REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME X. — 1er AVRIL 1851.

PARIS. — IMPRIMERIE GERDÈS
14, rue Saint-Germain-des-Près

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DIXIÈME

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20

1851

THE GETTY CENTER
LIBRARY

DES PRINCIPES

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

ET

DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF.

C'est pousser un peu loin peut-être le luxe des œuvres complètes que de tirer des archives du *Moniteur* (1), où ils étaient, ce semble, fort convenablement ensevelis, des *Discours* prononcés à la tribune de la chambre des pairs, et qui ont perdu le peu d'importance qu'ils ont pu avoir autrefois par leur rapport au mouvement général des affaires et des partis avant le 24 février 1848. Depuis, tout a changé, la situation, les questions, les choses, les hommes, et ces discours ne s'adressent aujourd'hui à personne. Si je les rappelle, ce n'est assurément pas par amour-propre, car cet amour-propre serait bien trompé : c'est pour me rendre compte à moi-même, et au bien petit nombre de lecteurs qui peuvent s'intéresser à ce que j'écris, des sentimens qui m'animaient à cette époque déjà si loin de nous, et des opinions que j'ai

(1) Comme on le voit par ces premières lignes, cet exposé de principes politiques est à la fois l'introduction et le complément des discours que M. Cousin a prononcés à la chambre des pairs et qu'il se propose de recueillir.

portées dans ce que j'ose à peine appeler ma carrière politique. Ces sentimens, je les ai toujours; les opinions que j'ai soutenues reposaient dans mon esprit et dans mon ame sur de trop fermes fondemens pour qu'un jour ait pu les ébranler, et me jeter, vivant, dans ce néant, dans ce chaos, dans cette confusion lamentable où la France est tombée et s'agite douloureusement. Je le déclare ou le confesse : je suis ce que j'étais le 23 février 1848, et la tragique expérience qui est intervenue, loin d'affaiblir, n'a fait que fortifier en moi les principes que j'ai tant de fois exprimés et défendus, soit au pouvoir, soit dans l'opposition. Grace à Dieu, je ne les ai pas perdus en perdant le reste. Dans la nuit qui s'est faite autour de nous, ils sont encore, à mes yeux, l'étoile qui guide les sociétés modernes, et donne à leurs mouvemens les plus désordonnés en apparence un objet certain et bienfaisant; ils dominent toutes les formes de gouvernement, et en même temps ils déterminent celle qui convient le mieux à la France et à l'Europe; enfin ils prescrivent à tous les gouvernemens la seule conduite qui les peut soutenir en satisfaisant aux besoins et aux vœux légitimes des peuples. C'est sous ces divers aspects que je veux les considérer rapidement, et leur rendre un dernier et fidèle témoignage.

I.

Mes principes politiques ne sont pas longs à exposer. Je ne les emprunte point à un système abstrait et arbitraire éclos dans les rêves d'un solitaire; je les tire du foyer même de la réalité la plus vive, de la conscience populaire : ils se réduisent à l'intelligence et à l'amour de la révolution française.

Je suis né avec la révolution française. Dès que mes yeux se sont ouverts, j'ai vu flotter son drapeau, tour à tour sombre et glorieux. J'ai appris à lire dans ses chansons : ses fêtes ont été celles de mon enfance. A dix ans, je savais les noms de ses héros. J'entends encore au Champ-de-Mars et sur la place Vendôme les éloges funèbres de Marceau, de Hoche, de Kléber, de Desaix. J'assiste aux revues du premier consul. Je vois ce grand visage pâle et mélancolique, si différent de la figure impériale, telle surtout qu'elle m'apparut une dernière fois sur la terrasse de l'Élysée, à la fin des cent-jours. Mon instinct patriotique ne s'est pas laissé un moment surprendre à l'éclat d'une dictature militaire que je ne comprenais pas. Je n'ai compris, je n'ai aimé que les conquêtes de la liberté. En 1812, j'étais déjà suspect dans l'Université d'un attachement mal dissimulé à sa cause proscrite, et j'y suis demeuré fidèle parmi les vicissitudes d'une vie souvent orageuse. Je m'honore d'avoir été dans tous mes ouvrages, depuis le premier jusqu'au dernier, dans la chaire comme à la tribune, son

interprète modéré, mais inébranlable. Ma philosophie même n'a guère été que la réflexion appliquée à ses instincts et le résumé de ses maximes.

Quel est en effet le trait le plus frappant de cette philosophie, surtout en face des philosophies contemporaines? C'est sa méthode. Nous partons de l'homme pour arriver à tout, même à Dieu. L'étude de la pensée humaine est à nos yeux l'étude par excellence, celle qui nous est la clé de toutes les autres. C'est là ce que Descartes a établi ou du moins entrevu. Descartes a supprimé l'autorité en philosophie et y a substitué la libre étude de la pensée.

De graves conséquences découlent de ces modestes prémisses.

Si l'étude de la pensée et de ses lois contient déjà toute la philosophie, il s'ensuit que de la conscience bien interrogée émane aussi la morale entière avec ses dogmes les plus sublimes qu'achève et couronne celui d'un Dieu, nécessaire auteur de notre être, qui ne peut pas ne pas posséder les facultés qu'il nous a données, et qui les possède, selon la loi de sa nature, en un degré infini.

Fille de la morale, la politique a le même caractère que sa mère : elle est d'institution naturelle. Les sociétés humaines, faites par des hommes et pour des hommes, ne relèvent point de pouvoirs étrangers et mystérieux, et le seul fondement de l'autorité légitime est l'intérêt et le consentement des peuples. De là le grand principe de la souveraineté nationale, proclamé par la révolution française, qui répond à celui de la souveraineté de la raison en philosophie.

Il n'y au fond que deux écoles en philosophie et en politique : l'une qui part de l'autorité seule, et avec elle et sur elle éclaire et façonne l'humanité; l'autre qui part de l'humanité et y appuie toute autorité humaine. Le temps présent est la lutte de ces deux écoles dans l'intelligence et dans le monde. L'avenir verra le triomphe de la philosophie et de la politique inaugurées par Descartes et par la révolution française. C'est là ma foi, mon espérance, ma consolation, l'inviolable asile de ma raison et de mon cœur au milieu des troubles et des agitations où se consume notre vie.

Je le sais : les fils n'ont pas hérité de l'enthousiasme de leurs pères. Notre génération a vu et supporté tant de changemens, qu'elle en est lasse et soupire après le repos. Elle tend les mains au principe de l'autorité, comme les générations de 1789 invoquaient le principe de la liberté, et il est assez de mode aujourd'hui, parmi les enfans de ceux que la révolution et la philosophie ont affranchis, de dire du mal à tort et à travers de la révolution et de la philosophie.

Les ennemis de la philosophie l'accusent de mener au scepticisme et à l'athéisme. Nous donnons pour la dixième fois un démenti solennel à cette accusation. La raison, fidèle à elle-même, remonte aisément à

Dieu, qui est son principe. En fait, presque toutes les grandes philosophies ont été dogmatiques. Il n'y a guère eu que deux ou trois sceptiques de génie. L'athéisme est un phénomène assez rare dans l'histoire de la philosophie. Chez nous, au XIXe siècle, la plupart des doctrines un peu accréditées présentent, affectent même un caractère moral et religieux; elles se piquent de respect envers le christianisme, et incontestablement elles lui sont plus favorables que contraires. La raison émancipée n'a donc pas nui à la cause de Dieu; elle l'a servie. Et puis, que propose-t-on de substituer à la raison pour le gouvernement de l'homme? Serait-ce le sentiment, comme le disent quelques personnes? Mais le sentiment n'est autre chose que la raison sous sa forme la plus naïve et la plus touchante, la raison instinctive et irréfléchie. Le sentiment, d'ailleurs, est tout aussi libre que la raison, et il peut s'égarer comme elle. Non, dit-on, c'est la foi, avec la paix profonde qui l'accompagne, que nous voulons mettre à la place de la raison et de ses doutes. A merveille; mais, si on daigne y prendre garde, la foi, c'est encore la raison, la raison triomphante du doute, acquiesçant pleinement à une opinion et s'y reposant. Il n'y a pas de foi contre la raison. Et quand, fatiguée des incertitudes qu'elle rencontre, la raison abdique entre les mains d'une autorité étrangère, ne vous y trompez pas; comme c'est elle qui juge à propos de renoncer à ses droits, par là encore elle les exerce; en se soumettant de son gré, elle retient sa propre autorité et se gouverne elle-même. Puisqu'il n'en peut être autrement, et qu'on ne peut sortir de soi-même et abolir sa raison, le parti le plus sage n'est-il pas de nous en servir le plus raisonnablement possible? Résignons-nous de même à la philosophie. Elle est inévitable; c'est pourquoi elle a toujours été et sera toujours. Elle est l'emploi nécessaire de la raison dans la recherche et la démonstration d'un ordre de vérités qui intéressent au plus haut degré la dignité et le bonheur de l'homme; au lieu de la combattre inutilement, secondons-la de tous nos vœux dans la noble tâche qu'elle poursuit de siècle en siècle; honorons les services qu'elle a déjà rendus et ceux qu'elle peut rendre encore au genre humain.

Les ennemis de la révolution française élèvent contre elle les mêmes paralogismes qui ne se peuvent soutenir davantage. Ils disent aussi que la souveraineté nationale mène à l'anarchie, que l'homme est incapable de se gouverner lui-même, et ils le donnent à gouverner, à qui? A des hommes. Mais ces hommes qu'on établit ainsi sur la tête des autres hommes, avec des noms plus ou moins majestueux, ces souverains qui relèvent de Dieu seul et n'ont pas de compte à rendre à ceux qu'ils gouvernent, ne sont-ils pas de chair et d'os comme nous, sujets aux mêmes passions, aux mêmes erreurs, aux mêmes folies, et souvent conspirant eux-mêmes contre l'ordre et la paix qu'ils nous

promettent? Les troubles et les révoltes datent-ils de 1789? Et, de nos jours comme auparavant, les gouvernemens absolus ont-ils si bien conduit leurs affaires et les nôtres, qu'il faille nous incliner devant leur sagesse et nous hâter de remettre nos destinées entre leurs mains?

La révolution française a fait couler des torrens de sang. J'en gémis; mais j'oserai demander s'il s'est introduit quelque bien en ce monde dont on n'ait pas payé la rançon. Quel progrès s'est jamais accompli sans quelque épreuve pénible? Et l'on voudrait que ce progrès immense, cette métamorphose des sociétés humaines quittant leurs anciens fondemens, rejetant leurs vieilles autorités et aspirant à se gouverner elles-mêmes, on voudrait que l'enfantement de ce monde nouveau s'accomplît sans souffrances! Un canal ou un chemin de fer au lieu d'une route ordinaire, avant d'enrichir une contrée, commencent par y ruiner bien des familles, et l'émancipation des peuples ne leur coûterait rien! La guerre de trente ans a été plus longue et elle n'a guère été plus douce que celle de la révolution, et pourtant il ne s'agissait que du protestantisme, et le prix de tant de sang versé a été le traité de Westphalie. La révolution française ne peut être comparée qu'à la révolution chrétienne, et sait-on ce que celle-ci a fait naître et entretenu de troubles et de douleurs avant de porter ses fruits? L'ancien culte, en tombant, entraîna dans sa chute toutes les grandeurs de la civilisation antique, les arts, les lettres, ces lois qu'on a appelées la raison écrite, les institutions municipales, les sénats, la splendeur des villes, les plus gracieux et les plus sublimes monumens, tous les souvenirs glorieux de la famille humaine; ceux qui avaient été grands précipités; les esclaves émancipés; les barbares mal combattus, souvent appelés et introduits; partout des ruines, des massacres, et une telle désolation que les docteurs chrétiens, au ve et au vi^e^ siècle, faisaient des livres pour expliquer comme de justes châtimens de Dieu et de salutaires épreuves les misères accumulées sur les peuples et absoudre la Providence et la religion nouvelle. Tel est le vrai sens du traité de Salvien *Sur le gouvernement de Dieu.* La révolution française n'a pas été si lente à s'autoriser par ses bienfaits. Les premiers jours du xixe siècle ont vu paraître une législation qui a renouvelé et perfectionné les rapports des hommes dans la famille, dans toutes les transactions de la vie ordinaire, dans le commerce, dans l'industrie, dans l'armée, dans l'éducation, dans la justice, dans l'église, dans la commune, dans le département, dans l'état. Les malheurs s'étaient presque arrêtés à la surface; dans les entrailles de la France avaient été déposés des biens immenses qui s'accroissaient chaque jour par leurs effets mêmes. Nos pères de 1789, en voyant ce qu'était alors l'état, l'église, la justice, la famille, toute la vie privée et sociale, s'émurent et s'élancèrent à la conquête d'une nouvelle société. Cette société une fois conquise et consolidée dans le

sang et dans les larmes, leurs fils ingrats en jouissent sans se douter de sa beauté, de sa grandeur; ils en jouissent, sans l'apprécier, comme on jouit de l'air qu'on respire, de la vie et du bonheur; mais, à côté de nous, les étrangers nous envient cet ordre admirable, et ils se jettent dans la carrière orageuse que nous avons parcourue, au risque de souffrir autant que nous pour arriver où nous sommes parvenus.

Vainement, d'un bout de l'Europe à l'autre, il s'est élevé des voix puissantes qui ont célébré les beautés de l'ancien régime et maudit les révolutions : ces voix éloquentes n'ont pas persuadé les peuples. Le siècle compte à peine cinquante années, et la révolution française a franchi ses barrières, et elle est entrée victorieuse à Munich, à Berlin, à Vienne, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Grèce. Elle n'a jamais reculé et elle a toujours avancé. Ses revers apparens et passagers cachaient et amenaient ses plus sérieux triomphes.

Chez nous, après avoir accompli son œuvre de destruction, elle confia à un grand capitaine le soin de refaire la France sur les idées nouvelles, et elle lui donna ou lui laissa prendre un pouvoir immense. Il en abusa, et on crut la liberté politique à jamais perdue. Elle n'était que suspendue, et pendant cette suspension momentanée, la liberté civile, ce fondement nécessaire de la liberté politique, était enracinée dans le sol, incorporée à la vie française, et mise une fois pour toutes à l'abri de tout changement. La révolution avait gagné la liberté civile sous l'empire; à sa chute, elle entra en possession de la liberté politique, qui depuis s'est toujours développée. Dès 1812, l'Espagne avait eu son assemblée constituante; les cortès de Cadix avaient proclamé une constitution. Ferdinand l'abolit en 1815; elle reparaît en 1820, on l'abolit encore; elle revient en 1832 sous une autre forme, et à travers mille vicissitudes, elle triomphe, s'établit, en sorte que M. Donoso Cortez a l'agrément de prononcer aujourd'hui des sermons éloquens contre la révolution française au sein d'un parlement né de l'imitation généreuse de cette révolution. Si M. De Maistre vivait encore, il pourrait aussi renouveler ses vieilles philippiques dans le parlement de Turin; car la tentative malheureuse de 1821 a été reprise en Piémont par la royauté elle-même : le statut de Charles-Albert, confié à la garde d'un roi loyal et pratiqué avec intelligence et modération, fait à la fois la force de la maison de Savoie, la consolation d'une nation vaillante trahie par la fortune et l'espérance de l'Italie. Pendant quelque temps, la révolution grecque ne semblait qu'un mouvement d'indépendance; peu à peu l'indépendance, là comme en Amérique, et depuis dans le Nouveau-Monde, a conduit à la liberté politique : il y a maintenant à Athènes un parlement, parce que l'indépendance a fait de la Grèce une nation. En 1830, la révolution belge a créé un peuple nouveau qui a librement choisi son roi et qui librement l'a maintenu.

Déjà le voisinage de la France avait introduit en Allemagne quelques constitutions : le grand-duché de Bade, le petit royaume de Wurtemberg, la puissante Bavière possédaient de libres tribunes, et voilà que le rempart en apparence invincible de l'esprit de contre-révolution en Europe, la vieille Autriche, que nous croyons heureuse et tranquille sous une administration habilement paternelle, rejette et brise cette administration et se précipite dans les hasards d'une insurrection. Il y a eu des barricades à Vienne, preuve suffisante, apparemment, qu'il y avait au moins un parti libéral très puissant en Autriche, et que la sagesse si vantée de M. de Metternich était une fausse sagesse : l'arrêt a été prononcé par le seul juge que reconnût M. de Metternich, le sort, les événemens. Bientôt l'Autriche, un moment ébranlée, a montré tout ce qu'elle possède de force et de vie, et à l'heure où j'écris, si la liberté politique attend encore, chaque jour voit tomber un abus et sortir comme de terre des institutions nouvelles marquées d'un caractère libéral et pratique. Le roi de Prusse n'avait pas terminé ses ingénieux discours sur la beauté de la tradition, qu'il était interrompu par une révolution, et qu'il lui fallait donner une constitution fort peu historique, bizarrement démocratique, et qui sera du moins le point de départ d'un ordre meilleur dans le royaume du grand Frédéric.

Comptons, je vous prie. Voyons si, depuis le commencement du siècle, il s'est jamais passé en Europe une période de dix années qui n'ait vu sur un point ou sur un autre paraître spontanément quelque imitation de la révolution française. N'est-elle pas justifiée aujourd'hui, la grande parole de Mirabeau, que la révolution fera le tour du monde? En vérité, si ce progrès, qui ne s'arrête jamais, n'est pas un signe certain de la force d'une idée, il faut renoncer aux leçons de l'histoire et fermer les yeux à l'expérience. Oui, l'expérience elle-même est désormais en faveur de la révolution française, et c'est l'esprit de contre-révolution qui est convaincu d'impuissance et de chimère. Je prends la liberté de recommander cet argument aux beaux esprits de ma connaissance qui se piquent de mépriser les idées et de ne croire qu'aux faits accomplis. Ce qui s'accomplit sous nos yeux dans le monde, c'est le triomphe des principes de la révolution française; cela est plus clair que le jour. Certes, le christianisme n'a pas marché aussi vite, et cette merveilleuse rapidité serait tout-à-fait incompréhensible, si on ne se rappelait que la révolution française a été préparée en Europe par deux grands siècles de civilisation et de philosophie, et aussi par le long règne du christianisme.

Le principe de la souveraineté nationale est le symbole le plus éclatant de la révolution française; mais ce principe lui-même a besoin d'être considéré de plus près. Il ne constitue pas d'ailleurs à lui seul toute la révolution; elle a encore d'autres principes qui tiennent inti-

mement à celui-là. Ces divers principes réunis forment un ensemble simple et grand, et, appliqués aux sociétés modernes, ils leur donnent une physionomie particulière qui les sépare profondément des sociétés du moyen-âge et des sociétés antiques.

Si je voulais peindre d'un seul trait l'entreprise de la révolution française, je dirais qu'elle s'est proposé de tirer la morale des livres des philosophes et de la transporter du gouvernement des individus à celui des sociétés. Sans avoir lu Platon, elle a considéré la société comme une personne morale, qui a les mêmes facultés que l'individu, les mêmes passions, les mêmes misères, les mêmes droits, les mêmes devoirs, qui poursuit le même idéal de perfection, et s'efforce de le réaliser par le travail des générations, comme l'individu l'accomplit dans un cercle borné pendant son rapide passage sur la terre.

Reste à savoir en quoi consiste cet idéal imposé à la fois aux individus et aux nations. Rentrons en nous-mêmes, consultons la conscience; elle parle le même langage à tous les hommes, et ce langage est la voix de Dieu. Voici en abrégé ce qu'elle nous dit :

Vous êtes libres, et cette liberté, qui fait de vous des êtres à part, des êtres privilégiés dans l'univers, est le titre de votre dignité, le fondement de vos droits et de vos devoirs, la règle et la fin de votre destinée. Vous devez en prendre soin, la cultiver à l'aide d'elle-même, et donner à vos facultés tout leur développement légitime; car elles n'ont été mises en vous que pour être exercées. Ce perfectionnement exige un travail continu, souvent ingrat, et qu'il faut sans cesse renouveler, en vous proposant ce but sublime d'être en terminant votre carrière un peu meilleurs que vous n'étiez en la commençant.

Voilà pour vous-mêmes. Quant aux autres, n'est-il pas évident, puisqu'ils sont libres comme vous et comme vous responsables de leur destinée, que vous avez le devoir de les respecter dans l'exercice, quel qu'il soit, de leur liberté, comme vous avez le droit de vous faire respecter par eux dans l'exercice de la vôtre? Étant aussi libres que vous, ils sont à ce titre vos égaux; il ne vous appartient pas de leur dicter des lois, de les employer à votre usage et à votre profit, et, fussiez-vous mille fois plus fort et plus intelligent qu'aucun d'eux, vous n'avez sur eux aucun droit naturel. Il n'y a point d'esclave et de maître par nature, il y a des êtres libres, égaux entre eux, qui peuvent s'associer librement et mettre en commun leurs forces pour n'être pas à la merci des passions, ennemies de la liberté commune; et cette association a pour fondement et pour règle l'intérêt de tous et non l'intérêt de celui-ci ou de celui-là. En un mot, la loi suprême de notre conduite les uns envers les autres est le maintien et la défense de notre liberté, c'est-à-dire la justice. Sous l'empire de la justice, chacun de nous poursuit sa destinée et l'accomplit à sa manière, ne de-

vant compte aux autres que des actions qui touchent à leur liberté, irréprochable s'il la respecte, justement puni s'il y porte la moindre atteinte, par dol et par ruse ou par violence.

La justice seule, même le plus sévèrement pratiquée, n'épuise pas tous nos devoirs envers nos semblables aux yeux de la conscience. Sans doute, nous devons respecter l'emploi que les autres hommes croient devoir faire de leurs facultés; mais si l'emploi qu'ils en font, sans troubler notre liberté, nous paraît mal entendu dans leur intérêt même, nous est-il interdit, non de leur imposer, mais de leur offrir les conseils affectueux d'un de leurs frères? Nous sommes frères en effet, si nos natures sont les mêmes et témoignent d'un même auteur, qui est notre père à tous. Si l'un de nos frères s'égare, ne devons-nous pas lui tendre la main? S'il tombe dans l'infortune, ne sentons-nous pas le devoir et presque le besoin de l'aider selon nos moyens? Nous nous éloignons du méchant endurci qui a résisté à tous nos avertissemens, mais ne nous portons-nous pas instinctivement au secours de l'honnête homme malheureux? S'il exigeait de nous ce que nous sommes disposés à lui offrir, par cela même nous le lui refuserions, pour maintenir notre liberté et nous défendre de la tyrannie; mais, s'il n'exige rien, s'il ne demande qu'au nom de l'humanité, c'est un devoir évident pour nous de le secourir et de l'assister, encore une fois dans la mesure de nos moyens.

La charité nous apparaît donc comme un devoir encore par-delà la justice. Ces deux grands devoirs résument tous les autres, et ils diffèrent essentiellement. La justice est impérative et absolue; il nous est commandé de l'accomplir tout entière : nous ne pouvons nous en délier sous aucun prétexte; il n'y a pas de prétexte légitime de faire tort ou violence à qui que ce soit. Il faut rendre aux autres ce qui leur est dû et tout ce qui leur est dû, sans limite et sans réserve. La dette de la justice est toujours exigible; elle ne peut jamais être refusée. Il n'en est pas ainsi de la charité : elle constitue aussi un devoir, mais un devoir qui dépend de nos moyens, et qui est soumis à l'appréciation consciencieuse de ce que nous pouvons, en tenant compte de ce que nous nous devons à nous-mêmes et à ceux qui nous sont des autres nous-mêmes. Ici tout est incertain, et nulle définition précise n'est possible, tandis que les devoirs de justice se définissent avec une rigueur parfaite. La justice a encore ce caractère éminent, qu'à côté des devoirs qu'elle nous prescrit, elle confère aux autres des droits correspondans qu'ils doivent soutenir, qu'ils peuvent même revendiquer par la force. Il n'en est point ainsi de la charité : elle ne fonde pas un droit correspondant dans celui qui en est l'objet; c'est une vertu d'une nature exquise et délicate qui périt dans la moindre contrainte, et, comme l'amour, tire tout son prix de la liberté.

Telle est la morale que la conscience révèle et impose à chacun de nous. Mettez la société au lieu de l'individu, cette morale subsiste tout entière. La société ne la diminue pas; elle l'assure et la développe; et voici les maximes politiques qu'engendrent les maximes morales que nous venons de rappeler.

1° Les nations sont libres; elles s'appartiennent à elles-mêmes; elles n'appartiennent naturellement à aucun maître, à aucune famille, à aucune dynastie. Nul n'a droit sur elles. La vraie légitimité des gouvernemens est dans le consentement des peuples. Comme sur la terre tout est fait pour l'homme, ainsi dans une nation tout est fait pour la nation. Elle est obligée sans doute de faire de sa liberté un usage raisonnable; mais elle n'est obligée que devant elle-même, et la souveraineté de sa liberté ne s'arrête que devant la souveraineté de sa raison. Elle crée, change, modifie successivement les formes des gouvernemens, non dans l'intérêt d'une famille ou d'un homme, mais dans son intérêt propre. Il lui peut convenir d'établir les hiérarchies les plus compliquées, si ces hiérarchies lui paraissent utiles; mais, en s'y soumettant, elle ne se soumet encore qu'à elle-même. Elle peut déléguer sa souveraineté, même à toujours, et se donner des rois héréditaires comme des juges inamovibles; mais, cela même, elle le fait pour soi : elle y met certaines conditions dont elle reste juge, et des limites que la souveraineté déléguée ne peut franchir; marque assurée qu'elle est déléguée, et subordonnée en réalité, alors même qu'elle paraît élevée au-dessus de toutes les têtes. Voilà pourquoi le principe suprême de la révolution française est la souveraineté du peuple.

2° Quelque forme de gouvernement qu'une nation libre et souveraine adopte, elle doit faire régner parmi tous ses membres la justice; et comme la justice est le respect absolu de toutes les libertés, il s'ensuit que, dans une telle nation, l'individu doit jouir d'une liberté dont la seule limite est le devoir de ne porter aucune atteinte à la liberté d'autrui. L'émancipation complète de l'individu sous les auspices de la justice, c'est là aussi la conquête de la révolution française, l'exemple qu'elle a donné au genre humain, et cet exemple, elle l'a consacré dans un corps de législation qui, d'un bout du monde à l'autre, porte le nom de législation française. Étudiez cette législation, et vous y reconnaîtrez dans toutes les parties un esprit commun de liberté civile et religieuse que toutes les autres nations imitent peu à peu, et qui leur apparaît comme le modèle de la vie intérieure des peuples libres.

3° Je sais à quel point ont abusé du beau nom de la charité civile les insensés qui, dans ces derniers temps, ont prétendu nous rapprendre les principes de la révolution française et ceux du christianisme; mais le christianisme n'en est pas moins saint et sacré parce qu'on a travesti et défiguré son dogme le plus touchant, et la révolution française

n'est pas coupable des extravagances qu'on a tirées du grand principe de la fraternité. La révolution française a donné le démenti le plus éclatant à quiconque voudrait faire de la société une communauté où tous les rôles seraient assignés d'avance à chacun des sociétaires avec des charges égales et des bénéfices égaux, car elle a proclamé la liberté de tous les citoyens, institué la concurrence illimitée, brisé toutes les corporations, même les plus respectables. Elle n'a pas fait de la France un couvent, où chacun a la même tâche que son voisin et mange au même réfectoire, selon le dogme imbécile de la solidarité sociale. La révolution a fait de la France un immense atelier où chacun travaille selon ses forces et selon ses besoins, n'ayant aucun joug sur sa tête, et mettant sa fierté à ne rien devoir qu'à soi-même. La révolution a dit à tout citoyen : Tu ne dépends plus que de toi-même, fais toi-même ta destinée. Dans la déclaration des droits et des devoirs de l'assemblée constituante, la justice, c'est-à-dire le respect de la liberté, est seule consacrée; il n'est pas même question de l'assistance et de la charité publique. En effet, c'étaient surtout les droits des hommes que l'assemblée constituante voulait revendiquer et établir. Or, il n'y a pas de droit à l'assistance, et dans la société comme dans l'individu, la charité est un devoir auquel ne correspond aucun droit. Le prétendu droit à l'assistance est un droit faux, un encouragement à la paresse, au vice, au désordre. L'assemblée constituante se proposait d'émanciper l'homme et de donner un ressort énergique à son activité; elle s'est bien gardée de briser d'avance ce ressort, d'affaiblir la salutaire nécessité du travail, de l'économie, de la prévoyance, de toutes les vertus sans lesquelles il n'y a pas d'homme libre et de vrai citoyen. Le vrai citoyen s'efforce de se suffire à soi-même; il ne demande aux autres citoyens et à l'état, qui les représente, que la justice, à savoir, une égale protection pour son travail. Dans une nation libre, il n'y a de Dieu qu'au ciel, et l'état n'est la providence de personne. Mais dans la société la meilleure, celle où les mœurs de la liberté fleurissent davantage, il y a toujours d'inévitables misères : il y a les tristes jeux de la naissance et du hasard, des accidens imprévus, mille sources peut-être intarissables de souffrances et de vices. Comme l'homme n'a pas accompli tous ses devoirs envers ses semblables, s'il se borne à leur rendre justice et s'il ne leur tend pas une main amie, la société, dépositaire de tous les devoirs comme de tous les droits, doit, dans la mesure de ses forces, selon les temps et les circonstances, venir au secours de la misère, la prévenir s'il se peut, la réparer autant qu'il est en elle, et toujours la consoler en se montrant envers elle compatissante et généreuse. Oui, je l'ai dit et je le répéterai toujours, dussé-je passer à mon tour pour un socialiste, l'état doit avoir aussi des entrailles (1). Il doit,

(1) Partout dans nos ouvrages, et surtout dans un petit écrit intitulé *Justice et Charité*, 2e édition, page 54.

tout en respectant la liberté, et sans encourager l'imprévoyance, entreprendre sérieusement la grande affaire de la charité civile. Aussi, la révolution française a-t-elle inscrit à côté du nom de la liberté celui de la fraternité. Ce nom n'a pas été prononcé en vain; il exprime des devoirs sacrés; l'état doit les remplir sans charlatanisme, mais avec une sensibilité éclairée et courageuse.

Je le demande, est-ce que chacun de nous n'a pas dans son humble budget un chapitre, si petit qu'il soit, pour les dépenses de charité? Le plus pauvre, s'il est bon, fait toujours quelque charité. Celui qui est plus riche doit en faire davantage, et l'état doit avoir une épargne plus ou moins considérable réservée à l'assistance publique. Je dis même que cela se pratique dans tout état civilisé. Ne soyons pas dupes des apparences et voyons les choses telles qu'elles sont. Est-ce que le budget de l'instruction publique et des cultes n'est pas un budget de haute charité civile? car enfin est-ce pour protéger la liberté seule qu'on entretient de nombreux clergés et un vaste enseignement public? Aussi lisez les économistes qui, au lieu de suivre Smith dans ses grandes conceptions, lui ont emprunté des erreurs, nées des circonstances qu'il a rencontrées : ils sont presque tous systématiquement hostiles au budget de l'instruction publique et des cultes, et ils demandent qu'on réduise l'éducation et la religion à des besoins particuliers auxquels les particuliers satisfont comme ils l'entendent. La révolution française n'a pas suivi ces conseils. En proclamant le grand principe de la fraternité, elle a contracté et elle a tenu l'engagement de donner gratuitement, c'est-à-dire aux frais de tous, l'instruction élémentaire et la première de toutes les instructions, l'instruction religieuse, à quiconque serait hors d'état de les payer, car il ne faut pas que nul en France soit abaissé par la misère à la condition d'une bête. La première source de la misère et du vice est l'ignorance. Ce n'est pas moi qui dis cela, c'est Socrate, c'est Franklin; et celui qui est notre maître à tous n'a-t-il pas dit : L'homme ne vit pas seulement de pain? Il faut qu'on connaisse ses devoirs pour les suivre; il faut savoir qu'il y a un Dieu pour espérer en lui; il faut donc des écoles et des églises tout aussi bien que des hôpitaux. Assurément on ne saurait trop encourager toutes les associations particulières qui se proposent un but charitable; mais, en attendant que ces associations aient fait leur œuvre, l'état doit faire la sienne.

On répète sans cesse qu'il est impossible de tarir les sources de la misère; mais ce serait beaucoup de les diminuer un peu, et en tout genre il importe de se proposer un grand idéal, alors même qu'on ne pourrait pas l'accomplir dans toute son étendue. Je ne rêve pas le paradis sur la terre, mais j'ai foi à la puissance des longs efforts dirigés vers un but vrai. Qu'est-ce, depuis deux mille ans, que l'histoire des sociétés humaines? N'ont-elles pas commencé par des despotismes ef-

froyables, par l'oppression des faibles et la tyrannie des forts? Quel rêve c'eût été alors que celui de la liberté de tous et d'une égale protection contre tout excès! Ce rêve s'est pourtant réalisé d'âge en âge. La propriété elle-même est une conquête du temps. Presque inconnue à l'Orient, elle naît en Grèce, se développe avec le génie de Rome, et, mêlée dans le moyen-âge à bien des erreurs, elle s'est épurée avec les siècles : son principe même n'a peut-être été bien connu et bien établi que de nos jours. Il en est de même de la condition des femmes. J'espère que les progrès de la charité suivront peu à peu tous les autres progrès. La révolution française a emprunté au christianisme le grand dogme de la fraternité. Ce dogme, en passant de la religion et des mœurs privées dans la société et dans l'état, a retenti comme un cri d'espérance dans le cœur de ces foules misérables si long-temps délaissées et qui pourtant se composent d'hommes. Ne souffrons pas que les ennemis de la société se l'approprient et en fassent contre nous une arme de guerre. Maintenons-le religieusement sur notre drapeau.

Ainsi, en résumé, la souveraineté nationale, l'émancipation de l'individu ou la justice, la diminution progressive de l'ignorance, de la misère et du vice ou la charité civile, tels sont les trois grands principes qui me représentent le génie de la révolution française.

Je tiens ces principes comme vrais en eux-mêmes, et une fois qu'ils ont été reconnus et proclamés, je les considère comme acquis à la fois à la science et à l'humanité. Ils composent à mes yeux l'idéal politique que poursuivent les sociétés. Nés d'hier, le temps en tirera des développemens que nous entrevoyons à peine aujourd'hui, et qui se cachent dans les profondeurs de l'avenir. La France a eu l'honneur de les donner au monde; voilà pourquoi ils portent son nom, le nom redouté et béni de principes de la révolution française. Mais ils n'appartiennent plus à la France : ils sont devenus le patrimoine des nations civilisées; ils constituent l'esprit de notre temps; ils font le sujet des méditations des sages, des rêves enflammés des esprits chimériques, et des mouvemens tumultueux des masses; ils occupent le philosophe et l'homme d'état; ils donnent naissance à une foule de problèmes de morale, de législation et d'économie politique, sur lesquels la discussion est ouverte d'un bout de l'Europe à l'autre.

II.

De tous ces problèmes, il n'en est pas un qui parle autant au cœur des peuples que celui de la forme des gouvernemens. Une logique instinctive leur dit que, selon que les gouvernemens sont constitués de telle ou telle sorte, la victoire des grands principes qui les intéressent est plus ou moins assurée, et ils aspirent trop énergiquement au but

pour ne pas mettre un prix infini au moyen. De là le cri universel de l'Europe pour obtenir des constitutions, et tant de luttes ardentes pour ou contre des formes d'organisation en apparence insignifiantes, et où les nations sentent leur cause engagée.

Il semble au premier coup d'œil que les principes de la révolution française résolvent aisément le problème du meilleur gouvernement, et qu'en partant de la souveraineté nationale on arrive de toute nécessité à la république. C'est une erreur qu'il importe de détruire. La république, librement acceptée, suppose bien le principe de la souveraineté nationale; mais la réciproque n'est pas vraie, et le principe de la souveraineté nationale n'a pas pour conséquence unique et nécessaire la république.

Entendons-nous bien. Si par la république on désigne un gouvernement qui repose sur la volonté, l'opinion et l'utilité publique, où la chose publique est tout, et où nul pouvoir, quel qu'il soit, n'est institué que pour cet objet et dans cette fin, je suis, certes, hautement déclaré pour un tel gouvernement, et, dans ce sens, la France et l'Europe entière sont républicaines. Mais si la république n'est que l'absence d'un roi, de quelque manière que la royauté soit constituée; si elle signifie seulement un gouvernement où le pouvoir exécutif n'a pas de chef, ou bien un chef qu'on renouvelle le plus souvent possible, je dis que c'est là une forme de gouvernement qui peut être bonne selon les pays et selon les temps, mais que la logique est loin d'imposer à tout gouvernement libre, et qu'en ce cas la souveraineté nationale n'est pas le moins du monde engagée dans la république.

En effet, de ce que nous sommes parfaitement libres de nous choisir le gouvernement que nous voulons, nous ne restons pas moins obligés, si nous sommes des êtres raisonnables en même temps que nous sommes des êtres libres, de choisir le gouvernement qui convient le mieux à la raison. Quel que soit ce gouvernement, par cela seul que nous l'aurons librement choisi, il aura toujours ce caractère d'émaner de nous, et son autorité ne fera qu'exprimer la nôtre; mais, suivant la diversité des circonstances, la société la plus libre peut se donner très raisonnablement les gouvernemens les plus divers. Le gouvernement d'une commune de cinq cents ames ne peut pas être celui d'un département de cinq cent mille ames, ni d'un état de deux ou trois millions d'hommes, encore bien moins d'un empire où se presseraient en d'étroites limites trente ou quarante millions d'habitans. L'histoire d'une nation, avec ses traditions séculaires, ne peut pas non plus être négligée. Tout se tient dans la vie d'un peuple, et les vieilles nations de l'Europe, chargées d'un long passé qui pèse sur elles du poids des siècles, ne se peuvent conduire comme les jeunes populations de l'Amérique qui ont laissé tous leurs souvenirs de l'autre côté

de l'Océan, et qui disposent de l'avenir aussi bien que de l'espace. Règle générale : plus la vie sociale d'un pays est simple, plus son gouvernement peut l'être aussi; plus la vie sociale est compliquée, plus le gouvernement doit l'être, et alors la simplicité n'est pas l'effet d'un art profond, mais d'un art novice et en quelque sorte dans l'enfance. Tout le monde s'est moqué de Rousseau donnant comme l'idéal de tout gouvernement humain l'imitation du gouvernement d'un petit canton de la Suisse. Il n'y a au fond que deux sortes de gouvernemens essentiellement opposés et radicalement incompatibles : les gouvernemens fondés sur la souveraineté originelle d'une famille, et les gouvernemens fondés sur la souveraineté du peuple. La révolution française n'a brisé que la monarchie absolue et arbitraire, où le monarque tire son droit de lui-même et n'a de responsabilité qu'envers Dieu et sa conscience. Cette forme de gouvernement a eu jadis sa nécessité, sa grandeur, son utilité, sa popularité même; mais elle a reçu le coup mortel en 1789. Elle s'est soutenue plus ou moins long-temps hors de France; mais elle tend partout à se métamorphoser en Europe, toute constitution impliquant une limite et détruisant le principe de la monarchie absolue. Il n'y a pas aujourd'hui de roi en Europe qui osât revendiquer une telle monarchie : s'il le faisait, il sortirait de son siècle, retournerait au moyen-âge, et mettrait en péril le fondement même de son autorité. C'en est fait de la monarchie du droit divin, de la politique de Bossuet, de M. de Bonald, de M. De Maistre : elle n'est plus aujourd'hui qu'une chimère impuissante. Mais, si la monarchie du droit divin a fait son temps, il ne reste pas moins vrai que le gouvernement d'une grande nation civilisée ne peut pas être celui d'une société naissante; et si c'était ici le lieu, je me chargerais de démontrer avec une rigueur mathématique, en allant pas à pas et de déduction en déduction, que la France et toutes les grandes nations européennes ont aujourd'hui besoin d'un gouvernement limité, mais concentré, d'un gouvernement qui ne soit pas tous les jours remis en question, qui dure et se perpétue, qui a bien plus de raisons pour être inamovible que la magistrature, et qui doit être héréditaire, et, s'il se peut, immortel, afin que nulle compétition du pouvoir suprême ne soit possible et ne se puisse même présenter à l'imagination des plus ambitieux, afin qu'il n'y ait point d'interruption dans la conduite générale des affaires de la nation, afin que tous les membres de cette nation vivent, travaillent, contractent sur la foi d'un avenir certain, afin aussi que les nations étrangères puissent traiter avec le pouvoir national comme avec un pouvoir solide et permanent.

Les principes de la révolution française exigent impérieusement une autorité forte et durable, pour déployer leur bienfaisante influence : autrement ils tournent contre eux-mêmes. La souveraineté du peuple

mal organisée est, dans ce grand individu qu'on appelle une nation, ce qu'est en chacun de nous une volonté libre unie à un faible entendement, et qui, n'étant jamais fixée et arrêtée, s'agite et s'épuise en caprices impuissans. Conçoit-on une autorité éphémère et presque désarmée assurant la justice et la paix, et protégeant efficacement la liberté de tous contre les passions de tous que la liberté elle-même a déchaînées? La grande œuvre de la charité civile suppose avant tout des pensées suivies et persévérantes. Quelle prévoyance demander à un pouvoir passager? A-t-il le temps d'étudier et de résoudre des questions aussi compliquées, aussi difficiles que celles-là? Il ne s'agit point d'un grand parti à prendre une fois pour toutes et à accomplir sur-le-champ, mais d'une entreprise de longue haleine à poursuivre toujours sans la terminer jamais : c'est là surtout qu'il faut, sur un plan profondément conçu, une action mesurée, lente et incessante. La pure démocratie, avec sa fougue et sa mobilité, est incapable de tout cela.

Voilà pourquoi le bon sens public aime à invoquer une autorité libérale, mais solidement constituée; voilà pourquoi enfin toutes les nations européennes aspirent et arrivent peu à peu à cette grande forme de gouvernement qui rattache l'avenir au passé, continue, en la perfectionnant, la vie séculaire des peuples, assure l'ordre et la liberté, et ouvre à tous les progrès une carrière paisible et illimitée. La monarchie constitutionnelle est le gouvernement vrai de la France et de l'Europe au XIXe siècle. Il est le seul qui réalise la souveraineté du peuple avec vérité et sans secousse, à l'aide d'un roi qui ne meurt point et n'a jamais tort, et de ministres responsables qui changent au gré de la majorité d'un parlement représentant la majorité des électeurs, laquelle à son tour représente la majorité de la nation, en sorte qu'en dernière analyse c'est la nation qui gouverne, j'entends la vraie nation, intelligente et éclairée, et non pas la masse ignorante, tantôt insouciante et tantôt agitée. Ce beau gouvernement admet sans doute une foule de différences selon les pays et les circonstances, mais il a un type à peu près uniforme qui exprime l'unité de la civilisation européenne.

Telle est l'opinion que j'ai exprimée il y a long-temps. Quand j'ai accepté, professé, défendu la monarchie constitutionnelle, je n'étais pas un enfant, et je l'ai fait par de sérieux motifs qui subsistent tout entiers. Vingt-quatre heures n'ont pas changé des convictions fondées sur la nature des choses et sur les intérêts permanens de la France et de l'Europe.

Je ne connais pas de nos jours un grand esprit qui n'ait été pour la monarchie constitutionnelle, et je voudrais bien savoir quelle autorité se peut opposer à celle de Sieyès et de Mirabeau dans la révolution, de Napoléon, de Royer-Collard et de Chateaubriand au XIXe siècle.

J'entends dire que la monarchie constitutionnelle peut être une fort belle institution, mais qu'après tout elle n'a pu se soutenir, qu'elle a succombé trois fois sous les monarques les plus différens, Napoléon, Charles X, Louis-Philippe; qu'ainsi l'expérience a prononcé. Je réponds qu'en effet l'expérience a prononcé, mais en faveur de la monarchie constitutionnelle; car je prétends que, depuis la révolution française, le seul gouvernement qui ait pu s'établir et durer parmi nous est la monarchie constitutionnelle, et que la république n'a jamais pu vivre, ou plutôt qu'elle n'a jamais été. Non, elle n'a jamais été; car je le demande à tout homme impartial, je le demande surtout au petit nombre de vrais républicains que j'estime et que j'aime, je leur demande s'ils appellent république le régime de la France depuis février. Certes ils ne l'oseraient; ils estiment trop la république. Ce régime est une situation indéfinissable, où la monarchie constitutionnelle n'est plus, où la république n'est pas encore, incessamment flottante entre les émeutes de la rue et des clubs, les répressions terribles de la force, les prétentions d'une assemblée unique qui a le droit de se croire souveraine, et celles d'un pouvoir exécutif élu par les citoyens et qui a le droit aussi de se croire souverain : situation unique dans l'histoire, qui ne se soutient à grand'peine que par les efforts des gens de bien, et qui ne peut pas être le dernier mot des gouvernemens libres en France. Je me flatte encore que personne ne me donnera pour un état républicain celui de la France sous la convention. Robespierre lui-même le disait : La liberté est ajournée jusqu'à la paix, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la révolution. La première république française n'a été qu'une dictature révolutionnaire dont la mission était de détruire la vieille monarchie, puisque cette monarchie n'avait pas su se transformer. En vérité, je rougis pour les hommes d'état de la révolution qu'on leur impute d'avoir voulu établir telle ou telle forme de gouvernement. C'est bien les diminuer, c'est méconnaître étrangement et rabaisser leur rôle dans l'histoire : ils n'ont pas fait un gouvernement, ils ont fait une révolution. La première république française est une crise, ce n'est pas un gouvernement. Dès que l'œuvre de destruction est accomplie, la crise diminue peu à peu, et finit par se résoudre en un gouvernement régulier, qui n'a cessé d'être, de durer, de grandir, de se développer et de couvrir la France de toute espèce de biens et de prospérités pendant cinquante années. En effet, l'empire est une monarchie constitutionnelle, comme la restauration, comme le gouvernement de juillet. Entre les constitutions de l'an VIII, la charte de 1814 et celle de 1830, il n'y a guère que des nuances; ce sont les monarques surtout qui ont différé. La monarchie constitutionnelle est si bien le gouvernement nécessaire de la France, qu'à travers tous les changemens qui ont mis sur le trône des personnages si opposés, dans des

temps si dissemblables, dans des situations si contraires, dans ce flux et ce reflux des événemens les plus extraordinaires, parmi ces chutes et ces élévations également prodigieuses, sur les ruines de tant de grandeurs écroulées, la monarchie constitutionnelle est demeurée presque inviolable, suivant le progrès des temps et de la civilisation, se perfectionnant sans cesse et survivant à toutes les dynasties. A parler exactement, il faut dire qu'elle a été le seul gouvernement de la France depuis la fin de la révolution; elle seule a vécu et duré; la république n'a été qu'une négation, et elle ne peut être autre chose.

La révolution française a deux faces différentes qu'elle montre tour à tour à l'univers étonné. Elle est tour à tour bienfaisante ou terrible, selon les obstacles ou les facilités qu'elle rencontre. La révolution organisée, c'est la monarchie constitutionnelle; la révolution à l'état de crise, c'est la république. La république est la face sinistre de la révolution. A-t-elle à détruire un monde vieilli et à fonder un monde nouveau, la révolution s'appelle la république; elle porte une torche et un glaive, elle met sur sa tête un bonnet rouge, et lave dans le sang les souillures accumulées des siècles; puis, quand tout cela est achevé, elle rentre sous terre, et fait place à des parlemens librement élus et à des rois librement choisis. Grace à Dieu, cette terrible apparition n'a eu lieu qu'une seule fois parmi nous, parce qu'une fois seulement il y avait une société à détruire et une société à fonder; mais la société nouvelle une fois établie, et maîtresse du sol, des mœurs et des lois, il n'était plus besoin que d'évocations rares et passagères du spectre redoutable. La dernière que nous subissons encore est un avertissement solennel donné aux rois et aux peuples : aux rois, de bien savoir qu'ils sont les instrumens d'un progrès continu, qu'on n'empêche les révolutions que par les réformes, et que c'en est fait des idées particulières et des systèmes personnels des princes devant l'intérêt et la volonté des nations; aux peuples, que les gouvernemens libres exigent des mœurs publiques, qu'on doit être digne de la monarchie constitutionnelle pour la conserver, qu'il faut savoir réclamer à la fois et le même jour des réformes légitimes et réprimer des émeutes criminelles; qu'enfin le gouvernement représentatif n'est pas une tente une fois dressée, comme l'a dit M. Royer-Collard, pour s'y endormir dans les délices de la vie privée et l'insouciance des intérêts généraux, mais qu'il faut veiller, qu'il faut combattre, qu'il faut maintenir sans cesse à la sueur de son front les monumens du travail de nos pères et les transmettre à nos enfans agrandis et perfectionnés.

Ceci m'amène à m'expliquer sur la conduite imposée aux gouvernemens depuis la révolution française, sur les maximes qu'ils doivent suivre, sur les causes qui les soutiennent et qui les précipitent.

III.

Les moyens de gouverner les hommes changent perpétuellement; ils ne manquent jamais. Le génie du gouvernement consiste à les discerner et à les mettre en œuvre. Tant qu'une nation n'est pas éteinte, elle a des sentimens, des idées, des intérêts auxquels elle tient avec plus ou moins de passion. Associez-vous à ces intérêts, à ces idées, à ces sentimens, vous lui gagnez le cœur et pouvez la conduire. On ne gouverne les hommes qu'en les servant; la règle est sans exception. A toute époque, il y a un certain esprit général qu'il faut seconder pour qu'il nous seconde à son tour. Chaque siècle, chaque pays, chaque situation a ses conditions de succès. Que diriez-vous d'un homme d'état qui, dans l'antiquité, après la guerre médique, quand Athènes était pleine d'elle-même et enivrée de l'orgueil de ses exploits, aurait entrepris d'y restaurer la monarchie au nom des plus savantes théories? Ou bien imaginez saint Paul venant y prêcher le Dieu inconnu un siècle avant Socrate, avant les longs martyrs et les triomphes de la philosophie. Après les Tarquins, le premier des Brutus a fait ce qu'il y avait à faire en établissant la république. Du temps de César, le dernier des Brutus, s'efforçant de soutenir une république impossible, est un grand cœur auquel a manqué un grand esprit. Au IVe siècle, Constantin, sans avoir peut-être le talent de Julien, a mieux compris où était l'avenir et la force, et par là il a mérité ou du moins obtenu le nom de Grand. Le fondateur du moyen-âge, cet homme tout aussi grand qu'Alexandre et César, et que la barbarie seule de son temps diminue, l'altier Charlemagne a voulu tenir sa couronne des mains d'un pape, pour que cette couronne fût plus puissante en recevant aux yeux des peuples la consécration de celui qui leur était le vicaire de Dieu. Au XVIIIe siècle, Frédéric a suivi une tout autre politique, avec un égal succès, parce que le XVIIIe siècle était fort différent du IXe. L'histoire est là, qui témoigne d'une manière irrésistible que chaque peuple contient en soi et fournit des moyens de gouvernement à qui sait les reconnaître et les employer; mais pour cela l'esprit le plus merveilleux, la réflexion la plus pénétrante ne suffisent point: il y faut quelque chose de plus grand, l'instinct d'abord et puis l'amour. On ne sert bien une cause qu'à la condition de l'aimer. A l'encontre des préjugés vulgaires, tous les grands hommes d'état, ceux-là même qui ont poussé le plus loin l'ambition, et même le génie de l'intrigue dans les détails, ont été sincères : ils ont eu une conviction profonde et un dévouement sans bornes à leur cause. Pour accomplir ses desseins, Richelieu a été condamné à de terribles conduites; à son lit de mort, chrétien et prêtre, il ne comprit pas même la question qui lui était faite, si en ce mo-

ment suprême il pardonnait à ses ennemis, déclarant qu'il n'avait eu d'autres ennemis que ceux de l'état. On n'adopte pas une cause politique comme un rhéteur prend un sujet d'éloquence; ou plutôt on ne prend pas sa cause, c'est elle qui vous prend, c'est elle qui vous pousse et qui vous soutient, c'est elle qui vous rend serein et tranquille au milieu des orages et vous guide à travers les hasards. En politique surtout, rien de grand n'est possible sans la foi et sans l'amour. Celui qui ne sent pas battre son cœur pour les idées qui agitent ses contemporains n'est pas fait pour leur commander : qu'il demeure dans la vie privée, qu'il descende du trône s'il a eu le malheur d'y naître, et au moyen-âge se retire dans un cloître : de nos jours, et c'est là la beauté de la monarchie constitutionnelle, il lui suffit de prendre dans le parlement représentant la majorité de la nation des hommes pénétrés de l'esprit de la nation, qui gouvernent pendant qu'il règne. Je me hâte d'ajouter qu'il ne suffit pas d'aimer une cause pour la bien servir, qu'il faut savoir le faire sans fanatisme comme sans pusillanimité, avec constance, mais avec mesure, car sans la mesure il n'y a point de succès durable, et la modération, qui est une si belle vertu morale, est aussi une vertu politique du premier ordre.

Tels sont, à toutes les époques du monde, les moyens permanens et immortels de gouvernement. En les appliquant à notre siècle, à l'Europe et particulièrement à la France, je dis que, depuis 1789, bien gouverner, c'est gouverner dans l'esprit de la révolution française et avec modération, et qu'il faut gouverner ainsi ou périr, république ou monarchie, légitimité ou usurpation, pouvoir élu ou pouvoir accepté. L'origine des gouvernemens n'est pas sans importance; mais les premiers momens passés, la conduite est tout. Si on gouverne bien, on dure; si on gouverne mal, on tombe; et comme il y a plus d'une manière de mal gouverner, on peut tomber très diversement.

On dit que la France est mobile, capricieuse, difficile à gouverner, incapable d'un gouvernement raisonnable; on l'accuse d'avoir renversé l'un après l'autre tous ses gouvernemens. Autant de mots, autant d'erreurs. La France du XIXe siècle est immuable dans ses vœux; elle est très facile à gouverner; elle n'a renversé aucun de ses gouvernemens, ils se sont tous précipités eux-mêmes.

Depuis que la révolution est accomplie, la France ne veut, ne demande qu'une seule chose, le développement régulier et paisible de ses principes. Un pouvoir qui gouvernerait dans ce sens serait sûr de l'immortalité. Tout gouvernement qui manque à l'une ou à l'autre de ces deux conditions, le triomphe des principes de la révolution et la modération dans ce triomphe, c'est-à-dire la liberté et l'ordre, périt plus ou moins vite selon le degré et dans la mesure même de ses fautes.

Manque-t-il à l'ordre : toutes les classes supérieures et moyennes,

et celles-ci s'étendent très loin et très bas dans la nation, s'alarment et retirent leur approbation et leur appui. Ou bien on les comprime par la terreur en déchaînant la multitude ignorante et passionnée, ou elles finissent par redresser le gouvernement et par l'entraîner dans de meilleures voies, comme à la fin du directoire et au milieu de 1848. Le gouvernement abandonne-t-il les principes de 1789 et l'esprit de la révolution : la France, dans toutes les classes éclairées, fortifiées alors du redoutable concours des passions populaires, d'abord désapprouve, puis se plaint, et, si elle n'est pas écoutée, déclare de plus en plus son mécontentement; mais, bien loin d'être impatiente, elle attend longtemps, elle supporte beaucoup. Un rien la ramène; un peu d'espoir lui rend sa sérénité. Comme elle est sûre de l'inévitable triomphe des principes de 1789, disons mieux, comme elle en jouit depuis le consulat, grace aux lois civiles qui ont fait passer ces principes dans la pratique de tous les jours et dans les détails de la vie, elle est plus tentée de se moquer que de se fâcher des essais impuissans de contre-révolution. N'attendant rien de révolutions nouvelles, après celle qui dispense de toute autre, dès qu'elle les voit poindre à l'horizon, elle les signale au gouvernement avec un effroi et une colère prophétique; elle ne les subit qu'avec douleur et à la dernière extrémité.

Un coup d'œil impartial jeté sur l'histoire de ces cinquante dernières années suffit à montrer la longanimité de la France, et la venge aisément de ses calomniateurs. Je ne vais dire que des choses bien connues de tout le monde, et que j'ai vues moi-même de mes propres yeux.

Mon intelligence s'est éveillée sous le consulat : je me souviens très distinctement de cette grande époque où la France triomphante, unie, tranquille, s'empressait autour d'un gouvernement qui professait hautement les principes de 1789, et les appliquait avec fermeté et avec sagesse dans les lois et dans l'administration. Le général Bonaparte avait sauvé la révolution le 13 vendémiaire, et depuis il l'avait couverte de gloire. Il avait mérité d'en être le chef, le premier magistrat, consul ou empereur. On savait qu'il ne rendrait la France ni à la contre-révolution ni à l'anarchie; on lui remettait donc avec confiance la cause du pays et du siècle; on applaudissait, on s'associait à tous les actes de son gouvernement comme à ses victoires. Jamais l'aurore d'un siècle ne s'est levée plus sereine. J'ai vu ces beaux jours; ils ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Le premier consul montra sans doute une habileté profonde et une merveilleuse prudence dans la transformation et l'agrandissement de son pouvoir; mais c'est le pays tout entier qui le poussa du consulat à l'empire. La France aurait voulu éterniser un gouvernement aussi fort et aussi modéré, aussi libéral et aussi sage, et qui avait fait d'elle un monument magnifique à l'honneur de la révo-

lution française, comme pour attester qu'elle pouvait donner au monde la prospérité aussi bien que la liberté.

Combien de temps la France n'a-t-elle pas été fidèle à son enthousiasme, à sa reconnaissance, à ce culte d'un grand homme dans lequel elle se contemplait elle-même! Pendant des années aussi longues et aussi pleines que des siècles, la France s'est donnée à Napoléon. Quels obstacles a-t-il rencontrés? Qui lui a résisté? De qui a-t-il eu le droit de se plaindre? D'où sont venus et à qui sont les premiers torts, et comment s'est faite la séparation de la nation et de l'empereur?

Cette séparation ne s'est accomplie qu'à la longue. Je l'ai vue naître, croître, se consommer. Je suis de ce temps. J'étais jeune, il est vrai, mais déjà fonctionnaire et chargé d'un enseignement élevé dans les lycées de Paris et à l'École normale. Je puis assurer que, dès 1810, l'enthousiasme avait fait place à l'inquiétude et la confiance au mécontentement.

On avait fait la guerre pour maintenir les principes et l'honneur de la révolution; mais on se demandait ce que signifiaient des guerres lointaines et sans fin, quand la rive gauche du Rhin, la Belgique et la Savoie nous appartenaient depuis long-temps, et quand la confédération suisse et le royaume d'Italie dépendaient de nous. A l'intérieur, on avait voulu l'ordre et la monarchie, mais non pas la tyrannie et l'abolition de toute liberté politique. Les esprits prévoyans concevaient des craintes sur la durée d'un pouvoir qui repoussait tout frein et tout contre-poids, et ces craintes descendaient peu à peu dans tous les rangs.

Chaque jour, le joug devenait et paraissait plus pesant : un corps législatif muet, un sénat qui ne laissait tomber de sa bouche que des flatteries commandées et payées, des impôts accablans, des levées d'hommes toujours croissantes. On ne comprenait rien aux affaires d'Espagne, et ce qu'on entrevoyait des scènes de Bayonne révoltait. L'expédition de Russie, entreprise en apparence pour le blocus continental, si étrangement conduite et si déplorablement terminée, détruisit le prestige de l'infaillibilité impériale. On reconnut que l'empereur était un homme comme un autre, qu'il pouvait se tromper et être vaincu. Et quand, au retour de cette campagne, il vint demander à la France son dernier écu et son dernier homme, et que la commission du corps législatif, composée de MM. Raynouard, Lainé, Flaugergues, Maine de Biran et Gallois, fit entendre un avertissement tardif, et hasarda quelques paroles en faveur de la paix, tout le monde pensait comme la commission. On l'approuvait tout bas, il est vrai, car on n'osait alors s'entretenir des affaires publiques que dans le secret le plus intime de la famille et entre les plus vieux amis. Voilà ce qu'on a oublié depuis, et ce qu'il faut avoir vu soi-même pour y croire au-

jourd'hui. Cette France, si vivante sous le consulat, était peu à peu tombée dans le silence de la mort. L'empereur, partout présent, pesait sur les intelligences et sur les cœurs. La nation croyait encore à son génie, mais elle avait cessé de le comprendre. Lui, renfermé dans la solitude de son ame et dans le secret de ses desseins, entouré d'hommes médiocres, ne voulant plus que des instrumens, ne souffrant un peu d'intelligence qu'à la condition d'une servilité inviolable, exigeant sans cesse le dévouement, s'irritant de lui trouver des bornes, incomparable dans l'exécution, mais marchant toujours devant soi sans se proposer une fin raisonnable et bien précise, il poursuivait avec une infatigable énergie des projets démesurés et gigantesques, et la nation le suivait en silence. Elle le suivait, elle ne le secondait plus.

Après les désastres de 1812, en dépit de l'avertissement bien timide du corps législatif, Napoléon épuisa la France d'hommes et d'argent, refit une armée d'Espagne et d'Allemagne, et s'élança de nouveau sur les champs de bataille. Était-ce pour gagner encore quelques victoires, et à ce prix obtenir une paix glorieuse qui eût assuré les conquêtes de la révolution? Non; c'était pour jouer encore le même jeu qu'avant l'expédition de Russie, reprendre la route de Moscou, maintenir l'oppression de la Prusse, envahir le Portugal, soutenir le roi Joseph sur le trône de la Péninsule et le roi Jérôme sur celui de la Westphalie, affecter l'empire de l'Europe et bloquer l'Angleterre dans son île. Et tout cela, je vous prie, en l'honneur et au nom de quel principe intelligible à l'esprit et qui pût faire battre le cœur? L'empereur Napoléon a deux parties dans sa vie : la première, où il sert la cause de la révolution, lui donne le gouvernement qui lui convient, la monarchie constitutionnelle, apaise les discordes civiles, fonde la société nouvelle et prend une place unique dans l'histoire; la seconde, où il est toujours un grand capitaine, un administrateur admirable, mais une sorte de génie oriental qui s'agite sans fin et sans repos sous la main de la fatalité. Aussi tour à tour la France l'a adoré et délaissé; car, il faut bien le dire, en 1813 et en 1814, l'armée a fait des prodiges de valeur, mais la nation eût pu se défendre avec bien plus d'énergie et de constance. Elle l'eût fait, et certes Paris ne se serait pas rendu à une avant-garde de Cosaques, si toutes les forces du pays n'eussent été épuisées, si l'empereur n'eût pas abattu l'esprit public, s'il n'eût pas fatigué tout le monde, jusqu'à ses lieutenans eux-mêmes, si enfin il n'y avait pas eu dans la nation cette conviction désespérante qu'alors même que nous serions parvenus à nous sauver par de continuels miracles, le lendemain de la délivrance du sol, cet homme fatal qui marchait dans le monde sans plan et sans but, poussé par l'insurmontable besoin d'une activité dévorante et la soif de la domination universelle, nous eût ramenés sur ses pas des bords du Rhin jusqu'au fond de l'Allemagne, dans

un cercle sans fin de combats sans objet. C'est là la pensée funeste que l'empereur avait fait pénétrer dans tous les esprits; c'est elle qui a miné son autorité et amené sa chute. La France a-t-elle donc eu tort de ne pas s'ensevelir sous les ruines de l'empire? J'en appelle à l'Europe et à la conscience du genre humain.

La France accueillit la restauration avec deux sentimens opposés : avec espérance à la fois et avec tristesse. La maison de Bourbon revenait, comme on l'a dit, à la suite de l'étranger, et elle pouvait ramener l'ancien régime; mais, d'un autre côté, elle ramenait la paix dont la France avait grand besoin, et elle donnait la charte, qui consacrait à peu près les principes de la révolution et continuait, en les améliorant, les constitutions impériales. La France, après des commencemens difficiles, se résigna à la restauration, prit au sérieux la charte, et il y eut là, de 1817 à 1821, de belles années, animées et paisibles, où le gouvernement et la nation se donnèrent la main et offrirent à l'Europe un noble spectacle. Interrompu pendant quelque temps, sous le ministère qui fit la guerre d'Espagne pour obéir aux puissances du Nord, leva sur la nation le milliard de l'émigration, proposa le rétablissement du droit d'aînesse et l'odieuse loi du sacrilége, ce spectacle recommence après les élections de 1827. La France victorieuse se contente d'un changement de ministère fait à propos; elle désarme, elle s'apaise, et, dès que son gouvernement n'est plus contre elle, elle est avec son gouvernement. Elle était ministérielle sous M. de Martignac, et, tranquille sur son honneur et sur sa liberté, elle ne pensait qu'au travail, au commerce, à l'industrie; elle applaudissait à l'expédition de Grèce et se livrait avec enthousiasme aux arts qui charment la vie, aux grandes études qui l'ennoblissent. Elle soutenait tous les hommes qui se distinguaient par un libéralisme modéré. Une popularité sérieuse s'étendait jusque sur les humbles cours de trois professeurs bien connus pour appartenir au parti constitutionnel. M. Royer-Collard, élu par sept colléges et président de la chambre des députés, était le représentant de l'opinion générale.

Qui a troublé cet heureux accord du gouvernement et de la nation? qui a ranimé et soulevé les passions? qui a appelé aux armes une jeunesse studieuse? qui a fait la révolution de 1830?

Ce qui a fait la révolution de 1830, c'est le ministère Martignac renvoyé et remplacé par un ministère évidemment appelé pour travailler à l'œuvre de la contre-révolution; c'est le roi Charles X lui-même, qui, las des entraves constitutionnelles, voulut être à lui seul le gouvernement, comme le roi l'était avant 1789; c'est lui qui, au lieu de laisser dormir ce fatal article 14, qui était le génie de l'ancien régime enchaîné en quelque sorte par tous les autres articles de la charte, l'évoqua, et porta la main sur la charte, qui représentait la révolution. Fal-

lait-il céder ou résister? fallait-il livrer la révolution avec la charte, ou les défendre l'une et l'autre? Qui attaquait? qui était sur la défensive?

Les ordonnances de juillet violaient ouvertement la charte dans ses prescriptions les plus substantielles, par exemple, celle de la nécessité du vote des lois par le parlement; elles abrogeaient des lois votées par le parlement, sanctionnées par la couronne et en cours d'exécution, et elles portaient des lois nouvelles sans l'intervention du parlement : on n'était donc pas tenu d'obéir à ces ordonnances. La résistance n'était pas seulement légitime, elle était légale, en vertu de l'article de la charte qui en confiait la défense à tous les citoyens.

Ainsi la nation avait le droit de résister à des ordonnances violatrices de la charte; si cette résistance était combattue par la force, la nation avait le droit de la maintenir par la force aussi, et, l'épée une fois tirée, de ne la remettre dans le fourreau qu'après la victoire de la loi; enfin, si le roi s'obstinait à poursuivre sa coupable entreprise, la nation avait le droit de mettre un terme à cette entreprise en écartant le roi, comme l'Angleterre l'avait fait en 1688.

Oui, la nation avait pleinement tous ces droits, mais a-t-elle bien fait d'en user? N'eût-il pas été possible de soumettre le roi Charles X sans le détrôner, de reviser la charte, d'abolir l'article 14, qui avait servi de prétexte aux ordonnances, celui d'une religion d'état qui rompait l'égalité religieuse, d'abaisser le cens électoral et de fortifier par là le gouvernement représentatif en y intéressant un plus grand nombre de citoyens, en un mot, de faire la révolution de 1830 sans changer la dynastie? Ce fut alors mon avis; je l'exprimai et le soutins dans les conseils de l'opposition. Plusieurs hommes éminens le partagèrent. Cet avis fut énergiquement combattu par mes plus chers amis, je l'avoue. J'avoue aussi qu'il y avait au plan que je proposais un obstacle presque insurmontable : cet obstacle était le roi Charles X, dont l'aveuglement et l'obstination ne cédèrent que lorsqu'il était trop tard. Et il faut que la révolution de 1830 ait été bien légitime et bien nécessaire, puisqu'en l'apprenant, l'Europe, qu'elle menaçait, n'osa pas la blâmer et condamna le roi Charles X! Un honnête homme couronné, le vieux roi de Prusse, dit ces mots : « Je n'aurais peut-être pas donné la charte, mais, si je l'avais donnée, je l'aurais observée. » L'Angleterre applaudit à la victoire d'une cause qui était la sienne, et le ministère conservateur du duc de Wellington reconnut immédiatement le gouvernement nouveau.

La France n'a donc pas eu tort en 1830. A-t-elle eu tort en 1848?

Ici je suis tenté de m'arrêter devant le malheur et l'exil, devant une tombe auguste à peine fermée. O maison d'Orléans, maison illustre et infortunée, je briserais à jamais ma plume plutôt que de la tourner

contre vous; mais puis-je donc vous sacrifier les principes de toute ma vie, la révolution, et l'honneur de mon pays?

Pour défendre la France, il me faut bien retracer les fautes de ses gouvernemens. Celles du gouvernement de juillet se peuvent ramener à une seule, mais qui est grande et a suffi à le perdre.

La résistance à la réforme électorale et parlementaire a été l'occasion de la chute de la monarchie de juillet, mais sa vraie cause est plus profonde : elle est dans l'ancienne et inébranlable résolution de la couronne de ne changer de système à aucun prix, et de ne jamais se rendre à l'opposition, même la plus dynastique et la plus constitutionnelle; résolution qui, sans violer aucun article de la charte, l'éludait tout entière, et supprimait le gouvernement représentatif où la royauté n'a point de système, et appelle dans ses conseils, sans amour et sans haine, les hommes que lui désigne l'opinion. Pour cela, il est vrai, il faut que la royauté n'ait pas la prétention de conduire elle-même les affaires; ou bien elle échange l'inviolabilité, attachée à son impartialité, contre la responsabilité redoutable qui nécessairement accompagne l'exercice du pouvoir.

En parlant ainsi, je ne fais que répéter ce que le roi Louis-Philippe a dit lui-même à Claremont, au mois de novembre 1849, à M. Ed. Lemoine (1).

« Des amis m'ont dit bien souvent ici à Claremont : Ah! si le roi n'avait pas refusé la réforme, il serait encore aux Tuileries! Je ne crois pas cela. M. Guizot l'avait promise, cette réforme..... Quant à moi, dont la vieille expérience avait deviné que la réforme n'était qu'une arme, un prétexte, j'avais formellement désapprouvé cette promesse, et j'avais dit : Tout le monde est pour la réforme? les uns la demandent, les autres la promettent. Va donc pour la réforme! *Mais le jour où il faudra la donner, je ne prêterai pas les mains à cette faiblesse! La réforme, c'est l'avénement de l'opposition, et l'avénement de l'opposition, c'est la guerre, c'est le commencement de la fin. Donc, aussitôt que l'opposition prendra les rênes du gouvernement, je m'en irai!* »

« Un de mes amis les plus dévoués recueillit ces paroles, et il me dit : Sire, un roi constitutionnel ne s'en va pas; il subit la loi de la majorité, et il reste! — Non, il ne reste pas, avais-je répondu, si sa conscience lui dit que, sous son nom et avec son concours, c'est le mal du pays qu'on va faire, et, dans ce cas, plutôt que d'agir contre sa conscience, il s'en va! »

« Ah! sire, m'écriai-je avec tristesse, votre majesté a été conséquente avec elle-même. Quand le roi a cru que les affaires passaient aux main de l'opposition, le roi s'en est allé! »

(1) *Abdication du roi Louis-Philippe racontée par lui-même.*

Ce récit doit être parfaitement exact. Le roi Louis-Philippe a parlé dans l'exil comme aux Tuileries : il a redit à son interlocuteur de Claremont ce qu'il disait depuis long-temps à tout le monde. Personne autour de lui n'ignorait ses dispositions, et M. le prince de Joinville les a exposées, avec une énergie que nous n'oserions égaler, dans une lettre célèbre où, vaincu par l'évidence et les approches du danger, le fils respectueux fait place au citoyen et au patriote. Cette lettre, écrite loin de France le 7 novembre 1847, adressée à M. le duc de Nemours et trouvée aux Tuileries, fait tant d'honneur au prince et elle a été tant de fois livrée à la publicité (1), qu'il nous serait bien permis d'en emprunter quelques lignes; mais un sentiment insurmontable nous interdit de faire aucun usage de confidences intimes épanchées dans le cœur d'un frère, quand celui qu'elles paraîtraient accuser est un père qui n'est plus sur un trône. J'aime mieux rappeler ces paroles authentiques que, quinze ans auparavant, le roi triomphant adressait au chef de l'opposition, M. Odilon Barrot : « J'ai un système de politique parfaitement arrêté. Ce système est le mien, et non celui de tel ou tel « de mes ministres : plutôt que d'y renoncer, je me ferais broyer dans « un mortier ! »

Tel était en effet le roi Louis-Philippe, un des hommes et des monarques de ce temps qui reste encore à apprécier. Ses hautes qualités comme ses défauts lui rendaient bien difficile de se plier au rôle modeste d'un simple roi constitutionnel. Un tel roi n'a guère besoin que d'un jugement solide, capable de reconnaître l'état vrai du pays et de l'opinion publique pour s'y accommoder. Il peut sans doute influer sur le gouvernement, mais avec discrétion, et en quelque sorte dans l'ombre, satisfait d'être utile et nécessaire sans paraître dominant. Il lui faut moins des convictions fortes, souvent dangereuses par leur excès, qu'une heureuse flexibilité d'esprit et de caractère. Il doit se défendre avant tout d'avoir un système hors duquel il ne voie que malheur et ruine. Il peut bien être whig ou tory, libéral ou conservateur, pourvu que, selon les circonstances, il sache faire fléchir son opinion particulière devant l'intérêt général, et donner tour à tour le gouvernement aux divers partis qui se le disputent dans le parlement et dans la nation. Le roi Louis-Philippe n'a point réalisé cet idéal du roi constitutionnel. Il avait infiniment d'esprit, une mémoire prodigieuse, une grande connaissance des hommes, une intelligence prompte et vigoureuse, l'habitude et la passion du travail. Joignez à cela le plus aimable naturel, une bonté vraie qui souvent s'élevait sans effort jusqu'à la magnanimité. Avant de signer une sentence de mort, il se livrait aux recherches les plus minutieuses pour découvrir quel-

(1) *Revue Rétrospective*, nº 31, p. 480 et 481.

que endroit par où il pût exercer, avec quelque apparence de raison, le droit de grace. Dans son conseil, il plaidait la cause de ses assassins. Son courage personnel était au-dessus de toutes les épreuves. Je ne parle pas de l'époux et du père : l'inimitié la plus envenimée l'a toujours respecté; mais je veux relever en lui une vertu qui n'est pas assez connue, je veux dire sa parfaite sincérité. Le roi ne déguisait point sa pensée; loin de là il l'exprimait, en public comme en particulier, dans un langage bien dépouillé d'artifice. Naturellement éloquent et causeur incomparable, il aimait les luttes de la conversation, et cherchait à y faire prévaloir ses opinions avec une grace, une verve, une opiniâtreté qui ne se lassait jamais. Ses convictions étaient ardentes et indomptables. Que ce soit sa gloire et son excuse. C'est par là qu'il a fait tant de bien à la France, et c'est par là aussi qu'il a succombé, car les hommes de sa trempe trouvent leurs périls dans leurs qualités.

Pour moi, je n'ai pas pu connaître le roi Louis-Philippe sans l'admirer. En 1840, je l'ai beaucoup vu, et je l'ai souvent contredit et dans le conseil et dans le tête à tête, ce qu'il n'aimait guère : chaque jour, il me surprenait, m'attirait, m'attachait par ses défauts mêmes. Devant lui, je me suis toujours senti en présence d'un esprit rare, d'une ame excellente, d'une capacité supérieure. Je l'ai servi; je l'ai aimé; je porte à sa mémoire un respect inviolable, et je ne crois pas y manquer en avouant qu'il était trop grand pour être un très bon roi constitutionnel.

Le roi ne comprenait qu'un système de gouvernement, et ce système n'était pas tout-à-fait celui de la monarchie parlementaire. Il avait subi en frémissant la main de Casimir Périer. Le ministère du 11 octobre lui avait souvent pesé, et pourtant ce ministère est le plus grand qu'ait eu la monarchie de juillet : il avait à sa tête M. le duc de Broglie, appuyé sur M. Thiers et sur M. Guizot, c'est-à-dire le caractère politique le plus respecté et les deux plus grands talens parlementaires du pays. Depuis la chute de ce cabinet, il n'y a plus eu que des ministères incomplets, et ce n'était pas par là qu'ils déplaisaient au roi : il n'était pas fâché qu'ils dépendissent d'autant plus de lui. Il avait toujours eu la passion de conduire lui-même le gouvernement, et là-dessus il s'exprimait comme aurait pu le faire Louis XIV. Il n'a jamais songé à sortir de la constitution; jamais il n'eût signé les ordonnances du roi Charles X; il n'en eût pas eu besoin. Il connaissait et pratiquait un art plus profond de faire triompher ses opinions, son système, le système du roi, comme il se plaisait trop à l'appeler. Il aimait les hommes à lui; il en avait dans l'une et dans l'autre chambre. Plus de cinquante députés appartenaient avant tout au parti du roi, et il les prêtait plus ou moins à ses ministres. A la chambre des pairs, il avait ses orateurs qui paraissaient dans les occasions délicates, et je les ai reconnus plus

d'une fois à mes dépens, par exemple dans la grande discussion de 1844 sur l'enseignement.

Un seul homme en France imposait au roi, et cet homme était M. le duc d'Orléans. Ce jeune et infortuné prince avait des instincts tout différens de ceux de son père, et souvent il les opposait à la vieille expérience du roi. Le duc d'Orléans savait tout ce qu'il y a de puissance dans les idées libérales; il les aimait ou les ménageait : jamais il ne les eût abandonnées. Son frère, M. le prince de Joinville, partageait ses opinions et ne les dissimulait pas. Plutôt que de les sacrifier ou de les taire, il préférait s'éloigner; il se consolait en servant la France, et de temps en temps il soulageait son cœur dans ces lettres prophétiques que je n'ose plus même rappeler. Le duc d'Orléans, héritier présomptif du trône et chargé des destinées de sa maison, avec les mêmes sentimens, était appelé à un rôle différent. Il n'eût pas hésité à porter au roi et à appuyer énergiquement auprès de lui les inquiétudes croissantes de ses vrais amis et les vœux de la nation. Au besoin il eût pris les rênes du gouvernement, et de son vivant il n'y eût point eu de révolution de février. Sa triste pénétration l'avait comme pressentie, et son testament fait assez voir de quelles graves et sombres pensées s'entretenait son esprit (1).

Du moins, en mourant il avait laissé une ame digne de la sienne, pénétrée des mêmes convictions, pure et forte, sérieuse et libérale, aimant la France, en étant aimée et honorée, capable des résolutions les plus mâles et de la conduite la plus prudente. On aurait pu donner une voix à Mme la duchesse d'Orléans dans les conseils de sa maison, car enfin elle était la mère du futur roi, et son esprit comme son caractère méritaient bien qu'on daignât lui accorder un peu d'influence. Elle ne fut jamais consultée; on l'écartait des affaires et de la politique; on la retenait captive dans les soins de sa douleur et de l'éducation de ses enfans.

Le roi avait enfin trouvé le ministère qui lui convenait et qu'il avait toujours demandé à Dieu, un ministère composé d'hommes capables, mais qui ne le contrariaient pas, auxquels il livrait, sans même y regarder, toute l'administration intérieure de la France, finances, travaux publics, instruction publique, pourvu qu'ils lui laissassent la direction des hautes affaires. Peu à peu la pensée royale était devenue l'ame du

(1) *Revue Rétrospective*, nos 32 et 33. Appendice. Testament du duc d'Orléans. « Que le comte de Paris soit un de ces instrumens brisés avant qu'ils aient servi, ou qu'il devienne l'un des ouvriers de cette régénération sociale qu'on n'entrevoit encore qu'à travers de grands obstacles et peut-être des flots de sang; qu'il soit roi ou qu'il demeure défenseur inconnu et obscur d'une cause à laquelle nous appartenons tous, il faut qu'il soit avant tout un homme de son temps et de la nation; qu'il soit catholique et défenseur passionné, exclusif, de la France et de la révolution. »

gouvernement. Elle en paraissait inséparable. Le roi n'avait jamais eu de goût pour l'opposition; celle qui s'était formée dans les deux dernières années, et qui grossissait chaque jour, lui semblait dirigée contre lui-même. De là une antipathie toujours croissante et qui est devenue l'écueil où s'est brisée la monarchie.

Dès 1847, la question à l'ordre du jour était la réforme parlementaire et la réforme électorale.

La réforme parlementaire consistait à ajouter aux incompatibilités déjà consacrées quelques autres incompatibilités en fort petit nombre, pour donner au parlement une indépendance plus certaine et en même temps mettre l'administration à l'abri des vicissitudes de la politique. Puisque la loi électorale de 1831 excluait de la chambre les sous-préfets et les préfets avec les receveurs-généraux et particuliers, il était assez naturel d'en exclure aussi les procureurs du roi, les avocats-généraux et peut-être même les procureurs-généraux. Autant il est raisonnable que les places politiques soient données à ceux qui soutiennent le ministère à la chambre, autant il importe de constituer des carrières administratives et judiciaires en dehors du mouvement parlementaire. N'oubliez pas que cette question était ancienne, qu'elle avait été le sujet d'un long débat en 1840, et que le ministère d'alors, présidé par M. Thiers, en avait adopté le principe : il nous était donc impossible de ne pas le soutenir en 1847.

En 1831, Casimir Périer avait compris qu'il fallait élargir l'enceinte électorale, et il abaissa le cens exigé de 300 à 200 francs. Au bout de seize ans, on pouvait bien élargir encore un peu cette enceinte. Demandions-nous donc le suffrage universel? A Dieu ne plaise! Demandions-nous même, ce qui certes eût été bien permis, un nouvel abaissement du cens? Non; nous réclamions seulement en faveur de ce principe universellement admis en Europe, que la fortune n'est pas la mesure unique de la capacité électorale, et que certaines professions et fonctions parfaitement déterminées peuvent en tenir lieu. J'avais déjà défendu ce principe en 1840 étant ministre, et même auparavant, en 1839, je m'étais complu à faire voir le ridicule de la bizarre combinaison qui, dans la loi de 1831, exemptait un membre de l'Institut de la règle commune des 200 francs de contributions. Son titre de membre de l'Institut lui était compté pour 100 francs, et il devait justifier en outre de 100 francs d'impositions. Ainsi 100 francs d'esprit, 100 francs d'argent, total 200 francs. Mais dans quelle balance avait donc été pesé le membre de l'Institut pour qu'on affirmât qu'il ne vaut ni 200 francs, ni 80 francs seulement, mais 100 francs, ni plus ni moins? En vérité, étions-nous des révolutionnaires pour demander l'abrogation d'une pareille disposition, par respect à la fois pour la propriété et pour la science? La propriété est assurément la

première de toutes les capacités électorales, et elle a par elle-même une admirable vertu conservatrice; mais n'admettre aucun autre titre de capacité est une exagération insolente et pleine de périls. On nous répondait que l'introduction de ce qu'on appelait alors les capacités dans la liste électorale l'augmenterait tout au plus de soixante, de quatre-vingt ou de cent mille électeurs, et que c'était bien peu de chose. Si c'était si peu, pourquoi le refuser, et en le refusant soulever des tempêtes? Mais ce n'était pas si peu; c'était la conquête d'un grand principe, le principe de la valeur et des droits de l'intelligence.

La réforme parlementaire et la réforme électorale formaient donc à l'opposition un thème simple et grand, un programme modéré et raisonnable et, on le comprend, très populaire. Les cent mille électeurs nouveaux que nous demandions nous soutenaient naturellement de leurs vœux et de leur influence, et s'agitaient pour notre triomphe, dans lequel ils montraient aux classes inférieures un progrès considérable qui en promettait beaucoup d'autres. De là des espérances qui s'étendaient de proche en proche à la nation presque entière, et rendaient vraiment nationale la cause de la réforme.

Cette cause était si bonne qu'elle conquit peu à peu tous les suffrages indépendans. Le président du conseil était presque ouvertement pour la réforme. La plupart des hommes éclairés du parti conservateur pensaient comme lui. Un des plus habiles, M. de Morny, publia un remarquable article dans la *Revue des Deux Mondes*, où il pressait vivement le ministère de déférer au vœu général; mais, dans le sein de la majorité, il s'était formé un petit parti sans talent, présomptueux, violent, qui repoussait toute concession et intimidait la majorité conservatrice. C'est ce parti qui a égaré et perdu le gouvernement.

On a bien voulu reconnaître que j'avais été modéré dans les rangs de l'opposition. Je n'avais pas admiré la campagne des banquets, et, avec la plus grande partie de mes amis, j'avais refusé d'y prendre part. En Angleterre, je n'aurais pas hésité à entreprendre cette agitation pacifique qui est dans les mœurs et les habitudes des peuples libres. M. Thiers, M. de Rémusat, M. Dufaure, M. Passy, M. de Tocqueville et bien d'autres, nous pensâmes que le tempérament de la France n'admettait pas l'emploi de pareils moyens d'influence. Ajoutez que des fautes d'un autre genre, réelles ou apparentes, et l'éclat de procès déplorables avaient porté des coups funestes à la considération du gouvernement dans l'esprit et l'imagination des peuples. Enfin, nous n'ignorions pas qu'un parti ennemi s'était formé sur les derrières de l'opposition, et manœuvrait non sans quelque habileté pour mettre à profit toutes les circonstances. Je le demande : en de telles conjonctures, la prudence la plus vulgaire ne conseillait-elle pas des concessions bien définies et un changement de cabinet ?

Tout le monde était de cet avis, excepté ce petit parti qu'on a si justement appelé *le parti des bornes*. Le pays réel était réformiste. Au fond, le pays légal l'était aussi. La majorité désapprouvait ses chefs; mais, par point d'honneur, elle leur restait fidèle. Telle était la vérité de la situation aux premiers jours de 1848.

Dans la discussion de l'adresse à la chambre des députés, la majorité vota encore pour le ministère; mais, après le vote, une partie considérable de cette même majorité se rendit chez le président du conseil et le supplia d'accorder quelques réformes. A la chambre des pairs, M. Mesnard, de la cour de cassation, aborda la question de l'abus des influences (c'était le terme parlementaire convenu pour désigner la corruption, comme on disait dans le public et dans la rue); il osa même réclamer hautement des réformes, et en cela il n'avait pas seulement l'approbation malheureusement muette de la chambre des pairs, mais il agissait par les conseils et les suggestions des hommes les plus modérés et les plus considérables de cette chambre. Je citerai au premier rang M. le comte Molé. Et moi aussi, alarmé des périls que je voyais croître de jour en jour, je montai à la tribune pour demander à M. le ministre de l'intérieur, non pas la promesse d'apporter bientôt une proposition de réforme, mais du moins un mot d'espérance, et ce mot, je ne pus pas l'arracher!

Peu à peu l'inquiétude montait dans les régions les plus élevées. Je n'ai connu aucun homme d'état, aucun homme politique de quelque importance, en dehors de la minorité insolente et obstinée dont j'ai parlé, qui n'appelât de tous ses vœux la fin d'une pareille situation. Des colonels de la garde nationale de Paris déclarèrent que la ville de Paris et la garde nationale étaient pour la réforme. Le préfet de la Seine, M. de Rambuteau, crut de sa fidélité de parler au roi. Le plus ancien ami du roi, M. le maréchal Gérard, sortit de sa solitude et fit entendre sa voix respectée. Un des esprits les plus politiques de notre temps, l'homme qui, avec Casimir Périer, avait le mieux servi la dynastie nouvelle dans ses pénibles commencemens, le maréchal Sébastiani tenta un effort suprême. Tout fut inutile. Le roi, il faut bien le dire, comme tous les hommes passionnés, ne crut qu'à ceux qui entraient dans ses passions: il repoussa toute idée de réforme et soutint énergiquement le cabinet.

Le lundi 21 février, commencèrent à paraître les premiers symptômes de l'insurrection; elle persista indécise et contenue le 22, elle grandit le 23. Alors un cri universel s'éleva, et le 23, vers deux heures, au début de la séance de la chambre des députés, M. Guizot déclara que le roi venait de faire appeler M. le comte Molé et de le charger de former un cabinet.

M. le comte Molé est un homme d'état d'un esprit ferme, modéré,

prévoyant, fertile en ressources. Il était depuis long-temps l'homme indiqué, et si on lui eût remis les affaires quelques jours auparavant, il eût tout sauvé; mais le mercredi 23 il était insuffisant, et l'appeler était perdre un temps précieux. A onze heures du soir, M. Molé déclarait au roi qu'il ne pouvait composer un ministère.

Le jeudi 24 février, à deux heures du matin, M. Thiers fut appelé aux Tuileries. Si je suis bien informé, M. Thiers demanda trois choses : 1° qu'on lui permît de s'adjoindre M. Barrot pour la formation du nouveau cabinet; 2° qu'on promît et qu'on s'engageât à donner une réforme sérieuse; 3° que la chambre des députés fût dissoute et une chambre nouvelle convoquée. Le roi ne combattit guère les deux premières conditions, mais il rejeta absolument la troisième. M. Thiers la maintint, pensant avec raison qu'il lui était impossible de se remettre entre les mains de la chambre qui avait soutenu et pouvait soutenir encore M. Guizot, et que lui refuser la dissolution d'une chambre mal disposée, c'était lui refuser l'indispensable moyen de gouverner : en sorte que *le Moniteur* du 24 février annonça à la France inquiète et à Paris en feu qu'il n'y avait pas encore de gouvernement!

Je suis convaincu que si *le Moniteur* du lundi 21 février eût annoncé le cabinet de M. Molé, c'est-à-dire un ministère sagement réparateur et modérément réformiste, les affaires se pouvaient assez facilement rétablir. J'ai cru, je crois encore que si le mercredi, à deux heures, on eût appelé M. Thiers au lieu de M. Molé, si on eût accepté immédiatement ses conditions, si un *supplément au Moniteur* l'eût fait savoir le soir même, et si *le Moniteur* du lendemain 24 février eût contenu le ministère de M. Thiers et de M. Barrot avec l'ordonnance de dissolution de la chambre des députés, la crise eût pu être peu à peu surmontée; mais quand, le 24 février au matin, *le Moniteur* parut sans ministère, le secret de l'empire fut divulgué, comme dit Tacite, et les amis de la maison d'Orléans purent comprendre que ses destinées allaient s'accomplir.

Cependant M. Thiers avait convoqué le matin aux Tuileries ceux de ses amis qui devaient faire partie du ministère nouveau. J'arrivai vers huit heures ou huit heures et demie, et quel ne fut pas mon étonnement quand M. Thiers et M. Barrot m'expliquèrent le silence du *Moniteur!* M. Barrot eut alors l'idée de se présenter aux barricades, non comme ministre, il ne l'était pas, mais comme homme, avec la seule autorité de son nom, pour arrêter ou ralentir l'insurrection. Je me joignis à lui avec quelques amis. A mon retour aux Tuileries, vers dix heures, je trouvai les choses à peu près dans le même état. Il n'y eut ni ordonnances signées ni sermens prêtés. Tout se passa en conversations vagues, au moins devant moi, car je ne dis que le peu que j'ai vu, et ne réponds pas du reste.

Chaque minute aggravait le péril et le rapprochait des Tuileries. Partout le désordre et la confusion. Tout à coup la porte du cabinet du roi s'ouvre, et je vois paraître M. Émile de Girardin, tenant à la main un papier qu'il remit au duc de Nemours, et que celui-ci remit au roi. Il paraît que ce papier contenait l'avis que tout était perdu si le roi n'abdiquait sur-le-champ, et si on ne proclamait Mme la duchesse d'Orléans régente au nom du comte de Paris. Le roi passa avec le duc de Nemours et le duc de Montpensier dans un salon voisin où était, je pense, la reine, et il en revint bientôt, nous disant : « On veut que j'abdique, je vais le faire; on veut aussi que M. Barrot soit le premier ministre de la régence, soit; mais M. Barrot n'est pas ici. Puis-je disposer de lui sans son consentement? » J'osai répondre pour M. Barrot, dont je connaissais les sentimens. Le roi fit appeler M. Fain, lui dit de préparer l'ordonnance de nomination de M. Barrot comme président du conseil, et de faire venir le général Trézel pour contre-signer cette nomination. Le général vint, et le roi se mit à écrire son abdication. Comme on le pressait de se hâter, il dit qu'il ne pouvait aller plus vite, qu'il écrivait comme à son ordinaire, et c'était vrai. Sa main était lente, mais ferme. D'irrésolu, de vacillant qu'il avait été jusque-là, le roi était redevenu lui-même; il avait retrouvé sa force et presque sa sérénité accoutumée : évidemment sa conscience royale était satisfaite; il avait dégagé sa responsabilité en abdiquant.

Cette abdication et la nomination de M. Barrot comme président du conseil ont-elles été écrites jusqu'au bout? J'en doute. Les coups de fusil de l'insurrection se rapprochaient tellement, qu'on dut songer au salut du roi et de sa famille; il y eut là, dans l'intérieur des appartemens, des scènes lamentables, et, quelques momens après, nous allions nous incliner une dernière fois devant celui qui avait été notre roi, obligé de fuir, dans une mauvaise voiture, à travers les Tuileries.

C'en était fait de la maison d'Orléans, et pourquoi, grand Dieu! Pour n'avoir pas voulu étendre la liste électorale, et n'avoir pas su prendre à temps M. Thiers et M. Barrot au lieu de M. Duchâtel et de M. Guizot! Le matin, le roi repoussait le programme de M. Thiers, et à midi il signait son abdication aux Tuileries, comme Charles X avait signé la sienne à Rambouillet. Une régence était proclamée comme en 1830, remède extrême et impuissant. Il était trop tard aussi comme en 1830. Les abdications forcées et au moment suprême ne sauvent pas les trônes, elles les précipitent. Il ne fallait pas abdiquer le 24 février à midi; mais il fallait prendre quelques jours auparavant M. Molé pour ministre, ou M. Thiers et M. Barrot le 23 février, ou même le 24 au matin, en les laissant maîtres de gouverner à leur façon au lieu de retenir encore le gouvernement.

Est-il donc si difficile de comprendre que l'opposition est aussi une

partie intégrante du gouvernement, et que, selon les circonstances, la veille opposition, elle est ministère le lendemain? Comme si d'ailleurs l'opposition qui allait prendre les affaires était composée de démagogues et d'anarchistes! M. Thiers avait fait vingt fois ses preuves, M. Barrot fit les siennes dans cette fatale journée.

Le matin, sans être ministre, quand on acceptait à peine son nom, seul, avec quelques amis, il allait aux barricades, et des Tuileries jusqu'à la porte Saint-Denis et la porte Saint-Martin je l'ai vu affrontant des dangers qu'on a oubliés aujourd'hui, sachant trouver les paroles qui convenaient le mieux, déployant des ressources d'esprit et de caractère que ses plus vieux amis ne lui soupçonnaient pas. Toutes les barricades réformistes se sont écartées devant lui, et il n'a dû s'arrêter que devant les barricades démocratiques et socialistes qu'il eût été aisé de cerner et de contenir, si derrière nous, aux Tuileries, on eût su former un gouvernement au lieu d'y discuter les points et virgules d'un programme! Et, après l'abdication du roi, la scène changée et transportée des Tuileries à la chambre des députés, M. Barrot, entouré par les vainqueurs, pressé de laisser mettre son nom sur la liste du gouvernement provisoire, rejetait hautement toutes les propositions qui lui étaient faites, et montait à la tribune avec M. Dupin pour défendre ce qui restait de la monarchie de juillet.

Que faisait cependant le parti conservateur, ou plutôt le petit parti qui en usurpait le nom, qui, la veille encore, faisait sonner si haut son dévouement à la dynastie, repoussait M. Molé, et se préparait à attaquer M. Thiers et M. Barrot comme des révolutionnaires? Le moment était bien venu de témoigner de ce grand dévouement et de payer de sa personne. Dans cette séance mémorable où Mme la duchesse d'Orléans fit paraître un si beau caractère, vainement elle chercha ceux qu'elle avait accoutumé de rencontrer aux Tuileries. Autour d'elle, elle n'a guère aperçu que des membres de cette opposition calomniée, faisant cortége à une femme, à un enfant, derniers représentans de la royauté. C'est alors qu'elle a pu apprendre à connaître des hommes tels que M. Barrot, M. Dupin, M. de Rémusat, M. Jules de Lasteyrie, M. de Mornay, etc. Réfugiée à l'hôtel des Invalides, quels défenseurs l'y ont suivie? La plupart de ceux dont je viens de citer les noms, et quelques ardens, mais sincères réformistes, qui, ayant le matin accepté la régence, y demeuraient fidèles. Disons aussi que M. le duc de Nemours, qui n'avait voulu à aucun prix se séparer de la femme et du fils de son frère, pouvant enfin confier ce dépôt sacré à une amitié nouvelle, mais assurée et inviolable, trouva cette nuit un asile dans la maison d'un républicain.

Il est puéril d'expliquer la catastrophe de février, comme celle de juillet, par des hasards, par un ordre mal donné et mal exécuté, par

telle ou telle précaution mal prise, et par toutes sortes de petites causes, vraies ou fausses, mais qui n'ont été désastreuses que parce qu'elles se joignaient à la grande cause de tout le mal, à savoir les fautes du gouvernement. Je l'ai déjà dit : il faut bien gouverner ou périr, la loi est inexorable, et il y a plus d'une manière de périr, parce qu'il y a plus d'une manière de mal gouverner. On peut périr parce qu'on jette le défi au génie de la révolution; on peut périr encore parce que, sans l'attaquer ouvertement et sans violer un seul article d'une charte, on résiste obstinément aux progrès les plus nécessaires et les plus innocens, et on condamne ainsi une nation ou à s'arrêter et à demeurer immobile, ou à laisser tomber un pouvoir qui se trahit lui-même. Il serait aussi par trop extraordinaire qu'un gouvernement irréprochable, entouré de l'estime et de la confiance publique, eût succombé sous la plus misérable attaque qui fût jamais. Cette attaque n'a réussi que parce qu'elle prenait les couleurs de la réforme et que la réforme était le vœu général. Paris était réformiste; sa faute, et il l'a payée bien cher, a été de n'avoir pas vu que sous la réforme se glissait la république, et, après avoir si vivement appuyé l'une, de ne s'être pas retourné contre l'autre avec la même énergie; mais Paris l'eût fait, je n'en doute pas, et très promptement, si un gouvernement habile lui en eût donné le temps, si de bonne heure de rapides et libérales mesures eussent divisé l'insurrection et séparé les réformistes des révolutionnaires. Ce n'est donc pas la nation qu'il faut accuser ici, c'est le gouvernement. Je le dis à regret, mais avec une conviction profonde : c'est lui qui est le premier auteur de la révolution de février, comme Charles X est l'auteur de la révolution de 1830, et l'empereur de la restauration.

Je ne veux pas même répondre un mot à ceux qui reprochent à l'opposition constitutionnelle d'avoir amené la révolution de 1848. Comment! avertir les gouvernemens des dangers auxquels ils s'exposent, c'est donc créer ces dangers? A ce compte, pour être conséquent, il faut dire que c'est l'opposition de M. de Chateaubriand et de M. Royer-Collard et l'adresse des 221 qui ont fait la révolution de 1830, et que l'honnête homme qui, en voyant paraître le ministère de M. de Polignac, s'est écrié : « Malheureux pays! malheureux roi! » a soulevé le pays et détrôné le roi. Il faut dire aussi que c'est la commission des cinq, en 1812, qui a perdu l'empereur. Écartons ces déclamations, et donnons-nous le spectacle du grand caractère moral des événemens de ce monde.

Les lois de la morale s'appliquent aux choses humaines aussi certainement, aussi inflexiblement que les mathématiques aux mouvemens du ciel et de la terre. Particuliers et gouvernemens, états et familles, il n'y a qu'un moyen de prospérer et de durer, c'est de se bien

conduire. Toute mauvaise conduite est sûre d'une punition proportionnée à sa faute. L'empire avait abusé de la force et de la guerre; il est tombé par la guerre et par la force. La restauration, qui avait donné la charte, après s'être long-temps soutenue par elle, s'est perdue en la violant. Elle avait beaucoup abusé de l'article qui admettait encore une religion d'état, et elle osa s'armer de l'article 14 pour revendiquer le pouvoir absolu du roi; aussi la révolution de 1830 abolit-elle l'article 14, ainsi que la religion d'état, et elle crut par là avoir mis un terme au gouvernement personnel. Les caractères de la révolution de février étaient écrits d'avance en quelque sorte dans ceux des dernières années de la monarchie de juillet.

1° Cette monarchie, démentant de plus en plus son origine par sa conduite, était revenue au gouvernement personnel. Pour en finir avec ce gouvernement, la révolution de février a proclamé la république.

2° La monarchie voulait maintenir à la chambre des députés une multitude de fonctionnaires, même de l'ordre inférieur. L'opposition proposait d'exclure un certain nombre de fonctionnaires chez lesquels l'indépendance était ou impossible ou dangereuse : la république, répondant à un excès par l'excès contraire, a repoussé de la chambre tout fonctionnaire.

3° La monarchie avait refusé, après seize années de progrès en tout genre, d'augmenter le nombre des électeurs; nous proposions, nous, de l'augmenter raisonnablement et successivement : la république a décrété le suffrage universel.

4° Sous la monarchie, le pays légal s'était montré exclusif, et la bourgeoisie, heureuse d'être admise à la cour, avait trop oublié les principes de la révolution : une réaction grossière a donné à la république le nom de démocratique.

5° L'apparition du socialisme a aussi sa raison. On ne s'était point assez occupé du peuple, de sa misère, qui est immense, de ses vices, qui viennent souvent de sa misère, qui l'augmentent et la perpétuent. Quand l'Angleterre, quand la Belgique s'épuisaient à résoudre ou du moins agitaient avec un intérêt ardent les importans problèmes que soulève de toutes parts la situation morale et matérielle des classes inférieures, le gouvernement français voyait éclore toute une littérature socialiste, qui nous révélait d'horribles douleurs et par conséquent les plus grands dangers, et il se croisait les bras, laissait dire et ne faisait rien. La révolution de février s'est chargée de punir cette coupable indifférence par des extravagances plus coupables encore : elle a manqué de mettre dans la constitution le droit à l'assistance et le droit au travail, et nous avons vu le moment où l'on proclamerait le droit de tous à la même éducation. Ces folies mêmes méritent

la plus sérieuse attention. Déjà plusieurs lois excellentes sur l'assistance publique ont été faites, et elles en attendent d'autres. Au moins désormais il sera difficile de ne pas compter avec le peuple et de ne pas veiller sur tout ce qui l'intéresse. Ce sera peut-être là le résultat le plus certain, et puisse-t-il être durable, de la révolution de février.

Telles sont les véritables causes de cette révolution : elles sont dans les fautes déplorables des deux dernières années du gouvernement de juillet. D'un bout de l'Europe à l'autre, les mêmes causes ont produit les mêmes effets, et une conduite contraire a été salutaire et bienfaisante.

En Bavière, les désordres du monarque avaient fait courir à la monarchie les plus grands périls : pour la sauver, il a fallu que le royal amant de Lola-Montès abdiquât.

En Prusse, un roi plein d'esprit, de talent, de nobles intentions, au lieu de donner une constitution digne du XIXe siècle et de la nation de Frédéric, persistait dans un refus systématique; quand on lui parlait de la liberté civile et religieuse, et d'un gouvernement parlementaire comme en Angleterre et en France, il répondait par l'état chrétien et par l'état historique. De là les barricades de Berlin et l'humiliation profonde de la royauté personnelle contrainte de venir s'incliner devant les cadavres de ses ennemis.

Avant le 24 février, nos nouveaux esprits forts en politique célébraient à l'envi le génie de M. de Metternich. L'influence, chez nous, avait passé de l'Angleterre à l'Autriche. C'est M. de Talleyrand qui, le premier, conseilla au roi d'abandonner l'alliance anglaise et l'amitié d'un gouvernement qui lui paraissait devenu révolutionnaire entre les mains des whigs, pour se rapprocher de l'Autriche et rentrer par elle peu à peu dans la famille des royautés légitimes. Ce conseil avait été suivi. M. de Metternich passait dans le cabinet des Tuileries pour l'homme d'état accompli; ses paroles étaient des oracles; il faisait et défaisait les réputations à Paris. Comme il n'y avait pas de liberté de la presse en Autriche, d'honnêtes conservateurs en concluaient que tout y allait au mieux. Il n'y avait pas là non plus d'opposition tracassière pour calomnier le gouvernement, avilir l'autorité et dissoudre la société. Tout à coup ce grand ministre est convaincu de s'être endormi dans l'illusion du plus imprévoyant égoïsme, de n'avoir pas plus compris son pays que son siècle, et d'avoir ignoré les dispositions de tout ce qui l'entourait, aristocratie, bourgeoisie, ouvriers, paysans. Vienne aussi a eu sa révolution; d'événemens en événemens, de catastrophe en catastrophe, l'Autriche a été remuée de fond en comble, et des hommes nouveaux, éclairés, courageux, sagement novateurs, entreprennent de la tirer du chaos où l'avait laissée M. de Metternich. Qui lui eût dit, en 1847, qu'un an à peine écoulé, M. de Bruck et M. Bach conduiraient les affaires de la monarchie à côté d'un Schwarzenberg?

Ainsi, en Bavière, en Prusse, en Autriche, les fautes des gouvernemens ont trouvé bien vite le châtiment qu'elles méritaient. Voyez au contraire l'Espagne, le Piémont, l'Angleterre, la Belgique!

L'Espagne allait de révolution en révolution. Quand la nôtre éclata, on pouvait croire que l'Espagne allait prendre feu. Nullement. La reine Isabelle s'était soumise au gouvernement représentatif. Une constitution très libérale était loyalement pratiquée. L'Espagne ne vit pas qu'elle eût rien à gagner à nous imiter. Nos fautes et nos malheurs lui furent une leçon. Le gouvernement espagnol, à la tête duquel était pourtant un général énergique, au lieu de diminuer les libertés constitutionnelles, les accrut, et ce remède a parfaitement réussi.

Qui doute que le flot de la révolution de février, débordant en Piémont par Chambéry et par Gênes, n'eût tout entraîné, si la maison de Savoie n'avait pas eu pour rempart le *statut royal*? Ce statut créait un parlement, et le parlement introduisait la nation dans le maniement de ses affaires. La nation fit donc cause commune avec son roi. La première république française avait soufflé aisément sur la vieille monarchie sarde; celle de février ne put rien contre la nouvelle monarchie constitutionnelle du Piémont.

Admirez comme, à chaque danger qui la menace, l'Angleterre avance au lieu de reculer dans la carrière des améliorations sociales, et trouve son salut dans un progrès nouveau! L'Irlande, mise depuis des siècles en dehors du droit commun, se révoltait sans cesse : on l'apaisa par l'émancipation des catholiques. Quand la révolution de juillet, dans sa beauté sans tache, émeut le peuple anglais et le transporte d'un enthousiasme qui peut devenir périlleux, on fait la réforme, une réforme profonde qui tient lieu d'une révolution. Le principe territorial est trop dominant : le bill des céréales vient favoriser les classes industrielles et commerciales. Il y a en Angleterre d'affreuses misères et souvent la plus dégradante ignorance mal cachées sous le manteau éblouissant de l'aristocratie la plus opulente et la plus éclairée : on prend en main, avec une ardeur toujours croissante, l'instruction primaire, on multiplie les institutions de bienfaisance, on s'occupe du peuple, on vient à son aide, on le plaint, on l'honore, on l'aime; il le sent, et il reste calme.

Mais l'exemple le plus frappant nous vient de notre voisine la Belgique. La monarchie belge était perdue si la révolution de février eût rencontré devant elle en Belgique le ministère catholique et ultra-conservateur de M. de Theux; mais quelques mois auparavant, le roi Léopold avait changé son cabinet, et mis à la tête du gouvernement l'ami et l'analogue de M. Barrot en Belgique, M. Rogier. M. Charles Rogier est avant tout un homme de cœur, fidèle à ses convictions, les soutenant avec énergie dans l'opposition et les pratiquant avec modé-

ration au ministère. Passionné pour l'indépendance de son pays, il reconnut promptement en 1848 le danger de la situation, et il y fit face avec une vigueur et une persévérance qui lui font le plus grand honneur. En même temps qu'il accueillait à coups de fusil les hordes de M. Ledru-Rollin, il présentait aux chambres une loi qui abaissait encore le cens électoral, déjà très peu élevé en Belgique; il ne craignait pas de puiser dans le trésor national pour venir au secours des Flandres, et, par des mesures financières hardies que je ne veux pas juger, il s'efforce de procurer au peuple la vie à bon marché; en un mot, avec la monarchie constitutionnelle, il fait la vraie, la bonne république, pour éviter la mauvaise. Nous, à force d'avoir peur de la république, nous l'avons amenée!

Oui, nous l'avons amenée; car, si nous eussions su maintenir et développer une monarchie libérale, quel est le vrai, l'honnête républicain qui eût osé se jeter dans les hasards d'une révolution pour mettre un président électif à la place de ce président héréditaire qu'on appelle un roi constitutionnel? Tout républicain accordera, je l'espère, que la république est faite pour la nation, et non pas la nation pour la république. Dans ce cas, quand une forme de gouvernement assure le plus grand bien de la nation, sa dignité à la fois et son bonheur, de quel droit et au nom de quel principe peut-on proposer de la changer? Est-ce que dans la vraie monarchie parlementaire les ministres, tant qu'ils sont en fonction, n'ont pas, avec la responsabilité absolue et exclusive, toute la liberté qui y correspond, à savoir la libre disposition du gouvernement? Est-ce que les ministres peuvent être pris autre part que parmi les chefs du parlement? Est-ce que le parlement ne représente pas la majorité des électeurs? Est-ce que ces électeurs, bien entendu pourvu qu'ils soient nombreux et qu'ils s'étendent à travers toutes les classes, ne représentent pas la nation, dont ils sont la partie la plus éclairée, la plus avancée, la plus capable de s'occuper des affaires publiques? Est-ce qu'ainsi, je le répète, ce n'est pas la nation qui se gouverne elle-même, grace à une organisation simple et savante, où domine la souveraineté nationale et en même temps sont désarmées toutes les ambitions, contraintes à ne pas même songer au pouvoir suprême, et à trouver ailleurs, c'est-à-dire dans l'exercice du gouvernement, une satisfaction légitime, la puissance, l'éclat, la gloire, tant que l'assentiment national les porte et les soutient, ou tout simplement une retraite dans les rangs de l'opposition, en attendant qu'elles regagnent l'assentiment général et la majorité parlementaire? C'est là, comme on le disait en 1830, la meilleure des républiques. Remarquez à quel point celle-là est favorable à la vraie démocratie. Comme un roi héréditaire garantit la stabilité et maintient partout l'équilibre, sous ses auspices les partis déploient impunément toute leur activité, et la dé-

mocratie, qui est une partie essentielle de l'ordre constitutionnel, peut porter à la tribune, dans la presse, dans les libres associations, dans toute la vie publique, ses droits, ses griefs, ses prétentions, et aspirer à son tour au gouvernement de l'état. Otez la royauté, et les partis, j'entends les partis honnêtes, ne peuvent plus aller jusqu'au bout de leurs forces, de peur d'enflammer les esprits et de provoquer des désordres. Dans une maison où la clé de voûte manquerait, on n'oserait pas remuer, de peur d'ébranler et de renverser tout l'édifice. Allez donc aujourd'hui contredire énergiquement l'autorité, quand elle est si faible, si précaire, si mobile! Autre danger. Comme dans une république le chef du gouvernement est élu par les citoyens tout comme les députés, il peut fort spécieusement répondre à leurs remontrances qu'il est l'élu de la nation, que c'est à la nation seule à le juger, et qu'il n'a que faire de leurs tracasseries, en sorte qu'il peut affecter impunément une sorte de dictature, s'il a de l'énergie; ou, s'il est faible, il se laisse entraîner, dans les sens les plus opposés, par les agitations populaires les plus superficielles, et vous voilà retombés dans tous les inconvéniens du gouvernement personnel qui vous ont fait supprimer la monarchie. En 1830, nous avons très sérieusement agité ce problème, et on me permettra de persister dans la solution qui alors en fut adoptée. Cette solution me paraît encore la vraie : c'est celle du XIXe siècle et de toutes les grandes nations civilisées en Europe. Or, en définitive, la France aura le gouvernement de l'Europe, ou l'Europe le gouvernement de la France. J'avoue que j'ai peine à me défendre d'un peu d'irritation contre les dernières années de la monarchie de juillet, qui ont compromis, en l'altérant, la plus belle forme de gouvernement que le génie humain ait trouvée, celle qui concilie dans un accord admirable la stabilité et le mouvement, une autorité indéfectible avec un progrès perpétuel, et qui prévient les révolutions en assurant toutes les réformes nécessaires. La durée d'une pareille forme de gouvernement méritait bien, ce semble, la rançon modeste de soixante et même de cent mille électeurs de plus.

Ainsi, nous croyons l'avoir établi : la France n'est pas difficile à gouverner; elle ne demande qu'à l'être. Elle ne renverse point ses gouvernemens; ce sont eux qui comme à plaisir conspirent contre eux-mêmes. Elle est immuable dans ses vœux, qui sont les instincts du siècle justifiés par la raison. Elle veut sa souveraineté; elle veut l'égale liberté de tous ses enfans; elle est fière de la grandeur, de la gloire, de la fortune même de quelques-uns d'entre eux; en même temps, elle souffre de la misère et des vices qui en dégradent encore un si grand nombre, et elle veut qu'on s'occupe sérieusement de leur soulagement et de leur amélioration. Elle a reçu de la main des siècles et elle perfectionne sans cesse cette magnifique unité nationale que l'Europe nous

envie; mais elle entend que ce soit une unité de liberté et, s'il se peut, de bonheur. Dans son orgueil, qui est sa faiblesse bien connue, elle aspire à marcher à la tête des nations et à leur servir d'exemple. Pour tout cela, elle demande un gouvernement qui l'honore et qui l'aime, disposée à lui rendre en fidélité, en dévouement même, tout ce qu'elle en recevrait en loyauté et en désintéressement. C'en est fait de l'ancien attachement chevaleresque de la France à ses maîtres. La France n'a plus et ne veut plus de maîtres : elle n'a pas fait la révolution de 1789 pour revenir à l'ancien régime plus ou moins habilement déguisé. On ne peut ni tromper la France, ni l'asservir. Elle rend justice au génie de Napoléon, à la sincérité de Charles X, à l'habileté du roi Louis-Philippe, mais elle attend encore un gouvernement qui ne pense pas à lui mais à elle, qui n'ait pas d'intérêts particuliers de gloire, de puissance, de conscience même, un gouvernement enfin qui, selon sa mission et son devoir, abdique toute personnalité pour revêtir en quelque sorte la personne de la France.

On dit que le président actuel de la république, sollicité par ses impatiens amis d'aller s'établir aux Tuileries, leur a répondu : Non, c'est une maison où l'on devient fou. En effet, qui n'y a laissé sa raison? Ce premier consul si sage, dont l'épée avait sauvé la révolution, et qui en gravait les principes dans des lois et des institutions immortelles, à peine est-il venu habiter les Tuileries, comme enivré par les souvenirs qu'il y rencontre et par le génie du lieu, pousse la réaction naturelle en faveur de l'ordre jusqu'à la tyrannie la plus insupportable et au dehors affecte la monarchie universelle. Le roi Charles X, au lieu de se féliciter de voir les répugnances de la France désarmées par la charte, n'est pas plutôt le maître du palais de son frère qu'il entreprend de se débarrasser de cette charte qui seule le soutient, et, préférant jusqu'au bout Coblentz à la France, aime mieux cesser d'être roi que de ne pas être le roi de l'ancien régime. Enfin, nous avons vu un prince éclairé, qui devait sa couronne à une révolution libérale, se laisser peu à peu séduire par les prestiges de la contre-révolution, et, plutôt que d'accorder les réformes les plus innocentes et de prendre ses ministres dans l'opposition la plus constitutionnelle, aller mourir dans l'exil et livrer la France à une démocratie effrénée. En vérité, il faudrait écrire sur le front de ce fatal édifice : O vous qui entrez ici, déposez sur le seuil les pensées personnelles, les systèmes particuliers, les intérêts domestiques, la passion de la fausse grandeur. Ne songez plus à vous : songer à vous, c'est travailler à votre perte. Soyez les serviteurs de l'intérêt général, et l'intérêt général vous soutiendra.

VICTOR COUSIN.

LE CHATEAU

DES DÉSERTES.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

XII. — L'HÉRITIÈRE.

Je trouvai en effet mes hôtes fort effrayés de ma disparition. Le bon Volabù m'avait cherché dans la campagne et se disposait à y retourner. Je sentis que ces pauvres gens étaient déjà de vrais amis pour moi. Je leur dis que le hasard m'avait fait rencontrer un des habitans du château en qui j'avais retrouvé une ancienne connaissance. La mère Peirecote, apprenant que j'avais fait la veillée au château, m'accabla de questions, et me parut fort désappointée quand je lui répondis que je n'avais vu là rien d'extraordinaire.

Le lendemain, à neuf heures, je me rendis au château en prévenant mes hôtes que j'y passerais peut-être quelques jours et qu'ils n'eussent pas à s'inquiéter de moi. Celio venait à ma rencontre. — Tu as dormi! me dit-il en me regardant, comme on dit, dans le blanc des yeux.

— Je l'avoue, répondis-je, et c'est la première fois depuis longtemps. J'ai éprouvé un merveilleux bien-être, comme si j'étais arrivé

(1) Voyez les livraisons du 15 février et des 1er et 15 mars.

au vrai but de mon existence, heureux ou misérable. Si je dois être heureux par vous tous qui êtes ici, ou souffrir de la part de plusieurs, il n'importe. Je me sens des forces nouvelles pour la joie comme pour la douleur.

— Ainsi, tu l'aimes?

— Oui, Celio, et toi?

— Eh bien! moi, je ne puis répondre aussi nettement. Je crois l'aimer et je n'en suis pas assez certain pour le dire à une femme que je respecte par-dessus tout, que je crains même un peu. Ainsi je me vois supplanté d'avance! La foi triomphe aisément de l'incertitude.

— Pour peu qu'elle soit femme, repris-je, ce sera peut-être le contraire. Une conquête assurée a moins d'attraits pour ce sexe qu'une conquête à faire. Donc, nous restons amis?

— Croyez-vous?

— Je vous le demande? Mais il me semble que nos rôles sont assez naturellement indiqués. Si je vous trouvais véritablement épris et tant soit peu payé de retour, je me retirerais. Je ne sais ce que c'est que de se comporter comme un larron avec le premier venu de ses semblables, à plus forte raison avec un homme qui se confie à votre loyauté; mais vous n'en êtes pas là, et la partie est égale pour nous deux.

— Que savez-vous si je n'ai pas de l'espérance?

— Si vous étiez aimé d'une telle femme, Celio, je vous estime assez pour croire que vous ne me souffririez pas ici, et vous savez qu'il ne me faudrait qu'une pareille confidence de votre part pour m'en éloigner à jamais; mais, comme je vois fort bien que vous n'avez qu'une velléité, et que je crois Mlle Boccaferri trop fière pour s'en contenter, je reste.

— Restez donc, mais je vous avertis que je jouerai aussi serré que vous.

— Je ne comprends pas cette expression. Si vous aimez, vous n'avez qu'à le dire ainsi que moi, et elle choisira. Si vous n'aimez pas, je ne vois pas quel jeu vous pouvez jouer avec une femme que vous respectez.

— Tu as raison. Je suis un fou. J'ai même peur d'être un sot. Allons! restons amis. Je t'aime, bien que je me sente un peu mortifié de trouver en toi mon égal pour la franchise et la résolution. Je ne suis guère habitué à cela. Dans le monde où j'ai vécu jusqu'ici, presque tous les hommes sont perfides, insolens ou couards sur le terrain de la galanterie. Fais donc la cour à Cecilia; moi, je verrai venir. Nous ne nous engageons qu'à une chose : c'est à nous tenir l'un l'autre au courant du résultat de nos tentatives pour épargner à celui qui échouera un rôle ridicule. Puisque nous visons tous deux au mariage,

à la chose la plus honnête et la plus officielle du monde, l'honneur de la dame n'exige pas que nous nous fassions mystère de son choix. Quant aux lâches petits moyens usités en pareil cas par les plus honnêtes gens, la délation, la calomnie, la raillerie, ou tout au moins la malveillance à l'égard d'un rival qu'on veut supplanter, je n'en fais pas mention dans notre traité. Ce serait nous faire une mutuelle injure.

Je souscrivis à tout ce que proposait Celio sans regarder en avant ni en arrière, et sans même prévoir que l'exécution d'un pareil contrat soulèverait peut-être de terribles difficultés.

— Maintenant, me dit-il en me faisant entrer dans la cour du château, qui était vaste et superbe, il faut que je commence par te conduire chez notre marquis... Puis il ajouta en riant : Car ce n'est pas sérieusement que tu as demandé, hier au soir, chez qui nous étions ici?

— Si j'ai fait une sotte question, répondis-je, c'est de la meilleure foi du monde. J'étais trop bouleversé et trop enivré de me retrouver au milieu de vous pour m'inquiéter d'autre chose, et je ne me suis pas même tourmenté, en venant ici, de l'idée que je pourrais être indiscret ou mal venu à me présenter chez un personnage que je ne connais pas. A la vie que vous menez chez lui, je ne m'attendais même pas à le voir aujourd'hui. Sous quel titre et sous quel prétexte vas-tu donc me présenter?

— Oh! mais tu est fort amusant, répondit Celio en me faisant monter l'escalier en spirale et garni de tapis d'une grande tour. Voilà une mystification que nous pourrions prolonger long-temps, mais tu t'y jettes de trop bonne foi, et je ne veux pas en abuser.

En parlant ainsi, il ouvrit la double porte d'une salle ronde qui servait de cabinet de travail au marquis, et il cria très haut : — Eh! mon cher marquis de Balma, voici Adorno Salentini qui persiste à vous prendre pour un mythe, et qui ne veut être désabusé que par vous-même.

Le marquis, sortant du paravent qui enveloppait son bureau, vint à ma rencontre en me tendant les deux mains, et j'éclatai de rire en reconnaissant ma simplicité.

« *Les enfans* pensaient, dit-il, que c'était un jeu de votre part; mais, moi, je voyais bien que vous ne pouviez croire à l'identité du vieux malheureux Boccaferri de Vienne et du facétieux Leporello de cette nuit avec le marquis de Balma. Cela s'explique en quatre mots : j'ai eu des écarts de jeunesse. Au lieu de les réparer et de me ramener ainsi à la raison, mon père m'a banni et déshérité. Mes prénoms sont Pierre-Anselme *Boccadiferro*. Ce nom de *Bouche de fer* est dans ma famille le partage de tous les cadets, comme celui de Crisostomo, *Bouche*

d'or, est celui de tous les aînés. Je pris pour tout titre mon nom de baptême en le modifiant un peu, et je vécus, comme vous savez, errant et malheureux dans toutes mes entreprises. Ce n'était ni le courage ni l'intelligence qui me manquaient pour me tirer d'affaire; mais j'étais un homme à illusions, comme tous les hommes à idées. Je ne tenais pas assez compte des obstacles. Tout s'écroulait sur moi, au moment où, plein de génie et de fierté, j'apportais la clé de voûte à mon édifice. Alors, criblé de dettes, poursuivi, forcé de fuir, j'allais cacher ailleurs la honte et le désespoir de ma défaite; mais, comme je ne suis pas homme à me décourager, je cherchais dans le vin une force factice, et quand un certain temps consacré à l'ivresse, à l'ivrognerie, si vous voulez, m'avait réchauffé le cœur et l'esprit, j'entreprenais autre chose. On m'a donc qualifié très généreusement en mille endroits de *canaille* et d'*abruti*, sans se douter le moins du monde que je fusse par goût l'homme le plus sobre qui existât. Pour tomber dans cette disgrace de l'opinion, il suffit de trois choses : être pauvre, avoir du chagrin, et rencontrer un de ses créanciers le jour où l'on sort du cabaret.

« J'étais trop fier pour rien demander à mon frère aîné, après avoir essuyé son premier refus. Je fus assez généreux pour ne pas le faire rougir en reprenant mon nom et en parlant de lui et de son avarice. J'oubliai même avec un certain plaisir que j'étais un patricien pour m'affermir dans la vie d'artiste, pour laquelle j'étais né. Deux anges m'assistèrent sans cesse et me consolèrent de tout, la mère de Celio et ma fille. Honneur à ce sexe! il vaut mieux que nous par le cœur.

« J'étais à Vienne avec la Cecilia, il y a deux mois, lorsque je reçus une lettre qui me fit partir à l'heure même. J'avais conservé en secret des relations affectueuses avec un avocat de Briançon qui faisait les affaires de mon frère. Dans cette lettre, il me donnait avis de l'état désespéré où se trouvait mon aîné. Il savait qu'il n'existait pas de titre qui pût me déshériter. Il m'appelait chez lui, où il me donna l'hospitalité jusqu'à la mort du marquis, laquelle eut lieu deux jours après sans qu'une parole d'affection et de souvenir pour moi sortît de ses lèvres. Il n'avait qu'une idée fixe, la peur de la mort. Ce qui adviendrait après lui ne l'occupait point.

« Dès que je me vis en possession de mon titre et de mes biens, grace aux conseils de mon digne ami, l'avocat de Briançon, je me tins coi, je fis le mort; je ne révélai à personne ma nouvelle situation, et je restai enfermé, quasi caché dans mon château, sans faire savoir sous quel nom j'avais été connu ailleurs. Je continuerai à agir ainsi jusqu'à ce que j'aie payé toutes les dettes que j'ai contractées durant cinquante années de ma vie; alors en même temps qu'on dira : « Cette vieille brute de Boccaferri est devenu marquis et quatre fois millionnaire, »

on pourra dire aussi : « Après tout, ce n'était pas un malhonnête homme, car il n'a fait banqueroute à personne, pas même à ses amis. »

« J'avoue que je n'avais jamais perdu l'espoir de recouvrer ma liberté et mon honneur en m'acquittant de la sorte. Je ne comptais pas sur l'héritage de mon frère. Il me haïssait tant que j'aurais juré qu'il avait trouvé un moyen de me dépouiller après sa mort; mais moi, toujours artiste et toujours poète, je n'avais pas cessé de me flatter que le succès couronnerait enfin mes entreprises. Aussi je n'avais jamais fait une dette ni une banqueroute sans en consigner le chiffre et sans en conserver le détail et les circonstances. Dans les dernières années, comme j'étais de plus en plus malheureux, je buvais davantage et j'aurais bien pu perdre ou embrouiller toutes ces notes, si ma fille ne les eût rangées et tenues avec soin.

« Aussi maintenant sommes-nous à même de nous réhabiliter. Nous consacrons à ce travail, ma fille et moi, une heure tous les jours, avant le déjeuner. Tandis que notre avocat de Briançon vend une partie de nos immeubles et prépare la liquidation générale, nous tenons la correspondance au nom de Boccaferri, et, dans toutes les contrées où nous avons vécu, nous cherchons nos créanciers. Il y en a peu qui ne répondent à notre appel. Ceux qui m'ont obligé avec la pensée de le faire gratuitement sont remboursés aussi malgré eux. Dans un mois, je crois que nous aurons terminé ce fastidieux travail et que notre tâche sera accomplie. C'est alors seulement qu'on saura la vérité sur mon compte. Il nous restera encore une fortune très considérable et dont j'espère que nous ferons bon usage. Si j'écoutais mon penchant, je donnerais à pleines mains, sans trop savoir à qui; mais j'ai trop fréquenté les paresseux et les débauchés, j'ai eu trop affaire aux escrocs de toute espèce pour ne pas savoir un peu distinguer. Je dois mon aide aux mauvaises têtes, mais non aux mauvais cœurs.

« D'ailleurs, ma fille a pris la gouverne de ma fortune, et, pour ne plus faire de folies, je lui ai tout abandonné. Elle fera aussi des folies généreuses, mais elle n'en fera pas de sottes et de nuisibles. Tenez, ajouta-t-il en tirant deux ailes du paravent qui nous cachait la moitié de la table, voyez : voici la femme de cœur et de conscience entre toutes! Rien ne la rebute, et cette ame d'artiste sait s'astreindre au métier de teneur de livres pour sauver l'honneur de son père! »

Nous vîmes la Cecilia penchée sur le bureau, écrivant, rangeant, cachetant et pliant avec rapidité, sans se laisser distraire par ce qu'elle entendait. Elle était pâle de fatigue, car cette double vie d'artiste et d'administrateur devait briser ce corps frêle et généreux; mais elle était calme et noble, comme une vraie châtelaine, dans sa robe de soie verte. Je m'aperçus qu'elle avait coupé tout de bon ses longs cheveux noirs. Elle avait fait gaiement ce sacrifice pour pouvoir jouer les rôles

d'homme, et cette chevelure, bouclée sur le cou et autour du visage, lui donnait quelque chose d'un jeune apprenti artiste de la renaissance; elle avait trop de mélancolie dans l'habitude de la physionomie pour rappeler le page espiègle ou le seigneur enfant du manoir. L'intelligence et la fierté régnaient sur ce front pur, tandis que le regard modeste et doux semblait vouloir abdiquer tous les droits du génie et tous les rêves de la gloire.

Elle sourit à Celio, me tendit la main, et referma le paravent pour achever sa besogne.

— Vous voilà donc dans notre secret, reprit le marquis. Je ne puis le placer en de meilleures mains; je n'ai pas voulu attendre un seul jour pour en faire part à Celio et aux autres enfans de la Floriani. J'ai dû tant à leur mère! mais ce n'est pas avec de l'argent seulement que je puis m'acquitter envers celle qui ne m'a pas secouru seulement avec de l'argent; elle m'a aidé et soutenu avec son cœur, et mon cœur appartient à ce qui survit d'elle, à ces nobles et beaux enfans qui sont désormais les miens. La Floriani n'avait laissé qu'une fortune aisée. Entre quatre enfans, ce n'était pas un grand développement d'existence pour chacun. Puisque la Providence m'en fournit les moyens, je veux qu'ils aient les coudées plus franches dans la vie, et je les ai tout de suite appelés à moi pour qu'ils ne me quittent que le jour où ils seront assez forts pour se lancer sur la grande scène de la vie comme artistes; car c'est la plus haute des destinées, et, quelle que soit la partie que chacun d'eux choisira, ils auront étudié la synthèse de l'art dans tous ses détails auprès de moi.

— Passez-moi cette vanité; elle est innocente de la part d'un homme qui n'a réussi à rien et qui n'a pas échoué à demi dans ses tentatives personnelles. Je crois qu'à force de réflexions et d'expériences je suis arrivé à tenir dans mes mains la source du beau et du vrai. Je ne me fais point illusion; je ne suis bon que pour le conseil. Je ne suis pas cependant un *professeur* de *profession*. J'ai la certitude qu'on ne fait rien avec rien, et que l'enseignement n'est utile qu'aux êtres richement doués par la nature. J'ai le bonheur de n'avoir ici que des élèves de génie, qui pourraient fort bien se passer de moi; mais je sais que je leur abrégerai des lenteurs, que je les préserverai de certains écarts, et que j'adoucirai les supplices que l'intelligence leur prépare. Je manie déjà l'ame de Stella, je tâte plus délicatement Salvator et Béatrice, et, quant à Celio, qu'il réponde si je ne lui ai pas fait découvrir en lui-même des ressources qu'il ignorait.

— Oui, c'est la vérité, dit Celio, tu m'as appris à me connaître. Tu m'as rendu l'orgueil en me guérissant de la vanité. Il me semble que, chaque jour, ta fille et toi vous faites de moi un autre homme. Je me croyais envieux, brutal, vindicatif, impitoyable : j'allais devenir mé-

chant parce que j'aspirais à l'être; mais vous m'avez guéri de cette dangereuse folie, vous m'avez fait mettre la main sur mon propre cœur. Je ne l'eusse pas fait en vue de la morale, je l'ai fait en vue de l'art, et j'ai découvert que c'est de là (et en parlant ainsi Celio frappa sa poitrine) que doit sortir le talent.

J'étais vivement ému; j'écoutais Celio avec attendrissement; je regardais le marquis de Balma avec admiration. C'était un autre homme que celui que j'avais connu; ses traits mêmes étaient changés. Était-ce là ce vieux ivrogne trébuchant dans les escaliers de théâtre, accostant les gens pour les assommer de ses théories vagues et prolixes, assaisonnées d'une insupportable odeur de rhum et de tabac? Je voyais en face de moi un homme bien conservé, droit, propre, d'une belle et noble figure, l'œil étincelant de génie, la barbe bien faite, la main blanche et soignée. Avec son linge magnifique et sa robe de chambre de velours doublée de martre, il me faisait l'effet d'un prince donnant audience à ses amis, ou, mieux que cela, de Voltaire à Ferney; mais non, c'était mieux encore que Voltaire, car il avait le sourire paternel et le cœur plein de tendresse et de naïveté. Tant il est vrai que le bonheur est nécessaire à l'homme, que la misère dégrade l'artiste, et qu'il faut un miracle pour qu'il n'y perde pas la conscience de sa propre dignité!

— Maintenant, mes amis, nous dit le marquis de Balma, allez voir si les autres enfans sont prêts pour déjeuner; j'ai encore une lettre à terminer avec ma fille, et nous irons vous rejoindre. Vous me promettez maintenant, monsieur Salentini, de passer au moins quelques jours chez moi?

J'acceptai avec joie; mais je ne fus pas plus tôt sorti de son cabinet que je fis un douloureux retour sur moi-même. — Je crois que je suis fou tout de bon, depuis que j'ai mis les pieds ici, dis-je à Celio en l'arrêtant dans une galerie ornée de portraits de famille. Tout le temps que le marquis me racontait son histoire et m'expliquait sa position, je ne songeais qu'à me réjouir de voir la fortune récompenser son mérite et celui de sa fille. Je ne pensais pas que ce changement dans leur existence me portait un coup terrible et sans remède.

— Comment cela? dit Celio d'un air étonné.

— Tu me le demandes? répondis-je. Tu ne vois pas que j'aimais la Boccaferri, cette pauvre cantatrice à 3 ou 4,000 francs d'appointemens par saison, et qu'il m'était bien permis, à moi qui gagne beaucoup plus, de songer à en faire ma femme, tandis que maintenant je ne pourrais aspirer à la main de Mlle de Balma, héritière de plusieurs millions, sans être ridicule en réalité et en apparence méprisable?

— Je serais donc méprisable, moi, d'y aspirer aussi? dit Celio en haussant les épaules.

— Non, lui répondis-je après un instant de réflexion. Bien que tu ne sois pas plus riche que moi, je pense, ta mère a tant fait pour le pauvre Boccaferri, que le riche Balma peut et doit se considérer toujours comme ton obligé. Et puis le nom de ta mère est une gloire; Cecilia a voué un culte à ce grand nom. Tu as donc mille raisons pour te présenter sans honte et sans crainte. Moi, si je surmontais l'une, je n'en ressentirais pas moins l'autre; ainsi, mon ami, plains-moi beaucoup, console-moi un peu, et ne me regarde plus comme ton rival. Je resterai encore un jour ici pour prouver mon estime, mon respect et mon dévouement; mais je partirai demain et je tâcherai de guérir. Le sentiment de ma fierté et la conscience de mon devoir m'y aideront. Garde-moi le secret sur les confidences que je t'ai faites, et que Mlle de Balma ne sache jamais que j'ai élevé mes prétentions jusqu'à elle.

XIII. — STELLA.

Celio allait me répondre lorsque Béatrice, accourant du fond de la galerie, vint se jeter à son cou et folâtrer autour de nous en me demandant avec malice si j'avais été présenté à *M. le marquis*. Quelques pas plus loin, nous rencontrâmes Stella et Benjamin, qui m'accablèrent des mêmes questions; la cloche du déjeuner sonna à grand bruit, et la belle Hécate, qui était fort nerveuse, accompagna d'un long hurlement ce signal du déjeuner. Le marquis et sa fille vinrent les derniers, sereins et bienveillans comme des gens qui viennent de faire leur devoir. Je vis là combien Cecilia était adorée des jeunes filles et quel respect elle inspirait à toute la famille. Je ne pouvais m'empêcher de la contempler, et même, quand je ne la regardais ou ne l'écoutais pas, je voyais tous ses mouvemens, j'entendais toutes ses paroles. Elle agissait et parlait peu cependant; mais elle était attentive à tout ce qui pouvait être utile ou agréable à ses amis. On eût dit qu'elle avait eu toute sa vie 200,000 livres de rentes, tant elle était aisée et tranquille dans son opulence, et l'on voyait qu'elle ne jouissait de rien pour elle-même, tant elle restait dévouée au moindre besoin, au moindre désir des autres.

On ne parla point de comédie pendant le déjeuner. Pas un mot ne fut dit devant les domestiques, qui pût leur faire soupçonner quelque chose à cet égard. Ce n'est pas que de temps en temps Béatrice, qui n'avait autre chose en tête, n'essayât de parler de la précédente et de la prochaine soirée; mais Stella, qui était toujours à ses côtés et qui s'était habituée à être pour elle comme une jeune mère, la tenait en bride. Quand le repas fut terminé, le marquis prit le bras de sa fille et sortit.

— Ils vont, pendant deux heures, s'occuper d'un autre genre d'af-

faires, me dit Celio. Ils donnent cette partie de la journée aux besoins des gens qui les environnent; ils écoutent les demandes des pauvres, les réclamations des fermiers, les invitations de la commune. Ils voient le curé ou l'adjoint; ils ordonnent des travaux, ils donnent même des consultations à des malades; enfin ils font leur devoir de châtelains avec autant de conscience et de régularité que possible. Stella et Béatrice sont chargées de veiller, à l'intérieur, sur le détail de la maison; moi, ordinairement, je lis ou fais de la musique, et, depuis que mon frère est ici, je lui donne des leçons; mais, pour aujourd'hui, il ira s'exercer tout seul au billard. Je veux causer avec vous.

Il m'emmena dans le jardin, et là, me serrant la main avec effusion: — Ta tristesse me fait mal, dit-il, et je ne saurais la voir plus longtemps. Écoute, mon ami, j'ai eu un mauvais mouvement, quand tu m'as dit, il y a une heure, que tu renonçais à Cecilia par délicatesse. J'ai failli te dire que c'était ton devoir et t'encourager à partir : je ne l'ai pas fait; mais, quand même je l'aurais fait, je me rétracterais à cette heure. Tu te montres trop scrupuleux, ou tu ne connais pas encore Cecilia et son père. Ils n'ont pas cessé d'être artistes, je crois même qu'ils le sont plus que jamais depuis qu'ils sont devenus seigneurs. L'alliance d'un talent tel que le tien ne peut donc jamais leur sembler au-dessous de leur condition. Quant à te soupçonner coupable d'ambition et de cupidité, cela est impossible, car ils savent qu'il y a deux mois tu étais amoureux de la pauvre cantatrice à 3,000 francs par saison, et que tu aspirais sérieusement à l'épouser, même sans rougir du vieux ivrogne.

— Ils le savent! Tu l'as dit, Celio?

— Je le leur ai dit le jour même où j'en ai reçu de toi la confidence, et ils en avaient été fort touchés.

— Mais ils avaient refusé, parce que, ce jour-là même, ils recevaient la nouvelle de leur héritage?

— Non; même en recevant cette nouvelle, ils n'avaient pas refusé. Ils avaient dit : *Nous verrons!* Depuis, quoique je me sentisse ému moi-même, j'ai eu le courage de tenir la parole que je t'avais presque donnée : j'ai reparlé de toi.

— Et qu'a-t-*elle* dit?

— Elle a dit : « Je suis si reconnaissante de ses bonnes intentions pour moi dans un temps où j'étais pauvre et obscure, que, si j'étais décidée à me marier, je chercherais l'occasion de le voir et de le connaître davantage. » Et puis nous avons été à Turin secrètement ces jours-ci, comme je te l'ai dit, pour les affaires de son père, et pour ramener en même temps notre Benjamin. Là, j'ai étudié avec un peu d'inquiétude l'effet que produisait sur elle le bruit de tes amours avec la duchesse. Elle a été triste un instant, cela est certain. Tu vois, ami,

je ne te cache rien. Je lui ai offert d'aller te voir pour t'amener en secret à notre hôtel. J'avais du dépit, elle l'a vu, et elle a refusé, parce qu'elle est bonne pour moi comme un ange, comme une mère; mais elle souffrait, et quand, la nuit suivante, nous avons passé à pied devant ta porte pour aller chercher notre voiture, que nous ne voulions pas faire venir devant l'hôtel, nous avons vu ton voiturin, nous avons reconnu Volabù. Nous l'avons évité, nous ne voulions pas être vus; mais Cecilia a eu une inspiration de femme. Elle a dit à Benjamin (que cet homme n'avait jamais vu) de s'approcher de lui, et de lui demander si son voiturin était disponible pour Milan. — Je vais à Milan en effet, répondit-il, mais je ne puis prendre personne. — Qui donc conduisez-vous? dit l'enfant; ne pourrais-je m'arranger avec votre voyageur pour aller avec lui? — Non; c'est un peintre. Il voyage seul. — Comment s'appelle-t-il? peut-être que je le connais? — Ce voiturin a dit ton nom : c'est tout ce que nous voulions savoir. On nous avait dit que la duchesse était retournée à Milan. Cecilia pâlit, sous prétexte qu'elle avait froid; puis, comme j'en faisais l'observation à demi-voix, elle se mit à sourire avec cet air de souveraine mansuétude qui lui est propre. Elle approcha de ta fenêtre en me disant : — Tu vas voir que je vais lui adresser un adieu bien amical et par conséquent bien désintéressé. — C'est alors qu'elle chanta ce maudit *Vedrai carino* qui t'a arraché aux griffes de Satan. Allons, il y a dans tout cela une fatalité! Je crois qu'elle t'aime, bien que ce soit fort difficile à constater chez une personne toujours maîtresse d'elle-même, et si habituée à l'abnégation qu'on peut à peine deviner si elle souffre en se sacrifiant. A l'heure qu'il est, elle ne sait plus rien de toi, et je confesse que je n'ai pas eu le courage de lui dire que tu as renoncé à la duchesse et que tu lui dois ton salut. Je me suis engagé à ne pas te nuire; mais ce serait pousser l'héroïsme au-delà de mes facultés, que d'aller faire la cour pour toi. Seulement je te devais la vérité, la voilà tout entière. Reste donc ou parle; attends et espère, ou agis et éclaire-toi. De toute façon, tu es dans ton droit, et personne ne peut te supposer amoureux des millions, puisque, ce matin encore, tu ne voulais pas comprendre que le marquis de Balma était le père Boccaferri.

— Bon et grand Celio, m'écriai-je, comment te remercier! Je ne sais plus que faire. Il me semble que tu aimes Cecilia autant que moi, et que tu es plus digne d'elle. Non, je ne puis lui parler. Je veux qu'elle ait le temps de te connaître et de t'apprécier sous la face nouvelle que ton caractère a prise depuis quelque temps. Il faut qu'elle nous examine, qu'elle nous compare et qu'elle juge. Il m'a semblé parfois qu'elle t'aimait, et peut-être que c'est toi qu'elle aime! Pourquoi nous hâter de savoir notre sort? Qui sait si, à l'heure qu'il est, elle-même n'est pas indécise? Attendons.

— Oui, c'est vrai, dit Celio, nous risquons d'être refusés tous les deux, si nous brusquons sa sympathie. Moi, je suis fort gêné aussi, car je n'étais pas amoureux d'elle à Vienne, et l'idée de l'être ne m'est venue que quand j'ai vu ton amour. J'ai un peu peur à présent qu'elle ne me croie influencé par ses millions, car je suis plus exposé que toi à mériter ce soupçon. Je n'ai pas fait mes preuves à temps, comme tu les as faites. D'un autre côté, l'adoration qu'elle avait pour ma mère, et qui domine encore toutes ses pensées, est de force et de nature à lui faire sacrifier son amour pour toi dans la crainte de me rendre malheureux. Elle est ainsi faite, cette femme excellente; mais je ne jouirai pas de son sacrifice.

— Ce sacrifice, repris-je, serait prompt et facile aujourd'hui. Si elle m'aime, ce ne peut être encore au point de devenir égoïste. Dans mon intérêt comme dans le tien, je demande l'aide et le conseil du temps.

— C'est bien dit, répliqua Celio; ajournons. Eh! tiens, prenons une résolution : c'est de ne nous déclarer ni l'un ni l'autre avant de nous être consultés encore; jusque-là, nous n'en reparlerons plus ensemble, car cela me fait un peu de mal.

— Et à moi aussi. Je souscris à cet accord; mais nous ne nous interdisons pas l'un à l'autre de chercher à lui plaire.

— Non, certes, dit-il. Il se mit à fredonner la romance de don Juan; puis peu à peu il arriva à la chanter, à l'étudier tout en marchant à mon côté, et à frapper la terre de son pied avec impatience dans les endroits où il était mécontent de sa voix et de son accent. — Je ne suis pas don Juan! s'écria-t-il en s'interrompant, et c'est pourtant dans ma voix et dans ma destinée de l'être sur les planches. Que diable! je ne suis pas un ténor, je ne peux pas être un amoureux tendre! Je ne peux pas chanter *Il mio tesoro intanto* et faire la cadence de Rubini... Il faut que je sois un scélérat puissant ou un honnête homme qui fait *fiasco!* Va pour la puissance!... Après tout, ajouta-t-il en passant la main sur son front, qui sait si j'aime? Voyons! Il chanta *Quando dal vino,* et il le chanta supérieurement. — Non! non! s'écria-t-il satisfait de lui-même, je ne suis pas fait pour aimer! Cecilia n'est pas ma mère. Il peut lui arriver d'aimer demain quelqu'un plus que moi, toi, par exemple! Fi donc! moi, amoureux d'une femme qui ne m'aimerait point! j'en mourrais de rage! Je ne t'en voudrais pas, à toi, Salentini; mais elle? je la jetterais du haut de son château sur le pavé pour lui faire voir le cas que je fais de sa personne et de sa fortune!

Je fus effrayé de l'expression de sa figure. Le Celio que j'avais connu à Vienne reparaissait tout entier, et me jetait dans une stupéfaction douloureuse. Il s'en aperçut, sourit, et me dit : Je crois que je redeviens méchant! Allons rejoindre la famille, cela se dissipera. Parfois

mes nerfs me jouent encore de mauvais tours. Tiens, j'ai froid! Allons-nous-en. Il prit mon bras, et rentra en courant.

A deux heures, toute la famille se réunit dans le grand salon. Le marquis donna, comme de coutume, à ses gens l'ordre qu'on ne le dérangeât plus jusqu'au dîner, à moins d'un motif important, et que dans ce cas on sonnât la cloche du château pour l'avertir. Puis il demanda aux jeunes filles si elles avaient pris l'air et surveillé la maison; à Benjamin, s'il avait travaillé; et quand chacun lui eut rendu compte de l'emploi de sa matinée : — C'est bien, dit-il; la première condition de la liberté et de la santé morale et intellectuelle, c'est l'ordre dans l'arrangement de la vie; mais, hélas! pour avoir de l'ordre, il faut être riche. Les malheureux sont forcés de ne jamais savoir ce qu'ils feront dans une heure! A présent, mes chers enfans, vive la joie! La journée d'affaires et de soucis est terminée; la soirée de plaisir et d'art commence. Suivez-moi.

Il tira de sa poche une grande clé, et l'éleva en l'air aux rires et aux acclamations des enfans. Puis nous nous dirigeâmes avec lui vers l'aile du château où était situé le théâtre. On ouvrit la *porte d'ivoire,* comme l'appelait le marquis, et on entra dans le sanctuaire des songes, après s'y être enfermés et barricadés d'importance.

Le premier soin fut de ranger le théâtre, d'y remettre de l'ordre et de la propreté, de réunir, de secouer et d'étiqueter les costumes abandonnés à la hâte, la nuit précédente, sur des fauteuils. Les hommes balayaient, époussetaient, donnaient de l'air, raccommodaient les accrocs faits au décor, huilaient les ferrures, etc. Les femmes s'occupaient des habits; tout cela se fit avec une exactitude et une rapidité prodigieuse, tant chacun de nous y mit d'ardeur et de gaieté. Quand ce fut fait, le marquis réunit sa couvée autour de la grande table qui occupait le milieu du parterre, et l'on tint conseil. On remit les manuscrits de *Don Juan* à l'étude; on y fit rentrer des personnages et des scènes éliminés la veille; on se consulta encore sur la distribution des rôles. Celio revint à celui de don Juan, il demanda que certaines scènes fussent chantées. Béatrice et son jeune frère demandèrent à improviser un pas de danse dans le bal du troisième acte. Tout fut accordé. On se permettait d'essayer de tout; mais, à mesure qu'on décidait quelque chose, on le consignait sur le manuscrit, afin que l'ordre de la représentation ne fût pas troublé.

Ensuite Celio envoya Stella lui chercher diverses perruques à longs cheveux. Il voulait assombrir un peu son caractère et sa physionomie. Il essaya une chevelure noire. — Tu as tort de te faire brun, si tu veux être méchant, lui dit Boccaferri (qui reprenait son ancien nom derrière la *porte d'ivoire*). C'est un usage classique de faire les traîtres noirs et à tous crins, mais c'est un mensonge banal. Les hommes pâles

de visage et noirs de barbe sont presque toujours doux et faibles. Le vrai tigre est fauve et soyeux.

— Va pour la peau du lion, dit Celio en prenant sa perruque de la veille, mais ces nœuds rouges m'ennuient; cela sent le tyran de mélodrame. Mesdemoiselles, faites-moi une quantité de canons couleur de feu. C'était le type du roué au temps de Molière.

— En ce cas, rends-nous ton nœud cerise, ton *beau nœud d'épée!* dit Stella.

— Qu'en veux-tu faire?

— Je veux le conserver pour modèle, dit-elle en souriant avec malice, car c'est toi qui l'as fait, et toi seul au monde sais faire les nœuds. Tu y mets le temps, mais quelle perfection! N'est-ce pas? ajouta-t-elle en s'adressant à moi, et en me montrant ce même nœud cerise que j'avais ramassé la veille, comment le trouvez-vous?

Le ton dont elle me fit cette question et la manière dont elle agita ce ruban devant mon visage me troublaient un peu. Il me sembla qu'elle désirait me voir m'en emparer, et je fus assez vertueux pour ne pas le faire. La Boccaferri me regardait. Je vis rougir la belle Stella; elle laissa tomber le nœud et marcha dessus comme par mégarde, tout en feignant de rire d'autre chose.

Celio était brusque et impérieux avec ses sœurs, quoiqu'il les adorât au fond de l'ame, et qu'il eût pour elles mille tendres sollicitudes. Il avait vu aussi ce singulier petit épisode. — Allons donc, paresseuses! cria-t-il à Stella et à Béatrice, allez me chercher trente aunes de ruban couleur de feu! J'attends! — Et quand elles furent entrées dans le magasin, il ramassa le nœud cerise et me le donna à la dérobée en me disant tout bas : — Garde-le en mémoire de Béatrice; mais si l'une ou l'autre est coquette avec toi, corrige-les et moque-toi d'elles. Je te demande cela comme à un frère.

Les préparatifs durèrent jusqu'au dîner, qui fut assez sérieux. On reprenait de la gravité devant les domestiques, qui portaient le deuil de l'ancien marquis sur leurs habits, faute de le porter dans le cœur. Et d'ailleurs chacun pensait à son rôle, et M. de Balma disait une chose que j'ai toujours sentie vraie : les idées s'éclaircissent et s'ordonnent durant la satisfaction du premier appétit.

Au reste, on mangeait vite et modérément à sa table. Il disait familièrement que l'artiste qui mange est *à moitié cuit*. On savourait le café et le cigare, pendant que les domestiques levaient le couvert et effectuaient leur sortie finale des appartemens et de la maison. Alors on faisait une ronde, on fermait toutes les issues. Le marquis criait : — Mesdames les actrices, à vos loges! On leur donnait une demi-heure d'avance sur les hommes; mais Cecilia n'en profitait pas. Elle resta

avec nous dans le salon, et je remarquai qu'elle causait tout bas dans un coin avec Celio.

Il me sembla qu'au sortir de cet entretien Celio était d'une gaieté arrogante, et Cecilia d'une mélancolie résignée; mais cela ne prouvait pas grand'chose : chez lui, les émotions étaient toujours un peu forcées; chez elle, elles étaient si peu manifestées, que la nuance était presque insaisissable.

A huit heures précises, la pièce commença. Je craindrais d'être fastidieux en la suivant dans ses détails, mais je dois signaler qu'à ma grande surprise, Cecilia fut admirable et atroce de jalousie dans le rôle d'Elvire. Je ne l'aurais jamais cru; cette passion semblait si ennemie de son caractère! J'en fis la remarque dans un entr'acte. — Mais c'est peut-être pour cela précisément, me dit-elle... Et puis, d'ailleurs, qne savez-vous de moi?

Elle dit ce dernier mot avec un ton de fierté qui me fit peur. Elle semblait mettre tout son orgueil à n'être pas devinée. Je m'attachai à la deviner malgré elle, et cela assez froidement. Boccaferri loua Celio avec enthousiasme; il pleurait presque de joie de l'avoir vu si bien jouer. Le fait est qu'il avait été le plus froid, le plus railleur, le plus pervers des hommes. — C'est grace à toi, dit-il à la Boccaferri; tu es si irritée et si hautaine, que tu me rends méchant. Je me fais de glace devant tes reproches, parce que je me sens poussé à bout et prêt à éclater. Tiens! *ma vieille,* tu devrais toujours être ainsi; je reprendrais les forces que m'ôtent ta bonté et ta douceur accoutumées.

— Eh bien! répondit-elle, je ne te conseille pas de jouer souvent ces rôles-là avec moi : je t'y rendrais des points.

Il se pencha vers elle, et, baissant la voix : — Serais-tu capable d'être la femelle d'un tigre? lui dit-il.

— Cela est bon pour le théâtre, répondit-elle (et il me sembla qu'elle parlait exprès de manière à ce que je ne perdisse pas sa réponse). Dans la vie réelle, Celio, je mépriserai un usage si petit, si facile et si niais de ma force. Pourquoi suis-je si méchante, ici, dans ce rôle? C'est que rien n'est plus aisé que l'affectation. Ne sois donc pas trop vain de ton succès d'aujourd'hui. La force dans l'excitation, c'est le *pont aux ânes!* La force dans le calme..... tu y viendras peut-être, mais tu n'y es pas encore. Essaie de faire Ottavio, et nous verrons!

— Vous êtes une comédienne fort acerbe et fort jalouse de son talent! dit Celio en se mordant les lèvres si fort que sa moustache rousse, collée à sa lèvre, tomba sur son rabat de dentelle.

— Tu perds ton poil de tigre, lui dit tranquillement la Boccaferri en rattrapant la moustache; tu as raison de faire peau neuve!

— Vous croyez que vous opérerez ce miracle?

— Oui, si je veux m'en donner la peine, mais je ne le promets pas.

Je vis qu'ils s'aimaient sans vouloir se l'avouer à eux-mêmes, et je regardai Stella, qui était belle comme un ange en me présentant un masque pour la scène du bal. Elle avait cet air généreux et brave d'une personne qui renonce à vous plaire sans renoncer à vous aimer. Un élan de cœur, plein d'une vaillance qui ne me permit pas d'hésiter, me fit tirer de mon sein le nœud cerise que j'y avais caché, et je le lui montrai mystérieusement. Tout son courage l'abandonna; elle rougit, et ses yeux se remplirent de larmes. Je vis que Stella était une sensitive, et que je venais de me donner pour jamais ou de faire une lâcheté. Dès ce moment, je ne regardai plus en arrière, et je m'abandonnai tout entier au bonheur, bien nouveau pour moi, d'être chastement et naïvement aimé.

Je faisais le rôle d'Ottavio, et je l'avais fort mal joué jusque-là. Je pris le bras de ma charmante Anna pour entrer en scène, et je trouvai du cœur et de l'émotion pour lui dire mon amour et lui peindre mon dévouement.

A la fin de l'acte, je fus comblé d'éloges, et Cecilia me dit en me tendant la main : — Toi, Ottavio, tu n'as besoin des leçons de personne, et tu en remontrerais à ceux qui enseignent. — Je ne sais pas jouer la comédie, lui répondis-je, je ne le saurai jamais. C'est parce qu'on ne la joue pas ici que j'ai dit ce que je sentais.

XIV. — CONCLUSION.

Je montai dans la loge des hommes pour me débarrasser de mon domino. A peine y étais-je entré, que Stella vint résolûment m'y joindre. Elle avait arraché vivement son masque; sa belle chevelure blond-cendré, naturellement ondée, s'était à demi répandue sur son épaule. Elle était pâle, elle tremblait; mais c'était une ame éminemment courageuse, quoiqu'elle agît par expansion spontanée et d'une manière tout opposée, par conséquent, à celle de la Boccaferri.

— Adorno Salentini, me dit-elle en posant sa main blanche sur mon épaule, m'aimez-vous?

Je fus entièrement vaincu par cette question hardie, faite avec un effort évidemment douloureux et le trouble de la pudeur alarmée.

Je la pris dans mes bras et je la serrai contre ma poitrine.

— Il ne faut pas me tromper, dit-elle en se dégageant avec force de mon étreinte. J'ai vingt-deux ans; je n'ai pas encore aimé, moi, et je ne dois pas être trompée. Mon premier amour sera le dernier, et si je suis trahie, je n'essaierai pas de savoir si j'ai la force d'aimer une seconde fois : je mourrai. C'est là le seul courage dont je me sente ca-

pable. Je suis jeune, mais l'expérience des autres m'a éclairée. J'ai beaucoup rêvé déjà, et, si je ne connais pas le monde, je me connais du moins. L'homme qui se jouera d'une ame comme la mienne ne pourra être qu'un misérable, et, s'il en vient là, il faudra que je le haïsse et que je le méprise. La mort me semble mille fois plus douce que la vie après une semblable désillusion.

— Stella, lui répondis-je, si je vous dis ici que je vous aime, me croirez-vous? Ne me mettrez-vous pas à l'épreuve avant de vous fier aveuglément à la parole d'un homme que vous ne connaissez pas?

— Je vous connais, répondit-elle. Celio, qui n'estime personne, vous estime et vous respecte; et d'ailleurs, quand même je n'aurais pas ce motif de confiance, je croirais encore à votre parole.

— Pourquoi?

— Je ne sais pas, mais cela est ainsi.

— Donc vous m'aimez, vous?

Elle hésita un instant, puis elle dit :

— Ecoutez! je ne suis pas pour rien la fille de la Floriani. Je n'ai pas la force de ma mère, mais j'ai son courage; je vous aime.

Cette bravoure me transporta. Je tombai aux pieds de Stella et je les baisai avec enthousiasme. — C'est la première fois, lui dis-je, que je me mets aux genoux d'une femme, et c'est aussi la première fois que j'aime. Je croyais pourtant aimer Cecilia il y a une heure, je vous dois cette confession; mais ce que je cherche dans la femme, c'est le cœur, et j'ai vu que le sien ne m'appartenait pas. Le vôtre se donne à moi avec une vaillance qui me pénètre et me terrasse. Je ne vous connais pas plus que vous ne me connaissez, et voilà que je crois en vous comme vous croyez en moi. L'amour, c'est la foi; la foi rend téméraire, et rien ne lui résiste. Nous nous aimons, Stella, et nous n'avons pas besoin d'autre preuve que de nous l'être dit. Voulez-vous être ma femme?

— Oui, répondit-elle, car moi, je ne puis aimer qu'une fois, je vous l'ai dit.

— Sois donc ma femme, m'écriai-je en l'embrassant avec transport. Veux-tu que je te demande à ton frère tout de suite?

— Non, dit-elle en pressant mon front de ses lèvres avec une suavité vraiment sainte. Mon frère aime Cecilia, et il faut qu'il devienne digne d'elle. Tel qu'il est aujourd'hui, il ne l'aime pas encore assez pour la mériter. Laisse-lui croire encore que tu prétends être son rival. Sa passion a besoin d'une lutte pour se manifester à lui-même. Cecilia l'aime depuis long-temps. Elle ne me l'a pas dit, mais je le sais bien. C'est à elle que tu dois me demander d'abord, car c'est elle que je regarde comme ma mère.

— J'y vais tout de suite, répondis-je.

— Et pourquoi tout de suite? Est-ce que tu crains de te repentir si tu prends le temps de la réflexion?

— Je te prouverai le contraire, fille généreuse et charmante! je ne ferai que ce que tu voudras.

On nous appela pour commencer l'acte suivant. Celio, qui surveillait ordinairement d'un œil inquiet et jaloux le moindre mouvement de ses sœurs, n'avait pas remarqué notre absence. Il était en proie à une agitation extraordinaire. Son rôle paraissait l'absorber. Il le termina de la manière la plus brillante, ce qui ne l'empêcha pas d'être sombre et silencieux pendant le souper et l'intéressante causerie du marquis, qui se prolongea jusqu'à trois heures du matin.

Je m'endormis tranquille et je n'eus pas le moindre retour sur moi-même, pas l'apparence d'inquiétude, d'hésitation ou de regret, en m'éveillant. Je dois dire que, dès le matin du jour précédent, les 200,000 livres de rentes de Mlle de Balma m'avaient porté comme un coup de massue. Épouser une fortune ne m'allait point et dérangeait les rêves et l'ambition de toute ma vie, qui était de faire moi-même mon existence et d'y associer une compagne de mon choix prise dans une condition assez modeste pour qu'elle se trouvât riche de mon succès.

D'ailleurs, je suis ainsi fait, que l'idée de lutter contre un rival à chances égales me plaît et m'anime, tandis que la conscience de la moindre infériorité dans ma position, sur un pareil terrain, me refroidit et me guérit comme par miracle. Est-ce prudence ou fierté? je l'ignore; mais il est certain que j'étais, à cet égard, tout l'opposé de Celio, et qu'au lieu de me sentir acharné, par dépit d'amour-propre, à lui disputer sa conquête, j'éprouvais un noble plaisir à les rapprocher l'un de l'autre en restant leur ami.

Cecilia vint me trouver dans la journée. — Je vais vous parler comme à un frère, me dit-elle. Quelques mots de Celio tendraient à me faire croire que vous êtes amoureux de moi, et moi, je ne crois pas que vous y songiez maintenant. Voilà pourquoi je viens vous ouvrir mon cœur.

Je sais qu'il y a deux mois, lorsque vous m'avez connue dans un état voisin de la misère, vous avez songé à m'épouser. J'ai vu là la noblesse de votre ame, et cette pensée que vous avez eue vous assure à jamais mon estime, et, plus encore, une sorte de respect pour votre caractère.

Elle prit ma main et la porta contre son cœur, où elle la tint pressée un instant avec une expression à la fois si chaste et si tendre, que je pliai presque un genou devant elle.

— Écoutez, mon ami, reprit-elle sans me donner le temps de lui répondre, je crois que j'aime Celio! voilà pourquoi, en vous faisant cet aveu, je crois avoir le droit de vous adresser une prière humble

et fervente au nom de l'affection la plus désintéressée qui fût jamais : fuyez la duchesse de ***; détachez-vous d'elle, ou vous êtes perdu!

— Je le sais, répondis-je, et je vous remercie, ma chère Cecilia, de me conserver ce tendre intérêt; mais ne craignez rien, ce lien funeste n'a pas été contracté; votre douce voix, une inspiration de votre cœur généreux et quatre phrases du divin Mozart m'en ont à jamais préservé.

— Vous les avez donc entendues? Dieu soit loué!

— Oui, Dieu soit loué! repris-je, car ce chant magique m'a attiré jusqu'ici à mon insu, et j'y ai trouvé le bonheur.

Cecilia me regarda avec surprise.

— Je m'expliquerai tout à l'heure, lui dis-je; mais vous, vous avez encore quelque chose à me dire, n'est-ce pas?

— Oui, répondit-elle, je vous dirai tout, car je tiens à votre estime, et, si je ne l'avais pas, il manquerait quelque chose au repos de ma conscience. Vous souvenez-vous qu'à Vienne, la dernière fois que nous nous y sommes vus, vous m'avez demandé si j'aimais Celio?

— Je m'en souviens parfaitement, ainsi que de votre réponse, et vous n'avez pas besoin de vous expliquer davantage, Cecilia. Je sais fort bien que vous fûtes sincère en me disant que vous n'y songiez pas, et que votre dévouement pour lui prenait sa source dans les bienfaits de la Floriani. Je comprends ce qui s'est passé en vous depuis ce jour-là, parce que je sais ce qui s'est passé en lui.

— Merci, ô merci! s'écria-t-elle attendrie; vous n'avez pas douté de ma loyauté?

— Jamais.

— C'est le plus grand éloge que vous puissiez commander pour la vôtre; mais, dites-moi, vous croyez donc qu'il m'aime?

— J'en suis certain.

— Et moi aussi, ajouta-t-elle avec un divin sourire et une légère rougeur. Il m'aime, et il s'en défend encore; mais son orgueil pliera, et je serai sa femme, car c'est là toute l'ambition de mon ame depuis que je suis *dama e contessa garbata*. Lorsque vous m'interrogiez, Salentini, je me croyais pour toujours obscure et misérable. Comment n'aurais-je pas refoulé au plus profond de mon sein la seule pensée d'être la femme du brillant Celio, de ce jeune ambitieux à qui l'éclat et la richesse sont des élémens de bonheur et des conditions de succès indispensables? J'aurais rougi de m'avouer à moi-même que j'étais émue en le voyant; il ne l'aurait jamais su; je crois que je ne le savais pas moi-même, tant j'étais résolue à n'y pas prendre garde, et tant j'ai l'habitude et le pouvoir de me maîtriser.

Mais ma fortune présente me rend la jeunesse, la confiance et le droit. Voyez-vous, Celio n'est pas comme vous. Je vous ai bien de-

vinés tous deux. Vous êtes calme, vous êtes patient, vous êtes plus fort que lui, qui n'est qu'ardent, avide et violent. Il ne manque ni de fierté ni de désintéressement; mais il est incapable de se créer tout seul l'existence large et brillante qu'il rêve, et qui est nécessaire au développement de ses facultés. Il lui faut la richesse tout acquise, et je lui dois cette richesse. N'est-ce pas? je dois cela au fils de Lucrezia; et quand même je vous aurais aimé, Salentini, quand même le caractère effrayant de Celio m'inspirerait des craintes sérieuses pour mon bonheur, j'ai une dette sacrée à payer.

— J'espère, lui dis-je en souriant, que le sacrifice n'est pas trop rude. En ce qui me concerne, il est nul, et votre supposition n'est qu'une consolation gratuite dont je n'aurai pas la folie de faire mon profit. En ce qui concerne Celio, je crois que vous êtes plus forte que lui, et que vous caresserez le jeune tigre d'une main calme et légère.

— Ce ne sera peut-être pas toujours aussi facile que vous croyez, répondit-elle; mais je n'ai pas peur, voilà ce qui est certain. Il n'y a rien de tel pour être courageux que de se sentir disposé, comme je le suis, à faire bon marché de son propre bonheur et de sa propre vie; mais je ne veux pas me faire trop valoir. J'avoue que je suis secrètement enivrée, et que ma bravoure est singulièrement récompensée par l'amour qui parle en moi. Aucun homme ne peut me sembler beau auprès de celui qui est la vivante image de Lucrezia; aucun nom illustre et cher à porter auprès de celui de Floriani.

— Ce nom est si beau en effet, qu'il me fait peur, répondis-je. Si toutes celles qui le portent allaient refuser de le perdre!

— Que voulez-vous dire? je ne vous comprends pas.

Je lui fis alors l'aveu de ce qui s'était passé entre Stella et moi, et je lui demandai la main de sa fille adoptive. La joie de cette généreuse femme fut immense; elle se jeta à mon cou et m'embrassa sur les deux joues. Je la vis enfin, ce jour-là, telle qu'elle était, expansive et maternelle dans ses affections, autant qu'elle était prudente et mystérieuse avec les indifférens.

— Stella est un ange, me dit-elle, et le ciel vous a mille fois béni en vous inspirant cette confiance subite en sa parole. Je la connais bien, moi, et je sais que, de tous les enfans de la Floriani, c'est celle qui a vraiment hérité de la plus précieuse vertu de sa mère, le dévouement. Il y a long-temps qu'elle est tourmentée du besoin d'aimer, et ce n'est pas l'occasion qui lui a manqué, croyez-le bien; mais cette ame romanesque et délicate n'a pas subi l'entraînement des sens qui ferme parfois les yeux aux jeunes filles. Elle avait un idéal, elle le cherchait et savait l'attendre. Cela se voit bien à la fraîcheur de ses joues et à la pureté de ses paupières; elle l'a trouvé enfin, celui qu'elle

a rêvé! Charmante Stella, exquise nature de femme, ton bonheur m'est encore plus cher que le mien!

La Boccaferri prit encore ma main, la serra dans les siennes, et fondit en larmes, en s'écriant : « O Lucrezia! réjouis-toi dans le sein de Dieu! »

Celio entra brusquement, et, voyant Cecilia si émue et assise tout près de moi, il se retira en refermant la porte avec violence. Il avait pâli, sa figure s'était décomposée d'une manière effrayante. Toutes les furies de l'enfer étaient entrées dans son sein.

— Qu'il dise après cela qu'il ne t'aime pas! dis-je à la Boccaferri. Je la fis consentir à laisser subir encore un peu cette souffrance au pauvre Celio, et nous allâmes trouver ma chère Stella pour lui faire part de notre entretien.

Stella travaillait dans l'intérieur d'une tourelle qui lui servait d'atelier. Je fus étrangement surpris de la trouver occupée de peinture, et de voir qu'elle avait un talent réel, tendre, profond, délicieusement vrai pour le paysage, les troupeaux, la nature pastorale et naïve. — Vous pensiez donc, me dit-elle en voyant mon ravissement, que je voulais me faire comédienne? Oh non! je n'aime pas plus le public que ne l'a aimé notre Cecilia, et jamais je n'aurais le courage d'affronter son regard. Je joue ici la comédie comme Cecilia et son père la jouent, pour aider à l'œuvre collective qui sert à l'éducation de Celio, peut-être à celle de Béatrice et de Salvator, car les deux *bambini* ont aussi jusqu'à présent la passion du théâtre; mais vous n'avez pas compris notre cher maître Boccaferri, si vous croyez qu'il n'a en vue que de nous faire débuter. Non, ce n'est pas là sa pensée. Il pense que ces essais dramatiques, dans la forme libre que nous leur donnons, sont un exercice salutaire au développement synthétique (je me sers de son mot) de nos facultés d'artiste, et je crois bien qu'il a raison, car, depuis que nous faisons cette amusante étude, je me sens plus peintre et plus poète que je ne croyais l'être.

— Oui, il a mille fois raison, répondis-je, et le cœur aussi s'ouvre à la poésie, à l'effusion, à l'amour, dans cette joyeuse et sympathique épreuve : je le sens bien, ô ma Stella, pour deux jours que j'ai passés ici! Partout ailleurs, je n'aurais point osé vous aimer si vite, et, dans cette douce et bienfaisante excitation de toutes mes facultés, je vous ai comprise d'emblée, et j'ai éprouvé la portée de mon propre cœur.

Cecilia me prit par le bras et me fit entrer dans la chambre de Stella et de Béatrice, qui communiquait avec cette même tourelle par un petit couloir. Stella rougissait beaucoup, mais elle ne fit pas de résistance. Cecilia me conduisit en face d'un tableau placé dans l'alcôve virginale de ma jeune amante, et je reconnus une *Madoneta col Bambino*

que j'avais peinte et vendue à Turin deux ans auparavant à un marchand de tableaux. Cela était fort naïf, mais d'un sentiment assez vrai pour que je pusse le revoir sans humeur. Cecilia l'avait acheté, à son dernier voyage, pour sa jeune amie, et alors on me confessa que, depuis deux mois, Stella, en entendant parler souvent de moi aux Boccaferri et à Celio, avait vivement désiré me connaître. Cecilia avait nourri d'avance et sans le lui dire la pensée que notre union serait un beau rêve à réaliser. Stella semblait l'avoir deviné. — Il est certain, me dit-elle, que, lorsque je vous ai vu ramasser le nœud cerise, j'ai éprouvé quelque chose d'extraordinaire que je ne pouvais m'expliquer à moi-même, et que, quand Celio est venu nous dire, le lendemain, que le *ramasseur de rubans,* comme il vous appelait, était encore dans le village, et se nommait Adorno Salentini, je me suis dit, follement peut-être, mais sans douter de la destinée, que la mienne était accomplie.

Je ne saurais exprimer dans quel naïf ravissement me plongea ce jeune et pur amour d'une fille encore enfant par la fraîcheur et la simplicité, déjà femme par le dévouement et l'intelligence. Lorsque la cloche nous avertit de nous rendre au théâtre, j'étais un peu fou. Celio vit mon bonheur dans mes yeux, et, ne le comprenant pas, il fut méchant et brutal à faire plaisir. Je me laissai presque insulter par lui; mais le soir j'ignore ce qui s'était passé. Il me parut plus calme et me demanda pardon de sa violence, ce que je lui accordai fort généreusement.

Je dirai encore quelques mots de notre théâtre avant d'arriver au dénoûment, que le lecteur sait d'avance. Presque tous les soirs nous entreprenions un nouvel essai. Tantôt c'était un opéra : tous les acteurs étant bons musiciens, même moi, je l'avoue humblement et sans prétention, chacun tenait le piano alternativement. Une autre fois, c'était un ballet; les personnes sérieuses se donnaient à la pantomime, les jeunes gens dansaient d'inspiration; avec une grace, un abandon et un entrain qu'on eût vainement cherchés dans les poses étudiées du théâtre. Boccaferri était admirable au piano dans ces circonstances. Il s'y livrait aux plus brillantes fantaisies, et, comme s'il eût dicté impérieusement chaque geste, chaque intention de ses personnages, il les enlevait, les excitait jusqu'au délire ou les calmait jusqu'à l'abattement, au gré de son inspiration. Il les soumettait ainsi au scenario, car la pantomime, dont il était le plus souvent l'auteur, avait toujours une action bien nettement développée et suivie.

D'autres fois nous tentions un opéra comique, et il nous arriva d'improviser des airs, même des chœurs, qui le croirait? où l'ensemble ne manqua pas, et où diverses réminiscences d'opéras connus se liè-

rent par des modulations individuelles promptement conquises et saisies de tous. Il nous prenait parfois fantaisie de jouer de mémoire une pièce dont nous n'avions pas le texte et que nous nous rappelions assez confusément. Ces souvenirs indécis avaient leur charme, et, pour les enfans, qui ne connaissaient pas ces pièces, elles avaient l'attrait de la création. Ils les concevaient, sur un simple exposé préliminaire, autrement que nous, et nous étions tout ravis de leur voir trouver d'inspiration des caractères nouveaux et des scènes meilleures que celles du texte.

Nous avions encore la ressource de faire de bonnes pièces avec de fort mauvaises. Boccaferri excellait à ce genre de découvertes. Il fouillait dans sa bibliothèque théâtrale, et trouvait un sujet heureux à exploiter dans une vieillerie mal conçue et mal exécutée. — Il n'est si mauvaise œuvre tombée à plat, disait-il, où l'on ne trouve une idée, un caractère ou une scène dont on peut tirer bon parti. Au théâtre, j'ai entendu siffler cent ouvrages qui eussent été applaudis, si un homme intelligent eût traité le même sujet. Fouillons donc toujours, ne doutons de rien, et soyez sûrs que nous pourrions aller ainsi pendant dix ans et trouver tous les soirs matière à inventer et à développer.

Cette vie fut charmante et nous passionna tous à tel point que cela eût semblé puéril et quasi insensé à tout autre qu'à nous. Nous ne nous blasions point sur notre plaisir, parce que la matinée entière était donnée à un travail plus sérieux. Je faisais de la peinture avec Stella; le marquis et sa fille remplissaient assidûment les devoirs qu'ils s'étaient imposés; Celio faisait l'éducation littéraire et musicale de son jeune frère et de *notre* petite sœur Béatrice, à laquelle aussi on me permettait de donner quelques leçons. L'heure de la comédie arrivait donc comme une récréation toujours méritée et toujours nouvelle. *La porte d'ivoire* s'ouvrait toujours comme le sanctuaire de nos plus chères illusions.

Je me sentais grandir au contact de ces fraîches imaginations d'artistes dont le vieux Boccaferri était la clé, le lien et l'ame. Je dois dire que Lucrezia Floriani avait bien connu et bien jugé cet homme, le plus improductif et le plus impuissant des membres de la société officielle, le plus complet, le plus inspiré, le plus *artiste* enfin des artistes. Je lui dois beaucoup, et je lui en conserverai au-delà du tombeau une éternelle reconnaissance. Jamais je n'ai entendu parler avec autant de sens, de clarté, de profondeur et de délicatesse sur la peinture. En barbouillant de grossiers décors (car il peignait fort mal), il épanchait dans mon sein un flot d'idées lumineuses qui fécondaient mon intelligence, et dont je sentirai toute ma vie la puissance génératrice.

Je m'étonnais que, Celio devant épouser Cecilia et devenir riche et seigneur, les Boccaferri songeassent sérieusement à lui faire reprendre ses débuts; mais je le compris comme eux en étudiant son caractère, en reconnaissant sa vocation et la supériorité de talent que chaque jour faisait éclore en lui. — Les grands artistes dramatiques ne sont-ils pas presque toujours riches à une certaine époque de leur vie? me disait le marquis, et la possession des terres, des châteaux et même des titres les dégoûte-t-elle de leur art? Non; en général c'est la vieillesse seule qui les chasse du théâtre, car ils sentent bien que leur plus grande puissance et leur plus vive jouissance est là. Eh bien! Celio commencera par où les autres finissent; il fera de l'art en grand, à son loisir; il sera d'autant plus précieux au public qu'il se rendra plus rare, et d'autant mieux payé qu'il en aura moins besoin. Ainsi va le monde.

Celio vivait dans la fièvre, et ces alternatives de fureur, d'espérance, de jalousie et d'enivrement développèrent en lui une passion terrible pour Cecilia, une puissance supérieure dans son talent. Nous lui laissâmes passer deux mois dans cette épreuve brûlante qu'il avait la force de supporter, et qui était, pour ainsi dire, l'élément naturel de son génie. Un matin que le printemps commençait à sourire, les sapins à se parer de pointes d'un vert tendre à l'extrémité de leurs sombres rameaux, les lilas bourgeonnant sous une brise attiédie et les mésanges semant les fourrés de leurs petits cris sauvages, nous prenions le café sur la terrasse aux premiers rayons d'un doux et clair soleil. L'avocat de Briançon arriva et se jeta dans les bras de son vieux ami le marquis, en s'écriant : *Tout est liquidé!*

Cette parole prosaïque fut aussi douce à nos oreilles que le premier tonnerre du printemps. C'était le signal de notre bonheur à tous. Le marquis mit la main de sa fille dans celle de Celio, et celle de Stella dans la mienne. A l'heure où j'écris ces dernières lignes, Béatrice cueille des camélias blancs et des cyclamens dans la serre pour les couronnes des deux mariées. Je suis heureux et fier de pouvoir donner tout haut le nom de sœur à cette chère enfant, et maître Volabù vient d'entrer comme cocher au service du château.

GEORGE SAND.

LE

SIÉGE DE ZAATCHA

SOUVENIRS DE L'EXPÉDITION DANS LES ZIBAN EN 1849.

Le sud de l'Algérie est la partie la plus intéressante, mais la moins connue, de nos possessions d'Afrique. Il y a là toute une vaste région qui se distingue profondément, par le caractère du sol et des habitans, de la zone montagneuse et de celle du littoral; c'est le Sahara algérien, véritable océan de sable brûlé par le soleil et dont les oasis sont les îles. Une chaîne de montagnes qui court parallèlement à la côte sépare le Sahara du Tell, pays labourable de l'Algérie : elle forme, sous diverses dénominations, une suite de groupes dont les plus élevés, les Djebel-Aurès par exemple, sont à l'est, et dont la hauteur va en diminuant vers l'ouest. De ces montagnes s'échappent de nombreux cours d'eau qui, pour la plupart, coulent du nord au sud et vont tous se perdre dans les sables du désert. Ceux qu'un ciel de feu n'a pas entièrement desséchés trouvent sur leur chemin des coins de terre que l'art aidé de la nature a isolés des sables, et ainsi se forment les oasis, assez nombreuses dans le voisinage du Tell et de plus en plus rares à mesure qu'on s'éloigne des montagnes.

Cette région du désert, qui marque la limite méridionale de l'Afrique française, comprend autant de subdivisions que nos possessions comptent de provinces confinant au Sahara; mais de toutes ces zones distinctes celle qui correspond à la province de Constantine, et qui doit

nous occuper ici, est assurément la plus importante. Sur aucun autre point du Sahara algérien, les oasis ne sont aussi multipliées, aussi fertiles. A défaut de ses riches cultures, cette partie du Sahara a d'ailleurs des titres imprescriptibles à l'attention de la France : elle a été en 1849 le théâtre d'un épisode mémorable, et qui a eu trop peu de retentissement à cette époque dans notre pays encore mal remis des agitations révolutionnaires. Il appartient peut-être à un soldat du siége de Zaatcha de donner aujourd'hui sur cette grande action de guerre des renseignemens, des souvenirs qui jetteront quelque lumière sur un pays trop peu connu, sur une lutte trop oubliée, malgré les horizons nouveaux qu'elle semblait ouvrir à la domination française en Afrique.

I.

Trois passages conduisent du Tell de la province de Constantine dans le Sahara. A l'est, c'est le défilé de Ghrzela; à l'ouest, celui de Mgaous; — entre les deux, celui d'El-Kantara. Ce dernier passage est le plus direct, c'est celui que nos troupes suivent de préférence quand elles ont à opérer dans le désert. Le nom d'*El-Kantara* (le pont) lui vient d'un pont romain jeté sur un torrent à l'endroit où, à quelques journées de Constantine, la route des oasis s'engage et se resserre entre des masses de rochers d'un effet imposant, encore rehaussé par les teintes ardentes du ciel d'Afrique. En sortant de ce défilé, on a devant soi un ravin dont le fond disparaît sous les cimes des premiers palmiers qu'on rencontre dans la direction du désert, et, au milieu de ces palmiers, le gros village d'El-Kantara, important comme position militaire. D'El-Kantara une journée de marche à travers un pays très accidenté et couvert de ruines romaines vous conduit à la petite ville d'El-Outaya, que la guerre a privée de son antique forêt de palmiers. Enfin, en une dernière journée, si l'on n'est pas trop contrarié par le vent du désert, on peut gagner une des plus importantes de nos positions militaires, l'oasis de Biskara, qui comprend la ville du même nom, chef-lieu d'un cercle d'oasis appelées *Ziban* dans le langage saharien. On est alors sur les confins du Sahara. Au sortir de Biskara, on entre dans le pays des *Ziban* (pluriel du mot *zab*, qui signifie *réunion d'oasis*). Les Ziban forment trois groupes principaux : le *zab Daharaoui*, ou du nord; le *zab Guebli*, ou du sud; le *zab Cherki*, ou de l'est.

C'est au milieu de ces groupes d'oasis que s'engagea, en 1849, la colonne expéditionnaire appelée à réprimer l'insurrection des tribus sahariennes; mais, avant de suivre nos soldats dans les hasards de cette longue et pénible campagne, il y a quelques événemens qu'il est bon

de rappeler; il y a surtout quelques traits propres à la nature du pays, au caractère des habitans, qu'il faut indiquer pour mieux faire comprendre les difficultés toutes spéciales d'une guerre dans les Ziban, et la position nouvelle que l'expédition de 1849 crée à la France sur la limite du désert.

Du haut de la mosquée de Biskara, on peut déjà se familiariser avec la nature saharienne, on a sous les yeux un pays tout différent de celui qu'on a parcouru depuis Constantine. Derrière soi, vers le nord, on aperçoit bien encore les dernières ramifications des montagnes du Tell; mais au sud, à l'est, à l'ouest, le regard se perd sur un horizon sans fin. De ces trois côtés, on ne découvre au loin qu'une mer de sables où quelques teintes vertes, mêlées aux teintes rougeâtres qui dominent, indiquent seules la présence des oasis. L'oasis de Zaatcha est à sept lieues vers l'ouest, cachée par un pli de terrain. Tous ces îlots de terre cultivable, disséminés sur un sol aride et qui n'apparaissent de loin que comme des taches de verdure, sont autant de petits districts comprenant dans leurs limites plus ou moins étroites des villes ou des villages fortifiés. Qui a vu un de ces centres de population les connaît tous. Partout on y retrouve des forêts de palmiers qu'arrosent des rigoles combinées avec beaucoup d'art, et où se réunissent les eaux, soit d'une rivière voisine de l'oasis, soit de sources naturelles et jaillissantes. Au milieu de ces forêts où l'on ne pénètre que par de rares sentiers, des espaces plus ou moins étendus sont occupés par des villages, par des villes même, dont les habitations sont construites ordinairement en briques cuites au soleil. Ces bourgades, quelle que soit leur importance, sont désignées dans la langue du pays sous la dénomination générale de *ksours*. Plusieurs de ces ksours ont une muraille d'enceinte protégée par un fossé plein d'eau et qu'entourent un grand nombre de jardins fermés de murs.

Le pays qui sépare ces oasis est d'une affreuse aridité; c'est le désert dans toute sa tristesse. En avançant toujours vers le sud, on arrive à une partie du Sahara où l'eau est très rare, et qui n'a jamais été visitée par nos colonnes, mais qui relève entièrement de notre autorité. Tuggurt, l'oasis la plus considérable de cette zone, située à quatre-vingts lieues de Biskara, obéit à un chef qui paie tribut à la France et entretient avec nous d'excellentes relations. La région du Sahara soumise directement à la France, la seule dont nous ayons à nous occuper ici, est administrée par le bureau arabe de Biskara, composé de deux officiers et d'un interprète. Il est difficile de trouver un système d'administration plus simple et moins coûteux. Le bureau arabe de Biskara, aidé par une petite garnison française, suffit cependant à sa tâche, qui comprend, avec l'administration de tous les Ziban, la perception de

l'impôt, très fructueux pour la France (1). Biskara est le plus avancé et le plus exposé de tous nos postes en Algérie. Presque tous les chefs qui s'y sont succédé ont payé de leur vie l'honneur de ce commandement de confiance (2).

La population des Ziban comprend deux races distinctes : les nomades, qui émigrent dans le Tell; les habitans sédentaires des oasis, qui cultivent la terre et font la récolte des dattes. Les nomades sont en quelque sorte les seigneurs des *ksours;* ils y commandent en maîtres, et méprisent le villageois, l'homme sédentaire, qui, la plupart du temps, n'est que leur fermier. L'Arabe de la tente croirait s'humilier s'il donnait sa fille en mariage au plus riche habitant des villes. Les populations des oasis jouissent cependant d'une assez grande prospérité, due principalement à la production des palmiers, toujours très abondante, et à la fabrication des *haïks* fins, des *burnous* et des riches tapis que l'on rencontre sur les marchés d'Alger, de Constantine et de Tunis. Une autre source de cette prospérité est la situation même du pays des Ziban, heureusement placé pour faciliter les relations des peuples de l'Afrique centrale avec les habitans des côtes. A ces titres divers, on comprend que les Turcs d'abord, et après eux les Français, aient attaché un sérieux intérêt à transformer ces tribus indépendantes en populations tributaires, soumises à leur administration. Le secret d'asseoir cette administration sur des bases solides, c'est là ce que les Turcs avaient su découvrir; c'est là ce que nous cherchons encore. Ces tâtonnemens, quelques erreurs regrettables coïncidant avec d'autres causes de désordre, expliquent l'insurrection de Zaatcha, dont il faut chercher les origines non-seulement dans la situation du pays des Ziban en 1849, mais dans son histoire depuis quelques années.

Sous la domination turque, il y avait une petite garnison à Biskara; cinquante hommes occupaient le *bordj* (fort) de Raz-el-Ma, aujourd'hui en ruines, près la prise d'eau qui alimente l'oasis, et pareil nombre se tenait dans la *casbah* de la ville. Cette garnison était changée tous les ans, après avoir prélevé l'impôt, qui était environ le dixième de la récolte. C'était sous sa protection que partaient les grands convois de chameaux chargés de dattes et d'autres produits de l'industrie du désert. Cette protection rendait plus facile aux Turcs la domination des Ziban; mais ils n'auraient pu la maintenir, s'ils n'avaient eu un repré-

(1) Le cercle de Biskara verse annuellement près de 700,000 francs dans le trésor français.

(2) Voici les noms des commandans supérieurs de Biskara depuis notre domination, qui date de 1845 : M. Petitgand, assassiné en 1845; M. Thomas, aujourd'hui colonel du 11e léger; M. de Saint-Germain, tué dans la dernière guerre des Ziban; M. Saade, mort victime du choléra en 1850.

sentant de leur autorité dans la personne d'un des chefs puissans des nomades auquel ils conféraient la dignité de *cheik-el-arab:* ce chef avait droit de commandement sur les oasis, mais il était responsable de la tranquillité du pays. Ce fut d'abord Ferhat-ben-Tadjin, de la famille de Bou-Akkas, qui eut pour successeur un parent du dernier bey de Constantine, Bou-Aziz-ben-Ganah. Bou-Aziz garde encore aujourd'hui les mêmes fonctions sous la domination française. C'est lui que l'on désigne sous le nom de Grand Serpent du Désert. Ce fut, dit-on, au sujet de cette nomination, mais sous le prétexte toujours commode d'une question d'impôt, qu'une révolte partielle éclata en 1833. Le bey de Constantine, Ahmed, fut obligé de se rendre de sa personne dans les oasis à la tête d'une colonne de trois à quatre mille hommes, il fit rentrer facilement dans l'ordre la plupart des révoltés; Zaatcha seule résista. L'armée du bey campa à l'endroit même où était établi le camp français en 1849. La défense de Zaatcha fut si habile et si vigoureuse, qu'après un combat qui dura toute une journée, le bey dut se retirer en toute hâte vers Biskara, laissant un grand nombre des siens frappés dans les jardins de l'oasis, et deux pièces de canon, qui ont été rapportées depuis à Biskara par nos troupes. Ainsi, déjà à cette époque, Zaatcha s'était acquis un certain prestige aux yeux des populations des Ziban, et tout était préparé pour que ce prestige pût encore s'accroître.

Abd-el-Kader, qui, dès l'année 1838, avait cherché à étendre son action sur les Ziban, voulut plus tard les attacher davantage à sa politique; il leur donna pour chef, en 1844, Bel-Adj, de Sidi-Okba, personnage très riche et très influent; mais les gens du zab Daharaoui n'ayant pas voulu le reconnaître, et lui ayant refusé l'impôt, Abd-el-Kader leur envoya des troupes et un de ses lieutenans, Si-Ahmed-Ben-Amar, qui vint avec deux mille réguliers, trois mille hommes de goum et quatre pièces de canon, mettre le siége devant Zaatcha. La résistance fut énergique; les assiégés battirent en retraite, après des pertes considérables. Bou-Aziz-ben-Ganah, qui, dès 1839, avait été investi par les Français de l'autorité dans les Ziban, arriva bientôt du Tell, avec les nomades du désert, pour presser la retraite du lieutenant d'Abd-el-Kader et assiéger Bel-Adj dans l'oasis de Sidi-Okba, où il s'était retiré.

C'est peu de temps après ces événemens que M. le duc d'Aumale arriva pour la première fois à Biskara au printemps de 1845. Ben-Ganah, ne pouvant venir à bout de Sidi-Okba, s'était rendu à Constantine pour réclamer le secours du jeune prince. Bel-Adj, voyant à quels hommes il avait affaire, se retira du côté du désert de Tunis, à Souf, d'où il n'a jamais cessé de nous susciter des embarras. M. le duc d'Aumale, qui ne pouvait mieux faire que de continuer la politique des

Turcs, laissa une faible garnison à Biskara, en maintenant Ben-Ganah (1), dont le dévouement ne pouvait nous être suspect, dans toutes les prérogatives de son ancien commandement.

Cependant, après le départ des forces qui étaient venues mettre l'ordre dans les Ziban et y établir notre domination, Bel-Adj, qui entretenait toujours des relations avec le pays, revint à Biskara par le conseil des habitans eux-mêmes, et fit massacrer dans une nuit la petite garnison française. M. le duc d'Aumale fut bientôt de retour à Biskara, prit cette fois des otages, envoya les principaux meneurs du complot prisonniers à Toulon, et confisqua leurs biens. Il fit augmenter les fortifications de la Casbah pour y installer une garnison respectable, et nomma commandant supérieur un officier de choix, le commandant Thomas, avec la mission de surveiller tous les Ziban. Après l'installation du nouveau chef, le pays recouvra un peu de tranquillité, et on n'y eût pu découvrir aucun germe de révolte, lorsque la révolution de février vint donner de fausses espérances à ces populations soumises, mais non vaincues.

Personne n'ignore que la révolution de février a eu un contre-coup déplorable dans toute l'Algérie, et qui devait se faire sentir plus particulièrement dans les Ziban. Grand nombre de gens de ce pays émigrent à Alger, où ils sont connus sous le nom de Biskri. Ils font tous un métier, surtout celui de portefaix, amassent un petit pécule, et reviennent au pays acheter un jardin. Plusieurs ne font qu'aller et venir pour faire le commerce des dattes. Ils furent témoins des désordres politiques dont Alger offrait alors le triste spectacle. Chacun entendait dire que les Français, depuis le départ de leur sultan, étaient divisés, que nous allions avoir la guerre avec toute l'Europe, et que déjà l'Angleterre nous fermait la mer avec ses vaisseaux. Ils voyaient une partie de l'armée abandonner l'Afrique, rentrer en France sans être remplacée par de nouvelles troupes. L'espoir de nous chasser un jour, espoir qui semblait éteint dans le cœur des musulmans, se réveilla; les hommes des Ziban retournèrent dans leur pays, y portèrent la bonne nouvelle, et ne manquèrent pas de l'exagérer dans le sens de leur fanatisme satisfait.

C'est alors que l'ex-bey de Constantine, qui s'était retiré du côté de la frontière de Tunis, crut le moment favorable pour tenter de nouveau la fortune des combats. Il avait su se créer de nombreux partisans dans le pays montagneux de l'Aurès comme dans les oasis, et la disposition générale des esprits lui donnait quelques chances de succès. Heureusement pour nous, le colonel Canrobert commandait dans ce

(1) C'est le même chef qui, en 1840, prit trois drapeaux, deux canons et cinq cents fusils à un lieutenant d'Abd-el-Kader, et coupa cinq cents têtes, dont il envoya les cinq cents oreilles droites au général Galbois.

temps-là le sud de la province de Constantine. Cet habile officier sut comprimer les premières tentatives de révolte; il surprit un matin, dans les gorges étroites de l'Aurès, après une marche des plus hardies, Ahmed lui-même, qu'il fit prisonnier avec sa smala et ses principaux chefs (1). Il ne fallait rien moins que la prise de ce personnage six mois après celle d'Abd-el-Kader pour neutraliser les conséquences de la révolution de février, qui aurait, sans cela, porté un coup funeste à notre domination. La crise ne fut pourtant que retardée, et une agitation générale vint troubler toutes les provinces au printemps de 1849. La guerre sainte se respirait dans l'air, on ne parlait que de l'apparition de chérifs; plusieurs chefs se mirent en état de révolte ouverte, deux surtout en Kabylie, qu'il fallut combattre par de fortes colonnes, et, comme d'habitude, le bruit de leurs prétendues victoires se répandit chez les Arabes. L'exaltation de nos ennemis ne connut plus de bornes.

Dans ces circonstances critiques, une expédition fut décidée contre Ben-Rennen-ben-Azzedin; mais, par suite des réductions successivement apportées au chiffre de l'armée d'occupation, il fallut, pour former la colonne, prendre des troupes à Batna et diminuer la garnison de Biskara. Ce déplacement de nos forces et le départ de M. de Saint-Germain, chef supérieur du cercle de Biskara, dont la présence dans le sud valait seule des bataillons, inspirèrent aux Arabes une confiance aveugle. C'est en ce moment aussi que dans Zaatcha surgit un homme qui enflamma de son souffle inspiré toute une population enthousiaste et crédule. Cet homme calculait que les Français, occupés à la côte par le chérif d'El-Arouch, ne seraient pas préparés à un soulèvement du sud. Il se nommait Bou-Zian. Parmi les habitans de Zaatcha, c'était le plus influent, le plus riche. Ancien cheik sous l'autorité éphémère des khalifats d'Abd-el-Kader, on lui avait donné pour successeur une de ses créatures, un homme sans moyens, demi-aveugle, nommé Ali-ben-Azoug. Bou-Zian s'était toujours mis à la tête des petites séditions contre les Turcs. En 1833, lorsque le bey Ahmed vint attaquer Zaatcha, il se distingua par sa bravoure et par son ardeur dans la défense de la ville. Bou-Zian unissait d'ailleurs à une vive intelligence un caractère énergique, et ses relations étendues dans les Ziban et dans les montagnes limitrophes du Sahara, son ambition, son audace, le rendaient fort dangereux.

On a prétendu que la question d'impôt, mal comprise par le bureau arabe de Biskara, avait servi les projets hostiles de Bou-Zian et n'avait pas été étrangère à l'insurrection du pays. C'est prendre le prétexte pour la cause. Tous les impôts des Ziban étaient complétement et fa-

(1) L'ex-bey de Constantine est en ce moment interné à Alger, où il vit fort retiré avec sa famille; le gouvernement français lui fait une pension; il se montre très reconnaissant des égards que l'on a pour lui.

cilement payés à la fin du mois de mars 1849, bien avant l'époque où Bou-Zian commença ses prédications. Jamais d'ailleurs la situation de cette contrée n'avait été plus florissante. Ce qui détermina l'insurrection, c'est précisément cet état de prospérité, qui attirait aux *Zabi* (1) les railleries jalouses des Arabes nomades. Ceux-ci, froissés par un système démocratique trop absolu, ne négligeaient aucune occasion pour leur reprocher le calme avec lequel ils subissaient notre domination. De là une sourde irritation, qui choisit la question d'impôt comme la seule arme dont elle pût disposer contre nous. Quand les prédications de Bou-Zian vinrent agiter les tribus sahariennes, elles trouvèrent un terrain bien préparé. Cette tranquillité même dont elles jouissaient sous notre domination était pour elles une injure qui appelait une réparation, et cette réparation, elles la cherchèrent dans la révolte.

Pour comprendre combien cette révolte était peu justifiée par la conduite de l'administration française, il faut se reporter vers l'époque antérieure à notre domination. Alors les gens des oasis étaient captifs au milieu de leurs palmiers. Le nomade, l'Arabe par excellence, battait la plaine et les routes, dépouillant le voyageur, souvent aussi l'habitant du village, pour lui revendre ensuite dans sa maison même ce qu'il lui avait pris. Dans les oasis mêmes, l'homme des villages était encore trop exposé aux brigandages de l'Arabe; il était obligé de se réfugier au centre, derrière un inextricable dédale de petits canaux d'irrigation et de murs de clôture. Tous les ans, une faible colonne turque et les goums à sa suite venaient lever l'impôt. Les pauvres habitans des oasis ne pouvaient payer; les Arabes payaient alors pour eux, mais ils se faisaient donner des jardins en gage, et s'arrangeaient pour en devenir propriétaires : c'est là l'origine des nombreuses propriétés des nomades dans les oasis. L'on ne voyait pas alors, comme aujourd'hui, un *zabi* portant le *haïk* du Djérid, le *burnous* des Beni-Abbès; il était habillé de coton grossier, marchait pieds nus, et n'aurait jamais osé couvrir sa tête de la *brima* (corde ronde en poil de chameau), ornement ordinaire du chef ou du cavalier.

Sous notre protection, le zabi put prendre le costume de l'Arabe, qui vit cette transformation avec une surprise mêlée de colère. Le zabi devint insolent comme tous les gens habitués à une longue oppression, auxquels on laisse lever la tête; le zabi trouvait toutes les routes libres; il allait à Alger, à Constantine, et narguait en passant l'homme de la tente, qui regardait en frémissant son fusil, et songeait aux beaux temps d'autrefois; enfin, transformation monstrueuse aux yeux du nomade! le zabi se donnait le luxe de deux femmes. C'était là

(1) Terme de mépris dans la bouche des Arabes pour désigner les gens des Ziban.

toute une révolution. Comment l'homme des oasis en vint-il à se soulever contre les Français, contre ceux-mêmes qui lui avaient fait un sort si doux? Je l'ai dit, c'est exaspéré par les railleries des Arabes qu'il prêta l'oreille aux prédications anti-françaises. La question fiscale avait pu sans doute être imparfaitement résolue par nos agens : dans un recensement de plus d'un million de palmiers fait en moins de deux ans, des erreurs étaient inévitables; mais notre administration accueillait toutes les plaintes légitimes, et promettait une révision (1). Peut-être aurait-il été plus politique d'exempter d'impôts les Arabes propriétaires, les Ahl-ben-Ali surtout, comme cela se pratiquait sous la domination turque; mais des théories d'égalité démocratique prévalurent sur les idées de priviléges qui pourtant se conciliaient mieux avec nos intérêts. Sans les ressentimens des nomades, sans leurs discours insolens qui faisaient honte aux gens des oasis de s'être soumis aux Français, aux chrétiens, avant d'avoir *brûlé de la poudre,* on peut affirmer que les menées de Bou-Zian n'auraient pu aboutir, surtout si d'autres causes d'agitation déjà indiquées n'étaient pas venues se joindre aux haines des Arabes pour servir tous les projets hostiles.

L'administration française de Biskara ne fut informée que très tard des menées de Bou-Zian, et lorsque le mal était déjà fait. L'officier adjoint au bureau arabe, M. Seroka, sortit aussitôt avec la mission de s'assurer de l'esprit des populations, de leur porter de bonnes paroles, et de dissiper les mensonges. Il trouva tous les villages tranquilles, il fut accueilli partout comme d'ordinaire; seulement il remarqua que l'on parlait beaucoup, que l'on se préoccupait de cet homme de Zaatcha, qui avait vu le prophète, qui tous les jours réunissait du monde, recevait des visites, tuait des moutons. Cet officier, bien au courant des mœurs indigènes, comprit alors la gravité du péril. Demander des renforts, des instructions, lorsqu'il voyait les germes de la révolte grandir en quelque sorte d'heure en heure à mesure qu'il se rapprochait de Zaatcha, ce n'était pas possible : il fallait sans retard enlever Bou-Zian, qui d'un jour à l'autre pouvait soulever contre nous toute la population de Zaatcha. L'officier prit avec réflexion son parti, il entra dans Zaatcha avec quelques spahis, qui enlevèrent Bou-Zian; mais, le matin même, la guerre sainte avait été proclamée du haut de la mosquée, et le marabout, qui avait toute la ville pour complice, ne fut que quelques instans en notre pouvoir.

Cette entreprise avortée eut cependant un heureux résultat : elle dissipa toutes nos illusions. On comprit la nécessité d'une force impo-

(1) Un palmier femelle rapporte 6 francs par an; l'impôt français s'élève à 40 centimes; c'est moins que le dixième des revenus qui pourrait être exigé. A Tuggurth et dans le Djerid, qui est le Sahara de la régence de Tunis, on demande un peu plus que nous à l'impôt.

sante et permanente à Biskara. Il aurait suffi alors d'une colonne de trois cents hommes pour tomber à l'improviste sur Zaatcha, enlever Bou-Zian ou le forcer à prendre la fuite. Si on le prenait, tout était fini; s'il se sauvait, il perdait son prestige, alors qu'il en avait le plus besoin pour entraîner les esprits. Biskara d'ailleurs couvre Batna, comme Batna couvre Constantine. La paix de la subdivision de Batna dépend de la paix dans le cercle de Biskara.

La tentative d'enlèvement de Bou-Zian ayant manqué, toutes les oasis du groupe dont Zaatcha fait partie, le zab Daharaoui, se mirent en insurrection complète. Le colonel Carbuccia commandait alors la subdivision de Batna. Il était occupé, comme tous les chefs de colonne de la province d'Alger et de Constantine, à réprimer les révoltes partielles des Arabes. Le colonel Canrobert opérait chez les Beni-Yala et chez les Beni-Menikeuch sur les versans sud du Jurjura. Le général Blangini venait de soumettre les Guetchoula, après le sanglant combat de Bordj-Bohgni. Les Ouled-Feradj, grande fraction des Ouled-Naïls, qui habitent la frontière du Sahara, entre les deux provinces, tenaient contre une colonne partie de Médéah. Enfin le général Herbillon était chez les Zouaghas. C'est dans le Hodna, au pays des Ouled-Sanhoun, qui étaient aussi en pleine révolte, que le colonel Carbuccia se trouvait, lorsqu'il apprit les événemens des Ziban. Laissant derrière lui l'exemple d'un châtiment énergique, il prit la route de Biskara, pour se rendre devant l'oasis de Zaatcha, où il arriva vers la fin de juillet. Le colonel Carbuccia, qui s'est élevé en peu de temps aux premiers grades de l'armée, est de ces officiers hardis, entreprenans, prompts aux coups de main, de ces hommes que le succès accompagne dans les entreprises hasardeuses; mais à la guerre il y a de ces résistances imprévues qui justifient l'insuccès de l'audace. Là où, plus tard, une armée de cinq à six mille hommes pourvue d'artillerie n'a pu vaincre qu'au bout de six semaines de siége, le colonel Carbuccia ne pouvait réussir en une journée, avec le peu de forces dont il disposait. L'échec fut grave, et l'effet moral en fut grand. Bou-Zian adressa des lettres aux gens de l'Aurès et des Ziban pour exalter la résistance et appeler aux armes. Une insurrection générale, qui gagna tout le sud de la province de Constantine, répondit au cri de victoire parti de Zaatcha.

Sidi Abd-el-Afidt, qui attendait depuis long-temps le moment de nous attaquer, fut un des premiers à prendre l'offensive. Après avoir réuni près de quatre mille hommes de l'Aurès et du Zab-Cherki (zab de l'est), il descendit jusqu'au village de Seriana. M. le commandant de Saint-Germain ne craignit pas de marcher à sa rencontre avec deux cents chevaux et trois cents hommes d'infanterie. Il y eut un choc terrible: deux cent cinquante indigènes furent tués, l'étendard de Sidi-Abd-el-Afidt fut pris; mais le brave commandant de Saint-Germain

tomba frappé d'une balle à la tête, et l'armée marqua d'un deuil ce premier succès. Bou-Zian arrivait à Seriana au-devant d'Abd-el-Afidt; à la nouvelle de la déroute, il se hâta de rentrer à Zaatcha.

Cependant le général Herbillon, commandant de la province de Constantine, était parti du chef-lieu de sa division avec une colonne renforcée de troupes qui lui étaient envoyées par mer de la province d'Alger. Il emmenait un nombreux convoi de chameaux, chargés d'outils, de sacs à terre et de munitions d'artillerie, pour être en mesure d'assiéger Zaatcha, véritable point de résistance de tous les révoltés : c'était Zaatcha qu'il fallait faire tomber avant de penser à dominer l'insurrection, dont le rayonnement se propageait de proche en proche jusque dans les provinces d'Alger et d'Oran. Le général Herbillon, qui joignait à des qualités militaires incontestables une longue expérience de la guerre d'Afrique, ne négligea rien pour assurer le succès de ses opérations et ménager à la fois la santé de ses soldats. Sa colonne expéditionnaire, qui s'était augmentée de troupes prises à Batna et à Biskara, pouvait s'élever à près de quatre mille hommes de toutes armes, lorsqu'elle arriva devant l'oasis le 7 octobre au matin. A partir de ce moment, tout l'intérêt de la lutte engagée entre les gens des Ziban et les Français se concentra sur ce seul point. Les palmiers, les jardins de Zaatcha, furent le théâtre principal de la guerre cruelle dont nous avons montré les causes, dont il nous reste à retracer les incidens. L'engagement de Seriana avait été l'avant-coureur d'une série de combats acharnés et d'opérations continuées de notre part avec une persévérance héroïque à travers toutes les lenteurs d'un siége en règle.

II.

La petite ville de Zaatcha est située vers la partie nord-est de l'oasis qui porte son nom. Une forêt de palmiers l'entoure de tous côtés, et ne laisse même pas découvrir le minaret de sa mosquée. A la lisière du bois, on voit une *zaouia* (1) dépendante de la ville, et auprès de laquelle un groupe de maisons forme comme un ouvrage avancé de la place. En partant de la *zaouia* pour pénétrer dans l'oasis, on est arrêté, dès les premiers pas, par une infinité de jardins enclos de murs à niveaux différens, suivant leur genre de culture, la plupart coupés par des canaux d'irrigation et comprenant, outre des palmiers, toutes sortes d'arbres fruitiers qui gênent la vue, et rendent toute reconnaissance impossible. Les rares sentiers qui mènent à la ville sont resserrés entre les murs de ces jardins, et ce n'est qu'après de nombreux dé-

(1) *Zaouia*, espèce de couvent habité par des Arabes savans, religieux et guerriers.

tours que l'on arrive à un fossé large de sept mètres, profond, encaissé et entourant la forteresse d'un infranchissable obstacle. Au-delà se présente l'enceinte bastionnée et crénelée à différentes hauteurs pour favoriser la multiplicité des feux. C'est à cette muraille que s'adosse une partie des maisons de la ville, de sorte que les défenseurs, sans sortir de chez eux, pouvaient aisément prendre part à la lutte et rester à l'abri de nos coups. A l'intérieur de la ville, de grandes maisons carrées, prenant leur jour en dedans et percées seulement au dehors de petites ouvertures servant de créneaux, sont merveilleusement disposées pour les ressources extrêmes de la défense. Enfin les murs des premiers jardins construits au bord du fossé forment déjà comme une première enceinte, et encore au-delà, un petit mur à hauteur d'appui règne autour de la moitié de la ville, accessoire de l'obstacle principal, qui est la muraille bastionnée et parfaitement crénelée. Une seule porte donne entrée dans la place, mais elle se trouve du côté de la profondeur de l'oasis, opposée par conséquent au côté de l'attaque le plus rapproché de la lisière du bois; elle est d'ailleurs défendue par une grande tour crénelée dont les feux dominateurs en couvrent toutes les approches. Que l'on suppose maintenant, dans cette forteresse, une population guerrière et fanatique, résolue à se défendre jusqu'à la mort, et l'on ne se fera qu'une imparfaite idée des difficultés avec lesquelles nous allions être aux prises. Au sud de Zaatcha, dans la forêt, se trouve le village de Lichana; un autre, celui de Farfar, se cache à l'ouest à l'abri des palmiers. Ces villages, à l'époque du siége, envoyaient journellement des renforts à Zaatcha, qui recevait aussi de nombreux contingens des oasis voisines de Tolga et de Bouchagroun, et en général de toutes celles des Ziban et des autres pays révoltés, ce qui pouvait faire monter à un chiffre énorme le nombre des ennemis que nous avions à combattre.

Bou-Zian commandait en personne l'armée des assiégés; secondé par Si-Moussa, son lieutenant, il exerçait sur les Arabes une autorité sans limites : il leur avait persuadé que les Français succomberaient sous la main de Dieu. Ne négligeant aucun des moyens matériels qui devaient appuyer ses prophéties, il avait fait des approvisionnemens considérables, poussant la précaution jusqu'à confectionner des balles avec des noyaux de datte recouverts simplement d'une feuille de plomb, afin de ménager ce métal si précieux à la guerre. Enfin il avait gardé sa femme et ses enfans pour inspirer à tous cette confiance qu'il était le premier à éprouver, et il avait eu soin de faire partir tous ceux qui n'auraient pu servir activement dans la lutte en les chargeant du dépôt des richesses communes.

Le camp français fut établi sur les dernières pentes d'un contrefort des montagnes du Tell, qui se termine là au nord de l'oasis. On y était

à peu près hors de la portée des balles ennemies. Pendant que les détails importans de cette installation étaient surveillés par le colonel Borel de Brétizel, chef d'état-major du général Herbillon, celui-ci fit former une petite colonne d'attaque, sous les ordres du colonel Carbuccia, pour s'emparer dès le premier jour de la zaouia et des maisons qui en dépendent, ainsi que d'une fontaine voisine, dont l'eau était indispensable au camp. Cette colonne, composée de deux compagnies du 5e bataillon de chasseurs, de quelques compagnies de la légion étrangère, du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique et d'un détachement du génie, fut lancée sur la zaouia, dont les défenseurs étaient déjà fort inquiétés par le tir de deux obusiers qui avaient préludé à l'attaque. La résistance ne fut pas longue; bientôt une partie de nos soldats s'établissaient dans ce premier village, et le colonel Carbuccia plantait lui-même son drapeau sur le minaret de la zaouia. Malheureusement les chasseurs d'Orléans, qui avaient dépassé le village, encouragés par ce succès facile et entraînés par un brillant officier, d'un courage à tout oser, leur capitaine adjudant-major, M. Duplessis, se jetèrent dans les jardins à la poursuite des Arabes. Aucun obstacle ne les arrêtait; les premiers murs furent franchis bravement, mais chaque palmier, chaque pierre, cachait un ennemi redoutable, et ce n'était pas sans beaucoup de sang versé que l'on pouvait s'avancer dans ce labyrinthe. Bientôt les défenseurs de la ville vinrent se mêler aux Arabes qui se retiraient, et nos chasseurs, que leur audace avait isolés, furent contraints à une retraite plus périlleuse encore que ne l'avait été l'attaque. On vit dans la lutte les femmes de Zaatcha se mêler aux combattans et les exciter par des cris affreux. Plusieurs tenaient à la main des yatagans dont elles se servaient pour achever nos malheureux blessés, que la vivacité du combat ne permettait pas d'enlever. Bientôt deux autres compagnies de chasseurs, ayant à leur tête le brave capitaine de Cargouët, vinrent enfin au secours de celles qui étaient si sérieusement engagées, et, se portant rapidement sur leur flanc gauche, elles purent favoriser la retraite. Cette malheureuse affaire nous coûta une vingtaine de morts et quatre-vingts blessés. Sur sept officiers de chasseurs présens au feu, un fut tué, le lieutenant Bonnet, trois furent blessés assez grièvement, parmi lesquels le capitaine Alpy, qui arrivait du siége de Rome. Le docteur Castelly, chirurgien du bataillon, reçut lui-même une balle, et l'adjudant Davout, plus malheureux que tous, fut pris par les Arabes, qui mutilèrent affreusement son corps.

Le lendemain, quand on reprit les jardins abandonnés, un horrible spectacle s'offrit aux yeux des premiers arrivans; les blessés, enlevés par les Arabes, mutilés par eux et attachés à des palmiers, expiraient dans les plus cruelles souffrances. C'étaient les femmes qui s'étaient

surtout montrées cruelles envers nos malheureux prisonniers; ce souvenir resta dans tous les cœurs, et nos soldats exaspérés n'en épargnèrent aucune à l'heure terrible de la vengeance.

Grace à la brillante ardeur des chasseurs, qui ne s'étaient pas sacrifiés inutilement, nous étions maîtres, dès le premier jour, de la plus grande partie des jardins masquant la ville, et le colonel Pariset, chef de l'artillerie, put le soir même faire établir une batterie de brèche contre la place. A la suite de cette première attaque des chasseurs, une reconnaissance des environs de la zaouia avait été faite par des officiers des armes spéciales. Ces officiers, protégés par deux compagnies du bataillon d'Afrique, se trouvèrent surpris dans leur mouvement de retraite. Ils furent presque tous atteints par les balles ennemies, entre autres le capitaine Thomas, le lieutenant Pillebout, du génie, et le capitaine Marmier, chef du bureau arabe de Batna, qui eut un œil emporté. Chaque arme, artillerie, génie, infanterie, fournit ainsi son contingent de victimes dans cette journée. Le soir, notre ambulance était encombrée de blessés, parmi lesquels on comptait treize officiers.

Le lendemain, la batterie qui avait été construite pendant la nuit fut armée de bonne heure et ouvrit son feu à travers un épais rideau de palmiers contre les murailles de la ville. Pour mieux juger de l'efficacité de ses feux et des obstacles qu'il s'agissait de surmonter, une nouvelle reconnaissance était nécessaire; elle fut confiée par le général Herbillon au commandant Bourbaki, chef du bataillon des tirailleurs indigènes de Constantine. Cette mission convenait à merveille à ce jeune officier, plein d'ardeur et de courage, qui avait une grande habitude des guerres d'Afrique. Si un passage avait été praticable, si un coup de main eût été possible, nul doute que M. Bourbaki ne l'eût tenté; personne alors dans tout le corps expéditionnaire n'était plus capable de réussir. Malheureusement, les difficultés de l'attaque étaient au-dessus de tout ce que l'on avait imaginé. Le commandant, malgré un feu très vif qui partait surtout de la place, ne se retira qu'après avoir achevé sa mission, qui coûta cinq tués et quarante blessés à son bataillon. Toutefois, six des siens se firent frapper utilement, en enlevant des mains des Arabes un officier du 8e de ligne et un soldat du même corps qui allaient être égorgés.

Pendant toute cette journée, on se maintint, non sans péril, au milieu des jardins conquis la veille par les chasseurs, et dans la nuit l'artillerie fit établir une autre batterie à trente mètres en avant de la première, sous un feu continuel et meurtrier. Le lendemain, le colonel du génie Petit, chargé de la direction du siége, fut blessé mortellement au moment où il venait reconnaître l'emplacement d'une nouvelle batterie. Il était accompagné du capitaine Cambriels, du 5e bataillon de chasseurs, et de M. Seroka, l'officier adjoint au bureau arabe de Bis-

kara. La même balle qui frappa M. Petit traversa le col de M. Seroka, et lui fit une grave blessure. Dans la journée, on désarticula le bras du malheureux colonel Petit, dont le moral ne faiblit pas un instant. Il continua jusqu'à ses derniers momens à diriger de sa tente, où il était mourant, les travaux du siége, se faisant rendre compte de tout ce qui se passait et attendant, sans la craindre, cette mort glorieuse qui couronne si noblement la vie d'un soldat.

Le lendemain de ce triste accident, le bataillon des tirailleurs indigènes essaya vainement, en perdant beaucoup de monde, de s'emparer d'une position fortement occupée un peu en avant de Zaatcha. Il avait affaire à un ennemi intrépide, dont la rage redoublait toutes les fois qu'il se trouvait en présence de ces indigènes qui sont à notre service, et que les Arabes considèrent comme des traîtres et des renégats. Pendant cette journée, l'artillerie ne cessa de tirer contre la place; elle établit une nouvelle batterie, appelée *Batterie-Petit*, et destinée à battre en brèche un des angles de la forteresse qui avait la forme d'un carré. Le génie, aidé par les soldats d'infanterie, fit les travaux de défilement et de communication nécessaires pour garantir contre les feux de la place les opérations du siége et les jardins que nous occupions. Il fut dès-lors organisé un service régulier de garde de tranchées, comprenant près de la moitié des troupes disponibles. Nos soldats, impatiens d'agir et de combattre, durent subir jusqu'au dernier jour du siége cette vie de garde continuelle qui répugne tant au caractère français. Après avoir percé de trous les murs des jardins qui les séparaient de l'ennemi, ils se faisaient un support de quelques pierres placées l'une sur l'autre, qui leur permettait de s'asseoir près de leur créneau. C'est la plupart du temps dans cette position, l'œil au guet, que nos sentinelles, à tour de rôle, attendaient jour et nuit un ennemi toujours prompt à venir. Comme nous avions affaire à des Arabes aussi rusés dans les combats qu'habiles tireurs, sans cesse, malgré mille précautions, nous avions à déplorer quelques pertes. Le capitaine d'artillerie Besse fut tué d'une balle au front au moment où il dirigeait le tir d'une pièce. On se figurerait difficilement la rage et l'audace de l'ennemi que nous avions devant nous; tantôt il se jetait avec des cris féroces à la tête de nos travaux de sape pour les détruire après en avoir tué les défenseurs, tantôt il se glissait la nuit au pied d'un mur pour l'escalader à l'improviste et tomber sur nos soldats, qui, surpris, n'avaient pas le temps de se défendre. Le 11 et le 12, il y eut de ces sortes de combats au milieu même des tranchées.

Dans la journée du 12, vers les trois heures, le colonel de Barral arriva de Sétif pour rallier le général Herbillon avec une colonne de quinze cents hommes, ce qui élevait l'effectif du corps expéditionnaire à cinq mille combattans, en déduisant les pertes qui avaient été faites

depuis le commencement des opérations. C'était un nombre à peine suffisant pour tous les travaux de l'attaque, pour leur garde et leur défense, pour celle du camp, pour l'escorte des convois journellement échangés entre Zaatcha et Biskara. L'insuffisance du corps expéditionnaire rendit impossible l'investissement complet de l'oasis; ce fut une des causes de l'énergie de la résistance et des longueurs du siége.

Le lendemain 13 et les jours suivans, les opérations se continuèrent avec beaucoup d'activité; l'artillerie établit de nouvelles batteries de brèche, et le génie avança ses travaux pour atteindre, le 16, le bord du fossé, vis-à-vis la brèche de gauche. Il faut que les troupes qui montent à l'assaut trouvent des rampes qui leur permettent de passer le fossé et de s'introduire dans la place : c'est au moyen des éboulemens de pans de muraille battue par les boulets de l'assiégeant que se forment à la fois la brèche et les rampes; mais cela ne suffit jamais. Le génie, au moyen de fascines et avec tous les matériaux qu'il a sous la main, achève de frayer le passage en le comblant. A partir du 16 au soir, le génie put s'occuper de la descente de fossé devant la brèche de gauche, mais il ne put atteindre, dans le même temps, le fossé devant celle de droite.

Le général Herbillon, qui montra durant toutes ces opérations une excessive prudence, était cependant pressé de livrer l'assaut malgré l'imperfection des travaux du génie. L'insurrection gagnait du terrain dans les provinces de Constantine et d'Alger. Si-Abd-el-Afidt réunissait de nombreux contingens et menaçait Biskara; Hamed-Bel-Hadj, notre éternel ennemi, l'ancien khalifat d'Abd-el-Kader, marchait contre l'oasis de Sidi-Okba, qui nous était restée fidèle. Les Arabes du cercle de Bouçada étaient en pleine révolte, et les nomades du désert, faisant cause commune avec les habitans des oasis, quittaient le Tell pour nous attaquer. Enfin les munitions de l'artillerie s'épuisaient au-delà des prévisions, et, comme les communications avec Constantine étaient interceptées et que l'on ne pouvait faire arriver qu'au moyen de convois de chameaux tout ce qui manquait à l'armée, il y avait nécessité de presser la fin du siége.

C'est le 20 octobre que le premier assaut de Zaatcha fut tenté. Comme il y avait deux brèches, il y eut deux colonnes d'assaut : la brèche de gauche, la mieux préparée par les soins du génie et de l'artillerie, devait être abordée par la légion étrangère, ayant en tête ses compagnies d'élite; celle de droite, enlevée par un bataillon du 43e de ligne; d'autres troupes suivaient pour appuyer les premières. Au point du jour, des tirailleurs indigènes et trois compagnies du 5e bataillon de chasseurs partirent, sous les ordres du commandant Bourbaki, pour occuper les jardins de gauche, par lesquels les Arabes n'auraient pas manqué de venir tourner les assaillans. En même temps, l'artillerie

commençait son feu contre la place, et envoyait des obus dont les éclats, en inquiétant les défenseurs, devaient faire diversion à l'attaque projetée. Lorsque le commandant Bourbaki fut établi dans ses positions, le général Herbillon donna le signal de l'assaut. Aussitôt le bruit guerrier et animé de la charge mit en mouvement les deux colonnes, qui sortirent de la sape et s'élancèrent dans le fossé. Les premiers en tête de la colonne de gauche, entraînés par le vaillant capitaine Padro, du 2e régiment de la légion étrangère, parviennent facilement au haut de la brèche; ils s'établissent sur la terrasse de la maison qu'ils trouvent devant eux... mais l'espérance du succès ne fait que traverser leurs cœurs. La maison minée s'écroule sous leurs pieds, et les engloutit tous avec un horrible fracas. Ceux qui suivent, aveuglés par la poussière des décombres, s'arrêtent, et tombent décimés par un ennemi invisible, qui tire à coups sûrs par mille créneaux; ceux qui sont épargnés veulent passer outre, mais ils reculent, arrêtés par des obstacles infranchissables. Ils se retirent alors dans la sape, avec la rage dans l'ame et le désespoir de n'avoir pu venger leurs malheureux camarades.

Pendant ce temps, un bataillon du 43e se faisait écraser à droite. Faute de moyens plus expéditifs pour pratiquer une descente de fossé, le génie avait fait avancer une charrette; mais, comme il était difficile de la faire manœuvrer sous le feu de l'ennemi, elle tourna sur elle-même en descendant dans l'eau, et ne put ainsi servir comme on l'espérait. On avait préparé un autre tablier de pont avec des tonneaux vides, mais les hommes qui le portaient étaient tués avant d'arriver. Cependant il fallait passer pour donner la main à la colonne de gauche, que l'on croyait plus heureuse. Une section du génie et les premières compagnies du bataillon du 43e se jettent dans le fossé sans autre précaution. Les soldats franchissent péniblement le mur d'escarpe; guidés par l'infortuné chef de bataillon Guyot, ils courent à la brèche sous une pluie de feu, mais ils ont tant de peine à la gravir, qu'ils donnent aux Arabes le temps de diriger sur chacun d'eux un coup mortel. Pour comble de malheur, le petit nombre qui parvient à gagner le haut de la brèche ne peut se servir de ses cartouches gâtées par l'eau. Impossible de se défendre : il faut se retirer, mais en repassant sous le feu le plus meurtrier. Tout ce qui est blessé tombe dans le fossé et se noie. C'est un horrible spectacle que celui de ces malheureux se débattant dans une mare rougie par leur sang, et finissant par succomber dans les plus affreuses angoisses! A leurs plaintes, à leurs cris déchirans, répondent les cris sauvages des Arabes qui triomphent. Jamais nos soldats, témoins de pareilles scènes, n'avaient ressenti de plus fortes et de plus douloureuses émotions. Ce malheureux bataillon du 43e, qui ne fut pas engagé tout entier, perdit dans cet assaut son commandant, M. Guyot, digne fils du général de division de l'empire et frère du

capitaine Guyot, tué, comme lui, en Afrique; son adjudant-major. M. Berthe; deux capitaines et deux autres officiers. Il eut plus de trente tués et quatre-vingt-dix blessés, la plupart mortellement. Ce grand nombre de victimes pour si peu de combattans permet de juger de la gravité de l'action.

Malgré cet insuccès, nous gardâmes toutes nos positions. Le soir, les Arabes, encouragés par le résultat de la journée, tentèrent une attaque de nuit contre toute la ligne que nous occupions dans les jardins. Le combat dura deux heures; mais ils ne purent faire reculer nos vieilles troupes d'Afrique, et finirent par nous laisser tranquilles le reste de la nuit. Du 20 au 30, on reprit les travaux de tranchée, mais avec moins d'ensemble et de direction. Le 27, le capitaine du génie Graillet fut tué; il ne restait plus que deux officiers de l'arme, sur six qui avaient été attachés au corps expéditionnaire. Le feu de l'ennemi faisait chaque jour des vides cruels dans tous les rangs, et cependant on n'était pas au bout des épreuves de toute nature qui nous attendaient. Des soldats disciplinés et fortement trempés peuvent seuls en supporter de pareilles.

C'est dans cette période du siége que le général Herbillon, voulant s'attaquer aux intérêts des habitans de l'oasis, fit abattre des palmiers. Pour des gens qui vivent de la récolte des dattes, le tort qu'on allait leur faire était considérable, et devait exciter leur rage. Aussi, dans les premiers jours, les habitans de Zaatcha engagèrent-ils avec nos soldats travailleurs des luttes acharnées. Leur feu devenait si vif, qu'il fallut plusieurs fois céder le terrain, entre autres le 25 octobre, où eut lieu la sortie la plus vigoureuse. Un tambour, des outils, jusqu'à de malheureux blessés, furent laissés entre les mains de l'ennemi. Cette coupe de palmiers dura sans interruption jusqu'au dernier jour du siége. Le bruit de la chute de ces magnifiques arbres, dont plus de dix mille tombèrent ainsi, allait porter dans le cœur des habitans de Zaatcha plus de rage et de douleur que les détonations incessantes de notre artillerie et de notre mousqueterie.

Le camp français avait alors un aspect des plus tristes. Placé en partie sur les revers d'une montagne aride, il était entièrement exposé au vent du désert, si violent dans ces parages. Un sable fin, soulevé sans cesse en tourbillons épais, incommodait nos soldats et rendait aussi fatigant le repos des tentes que le travail de la tranchée. Ce sable, se mêlant à tous les alimens, que l'on ne pouvait préparer qu'en plein air, les rendait détestables; la viande de distribution provenait d'un troupeau de bœufs amené à la suite de l'armée dans le désert et auquel on ne pouvait donner qu'un peu d'orge. On choisissait pour l'abatage les bêtes qui mouraient de faim. Le biscuit de la ration journalière, vieux, moisi, plein de vers, avait été fabriqué pour l'armée de

Paris pendant les événemens de juin 1848; c'était l'armée du désert qui devait le dévorer, et encore, pour s'en servir, fallait-il le faire tremper dans l'eau. Les officiers n'étaient pas mieux traités que les soldats; en expédition, les vivres sont les mêmes pour tout le monde. Les difficultés de communication avaient fait d'ailleurs tout sacrifier au transport des choses les plus indispensables, et nos soldats, après ces nuits de tranchée où souvent des torrens de pluie venaient glacer leurs membres déjà engourdis par la fatigue, n'avaient pas même une goutte de vin ou d'eau-de-vie pour la mêler à l'eau saumâtre des rigoles de l'oasis. Nul ne se plaignait cependant. Tous puisaient dans le sentiment du devoir accompli, et dans le juste orgueil qu'il inspire, la force nécessaire pour résister à tant de privations et de fatigues. Déjà plus de six cents hommes avaient succombé; dès qu'ils étaient atteints par le feu ou par la maladie, on les évacuait sur Biskara, où, faute d'espace, ils ne pouvaient être reçus que sous des tentes. Le colonel Carbuccia, officier d'une activité rare, y fut envoyé en remplacement du colonel de Mirbeck, rappelé par le général Herbillon devant Zaatcha avec sa cavalerie que les attaques récentes des nomades devaient rendre très utile. Le colonel Carbuccia, chargé à la fois d'assurer tous les services et de surveiller avec la légion étrangère les communications de l'armée, s'acquitta de sa mission à la satisfaction de tous.

III.

Les opérations du siége allaient enfin entrer dans une moins triste période. Le colonel Canrobert accourait d'Aumale pour prêter main forte à l'expédition. Il arriva le 8 au soir avec un millier d'hommes. Le choléra s'était déclaré dans sa colonne pendant sa pénible marche, et lui avait enlevé le huitième de ses soldats (1). Malgré ce surcroît d'inquiétudes, l'arrivée du jeune colonel à la tête de ses zouaves fut saluée avec joie comme un heureux présage de la fin du siége. On le regardait comme l'homme le plus capable de prêter un appui énergique et expérimenté au général Herbillon. Depuis longues années, le colonel Canrobert avait su conquérir, dans de nombreux combats, la confiance et l'affection de l'armée d'Afrique.

Dans la nuit du 10 au 11, les Arabes vinrent, à deux reprises différentes, tirer de très près sur le camp du côté de Farfar. Pour empêcher le renouvellement de cette agression, dans la matinée du 11, on construisit une redoute à trois cents mètres de la limite de l'oasis. L'ennemi, furieux de voir son projet déjoué, fit de grands efforts contre

(1) Le choléra fut ainsi au milieu de l'armée de Zaatcha; depuis ce jour, il fit autant de victimes que le feu de l'ennemi.

l'achèvement de cette fortification passagère, et mit dans ses attaques une audace incroyable; les compagnies du bataillon d'Afrique, qui occupaient l'extrême droite de la ligne de défense, battirent en retraite un peu en désordre; un flot d'Arabes débouchant de la plaine les fusillait à vingt pas. Dans ce combat acharné, quelques-uns des nôtres, tués ou blessés, furent abandonnés, et, sans l'énergie du lieutenant Peyssard, le mal aurait été plus grand. Cet officier se précipita sur les Arabes, entraînant avec lui quelques hommes de son bataillon, et parvint à leur arracher plusieurs victimes. Le soir, l'armée assistait à un douloureux spectacle : les têtes de nos soldats, plantées sur des piques, furent exposées au centre de chaque brèche; nos canonniers se virent ainsi forcés de les abattre. De pareils actes de barbarie préparaient les plus cruelles représailles.

Le lendemain 12, l'ennemi essaya encore de nous attaquer; il s'en prit cette fois à la cavalerie, qui était sortie pour faire son fourrage. A l'époque des pluies, il pousse près des oasis une espèce d'herbe dont se nourrit le chameau, et dont nos chevaux devaient se contenter faute de mieux; aussi, tous les jours un détachement nombreux de cavalerie et d'infanterie partait du camp pour aller chercher la nourriture des escadrons et des bêtes de somme. Ce jour-là, le détachement était commandé par le colonel de Mirbeck; il arriva sans difficultés à la pointe est de l'oasis de Bou-Chagroun. Les Arabes se montraient nombreux vers les bords de cette oasis. Quelques obus furent envoyés dans les groupes les plus audacieux, et la corvée put se faire assez tranquillement; mais, au moment du départ, cinq cents chevaux et douze à quinze cents fantassins se précipitent sur le bataillon indigène, qui était resté à l'arrière-garde. Le commandant Bourbaki forme aussitôt son bataillon en carré et bat en retraite dans l'attitude la plus résolue. Au passage de l'Oued-bou-Chagroun, que les Arabes avaient choisi pour serrer de très près nos indigènes et les tourner, le combat devient très acharné. Plusieurs fantassins et cavaliers tombent du côté de l'ennemi; le désordre commence à se mettre dans les rangs, lorsque le colonel de Mirbeck, arrivant avec sa cavalerie, charge à fond toute cette fourmilière d'Arabes, qui s'enfuit pêle-mêle du côté de l'oasis en laissant quatre-vingts cadavres sur le terrain.

Le même jour arrivait à l'armée de siége le commandant du génie Lebrettevillois, chargé de remplacer le colonel Petit; il amenait avec lui un excellent officier, M. le capitaine Schœnnagel, qui venait de Rome, et qui eut ainsi le privilége bien rare d'assister à deux siéges mémorables dans la même année et le mérite de se distinguer à tous les deux. L'armée fondait de grandes espérances sur la direction nouvelle que ces nouveaux officiers ne manqueraient pas de donner aux travaux du siége. Nous recevions en même temps le 8e bataillon de

chasseurs, un bataillon du 8e de ligne, un du 51e avec deux pièces de douze, et force munitions d'artillerie, qui commençaient à manquer de nouveau. Le corps expéditionnaire devant Zaatcha présenta alors un effectif de sept mille hommes. A partir de ce moment, les choses prirent une tournure tout-à-fait favorable à nos armes. Le 16, le général Herbillon partit à deux heures du matin avec une forte colonne pour faire la razzia des nomades, remise seulement à l'arrivée des derniers renforts. On s'avança en silence; les éclaireurs ennemis ne se montrèrent point. Au point du jour, on arriva très près de l'Oued-Djedi, à six lieues de notre camp. Les Arabes avaient dressé leurs tentes entre le lit desséché de la rivière et l'oasis d'Ourled. En un instant, la cavalerie, entraînée par le colonel de Mirbeck, s'élance, traverse la rivière et se précipite au milieu des tentes. L'infanterie, formée en deux colonnes sous les ordres de MM. de Barral et Canrobert, se jette à la baïonnette sur les douars et leurs défenseurs. Nous nous rendons bientôt maîtres d'une ville de tentes et de tous les troupeaux qui sont en dehors de l'oasis. Plus de deux mille chameaux et des milliers de chèvres et de moutons tombent entre nos mains. Cette prise importante devait faire éclater une joie inusitée parmi nos soldats. Ils voyaient venir l'abondance au camp avec la fin de leurs privations. Ils saluaient de leurs acclamations bruyantes ce premier succès de la campagne, qui leur en faisait espérer d'autres. Les nomades n'eurent pas le courage de nous inquiéter à notre retour. Deux des principales tribus qui avaient tout perdu vinrent même traiter de leur soumission pendant les heures de halte accordées par le général Herbillon pour faire reposer la colonne.

La journée aurait été complète, si tout s'était bien passé devant Zaatcha; malheureusement les troupes auxquelles on avait confié la garde des tranchées se laissèrent prendre les jardins de gauche conquis la veille. Des fusils formés en faisceaux avec leurs cartouchières, des outils du génie, les habits des travailleurs furent enlevés. Nos soldats, pris à l'improviste, n'avaient pu résister. Le combat se continuait encore avec fureur, lorsque la colonne victorieuse rentrait au camp avec son immense butin. Les Arabes avaient profité de l'absence d'une partie de nos forces pour tenter un effort décisif; mais, après l'insuccès de leur tentative, ils durent sentir que le moment fatal pour eux approchait.

Cette razzia du 16 eut le plus grand effet sur les indigènes. Les lenteurs du siége avaient fort diminué le prestige de nos armes. Sur tous les points de la province de Constantine, les populations demandaient la *guerre sainte*, et des chefs secondaires surgissaient partout. Les hommes les plus influens, qui connaissaient mieux notre puissance, se tenaient encore sur la réserve; mais ils n'attendaient qu'un moment

favorable pour se mettre à la tête des fanatiques. Le caïd des Ouled-Soltan, Si-el-Bey, venait d'être assassiné pour ne s'être pas déclaré contre les Français. Ceux de nos partisans qui n'avaient pas assez d'influence personnelle sur les populations pour calmer leur colère n'étaient plus en sûreté. Abd-el-Afidt réunissait contre nous des forces considérables, et Ahmed-bel-Hadj était arrivé à la tête d'un contingent de l'Aurès le jour de la razzia des nomades; le résultat de cette affaire l'avait seul déterminé à la retraite.

Il y avait, on le voit, nécessité et urgence à terminer le siége par un coup de foudre. Du reste, les opérations avaient marché rapidement depuis l'habile direction de M. Lebrettevillois. Le 17, on reprit les deux jardins abandonnés la veille, et l'artillerie construisit à droite une batterie pour les pièces de 12. Les travaux de sape de la tranchée auraient pris une plus grande activité, si les sacs à terre n'étaient pas venus à manquer. Il fallut les remplacer par des morceaux de palmier que l'on ne coupait sur ces arbres à fibres résistantes qu'avec beaucoup de peine. Le même jour, la plupart des nomades vinrent faire leur soumission, donner des otages et racheter leurs chameaux. Leurs pertes s'élevaient à deux cents hommes tués; une seule tribu en avait perdu quatre-vingt-quatre. Bou-Zian, de son côté, dans l'attaque de la tranchée, avait vu tomber quarante de ses fidèles, et un de ses fils avait eu l'épaule fracassée.

Pour nous, à cette époque du siége, nous avions affaire à un ennemi plus redoutable que les Arabes. Le choléra sévissait avec rigueur dans nos rangs, et nous enlevait trente à quarante hommes par jour. Une agglomération de tant de monde dans un si petit espace, tel que celui des tranchées et du camp, ne pouvait manquer d'aggraver cette cruelle épidémie. Les détritus d'animaux abattus, le voisinage de tant de cadavres mal enterrés dans les sables et souvent découverts par les bêtes féroces, exhalaient la plus funeste odeur. Les nuits pluvieuses que l'on passait dans les tranchées devenaient mortelles. A chaque instant on entendait les plaintes des malheureux soldats que venait frapper le fléau. Leurs cris, mêlés au bruit continuel des coups de feu et au mugissement sourd des palmiers toujours agités par les vents, jetaient dans tous les cœurs la plus profonde tristesse. Quelles nuits affreuses passées dans ces tranchées! Quels souvenirs pour les témoins de pareilles scènes! Du côté des Arabes, les souffrances n'étaient pas moindres, l'épidémie sévissait dans les murs de Zaatcha; mais ces fanatiques supportaient avec un égal courage et avec l'indifférence du fatalisme les maux de la guerre et les horreurs de la maladie. Jamais ils n'ont parlé de se rendre; la veille même de l'assaut, où tout était perdu pour eux, ils refusaient les conditions du général, et préféraient se faire tuer jusqu'au dernier.

Dans les journées du 18 et celles qui suivirent, on attaqua les murs de la place avec des fougasses. Les travaux de la sape, dirigés par le capitaine Schœnnagel, étaient poussés très activement. Les pièces de 12 furent mises en batterie; leur feu fit le plus grand mal à l'ennemi, et détruisit les faîtes des maisons les plus élevés qui dominaient nos ouvrages. Les obusiers ne réussirent pas aussi bien; une grande partie des obus étaient avariés; leurs éclats venaient continuellement tomber dans l'intérieur des tranchées et blesser nos propres soldats. Une troisième brèche avait été pratiquée; elle devint brèche de droite; le fossé en face fut comblé. Dans les journées du 22 et du 23, les deux autres passages de fossé furent aussi améliorés; des fougasses, placées sur les brèches elles-mêmes, en rendirent l'accès facile. Nos progrès étaient évidens; nos différens travaux d'attaque pressaient la ville comme une tenaille de fer. L'immensité du péril exaspéra au plus haut degré les défenseurs de Zaatcha; encouragés par de nombreux secours, ils crurent devoir tenter un dernier et héroïque effort : tentative insensée! Au point où nous étions arrivés, rien ne pouvait nous faire reculer.

Avec cette sagacité naturelle aux peuples voisins de l'état sauvage, ils avaient remarqué le désordre inévitable de nos tranchées à l'heure où l'on relève les gardes. Ils choisirent ce moment dans la journée du 24 pour commencer la plus sérieuse attaque dont nous eussions encore subi le choc. Rien ne pouvait nous faire soupçonner leurs projets. Leurs feux, ralentis avec adresse, répondaient à peine aux nôtres. Ce silence imposé dans leur ville, nous pouvions le prendre pour l'effet du découragement. La 7e compagnie du 5e bataillon de chasseurs occupait alors la sape de droite; un petit mur en terre à moitié ruiné en fermait l'extrémité du côté de l'ennemi, une dizaine de chasseurs gardaient cette position. Ces hommes s'apprêtaient à céder leur place à leurs camarades du 8e bataillon. A la faveur d'un moment de distraction, les Arabes se glissèrent au pied du mur, et, à un signal convenu, réunissant leurs efforts, ils le renversèrent et se précipitèrent dans l'intérieur de la sape par cette espèce de brèche. Les quatre premiers chasseurs qui tombèrent sous leurs mains furent égorgés et décapités. La sape de droite fut bientôt entièrement envahie; les chasseurs surpris cédèrent un instant; un combat corps à corps s'engagea dans cet étroit espace où le nombre des défenseurs nuisait encore à la défense. Des canonniers de la batterie d'obusiers autour de laquelle se passait la lutte se firent tuer en défendant leur pièce. Les Arabes ne purent l'enlever; mais ils s'emparèrent d'une grande quantité de carabines, d'effets de campement, de havresacs et d'outils du génie : ce fut le seul profit de leur attaque. Le lieutenant Née Devaux, à peine remis d'une blessure grave, reçue à l'affaire du 7 octobre, fit charger les

Arabes à la baïonnette par un petit nombre de chasseurs qu'il parvint à rallier. L'ordre dans le combat se rétablit à son commandement.

Dans le même temps, une sortie des plus vives avait lieu contre tout le côté droit de notre ligne d'attaque. Les femmes, plus féroces que les hommes, conduisaient elles-mêmes au feu tout ce qu'il y avait de plus fanatique et de plus résolu dans Zaatcha; mais les chasseurs avaient eu le temps de courir à leurs retranchemens, encouragés par l'arrivée de leur chef de bataillon, le commandant Levassor Sorval, et de son adjudant-major, M. Duplessis, tous deux prompts à se porter partout où est le danger; ils reçurent les Arabes avec cet aplomb qui déconcerte l'attaque la plus audacieuse. Arrivés alors au milieu de la mêlée, le général Herbillon et le colonel Canrobert donnèrent aussitôt les ordres nécessaires pour faire tourner les Arabes. Trois compagnies de zouaves, sous le commandement du capitaine Larrouy, et les tirailleurs indigènes conduits par M. Bourbaki, furent appelés du camp; mais, pendant leur manœuvre, le combat se continuait toujours avec fureur à la sape de droite, et nous ne parvînmes à en chasser les Zaatchiens qu'en essuyant des pertes cruelles. Dans les deux compagnies de chasseurs qui avaient été seules engagées, plusieurs officiers et soldats furent frappés; le lieutenant d'artillerie Guérin, qui commandait la batterie de la sape de droite, fut blessé mortellement ainsi que son maréchal des logis; le brave et regrettable capitaine Delmas fut traversé d'une balle au cœur. Le capitaine Hurvoy, du 8e de chasseurs, fut atteint au-dessus de l'œil, et l'adjudant de son bataillon, tué à ses côtés.

L'arrivée de la colonne tournante sur les derrières de l'ennemi débloqua la tranchée : le plus grand nombre des Arabes n'eût que le temps de rentrer dans la ville, le reste se sauva du côté de Lichana; mais, lorsque le commandant Bourbaki reçut l'ordre de se replier vers le camp, les assiégés, que l'on devait croire découragés, sortirent en foule, et un combat très sérieux s'engagea de nouveau dans les jardins. Il fallut faire avancer d'autres troupes. Le général Herbillon lui-même était là et présidait à tout, secondé par son chef d'état-major. La lassitude de l'ennemi mit seule fin à cette sanglante journée. Dans la soirée, le génie avait tout remis en ordre dans la sape de droite : le lendemain, il ne restait aucune trace matérielle de cette attaque, effort suprême de la défense; mais le douloureux souvenir de nos dernières pertes était partout présent.

L'assaut, décidé pour le 25, dut être ajourné de vingt-quatre heures. Il avait fallu une journée d'intervalle pour le repos des troupes et pour les dernières dispositions. Les chefs de corps, prévenus secrètement les premiers, réunirent chacun leurs officiers pour communiquer les ordres du général Herbillon. Les trois brèches, parfaitement praticables, devaient être abordées par trois colonnes. Pour les former, on

avait choisi parmi les bataillons les plus renommés de l'armée de siége. Chacun d'eux ne fournissait que trois cents hommes, les plus braves, les plus résolus. Cette réunion de soldats d'élite, éprouvés par tant de combats, devait présenter l'ensemble le plus vigoureux et le plus redoutable. Les chefs qui les commandaient étaient dignes de telles troupes : c'étaient le colonel Canrobert, dont la conduite dans cet assaut a excité l'admiration de toute l'armée; le colonel de Barral, qui devait avoir plus tard une fin si héroïque, et le colonel de Lourmel, un de nos premiers officiers d'Afrique.

La première colonne (de Canrobert), qui devait franchir la brèche de droite, la plus défendue, était composée, dans l'ordre de combat, des 1er et 2e bataillons de zouaves, du 5e bataillon de chasseurs, et de cent hommes d'élite du 16e de ligne.

La seconde (de Barral) devait attaquer cette brèche si funeste naguère au 43e, et qui, entièrement perfectionnée, ne devait plus présenter les mêmes difficultés. Elle était composée du 8e bataillon de chasseurs, rendu à jamais illustre par la sanglante et tragique affaire de Sidi-Brahim, d'un bataillon du 38e, et de cent zouaves.

La troisième (de Lourmel), composée de deux bataillons du 8e de ligne et d'un bataillon du 43e, devait aborder la brèche de gauche. Une section d'artillerie de montagne et un détachement du génie étaient joints à chaque colonne, qui avait en outre un certain nombre de guides arabes engagés par l'appât de l'or à braver ces terribles dangers. Enfin des outils, des sacs à terre, des caisses, des cordes, des sacs à poudre étaient disposés près du pied de chaque brèche pour assurer le succès de l'opération.

M. le commandant Bourbaki avait aussi un rôle important, qui consistait à investir la partie de la ville en dehors de notre point d'attaque pour intercepter les communications de l'ennemi et faciliter, par une diversion, l'entrée des assaillans dans la place. Il réunissait sous son commandement les tirailleurs indigènes, un bataillon du 51e de ligne, et deux cents chasseurs à pied. — Le colonel Dumontet du 43e de ligne avait la garde des tranchées et des ambulances volantes placées près des brèches. — Le colonel Jollivet du 16e de ligne avait celle du camp. Devant un ennemi aussi nombreux et entreprenant, aucune précaution ne devait être négligée. — Enfin la cavalerie, aux ordres du colonel de Mirbeck, était disposée par escadrons à droite et à gauche du camp dans la plaine faisant face à l'oasis.

Les troupes d'infanterie étaient réunies dès la veille dans les tranchées pour être plus à portée de commencer l'assaut de grand matin: elles passèrent ainsi toute la soirée dans l'attente de cette action qui devait faire bien des vides dans nos rangs, mais couronner au moins par un triomphe éclatant un si long et si terrible siége. Les défenseurs de

Zaatcha seuls ne semblaient pas se douter du sort qui leur était réservé; ils repoussèrent avec dédain les propositions que le général Herbillon crut devoir leur faire au dernier moment, suivant les lois de la guerre. Bou-Zian leur avait dit tant de fois que les Français ne pourraient jamais les prendre, qu'ils avaient fini par le croire. Ce guerrier, implacable dans sa haine contre nous, dirigea toutes les opérations de résistance et remplit jusqu'au bout tous les devoirs de ses fonctions à la fois religieuses et guerrières. La veille encore de l'assaut, il appelait, suivant la coutume des musulmans, ses fidèles à la mosquée. Dans l'intérieur des tranchées, à la faveur du calme de la nuit qui précéda le jour de l'assaut, on entendit la voix de ces fanatiques qui prenaient devant Dieu l'engagement de se faire tuer jusqu'au dernier : serment qu'ils n'ont que trop bien tenu ! En sortant de la mosquée, ils se répandirent, comme ils avaient l'habitude de le faire chaque soir, vers les murailles de leur ville pour nous prodiguer, avec des coups de fusil, accompagnement obligé de toutes leurs démonstrations, les injures les plus grossières et les plus méprisantes. Le reste de la nuit se passa dans ce calme sinistre, précurseur des catastrophes. Quelques coups de canon, partant de nos batteries à longs intervalles, venaient seulement interrompre le silence profond qui régnait dans nos tranchées.

A l'aube du jour, nos hommes se levèrent à petit bruit et se formèrent silencieusement à leurs rangs de marche. Le colonel Canrobert, qui devait monter à l'assaut le premier, se fit désigner les plus braves dans sa colonne pour avoir l'honneur de l'accompagner. Il se forma ainsi une petite escorte de seize hommes, avec laquelle il devait se présenter à découvert aux premiers coups; il avait en outre auprès de lui quatre officiers pour porter ses ordres. Toutes les dispositions de combat étaient prises, tout le monde était à son poste, il ne restait plus qu'à s'élancer au signal donné; mais le colonel des zouaves voulut auparavant réunir tous ses officiers, pour expliquer à chacun la nature et l'importance de ses devoirs et l'obligation du succès. Il sut trouver en terminant de ces paroles que le patriotisme inspire et qui excitent la résolution dans tous les cœurs. Chaque commandant de compagnie vint redire à ses hommes les paroles du chef; tout le monde était donc prévenu, chacun savait ses devoirs, il n'y avait plus qu'à marcher.

Aussitôt que le mouvement du commandant Bourbaki, qui devait tourner la place, fut fortement prononcé, on donna le signal de l'assaut. Il était environ sept heures du matin; les clairons des zouaves et des chasseurs, mêlés au bruit des tambours, sonnèrent le pas de charge. Le colonel Canrobert fit sortir de la sape vingt-cinq chasseurs, sous la conduite d'un brave officier, M. Liotet, pour s'emparer d'une maison à gauche de la brèche et faciliter le passage, puis il s'élança lui-même à la tête de ses zouaves. L'élan qu'il leur imprima était tel qu'en peu d'in-

stans la brèche fut franchie et que sa colonne arriva au milieu de la ville. Les feux des maisons tirés à bout portant, les obstacles les plus redoutables et depuis long-temps préparés ne purent l'arrêter. Le colonel, qui dirigeait sa troupe dans ce dédale de ruelles, vit tomber tous ceux dont il était entouré; sur les seize zouaves ou chasseurs qui ne devaient pas le quitter, douze furent tués ou blessés; de ses quatre officiers d'ordonnance, deux moururent à ses côtés, les deux autres furent frappés. On doit à leur honneur d'enregistrer ici leur nom : Toussaint, capitaine de spahis, et le jeune sous-lieutenant Rosetti, du même corps, tués; De Char, lieutenant de zouaves, et Besson, capitaine d'état-major, blessés.

M. le chef de bataillon de Lorencez, digne fils du général de l'empire et petit-fils du maréchal Oudinot, commandait le 1er bataillon de zouaves; il marchait après le colonel Canrobert. Dès les premiers instans de l'assaut, il reçut une balle dans le flanc, au moment où il donnait à ses soldats le plus noble exemple. De son côté, le colonel de Lourmel entraînait ses soldats, et, malgré une blessure reçue à brûle-pourpoint, il continua à diriger l'attaque de gauche. Le colonel de Barral, après un moment d'arrêt causé par un éboulement, donnait la main aux deux autres colonnes. Ces trois forces enlaçaient alors les trois quarts de la ville, dont pas un défenseur ne pouvait s'échapper; mais, si le plus grand effort était déjà fait, il restait à entamer l'assaut de chaque maison, remplie d'Arabes décidés à vendre chèrement leur vie. Chaque groupe de soldats s'attaque à celle qu'il a devant lui, car, une fois la direction donnée, dans ces momens si critiques, ils ne prennent conseil que d'eux-mêmes et font toujours pour le mieux. D'abord ils cherchent à monter sur les terrasses des maisons pour descendre après dans l'intérieur, mais ils sont fusillés par les créneaux, dont tous les murs sont criblés; à peine parviennent-ils sur ces terrasses, que mille feux partent du premier étage, soit par des trous pratiqués exprès dans les planchers, soit par l'ouverture intérieure de la maison. Les premiers qui se hasardent à descendre sont tués à coup sûr; mais d'autres finissent par arriver et tombent sur les défenseurs à coups de baïonnette; ils font un carnage affreux sans chercher à choisir parmi tant de victimes. Il fallait ensuite déloger ceux qui s'étaient réfugiés dans les caves, où l'on se mêlait les uns aux autres dans l'obscurité sans pouvoir distinguer ses véritables ennemis; le plus souvent, on laissait au fond de ces souterrains les malheureux Arabes, qu'il eût été trop périlleux d'y aller chercher, on se bornait à les observer, les réservant ainsi pour les derniers coups.

La position de Bou-Zian n'était plus tenable; il avait choisi sa propre maison, située presque au centre de la ville, pour mieux diriger la défense, et il était alors entièrement enveloppé. Il parvint cepen-

dant à se retirer avec sa famille et une partie de ses fidèles vers la porte de Zaatcha, dite porte de Farfar, le seul point qui ne fût pas encore attaqué, et là il se renferma dans la maison de Ali-ben-Azoug, notre ancien cheik. Il était réservé au commandant de Lavarande, chef du 2e bataillon de zouaves, qui a joué un rôle si brillant dans cette action, de s'en rendre maître. Après être monté par la brèche, au lieu de suivre la tête de sa colonne, il avait pris à droite et s'était dirigé le long des remparts, du côté de la porte de sortie. Dans une des maisons dont il avait dû s'emparer sur son passage, deux Arabes parlant français avaient été faits prisonniers. M. de Lavarande, qui cherchait avant tout la demeure de Bou-Zian, leur promet la vie sauve, s'ils veulent lui servir de guide pour arriver à la retraite de leur chef. Le premier refuse noblement en disant qu'il aimait mieux mourir; il est aussitôt massacré par les zouaves; le second y consent, et indique la maison où Bou-Zian avait dû se retirer. M. de Lavarande y dirige sa troupe, qui est reçue par une fusillade terrible. La demeure était défendue par de nombreux et d'intrépides fanatiques. Les zouaves commencèrent d'abord l'attaque en cherchant à escalader la terrasse et en s'aidant des maisons voisines; ils ne purent réussir. On essaya de braquer une pièce de montagne contre la muraille; les canonniers étaient tués pendant la manœuvre; les coups ne produisaient d'ailleurs aucun effet. On eut recours alors à la mine. Un sac à poudre fortement chargé est apporté par les soldats du génie; mais, pour y mettre le feu, la mort était certaine. Les premiers qui se présentent pour allumer la mèche sont tués. Enfin un sous-officier du génie, aussi intrépide et plus heureux que les autres, réussit, la mine éclate, fait sauter avec fracas une portion du mur, et laisse à découvert devant les coups de l'assiégeant environ cent cinquante hommes et femmes! Les zouaves n'hésitent pas. Enivrés par le feu du combat, ils tirent sur ces malheureux entassés comme sur un troupeau effaré, puis se précipitent avec la baïonnette pour en finir.

Il y eut ensuite un moment d'attente. Un Arabe d'un extérieur et d'une attitude qui révélaient le chef apparut, sortant d'un des coins obscurs de la maison. Il était blessé à la jambe et s'appuyait sur un des siens. Sa main tenait un fusil, qu'il présentait à ses ennemis. Voilà Bou-Zian, s'écria le guide. Aussitôt le commandant se jeta sur lui et empêcha ses soldats de faire feu. « Je suis Bou-Zian, » telle fut la seule parole du prisonnier, puis il s'assit à la manière arabe et se mit à prier. M. de Lavarande lui demanda où était sa famille. Sur sa réponse, il envoya l'ordre de la sauver; mais il était trop tard : déjà sa mère, sa femme et sa fille avaient été mises à mort, victimes de la fureur des zouaves, qui s'étaient introduits dans toutes les pièces et en avaient passé les habitans au fil de l'épée. La fille de Bou-Zian, que sa beauté aurait dû faire épargner, ne put donc être sauvée, pas plus que les autres femmes

qui, mêlées aux défenseurs, devaient subir, comme eux, le sort des armes. C'est la nécessité, cette loi inexorable de la guerre, qui justifie de telles fureurs, et toute ville qui est prise d'assaut, après avoir refusé de se rendre, y est condamnée. M. de Lavarande avait envoyé prévenir le général Herbillon que Bou-Zian était entre ses mains. « Faites-le tuer, » telle fut la réponse. Un second message rapporte le même ordre. Le commandant fit appeler quatre zouaves et leur ordonna à un signal donné de viser au cœur. Se tournant ensuite vers Bou-Zian, il lui demanda ce qu'il désirait et ce qu'il avait à dire. « Vous avez été les plus forts, Dieu seul est grand, que sa volonté soit faite! » Ce fut la réponse du chef arabe. M. de Lavarande, le prenant alors par la main, le força à se lever, et, après l'avoir appuyé le long d'un mur, se retira vivement. Les quatre zouaves firent feu. Bou-Zian tomba raide mort. On voulait lui faire couper la tête par le guide qui l'avait trahi; mais celui-ci refusa et présenta aussitôt la sienne. Ce fut un zouave qui s'en chargea : il apporta ensuite le sanglant trophée au colonel Canrobert et le lui jeta entre les pieds. La tête du plus jeune fils de Bou-Zian fut également rapportée au colonel et alla rejoindre celle de son père. On décapita aussi le cadavre de Si-Moussa, qui avait été découvert au milieu des morts.

Cependant, sur les autres points de la ville, la guerre des étages supérieurs et des souterrains se continuait; car il y eut deux champs de bataille dans cet assaut : l'un au-dessus du sol, l'autre au-dessous, ce dernier plus affreux que l'autre. Là où il était impossible à nos soldats de pénétrer, et où le combat dans l'ombre avec des ennemis entassés et invisibles n'aurait été qu'une sanglante mêlée inutilement périlleuse, on s'aidait de sacs à poudre; leur explosion renversait les murs sur les défenseurs enfouis, et ceux qui n'étaient pas écrasés par leur chute périssaient étouffés dans les caves où ils avaient cherché leur dernier refuge. Le soldat, avide de vengeance, fouillait tous les coins des maisons, pénétrait par toutes les issues, ne laissait échapper aucune victime. Les Arabes avaient été enfermés dans un cercle de feu, et du côté de nos travaux d'attaque si bien gardés, et du côté de la campagne, que le général Herbillon avait fait cerner; pas un ne put échapper à l'extermination!

Nous avons dit que le commandant Bourbaki avait été chargé de couper les communications de Zaatcha avec l'intérieur. Toute la matinée il eut à soutenir une lutte des plus opiniâtres contre sept ou huit cents auxiliaires, qui, accourus au secours des assiégés, témoins de leur dernière résistance, excités par leurs cris, et séparés d'eux seulement par l'épaisseur des rangs de nos soldats, firent jusqu'à onze heures les efforts les plus désespérés pour s'y frayer un passage et ouvrir une porte de salut à leurs frères; mais le bataillon des indigènes

gardait la porte, et elle resta fermée sur les derniers défenseurs de la ville. Vers le milieu du jour, tout était fini. Il ne restait que les vainqueurs et des ruines! Le reste de la soirée et le lendemain furent employés à raser la place. A la tombée de la nuit, on fit sauter les deux mosquées, celle de la zaouia et celle de Zaatcha. Il fallait prouver aux Arabes que leur dieu, qu'ils invoquaient contre nous, ne pouvait désormais les protéger dans leur révolte.

Lorsque le minaret de la mosquée de Zaatcha sauta en l'air avec un fracas épouvantable, un long cri de joie s'éleva dans le camp : c'était le couronnement de ce siége si long, si pénible, qui nous avait coûté tant d'efforts et de sang. L'assaut surtout avait achevé de remplir nos ambulances. D'un corps expéditionnaire dont l'effectif avait varié de quatre à sept mille hommes, quinze cents environ avaient été tués ou blessés; près de quatre-vingts officiers frappés, dont trente mortellement. Le seul corps des zouaves, troupe incomparable et fidèle aux traditions de gloire que lui a léguées son premier chef, le général Lamoricière, comptait près de trois cents blessés. Les soins du moins ne leur manquèrent pas dans ce lointain désert, ni les consolations, et un pieux ecclésiastique vint de Constantine apporter les secours de la religion aux victimes du siége.

Les Arabes étaient consternés; ceux des oasis voisines accoururent se livrer sans condition au général Herbillon. Au surplus, jamais spectacle plus propre à terrifier les imaginations ne s'était offert à leurs yeux. La ville détruite de fond en comble, les mosquées renversées, les habitans massacrés, les têtes de Bou-Zian, de son jeune fils et de Si-Moussa plantées au milieu du camp, les tribus nomades dispersées et dépouillées, les frais de la guerre imposés aux vaincus, tout leur disait assez à quels maîtres auraient affaire désormais les révoltés. Le surlendemain de la prise de la ville, le général fit lever le camp. Déjà l'odeur de tant de cadavres rendait la situation de l'armée intolérable. Les acclamations répondirent à l'ordre du départ, et la colonne se mit en marche pour Biskara, où elle arriva, deux jours après, dans un état de délabrement complet. Les figures de nos soldats accusaient les souffrances et les privations. Les durs travaux de ce long siége avaient usé leurs effets, et c'est pour la plupart avec des vêtemens de peaux de chèvre ou de mouton qu'ils firent leur rentrée dans ce premier poste occupé par la France, où ils amenaient les troupeaux de la razzia des nomades, de nombreux otages, et les têtes des chefs de l'insurrection que les Arabes des Ziban durent voir long-temps encore exposées sur la place du marché de Biskara en signe de l'éclatante défaite des révoltés.

Cette leçon mémorable ne fut pas la dernière que nous dûmes leur infliger. L'insurrection s'était propagée au loin; il fallut encore la

châtier dans une partie du Tell, le Hodna, et dans le pays montagneux de l'Aurès. Le colonel Canrobert, chargé de cette mission, éprouva à Narah une résistance qui lui valut un nouveau titre de gloire, et qui l'obligea à brûler la ville insolente, après en avoir fait passer les habitans par les armes.

Quelques mois après, le choléra achevait l'œuvre de la guerre; mais ce fléau n'épargna pas plus les vainqueurs que les vaincus : il porta la désolation au sein des tribus, en décima une partie en même temps qu'il détruisit presque totalement notre garnison de Biskara.

Il faudra beaucoup de temps pour que tous ces désastres soient oubliés et réparés. Toutefois la pacification des Ziban est complète aujourd'hui. Leurs habitans, terrifiés par de si cruels exemples, se soumettent à la volonté de Dieu et au joug de la force. Ils peuvent d'ailleurs comparer, avec les maux qu'ils s'attirent par la guerre, les biens qu'ils trouvent dans la soumission. Notre domination assure aux Arabes des oasis une sécurité pour leurs personnes, une liberté pour leurs transactions, une prospérité pour leur industrie, qu'ils ne connaissaient pas dans le passé. Il faut les habituer à en comprendre, à en ressentir l'heureuse influence; car, de toutes les parties de l'Afrique où règnent nos armes, peut-être celle-ci est-elle la plus intéressante, celle qui peut le mieux répondre dans l'avenir aux sacrifices et aux espérances de la France. Et quand on se figure ce que peuvent rapporter ces forêts de palmiers où se cueillent les plus belles dattes, ces peuplades laborieuses, à la fois industrielles et agricoles, dont les produits sont dignes des marchés d'Europe, on comprend tout ce qu'il est permis d'attendre de nos relations futures avec un pays dont la civilisation commence, et qui est sans fin comme le désert.

CHARLES BOCHER.

DE

LA VIE LITTÉRAIRE

DEPUIS LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE.

I. *Sartor resartus*, by Thomas Carlyle; New-York, Wily et Putnam. — II. *Des Devoirs du savant et de l'homme de lettres*, par J.-G. Fichte, traduit par M. Nicolas; Paris, Ladrange, 1851. — III. *Douze Discours*, par M. Victor Hugo; Paris, 1851.

Il y a quelque vingt ans, lorsque s'agita la grande querelle des classiques et des romantiques, on discuta beaucoup pour savoir si l'imagination pouvait se passer du sens commun, et si le sens commun pouvait se passer de l'imagination. Les romantiques auraient volontiers pris parti pour l'extravagance contre la raison, les classiques pour le lieu-commun contre la poésie. Depuis cette époque, on a transporté la querelle sur un autre terrain; on s'est demandé sérieusement si le talent n'excusait pas l'inconduite et si l'immoralité n'était pas rachetée par l'intelligence. Tel est en France notre malheureux penchant : nous faisons tous nos efforts pour scinder et détruire l'unité de l'homme; nous séparons la vie spéculative de la vie réelle, nous séparons l'homme du poète ou de l'écrivain, le caractère de l'intelligence, et la plupart de nos déréglemens, de nos vices littéraires, n'ont pas d'autre cause que cette manie systématique d'isoler sans cesse ce qu'il faudrait réunir.

Quelles sont pourtant les conséquences de la vie littéraire telle qu'on la pratique depuis plus d'un demi-siècle? Ne voit-on pas clairement que cette vie exceptionnelle crée au milieu de notre société toute une population inhabile à concilier ses mœurs et ses intérêts avec les mœurs et les intérêts généraux du pays? Les devoirs de l'homme de lettres, tel que l'a fait Voltaire, ne sont-ils pas des devoirs spéciaux? Son rôle n'est-il pas un rôle spécial? Et nous nous étonnons de l'étrange contraste qui de plus en plus se produit entre la vie des lettres et la vie commune! A partir du jour où quelques novateurs ont donné la tâche de l'écrivain pour règle suprême, pour but unique à leur conduite, à leurs efforts dans ce monde, de ce jour-là l'homme de lettres a pu se croire au-dessus des autres hommes, tout simplement parce qu'il faisait route à part, et l'isolement l'a conduit au désordre par l'infatuation. Que faire pour sortir de cette voie funeste, sinon remonter hardiment à la cause du mal et porter la lumière de l'analyse sur toutes les étranges erreurs qui ont prévalu depuis que les devoirs littéraires ont cessé de se concilier avec les devoirs généraux? Si ces erreurs sont une fois pleinement reconnues, il restera en même temps bien démontré que le meilleur moyen de soustraire la vie littéraire aux conditions fatales qui l'oppriment et la dégradent, c'est de la ramener aux conditions et aux lois de la vie commune.

Voulez-vous une preuve récente du désaccord que nous signalons entre les devoirs littéraires et les devoirs généraux? Relisez douze discours que M. Victor Hugo a prononcés à l'assemblée nationale, et qui viennent d'être recueillis. Quel devoir s'impose, quel but s'assigne M. Hugo, lorsqu'il monte à la tribune? On peut répondre en toute assurance qu'il n'a aucun but, si ce n'est celui de parler, et qu'il ne remplit d'autre devoir que celui d'*homme de style* et d'*écrivain*. Il continue à la tribune l'œuvre de son cabinet, il est avant tout écrivain. Les fréquentes variations de M. Victor Hugo s'expliquent ainsi parfaitement : il se soucie peu de ses opinions, lorsqu'elles ne peuvent pas se prêter aux développemens, aux imaginations hardies; ses opinions ne sont que des thèmes d'éloquence et des sujets littéraires. Lorsqu'il en a épuisé une, il passe sans répugnance à une autre, quelle qu'elle soit, car il est toujours sûr de rencontrer, pour recouvrir la nudité de cette nouvelle opinion, les opulentes draperies de son style. Pourquoi l'excentricité effraierait-elle M. Victor Hugo, si elle peut lui fournir l'occasion de trouver quelques métaphores nouvelles? Voilà ce que fait M. Victor Hugo, presque innocemment et naïvement, tant il a depuis long-temps l'habitude de le faire.

Après de telles lectures, il y a un sentiment de tristesse, d'inquiétude, auquel on n'échappe pas, et cette classe d'hommes qui érige en une sorte de souveraineté, nous allions dire de *divinité*, le talent d'as-

sembler des images et de grouper des mots, cette classe de rhéteurs et d'artistes semble appeler, plus qu'aucune autre, l'intervention des règles éternelles qu'elle dédaigne et des salutaires entraves dont elle prétend s'affranchir. En relisant les discours de M. Hugo, nous nous sommes souvenu qu'un grand penseur avait écrit d'autres *discours*, qui étaient une réfutation indirecte de ces brillantes amplifications. D'éloquentes pages écrites par Fichte sur les *Devoirs du savant et de l'homme de lettres* nous sont revenues en mémoire. Eh bien! que cherchait à établir Fichte dans ses admirables *Discours*? Était-ce la prééminence de l'homme de lettres sur le citoyen, des devoirs littéraires sur les devoirs généraux, cette erreur contemporaine dont on retrouve les traces à toutes les pages du petit livre de M. Hugo? Non, c'était l'union de l'homme et de l'artiste, du citoyen et de l'écrivain, que Fichte glorifiait avec un noble enthousiasme, et le défenseur était vraiment digne ici de la cause qu'il avait embrassée.

M. Victor Hugo personnifie le désaccord monstrueux qui existe entre l'homme de lettres et la société moderne : Fichte a posé les conditions d'un pacte d'alliance entre la puissance intellectuelle et la morale générale; mais cette alliance est-elle possible? Pour qu'elle le soit, il faut que l'homme et l'écrivain ne soient pas deux êtres entièrement distincts, qu'entre ces deux natures il y ait quelques liens, quelques points d'affinité. C'est à mettre en relief ces rapports possibles qui existent entre l'écrivain et l'homme qu'un grand humoriste anglais, Thomas Carlyle, a consacré son roman du *Sartor resartus*. Raconter la vie de l'homme de lettres moderne, nous faire assister à ses douleurs, à ses efforts, nous dresser l'inventaire de ses doutes et nous le faire suivre à travers tous les chemins bons ou mauvais, rudes ou faciles, du pèlerinage de la vie, — tel est le but que s'est tracé Thomas Carlyle en écrivant *Sartor resartus*. Avec l'humoriste anglais, nous avons comme la solution du problème discuté par Fichte, et indirectement soulevé par les discours de M. Hugo.

Ce problème, nous voudrions l'agiter à notre tour après l'avoir résumé en trois questions : Quelle est l'origine de la profession d'homme de lettres? — Quels devoirs a-t-on fait découler de cette profession? quels devoirs impose-t-elle réellement? — Quelle situation enfin a créée aux lettres l'erreur où l'on est tombé relativement aux devoirs littéraires, et quel serait le moyen d'y mettre un terme?

Si quelques-uns de nos pères sortaient de leurs tombeaux, et s'ils nous demandaient quels sont aujourd'hui les chefs de la société, à coup sûr notre réponse les surprendrait fort. Combien de fois déjà l'Europe n'a-t-elle pas changé de guides? D'abord ce furent les rois et les prêtres, êtres mystérieux et presque invisibles, porteurs de signes

sacrés et revêtus d'un caractère divin, qui remplissaient tous les cœurs d'une crainte religieuse et d'un respectueux amour. Puis vinrent les barons féodaux, qui forcèrent les prêtres à partager le pouvoir avec eux, chefs et guides visibles, trop sensiblement visibles peut-être, vivant au milieu des populations, juges et magistrats d'accusés dont ils étaient les voisins et généraux d'armées dont ils étaient les possesseurs. Le XVIe siècle arriva, et tout changea de face. Au milieu des convulsions des états et du déchirement de l'église, des chefs étranges apparurent : c'étaient d'une part des hommes qui n'avaient aucun des signes matériels de la puissance; ils répondaient à tous ceux qui leur demandaient compte de leurs prétentions en leur montrant le spectacle de la corruption universelle, et ils s'appuyaient, pour prouver leur droit, sur la sincérité de leur fanatisme, sur l'ardeur de leurs croyances, sur la force de leur caractère : c'étaient les Luther, les Calvin, les Zwingle, les Knox; d'autre part, mais pour un temps plus court et avec une moindre influence, vinrent des chefs d'armées et de bandes, serviteurs militans des réformateurs, ou des hommes qui, s'attachant encore aux institutions en débris, tenaient la place des maîtres anciens éclipsés, disparus ou trop faibles. Enfin, de notre temps, trois classes d'hommes gouvernent et résument indirectement les populations : les chefs de l'industrie, les avocats ou gens de loi, les hommes de lettres. Quel chemin l'humanité a parcouru depuis les jours où vivaient le trouvère Rutebœuf, le légiste Enguerrand de Marigny et le banquier Jacques Cœur !

Ces trois classes d'hommes sont sorties du creuset du XVIIIe siècle et sont pour ainsi dire nées de l'analyse; les légistes sont sortis de l'analyse et de la dissolution des institutions politiques; les chefs de l'industrie, de l'analyse mathématique et scientifique; les hommes de lettres, de l'analyse et de la critique des anciennes croyances, des anciennes superstitions et des anciennes vertus. Aujourd'hui, ces trois classes d'hommes gouvernent sans contrôle, souvent en guerre, mais indissolublement unies entre elles par les liens d'une commune origine. Le caractère sacré du pouvoir temporel et le caractère divin du pouvoir spirituel et moral sont allés s'effaçant toujours davantage et se démocratisant de plus en plus. Ce n'est pas en effet dans la prépondérance des masses, dans le suffrage universel, ni même dans les institutions, que consiste, à proprement parler, la démocratie de notre temps, mais bien plutôt dans le choix et dans le caractère particulier de ses guides; c'est là un fait qui n'a jamais été assez remarqué. Le temps a donc de plus en plus dépouillé le pouvoir de ses attributs sacrés pour le rendre de plus en plus humain, afin (il faut l'espérer du moins) de faire comprendre à l'homme que ce n'est plus par des signes extérieurs et ma-

tériels, mais par des qualités morales, qu'il doit manifester les attributs sacrés de l'autorité, afin de faire rayonner dans les chefs des peuples les vertus autrefois latentes dans les symboles qu'ils adoraient.

L'homme de lettres est un être tout moderne, et dont les siècles antérieurs n'avaient aucune idée. Jamais à aucune époque on n'avait vu une classe d'hommes faire de la pensée sa profession. On avait vu des militaires, des magistrats, des évêques prendre la plume pour raconter leur vie, leurs campagnes, ou soutenir une controverse, mais non pas des hommes écrivant parce que cela est leur état d'écrire. Ce phénomène s'explique néanmoins lorsqu'on réfléchit à l'époque qui a vu naître et aux causes qui ont formé la classe des hommes de lettres. Lorsque l'ancienne société française fut près de sa fin, il se présenta un spectacle analogue à celui qu'avait offert déjà le XVIe siècle. A l'époque de la réformation, les anciens chefs des nations, les princes de l'église n'étaient plus que des chefs titulaires et n'étaient plus prêtres que de nom : ils portaient les titres du sacerdoce sans en avoir ni les caractères ni les vertus. Alors des hommes survinrent qui avaient en eux les caractères qui font les chefs des peuples sans en avoir les titres; ils s'emparèrent de la direction des consciences, et le grand schisme de l'église éclata. Il en fut de même au XVIIIe siècle : toutes les institutions tombaient en ruines, et ceux qui avaient pour mission de les garder ne les relevaient pas; la noblesse avait perdu sa tradition, le clergé ne parlait plus aux populations. Alors se forma une association d'hommes éminens et ardens qui prirent les places laissées vides, et qui, sans aucun titre, s'assurèrent l'opinion publique, ou plutôt la créèrent : ce furent ces hommes qu'au dernier siècle on appelait les philosophes et que nous appelons aujourd'hui les hommes de lettres. Dès qu'ils apparurent, ils furent unanimement reconnus comme les véritables rois de l'époque; marchant à leur suite, les abbés se firent philosophes, et les rois hommes de lettres. Tels furent les commencemens de cette classe d'hommes qui fit la révolution et qui n'a cessé depuis de régler, de conduire l'opinion publique, de pétrir pour ainsi dire chaque jour les molles consciences et les faibles caractères de notre temps. La seule différence qu'il y ait entre les réformateurs et les hommes de lettres du dernier siècle, c'est que les premiers avaient au plus haut degré le sentiment religieux, tandis que les seconds n'avaient tout au plus qu'un grand sentiment d'humanité. La différence vaut la peine d'être notée, car elle peut expliquer pourquoi l'œuvre des réformateurs, la religion protestante, a vécu et vit encore aujourd'hui, tandis que l'œuvre des philosophes, la révolution, vit d'une vie si tourmentée et si incertaine.

Deux hommes au XVIIIe siècle ont surtout contribué à la formation de cette classe, et lui ont donné un but à atteindre. Ces deux hommes,

qui ont été pour ainsi dire la raison d'être des hommes de lettres, sont Voltaire et Lessing. Je ne sais plus quel écrivain a prétendu qu'il y avait eu au XVIIIe siècle une société secrète de philosophes formée en vue de démolir le gouvernement établi, société secrète dont Voltaire aurait été l'ame et le secret inspirateur. Il n'est point besoin de recourir à des inventions de ce genre, les faits patens et avérés parlent assez haut. Il y a deux époques bien tranchées dans la vie de Voltaire : dans la première moitié de sa carrière, il semble n'être occupé qu'à préparer l'autre; il cherche des instrumens, des soutiens, des auxiliaires; il travaille à se rendre indépendant, à se concilier les puissances, et cherche partout l'armée qui lui manque. Déjà plein de gloire, on le voit aider de sa protection, de son argent, de son influence, les jeunes talens à leur début, s'emparer d'eux et les attacher à sa personne par les liens de la reconnaissance, du dévouement, de l'admiration, voire de la vanité et du besoin. Une fois que cette armée est rassemblée, il la lance contre l'ennemi. L'*Encyclopédie* est pour ainsi dire la première manifestation qui témoigne de l'apparition de nouveaux chefs. A partir de l'année 1750, le siècle a reçu son impulsion définitive. De toutes parts, les pamphlets pullulent; les premiers journalistes apparaissent. Destructeurs cyniques d'un monde corrompu, des esprits ardens et fanatisés vont levant tous les voiles, répandant l'erreur presque avec naïveté et le mensonge avec sincérité. — Plus d'abus, s'écrient-ils sur tous les tons; plus de mensonges, — et ils vont détruisant les vieux symboles, déchirant tous les oripeaux usés pour nous montrer la nature dans sa plus obscène nudité. Voilà quelle fut la part de Voltaire dans la création de la classe des hommes de lettres; cette part est la plus grande.

De son côté, que fit Lessing? Un jour, il s'aperçut que l'Allemagne n'avait pas de littérature, et il résolut de lui en donner une. La difficulté était grande, car une littérature ne se crée pas *à priori*, car la poésie et les arts ne sont que la reproduction et l'expression naïves de la vie. Le poète, en effet, n'avait jamais été un homme de lettres; il avait toujours été un homme qui s'était simplement avisé d'exprimer les impressions que les accidens de la vie ou les phénomènes de la nature avaient éveillées en lui. Lessing n'avait qu'un moyen de créer une littérature, c'était de rechercher au fond de toutes les œuvres naïves les principes mêmes sur lesquels le poète s'était appuyé sans le savoir et par instinct, les élémens qu'il avait employés sans en connaître la valeur philosophique, en un mot d'analyser et de dépecer toutes les œuvres des temps passés, pour y découvrir les lois mêmes de l'art et de la poésie. Il fut ainsi le père d'une littérature qui s'appuya sur la critique et sur l'analyse, d'une littérature qui s'efforça de retourner à la naïveté par son contraire, la science, mais qui a toujours gardé, malgré les prodiges qu'elle a accomplis, l'empreinte de

son origine. Alors se formèrent les écoles, les systèmes; on créa en vertu de formules esthétiques, et, pour être poète, il fallut être savant. On voit comment une pareille littérature donna naissance en Allemagne aux hommes de lettres. Cette littérature exigeait, en effet, qu'il se créât une classe d'hommes dont l'unique profession fût de penser et de sentir, qui donnassent à leur vie une direction tout intellectuelle, et dont les sentimens et les pensées fussent, non pas les événemens de leur existence, mais l'occupation de chacune de leurs journées.

Voilà le double rôle qu'ont joué Voltaire et Lessing. Voltaire a créé toute une armée, et lui a marqué un but politique; Lessing a fait un appel à toutes les intelligences capables de sentir et de comprendre le beau; il leur a assigné une tâche littéraire. Auquel des deux est resté l'avantage? Incontestablement l'élévation, la sérénité, toutes les grandes qualités morales sont du côté de Lessing; mais l'influence, le triomphe définitif, sont restés à Voltaire. Il est même triste de voir combien peu l'œuvre de Lessing a duré, comme elle s'est vite transformée, et s'est en quelque sorte hâtée de se fondre dans l'œuvre de Voltaire. En Allemagne, dans la patrie même de Lessing, la littérature s'est vite fatiguée du beau et de l'art, et a aspiré à la prépondérance politique. Le théâtre s'est transformé en tribune, le roman en pamphlet, la littérature a visé à un but immédiat, terrestre; nous avons vu dans ces derniers temps ce qu'elle a accompli. En France, il y a quelque vingt ans, un groupe d'hommes ardens et passionnés, à ce qu'il semblait, pour l'art avaient tenté de faire ce que Lessing avait fait en Allemagne : leur amour de l'art paraissait même si exclusif, qu'ils avaient inscrit sur leur drapeau *l'art pour l'art,* et qu'ils rejetaient loin d'eux avec mépris toute autre devise; mais cet amour s'est vite éteint, et d'autres prétentions moins modestes ont remplacé les premiers élans. Le romantisme a suivi les mêmes routes que la littérature allemande. Ainsi l'œuvre de Lessing et l'œuvre de Voltaire se sont fondues, mais pour s'altérer et se gâter mutuellement; elles ont perdu leurs qualités dans ce mélange, et n'ont uni que leurs défauts. La pensée de Lessing a fait perdre de sa netteté à la pensée de Voltaire, et de ce mélange il est sorti la littérature contemporaine, cette chose fausse, hybride, et qui n'est d'aucun sexe. Voilà où nous en sommes aujourd'hui : l'esprit de Voltaire triomphe, et a conquis à lui-même ses plus grands ennemis.

Quel est le moyen de faire cesser ce triomphe? Il n'y en a pas d'autre, nous l'avons dit, que d'établir avec inflexibilité quels sont les devoirs que l'écrivain doit remplir. Voltaire n'a assigné aucun devoir aux hommes de lettres, il ne leur a assigné que des droits; il ne leur a donné aucun code de morale, il leur a montré un but à atteindre. Le célèbre paradoxe, *la fin justifie les moyens,* a été l'unique règle de conduite qu'il leur ait donnée. Tant que les écrivains montaient à l'assaut de la so-

ciété, tant que le carnage intellectuel et le pillage moral ont été, pour ainsi dire, les uniques lois du combat, cela pouvait se comprendre à la rigueur; mais, la ville une fois prise, d'autres lois, ce semble, auraient dû être établies : à l'ardeur du soldat aurait dû succéder l'humanité du conquérant. Cependant l'ivresse sans fin, l'orgie morale, le viol et le carnage ont continué au milieu du succès; nous avons eu toujours des bandes, toujours une armée; jamais nous n'avons vu s'établir un sénat de législateurs ni un synode de sages. Les écrivains sont restés après le combat ce qu'ils étaient auparavant, et si par momens ils ont semblé plus calmes, c'est qu'alors ils s'enivraient dans la joie de leur triomphe et dans l'assouvissement de leurs ardentes convoitises.

La vie littéraire, telle que l'ont inaugurée Lessing et Voltaire, est-elle ou non compatible avec les simples devoirs de l'homme? On ne s'est jamais bien nettement posé cette question. Pour déterminer les devoirs de l'homme de lettres, pour poser les premières assises de ce qu'on pourrait appeler la *morale littéraire,* il faudrait avoir pénétré les dangers, sondé les abîmes multipliés sur les pas de l'homme qui érige en profession la tâche du savant et de l'artiste, la recherche du beau et du vrai. Ces dangers n'existaient pas pour nos ancêtres. Bossuet n'était pas un homme de lettres, Pascal non plus, ni, en un mot, aucun des vieux génies d'autrefois. Bossuet était évêque; il était de plus une des lumières de l'église chrétienne, et il n'écrivait que pour remplir ses devoirs d'évêque, ou parce qu'aucun autre mieux que lui n'eût été capable de défendre l'église menacée. Les anciens écrivains ne prenaient donc la plume que pour remplir un devoir, ou, plus simplement, pour égayer leurs loisirs; mais l'homme de lettres, quel devoir a-t-il à remplir, et même quel droit a-t-il d'écrire? Il n'a pas de devoir défini, spécial, distinct; aussi semble-t-il, en apparence, ne porter le poids d'aucune responsabilité, et même un des traits qui caractérisent l'homme de lettres ignorant et présomptueux de notre époque, c'est qu'il s'imagine qu'il n'a de compte à rendre à personne. Cependant, puisqu'il ne prend pas la plume pour remplir un devoir particulier, puisqu'il ne parle pas au nom des intérêts d'une église, d'un gouvernement, d'une institution, il faut donc qu'il parle au nom de sa conscience et au nom du bien absolu : sa responsabilité s'accroît d'autant plus, car, s'il n'a aucun devoir particulier à remplir, c'est que naturellement il en a d'absolus et d'universels. Ceux qui déclinent avec tant d'aisance toute responsabilité n'ont pas bien réfléchi sur ces deux faits : puisqu'ils ne parlent qu'au nom de leur conscience, il est absolument nécessaire qu'ils en aient une, — et puisqu'ils ne parlent au nom d'aucun intérêt social, il faut qu'ils parlent au nom du bien absolu et de la vérité. — S'ils réfléchissaient sévèrement sur leur condition, ils s'apercevraient que, pour que le temps ait pu créer une

classe d'hommes indépendans de toutes les institutions, faisant peser leur opinion personnelle d'un poids si lourd dans la balance des événemens, c'est que sans doute une vague idée que tout talent devait nécessairement être moral, que toute intelligence devait être religieuse, que tout génie devait être naturellement sincère, s'est emparée de l'ame des peuples. On pourrait définir l'homme de lettres un homme qui, ayant rejeté loin de lui tout intérêt égoïste, se propose de dire la vérité à ses concitoyens, et qui fait sa profession de la recherche de la vérité, afin d'être moins intéressé à la fausser. Tout homme de lettres qui n'est pas convaincu, pénétré d'une idée absolue, ferait mieux d'abandonner une carrière dont il ne sera jamais capable de remplir les devoirs, ni d'affronter les dangers.

Si le péril et le danger n'existaient pas, le mot devoir n'aurait pas de sens. Je ne connais qu'un seul danger vraiment redoutable pour l'homme de lettres, mais c'est là un danger terrible : il est à craindre qu'il ne parvienne pas à mettre d'accord sa vie et sa profession. Fouillez dans la vie des hommes de lettres de ce temps-ci, prêtez l'oreille aux indiscrétions que le monde vous apporte sur leur compte, et vous trouverez toujours le désaccord entre la profession et la vie au fond de toutes ces histoires et de toutes ces anecdotes. C'est là le malheur réel de leur condition, ils sont ballottés entre leur vie et leur profession comme les naufragés antiques entre Charybde et Scylla. Il est facile de voir que ce malheur a son origine dans cette profession même et qu'il est presque inévitable. En effet, si la littérature est une carrière, il faudra y entrer jeune, et alors les dangers de cette profession sortiront de la nécessité même qui l'a créée et se succéderont avec la terrible logique de la vie que l'on ne peut nulle part trouver en faute, que l'on ne peut ruiner en raisonnant avec elle, car cette logique impitoyable développe ses conséquences avec la lenteur secrète de la végétation. On ne peut empêcher le germe de naître une fois semé; pour cela, il faut l'extirper; on ne peut empêcher la plante de croître, pour cela il faut la briser.

Entrer jeune dans la carrière littéraire ressemble presque à un acte instinctif, irrationnel de l'individu; c'est un acte de liberté auquel il a manqué la délibération; c'est un choix déterminé par des goûts plutôt que par la raison. Ce choix suppose que l'individu pensait fortement déjà avant d'avoir vécu, que l'intelligence était plus puissante en lui que toutes les autres facultés morales, et que, chez lui, la pensée a précédé le caractère. Il avait eu assez de force d'esprit pour méditer sur la vie avant de savoir ce qu'elle était; il avait eu une assez forte nature pour sympathiser avec tous les hommes qui ont accompli de nobles choses avant de s'être trouvé dans la même position que ces hommes; il avait eu assez de pitié pour pleurer sur les malheurs d'Hamlet et de Lear

avant d'avoir eu besoin lui-même de pitié, et il avait cru que cela lui suffirait. On n'a pas à craindre ce danger dans les autres professions, quelles qu'elles soient, et l'on peut s'y jeter sans hésiter : on peut être sûr que ce ne seront pas elles qui engendreront les grandes douleurs de la vie; elles n'exigent point la force habituelle et soutenue de la méditation, et peu importe que le caractère soit formé au moment où l'on embrasse telle ou telle profession, car cette profession exigera surtout de l'habileté pratique, elle sera une profession réelle s'exerçant jour par jour, heure par heure. Dans une telle profession, l'expérience trouvera toujours son compte, et le caractère s'accordera facilement avec elle, bien que souvent ni l'expérience ni le caractère n'aient présidé au choix de celui qui l'embrasse. Dans tous les autres états, la présence du caractère n'est pas nécessaire, l'absence de l'expérience ne se fait pas sentir; le caractère et l'expérience n'arriveront plus tard, pour ainsi dire, que pour approuver le choix de cette profession, et ils naîtront de cette profession même. Dès-lors le bonheur de l'homme dépendra de l'homme seul; j'ai vu souvent des hommes qui se plaignaient de leur profession et se déclaraient malheureux de n'avoir pu suivre leur vocation, mais ils n'étaient malheureux qu'en apparence. Le métier des autres hommes n'est point leur délassement, le travail pour eux n'est point le plaisir, mais dans la vie de l'homme de lettres le travail et le plaisir se confondent et se neutralisent mutuellement; la vie spirituelle y fait ses conditions à la vie matérielle.

Voyez le jeune homme qui est près d'entrer dans la carrière littéraire : il est heureux de vivre dans la compagnie des ames illustres; pour lui, leurs livres sont pleins de voluptés divines, et il ne s'aperçoit pas encore qu'ils contiennent les préceptes de la sagesse et la science de la vie. Il jouit de la pensée comme un enfant, il n'a pas encore appris à la respecter. Il vit dans ce monde réel tout pénétré d'influences sacrées, et il marche triomphant au milieu des hommes, qui, ne comprenant pas l'objet de son bonheur, lui croient des richesses, des amis puissans, et supposent, en le voyant pétillant de joie, vif et charmant, qu'il doit être aimé. En réalité pourtant, il est seul, pauvre et sans appui, en réalité il n'a ni protections puissantes ni richesses, et il ne sait pas même s'il peut compter sur ses amis, car il n'a pas eu encore besoin de les mettre à l'épreuve; il n'est encore uni avec eux que par les frêles liens des magnétiques affinités de la jeunesse, du plaisir et de l'intelligence, et non par les chaînes de la solidarité dans le devoir et dans le danger. Il entre donc ivre et radieux dans cette carrière où il ne voit que fleurs à moissonner et à jeter ensuite aux hommes, pour qu'ils lui forment des guirlandes et lui tressent des couronnes; mais ici la punition commence. D'abord la pensée l'avertit de l'immoralité de son amour pour les choses intellectuelles avant que la réalité vienne

l'avertir de son imprudence à se lancer, avec des ressources qui sont empruntées à un autre monde que le sien, dans une voie qui lui appartient à elle, réalité. O malheureux! s'écrie la conscience qui se réveille, ne vois-tu pas que la pensée n'est pas un plaisir? ne vois-tu pas que la science et la beauté n'étaient que les baumes que j'avais réservés pour verser sur les blessures que te fera la vie? Et tu as voulu, imprudent, te nourrir d'essences et de parfums! tu as voulu boire et manger dans les coupes sacrées de l'intelligence! Puis, les blessures ne se font pas attendre; l'expérience arrive avec ses dures leçons, langage nouveau qu'il faut apprendre, et qui fait couler les larmes du jeune homme comme les leçons et les punitions de l'école avaient fait couler autrefois les larmes de l'enfant. Enfin ce sont les détresses de tout genre: alors il fait appel à la pensée, mais la pensée ne répond pas, car la pensée ne s'inquiète pas de l'argent et du bien-être, mais de Dieu et de la vérité. D'ailleurs, vain serait cet appel, car il ne servirait qu'à troubler davantage la pensée. Bientôt les catastrophes, les désastres de la famille, les malheurs domestiques viennent lui apprendre les sévères lois du devoir, qu'il ignorait; il s'était arrangé une vie égoïste, il avait compté sur lui seul pour lui seul, mais la fortune lui révèle qu'il n'est point seul, et qu'il doit son ame à ceux qui sont du même sang que lui. L'amour lui-même, s'il l'a poussé au mariage, le riant et céleste amour deviendra une source de tourmens et de calamités. « Souffre, souffre, lui dit la Fortune avec une ironie qui d'abord lui semble féroce; souffre, afin que je sache un peu si toi, qui crois avoir un esprit d'ange, tu as aussi un cœur de lion. »

Voilà le danger, et il est à peu près inévitable; mais ce malheur est-il sans compensation, et n'y a-t-il pour ces blessures aucun remède? C'est ici que nous touchons au plus grave des devoirs qu'un écrivain ait à accomplir, car il est à craindre que, dans de telles occurrences, il ne blasphème, s'irrite contre les hommes, et se précipite dans les plus extrêmes résolutions. Pour échapper à cette apparente malédiction qui pèse sur lui, plusieurs moyens se présentent : le suicide d'abord, si fréquent, hélas! dans les fastes littéraires, la fin qu'ont adoptée Gilbert et Chatterton, et qui a trouvé jusque dans notre temps de nombreux imitateurs; en second lieu, la bassesse, la flatterie, la servilité, la ressource de se faire le panégyriste soldé de quelque homme puissant dans les partis politiques ou dans la société; enfin, l'homme de lettres peut se croire condamné sans retour, frappé par une malédiction irrévocable; alors il se lance hardiment dans le mal, revêt le déshonneur comme une cuirasse, marche contre ses prétendus ennemis qui n'ont jamais pensé à lui un seul instant, fait retentir l'air de sarcasmes, de cris de rage et d'implacables anathèmes. C'est là le cas le plus fréquent dans notre siècle; le suicide, la servilité, étaient plus

excusables peut-être. Ici les lois sociales sont atteintes, et l'ordre du monde lui-même est troublé.

Mais supposons que tout cela n'existe pas, et voyons plutôt ce qui devrait être; car, en considérant seulement ce qui devrait être, nous connaîtrons mieux les devoirs qu'un homme de lettres doit remplir. Voyons quels sentimens cette crise terrible peut développer dans un honnête cœur. D'abord tout semblera irrémédiable, et le jeune homme s'écriera, la mort dans l'ame, qu'il est abandonné de la terre et des hommes; mais, s'il est vraiment noble, s'il est vraiment digne de tenir une plume au service du bien et de la vérité, il ne tardera pas à entendre une voix sévère et douce qui lui répondra : Abandonné de la terre et des hommes! tu n'es pas abandonné de Dieu; abandonné des hommes! comment pourrais-tu l'être? ils ne t'ont jamais connu, comment auraient-ils pu t'oublier? Tu n'es jamais allé vers eux, frappe donc à leur porte, dis-leur ton nom, et sois sûr qu'ils le retiendront, pourvu que tu viennes à eux, non comme un vil saltimbanque ou comme un facétieux conteur fait pour les amuser un instant, mais comme un homme véridique et sincère, et que tu ne leur fasses entendre que des paroles capables de remplir leur esprit pendant toute leur vie, des paroles dont ils puissent se servir également dans la joie, dans la douleur, dans leurs affaires privées, dans l'accomplissement de leurs devoirs civiques.

Aussitôt que cette révélation intérieure s'est accomplie, toutes les blessures sont cicatrisées. Dès-lors le jeune homme a accepté sa vie, il l'a raisonnée, et, au lieu d'y voir un gouffre comme tout à l'heure, il y voit un sol ferme sur lequel il peut marcher avec confiance pour s'avancer vers ses destinées ultérieures. La terre lui appartient, car il a pris confiance en lui-même. Il sait que le ciel n'est point d'airain pour lui, et que ses profondeurs bleues et dorées cachent une divine intelligence qui, selon la parole du sage, préfère entre tous le spectacle d'une ame juste et véridique aux prises avec l'adversité. Les sentimens de piété et de religion se développent ainsi dans son cœur. Que le monde ou le sort lui posent maintenant tant qu'ils le voudront la couronne d'épines sur la tête, il pourra la porter gaiement, car il sait que ces épines s'ouvriront un jour et s'épanouiront pour orner son front; puis, par l'effet de la toute-puissante habitude, par l'effet aussi de cette confiance toute nouvelle, il arrive à ne rien regretter du passé; il arrive à se dire qu'il ne s'est pas trompé, et il répond à la Fortune, qui l'avait jadis si rudement interpellé : Suis-je coupable d'avoir obéi à ma nature et d'avoir suivi ses penchans aussi innocemment qu'une onde roule ses flots? Suis-je coupable parce qu'il s'est rencontré des rochers autour desquels ces ondes se sont brisées en grondant? Suis-je coupable parce que des vents venus je ne sais d'où ont soufflé sur les

flots et les ont soulevés? — Non, non, que la nature porte la faute de mes inexpériences! Quant aux fautes qui relèvent directement de mon caractère et qui violent les lois morales, la bassesse, la flatterie, la haine, la calomnie, voilà les fautes qui seules pourraient engager ma responsabilité, et celles-là, je ne les ai pas commises. La douleur n'a pas eu besoin de me purifier, la souffrance n'est pas venue m'éprouver pour me faire expier des fautes dont je n'ai point à répondre, mais pour me démontrer ma parenté avec ces foules innombrables d'êtres qui m'environnent, pour extirper en moi les germes de la vanité et de l'orgueil qui n'auraient pas tardé à se développer. Non, ce n'est pas le sort que je dois accuser, c'est la Providence que je dois bénir. — Tels sont les baumes que la divine Providence et la tendre nature tiennent en réserve pour guérir les blessures que le jeune homme reconnaît maintenant lui avoir été faites par une main amie.

Est-ce là une histoire idéale? Non, elle est au contraire très réelle, pourvu toutefois que l'individu soit un être honnête; car, encore une fois, nous ne nous servons des vices et des infractions aux lois morales que comme de moyens pour découvrir les véritables devoirs de l'homme de lettres et les lois morales auxquelles il doit obéir. Si l'homme de lettres est pauvre et s'il a le cœur noble, il expérimentera cette histoire dans ses plus petits détails. Les joies et les remords de la pensée, les colères exhalées solitairement, les dépits silencieusement contenus, la lassitude, la résignation, puis la résolution soudaine et l'indifférence à l'endroit de sa condition succédant à cette résignation, il traversera successivement toutes ces étapes. S'il est riche au contraire, il n'expérimentera cette histoire qu'en partie, il n'en connaîtra que deux choses, ces premières joies irrespectueuses de la pensée et la compréhension plus tardive de cette vérité, que les choses de l'intelligence ne sont pas affaires de commerce ni de jouissances spirituelles. Cependant, même lorsqu'il aura élevé sa pensée vers des sphères supérieures, même lorsqu'il aura acquis la certitude qu'elle doit être plutôt saintement respectée que follement aimée, même lorsqu'il lui aura assigné un but utile et grand, certaines qualités lui manqueront. Il aura toutes sortes de grandes qualités, l'austérité, la force, l'élévation, la correction sévère de la forme; mais il est à craindre qu'une plus grande qualité que toutes celles-là n'entre jamais en lui : je veux dire la sympathie.

Voulez-vous des noms pour vérifier la vérité de cette assertion? Alors placez le nom de Goethe, par exemple, en regard des noms de Jean-Paul et de Fichte. Qu'est-ce qui a manqué à Goethe pour être tout-à-fait un homme complet? Il a en partage la science, la pénétration, il a de plus l'étendue de l'intelligence, l'élévation de l'esprit, la fermeté du caractère, la rectitude du jugement, la patience dans le travail, la persévé-

rance dans son œuvre; il croit en lui; il n'a rien de vulgaire, rien de trivial ni de mesquin; la dignité personnelle l'environne, et pourtant nous lisons ses écrits plutôt avec notre intelligence qu'avec notre cœur, notre sang et nos fibres. Il lui manquait la sympathie. Voyez Jean-Paul au contraire; il est incorrect, bizarre, décousu; tout est en lambeaux dans ses écrits : l'ordre, la logique, l'esprit de suite, l'art de la composition, la précision de la pensée, toutes ces qualités lui font défaut, et malgré cela il nous entraîne, nous charme et nous captive; c'est qu'il avait une sympathie profonde. Ses écrits nous font marcher comme dans une nébuleuse et céleste voie lactée où nous ne voyons rien bien distinctement, mais où nous nous sentons rafraîchis et purifiés, baignés dans une atmosphère d'amour, et où nous entendons de tous côtés les accens de la tendresse et les sons des hymnes pieux. Jean-Paul et Goethe sont, qu'on me passe l'expression, deux *hommes de lettres* dans le sens le plus élevé et pour ainsi dire le plus idéal du mot, c'est-à-dire des hommes faisant leur occupation habituelle des choses de la pensée, et n'ayant donné à leur vie d'autre direction qu'une direction toute morale. Maintenant, voulez-vous prendre des exemples parmi les anciens écrivains, parmi les hommes qui étaient écrivains accidentellement, après avoir traversé toute sorte d'autres professions plus matérielles? Alors mettez les écrits de Montaigne en regard de ceux de Cervantes. Certes, on ne peut pas dire que Montaigne n'a pas de sympathie : il en a peut-être plus que Goethe; mais combien cette sympathie est étroite, combien elle ressemble à de l'égoïsme, si nous la comparons à celle du doux et héroïque Cervantes! Cervantes et Jean-Paul avaient été pauvres et souffrans; Montaigne et Goethe avaient été riches et heureux. Aucune fatalité ne les avait torturés, aussi nulle providence ne les a bénis. Heureux donc l'écrivain éprouvé par le sort, car ses douleurs, réveillant en lui la sympathie, lui assurent par cela même la domination sur les ames; le monde appartient à la sympathie bien plus qu'à l'intelligence.

Ainsi donc, nous avons vu comment il était possible à l'homme de lettres de mettre d'accord son expérience avec la profession qu'il a choisie instinctivement, de réconcilier son caractère avec sa vocation prématurée; mais il a un moyen plus élevé de racheter sa première erreur. Lorsqu'il arrive à sentir que ces ardeurs intellectuelles, comparables aux ardeurs d'un jeune sang, qui l'avaient jeté dans la carrière littéraire commencent à s'amortir, lorsque la vie l'a purifié par ses épreuves et que la raison n'est plus encombrée par les fleurs trop épaisses de la jeunesse et du bonheur, qu'il s'interroge et qu'il se propose un grand but; qu'il fasse servir maintenant son caractère à sa profession, comme il a jadis fait servir sa profession à la satisfaction de ses goûts; qu'il emploie son expérience à découvrir la vérité comme

cette expérience lui a servi à découvrir la vie réelle : alors il ne sera plus seulement un homme de lettres, mais un acteur véritable sur la scène du monde; ses écrits seront des actions, ses paroles seront des faits. C'est ainsi qu'il deviendra un *guide des nations;* mais il ne peut être homme de lettres dans ce sens élevé qu'en devenant d'abord un *homme*, c'est-à-dire en dépouillant cet égoïsme charmant, cet amour presque sensuel pour la vérité et la beauté qui l'avaient entraîné au début de sa carrière. Ce n'est qu'à cette condition qu'il effacera l'origine de sa profession et qu'il pourra mettre d'accord ses anciens goûts avec sa vie. Qu'il regarde quel est l'état moral des hommes de son temps, par quelles fentes se glisse le mal, quels remparts épais empêchent le bien d'entrer dans le monde et d'en chasser la corruption, quels désirs sont légitimes et quelles aspirations sont immorales, puis qu'il frappe juste et fort : alors, au lieu de ce stérile métier d'arrangeur de phrases qu'il aurait mené toute sa vie, il accomplira de grandes actions, déterminera de grands mouvemens et fera éclore de nouvelles pensées; alors il sera un serviteur du bien au lieu d'être ce qu'il était d'abord, une sorte de soupirant amoureux de la vérité; il sera un disciple de la vertu au lieu d'être ce que sont beaucoup trop les écrivains de notre époque, des disciples des molles Vénus et des capricieuses déesses; ses écrits seront des devoirs accomplis et renfermeront à la fois les effets salutaires du travail et les élans de la croyance.

Si tels sont les seuls moyens qui soient au pouvoir de l'homme de lettres pour mettre d'accord sa vie et sa profession, on voit à combien peu d'hommes la littérature transformée en carrière peut convenir : si l'homme est faible, il tombera ou se souillera; s'il est fort, il aura à supporter toutes les épreuves que nous avons énumérées. Ajoutez que cette profession est un véritable piége, car l'individu s'y engage avant d'avoir essayé sa force, calculé ses ressources, avant qu'il soit armé de moyens de défense. Aussi on peut dire qu'il y a pour les gens de lettres une sorte de prédestination, que, parmi eux, les uns sont élus, les autres réprouvés sans le savoir, car tous, hélas! s'imaginent être élus. J'ai même remarqué qu'au début les jeunes écrivains vivaient entre eux dans une égalité parfaite, s'estimant tous sans exception pleins de génie, ne soupçonnant pas qu'il pût y avoir entre eux la moindre différence de facultés, et que l'un d'eux pût s'élever au-dessus des autres : cette illusion provient de ce qu'ils ont alors plus de goût pour la pensée que d'originalité individuelle, plus d'intelligence que de caractère; mais deux ou trois années s'écoulent, et déjà l'inégalité commence. Ils marchaient comme une sorte de phalange, et, n'ayant encore livré aucun combat, ils ne savaient ce que c'est que lâcheté ou courage; ils ne pouvaient pas soupçonner qu'il y eût parmi eux des

déserteurs, des traîtres et des lâches. Plus tard, ils ont appris à mépriser certains d'entre eux, ils ont compris les faiblesses de certains autres, l'expérience a dissous cette égalité première, et avec l'inégalité la haine et l'envie commencent. Les haines littéraires n'ont pas ordinairement d'autre origine que celle-là : c'est que les uns ne sont plus et que les autres sont encore ce qu'ils étaient hier; c'est que les uns, en courant après la science, ont reçu comme de fidèles et studieux disciples les leçons de la vie, tandis que les autres n'ont pas voulu abandonner leurs désirs d'enfans, se sont esquivés lorsque l'expérience est venue, en lui répondant : Ce n'est pas là ce que je cherche! — et sont restés par conséquent à leur point de départ.

Si l'homme de lettres sait remplir ce grand devoir, s'il sait mettre sa vie d'accord avec sa profession, il en sera récompensé, car l'accomplissement de ce devoir lui donnera l'originalité. L'originalité, lorsqu'elle apparaît chez un homme de lettres, est le plus sûr indice qu'il a accompli son devoir. Lorsqu'un homme est arrivé à l'originalité, on peut dire qu'il a cessé de lutter avec la vie, et qu'il l'a acceptée telle qu'elle est; tant qu'il se débat avec elle, son originalité n'est pas encore formée. La grandeur de l'écrivain consiste à se servir de toutes les expériences de la vie comme d'échelons pour monter plus haut dans les régions de la pensée. Or, combien en est-il qui connaissent cette vérité? Presque tous l'ignorent, presque tous cherchent la pensée sans se servir des moyens que leur fournit la vie; ils la poursuivent avec leur imagination, avec leurs rêves, mais ils ne s'aperçoivent pas que la réalité se venge de cette tendance à la rêverie en faisant de leur vie un affreux et continuel cauchemar. Je veux sentir, dans une œuvre littéraire, plutôt l'accomplissement du devoir que l'amour de l'intelligence; je veux sentir que c'est sa vie telle qu'elle est que nous donne l'auteur plutôt que sa vie telle qu'il l'avait désirée. Nous avions donc raison de dire que le seul moyen de salut pour un homme de lettres, c'était de savoir concilier son expérience avec sa profession, car non-seulement il n'a que ce moyen pour être heureux, mais encore il n'a que ce moyen pour être original et pour imprimer à ses œuvres un cachet personnel ineffaçable. L'originalité, en effet, n'est pas une faculté que l'on porte en naissant; elle est déterminée par la vie, ou plutôt elle est l'intelligence même de la vie, la manière de la comprendre et de l'envisager; c'est la qualité dans laquelle se confondent la pensée et l'expérience, par laquelle l'intelligence juge l'expérience, par laquelle l'expérience précise la pensée et lui donne une forme distincte en la faisant descendre des régions vagues où elle flotte dans certains faits où elle s'enveloppe et s'incarne. C'est pourquoi cette qualité est la plus éminente et la plus désirable : elle seule en effet assure aux œuvres la durée, parce qu'elle n'est ni douloureusement triviale comme

l'expérience, ni abstraite comme la pensée, parce qu'elle donne à la réalité l'idéal qui lui manque et à l'idéal la réalité et la précision, répand la sagesse et la philosophie sur les faits vulgaires de la vie, et en même temps contrôle et critique les utopies de l'imagination et ses calculs fantastiques, dirai-je presque, par la brutalité des faits. Aussi les jeunes écrivains n'ont-ils pas en général d'originalité, et ils n'en auront jamais, s'ils refusent d'accepter les leçons de la vie, s'ils vont courant après leurs rêves, dédaignant les objets environnans, et s'ils disent avec mépris ce qu'ils disent si souvent : Cela n'est pas poétique! Ils ne produiront que des œuvres colorées comme les nuages et insaisissables comme les mirages. Ils n'auront, les malheureux! qu'un idéal trompeur; mais en revanche ils auront une vie d'autant plus douloureuse, ils auront affaire à une réalité d'autant plus féroce, que leur idéal sera plus vague et plus décevant.

Enfin, il est un dernier danger que peuvent courir les hommes de lettres : c'est qu'ils ne sachent pas accepter dans une juste mesure les leçons de l'expérience. Les hommes de lettres peuvent se ranger en trois catégories : les sages, les rêveurs et les dissolus. Les rêveurs (nous leur appliquons cette belle étiquette qui ne leur convient qu'en partie) sont ceux dont nous avons parlé plusieurs fois déjà, qui n'ont pas voulu accepter les leçons de la vie et qui ont fait fi de l'expérience; mais les dissolus, ce sont ceux qui sont allés à l'autre extrémité. Parmi les hommes de lettres en effet, tous n'ont pas laissé passer sans les interroger les phénomènes de l'existence. Certains d'entre eux ont souffert de la réalité, ont été désabusés de leurs rêves, et ils ont abandonné les tendances idéales qu'ils avaient en entrant dans la carrière; ils se sont dit que les misères qu'ils avaient supportées, les malheurs qui les avaient assaillis, les corruptions qu'ils avaient observées étaient les seules choses réelles, et ils se sont plongés dans ce chaos confus, ils ont vécu exclusivement avec lui, sans voir que ce chaos n'était qu'apparent et que ce désordre avait ses lois. Ils ont cru que la fange humide était le monde, mais ils n'ont pas de soleil lumineux pour sécher cette fange, de même que les rêveurs dont nous venons de parler n'avaient pas de corps opaque pour réfléchir la lumière, si bien que leurs pensées tombaient dans l'air vide et impalpable. Ni les uns ni les autres ne sont capables de rien créer par conséquent, car ils ne sont capables de rien faire germer : les uns ont le principe fécondant sans la matière à féconder, les autres la matière stérile sans le principe de fécondité. Telles sont généralement les deux tendances opposées des hommes de lettres; les uns suivent exclusivement leurs rêveries abstraites, les autres se lancent à corps perdu dans les réalités qui les ont fait souffrir; mais ces derniers, que nous nommons les dissolus, n'ont pas su non plus

réconcilier leur expérience avec leur profession : la vie a été pour eux une maladie, comme elle était pour les autres un obstacle.

Ceux-là seuls que nous appelons les sages ont résolu le problème, parce qu'ils ont toujours reconnu des lois supérieures aux faits qui les assaillaient, qu'ils n'ont jamais renié l'idéal à cause des blessures que leur avait faites la réalité, ni dédaigné la réalité comme contraire à l'idéal, parce qu'ils ont su familiariser ensemble l'idéal et la réalité, et qu'ils ont forcé, pour ainsi dire, à une tendresse mutuelle, à un bon accord réciproque l'orgueil olympien de l'un et l'orgueil sauvage de l'autre. Ceux-là, les sages, sont donc les seuls qui soient originaux, car ce sont eux qui ont le plus et le mieux vécu. Les hommes de lettres se figurent souvent que, pour mieux observer, ils ont besoin de mal vivre, mais ils n'arrivent par là qu'au cynisme ou au ridicule.

Après ce que nous venons de dire, il est une question qu'il est presque superflu de poser : Les hommes de lettres de notre temps ont-ils rempli leur devoir? Nous pouvons répondre : Non, en toute assurance. Qu'ils se hâtent cependant, qu'ils cessent de vivre d'une vie double, comme ils le font si bien, que les louanges qu'on leur prodigue semblent toujours adressées à l'écrivain et non pas à l'homme. Je vois venir un temps où, s'ils ne suivent pas ce conseil, ils seront définitivement rejetés. Voici quelque soixante ans que le monde écoute avec plaisir les rêveries sentimentales des uns, les cris de désespoir, les sanglots, les soupirs, les blasphèmes et les cris de révolte des autres. Les uns passent au milieu de leurs auditeurs ébahis en leur disant, le doigt sur les lèvres : « Chut! ne me détrompez pas, je suis un poète; vous, vous êtes des êtres de chair et de sang, trop grossiers pour me comprendre : laissez-moi mes illusions; » les seconds effraient ces mêmes auditeurs par des cris forcénés et vont criant leur douleur à tue-tête, de telle sorte que les uns ont l'air d'idiots pacifiques qui sourient éternellement, et que les autres ressemblent à des fous furieux à qui la camisole de force serait nécessaire. Voilà les deux classes d'hommes de lettres que nous avons eues dans ce siècle : le monde les trouve bizarres, et il y a de quoi; cependant il les excuse et souvent il les a aimés; il les a comblés de faveurs de tout genre, précisément parce qu'ils étaient bizarres : l'excentricité la plus bouffonne est devenue la marque et le signe du génie; mais ce qui a fait leur fortune va bientôt faire leur ruine, s'ils n'y prennent garde. Ils croient avoir conquis l'admiration du monde, ils n'ont conquis que son étonnement; lorsque la vanité leur permettra de voir, ils s'apercevront qu'ils n'ont été que les *lions* d'un moment, pour parler l'argot moderne. Le monde commence à se lasser d'écouter des sottises, de contempler des cabrioles et de s'entendre adresser des impertinences, s'il a eu le mau-

vais goût de trouver qu'il était plus naturel de marcher sur ses pieds que sur ses mains, et qu'il n'était pas convenable de mêler ensemble Rabelais et saint Paul, ou sainte Thérèse et Ninon de Lenclos; le monde arrivera, si les hommes de lettres n'y prennent garde, à leur dire qu'il avait obéi en les admirant aux mêmes instincts que l'enfant en admirant les bizarres accoutremens d'un étranger, il arrivera à leur dire avec mépris qu'ils n'ont été pour lui que des objets de curiosité, et il leur expliquera, avec plus d'érudition qu'ils ne lui en supposent, qu'ils ne sont pas pour lui autre chose que des monstres, dans le sens latin du mot *monstrum*. Aussi bien le rôle que joue la littérature depuis long-temps commence à devenir dangereux. Passe encore si les écrivains gardaient pour eux seuls la folie qui leur est propre; mais cette folie a prouvé qu'elle était contagieuse, elle s'est multipliée à l'infini, et elle a attaqué les facultés morales d'une partie du public, si bien que la portion de ce public qui est demeurée saine commence à demander qu'on porte remède au principe même du mal. Le mal a été si loin, qu'on a fini par les considérer comme une sorte de corporation politique dans l'état. Certaines lois sur la presse, et surtout certains amendemens, n'ont pas d'autre but que celui-là.

Pour toutes leurs bizarreries, le monde, il est vrai, avait une excuse, c'est que ces excentriques étaient intelligens; mais cet amour exagéré de l'intelligence est une des superstitions de notre temps, et cette superstition tombera comme les autres. Lorsque les hommes s'interrogeront et descendront véritablement dans leur conscience, ils y trouveront la condamnation formelle de ce culte superstitieux; ils se demanderont si l'intelligence est une excuse suffisante pour toutes les fautes, si l'intelligence excuse la sensualité, si elle autorise la vanité, si elle prêche la révolte, et je n'hésite pas à dire que leur conscience répondra : — Oui, l'intelligence excuse, autorise, prêche toutes les fautes et tous les vices lorsque je ne l'assiste pas, lorsqu'elle ne fait pas appel à mes conseils, lorsque je suis muette et forcée au silence. Mais les démons aussi ont de l'intelligence; ils ont de plus ce que n'ont pas très souvent les hommes intelligens, de l'expérience; ils ont de la tactique, de l'habileté, de l'esprit, de la ruse, des ressources de tout genre. En sont-ils pour cela plus aimables? — Plus tard, les hommes verront sans doute que l'intelligence séparée des lois morales est presque impuissante pour le bien, mais en revanche très puissante pour le mal. Ils rougiront de leurs adorations, lorsqu'ils verront qu'un tyrannique Richard III, qu'un hypocrite Iago ont plus d'intelligence que les hommes qu'ils ont adorés seulement à cause de ce don précieux. Alors ils connaîtront que si l'intelligence était la plus haute de toutes les facultés, de grands scélérats auraient été sublimes et de grands saints méprisables; ils frémiront en voyant qu'il leur faudrait estimer des esprits

puissans, mais pervertis, ou corrompus, ou sensuels, ou pleins de vénalité, au-dessus de toutes les ames humbles, bonnes, intègres, loyales et fidèles, qui vivent honnêtement et obscurément dans le monde. Dès-lors l'influence des hommes de lettres de notre temps sera bien compromise. Qu'ils préviennent le jugement du monde, qui ne tardera pas à être rendu. La meilleure manière de conserver leur influence, c'est de reconnaître qu'il y a des lois morales supérieures à tous les dons intellectuels. Qu'ils écrivent non plus avec leur intelligence, mais avec leur foi; à défaut de foi, avec leur caractère. On ne peut exiger d'un homme qu'il ne porte pas de doutes en lui : une pareille exigence serait le comble de l'absurdité, de l'intolérance et de l'hypocrisie; si l'écrivain a des doutes, qu'il les exprime, mais qu'on sente que ce sont de véritables doutes, non des paradoxes, que ces doutes ne sont pas pour lui une manière de briller et de *poser*, comme on dit aujourd'hui, qu'on sente que son scepticisme est sincère, que ses tourmens ne sont pas joués. Que les hommes de lettres écrivent ainsi, ce sera encore pour eux, s'ils savent bien reconnaître les tendances de leur temps, la suprême habileté; car, s'ils ne se transforment pas, ils doivent d'avance se résigner à être oubliés, abandonnés et reniés même par leurs adorateurs.

Voyez d'ailleurs où conduit cette adoration exclusive de l'intelligence. Le monde absout l'homme de lettres de tous ses vices sous prétexte qu'il est intelligent, l'homme de lettres s'absout lui-même en faisant valoir la même excuse; mais cette indulgence pour soi-même devient nuisible à l'intelligence : les déréglemens de la vie frappent à leur tour de stérilité et d'impuissance le talent qui les avait excusés. Le talent est une plante délicate et frêle qui demande des soins assidus et presque exclusifs. La sobriété, la chasteté, une vie calme et même uniforme, sont nécessaires à sa croissance et à son plein développement. L'exemple de lord Byron, si fatal à tant d'autres égards, a été en grande partie la cause de ces déréglemens factices, de ces existences systématiquement désordonnées que nous avons vues de notre temps. Les hommes de lettres de notre époque se sont plu à présenter au public l'homme de génie comme une sorte de comète errante, sans règle fixe et sans loi; ils l'ont représenté comme étant au-dessus de toutes les lois divines et humaines, comme pouvant mépriser à son gré tout ce qui l'avait formé et élevé, c'est-à-dire la société tout entière, comme pouvant blasphémer contre Dieu sans crainte. C'est dans ce mépris qu'ils ont fait consister sa force d'ame; c'est dans ce blasphème qu'ils ont mis sa grandeur. Le désordre, l'impiété, l'immoralité, et même le crime, ont été les vertus qu'on a le plus volontiers attribuées au génie, de sorte que le génie pouvait être comparable aux fléaux et aux pestes qui désolent l'humanité, et qu'on aurait pu de-

mander si, comme la vipère, il guérissait au moins les blessures qu'il faisait.

Le génie, au contraire, est semblable à un astre fixe qui accomplit ses révolutions d'après des règles certaines. La pauvreté, le chagrin, le malheur, l'escortent souvent, jamais le désordre ni l'impiété. Tout grand génie est religieux et sympathique, aime les hommes et honore Dieu. Michel-Ange exprimant dans ses admirables sonnets ses craintes de l'éternité et son regret d'avoir trop aimé les arts; Shakspeare allant arroser son jardin à Stratford-sur-Avon après avoir écrit tant d'incomparables chefs-d'œuvre et avoir été par sa vie le modèle de la prudence, comme il avait été par ses œuvres le type le plus achevé du poète; Corneille et Poussin, dont la vie s'est écoulée tristement uniforme et vide d'aventures excentriques, voilà les exemplaires véritables de l'homme de génie. On peut remarquer que tous les hommes qui se sont excusés de leur vie en essayant de faire croire que le désordre était l'essence du génie, ont en eux quelque chose du charlatan. Nous ne nommerons personne, chacun choisira les noms qui lui plairont le mieux. Chaque déréglement, chaque excès inutile habitue l'esprit à n'être à l'aise que dans l'excès et dans l'exceptionnel. Est-ce que la plupart des œuvres littéraires de notre temps ne sont pas excessives et exceptionnelles? est-ce que les héros des romans et des drames modernes ne portent pas tous la livrée de la vie qui les a créés, et leur turbulence hystérique ne s'explique-t-elle pas par les désirs illégitimes qui leur ont donné naissance? On a dit qu'ils n'étaient pas humains, qu'ils n'étaient pas vrais, cela est possible; mais, à coup sûr, ils sont du même sang que leurs inventeurs. Un autre danger du déréglement, c'est qu'il force l'esprit épuisé par l'intempérance à chercher la vigueur qui lui fait défaut dans une incontinence d'une autre nature. C'est ainsi qu'un homme desséché par la débauche cherche dans l'excès des boissons enivrantes à relever son moral et à rendre la flamme à son génie. Voilà le fond du tableau; nous laisserons à qui voudra le prendre le soin d'en faire ressortir les détails.

De notre temps, ce déréglement a vite trouvé sa punition, car il a donné prise à la médisance et à une sorte d'admiration sournoise qui ne vaut pas un blâme sévère et hautement exprimé. Dans notre société, où le sentiment de la charité chrétienne s'est presque entièrement effacé, un homme est malheureux lorsque toute sa gloire ne peut effacer les traces de petits vices et de petits travers, lorsqu'elle est impuissante à désarmer ce mauvais vouloir du monde et à l'entourer de dignité. Le monde alors se livre en toute sécurité à son admiration pour l'œuvre, sachant bien qu'il peut mépriser l'ouvrier : il serait bien plus sévère, bien moins prompt à louer, si l'auteur lui semblait d'une nature supérieure à la sienne. Que les hommes de lettres réfléchissent

sur ce point de morale, il en vaut bien la peine. L'admiration qu'on leur a prodiguée de notre temps n'est pas une preuve de l'excellence de leurs œuvres, elle est trop facile pour cela, trop générale. Il est aisé de voir qu'elle n'est en quelque sorte qu'une affaire de politesse et de bons procédés. Le succès de bien des œuvres s'explique par là; il veut dire simplement : « Je t'admire à mon aise, parce que je puis te mépriser. » L'indulgence est toujours redoutable, car elle n'est, après tout, que le suprême dédain. L'homme de lettres ne doit point être fier des éloges qu'on lui prodigue, s'il sent que ce n'est pas à lui qu'ils s'adressent, mais à quelques heureuses inspirations qui lui sont venues par hasard. Il doit aimer les louanges lorsque ceux qui les expriment y ont été invinciblement forcés, lorsqu'il sent qu'il ne dépendait pas d'eux de ne pas les lui adresser. Toute autre louange n'est que flatterie et mépris déguisé; mais, de notre temps, la vanité, ce sixième sens des hommes de lettres, a si fréquemment exercé ses vilaines fonctions, que la flatterie et les sottes louanges sont devenues pour eux une des conditions nécessaires de la vie, comme boire et manger, voir et entendre.

Nous pourrions pousser plus loin cette analyse morale de la vie littéraire; le champ est vaste, et de nos jours, si les devoirs qu'elle impose ne sont pas exactement remplis, si le moraliste et le philosophe ne trouvent pas toujours leur compte dans le spectacle que les écrivains ont donné à notre époque, en revanche l'analyste curieux peut enrichir sa collection d'aberrations morales et de vices spirituels. Il nous suffit d'en avoir montré quelques-uns et d'être arrivé ainsi aux conclusions qu'il nous reste à énoncer. Nous avons vu que la littérature prise comme profession était un fait tout moderne, qui ne remontait pas plus haut que le XVIIIe siècle; nous avons décrit les périls et les dangers de cette carrière, et nous avons cherché les devoirs qui dérivaient de ces périls et de ces dangers mêmes; enfin nous avons montré comment, de notre temps, ces devoirs avaient été éludés et quelles vanités égoïstes avaient remplacé les obligations morales.

Ce fait né du XVIIIe siècle, cette création de l'homme de lettres, est-ce un fait durable? Je le crains, et c'est pourquoi on ne saurait trop s'inquiéter des vices qui s'introduisent dans la littérature ou des travers des écrivains, car leur influence peut fausser ou régler l'esprit public, l'emplir de fanatisme ou de sagesse, et conduire la civilisation à son déshonneur et à sa perte, au lieu de la pousser dans des voies morales et sûres. La meilleure preuve que nous puissions donner de la vitalité de ce fait, c'est cette sorte de contagion littéraire qui règne de notre temps, cette contagion qui pousse tous les hommes et toutes les femmes aussi, hélas! c'est-à-dire le genre humain tout entier, à prendre une plume et à écrire Dieu sait quoi! Aujourd'hui, me disait-on récemment, tout le monde écrit; on se fait homme de

lettres comme à d'autres époques on se faisait moine: c'est une maladie du temps. Ceux qui sont pauvres et qui cherchent à se créer une influence, ceux qui sont riches et qui cherchent à conserver leur prépondérance, les jeunes hommes possédés de cet éternel désir de la gloire et qui, pour la conquérir, auraient jadis pris une épée ou commandé un navire, les aventuriers qui auraient autrefois passé les mers pour aller chercher l'imprévu ou la fortune, les condottieri toujours prêts à servir qui les paie, tous ceux-là se font hommes de lettres, écrivains, journalistes. Ainsi, tous les désirs, toutes les ambitions intraitables du cœur humain se tournent pour trouver leur satisfaction du côté de la littérature : c'est la direction unique de tous les instincts bons et mauvais des hommes de notre temps, et c'est là ce qui donne à cette profession sa grande influence. Tous ces hommes n'écrivent pas parce qu'ils sont écrivains, mais parce qu'ils sont ambitieux, orgueilleux ou cupides, ou bien encore affamés de renommée et de gloire. Cette carrière est, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le déversoir unique de toutes les passions, de toutes les inquiétudes, de tous les désirs. Parmi les écrivains de notre époque, il se rencontre les variétés d'hommes les plus dissemblables, et, pour tout dire, dans cette profession d'homme de lettres, on rencontre toutes les autres professions. Ne reconnaissez-vous pas les armées mercenaires de Carthage prêtes à quitter un camp pour l'autre, si la solde est plus forte, ou si le butin promet davantage? N'avez-vous pas rencontré aussi parmi eux quelque Napoléon au petit pied, dénué de ressources et aspirant l'avenir? N'avez-vous pas remarqué aussi ces paresseux mystiques dont à d'autres époques les monastères auraient été l'abri, réfugiés sous l'ombre épaisse du journal? Voilà, je le répète encore, ce qui donne à cette carrière si périlleuse sa vitalité; mais en même temps il est facile de voir que les obligations de l'écrivain, telles que nous les avons exposées, ne seront pas pratiquées : comment ce devoir serait-il accompli là où bouillonnent et fermentent toutes les passions bonnes et mauvaises du cœur humain?

Hélas! la littérature continue à rouler dans la direction que le XVIIIe siècle lui a imprimée, et les hommes de lettres continuent en silence le rôle que Voltaire leur avait assigné; ils se servent de la littérature révolutionnairement; ils en font ainsi une arme de combat, un moyen politique, que sais-je? de sorte que le monde intellectuel n'est plus qu'un vaste champ de bataille. Les hommes mêmes qui avaient suivi la voie contraire, qui marchaient dans la route tracée par Lessing, qui ne se servaient pas de la littérature comme d'une arme, mais qui l'aimaient pour elle-même et qui la considéraient comme une fin et non comme un moyen, ont changé, eux aussi, de direction, et se sont jetés dans la mêlée des intérêts et des passions. Demandez plutôt

à M. Victor Hugo, l'ex-grand prêtre de l'art pour l'art; demandez à M. de Lamartine, qui, dans ses jours d'expansion, raconte naïvement qu'il se souvient vaguement d'avoir été poète. Leur conduite indique assez clairement que, s'ils avaient l'intelligence de la poésie, ils n'avaient pas l'amour religieux de la beauté, et que, s'ils avaient les dons du poète, ils n'en ont pas eu les vertus. Cependant, si la littérature doit se régénérer, il importe au contraire que l'écrivain ait plutôt ces vertus que ces dons. La littérature a changé de forme, mais elle n'a pas changé d'esprit. L'esprit de Voltaire et du XVIIIe siècle est toujours là qui la guide secrètement et qui la mène sous des masques divers; elle est toujours un bélier d'attaque, une machine de guerre ou une arme de défense, et aussi, soit qu'on l'emploie pour le mal ou pour le bien, pour la démolition ou pour la conservation, elle est plutôt une épée de combat qu'un flambeau bienfaisant.

Si la littérature doit continuer à être ce qu'elle est depuis soixante ans, si elle doit continuer à servir la cupidité et l'avidité des uns, à protéger les intérêts des autres, il est inutile de lui parler de devoir, car le devoir n'a rien à faire avec les intérêts; mais si, au lieu d'être l'auxiliaire des passions, la littérature doit redevenir l'humble servante de la vérité, si tous ses désirs doivent de nouveau se transformer dans la noble ambition de servir la beauté, l'écrivain doit cesser d'être ce qu'il est aujourd'hui, et tous les devoirs que nous avons indiqués doivent être les siens.

Ces devoirs que nous avons énumérés et décrits, nous pouvons les ranger sous deux chefs principaux. — L'écrivain ne doit pas laisser dominer son caractère par sa profession; — il doit ne servir d'autre maître que la vérité. — Voyons comment ces deux devoirs, s'ils étaient une fois accomplis, dissoudraient la littérature telle que le XVIIIe siècle l'a faite, et la ramèneraient dans des routes plus sûres, plus belles, plus près de la nature.

Et d'abord, quel est le moyen pour que l'écrivain, s'il ne peut plus être naïf comme autrefois, soit au moins plus près de la nature, et pour qu'il puisse rentrer dans les saines et vraies conditions de la vie humaine? Le moyen, c'est qu'il soit le moins possible un homme de lettres, qu'il soit avant tout un homme. Si l'écrivain laisse prédominer en lui sa profession, la vanité, l'orgueil, la présomption, tous les défauts et tous les vices que nous avons décrits prendront le dessus; au contraire, s'il laisse dominer son caractère, il aura toutes les vertus de l'homme et les unira sans peine aux qualités propres à son état. Qu'il fonde en lui l'écrivain et l'homme si bien que l'on ne puisse pas dire où finit l'un, où commence l'autre. Effaçons, effaçons en nous autant que possible le métier et l'état pour ne laisser voir que notre caractère et notre vraie nature. De même aussi, que l'écrivain,

au lieu d'écrire, comme on le fait aujourd'hui, pour telle ou telle classe d'individus, écrive pour des hommes, qu'il parle pour tout le monde et non pour certaines coteries; qu'il écrive pour des hommes et non pour des marquis ou pour leurs laquais, pour des bourgeois ou pour leurs portiers, et alors il pourra rencontrer quelques inspirations naïves et simples. C'est ainsi, c'est en préférant son caractère à son métier, que l'écrivain pourra briser ces liens dans lesquels le XVIIIe siècle a emprisonné la pensée, et qu'il pourra s'élever au-dessus du rôle qu'il joue actuellement, qu'il pourra cesser d'être un soldat des intérêts pour redevenir un prêtre de la vérité.

Quant à la littérature, pour la ramener plus près des sources naïves et fraîches dont elle a été éloignée, il n'y a qu'un moyen : c'est que l'écrivain renonce à tous les avantages de sa position, qu'il se tienne à l'écart de tous les partis, et qu'il embrasse joyeusement la solitude. Pourquoi s'enchaînerait-il aux partis et aux coteries qu'il voit s'agiter autour de lui? S'il se donne à un parti politique, à une école, à un système, il créera en vérité une triste littérature, et ses œuvres seront à la fois serviles, lâches et pleines de révoltes; il sacrifiera la moitié de sa pensée à son intérêt propre, l'autre moitié à son parti, si bien que la vérité, à qui aurait dû être consacrée cette pensée tout entière, n'en aura même pas la plus petite part. Qu'il évite les systèmes artificiels, les associations sans lien, les systèmes sans vitalité. N'écoutez pas les dogmatiques à l'esprit entêté, ni les dilettanti aux frivoles flatteries, ô vous tous qui sentez en vous quelque force secrète et qui ne savez dans quel coin de vous-mêmes elle est cachée! Rentrez plutôt en vous, et enfermez-vous dans la solitude de votre esprit. Au milieu des limbes et du chaos de vos passions, de vos opinions et de vos préjugés, gît caché le mystérieux diamant. Comment le trouverez-vous, si vous continuez à vivre comme ont fait vos devanciers, si vous continuez à prendre vos passions pour cette force secrète que vous cherchez? Rentrez donc en vous-mêmes, cessez de courir après le succès, et demandez plutôt votre bonheur à la contemplation des choses que la raison vous montrera dans votre solitude volontaire. C'est ainsi seulement que nous pouvons espérer de faire quelques bonnes œuvres, de trouver quelques bonnes pensées, d'être originaux et vrais. *Sic itur ad astra.*

ÉMILE MONTÉGUT.

LE PARAGUAY

ET

LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA.

Dans le budget de cette année, dont le déficit s'élève à 75 millions, il est un chapitre spécial et tristement signalé à l'attention du pays par l'étrange politique qu'il consacre : c'est le crédit relatif aux affaires de la Plata. La France n'a sur le territoire argentin aucune injure à venger; jamais nos nationaux n'ont trouvé à Buenos-Ayres une protection plus puissante, jamais leurs intérêts n'y ont été mieux garantis, jamais enfin notre commerce n'y a été plus désiré. Voici pourtant que nous payons un subside mensuel de 200,000 francs à Montevideo (1), que nous entretenons une force navale considérable (dix bâtimens de guerre, dont trois frégates), un corps expéditionnaire de quinze cents hommes, en un mot que nous dépensons 750,000 francs par mois, — soit 9 millions par an, le huitième du déficit actuel, — pour une cause qui nous est étrangère, pour défendre, dit-on, l'indépendance de l'État Oriental. Ce n'est pas tout : depuis six ans, nous nous sommes imposé de durs sacrifices, nous avons suspendu un mouvement commercial de 150 millions de francs peut-être et tout l'élan industriel qui s'en fût suivi, arrêté une navigation d'environ trois cents navires de grand tonnage, paralysé le travail de dix à douze mille de nos compatriotes

(1) Ce subside, originairement de 40,000 piastres, n'a été réduit à 28,000 que depuis quelques mois.

qui auraient gagné 10 ou 15 francs par jour, c'est-à-dire par an une somme totale de 25 à 30 millions, dont la plus grande partie eût fait retour à leurs familles; et pour quel résultat? nous osons à peine le dire : afin que le général Oribe, président de fait de la république de l'Uruguay, n'entrât pas à Montevideo, sa capitale, d'où nous pourrions toujours, quand il nous plairait, avec deux frégates, le déloger, s'il y était établi! Est-il croyable qu'aucune voix ne s'élève dans l'assemblée nationale contre la prolongation de cet état de choses, surtout en présence des difficultés du trésor, quand, pour rétablir l'équilibre de nos finances, on ne sait s'il faut avoir recours à l'emprunt, augmenter les impôts déjà si lourds, ou en inventer de nouveaux, inconnus jusqu'à ce jour?

Un second traité signé par M. le contre-amiral Le Prédour est intervenu; mais depuis quatre mois le gouvernement hésite à le soumettre à la ratification parlementaire. Sommes-nous donc menacés de voir se reproduire encore cette interminable question de la Plata et les divagations qu'elle enfante : les uns proposant l'abandon pur et simple de l'intervention, les autres demandant une expédition dans l'État Oriental ou sur Buenos-Ayres contre le général Rosas, d'autres encore rêvant l'ouverture des fleuves pour pénétrer dans l'Amérique centrale, pour établir des relations directes avec le Paraguay, dans l'espoir d'y trouver un appui pendant la lutte, une mine inépuisable pour notre commerce! Il y a dans toutes ces discussions quelque chose de chimérique qui nous paraît tenir surtout à l'ignorance où l'on est en France des contrées que baignent la Plata et ses affluens. En jetant ici quelques clartés sur le Paraguay, sur la Confédération argentine, sur la République Orientale, en faisant connaître ces pays dans leur état vrai, dans l'action qu'ils exercent les uns sur les autres, dans l'importance qu'ils ont pour nous-mêmes, en révélant, s'il se peut, leur vie intime et en effaçant des illusions dangereuses, nous croyons remplir un devoir impérieux.

I. — LE PARAGUAY.

Aucune route frayée ne mène par terre à cette enclave de l'Amérique du Sud. Le désert l'entoure de toutes parts. Deux profonds cours d'eau lui forment une ceinture : le Parana, *puissant comme la mer* dans la langue des sauvages, et le Paraguay ou rivière des Payaguas, Indiens pêcheurs qui vivaient sur ses eaux et le long de ses rives, et dont la contrée tire son nom. La frontière du nord se perd dans des terres coupées de ruisseaux et de lacs, la plupart du temps noyées; là errent à l'aventure les tribus féroces des M'bayas. A l'occident, autre désert : le Chaco, scellé jusqu'ici à toute civilisation, et qui, semblable à la

Germanie du temps d'Auguste et aussi vaste, étend ses bois impénétrables, ses savanes, ses marécages, jusqu'aux confins de la Bolivie, du Tucuman, de Cordova, de Santa-Fé. Au sud, les lagunes de l'état de Corrientes et les anciennes missions des jésuites, rendues aujourd'hui à la vie sauvage. A l'est enfin, les forêts encore inexplorées du Brésil, une chaîne de montagnes d'où se précipitent en chutes répétées, sur les rocs et dans des abîmes, un fleuve et de puissantes rivières. Pour pénétrer au Paraguay, il nous reste le chemin des premiers conquérans, le Parana, commun déversoir de toutes les rivières qui tombent au sud des montagnes du Brésil et du Pérou.

Le Parana est aujourd'hui la grande artère de navigation intérieure de la Confédération Argentine. Depuis trois siècles que date la conquête, rien ou presque rien n'a changé dans les grands aspects qui se déroulent le long de cette voie. C'est toujours la même masse d'eau qui creuse son sillon à des profondeurs où souvent la sonde se perd, tantôt s'épanouissant en une nappe immense dont l'œil essaie en vain d'embrasser les deux rives, tantôt amoncelant ses ondes dans les étroites passes des îles qui entravent son cours. Parfois le fleuve affleure ses bords et les recouvre de ses débordemens, on se croirait au milieu d'un lac; puis soudain, plongeant au pied d'un rivage abrupte, d'une *barranca,* dont la crête surplombe à cent pieds au-dessus de sa surface, il semble fuir dans un abîme. Ainsi va le Parana, aussi large que le Mississipi, pendant près de trois cents lieues, depuis le point où le Paraguay l'enfle de ses eaux jusqu'au Rio de la Plata où il se perd.

Les premiers navigateurs faisaient merveille des onze embouchures du fleuve, des hauts roseaux qui encaissent leurs bords, et où il semble se jouer parmi les fleurs, des jaguars qui guettent leur proie embusqués dans les arbres suspendus sur ses eaux, tout prêts à étendre leurs griffes sur le rameur qui passe à leur portée; mais, si l'on monte un navire qui cale seulement huit pieds d'eau, il n'y a pour entrer qu'une seule passe, à travers un labyrinthe de bancs mouvans; là, malgré le pilote qui, la sonde à la main, explore le chenal, on s'échoue fréquemment. Pendant soixante lieues, jusqu'à Saint-Nicolas, charmante petite ville en pente douce sur deux ruisseaux qui se jettent dans le fleuve, on suit une route tortueuse et embarrassée, et il faut profiter d'un frais *pampero* pour refouler ce courant de trois à quatre nœuds que les poètes de la découverte comparaient au trait d'une flèche. La vue se fatigue dans la monotone immensité des *pampas* et se perd dans les horizons noyés de la province d'Entre-Rios, renommée pour ses humides pâturages qui nourrissent la plus forte race chevaline de l'Amérique, et pour ses mules que les négocians de Santa-Fé envoient par milliers au Pérou. Çà et là on rencontre quelque misérable barque de caboteurs italiens qui vont de pointe en pointe échanger une paco-

tille dont la valeur ne dépasse pas 3,000 francs contre des cuirs, des laines, des crins qu'ils rapportent ensuite à Buenos-Ayres. Voilà tout l'appareil de commerce qu'exige la population clair-semée de ces provinces, les plus florissantes pourtant de la confédération. On se croirait dans le désert, tant sont rares les traces de l'homme et de la civilisation; seulement de loin en loin on croit entendre la clochette de quelque attelage de bœufs qui chemine lentement dans la plaine. Parfois, à travers une forêt de chardons presque aussi hauts que des chênes, on voit bondir un troupeau de daims, fuir une autruche poursuivie par quelque Indien, ou poindre à la cime d'une *barranca* un cavalier *gaucho*, immobile comme le chamois en sentinelle sur un pic des Alpes.

A défaut d'intérêts commerciaux, les marins français ont répandu sur la rive du Parana bien des souvenirs de guerre. Voici la plage au pied de la bourgade de San-Pedro, où en 1840 nous avons débarqué l'armée d'invasion de Lavalle contre Rosas; à quatre lieues de là, dans un détroit où le fleuve, resserré entre un îlot et la grande terre, n'a plus que huit cents mètres de large, se dresse le mamelon d'Obligado. Plus loin, après avoir dépassé le couvent de San-Lorenzo, dont le clocher apparaît comme suspendu dans les airs à une hauteur de quatre-vingts pieds, nous rencontrons la *barranca* du Rosaire, que couronne la petite ville du même nom, illustrée aussi en 1839 par nos coups de canon et destinée sans doute à remplacer bientôt Santa-Fé dans son commerce avec le Pérou. La province de Santa-Fé n'a point encore effacé les traces des troubles civils qui l'ont si long-temps désolée. Où finit sa plane frontière commencent les lignes onduleuses du grand Chaco, que parcourent de rares tribus d'Indiens sauvages à peine vêtus, sans industrie, vivant de chasse, de pêche, de rapines, et des fruits amers du désert; contrée inculte, malsaine, couverte de marais, tout enchevêtrée d'arbres et d'arbustes épineux et d'un réseau de plantes traçantes et grimpantes, d'épaisses fougères à travers lesquelles il faut s'ouvrir un sentier comme une tranchée, et où le commerce cherche en vain un point qu'il puisse aborder. Le fleuve lui-même semble la fuir; il va creusant son lit, vers le bord opposé, au pied des *barrancas* de la province de Corrientes, ruinée aussi par douze années de guerres intestines et de révolutions. Sur plus de cent trente lieues de rive, à l'exception du bourg de Goya, peuplé de cinq cents habitans, on ne voit plus ni ville ni village, à peine la trace d'une habitation : vallons fertiles pourtant en coton, en tabac, en maïs; gracieuses collines dont la cime évasée comme le calice d'une fleur cache des réservoirs d'eau qui pourraient fertiliser le penchant des coteaux, mais qui ne nourrissent encore que des tapirs et des caïmans, terreur à l'abreuvoir de ces chevaux sauvages dont la race petite, mais pleine de nerf, fait la force des armées du pays.

Après bien des semaines d'une navigation difficile, dont la vapeur un jour se rira, nous atteignons enfin le mystérieux Paraguay. La rivière qui donne son nom au pays, bien différente du torrentueux Parana, roule paisiblement une eau limpide et pure. Sa largeur a plus de trois fois celle de la Seine à Neuilly. Rien n'est plus varié que l'aspect de ses rives, rien n'est plus frais que la végétation semi-tropicale qui les recouvre; il n'y manque ni le haut panache des bambous ni la coupole ondoyante des palmiers, ni les sombres frondes du cèdre ni les élégantes découpures des caroubiers. Le premier point où l'on aborde est la Villa del Pilar de Néembucu, bourgade d'environ quatre cents habitans, à vingt lieues de la frontière de Corrientes. Tout autre lieu de débarquement vous est interdit; les douaniers et les canots garde-côtes qui croisent le long de la rive vous intiment cette défense. Les maisons incommodes, mal construites, n'invitent pas à s'y fixer. C'est pourtant l'entrepôt unique de tout le commerce extérieur, le poste principal de la police du fleuve et de la garde des frontières; ainsi l'avait voulu le dictateur Francia, ainsi le veut son successeur, le président Lopez. Aussi la vie ne manque pas aux alentours du débarcadère; à chaque pas, on y coudoie quelque créole, négociant, portefaix, espion de police ou soldat. Là, qui que vous soyez, chargé d'affaires de votre gouvernement ou simple marchand, il faut que vous attendiez une permission spéciale du président de la république pour pousser plus avant; toutes les avenues du pays sont gardées comme celles d'une prison; rien n'y entre, rien n'en sort que sur l'ordre exprès du chef de l'état, et c'est à la capitale que se font toutes les affaires : Francia l'a voulu. Si le caprice ou la raison politique fait refuser votre demande, vous restez sans réponse des mois entiers, jusqu'à ce qu'ennuyé ou indigné vous vous rembarquiez en maudissant cette politique d'exclusion. Êtes-vous agréé? Après vingt jours au moins d'attente sous une surveillance qui ne se ralentit jamais, la permission vous arrive de monter à la capitale, l'Assomption.

Par eau, le chemin est facile; la rivière a partout une grande profondeur, sans écueils, sans tourbillons; les rameurs *payaguas* refoulent aisément son paisible courant, excepté au col de l'Angostura, à neuf lieues de l'Assomption, où les eaux plus resserrées deviennent aussi plus rapides; mais c'est un retard d'une heure à peine, et, comme pour bercer votre impatience, la rive s'y pare d'un incroyable luxe de végétation; l'œil plonge dans des masses de verdure toutes rayonnantes d'éclat et de variété. Navires ou canots accostent le bord au quai de la ville. Par terre, il y a deux routes, selon la saison. Au temps sec, on côtoie la rive, et pendant quarante lieues on parcourt un terrain bas, marécageux, couvert d'une forêt de roseaux et de glaïeuls; mais, dans la saison des pluies, le sol est noyé par les débordemens de

la rivière; alors la distance se trouve doublée, car il faut faire un long détour dans l'intérieur pour chercher son chemin à la pente des coteaux, à moins qu'on ne veuille, comme un Esquimau, s'aventurer dans une *pelota,* sorte de sac en cuir traîné par un cheval à la nage, au risque de faire le plongeon dans le moindre remou. Les habitations sont rares sur cette terre submergée; cependant, sur les mamelons et les tertres que l'eau n'atteint pas, l'œil découvre çà et là quelques cabanes et des troupeaux. Des nuées de moustiques en chassent le sommeil; on ne peut le trouver qu'au-dessus de la zone des vapeurs, dans des espèces de cages ou plates-formes élevées en l'air sur des troncs de palmiers. A dix lieues environ de la capitale commence le massif de l'Assomption; le Sahel d'Alger en peut donner une idée, exagérée toutefois, car il n'y a pas dans tout le pays une montagne dont la hauteur dépasse quatre-vingt-dix toises. Le sol, formé d'une argile rougeâtre et d'agrégats sablonneux, est très fertile. La population tout agricole y cultive du manioc, du maïs, des cannes à sucre, du tabac et du coton.

C'est Francia qui donna à l'agriculture du Paraguay l'essor vigoureux qu'elle a pris; il força le laboureur à faire rendre à la terre deux récoltes par an. Les potagers de l'Assomption, abondamment pourvus de légumes, sont entourés de bosquets d'orangers. Le climat est délicieux, d'une salubrité comparable à celle des Canaries; l'air vous pénètre de volupté, le ciel a la sérénité et la pureté du ciel de l'Ionie; l'hiver est frais, l'été brûlant; en juillet pourtant, on voit des gelées blanches, et dans les plaines le vent du sud balaie parfois des flocons de neige, mais les arbres ne se dépouillent point de leur feuillage, et la prairie conserve ses fleurs toute l'année; d'abondantes rosées entretiennent la terre dans une douce moiteur.

Les habitans sont de race espagnole croisée de sang guarani (1); ils semblent modelés à l'image de leur ciel : doux, indolens, pacifiques, inoffensifs, pénétrés d'un sentiment profond de l'autorité, obéissant aux ordres du président comme à la loi divine, respectueux envers leurs supérieurs, bienveillans et affectueux aux hôtes que le hasard leur envoie. Leurs besoins sont peu nombreux et facilement satisfaits; ils ignorent le luxe de l'Europe et n'en ont point le goût. Des pieux fichés en terre, avec des feuilles et de la terre gachée dans les intervalles, un simple rez-de-chaussée sans étage, une toiture en paille, voilà leurs habitations, peu différentes, en vérité, des huttes de leurs aïeux guaranis. Leur vêtement est de la dernière simplicité : pour les femmes, une chemise sans manches serrée à la taille; une chemise et un pantalon pour les hommes, avec l'inévitable *poncho* pour tous, et tout cela en toile grossière de coton fabriquée dans le pays; les enfans vont nus la plupart du temps, souvent jusqu'à l'age de dix à douze

(1) Les Guaranis sont les indigènes du pays.

ans, à l'exception des garçons. Ceux-ci portent le vaste chapeau traditionnel en latanier pour se conformer à un décret de Francia qui leur enjoint, comme au temps des jésuites, de se tenir le chapeau à la main devant leurs supérieurs.

Les *Paraguayos* ne dépensent guère plus d'industrie dans leurs instrumens aratoires. Un pieu pointu leur sert de charrue; d'un os, ils font une pioche ou une bèche. Ils ferment leurs enclos d'un tronc de palmier jeté en travers sur deux morceaux de bois fourchus. Ils dépouillent à la main les graines du coton, l'arçonnent avec un arc, le filent au fuseau et le livrent à quelque tisserand ambulant qui transporte tout son attirail à dos de mulet et suspend son métier à une branche d'arbre ou à l'angle d'un mur. Leur moulin à sucre n'est qu'un morceau de bois mis en mouvement par des bœufs; ils font cuire le jus de la canne dans des marmites en terre. La seule maison peut-être qui possède des chaudières de cuivre est la ferme que surveille Mme la présidente de la république. Les planches se débitent à la main, le blé se pile dans un mortier, le riz se nettoie à peu près de la même façon; on prépare le tan avec une pierre qu'on roule sur un plateau de bois. Pourtant, dans ce massif ondulé de l'Assomption, les sources et les ruisseaux abondent; il serait si facile aux habitans d'établir des usines sur les cours d'eau! Mais qu'ils aiment bien mieux s'en remettre à la fertilité de leur sol, et, se berçant dans des hamacs en filet accrochés à deux arbres ou sous des galeries à jour, passer de longues heures à contempler leur ciel à travers un nuage de fumée de tabac! car ici vieillards, femmes, enfans, tout le monde a le cigare à la bouche. Le rhum qu'ils distillent de la canne à sucre, une infusion de l'herbe célèbre du pays, des gâteaux de miel et des fruits confits font le luxe de leurs festins, et les heures du soir s'oublient au son de la guitare ou de la mandoline. Les mœurs patriarcales ont ici conservé leur empire. Chaque soir, avant de grimper au dortoir aérien, toute la famille se réunit, les mains jointes, aux genoux de l'aïeul qui la bénit.

La ville de l'Assomption, bâtie sur la rive gauche du Parana, est adossée à la montagne. On y arrive par de sombres voûtes de feuillage ménagées autrefois contre les sauvages comme des défilés fortifiés. En plein midi, les rayons verticaux du soleil n'y pénètrent pas, et le soir, quand les Indiennes y glissent silencieusement, on les prendrait pour les blanches vapeurs de la nuit. Malgré le caprice qu'eut un jour Francia de la régulariser, de la percer à angles droits de rues larges de trente-six pieds, projet auquel il donna un commencement d'exécution avec une violence inouïe, l'aspect de la cité des conquérans n'a guère changé; c'est toujours le même labyrinthe de maisons en briques, sans étages, couvertes en tuiles pour la plupart, quelques-unes en terrasse; de jardins et d'enclos séparés par des rues étroites, tortueuses, sans trottoirs, où l'eau des fontaines se fraie un chemin vers la rivière par

mille ruisseaux qui murmurent dans les cailloux. Les faubourgs n'offrent qu'un amas de huttes en paille peuplées par une classe abjecte d'Indiens. La population ne dépasse pas huit ou dix mille habitans; c'est le chiffre qu'elle atteignait en 1815 et à peu près le même qu'à la fin du siècle dernier. Les églises, autrefois si célèbres par leurs richesses, sont décorées simplement; après l'expulsion des jésuites, l'avidité des gouverneurs, et plus tard l'inexorable politique de Francia, les ont dépouillées de leurs ornemens précieux. On trouve dans la capitale du Paraguay bon nombre d'ouvriers orfèvres, de charpentiers, de forgerons, doués en général d'un assez grand talent d'imitation.

Au-delà du massif de l'Assomption s'étend la zone des pâturages, des grandes fermes (*estancias*) où l'on élève des bestiaux, et plus loin, se prolongeant jusqu'à la rive du Parana, les anciennes missions des jésuites (au nombre de huit) devenues propriété nationale, et les forêts où se récolte la fameuse herbe du Paraguay. L'élève du bétail était presque abandonnée quand Francia vint soudain lui imprimer une vie nouvelle; il avait besoin de bœufs pour nourrir ses soldats, de chevaux pour remonter sa cavalerie, et en quelques années le Paraguay, qui était tributaire de l'Entre-Rios pour cette branche de commerce, fut en état d'exporter des cuirs, des chevaux et de la chair boucanée. Nous avons vu combien sont simples les habitudes de la population agricole; celles des pasteurs le sont encore davantage. Une peau de bœuf sert de porte à la maison, de volet à la fenêtre; pour tout meuble un hamac en filet, une marmite reposant sur les deux pierres du foyer, une bouilloire remplie d'eau chaude pour faire infuser la *yerba*, l'herbe célèbre du Paraguay, dans le *maté*, petite calebasse armée de sa *bombilla* ou tube percé de trous dont on se sert pour humer l'infusion. Quant aux vêtemens, les pâtres n'en connaissent point. Les maîtres-bergers (*capatazes*) seuls portent le *poncho*. Les Indiens des missions étaient autrefois assez bien traités sous les pères jésuites, et on leur donnait quelques pièces d'habillement; aujourd'hui, père, mère, filles, garçons se maintiennent à l'état de nature; ils aiment à se réunir, à se presser, souvent plusieurs familles ensemble, dans la même hutte; peut-être est-ce par raison d'économie, le même feu les éclairant et les chauffant tous, une seule marmite contenant le repas qu'ils mangent en commun; et comme la même pièce sert à la fois de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher, c'est comme une sorte d'antre immonde d'où s'échappent des effluves infectes et des tourbillons d'une visqueuse fumée.

Les jésuites avaient établi des *yerbales* ou plantations régulières d'*yerba* autour de leurs missions; la récolte s'en faisait sans peine, comme dans nos vergers la cueillette des fruits; aujourd'hui cette herbe se recueille sur les versans du Maracayou, à soixante ou quatre-vingts lieues au nord-est de l'Assomption. L'herbe du Paraguay, que

les Guaranis nomment *caa,* est la feuille d'un arbre à peu près de la taille d'un oranger, qui croît spontanément dans les forêts le long des petits affluens de l'Uruguay et du Parana. La préparation de cette herbe diffère peu de celle du thé : on flambe les branches pour griller légèrement la feuille, puis on la fait rôtir, on la brise et on la presse dans des sacs de cuir pour la livrer au commerce. Les Indiens l'exploitent sous la direction d'agens que l'on représente comme impitoyables : on fait de touchans récits des misères et des souffrances de ces malheureux qu'on force à travailler nus sous un soleil qui brûle, torturés jour et nuit par des insectes dévorans, et n'ayant pour toute nourriture que les fruits sauvages, les racines et les couleuvres qu'ils peuvent attraper. Les *yerbales* au Paraguay inspiraient la même terreur que les mines du Brésil ou du Pérou. On raconte que vers 1594, époque où commença l'exploitation de la *yerba,* un gouverneur chéri des Indiens, trouvant entre leurs mains un sac de cette feuille, la fit brûler en place publique et leur dit : « Mon cœur me présage que cette herbe sera un jour la ruine de votre nation. » Pour s'en assurer le monopole, Francia fit une expédition contre les Indiens qui avaient essayé d'en relever l'exploitation sur les bords de l'Uruguay, et l'invasion des missions orientales par le président Lopez n'a peut-être pas eu d'autre but. Les exploitations particulières n'ont rien de ce caractère cruel; tout s'y fait à marché débattu entre le capitaliste de l'Assomption, les ouvriers ou *péons* et le chef d'atelier, *habilitado.* Sans doute on n'arrive aux bois d'*yerba* qu'à travers des difficultés capables d'étonner l'Européen le plus résolu; mais ces hommes à la peau tannée semblent insensibles à la piqûre des moustiques, qui nous rendrait fous. Une lanière ou longue tranche de bœuf boucané leur suffit, arrosée de temps en temps d'une gorgée d'eau qu'ils portent dans une corne; ils chantent en se rendant au bois, sous les feux d'un soleil vertical; ils chantent sous la ramée qu'ils rapportent, et, le travail fini, quand le soir les réunit dans leur dortoir au milieu des airs, un cigare et une corne d'eau-de-vie qui passe à la ronde réveillent leur verve; ils livrent à la brise des déserts, avec les notes les plus tendres de leur mandoline, le nom de l'amie qu'il ont laissée à l'Assomption, et près de laquelle, comme le marin au retour d'une longue campagne, ils iront dépenser en un jour tout l'amour et tout le gain d'une année.

Dans tout le pays, à l'exception des principales maisons de l'Assomption, où l'on parle espagnol avec les étrangers, la seule langue en usage est le guarani, à ce point, dit un voyageur récent, que dans la campagne il faut un interprète pour demander un verre d'eau. Et pourtant on force tous les enfans d'aller à l'école, on leur enseigne à lire et à écrire, et l'espagnol est la langue officielle, la langue des décrets, des ordres du gouvernement, des arrêtés de police; mais on l'oublie si vite! Aussi les agens de l'autorité se servent-ils à l'égard de

ces gens simples et crédules des actes publics de l'état comme d'un grimoire auquel ils font dire tout ce qu'ils veulent. La vie isolée des habitans ne favorise que trop cet abus. On sait ce que c'est qu'un village au Paraguay. La chapelle avec son presbytère, un cabaret, *pulperia*, la forge d'un maréchal ferrant et une boutique d'épicier constituent le bourg; les maisons ne sont pas groupées alentour, mais répandues au loin dans la campagne.

On ne s'attend pas sans doute à trouver dans ce pays une population bien dense; les données manquent complétement pour en fixer le chiffre précis. Le dépouillement des registres de paroisse donnait pour le dénombrement de 1780 un total de quatre-vingt-dix-huit mille ames, y compris les cinq missions de la rive gauche du Parana. Depuis lors les évaluations des voyageurs ont singulièrement varié. En 1818, un rapport présenté au congrès américain fixe le nombre des *Paraguayos* à trois cent mille; un autre voyageur le porte, en 1846, à sept cent cinquante mille; on dit même qu'il dépasse un million. Ici chacun peut se déterminer au gré de son intérêt ou de son caprice. Nous ferons seulement observer que, si l'on compare les chiffres de population assignés par ces mêmes voyageurs aux points où ils ont résidé et où ils ont pu faire des observations exactes avec les chiffres du dénombrement de 1780, l'augmentation est à peine sensible; le chiffre des milices, c'est-à-dire de toute la population active, nous est connu, il ne dépasse guère vingt mille hommes, et l'histoire de la race guaranie est en contradiction avec les assertions vraiment gratuites qui tendent à lui attribuer un accroissement si rapide.

Quel intérêt un pareil pays peut-il offrir au commerce de la France, de l'Europe? Quelques cargaisons de draps communs, de flanelles, d'indiennes ordinaires, objets dont l'Angleterre et les États-Unis se disputent le monopole dans le monde entier; quelques machines à vapeur, si l'industrie s'y développait assez pour les employer dans les sucreries, suffiraient évidemment à ses besoins. Ce qui lui manque surtout, c'est le sel; mais sans doute il ne le fera pas venir d'Europe. Et quels produits spéciaux peut-il nous offrir en échange? Des bois, du tabac, la *yerba*? L'Amérique méridionale seule fait usage de la *yerba;* on l'expédie à Buenos-Ayres, au Pérou et au Chili. Pour le tabac, bien des essais ont été tentés en Angleterre, en France, à Hambourg, afin de le faire entrer dans la consommation générale; le goût public ne l'a pas adopté, et Buenos-Ayres reste encore son principal marché. Quant aux bois de charpente et d'ébénisterie, il est bien vrai que les forêts du Paraguay en produisent de supérieurs même à ceux du Brésil; mais expédiez d'Europe à l'Assomption un navire chargé de marchandises manufacturées pour une valeur de 400,000 francs, il faudrait quarante navires de même tonnage pour rapporter en bois l'échange de cette seule cargaison; une telle spéculation est-elle praticable? Quant

aux cuirs, aux débris d'animaux, ils ne peuvent faire rivalité aux produits similaires des rives de la Plata, ni les sucres et les riz aux sucres et aux riz du Brésil. D'ailleurs, les navires destinés à traverser l'Atlantique sont d'un trop fort tonnage pour entrer dans les passes du Parana; il y aurait donc transbordement forcé de marchandises, et conséquemment nécessité d'un entrepôt à Buenos-Ayres. Le Paraguay, qui n'est pas même un lieu de transit pour l'Amérique centrale, n'offre, on le voit, comme pays producteur et débouché de nos marchandises, qu'un intérêt fort médiocre à l'Europe.

A défaut d'influence commerciale, ne pouvons-nous au moins espérer d'y fonder notre prépondérance politique? Il nous faut ici présenter le tableau de l'étrange discipline à laquelle Francia a soumis les peuples du Paraguay. L'histoire seule peut en donner la clé; nous sommes forcé de reprendre les choses de haut.

Le Paraguay a joué un rôle important dans l'établissement de l'empire espagnol en Amérique; Santa-Fé, Buenos-Ayres, Corrientes, aujourd'hui capitales d'état, ne furent à l'origine que des colonies de l'Assomption. Comment procéda la conquête, on le sait. Des aventuriers dévorés de la fièvre de l'or venaient, comme en France les Normands du IXe siècle, prendre possession du pays en y déployant la bannière royale, et se partageaient la terre en commanderies ou domaines seigneuriaux auxquels ils affectaient une population de serfs de glèbe pour les exploiter. C'était comme une résurrection des temps féodaux. Voilà ce qui amena, en 1527, l'aventurier Sébastien Cabot dans le Parana et le Paraguay. Il trouva là des Indiens qui portaient au cou des lamelles d'argent; cet argent, on le sut depuis, venait des frontières du Pérou. Cabot envoya le précieux métal en Espagne; ses récits embrasèrent les imaginations. Le fleuve reçut le nom de *Rivière d'Argent*, — Rio de la Plata, — et une grande expédition de deux mille sept cents hommes accourut, en 1535, à la conquête du *Rey Plateano* (roi d'Argent), comme disait la légende vulgaire. Ces conquérans prirent terre au lieu où s'éleva depuis Buenos-Ayres; puis, toujours en quête du pays de l'or, ils remontèrent le Parana, répétant sans cesse aux sauvages de la rive : *Plata! plata!* et marchant au nord dans la direction que leur indiquaient ces pauvres Indiens.

Le 15 août 1536, ils fondèrent sur le bord du Paraguay, au centre d'une tribu guaranie, une forteresse qu'ils nommèrent l'Assomption. Ce fut la première étape de leur course à la poursuite du *roi d'argent* qui, comme un feu follet, se dérobait au milieu des lagunes des *Xarayes* où son palais d'or et de rubis s'évanouissait avec les nuages empourprés du matin; toujours sur le point d'être pris et toujours s'échappant, il les entraînait dans les mortelles fondrières des Chiquitos, à travers des périls et des fatigues qu'on retrouve aujourd'hui sur le chemin de la Californie, jusqu'aux frontières du Pérou. Là, un autre

flot de conquérans venus d'un point opposé leur fit barrière et les arrêta court. Le rêve d'or était détruit; pas une parcelle de ce métal ne se trouvait dans l'immense espace que bornent à l'ouest la Cordilière du Chili et à l'orient les montagnes du Brésil. Il fallut se replier sur l'Assomption; Buenos-Ayres même avait été abandonnée en 1539, et, dès cette époque, les héroïques aventuriers avaient pu voir, en se comptant, qu'ils faisaient à la conquête une litière de leurs corps; de plus de trois mille hommes venus d'Espagne, il n'en restait que six cents. Leurs chefs aussi étaient morts; heureusement ils mirent à leur tête un soldat de génie qui donna le sol pour base à leurs illusions et en fit une réalité.

La nation guaranie occupait les bords du Paraguay et du Parana sur presque toute l'étendue de leur cours; race douée de peu d'instincts guerriers et disposée à plier sous un maître. Irala, c'était le nom de l'aventurier, transforma ses compagnons d'armes en une sorte d'aristocratie militaire; il les substitua aux caciques et leur distribua des commanderies et des Indiens de glèbe au nombre de vingt-six mille. « Bientôt, dit un poète pionnier de la conquête, ces hommes, qui n'étaient en Espagne que bûcherons, jardiniers ou pêcheurs, ne rêvèrent plus que seigneuries, grosses fermes ou grasses métairies, » si bien qu'à la fin du siècle, dans un rayon de six à sept lieues autour de l'Assomption, on comptait deux cent soixante-douze fermes et cent quatre-vingt-sept vignobles, qui renfermaient dix-huit cent mille ceps de vigne. Irala recourut au procédé d'Alexandre : il fondit les conquérans avec la race conquise; les Guaranis s'empressèrent de mettre leurs filles et leurs sœurs dans la couche du seigneur pour obtenir l'honneur de l'appeler *mon cousin,* et les femmes elles-mêmes se livrèrent corps et ame aux Espagnols. C'est de ces unions légitimées par le temps qu'est sortie la nation *paraguaya.* Irala en fut le véritable fondateur : « aussi, dit encore le poète, jamais voix de *Paraguayo* ne s'élèvera pour le maudire. » Il se proposa de faire du Parana et du Paraguay la grande voie de communication entre l'Espagne et le Pérou; mais, quand il voulut ouvrir cette route, il faillit rester, avec toute sa suite, enseveli dans les marécages et les fondrières.

Fidèle à la politique du fondateur, Juan de Garay, un de ses successeurs, fonda la ville de Santa-Fé comme lieu d'échelle sur le chemin de l'Assomption, et répartit vingt-cinq mille Indiens du voisinage entre ses compagnons. Sept ans plus tard, en 1580, il bâtit la ville de Buenos-Ayres; il lui fallut trois années de combats continuels pour vaincre les Querendis, race des *pampas* bien autrement belliqueuse que les Guaranis, qu'il distribua à ses soldats avec les terres d'alentour. L'acte de répartition, fait en 1582, nous a été conservé comme une pièce curieuse. C'est à titre de solde de leurs frais et en récom-

pense de leurs travaux que les commanderies sont distribuées aux Espagnols *de par le roi;* la liste commence par l'*adelantado* Juan de Vera, qui reçoit pour sa part les Guaranis des îles; elle finit par Juan de Garay, qui s'attribue les Indiens soumis aux deux caciques Quanjipen et Sibacua. Enfin, toujours dans la même pensée, la ville de Siete-Corrientes fut fondée en 1788, à la jonction du Paraguay avec le Parana, qui s'épanouit là en sept courans distincts. Buenos-Ayres, Santa-Fé, Corrientes, l'Assomption, devaient former les échelles du Pérou, en faisant du Paraguay l'entrepôt de l'Amérique centrale. Vain projet! d'insurmontables difficultés du côté du Haut-Pérou déjouèrent tous ces efforts; le Paraguay, rejeté en dehors du mouvement des sociétés, devint un lieu de douce retraite, de riches métairies, de grasses abbayes, et la force des circonstances a fait de Buenos-Ayres la capitale de tout le pays.

A la même époque, et poussés par un instinct semblable, les conquérans du Pérou étaient descendus des cimes de leurs cordilières. Les Espagnols du Paraguay avaient couru après l'ombre du *roi d'argent :* ceux du Pérou poursuivirent, à travers les *pampas*, la chimérique *Trapalanda* ou *Cité des Césars* aux murs d'argent, aux toits d'or, aux fenêtres de diamant. Chaque jour, comme un mirage, la cité fantastique fuyait et les entraînait vers les déserts de la Patagonie. Ainsi que sur les bords du Parana, ce rêve d'or aboutit à de riches commanderies, et, suivant une route inverse, les Espagnols du Pérou élevèrent successivement, et pour asservir les Indiens qu'on destinait comme de vils troupeaux à l'exploitation des mines, Santiago del Estero en 1553, San-Miguel de Tucuman en 1565, Cordova en 1573, Catamarca en 1583, Salta en 1582, Jujuy en 1592, la Rioja en 1595, et San-Juan en 1607. En un mot, à la fin du siècle, toutes les grandes capitales des états qui forment aujourd'hui la Confédération Argentine étaient fondées, et la force des choses en faisait converger toutes les routes vers Buenos-Ayres.

Ce siècle fut l'ère des armes; les phases qu'il présente se retrouvent dans la conquête de tout pays. D'abord les conquérans eurent à vaincre une résistance générale et ardente, qui bientôt s'éparpilla en combats partiels, chaque jour moins redoutables, et ainsi l'autorité civile et militaire fut vaincue. Ensuite, les antiques dieux de la patrie se réveillèrent à la voix des prêtres ou des sorciers qu'on chassait; toutes les ames en furent émues, un soulèvement universel éclata, mais il fut aisé d'en triompher, les vrais soldats avaient été exterminés, il ne restait plus qu'une race amoindrie. L'Évangile alors put se faire entendre, la parole de Dieu devenait la protectrice des vaincus, qui se réfugièrent dans cette religion des malheureux. L'ère de la prédication était venue; les missionnaires accoururent.

Les jésuites ont eu des établissemens par toute l'Amérique; mais, au Paraguay, ils fondèrent un véritable royaume. C'est sans contredit un des plus curieux épisodes de l'histoire moderne. Voici ce qu'ils trouvèrent dans ce pays quand ils y arrivèrent, au commencement du XVIIe siècle : dans les commanderies, une population réduite à la servitude personnelle, esclave, bien qu'on n'en trafiquât point sur le marché; hors de ces établissemens, des tribus sauvages dispersées dans les bois, traquées d'un côté par les Espagnols, qui recrutaient des travailleurs, de l'autre par les Portugais de San-Pablo, connus sous le nom de *Mamelucks*, espèce de forbans recrutés parmi tous les bandits de l'Europe, et qui parcouraient les forêts du Nouveau-Monde pour y faire des *malocas*, c'est-à-dire des *razzias* de créatures humaines, qu'ils allaient vendre sur les marchés du Brésil. Armés des ordonnances royales et de la faveur qui était à la cour un privilége du confessionnal, les jésuites tonnèrent contre la servitude personnelle et le servage de glèbe; ils forcèrent les gouverneurs du Paraguay à rendre des arrêts contre les commandeurs, qui résistèrent par toutes sortes de moyens. Ils se firent ensuite concéder toute la zone comprise entre les possessions brésiliennes et les commanderies du Paraguay, bornées au massif de l'Assomption, prolongé jusqu'à trente ou quarante lieues de la capitale, et fondèrent les missions qui devaient réduire à la civilisation les Indiens effarouchés. Pour faire une *réduction*, ils élevaient une église et groupaient alentour des habitations d'Indiens qui vivaient en communauté sous un supérieur jésuite. Ces réductions eurent des destinées bien diverses : celles qui avoisinaient les établissemens espagnols prospérèrent tout d'abord; mais celles qui se trouvèrent à portée des invasions des Mamelucks furent impitoyablement détruites ou forcées d'émigrer. Les jésuites de la Guayra s'enfuirent avec leurs ouailles; ils descendirent le Parana sur une flottille de sept cents *balsas*, radeaux portés sur deux pirogues réunies. Arrivés aux chutes, où le fleuve, pendant vingt-cinq lieues, se précipite et rebondit d'abîme en abîme, ils perdirent trois cents *balsas*, et force leur fut de s'ouvrir un chemin dans les forêts vierges, à travers des réseaux de lianes sans cesse renaissans, des rochers tombant en précipices, des lits de fougère recouvrant des crevasses sans fond où des familles entières disparaissaient, trempés de l'écume des cataractes et tremblant avec le sol que les secousses de cet effroyable torrent ébranlaient sous leurs pieds. Ils travaillaient tout le jour en chantant des hymnes et des cantiques, et le soir, après avoir préparé leurs abris, arrêtés sur la rive du fleuve, ils entonnaient en chœur le psaume de l'exil, mêlant ainsi au roulement des cataractes et aux déchiremens de la tempête dans la forêt les notes sacrées : *Super flumina Babylonis!*

Cependant les forbans harcelaient les exilés comme des loups affa-

més poursuivent un troupeau de moutons; la fuite ne suffisait pas contre leur rage; un seul moyen restait de les arrêter : les armes! Les pères jésuites y eurent enfin recours. Ils fortifièrent les défilés de leurs missions, façonnèrent leurs néophytes à la discipline militaire, et livrèrent bataille à leurs féroces agresseurs, qui n'osèrent plus reparaître. De tout le pays, la frontière la mieux gardée, la plus inviolable, fut alors celle des missions. Pour régime intérieur, les jésuites imposèrent la règle monastique. Les trente réductions échappées aux Paulistes se soumirent à un supérieur qui résidait au collége central de la Candelaria. Deux vice-supérieurs lui étaient adjoints : l'un pour les missions du Parana, l'autre pour celles de l'Uruguay. Chaque peuplade eut son curé, aidé d'un frère de l'ordre. Le premier avait la charge des ames, le second tenait la procure et administrait le département; l'un catéchisait, l'autre enseignait l'agriculture et les arts mécaniques; tous deux vivaient dans le plus parfait accord. Sous cette autorité révérée se rangeait la municipalité, composée d'un corrégidor, de deux alcades et autres officiers municipaux choisis parmi les caciques. Toutes les missions offraient un aspect uniforme. Au milieu de la place s'élevait, porté sur trois nefs, le dôme de l'église; à droite le collége, habitation des pères et magasin général de la communauté, avec ses cloîtres, ses préaux, ses jardins, ses rians vergers; à gauche le cimetière, dont les croix se perdaient sous des bosquets d'orangers; le bourg formait un rectangle, dont les rues se coupaient à angles droits du nord au sud et de l'est à l'ouest; alentour s'étendaient les terres affectées à chaque famille, les pâturages, et les grandes fermes de la communauté.

Au point du jour, la cloche appelait à la messe le peuple entier; la messe dite, tous se rendaient au travail : le laboureur aux champs, le berger à ses troupeaux, l'enfant à l'école, l'ouvrier à son atelier. Chacun était choisi selon son aptitude; ceux qu'inspirait un vif sentiment de l'harmonie allaient animer les orgues du temple ou chanter sur les harpes saintes les psaumes du Seigneur; mais l'égalité la plus parfaite régnait entre tous : le guerrier, l'homme de la charrue, le cacique lui-même, étaient égaux devant le travail, tous en partageaient également les fruits. A midi, la cloche annonçait un repos de deux heures; au coucher du soleil, au son de l'*Angelus*, les travaux finissaient, on chantait à l'église le rosaire de la Vierge, et, quand tous les habitans étaient rentrés dans leurs demeures, la cloche à minuit sonnait encore le réveil conjugal, car ces pauvres Indiens se faisaient un peu tirer l'oreille pour perpétuer leur race.

Trois jours par semaine appartenaient aux travaux de la communauté, et trois jours aux travaux de la famille. Le curé surveillait avec la même rigueur le domaine public et la propriété privée; il assignait à chacun sa portion des fruits de la terre, et, quand l'existence de la

peuplade était assurée, le surplus allait au marché de Buenos-Ayres s'échanger contre les produits de l'Europe, contre des vêtemens sacerdotaux, des vases sacrés, des armes et autres objets destinés à la *réduction* des sauvages du voisinage. Le dimanche appartenait à Dieu; c'était aussi le jour des fêtes et des réjouissances publiques, des danses, des jeux de bagues, des tournois et courses de taureaux. Les armes alors étaient retirées de l'arsenal; cavalerie, infanterie, s'exerçaient aux manœuvres militaires sous la direction d'un père jésuite, parfois même de quelque aventurier étranger que le hasard avait amené dans les missions (1); car l'entrée en était sévèrement interdite, même aux Espagnols. Telle était l'admirable discipline de ces troupes, qu'elles furent l'auxiliaire le plus sûr des gouverneurs de Buenos-Ayres, soit contre les Portugais, soit contre les sauvages insoumis, soit même contre les créoles révoltés, et pourtant leur humilité fut telle qu'un colonel à la tête de son régiment, au retour d'un siége où ils étaient montés à l'assaut en s'accrochant à la muraille avec leurs dents, leurs pieds, leurs mains, s'inclinait sur un signe du prêtre pour recevoir en punition d'une peccadille douze coups de fouet, et lui disait en baisant la main qui l'avait frappé : *Aguyebé, cheruba, chemboara gua a teepé!* (Dieu vous bénisse, mon père, car vous m'avez fait voir mon péché.)

Ce gouvernement, si merveilleusement adapté aux mœurs des indigènes, ne s'était établi qu'au milieu d'une opposition violente. L'histoire du XVIIe siècle est remplie des luttes des jésuites avec les Espagnols de l'Assomption et les anciens commandeurs, qui défendaient pied à pied leurs priviléges usurpés. Au commencement du XVIIIe siècle, un terrible orage éclata contre les jésuites; les habitans les chassèrent de l'Assomption et proclamèrent le gouvernement républicain au cri de *commune! commune!* Pendant douze années, cet esprit de révolte se maintint, et le gouverneur de Buenos-Ayres ne parvint à l'étouffer qu'en s'appuyant sur les cinq régimens des missions. Enfin cet empire, qui avait fait pendant plus d'un siècle et demi le bonheur d'une population de cent vingt mille indigènes, s'effaça sous un souffle de l'esprit philosophique et périt d'un trait de la plume royale qui signa l'expulsion des jésuites de l'Amérique espagnole. Maintenant, au lieu de ces champs si bien cultivés, de ces millions de têtes de bétail, de ces villages groupés autour des temples où l'or étincelait en coupoles et en colonnades, on ne rencontre qu'un désert couvert de ronces, que des animaux sauvages et des bêtes féroces, que des ruines jonchant çà et là le sol; la race humaine a fui, elle s'est dispersée dans les bois ou a péri

(1) On peut encore trouver aux archives des affaires étrangères un mémoire adressé au régent par un de ces aventuriers.

dans les troubles civils. Chose curieuse! un Français reste aujourd'hui propriétaire d'environ mille lieues carrées de ces missions ruinées. Mais de l'empire des jésuites il ne reste qu'un souvenir qu'invoqueraient en vain les phalanstériens de nos jours, car il leur manque, pour renouveler une telle épreuve, la foi, l'humilité et l'esprit d'abnégation des Indiens Guaranis. La doctrine de l'obéissance, enseignée par les pères jésuites, s'était répandue des missions dans les anciennes commanderies, et avait pénétré si avant dans les cœurs, qu'aujourd'hui encore elle fait le fond des mœurs du Paraguay, et que le docteur Francia n'a pas choisi d'autre base pour y asseoir sa domination.

Lorsqu'en 1811 le Paraguay, troublé par la propagande armée de Buenos-Ayres, suspendit son gouverneur espagnol, la junte révolutionnaire osa, la première en Amérique, proclamer, sur la proposition de son secrétaire, dont le seul argument fut une paire de pistolets qu'il posa sur la table du conseil, le droit souverain et l'indépendance absolue du pays. Cet homme était Francia; tel fut son début dans la carrière politique. Docteur en droit, il s'était acquis dans ce pays d'ignorance une haute réputation de savoir, et son désintéressement, sa rare intégrité, en faisaient un personnage influent. Les opprimés pouvaient compter sur son appui. Esprit absolu, rigoureux comme une formule mathématique, qui ne transigeait avec aucune condescendance sociale, et pour qui l'humanité n'était rien devant le droit strict de la justice, on racontait de lui des traits d'équité dignes du premier Brutus. Ne l'avait-on pas vu prendre en main, contre un de ses plus intimes amis, la défense de son ennemi mortel, menacé d'être opprimé par un juge inique, mais tout-puissant, gagner la cause et refuser ensuite toute réconciliation? Brouillé avec son propre père, n'avait-il pas inexorablement repoussé la prière du vieillard mourant, qui sollicitait du ciel, comme dernière grace, la paix avec son fils? Élevé pour l'église, il avait pris en haine et la religion et ses prêtres et ses moines; mais la discipline du cloître et de la caserne et la doctrine de l'obéissance plaisaient à son cerveau monacal; tout désordre dans l'administration publique et le gouvernement lui faisait horreur.

Trois classes distinctes se partageaient le pays : les Espagnols nés dans la Péninsule, les fils du pays ou créoles *paraguayos*, habitans des villes, et les gens de la campagne. Les premiers constituaient une sorte de noblesse, non qu'ils fussent de race antique, loin de là, mais parce qu'ils occupaient les emplois publics, qu'ils composaient les municipalités (*cabildos*), et que les femmes les préféraient aux *fils du pays*. Ceux-ci haïssaient naturellement les Espagnols purs par cet instinct de vanité blessée qui fait que chez nous la bourgeoisie déteste la noblesse; aimables d'ailleurs, d'élocution brillante et facile, ces créoles avaient un certain goût pour le désordre, avec une probité et

une justice d'à-peu-près. Quant aux habitans de la campagne, nous l'avons dit, un reflet lointain de la discipline jésuitique, l'obéissance à l'autorité et une secrète antipathie pour toute intervention étrangère formaient les traits saillans de leur caractère. Les instincts de Francia le portèrent, par une pente naturelle, à la tête de cette dernière classe. C'étaient les créoles, les citadins, qui avaient fait la révolution, mais Francia les méprisait, par aversion pour tout esprit de désordre, en haine surtout de leurs meneurs, avocats sans cause, banqueroutiers, gens déclassés. Les Espagnols étaient vaincus, il n'y songeait pas. Ses collègues au gouvernement avaient les goûts et les mœurs des créoles; ils ne portèrent aux affaires que l'anarchie : Francia ne leur ménagea pas son dégoût et se retira à la campagne, au milieu des *estancieros* (fermiers), dont il se fit l'ame.

Le congrès réuni en 1813 nomma deux consuls, Francia et Yegros, riche créole qui représentait bien sa classe, n'aimant que la parade, les uniformes et les titres militaires, d'une ignorance, d'un laisser-aller et d'une insouciance qui eussent livré le pays à la dissolution. Entre ces deux hommes, entre César et Pompée, comme on les appelait, entre les deux partis la lutte ne fut pas longue. Yegros sembla effacé tout d'abord. En 1814, le congrès fut convoqué; mais, pour étouffer les votes de la ville, Francia le composa de mille députés. On le proclama dictateur pour trois ans, puis, en 1817, dictateur à vie. Devenu maître absolu, il se donna carrière et fit de l'ordre.

Dans la politique extérieure, de même que les jésuites, pour rester maîtres absolus dans leurs missions, les avaient fermées au contact de tout Espagnol, ainsi Francia isola son pays de toute relation avec les nouvelles républiques de l'Amérique. Il avait en horreur « les Athéniens de Buenos-Ayres, révolutionnaires aimables, mais vains, indisciplinés, volages, ennemis de tout frein, et qui menaient la révolte par toute l'Amérique sans être capables de fonder aucun gouvernement. » Jamais il ne voulut fournir un seul soldat à la guerre de l'indépendance ni s'unir au congrès argentin, et en cela, il faut le dire, il suivait l'instinct général de son pays. Les sauvages faisaient de fréquentes irruptions dans le Paraguay; à l'exemple des jésuites, il fit entourer la frontière d'une ligne de *guardias* ou postes fortifiés aux frais des communes. Ces postes, où les milices devaient accourir au premier coup de canon, rendirent la frontière du Paraguay inviolable. Pour se procurer des armes, il eût bien voulu entretenir un commerce privilégié avec l'Europe; mais, voyant que les riverains du Parana faisaient main basse sur les munitions de guerre, il bannit les étrangers du Paraguay.

A l'intérieur, ce qu'il lui fallait d'abord, c'était une armée dévouée. Il destitua les officiers de la bourgeoisie créole et les remplaça par des hommes de la classe qui lui était sympathique; il forma lui-même en-

viron cinq mille hommes de troupes bien disciplinées, sur lesquelles il pût entièrement compter. Il évinça la bourgeoisie de l'administration, de la magistrature, des municipalités, de la police, des commandemens de district ou de cercle, de toute position influente, et prit ses agens de gouvernement dans une autre partie de la population, qui s'attacha en séide à sa fortune. Il ne laissa à la classe riche et aisée que le droit de vivre de son patrimoine et de ses biens acquis, mais sans commerce, sans action politique; en un mot, il lui arracha l'ame, et, à la moindre révolte, il la frappa d'amendes ruineuses. Dès son entrée aux affaires, il s'imposa une austérité cénobitique. D'abord il gouverna avec une inflexible rigueur, avec une justice inexorable, qui, par excès de logique, devint, suivant l'adage *summum jus, summa injuria*, une atroce cruauté. C'est par cette logique terrible qu'il fut conduit à ne voir dans l'humanité que lui, le « suprême dictateur, » *el supremo!* et il étouffa sans le moindre trouble de cœur les conspirations dans le sang et dans les cachots. La terreur finit par être son unique instrument de gouvernement; sa police veillait au foyer de chaque habitant. Rien de plus simple que ce mode de gouverner les peuples. Les jésuites, pour façonner leurs sauvages, avaient eu recours aux plus hautes aspirations de la religion; Francia n'employa que l'effroi. Peu de mots suffisent à résumer son administration. Les produits du sol se consommaient sur le sol; partant, nul commerce. Quant à l'industrie, voici comment il l'aiguillonnait. Il disait à un tailleur : « Fais-moi cet habit, ou tu seras pendu; » à un canonnier : « Pointe juste, ou je te fais fusiller; » à un armurier : « Forge-moi un bon fusil, ou tu mourras. » Voilà comment Francia mena pendant vingt-cinq ans le Paraguay. Il se vantait d'être le seul homme qui sût gouverner le peuple américain conformément à son génie; ce sera justice de notre part d'écouter au moins son raisonnement. « Voyez les résultats. Comparez le Paraguay et les états de la Confédération Argentine. Le Paraguay regorge de biens; le peuple y vit dans l'abondance et la quiétude. Que m'en a-t-il coûté? La mort ou l'incarcération d'une poignée de brouillons. Et les *Athéniens* de Buenos-Ayres, les *Porteños* (comme il disait avec une grimace de mépris), qu'ont-ils fondé? Ils ont jeté à tous les vents des *pampas* le cri de *libertad!* et partout ils ont fait le désert et ils l'ont semé de ruines et des ossemens de la population égorgée pour leurs vaines querelles : il n'est pas un hameau, pas une hutte qui n'en porte la trace. »

Francia mourut d'une attaque d'apoplexie à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en septembre 1840. Sa mort fut tenue secrète pendant sept ou huit heures. Le principal alcade de l'Assomption se fit proclamer président et gouverneur pendant quatre ou cinq mois sur l'impulsion donnée par Francia. Un sergent de la garnison eut la fantaisie de le

renverser et lui substitua un autre président qui dura quinze jours. Don Mariano Roque-Alonzo, commandant d'un quartier de cavalerie, le destitua à son tour, et, s'associant un *estanciero* nommé don Carlos Lopez, fit proclamer le gouvernement consulaire au commencement de 1841. Comme Francia, Lopez avait été élevé pour l'état ecclésiastique, et, comme lui, il était devenu docteur en droit. Le premier congrès fut convoqué pour 1842; on vit alors se répéter le manége que nous connaissons; Lopez remplit de ses fidèles l'administration, les justices de paix et les commandemens de district; ceux-ci lui envoyèrent des députés à son gré, qui arrivèrent à la capitale, les uns en charrette à bœufs, les autres à cheval ou à pied, sans souliers, portant sur leur tête les provisions de la session. En trois jours, la session fut close; Lopez et Alonzo étaient consuls (1). Un second congrès se réunit en mai 1844, qui décida qu'un seul président ferait mieux que deux consuls; Lopez fut nommé pour dix ans avec 10,000 piastres (55,000 fr.) d'appointemens; le pacte politique fut voté, et tout cela fut l'affaire d'un jour; le 16 mai 1844, le président s'installait impérialement au palais; la garde en haie présentait les armes à son excellence Mme la présidente, accompagnée de ses petits enfans, et les députés retournèrent à leurs bœufs.

Francia a trouvé son successeur, un héritier de son œuvre. Le système qu'il a fondé n'est point, comme l'avait cru le libéralisme moderne, une monstruosité dans l'ordre politique, mais un gouvernement dont les racines reposent dans les entrailles mêmes de la population. Lopez reprend les erremens du dictateur suprême; le régime prohibitif est restauré; les étrangers, qui avaient profité du relâchement dont la mort de Francia fut suivie pour s'établir dans le pays, reçoivent l'ordre de quitter l'Assomption. Le commerce subit de nouvelles entraves; l'autorité a recours aux rigueurs et aux exécutions; pour l'ombre d'un oubli de la profonde déférence qu'exige le président, — *fusillé;* pour un secret soupir arraché par un caprice fiscal qui vous ruine, — *envoyé aux présides!* Le pays s'est accoutumé depuis longtemps à l'isolement et à une salutaire terreur; il peut vivre aussi heureux sous cette forme que sous toute autre : telle est l'opinion de Lopez. Et, pour cimenter son pouvoir, il a mis un de ses frères à la tête de l'église comme évêque du Paraguay; un autre a le commandement

(1) Rien de plus simple que l'élection d'un député. Sur l'ordre du gouvernement, le juge de paix ou le commandant de district réunit un certain nombre d'électeurs et leur dit : « Vous avez à élire des députés au congrès, voici les noms qu'il faut choisir. » Il lit, et l'on fait ainsi qu'il est requis. Les opérations du congrès ne sont pas moins simples. Un secrétaire lit les actes à voter, constitution politique ou loi d'intérêt privé; le congrès approuve en bloc, et la séance est levée. Le pouvoir législatif est borné à l'approbation des décrets du gouvernement.

général des districts de l'intérieur; son fils, jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, est général en chef de l'armée : on prépare d'avance sa succession à la présidence. Ainsi tout le pays se trouve dans la main de Lopez. Jamais Francia n'a joui de plus d'omnipotence.

Tel est le Paraguay. En vérité, il faudrait être doué d'une imagination bien ardente pour y rêver un appui, un auxiliaire sérieux dans les opérations que la France peut avoir à mener sur les bords de la Plata.

II. — LA CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Après tout un siècle d'infructueuses tentatives, on avait été forcé de reconnaître que le Paraguay ne pouvait servir de point d'étape entre l'Atlantique et les villes fondées sur le versant des Andes. Le flot des émigrans, au lieu de remonter le Parana, s'arrêtait à son embouchure. A l'Assomption, le sang espagnol, rarement renouvelé, allait de jour en jour se fondant dans la molle race guaranie. Les nouveaux arrivans se répandaient de préférence dans la plaine de Buenos-Ayres, soumettaient les féroces tribus des *pampas*, et, se mêlant avec elles, donnaient naissance à une autre race d'une énergie sauvage, que nous voyons aujourd'hui imposer la loi à tout le pays, les *gauchos*. Ainsi furent peuplés ces vastes territoires de la Confédération Argentine, où l'on nous propose aujourd'hui de porter la guerre et l'invasion.

Entre Buenos-Ayres et le pied de la Cordilière se déroule une plaine de trois cents lieues de longueur, naturellement partagée en trois zones d'aspect fort différent. D'abord, c'est un vaste champ de trèfle et de chardons long de quatre-vingts lieues, qui chaque année subit quatre changemens à vue : verte pelouse en hiver, c'est-à-dire en juillet, il se tapisse au printemps de fleurs éclatantes, et l'été le recouvre d'une forêt de jets épineux hauts de vingt pieds, droits comme des bouleaux, serrés comme des tiges de bambous, à travers lesquels on essaierait en vain de s'ouvrir une route; mais, dès qu'ils sont secs, le *pampero* d'automne en jonche le sol et les disperse au loin. Au-delà, c'est une plane prairie où pendant cent cinquante lieues on foule un épais gramen sans rencontrer une mauvaise herbe; les cours d'eau qui la sillonnent vont silencieusement se perdre et s'évaporer dans des lagunes formées par les plis du terrain. Enfin commence un taillis d'arbrisseaux et d'arbres verts sous lesquels, abrité par de gracieux ombrages, on chemine sans obstacle sur un espace de quatre-vingt-dix lieues. On croirait suivre les routes d'un parc; il n'y manque que les châteaux, les manoirs, et, dans les clairières, l'aspect lointain de quelque populeuse cité.

Les premiers chevaux et le gros bétail qu'on transporta dans ces plaines s'y multiplièrent avec une telle rapidité, qu'on en compte au-

jourd'hui les têtes par millions. Si l'Espagne eût consulté d'abord l'intérêt de sa colonie, elle aurait facilité l'échange de cette richesse improvisée, d'un côté avec le Pérou, qui avait besoin de mules et pouvait les payer en argent, de l'autre avec l'Europe, dont les produits manufacturés se fussent trouvés soldés par l'exportation des cuirs du pays. La cupidité de quelques monopoleurs contraria cette marche naturelle : ces spéculateurs ne voulaient pas que le commerce suivît une voie dont ils n'eussent pas eu le privilége exclusif, et les produits exubérans des *pampas* furent condamnés à périr inutiles sur le sol, ou à se multiplier indéfiniment sans profit pour les propriétaires; mais il y a dans la nature même des choses une force que les plus mauvais gouvernemens essaient en vain d'étouffer : la contrebande prit la place du commerce régulier qu'on proscrivait. Buenos-Ayres ouvrit ses routes avec le Chili et le Pérou à travers les *pampas*, et les Anglais de leurs vaisseaux, les Portugais par leurs possessions limitrophes, pratiquèrent audacieusement leurs opérations illicites sous les yeux et souvent même avec la connivence de l'autorité chargée de les arrêter. Dans ces conditions, il ne fallut pas moins de deux siècles à Buenos-Ayres pour se développer, pour devenir l'entrepôt si fortement réclamé par le commerce du Nouveau-Monde. Elle constitua un gouvernement séparé du Paraguay en 1620, et fut le siége de la vice-royauté de la Plata en 1776, époque vers laquelle l'esprit du siècle rompit les barrières tyranniques des monopoleurs, et laissa enfin le commerce suivre sa voie. Tels furent les commencemens de Buenos-Ayres et la raison de son importance en Amérique.

La rivalité qui se poursuit de nos jours entre cette ville et Montevideo, entre les deux rives de la Plata, on la retrouve en germe dans l'*exclusivisme* de l'Espagne et surtout dans la contrebande provoquée par son esprit de prohibition. Toujours Buenos-Ayres dut se tenir en garde contre Montevideo. Le Portugal prétendait étendre jusqu'au Parana les limites du Brésil et embrasser la province Orientale tout entière; alors nul point de la frontière espagnole n'eût été à l'abri de la contrebande, dont le principal foyer eût dominé Buenos-Ayres même. En face de cette ville et sur la rive opposée du Rio de la Plata, le massif de collines qui accidente le sol de la Bande Orientale projette une arête ou petit contrefort doucement incliné en amphithéâtre qui vient se perdre dans les eaux boueuses du fleuve. La rivière en cet endroit n'a que sept lieues de largeur; les deux rives, en se resserrant, forment comme le col d'un entonnoir qui va ensuite en s'évasant jusqu'à l'Océan. Une brume, très épaisse à certaines époques de l'année, cache la plupart du temps les deux bords l'un à l'autre; mais parfois l'air s'épure tout à coup et devient si transparent, que des plats rivages de Buenos-Ayres on distingue, avec une netteté parfaite, les lignes ondu-

leuses des collines opposées. Ce petit port, qu'abrite une ceinture d'îlots, semble fait exprès pour mener la contrebande dans les *pampas*. Nous en avons fait plus d'une fois l'expérience dans nos blocus de la Plata. Les Portugais s'en saisirent en 1680, y élevèrent une forteresse qui prit le nom de Colonia-del-Sacramento, et en firent un foyer de contrebande. De combien de combats cette langue de terre fut le théâtre! Pendant un siècle, Espagnols et Portugais s'acharnèrent à ce promontoire, qui finit pourtant par rester à l'Espagne aux termes du traité de 1777, et alors seulement la paix régna sur le Rio de la Plata.

Le rôle qu'a joué Buenos-Ayres comme siége du gouvernement et de la vice-royauté de la Plata peut être défini en quelques mots : — à l'intérieur, ouvrir à travers le désert des routes de caravane qui reliassent en un seul faisceau les villes situées à l'est de la Cordilière; refouler au fond des *pampas* les sauvages qui les infestaient et poussaient leurs irruptions jusqu'aux faubourgs de la ville; — à l'extérieur, s'opposer aux envahissemens des Portugais et à la contrebande armée que, de concert avec les Anglais et les Français, ils menaient le long de la côte. — Ce fut pour expulser du promontoire de Montevideo les Portugais qui s'y étaient établis en 1723, que les Espagnols fondèrent en 1726 la ville actuelle qui porte ce nom avec des familles venues des Canaries. Ce fut pour chasser les Français qui avaient créé dans la rade de Maldonado un établissement de contrebande en 1720, que le gouverneur de Buenos-Ayres résolut d'y construire un fort; mais cette malheureuse province Orientale, ravagée comme aujourd'hui, tantôt par les troupes brésiliennes, tantôt par celles de Buenos-Ayres, ne put développer les richesses de son sol fertile qu'à l'époque où l'Espagne domina enfin sur les deux rives de la Plata et les força de vivre en paix. Alors chacune des deux villes rivales grandit suivant ses conditions normales : Montevideo fut le centre où convergèrent les intérêts de la Bande Orientale de l'Uruguay, et Buenos-Ayres, l'aboutissant obligé de toutes les grandes voies intérieures, devint la capitale commerciale et politique du vaste bassin qui s'étend à l'orient des Andes; tout prospéra dans le Rio de la Plata, et cette prospérité durait encore quand le vice-roi espagnol fut déposé par les chefs de l'insurrection populaire du 25 mai 1810.

Le mouvement révolutionnaire se déroula dans l'ancienne vice-royauté suivant l'esprit même de la société autrefois soumise à l'Espagne. Dans la campagne vit clair-semée une population de pâtres indépendans que ne rapproche pour ainsi dire aucun lien social; le sentiment de l'égalité règne là dans toute sa force; c'est la loi du climat et du sol. Puis s'élèvent à de grandes distances l'une de l'autre quelques rares cités habitées par des marchands et des propriétaires trafiquant eux-mêmes du produit de leurs terres où ils ne résident ja-

mais, par conséquent sans influence territoriale, d'origine à peu près commune, presque sans démarcation sociale, la plupart sortis de ces provinces basques si fières de l'esprit d'égalité qu'ont formulé avec tant d'orgueil les statuts des cortès de Tarragone en 1519. Il faut entendre le général Rosas lui-même développer, dans son énergique et pittoresque langage, comment la vie du désert et les traditions du sang font de la république démocratique la forme obligée du gouvernement des provinces argentines, tandis qu'au Chili, pays agricole, où les grands propriétaires résident dans leurs domaines, la république aristocratique dut s'établir. Nulle proportion d'ailleurs entre la population des campagnes et celle des villes, qui absorbaient à elles seules le tiers, quelquefois la moitié des habitans des provinces dont elles sont les capitales. Ainsi Buenos-Ayres renfermait quatre-vingt mille habitans, et toute la province en comptait au plus cent vingt mille; — Cordova, seize mille; la province entière, soixante-dix à quatre-vingt mille; — Tucuman, douze mille; la province, quarante-cinq mille; — Salta, sept mille; la province, quarante mille.

Ce furent les créoles de Buenos-Ayres qui menèrent la guerre de l'indépendance dans l'Amérique du Sud par rancune et par sentiment d'envie contre les Espagnols de la mère-patrie, qui, monopolisant les emplois publics, constituaient une sorte de classe privilégiée. Ils soulevèrent avec habileté les mauvaises passions qu'une administration séculaire et vermoulue avait laissées après elle; ils recrutèrent leurs meilleures troupes parmi les *gauchos* en faisant retentir les *pampas* du mot d'indépendance; puis, la révolution terminée, ils l'exploitèrent à leur profit et se partagèrent les grades militaires, les fonctions publiques et administratives. C'eût été légitime s'ils avaient su gouverner. Leurs plans, il faut le dire, furent un brillant frontispice. Ils prirent sur la carte à peu près toutes les provinces de l'ancienne vice-royauté, les confédérèrent par une charte calquée sur la constitution des États-Unis, leur donnèrent pour tête Buenos-Ayres où ils dominaient, et, sans se préoccuper si la civilisation de l'Europe allait au pays, ils voulurent lui appliquer tout d'abord les institutions de nos vieilles sociétés. Ce n'est point l'éloquence qui leur manqua; mais le sens gouvernemental, la discipline leur fit complétement défaut. Pour détruire, ils avaient été unanimes; dès qu'il s'agit de fonder, ils se divisèrent. A peine au pouvoir, ils s'entrechoquèrent; le gouvernement tomba par cascades successives et forcées de la haute bourgeoisie aux avocats et des avocats aux clercs d'huissier. Tous les liens politiques furent brisés; le pays sembla près de se dissoudre dans l'anarchie... L'anarchie! Comprend-on bien ce que c'est dans cet océan de plaines où d'impitoyables sauvages s'embusquent contre les chrétiens comme le tigre guette sa victime, où les *ranchos* sans défense, les villes ouvertes deviennent la

proie du premier bandit armé d'une lance qui a su réunir une poignée de scélérats? C'est comme si la piraterie devenait la loi des mers.

Ce désordre dura jusqu'en 1829, époque où un chef de la campagne, don Juan Manuel de Rosas, — indigné de l'ambition stérile et brouillonne des citadins, qui renversait les uns sur les autres gouverneurs, directeurs, présidens, comme le vent du sud-ouest abat chaque été sur les trèfles la forêt de chardons desséchés qui couvre les *pampas*, — vint, à la tête de ses *gauchos*, leur imposer, comme Francia au Paraguay, l'ordre et substituer une pratique sévère à des rêveries politiques.

Il y a dix ans déjà (1), et dans une circonstance analogue, au moment où M. l'amiral de Mackau venait, comme M. le contre-amiral Le Prédour, de signer un traité avec le gouvernement de Buenos-Ayres, nous soutenions que le pouvoir du général Rosas reposait sur le sens intime de sa nation. Aujourd'hui, vingt années d'un gouvernement qui a défié toutes les révolutions et que les expéditions de la France et de l'Angleterre n'ont fait qu'affermir parlent plus haut que toutes les phrases. Il faut bien en convenir : notre intervention a fait du général Rosas un personnage héroïque. Sa vie est passée aujourd'hui à l'état de légende, et il y prête volontiers pour se donner du prestige. En vérité, nous ne voyons pas un grand intérêt à contester des particularités qu'accréditent les personnes de son intimité et qui nous semblent éclairer d'une vive lumière l'état du pays. Depuis assez longtemps son portrait ne nous arrive guère que tracé de la main des hommes qu'il a vaincus. C'est le Rosas des *gauchos* qu'il nous importe d'apprécier.

Quoique né à Buenos-Ayres en 1793, don Juan Manuel, comme beaucoup d'autres descendans des anciens gouverneurs du pays, se vante d'être un fils des *pampas*. Les premières scènes de sa vie furent celles du désert. Une peau de bœuf suspendue par quatre cordes au toit de la cabane fut son berceau. Dès l'âge de trois ans, il courait après le premier poulain lâché dans la prairie et se hissait sur son dos en s'accrochant à sa queue. Là, aussi à l'aise qu'on nous peint les centaures, il jouait aux barres avec les *gauchillos* du voisinage, courait des journées entières un *steeple-chase* immense, sans plus se soucier des marécages, des terriers de *biscachos* (espèce de lapin qui terre dans les *pampas*), que l'antilope poursuivie par le chasseur. Il s'exerçait à lancer ses *bolas* et son *lasso*, d'abord aux jumens et au bétail de la ferme, puis aux autruches et aux gazelles qui passaient aux environs, enfin aux jaguars et aux lions du désert.

On le mit à l'école à Buenos-Ayres; aujourd'hui encore il fait coquetterie de la belle écriture qu'on lui enseigna; il servit même (en

(1) Voyez la livraison du 15 février 1841.

1807) parmi les volontaires du général Liniers, qui chassa les Anglais de la Plata; puis à quinze ans l'instinct du *gaucho* l'emporta, il retourna aux champs, au milieu de ses compagnons d'enfance, de plaisirs et de travaux; il avait un tel entrain, il montrait tant de passion pour cette vie pastorale, que tout autour de lui subit son influence; tous lui obéissaient d'instinct. S'agissait-il de secourir un ami, de protéger un orphelin, d'arranger un différend même aux dépens de sa bourse, alors faire soixante lieues dans sa journée n'était qu'un jeu pour lui; il arrivait à la hutte isolée dans la prairie quand depuis long-temps déjà le soleil avait disparu sous l'horizon des hautes herbes; il dessellait lui-même son cheval, car dans ces régions de l'indépendance on ne trouve personne qui vous rende ce service; il l'attachait à une côte de bœuf plantée en terre comme un piquet, ou le laissait paître en liberté au *corral*, soulevait le cuir de taureau qui servait de porte à la cabane, et, le chapeau à la main, jetait dans l'obscur gîte le solennel *buenas noches, caballeros!* Une lampe alimentée avec de la graisse de bœuf, entre les pierres du foyer des cendres mal éteintes rendaient seulement les ténèbres visibles. Quelques masses noires répandues çà et là s'animaient au salut du voyageur; c'étaient des bouviers qui sortaient lentement de dessous leur *poncho*. On s'asseyait en cercle autour de l'âtre sur des crânes de taureau dont les formidables cornes servaient de dossier, le feu s'allumait, on souhaitait la bienvenue en inclinant vers la flamme la broche du fameux *asado con cuero* (bœuf rôti dans sa peau). Chacun des convives, avec le large couteau qu'il portait à la ceinture, taillait dans le rôti une tranche succulente; la cruche d'eau passait à la ronde, puis la corne remplie d'eau-de-vie; le *maté* circulait, la conversation s'animait : un pâtre de Santa-Fé racontait les effroyables cruautés des sauvages du grand Chaco, un coureur de Mendoza comment il avait échappé au couteau des Indiens Pampas. Puis c'étaient les querelles de province à province, San-Luis contre San-Juan, la Rioja contre Catamarca, Cordova contre le Tucuman, et Rosas méditait sur ces bruits apportés par tous les vents du désert. On décrochait une vieille mandoline de la muraille où elle pendait à un os en compagnie de selles et de brides; on chantait sur l'air monotone des *tristes* du Pérou quelque *cielito de los corrales*, espèce de ronde où l'on improvise tout ce qui passe par la tête, amours ou combats; c'étaient, pendant la révolution, les prouesses de l'indépendance, surtout les *gauchos* en renom : Quiroga, le terrible héros de la Rioja, Estanislao Lopez de Santa-Fé, Artigas, dont l'influence s'étendait depuis les murs de Montevideo jusqu'au pied des Andes, noms que la bourgeoisie argentine a voués à l'exécration des siècles. L'heure du coucher arrivait; s'il faisait beau, on allait s'étendre à la porte de la cabane pour échapper aux punaises de l'intérieur; une selle servait d'oreiller.

Quand le *pampero* apportait des tourbillons glacés, on se blottissait dans un coin de la hutte : le vent et la pluie passaient à travers les trous nombreux du mur, par les déchirures du chaume; mais qui s'en souciait? On dormait d'un profond somme. Au jour, on se secouait, chacun sellait sa monture, et tandis que le léger *potro* (poulain) emportait comme le vent le jeune *gaucho*, l'ami le suivait longtemps du regard, et, quand il disparaissait sous la courbure de la plaine, lui jetait encore comme adieu : *Buen mozo este Juan Manuel!*

De dix en quinze lieues sont des relais de poste pour les coureurs des *pampas*, points de rendez-vous toujours désirés; des troupes de chevaux paissent aux alentours; parfois un *ombou* les signale, l'*ombou*, qui est dans les *pampas* ce qu'est le palmier dans les sables de la Nubie; le plus souvent aussi la hutte se confond avec les teintes uniformes du sol. Là se réunissent les pâtres; on cause à cheval, on propose la partie de cartes, car tout *gaucho* en porte nécessairement un jeu dans quelque pli de son vêtement; les chevaux s'approchent front à front, la bride sur le cou; on étend sur leurs têtes un *poncho*, et, sur ce tapis improvisé, on joue tout ce qu'on possède; on perd, on gagne du même front. Le ciel est beau, les poumons sont dilatés par plusieurs heures d'un galop presque aérien; les yeux rayonnent d'espoir, on échange ses rêves. Quels vœux pourrait encore former un homme sur la terre, quand il possède un *poncho* de Tucuman tissu de pure laine de vigogne, des guêtres soyeuses de la peau d'un veau arraché au ventre de sa mère, une selle où chevaucher dix-neuf heures de la journée, et reposer sa tête cinq heures de la nuit, des éperons de Castille à larges molettes pour enfoncer aux flancs d'un cheval indompté cette ardeur qui vous brûle de dévorer l'espace? L'amour, qu'est-ce dans ces déserts, où la plus jolie *china*, si vous lui demandez quel est le père de l'enfant qu'elle berce dans ses bras, vous répond : « Appelez-le Légion, ou : Qui sait? » (*Llame-le Legio*, ou, *quien sabe?*)

La grande préoccupation du *gaucho*, ce sont les incursions des sauvages. Entre les deux races, il y a haine violente, implacable, qui va jusqu'à la fureur; guerre d'extermination, souillée de cruautés qui font frémir. Jamais *gaucho* ne parle des Indiens qu'en grinçant des dents. Don Juan Manuel avait l'horreur instinctive du sauvage; la chronique de Buenos-Ayres prétend qu'une tradition de famille rend chez lui cette haine encore plus ardente; son grand-père maternel, Basque français, fut pris, dit-on, par les Indiens, cousu dans une peau de bœuf, traîné dans une lagune et livré aux oiseaux de proie (1). Dès

(1) Ce sont les récits de Buenos-Ayres. Voici ce que nous croyons être la réalité. Cet aïeul maternel de Rosas avait nom don Clément Lopez de Osorio. Surpris par les Indiens dans son *estancia* du Rincon del Salado, au point où ce ruisseau se jette dans la mer, il fut massacré avec son fils André le 13 décembre 1783.

que le cri de *los Indios! los barbaros!* répété de *rancho* en *rancho*, mettait sur pied les *gauchos*, il accourait tout écumant, organisait l'attaque et les poursuivait comme des bêtes féroces. C'est contre les sauvages qu'il a conquis son renom militaire; mais il faut dire aussi que, maître de lui au milieu des orages de la passion, Rosas ne crut pas que le seul moyen d'en finir avec les Indiens fût l'extermination. Lui qui vingt fois avait vu le produit de longues années de labeur anéanti par les incursions des barbares, ses cultures détruites, ses champs ravagés, son bétail emmené au désert, il traita avec eux, fit pénétrer la civilisation dans leurs hordes les plus farouches, les attira sur les terres de la république, les façonna aux travaux des champs, les dressa aux armes, fit de leurs colonies des avant-postes de défense et les plus sûrs gardiens de la frontière argentine.

On connaît maintenant cette population de bouviers et de pâtres sur laquelle Rosas a fondé son influence. D'assez haute taille, d'une fibre sèche et agile (1), d'une sobriété extrême, ne vivant que de bœuf et d'eau, infatigable à cheval et pouvant s'y tenir plusieurs jours de suite, le *gaucho* est presque insensible à la douleur; il dédaigne la vie et méprise la mort, qu'il donne et qu'il reçoit avec une incroyable indifférence. Le secret est la loi du désert, il le garde comme un sauvage et n'est pas moins obstiné. Les grandes et monotones scènes de son ciel et de sa terre lui impriment au front la mélancolie; silencieux et calme, il passe des jours entiers immobile, le nez fourré sous son *poncho*, assez semblable au pélican des solitudes; point discuteur, il fait volontiers du couteau la seconde moitié de ses argumens; quand il joue aux cartes, il plante à son côté sa longue et tranchante lame pour couper court à toute tricherie. L'indépendance est sa vie, il parcourt à cheval ses solitudes comme l'oiseau plane dans les airs : aussi le cri d'affranchissement de Buenos-Ayres éveilla-t-il tous les échos des *pampas*. Comment s'est-il trouvé un homme qui pût appliquer l'épithète de *lâche* à cette race énergique? Ce n'est pas ainsi qu'en parlent nos marins qui les ont vaincus à Obligado. La peinture que nous en faisait un jour le général Rosas nous paraît bien plus vraie : « Donnez au premier *gaucho* venu une lance, un *poncho*, des éperons et une selle, la plaine devant lui, et voilà un soldat. » Sans doute ce n'est pas un homme de guerre bien discipliné; mais les cosaques du Don, que Murat chargeait à coups de cravache sur le chemin de Moscou, se montrèrent pendant notre retraite de redoutables ennemis. Souvent assis sur un mamelon qui domine la ville de Buenos-Ayres, ou courant à cheval dans la plaine et contemplant les *gauchos* qui trottaient à la file avec leurs bœufs attelés par nombreux couples à des chariots dont les roues

(1) Ce portrait n'est point celui du général Rosas, que ses yeux bleus, son teint coloré, sa petite taille, sa large encolure, font plutôt ressembler à un paysan normand croisé de sang breton.

pleines enfonçaient dans la boue jusqu'au moyeu, nous nous sommes demandé quelles chances courrait dans ces plaines une armée expéditionnaire d'Europe, obligée de tout porter avec elle, munitions de guerre et de bouche, sans cesse harcelée par des nuées de *gauchos*, et toujours la fable du *Lion et du Moucheron* nous est revenue en mémoire.

La vie du *gaucho* à la ville, dans les *saladeros*, est loin d'amortir l'instinct de férocité qu'il a sucé avec le lait des *pampas*. C'est dans les *saladeros* que s'exploitent les produits du pays, les animaux. Chaque jour, on les voit arriver par nombreux troupeaux qu'on renferme tout d'abord au *corral* ou parc terminé par une porte assez large pour donner passage à un bœuf. Sur l'épaisse poutre qui en fait le linteau se tient un *gaucho* armé de son coutelas. Par instinct, le bœuf montre une répugnance invincible à se diriger vers cette sorte de guillotine; pour l'y contraindre, un bouvier lui saisit les cornes dans le nœud coulânt d'un *lasso* qui, passant sous la porte, va, par une poulie de retour, s'accrocher à la selle d'un cheval. On fouette le cheval, le *lasso* se raidit, le bœuf résiste en cherchant à s'étayer sur ses pieds; mais on a disposé un plancher en pente où il glisse entraîné vers l'huis. Dès qu'il y présente la tête, le *matador* lui enfonce son couteau dans la nuque et lui tranche la moelle épinière. La mort est instantanée; le bœuf s'affaisse; on l'entraîne sur une plate-forme où il est immédiatement écorché et mis en pièces. La peau, saupoudrée de sel, se vend sur tous les marchés du monde sous le nom de *cuir vert* de Buenos-Ayres; la chair, coupée en lanières et séchée, sert à la nourriture des nègres des États-Unis et des colonies; c'est le *tasajo*, ou viande boucanée. La corne du pied et celle du front sont réduites en huile dans des chaudières soumises à une forte pression; on fait aussi du noir animal avec les autres débris. Ces saloirs sont de vrais charniers où l'on respire une odeur de mort; le sol est jonché d'ossemens; les haies des enclos sont faites de côtes de bœuf enchevêtrées de longues cornes; dans les murs, sur les toits, on voit percer partout des os qui servent de chevrons; la brise qui y souffle se charge d'exhalaisons infectes qu'elle répand au loin sur la ville et dans la plaine. Les étrangers ont bientôt appris à connaître le vent des *saladeros;* on prétend même qu'aux alentours les fruits y contractent la saveur de la chair boucanée et un certain parfum de charogne. L'atmosphère de ces tueries n'a rien, on le voit, qui puisse adoucir les mœurs du *gaucho* de la *pampa*.

Dès qu'il se trouva un homme capable de réunir ces élémens épars, de les mettre en mouvement, de révéler au désert sa force, c'en fut fait de la prépondérance de la bourgeoisie. Le général Rosas fut cet homme. Qu'on ne s'imagine pas que la prédominance de la campagne sur les villes, telle qu'il l'a fondée, soit un accident politique, l'application d'un système personnel qui doive finir ou tomber avec lui : non, c'est un principe de gouvernement qui repose sur une juste apprécia-

tion de la force réelle du pays. Les pâtres de la *pampa* savent obéir au chef qu'ils se sont choisi, les citadins ne le savent pas. Francia n'a pas eu d'autre secret; ce fut aussi celui du fameux Artigas dans la Bande Orientale; Lopez, à Santa-Fé, n'a pas fait autre chose, et ainsi fera tout homme qui voudra fonder dans l'Amérique du Sud un pouvoir durable.

Veut-on saisir d'un seul regard ce mouvement de l'autorité qui, partant de la tête, embrasse tout le pays, pénètre au foyer du moindre citoyen et serre à la gorge l'homme de la ville? La République Argentine admet deux pouvoirs : l'exécutif, — Rosas, gouverneur; — le législatif, une chambre des représentans à l'élection de laquelle le gouverneur a grande part. Sous l'autorité immédiate du gouverneur viennent : — l'armée, — la garde nationale, — l'administration ou police.

L'armée se recrute aisément. Nous l'avons dit : tel est le caractère des *gauchos*, qu'il suffit de leur mettre à la main une lance, de leur donner un cheval, un *recado* (selle), une casaque, pour en faire des soldats. La garde nationale se divise en deux sections distinctes : — les *patricios*, garde mobile qu'on incorpore au besoin par compagnies dans l'armée; c'est l'élément jeune et viril; — les *civicos*, garde sédentaire, vieillards ou enfans pour la plupart; on leur confie en temps de guerre la garde des villes.

Le système administratif est fort simple. Tout le pays est divisé en districts, et chaque district obéit à trois fonctionnaires nommés par le gouverneur : le juge de paix, — le commissaire, — l'alcade. Les fonctions de juge de paix sont multiples : elles comprennent l'administration politique, qui chez nous appartient aux préfets, et les attributions judiciaires en première instance; de plus, le juge de paix est le commandant né des *civicos* de son district. — Le commissaire exerce des fonctions purement administratives, et qui équivalent à celles de nos maires. — L'alcade est un officier de police; il a des lieutenans chargés et responsables chacun d'une *manzana* ou *quadra* (île de maisons). Les lieutenans-alcades sont tenus de connaître toutes les familles de leur *quadra* et répondent de ce qui s'y passe. Ils sont organisés en compagnies commandées par des alcades-capitaines, et réunis en un corps unique dont le chef de police est le colonel. Les *serenos* (gardes de nuit) en dépendaient autrefois; le général Rosas en a fait un corps à part sous ses ordres immédiats. Par eux, son œil est ouvert dans les ténèbres, son oreille entend jusqu'aux épanchemens les plus intimes. Quand le silence et la nuit s'étendent sur Buenos-Ayres, la lampe du gouverneur s'allume au sommet de la tour élevée qu'il habite, et les *gauchos* se la montrent comme le génie de la patrie qui veille encore sur la ville endormie.

Tel est le système de politique intérieure adopté par le général Rosas; sa politique extérieure s'appuie de même sur un sentiment très vif chez les *gauchos*, et qui leur est commun avec toutes les populations de l'Amérique du Sud : c'est le sentiment de leur indépendance nationale vis-

à-vis de l'Europe. Tous les voyageurs l'ont remarqué : de province à province, de la ville à la campagne, il existe une ardente jalousie, une sorte de répulsion qui s'exprime en injures continuelles; *les mauvaises gens* sont les citadins pour les *gauchos*, ce sont les *gauchos* pour les citadins; quant aux habitans de Buenos-Ayres, les *porteños*, comme on les nomme, un instinct de basse envie les rend odieux à toutes les provinces. Ces rivalités, ces passions locales semblent toujours à la veille de chercher une satisfaction dans la guerre civile : qu'une famille s'élève au pouvoir dans une ville, et sur-le-champ se dresse un parti contraire pour la renverser. — Eh bien! au milieu de ces haines de localité où la société paraît sur le point de se dissoudre, mettez tout à coup en jeu l'honneur national en face de l'Europe, et soudain tout se réunit dans un sentiment commun, un seul cri retentit dans tous les cœurs : *Independencia ò muerte!* Le même homme qui tout à l'heure voulait égorger le gouverneur par jalousie privée court se ranger à son ordre sous les drapeaux de la patrie. L'indépendance est devenue, pour ainsi dire, un article de foi religieuse; les prêtres dans la chaire, au confessionnal, en font une sorte de droit divin. Au Tucuman aussi bien qu'à Cordova, à Buenos-Ayres, assistez aux fêtes de l'indépendance, aux spectacles, aux sermons des prédicateurs en renom, et vous sentirez le frisson de l'élan patriotique qui embrase l'auditoire, hommes, femmes, enfans, aux évocations de l'indépendance. C'est ainsi que Rosas a pu livrer à l'exécration de son pays les *infâmes unitaires*, — cette portion de la bourgeoisie de Buenos-Ayres si sympathique à notre civilisation, — en les flétrissant du stygmate d'*agens de l'étranger*. Et quand nos plénipotentiaires le menaçaient d'une invasion, il fallait le voir s'enivrer du sentiment national, et d'un son de voix où semblait vibrer l'ame de tous les Américains, s'écrier : « L'Amérique se repliera au contact de l'Europe; autour de vos troupes, nous ferons une ceinture de désolation; les armées sortiront toutes faites du sol argentin; un cri volera sur l'Amérique : — Mort à l'étranger! Et depuis le Chili jusqu'à Guayaquil, toutes les républiques me viendront en aide. Ah! vos plénipotentiaires me rendent invincible. Je suis donc réellement l'homme de ma patrie! Ils m'appellent tyran? Où sont mes moyens de corruption? L'argent me manque pour récompenser les plus éclatans services; ces armées, que j'entretiens depuis quinze ans, et dont pas une ne bronche, ne reçoivent même pas leur solde; je n'ai pas fait un seul général. Voyez de quel minime traitement se contentent tous mes chefs de service : il me faut donner moi-même l'exemple de l'abnégation la plus absolue, car je n'ai pas autre chose à donner. Étrange tyrannie qui n'a pour moyen d'action que le dévouement à la chose publique! Cette nation jeune, ombrageuse, est jalouse de faire à chaque instant acte d'indépendance; l'ombre d'une indigne concession de ma part me laisserait tout à coup sans autorité; mes ordres, qui se transmettent

aujourd'hui comme une commotion électrique au bout de la république, s'arrêteraient soudain; les derniers des citoyens se retourneraient contre moi et me pendraient. Mais ils savent que la première maison qui sera brûlée à Buenos-Ayres, quand il le faudra, est celle de Juan Manuel, et c'est moi qui y mettrai le feu; ma famille se dévouera avec moi; je suis dans le vœu de ma patrie! » Et les applaudissemens frénétiques avec lesquels les représentans accueillent les messages où il leur fait part de sa détermination de résister à l'Europe montrent qu'il a su rencontrer la fibre populaire. Il faut le dire à sa gloire : dépositaire d'un pouvoir immense, il n'en eut jamais le vertige. Austère dans sa vie, d'un désintéressement sans bornes, depuis que l'ordre est rétabli à Buenos-Ayres, que son autorité n'est plus contestée, il n'y a pas une exécution, pas même un emprisonnement pour cause politique. Le seul titre auquel il aspire hautement est celui de restaurateur de l'ordre et des lois dans sa patrie. Sa vie a été une lutte continuelle : lutte acharnée à l'intérieur pour étouffer les partis qui, pendant trente ans, ont fait de la Confédération Argentine un théâtre d'anarchie et de troubles sanglans; lutte à l'extérieur pour comprimer les sauvages et les refouler au fond de la Patagonie, pour constituer la nationalité argentine contre les prétentions exorbitantes des nations de l'Europe, pour fondre en un corps unique, dont il est la tête et l'ame, ces provinces éparses dans les solitudes de l'Amérique. Rien ne bronche aujourd'hui sous sa loi. Il a introduit dans son pays la culture des céréales, et Buenos-Ayres, qui tirait ses farines des États-Unis, peut en exporter aujourd'hui. Il a poussé les *estancias* jusque dans le Tandil, à quatre-vingts lieues au sud-ouest; il est le plus ardent promoteur de la propagation des bêtes à laine dans les *pampas;* le commerce afflue à Buenos-Ayres; l'émigration étrangère y déverse chaque année des milliers de travailleurs; on compte plus de vingt-deux mille Français dans la seule province de Buenos-Ayres : de ces Français basques et des Irlandais qui s'y joignent sortira une race qui ne le cédera point en énergie aux premiers *gauchos,* et qui prendra, soyez-en sûr, le caractère de la terre. Le général Rosas a su aligner son budget et donner une valeur monétaire au papier, naguère si déprécié; les communications manquent encore, mais laissez-lui la paix, et il saura bien sillonner la *pampa* de routes commodes et sûres. La liberté, cette nourriture des nations fortes, agit au berceau des peuples comme les liqueurs ardentes dans l'allaitement d'un enfant : elle tue. Qui donc parmi nous oserait encore faire un crime au général Rosas de la mesurer au pays qu'il a tiré du chaos?

Tel est l'homme qui personnifie aujourd'hui aux yeux de l'Europe la Confédération Argentine, et avec lequel nous nous sommes rencontrés face à face en intervenant dans la Plata. Ces détails suffisent pour faire connaître les obstacles qu'aurait à vaincre une expédition dirigée

contre Buenos-Ayres. Les chiffres que nous poserons plus loin fixeront nettement l'importance de nos relations pacifiques avec ce pays; mais auparavant il nous faut présenter en regard le tableau de l'État Oriental, dont les destinées ont été de tout temps si bizarrement enchevêtrées avec celles des provinces argentines, et qui, dans la guerre d'invasion qu'on demande, devrait être la première étape des armes de la France.

III. — L'ÉTAT ORIENTAL.

La Bande Orientale offre presque partout d'agréables aspects. Là le ciel et la terre semblent sourire à l'homme : c'est une gracieuse succession de coteaux découverts et de vallons ombragés, au fond desquels l'âpre souffle des *pampas* ne parvient pas à dessécher les ruisseaux. Le Rio-Negro coupe cette contrée en deux parties, à peu près comme la Loire traverse notre France; une puissante rivière ou plutôt un fleuve, l'Uruguay, la borne à l'occident, et les eaux de la Plata baignent, comme une mer, sa frontière méridionale; mais les entrailles de cette terre ne recèlent pas le moindre filon d'or, elle n'était sur le chemin d'aucune mine : les Espagnols la dédaignèrent, et s'ils se décidèrent enfin à y jeter quelques colons, à la disputer aux sauvages, ce fut pour empêcher les Portugais de s'y établir.

L'histoire n'a point ici ces grandes et simples lignes qui marquent si nettement la race des *pampas;* la Bande Orientale est un champ de bataille où Brésiliens, Argentins et *gauchos* nomades viennent se confondre. A la proclamation de l'indépendance, la province tomba tout d'abord (1815) aux mains de *son excellence le seigneur Artigas, très haut protecteur de l'Amérique du Sud,* vrai brigand dont les ordres s'exécutaient de la frontière du Brésil à la cordilière des Andes par Santa-Fé. Il faudrait remonter aux légendes du temps de Richard Cœur-de-Lion pour trouver quelque chose d'analogue au pouvoir étrange qu'exerça cet homme. Ce qu'on nomme aujourd'hui l'État Oriental comptait au plus alors trente-cinq mille habitans; Montevideo seule en renfermait quinze mille, presque tous Espagnols; le reste vivait éparpillé dans les *estancias,* où une chapelle avec son presbytère prenait le nom de village. Une *estancia,* on le sait, est une ferme de plusieurs lieues carrées d'étendue, particulièrement destinée à l'élève des bestiaux. La maison ou plutôt la cabane du maître et de la famille en occupe le centre; l'*estanciero* surveille de là ses *péons* ou *gauchos* à gage qu'il paie pour soigner le bétail. Il se charge de leur fournir tout ce qui est nécessaire à la vie; mais nul engagement ne les enchaîne : ils restent libres de partir, de changer de maître ou de demeure, de vagabonder au gré de leurs caprices. Là comme au Paraguay, comme dans la Confédération Argentine, la frontière, mal définie, laisse une

zone où tous les hommes brouillés avec l'ordre social trouvent un sûr abri; ils vivent de la contrebande, du vol ou du détournement des troupeaux : existence de bohême, qui a dans ces pays un attrait sauvage presque irrésistible. Les femmes enlevées par eux refusent de retourner à la vie civilisée dès qu'elles ont partagé leurs âpres émotions, et combien de pâtres éprouvent le besoin d'y retremper de temps en temps leurs instincts d'indépendance! Le *gaucho* oriental est moins concentré, plus vif et peut-être aussi plus inconstant que le *gaucho* des *pampas*. C'est de cette population à demi tartare, sans asile fixe, qu'Artigas s'était fait l'ame. Il devint le roi des contrebandiers, le grand chef des bouviers nomades, comme Robin Hood était le roi, le chef des francs-archers. Le gouverneur espagnol eût bien voulu le faire pendre; il jugea plus prudent de traiter avec lui, et le nomma capitaine de *blandengues*, cavalerie légère chargée de la police des campagnes.

Quand éclata la guerre de l'indépendance, Artigas en fut naturellement l'un des héros; puis, les Espagnols expulsés, lorsque l'antipathie du citadin et du *gaucho* se dessina, la haine du *porteño* ou bourgeois de Buenos-Ayres, qui s'était substitué aux Européens, fit vibrer tous les cœurs *gauchos*, et s'incarna, pour ainsi dire, dans cet homme; mais, avec ses instincts de bandit, il eut l'ame assez haute pour imprimer à sa patrie une existence propre et l'empêcher d'être absorbée par le Brésil ou par Buenos-Ayres. Il avait en horreur la *vile bourgeoisie*, comme il disait en frappant du talon le bahut vide qui servait de trésor à son armée. A peine savait-il signer son nom, et, quand il s'adressait au suprême directeur de Buenos-Ayres pour protester du droit souverain de l'État Oriental, je ne sais quel secrétaire habillait sa pensée, mais il trouvait des apostrophes dignes des *Catilinaires*. Il dédaigna le séjour de Montevideo. Son palais était une hutte aux bords de l'Uruguay, son trône un crâne de bœuf; tout son mobilier administratif consistait en deux chaises dépaillées pour ses secrétaires, qui écrivaient sur leurs genoux les ordres qu'il dictait à toute l'Amérique. Là était son quartier-général; dans la tente de Napoléon, aux bords du Niémen, il n'y avait pas un plus grand mouvement de courriers et d'aides-de-camp. On arrivait, on coupait une tranche de rôti toujours fumant, on avalait une gorgée d'arack, on allumait un cigare du Paraguay, on sautait en selle; les ordres volaient, se croisaient avec tout le pêle-mêle d'un camp de Tartares. L'influence que cet homme exerçait tenait du prestige : tour à tour caressant, emporté, d'une courtoisie extrême et d'une cruauté féroce, il semblait résumer les vices et les qualités de sa race. A l'exception des Indiens des missions, les figures qu'on rencontrait dans son camp faisaient l'effroi des marchands et des honnêtes *estancieros;* il n'y avait pas dans tout le pays une seule ferme qu'ils n'eussent mise à sac ou rançonnée de quelque façon, et pourtant c'était encore près des tentes de ces bandits qu'on courait le moins de dan-

gers : aussi le concours des habitans avait-il transformé en une sorte de ville leur lieu de campement.

Contre ce terrible protecteur, le petit nombre des propriétaires orientaux qui n'avaient pas fui à Buenos-Ayres implorèrent le secours du roi de Portugal. Le Brésil n'eut garde de laisser échapper une si belle occasion de renouer sa politique séculaire pour tenir Buenos-Ayres en échec. Vers la fin de 1816, dix mille hommes des vieilles troupes de la Péninsule, sous les ordres du général Lecor, pénétrèrent en trois corps différens dans l'État Oriental par Santa-Teresa, par le Cerro-largo, par le bord de l'Uruguay, et, enserrant le pays tout entier dans leur marche convergente, ils entrèrent, le 19 janvier 1817, à Montevideo, qui leur fut livrée par les habitans. Artigas les harcela de *guerrillas* meurtrières, où le *gaucho* Rivera commença sa réputation de partisan. Aussi ces beaux régimens, qui avaient figuré avec honneur dans les grandes guerres de l'empire, décimés dans de continuelles embuscades, se trouvèrent-ils bloqués dans la ville même où ils étaient cantonnés, à peu près comme le serait aujourd'hui par les bandes d'Oribe une troupe européenne qui voudrait prendre pied à Montevideo pour dominer l'État Oriental.

Artigas resta maître de la contrée exactement comme l'est aujourd'hui Oribe en face de la ville de Montevideo, occupée par la légion étrangère et par nos bataillons d'infanterie de marine. En 1820, son lieutenant Ramirez se révolta dans l'Entre-Rios, lui livra bataille et le défit. Le héros des *gauchos*, vieilli et délaissé par la fortune, se vit même contraint de fuir au Paraguay, où Francia, son ennemi instinctif, lui assigna pour asile et pour prison la bourgade de Curuguaty, qui fut aussi son tombeau. Ramirez, vainqueur du *grand Artigas*, rêva l'empire de l'Amérique : il franchit le Parana un peu au-dessous de Santa-Fé et mit en déroute une armée buenos-ayrienne; mais le soir de ce succès, au moment où, assis sur le trésor qu'il avait enlevé à l'ennemi, il s'enivrait de son triomphe, il vit venir, à la tête de trois cents cavaliers, Lopez de Santa-Fé, qui ne voulait que donner une alerte. Les vainqueurs surpris et épouvantés se débandèrent. Ramirez piqua droit au désert; Lopez le reconnut, s'acharna à sa poursuite, le tint pendant de longues heures au bout des lances de ses *gauchos*, l'abattit enfin et l'égorgea sans merci.

La ruine d'Artigas portait au faîte l'ambition du Brésil, qui, étendant sa frontière à l'Uruguay et sur La Plata, devenait enfin puissance prépondérante dans ce bassin du Parana d'où l'Espagne, pendant deux cents ans, l'avait exclu. Tout d'abord, le Brésil s'incorpora la Bande Orientale, puis, en 1823, quand il se constitua lui-même en empire indépendant, il la démembra, en attribua une partie à sa province de Rio-Grande et fit du reste la province *cisplatine*. Ce fut encore le rêve d'un jour. En 1825, trente-deux Orientaux, parmi lesquels se trouvait

le général Oribe, débarquèrent de Buenos-Ayres sur la côte orientale et vinrent relever le drapeau de l'indépendance tombé avec Artigas. Dès qu'il s'agit de prendre les armes, surtout contre l'étranger, le *gaucho* est toujours prêt; la vie des camps n'a pas plus de misères pour lui que la vie de l'*estancia*, et elle lui offre de plus la chance du pillage sur une large échelle. Toute la campagne répondit à l'appel; les débris des anciennes *guerrillas* se réunirent; Lopez de Santa-Fé menaça vers le nord la frontière du Brésil, le *gaucho* Rivera le soutint : Buenos-Ayres envoya une armée sous les ordres du général Alvéar pour appuyer le mouvement. Mais l'empereur du Brésil tenait à cette conquête, qui lui assurait dans l'Amérique du Sud une attitude dominante. Il avait fait venir d'Europe un corps de six mille Allemands instruits aux manœuvres de la grande guerre; il bloqua les côtes avec une quarantaine de batimens de guerre; il éleva, dit-on, à trente mille hommes le chiffre de son armée et ne recula pas devant une dépense de plusieurs centaines de millions. Tout fut inutile; Alvéar battit l'armée brésilienne à Ituzaingo; les troupes européennes s'évanquirent dans les déserts; bientôt ce fut le tour du Brésil de défendre sa propre frontière, et lord Ponsonby, qui était venu pour assister à cette lutte dans un espoir bien différent, s'estima fort heureux de faire accepter au gouverneur de Buenos-Ayres sa médiation pour la convention préliminaire du 27 août 1828 qui fonda la province cisplatine en état indépendant sous le nom de république de l'Uruguay, et la constitua entre le Brésil et la Confédération Argentine avec des droits souverains, de la même façon que la Belgique a été établie entre la Confédération Germanique et la France. Le général Rivera fut le premier président de la république nouvelle (1829 à 1834). Cette république, ne l'oublions pas, n'était que conventionnelle; elle n'était pas le résultat d'une forte individualité de race.

Est-il besoin d'insister pour faire comprendre comment la guerre fait passer sur ces pays un souffle de mort? Les *estancieros* fuient à la ville, les *gauchos*, bouviers des *estancias* ou bouchers des *saladeros*, parcourent vallons et plaines la lance au poing comme les Tartares, la nation semble effacée; les tribus sauvages flairent une proie et accourent; les animaux, qui font la richesse des habitans, deviennent la pâture de tous les partis : aussi dit-on « qu'ils sentent la guerre; » le désert reprend son empire. Mais telle est la force vitale de ces contrées, qu'au moindre calme la terre se repeuple, la richesse renaît soudain. La paix est la condition d'existence de l'État Oriental. Sans se préoccuper qui du Brésil ou de Buenos-Ayres aura sur ses destinées une influence prépondérante, il demande en grace qu'on lui permette d'abord de vivre, qu'on laisse aux élémens dont il se compose le temps de contracter entre eux une certaine cohésion et de se fonder sur le

sol. On le vit bien dès la présidence de Rivera : la campagne se releva de sa dévastation, les *estancias* se multiplièrent, les troupeaux couvrirent les vallées, et, pour exploiter ces produits naturels (*frutos del pais*), les *saladeros* prirent un développement inattendu; la population afflua de toutes parts, les étrangers apportèrent leur industrie et leurs capitaux. Sous le général Oribe, successeur de Rivera, cet élan s'accéléra encore; la Colonia sur le Rio de la Plata, et, aux bords de l'Uruguay ou de ses affluens, le Salto, Paysandù, le Durazno, Mercedes, prirent le caractère de villes et de bourgades; Montevideo compta près de soixante mille habitans. L'État Oriental, qui jusqu'alors n'avait guère eu qu'une existence géographique, présenta enfin un corps de nation. L'accroissement fut si rapide, que le vertige saisit Montevideo, et l'on n'y rêva rien moins que de supplanter Buenos-Ayres comme capitale de l'Amérique du Sud.

Une circonstance particulière transforma cette rivalité en une guerre qui, par son acharnement et sa durée, a fait de la malheureuse Bande Orientale un champ nouveau de destruction et de ruines. C'était le temps des troubles civils de Buenos-Ayres, de la guerre du parti fédéral, personnifié dans le général Rosas, contre les unitaires, les *infâmes unitaires!* Rosas fut impitoyable : les unitaires s'enfuirent en proférant contre lui le serment d'Annibal; ils se répandirent par toute l'Amérique, ameutant les haines, dans l'État Oriental surtout, et se massèrent à Montevideo, qui devint leur centre d'opérations. Par leur nombre, par leur langue et leur origine communes, par une sorte de parenté, ils se confondirent avec les Orientaux et donnèrent à ceux-ci une apparence de nation adulte. Ces *infâmes unitaires* étaient pour la plupart des hommes de grande distinction dans les carrières libérales, avocats, docteurs en droit, médecins, professeurs; quelques-uns s'étaient fait remarquer dans la guerre de l'indépendance ou avaient combattu contre les Brésiliens pour l'affranchissement de la république; on eût fait vanité d'être l'ami de plusieurs d'entre eux. Il y avait certainement dans Vasquez l'étoffe d'un homme d'état, et Varela fut un publiciste de talent. Leurs femmes apportaient de Buenos-Ayres cette grace d'accueil qui donne à la société des *porteñas* un véritable charme. En présence de ces hommes, ses fondateurs, ses protecteurs, ses maîtres, que pouvait la pauvre population orientale, qui s'essayait à vivre, qui existait à peine comme nation? Leur livrer ses destinées! C'est ce qui arriva. Ils dominèrent dans les conseils et menèrent l'état. La fortune d'ailleurs leur vint en aide. L'émigration française, repoussée de Buenos-Ayres par la guerre civile, se fixait à Montevideo. Dans le nombre se trouvait une classe d'hommes encore toute frémissante de la commotion de juillet, impatiente du frein, ennemie de l'autorité, toujours prête à courir aux armes au seul nom de tyrannie. Les proscrits

argentins versèrent dans ces ames sympathiques toutes les fureurs dont ils étaient animés. Dans leurs journaux, dans leurs déclamations en plein vent sur le débarcadère du port, où la foule se réunissait, c'était un concert d'exécrations contre l'*affreux tyran*. Ces déclamations haineuses furent répétées avec une telle persistance, qu'on finit par y croire, et quand M. l'amiral de Mackau arriva dans la Plata pour traiter avec Buenos-Ayres, ce ne fut pas sans un certain trouble de cœur qu'il envoya au général Rosas un de ses aides-de-camp en parlementaire : on lui présageait le sort de Régulus à Carthage.

Cependant Oribe savait que le sentiment national portait Rosas et repoussait les unitaires; il refusa de s'associer à une politique qui ne pouvait qu'attirer des malheurs sur son pays. En 1838, Argentins et Français le forcèrent de sortir de Montevideo quelques mois avant le terme légal de sa présidence; il se retira à Buenos-Ayres. Rivera prit sa place. Entre Oribe et Rivera, il y a toute la différence de l'*estanciero* au *gaucho*, de l'homme d'état au partisan. Le *gaucho* Rivera, qui trouvait l'occasion d'agiter le pays, de mener, comme aux beaux jours d'Artigas, la grande vie vagabonde, insoucieuse et pillarde, si chère aux pâtres et aux bouviers ses *compadres*, ne put résister. Dût son pays y périr, il se fit l'instrument des proscrits argentins.

Alors fut imaginée la fameuse *ligue unitaire*, qui, embrassant toutes les provinces argentines, devait étreindre Buenos-Ayres et y étouffer Rosas. On sait quel rôle nous jouâmes dans cette fantaisie politique. A ces trames si habilement tissues par la haine, une seule chose manqua : le sentiment national. Nous ne répéterons pas ici comment M. l'amiral de Mackau sut en dégager l'intérêt français et conclure avec le gouverneur de Buenos-Ayres un traité avantageux pour notre pays, comment aussi le nuage formé contre Rosas avec tant de fracas à Montevideo alla s'évanouir comme un songe dans la plaine de Buenos-Ayres. Que Montevideo soit la capitale d'un état neutre et indépendant également en paix avec le Brésil et la confédération, que cet état se développe dans des conditions pacifiques, c'est la loi même de son existence, le général Rosas n'y peut faire obstacle; mais que Montevideo, aux mains des proscrits argentins, devienne un centre de conjurations où la tête de Rosas soit mise à prix, un foyer de guerre civile et d'invasion étrangère sans cesse suspendues sur les provinces argentines, voilà ce que le général Rosas ne peut supporter. Les unitaires lui fournirent l'occasion d'envahir la Bande Orientale, sans violer le traité fondamental de 1828, en s'appuyant sur le droit de légitime défense. En 1842, Rivera, avec une bande de proscrits et de *gauchos* orientaux, porta la guerre sur le territoire argentin. Rosas ne se fit pas attendre. Oribe, que soutenait une armée de la confédération, courut à l'ennemi, le battit à l'Arroyo-Grande, le rejeta de l'autre côté de l'Uruguay, passa

la frontière, traqua Rivera de position en position jusqu'à le forcer à s'enfuir comme un proscrit au Brésil, et investit Montevideo.

Au moment même où leur armée presque évanouie était resserrée dans l'enceinte de la ville, les proscrits argentins firent apparaître Montevideo comme l'ame d'un peuple énergique qui, réfugié sur ce dernier promontoire de sa terre natale, défendait jusqu'à la mort sa nationalité contre un conquérant impitoyable. Pélage dans les Asturies n'avait-il pas ainsi sauvé l'Espagne des Maures qui l'avaient conquise? Mais il fallait quelque chose qui représentât ce noble peuple armé : nos nationaux furent leur fait. Si Francia, si Lopez, si Rosas ont fondé l'autorité en maîtrisant les passions des *gauchos,* Rivera n'en a jamais été que le jouet. Sous lui, point d'autorité, point de gouvernement, ou tout au plus un fantôme d'administration; licence absolue de déblatérer en plein air contre le pouvoir. Entre le système sévère de Rosas, représenté par Oribe, et le *laisser-aller* de Rivera, nos Français, ceux du moins qui avaient émigré de Paris ou des grandes villes, eurent bientôt choisi. Trouver tout ensemble l'occasion de jouer au soldat, de narguer leur gouvernement et de soutenir un pouvoir d'estaminet, quelle aubaine! Ils s'enrôlèrent et formèrent une légion qui, reniée par la France, a pris, avec les *condottieri* de Garibaldi, les couleurs étrangères. Le salut de la ville était assuré : avec une pareille garnison, Montevideo, bâtie à l'espagnole, comptant autant de forteresses que d'îles de maisons, pouvait braver toutes les armées argentines; mais il fallait de l'argent : on vendit les églises, les places publiques, les monumens nationaux, et jusqu'aux murs de la ville; on engagea à usure le revenu de l'état. Quand il s'était agi de prendre les armes, les Anglais s'étaient prudemment tenus à l'écart; mais, comme l'araignée tend sa toile aux moucherons, ainsi ils spéculèrent sur les folles passions qui leur offraient de si grands et si faciles profits. C'est à des maisons anglaises que toutes les propriétés nationales de la ville ont été engagées. Faut-il un trait encore pour achever de faire connaître Montevideo? La force armée qui défend la place ne compte pas quatre cent cinquante soldats orientaux.

Tel est le sacré et dernier asile de la nationalité orientale qu'il prit un jour fantaisie à l'Angleterre et à la France d'interdire à l'ancien président Oribe soutenu de ses auxiliaires argentins : l'Angleterre, vivement sollicitée par le Brésil et dupe de rapports mensongers; le gouvernement français, bien éclairé, mais voulant donner ce gage à l'entente cordiale. Nous nous dispenserons de caractériser cette intervention, qui, impuissante dans ses efforts, n'a abouti qu'à un dénouement ridicule.

Dès que l'Angleterre se fut aperçue qu'on l'avait entraînée dans une folle voie, où elle sacrifiait son commerce à des calculs chimériques,

elle se retira soudain, attendu, pour nous servir des termes d'un ministre de la reine, « qu'en fait de folies les plus courtes sont les meilleures; » elle se retira assez cavalièrement, sans daigner se concerter avec nous, qui n'avons fait que céder aux instances du gouvernement anglais. La Grande-Bretagne a signé un traité avec le général Rosas, et Rosas nous a offert ce même traité que l'assemblée nationale a fièrement refusé, comme si entre Rosas et la France il pouvait s'établir une lutte d'orgueil! Nous avons même envoyé dans la Plata quinze cents hommes pour aider M. le contre-amiral Le Prédour dans ses négociations, et notre plénipotentiaire nous a renvoyé un nouveau traité, modifié à peu près dans les termes posés par notre gouvernement et signé d'Oribe et de Rosas. C'est ce traité qu'il s'agit aujourd'hui de présenter à l'assemblée souveraine.

La question est, on le voit, ramenée aujourd'hui aux termes les plus simples. Entre la guerre et la paix, il faut choisir. Nous avons déjà montré quels obstacles attendaient, dans les *pampas* et sur les bords des fleuves américains, une armée européenne. Il reste à examiner quelles ressources nous offre la paix.

Bien qu'issue d'une même souche, la population indigène se partage en deux classes distinctes : l'habitant des villes et l'habitant des campagnes. On connaît les mœurs et les besoins du *gaucho*. Les fruits de son sol lui suffisent; il dédaigne notre civilisation et les nécessités factices qu'elle nous crée. Un seul de nos produits trouve grace devant lui : l'eau-de-vie; encore préfère-t-il souvent la *caña* du Brésil et du Paraguay. Au milieu de cette race dure et grossière, notre commerce a peu à faire; mais l'habitant des villes, et en particulier le *porteño*, est doué d'une délicatesse native qui le rend sensible à toutes les élégances qu'enfante l'industrie de nos grandes cités; les femmes surtout, dans leur goût pour le luxe, défieraient la Parisienne la plus raffinée : la musique, la danse, la littérature et l'éclat de la toilette dans les fêtes ou dans les réunions où elles règnent sont la grande affaire de leur vie. Ces instincts du monde élégant, si vifs à Buenos-Ayres, y font rechercher nos soieries, nos draps, notre lingerie, nos articles de Paris et de Lyon; mais quel mouvement commercial peut résulter de ce goût de la classe distinguée? Sept ou huit millions par an tout au plus et le chargement de quelques navires. Ce qui donne l'impulsion au commerce maritime, ce sont les besoins de la foule; ce qui l'établit sur une large base, c'est l'échange des marchandises encombrantes, et voilà le phénomène inattendu qu'a produit l'émigration française dans la Plata.

Jusqu'en 1840, l'émigration était surtout fournie par nos grandes villes; à côté des représentans de nos maisons de commerce, venaient se grouper des artisans de toute sorte : des horlogers, des tailleurs,

des serruriers, des ébénistes, des cordonniers, surtout des coiffeurs et des marchandes de mode, enfans pour la plupart de nos grandes capitales. Bon nombre y arrivaient animés de l'esprit qui depuis inspira les ateliers nationaux; mais le traité du 29 octobre, en garantissant d'une manière plus spéciale nos compatriotes, amena tout à coup de France une population bien autrement active, bien autrement énergique et morale : les émigrans des provinces basques. Ce n'était pas une race amoindrie par la vie d'atelier, corrompue par des doctrines dégradantes, ennemie de l'ordre, qui venait pour spéculer sur les faiblesses ou les vices des créoles; c'étaient des hommes trempés aux plus durs labeurs de nos champs, fidèles à la foi donnée et décidés à demander au travail la vie et le bien être. Sans autres capitaux que leurs bras, ils ont rendu la terre plus féconde et imprimé à l'industrie locale un essor inconnu jusqu'alors. Le profit qu'ils en tirent, ils le partagent avec leurs familles restées derrière eux au village. Répandus dans la campagne, ils cultivent les jardins, exploitent les fermes voisines de la ville, les *chacras,* et, mêlés aux *gauchos* avec lesquels ils luttent d'adresse équestre, ils servent dans les *estancias* en qualité de *domadores* (dompteurs) et de *lazadores,* dans les *saladeros* dont ils sont les plus habiles péons et *matadores,* dans toutes les industries qui tiennent aux travaux des *pampas.* Ils forment le lien qui commence à rattacher les pâtres de la *pampa* à la civilisation de l'Europe.

On devine aisément quels rôles divers ont joués dans le pays ces deux classes de Français. Les premiers déblatèrent sans cesse contre l'autorité, soutiennent l'émeute, figurent dans toutes les prises d'armes : ils ont maintenu jusqu'au bout la légion étrangère. Les autres, débarqués au hasard à Montevideo, obligés de s'enrôler pour ne pas mourir de faim, ont formé d'abord le bataillon basque; mais bientôt, honteux de vivre de ce pain de l'aumône, dès qu'ils surent que les provinces argentines leur offraient du travail, ils se sont transportés en masse à Buenos-Ayres.

Sur les deux rives de la Plata, le nombre des Français dépasse trente mille aujourd'hui : cinq mille environ dans l'État Oriental, dont la moitié à Montevideo et vingt-six mille dans la confédération. Parmi ces derniers, on peut compter seize mille Basques en ce moment. Ces Basques aiment à se réunir, à vivre entre eux; ils forment comme des colonies à part où ils transportent le souvenir et les plus douces illusions de la patrie, qu'ils se promettent bien de revoir.

A une lieue vers le sud de Buenos-Ayres coule un ruisseau profond qui se jette dans la Plata et qu'on nomme le *Riachuelo.* Sur ses bords sont situés les *saladeros;* c'est à son embouchure qu'a lieu l'embarquement des produits du pays : cuirs verts, cuirs secs et autres débris d'animaux. Cette double industrie a donné naissance à deux centres

de population; l'un, *Barracas* (les barraques), où l'on emmagasine les produits des *saladeros;* l'autre, *la Boca,* où viennent en foule s'amarrer les bateaux caboteurs, et dont la plage est couverte de barques en construction ou en radoub. C'est là que nos Basques semblent s'être donné rendez-vous. Sur vingt mille ames, dont se compose la population des deux grandes bourgades, on compte treize mille enfans du Béarn, — les uns employés aux travaux des *saladeros,* dont ils ont fait la fortune, les autres charpentiers, calfats, forgerons ou exerçant toutes les professions qui tiennent à la construction des navires.

Que de fois, aux jours de fête, parcourant la large voie qui mène de Buenos-Ayres à Barracas, ne nous sommes-nous pas trouvé surpris au bord du Riachuelo par une population vêtue tout entière comme aux bords de l'Adour, ne parlant que la langue du Béarn, ardente aux jeux de boule, à la paume, aux danses du pays basque, et faisant éclater sa joie en chants que les échos des Pyrénées redisent depuis des siècles! Que de fois aussi, partageant l'illusion de ces braves gens, nous sommes-nous crus sur la route qui conduit de Bayonne à Saint-Jean-de-Luz! Il n'est pas un étranger qui ne revienne émerveillé de l'ordre, du bien-être, du sentiment de dignité qui respire chez ces hommes, tout fiers d'enrichir par leur travail le pays qui leur donne asile. Vous n'entendez pas, au milieu de cette race laborieuse, les violentes diatribes que répètent les journaux d'Europe contre le gouvernement du général Rosas; tous se louent de la protection que leur accorde l'autorité, tous parlent avec une sorte d'affection du capitaine du port auquel ils ont affaire à Buenos-Ayres.

Veut-on se former une idée de ce que valent aujourd'hui pour la France ces émigrés, dont un grand nombre au départ étaient à peine en état de payer leur passage? Nous tenons d'un officier vraiment distingué de notre marine, M. le capitaine de frégate Tardy de Montravel, qui a visité Barracas après nous, que certains *saladéristes* gagnent par jour jusqu'à 35 et 40 fr., et qu'on peut évaluer à près de 40 millions le travail annuel de nos Basques réunis sur les bords du Riachuelo, dans les emblavures de la rivière de Luxan, dans les briqueries, ou employés comme maçons et maraîchers autour de Buenos-Ayres. Cette émigration a donné en outre un essor inattendu à notre commerce maritime, car elle a introduit chez les indigènes, même parmi les *gauchos,* le goût de nos vins de France, dont elle fait exclusivement usage, à ce point que la demande de ces vins dans la Plata s'élève aujourd'hui à quatre-vingt mille hectolitres, soit dix mille tonneaux, c'est-à-dire le chargement de trente à quarante navires de long cours, qui peuvent emporter en retour des cuirs, des laines et autres produits encombrans du pays. Enfin, pour fixer d'un seul chiffre l'importance de l'émigration française à Buenos-Ayres, le capital accumulé

entre les mains de nos vingt-six mille nationaux de la province dépasse en ce moment la somme de 120 millions de francs.

Nous avons exposé avec sincérité l'état des contrées situées dans le vaste bassin du Parana et l'importance des relations que nous pouvons y établir. Qu'on nous dise maintenant quelle doit être la politique de la France dans la Plata?

Ce que notre gouvernement doit considérer ici comme l'intérêt primordial de la France, c'est à coup sûr la protection de nos trente mille nationaux, la garantie de leurs personnes et de leurs biens. Tout pouvoir local qui nous assure cette garantie a droit à nos sympathies. Que veulent les hommes qui proposent une expédition contre Buenos-Ayres? Renverser Rosas? Eh bien! que Rosas tombe, et le pillage, surtout le pillage des étrangers, devient la loi du pays. Ne voit-on pas que dans ces contrées, fatiguées de la guerre civile, Rosas s'est rencontré comme un homme providentiel? Fanatique de la loi et l'idole des *gauchos,* lui seul pouvait dominer l'anarchie et sauver sa patrie du chaos. Pour enchaîner les *gauchos,* la loi n'a pas trop de tout le prestige de Rosas sur la campagne; son nom seul imprime le respect au désert. On se fait illusion d'ailleurs, cette expédition avec laquelle on prétend le réduire et le renverser ne ferait qu'accroître son pouvoir. Quand nous avons capturé son escadrille, bloqué ses côtes, foudroyé ses batteries, loin d'user de représailles, il n'a fait que redoubler d'équité envers nos nationaux : il laissait la voix de son pays répondre seule à nos menaces.

Pour que la France augmente son commerce dans la Plata, que faut-il surtout? La paix sur les deux rives. Que veulent donc ceux qui prétendent imposer la libre navigation des fleuves? La guerre évidemment, car jamais le général Rosas ne concédera ce droit, qui introduirait aux flancs de la confédération le démon de l'anarchie. Nous avons fait voir que la France n'y a aucun intérêt, que le Paraguay et le Brésil seuls y gagneraient. Que veulent encore ceux qui demandent une expédition dans l'État Oriental? — L'exclusion d'Oribe de Montevideo? C'est la guerre toujours; plutôt que de tolérer les unitaires ou leur influence ennemie dans cette ville, le général Rosas s'exposerait aux dernières extrémités. Et à qui profite cette exclusion d'Oribe pour laquelle nous avons sacrifié tant de millions? A quelques maisons anglaises qui pourraient redouter de voir certains acquêts de biens nationaux contestés par un gouvernement régulier; aux proscrits argentins qui sans nous eussent été forcés dans leur dernier asile. Quant à l'indépendance de l'État Oriental, qui donc intéresse-t-elle au premier chef? Le Brésil, car elle ne touche la France que bien secondairement. Étrange politique! qui consiste à toujours sacrifier l'intérêt de notre pays pour faire les af-

faires des autres! Ce fut l'art admirable des unitaires de faire croire à la France que le sort de nos nationaux dépendait de Montevideo, que nous serions chassés de la Plata par Rosas, si son lieutenant Oribe entrait dans cette ville qu'il voulait livrer au carnage. Si l'on redoute si fort de voir nos anciens légionnaires sous la loi d'Oribe, que ne traite-t-on avec le général Rosas du transport des plus compromis dans les anciennes missions de l'Uruguay, possédées aujourd'hui par un Français (1)? Peut-être le gouverneur de Buenos-Ayres trouverait-il quelque intérêt à établir cette population entre le Brésil et le Paraguay.

Nous n'irons pas plus loin. Dans cette étrange question, dès qu'on s'écarte de l'intérêt commercial de la France, on n'étreint plus que de ruineuses chimères. Nous tenons la clé des interminables discussions dont elle est l'objet. Il y a là deux politiques en présence : l'une réelle et d'action pratique, qui ne voit dans cette affaire que ce qui s'y trouve en effet, le développement du commerce de la France; l'autre, fantastique, qui sacrifie le certain à l'imaginaire, qui croit qu'on sème la population dans les déserts comme le soleil y répand la lumière, qui, voyant l'impuissance de ses rêves, en appelle aux armes comme pour faire sortir le droit de la violence, qui demande de grandes expéditions sans trop se soucier si nos finances peuvent les supporter, s'il est vraiment au pouvoir des armes de conquérir ce que nous cherchons, ou si, au contraire, l'emploi de la force ne compromettrait pas l'établissement pacifique que nous avons eu tant de peine à fonder. Et la passion qui éclate dans ces discussions ne tient-elle pas à ce qu'on retrouve là le redoutable problème politique et social qui va se dénouer dans notre pays? M. le contre-amiral Le Prédour s'est inspiré de l'intérêt vrai de la France. Répondant au vœu de plus de vingt-six mille de nos compatriotes, aussi bien ceux de la campagne orientale que ceux de la plaine de Buenos-Ayres unis à la partie notable de la population des villes; dédaignant les clameurs des deux à trois mille légionnaires de Montevideo reniés par la France, et qui cependant ont trouvé le moyen de surprendre sa sollicitude; écartant ce faux point d'honneur qui descend jusqu'à simuler une lutte d'orgueil entre la France et Rosas, il a consacré les conditions sur lesquelles l'intérêt et la dignité de chaque partie n'admettent pas de transaction : pour la France, la sécurité de son commerce, la protection de nos nationaux; pour le général Rosas, l'établissement à Montevideo d'un pouvoir qui ne mette plus sa tête à prix; la paix pour tous. L'assemblée nationale veut-elle encore, malgré le découvert de nos finances, soutenir la politique des songes?

TH. PAGE.

(1) M. Blaise Despouy.

REVUE DRAMATIQUE.

LA COMÉDIE. — LE DRAME.

Deux drames qui se donnent pour historiques, et un drame fantastique, — et tout cela en un mois, — nous aurions mauvaise grace à nous plaindre. Les poètes ne se reposent pas, et pour varier, pour renouveler nos plaisirs, ils ne regrettent ni soins ni veilles. La meilleure manière de reconnaître leur dévouement et leur persévérance, c'est d'estimer la valeur de leurs œuvres sans acception d'école ni de généalogie. Je ne demande pas si les drames représentés au Théâtre-Français, à l'Odéon, à la Porte-Saint-Martin, sont conçus d'après les principes de l'école anglaise ou allemande; pourvu que l'histoire et le bon sens ne les désavouent pas, je me tiens pour satisfait. Il est plus commode sans doute d'adopter comme un évangile soustrait à la discussion les préceptes d'une école unique et d'estimer toutes les œuvres, quelles qu'elles soient, d'après ces préceptes inflexibles. Pour ma part, je n'ai jamais compris ainsi la tâche de la critique : dès qu'on se décide à suivre cette pente, l'injustice devient trop facile. L'histoire et la philosophie, c'est-à-dire la connaissance des faits accomplis dans le monde extérieur et des faits qui chaque jour s'accomplissent au fond de la conscience, sont les seuls guides qui ne trompent jamais, ou du moins qui nous préparent le mieux à juger selon la vérité. Si, après avoir consulté l'histoire et la philosophie, nous n'échappons pas à l'erreur, du moins nous sommes sûrs de n'avoir cédé ni à la colère, ni à la prévention, car, en présence de ces deux guides austères, toutes les répugnances, toutes les rancunes s'évanouissent. Le côté humain de la poésie domine de si haut tous les préjugés de temps et de lieu, qu'il n'est pas difficile d'estimer impartialement

les œuvres soumises à notre jugement, quelle que soit leur filiation. La vérité historique n'est qu'une vérité accidentelle; la vérité morale, la vérité qui se déduit de la nature même de nos facultés, est seule durable, seule immuable, et c'est à elle surtout qu'il faut demander conseil pour mesurer la valeur des œuvres poétiques.

Si, depuis vingt ans, l'art dramatique a fait fausse route, c'est pour avoir mis la vérité accidentelle ou historique au-dessus de la vérité morale ou éternelle. Cette distinction, que les esprits frivoles ne manqueront pas de tourner en ridicule comme une subtilité scolastique, résume cependant très nettement la pensée de tous les hommes sincères qui ont pris la peine de suivre le développement littéraire de notre pays. J'ajoute que l'histoire, étudiée profondément, n'eût pas fait grand tort à la philosophie. Par malheur, les poètes dramatiques ont préféré presque toujours les faits anecdotiques aux faits généraux, c'est-à-dire qu'ils ont trouvé moyen de rétrécir le champ de la vérité historique, ou, ce qui revient au même, d'oublier l'histoire pour glaner çà et là, comme autant d'épis précieux, quelques documens d'une authenticité douteuse, qui n'apprennent rien sur la marche des nations. Au lieu d'interroger l'histoire et la philosophie, ils n'ont pas même interrogé l'histoire, car ils l'ont confondue avec l'anecdote, et de l'anecdote au paradoxe il n'y a souvent que l'épaisseur d'un cheveu.

Les auteurs de *Valeria* ne paraissent pas avoir songé un seul instant à mettre l'histoire au théâtre. Il n'y a pas, en effet, un seul incident, un seul personnage qui relève de la réalité telle qu'elle nous a été transmise par des témoignages authentiques. C'est une œuvre de fantaisie dans l'acception la plus hardie du mot. On nous disait que MM. Maquet et Lacroix se proposaient de réhabiliter Messaline; et quoiqu'une pareille tentative pût à bon droit paraître téméraire, cependant, pénétré d'un respect profond pour les droits de l'imagination, nous avons écouté sans impatience les deux mille vers qu'il leur a plu d'écrire sur cette idée paradoxale. Pour ma part, je ne crois pas que la poésie trouve grand profit à dénaturer le sens de l'histoire : cependant, comme un esprit habile, un talent exercé, rencontre parfois dans une idée téméraire l'occasion d'un éclatant triomphe, j'ai voulu, en écoutant *Valeria*, oublier toutes mes lectures, et je dois avouer que les auteurs m'ont rendu cette tâche bien facile; car, si j'excepte les noms des personnages, rien dans le drame nouveau n'était de nature à réveiller mes souvenirs. J'ai donc oublié les vers du satirique latin, oublié les récits du gendre d'Agricola, oublié les révélations du biographe des Césars. Je me suis préparé à l'étude de l'œuvre nouvelle par l'effacement complet de mes études antécédentes. Ai-je lieu de m'applaudir de cette bienveillante résignation? C'est au lecteur qu'il appartient de décider cette question délicate. Je n'ai jamais prétendu au titre d'érudit, et je fais bon marché des livres que j'ai feuilletés, comme des livres que j'ai relus plusieurs fois. Que le poète m'intéresse, m'émeuve, qu'il m'épouvante ou m'attendrisse, et je lui pardonnerai de grand cœur de ne pas respecter littéralement la réalité historique. Les auteurs de *Valeria* peuvent-ils invoquer une pareille excuse?

A qui faut-il nous intéresser dans cette cohue d'incidens et de personnages qu'ils ont appelée *Valeria?* Messaline est-elle réhabilitée par ce poème étrange,

si toutefois un pareil chaos mérite le nom de poème? L'histoire et la satire sont-elles réduites au silence et convaincues de calomnie? Je ne veux pas le nier, il y a dans cet entassement quelque chose qui singe la puissance; mais, après quatre heures d'une attention soutenue, le spectateur se demande en vain ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu. Il interroge inutilement ses souvenirs, et ne trouve au fond de son esprit qu'un pêle-mêle tumultueux d'invectives et de déclamations. Était-ce bien la peine de lancer la fantaisie à travers champs, la bride sur le cou, pour demeurer si loin de la réalité, pour inventer, avec l'aide du machiniste et du décorateur, une série de scènes sans émotion, sans attendrissement, sans grandeur, tandis que l'histoire, l'histoire toute nue, nous offre un poème tout fait, des personnages dont la conduite et le langage semblent disposés par un artiste souverain?

Messaline, fatiguée de meurtres et de débauches, après avoir envoyé au supplice les Romains qui l'ont dédaignée, après avoir établi dans son palais l'autel de l'adultère, après avoir forcé les patriciens les plus illustres à venir dans la maison même de César assister à leur déshonneur, cède au désir de Silius, qui a répudié sa femme pour s'abandonner plus librement à la passion de l'impératrice : elle consent à l'épouser publiquement à la face de Rome, elle proclame son divorce, et choisit dans le sénat des témoins qui signent son nouvel acte de mariage comme pour légitimer les enfans qui naîtront de l'adultère. Un prêtre docile reçoit et bénit son nouveau serment. Elle a profité de l'absence de Claude, qui est allé à Ostie, à six lieues de Rome, offrir un sacrifice.

Cependant Calliste, Pallas et Narcisse, qui gouvernent l'empereur, s'effraient de ce nouveau crime et se demandent ce qu'ils doivent faire. Avertiront-ils Claude, ou bien engageront-ils Messaline à répudier l'amant qu'elle vient d'épouser? Rien n'a manqué à la solennité de ce mariage. Messaline s'est couchée près de Silius, devant la table du banquet, et lui a prodigué ses baisers en présence des convives; elle a passé la nuit dans ses bras avec la sécurité d'une épouse qui n'a rien à craindre du ciel ni des hommes. A quoi se résoudre? Claude, malgré sa faiblesse, est prompt à la colère; mais, si Messaline trouve moyen de lui parler, ses dénonciateurs sont perdus et peuvent dire adieu à la vie. Calliste et Pallas redoutent la vengeance de Messaline, et se résignent à l'inaction; Narcisse persiste seul à dénoncer l'impératrice, et regarde en pitié la lâcheté de ces deux hommes qu'il voulait d'abord associer à son entreprise. Qu'ils se taisent, puisqu'ils ont peur : il parlera et saura bien fermer l'oreille de son maître à la voix de l'impératrice, fermer ses yeux à la beauté de cette sirène sanguinaire. Son plan est arrêté, aucune menace ne pourra le déranger.

Claude reçoit familièrement deux courtisanes, Calpurnie et Cléopâtre. C'est à elles que Narcisse a résolu de s'adresser pour perdre Messaline. Devant elles, la porte de l'empereur ne demeure jamais fermée. Qu'elles aillent à Ostie, qu'elles lui révèlent son déshonneur, qu'elles accusent l'épouse adultère, et leur crédit grandira. Narcisse ne ménage ni les présens ni les promesses : comment ne serait-il pas écouté? Calpurnie, docile à ses conseils, court se jeter aux pieds de Claude, et lui apprend le mariage de Messaline avec Silius. Claude épouvanté refuse d'ajouter foi à cette étrange nouvelle. Calpurnie invoque le témoignage de Cléopâtre, qui confirme sa déclaration. Narcisse paraît enfin et

demande pardon à son maître de lui avoir caché si long-temps les désordres de sa femme. Tant qu'il n'a eu à déplorer que la débauche et l'impudicité de l'impératrice, il s'est tu, il a cru devoir se taire : à quoi bon troubler le repos de l'empereur par ces cruelles révélations? mais aujourd'hui il ne s'agit plus de débauche, il s'agit de déchéance. Si Claude ne revient pas à Rome en toute hâte, s'il ne vient pas démentir devant le sénat, devant l'armée, le divorce proclamé par Messaline, il n'est plus qu'un objet de mépris; l'empire lui échappe, c'est à peine s'il pourra sauver sa vie. Claude se rend aux conseils de Narcisse et se décide à partir. Narcisse, pour assurer le succès de l'entreprise, pour maîtriser son irrésolution, monte dans la litière de l'empereur.

Messaline, ivre de joie, célébrait la vendange dans le palais de Silius. Un thyrse à la main, les cheveux dénoués, l'épaule couverte d'une peau de panthère, elle imitait la fureur des bacchantes. Silius, sous les traits de Bacchus, dansait au son d'un chœur lascif. Le raisin, foulé par les pressoirs, coulait en flots écumeux. Une sourde rumeur annonce le retour de Claude. Vexius Valens, monté sur un arbre qui domine la campagne, répond à ceux qui l'interrogent sur l'état du ciel qu'il aperçoit à l'horizon un terrible orage. Chacun rit de sa réponse, et les danses continuent. Bientôt le doute n'est plus permis. Messaline s'enfuit auprès de la grande vestale Ventidia, et la supplie d'intercéder pour elle; elle envoie au-devant de Claude ses deux enfans, Octavie et Britannicus; elle monte sur un tombereau destiné à recueillir les immondices des jardins, et marche hardiment vers son juge. Ventidia se présente devant Claude: Narcisse répond que Messaline sera entendue, et la renvoie à ses devoirs. Dès qu'il aperçoit Britannicus et Octavie, il ordonne de les éloigner, et, pour empêcher Claude de voir Messaline qui s'approche, il lui donne à lire un mémoire sur les débauches de l'impératrice. A peine entré dans Rome, il ouvre la maison de Silius, et montre à Claude toutes les richesses de la maison impériale entassées par Messaline chez son amant : meubles rares, vases précieux, rien n'y manque. Claude ne peut plus douter de son déshonneur. Narcisse l'entraîne au camp des prétoriens. Les soldats avertis demandent à grands cris le nom des coupables, et Claude se retire dans son palais.

Silius arrêté au forum n'essaie pas de se défendre, et demande une mort prompte. Tous les amans de Messaline, ceux mêmes qu'elle a reçus dans son lit et chassés dans la même nuit, montrent le même courage. Mnester seul balbutie en tremblant une défense inutile : il déchire ses vêtemens et découvre aux yeux de ses juges les blessures que les verges ont laissées sur son corps. C'est Claude lui-même qui l'a donné à Messaline, qui lui a commandé de lui obéir en tout. Que pouvait-il faire, lui misérable danseur? N'était-il pas devenu, par la volonté de Claude, l'esclave, la chose de l'impératrice? S'il est entré dans le lit de Messaline, ce n'est ni par ambition, ni par cupidité comme tant d'autres, mais pour obéir à l'empereur. Paroles jetées au vent! Cet amant battu de verges pour subir les caresses de l'impératrice est conduit à la mort malgré ses larmes et ses prières. Messaline s'est enfuie dans les jardins de Lucullus. Étendue aux pieds de sa mère Lepida, qui l'avait abandonnée pendant sa haute fortune et que le malheur avait ramenée près d'elle, tantôt menaçante, tantôt éplorée, elle refusait de croire à sa perte. Claude s'était mis à table, et, le vin qu'il ne

ménageait pas réveillant sa pitié, il ordonnait que cette *pauvre Messaline* fût appelée le lendemain et vînt se justifier. Narcisse craignait que le soir même la beauté de Messaline n'achevât ce que le vin avait commencé. Il commande au centurion de garde d'aller tuer Messaline : c'est l'ordre de l'empereur. Le centurion obéit. Accompagné de l'affranchi Evode chargé de le surveiller, il court aux jardins de Lucullus. Lepida exhortait sa fille à mourir courageusement, à se tuer d'une main ferme, à prévenir le bourreau; Messaline approchait en tremblant le poignard de sa poitrine : le centurion la perça de son épée.

N'y a-t-il pas dans cette esquisse de la réalité plus d'émotion, plus de grandeur que dans le drame de *Valeria?* Je ne dis pas, à Dieu ne plaise, qu'il suffise de transcrire l'histoire pour composer un poème. Un tel blasphème, une telle ineptie, ne sortiront jamais de ma bouche. Je dis, et j'ai la ferme conviction que tous les hommes sensés partageront mon avis, que l'histoire de Messaline offre au poète des élémens si nombreux, qu'il n'a vraiment que l'embarras du choix. Ces élémens se prêtent si docilement à toutes les exigences de l'action dramatique, ils s'ordonnent si naturellement, ils excitent, ils enchaînent l'intérêt d'une manière si puissante, qu'il faut, pour les négliger, tourner le dos à l'évidence et se complaire dans les ténèbres. Parlerai-je du ressort puéril auquel les auteurs ont eu recours pour justifier Messaline? La satire romaine nous apprend que Messaline a pris le nom de Lycisca; d'après les auteurs de *Valeria*, c'est Lycisca qui a pris le nom de Messaline. Un tel stratagème, digne tout au plus de figurer dans un ballet, n'est-il pas ridicule dans un poème dramatique? Je n'insiste pas. Messaline, en prenant le nom de Lycisca, voulait couvrir ses débauches. Lycisca, en prenant le nom de Messaline, jouait sa tête. Je laisse au lecteur le soin de prononcer.

Malheureusement, le style de *Valeria* ne rachète pas la faiblesse de la composition. Je ne parle pas des incorrections purement rhythmiques semées comme à plaisir par les auteurs. Je ne leur demande pas pourquoi ils se sont obstinés à ne voir dans Valeria, dans Antonia, que deux syllabes, tandis que l'oreille, en écoutant ces noms, s'obstine très justement à compter trois syllabes. Ce sont là des peccadilles que je ne songe pas à relever; mais il y a dans le style de *Valeria* un mélange de mollesse et de trivialité que le public ne peut accepter comme l'équivalent de la franchise. Il serait trop facile de signaler un grand nombre de vers qui ressemblent à des bouts rimés. La rime n'obéit pas, mais commande, et la raison du poète s'incline devant elle. Tantôt la périphrase s'étale fastueusement, comme si nous étions encore au temps de l'abbé Delille; tantôt le mot vrai, qui serait accepté de grand cœur, s'il ne faisait pas tache dans la trame générale du langage, étonne l'oreille comme une dissonance. A proprement parler, dans le style de *Valeria* il n'y a pas de parti pris. La langue de cet ouvrage n'appartient à aucune école, car elle fait des emprunts à toutes les écoles. Indécise, flottante, tour à tour familière et chargée d'ornemens, elle ne révèle qu'une faculté sans importance en poésie, la faculté d'assembler des rimes et des images sur l'idée la plus futile. Ce n'est pas d'ailleurs le seul reproche que j'adresse au style de *Valeria*. Par un caprice singulier, les auteurs, qui ont foulé aux pieds toutes les traditions historiques, et donné libre cours à leur fantaisie, comme si le nom de Messaline

appartenait aux âges fabuleux, qui, pour dessiner le personnage de Claude, se sont contentés de copier Perrin Dandin, oubliant la gourmandise, qui, chez lui, dominait le pédantisme et la manie de juger, ont cru devoir prodiguer l'érudition dans les détails les plus insignifians. Ils dédaignent, ils méprisent l'histoire lorsqu'il s'agit des personnages, c'est-à-dire de la substance même de la poésie, et lorsqu'il s'agit des meubles, des ustensiles de ménage, ils tiennent à parler comme des antiquaires. En vérité, c'est une étrange manie. Shakspeare et Corneille, qui ont mis au théâtre plusieurs épisodes de l'histoire romaine, n'ont jamais songé à suivre une telle méthode. Ils s'inquiétaient de l'histoire et avaient raison, mais il ne s'inquiétaient pas de l'archéologie, et c'était de leur part une preuve de bon sens. A quoi sert en effet l'archéologie dans un poème dramatique? C'est un passe-temps puéril, un placage sans valeur, qui distrait quelques érudits et n'ajoute rien au mérite de l'ouvrage. Où s'arrêter d'ailleurs dans le champ de l'archéologie? Le poète se montrera-t-il antiquaire jusqu'au bout? En respectant littéralement les données de la science, ne s'expose-t-il pas à devenir obscur? Après avoir fait rimer *esclave* et *laticlave*, s'il s'avise de nommer les sesterces, est-il bien sûr d'être compris? Et s'il recule devant le danger des sesterces, à quoi ne s'expose-t-il pas en parlant d'*écus romains*? Pour les érudits, l'*écu romain* n'est pas précisément une preuve de savoir, et pourtant MM. Maquet et Lacroix nous ont parlé d'écus romains. Entre les patères et les épitoges, les amphores et les trirèmes, l'écu romain fait une assez triste figure.

Mlle Rachel, en acceptant le double rôle de Valeria et de Lycisca, a commis une grave imprudence. Ce n'est pas seulement une tâche difficile, c'est une tâche indigne d'un talent élevé, indigne d'elle. Il faut laisser les travestissemens aux théâtres du boulevard. Que Mlle Déjazet joue dans la même pièce le rôle d'un mousquetaire et le rôle d'une douairière, rien de mieux. Pourvu qu'elle nous amuse, nous n'avons rien à lui demander. Qu'elle se tourne vers la coulisse et change sa voix pour gourmander son interlocuteur absent, c'est une espiéglerie dont je m'accommode volontiers; mais qu'une tragédienne habituée à représenter les personnages les plus imposans de l'antiquité, qu'hier nous avons vue sous les traits d'Émilie, que nous verrons demain sous les traits de Camille ou d'Hermione, essaie de lutter avec Mlle Déjazet, je ne saurais y consentir; c'est méconnaître, c'est profaner son talent.

Le drame de *Valeria* écouté avec bienveillance, avec attention, a été plus d'une fois applaudi. Il y a en effet dans cette œuvre, d'ailleurs si défectueuse, plusieurs parties traitées avec talent, et le public en battant des mains a fait un acte de justice. Cependant les auteurs ne peuvent se méprendre sur le sens et la valeur de ces applaudissemens, car si quelques scènes ont été accueillies, comme elles méritaient de l'être, par des marques non équivoques d'approbation, il faut bien reconnaître que, pendant la plus grande partie de la représentation, le public s'est montré assez indifférent, et je me reprocherais de le blâmer. Oui, sans doute, cette œuvre est conçue avec soin, on sent dès la première scène qu'on n'a pas affaire à un drame improvisé; mais si le travail a laissé sa trace dans *Valeria*, si l'on devine sans peine que ce poème a coûté plusieurs mois de persévérance, on se demande si c'est là de la persévérance

utilement dépensée. Le *métier*, vanté avec tant de fracas, a donné dans *Valeria* la mesure de ce qu'il peut; les auteurs ont épuisé toutes les ressources de l'industrie dramatique, et pourtant, malgré l'éclat des costumes et des décorations, malgré le nombre des incidens, ils n'ont produit qu'une œuvre languissante. Pourquoi l'auditoire n'est-il pas ému? Pourquoi, en quittant le théâtre, ne souhaite-t-il pas entendre *Valeria* une seconde fois, et songe-t-il plutôt à se féliciter de sa patience? C'est que les auteurs, au lieu de s'adresser au cœur, à l'intelligence, s'adressent aux yeux. *Valeria* ressemble plutôt au programme d'un ballet qu'à un drame historique. Si les applaudissemens sont justes, l'indifférence n'est pas moins légitime que les applaudissemens.

Était-il possible de trouver dans les *contes* d'Hoffmann le sujet d'un drame intéressant? Oui, sans doute. Le poète qui veut puiser à cette source n'a que l'embarras du choix; mais composer un drame qui s'appelle *les Contes d'Hoffmann*, c'est-à-dire choisir parmi les innombrables fantaisies de ce génie singulier quelques récits dont l'auteur devienne le héros, et de ces récits noués ensemble essayer de tirer une action qui présente un commencement, un milieu, une fin, c'est à mes yeux une tentative que le goût et le bon sens répudient avec une égale énergie. *Le Majorat, le Bonheur au Jeu, le Conseiller Krespel*, renferment certainement des élémens dramatiques; je ne dis pas qu'il soit facile de les mettre en œuvre : pour en tirer parti, il faudrait sans doute une main habile et puissante. Chacun de ces récits offrirait du moins l'unité d'intérêt dont la poésie dramatique ne peut se passer. Que les novateurs déclament tout à leur aise contre l'unité de temps et de lieu, je ne perdrai pas mon temps à les combattre; je crois très volontiers qu'il est possible d'émouvoir sans renfermer l'action entre les murs d'un palais, dans l'espace rigoureux de vingt-quatre heures. Quant à l'unité d'intérêt, que les docteurs appellent l'unité d'action, je n'en fais pas si bon marché. Une suite d'aventures ne constituera jamais un poème dramatique. Si MM. Jules Barbier et Michel Carré croient avoir répondu d'avance à toutes les objections en donnant à leur ouvrage le nom de *drame fantastique*, ils se trompent étrangement. *Faust*, *Manfred*, *le Songe d'une nuit d'été*, fantastiques au premier chef, si l'on veut faire de ce genre un sujet d'accusation, nous offrent pourtant l'unité d'action, tout aussi bien que les créations les plus pures du théâtre d'Athènes. MM. Jules Barbier et Michel Carré ont choisi trois contes d'Hoffmann, et les ont encadrés entre un prologue et un épilogue. Dans la pensée des auteurs, chacune de ces aventures appartient à la vie d'Hoffmann; aussi n'ont-ils pas hésité à mettre en scène Hoffmann. J'ai toujours pensé qu'il est impossible de mettre en scène un artiste, un poète, et je n'avais pas besoin de cette dernière épreuve pour me confirmer dans ma conviction. N'est-ce pas en effet une immense, une terrible responsabilité que de faire parler l'homme qui a créé tant de personnages originaux, inventé tant d'incidens merveilleux? Ou bien, pour ne pas dénaturer le caractère que vous voulez nous montrer, vous emprunterez les paroles mêmes du poète, et vous ne ferez qu'un pastiche; ou bien, donnant libre carrière à votre fantaisie, vous ferez du poète un personnage que nul ne reconnaîtra. Je ne veux pas m'arrêter à discuter le prologue des *Contes d'Hoffmann;* je ne veux pas demander à MM. Barbier et Carré pourquoi ils ont fait du conteur allemand une

espèce de bohême vivant au jour le jour, cherchant au fond des brocs l'oubli complet de la vie réelle. Il suffit de feuilleter la biographie d'Hoffmann écrite par Hitzig pour savoir qu'Hoffmann n'était pas un bohême. Si, pendant l'occupation française, il a eu de cruelles épreuves à traverser, la plus grande partie de sa vie s'est écoulée dans l'aisance, au milieu d'un travail régulier. Si la musique, le dessin, la poésie, lui ont donné ses heures les plus douces, il a dû à ses connaissances comme jurisconsulte plus d'un emploi lucratif. Il est mort il y a vingt-neuf ans, remplissant dans la magistrature de Berlin des fonctions très élevées. Mais passons sur ce prologue. Hoffmann raconte ses amours à ses camarades de cabaret, et c'est ce récit que MM. Barbier et Carré ont essayé de mettre en action. Nous voyons passer devant nos yeux la belle Olimpia, qui n'est qu'une poupée, un automate; Antonia, fille du conseiller Krespel, et enfin Giulietta, cantatrice florentine. Pour démontrer le néant de l'amour, les auteurs n'ont pas hésité à dénaturer les personnages dont ils empruntaient les noms. Pour le développement de leur thèse, ils avaient besoin de prouver qu'il n'y a pas au monde une femme capable d'une affection sérieuse. Aussi entre Olimpia, qui n'est qu'une poupée, et Giulietta, qui perd l'ame de son amant pour satisfaire un caprice, ils ont placé Antonia, qui sacrifie au désir d'être applaudie le bonheur de l'homme qui la chérit par-dessus tout. Je ne reprocherai pas à MM. Barbier et Carré d'avoir transformé maladroitement *la Nuit de la Saint-Sylvestre*, dont l'idée première appartient à Chamisso, et qu'Hoffmann avait su rajeunir. Je ne leur demande pas ce qu'ils ont fait d'Olimpia, mais je ne puis leur pardonner d'avoir dénaturé, d'avoir calomnié Antonia. L'égoïsme et la vanité ne sont jamais entrés dans le cœur de cette charmante fille. Quand elle sait que les médecins l'ont condamnée à mourir ou à ne plus chanter, elle renonce sans regret à son art chéri pour assurer le bonheur de son amant; elle ne laisse pas échapper un murmure. Chaque fois que le conseiller Krespel promène son archet sur le violon d'Amati, elle croit entendre sa voix et dit à son père : « J'ai bien chanté. » Vouloir faire d'Antonia le type de l'égoïsme et de la vanité est à mes yeux une idée parfaitement absurde. A quoi bon emprunter à Hoffmann un de ses plus charmans personnages, si vous ne respectez pas le caractère qu'il lui a donné? Si Antonia, pendant le sommeil de Krespel, malgré l'arrêt des médecins qui l'ont condamnée, chante encore une fois et meurt en chantant, ce n'est pas pour recueillir les applaudissemens du théâtre, mais pour contenter son amant qui a écrit pour elle une mélodie que nulle voix au monde ne peut rendre comme la sienne : elle meurt victime de son dévouement, et vous l'accusez d'égoïsme et de vanité! C'est de votre part une fantaisie insensée, et la thèse que vous avez choisie ne saurait vous servir d'excuse. Si vous aviez besoin d'une femme sans cœur, vous pouviez facilement la trouver dans la nombreuse galerie qu'Hoffmann nous a laissée; mais il fallait conserver à Antonia son angélique pureté.

La première partie de ce drame fantastique, *l'automate*, offre peu d'intérêt. La seconde, *Antonia*, réussirait peut-être à nous émouvoir, si elle ne blessait tous nos souvenirs. Quant à la troisième, *le reflet perdu*, grace à la mise en scène, elle épouvante comme un conte de revenant. Dans cette troisième partie,

l'art ne joue pas un grand rôle. Le machiniste et le décorateur dominent le poète. Toutefois il faut lui savoir gré de leur avoir préparé un programme ingénieux.

L'épilogue des *Contes d'Hoffmann* est rédigé comme la moralité des fables de Planude, connues généralement sous le nom de fables d'Ésope. Il est impossible de se méprendre sur l'intention des auteurs, car cet épilogue ne laisse rien à deviner. Si les trois récits mis en action n'offraient pas par eux-mêmes un sens assez précis, la moralité dialoguée que MM. Barbier et Carré ont placée dans la bouche d'Hoffmann et de son ami Frédéric dissiperait tous nos doutes. La clarté est, en toute occasion, une qualité fort précieuse, pourtant je ne crois pas que la poésie dramatique puisse jamais s'accommoder d'une conclusion énoncée sous forme de théorème. Il faut laisser aux mathématiques, à la philosophie, cette manière de présenter la vérité. — Le style des *Contes d'Hoffmann* mérite plus d'un reproche. Le mélange de la prose et des vers produit un fâcheux effet; le passage de la forme prosaïque à la forme poétique n'est presque jamais motivé. Si les auteurs ont cru imiter Shakspeare, ils se sont trompés, car dans Shakspeare le passage de la prose au vers blanc, et du vers blanc au vers rimé, s'explique par la nature même des pensées. La prose appartient au dialogue familier, le vers blanc au dialogue soutenu, le vers rimé au sentiment purement lyrique : or MM. Barbier et Carré n'ont tenu aucun compte de cette distinction. Ce n'est pas tout : on trouve çà et là des images, des comparaisons qui accusent une singulière ignorance. Je ne demande pas aux poètes de parcourir le cercle entier des connaissances humaines, je n'ai pas le droit d'afficher une telle exigence; mais je ne leur pardonne pas de parler des choses dont ils ne savent pas le premier mot. Quand Frédéric dit à Hoffmann :

Le prisme de l'amour voile encore tes yeux,

il énonce une pensée parfaitement ridicule. Le prisme, qui sert à décomposer la lumière, n'a jamais voilé les yeux de personne. Aujourd'hui que les notions scientifiques sont devenues populaires, il n'est pas permis au dernier des rhéteurs d'employer une image aussi fausse. Ailleurs, pour exprimer la beauté singulière de la voix d'Antonia, les auteurs disent que le violon de Krespel chantait à l'unisson avec cette voix divine. C'est à coup sûr un étrange compliment adressé soit à Krespel, soit à Antonia. Le violon ne chante la partie écrite pour la voix que lorsqu'il s'agit d'enseigner une mélodie au chanteur qui ne sait pas lire la musique; ce qui n'est pas rare, même aujourd'hui, parmi les plus célèbres virtuoses. En toute autre occasion, il accompagne et ne joue pas à l'unisson. L'enseignement de la musique est de nos jours tellement répandu, que cette erreur n'a pu passer inaperçue. Enfin MM. Barbier et Carré paraissent croire que les corps diaphanes n'ont pas de reflet, et je pense que leur conviction sera difficilement partagée. S'ils veulent parler de l'air que nous respirons, diaphane par excellence, à la bonne heure; mais qu'ils placent devant une glace un morceau de cristal de roche, et ils verront si le cristal n'a pas de reflet. Je m'arrête, car le lecteur m'accuserait sans doute de pédantisme, et pourtant, sans cette analyse minutieuse, il est impossible d'apprécier impar-

tialement la pureté du style. Toute image qui ne représente pas une idée vraie doit être bannie de la poésie, puisque le beau, selon l'expression de Platon, n'est que la splendeur du vrai.

Analyser *les Routiers* de M. Latour de Saint-Ybars serait peine perdue. A quoi bon raconter, même sommairement, un mélodrame de l'école de Guilbert de Pixérécourt? Jean Bacon et le comte de Montaut sont des personnages connus depuis long-temps au boulevard, et ne relèvent pas de l'histoire. Charles V, Duguesclin et les grandes compagnies, les querelles de Montfort et de Charles de Blois, Henri de Transtamare et Pierre-le-Cruel, ne sont pour rien dans *les Routiers*. Et pourtant c'était parmi ces figures qu'il fallait choisir les élémens d'un drame dont le nom rappelle la seconde moitié du XIVe siècle. Duguesclin devait naturellement servir de centre à la composition, et le poète pouvait, tout en respectant l'histoire, ou du moins en modifiant légèrement les traits qui auraient nui à l'unité du personnage, nous offrir une action intéressante, pleine de grandeur et de nouveauté. Il n'était pas nécessaire, en effet, de nous montrer Duguesclin encourageant ses Bretons au pillage, malgré la promesse formelle qu'il avait faite au roi en recevant le comté de Longueville. Cette tache est effacée par les services signalés que le connétable a rendus à la France. C'est lui, chacun le sait, qui a délivré notre pays des grandes compagnies en les menant guerroyer en Espagne pour Henri de Transtamare. Le poète pouvait pareillement se dispenser de nous montrer Urbain V établi dans le palais d'Avignon, débutant par l'anathème pour arrêter le pillage des routiers, et finissant par leur compter 200,000 francs en or. C'eût été, en effet, avilir à plaisir le pouvoir pontifical, sans profit pour l'intérêt dramatique. Ce qui importait, c'était de nous montrer comment Duguesclin avait réussi à faire de ces brigands sans foi ni loi d'intrépides soldats, comment, par l'ascendant de son caractère, il les avait disciplinés. Je sais bien qu'une telle donnée ne suffit pas pour défrayer cinq actes; mais, s'il était permis au poète d'appeler à son secours d'autres passions que la passion de la guerre, c'était cependant à l'honneur militaire qu'il devait demander le moyen de nous émouvoir et d'enchaîner notre attention. Le mélodrame de M. Latour, versifié je ne sais pourquoi, écrit dans une langue tour à tour plate et confuse, n'est pas même une parodie de l'histoire. La réalité que nous connaissons n'est pas même indiquée grossièrement dans *les Routiers*. Trombolina, chargée de séduire, d'enivrer le comte de Montaut et d'ouvrir aux routiers les portes de son château, est une création qu'il eût fallu laisser aux tréteaux des théâtres forains. Rien ne manque à ce mélodrame, ni le tyran, ni le traître, ni le niais. Il y a là de quoi réjouir l'ombre de Pixérécourt. Le public a eu le bon sens de s'ennuyer en écoutant ces fadaises, et je lui en sais bon gré, car trop souvent son indulgence encourage la médiocrité.

Maintenant, que faut-il conclure de l'analyse des ouvrages représentés le mois dernier? Je le dis sans amertume, sans dédain, de tels ouvrages sont comme non avenus dans l'histoire littéraire de notre pays. L'antiquité travestie, le moyen-âge servant de prétexte aux plus ridicules inventions, un des plus charmans esprits de notre temps choisi pour enseigne par l'industrie dramatique, n'est-ce pas un spectacle affligeant pour les amis de la poésie? La co-

médie et la tragédie sont des formes aussi légitimes que le drame. Je ne crois pas ces deux formes condamnées à périr, malgré les argumens produits pour démontrer la nécessité d'y renoncer. Si le drame nous offre une image plus complète de la vie en plaçant le rire près des larmes, ce n'est pas une raison pour renoncer à traiter dans des cadres séparés la peinture de la passion et la peinture du ridicule. Qu'une parodie comme *Valeria* s'appelle drame ou tragédie, peu importe. C'est une œuvre bruyante et inanimée qui ne relève pas plus de Shakspeare que d'Eschyle. Que *les Routiers* invoquent pour se justifier les préceptes posés par l'école littéraire de la restauration, c'est une plaisanterie qui ne mérite pas d'être discutée. Si M. Hugo n'a pas tenu toutes les promesses de ses préfaces, il faut pourtant reconnaître, au nom du bon sens, qu'*Hernani* et *Marion de Lorme* ne sont unis par aucun lien de parenté avec le dernier ouvrage de M. Latour. Quelque jugement que l'on porte sur la manière dont l'auteur des *Orientales* a interprété l'histoire, ce serait le calomnier que de faire remonter jusqu'à lui les idées sans nom dont se compose ce pitoyable mélodrame. *Les Contes d'Hoffmann* n'ont rien à démêler avec les priviléges de la fantaisie proclamés depuis vingt ans supérieurs à tous les enseignemens de l'histoire et de la vie individuelle. L'œuvre de MM. Barbier et Carré peut être considérée comme une offense aux droits de la fantaisie, puisqu'ils ont dénaturé une des plus ravissantes créations du génie moderne, pour la soumettre aux exigences du métier. — J'allais oublier la comédie nouvelle, que le public applaudit, et qui est parfaitement dépourvue de nouveauté. Le succès, que je ne conteste pas, ne change rien à ma conviction. La dernière comédie de M. Scribe est une œuvre de mémoire, où l'observation personnelle ne joue aucun rôle.

Malgré quelques efforts honorables et courageux, que je n'ai pas besoin de rappeler, le théâtre, pris dans son ensemble, est aujourd'hui moins littéraire que la poésie lyrique et le roman. Tant que les poètes dramatiques ne se décideront pas à étudier sérieusement l'histoire et la société, l'histoire de l'humanité à tous les âges, la société dans toutes les conditions, la comédie, la tragédie et le drame s'agiteront dans un champ éternellement stérile. L'étude de l'histoire et de la société ne permet pas de prendre au sérieux les œuvres dont je viens de parler; aussi je ne crains pas qu'on m'accuse d'injustice.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1851.

Il n'est peut-être pas inutile de dire aujourd'hui quelques mots de bonne intention et de bonne foi sur la situation de M. le président de la république au milieu des partis qui divisent la France, sur celle que se font les partis eux-mêmes. Nous l'avouons en toute sincérité : ce sont les débats élevés à propos de la loi électorale du 31 mai, ce sont les équivoques dont on n'a d'aucun côté assez affranchi cette discussion, ce sont les réticences par lesquelles elle a dû passer pour devenir insignifiante, qui nous engagent à nous expliquer au contraire le plus catégoriquement possible sur un chapitre en soi fort délicat. C'est cette affectation d'obscurité dans un sujet où il faut que tout le monde voie clair, c'est, pour ainsi parler, cette obstination dans le vague qui nous détermine, quant à nous, à tâcher d'en sortir.

La loi du 31 mai 1850 n'a pas cessé, que nous sachions, d'être ce qu'elle était le jour où elle fut promulguée; elle a maintenant encore le double caractère qu'elle eut dès l'origine; elle est une victoire signalée de la souveraineté régulière sur les forces insurrectionnelles qui menaçaient celle-ci de l'émeute, et qui reculèrent cette fois enfin devant l'accomplissement de leur menace; elle est une correction constitutionnelle et légale du principe révolutionnaire de l'absolue souveraineté du nombre, avec lequel il n'y a de salut pour aucune constitution. De par ce double titre, il semblerait naturel que la loi du 31 mai fût en grande révérence auprès de tous ceux qui sont censés vouloir donner une assiette plus stable soit à nos très jeunes institutions, soit même avant tout à notre vieille société. Telle est cependant notre mauvaise fortune que nous sommes à présent plus loin que jamais de cette unanimité si désirable. On a vis-à-vis de soi la masse compacte du parti radical qui revendique le suffrage universel comme un trophée, comme un instrument à lui; on ne peut se dissimuler que c'est surtout le despotisme des radicaux qui a

besoin pour vivre de s'appuyer sur ce prétendu concours de toutes les volontés, raisonnables ou non. Rien n'y fait, on s'en va bravement prendre place dans le camp même du radicalisme, comme si le terrain était propre à recevoir d'autres doctrines que celles-là. Les hommes de la gauche modérée, ceux qui tiennent à honneur d'être républicains par naissance ou par goût, sans tomber pour cela dans le socialisme, ces quelques libéraux fourvoyés se rattachent quand même au suffrage universel, parce qu'ils ne voient plus que ce signe auquel on puisse les reconnaître en leur qualité de purs républicains. Il est en effet de ces républicains que l'on confondrait aisément avec des gens beaucoup moins avancés, tant ils ont perdu de leurs illusions en face de l'évidence, tant ils ont dû, dans la pratique, démordre de leurs théories; mais c'est un motif de plus à leur sens de garder toujours quelque chose du vieil homme et de réserver un coin chez eux pour leur ancienne cocarde. *Oportet hæreses esse;* il faut bien se diversifier entre soi, quand on est admis à compter parmi les hommes politiques. On a son personnage, il faut s'en acquitter; on est classé dans le parlement sous une rubrique spéciale; il faut rester fidèle à sa spécialité. Voilà comment, tout en votant avec les modérés contre les folies de la montagne, on voterait pourtant le suffrage universel avec la montagne pour n'être point du parti modéré.

Le parti modéré lui-même, qui s'était trouvé si fermement uni dans toutes ses fractions lorsqu'à l'heure du péril on lui avait présenté la loi du 31 mai, le parti modéré est entamé sur ce point-là comme sur tant d'autres par de regrettables dissidences. Les légitimistes, à bout de voies pour se refaire une popularité, la cherchent dans l'appel au peuple, et les sages qu'il y a sans doute encore parmi eux n'osent plus désavouer ceux qui prêchent cette recette suprême; ceux-là mènent tout aujourd'hui. On les traitait naguère de brouillons ou d'insensés. Le chef de l'école est mort à la peine, mort sans autre succès que d'avoir enfanté M. de Larochejacquelein pour faire pièce à M. Berryer. A eux deux, M. de Genoude et M. de Larochejacquelein n'avaient remporté d'autre triomphe que de jeter çà et là dans les provinces de petites *gazettes* à l'imitation de la grande, et de pauvres cercles qui auraient voulu ressembler à des clubs, parce qu'on les baptisait au nom du *droit national.* Le *droit national,* c'était l'euphémisme discrédité sous lequel circulait cette fameuse chimère d'un état à deux têtes : un roi qui avait le droit de tout vouloir, ce qui n'empêchait pas que le peuple eût le droit de tout consentir. On se souvient de la fameuse devise : *Lex fit consensu populi et constitutione regis;* nous n'avions plus qu'à revenir aux Mérovingiens. Qui n'eût cru cette rêverie éteinte avec le cerveau qu'elle avait dominé par l'obsession maladive d'une idée fixe? Le *droit national* n'avait-il pas même été récemment condamné à Wiesbaden dans la personne de M. de Larochejacquelein? On crie maintenant à tous les échos que la lettre de Venise l'a réhabilité, et il n'est pas un membre du parti légitimiste qui ne se pique désormais d'en référer au suffrage universel comme à son plus infaillible recours. Le spectacle est singulier pour tout ce qui reste en Europe de hauts tories et de vrais monarchistes; il n'est pas de nature à donner une idée bien avantageuse du sérieux et de la consistance des intérêts politiques qui sont, chez nous, aux prises. Le parti légitimiste armé de ses traditions et de ses influences était un parti respectable qu'il fallait honorer, même en récusant ses prétentions; le parti légitimiste combattant de biais ou de front la

loi du 31 mai sous prétexte qu'elle ne lui laisse pas assez de latitude pour son appel au peuple, le parti aristocratique par excellence joue là, qu'il le sache ou non, le jeu de la démagogie; s'il ne le sait pas, ce n'est qu'un jeu de dupes; s'il le sait, comment dire ce qu'on en pense?

Nous n'en avons pas encore fini avec les adversaires ou les défectionnaires de la loi du 31 mai. A côté de ceux qui s'affichent, il y a ceux qui tergiversent, ceux aussi qui n'attaquent point la loi de propos délibéré, par guerre ouverte, mais qui la sapent et la minent, ceux enfin, et c'est là particulièrement ce qui nous blesse, ceux qui la laissent attaquer, qui se rendent de bonne grace aux chicanes qu'on lui suscite, qui ergotent eux-mêmes contre elle sans autre raison pour changer ainsi qu'une certaine mollesse, une certaine versatilité d'esprit, quelquefois malheureusement compatibles avec les plus nobles facultés, lorsque celles-ci ont été trop éprouvées par les labeurs de la vie politique. Il est facile de voir que nous faisons allusion aux délibérations récentes de la commission parlementaire chargée d'examiner la loi organique relative à l'administration municipale et départementale. On se rappelle comment cette commission fut composée par l'étroite alliance des légitimistes et des montagnards dans le scrutin des bureaux; elle s'est nécessairement ressentie de son origine. L'article 8 du projet de loi, délibéré par le conseil d'état et soumis à l'assemblée législative, ordonnait que la loi électorale du 31 mai régirait les élections communales aussi bien que les élections politiques. Cet article ne plaisait, bien entendu, à aucune des opinions extrêmes si étrangement coalisées en faveur du suffrage universel; les montagnards voyaient là une confirmation nouvelle de cette loi, contre laquelle ils avaient failli courir aux armes; les légitimistes, qui ont le tort de s'exagérer beaucoup l'autorité dont ils disposent dans l'intérieur des communes, se flattaient avec autant de raison de l'y asseoir davantage, s'ils parvenaient à établir les pouvoirs municipaux sur des bases encore plus populaires. L'occasion d'ailleurs devait sembler bonne pour ruiner indirectement la loi du 31 mai. M. de Vatimesnil, par exemple, n'était pas homme à procéder, en pareille occasion, comme M. Michel de Bourges ou M. Emmanuel Arago sont autorisés à le faire; il lui convenait beaucoup mieux de tourner pour ainsi dire l'obstacle que de s'épuiser à vouloir l'enlever d'assaut.

Nier carrément la valeur de la loi du 31 mai et prétendre la renverser d'emblée, quand il s'agissait de la consacrer par une sanction de plus, c'était un expédient trop sommaire pour réussir; il n'y a que l'inflexibilité de nos montagnards qui se permette ces coups sans portée; il leur suffit de placer leurs phrases. — L'éloquence de M. de Vatimesnil vise à des résultats plus solides; avocat consommé, il commence par rendre hommage à la loi du 31 mai, il déclare très haut qu'il veut en appliquer toutes les prévisions aux élections municipales. Oui, mais il ajoute bientôt que, tout en respectant cette première liste, formée selon toutes les conditions de domicile prescrites par la loi du 31 mai, à cette liste il en désire joindre une autre qu'on dressera spécialement pour la nomination des conseillers municipaux, et sur laquelle on aura le droit d'être inscrit rien qu'en certifiant par son acte de naissance que l'on est natif du lieu même. Cette seconde liste n'est ni plus ni moins par conséquent que la liste des électeurs politiques telle qu'elle était avant la loi du 31 mai. La loi du 31 mai, qui n'a pas supprimé, qui a seulement réglé le suffrage universel, est

ainsi rejetée au second plan comme organe de notre vie politique par une autre loi qui se donne pour plus large et plus généreuse; les élections municipales admettent légalement ceux qui ont été légalement exclus des élections politiques. La légalité du 31 mai est contredite et infirmée par la légalité postérieure; il y a deux suffrages qui s'appellent le suffrage universel, mais l'un ne sert qu'à rendre l'autre odieux. L'habileté de M. de Vatimesnil a été de rendre cette argumentation assez spécieuse pour convertir M. Odilon Barrot. Vainement M. de Broglie, M. Moulin, se sont efforcés de maintenir les vrais principes de notre nouveau droit et de sauvegarder d'une si dangereuse atteinte le corps électoral à peine constitué. M. Odilon Barrot était définitivement séduit; il a cru qu'il y avait déjà là *quelque chose à faire;* il a voté pour le plan de M. de Vatimesnil, et le projet d'administration communale ainsi révisé par la commission implique très clairement un doute notable sur la bonté de la loi du 31 mai. Qu'il y ait de ces reviremens dans l'attitude des chefs du parti légitimiste, ils sont en quelque sorte obligés pour eux depuis qu'ils essaient d'avoir l'air de se départir des doctrines immuables. Que les légitimistes nous dispensent de leur continuer le bon gré que nous devions leur savoir pour la part qu'ils ont prise à la loi du 31 mai, rien de mieux; mais ce n'est point à M. Barrot que nous souhaiterons ce surcroît de vicissitudes.

En dépit de ces partis ou de ces fractions de parti qui ne montrent plus que de l'indifférence pour une loi qui fut à son heure une grande bataille gagnée sur le désordre, la réunion des Pyramides persiste énergiquement à défendre son poste, le poste de quiconque veut l'ordre véritable, non pas l'ordre en perspective et en utopie, — l'ordre dans le présent et dans la réalité. Justement alarmée par l'indécision trop apparente qui perçait sous la nouvelle attitude de M. Barrot, la réunion des Pyramides avait hâte de se mettre en mesure contre les surprises ou les exemples qui pouvaient faire dévier de nouveau une majorité encore si incertaine. Elle s'est résolûment déclarée pour la loi du 31 mai, ébranlée trop à la légère par un de ses plus illustres promoteurs. Qu'on ne s'y trompe point, il y a là un symptôme attristant de notre état politique, et nous le constatons avec une sensible douleur : c'est de voir les chefs des différentes opinions, les chefs les plus considérables, se soucier si peu de leur corps d'armée, qu'ils vont en avant sans regarder derrière, comme si l'on devait toujours les suivre, et se faire cependant si peu suivre, qu'ils demeurent trop souvent tout seuls; ce sont des généraux qui s'improvisent soldats d'avant-garde. Cette interversion de rôles ne profite à personne, et elle est d'autant plus blâmable, qu'elle ne provient précisément ni d'un excès d'ardeur ni d'un excès de modestie. Par une fâcheuse rencontre, à mesure que les liens des partis se relâchent, à mesure que les caprices et les vanités des individus en rompent la discipline, les chefs redoublent presque de confiance en eux-mêmes; ils s'enorgueillissent davantage de l'ascendant qu'ils ont gagné par leur mérite, ils s'occupent moins de le faire accepter. Il est une espèce de fascination qui s'empare, à ce qu'on croirait, de l'ame la mieux trempée, une fois qu'on est arrivé jusqu'au faîte des grandeurs parlementaires. La tête tournait jadis aux Césars maîtres du monde; les maîtres de la tribune ont assurément plus de sang-froid, mais ils ne se défendent pas toujours assez contre leur propre prestige : ils sont les premiers enivrés de leur gloire, ils ne doutent pas assez qu'ils

n'aient toujours à volonté des troupes sous la main. C'est ainsi qu'ils se compromettent par des pointes aventureuses et diminuent l'autorité de leurs commandemens, au profond chagrin de ceux qui ne demanderaient qu'à obéir. Aujourd'hui, c'est M. Barrot qui s'avance ainsi hors de ses lignes; hier, c'était M. Berryer qui avait emprunté à la montagne ou à quelque société du 10 décembre l'idée d'une restitution générale des 45 centimes, et qui s'est cru quitte de son coup d'audace pour avoir ensuite retiré sa proposition. Il est d'autres exemples que l'on pourrait citer, et qui montrent d'une manière plus frappante encore que, si haut placé qu'on soit sur la scène parlementaire, on ne gagne rien à faire campagne tout seul.

Les partis en sont là par rapport à la loi du 31 mai : où en est le président de la république par rapport aux partis et à la loi? C'est décidément chose très visible que M. le président de la république use et veut qu'on use d'une grande réserve et d'une grande discrétion dans tous les cas où il peut être parlé du droit de suffrage. Le président a jusqu'ici très soigneusement évité d'avoir un avis public sur les mérites ou les démérites du suffrage universel. En faudrait-il conclure qu'il se ménage une fin de non-recevoir contre les arrêts du suffrage restreint, et devrait-on supposer qu'il ne lui déplaît pas d'attendre l'événement, un pied en quelque façon dans le camp de la loi du 31 mai et l'autre dans celui de la constitution pure et simple de 1848? Nous avons, pour notre compte, un parti pris qui nous met fort à l'aise au milieu des rumeurs contradictoires entre lesquelle le pays est ainsi ballotté; nous avons fait un ferme propos de ne chercher la pensée intime du président que dans le message du 12 novembre. Il est facile d'observer qu'en ce temps-ci, qui n'est point propre aux conspirations et aux trames secrètes, c'est volontiers sous l'enveloppe transparente des harangues officielles qu'on place son maximum d'audace. Il se débite sans doute beaucoup de bruits dans les couloirs de l'assemblée nationale et dans les salons, peut-être dans les antichambres du pouvoir exécutif. Nous ne disons pas même que tous ces bruits soient des bruits en l'air. On s'abandonne si naturellement parmi ses serviteurs, et les serviteurs, à leur tour, s'attellent si vite à la remorque de toutes les velléités qui peuvent entrer dans une tête césarienne! Ils sont si habiles à changer les velléités en résolutions profondes et à faire honneur au génie du maître de ses moindres mouvemens d'impatience! Nous disons seulement qu'entre telles paroles qu'on voudra, qui échappent, qui sont répétées, et ces mêmes paroles transformées solennellement en un acte irrévocable avoué de son auteur, il y a toute l'épaisseur d'une révolution préméditée, accomplie, réussie. Or, les révolutions qui réussissent, ce ne sont pas celles qu'on fait exprès. Voilà notre raison d'en demeurer toujours au message du 12 novembre et de l'accepter jusqu'à nouvel ordre pour le dernier mot des ambitions présidentielles; la preuve en est que le message du 24 janvier s'y référait encore et s'y bornait, même en affectant de le dépasser. Ce n'est donc point tout de suite que nous verrons le président déclarer expressément qu'il a mis son avenir et sa foi dans l'application la plus radicale du suffrage universel, et le jour où viendrait cette déclaration, il aurait sans doute réfléchi d'avance à la compagnie que lui tiendraient les partis sur ce nouveau terrain.

Le plus grand piége que la gauche puisse tendre au président de la républi-

que, c'est précisément de l'attirer là. Ajouter à l'auréole de la race napoléonienne la magie d'une acclamation populaire au sens le plus absolu du mot, réunir sur une même tête, incarner en une même personne tout ce qu'il y a d'omnipotence dans ces deux figures de notre histoire moderne dont notre mauvaise métaphysique s'amuse à faire de vagues et redoutables symboles, des types arbitraires d'un grandiose presque surnaturel, dans ces deux seuls noms : le peuple et Napoléon! — quel plus beau rêve pour un esprit qui ne serait pas juste et goûterait le faux ou l'hyperbolique beaucoup mieux que le simple et le vrai! Quelle alliance plus facile et plus remplie de promesses! Le président se donnerait à la gauche pour l'amour du suffrage universel, qu'il l'aiderait à restaurer dans son désordre primitif, et la gauche, en retour, donnerait la France au président! Oui, mais c'est la promesse de Satan sur la montagne : « Tous ces royaumes sont à vous, à la condition de m'adorer. » La gauche dit de même au président : Vous êtes sorti de la révolution pour en délivrer le pays, le pays vous appartiendra si vous adorez la révolution!

Ce ne serait pas, à présent du moins, le parti légitimiste qui s'opposerait à ce que le pouvoir exécutif glissât sur cette pente périlleuse; mais quels amis encore que ceux-là! Ils sont pourtant de plusieurs nuances. Il y a les amis dédaigneux qui veulent bien contracter avec l'hôte de l'Élysée une sorte de mariage morganatique et l'épouser provisoirement de la main gauche, en se réservant le droit de divorcer pour le jour où se présentera quelque union mieux assortie. On les rencontre partout dans l'assemblée, dans le monde sérieux ou frivole; ils ne font pas mystère de leur impertinente bienveillance. Ils sont contens de tout, — les ministres transitoires ne vont pas encore si mal, — la France n'a pas besoin d'être plus gouvernée; — il faut voir, il faut laisser venir; — peut-être les cadets récalcitrans finiront-ils par comprendre qu'il leur sied de s'humilier devant l'aîné de la royale maison! Alors il sera temps d'aviser à quelque chose pour le bien public, sinon l'on peut continuer à marcher tant qu'on voudra du même pied, ils se prêteront toujours avec la même bonne grace. D'autres font plus que se prêter, ils veulent conduire; ils ont découvert des affinités éternelles entre la maison de Bonaparte et la maison de Bourbon; toutes les deux ont également été sacrées pour se mettre au service de l'église et lui prêter leur bras séculier. Ce sont les légitimistes de l'ordre transcendantal, assez mal vus, par parenthèse, des légitimistes vulgaires, parce qu'ils refusent de s'occuper autant qu'eux des bagatelles de la question dynastique. Ils prennent les choses au point de vue supérieur du dogme et de la théologie; ils ont sur la société humaine des idées de régénération toute spéciale; ils affirment tout de bon qu'elle est tombée en décadence et de décadence en pourriture depuis le XIIIe siècle, le grand siècle qui sut, à ce qu'ils disent, réunir dans un embrassement unique la souveraine démocratie et la souveraine autorité. Ils se donnent, souvent malgré l'église, pour être l'église elle-même, et ils offrent vertueusement au président de la république les voix des quarante mille curés de France, à condition qu'il s'instruira dans le régime de la haute catholicité.

Ce n'est pas ce régime-là qui convient à la France. La France n'est ni de l'extrême droite ni de l'extrême gauche; elle est dans ce milieu de bon sens et de saine justice où elle a fait tout ce qu'il y a chez elle de solide et de beau. Le

vrai parti national en France, c'est celui qui ne voulait ni d'un roi calviniste ni d'un roi ligueur, c'est celui qui revendique aujourd'hui pour son ère politique la date ineffaçable de 89, et qui ne consent ni à remonter au-delà ni à descendre en-deçà. Ce n'est guère le moment d'insister encore sur les fautes qui ont pu compromettre la mission d'équilibre et de transaction pour laquelle la monarchie de juillet était si merveilleusement adaptée. Quelles que soient ces fautes, on ne saurait méconnaître qu'elle répondait par son essence même à ce profond besoin de tempéramens et de mesure qui est le caractère de la nation. Elle n'était et n'entendait être ni de 1788 ni de 1792; elle avait pour se guider une ligne moyenne entre toutes les exagérations de système, et cette ligne lui était tracée par une sorte de nécessité de position contre laquelle les diversités et les variations des personnes ne pouvaient prévaloir. Aussi a-t-on le droit de dire que le parti orléaniste n'est point, à proprement parler, un parti qui repose sur un attachement exclusif pour les personnes; il est la grande masse raisonnable de tous ceux qui ne veulent d'utopies ni d'excès ni en avant ni en arrière, qui demandent à vivre avec le temps et selon le temps, avec la vraie liberté, qui n'est ni le privilége à la façon des ultras de la droite, ni la licence à la facon des démagogues. Ce parti peut éprouver des revers, il peut par instans être pris et comme écrasé entre les partis extrêmes; mais on ne saurait empêcher que ce soit à lui que revienne toujours en dernière analyse le gouvernement de la France, parce qu'il est la majorité de fait et de droit, parce que les autres ne sont que des minorités qui ne vivent un peu que de ce qu'ils lui empruntent et non pas de ce qui leur est propre. Si la nation n'a pas absolument perdu toute ressource et toute énergie, c'est ce parti qui doit prononcer le dernier mot de la crise. Quel sera ce mot, et sous quel nom le parti se ralliera-t-il? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne peut avoir trop d'en-cas dans l'état présent de la France; ce qu'il y a de sûr aussi, c'est que ce n'est pas le moyen de le gagner que de le ramener au joug brutal du scrutin des radicaux.

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, il nous est maintenant facile de donner brièvement l'idée des quelques faits qui nous les suggèrent. L'irrésolution du ministère au sujet des élections de la garde nationale avait pu paraître un symptôme assez inquiétant. Des explications trop indispensables données, reprises et renouvelées par le cabinet, ce qu'il résultait de plus clair, c'est que l'on craignait assez vivement de s'engager par une initiative quelconque sur la question du suffrage universel. On avait pensé d'abord à ouvrir le scrutin dans les légions, comme si la loi du 31 mai n'eût pas existé; on avait dû bientôt reculer devant cette anomalie d'un double système électoral, mais on ne voulait pas non plus prendre trop ouvertement sur soi de déclarer que l'on considérait l'ancien système comme abrogé en ajournant officiellement les élections plutôt que d'employer celui-là. Il a fallu qu'une commission parlementaire eût le courage que n'avait pas eu le gouvernement et acceptât à sa place la responsabilité d'une nouvelle sanction apportée comme par surcroît à la loi du 31 mai. Les partisans de cette loi (et nous sommes heureux de constater que la réunion des Pyramides, malgré les vicissitudes qu'elle a pu subir, est unanime pour la défendre), les partisans décidés de cette loi ont ensuite vu, comme nous l'avons dit, avec encore plus de peine l'espèce d'en-

torse qui lui était donnée, du consentement de M. Barrot, dans la commission d'organisation administrative. On a très justement soutenu que la changer un peu, c'était l'ébranler sans profit; que la changer beaucoup, c'était vouloir tout un remaniement politique. M. Faucher, qui avait exprimé avec le plus de force et de vivacité les appréhensions que tout le monde ressentait, a été chargé par la réunion des Pyramides de provoquer le plus tôt possible une discussion solennelle sur la loi du 31 mai.

L'occasion se présentait très naturellement, l'assemblée était saisie de différentes propositions qui toutes concluaient à l'abrogation directe ou indirecte de la loi. M. Dabeaux la demandait à propos des élections municipales, M. Arnaud (de l'Ariége) pour toutes les élections, quelles qu'elles fussent; M. Victor Lefranc se serait contenté d'une sorte d'enquête et dressait son attaque sous la forme la plus inoffensive, comme il convenait au plus mitigé des républicains. Que l'assemblée mît à l'ordre du jour toutes ces propositions ou l'une d'elles, on aurait enfin pu se compter. Beaucoup de dissidences qui se perpétuent, parce qu'elles n'ont point trop à s'accuser et à se produire, auraient certainement hésité devant l'éclat d'une rupture ouverte à la face de la France, devant l'éclat plus scandaleux encore de quelque alliance monstrueuse. Il eût fallu voir les légitimistes, avec leurs intérêts permanens d'ordre et de conservation, tendre la main sans rougir au parti radical pour marcher ensemble à l'assaut de la seule barrière qui garantisse encore la société contre les abus du suffrage universel. Le grand jour du scrutin porte souvent une lumière secourable dans beaucoup de consciences qui croyaient plus aisé de mal faire tant qu'elles étaient repliées dans leur ombre. S'il y avait un terrain solide et bien préparé pour refaire la majorité et, en même temps que la majorité, le gouvernement lui-même, c'était celui-là. On trouve par malheur dans l'assemblée des politiques qui ne tiennent pas à ce qu'il y ait tout de bon un gouvernement, encore moins à ce qu'il y ait une majorité, et cette pensée de désorganisation, ce n'est pas seulement la montagne qu'elle possède; il n'y aurait rien à dire; ce sont quelques bancs de la plaine, aussi agités et agités d'un mouvement aussi stérile que ceux de l'extrême opposition.

La discussion n'a donc pu s'engager comme l'eût voulu la réunion des Pyramides, comme l'essayait énergiquement M. Faucher en provoquant des adversaires. Ç'a été d'abord M. Baze qui a soulevé la même question, mais sous un aspect par où, sans la trancher, on pouvait du moins se procurer le plaisir d'en faire un désagrément personnel pour le président de la république. Établir, selon le vœu de la réunion des Pyramides, que la loi du 31 mai demeurait notre unique loi électorale, n'était-ce pas aussi couper court à toute pensée de distinction originelle entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, n'importe où cette pensée existât? Faire décréter par l'assemblée que le président et le parlement ne pourraient être élus que par les mêmes électeurs et par la même loi, ce n'était pas affirmer aussi péremptoirement l'objet essentiel, la loi du 31 mai; c'était, en revanche, réunir dans un complément de coalition ceux même à qui cette loi déplaît pour frapper le pouvoir exécutif d'un vote de suspicion. Voilà ce que signifiait la proposition de M. Desmars, lequel n'est point d'ailleurs partisan de la loi du 31 mai, et c'est pour cela sans doute que M. Baze ne voulait point laisser tomber cette proposition. Il paraîtrait que

cette fois M. de Vatimesnil a été embarrassé d'une discussion dans laquelle tout le monde était d'accord, et il l'a close par son ordre du jour, sans qu'on ait bien compris l'utilité qu'il y avait eu à l'introduire. 466 voix ont soutenu cet ordre du jour, l'opposition s'abstenant, sous prétexte de ne pas donner une adhésion indirecte à la loi du 31 mai. Quant au combat qu'elle devait engager sur cette loi même, il n'a pas eu lieu parce qu'elle l'a fui; tel a été l'expédient honorable dont on s'est servi de plusieurs côtés pour ôter à cette majorité de 466 voix un champ-clos où elle se retrouvât définitivement formée. Tristes jeux de la tactique parlementaire avec lesquels on use tous les ressorts du pouvoir! A quand maintenant un ministère, à quand le débat de la révision? L'un ne peut aller sans l'autre, et il faut que ce débat vienne pour que le pays soit éclairé jusqu'au bout.

A côté, ou pour mieux dire au-dessus de ces incidens purement politiques, il s'est produit durant ces derniers jours des faits d'un autre ordre, des faits qui jettent bien autrement de lumière sur l'état moral, sur les déchiremens de notre époque. Les courtes péripéties parlementaires que nous avons rappelées naissent et meurent avec les circonstances; elles ne sont que des imbroglios de plus dans cette médiocre comédie que nous jouons, malgré nous, aux dépens de la France. Les épisodes que nous avons encore à mentionner pour compléter l'histoire de cette quinzaine se rattachent à des causes plus profondes, ce sont quelques anneaux intercalés encore dans une chaîne dont nous ne verrons pas la fin. Nous parlons du procès intenté par M. l'archevêque de Paris à M. l'évêque de Chartres devant le prochain concile de Paris, et des mesures arrêtées soit par le ministre, soit par le conseil supérieur de l'instruction publique contre un professeur du Collége de France et un professeur de l'Université, M. Michelet et M. Jacques.

On sait que M. l'archevêque de Paris a publié, il y a quelque temps, une lettre pastorale où il expliquait à son clergé les règles de conduite posées par le dernier concile tenu dans sa province. Le vénérable prélat recommandait aux ecclésiastiques de son diocèse de ne point se mêler aux discordes publiques et de réserver tout leur zèle pour leur ministère de paix et de charité. Il n'y eut pas alors d'esprit impartial et sensé qui n'approuvât ce beau langage et n'y reconnût l'ame d'un pasteur chrétien. Dans les contrées où l'on a malheureusement appris par une cruelle expérience combien il en peut coûter d'avoir une église imbue d'idées moins hautes et moins généreuses, en Piémont, en Belgique, on n'a pas eu assez d'éloges pour l'*instruction* de monseigneur de Paris. Là pas plus que chez nous, on ne l'a vantée pour ce qu'elle ne devait pas être; on ne s'est point avisé de dénaturer la pensée du pieux évêque, de lui prêter des intentions et des tendances secrètes; on l'a prise respectueusement telle qu'il la donnait, et on l'a remercié, non pas d'abonder dans les voies du siècle, mais de savoir s'en écarter avec un si noble à-propos. Cependant il s'est élevé peu à peu d'abord à ras de terre, puis plus haut, puis comme un tourbillon, je ne sais quel vent d'injure et de calomnie qui a soufflé de toute sa force sur le premier pasteur de ce diocèse. On a murmuré, on a dit, on a imprimé que le mandement a mis dans la joie tous les corps francs et tous les carbonari, que l'archevêque de Paris faisait du socialisme dans les faubourgs, et qu'il condamnait dans son clergé toute manifestation politique, parce qu'il y était le seul de

son opinion, un républicain de naissance, presque un montagnard. Il fallait que cette rumeur prît du corps; c'est M. l'évêque de Chartres qui s'est attribué la tâche parfaitement ingrate de tirer de là tout un réquisitoire. Cette pièce insolite, pour ne pas dire plus, est maintenant déférée à la justice compétente du plus prochain concile. Toute critique s'arrête devant cette situation nouvelle faite au vieux prélat, et ce n'est pas à nous de discuter les questions litigieuses qui séparent le suffragant de son métropolitain. Comment néanmoins retenir son étonnement quand on aperçoit jusqu'à quel point il est possible de se conserver en dehors de son temps pour peu qu'on habite dans de certaines régions? Comment ne pas admirer cette intraitable candeur avec laquelle on nous engage à revenir au gouvernement des cardinaux ministres, en nous proposant même pour modèles plus accomplis le ministre saint Remy et le ministre saint Léger? Et avec cette ignorance obstinée du monde moderne, quelle habile connaissance de certaines de ses parties qui ne sont pas les moins civilisées! Comme on apprécie savamment les journalistes de son bord! comme on est au courant du journalisme en général! ce qui n'empêche pas de donner toujours à Galilée le démenti de Josué, et d'écrire tout entouré des feuilles du jour qu'on cite à chaque page : « Dieu a dit au soleil : Marche, suis la voie que je te trace, et ne t'en écarte jamais; le soleil obéissant n'est jamais sorti d'une ligne de cette orbite lumineuse qu'il doit parcourir jusqu'à la fin des temps. »

Qu'il y ait dans tout cela quelque chose de contradictoire qui jure et qui choque, que cette affectation d'archaïsme moral, quand on la joint à la pleine possession de tous nos modernes artifices, puisse blesser les esprits francs, c'est très possible. Mais qu'il y ait là pour personne quelque chose de plus dangereux qu'un déplaisir, que ces réminiscences et ces restaurations soient vivantes et puissent un jour commander, c'est ce qu'il ne faudrait pourtant pas croire. Les fantômes ne font d'autre mal que la peur. Il se rencontre malgré tout, et c'est là le grief qu'on doit avoir contre les fantômes, il se rencontre sur leur passage des imaginations trop vives ou trop raides qui se frappent ou se cabrent. Nous nous expliquons ainsi les dernières années qu'a traversées M. Michelet. C'était une fine et délicate nature d'historien, de romancier peut-être; il eût duré paisiblement dans quelque maison déserte, dans quelque cellule studieuse, avec des parchemins et des rêves, à la façon de ces moines du moyen-âge, qu'il aimait tant jadis. Les fantômes se sont multipliés devant la vitre de cette fenêtre ogivale, où on eût pu se le figurer naguère constamment accoudé pour regarder passer l'histoire. A vrai dire, il les appelait un peu lui-même, et depuis lors il n'a plus conversé qu'avec eux, il s'en est effaré, il les a maudits, lui qui les avait eus en si grande dévotion; les fantômes, à leur tour, se sont acharnés comme sur une victime, et de l'érudit, du charmant conteur d'autrefois, ils ont fait un polémiste au rebours de son tempérament, polémiste partout, hélas! dans ses livres désormais comme dans sa chaire. La polémique l'a perdu; nous ne voulons parler de M. Michelet qu'avec les égards dus à la distinction de son talent et à la sincérité de sa conscience; mais, entre une compagnie comme le Collége de France qui se prononce sans distinction de partis ou d'opinions contre un de ses membres et le membre même qu'elle abandonne, comment douter un instant et chercher le tort où il ne saurait être?

L'affaire de M. Jacques est à la fois plus nette et, selon nous, plus grave. M. Jacques était professeur de l'Université, il a été révoqué; il lui est en sus interdit d'exercer des fonctions quelconques dans l'enseignement libre; il y a jugement rendu. On peut regretter les circonstances dans lesquelles ce jugement intervient: le procès de M. Jacques était instruit par une certaine presse en même temps que par ses juges légitimes; il est fâcheux que la sentence, qui a été un devoir de conscience pour les uns, ait pu sembler une satisfaction de parti pour les autres. Nous ne croyons pas non plus nous tromper en pensant que le surcroît de pénalité ajouté à la révocation universitaire, l'interdiction de l'enseignement libre, a dû faire grandement question parmi les juges. Le texte de la loi porte simultanément la révocation et l'interdiction; il eût été à désirer qu'on disjoignît les deux peines, et nous avons quelque embarras à concevoir qu'il fût bien rigoureusement équitable d'appliquer la seconde. Cela dit, il reste toujours trop clair que si l'Université n'a pas mission d'enseigner le dogme, elle ne saurait avoir mission de l'attaquer. L'état n'est point irréligieux, il est laïque; l'état a dans ses écoles des enfans de toutes les communions; il doit les y garder, les y appeler tous au même titre, tant qu'il reposera sur les bases que la société moderne lui a faites, tant qu'on ne l'aura pas ramené à son origine surnaturelle d'autrefois. L'état n'a donc point à dogmatiser dans son enseignement pour une communion contre l'autre : comment admettre qu'il lui soit permis de dogmatiser contre toutes? La règle du professeur au milieu de ces difficultés qu'on surfait toujours en alambiquant à plaisir ou par malignité, elle est écrite loyalement et simplement dans un vieux règlement de 1821, du temps de la restauration, qui était là plus libérale que ne le sont aujourd'hui bien des gens qui croient l'être beaucoup : « Le professeur saisira toutes les occasions d'entretenir ses élèves de Dieu, du roi et du pays. »

Le délai que s'étaient donné les diplomates allemands réunis à Dresde pour tâcher d'arriver enfin à quelque solution n'a pas porté les fruits qu'on paraissait en attendre. Il est très probable que la conférence, qui n'avait eu depuis lors qu'une existence très languissante, va maintenant se dissoudre tout-à-fait, et si l'on songe encore, après tant de déboires, à poursuivre, au moins en apparence, la reconstitution d'un pacte germanique, il ne reste plus désormais qu'un instrument légal : c'est toujours la diète de Francfort. On s'était accommodé de ces conférences, maintenant si misérablement avortées, pour n'avoir point à subir les embarras de tout genre qu'entraînait dans une pareille négociation le retour pur et simple du vieux cénacle diplomatique; voici peut-être qu'on va revenir à celui-ci par dégoût des conférences. C'est ainsi que les affaires d'Allemagne se traînent sans avancer à travers des péripéties toujours semblables. Il serait assez piquant de comparer en somme la besogne qu'ont faite les diplomates de Dresde et celle qu'on peut mettre au compte des tribuns réunis à Francfort en 1848. Le congrès n'a pas été plus habile que le parlement, ou du moins les ambitions des cours ont été aussi âpres que les prétentions de l'orgueil national des peuples.

On a maintenant d'ailleurs un récit très circonstancié et qui paraît très exact de tout ce qui s'est passé à Dresde; c'est une brochure intitulée : *les Conférences de Dresde.* Les négociateurs s'étaient mutuellement promis le secret.

On assure que l'un d'eux aurait été relevé par sa cour du serment qu'il avait prêté, et que sa cour elle-même se serait chargée de l'indiscrétion. Cette brochure curieuse est très fort dans le sens prussien; aussi la vente en a-t-elle été défendue en Autriche et en Saxe. L'auteur anonyme suit par ordre chronologique toutes les phases des conférences jusqu'à la dernière séance du 23 février; il veut prouver que les projets qu'on tramait à Dresde n'étaient ni plus ni moins que la ruine de la Prusse. Par quels projets remplacera-t-on maintenant ceux-là? Toujours la même question pendante. Ce n'est pas demain non plus que de l'autre côté du Rhin se fera l'équilibre.

Les communes anglaises ont voté la seconde lecture du bill de lord John Russell contre l'agression papale : 438 voix contre 95. Nous avons dit comment le bill avait été modifié : c'est donc là, pour le cabinet, une mince victoire; mais le parlement est enfin débarrassé d'une affaire qui entravait toutes les autres, et qui a fini par accumuler un arriéré considérable pour le reste de la session. Cette mêlée parlementaire des derniers mois a complété la désorganisation des vieux partis anglais. Le temps est loin où l'on ne pouvait être que whig si l'on n'était pas tory, et réciproquement. Un *commoner* de l'ancienne école ne se reconnaîtrait plus au milieu de ces fractions multiples et mobiles. Les habitudes de nos séances françaises ont déjà passé le détroit; l'autorité du *speaker* a presque été méconnue aussi hardiment que celle d'un président de nos assemblées. La discipline s'en va, les coalitions arrivent. Ne vous préoccupez pas trop des grossièretés oratoires de M. Drummond : ce n'est encore que demi-mal, et le *speaker* n'y en voyait pas du tout; mais écoutez au contraire cette profession de foi : c'est un Irlandais, M. Reynolds, qui parle contre le ministère. « Je déclare, une fois pour toutes, qu'en donnant ma voix, je ne considère pas le mérite intrinsèque de la question sur laquelle je vote : je vote quand même contre le gouvernement, et je suis résolu de toujours voter ainsi tant que durera ce cabinet. » Voilà l'écueil du régime parlementaire qui perce tout à son aise; le suffrage, au lieu d'être un moyen d'appréciation, devient un instrument de guerre.

A La Haye, la chambre a repris ses travaux; mais, à l'exception peut-être du projet d'organisation communale, il est permis de douter que ces travaux aboutissent bientôt à quelque résultat définitif. La loi communale, l'œuvre de M. Thorbecke, est généralement assez bien accueillie, c'est le corollaire des lois provinciales et électorales adoptées l'année dernière. Le projet d'organisation judiciaire ne passera point, il s'en faut, aussi aisément; il froisse trop d'intérêts sans présenter beaucoup d'économie.

Les nouvelles des Indes sont meilleures; les Chinois de Bornéo, les rebelles de l'île de Banka ont été forcés de se soumettre; cette soumission rend aux Hollandais le libre usage des mines d'étain de cette île importante. On attend le retour de l'ancien gouverneur-général, M. Rochussen, vers la fin de juillet.

ALEXANDRE THOMAS.

V. DE MARS.

LA

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

ET

L'EMPEREUR SOULOUQUE.

PREMIÈRE PARTIE.[1]

I. — LE PRINCIPE D'AUTORITÉ EN HAÏTI. — LE CLERGÉ. — LE SECRET DE SOULOUQUE.

Tout le monde n'a pas envisagé l'élévation de Soulouque à l'empire par son côté comique. Quelques journaux américains ont cru n'y découvrir rien moins que la première manifestation officielle du projet d'une confédération noire qui grouperait autour du noyau haïtien la population esclave ou affranchie des autres Antilles. Il se peut, en effet, que des hommes de couleur de la Guadeloupe aient rêvé à quelque chose de semblable avant les scènes d'avril 1848, qui les ont édifiés sur la tendresse de Soulouque pour les hommes de couleur. Il se peut encore que cette idée ait germé, à Paris, dans le cerveau de certains négrophiles monomanes, pour qui l'émancipation ne sera pas complète tant qu'ils n'auront pas vu, dans nos colonies veuves de tout

(1) Voyez, pour la première série de cette histoire contemporaine, les livraisons des 1er et 15 décembre 1850, et des 1er janvier et 15 février 1851.

vestige de civilisation européenne, un esclave blanc ou mulâtre expirer sous le fouet d'un planteur noir. Il paraît avéré enfin qu'au printemps de 1849, les noirs insurgés de Sainte-Lucie ont assailli le palais du gouverneur et incendié quelques habitations au cri de *vive Soulouque!* Mais l'homme qui sert de prête-nom à ces vagues desseins est à coup sûr le dernier qui pourrait y tremper. En apprenant quel rôle lui assignaient des espérances insensées ou coupables, Soulouque manifesta autant d'irritation que d'effroi, et il s'écria : *C'est encore un tour de ces coquins de mulâtres pour me brouiller avec la France, avec l'Angleterre, avec tout le monde!* Quant aux sujets de Soulouque, l'idée de revendiquer à l'extérieur le bénéfice d'une solidarité de race leur est, s'il est possible, plus étrangère encore qu'à lui. Pour n'en donner qu'une preuve, la nouvelle de l'émancipation décrétée en 1848 dans nos colonies, nouvelle qui parut causer une véritable joie au futur empereur, les trouva d'une indifférence absolue.

Puisque nous voilà tranquillisés de ce côté, nous pouvons parler en amis de cet empereur comme il n'y en a guère, et de cet empire comme il n'y en a pas.

La première question qui se présente est celle de durée, et cette question nous paraît résolue en faveur de Faustin Ier. Les trois précédens despotes noirs ont succombé sans doute par la coalition des haines et des terreurs que Soulouque accumule depuis trois ans autour de lui; mais Toussaint, Dessalines et Christophe étaient entourés de généraux de la guerre de l'indépendance, c'est-à-dire d'autant de rivaux d'influence que le souvenir d'une longue égalité rendait fort peu endurans à l'endroit des tyranniques fantaisies de celui d'entre eux dont ils avaient fait leur maître, et qui, disposant chacun d'une autorité sans bornes sur la partie de l'armée qu'ils avaient organisée, se trouvaient parfaitement en mesure de traduire leurs rancunes en rébellion. Autour de Soulouque, rien de semblable. Parfaitement ignoré jusqu'au jour où un expédient électoral l'a porté au pouvoir suprême, il exerce sur son tremblant entourage l'ascendant de la surprise et de l'inconnu, et l'illusion si complète où on était tombé dès l'origine sur son caractère donne même à l'abattement général le côté exagéré de toute réaction. En second lieu, la génération guerrière et disciplinée des trois époques dont il s'agit, celle que l'ancienne agrégation de l'atelier avait groupée en masses compactes et distinctes, en véritables partis, autour de chaque chef, a complétement disparu; une longue paix eût suffi à empêcher d'ailleurs la reconstitution des grandes influences militaires d'autrefois. La plupart des généraux actuels ne le sont que de nom, par une fiction qui consiste à assimiler les principales fonctions civiles aux grades militaires correspondans, et quant aux véritables généraux, ils participent de l'immense impopularité qui

pèse aujourd'hui sur le service militaire. L'armée haïtienne s'élève à plus de vingt-cinq mille hommes sur une population d'un demi-million (1) d'ames, où les femmes figurent au moins pour les trois cinquièmes; c'est l'équivalent d'un effectif sextuple du nôtre, et l'on comprend ce qu'un pareil système a d'intolérable dans un pays où trente années d'un laisser-aller absolu ont déshabitué les masses de toute dépendance, où l'absence d'industrie et le morcellement systématique de la propriété attachent presque tous les hommes valides au sol, et où les facilités d'un concubinage devenu normal (2) ont créé à chacun d'eux des liens de famille.

L'appât d'une solde mensuelle de 4 gourdes (1 fr. 80 cent. au taux du jour), sur lesquelles les soldats haïtiens doivent se loger, se nourrir et en partie s'équiper, n'est pas de nature à vaincre cette légitime répugnance : n'étant pas casernés, ils peuvent à la vérité disposer de leur temps entre les périodes de service, et la plupart prennent même ce service fort à leur aise. Rien n'est plus commun, par exemple, que de voir, dans une guérite veuve de sa sentinelle, un pacifique fusil veiller tout seul au salut de l'empire. S'agit-il encore d'une expédition contre les Dominicains, le ban et l'arrière-ban de l'armée noire accourent avec un enthousiasme difficile à décrire à la distribution des vivres et des cartouches, et les soldats ne sont pas plus tôt en marche, qu'ils désertent par bandes à droite et à gauche du chemin (3), pre-

(1) Dans sa *Géographie de l'île d'Haïti,* publiée en 1832, M. B. Ardouin paraissait pencher pour le chiffre de 700,000 ames, sur lequel il assignait 125,000 ames à la partie espagnole, ce qui en laissait 575,000 pour la partie française; mais l'auteur signalait en même temps la tendance des campagnes à refluer vers les villes, où les conditions hygiéniques sont bien inférieures. Or, ce n'est pas trop que d'évaluer à 75,000 ames le déficit qui a dû résulter tant de ce surcroît de causes de mortalité que des troubles civils de 1842 et 43, de huit années de guerre avec les Dominicains, enfin des éclaircies faites par l'émigration et le bourreau depuis le 16 avril 1848. Tout relevé exact ou même approximatif de la population est d'ailleurs impossible. Les noirs des campagnes, qui attachent une haute importance à faire baptiser leurs enfans, enterrent en revanche la plupart de leurs morts d'après le rite idolâtre, de sorte que l'état civil, qui est dans les mains du clergé, n'enregistre avec quelque précision que le chiffre des naissances, ce qui rend impossible toute évaluation comparative. Le chiffre des naissances pris isolément serait une base de calcul tout aussi incertaine, car il est notoire que la mortalité des enfans est beaucoup plus grande en Haïti que partout ailleurs.

(2) Sur 2,015 naissances relevées par *le Moniteur haïtien* du 10 août 1850 dans quelques localités prises au hasard, il n'y en avait que 84 d'enfans légitimes, un peu moins de *quatre pour cent.*

(3) A la fin de décembre 1847, les Dominicains ayant fait une pointe sur le territoire haïtien, Soulouque envoya contre eux trois régimens qui, au moment de se mettre en marche, ne présentaient ensemble qu'un effectif de 700 hommes, bien que chaque régiment se compose d'environ 600 hommes. Dès les premières étapes, les cinq sixièmes des soldats manquaient à l'appel; l'un des régimens se trouvait même réduit à *quinze* soldats et *quarante-trois* officiers.

nant l'air dans les bois tant que les vivres durent et dépensant follement leurs cartouches en pétards. Ce relâchement même de la discipline donne la mesure du peu d'autorité morale dont jouissent aujourd'hui les généraux, et comme, par un reste de scrupule, les déserteurs se croient tenus de se cacher, ou tout au moins d'acheter l'indulgence des chefs de corps (1), ils éprouvent envers ceux-ci un sentiment où la haine du réfractaire se double de la haine du contribuable.

Libre des rivalités d'influence en qui se personnifièrent les griefs soulevés tour à tour par Toussaint, Dessalines et Christophe, Soulouque a de plus un point d'appui que ceux-ci n'avaient pas. Toussaint et Christophe, avec leur parti pris violent de civilisation, repoussaient impitoyablement le vaudoux, et Dessalines, malgré son engouement sincère ou affecté pour la sauvagerie africaine, s'était lui-même brouillé avec les papas. N'étant encore que général, il se fit, un jour de bataille, « droguer » par l'un d'eux, c'est-à-dire couvrir le corps d'amulettes destinées à le rendre invulnérable; mais, tout drogué qu'il était, il fut justement blessé dès la première décharge. Furieux, Dessalines bâtonna de sa propre main son sorcier, et déclara, à partir de ce jour, que les papas n'étaient que d'odieux intrigans. Soulouque, dont la tyrannie n'est au contraire qu'une réaction vaudoux (2), a dans les innombrables adhérens de cette franc-maçonnerie nègre autant d'espions et de séides prêts à l'avertir au moindre symptôme de conspiration, ou à faire, par un concert muet, le vide autour du conspirateur; témoin l'indifférence si subite et si profonde qui accueillit la chute de Similien (3). Et cependant, par la hardiesse que lui donnait sa vieille

(1) La pratique apporte encore, il faut le dire, un palliatif à cet état de choses. Les patrouilles détachées pour traquer les déserteurs à domicile feignent souvent de ne pas les découvrir, à charge de revanche.

(2) Bien que Soulouque soit en instance à Rome pour obtenir l'érection d'un *siége archiépiscopal*, le vaudoux, qu'il ne pratiquait pas dans le principe trop ouvertement, tend de plus en plus à devenir la religion officielle. Si, en voyage, par exemple, sa majesté noire entend résonner dans le lointain le tambour d'un papa, elle s'arrête instantanément et semble absorbée, durant quelques secondes, dans une sorte de contemplation intérieure; puis, suivie de quelques fidèles, qui sont d'ordinaire Bellegarde, Souffran et Alerte, elle s'enfonce un moment dans les bois pour opérer à l'écart quelque mystérieux complément des cérémonies requises en pareil cas par la couleuvre. Après ces *à parte* africains, Faustin Ier, reprenant la conversation sur son sujet favori, c'est-à-dire sur les négociations avec le saint-siége, demande de nouveaux détails sur les lois organiques dont il ne saisit pas bien l'esprit, et sur le concordat, qu'il prend pour un homme.

(3) La petite coterie de Similien, le parti des *zinglins*, comme on la nomme à Port-au-Prince (quelque chose comme le parti des *rasoirs*), vient de redonner signe de vie. Dernièrement, le *poste tout entier* de la douane pénétra la nuit, par effraction, dans le comptoir d'un négociant étranger, et y vola une somme considérable. Les perquisitions ordonnées à cette occasion ont amené la découverte d'un manifeste révolutionnaire ainsi

familiarité avec le chef de l'état, par sa position dans la garde présidentielle, dernier foyer de cet esprit de corps qui rendait autrefois les révolutions militaires si faciles, Similien était le seul qui remplît les deux conditions nécessaires pour recommencer vis-à-vis de Soulouque le rôle qu'ont successivement joué Dessalines et Christophe vis-à-vis de Toussaint, Christophe vis-à-vis de Dessalines, et Richard vis-à-vis de Christophe.

Soulouque n'a donc pas pour le moment de complot à redouter, car l'instrument et la matière, l'armée et les masses, manqueraient à ce complot. Ne pouvant croire à des trahisons là où la trahison serait impuissante, chaque suspect a fini par prendre au mot les marques bruyantes de dévouement que la terreur suscite autour de lui, et si quelque vœu timide de délivrance germe çà et là dans les cœurs, on peut affirmer qu'il n'y a pas en tout Haïti deux hommes, deux parens, deux amis assez sûrs l'un de l'autre pour oser l'échanger. Un double, un triple espionnage, qui transforme souvent le délateur en dénoncé, ne justifie d'ailleurs que trop cette universelle contagion de défiance, qui s'exerce même à deux mille lieues de distance : les Haïtiens proscrits qu'on interroge répondent invariablement par l'éloge de Soulouque, comme s'ils tremblaient que le reflux de l'Atlantique allât porter au vieux nègre illettré qui règne sur leurs foyers vides quelque involontaire signe d'improbation, pour rapporter ici l'invisible vengeance du maître.

L'excès même de cette panique amènerait partout ailleurs l'explosion de quelque désespoir individuel; mais, le mobile de l'ambition manquant, celui de la vengeance n'est guère à redouter pour Soulouque. Dans la prostration de cette bourgeoisie jaune et noire qui semble n'a-

que d'une liste de gouvernement provisoire où figure la fine fleur des coupe-jarrets qui formaient en 1847 et 48 la petite cour de Similien. Parmi les conjurés se trouvait le propre frère du ministre de la justice, Francisque, lequel vient d'être destitué par un décret impérial où Soulouque ne lui donne pas son titre de duc, et l'appelle simplement le *citoyen* Francisque, ce qui équivaut à une double dégradation. Ces sortes de conspirations n'ont du reste aucune portée sérieuse, et ne sauraient infirmer en rien ce que nous disons des garanties de stabilité qui entourent sa majesté noire. La classe moyenne se rangerait avec effroi du côté de Soulouque, si elle voyait les *zinglins* de l'autre côté; et quant à la populace, outre que ses sympathies vaudoux la rattacheraient toujours au monarque vaudoux, elle éprouve pour ces sanguinaires bandits une répugnance manifeste. Les nègres employés comme domestiques dans les familles de couleur de Port-au-Prince, et qui, avant les massacres de 1848, narguaient ou menaçaient leurs maîtres, étaient stupéfaits de douleur en voyant la meurtrière interprétation que les zinglins donnaient aux susceptibilités noires. — Nous ne savions pas qu'on tuerait les mulâtres! s'écriaient-ils. J'ai dit que, par un raffinement de cruauté, beaucoup des malheureux exécutés à cette époque n'étaient pas tués au premier feu; mais souvent aussi cette prolongation de supplice avait une autre cause : de grosses larmes empêchaient les soldats noirs de viser juste.

voir plus que le courage de mourir, tout n'est pas en effet contrainte et stupeur. Il y a aussi beaucoup de cette vénération instinctive de l'Africain pour la main qui le frappe et le pied qui le foule. Le despotisme était ici dans les mœurs avant d'exister dans les choses, et je n'en donnerai qu'une preuve. Lors de la boucherie des mulâtres ordonnée à Saint-Marc par Christophe, un général, pour faire acte d'obéissance, tua de sa propre main sa femme et ses enfans. Si exigeant qu'il fût sur cet article, Christophe trouva lui-même que c'était trop d'obéissance, et d'un violent coup de canne, disent les uns, d'un coup de pied, disent les autres, il creva un œil au meurtrier. Eh bien! la pensée de cet abominable dévouement, qui partout ailleurs ne serait que de la lâcheté poussée jusqu'à l'idiotisme, cette pensée a pu trouver place dans l'intelligence, sinon la plus cultivée, du moins la plus droite, la plus ferme, la plus avide de civilisation qui ait surgi depuis longues années des rangs de la caste noire. Ce général, ce n'était ni plus ni moins que le futur président Riché (1), le prédécesseur de Soulouque, l'homme d'adoption de la classe éclairée du pays qui l'a pleuré, on peut le dire sans métaphore, avec des larmes de sang. Une classe si indulgente pour le fanatisme de la servilité était évidemment capable de l'éprouver plus ou moins pour son propre compte. Cette prédisposition n'a pas même attendu pour se révéler chez elle l'excitant de la peur : ainsi, sous le régime de la constitution ultra-démocratique de 1843, alors que Soulouque n'était que président, les plus fougueux égalitaires trouvaient très naturel et très normal que, dans les dîners d'apparat, il se fît servir par des généraux placés debout derrière sa chaise (2). Parmi les révolutionnaires repentis qui exaltent

(1) C'est par erreur que nous avons dit que Riché était griffe, comme il le prétendait d'ailleurs lui-même. Riché était un noir de la nuance relativement claire des Ibos. Soulouque, à ce qu'on nous a assuré, appartient à la race mandingue, qui constitue, avec la race sénégalaise, l'élite de l'espèce noire. Quant au type dominant dans la province du sud, ce foyer du communisme nègre, il appartient à je ne sais plus quelle tribu d'Afrique qui approvisionnait à peu près exclusivement le marché d'esclaves de cette partie de Saint-Domingue, et qui se distingue par sa férocité et sa laideur.

(2) Par une de ces exceptions de courtoisie que Soulouque aime à faire en faveur des représentans de la France, notre consul-général partageait ces honneurs aussi flatteurs que gênans, et aujourd'hui encore, malgré ses fréquens démêlés avec les amis de sa majesté impériale, M. Raybaud est de toutes les fêtes du palais, baptêmes, fiançailles, mariages, anniversaires, sauf toutefois la fête de Dessalines, qui, à la fin de 1848, a pris rang parmi les solennités nationales. On la célèbre le 2 janvier. La première fois, M. Raybaud avait reçu une lettre d'invitation : il la renvoya net au ministre, M. Salomon, avec quelques lignes fort dures, ce que l'on comprendra du reste, si l'on se souvient que Dessalines, ayant chaleureusement adjuré nos colons de revenir à Saint-Domingue, fit égorger, trois mois après, ceux qui avaient répondu à cet appel. M. Salomon, furieux, alla se plaindre au président et lui soumettre un projet de réponse fort vif, que celui-ci mit froidement dans sa poche en disant : « Vous, pas raisonnable; consul li tini raison. » Bien que cette glorification du plus grand monstre qui ait souillé l'es-

ailleurs le principe d'autorité, y en a-t-il beaucoup qui pousseraient la sincérité jusqu'à changer ses assiettes? La terreur n'a donc tout au plus ici que surexcité une tendance inhérente à l'esprit public haïtien, et dont la manifestation extérieure n'implique aucune révolte intérieure. Sa majesté noire a même pu soumettre impunément le sentiment monarchique de ses sujets à des épreuves fort rudes. Pour ne rien cacher, Soulouque, auprès de qui le chaste Hippolyte n'eût été naguère qu'un débraillé, et qu'on avait vu, jusqu'en 1849, notamment dans sa sanglante expédition du sud, repousser avec un vertueux effroi les agaceries féminines que l'enthousiasme et souvent, hélas! la peur provoquaient sur son passage, Soulouque, depuis qu'il est empereur, semble tout-à-fait décidé à prendre au mot l'intrépide figure de rhétorique par laquelle certains discours officiels l'ont surnommé le père du peuple. Aucune dame de la cour ne sera bientôt plus, dit-on, à l'abri des formidables attentions de Faustin. Et si je révèle ces détails intimes, c'est qu'à proprement parler ce n'est point vice chez lui. L'idée de domination, surtout de royauté, ne se séparant pas, dans l'esprit de l'Africain, de celle du pouvoir discrétionnaire (1), Soulouque ne voit là de très bonne foi qu'un des mille droits superbes inhérens à la qualité d'empereur, et il exerce ce droit avec la double sécurité d'une conscience pure et d'une santé de fer, — encore une garantie de stabilité qu'il faut mettre en ligne de compte. Les gens qui spéculent sur la mort naturelle de Faustin 1er risquent d'autant plus d'attendre, qu'il est d'une sobriété proverbiale à l'endroit du tafia, ce poison lent des nègres qui les tue vers la centième année.

De toutes ces garanties de sécurité et de durée il sortirait partout ailleurs une réaction de clémence : par malheur, Soulouque continue de se montrer aussi inexorable, aussi ombrageux qu'au fort même de la crise de 1848. A l'occasion de son avénement à l'empire, une proclamation avait mis à l'ordre du jour la *fusion des cœurs* et engagé les citoyens à *se serrer la main de la réconciliation sur l'autel de la patrie.*

pèce humaine coïncide avec la réaction africaine, elle ne s'y rattache pas. La première idée en vient des mulâtres, qui, pour avoir le droit de dire de Toussaint et de Christophe tout le mal qu'ils en pensaient, et surtout dans l'intérêt de leur tactique de gallophobie, avaient jugé habile de faire cette avance au parti ultra-noir. Les deux castes se sont d'autant plus facilement entendues pour réhabiliter Dessalines, qu'elles s'étaient entendues pour l'assassiner.

(1) Voici une autre nuance de cette interprétation nègre du droit de domination. Après les scènes d'avril, les amis de Similien entraient quelquefois par désœuvrement dans les boutiques et disaient à la marchande du ton le plus naturel du monde : « Vous me plaisez, et quand nous aurons tué votre mari, vous serez ma femme. » Ces hommes simples se croyaient ici autant dans leur droit que croirait l'être chez nous un électeur de la minorité en disant à ses adversaires : « Je vous attends en 1852! »

Quelques personnes osèrent prendre la chose au mot et exposèrent timidement à sa majesté qu'à moins de promener l'autel de la patrie de prison en prison, les verrous et les murailles de ces prisons seraient un obstacle insurmontable à la poignée de main demandée; mais, au seul mot d'amnistie, Soulouque manifesta l'effroi courroucé de l'avare qu'on engagerait à dépenser en un jour ses patientes économies d'une année. Depuis lors, disons-le, il a pu d'autant moins se préoccuper de la pensée de clémence que semblait lui dicter sa déférence pour les modes et les précédens monarchiques, qu'il en a le bénéfice sans les charges. On ne donne pas, en effet, au palais un seul repas officiel où Faustin Ier ne se rengorge au dessert devant des toasts comme celui-ci : « A la magnanimité du héros! à la clémence du grand homme! » C'est encore ici au dehors qu'il faut chercher une solution, et cette solution, on ne s'en douterait probablement pas, n'est ni à Paris ni à Londres : elle est à Rome, et voici comment.

Bien que la religion catholique ait été long-temps la seule reconnue en Haïti, et bien qu'elle y embrasse encore la presque totalité de la population, aucun lien hiérarchique ne rattache les Haïtiens au reste de l'église. Christophe avait *érigé* (1), il est vrai, *un siége archiépiscopal dans la capitale et des siéges épiscopaux dans les principales villes* de son royaume de deux cent mille habitans; mais on ne fait pas d'évêchés sans évêques, et sa majesté noire, qui, en *notifiant* son avénement au pape, lui en avait demandé, eut le crève-cœur de ne pas recevoir même une réponse. Sous Boyer, après la reconnaissance de la nationalité haïtienne, des négociations régulières furent cependant ouvertes entre le gouvernement de Port-au-Prince et la cour de Rome, qui envoya sur les lieux, avec pleins pouvoirs pour arrêter les bases d'un concordat, un évêque américain. L'évêque fut trop peu conciliant : il exigeait, entre autres choses, la suppression de l'article du code qui soumet à la loi commune les ecclésiastiques convaincus de tenir des discours séditieux. De son côté, le parti mulâtre, qui, sous le rapport religieux, en était encore aux idées de 1789, se montra moins conciliant encore, posant comme limite extrême de ses concessions le système napoléonien, y compris la *reconnaissance du droit du divorce*. Bien que les commissaires délégués par Boyer fussent personnellement de meilleur compte que le gros du parti, et bien qu'il y eût parmi eux un négociateur fort habile, M. B. Ardouin, la conférence tourna bientôt à l'aigre. Un négrophile très connu acheva de gâter les choses, écrivant lettres sur lettres au gouvernement haïtien pour lui démontrer clair comme le jour qu'il allait se mettre dans la gueule du jésuitisme. Bref, on ne

(1) Édit du 2 avril 1811.

s'entendit pas, et la jeune république, heureuse et fière d'avoir échappé au joug du jésuitisme, continua de sacrifier aux couleuvres sur l'autel de la philosophie.

Cependant, si les couleuvres sont aujourd'hui plus en honneur que jamais à Port-au-Prince, on n'en pourrait pas dire autant de la philosophie. L'estampe qui représente le sacre de Napoléon a tourné la tête à Soulouque, et tant qu'il ne se verra pas sacré et couronné à l'instar de Napoléon (1), sinon par un pape, au moins par un archevêque, Soulouque sera le plus malheureux des empereurs. Un membre de la légation haïtienne de Paris est depuis trois ou quatre mois en instance à Rome pour obtenir la nomination de cet archevêque, au besoin même d'un simple évêque, et il est permis de croire que les difficultés qui s'étaient jusqu'ici opposées à tout arrangement ne se reproduiront pas du côté du gouvernement haïtien : Soulouque n'hésiterait certainement pas à fusiller tout défenseur des droits de l'état assez imprudent pour soulever des questions de nature à faire manquer son sacre. Il y a là pour sa majesté plus qu'une question de principe, il y a une question de toilette (2), car le manteau impérial semé d'abeilles d'or et ses splendides accessoires n'ont été achetés qu'à cette intention. Il ne dépendrait que du saint-siége d'utiliser cet ardent désir de Soulouque en faveur des innombrables suspects qu'il retient sans jugement, depuis bientôt trois années, dans les prisons et les cachots, et de poser l'amnistie comme condition première de l'érection d'un épiscopat.

Les raisons purement religieuses qui pourraient déterminer de son côté le saint-siége à envoyer un évêque en Haïti ne seraient pas moins

(1) J'ai dit à tort, sur la foi des journaux, que Soulouque s'était fait couronner le jour de Noël. La salle du trône n'était pas encore achevée à cette époque; Soulouque s'est borné à distribuer le jour de Noël *quinze cents* croix à ses officiers.

(2) La toilette est bien certainement une des plus grandes préoccupations de Soulouque. On l'a vu parfois se montrer le même jour dans la ville sous trois ou quatre costumes différens, tous plus éblouissans les uns que les autres. Il a fait venir, par exemple en 1847, de Paris un certain habit vert qui ne coûtait pas moins de 30,000 francs, juste le budget actuel de l'instruction publique, et deux fois ce budget sous Boyer. Faustin Ier raffole encore d'un certain costume écarlate et or commandé pour Riché, et dont la coupe et la couleur n'ont jamais été adoptées que par les présidens haïtiens et les marchands de vulnéraire suisse. La première fois que Riché endossa ce costume, un flatteur s'écria : « J'en ai vu un pareil au duc de Nemours. » Riché, resté nègre dans l'ame malgré ses énergiques et intelligens instincts de civilisation, devint là-dessus fort pensif et finit par dire en se grattant l'oreille : *Mais duc de Nemours, li pas premier chef!* (mais le duc de Nemours n'est pas le chef de l'état!) Cette découverte le dégoûta immédiatement du costume en question, qu'il se hâta d'aller quitter pour ne plus le reprendre. Soulouque l'a fait élargir des pieds à la tête, pour son usage, y compris les bottes, des bottes piquées en fil d'or. Il est juste d'ajouter que Soulouque, surtout à cheval, a fort bonne mine sous tout ce luxe fabuleux, qui fait certainement de lui l'empereur le plus cossu de notre époque.

impérieuses que la raison d'humanité. Comme premier échantillon de la moralité de ce qu'on nomme le clergé haïtien, nous dirons que la plupart des quarante-huit ou cinquante individus, français, savoyards ou espagnols, qui le composent, vivent dans un concubinage public, élèvent au presbytère les enfans qui en résultent, et disent sans plus de façons aux amis qui viennent les visiter : « Je vous présente ma gouvernante et *mes enfans.* » Chaque année, *le Moniteur haïtien* publie quelque foudroyante circulaire contre l'abus des gouvernantes trop jeunes, mais sans succès; les plus scrupuleux parmi ces étranges prêtres se bornent à sauver à leur manière les apparences en prenant deux gouvernantes au lieu d'une. Sont-ils menacés d'expulsion, ils accourent au ministère de la justice et là exposent humblement que le gouvernement ne pourrait sans cruauté rendre leurs enfans orphelins. Un de ces aventuriers, Corse d'origine, et qui a été à la fin expulsé comme ayant *pris les armes* en faveur d'Hérard, disait au ministre : « Le gouvernement a tort de me suspecter; comment ne serais-je pas un homme d'ordre? J'ai une nombreuse famille à élever, j'ai tant d'enfans de telle femme. » Or la femme qu'il désignait était légitimement mariée à un habitant du pays. Le ministre, ne sachant trop s'il fallait rire ou se fâcher de cette candeur de cynisme, répondit : « Mais ce que vous invoquez comme circonstance atténuante, ce n'est ni plus ni moins que le crime d'adultère, crime prévu par le code pénal! » Ce malheureux parut interdit de la remarque; il n'y avait même pas songé jusque-là. Pour compléter leur déconsidération, les curés sont constamment en querelle avec leurs ouailles chez le juge de paix, car la plupart sont usuriers ou font tenir boutique au presbytère par leur gouvernante, combinant ainsi d'une façon aussi imprévue que peu édifiante la religion, la propriété et la famille. Ils vivent d'ailleurs dans les meilleurs termes avec la sorcellerie vaudoux, trouvant parfaitement leur compte à lui vendre les cierges bénis qu'elle revend à ses pratiques, et à dire les messes que, pour se donner du relief, elle fait parfois intervenir dans ses conjurations. Ce commerce interlope sur la frontière du fétichisme et du christianisme n'est même pas la branche la moins productive du casuel des curés haïtiens. — Faut-il après cela s'étonner si, traduisant à leur façon l'exemple d'hommes qu'ils considèrent, sur la foi du costume, comme les types vivans du devoir, les nègres libres d'Haïti sont moralement et socialement aussi arriérés, plus arriérés peut-être que la population esclave du Saint-Domingue d'autrefois, et si l'on voit encore alterner dans la même case les baptêmes chrétiens, les mariages philosophiques et les funérailles mandingues (1)? J'ai dû dire brutalement les choses; en voici

(1) En sa double qualité de *majesté très chrétienne* et de grand dignitaire vaudoux,

maintenant l'explication. A part quatre ou cinq exceptions, les plus honorables parmi les desservans haïtiens sont des prêtres expulsés de leur diocèse, et qui viennent chercher fortune dans un pays où l'absence du lien hiérarchique soustrait leur passé à toute enquête et leur conduite présente à tout contrôle efficace. D'autres ne sont prêtres que de leur façon, en vertu de faux certificats, et on en a vu qui, n'ayant pas eu le temps ou la prévoyance d'apprendre leur nouveau rôle, ne savaient même pas officier.

Si l'érection d'un épiscopat venait mettre fin à cette situation monstrueuse, si l'amnistie (et c'est, je le répète, facile) s'ajoutait aux bienfaits moraux de cette institution; si, au lieu et place de scandaleux aventuriers qui, pour faire tolérer leurs désordres, sont souvent les premiers à flatter les fantaisies de Soulouque, un clergé véritable, d'autant plus considéré qu'il aurait pour lui le bénéfice du contraste, venait faire entendre à cette nature brute, mais non dépravée, des conseils d'humanité et de bon sens, il ne faudrait peut-être pas désespérer de la situation haïtienne. Le caractère de Soulouque offre, en effet, des ressources précieuses à toute influence civilisatrice qui serait en position de les utiliser. Je mettrai en première ligne un extrême respect de l'opinion du dehors, respect qui perce dans les naïves contrefaçons de sa majesté noire, qui la rend sensible au-delà de toute expression aux plaisanteries des journaux français et américains, et qui a pu souvent la dominer jusqu'en ses plus sanguinaires emportemens, témoin le succès avec lequel notre consul-général fit vibrer cette corde en 1848 (1). Soulouque a en outre, je crois l'avoir dit, le bon côté des na-

Soulouque pratique, quant aux funérailles, les deux rites à la fois. Il y a quelque temps, on célébra au Petit-Goave, lieu de sa naissance, un service funèbre pour sa mère. Le jour fut consacré aux cérémonies de l'église; mais, à la nuit close, Faustin Ier se rendit mystérieusement avec quelques fidèles au cimetière, et le sang d'une brebis immolée de sa main arrosa la tombe de la vieille esclave qui avait donné à Haïti un empereur. Selon l'usage nègre, la fête dura une semaine, et Faustin Ier fit tuer *cent* bœufs pour les quinze ou vingt mille invités vaudoux accourus de tous les points du pays.

(1) Des réclamations de différentes natures nous sont adressées au sujet de quelques incidens du massacre de 1848. — L'une de ces réclamations a trait au consul anglais, M. Ussher. M. Ussher, nous dit-on en substance, pouvait être à bon droit impressionné par les scènes sanglantes du 16 avril, car, s'étant rendu au palais au premier signal d'alarme, il avait vu tomber plusieurs généraux de couleur à ses côtés, et n'avait dû lui-même la vie, ainsi que les représentans de la Suède et de Hambourg, qu'à l'intervention du président, qui les fit escorter par ses aides-de-camp jusqu'à ce qu'ils fussent en sûreté. Si M. Ussher s'est retranché plus tard dans une sorte d'abstention, c'est qu'une fois certain de la sollicitude de Soulouque pour faire respecter le domicile des étrangers, il a cru sa tâche de consul remplie. S'il a demandé une garde, c'est qu'au milieu du relâchement momentané de toute discipline, il pouvait craindre que l'appât de mulâtres à égorger et de marchandises à piller n'attirât la populace sur son hôtel. Si des exécutions ont eu lieu enfin dans le voisinage du pavillon britannique, le choix d'un pareil lieu

turels soupçonneux, une déférence instinctive pour tout conseil dont il ne peut suspecter le désintéressement, et de là encore l'ascendant du consul de France plaidant la cause d'une classe qui, sauf un petit nombre d'exceptions, avait érigé jusque-là en tactique la haine de la France et des Français. Ce qu'a pu accidentellement obtenir un agent étranger, dont l'immixtion dans les affaires intérieures, si loyale et si bien amenée qu'elle soit, porte toujours quelque ombrage, un clergé sérieux, un corps dont l'autorité n'aurait rien de blessant, parce qu'elle est exclusivement morale et d'ailleurs prévue et acceptée, ne l'obtiendrait-il pas plus aisément encore, et surtout d'une façon plus continue?

Le jour où une lueur durable d'humanité percerait ces ténèbres de sauvagerie, le jour où Soulouque serait parvenu à comprendre que respirer et marcher n'est pas un crime politique, et que la classe qu'il redoute a pour unique ambition de n'être ni emprisonnée ni fusillée, ce jour-là, à tout prendre, Haïti serait théoriquement plus près de la civilisation qu'il ne l'a jamais été. Ne l'oublions pas : bien qu'il ne soit sorti du milieu mulâtre que pour entrer dans le milieu ultra-noir, et qu'il n'ait cessé dès-lors de subir le contact d'influences anti-françaises, Soulouque est, avec Riché, le seul chef haïtien qui ait compris la nécessité de ménager et de retenir nos nationaux (1). Or, c'est par haine

(nous n'avons pas dit le contraire) n'avait rien que de fortuit, et M. Ussher s'en plaignit d'ailleurs très vivement.

On nous signale en second lieu ce fait, que les embarcations de *la Danaïde* n'attendirent pas, dans la soirée du 16 avril, la déroute des hommes de couleur pour les recueillir. Elles ont commencé ce sauvetage avant le combat et l'ont continué, l'embarcation du commandant Jannin en tête, sous le feu combiné de l'infanterie et de l'artillerie. L'abnégation de nos braves marins était d'autant plus méritoire, qu'ils étaient en forces suffisantes pour faire cesser immédiatement le feu, si un respect scrupuleux du droit des gens ne les avait retenus.

On nous écrit en troisième lieu que le président ferma sciemment les yeux sur l'évasion de quelques-unes des douze personnes qu'il avait exceptées de l'amnistie d'avril 1848. Cela prouverait une fois de plus que le président valait mieux que son entourage.

On nous reproche enfin de n'avoir insisté que sur le côté sauvage ou baroque de la situation haïtienne, et d'avoir gardé le silence sur les quelques individualités éclairées et recommandables que l'émigration a laissées dans l'empire de Soulouque. Nous répondrons à cela que nous ne pourrions dire du bien des personnes dont il s'agit sans les désigner aux susceptibilités des *piquets*, dont nous avons dit tant de mal. Or, ce serait donner une marque fort désagréable de sympathie aux gens que de les faire fusiller.

(1) Il a même à cela beaucoup plus de mérite que Riché, qui n'était pas obsédé comme lui par la minorité ultra-noire, et qui était encouragé dans ses tendances civilisatrices, d'un côté par quelques hommes de la jeune génération mulâtre, beaucoup plus intelligente sous ce rapport que sa devancière, d'un autre côté par quelques noirs éclairés, entre autres son ministre, M. Larochel. Le contraire arrive autour de Soulouque. Si quelques hommes déplorent secrètement que leur pays ne soit pas ouvert à la civilisation blanche, ils se taisent ou même affectent de s'associer aux clameurs du parti ultra-noir, afin de ne pas attirer sur eux les soupçons de ce terrible parti. Soulouque a en

ou méfiance des Français qu'Haïti refuse le droit de propriété aux blancs, et, si notre ancienne colonie, qui « exportait annuellement quatre cents millions de livres de sucre n'en fabrique plus assez pour les besoins de ses malades; » si, après avoir donné à sa métropole un revenu annuel de près de 22 millions de francs, elle rapporte à grand'-peine à son propre trésor 8 à 9 millions; si sa monnaie n'a cours que pour le quinzième de la valeur nominale; si le peu d'espèces métalliques que l'usure fait circuler sur le littoral y sont grevées d'un intérêt qui varie de 36 à 365 pour 100; si on a vu enfin vers le milieu de 1847, avant la terreur ultra-noire et sous l'influence d'une réaction complète de sécurité, une habitation de cinquante arpens, parfaitement située et plantée en grande partie de caféiers, c'est-à-dire en plein rapport, ne pas trouver d'acquéreur au prix de *mille francs*,—c'est à la ridicule et sauvage exclusion dont je parle qu'il faut surtout attribuer cette récidive de barbarie. L'insurrection noire n'avait hérité que des ruines qu'elle avait faites; l'immigration européenne pouvait seule remplacer dans l'ancien Saint-Domingue les élémens de travail et de commerce qui en avaient disparu avec nos colons. Seule elle pouvait y apporter les capitaux, les procédés de culture et de fabrication, l'expérience et les relations commerciales nécessaires pour relever les sucreries, pour mettre la production locale en mesure de lutter avec la concurrence croissante que lui faisaient les améliorations agricoles et mécaniques introduites par l'activité européenne dans les autres Antilles, pour rendre à cette production ses débouchés d'autrefois, pour substituer enfin à l'expédient mortel d'une émission continue d'assignats les ressources normales d'un accroissement de revenu. Les dispositions que montre Soulouque à l'égard des blancs en général et des Français en particulier seraient donc de bon augure, si ici, comme à propos des piquets, comme à propos de l'amnistie, il ne fallait se contenter encore de la donnée sans l'application, du principe sans la conséquence. Bien qu'il lui eût suffi de froncer le sourcil pour réduire à néant cette conspiration de sauvagerie et de peur qui perpétuait, vingt-cinq ans après la reconnaissance extérieure de l'indépendance haïtienne, un isolement désormais sans prétexte, Soulouque a laissé introduire, et sans même paraître le remarquer, dans sa constitution impériale l'article qui interdit aux blancs d'acquérir des immeubles.

Soulouque n'a même pas la logique de son despotisme. Cet étrange empereur constitutionnel ferait bien certainement fusiller, et de la meilleure foi du monde, quiconque oserait soutenir que l'état n'est pas Faustin Ier, et on pourrait ne pas trop lui en vouloir, s'il savait

outre à lutter dans son propre conseil contre les obsessions anti-françaises du ministre des finances, M. Salomon, noir très instruit et très habile, dont la gallophobie était secondée par la prétentieuse bêtise du dernier ministre de la justice, M. Francisque.

pousser sous ce rapport jusqu'au bout l'imitation de Christophe, qui, parti de la même idée, se croyait du moins intéressé à gérer les finances de l'état en bon propriétaire; mais point. Jaloux de cumuler ici comme en tout les bénéfices des situations les plus contradictoires, Faustin Ier apporte dans l'administration de ce pays qu'il considère comme son patrimoine perpétuel l'imprévoyante avidité d'un révolutionnaire de passage.

L'état est censé fournir l'habit aux troupes, et, sous ce prétexte, Soulouque, qui s'est adjugé le rôle de fournisseur général, achète tous les jours des centaines de pièces de drap à des prix fictifs, souvent doubles et triples du prix réel, ce qui revient à dire, pour nous servir de l'expression vulgaire, que sa majesté noire fait sauter l'anse de son propre panier. Les magasins militaires regorgent de drap, et on offre toujours du drap, toujours accepté, grace à l'appât de ce bénéfice de *cent à deux cents pour cent*. Il est bien entendu qué pas une aune de ce drap n'arrive à sa destination, et que le formidable empire d'Haïti continue d'offrir ce phénomène bizarre d'une armée habillée de trous. Les favoris officiels du jour ont naturellement leur part dans le pillage qui embrasse toutes les fournitures de l'état. Au commencement, Soulouque, effrayé de l'invasion de cette bande affamée d'adjudicataires qui venaient sur ses brisées, les repoussa en masse; mais depuis il s'est laissé fléchir, se contentant de prélever un bénéfice de 30 à 40 pour 100 sur chaque affaire qu'il permet. Il a du reste plutôt gagné que perdu à ce partage, car les piquets en faveur et leurs amis sont devenus pour lui autant de courtiers dont l'inventive avidité sait dénicher des affaires d'or là où sa majesté croyait souvent avoir fait place nette. Quelques gens ont trouvé le secret de piller dans le pillage même: nous pourrions citer, par exemple, telle fourniture qui a passé par trois ou quatre mains, revendue chaque fois avec un bénéfice de 80 ou 100 pour 100, avant d'arriver dans les magasins militaires. Soulouque préleva pour sa part 60,000 francs sur cette affaire, consentie en faveur d'une dame de sa connaissance, et qui eut pour résultat de faire payer quinze à l'état ce qui ne valait que quatre. Notre consul-général trouble seul, par d'importunes demandes d'argent, cette curée, au grand scandale des négocians anglais, américains et allemands, qui en profitent et qui font chorus avec la clique anti-française pour prêcher le refus de l'indemnité. Quand on représente confidentiellement à ces messieurs qu'ils brûlent la chandelle par les deux bouts, et qu'il serait de leur intérêt bien entendu de ne pas tarir la source des profits qu'ils font sur les fournitures, ils répondent: « Ce pays-ci est à jamais perdu; avant deux ou trois ans, il n'y restera pas une piastre. Le plus sûr est donc de le pousser à la consommation, afin de nous dédommager un peu de la ruine inévitable de nos établissemens. » Crainte

d'indiscrétions, les Français établis dans le pays sont systématiquement exclus de ces marchés infâmes, hormis un seul qui est même la cheville ouvrière des spéculations de sa majesté. Ce Français est un mulâtre banqueroutier de la Guadeloupe, où il a été condamné par contumace aux travaux forcés, et qui, après avoir tenté, à l'occasion de la loi du monopole, de devenir le Law de Soulouque, se contente d'en être le Scapin.

Si Soulouque employait les millions qu'il extorque annuellement à créer des plantations et des sucreries, il faudrait peut-être se féliciter de cette concentration de capitaux dans une seule main, car c'est par l'absence ou l'éparpillement de la force productive que la plus riche et la mieux située des Antilles en est devenue la plus stérile et la plus délaissée. Ces millions n'entrent malheureusement dans la cassette impériale que pour sortir immédiatement du pays et aller solder à Paris, à Londres, à New-York, les splendides fantaisies de toilette de sa majesté Faustin. Ce ne serait même là qu'un demi-mal si le trésor, qui tire le plus clair de son revenu des droits de douanes, profitait de l'activité momentanée que les achats dont il s'agit peuvent donner aux échanges; mais, dans son incorrigible manie de se voler lui-même, Soulouque, non content de disposer à son gré du revenu public, fait encore la contrebande comme un simple mortel, et les objets achetés pour son usage entrent sans payer de droits, toujours au détriment de nos malheureux indemnitaires (1).

Les recettes officielles de Soulouque passent au dehors comme ses

(1) La convention du 15 mai 1847, relative à l'indemnité de Saint-Domingue, stipule, en faveur des anciens colons, la perception de la moitié des droits d'importation et de tonnage dans les ports de la république d'Haïti, à partir du 1er janvier 1849. Quand la moitié desdits droits excède l'annuité à payer, le surplus doit être affecté au paiement des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt. Si, au contraire, la moitié se trouve insuffisante, la différence vient accroître l'annuité suivante pour être payée par les premiers excédans qui suivront, jusqu'à libération complète. Cette convention, qu'on nous passe le mot, est doublement absurde. Elle oblige, en premier lieu, nos consuls à inventorier les tiroirs de la douane haïtienne, et ce rôle d'huissier est toujours fâcheux pour un agent étranger. Elle ouvre, en second lieu, la porte à la mauvaise foi, car il ne dépend que de l'administration d'annihiler pour nous le bénéfice de cette convention, soit en dissimulant une partie des recettes d'importation, soit en opérant, par le déplacement des conditions économiques du pays, une réduction systématique de ces recettes. C'est ce dernier procédé qu'emploie le plus volontiers le ministre des finances, M. Salomon. Dès la première année de la mise en vigueur de la convention, M. Salomon trouva le secret de réduire la part de nos indemnitaires à 1 million, alors que le minimum de l'annuité devrait être de 1,700,000 francs. Lorsque M. Levasseur posa les bases de la combinaison dont il s'agit, il était sous l'impression de la loyauté bien connue du gouvernement de Riché; mais cette illusion n'est plus permise en face d'un gouvernement à l'envoyé duquel (M. Delva) un de nos derniers ministres des affaires étrangères a pu dire, et sans crainte d'être démenti : « Vous êtes, monsieur, le représentant d'un gouvernement sans foi. »

recettes extra-officielles et y sont encore plus mal employées. Tout ce qu'il n'en réserve pas pour ses besoins personnels est dépensé en préparatifs d'extermination contre les Dominicains, notamment en achats de navires américains, souvent hors de service, qu'il surcharge d'artillerie pour les rendre plus impropres encore à la marche, et que ses matelots nègres font sauter de temps à autre corps et biens, soit par distraction, soit en forçant la soute aux poudres pour y voler de quoi faire des fusées et des pétards. Inutile de démontrer que ces sortes d'achats, outre qu'ils sont l'occasion d'armemens ruineux, sont d'une nature trop exceptionnelle pour alimenter le courant des échanges, et constituent une perte sèche pour le trésor haïtien.

Un système où tout est combiné, d'une part pour augmenter les dépenses, d'autre part pour réduire tout à la fois et les recettes et le capital circulant intérieur, premier mobile de ces recettes, ce système n'a nécessairement pour issue qu'une émission continue d'assignats : aussi en fabrique-t-on encore sans interruption pour *quinze* à *vingt-cinq mille* gourdes par jour, et c'est ici que va se révéler dans tout son éclat le génie financier de Soulouque.

Ce qui soutient, je l'ai dit, la circulation de ce fabuleux papier-monnaie, c'est que les importateurs étrangers ont encore la bonté de le recevoir, et, s'ils consentent encore à le recevoir, c'est à la condition de l'échanger immédiatement et sur place contre des produits du sol, notamment des cafés, qui sont aujourd'hui, avec l'acajou et le campêche, la seule branche de l'exportation haïtienne. Le simple bon sens conseillait donc de surexciter à tout prix la production du café, afin de neutraliser autant que possible les causes de dépréciation qu'une émission continue et illimitée fait peser sur le signe représentatif de cette production. Soulouque a fait justement le contraire.

Pour voler, la première condition c'est d'avoir quelque chose à voler, et l'expérience socialiste du monopole ayant eu pour résultat d'anéantir, ou peu s'en faut, les recettes métalliques du trésor, en mettant en fuite l'importation étrangère qui alimente seule les recettes, Soulouque imagina de les remplacer par des ressources en nature. L'appât était d'autant plus tentant que, par une coïncidence fort rare, il arrivait justement cette année-là (1850), d'un côté, que la récolte de café était d'une abondance extraordinaire en Haïti; d'un autre côté, que les cafés étaient fort recherchés et par suite très chers sur les marchés d'Europe. En même temps qu'il retirait la loi du monopole, le gouvernement haïtien s'adjugea donc le droit d'accaparer pour son propre compte, chez les négocians consignataires, à raison de 50 gourdes le quintal, c'est-à-dire à près de 40 pour 100 au-dessous du cours, le *cinquième* des cafés destinés à l'exportation. Cette perte de *quarante pour cent*, répartie sur les cinq cinquièmes, se traduit, pour la masse des

cafés exportés, par une première surtaxe de 8 pour 100, et ce n'est pas tout. Le gouvernement s'est réservé de payer ce cinquième qu'il accapare à 40 pour 100 au-dessous du cours en bons de douanes qu'il consent à recevoir pour paiement des droits d'exportation dus sur les quatre cinquièmes restans; mais, comme le négociant détenteur de mille quintaux, par exemple, reçoit en paiement des deux cents quintaux que lui enlève l'état 10,000 gourdes en bons de douanes, alors qu'aux termes du tarif il ne doit, pour la sortie des huit cents quintaux restans, que 6,400 gourdes, il lui reste pour 3,600 gourdes de bons sans emploi. Par une de ces singularités de crédit qu'on ne rencontre qu'en Haïti, ces bons sans emploi, et dès-lors sans valeur, ne perdent à la négociation qu'environ 50 pour 100, ce qui, pour mille quintaux de café valant sur le marché de production 80,000 gourdes, réduit cette nouvelle perte à 1,800 gourdes, ou à un peu plus de 2 pour 100. Ce 2 pour 100, joint au 8 pour 100 mentionné plus haut, porte à plus de *dix* pour 100 la surtaxe dont la nouvelle combinaison financière de M. Salomon a grevé la sortie des cafés.

Or, en temps ordinaire, les cafés de notre ancienne colonie, bien que d'excellente qualité, se plaçaient déjà très difficilement sur les marchés d'Europe, ce qu'on attribue à l'imperfection des procédés de nettoyage. Qu'arrivera-t-il donc le jour où, n'étant plus soutenus au lieu de production par les conditions de bon marché résultant de la surabondance de la récolte, et au lieu de consommation par la fermeté exceptionnelle des prix, ces cafés se présenteront en outre sur les marchés d'Europe avec une surcharge de 10 pour 100? Le consommateur n'en voudra plus, l'exportateur n'en demandera plus, et le cultivateur n'en produira plus. Cette gradation commencera probablement en 1851 : il faudra peut-être trois, quatre années pour que la situation que je signale produise ses conséquences extrêmes; mais elles sont inévitables, si ce monopole partiel est maintenu. Le café manquant, l'importation arrêtera ses convois, car il n'est pas probable qu'elle consente à échanger des cargaisons de viandes, de farines, de tissus, etc., contre des cargaisons d'acajou et de campêche, que les bâtimens ne prennent que comme appoint de cargaison et souvent même comme lest. L'importation s'arrêtant, la circulation de la gourde dont elle est l'unique soutien s'arrêtera aussi, d'autant plus que les trois ou quatre élémens d'échange intérieur que possède Haïti proviennent du sol et se trouvent, vu l'extrême division de la propriété, presque toujours réunis dans la même main, ce qui suffit à paralyser l'échange.

Privée du même coup des recettes d'importation, des recettes d'exportation et de l'impôt territorial que le contribuable ne pourra plus payer qu'en chiffons de papier sale, sa majesté n'aura plus qu'une ressource pour soutenir quelque temps encore la splendeur de son

trône : c'est de vendre ses ducs, ses comtes, ses barons aux planteurs de Cuba et de Puerto-Rico. Quant à ses sujets, du moment où la cessation des transactions leur aura enlevé toute chance d'accroître leur bien-être par le travail, ils ne tarderont pas à s'enfermer dans ce problème : obtenir le nécessaire au prix du moindre travail possible. — Ce problème, neuf Haïtiens sur dix se le sont déjà posé, et le bananier l'a résolu. J'ai entendu force gens soutenir que cette solution est la meilleure et s'extasier sur le bonheur d'un peuple qui n'aurait qu'à dormir deux ou trois ans de suite pour se réveiller en plein âge d'or. Il y a là, à tout prendre, quelque chose de vrai. Le seul inconvénient de ce bonheur, c'est de supprimer, avec la nécessité du travail, le sentiment de la solidarité sociale, de détruire avec ce sentiment le respect de la propriété, de préparer dès-lors la disette par la disparition graduelle des bananes, que le plus fort volera au plus faible et dont celui-ci n'aura plus intérêt à soigner la reproduction, et d'amener finalement l'homme à considérer son semblable comme un repas servi par la nature. Certaines peuplades océaniennes, non moins privilégiées que les sujets de Soulouque sous le rapport du climat, justifient cette hypothèse inquiétante.

En somme, plus nous retournons cette vivante énigme qui a nom Soulouque, plus l'énigme s'obscurcit. Jamais forces, garanties, aptitudes civilisatrices aussi nombreuses ne se seront trouvées accumulées dans la même main, et jamais recul plus gratuit vers la barbarie n'aura été exécuté avec un plus désespérant esprit de suite. Selon qu'il plaira à cet indéchiffrable monarque d'entrer dans la voie où l'appellent son intérêt et ses instincts, ou de rester dans celle où le pousse je ne sais quel mobile occulte, Haïti sera prospère dans dix ans ou anthropophage dans vingt ans. Soulouque cache-t-il son jeu? Il le donnait presque à entendre un jour qu'il disait à quelqu'un : « Pour m'arracher mon secret, il faudrait m'ouvrir comme un maquereau ! » L'opération serait trop compromettante pour sa majesté noire, et nous trouvons plus sûr et plus simple d'aller chercher la pensée de civilisation qui peut régénérer Haïti dans cette brave petite république dominicaine, où du moins elle n'existe pas à l'état de rébus. Il est temps. Dans ce fouillis d'invraisemblances qu'offre de tous côtés aux regards la partie française de Saint-Domingue, il n'y a plus guère pour la France qu'un intérêt de curiosité, et ce qui s'agite pour elle dans la partie espagnole, c'est une question d'honneur. A vrai dire, nous ne changeons pas de sujet, car tout me porte à croire que nous pourrions bien rencontrer, chemin faisant, le secret de Soulouque.

II. — LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

L'état social de la partie espagnole de Saint-Domingue offrait, à l'époque de la première révolution, un contraste parfait avec celui de la partie française. Tandis qu'ici les principes vraiment chrétiens déposés dans l'édit de 1698 avaient graduellement fait place à une législation qui flétrissait les mariages mixtes, entravait les affranchissemens et érigeait ouvertement, à l'égard des affranchis, le préjugé de couleur en moyen de police, là tout était organisé pour faciliter la fusion des deux races. Le code des Indes reconnaissait les mariages de maître à esclave, permettait l'affranchissement d'une manière absolue, laissait de fait à l'esclave la faculté de se racheter en le reconnaissant propriétaire des fruits acquis en dehors du travail dû aux maîtres, et assimilait l'affranchi aux blancs (1). Les mœurs espagnoles, avec leurs tendances d'égalité pratique qui n'excluent pas la subordination, mais lui donnent un caractère patriarcal, favorisaient encore le rapprochement, et des circonstances locales ajoutaient à cette influence des mœurs.

Au moment même où les travaux des mines achevaient de dévorer le peu d'indigènes qui avaient échappé à la férocité des premiers *conquistadores*, l'occupation du Mexique et du Pérou ouvrait à l'esprit d'aventures un champ illimité. L'absence de bras d'une part, l'appât de l'inconnu de l'autre, firent émigrer vers la terre ferme la portion la plus entreprenante de la population, et la grande culture, qui supprime tout contact entre le maître et l'esclave, demeura à peu près inconnue dans la colonie naissante. La servitude des noirs, qui étaient venus y remplacer les Indiens (déclarés libres par les édits répétés de la métropole), se transforma en domesticité. La plupart des colons avaient d'ailleurs embrassé l'occupation favorite des Espagnols de cette époque: ils s'étaient faits pasteurs, et l'isolement que crée ce genre de vie, la communauté d'idées, d'éducation, de besoins, les relations d'égalité à peu près absolue qu'il amène à la longue entre le maître et le serviteur firent le reste.

La double couche de sang libre que la race conquérante et le dernier noyau de la race indigène (2) mêlaient au sang africain s'en dis-

(1) Sauf quand l'affranchi mettait les armes à la main contre un blanc, ce qui le rendait passible des peines réservées à l'esclave. « Il n'était justifiable que dans un seul cas, celui où le blanc aurait le premier tiré l'épée du fourreau. Alors, par un généreux retour aux mœurs chevaleresques de l'Espagne, le législateur voulait que toute démarcation disparût, et rien n'était fait à l'affranchi, quelles que fussent les suites du combat. » (*Saint-Domingue*, par M. R. Lepelletier de Saint-Remy; Paris, Arthus Bertrand, 1846.)

(2) Quatre mille indigènes s'étaient groupés autour du cacique Henri, avec lequel l'Espagne finit par traiter de puissance à puissance. Leur descendance, quoique considé-

tinguait d'ailleurs si peu dès la seconde génération, le teint bronzé de l'Espagnol, le teint cuivré de l'Indien et le teint bistré du mulâtre tendaient tellement à se confondre sous l'influence d'une hygiène et d'un climat communs, que les observateurs intéressés, — s'il y en avait eu, — auraient été souvent fort embarrassés de retrouver sur les visages le secret d'une généalogie perdue dans les savanes et les bois. Ce travail de fusion, que ne venaient ralentir ni l'immigration européenne sous le rapport moral, ni l'immigration africaine sous le rapport physiologique, se résumait au moment de la révolution par les chiffres suivans : 25,000 blancs de race espagnole pure; — 15,000 Africains qui, par leur dissémination, échappaient à toute propagande insurrectionnelle, et d'ailleurs trop fiers de la supériorité intellectuelle et sociale qu'un contact journalier avec les maîtres leur donnait sur les esclaves de la partie française pour consentir à imiter ceux-ci, qu'ils appelaient orgueilleusement « les nègres; » — enfin 73,000 sang-mêlés qui se disaient volontiers blancs, et qui, ne soulevant autour d'eux aucune objection injurieuse, avaient fini par se considérer comme tels (1). L'élément dissolvant de la colonie française était ainsi devenu l'élément conservateur de la colonie espagnole. La vanité, qui là creusait un abîme de haines entre les trois classes, avait opéré ici leur cohésion.

Les troubles de la partie française ne servirent qu'à rendre cette cohésion plus étroite. La guerre ayant éclaté entre l'Espagne et la France, le gouverneur espagnol commit la faute d'attirer et d'enrôler les bandes de Jean-François et de Biassou. Ils entrèrent dans l'est comme en pays conquis, exigeant des titres, des cordons, une pension de 100,000 livres chacun, et massacrant de temps à autre les émigrés royalistes, dont ils s'étaient déclarés les protecteurs. Jean-François en égorgea d'un seul coup, à Fort-Dauphin, un millier (2) sous les yeux de l'autorité espagnole, qui leur avait donné asile et qui n'osa pas même protester. Pendant que la minorité esclave, comparant la douceur de sa servitude avec l'étrange liberté dont jouissaient les soldats de Jean-François, mutilés, tués ou vendus au moindre caprice du maître, se fortifiait de plus en plus dans son mépris des « nègres » et de la révolution, la minorité blanche et la majorité sang-mêlée éprou-

rablement mélangée, se reconnaît encore à la beauté de la chevelure, que les hommes portent longue et flottante. Des connaisseurs ont prétendu distinguer les femmes d'origine indienne à ce signe, que les veines, au lieu de se dessiner en bleu sous leur peau, s'y dessinent en rouge.

(1) Nous empruntons ces chiffres au livre de M. Lepelletier de Saint-Remy, à qui l'on doit le seul travail complet et approfondi qui ait paru sur la partie espagnole de Saint-Domingue. La population totale a beaucoup diminué depuis; mais la proportion des trois classes est à peu près la même.

(2) Madiou, *Histoire d'Haïti*.

vaient une commune indignation, une commune terreur en se voyant à la merci de ces masses sauvages dont chaque pas avait été marqué, sur la frontière, par un massacre de mulâtres ou de blancs. Lorsque la paix de Bâle nous eut donné l'île entière, et que Toussaint, se disposant à escamoter la partie espagnole comme il avait escamoté la partie française, signifia qu'il allait venir prendre possession de l'est *au nom de la France*, cet accord de répugnances et de craintes se manifesta plus énergiquement encore. Pour vaincre les résistances de l'agent français Roume, qui s'opposait avec beaucoup de fermeté à cette singulière interprétation du traité de Bâle, Toussaint avait dit, en montrant les noirs ameutés sous main par lui-même : « Je puis répondre de votre vie; mais je n'ai pas assez de pouvoir pour empêcher ce peuple de se porter sur la partie espagnole et de sacrifier à sa vengeance toute la population de race européenne; » ce qui était fort peu rassurant pour les blancs espagnols. L'annonce de cette visite était moins rassurante encore pour la population de couleur, car Toussaint avait déjà proclamé la guerre d'extermination contre les mulâtres du sud. Une députation des paroisses alla donc supplier les deux métropoles de se concerter pour que la cession de l'est fût retardée jusqu'au moment où la France serait en mesure d'en prendre possession au lieu et place de son soi-disant délégué; mais, avant que la réponse arrivât, Rigaud, qui tenait seul en échec Toussaint, fut abattu, et celui-ci, laissant à Dessalines le soin d'achever le massacre des hommes de couleur du sud, retourna brusquement vers la partie espagnole. Le mulâtre Chanlatte et le général Kerverseau, qui servait sous ses ordres, essayèrent vainement, à la tête de cent cinquante Français et d'une autre poignée de Dominicains, de barrer le passage à l'armée noire. Quant au gouverneur espagnol, il se borna à un simulacre de défense, et Toussaint resta maître de ce magnifique territoire, où son approche avait fait le désert. Tout ce qui avait pu fuir avait fui.

Ceci se passait en 1801. L'année suivante, deux frégates françaises apparurent à l'horizon de Santo-Domingo. A ce signal muet de délivrance, sans même savoir si le débarquement était possible (l'état de la mer ne le permit pas), cent cinquante créoles, groupés autour de quelques Français, s'emparèrent de l'un des forts, en massacrèrent la garnison, et forcés, faute de secours, de se jeter dans la campagne, y propagèrent le soulèvement. Au bout de vingt jours, tout l'est était soumis à sa nouvelle métropole. Après le désastre qui frappa l'armée de Leclerc, et quand notre drapeau, à peine entouré de quelques centaines de soldats, semblait plus compromettant que protecteur pour la population qu'il abritait, l'est eut seul le courage de rester français, préférant aux risques de la domination noire, et même aux garanties de sécurité matérielle que lui offrait le protectorat britannique, les dan-

gers de la fidélité. Cette invincible horreur du joug noir, cette confiance dans le drapeau français sont restées jusqu'à ce jour les deux traits distinctifs de l'esprit public dominicain. Dessalines en venant peu après, à la tête de vingt-deux mille noirs, semer le massacre, le pillage et la dévastation jusqu'aux portes de Santo-Domingo, et le général Ferrand en l'obligeant à la retraite, justifièrent cette double tendance. Le dévouement des Dominicains à la France ne s'est démenti qu'une fois.

Sous l'habile administration de Ferrand, l'ancienne *audience*, naguère la plus désolée des colonies espagnoles, avait rapidement changé d'aspect. Les services publics avaient été organisés, des routes percées, des débouchés extérieurs ouverts; mais quatre ans s'étaient déjà écoulés sans que la France, absorbée par ses luttes continentales, semblât se souvenir qu'au fond du golfe du Mexique une poignée de citoyens français abandonnés à eux-mêmes entre un ennemi six fois plus nombreux et l'Océan sillonné par les croisières d'un autre ennemi attendaient de la métropole un signe d'encouragement, un gage au moins verbal de protection. Une sourde désaffection commença. Sur ces entrefaites eut lieu l'injuste invasion de l'Espagne par Napoléon, et le noyau castillan de Saint-Domingue se sentit atteint au cœur par cette commotion électrique qui, des Pyrénées à Cadix, de Cadix aux Antilles, des Antilles à la mer Vermeille, soulevait la race espagnole contre nous. Ces deux griefs furent habilement exploités par le gouverneur de Puerto-Rico, et surtout par les agens anglais, qui ne cessaient de montrer aux Dominicains d'un côté une innombrable armée noire prête à profiter, d'un moment à l'autre, pour les envahir, de l'abandon où les laissait la France, de l'autre une escadre britannique décidée à les protéger contre les rancunes de la France, en attendant que l'ancienne mère-patrie fût elle-même en mesure de les secourir. Une insurrection éclata dans le canton de Seybo, et le chef des insurgés, don Juan Sanchez Ramirez, créole espagnol, réunit bientôt autour de lui environ deux mille hommes. Ferrand alla à leur rencontre avec cinq cents hommes, qui, après un combat de quatre heures, furent enveloppés et mis en déroute. Ferrand se brûla la cervelle sur le champ de bataille, et les quelques détachemens français disséminés dans la colonie se replièrent vers Santo-Domingo, place qui n'était protégée que par un mauvais mur d'enceinte, sans fossés, mais que le général de brigade Barquier se mit en tête de défendre contre les efforts combinés des insurgés et de la croisière anglaise.

Le peu de vivres qui se trouvait dans la place ou que des corsaires étaient parvenus à y jeter fut bientôt épuisé, et on mangea les chaussures, les harnais, les buffleteries, qui finirent par s'épuiser aussi. Il fallut alors faire une sortie et gagner une bataille chaque fois qu'on

voulait dîner. A la guerre comme à la guerre! et ce dîner se composait tout bonnement d'une plante empoisonnée, appelée *gualliga,* qui croissait par bonheur en abondance aux environs de la ville et dont on amortissait quelque peu les propriétés vénéneuses après six jours de manipulations très compliquées. Au bout de huit mois et après onze sorties, onze batailles, onze victoires, dont chacune coûtait fort cher à l'ennemi, la fatalité s'en mêla décidément : la *gualliga* manquait, et, comme une contrariété n'arrive jamais seule, la croisière anglaise, devenue peu à peu une escadre, se préparait au débarquement. Barquier, qui avait refusé jusqu'au bout de traiter avec les insurgés, se résigna donc à proposer au commandant des forces britanniques une capitulation très fière et telle qu'auraient pu l'exiger de braves gens encore approvisionnés de *gualliga.* Je sais quelque chose de presque aussi beau que cet héroïsme surhumain complétement ignoré en France et qui avait la conscience de son obscurité : c'est l'allocution adressée par le major-général sir Hugh Lyle Carmichaël à ses troupes en prenant possession de la place : « Soldats, dit sir Hugh, vous n'avez pas eu la gloire de vaincre la brave garnison que vous remplacez; mais vous allez reposer vos têtes sur les mêmes pierres où d'intrépides soldats venaient se délasser de leurs glorieux travaux après avoir bravé les dangers de la guerre et les horreurs de la faim. Que ces grands souvenirs impriment dans vos cœurs des sentimens de respect et d'admiration pour eux, et souvenez-vous que, si vous suivez un jour cet exemple, vous aurez assez fait pour votre gloire. » Barquier et le diminutif de garnison qu'il commandait sortirent avec les honneurs de la guerre, et furent conduits en France aux frais de la Grande-Bretagne.

Voilà par quels magnifiques souvenirs se clot l'histoire de notre passagère domination à Santo-Domingo. A l'involontaire respect qu'ils laissaient au cœur des *Seybanos,* très bons juges en fait de courage, vinrent se joindre, la première effervescence d'*espagnolisme* passée, les regrets du contraste. Le traité de Paris avait confirmé la rétrocession qui s'était opérée de fait en faveur de l'Espagne, et cette belle colonie, à qui quatre années d'une administration française fonctionnant dans les circonstances les plus défavorables avaient suffi à révéler le secret de ses richesses, retrouva son ancienne métropole plus pauvre, plus affaiblie, plus impuissante à la vivifier que jamais. La mémoire du général Ferrand devint et est restée jusqu'à ce jour dans la partie espagnole l'objet d'un véritable culte (1).

(1) Son nom est devenu, dans le langage des Dominicains, une sorte de superlatif qui est le dernier terme de l'estime et de l'éloge. Notre dernier consul à Santo-Domingo, M. Victor Place, avait pu, sans sortir de la réserve que lui imposait sa position officielle, rendre d'importans services à ce petit pays. Dans l'effusion d'une reconnaissance qu'ils ne savaient plus comment exprimer, les Dominicains lui disaient à son dé-

En 1821, un avocat nommé Nuñez Caserès profita de la réaction de mécontentement ou d'indifférence qui s'était opérée autour du drapeau espagnol pour arborer à Santo-Domingo le drapeau colombien et se proclamer président; mais une vieille rivalité municipale existait entre Santiago, ville importante de l'intérieur, et Santo-Domingo : une scission éclata presque immédiatement, et les quadruples sauvés par Boyer du pillage du trésor de Christophe jouèrent, dit-on, de part et d'autre un rôle important dans l'affaire. Vu à distance, le mouvement qui venait de soumettre toute la partie française au successeur de Pétion pouvait passer pour une réaction mulâtre, et celui-ci, qui convoitait ardemment l'est, y avait habilement semé la division, espérant qu'à la faveur de l'espèce de solidarité que sa couleur, son récent triomphe sur l'influence africaine établissaient entre la majorité sang-mêlée de la partie espagnole et lui, il se ferait aisément accepter comme médiateur. En effet, une des deux factions l'appela. Sous l'impression de la sécurité relative qu'il inspirait, rien n'avait été organisé pour la défense, et son armée, divisée en deux corps qui pénétrèrent l'un par le nord, l'autre par le sud, arriva sans coup férir à Santo-Domingo, où il n'eut rien de plus pressé que de proclamer la constitution de l'ouest (9 février 1822).

Le noyau castillan n'avait partagé cependant ni cette indifférence ni cette sécurité. Devinant d'avance où voulait en venir Boyer et ne pouvant pas attendre le moindre secours du gouvernement de Madrid, il se souvint du drapeau qui, deux fois déjà, avait sauvé la partie espagnole de l'invasion de l'ouest, et une députation de notables se rendit secrètement auprès du gouverneur de la Martinique pour solliciter la protection de la France. Une flottille commandée par le contre-amiral Jacob se dirigea aussitôt vers Saint-Domingue; mais dans l'intervalle l'escamotage annexioniste de Boyer s'était accompli. Les troupes noires, qui inondaient déjà tout le pays, y comprimaient par la terreur l'explosion des tendances françaises, et le contre-amiral Jacob n'arriva à temps que pour recueillir ceux des habitans qui s'étaient le plus ouvertement compromis à notre intention.

L'habileté dont Boyer venait de faire preuve l'abandonna dans l'administration de cette facile conquête. Appliquer ouvertement, dans un pays où le quart de la population est d'origine blanche et où la moitié des sang-mêlés revendiquent cette origine (1), l'article de la constitution qui interdisait la propriété aux blancs, il n'y fallait pas songer; mais Boyer l'appliqua d'une façon indirecte, soit en obligeant à se na-

part : « Nous nous souviendrons ici de vous comme de Ferrand. » Une vieille femme du pays possède un portrait de Ferrand qui n'a d'autre mérite que celui de l'authenticité : quelques riches Dominicains l'ont vainement couvert d'or pour qu'on le leur cédât.

(1) Les métis clairs s'appellent eux-mêmes « blancs du pays » (*blancos de la tierra*).

turaliser Haïtiens les blancs, tant Français qu'Espagnols, qui voudraient continuer à résider dans le pays comme propriétaires (1), soit en confisquant les biens des propriétaires absens qui ne viendraient pas faire valoir leurs droits dans un délai d'un an, prorogé de quatre mois pour sauver l'hypocrisie des formes, soit en exigeant enfin la présentation des titres de propriété dans un pays où la propriété ne reposait souvent que sur la tradition orale. Si quelque blanc protestait, il était persécuté, emprisonné, parfois même fusillé, et le découragement ou la terreur chassaient de jour en jour le peu de familles considérables qui étaient parvenues à éluder le bannissement déguisé dont ces iniquités fiscales frappaient la race européenne. Avec elle disparaissaient de jour en jour du sol « les talens, les richesses, le commerce, l'agriculture (2). » En peu d'années, les énormes accumulations de numéraire que les sobres descendans des premiers colons laissaient s'entasser de génération en génération dans leurs coffres avaient disparu, et l'invasion du papier-monnaie haïtien avait achevé de paralyser la faible circulation commerciale qu'entretenaient les lents déplacemens de ce numéraire. Les routes créées par Ferrand n'étaient plus viables, et, par la désertion graduelle des pavillons étrangers, la production agricole était presque descendue au niveau de la consommation intérieure. La vieille université de Santo-Domingo, qui appelait naguère à elle la jeunesse espagnole des îles et du continent voisins, n'ouvrait même plus ses salles vides à la jeunesse du pays, condamnée au maigre brouet intellectuel d'un budget de l'instruction publique qui s'élevait, pour la république entière, à *quinze mille* francs. Il n'était pas jusqu'aux restes architecturaux de l'ancienne magnificence castillane qui, par un effrayant symbole, ne se fussent écroulés sous ce souffle de barbarie.

Boyer ne laissait même pas aux Dominicains le bénéfice de l'état de barbarie. Les deux grandes ressources de toute organisation sociale imparfaite, — l'élève des bestiaux qui, dans ce climat privilégié, sur cet immense sol presque vierge, n'exige ni argent, ni soins, — la coupe des bois précieux, travail qui porte avec lui sa rémunération immédiate, — n'échappèrent pas plus que le reste à l'avidité besoigneuse du gouvernement de Port-au-Prince. Les vastes terrains concédés aux pre-

(1) Les blancs qui ne voulaient pas renier leur nationalité et prêter serment à Boyer avaient, il est vrai, la faculté de vendre leurs terres; mais un système qui repoussait les blancs établis dans l'est repoussait à plus forte raison l'immigration européenne, qui seule eût pu leur fournir des acquéreurs, les gens du pays possédant cent fois plus de terres qu'ils n'en pouvaient cultiver. Cette faculté n'était donc que dérisoire.

(2) Manifeste des insurgés dominicains. — A la chute de Boyer, le chiffre de la population de l'est, qui, vingt ans auparavant, s'élevait à environ 125,000 ames, se trouvait réduit à environ 85,000 ames.

miers colons s'étaient presque partout tranformés en *hattes* (pacages), dont les descendans de ces colons jouissaient en commun. Sous prétexte d'appliquer à l'est le système territorial de l'ouest, Boyer exigea que les hattes fussent partagées entre tous les ayant-droit, et, comme ceux-ci ne s'étaient guère mis en peine de conserver les titres d'une co-propriété que personne ne leur contestait jusque-là, cette prescription, en apparence si inoffensive, aboutissait à la confiscation pure et simple des pacages communaux. Le morcellement seul de ces pacages aurait d'ailleurs suffi à ruiner l'élève des bestiaux. La mesure dont il s'agit trouva tant de résistance dans l'application, qu'elle ne pesa guère sur les hattiers qu'à l'état de menace; mais c'en était assez pour leur rendre odieux le joug de Port-au-Prince. Une intolérable fiscalité vint paralyser plus tard la coupe des bois d'acajou, et acheva d'étendre aux campagnes le découragement et les rancunes que l'anéantissement du commerce, la proscription matérielle ou morale qui pesait sur l'élite de la population, avaient semés dans les villes. Ajoutons que, non content d'associer les habitans de l'est à sa barbarie présente, Haïti les avait rendus responsables de son passé, en leur faisant payer leur quote-part de l'indemnité française, qu'ils ne devaient pas.

En présence de cette coalition de griefs, Boyer avait compris lui-même qu'il ne pouvait dominer qu'en divisant, et, de même qu'il contenait l'opposition de la majorité sang-mêlée de l'ouest par la peur des nègres, il essaya de contenir la majorité sang-mêlée de l'est par la haine des blancs. Sauf quelques exceptions, cette odieuse tactique ne lui réussit pas. Les sang-mêlés de l'est s'étaient, depuis trois siècles, considérés comme solidaires de la race blanche, et ils pouvaient moins que jamais oublier cette solidarité à l'aspect de l'universelle misère que créait autour d'eux l'exclusion de cette race. Les atteintes portées par Boyer au sentiment catholique des Dominicains, qui sont restés religieux comme des Espagnols du xve siècle, auraient au besoin suffi à grouper dans une commune antipathie les divers élémens de cette population.

J'ai dit que, sous le rapport religieux, l'ancien parti mulâtre en était encore aux idées de la révolution et du directoire. Du choc de ce philosophisme béat, qui ne croyait qu'au compère Mathieu, avec ce catholicisme ardent, qui ne croit qu'aux miracles, devaient jaillir de mortelles susceptibilités, et le gouvernement de Port-au-Prince fit saigner comme à plaisir la blessure. Le trésor des églises assouvit plus d'une fois sa pénurie financière. Les presbytères, les chapitres, les couvens furent expropriés de leurs terres et de leurs rentes au profit du domaine. Les tracasseries, les humiliations de toute espèce ne furent pas plus épargnées à ce tout-puissant clergé dominicain, en qui se personnifiait depuis les premiers temps de la conquête la souverai-

neté spirituelle des Indes, qu'aux prêtres de convention de la partie française. L'archevêque-primat de Santo-Domingo, qui passait cependant pour avoir prêté la main à l'annexion, rendit cet antagonisme plus saisissable encore en refusant d'étendre sa juridiction sur l'ouest, et acheva de frapper l'imagination des masses en désertant son siége pour aller mourir dans un couvent de Cuba.

L'exclusion systématique qui les écartait graduellement des emplois publics, la présence de nombreuses garnisons noires dans chacune de leurs villes, les avanies quotidiennes auxquelles les exposait ce contact sous un régime où la partialité en faveur des noirs était érigée en moyen de gouvernement, tout concourait à donner aux Dominicains ce rôle de vaincus qui, à défaut même d'autres griefs, légitime la révolte. A la première nouvelle de l'insurrection des Cayes (1843), l'ancienne *audience* espagnole, Santo-Domingo en tête, se souleva en masse contre Boyer.

La pensée d'une scission ne dominait pas d'ailleurs dans ce premier soulèvement. Outre qu'ils n'étaient pas prêts pour cette éventualité, les Dominicains accueillaient presque avec confiance l'avénement d'une opposition qui, à plusieurs reprises, avait pris fait et cause pour eux. La liste du nouveau gouvernement provisoire, où on n'avait même pas daigné leur donner un seul représentant, dissipa cette illusion, et apprit à l'est que l'ouest entendait, comme par le passé, le traiter en pays conquis. L'apparition d'Hérard, qui, à la tête d'un corps d'armée, était venu proclamer la révolution dans la province de Santiago, acheva de gâter les choses. Mesurant les tendances scissionistes de la population dominicaine à leur légitimité, Hérard vit partout des suspects, en remplit les prisons, rançonna les églises, cassa les administrations provisoires que les habitans s'étaient données, y substitua des fonctionnaires de son choix, presque tous recrutés dans l'innombrable état-major improvisé qu'il avait emmené de Port-au-Prince, et trouva, pour tout dire, le secret de faire oublier, en deux ou trois semaines, les vingt-deux ans d'abus, de vexations, d'extorsions, de tyrannie que la partie espagnole reprochait à l'administration de Boyer. La partie espagnole envoya cependant des députés à la constituante de Port-au-Prince; mais c'est là même qu'une rupture définitive devait s'accomplir.

La députation dominicaine choisit noblement son terrain. L'est consentait à ne pas se séparer de l'ouest, mais à la condition que l'ouest ne s'obstinerait plus à se séparer de la civilisation et que l'immigration blanche cesserait d'être repoussée. Soit que la condition comminatoire qu'impliquait ce dernier effort de conciliation ne fût pas comprise, soit qu'on crût pouvoir dédaigner les menaces d'une population six fois moins nombreuse que celle de la partie française, l'exclusion

des blancs fut maintenue. L'égalité absolue des cultes fut en outre introduite pour la première fois dans la loi fondamentale, et cette innovation, où l'esprit d'imitation avait probablement plus de part que l'esprit de système, put être considérée par les Dominicains comme la consécration légale et par suite l'aggravation des atteintes portées sous Boyer à leur sentiment religieux. « Si, lorsque le catholicisme était la religion de l'état, ses ministres avaient été méprisés et vilipendés, que serait-ce maintenant qu'il allait être entouré de sectaires et d'ennemis (1)? » A partir de ce moment, tous les districts de l'est se préparèrent à l'insurrection, pendant que les députés dominicains, qui continuaient de siéger pour la forme dans la constituante, faisaient de secrètes démarches auprès du contre-amiral de Mosges, commandant les forces navales françaises, de M. Adolphe Barrot, envoyé à Port-au-Prince pour traiter la question de l'indemnité, et de M. Levasseur, notre consul résident. Les députés dominicains demandaient le concours de la France à la scission qui se préparait, nous offrant, en échange, soit la suzeraineté, soit le protectorat, soit la cession pure et simple de leur territoire. Nos agens refusèrent de se prononcer, se bornant à transmettre ces ouvertures au gouvernement français; mais entre les oppresseurs et les opprimés, entre Port-au-Prince qui repoussait la civilisation et Santo-Domingo qui l'appelait, entre ces Haïtiens qui, pour prix du généreux abandon de nos droits, pour prix de notre patience systématique dans l'affaire de l'indemnité, érigeaient la haine du nom français en principe constitutionnel, et ces Dominicains qui, ne nous devant rien après tout, appelaient pour la quatrième fois depuis cinquante ans ce drapeau français qu'ils avaient été les derniers à défendre dans l'île, les sympathies de notre gouvernement pouvaient-elles être douteuses? Les députés de l'est crurent donc pouvoir se dispenser de dissimuler leurs espérances, et un beau jour Hérard les fit arrêter.

M. Levasseur obtint leur mise en liberté, et les Dominicains ne virent là qu'un gage formel de notre protection. L'arrivée à Santo-Domingo de M. Juchereau de Saint-Denis, consul désigné pour le Cap et qui, par suite de la destruction de cette ville, avait obtenu du gouvernement haïtien que sa résidence fût transférée dans la capitale de l'est, la présence des bâtimens français qui avaient transporté M. Juchereau de Saint-Denis et les députés dominicains délivrés à la sollicitation de M. Levasseur, le langage peu diplomatique, mais ardemment sympathique de nos marins, — tout contribua à fortifier les Dominicains dans cette conviction. Bien que nos agens se tuassent de dire que la France ne s'était pas prononcée, bien que le chef de la dé-

(1) Manifeste de l'insurrection dominicaine.

putation dominicaine, M. Baëz, conseillât tout le premier d'attendre cette décision pour agir, Santo-Domingo (27 février 1844) donna le signal du soulèvement, qui se propagea, avec la rapidité de l'éclair, dans toute la partie espagnole.

M. Juchereau de Saint-Denis put du moins prévenir les suites d'une impatience qu'il n'avait pas été en son pouvoir de comprimer. La garnison haïtienne de Santo-Domingo était parfaitement en mesure d'écraser la ville; il obtint qu'elle capitulât. Le chancelier du consulat, M. Terny, prit même sur lui de vaincre les dernières hésitations du commandant haïtien en allant, tout essoufflé, annoncer à celui-ci qu'un corps innombrable d'insurgés devait, dans quelques instans, venir l'égorger, lui et ses soldats. — « Mais je ne vois personne, dit le commandant en mettant le nez à la fenêtre. — C'est que sans doute.... ils sont à dîner... répondit avec beaucoup d'aplomb M. Terny, dont l'observation produisit d'autant plus d'effet qu'elle avait le mérite de la couleur locale. — Je n'y pensais pas! » dit à son tour le commandant, et la garnison haïtienne s'embarqua sur nos vaisseaux.

L'insurrection publia un long manifeste destiné à établir ses griefs et ses droits auprès des nations civilisées, à qui elle rouvrait l'île. Les Dominicains déclaraient se soulever en vertu du principe qui avait légitimé quelque mois auparavant la chute de Boyer. Cette indirecte sanction leur était même parfaitement inutile. « De ce que les naturels appelaient l'île de Saint-Domingue Haïti, il ne s'ensuit pas que la partie occidentale, qui, la première, se constitua en état souverain, eût le droit de considérer le territoire de l'est comme partie intégrante de cet état.... Si la partie de l'est appartient à une autre domination qu'à celle de ses propres fils, elle appartiendrait à la France ou à l'Espagne, et non à Haïti... » — Objecterez-vous le pacte tacite de 1822? L'existence de ce pacte est plus que douteuse, et vous nous en avez, en tout cas, dégagés en le violant outrageusement... « Nous n'avons aucun devoir vis-à-vis de ceux qui nous privent de nos droits. » — Considérez-vous au contraire l'est comme conquis par la force? Eh bien! que la force décide. Telle est la substance de ce long document, où le fatalisme espagnol et l'ergotage *estudiantino* de la vieille métropole universitaire se révèlent parfois d'une façon piquante, comme dans cette phrase : « *considérant* qu'un peuple qui est condamné à obéir à la force et y obéit fait bien, mais qu'aussitôt qu'il peut y résister et y résiste, il fait mieux... » Voilà déjà sept années que ce généreux diminutif de nation se promène de champ de bataille en champ de bataille à cheval sur son *considérant*.

Et cependant les Haïtiens pris en masse ne demandaient pas mieux que de laisser les Dominicains en repos. La rupture du faisceau natio-

nal, comme on disait à Port-au-Prince, était à coup sûr le moindre souci d'une révolution qui, quelques jours après, détachait pour son propre compte le nord et le sud de ce faisceau. Sans Accaau, qui effraya un peu tout le monde et rallia à propos les divers partis sur le terrain neutre de la candidature de Guerrier, Haïti serait probablement partagé, à l'heure qu'il est, en quatre états distincts, deux monarchies et deux républiques. Les Haïtiens, qui sont tous attachés au sol, ont montré en outre, de tout temps, une répugnance invincible à aller tenir garnison à Santo-Domingo, et les levées en masse dont la guerre de l'est était et est encore le prétexte devaient leur déplaire à plus forte raison. Ajoutons que cette guerre a souvent menacé de famine la partie française, qui s'approvisionnait de bestiaux dans la partie espagnole et y laissait en échange son café. Si enfin la peur des blancs faisait désirer la soumission d'un pays qui appelait l'immigration blanche, ces mêmes défiances contribuaient aussi par contre-coup à rendre odieuse une guerre qui, en se prolongeant, pouvait substituer à cette immigration pacifique une intervention armée.

Guerrier et Riché semblaient partager sous ce rapport l'impression générale, et leur passage au pouvoir fut marqué par une trêve tacite entre l'est et l'ouest. Soulouque semblait lui-même disposé, dans le principe, à laisser les Dominicains en repos; mais M. Dupuy et Similien devinrent, l'un ministre, l'autre conseiller intime, et M. Dupuy, qui était intéressé dans les fournitures militaires, Similien, qui visait à la présidence, s'entendirent à leur insu pour le pousser dans une guerre qui assurait à l'un d'assez jolis profits, et qui donnait à l'autre les balles dominicaines pour complices. Soulouque céda avec d'autant moins de défiance à ces suggestions qu'elles partaient à la fois de deux côtés opposés, de deux influences rivales, de deux ennemis jurés. Dès 1847, l'asservissement de l'est était devenu l'idée fixe du futur empereur, et depuis, parmi ceux-là même qui déploraient cette manie, ce fut à qui la flatterait pour ne pas être fusillé. L'illusion favorite de Soulouque, celle que ses courtisans caressaient le plus, consista long-temps à croire que les Dominicains soupiraient après la domination haïtienne, et que la crainte du châtiment qu'ils avaient encouru par leur révolte comprimait seule cet élan de soumission. Aussi ne cessait-il de leur offrir un pardon magnanime. Un des ministres, plus honnête homme que ses collègues, essaya de donner un autre cours aux idées du président, et prononça le mot de fédération. — « Qu'est-ce que c'est que fédération? dit Soulouque en fronçant le sourcil à ce mot entièrement nouveau pour son esprit et ses oreilles. — Président, c'est... c'est ce que vous voulez, balbutia le ministre. — Alors, ça bon, dit Soulouque tranquillisé. Je ne m'en dédis pas : je promets la fédé-

ration; je consentirai même à reconnaître les grades créés par les insurgés. » Amnistie et fédération étaient, en un mot, synonymes pour Soulouque, et ce *quiproquo* dura plusieurs mois.

J'ai dit quels mécomptes Soulouque rapporta de son expédition de 1849, mécomptes d'autant plus cruels qu'après ces assurances répétées d'amnistie, il s'attendait à être reçu dans l'est à bras ouverts. Les haines de peau s'ajoutaient à l'exaspération du vaincu pour envenimer la blessure dont saignait ce sauvage orgueil. Les vainqueurs étaient non-seulement des rebelles, mais encore des mulâtres, ainsi qu'il les nomme, et son idée fixe de conquête se transforma en idée fixe d'extermination. La soif de l'or, qui est venue égaler chez Soulouque la soif du sang, a aussi sa part dans les préparatifs de destruction qu'il fait contre les « Espagnols, » car l'idée d'Espagnols ne se sépare pas encore dans cette partie du monde de l'idée de quadruples, de reliquaires précieux, de vierges en or massif. C'est là l'appât qui de loin fascinait Toussaint, qui attira Dessalines jusqu'aux portes de Santo-Domingo, et qui tout récemment encore, lors de la réaction africaine qui sépara la mort de Guerrier de l'avénement de Riché, appela Pierrot dans l'est, où il fut aussi mal reçu que devait l'être plus tard son empereur.

Ne toucherions-nous pas décidément au secret de Soulouque? Si le tyran nègre maintient contre les mulâtres atterrés la compression de 1848, n'est-ce point par la crainte, d'ailleurs très chimérique, de les voir exploiter, lors de la tuerie générale de Dominicains qu'il projette, la solidarité de désespoir qui les unirait à la majorité sang-mêlée de cette population? Si par contre il ménage tant les piquets, c'est qu'il les juge sans doute indispensables à cette œuvre d'extermination, où ils déploieraient, avec une science et un aplomb de cruauté qu'eux seuls possèdent encore dans la patrie de Biassou, ces furieuses antipathies de couleur dont ils sont les derniers dépositaires. L'invasion de la partie espagnole, si tant est que la partie espagnole veuille se laisser envahir, n'offrirait-elle pas en outre une solution amiable du différend survenu entre le gouvernement et les piquets sur la question de pillage, question ajournée tant que la fabrication du papier-monnaie et les marchés de fournitures les aideront à patienter, mais qui se reproduira inévitablement le jour où ce papier ne vaudra plus rien et où les négocians étrangers refuseront de livrer leurs draps? C'est là probablement encore ce qui explique comment Soulouque, après avoir pris si chaudement l'alarme sur l'attitude de ces dangereux créanciers, au point de faire fusiller les plus pressés, n'a pas craint d'en peupler les administrations et les états-majors. L'heure de régler venue, l'est serait là pour payer la rançon de l'ouest. N'est-ce pas enfin dans ces espérances d'un pillage dont elle s'exagère la richesse qu'il faut cher-

cher le mot de l'effroyable imprévoyance avec laquelle sa majesté noire épuise et gaspille, intérêts et principal, les dernières ressources du pays? Je n'invente pas ces hypothèses : elles ont cours dans Haïti, et figurent, comme nous dirions ici, parmi les prévisions constitutionnelles du moment.

Voilà devant quel ennemi les Dominicains en sont réduits à défendre, avec des forces six fois moindres que les siennes, un territoire trois fois plus étendu. Voilà dans quelle situation désespérée une poignée de braves gens trouvaient naguère au fond de leurs souvenirs assez d'instincts français pour demander à notre gouvernement seul une protection que les États-Unis et l'Angleterre leur offraient à l'envi. Un vieux scrupule de négrophilisme a jusqu'à ce jour neutralisé les sympathies de la France pour ce petit peuple : eh bien! c'est à ce scrupule même que nous nous adresserions au besoin. Ce n'est qu'en mettant définitivement le holà aux projets d'invasion de Soulouque que nous pouvons désormais arrêter la nationalité noire sur la pente de sauvagerie où elle roule depuis trois ans. Une fois contraint de laisser les Dominicains en repos, Soulouque ne se préoccuperait plus de la complicité de terreur qu'il suppose exister entre les sang-mêlés de l'est et la classe éclairée de l'ouest; il cesserait d'écraser celle-ci. Une fois contraint de renoncer à la tuerie et au pillage qu'il médite, il n'aurait plus besoin de sa bande de tueurs et ne compterait plus sur ce pillage pour les assouvir : devenus inutiles et dangereux, les piquets seraient traités à leur tour en suspects; l'anéantissement de l'élément sauvage viendrait coïncider avec la réhabilitation de l'élément civilisateur. Par la paix cesserait enfin cet épouvantable désordre financier qui a la guerre pour prétexte et la perspective du butin pour encouragement. Mais je ne veux pas chercher ailleurs que chez les Dominicains eux-mêmes le motif déterminant de l'intervention de la France. Nous essaierons de les faire entièrement connaître, eux et leurs deux chefs : — Baez, noble et fine intelligence; — Santana, cette honnête et rude figure de pâtre regrettant ses bœufs, et qui sort tout simplement du bloc où l'histoire, en ses jours de verve, taille les statues de héros. Puis nous laisserons au sentiment public à décider s'il est temps d'accorder un regard à la touchante obstination de cette petite république, qui, après chaque miracle de patience et de courage, nous demande avec une naïve hésitation si elle n'a pas encore assez fait pour devenir française, et qui, en attendant qu'on daigne lui répondre, se bat à l'arme blanche par économie.

GUSTAVE D'ALAUX.

LA

GUERRE DE MONTAGNE.

LA KABYLIE.

I. — *La Grande-Kabylie*, par M. le général Daumas et le capitaine Fabar, 1847.
II. — *La Guerre en Afrique*, par M. le général Yusuf, 1850.
III. — *Moniteur algérien*. — Œuvres diverses du maréchal Bugeaud.

II.

LE MARÉCHAL BUGEAUD.

I. — LES PAYS ET LES POPULATIONS KABYLES.

La guerre d'Afrique a eu deux époques : dans l'une presque toujours défensive, dans l'autre essentiellement offensive, elle a commencé par des essais trop souvent stériles, elle s'est continuée par des marches rapides et des combats décisifs. Aujourd'hui, l'une et l'autre de ces périodes sont terminées : la première a des représentans bien nombreux et bien divers parmi les gouverneurs et les généraux qui se sont succédé de 1830 à 1840 sur la terre africaine; la seconde, qui s'est achevée avec la prise d'Abd-el-Kader, se personnifie dans un seul homme: le maréchal Bugeaud. C'est la seconde période surtout qu'il y aurait aujourd'hui intérêt à retracer; c'est la seconde qui fait le mieux comprendre les difficultés que rencontre une armée française sur le sol de l'Algérie et les moyens dont elle dispose pour les surmonter. De ces difficultés, les unes tiennent à la nature, au climat, à la configuration

du pays, les autres aux mœurs des habitans. La guerre d'Afrique est avant tout une guerre de montagne, et le tableau des combats de Zumalacarregui en Navarre (1) a déjà pu nous révéler quelques-uns des obstacles qu'elle crée à nos armes. En Afrique, pourtant, la guerre de montagne prend en quelque sorte une forme nouvelle; — elle devient, sur certains points du territoire, la *guerre du désert*. C'est là qu'est l'originalité de nos campagnes d'Afrique; c'est là aussi qu'est la grandeur de la tâche essayée par tant d'hommes de guerre habiles, et remplie par un seul d'entre eux avec une incontestable supériorité.

Les difficultés propres à la guerre d'Afrique tiennent, nous l'avons dit, les unes à la nature, les autres aux hommes. Les premières ne sont pas les moins redoutables. Presque toujours le soldat a pour perspective d'une victoire gagnée quelque ville opulente où il ira se ravitailler après le combat. Dans une expédition contre les Sicks, les soldats anglais voient autour d'eux une terre pleine d'aromates et des villes populeuses; le soldat russe lui-même, après une campagne dans le Caucase, sait qu'il retrouvera les riches bassins de la Tauride. Nos soldats, au contraire, n'ont jamais devant eux que le désert, le *pays de la soif*, comme ils disent; ils savent qu'ils ne seront jamais reposés d'une expédition que par les privations nouvelles que chaque victoire leur imposera. En entrant en campagne, ils reçoivent dix jours de vivres, c'est-à-dire une ration insuffisante de biscuit, trois cents grammes de viande, soixante grammes de riz, puis du café en place de vin. Ces dix jours de vivres sont généralement épuisés au bout d'une semaine. Alors, à moins qu'une razzia ne leur vienne en aide, ils sont bien obligés de recourir aux provisions du désert, qui sont les rats, les serpens, les tortues, les gerboises et les racines. Heureux encore si le désert n'est pas trop avare de ces uniques ressources! heureux surtout s'ils trouvent sur leur chemin quelque bois mort, que chacun ramasse en passant pour cuire la maigre pitance de sa compagnie!

Telles sont les dures conditions que la nature du pays impose à cette guerre. Voici maintenant quel ennemi nos soldats ont à combattre. — L'Arabe vit de maraude et de pillage; c'est dire assez qu'il est belliqueux et nomade. Il porte sa tente au pommeau de sa selle, et pousse ses troupeaux au hasard devant lui, à travers le désert qui est son domaine. Une fois qu'il a caché dans les *silos* son blé et son orge, il va, au galop de son cheval, où son instinct de destruction le pousse et l'emporte. Sobre et infatigable, il est tantôt ici, tantôt là, partout présent pour le guet-apens et les surprises, toujours insaisissable pour le combat et la résistance. Rapide comme l'oiseau de proie, il voltige sans cesse autour de nos convois. A peine a-t-on levé un campement, qu'on

(1) Voyez la livraison du 15 février 1851.

l'aperçoit dans le bivouac qu'on vient de quitter, fouillant la tombe de nos morts et transportant comme un trophée à travers les tribus fanatiques des lambeaux de cadavre. Parfois une nuée de cavaliers apparaît à l'horizon et attire nos soldats à sa poursuite; mais, sitôt qu'ils sont serrés d'un peu près, les Arabes s'évaporent comme une fumée. On les retrouvera bientôt, mais embusqués derrière un buisson, au revers d'un fossé, guettant nos fourrageurs isolés, nos traînards épuisés par les fatigues d'une marche forcée. Dans cette guerre, ils ont contre nous des ruses sans nombre, un fanatisme indomptable. Il ne faut pas parler de prisonniers, c'est une guerre d'extermination de part et d'autre. Il faudrait deux soldats français pour garder un prisonnier arabe et le conduire aux lointains dépôts. Lorsqu'un Arabe vous tend son fusil en signe de soumission, c'est pour vous assassiner à bout portant. Sa soumission n'est jamais qu'un leurre ou un armistice, dont il profite pour vous surprendre lorsqu'il a trouvé l'occasion favorable.

Êtes-vous curieux de suivre une de ces expéditions d'Afrique? voici une colonne prête à partir. Le désert est devant vous, sans ombre et sans eau. Le sol ne présente ni abri ni ressources; les moyens de ravitaillement manquent absolument. Calculez donc bien vos distances et vos provisions, sans quoi vous êtes assuré de mourir de soif, de fatigue et de faim. Vous devez aller soumettre ou punir une tribu lointaine, et vous n'emportez avec vous que dix jours de vivres, parcimonieusement calculés encore, comme nous l'avons vu. Vos trains des équipages sont-ils au complet? vos mulets sont-ils bien bâtés, de façon à ce que leur charge ne puisse les blesser? sont-ils en bon état surtout? car, s'ils tombent malades, il faudra les abandonner sur la route, et leur charge avec eux. N'oubliez donc aucune précaution; toutes sont importantes. La moindre méprise ou la moindre négligence a eu des conséquences funestes. Le signal est donné, on se met en marche sur trois colonnes, le convoi et les armes spéciales au centre, la cavalerie bien en avant, afin que le passage d'un gué ou d'un défilé ne vienne point retarder la marche de la colonne. Après l'arrière-garde, marche un escadron, soit pour ramasser les traînards, soit pour éloigner les Arabes, car ceux-ci ont pour habitude constante de se porter sur la queue de nos colonnes, afin d'enlever les éclopés et de s'en faire un trophée, afin aussi de retarder la marche en forçant l'arrière-garde à s'arrêter pour leur faire face. Si on avance résolûment, ils se cachent; mais, sitôt qu'on hésite ou qu'on recule, ils fondent sur vous comme un orage subitement formé.

Une fois en marche, vous trouvez devant vous le sol crevassé par l'action d'un soleil brûlant, ou bien détrempé par des pluies torrentielles. Entre une chaleur excessive, où la poussière vous aveugle et vous consume, et un froid glacial, où les rafales de neige vous enve-

loppent comme un suaire, il n'y a pas de milieu. Impossible d'ailleurs de bivouaquer la nuit, car il faut cacher sa marche à l'ennemi. Au risque donc de s'égarer dans les ténèbres et de doubler les fatigues par l'insomnie, il faut marcher, car on ne peut espérer atteindre l'Arabe que par surprise. Nous n'avons pas, comme lui, nos relais dans le désert et nos stations préparées. Avant tout, il s'agit donc de lutter de ruse. Toute indication manque sur la marche de l'ennemi, il importe de retrouver ses traces et de savoir où il se cache. Les éclaireurs indigènes se mettent en campagne : habillés absolument comme les Arabes, ils vont à la chasse des prisonniers. Ils se mêlent aux nomades; s'ils en trouvent quelqu'un d'écarté, ils le ramassent et le rapportent; mais si le temps et l'occasion leur manquent de faire des prisonniers, ils allument des feux télégraphiques pour nous avertir et nous informer. Si cette ruse ne réussit pas, on détache au loin les auxiliaires; ceux-ci disparaissent bientôt au milieu des replis uniformes qui ondulent devant nous comme les vagues de la mer. C'est dans ces replis du désert que se cachent habituellement les Arabes poursuivis. Quelques heures après, nos auxiliaires reviennent vers nous et simulent une attaque contre nos détachemens. Nos soldats, comme s'ils étaient surpris à l'improviste, se défendent mal et reculent. Au bruit de la fusillade, à la vue de la poussière que soulève la mêlée, les Arabes cachés et épars se montrent et se rassemblent. Si la *fantasia* de nos auxiliaires est bien exécutée, les Arabes s'y trompent, et, accourant aussitôt de toutes parts pour prendre part à la mêlée, ils tombent dans le piége.

Enfin, après bien des fatigues, bien des privations, bien des dangers de toute nature, nous atteignons au but de l'expédition. Voici le foyer de l'insurrection. Nous sommes sur le terrain où la tribu rebelle a planté ses tentes. Nos soldats pénètrent dans le camp ennemi une demi-heure avant le jour, au moment même où les Arabes vont faire leurs ablutions. Y pénétrer plus tôt, ce serait donner le temps à l'ennemi de s'échapper à la faveur de la confusion et des ténèbres; plus tard, ce serait se découvrir et par conséquent leur donner le temps de nous éviter. Il faut enlever le camp à la baïonnette et sans répondre au feu de l'ennemi, car cela pourrait jeter du désordre dans les manœuvres et entraîner des méprises. Les réguliers de la tribu surprise portent nos efforts d'un seul côté; ils s'exposent bravement à nos coups, résistent quelque temps à notre attaque et nous attirent enfin avec grand bruit à leur poursuite. Le jour venu, on s'aperçoit que le *douar* ou la *smala*, la tribu enfin, a disparu d'un autre côté, et il nous est impossible de retrouver ses traces. C'est par un pareil stratagème que la *smala* d'Abd-el-Kader nous a glissé trois ou quatre fois entre les mains.

Quand, à défaut des tentes, le territoire abandonné par les tribus nous reste, on court aux *silos*, car l'orge manque aux mulets et aux

chevaux; l'orge, la providence de cette guerre! Mais les silos sont vides. On ne se décourage pas pour si peu : il existe toujours des contre-silos (*barani*). Seulement l'essentiel est de les découvrir. Le seul moyen, c'est d'envoyer nos espions déguisés sur l'emplacement des silos ordinaires. Ils tiennent conseil comme feraient des Arabes affamés. Le gardien (*tammar*), trompé par cette apparence, sort du trou où il se tenait caché et s'approche d'eux. Nos espions s'en emparent et le trou à l'orge est découvert. C'est ainsi que notre garnison de Mascara, sans approvisionnement et privée de toute communication avec nos autres postes, a pu subsister pendant cinq mois au milieu des tribus insurgées, au cœur même de l'hiver.

Il arrive bien des fois aussi que ces coups de main lointains ne réussissent pas. Les tribus, averties à temps de notre approche, se sont enfuies au désert, détruisant tout ce qu'elles n'ont pu emporter. Les vivres manquent, les munitions sont épuisées, les ambulances sont remplies. Il faut retourner en arrière. C'est alors que le moral du soldat est mis à une rude épreuve et que la responsabilité du chef est lourde. On a beau multiplier les cavaliers sur les flancs de la colonne, tant pour transmettre les ordres que pour veiller à la régularité de la marche : il suffit qu'un ordre soit mal compris, ou qu'il arrive trop tard, ou même que les sonneries ne soient pas exécutées à la fois dans les divers corps, pour qu'un de ces corps s'égare en marchant trop lentement ou trop vite, en prenant une fausse direction ou bien en faisant un mouvement inopportun. Lorsqu'il y a solution de continuité dans la colonne, le ralliement devient à peu près impossible au sein de ces ondulations de terrain qui se ressemblent toutes. Les corps égarés tombent presque inévitablement dans les embuscades des Arabes toujours en éveil et partout cachés comme des bêtes fauves, guettant la proie attendue.

A quelles rudes épreuves une telle guerre soumet nos soldats, un détail caractéristique le fera comprendre. Sur dix soldats qui meurent en Afrique, un seul tombe sous les balles de l'ennemi; les neuf autres succombent aux fatigues, aux privations, aux intempéries du climat. N'importe! nos soldats entrent en expédition en chantant. Ils ont devant eux en moyenne dix journées de marche consécutive, à raison de douze lieues par jour (1). On arrive ainsi au *pays de la soif*. Si les bidons sont vides, il faut souvent parcourir de grandes distances avant de trouver de l'eau en creusant le sol. On marche le jour, on marche la nuit; on serre les rangs pour ne pas s'égarer; on se couche sans abri, l'oreille toujours ouverte, prêt à repartir ou à combattre au premier signal. Cela dure ainsi un mois, deux mois, quelquefois plus. On re-

(1) Les bataillons des zouaves ont fait jusqu'à vingt-et-une lieues par jour à la poursuite d'Abd-el-Kader; c'est encore un peu moins que les volontaires de Zumalacarregui.

vient à la garnison, l'uniforme en lambeaux, le corps mangé par la poussière, les pieds saignans, l'œil éteint, la santé délabrée; mais un jour de repos a tout fait oublier, et l'on est prêt à recommencer le lendemain, le sourire aux lèvres et le cœur affermi.

Tel est le métier que nos soldats font depuis vingt ans en Afrique, sans s'être rebutés un seul jour. D'étape en étape, d'expédition en expédition, ils sont parvenus à asseoir la domination de la France par-delà la région des cultures, jusque dans la région des oasis, à cent cinquante lieues du rivage. Nos colonnes mobiles sillonnent en tous sens et sans trêve cette immense étendue, dépourvue de ressources, mais où les dangers de toute espèce naissent à chaque pas. Sans doute il a fallu des soldats comme les nôtres pour pouvoir installer la guerre du désert dans les conditions que nous venons de résumer; mais encore a-t-il fallu trouver le secret de notre force contre ces nouveaux Parthes de l'Afrique, et ce n'a pu être l'affaire d'un jour, on le comprend de reste. En 1836, on regardait comme une témérité grande l'expédition de Constantine, et cette expédition échouait en effet. En 1849, l'expédition de Zaatcha n'a surpris personne, et cependant l'expédition de Zaatcha présentait dix fois plus de difficultés, de fatigues et de périls que l'expédition de Constantine. Entre ces deux dates, il se trouve un véritable homme de guerre, et l'homme de cette guerre, le maréchal Bugeaud. Jusqu'à l'arrivée de cet homme, il y a eu des combats brillans, des actions héroïques en Algérie; il n'y avait pas de système de guerre. Avant lui, la possession de la zone du littoral nous était contestée malgré nos victoires; après lui, notre domination était consolidée jusque dans les profondeurs du Sahara.

Dans une vue d'ensemble de la guerre d'Afrique, les combats de montagne se perdent comme la trame se perd dans le tissu; mais, sitôt qu'on entre dans le détail des événemens, on les retrouve si inhérens à notre campagne africaine, qu'il est impossible de les en séparer. Ceux qui prétendaient empêcher le maréchal Bugeaud, en 1844 et en 1847, de pénétrer dans le massif du Djerjera, qu'on nomme la Grande-Kabylie, pour le distinguer des autres massifs de montagnes moins importans, ceux-là, dis-je, ne s'étaient pas bien rendu compte de la configuration de l'Algérie. En suivant sur une carte les accidens de la guerre, ils auraient vu que tous les pas de notre conquête ont été de véritables expéditions de Kabylie, et que les endroits favorables à la colonisation sont précisément des vallées profondes dominées de tous côtés par des montagnes. — Le théâtre de nos opérations s'étend de l'ouest à l'est, depuis Nemours jusqu'à La Calle, sur deux cent cinquante lieues de côtes : la profondeur de cette arène militaire varie de quatre-vingt-dix à cent cinquante lieues. Entre la zone du littoral et la zone du désert, le Petit-Atlas répand ses innombrables chaînons à

droite et à gauche; il empiète ainsi sur les deux zones extrêmes depuis la mer jusqu'aux hauts plateaux du Sahara. Cette région montagneuse occupe tout le centre de l'Algérie : c'est le Tell, qui était autrefois un des greniers de l'empire romain, et qui est encore le seul grenier des tribus errantes de l'Afrique. Dans la zone du littoral se trouvent les plaines basses et humides, abritées de la mer par les hauteurs boisées du rivage (le Sahel), et des vents du désert par la croupe du Petit-Atlas. La zone des hauts plateaux ou Serssous, qui se perd dans le désert à travers les oasis, est la région des pâturages, comme le Tell est la région des labours, comme le Sahel est la région des jardins et des fruits.

On le voit, les montagnes dominent partout le système orographique de l'Algérie. Sur la ligne du littoral, ce sont les monts Traras, entre Nemours et Oran; depuis l'embouchure du Chéliff jusqu'à l'embouchure du Mazafran, c'est l'immense crête rocheuse du Dahra, qui surplombe la mer jusqu'aux environs même d'Alger; plus loin et à partir de la pointe Pescade, toute la côte, jusqu'à la frontière de Tunis, n'est guère autre chose qu'une muraille non interrompue de rochers. Sur la ligne du Tell, depuis Mascara jusqu'à Tébessa, frontière de Tunis, s'étend un grand réseau de montagnes entremêlé de vallées. Enfin, sur la ligne du Sahara, le Grand-Atlas, sous des dénominations diverses, vient rejoindre la chaîne intermédiaire à ses deux extrémités. Les montagnes de l'Algérie présentent presque la même configuration que les montagnes de la Navarre. Ce sont les mêmes pitons taillés à pic, les mêmes *sierras* contournées et nouées en tout sens. Les vallées y abondent, comme en Navarre : on croirait presque y retrouver les mêmes villages adossés à des pentes semblables. Seulement en Algérie, quoique les neiges et les froids subits soient fréquens, la température est plus douce et la vigne y fleurit avec l'oranger. Les rochers sont couverts en général de chênes-liéges, de pins ou de lentisques. Le laurier-rose, qui fournit le meilleur charbon pour la confection de la poudre, borde tous les torrens; l'olivier sauvage grimpe à travers tous les précipices.

On nomme Kabyles les tribus qui peuplent les montagnes, pour les distinguer des tribus arabes de la plaine, desquelles les Kabyles diffèrent essentiellement. Leur origine est multiple, et dans leurs traits distinctifs on retrouve encore la trace des diverses invasions qui ont passé sur l'Afrique. C'est ainsi que, dans le massif du Djerjera, à côté d'une tribu évidemment originaire de l'Orient, on rencontre une autre tribu à visages blancs, à cheveux blonds et portant le signe de la croix latine tatoué sur les membres ou sur la poitrine. Le temps et la nécessité des choses ont donné les mêmes habitudes et souvent aussi le même caractère à toutes ces tribus d'origine diverse. Tous les Kabyles sont fiers de leur indépendance, qui a résisté jusqu'ici

à toutes les invasions. Ce sont eux aussi que nous avons trouvés les premiers à tous les pas de notre conquête pour nous disputer la possession de toutes les vallées et tous les passages de montagne. La première entreprise militaire un peu sérieuse depuis l'occupation d'Alger fut la prise du col de Mouzaïa en 1831, par le maréchal Clausel. Qui donc couronnait les rochers de Mouzaïa? Les Kabyles du bey de Tittery. C'est au col de Mouzaïa précisément que nous avons perdu le plus de soldats, et les plus braves, durant cette guerre d'Afrique. Il n'y a pas dans les montagnes de la Navarre de position plus formidable, et le fameux bois de Carrascal, sur la route de Pampelune à Logroño, n'est rien à côté du bois des Oliviers, derrière les Mouzaïa, sur la route de Médéah. Partout où nous avons voulu nous établir, nous avons aussitôt été inquiétés par les tribus des montagnes. Nous n'avons été maîtres de la Mitidja qu'après avoir détruit à peu près jusqu'au dernier homme les Hadjoutes de Cherchell. Ce que nous avons fait contre les Hadjoutes, il nous a fallu le recommencer contre les Hachems de Mascara, contre les Flittas de la Mina, contre les Beni-Menasser de Tenez, contre les Issers de Dellys. Nos combats dans les pâtés de montagnes de l'Ouerenseris et du Dahra sont innombrables.

Autant l'Arabe des plaines est pillard et vagabond, autant le Kabyle des montagnes est industrieux et sédentaire. Ici la maison remplace la tente : *l'arbre,* ce signe universel de la propriété, et que l'Arabe détruit partout sur son passage en incendiant tous les ans les plaines, qui poussent ainsi une herbe plus haute et plus épaisse, l'arbre fruitier est cultivé et respecté dans les montagnes. Des clôtures protégent même l'olivier et le figuier : les vergers, presque en tout point semblables à nos enclos des Pyrénées, sont garnis de ruches à miel. Dans l'antiquité, la ruche était, comme l'arbre, consacrée au dieu Terme; c'était l'emblème de la propriété.

Le Kabyle est aussi fanatique d'indépendance que l'Arabe : seulement l'Arabe place l'indépendance dans le droit de piller et de vagabonder tout à son aise sans être inquiété nulle part; le Kabyle, au contraire, la place dans le droit de garder sa maison et de jouir de la montagne qu'il habite. L'Arabe met cette indépendance sous la sauvegarde de la fuite; le Kabyle, lui, n'a d'autre sauvegarde que la résistance. L'Arabe vaincu fuit encore et recommence; le Kabyle, après s'être bien défendu, se résigne à la défaite, et, rentré dans sa maison incendiée, il envoie au vainqueur le présent de soumission. Aussi la guerre de montagne, si elle a été plus terrible, a été plus décisive et plus courte pour nos armes que la guerre du désert. Le Kabyle a sa propriété pour gage de sa parole, et il est fidèle à ses engagemens. Tandis que l'Arabe, toujours en course, passe de tribus en tribus, cherchant la *diffa* ou repas d'honneur, importun à ses voisins et à lui-

même, le Kabyle reste chez lui, et ne va jamais chez les autres tribus, à moins qu'il n'y soit appelé; mais, dans ce dernier cas, il ne marchande jamais ses secours : il part et se met à la discrétion des tribus armées pour leur défense (1). C'est une population éminemment guerrière que cette population kabyle. Aussi habiles tireurs que les Arabes sont excellens cavaliers, les montagnards africains ont plus de fermeté dans le combat et plus d'ensemble que les hommes de la plaine. En Pologne, tout homme était considéré comme noble qui pouvait équiper un cheval de guerre. Parmi les Kabyles, pour être admis au conseil et voter dans les assemblées (*djemma*), il suffit de pouvoir montrer son fusil. Dès qu'un enfant a pu se procurer un fusil, son ambition est satisfaite : il a revêtu la robe virile.

Chaque tribu kabyle se divise en autant de districts (*kharouba*) qu'elle occupe de vallons ou de montagnes. Chacun de ces districts élit son cheik; ce cheik, qui est remplacé dans les six mois au moins, n'a guère qu'un pouvoir militaire; c'est l'*amine* de la *dechra* ou village qui juge les contestations civiles, ou plutôt qui les concilie. Comme on le voit, le pouvoir politique et civil n'a pas de bases bien fixes ni bien solides parmi les Kabyles. Le pouvoir véritable, le pouvoir permanent, réside dans la commune religieuse (*zaouia*). Ce sont les marabouts qui jugent en dernier ressort les décisions des cheiks et les arrêts des *tolba*.

Entre les tribus, il existe une sorte de confédération traditionnelle qui n'a d'action que dans un cas de défense commune. C'est ainsi qu'en 1842, lorsque la colonne du général Changarnier envahit pour la première fois les retraites ignorées de l'Ouérenseris, il trouva toutes les tribus réunies par un accord tacite dans les défilés de l'Oued-Foddha pour lui en disputer le passage. Après le combat et même avant, si des propositions de paix sont faites par l'ennemi, chaque tribu et même chaque fraction de tribu rentre dans son indépendance pleine et entière. En 1844, lors de notre première incursion dans la Grande-Kabylie, le maréchal Bugeaud ayant promis l'*aman* aux tribus qui déposeraient les armes, on vit les cheiks de la même tribu se prononcer, les uns pour la soumission et rentrer dans leurs villages, les autres se décider à la résistance et continuer le combat. Les marabouts seuls auraient pu mettre d'accord les cheiks en dissidence; mais ils refusèrent de se prononcer.

Il n'y a d'autre impôt en Kabylie que l'impôt de la *zaouia* pour l'en-

(1) En 1844, un lieutenant d'Abd-el-Kader avait demandé refuge contre nous aux Kabyles de Djigelly. Plutôt que de nous livrer leur hôte, ils se résignèrent à une invasion de nos troupes qui les ruina; mais en 1847, lorsque, soutenant la guerre pour leur compte, ils virent arriver chez eux les Arabes de la plaine comme auxiliaires, ils les renvoyèrent sans hésiter, aimant mieux encore avoir affaire à des ennemis comme nous qu'à des alliés comme les Arabes.

tretien et l'instruction des enfans élevés par les marabouts, pour le service des pauvres et l'hospitalité des voyageurs. Cet impôt a deux formes : le *zekkat*, qui prend le centième des troupeaux; l'*achour*, qui prend le dizième des fruits. Le lien social est en général assez faible parmi les montagnards de l'Atlas, et c'est en lui-même que le Kabyle cherche la protection que la communauté ne lui garantit pas. La puissance de l'individu est énorme en Kabylie, car elle est sans aucune pondération sociale. L'Arabe reconnaît une loi hiérarchique; sa tribu est rangée sous un pouvoir patriarcal et même héréditaire : la Kabylie, au contraire, est radicalement démocratique. A toute sommation, même à celle d'un marabout, le Kabyle répond : *Moi chef, toi chef*, ce qui équivaut à notre formule égalitaire : *Un homme en vaut un autre*. Comme signe et comme marque de la puissance individuelle, le Kabyle a trouvé l'*anaya*. L'*anaya* est un gage quelconque qui rend celui qui le donne responsable du mal qui arriverait à celui qui le reçoit. La considération d'un Kabyle est attachée au respect de son *anaya*, et elle se mesure au rayon que peut parcourir le gage respecté. L'affront fait à l'*anaya* engendre toujours une haine héréditaire et des vengeances sans limite. Lorsque, en 1844, au lendemain d'un combat sanglant, un aide-de-camp du maréchal accepta la mission périlleuse d'aller désarmer les tribus en révolte, il portait devant lui le gage du jeune cheik des Flissas, Ben-Zamoun. L'autorité de l'aide-de-camp fut méprisée, mais le porteur de l'*anaya* revint sain et sauf, et Ben-Zamoun put relever la tête avec orgueil.

Telle est la constitution politique de la région montagneuse de l'Afrique ou Kabylie, bien distincte de la région des plaines ou des plateaux. Cette région a résisté aux Visigoths et aux Sarrasins comme aux Turcs et aux Français. Le maréchal Bugeaud a cependant porté un grand coup à ces populations intrépides en découvrant le système de guerre qui pouvait amener le plus rapidement, le plus sûrement leur soumission; il ne reste plus à notre armée qu'à achever son œuvre.

II. — LA GUERRE D'AFRIQUE JUSQU'EN 1841.

Jusqu'en 1839, et on peut dire jusqu'en 1841, notre conquête d'Afrique avait passé par tous les tâtonnemens que lui faisait subir la passion parlementaire. Il fallut discuter long-temps pour savoir si nous conserverions l'Algérie; puis on se demanda si l'occupation devait être générale ou limitée à quelques points du littoral; puis encore, on voulut savoir quel système de guerre convenait le mieux et celui qui coûterait le moins cher. On critiquait ce qu'on avait fait, on se défiait de ce qu'on allait faire. Si l'on parlait aux chambres de voter un crédit pour une expédition, les chambres ne manquaient jamais de ré-

pondre au gouvernement qu'il avait déjà dépassé les limites du budget algérien. A mesure que la guerre multipliait les besoins de l'armée d'occupation, les chambres diminuaient ses ressources. Après la prise d'Alger, le corps d'expédition était de trente mille hommes : on le réduisit de moitié dans le même temps qu'on envoyait l'ordre d'occuper Bône et Oran. Les Arabes vinrent nous bloquer bientôt dans Alger même : il fallut leur disputer au moins les avenues de la Mitidja; mais, après sa première incursion à Médéah, l'armée ne comptait guère plus de dix mille hommes d'effectif. Cependant, lorsque le général Clausel, qui avait succédé à M. de Bourmont dans le commandement, s'avisa de céder, moyennant tribut, le beylick d'Oran et le beylick de Constantine à deux princes tunisiens gouvernant au nom de la France, le ministère désavoua l'acte du général comme entraînant une aliénation trop complète des droits de la France sur l'Algérie. Cela n'empêcha pas le gouvernement, trois ans après, de ratifier le traité Desmichels. Ainsi, après avoir refusé l'investiture d'Oran et de Constantine aux princes de Tunis se faisant nos vassaux, nous donnions la souveraineté de l'Algérie presque tout entière à Abd-el-Kader se déclarant notre ennemi.

Jusqu'en 1838, personne n'aurait pu affirmer que nous garderions l'Algérie. Aussi les soldats qu'on y envoyait, trop peu nombreux pour occuper les lieux qu'ils avaient envahis, ne savaient plus ni où aller ni quoi entreprendre. Après une expédition, nous laissions toujours sans protection les tribus qui s'étaient compromises dans notre cause, et, précisément parce que nous n'avions pu les protéger, il nous fallait les venger ensuite. Le châtiment une fois exercé, on s'en retournait sans plus d'avantages qu'on n'en avait auparavant, mais en acceptant une responsabilité plus lourde pour l'avenir. La conquête se faisait ainsi au hasard, sans plan arrêté, sans intention même, et au prix de sacrifices qu'on savait inutiles. On peut presque dire que nous avons été engagés vis-à-vis de l'Algérie beaucoup plus par nos fautes et par nos échecs que par nos exploits et notre volonté. Toutes les fois que les chambres votaient de nouveaux crédits, c'était plutôt pour réparer le passé que pour préparer l'avenir, plutôt pour couvrir la vanité de notre politique que pour seconder les intérêts de notre conquête.

En retirant de Bône les troupes qui en avaient pris possession en 1830, nous y avions laissé des auxiliaires. Après le départ de nos troupes, ces auxiliaires sont bloqués par le bey de Constantine, et nous demandent secours. Le général Berthezène, le successeur du général Clausel, expédie quelques soldats à Bône; ces soldats sont massacrés à leur arrivée : cela nécessite l'envoi de nouvelles forces. Nous mettons donc garnison à Bône; mais, une fois la garnison installée, il devient nécessaire d'expédier de Toulon un corps de trois mille hommes pour ga-

rantir l'occupation. — Nous n'avions laissé que quinze cents hommes environ dans la province d'Oran. Cette garnison fut bientôt bloquée dans la ville : on devait le prévoir. Il devint nécessaire d'occuper successivement sur la côte Arzew et Mostaganem, qui nous reliaient à la province d'Alger. Alors on se décida à envoyer de nouvelles troupes pour soutenir ces garnisons : elles arrivèrent trop tard pour assurer leurs positions; elles ne purent que venger les échecs éprouvés. Bougie est un point important sur la côte dans la province de Constantine : en 1833, nous n'avions pas encore songé à occuper Bougie. Il fallut, pour décider cette occupation, qu'un navire anglais eût été insulté dans le port et que le gouvernement anglais déclarât au nôtre que, puisque la France ne savait pas faire respecter un pavillon allié sur les côtes barbaresques, l'Angleterre aviserait elle-même. Cherchell est un autre port à une petite distance d'Alger. En 1839, nous savions à peine que Cherchell existât; il fallut qu'une poignée de corsaires indigènes s'emparât effrontément d'un navire de commerce en vue même d'Alger, pour qu'une expédition se dirigeât sur Cherchell et y laissât garnison.

En 1835, les Douairs et les Smalas, les tribus les plus rapprochées d'Oran, nous demandèrent protection contre l'émir, qui voulait les contraindre à s'éloigner d'Oran. Le général Trézel crut naturellement pouvoir mettre ces deux tribus amies sous sa garde; mais Abd-el-Kader déclara hautement qu'il ne permettrait jamais que des musulmans, ses sujets, restassent sous notre autorité, dût-il les aller chercher dans les murs d'Oran même. Telle était la position que nous avait faite le traité Desmichels vis-à-vis de l'émir, qu'il nous était même défendu de protéger les tribus qui s'étaient compromises pour nos intérêts. Le général Trézel, indigné, se porta aussitôt, avec deux mille cinq cents hommes, contre l'arrogant émir, et établit son camp à cinq lieues d'Oran, dans la belle vallée de Tlélat. Abd-el-Kader était plus loin sur les bords du Sig, où il assemblait ses fidèles. La forêt de Muley-Ismael le séparait de nous. Le général, voyant ses convois et ses fourrageurs surpris et enlevés derrière lui, résolut d'aborder Abd-el-Kader, avant que celui-ci eût assemblé toutes ses forces. Les passages accidentés de Muley-Ismael, où nous devions bien souvent retrouver les Arabes, nous furent vivement disputés. L'ennemi fut pourtant refoulé sur les bords du Sig; nous n'avions plus que pour quatre jours de vivres, et l'émir, qui comptait sur de nouveaux renforts, nous retint là deux jours en négociations dilatoires. Il fallut enfin songer à la retraite; c'est là ce qu'attendait Abd-el-Kader pour tomber sur nous. La colonne prit la direction d'Arzew par des chemins inconnus où elle s'égara. Arrivée au confluent de deux rivières, à la Macta, elle vit une issue dominée à sa gauche par des escarpemens boisés, limitée à droite par des marais; mais Abd-el-Kader avait gagné notre colonne de vi-

tesse, en faisant monter ses fantassins en croupe derrière ses réguliers. Ce défilé était donc déjà occupé par les Arabes, qui se précipitèrent sur le convoi, pendant que l'arrière-garde était poussée dans les marais de droite. La confusion et le désordre se mirent dans nos rangs; la voix des chefs fut méconnue : sans le sang-froid de quelques artilleurs et deux ou trois charges héroïques, la colonne tout entière serait restée dans ce fatal défilé. Eh bien! le désastre de la Macta contribua plus que n'aurait fait une victoire à nous retenir dans la province d'Oran. Abd-el-Kader devint si arrogant après sa victoire, qu'il écrivit au général en chef, Drouet d'Erlon : « Espérant que la paix n'est point rompue entre nous, je m'engage à aller vous débarrasser des incursions des Hadjoutes dans la Mitidja, puisque vous ne pouvez vous en délivrer vous-même. » Et en effet l'émir s'était fait reconnaître comme souverain à Milianah et à Médéah, et il envoya un *hakem* jusqu'à Blidah pour y gouverner en son nom.

Pour réparer l'échec de la Macta, il fallut expédier des renforts de France dans la province d'Oran. Une grande expédition fut décidée pour aller châtier Abd-el-Kader à Mascara, siége de sa puissance, et délivrer les Coulouglis bloqués par lui dans la citadelle de Tlemcen. Depuis trois ans, ces fidèles auxiliaires imploraient vainement notre appui ou du moins notre présence. Le maréchal Clausel, qui revenait pour la seconde fois en Afrique comme gouverneur-général, dirigea lui-même l'expédition. Cette campagne finit comme toutes les autres, par l'abandon presque immédiat de la contrée envahie. Après cette longue promenade militaire, le maréchal Clausel s'en retourna à Alger, et crut la guerre finie. Les chambres, qui ne demandaient pas mieux que de prendre le maréchal au mot, exigèrent une réduction notable dans l'armée d'Afrique. A peine cette réduction était-elle opérée que la nécessité d'une expédition à Constantine frappa l'esprit du gouverneur-général; mais les troupes dont il aurait eu besoin pour mener à bien cette expédition étaient retournées en France, sur l'avis qu'il avait donné lui-même. L'exécution de son projet dut être ajournée.

Le corps d'expédition d'Oran venait d'être retiré, quand le général d'Arlanges, laissé dans la province d'Oran avec des forces insuffisantes, fut inquiété de tous côtés par les tribus hostiles, et subit un échec assez grave sur la Tafna. Il fallut faire partir de France, pour dégager ces forces compromises, une nouvelle expédition commandée par le général Bugeaud, qui paraissait pour la première fois en Afrique. C'était donc au général Bugeaud qu'était confiée la mission de réparer le désastre de la Macta et l'échec plus récent de la Tafna. Il savait d'avance que, s'il se mettait à la poursuite des Arabes, il ne pourrait les atteindre, que les vivres s'épuiseraient bien vite, et que le seul moyen d'engager les Arabes dans un combat sérieux, c'était d'avoir l'air de

se laisser surprendre par eux. Des feux allumés pendant la nuit sur les hauteurs prouvaient au général Bugeaud qu'en effet Abd-el-Kader se trouvait à portée et suivait sa marche. Il songea donc à offrir à l'émir un terrain de combat qui lui rappelât la Macta. C'était une vallée profonde, au confluent de deux rivières, à la Sikkah, les deux affluens formant deux gorges transversales. Le général apprit bientôt que son arrière-garde était attaquée par les cavaliers de l'émir, embusqués dans une des gorges. Alors, comme pour dégager son convoi, le général se mit en retraite dans la vallée, ayant l'air d'abandonner son arrière-garde. Abd-el-Kader, trompé par cette manœuvre, se lança vivement, avec toute son infanterie, vers le front de notre colonne, croyant la poursuivre. Nos soldats, par un changement de front subit, reçurent le choc de l'ennemi, qu'ils écrasèrent. Dans le même temps, le général détachait deux bataillons pour aller délivrer l'arrière-garde et la rallier. Bientôt ce combat ne fut plus qu'une boucherie. Les Arabes, coupés et écrasés, se jetèrent dans le ravin de l'Isser, laissant deux cents morts et cent trente prisonniers sur le champ de bataille. C'était le 6 juillet 1836. Le général Bugeaud aurait pu profiter de cette victoire pour asseoir notre domination dans toute la province; mais telles n'étaient point ses instructions apparemment : après avoir ravitaillé la garnison de Tlemcen, il quitta la province d'Oran et revint en France.

Cependant l'expédition de Constantine avait été décidée; mais, lorsque le maréchal Clausel voulut demander des forces suffisantes pour l'entreprendre, on les lui refusa : on lui permit seulement de tenter l'entreprise avec les ressources d'hommes et de matériel qu'il avait en Afrique. C'était condamner l'expédition. Le maréchal ne voulut pas en avoir le démenti, et, malgré la saison avancée et l'insuffisance de ses ressources, il se dirigea vers Constantine : le siége de cette place échoua, et la retraite fut un grand désastre. Heureusement ce désastre nous fit l'obligation de retourner à Constantine dans l'automne de l'année suivante, en 1837, et cette fois avec une résolution et un appareil dignes de la France. La première expédition n'avait d'autre but que de délivrer Bône des incursions incessantes du bey Ahmet et d'installer comme agha de Constantine le général Yusuf, alors chef de bataillon au titre étranger. Après le désastre de cette première expédition, il y allait de notre honneur, non-seulement d'occuper Constantine, mais encore de prendre possession de toute la province : c'est ce que nous fîmes en 1837; mais, sans le désastre de 1836, l'aurions-nous fait?

La seconde expédition de Constantine ne précéda que de peu d'années l'époque vraiment brillante de notre guerre d'Afrique; mais entre cette expédition et la prise d'armes de 1840 se place un fait considérable dont l'Algérie a pendant long-temps ressenti les conséquences. Nous voulons parler du traité de la Tafna. Cet événement ne

nous intéresse ici que parce qu'il ferme la première période de la guerre d'Afrique et qu'il met en présence les deux grandes personnalités dont l'action puissante va dominer la seconde époque de la lutte. Aussi nous ne nous arrêterons pas au traité de la Tafna. On sait quels événemens avaient ramené le général Bugeaud sur la terre d'Afrique en 1837; on connaît les détails de la célèbre entrevue où le traité fut conclu, cette entrevue qui ressemble à une page détachée de l'histoire des croisades. Ce que nous voulons surtout faire remarquer ici, c'est le contraste des deux physionomies aujourd'hui historiques qui, dans cette rencontre solennelle, apparaissent au premier plan : l'émir Abd-el-Kader et le général Bugeaud. Le moment est venu, avant de les voir aux prises, de tracer le portrait des deux adversaires.

Abd-el-Kader était de la puissante tribu des Hachems, gardienne héréditaire de Mascara, la *ville sainte;* mais, né d'une famille de marabouts, il ne semblait point, en naissant, prédestiné à la guerre. Les prophéties habilement répandues dans tout le Moghreb par les *zaouias,* association religieuse dont son père était le chef, en décidèrent autrement. A vingt-deux ans, il avait déjà fait deux voyages à la Mecque pour échapper aux Turcs, persécuteurs de sa famille, de telle sorte que, lorsque les Français succédèrent aux Turcs dans la domination de l'Algérie, Abd-el-Kader ne fit que changer d'ennemis. A l'appel des marabouts, qui prêchaient la guerre sainte contre les infidèles, les tribus se réunirent, le 3 mai 1832, dans la plaine de Zégris pour élire un chef. Mahiddin leur présenta son fils Abd-el-Kader, celui que les prophéties avaient annoncé, et dont le frère aîné venait de mourir dans un combat contre les Français d'Oran. Les tribus acclamèrent *émir* ce fils prédestiné de Mahiddin. Abd-el-Kader monta aussitôt à cheval et fit son entrée à Mascara. Il avait vingt-six ans. C'était un beau jeune homme, aux pieds blancs, aux mains vraiment patriciennes. Sa figure était chaude et fine, ses yeux étaient tout chargés des méditations de la Bible et du Coran. Il y avait même sur sa physionomie rayonnante cette légère teinte d'ironie que la science laisse toujours plus ou moins comme une marque au front de ses élus. Il était plutôt fait, à coup sûr, pour la politique que pour la guerre; aussi devait-il apporter dans la guerre toutes les ruses de la diplomatie orientale et toute la persistance d'un ambitieux.

Tel était l'homme qui, vaincu à la Sikkah par le général Bugeaud, allait voir relever sa fortune par les mains même de son ennemi triomphant. Quand le général Bugeaud arriva devant l'émir dans la plaine de la Tafna, la nature fine et délicate du chef arabe ressortit singulièrement en regard de la rude et sévère physionomie du négociateur français. L'homme du nord, haut en couleur, vigoureusement musclé, au geste brusque et franc, prit entre ses doigts, durcis au maniement

des armes, la main frêle et blanche de l'émir oriental. Celui-ci, plein de protocoles gracieux dans son langage, d'un aspect élégant, souriant dans son apparente faiblesse, gardait en lui-même le secret de sa force pour s'en servir au moment opportun. Vous souvenez-vous de Richard abattant un palmier d'un coup de sabre, et de Saladin qui lui répond en faisant voler en l'air un édredon de soie qu'il coupe en deux au fil de son épée? Ils vous représentent le général Bugeaud et l'émir Abd-el-Kader.

Le maréchal Bugeaud était né soldat : les qualités du capitaine ne devaient lui venir qu'en vieillissant. Ce n'est point un héros tout d'une pièce et de prime-saut, comme ces grands hommes de guerre que l'histoire présente tout faits à notre admiration dès la première page. Moins que personne, il pouvait se passer des leçons de l'expérience, car sa conception était lente, difficile à se déplacer; mais aussi l'expérience devait avoir pour lui plus de fruits que pour tout autre, car ce qui le distinguait par-dessus tout, c'étaient cette faculté d'analyse et cette perception du réel qui soumettent toute chose aux lois de la pratique. Les hommes qui ont le plus approché le maréchal Bugeaud se sont presque tous trompés sur la nature de son esprit. Ils lui ont cru l'intelligence prompte et vive, parce qu'ils l'ont vu ne jamais hésiter dans la délibération : aussi lui ont-ils cru de l'initiative, parce qu'ils l'ont vu souvent changer d'idées et de projets; mais ce n'était point l'intelligence qui était rapide dans sa tête, c'était la volonté, c'était l'exécution. De même, s'il changeait souvent d'idées et de projets, ce n'était point par exubérance d'initiative, mais parce que, l'expérience venant lui prouver souvent qu'il faisait fausse route, son ardeur d'exécution le portait aussitôt à poursuivre la réalisation d'un projet différent et même opposé au projet qu'il soutenait la veille.

S'il n'hésitait pas dans l'erreur, il n'y persistait pas long-temps du moins, car son extrême bon sens finissait toujours par le faire revenir à la vérité. La faute commise ne tardait pas à se retourner dans son esprit en enseignement utile. Voilà comment, avec toutes les apparences de l'entêtement, il était moins entêté que personne. On l'a vu engager sa responsabilité dans le traité de la Tafna, qui était l'occupation restreinte de l'Algérie et presque son abandon; mais, sitôt que l'événement lui a donné tort, au lieu de se buter par orgueil contre l'évidence, comme tant d'autres l'auraient fait, il poursuit avec une égale audace de responsabilité l'occupation illimitée dans le désert et l'occupation complète dans la Kabylie.

Si nous cherchions dans l'histoire un homme à comparer au maréchal Bugeaud, nous prendrions Blaise Montluc, ce héros familier dont les brutales allures vous repoussent de loin, mais dont la solide bonhomie vous attire invinciblement de près. — En expédition, le maré-

chal prenait toujours l'avis de ses lieutenans, le discutait, puis il donnait le sien : il était rare que celui-ci ne fût pas le meilleur. Écoutez parler de lui les officiers qu'il a formés; écoutez surtout les soldats, dont il connaissait si bien les besoins, dont il surveillait la santé avec une si paternelle sollicitude. Certes, il leur a imposé plus de fatigues et de travaux qu'aucun général ne l'avait peut-être fait avant lui; mais, en prenant à sa charge la moitié de leurs épreuves, il avait le talent de les leur faire oublier : il vivait ainsi de leur vie. Aussi, ces braves gens l'en ont-ils récompensé en le nommant le *père* Bugeaud : touchante appellation oubliée dans nos armées depuis Catinat!

III. — LA GUERRE D'AFRIQUE EN 1840 ET 1841.

A l'époque où le général Bugeaud vint prendre le commandement de notre armée, c'est-à-dire au commencement de l'année 1841, la guerre d'Algérie était entrée dans une de ses phases les plus critiques. Abd-el-Kader avait mis à profit le répit que lui laissait le traité de la Tafna du côté des Français, et l'ascendant qu'il lui avait donné auprès des Arabes. Il s'était d'abord fortifié du côté du désert, prévoyant bien que la région du Tell deviendrait sa base d'opération au retour de la guerre. C'est ainsi que, sur la limite qui sépare le territoire de parcours du territoire de culture, sur toute la ligne du Serssous, il avait édifié une échelle de villes et de postes fortifiés, qui lui servaient en même temps de magasins de provisions et de places d'armes. Takdempt, Thaza, Saïda et Boghar étaient les principales de ces places; elles étaient situées au méridien de Maskara, de Milianah et de Médéah. Abd-el-Kader savait que nous avions à peine assez de soldats pour occuper les places du littoral; quant à nos expéditions temporaires dans le Tell, elles nous coûtaient fort cher, et n'assuraient nullement notre domination. Si nous laissions une garnison dans l'intérieur, après l'expédition elle était bloquée, et il fallait bientôt nous remettre en marche pour la dégager ou la ravitailler. Lorsqu'une tribu nous résistait ou nous trompait, nous brûlions ses moissons; mais il lui restait ses troupeaux, qu'elle avait déjà mis à l'abri de notre atteinte, tandis qu'Abd-el-Kader, lui, si elle nous accueillait, pouvait en même temps brûler ses moissons et enlever ses troupeaux. Aussi, de deux maux ayant à choisir le moindre, entre notre protection lointaine et temporaire et la vengeance toujours présente de notre adversaire, la tribu aimait mieux laisser brûler ses moissons que se soumettre.

Abd-el-Kader avait compté sur cette fausse position des tribus. En nous forçant vis-à-vis d'elles à l'incendie et à la dévastation, il ajoutait au fanatisme qui les poussait déjà contre notre domination un auxiliaire puissant, la nécessité. C'est donc la nécessité, bien plus

encore que le fanatisme, qui avait rendu tributaires d'Abd-el-Kader toutes les tribus qui habitent les deux versans de l'Atlas, c'est-à-dire toutes les tribus qui étaient précisément exposées à être envahies par nous. Abd-el-Kader avait même exigé que chacune d'elles lui fournît son contingent de réguliers pour le retour prévu des hostilités. Dans le même temps que ses marabouts prêchaient la guerre sainte sur tous les points de l'Algérie, ses lieutenans y levaient les recrues et les organisaient pour l'attaque et la défense. Lui-même, qui, sous une indolence apparente, cachait une activité infatigable, parcourait incessamment les tribus pour faire l'inspection de leurs forces, réveiller leur fanatisme et leur haine, distribuer les promesses et les menaces, donner ses instructions et veiller aux enrôlemens. Son génie plein de séduction lui faisait parmi les chefs plus de partisans encore que le fanatisme. C'est même parmi les tribus des montagnes, sur lesquelles il avait moins de prise, qu'il a trouvé ses lieutenans les plus dévoués. C'est ainsi que Bou-Hamedi, son khalifat d'Oran, lui recrute douze mille réguliers dans les monts Traras; que Sidi-Embareck lui gagne les Kabyles de l'Ouérenséris; que El-Berkani entraîne les belliqueuses populations qui vivent sur les montagnes autour de Milianah, de Médéah et de Cherchell; que Ben-Salem, son khalifat du Sebaou, lui ménage des intelligences et des appuis depuis les vallées du Hamza et de la Medjana jusqu'au cœur de la Grande-Kabylie.

Lorsque le duc d'Orléans passa les Portes-de-Fer en 1839, tout paraissait tranquille, et la paix nous semblait pour long-temps assurée. Tout à coup Abd-el-Kader écrivit au maréchal Vallée qu'il eût incontinent à se préparer à la guerre, et aussitôt l'insurrection gagna toutes les tribus, depuis Oran jusqu'à Bône, avec la rapidité de l'incendie. Il nous fallut en même temps nous défendre — dans la province de Constantine, contre le propre frère d'Abd-el-Kader, aidé par Ben-Salem, et contre le bey Ahmet, qui revenait du désert, trouvant l'occasion favorable; — dans la Mitidja, contre l'émir en personne, ameutant contre nous, du haut des Mouzaïas, toutes les tribus qu'il lâchait sur la plaine, les Hadjoutes d'un côté, les Beni-Salah de l'autre, puis les Soumatas, les Mouzaïas, les Beni-Messaoud, les Beni-Moussa; — dans les plaines d'Oran et de Mostaganem, contre vingt mille fanatiques venus de derrière les lacs, ou sortis des forêts de Muley-Ibrahim, et qui se faisaient mitrailler jusque dans les fossés de nos remparts. Cette grande levée de boucliers, qui eut lieu vers la fin de 1839, nécessita l'envoi de nouveaux renforts dans l'Algérie. En attendant l'arrivée de ces renforts, en attendant surtout l'intervention du maréchal Bugeaud, il est bon de montrer ce que firent nos troupes en présence des adversaires qui s'étaient levés et armés contre elles d'un bout à l'autre de nos possessions.

La province de Constantine, qui échappait à l'action d'Abd-el-Kader,

rentra bientôt dans l'obéissance, sauf les cercles de Philippeville et de Bougie, où, du reste, les hostilités n'avaient pas été interrompues un moment depuis la prise de possession; mais c'était dans la Mitidja que tout l'effort de nos armes devenait nécessaire. Nos postes mal gardés avaient été assaillis à l'improviste, nos convois enlevés, nos fermes ravagées et nos colons assassinés. Lorsque nous nous vîmes en mesure de repousser ces assaillans, l'incendie et la dévastation avaient déjà désolé la plaine. Il nous fallut d'abord fortifier nos postes et ravitailler nos places : nous dûmes employer des colonnes entières à escorter nos convois, car les maraudeurs, abrités derrière chaque pli de terrain, embusqués sous chaque broussaille, tombaient sur nos détachemens isolés et les poursuivaient jusqu'aux portes d'Alger.

C'est ainsi que nos troupes se trouvèrent occupées jusqu'au printemps de 1840. Un renfort de six mille hommes était venu de France avec le duc d'Orléans. La prise de possession de Médéah et de Milianah étant résolue, un corps d'opération de neuf mille hommes, composé de deux divisions, fut assemblé à cet effet et s'ébranla aussitôt vers le col de Mouzaïa. Avant d'y arriver, il fallut *guerriller* pendant dix-huit jours consécutifs pour débarrasser les abords du bassin de la Mitidja des nuées de Kabyles et d'Arabes qui semblaient s'y être donné rendez-vous de toutes les parties de la province. Depuis Cherchell, où nous fûmes obligés d'aller dégager le commandant Cavaignac, qui s'y défendait héroïquement depuis six jours avec une poignée d'hommes, jusqu'à Blidah, ce ne fut qu'un long engagement à travers la forêt de Kharésas, les vallons de l'Oued-Ger et de Bourroumi, sur les berges escarpées de l'Oued-Nador et de l'Oued-el-Hachem, que les ennemis défendirent avec acharnement et où ils semblaient se multiplier. C'est là que nous rencontrâmes Sidi-Embareck, le plus habile et le plus intrépide khalifat de l'émir, venu de la riche et populeuse vallée du Chéliff avec tous ses contingens de la plaine et de la montagne. Enfin, le 12 mai 1840, nous étions devant le formidable défilé de Mouzaïa, où nous avions déjà deux fois inutilement planté notre drapeau. Lorsqu'on arrive devant cette immense fissure de l'Atlas, on voit devant soi, à travers les crêtes confuses des rochers et les contours infinis de la montée, un piton escarpé, entouré lui-même de roches plus élevées, et qui commande l'issue du passage vers le sud, comme l'indique assez l'éclaircie que le sommet de la montagne laisse sur ce point. La route, construite par le maréchal Clausel en 1836, au lieu de se diriger droit sur ce piton, lui tourne au contraire le dos jusqu'à ce que, arrivée au tiers de la hauteur, elle revient brusquement vers le col par le versant occidental de la montagne : elle est dominée à gauche par des crêtes fort difficiles qui se rattachent au piton; elle rencontre à droite un ravin profond qui descend du col, et dont la berge occidentale est presque inaccessible.

Telles sont les positions formidables que le corps d'expédition devait aborder pour arriver à la route de Médéah et de Milianah. Toutes les crêtes orientales, par lesquelles seulement le passage du col paraît accessible, avaient été couronnées de retranchemens et de redoutes par Abd-el-Kader. Le piton qui reliait toutes ces arêtes fortifiées était armé de plusieurs batteries, et ces batteries elles-mêmes étaient protégées par des nuées de tirailleurs kabyles perchés sur les roches qui dominent le piton. Chaque tournant de la route, chaque anfractuosité de la montagne, chaque précipice recélait dans ses flancs un gros d'ennemis prêt à recevoir nos soldats à bout portant. Autour du col de Mouzaïa, Abd-el-Kader avait réuni tous les réguliers qu'il avait pu ramasser dans les tribus depuis Maskara jusqu'à Sétif.

L'ascension commença au point du jour : ce fut la première division qui l'opéra. Cette division formait trois colonnes : la première, forte de dix-sept cents hommes, était commandée par le général Duvivier; elle s'avança à gauche de la route, chargée d'aborder le piton à travers les crêtes fortifiées qui s'y rattachent; la seconde colonne, forte de dix-huit cents hommes, était commandée par le colonel Lamoricière : elle était chargée de tourner les positions retranchées du col, en prenant la droite de la route à travers les escarpemens et les ravins; le duc d'Orléans commandait la troisième colonne, chargée d'aborder directement le col en suivant la route.

A travers mille obstacles et mille dangers surmontés, le général Duvivier monte toujours, tournant par l'escalade les retranchemens des Kabyles, laissant au 2e léger, conduit par son intrépide colonel Changarnier, le soin de les détruire en passant. Il dit à ses soldats décimés qu'ils resteront toujours bien assez nombreux pour s'emparer du piton, but de leurs efforts. Un nuage passant au front de la montagne lui permet de se reposer un instant, en le cachant à l'ennemi; mais à peine le nuage est-il passé, que la colonne tout entière se voit massée sous le feu des trois batteries échelonnées sur le piton. La mitraille fait des trouées terribles dans nos rangs. C'est un de ces momens où il faut tenter l'impossible; l'impossible réussit cette fois. Par un élan prodigieux, nos soldats se précipitent sur la première batterie et l'enlèvent à la baïonnette, le second et le troisième retranchement sont enlevés de même : les Kabyles perchés sur la cime du piton, n'osant aventurer leur feu au sein de cette ardente mêlée, s'affermissent sur le parapet pour recevoir le choc de nos soldats vainqueurs, qui bientôt les culbutent du haut de cette aire d'aigle et les précipitent dans l'abîme. Le drapeau du 2e léger, si glorieusement porté dans toute cette guerre, surtout depuis la première retraite de Constantine, flotte enfin sur la plus haute cime de l'Atlas.

Pendant ce temps, le colonel Lamoricière, après avoir enlevé les retranchemens qui se trouvaient sur la droite de la route, se voyait

arrêté sous le feu d'une troisième redoute par un ravin que nous avons décrit, et dont ses zouaves ne pouvaient franchir les berges escarpées. Culbutés par les Kabyles qui occupaient ces parapets ensanglantés, ils revenaient à la charge pour être culbutés encore. Tout à coup les tambours du 2e léger se font entendre derrière les Kabyles. Les zouaves, exaltés par ce bruit secourable, font un suprême effort : les voilà sur la berge, les voici dans la redoute, d'où les ennemis fuient en désordre, et les deux chefs se précipitent avec effusion dans les bras l'un de l'autre au milieu de leurs colonnes réunies. Le duc d'Orléans arrivait dans ce moment même, avec la troisième colonne, au haut du col de Mouzaïa, après avoir éteint une batterie qui le prenait en écharpe.

Telle fut cette glorieuse escalade du Mouzaïa. Il fallut trois jours au génie militaire pour rendre la descente du col, du côté de Médéah, praticable à l'artillerie. A gauche de la route, sur les dernières pentes du sud, on rencontre un plateau dominé au nord-est par une arête de rochers : c'est le bois des Oliviers. Sur ce plateau, si favorable à l'embuscade et à la défense, les Kabyles devaient se retrouver toutes les fois que nos colonnes iraient ou reviendraient de Médéah à Blidah. Ils y étaient cette fois : les zouaves les en chassèrent.

Cette longue campagne de l'Atlas dura six mois, et chaque jour eut son combat. Il fallut poursuivre les Kabyles sur les deux versans de la chaîne, les chasser tantôt de devant Médéah, tantôt de devant Milianah; châtier les tribus hostiles, et ravager leur récolte et leur territoire; aller de l'ouest de la Mitidja, où El-Berkani multipliait ses incursions, à l'est, où Ben-Salem tentait de s'établir. La saison des pluies, qui correspond à l'hiver chez nous, devait seule imposer un armistice aux combattans engagés dans cette longue lutte, si vaillamment soutenue par l'infatigable Changarnier, récemment promu au grade de général.

Vers le milieu du mois d'août, Abd-el-Kader retournait à Mascara, où il allait recruter de nouveaux contingens. Dans le même temps, Lamoricière, fait général en même temps que Changarnier, se dirigeait vers Oran comme gouverneur de la province. Là aussi les tribus avaient rompu le bâton de la paix. Ben-Thami, khalifa de Mascara, avait poussé contre Mostaganem toutes les tribus du Sig et de l'Habra, pendant que Bou-Hamédi, khalifa de Tlemcen, ameutait contre Oran les populations guerrières des bords de la Tafna. Le but de Ben-Thami était de s'emparer du bourg de Mazagran, situé à quelques portées de fusil de Mostaganem, afin de surveiller de là la garnison française de cette dernière place; mais il avait compté sans la bravoure française, et il trouva le fort de Mazagran occupé par cent vingt-trois hommes du 1er bataillon d'Afrique, commandés par le capitaine Lelièvre, et dont l'attitude héroïque fit reculer cinq ou six mille cavaliers arabes.

Quelques jours après l'affaire de Mazagran, c'est-à-dire au commencement de mars 1840, Bou-Hamédi, après avoir *razzié* et dévasté nos alliés les Douairs et les Smélas, tentait contre Miserghin, au sud-ouest d'Oran, la même entreprise que Ben-Thami avait essayée contre Mazagran. Yusuf commandait à Miserghin. Nos alliés lui demandèrent secours. Yusuf parvint à reprendre les troupeaux enlevés aux alliés; mais, ceux-ci s'aventurant à la poursuite de l'ennemi, notre colonne dut les suivre. C'est ce qu'attendait Bou-Hamédi, embusqué avec huit mille cavaliers dans la gorge de Ten-Salmet. Yusuf, pris à l'improviste, se met en retraite, envoyant aussitôt demander secours à la garnison d'Oran; mais notre colonne est bientôt enveloppée. L'infanterie veut se former en carré : dans ce mouvement, le désordre s'accroît, et l'ennemi en profite. Alors un escadron de soixante-cinq spahis, commandé par le capitaine Montebello, se porte au-devant d'un millier de cavaliers ennemis qui vont dans leur élan écraser notre infanterie en désordre. Cette diversion héroïque donne le temps aux fantassins de se former en carré. On vit aussitôt le cercle d'Arabes qui nous pressait de toutes parts s'élargir devant le feu qui partait à la fois des quatre faces du carré. Une fois ce cercle élargi, le bataillon carré reculait et rechargeait ses armes; puis, lorsque le cercle des assaillans s'était reformé et se rétrécissait encore, une nouvelle décharge, partie des quatre faces du bataillon, semait de nouvelles victimes autour de nos soldats. La retraite continua ainsi sans que le bataillon, lançant son feu à mesure, pût être entamé. A la fin, le renfort attendu d'Oran parut dans la plaine. Notre cavalerie, qui s'était retirée sous le canon de Miserghin, revint en escadrons serrés. L'infanterie reprit l'offensive en attendant. Les Arabes reculèrent; bientôt ils prirent la fuite, et furent poursuivis jusqu'à la nuit; ils laissaient près de quatre cents cadavres dans la gorge de Ten-Salmet: nous avions seulement perdu quelques soldats et une vingtaine de cavaliers.

Comme les livres, les faits d'armes ont leurs destins favorables ou contraires. On a beaucoup parlé de Mazagran: le combat de Ten-Salmet est resté à peu près ignoré. Cependant le combat de Ten-Salmet est aussi beau que la lutte du 2e léger à la retraite de Constantine, tandis que nous trouverions dans nos annales d'Afrique mille faits d'armes comparables à la défense de Mazagran. La défense de nos colons à la Maison-Carrée et à la Ferme-Modèle est aussi méritoire que celle des cent vingt-trois braves postés derrière les murs de terre du fort de Mazagran. Depuis cinq ans, nos soldats se défendaient tous les jours contre les Kabyles de Bougie dans des positions tout aussi hasardeuses. Les trois blockaus élevés en avant de Bougie ont été le théâtre de défenses bien autrement périlleuses que celle de Mazagran. On ne sait pas généralement en France ce que c'est qu'un blockaus. Figurez-vous une

tour construite en madriers de bois, à l'épreuve de la balle et même, jusqu'à un certain point, des fascines d'incendie. Cette tour, posée sur des fondemens en maçonnerie et protégée par une palissade ou par un fossé, peut contenir de douze à vingt hommes dans son étage supérieur. Cet étage forme saillant sur le rez-de-chaussée; le saillant, qui est garni de créneaux ou meurtrières, par où l'on fait sur les assiégeans un feu horizontal, repose sur un plancher mobile ou *machicoulis :* en faisant glisser en dedans ce plancher, les assiégés peuvent atteindre, par un feu plongeant ou même à la baïonnette, les assaillans qui tenteraient d'enfoncer le rez-de-chaussée ou de l'incendier. Le blockaus est en général armé d'obusiers et approvisionné de grenades. C'est, comme on voit, un moyen de défense particulier à la guerre d'Afrique, où l'ennemi n'a pas de canons d'affût à nous opposer. Le blockaus est habituellement placé aux abords d'une plaine ou bien au centre d'une vallée, de telle sorte qu'Arabes et Kabyles ne puissent faire une incursion sur les centres occupés par nous sans passer sous le feu des obusiers du blockaus. Eh bien! on a vu des milliers de Kabyles s'obstiner pendant trois et quatre jours contre ces tours de bois occupées par douze hommes jusqu'à ce que, décimés ou épuisés, ils se retirassent pour enterrer leurs morts et ne plus reparaître. Par la résistance invincible qu'oppose un simple blockaus à l'agression des Arabes et des Kabyles, on peut comprendre, sans s'en émerveiller, que cent vingt-trois hommes aient résisté victorieusement à deux ou quatre mille assaillans dans le fort de Mazagran.

Si nous comptons quelques habiles et heureuses razzias opérées sur les tribus d'Oran par le général Lamoricière vers la fin de 1840, nous aurons donné le fidèle bilan de notre conquête jusqu'à l'arrivée du général Bugeaud, comme général en chef de l'armée d'Afrique, le 22 février 1841. Hormis Constantine, où notre puissance s'établissait sous d'heureux auspices, l'on peut dire que la conquête n'avait pas fait un pas depuis le premier jour, car les points de la côte dont nous étions les seuls occupans nous étaient disputés, même les environs d'Alger, par des incursions journalières, et, comme en 1833, nous étions obligés de repasser sans cesse le col de Mouzaïa, toujours défendu, pour aller ravitailler Médéah et Milianah, où nous avions laissé garnison permanente. Enfin, pour dernier résultat, à peine vingt-sept mille colons avaient osé s'installer jusque-là en Afrique; encore étaient-ce des citadins ou des ouvriers de ville ne pouvant vivre que de l'armée et par l'armée. Il faut reconnaître pourtant que cette dernière campagne de 1840 avait donné une vigoureuse impulsion à la guerre; elle avait surtout mis en relief les hommes et les corps qui devaient contribuer le plus glorieusement à l'œuvre glorieuse du maréchal Bugeaud. Parmi ces coadjuteurs du maréchal, il en est surtout deux qui se distinguent par

une physionomie particulière et par un caractère spécial : ce sont les généraux Lamoricière et Changarnier. Le premier, c'est l'homme des razzias et des courses brillantes; le second, c'est l'homme des précipices et des combats de montagne.

M. le général de Lamoricière a successivement étonné de sa valeur les trois provinces de l'Afrique française, et dans chacune les Arabes lui ont donné un surnom de guerre différent, croyant que le même homme n'avait pu suffire à tant d'exploits. C'est la témérité intelligente et l'activité curieuse en personne. Il se fera débarquer tout seul sur le rivage de Bougie pour reconnaître la place; puis, le plan levé, il saluera les balles qui l'accueillent et se rendra tout d'un trait à Toulon pour presser l'embarquement d'un corps expéditionnaire. A l'assaut de Constantine, où il monte le premier, il sautera par-dessus une mine qui éclate; au col de Mouzaïa, il franchira un précipice qui le sépare de la redoute qu'il faut prendre. Il passera d'une arme à l'autre, comme il passe de Constantine à Oran, du littoral au désert, propre à tout, présent partout. Il ne s'arrête nulle part, pas même à Mascara, où l'hiver et l'ennemi le bloquent et où d'une garnison bloquée il fait une colonne d'opérations actives. Il quittera la direction d'un bureau arabe pour prendre celle d'un régiment; mais, dans l'intervalle, il se sera familiarisé avec la langue des Arabes, afin de mieux connaître leur caractère, afin surtout de surprendre le secret de leurs ruses et de leurs stratagèmes. Que le maréchal Bugeaud se hâte d'organiser la colonne mobile, le général Lamoricière attend!

Quant au général Changarnier, le maréchal Bugeaud, qui s'y connaissait, le surnomma le *montagnard,* et les Kabyles, qui l'ont mieux connu encore, l'appelleront le *dompteur*. Celui-là vit dans le danger comme la salamandre dans la flamme. L'offensive, sur quelque terrain et dans quelque condition qu'il se trouve, lui paraît être de rigueur. A la retraite de Constantine, environné et pressé par des nuées d'Arabes, il jugera la partie égale, — trois cents contre trois mille, — et, formant son bataillon en carré, il commandera le feu comme s'il faisait faire l'exercice à des soldats novices. Au col de Mouzaïa, il trouvera facile d'escalader une batterie qui a pour affût les broussailles d'un piton de quinze mètres de haut. Au bois des Oliviers, il lancera une poignée de soldats contre des milliers de Kabyles qui occupent tout le plateau, et, trouvant scandaleux que ces pelotons décimés aient rebondi cinq fois en arrière sans pouvoir pénétrer cette masse compacte, il commandera obstinément une sixième charge, au point que ses soldats, voyant bien qu'il n'en démordrait pas jusqu'à ce que tous eussent péri, sont obligés de s'emparer du maudit plateau par rage et par dépit. A l'Oued-Foddha, il engagera sans hésiter une colonne de douze cents hommes dans une gorge étroite de trois lieues de profon-

deur, au milieu du feu plongeant des Kabyles rassemblés de tout l'Ouérenséris : il faudra bien, puisqu'il l'a décidé ainsi, que la colonne traverse victorieusement cet interminable coupe-gorge. Cette audace de responsabilité a jusqu'ici toujours été amnistiée par le succès.

Si tout paraît possible au général Changarnier dans l'attaque, rien ne paraît impossible au général Cavaignac dans la défense. Les longues épreuves militaires, c'est lui qui les accomplira en Afrique. Lorsqu'on ira débloquer quelque lointaine garnison, soit Tlemcen, soit Cherchel, c'est l'énergique figure du général Cavaignac qui vous apparaîtra toujours en tête de la garnison délivrée. Les généraux Lamoricière et Changarnier sont héroïques par bénéfice de nature; c'est par la conscience du devoir que le général Cavaignac s'élève à l'héroïsme. Il est encore un autre général qui a marqué en Afrique, c'est le général Bedeau. Celui-ci est l'homme d'organisation militaire par excellence; il est incontestablement le plus capable de tous—lorsqu'il est en second.

Après les hommes, il faut voir les corps. La création des zouaves et des chasseurs d'Afrique date des premiers jours de la conquête. De l'aveu de tous les étrangers qui ont pu les voir à l'œuvre, ces deux corps, l'un à pied, l'autre à cheval, sont sans rivaux en Europe. Les zouaves, ou voltigeurs d'Afrique, forment un seul régiment fort de quatre mille hommes. Dans le principe, il était en grande partie composé d'indigènes. Aussi les soldats portent-ils le costume turc, tandis que leurs officiers ont conservé l'uniforme européen. Les zouaves ont rendu illustres tous les colonels qui les ont commandés, Lamoricière, Cavaignac, Ladmiraut, Canrobert. Quant aux chasseurs d'Afrique, les Arabes ont comparé leurs charges irrésistibles au simoun poussé par un vent impétueux. Ni les montagnes, ni le désert, rien ne les arrête, et rien non plus ne peut donner une idée de la perfection de leurs manœuvres. On ne trouve jamais à punir chez eux que le courage, parce qu'il sort le plus souvent des limites prudentes imposées par la discipline. Les exploits isolés des chasseurs d'Afrique sont innombrables. Ce corps de cavalerie forme quatre régimens.

Les spahis, créés plus tard, sont des éclaireurs à cheval; comme les zouaves, ils étaient et sont encore composés en grande partie d'indigènes et commandés exclusivement par des officiers français depuis le grade de capitaine. Les spahis n'ont qu'une ambition que leurs services ont quelquefois justifiée : c'est de pouvoir rivaliser avec les chasseurs d'Afrique.

On doit à l'heureuse initiative du duc d'Orléans (1838) la création des tirailleurs de Vincennes ou chasseurs à pied. L'organisation spéciale des tirailleurs de Vincennes, la portée extraordinaire de leur carabine (quatorze cents mètres), la justesse inévitable de leur tir à six cents mètres, les rendent plus propres encore que les zouaves à la guerre de montagne. Les zouaves ne sont pas plus habiles aux diver-

sions, ni plus experts aux escalades de rochers, ni plus rapides aux incursions que les tirailleurs de Vincennes. En outre, il n'est pas de cime de montagne si élevée d'où les balles de Vincennes ne puissent déloger un Kabyle. Ces balles luttent à distance égale avec des boulets de canon. On a vu l'utilité des tirailleurs de Vincennes dans les gorges de l'Oued-Foddha, où ils ont successivement balayé les Kabyles de tous les rochers escarpés qu'ils occupaient au-devant de notre colonne. On a vu leur courage à Sidi-Brahim, où, après avoir défendu, tant qu'ils eurent des balles, un marabout dans lequel ils s'étaient retranchés au nombre de quatre-vingts, ils traversèrent une masse compacte de six mille Arabes pour regagner Djemma-Ghazouat; ils arrivèrent à Djemma, luttant sans trêve, toujours enveloppés, n'ayant d'autre protection que leur tranchante baïonnette disposée en forme de sabre; ils étaient quatre-vingts au départ, ils ne furent que seize à l'arrivée. Même après le siége de Rome, on ne saurait prévoir de quel poids énorme nos dix bataillons de tirailleurs de Vincennes pèseraient dans une bataille européenne.

Faut-il nommer les autres corps spéciaux affectés à cette guerre, bataillons d'Afrique, zéphyrs, compagnies disciplinaires? Ce serait montrer le revers de la médaille. A ces hommes vicieux et incorrigibles, il ne reste à peu près rien d'humain, ni le désir de vivre ni la crainte de mourir. Ils tuent et se font tuer, c'est tout. Ne pouvant plus rien donner que leur sang à la France qui les repousse, ils le donnent volontiers, comme faisaient les gladiateurs avilis. Mais, si les compagnies disciplinaires sont le rebut de l'armée, il est juste d'ajouter que leurs officiers et sous-officiers en sont l'élite. En dehors de ces corps spéciaux, toute l'infanterie française a participé à la guerre d'Afrique. Il est peu de nos régimens que le soleil africain n'ait point durcis aux fatigues et habitués à toutes les épreuves militaires. Nommer ceux qui se sont distingués en Algérie serait commettre une injustice envers ceux qu'on aurait oublié de mentionner. Tous ont leurs états de service portés aux bulletins de l'armée; l'occasion seule a donné les préférences.

IV. — LA GUERRE DEPUIS 1841.

La prise du col de Mouzaïa en 1840 est peut-être le plus brillant fait d'armes de toute la guerre d'Afrique. Cependant, après ce combat, nos affaires n'en furent pas plus avancées dans l'Algérie ni même dans la province d'Alger. Comme par le passé, nos soldats détachés furent enlevés dans la Mitidja et nos convois surpris; comme par le passé, il fallut recommencer des expéditions pour aller délivrer nos garnisons isolées. La concentration d'un corps de troupes un peu considérable prenait des mois entiers. En un mot, le système de guerre qui convenait le mieux pour assurer notre domination était encore à

trouver. L'occupation restreinte rendait de notre côté la guerre forcément défensive.

Cette question de la guerre défensive avait été fortement agitée dans la session qui précéda l'envoi du général Bugeaud en Afrique comme gouverneur. On avait remarqué que les Arabes aussi bien que les Kabyles étaient inhabiles et impuissans dans l'attaque, que le moindre retranchement était pour eux un obstacle insurmontable, et que jamais ils n'avaient pu s'emparer même d'un simple blockaus. Il semblait donc qu'il n'y avait qu'à changer de rôle avec eux pour en avoir raison. — Pourquoi, disait-on, nous exposer à des désastres en allant les attaquer dans leurs repaires, quand nous sommes certains de les battre en nous laissant attaquer par eux? Pourquoi faire la conquête de la région du Tell, par exemple, puisque nous n'avons ni la possibilité ni le dessein de nous y établir? Pourquoi ces lointaines expéditions, pleines de dangers et vides de résultats? Ne vaudrait-il pas mieux nous contenter de l'occupation, relativement facile, de quelques points du littoral, où nous serions sûrs du moins d'écraser les Arabes, toutes les fois qu'ils viendraient nous y attaquer? — Ainsi raisonnaient en 1840 les partisans de l'occupation restreinte, ainsi avait raisonné le général Bugeaud lui-même en 1836; mais l'épreuve du traité de la Tafna avait été décisive pour lui, et l'expérience avait réduit à néant ces argumens spécieux. En effet, qu'avait produit le traité de la Tafna, qui nous avait forcés à l'occupation restreinte? L'ennemi, voyant que nous n'allions plus l'inquiéter sur l'Atlas, vint bientôt nous chercher dans le Sahel. Nous n'avions sans doute qu'à le repousser loin de nos retranchemens en attendant qu'il revînt pour le repousser encore : c'est ainsi précisément que nous avions fait à Bougie; seulement l'ennemi repoussé reparaissait le lendemain, et ces incursions quotidiennes, qui duraient depuis 1833, nous avaient coûté plus cher que n'aurait fait la conquête de toute la Kabylie. Étions-nous plus avancés cependant? La colonisation ainsi abritée derrière des retranchemens et des lignes de défense avait-elle pris possession de l'Algérie? Non; la magnifique plaine de la Seybouse était déserte, et la Mitidja dépeuplée.

Depuis dix ans, on tournait donc dans un cercle vicieux : on s'obstinait à l'occupation restreinte, parce qu'on voulait attirer la colonisation, et la colonisation ne voulait pas de l'Afrique, précisément parce que notre domination y était contestée. La nécessité pour notre armée d'étendre partout la conquête afin de la rendre effective frappa enfin l'esprit juste et pratique du général Bugeaud. Il comprit que s'arrêter c'était abdiquer, et que ne pas poursuivre les Arabes dans le désert c'était les attirer inévitablement sur le littoral; mais ce n'était pas tout que de comprendre les conditions de la véritable guerre d'Afrique : il fallait encore la rendre praticable et possible, l'organiser en un mot.

— Plus de garnisons isolées, et par conséquent plus d'expéditions pour les délivrer. Les colonnes portèrent avec elles leurs propres ravitaillemens; elles allaient d'un point à un autre, manœuvrant sans cesse et faisant ainsi acte d'occupation sur toute la contrée parcourue par elles. Nos ennemis, qui avaient jusque-là tenu la campagne dans l'espoir chaque jour réalisé de surprendre nos corps détachés, n'osèrent bientôt plus se hasarder sur les points dont ils étaient maîtres la veille, craignant d'être surpris eux-mêmes par nos colonnes en mouvement. Il ne fallut plus des mois entiers pour organiser un corps d'expédition : il suffisait de la jonction de deux colonnes pour que ce corps d'expédition se trouvât organisé de lui-même.

A peine débarqué, le nouveau gouverneur-général se mit à l'œuvre avec cette activité dévorante qui le caractérisait. Il commença sa tournée par la Mitidja : il vit toute cette immense plaine, où le foin croît trois fois l'an comme dans la *huerta* de Valence, ruinée et dévastée par les dernières hostilités; il n'y restait plus que les routes, les fossés et les endiguemens exécutés par nos soldats. Blidah était veuve de ses délicieux jardins et de ses bois d'orangers. Les quelques colons qui s'étaient hasardés sur ce sol fécond s'étaient retirés dans la ville. De là, il passa dans la province de Constantine, où l'occupation illimitée avait ouvert les voies à la colonisation. Il visita Bougie, où depuis 1833 nos soldats n'avaient pas eu un seul jour de répit avec les Kabyles, encore indomptés. Il visita Bône, dont la plaine admirable pourrait nourrir assez de chevaux pour remonter toute notre cavalerie; Philippeville, bourgade européenne qu'alimentait déjà son commerce avec les Kabyles; Guelma, ce beau camp construit par le général Duvivier avec des débris de monumens romains; enfin il atteignit Constantine, d'où il admira le magnifique panorama qui s'étend autour de la ville dans l'horizon lointain.

Après la tournée pacifique, qui avait duré un mois à peine, commencèrent immédiatement les tournées militaires. C'étaient encore Médéah et Milianah qu'il fallait ravitailler : le général Bugeaud, lui aussi, eut à le traverser sous les balles des Kabyles, ce terrible col de Mouzaïa qui nous faisait payer si cher l'occupation du Tell. Ce n'est que seize mois plus tard, en septembre 1842, que devait être ouverte, à la coupure de la Chiffa, une route qui raccourcissait de moitié la distance de Blidah à Médéah. Le général en chef dirigea son convoi vers Milianah à travers les montagnes des Boualouans, que nous ne connaissions pas encore. Au revers de ces montagnes, il vit devant lui la plus belle vallée de l'Algérie, la vallée du Chéliff. Il remonta vers Milianah par un ravin où il savait bien qu'il serait attaqué par les Kabyles. Au bruit du combat, la garnison sortit de la place : elle arriva trop tard, les Kabyles avaient disparu.

Par une retraite simulée comme à la Sikkah, le général Bugeaud

voulut contraindre l'ennemi à un engagement sérieux. Le plan échoua par la trop grande hâte que mirent nos soldats à commencer le feu : l'ennemi ne laissa que quatre cents des siens sur le champ de bataille. Il restait un autre moyen, c'était de tomber sur les plus fidèles alliés d'Abd-el-Kader dans cette contrée. Le général razzia les Beni-Zugzug : Abd-el-Kader se devait à lui-même de les défendre; il l'essaya en effet, mais il abandonna le combat après y avoir perdu cent quatre-vingt-quatre hommes. C'est ainsi que le nouveau général en chef dévasta toutes les tribus du Chéliff fidèles à Abd-el-Kader. Mais, ne pouvant décider celui-ci à un combat sérieux, il reprit le chemin de Blidah, où il ruina encore les Soumatas, qui nous avaient trompés l'année précédente.

On reproche beaucoup au général Bugeaud cette première expédition et celles qui allaient suivre. « Brûler des moissons, disait-on à Paris, enlever des troupeaux, ravager des territoires, est-ce là une guerre civilisée? est-ce ainsi qu'on prétend se concilier les indigènes? » Civilisée ou non, répondrons-nous avec le général Bugeaud, toute guerre a pour but de soumettre le pays envahi. Que faire avec un ennemi qui ne veut ni se soumettre ni combattre? Il faut bien au moins le contraindre à choisir; mais comment l'y contraindre? Lorsqu'on envahit son territoire, il fuit : la fuite, ce n'est ni la soumission ni le combat. Lorsqu'au contraire, on le laisse tranquille, c'est lui qui vient vous surprendre, vous enlève vos convois et bloque vos garnisons. Ne pouvant l'atteindre dans sa personne, il faut bien l'atteindre dans sa propriété. Or sa propriété, c'est sa récolte, c'est son troupeau; une fois sa récolte faite, il pousse son bercail en colonne serrée, et va semer plus loin : la terre est grande devant lui. Tant qu'on épargne sa récolte et qu'on lui laisse ses troupeaux, il vous brave et se rit de votre bonne foi. Entre la semaille et la moisson, il courbe la tête et vous jure soumission; mais à peine a-t-il caché son grain dans les silos, qu'il monte à cheval et prend le fusil. Poursuivez-le alors : ce sera toujours à recommencer, et la guerre ainsi faite sera interminable. Tout ne sera pas dit cependant parce que vous aurez une fois brûlé ses moissons et enlevé ses troupeaux. Il faut lui prouver que, partout où il sèmera, nous atteindrons sa récolte, et qu'il n'est pas de pâturages si lointains d'où nous ne puissions ramener ses bœufs et ses moutons. Alors seulement il choisit entre la soumission et le combat.

Pour forcer les Arabes à faire ce choix entre la résistance et la soumission, le général Bugeaud songea à leur enlever le recours de la fuite. Pour cela, il fallait ruiner les établissemens qu'Abd-el-Kader avait élevés sur la limite du désert, afin que les tribus émigrantes du Tell n'y pussent trouver ni un refuge ni des ressources. Des villes du littoral, le centre des divisions militaires fut porté dans les villes du Tell. Des colonnes mobiles devaient, de Maskara, de Médéah et même de Constan-

tine, rayonner dans la région de l'intérieur, pendant que des expéditions volantes agiraient en même temps dans la région du désert, où Abd-el-Kader avait pris ses dispositions pour recueillir les tribus chassées du Tell. Toutes ces opérations s'effectuèrent avec un ensemble admirable. Le général Bugeaud commença le mouvement par l'ouest, le 18 mai 1842, en se dirigeant vers Tekdempt qu'il allait détruire. Dans le même temps, le général Baraguay-d'Hilliers partait de Médéah pour aller détruire Boghar et Taza, au méridien d'Alger. Dans la province de Constantine, le général Négrier faisait la même opération vers le sud, où il s'emparait de M'Sila et de Biskra. Cependant le général Bedeau à Mostaganem, le général Lamoricière à Mascara, le général Changarnier à Milianah, le général Lafontaine à Philippeville et à Guelma, rayonnaient chacun avec une colonne expéditionnaire au milieu des tribus de l'intérieur, razziant celles qui résistaient ou qui pliaient leurs tentes, organisant celles qui demandaient l'*aman* et faisaient acte de soumission. A proprement parler, ce fut moins une campagne où il fallut combattre qu'une chasse à courre où il fallut traquer les ennemis, ici à travers les montagnes, là dans les ondulations interminables de la plaine. A la suite de ce premier mouvement, toutes les tribus nomades qui ne se soumirent pas furent rejetées dans le désert; mais, n'y trouvant pas de subsistances et poursuivies d'ailleurs par nos colonnes infatigables, elles rentrèrent dans leurs douars à la venue de l'hiver.

Le système des colonnes mobiles, inauguré par le général Bugeaud, avait plus fait pour la conquête dans une seule campagne que toutes nos expéditions depuis dix ans. Non-seulement nous dominions le Tell, mais encore les tribus du désert nous offraient leur concours pour razzier les tribus que nous rejetions vers elles, et les caravanes de Tuggurth, qui viennent tous les ans faire leurs provisions de grains dans le Tell, étaient obligées de s'adresser à nous pour leurs achats.

Les élémens constitutifs de ces colonnes mobiles avaient été choisis avec un soin extrême. On avait calculé non-seulement les corps qui devaient concourir à la formation de la colonne, mais encore le nombre d'hommes qu'il lui fallait pour rendre la marche et le combat possibles. Les chasseurs d'Afrique marchaient toujours en tête : lorsque la tribu poursuivie était en vue, ils prenaient le galop et la forçaient à s'arrêter pour combattre; cela donnait aux zouaves, qui les suivaient, le temps d'arriver pour achever le combat. Si les Arabes fuyaient, les spahis, qui se tenaient à portée sur les flancs de la colonne, se mettaient à leur poursuite, pendant que le train des équipages recueillait les dépouilles abandonnées par les fugitifs. Lorsque les cavaliers allaient en reconnaissance, les fantassins préparaient le repas ou le bivouac. La colonne, ainsi équipée et forte de quatre mille hommes, faisait par jour douze lieues en moyenne, et la première campagne du général Bugeaud à Tekdempt avait duré cinquante-trois jours. — Le combat

de Zouilan (juin 1842), la plus forte razzia de toute cette guerre, le combat de Taguin (15 mai 1843), où le duc d'Aumale s'empara de la *smala* d'Abd-el-Kader, le combat de l'Oued-Mala (11 novembre 1843), où fut tué le terrible Sidi-Embareck, qui allait rejoindre l'émir avec son dernier contingent, tous les faits d'armes, en un mot, qui ont marqué les campagnes du désert, sont dus aux colonnes mobiles disposées pour l'attaque comme nous venons de le dire.

Dans la retraite, c'était l'infanterie qui formait l'arrière-garde; elle soutenait le choc des Arabes, qui attaquent toujours une colonne en retraite. Au lieu de faire un retour offensif, l'infanterie se massait autour du convoi. Les Arabes alors s'engageaient de plus près; lorsqu'ils étaient bien engagés, les chasseurs d'Afrique quittaient subitement la tête de la colonne, et tombaient au galop sur le flanc des ennemis. Dans les opérations de montagne, la disposition des colonnes n'était plus la même. Les Kabyles ont une tactique relativement très savante en comparaison des Arabes. Habiles aux stratagèmes et aux irruptions soudaines, ils savent, en se retirant devant nous, choisir les points les plus favorables à la défense. Un instant leur suffit pour se disperser sur des rochers escarpés, où ils restent inabordables à la cavalerie. Aussi, pendant que nos fantassins s'avançaient en tirailleurs, nos cavaliers restaient en place à la garde du convoi, et ce poste n'était pas le moins périlleux parfois, en raison de l'habileté des Kabyles dans les manœuvres de montagne. Une fois que les Kabyles étaient débusqués individuellement de leur point de défense, ils se massaient sur des hauteurs plus inexpugnables encore. C'est alors que nos tirailleurs, promptement remis en ligne, montaient à l'escalade, le fusil sur l'épaule, et sans jamais répondre au feu des Kabyles qui les surplombait. Heureusement les fusils kabyles ne peuvent être chargés que lentement, grace à la longueur du canon. L'intervalle d'une décharge à l'autre était mis à profit par nos soldats. Ils montaient toujours, impassibles et irrésistibles comme une machine douée de mouvement. Cette impassibilité produisait toujours sur les Kabyles comme une fascination vertigineuse, que l'aspect des baïonnettes braquées contre eux venait augmenter encore. Ils ne reprenaient possession d'eux-mêmes que lorsqu'ils étaient abordés; mais alors c'était pour se précipiter à travers toutes les fentes des rochers. La cavalerie les attendait à la descente; pour elle, un combat de montagne n'était guère jamais qu'un halali.

Abd-el-Kader avait courbé la tête pour laisser passer l'orage qui venait de fondre sur lui de tous côtés. Il comptait que nous ne mettrions pas dans nos expéditions plus de persistance que par le passé, et qu'un changement de général en chef viendrait bientôt changer aussi notre système de guerre. Il reparut donc à la fin de 1841, signalant sa présence par les terribles châtimens qu'il infligeait aux tribus qui avaient déserté sa cause, lançant partout nos colonnes sur de

fausses pistes, multipliant ses mouvemens pour mieux égarer nos recherches, et rétablissant enfin son influence, parce qu'il avait l'air de nous poursuivre en se montrant derrière nos corps en marche sur tous les chemins qu'ils venaient de traverser. Il renouvelait ainsi contre nous ces prodiges d'activité que Zumalacarregui avait accomplis en Navarre contre les armées constitutionnelles.

Après la campagne de 1841, les tribus de la plaine et des vallées étaient réduites; mais les tribus des montagnes avaient échappé à notre invasion derrière leurs rochers. Le général Bugeaud ne tarda pas à comprendre qu'il fallait reprendre contre les Kabyles les mêmes opérations qu'il venait de faire contre les Arabes. Le mouvement des colonnes recommença aussitôt avec le même ensemble que dans la campagne précédente. Seulement la besogne allait être plus rude et plus longue. Du reste, les dispositions des corps opérans changèrent peu. Le général Lamoricière se tenait toujours à cheval sur le désert, prêt à recevoir les ennemis qui seraient rejetés au-delà du Tell. Le général Bedeau rayonna de Tlemcen à Nédroma, cernant la frontière du Maroc. Le général d'Arbouville bivouaqua de l'autre côté de la province, sur les bords de la Mina, à la portée des Flittas, qui s'étaient réfugiés dans les montagnes avoisinantes. Trois colonnes opéraient également dans la province d'Alger, à peu près dans des positions correspondantes.

Si la campagne de 1841 avait ressemblé à une chasse à courre, celle de 1842 fut une véritable battue de montagnes. Le général Bugeaud prit ses dispositions de telle sorte, qu'en faisant indistinctement mouvoir une colonne, il pût immédiatement se mettre en communication avec une autre colonne, soit de l'est à l'ouest, soit du nord au sud. Aussi peut-on dire qu'il se multiplia dans cette campagne, qui, contre ses prévisions, allait durer deux ans. Le plan qu'il mit à exécution était fort simple en apparence; seulement il exigeait une parfaite connaissance de la topographie algérienne, et plus encore une étude minutieuse de toutes les ressources qui doivent concourir à l'entretien des longues opérations militaires. Ce plan consistait à cerner toutes les régions montagneuses par leurs deux versans à la fois, de façon à étreindre l'ennemi dans un cercle qui irait toujours se retrécissant.

Au centre même de l'Algérie, le Chéliff, après avoir coulé du sud au nord, tourne brusquement à l'ouest, arrêté dans sa direction première par les contreforts du Petit-Atlas, au-dessous de Milianah. Il arrose alors une immense vallée, latérale à la mer, d'où il incline vers le nord, et va se jeter à la mer, non loin de Mostaganem. La vallée du Chéliff sert de ligne de séparation à deux grands pâtés de montagnes : sur la rive gauche, c'est l'Ouérenséris, qui a pour limite au sud les plateaux de sable du Serssous; sur la rive droite, c'est le Dahra, qui s'étend au nord jusqu'à la mer. L'Ouérenséris et le Dahra sont habités par de riches et nombreuses tribus kabyles dont nous ignorions même

le nom. C'est du Dahra qu'El-Berkani tirait ces intrépides réguliers que nous avions trouvés si souvent sur le col de Mouzaïa et au bois des Oliviers; c'est l'Ouérenséris qui fournissait jusqu'à dix mille combattans à la fois au plus infatigable lieutenant d'Abd-el-Kader, Sidi-Embareck. S'emparer de ce double pâté de rochers et de ravins, c'était enlever son dernier refuge à l'insurrection.

La battue des montagnes commença, au mois de juin, par le pâté qui a pour centre le Mouzaïa, entre Milianah, Médéah et Blidah. Après cette première battue, le général Changarnier opéra dans l'Ouérenséris, qu'il traversa deux fois au milieu de combats dont l'interminable gorge de l'Oued-Foddha vit le plus glorieux le 21 septembre 1842. Pendant que le général Changarnier était à la recherche de Sidi-Embareck, le général de Bar allait au sud-est de Médéah à la rencontre de Ben-Salem dans le Sebaou, soit pour le rejeter au sud, où une colonne l'attendait, soit pour le pousser vers le nord, d'où le général Bugeaud arrivait, au mois d'octobre, en remontant le cours de l'Isser jusqu'à la vallée du Hamza, aux avenues des Bibans.

Cette expédition à peine terminée, l'infatigable gouverneur prenait le commandement d'une autre colonne, avec laquelle il allait rejoindre le général Changarnier dans l'Ouérenséris. L'Ouérenséris fut vivement traqué par trois colonnes à la fois et cerné comme l'avait été le pâté de Mouzaïa. La battue de l'Ouérenséris finit, au mois de décembre, par les montagnes des Beni-Ourack. La même battue avait lieu dans les montagnes voisines, où les Flittas s'étaient retirés. Le général Lamoricière recevait leur soumission. Enfin, dans les derniers jours de 1842, le général Bugeaud entreprit le Dahra. Ici, comme dans l'Ouérenséris, la résistance fut terrible et même héroïque; mais elle fut inutile aussi. Nos baïonnettes et nos obus produisirent leur effet accoutumé.

Ces expéditions nous montrèrent les montagnes de l'Algérie toutes couvertes d'une population armée dont nous n'avions même pas soupçonné l'existence. Il y avait, au sein de ces rochers ignorés, des tribus, comme les Beni-Menasser et les Traras d'Oran, par exemple, qui occupaient jusqu'à vingt villages bien construits, abritant deux cent mille têtes de bétail et pouvant armer jusqu'à dix mille guerriers.

La guerre semblait terminée avec l'année 1842 : comme les Arabes, les Kabyles avaient été partout vaincus ou refoulés, sinon réduits ou soumis. Les tribus même les plus dévouées à l'émir, les Hachems et les Flittas au-dessus de Mascara, les Djeffras au sud, avaient désespéré de sa fortune; il y en avait même qui l'avaient repoussé, comme les Traras des montagnes de l'extrême ouest. Plus de quatre mille auxiliaires réguliers avaient marché contre lui sous la conduite de chefs nommés par nous. Abd-el-Kader ne pouvait d'ailleurs long-temps se maintenir dans le désert devant la poursuite incessante du général de Lamori-

cière. Celui-ci lui avait enlevé successivement Saïda, Tegdempt, où il avait tenté de s'établir de nouveau, Frenda, au confluent de trois vallées qui mènent du Tell au désert, de sorte qu'il ne resta bientôt plus à l'émir aucun poste permanent où il pût déposer ses trésors et abriter sa famille, pas même Goudjila, dans la région des sables; car les Arars et les Ouled-Katifs avaient prêté leurs chameaux au général Lamoricière pour lui disputer ce dernier asile. Abd-el-Kader dut donc remonter vers le nord-ouest, ne sachant plus où planter ses tentes; mais il ne sut pas si bien cacher son passage, que nos auxiliaires réguliers d'abord, nos chasseurs à cheval et nos spahis ensuite, ne fussent parvenus à l'atteindre au défilé de Loha, et à le poursuivre, le sabre au dos, pendant deux lieues.

Abd-el-Kader, qu'aucun revers ne pouvait décourager, fit alors comme Mithridate : il porta la guerre dans les lieux mêmes où nous venions de vaincre. Au mois de janvier 1843, quelques jours à peine après que nous avions quitté l'Ouérenséris et le Dahra, on le vit réveiller l'insurrection du Dahra et de l'Ouérenséris, secondé par les Kabyles fugitifs qui étaient allés le joindre au désert sous la conduite de Berkani et d'Embareck. Cette nouvelle insurrection fut vigoureusement réprimée; mais peut-être, si Abd-el-Kader eût entretenu par sa présence l'ardeur des insurgés, au lieu de disparaître mystérieusement pour aller ailleurs nous créer d'autres embarras et faire diversion, le Dahra et l'Ouérenséris eussent-ils tenu long-temps devant nos armes. Quoi qu'il en soit, le général Bugeaud comprit que l'insurrection des Kabyles, un instant comprimée, se réveillerait bientôt plus ardente, s'il n'agissait sur les montagnes par des moyens d'action plus permanens que ne l'était la battue générale qu'il venait d'accomplir contre les Kabyles du centre de l'Algérie. C'est alors qu'il songea à bloquer les montagnes par des postes militaires fixes, correspondant entre eux par des routes, de façon à pouvoir toujours donner la main aux colonnes mobiles engagées dans la contrée, ainsi bloquée et traquée. Et, comme dans son esprit, l'action suivait immédiatement l'idée, il se mit aussitôt à l'œuvre.

Cherchell et Milianah commandent le côté oriental du Dahra. En suivant à l'ouest la latitude de Cherchell, on arrive au port de Tenez, à l'autre extrémité du Dahra. C'est à Tenez que le général Bugeaud plaça son premier poste militaire. Il fallait chercher au sud un point de la vallée du Chéliff qui correspondît au poste de Tenez, comme Milianah correspondait à Cherchell. On arrive ainsi à El-Esnauc, sur un point qui commande de l'est à l'ouest la vallée du Chéliff, et du nord au sud le passage du Dahra à l'Ouérenséris; c'est là que le gouverneur-général établit le second poste, qui devint bientôt Orléansville. Cherchant alors dans le sud, de l'autre côté de l'Ouérenséris, deux points correspon-

dant à Orléansville et à Milianah, il trouva Téniet-el-Had et Tiaret, où les généraux Lamoricière et Changarnier furent chargés d'établir deux autres postes permanens, précisément aux environs de Tegdempt et de Thaza, détruits deux ans auparavant.

C'est ainsi que toute l'Algérie fut bientôt couverte de postes militaires sur les points stratégiques les plus importans. Partout où Abd-el-Kader voulut désormais tenter un soulèvement, outre les colonnes qui le poursuivaient, il vint toujours se heurter contre quelqu'un de ces postes qui le repoussaient comme autant d'angles saillans. Pour relier ces postes entre eux, il fallut percer des routes, jeter des ponts sur les ravins qui sillonnent en tous sens le territoire de l'Algérie : notre infatigable armée suffit à tout, aux travaux comme aux combats. A travers le soleil et la pluie, souvent après des marches forcées, il fallait prendre la pioche ou la truelle, construire des blockaus, assainir des marécages; préparer partout les voies à la colonisation attardée. C'est par là surtout que notre armée d'Afrique fut admirable sous le commandement de son illustre chef. Rien ne put rebuter le soldat sous un tel général, ni les privations, ni les fatigues, ni les labeurs; nous ne parlons pas du danger : c'était une prime offerte à son courage.

Cette fois la guerre était bien finie; nous dominions la plaine et la montagne. Après avoir balayé la vallée du Chéliff, nous avions organisé le Dahra et l'Ouérenséris, maintenus par nos colonnes et par nos postes militaires. Enfin Abd-el-Kader, chassé du désert, voyait sa *smala* prise et ses réguliers détruits. Poursuivi dans la province d'Oran, d'où il se disposait à gagner la frontière du Maroc, il était rejeté une fois encore vers le désert, du côté d'Angad, derrière Tlemcen et Sebaou. C'est de là qu'il manda à Sidi-Embareck de venir le rejoindre avec son dernier contingent; mais il ne tarda pas à apprendre la destruction de ce contingent et la mort de son khalifat. Alors, courbant la tête, mais interrogeant encore l'avenir, il passa la frontière du Maroc. C'était la fin de la campagne de 1843. L'Algérie était conquise.

V. — LA GUERRE EN KABYLIE.

Les trois campagnes que nous venons de raconter avaient valu au général Bugeaud le bâton de maréchal de France. Lorsqu'il prit le gouvernement de l'Algérie, il y trouva vingt-sept mille Européens; il y en avait soixante-cinq mille trois ans après, et ce nombre allait désormais rapidement s'accroître. Notre domination dans l'Algérie assurée désormais contre toutes les entreprises des indigènes, la sécurité la plus profonde régnant autour de nos centres de division et de subdivision, dix-neuf routes percées, vingt-deux nouveaux centres de population installés, — telle fut l'œuvre de ces trois années.

Abd-el-Kader cependant pouvait tenter de nouvelles incursions sur notre territoire; il pouvait être encore un chef de maraudeurs redoutable, mais il n'était plus un chef de nation pouvant traiter de pair avec nous, comme en 1834 et 1836. L'Algérie ne lui appartenait plus; il n'y pouvait plus rentrer que comme en pays ennemi, en pillant et dévastant. L'insurrection ne pouvait plus compter que sur les montagnes du Djerjera, sur ce qu'on est convenu de nommer la *Grande-Kabylie*. C'est là que s'était réfugié le dernier khalifat d'Abd-el-Kader, Ben-Salem, après son expulsion de la vallée du Sebaou. Au commencement de 1844, il agitait ces populations fanatiques que le fameux Ben-Zamoun avait conduites plusieurs fois jusqu'aux portes d'Alger de 1830 à 1833, et qui depuis n'avaient pas cessé un seul jour de se ruer sur Bougie. Déjà en 1842, un marabout fanatique, Si-Zergzoud, dans le cercle de Philippeville, leur avait fait croire qu'il pouvait les rendre invisibles. Les Kabyles crédules s'étaient laissé guider par lui jusque dans notre camp, gardé, il est vrai, par un seul détachement. Ce ne fut qu'après être tous entrés dans nos retranchemens qu'ils commencèrent le feu. Heureusement une colonne qui s'éloignait revint sur ses pas au bruit du combat. Les Kabyles se firent tous tuer jusqu'au dernier, croyant être invisibles à nos coups. La même chose arriva quelque temps après dans le camp de Sidi-bel-Abbès avec les *Darkouas* ou indépendans d'Oran.

Lorsqu'on apprit à Paris que le maréchal Bugeaud se disposait à envahir la Grande-Kabylie pour en chasser Ben-Salem, on se figura que c'était une nouvelle conquête à entreprendre, et que le Djerjera différait beaucoup de l'Ouérenséris et du Dahra. On refusa donc les crédits demandés pour cette expédition, et peu s'en fallut qu'on n'obtînt le rappel de l'homme qui nous avait sauvés en Algérie, comme accusé d'incapacité et d'extravagance. Depuis le temps où un député de la convention allait au camp d'un général vainqueur pour contrôler ses plans militaires et lui signifier des ordres, le pouvoir parlementaire n'avait pas donné pareil exemple de défiance. Que les chambres eussent limité les prérogatives du gouverneur-général de l'Algérie, cela eût été juste peut-être; mais vouloir limiter l'action du général d'armée, intervenir dans les actes de son commandement, c'était compromettre son autorité auprès des soldats, c'était faire avorter d'avance tous les résultats de la guerre.

Le maréchal Bugeaud rassembla une colonne de sept mille hommes, y compris nos auxiliaires du Sebaou, sous la conduite de notre khalifat Mahiddin, et, se passant des crédits demandés, il prit la route de la Kabylie dans les premiers jours du mois de mai. Il traversa les fertiles vallées du Hamis et du Boudouan, monta le col des Beni-Aïcha, et se vit bientôt en face de Dellys, où il allait établir un poste perma-

nent. Du haut des montagnes où la colonne était arrivée, un panorama splendide se déroulait à ses pieds : en face, la Méditerranée aux flots bleus; à gauche, la ligne boisée du Sahel jusqu'à la pointe Pescade et aux jardins d'Alger; à droite, vers l'est, les collines des Amérouas, en ce moment chargées de moissons, et qui se prolongent de vallons en vallons jusqu'à Bougie; dans la plaine, d'innombrables troupeaux paissant en paix les pâturages de l'Oued-Neça, et de riches villages s'étendant au loin, entourés de vergers.

Après s'être arrêté quatre jours à Dellys, le maréchal remonta l'Oued-Neça et pénétra dans le territoire des Flittas. Les Flittas sont une des tribus les plus considérables de la Kabylie : elle compte dix-neuf *kharoubas* (districts), et peut mettre sur pied vingt mille combattans; elle a un secret pour tremper le fer que lui fournit la tribu des Beni-Barbacha, et dont elle se sert pour fabriquer des sabres qui portent son nom. Ce sont les Graboulas qui fournissent la poudre; les Beni-Abbas fabriquent les fusils aux longs canons. Toutes ces tribus réunies, depuis Dellys et Bougie jusqu'à Sétif, peuvent donner à la guerre un contingent de cinquante mille hommes (1). La Kabylie ressemble beaucoup à l'Ouérenséris; elle est seulement plus riche et plus peuplée. L'affaire importante pour le maréchal Bugeaud n'était donc pas de vaincre, mais bien d'avoir hasardé l'expédition devant la mauvaise volonté des chambres. Il rencontra une première fois les Kabyles dans la vallée de Taourgha, les vainquit et brûla leurs villages; puis, apprenant que tous leurs contingens se rassemblaient sur les hauteurs presque inaccessibles d'Ouarez-Eddin, il donna l'ordre aux deux colonnes du général Gentil et du général Korte de venir le joindre, et s'en alla lui-même camper dans les bas-fonds dominés par les rochers couverts de Kabyles. Il fallait prouver à ces indomptés Kabyles qu'il n'était point d'escarpemens tellement inexpugnables que nos soldats ne pussent atteindre. Au milieu de la nuit du 16 mai 1844, l'ascension commença par un temps épouvantable. Telles étaient les précautions prises et la puissance de la discipline, que toute la division escalada les précipices, homme par homme, sans que les Kabyles, voyant le camp tranquille et silencieux à huit cents mètres au-dessous de leurs positions, se doutassent seulement qu'il avait été abandonné dans la nuit. Les mulets eux-mêmes suivaient, portant les obusiers. Le jour nous surprit au milieu de cette ascension miraculeuse. Les zouaves, les premiers, atteignirent les hauteurs : l'avant-garde était aux prises, et l'on entendait la fusillade retentir au loin déjà, pendant que nos cavaliers montaient encore et embarrassaient la marche de la colonne qui venait derrière eux. Nos pelotons s'engageaient l'un après l'autre

(1) Le général Daumas porte même à soixante-dix mille fusils l'effectif militaire de la Grande-Kabylie, et le général Daumas est certainement l'homme de France qui a le plus pratiqué les Kabyles, comme ennemi et comme ami.

à mesure qu'ils arrivaient. Une charge de cavalerie détermina la déroute des Kabyles : on les vit se couler à travers les escarpemens où nos cavaliers ne pouvaient les poursuivre, où nos obus rebondissaient au-dessus de leurs têtes. Malheureusement, les escadrons du général Korte, laissés en réserve, n'étaient pas encore arrivés dans la vallée de l'Oued-el-Ksab pour les y recevoir. Il fallut revenir sur le front d'attaque, où les Kabyles avaient reflué, pendant que le général Gentil descendait au camp. Prenant ce mouvement pour une retraite, l'ennemi dispersé se rallia. Le maréchal, debout sur un petit plateau découvert et exposé de toutes parts aux balles des Kabyles épars autour de lui en tirailleurs, ordonna aux compagnies à sa portée de ne point répondre au feu et de se masser en colonne. Les Kabyles enhardis s'avancèrent; une charge à la baïonnette les culbuta dans les précipices. La bataille paraissait terminée, quand un contingent de trois mille hommes arriva du sud aux tribus engagées, probablement conduit par Ben-Salem. Les Kabyles revinrent à la charge, comme nous installions le bivouac auprès d'une fontaine au-delà de la vallée. Les nouveaux venus y arrivèrent en même temps, abrités par un mamelon boisé qui les cachait à nos yeux. Une compagnie du 48e essuya leur première décharge à portée de pistolet. La compagnie, fort maltraitée, revint au feu, protégée par un bataillon accouru à son secours. L'artillerie fit le reste. Cette bataille durait depuis quatorze heures; les Kabyles laissèrent onze cents cadavres à travers les rochers. Nous eûmes cent trente morts et blessés. — Quelques jours après, les Flittas se résignaient à notre domination.

Telle fut notre première expédition dans la Kabylie, telle fut cette campagne audacieuse que nos hommes politiques redoutaient comme on redoute l'inconnu. Les troupes françaises avaient pu compter, chemin faisant, plus de cent villages, elles avaient traversé les plus belles montagnes de la terre. Deux combats et quinze jours avaient suffi pour y faire reconnaître notre domination. Cependant le maréchal Bugeaud, à peine de retour à Alger, devait courir aux frontières du Maroc, où les intrigues d'Abd-el-Kader avaient amené une armée marocaine à l'appui de sa cause. Nous n'avons pas à nous occuper de cette rapide campagne, si bien racontée par le maréchal lui-même (1).

Du reste, si le maréchal donnait à la guerre d'Afrique l'importance qu'elle avait en réalité, il faisait peu de cas des victoires qu'on y pouvait remporter. Il disait souvent, et nos colonnes le prouvaient chaque jour, qu'une force cohérente et disciplinée aurait toujours raison, si minime qu'elle fût, de toutes les multitudes armées que les Arabes avaient à nous opposer. La victoire était pour lui une certitude mathématique : il rédigea le bulletin d'Isly la veille de la bataille, et l'évé-

(1) Dans cette *Revue*, nº du 15 mars 1845.

nement répondit point par point à tout ce qu'il avait prévu. En Afrique, le mérite consistait, selon lui, dans la conduite de la guerre, mais nullement dans le succès des combats. Vaincre Abd-el-Kader, écraser l'insurrection, ce n'était rien; mais assurer la conquête, c'était plus difficile, et c'est aussi où le maréchal mettait sa gloire.

A peine de retour de son expédition dans le Maroc, il apprenait que le général Comman luttait dans la Kabylie contre des forces dix fois supérieures. Le maréchal accourut aussitôt à Dellys : sa présence seule suffit à vaincre la résistance des Kabyles. Après avoir rangé sous notre domination les tribus récalcitrantes, il s'embarqua pour la France dans le mois de novembre, afin d'assister aux débats qu'allaient soulever dans nos chambres les derniers événemens de la guerre d'Afrique. Ce qui le préoccupait surtout, c'était d'achever la conquête par la grande expédition qu'il avait projetée contre la Kabylie.

Tout était de nouveau tranquille en Algérie au commencement de 1845. La conquête semblait à jamais assurée : nos marchands allaient sans escorte jusqu'à quatre-vingts lieues dans l'intérieur, et pouvaient confier leurs personnes et leurs marchandises à l'hospitalité des tribus du désert; mais ce calme n'était qu'à la surface. Une sourde fermentation régnait dans les tribus, agitées par les prédications à voix basse de quelques fanatiques ambitieux. Comme en 1839, avant la rupture du traité de la Tafna, rien ne transpirait de cette mystérieuse propagande. Même les tribus qui résistaient aux conseils de révolte et nous restaient fidèles se gardaient bien de nous prévenir, ne voulant point trahir pour nous leurs coreligionnaires. Abd-el-Kader, toujours interné dans le Maroc, inondait la province d'Oran de ses émissaires. Bou-Maza, un rusé sauvage que nous avons vu depuis à Paris, sceptique et débauché, mais toujours sauvage, travaillait le Dahra et l'Ouérenséris. D'abord repoussé, il avait eu recours à quelques tours de prestidigitation que ces fanatiques populations prirent pour des miracles.

Un beau jour, le 18 avril 1845, trois cent soixante-dix tirailleurs de Vincennes sont attaqués, sur la route d'Orléansville à Tenez, par une horde de Kabyles, et ne parviennent à se dégager qu'après deux jours de lutte continue; cette lutte héroïque mit en relief la réputation naissante du colonel Canrobert. Au même moment, toute cette contrée montagneuse, qui s'étend depuis le Serssous jusqu'à la mer, s'agite, et des partis armés passent à travers les tribus encore fidèles. Le maréchal, qui venait d'arriver à Alger, envoie aussitôt trois colonnes dans le Dahra soulevé, chargées de combiner leurs opérations. Une de ces colonnes, sous les ordres du colonel Pélissier, opérait son mouvement de concentration vers une autre colonne, quand elle rencontra sur son chemin une tribu qui l'accueillit à coups de fusil, puis se retira dans des grottes inexpugnables : c'étaient les Ouled-Rhia. On les bloqua dans ces grottes, formées par deux rochers qui se rejoignaient, et par con-

séquent ouvertes des deux côtés. Les parlementaires qu'on envoya aux réfugiés pour traiter de leur reddition furent massacrés par eux. Alors, comme le colonel Pélissier n'avait pas le temps d'attendre que la faim chassât ces fanatiques de leur repaire, une compagnie coupa des fascines, les fit pénétrer dans les fissures des rochers et y mit le feu, pendant que le reste du bataillon cernait les avenues de la grotte pour recueillir les Kabyles que la fumée pousserait dehors. Malheureusement les fascines étaient humides et furent longues à prendre feu. Enfin une fumée épaisse s'éleva d'entre les rochers; mais une rafale la rabattit et l'engouffra dans la grotte. Les heures se passaient pourtant, et aucun Kabyle ne paraissait. On entendait dans l'intérieur comme des gémissemens et le bruit d'une lutte. — Le jour arriva : tout était silencieux dans la grotte. La fumée avait disparu, mais elle n'avait pas laissé un seul être vivant sur son passage. Nos soldats pénétrèrent dans la grotte; ils y trouvèrent huit cents cadavres. Quelques jours après, les Sbéas s'étaient retirés dans leurs grottes comme les Ouled-Rhia : on ne fut point obligé d'employer contre eux les fascines; on les bloqua, ils se rendirent.

L'insurrection s'apaisa peu à peu. Bou-Maza, chassé du Dahra et de l'Ouérenséris, s'était réfugié dans les montagnes des Flittas; mais il était inévitable que les tribus fidèles, ébranlées dans leur soumission par la propagande qu'on faisait autour d'elles, céderaient bientôt à l'entraînement de la révolte. Le départ du maréchal pour la France, le 4 septembre, fut en effet le signal d'une grande levée de boucliers. Les Beni-Amers, qui avaient combattu l'émir à nos côtés en 1843, les Traras, qui l'avaient accueilli à coups de fusil lorsqu'il venait chercher un refuge dans leurs montagnes, furent les premiers à l'accueillir après la moisson de 1845. — Le 22 septembre 1845, la tribu des Souhélia vint à Djemma-Ghazouat demander secours au colonel Montagnac contre Abd-el-Kader, qui, dit-elle, traversait son territoire pour aller soulever les Traras. Le brave colonel prit trois cent cinquante tirailleurs de Vincennes, 8e bataillon, et soixante hussards, et se laissa guider par les Souhélia jusqu'au guet-apens où ceux-ci le conduisaient. La petite colonne se vit bientôt entourée par une nuée de cavaliers arabes. Il ne resta debout dans nos rangs que quatre-vingt-trois tirailleurs de Vincennes qui finirent par gagner à la pointe de la baïonnette le marabout voisin de Sidi-Brahim, où ils s'enfermèrent. On sait le reste : ces quatre-vingt-trois braves soutinrent l'assaut trois jours durant. A la fin, privés de vivres et de munitions, ils sortirent du marabout, s'ouvrirent à la baïonnette un chemin à travers les rangs ennemis, qui grossissaient sans cesse devant eux. Ils arrivèrent ainsi à Djemma-Ghazouat après une pleine journée de combat : ils étaient encore douze vivans!

Ce désastre héroïque fut peu de jours après suivi d'une honte. Deux

cents hommes envoyés au poste d'Aïn-Tmouchen mirent bas les armes presque sans combat. Ils étaient à peine convalescens, il est vrai. Le général Lamoricière se mit aussitôt en campagne, mais il était trop tard; toute l'Algérie était en feu. L'insurrection, maîtrisée ici, se réveillait plus loin. Bou-Maza avait reparu chez les Flittas; le Dahra et l'Ouérenséris l'attendaient en armes. Tout le cercle de Tlemcen, depuis le désert jusqu'à la mer, était soulevé. Des officiers isolés, attirés sous la tente par des Arabes, avaient été massacrés. Il était évident que toute l'Algérie obéissait à un mot d'ordre, car partout à la fois on attendait l'arrivée d'Abd-el-Kader, dans le Djebbel-Amour, sur la ligne des oasis, aussi bien que dans le Djerjera, sur le littoral.

Nos colonnes, prises entre cette insurrection formidable, avaient été obligées de se concentrer sur elles-mêmes pour n'être point débordées. Agissant presque toujours isolément, elles étaient impuissantes à dominer le pays insurgé. Il était temps que le maréchal revînt. Les premières nouvelles de cette insurrection avaient beaucoup ému les esprits en France, où l'on s'était persuadé que la guerre était finie. Le maréchal, qui ne savait jamais cacher son humeur ni retenir sa langue, maugréa contre tout le monde, contre le gouvernement, contre les chambres, puis il partit avec un renfort équipé à la hâte. « En Afrique, disait-il souvent, une armée européenne est comme un taureau assailli par une multitude de guêpes. » Cette fois, il se promettait bien d'écraser le guêpier. A peine débarqué à Alger vers le milieu d'octobre, il partit avec une colonne pour l'Ouérenséris; mais l'Ouérenséris était dépeuplé. Il fallut recommencer contre l'émir, qui fuyait toujours entraînant les populations après lui, la campagne de 1841. La chasse recommença ardente, impitoyable, à travers les montagnes, à travers les déserts, de l'ouest à l'est, du nord au sud. La flamme et la dévastation suivaient le combat. Tant que les tribus avaient espéré pouvoir échapper à nos atteintes, elles avaient accueilli et approvisionné l'émir; mais, sitôt qu'elles virent une colonne française apparaître toujours derrière l'émir, qu'elles avaient reçu, pour les punir de lui avoir donné asile, elles l'accueillirent bientôt à coups de fusil, comme elles l'avaient fait deux années auparavant.

La présence seule du maréchal avait suffi pour rendre l'élasticité de leurs mouvemens à nos colonnes. Désormais Abd-el-Kader ne put faire un pas sans courir le risque de tomber au milieu d'un de ces corps expéditionnaires qui se croisaient en tous sens sur le théâtre de la guerre. Défait trois fois par le général Yusuf, commis à sa poursuite, l'émir ne l'évitait que pour aller se faire battre par le général Lamoricière. Battu par celui-ci, il devait faire cinquante lieues tout d'une traite pour éviter la colonne du maréchal et se réfugier auprès de Ben-Salem dans le Sebaou : il croyait y trouver un moment de re-

pos; mais le général Gentil était là, qui le recevait rudement; peu s'en fallait même que l'émir ne tombât dans ses mains. Chassé des vallées de l'Isser, Abd-el-Kader chercha un asile chez les Kabyles de l'est, dans le Djerjera. Le maréchal, qui se trouvait en ce moment dans l'Ouérenséris, partit aussitôt, arriva chez les Beni-Kalfoun, qu'il châtia; mais, pendant qu'il tournait le Djerjera, Abd-el-Kader en descendit les pentes occidentales, revint à travers le Hamza et disparut, livrant ceux qui s'étaient compromis pour lui à la merci du vainqueur.

Le maréchal rentra enfin à Alger le 18 février, espérant y trouver le repos pour sa colonne après quatre mois de courses incessantes. Il se trompait. Quelques jours après, il apprit qu'Abd-el-Kader avait reparu dans la Kabylie : il repartit avec des troupes fraîches; mais les Kabyles n'attendirent pas cette fois l'arrivée du maréchal pour expulser Abd-el-Kader. Celui-ci fait alors une pointe de quarante lieues vers le sud-ouest sans s'arrêter. Le colonel Camou le rencontre du côté de Boghar, lui tue la majeure partie de ses cavaliers, s'empare de tous ses chevaux de relais, et le renvoie ainsi mutilé au général Yusuf, qui le poursuit à son tour de bivouac en bivouac, toujours bride abattue, l'atteint une première fois, le poursuit encore plus avant, et châtie les tribus du désert qui ont donné un asile de quatre heures aux quatorze cavaliers restés à l'émir. Ainsi poursuivi par les infatigables spahis de Yusuf, Abd-el-Kader abandonne les Ouled-Naïls compromis par lui, remonte vers le Serssous, essaie de se réfugier dans l'Ouérenséris; mais il apprend que le maréchal vient d'en chasser Bou-Maza et El-Séghir, le successeur de Sidi-Embareck. Il reprend sa course vers l'ouest, arrive le 5 mai 1846 à Stétinn, où Bou-Maza et El-Séghir viennent le joindre. Le colonel Regnaud se met en chasse à son tour; il atteint enfin l'émir, dans les premiers jours de juin, chez les Chellalah, lui tue ses derniers cavaliers et le rejette par-delà la frontière du Maroc, que l'émir ne devait plus repasser que pour se rendre aux Français.

Telle fut la fin de cette campagne furieuse et haletante à laquelle personne ne comprenait rien en France ni ailleurs. Ce fut pourtant la plus intelligente et la mieux ordonnée de toutes les campagnes du maréchal en Afrique, comme le résultat l'a démontré de reste. De quoi s'agissait-il en effet? De s'emparer d'Abd-el-Kader? C'est bien là ce qu'on demandait en France, précisément parce qu'on savait la chose à peu près impossible; mais Abd-el-Kader pris, restait Bou-Maza, et, après Bou-Maza, d'autres intrigans et d'autres ambitieux, qui auraient continué l'œuvre de l'insurrection auprès de ces tribus si facilement inflammables. L'important était donc de compromettre Abd-el-Kader et ses imitateurs vis-à-vis des tribus même qui les avaient accueillis ou appelés. Pour cela, il suffisait d'être toujours en mesure de tomber sur

la tribu qui recevait l'émir fugitif. L'émir, au lieu de défendre ceux qui s'étaient compromis pour lui, les abandonnait à notre vengeance et allait demander asile à une autre tribu. Celle-ci, sachant à quoi l'exposait cette hospitalité dangereuse, refusait de recevoir l'émir. Dans ce cas, Abd-el-Kader, pressé par la faim, était obligé de piller pour vivre : la tribu pillée par lui se défendait; le saint marabout n'était plus alors qu'un maraudeur vulgaire. C'est ainsi que toutes les tribus qui les premières s'étaient armées dans le Tell en faveur d'Abd-el-Kader ou de Bou-Maza furent aussi les premières à les repousser à coups de fusil vers la fin de la campagne.

Le désert restait à l'émir; mais le maréchal savait fort bien que les tribus du désert, une fois leurs communications interceptées avec le Tell, se verraient obligées de rejeter elles-mêmes Abd-el-Kader de leur sein pour ne pas être exposées à mourir de faim. Cela ne manqua pas d'arriver. Les Arars se soumirent au général Lamoricière avant même que celui-ci les eût atteints, et les Ouled-Naïls se virent bientôt dans la nécessité de suivre leur exemple. Ces deux confédérations du désert occupent, de l'ouest à l'est, une lisière de cent lieues d'étendue sur les penchans du Grand-Atlas; le Tell leur fournit leur approvisionnement de grains. Repoussé du Tell, rejeté du désert, ne sachant plus où se cacher, ne trouvant plus où s'abriter, il était inévitable qu'Abd-el-Kader, au bout d'un temps donné, voyant le sol de l'Algérie manquer partout sous ses pieds, serait forcé de se rendre, comme allait le faire Bou-Maza, si le Maroc lui refusait un asile. En vain, désespérant de la résistance, voulut-il prêcher l'émigration : les tribus sédentaires des montagnes n'avaient garde de le suivre dans le Maroc, et, quant aux tribus de la plaine qui essayèrent de gagner les bords de la Mouilah, atteintes par nos colonnes dans le trajet ou bien recueillies par le général Cavaignac sur la frontière, elles furent obligées de revenir sur leurs pas, décimées et ruinées.

Cette campagne dura six mois, sans un seul jour de repos pour nos colonnes, sans un instant de répit pour les tribus insurgées. Nos soldats rentrèrent dans leurs divisions, exténués par les privations et les fatigues; mais l'Algérie était définitivement pacifiée. Et cependant, aux yeux du maréchal, la conquête même alors n'était pas achevée : il restait, comme point d'intersection entre la province d'Alger et celle de Constantine, ce grand massif du Djerjera, qui était en même temps pour nos armes une menace et un défi. Le maréchal l'avait abordé plusieurs fois, et même durant la précédente campagne, où tant d'autres soins l'avaient occupé, il n'avait pas un seul jour quitté des yeux la Grande-Kabylie : c'était pour lui la Carthage à détruire. Il disait à tout propos que jamais la possession de l'Algérie ne serait assurée tant que le Djerjera resterait indépendant, que cette indépen-

dance serait une perpétuelle tentation de révolte pour les Kabyles des autres montagnes qui s'étaient rangés sous notre domination, et que la colonisation enfin, le but de tous nos sacrifices en Algérie, ne commencerait jamais tant que ce dernier foyer laissé à l'insurrection alimenterait l'état de guerre dans nos possessions toujours menacées.

Le Djerjera couvre de son ombre les plus beaux abris de la colonisation européenne : à l'ouest, les vallées de l'Isser, abondantes en pâturages, le Hamza, où l'olive et l'oranger mûrissent; au sud, la Medjanah, fréquentée des abeilles, et la plaine de Sétif; à l'est et au nord, les collines fécondes qui, de Sétif jusqu'à Bougie et de Bougie à Dellys, entourent, comme d'une ceinture de moissons et de forêts, les flancs escarpés des grandes montagnes. Néanmoins cette ombre du Djerjera ne sera jamais propice à la colonisation tant qu'un Kabyle armé dominera les hauteurs. Il semblait qu'un charme mystérieux eût protégé jusque-là ce grand massif de montagnes contre l'effort de nos armées. Toutes les fois que le maréchal s'en était rapproché, un cri d'alarme avait retenti à Paris. Encore cette fois, il allait être obligé de faire son expédition à la dérobée, après l'avoir préparée en secret. Comment les chambres, qui avaient accordé toute sorte de crédits pour aller dans le Dahra et dans l'Ouérenséris, refusaient-elles obstinément ce qu'on leur demandait pour aller dans la Grande-Kabylie, c'est-à-dire pour terminer la guerre d'Afrique? La conquête de la Kabylie était plus importante assurément que la conquête de l'Ouérenséris et du Dahra. Était-elle plus difficile? — Tous les khalifats de l'émir étaient morts ou en fuite : Bou-Maza lui-même, chassé par les tribus et poursuivi par nos colonnes, venait de se remettre entre les mains du colonel Saint-Arnaud, découragé et mourant de faim. Ben-Salem, le seul khalifat de l'émir resté debout, comprit que son tour était venu. Au lieu d'attendre dans ses montagnes une défaite inévitable, il vint chercher l'*aman* à Alger, dans les derniers jours de mars 1847. Il obtint du maréchal la faveur de pouvoir se retirer à la Mecque, et son frère, Si-Omar, fut investi, à sa place, du commandement des tribus kabyles qui longent le cours supérieur de la Summam, du côté de Hamza. C'étaient les Ouled-Aziz, les Beni-Yala, les Beni-Djaad, les Merckalla, qui fournissent un contingent de dix mille fusils. Bel-Kassem-ou-Kassi, chef des Ameraouas, craignant le même sort que Ben-Salem, était venu avec lui faire sa soumission à Alger. Le maréchal l'investit du commandement des tribus qui s'étendent au-dessous de Dellys, dans la riche vallée de Sebaou, et qui fournissent un contingent de vingt-deux mille fusils. Ben-Zamoun conserva le commandement des tribus qui confinent à la vallée de l'Isser, les Flissas, les Beni-Kalfoun, les Nezlyoua, fortes de plus de six mille fusils. C'était donc, depuis Dellys jusqu'au poste d'Aumale

au sud, la moitié de la Grande-Kabylie dont nous donnions ainsi l'investiture. Il ne restait à soumettre que le versant oriental du Djerjera, c'est-à-dire, en remontant du sud au nord, la vallée de l'Abjeb depuis Sétif, et la populeuse vallée de la Summam jusqu'à Bougie.

Vers le milieu de mai 1847, deux colonnes, fortes chacune de huit mille hommes environ, partirent, l'une d'Aumale sous le commandement du maréchal, l'autre de Sétif sous la conduite du général Bedeau, pour opérer l'envahissement du pays insoumis. Elles devaient se rejoindre près du défilé de Fellaye, qui sépare les deux bassins de l'Adjeb et de la Summam, après avoir enfermé dans l'angle de leur direction les tribus hostiles.

Le 15 mai, le maréchal campait à Sidi-Moussa, sur la rive gauche de la Summam. Il avait en face, sur l'autre rive, la puissante confédération des Beni-Abbas, dont les villages s'échelonnent sur un amphithéâtre de monts superposés. Au point central et culminant est Azrou, village presque inaccessible, resserré à droite et à gauche sur la crête d'un contre-fort escarpé. Sitôt que la nuit fut venue, notre camp, qui reposait au bas de cet amphithéâtre, protégé sur son flanc par le cours de la rivière, vit tout à coup les hauteurs s'illuminer d'innombrables lumières. Peu à peu, ces lumières se rapprochèrent du camp, ruisselant à la fois de tous les gradins des montagnes : les Kabyles venaient provoquer notre colonne à un combat de nuit.

C'est à coup sûr une des choses les plus pittoresques et les plus curieuses de cette guerre qu'une attaque nocturne de Kabyles contre un de nos campemens. Lorsqu'on se bat dans l'obscurité, l'ordre et la tactique ne sont plus d'aucun secours; la confusion se met dans les rangs. Si nos soldats sortent du campement, ils tombent inévitablement dans les embuscades tendues par leurs assaillans. Aussi est-il expressément défendu à nos colonnes de s'exposer à ces combats de nuit, où l'ennemi reprend sur nous tous les avantages de ruse et de surprise que le jour vient rendre inutiles. A mesure que les lumières descendent des hauteurs et se rapprochent, les feux du camp s'éteignent; à mesure que les clameurs des Kabyles augmentent, le silence se fait plus profond parmi nos soldats, couchés près de leurs armes. Ce silence produit toujours son effet de terreur mystérieuse sur les Kabyles, lorsqu'ils viennent à interrompre leurs clameurs pour écouter; mais cette terreur même les exalte, et produit souvent sur eux une sorte d'ivresse sauvage qui les fait se précipiter contre nos retranchemens. Alors la lumière éclatante et soudaine des pots à feu (1)

(1) Ces pots à feu sont des godets en fer remplis de poudre d'artifice. L'inflammation de cette poudre dure jusqu'à deux et trois minutes. Le général Duvivier les employa avec un grand succès contre les attaques nocturnes des Kabyles de Bougie.

produit le jour autour du camp; les obus éclatent sur les Kabyles, qui fuient épars et décimés; puis tout rentre dans la nuit et le silence.

Pendant que nos postes avancés soutenaient l'attaque nocturne des Beni-Abbas, les soldats du campement, habitués à de pareilles rencontres, se tenaient prêts à recevoir les Kabyles, dans le cas où ceux-ci eussent refoulé nos grand'gardes; mais l'ennemi dut se retirer après avoir vainement tenté d'enlever nos sentinelles. — Le lendemain, avant le point du jour, la colonne s'ébranle, passe les gués de la rivière, et l'attaque commence aussitôt. On voit huit bataillons sans sac s'élancer au pas de course, le fusil sur l'épaule. En vain les Kabyles, des hauteurs qu'ils occupent, dirigent un feu plongeant sur cette colonne : elle ne riposte point et avance toujours avec l'impassibilité d'une machine mise en mouvement. Les Kabyles, étonnés, se replient sur leur seconde ligne de bataille : la colonne marche toujours. Elle atteint successivement les quatre premiers villages, où les Kabyles se sont barricadés, pendant que les zouaves agiles voltigent sur les hauteurs environnantes qu'ils ont tournées. La population de ces villages avait déjà déménagé avec toutes ses richesses depuis le matin. La fusillade commence à travers des sentiers de chèvre, des escarpemens inabordables. Au milieu du bruit du combat, notre colonne d'attaque monte si vite, que déjà elle atteint l'émigration des villages évacués avant que celle-ci ait pu tout entière s'abriter dans Azrou.

Deux villages, flanqués chacun d'une tour, protégent la position plus élevée d'Azrou : on les a surnommés les *Cornes du Taureau*. Arrivé là, le maréchal commande aussitôt l'assaut pour ne pas laisser aux Kabyles le temps de reprendre haleine. Tout le monde connaît dans le midi de la France ces vieilles tours romaines perchées sur la plate-forme des rochers; telle est la position d'Azrou. On ne peut gravir cette plate-forme qu'en s'aidant des pieds et des mains, en se pendant aux broussailles. Le seul point accessible est un étroit sentier qui serpente sous le feu des maisons crénelées. C'est par ce sentier que monte le 6e bataillon des tirailleurs de Vincennes, pendant que les zouaves escaladent la droite du village, et que le 13e léger tourne à gauche pour couper la retraite aux Kabyles. Ici encore, on voit nos fantassins essuyer résolûment le feu de l'ennemi sans y répondre. Ces décharges, au lieu d'arrêter leur élan, le précipite. Les Kabyles, nous l'avons dit, sont lents à recharger leurs fusils à cause de la longueur du canon. Nos fantassins mettent à profit l'intervalle d'une décharge à l'autre pour franchir un obtacle de plus. Ils étaient devant les maisons crénelées, les voici dans l'intérieur même d'Azrou, après la dernière décharge. Une fumée noire et fétide s'élève bientôt des villages emportés : elle est produite par la combustion de grands approvisionnemens d'huile que chaque maison recélait. Dans le même temps, une des

Cornes du Taureau s'abat avec fracas sous l'effet de la mine. Les Kabyles ont disparu.

Tout à coup, de ce chaos de fumée, de bruit et de chaleur intolérables, s'élance un cheik; pareil à un guerrier d'Homère, il s'avance vers le maréchal d'un pas grave et majestueux, passant à travers les balles et faisant signe qu'il veut parler : « L'honneur exigeait, dit-il en se prosternant, que son peuple fît l'épreuve de la poudre; mais il en a vu assez : *son œil est satisfait.* Il demande l'*aman.* » Et le guerrier lève la main avec solennité pour attester la sincérité de ses paroles.

L'état-major hésite à le croire; mais le général, frappé de la dignité fière avec laquelle cet homme s'est présenté à lui, lui dit : « Va, et songe bien à tenir ta promesse; le salut de ton peuple me répondra de toi. » Le Kabyle s'éloigne. Aussitôt l'appel du canon retentit, les tambours battent aux champs, et les clairons se répondent au loin. Nos bataillons, dispersés dans les villages, reprennent leurs rangs à cet appel; on les voit descendre les pentes qu'ils avaient envahies, chargés de butin. Le Kabyle tint fidèlement sa parole; le lendemain, la confédération des Beni-Abbas faisait sa soumission; elle fut mise sous le commanment de notre khalifat de la Medjana, Mockrani. Pendant la cérémonie de l'investiture, une scène caractéristique se passa à une des extrémités du camp. Nos soldats avaient mis aux enchères les objets provenant de leur *razzia.* Les Beni-Abbas, qui la veille avaient sacrifié leurs maisons et leurs richesses pour défendre leur indépendance, marchandaient les objets qu'ils voulaient racheter, comme si ces objets ne leur eussent jamais appartenu. L'instinct guerrier avait soudainement fait place à l'instinct mercantile.

Le jour même du combat d'Azrou, le 16 mai, la colonne de Sétif campait au milieu du *Soff* ou confédération des Reboulas, au pied du mont Guergour. Les Reboulas attendaient sous les armes l'arrivée de notre colonne. Quelques charges de cavalerie suffirent pour balayer les hauteurs qu'ils occupaient. La colonne continua sa route, comme si elle avait hésité à recommencer le combat. Naturellement les Reboulas s'enhardirent; mais, sitôt qu'ils furent à portée, la colonne fit un retour offensif et les dispersa de nouveau. Les Reboulas, ayant ainsi fait leur *journée de poudre,* se soumirent comme les Beni-Abbas, après avoir vu brûler quelques-uns de leurs villages. Ainsi firent les Beni-Ourtilan, que la colonne rencontra deux jours après sur sa route. Les deux colonnes remontèrent, chacune de son côté, vers le défilé de Fellaye, où elles devaient se rejoindre; mais le bruit de leurs combats les y avait précédées : aussi ne rencontrèrent-elles plus aucune résistance. Il semblait que les tribus dont on traversa le territoire eussent chargé les Beni-Abbas et les Reboulas de faire pour elles l'épreuve de la poudre contre les Français, car elles vinrent au-devant du maréchal

et reconnurent notre domination sans brûler la moindre cartouche. Telle fut pourtant cette terrible expédition de Kabylie, dont on s'émouvait tant en France.

Le maréchal avait le projet d'opérer le désarmement de la Kabylie, comme il avait déjà opéré le désarmement du Dahra et de l'Ouérenséris. C'était là en effet le résultat logique de la conquête; mais, pour désarmer les Kabyles, pour démembrer ces confédérations belliqueuses par des postes militaires et par des routes, il fallait plus qu'une armée expéditionnaire, il fallait une armée d'occupation. Or le maréchal était fatigué de toujours lutter contre la résistance des chambres et l'indécision du gouvernement. Après avoir conduit ses soldats jusqu'à Bougie, il fit ses adieux à l'armée qu'il avait illustrée, et quitta l'Afrique conquise par lui pour n'y plus retourner, laissant à ses lieutenans le soin de mettre la dernière main à la conquête.

Si l'on avait mis à exécution les projets formés par le maréchal, nous n'eussions pas eu à solder en 1849 les frais de l'expédition de Zaatcha et à déplorer la mort du brave général Barral, blessé mortellement le 21 mai 1850 en dispersant un rassemblement kabyle dans les montagnes des Beni-Himmel. Voici quelles étaient à ce sujet les idées du maréchal. — Le Kabyle puise le sentiment de la résistance dans la possession de son fusil, de même que l'Arabe le puise dans la possession de son cheval. Tant qu'on n'aura pas désarmé l'un et démonté l'autre, ils ne subiront pas notre conquête sans protestation. Lorsque nous voudrons accomplir ce dernier acte de la conquête, nous devrons peut-être soutenir contre les indigènes une lutte suprême; mais notre domination ne sera définitive qu'à ce prix. Une fois cet acte accompli, les zouaves et les spahis, recrutés pour moitié parmi les vaincus, suffiront à garantir à la colonisation la complète sécurité de l'Algérie. Les insurrections ne pourraient plus venir alors que de la région du désert; mais, en portant dans le Serssous, à Laghouat par exemple, le centre de nos divisions que le maréchal Bugeaud avait déjà porté dans le Tell, on préviendrait aisément toute possibilité de révolte. Pour affamer les tribus du désert, il n'y a qu'à leur fermer le Tell, qui est leur grenier d'approvisionnement.

J'ai suivi fidèlement toutes les phases de cette guerre d'Afrique, les hésitations des premières années, la guerre offensive portée dans le Tell, enfin la guerre en Kabylie. Si j'ai atteint le but que je m'étais proposé, on aura compris toutes les difficultés qu'une pareille guerre présentait à une armée européenne. Ces difficultés, le maréchal Bugeaud les a victorieusement surmontées une par une, on a vu comment. C'est lui qui a trouvé le secret de notre force contre les Africains, en prenant l'offensive partout où ses devanciers s'étaient tenus

sur la défensive. Les Arabes qu'on attaque sont à moitié vaincus; mais, tant qu'on leur a laissé l'offensive, on avait beau les repousser, ils revenaient toujours à la charge, et la guerre devenait interminable.

Ce n'était pas tout cependant que de trouver le meilleur système de guerre en Algérie; bien d'autres l'avaient proclamé au temps même où le maréchal prônait l'occupation restreinte et par conséquent la guerre défensive : ce qui importait surtout, c'était le moyen de rendre l'offensive efficace, en la portant partout à la fois, en attaquant les indigènes en tout lieu et en toute occasion. La colonne mobile fut organisée. Ce n'était pas tout encore : il fallait qu'il n'y eût pas de position si inexpugnable dans les montagnes où le Kabyle pût se mettre à l'abri de notre attaque; il fallait qu'il n'y eût pas de retraite si lointaine dans le désert où l'Arabe vagabond, qui parcourt jusqu'à soixante lieues en vingt-quatre heures, pût se mettre à l'abri de notre poursuite. Si les cavaliers ne pouvaient suivre la colonne mobile dans les montagnes, si les fantassins ne pouvaient suivre la cavalerie dans le désert, rien n'était fait. Il fallut donc que les cavaliers galopassent, le sabre au poing, sur des crêtes de rochers où des piétons ordinaires auraient à peine osé marcher; il fallut que les fantassins fussent équipés de telle sorte qu'ils pussent, par une marche continue à travers le désert, regagner les avantages de vitesse qu'avaient pris sur eux les cavaliers arabes. Le train des équipages devenait ainsi l'objet le plus important de ce système militaire. L'offensive aurait pu nous devenir funeste dans cette guerre où l'ennemi commandait toujours les positions de la bataille, si l'artillerie n'avait pu, en toute occasion, venir en aide à la colonne mobile. Il fallut créer une batterie portative qu'on pût établir sur les pitons les plus escarpés, qu'on pût faire suivre dans les courses les plus rapides du Sahara. L'obusier de 12 devint maniable comme un fusil de rempart. Il forma le chargement d'un mulet : de même pour son affût. Vingt-cinq mulets furent suffisans au service de chaque pièce, approvisionnée à cent coups, avec une réserve de trente mille cartouches. Les perfectionnemens obtenus dans l'artillerie de montagne ne sont rien encore en comparaison des progrès de la mousqueterie. La carabine à tige, dite carabine Delvigne, dont se servent les tirailleurs de Vincennes, amènera inévitablement, par sa portée et sa justesse, une véritable révolution dans l'emploi des armes de guerre. La carabine à tige porte aussi loin que le canon, et là où le gros tube peut à peine atteindre une masse, le petit tube atteint un objet déterminé. Je laisse à supposer ce que nos soldats, habitués par la guerre de Kabylie à marcher l'arme au bras sous le feu de l'ennemi, pourraient faire contre une redoute européenne, sous la protection d'une pareille mousqueterie.

La guerre d'Afrique a développé jusqu'au miracle toutes les qualités

qui caractérisent l'armée française : — la souplesse et la vigueur du jarret, qui déjà nous avaient permis avec Napoléon de parcourir l'Europe et l'Égypte au pas de charge, tout d'une haleine; — la sobriété, qui nous fait supporter des privations devant lesquelles succomberaient les soldats de toute autre nation, excepté peut-être les Navarrais; — la force de résistance aux fatigues, qui a fait accomplir à notre armée d'Afrique des travaux publics que les vieilles légions romaines auraient pu seules exécuter; — la fermeté du caractère contre les épreuves démoralisantes et la fermeté du cœur devant le danger imprévu; — l'intelligence et l'initiative du soldat merveilleusement unies à son instinct de la discipline, à sa religion du devoir, qualités dont le rare ensemble permet à une armée de tenter l'impossible, parce qu'elle n'a jamais été arrêtée par une impossibilité. C'est la guerre d'Afrique enfin qui a mis notre jeune armée sur les traces de l'armée impériale, et qui peut-être nous a préservés d'une guerre en Europe en montrant aux puissances attentives ce que nous pourrions contre elles par ce que nous faisions loin d'elles. Lors même que l'Algérie n'eût fait que servir d'exutoire aux ardeurs militaires si profondément invétérées dans le sang français, cette conquête serait déjà un bienfait. La possession du littoral africain importe d'ailleurs aux destinées de la France. Certes, sans vouloir faire de la Méditerranée un lac français, comme le prétendait Napoléon, il nous est indispensable d'avoir au moins, comme riverains, un droit privilégié de jouissance sur cet immense canal, animé et peuplé comme les avenues d'une capitale. Nous avons à Toulon un des battans d'écluse de cet entrepôt maritime du monde. Bonaparte cherchait l'autre battant à Alexandrie, en Égypte; nous l'avons trouvé au Mers-el-Kebir d'Oran. Les navires engagés dans le canal de la Méditerranée à l'Océan sont inévitablement poussés par les courans sous le feu des canons du Mers-el-Kebir. En prenant, soit à Carthagène, soit aux Baléares, un point d'appui entre Oran et Toulon, nous dominerions, grace à l'invention de la marine à vapeur, le transit du marché européen en cas de guerre. Quant aux bénéfices directs de la conquête, la France attend que l'armée puisse livrer le sol conquis à la colonisation; le pionnier attend que le soldat ait fini. Dès que le moment sera venu, la colonisation se fera d'elle-même et sans qu'on y songe, comme tout se fait chez nous, par entraînement et par engouement. Nous sommes les ouvriers de la onzième heure; mais il nous est arrivé de faire en dix années l'ouvrage d'un siècle.

FRANÇOIS DUCUING.

DE

LA LITTÉRATURE

ESPAGNOLE.

History of Spanish Literature, by George Ticknor; 3 vol. in-8°, New-York.

L'étude de la littérature espagnole a ses difficultés matérielles, qui peuvent surprendre. Dans presque toutes les langues de l'Europe, les auteurs qui ont joui d'une grande réputation parmi leurs contemporains, ceux dont les ouvrages ont exercé une influence considérable sur le goût public, les auteurs *classiques* en un mot, ont été souvent imprimés et réimprimés. Pour les connaître tous, il suffit d'avoir accès dans une bibliothèque de second ou de troisième ordre. En Espagne, il en est autrement. Là, beaucoup d'ouvrages du XVIe et du XVIIe siècle, composés par les écrivains les plus illustres, sont devenus maintenant d'une telle rareté, que les érudits ont peine à les connaître. Disons mieux : pour les voir seulement, il faut visiter toutes les capitales de l'Europe. En effet, grace à l'inquisition, aux guerres civiles et étrangères, aux bibliophiles voyageurs, les livres rares espagnols le sont peut-être plus en Espagne que partout ailleurs. Aujourd'hui la bibliothèque de don Quichotte ferait la fortune de son propriétaire, et les amateurs paieraient bien plus qu'au poids de l'or ces romans de chevalerie que le curé et le barbier livraient si impitoyablement *à madame la gouvernante*. Veut-on lire par exemple, dans l'original, le seul de

ces romans qui ait trouvé grace devant ces juges rigoureux, *Tirant le Blanc,* que Cervantes appelle *un trésor de gaieté, une mine de divertissement inépuisable?* il faut aller à Londres, où se trouve le seul exemplaire connu des bibliophiles, jadis découvert par lord Grenville, et légué par lui avec sa magnifique bibliothèque au Musée Britannique. Certains ouvrages de Cervantes lui-même ne sont pas moins rares. Une collection complète de ses drames est inconnue; plusieurs de ses comédies n'ont jamais été imprimées. On en peut dire autant de Calderon et de Lope de Vega, et il est vraisemblable qu'un assez grand nombre d'ouvrages, manuscrits ou imprimés, cités avec éloge par des littérateurs du siècle dernier, ont disparu complétement aujourd'hui.

Une histoire de la littérature espagnole exige non-seulement de longues études, un jugement sain et une patience à toute épreuve, mais encore une certaine indépendance cosmopolite de goût qui, dans l'examen d'un ouvrage, ne s'étonne ni de la nouveauté ni même de l'étrangeté de la forme. Il faut se dépouiller pour ainsi dire de sa nationalité, renoncer à ses habitudes et se faire du pays qu'on veut étudier. On nous reproche à nous autres Français, et non sans raison, de ne juger les écrivains étrangers qu'avec nos idées françaises. Nous exigeons d'eux qu'ils se conforment à nos modes, voire à nos préjugés. Quinze jours après la prise de Rome, quelques-uns de nos soldats s'étonnaient, dit-on, que les Romains n'eussent pas encore appris le français. Nous sommes un peu tous comme ces soldats; ce n'est pas sans peine que nous acceptons un point de vue nouveau, et que nous parvenons à comprendre une société qui n'est pas la nôtre. Voyageur, érudit et bibliophile, Anglais par l'éducation, M. Ticknor avait plus de facilité que personne à s'accoutumer à la liberté d'allures des écrivains espagnols, et Shakspeare a dû le préparer à jouir de Lope de Vega. Enfin, en sa qualité de citoyen des États-Unis, il possède un avantage sur les critiques de la vieille Europe, c'est de pouvoir s'occuper de questions littéraires sans y mêler des souvenirs de rivalités nationales. Trente-cinq ans de paix n'ont pas encore effacé tous les préjugés de patriotisme *quand même,* et il y a encore bien des gens, que j'estime fort d'ailleurs, qui ne parlent pas de Shakespeare sans penser à la bataille de Waterloo.

Il est facile de voir que l'auteur de l'*Histoire de la Littérature espagnole* s'est livré à d'immenses recherches; il a fait une étude approfondie et consciencieuse de la langue castillane et des écrivains espagnols. Après s'être familiarisé avec leurs ouvrages, il a voulu connaître encore les jugemens qu'en avaient portés avant lui les Anglais, les Allemands et les Français. Auteurs originaux, commentateurs, critiques, M. Ticknor a tout lu : je crains qu'il n'ait trop lu. A force de vouloir tout savoir, et dans la crainte de faire quelque oubli, il risque de

fatiguer l'attention de son lecteur en lui présentant des sujets assez peu dignes d'occuper son attention. A mon avis, les auteurs médiocres, dans toutes les langues, se ressemblent beaucoup, et ce n'est pas chez eux qu'il faut étudier les traits distinctifs d'une littérature. Ainsi je crois qu'on peut très bien apprécier le XVIIe siècle en France sans avoir lu Campistron. M. Ticknor s'est piqué d'une grande exactitude, et l'on peut se plaindre parfois qu'il se montre plus curieux d'ajouter un nom nouveau à son interminable catalogue d'auteurs que de faire connaître à fond la manière des grands écrivains, véritables représentans du goût espagnol. Ainsi faisait don Juan, qui, pour mettre sur sa liste une paysanne de plus, oublie les graces et les vertus de dona Elvire. C'est le défaut des érudits (non pas le vilain défaut de don Juan, bien entendu) de se passionner pour les recherches de détail. Parce qu'elles ont été longues et souvent pénibles, ils s'imaginent que le lecteur va les recommencer avec eux. Il faut quelquefois avoir le courage de garder pour soi la fatigue et ne présenter au public que les résultats obtenus. M. Ticknor, dans son ouvrage, a sans doute fait une part large et convenable aux grands génies qui ont illustré l'Espagne; mais, en les entourant d'un trop long cortége de médiocrités, il les rapetisse et les efface pour ainsi dire, si bien que l'on cherche dans son ouvrage Cervantes et Lope de Vega avec autant de peine qu'on en a aujourd'hui pour découvrir un bon tableau parmi les trois mille toiles exposées au Palais-Royal. Dans sa préface, l'auteur nous apprend. et on l'aurait deviné sans cet aveu volontaire, qu'il a fait un cours public sur la littérature espagnole, et que ses leçons refondues sont devenues un livre. On s'aperçoit malheureusement un peu trop de ce mode de composition, et ses chapitres, uniformes d'étendue, quelquefois assez mal liés les uns aux autres, rappellent souvent le professeur obligé de parler à son auditoire pendant une heure sur un sujet donné, qu'il se prête ou non à des développemens.

Les origines de toutes les littératures présentent des problèmes fort difficiles, mais d'un intérêt extrême. Je regrette que M. Ticknor ait glissé si rapidement sur les commencemens de la littérature espagnole. A son début, il considère les ouvrages composés depuis la fin du XIIe siècle jusqu'aux premières années du XVIe comme exempts de toute influence étrangère, comme des produits spontanés du génie et du caractère national. Cette proposition aurait eu besoin d'être solidement établie, et M. Ticknor me paraît l'avoir adoptée un peu légèrement. Il est même étrange qu'il ne se soit pas aperçu que la division chronologique qu'il posait était fort hasardée, car, dans l'examen détaillé des auteurs, il est obligé de lui donner de fréquens démentis. Ainsi, dans la chronique ou le *Roman d'Outremer*, attribué au roi don Alphonse X, il reconnaît fort judicieusement une tradition plus ou moins altérée

de l'histoire de Guillaume de Tyr. Plus loin, analysant le charmant recueil d'historiettes intitulé *el Conde Lucanor*, le seul des ouvrages de l'infant don Juan Manuel qui ait été imprimé, il ne peut s'empêcher d'y apercevoir une imitation de contes orientaux. Je pourrais accumuler les exemples.

Si l'on a lu l'histoire du midi de l'Europe, ou même si l'on jette les yeux sur une carte de la péninsule ibérique, on est disposé plutôt à croire *à priori* l'inverse de l'assertion avancée par M. Ticknor au sujet de l'origine spontanée de la littérature espagnole. Sans parler des rapports continuels des Espagnols avec les Arabes depuis le VIIIe siècle, on ne peut nier ceux qu'ils eurent en même temps avec la France méridionale, pays qui jouit long-temps d'une civilisation à quelques égards supérieure à celle du reste de l'Europe. Bien plus, de grandes provinces de l'Espagne ont parlé et parlent encore la langue romane, et la civilisation de la Provence a été commune à l'Aragon, à la Catalogne et au royaume de Valence. Or, comme il arrive toujours qu'entre deux peuples voisins, le plus policé exerce une influence considérable sur celui qui l'est moins, il est à croire que la littérature provençale a dû avoir quelque part aux premiers développemens de la littérature espagnole. M. Ticknor, cependant, ne s'est guère préoccupé de l'objection, et cela est d'autant plus singulier que, dans ses notes, il cite souvent MM. Raynouard et Fauriel dont les ouvrages auraient dû au moins lui montrer toute l'importance de la question. Il traite la langue romane comme un patois insignifiant, et c'est à peine s'il consacre quelques pages aux auteurs catalans si nombreux, et dont quelques-uns sont si justement estimés. L'examen de la littérature catalane et valencienne ne figure dans son livre qu'en manière d'épisode, et ses meilleurs poètes ou historiens y sont jugés fort sommairement. Il accorde, il est vrai, quelques louanges, en passant, à la chronique de Ramon Muntaner, le Xénophon de ces terribles Almogavares qui subjuguèrent la Sicile et la Morée; mais, à la froideur avec laquelle il en parle, on serait tenté de croire qu'il ne la connaît que par la pâle contrefaçon espagnole de don Francisco de Moncada. Il ne dit pas un mot de Miguel Carbonell et de ses *Chroniques d'Espanya,* ouvrage assurément d'une grande importance et qui renferme les mémoires du roi d'Aragon Pierre IV. Cette lacune est inexplicable, et certes les écrivains catalans avaient droit à plus d'égards.

On s'explique jusqu'à un certain point la négligence avec laquelle M. Ticknor a traité la littérature provençale par la très singulière différence qui existe entre les premières productions littéraires des Espagnols et celles des Provençaux contemporains. Rien ne ressemble moins à la galanterie raffinée de ces derniers que les sentimens d'une sauvagerie héroïque exprimés dans les plus anciennes poésies castil-

lanes. Tandis que les dames de Provence, juges dans les fameuses cours d'amour, rendaient leurs arrêts sur des questions aussi subtiles que celle-ci : *Utrum inter conjungatos amor possit habere locum* (1), la Chimène castillane, non point celle de Corneille ou même de Guillen de Castro, mais la Chimène des vieilles romances, se plaint que le Cid tue ses pigeons pour la braver, et la menace de lui couper sa robe, exactement comme la Princesse Palatine voulait le faire à je ne sais quelles aventurières allemandes qui avaient osé se montrer à la cour de Versailles :

Que me cortarà mis faldas
Por vergonzoso lugare.

Je cite le texte, espérant que les dames qui me liront ne le comprendront pas plus que la menace de la Princesse Palatine.

M. Fauriel, dans son *Histoire de la poésie provençale*, a remarqué qu'elle a cultivé tous les genres et que ses poèmes héroïques, beaucoup moins connus aujourd'hui, mais aussi célèbres autrefois que les chants amoureux des troubadours, ont été de bonne heure imités par les Castillans. Il en allègue des preuves irrécusables; mais, ce fait établi, on peut demander pourquoi le goût espagnol n'a choisi qu'un seul genre dans la variété que lui offraient les Provençaux. J'avoue que l'explication qu'en donne M. Fauriel ne me satisfait pas entièrement. Il attribue aux habitudes belliqueuses des Castillans, en lutte incessante contre les Maures, leur goût exclusif pour la poésie héroïque et guerrière. M. Ticknor, qui ne reconnaît pas l'influence provençale, répète l'explication de M. Fauriel sans la commenter, et paraît croire qu'un peuple de soldats ne peut avoir qu'une poésie rude et sauvage. Sans doute, c'était une vie de hasards que celle des *Ricos omes* de Castille; mais que faisaient dans le même temps les Catalans et les Aragonais, aussi raffinés que les Provençaux ? Quel roi plus batailleur que Jacques-le-Conquérant? Ce prince, qui accueillait les troubadours dans son royaume, qui était bon juge en matière de poésies galantes et qui, si la tradition ne ment pas, était poète lui-même, sut fort bien chasser les Maures des Baléares et du royaume de Valence. En Provence, *les chants n'avaient pas cessé* au milieu de la sanglante invasion des croisés français. Après tout, la poésie tendre et mélancolique ne peut-elle fleurir que dans un temps de tranquillité? Je doute que l'auteur de l'Odyssée ait composé ses chants divins au milieu des délices de la paix, et, pour parler d'une époque mieux connue, où trouvera-t-on une poésie plus élevée et à certains égards plus raffinée que dans les

(1) L'arrêt négatif rendu par la comtesse de Champagne est de 1174.

tragédies d'Eschyle? Certes, sa vie ne se passa point dans les paisibles loisirs du cabinet. Soldat à Marathon, à Salamine, à Platée, il n'eut long-temps pour maison qu'une galère, pour lit que la terre nue. Je ne crois pas qu'il en ait été plus mal inspiré.

C'est donc à tort, je pense, qu'on attribuerait le caractère de la poésie castillane primitive uniquement à des habitudes guerrières. La guerre était alors et fut long-temps encore le fléau permanent de toute l'Europe. Si je ne me trompe, ce serait plutôt dans les lois et les institutions particulières aux Castillans qu'il faudrait chercher une cause à cette austèrité qui contraste tant avec la molle délicatesse de leurs voisins. Au reste, je n'ai nullement la prétention de donner ici la solution d'un problème difficile, et je dois me borner à signaler une lacune regrettable dans un auteur dont les études toutes spéciales devaient faire espérer un examen approfondi de la question.

Je ne puis m'empêcher de trouver encore la même légèreté dans le jugement que porte M. Ticknor sur les chroniqueurs espagnols. « Ils sont sans rivaux, dit-il, pour la richesse, la variété, le pittoresque et les élémens poétiques. On ne peut leur comparer en aucune façon les chroniqueurs des autres langues de l'Europe, non pas même les Portugais, qui les suivent de plus près pour l'originalité et l'antiquité des matériaux, non pas même les chroniqueurs français, tels que Joinville et Froissart, qui à d'autres titres méritent une haute estime.... La vieille loyauté espagnole, la vieille foi religieuse espagnole, nourries dans les longues épreuves d'une guerre nationale, s'y produisent constamment, etc. » Je ne sais s'il faut attacher beaucoup d'importance à ces phrases, qui semblent jetées un peu au hasard et qui ne dénotent pas une vue bien arrêtée du sujet; mais un jugement si tranchant aurait dû être motivé et méritait au moins quelque discussion. Permis à M. Ticknor de trouver que Froissart le cède au sec et prudent Ayala, ou au plat chroniqueur de don Alphonse XI, pour le *pittoresque* et les *élémens poétiques*. Peut-être considère-t-il en revanche Froissart comme un historien fort impartial et très exact. Soit. Sur la peinture et la poésie, les goûts sont fort différens; il est inutile de les discuter; mais je voudrais savoir où M. Ticknor a vu la loyauté et la foi religieuse espagnoles dans les chroniqueurs du XIVe siècle. Prend-il pour représentans de ces vertus les infans et les grands seigneurs sans cesse en révolte contre le roi don Alphonse? ou bien don Pèdre et ses frères bâtards faisant assaut de crimes, de perfidies, de faux sermens et d'assassinats? ou bien les *Ricos omes* leurs vassaux, changeant de patrie, *se dénaturant*, comme disent les chroniqueurs, selon leurs intérêts, trahissant leurs suzerains, infidèles dans leurs alliances, tour à tour esclaves dociles ou tyrans impitoyables? Que M. Ticknor relise Ayala, et probablement il trouvera qu'il n'a manqué aux hommes de ce temps que

des lettres et du génie pour le disputer en scélératesse à César Borgia lui-même.

Dans une autre occasion, M. Ticknor revient sur cette ferveur religieuse et cette *loyauté*, c'est-à-dire le dévouement au souverain, qui dans son opinion forment les traits distinctifs du caractère espagnol. « On ne doit pas attribuer, dit-il, l'intolérance des Castillans et leur fanatisme à l'inquisition, pas plus que le despotisme du gouvernement aux manœuvres d'une cour corrompue. Au contraire, l'inquisition et le despotisme furent plutôt le résultat d'une exagération fatale de la ferveur religieuse et de l'amour pour la monarchie (1). » Voilà encore une de ces assertions qu'on devrait laisser aux gens qui croient que tous les Espagnols portent des résilles et des fraises. Celle-ci ne mérite pas l'examen. Historiquement, la *loyauté* ou le respect *quand même* du souverain n'a commencé en Espagne que vers la fin du règne de Charles V. Après la terrible répression de la révolte des *comuneros*, Charles V et Philippe II prirent la peine de faire l'éducation de leur peuple. Quant à la ferveur religieuse, on ne la voit poindre qu'après l'établissement de l'inquisition sous Isabelle-la-Catholique. Jamais auparavant on ne trouve trace de l'intolérance des Espagnols. Pour ne pas remonter aux secours fournis par un roi d'Aragon à l'hérésie albigeoise, on voit long-temps après, dans le XIVe siècle et même au commencement du XVe, que les trois religions qui se partageaient la Péninsule subsistaient sans querelles. Les rois de Castille prenaient des Juifs pour leurs trésoriers et leurs médecins, des Maures pour leurs ingénieurs et leurs architectes. Personne ne refusait le *don* à un riche Israélite ni à un émir musulman. Je ne vois aucune trace de persécution, si ce n'est dans les prises de villes, où le vainqueur pillait de préférence le quartier juif, et il est permis de douter que le fanatisme y eut autant de part que la cupidité. Mais si l'inquisition ne fut pas l'expression outrée du catholicisme espagnol, comment supposer qu'un peuple si fier et si généreux se soit soumis à un joug qui répugnait à son caractère? L'explication de ce problème historique est, je crois, dans l'aversion profonde que les Espagnols portent depuis un temps immémorial aux étrangers. A leurs yeux, les Juifs et les Maures furent toujours des étrangers, bien qu'ils parlassent souvent la même langue que les chrétiens, et leur religion était odieuse, surtout parce qu'elle était comme le signe de leur origine. Les Maures vaincus, les Espagnols s'aperçurent avec rage que, s'ils avaient triomphé de leurs adversaires, ces derniers conservaient néanmoins un ascendant extraordinaire par leurs richesses. Et remarquons qu'aux yeux du peuple, ces richesses n'étaient qu'un butin fait autrefois sur lui-même

(1) Tome II, page 470.

par ses ennemis, et qu'ils conservaient malgré leur défaite. Les Maures s'enrichissaient par l'agriculture et l'industrie, les Juifs par le commerce, cependant les chrétiens se battaient entre eux et se ruinaient. Après l'épouvantable anarchie qui précéda le règne d'Isabelle, la plupart des gentilshommes castillans étaient réduits à la misère. Beaucoup d'entre eux avaient vendu leurs terres pour s'acheter des armes et un cheval, tandis que les Maures, assistant impassibles aux querelles des grands feudataires, thésaurisaient, et cela sans étaler le faste ordinaire aux nobles chrétiens. Il n'en fallait pas davantage pour qu'ils fussent exécrés. On leur reprochait l'usure, et probablement avec quelque raison; on les voyait heureux au milieu de la détresse générale; aux yeux du peuple, ils devinrent des ennemis publics. Remarquons qu'à toutes les époques les Espagnols montrèrent à l'égard des étrangers ou du mépris ou de la jalousie. Profondément convaincus de leur supériorité nationale, lorsqu'ils aperçoivent dans un étranger les indices d'un avantage quelconque, la jalousie deviendra de la haine, surtout si l'étranger se trouve en contact continuel avec eux. C'est ce qui avait lieu pour les Juifs et les Maures. Au moment où la haine nationale des chrétiens était d'autant plus exaltée que l'abaissement du royaume de Grenade rendait la guerre impossible faute de résistance, des prêtres indignes surprirent la piété d'Isabelle, et la persécution commença. Ce fut une satisfaction donnée à la haine populaire. On lui fournissait un prétexte de sévir contre des ennemis qu'elle ne pouvait plus provoquer à une lutte impossible. Nous savons mieux que personne en France à quels excès se porte un peuple généreux quand le gouvernement encourage ses mauvaises passions. Des Juifs et des Maures, la persécution passa aux nouveaux convertis, puis aux chrétiens eux-mêmes. Les querelles religieuses de l'Europe, l'ambition de Charles V, l'amour des conquêtes et la gloire qu'il donna à ses peuples pour prix de leur liberté, consolidèrent l'inquisition, devenue un instrument merveilleusement propre à seconder sa politique. Le despotisme et le fanatisme se perfectionnèrent si bien sous Charles V et Philippe II, qu'il fallut plusieurs siècles pour que la nation oubliât les principes inculqués par de si redoutables maîtres.

Je demande pardon de ces longues dissertations historiques à propos d'un ouvrage purement littéraire, mais il m'a semblé qu'il est nécessaire de connaître la vie d'un peuple, si je puis ainsi parler, pour apprécier convenablement les idées qui lui sont propres et sa façon de les exprimer. M. Ticknor n'a pas fait, je crois, une étude assez sérieuse de l'histoire d'Espagne, et, à mon sentiment, cette étude aurait donné à son livre une liaison et une méthode qui lui manquent un peu.

Avec l'établissement de l'inquisition, ou la suppression de la liberté de penser, coïncide à peu près l'influence des arts et de la littérature

des Italiens en Espagne. Elle fut due, comme l'a remarqué M. Ticknor, à la supériorité, incontestable alors, des Italiens, mais elle ne modifia pas d'abord très sensiblement la littérature; du moins deux de ses branches, le roman et le théâtre, conservèrent au milieu de la conquête italienne leur physionomie toute particulière.

Que les Espagnols tiennent des Arabes, ou qu'ils doivent à la nature le don de conter, c'est ce qu'il est assez difficile de décider aujourd'hui. Personne d'ailleurs ne conteste à Cervantes la gloire d'avoir écrit le plus spirituel et le plus amusant des romans. M. Ticknor rend toute justice à cet incomparable écrivain, qui, au milieu des plus cruelles épreuves, a créé l'œuvre la plus gaie peut-être qu'on connaisse. On a traduit *Don Quichotte* dans toutes les langues, et ses commentateurs formeraient seuls une bibliothèque. Pour ma part, je sais bon gré à M. Ticknor d'avoir rejeté toutes les profondes et subtiles rêveries que plusieurs doctes critiques ont inventées à propos du *Don Quichotte*. Laissons à de graves professeurs allemands le mérite d'avoir découvert que le chevalier de la Manche est la symbolisation de la poésie, et son écuyer celle de la prose. Ils diraient volontiers à Cervantes comme les femmes savantes à Trissotin :

> Ah! quand vous avez fait ce charmant quoi qu'on die,
> Avez-vous compris, vous, toute son énergie?
> Songiez-vous bien vous-même à tout ce qu'il nous dit,
> Et pensiez-vous alors y mettre tant d'esprit?

Un commentateur découvrira toujours dans les ouvrages d'un homme de génie mille belles intentions qu'il n'avait pas; mais je pense qu'au sujet du *Don Quichotte*, le plus sûr est de s'en tenir, avec M. Ticknor, à l'opinion vulgaire et au témoignage de Cervantes lui-même. Son but fut de railler les romans de chevalerie et de combattre la vogue prodigieuse qu'ils avaient obtenue à cette époque. *Don Quichotte* fut la protestation d'un homme d'esprit et de bon sens contre la folie de ses contemporains. La manie des romans avait gagné toutes les classes de la société, et les anecdotes suivantes, que j'emprunte à M. Ticknor, feront connaître l'état du goût public avant que Cervantes le réformât.

Un gentilhomme revenant de la chasse trouve sa femme, sa fille et leurs demoiselles suivantes (*doncellas*) les larmes aux yeux et les traits bouleversés. « Quel malheur vous est-il survenu? demande-t-il tout effrayé. — Rien, et les larmes redoublent. — Mais, enfin, pourquoi pleurez-vous? — Hélas! Amadis est mort! » — Plusieurs auteurs graves, laïques ou religieux, attestent qu'à la fin du XVIe siècle personne ne connaissait d'autre lecture, et que bien des gens, pas trop fous d'ailleurs, croyaient aux aventures merveilleuses des chevaliers de la Table-Ronde plus fermement qu'aux témoignages historiques les plus respectables. Enfin, en 1555, les cortès crurent devoir s'occuper de cette

dépravation du goût comme d'une épidémie dangereuse pour le pays, et ils demandèrent, mais inutilement, que tous les livres de chevalerie fussent recherchés et livrés aux flammes. On comprend qu'un engouement si général ait été suivi d'une réaction, et Cervantes eut la gloire de la provoquer. Tout cela n'a rien qui nous doive étonner nous autres Français du XIXe siècle. Rappelons-nous quel poids nous fut ôté de dessus la poitrine, et de quel appétit nous déjeunâmes le matin où le *Journal des Débats* nous apprit que *Monte-Cristo* était sorti sain et sauf de son sac. N'entendons-nous pas dire tous les jours que les dames qui enfreignent l'article 212 du Code civil y ont été entraînées par la lecture des romans? Enfin l'assemblée nationale n'a-t-elle pas décrété naguère, non pas qu'on brûlerait les feuilletons (la constitution le défend), mais qu'il en coûterait 1 centime de plus pour timbre aux éditeurs. Pour que la ressemblance soit complète, il ne manque plus à notre époque qu'un Cervantes. En Espagne, il fit une cure radicale. Depuis 1605, date de la première édition du *Don Quichotte,* nul roman de chevalerie ne vit le jour, et ceux qui faisaient auparavant les délices du public passèrent chez l'épicier, ou furent abandonnés aux rats.

Le roman a précédé le drame en Espagne, et l'a pour ainsi dire introduit dans les mœurs. M. Ticknor a raconté d'une manière très attachante l'origine et les premiers essais du théâtre, qu'il fait remonter jusqu'à l'apparition des antiques pastorales ou romans dialogués. Son développement fut rapide; car, moins d'un siècle après le temps où Lope de Rueda *promenait dans les bourgs son heureuse folie,* portant dans un chariot sa troupe et ses décorations, il y avait trois cents troupes de comédiens en Espagne. Madrid en possédait plus de vingt, et l'on y comptait mille acteurs. Des villes médiocres et des bourgs même avaient leurs théâtres.

Adopté avec enthousiasme par le public, le drame eut à lutter un instant contre l'opposition de l'église; mais, ce qui suffirait seul à prouver que M. Ticknor, comme je le remarquais tout à l'heure, a singulièrement exagéré l'influence des rois et du clergé sur les mœurs, l'inquisition, soutenue par un roi despote, assez puissante pour expulser six cent mille Moresques, parce qu'elle se faisait l'interprète d'un sentiment de patriotisme exclusif, l'inquisition ne parvint pas à réprimer le penchant populaire pour le théâtre. Elle succomba honteusement dans la lutte. Des ecclésiastiques écrivirent pour la scène, des acteurs figurèrent dans les pompes sacrées, et les couvens s'ouvrirent pour des représentations théâtrales. Les saints, la Vierge et Dieu lui-même eurent leurs rôles. Il est vrai qu'en fin de compte, la religion ou plutôt le pouvoir du clergé n'y perdit rien. Quelques lignes de madame d'Aulnoy nous montreront quel était l'état du théâtre et celui de la religion en Espagne en 1679. « On jouait, dit-elle, la vie de saint Antoine (à Vittoria). J'y remarquai que le diable n'était pas autrement

vêtu que les autres, et qu'il avait seulement des bas couleur de feu et une paire de cornes pour le faire reconnaître. Quand saint Antoine disait son *Confiteor*, ce qu'il faisait assez souvent, tout le monde se mettait à genoux, et se donnait des *mea culpa* si rudes, qu'il y avait de quoi s'enfoncer l'estomac. »

L'histoire du théâtre espagnol offre plus d'une analogie avec celle du théâtre grec. En Espagne comme en Grèce, le drame fut un complément obligé des fêtes religieuses; comme Thespis, Lope de Rueda fut tout à la fois auteur et acteur ambulant; la danse et la musique, ou du moins une déclamation cadencée, firent partie du spectacle. Enfin la prodigieuse fécondité des dramaturges espagnols est un rapport de plus avec les tragiques et les comiques grecs. Pour suivre encore plus loin la comparaison, j'ajouterai que la poétique du théâtre espagnol, bien que très différente de celle du théâtre grec, lui ressemble en ce point, qu'elle n'a pas fait de l'imitation de la nature le premier but de l'art, et qu'au lieu de chercher à faire illusion aux spectateurs, elle les transporte, en quelque sorte, dans un monde idéal.

M. Ticknor a fort exactement indiqué le caractère romanesque du théâtre espagnol et les ressorts habituels de ses drames, mais j'aurais voulu qu'il nous eût expliqué pourquoi un peuple dont les romans ont peint avec tant de fidélité la nature et les mœurs nationales n'a, dans ses drames, que des tableaux de fantaisie. Tandis que les romanciers, observateurs exacts et souvent profonds, ont reproduit avec succès des individualités ou des vices répandus, les poètes dramatiques n'ont créé que des personnages de convention, agissant toujours d'après certaines règles invariables, accessibles seulement à certaines passions héroïques et dont la forme est toujours la même. Sauf de très rares exceptions, comme *le Chien du Jardinier* de Lope de Vega, ou *l'Alcalde de Zalamea* de Calderon où se trouvent des individualités remarquablement étudiées, les drames espagnols reproduisent uniformément les mêmes personnages : des amans jaloux et des pères fort chatouilleux sur l'honneur de leurs filles. A vrai dire même, la jalousie et le point d'honneur sont les seules passions qui défraient le théâtre espagnol. L'intrigue change, grace à l'inépuisable fécondité des auteurs, mais le fond demeure immuable. C'est encore la continuation de ce goût pour le genre héroïque que nous avons remarqué aux commencemens de la poésie espagnole, et ici ce ne sera plus l'état de guerre qui pourra l'expliquer.

Arrêtons-nous un instant à examiner le style, encore plus étrange que le fond, des drames espagnols. Je le prends dans les auteurs les plus renommés, Lope et Calderon, qui ont fait école. Rien de plus en opposition avec nos idées françaises; pour nous, ce style

Sort du bon caractère et de la vérité.

En voici quelques exemples. Un jeune homme veut dire à ses domestiques de le laisser lire à l'ombre et de revenir l'avertir à l'heure du dîner; il s'exprimera de la sorte : « Revenez quand le soleil tombant ira au milieu de sombres nuages s'ensevelir dans les ondes, qui, pour ce grand cadavre d'or, sont un tombeau d'argent (1). » Dans la même pièce, un naufrage s'appelle couramment « une ruine sans poussière (2). » Ailleurs, une fille enlevée, pour ne pas dire plus, s'écrie, en rentrant dans la maison paternelle : « Comment paraître devant mon père? lui qui n'avait d'autre plaisir qu'à se mirer dans la lune de mon honneur, de quelle tache va-t-il la voir éclipsée (3)! » Assurément, en France, un juge rirait au nez d'une fille qui se plaindrait en ce style d'un ravisseur brutal; mais je crois qu'au commencement du XVIIe siècle ces endroits étaient fort goûtés du public de Madrid. Observons toutefois que ce langage étrange, que les Espagnols appellent le style *culto,* n'est pas particulier à leurs poètes dramatiques. Shakspeare, qu'on cite toujours et avec raison, comme le grand peintre de la nature, ne leur cède pas en ce point. Ainsi Juliette dit : « Je voudrais briser l'antre où gît Écho, et rendre son gosier d'air plus enroué que le mien à répéter le nom de Roméo (4). » Et Macbeth, méditant le meurtre de Duncan, regrette « de n'avoir pas d'éperons pour piquer les flancs de son dessein (5). » Le style *culto* est bien ancien; on en pourrait trouver plus d'un exemple chez les Grecs, et particulièrement chez Eschyle. Il appelle les chefs les plus braves des Perses des « en-

(1) ... Volved por mi à este sitio
Cuando el sol cayendo vaya
A sepultarse en las ondas,
Que entre obscuras nubes pardas,
Al gran cadaver de oro
Son monumentos de plata.
(*El Mágico prodigioso.*)

(2) Ruina sin polvo.
(*Ibid.*)

(3) Que otro bien, otra alegria
No tuvo sino mirarse
Con la clara luna limpia
De mi honor, que hoy desdichado
Tan torpe mancha le eclipsa.
(*El Alcalde de Zalamea.*)

(4) Else would I tear the cave where Echo lies,
And make her airy tongue more hoarse than mine
With repetition of my Romeo's name.
(*Romeo and Juliet.*)

(5) I have no spur.
To prick the sides of my intent.
(*Macbeth.*)

clumes à lances, » et un héraut, racontant la mort d'un satrape, termine le récit par ces mots : « Changeant la couleur de sa barbe, il l'a teinte en pourpre (1). » J'accumule à dessein ces citations pour constater que de très grands écrivains se sont rencontrés dans la même voie, et que, de parti pris, ils ont recherché les expressions les plus éloignées du naturel. Faut-il accuser leur mauvais goût et celui de leur temps, ou bien plutôt ne faut-il pas supposer qu'alors on demandait au drame une autre sorte de plaisir que celui qu'on y cherche aujourd'hui? Cette dernière conjecture, je l'avoue, me paraît préférable à l'autre, car je ne puis me persuader que le parterre de Calderon, de Shakspeare ou d'Eschyle fût moins sensible que le nôtre aux choses de goût. Aujourd'hui, ce me semble, le système de la division du travail, qui a produit tant de merveilles dans l'industrie, a été appliqué, peut-être malheureusement, au drame. Jadis le public savait goûter deux plaisirs à la fois : il s'intéressait à une fable dramatique, tout en appréciant les beautés du style, et le plaisir principal, je crois, était dû à l'expression poétique. On ne cherchait pas encore l'illusion théâtrale, et le moyen de la produire en effet sur une scène presque dépourvue de décorations et flanquée de banquettes, où se faisaient voir en grandes perruques les courtisans et les gens à la mode?

La sensation double de plaisir qu'on éprouve à une représentation de *Don Giovanni* peut, je crois, donner une idée de celle que produisait le drame sur les spectateurs du XVIIe siècle. La fable ou le *poème* de *Don Giovanni* n'est pas sans mérite, mais ce n'est pas ce qui nous préoccupe le plus. Elle n'est qu'un prétexte, ou, si l'on veut, un programme pour la musique. Quand Rubini ou Mario chantait *Il mio tesoro,* nous jouissions et de la situation dramatique et d'une délicieuse mélodie. Qu'on se représente maintenant un peuple bien organisé pour la poésie : les vers du drame seront pour lui ce qu'est la musique d'un opéra pour nous. On ne doit pas oublier que les langues du Midi, sonores, fortement accentuées, riches en expressions pittoresques, charment par le seul bruit des mots, et qu'elles parviennent souvent à déguiser la médiocrité de la pensée par l'harmonie des sons. Il n'en est pas de même chez nous : notre langue sourde, dépourvue d'accens, la construction uniforme des phrases, le rigorisme de la grammaire et par-dessus tout l'habitude française de raisonner et de juger

(1) Λόγχης ἄκμονες.

(*Pers.* 51.)

γενειάδα
Ἔτεγγ', ἀμείβων χρῶτα πορφυρᾷ βαφῇ.

(*Ibid.* 316.)

au lieu de sentir, voilà des obstacles immenses que nos poètes ont à vaincre. S'ils y réussissent, leurs efforts ne sont guère appréciés que par les gens du métier, quand l'esprit de coterie ou la jalousie ne s'en mêlent pas. Je ne prétends pas réhabiliter le style *culto*, je ne cherche qu'à me l'expliquer. Je crois qu'il ne fut qu'une *forme*, appréciable à des esprits plus littéraires que ceux d'aujourd'hui. La poésie change de forme tous les siècles, et je me demande ce que pensera la postérité du luxe d'images qu'on entasse volontiers à présent dans le style moderne. Peut-être bien que dans un siècle d'ici on donnera à ce style un nom ridicule, comme on en a donné aux vers de Lope de Véga, et les critiques d'alors diront : *Sed nunc non erat his locus*. Le goût moderne pour la réalité et pour l'illusion tend à chasser le vers de la scène. Je ne sais s'il y a lieu de le regretter beaucoup, mais je crains que cette révolution, qui me paraît menaçante, ne soit après tout funeste à la littérature. A force de rechercher le naturel, nous pourrions bien en être réduits à une espèce de pantomime sans développemens et sans style, où toute la gloire appartiendra aux acteurs et aux machinistes. C'est ainsi qu'a fini, dit-on, le théâtre antique.

Le plaisir de parler d'un pays et d'une langue que j'aime m'a souvent entraîné loin de mon sujet. Je crains, en finissant, d'avoir été un peu sévère pour M. Ticknor, et peut-être lui ai-je demandé un autre ouvrage que celui qu'il a voulu faire. Il y a bien des manières d'écrire l'histoire. M. Ticknor s'est piqué seulement de n'omettre aucun fait, aucun personnage. Réserve ou bien oubli de sa part, il ne faut pas chercher dans son livre d'aperçus d'ensemble, de jugemens originaux, encore moins une étude de littérature comparée. En revanche, c'est un excellent dictionnaire, un livre éminemment utile à posséder dans sa bibliothèque. Il renferme de très bonnes notices biographiques sur les auteurs espagnols et de nombreuses analyses qui dispenseront souvent de recourir aux originaux. Je ne dois pas oublier des traductions assez étendues que M. Ticknor a faites avec beaucoup de goût pour donner une idée du style de quelques poètes espagnols. Grace à la souplesse de la langue anglaise et au talent de l'auteur à la manier, ces traductions sont d'une fidélité et d'une élégance remarquables. Le rhythme, le mouvement, la grace du tour, sont reproduits avec autant d'exactitude que de bonheur.

P. Mérimée.

HOMMES D'ÉTAT

ET

HOMMES DE GUERRE

DANS LA RÉVOLUTION EUROPÉENNE.

LE GÉNÉRAL DE RADOWITZ.

I. — *Ikonographie der Heiligen* (*Iconographie des Saints*), par M. Joseph de Radowitz; Berlin, 1834.
II. — *Gespræche aus der Gegenwart über Staat und Kirche* (*Entretiens sur l'État et l'Église, Tableaux de la société présente*), par M. de Radowitz; Stuttgart, 1846.
III. — *Deutschland und Friedrich-Wilhelm IV* (*l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV*), par M. de Radowitz; Hambourg, 1848.
IV. — *Die Devisen und Motto des Spæteren Mittelalters* (*les Devises et les Légendes des derniers temps du moyen-âge*), par M. de Radowitz; Stuttgart et Tubingue, 1850.

« J'avais compris jusqu'à présent les choses les plus ardues, — disait récemment l'empereur Nicolas aux conférences de Varsovie, — je ne puis absolument rien entendre à la politique de M. de Radowitz. » C'était le moment, en effet, où ce brillant et chimérique esprit brouillait d'une si étrange façon toutes les affaires d'Allemagne. Intelligence profondément religieuse, partisan d'un système monarchique fortement assis, rêvant comme tant d'autres l'unité de la patrie allemande, M. de Radowitz, après un ministère de quelques semaines, était con-

duit à menacer l'Allemagne d'une guerre fratricide et à déchaîner la furie révolutionnaire. Par quelles voies inconnues, par quelles sinuosités mystérieuses un homme d'état avait-il pu aboutir à ces contradictions inouies? Quel était le sens de ces métamorphoses? Qui possédait la clé de ces arcanes? M. de Radowitz était-il un esprit aussi dissimulé que hardi, et prétendait-il poursuivre, au milieu de mille évolutions bizarres, l'intrépide politique du baron de Stein et de Frédéric-le-Grand? ou bien, ne fallait-il voir chez lui que de confuses rêveries, d'ambitieuses et folles chimères, destinées à faire éclater, au jour de l'action, l'impuissance d'un caractère faible? Pendant long-temps, il ne fut guère facile d'apprécier M. de Radowitz; les mystères dont il s'entourait, ce mélange de hardiesse et de réserve, cette position de conseiller occulte exerçant une influence réelle, mais ne paraissant que de loin en loin sur la scène, ce soin de rester à l'écart, cette affectation même de se retirer sans bruit au moment où triomphait sa pensée, tout enfin devait faire de M. de Radowitz un personnage extraordinaire. Aucun parti ne pouvait le reconnaître pour chef ou seulement lui accorder sa confiance. Détesté par ses adversaires comme un ennemi invisible dont on s'exagérait dans l'ombre la puissance et les coups, il était suspect à ceux qui honoraient ses hautes facultés et partageaient ses desseins. Au milieu de tant de ténèbres, comment porter un jugement impartial? L'originalité même de M. de Radowitz, et, si cela peut se dire, une grande part de sa politique consistait précisément à laisser s'accréditer sur son compte des craintes ou des espoirs contraires. Bien qu'il connût tout le pouvoir de la presse et qu'il ait usé de maintes prévenances pour s'y créer des amis, ces incertitudes de l'opinion ne lui déplaisaient pas; il semblait qu'il fût à l'aise au milieu de cette obscurité douteuse. L'heure est venue cependant où la lumière s'est faite; M. de Radowitz a été ministre; il a quitté le demi-jour de sa position de conseiller pour des fonctions éclatantes, et en face de l'Allemagne, en face même de l'Europe dont les regards étaient tournés vers lui, il a dû soumettre ses théories à la redoutable épreuve de la pratique. C'est aussi à partir de ce moment qu'il est devenu possible de le juger et de scruter utilement ses mystères.

La carrière de M. de Radowitz offre trois périodes distinctes : jusqu'en 1846, M. de Radowitz joue un rôle important, quoique peu actif; il est l'ami du roi Frédéric-Guillaume IV, il est son confident intime et son collaborateur secret, il s'enthousiasme comme lui pour le moyen-âge, pour une sorte de monarchie féodale, puis il ajoute à ces utopies, que son imagination rend si séduisantes, le rêve plus séduisant encore d'une grande Allemagne, unie sous un nouveau saint-empire et retrouvant, au profit des princes de Brandebourg, les jours glorieux de la maison de Souabe. En 1846, une seconde période commence; M. de Radowitz

est chargé de combiner avec l'Autriche la réforme de l'autorité fédérale. Ce n'est plus à un écrivain que nous avons affaire, c'est à un négociateur, à un diplomate, mais à un diplomate qui conserve toutes les illusions du publiciste. Bien plus, ces illusions se fortifient, s'enhardissent chaque jour et finissent par ouvrir son esprit, cet esprit si amoureux du passé, à je ne sais quel vague élément démocratique. Pendant cette période, en effet, le 24 février ébranle l'Europe, et M. de Radowitz met tout à coup un audacieux espoir dans cette situation nouvelle. Les fantaisies révolutionnaires et l'ambition du teutonisme semblent frayer la route aux utopies du rêveur. La couronne impériale a été offerte à Frédéric-Guillaume IV par l'assemblée nationale de Francfort; Frédéric-Guillaume ne l'acceptera pas, mais la tentation l'attire, et, de concert avec M. de Radowitz, il voudra mettre à profit cet ardent désir d'unité qui travaille l'Allemagne entière. C'est en 1850, avec le parlement d'Erfurt, que s'ouvre la troisième période, la plus courte et la plus connue, celle qui contient le dénoûment. M. de Radowitz est obligé de quitter la rêverie pour l'action, l'écrivain doit se changer en homme d'état. Ses théories sortent du domaine des choses abstraites; ses plans commencent à être réalisés; il faut qu'il soit là, conseiller, commissaire royal, ministre enfin, pour conduire et protéger son œuvre. Ces deux personnages, le rêveur et le politique, se sont-ils complétés l'un l'autre? L'homme d'état a-t-il justifié l'écrivain? On sait trop, au contraire, quel effrayant incendie a failli être allumé en Europe par les fantaisies de M. de Radowitz. La biographie tient ici à l'histoire; pour reproduire exactement cette étrange physionomie, il faut la placer dans son vrai cadre, il faut la voir se former et grandir au milieu des ambitions de toute sorte, au milieu des caprices ou des hardiesses qui dirigent depuis dix ans la politique prussienne.

I.

Joseph de Radowitz est né à Blankenbourg dans le Harz, le 6 février 1797. Il règne quelque obscurité, assure-t-on, sur les traditions de ses ancêtres. Sa famille, originaire de Hongrie, appartenait-elle à la noblesse slave ou à la noblesse magyare? On ne saurait le dire d'une manière exacte. Elle appartenait du moins à la noblesse la plus modeste, et, lorsque le jeune Radowitz vint au monde, il y avait déjà un demi-siècle qu'elle avait quitté sa terre natale pour chercher fortune en Allemagne. Fils d'un père catholique et d'une mère protestante, il fut élevé dans la religion de Luther jusqu'à l'âge de quatorze ans; à partir de ce moment, le père réclama ses droits et se chargea de l'éducation religieuse de son fils. Napoléon était alors au faîte de ses prodigieuses destinées; la Westphalie, érigée par lui en royaume l'année 1805, était gouvernée par son frère Jérôme. Bien des yeux étaient tournés vers le

maître de l'Europe, dans ce royaume surtout qu'il avait créé et qui lui était inféodé par tant de liens. On ne parlait pas encore beaucoup de la patrie allemande; c'était au lendemain de ces dissensions intestines qui avaient clos les destinées séculaires du saint-empire. Quand la réaction eut lieu, quand le patriotisme allemand, réveillé par la honte, fit explosion en 1813, ce n'est pas, on le sait, sous la bannière germanique, ce n'est pas en chantant les hymnes de Théodore Kœrner que la Westphalie se leva; ses soldats se battaient dans nos rangs. Le jeune Joseph de Radowitz, destiné par ses parens au service militaire, avait achevé à Paris une éducation commencée à Altenbourg. Vif, intelligent, ardent au travail, il soutint de brillantes épreuves dans son pays, et, à peine âgé de seize ans, il fut nommé officier d'artillerie. Six mois après, signalé déjà dans plusieurs affaires importantes, il recevait la croix de la Légion-d'Honneur et commandait une batterie à Leipzig. C'était commencer d'une façon singulière pour un homme qui devait aspirer un jour à régler les plus grands intérêts de son pays. Ce souvenir, on le devine sans peine, lui a été rappelé depuis avec des paroles empoisonnées. Avoir combattu à Leipzig sous le drapeau de la France! les Allemands seuls peuvent savoir quel est le poids écrasant d'une telle injure. Le soldat de Napoléon, l'officier westphalien de Leipzig, chargé trente-cinq ans plus tard de travailler à l'unité allemande, a dû trembler maintes fois, lorsqu'il a vu tous les partis exhumer ces vieilles colères et unir contre lui d'impitoyables rancunes. Qui sait même si le désir de repousser ces défiances n'a pas entraîné M. de Radowitz à certaines démarches peu d'accord avec la direction générale de sa pensée? Qui sait si l'on ne trouverait pas dans cette circonstance la clé de bien des contradictions?

On n'ignore pas que notre défaite à Leipzig amena le démembrement du royaume de Westphalie. M. de Radowitz redevint Allemand. Entré au service de la Hesse électorale comme officier d'artillerie, il fit la campagne de France en 1814, et l'année suivante, âgé seulement de dix-huit ans, il fut nommé directeur de l'enseignement des sciences militaires au corps des cadets, à Cassel. Il resta huit ans dans cette résidence, livré avec zèle à ses laborieuses fonctions, et consacrant ses loisirs à maintes recherches, à maintes excursions originales dans le domaine de la philosophie et de l'histoire. Les écoles militaires d'Altenbourg et de Paris lui avaient donné une forte instruction, mais toute spéciale; c'est pendant son séjour à Cassel qu'il accoutuma son esprit aux spéculations les plus hautes, qu'il demanda aux lettres, à l'histoire des arts et des idées, à la théologie même, un substantiel aliment pour ses facultés éminentes. Cette intelligence si ouverte savait joindre l'amour le plus ardent des arts et les élévations presque mystiques du chrétien à l'étude sévère des mathématiques. Tout en enseignant au prince héréditaire de Hesse, à l'électeur actuel, les sciences

qui se rapportent à l'art de la guerre, il préparait déjà ces ouvrages qui ne donnent pas sans doute une idée complète de l'étendue de son esprit, mais qui indiquent bien l'élégante variété et la distinction parfaite de ses travaux. M. de Radowitz fut exilé de la Hesse en 1823, et cette disgrace est pour lui un beau titre. On ne sait pas assez à quelles brutalités honteuses, à quels excès d'insolence et de cynisme osent se porter plusieurs des petits princes allemands; la Hesse électorale, on peut le dire, est depuis deux siècles le pays le plus tristement gouverné de toute l'Allemagne. L'électeur Guillaume II, monté sur le trône en 1821 et marié à la sœur du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, étalait impudemment les désordres de sa conduite. Une de ses maîtresses, qu'il avait fait comtesse de Reichenbach, était la Dubarry de ce petit état, et l'électeur voulut obliger la princesse sa femme à recevoir l'aventurière à sa cour. Fille et sœur de roi, la princesse n'avait pas besoin qu'on lui apprît ce qu'elle se devait à elle-même; mais, au milieu des intrigues d'une telle cour, sous le joug de cette vulgaire tyrannie, elle cherchait autour d'elle une amitié sûre qui pût entretenir son courage. M. de Radowitz était au premier rang dans l'estime de tous; la gravité de sa vie commandait le respect, comme sa loyauté inspirait la confiance : c'est dans les conseils de ce sévère jeune homme qu'elle chercha un soutien. Un courtisan eût décliné ce périlleux honneur; M. de Radowitz, si plein d'hésitations et de mystères dans les choses politiques, n'hésite jamais quand la dignité morale est en jeu; il parla, et ses conseils furent tels, on le pense bien, qu'il dut quitter aussitôt le service de l'électeur. Disgracié dans la Hesse pour un motif si honorable, le jeune officier d'artillerie n'avait pas besoin d'introduction pour être accueilli avec empressement à Berlin : Frédéric-Guillaume III le reçut comme un ami.

M. de Radowitz avait à peine vingt-six ans quand il entra au service de la Prusse. Nommé capitaine d'état-major, il fit en peu de temps une fortune rapide, parfaitement justifiée aux yeux de l'armée par des connaissances spéciales et une remarquable activité. Plusieurs ouvrages de mathématiques, des traités d'algèbre et de trigonométrie, qu'il publia vers cette date, fixèrent l'attention des savans, et le désignèrent pour les postes les plus élevés; il eut bientôt une place dans le conseil supérieur des études militaires, et en 1830 il était chef de l'état-major de l'artillerie. Deux années auparavant, il avait épousé la comtesse Marie Voss, dont le père, M. le comte Voss, occupe une place éminente dans la diplomatie prussienne. C'est aussi à cette époque que commence son intime amitié avec le prince royal, aujourd'hui Frédéric-Guillaume IV. Bien des ressemblances les unissaient; doués tous deux d'une intelligence brillante, sympathique, aussi éprise des beaux-arts que des sévères travaux de l'esprit, ils étaient rapprochés par un lien plus puissant encore, par une entière communauté

d'opinions et, qu'il soit permis de le dire, de fantaisies religieuses. Le romantisme était passé de l'empire des songes dans le domaine des faits. Cette ingénieuse école, l'école des Novalis, des Goerres, des Brentano, dont la pensée fondamentale était l'adoration de je ne sais quel moyen-âge transfiguré, commençait à exercer une singulière influence sur les choses politiques. Des esprits d'élite rêvaient la restauration des vieilles mœurs et de l'antique foi religieuse pour en faire la base d'une grande monarchie patriarcale; il y avait des réunions où ces curieux problèmes se discutaient comme dans une académie de philosophes ou dans un congrès de publicistes illuminés. Un grand nombre des hommes qui ont joué récemment un rôle prenaient part à ces controverses; c'étaient, par exemple, le comte de Brandebourg, l'oncle de Frédéric-Guillaume IV, le vieux ministre dont la mort récente a compliqué si tristement la situation de la Prusse; M. de Gerlach, le chef de l'extrême droite à la seconde chambre de Berlin; M. le comte Voss; M. le comte de Groeben, chargé, il y a trois mois, de la difficile mission de commander les Prussiens dans la Hesse électorale, gentilhomme aussi conciliant que hardi, qui sut contenir une armée frémissante et empêcher une lutte d'où serait sortie la guerre européenne. Lorsque ces réunions prirent naissance, vers 1825, le prince royal avait trente ans, et M. de Radowitz vingt-huit; rapprochés par l'âge, comme ils l'étaient par la conformité des pensées, ils ne tardèrent pas à former au milieu de ce grave cénacle une société plus intime. M. de Radowitz avait tout ce qui était nécessaire pour s'emparer d'un esprit enthousiaste et volontiers mystique; ce que le prince aimait en lui, c'était la gravité de cette intelligence qui n'excluait pas des rêves pleins de séductions, de neuves et mystérieuses théories sur la réforme des empires; c'était ce mélange de précision scientifique et d'exaltation religieuse, une sorte de composé bizarre du moine et du soldat. Bien que leur religion ne fût pas la même, ils ne se sentaient jamais séparés par les différences de dogmes; le romantisme allemand, surtout le romantisme des hommes d'état, est comme une religion qui unit protestans et catholiques en d'éblouissans domaines où toutes les dissidences s'évanouissent. La foi de M. de Radowitz, c'est surtout la croyance au droit divin des monarchies; il ne doute pas qu'une investiture spéciale n'ait été expressément donnée à telle ou à telle famille par celui qui gouverne les mondes, et de ce sacre suprême résulte à ses yeux un droit qui ne saurait être aliéné ni amoindri. Le prince royal s'associait ardemment aux rêves de M. de Radowitz; le talent a toujours exercé sur lui d'irrésistibles séductions. Quel devait être l'ascendant de cette philosophie qui, par un habile mélange d'aristocratie, de libéralisme et de religieuse ferveur, répondait si bien aux secrets désirs de sa pensée!

S'il faut en croire une opinion assez répandue, cette amitié du prince

royal et de M. de Radowitz porta ombrage aux conseillers du feu roi. C'est pour les séparer, assure-t-on, que M. de Radowitz fut nommé en 1836 plénipotentiaire militaire de la Prusse auprès de la diète. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une telle mission attestait la confiance du souverain dans la haute intelligence de M. de Radowitz, et qu'on ne pouvait lui fournir une occasion plus favorable pour accroître son autorité et donner l'essor à ses chimères. De tous les rêves de M. de Radowitz, le premier et le plus cher à son esprit était l'unité de l'Allemagne; c'était plus encore, c'était la base même de ses constructions théoriques, car la condition essentielle de cette monarchie régénérée, telle qu'il la désirait pour la Prusse, n'était-ce pas une Allemagne vraiment unie et maîtresse de toutes ses forces? Or, cette unité allemande, ces réformes du pacte fédéral, tous ces problèmes qui occupent en ce moment les conférences de Dresde et qui en occuperont bien d'autres, étaient déjà le souci des hommes d'état. La mission que M. de Radowitz avait reçue à Francfort l'obligeait tout naturellement à se poser à lui-même l'inévitable demande : Comment l'unité est-elle possible? Il était chargé de toutes les questions relatives à l'armée fédérale : or, cette organisation militaire de la diète, réglée en 1818, avait été peu à peu abandonnée; les prescriptions du pacte étaient ou remplies négligemment ou tout-à-fait tombées en oubli. Ce spectacle, dont M. de Radowitz fut vivement frappé, imprima une nouvelle ardeur à son mystique patriotisme, et c'est de ce moment-là précisément que datent ses grands projets d'unité. Il s'y attacha d'abord en homme pratique. Envoyé à Vienne, à Munich et à Dresde pour réformer le système défensif de la confédération, il eut l'honneur de mener cette affaire à bonne fin, avec le concours du commissaire autrichien, M. le général Hess. « Pour la première fois, dit M. de Radowitz dans le curieux ouvrage qu'il a intitulé *l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV*, pour la première fois les gouvernemens de la confédération se soumirent à un véritable contrôle de la diète; des officiers autrichiens faisaient l'inspection des forteresses prussiennes, des commissaires saxons passaient en revue les armées de l'Autriche. » De tels résultats sont considérables, et si les armées allemandes, après le premier ébranlement de 1848, ont su relever si fièrement leur drapeau, c'est aux réformes de 1841, c'est à l'active influence de M. de Radowitz qu'il convient peut-être d'en rapporter l'honneur.

Ce n'était là pourtant, aux yeux de M. de Radowitz, qu'une mesure bien insuffisante; il lui tardait de lutter avec l'impossible, il aspirait à faire une révolution au sein de la diète. Quelle était cette révolution? M. de Radowitz ne le savait pas lui-même d'une manière exacte; lorsque sa pensée était forcée de conclure, il reculait bien vite devant les témérités d'une telle entreprise, et recommençait à poursuivre son rêve au milieu des nuages. S'il eût osé regarder son projet en face, s'il

se fût enhardi jusqu'à le dégager de ses mystérieuses enveloppes, il aurait été obligé de convenir qu'il voulait donner à la Prusse la direction des intérêts allemands. Cette idée était populaire de Cologne à Berlin; le grand développement de la philosophie et des sciences, l'incontestable supériorité de l'Allemagne du nord sur les natures insouciantes du midi, avaient exalté depuis un demi-siècle la fierté naturelle de l'esprit prussien. La Prusse se croyait, par le privilége de la pensée, par le droit de l'intelligence et du progrès, la légitime souveraine de l'Allemagne, une souveraine obligée encore par une vieille habitude de compter avec l'Autriche, mais bien décidée à faire cesser le partage. Seulement cette suprématie tant désirée, M. de Radowitz voulait que la Prusse s'en emparât au profit des idées monarchiques et religieuses, au profit de la grande autorité tout ensemble royale et mystique dont son imagination lui retraçait d'avance la splendeur. L'autorité et la religion, c'était la catholique Autriche qui les avait représentées jusque-là; mais l'Autriche semblait devenue trop étrangère au mouvement des esprits en Allemagne pour que la prééminence pût désormais lui appartenir. D'un autre côté, la Prusse, à qui une telle ambition était permise, devait-elle la réaliser dans l'intérêt du radicalisme? M. de Radowitz ne le pensait pas. Il prétendait emprunter à l'Autriche le dépôt des traditions d'autorité et à la Prusse son intelligente hardiesse; de ce mélange, pensait-il, naîtrait une nouvelle Allemagne dont la Prusse serait le centre et posséderait l'empire. Nous touchons ici au fond même des conceptions politiques de M. de Radowitz. Ce système étrange explique toutes les incertitudes, toutes les contradictions du célèbre homme d'état. C'est ainsi que, sur bien des points, il était d'accord avec les esprits les plus audacieux de la Prusse, et qu'il était forcé néanmoins de se séparer d'eux presque aussitôt. Il voulait, avec les libéraux prussiens, avec les continuateurs du baron de Stein, avec les disciples de Hegel, avec les universités de Berlin, d'Iéna, de Bonn, de Halle, de Kœnigsberg, que le gouvernement de l'Allemagne fût la récompense accordée au plus digne, c'est-à-dire au plus éclairé, au plus hardi, au plus allemand des peuples allemands; mais cette récompense, était-ce l'esprit constitutionnel ou même l'esprit hégélien qui allait la décerner à la Prusse? Non, certes; M. de Radowitz ne l'entendait pas de cette façon. Ce gouvernement préparé en Prusse par le progrès de la civilisation, il fallait, pour le recevoir et le porter dignement, une grande monarchie restaurée sur ses bases et entourée comme le saint-empire de tous les prestiges de la foi. M. de Radowitz, avec les transports de l'amitié et l'ardente fidélité du sujet, saluait dans Frédéric-Guillaume IV celui que la Providence avait destiné à ce glorieux rôle. Le prince était digne du conseiller : même ferveur, même enthousiasme, même confiance dans la sublimité de leur mission; celui-ci était le prophète, celui-là était l'oint du Seigneur.

On ne saurait nier qu'il n'y ait une certaine grandeur dans ces théories. Ce n'est pas sans doute la grandeur passionnée, l'audace irritante de M. Joseph de Maistre; ce n'est pas un défi superbe jeté à la civilisation et à l'histoire; M. de Radowitz ne vient pas insulter le genre humain parce qu'il a abandonné sans retour les voies de la théocratie, et son catholicisme ne porte pas l'empreinte de l'homme qui a célébré la mission divine du bourreau; la grandeur de son système consiste dans cette sorte d'extase, dans cette fervente et sublime aspiration vers un idéal impossible. S'il fallait chercher un précurseur à M. de Radowitz parmi les téméraires esprits qui ont voulu mettre une digue au cours de la raison générale et restaurer les choses mortes, ce n'est ni à M. de Maistre ni à ses pâles copistes, c'est à Fénelon qu'il faudrait le comparer : il en a la douceur, la grace, les subtilités et les chimères. Ses théories même, quoique dans une époque toute différente et dans des circonstances si nouvelles, ne sont pas sans ressemblance avec celles de l'archevêque de Cambrai. Il voudrait, comme lui, un retour à la monarchie féodale, et il préfère à la liberté de l'esprit moderne la fausse liberté, la liberté privilégiée du moyen-âge; il a enfin, comme son modèle, un élève dévoué qu'il a formé tout exprès pour le trône, et, si Fénelon n'a pu faire avec le duc de Bourgogne l'essai de ses ambitieuses doctrines, l'ami de Frédéric-Guillaume IV (faut-il dire s'il fut plus heureux?) a pu tenter à ses risques et périls cette solennelle expérience.

Cette douceur conciliante de M. de Radowitz donne un charme particulier au plus important de ses ouvrages, à celui où il expose ses théories complètes sur l'état et la religion, sur la réforme de la diète, sur le rôle de l'Allemagne en Europe et les transformations qu'elle doit subir. C'est vers 1846 que M. de Radowitz le publia. Envoyé en 1836 auprès de la diète, il avait été nommé, depuis l'avénement de Frédéric-Guillaume IV (1840), chargé d'affaires à Carlsruhe; c'était un moyen pour lui de ne pas s'éloigner de Francfort, où l'appelaient souvent ses fonctions de plénipotentiaire militaire, et qui était toujours le centre de son activité, l'objet constant de ses préoccupations et de ses efforts. De 1840 à 1846, M. de Radowitz est sans cesse occupé de la réforme de la diète : il entretient sur ce point les espérances et l'ambition du roi, il engage des négociations avec l'Autriche; mais l'impassibilité de M. de Metternich déjoue sans bruit les tentatives timides de l'ami de Frédéric-Guillaume IV. C'est au milieu de ces préoccupations que M. de Radowitz écrivit et publia en 1846 ses *Entretiens sur l'État et l'Église*.

Ce sont seize dialogues pleins de finesse, de grace, d'émotion même, qui reproduisent en petit les polémiques philosophiques et religieuses de notre temps. Résumer fidèlement dans un paisible entretien les bruits de la place publique, faire apparaître dans un cadre gracieux

les doctrines contradictoires et les tumultueuses discussions d'une époque troublée, c'était une tâche qui exigeait un art accompli. M. de Radowitz y a déployé un vrai talent de style et de mise en œuvre. Ces dialogues sont de petites scènes, ayant chacune un intérêt spécial et formant toutefois un ensemble où ces différentes parties viennent se fondre. Le lieu de la scène change souvent; c'est tantôt la demeure du colonel d'Arnebourg, tantôt la belle vallée où le riche manufacturier Crusius a établi des usines qui occupent des milliers de bras. Les cinq personnages de cette jolie comédie platonicienne représentent les principales directions de la conscience générale dans la société du XIXe siècle. Ici, c'est un partisan des doctrines piétistes de Berlin, M. le colonel d'Arnebourg; là, son frère, Detlew d'Arnebourg, intelligence impétueuse, ardente, où bouillonnent confusément les détestables théories du panthéisme et de la démagogie hégélienne. Le fabricant Crusius est un esprit sensé, tolérant, libéral, assez indifférent aux questions religieuses et très dévoué au régime constitutionnel. Le conseiller ministériel Œder, fort peu préoccupé aussi des intérêts de la religion, n'a foi que dans l'absolutisme bureaucratique. Enfin le cinquième personnage, M. de Waldheim, celui qui entreprend de convertir les quatre autres et qui représente M. de Radowitz, est un catholique non moins éloigné de l'absolutisme que de l'esprit constitutionnel, et presque aussi hostile aux passions aveugles du piétisme qu'à la brutalité hégélienne; c'est le type complet de ce qu'on appelle chez nos voisins l'école historique. M. de Radowitz n'écrit pas une satire; ce sont des portraits qu'il trace, et des portraits où éclate toujours l'extrême bienveillance de son ame. Soit qu'il peigne la sombre frénésie de l'athée, soit qu'il condamne l'indifférence et le bon sens un peu vulgaire d'un certain libéralisme, jamais une parole dure ou railleuse n'échappe à ses lèvres; jamais il ne flétrit son adversaire, ou ne s'efforce de le rendre ridicule. Il s'attache, au contraire, à mettre en évidence ce qu'il y a de bon dans chaque parti; il explique, il excuse les erreurs de l'intelligence humaine, *toujours courte par quelque endroit;* il y voit une part de l'unique et éternelle vérité, et il sait bien que c'est ce mélange qui nous abuse; enfin, si toute justification est impossible, s'il s'agit, par exemple, d'apprécier les théories de MM. Feuerbach et Stirner, il n'y a pas de colère dans ses paroles, mais une commisération profondément sentie. Le bureaucrate Œder, le piétiste Arnebourg, le libéral Crusius, l'hégélien lui-même, le farouche et violent Detlew, ne nous apparaissent pas dans ce livre comme des personnages sacrifiés au principal interlocuteur, comme les victimes nécessaires d'une discussion où la victoire est assurée d'avance à M. de Waldheim : ce sont des hommes sérieux, aimables, parfaitement dignes de l'estime des gens de bien; il n'y a en jeu, dans cette vive partie, que les erreurs de leur intelli-

gence, et ces erreurs mêmes, ils les défendent avec tous leurs avantages et par les considérations les plus plausibles. Comparez de tels entretiens aux *Soirées de Saint-Pétersbourg;* quelle différence, je ne dis pas même pour le fond des idées, mais pour la mise en scène et l'attitude des personnages! Ni le chevalier, ni le sénateur ne sont les adversaires du comte dans cette éloquente conversation des bords de la Néva; ils ne font que lui donner la réplique et entretenir sa verve. Peut-on seulement se figurer M. de Maistre causant familièrement avec un athée de l'école hégélienne, comme M. de Waldheim avec Detlew, et essayant d'apaiser cette ame furieuse au lieu d'envenimer son mal?

Cette impartialité si bienveillante n'est pas le seul mérite que j'aie à signaler ici, avant d'arriver aux détails de l'œuvre et d'y chercher la pensée tout entière de M. de Radowitz; ce qui me frappe dans ce livre, à part toute appréciation du système de l'auteur, c'est la haute et lucide intelligence qu'il a montrée de la situation morale et philosophique de l'Europe. La révolution de février n'avait pas encore déchiré les voiles; M. de Radowitz écrivait ces charmantes et profondes scènes en 1846, au milieu de la plus complète sécurité, quand la sagesse d'un roi illustre semblait avoir vaincu pour long-temps l'esprit démagogique et assuré par là la tranquillité du monde. Cependant tous les symptômes de dissolution, toutes les doctrines ténébreuses qui ont éclaté dans le délire de février, y sont notés et accusés avec une précision singulière. L'auteur a les yeux sur l'Allemagne et sur la France, et il les connaît toutes deux dans leurs misères les plus secrètes. En vain comptait-on, il y a cinq ans, sur la prudence consommée de Louis-Philippe et sur la paresse proverbiale du caractère allemand; il sait que le danger est là, à Paris et à Berlin, dans l'action sourde, constante, infatigable, de la démagogie française et de l'athéisme hégélien. Ce n'est pas lui qui s'appliquerait le vers d'*Athalie :*

Je jouissais en paix du fruit de ma sagesse.

Il voit avec une sûreté merveilleuse ce que la confiance de l'Europe s'obstinait à rejeter dans l'ombre. Il attache de l'importance à des choses méprisées alors, et qui depuis février, en effet, ont réclamé notre attention à coups de fusil. Tel de nos démagogues dont la renommée sinistre n'a commencé qu'avec nos désastres serait surpris de s'y voir apprécié d'une manière vive et vraie dans un ouvrage qui date de 1846: M. Proudhon y a sa place à côté de M. Feuerbach. Ainsi, d'un côté, bienveillance parfaite dans la discussion, véritable pratique de la charité chrétienne; de l'autre, intelligence précise de tous les élémens de désordre qui grondaient sous le calme apparent de l'Europe : tels sont les rares mérites que j'aime à signaler tout d'abord dans le livre de M. de Radowitz et qui lui impriment un caractère original.

Quelle est maintenant la pensée de M. de Waldheim, c'est-à-dire de M. de Radowitz lui-même, sur les grandes questions débattues entre les cinq amis? S'il repousse l'absolutisme et le système représentatif, quelle forme de gouvernement souhaite-t-il pour son pays? Le vrai gouvernement pour M. de Waldheim, le seul qui soit conforme à la vérité, le seul qui réponde à la fois et aux nécessités de l'histoire et à la volonté de Dieu, c'est ce qu'il appelle *l'état chrétien et germanique.* Il y a, selon lui, deux manières d'entendre les rapports des citoyens avec l'état : il y a l'idée antique de l'état, et l'idée de l'état tel que le christianisme l'a conçu. Dans l'opinion des anciens, l'individu était sacrifié à la cité; sa volonté, son action, sa vie entière, devaient s'absorber dans l'existence commune. C'est pour cela qu'ils n'avaient pas de choix, comme nous, entre plusieurs formes de gouvernement; république ou tyrannie, il n'y avait pas moyen d'échapper à ce terrible dilemme. L'histoire l'atteste en effet, l'antiquité n'a pas connu et ne pouvait connaître d'autres institutions que celles-là. Le christianisme a délivré les esprits de cette fausse idée de l'état; il a dit aux hommes : —Ce n'est pas l'état qui est le terme de vos destinées; une autre vie vous attend. Soumettez-vous donc à vos maîtres, mais non pas pour leur faire le don de vous-mêmes; soumettez-vous pour obéir au maître unique, au maître éternel qui seul doit être la règle de votre vie et le but de toutes vos actions.— Il ne suffisait pas cependant que le christianisme eût affranchi les esprits du joug de l'état; l'obéissance enseignée par la religion nouvelle, si elle n'eût été associée à l'idée de liberté, n'aurait produit dans le monde qu'une tyrannie plus complète encore, une sorte de césaropapie (c'est le terme qu'emploie M. de Radowitz) comme chez les empereurs de Rome et de Byzance. Il était nécessaire qu'une nouvelle race parût, une race vierge, hardie, fortement attachée à la liberté individuelle; cette race, la Providence l'a introduite dans l'histoire presque en même temps que le christianisme; dès-lors la monarchie, ce grand système de gouvernement inconnu aux nations païennes, a pu être glorieusement réalisée. L'idée chrétienne de l'obéissance et l'idée germanique de liberté se servant de complément l'une à l'autre, il a existé des citoyens à la fois libres et soumis, des hommes maîtres d'eux-mêmes et unis cependant par la protection d'une souveraineté tutélaire. L'état païen ne pouvait créer que des républiques ou des tyrannies qui dévoraient tous les enfans de la cité; l'état germanique et chrétien a fondé les monarchies modernes, lesquelles assurent tout ensemble et notre liberté et notre dépendance, deux conditions essentielles de la vraie dignité de l'homme sur cette terre. Voilà pour les principes généraux. M. de Radowitz les applique aux questions les plus récentes, et il en tire des conséquences qui lui servent de règle de conduite dans tous les problèmes du jour.

C'est au nom de l'état germanique et chrétien qu'il repousse l'absolutisme éclairé des bureaucrates et le régime constitutionnel : le premier, parce qu'il ne fait point sa part à la liberté; le second, parce que, méconnaissant la nécessité de la dépendance, il est infailliblement conduit à envahir, à usurper les droits du souverain, et par suite à détruire l'institution monarchique. A l'un et à l'autre, il oppose les états provinciaux. Une monarchie entourée d'états provinciaux, voilà, selon lui, le progrès nécessaire, le progrès véritablement conforme au droit historique de l'Allemagne et de l'Europe entière. « Les états provinciaux, s'écrie M. de Radowitz, ont une base ferme et bien définie; ils représentent des droits, et la limite de ces droits est aussi la limite de leur action; les chambres, au contraire, dans le système constitutionnel, au lieu de représenter des droits, ne représentent que des opinions, et de là toutes les erreurs des assemblées, de là des excès de pouvoir, des usurpations, des coups d'état, ou tout au moins ces conflits perpétuels qui entretiennent l'esprit révolutionnaire, et finissent par mettre le feu à l'édifice. »

J'explique les théories de M. de Radowitz sans opposer à ses idées des objections formulées maintes fois et qui s'offrent d'elles-mêmes à l'esprit. Qu'est-ce que des états provinciaux qui représentent des droits, et des chambres qui ne représentent que des opinions? L'auteur avait-il une pensée bien nette, quand il s'exprimait ainsi? Se faisait-il une claire image des choses? Et n'est-ce pas plutôt le contraire qui est vrai? Les états provinciaux ne sont le plus souvent qu'une chambre consultative; dépourvus de tout droit efficace et sérieux, c'est l'opinion seule qui peut leur donner quelque force. Les assemblées, au contraire, représentent à la fois et l'opinion du pays et certains droits réels que les autres pouvoirs sont tenus de respecter. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce grand ennemi de la monarchie constitutionnelle a la prétention de faire les concessions les plus larges à l'esprit nouveau; il ne veut pas de censure pour la presse, il attaque la police avec la verve irréfléchie d'un tribun, il proclame que la puissance, à tort ou à raison, appartient désormais aux classes moyennes. Partisan déclaré des royautés féodales du moyen-âge, il parle en nobles termes des progrès de la conscience publique et de la légitimité de ses exigences. Il s'en fait lui-même l'ardent interprète, et adresse aux gouvernemens des sommations menaçantes. Or, reconnaître, comme il le fait parfois si hardiment, la puissance de l'opinion publique, et prétendre que l'opinion ne doit pas être représentée dans les chambres, que l'état ne doit pas s'en soucier, qu'il n'y a pas de place au sein d'une monarchie pour cette reine du monde, c'est une de ces contradictions qui remplissent son livre, et dont un esprit plus pratique ou plus résolu ne se rendrait jamais coupable. M. de Waldheim, dans une

discussion avec l'absolutiste Œder et le libéral Crusius, remarque qu'il lui arrive sans cesse de paraître révolutionnaire aux uns et obscurantiste aux autres. Ce résultat est inévitable; son esprit ne sait pas se décider, et cette haute impartialité qu'il affecte, cette conciliante synthèse au sein de laquelle il espère anéantir tous les contraires, n'est que le rêve d'une intelligence plus accoutumée aux méditations solitaires qu'au maniement des hommes. Ces deux reproches, d'ailleurs, ne l'effraient pas; il sait bien qu'il ne se laissera jamais séduire par la passion révolutionnaire; il sait aussi que nul n'est plus attaché que lui à tout ce qui peut affranchir et ennoblir l'ame de l'homme; il veut la liberté, il veut l'ordre, et, grace à sa confiante imagination, il aperçoit ces deux élémens associés dans le plus harmonieux des mondes. Qu'on serait heureux de vivre dans cette cité idéale! Quelle monarchie merveilleusement réglée! Quelle fidélité au passé! Quelle intelligence du présent! et comme elle inspirerait de confiance, pour peu qu'on en comprît le mécanisme! M. de Radowitz sent bien lui-même tout ce qui lui manque, et il se peint dans ses dialogues avec une franchise singulière; tantôt il donne des explications où les brillantes promesses, à défaut de bonnes raisons, charment et convertissent miraculeusement ses adversaires; tantôt aussi il nous montre leur résistance et semble confesser ingénument qu'ils n'ont pas tort. Lorsque, pressé par les objections, il se résume en ces termes : « Si j'avais le droit de conseiller les gouvernemens, je leur dirais de combattre la fausse liberté au moyen de la liberté véritable, » son interlocuteur a raison de lui répondre en souriant : « Avouez que ces conseils de sibylle ne leur feraient pas grand bien, et veuillez avoir la bonté, je vous prie, de quitter le ton sentencieux des oracles pour descendre à la vulgaire réalité des choses. »

Mais ce qui nous intéresse surtout dans l'ouvrage de M. de Radowitz, c'est sa manière d'entendre l'unité de l'Allemagne, ce sont les projets qu'il expose pour la réforme de la confédération. Dans son rôle public d'homme d'état, M. de Radowitz n'a guère eu à traiter que cette seule affaire, la plus grave de toutes et la plus périlleuse. C'est pour la résoudre qu'il a fondé tout un ensemble d'institutions extraordinaires : l'union restreinte, le collége des princes et le parlement d'Erfurt. C'est pour mener son œuvre à bonne fin qu'il est sorti de l'obscurité mystérieuse où il se plaisait dans les conseils particuliers du roi et qu'il est devenu ministre. C'est enfin par sa solution aventureuse de ce problème terrible qu'il a été renversé du pouvoir, après avoir tiré l'épée de la Prusse et amené l'Allemagne entière sur les champs de bataille. Sachons donc ce qu'il pensait là-dessus en 1846. Ce passage est le plus vif du livre; l'entretien, ordinairement si grave, prend tout à coup des allures passionnées; au milieu de l'échange des

pensées, on entend retentir et des hymnes de guerre et des cris de patriotisme. Le colonel d'Arnebourg et M. de Waldheim, le piétiste absolutiste et le catholique féodal, s'unissent dans une même aspiration enthousiaste vers les destinées futures de l'Allemagne régénérée. M. d'Arnebourg va jusqu'à regretter que la guerre n'ait pas éclaté en 1840. Quelle magnifique occasion! On se croyait revenu aux jours ardens de 1813; la haine de la France était le lien qui aurait réuni toutes les forces divisées du pays; l'Allemagne aurait réparé ses pertes, reconquis ses provinces perdues, et, dans cette renaissance du grand corps germanique, toute méfiance cessant entre les rois et les peuples, l'unité allemande serait née sans peine du patriotisme et de l'enthousiasme de tous! Moins animé par la haine de la France, moins confiant dans les résultats de la guerre, M. de Waldheim est persuadé que la paix, une paix intelligente et mise à profit par un roi comme celui qu'il appelle, peut seule produire de grandes choses. Il est vrai qu'il ne compte pas sur l'état tel qu'il est organisé aujourd'hui : absolutisme bureaucratique, régime constitutionnel, c'est tout un, et ni l'un ni l'autre de ces gouvernemens, avec les stériles moyens dont il dispose, n'est en mesure de donner satisfaction aux désirs qui passionnent l'Allemagne. Sur qui donc compte-t-il? Sur les forces de l'opinion, sur ces forces qu'il méprisait tout à l'heure et à qui il refusait la moindre place dans l'organisation générale; il compte sur de grands faits impossibles à prévoir, sur des événemens capables d'enflammer les ames et d'y réveiller les inspirations généreuses. « Dieu merci! s'écrie-t-il, nous avons encore des sentimens communs; nous tenons tous du fond de nos entrailles à l'honneur, à la dignité, à la prospérité de la grande patrie. Les sectes religieuses ou politiques n'ont pas détourné ces saintes inspirations à leur profit. C'est en elles, et aujourd'hui peut-être plus que jamais, que l'aristocrate, le libéral, le radical, le communiste, le catholique, le vieux luthérien, le frère morave, le rationaliste et le panthéiste se sentent unis par des liens fraternels. Voilà donc le terrain neutre, voilà le sûr fondement où peut être construit l'édifice de l'unité. — Mais qui le construira? — La diète, reprend M. de Waldheim, la diète, seul représentant autorisé de tous les intérêts de la nation. Pourquoi faut-il qu'elle ait été jusqu'à présent si au-dessous d'une pareille tâche! » Si M. de Waldheim traite la diète avec mépris, il n'a garde de formuler d'une manière précise les reproches qu'il se croit obligé de lui faire. Ce sont, comme toujours, des accusations vagues. Où sont les œuvres de la diète? où sont ses créations? s'écrie-t-il encore; mais il n'indique pas lui-même quelles créations il attendait de la haute magistrature fédérale. Sur deux points seulement, ses paroles deviennent plus explicites; dans l'ordre des intérêts matériels, il regrette que la diète n'ait pas établi pour l'Alle-

magne entière l'unité de poids, de mesure, de monnaie, et que l'union douanière n'ait pas été étendue de la mer du Nord à l'Adriatique; dans l'ordre des idées morales, il réclame énergiquement l'unité de législation. « Quelle honte, s'écrie M. de Waldheim, qu'un Allemand puisse perdre ses droits de citoyen dans un des pays de l'Allemagne sans les recouvrer dans un autre! Ce seul point, je l'avoue, me fait bouillir le sang dans les veines, et je bénirai l'heure où un bienfaisant génie nous lavera d'un tel opprobre. » Rien de mieux; l'essentiel pourtant est omis, puisque M. de Waldheim ne veut pas nous dire par quel moyen on obligera la diète à réaliser tous ces progrès. Sa secrète pensée, je le devine, est qu'on réussirait mieux en créant une diète nouvelle; mais il n'ose l'avouer et garde un silence prudent. Son interlocuteur a beau le presser de questions, il n'en peut tirer d'autre réponse que celle-ci : « Qu'on veuille, qu'on veuille loyalement; qu'on mette sérieusement la main à l'œuvre; la force de la volonté est grande, et combien plus grande la puissance de ce qui est vrai! »

Il résulte de cette discussion, et ce point est important à noter, que M. de Radowitz, lorsqu'il écrivait en 1846 ses *Entretiens sur l'État et l'Église,* n'avait pas encore de plan arrêté pour la révolution qu'il méditait dans l'organisation fédérale de l'Allemagne, ou qu'il craignait de laisser entrevoir ce plan. Il voulait l'unité de l'Allemagne, il déclarait que la diète était inférieure à sa tâche; il était convaincu que cette unité ne pouvait être sérieusement fondée ni par les royautés absolutistes, ni par les gouvernemens constitutionnels; il ne comptait que sur les passions généreuses de la nation entière, et invoquait, pour la mettre en jeu, de grands événemens capables de remuer un peuple jusqu'au fond des entrailles. Comment s'étonner que M. de Radowitz, après l'explosion révolutionnaire de 1848, ait salué dans ce violent ébranlement de l'Europe le secours si ardemment appelé, et qu'il ait prétendu aussitôt le mettre à profit pour l'exécution de ses desseins? Le catholique féodal, chez M. de Radowitz, était l'adversaire déclaré de la révolution; au contraire, le chimérique architecte de l'unité allemande se sentait comme attiré par elle. Ce furent les fantaisies qui triomphèrent, et l'ardente illusion du rêveur imposa silence aux répugnances du chrétien.

Ces discussions sur le gouvernement et l'unité de l'Allemagne ne remplissent pas toutes seules les curieux *entretiens* de M. de Radowitz; la polémique religieuse y tient une place considérable. Soit qu'il défende l'esprit chrétien en général contre les brutales négations de l'athéisme hégélien, soit que, dans un débat plus subtil et marqué de mille nuances, il veuille ramener le piétiste au sein de la foi catholique, l'illustre auteur se complaît dans ces controverses, où la bienfaisante ferveur de son ame peut se développer librement. Beaucoup

d'autres sujets l'occupent encore : il glisse assez rapidement sur les questions industrielles; mais tout ce qui se rattache à l'ame et à l'intelligence, tout ce qui intéresse la dignité morale attire son attention. Il y a tout un dialogue, et l'un des plus remarquables, spécialement consacré à la poésie allemande de ces dix dernières années. M. de Radowitz sait très bien qu'en Allemagne, dans un pays où le nombre des lettrés est bien plus grand que partout ailleurs, dans un pays où les questions philosophiques et littéraires ont souvent l'importance d'une controverse politique, les travaux de l'esprit, les chants des poètes, comme les systèmes des philosophes, sont des symptômes qu'il est impossible de méconnaître. De M. Henri Heine à M. Freiligrath, il n'est pas un des tribuns de la poésie qui ne soit apprécié dans ses œuvres mêmes et dans les tendances cachées dont il est l'interprète. M. de Radowitz pousse peut-être un peu trop loin l'indulgence, lorsqu'il apprécie les personnes; on est étonné surtout que M. de Waldheim exprime tant de sympathies pour les chefs de la poésie démocratique, et les défende si vivement contre les rudes attaques du piétiste. « N'avez-vous donc jamais ressenti, en les lisant, ce chaleureux enthousiasme que la vraie poésie peut seule éveiller en nous? et nierez-vous que leurs chants expriment à merveille les réclamations si légitimes de votre conscience? » Ainsi parle M. de Waldheim, au grand étonnement du lecteur. Quelles sont donc ces réclamations communes à M. Herwegh et à M. de Radowitz? Celles qui ont pour but l'unité de la patrie allemande. Tels sont les entraînemens de la passion; l'adversaire de la philosophie démocratique, le catholique ardent qui poursuit partout, et avec une si haute raison, l'esprit du panthéisme hégélien, fait grace à M. Herwegh, à M. Prutz, à M. Freiligrath! Pourquoi? parce qu'ils célèbrent l'unité nationale et qu'ils somment la Prusse de réaliser ce grand rêve.

Ainsi l'état germanique et chrétien, c'est-à-dire une monarchie féodale et le catholicisme du XIIIe siècle; l'Allemagne reconstituée sur des bases nouvelles; la diète régénérée sous l'influence de la Prusse; point de plan précis, mais une sorte de confiance mystique dans je ne sais quels événements extraordinaires, d'où naîtra l'inspiration du peuple : voilà ce que renferme l'ouvrage de M. de Radowitz. Pour achever de juger en lui l'écrivain, il faut mentionner ici deux travaux moins importans, mais fort curieux : l'*Iconographie des saints* et *les Devises et Légendes du moyen-âge,* le premier publié sans bruit douze années plus tôt, le second composé vers le même temps que les *Entretiens sur l'Église.* A l'époque où des sympathies si vives réunissaient le prince royal et le jeune officier d'artillerie dans un même monde enchanté, lorsque la théologie, la philosophie et l'art, interprétés avec enthousiasme, leur ouvraient de merveilleuses régions, M. de Radowitz

eut l'idée de résumer brièvement les études qui avaient séduit leur jeunesse. Deux de ces résumés seulement ont paru; des devoirs nouveaux, des occupations plus sévères, ont ajourné les autres. Dans le premier, M. de Radowitz s'est posé un piquant et ingénieux problème : sous quelle forme, dans quelle attitude, avec quels attributs de costume et de caractère les vieux peintres des âges croyans ont-ils représenté les saints? Ces recherches, qui attestent d'immenses lectures et une connaissance approfondie de l'histoire de l'art, sont remarquables surtout par la précision et la netteté. M. de Radowitz évite ici avec soin les fantaisies nébuleuses dont le romantisme allemand est si prodigue; il s'inspire de la simplicité des maîtres primitifs; il range leurs gothiques portraits dans une galerie toute modeste, et c'est sous la forme la plus simple qu'il produit les résultats de ses savantes investigations. *Les Devises et Légendes* doivent se placer à côté de l'*Iconographie des saints*. Ce travail, inséré en 1846 dans un recueil périodique et publié de nouveau l'année dernière avec des additions considérables, est encore une fine et curieuse étude sur ce moyen-âge où habite l'imagination de l'auteur. Le moyen-âge a excellé dans une sorte d'épigraphie qui, appliquée à la peinture, à l'architecture, au blason, résume d'une façon brève et profonde tout un ensemble d'idées. Nulle époque n'a mieux connu les lois du symbolisme. La religion, comme la chevalerie, avait ses devises, ses formules rapides, merveilleusement propres à fixer certaines pensées dans l'esprit. Cela se rattachait, d'ailleurs, à l'organisation même du moyen-âge; plus la société était irrégulière et livrée aux brutalités du hasard, plus le monde moral devait être un refuge bienfaisant. Pour l'homme de ce temps-là, les lueurs du royaume invisible transfiguraient et consolaient la réalité; ses mystiques pensées semblaient prendre un corps, afin de l'accompagner dans la vie, et de même que des milliers de légendes rendaient palpables en quelque sorte les croyances de la foi, de même aussi la morale était sans cesse rendue visible, grace à ces devises qu'on portait comme une bannière. La rédaction de ces formules était donc un art. Pour frapper ces médailles, il fallait donner au langage la précision du dessin et la solidité du bronze. Les questions de littérature et de morale qui tiennent à ce sujet, le développement et les phases diverses de cette intéressante histoire, sont traitées par M. de Radowitz avec une distinction parfaite. Il y a plus qu'un rare mérite d'érudition dans ce recueil des devises religieuses, guerrières, chevaleresques, formulées par l'ingénieux symbolisme de nos pères; on y respire les suaves parfums d'une imagination chrétienne. M. de Radowitz peut se tromper quand il souhaite pour l'état moderne les institutions de la société féodale; il ne se trompera jamais, lorsque, poussé par sa foi et guidé par une science exquise, il empruntera au moyen-âge les plus délicates inspirations du christianisme.

II.

Au moment même où M. de Radowitz composait ses *Entretiens sur l'État et l'église,* il s'efforçait d'en réaliser les doctrines dans le domaine des affaires. Deux points surtout, nous l'avons vu, attiraient toute son attention et formaient la base de son système : il voulait une monarchie qui ne fût ni absolutiste, ni constitutionnelle, une monarchie entourée d'états provinciaux, et il appelait impatiemment une révision de la diète qui pût donner à la Prusse la direction de la politique allemande. Sur le premier point, M. de Radowitz semblait triompher. Frédéric-Guillaume IV, pressé par l'irrésistible élan de l'esprit public, avait promulgué la patente du 3 février 1847; mais on sait combien il y avait loin encore de ces premiers états-généraux de la Prusse à une constitution sérieuse. Qu'allait-on voir sortir de cette épreuve? Était-ce une préparation au régime de la liberté moderne? Était-ce un retour à ces monarchies du XIIIe siècle, qui sont pour M. de Radowitz l'idéal des sociétés humaines? La lutte s'engagea vivement. Les deux systèmes étaient en présence : l'esprit moderne et l'esprit du moyen-âge, le droit historique et le droit de la raison. Des bords du Rhin et des frontières de la Silésie, de Cologne, de Breslau, de Stettin, de Halle, des députés accouraient, impatiens de se soustraire au morcellement provincial et de faire éclater, en dépit de tous les obstacles, le vivant esprit de la nation prussienne. L'école historique, au contraire, espérait bien maintenir ces distinctions de lieux et obliger les représentans d'un peuple à n'être que les mandataires des intérêts spéciaux, les délégués de la Poméranie ou de la Prusse rhénane, de la Westphalie ou de la Marche. L'histoire de la diète de 1847 n'est que le tableau de ces prétentions aux prises. Or, quelles que fussent les forces de la phalange constitutionnelle, quel que fût le talent des chefs et l'ardeur des soldats, ceux qui avaient le droit de compter sur l'exaltation systématique de Frédéric-Guillaume IV devaient se croire assurés du résultat. Il y a chez M. de Radowitz, au milieu de toute la ferveur de ses idées, une sorte d'impassibilité majestueuse, quelque chose comme la confiance imperturbable de l'extase. Qui aurait pu ébranler sa foi dans la nécessité de son système et la mission de Frédéric-Guillaume? Un peu plus tôt, un peu plus tard, il ne doutait pas que l'état germanique et chrétien ne dût être fondé, pour l'édification de l'Europe, par la volonté de son royal ami.

Il n'était pas si facile de mener à bonne fin le grand problème de la diète. Le 22 juillet 1846, la Prusse, d'après le conseil de M. de Radowitz, avait demandé à la diète que toutes les mesures provisoirement prises contre la presse fussent supprimées pour faire place à une légis-

lation définitive. Elle demandait aussi que chaque état fût libre d'abolir la censure, et de substituer au système préventif la répression des délits. Ce n'était pas seulement une question spéciale qu'elle traitait ici; elle désirait par là réveiller la diète, l'accoutumer peu à peu aux innovations prudentes, et détruire dans l'esprit des peuples allemands cette opinion si répandue, qu'il n'y avait rien à espérer, rien à attendre de la haute magistrature fédérale. Une autre proposition faite vers le même temps indiquait bien l'intention des réformateurs de la diète : le Wurtemberg émit le vœu que le protocole des séances du conseil fût rendu public, et la Prusse s'associa énergiquement à cette demande. Une fois la diète enlevée aux ténèbres du huis-clos et mise en rapport avec l'opinion du pays, on devait naturellement croire qu'elle serait moins hostile au progrès, qu'elle comprendrait et invoquerait peut-être elle-même sur bien des points des transformations nécessaires. Les adversaires de la Prusse parvinrent si bien à traîner les choses en longueur, qu'un an après la présentation des deux projets, au mois d'août 1847, la décision avait été sans cesse ajournée. C'était le moment où la diète entrait en vacances; lorsqu'elle dut reprendre ses travaux, le représentant de l'Autriche, par une absence prolongée à dessein, réussit encore à écarter des propositions si gênantes. Frédéric-Guillaume IV fut piqué au jeu; son impatience ne connut plus de bornes; bien décidé à obtenir une réponse par des négociations plus directes, il rappela brusquement M. de Radowitz à Berlin, et le chargea de rédiger un mémoire, une sorte d'ultimatum sur la future organisation de l'autorité centrale. Le 20 novembre 1847, M. de Radowitz présentait ce mémoire au roi, et le 21 il partait pour Vienne avec des pouvoirs illimités.

Le moment était mal choisi pour une affaire de cette nature. Les derniers mois qui précédèrent la révolution de 1848 furent remplis, on le sait, par les préoccupations les plus graves. Les troubles de la Suisse, les imprudences du *Sonderbund,* les menaçantes fureurs du parti révolutionnaire attiraient toute l'attention des cabinets européens; la France, l'Autriche et la Prusse, sans parler de la Russie, étaient décidées à dompter la démagogie des cantons. L'Angleterre seule, qui, sous l'influence funeste de lord Palmerston, semblait favoriser partout la politique du désordre, prenait dans cette question, comme en Espagne, en Italie et en Grèce, une attitude inquiétante, et tenait en échec les cabinets de Vienne et de Paris. C'est au milieu de ces complications que M. de Radowitz arriva à Vienne; on venait d'apprendre déjà la prise de Lucerne et la capitulation de Fribourg; la déroute du *Sonderbund* était inévitable. Les puissances allemandes sentirent la nécessité de s'entendre d'une manière plus étroite encore avec la France; M. de Radowitz, sur l'ordre de son gouvernement, quitta

l'Autriche au mois de décembre et se rendit à Paris. M. le comte Waldsee-Colloredo y venait, de son côté, au nom de l'Autriche; ils étaient chargés tous deux d'unir leurs efforts à ceux de M. Guizot pour pacifier la Suisse et protéger les cantons catholiques contre la brutalité des vainqueurs. Un publiciste très bien informé (1) a remarqué avec raison combien la situation de la France était changée, puisque ces puissances du Nord, qui, en 1840, avaient pris le parti de l'Angleterre contre nous, s'empressaient, en 1847, de réclamer notre médiation. En 1840, l'Angleterre, exploitant à notre préjudice les défiances de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, avait fait exclure la France du concert européen; sept ans plus tard, sans intrigues, sans aucune démarche contraire à la dignité d'un grand pays, sans le moindre abandon de nos principes et de notre politique, nous voyions ces mêmes puissances revenues à nous, et l'Angleterre isolée à son tour dans les conseils et les délibérations de l'Europe. La part que M. de Radowitz a prise à ces négociations tiendrait une place considérable dans sa carrière diplomatique, si des événemens terribles n'étaient venus tout bouleverser. Déjà, sous l'influence de M. de Radowitz et de M. le comte Colloredo, des notes très vives avaient été échangées entre les ministres de France, de Russie, d'Autriche et de Prusse d'une part, — et la confédération helvétique de l'autre. Des mesures plus décisives allaient être prises en commun; une conférence devait s'ouvrir à Paris le 15 mars 1848, et l'on était résolu à donner une forme précise aux arrangemens déjà convenus. On sait comment la révolution du 24 février proposa aux hommes d'état européens des problèmes bien autrement redoutables. Toutes ces négociations devenaient impossibles; la Suisse était soustraite pour long-temps aux périls et aux menaces qu'elle avait provoqués. Avertie même par l'expérience, elle se calma tout à coup. La révolution, au moment où toute l'Europe semblait assurée d'une longue paix, avait établi son foyer à Lausanne et à Genève; lorsqu'elle éclata en France, en Italie et en Allemagne, la Suisse échappa au fléau. Cet épisode des affaires de Suisse, quoique abrégé brusquement par l'explosion du 24 février, n'a pas cependant une médiocre importance dans la vie de M. de Radowitz; une telle mission prouve bien quelle était déjà l'autorité de son caractère. Il s'agissait de combattre la révolution, c'est M. de Radowitz qui fut choisi. Nous aurons si souvent le regret de voir le brillant homme d'état sacrifier à ses chimères la grande cause de l'ordre et fournir des armes aux passions démagogiques, que nous devons insister sur ce point. Aucun nom ne signifiait mieux alors l'aversion la plus com-

(1) *Affaires de Suisse jusqu'à la Révolution de Février*, par M. d'Haussonville. *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1850.

plète pour la politique révolutionnaire. M. de Radowitz, pendant ce court séjour à Paris, vit Louis-Philippe et M. Guizot; il fut singulièrement frappé de leur attitude, et il crut à la force de ce gouvernement libéral, tenu si long-temps en défiance par l'absolutisme du nord. L'impression qu'il en rapporta fut telle qu'elle donna lieu à diverses anecdotes répandues aussitôt par les échos de la publicité. On citait des prédictions de M. de Radowitz sur la longue durée promise au régime de juillet; ce grand ennemi de la monarchie constitutionnelle aurait vu toutes ses préventions s'évanouir devant la sagesse du roi des Français, et il aurait acquis la certitude que, pendant bien des années encore, la France était appelée à être l'arbitre des destinées européennes. Parmi les solennelles paroles qu'il aurait recueillies de la bouche du roi, celles-ci surtout l'auraient convaincu de la mission de Louis-Philippe dans le monde et de la protection spéciale qui lui était due par la Providence suprême : « J'ai passé ma vie à étudier la France; il y a deux choses dont le pays ne veut pas, la république et la guerre. Ma vocation est de l'empêcher de rien dire et de rien faire qui puisse le conduire à l'une ou à l'autre. » M. de Radowitz a formellement nié les prédictions trop précises qu'on lui attribuait et auxquelles les événemens étaient venus donner un démenti si brusque. Ce qu'il n'a jamais eu l'intention de contester, c'est sa vénération profonde pour l'auguste personnage dont la prudence assurait depuis dix-huit ans la paix de l'Europe et ouvrait ainsi la route à tous les développemens de la civilisation, à toutes les expériences fécondes de la liberté.

M. de Radowitz était revenu à Berlin quelques jours avant la révolution de février. La question de l'unité allemande fut débattue de nouveau dans les conseils de Frédéric-Guillaume IV. La première mission de M. de Radowitz ayant été rendue à peu près inutile par les préoccupations des affaires de Suisse, il fut décidé qu'il repartirait pour Vienne. La nouvelle des événemens de Paris ne détourna pas le gouvernement de ses projets; seulement, la mission de M. de Radowitz eut dès-lors un double but : aux propositions de la Prusse sur les réformes de la diète, il devait en joindre d'autres sur la politique à suivre en face des dangers d'une situation si grave. La réforme du pouvoir central n'en était pas moins le plus ardent souci de Frédéric-Guillaume IV et de son plénipotentiaire. Les instructions données à M. de Radowitz, le 1er mars 1848, par M. de Canitz, alors ministre des affaires étrangères, contiennent ces étonnantes paroles : « Avec toute la confiance que nous inspire la sagesse du gouvernement impérial, nous espérons que notre proposition sera favorablement accueillie. Si nous nous étions trompés, nous regarderions comme un devoir de nous adresser directement à la diète elle-même, et de prendre en main, selon la mesure de nos forces, les intérêts de la cause allemande. » Le

lendemain 2 mars, M. de Radowitz partit pour Vienne. L'effroi causé par les nouvelles de Paris aplanissait devant ses pas bien des difficultés. Convenait-il à l'Autriche de résister trop ouvertement aux désirs de la Prusse, quand un même danger les unissait toutes deux, quand leur cause était la même en face de la démagogie soulevée? Soit soumission sincère à la nécessité, soit politique et ruse, le gouvernement autrichien promit tout ce que lui demanda M. de Radowitz dans son *memorandum* du 5 mars 1848. Il fut convenu qu'un congrès se réunirait à Dresde. Des princes, des ministres, de hauts dignitaires de l'Autriche et de la Prusse devaient s'y rencontrer, et là, sans être gênés par des instructions trop spéciales, ils tâcheraient de s'entendre sur les principes. Ces principes une fois arrêtés à Dresde, la diète serait chargée de les formuler en articles de lois, et on lui adjoindrait pour ce travail des *hommes de confiance* (*Vertrauensmänner*) délégués à cet effet par tous les états de la confédération.

M. de Radowitz avait beau se presser, les événemens marchaient plus vite que lui. La chute de M. de Metternich, après la révolution du 13 mars, avait préparé de sûrs avantages au négociateur; mais de nouvelles secousses allaient bientôt lui faire perdre tout ce qu'il croyait gagné. Le 15 mars, M. de Radowitz obtenait les concessions les plus larges : l'Autriche consentait à laisser instituer auprès de la diète une chambre d'états (*Staatenhaus*), dont les membres seraient nommés par les députés eux-mêmes dans tous les pays constitutionnels de l'Allemagne. Il était impossible de souhaiter une plus complète réforme, et l'on voit que M. de Radowitz, dans son impatient désir de régénérer la diète, n'hésitait pas ici à sacrifier tous ses préjugés féodaux. Quelques heures après ce triomphe, on apprenait à Vienne la révolution de Berlin. Cette constitution qu'une volonté irrésolue n'avait fait que promettre et refuser depuis huit ans, le peuple, dans la journée du 18 mars, venait de la conquérir sur les barricades. Humilié un instant devant l'émeute victorieuse, Frédéric-Guillaume IV s'était relevé avec orgueil en réveillant à propos les ambitions du teutonisme. « Je serai le roi allemand! » s'écriait-il en haranguant le peuple. « Les grands événemens de Vienne ont rendu nos projets faciles, » écrivait-il dans sa proclamation du 18 mars, et ces audacieuses promesses, qui enflammaient si bien la vanité prussienne, avaient détourné la tempête. Il y eut là comme un mystérieux dialogue entre la royauté et la révolution : — Calme-toi, disait l'une, afin que je puisse travailler hardiment à nos grandes destinées nationales. — Oui, répondait la révolution séduite, j'apaiserai mes flots furieux, si tu donnes à la Prusse la couronne de l'empire d'Allemagne. Un esprit aussi vif que celui de M. de Radowitz ne dut-il pas être frappé de cette scène étrange? Son émotion, je n'en doute pas, fut douloureusement compliquée. Quel parti prendre? quels

conseils donner à son maître? D'un côté, n'était-ce pas là un de ces événemens comme celui qu'il avait appelé dans ses rêves? De l'autre, était-ce bien à la royauté d'accepter les secours de la révolution triomphante? M. de Radowitz n'est pas un caractère décidé; il devait l'être moins que jamais au milieu de ces secousses qui font fléchir si souvent les plus fermes courages. Il comprit bien que l'esprit révolutionnaire ne pouvait être l'allié de Frédéric-Guillaume IV, mais il ne rompit pas et ne conseilla pas de rompre ouvertement cette périlleuse alliance. Emprunter à la révolution tout ce qui pouvait favoriser ses plans, et prendre soin toutefois de se compromettre le moins possible avec elle, telle fut désormais sa politique. Pour cela, il fallait que le plénipotentiaire de Frédéric-Guillaume IV quittât immédiatement ses fonctions; adversaire du libéralisme, l'un des chefs déclarés du parti qui regrettait le moyen-âge, il ne pouvait demeurer à son poste sans nuire à la popularité nouvelle que convoitait son maître. Plus tard, quand les transformations de sa pensée seraient connues de tous, il serait toujours temps pour lui de rentrer aux affaires. Il se retira donc, il chercha la solitude, et pour utiliser encore ses loisirs au profit de sa politique, il écrivit une brochure où sont exposés avec une simplicité digne tous les efforts tentés depuis 1846 dans l'intérêt de l'unité allemande. Cet écrit, intitulé *l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV*, est à la fois un curieux chapitre de mémoires et un plaidoyer habile. M. de Radowitz y raconte la part qu'il a prise aux négociations, ses efforts auprès de la diète, ses voyages à Vienne, et les concessions obtenues du ministère autrichien; surtout il veut prouver à l'Europe que la politique hardiment annoncée le 18 mars par Frédéric-Guillaume n'est pas chez lui une excitation révolutionnaire, mais la suite d'un projet depuis longtemps conçu, le complément de travaux diplomatiques sérieux, qui avaient déjà produit leurs résultats. Profiter de la révolution sans se confondre avec elle, telle est toujours l'illusion qui entraîne ce chimérique esprit.

M. de Radowitz fut bientôt arraché à sa retraite. Les notables appelés à Francfort par l'initiative audacieuse du comité d'Heidelberg avaient convoqué pour le mois de mai l'assemblée nationale de l'Allemagne entière. La place de M. de Radowitz était marquée d'avance dans un parlement qui devait réunir toutes les célébrités du pays. Les électeurs du district d'Arnsberg en Westphalie le choisirent pour représentant. Si l'on ne se rappelait que les violens reproches adressés par M. de Radowitz au système constitutionnel, on éprouverait quelque surprise en le voyant accepter un tel mandat : il faut s'accoutumer aux contradictions avec M. de Radowitz. — Il y a d'ailleurs dans ce noble cœur deux sentimens, j'allais dire deux passions, qui expliquent sa vie entière : il est ardemment dévoué à son roi et à la cause de la régéné-

ration de l'Allemagne; c'est là qu'il faut chercher l'unité de sa conduite. Publiciste, les théories féodales dont nous avons parlé semblent une forteresse inexpugnable où il s'est retranché à jamais; homme politique, il oublie aisément son système pour tout subordonner à son dévouement comme sujet, à ses rêves comme patriote. L'assemblée de Francfort avait la prétention de constituer cette nouvelle Allemagne appelée par tant de vœux enthousiastes; en outre, les intérêts de la royauté en général et de Frédéric-Guillaume IV en particulier avaient besoin d'être courageusement défendus contre les entreprises révolutionnaires : que fallait-il de plus pour que M. de Radowitz allât prendre place sur les bancs de l'église Saint-Paul? Son entrée produisit une impression profonde : c'était la première fois qu'il venait s'asseoir dans une assemblée délibérante. Il n'avait pas siégé à Berlin aux états de 1847, il n'avait pas été mêlé à cette brillante lutte où M. de Vincke, M. Camphausen, M. Hansemann, avaient conquis leur rang comme chefs de parti et fait leurs preuves d'éloquence. Une haute et mystérieuse réputation le précédait. L'adversaire dogmatique des espérances constitutionnelles de l'Allemagne, le partisan d'une monarchie féodale, l'ami et le conseiller de Frédéric-Guillaume IV paraissant tout à coup au sein d'une assemblée révolutionnaire devait naturellement attirer tous les regards. On savait aussi que ce défenseur du moyen-âge était un patriote passionné; on savait que nul ne désirait avec plus d'ardeur que lui l'union de tous les états allemands, et sa récente brochure, *l'Allemagne et Frédéric-Guillaume IV,* venait de révéler la part active qu'il avait prise à l'accomplissement de ce grand dessein. Cet étrange assemblage d'opinions ne pouvait laisser personne indifférent; suspect au plus grand nombre, il commandait l'estime à ses ennemis, tandis qu'il était pour ses amis eux-mêmes un sujet d'étonnement et d'étude. Son attitude austère ajoutait encore à l'influence de son nom. Voyez-vous cette tête grave, cette lèvre altière, cette épaisse moustache noire, ces yeux ardens et profonds, ce front haut que creusent les rides de la pensée et que couronnent des cheveux blanchissans : quel est ce personnage qu'on remarquerait entre mille? Il ressemble, dit un des chroniqueurs de l'église Saint-Paul, à un portrait de Vélasquez. Taciturne, impassible, à la fierté du soldat il joint une sorte de rigidité monacale. S'il échange une parole avec ses voisins, c'est pour donner un signal ou faire courir un ordre. Le plus souvent, les yeux fixés sur son papier, il écoute, il prend des notes, et, quand il monte à la tribune, on le dirait aussi indifférent aux bravos qu'aux murmures. Cet homme qui a toutes les allures du commandement, et qui, entouré de collègues tels que M. de Vincke, M. de Beisler et M. le comte Schwerin, se révèle au premier regard comme leur chef, c'est l'orateur en effet, c'est le chef le plus autorisé de la droite au parlement de Francfort, M. le général de Radowitz.

Pendant le temps qu'il a passé à l'église Saint-Paul, M. de Radowitz s'est attaché surtout à ramener les législateurs sur *le terrain du droit, Rechtsboden,* comme disent nos voisins. Ce n'était pas dans cette assemblée que les droits du peuple avaient besoin d'avocats; les droits de la royauté, au contraire, étaient méconnus avec la plus intrépide insouciance. L'assemblée de Francfort ne voulait pas être républicaine; elle avait solennellement repoussé la république, et elle oubliait dans sa candeur que les souverains allemands n'étaient pas moins intéressés qu'elle aux transformations de la patrie. N'est-ce pas pour avoir refusé de s'entendre avec les gouvernemens que ce congrès de rêveurs, après tant de discussions fastueuses et tant d'édifices construits dans les nuages, s'est préparé une fin si misérable? Le spectacle de ces incompréhensibles illusions semble donner à M. de Radowitz le sentiment de la réalité. Comme son rôle en cette occasion n'est pas de proposer un système, mais seulement de combattre les erreurs et les folies du parlement, il est presque toujours dans le vrai. Ces contradictions dont nous l'avons blâmé et que nous aurons encore à signaler dans sa conduite, il y échappe sans peine. Sa pensée est nette, sa parole est droite et précise. Le moment le plus favorable à sa réputation d'homme d'état, la période où il a le mieux suivi la voie de la raison et rendu le plus de services, c'est peut-être cette période du parlement de Francfort. Plus tard, il sera chargé lui-même de la mission où a échoué le parlement, et, dans cette lutte avec l'impossible, il commettra des fautes désastreuses. Ici, il n'a qu'à arrêter les usurpations de l'assemblée, il n'a qu'à combattre l'esprit révolutionnaire, et il remplit cette tâche avec une raison supérieure. Je dis les usurpations et l'esprit révolutionnaire de l'assemblée; quant à ses erreurs patriotiques, ce n'est pas M. de Radowitz qui eût été en mesure de les repousser, il les partageait toutes. Dans la question du Schleswig et de la Pologne, M. de Radowitz a parlé et voté comme les plus aveugles soldats du teutonisme. N'importe; il avait agrandi et fortifié son talent; il était sorti du domaine des théories pour se mesurer avec les hommes. Aux prises avec une assemblée tumultueuse, il avait su la dompter maintes fois par l'énergie du langage et l'ascendant de la raison. Orateur moins brillant que M. de Vincke, moins abondant que M. de Gagern, il n'avait pas d'égal quand il fallait donner à sa pensée une forme serrée, rapide, et jeter de ces mots décisifs qui se gravent invinciblement dans l'esprit. Cette parole sobre et nerveuse, qu'elle triomphât ou non, remuait toujours la foule et la forçait à réfléchir. C'est peu à peu que M. de Radowitz acquit cette singulière puissance. S'il y a aujourd'hui en Allemagne des orateurs plus complets, il n'en est pas qui soient plus capables de maîtriser une grande assemblée, de l'obliger au silence, d'arrêter les interruptions et les murmures, de lui commander enfin par le prestige du talent et l'autorité de la personne. N'eût-il gagné que

cela dans les discussions de l'église Saint-Paul, il pouvait se consoler assurément de n'avoir pas ramené l'assemblée sur *le terrain du droit*.

Ne semble-t-il pas que cette année passée au parlement de Francfort dût être pleine d'enseignemens pour une intelligence si haute? Ne semble-t-il pas qu'il dût comprendre désormais tous les périls de ses rêves et se défier de l'esprit d'usurpation? M. de Radowitz puisa au contraire dans ce spectacle des encouragemens inattendus. Là où la révolution avait échoué, il lui parut glorieux de réussir. Ce n'était pas une victoire d'amour-propre, c'était une manière de prouver que la monarchie seule pouvait résoudre ce grand problème. Le parlement de Francfort avait offert l'empire à Frédéric-Guillaume IV dans des conditions telles qu'il était impossible de l'accepter. En investissant le roi de Prusse d'une dignité sans pouvoir, en lui donnant un fantôme d'autorité dans un empire démocratique, la révolution se couronnait elle-même. La royauté ne pouvait être dupe, mais l'ambition du gouvernement prussien avait été fortifiée par ce vote, et M. de Radowitz fut chargé de reprendre aussitôt l'œuvre de l'assemblée nationale. C'est le 28 mars 1849 que Frédéric-Guillaume IV avait été élu empereur d'Allemagne par les députés de l'église Saint-Paul; c'est le 28 avril seulement que Frédéric-Guillaume, après plusieurs réponses équivoques, fit savoir son refus définitif. La veille, on avait imposé silence aux partis qui soutenaient trop vivement les prétentions révolutionnaires de Francfort, et voulaient obliger le cabinet de Berlin à reconnaître la constitution de l'empire; la première chambre avait été prorogée, et la seconde chambre dissoute. Du 28 avril au 26 mai 1849, le ministère prussien, sous l'influence et la direction occulte de M. de Radowitz, entame avec les gouvernemens de l'Allemagne des négociations laborieuses dont le résultat est une sorte de rupture avec l'Autriche et le fameux traité du 26 mai conclu entre la Prusse, le Hanovre et la Saxe. Ce traité consacrait une idée souvent émise par M. de Radowitz et approuvée par Frédéric-Guillaume; c'était un commencement d'unité, c'était un état fédératif (*Bundesstaat*) qui se formait au sein de la confédération (*Staatenbund*) dans l'espérance de la détruire. L'Autriche, dans la constitution promulguée à Ollmütz le 4 mars 1849, ayant réuni tous ses peuples par les liens d'une centralisation puissante, la Prusse s'était attachée de plus en plus à cette idée qu'il fallait désormais deux groupes d'états en Allemagne : d'un côté, la monarchie autrichienne avec ses possessions allemandes, slaves, hongroises, italiennes, et de l'autre la Prusse à la tête de la fédération vraiment allemande. Une forte alliance réunirait vis-à-vis de l'Europe ces deux groupes de peuples, mais ils garderaient toujours, dans leur développement intérieur, une politique, une administration, une existence distinctes. Libre à l'Autriche de s'organiser comme elle l'entendrait; la Prusse obéissait

à ses devoirs en posant les bases de la future Allemagne. Si les espérances de M. de Radowitz se fussent réalisées, cette Allemagne nouvelle dont la Prusse était l'ame devait rallier peu à peu, surtout au nord et au centre, les peuples qui aspiraient depuis si long-temps à l'unité de la patrie. L'orgueil de donner à son pays cette législation tant souhaitée exaltait de plus en plus le patriotisme dogmatique de M. de Radowitz. Au milieu des inquiétudes continuelles de cette sombre année 1849, au milieu des fureurs croissantes d'une démagogie sans frein et d'une réaction sans pitié, sur un terrain bouleversé par de si rudes secousses, M. de Radowitz n'a qu'une pensée : il suit sa chimère à travers les flammes. Remarquez bien les inconséquences passionnées de ce grave esprit, voyez comme il doit irriter ses amis sans cesser pour cela d'inspirer à ses adversaires d'invincibles défiances; il vient de Francfort, il a siégé à l'église Saint-Paul, il a combattu les fantaisies doctorales d'une assemblée révolutionnaire, il est toujours, et aux yeux de tous, l'ennemi déclaré du régime constitutionnel, et c'est lui qui va convoquer le parlement d'Erfurt!

Qu'était-ce donc que ce parlement d'Erfurt? L'état fédératif établi par le traité du 26 mai reposait sur deux institutions fondamentales, un pouvoir chargé de faire les lois, et un pouvoir qui avait mission de les appliquer. Le pouvoir exécutif était entre les mains d'un collége de princes désignés par les gouvernemens; le pouvoir législatif appartenait à une assemblée fédérale formée de représentans des divers pays. Ce n'étaient encore là que des projets; pour mettre cette constitution en mouvement, pour faire passer dans la pratique des innovations si hardies, M. de Radowitz avait de toutes parts des obstacles à vaincre. Le parti purement prussien, le parti qui se soucie peu de la patrie allemande et qui redoute ces témérités équivoques, ne se lassait pas de combattre l'influence de l'ami de Frédéric-Guillaume IV. Ce parti avait quelques-uns de ses chefs au sein même du ministère; M. de Manteuffel est un esprit trop circonspect, il est l'adversaire trop défiant de la révolution pour lui donner prise par quelque côté. Autour de lui se groupaient les hommes de la droite, M. de Gerlach, M. Stahl, qui, aussi emportés par la réaction que M. de Radowitz par ses rêves, employaient tous les moyens pour faire déchirer le traité du 26 mai. On avait cru un instant ce traité bien compromis. Par une convention en date du 30 septembre 1849, une commission fédérale avait été instituée à Francfort pour remplacer provisoirement l'ancienne diète; la Prusse et l'Autriche y avaient chacune deux voix, et les autres états y étaient représentés par des plénipotentiaires. Était-ce un retour à la législation de 1815? La Prusse reculait-elle devant son œuvre? Déjà les organes du patriotisme s'indignaient de cette conduite, et M. de Beckerath, à la tribune de la seconde chambre, adressait au gouver-

nement des interpellations énergiques. Bien que M. de Radowitz ne fît pas partie du ministère, il était certainement le vrai ministre pour toutes les questions relatives à l'union restreinte; commissaire royal auprès des deux chambres, il avait en quelque sorte un ministère spécial dont le roi lui-même, on le savait, était le collaborateur et le soutien. M. de Radowitz répondit aux interpellations de M. de Beckerath; il repoussa les craintes des partisans de l'unité, et maintint avec force les desseins de son aventureuse politique. Bien plus, nommé lui-même représentant de la Prusse à cette commission fédérale, il semblait promettre hautement que rien n'y serait décidé contre le traité du 26 mai. C'est ainsi qu'il s'engageait chaque jour davantage, prenant la Prusse à témoin, tendant la main à M. Henri de Gagern, au parti de Gotha, aux libéraux constitutionnels, et provoquant les fureurs de ses plus intimes alliés politiques, M. de Gerlach et M. Stahl.

Il ne suffisait pas à M. de Radowitz de vaincre ces difficultés intérieures. Déjouer, grace à la confiance du roi, les hostilités ardentes de M. de Gerlach et la sourde opposition de M. de Manteuffel, en vérité c'était peu de chose dans une pareille entreprise. L'ennemi sérieux n'était pas à Berlin. A ce beau projet, à cette combinaison merveilleuse, une seule condition manquait, une condition essentielle dont M. de Radowitz semblait ne pas tenir compte, l'acquiescement ou tout au moins le silence du grand pays qui luttait alors contre l'insurrection des Magyars. Comment penser, en effet, que la résistance du cabinet de Vienne ne rallierait pas autour de lui tous les états de l'Allemagne méridionale? Le prestige des descendans des empereurs est bien grand encore sur les imaginations germaniques. Quoi donc! on allait constituer l'unité de l'Allemagne, et, pour que cette unité fût possible, il fallait d'abord exclure de l'Allemagne la puissance qui pendant des siècles avait possédé l'empire! Supposez même que l'Autriche, attirée par des destinées nouvelles du côté de l'Europe orientale, eût consenti à cette abdication, est-il bien sûr que l'Allemagne l'eût permise? Que sera-ce donc si l'Autriche proteste contre cette injurieuse exclusion? Or, elle protestait, et avec une vivacité singulière. L'arrogance de la politique prussienne avait trouvé un adversaire parfaitement armé pour une telle lutte et très en fonds pour lui rendre ses coups. Jamais les affaires de la monarchie des Habsbourg n'avaient été conduites par une volonté plus hautaine. Ce n'étaient plus les ménagemens du régime antérieur à 1848; ce n'était plus cet art d'ajourner les questions et de décourager ses ennemis par une impassible indolence. M. le prince de Schwarzenberg a l'habitude de marcher sur les difficultés l'épée haute et le visage découvert. Esprit intrépide, la situation révolutionnaire et les dangers de l'Autriche avaient doublé son énergie. Cette persistance des intentions de la Prusse en présence

des embarras de la monarchie autrichienne lui sembla, ou un calcul coupable, ou un défi audacieux; il déjoua le calcul et releva le défi avec colère. A chaque note du cabinet de Berlin, il ripostait par un ultimatum; à chaque démarche de M. de Radowitz, il opposait, non la menace, mais l'action. Entre de tels adversaires, l'issue du débat n'était pas difficile à prévoir. Ici, un politique illuminé, un constructeur de plans merveilleux et de cités idéales; là, l'esprit le plus net servi par une volonté impérieuse : l'Allemagne pouvait-elle hésiter longtemps? C'est le 26 mai 1849 que le traité avait été conclu entre la Prusse, le Hanovre et la Saxe; quatre mois après, le 5 octobre, les plénipotentiaires de la Saxe et du Hanovre s'opposaient à la convocation de la diète de l'empire instituée par le traité du 26 mai; enfin, le 8 décembre, la Saxe adhérait aux protestations de l'Autriche contre cette diète, et, le 30 du même mois, le Hanovre retirait son alliance à la Prusse. L'avertissement était clair; le cabinet de Berlin ne voulut pas le comprendre. M. de Radowitz, en qualité de commissaire royal, expliquait et glorifiait devant les chambres la formation de l'état fédératif; enivré des acclamations, enivré surtout de son propre enthousiasme, il marchait toujours sans se demander si l'Allemagne allait le suivre; il s'avançait au hasard dans les voies de l'inconnu, et convoquait à Erfurt les députés de l'empire.

III.

On avait vu, en pleine révolution, aux mois de mars et d'avril 1848, tout un peuple enthousiaste envoyer des députés à la première assemblée nationale de l'empire d'Allemagne. Où était cet empire? où étaient ses finances, son armée, son chef? Le sénat de l'empire siégeait à Francfort, mais l'empire n'existait que dans le monde des rêves. Deux ans après, la révolution étant vaincue, le même spectacle fut donné à l'Europe. Ce n'étaient plus les ardentes illusions de la foule, c'étaient les combinaisons des diplomates et des hommes d'état qui construisaient cette Germanie imaginaire. La différence fut bien visible dans l'élection des députés. Aux espérances passionnées du peuple avait succédé la froide et prétentieuse utopie des rêveurs. L'Allemagne s'en émut médiocrement. Une douzaine de petits états avaient adhéré à l'union restreinte; les plus considérables étaient la Hesse électorale et le grand-duché de Bade. Presque partout, l'élection se fit sans empressement; c'est à peine, dit-on, si le cinquième des électeurs prit part au vote. Enfin, le 20 mars 1850, un mouvement inaccoutumé dans les paisibles rues d'Erfurt, le bruit des cloches et le service divin, célébré avec pompe dans les églises des deux confessions, annoncèrent l'ouverture du parlement. Une certaine affluence, des regards étonnés, des grou-

pes de curieux aux abords du palais, ce fut tout; aucune de ces démonstrations joyeuses qui révélaient si bien à Francfort les crédules espérances de l'Allemagne. Les leçons de l'expérience commençaient à détromper bien des esprits; on se défiait d'ailleurs des intentions de la Prusse, et ce parlement, d'où la plus grande moitié de la patrie était exclue, attestait les insurmontables difficultés de la tâche si follement entreprise en dépit de la logique et de l'histoire. Nul symbole ne pouvait parler plus haut; l'instinct de la foule sut le comprendre. Les utopistes cependant persistaient toujours, les uns par besoin d'innovation, les autres par une sorte de défi à l'Autriche, ceux-ci pour soutenir jusqu'au bout la gageure; il y en avait aussi pour qui c'était une satisfaction secrète d'entrer au parlement, afin de préparer sa déroute et d'en triompher. C'est au milieu de ces divisions que les fondateurs de l'unité se mirent à l'œuvre. M. de Radowitz est conseiller d'administration de l'union restreinte et commissaire auprès du parlement; c'est lui qui représente, non pas seulement la Prusse, mais tout l'état fédératif, tous les pays qui ont adhéré à ce nouvel empire; c'est à lui de diriger les travaux de la diète. Le publiciste et le diplomate ont terminé leur rôle; la mission de l'homme d'état et du législateur commence. L'union restreinte, le collége des princes, le parlement d'Erfurt, sont la création de sa pensée; il s'agit de savoir si cette constitution pourra vivre. Quelque soin qu'il apporte toujours à se retirer dans l'ombre, il faut bien, cette fois, qu'il paraisse au grand jour; victoire ou défaite, il faut que le résultat soit public et que l'Allemagne puisse juger l'événement.

La diète de l'empire à Erfurt était composée de deux chambres, la chambre des états (*Staatenhaus*) et la chambre du peuple (*Volkshaus*). Le 26 mars, M. de Radowitz prononçait devant la chambre du peuple un discours qui fut comme l'inauguration et le programme des travaux. Il semblait que chaque jour augmentât son audace et le séparât de ses anciens amis par une barrière nouvelle. Il commença par glorifier l'assemblée de Francfort; « elle a eu, disait-il, l'éclat extraordinaire qui accompagne les entreprises dont le monde est ébranlé; le rôle de l'assemblée d'Erfurt est plus modeste. » Et ce rôle modeste, il l'exposait avec une ferveur enthousiaste, il en exagérait la signification par le langage le plus passionné. Ici, il dénonçait l'*inintelligente jalousie de l'Autriche;* là, il flétrissait ces petites cours *dont la souveraineté ne date que de la chute de l'empire d'Allemagne et de l'abaissement de la patrie;* plus loin, il ne craignait pas de reprocher à la Saxe et au Hanovre *une honteuse violation de la parole jurée.* Le parti de Gotha, c'est-à-dire le parti des libéraux constitutionnels, qui, après la déroute du parlement de Francfort, avait essayé de reconstituer à Gotha un nouvelle assemblée nationale, était décidément le point d'appui que recherchait M. de

Radowitz. Séparé de ces hommes résolus sur presque toutes les questions politiques, il s'associait de plus en plus aux fantaisies de leur orgueil national. Il les avait souvent combattus à Francfort; à Erfurt, il demandait leur alliance et s'efforçait de leur donner des gages. On aurait dit que M. de Radowitz, par la hardiesse de ses discours, voulait engager irrévocablement la cour de Potsdam et lui rendre la retraite impossible. Il n'y réussit pas : l'attitude de l'Autriche, les conseils de M. de Manteuffel, les remontrances de tous ceux qui entrevoyaient plus clairement chaque jour des péripéties menaçantes, commençaient à ébranler fortement l'imagination de Frédéric-Guillaume IV. Ces indécisions de la pensée royale se traduisaient en ordres, en contre-ordres, auxquels M. de Radowitz obéissait avec une loyauté aveugle. Bien habile qui pourrait suivre dans ses fluctuations de toutes les heures la conduite du commissaire prussien à Erfurt! Sans cesse un nouveau discours venait effacer l'impression du discours précédent, sans cesse le lendemain défaisait l'œuvre de la veille. Jamais, je crois, le dévouement d'un sujet n'a été mis à pareille épreuve. Attaqué de toutes parts, environné de défiances trop justifiées, en butte aux injures ou au dédain de l'Allemagne entière, M. de Radowitz, dans cette pitoyable campagne d'Erfurt, nous apparaît vraiment comme la victime d'une pensée fausse opiniatrément suivie à travers mille contradictions, ou comme le martyr de la fidélité chevaleresque.

M. de Radowitz s'obstina dans ce rôle avec une impassibilité singulière. Ce triste parlement d'Erfurt avait à peine duré six semaines; le 29 avril, sa session était close, et, à en juger par l'attitude des autorités, il était fort douteux qu'il dût se réunir une seconde fois. Le gouvernement prussien ne voulait ni abandonner ni poursuivre ses projets; en face de l'Autriche irritée, au milieu des négociations qu'exigeaient les énergiques démarches du prince de Schwarzenberg, il était dangereux d'avoir une tribune à Erfurt, une tribune où parlaient des hommes tels que M. Camphausen et M. de Vincke. M. de Radowitz avait donc été chargé de fermer brusquement cette diète instituée par lui avec tant de fracas et inaugurée un mois auparavant par de si bruyans discours. Faire et défaire, exciter les passions et les abandonner à elles-mêmes, c'était le rôle que lui imposait son maître. Quelques jours après, le collége des princes se réunissait à Berlin. On avait espéré que cette convocation suffirait pour sauver l'honneur de l'union restreinte et dissimuler ses alarmes. C'était reculer cependant, et l'Autriche avançait toujours. Dès le 26 avril, au moment où les débats du parlement d'Erfurt mettaient en pleine lumière l'impuissance de la politique prussienne, M. le prince de Schwarzenberg, avec cette décision qui est sa force, adressait un appel à tous les états allemands afin de reconstituer la diète de 1815. Le coup était hardi, et une lutte dé-

cisive s'engageait. Bientôt des événemens graves vinrent fournir à l'Autriche un nouveau moyen de provoquer la Prusse et de nier d'une façon éclatante la souveraineté qu'elle s'arrogeait sur les affaires d'Allemagne. Ici, c'était la querelle des duchés et du Danemark; là, l'insurrection pacifique de l'électorat de Hesse contre un ministère imprudent et odieux. Qui allait intervenir au nom des intérêts allemands? A qui appartenait le droit d'arrêter cette déplorable guerre du Schleswig, de régler les conditions de la paix? Ce fut la diète qui s'empara résolûment de ce droit, la diète de 1815 ressuscitée par M. de Schwarzenberg, la diète que M. le comte de Thun présidait au nom de l'Autriche. Il en fut de même dans la Hesse; lorsque le cabinet de Vienne prenait parti pour M. Hassenpflug contre les plaintes trop légitimes d'un peuple tout entier, contre les chambres, contre les tribunaux, contre l'armée elle-même, quel était le secret de cette conduite? Le désir de pousser la Prusse à bout. Une occasion s'offrait pour la diète de faire acte d'autorité, on la saisit avec joie. Ce malheureux pays de Hesse payait les frais de cette lutte engagée par l'ambition de la Prusse et si vivement soutenue par l'intrépidité du cabinet de Vienne. La diète ordonnait à l'Autriche de jeter ses troupes dans l'électorat, d'y ramener le souverain qui avait cru devoir prendre la fuite, de soumettre enfin toute une population rebelle. On peut deviner aisément, dans de telles circonstances, l'humiliation de Frédéric-Guillaume et les justes colères de l'esprit public. C'était donc là le résultat de tant d'efforts! Des discussions embrouillées au parlement d'Erfurt, quelques vides et vaines séances du collége des princes à Berlin, voilà ce qu'avait produit l'union restreinte! Et pendant ce temps-là M. de Schwarzenberg avait agi, le gouvernement autrichien avait relevé l'ancien pouvoir fédéral, il y avait repris sa place et parlé en maître! Les conseillers de Frédéric-Guillaume étaient plus divisés que jamais; on passait de l'irritation à l'abattement et de la témérité à la prudence extrême. En vain la Prusse, par des concessions inattendues, espérait-elle fléchir l'Autriche; en vain l'union restreinte se faisait-elle tout humble, toute modeste, demandant pour seule faveur le droit de se constituer dans le sein même de la diète de 1815, de former un groupe plus étroitement uni au milieu de la grande confédération. — Non, non! répondait l'Autriche, et, en poussant avec vigueur les affaires de Hesse, elle voulait obtenir l'abandon complet, la dissolution définitive de l'union prussienne. Quel parti prendre? se résigner tout-à-fait ou en appeler aux armes? Telles étaient les cruelles incertitudes de Frédéric-Guillaume IV, lorsqu'on apprit tout à coup, le 26 septembre 1850, que M. de Radowitz remplaçait M. de Schleinitz au ministère des affaires étrangères.

La surprise fut universelle. Dans un pays tout agité par les craintes

et les emportemens du patriotisme, cette nomination singulière était comme un nouvel aliment jeté aux passions en feu. Quel en était le sens? Que venait faire M. de Radowitz? L'énigme n'était pas facile à deviner. S'il voulait continuer la même politique tour à tour audacieuse et timide, la politique de l'imagination et de l'impuissance, pourquoi ce changement de personnes annoncé d'une manière solennelle? N'était-ce pas lui déjà qui dirigeait les affaires, lorsque M. de Schleinitz avait la signature? C'était donc une politique nouvelle qu'il prétendait inaugurer? Quelle politique? Serait-elle plus suivie et plus résolue? ou bien au contraire était-ce l'abandon de tout ce qu'on avait tenté jusque-là? Ces conjectures, si différentes qu'elles fussent, étaient également autorisées. La plus naturelle, celle dont l'issue des événemens paraît avoir démontré l'exactitude, c'est que M. de Radowitz avait été choisi pour détruire lui-même le fastueux et fragile édifice de l'union restreinte. L'union restreinte était son œuvre, il en avait soutenu long-temps les destinées, il avait présidé à ses premiers travaux; maintenant que la suppression de ces ambitieux projets était nécessaire à la paix de l'Allemagne, maintenant qu'il fallait s'exposer à la colère et aux outrages du patriotisme prussien pour opérer cette fâcheuse retraite, n'était-ce pas l'auteur de tous ces embarras qui devait se sacrifier courageusement? M. de Radowitz ne prenait donc le pouvoir que pour dissoudre l'union et pour tomber ensuite sous les coups de tous les partis. Ce résultat fut annoncé dès les premiers jours du mois d'octobre par maintes feuilles irritées, tant est grande parfois la clairvoyance de la haine. Le parti de l'extrême droite, très hostile aux plans de M. de Radowitz, mais blessé pourtant dans son orgueil prussien, était heureux d'imputer l'humiliation de la patrie à l'homme qu'il accusait de s'être laissé séduire par la révolution. Le parti constitutionnel, à qui toute confiance en M. de Radowitz était devenue impossible, prévoyait bien aussi que la Prusse allait reculer; la gauche n'avait que des paroles de dédain et riait de la duperie des libéraux. De tous côtés c'était un seul cri, un cri immense contre l'étranger, contre le soldat de Napoléon à Leipzig, contre celui qui s'était battu dans les rangs de la France à l'heure où l'Allemagne de 1813 brisait son joug. Vainement, pour effacer ce périlleux souvenir, avait-il poussé le patrotisme prussien jusqu'à la témérité la plus folle : l'accusation reparaissait, plus violente, plus envenimée, et proférée par des milliers de voix. M. de Radowitz est de ceux qui savent opposer aux fureurs populaires l'impassibilité d'une conscience satisfaite. Il avait fait ce qu'il croyait son devoir lorsqu'il organisait l'union restreinte; son devoir aussi, son devoir de sujet fidèle lui commandait d'ajourner son espérance, de renverser son œuvre et de subir la haine des partis; quinze jours après son entrée au minis-

tère, l'union restreinte n'existait plus. M. de Radowitz, en livrant son nom aux outrages, avait-il désarmé l'inflexible politique de M. de Schwarzenberg? Hélas! non. Après avoir combattu l'ambition de la Prusse, l'Autriche victorieuse dépassait le but; l'Autriche se vengeait. Il plaisait au cabinet de Vienne de triompher cruellement et d'humilier devant l'Allemagne et l'Europe ceux qui avaient réclamé l'empire au nom du droit révolutionnaire. La Prusse demandait à sauver sa dignité en réglant, de concert avec l'Autriche, le déplorable conflit de la Hesse. Non, disait toujours l'Autriche par la voix de la diète, et tandis que l'armée fédérale, composée d'Autrichiens et de Bavarois, se préparait à envahir les états de l'électeur, il fallait que la Prusse se bornât à occuper les routes d'étapes que lui assignent les traités. Reculer encore après tant de concessions, laisser l'Autriche intervenir toute seule dans une affaire d'intérêt général, ce n'était plus réparer une faute; c'était sacrifier l'honneur d'un grand pays, du pays le plus brave de toute l'Allemagne et le plus jaloux de son honneur militaire. M. de Radowitz, cette fois, n'hésita pas : il tira l'épée de la Prusse. La landwehr fut convoquée, et un cri de guerre retentit d'un bout de la Prusse à l'autre avec un indicible enthousiasme. La guerre! la guerre civile au sein de l'Allemagne, après trois ans de négociations et de travaux de toute sorte pour unir plus étroitement les enfans de la famille germanique! La guerre entre les deux grandes puissances de l'Allemagne, la guerre des deux vengeurs de l'ordre en face de la révolution vaincue, mais non anéantie! Il y avait là de quoi réfléchir. En même temps que M. de Radowitz convoquait la landwehr, ses collègues espéraient bien encore détourner les affreux malheurs d'une lutte fratricide. Soit que la Prusse fût résolue à descendre sur le champ de bataille, soit qu'on préférât négocier, M. de Radowitz ne pouvait rester ministre. Voulait-on la guerre? il fallait, pour la diriger, une autorité plus ferme, et l'homme dont tous les partis se défiaient était le dernier qui pût convenir à un tel rôle. Voulait-on négocier avec l'Autriche? le fondateur de l'union restreinte, le représentant des ambitions prussiennes était incapable de fléchir M. de Schwarzenberg et d'obtenir les meilleures conditions pour son pays. On négocia; aussitôt M. de Radowitz fut renversé du pouvoir par la force même d'une situation impossible.

La chute de M. de Radowitz fut regardée un instant par le parti libéral comme une nouvelle concession à l'Autriche. Celui qu'on insultait la veille, bon nombre d'esprits passionnés le regrettèrent le lendemain; il était, disait-on, le défenseur de la politique nationale, et c'est sous ce drapeau qu'il était noblement tombé. Il est vrai que les regrets ne durèrent pas très long-temps. Quinze jours après, un journal de Berlin résumait ainsi, à propos de M. de Radowitz et des différentes phases de sa carrière, les dispositions changeantes de la pensée pu-

blique : « Avec quelle rapidité les opinions se transforment! Il y a trois ans, M. de Radowitz était l'homme le plus détesté de la Prusse; à Francfort, il a eu l'estime de tous; à Erfurt, sa situation était pitoyable de toutes manières; dans les derniers temps, avant son entrée au pouvoir, les sentimens se partageaient pour et contre; il y a quinze jours, lorsqu'il tomba du ministère, il passait pour le martyr d'une pensée généreuse, et voilà qu'aujourd'hui il encourt de nouveau les disgraces de l'opinion. On l'a trop surfait en bien ou en mal; il a toujours été mal jugé. » Vers le même temps, les journaux publiaient une lettre que Frédéric-Guillaume IV lui écrivait le 5 novembre :

« Sans-Souci, 5 novembre 1850, six heures du soir.

« Vous sortez à peine d'ici, mon cher ami, mon ami très aimé, et déjà je prends la plume pour vous adresser une parole d'affliction, de fidélité et d'espérance. J'ai signé l'arrêté qui vous enlève le ministère des affaires étrangères, et Dieu sait si mon cœur n'était pas accablé! J'ai dû faire plus encore, moi votre ami fidèle; devant mon conseil assemblé, j'ai approuvé la résolution que vous avez prise de quitter les affaires, je vous en ai loué publiquement. Cela seul dit tout et peint ma situation d'une manière plus poignante que ne pourraient le faire des volumes. Je vous remercie du plus profond de mon cœur pour vos travaux au ministère; votre ministère, mon ami, a été l'ingénieux et magistral accomplissement de mes desseins et de mes volontés. Ces desseins, ces volontés se fortifiaient auprès des vôtres, car nous avons toujonrs pensé et voulu de même. Malgré toutes nos tribulations, ce fut là un beau temps, une belle heure dans ma vie, et, tant qu'il me restera un souffle, j'en remercierai le Seigneur que nous reconnaissons tous deux et en qui nous avons placé tous deux notre espérance. Que le Seigneur Dieu vous accompagne; qu'il daigne, dans sa grace, rapprocher un jour nos chemins; que sa paix vous garde, vous environne et vous bénisse jusqu'à l'heure du revoir! C'est l'adieu de votre ami éternellement fidèle.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Le jugement que je viens de citer et cette touchante lettre du roi de Prusse résument d'une façon complète l'opinion qu'on doit se faire de M. de Radowitz. Ce n'est pas, certes, un personnage ordinaire, celui qui a su inspirer une amitié si haute, celui dont la retraite, acceptée en pleurant comme un sacrifice, a été l'occasion de ces belles paroles, le motif de ces tendres et douloureuses plaintes. D'un autre côté, l'isolement où se trouve M. de Radowitz au milieu des partis qu'il a quittés et recherchés tour à tour, les embarras du jugement public à son égard, l'impossibilité de le connaître et de le définir en toute sûreté, tout cela nous révèle combien cet esprit doué de facultés brillantes était peu préparé cependant à sa laborieuse mission. Ce qui lui a manqué avant tout, ses écrits et ses actes le démontrent, c'est la simplicité, sans laquelle ni la science n'est efficace, ni la volonté n'est puissante; c'est

ce travail d'unité et de concentration nécessaire aux hommes qui veulent agir sur leurs semblables, nécessaire surtout aux caractères naturellement flottans, aux esprits plus étendus que solides, aux natures subtiles et complexes dont les forces tendent toujours à s'éparpiller et à se perdre. Plus simple, il eût mieux compris sa tâche. Il lui a manqué aussi, en effet, l'intelligence franche et claire du temps où la volonté divine l'a fait naître. M. de Radowitz possède sans doute sur certains points un sentiment assez vif de l'esprit de son époque; mais ce sentiment est confus, et bientôt il devient erroné et dangereux, obscurci qu'il est par des sentimens contraires, par une chimérique aspiration vers un passé qui ne saurait revenir. Ces mélanges produisent toujours des résultats funestes; lorsqu'on s'est accoutumé à l'idée de refaire ce qui a cessé d'être, lorsqu'au nom de théories impérieuses on a la prétention de recommencer l'histoire et de casser les jugemens des siècles, on est aisément conduit à porter le même esprit absolu dans les affaires présentes, dans celles-là même qui exigent les plus délicates précautions; c'est alors que toute résistance irrite, et qu'on va recourir, s'il le faut, à des auxiliaires qu'on a toujours redoutés et maudits. Écrivain, philosophe, publiciste, M. de Radowitz était l'adversaire de l'esprit de désordre; homme d'état, il a voulu, pour réaliser ses projets, mettre à profit une situation révolutionnaire. Cette audace dont l'Allemagne a été surprise n'était au fond qu'une maladroite confusion d'idées, une stratégie prétentieuse et médiocre. On comprend un homme d'état vraiment hardi faisant appel, dans un cas désespéré, aux ressources populaires; on comprend le baron de Stein tendant la main à la révolution et organisant le *Tugendbund* pour briser le joug de Napoléon; voilà de l'audace, voilà une politique à la fois aventureuse et simple. Rien de moins semblable aux entreprises du baron de Stein que les subterfuges et les subtiles distinctions de M. de Radowitz. Le ministre de Frédéric-Guillaume III et l'ami de Frédéric-Guillaume IV représentent bien deux périodes toutes différentes : ici, la politique d'action; là, les rêveries du romantisme et les fausses hardiesses de l'école historique. Ce langage emprunté à la révolution, ce n'est pas à une nation irritée, comme faisait le baron de Stein, c'est aux souverains allemands que M. de Radowitz l'adressait; aussi, loin de retirer aucun profit de son audace, il n'en recueillait que la punition. Aux yeux des peuples, il était toujours, en définitive, le partisan des monarchies féodales, l'homme qui condamnait la société moderne et voulait ramener le genre humain au XIIIe siècle; aux yeux de l'Autriche, il était, à un certain degré, l'un des représentans de cet esprit révolutionnaire que tous les souverains de l'Allemagne, et le roi de Prusse un des premiers, étaient occupés à combattre. Il est possible que M. de Radowitz soit encore appelé à représenter les intérêts de

l'Allemagne du nord au milieu des nouveaux conflits que fera renaître un jour ou l'autre cette périlleuse question de l'unité. Pour qui considère la situation inquiète de l'Allemagne et le caractère aventureux de Frédéric-Guillaume IV, toutes ces conjectures sont permises; malgré les craintes qu'inspire l'audace de M. de Schwarzenberg, malgré l'opposition circonspecte et tenace de M. de Manteuffel, un jour peut venir où Frédéric-Guillaume IV rappellera son ami, où *Dieu, dans sa grace, rapprochera leurs chemins*. Quant à l'issue de cette tentative, il est difficile de garder encore quelques illusions. Par la hauteur sereine de son christianisme, par la bienveillante sagacité de ses travaux de controverse, par son talent d'orateur, l'austère dignité de sa vie et son chevaleresque dévouement, M. de Radowitz tiendra toujours une place éminente parmi les hommes politiques de l'Allemagne; mais ses écrits et ses actes surtout disent assez haut combien le noble ami de Frédéric-Guillaume a besoin de se renouveler, de se compléter lui-même, s'il veut employer efficacement pour son pays l'élévation de son intelligence et l'ardeur de son patriotisme.

Cette solennelle épreuve sera-t-elle comprise par le gouvernement prussien? L'Autriche, de son côté, n'abusera-t-elle pas d'une victoire facilement obtenue? L'exemple de M. de Radowitz ne doit pas profiter seulement aux partis qui, en Prusse et hors de Prusse, s'associaient à ses ardens désirs; parmi les hommes d'état de l'Allemagne, ceux qui souhaitent pour leur patrie particulière un accroissement d'influence que le droit ne justifierait pas sont tenus de s'appliquer à eux-mêmes cette éclatante leçon. Il faut le dire surtout aux vainqueurs : tout a réussi selon leurs vœux, tout a plié devant leur audace tant qu'ils ont eu affaire à des tentatives d'usurpation servies par une intelligence plus brillante que forte; qu'ils prennent garde de vouloir usurper à leur tour, et, malgré la netteté de leur esprit, de se fourvoyer dans les chimères. Il y a deux illusions qui peuvent séduire également l'Autriche et la Prusse et les jeter dans les folles aventures : en Prusse, c'est la tradition d'un patriotisme hautain qui se croit appelé, depuis Frédéric-le-Grand, au gouvernement de l'Allemagne entière; en Autriche, ce sont les souvenirs du vieil empire germanique, souvenirs qui, réveillés peu à peu par les fautes mêmes de la Prusse, semblent pousser aujourd'hui le cabinet de Vienne à des entreprises exorbitantes. Il est certain que, sans les ambitieuses fantaisies de Frédéric-Guillaume IV et de M. de Radowitz, l'Autriche n'eût jamais songé à faire entrer dans la confédération germanique toutes les provinces étrangères qui composent son empire. Or, répondre ainsi aux prétentions des doctrinaires de Berlin, ce n'est pas mettre à profit la fortune, c'est compromettre au contraire une légitime victoire et perdre l'immense avantage d'une position nette. Les chimères du sud ne valent

pas mieux que celles du nord. La Prusse assurément, tant que l'Autriche existera, ne sera pas la maîtresse de l'Allemagne; mais le saint-empire, tombé en poussière il y a quarante-cinq ans, ne se reconstruira pas dans cette Allemagne du XIXe siècle, transformée par tant de nouveaux droits et d'intérêts vivaces. Si le prestige de l'antique souvenir des Habsbourg a eu sa part sans doute dans la rapide victoire de l'Autriche, c'est à la puissance du droit qu'il faut d'abord en rapporter l'honneur. Que l'Autriche ne s'attribue pas plus qu'il ne lui appartient; ce prestige de ses vieux titres est surtout invoqué lorsqu'il est d'accord avec les intérêts présens. Le jour où elle voudrait refaire le passé, les états qui ont recouru à son assistance pour échapper à la souveraineté des Prussiens ne tarderaient pas à se retourner contre elle. Ces rois eux-mêmes qui, dans les conférences de Brégenz, portaient l'an dernier des toasts si chevaleresques au jeune empereur François-Joseph, ne les voit-on pas déjà tenir un langage plus approprié à ce temps-ci, le sérieux langage des intérêts et des affaires? Quand le gouvernement de Bavière, par l'organe de M. de Pfordten, s'efforce de repousser à Dresde la politique autrichienne; quand le roi de Wurtemberg écrit à M. le prince de Schwarzenberg pour le détourner de ses projets, et qu'il demande auprès de la diète un parlement national, ces symptômes ne disent-ils pas assez haut que le débat n'est pas seulement entre le cabinet de Vienne et le cabinet de Berlin? Il y a désormais trois Allemagnes, l'Autriche, la Prusse et le groupe des états secondaires. Ni la Prusse n'est aussi faible, ni l'Autriche n'est aussi forte qu'on pourrait le supposer d'après les circonstances récentes; toutes deux elles ont besoin de cette troisième partie de l'Allemagne dont il est impossible de ne pas tenir compte, et qui est bien résolue à maintenir son indépendance. Si l'Allemagne ne respecte pas les lois impérieuses que lui fait sa situation bien comprise; si des intelligences téméraires veulent, soit au profit de la Prusse, soit pour la gloire des Habsbourg, violer les droits vivans et ressusciter ce qui est mort, il n'y aura que troubles, anarchie, créations impuissantes, prolongement sans fin d'une crise funeste. Nous ne renonçons pas à l'espérance de voir les prétentions injustes disparaître, et ces jalousies ardentes faire place à une étude plus désintéressée des droits et des relations des peuples. Ce qui se passe à Dresde n'intéresse pas seulement l'Allemagne. Est-ce bien en présence des dangers qui nous menacent tous, est-ce au milieu des fureurs révolutionnaires qu'on osera déchirer les traités, ébranler l'équilibre des grandes puissances, amener enfin une confusion d'où sortirait la guerre européenne?

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

HISTOIRE FINANCIÈRE.

DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU BUDGET DE 1852.

La situation financière de l'Europe à l'ouverture de l'année 1851 ne paraît pas moins sombre que l'état des relations politiques. Il n'y a pas un budget, si l'on excepte celui de la Grande-Bretagne, qui ne se solde en déficit. Partout les ressources de l'impôt deviennent insuffisantes; après avoir usé et abusé du crédit, les gouvernemens se voient dans la nécessité d'y recourir encore. En 1849, la Russie a augmenté sa dette, tant extérieure qu'intérieure, d'environ 200 millions de francs (50 millions de roubles d'argent). A l'autre extrémité de l'échelle politique, le Piémont, dont le revenu ne s'élève pas à 100 millions par année, a émis, depuis 1848, environ 11 millions de rente 5 pour 100, sans compter les 3 millions de rente donnés en garantie à l'Autriche. Trois années d'agitations politiques ont amené dans le budget de la Prusse un déficit de 52 millions de thalers (193 millions de francs), à quoi il faudra nécessairement ajouter les dépenses de la levée en masse qui a réuni cinq cent mille hommes sous les armes dans les derniers mois de 1850. Quant à l'Autriche, de novembre 1848 à novembre 1849, elle a dépensé le double de son revenu. En dix-huit mois, et jusqu'au 31 janvier 1850, l'armée ayant été portée à six cent mille hommes, le déficit s'élevait à plus de 577 millions de francs (222 millions de florins). Le cabinet de Vienne a mis en usage, pour dominer cette difficulté, les expédiens les plus héroïques : l'emprunt, la conversion obli-

gatoire d'une partie de la dette flottante en dette fondée, l'aggravation des impôts existans et la création de nouvelles taxes, la réduction de l'effectif militaire, tous les moyens ont été employés, non pas certes pour rétablir l'équilibre, mais pour diminuer la distance énorme qui séparait les dépenses des recettes; néanmoins on doit s'attendre à un déficit considérable pour les exercices 1850 et 1851. L'Allemagne, avec des budgets dont les recettes représentent à peine 1 milliard, ne peut pas tenir régulièrement sur pied un million de soldats sans marcher à la révolution ou à la banqueroute (1).

Parmi les grandes puissances de l'Europe, la France et l'Angleterre sont aujourd'hui les seules qui aient des finances solides et auxquelles il ait été donné jusqu'à cette heure de porter sans fléchir le poids de leurs embarras. Cependant les deux gouvernemens rencontrent, dans le règlement des budgets, des difficultés qui ont amené déjà, de l'autre côté du détroit, la retraite momentanée du ministère, et qui, de ce côté de la Manche, pèseront infailliblement sur la formation d'un cabinet définitif. En France, c'est de la situation politique et des dispositions des partis que viennent les obstacles : la crise qui plane sur nos têtes ne nous permet pas de pousser plus loin la réduction de l'effectif, qui est la seule économie sérieuse, et d'un autre côté elle arrête l'essor du revenu public. Sans la perspective de 1852, nous aurions déjà liquidé les legs désastreux de 1848, et la dette flottante, au chiffre qu'elle atteint, n'inspirerait d'inquiétude à personne; mais, devant une élection qui peut être une révolution, la séve du crédit se fige, et les besoins de la consommation se restreignent. Les finances, dans un temps pareil, se subordonnent à la politique, et l'équilibre du budget ordinaire dépend du degré de sécurité que les pouvoirs établis par la constitution elle-même assurent au pays.

En Angleterre, la crise éclate au milieu de l'abondance. L'année 1850 a laissé dans les mains du chancelier de l'échiquier un excédant de recette d'environ 45 millions de francs. Que fera-t-on de cette somme? Il n'y aurait rien de plus raisonnable, assurément, que de l'appliquer à l'amortissement de la dette publique. Le budget de la Grande-Bretagne est, de tous les budgets, celui que la liquidation du passé surcharge dans la proportion la plus forte. Sur un total de

(1) Le revenu de l'Autriche en 1849 a été de . 375 millions de francs.
Celui de la Prusse a été évalué pour 1850 à 342
Celui de la Bavière représente environ. . . 50
Celui de Bade. 43
Celui de la Saxe royale. 28
Celui du Wurtemberg. 24
Celui du Hanovre. 27
Les autres états environ. 63

54 millions sterling (1,350 millions de francs), qui représente les dépenses annuelles, y compris les frais de perception, l'intérêt tant de la dette fondée que de la dette flottante exige un prélèvement d'environ 28 millions, ou de 52 pour 100. Depuis l'année 1830 jusqu'à l'année 1851, en pleine paix et malgré une prospérité sans exemple, l'Angleterre a augmenté le capital de sa dette de 27 millions sterl. (1). On a eu beau réduire le taux de l'intérêt par des conversions successives, l'accroissement non interrompu du capital a ramené la charge annuelle de l'état au même niveau qu'elle atteignait il y a vingt ans. Est-il possible, est-il moral, est-il juste de suivre plus long-temps cette politique imprévoyante et égoïste? Quand on emprunte dans les temps difficiles, n'est-ce pas pour rembourser ou tout au moins pour amortir dans les époques de prospérité? La théorie des emprunts repose sur ce principe, qu'une nation a le droit d'appeler les générations futures à contribuer à des dépenses qui assurent leur bien-être ou qui préparent leur grandeur; mais, après tout, la génération présente, qui participe aux résultats, doit prendre également sa part des sacrifices. Avant d'avoir réduit les dépenses, elle ne peut pas songer à diminuer les ressources, à modérer ou à supprimer des impôts.

Il y a deux manières de procéder à la réduction des dépenses : la première consiste à racheter le capital de la dette publique en y employant l'excédant réel des recettes; la seconde à opérer des économies sur les frais qu'entraînent le maintien de la force publique et l'administration du pays. Une bonne et sage politique mène de front ces deux méthodes. La dernière, en tout cas, a été largement pratiquée par le gouvernement anglais. En 1813, au plus fort de sa lutte contre l'empire, les dépenses de l'Angleterre s'élevaient à la somme prodigieuse de 108,397,645 livres sterling (2,610,000,000 de francs); l'armée, la marine, l'administration et les subsides de guerre absorbaient alors 78 millions sterling, environ 2 milliards de notre monnaie. En 1817, les dépenses des services civils et des services militaires furent réduites à 22 millions sterling (2), pour remonter à près de 26 millions en 1827. En 1830, le chiffre de ce budget descendit à 18 millions; en 1835, grace aux réformes accomplies dans le personnel par les whigs, à la suppression des sinécures et à la diminution des forces de terre et de mer, la dépense ne fut que de 15,884,649 livres sterling. En 1840, la rupture des bonnes relations avec la France reporta le chiffre à près de 20 millions, et à plus de 21 millions en 1843 et de 26 millions en 1846. Il a été de 20 millions en 1850, et, pour l'année 1851, le chancelier de l'échiquier propose une réduction de 500,000 livres sterling.

(1) L'Angleterre, dans cette période, a emprunté 35 millions sterling et en a racheté 8.

(2) Sans compter les frais de perception des impôts, évalués à 4 millions sterling et demi en moyenne.

Les services purement civils n'ayant en Angleterre, si l'on en déduit la perception de l'impôt, que la modeste dotation de 6 à 7 millions, somme qui présente une bien faible marge aux économies, c'est sur le budget militaire que se rabattent forcément les partisans des réformes. Or, l'allocation attribuée aux forces de terre et de mer a subi, depuis 1848, une réduction de 3 millions (75 millions de francs); le chancelier de l'échiquier demande, pour 1851, 15,555,171 livres sterling (environ 389 millions de francs). Les réformistes de l'école de M. Cobden voudraient que l'on en revînt à l'effectif militaire et naval de 1835, qui comportait une dépense de moins de 300 millions de francs; mais on peut leur répondre que, lorsqu'une nation laisse descendre ses moyens de défense à un état d'infériorité qui ne lui permet pas de tenir son rang et de faire respecter son influence dans les péripéties de l'équilibre européen, elle s'expose à avoir besoin de déployer, à l'improviste, au milieu du péril, les plus grands efforts comme les plus onéreux sacrifices. C'est ce qui est arrivé à la France en 1840 et à l'Angleterre en 1847.

Voici, au surplus, dans quels termes le chancelier de l'échiquier justifie la nécessité d'un effectif qui ne comprend pas moins, pour l'armée navale, de trente-neuf mille matelots : « Le gouvernement pense que, dans l'état d'agitation et d'incertitude où sont les affaires politiques sur le continent européen, les véritables intérêts de l'Angleterre ne lui permettent pas de réduire nos forces de terre et de mer. Je sais que le monde présente pour le moment un aspect tranquille; mais on ne doit pas oublier qu'il y a quelques mois à peine nous avons vu des millions d'hommes armés rangés en bataille les uns contre les autres au centre même de l'Europe. Souvenons-nous encore que de grands changemens se sont opérés depuis ces dernières années dans la puissance des forces agressives que l'on peut diriger contre notre pays. Je ne conçois aucune crainte à cet égard ni au sujet des circonstances qui nous environnent; mais il y a une grande différence entre des alarmes sans fondement et une confiance absurde. Les hommes qui sont versés dans ces questions savent pertinemment que nos ports et nos arsenaux ne sont pas aujourd'hui dans un état de défense qui réponde aux exigences de la sécurité publique, et qu'il est nécessaire de pourvoir d'une manière efficace à la sûreté de ces grands dépôts de la richesse nationale pour le cas, heureusement peu probable, où la paix viendrait à être troublée. »

De nouvelles économies dans les dépenses du royaume-uni ne paraissent donc pas sérieusement possibles. Est-il vrai maintenant que l'on puisse supprimer ou diminuer largement certaines taxes avec quelque chance d'accroître ou de conserver, en tout cas, le revenu public?

Voilà une étude qui, faite sur le budget anglais, contiendra d'utiles enseignemens pour la France.

On se prévaut de l'impulsion donnée par sir Robert Peel et des résultats heureux de la liberté commerciale. Il y a là sans contredit un exemple à proposer à tous les gouvernemens; mais, pour imiter, on n'est pas dispensé de se rendre compte et de suivre les effets du principe jusque dans les détails de l'application.

En rétablissant l'*income-tax* et en joignant, par forme de passeport, à cet impôt de guerre de larges réformes dans le système des impôts indirects, sir Robert Peel avait en vue trois principaux résultats : il voulait combler le déficit, développer la production et le commerce, réduire le prix des denrées et des articles de grande consommation, de manière à résoudre, sans amener la dépression des salaires, le problème de la vie à bon marché. Aucune expérience n'a été plus féconde, et aucune politique n'a plus complétement atteint son but. L'ère ouverte par sir Robert Peel marque le point culminant de la prospérité publique dans la Grande-Bretagne. Jamais l'industrie ne fut plus active, ni les ouvriers mieux rétribués. Les exportations, qui représentaient en 1842 une valeur de 47 millions sterling, s'élevèrent à 52 millions en 1843, et à 58 millions en 1844; elles ont figuré dans le commerce de 1850 pour une valeur d'environ 65 millions, qui excède de 100 pour 100 celles de la France, et qui égale, ou peu s'en faut, celles des autres nations européennes. Comme le prix des marchandises a baissé, grace à l'affranchissement des matières premières, les quantités exportées se sont accrues dans une proportion plus forte que celle qui semble indiquée par l'accroissement de valeur. Ainsi la filature de coton, qui en 1832 employait 9 millions de broches, en a occupé 21 millions l'année dernière. En 1831, l'industrie cotonnière avait livré 262 millions de livres de coton ouvré au commerce; en 1849, la production a été de 630 millions. En même temps, la formation de la richesse et l'accumulation du capital faisaient de tels progrès, que l'Angleterre se trouvait capable, sans dessécher ni diminuer les autres sources du travail, de consacrer à la construction des chemins de fer près de 6 milliards de francs, et que les 10,000 kilomètres de chemins de fer ouverts à la circulation avant la fin de l'année 1850 donnaient déjà un revenu brut qui excédait 300 millions de francs. Un certain nombre de compagnies levaient, sur le public des trois royaumes, pour prix de la rapidité et de l'économie introduites dans les communications, un tribut qui est déjà presque égal et qui ne tardera pas à être supérieur au revenu de l'une ou de l'autre des deux grandes puissances qui se disputent le gouvernement de l'Allemagne.

L'aisance dont jouit le peuple anglais depuis la suppression des

droits d'entrée qui grevaient les céréales ainsi que les matières premières, et depuis la réduction des tarifs qui réglaient l'importation des denrées coloniales, est attestée par l'accroissement prodigieux de la consommation. La consommation du sucre a augmenté, depuis 1842, de 60 pour 100, celle du thé et du café de 30 pour 100, celle du cacao de 31 pour 100. Le marché de Londres est devenu le principal débouché des produits agricoles de l'Europe. C'est vers la Tamise et vers la Mersey que sont dirigés les nombreux chargemens de grains expédiés de tous les points des deux continens. En 1849, l'Angleterre a importé, en grains de toute nature, plus de 30 millions d'hectolitres. Chaque semaine, les bateaux à vapeur emportent des rivages de la France, de la Belgique et de la Hollande, des cargaisons de bestiaux, de volailles, d'œufs et de fruits. Le prix du blé en Angleterre n'excède guère que de 15 à 20 pour 100 les mercuriales du continent; le prix de la viande a baissé de 25 pour 100. Londres, la capitale de la cherté, est maintenant, au luxe près des équipages et des domestiques, sur le même pied que Paris pour les conditions matérielles de l'existence. Aussi le peuple anglais, qui reçoit des salaires élevés et qui vit à bon marché, recommence-t-il à prendre le chemin de l'épargne. Les dépôts des caisses d'épargne, qui demeuraient à peu près stationnaires, se sont accrus, pour l'Angleterre seule, de plus de 100 millions de francs en quatre années, de 1841 à 1845. La misère en même temps rétrogradait à vue d'œil. En Angleterre, depuis 1848, le nombre des pauvres secourus a diminué de 140,000, et la dépense de 1849, comparée à celle de 1845, présente une réduction d'environ 38 millions de fr., ou de 30 p. 100.

Voilà des avantages qui ne sauraient être estimés trop haut et dont le bienfait se répand sur la nation tout entière. Au point de vue fiscal, la réforme des tarifs a-t-elle obtenu le même succès? C'est sur ce côté de la question qu'il convient aujourd'hui de porter la lumière.

Lorsque sir Robert Peel présenta son plan financier à la chambre des communes, le déficit de l'année 1842 était évalué à 2,569,000 livres sterling, lequel, venant se joindre au déficit des cinq années antérieures, donnait un découvert total d'environ 10 millions sterling (250 millions de francs). Le chef du ministère, laissant à la charge de la dette flottante les découverts antérieurs, ne craignit pas d'ajouter à celui de 1842 l'abandon de 1,596,000 livres sterling sur le revenu des douanes, en proposant, pour combler la distance entre les dépenses et les recettes, un impôt direct dont il estimait le produit à 4,310,000 liv. sterling, et en se ménageant ainsi un faible excédant de ressources. Sir Robert Peel élargit deux ans plus tard cette voie dans laquelle ses successeurs l'ont suivi, il faut le dire, avec plus de servilité que de discernement. Voici dans quels termes le chancelier actuel de l'échi-

quier expose les résultats financiers d'une politique sur la pente de laquelle il cherche tardivement à faire halte.

« En 1842, on supprima ou l'on réduisit des taxes dont le produit était évalué à 1,596,000 liv. sterl.; en 1843, pour 417,000 liv. sterl.; en 1844, pour 458,000 liv. sterl.; en 1845, pour 4,535,000 liv. sterl. (113,375,000 fr.); en 1846, pour 1,151,000 liv. sterl.; en 1847, pour 344,000 liv. sterl.; en 1848, pour 585,000 liv. sterl.; en 1849, pour 388,000, et en 1850, pour 1,280,000 liv. sterl., donnant un total de 10,763,000 liv. sterl. depuis 1841.

« Les taxes que l'on établit furent l'*income-tax* et d'autres impôts abolis depuis; mais, comme je les ai portés au compte des taxes supprimées, je dois en tenir compte aussi dans l'énumération des nouveaux impôts. Le produit de ces taxes étant de 5,655,000 liv. sterl., et celui des impôts abolis étant de 10,763,000 liv. sterl., il s'ensuit que le pays y a gagné un allégement de 5,108,000 liv. sterl., et qu'en regard de cette réduction de 5 millions sterling sur l'ensemble des taxes, le revenu public s'était accru de 4,726,000 liv. sterl. »

Ces faits ne semblent pas aussi décisifs que les paroles du chancelier de l'échiquier l'indiquent. Voilà bientôt dix ans que la réforme commerciale a commencé en Angleterre, et, si l'on retranche du budget le produit de l'*income-tax,* on trouvera que le revenu de 1850 reste d'à peu près 20 millions de francs (773,479 liv. sterl.) inférieur au revenu de 1842. En prenant un à un les résultats des impôts, on voit que l'*excise,* qui rendait 13,678,835 livres sterling en 1842, a donné 14,316,083 livres sterling en 1850, ou 637,248 livres sterling de plus qu'en 1842, malgré la suppression de certaines taxes, jusqu'à concurrence de 1,410,280 liv. sterl. Les douanes ont été moins favorisées; car leur produit en 1850 présente un déficit de 1,456,670 liv. sterl., comparativement à celui de 1842. Les droits établis à l'importation des sucres portaient, en 1844, sur 209 millions de kilogrammes et rendaient 130 millions de francs. Après le changement du tarif, la consommation a fait des progrès rapides, au point de représenter aujourd'hui un accroissement de 80 millions de kilogrammes; mais le revenu que le trésor retirait de cet article n'a pas repris encore son niveau : la recette, après s'être élevée en 1848 à 112 millions de francs, est retombée à 103 millions en 1849. En cinq années, l'Angleterre a perdu, sur cette seule branche de ses ressources, la somme énorme de 139 millions de francs.

De l'examen auquel je viens de me livrer, on peut conclure, ce me semble, que, s'il est raisonnable d'admettre qu'une réduction d'impôts portant sur les droits qui frappent les articles de grande consommation ne laissera pas dans les caisses publiques un vide égal au produit antérieur de ces taxes, on ne peut pas en attendre, même avec l'aide du temps, un accroissement de consommation qui comble entièrement

la lacune et qui couvre le déficit. Toute diminution des taxes opérée sur une large échelle se traduit par un abaissement, sinon correspondant, tout au moins considérable dans le chiffre du revenu public. De là, quand un excédant du revenu se manifeste, la nécessité de ne pas le sacrifier d'une manière absolue à la modération de l'impôt, et d'en consacrer une partie à la réduction de la dette publique, pendant que l'on tient le reste en réserve pour parer aux exigences de l'imprévu.

C'est pour avoir manqué à cette règle élémentaire de l'administration des finances que le gouvernement britannique a fait naître, à diverses reprises, pour le royaume-uni, des embarras qui ont bien pu concourir à développer le génie de la nation en le mettant aux prises avec les obstacles, mais qui ont laissé dans sa dette des traces ineffaçables et qui l'ont exposée aux plus grands périls. Sir Robert Peel n'est pas le premier ministre qui ait imaginé, en Angleterre, d'améliorer, par des remaniemens de taxes, l'assiette du revenu public. Dès 1830, le duc de Wellington avait fait remise de l'impôt sur la bière, qui produisait au-delà de 100 millions de francs. L'année suivante, le revenu se trouva diminué d'environ 90 millions, somme à peu près équivalente. De 1831 à 1836, lord Grey et lord Melbourne retranchèrent successivement ou réduisirent diverses taxes jusqu'à concurrence de 178 millions de francs. A mesure qu'un excédant se déclarait dans le revenu, sous l'influence de la prospérité qui allait croissant, au lieu de l'appliquer au remboursement de la dette, ils s'empressaient d'affaiblir les ressources en dégrevant l'impôt. Aussi, lorsque l'activité industrielle et commerciale parut se ralentir, et avant même les jours de l'adversité, le déficit se révéla, d'abord accidentel, mais bientôt périodique. En vain le parlement accorda-t-il un droit additionnel de 5 pour 100 sur toutes les taxes; le déficit ne fit que grandir jusqu'au changement du ministère et du système. Plus tard, en 1846, la retraite de sir Robert Peel ayant laissé le champ libre aux whigs, ceux-ci reprirent leurs allures; en moins de trois années, ils se virent réduits à couvrir un nouveau déficit par un emprunt de 2 millions sterling que l'excédant de 1850 a servi à rembourser.

Que fera-t-on de l'excédant de 1851? La prudence commande évidemment de le consacrer au rachat de la dette, et de ne plus toucher de quelque temps à un système financier dans lequel l'équilibre tient à un accident et qui ne laisse entre les dépenses et le revenu qu'une marge aussi étroite; mais l'opinion publique ne permet pas au gouvernement de prendre conseil de sa prévoyance et de l'intérêt réel du pays.

Le chancelier de l'échiquier, entraîné par la violence de ce courant, avait proposé de convertir la taxe des fenêtres en impôt sur les maisons, avec perte de 700,000 liv. sterl. (17,500,000 fr.) pour le trésor.

A cette réduction, il en joignait d'autres sur le tarif des sucres et des cafés, sur les bois de construction et sur les graines de semences, qui représentent ensemble un sacrifice annuel sur le revenu de 1,550,000 liv. sterl. (38,750,000 fr.). En supposant un accroissement de consommation qui résulterait de la modération des droits, sir Ch. Wood espérait recouvrer près de 400,000 liv. sterl. sur cette perte; mais, au total, il agissait comme si l'excédant des recettes sur les dépenses était acquis à perpétuité, et il en abandonnait la plus grande partie pour apaiser les clameurs des faux réformistes.

On sait déjà qu'un sacrifice incomplet ne les a pas désarmés, et que, le ministère hésitant à leur immoler entièrement le budget, ils ont immolé le ministère. Les hommes les plus considérables du parti radical en sont venus à tenir un langage qui ne ressemble pas mal à celui de nos démagogues, et l'on a entendu M. Hume s'écrier : « Je tiens autant que qui que ce soit au maintien de la foi publique; mais je ne voudrais pas consacrer l'excédant du revenu au rachat de la dette, tant qu'il serait possible d'en faire un meilleur emploi. N'aurait-il pas mieux valu, l'année dernière, abolir le droit sur les savons que d'acheter 1,200,000 liv. sterl. de consolidés? » Le même raisonnement s'applique à tous les impôts. Si l'on abolit le droit sur les savons, pour donner plus de liberté à cette industrie, pourquoi ne ferait-on pas la même remise de taxes à l'agriculture, en supprimant le droit sur la drèche, qui produit plus de 100 millions de francs? De suppression en réduction d'impôt, le trésor finirait par ne plus recevoir non-seulement de quoi éteindre la dette, mais même de quoi en servir l'intérêt. Que deviendrait alors cette foi publique dont M. Hume ne croit pas déserter la cause en énervant, comme il conseille de le faire, les ressources de l'état?

Le ministère de lord John Russell cédera, et le trésor succombera dans la lutte. L'Angleterre commence à éprouver les symptômes de cette épidémie de destruction qui désole le vieux monde. Sous prétexte d'économie, là comme chez nous, on pousse à la désorganisation administrative; sous couleur d'alléger les charges du travail, on y proclame aussi la guerre à l'impôt. Écoutons les plaintes que cet état des esprits arrache à *l'Économist*, organe avancé, mais éclairé des principes de la science.

« La réunion publique qui vient d'avoir lieu à Southwark (faubourg de Londres), et dans laquelle on s'est occupé de notre système de taxes en général ainsi que de la taxe des fenêtres en particulier, nous donne une grande leçon que l'on ne doit pas oublier. Il paraît que le langage violent, irréfléchi, souvent même hypocrite et déloyal de cette secte de politiques qui s'en vont chaque année prêchant au gouvernement les réductions de dépenses comme son premier devoir, et excitant l'hostilité du peuple contre l'impôt, qu'ils lui représen-

tent comme son principal grief, est à la veille de porter les fruits amers qu'il devait produire. Le nombre est déjà grand, et il s'accroît tous les jours, dans les rangs de la classe moyenne et des classes inférieures, de ceux qui regrettent et qui blâment la dépense la plus nécessaire comme la plus modérée. Les taxes les plus irréprochables deviennent le but contre lequel on dirige les haines populaires. Toute tentative faite pour ramener les contribuables à la raison, même quand elle émane des amis les plus éprouvés d'une politique libérale, s'abîme dans une tempête de désapprobation ou de mépris.

« Il n'y a pas de moyen plus facile ni plus vil d'obtenir une popularité passagère que celui qui consiste à se donner les dehors d'une vigilance défiante à l'endroit de toutes les saignées faites à la bourse du public, en prenant l'initiative de la destruction de tel ou tel impôt plus ou moins coûteux; mais il n'y a pas non plus de voie qui mène plus sûrement à un échec en fin de compte, ni de conduite qui rencontre un châtiment plus certain et plus exemplaire. Tous les impôts sont impopulaires et doivent l'être; les taxes les mieux assises ne sont que des maux nécessaires; elles pèsent toutes et quelquefois deviennent dommageables à ceux qui les paient. Si la preuve de leur mauvaise tendance devenait une raison pour les détruire, il serait impossible de lever un revenu pour l'état... Pour justifier l'abolition d'un impôt, il faut montrer ou que l'on peut, en toute sécurité, se passer du revenu qu'il procure, ou qu'il est plus onéreux et plus funeste à la société que tel autre qu'il s'agirait d'y substituer, et, même ce point éclairci, il resterait encore à établir que les maux qui résulteraient de ce changement ne l'emportent pas sur le bénéfice qui peut en résulter.

« Il est grand temps de faire résolûment une levée de boucliers systématique contre les funestes conséquences de la conduite que nous avons signalée. Il importe à notre sécurité pour l'avenir et à la bonne administration des affaires publiques que tous les directeurs de l'opinion, soit dans le parlement, soit dans la presse, que tous ceux qui ont aujourd'hui ou qui auront pour devoir de gouverner le pays, ou d'agir sur l'esprit de ceux qui le gouvernent, envisagent sérieusement la responsabilité solennelle qui s'attache à leur position, et qu'avertis par les tendances dangereuses qui viennent de se manifester dans les rangs d'une partie de la population, ils s'abstiennent désormais d'éveiller cette *haine ignorante de l'impôt* qui, si elle était poussée plus avant et si elle continuait plus long-temps, finirait par rendre impossible l'administration de ce grand empire. »

Ainsi la guerre à l'impôt désorganise le gouvernement et embarrasse la marche de l'administration en Angleterre au milieu d'une prospérité presque fabuleuse et malgré l'influence protectrice d'institutions que le souffle révolutionnaire n'a pas encore ébranlées. Quel avertissement pour les peuples qui ont des institutions dont le temps n'a pas éprouvé la solidité, qui obéissent à des gouvernemens peu sûrs d'eux-mêmes, et qui, après avoir traversé l'émeute, la guerre civile et le ralentissement ou la suspension du travail, commencent à peine à jouir d'une amélioration éphémère !

I. — SITUATION FINANCIÈRE.

Abordons maintenant la situation de la France. Quand on envisage d'un coup-d'œil impartial et sûr les résultats de l'année 1850, on reconnaît que cette période marque un progrès dans la gestion de la fortune publique aussi bien que dans le développement de la fortune privée. Assurément l'agriculture, qui est la grande industrie de la nation française, a souffert de l'avilissement qui continue à se faire sentir dans le prix des denrées; cependant le marché anglais a ouvert aux produits de nos champs et de nos vergers un débouché très important et qui absorbe en grains seulement 3 à 4 millions d'hectolitres. C'est comme si la France avait 2 millions de consommateurs de plus à nourrir. En même temps l'assemblée nationale, d'accord avec le pouvoir exécutif, a réduit de 17 centimes, pour l'année 1851, les charges supportées dans l'intérêt de l'état par la propriété foncière. Il y a là de quoi réconcilier grands et petits propriétaires avec une situation dont le bien est l'œuvre des pouvoirs établis, dont le mal tient à l'instabilité anarchique, organisée à l'état d'institution par les constituans de 1848.

L'industrie manufacturière a déployé, en 1850, une activité sans exemple depuis longues années, et elle a joui d'une prospérité sans mélange. — Paris, Lyon, Saint-Étienne, Mulhouse, Rouen, Elbeuf, Reims, Sedan, Limoges, Amiens, Saint-Quentin et Roubaix n'avaient jamais fait de plus brillans bénéfices. Le bas prix des denrées a concouru, avec l'élévation des salaires, à améliorer la condition des ouvriers. Pour cette classe de citoyens plus encore que pour toutes les autres, les privations ont cessé, les désastres de la veille ont été réparés, et l'on a pu songer encore une fois au lendemain. Depuis le 1er janvier 1850, nous voyons s'accroître d'environ 5 millions par mois le fonds des caisses d'épargne. Après avoir épuisé les conséquences du désordre, les ouvriers ont éprouvé au plus haut degré les bienfaits de l'ordre; la Providence a voulu, sous ces deux formes, leur prodiguer la lumière des mêmes enseignemens.

Sans doute tous les ateliers n'ont pas participé au mouvement dans une égale mesure. Les industries qui ont besoin de compter sur l'avenir pouvaient difficilement prendre l'essor. Les travaux de construction, les armemens de long cours et les entreprises de chemins de fer n'ont retrouvé qu'une faveur médiocre. Cependant la métallurgie, entièrement paralysée en 1848 et en 1849, a recommencé à vendre et par conséquent à produire. Le prix des bois s'est relevé. Après les objets de grande consommation, les articles de luxe ont été recherchés au-delà de toute espérance. Il s'est manifesté dans l'ordre

social à peine raffermi une exubérance d'activité et de séve, mais au jour le jour et argent comptant, comme on fait des marchés sous la tente. Le crédit a disparu des transactions, et laisse un vide immense dans le commerce ainsi que dans l'industrie.

Le revenu de l'état obtient sa part de l'amélioration générale. En 1850, le produit des impôts indirects a excédé de 46 millions les évaluations portées au budget. Sans la part d'accroissement qui résulte des nouveaux droits de timbre et d'enregistrement, on pourrait dire que le revenu public a retrouvé le secret de cette force impulsive qui en déterminait, avant le temps d'arrêt marqué par la disette de 1847, la progression périodique.

En même temps et par un mouvement parallèle, les annulations de crédit compensaient, en partie du moins, les additions de dépense. On voyait s'atténuer, pour ainsi dire jour par jour, les découverts légués par les années antérieures. C'est ainsi que le déficit de 1849, évalué d'abord à 290 millions, ne figurait plus que pour une somme de 249 millions dans la dernière discussion du budget, et tombe aujourd'hui à 202 millions.

Dans son rapport sur le budget des recettes pour l'année 1851, M. Gouin estimait que le découvert total, à la fin de 1850, serait de 638 millions, allégé jusqu'à concurrence de 38 millions par la négociation des rentes que le trésor avait trouvées dans le portefeuille des caisses d'épargne. L'évaluation présentée un jour plus tard, dans la séance du 17 juillet, par M. le ministre des finances faisait descendre ce découvert à 632 millions, qui devaient se réduire, moyennant 15 millions de crédits annulés et 42 millions d'accroissement dans les recettes, à 575 millions. Dans l'exposé qui précède le budget de 1852, M. de Germiny le ramène à la somme de 571 millions, dont voici les élémens :

Anciens découverts, y compris la compensation due aux caisses d'épargne	260,870,600 fr.
Découvert de 1848	3,005,000
— de 1849	202,000,000
— de 1850	105,507,500
Total	571,383,100

Dans la séance du 13 février dernier, M. Fould, admettant de nouvelles annulations de crédit pour l'année 1850, n'en portait le découvert qu'à 79 millions. M. Passy l'évaluait à 91 millions, comme organe de la commission des crédits supplémentaires. En partant de cette donnée, qui est la dernière et qui semble la plus large, on voit que les découverts, à la fin de 1850, se réduisent à la somme de 557 millions :

c'est un progrès de 43 millions sur les estimations de M. Gouin, et de 14 millions sur celles du ministre des finances lui-même (1).

Les résultats de l'exercice 1851 modifieront-ils cette situation? et dans quelle mesure? Nos budgets ne se soldant pas en équilibre, la dette flottante doit s'accroître évidemment chaque année. Dans quelle proportion l'année qui s'écoule va-t-elle ajouter aux charges du passé? Voilà ce qu'il convient de déterminer d'une manière précise, avant d'aborder l'examen des propositions que le gouvernement nous fait pour 1852, pour l'année critique.

« On ne peut encore former, dit M. le ministre des finances en exposant les motifs de ce budget, que des conjectures sur les résultats de l'exercice 1851. Le service ordinaire, voté avec un excédant de recette de 4,137,200 fr., présente, dès aujourd'hui, un découvert de 7,866,800 fr., par suite du vote ou de la présentation de divers projets de loi portant ouverture de crédits additionnels pour une somme totale de 12,004,000 fr. Il y a lieu de prévoir en outre que des besoins supplémentaires viendront, dans le cours de l'exercice, s'ajouter à cet excédant; mais, en tenant compte des annulations habituelles de crédits qui s'opèrent en clôture d'exercice et des plus-values considérables que l'expérience des deux années précédentes fait pressentir sur les impôts indirects, il nous est permis d'espérer que le budget de 1851, pour le service ordinaire, se réglera en équilibre. Si l'ordre continue à régner, cet espoir s'accomplira.

« Quant aux travaux extraordinaires de 1851, les crédits qui ont été ouverts par la loi du budget pour 67,391,500 fr. s'élèvent maintenant à 67,623,700 fr. par le report d'un crédit non employé.

« En résumé, les découverts des exercices antérieurs, ajoutés à ceux des années 1848, 1849, 1850 et 1851, s'élèvent à 646,873,600 fr. »

En regard de ce chiffre, qui pourrait paraître effrayant, M. le ministre des finances fait figurer, par forme d'atténuation, diverses ressources. Il indique vaguement une plus-value dans le produit des impôts indirects, les annulations de crédit, les obligations des compagnies du Nord et de Rouen pour une valeur de 43 millions, la vente de 22,000 hectares de bois qui doit ajouter 25 millions aux recettes de 1851, enfin les sommes que la concession du chemin de fer de Lyon peut faire rentrer dans les caisses de l'état.

Dans la séance du 13 mars, le véritable auteur du budget de 1852,

(1) S'il n'y avait pas eu d'atténuation, les découverts auraient été, d'après les évaluations primitives, savoir :

découverts antérieurs	260 millions.
de 1848	80
de 1849	290
de 1850	155
Total	785 millions.

La différence entre les résultats prévus et les résultats réalisés est donc de 228 millions à l'avantage du trésor.

M. Fould, a donné un corps à ces hypothèses. M. Fould pense que le découvert de 646 millions se trouvera réduit à 616 millions, au 31 décembre 1851, par les annulations de crédit opérées jusqu'à concurrence de 30 millions sur l'exercice 1850, et il ajoute : « En regard de ces 616 millions, qui sont le chiffre extrême des découverts, vous avez à mettre, d'une part, une somme qu'il est difficile de fixer d'une manière certaine, mais que dans plusieurs occasions j'ai portée à 100 millions : c'est le chemin de fer de Lyon, exécuté jusqu'à Châlons. Ce chemin de fer, s'il est vendu, vaudra cette somme, je l'espère. Vous avez donc déjà une réduction de 100 millions, restent 516 millions. Nous vous avons demandé l'autorisation d'aliéner certaines forêts; le ministre des finances est en position aujourd'hui de réaliser jusqu'à concurrence de 25 millions de ces propriétés... Vous avez en outre 43 millions de valeurs dans le portefeuille du trésor qui n'ont pas encore été comptés dans l'actif : ces valeurs proviennent de la compagnie du chemin de fer du Nord. Il reste des obligations de la compagnie du chemin de fer de Rouen 14 millions; 43 et 14 font 57 : c'est donc 57 millions à déduire des 516 millions. Vous arrivez à 460 millions. » Pour compléter les calculs de M. Fould, il faut retrancher encore les 25 millions qui représentent, suivant lui, le produit des forêts que le ministre des finances est autorisé à aliéner; à ce compte, le découvert se trouverait ramené à 435 millions à la fin de l'exercice.

Le tableau que trace de la situation l'ancien ministre des finances n'est-il pas quelque peu flatté? Pour approcher de la vérité, ne faut-il pas porter sur l'ensemble des faits une appréciation plus sévère? J'admets, pour la liquidation des exercices antérieurs à 1850, le chiffre des découverts tel que l'indique l'exposé présenté par M. de Germiny; je le suppose invariablement fixé à 465,875,600 fr. J'adopte, pour 1850, l'évaluation qui a été faite par la commission des crédits supplémentaires, soit un découvert de 91 millions. Quels seront maintenant les résultats de l'année 1851? L'excédant des dépenses votées ou à voter s'élevait, au commencement de février, à 77 millions. Les mois qui vont s'écouler grossiront probablement encore de 25 à 30 millions le chiffre des crédits supplémentaires, et porteront à 107 millions l'insuffisance des ressources telles que le budget les évalue. Ces évaluations seront-elles dépassées? Les contributions indirectes, dont la commission du budget a estimé les produits à 718 millions pour 1851, rendront-elles 22 millions de plus, ainsi que M. Fould le suppose? Il y aurait de la témérité à l'affirmer. Déjà le produit des deux premiers mois est inférieur de 1 million environ à celui de janvier et février 1850. Le ralentissement du travail et par conséquent de la consommation pendant le mois de mars a dû encore être plus sensible; la crise

politique qui commence diminuera certainement la récolte du trésor. Prenons donc les évaluations du budget telles quelles. Croyons aussi que les annulations de crédit n'atteindront pas leur niveau habituel dans le cours d'un exercice sur lequel pèseront de grandes nécessités. Quand on porterait à 25 millions les radiations de dépenses, le déficit réel de 1851 serait encore de 82 millions, ce qui élèverait à près de 639 millions la somme des découverts à la fin de cet exercice.

Examinons maintenant la valeur des atténuations sur lesquelles paraissent compter les représentans officiels du trésor.

Premièrement, il n'y a rien de plus problématique, à l'heure qu'il est, que la vente à des conditions avantageuses de 22,000 hectares de bois. L'état précaire et agité dans lequel nous vivons frappe les propriétés d'une dépréciation qui ne paraît pas toucher à son terme. Les acheteurs ne se montrant pas empressés, les vendeurs se contiennent, ce qui donne encore une espèce de tenue au marché; mais que l'on jette sur ce marché 22,000 hectares de bois dans le cours de 1851, et l'on verra si les capitaux peuvent être attirés sans une très forte prime. Le trésor ne réalisera l'opération qu'en vendant à tout prix, en retirant peut-être 15 à 18 millions de ce qui, dans un meilleur temps, en vaudrait 30. Pour s'exposer à de pareils sacrifices, il faudrait avoir en perspective des résultats plus importans.

Les 57 millions qui représentent les obligations souscrites au profit de l'état par les compagnies du Nord et de Rouen ne deviendront disponibles que par l'autorisation de les négocier, autorisation qui doit émaner de l'assemblée nationale : la caisse des dépôts peut s'en charger et donner sans difficulté à l'état la contre-valeur en espèces; mais il ne faut pas oublier que la caisse des dépôts, en se prêtant à cette mesure, perdra pour quelques années la faculté de servir utilement, dans des opérations semblables, d'auxiliaire au trésor.

Reste la concession du chemin de fer de Lyon. Cette difficulté, j'en conviens, est pour le moment le nœud gordien de nos finances. La ligne de Paris à Avignon doit être promptement exécutée dans toute son étendue. Nous ne pouvons pas, avec la double concurrence de Trieste et de Southampton, interrompre la ligne de communication de l'Océan avec la Méditerranée et l'arrêter à Châlons-sur-Saône. De Châlons à Avignon, il reste 200 millions encore à dépenser. Quel homme de sens, à moins d'être enlacé dans les liens des partis extrêmes, oserait conseiller à l'état d'ajouter cette charge à tant d'autres? Pouvons-nous à la fois emprunter 200 millions, pour donner à l'état la jouissance exclusive d'une ligne qu'il n'est pas habile à exploiter, et faire un second emprunt de 100 à 150 millions pour diminuer d'autant le fardeau ainsi que les périls de la dette flottante? En concédant

à une compagnie la ligne de Paris à Lyon, l'on obtiendrait, pour prix de la concession, une ressource immédiate ou prochaine de 100 millions, dont 50 à 60 seraient consacrés à subventionner l'exécution du chemin de fer de Lyon à Avignon. L'économie pour le trésor serait ainsi d'au moins 240 millions, sans parler de la sécurité qui résulterait d'une réduction de la dette exigible.

Supposons qu'une compagnie fortement constituée se présente avant l'épreuve si critique de juin 1851, que l'assemblée, se dégageant des entraves et des intrigues dont l'embarrassent les intérêts locaux, ratifie le traité conclu par le gouvernement, et que le trésor entre en possession des avantages qui en résultent; voilà le découvert diminué de 100 millions. Retranchez encore les 57 millions que représentent les obligations du Nord et de Rouen, et le découvert descend à 482 millions. Admettez en face de ces excédans de dépenses accumulés un encaisse habituel de 70 millions, qui représente les anticipations du revenu, et vous ramènerez à 412 millions la dette flottante proprement dite. Il y aurait là une situation de trésorerie de nature à faire cesser les alarmes. La dette flottante de la France n'excèderait plus celle de l'Angleterre. On se rapprocherait, sans y rentrer, il est vrai, d'une façon complète, de l'état normal.

Nous avons indiqué les combinaisons à l'aide desquelles il devient possible d'alléger les embarras et de conjurer les périls, la position en un mot vers laquelle doivent graviter dès aujourd'hui nos finances. Nous avons sondé l'abîme du découvert, sans chercher à faire illusion, par un effet d'optique, sur sa véritable profondeur. Arrêtons-nous maintenant sur le point de départ. Voici le montant et la composition de la dette flottante. Les chiffres qui suivent donnent la situation exacte au 1er mars 1851.

Dette portant intérêt.

Prêts des communes et des établissemens publics	111,914,600 fr.
Avances des receveurs-généraux	77,186,500
Prêt de la caisse des invalides	3,111,600
Prêt de diverses caisses	365,300
Caisses des dépôts, prêts en compte courant	37,872,600
Caisses d'épargne, prêts en compte courant	140,353,600
Bons du trésor	110,424,300
Banque de France	100,000,000
Total	581,228,500
Dette sans intérêt	11,518,000
Total général	592,746,500 (1)

(1) Voici le rapprochement des chiffres principaux de la dette flottante à diverses

En général, la dette flottante reste inférieure à la somme des découverts que le trésor compense en partie, dans son encaisse habituel, par l'anticipation des recettes sur les dépenses. Par une exception qui montre à quel point les ressources de trésorerie abondent, la dette flottante au 1er mars 1851 était supérieure à la somme des découverts. L'état disposait de larges réserves. Sa provision de numéraire, soit au comptoir central, soit en dépôt à la Banque de France, s'élevait, le 8 mars, à 115 millions, somme qui excédait de 5 millions les bons du trésor (1). Les valeurs de portefeuille figuraient à l'actif pour 107 millions (2) : au total, 223,133,134 fr. Ainsi, l'actif du trésor, le 8 mars dernier, était supérieur de 33 millions à cette magnifique réserve de 190 millions qu'avait laissée aux vainqueurs de février le gouvernement de juillet, et que dévora en si peu de temps le gouvernement provisoire (3). A aucune époque, il faut le reconnaître, le trésor ne s'était trouvé en mesure de faire face plus victorieusement aux chances de l'imprévu.

Avec un encaisse aussi considérable et avec un portefeuille aussi riche, le ministre des finances peut, selon les exigences de la situation, soit pourvoir, s'il le faut, à 75 millions de dépenses de plus, soit à réduire de 75 millions les engagemens de la dette flottante. En supposant que la commission du budget conseille cette réduction, quels sont les chapitres sur lesquels devrait porter la réforme et qu'indique au regard exercé du ministre un péril pressant?

Évidemment, les prêts des communes, des établissemens publics et de la caisse des dépôts, qui s'élèvent ensemble à 153 millions, ne sauraient inquiéter le trésor, et forment la partie en quelque sorte in-

époques, depuis le mois de janvier de l'année dernière. On verra ainsi le chemin qu'elle a fait en quinze mois.

	Au 1er janvier 1850.	Au 1er mars 1850.	Au 1er juillet 1850.	Au 1er mars 1851.
Prêts des communes, etc.	107,161,700	110,814,529	114,189,100	111,914,600
Avances des receveurs-généraux.	57,057,500	66,560,685	59,806,800	77,186,500
Caisse des dépôts	39,321,700	37,523,640	49,349,800	37,872,600
Caisses d'épargne	38,863,000	83,029,058	102,650,100	140,353,600
Bons du trésor	109,975,200	104,000,000	85,520,900	110,424,300
Prêts de la Banque	100,000,000	100,000,000	100,000,000	100,000,000
Prêts sans intérêt	12,016,500	12,016,500	11,763,500	11,518,000
Total général	499,862,400	517,799,963	540,304,200	592,746,500

(1) Le 27 mars, après le paiement du semestre des rentes 5 et 4 pour 100, le trésor avait encore à la Banque plus de 93 millions.

(2) Le portefeuille contenait pour 24 millions de traites d'adjudications de coupes de bois, pour 45 millions d'obligations de chemins de fer, et pour 18 millions de rentes non livrées du dernier emprunt.

(3) Savoir : Solde en numéraire et à la Banque. 135 millions.
Valeurs de portefeuille. 55

variable de la dette flottante. Les remboursemens qui interviennent sont presque toujours compensés par des placemens nouveaux. J'en dirai autant des bons du trésor. Il faut ouvrir un refuge aux capitaux qui, en attendant un emploi définitif, cherchent un emploi temporaire. Le trésor est le banquier naturel des capitalistes grands et petits qui ne veulent pas garder un fonds de caisse improductif. Il reçoit, en payant un loyer modique, ces richesses flottantes qui sans cela ne porteraient pas d'intérêt ou qui iraient grossir le courant déjà assez fort de la spéculation en matière de fonds publics ou de valeurs industrielles. C'est là une ressource élastique; mais pour pouvoir, en cas de nécessité, emprunter largement sous cette forme, il faut tenir en circulation une certaine somme de billets et ne pas faire perdre aux capitalistes l'habitude de considérer le trésor comme une caisse de dépôt. L'Angleterre a émis des billets de l'échiquier jusqu'à concurrence de 600 millions de francs. Sa dette flottante, échafaudée sur cette unique base, s'élève encore aujourd'hui à 400 millions. Sans aller jusque-là, sans jeter, comme le dernier ministère de la monarchie, pour 320 millions de bons de trésor sur la place, il est permis de penser qu'une circulation habituelle de 100 à 120 millions, qui pourrait, le cas échéant, s'étendre à 200 millions, n'aurait rien d'exagéré pour la France, même avec les élémens de trouble inhérens au système républicain.

Les avances des receveurs-généraux ont varié de tout temps entre 50 et 60 millions; elles approchent aujourd'hui de 80 millions. C'est une ressource dont on abuse, un moyen de crédit que l'on tend jusqu'à le forcer. Il ne faut pas attirer à Paris tout l'argent ni tout le crédit de la France. Le ministre fera sagement de rembourser aux receveurs-généraux 20 millions, en ramenant ainsi leurs avances au niveau qu'elles atteignaient il y a quinze mois. Les banquiers départementaux du trésor recouvreront ainsi une certaine liberté d'action, et les capitaux que le public leur confie chercheront un emploi dans les entreprises locales.

Les fonds des caisses d'épargne tendent à devenir encore une fois le véritable embarras de la dette flottante. Les dépôts accumulés et versés en compte courant au trésor s'élevaient, le 1er mars 1851, à 140 millions. Depuis le 1er mars 1850, l'accroissement avait été de 57 millions; il s'opère aujourd'hui, selon le témoignage de M. le ministre des finances, à raison de 7 à 8 millions par mois. A ce compte, le 31 décembre 1851, les fonds des caisses d'épargne entreraient pour plus de 200 millions dans la composition de la dette flottante.

La dette que contracte l'état à l'égard des déposans est exigible à toute heure. L'état ne peut ni fixer un terme aux remboursemens, comme lorsqu'il s'agit des bons du trésor, ni en échelonner les échéances; c'est un compte courant dans lequel il reçoit et emploie les fonds, en s'engageant à les tenir disponibles et à les restituer à la première

sommation. Tout va bien dans les périodes de sécurité et de travail, car alors la masse des dépôts s'accroît par moissons régulières, et les fonds que retirent les déposans sont remplacés par de nouveaux dépôts; mais aussitôt que l'activité industrielle se ralentit ou que l'ordre public est troublé, les porteurs de livrets, pressés par le besoin ou stimulés par l'effroi, accourent redemander leurs épargnes. Il faut dans ce cas que le trésor s'exécute et qu'il épuise ses réserves pour les satisfaire, ou qu'il déclare lui-même son impuissance, et que, par un procédé révolutionnaire, il suspende ses paiemens. Ces éventualités redoutables sont le plus grand péril en matière de finances auquel un gouvernement puisse se trouver exposé.

Sous la monarchie de juillet, la disponibilité du capital concourant avec l'intérêt élevé que le trésor accordait aux caisses d'épargne à faire préférer ce placement aux fonds publics, on vit s'élever en 1844 l'accumulation des dépôts à 392 millions. La dette de l'état envers les déposans était encore de 355 millions le 24 février 1848. Le trésor n'ayant pas pu rembourser une somme aussi considérable, il a fallu donner des rentes et se résigner, pour être équitable, à une perte de 140 millions, c'est-à-dire à payer en réalité 495 millions, ou 40 pour 100 au-delà de ce qu'on avait reçu.

Nous avons à tirer une leçon de cette catastrophe. Si l'on ne prend aucune mesure pour arrêter le progrès menaçant encore une fois des comptes courans ouverts par le trésor aux caisses d'épargne, en moins de quatre années, l'accumulation des dépôts incessamment exigibles dépassera bientôt 200 millions. Les épargnes du peuple, pompées sans nécessité par l'état, cesseront d'alimenter et d'accroître la production. Le pays sera privé d'une féconde rosée, en même temps que le trésor sera surchargé de richesses sans emploi, ou poussé par l'abondance des capitaux à des dépenses de luxe.

M. Delessert, reprenant les conclusions de la commission nommée en 1850, propose : 1° de réduire le maximum du compte de chaque déposant en capital à 1,000 francs au lieu de 1,500 francs, et, avec l'accumulation des intérêts, à 1,250 francs au lieu de 2,000 francs; 2° de ne bénéficier, à partir du 1er janvier 1852, sur les capitaux versés aux caisses d'épargne, qu'un intérêt de 4 et demi pour 100 au lieu de 5. Cette proposition, acceptée en principe par le ministre des finances, a été renvoyée à la commission du budget. Il reste, pour la rendre plus complète et plus efficace, à décider que l'abaissement du taux de l'intérêt descendra à 4 et demi pour 100 à partir du 1er juillet 1851, et à 4 pour 100 à partir du 1er janvier 1852. La loi du 22 juin 1845 donne aux déposans la faculté d'acheter sans frais, par l'intermédiaire des caisses, des rentes sur l'état jusqu'à concurrence des sommes déposées. Ce qui prouve qu'ils connaissent le prix du placement qui leur est offert pour l'accumulation de leurs économies partielles, c'est que

la conversion volontaire de ces économies s'est élevée en capital à 24 millions de 1845 à 1850. Il n'y aurait pas d'inconvénient sérieux à pousser plus loin la logique de cette mesure, et à ordonner par la loi que tout dépôt qui aurait atteint, en capital et intérêts, le maximum de 1,250 francs, serait, faute par lui de le retirer dans le mois, converti en rentes sur l'état.

Les consolidations amenées par la révolution de février, si elles ont grevé l'état, ont du moins eu pour effet de rendre populaires les placemens en rentes. M. Gouin fait remarquer que les déposans auxquels le trésor, en 1848, a remboursé 350 millions en rentes 5 pour 100, soit par 19,618,747 francs de rentes, au prix de 71 fr. 80 cent., ont conservé la plus grande partie de ces rentes, malgré le bénéfice considérable qu'ils en auraient retiré par la vente aux prix relativement très élevés qui ont été cotés depuis (1). Le nombre des inscriptions, qui était déjà de 291,808 au 1er janvier 1848, s'élevait à 823,790 le 1er janvier 1851, d'où il suit que la révolution de février a imprimé à la propriété mobilière le caractère démocratique que la révolution de 1789 avait donné à la propriété foncière. La possession de la rente est divisée aujourd'hui comme celle du sol. La France, qui comptait déjà 5 à 6 millions de propriétaires, compte maintenant plus de 800,000 rentiers. Il y a là une garantie de plus pour l'ordre social et un attrait nouveau pour le travail. En élargissant la porte de la consolidation, l'on n'affaiblira donc pas l'institution des caisses d'épargne, on n'arrêtera pas les progrès de l'économie, et l'on ne découragera pas les sentimens de prévoyance. Aucun intérêt ne combat ici l'intérêt d'ailleurs prépondérant du trésor.

Les livrets de 1,250 francs et au-dessus doivent représenter, si la proportion est restée la même depuis 1845, au moins le tiers du capital des caisses d'épargne. La proposition de M. Delessert, en la supposant convertie en loi, pourrait donc mettre le trésor dans la nécessité de rembourser aux déposans une somme d'environ 40 millions. Voilà l'éventualité à laquelle il faut pourvoir, soit par une émission de rentes qui aurait le même caractère que le dernier emprunt, soit en faisant une large saignée, pour donner de l'argent comptant, à l'encaisse du trésor. Cette dernière combinaison, plus conforme aux précédens et aux principes, aurait l'inconvénient de ne pas réduire le découvert et se bornerait à modérer pour quelque temps le mouvement de la dette flottante.

Les esprits timides voudraient que l'état allât plus loin, et qu'il ouvrît un emprunt direct de 100 millions, dont le produit lui servirait à rembourser les 100 millions qu'il doit à la Banque de France. Je n'aperçois pas clairement cette nécessité. Un emprunt de quelque impor-

(1) Rapport de la dix-septième commission d'initiative sur la proposition de M. Delessert.

tance dans une époque agitée, et lorsque le 5 pour 100 est à 93 fr., est un de ces expédiens suprêmes auxquels on ne doit recourir qu'après avoir épuisé toutes les autres ressources. Le ministre des finances, en se refusant, depuis dix-huit mois, à emprunter, a rendu un service très réel au crédit. Je crois qu'il est désirable et possible de prolonger la durée de ce système, surtout si l'on se détermine à réduire, par des consolidations opérées sur les livrets qui ont atteint le maximum, la dette contractée à l'égard des caisses d'épargne.

Quant à la Banque, avant de reprendre ses paiemens en espèces et pour affronter les événemens avec toute sa liberté d'action, elle aurait dû par prudence stipuler le recouvrement intégral de sa créance sur le trésor; mais, puisqu'elle ne l'a pas fait, puisqu'elle s'est bornée à réduire de 75 millions les engagemens qui résultaient de la loi du 19 novembre 1849, il convient d'examiner si quelque danger imminent nous appelle à modifier l'état présent des choses.

En principe, la Banque de France, étant destinée à développer le crédit commercial, ne peut pas, sans troubler la sécurité de la circulation fiduciaire, devenir un instrument de crédit pour l'état. Lorsque les valeurs que représentent son capital et les comptes courans sont engagées dans les escomptes, ou lorsque la circulation de ses billets excède, dans une forte proportion, sa réserve métallique, en un mot, lorsque la Banque se livre aux opérations en vue desquelles elle a été fondée, alors il n'est ni régulier ni prudent de détourner les sommes dont elle dispose vers les canaux de la dette flottante, et de convertir ainsi le banquier du commerce en banquier du trésor. Ces choses-là ne se font que par le procédé révolutionnaire. En 1848, le gouvernement républicain obligea la Banque à lui prêter d'abord 50 millions contre des bons du trésor, et plus tard 150 millions contre une hypothèque sur les forêts domaniales; mais il fallut, pour rendre ces emprunts possibles, suspendre les paiemens en espèces et décréter le cours forcé des billets, permettre, pour tout dire, à la Banque de battre monnaie pour le service soit du public, soit de l'état.

Le 15 mars 1848, au moment où les billets de la Banque de France furent déclarés monnaie courante et obligatoire, la circulation de la Banque s'élevait à 275 millions; elle devait 42 millions au trésor et 81 millions à divers déposans : au total 398 millions exigibles à vue. Depuis le 26 février, elle avait remboursé pour 70 millions de billets à la foule qui assiégeait les guichets; il ne lui restait plus que 123 millions en numéraire. La moitié de son capital était immobilisée en rentes. Son portefeuille, surchargé par une telle crise, s'élevait à 303 millions. Un tiers de ces effets n'était pas réalisable et ne fut pas réalisé à l'échéance; les deux autres tiers ne devaient rentrer que successivement et par fractions dans une période moyenne de quarante-cinq jours. Ajoutons que la Banque ne pouvait pas arrêter ou même

ralentir ses escomptes sans provoquer des catastrophes qui auraient amené le naufrage universel des fortunes et du crédit. Dans une telle situation, engagée comme elle l'était, et tenue de réserver ce qui lui restait de forces pour venir au secours du commerce et de l'industrie, la Banque n'aurait jamais songé d'elle-même à prêter au trésor, envers lequel il lui devenait déjà bien difficile d'acquitter sa dette.

Depuis cette époque, les opérations de crédit ont diminué de jour en jour. La France, peu rassurée sur l'avenir, revient insensiblement aux procédés qui marquèrent l'origine des sociétés commerciales : les transactions ne se font plus qu'au comptant. On troque l'argent contre la marchandise; avec la confiance disparaît ou s'annule la valeur des personnes ainsi que des institutions de crédit. La Banque de France va tous les jours s'affranchissant davantage de ses engagemens commerciaux. Le portefeuille, qui, après la réunion des banques départementales à l'établissement central, s'élevait encore à 327 millions le 18 mai 1848, et à 165 millions le 11 janvier 1849, n'était plus, le 12 juillet suivant, que de 126 millions; la moyenne du portefeuille à Paris pendant l'année 1850 n'a pas excédé 29 millions; à ce taux, et à quelques millions près, il reste aujourd'hui stationnaire.

L'émission des billets a pris, il est vrai, un développement très remarquable; mais elle n'ajoute rien à l'étendue de la circulation et ne fait que remplacer les espèces, elle se trouve couverte et au-delà par l'encaisse métallique, qui n'a pas cessé un instant de s'accroître comme à vue d'œil. Le 18 mai 1848, les billets émis s'élevaient à 403 millions; le 15 novembre 1849, ils atteignaient, à 5 millions près, la limite légale de 452 millions; le 16 mai 1850, sous l'empire de la loi qui élevait cette limite à 525 millions, la circulation était de 482 millions, et le 3 avril 1851, avec la liberté sans limites, de 524 millions et demi. Suivons maintenant le progrès de la réserve en numéraire : elle est de 115 millions le 18 mai 1848, de 194 millions au mois d'août suivant, de 269 millions le 11 janvier 1849, de 348 millions à la fin de juillet, de 423 millions à la fin de décembre, de 471 millions le 18 mai 1850, et de 539 millions le 3 avril 1851. Ainsi, pendant que la circulation s'accroissait de 121 millions ou de 30 pour 100, l'encaisse métallique s'élevait de 115 millions à 539 millions, ce qui représente un accroissement de 369 pour 100. A l'heure qu'il est, la Banque de France n'est pas seulement le plus puissant réservoir de numéraire qui existe dans le monde entier (1); elle absorbe et ne tardera pas à renfermer la richesse disponible de la France.

Si le public commerçant abandonne la Banque, si la somme des effets escomptés par cet établissement égale à peine celle des valeurs

(1) La réserve métallique de la banque d'Angleterre s'élevait, le 8 mars dernier, à 14,423,685 livres sterling (361 millions de francs). Sa circulation active excédait 474 millions de francs, et ses comptes courans (*deposits*) 435 millions de francs.

déposées par les particuliers en compte courant, il faut bien que la Banque cherche un autre client, et qu'elle transforme, en partie du moins, ses opérations. Les prêts ou avances à faire à l'état, pourvu qu'on les renferme dans des limites prudemment calculées, sont la conséquence directe de cette situation nouvelle. Sans ce débouché ouvert à ses capitaux, la Banque n'aurait plus de raison d'être, car elle ne rendrait plus que fort peu de services au commerce.

Le trésor peut emprunter aujourd'hui jusqu'à concurrence de 125 millions, savoir : 50 millions sur dépôts de bons de la république, et 75 millions en compte courant à 4 pour 100 d'intérêt, avec compensation à 4 pour 100 également pour les fonds que le trésor dépose. Cent millions ont été prêtés dans ces conditions, et le loyer que la Banque en a retiré figure dans ses revenus, en 1850, pour un peu plus de 2 millions. L'état ne saurait obtenir un emprunt à des conditions moins onéreuses; quant à la Banque elle-même, non-seulement ce prêt ne fait naître pour son crédit ni embarras ni dangers, mais elle se verrait bientôt réduite à l'état de l'avare qui couve stérilement ses écus, si le trésor ne lui offrait l'emploi de ses ressources disponibles. Sans cela, la France n'aurait entassé ses richesses dans les caves de ce sanhédrin que pour les rendre improductives. Autant vaudrait les jeter au fond de la mer.

Je pense donc qu'il convient, au lieu de rembourser les 100 millions empruntés par l'état, de renouveler sur cette base pour 1852, en épuisant au besoin le crédit entier de 125 millions, les traités conclus avec la Banque. Ce n'est pas là le côté faible de la dette flottante. Il faut chercher ailleurs le danger auquel on veut et l'on doit pourvoir. Ce danger, nous l'avons montré principalement dans l'accumulation des versemens opérés par les caisses d'épargne et dans l'exagération des avances faites par les receveurs-généraux (1). La richesse de l'encaisse permet de rembourser dès à présent aux deux comptes 50 à 60 millions, et de réduire d'autant la dette flottante.

La dette flottante, on le voit, porte aujourd'hui tout le poids des découverts antérieurs et des découverts postérieurs à l'exercice 1848. Nous les avons évalués, en les supposant liquidés au 31 décembre 1851, à près de 640 millions. En mesurant l'espace que nous avons parcouru depuis la révolution de février et en cherchant à se rendre compte de l'effet utile des efforts auxquels nous nous sommes livrés pour ramener l'ordre dans les finances, on peut constater que nous sommes parvenus à équilibrer, dans le budget ordinaire, les dépenses avec les recettes, à condition de suspendre l'action de l'amortissement pour un

(1) Au 1er avril, les avances des receveurs-généraux se trouvaient réduites d'environ 10 millions, et les versemens des caisses d'épargne augmentés d'une somme équivalente. Depuis le 1er janvier, le compte des caisses d'épargne s'était accru de 22,726,700 francs, ou de 7,575,566 francs par mois.

terme indéfini. Les travaux extraordinaires nous coûtent de 75 à 90 millions par année, ce qui répond à la somme des impôts supprimés depuis l'origine de la période révolutionnaire, d'où il suit évidemment que, si nous avions eu la sagesse de maintenir dans son intégrité le système des taxes que nous avait légué la monarchie, les finances de ce pays seraient aujourd'hui dans un état normal. L'amortissement, devenu libre, servirait à éteindre la dette, ou pourvoirait aux dépenses extraordinaires des travaux publics.

En renonçant volontairement aux deux tiers de l'impôt du sel et à 17 centimes sur le produit de la contribution foncière, le gouvernement républicain s'est condamné à l'abandon des ouvrages commencés ou à l'emprunt. On peut, à force d'habileté, ajourner l'échéance de cette alternative, mais on n'y échappera pas. Emprunter à la Banque de France ou aux banquiers, voilà le dernier mot de la situation qui s'ouvre avec le budget de l'année 1852.

II. — BUDGET DE 1852. — DÉPENSES.

Le budget de l'année 1852, tel que le propose M. le ministre des finances, est littéralement calqué sur celui de 1851, tel que les votes de l'assemblée national l'ont fait. L'assemblée ne peut pas se plaindre; elle avait demandé que l'amortissement, dotation et arrérages compris, fût rétabli au chapitre de la dette publique, par respect pour le principe qui s'étend à tous les engagemens que l'état a contractés; l'amortissement y figure en effet, porté pour ordre en dépense et en recette. La commission de 1851 avait fixé à 382,000 hommes l'effectif de l'armée dans un moment où cet effectif s'élevait encore à 440,000 hommes; le budget de 1852 le fait descendre à 377,000 hommes, comme si cette obéissance apparente, qui consiste à dissimuler les nécessités de la situation, ne se réservait pas la marge indéfinie des crédits supplémentaires. Par suite de la loi du 5 décembre dernier, qui accorde un supplément de 40,000 hommes pendant six mois, l'effectif moyen de 1851 se trouve fixé à 402,130 hommes. Un nouveau supplément de 20,000 hommes deviendra nécessaire pour les six derniers mois. Une armée de 400,000 hommes n'a rien d'excessif, et devient, pour deux années au moins, l'indispensable garantie de notre sécurité dans l'état de la France et de l'Europe. A ce compte, il faut ajouter, pour l'entretien de nos forces militaires, 13 à 14 millions aux dépenses de 1851. Le budget de 1852 devra supporter les mêmes charges.

Depuis plus de vingt ans, on s'élève, sans trop de succès, en France, contre cet abus des crédits supplémentaires qui forment chaque année comme un second budget. Faut-il s'en prendre uniquement à la facilité ou à l'imprévoyance des ministres? Si l'évaluation des dépenses était préparée avec cette sûreté et avec cette franchise de coup-d'œil qui ne

laissent aucune éventualité dans l'ombre, les crédits à demander en cours d'exercice égaleraient à peu près, par la force même des choses, les crédits à annuler : l'équilibre s'établirait sans difficulté au moyen de ces compensations inévitables; mais nous ne procédons pas avec cette simplicité, ni avec ce bon sens. Ce qui fait principalement l'excédant des dépenses, c'est que l'on se refuse à prévoir, en établissant le budget, tout ce qui doit être prévu. Le ministère, la commission du budget, la majorité de l'assemblée, tout le monde se rend complice de cette dissimulation volontaire. On se donne ainsi la satisfaction de peindre en beau, la moitié de l'année, une situation sur laquelle on vient ensuite, pendant l'autre moitié, et lorsque déjà les résultats parlent, passer une couche de deuil. Cette tactique puérile ne convient pas, dans la pratique du gouvernement, à une nation qui est parvenue à l'âge viril. On ne la tolérerait pas en Angleterre, et il y a trop longtemps qu'elle déshonore chez nous le système représentatif.

Le budget de 1851, suivant la loi du 29 juillet 1850, s'élève à 1,434,634,047 francs, qui se décomposent ainsi : dépenses ordinaires, 1,367,242,509 fr.; dépenses extraordinaires, 67,391,538 fr. Les crédits supplémentaires votés ou à voter portent déjà l'ensemble des dépenses, le 1er avril, à 1,455,135,655 fr., et ce n'est pas le dernier mot de l'exercice (1).

En regard de ces charges, la loi des recettes (7 août 1850) évalue à 1,371,379,758 fr. le revenu de l'année 1851. Il en résulte une insuffisance apparente de 83,755,897 fr. M. Fould attend des progrès du revenu public un accroissement d'environ 22 millions, qui porterait les recettes de 1851 à 1,393 millions. En supposant que les crédits supplémentaires qui pourront encore être présentés soient couverts par les annulations de crédit qui interviennent en règlement d'exercice, l'insuffisance réelle serait, dans ce cas, réduite à 62 millions. Mais qui voudrait garantir que le produit des impôts indirects en 1851 égalera celui de 1850, et que la même cause qui diminuera les ressources n'augmentera pas les dépenses? Je crois avoir serré de plus près la vérité en admettant pour l'année actuelle un découvert de 80 à 85 millions.

Le budget de 1852 est évalué, dans les propositions de M. le ministre des finances, à la somme totale de 1,447,091,096 fr., laquelle comprend les dépenses ordinaires pour 1,372,978,828 fr. et pour 74,112,268 fr. les dépenses des travaux extraordinaires. Il faut y ajouter, pour se placer dans le vrai et avant tout crédit supplémentaire, 13 à 14 millions pour l'effectif de l'armée et 3 à 4 millions pour le service des paquebots de la Méditerranée; les évaluations, ramenées à une plus grande exactitude, s'élèveraient ainsi à 1,464 millions.

(1) Au 1er avril, les crédits supplémentaires déjà votés pour l'exercice 1851 s'élevaient à 15,996,451 francs; les crédits à voter à 4,505,157 francs : total, 20,501,608 francs.

Le ministre des finances estime à 1,382,663, 416 fr. les recettes de l'année 1852. A cette époque, si nous avons traversé heureusement l'épreuve que nous a réservée la fatalité ou plutôt le machiavélisme révolutionnaire, le revenu public atteindra certainement le chiffre de 1,400 millions et les dépassera peut-être; il y aurait par contre une large défalcation à faire sur le calcul des recettes, si la crise se prolongeait jusqu'au milieu de l'année 1852. Adoptons provisoirement et comme une moyenne entre des chances opposées l'hypothèse ministérielle; il en résulte au premier aperçu un déficit ou tout au moins une insuffisance probable de 82 millions. Que l'on additionne ce découvert avec ceux des années antérieures, et l'on atteint le chiffre colossal de 720 millions, résultat qui serait bien fait pour nous effrayer, si le pouvoir législatif ne trouvait pas les moyens d'en diminuer la gravité, ou s'il le laissait peser exclusivement sur la dette flottante.

Quoi qu'il arrive, les dépenses de 1852 ne resteront pas inférieures à celles de 1851. Les nécessités sont les mêmes; les conséquences ne peuvent pas différer. Nous n'irons pas déposer les armes, dégarnir le trésor, affaiblir l'administration, ni désorganiser la force publique, pas plus au lendemain qu'à la veille de la crise. Nous serons bien heureux s'il ne faut pas augmenter les efforts et ajouter aux sacrifices; à coup sûr, le temps des économies n'est pas venu. Voilà l'esprit dans lequel on doit aborder l'examen du budget; mais avant toute discussion, il convient de présenter le tableau des divers chapitres de dépenses, tels que les a proposés le ministre des finances, M. de Germiny.

DÉPENSES ORDINAIRES.			CRÉDITS DEMANDÉS pour 1852.	CRÉDITS VOTÉS pour 1851.
Dette publique			394,522,537 fr.	391,154,760 fr.
Dotations			9,048,000	8,992,620
Services généraux des ministères.	Justice		26,612,995	26,571,345
	Affaires étrangères		7,153,700	7,076,219
	Instruction publique		22,794,990	21,682,481
	Cultes		41,909,972	40,784,722
	Intérieur.	Dépenses imputables sur les fonds généraux.	27,701,360	27,790,520
		— sur les fonds départementaux	100,311,430	98,753,330
	Travaux publics		59,026,096	63,926,245
	Guerre		304,794,069	303,814,628
	Marine et colonies		103,044,608	102,494,413
	Finances		28,126,130	28,050,160
Frais de régie et d'exploitation des impôts et revenus publics			149,370,477	149,082,100
Remboursemens et restitutions			80,791,660	79,611,680
Total général des dépenses ordinaires			1,372,978,828 fr.	1,367,242,509 fr.

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.	CRÉDITS DEMANDÉS pour 1852.	CRÉDITS VOTÉS pour 1851.
Ministère des travaux publics.	66,527,268 fr.	59,476,538 fr.
— de la guerre.	3,710,000	3,710,000
— de la marine.	3,875,000	3,955,000
— des cultes.	»	250,000
Total des dépenses extraordinaires. . .	74,112,268 fr.	67,391,538 fr.
Total général des dépenses ordin. et extraord.	1,447,091,096 fr.	1,434,634,047 fr.

La comparaison des crédits demandés pour 1852 avec les crédits accordés pour 1851 fait ressortir une augmentation de 12,457,049 francs dans les évaluations du prochain exercice. Ce résultat se compose d'un accroissement d'environ 11 millions sur le budget ordinaire et de 7 millions sur le budget extraordinaire, compensé par une réduction de 5 millions dans le budget ordinaire sur le chapitre des travaux publics.

L'accroissement que l'on remarque dans les dépenses prévues pour 1852 est loin d'accuser un défaut d'économie dans la gestion de la fortune publique. Quand on l'analyse de plus près, on trouve d'abord, au chapitre de la dette publique, 4 millions de plus qui sont la conséquence de la consolidation des réserves de l'amortissement. Viennent ensuite près de 1,500,000 francs ajoutés aux chapitres des frais de perception et de restitution à faire aux contribuables, qui s'expliquent par le développement même du revenu. Les dépenses départementales s'augmentent de 1,500,000 francs par la libéralité des conseils généraux, jaloux d'améliorer les conditions de la voirie. L'instruction publique et les cultes surchargent leur budget de 2 millions, destinés à mieux doter le clergé paroissial et l'enseignement primaire. On ne saurait faire trop de sacrifices pour l'éducation morale du pays en présence des doctrines sauvages et impies qui le désolent.

En dehors de la dette publique, qui représente les charges léguées par le passé à la génération présente, des dépenses qu'exige l'entretien sur un pied respectable de la marine et de l'armée, des dépenses communales et départementales qui ne se rattachent que pour ordre au budget de l'état, enfin des frais de perception, de régie et d'exploitation qui sont à déduire du revenu brut, l'administration intérieure et extérieure ne coûte guère plus de 200 millions à la France. Encore les travaux publics, l'entretien et le développement des routes, canaux, ports, rivières, ponts et phares, figurent-ils dans ce chiffre pour environ 60 millions. Les cultes et l'instruction primaire réclament près de 65 millions, en sorte qu'il reste à peine 80 millions pour les dépenses de l'administration proprement dite. Ces faits, s'ils étaient mieux connus, réduiraient très certainement à néant les griefs que l'esprit de

parti élève contre un système de gouvernement dont l'assemblée constituante jeta les fondemens en 1790, et qui reçut, au commencement du siècle, sa forme définitive de la main puissante du premier consul.

Je ne présente pas, il s'en faut, un budget de 1,500 millions (1), l'ordinaire, l'extraordinaire et le supplémentaire compris, comme l'état définitif et comme le type de nos finances; mais, si l'on ne veut pas désorganiser les services admininistratifs, je ne vois d'économie possible dans les dépenses que par la diminution des forces militaires et des travaux extraordinaires entrepris par l'état.

On sait déjà qu'il y a lieu, non de réduire l'effectif, mais plutôt d'ajouter sur ce point aux évaluations du budget, pour maintenir à l'extérieur de la France une armée qui, en fournissant 70,000 hommes à l'Algérie, 10,000 hommes à l'occupation de Rome, et 20,000 hommes à la gendarmerie, présente encore, déduction faite du sixième pour les incomplets, 250,000 hommes sous les armes. N'oublions pas qu'en 1852 comme en 1851, ces 250,000 soldats, avec l'admirable discipline et avec le patriotisme qui règnent dans leurs rangs, deviendront le boulevard de l'ordre, comme ils sont déjà l'espoir et l'orgueil du pays.

L'exécution des travaux publics, ralentie en 1851, paraît destinée à recevoir de l'état, en 1852, une impulsion plus féconde. Les dépenses sont accrues beaucoup au-delà de ce qu'indiquent les chiffres globaux. Dans le service ordinaire, 7 millions figuraient au crédit de l'exercice 1851, pour représenter les frais des chemins de fer exploités par l'état. Cette somme se trouve retranchée du budget de 1852, les lignes de Lyon et de l'Ouest devant être concédées à des compagnies financières. En revanche, l'on augmente de 1 million le fonds de grosse réparation des routes nationales. Les réparations qu'exigent les palais et bâtimens publics entraînent une augmentation de crédit de 700,000 fr. : il s'agit du Louvre, de l'Élysée, de la Sainte-Chapelle, du bâtiment des affaires étrangères et de l'aqueduc qui porte les eaux de la Seine à Versailles. Dans l'abandon où sont aujourd'hui les travaux de construction à l'intérieur des villes, et principalement dans la capitale, cette allocation supplémentaire ne peut pas recevoir un meilleur emploi.

Le budget extraordinaire des travaux publics ne comporte en apparence qu'un excédant de 7 millions sur celui de 1851; mais celui-ci renfermait une allocation de 13 millions pour les travaux du chemin de fer de Lyon entre Dijon et Tonnerre, qui disparaît complétement dans la nomenclature des lignes exécutées par l'état pour le prochain exercice. C'est donc au profit des ouvrages qui se continuent un ac-

(1) Les dépenses de la France ont été en 1848 de 1,765 millions, en 1849 de 1,662 millions, en 1850 de 1,515 millions; pour l'année 1851, elles s'élèvent jusqu'à présent à 1,455 millions.

croissement de 20 millions. Le gouvernement propose de consacrer 16 millions au chemin de fer de Paris à Strasbourg, qui est la grande ligne stratégique et commerciale dans la direction de l'Allemagne, ainsi que de la Suisse, et 16 millions à l'achèvement de la ligne de Paris à Bordeaux, qui est la grande artère des relations avec le sud-ouest de la France et avec l'Espagne. En 1849, le crédit affecté à l'exécution des chemins de fer entrepris par l'état s'élevait à 82 millions; l'allocation était encore de 63 millions en 1850; après être descendue à 41 millions en 1851, on la fait remonter à 46 millions en 1852.

Les lignes entreprises par l'état, dans le système de la loi de 1842, devaient coûter, si l'on excepte les chemins du Nord et de Lyon, environ 450 millions. 340 millions ont été dépensés; pour terminer les travaux et pour livrer le réseau à l'exploitation, nous aurons à dépenser encore 125 millions, en comptant les supplémens de crédit qui deviendront nécessaires. Il restera donc environ 80 millions à porter au budget des exercices qui suivront celui de 1852. Le gouvernement et l'assemblée, au milieu des perturbations de l'année prochaine, pourront être entraînés cependant à porter quelques millions de plus sur l'embranchement de Reims, sur la ligne de l'ouest, sur les chemins de Clermont et de Limoges. L'intérêt public n'exige-t-il pas d'ailleurs que le réseau des chemins de fer, auquel l'état consacre de si grands sacrifices, soit livré à l'exploitation au plus tard en 1854? et ne sera-ce pas assez d'avoir mis douze années, à partir de 1842, à doter la France de ces voies rapides de communication dont l'Angleterre et la Belgique jouissent depuis cinq ans, dont l'Allemagne était en possession avant que les troubles de 1848 vinssent interrompre l'activité des entreprises industrielles?

Les travaux de canalisation, les ports et les phares sont suffisamment dotés par le budget de 1852, si l'on ne veut pas mener de front tous les ouvrages. Nous avons déjà fait beaucoup, nous aurons bientôt assez fait pour améliorer le régime des transports. Il nous reste à mettre plus directement le sol en valeur par l'endiguement des cours d'eau, par les irrigations et par le reboisement des terrains en pente. L'irrigation du sol est surtout d'une utilité immédiate, et, tout en augmentant la richesse de l'agriculture, promet au trésor public, en échange de faibles sacrifices, un magnifique revenu. En établissant ou en augmentant les retenues sur les cours d'eau de quelque importance aux deux versans des Vosges et des Cévennes, dans la chaîne du Jura, dans les montagnes du centre et à l'origine des vallées pyrénéennes, on doublerait probablement la surface arrosable.

J'ai sous les yeux un travail plein d'intérêt de M. Colomès de Juillan, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, qui établit, comme conclusion des études auxquelles il s'est livré dans les Pyrénées, qu'en

augmentant l'étendue des réservoirs naturels qu'offrent les lacs de cette région aux pluies et aux neiges, on peut, dans la partie occidentale de la chaîne, dériver à l'étiage 100 mètres cubes d'eau par seconde, qui suffiraient à arroser dans six départemens 130,000 hectares. L'exécution de cette belle entreprise coûterait 9 à 10 millions, et produirait chaque année un surcroît de revenu au moins égal pour les propriétaires riverains. Que le trésor en reçût pour sa part le huitième, et il retirerait encore un intérêt de plus de 12 pour 100 du capital consacré à une œuvre aussi utile.

Une partie de ce projet, ne fût-ce qu'à titre d'essai, devrait trouver place, en 1852, dans le budget des travaux extraordinaires. Il s'agirait de conduire les eaux de la vallée de la Neste, par une rigole, sur le plateau de Lannemezan, d'où l'on verserait à l'étiage deux mètres cubes par seconde dans le bassin du Gers, autant dans celui de la Bayse, et autant dans celui de la Save, en réservant un mètre cube pour l'arrosage même de ce plateau, élevé de six cents mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Ces travaux ne coûteraient pas 1 million, et seraient répartis sur deux exercices. On pourrait encore, avec une dépense supplémentaire de 3 à 400,000 francs, doubler la capacité des lacs qui dominent le cours des deux Nestes, afin de verser à l'étiage dans la Garonne huit mètres cubes de plus par seconde, qui alimenteraient plus tard le canal de Saint-Martory; ce que l'on enlèverait à la puissance torrentielle et dévastatrice du fleuve dans le temps des crues viendrait ainsi, dans la saison sèche, se répandre, comme une infaillible rosée, sur des champs auxquels l'humidité et la chaleur heureusement combinées peuvent faire tout produire.

En résumé, la situation ne comporte pas de retranchemens sur l'évaluation des dépenses pour l'année 1852. Un accroissement est beaucoup plus probable. Avec les 17 à 18 millions de supplément que réclameront, dans le budget ordinaire de 1852, l'effectif militaire et les paquebots de la Méditerranée, avec les 5 à 6 millions qu'il devient utile d'ajouter aux dépenses extraordinaires, l'ensemble des dépenses s'élèvera, d'entrée de jeu, à 1,472 millions.

III. — RECETTES.

Le revenu de l'état est évalué, pour l'année 1852, à 1,382 millions, y compris les 79 millions de l'amortissement, qui sont un article purement fictif du budget des recettes. Pour toute ressource extraordinaire, on y voit figurer un remboursement de 4 millions à faire par la compagnie du Nord. L'évaluation des ressources ordinaires excède d'environ 11 millions celle qui avait été adoptée pour les recettes de l'année 1851. Voici les détails de cette comparaison :

ÉVALUATIONS			PROPOSÉES pour 1852.	ADOPTÉES pour 1851.
Contributions directes			409,658,390 fr.	407,913,110 fr.
Revenus et prix de vente de domaines			10,970,564	8,594,454
Produit des forêts et de la pêche			34,976,940	35,888,605
Impôts et revenus indirects.	Enregistr. et timbre	271,566,000 fr.	780,976,000	763,126,147
	Douanes et sels	154,336,000		
	Contribut. indirectes	309,688,000		
	Produit des postes	45,386,000		
Divers revenus.	Taxe annuelle sur les biens de main-morte		3,150,000	3,150,000
	Produits universitaires		1,750,156	1,788,703
	Produits éventuels affectés au service départemental		19,200,000	17,480,000
	Produits et revenus de l'Algérie		12,265,000	14,560,000
	Rente de l'Inde		1,050,000	1,050,000
	Recettes des colonies (loi de 1841)		5,610,400	5,477,300
Produits divers du budget			19,413,000	31,691,319
Remboursemens (chemin du Nord)			4,000,000	4,000,000
Réserve de l'amortissement			79,642,966	75,660,150
Remboursemens (chemin d'Avignon)			»	1,000,000
Total général			1,382,663,416 fr.	1,371,379,758 fr.

Les augmentations de 1851 sur 1852 s'élèvent à 27,807,189 francs, compensées par des diminutions jusqu'à concurrence de 16,523,531 fr. L'accroissement est donc de 11,283,658 fr. en résultat.

Voilà pour la différence apparente. Au fond, ce qui distingue les évaluations de 1852 de celles de 1851, c'est d'abord un retranchement de 12 millions sur le chapitre des produits divers, retranchement qui s'explique par la concession projetée des chemins de fer de Lyon et de l'Ouest à l'industrie privée; ces lignes ne devant pas rester dans les mains de l'état, il n'y a plus lieu d'en faire figurer les produits dans les élémens du revenu public, pas plus que de porter les frais d'exploitation en dépense. C'est ensuite un accroissement d'environ 18 millions dans le revenu des impôts indirects.

Cet accroissement est au moins problématique. On a pris pour base des évaluations de 1852 les produits réalisés en 1850, sans tenir compte du ralentissement probable du travail et de la consommation. L'on a supposé que le commencement de prospérité qui s'était déclaré pendant une année de repos et de trêve, à une égale distance des époques climatériques de 1848 et de 1852, irait se continuant, peut-être même se développant, dans d'autres circonstances. On a fait plus, on a oublié que des modifications proposées ou à proposer dans certains impôts devait résulter une diminution très sensible dans le revenu.

Prenons pour exemple les droits établis sur les boissons. Le budget adopte pour base des évaluations de 1852 les produits de 1850, aug-

mentés d'un jour de perception en raison de l'année bissextile, soit un peu plus de 101 millions. Cependant les faits doivent se modifier, et l'assiette de l'impôt ne restera pas la même. La commission d'enquête, d'accord avec le ministre des finances, demandera une réduction de moitié dans le tarif des entrées, d'où peut résulter pour le trésor une perte de 5 à 6 millions. Si l'impôt n'est pas énergiquement défendu, la discussion entraînera d'autres sacrifices. En tout cas, l'on se ferait une illusion étrange, si l'on espérait la conservation intégrale de cette branche de revenu.

J'en dirai autant des droits sur les sucres. Le projet de loi soumis en ce moment à la discussion de l'assemblée est la première application que l'on ait tentée en France de la politique qui consiste à provoquer l'accroissement de la consommation par la modération des tarifs. Cette politique est vraie, elle favorise les progrès de l'aisance générale; mais, si l'effet en est direct et certain sur l'alimentation, elle ne tourne pas toujours à l'avantage du trésor public. C'est ce qui me paraît complétement démontré par l'expérience de l'Angleterre. Le gouvernement britannique a réduit, en quatre années, le droit sur les sucres de ses colonies de 59 fr. 5 cent. par 100 kilogrammes à 24 fr. 50 cent. Une diminution aussi énorme, environ 60 pour 100, devait imprimer à la consommation des sucres un développement rapide. En effet, le stimulant a été si énergique, que les quantités consommées annuellement se sont élevées en six années de 210 millions de kilogrammes à 300 millions; mais cet accroissement n'a pas suffi pour combler les vides du revenu. En 1845, la première année de la réforme, le produit des droits sur les sucres tombait de 130 millions de francs à 89; aujourd'hui la perte est encore de 20 millions par année.

Le gouvernement français a proposé de réduire les droits sur les sucres de 49 fr. 50 cent. à 27 fr. 50 cent., soit de 22 fr. ou de 44 pour 100. Cette réduction s'opérerait en quatre années et par fractions égales, à raison de 5 fr. 50 cent. par année. Les 116 millions de kilogrammes que la France a consommés en 1849 ont rendu au fisc 58,569,000 fr. La perte serait de 25,770,000 fr., si la consommation devait rester stationnaire. Pour que le trésor retrouvât, sous l'empire du droit réduit, le même revenu dont il jouit à cette heure, il faudrait un accroissement de 64 millions de kilogrammes dans les quantités consommées. Les causes qui ne permettront pas d'obtenir ce résultat sont nombreuses et puissantes. Premièrement la France n'est pas, comme l'Angleterre, le pays des boissons chaudes. Nous ne prenons pas du thé ou du café deux ou trois fois par jour. Les peuples qui récoltent et qui boivent du vin ne font qu'une faible consommation de sucre; pour augmenter sensiblement cette consommation, des mœurs et des habitudes différentes ne seraient pas moins nécessaires que le bas prix de la denrée.

On a d'ailleurs exagéré, dans des appréciations peu exactes, les quantités de sucre qui entraient dans l'alimentation des peuples étrangers. Si l'Angleterre en consomme 11 kilogrammes par individu et par année, en Hollande, quoi que l'on ait dit, la proportion n'est que de 5 à 6 kilogrammes. En Belgique, les droits sont modérés, et le sucre se vend à meilleur marché qu'en France; cependant la consommation n'excède pas sensiblement 3 kilogrammes par individu. Est-il raisonnable d'espérer que, dans un pays comme le nôtre, où l'aisance ne descend pas aussi bas qu'en Belgique et ne se répand pas aussi loin, l'usage du sucre fera de plus grands progrès?

Ce n'est pas tout. En supposant la thèse du projet de loi fondée en raison, le moment paraît mal choisi pour le mettre en pratique. Le trésor public n'est pas riche et ne peut pas courir les aventures. Une expérience à faire, un problème à résoudre en matière de finances, voilà ce que l'on doit par-dessus tout éviter aujourd'hui. Quand l'abondance sera rentrée dans les caisses de l'état, quand les colonnes du budget cesseront d'étaler des découverts annuels, alors on pourra modérer, au risque de voir baisser le niveau du revenu, les tarifs établis pour les sucres; mais, dans un temps aussi incertain et avec un trésor indigent, nous n'avons pas le droit de faire des remises d'impôt. On n'est pas homme d'état ni financier en jetant le budget par la fenêtre.

Les mêmes raisons s'opposent, et plus fortement encore, à l'abaissement des droits sur les cafés. Sous l'empire de ces droits, qui sont modérés après tout, la consommation du café a doublé depuis dix-huit ans en France. Ainsi l'on ne peut pas dire que les tarifs en gênent le développement. En Angleterre, il est vrai, la réduction des droits a concouru à répandre l'usage du café dans les rangs les plus humbles de la population; mais cette taxe était, avant la réduction, deux fois plus élevée que chez nous. On propose d'abaisser le tarif de 50 pour 100. La consommation est aujourd'hui de 18 millions de kilogrammes; il faudrait donc une consommation de 28 à 30 millions de kilogrammes pour ne rien perdre du revenu. Je ne crois pas prudent de se lancer dans cet inconnu. Maintenons aujourd'hui les impôts tels qu'ils sont; nous songerons plus tard aux réformes.

En se référant à ce qui vient d'être dit, on reconnaîtra qu'il n'y a guère lieu d'espérer que les recettes de 1852 égaleront les évaluations portées au budget. Pour rester dans le vrai, pour se tenir plus près des résultats probables, il convient de ramener le chiffre global du budget aux estimations adoptées par la commission qui a examiné celui de 1851, soit à 1,371 millions.

CONCLUSION.

En résumé, l'exercice 1852 va s'ouvrir avec un découvert de 640 millions. La différence entre les dépenses de l'état et le revenu public ne paraît pas devoir s'élever à moins de 100 millions dans le cours de cet exercice. Il faut donc compter sur un découvert total de 740 millions au 31 décembre 1852.

Nous avons indiqué déjà les moyens à l'aide desquels on pouvait soulager la dette flottante d'une partie de cet énorme poids. Ces moyens consistent à réaliser, par une cession faite à la caisse des dépôts jusqu'à concurrence de 57 millions, la valeur des obligations souscrites par les compagnies du Nord et de Rouen, à concéder à une compagnie financière, en stipulant un remboursement d'au moins 100 millions, le chemin de fer de Lyon, qui va être terminé jusqu'à Chalons-sur-Saône; enfin à donner au trésor l'autorisation d'émettre des rentes, jusqu'à concurrence d'un capital de 40 à 50 millions, pour la consolidation des livrets qui excéderaient le maximum de 1,250 francs. On réduirait ainsi de 200 millions la somme des découverts, et, comme l'anticipation des recettes sur les dépenses fournit en moyenne une ressource de 70 millions, la dette flottante se trouverait ramenée à 470 millions : ce serait là une situation, je ne dirai pas complétement satisfaisante, mais qui éloignerait du moins toute idée de péril et même toute crainte d'embarras.

Je sens bien que je me borne à proposer des expédiens, et que ce système de palliatifs ne rétablit pas l'équilibre dans les finances publiques; mais les solutions provisoires sont les seules possibles aujourd'hui. Nous vivons au jour le jour en toutes choses; nous faisons des lois pour une année; nous plantons à la hâte sur quelques piquets la tente du parlement, comme des nomades politiques destinés à des migrations perpétuelles. Depuis le commencement du siècle, à l'exemple de l'ancienne Égypte, nous comptons les semaines d'années par dynastie. Chaque gouvernement s'abrite sous les ruines de celui qui l'a précédé, menacé de fournir le même genre d'abri à ceux qui vont le suivre. Comment fonder de véritables finances dans un pays où la scène, les personnages et le sol, tout se dérobe devant vous?

Le temps est aux moyens extraordinaires; mais, comme on ne peut pas employer ces ressources d'une manière permanente et à l'état de système, le moment viendra certainement de fortifier les ressources ordinaires et d'accroître le revenu. Les impôts indirects sont une espèce d'échelle mobile de la fortune publique; leur produit s'élève avec la prospérité et s'abaisse dans l'adversité. Le trésor fait une récolte abondante lorsque la nation consomme beaucoup; par ce côté, les

finances dépendent entièrement de la politique. En 1848, le produit des impôts indirects, très considérable pendant les deux premiers mois, tomba de 150 millions, après la révolution de février, pour l'année entière. Il s'est relevé de 50 millions en 1850. Le revenu indirect suit naturellement l'essor que prennent l'industrie et la richesse. C'est un progrès qui va de soi quand l'ordre règne dans les rues et la sécurité dans les esprits.

Une nation qui ne parvient pas à couvrir ses dépenses ne doit pas craindre de s'imposer pour faire face aux nécessités qui pèsent sur elle. J'ai déjà demandé le rétablissement d'un décime, par voie d'addition, à la taxe du sel, dans l'espoir d'en obtenir 25 millions de plus; mais, puisque le gouvernement ne l'a pas proposé et que l'assemblée n'a pas suppléé par son initiative au silence du gouvernement, aux approches de 1852 il me paraît impossible d'aborder une difficulté de cette nature. Nous ne devons pas fournir des armes aux ennemis de l'ordre social. Le souvenir des 45 centimes a été exploité contre le gouvernement provisoire; l'impôt du sel, si l'on commettait à cette heure l'imprudence de l'aggraver, deviendrait un bélier d'attaque à l'aide duquel pouvoir législatif et pouvoir exécutif seraient bientôt battus en brèche. Il ne faut exiger de pareils sacrifices que lorsqu'on est en position de faire appel à la raison calme du pays. Je reconnais que les pouvoirs publics doivent s'adresser à l'impôt pour couvrir l'excédant des dépenses; mais j'ajoute que cela ne peut se faire qu'après l'épreuve de 1852.

Au surplus, la crise que l'on redoute pour l'année 1852 ne paraît pas devoir se prononcer, si elle éclate et quand elle éclatera, sous la forme d'une perturbation jetée dans les régions financières. Les portefeuilles des capitalistes ne sont pas aujourd'hui encombrés de valeurs de toute espèce comme dans les premiers mois de 1848. Ce sont les épargnes des départemens qui viennent à Paris s'échanger par fractions contre des rentes. Les banquiers n'ont pas rempli leurs caisses d'actions de chemins de fer achetées à un très haut prix. Il n'y a pas de grandes spéculations engagées dans l'industrie ni dans le commerce. Aucun emprunt ne surcharge la place. La Banque voit peu à peu se réduire ses escomptes, qui représentent à peine le tiers des valeurs qu'elle avait l'habitude d'accepter. Les compagnies de chemins de fer ont demandé, ou peu s'en faut, à leurs actionnaires tout ce qu'elles avaient à leur demander. Les capitalistes ne se sentent pas gênés, les capitaux restent disponibles; en un mot, les ressources abondent pour l'heure du péril.

Le véritable danger qui nous menace, c'est la suspension ou plutôt le ralentissement du travail. En 1848, les manufacturiers ne fermèrent pas leurs ateliers, parce qu'ils pouvaient préparer des approvi-

sionnemens, les magasins étant vides. Aujourd'hui, les magasins commencent à s'encombrer; pour entretenir la main-d'œuvre sans interruption, des commandes directes seraient donc nécessaires : il faudrait qu'une activité nouvelle, imprimée à l'exportation de nos marchandises, vînt compenser la langueur du marché national. En 1848, l'état dépensa 150 millions en travaux extraordinaires, sans parler de la dépense complétement stérile et dégradante des ateliers nationaux; en même temps, les compagnies de chemins de fer, poursuivant leurs entreprises, occupaient un grand nombre d'ouvriers. Aujourd'hui, la dépense de l'état en terrassemens et en ouvrages d'art est réduite de moitié; presque toutes les compagnies ont terminé ou sont à la veille de terminer leurs travaux; il faut donc susciter de nouvelles et grandes opérations, si l'on veut offrir à l'activité inquiète des esprits et aux bras sans emploi un large exutoire.

Déjà le travail se ralentit dans les fabriques, le bas prix des denrées n'encourage pas les propriétaires fonciers à se jeter dans les dépenses d'amélioration que réclame la culture du sol. La production et par suite la consommation commencent à languir. Il appartient aux pouvoirs publics d'apporter un remède prompt et sûr à cet état des choses. N'attendons pas que les ateliers se ferment et que les multitudes affamées nous demandent du pain. Que la fermeté du gouvernement et la sagesse de l'assemblée rendent la confiance au pays. Appelons, en concédant les lignes de Lyon et d'Avignon, au secours de nos capitaux hésitans ou alarmés les capitaux entreprenans qui surabondent en Angleterre. Ce qui n'était qu'une question de bonne politique devient désormais une question de salut public. Créons du travail à tout prix; ce sera, quoi qu'il puisse arriver, rendre la confiance aux intérêts et donner la sécurité à tout le monde.

LÉON FAUCHER.

Paris, 9 avril 1851.

POÉSIES.

A UN PEINTRE.

Voici sur les coteaux le matin souriant,
Le blond soleil de mai se lève à l'orient;
L'heure propice, ami, comme moi te réveille
Sans doute, et te ramène au travail de la veille.
Ta main ferme reprend le pinceau familier;
Je vois d'ici reluire aux murs de l'atelier
De tes tableaux futurs les exquises ébauches :
Là, des gens pris de vin, dans un lieu de débauches,
Les habits en désordré et les poils hérissés,
Se menacent du poing sur les brocs renversés;
Ici, des cavaliers qui s'en vont à la guerre,
Bien campés sur leur selle et d'une mine fière;
Et les joueurs de boule, et la femme aux yeux doux
Qui sourit dans son cadre avec ses cheveux roux;
Ailleurs, dans le secret d'une verte retraite,
A l'ombre des bosquets chante un jeune poète
Qui fait rêver d'Horace et du Décaméron;
Des hommes en pourpoint, l'épée au ceinturon,
Des femmes dans l'éclat de leurs habits superbes,
Debout à ses côtés ou couchés dans les herbes,
Attentifs et charmés, dans un frais demi-jour,
S'enivrent de parfums, de musique et d'amour.

Enfin, — morne contraste à cette douce idylle, —
Le spectacle effrayant de la guerre civile,
La sombre barricade au coin d'un carrefour,
Une hécatombe humaine encombrant un faubourg,
D'un combat monstrueux victime expiatoire!
— Hélas! n'est-il pas vrai? c'est un tableau d'histoire.

Heureux artiste à qui, par un sort sans égal,
La réalité rit auprès de l'idéal!
Car, pendant que ta main crée une œuvre nouvelle,
Voici ta jeune fille et ton fils avec elle,
L'une, grande déjà, le sourire dans l'œil,
L'autre, vif et hardi comme un jeune écureuil,
Qui te montrent là-bas dans leur grace enfantine
Le galbe ravissant de leur face mutine,
Et leur mère au front pur, au noble et doux maintien,
Qui trouve ce tableau plus charmant que le tien.

Le bonheur te sourit; ouvre-lui ta poitrine;
Vis en paix au penchant de ta verte colline,
Vois fleurir ton jardin et grandir tes enfans,
Oublie un peu la ville et ses toits étouffans.
Assez d'autres, sans toi, pencheront leurs fronts blêmes
Sur ce volcan humain où bouillent les systèmes;
Assez d'autres, jaloux d'escalader le ciel,
Iront porter leur pierre à la tour de Babel.
A de plus doux travaux limite ton envie,
Que la gloire et l'amour se partagent ta vie;
Nage dans la rivière et cours dans les forêts,
A la nature émue arrache ses secrets;
Dans le calme du cœur pense, étudie et rêve;
Le génie à ton front monte comme une sève,
Et tes amis charmés demanderont demain
Quel dieu dans ton travail a secondé ta main.

Tes amis!... Pour te voir, ils désertent la ville;
Ton bateau les conduit sur la Seine tranquille,
Où le calme des bois vous invite au repos.
Dites! mon nom vient-il parfois dans vos propos?
Que je suis loin de vous, ô mes amis! Cent lieues
Déroulent entre nous leurs longues nappes bleues.
Votre cœur pour l'absence est-il pas refroidi?
Tournez-vous quelquefois vos yeux vers le midi?

C'est là que loin de vous, sans amis, sans maîtresse,
Je vis seul, dans les champs promenant ma paresse.
Mon œil suit les progrès du seigle et du froment;
J'admire la forêt en artiste, en amant;
J'y découvre des nids de pinsons et de merles
Au fond desquels les œufs brillent comme des perles;
Quelquefois je poursuis, tourmenté par un dieu,
Une rime qui fuit comme un papillon bleu,
Et j'écoute le soir, errant à l'aventure,
Ce concert infini qui sort de la nature.
Les arbres d'un verger entourent ma maison;
Des prés, un coteau vert, bornent son horizon.
Ma terrasse domine un chemin plein de pierres
Qu'ombragent des noyers plantés le long des terres.
Là passent chaque soir les enfans du hameau
Qui vont à la rivière abreuver leur troupeau,
Les robustes chevaux ramenant de la plaine
Ou des prés d'alentour une charrette pleine,
La vache aux flancs tigrés, et, suivant la saison,
Les moissonneurs hâlés regagnant leur maison
En portant sur le dos les gerbes des glaneuses,
Des groupes de faucheurs et de brunes faneuses,
Ou de gais vendangeurs enivrés de raisin,
Qui de leurs jeux bruyans troublent l'écho voisin.

Voilà tous mes plaisirs, mes bruits, mes habitudes,
Et rien ne me distrait de mes chères études,
Et pourtant je suis triste, et je ne sais pourquoi
Un vide douloureux déjà se fait en moi.
Ah! tu ne suffis pas, ô nature immortelle,
A tarir dans nos cœurs cette plainte éternelle!
Je le sens; j'ai besoin de revoir mes amis.
Venez, je vous attends; vous me l'avez promis!
Quand septembre fera dans nos vignes fécondes,
Sous sa fraîche rosée, enfler les grappes blondes,
Venez, amis. Vos pas réjouiront mon seuil,
Et le maître et les chiens iront vous faire accueil.

LA RIVIÈRE.

L'autre jour, pour tromper les heures enflammées,
Sur la fraîche rivière, à l'ombre des ramées,

Je laissais s'en aller mon bateau nonchalant
Sous l'abri du fayard et du peuplier blanc.
Le baume, les orchis et la menthe sauvage
Parfumaient les talus qui bordent le rivage;
Les mouches coquetant dans leur robe d'azur,
L'agile demoiselle au corsage d'or pur,
Auprès des papillons émaillés de topaze,
Se miraient à fleur d'eau sur leurs ailes de gaze;
Le beau martin-pêcheur passait comme un éclair
Avec des cris aigus et rasait le flot clair;
Les merles insolens, gorgés de rouges baies,
Comme des écoliers sifflaient le long des haies,
Et la bergeronnette au plumage moiré
Trottait d'un pied léger sur le sable nacré.
Et moi, tout enivré de l'émotion pure
Que verse dans mon cœur l'aspect de la nature,
Admirant le beau jour, respirant les odeurs
Qui s'échappent de l'eau, des arbres et des fleurs,
Regardant se mouvoir dans l'ombre et la lumière
Tout ce monde joyeux qu'attire la rivière,
Je suivais, sans que rien interrompît leur cours,
Les rêves enchantés de mes jeunes amours.

Pendant que mon bateau descendait sans secousse,
Traînant ses avirons dans les joncs et la mousse,
J'aperçus tout à coup au détour du ruisseau
Une femme rêveuse assise au bord de l'eau.
Comme tu tressaillis, ô mon cœur! — C'était elle,
Celle dont la beauté trouble mon sommeil, celle
Qui retient ma pensée enchaînée à ses pas,
Et qui m'a pris mon ame, et ne s'en doute pas!
Elle me reconnut et m'appela du geste.
Je n'avais pas touché le bord, que d'un pied leste
Elle franchit l'espace avec un cri joyeux;
Un plaisir enfantin animait ses beaux yeux;
La barque sous le choc avait quitté la rive,
Déjà sa belle main tient la barre captive :
— Allons! ramez! dit-elle. — Et voilà le bateau
Qui relève sa proue et part comme un oiseau.

Les arbres des forêts que le ruisseau traverse,
Le rivage, les joncs couraient en sens inverse
Chaque fois que la rame, au murmure de l'eau,

Avec un rhythme égal plongeait dans le ruisseau.
Son œil tout ébloui de ces riches images
Flottait sans se fixer sur les frais paysages.
Elle bénissait Dieu d'avoir fait ce beau jour,
Et mon cœur et mes yeux se remplissaient d'amour,
Et dans votre spectacle, ô nature éternelle,
Je ne voyais, n'aimais et n'admirais plus qu'elle!

Nous allâmes long-temps et tous les deux ainsi,
Elle calme, et moi plein d'un amoureux souci.
Cent fois pour lui parler je suspendis la rame;
Hélas! le cher secret qui tourmentait mon ame
Sur ma bouche cent fois vint éclore et mourir,
Cent fois s'est refermé mon cœur prêt à s'ouvrir!
— O paroles d'amour qu'un regard effarouche,
Vous avez reculé sur le seuil de ma bouche!
Au moins si mes regards avaient parlé pour moi,
Si mes frémissemens, mon trouble, mon émoi...
— A ces signes certains, l'amour doit se connaître, —
Mais non... elle rêvait — ou le feignait peut-être.

A LA FLEUR DU BLÉ.

Toi qui t'épanouis sans faste
Dans l'épi barbelé,
O fleur laborieuse et chaste,
Petite fleur du blé,

Ce n'est pas pour toi qu'est la gloire
D'embaumer les cheveux
Et de parer le sein d'ivoire
Des belles aux doux yeux.

Tu n'iras pas, fleur bien-aimée,
Paysanne sans art,
Dans une chambre parfumée
Mendier un regard.

Les coupes de marbre et d'agate
Sont pour les bluets bleus
Et pour le pavot écarlate,
Tes voisins paresseux.

Moins orgueilleuse que la rose,
  Au pauvre tu souris,
Car de sa sueur il arrose
  Le sol où tu fleuris.

C'est lui qui te tresse en guirlande
  Avec sa rude main,
Et va te porter en offrande
  A la croix du chemin.

Si tu n'es ni rose, ni belle,
  Tu crois en liberté,
Et c'est de ta manne éternelle
  Que vit l'humanité.

Tu brilles dans la plaine blonde
  Lorsque juin est en feu,
Achevant ton œuvre féconde
  Sous le regard de Dieu.

Dans ta corolle s'élabore
  Le suc puissant du grain.
Le soleil l'achève et le dore;
  Nous en ferons du pain!

O fleur laborieuse et chaste,
  Salut, ô fleur du blé,
Toi qui t'épanouis sans faste
  Dans l'épi barbelé!

CHARLES REYNAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1851.

Le cabinet transitoire qui gérait l'intérim depuis tantôt deux mois s'est retiré devant un cabinet définitif. Ce cabinet comprend pour une notable partie les membres de l'ancien gouvernement, de celui que la chambre a renversé le 18 janvier; nous disons tout de suite son plus gros, mais son plus inévitable péché. Il se rattache par M. Léon Faucher, par M. Buffet, aux souvenirs du premier ministère de la présidence; il est enfin complété avec des hommes universellement estimés, qui, tirés des différentes fractions de la majorité parlementaire, ne tiennent chacun à la leur, ce dont il est bon de prendre note, que par les extrémités les plus conciliantes, M. de Crouseilhes et M. de Chasseloup-Laubat. Le général Randon et M. Magne restent chargés des portefeuilles qui leur avaient été confiés avant le 10 avril. Tel est, dans la diversité de ses élémens, le nouveau conseil que le chef du pouvoir exécutif vient d'appeler auprès de sa personne.

Que ces choix n'excitent pas un enthousiasme de reconnaissance et d'adhésion, rien de plus simple; nous voudrions seulement savoir quels seraient ceux à qui l'on eût décerné un accueil triomphal. Que ces choix aient été reçus avec des mécontentemens si affectés, voilà ce que nous n'expliquons pas bien. On a quelquefois chez nous une singulière façon d'apprécier les choses; si fort éprouvé qu'on soit, on ne peut se persuader assez qu'on vit en un temps d'épreuves indéfinies; on raisonne tout à son aise de ce qui serait pour le mieux dans le meilleur des mondes, sans trop penser que l'on n'est pas bien sûr de n'être point dans le pire. En bonne conscience, avait-on le droit d'attendre que, de cette pénible dislocation de tous les pouvoirs dont nous subissons le spectacle depuis plus de six mois, il naquît aujourd'hui quelque pouvoir nou-

veau qui fût un modèle achevé de régularité constitutionnelle, un parangon d'influence et d'autorité? Eh quoi! la veille encore, on se démontrait à l'envi l'impossibilité de toutes les combinaisons, on ne dressait que trop aisément la statistique de tous les obstacles qui hérissaient la route; comment donc ensuite aurait-on la prétention de supposer que ces obstacles aient dû disparaître du soir au matin? Comment construire un grand gouvernement là où tout à l'heure il n'y avait pas de gouvernement du tout? La circonstance a donné ce qu'elle comportait; il en est sorti, de guerre lasse, des personnes honorables et courageuses qui vont encore essayer, à leurs risques et périls, de faire ce qu'il est seulement possible de faire en cette cruelle phase de nos destinées : de durer eux-mêmes en nous aidant à durer. Le leur permettra-t-on? Ce ne sont pas eux qui perdront le plus à ce qu'on les en empêche.

Ce serait une étrange illusion de croire qu'il soit si facile, même à des gens de cœur, d'accepter, dans les circonstances où nous sommes, la rude tâche de gouverner. Il y faut aujourd'hui un patriotisme sérieux et sévère, qui n'ait pas besoin pour récompense de l'éclat des grands coups et des succès de théâtre. La besogne, encore une fois, est aussi modeste que laborieuse; les mérites de ceux qui se rendront dignes de l'accomplir seront des mérites solides dont la patrie leur saura gré, quand une fois on aura touché des rivages plus calmes, dont on ne leur tiendra peut-être pas compte pendant le désarroi de la traversée. Il ne s'agit pas, pour le ministère issu de cette crise douloureuse, de se substituer au pays et de jouer à lui seul le rôle scabreux de dieu sauveur; on ne lui demande que de maintenir le pays dans la libre possession de lui-même et de veiller jusqu'au jour où le pays parlera, pour qu'il parle en toute sincérité. Des adversaires qui ne lui ont pas même laissé le temps d'ouvrir la bouche pour s'annoncer ou pour se défendre l'ont nommé d'emblée un ministère de provocation et d'audace; il est uniquement un ministère de nécessité. L'audace est chez les hommes d'état émérites qui se flattent toujours de transiger pour la France et sans la France, qui, tout pleins de l'excellence de leurs propres solutions, poursuivent à tout prix l'avénement de leurs rêves et de leur fortune, qui travaillent de loin à le ménager dans un avenir quelconque, sauf à sacrifier, s'il le faut, le bien le plus clair du présent aux chances plus ou moins probables d'une victoire future. Ils oublient pourtant que la nation ne doit plus guère avoir de goût pour les audacieux; ils lui ont coûté trop cher. S'il est maintenant un sentiment unanime, que ce soit tardive réflexion ou peut-être seulement une trop lâche sagesse, c'est à coup sûr de ne point vouloir qu'on force les circonstances, c'est d'attendre, même d'une attente désespérée, l'aiguillon du moment nécessaire, et de ne pas bouger, si l'on a moyen de patienter encore. Le ministère doit être l'interprète et l'agent de cette humble et lente direction politique dans laquelle l'esprit français se résigne aujourd'hui à marcher, tant il a peur des faux pas, des aventures. Les aventures ne seront pas de son ressort. La révision, si le parlement consent à la révision; la pleine et entière manifestation de la libre volonté du pays, si le parlement ne consent pas à faire réviser le pacte constitutionnel : le nouveau cabinet n'a point à présenter d'autre programme, et ce n'est point un programme nouveau. Il n'y a rien là qui exige des frais d'invention; il suffit d'obéir discrètement aux signes du temps, à mesure qu'ils apparaîtront, et de suivre au jour le jour, avec

une loyale conscience, les progrès d'une situation dont le dénouement n'est dans la main de personne.

Et cependant combien il s'en faut que ce soit là un métier d'automates, et combien il est nécessaire d'y apporter de résolution, de consistance morale, soit pour l'entreprendre, soit pour le mener à bonne fin! Ce n'est pas assez que le métier de ministre ainsi entendu n'ait guère de séductions attrayantes; les temps sont faits et les régions parlementaires sont disposées de telle sorte que ceux qui l'acceptent par devoir ont à braver un véritable interdit. Nous avons vu l'instant où il paraissait définitivement impraticable d'arriver à la formation d'un cabinet. Les ministres transitoires avaient très bonne envie de s'en aller; tous les gens sensés et désintéressés qui restent en dehors des coteries déploraient amèrement la faiblesse croissante du pouvoir et s'indignaient de le voir traîner une existence équivoque dans des conditions si précaires. Mais que voulez-vous? Il est des partis pris que rien ne touche. Il est des parlementaires héroïques qui, sous prétexte de venger l'honneur du parlement, auraient volontiers laissé dépérir jusqu'au bout le parlement lui-même. On ne se figure point l'empire que peuvent exercer dans des passes aussi étroites certaines natures tracassières et cassantes qui reviennent toujours à la charge, qui poussent droit devant elles au risque de tout rompre, excepté leur orgueil, lequel ne rompt jamais. Il faut leur céder et leur céder encore; ces esprits-là s'attachent à vous et ne lâchent plus; ils vous noieront, mais, soyez tranquille, ils se noieront avec vous. Leur activité narquoise et chagrine multiplie les obsessions; ils écriront billets sur billets; ils useront à courir après vous leurs souliers ou leurs chevaux, le tout, bien entendu, non parce qu'ils vous aiment (ils ne se donnent pas même la peine de vous le faire croire), le tout pour le service de cette âpre passion qu'ils mettent à jouer le jeu de la politique, et qui ne vieillit jamais chez eux, même en vieillissant dès leur jeunesse le visage où elle est incrustée. Ce sont de ces personnes qui se frottaient les mains dans les couloirs et dans la salle des conférences en répétant sur tous les tons : — Le ministère n'est pas fait, le ministère ne se fera pas! Avaient-elles par hasard un ami inscrit sur quelque liste, avec quelle ardeur elles le prêchaient jusqu'à ce qu'il eût biffé son nom, et comme ensuite elles triomphaient dans la naïve expansion de ces bizarres vanités de joueur opiniâtre, comme elles triomphaient de tenir en échec toutes les combinaisons de portefeuille, comme elles couraient d'un pied léger semer la bonne nouvelle : — Je vous l'avais bien dit, le ministère n'est pas fait!

L'alarme cependant gagnait le pays : c'est un symptôme malheureusement trop constaté que les travaux ont partout beaucoup diminué; les dérangemens de la machine politique se communiquent plus que jamais dans toute la machine sociale, et puis le public se demandait si c'était dorénavant la loi des pouvoirs de l'état de se paralyser toujours à force de mutuelles défiances. L'indifférence et le doute du public atteignaient plus directement chaque jour le peu qui reste en France pour représenter une autorité ou une liberté. Qu'importe? on avait une décision arrêtée, on voulait dicter de strictes conditions, les dicter, c'est le mot, au pouvoir exécutif, et le contraindre à les subir sous peine de n'avoir pas de ministres. Vainement celui-ci acceptait quiconque lui était proposé et n'élevait pas de difficultés contre les personnes; on voulait une

écriture qui attestât qu'il avait passé sous le joug. Point d'abdication signée avant le temps, point de ministère. M. Barrot s'appliquait de son mieux à sortir de peine et à délivrer le président du mauvais charme; on s'efforçait de lui persuader qu'il était joué, que c'était la sorcellerie de l'Élysée qui allait à son tour le saisir. Le ministère était fini; le château de cartes avait l'air de se tenir debout, on en retirait une, et tout tombait. Voilà comment il a bien fallu le faire sans compter avec ces dictateurs clandestins qui ne veulent compter pour leur part avec la dignité de personne.

Le président n'en est pas moins, diront-ils, venu jusqu'à ses fins; il a rusé pour lasser son monde, et il a retrouvé au dernier moment le cabinet de prédilection, celui qu'il s'est ménagé de longue main en vue de la fameuse opération par où la France doit en passer. Nous ne croyons pas beaucoup en ce temps-ci à une si noire et si profonde dissimulation; nous croyons même qu'en général il y a bien plus d'innocence que l'on n'en suppose dans la conduite des affaires humaines. M. Rouher, M. Baroche, ne nous paraissent pas encore les grenadiers du 18 brimaire, et nous n'avons aucune raison de penser que ce rôle-là ne leur déplût pas autant qu'à personne. — Mais n'est-ce point une outrageante témérité de leur part d'affronter ainsi l'assemblée qui leur a tout récemment signifié sa désaffection? n'est-ce pas une manœuvre systématique du pouvoir exécutif pour amoindrir toujours la considération du parlement en lui infligeant de plus belle les hommes dont il n'a pas voulu? — Ce sont encore là de ces calculs trop savans pour la pratique, dont on remplit l'histoire quand on la construit après coup. Si l'on a pris les ministres abattus sous le scrutin de janvier, c'est par une raison probablement beaucoup plus simple : c'est parce que les tacticiens avaient si bien mis l'embargo sur tous les ministres possibles, qu'on n'en trouvait plus d'autres que ceux-là. Les tacticiens qui n'ont pas de responsabilité, ou qui la font petite en la partageant beaucoup, peuvent se soucier médiocrement que la France s'afflige de n'être pas gouvernée. Le pouvoir exécutif était mieux placé pour comprendre qu'il fallait en finir. Le mot de la dernière combinaison ministérielle est là. Si le président eût voulu défier l'assemblée, comme on l'en accuse, il n'avait qu'à garder le 18 janvier son ministère bel et bien battu; pas une syllabe de la constitution ne l'obligeait à s'en priver. Ce ministère a cependant subi son arrêt; ce n'est pas sa faute si les partis n'ont pu le remplacer; il revient parce qu'on lui a laissé la place libre; il revient en compagnie suffisante pour la garnir et en changer la physionomie. Après tout, il y a presque trois cents membres de l'assemblée qui se sont formés en une minorité respectable et compacte autour des ministres disgraciés par une majorité de toutes couleurs, et cela dès le lendemain de leur chute. Nous ne voyons pas pourquoi la plus importante fraction de l'assemblée ne pèserait point dans les conseils du président autant que des fractions plus ou moins minimes par le nombre, qui ne rachètent cette infériorité que par un surcroît de bruit et d'agitation.

Ces raisons, qui nous paraissent d'autant meilleures qu'elles sont moins ambitieuses, n'ont point eu d'effet sur l'esprit de M. Sainte-Beuve. L'honorable M. Sainte-Beuve est un jeune représentant tout plein de conscience et d'honnêteté, qui suit toujours opiniâtrément un certain sillon à lui, un sillon comme tous les sillons, très droit et très étroit. Il a une théorie de par-

lementarisme anglais extrêmement estimable; seulement il la consulte trop; quand il se rencontre quelque chose de difficile à faire en France, il se demande trop scrupuleusement ce qu'on ferait si l'on était en Angleterre, et s'entête à ne pas dévier d'un iota de son modèle suprême. Il est certain que la situation présente diffère du tout au tout des règles les plus élémentaires de la poétique constitutionnelle; mais elle n'en irait pas mieux, parce qu'on les lui appliquerait au rebours. Nous ne dirons plus qu'un mot de M. Sainte-Beuve, et nous sommes sûrs qu'il ne le prendra point en mauvaise part : il a un ancêtre dans le parlement, c'est M. Duvergier de Hauranne. Cette filiation intellectuelle aide un peu à comprendre l'acharnement avec lequel il a ouvert l'attaque contre le ministère du 10 avril à peine assis à son banc. On sait le résultat de cette première lutte, qui n'a été un succès pour aucun des deux camps. Cinquante-deux voix ne donnent pas un brevet de longévité au cabinet qui débute par là; mais, d'un autre côté, il se pourrait bien qu'on s'aperçût maintenant, parmi ses adversaires, du mauvais cas où l'on se mettrait en poussant trop vite à sa chute. On a dit que les diverses fractions de la majorité n'étaient point assez solidaires de l'existence et des actes du cabinet. Si c'est là sa faiblesse, c'est peut-être aussi sa raison d'être. Le jour où la majorité le renversera, c'est qu'elle sera prête à en constituer un autre qui l'exprime tout-à-fait; le renverser à moins ne serait-ce pas chercher la destruction à plaisir, et avec un plaisir trop évident? C'est sans doute à tous ces titres que les nouveaux ministres ont été assurés, avant même de prendre les affaires, du solide appui des hommes les plus haut placés de la majorité, de ceux qui sont à la fois parmi les plus éminens et les plus sages, ce qui par malheur ne se trouve pas toujours ensemble.

On devait des adieux polis aux ministres intérimaires, qui se sont en général acquittés de leurs charges avec le zèle le plus louable. Nous nous permettrons cependant de dire que ce zèle aurait gagné à se montrer moins au ministère de l'agriculture et du commerce. L'intérim était naturellement un temps d'arrêt forcé pour les affaires; il n'en a pas moins profité beaucoup dans l'hôtel de la rue de Varennes à une coterie qui ne perd ni une occasion ni une heure pour consolider l'influence occulte qu'elle exerce : nous voulons parler du comité protectioniste, qui avait un des siens au ministère du commerce. Les derniers jours de l'administration de M. Schneider ont été employés avec une précipitation singulière à se précautionner non-seulement contre la liberté des échanges qui frappe à la porte, mais contre toute tentative de réduction sur les tarifs. On sait que, depuis la loi de 1849, la liberté de navigation existe en Angleterre; les Anglais admettent tous les pavillons à participer sur le pied d'une égalité entière au commerce national, mais ils ont indiqué cependant qu'ils comptaient obtenir la réciprocité. Pour décider s'ils obtiendraient ou non cette réciprocité de la France, ou plutôt et plus exactement pour décider qu'ils ne l'obtiendraient pas, M. Schneider, au moment de quitter le ministère, a institué une commission où domine en masse l'élite du protectionisme, où siégent les deux chefs avérés de cette église. Ces deux chefs dirigent aussi, de par la même investiture officielle, un conseil de perfectionnement établi sur des bases assez curieuses pour le bien prétendu de l'enseignement industriel; peut-être ce conseil va-t-il bientôt renouveler le vœu célèbre qu'on formula

l'an dernier dans le conseil-général des manufactures et du commerce, à l'effet d'astreindre les professeurs d'économie politique à prêcher le régime prohibitif. Enfin ces deux mêmes personnes ont encore été introduites dans la commission qui doit aller examiner la grande exposition de Londres pour étudier l'état respectif des industries. Composée comme elle l'est, on n'a point à craindre que cette commission réclame une réforme quelconque de nos tarifs. M. Schneider a fait ainsi, pendant tout le temps et jusqu'à la dernière minute de son court ministère, le plus d'honneur qu'il pouvait aux deux grands maîtres de la secte protectioniste; on ne saurait s'étonner de cette dévotion chez un si bon croyant.

La discussion de la loi sur les sucres a été suspendue dans les premiers jours du mois pour laisser à la commission, alors présidée par M. Buffet, le loisir de mettre en harmonie les différens amendemens présentés sur le système de taxation. Nous avons dit quelles étaient les dispositions essentielles du projet de loi. Ce projet se réduit à quatre points dominans : 1° le système de taxation; 2° le dégrèvement; 3° la marche plus prompte du dégrèvement pour les sucres coloniaux que pour les sucres indigènes; 4° l'abaissement de la surtaxe pour faciliter l'admission des sucres étrangers. La discussion en est restée au premier de ces points. M. Buffet a expliqué très clairement toute l'économie du nouveau système qu'on se proposait d'introduire pour la tarification exacte des sucres. Il a résolûment converti l'assemblée au saccharimètre dont nous avions fait nous-mêmes ici une critique qui n'était point, à ce qu'il paraît, assez équitable; nous ne demandons pas mieux que de faire en revanche pleine réparation d'honneur à l'instrument de M. Clerget, qui est, nous assure-t-on, non-seulement très scientifique, mais aussi très commode pour tout le monde, excepté pour les raffineurs, contre lesquels il sert. Le saccharimètre donne la mesure exacte de la richesse saccharine contenue à différens degrés dans les différens types de sucres, abstraction faite de la richesse du rendement. Les droits sur le sucre étaient jusqu'à présent répartis d'après la seule indication des nuances; la commission proposait, par l'organe de M. Buffet, de les répartir désormais d'après la richesse intrinsèque des sucres bruts, mesurée avec le saccharimètre. M. Benoît d'Azy et M. Dumas ont fait adopter qu'on taxerait en raison de la richesse absolue du sucre brut combinée avec la richesse de rendement du sucre raffiné. C'est ainsi modifiée et à cet endroit du débat que la loi est retournée aux mains de la commission.

Le tableau de cette quinzaine ne serait pas complet, si nous en restions à ces affaires d'ordre industriel ou politique. Il faut que nous parlions encore de certaines publications qui, à des titres divers, ont produit quelques rumeurs. Émanées d'esprits très différens, elles ont cependant cette grande ressemblance, de frapper d'un arrêt également impitoyable les fondemens mêmes de notre ordre politique, et de traiter le plus lestement du monde cette malheureuse société moderne qui est de la sorte battue de toutes parts. C'est encore là d'ailleurs une des marques du temps. Les esprits se sont tellement faussés, qu'ils ne savent point s'arrêter dans un milieu raisonnable pour combattre les extrêmes. D'un extrême ils vont à l'autre, et c'est là tout leur remède. *Légitimisme* ou *socialisme*, nous criait-on l'autre jour, comme s'il n'était pas très facile et très juste de répondre : Ni l'un ni l'autre. Le socialisme espère absorber l'individu

dans l'état; voici un docte législateur qui se met en tête de délier tous les liens qui tiennent et enserrent l'état, pour rendre plus de libertés aux individus. M. Raudot nous a prouvé, dans un premier ouvrage, que la France se mourait, depuis la révolution de 89 tout au moins; il nous donne dans celui-ci les moyens de restaurer la grandeur de la France. Rien de plus aisé : supprimez la conscription, remplacez-la par le recrutement volontaire; — ayez aussi des volontaires pour l'armée navale; — faites nommer les préfets par les conseils-généraux des départemens; — rétablissez les provinces, les vieilles provinces avec leurs vieux noms, et donnez-leur des gouverneurs véritables; — laissez-les construire leurs chemins comme elles voudront, percevoir elles-mêmes l'impôt, le distribuer elles-mêmes dans presque toutes les dépenses; — abolissez les contributions des portes et fenêtres, les octrois et les droits réunis; — imposez les billards, les chiens, les chevaux, les fusils et les domestiques : — vous aurez bientôt une France nouvelle. Nous nous sommes bornés à copier ici respectueusement la table des chapitres du livre de M. Raudot. C'est un livre grave; l'auteur sait son budget, et il refait la France à la baguette avec une assurance que nous regrettons de ne point partager, mais qui n'est en somme aucunement blessante. M. Raudot plaide d'ailleurs une bonne cause, celle de la liberté; il cherche malheureusement la liberté là où était autrefois le privilége, mais enfin, même quand il croit la trouver où elle n'est pas, il garde encore dans sa pensée quelques-unes des inspirations généreuses qu'elle suggère à ceux qui l'aiment. M. Raudot enfin se respecte toujours lui-même en combattant ses adversaires, trop peut-être; mais mieux vaut cent fois ce respect un peu prétentieux de son importance que le dévergondage ridicule du pitoyable livre qui lui a fait la malice de paraître en même temps que le sien.

Il y a toujours à côté du charlatan de place publique un homme habillé de jaune et de vert qui amasse la foule par ses contorsions et ses lazzis. Tantôt il est gai jusqu'aux larmes et joue l'ivrogne à ravir; tantôt il affecte de pleurer tout de bon, il s'arrache ses faux cheveux, il simule la plus parfaite des terreurs stupides : c'est une autre recette pour attirer les passans. Nous ne voulons rien dire du *Spectre rouge de* 1852, sinon que l'auteur nous paraît tout-à-fait jouer ce rôle médiocre dont nous donnons ici l'idée, et le jouer même très médiocrement pour le compte des charlatans d'absolutisme qui dressent leurs tréteaux dans nos carrefours. La comparaison n'est peut-être pas très polie, nous en demandons pardon à nos lecteurs; nous venons de lire cette brochure éminemment conservatrice, ce n'est pas une école de beau langage et de bonnes manières. L'auteur, qui nous annonce l'arrivée des rouges en 1852, en dit plus qu'il n'en faudrait, si c'était un personnage plus sérieux qui parlât, pour leur mettre du cœur au ventre. Son cœur à lui appartient toujours au futur César, dût sans doute ce César venir de la Russie avec ces canons russes qui seuls nous sauveront. « Je vous dis, ô bourgeois, que votre rôle est fini! de 1789 à 1848, il n'a que trop duré, etc., etc. » Oh! la belle apocalypse et que c'est dommage de la savoir déjà sur le bout du doigt, et, qui pis est, d'en connaître les auteurs!

Quand on a remué ces creuses et malsaines billevesées, on trouve encore plus de prix à des pages comme celles que M. Cousin écrivait ici l'autre jour; on sent mieux la beauté de ces nobles idées libérales dont il prenait si élo-

quemment la défense. On a trop affecté de ne voir dans l'écrit de M. Cousin que des réminiscences d'homme de parti, qu'un triste souvenir de février, hostile aux uns, indulgent pour les autres; la révolution de février n'était là qu'une preuve de surcroît à l'appui d'une thèse plus générale et plus haute. M. Cousin ne se proposait d'enregistrer le bilan de personne; il ne s'en prenait point aux torts des individus; il voulait seulement qu'on n'essayât plus de dissimuler ces torts individuels en calomniant par forme de diversion des idées auxquelles il croit d'une foi si ancienne et si profonde.

La situation toujours aussi douteuse du cabinet britannique est bien faite pour consoler les ministères dans l'embarras, en leur montrant que le mal est général. Singulière destinée du régime constitutionnel à cette heure critique où nous sommes, et qu'il est malheureux de le voir ainsi partout s'offrir à ses détracteurs sous son aspect le plus médiocre! Il semble que ce soit devenu la loi d'existence de tous les cabinets de ne plus subsister que parce qu'il est impossible à leurs adversaires de prendre la place où l'on ne les laisse qu'à peine. Le ministère de lord John Russell ne gouverne plus qu'avec des majorités insignifiantes, qu'on a l'air de ne lui accorder que par grace et pour l'empêcher de tomber encore sous un scrutin dont les vainqueurs ne seraient pas à présent en état de profiter. Lord Stanley a confessé très sincèrement que ses amis n'étaient point à même de prendre le pouvoir; ses amis se dédommagent en ne permettant pas que le pouvoir s'exerce dans sa plénitude. Les rancunes irlandaises se joignent aux mauvais vouloirs des protectionnistes pour rappeler en toute occasion au cabinet whig qu'il est sous le coup de leurs votes, et qu'il n'a désormais de par leur bon plaisir que de précaires destinées.

Ce mois-ci avait cependant commencé sous de plus favorables auspices. Il s'était trouvé dans les communes une majorité de 249 voix contre 85, pour repousser le bill de réforme électorale présenté par M. Locke King, le même bill sur lequel lord John Russell avait été battu complétement il y a peu de semaines. Le parlement avait alors cédé à l'envie de rompre quand même avec le ministère, et le premier succès du bill de M. Locke King n'avait d'autre signification que d'être un congé en bonne forme pour lord John Russell, qui ne l'adoptait pas. Convaincu aujourd'hui qu'il faut encore garder l'administration des whigs, le parlement n'a point paru se soucier beaucoup de la réforme électorale qu'il avait d'abord acceptée à une majorité si éclatante. Ceux des conservateurs qui avaient laissé sur ce terrain-là le champ libre aux radicaux contre le ministère se sont ralliés à lui pour arrêter la mesure radicale au passage, et les libéraux plus ou moins avancés n'ont pas été fâchés d'écarter encore provisoirement de leur chemin cette grosse difficulté que leur eût préparée la victoire. Ils se sont rendus avec une docilité exemplaire aux promesses de lord John Russell, qui s'est engagé à présenter une véritable réforme à la prochaine session, mais sans s'expliquer très au long sur ce qu'elle devait être, puisqu'après tout il n'est point assuré de conserver les affaires jusqu'en ce temps-là.

Les communes ont également pris en considération le bill destiné à relever les Juifs de l'incapacité politique dont les frappent les quelques mots contenus dans la formule du serment qui ouvre, en Angleterre, la carrière parlementaire.

Il avait été convenu à la fin de la dernière session que la chambre saisirait, au début de celle-ci, la première occasion d'en finir avec cette mesure. M. de Rothschild attend toujours en effet, depuis 1847, que l'on veuille bien lui ouvrir la porte de cette chambre où l'ont envoyé ses électeurs, et il ne serait pas trop tôt de l'admettre; mais il faudra sans doute qu'il attende encore jusqu'aux prochaines élections générales, car si les communes l'ont implicitement admis sans que sir Robert Inglis ou M. Plumptree aient même manifesté d'opposition que pour la forme, il n'en est pas plus avancé. Le bill doit aller aux lords, qui le rejetteront très certainement. Lord John Russell ne paraît pas lui-même se préoccuper beaucoup de savoir comment il le fera passer par cette épreuve nouvelle; il sait qu'il ne passera pas et ne pense probablement qu'à dégager d'une manière ou de l'autre, en le présentant, la parole qu'il a donnée aux libéraux de la Cité de Londres.

Est ensuite venue la question du budget. Le débat coïncidait justement avec la publication des résultats financiers du premier trimestre de l'année 1851. C'était une coïncidence précieuse pour le chancelier de l'échiquier, qui pouvait ainsi jeter à la face de ses critiques les plus acharnés le chiffre toujours croissant des recettes de la Grande-Bretagne. L'augmentation s'élève en effet, pour l'année entière, à 446,000 livres, pour le trimestre à 283,000. L'augmentation est à peu près de la somme même dont le chancelier de l'échiquier avait, l'année dernière, diminué les taxes : nouvel encouragement fourni par la pratique aux doctrines du *free-trade*. Ainsi, malgré les notables diminutions apportées depuis le mois de juillet aux droits sur le sucre, sur les briques et sur le timbre, ces trois articles ont donné à la douane un produit beaucoup plus considérable que dans le trimestre correspondant. Il y a dans cette situation du revenu public une preuve incontestable de la prospérité générale du pays : il est évident que la consommation s'étend de plus en plus, et l'on ne peut pas dire que ce progrès ne soit point normal, qu'il soit dû à quelque circonstance accidentelle ou temporaire. Les chemins de fer anglais vont bientôt être terminés, et l'ardeur de la spéculation qui s'était emparée de ces grands travaux s'est tout-à-fait refroidie. Il n'y a point maintenant de ces entreprises extraordinaires en cours d'exécution. La foule d'ouvriers employés dans Hyde-Park à la construction du palais de cristal donne, il est vrai, sur ce point l'idée d'une véritable surexcitation industrielle; mais ce ne sont, après tout, que quelques fondeurs, charpentiers et vitriers, qui trouvent là une occupation particulière, et ce mouvement ainsi concentré ne saurait expliquer la richesse universelle attestée par le chiffre du revenu. Il faut, pour que la consommation atteigne de pareils chiffres, que l'activité de la nation se dépense très positivement dans des voies régulières et certaines; ce développement général est une source d'abondance beaucoup plus sûre que ne pourrait l'être une application excessive et exclusive des bras et des capitaux à telle ou telle branche de l'économie sociale. Lorsqu'il y a cinq ou six ans, l'Angleterre se livra sans réserve à la *manie du railway*, comme on disait alors, les grandes fortunes qui se firent furent bien compensées par de grands désastres, et la situation demeura plus brillante en apparence que solide en réalité.

Le chancelier de l'échiquier, sir Charles Wood, avait donc le droit de dire

que les salutaires réformes de sir Robert Peel continuaient de porter leurs fruits dans les mains des whigs; mais, en face d'un trésor surabondamment rempli, comment maintenir l'impôt le plus désagréable à la nation, l'*income-tax?* Sir Charles Wood persévérait cependant à demander à la chambre de lui continuer cette ressource extraordinaire. Nous avons exposé dans le temps tout l'ensemble du budget dont la présentation aggrava les difficultés devant lesquelles le ministère whig s'est d'abord retiré. C'était néanmoins le même ou à peu près que le chancelier de l'échiquier réinstallé dans son poste soumettait encore aux communes. On se rappelle que le point litigieux était l'emploi d'un excédant de recettes que tous les intérêts et tous les partis se disputaient, tandis que le chancelier ne voulait en disposer qu'à sa guise. Sir Charles Wood persistait à prétendre qu'il avait besoin d'une prolongation de l'*income-tax* pour se ménager toujours ainsi des excédans qui lui permissent de travailler à un remaniement de plus en plus libéral des impôts; — que ce dégrèvement progressif, successivement appliqué à toutes les branches du revenu public, serait d'un meilleur effet que la suppression immédiate de l'*income-tax*; — que c'était là le vrai caractère du système de sir Robert Peel, « qui, en 1845, avait réclamé le renouvellement de cette taxe, non point pour augmenter les recettes de l'état, mais bien pour pouvoir faire l'expérience de la réduction d'autres taxes. » M. Herries, un lieutenant de lord Stanley, son conseiller intime en matière de finances, suivant l'expression de sir Charles Wood, M. Herries ne consentait pas volontiers à laisser aux whigs le loisir de faire cette expérience : le renouvellement de l'*income-tax* pour trois ans, c'était décidément, selon lui, la perpétuité de ce détestable impôt. M. Herries a donc proposé, par un amendement, « de limiter le renouvellement de l'*income-tax* à la somme qui pourrait être suffisante, dans l'état actuel du trésor, pour subvenir aux dépenses sanctionnées par le parlement et au légitime entretien du crédit public. » On ne sait pas assez que l'*income-tax*, ainsi d'ailleurs que beaucoup d'autres impôts, ne s'étend pas à l'Irlande; il est probable que, nonobstant l'exemption dont leur pays a le privilége, les membres irlandais ne se seront pas fait faute de voter l'amendement de M. Herries. Le ministère ne l'a emporté sur cette question si grave pour son existence, puisqu'elle impliquait tout son système financier, qu'à une majorité de 48 voix.

Cette majorité est encore tombée tout récemment à 13, dans la séance du 11 avril, à propos d'un autre point du budget de sir Charles Wood. Le chancelier de l'échiquier ne s'était guère montré plus accommodant au sujet de la taxe des fenêtres dans son budget réformé qu'il ne l'avait été dans son budget primitif. Il n'avait pas voulu, comme nous l'avons vu, accorder au parti agricole la suppression totale de cet impôt; il le remplaçait en partie par une taxe sur les maisons. La taxe nouvelle, au lieu d'être levée, comme la précédente, d'après le nombre de jours dont chaque habitation est percée, reposera désormais sur la valeur locative, et sir Charles Wood avait annoncé qu'elle ne devait point frapper les maisons d'un loyer au-dessous de 20 livres : c'était un avantage tout clair fait aux populations rurales. Le parti agricole ne s'est pas tenu pour content. Lorsque la chambre a été appelée à discuter le bill qui transformait la taxe des fenêtres en taxe des maisons, M. Disraëli, sous pré-

texte que ce bill n'était pas assez favorable aux agriculteurs, a proposé un amendement qui leur y faisait une plus grande place et signalait leur détresse comme un reproche au ministère. M. Disraëli entendait donc qu'il fût mis dans la loi qu'en toute occasion où il s'agirait d'alléger le poids de la taxe, « on aurait égard de préférence à la condition malheureuse des propriétaires et détenteurs du sol dans le royaume-uni. » C'est cet amendement qui a failli passer, puisqu'il ne s'en est fallu que de 13 voix, aux vifs applaudissemens de l'opposition.

Ces applaudissemens avaient également accueilli, dans la séance du 8, la proclamation d'un autre scrutin aussi hostile au ministère. Sir Winston Barron demandait que la chambre se formât en comité pour examiner l'état de l'Irlande et aviser aux moyens de l'améliorer; le ministère combattait cette motion, qui, dans la disposition où se trouvent les membres irlandais à son égard, ne pouvait aboutir facilement à des mesures conciliantes. Le ministère affirmait que l'enquête parlementaire serait inutile, puisqu'on savait tous les maux qui existaient, et inopportune, puisque ces maux diminuaient depuis deux ou trois ans. Quoi qu'il en soit de cette diminution, l'Irlande offre encore sans doute de bien désolans spectacles. Dans les trois dernières années, il y a plus d'un million d'acres de terres productives qu'on a cessé de mettre en culture; la terre baisse toujours de prix, le niveau moral de la population baisse encore davantage. On voit des *workhouses* renfermer jusqu'à cinq mille individus à la fois, et le nombre des personnes prévenues de délits ou de crimes augmente dans une proportion effroyable : en 1828, 14,683; en 1846, 18,402; en 1850, 83,788. Nous donnons, il est vrai, les chiffres des adversaires du cabinet et de toute administration whig en général, de ceux qui imputent ces effets désastreux à l'introduction des lois libérales en Irlande. Sir Winston Barron, par exemple, usait de prédilection des argumens protectionistes pour censurer la gestion actuelle de ce malheureux pays. Les membres irlandais ont voté d'emblée sa motion tout en récusant ses argumens; les protectionistes, qui ne prennent d'ordinaire qu'un assez mince souci de l'Irlande, ont, en l'honneur de ces mêmes argumens, voté comme les Irlandais. De la sorte, le cabinet de lord John Russell s'est vu cette fois réduit au soutien par trop débile de 9 voix seulement, et les Irlandais de se réjouir, comme s'ils avaient quelque chose à gagner en ruinant les whigs.

Lord John Russell ira-t-il ainsi jusqu'aux élections générales, ou sera-ce lord Stanley qui aura mission de les faire? Plus cette situation équivoque se prolonge, moins on saurait en déterminer l'issue. L'issue est uniquement dans une manifestation solennelle des volontés du pays; il faut qu'il se prononce, et encore à la condition qu'il parle très ferme, soit pour les réformes de sir Robert Peel, soit pour le retour au régime antérieur. Jusque-là tout languira, parce que les partis morcelés ou décapités n'ont plus assez de prise sur l'opinion pour exercer une action énergique. Lord John Russell est sans doute bien faible par lui-même, et il a cependant une grande raison de durer encore : c'est l'impuissance avouée de lord Stanley à rien faire de son côté qui ait un résultat. On a comparé très spirituellement le cabinet de lord John Russell au phénomène connu de ces rochers branlans que la moindre impulsion suffit à mettre

en mouvement, et qu'une force plus qu'ordinaire pourrait seule arracher de leur base. Lord Stanley ne semble point très pressé d'entreprendre cette besogne; il aime mieux que ce soit le peuple anglais qui s'en charge; il ne compte point, pour renverser les whigs, sur les procédés de la tactique parlementaire; il a tout l'air de ne vouloir tenir leur héritage que des prochaines élections. C'est là du moins le sens le plus clair de son dernier discours public au banquet solennel où l'avait invité la corporation des marchands tailleurs : reste à savoir si les idées qu'il a de nouveau professées en cette rencontre pourront jamais être désormais celles de la majorité du pays, si l'Angleterre le suivra dans la préférence politique qu'il n'a pas craint d'exprimer en rapprochant les deux noms de sir Robert Peel et de lord Bentink, pour mettre le second au-dessus du premier.

Il y a précisément treize ans que la riche corporation offrait, dans la même salle, une fête semblable à sir Robert Peel; peut-être les amis de lord Stanley ont-ils cru relever sa position publique à l'aide d'un parallèle qui ne pouvait manquer de se présenter à tous les esprits. C'était, pour ainsi dire, du palais des marchands tailleurs que sir Robert Peel était parti pour reconquérir l'Angleterre sur les whigs; pourquoi cette démonstration toute pareille n'inaugurerait-elle pas le triomphe de lord Stanley? C'est qu'il n'y a guère de ressemblance sérieuse entre la condition actuelle de lord Stanley et celle où était en ce temps-là Robert Peel. Peel était alors tout plein d'ardeur; il avait un nouveau plan de campagne, des hommes nouveaux, un nouvel espoir. Lord Stanley ne fait que tenter un dernier effort avec ce qui lui demeure encore de partisans bien vieillis; il les exhorte assez humblement à ne pas désespérer et non point à espérer tout; il n'a plus ni Gladstone, ni Goulburn, ni Graham, toute cette élite qui se rangeait autour de Peel. Peel était un progressiste qui ramenait au pouvoir le parti du passé, le torysme; mais il le régénérait en lui ouvrant l'avenir. Le torysme allait, sous sa direction impérieuse et savante, devenir le *conservatisme* et se plier heureusement au changement des institutions, des idées et des circonstances. La politique de lord Stanley regarde d'un autre côté; il se propose un mouvement en arrière et non pas en avant; il engage les tories à désapprendre les leçons qu'ils ont reçues de Robert Peel. Quelle différence encore entre les deux époques! L'Angleterre, il y a treize ans, était fatiguée de la longue inertie des whigs et n'avait rien à craindre des tories; les trois années qui ont précédé la rentrée de Peel aux affaires étaient un temps de détresse commerciale et de mauvaise récolte. Aujourd'hui, tout le contraire : le budget regorge; les whigs ne demandent qu'à employer cet excédant au profit commun de toute la nation. L'Angleterre industrielle et commerciale comprend trop que, par les mains de lord Stanley et de ses amis, cet excédant serait tout de suite attribué au bénéfice exclusif des propriétaires fonciers. Lord Stanley rentrera peut-être au pouvoir, grace aux chances variables des scrutins électoraux; mais il nous paraît impossible que le pouvoir soit pour lui un instrument d'action féconde, qu'il en jouisse jamais plus efficacement qu'aujourd'hui lord John Russell, s'il reste fidèle à son torysme, s'il continue à vouloir détruire le *conservatisme* intelligent fondé par Robert Peel. Aucun caprice de la nation ne le suivra jusque-là.

Nous ne quitterons point les choses d'Angleterre sans parler d'un épisode qui a eu dans ces derniers jours quelque retentissement. A mesure que le temps approche où le palais de cristal va recevoir la visite de tout l'univers, les bonnes gens de Londres s'alarment instinctivement de cette affluence d'étrangers, et les préjugés ultra-nationaux de la multitude bourgeoise entrent en un conflit assez piquant avec le sentiment des devoirs de l'hospitalité. Ces accès de mauvaise humeur qui saisissent parfois John Bull à la pensée de l'invasion dont il est menacé dans son chez lui le rendent plus accessible aux ennuis que lui cause depuis long-temps la turbulence des réfugiés politiques. Il y a plus d'un honnête *Londoner* qui rêve parfois maintenant de quelque gigantesque complot ourdi par ces réfugiés à l'ombre de la protection anglaise non pas seulement contre les gouvernemens du continent, mais contre l'Angleterre elle-même au sein de l'Angleterre. La foire universelle, *the world's fair*, serait un moment formidable pour la paix publique, si les conspirateurs de tous les pays profitaient de l'occasion pour venir se concerter avec les hôtes indisciplinés du peuple anglais, si tous ensemble mettaient le feu aux élémens corrompus et inflammables de la société britannique. Un journal américain semblait l'autre jour s'amuser à rembrunir encore cette sombre perspective. Le cousin Jonathan n'assistera pas sans jalousie aux merveilles de la grande exposition de Londres; il ne serait pas trop fâché qu'il y eût un revers à la médaille, et ce revers, il le représente d'avance à sa guise avec cet incroyable sang-froid qu'on apporte de l'autre côté de l'Atlantique dans les plaisanteries du plus haut goût : « Il va probablement partir de New-York sous peu de jours, dit le *Weekly Herald*, un vaisseau chargé des plus intéressans spécimens de philosophie et de socialisme qu'aucun pays ait jamais produits. Une députation de socialistes américains bourrés de toutes les matières incendiaires du républicanisme rouge, du chartisme et de l'anti-rentisme, tiendra le premier rang parmi les agitateurs qui vont s'amasser à Londres pendant l'été... La Grande-Bretagne est déjà profondément agitée par la question catholique; la faim est toujours aussi pressante et aussi mal rassasiée dans les districts manufacturiers; après la faim, la révolte. La Cité de Londres contient une population de cinquante mille individus de tous points pareils à ceux qui ont pris les Tuileries d'assaut et jeté dans les fers ou sur l'échafaud la famille royale de France. Rien donc de plus facile pour les conspirateurs européens que d'organiser une descente à Manchester, qui les recevrait à bras ouverts... Nous savons de bonne source qu'un certain nombre d'hommes importans à Liverpool méditent sérieusement d'affranchir leur pays de tout le mécanisme compliqué du gouvernement oppressif de Londres. Ce projet embrasserait l'idée d'une nouvelle république dont Liverpool, le Lancashire et le pays de Galles seraient le noyau, etc., etc. »

Nous citons exprès ce grand *humbug* américain pour faire plaisir à M. Romieu, ou plutôt pour lui donner le dépit de n'en avoir pas encore inventé de cette force. Quant à nous, vraiment, nous craindrions d'être regardés comme les dupes ou les compères du drôlatique prophète, si nous prenions plus au sérieux des inventions qui sont si bien dans le goût des siennes. Nous n'avons pas la moindre anxiété sur la paix intérieure de Londres et de l'Angleterre pen-

dant l'exposition. L'échauffourée si ridiculement avortée du 10 avril 1848, le soudain rassemblement des constables volontaires et quinze fois plus nombreux que les apprentis émeutiers, voilà des garanties pour l'avenir. Lord John Russell le disait avec raison au banquet du lord-maire en répondant à ces vagues inquiétudes : « Nous avons été garantis alors, parce que le peuple s'est soulevé non pour causer, mais pour prévenir le désordre, non pour renverser, mais pour maintenir des institutions nationales et libérales; le peuple sera toujours prêt à défendre ces institutions! »

Il est cependant un côté sérieux dans ce mauvais effet produit par la présence des réfugiés politiques en Angleterre. Il y a quelque chose de scandaleux à voir tant de violences et de menaces lancées contre l'Europe à l'abri de la protection britannique : c'est le dégoût de ce scandale qui a provoqué récemment les interpellations de lord Lyndhurst et de M. Stuart Wortley. Le gouvernement a maintenu l'antique principe de l'hospitalité, mais il a promis de veiller sévèrement sur ces hôtes incommodes. Nous voudrions bien que les démagogues ne finissent point par rendre l'hospitalité anglaise trop difficultueuse; chacun en ce temps-ci peut en avoir besoin.

M. Bravo-Murillo vient de dissoudre les cortès espagnoles; on commence à s'apercevoir que le général Narvaez a quitté l'Espagne; ses successeurs ont eu vraiment trop tôt fini de briser l'union du parti modéré. On donne pour cause principale à l'échec parlementaire de M. Bravo-Murillo le discours remarquable dans lequel M. Mon attaquait son projet de règlement de la dette étrangère.

Les conférences de Dresde sont décidément abandonnées par la Prusse, qui reprend le chemin de Francfort, où elle ne voulait plus paraître. La Prusse engage ses alliés à se faire représenter en même temps qu'elle dans cette vieille diète qu'elle refusait si opiniâtrément de reconnaître il y a seulement trois ou quatre mois. Elle espère échapper ainsi à la prépondérance de l'Autriche; elle voulait jusqu'à présent que tout fût à refaire en Allemagne; elle se déclare maintenant contente : l'Autriche le sera-t-elle? L'Autriche, il ne faut pas se le dissimuler, sera plus ou moins arrêtée par cette nouvelle conversion de la Prusse. L'article 7 du pacte fédéral de 1815 donne aux plus petits états une importance qu'on travaillait à leur enlever aux conférences de Dresde : mettre les petits états sous la protection de cet article en recourant ainsi aux anciennes bases du corps fédéral, c'est entraver beaucoup l'action diplomatique de l'Autriche ou la forcer à user de l'action révolutionnaire. Il n'est pas sans intérêt d'observer que cette récente démarche de la cour de Prusse avait été recommandée d'avance et presque dictée dans la brochure dont nous parlions dernièrement, dans le récit des *Conférences de Dresde*. Ce n'est pas pour rien qu'on attribuait cette brochure à l'influence, sinon à la plume de M. de Radowitz, qui est toujours l'ami du roi, bien plus que M. de Manteuffel.

L'auteur anonyme des *Conférences de Dresde* ne fait pas en effet mystère de son drapeau, il l'arbore dès la première page; il prend pour devise le mot de M. de Radowitz à Erfurt : Union de la Prusse avec les petits états, avec tous si l'on peut, avec le plus grand nombre si l'on peut encore, avec le moindre nombre si l'on ne peut mieux; *sint omnes*, *sint multi*, *sint pauci*. Cette union, dans l'idée d'ailleurs fort transparente de M. de Radowitz et de son interprète,

cette union, sous sa meilleure forme, sous sa forme la plus sincère et la plus utile, c'eût été l'incorporation absolue des petits états de l'Allemagne avec l'état prussien; mais, puisque le malheur des temps et les fautes des hommes ne laissent plus à la Prusse le loisir de l'opérer en ces termes, la seule ressource qui reste pour empêcher l'Autriche de la rendre à jamais impossible, pour la préparer insensiblement en réservant l'avenir, c'est de retourner provisoirement encore au passé, c'est de replacer l'Allemagne sous le régime fédéral d'avant 1848, et de ressusciter toujours jusqu'à nouvel ordre la vieille diète diplomatique instituée à Francfort par le pacte de 1815. L'auteur des *Conférences de Dresde* suit ainsi, dans la marche de son livre, l'ordre singulier que M. de Radowitz semble avoir suivi dans les phases de sa politique. M. de Radowitz avait failli lancer la Prusse en pleine guerre européenne à la fin de l'an dernier, plutôt que de céder aux injonctions de cette diète de Francfort restaurée tout exprès par l'Autriche pour contrarier ses plans de remaniement universel; c'est lui néanmoins qui, dans les hautes régions où son influence s'exerce avec une magie si particulière, aura peut-être décidé le soudain revirement par lequel la cour de Potsdam préfère aujourd'hui rentrer dans l'ancien concert germanique en siégeant à Francfort plutôt que de continuer à Dresde les négociations qui devaient refondre l'Allemagne.

ALEXANDRE THOMAS.

La Suisse, malgré tout ce qui la limite et la gêne, a une vie très complexe et plus variée qu'on ne le croit ordinairement. Il en est d'elle, à cet égard, comme de son sol accidenté : de loin, ce n'est qu'une haute muraille rocheuse fermant la plaine; mais, quand on s'en approche, on est tout étonné de voir cette muraille s'ouvrir et dérouler successivement à vos yeux des lacs, des coteaux, des vallées, mille plis et replis de terrain. Dans son étroite enceinte, la Suisse a su trouver de l'espace pour des genres d'activité fort divers; elle touche à tout par quelque côté. En politique, elle a sa part des grands orages, des tempêtes générales qui, avant de fondre sur l'Europe, s'amoncellent sur ses montagnes comme pour s'y essayer et y prendre le vent dans un ciel plus ouvert : c'est là une moisson dont plus d'une fois elle a eu les primeurs; mais, outre ces fruits exotiques, elle a aussi les siens propres en fait de révolutions. Elle a ses partis, ses clubs, ses orateurs, ses journaux, ses guerres de plume et de tribune sans parler des autres, ses assauts de places et de fauteuils, bref tous les élémens de cette lutte incessante, de cette lutte à mort qui est, dit-on, l'ame et le progrès des sociétés. Voilà même sa vie la plus apparente; ce n'est pas la seule cependant.

A force de persévérance, de tenue et de prudente audace, son industrie a su franchir tous les obstacles d'une position qui place la Suisse au cœur de l'Europe, mais qui semblait devoir l'y enfermer. Ses fabricans, comme autrefois ses guerriers, ont héroïquement gagné leurs batailles avec de faibles ressources et un petit nombre de bras. Chose bizarre, pour ne citer qu'un ou deux exemples, c'est elle, du fond de ses montagnes, qui habille de ses cotonnades aux couleurs éclatantes une partie des Turcs et des Persans, qui travaille les bijoux dont se parent les favorites des harems, qui fournit aux petits-maîtres chinois ces montres de couleur noire et montées par paires comme des pen-

dans d'oreilles, car ils les veulent de cette couleur, et ils en portent toujours deux à la fois, une dans chaque gousset : mode bizarre, mais pas plus que tant d'autres, et sur laquelle le producteur se garde bien de chicaner le consommateur et de ne pas le servir à souhait. Enfin à l'industrie joignez un développement général avancé, l'instruction du peuple gratuite et obligatoire, des écoles jusque dans les coins de montagnes les plus retirés, des colléges dans presque toutes les petites villes, des corps savans, universités ou académies dans plusieurs chefs-lieux : tout cela donne à la Suisse, outre sa vie politique et industrielle, une vie scientifique et littéraire dont le mouvement est intéressant à suivre et à apprécier.

Quelques recueils périodiques, où ce mouvement se précise et se concentre de plus en plus, sont devenus comme des indices, des documens précieux sur cette activité intellectuelle de la Suisse. Il en est un, la *Revue suisse*, qui, à ce titre surtout, mérite d'être consulté. La critique, l'érudition, l'histoire, l'étude des mœurs nationales, y tiennent également et dignement leur place. Fondée il y a treize ans, long-temps fixée à Lausanne, puis transportée à Neuchatel au début d'agitations politiques qui n'étaient guère favorables aux lettres, la *Revue Suisse* s'est néanmoins soutenue à travers bien des vicissitudes. Ce qu'il importe surtout d'y noter, c'est l'affinité de l'esprit suisse et de l'esprit français. Il a toujours existé d'intimes relations de pensée et de vie entre une portion de la Suisse et la France. Ce sont ces rapports de la Suisse et de la France, si visibles surtout dans la Suisse romande, qui doivent appeler l'attention sur le mouvement intellectuel dont quelques cantons sont le théâtre. Ces relations persistent par la nature même et par le fond des choses. On s'occupe beaucoup aujourd'hui en Suisse de nos agitations politiques et de nos travaux littéraires. La France a la plus grosse part, la part du lion, dans les appréciations des journaux et des recueils helvétiques. C'est une chose curieuse que ces libres et paisibles causeries sur nos affaires qu'on peut entendre ou lire chaque jour sur les bords du Léman. Toutes nos célébrités ont passé et repassé à plusieurs reprises devant cette glace tranquille : il serait piquant, pour tel qui ne s'en doute pas, de voir comment elle lui rend son image. La *Revue Suisse* est l'expression fidèle de cette curiosité avec laquelle les populations des bords du Léman suivent notre vie politique et littéraire dans ses détails, dans ses incidens de chaque jour. Elle ne disserte pas, elle raconte avec indépendance, et sait apprécier avec une fermeté bienveillante nos hommes politiques comme nos écrivains. Ce besoin d'informations, de jugemens sérieux sur la France, auquel la *Revue Suisse* répond si bien, est un symptôme qu'on aime à noter dans un pays voisin rattaché au nôtre par tant de souvenirs et d'intérêts communs.

V. DE MARS.

REVUE LITTÉRAIRE.

C'est un privilége propre aux études historiques de n'offrir jamais un plus grand charme, un plus grand intérêt d'à-propos et d'enseignement, qu'aux

époques d'agitation et d'inquiétude, où les autres genres littéraires luttent à grand'peine contre l'indifférence du public. Tandis que la révolution de février mettait en désarroi la poésie et le roman, elle rendait une vie nouvelle à l'histoire, elle éclairait d'une étrange et vive lueur des figures, des événemens qu'on ne peut bien comprendre qu'à la condition d'avoir vécu dans une période révolutionnaire. Il a été ainsi donné à la plupart des historiens, des publicistes politiques, de n'avoir point à rompre avec la direction de leurs travaux, et de marcher tout simplement dans la voie qu'ils avaient ouverte pour se rencontrer avec le courant de l'opinion, souvent avec les sympathies de la foule; mais, si cette position avait ses avantages, elle n'était pas sans inconvéniens. Si les faits du passé, soumis à une sorte d'interprétation contemporaine, ont pu gagner en relief et en animation, l'histoire n'a-t-elle pas perdu un peu de sa dignité sévère? Pour ne citer qu'un exemple, les nombreux récits de la révolution française publiés depuis quelque temps satisfont-ils bien à ces hautes conditions de gravité, de sérénité, d'exactitude parfaite, que l'historien ne peut négliger sans s'interdire les succès durables?

S'il est de notre temps un esprit préparé à comprendre, à remplir ces conditions, c'est assurément M. Guizot. On ne peut contester à ses études sur *Monk* et sur *Washington* (1) le caractère élevé qui convient à l'histoire : nous ne voudrions pas affirmer pourtant que le mérite historique ait été pour beaucoup dans l'intérêt qui s'est attaché récemment à la réimpression de ces deux études; c'est encore un reflet de ses préoccupations, de ses doutes, de ses craintes, que le public y a cherché. — Resterons-nous en république, et, en ce cas, quel genre de république devrons-nous adopter? Retournerons-nous à la monarchie au contraire, et sur quelle base la fonder alors pour lui donner force et durée? — Le hasard a voulu que le *Washington* de M. Guizot semblât à la première question une réponse indirecte, et que son *Monk* parût indiquer une solution pour la seconde. Habitué dès long-temps à tirer du passé l'horoscope de l'avenir, à chercher les destinées de son pays dans des annales étrangères, M. Guizot n'était que trop disposé à rapprocher les situations, à presser les rapports, à faire passer sous nos yeux les événemens accomplis comme les tableaux anticipés des événemens futurs. Dans les préfaces qu'il a placées en tête de la nouvelle édition de *Monk* et de *Washington*, M. Guizot se défend, je le sais, de toute intention d'assimilation; mais n'est-ce point là quelque chose comme une précaution oratoire? Ne dit-il point, à propos de l'étude sur *Monk* : « En 1837, elle avait un intérêt purement historique; évidemment, elle en a un autre aujourd'hui? »

Malgré le témoignage de M. Guizot, nous ne pouvons nous défendre de quelque méfiance pour les inductions historiques tirées de peuple à peuple. Ces inductions suppriment trop souvent les différences natives de génie qui font l'individualité des races, les différences d'idées et de but qui créent les individualités nationales. Or, rien de plus opposé, quant au caractère et aux desseins, que la race anglaise ou anglo-américaine et la race française. Tenons donc pour certain que la république originale des Anglo-Américains pas plus que la mo-

(1) 3 vol. in-8°, chez Didier, 35, quai des Augustins.

narchie traditionnelle des Anglais n'ont chez nous leur sol véritable. D'apparentes analogies dans le passé ou dans le présent, alors même qu'un événement imprévu viendrait les rendre plus marquées, ne changeraient rien au fond résistant des réalités dissemblables. Quant à un Monk ou à un Washington, il n'y faut pas songer. Le désintéressement patriotique, la froide résolution du président américain, l'attente calculatrice, l'égoïsme imperturbable du général anglais, ne sont pas les fruits d'une terre où la furie du désir, l'ambition emportée, ne supportent ni prudente demeure, ni entière abnégation, ni calcul taciturne, ni éternel artifice.

La leçon historique, directe jusqu'à l'évidence dans le *Monk* de M. Guizot, se montre plus retenue dans un livre qui a pour nous aussi un intérêt d'enseignement, les *Études Diplomatiques* de M. Alexis de Saint-Priest (1). Il y a là un tact et une précision qui rappellent le XVIIIe siècle. Divers de nature et publiés à différentes dates, plusieurs des récits recueillis par M. de Saint-Priest ont pu être lus et appréciés ici même. Deux arrêteront particulièrement notre attention : *le Partage de la Pologne en* 1772; *la Nouvelle-Russie et le duc de Richelieu.* Le partage de la Pologne a déterminé en France des conflits orageux d'opinion toujours près de renaître, et dont il faut, dût-on y revenir vingt fois, détruire le prétexte pour en éviter le retour. En regard de la déchéance nationale de la Pologne, la rapide prospérité de la Nouvelle-Russie forme un contraste significatif, et sur lequel il est bon d'insister.

Les malheurs qui, sous le règne de Louis XV son gendre, frappèrent le pays où régna Stanislas Leczinski, ont long-temps servi de thème à des déclamations sans fondement, quelquefois même de prétexte à des intentions coupables. Quels desseins peut couvrir la légitime sympathie qu'ils inspirent, on l'a vu au 15 mai; à quels mensonges historiques ils ont donné lieu, on va en juger. C'est une accusation devenue banale à force d'être accréditée, que l'ambition moscovite fut la première cause du démembrement de la Pologne, et que la France, qui pouvait empêcher le démembrement, fut le lâche complice de l'ambition qui le provoqua. Rien de plus faux et de plus contraire à la raison. La Russie, qui, du droit d'une influence prépondérante, disposait de la république royale, devait préférer la domination exclusive sur le tout, avec la secrète espérance de se l'approprier un jour, à une division prochaine qui diminuerait sa part de celle qu'il faudrait concéder à des états rivaux. L'Autriche même avait plus d'intérêt au partage que la Russie; la Prusse y trouvait plus d'avantages que personne : ses provinces, coupées en deux par les possessions polonaises, l'impérieux besoin d'agrandir ses états pour élever sa force au niveau de ses désirs, lui conseillaient également le partage de la Pologne. Cela établi, toute la question est de savoir si les actes furent d'accord avec les intérêts. M. de Saint-Priest le démontre pièces en main, ne laissant pas plus de refuge d'ailleurs aux esprits qui se nourriraient d'illusion pour l'avenir qu'à ceux qui caressent l'erreur dans le passé. Le coup qui tua la Pologne fut une pensée d'origine germanique, et, après un siècle, cette pensée se retrouve aussi vivante au cœur des générations nouvelles que dans la tête du monarque qui la

(1) 2 volumes in-8°, chez Amyot, rue de la Paix.

conçut. L'assemblée populaire de Francfort émettait le vœu suivant dans une décision célèbre : « La diète exprime le ferme espoir que le gouvernement prussien garantira en toute circonstance la nationalité des Allemands établis dans le grand-duché de Posen. »

Soustraire la Pologne à son sort déplorable était une tâche au-dessus de l'effort de la France : M. de Saint-Priest le prouve avec une rigueur de logique toujours appuyée sur une vue claire et certaine des choses. Et de fait, la Pologne succomba moins encore sous la coalition de ses puissans voisins que par les vices de rapport existant entre sa situation intérieure et la situation des autres pays supérieurement organisés. A la fin du XVIe siècle et dans le courant du XVIIe, une grande transformation s'était opérée chez les nations européennes. En Angleterre, la monarchie constitutionnelle s'établissait, appelant le peuple à la vie politique; presque partout ailleurs la monarchie pure héréditaire triomphait des dernières résistances de la féodalité. De là une double force pour les états, d'une part dans l'émancipation des masses, de l'autre dans la suite des desseins et la concentration de la puissance. Or, en présence de ce mouvement de progrès général, la Pologne s'attarda dans le passé et conserva, avec sa royauté élective, l'indépendance rebelle de ses grands cantonnés en souverains locaux dans leurs domaines, l'abrutissante servitude de ses populations assujéties à la glèbe, — continuant à réunir l'incertitude des républiques, l'anarchie des pays fédérés, la faiblesse incurable qui résulte de l'oppression. Une pareille obstination dans l'immobilité dictait, pour la malheureuse nation, l'arrêt des destins futurs, arrêt fatal que personne au monde n'eût pu conjurer. Ce qui se meut a sur ce qui s'arrête des droits douloureux, mais inflexibles : les droits terribles de la vie sur la mort.

Le tableau de la création de la Nouvelle-Russie nous est présenté par M. de Saint-Priest comme un heureux contraste à la triste peinture du désastre final de la Pologne. Peu d'années après le partage, après cette crise suprême, suite inévitable d'un ordre de choses qui chez le peuple polonais divisait le pouvoir et le rendait précaire, qui confondait dans les mêmes mains la seigneurie et la propriété, une ville importante s'élevait non loin de la Pologne, et des contrées sauvages s'animaient sous l'influence d'une autorité secourable et tutélaire. MM. de Richelieu et de Maison présidèrent à l'œuvre féconde qui, d'un amas de huttes, fit sortir Odessa, qui fixa les hordes vagabondes des Tartares Nogais en colonies stables sur le sol, qui, dans un pays où les steppes et le désert s'étendaient à l'infini, fit fleurir l'agriculture autour des villages, l'industrie et le crédit commercial dans les villes. Solennel enseignement pour nous, que ce spectacle d'une contrée barbare naissant à la civilisation en regard du naufrage voisin d'un peuple héroïque! On voit éclater là dans leur pressante évidence ce que contiennent de menaces et de périls l'instabilité du pouvoir, la confusion des idées de souveraineté et de domaine, ce que portent au contraire de promesses et de fruits la protection forte venant en aide à la bonne volonté, la propriété assurée à l'effort résolûment soutenu qui la conquiert! Le livre de M. de Saint-Priest est plein de ces enseignemens que l'auteur excelle à présenter dans une forme où les qualités de l'historien viennent heureusement s'unir à celles du moraliste.

Comme le *Monk* et le *Washington* de M. Guizot, la troisième partie du *Cours d'Économie politique* de M. Rossi (1) est une de ces œuvres composées la veille, qui trouvent leur place merveilleusement préparée dans les esprits par les événemens du lendemain. Une des ambitions le plus haut affichées du parti socialiste, lors de sa miraculeuse ascension aux affaires, fut la répartition meilleure des avantages sociaux entre les membres de la famille humaine : or les dernières leçons de l'illustre économiste dont nous déplorons la perte traitent précisément de la distribution des richesses parmi les producteurs divers; mais si le sujet est le même, et s'il y a vœu pareil pour l'émancipation de l'ouvrier, quelle différence de vues! On mesure aussitôt la distance qui sépare la sagesse novatrice des témérités révolutionnaires, le philanthrope éclairé de l'aveugle flatteur des multitudes. Tandis que, prompte aux hallucinations solitaires, l'école socialiste poursuit la solution du problème économique dans des règles systématiquement tracées *à priori*, M. Rossi, partant de l'observation des faits, la trouve dans les lois qui dérivent de la nature et des rapports des choses. MM. Louis Blanc et consorts, par exemple, ne s'inquiètent ni des droits existans, ni des aptitudes et des mérites inégaux, ni de l'indépendance de l'homme rebelle au joug étranger. Leur code n'a que trois règles : la communauté complète des instrumens de travail, la subordination absolue de l'activité individuelle à la tâche sociale, l'égalité parfaite de rémunération pour tout ouvrier. M. Rossi ne professe point ce dédain superbe pour la justice et la liberté. Il croit à la puissance de la spontanéité propre, source du progrès général; hors de l'équité, il n'entrevoit que misère pour la société, et pour l'homme qu'oppression. Aussi appelle-t-il à concourir au partage ainsi qu'à la création de la richesse, avec la féconde activité du travail libre, le capital et la terre, le trésor lentement acquis des générations et les forces naturelles légitimement appropriées. Mais, demandera-t-on peut-être, quelle sera la part de chaque co-partageant? La réponse ne tarderait guère, si la question s'adressait à des gens qui taillent et coupent, ordonnent et réglementent avec la preste audace de théoriciens que les réalités n'embarrassent pas. On connaît les dividendes précis des phalanstériens. M. Rossi n'est point de ces hommes, et leurs pratiques ne sont point les siennes. De haute autorité, régler les marchés et les bénéfices, répartir les profits, établir la base et le signe des échanges, il sait ce que valent de telles mesures; l'expérience lui en a appris à la fois l'impuissance et les effets calamiteux. Laissant à d'autres le métier ici dérisoire de législateur, il se borne à constater les faits et à les méditer; les formules qu'il donne sont le fruit unique d'une réflexion qu'ont enrichie à un égal degré la science et l'investigation personnelle.

Les lois économiques de la distribution des richesses formulées par M. Rossi reposent sur la nature et sur la relation des choses. Si le pouvoir intervient pour les changer, l'équilibre naturel se rompt, et tout est en souffrance : la terre devient stérile, le capital disparaît, l'industrie laborieuse ne trouve plus à s'exercer. — Pourtant, dira le socialisme, il existe un moyen infaillible de suppléer à l'action des rapports abolis : c'est de créer au profit du travail les

(1) 1 vol. in-8°, chez Thorel, 4, place du Panthéon.

instrumens d'échange ou de crédit qui lui manquent. — M. Rossi avait prévu l'objection. La monnaie se prête à un double office, qu'elle accomplit merveilleusement : commune mesure des choses, elle est en même temps signe et valeur. Les billets d'échange, signes représentatifs d'objets sans rapport certain de valeur, le papier de crédit, simple créance qui n'a de prix que par sa garantie, ne remplissent pas les mêmes conditions. Cependant M. Rossi ne méconnaît ni les souffrances qui réclament allégement, ni les situations qui pourraient être améliorées. Il sait ce qu'a de précaire et de dépendant la situation de l'ouvrier, il déplore les sinistres qui frappent le capital et en rendent l'emploi hasardeux; il a vu avec douleur les misères que l'industrie en marchant laisse sur sa route, et à des maux réels ses bons conseils pas plus que ses sympathies ne font défaut. Une plus large application du système de l'assurance mutuelle devrait, selon lui, être appelée à garantir l'usage périlleux du capital; l'association volontaire lui paraît offrir à l'ouvrier un noble moyen d'affranchissement. Quant à la question du soulagement fraternel des misères, question morale et religieuse et nullement économique, M. Rossi la signale aux cœurs compatissans et ne la discute pas. Singulièrement habile à délimiter ainsi les domaines divers sans les isoler, esprit finement analytique, quoique fort apte aux généralisations, M. Rossi, par ce trait particulier, se distingue de l'école doctrinaire avec laquelle il eut des rapports d'amitié et de sentiment politique, et ce n'est pas lui qui jamais eût songé à transporter après coup les préoccupations du publiciste dans les récits de l'historien.

Un lien plus visible qu'on ne croit unit toutes les choses d'une époque : quand la science chez un esprit aussi ferme que M. Guizot se laisse envahir par la politique, tenez pour certain que l'invasion a eu lieu sur d'autres points. Voici M. Victor Hugo, par exemple, qui s'érige en tribun! On connaît le procédé de M. Hugo en poésie : des lois d'observation formant le code du goût, il n'a retenu qu'un précepte, et le plus grossier, le saisissant effet des oppositions brusques; les tropes familiers à la poésie, il les a réduits à un seul, l'antithèse; puis, suppléant au défaut des moyens par l'emploi répété de la même figure, il a mis l'antithèse partout, dans les idées et dans les mots, dans les images et dans les choses. Ce n'était pas assez, il importait de lui donner ame et mouvement. Alors sont venus des drames et des romans dont les personnages agissent les uns vis-à-vis des autres comme autant d'antithèses vivantes, et, triomphe du procédé, se font à eux-mêmes antithèse! Il semble que, parvenu à ce sommet, pour nous servir de la langue du maître, le système, lassé enfin, dût s'arrêter; point : la mission du poète a devant elle l'avenir encore : après *le sacerdoce de l'art*, *la papauté de l'intelligence*. En d'autres termes, M. Hugo a passé de la fantaisie littéraire à la fantaisie politique, et rien de plus étrange que la langue du poète des *Orientales* appliquée à la discussion des affaires. La rhétorique de M. Hugo n'a qu'un trait pour chaque question, mais ce trait-là suffit. — S'agit-il de la peine de mort? « le lendemain du jour où il avait brûlé *le trône*, le peuple voulut brûler *l'échafaud*. » — Discute-t-on la liberté d'enseignement? « le parti clérical s'imagine que la société sera sauvée parce qu'il aura mis *un jésuite* partout où il n'y a pas *un gendarme!* » — La loi de déportation enfin occupe-t-elle l'assemblée nationale? « je suis de ceux qui

n'hésiteront jamais entre *cette vierge* qu'on appelle *la conscience* et *cette prostituée* qu'on appelle *la raison d'état* (1). »

La réhabilitation du faux en morale, comme en littérature et en politique, serait-elle donc décidément prise au sérieux par l'école de romanciers et de poètes qui s'est formée à la suite de M. Hugo? Il est certain que la poétique littéraire de cette école, en subordonnant l'indépendance de la pensée au mécanisme de l'expression, le sentiment intime à l'effet extérieur, va directement contre le culte du beau et du vrai, dans l'ordre littéraire comme dans l'ordre moral. Parmi les romans où la triste influence de cette poétique se fait sentir, nous ne nommerons *la Dame aux Camélias* de M. Alexandre Dumas fils (2) que pour signaler l'idée première dont s'est inspiré l'auteur, et qui appartient de droit à M. Hugo, c'est-à-dire *la réhabilitation de la courtisane par l'amour;* la *Marie Duplessis* de M. Dumas forme le vrai pendant de *Marion Delorme*. Drame et roman peuvent, quant à l'intention, se résumer également par ce vers célèbre :

Et l'amour m'a refait une virginité.

Une autre misère de l'école de M. Hugo, à laquelle M. Dumas fils n'a pas eu le bon goût de se soustraire, c'est de prendre en pitié grande le sort que certaines femmes se bâtissent à plaisir de leurs propres mains par caprice de paresse et de vanité, alors qu'on passe indifférent devant l'infortune imméritée d'honnêtes mères de famille. Ce travers me rappelle le trait impudent de la femme d'un chef breton, Arghetecox, qui se trouvait à Rome sous le règne de Sévère. Convaincue d'adultère, aux reproches de la princesse Julie elle répondit sans se déconcerter : — *Nos Britannicæ cum optimis viris consuetudinem habemus, at vos Romanas perditissimus quisque occulte constuprat*; — nous, Bretonnes, nous fréquentons hardiment avec les meilleurs; mais vous, Romaines, l'homme le plus décrié vous agrée qui se cache. »

Par l'étrangeté des sujets, les *Contes* de M. Champfleury (3) appartiennent aussi à l'école de M. Hugo; mais l'auteur s'en écarte par le soin sérieux qu'il apporte à peindre les objets et les personnes. Avec des dons d'imagination humoristique et une nature que le fantastique attire, il a un grain d'esprit observateur que n'aurait pas dédaigné Stendhal. Il est le réaliste de la fantaisie, et on ne peut lui reprocher que de prendre ce rôle trop au sérieux : il y a chez lui une affectation de trivialité qui souvent dégénère en cynisme. Qu'il évoque sournoisement des ridicules ou décrive avec amour la souffrance, sa moquerie est aiguë et perçante, ses pleurs font l'effet de l'acide sur la plaie saignante, ils creusent dans la douleur. On y reconnaît le désir curieux d'étudier les maux et les vices plus que l'ardent dessein de les guérir, quelque chose d'analogue à une froide passion d'anatomiste armée de la loupe et du scalpel. Les *Profils de Bourgeoises*, et, par endroits, la *Grandeur et Décadence*

(1) *Douze Discours*, 15, boulevard des Italiens.
(2) 1 vol. in-18, chez Cadot, 32, rue de La Harpe.
(3) 1 vol. in-18, chez Michel Lévy frères, 2 bis, rue Vivienne

d'une Serinette sondent très avant les abîmes du caquetage méchant et de la médisance envieuse; *la Morgue* soulève le cœur à force de vérité crue. Dans les *Souvenirs du Doyen des Croque-Morts*, il y a quelque chose de plus pénible, la gaieté au milieu des fosses, des larmes de vin pleurées sur les morts; une naïve et philosophique ballade, hymne de félicitation à un enfant qui dort dans son lit de planches le somme de l'éternité, rachète difficilement, malgré le mérite du petit chant, le froissement qu'on éprouve au plus profond de sa sensibilité. M. Champfleury est plus heureux dans la *Biographie de Carnaval*, dans l'*Histoire d'une Montre de Rentier*, dans *Chien-Caillou*, et surtout dans *M. le Maire de Classy-lès-Bois*, physionomie de vieux révolutionnaire vivement surprise et tracée de même.

Ainsi voilà, pour résumer nos impressions, l'école de l'image et de la fantaisie pure qui succombe après avoir détrôné l'école classique, et, à son tour, l'art réaliste qui semble s'apprêter à recueillir l'héritage de l'art puérilement pittoresque. Y a-t-il, dans cette transformation littéraire qui point à l'horizon, avancement ou déclin, promesse ou présage fâcheux? La réponse dépend beaucoup du terrain où l'on se place et du jugement qu'on porte sur la société même, car, nous l'avons dit, tout s'enchaîne. Évidemment la décadence est certaine, si l'on s'en tient aux résultats actuels. Malgré l'éclat incomparable et le violent mouvement des œuvres romantiques, elles sont plus imparfaites et recèlent plus de germes de mort que les œuvres classiques, dont le temps a fané les couleurs et rouillé les ressorts sans pouvoir altérer en elles l'impérissable beauté que le souffle de l'ame donne à ce qu'il touche. L'école réaliste, la dernière venue, sera plus vite caduque encore que ses aînées, le talent la soutenant moins, l'atmosphère où elle se plaît étant malsaine. Si l'on croit au contraire que le cercle des destinées n'est point inflexiblement clos devant nos pas, que le travail qui s'opère dans les esprits n'est qu'une préparation, alors la double chute cache aux yeux peu clairvoyans un double progrès que découvre une vue plus lointaine. Le romantisme a grandement ajouté au mécanisme de la forme; il s'en va, mais l'instrument reste. Le réalisme, qui fait fausse route, accroîtra par ses découvertes le trésor de nos lumières, et par son échec nous instruira utilement. Dès qu'on connaîtra, à n'en plus douter, l'impuissance de la littérature réduite à ses seules ressources et de quelle stérilité est frappée l'étude de l'erreur séparée de la recherche de la vérité, on reviendra plus libre et plus fort, désabusé des vains artifices et des pernicieuses illusions, au goût des sincères et chastes beautés, des grands et nobles sentimens, à l'art profondément humain qui se laisse aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles. Le détour aura été long sans doute, mais la leçon n'en aura été que plus complète.

P. Rollet.

V. de Mars.

LA MARINE

DE LA RÉPUBLIQUE.

Les Arsenaux.

On ne saurait chercher la raison d'être de l'établissement naval de la France dans la protection que réclame notre commerce maritime aux abois, ou de pauvres colonies éparses et comme perdues dans l'immensité de l'océan : six frégates à voiles bien commandées, un certain nombre de bateaux à vapeur de marche rapide, quelques petits bâtimens dans les parages où la mer est peu profonde, par intervalles l'apparition de notre pavillon sur un noble vaisseau de ligne, suffiraient à cette tâche. Non, c'est sur son orgueil de nation que notre pays doit fonder sa résolution d'être une forte puissance maritime. Sous peine de déchoir du rang qu'occupa parmi les peuples la France monarchique, il faut que la France républicaine se tienne en mesure de lancer deux armées navales, l'une sur la Méditerranée, l'autre sur l'Atlantique : il le faut, si elle veut conserver sa dignité d'arbitre entre les grandes puissances qui convoitent aujourd'hui le partage de l'Orient et peut-être la domination de la Sicile; il le faut, si nous prétendons maintenir l'Algérie comme une portion du territoire de la France; il le faut enfin, si, dans le nœud d'une grande question européenne, nous

voulons être en mesure de jeter la chance d'une bataille navale décisive, ou débarquer à l'improviste un corps d'armée sur la côte ennemie. L'instinct de la nation nous fait un devoir de maintenir notre marine au niveau d'un tel rôle, et si le sentiment de ce devoir venait à s'effacer ou à s'obscurcir devant des considérations secondaires de budget, ce serait là un douloureux mécompte que nous subirions en silence, mais avec la pensée amère que jamais dynastie ni gouvernement ne poussa de racines dans notre pays sans donner satisfaction au légitime orgueil de la France.

Qu'est-ce d'abord qu'une armée navale? Il importe ici de s'èntendre. Autre chose était l'armée navale au siècle d'Auguste, autre chose celle de Napoléon, autre chose doit être l'armée navale de 1851. Du temps que la galère, armée de son éperon comme d'une corne de fer, constituait l'instrument unique du combat maritime, phalanges et légions s'embarquaient par centuries sur le vaisseau de guerre; les flottes formaient la même ligne de bataille que les troupes à terre; il y avait l'aile droite, l'aile gauche, le centre; on forçait de rames, et l'on se jetait sur l'ennemi pour le démanteler de ses avirons, ou crever ses flancs d'un coup d'éperon. On s'accrochait, on se saisissait bord à bord; les boucliers faisaient la tortue sur la tête des soldats; on montait à l'abordage comme à l'assaut d'un mur crénelé. Le combat de mer n'était qu'un accident de la guerre de terre; l'armée, un instant embarquée, ne faisait guère que changer de terrain. Les rameurs seuls appartenaient essentiellement à la flotte.

Plus tard, quand on se battit pour la domination de toutes les mers du globe, la galère fit place au vaisseau de ligne armé d'un triple étage de canons échelonnés sur ses flancs. Entre la tactique de terre et l'armée de mer, il n'y eut plus rien de commun; le soldat et le matelot devinrent deux hommes distincts et bien différens. Les élémens imposèrent l'ordre de bataille, le vent régla la ligne et jusqu'au nombre de vaisseaux qu'on put à la fois mener utilement au combat. Nelson, à Trafalgar, le fixait à vingt-cinq. L'armée de mer déroula sa chaîne de citadelles flottantes liées l'une à l'autre par la discipline et l'art des évolutions; la victoire appartint au général qui sut briser la ligne ennemie en tronçons et l'écraser sous un feu dominant. Tel est le caractère que, pendant plus de deux siècles de combats, gardèrent les armées navales.

Tout récemment enfin, la vapeur est venue, non point détrôner la voile, mais lui prêter l'appui de la rame, et de la rame mue par une force presque surnaturelle, en un mot confondre la galère avec le vaisseau de ligne. Libre désormais de se mouvoir « dans les dents mêmes du vent, » le vaisseau n'est plus redoutable seulement par son travers, il peut à son gré présenter à l'ennemi ou ses flancs, ou sa

poupe, ou sa proue; il se rit des calmes et du vent qui le bat en côte; il peut aborder partout et porter partout l'invasion. L'armée de terre reprend pied sur la flotte.

Dans les espérances nouvelles qui s'éveillent et dans les efforts que font tous les peuples pour s'approprier ce nouvel instrument des batailles, nous retrouvons le trait distinctif de chaque nation : suivant l'instinct soldatesque de la France, l'avenir de la marine réside surtout dans le bâtiment à vapeur chargé de soldats aguerris et portant la guerre sur le sol de l'ennemi; notre vœu secret serait de ramener le combat naval aux élémens de la guerre de terre. Les aspirations du marin anglais lui montrent cet avenir dans le *vaisseau mixte*, dont il veut faire le roi des mers, décidant au milieu de l'océan des destins du monde. Quel amiral inspiré au feu saura démêler le meilleur emploi de tous ces moyens de destruction? Il nous suffira d'établir ici que, dans les éventualités d'une lutte maritime, l'armée navale, dépositaire des destinées d'un pays comme le nôtre, nous voulons dire assez forte pour résoudre d'un seul coup un conflit de nations, doit se composer d'une flotte de vingt ou vingt-cinq vaisseaux de ligne, en partie mixtes, en partie simples voiliers, et de bâtimens à vapeur assez nombreux et assez puissans pour jeter un corps de troupes expéditionnaires sur les rivages de l'ennemi.

On va voir si les bases de l'établissement naval légué par la monarchie à la république répondent à cette aspiration de l'orgueil national. — La marine de France, on le sait, est sortie, comme d'un seul jet, des conseils de Louis XIV. A cette époque, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, l'Angleterre, se partageaient le monde maritime. Le grand roi voulut y apparaître au premier rang; ce que la France était sur le continent, il voulut qu'elle le fût dans l'océan, et plus tard, quand la fortune l'eut enivré, il prétendit même que tout pavillon s'abaissât devant le sien. Pour arriver là, il semblait qu'il fallût un miracle, car la France, alors sans commerce extérieur, sans armées navales, sans colonies, était la plus humble des nations maritimes. Colbert, son ministre, lui donna tout cela.

Trois élémens constituent l'établissement naval : les vaisseaux, les matelots, les ports. — Les *vaisseaux*, qu'est-ce autre chose sous une bonne administration qu'une question d'argent? On sait avec quelle habileté Colbert fit trouver de l'argent à son maître, et le gouvernement constitutionnel nous a montré comment l'ordre et la paix le font affluer au budget. — Les *matelots*, ces hommes de mer que la mer seule façonne, Colbert, par l'institution des *classes*, en mit à la disposition du roi une armée de 50,000 valides et toujours prêts à monter ses vaisseaux. La marine en France ne repose pas sur les intérêts primordiaux du pays; pour faire, à un instant précis, de notre na-

tion la rivale des plus puissantes nations maritimes, il faut donner au gouvernement le moyen de saisir, de réunir au premier appel toute sa force navale, c'est-à-dire la population du littoral, d'en tendre à la fois tous les ressorts : c'est ce que fit Colbert. L'inscription maritime a résisté à l'épreuve des siècles et des révolutions les plus radicales : régime d'exception sans doute, mais c'est l'orgueil de la France qui se l'impose. Plus on médite sur cette admirable institution, sur le mélange de priviléges, de rigueurs et d'avantages spéciaux qu'elle consacre, plus on reste frappé du génie qui l'inspira (1). — Quant aux *arsenaux* maritimes, la nature des choses fit adopter tout d'abord la distinction fondamentale entre les ports de la Méditerranée et ceux de l'Océan; alors aussi on distinguait la *marine du Levant* de la *marine du Ponant*, la flotte des galères de la flotte à voiles. De là deux grands centres d'opérations : l'un, Toulon, qui réunit à la fois, par une heureuse disposition des lieux et du climat, toutes les conditions de port de construction, de radoub et d'armement; l'autre, Brest, port d'armement surtout; conçus également tous deux dans l'orgueil de Louis XIV, dont ils ont gardé partout l'empreinte, et dont la pensée jusqu'à nos jours est restée l'ame de notre marine. Pour appuyer Brest, il créa Rochefort de toutes pièces, et se servit, pour les expéditions de ses corsaires, pour sa petite marine, des ports secondaires de Dunkerque, du Havre, de Saint-Malo, de La Rochelle. Louis XIV aspirait à dominer sur les mers comme sur le continent; pendant quinze ans, il eut 85 ou 90 vaisseaux de ligne armés, et près de 85,000 matelots sous les drapeaux. Qu'en advint-il? Nous portâmes de rudes coups à la marine d'Espagne et à celle de Hollande; mais l'Angleterre resta maîtresse du champ de bataille; puis les débris de ces flottes disparurent sous le cardinal Dubois, et, sous le cardinal de Fleury, le souvenir à peine en resta.

Appuyée sur les institutions de Colbert, la marine, sous Louis XVI, sortit du néant où l'avait laissée Louis XV, et jeta le même éclat que sous Louis XIV; elle compta 80 vaisseaux de ligne tout armés. Son but était l'abaissement de la puissance anglaise; son mode d'action, la lutte sur toutes les mers contre les escadres de l'Angleterre. Nous avions alors un quatrième port de guerre, Lorient, et la fondation de la digue de Cherbourg date de cette époque (1782). Cette marine si brillante périt

(1) Avant 1665, quand on avait besoin de matelots pour une guerre maritime, « on fermait les ports, on interrompait le commerce. » Pour remédier à cet inconvénient et s'assurer des matelots, on statua et ordonna « l'enrôlement général des matelots du royaume, partagés en trois *classes* ou années, dont ils devaient servir de trois l'une sur les vaisseaux du roi. » On chercha ensuite, par des priviléges spéciaux, à donner un peu d'adoucissement aux charges extraordinaires que ce régime exceptionnel faisait peser sur la population maritime.

sous le régime de 1793, qui chassa nos officiers, laissa nos arsenaux au dépourvu, et livra nos vaisseaux mal armés, mal exercés, aux coups de l'ennemi.

Napoléon releva notre marine : il eut 64 vaisseaux de haut bord et 83,000 matelots à la fois; il poursuivit avec ardeur les travaux de Cherbourg, et continua l'œuvre de Louis XIV dans tous nos arsenaux : la flotte devait être entre ses mains un instrument auxiliaire de destruction contre l'Angleterre; ce qu'il en attendait, c'est qu'elle lui ménageât quelques jours de mer libre pour jeter sur la Grande-Bretagne les armées qui avaient vaincu l'Europe. On sait le reste : cette flotte s'éteignit dans nos ports pendant les premières années de la restauration.

La monarchie de 1830 voulut aussi avoir une marine redoutable : on se souvient de l'enthousiasme avec lequel les chambres, sur la proposition de M. l'amiral de Mackau, votèrent, il y a quelques années, la loi des 93 millions qui assurait à la France 40 vaisseaux de ligne et 100 bâtimens à vapeur, avec un approvisionnement de prévoyance qui doublait presque cette force. Notre établissement naval se constituait rapidement sur cette base, quand éclata la révolution de février.

Nous venons de résumer l'expérience des siècles dans les affaires de notre marine; cette expérience parle assez haut. Depuis février 1848, nous éprouvons un abaissement continu (1); on ne peut évaluer à moins de 1 vaisseau de ligne par an l'amoindrissement de nos ressources. La loi des 93 millions semble suspendue; nos officiers restent inactifs dans nos arsenaux, nos matelots sans emploi dans nos ports : les mauvais jours du cardinal Dubois leur reviennent en mémoire. Nous-même, c'est pour échapper à de funestes pressentimens que nous voudrions livrer à tous les regards l'inventaire de l'établissement naval légué par la monarchie à la république. A nos yeux, le premier besoin de notre marine est de sortir de l'espèce d'isolement où elle s'est tenue jusqu'ici à l'égard de la nation. Malheur à nous si l'esprit de la France se retirait un instant de sa flotte!

Comment donc ont avorté tant de nobles créations, à ce point qu'il est des jours où l'on se demande si la France peut être une puissance militaire et une puissance maritime tout ensemble? Triste problème posé depuis deux siècles dans l'histoire de notre marine! La faute en est aux révolutions qui préoccupent la nation de bien autres soins que du soin de sa flotte, la faute en est aux gouvernemens qui n'ont pas su faire entrer dans la pensée du pays cet élément de la grandeur nationale. La marine en France semble encore un mystère. Il faut dissiper

(1) Le dernier message du président fait connaître que le chiffre des bâtimens armés, qui était de 235 en 1848, est réduit à 125, et le nombre des matelots embarqués, de 29,331 à 22,561. Il est à regretter que le message n'ait pas mis en regard les valeurs comparées de nos approvisionnemens en 1848 et en 1851.

ces voiles; il faut désormais chercher notre appui dans l'esprit public pour que les révolutions cessent de nous être mortelles; il faut montrer à tous que nos flottes répondent bien à un but national et conforme au génie de la France.

La guerre maritime a trois modes divers : la guerre de course, la guerre d'escadres, la guerre de débarquement. — La guerre de course s'attaque au commerce, aux intérêts privés, aux particuliers; guerre de tirailleurs, de flibustiers, d'enfans perdus. Contre une nation comme la Hollande, qui possède dans la Malaisie les plus belles et les plus riches colonies du monde, dont elle exploite et colporte elle-même les produits sur trois ou quatre cents navires de 800 à 1,200 tonneaux, armés à peu près comme l'étaient les anciens vaisseaux de la compagnie des Indes, et sans autre protection qu'une escadre insignifiante, une pareille guerre, menée par de nombreuses frégates, tantôt isolées, tantôt réunies en divisions, serait toute-puissante. Contre les États-Unis, dont la flotte de guerre est faible, qui ne possèdent hors de leur territoire aucun point de ravitaillement, et dont les navires de commerce couvrent le monde, la guerre de course aurait une action terrible, car elle pourrait se faire sur toute espèce de bâtimens de guerre et par de simples corsaires. L'Angleterre aussi est vulnérable sur tout le globe dans son commerce, et certains esprits que découragent les désastres de nos flottes sous la république et l'empire proposent, comme moyen unique de lutter contre l'Angleterre, la guerre de course sur une échelle formidable. Soit : lançons, si l'on veut, à toutes les aires du vent soixante frégates à la chasse des navires anglais; mais si l'on se borne à ce genre d'action, qu'aura-t-on produit? Sans doute on infligera au commerce maritime de grandes destructions, on anéantira dans les abîmes de l'océan bien des richesses, bien du travail humain, car il ne faut pas songer à faire des prises, on brûlerait, ou coulerait bas les navires capturés; mais l'effet de cette guerre de vautours serait-il autre pour l'Angleterre que de hausser le prix de ses assurances maritimes? Et nous, privés de tout point d'appui, de tout lieu de ravitaillement, ne trouvant nulle part du combustible pour nos bateaux à vapeur quand l'Angleterre en a partout des dépôts, traqués et poursuivis sur toutes les mers par des forces supérieures, nous verrions périr une à une nos frégates, emprisonner nos meilleurs matelots, insulter nos rivages; quant à la gloire, il y en a peu à recueillir dans cette voie. Pour harceler l'ennemi, la guerre de course est un utile auxiliaire; mais nous ne pourrions nous borner à ce mode d'action que si le désespoir ne nous laissait pas d'autre moyen de vengeance.

La guerre de flottes ou d'escadres n'a pas eu le même caractère à toutes les époques. On la voit, sous Louis XIV, tendre à la domination des mers; sous Louis XVI, appuyer la révolte des États-Unis, embar-

rasser dans l'Inde la puissance anglaise, et malheureusement tourner le plus souvent à la parade. Sans but bien défini sous la république et dans les premiers jours de l'empire, elle aboutit au désastre. L'heure est-elle venue pour nous d'y renoncer? Mais la Russie est hors des atteintes de la guerre de course, tandis qu'elle a deux flottes, l'une dans la mer du Nord, l'autre dans la mer Noire : est-il besoin d'une suprême intelligence pour comprendre ce qu'une telle attitude nous impose? Et s'il éclatait un conflit entre la France et les États-Unis, ne nous faudrait-il pas envoyer des escadres croiser sur leurs côtes? Nous ne pouvons faire moins que de nous tenir en mesure, dans ces deux cas, de combattre à armes supérieures ou tout au moins égales.

Et contre l'Angleterre, une guerre d'escadres ne serait-elle donc point à tenter? Dès aujourd'hui la Grande-Bretagne peut armer une flotte de 66 vaisseaux de ligne, faire sortir de ses ports plus de 150,000 matelots et une force à vapeur de 90,000 chevaux. Nous ajouterons que ce n'est point une simple apparence, et que le sentiment national n'a rien épargné, dans les ports et les arsenaux, pour assurer à la marine anglaise les plus énergiques moyens d'action. Nous comprenons l'orgueil britannique qui mettait dans la bouche d'un ministre ces mots sur la marine de France : « Nous effacerons cela d'un coup de balai (*we will sweep all that!*); » mais faudrait-il nous laisser écraser? Ne devons-nous pas nous tenir en mesure de livrer au moins une bataille navale, ne fût-ce que pour ravitailler nos possessions de l'Algérie? Et si nous avions des alliés, cette puissance, obligée de s'éparpiller sur tout le globe, n'aurait plus des étreintes si redoutables. D'ailleurs, que risquerions-nous dans une guerre contre l'Angleterre seule? Quelques vaisseaux, quelques régimens, quelques misérables colonies. Et en la menaçant d'une invasion, nous la faisons trembler pour son existence même! Ce danger est réel : il suffirait d'un jour et d'un amiral au cœur audacieux pour le révéler à l'Angleterre. Napoléon eut bien le sentiment de cette situation; malheureusement l'homme lui manqua. Même contre l'Angleterre, la France ne doit pas encore renoncer à ses flottes; mais que nos marins cessent de se présenter en paladins de la domination des mers : plus d'escadres de parade, la victoire resterait aux plus nombreux vaisseaux. Il faut donner un but utile à la guerre maritime. Ici l'histoire peut nous instruire. Quand Louis XIV n'imposa plus qu'une vaine représentation à son escadre, elle alla se briser aux rochers de La Hougue, sans que Tourville trouvât d'autre consolation que ces mémorables paroles : « Le roi, messieurs, nous ordonne de nous faire tuer pour son service. » Les flottes de Louis XVI, heureuses tant qu'elles appuyèrent une politique sérieuse, la séparation des États-Unis de l'Angleterre, virent périr leur fortune dans l'inutile combat des Saintes, le 12 avril 1782. Plus près de notre temps, si

Brueys eût livré le combat d'Aboukir pour protéger le débarquement de Bonaparte et de son armée et qu'il eût été vaincu, c'était la chance des armes; mais, lorsque l'armée française avait atteint son but en prenant pied sur la terre d'Égypte d'une manière presque inespérée, s'en aller dans la rade foraine d'Aboukir livrer l'escadre à la discrétion d'un ennemi acharné et pour qui vaincre était une nécessité, — il y a là un aveuglement que la mort même la plus dévouée n'effacera jamais : faut-il que Nelson n'ait eu affaire qu'à un si confiant adversaire! Si Villeneuve, en 1805, eût risqué ses trente-deux vaisseaux dans la Manche, quand Napoléon, au camp de Boulogne, n'attendait plus pour passer qu'un jour de mer libre, les débris mêmes de notre flotte eussent peut-être servi de boulevard aux soldats de Marengo pour débarquer au rivage ennemi; mais quand notre armée marchait au cœur de l'Allemagne, sortir de Cadix sans but, sans résultat possible, à peu près sous l'impression qui domine le bœuf qu'on traîne à l'abattoir, ce n'était là qu'une pensée folle, et il n'était pas besoin du grand nom de Nelson pour exterminer à Trafalgar la flotte conduite par Villeneuve.

C'est à la vapeur que la guerre navale doit l'importance soudaine de son troisième mode d'action, le débarquement. L'expédition de Rome nous a montré que le transport de l'armée n'est plus qu'un jeu pour la flotte. Aujourd'hui, le passage de la Manche offre peut-être moins de difficultés à une armée que le passage du Rhin. Les conditions de la guerre maritime sont changées surtout entre nations peu éloignées l'une de l'autre; il y a là pour tout officier de mer un sujet de méditations profondes. Quant à l'état, son devoir est d'assurer à la marine cet instrument de nos prochains combats.

On est à l'aise maintenant pour examiner à quelles conditions la France peut créer un établissement maritime plus durable que ceux qui l'ont précédé. Guerre de course, guerre d'escadres, guerre de débarquement, il convient de choisir selon les circonstances et l'instinct du pays. Notre devoir est de tenir nos arsenaux prêts à toute éventualité. Les conditions de grandeur d'un arsenal maritime ne sont pas les mêmes, il faut le dire tout de suite, pour le port de commerce et pour le port de guerre. Pour l'arsenal de guerre, une position dominante sur les mers, un abord facile aux vaisseaux désemparés par les élémens et le combat ou chassés par un ennemi supérieur, de nombreux moyens de défense, un abri sûr pour les flottes, de l'espace pour les constructions et les magasins, voilà les élémens de premier ordre; l'économie ne vient qu'ensuite, et ensuite aussi la commodité des communications avec l'intérieur du pays. C'est tout le contraire pour les ports de commerce; il faut qu'ils soient placés au déversoir des plus riches produits de la contrée, que le négociant et ses marchandises

puissent s'y rendre, pour ainsi dire, comme à la Bourse : qu'importent au spéculateur les difficultés ou les dangers de l'abord? C'est l'affaire des capitaines de navire; pour lui, tout au plus y voit-il une question d'assurances. Le port de commerce est maîtrisé par les facilités intérieures, l'arsenal de guerre par les conditions extérieures.

Brest, à l'entrée de la Manche et à la corne du golfe de Gascogne; Toulon, qui domine à la fois et le golfe de Lyon et le golfe de Gênes; Cherbourg, posé sur l'extrême pointe du Cotentin comme notre sentinelle au milieu de la Manche, répondent admirablement aux nécessités primordiales de tout grand port de guerre. De ces trois points, la marine couvre le littoral entier de la France et menace au loin l'ennemi; c'est sur ces trois points aussi qu'il faut successivement se placer pour juger notre force navale, d'abord sur les côtes de l'Atlantique à Brest et sur celles de la Manche à Cherbourg, puis sur la Méditerranée à Toulon. Enfin, bien qu'indépendant par sa position de ces trois grands centres, l'établissement d'Indret ne doit pas être oublié dans un tableau complet des arsenaux maritimes de la France.

I. — BREST. — CHERBOURG.

L'ancienne province de Bretagne, bornée d'un côté par la Loire, de l'autre, avec une partie de la Normandie, par la Seine, n'a qu'un sol montueux, aride et brusquement accidenté, peu propre aux voies intérieures, sans cours d'eau qui la traverse et lui rende facile l'accès de ces deux grandes artères du commerce national. Le commerce maritime fuit la côte de l'Armorique, sombre d'ailleurs et brumeuse, hérissée de dangers et battue par les orages. Entre les atterrages de la Loire et ceux de la Manche, ce n'est qu'à de rares intervalles qu'on voit blanchir une voile à l'horizon; çà et là seulement, quelques bateaux-pêcheurs glissent à travers les rocs noirs et pointus, soulevés du fond des eaux, ou qui bordent les plages. Sur ce rivage brûlé par les vents du large, au sein d'une atmosphère grisâtre, de cette solitude si profonde, de cette nature solennelle et mélancolique, Brest apparaît comme un nid d'aigle sur une côte de fer. Un labyrinthe d'écueils en flanque les abords : la *Walkyrie* ne hante plus leurs remous écumeux et n'attire plus les navires dans leurs gouffres, des phares nombreux y répandent leur lumière amie; mais, si exacte que soit la route tracée par leurs rayons, quand, le matin d'une nuit de tempête, vous voyez mouillé sur la rade un nouveau navire, soyez sûr que plus d'un drame émouvant s'est passé à bord.

On entre dans le port de Brest par un goulet d'une lieue de longueur, large à peine de la moitié, divisé en deux chenaux par une ligne de *dangers*, les uns cachés sous l'eau, les autres à découvert, et qui s'ouvre

sur une baie intérieure, vaste bassin qu'on appelle la *rade*, où mille vaisseaux tiendraient à l'ancre (1). A gauche, dans une crique de cette baie, un étroit bras de mer s'enfonce à plus d'une demi-lieue à travers une coupure profonde des montagnes et rejoint la petite rivière de la Penfeld : c'est le port. Qui le croirait? cette rade si vaste n'offre pas une sûreté suffisante pour les bâtimens au mouillage; les communications avec la terre y sont difficiles, souvent dangereuses. Il faut oser le dire : l'arsenal de Brest est mal posé; ses fondateurs, s'ils eussent pu prévoir sa future grandeur, auraient été mieux inspirés en choisissant pour l'emplacement du port la rivière de Châteaulin. Plus vaste, plus profonde, précédée d'une rade excellente et d'un avant-port meilleur encore, entourée de terrains commodes où toutes les dépendances de l'arsenal trouvaient naturellement place, cette rivière offrait des avantages qu'on ne retrouve pas dans la Penfeld, étroite comme une gorge de torrent, et dont il faut excaver les rives abruptes pour y placer les édifices de la marine.

A Brest cependant, nous sommes bien dans le premier arsenal maritime de la France. Là, d'un regard, l'œil peut embrasser la création du vaisseau de guerre, — voir placer sur chantier la première pièce de quille, — puis la coque s'élever, semblable à la carcasse d'un monstre marin, — descendre ensuite majestueusement à la mer, — bientôt, les flancs chargés d'artillerie, recevoir son équipage, tout son armement, et, balançant dans les airs la flèche de ses mâts, faire voile vers les plus lointains rivages. Et ce n'est pas un seul bâtiment, c'est une flotte entière qu'on peut tenir ainsi prête à Brest. Un arsenal maritime n'est autre chose qu'une usine à fabriquer des navires de guerre. Construire, réparer, conserver, armer des bâtimens au meilleur marché et le mieux possible, telle est sa fonction. Chantiers et cales de construction et de halage, bassins de carénage et de radoub, réserve pour les vaisseaux, quais de chargement et de déchargement, forges, machines, magasins de bois, de subsistances, d'armes, de munitions de guerre, d'approvisionnemens de toute sorte, casernes pour les marins, en un mot tout ce qui peut concourir à la vie du vaisseau, cet être collectif, premier élément de la marine, — voilà l'abrégé de l'arsenal maritime.

Les deux rives de la Penfeld sont bordées de quais où s'amarrent les bâtimens, soit désarmés et au repos, soit en armement et se préparant pour la mer. L'espace ne manque pas; s'ils étaient trop entassés

(1) Il ne faut pas moins d'une encâblure, soit 200 mètres, d'intervalle entre les vaisseaux au mouillage; dans une lieue marine carrée, on ne peut donc loger que 700 vaisseaux. On a calculé que, dans un port fermé, il faut à chaque vaisseau, pour qu'il puisse se mouvoir en liberté et qu'on circule aisément alentour, un espace d'environ un hectare. Les frégates à vapeur, à cause de leur grande longueur, exigent le même espace. Nous rappellerons, pour fixer les idées, que la superficie du port de Marseille est de 20 hectares.

dans l'enceinte du port, il y a de l'autre côté de la baie, dans la rade de Lanveoc, un lieu bien abrité où l'on pourrait mouiller en ligne les vaisseaux désarmés, comme dans l'établissement que les Anglais ont sur la Medway. Aux flancs de la montagne sont adossées les cales de construction, établissement fondamental de tout arsenal maritime. Dès qu'un navire est à la mer, il subit les conditions d'une décomposition rapide; la vague le tord et le brise. Abandonnez à lui-même dans le calme du port le plus beau vaisseau neuf, en moins de dix ans il tombera en pourriture, s'entr'ouvrira et coulera sur place. Est-il un pêcheur qui l'ignore, quand le soir, au retour d'une journée pénible, il hale sur la grève son bateau pour le soustraire à l'action des flots? Venise conservait sa flotte de galères sous des cales voûtées. Le vaisseau moderne, devenu trop lourd pour être ainsi tiré à terre, une fois lancé à l'eau, dut y rester ou n'en sortir qu'en débris. Pour le réparer, on inventa le bassin de carénage, où la mer, en se retirant, le laisse doucement à sec; mais quel état est assez riche pour songer à conserver ainsi ses escadres? Heureusement, ce qui semblait presque impossible à nos pères, le halage à terre d'un grand bâtiment, n'est plus qu'un jeu pour nous. Qu'on se figure un vaisseau à trois ponts, une masse de 2,500 tonneaux (2,500,000 kilogr.), montant, tranquillement posé sur son berceau, la même cale de construction d'où il a été lancé à la mer : voilà ce que nous faisons aujourd'hui à l'aide de câbles-chaînes enroulés autour de quelques cabestans, car la cale de halage n'est que la cale de construction munie d'un puissant appareil de traction.

A Toulon déjà, cette opération se fait avec un succès remarquable; nous pourrions même prévoir le jour où nos flottes désarmées seraient rangées sur le rivage de nos ports aussi facilement que ces flottes de l'antiquité qu'un équipage de rameurs suffisait pour haler à la plage. Ici les chiffres ont une haute éloquence; l'entretien d'un vaisseau à la mer est dix fois plus cher que sur chantier : dans le premier cas, la dépense est de 30 à 40,000 francs par an; dans le second, de 3 à 4,000 au plus; mais le halage sur cale d'une pareille masse n'a pas lieu sans que les liaisons subissent un peu d'altération : de là pour nous le devoir de ne pas nous arrêter à ce moyen de conserver les flottes. L'expérience des derniers temps prononce que, pour prolonger la durée des vaisseaux, il est mieux de les maintenir sur chantier en les poussant au plus grand degré d'avancement possible, de ne mettre à l'eau que le nombre indiqué par les prévisions de la politique, et d'user ceux qui sont à la mer jusqu'à ce que la prudence les ait déclarés hors de service. Nous possédons déjà soixante-cinq cales de construction; quatre-vingts suffiraient pour la flotte, composée, comme nous l'indiquerons, selon le vœu de la France.

Il ne faut pas se faire illusion : Brest n'est pas un port favorable aux constructions navales. Sous ce ciel brumeux, on ne conserve les bâtimens qu'à grand'peine. La plupart des cales ont été taillées dans le roc vif. L'espace manque alentour pour faire sécher les bois extraits des fosses d'immersion; on est obligé de les employer humides : à chaque marée montante, l'eau les baigne en partie. On ne peut combattre tant d'influences délétères qu'avec des soins constans pour faire circuler l'air dans les membrures et pour ne mettre en contact que des surfaces parfaitement sèches. Cependant, à l'aide des *couples* séparés (1), en peignant à la chaux les faces d'assemblage de ces couples, en ne remplissant qu'au dernier moment les *petits fonds*, c'est-à-dire la partie voisine de la quille, la science se croit en mesure de balancer tant d'inconvéniens accumulés à Brest par la nature. Ces inconvéniens sont d'ailleurs compensés par d'autres avantages : autant Brest est déshérité par le climat pour les constructions navales, autant le mouvement alternatif des marées lui donne de ressources pour ses bassins de carénage, que le flux et le reflux remplissent et vident tour à tour. On en compte six, dont cinq capables de recevoir les plus grands vaisseaux; le service de la flotte n'en requiert pas davantage.

Le vaisseau qui descend de sa cale de construction ou sort de son bassin de carénage, la carcasse recouverte de feuilles de cuivre comme d'une armure d'écailles, n'est encore qu'une masse inerte et vide, qui flotte sans mouvement propre au hasard des ondulations de la mer. Il faut maintenant le mâter, le gréer, le voiler, en un mot lui donner des ailes; il faut lui attacher son gouvernail, le garnir d'ancres, l'armer de canons, remplir de munitions la vaste cavité de ses flancs, composer son équipage, enfin lui verser une ame, en faire cette sorte de créature pensante et agissante, cette noble émanation du pays destinée à porter sur toutes les mers le renom et l'orgueil de la patrie. Si l'on veut bien considérer qu'un vaisseau de 100 canons armé représente 6,000 stères de bois, 38,000 mètres de toile, 153,000 kilogr. de fer en barres et clous, 43,000 kilogr. de cordages, l'esprit le moins attentif et le moins éveillé aux choses de la mer comprendra tout de suite quels ateliers et quels magasins doit concentrer un arsenal maritime pour la fabrique et l'entretien d'une flotte. Brest possède tout cela (2). Dès qu'on a

(1) Les *couples* sont les côtes du vaisseau.

(2) C'est en Angleterre qu'il faut aller chercher des modèles pour les magasins d'armement de la flotte. L'espace et l'argent manquent à Brest pour les imiter, et cela est à regretter, car la promptitude avec laquelle on arme ou l'on désarme les vaisseaux, la facilité du contrôle des objets maritimes dépendent d'une bonne disposition des magasins d'armement. En Angleterre, le contrôle est effectif; en France, nous ne le concevons guère encore que comme une formalité stérile qui souvent ralentit l'action. Veut-on, par exemple, se rendre compte de l'état du gréement d'un vaisseau désarmé? En Angleterre, un officier inspecteur se rend dans le magasin de ce vaisseau, il y trouve tous les objets

mis le pied dans le port, on voit, rangés sur les quais, de vastes amas d'ancres et de canons et des pyramides de boulets; en arrière-plan s'étend la corderie, qu'on pourrait développer jusqu'à fabriquer par an 1,200,000 kilogr. de fil carret et de cordages plus forts et moins volumineux que ceux des étrangers, en un mot de quoi fournir à la consommation de tous nos ports de l'Océan. Il sort du port chaque année, pour les besoins de la flotte, environ 400,000 mètres de toile à voile, et les magasins en pourraient contenir plus d'un million (1), tout en laissant encore assez d'espace pour loger aisément 2 millions de kilogr. de fer; en outre, les établissemens de l'artillerie sont complets. Ce qui est surtout admirable à Brest, ce sont les magasins sous-marins pour les bois de construction et de mâture. La question des bois est sans contredit la plus grosse de tout le matériel naval; il ne s'agit de rien moins que d'une dépense annuelle de 6 à 8 millions de francs, et il faut en outre un vaste approvisionnement de prévoyance; nulle puissance navale n'est possible aujourd'hui sans cela. Sous ce climat de Brest si destructeur, les bois entassés à l'air libre périraient promptement : par bonheur on a trouvé qu'ils se conservent dans un mélange d'eau douce et d'eau salée, également mortel aux vers de la mer et aux vers des ruisseaux. Sans doute on ne les guérit pas des maladies qu'ils apportent en naissant, ni de la *grisette*, ni de la *roulure*, ni des autres vices qui les rendent impropres à la construction; mais par ce moyen du moins on les soustrait aux influences pernicieuses de l'atmosphère. On les plonge dans des fosses d'immersion qu'on met à sec tous les deux mois au plus tard, pour les besoins du service; ils restent alors découverts pendant huit jours sans inconvé-

d'armement rangés comme des livres sur les rayons d'une bibliothèque, bien classés et bien étiquetés; il peut choisir telle pièce qu'il lui convient, examiner tout ou partie, et prononcer en parfaite connaissance de cause. En France, le premier venu des représentans du peuple peut, au moindre caprice, se faire livrer à Paris même un extrait du registre qui constate la présence au port de tous les objets, avec pièces à l'appui signées de vingt noms divers; le plus pointilleux des conseillers de la cour des comptes n'y trouverait pas à redire; ce que ce papier, inutile à l'action de la marine, représente de temps perdu en démarches par les officiers, par des escouades de matelots, Dieu le sait! La comptabilité est irréprochable; mais quel est l'état réel de l'objet en magasin, sa valeur actuelle et vraie? où est sa garantie sérieuse de conservation dans le chaos forcé des magasins du port? Nul ne peut le dire. Pourquoi cette différence? Il nous semble qu'en France le contrôle est surtout un moyen de tribune, en Angleterre un moyen de puissance nationale.

(1) Les Anglais pensent que l'approvisionnement en chanvre doit être de trois années, attendu qu'ils s'en procurent avec peine et qu'ils le conservent aisément. A Brest, nos ingénieurs sont d'avis qu'il ne faut de provision que pour un an, parce que le chanvre s'altère vite, et que d'ailleurs le marché national répond à nos besoins. Les Anglais regardent l'approvisionnement en gréemens confectionnés comme de première importance; cette règle n'est point celle de nos arsenaux.

nient; une couche de limon humide les enveloppe et les préserve. Tel est le succès de ce procédé, qu'on trouve parfois dans les fosses d'immersion des pièces qui datent de 1784, et qui n'ont pas subi la moindre altération. Brest possède deux de ces dépôts : l'un au fond de la rivière de la Penfeld, où l'on puise les bois dont l'arsenal a journellement besoin; l'autre, dans l'anse de Kerhuon, qui ne s'ouvre que quand la Penfeld fait défaut, le premier pouvant facilement renfermer 30,000 stères de bois de chêne, et le second, dont la superficie est de 48 hectares, pouvant en contenir 50,000 stères, sans compter environ 24,000 pièces de mâture. C'est vraiment un spectacle magnifique que la mise à sec de cet immense dépôt de bois accumulé par une patriotique prévoyance et aménagé avec un soin dévoué. Nulle ame française ne saurait y rester indifférente. Parfois, en remuant la vase, on soulève des pièces du règne de Louis XVI. Tous les morceaux sont rangés par étages, sur trois plans superposés, le sapin en dessous comme le plus léger, le chêne par-dessus; chaque espèce a sa subdivision à part, son *parquet*, déterminé par des pieux de 6 à 8 mètres de long, fichés en terre et portant des coches en divers points de leur hauteur pour retenir les bois à l'aide de traverses ou *clés*. Un registre, tenu avec une exactitude rigoureuse, conserve l'historique de tous les parquets; là se trouvent et l'origine de chaque pièce, et la date de sa réception, et ses dimensions, sa forme, ses qualités et ses vices. C'est au moyen d'écluses qu'on y fait entrer l'eau de la mer et qu'on l'en fait sortir à la marée.

Ces dépôts seraient loin toutefois de suffire à l'approvisionnement d'une flotte telle que la veut la France. Le gouvernement de juillet avait projeté de les compléter par une nouvelle fosse d'immersion ménagée dans un pli de la rade de Brest, et qu'on nomme *l'anse de Lauberlach'* (1). L'anse de Lauberlach' est un vallon sinueux, resserré entre deux petites chaînes de collines, comme entre deux parois. De la grève au fond du vallon, le sol n'a qu'une déclivité insensible; chaque jour le flux et le reflux le couvrent et le découvrent deux fois, par un mouvement alternatif, déroulant une nappe d'eau de 28 à 30 hectares de superficie. Huit petits ruisseaux l'alimentent d'eau douce, et l'anse est naturellement fermée à la gorge par une barre de galets, produite, comme toutes les barres, du choc des flots, et que les gens du pays nomment *seyon*. Ce seyon est vraiment un jeu merveilleux de la nature; il forme une digue parfaitement tracée, s'élevant à la hauteur des plus fortes eaux; on pourrait la rendre *étanche* à peu de frais, en y coulant une tranche de beton. L'écluse même s'y trouve

(1) La restauration avait à Rostelec un troisième dépôt qu'on a supprimé.

indiquée à l'une de ses extrémités pour l'écoulement des eaux. L'art de l'homme n'aurait pas mieux réussi à préparer cette fosse d'immersion capable de renfermer 40,000 stères de bois de chêne.

Sous l'empire exclusif de la navigation à voiles, une flotte entière se fût armée à Brest. Que s'il lui manquait quelque chose pour les constructions, Lorient, sa succursale, lui servait de complément. L'ébranlement politique de 1840 imposa soudain de nouvelles conditions; on voulut à tout prix mettre nos ports, et particulièrement ceux de l'Atlantique, en état de construire et d'armer promptement une flotte de bâtimens à vapeur; mais l'espace manquait. A l'arsenal à voiles de Brest, on n'hésita pas à superposer, pour ainsi dire, un arsenal à vapeur. N'est-ce pas une fatalité de ce port de n'inspirer et de n'admettre que des constructions monumentales? Au premier coup d'œil jeté de la mer, on ne peut se défendre d'une sorte de saisissement en face de ce cirque d'édifices échelonnés en amphithéâtre sur les flancs et jusqu'aux crêtes du double roc qui encaisse la rivière. L'effet est grand et solennel; on dirait qu'on a voulu bâtir sur la Penfeld une ville éternelle. Celtique ou romaine, la vieille tour de César, qu'on voit à l'entrée du port, semble être restée debout pour témoigner que tous les âges ont subi, sur cette côte brumeuse secouée par les tempêtes, la nécessité de donner aux édifices des formes colossales. Malheureusement le génie moderne, essentiellement progressif, se trouve mal à l'aise dans ces pierres amoncelées. Si la nature est vaincue, l'industrie paie chèrement cette victoire de l'art. Pour fonder les établissemens à vapeur de Brest, on ne trouva rien de mieux (qu'on nous passe l'expression) que de les mettre dans les airs, sur le plateau des Capucins, à 70 pieds au-dessus du quai de la rivière. Les forges étaient au pied de ce rocher, il fallait en profiter; si l'on eût voulu niveler le terrain, on aurait dû faire sauter 3 hectares de roc vif sur 23 mètres de hauteur; le temps pressait, la France était impatiente; on plaça tout au sommet, ateliers de fonderie, de chaudronnerie, d'ajustage et montage, jusqu'aux fourneaux, étuves et fours à coke. Ces conceptions dignes de Sémiramis en entraînent d'autres : pour porter aux ateliers les matériaux de leur travail quotidien, il faudra construire un viaduc qui, franchissant le quai par une voûte, aille porter, de niveau avec le plateau, une grue à l'aplomb de laquelle les bateaux à vapeur puissent communiquer avec les ateliers par une voie aérienne. Que l'esprit ne s'effarouche pas trop pourtant à l'aspect monumental de ces constructions : c'est surtout la belle ordonnance du plan qui en fait l'apparat et le luxe, c'est œuvre d'ingénieur, pour cela l'état ne paie rien. A Brest, les constructions en moellons sont moins chères que celles en planches, en même temps qu'elles rassurent contre les dangers du feu et contre les vents d'orage qui balaient le plateau. Si le génie de l'in-

dustrie gémit de se voir ainsi emprisonné entre des murs de pierre, qu'on en accuse surtout l'âpre climat de la pointe extrême de l'Armorique et ses stériles rochers (1)!

Il n'y a plus à reculer, il faut utiliser ces travaux, faire marcher ces ateliers et les tenir à la hauteur de tous les progrès de l'art. Brest va donc posséder un établissement capable de fabriquer annuellement 4 frégates à vapeur de 500 chevaux, c'est-à-dire de produire 2,000 chevaux de vapeur. Ce n'est pas tout cependant : après avoir transformé Brest en un arsenal à vapeur, il faut pourvoir aux besoins de la nouvelle marine, qui réclame un asile spécial pour ses bâtimens à flot. Ici encore on a vu éclore des plans gigantesques; on ne propose rien moins que d'ouvrir, sous une montagne, un passage à la mer. Où est l'urgence? Nous le répétons : si l'espace manque, qu'on envoie mouiller dans la crique de Lanveoc, si abritée et si sûre, les frégates et les vaisseaux désarmés. Il nous resterait encore à trouver un lieu convenable à l'établissement d'un dépôt de charbon. Le terrain fait défaut dans le port, ne faudra-t-il pas l'aller chercher au fond de la rade, dans la rivière de Landévenec, près du point où débouche le canal de Bretagne? Nous ne parlons pas de la poulierie qu'on doit refaire; c'est une question à résoudre d'un point de vue général et pour l'approvisionnement de tous nos ports de l'Océan.

Voilà Brest. Ce qu'il était sous l'empire de la voile, il l'est encore depuis l'application de la vapeur à la marine de guerre : un vaste port d'armement et de radoub, et l'orgueil de la France, sa tête de colonne dans une lutte maritime sur l'Océan. Pour tenir dignement cette place, Brest a toutefois une dernière condition à remplir. Bien que nous croyions peu au danger sérieux d'une invasion, il n'en serait pas moins utile d'abriter le goulet sous un camp retranché; car, à cette heure, la rade de Brest est à la discrétion du premier corps d'armée qui oserait quitter les côtes de l'Angleterre sur une flotte à vapeur et se ruer sur nos rivages.

Du point de vue où nous nous sommes placés, Lorient ne se présente guère que comme une succursale de l'arsenal de Brest. Quand on se rend par mer de l'un à l'autre de ces ports, si la route qu'on suit

(1) Peut-être n'est-il pas sans intérêt de montrer de quel excédant de dépense se trouvent grevés les travaux par suite de l'élévation des ateliers au-dessus du sol. Nous évaluons à 6,000 tonneaux par an les poids qui seront portés aux ateliers, à savoir : 2,000 pour les machines, 2,000 pour les fontes, 2,000 pour le charbon. Or un homme qu'on paie 1 fr. 20 cent. élève par jour 4 tonneaux à 25 mètres de hauteur; soit, pour les 6,000 tonneaux, 1,500 journées, ou en argent 1,800 fr. Ajoutons 8,200 fr. pour l'intérêt des sommes employées aux constructions du viaduc et de la grue, et pour l'usure des apparaux; on trouvera que le prix de revient des travaux est grevé par an d'une somme de 10,000 fr. en sus de ce qu'il eût été, si l'on avait pu construire les ateliers de plain-pied avec le quai.

s'éloigne peu de la côte, les scènes qui se déroulent sous le regard ont une sévérité dont la langue des pêcheurs bretons est également empreinte. Même dans les plus beaux jours, la terre ne se montre guère qu'enveloppée d'un voile; les roches bizarres qu'on contourne, les unes percées en arcades par la vague, les autres plantées comme un obélisque au milieu des eaux, sont couvertes de mouettes qui se lèvent à l'approche du navire et tournoient sur votre tête en jetant dans les airs leur cri monotone et triste. On défile silencieusement devant la *Baie des Trépassés*, et bientôt l'*Enfer de Plogoff* vous renvoie les hurlemens de la mer dans ses gouffres. On se laisse gagner à une vague mélancolie que l'aspect extérieur de la rade de Lorient rend plus profonde. A votre droite s'étend la pointe de Gâvres, où la marine poursuit ses intéressantes expériences sur les bouches à feu : est-il un lieu plus attristant, plus désolé que cette plage sablonneuse éternellement couverte par l'écume de l'Océan, où l'œil n'a d'autre horizon que les brumes menaçantes de la mer de Bretagne et les sinistres rivages de Quiberon? Mais à peine est-on entré dans la rade, que toute pénible impression s'efface.

La rade de Lorient est un étroit bras de mer de deux milles de longueur, qui rejoint la rivière du Scorff, sur laquelle est bâtie la ville, et dont l'arsenal occupe les deux rives. Tout y inspire la sécurité; le Port-Louis, qu'on laisse à droite, habité par des marins retraités, offre de rians aspects; l'œil fatigué des teintes grisâtres et indéfinies de la mer se repose avec charme sur la verdure profonde des coteaux; les sites gracieux se succèdent le long des rives du Scorff. Lorient est une charmante ville où l'existence est douce, pleine d'aménité. Ce fut le port de la compagnie des Indes, l'aboutissant obligé de la grande ligne de commerce qui, partant de Pondichéry et touchant au Port-Louis de l'île de France et à Bourbon, mit en communication les rivages de l'Asie et les côtes de la Bretagne. On y trouve encore comme un ressouvenir de l'extrême Orient. Ce port de commerce se transforma en port de guerre par la concession qu'en fit la compagnie à l'état : sa rade, trop peu profonde pour donner accès aux vaisseaux de tout rang, et le voisinage de notre premier arsenal maritime lui assignent naturellement une position secondaire. Devenu port d'armement et de radoub pour la petite marine, pour la marine de paix, on en fit, sous l'influence de circonstances favorables, un chantier de grandes constructions. Outre un bassin de carénage où peuvent se réparer des vaisseaux de troisième rang, on y compte quatorze cales sur lesquelles s'élèvent autant de vaisseaux et frégates. Brest et Lorient se complètent mutuellement; les vaisseaux construits dans ce dernier port vont à Brest terminer leur armement.

Les ressources ne seraient pas moindres à Lorient qu'à Brest pour

la conservation des bois, mais c'est le système des asséchemens qu'il faut y appliquer. Nous l'avons vu : le *taret*, ou ver de mer, ne résiste que peu de temps à un mélange d'eau douce et d'eau salée; eh bien! le contact de l'atmosphère lui est encore plus funeste; il meurt à l'air libre en moins de deux fois vingt-quatre heures. De là un nouveau procédé de conservation par l'immersion et l'asséchement alternatifs des bois. On pourrait ainsi à peu de frais avoir à Lorient des dépôts pour 60,000 stères de bois de chêne et 2,000 pièces de mâture.

Bien que les dangers de la rade aient à peu près disparu pour la marine nouvelle, le voisinage de Brest commande toujours aux destinées de Lorient, et la pensée de 1840 a bien suivi la nature même des choses en y fondant un arsenal à vapeur du second ordre. La dépense s'est élevée à 1,637,000 francs, et l'on peut y produire chaque année une force de 700 chevaux, soit deux corvettes de 350. Que faut-il ajouter? Une cale de halage, des parcs à charbon, quelques appendices aux forges, aux ateliers, et cet arsenal sera complet dans sa mesure. Dirons-nous qu'il manque quelque chose à la défense de la rade? Loin de nous l'idée d'en révéler les points faibles; mais nous prions qu'on daigne considérer qu'il y a là une propriété nationale de 60 millions de francs, la septième partie environ de notre matériel naval, que les feux croisés de nos batteries ne garantissent peut-être pas assez contre les nouveaux moyens dont l'attaque dispose.

A quarante lieues au-dessous de Lorient, la Charente, dans la partie inférieure de son cours, s'est ouvert, au sein de profondes terres d'alluvion, un sillon assez creux pour que les vaisseaux de premier rang puissent venir s'y abriter. Au bord de ce bassin naturel, à sept lieues du rivage de la mer, on a fondé un nouvel auxiliaire du grand arsenal de Brest, Rochefort. L'œil y voit avec ravissement s'élever au milieu des prairies des cales de construction surmontées de glorieux vaisseaux; on aime à suivre les grandes voiles qui glissent à travers les roseaux de la rive. Situé au fond du golfe de Gascogne, à distance égale de Nantes et de Bordeaux, dont il doit couvrir et protéger le commerce, Rochefort, excellent point de refuge pour les vaisseaux affalés sur cette côte trop souvent balayée par les vents furieux de l'ouest, ne peut avoir dans la guerre offensive l'importance de Brest : il ne menace que l'Espagne, et c'était beaucoup aux yeux de son fondateur, Louis XIV; mais quel puissant pivot d'opérations pour une flotte dans la guerre défensive à qui saurait s'en servir! Jusqu'ici pourtant sa rade, ouverte à toutes les attaques, ne réveille encore dans notre marine que de désastreux souvenirs. On n'y entre jamais sans interroger les lieux où allèrent s'échouer et se brûler les vaisseaux du contre-amiral Allemand.

A l'égard de Brest, Rochefort n'est qu'un port d'armement secon-

daire; l'arsenal, et c'est une faute irréparable de sa fondation, situé trop avant dans l'intérieur des terres, manque de la profondeur d'eau nécessaire aux vaisseaux dont l'armement ne peut se compléter qu'au bas de la rivière. Il serait ruineux d'élever là un nouvel établissement; l'économie veut qu'on envoie les vaisseaux à Brest. Pour la construction et les approvisionnemens, Rochefort, adossé à la riche Saintonge, offre une tout autre valeur. On y compte onze cales de construction et trois bassins de carénage, dont le premier peut recevoir une frégate à vapeur : rien ne serait plus facile que d'y ménager de nouvelles fosses d'immersion pour les bois; mais ce qui relève surtout les destinées de Rochefort, c'est la vapeur. La France peut créer là un arsenal de premier rang; tout s'y prête, et l'espace dont on dispose, et les ressources qui abondent. Les difficultés de l'abord disparaissent devant les ressources de la marine nouvelle. Déjà la politique de 1840 y a jeté 2,258,000 francs; elle a fait surgir un établissement à vapeur qui peut passer pour un modèle : grandes forges, marteaux, moutons, martinets, chaudronnerie, halle de montage, ateliers de tournage, en un mot tout ce qui constitue l'arsenal de la marine nouvelle s'y trouve fondé et réuni dans les conditions les plus favorables. Quelques jours suffiraient pour élever des parcs à charbon, et l'on aurait un ensemble irréprochable. Rochefort est dès ce moment en mesure de fournir à la flotte 1,000 chevaux de vapeur ou deux frégates de 500 chevaux chaque année; un simple ordre du ministre de la marine doublerait sa puissance.

La rade de Rochefort n'est abritée qu'en partie par l'île d'Aix. En face, sur le banc du Boyard, autrefois recouvert par la mer, on construit une forteresse dont les feux croiseront sur la passe les feux des batteries de l'île; le doigt de Napoléon avait marqué cette position. Au-delà, Rochefort n'est protégé que par son éloignement de la mer; est-ce assez? Ne faudra-t-il pas ajouter un défilé de batteries flottantes? car la vapeur donne aujourd'hui à l'attaque de redoutables armes; il suffira d'oser. Laissera-t-on Rochefort, son arsenal, un matériel naval de plus de 50 millions de francs exposé à périr, par une nuit d'orage, dans une surprise hardie ou dans les flammes de quelques brûlots audacieusement lancés?

Tel est le groupe d'arsenaux qui protége le littoral oriental de la France, et dont Brest est la tête. Sur la Manche, c'est un autre groupe commandé par Cherbourg, qui couvre nos côtes. Cherbourg est, en face de l'Angleterre, ce que Brest est dans l'Atlantique, le poste avancé de la France, sa tête de colonne pour la guerre maritime. On chercherait en vain un plus bel exemple de ce que peut le génie de l'homme aux prises avec la nature. Sur toute la côte qui fait front à l'Angleterre et à la mer du Nord, la France cherchait en vain un mouillage pour sa

flotte, un refuge où pussent s'abriter ses frégates en croisière. Qu'était Cherbourg? Une anse où tous les vents du septentrion roulaient des masses d'eau chargées de sable, de galets et de débris des navires qui s'y étaient imprudemment aventurés (1). En avant du croissant qui forme la baie, on reconnut à 25 mètres sous l'eau un banc de sable, sorte de rudiment d'une barre sous-marine. Un esprit audacieux proposa d'y fonder une muraille de rochers amoncelés, qui, s'élevant au-dessus de la mer, arrêtassent tout court les plus monstrueuses vagues. Renversée vingt fois, mais toujours reprise avec un nouveau courage, malgré la mer qui souvent balayait comme des grains de sable les plus grosses roches, emportant en une nuit le travail d'une année tout entière, la digue de Cherbourg fut construite. Aujourd'hui, dans les plus fortes tourmentes, on voit encore, comme autrefois, les lames du large arriver semblables à des montagnes mugissantes. A leur choc, la digue frémit dans toute sa longueur; la crête des vagues culmine sur le couronnement du mur et va retomber en cascades de l'autre côté. Au milieu de ce désordre des élémens, malgré la bise qui hurle dans la mâture, malgré l'écume qu'elle éparpille au loin et dont elle couvre la mer comme d'un voile argenté, les vaisseaux dans la rade n'éprouvent que les bercemens d'une longue et molle ondulation. Les légions de Rome n'ont pas laissé dans les Gaules la trace d'un plus gigantesque ouvrage. Voici près de soixante-dix ans que l'œuvre de Cherbourg se poursuit; nous y avons enfoui déjà plus de 70 millions de francs; il nous en coûtera 80 pour tout achever. Tant de persévérance révèle assez le prix qu'y attache la France. Cherbourg, en face des rivages de l'Angleterre, est une menace et presque un défi. Il semble ici que les échos du combat de la Hougue retentissent encore à travers les siècles pour soutenir nos efforts.

On a conquis la rade en amoncelant des rochers et en faisant reculer la mer : c'est dans le roc vif qu'il faut creuser le port. Qui ne connaît les célèbres bassins à flot d'Anvers? Ce qu'on a fait dans les alluvions de l'Escaut, nous le répétons à Cherbourg sur la côte pierreuse du Cotentin. Déjà l'avant-port et un grand bassin à flot sont terminés; les fouilles d'un autre bassin à flot avancent. Dans l'avant-port, on a taillé un bassin de carénage, et, sur la berge, élevé quatre cales de construction; trois autres bassins de carénage s'ouvriront dans le second bassin à flot, et cinq grandes cales de construction en couvriront les bords.

(1) « La commission chargée en 1639, par le cardinal de Richelieu, de rechercher sur les côtes de Picardie et de Normandie un lieu propre à l'établissement d'un port pour les vaisseaux du roi » s'était prononcée catégoriquement contre toute idée d'établissement à Cherbourg. Il est curieux de voir comment elle s'exprime : « Le havre de Cherbourg ne valant rien et la côte dangereuse, la rade est fort inutile, si ce n'était en une nécessité. »

Tout port de guerre n'est complet aujourd'hui que lorsqu'il renferme un arsenal à vapeur. Le nouvel arsenal de Cherbourg est en voie d'achèvement; la dépense s'élève à 2,974,000 francs. Déjà on y a construit un appareil de 120 chevaux, et la fonderie est terminée. Les ateliers pourront produire annuellement une force de 2,000 chevaux, c'est-à-dire quatre frégates de 500. Peut-être faudra-t-il encore creuser un bassin à flot pour les bateaux à vapeur?

Ce n'est pas tout : il faut couvrir la ville et le port d'un réseau de fortifications. Il appartient au ministère de la guerre de décider ce qui doit suffire du côté de la terre; mais, contre une attaque par mer, pour arrêter une flotte résolue à réduire à néant l'arsenal si cher à la France, dût cette flotte s'y abîmer elle-même, il faut entasser des batteries sur les deux *musoirs* qui terminent la digue et le long des passes des vaisseaux. Tout ce que l'artillerie moderne peut inventer de plus formidable doit être réuni là. Le sentiment national n'a pas besoin d'être excité pour voter les fonds nécessaires à l'achèvement de Cherbourg : que le ministère dise seulement ce qu'il faut, l'instinct de la France fera le reste.

Pour auxiliaires, Cherbourg a les petits chantiers de construction que l'état possède à l'entrée de la Manche, au Havre et à Dunkerque. S'il est vrai que les travaux d'endiguement de la Seine doivent rendre à toute heure de la marée l'entrée du Havre accessible aux frégates, notre petit établissement de l'embouchure de la Seine reprendrait de l'importance; mais à quoi bon raisonner sur ce qui n'est encore qu'une espérance? Qu'il nous suffise de l'avoir signalé.

II. — TOULON.

S'il était un moyen de réaliser cette aspiration secrète de la France : « La Méditerranée doit être un lac français, » la marine à vapeur le fournirait. Déjà nous avons établi comme un bac de frégates à vapeur entre la Provence et l'Afrique; Alger n'est pas à deux jours de Toulon; en dix fois vingt-quatre heures, nous pouvons porter une armée de 30,000 hommes sur les sables de l'Égypte ou à Constantinople. Louis XIV, dans tout l'éclat de sa puissance, atteignait moins facilement les frontières de la France que nous les derniers replis de la Méditerranée. Si l'on osait encore rêver pour notre pays un avenir de conquêtes, Toulon en serait le point de départ; mais le temps n'est plus de ces illusions de gloire : le fait actuel, c'est que Toulon est dans la Méditerranée, comme Cherbourg dans la Manche, comme Brest sur l'Atlantique, notre front d'attaque et notre pivot de défense pour la guerre maritime.

La Méditerranée, voilà le véritable domaine de la marine nouvelle. Toulon, nous l'avons dit, fut autrefois le port des galères de la France;

aussi semble-t-il prédestiné à devenir le principal foyer de notre marine à vapeur. L'esprit se laisse prendre si facilement à cette pensée, qu'en entrant dans le port, on cherche tout d'abord l'arsenal à vapeur, et que l'on s'attend à le trouver complet. Cependant rien ne répond à cette espérance : l'atelier suffit à peine aux réparations journalières et d'urgence. Comment la volonté de 1840, qui a si puissamment marqué sa trace à Brest, à Lorient, à Rochefort, est-elle venue expirer comme paralysée à Toulon, au lieu même où il importait surtout qu'elle réalisât toute sa grandeur? Ce ne sont point les projets qui ont fait défaut, ni les décisions du cabinet; où donc fut l'achoppement? Si les conseils de la monarchie ont pu hésiter, la république doit briser toute résistance. Il faut à Toulon un grand arsenal à vapeur; l'assemblée souveraine le lui donnera.

La nature a tout prodigué pour faire de Toulon l'arsenal maritime d'une puissante nation. Sur une côte bien rarement visitée par les tempêtes s'ouvre une rade abordable aux plus grands vaisseaux; nul écueil visible ou caché n'en rend l'approche inquiétante; la brume même la plus épaisse y est sans danger; les grondemens de la mer, qui brise sur le rivage acore, avertiraient à temps de s'éloigner. Un haut promontoire en signale l'entrée; on l'a surmonté d'un phare dont la rouge lueur rassure pendant les nuits sombres. En arrière, le pic de Coudon se voit du large à plus de dix lieues à travers un voile de vapeurs blanches. Tout à côté la magnifique baie d'Hyères offre un refuge assuré aux navires qui ont manqué le port. Une double rade que, de mémoire d'homme, aucun sinistre n'a souillée; pour port deux *darses* ou bassins communiquant l'un avec l'autre et capables de contenir 50 vaisseaux de ligne amarrés côte à côte; la ville alentour posée sur un plan doucement incliné et adossée à une arête d'âpres montagnes, un ciel presque toujours pur, des hivers sans frimas : voilà Toulon. De nombreuses batteries croisent leurs feux sur la rade; une flotte ennemie y serait bientôt mise en pièces : Napoléon devina d'un coup d'œil l'avantage de cette position défensive, et ce fut le premier rayon de sa gloire.

Du côté de la terre, Vauban a fait de Toulon une place de guerre capable d'arrêter une armée d'invasion. Aucun autre lieu n'est plus favorable aux constructions navales; le climat de Toulon est presque aussi sec que celui de l'Égypte; l'espace de temps pendant lequel on peut y conserver des vaisseaux sur cale échappe à tous les calculs. Pour y garder les bois, il n'est pas besoin de creuser à grands frais des fosses d'immersion; les mâts seuls sont conservés sous l'eau; pour le reste, des hangars suffisent, pourvu que l'air y circule à l'aise; l'incendie de 1845, qui a dévoré pour 3,165,000 francs des bois les plus précieux, nous avertit assez de songer désormais aux dangers du feu. Sur rade et dans le port, la facilité des communications répand un véritable

charme; jamais elles ne sont entièrement suspendues, même quand souffle le *mistral*, ce fléau des côtes de la Provence. Nul souci des marées; à toute heure du jour, les canots trouvent au quai la mer pleine. Les édifices de l'arsenal, ramassés autour de la grande *darse*, se prêtent un mutuel appui; là tout est sous la main pour l'armement des vaisseaux. La corderie développe sa façade monumentale le long du côté septentrional; parallèlement on a construit des hangars, des ateliers, des dépôts de toute sorte; on sait assez quelle multitude d'objets divers entrent dans un vaisseau; la nomenclature en va, dit-on, jusqu'à 32,000; nous n'en ferons pas l'énumération. La face de l'ouest est occupée par les magasins particuliers des vaisseaux; les ancres, les canons, les boulets rangés sur le quai dans un ordre sévère, donnent à cette partie reculée du port un caractère imposant. L'atelier des machines à vapeur est situé sur le bord méridional : c'est un édifice monumental; mais, des murs mobiles, des toitures flexibles conviendraient mieux à sa destination que les voûtes grandioses qui l'emprisonnent. Là se trouvent aussi trois magnifiques bassins de carénage, où l'art a développé toutes ses ressources; des machines d'épuisement suppléent au mouvement alternatif du flux et du reflux qui, dans l'Océan, remplit et vide ces bassins. Le bagne est du même côté; Dieu veuille qu'il soit bientôt transformé en appendice de l'atelier à vapeur! On comptait autrefois sept cales de construction dans l'arsenal; trois ont été supprimées et remplacées par une chaudronnerie à vapeur, une quatrième sert de cale de halage; des trois qui restent, deux sont couvertes d'une toiture fixe que portent de doubles piliers disposés en colonnades, luxe dispendieux et lourd et d'une utilité contestée. Le grand chantier des constructions navales a été transporté sur le bord oriental de la petite rade, sous l'abri du fort Lamalgue et d'un chemin couvert dont Vauban a donné la première idée : un événement sinistre a fait connaître à toute la France le nom du Mourillon. Un front de quinze cales, où devront s'élever autant de frégates ou vaisseaux, s'étend le long du rivage; l'officier de mer seul peut éprouver une secrète tristesse à ce spectacle, car les enrochemens qu'il a fallu faire pour les fondations ont rendu dangereux sur ce point l'échouage des navires, si doux autrefois dans la vase et les algues. L'établissement a ses ateliers, sa fosse aux mâts, ses nouveaux hangars à bois entourés de rigoles contre l'incendie; la France n'en possède pas de plus grand en ce genre.

Toulon n'a pas cette majesté d'aspect qui saisit et surprend dans le port de Brest : à Brest l'ame s'étonne, à Toulon tout sourit. Ici la rade est plus restreinte et aussi mieux abritée; bien qu'elle aille toujours s'envasant et qu'il faille la curer, opération qui coûtera 8 millions de francs, quelle sécurité profonde on y respire! comme tout

sentiment de péril semble étranger à ces vaisseaux à l'ancre! L'hôpital de Saint-Mandrier, qu'on découvre à l'entrée quand on vient de la haute mer, avec son temple grec, sa coupole, ses colonnades, reporte la pensée vers les heureuses régions de l'Orient, dont le ciel de la Provence reflète ici l'éclat. Qu'on franchisse en canot la chaîne de la vieille darse, sous la grue gigantesque où vont se mâter les vaisseaux, parmi ces bateaux à vapeur qui chargent du charbon à la hâte, au milieu de centaines de barques qui vont, viennent et se croisent en tout sens, en face de ces nobles vaisseaux alignés au repos, tous porteurs de quelque grand souvenir; qu'on prenne pied sur ce quai où la vie circule jeune, active, ardente, pleine de bruit et d'éclat, dans cette foule d'aspirans et d'enseignes étincelans d'armes et d'épaulettes d'or, je ne sais quelle exaltation vous monte au cœur, et, en dépit du vif sentiment qu'inspirent les malheurs du pays, on se prend à rêver gloire et grandeur nationales.

L'établissement maritime de Toulon attend, nous l'avons dit, un complément essentiel : vingt fois il a été question de creuser une troisième darse, un troisième bassin à l'ouest des deux autres, dans la plaine de Castigneau, où déjà l'on a fait un dépôt de charbon, d'y fonder en un mot un arsenal à vapeur complet; vingt fois les plans en ont été faits et approuvés; nous les avons sous les yeux; l'esprit s'impatiente et s'indigne de tout atermoiement nouveau. D'instinct chacun pressent que, dans l'éventualité d'une guerre maritime, plus d'une scène décisive se passerait dans la Méditerranée, et Toulon, l'épée de la France sur cette mer, resterait comme une arme de musée en face des engins destructeurs de la marine moderne! Autant vaudrait lancer les chevaliers des croisades contre l'artillerie des Prussiens et des Russes.

Toulon a aussi sa succursale. Une longue pratique de la navigation avait appris que, pour se rendre des côtes de la Provence à la province d'Oran, il y a le plus souvent avantage, au lieu de couper droit à travers la Méditerranée, à suivre les contours de l'Espagne dans une mer plus abritée et traversée, comme sous les tropiques, par les brises alternatives de la terre et du large. La marine à vapeur y trouve particulièrement son compte, car elle doit éviter avant tout la grosse mer. Sur cette route, à cinquante lieues environ de Toulon, derrière un promontoire détaché des derniers contreforts du Canigou, on rencontre une crique au fond de laquelle s'élève Port-Vendres. A l'extérieur, les navires n'ont pour mouiller qu'un étroit plateau terminé par un flanc abrupt; là, les vents du sud les battent en côte; heureusement un contre-courant les rejette au large et diminue le danger. Les mêmes vents poussaient au fond du port de grosses vagues, mais il a suffi d'une simple jetée pour en amortir l'effet et pour y ménager un petit abri où peuvent se blottir quelques bateaux à vapeur. Situé en dehors du

golfe de Lyon que les coups de vent d'hiver bouleversent si souvent, Port-Vendres ne voit jamais ses communications avec l'Algérie interrompues. Le gouvernement de juillet en comprit toute l'importance; en faisant de ce petit port un point d'étape entre Toulon et nos possessions du nord de l'Afrique, un auxiliaire de notre grand arsenal de la Méditerranée dans ses rapports avec l'armée d'Algérie, il a d'ailleurs réalisé un projet dont Vauban avait été le premier et le plus ardent promoteur, et que la république se doit à elle-même de compléter.

III. — INDRET.

Indret doit son développement à notre engouement d'un jour pour les bâtimens en fer. Substituer aux lourdes coques en bois si coûteuses et de construction si lente de légères coques en fer qu'on dirait sorties d'un seul jet de la forge et de contours si fins, si parfaits que l'œil en est ravi : quel marin n'eût pas été la dupe des espérances qui s'éveillèrent alors! On s'aperçut plus tard que les boulets font dans ces coques des déchirures effroyables, et que dans un échouage les bâtimens en fer restent sans défense contre le frottement des rochers. Il faut donc nous résigner encore à garder nos vieilles coques de bois et réserver les autres pour des usages limités. Après tout, nous n'avons guère fait que suivre de loin l'Angleterre dans cette voie d'illusion, et aujourd'hui que le rêve s'est évanoui, il se trouve que nous l'avons payé bien moins cher que nos voisins.

C'est dans une île de la Loire, un peu au-dessous de Nantes, qu'est situé l'établissement d'Indret. En 1840, on voulut avoir là non-seulement une vaste usine, mais un véritable arsenal à vapeur. Rien aujourd'hui ne manque à Indret. La construction des bâtimens et la fabrication des machines s'y trouvent réunies. De la coexistence de ces deux industries il ressort un grand avantage : elles s'entre-soutiennent et se complètent. La même fonderie, les mêmes forges, la même chaudronnerie, alimentent à la fois le chantier des constructions et l'atelier des machines. On a souvent comparé la coque d'un navire à la carcasse d'un monstre marin couché sur le dos : la quille formerait la colonne vertébrale, les couples en seraient les côtes, les bordages représenteraient la peau et les écailles. Pour le bâtiment en fer, substituez le métal au bois; les couples ou les côtes dressées sur la quille sont les *cornières*, et les bordages sont des plaques de tôle.

Des cales de construction, des quais où abordent les navires, une fonderie où d'énormes grues remuent d'énormes masses de métal, de grandes forges munies de martinets, de moutons en fer, et mises en mouvement par la vapeur, une chaudronnerie pour cintrer les tôles et courber les cornières, enfin des ateliers d'ajustage et une salle de mon-

tage avec ses appareils élévatoires, tels sont les élémens principaux qui constituent un arsenal à vapeur. Le voyageur, celui même qui, comme nous, a visité les célèbres usines de la Belgique ou de l'Angleterre, ne peut refuser son admiration à Indret; on s'y défend difficilement d'un sentiment d'orgueil pour la France. Naguère 1,000 ouvriers y travaillaient en permanence; on en a employé jusqu'à 1,800; leur nombre est tombé à 800 depuis février, mais ceux qui restent sont fort habiles et serviraient au besoin de chefs d'atelier; les cadres sont disposés de manière à pouvoir doubler le personnel au premier ordre, en prenant des travailleurs de toutes mains. Les hommes d'élite sont logés sur l'île, dans l'établissement; ils forment une petite colonie tout imprégnée de l'esprit de famille et d'un sentiment de régularité qui charme. La vie de bohême, cette vague aspiration d'un retour à l'état sauvage, en est exclue. En parcourant les deux rues formées par leurs petites maisons si bien ordonnées, si propres, et groupées autour de l'église et du marché, on se ressouvient de l'établissement qui a fait la gloire de M. Owen. La fonderie ne livre que des produits comparables aux meilleures fontes de l'Europe : il faut voir jeter au moule les plaques de fondation de quelque appareil de frégate à vapeur, des pièces de 10,000 à 12,000 kil.; on croirait voir un ruisseau de feu qui se perd dans les sables. Les forges soudent au martinet des faisceaux de bandes de fer, lesquels, transformés en arbres de roue pour bâtimens de 400 à 500 chevaux, pèsent 8,000 ou 10,000 kil. tout forgés. L'outillage, quoique suffisant aujourd'hui, devra suivre les progrès de l'art. L'ajustage atteint un degré de fini et de perfection qu'aucune autre nation ne surpasse.

Dans ce vivant foyer de l'industrie moderne, il faut que nous changions les figures de notre vieille rhétorique : le sable, cette image que nous croyions éternelle de l'inconstance et de l'instabilité, devient ici la plus solide base et se transforme même en enclume, dès qu'on l'emprisonne. Avec quelle précision la tôle chauffée à blanc et battue à grands coups sur le moule ou mandrin en sable prend toutes les courbures que la surface gauche du navire lui imprime! et comme les cornières s'infléchissent aisément suivant le tracé des couples sur la plate-forme! Qu'on regrette amèrement que l'ébranlement causé par les boulets sur les coques en tôle étende si loin ses ravages, disloquant tout, rivets, courbatons et doublage! L'esprit ne peut se décider à retourner aux vieux couples en bois taillés avec tant d'art et si chèrement dans le tronc des chênes, tant il se sent à l'aise au milieu de cette atmosphère cyclopéenne. Là, tout est en harmonie, et la force qui remue le fer, qui le plie, qui le tord, qui le coupe, est toujours supérieure aux masses même les plus rebelles.

Notre pays peut citer avec orgueil son établissement d'Indret, il n'en

est point en Europe qui le surpasse pour l'objet spécial auquel il est destiné. Pour la perfection de l'œuvre, il défie hardiment toute rivalité; mais à quel prix? Jusqu'en 1844, l'industrie de la vapeur semblait s'essayer chez nous, et Indret était particulièrement voué au hasard des inventions. Le résultat pouvait être prévu d'avance : l'ouvrage était cher et mauvais; mais aujourd'hui cette industrie ne marche plus à tâtons; comparons les œuvres d'Indret et celles des établissemens privés. De même que nous ne rendons pas les entrepreneurs actuels responsables des faillites de leurs devanciers, de même aussi nous ne ferons pas peser sur Indret ses premiers et ruineux essais. Nous écartons l'intérêt du capital soldé par les budgets antérieurs. Aujourd'hui le prix de revient à Indret est de 1,400 francs par cheval, en y comprenant les frais d'administration, de surveillance, etc., et ce prix s'élèverait à peine à 1,350 francs, si l'on donnait à l'établissement toute sa puissance (1). Ces machines, le commerce ne peut les livrer qu'au prix de 1,400 fr., et elles sont loin d'offrir les mêmes garanties d'exécution. Et c'est en présence de ces chiffres qu'on attaque Indret comme ruineux pour l'état, et c'est après la révolution de février, qui a ébranlé de tant de destructions le crédit privé, qu'on ose proposer de livrer au commerce l'entretien de notre marine à vapeur! Abandonner Indret, quand l'Angleterre, ce pays de grande industrie, où de simples compagnies rivalisent de puissance avec l'état, charge son amirauté de construire des arsenaux à vapeur à Woolwich, à Portsmouth, à Keyham, non pas seulement dans un intérêt politique, mais aussi et surtout dans une pensée d'économie, car les ingénieurs déclarent unanimement que, si les réparations se font dans les établissemens spéciaux de l'amirauté, on épargnera 25 pour 100!

Le cours de la Loire s'éloigne d'Indret, les travaux même qu'on avait commencés pour faire suivre au chenal les rives de l'île n'ont amené que des atterrissemens de sable et de vase en avant des cales de construction et dans la gare destinée à mettre pendant l'hiver les navires à l'abri du choc des glaçons. Bientôt les bâtimens n'y pourront plus aborder, le chantier des constructions menace ainsi de disparaître; par le fait, on n'y construit plus. Depuis qu'il nous faut renoncer à la marine en fer, l'importance d'Indret, comme lieu de construction, ne justifie pas à nos yeux les travaux qu'il faudrait faire, soit pour prolonger les digues submersibles destinées à conduire le fleuve le long de l'île, soit pour entretenir le dragage que l'endiguement actuel rend indispensable. Qu'Indret demeure donc la grande usine de l'état pour la fabrication des machines à vapeur : c'est là son véritable rôle dans l'établissement naval de la France.

(1) Voir les *Considérations sur le Matériel de notre flotte*, par M. Cros, ingénieur de la marine.

IV. — DE L'ÉTABLISSEMENT NAVAL A VAPEUR DE LA RÉPUBLIQUE.

Qu'est-ce que la république pourrait ajouter au royal établissement de notre marine à voiles? Là tout est créé, tout est constitué; à nous d'user habilement de ce noble héritage des siècles; mais à l'égard de la marine à vapeur, élément nouveau de la puissance navale, nous sommes posés tout autrement : la monarchie nous a laissé beaucoup à fonder encore, et l'avenir devra porter les conséquences de nos actes, comme nous supportons aujourd'hui les conséquences du passé. Nous touchons ici au cœur même du sujet qui nous occupe; il s'agit de jeter les bases de la marine républicaine. Qu'on le sache bien : quand une faute est consacrée par les siècles, on n'en revient pas aisément, on la subit; c'est une vérité dont on est vivement frappé en sortant de Brest. Nous sommes fondateurs à notre tour : laisserons-nous au hasard des événemens, à de purs accidens, le soin de distribuer sur le sol de notre pays les établissemens nouveaux d'où doivent sortir les instrumens de sa défense et de sa gloire?

Quels sont les élémens constitutifs de la force navale à vapeur? Pour le matériel, il y en a trois : — la construction et l'armement des bâtimens, — la fabrication et la réparation des machines, — enfin l'approvisionnement en charbon. Aux établissemens qui fourniront machines et navires nous demandons trois garanties : —existence durable, — excellente exécution, — économie, car l'économie est aussi une puissance. Et dès l'abord se présente une question sans cesse reproduite et qu'on devrait bien vider une bonne fois : « Peut-on se reposer sur l'industrie privée du soin d'alimenter la marine à vapeur de la France? » Jetez les yeux sur la navigation de la Seine, de la Loire et du Rhône, sur nos côtes, dans nos ports; quels navires à vapeur emploie le commerce? Partout vous trouvez un caractère de faiblesse désolante, des machines qui ne dépassent jamais la force de 200 chevaux. Qu'on daigne maintenant se souvenir que tout établissement d'industrie que l'industrie ne suffit pas à alimenter n'est pas viable. Qu'arrive-t-il quand l'état fait à quelque usine particulière une commande hors de proportion avec ses produits habituels? On l'engage à donner un accroissement accidentel à son outillage; on y développe une force factice qui ne peut se soutenir d'elle-même; c'est à l'aide de primes que ce résultat s'obtient. Où donc est l'économie? et quelle garantie de durée peut offrir un pareil établissement? Dans notre malheureux pays, sans cesse ébranlé par les révolutions, quelle usine privée vous montre le cachet d'une spéculation à long terme à laquelle vous puissiez confier la défense de la patrie? Là, tout repose sur l'homme qui dirige; périsse le chef, et l'établissement croule ou périclite. La

marine de France doit répondre à l'orgueil de la nation; eh bien! l'industrie privée n'est point à la hauteur d'une pareille exigence. C'est sur ses ressources propres que l'état doit faire fond pour satisfaire au vœu du pays; l'industrie ne peut être admise que comme auxiliaire, et seulement en proportion de sa force intrinsèque et réelle. Cette question préalable résolue, comment l'état maintenant doit-il répartir les établissemens de sa marine à vapeur?

Pour la construction des coques, pour les radoubs, la solution est évidente : c'est dans nos arsenaux maritimes, où se trouvent déjà réunies les garanties de permanence, d'excellence et d'économie, que doivent se fixer les nouvelles constructions : en cela, l'élément nouveau de la puissance navale n'est que l'extension de l'ancien. La solution n'est pas douteuse non plus pour ce qui concerne la réparation des machines : c'est dans nos ports qu'elle aura lieu; de là l'obligation d'avoir dans nos grands arsenaux des moyens suffisans pour réparer les avaries des machines de toute puissance. Mais est-il indispensable, est-il même nécessaire que la fabrication des machines soit établie au lieu même où se construisent les coques? Certainement, la réunion de ces deux élémens distincts du bâtiment à vapeur est profitable; l'ingénieur et l'ouvrier qui ont fabriqué la machine la mettent eux-mêmes en place, et il doit en résulter des perfectionnemens de détail dont on ne peut nier l'importance. Cependant cet avantage n'est pas tel qu'il faille l'acheter à tout prix. Il y a plus : l'atelier de fabrication doit être isolé de l'arsenal et des ateliers de réparation, et sous une direction différente. Pour être économique, pour être excellente, la fabrication exige une certaine suite dans les travaux, de la fixité chez les ouvriers. Or (l'expérience des ports le prouve) le préfet maritime, sans cesse en présence de besoins urgens, va au plus pressé; à chaque instant, la fabrication serait suspendue pour des réparations ordonnées; les meilleurs ouvriers et les plus chèrement payés seraient souvent appliqués à des travaux grossiers auxquels suffirait un simple apprenti. Où serait alors la garantie de permanence, d'excellence et d'économie dans la fabrication?

Deux de ces centres de fabrication suffiraient aux besoins de la marine : l'un pour les ports de la Méditerranée, l'autre pour les ports de l'Océan; le premier à Toulon, le second dans une position centrale à l'égard de nos quatre ports de l'Atlantique, communiquant avec ces ports par des voies peu chères, que la guerre maritime n'interrompe pas, et le plus près possible de nos grands dépôts de fer et de charbon. Si rien n'existait encore, que tout fût à fonder rationnellement, désignerions-nous Brest pour cet établissement central? ou Lorient? ou bien l'embouchure de la Loire, dans le bassin à flot qu'on creuse à Saint-Nazaire, et qui doit bientôt, dit-on, faire de Saint-Nazaire à l'égard de Nantes

ce que le Havre est pour Rouen? Dans notre opinion, c'est la rivière de Châteaulin, où vient déboucher dans la rade de Brest le canal de Bretagne, qu'il faudrait choisir; mais Indret existe, et la question est réduite à ces termes : Faut-il détruire Indret et transporter sur les bords de la rade de Brest ses ateliers si chèrement construits et sa population ouvrière si péniblement obtenue? Que la république mesure ses forces : si elle s'en croit capable, qu'elle élève en face de Brest, dans un lieu plus propice, un arsenal à vapeur rival de l'arsenal antique et monumental de la monarchie, nous applaudirons; toutefois nous ne saurions nous empêcher de faire ressortir les modestes avantages d'Indret. Indret répond à peu près aux conditions premières et fondamentales que doit remplir un centre de fabrication. Isolé de nos arsenaux, il n'en est pas assez loin cependant pour que le transport de ses produits en grève sérieusement le prix de revient. Par la Loire, Indret reçoit les fontes et les charbons anglais au même prix à peu près que Brest; par la Haute-Loire aussi, il reçoit à bien meilleur marché que Brest les fontes françaises et les houilles du bassin de Saint-Étienne. Par le canal de Bretagne et par celui d'Ille-et-Rance, Indret peut facilement, en temps de guerre, communiquer avec Lorient, Brest et Cherbourg; seulement il faut que ces canaux soient alimentés selon leur destination première. L'empire avait eu la pensée de réunir Nantes, Lorient, Brest et Saint-Malo par un réseau de voies navigables connu sous le nom de canal de Bretagne. La restauration exécuta ce projet en 1822, malheureusement dans un excessif esprit d'économie; on ne pressentait pas alors l'importance du rôle que la vapeur était appelée à remplir dans la navigation. Ce canal, construit surtout pour porter à nos côtes les produits de la Loire, n'a que des écluses trop étroites pour admettre les bateaux qu'amènent dans ce fleuve les canaux à grande section de la France centrale; de là un transbordement forcé qui, pour certaines marchandises, telles que la houille, est funeste et ruineux; peut-être aussi a-t-on trop ménagé l'eau en certains points. Qu'il serait beau à la république de reprendre la pensée de l'empire et de compléter l'œuvre de la restauration!

Indret peut-il suffire à nos ports de l'Océan? Avec 1,000 ouvriers, il produisait par an une force totale de 1,200 chevaux; avec 1,200 ouvriers, le chiffre de fabrication s'élèverait presque instantanément à la valeur de 2,000 chevaux, et en donnant aux ateliers toute leur puissance, sans accroître sensiblement l'outillage, on pourrait livrer annuellement jusqu'à 4,000 chevaux de vapeur. Que représentent ces 4,000 chevaux de vapeur dans l'établissement naval de la France? Aux meilleurs jours de l'ancien gouvernement, avant que la détresse de la république eût réduit nos armemens à l'état minime où nous les voyons, le chiffre total qu'on rêvait pour notre flotte à vapeur était de 30,000 chevaux; c'est

donc le huitième de cette flotte qu'Indret peut produire annuellement en machines. Ce seul établissement suffirait donc, dépasserait même tous nos besoins de la paix, et répondrait complétement aux exigences de la guerre.

En face d'Indret, ainsi consacré exclusivement à la fabrication, que deviennent les arsenaux maritimes de nos ports? Ce qu'ils sont réellement, ce que la nature des choses leur impose d'être : des ateliers de réparation et accidentellement de fabrication. Chaque port aurait de temps en temps quelque machine à fabriquer, ne fût-ce que pour assurer une certaine permanence aux travaux et façonner des ouvriers. Alors notre établissement à vapeur sur l'Océan formerait un tout compacte dont toutes les parties s'entre-soutiendraient et se compléteraient; Indret, tête ou foyer de fabrication, produirait les machines en tendant autant que possible à la perfection, et les livrerait à ses succursales de Rochefort, de Lorient, de Brest, de Cherbourg, qui auraient dans leurs attributions toutes les réparations de la marine active. Qu'on ne croie pas que ces attributions des ports soient chose peu importante : avec une flotte à vapeur de 100 bâtimens, les réparations seraient l'affaire principale. Chacun sait que la durée moyenne des chaudières en tôle est de cinq ans (1); on aura donc constamment en réparation le cinquième des appareils. Si nous mettons sur pied une marine à vapeur de 35,000 chevaux, il faut en compter annuellement 7,000 en réparation, au prix de 150 francs par force de cheval pour les chaudières seulement, soit une dépense de 1,050,000 francs. Quant aux machines, les données manquent jusqu'à ce jour pour en évaluer la durée moyenne. C'est une idée vaguement reçue qu'après deux ou trois campagnes toute machine à vapeur doit subir une refonte égale à la moitié de sa valeur primitive; nous porterons donc à 8 pour 100 par an les réparations, cela représente une valeur de 3,500,000 francs pour la flotte à vapeur.

Il nous reste à parler de l'approvisionnement du charbon; la question paraît bien vulgaire sans doute, mais quelles proportions elle prend soudain si l'on songe que les houillères de la Grande-Bretagne sont peut-être la base de l'empire anglais dans l'univers! Toulon sera approvisionné par les mines d'Alais et de la Grand'Combe; mais quand on parcourt les forges, les fonderies, tous les ateliers de nos arsenaux de l'Atlantique, une triste pensée vous poursuit sans relâche. Demandez à Indret d'où vient le charbon qu'on y emploie, et l'on vous répond : De l'Angleterre. Et à Lorient, à Brest, à Cherbourg? De l'Angleterre, exclusivement de l'Angleterre. Brest, Cherbourg, Lorient,

(1) Nous avons adopté ici les chiffres consacrés par la marine anglaise. Nos ingénieurs évaluent à six ans la durée des chaudières à tombeau; mais on n'est pas fixé encore sur la durée des chaudières tubulaires.

Rochefort, ces établissemens essentiellement nationaux, dont l'orgueil de la patrie est la mesure et la raison d'être, alimentés exclusivement par les charbons de l'étranger, quelle blessure à la fierté de la France! Quoi! nous avons au centre de notre pays un massif de montagnes où l'on compte plus de soixante-dix mines de houilles en pleine exploitation; de ces montagnes s'échappe un fleuve, la Loire, dont les affluens, l'Allier, le Cher, reliés les uns aux autres par le canal du Berry et le canal du Centre, sont tous navigables dans presque tout leur parcours, et Indret et Nantes placés au bas de la Loire, et Lorient et Brest réunis à la Loire par le canal de Bretagne, et Cherbourg placé presque au déversoir des mines d'Anzin, vont demander à l'Angleterre leur approvisionnement en combustible! Cet état de choses si douloureux semble peser comme un reproche amer sur l'administration de la marine. Est-ce bien l'état pourtant qu'il faut accuser? Il est vrai que la plupart de nos bassins houillers contiennent du charbon propre à tout, et au puddlage du fer, et au chauffage des machines à vapeur; il est bien vrai (du moins toutes les statistiques l'attestent) que le prix de revient du charbon sur le carreau des mines lui permet, dans nos ports, de faire concurrence aux charbons de l'Angleterre; il est encore vrai que la direction des ponts-et-chaussées peut, sans trop de frais, nous livrer des voies de navigation suffisantes : eh bien! faut-il le dire? ce n'est pas l'état, c'est l'industrie qui fait ici défaut au sentiment national.

Afin d'amener dans nos ports le produit de nos houillères, la loi frappe à la douane tout charbon étranger d'un droit de 5 francs par tonneau. Au lieu d'étendre leurs ateliers pour répondre à cette généreuse protection, nos concessionnaires de mines ont maintenu leurs prix très haut, satisfaits des profits qu'ils font sur une portion restreinte du pays où le charbon étranger ne peut pénétrer que grevé de la double charge d'un droit lourd et de frais de transport considérables. Ainsi les intentions si nationales du gouvernement n'ont abouti qu'à faire peser sur la masse des consommateurs un impôt funeste, car nous restons incapables d'approvisionner nous-mêmes nos ports. Si cet état de choses dure, toutes les industries du littoral, notre navigation et notre commerce maritime sont vivement intéressés à réclamer la suppression du droit d'importation. Que la commission d'enquête porte son attention sur les procédés de l'industrie houillère : elle verra que, pendant la paix, nos arsenaux maritimes sont dans l'impuissance de s'approvisionner en combustible national, et que, si la guerre éclatait, il faudrait près d'un an pour que le charbon de nos mines arrivât dans nos ports en quantité suffisante. L'assemblée souveraine, au lieu de poursuivre le fantôme de malversations imaginaires, ferait peut-être mieux d'aviser aux moyens d'approvisionner

nos ports de charbon, car dans la prévision, même lointaine, d'une guerre maritime, il faut dans nos arsenaux du combustible pour au moins un an. On comprend maintenant l'importance que nous attachons aux parcs à charbon dans l'inventaire de nos ports.

Parmi les questions que soulève l'état de nos arsenaux, il en est une encore, la plus grosse, la plus importante, celle même sur laquelle repose l'établissement naval tout entier : nous voulons parler de l'approvisionnement des bois. Avec les ports que possède aujourd'hui la France, si nous avions une réserve de 3 à 400,000 stères de bois bien assortis (nous prions qu'on ne s'effraie pas trop vite de l'énorme chiffre que nous posons là), on pourrait, en s'endormant dans la confiance d'une longue paix, ne pas donner une valeur trop exclusive au nombre des vaisseaux qui flottent. Dès le premier mouvement d'orgueil national, les escadres, on l'a vu en 1778, naîtraient comme par enchantement au cri de la patrie. On sait ce qu'était le droit de martelage exercé par l'état sur les forêts de la France : ce droit, sans blesser les intérêts privés, assurait à la marine tout le bois de chêne nécessaire à ses constructions. D'un seul coup d'œil jeté sur les registres de martelage, nous pouvions juger de la richesse forestière de notre pays et des ressources de nos arsenaux; partant il n'était nullement besoin d'amonceler à si grands frais dans des fosses d'immersion ces approvisionnemens de prévoyance indispensables aujourd'hui, mais dont le déchet à long terme ne peut être évalué à moins de 15 pour 100. Dans un accès de ferveur, la liberté supprima ce droit, et la lutte s'établit bientôt dans nos forêts entre la marine et les particuliers. On voit aujourd'hui des pièces de bois courbans, si précieuses que nos constructions navales les paieraient jusqu'à 250 fr. le stère, employées par l'industrie à des usages auxquels suffirait la plus vile bûche. Par un dédain vraiment inqualifiable de ses intérêts, l'état lui-même n'a pas réservé dans ses propres forêts le droit de la marine. Qui donc, en fin de compte, solde au budget l'énorme perte qui en résulte? Le chêne de France est le meilleur du monde pour bâtir des vaisseaux, nous n'en exceptons pas même le chêne d'Angleterre; il n'a son équivalent que dans les forêts de la Sardaigne et de l'Illyrie, et c'est un irréparable malheur que de laisser gaspiller ou s'amoindrir nos ressources forestières. Depuis la suppression des registres de martelage, la marine n'a plus aucun moyen d'apprécier exactement ses ressources : elle se voit réduite à diviser le sol de la France en vingt-six bassins forestiers, où elle met en adjudication la fourniture de ses ports, et elle juge de l'importance de ces bassins par la valeur des soumissions qui lui sont faites; mais ensuite que de ruses de la part des fournisseurs pour éluder leurs engagemens! et, dans la lutte ainsi établie, c'est toujours l'intérêt de l'état qui succombe.

L'esprit public reviendra-t-il un jour de ces égaremens de la liberté? Qui oserait s'en flatter, même avec l'exemple de l'Angleterre, où l'état sème d'immenses espaces de forêts tout exprès pour sa marine? Pourtant il est aisé de comprendre que, sous un pareil régime, notre marine sera précaire tant que nous n'aurons pas dans nos dépôts de prévoyance ou en construction 3 ou 400,000 stères de chêne de France ou de Sardaigne, et des bois résineux de grandes dimensions. Sans doute c'est une mise-dehors considérable : 60 millions de francs peut-être, livrés d'ailleurs à un amoindrissement continu; mais à qui la faute? La France veut abuser de la liberté : eh bien! elle n'aura de marine qu'à la condition de tels sacrifices! Cette dépense, du reste, n'est point sans compensation; les grands approvisionnemens préparés de longue main et bien administrés ont cet avantage, que chaque travail n'emploie que les pièces qui lui sont propres, et qu'il n'y a ainsi ni perte de matières ni faux emploi de pièces précieuses.

Certes, nous n'avons pas ménagé notre admiration aux magasins de bois sous-marins de Brest; mais, quand on voit que tant de génie n'est déployé que pour pallier les folies de la liberté, notre esprit se retourne sur lui-même. Les forêts de la France, voilà les vrais magasins de prévoyance des bois de notre marine, et non pas ces merveilleuses fosses d'immersion qui nous écrasent de charges ruineuses. Nous avons évalué à 15 pour 100 le déchet des bois dans ces fosses; mais si les forêts, au moins celles de l'état, étaient rendues à la marine et administrées avec intelligence, l'économie serait de 25 pour 100. Que la liberté, dont nous lisons le nom écrit sur toutes les murailles, nous pardonne si nous opposons à ses vains caprices l'intérêt de la France : ne peut-on, au nom du pays, au nom de nous tous, combattre le gaspillage de la fortune publique, même quand ce gaspillage se fait au nom de la liberté?

On peut se faire une idée maintenant de l'ensemble des arsenaux maritimes de la France (1). Quelques centaines de mille francs suffisent aujourd'hui pour compléter le port de Brest; il nous faut encore enfouir plusieurs millions à Cherbourg, creuser et construire à Toulon un arsenal à vapeur, et ce n'est pas moins de 5 à 6 millions que nous devons y consacrer; mais alors la base de notre établissement naval sera digne d'une puissance de premier ordre. Si l'on ne veut pas rétablir le martelage, nous logerons dans nos dépôts de bois ou nous

(1) Nous ne croyons pas nécessaire de parler des forges de la Chaussade, qui fournissent à la marine des ancres, des câbles-chaînes, des fers de grande dimension, ni des fonderies de canons de Ruelle, de Nevers, de Saint-Gervais; tous ces établissemens auxiliaires suffisent aux besoins, et les raisons qui doivent les faire maintenir aux mains de l'état sont les mêmes que nous avons fait valoir pour Indret. — Voyez, dans la livraison supplémentaire de la *Revue* du 15 avril 1849, *la Marine française en* 1849, par M. Girette.

emploierons dans nos vaisseaux en construction 3 ou 400,000 stères de prévoyance, la valeur de 70 vaisseaux de ligne : 140,000 à Brest, 60,000 à Lorient, le reste dans les autres ports, en assignant à Toulon la plus forte partie, car Cherbourg ne possède encore aucun établissement pour la conservation des bois. A Toulon, nous pourrons construire et tenir prête une armée navale tout entière, à Brest aussi une armée navale; Rochefort leur offrira et un abri sûr et un point d'appui dans la guerre; Lorient servira de station aux bâtimens de flottille; enfin sous la digue de Cherbourg s'abriterait une flotte de 15 vaisseaux de ligne soutenus de 20 frégates à vapeur. La monarchie de 1830 avait jeté les bases de l'établissement naval ainsi fortement conçu. Puisse la république ne pas laisser périr cette œuvre! Qu'on soit bien averti que si l'orgueil d'une nation éclate dans sa marine, ce n'est qu'au prix de grands sacrifices. Il en coûte cher, n'est-ce pas? pour mettre à la mer une flotte à voiles : eh bien! l'entretien d'une armée navale à vapeur doublerait la dépense. Dans la marine de paix cependant la vapeur peut être employée de telle manière, que cette dépense soit plutôt diminuée qu'accrue (1).

Est-il besoin d'ajouter qu'en demandant à la France la création d'une forte marine à vapeur, nous n'oublions pas la place qui doit être maintenue au vaisseau de ligne parmi les engins du combat naval? Pour nous, l'instrument de la grande guerre maritime n'est encore que le vaisseau de ligne aidé de la frégate à vapeur, soit pour le ramener au feu, s'il tombe accidentellement sous le vent de la ligne de bataille, soit pour le retirer désemparé du combat. Si les vaisseaux à flot résistaient au temps comme les forteresses de roc et de ciment, il y a longtemps que la France entretiendrait dans ses ports 50 ou 60 vaisseaux tout armés; mais en moins de quinze ou vingt ans de paix cette flotte aurait disparu tout entière sous l'influence destructive de la mer : en élever sans cesse une nouvelle sur les débris des anciennes, ce serait folie. La conserver sur cales, on le peut à moins de frais, avec cet autre inconvénient toutefois qu'alors nous ne serions en mesure ni de nous présenter sur-le-champ au combat, ni de suivre les constructions navales dans leur progrès. Ce progrès est lent sans doute : ainsi, depuis près d'un siècle, le vaisseau de 120 canons demeure le roi des batailles,

(1) *Tableau comparatif du prix de revient d'une flotte à voiles et d'une flotte à vapeur.*

VOILE.		VAPEUR.	
Le vaisseau à 3 ponts armé coûte	3,000,000 f.	Le vaisseau de 960 chevaux correspondant au vaisseau de 80 à voiles....	4,000,000 f.
Idem de 100 canons.....	2,800,000 f.	La frégate de 650 chevaux...	2,150,000 f.
		La corvette de 400 chevaux...	1,340,000 f.
Idem de 90 canons.....	2,500,000 f.	Idem de 300 chevaux...	1,030,000 f.
		L'aviso de 200 chevaux...	680,000 f.
Idem de 80 canons.....	2,000,000 f.	Idem de 120 chevaux...	360,000 f.

et le vaisseau de 84 fait encore l'admiration des marins; mais, à cette heure où la vapeur nous menace d'une révolution radicale, comment songer à préparer d'avance des flottes qu'il nous faudrait peut-être ensuite démolir de nos propres mains? Qu'on sache se borner au strict nécessaire. Dans le système de guerre indiqué par la situation actuelle de la France, l'entretien à flot d'une armée navale suffit : soit 20 ou 25 vaisseaux toujours prêts à entrer en ligne; puis une seconde armée pour soutenir la première dans un espace de quelques mois : soit encore un nombre égal de vaisseaux sur cales et poussés au dernier degré d'avancement. Qu'il soit bien entendu que le vaisseau sur cale aurait tout son matériel d'armement disposé à l'avance, dans la mesure toutefois du possible. Les grandes expéditions de guerre telles que nous les voulons ne se succèdent pas si rapidement qu'il soit urgent d'être prêt plus tôt; et ce premier matériel de guerre suffira, si l'on ne se laisse pas surprendre par les événemens, et si les magasins d'armement de la flotte sont tenus au complet. Aux vaisseaux à flot, qu'on ajoute 25 frégates à vapeur, qu'il y en ait 15 autres sur cales : on ne saurait craindre d'en avoir un trop grand nombre, ces frégates serviront également à la paix et à la guerre. Enfin, pour appuyer la grande guerre par la guerre de course, la France doit se tenir prête à lancer en enfans perdus 25 à 30 frégates de marche rapide et de grande force. Tel est le matériel de guerre qu'il faut aujourd'hui à la marine française : 45 vaisseaux de ligne, 40 frégates à vapeur, 30 frégates à voiles et leur matériel d'armement au complet, de manière à mettre sur pied en quatre mois deux armées; — enfin, à défaut du droit de martelage, 3 ou 400,000 stères de bois, tant dans les magasins de prévoyance qu'en vaisseaux poussés à divers degrés d'avancement. Quant à la marine de paix ou de petite guerre, — corvettes, bricks et autres bâtimens légers, — nous laisserions à la politique le soin d'en fixer chaque année le chiffre au budget; ce n'est qu'à titre d'auxiliaire qu'on doit la faire figurer au tableau de notre force navale.

La loi des 93 millions assurait à nos arsenaux à peu près tout le matériel que nous demandons ici. L'enquête parlementaire mettra en lumière ce fait, qu'au 1er janvier 1848, à la veille de la révolution de février, nos richesses navales dépassaient les évaluations. Qu'ont fait les ministres des premiers temps de la république? Sans le dévouement de M. le vice-amiral Casy, qui n'accepta le portefeuille que pour sauver notre corps d'officiers de la décimation dont on le menaçait, leur passage aux affaires nous eût coûté plus cher encore. D'autres retraceront cette époque funeste; nous ne voulons ressentir les blessures de la patrie que pour aider à les guérir.

TH. PAGE.

LE SOCIALISME

ET LA LITTÉRATURE DÉMOCRATIQUE

EN ANGLETERRE.

Alton Locke, Tailor and Poet, an autobiography; 2 vol., London, Chapman and Hall, 1851.

Les doctrines du socialisme ont jeté leurs germes dans presque tous les pays de l'Europe; mais la contrée où nous redoutons le plus leurs ravages, c'est notre patrie, c'est la France. Les impatiences du sang celtique, l'amour irréfléchi de toutes les choses intellectuelles, bonnes ou mauvaises, leur prêtent chez nous une force qu'elles ne trouvent dans aucun autre pays. Les Français ne connaissent pas ce grand et suprême devoir, résister à sa pensée; ils ne savent pas qu'il y a des dieux athées et des idées qui portent au crime. Toutes les choses qui s'appellent idées, systèmes, formules, ils les acceptent sans examen et sans critique, et eux, dont la fierté bizarre repousse toute domination et refuse presque toute obéissance, ils se font volontiers les esclaves des systèmes, ils mettent leur vie au service des entités métaphysiques. En Angleterre domine la tendance contraire; là, les hommes croient plus volontiers aux faits qu'aux idées, et les institutions politiques elles-mêmes ont besoin de se présenter à eux sous cette forme matérielle pour qu'ils puissent y croire. Là, le gouvernement, la hiérarchie,

la religion, ne sont pas des abstractions et des formules, mais des faits, qui ne peuvent par conséquent être niés, dont l'existence ne peut être mise en doute. Le socialisme peut-il avoir prise sur le caractère du peuple anglais, ou plutôt pourra-t-il jamais accomplir ce miracle, faire croire les Anglais à la toute-puissance des abstractions et les rendre aveugles à l'endroit des faits? Plusieurs essais ont été déjà tentés, mais ces essais mêmes révèlent à leur insu l'amour des tendances pratiques et affirment pour ainsi dire ce qu'ils s'étaient chargés de nier. Qu'est-ce que le chartisme, par exemple, malgré ses fureurs, malgré ses tendances subversives et son communisme, sinon une revendication violente des droits politiques et des avantages moraux du *self government?*

Aussi n'avons-nous pas été peu surpris lorsque récemment nous avons entendu parler de l'apparition du socialisme en Angleterre. Le socialisme était déjà représenté en Angleterre par nos réfugiés politiques; mais que pouvait être le socialisme anglais? Désireux de savoir à quoi nous en tenir sur ce socialisme auctochthone, nous avons lu ce livre singulier et curieux qui a nom *Alton Locke*. Que les Anglais se rassurent, le socialisme est tout autre chose. Nous avons trouvé dans ce livre non-seulement les idées les plus contraires aux idées du socialisme, mais encore la méthode contraire au socialisme. Au lieu de procéder par déduction, par formules *à priori*, *Alton Locke* procède par analyse, par induction, par description, comme il convient de le faire dans la patrie de lord Bacon. Au lieu d'un système tout d'une pièce et d'une hermétique panacée, nous avons dans *Alton Locke* une *enquête* sur les souffrances populaires, une enquête extra-parlementaire, faite par un simple citoyen anglais, au lieu d'être faite par un membre des communes, et voilà tout; mais, avant d'analyser ce livre curieux et si remarquable par détails, il convient de rechercher les chances de succès que le socialisme peut trouver en Angleterre, il faut voir si le caractère anglais, la religion et les institutions de la Grande-Bretagne ne lui opposent pas une infranchissable barrière.

Le socialisme peut être défini, dans un certain sens, l'excès de la sociabilité, l'abus de l'expansion. Les Anglais pèchent plutôt par les défauts contraires : par ses qualités comme par ses vices, le peuple anglais est anti-socialiste. Le socialisme établit une sorte de *fraternité civile* fondée sur un code et non pas sur les instincts sympathiques de l'homme; sa fraternité et sa solidarité n'ont rien de religieux, et sont plutôt une sorte de camaraderie et de compagnonnage copiée sur la politesse mondaine, sur les relations faciles, libres et même légèrement triviales de la société contemporaine. Les socialistes grossissent le *sans-gêne* des mœurs modernes, et ils nous présentent cette image comme étant l'idéal des sentimens humains. Or, rien de tout cela

n'existe dans le caractère anglais. Les relations de l'homme avec l'homme n'ont en Angleterre rien de sentimental, de facile ni de *lâché :* elles sont pleines de ponctualité, elles sont fermes, dignes et dures; les esprits y sont perpétuellement sur la défensive, et les caractères comme protégés par un triple rempart d'indépendance et de respect. Leur politesse n'a certainement rien d'excessif : ils paient avec exactitude ce qu'ils doivent d'hommages à leurs semblables, rien de plus, rien de moins. La vie en commun et tous les entassemens monstrueux des corps et des ames inventés par nos socialistes n'ont rien de séduisant pour un pareil peuple. L'idée communiste ne prendra jamais racine dans un pays où chaque individu a un but qu'il poursuit sans relâche, et où l'action prédomine. Ajoutons que chaque individu est en Angleterre comme une sorte de sphère d'action déterminée, qui ne relève que de sa seule volonté. Swedenborg disait que l'homme était formé de petits hommes; mais on peut dire du peuple anglais qu'il est composé d'une multitude de petites Angleterres, que chaque individu est comme une petite île ayant ses produits originaux et ses ressources particulières.

Si le socialisme ne convient nullement au caractère du peuple anglais, convient-il mieux à ses habitudes politiques, et peut-il se glisser pour surprendre les sentimens les plus élevés, ceux de la piété et de la charité, sous le manteau de sa religion? En Angleterre, le foyer domestique est le fondement même de la société : la vie de famille y est encore pratiquée et honorée; le mariage n'y est pas seulement un contrat comme en France, mais un lien sacré et religieux. « La sainteté de la vie de famille, dit l'auteur d'*Alton Locke,* M. Kingsley, dans une lettre qu'il a publiée en réponse à la *Revue d'Édimbourg,* la sainteté de la vie de famille est pour nous le germe de toute organisation, et ceci nous conduit nécessairement à un respect sincère pour la monarchie. » M. Kingsley a raison, et c'est une remarque sur laquelle ne pourraient assez réfléchir les démocrates sincères qui se défendent de vouloir abolir la famille. La monarchie sera toujours le gouvernement le plus parfait pour les nations chez lesquelles se conservent sévèrement les traditions du foyer et le respect de la famille. En vain répondrait-on par l'exemple des États-Unis, où la vie de famille subsiste aussi fortement que dans tous les autres pays chrétiens : aux États-Unis, le type de l'état n'est pas la famille, mais bien la commune, ou plutôt l'association des familles. Les États-Unis ont été fondés par les efforts combinés de toutes les familles émigrées depuis deux siècles, ayant toutes les mêmes intérêts, parce qu'elles avaient toutes les mêmes dangers et la même cause; mais en Angleterre rien de pareil ne subsiste : comme toutes les nations européennes, l'Angleterre a traversé la féodalité, et la monarchie y est inséparable de l'idée de famille et de l'idée de hiérarchie. Le socialisme, contraire aux fortes et saines vertus domestiques de

la vie anglaise, ne s'accorde pas mieux avec ses vertus politiques, avec son indépendance. L'état n'est pas un ennemi pour le peuple anglais, mais il n'est pas non plus pour lui un père : l'état est une machine utile, rien de plus. Moins le gouvernement gouverne, plus le peuple anglais l'aime et le respecte. Il ne lui laisse entre les mains que les affaires les plus générales, les affaires tout-à-fait nationales; John Bull allége autant qu'il peut le gouvernement du soin de régler ses affaires, il ne lui laisse faire que ce qui est absolument indispensable, et le décharge le plus qu'il peut de sa responsabilité. Jamais cette maxime anti-socialiste, *chacun est le seul juge de ses intérêts,* n'a été autant appliquée qu'en Angleterre. Que viendrait donc faire dans ce grand pays la théorie de l'état possesseur unique, de l'état *serviteur* de M. Louis Blanc, ainsi nommé serviteur parce qu'il se charge de régler la destinée de tous les citoyens et de tyranniser les volontés individuelles? Jamais certes les Anglais ne comprendront cette tyrannie sentimentale et cette bienfaisante compression des caractères; jamais une pareille doctrine ne pourra les menacer sérieusement.

Enfin il y a une dernière raison qui me fait regarder le succès du socialisme en Angleterre comme très problématique : c'est l'esprit protestant du peuple anglais. On nous dit que le protestantisme s'en va, que le fanatisme puritain est détrôné, que les sectes n'ont plus de crédit : c'est possible; mais à coup sûr l'esprit du protestantisme vit dans les ames anglaises, il a passé dans le sang du peuple. S'il n'a plus l'influence directe qu'il avait autrefois, il en a encore une indirecte, mais très active : il s'est mêlé à la vie de l'homme, il existe dans les habitudes, dans les mœurs, il y existe caché, à l'insu de ceux qui nient sa puissance. Est-il bien sûr d'ailleurs que l'antique fanatisme soit mort, et ne l'avons-nous pas vu tout récemment encore reparaître, rugissant comme le lion de saint Jérôme à l'appel des trompettes du dernier jugement? Or, tant que l'esprit de Calvin régnera en Angleterre, le socialisme a peu de chances de succès. L'esprit du rigide et religieux bourreau de Michel Servet suffira pour repousser les doctrines corrompues et le panthéisme sensuel qu'il condamna sans pitié il y a trois siècles, alors que ces doctrines s'étaient affublées du manteau chrétien. La lutte de la société moderne contre le socialisme, le protestantisme l'a soutenue dès sa naissance contre les anabaptistes, les sacramentaires et les libertins de Genève. De toutes les doctrines qui repoussent le socialisme, il n'y en a même pas qui lui soit plus contraire que le protestantisme. Ses défauts sont précisément les défauts opposés à ceux du socialisme. Le protestantisme, avec sa doctrine du devoir, avec son excessive sollicitude pour les droits de l'individu, avec le soin qu'il apporte à régler, à préserver et à entourer de garanties la vie individuelle, repousse formellement toute idée d'association, et combien plus alors les idées de promiscuité, d'effacement individuel, que prêchent nos

modernes docteurs! Chez nous, il n'en est pas ainsi : nos doctrines religieuses ou politiques ne repoussent pas toutes le socialisme; on ne sait pas tout ce qui se cache de socialisme sous un certain catholicisme, sous un certain royalisme. Les imaginations et les souvenirs, les regrets du passé et les aspirations délirantes du présent ne sont pas si loin de s'entendre. Il y a du socialisme dans telle ou telle apologie des anciens ordres monastiques, dans telle ou telle réhabilitation du protectorat féodal. — Ce sont là des chances favorables que le socialisme ne rencontrera jamais dans la vieille, libre et protestante Angleterre.

Quand bien même le socialisme serait dominant en Angleterre, quand bien même il aurait, comme en France, sa voix au parlement, il n'y aurait pas à s'exagérer le danger ni à craindre pour les destinées de l'empire britannique. On peut presque avancer que le socialisme lui-même, s'il triomphait de l'autre côté du détroit, tournerait au profit et à la gloire de l'Angleterre, tout mauvais et corrompu qu'il soit. Heureuse Angleterre! il n'y a pas un fou, un rêveur dont les prédications lunatiques ou les excentricités splénétiques ne lui aient procuré honneur et profit. La folie de ses enfans les plus désordonnés lui rend des services que la France demanderait en vain à la sagesse de ses esprits les mieux intentionnés; elle lui profite et sert à sa grandeur. Sir James Brooke, affligé d'un spleen trop prolongé, s'embarque pour l'Inde et se fait couronner radjah; mais il sert d'agent diplomatique au gouvernement anglais. George Borrow trouve bon de rester en prison malgré le gouvernement espagnol, et il fournit à l'Angleterre l'occasion de faire sentir à l'Espagne le poids de l'influence britannique. Il n'est pas jusqu'à un Pacifico ou un Finlay qui ne serve à lord Palmerston à étendre l'influence anglaise et à nouer ses filets diplomatiques. S'il y a dans le monde un pays où le socialisme soit peu dangereux, et même où il puisse faire quelque bien, à coup sûr c'est l'Angleterre. Des esprits élevés comme Carlyle, Dickens ou Disraëli, des écrivains de talent comme miss Martineau et l'auteur d'*Alton Locke* s'en emparent, lui enlèvent ses dents venimeuses et s'en servent comme de moyens politiques pour appeler l'attention du gouvernement sur les souffrances du peuple. Là, ce ne sont pas des mains incendiaires qui se chargent de décrire les misères populaires, ce ne sont pas des bouches perverses qui s'adressent à l'aristocratie l'injure à la bouche; les classes laborieuses ont pour organes des écrivains distingués, de respectables *clergymen*, des médecins célèbres, des économistes comme M. Mill, des membres du parlement, et même des ouvriers pleins de talent, de sincérité, de droiture, un Ebénézer Elliott par exemple, ou encore, malgré ses violences trop fréquentes, l'auteur du *Purgatoire des Suicides*, Thomas Cooper, le cordonnier chartiste.

M. Ledru-Rollin s'est beaucoup trop hâté d'annoncer la décadence de

l'Angleterre, et certaines de nos feuilles socialistes se sont beaucoup trop pressées de déclarer que l'Angleterre serait bientôt à feu et à sang, parce que M. Thornton Hunt rédige un journal communiste et que les ouvriers chartistes ont maltraité le général Haynau. Rien n'égale du reste la candeur et l'innocence de nos socialistes, qui s'imaginent avoir transporté en Angleterre des doctrines inconnues avant eux. Il y a long-temps que les doctrines socialistes existent en Angleterre, et nous ne voyons pas qu'elles y aient fait beaucoup de ravages; on peut même dire qu'elles y ont fait comparativement beaucoup de bien. Là, Godwin a écrit : quel mal a-t-il fait? Ses doctrines ont servi à faire contre-poids au système de Malthus et ont tenu la balance en équilibre. Robert Owen parle et s'agite depuis bien long-temps; à quels résultats est-il arrivé? L'Angleterre a eu, elle aussi, ses femmes libres dans la personne de mistriss Wolftoncraft, et l'on ne voit pas que l'exemple ait été bien contagieux. Toute la littérature anglaise de ce siècle a une tendance plus ou moins démocratique. Que sont tous nos poètes socialistes en comparaison de Crabbe? Rien n'égale la rudesse, la violence même de ses poésies. Jamais on n'a dépeint les douleurs du peuple d'une manière plus frappante et plus déchirante, ce sont de vrais récits d'hôpitaux et de maisons d'aliénés que ses poèmes intitulés *the Borough* et *Tales of the Parish*. Que sont tous nos humanitaires en comparaison de Shelley? Personne n'a exprimé en vers plus solennels et même plus religieux les aspirations incohérentes du XIXe siècle. Wordsworth, Coleridge et Southey, les inventeurs de la *pantisocratie* (pouvoir égal de tous), ont écrit des poésies que l'on pourrait qualifier de socialistes. Les joies et les douleurs du peuple ont été minutieusement décrites par Wordsworth; elles revivent dans *Michaël* et dans *le Vieux Vagabond*; les voiturins, les colporteurs, les meuniers, les bûcherons, tels sont les personnages ordinaires des poésies de Wordsworth. Les deux plus remarquables poètes de l'Angleterre actuelle, Thomas Hood et Alfred Tennyson, ont une tendance démocratique très prononcée. Qui n'a lu le célèbre *Chant de la Chemise?*

Quant aux prosateurs contemporains, romanciers, économistes, philosophes, tous partagent cette tendance. Tories, whigs, radicaux, *free traders*, protectionistes, luttent à l'envi; Carlyle, Mill, Dickens, Disraëli, Bulwer, Warren, Thackeray, miss Martineau, tous séparés d'opinions politiques, se rencontrent sur ce terrain neutre, et s'accordent à exprimer la réalité des souffrances du peuple. Tous décrivent les enfers des manufactures, la détresse des populations agricoles, et malmènent sans ménagemens aucuns, et même quelquefois brutalement, les administrations des *workhouses*, des hôpitaux, des institutions de charité. Les héros des romans modernes sont des *charity boys*, des voleurs, des habitans futurs de Botany-Bay, des filles perdues. Les

amoureux n'y ont plus qu'un rôle insignifiant, les héritages tombant du ciel n'y paraissent plus guère, la peinture de la *high life* est abandonnée; mais l'antre du procureur, la maison pour dettes, la boutique de l'apothicaire, l'hôpital, voire les lieux infâmes, sont explorés, décrits; les victimes des juifs rapaces, les holocaustes humains offerts à l'industrie remplacent le *gentleman* sentimental, la nonchalante lady des anciens romans fashionables. Dickens surtout abonde en narrations navrantes et en peintures déchirantes, *heart rending*, comme disent si énergiquement les Anglais. Thackeray s'est chargé de ces populations flottantes entre la misère et le luxe, de ces ménages établis sur le sable, de ces existences incertaines, soutenues par la vanité seule, qui abondent dans les sociétés modernes. Bulwer et Warren sont les maîtres des domaines du crime et des horreurs physiques. Les bas-fonds de la société anglaise sont fouillés dans tous les sens; les repaires des voleurs, les tanières des prostituées, tels sont les Eldorados qu'en plein XIXe siècle les romanciers anglais découvrent dans leur patrie.

Il ne faut pas s'exagérer cependant les tendances démocratiques de tous ces écrivains. Un grand nombre d'entre eux sont certainement démocrates à leur insu. Le but de M. Disraëli, par exemple, n'est certainement pas d'établir la communauté en Angleterre. La passion politique s'en mêlant, il arrive souvent que les peintures sont exagérées : les protectionistes sont bien aises de pouvoir accuser les *free traders* et les *peelites* des maux qui pèsent sur les populations agricoles, et les radicaux d'imputer aux protectionistes les souffrances des populations industrielles. Alors ils se jettent brutalement à la face, dans leurs pamphlets, leurs enquêtes et leurs discours, les guenilles du pauvre. Ces peintures de la réalité la plus poignante ont en outre une cause littéraire : elles s'expliquent par l'amour des Anglais pour le vrai. Rendons cette justice à ce grand peuple : il ne sait pas mentir. Nous ne voulons pas dire qu'il ne lui arrive jamais de commettre ce vilain péché; mais, lorsqu'il se sert du mensonge, il s'en sert avec si peu de finesse, il s'en sert si grossièrement, que la vérité se laisse toujours voir comme par derrière une vitre transparente. Les écrivains anglais ne savent pas défigurer la réalité sous prétexte d'idéal et fausser la vérité sous prétexte de bon goût; ils sacrifient peu aux *graces*, ils ne connaissent pas, comme nos écrivains, les procédés de style, les artifices de combinaisons, ils ne se drapent pas comme nous pour imiter les attitudes antiques, et ne sont pas capables de s'abuser au point de prendre pour un *peplum* quelques mètres de toile sortis de la boutique du voisin ou de tel atelier de leur connaissance. Leur seul idéal consiste dans l'exagération de la réalité. Nos écrivains veulent faire plus beau que nature; les Anglais veulent trop souvent faire plus vrai que la vérité. Tous leurs écrits respirent je ne sais quelle abrupte innocence et quelle

brutale candeur. Ils sont incapables de tirer des personnages de leur fantaisie propre sans être immédiatement absurdes ou sans tomber dans le médiocre, comme M. James ou M. Ainsworth. Il leur est impossible d'imaginer en dehors des élémens que leur fournissent le spectacle de leur temps et leurs observations personnelles; et cette impuissance où ils sont de mentir n'est point un défaut littéraire, il s'en faut bien. C'est cette qualité, — la vérité, — qui a donné au roman anglais son incontestable supériorité sur les romans de tous les autres pays, qui a fait du roman anglais une reproduction plus fidèle des mœurs de chaque époque, un récit plus vrai de la vie et des tendances de la Grande-Bretagne que tous les mémoires historiques. Les romanciers modernes copient ce qu'ils ont vu; ce n'est pas leur faute si la société anglaise aperçoit des taches dans le miroir. Charles Dickens, par exemple, s'avise d'écrire une histoire de voleurs : il n'ira pas inventer de fantastiques brigands ou de poétiques assassins; il n'essaiera pas de faire revivre les héroïques voleurs de grande route d'il y a deux siècles; mais il prendra les types mêmes qu'il a rencontrés dans sa vie, les voleurs *cockneys* pour ainsi dire des rues de Londres, l'affreux Sikes, type repoussant de forçat en rupture de ban, le juif Fagin, pédagogue voleur, élevant des bacheliers ès-friponnerie, et cet aimable et spirituel petit filou que son adresse à détrousser les poches des passans a fait surnommer par ses camarades *artful dodger*. Dickens a-t-il composé son roman avec une arrière-pensée socialiste? Non, certes; il a peint ce qu'il a vu, et s'il a peint le mal, il n'a pas voilé le bien : à côté du juif Fagin et de Sikes, il a placé les nobles figures de l'excellent M. Bronlow et de la charmante Rose Maylie, comme il convenait de le faire dans la patrie d'Élisabeth Fry et de lord Ashley.

Cette littérature, on ne saurait trop le répéter, ne porte aucun des caractères de notre littérature socialiste; on n'y rencontre ni sensualité, ni esprit de révolte. Il n'y a là aucune apologie de l'adultère; on y voit quelquefois des filles perdues, mais aucune réhabilitation de la prostitution; on y sent souvent de la pitié pour le vice, jamais on n'y lit une excuse du crime. Quant à l'esprit de révolte, aucun écrivain honorable ne le manifeste, on ne le rencontre que dans les pamphlets chartistes, et même les publications de ce parti sont relativement modérées. Là où cet esprit s'est donné le plus librement carrière, c'est dans *le Purgatoire des Suicides*, poème écrit par un ouvrier chartiste, Thomas Cooper. Ce poème, écrit en prison, voudrait être violent, et ne réussit qu'à être froid. Nous ne lui trouvons pas le mérite que les critiques ont bien voulu lui donner en Angleterre et même en France; il n'est pas assez violent pour émouvoir, et il n'est pas assez calme pour instruire et pour intéresser à la cause qu'il défend. A chaque instant, le pédantisme y étouffe la colère. Quant à la forme,

imaginez un mélange démocratique du style de Milton et du style de Shelley; imaginez les splendides couleurs de Shelley jetées violemment et avec inhabileté par une main d'artisan et rejaillissant en éclaboussures lumineuses; imaginez la force latente et l'énergie reposée de Milton imitées par un démocrate en colère. Quant au fond et à l'idée du poème, figurez-vous un vaste magasin de bric-à-brac où se rencontrent des armes antiques, des arcs de sauvages, des urnes cinéraires, des couronnes de rois, des habits de prêtres, des épées, des instrumens de torture, un bazar où l'on vendrait des échantillons de toutes les variétés de tyrans et d'aristocrates, et vous aurez un aperçu assez juste de cette œuvre incomplète et présomptueuse.

Maintenant qu'on a pu saisir quelle immense différence il y a entre le socialisme français et ce que l'on appelle, mais très improprement, le socialisme anglais, on appréciera plus aisément la portée du roman de M. Kingsley, *Alton Locke*, l'un des plus récens et des plus remarquables témoignages de ces tendances qui entraînent l'Angleterre moderne.

Si l'on pouvait établir un parallèle entre les écrivains démocratiques des deux pays, quelle instruction et quelle leçon n'en sortirait-il pas! Comparez, par exemple, M. Eugène Sue à l'auteur d'*Alton Locke*. Cet auteur est un respectable *clergyman* nommé M. Kingsley. En compagnie d'un M. Maurice, M. Kingsley a jeté les bases d'une association d'ouvriers tailleurs, association établie sur des principes que ne désavouerait pas l'économie politique la plus sévère. Il semble avoir pris, du reste, la corporation des tailleurs sous sa protection spéciale, et il a écrit sous le pseudonyme de *Parson Lot* un pamphlet intitulé *Cheap Clothes and nasty* (habits à bon marché et malpropres), où il a révélé quelques faits curieux et intéressans non-seulement pour l'économie politique, mais encore pour l'hygiène publique. Incontestablement M. Kingsley est un homme de talent, et l'on pourrait, sans courir grand risque de se tromper, affirmer qu'il porte un cœur noble et sensible, qu'il ne se contente pas de soulager la misère des classes pauvres en écrivant, mais que, selon l'habitude des Anglais en toute chose, il s'inquiète de *faire*. En philosophie, M. Kingsley est un carlylien, et, pour le dire en passant, il abuse des citations de Carlyle et se laisse trop volontiers aller à reproduire les métaphores bibliques et les allocutions prophétiques de son étrange maître. En économie politique, il est ennemi de la libre concurrence, et il unit comme il peut, souvent assez maladroitement, les doctrines économiques de M. Louis Blanc avec les inspirations de Carlyle. Ce mélange accuse chez M. Kingsley certains défauts intellectuels que nous avons remarqués souvent en lisant *Alton Locke :* c'est la trop grande envie de réunir des choses inconciliables, une sorte de charité intellectuelle beaucoup trop large,

et une trop universelle sympathie pour toutes les doctrines qui s'inquiètent du peuple. Quant au talent littéraire, il est incontestable. Le livre est mal composé en ce sens que l'élément purement fictif n'y est pas aussi heureusement uni à l'élément réel qu'on pourrait le désirer. Si la fable du roman était plus neuve, moins chargée d'événemens improbables, si elle rappelait moins *le Compagnon du tour de France* et autres romans français modernes, *Alton Locke* serait un livre tout-à-fait hors ligne : toutes les peintures des douleurs populaires nous émeuvent par une réalité, une crudité déchirante; certains portraits y sont tracés de main de maître; il y a de l'humour, de la sensibilité, de l'éloquence, mais aussi des longueurs, des emportemens puérils et des anathèmes rebattus.

La tendance de ce roman est curieuse; il est écrit dans un sentiment très démocratique et *anti-chartiste* en même temps. Goethe a fait un livre intitulé *Wilhelm Meister,* où il décrit les longues erreurs intellectuelles, les aberrations et les douloureuses expériences d'un jeune homme vivant au XIXe siècle, sans boussole, sans étoile, placé dans un temps où toutes choses, gouvernement, religion, mœurs, ne sont plus, où rien n'est encore. *Alton Locke* pourrait s'intituler, lui aussi, les années d'apprentissage d'un homme du peuple dans l'Angleterre moderne; ce livre pourrait porter pour épigraphe cette phrase trop vraie, hélas : « Nous, travailleurs, nous n'avons trop souvent pour maître que nos propres erreurs. » Cette odyssée intellectuelle fait donc le sujet et le fond d'*Alton Locke;* elle en est la moralité cachée. L'auteur n'y flatte point le peuple; quoique profondément dévoué à sa cause, il le montre, sous les figures d'Alton Locke et de John Crossthwaite, allant d'erreur en erreur, d'abîme en abîme, prenant ses désirs pour des lois, ses colères pour la justice, ses pensées présomptueuses pour des règles certaines et ses haines pour des devoirs. Alton Locke croit que tout ce qu'il désire lui est dû; John Crossthwaite s'imaginerait presque que tout ce qu'il ne possède pas lui a été pris. Les exploitations politiques de l'homme par l'homme, pour parler le langage socialiste, c'est-à-dire les menées artificieuses des chefs chartistes, leur lâcheté et leurs abominables intrigues, y sont vivement et courageusement décrites. M. O'Flyn, le rédacteur du journal chartiste dévoué aux intérêts populaires, mais qui ne permet pas à aucun des prolétaires écrivant dans son journal d'écrire autre chose que ce qu'il lui convient de publier, forçant le malheureux Alton Locke à prêcher la révolte et à exprimer des intentions violentes qu'il n'a pas, est aussi un type qui, avec quelques traits de changés, se retrouverait ailleurs qu'en Angleterre. Ce livre soulève un coin du rideau qui cache les mœurs politiques de l'Angleterre et les menées ténébreuses des partis populaires. A ce titre, il est instructif.

« Je suis un cockney dans toute l'acception du mot, dit Alton Locke en commençant ses prétendus mémoires. Je ne connais que par mes rêves l'Italie et le tropique, les Highlands et le Devonshire. Les collines de Surrey elles-mêmes, dont j'ai si souvent entendu vanter la douce beauté, sont pour moi comme une distante terre des fées dont je ne suis digne de contempler que de loin les horizons brillans. » Il est né loin de la nature, et la civilisation a semblé vouloir l'abandonner dès sa naissance, car il n'est pas tout-à-fait un enfant du peuple; son père, épicier en faillite, est mort de douleur à la suite de sa ruine. Enfant de la ville de Londres, il grandit au milieu des faubourgs, parmi les puantes boutiques, les rues étroites et boueuses, dont les ruisseaux sont ses fleuves et ses rivières. Au lieu des bruits de la nature, il n'entendra que le lourd roulement des chariots, et pour toute musique les blasphèmes, les grossièretés populaires et les chants des ivrognes attardés dans la nuit. La porte du ciel lui est fermée. Enfermé comme dans une prison de boue, son jeune esprit ne prend aucun essor, et le foyer domestique n'est point fait pour le dédommager de cette triste existence. Sa mère, élevée dans la croyance des indépendans, s'est faite anabaptiste après la mort de son mari. Figurez-vous l'ennui qui habite dans la somptueuse demeure des Harlowe descendu sous le pauvre toit d'une femme à l'esprit étroit, dont le fanatisme a pour ainsi dire glacé le cœur, et vous aurez une idée du foyer auprès duquel joue tristement le petit Alton Locke avec sa sœur. Leur mère les aime tendrement; mais ses scrupules religieux l'empêchent de laisser rien paraître de son amour, qu'elle appelle *charnel*. Ses enfans sont pour elle de petits païens, de pauvres petites ames damnées. Un jour, elle punit sévèrement Alton pour avoir osé dire que c'était pitié que les missionnaires enseignassent aux noirs à porter des pantalons et de vilains habits, et qu'ils seraient bien plus beaux, s'ils couraient tout nus avec des plumes et des colliers de coquillages pour uniques vêtemens. Cette atmosphère morale pèse comme du plomb sur l'esprit du jeune Alton; jusqu'à son entrée à l'atelier, il n'a vu d'autres visages humains que ceux de sa mère et de quelques fanatiques ministres anabaptistes, dont Alton Locke décrit l'hypocrisie et la gloutonnerie avec un talent comparable à celui de Dickens esquissant la silhouette de M. Stiggins, le gentleman au nez rouge, le prédicateur des *meetings* de tempérance dans le *Pickwick-club*. Pourtant cette triste éducation a laissé un germe dans son esprit, ce fanatisme religieux a semé dans sa jeune ame les germes du fanatisme politique; les histoires violentes de la Bible le remplissent d'un sombre enthousiasme. Sa mère, dévote anabaptiste, a, sans s'en douter, formé son fils pour des doctrines plus périlleuses et moins innocentes.

Cependant l'enfant grandit, il faut songer à prendre un état. Mistriss

Locke s'adresse à l'oncle d'Alton, frère de son mari, enrichi dans le commerce où son époux s'est ruiné, et dont le fils George se prépare pour Oxford. Une conférence a lieu dans laquelle il est décidé qu'Alton sera tailleur. Voici sa première entrée dans le monde, son premier pas dans la vie; c'est la première fois, pour ainsi dire, qu'il aperçoit des visages étrangers. Écoutez, nous sommes dans la boutique de M. Smith, marchand tailleur dans le West-End :

« Deux personnages également bien vêtus parlaient en se tournant le dos, et ma mère, ne sachant ainsi que moi comment découvrir lequel des deux était le tailleur, se hasarda néanmoins à s'adresser à l'un d'eux et lui demanda s'il n'était pas M. Smith.

« La personne à qui elle s'était adressée répondit avec un salut et un sourire d'une politesse parfaite qu'elle n'avait pas cet honneur, tandis que l'autre, évidemment mécontente de la méprise, prononça d'une voix tonnante ces paroles :

« — Je n'ai rien pour vous, ma bonne femme... allez-vous-en. Monsieur Elliott, comment permettez-vous à ces gens d'entrer dans l'établissement?

« — Mon nom est Locke, monsieur, dit ma mère, et j'étais venue pour vous amener mon fils, comme il était convenu.

« — Ah! ah! très bien. Monsieur Elliott, répondez à ces personnes. Comme je vous le disais, milord, le tout en velours cramoisi, au prix de 35 guinées. Et cet habit, il est de notre façon; monsieur Elliott, où êtes-vous? Montrez donc à sa seigneurie cette pièce nouvelle si délicieuse en drap bleu foncé. Ah! ah! votre seigneurie ne peut pas attendre... Maintenant, ma bonne femme, voilà le jeune homme?

« — Oui, dit ma mère, et que Dieu agisse avec vous comme vous agissez avec la veuve et l'orphelin!

« — Oh! cela dépendra beaucoup, je vous dirai, de la manière dont la veuve et l'orphelin agiront avec moi. Monsieur Elliott, emmenez cette personne dans les bureaux et réglez avec elle toutes les petites formalités. Jones, conduisez le jeune homme à l'atelier.

« Je trébuchais par derrière M. Jones en montant un escalier en fer étroit et noir, au terme duquel nous passâmes par une trappe qui nous conduisit dans un grenier au-dessous du toit. Je reculais de dégoût devant la scène qui se présenta à moi, et c'était là que je devais travailler peut-être pour toute ma vie. C'était une chambre étroite et basse où les odeurs combinées de la respiration humaine, de la sueur, de la bière aigre, du gin, et l'odeur non moins dégoûtante du drap neuf m'étouffaient presque. Sur le plancher, couvert de poussière et de boue, de chiffons de drap et de bouts de fil, étaient assis environ une douzaine d'hommes pâles, débraillés, sans chaussure, dont les physionomies chagrines et inquiètes me faisaient frissonner. Les fenêtres étaient étroitement calfeutrées, afin d'empêcher l'air froid de l'hiver de pénétrer; la respiration, concentrée dans cette enceinte, coulait en vapeurs sur les carreaux et empêchait de distinguer la fumée et les tuyaux de cheminée, affreux et unique spectacle sur lequel les yeux pussent se reposer extérieurement. Mon guide, me prenant par la main, me présenta à l'un de ces hommes.

« — Crossthwaite, dit-il, prenez-moi ce garçon et tâchez d'en faire un tailleur. Tenez-le près de vous et piquez-le-moi avec votre aiguille, s'il va mal.

« Aussitôt après, il disparut par la trappe, et mécaniquement, comme dans un rêve, je m'assis à côté de l'homme auquel on m'avait confié, et j'écoutai les instructions qu'il me donnait avec assez de bonté; mais je ne restai pas deux minutes en paix. Aussitôt que le maître garçon eut disparu, les conversations éclatèrent, et un grand jeune homme bouffi, au nez crochu, qui était près de moi, se mit à me crier dans les oreilles :

« — Eh bien! petit, faites voir un peu l'air à votre monnaie et payez votre entrée à l'hôpital de la consomption.

« — Que voulez-vous dire?

« — Est-il innocent!... Montrez la monnaie et fendez-vous d'un pot d'*half and half*.

« — Je ne bois jamais de bière.

« — Alors continuez toujours ainsi, dit l'homme qui était à côté de moi. Aussi sûr que l'enfer est l'enfer, vous n'avez pas d'autre chance.

« La profondeur passionnée avec laquelle furent prononcées ces paroles me fit regarder celui qui me parlait; mais l'autre aussitôt, se remettant à carillonner :

« — Vrai, vous ne buvez jamais, mon petit père Mathieu? Vous apprendrez bientôt ici à le faire, si vous voulez digérer en paix.

« — J'ai promis d'ailleurs de rapporter à ma mère tout ce que je gagnerais.

« — Vraiment! entendez-vous, mes pigeons, voici un gamin qui se propose d'entretenir la cuisine de sa maman.

« — La vieille n'en verra pas souvent de son argent, reprit un autre. Lorsque vous entrerez vos poches pleines à l'enseigne du *Coq et de la Bouteille*, mon agneau, il ne vous en restera pas grand'chose le dimanche matin.

« — . . . . . Eh bien! dit le grand jeune homme, puisque vous ne voulez pas payer le pot de bière, je le paierai, moi, voilà tout, et enfoncée la tempérance! Courte et bonne, dit le tailleur. Allons, Sam, cours vite au *Coq et à la Bouteille*, demande un pot d'*half and half*, et qu'on le mette sur mon compte. »

Telle est l'entrée d'Alton Locke dans la vie, voilà les compagnons avec lesquels il devra vivre. Il passera du foyer froid de sa mère à ce grenier sordide, et de l'atmosphère morale desséchante où vit la vieille anabaptiste à cette atmosphère corruptrice, cynique et impie. Sa mère lui apprend que Dieu n'a pas d'amour pour lui, ses compagnons lui apprendront à se railler de sa mère. La vieille fanatique ne le jugerait, pour ainsi dire, pas digne de prier; ses compagnons le jugent déjà en retard et le tiennent pour capable d'entrer dans la carrière de la débauche. Comment cet enfant ne donnerait-il pas dans tous les travers? Il commettra faute sur faute, heureux s'il échappe au vice et au crime. Et cependant dans ce corps faible et malingre vivent des germes de piété, de bonté et d'intelligence, qui attendent un rayon de soleil pour éclore; si ce coup de soleil se fait attendre trop long-temps, c'en est fait, tout sera éteint, car Alton n'a pas de puissance d'énergie,

de force intérieure, de caractère moral. Dans cette absence absolue d'éducation, il s'est développé tant bien que mal; il a peu grandi physiquement, et moralement il n'a subi que tyrannie, compression de la part de sa vieille et folle mère, habituée à le considérer comme la proie du démon, à l'humilier et à lui faire honte de défauts qu'il n'a jamais connus. Cette absurde éducation influera sur toute la vie d'Alton Locke; il en gardera toujours l'empreinte ineffaçable, faiblesse de caractère, mollesse de pensée, absence de ressort moral. Tel qu'il se présente dans ce livre, Alton Locke a toujours besoin d'un guide, d'un mentor; dans l'âge viril comme dans la jeunesse, il lui faudra toujours un précepteur : pauvre arbrisseau planté sur un sol stérile et maigre, courbé par le vent et la pluie, empêché dans sa croissance par l'inclémence de l'air, il aura toujours besoin d'être appuyé pour n'être pas brisé par le coup de vent le plus doux, par la main débile d'un enfant. Alton est incapable d'action, incapable de chercher et de trouver par lui-même; il accepte de toute main toutes les opinions, toutes les idées; il reçoit honnêtement toutes les impressions et n'en contrôle aucune; chacun des aphorismes qu'il rencontre dans la vie vient l'aider, pour ainsi dire, à exhausser son intelligence : il est comme un édifice où chaque passant vient ajouter sa pierre, comme un sol passif formé par alluvions, par tous les flots contraires de la grande mer de la vie; il croit à tout, au chartisme, au calvinisme, au docteur Strauss, aux journaux et aux *meetings* populaires : tout lui est bon, rien ne lui est contraire. Voilà le caractère d'Alton tel qu'il ressort de ses prétendus mémoires : pour qu'il ne tombe pas, il lui faut un guide; la Providence le lui amène : ce guide, c'est le vieil Écossais Sandy Mackaye.

Nous allions oublier de dire qu'Alton Locke est poète : tout enfant il composait pour sa petite sœur des cantiques en l'honneur de l'enfant Jésus, qui faisaient secouer la tête aux prêcheurs anabaptistes, hôtes assidus de la maison de sa mère, et les faisaient se demander si le second baptême serait lui-même capable de régénérer cette ame doublement damnée et prédisposée évidemment aux œuvres de Satan. Avec l'âge, cette rage de poésie ne fait que s'accroître; mais quels moyens le pauvre Alton a-t-il à sa disposition pour apaiser la soif qui le brûle? Il n'a pas de livres, et il est trop pauvre pour s'en procurer; la Bible, le Nouveau Testament et le *Pilgrim's Progress*, cette *Imitation de Jésus-Christ* des calvinistes anglais, sont les seuls livres qui composent la bibliothèque de sa mère, livres suffisans à coup sûr pour nourrir son intelligence, si on lui eût appris à les comprendre et à savoir les lire; mais on ne lui en a enseigné que la lettre, et il n'en connaît pas l'esprit. Alors Alton a recours pour s'instruire à un étrange moyen : tous les jours, en se rendant à l'atelier de M. Smith, il s'ar-

rête devant la boutique d'un bouquiniste, et là il passe les quelques instans dont il peut disposer à lire les poèmes de Byron et les œuvres de Béthune, poète de l'Écosse. Il est si assidu, ses visites sont si ponctuelles, que le vieux bouquiniste Sandy Mackaye a fini par le remarquer, et un jour Alton entend une voix doucement grondeuse partir du fond de la boutique.

« — Eh gamin ! dit cette voix, vous feriez bien de ne pas détériorer tous mes livres en les touchant. — Je replaçais le livre en toute hâte, continue Alton, et j'allais m'enfuir, mais la même voix me rappela d'un ton plus doux. — Attendez un peu, mon garçon, je ne suis pas fâché contre vous; entrez, et que nous ayons ensemble un petit bout de conversation... Le vieillard me demanda mon nom, mon état et quelle était ma famille. — Hum! hum! elle est veuve, eh! pauvre garçon! Et vous travaillez à la boutique de Smith, eh? vous connaissez John Crossthwaite alors? Eh! hum! hum! et vous êtes curieux et désireux de lire des livres, eh? Très bien, voyons vos capacités.

« Et il me poussa vers la lumière de la petite fenêtre de derrière, mit ses lunettes plus près de ses yeux, m'examina de la tête aux pieds, et puis commença, à mon grand étonnement, à me tâter la tête en tous sens.

« — Hum! hum! un très beau front, en vérité! Organes de conceptivité très développés, organes de perceptivité également; imagination surabondante, il faut y prendre garde. Bienveillance, conscience, *idem*, *idem*. La vigilance pourrait être plus développée; on pourrait la développer avec une bonne éducation écossaise. Tournez votre tête de profil, mon garçon. Hum! hum! le derrière de la tête est défectueux; la fermeté est faible, l'amour de l'approbation est fort. Prenez garde de verser dans la vie; vous aurez besoin d'attention. L'organe de la philogéniture est bon. Vous aimez les bambins, je pense, eh?

« — Quoi? demandai-je.

« — Les enfans, mon garçon, les enfans.

« — Oui, en vérité, répondis-je avec une terreur profonde, en le voyant, comme par un procédé magique, pénétrer mes plus secrets défauts.

« — Hum! hum! les organes d'amativité et de combativité peu développés; absence générale d'un vigoureux animalisme, comme dirait mon ami M. Deville. Et vous avez envie de lire?

« Je confessai mon désir en lui avouant que ma mère m'avait interdit la lecture.

« — Très bien; alors je vous prêterai des livres après que j'aurai échangé avec Crossthwaite quelques mots sur votre compte, afin de savoir s'il a de vous une opinion avantageuse. Venez me voir après-demain. Maintenant voici mes conditions : tout dommage causé à un livre devra être payé, ou bien plus de livres prêtés; vous ne prendrez pas de livres sans ma permission; je vous recommande de ne pas lire au lit; les gens qui travaillent ont besoin de dormir de temps en temps, et je ne voudrais pas être indirectement cause que de pauvres créatures se sont brûlées dans leur lit; enfin vous aurez soin de ne pas lire plus de trois livres à la fois. »

Ne reconnaissez-vous pas dans cette inspection phrénologique et

dans les observations du vieux Mackaye quelques-uns des traits du caractère d'Alton Locke, tel que nous avons essayé de le reconstruire d'après ses propres récits? et ne reconnaissez-vous pas aussi déjà le vieil Écossais? n'avez-vous pas, dès cette première scène, observé quelques-unes de ses qualités : la pénétration, le bon sens, l'amour de l'exactitude, des qualités viriles, de la discipline individuelle? n'avez-vous pas remarqué la chaleur de cœur qui se fait jour à travers ce jargon phrénologique?

Le vieux Mackaye comble les désirs d'Alton, mais en imposant à ces désirs des conditions sévères. Il lui remet entre les mains *le Paradis perdu*, une traduction interlinéaire de Virgile et une vieille grammaire latine. « Si dans trois mois, dit le vieux Mackaye à Alton, vous n'êtes pas capable de me traduire une page de Virgile, vous ne lirez plus de mes livres. Voici une grammaire latine, faites-vous à vous-même une méthode de travail, et commencez comme ont commencé de meilleurs que vous. » Et sur la demande d'Alton : « Qui m'apprendra le latin? — Eh! qui peut enseigner à un homme quelque chose si ce n'est lui-même? » répond Mackaye. Alton lit donc à ses momens perdus, rares momens, en vérité, qu'il lui faut dérober au travail implacable de l'atelier et à la curieuse et importune surveillance de sa mère; mais un jour il est découvert : grande rumeur, le saint des saints est profané. « Où vous êtes-vous procuré ces choses païennes? » lui demande sa mère en parlant des livres de Mackaye. Les ministres anabaptistes tiennent conférence; Alton est tenu pour hérétique, blasphémateur et chartiste; le vieil Adam est reconnu en lui si profondément vivace, qu'il faut perdre désormais toute espérance de le sauver. Alton cependant obtiendra grace, s'il veut promettre de ne plus revoir Sandy Mackaye. Alton se dirige les larmes aux yeux chez son vieil ami, qui lui permet de garder les livres prêtés, et l'engage à ne pas désobéir à sa mère; « car, lui dit-il, sans cette obéissance, les livres, en vérité, vous feront peu de bien. » Ici je ferai une courte observation : supposez un socialiste français traitant un sujet pareil, il y a cent à parier contre un que Mackaye aurait conseillé à Alton la désobéissance, et lui aurait fait, à propos de la science, de ses avantages, une indulgente théorie de désobéissance qui ne vaudrait pas la simple observation du bon Écossais. — Cependant la défense de revoir Mackaye a ulcéré l'ame d'Alton; d'ailleurs il a maintenant goûté au fruit défendu de l'arbre de science; le vieux respect qu'il avait pour sa mère s'est changé en impatiente obéissance; il n'a plus pour elle son amour naïf d'enfant; il sait maintenant qu'en lui obéissant il remplit un devoir, ce qui est toujours une triste expérience, car elle nous fait connaître la tyrannie des lois morales. C'est aussi ce qui arrive à Alton : le fanatisme de sa mère lui devient intolérable. Un jour enfin, la crise, dès long-temps

préparée et attendue, éclate, et il lui reproche amèrement la tyrannie qu'elle exerce sur lui, met en balance, dans la chaleur de la dispute, les soins qu'elle a eus de lui et les services qu'il lui a rendus, son salaire qu'il a remis toujours intégralement entre ses mains, et finit par la prier de ne plus jamais l'importuner de ses préjugés religieux. « Quittez cette maison immédiatement, lui répond sa mère; désormais vous n'êtes plus mon fils : pensez-vous que je laisserai ma fille se souiller dans la compagnie d'un infidèle et d'un blasphémateur? » Alton, chassé de la maison de sa mère, erre tristement à travers les rues de Londres, et va chercher un refuge chez Sandy Mackaye, qui le reçoit avec bonté, mais non sans quelques gronderies, pour avoir manqué à ses devoirs, et lui offre gratis un lit dans sa maison.

Sandy Mackaye est un des plus rares et des plus curieux produits de la civilisation moderne. Nous avons tous pu rencontrer dans notre jeunesse quelque vieillard qui lui ressemblait plus ou moins. Aujourd'hui ce type est à peu près perdu, et Mackaye lui-même meurt bien juste à point la veille du 10 avril 1848, jour de la fameuse et dernière promenade chartiste. Qu'aurait-il eu à faire au milieu de ces générations puérilement bruyantes, audacieusement sensuelles, bavardes, remuantes, qui courent l'Europe à l'heure présente? Mackaye, placé entre le XVIIIe et le XIXe siècle, réunit en lui les caractères de ces deux époques; c'est un révolutionnaire de vieille roche, ce qu'on pourrait appeler un révolutionnaire de bonne souche et d'antique lignée; il remonte jusqu'à Hampden, Milton et Cromwell, en passant par Cobbett, Burns et Cartwright. Il a reçu l'éducation radicale la plus pure; il a bu les eaux démocratiques à leur source même; il est un vivant exemple de ce qu'étaient les doctrines révolutionnaires à leur origine, alors qu'elles étaient prêchées et adoptées par les bonnes, saines et fortes intelligences, lorsqu'elles se présentaient avec l'apparence de la philanthropie, de l'humanité et de la justice, et qu'elles n'avaient pas été défigurées au point d'en être méconnaissables en passant entre les mains des fous, des scélérats et des insensés. Malgré tout ce qu'il a vu, il n'a perdu aucune de ses croyances, et il passe au milieu des folles générations contemporaines comme une sorte de Franklin converti au chartisme; mais le temps a marché; tous les maîtres de Mackaye sont descendus les uns après les autres dans la tombe, ses écrivains, ses poètes, ses orateurs favoris, et lui, leur disciple, il est resté seul au milieu de générations qui ont eu d'autres maîtres. Alors, chemin faisant et tout en voyageant vers la tombe, le vieillard a ramassé sur sa route tous les systèmes du XIXe siècle : phrénologie, magnétisme, chartisme. Il s'est entouré de toutes ces doctrines, et, bien qu'il ne soit pas dominé par elles, néanmoins elles ont à la longue, et par le lent effet du temps, déteint sur lui comme les gouttes d'eau creusent le rocher. Il est scep-

tique, mais son scepticisme n'a rien d'impie; ses sarcasmes lui servent à dérouter les sophismes. Il n'a rien de la phraséologie moderne, rien de nos incohérentes aspirations, et son scepticisme lui sert à se préserver des dangereuses nouveautés du jour, comme il lui a servi jadis à se défendre contre les vieilleries du passé. Espèce de Socrate révolutionnaire, il enveloppe ses chauds sentimens dans d'humoristiques railleries et ses pensées religieuses dans de brusques sarcasmes.

Un jour qu'il assiste au sermon d'un prédicateur américain et qu'il s'aperçoit qu'Alton et Crossthwaite se sont laissé prendre à l'éloquence bizarre de ce protestant dégénéré, Mackaye met le doigt sans hésiter sur la plaie secrète de certaines doctrines si peu accessibles heureusement aux intelligences vulgaires, malgré leurs apparences de simplicité. « Un plus maudit aristocrate que ce prédicateur, dit-il, je n'en ai jamais rencontré. Ne voyez-vous donc pas que tout pauvre diable qui n'aura pas assez de cervelle dans la tête pour le comprendre sera laissé à son ignorance, à ses superstitions, à ses appétits charnels, tandis que le petit nombre d'hommes de génie ou qui s'imaginent posséder le génie auront le monopole de cette philosophie, et que cette petite bande d'illuminés, de carbonari, continueront à mettre en bouteille, pour leur usage particulier, le clair de lune de leurs mystères samothraciens? Et puis, lorsque tout cela sera passé, j'en reviendrai à mon catéchisme, et je recommencerai à réciter l'histoire de celui qui naquit de la vierge Marie et qui souffrit sous Ponce-Pilate. Eh! mes enfans, ce ne sont pas là des subjectifs et des objectifs, ce ne sont pas là de creuses et pauvres abstractions, mais un fait simple et grand, qui nous dit que Dieu est venu jeter un regard de miséricorde sur les pauvres gens, au lieu d'attendre que les pauvres diables jetassent les yeux sur lui. Une belle place pour le considérer, que la rue, entre les gouttières et les cabarets! » Le prédicateur avait mis en doute l'existence du mal, et Mackaye répond humoristiquement : « Et ainsi donc le diable est mort, il est mort enfin, et mourir en se voyant si mal compris! Pauvre vieux Nick, grand politique incompris, chacun avait l'habitude de lui jeter ses péchés sur le dos.... Mais ce n'est pas vrai, il n'est mort qu'en apparence, il ressuscitera comme Jean Grain-d'Orge, qu'on mit en terre en automne. Quand le printemps fut venu, comme dit Burns, et que les ondées commencèrent à tomber, Jean Grain-d'Orge parut soudain et tristement les surprit tous. » Comme le vieil Écossais est beau encore à son lit de mort, lorsqu'il apprend que les hommes de la force physique, *physical men,* l'ont emporté dans le parti chartiste sur les hommes expérimentés, lorsqu'on lui annonce que l'usage du vitriol, du verre cassé et des piques a été recommandé, qu'on a prêché l'incendie et qu'on a élevé le pillage à la hauteur d'une idée politique! Alors sa fureur ne connaît plus de bornes. — Monsieur Mackaye, dit

Crossthwaite, j'informerai certainement la convention de votre langage extraordinaire.

« Faites, mon garçon, faites, répond le vieux radical, et dites-leur aussi à ces hommes qui ont chassé *** et *** et tous ceux qui ont osé exprimer un mot de sens commun et d'humanité, qui lapident les prophètes et éteignent l'esprit de Dieu, qui aiment le mensonge, qui pensent amener le règne de l'amour et de la fraternité avec des piques, des bouteilles de vitriol, avec le meurtre et le blasphème, dites-leur à eux et à tous ceux qui pensent comme eux qu'un vieillard de quatre-vingts ans, dont les cheveux ont blanchi au service de la cause du peuple, qui s'est assis aux pieds de Cartwright et s'est agenouillé auprès du lit de mort de Robert Burns, qui a applaudi à Burdett lorsqu'il alla à la Tour, et qui donna ses maigres épargnes pour payer les amendes de Hunt et de Cobbett, qui contempla le craquement des nations en 93 et qui entendit les premiers cris d'un monde au berceau, qui, lorsqu'il était encore un enfant, vit venir de loin la liberté et qui se réjouit en la voyant comme devant une fiancée, et qui, pendant soixante pénibles années, l'a suivie à travers les solitudes; — dites-leur que cet homme leur envoie le dernier message qu'il enverra sur cette terre; dites-leur qu'ils sont les esclaves de tyrans pires que les rois et les prêtres, les esclaves de leurs convoitises et de leurs passions, les esclaves du premier coquin venu à la langue retentissante, du premier charlatan venu qui dorlote leur opinion personnelle; dites-leur que Dieu les frappera, les fera rentrer dans le néant et les dispersera jusqu'à ce qu'ils se soient repentis, qu'ils se soient fait des cœurs purs et de nobles ames, et qu'ils aient retenu les leçons qu'il s'efforce de leur donner depuis quelque soixante ans; dites-leur que la cause du peuple est la cause de celui qui créa le peuple, et que le malheur tombera sur ceux qui prennent les armes du diable pour accomplir l'œuvre de Dieu! »

N'est-ce pas, ô démagogique populace française, que voilà des accens démocratiques qui vous sont inconnus? Honnête vieux Mackaye, malheur au royaliste, au conservateur, à l'absolutiste qui ne t'aimerait pas! Quand bien même *Alton Locke* serait un mauvais ouvrage, quand bien même il n'abonderait pas en détails curieux, nous ne regretterions pas de l'avoir lu pour cette simple page, qui nous a fait entendre, par la bouche d'un radical, des paroles humaines, viriles et vibrantes, sorties du cœur d'un homme, à la place des sifflemens de vipère, des aboiemens de chien, des hurlemens et des glapissemens d'animaux de tout genre que nous entendons chaque matin et qui s'intitulent systèmes démocratiques, premiers-Paris socialistes, discours humanitaires. Nous avons peine, en vérité, à nous séparer de ce vieux Mackaye, si digne d'avoir été l'ami du grand poète qui écrivit *le Samedi soir dans une chaumière*. Nous pourrions parler encore long-temps sur lui, car le caractère de Mackaye, ainsi que tous les grands et vrais caractères, est complexe et non pas formé d'une seule pièce, comme les automates systématiques, ces monstres qui n'ont qu'une doctrine,

qu'une idée, qu'une vertu. Dans cette chambre où il meurt, tout porte le cachet de ses bizarreries. Regardez ces livres cloués à la muraille comme les hiboux et les pattes des bêtes fauves à la porte des chasseurs : ce sont les livres tories et benthamistes; et là-bas, dans ce coin, voyez-vous clouée également, revêtue d'une chemise de papier et entourée de flammes et de diables, comme pour un autodafé, une copie de l'*Icon Basilike,* le célèbre pamphlet royaliste attribué à Charles Ier, car Mackaye est calviniste et unit admirablement dans sa personne l'esprit religieux des révolutionnaires puritains et l'esprit laïque du XVIIIe siècle? Dans cette chambre, il s'est assis de longues années, lisant ses livres favoris, Burns, Milton, Carlyle, et fumant du soir au matin, parce que, disait-il, « l'habitude de fumer éveille la pensée et éteint les désirs de la chair. » Ce caractère est tout simplement une des meilleures et des plus originales créations de la littérature anglaise moderne.

Le troisième caractère d'*Alton Locke* est John Crossthwaite, l'ouvrier chartiste, le compagnon d'atelier d'Alton. C'est un caractère moins saisissant, moins original que celui de Mackaye, mais qui, pour être saisi, exigeait tout autant de pénétration. L'auteur d'*Alton Locke* a montré dans ce personnage une grande connaissance des mœurs politiques du peuple et du caractère des ouvriers des grandes villes modernes. Crossthwaite est né, pour ainsi dire, dans les ténèbres; aussitôt que son intelligence s'est éveillée, elle n'a trouvé d'autre aliment que l'ignorance; toute sa vie est un perpétuel dialogue entre deux négations; lorsque l'une interroge, l'autre répète la question sans y répondre. Au milieu de cette nuit épaisse qui l'environne, il a demandé la lumière, et, comme elle n'est pas venue, sa vie s'est changée en un supplice affreux : c'est un homme aux prises dans la nuit avec des ennemis imaginaires, grinçant des dents dans les ténèbres, et qui ainsi a trouvé dans ce monde une image anticipée de l'enfer. Il a essayé de sortir de l'abîme, et la précipitation qu'il a mise à vouloir en sortir l'a toujours fait retomber au fond. Il a désiré la lumière, et il saisit toutes les lueurs qu'il rencontre, mais avec tant d'impatience qu'il les éteint aussitôt. Il a cherché la science, et il se précipite comme un loup affamé sur tous les débris et tous les détritus de systèmes et de doctrines qu'il rencontre, et cette science putréfiée l'étrangle et porte en lui les germes de la peste et de la mort. Aussi, honnête et généreux au fond, il a acquis par degrés une férocité et une méchanceté extérieures qui proviennent de ses tourmens fiévreux et de ses plaies intérieures continuellement saignantes. C'est pourquoi il est en même temps douteur et crédule, il se défie de tout le monde et il croit à tout le monde. Pauvre Crossthwaite, combien tes frères sont nombreux!

Alton, nous l'avons vu, a trouvé un refuge chez le vieux Mackaye,

qui lui fournit son logement, et, ce qui est plus précieux, ses leçons et ses conseils. Il est heureux et libre; il étudie le soir, travaille à l'atelier le jour, et médite déjà de composer quelque grand poème qui puisse l'illustrer. Pauvre Alton! il a encore toutes les superstitions de l'écolier : il croit aux grands poèmes, et ne voit pour éterniser un nom que les colossales entreprises. Heureusement Mackaye est là pour l'avertir, le redresser, l'encourager. Mackaye est son bon génie; il cherche à intéresser à son neveu l'oncle d'Alton, et noue des relations avec lui. L'oncle vient voir Alton et le quitte après une courte entrevue, en lui remettant une pièce de cinq shillings... et des promesses. Cet oncle a un fils, George, que son père destine à l'église. George est égoïste, intrigant, par conséquent prodigue de son amitié, et habile dans l'art de se créer des auxiliaires dans toutes les classes de la société. Il saute au cou d'Alton, le comble de flatteries et lui propose une promenade à la galerie de Dulwich, qu'Alton accepte avec empressement. Là se passe une scène qui rappelle singulièrement les rencontres impossibles et les aventures d'ouvriers et de duchesses si communes dans certains romans démocratiques modernes. Alton contemple un tableau du Guide, *saint Sébastien*, lorsqu'il entend tout à coup une voix de femme qui lui dit : « Vous semblez vivement intéressé par cette peinture. » La conversation s'engage, et Alton, l'orgueilleux Alton, est obligé de confesser son ignorance : il ne sait pas quel est le sujet du tableau. « Puisque Lillian a nommé le saint, cher oncle, c'est à elle à raconter l'histoire, » dit la voix d'une seconde dame en s'adressant à un vieillard qui les accompagne toutes deux. L'apparition disparaît comme le tableau d'un rêve, mais Alton est resté frappé au cœur, et il emporte dans sa pauvre demeure le souvenir de Lillian, décerne à cette beauté entrevue à peine le nom de *Vénus victrix*, écrit des sonnets et des odes en son honneur. Le cousin George, lui aussi, l'a trouvée belle, et exprime son admiration en termes qui étonnent le pauvre Alton, ignorant du *beau langage* des dandies et des oisifs. « Quelle figure, quelles mains, quel pied, quelles formes en dépit des crinolines et autres abominations! » telles sont les exclamations respectueuses qu'il fait entendre. Il entraîne Alton à sa suite et sort de la galerie pour donner un coup d'œil, en homme avisé et expérimenté en ces matières, sur le blason de la voiture, désireux de saisir tous les moyens de poursuivre cette aventure et de revoir de plus près la brillante apparition.

George la revoit en effet, car Alton le retrouve bientôt à Cambridge hôte assidu de la maison du docteur Winnstay, père de la belle Lillian et oncle d'Eléonore Staunton, la seconde des deux dames de la galerie de Dulwich. Mais comment Alton se trouve-t-il à Cambridge? Ici nous abandonnons le terrain du roman pour revenir à ces peintures de la

vie réelle qui sont la meilleure partie du livre de M. Kingsley. Un jour, il s'élève à l'atelier où travaille Alton de grandes rumeurs, et bien naturelles. M. Smith, le maître de l'établissement, est mort; son fils qui lui succède annonce qu'il réduira le salaire de ses ouvriers. Les ouvriers tiennent une conférence dans laquelle Crossthwaite propose une grève générale. Sa proposition a peu de succès; la perspective de mourir de faim, « afin de donner des martyrs à la cause chartiste, » sourit peu à la plupart des ouvriers. Les uns acceptent les nouvelles propositions qui leur sont faites, les autres quittent l'atelier pour tomber bientôt entre les mains des *sweaters,* ou pour devenir *sweaters* eux-mêmes, comme Jemmy Downes, l'ouvrier dissolu, qui fit à Alton, à son entrée à l'atelier, la réception cynique que nous avons rapportée. Alton et Crossthwaite seuls se retirent comme le juste d'Horace, protestant que, dussent-ils souffrir mille morts, ils ne prêteront pas les mains à leur propre ruine en acceptant les conditions de leur nouveau maître. Cet événement décide de la destinée d'Alton. A partir de ce jour, il a juré, lui aussi, la ruine de l'ordre de choses établi; il devient chartiste et accompagne Mackaye et Crossthwaite aux réunions du soir de la célèbre convention. Le chapitre est curieux et bon à méditer; il est intitulé : *Comment les gens deviennent chartistes.*

Cependant Alton est sur le pavé avec un volume de poésies populaires intitulées *Chants du grand chemin* dans sa poche; nul moyen de les publier et aucune ressource. Le vieux Mackaye lui conseille de partir pour Cambridge et d'aller prier son cousin de l'aider à former une liste de souscripteurs, faciles à trouver dans le monde opulent où George s'est créé quelques relations. Alton part donc d'un pied joyeux, respirant librement l'air des campagnes et s'enivrant de toutes les couleurs, de tous les aspects de la nature, qu'il contemple réellement, on peut le dire, pour la première fois. Le jeune apprenti sans ressources trouve son cousin entouré de la brillante jeunesse de l'université et prêt à sortir pour une course de rameurs à laquelle il convie Alton. Là, il lui arrive une mésaventure qui lui ouvre les portes de la maison où demeure la bien-aimée de son imagination. Un groupe de jeunes gens passe à cheval, et l'un d'eux renverse Alton, qui tombe dans la rivière au milieu des rires. Exaspéré, il se relève en entendant un de ces jeunes gens, lord Lynedale, qui le prie d'excuser la maladresse de son compagnon. Alton lance à la tête de lord Lynedale l'épithète d'aristocrate. Celui-ci, moitié par conviction, moitié par calcul politique, nourrit des sentimens démocratiques, et se propose d'être un jour le Mirabeau de son pays : il ne lui garde pas rancune, et le présente comme un futur grand poète au docteur Winnstay, chez qui l'ouvrier tailleur retrouve la belle Lillian, jeune personne légèrement frivole et médiocrement intelligente, dont les qualités morales ne répondent pas

au violent amour qu'elle a inspiré à Alton. Éléonore Staunton, la fiancée de lord Lynedale, cherche à prémunir Alton contre les dangers dans lesquels peut l'entraîner cette passion; elle fait entendre à Lillian de sévères reproches au sujet des coquetteries qu'elle emploie avec Alton et qu'elle croit sans danger; d'un autre côté, elle ne néglige rien pour faire comprendre au jeune poète les malheurs auxquels il s'expose. Les efforts d'Éléonore Staunton ne sont pas couronnés de succès, car Alton, dans sa présomption, croit voir dans toutes ses paroles percer la jalousie. Éléonore Staunton est une femme d'une intelligence supérieure, imbue de sentimens démocratiques et de la philosophie la plus avancée, qu'elle réconcilie sans trop de peine avec sa foi protestante. Elle protége secrètement Alton auprès du bon doyen Winnstay, qui s'intéresse à lui, qui parle à l'apprenti de carrières libérales à embrasser, lui promet de l'y pousser, et se charge de trouver des souscripteurs pour ses *Chants du grand chemin*, à la condition qu'il y fera quelques légères coupures et atténuera la violence de quelques vers. L'impression long-temps désirée arrive enfin; Alton dit adieu à ses bons amis de Cambridge et revient auprès de Mackaye.

A son retour à Londres, il trouve une lettre qui lui annonce la mort de sa mère; il pleure amèrement en se rappelant ses anciens torts, mais bientôt sa douleur se calme quand il voit son nom cité dans tous les journaux populaires et ses poésies comblées de louanges banales qui ne laissent pas de lui plaire tout autant que si elles étaient originales et sincères. Le jeune ouvrier, qui a perdu, depuis le soir où il se fit décidément chartiste, ses anciens moyens de subsistance, écrit pour vivre dans un journal chartiste dirigé par un Irlandais, M. O'Flyn, qui, sans être précisément un scélérat, n'est pas un personnage des plus honorables, espèce de condottiere toujours à la recherche d'une affaire à diriger plutôt que d'une cause à servir, bohémien qui a passé par toutes sortes d'états, et de sauts périlleux en sauts périlleux en est arrivé à fonder le *Cri de guerre hebdomadaire:* c'est le nom du journal. Cet ami du peuple, dictateur tyrannique, ayant eu vent qu'Alton avait vécu quelque temps à Cambridge et vu d'assez près l'université, lui ordonne d'écrire des articles qu'Alton ne fait qu'à son corps défendant et qu'il retrouve défigurés et accrus de violences qui n'étaient pas dans la pensée du protégé du docteur Winnstay. De là une scène curieuse dans laquelle Alton, furieux, menace O'Flyn de dévoiler ses infames menées et l'accuse de vouloir corrompre le peuple en lui recommandant la lecture des romans de M. Eugène Sue. Une rupture s'ensuit; mais Alton trouve à travailler dans d'innocens *magazines:* il vit tranquille et heureux de pouvoir se suffire à lui-même sans mener le métier d'esclave auquel O'Flyn le soumettait, lorsque tout à coup voilà une attaque partie des colonnes du *Cri de guerre* qui plonge le pauvre

Alton dans la plus terrible douleur. Toute sa vie est révélée dans ses plus intimes détails par le journal chartiste. Quel est donc le démon qui a porté aux oreilles d'O'Flyn ces indiscrètes révélations?

Alton Locke, aveuglé par son amour, n'a pas remarqué que son cousin George était aimé de Lillian. Le jour où il découvre ce fatal secret, il s'emporte contre George, qui lui répond par des sarcasmes, lui fait durement sentir sa folie et lui rappelle ce qu'il lui doit. Une main bienfaisante et inconnue, celle d'Éléonore Staunton, devenue lady Lynedale, vient à son secours, et le débarrasse de la reconnaissance qu'il doit à son cousin en payant quelque argent prêté par George à Alton. Le poète revoit une dernière fois Lillian; c'est son dernier jour de triomphe et de bonheur. Le lendemain, on lui apprend que lord Lynedale est mort d'une chute de cheval, et que toute la maison a quitté Londres subitement. — C'était le 1er juin 1845, dit Alton, et je n'ai revu Lillian que le 10 juin 1848. Oserai-je écrire l'histoire de ma vie entre ces deux dates?

Une triste histoire en vérité! Pour se justifier auprès de ses coreligionnaires, qui l'accusent d'aristocratie depuis qu'O'Flyn a révélé le consentement donné par lui à la suppression et à la mutilation de quelques-uns de ses poèmes, Alton assiste à un *meeting* monstre où ont été convoquées de nombreuses populations agricoles. Les têtes s'échauffent, les paroles s'enflamment; une émeute naît du *meeting*, et un incendie des discours chartistes. Le château voisin est pillé, et Alton Locke, emprisonné, est sur le point de se voir condamné à être pendu, lorsqu'il est sauvé par l'intervention inopinée d'un témoin qui demande à être entendu et justifie Locke des crimes qui lui sont imputés. Alton est condamné à trois années de prison; mais plus dur que sa captivité est le souvenir de Lillian, qui le poursuit partout. Pendant son procès, il a aperçu, assise sur un des bancs de la salle, la légère et égoïste jeune fille riant et causant avec un jeune homme. En prison, sa fenêtre donne sur une nouvelle église qu'on achève de bâtir, et chaque jour il croit y voir entrer les ombres incertaines de Lillian et de George. Sa captivité cesse, et cette figure le poursuit sans cesse au milieu des agitations chartistes et du mouvement politique de 1848. Enfin un jour, le 10 avril, il apprend par Éléonore Staunton, qui est venue le détourner de se jeter dans l'émeute, que George va épouser Lillian. Furieux, il se précipite au milieu de la foule; mais l'émeute échoue, et la mort qu'il cherche lui fait défaut. Un autre jour, ivre de rage et de jalousie, il se glisse dans la maison de George, et surprend les amoureux dans un tendre entretien fréquemment entrecoupé de baisers. Ce spectacle porte à son comble la fureur d'Alton, qui se fait chasser de la maison de son cousin et rentre chez lui avec la fièvre cérébrale, qu'il a gagnée en visitant la demeure infecte du *sweater* Jemmy Downes.

Lorsque, après une longue maladie, il revient à lui, il aperçoit la noble Éléonore assise à son chevet. George est mort, mort d'une maladie contagieuse causée par son habit de noces acheté chez l'infâme Downes. Lillian est donc libre! Mais Éléonore lui fait entendre que Lillian n'est pas digne de lui, et l'engage à partir pour le Mexique en compagnie de Crossthwaite, qui a hérité du vieux Mackaye à la condition d'aller passer sept années en Amérique. Alton part; mais sa santé s'est affaiblie sous le coup de catastrophes et de malheurs trop multipliés, et il meurt en vue de la terre du Texas. Voici son salut au Nouveau-Monde, qui est en même temps son dernier adieu à la vie :

« Oui, j'ai vu la terre. Comme une frange de pourpre au bord de la mer dorée de lumière, à l'heure où meurt le jour, je l'ai aperçu dans l'horizon lointain, ce jeune, libre, grand nouveau monde, avec ses arbres, ses fleurs, ses insectes, spectacle inconnu, merveilles et joies que je ne verrai pas.

« Non, je n'atteindrai pas la terre; je sens qu'elle m'échappe et fuit devant moi. De jour en jour plus faible, avec des poumons saignans et des membres languissans, j'ai voyagé sur les invisibles sentiers de l'Océan. Le fer est entré trop profondément dans mon ame.

« Écoutez! sur le pont, des voix joyeuses saluent leur future demeure. Riez, ô vous, heureux! sortis de l'Égypte et de la terre de captivité, échappés à la solitude bruyante de l'esclavage et de la concurrence, des *workhouses* et des prisons, pour venir dans cette bonne et large terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel, où vous vous asseoirez sous votre vigne et sous votre figuier, contemplant les figures de vos enfans, et voyant en eux non plus une malédiction, mais une bénédiction! O Angleterre, dure patrie, quand donc rajeuniras-tu? ô toi, solitude que l'homme a faite et non pas Dieu,... n'est-il pas écrit que les jours viendront où la forêt éclatera en harmonie, où le désert fleurira comme la rose?

« Écoutez! douces et claires au milieu du silence de la nuit, sur les vagues paisibles retentissent les notes du cor de Crossthwaite, ce cor, premier luxe qu'il se soit permis, luxe sans égoïsme, car la musique, comme le pardon, est deux fois bénie, et console à la fois

Celui qui la reçoit et celui qui la donne.

Il joue la marche des étudians allemands :

A toi! à toi! à toi,
Seigneur maître, notre adieu!

« Peut-être est-ce un demi-reproche adressé à la pauvre Angleterre qu'il abandonne. Quel rhythme glorieux! comme il enflamme le cœur d'énergie! comme il l'emplit de vie! Oh! si je pouvais écrire sur un tel rhythme un véritable chant du peuple, un chant qui renfermerait toutes mes espérances, toutes mes indignations, tous mes chagrins, qui serait digne d'être les derniers adieux du poète d'un peuple... car ce seraient mes dernières paroles!... eh bien! graces à Dieu, je ne serais pas enseveli dans un cimetière de Londres!... C'est peut-être

une folle fantaisie, mais j'ai exigé d'eux la promesse de m'ensevelir au milieu des forêts vierges, afin que si, par hasard, l'ame revient visiter le lieu où le corps repose, je puisse apercevoir quelques rayons de ces beautés naturelles dont je fus privé pendant ma vie, contempler les fleurs splendides écloses sur ma poussière, et entendre les oiseaux de la forêt chanter autour du tombeau du poète.

« Prêtez l'oreille, écoutez le refrain du « bon temps à venir. » Ce chant a réjoui des milliers de cœurs où il a pris racine, afin que l'espoir qu'il exprime puisse vivre et grandir; mélodie bien faite pour caresser mes oreilles mourantes. Et comment ne viendrait-il pas, ce bon temps à venir? Espoir, confiance, délivrance éternelle... Un temps comme nul œil n'en a vu, dont nulle oreille n'a entendu parler, qu'il n'a pas été donné au cœur de l'homme de concevoir, viendra assurément tôt ou tard pour ceux que Dieu n'a pas dédaigné de racheter par sa mort. »

Ainsi finit par une poétique aspiration, en face d'un monde nouveau et d'une nature primitive, ce livre qui commence sous le toit froid et étroit d'une pauvre fanatique. Ce livre, mal composé, confus, plein de verbiage à intention poétique, n'en est pas moins un des ouvrages les plus curieux qui aient paru depuis quelques années en Angleterre. La fable est vulgaire, romanesque, et contraste mal par ses impossibilités avec la sévérité, la crudité, l'âpre saveur réelle des scènes populaires, des détails techniques, des récits de souffrance, de misère et de révolte où l'auteur se complaît et où il excelle. C'est un livre dont l'ensemble ne vaut rien et dont chaque détail est excellent; les épisodes n'y sont pas à leur place naturelle, s'entassent par momens et se pressent en trop grand nombre; d'autres fois, les rêves y remplacent les faits, et les dithyrambes poétiques le récit; tantôt l'intérêt languit, tantôt il éclate comme la foudre ou passe rapide comme un éclair éblouissant, mais qui ne dure pas. Tous ces défauts n'en sont pas moins effacés par le caractère de Sandy Mackaye; ce caractère est un chef-d'œuvre et fait pardonner toutes les aberrations, toutes les colères, toutes les déclamations d'*Alton Locke*.

Nous voudrions donner, en terminant, une idée de cette faculté d'observation crue et pénétrante qui a laissé à toutes les pages d'*Alton Locke* une empreinte si profonde. Nous choisirons le portrait du *sweater*. Ce mot répond au mot français de *marchandeur*, mais il est plus énergique (*qui fait suer*). Il semble créé pour s'appliquer à quelque être hybride qui tiendrait du vampire et de l'homme, du cauchemar et de la réalité. M. Kingsley, dans un pamphlet intitulé *Cheap Clothes and nasty*, nous explique la manière dont s'exerce cet infâme trafic. Il y a à Londres deux espèces de tailleurs, les uns, les honorables, qui font travailler dans leurs établissemens et à de bons prix, les autres, qui n'ont qu'une boutique et qui font travailler par l'inter

médiaire de *sweaters* pour la plupart appartenant à l'avide race des juifs. Ces *sweaters* embauchent les ouvriers sans ouvrage, et que la certitude de mourir de faim force à se livrer à eux. Comme les prix qui leur sont payés sont insuffisans pour les faire vivre, ils se trouvent bientôt devoir au *sweater,* et, incapables de se débarrasser de leur dette, ils vivent entassés dans d'étroites salles, au milieu des débris et des ordures rapidement accumulés dans les ateliers, à demi nus, souffrant la faim, et sans espoir d'échapper à cet enfer où les retient leur tyran. Dans ces cavernes se confectionnent les habits à bon marché, mais *malpropres,* comme les ont surnommés les ouvriers tailleurs de Londres. Malpropres est bien le mot, car ces habits portent avec eux la fièvre et la mort. Confectionnés dans une atmosphère malsaine, au milieu de l'humidité, de la malpropreté, des immondices, ils ont été pour ainsi dire atteints de la peste. Les miasmes de l'infection ont pénétré les pores du drap et des étoffes et portent la fièvre à celui qui endosse cet habit à bon marché. Quelle moralité gît cachée dans ce fait! Mais entrons dans la caverne de Jemmy Downes le *sweater*. Alton Locke est à la recherche d'un ancien compagnon d'atelier, il a visité tous les repaires de Londres sans pouvoir le rencontrer, lorsqu'un jour il monte par hasard dans la demeure de Jemmy Downes.

« Je trouvai, comme je m'y attendais bien, un réduit fétide, étouffé et tout juste assez large pour contenir les sept ou huit individus blêmes et exténués qui, sans veste, nu-pieds et déguenillés, causaient assis chacun sur son grabat. Je regardai; l'homme que je cherchais ne s'y trouvait pas. Je tournai le dos et fermai la porte en disant :

« — Une chambre très jolie, en vérité, madame, mais un peu trop peuplée!

« Avant qu'elle eût pu répondre, la porte opposée s'ouvrit, et un être apparut, la figure malpropre, la barbe inculte, le corps réduit à l'état de squelette. Je ne le reconnus pas d'abord.

« — Sainte Vierge! mais n'est-ce pas votre voix, Locke?

« — Qui êtes-vous?

« — Oh! effets du temps et du chagrin! Il ne reconnaît pas Micky Kelly.

« Mon premier mouvement fut de le prendre dans mes bras et de descendre précipitamment l'escalier avec lui; mais je me retins, incertain comme je l'étais du degré d'esclavage auquel il était descendu. Son vif cœur irlandais s'ouvrit tout aussitôt.

« — Oh! bienheureux saints, tirez-moi d'ici, emmenez-moi pour l'amour de Jésus, tirez-moi de cet enfer, ou bien je deviendrai complétement fou. Oh! personne n'aura-t-il pitié de pauvres ames qui font leur purgatoire enfermées ici dans une prison comme des esclaves nègres? Nous sommes affamés *jusqu'aux os* en vérité et gelés entièrement par le froid.

« Et lorsqu'il saisit mon bras avec ses doigts maigres, longs et tremblans, je remarquai que ses pieds et ses mains étaient tout gercés et saignans. Il n'avait ni bas ni souliers; ses uniques vêtemens étaient une chemise et des pantalons

en haillons, et, horrible moquerie de sa propre misère! il avait sur ses épaules une veste de satin d'un nouveau dessin qui, le lendemain, devait figurer à la montre de quelque opulente boutique!

« — Oh! mère du ciel, dit-il d'un air étrange, quand donc respirerai-je l'air frais? Voilà cinq mois que je n'ai pas vu la lumière bénie du soleil, ni parlé à un prêtre, ni mangé un morceau de viande. Vrai, j'ai travaillé tous les jours des saints et du sabbat comme un juif païen, et je n'ai pas vu l'ombre d'une chapelle où je pusse aller confesser mes péchés; ils ont mis en gage l'*habit commun* (1) il y a quinze semaines, et, depuis ce temps, pas un de nous n'a mis le pied dans la rue.

« — Quel est ce tapage? cria à ce moment la voix de Downes.

« — Oh! c'est ce grand voleur de Micky Kelly, dit la femme, qui ose dire du mal de nous à la face du ciel et qui nous doit deux livres quatorze shillings un demi-denier pour sa table et son logement, et qui parle de s'en aller, l'ingrat serpent, le cœur dénaturé! Et elle commença à jeter indistinctement les cris de : Au voleur! au meurtre! au blasphème!..... »

Quels enseignemens peut-on tirer d'*Alton Locke*? Ce récit est une bonne leçon à l'adresse des classes populaires. Nous avons dit que l'esprit du livre était anti-chartiste. L'auteur revient souvent sur ce sujet de la charte populaire : il supplie le peuple de ne pas se fier à ces systèmes tout d'une pièce et de ne pas se bercer d'illusions dogmatiques, les pires de toutes les illusions; il le supplie à plusieurs reprises d'abandonner ses vieux erremens, de se défaire de ses meneurs, de profiter de la leçon du 10 avril 1848. Il l'engage à ne pas se servir, pour faire triompher sa cause, des armes et des méthodes propres aux autres classes de la société; il l'engage à exprimer ses plaintes par d'autres moyens que les journaux et les publications périodiques, à parler lui-même et à ne pas choisir, pour exprimer ses opinions, ces intermédiaires toujours suspects, ces journalistes qu'on pourrait appeler des *sweaters* intellectuels, de moraux exploiteurs du peuple. Il n'y a rien dans tous ces conseils que de très sensé et de très sage; si le peuple a quelque chose à dire, en effet, c'est lui-même qui doit le dire; tant qu'il n'aura pas réussi à s'exprimer par l'organe des meilleurs d'entre ses enfans, ses réclamations ne seront pas entendues. Pauvre peuple! ne vois-tu donc pas que tous ces écrivains, ces journalistes, ces pamphlétaires n'ont pour toi qu'une sympathie en quelque sorte officielle, et que leur attachement pour toi provient de ce que tu leur fournis leur subsistance de chaque jour? De tes sanglots ils font un système, de tes larmes une tirade, de tes douleurs un paradoxe. Encore une fois, tant que le peuple ne sera pas parvenu à exprimer lui-même ses griefs et ses opinions, il doit s'attendre à être combattu. Une des choses les

(1) Habit qui sert à tour de rôle aux misérables habitans de ces repaires, lorsqu'ils ont besoin de sortir.

plus tristes de ce temps-ci, c'est de voir le peuple choisir pour le représenter des hommes dont aucune classe de la société ne voudrait. Pauvre peuple! où sont les trésors de mystiques vertus, d'héroïsme naïf qui ont toujours été cachés dans ton sein? De toi sont sortis des milliers d'ames ardentes et de cœurs religieux; depuis l'austère Calvin jusqu'à Ébénézer Elliott, que de réformateurs, de capitaines, de poètes n'as-tu pas produits! Robert Burns, Hoche, Marceau, et Allan Ramsay, et George Fox, le prophète des quakers, et Jacob Böhme, le mystique cordonnier de Goerlitz, tous ceux-là sont sortis de tes entrailles. Comment se fait-il que précisément à l'heure où l'humanité est secouée jusque dans ses fondemens, il ne se trouve aucun de tes fils pour parler en ton nom? Comment se fait-il que tu confies tes destinées à des intermédiaires corrompus ou niais? Tant que tu te confieras à eux, ils te compromettront et te feront doublement mentir. Comme O'Flyn, le journaliste populaire d'*Alton Locke*, ils mettront leurs violences sur ton compte et lâcheront bride à leurs passions en invoquant ton nom. Ils te pousseront à des actes désastreux, dont tu porteras seul la responsabilité, et, pour parler net, tant que ces êtres méchans et pervertis continueront à te représenter, ils attireront sur toi une seule chose, la guerre.

Alton Locke ne ressemble en rien à nos écrits socialistes. Ce livre est élevé, moral, religieux, bien qu'il y ait çà et là quelques teintes fausses et quelques tons criards; mais on n'y trouve aucun des caractères de notre littérature subversive, ni cette impertinence satisfaite d'elle-même, ni ces convoitises rugissantes, ni cette fièvre d'abjection et cet amour des ordures morales qui sont les vertus et les qualités uniques des systèmes et surtout des romans soit-disant démocratiques qui infectent la France. La démocratie d'*Alton Locke* est une application du protestantisme et non une imitation des doctrines françaises. L'auteur s'en tient, et il a raison, à la charte de Luther; il recommande aux classes populaires de vaincre la société par leurs vertus morales, et d'élargir l'enceinte sociale à force de sainteté, de respect, de courage et d'amour. La sape et la hache, l'incendie et le carnage y sont maudits et renvoyés à leur maître naturel, le prince du mal. C'est par la réformation intérieure de l'individu qu'elles devront procéder à la réformation de la société, c'est par leur régénération morale qu'elles devront commencer pour régénérer le monde. Tout autre moyen serait vain; la machine passive et inanimée qui s'appelle gouvernement, monarchie, république, serait abattue, que rien ne changerait, si les hommes conservaient dans un nouvel état leurs corruptions antérieures. C'est en remplissant de sainteté leur foyer domestique qu'ils forceront les rois de la terre à venir déposer leur couronne à leurs pieds.—Certes, tout cela est démocratique, mais non pas socialiste.

Que présagent à l'Angleterre de pareils livres : la décadence, l'avénement prochain de la république, du chartisme, du socialisme? Non, certes; mais ils indiquent que l'œuvre de la révolution de 1688 est décidément accomplie, que toutes les conséquences que l'Angleterre en pouvait tirer pour sa civilisation et sa grandeur en ont été tirées, que tout ce qu'elle pouvait accomplir est accompli. Cette constitution anglaise, si célébrée, est-elle donc près de sa ruine? Non; mais le moment approche où l'on reconnaîtra que, tous les progrès possibles qu'elle avait promis ayant été obtenus, le temps est venu de coordonner pour ainsi dire, d'assembler et d'harmoniser ces progrès, et de panser les blessures que ce long combat a faites au corps social de l'Angleterre. Au mouvement d'expansion qui entraîne l'Angleterre depuis près de deux siècles succédera un mouvement de contraction, et, si nous osons nous exprimer ainsi, un resserrement. Il faudra s'occuper alors, non plus tant de la colonisation, de la guerre et de la diplomatie, c'est-à-dire des conquêtes morales et matérielles de l'Angleterre, que de sa vie intérieure, des relations des hommes entre eux, des liens de la hiérarchie, de la garantie des intérêts. Ce mouvement a commencé déjà depuis long-temps : les vieux partis politiques sont éteints; ils ont disparu lorsque leur œuvre a été faite. Les anciens tories, devenus les *protectionistes*, vivent encore, grace à une simple question d'économie et d'intérêt; les whigs s'effacent de jour en jour davantage, et qu'ont-ils à faire en effet depuis long-temps, depuis l'émancipation des catholiques, depuis l'extension du suffrage et les réformes parlementaires? Ils avaient leur raison d'exister dans ces questions; ils avaient été créés et mis au monde, en quelque sorte, pour tirer de la constitution de 1688 ces résultats politiques : ces résultats obtenus les condamnent à disparaître. Mais, quels que soient les changemens qui surviennent en Angleterre, on peut affirmer que cette constitution n'éprouvera pas la plus légère atteinte. Heureuse Angleterre! où les doctrines les plus opposées ne sont que des pierres servant toutes également à bâtir l'édifice de la civilisation moderne! *Alton Locke* est une de ces pierres, comme les enquêtes protectionistes en sont une autre : elles portent l'une les chiffres de l'aristocratie, l'autre ceux de la démocratie; toutes deux sont marquées du blason de l'Angleterre et de la civilisation anglaise.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ET L'EMPEREUR SOULOUQUE.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

III. — LES SEYBANOS. — LA NAISSANCE D'UNE NATION.

Le Seybo, vaste canton au sud-est de la partie espagnole de Saint-Domingue, est habité par une peuplade de pasteurs descendans des premiers colons, et qui, à l'imitation de ceux-ci, gardent leurs troupeaux à cheval et la lance en arrêt, comme s'ils avaient encore à les défendre contre ces loups humains appelés boucaniers. Dans l'isolement de cette existence demi-sauvage, demi-guerrière, les Seybanos sont restés des Espagnols du XVIe siècle. Religieux jusqu'au fanatisme, galans jusqu'à la chevalerie, braves jusqu'à la démence, ils ont des oraisons pour tous les saints, des complimens rimés pour toutes les femmes et des coups de sabre pour tous les embarras de la vie, soit lianes barrant leur chemin, soit ennemis traversant leurs intérêts, soit fâcheux dérangeant leurs amours. Ce sabre, appelé *machete* et assez semblable à nos anciens sabres de cavalerie légère, ne quitte jamais l'habitant du

(1) Voyez la livraison du 15 avril.

Seybo, qu'on nomme indifféremment dans l'île *seybano* ou *machetero*. Les Seybanos le manient avec une égale adresse de la main droite et de la main gauche, et telle est la sûreté de coup d'œil de ces sabreurs formalistes, que pas un tribunal au monde n'égalerait en précision la justice distributive du *machete*, depuis la botte à fond des cas graves jusqu'à la simple boutonnière destinée à raccrocher l'un à l'autre deux amis en délicatesse. Un coup de sabre est encore une façon honnête de se saluer. Deux intimes, deux *compadres*, qui se retrouvent dans les savanes après une longue séparation, dégaînent en s'apercevant, et ce n'est qu'après avoir échangé la légère entaille de l'amitié qu'ils mettent pied à terre pour s'embrasser et se demander des nouvelles de leurs femmes et de leurs taureaux. A quatorze ans révolus, le fils reçoit le *machete* des mains de son père. Quant à l'étroit ceinturon de coton blanc auquel le *machete* doit être suspendu, c'est l'affaire du fils, qui se met aussitôt en quête d'une *novia* (fiancée) disposée à filer, à tisser et à broder ce ceinturon, cadeau habituel des noces.

Ce talent de simplification qui sait résumer dans le *machete* la plupart des nécessités sociales suit partout le Seybano. — Veut-il savoir l'heure? son doigt se ploie à angle droit sur la pomme de sa main tendue horizontalement, et l'ombre répond. Sa guitare est-elle fêlée? une calebasse adroitement montée sur un manche la remplace. Transporte-t-il des voyageurs inhabiles à la nage ou peu familiarisés avec les caïmans? il noue aux quatre coins la peau de bœuf qui sert d'enveloppe aux bagages, et les rivières sont franchies sur ce canot improvisé, qui, un peu plus loin, se transformera en tente; ainsi de suite. Un commun dédain des superfluités de la vie, la fraternité du *machete*, ce respect qu'a volontiers pour chacun quiconque sait se faire respecter de tous, ont confondu les rangs dans cette petite société semi-chevaleresque, semi-patriarcale, où l'autorité du maître devient protection, et la dépendance du serviteur dévouement.

C'est parmi ces pâtres guerriers, groupés par centaines autour des chefs de *hatte* (maîtres-pasteurs), que Juan Sanchez, Seybano lui-même, recruta, je l'ai dit, le noyau de l'insurrection de 1808, et c'est encore de là que devait sortir la première armée dominicaine.

Au moment de la chute de Boyer, les chefs de hatte les plus opulens et les *macheteros* les plus renommés du Seybo étaient deux frères jumeaux, don Pedro et don Ramon Santana, si parfaitement ressemblans que, si l'un d'eux eût dégaîné sans se nommer, l'adversaire se fût borné à comprendre qu'il avait affaire au *machete* d'un Santana, sans savoir si ce *machete* était celui de Pedro ou celui de Ramon. Les deux frères allaient deux ou trois fois par an à Santo-Domingo vendre leur bétail et acheter des denrées et des vêtemens pour leurs nombreux serviteurs, car dans le Seybo les gages sont payés presque entièrement

en nature. De ces rares contacts avec la tyrannie de l'ouest, qui n'osait guère s'aventurer dans le Seybo et ne leur paraissait que plus choquante par le contraste, les Santana rapportaient des vœux chaque fois plus ardens de liberté, et les paroles qu'on leur surprenait, circulant de hatte en hatte au galop des chevaux sauvages que montent les pasteurs, allaient accroître dans cette population disséminée l'impatience d'un signal.

En sa qualité de chef d'opposition, Hérard-Rivière ignorait moins que d'autres ces dispositions, que naguère il avait lui-même flattées. Aussi jugea-t-il prudent, dès sa première tournée dans l'est, d'enlever les deux Santana, et avec eux les frères Alfau, hattiers non moins influens, et qui étaient considérés comme le bras du complot, d'ailleurs purement moral jusque-là, dont les premiers étaient la tête. Les quatre prisonniers avaient quelques bonnes raisons de croire qu'Hérard les ferait fusiller en arrivant à Port-au-Prince; mais la préoccupation bien naturelle où cette perspective les jetait chemin faisant semblait beaucoup plus prononcée chez Ramon Santana que chez ses compagnons, au grand étonnement de ceux-ci, qui croyaient Ramon beaucoup moins impressionnable. Tout d'un coup son visage s'éclaircit, et il dit à voix basse : — J'ai trouvé moyen de vous sauver!

— Quel est ton moyen?

— Rien de plus simple : ce soir, à la halte de nuit, je tirerai un coup de pistolet sur Rivière, et, à la faveur du tumulte, vous échapperez bien certainement tous trois.

— Et toi?

— Moi?... Eh bien! je... je resterai, dit Ramon, qui, en ruminant son plan, avait songé à tout le monde, sauf à lui-même.

— Ceci n'est qu'un enfantillage, dit à son tour Pedro Santana. Il faut que nous nous sauvions, j'en conviens, mais tous les quatre ensemble, et je m'en charge.

Pour la première fois, depuis quarante-deux ans que leur mère les avait mis au monde, les deux Santana cessaient de se ressembler. C'est l'obscur dévouement du soldat qui venait de parler par la bouche de Ramon, et c'est la prévoyance du chef, ne livrant au hasard rien de ce qui peut lui être disputé, qui parlait par la bouche de Pedro. Il tint parole. Dès la première nuit, don Pedro sut si bien faire coïncider, à un moment donné, les chances partielles de salut qu'offraient tour à tour aux prisonniers l'obscurité, les accidens du sol et la lassitude distraite de leur escorte, que tous quatre parvinrent à se glisser hors du campement. C'est là toutefois que les véritables difficultés commençaient. En quelques secondes, l'ennemi avait pris l'alerte, et, vu la disposition des lieux, les quatre fugitifs ne pouvaient guère échapper à la battue générale qu'allait immanquablement ordonner Hérard-Rivière. En effet, des patrouilles d'infanterie et de cavalerie furent aus-

sitôt envoyées dans toutes les directions, — dans toutes, hormis celle de Port-au-Prince, Rivière ayant fait ce calcul très juste que des gens qui décampaient pour n'être pas fusillés avaient intérêt à mettre la plus grande distance possible entre eux et l'endroit où l'on devait les fusiller. Or, c'est précisément cette direction-là que don Pedro avait prise, d'après ce calcul non moins juste, que le côté le moins menacé est ordinairement le plus mal gardé. Aux abords de Port-au-Prince, don Pedro et ses compagnons obliquèrent brusquement vers les mornes, et un long détour les ramena jusqu'au cœur du Seybo, où le gouvernement de Port-au-Prince jugea prudent de les oublier. On ne les oubliait pas ailleurs.

Les meneurs de la prochaine insurrection s'étaient, comme d'usage, divisés en deux partis : le parti des hommes d'organisation et le parti des bavards. Le député Baez était à la tête du premier, et un certain Jimenez, que nous verrons jusqu'au bout jouer un fort triste rôle, à la tête du second. Persuadé que, s'il suffit de quelques beaux discours pour faire des révolutions, il faut quelque chose de plus pour les soutenir, surtout quand on a affaire à un ennemi six fois plus nombreux et trois fois moins disséminé, Baez voulait, on l'a vu, avant d'agir, attendre la décision de la France et laisser aux Santana le temps de constituer un noyau d'armée; mais Jimenez, impatient comme tout poltron qui se sent une fois par hasard en veine d'audace, et qui a hâte d'en trouver l'emploi, convaincu surtout que si l'insurrection dominicaine avait une armée et un général avant d'avoir un gouvernement, le pouvoir appartiendrait de droit et de fait à qui viendrait apporter le salut, Jimenez, disons-nous, s'était prononcé pour l'insurrection immédiate. Baez se rendait en toute hâte à Santo-Domingo pour prévenir cette folie, lorsqu'il fut arrêté en chemin par Jimenez, qui, pour cette expédition, ne s'était pas fait suivre par moins de trois cents hommes, et qui, une fois maître du terrain, donna le signal du soulèvement. J'ai dit comment l'intervention officieuse de M. Juchereau de Saint-Denis et la présence d'esprit de son chancelier sauvèrent la ville de Santo-Domingo des conséquences de ce coup de tête.

Cependant le quart d'heure de la réflexion arriva pour la coterie Jimenez. Le président Hérard-Rivière s'avançait vers Santo-Domingo à la tête d'une trentaine de mille hommes, divisés en deux corps, qui, pénétrant dans la partie espagnole, l'un par le sud, l'autre par le centre, devaient faire leur jonction à Azua, et rien n'était encore organisé pour la défense. Par bonheur, le député Pimentel, à la tête d'une poignée de braves gens, réussit à gêner suffisamment la marche de la colonne expéditionnaire du sud pour que la colonne du centre, commandée par Hérard-Rivière, arrivât seule à Azua. Don Pedro Santana fit le reste.

Celui-ci avait été d'abord tenté, en apprenant les événemens de

Santo-Domingo, d'aller délivrer sur l'heure son ami Baez, et de couper par la même occasion les oreilles à l'imprudent et bavard Jimenez; mais, réfléchissant que le plus pressé était de repousser Hérard, il convoqua à la hâte les bergers disséminés dans le Seybo, et parvint, avec l'aide de son frère et des frères Alfau, à en réunir à temps un millier qu'il dirigea sur Azua. Quand il y arriva, sa petite armée s'élevait déjà à près de mille cinq cents hommes, dont quelques-uns seulement avaient pu se procurer des fusils. Le plus grand nombre n'étaient armés que de lances, de sabres ou de simples bâtons. L'ennemi ne tarda pas à se présenter, et les Dominicains, ayant supputé les forces noires, conclurent à l'unanimité de cet examen que, pour égaliser les chances, il fallait nécessairement que chacun d'eux se battît comme dix, puis ils crièrent sur toute la ligne : *Viva la virgen Maria y republica dominicana!* Hérard répondit par une attaque générale. Il fut vigoureusement repoussé, et s'il resta par le fait maître d'Azua, où la colonne retardataire put le rejoindre, c'est que les Dominicains trouvèrent plus avantageux d'aller attendre les Haïtiens dans les défilés qui défendent les approches de Santo-Domingo.

Hérard accusa ouvertement la France du succès de ceux qu'il appelait encore des Haïtiens rebelles, mais qui avaient bien décidément conquis leur nouveau nom de Dominicains. Le contre-amiral de Mosges eut un moment bonne envie de justifier ces accusations; il se borna cependant au rôle de médiateur. S'étant rendu au quartier-général d'Azua, il fut invité à passer en revue l'armée haïtienne, et dit nettement à Hérard qu'elle serait écrasée au passage d'un défilé qu'il lui désigna. Hérard crut que le contre-amiral faisait allusion à une intervention possible de l'escadre française, qui, hasard ou calcul, se trouvait postée de façon à balayer au besoin ce passage. Le contre-amiral n'eut garde de tranquilliser son interlocuteur, et les considérations d'humanité qui imposaient à M. de Mosges cette tactique n'étaient pas puisées dans l'intérêt seul des Dominicains. A la défaite d'Azua avait, en effet, succédé une véritable déroute morale. Les soldats d'Hérard désertaient chaque jour par centaines, et les mesures draconiennes qu'il avait décrétées, soit contre les déserteurs, soit contre tout Haïtien valide qui ne se rendrait pas sous les drapeaux, n'avaient servi qu'à accélérer cette désorganisation en suscitant dans l'ouest une opposition déjà plus forte que le gouvernement. Hérard le comprenait tout le premier : avancer, c'était risquer d'arriver presque seul au cœur du territoire ennemi; mais aussi comment reculer? Comment se présenter en vaincu devant cette constituante qui l'eût à peine accepté vainqueur? Il prit donc le parti de ne pas bouger de son quartier-général d'Azua en attendant que Pierrot, qu'il avait mandé et qui arrivait par le nord à la tête de dix mille hommes, fût venu le renforcer.

Pierrot pénétra sans coup férir jusqu'aux portes de Santiago, où il comptait recueillir en passant un facile butin, mais où l'attendait une épouvantable boucherie. La ville de Santiago était couverte, du côté par où venaient les dix mille hommes de Pierrot, par un fourré épineux de campêche, où l'on ne pouvait pénétrer que par trois sentiers. Quelques colons européens comprirent que le salut de la ville était là. Ces colons étaient trois Français : Imbert, planteur; Pelletier de Saint-Fargeau, neveu du conventionnel, et Perrin, ancien élève de l'école polytechnique (1); plus un Suisse, dont je regrette de ne pas savoir le nom.

Par leurs conseils et sous leur direction, une redoute fut improvisée au débouché de chacun des trois sentiers. A force de chercher, on déterra quelques vieux canons, tellement endommagés par la rouille, que le meilleur devait crever au second ou au troisième coup, et que les boulets de leur calibre n'y pouvaient plus pénétrer. On les monta, en guise d'affût, sur des supports immobiles en forme de X; on les bourra jusqu'à la gueule de pierres, ferrailles, boulets dépareillés, et le Suisse, ancien artilleur, se chargea courageusement de pointer ces malheureux canons, beaucoup moins redoutables pour les assiégeans que pour les assiégés. Les quelques habitans qui possédaient des fusils avaient été disposés en tirailleurs.

Les éclaireurs de l'armée de Pierrot débouchèrent par les sentiers dont je viens de parler : à mesure qu'ils se détachaient de ce cadre étroit, les balles dominicaines les clouaient sur place. Le Suisse voulut, par la même occasion, essayer ses canons, et ceux qui n'éclatèrent pas, hâtons-nous de le dire, firent merveille. Telle était la justesse de son tir, qu'il désignait d'avance et à coup sûr le but où il allait frapper. Tout autre que Pierrot eût compris la nécessité de ne pas s'engager plus avant dans ces défilés, où l'impossibilité de faire marcher cinq hommes de front anéantissait l'avantage du nombre, et de tourner le bois; mais Pierrot ne se crut pas obligé à tant de façons vis-à-vis d'ennemis qui avaient mille fois moins de cartouches qu'il n'avait d'hommes, et il ordonna une attaque en masse.

L'armée noire s'avança donc au pas de charge par l'étranglement qui conduisait à chaque redoute, c'est-à-dire dans l'axe même du feu des batteries; on devine le reste. « Ce n'est pas moi qui pointe, ce sont eux qui *se pointent!* » disait le Suisse émerveillé, et chaque boulet, chaque éclat de mitraille mordaient des files entières, ne s'arrêtant dans leur œuvre de destruction qu'après s'être graduellement amortis sur cinquante poitrines. Dans l'intervalle des détonations, de longs tronçons saignans de l'armée noire parvenaient cependant à atteindre la par-

(1) Il n'en survit qu'un, M. Pelletier de Saint-Fargeau, aujourd'hui général dominicain et l'un des hommes les plus considérés du pays.

tie découverte du terrain; mais telles étaient ou l'ardeur de l'attaque, ou la stupeur dont cette rude réception avait frappé les Haïtiens, qu'au lieu de se déployer alors en toute hâte, ils continuaient de marcher en colonne serrée vers chaque batterie qui les enfilait à bout portant. Une panique affreuse finit par s'emparer de ce qui restait des dix mille hommes de Pierrot. Ils refluèrent en tumulte vers les étroites issues qui leur avaient livré passage, et où la mitraille déchiqueta, durant quelques minutes, ce peloton humain. Un épisode moins sanglant, mais non moins caractéristique, se passait à quelques lieues de Santiago. La flottille haïtienne, qui combinait ses mouvemens avec ceux de la colonne de Pierrot, était en vue de Puerto-Plata, et pouvait d'un moment à l'autre débarquer un corps ennemi sur les derrières des Dominicains. Or comment engager un combat naval sans bâtimens?... A l'impossible nul n'est tenu, et, faute de bâtimens, les Dominicains prirent la flottille haïtienne à la baïonnette. Pour s'expliquer cette invraisemblance, il faut savoir que la marine militaire d'Haïti est elle-même quelque chose de fort invraisemblable. Ses officiers, depuis l'enseigne jusqu'à l'amiral, sont recrutés dans l'armée de terre, et la plupart ignorent jusqu'au nom des instrumens nautiques les plus usuels (1). Le commandant d'un des navires haïtiens (c'était, je crois, l'amiral Cadet Antoine en personne), calculant sans doute, à son point de vue de fantassin, que plus on est éloigné de terre, plus on risque de se noyer, voulut s'en rapprocher, et il s'en rapprocha tellement qu'il s'engagea sur un fond de roches. Il fit aussitôt des signaux pour arrêter le reste de la flottille qui le suivait. Les autres bâtimens, ne comprenant pas ces signaux, ne furent que plus pressés d'arriver pour savoir ce qu'on leur voulait, et tous vinrent échouer sur le même fond, où un détachement d'infanterie les prit d'assaut. Pierrot se consola de sa défaite, on s'en souvient, en allant se proclamer président dans le nord, ce qui fut le signal de la déchéance d'Hérard. Souffran fut chargé de ramener d'Azua le reste de l'armée noire, qui marqua, comme toujours, sa retraite par le pillage et l'incendie.

Cette fabuleuse résistance de deux ou trois mille hommes contre la triple invasion d'un ennemi dix fois plus fort s'expliquait par l'insuffisance même de leurs ressources. Abondamment pourvus de fusils et de munitions, les Dominicains auraient moins compris la nécessité de ces terribles charges à l'arme blanche, dont l'audace et l'imprévu avaient déconcerté à Azua les masses haïtiennes et neutralisé la moitié de leur supériorité matérielle. Le président Hérard, au lieu d'attendre des renforts, aurait pu se porter précipitamment vers Santo-Domingo,

(1) Il y a d'excellens marins en Haïti; mais, comme la journée du matelot marchand est de beaucoup supérieure à la solde quotidienne d'un capitaine de frégate, qui n'est payée qu'en assignats, c'est à qui ne servira pas sur la flotte nationale.

où il serait arrivé, sinon sans coup férir, du moins avec toute son armée, car les soldats, une fois engagés au cœur du pays, n'auraient pas osé déserter. Si, d'autre part, la ville de Santiago s'était trouvée en état de défense, Pierrot l'eût attaquée avec plus de précautions, et les assiégés eux-mêmes auraient eu soin, pour démasquer les feux de la place, de raser, comme cela a été fait depuis, le bois où Pierrot et ses dix mille hommes faillirent rester tous. Si l'est avait eu enfin, au moment de l'invasion noire, une armée organisée, cette armée se serait probablement portée en masse sur le point le plus menacé, c'est-à-dire à Azua, et personne n'eût arrêté au passage ni la colonne de Souffran, ni la colonne de Pierrot. Ceci n'est d'ailleurs qu'une appréciation personnelle, et qu'il serait fort imprudent à moi d'aller hasarder dans le Seybo. Tous les Seybanos sont unanimes à dire, tous les *machetes* sont prêts à soutenir que Notre-Dame-de-la-Merci a seule gagné les batailles d'Azua et de Santiago, vu que, par son intercession, les balles de l'ennemi s'étaient tournées contre lui-même. Ces braves gens ne comptent pour rien leurs coups de lance et leurs coups de sabre.

Comme il ne faut pas cependant abuser des miracles, il fut décidé dans le Seybo qu'on surveillerait à l'avenir Santana. Santana a en effet un côté faible. Ce pâtre qui, dans les dispositions préliminaires d'une attaque, joignait au don de l'inspiration soudaine la froideur d'un tacticien consommé, ce pâtre improvisé général oubliait trop aisément son nouveau rôle. La vue d'une lame nue, l'ivresse du sang et de la poudre exerçaient une influence telle sur le flegmatique Espagnol, que, l'affaire à peine engagée, il oubliait tout derrière lui. — Qu'est devenu don Pedro? se demandait-on à chaque instant, et, pour avoir des nouvelles de don Pedro, il fallait en aller chercher au centre des masses noires. Voilà le côté faible de Santana. On commença donc à lui signifier que désormais, avant le combat, il aurait à jeter bas ses insignes de général qui le désignaient trop aux balles et aux baïonnettes de l'ennemi, et à prendre le simple costume de *machetero*, chapeau de paille, veste blanche et pantalon blanc.

Il se résigna d'assez bonne grace à cette exigence; mais nouveau mécompte : sous prétexte que ce costume ne trahissait pas son grade, Santana, qui ne s'était précédemment battu qu'en Seybano, se battit à la première occasion en enragé. Ses soldats se promirent d'y mettre décidément bon ordre, et ils ont tenu parole lors de la récente bataille d'Ocoa, qui refoula Soulouque hors du territoire dominicain. Toutes les dispositions prises, tous les ordres donnés, au moment enfin où le trop confiant Santana, désormais quitte de sa besogne de général, se précipitait sur les lignes ennemies pour avoir le plaisir de porter le premier coup de sabre, un piquet de dragons l'entoura. En vain Santana se démenait-il comme un diable, en vain cherchait-il à profiter

des brêches que la mort faisait à cette prison vivante : le cercle devenait simplement plus étroit. Il essaya l'autorité et la prière, la flatterie et la menace : les dragons furent inflexibles. Les plus compatissans se bornaient à dire : « Ne vous gênez pas, général; sabrez-nous si ça doit vous soulager; mais vous nous tueriez tous que vous ne sortiriez pas davantage. D'autres nous remplaceraient. » On le lâcha cependant par pitié vers la fin de l'action, et il put même rattraper le temps perdu.

Revenons à Santo-Domingo et aux événemens de 1844. La coterie Jimenez n'avait eu qu'un rôle très modeste tant que le pays s'était trouvé envahi par trois côtés à la fois. Le danger passé, elle s'éprit d'une passion nouvelle pour le pouvoir, et comme le mouvement unanime de l'opinion semblait pousser au pouvoir l'homme qui venait de donner à la nationalité dominicaine le baptême de la victoire, Jimenez et consorts s'efforcèrent de diviser cette opinion, représentant aux habitans des villes combien il serait humiliant pour eux de subir la prépondérance d'un hattier, d'un *orejano* (quelque chose comme grosse oreille), d'un inculte paysan. Voilà du moins ce qu'on leur disait tout bas. Le thème officiel de la coterie Jimenez s'adressait à des préoccupations plus avouables. — Nous venons de faire, disait-elle, une révolution contre le despotisme militaire; est-ce pour retomber immédiatement sous ce despotisme ?

Comme il arrive souvent en pareil cas, l'homme qui était l'objet de ces défiances songeait moins que tout autre à les justifier; mais, si pressé qu'il fût de retourner à ses taureaux sauvages, à ses grandes savanes et à sa maisonnette de bois, Santana ne pouvait pas laisser le pays aux mains d'hommes qui, par leur étourderie, venaient de le livrer sans défense à une triple invasion, et qui, par leur égoïsme étroit, compromettaient l'unité politique avant même que l'unité nationale fût fondée. Il marcha donc sur Santo-Domingo. La coterie Jimenez voulut lui en interdire l'entrée, et fit même tourner contre lui les canons des forts. Santana n'y prit pas garde et entra dans la ville aux acclamations de la population entière. Après avoir délivré son ami Baez et fait prononcer la dissolution de la junte de gouvernement, il monta à l'autel de la patrie (1), et là exposa sans phrases qu'ayant délivré le pays de l'ennemi tant extérieur qu'intérieur, il avait acquis le droit d'aller soigner un peu ses propres affaires. Cela dit, Santana décrocha ses épaulettes; mais deux mains vigoureuses saisirent aussitôt les siennes, et des acclamations furieuses, s'élançant des quatre coins de la place, lui décernèrent le titre de président. Une seule protestation vint

(1) L'autel de la patrie joue en Haïti le même rôle que la pierre de la constitution en Espagne et les arbres de la liberté en France. C'est un cube en maçonnerie, entouré d'un grillage et ombragé par le palmiste national. Quatre ou cinq fois par an, les autorités haïtiennes vont en grande pompe sacrifier la grammaire sur cet autel.

troubler cette unanimité : un bourgeois essaya de tuer Santana d'un coup de couteau. Des milliers de *machetes* emprisonnèrent l'assassin, qui aurait été haché sur place, s'il n'était parvenu à étreindre M. Juchereau de Saint-Denis, dont le caractère consulaire le protégea, mais qui faillit lui-même être atteint. Santana se contenta de faire expulser ce partisan exagéré de la prépondérance civile.

Santana avait alors quarante-deux ans, il touche par conséquent à la cinquantaine. C'est un homme d'assez haute taille, de ces formes un peu massives qui dénotent l'énergie physique et non l'affaissement. La largeur de son front et du bas de son visage rappelle beaucoup le type aragonais. Ses traits, où le bistre créole s'ajoute au bistre espagnol, ont l'immobilité du bronze; son ame est tout entière dans ses yeux, qu'illumine un indéfinissable mélange de spirituelle bonhomie et de vigueur austère. Il porte déjà l'habit de ville avec une certaine élégance; mais il est resté Seybano par le *machete*, qui ne le quitte pas. Son costume de tournée est moitié militaire, moitié civil : grosses bottes, veste marron, grandes épaulettes pendantes sur le devant à la danoise et chapeau rond. Cet homme, qui a sauvé deux fois son pays par un prodige d'audace et de tactique, persiste à se croire un général d'occasion, et il ne prend des insignes de son grade que l'indispensable, comme pour pouvoir s'en débarrasser plus vite le jour où il suppose qu'on n'aura plus besoin de lui. Il est du reste le seul qui prévoie ce jour.

IV. — PRÉSIDENCE DE SANTANA.

La constitution dominicaine fut promulguée à la fin de 1844. La « sainte Trinité et Dieu » y remplaçaient « l'Être suprême » des constitutions de l'ouest. La république adoptait pour devise *Dieu, patrie, liberté*, et pour armes le livre ouvert des Évangiles surmonté de la croix.

Dans le très court préambule par lequel s'ouvre la constitution, les principes de *liberté* et d'*égalité* ne sont énoncés qu'après ceux de *sûreté* et de *propriété*, ce qu'on a trop souvent oublié ailleurs. Plus d'une assemblée constituante aurait pu également prendre des leçons de concision dans le titre Ier de la constitution dominicaine, lequel se réduit à cette phrase qui dit tout : « Les Dominicains se constituent en une nation libre, indépendante et souveraine, sous un gouvernement essentiellement civil, républicain, populaire, représentatif, électif et responsable. »

L'article 7 déclare Dominicains tous les émigrés et descendans d'émigrés qui viendront s'établir dans le pays. L'article 8 déclare aptes à la naturalisation tous les étrangers qui acquerront dans la république

des biens fonds d'une valeur de 6,000 piastres, tous ceux qui, travaillant personnellement, y formeront un établissement agricole à titre de propriétaires. Le délai de six ans requis pour obtenir la qualité de citoyen est réduit de moitié pour les étrangers qui contracteront mariage dans le pays, ou formeront un établissement agricole dont le capital sera au moins de 12,000 piastres. Comme corollaire de ces appels à l'immigration blanche, le gouvernement a offert depuis les frais de voyage, des concessions de terrain, des instrumens aratoires et six mois de vivres à tout cultivateur qui voudrait s'établir dans le pays. Qu'il vise ou non à la naturalisation, tout étranger professant un art, une science ou une industrie jouit, en foulant le sol de la république, de tous les droits civils attachés à la qualité de Dominicain. Ces droits sont ceux que détermine la législation française. Nos codes, que la population de l'est avait pu apprécier dès le temps de Ferrand, ont en effet seuls échappé à l'universelle répudiation dont elle frappait l'héritage politique, moral et religieux de ses oppresseurs. Une présidence quatriennale, un conseil conservateur de cinq membres et un tribunat de quinze membres, émanant l'un et l'autre de l'élection indirecte et formant ensemble le congrès, des institutions provinciales et communales assez analogues à celles de l'Espagne, complètent la loi fondamentale des Dominicains. Parmi les dispositions transitoires en figurait une qui valait tous les autres articles ensemble : c'est l'article 210, qui investissait Santana d'une sorte de dictature irresponsable jusqu'à la conclusion de la paix.

Le début dictatorial de Santana donna un noble démenti aux accusations de la coterie Jimenez. Le nouveau président appela au ministère Jimenez lui-même et son second, le général Puello. C'était généreux, mais c'était en outre habile, car Santana enlevait par là toute initiative à ces deux hommes et les plaçait sous sa surveillance immédiate. Avec un à-propos qui ne manquait pas de finesse, Jimenez, l'adversaire bavard de la prépondérance militaire, et qui n'avait étudié jusque-là que la théologie, fut placé au ministère de la guerre. Puello, militaire estimé et influent, reçut en revanche le portefeuille de l'intérieur. Qui n'a pas des prétentions à la spécialité des autres? J'imagine donc que la vanité de Jimenez et de Puello fut énormément satisfaite d'un partage qui, en réalité, achevait de les neutraliser en éloignant chacun d'eux de son centre naturel d'action. Pour le début politique d'un Seybano qui n'avait pratiqué jusque-là d'autre diplomatie que celle du *machete*, ce n'était pas trop mal, comme on voit. Deux hommes sûrs, Bobadilla, avocat très fin, qui avait organisé le soulèvement dans la province de Santiago, et Muira, ancien employé des douanes et compère de Santana, complétaient le cabinet.

Mais c'est surtout dans l'organisation de la jeune république que ce

pâtre presque illettré devait montrer de singulières aptitudes gouvernementales. Santana l'avait reçue des mains du congrès faible et nue comme l'enfant qui vient de naître, sans armée, sans marine, sans police, sans finances et même sans ressources en nature; car, d'une part, les Haïtiens venaient de dévaster les principales plantations, et, d'autre part, la nécessité de faire face à l'ennemi retenait la portion la plus active de la population sur les frontières. Trois ans après, un ordre modèle régnait dans le petit état. Le pavillon de guerre dominicain flottait déjà sur sept bâtimens. L'armée de terre, divisée en troupes proprement dites et en gardes nationales, était parfaitement disciplinée et pourvue de canons ainsi que de vieux fusils à pierre achetés 20 francs pièce aux Américains. Santana avait pu pousser la prodigalité jusqu'à lui donner des uniformes, et, tout payé, il restait dans la caisse publique une épargne de 42,000 gourdes en or, plus du papier, déprécié, il est vrai, mais qui, limité au strict nécessaire et circulant sous la garantie du commerce, avait une valeur fixe et réelle. Grace à une administration sévère, le produit des droits de douane, celui de la patente des étrangers, celui du fermage des propriétés confisquées jadis par les Haïtiens et qu'on leur avait reprises, avaient suffi à tout.

Durant cette période, la guerre se limita à quelques insignifiantes escarmouches. Une fois cependant, en juillet 1845, le président Pierrot s'aventura jusqu'au centre de la partie espagnole, dans la double intention de se débarrasser des mulâtres en les exposant au premier feu et d'assouvir les piquets par le pillage. L'armée noire fut mise en déroute et s'en vengea comme toujours par la dévastation et l'assassinat. Pierrot fit, par la même occasion, fusiller à Las Cahobas le petit nombre de prisonniers qui étaient en son pouvoir, ainsi que quelques habitans suspects de ce bourg frontière. L'un d'eux, arrêté comme espion sur la simple dénonciation des piquets, avait obtenu d'être conduit à Mirabelais pour y être jugé régulièrement. A moitié chemin, il tomba d'inanition et de lassitude. Après avoir vainement essayé de le ranimer à coups de bâton, les piquets, désespérant de le faire arriver jusqu'à Mirabelais, voulurent au moins que sa tête y arrivât. Ils la coupèrent, et la suspendirent en sautoir au cou de son propre fils, qui dut porter ce trophée sanglant jusqu'à sa destination. Les efforts de Santana pour empêcher que les représailles provoquées par ces féroces fantaisies ne jetassent sur la nationalité dominicaine un reflet de la sauvagerie de l'ouest, n'ont pas toujours été efficaces. Quelques noirs qui avaient outragé des femmes dominicaines étant tombés, peu de temps après, au pouvoir d'un détachement de Seybanos, furent faits eunuques séance tenante. Comme Santana, en l'apprenant, s'en montrait révolté, les Seybanos dirent simplement pour leur excuse : « Nous ne voulons pas qu'ils multiplient. » Le meurtre des prisonniers en

question aurait été à peine remarqué; mais le souvenir de cette justice à la turque fait circuler aujourd'hui encore un frisson dans toutes les cases de l'ouest, et entre, dit-on, pour les trois quarts dans l'espèce de terreur superstitieuse qu'inspirent aux noirs les soldats de Santana.

A l'intérieur, la présidence de Santana fut marquée par diverses conspirations.

Santiago (1), capitale du Cibao, au nord de la partie espagnole, dispute, je l'ai dit, la prééminence à Santo-Domingo. Le Cibao est en outre le territoire le mieux cultivé de l'île, et par cela même contribue proportionnellement beaucoup plus que le reste de la république à alimenter le trésor dominicain, dont les droits d'exportation sont la principale ressource. Les habitans de cette partie ont donc une tendance à se croire exploités par Santo-Domingo. Un certain Duarte imagina de mettre à profit ces deux causes de jalousie pour se proclamer président à Santiago. La majorité de la population se souvint fort à propos que l'invasion de Boyer s'était jadis accomplie dans des circonstances absolument semblables, et elle n'adhéra pas à ce ridicule coup de tête. Santana envoya à Santiago un faible détachement, et le soir même le nouveau président et son parti couchaient en prison. Duarte et quatre ou cinq brouillons de son entourage furent dédaigneusement expulsés.

La naissante république devait échapper à deux dangers beaucoup plus sérieux.

Aujourd'hui, comme autrefois, l'ancienne population noire de l'est fait cause commune avec les blancs et les sang-mêlés. La plupart des esclaves accueillirent avec une indifférence absolue la liberté que leur apportait Boyer et restèrent chez leurs maîtres; mais, dans la courte période qui s'était écoulée entre l'expulsion des Français et l'insurrection de 1821, des Catalans avaient fondé aux environs de Santo-Domingo deux grandes habitations desservies par environ quinze cents noirs emmenés directement d'Afrique. Boyer n'eut garde de dissoudre ce noyau d'Africains que leur isolement social de la classe libre et le souvenir récent de leur transplantation rendaient plus accessibles que d'autres aux haines de couleur, son moyen favori de police, comme on sait. Les *bombolos* (c'est ainsi qu'on les nomme dans le pays) furent installés comme propriétaires sur les lieux mêmes, et forment aujourd'hui, avec les quelques noirs haïtiens qui restent encore dans l'est, l'élément dangereux de la population, le point d'appui naturel des intrigues de l'ouest.

(1) Santiago fut fondé, dès les premières années de la découverte de l'île, par trente gentilshommes, et, en commémoration de cette noble origine, fut appelé, par ordre du roi d'Espagne, Santiago-de-los-Caballeros.

Peu après l'affaire Duarte, un général noir, nommé Valon, se fit l'agent de ces intrigues. Arrêté à temps (1), il fut mis en jugement et fusillé. Vers la fin de 1847, c'est au sein même du gouvernement dominicain que la conspiration haïtienne pénétra. Elle avait pour chef le ministre même de l'intérieur, l'ami intime de Jimenez, le général Puello.

Puello était griffe, nuance privilégiée que la caste des sang-mêlés et la caste noire revendiquent chacune comme sienne, et, à l'ascendant moral que sa couleur lui donnait sur les *bombolos* établis aux alentours de Santo-Domingo, il joignait des moyens d'action beaucoup plus dangereux. Son frère, général de brigade, avait autrefois organisé un régiment de ces bombolos, lequel régiment tenait justement garnison dans la ville sous les ordres d'un colonel noir, qui était lui-même l'ame damnée du ministre de l'intérieur. Deux autres frères de celui-ci, l'un colonel, l'autre capitaine, faisaient également partie de la garnison. Le programme des conjurés se résumait en trois points : massacre des blancs tant étrangers que nationaux, renversement du pouvoir, réunion fédérative avec l'ouest. C'est la providence ordinaire de la petite république, le consulat de France, qui devait encore l'aider à se tirer de ce mauvais pas.

Lors des élections qui avaient eu lieu quelques semaines auparavant, l'attitude du noyau africain et de son chef reconnu, Puello, avait déjà paru assez suspecte pour que M. Victor Place, qui gérait dans ce moment notre consulat de Santo-Domingo, jugeât prudent, dans l'intérêt de nos nationaux, de faire surveiller les allées et venues des bombolos. La précaution n'était pas gratuite. Des négocians vinrent peu après informer M. Place que, depuis plusieurs jours, les bombolos n'achetaient que de la poudre, et qu'ils entraient en plus grand nombre qu'ils ne sortaient, chose d'autant plus aisée à vérifier qu'on ne pénètre dans la ville que par deux portes. Le dimanche, à la parade, notre consul eut la démonstration matérielle de ce dernier renseignement : le personnel noir de la garnison s'était multiplié comme par enchantement, et le colonel des bombolos, coquin bien connu par sa haine des blancs, quitta le front de son régiment pour venir débiter à

(1) Quand il s'agit d'arrêter un homme de peu, le Dominicain tient à honneur d'être seul : il dédaigne d'attacher son prisonnier et l'invite fièrement à prendre son sabre; mais, s'il s'agit d'un prisonnier de distinction, toutes sortes de précautions sont prises. Durant la marche, ses coudes sont fixés derrière le dos au moyen d'une planche trouée où s'engagent les deux bras. A la halte de nuit, on le détache, on l'invite à joindre ses deux bras au-dessus de la tête, et, dans cette posture, on l'enveloppe hermétiquement dans une peau de bœuf, au risque de l'étouffer; puis les soldats s'endorment à côté, la conscience tranquille. A l'aube, quand on déficelle ce saucisson humain, il arrive parfois que l'ame en est sortie. Grace à son rang élevé, Valon fut conduit de cette façon-là de l'intérieur du pays à Santo-Domingo.

M. Place tout le formulaire câlin de la courtoisie nègre, nouvelle révélation qui valait toutes les autres ensemble.

Personne cependant ne pouvait pressentir encore toute la gravité de ce complot, et M. Place, supposant que quelque vieille jalousie d'influence était seule en jeu, tenta d'étouffer l'affaire en amenant des explications amiables entre Puello et Santana (qu'il avait eu néanmoins la précaution d'informer de ses découvertes). Puello fut impénétrable; quant à Santana, il éluda l'entrevue, car dans l'intervalle il avait fait de son côté d'autres découvertes qui complétaient les premières. Comme on parlait le soir même devant lui des ruses qu'emploie notre police contre les voleurs, Santana, qui aime à s'instruire, demanda avec beaucoup d'intérêt ce que c'était qu'une souricière. On le lui expliqua, et il parut enchanté de la définition.

Pressé de la mettre à profit, Santana, dès le surlendemain 5 décembre, fit nommer de garde au palais de la présidence le colonel et le capitaine Puello, ainsi que deux autres officiers qu'il savait être de la conspiration : c'était l'amorce de la souricière. Les soldats du poste étaient, bien entendu, des hommes sûrs. A deux heures, les ministres furent mandés, et ils étaient à peine entrés dans la salle du conseil, qu'une douzaine de Seybanos se postèrent aux portes et dans les escaliers avec ordre de ne laisser entrer ou sortir que les personnes qui leur étaient désignées.

Santana annonça aux ministres qu'il y avait complot, mais sans dire encore de quel complot il s'agissait et sans que rien décelât sur ses traits et dans le son de sa voix, aussi calmes que d'habitude, qu'il se savait en présence du principal conjuré. Puis il invita Puello à rédiger et à signer les ordres nécessaires pour rassembler la garde nationale et réunir le régiment noir à l'arsenal. Comme ministre de l'intérieur et de la police, Puello pouvait seul convoquer en effet la force armée, et il obéit avec d'autant moins d'hésitation, que sa conspiration à lui ne devant éclater que le jour de Noël, il se croyait parfaitement désintéressé dans la question. Le rôle que donnait Santana au régiment noir eût d'ailleurs suffi à tranquilliser Puello.

Sur la foi d'un ordre signé par le chef même de la conspiration, ce régiment s'était porté en toute hâte au point indiqué, où il attendait impatiemment des cartouches et un signal. Les bombolos furent donc très désagréablement surpris lorsque, à la place de Puello, ils virent apparaître la garde nationale, presque entièrement composée de *clairs*, et qui, soutenue par quatre canons, vint se ranger en bataille devant eux, prête à les bloquer et à les écraser au moindre mouvement suspect. Au lieu de faire tirer, selon l'usage, le canon d'alarme qui eût appelé les Africains de la plaine sur la ville, les deux frères Alfau, l'un commandant de la province, l'autre commandant de la place, étaient

allés convoquer la garde nationale à domicile, et elle avait pu se porter sur l'arsenal avant même que le gros des conjurés, massé sur ce point, et les principaux meneurs du complot, retenus au palais, soupçonnassent son intervention.

Dans l'intervalle, Santana, resté tête à tête avec Puello, avait déclaré froidement à celui-ci qu'il était prisonnier. Puello avait sur lui des armes; mais, sachant très bien que Santana était homme à le tuer au besoin sur place, il ne songea pas même à résister, et tomba comme foudroyé sur un hamac, où il resta immobile et muet pendant neuf heures. Au milieu de la nuit, on le conduisit en prison, et l'arrivée de quelques troupes de Bani et du Seybo, mandées par des ordres secrets, acheva de tenir en respect les Africains. Puello et trois de ses complices furent condamnés à mort à l'issue d'un procès qui ne dura pas moins de quatorze jours. Tous quatre tombèrent sous la même décharge.

Les fatigues d'un genre de vie entièrement nouveau pour lui, une incurable nostalgie qu'irritait un double deuil de famille, avaient profondément altéré la santé du président, qui, une fois tranquille du côté des Africains, crut pouvoir retourner au Seybo. Jamais palais de tyran ombrageux ne fut mieux gardé que la maisonnette isolée et ouverte à tout venant où il s'était retiré avec sa femme et sa fille. Un mystérieux espionnage, que lui-même ne soupçonnait pas, signalait à cinq ou six lieues à la ronde l'apparition de tout visiteur suspect qui, en arrivant chez le général, le trouvait immanquablement entouré de cinq à six gaillards en apparence attachés au service de la maison et inventant pour justifier leur présence toutes sortes de besognes impossibles. S'ils lisaient dans les yeux de Santana que le nouveau venu n'était pas à craindre, tous ces serviteurs improvisés disparaissaient. Le moindre indice suffisait à la police officieuse des Seybanos; sur une piste invisible pour tout autre, et par une série de déductions qui eussent dérouté le flair moral du Caraïbe, chacun d'eux se faisait fort de deviner l'allure du cheval, la distance que ce cheval avait parcourue, le pays, la position sociale, le caractère et, pour peu qu'on l'en priât, les opinions politiques du cavalier.

Bien qu'elle ne parût pas justifiée, cette sollicitude des Seybanos n'était pas tout-à-fait inutile, car on conspirait de nouveau à Santo-Domingo. Les partisans de la prépondérance civile avaient profité de l'absence de Santana pour revenir sur l'eau. L'article 210 était devenu le prétexte de cette opposition, qui avait pour chef ostensible le président du conseil conservateur Tejeira, et pour chef occulte Jimenez. Fils d'un blanc mis à mort en 1824 pour complot contre la domination de Boyer, Jimenez avait plus de raisons que tout autre d'abhorrer la domination de l'ouest, et c'est même à ce titre qu'il s'était, au moment de la révolution, mis en avant. Malgré ses liaisons bien connues

avec Puello, le soupçon ne l'avait pas même atteint, et il était resté ministre.

Rappelé avec instance par ses amis, Santana revint à Santo-Domingo, où il fut reçu avec transport, et où il ne tarda pas à découvrir qu'une partie de l'opposition, désespérant de le discréditer, avait résolu purement et simplement de l'assassiner. A un signal donné, des barricades devaient l'isoler des points d'où il pouvait attendre du secours, notamment du consulat de France, et on l'aurait ainsi fusillé ou poignardé à huis-clos. Santana, qui devant le péril redevient malgré lui *machetero*, et qui jugeait d'ailleurs d'un bon effet moral que l'affaire se rapetissât aux proportions d'une querelle privée, Santana, accompagné d'un seul homme, alla rôder la nuit devant la maison où se réunissaient les assassins. Ceux-ci ne se montrèrent pas. Forcé de renoncer à cette application aussi neuve qu'expéditive de la politique de conciliation, Santana prit le seul parti qui lui restât pour éviter un éclat officiel : ce fut de laisser la conspiration s'éteindre faute d'aliment. Aux instances de ses amis, tant étrangers que Dominicains, qui lui conseillaient d'en finir une bonne fois, il répondit : « Puisque ce sont des blancs qui conspirent contre moi, le mieux est que je m'en aille. Si les blancs se mettaient à fusiller les blancs, songez quel dangereux exemple ils donneraient aux nègres! » Et en effet c'est en voyant couler le sang des maîtres que les esclaves de la partie française s'étaient enhardis à le verser à leur tour. — « Aussi bien, ajouta Santana, tout ceci m'ennuie, et le plus sûr moyen d'en finir avec ces gens-là, c'est que le pays les voie à l'œuvre. » Quelques efforts qu'on fît pour le retenir, il donna sa démission, et ce mot d'ordre d'abstention ayant laissé le champ libre à l'opposition Tejeira, elle trahit son pseudonyme en portant à la présidence Jimenez (août 1848).

V. — PRÉSIDENCE DE JIMENEZ. — INVASION DE SOULOUQUE.

L'expérience fut prompte et concluante. Sous prétexte d'améliorer les finances, Jimenez désorganisa l'armée, et, sous prétexte d'améliorer l'administration, il désorganisa les finances. Quelques mois après son élection, la frontière était insultée, l'épargne de Santana avait disparu, la gourde dominicaine fléchissait de 30, puis de 100 pour 100; le congrès et le pouvoir exécutif étaient en lutte ouverte, et Soulouque, considérant l'est comme une proie facile que la discorde, la misère, le découragement allaient lui livrer, préparait son expédition de 1849.

Jimenez semblait lui-même prendre à tâche d'appeler ce péril en rebutant la seule influence qui travaillât à le conjurer. M. Place conseillait-il la vigilance, on l'accusait d'exagérer le danger pour se faire valoir. M. Raybaud s'efforçait-il, de son côté, de ramener Soulouque à

des sentimens pacifiques, et obtenait-il, par exemple, la vie et la liberté des prisonniers dominicains, le gouvernement de Jimenez nous en témoignait sa reconnaissance en attribuant aux intrigues françaises la capture de ces prisonniers, sous prétexte que, par un stratagème dont nous n'étions nullement responsables, l'embuscade où ils étaient tombés avait répondu la nuit à leur qui vive : Consul de France. M. Place reçut la dépêche qui renfermait cette étrange accusation juste au moment où il ramenait de Port-au-Prince les prisonniers dont il s'agit. Ayant aussitôt demandé une audience collective aux membres du gouvernement, il leur signifia qu'il allait déchirer cette dépêche sous leurs yeux, s'ils ne la désavouaient à l'instant même. M. Place ne se contenta même de cette réparation qu'à la prière des principaux amis de Santana, qui imitaient la générosité de celui-ci.

Par une contradiction plus apparente que réelle, ce besoin fiévreux de pouvoir qui l'avait fait l'ame de toutes les intrigues et peut-être de tous les complots dirigés contre Santana (1), cet excès de confiance qui lui faisait repousser les conseils et les services, s'alliaient chez Jimenez à un sentiment profond de son insuffisance, sentiment qu'il ne dissimulait même pas. Devant l'invasion de Soulouque, il ne sut donc ni s'effacer, ni agir, abandonnant au hasard seul une solution qui allait servir ou son ambition ou son envie, prêt à profiter du succès pour s'affermir, mais résigné d'avance à une défaite qui ensevelirait son pouvoir sous les ruines de la nationalité, et qui ne pouvait dès-lors le renverser, lui Jimenez, qu'en écartant à jamais Santana.

Privée de direction, livrée à des influences suspectes, l'armée dominicaine débuta par une faute énorme. Au lieu d'attirer Soulouque le plus loin possible de ses ressources et de le laisser s'engager dans les défilés qui protégent, sur une étendue d'au moins cinquante lieues, les abords de Santo-Domingo, elle alla attendre les Haïtiens à Las Matas, presqu'à la frontière et sur un territoire entièrement découvert. Tournée par une colonne partie du Cap, tandis que Soulouque l'attaquait en tête, elle lâcha pied après un combat de deux heures (18 mars 1849) et se replia sur Azua, où se tenaient Jimenez et la réserve. Le 6 avril, Azua tombait au pouvoir de Soulouque. Jimenez et ses principaux généraux avaient eux-mêmes donné le signal de la débandade. L'armée dominicaine avait abandonné toute son artillerie, ses munitions, ses vivres et jusqu'à ses blessés. Une dernière ressource restait : c'était de défendre un à un les défilés où allait s'engager Soulouque; mais il y avait des trahisons dans l'air, et les soldats, que personne d'ailleurs ne ralliait, se dispersèrent au hasard dans les bois.

Une panique affreuse, augmentée d'heure en heure par les lamen-

(1) Santana a aujourd'hui la conviction intime que Jimenez était du complot de Puello.

tations des femmes et des enfans qui arrivaient par troupes de Las Matas, de San-Cristobal, régnait à Santo-Domingo. En moins de quatre jours, malgré les vides que laissait dans la ville le départ des familles qui avaient réussi à gagner la mer, toutes les maisons étaient encombrées. La disette s'ajoutait déjà aux angoisses de la terreur, car les réfugiés n'avaient pas apporté de provisions, et il n'en venait plus des campagnes (1), dont toute la population valide faisait partie de l'armée dispersée de Jimenez. Quant à celui-ci, il restait plongé, depuis son retour, dans une sorte de stupeur hébétée que dominait une seule préoccupation : la crainte qu'on proclamât sa déchéance. Lancée dans les défilés où s'engageait Soulouque, la petite armée de Santo-Domingo eût pu entraver la marche de l'ennemi en attendant que les débris de l'armée se ralliassent; mais Jimenez, qui se croyait sûr de cette garnison, en avait besoin pour tenir en échec la population et le congrès. Il n'y avait à attendre de ce triste personnage que des obstacles, pas une inspiration de salut.

La position de notre agent était cruelle. Cette population terrifiée n'avait plus d'espoir qu'en lui, et il n'y avait pas un seul bâtiment français en rade, circonstance d'autant plus fâcheuse que M. Place résidait à Santo-Domingo en vertu de l'ancien *exequatur* haïtien, ce qui pouvait infirmer, aux yeux de Soulouque, l'ascendant de son caractère consulaire. Pour comble d'embarras, les habitans parlaient de plus en plus d'arborer le drapeau français, ce drapeau qui, un an avant, dans la capitale même de Soulouque, avait suffi à protéger des milliers de malheureux contre les sanglantes fureurs du chef noir. M. Place ne vit plus qu'un moyen de soustraire cette malheureuse population au couteau des noirs et d'échapper lui-même à une éventualité pour laquelle il n'avait pas d'instructions : ce fut d'agir sur le congrès, où il avait de nombreux amis, pour que cette assemblée se constituât en convention et prît la direction du salut public. Sommé d'agir ou de laisser agir, effrayé et dominé par le désespoir des habitans, qui criaient déjà à la trahison et se disposaient à lui faire un mauvais parti, Jimenez consentit à tout.

La première détermination du congrès fut justement celle que notre consul tenait à prévenir. Une députation, composée du président et de deux membres, se rendit immédiatement chez lui pour demander l'autorisation d'arborer notre drapeau.

Que faire? Refuser purement et simplement, c'était ajouter à la consternation publique. Accepter, c'était encourir un désaveu, c'était du moins placer la France entre la raison d'état et ses sympathies pour

(1) M. Place, en prévision des événemens que préparait l'incapacité de Jimenez, avait réuni au consulat des provisions qu'il distribua ces malheureux.

les opprimés, surprendre sa générosité, l'engager, par point d'honneur et malgré elle, dans une entreprise pour laquelle rien n'était ni préparé ni prévu. La perplexité de M. Place dut singulièrement s'accroître, lorsqu'en désespoir de cause, les commissaires du congrès lui posèrent cette question : « Si vous ne consentez pas, trouvez-vous bon que nous nous adressions au consul anglais, puisqu'il s'agit pour nous de nos propriétés, de notre existence, de celle de nos femmes et de nos enfans? Si la France refuse de nous adopter et que *nous ne parvenions pas à nous défendre nous-mêmes*, ne sommes-nous pas autorisés à nous jeter, *malgré notre répugnance pour l'Angleterre*, entre les bras de qui se décidera à nous protéger? » Et en effet l'Angleterre, comme nous le verrons plus loin, était depuis long-temps prête pour cette alternative. La probité est, après tout, la meilleure des diplomaties. L'estime qu'avait su mériter M. Place, les services qu'il avait pu rendre aux Dominicains, services désintéressés s'il en fut, puisque, bien loin de mendier une influence dans ce pays, à la suite des États-Unis et de l'Angleterre, nous éludions depuis cinq ans ses préférences, la loyauté même d'un refus qui coûtait visiblement beaucoup à notre consul, enfin les sympathies françaises de la population pesèrent plus dans la balance que les offres de l'Angleterre et les conseils pressans de la terreur. On se sépara après être convenu de part et d'autre qu'on attendrait la décision du gouvernement français, que cette entrevue ne serait pas considérée d'ailleurs comme officielle, que le résultat négatif en serait tenu secret pour ne pas jeter l'alarme dans la ville, et que le congrès appellerait Santana à la tête de l'armée. Ce décret fut immédiatement rendu et porté dans le Seybo par un des Alfau, qui avait eu la précaution d'attendre à cheval en dehors de la ville, crainte d'embûches ou d'empêchemens de la part de Jimenez.

Santana arriva à Santo-Domingo, où des obstacles que l'archevêque et M. Place eurent toutes les peines du monde à faire lever l'arrêtèrent trois jours. Il partit à peu près sans espérances, et dit à ses amis en les quittant : « Je vais essayer d'arrêter les Haïtiens jusqu'à ce que la France arrive à notre secours; en tout cas, si je suis vaincu, vous ne me verrez plus. » Ce général, qui posait sa défaite comme une hypothèse, et qui allait essayer d'arrêter une armée de quinze mille hommes qu'on supposait même à Santo-Domingo s'élever à près du double, ce général emmenait avec lui environ *soixante* hommes.

Dans l'intervalle, le consul anglais n'avait pas perdu son temps; il avait fait venir en toute hâte un bâtiment de sa nation, et, persuadé que les Dominicains accepteraient à genoux la seule chance matérielle de salut qui s'offrît à eux, il proposa officiellement au gouvernement le protectorat de la Grande-Bretagne (18 avril).

Jimenez, avec qui le consul anglais s'était préalablement concerté,

fit prier M. Place de venir en conseil des ministres, lui communiqua cette offre, et l'invita à se prononcer séance tenante. Jimenez avait eu vent de l'entrevue des délégués du congrès avec M. Place et des scrupules qui avaient empêché celui-ci de donner une réponse affirmative. Il posait donc cette alternative d'option dans la ferme espérance d'un refus qui eût sauvé les apparences vis-à-vis de la population et laissé le champ libre au consul britannique. M. Place comprit heureusement ce que signifiaient les subites tendances françaises de Jimenez, et il parla assez haut et assez clair pour que celui-ci, se sentant démasqué, changeât aussitôt de ton, et demandât à notre agent si, tout en persistant à refuser le protectorat, il consentirait au moins à recevoir les propositions écrites du gouvernement dominicain? Entre une solution qui n'engageait que sa propre responsabilité et des scrupules qui auraient eu pour effet immédiat de river ce pays à l'Angleterre, M. Place n'hésita plus, et Jimenez, un peu penaud, car il espérait peut-être un nouveau refus, dut se résigner à signer sur l'heure les propositions dont il s'agit. Informé de la comédie que venait de jouer ce triste personnage et voulant couper court à toute nouvelle intrigue, le congrès décréta en séance secrète le jour même que la république se plaçait sous notre protection, et qu'à l'approche de l'ennemi elle arborerait coûte que coûte nos couleurs, — nos couleurs qui ne flottaient, je le répète, que sur le consulat de France, lorsque le pavillon britannique flottait dans la rade même sur deux bâtimens. La Providence envoya dans ce moment un bateau à vapeur français, qui permit à M. Place de se mettre en communication avec M. Raybaud (1), et M. Raybaud, qui, par son influence personnelle sur Soulouque, pouvait seul désormais prévenir les nécessités prévues par le décret du congrès, se fit transporter en toute hâte à Santo-Domingo; mais Santana devait lui épargner la moitié du chemin. Notre consul-général rencontra en mer le message qui lui annonçait la bataille d'Ocoa.

A peu de distance de Santo-Domingo, Santana avait commencé à rencontrer çà et là quelques fuyards avec lesquels il entamait chaque fois ce dialogue. « Où vas-tu? — Je n'en sais rien, général; mais je m'en vais. — Et pourquoi? — Parce que nous sommes trahis. — C'est bon, reprenait alors Santana en s'éloignant d'un air piqué; c'est bon, je m'en vais me faire tuer seul. — Que diable ne le disiez-vous! s'écriait alors son interlocuteur, qui lui courait après et prenait rang

(1) Nous n'avons pas besoin de dire que notre consul-général n'avait pas oublié, de son côté, les malheureux Dominicains. Depuis trois semaines, il écrivait lettres sur lettres au quartier-général haïtien pour rappeler à Soulouque qu'il déshonorerait sa victoire par des cruautés inutiles, et combien il avait, au contraire, intérêt à effacer la tache faite à sa réputation par les massacres de l'année précédente.

dans sa petite troupe, trouvant monstrueux que Santana prétendît se faire tuer tout seul. Au moment où elle vit se déployer à l'horizon les immenses lignes noires, cette microscopique armée avait triplé, et Santana comptait déjà d'un regard rassuré autour de lui près de deux cents hommes. Ce n'était pas assez pour faire des folies, mais c'était assez pour tenter d'arrêter les Haïtiens, car Soulouque, non content d'avoir perdu dix jours à Azua à attendre des vivres, avait négligé de s'emparer de la dernière chaîne de montagnes qui le séparait de Santo-Domingo.

Profitant toutefois du moment où Santana était allé fortifier un autre point, les Haïtiens parvinrent à occuper (non sans avoir perdu cent cinquante hommes) un défilé fort important appelé le *Numéro;* mais dès le lendemain Santana était en face d'eux, et la nouvelle de sa réapparition s'étant, dans l'intervalle, répandue parmi les fuyards, son armée s'élevait au bout de deux jours à sept ou huit cents hommes, qui, embusqués dans des broussailles ou derrière d'énormes billes d'acajou, tuaient un à un les noirs que la soif attirait vers la rivière d'Ocoa (1). Il n'y avait pas d'autre cours d'eau dans le voisinage; mais soit que le nom de Santana eût déjà produit son effet habituel, soit que l'audace des Dominicains lui parût cacher un piége, l'armée haïtienne endura sans bouger, durant soixante heures, cette atroce privation; les chevaux tombaient comme foudroyés; les hommes, après avoir inutilement creusé des puits énormes, se voyaient réduits à broyer entre leurs dents des tiges à moitié calcinées de cactus pour en extraire un reste d'humidité qui trompât leur souffrance. A la fin, la souffrance l'emporta, et Soulouque se décida à tenter le passage. Ses dispositions étaient d'ailleurs si bien prises, qu'en quelques minutes la petite armée dominicaine allait être emprisonnée dans un feu demi-circulaire d'artillerie et de mousqueterie; mais Santana, devinant le mouvement, se hâta de le déjouer en prenant l'offensive. S'il est beau de sauver son pays, ce n'est pas une raison pour le ruiner, et il fut décidé que chaque Dominicain ne brûlerait qu'une cartouche.

Les Haïtiens étaient fortifiés dans une position presque inaccessible et couverts par cinq canons qui, pendant une demi-heure, vomirent la mitraille sur les assaillans. Ceux-ci n'en souffrirent pas d'ailleurs beaucoup, car, dès qu'ils apercevaient la flamme, ils tombaient à plat ventre pour se relever aussitôt et continuer leur route en courant. Ils ne se décidèrent, de leur côté, à tirer qu'avec la certitude de ne pas gaspiller leur poudre, c'est-à-dire à bout portant. Cela fait, ils jetèrent

(1) Parfois aussi un Dominicain s'avançait sans armes jusqu'à l'avant-poste des ennemis pour les injurier et leur annoncer la présence de Santana. Quelques Haïtiens se ruaient aussitôt vers lui, mais pour tomber sous les balles d'autres Dominicains, cachés près de leur camarade.

leurs fusils et se ruèrent à coups de sabre et à coups de lance sur les masses ennemies, dont le feu cessa bientôt, car les boulets et les balles auraient dû aller chercher chaque Dominicain dans un cercle épais d'Haïtiens. Ce fut un vrai combat de démons que surexcitaient, du côté des Dominicains, la rage de l'impossible, et, du côté des Haïtiens, la rage de la soif. Soulouque finit par crier lui-même : « Sauve qui peut! » et l'armée noire se débanda, abandonnant six canons, plus de mille fusils, trois cents chevaux, quantité de munitions et de vivres, mais pas un blessé, car elle n'avait que des morts. Les Dominicains n'avaient pas fait de prisonniers, hormis un seul qui fut trouvé après l'action. Refoulés par les cavaliers de Santana dans un sentier étroit qui longeait la plage, les Haïtiens eurent encore à supporter dans leur fuite les bordées de la flottille dominicaine. Ils s'en vengèrent, comme nous l'avons vu, en incendiant dans leur fuite Azua, San-Juan et Las Matas. Soulouque s'arrogea l'honneur de mettre de sa propre main le feu à Azua, où il avait fait préalablement fusiller et mutiler les quelques soldats dominicains tombés en son pouvoir au début de la campagne. La destruction des arbres fruitiers, l'incendie des habitations, des chantiers d'acajou et des plantations, le massacre de quelques familles isolées, marquèrent, sur une étendue de trente à quarante lieues, la retraite précipitée de Soulouque, qui fit porter sa rage jusque sur les animaux. Les soldats noirs crevaient les yeux à ceux qu'ils ne tuaient pas.

Jimenez ne crut pas pouvoir décemment s'empêcher de remercier Santana au nom de la patrie. Il l'invita par la même occasion, toujours au nom de la patrie, à abandonner le commandement, à se retirer dans le Seybo, et surtout à ne pas passer par Santo-Domingo; mais Santana, à qui l'incapacité ou la trahison de Jimenez venaient d'imposer pour la seconde fois en cinq ans le rôle de sauveur, ne l'entendait pas tout-à-fait ainsi, et la patrie encore moins. Toutes les municipalités de la république, toutes hormis celle de Santo-Domingo, qui n'avait pas sa liberté d'action, invitèrent spontanément Santana à compléter son œuvre en expulsant du pouvoir l'homme qui en avait fait un si triste usage. L'armée, qui s'était déjà entièrement ralliée, joignit ses instances à celles des municipalités, et Santana se porta sur Santo-Domingo avec six ou sept mille hommes.

Jimenez, puisant tout à coup dans cette rage d'envie qui l'animait contre Santana et dans le regret d'un pouvoir dont il se croyait redevenu le possesseur paisible une sorte d'énergie fiévreuse, mit hors la loi le général et voulut faire arrêter les membres du congrès, qui se réfugièrent dans le consulat de France. Jimenez, se prévalant de la fausse position que faisait à M. Place l'*exequatur* de Port-au-Prince, prétendait qu'on les lui livrât, et, sur l'énergique refus de notre agent, ne parla de rien moins que de le faire arrêter lui-même, ainsi que le

consul des États-Unis, qui, dans toute cette affaire, s'était fort bien conduit. M. Place paya d'audace et se rendit, tant pour son compte que pour celui de son collègue américain, chez Jimenez, pour le rappeler à l'ordre. Au sortir de cette orageuse entrevue, et comme il allait franchir le seuil de la maison de Jimenez, M. Place s'aperçut qu'on l'avait cernée et qu'une sentinelle avait été postée à la porte principale pour lui barrer le passage. Il reconnut par bonheur dans cette sentinelle un nègre qui avait été son domestique. Au moment où celui-ci faisait le geste de croiser la baïonnette, le consul lui dit sans sourciller et de son ton de maître : « Ote-toi de là, Fermin. — Oui, papa, » dit le nègre, qui, dans l'exagération de sa déférence, fit un brusque soubresaut en arrière. Croyant comprendre à l'attitude de la sentinelle et au sourire que n'avait pu réprimer M. Place que tout avait changé, les soldats postés au dehors ouvrirent par un mouvement involontaire leurs rangs. Jimenez imagina alors de faire le siége du consulat, et quarante fusils, comme on le découvrit plus tard, furent portés en secret dans la maison en face. L'apparition d'un petit bâtiment français, *le Griffon*, vint déranger ces projets belliqueux. Le commandant signifia, dès sa première visite, que, s'il retrouvait fermée la porte par laquelle il communiquait avec le consulat, il l'enfoncerait en dedans à coups de canon.

VI. — EXPULSION DE JIMENEZ. — PRÉSIDENCE DE BAEZ.

Sur ces entrefaites, Santana était venu bloquer la ville. Accueilli par une centaine de boulets, il ne daigna pas répondre au feu, se contentant de notifier à Jimenez le congé que lui donnaient les municipalités. Un général et le secrétaire de l'archevêché vinrent vérifier les originaux de ces délibérations, et Jimenez, ne pouvant plus élever le moindre doute sur la réprobation unanime dont le frappait le pays, fit les préparatifs d'une défense désespérée. L'archevêque, vieillard vénérable, très lié avec Santana, mais qui tremblait de voir couler le sang de ses ouailles, voulait se porter, en habits pontificaux et le saint-sacrement à la main, entre les combattans, pour fulminer une excommunication solennelle contre le parti qui ouvrirait le feu, et il pria M. Place de l'accompagner avec son pavillon. Outre ce qu'une semblable intervention de notre drapeau dans un débat purement intérieur aurait eu d'illégal et d'insolite, cette menace d'excommunication ne pouvait malheureusement aboutir qu'à une chose : à faire rester les deux partis en présence et l'arme au bras, à ajourner toute solution, à prolonger indéfiniment un état de choses intolérable. Notre consul fit toutes ces objections au pacifique prélat, qui renonça à son projet. Santana jugea d'ailleurs, de son côté, que l'attaque était inutile : les

soldats de la garnison passaient chaque nuit par douzaines dans son camp (1), peut-être avec l'approbation tacite du commandant lui-même, brave militaire jusque-là ennemi juré du chef seybano, mais à qui la honteuse conduite de Jimenez dans les derniers événemens avait secrètement ouvert les yeux. Se sentant abandonné de tous, Jimenez recourut à un expédient aussi neuf que hardi pour intéresser à sa propre cause le consul de France, dont l'hôtel avoisinait l'arsenal : il annonça d'un air tragique à notre agent qu'il allait faire sauter l'arsenal et s'ensevelir sous ses ruines. M. Place, qui connaissait l'homme, feignit de trouver la chose fort naturelle, se bornant à prier Jimenez de l'avertir, en bon voisin, de l'heure. Le commandant du *Griffon*, M. Boyer, se rendit de son côté chez le président, le félicita avec un imperturbable sérieux de son courage, évoqua dans l'histoire ancienne et moderne d'illustres analogies, et prit congé de son interlocuteur tremblant en lui annonçant que, vu l'inexpérience des artificiers dominicains, il allait mettre à ses ordres un artificier du *Griffon*. Convaincu que personne ne le détournerait de son héroïque suicide, Jimenez y renonça, et il décampa comme un cuistre au milieu des huées de la population, après une sorte de capitulation dont M. Place surveilla l'exécution pour le compte de Santana. Une immense explosion de joie salua l'entrée du libérateur.

Un remords prit Jimenez sur le brick de guerre anglais où il avait cherché refuge : c'était de n'avoir pas pillé et incendié Santo-Domingo avant d'en sortir. Il en témoignait si souvent et en termes si scandaleux son regret, que le commandant anglais dut enfin lui imposer silence et lui exprimer la honte qu'il ressentait de s'être chargé d'un homme aussi méprisable. De Curaçao, où on le débarqua, Jimenez dépêcha un nommé Martin Redondo au capitaine-général de la Havane, pour offrir, disait-il, de rendre à l'Espagne sa colonie. On ne daigna probablement pas lui répondre, car peu de jours après il faisait des offres analogues à Soulouque, qui les accueillit avec joie. Jimenez est, depuis la fin de 1850, à Port-au-Prince, où il paie l'hospitalité de Soulouque par d'atroces incitations contre les Dominicains. Si forte que soit dans l'ouest la crainte de déplaire au tyran noir, elle ne suffit pas à comprimer l'universel mépris que ce misérable inspire tant aux jaunes qu'aux noirs, qui, je saisis cette occasion de le dire, ont un sentiment exquis du point d'honneur.

Santana ne voyait plus ni intrigues ni obstacles autour de lui, et la triple investiture que venaient de lui donner la victoire, la reconnaissance des municipalités et les acclamations de l'armée légitimaient

(1) Les uns se laissaient glisser du haut des remparts, les autres traversaient la rivière à la nage, au risque de se faire dévorer par les requins, ce qui arriva à plusieurs.

certes le pouvoir dans ses mains. Il n'eut cependant rien de plus pressé que de s'en démettre, n'acceptant que le rang de généralissime, et fit porter à la présidence son ami Baez, que le désistement de Santana suffisait d'ailleurs à désigner au choix de l'opinion.

Don Buenaventura Baez, un des plus riches propriétaires du pays, est né à Azua, petite ville où végéta durant quelques années un modeste greffier d'*ayuntamiento* appelé Fernand Cortès. Baez est un homme d'environ trente-huit ans, petit et mince, excellent cavalier, très instruit, grand connaisseur des hommes, actif comme la poudre, discret comme la tombe, brave comme une épée, et exerçant à certain degré autour de lui ce magnétisme de dévouement qui rayonne autour du héros seybano. Il a cinq frères, dont deux élevés en France, cinq gaillards passablement débraillés d'allures et de toilette, et qui sont la terreur de tout ennemi du nom des Baez. Dans la dernière crise, lorsque don Buenaventura les voyait rôder sournoisement autour de lui, il savait, sans avoir besoin de s'en enquérir, qu'un péril personnel le menaçait; mais il savait aussi qu'il n'avait pas à s'en occuper. Le père de Baez avait pris une part active à l'insurrection de 1808, et tels sont les regrets laissés dans le pays par la domination française, que ce souvenir jeta comme une ombre de défaveur sur les débuts politiques du futur président dominicain. Nul n'a montré cependant pour la France des sympathies plus ardentes et plus soutenues. C'est lui que nous avons vu prendre, en 1844, l'initiative des ouvertures faites à MM. Barrot et Levasseur, lui qu'on retrouve jusqu'au bout dans ce singulier combat d'une petite nation qui se donne et d'une grande nation qui l'aime et ne veut pas l'accepter. Baez a un profond attachement pour Santana, qui n'a, de son côté, qu'une préoccupation : faire valoir Baez. Entre ces deux hommes investis de pouvoirs rivaux, c'est à qui épiera les secrets désirs de l'autre pour lui sacrifier les siens, et aucun d'eux n'a pu encore y parvenir. Le hasard nous a permis de surprendre, dans des lettres particulières adressées à des tiers, la confidence de cette mutuelle abnégation qui elle-même ne se soupçonne pas. Dans ces lettres, Baez rapporte tout à Santana, et si un involontaire orgueil perce chez Santana au souvenir du passé, c'est l'orgueil d'avoir contribué à la nomination de Baez... « Vous savez, écrivait-il dernièrement à un ami, vous savez que je fis tous mes efforts pour son élection, et je suis si satisfait du résultat, que chaque jour je me félicite davantage de l'avénement de ce garçon-là (*de este joven.*) » La solidarité et l'entente mutuelle des pouvoirs servent souvent de prétexte, dans notre vieille Europe, à des phrases bien autrement éloquentes; mais je n'en sais pas qui égale en cordialité naïve le souvenir que l'énergique Seybano donne en passant à ce « garçon-là. »

Sous l'influence combinée de ces deux hommes, la petite république,

qui s'était jusque-là retranchée dans la défensive, comme pour bien prouver qu'elle voulait l'indépendance et non la domination, a pris une attitude nouvelle. Devant les projets incendiaires de Soulouque, les Dominicains se sont enfin décidés à repousser l'agression par l'agression. Les Haïtiens ne pourront pas dire d'ailleurs que Baez les prend en traître. Il leur adressait, dès la fin de 1849, la proclamation suivante, et cet échantillon du style diplomatique des Dominicains tranche, par parenthèse, d'une façon assez piquante sur les tendres appels que faisait Soulouque à ses « frères et concitoyens de l'est » en allant promener chez eux l'assassinat et l'incendie.

BUENAVENTURA BAEZ,

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DOMICAINE, AUX HAITIENS.

« *Haïtiens*, le nouveau président de la république Dominicaine s'adresse à vous, au nom de ses concitoyens, dans leur intérêt et dans le vôtre.

« *Haïtiens*, il y a bientôt six ans qu'en nous séparant de vous, nous avons repris notre indépendance, et, malgré les assurances que l'on vous a données dans des proclamations trompeuses, vous devez être convaincus aujourd'hui que cette séparation est éternelle.

« En restant chacun libres sous nos différentes bannières, nous pouvions vivre en bons voisins. Nous vous y avons conviés en vous proposant une paix que réclamaient votre vie, votre repos, vos intérêts; mais ceux qui vous gouvernent ont préféré vous arracher à vos maisons, à vos cultures, pour vous charger d'armes, de munitions, et, après vous avoir fusillés pour vous forcer à venir nous combattre, ils vous ont envoyés vous faire tuer à Azua, à Saint-Yague, à las Carreras. Rappelez-vous vos souffrances dans la dernière campagne que notre brave Santana a terminée d'une manière si glorieuse, et voyez quelle confiance vous pouvez avoir dans les hommes qui vous ont représenté votre cruelle défaite comme une victoire.

« Dans l'espoir que vous imiteriez un jour notre modération, nous ne vous avons jamais attaqués chez vous, nous nous sommes bornés à repousser vos agressions; mais toute patience s'épuise, et, puisque vous n'avez pas voulu la paix, supportez donc à votre tour sur vos propriétés, sur vos personnes, tout le poids de la guerre.

« Quand nous voudrons vous attaquer, nous connaissons parfaitement nos avantages et votre faiblesse. Par mer et sur vos rivages, nous pouvons vous faire autant de mal qu'il nous conviendra. Tandis que nous n'avons sur nos côtes que trois villes, Santo-Domingo, Puerto Plata et Samana, villes que leurs forts et leurs murailles mettent hors d'atteinte, vos côtes au contraire sont couvertes d'innombrables habitations, bourgs, villages, villes bâties en bois, sans défense et offrant au pillage et à l'incendie une proie vraiment trop facile. Anse-à-Pitre, Sale-Trou, Acquin, les Cayes, peuvent vous dire déjà ce que nous saurons faire, et peut-être êtes-vous près de voir se réaliser ce que vous avez annoncé tant de fois sans l'accomplir : vos villes vont disparaître, et la nation ira se réfugier dans les bois.

« *Haïtiens*, notre flotte bien armée, bien équipée, bien commandée, avec de nombreuses troupes de débarquement, est sortie pour aller piller vos côtes et intercepter votre marine; veillez donc de nuit et de jour; veillez au nord, à l'ouest, au sud; chassez vos femmes et vos enfans dans les mornes, abandonnez vos cultures pour faire sentinelle l'arme au bras sur les rochers par le vent et la pluie, et vous trouverez au retour vos cases brûlées. Puisque vous vous laissez imposer la guerre par ceux qui vous gouvernent, il est temps que vous sachiez ce que coûte la guerre.

« Et pourtant vous ne le savez que trop déjà. C'est à la guerre que vous devez l'odieux monopole qui vous épuise, les réquisitions de toute nature, le service militaire exagéré avec les fusillades de Las Matas; c'est à cause de la guerre que vos enfans souffrent, que vos femmes pleurent, et qu'il n'y a plus nul bien-être chez vous; c'est par la guerre enfin que tant de malheureux parmi vous sont venus, comme si vous n'aviez pas assez de terrain, chercher un tombeau sur notre territoire.

« Voyez maintenant ce que vous aurez à souffrir du nouveau genre de guerre que nous avons commencé, puisque notre flotte, en interceptant vos caboteurs, ajoutera à la misère qui vous dévore la ruine du peu de commerce que le monopole vous avait laissé. Si, pour en tirer vengeance, vos gouvernans veulent vous pousser à une nouvelle expédition par terre, dites-leur qu'aujourd'hui, chez nous, administrateurs et administrés nous ne formons plus qu'une seule famille, unis dans la résolution, non-seulement de nous défendre à toute outrance, mais encore d'attaquer l'ennemi; recommandez aussi à vos gouvernans de prendre bien garde d'éveiller le lion du Seybo.

« *Haïtiens*, nous pouvions vivre pacifiquement chacun dans nos frontières, échangeant, à notre avantage commun, nos bestiaux et nos tabacs contre vos cafés; nous pouvions naviguer paisiblement, sans crainte, sur les mers si belles que Dieu nous a données; ceux qui vous gouvernent n'ont pas voulu nous laisser jouir de ces avantages, et ils ont voulu la guerre; eh bien! que les maux de la guerre retombent sur leur tête et sur vous, qui ne savez pas les contraindre à faire la paix.

« Santo-Domingo, le 16 novembre 1849.

« BUENAVENTURA BAEZ. »

« Par le président,
« Le ministre de la guerre,
« J. E. AYBAR. »

C'est clair et net, et c'est surtout vrai. Les côtes haïtiennes sont vulnérables par une infinité de points, et Soulouque en aurait déjà fait l'expérience, si les consuls, dans l'espoir de plus en plus chimérique d'amener le chef noir à conclure la paix, ne retenaient depuis quelque temps les deux flottilles dans leurs ports respectifs. Nous dirons plus : en supposant même qu'une trahison ouvrît à Soulouque les remparts naturels derrière lesquels la nationalité naissante s'est abritée deux fois, il suffirait aux Dominicains de prendre l'offensive par mer pour transposer les rôles. L'escadre haïtienne, qui s'élève déjà à une dizaine de bâtimens à vapeur ou à voiles, a sans doute l'avantage

numérique sur la flottille dominicaine (1); mais on a vu par quels invraisemblables amiraux la première était commandée, tandis que la seconde est montée par de véritables matelots, et appelle en outre à elle tous les aventuriers de mer qui voudront recommencer sous son pavillon et sur le même théâtre le terrible roman des flibustiers. Les coups de main que mentionne la proclamation de Baez étaient dus à un de ces aventuriers, à un Basque nommé Fagalde, capitaine marchand de Bordeaux, et qui, expulsé de Cayenne pour je ne sais plus quel coup de tête politique, venait d'être placé à la tête des forces navales de l'est. Invisible le jour, Fagalde débarquait la nuit, seul et sous un déguisement, sur la plage qu'il voulait reconnaître, buvait et dansait toute la soirée avec les noirs, les émerveillait par ses talens de société, et, la reconnaissance finie, allait rejoindre la flottille qui, avant l'aube, tombait comme l'oiseau de proie sur le point indiqué. Les Haïtiens, qui font presque tous leurs transports de denrées par mer, n'osaient plus laisser sortir une barque, et un chapelet de villages incendiés commençait à dessiner les contours de leurs côtes, lorsque Fagalde se fit tuer d'un coup de couteau dans une affaire de cœur.

Non, le véritable danger n'est pas pour les Dominicains dans une invasion; il est dans le fait seul de la guerre. Sans parler des inévitables ravages que la guerre entraîne pour un pays dont la véritable frontière, celle qu'il importe le plus de ne pas dégarnir, ne commence qu'assez avant dans l'intérieur, l'obligation de tenir sur pied la portion la plus active de sa population agricole suffirait à réduire cette petite nation aux abois, car l'agriculture est son unique ressource aujourd'hui que le débouché haïtien est fermé à ses bestiaux. Le service militaire est bien réparti de façon à ce que la moitié seule de l'armée soit sous les armes en temps ordinaire; mais à tout bout de champ survient la nécessité d'une levée en masse, et la plupart des cultivateurs, fatigués de perdre leurs récoltes qu'ils devaient, au dernier moment, abandonner sur pied, ont fini par laisser leurs champs en friche. Dès 1847, la république dominicaine avait peine à nourrir ses soldats; les coupes d'acajou étaient devenues son unique moyen d'échange avec le dehors; les marchés d'Europe étaient encombrés de ce bois, l'encombrement avait produit l'avilissement des prix, et les négocians invitaient les coupeurs à suspendre leurs envois, qui ne couvraient même plus le fret. Depuis lors, c'est en argent comptant que les Dominicains

(1) La république s'était mise en quatre pour acheter un petit vapeur dont le commandement fut donné à un Anglais; mais un beau jour l'Anglais, mécontent de sa position, décampa, emportant dans la poche de son gilet, pour mieux se faire regretter sans doute, deux ou trois écrous de la machine. La république n'avait pas les moyens de remplacer ces malheureux écrous, et, après deux ans d'attente, elle s'est décidée à convertir ce vapeur en navire à voile.

sont réduits à payer les denrées, les armes, les munitions qu'ils tirent des États-Unis, et le peu de numéraire que la domination de Boyer n'avait pas mis en fuite est à la veille de disparaître entièrement. Les Dominicains, en un mot, sont aujourd'hui aussi misérables que la population de l'ouest, avec le sentiment de leur misère, le regret de ce qu'ils pourraient être, et la prévision d'un sinistre avenir en plus.

Une offensive heureuse ne changerait rien à cette situation. La population noire est trop apathique, trop imprévoyante, trop identifiée avec son propre dénûment, pour que l'incendie de ses maisons qu'elle laisse elle-même tomber en ruines, la dévastation de ses terres qu'elle condamne elle-même à la stérilité, suffisent, le cas échéant, soit à la réduire à discrétion, soit à la soulever contre l'entêtement de Soulouque. Sa répugnance pour cette guerre se traduirait, à chaque descente de l'ennemi, par la fuite, et le lendemain tout serait à recommencer, car les Dominicains sont trop peu nombreux, et ils ont d'ailleurs chez eux une ligne trop étendue à garder, pour songer à s'établir sur les points où porteraient leurs razzias. Ce qu'il leur faut, encore une fois, c'est la paix, une paix complète et durable, qui, en les dispensant d'armemens ruineux, en leur permettant de reprendre leurs travaux, en offrant de sérieuses garanties à l'immigration blanche qu'ils appellent à genoux, ferait de leur misérable pays ce que Dieu en avait fait : la plus riche contrée des deux mondes.

Or cette paix, ils ne l'obtiendront jamais de la libre volonté de Soulouque, qui jure de plus belle *par l'ame de sa mère* d'exterminer « les rebelles de l'est comme cochons marrons, » et qui, pendant que les consuls s'époumonnent à lui imposer soit un traité de paix définitif, soit une trêve de dix années, poursuit avec un flegme imperturbable ses armemens. Bien que les magasins de l'état regorgent de vivres et de munitions, il en arrive tous les jours des États-Unis, et voilà plusieurs mois qu'on expédie sans discontinuer des poudres à la frontière. L'enrôlement forcé, auquel n'échappent pas même les enfans de quinze ans, se poursuit avec une rigueur excessive, qui a fini par avoir raison de la traditionnelle indiscipline des noirs. Soulouque peut aujourd'hui mettre sur pied environ trente mille hommes contre sept à huit mille, qui forment le ban et l'arrière-ban de la population valide de l'est, et il ne paraît pas vouloir s'arrêter là. Les chambres ont silencieusement voté une addition de près de *trois* millions de francs au budget de 1851, qui se trouve ainsi augmenté d'un tiers. L'empereur s'est fait en outre donner la faculté d'ouvrir des *crédits supplémentaires* à peu près illimités pour les *besoins imprévus* (1). Dans l'intervalle, et pour nous ser-

(1) Où trouvera-t-on cet argent? Là est le problème. Les cafés se vendent encore assez bien; mais la production est toujours en décroissance, et le pillage plus effréné que jamais. A la tête des pillards figure depuis quelque temps un homme connu à Paris, et

vir de l'expression échappée au secrétaire intime de sa majesté, on ne *s'occupait ni ne se préoccupait de la note des consuls.* Après avoir épuisé tous les moyens dilatoires de la diplomatie nègre, — la plus terrible et la plus harassante des diplomaties, — Soulouque s'est engagé, il est vrai, à donner une réponse catégorique, et il a convoqué extraordinairement les deux chambres pour leur déférer la question; mais le vote de cet étrange parlement est connu d'avance, et de peur que les sénateurs ou députés ne se méprennent sur ce qu'ils doivent penser et dire, sa majesté, selon son habitude, a soin de leur donner d'avance le diapason. Tous les dimanches, à la parade de la garde et dans chacune de ses réceptions officielles, l'empereur et roi fait naître des occasions de rappeler que la constitution, cette même constitution qu'il a trouée douze ou quinze cents fois à travers les poitrines de ses fidèles sujets, l'oblige à maintenir *l'intégrité du territoire.* Quant à la trêve de dix ans, sa majesté s'écrie que l'Europe entière en profiterait pour se précipiter dans l'île par la porte que les Dominicains ouvrent à l'immigration blanche. Ainsi c'est bien décidément la barbarie qui jette le gant à la civilisation. Les chambres ont dû se tenir pour averties, d'autant plus que des exécutions nouvelles (1) sont venues, dans l'in-

dont la probité n'avait pas été suspectée jusque-là. Soulouque et le nouveau favori se sont réservé chacun, sur la vente du cinquième des cafés de la récolte 1850-51, un pot-de-vin de 5 francs par quintal. Ces cafés ont été vendus en Angleterre, car on n'ose les expédier en France, dans la crainte avouée d'une saisie, crainte d'autant moins invraisemblable que la dette haïtienne est de plus en plus mal servie, et que le gouvernement haïtien, à l'instigation du personnage dont il s'agit, vient de refuser les indemnités dues pour dommages récens à nos nationaux, notamment pour la destruction d'un magnifique établissement qu'un Français avait créé à Azua, et dont Soulouque, dans sa retraite furieuse de 1849, autorisa ou ordonna le pillage et l'incendie. Un de nos négocians avait fait venir, au mois de janvier dernier, sur la commande du gouvernement une forte partie de poudre des États-Unis : le même personnage la fit refuser au moment de la livraison, comme étant, disait-il, de mauvaise qualité, et ne consentit à la reconnaître de bonne qualité que moyennant un pot-de-vin de 1,000 piastres; il a extorqué deux autres mille piastres au vendeur de la dernière corvette de guerre achetée par Soulouque, etc., etc.

(1) Parmi les personnes fusillées se trouve le ministre de la justice, Francisque, duc du Limbé, dont nous avions annoncé la disgrace. On le tira, le 14 mars, du cachot où il gisait enchaîné et les *pieds en l'air*, pour le conduire avec neuf coaccusés devant un conseil de guerre, dont il déclina vainement la compétence (il n'était pas militaire). Francisque n'avait réellement pas pris part à la dernière conspiration *socialiste;* mais, au défi que l'accusé faisait de fournir une seule preuve, le commissaire impérial répondit d'abord par de joviales plaisanteries, puis en requérant contre lui et quatre autres accusés spécialement recommandés une sentence de mort, sentence qui fut rédigée au milieu des rires et des bâillemens bruyans de messieurs du conseil. La dégradation nobiliaire qu'entraînait cette sentence était l'affaire du bourreau, et il y avait d'ailleurs appel; mais le tribunal voulut se donner séance tenante le spectacle de l'humiliation d'un duc, et on arracha brutalement à Francisque la plaque de l'ordre (impérial, bien entendu) de la légion d'honneur.

Le président du conseil de révision, le général de division Geffrard, eut le courage,

tervalle, raviver leur sollicitude pour l'harmonie des pouvoirs. A l'heure qu'il est, Soulouque déclare probablement aux consuls de France et d'Angleterre et à l'agent spécial des États-Unis « que l'opinion du pays, représenté par ses organes légitimes, lui ordonne de faire rentrer le département de l'est dans le giron de l'empire. » Il n'y a pas de doute que la présence d'une station navale suffirait à empêcher le départ de l'expédition; mais devons-nous nous résigner à faire indéfiniment sentinelle autour de cette grotesque majesté? Ne peut-on pas prévoir surtout des circonstances qui appelleraient brusquement ailleurs les bâtimens des trois puissances médiatrices, circonstances dont Soulouque se hâterait de profiter pour tomber en vingt-quatre heures sur les malheureux Dominicains? Or, cette dernière éventualité suffirait pour perpétuer chez eux les angoisses de l'incertitude, c'est-à-dire tous les inconvéniens de leur intolérable situation.

Une seule crainte pourrait désormais avoir définitivement raison de l'obstination du vieux nègre : c'est la perspective d'aller se heurter dans l'est contre l'intérêt moral, l'intérêt politique ou l'intérêt territorial d'une grande puissance. L'intervention directe d'une grande puissance sous forme de protectorat, d'occupation partielle ou d'annexion pure et simple, n'est donc plus, à l'heure qu'il est, pour les Dominicains, une question de progrès : c'est une question de vie ou de mort, et cette question, aujourd'hui comme à l'origine du soulèvement, dans les angoisses d'une situation désespérée comme dans l'enivrement de la délivrance, après huit ans de décourageans refus comme dans la première effusion de leurs espérances françaises, cette question c'est encore à nous, toujours à nous qu'ils s'obstinent à la poser.

tout mulâtre qu'il est, de faire casser la sentence, courage qui n'est pas nouveau chez lui, et qu'il paiera probablement très cher. Les cinq condamnés furent alors conduits (17 mars) devant un nouveau conseil de guerre siégeant à la Croix des Bouquets, et présidé par le même homme qui, à cette même place, avait prononcé, l'année d'avant, la condamnation du général Celigny-Ardouin, l'une des victimes de Francisque. Une heure après, Francisque, le député Cazeau et un colonel étaient exécutés, bien qu'ils eussent interjeté appel. Au moment de mourir, le député Cazeau, qui, dans l'espoir d'obtenir sa grace, avait accusé Francisque de propos malveillans sur la personne de l'empereur, demanda pardon à l'ex-ministre de cette calomnie. Francisque laisse peu de regrets aux Français et aux mulâtres, dont il était l'acharné persécuteur; mais il a racheté sa vie par la dignité et la fermeté de sa dernière heure. Il ne tomba qu'à la troisième décharge. Ses deux compagnons montrèrent quelque faiblesse, et sont les seules victimes de Soulouque qui n'aient pas regardé venir de sang-froid la mort. Soulouque a interdit les secours de la religion à tous les condamnés.

Francisque est le troisième ministre fusillé en trois ans. M. Raybaud, prié de tenter une démarche en sa faveur, et qui s'était adjoint le consul d'Angleterre, ne put pas même être reçu. Le soir de l'exécution, une joie pure illuminait le visage de Soulouque, qui s'écriait avec l'accent de la conscience satisfaite : « On ne dira pas cette fois qu'il n'y a pas eu jugement! » — Les conseils de guerre fonctionnent de nouveau sur plusieurs points.

VII. — L'INTRIGUE ANGLAISE. — LA PROPAGANDE AMÉRICAINE. — RÔLE DE LA FRANCE.

Qu'est-ce qui nous fait donc hésiter? Est-ce un scrupule de générosité et de prévoyance? est-ce la crainte de paraître exploiter les pressantes nécessités où la république dominicaine se débat, et de devoir à ces nécessités seules l'abdication d'une nationalité qui regretterait peut-être plus tard son sacrifice? Il doit exister aux archives des affaires étrangères un certain acte du 22 septembre 1843 qui lèverait à cet égard tous les doutes et répondrait à toutes les accusations. Plus de cinq mois avant la séparation de l'est, lorsque les Dominicains avaient encore toute leur liberté d'action et d'option, leurs propositions étaient déjà on ne peut plus explicites. L'annexion, et à défaut de l'annexion, l'occupation partielle ou le protectorat furent leur premier mot. Notre gouvernement jugeait tout le premier que la spontanéité de ces offres suffisait à mettre sa responsabilité morale à couvert, car il consentit à les recevoir. Il y aurait même répondu affirmativement, si la nouvelle de la révolution prématurée de Santo-Domingo, qui nous engageait sans notre consentement, n'avait refoulé son bon vouloir (1), et si la bruyante affaire de Taïti n'était venue donner un nouveau cours à ses préoccupations. Est-ce à défaut d'autre ressource que les Dominicains ne se sont pas laissé rebuter par un premier refus? Est-ce le rôle de pis-aller que nous redoutons? Voici qui doit nous tranquilliser encore. L'Angleterre pendant six ans, les États-Unis jusqu'à ce jour ont mis autant d'acharnement à solliciter les propositions de la petite république que nous à les éluder.

Dès 1844, le gouvernement anglais envoyait à Santo-Domingo un agent sans caractère public, nommé Henneken, et qui, pour mieux jouer son rôle, se fit naturaliser dans le pays. Ce M. Henneken, devenu successivement colonel dans l'armée dominicaine et représentant du peuple, se livra dès le début contre nous à la propagande la plus active, toujours par voies et par chemins pour soulever les susceptibilités des populations contre ce qu'il appelait notre complicité avec les noirs, toujours à l'affût des besoins, des inquiétudes, des accès de découragement où tombait le gouvernement dominicain pour faire intervenir au moment voulu le *Foreign-Office*, la marine anglaise, les capitaux anglais. Eh bien! au bout de quatre ans, le parti anglais de l'est se réduisait au seul M. Henneken; l'Angleterre n'avait pas reçu une seule proposition; les divers capitalistes qui avaient essayé d'enlacer ce pays sans ressource dans l'habile réseau des intérêts britanniques avaient

(1) Le roi Louis-Philippe reçut la nouvelle de l'insurrection dominicaine au moment même où il discutait les bases de notre intervention. « Puisqu'ils font leur affaire tout seuls, dit-il impatienté, eh bien! qu'ils se débrouillent... C'est qu'ils n'ont pas besoin de nous. »

été successivement éconduits, et le gouvernement dominicain, tout en reconnaissant l'impossibilité de sauver la naissante république par elle-même, persistait à ne s'adresser qu'à nous. Le 15 février 1845, M. Baez écrivait à M. Levasseur, notre consul à Port-au-Prince : « Vous n'avez qu'à nous indiquer le moyen que vous trouverez le plus convenable pour convaincre la France de notre sincère désir de nous placer sous sa puissante protection, *quel que soit le sacrifice qu'il nous faille faire pour l'obtenir.* » Les Dominicains auraient en un mot consenti à nous payer au besoin leur quote-part de la dette haïtienne, d'une dette qui ne les concernait pas. Pour vaincre nos résistances, M. Baez ajoutait : « Le gouvernement est dans la nécessité de traiter avec la première nation qui lui offrira de le tirer de la position isolée où se trouve notre république. » Peu de temps après, le président Santana renouvelait en vain ces sollicitations; l'expédition de Pierrot rendait de plus en plus urgentes les nécessités invoquées par Baez, et les Dominicains préféraient cependant les chances d'une lutte inégale à la protection que la Grande-Bretagne leur offrait. Une nouvelle victoire les aidait bientôt à patienter, et ils ne profitaient de ce moment de répit que pour rentrer en négociation avec la France. M. Baez et deux autres commissaires partaient pour Paris. — Au moment où la révolution de février éclata, la commission dominicaine n'avait pas même obtenu d'être reçue officiellement, et c'est au gouvernement provisoire (mars 1848) que furent remises les propositions de Santana.

Pour le coup, lord Palmerston avait la partie belle. La France était désormais trop occupée chez elle pour se souvenir des Dominicains, et encore moins pour songer à contre-carrer les envahissemens coloniaux de la Grande-Bretagne. Où le succès est certain, la réserve est inutile. Le gouvernement anglais, qui avait affecté jusque-là de se poser à Port-au-Prince comme le protecteur-né de l'ouest contre les intrigues dominicaines de la France, nomma brusquement un consul à Santo-Domingo. Ce consul était M. Robert Schomburg, annexioniste fort expert et bien connu pour la part qu'il avait prise jusque-là aux machinations et aux mauvaises querelles dans lesquelles la chancellerie britannique cherche à envelopper les petites républiques du continent américain. Tout servait les espérances du *Foreign-Office*. En haine de Santana et de Baez, qui personnifiaient les tendances françaises du congrès et de la population, le nouveau président, Jimenez, ne demandait pas mieux que de devenir le chef du parti anglais. Restait toujours à créer ce parti anglais, et M. Schomburg, à peine débarqué, se mit à parcourir le pays en compagnie du colonel Henneken, pendant que quatre bâtimens de guerre de sa nation se montraient successivement sur divers points de la côte; mais les deux agens eurent beau répéter que l'Angleterre était la seule puissance qui eût

reconnu le nouvel état, qu'elle seule voulait et pouvait les protéger contre l'invasion haïtienne, et qu'un capitaliste anglais allait venir offrir au congrès un emprunt (1); ils rencontrèrent une répulsion unanime dans les rangs de la population, de l'armée et du clergé, et le congrès, à peine rentré en session, renouvelait ses instances auprès de la France (février 1849). Un Français établi dans le pays, M. A. Lapeyrette, fut officieusement chargé de porter à Paris l'expression de ce vœu persistant.

M. Schomburg et M. Henneken ne se rebutèrent pas. Ils résolurent de provoquer la scission de la province de Santiago, à laquelle se serait rattachée la magnifique presqu'île de Samana, principal objet de toutes ces convoitises. Un bâtiment de guerre anglais vint jeter inopinément l'ancre dans la baie de Samana. Le gouverneur des Iles-Turques envoya un autre bâtiment à Puerto-Plata, et le gouverneur des îles Bahama, le capitaine Mathew, se rendit de sa personne à Santiago, où M. Henneken vint le joindre. Il ne suffisait pas de raviver la vieille jalousie des Santiagais contre la capitale dominicaine : pour les amener à s'insurger sous le patronage du pavillon anglais, il fallait encore neutraliser leurs sympathies françaises, et M. Henneken et Mathew répandirent dans la population toutes sortes de bruits odieux sur la France, disant, entre autres choses, que nous convoitions l'est pour y rétablir l'esclavage. Échec complet encore. Le général Tito Salcedo, qui devait être mis à la tête du *pronunciamiento,* n'osa pas bouger, tant il jugea les habitans et l'armée mal disposés à le suivre. Le couple propagandiste réussit cependant à empêcher le général Tito Salcedo de faire, au moment de l'invasion de Soulouque (2), un mouvement décisif qui eût permis aux Dominicains d'arrêter à temps l'armée noire, et quand celle-ci fut au cœur du territoire, quand la petite république eut le couteau à la gorge, le capitaine Mathew se rendit à Santo-Domingo pour joindre ses offres de protectorat à celles dont M. Schomburg, d'accord avec Jimenez, obsédait le congrès. Le capitaine anglais fit même intervenir la menace et alla jusqu'à dire à l'archevêque, lequel répéta ce propos avec indignation, « que, si les Français entraient jamais à Santo-Domingo, *le sang y coulerait comme la pluie.* » On sait le reste. Cette population désespérée, qui s'attendait d'heure en heure au massacre, répondait aux avances et aux menaces de MM. Schomburg et Mathew en forçant Jimenez à signer de sa propre main un nouvel appel à la France, — à la France, qui n'aurait pu venir à son aide qu'au bout de plusieurs mois! Santana tentait et réalisait l'impossible pour soustraire son pays à la protection cependant immédiate

(1) Cet emprunt a été, en effet, offert plusieurs fois, et la petite république, malgré son extrême pénurie, l'a toujours repoussé.

(2) Ces menées furent découvertes peu après. Tito Salcedo et Henneken furent arrêtés.

et assurée de la Grande-Bretagne, et bientôt après l'unique représentant du parti anglais s'enfuyait honteusement sur un bâtiment anglais.

Sont venus ensuite les États-Unis. Si le Yankee est quelque peu brutal en affaires, il a du moins la qualité de ce défaut, la franchise. De sa part, point d'offres insidieuses d'alliance : il veut l'annexion et va droit au but. — Vous manquez de bras? Concédez-nous quelques centaines de lieues carrées à notre choix, parmi les terres les plus riches et les mieux situées de la république, et nous nous chargeons de les peupler d'Américains qui jouiront, bien entendu, dès leur arrivée, de tous les droits politiques et civils. Il est également bien entendu que les marchandises que feront venir les immigrans pour leur usage et les navires consacrés au transport de ces immigrans ne paieront aucune espèce de droits, que les mines que nous découvrirons seront notre entière propriété, que les produits de ces mines seront exempts de toute taxe d'exportation, que nous agirons, en un mot, chez vous comme chez nous. — Vous manquez de soldats? Eh bien! voilà encore une armée. Nos immigrans formeront, en cas de guerre, un corps spécial, placé sous l'autorité de la république; nous ne nous réservons que la nomination des officiers. — Vous manquez enfin de vapeurs? Nous en achèterons deux *pour l'usage de la république*. Vous nous ferez l'avance du prix d'achat en bons négociables emportant 10 pour 100 d'intérêt; mais nous vous rembourserons cette avance en *trente* années (ce qui, au taux local de l'intérêt, ferait payer de fait à la république deux ou trois fois le prix d'achat primitif). Pendant ces trente années, lesdits vapeurs (achetés *pour l'usage de la république* et payés deux ou trois fois par la république) resteront à la disposition de la compagnie de colonisation, qui s'en servira pour le transport de ses immigrans et de ses marchandises; mais il est bien entendu que la compagnie ne paiera pas le loyer de ces vapeurs. Au contraire, c'est la république qui nous comptera 20,000 piastres par voyage, aller et retour, moyennant quoi nous nous engageons à transporter à New-York... ses dépêches et ses lettres. Si cependant il arrivait que le gouvernement dominicain eût besoin d'armer en guerre ces vapeurs (qui grace à l'article précédent seraient dix fois à lui en quelques années), la compagnie s'en dessaisirait, moyennant la restitution, la simple restitution des à-comptes qu'elle aurait versés jusque-là en remboursement de l'*avance* à elle faite par le gouvernement dominicain. *Item :* le gouvernement dominicain devra payer à la compagnie, en bons portant 10 pour 100 d'intérêt, 20 piastres fortes pour chaque immigrant au-dessus de douze ans, et, au-dessous de cet âge, 10 piastres. — Ainsi parle frère Jonathan. En lisant ces propositions, je m'attendais, je l'avoue, à trouver à chaque ligne l'article goguenard que les usuriers de comédie n'épargnent jamais à leur victime; mais il n'y est question ni du chameau empaillé ni de la

dent de Cléopâtre. Ces propositions sont bien sérieuses, on ne peut plus sérieuses. Elles sont datées de Washington, 26 août 1850; elles ne sont que le résumé d'obsessions quotidiennes qui assaillaient les Dominicains depuis plus d'un an; elles sont signées par M. Green père, l'ancien ministre des États-Unis au Mexique, et M. Green fils, entrepreneurs d'annexion fort connus, et dont l'un, M. Green père, n'avait pas employé d'autre procédé pour escamoter le Texas.

On est révolté, n'est-ce pas? de tant d'âpreté cynique; mais après tout, et à l'invraisemblable plaisanterie des deux vapeurs près, que demandent ici les État-Unis? Ce que la république dominicaine nous offre depuis huit ans, et ce qu'elle devra, tôt ou tard, accorder à qui le prendra. Nous dirons plus : les impossibles conditions pécuniaires dans lesquelles les Américains cherchent à emprisonner la population de l'est ne sont qu'une formule de luxe qui n'est pas de nature à l'effaroucher beaucoup. Il est, en effet, évident que, le jour où les États-Unis disposeraient moralement et matériellement du principal noyau de l'armée dominicaine et auraient en outre la faculté d'improviser à discrétion des citoyens dominicains, l'annexion ne tarderait pas à passer des choses dans les mots, ce qui réduirait presque à néant les engagemens qu'aurait contractés la petite république en les confondant avec les charges de l'Union. Nous dirons plus encore : la propagande américaine, dès son début à Santo-Domingo, à su parfaitement choisir son terrain. Bien loin d'imiter la maladroite habileté de la chancellerie britannique, qui, en croyant s'appuyer sur une influence anti-française, n'a réussi qu'à partager sa chute, M. Green s'est dit en arrivant l'ami de nos amis. N'était-il pas d'ailleurs l'agent d'une puissance qui avait obstinément refusé jusque-là de reconnaître la nationalité haïtienne? Le cabinet de Washington est entré, il est vrai, plus tard, en rapports réguliers avec Soulouque, mais pour se créer un nouveau titre d'influence auprès des Dominicains. Au mois d'avril 1850 parurent tout à coup en rade de Port-au-Prince un vapeur de guerre et deux corvettes des États-Unis. M. Green fils descendit avec l'apparat officiel d'un de ces bâtimens, et fit demander une audience à « l'empereur, » qui éprouva un mouvement d'orgueilleuse joie en recevant, le premier entre toutes les majestés noires, les lettres de créance d'un envoyé américain. Celui-ci commença par demander pour les agens consulaires de sa nation le droit de battre pavillon dans tous les ports de l'empire, et sa majesté faillit embrasser M. Green. Il signifia en second lieu à Faustin Ier d'avoir à laisser les Dominicains en repos, ce qui causa à sa majesté une sensation beaucoup moins agréable que la première. Il lui fit en troisième lieu sommation d'avoir à payer aux États-Unis, dans un délai de quinze jours, une note d'environ 300,000 piastres pour préjudices causés jadis à des sujets américains, et sa majesté acheva de perdre contenance. Ce n'était là

d'ailleurs qu'une querelle d'Allemand. La dette en question avait déjà été payée une fois, sinon deux; mais à l'expiration du délai, lorsque le commissaire nommé par Soulouque, M. Delva, voulut aborder le chapitre des explications, M. Green, qui ne se sentait probablement pas très fort sur ce terrain, rompit fièrement l'entrevue, et partit pour Washington en annonçant qu'il reviendrait avec une force navale de plusieurs bâtimens. Pendant que M. Delva cherchait dans les archives la quittance de la dette en question, M. Green s'était rendu à Santo-Domingo, où il se fit beaucoup d'honneur, auprès du président Baez et de la population, du mauvais tour qu'il venait de jouer à Soulouque par affection pour les Dominicains (1).

C'est brutal, nous le répétons; mais enfin c'est sincère. Si frère Jonathan veut un peu trop le bien de ses amis, il sait en revanche franchement détester leurs ennemis. L'hypothèse du refus persistant de la France admise, la nationalité dominicaine ne semblait pas pouvoir tomber en de meilleures mains. Eh bien! cette hypothèse s'était réalisée. M. Bastide, qui n'avait pas la prétention des grandes choses (car il n'avait que trop de peine à réparer les mauvaises), M. Bastide, dont la timidité diplomatique restera proverbiale, avait cependant compris l'importance de ce que nous dédaignions. Comme entrée en matière, il conclut, le 22 octobre 1848, avec les commissaires dominicains, un traité d'amitié et de commerce, et l'assemblée, avec cette intelligence des questions extérieures qui caractérisait nos nouveaux législateurs, l'assemblée le rejeta *sans discussion!* Quant aux appels désespérés que

(1) Voici dans quels termes un journal américain, le *Weekly Herald* du 27 avril 1850, caractérisait la mission remplie par M. Green à Port-au-Prince, et celle qui l'avait précédemment appelé dans la partie espagnole, où il affectait de poursuivre une spéculation privée, mais où il s'était présenté avec des lettres de recommandation de son gouvernement. Il aurait même pu montrer mieux aux Dominicains, car les lettres de créance qu'il remit à Soulouque au mois d'avril 1850 portaient la date du 23 juin 1849. La dernière phrase de l'article que nous citons a dû faire bondir le puissant Faustin Ier sur les marches de son trône :

« ..... Mais si on ne fait en ce moment aucun mouvement en ce qui concerne l'annexion de Cuba, il en a été fait plusieurs en ce qui concerne l'île d'Haïti. Son excellence B.-B. Green a été envoyé dans ce pays pour faire un rapport sur son état actuel, sa population, son sol, son climat et autres matières, en outre sur sa condition sociale et politique, et M. Green est probablement en ce moment à Washington, préparant et exposant le résultat de ses travaux. Nous ne serions pas du tout surpris, d'après les renseignemens que nous avons reçus, de voir sous peu une expédition partant (avec la sanction du gouvernement de Washington) de quelque port du sud, pour aller aider et assister la portion dominicaine ou espagnole des habitans contre les noirs, et, en fin de compte, envahir toute l'île et l'annexer aux États-Unis. Un projet de cette nature peut être soutenu ouvertement dans les États-Unis, et l'organisation d'une expédition dans ce sens n'éprouvera d'obstacles d'aucun côté. *Ce serait une chose glorieuse de renverser ces horribles pirates, les pires des pirates et des bandits couleur de charbon*, la population noire de ce que l'on appelle l'empire d'Haïti, et de réduire Faustin Ier *à la condition pour laquelle la nature l'avait fait.* »

le gouvernement et le congrès dominicains avaient faits dans l'intervalle à la France, ce n'est qu'au bout de dix-huit mois que notre gouvernement se décida à y répondre, et cette réponse, achetée par tant d'espérances et tant d'angoisses, était encore un refus, et c'est sous l'impression de cette déception plus cruelle que toutes les autres, car elle succédait à d'héroïques sacrifices, c'est dans l'amertume de la première heure de découragement et de fierté blessée que Baez et Santana restaient assez Français de cœur pour repousser avec dédain, presque avec colère, les obsessions de l'agent des États-Unis. Pendant que M. Green, qui ne se rebutait pas pour si peu, mettait au net ses propositions confidentielles pour les renouveler officiellement, Baez adressait à l'honneur français cet appel que n'avait pas entendu l'intérêt français, et il écrivait à notre gouvernement : « Cette réponse (le refus d'annexion ou de protectorat), cette réponse que nous attendions depuis si long-temps, nous ne pouvons la considérer comme définitive en présence des événemens qui se sont passés depuis une année dans notre malheureux pays. En effet, l'Europe, foyer de la civilisation, doit être souverainement convaincue que les Dominicains sont maintenant la seule digue contre la cruauté et l'envahissement de la race noire. Seuls en cette partie de la terre, nous luttons pour la civilisation en même temps que pour notre existence... Dans le monde, la politique change, mais l'humanité ne change pas. Aussi, mettant de côté la politique, mettant de côté les avantages brillans, immédiats et prouvés que la France aurait à retirer de notre annexion, je me borne, M...., à faire appel à vos sentimens d'humanité... Tout me fait espérer que cette fois vous ne resterez pas sourd à l'appel de cette nation jadis française, et qui a conservé la qualité la plus précieuse à des cœurs français, celle de résister courageusement à l'oppression... Notre république est encore bien jeune; mais elle a vieilli à l'école du malheur, et en remontant à son origine, à son érection sous le gouvernement qui vous a précédé, vous verrez facilement que nous étions fondés à compter sur la France... Notre but, nous le considérons comme sacré; nous ne demandons que la paix, la paix qui nous rendra à la culture de notre beau pays, qui nous sauvera de la misère et du couteau des noirs... Un mot de votre gouvernement, et le pays tout entier vous appartient. Si la politique de la France s'oppose, dans les circonstances actuelles, à toute idée d'accroissement colonial, ce que je ne puis croire à l'égard d'un pays aussi bien doué que le nôtre, intervenez au moins pour nous faire avoir la paix. J'ai entre les mains des propositions qui me sont faites par un chargé d'affaires américain, M. Green, envoyé à Santo-Domingo avec des pleins pouvoirs; mais, tant qu'il nous restera une lueur d'espérance, nous attendrons avec résignation. »

Et en effet, pour que les Dominicains se décident à rompre momen-

tanément le serment intérieur qu'ils ont fait de ne s'adresser qu'à la France, il faut que ce soit la France elle-même qui propose la médiation collective des trois puissances; mais au sein de la sécurité relative qu'ils doivent à cette médiation, dans la liberté absolue d'option que notre volontaire effacement leur laisse, c'est encore vers nous qu'ils tournent les yeux. Une seule pensée les préoccupe : c'est qu'il y ait méprise dans notre refus, c'est que la France ne les juge pas digne de son adoption. Santana écrit à Paris (20 novembre 1850) à un ami qui se trouve en mesure d'éclairer l'opinion : « ... Nous sommes un peuple si petit et si ignoré, que c'est un devoir pour nos amis de révéler notre existence. Dites bien que, malgré le funeste voisinage de nos ennemis, il y a une immense distinction à faire entre nous et eux, et combien profondément nous différons de cette espèce de gens (*con semejant epueblo*) par nos mœurs, nos usages, nos habitudes, notre religion, notre caractère; dites que nous n'avons rien, absolument rien de commun que le hasard qui nous fait vivre dans la même île. »

Est-ce assez de témoignages? Douterons-nous de préférences qui ont résisté à la multiple épreuve du temps, du désespoir, des déceptions, de la sécurité? Et ces préférences ne sont pas seulement l'expression d'instinctives sympathies; elles reposent sur des convictions raisonnées, sur des faits essentiels. Des trois puissances parmi lesquelles la jeune république est obligée de se choisir un protecteur, la France, en dehors même des garanties morales et matérielles qu'elle offre par son droit spécial sur l'ouest, droit qui ne saurait expirer qu'avec la dernière échéance de l'indemnité, en dehors même des souvenirs qu'a laissés sa courte domination à Santo-Domingo, en dehors même du contraste de son désintéressement avec l'ardente convoitise de l'Angleterre et des États-Unis, accourus, non pas à l'aide, mais à l'hallali de cette petite nation aux abois, la France, disons-nous, est la seule dont le patronage soit tolérable et enviable pour les Dominicains.

L'Angleterre et les États-Unis, c'est sans doute la force, la sécurité, la richesse, le progrès matériel; mais le protectorat anglais, c'est le protestantisme; mais le protectorat américain, c'est, avec l'invasion du protestantisme, la tyrannie de cet inexorable préjugé de couleur qui ne pardonne ni à l'ame ni au corps, ni au chrétien ni au citoyen, ni au talent ni à la fortune, ni à la tombe ni au berceau. On comprend l'invincible répugnance qu'une pareille alternative inspire à un pays que ses griefs religieux ont peut-être plus contribué à soulever que ses griefs nationaux, et où la majorité de la population, quoique d'apparence blanche, appartient aux races sang-mêlées. On comprend l'énergique persistance de ce pays à chercher son point d'appui dans la France, dont le rapprochent, avec la communauté d'intérêts, de souvenirs, de législation et presque de langage, la communauté de reli-

gion, d'opinions, de mœurs. Encore une fois, qu'est-ce qui nous fait donc hésiter?

Est-ce la médiocrité du cadeau? Il y a trois points dans l'Atlantique qui assurent la prépondérance maritime à la grande puissance qui parviendra à s'y établir. Ces points sont la petite île de Saint-Thomas, le Môle Saint-Nicolas et la baie de Samana. Saint-Thomas, aujourd'hui l'entrepôt et le carrefour maritime de cette partie du monde, n'est qu'un rocher aride, où il faut tout apporter du dehors, même le bois et l'eau, et qui appartient d'ailleurs au Danemark. — Le Môle Saint-Nicolas est dominé par un cirque épais de hautes montagnes, ce qui exigerait l'occupation militaire d'un territoire fort étendu; il appartient d'ailleurs aux Haïtiens. Reste Samana : de toutes les baies du monde, la baie de Samana est à la fois la plus vaste, la plus sûre, la mieux défendue du côté de terre et de mer, et toutes les richesses minérales et végétales, depuis l'or jusqu'au charbon, depuis le bois de construction navale jusqu'aux cultures précieuses, se trouvent accumulées dans la presqu'île qui lui donne son nom. Or, les Dominicains nous prient, non pas seulement depuis huit ans, mais depuis trente ans, de choisir entre l'abandon total de leur territoire et la cession isolée de Samana.

Est-ce l'embarras d'une occupation militaire qui nous arrête? Pour garder ce pays, dont la population belliqueuse et dévouée nous accueillerait comme des sauveurs, il suffirait d'une guérite à côté d'un drapeau. Est-ce la crainte de mécontenter l'Angleterre ou les États-Unis? La moitié du continent américain se lèverait pour siffler le Yankee devenu de pirate casuiste, et l'Angleterre n'aurait guère plus d'avantage à aborder le chapitre des récriminations. En sollicitant d'ailleurs chacune de son côté l'annexion ou le protectorat de l'est (sollicitations dont la preuve officielle, écrite, irrécusable, existe), ces deux puissances ont implicitement proclamé, et le droit qu'ont les Dominicains de disposer d'eux-mêmes, et le droit que nous avons de répondre à leur appel.

Est-ce un scrupule vis-à-vis de l'Espagne? L'Espagne nous mettrait la première à l'aise sous ce rapport. Elle a abdiqué de fait la souveraineté de Santo-Domingo, se contentant de réclamer, en 1830, du gouvernement de Boyer, une indemnité analogue à l'indemnité française, et les Dominicains lui offrent mieux que cette indemnité, puisqu'ils conjurent les propriétaires spoliés par les Haïtiens de venir faire valoir leurs titres et surtout leurs terres. En reprenant possession d'une île où l'esclavage est aboli, l'Espagne, métropole à esclaves, introduirait la propagande insurrectionnelle dans son propre sein, et elle a assez à faire à prémunir Puerto-Rico et Cuba contre la propagande insurrectionnelle du dehors. L'impossibilité de cette reprise de possession admise par le gouvernement de Madrid, la nécessité de se donner à une grande puissance établie pour les Dominicains, quel est le véritable in-

térêt de l'Espagne? Que Saint-Domingue, île au vent de Cuba, n'appartienne ni à l'Angleterre, ni aux États-Unis; ni à la puissance qui, il y a dix ans, entretenait un agent avoué d'insurrection auprès des nègres de la Havane, ni au pays qui décerne des ovations publiques au pirate Lopez.

Est-ce à Port-au-Prince, est-ce dans la crainte de fournir une excuse à des débiteurs de mauvaise foi, qu'est l'explication de notre inertie? Cette excuse a été, en effet, mise en avant. Soulouque, à l'exemple de Pierrot, a plusieurs fois prétendu que la reconnaissance ou l'adoption de la république dominicaine par la France suffirait à annuler la dette haïtienne. « *Je ne sais pas la philosophie*, répète avec acharnement sa majesté noire; mais si je vous vendais à crédit une maison composée de trois appartemens, et qu'on vous en prît ensuite deux, surtout avec mon approbation à moi, qui devrais au contraire vous les faire restituer, vous feriez très bien de ne pas me payer. » Le syllogisme de Faustin Ier pèche heureusement par la base. Et d'abord, sur les trois appartemens, nous n'aurions pu, dans tous les cas, en vendre qu'un, car le tiers seul de l'île nous appartenait. Que Boyer fût déjà maître de la partie espagnole lorsqu'il traita avec nous, c'était une affaire personnelle entre Ferdinand VII et lui. Nous n'avions pas à protester contre cette usurpation qui ne nous regardait pas; mais, par cela même qu'elle ne nous regardait pas, notre silence ne pouvait en aucune façon la légitimer. Ce silence, si tant est qu'il eût couvert une arrière-pensée, n'aurait même pu être interprété qu'en faveur de l'Espagne, notre alliée intime avant, pendant et après l'ordonnance de 1825. En second lieu, l'indemnité de Saint-Domingue n'est nullement le prix de notre souveraineté politique, dont nous avons fait gratuitement abandon. Cette indemnité n'est qu'un misérabte dédommagement à nos propriétaires spoliés, et les habitans de l'est, bien loin de spolier les colons français, ont donné à la plupart d'entre eux un généreux asile : la liquidation de 1825 ne pourrait donc ni légalement ni moralement les concerner. Voilà pour le droit. Sur la question de fait, la réponse est plus catégorique encore. Bien loin d'avoir diminué, la solvabilité du gouvernement haïtien s'est accrue par la séparation. Ses recettes d'importation qui, dans la période 1837-41, ne s'élevaient en moyenne qu'à 781,200 piast., se sont élevées, dans la période 1843-47, à 793,140 piast., et cela par la raison toute simple qu'à l'époque de la réunion les bestiaux de la partie espagnole desservaient la consommation de la partie française, tandis que ces bestiaux viennent maintenant de l'étranger. Ajoutons que l'est, vu la nécessité d'y entretenir de fortes garnisons pour comprimer une population mécontente, avait fini par coûter plus qu'il ne rapportait. Les belliqueux préparatifs de Soulouque coûtent à la vérité bien davantage, mais raison de plus pour y mettre un frein.

La pacification de l'île, c'est-à-dire l'occupation totale ou partielle du territoire dominicain, condition indispensable d'une paix définitive, servirait donc l'intérêt de nos indemnitaires bien loin de leur nuire, et enlèverait des prétextes à la mauvaise foi du gouvernement débiteur, bien loin de lui en créer.

Où faut-il donc chercher le secret d'hésitations que rien au dedans comme au dehors ne légitime? Serait-ce dans un reste de préjugés anti-coloniaux? Nous sommes payés pour en revenir : c'est avec ces préjugés-là qu'on bourre la machine révolutionnaire. — Est-ce dans l'étrange illusion de l'un de nos derniers ministres des affaires étrangères, répondant à quelqu'un qui lui représentait le danger de l'occupation de Samana par les États-Unis : « Heureusement que les Anglais sont toujours à la Jamaïque! » Les Anglais étaient aussi dans l'Orégon! Non, le mot de cet étrange parti-pris ne saurait être encore là. Ce mot, c'est, je le crains bien, la maxime traditionnelle des bureaux, la terrible maxime inventée par M. Desages : « Pas d'affaires! » — Pas d'affaires! Heureux en effet le pays qui pourrait s'en passer; mais en sommes-nous bien là? Quand l'Angleterre agrandit chaque jour la distance que 1848 a mise entre elle et nous, quand l'Allemagne, derrière les tréteaux où se joue la comédie de son unité politique, constitue silencieusement son unité commerciale, quand l'Espagne restaure à huis-clos sa marine, quand les États-Unis couvrent l'Atlantique et le Pacifique de corsaires annexionistes, quand tous les peuples s'agitent autour de nous et loin de nous, que tous font leurs affaires, que chacun cherche à élargir ses coudées, fût-ce aux dépens du voisin, ne risquons-nous pas, en restant seuls à dormir dans notre coin, de nous réveiller un beau jour étouffés ou aplatis? Notre léthargie est ici d'autant moins excusable, qu'elle n'a pas des obstacles politiques ou financiers pour excuse, que pour voir flotter notre pavillon sur la presqu'île de Samana, nous n'aurions pas même la peine de l'y porter, que pour conquérir la plus belle position maritime et territoriale du Nouveau-Monde, la tête de pont du passage de Panama, l'entrepôt futur des deux hémisphères, la clé des deux océans, il nous suffirait encore une fois d'un monosyllabe et d'un signe de tête. Pourquoi dire cela tout haut? m'objectera-t-on. — Eh! mon Dieu, pour qu'on le sache, parce que tout le monde le sait excepté nous, parce qu'une cause aussi légitime et aussi belle doit être soutenue à visage découvert, parce que d'autres, à notre place, se disputent publiquement l'honneur et le profit de relever cette patiente sentinelle qui, au qui vive de la barbarie, répond depuis huit ans : « France! »

GUSTAVE D'ALAUX.

PEINTRES

ET

SCULPTEURS MODERNES

DE LA FRANCE.

GÉRICAULT.

La postérité a commencé pour Géricault. Depuis vingt-six ans, les haines et les colères que son nom soulevait ont eu le temps de s'apaiser. Je ne dis pas qu'il nous soit donné de le juger comme le jugeront les générations futures; ce serait de ma part une ridicule présomption. Il est certain du moins que le nom de Géricault, après avoir servi de drapeau à la nouvelle école, est entré aujourd'hui dans le domaine de l'histoire, et que nous pouvons parler de lui avec impartialité. Parmi les artistes comme parmi les gens du monde, il se trouve plus d'un esprit habitué à jurer par Géricault, et qui pourtant n'a pas pris la peine d'étudier l'ensemble de ses œuvres. Cette étude générale et désintéressée, qui présentait de nombreuses difficultés au moment de la lutte, qui pouvait même sembler impossible tant que durait la bataille, est aujourd'hui singulièrement simplifiée par l'attiédissement des passions qui s'agitaient, en 1819, autour du *Radeau de la Méduse*. Ces passions attiédies ne sont pourtant pas mortes tout entières. Les

admirateurs de la peinture impériale n'ont pas renoncé à leurs anciennes croyances, les doctrines qu'ils ont soutenues leur semblent encore seules vraies et dignes de foi; mais leur conviction a pris le caractère de la piété filiale : ils parlent du passé avec respect, du présent sans amertume; ils déplorent entre eux la ruine de la vraie religion et n'essaient plus de convertir les impies. Les disciples de Géricault, tout en gardant pour le maître qu'ils ont choisi, ou plutôt dont le nom est pour eux un signe de ralliement, une dévotion fervente, ne parlent plus avec le même dédain, avec la même injustice de la peinture impériale, et reconnaissent les services rendus à l'art par le savoir et la volonté persévérante de David. Si Guérin et Girodet n'ont pas retrouvé la popularité dont ils jouissaient sous l'empire, *Eylau* et *Jaffa*, les *Sabines* et *Léonidas* sont aujourd'hui estimés à leur juste valeur. Les peintres mêmes qui sont engagés dans une voie toute différente ne refusent pas le tribut de leur admiration à ces œuvres habiles. Il semble donc que le temps soit venu de prononcer un jugement équitable sur le talent de Géricault et de marquer sa place dans l'histoire esthétique de notre siècle. Ceux pour qui *le Radeau de la Méduse* était un signe de décadence, comme ceux qui voyaient dans cette composition inattendue un signe de progrès, prêtent volontiers l'oreille aux doctrines qu'ils n'approuvent pas; il y a des deux parts une tendance vers l'impartialité. Au lieu d'hymnes ou d'invectives, la critique peut maintenant discuter ce qui mérite les honneurs de la discussion, blâmer ou louer ce qui appelle le blâme ou la louange. Personne, je crois, ne peut regretter l'amertume et la colère qui passaient, il y a vingt-six ans, pour des argumens sérieux. La franchise, l'indépendance, la ferme résolution de relever avec le même soin les défauts et les qualités de l'œuvre la plus éclatante, valent bien, aux yeux de la raison, l'admiration préconçue et le dénigrement qui résiste à toutes les épreuves, même à l'épreuve de l'évidence.

Pour bien comprendre le rôle de Géricault dans la peinture française, il ne suffit pas de l'étudier en lui-même; une telle méthode ne conduirait qu'à une vérité incomplète. L'analyse la plus attentive ne nous apprendrait pas ce qu'il a voulu renverser, ce qu'il a voulu édifier. Géricault, réduit à lui-même, séparé de son maître, isolé du milieu où il s'est produit, ne laisse dans l'esprit qu'une notion st[illegible]erile. Pour marquer sa place, pour caractériser nettement l'in[illegible] exercée sur l'école française, il faut commence[illegible]uence qu'il a principes qui prés[illegible] par déterminer les [illegible]cault, ma[illegible]uent à l'enseignement de la peinture, quand Géri-[illegible] la résistance de sa famille, quitta les livres pour le pinceau. Sans l'accomplissement de cette condition préliminaire, il est impossible d'expliquer pourquoi, dans la plupart de ses œuvres, l'exécution ne s'accorde pas avec la conception, pourquoi la main est plu

habile que la pensée n'est savante. Si Géricault n'eût pas rencontré dans Pierre Guérin un adorateur fervent, un disciple fidèle et obstiné des principes proclamés par David, s'il n'eût pas trouvé dans ce maître habile la ferme résolution de blâmer avec dédain, de proscrire sans pitié tous les caprices de la fantaisie, s'il n'eût pas eu à soutenir des luttes sans nombre contre la tradition, qui prétendait posséder seule le secret de la beauté, il est probable que son talent n'aurait pas pris le caractère de violence et de réaction qui éclate dans ses moindres études, et qui se révèle tout entier dans son dernier ouvrage.

Confié aux soins d'un maître plus indulgent, livré tour à tour, sans contrainte, sans résistance, à l'étude de la nature et des maîtres, Géricault ne serait jamais devenu chef d'école. Ce rôle qu'il n'a jamais rêvé n'aurait pu lui être assigné par ses camarades, qui plus tard devinrent ses élèves. Il faut donc absolument parler de Guérin, si l'on veut expliquer Géricault. Quelques phrases banales, stéréotypées depuis longtemps, sur la prédilection de la peinture impériale pour les formes académiques seraient une préface très inutile. Aussi m'abstiendrai-je de les répéter. J'aime mieux suivre les conseils du bon sens et chercher les doctrines de Guérin dans ses œuvres. Si cette voie est la plus longue, c'est aussi la plus sûre, la seule qui nous conduise au but. Une rapide appréciation des œuvres de Guérin nous permettra d'établir clairement le sens et la portée de ses doctrines. En voyant ce qu'il voulait, en comparant sa volonté à la volonté révélée par les œuvres de Géricault, nous comprendrons sans peine comment la lutte s'est terminée par l'avénement de l'école nouvelle, comment Géricault a trouvé dans la résistance même une source féconde d'énergie, comment l'obstination de son maître l'a poussé à la révolte, comment la révolte, en persévérant, a changé de nom, s'est transformée en révolution. Toute cette série d'idées qui, réduite à des termes abstraits, ne laissait pas dans l'esprit de traces bien profondes, éclairée par le récit des faits, se grave sans peine dans toutes les mémoires. C'est pourquoi je ne crains pas de fatiguer l'attention en commençant l'histoire de Géricault par l'histoire sommaire de Pierre Guérin.

Pierre Guérin ne se recommande ni par la sévérité du dessin, ni par l'éclat de la couleur; mais il y a dans plusieurs de ses ouvrages un mérite de composition qui ne peut être contesté. *Caton d'Utique déchirant ses entrailles* et *Marcus Sextus* montrent clairement qu'il s'était de bonne heure habitué à la méditation, car le premier de ces ouvrages, placé aujourd'hui à l'école des Beaux-Arts, a été conçu à l'âge de vingt-deux ans, et le *Marcus Sextus,* exécuté avant le départ de Guérin pour l'Italie, fut exposé deux ans plus tard. On peut critiquer sans injustice l'insuffisance du savoir anatomique dans le second de ces ouvrages, qui établit la renommée de Guérin, et dont le succès n'a

jamais été dépassé par aucun de ses tableaux; on peut, sans s'exposer au reproche de malveillance, demander où se trouve le type de la couleur choisie par l'auteur de cette composition; mais, à quelque sentiment qu'on s'arrête sur les doctrines professées par David, on ne peut méconnaître dans le *Marcus Sextus* une véritable puissance d'expression, et, ce qui ajoute encore à l'évidence du mérite que je signale, c'est la manière incomplète dont les figures sont modelées. On trouverait sans peine aujourd'hui, parmi les hommes de vingt-cinq ans voués à l'étude de la peinture, une main plus habile et plus savante : on trouverait difficilement une intelligence capable de concentrer sa pensée avec autant d'énergie. La douleur, le désespoir, sont exprimés dans le *Marcus Sextus* avec une âpreté, une grandeur qui justifie la popularité acquise à Guérin par cet ouvrage. Quant à l'insuffisance du dessin, quant à la manière incomplète dont les figures sont modelées, il suffit pour les expliquer de se rappeler que Guérin, bien que né sous la domination de David, n'avait pourtant pas étudié dans son atelier. Après quelques mois passés chez un peintre obscur du nom de Brenet, il était entré chez Regnault. Or, personne n'a jamais songé à mettre *l'Éducation d'Achille à Scyros* sur la même ligne que *les Sabines* pour la sévérité du dessin. Quoique Regnault partageât avec David et Vincent le gouvernement de l'école française, il n'a jamais eu ni par son enseignement, ni par ses ouvrages, l'autorité qui appartenait au chef de l'école. Il ne faut donc pas s'étonner que Guérin, instruit par les leçons de Regnault, n'ait pas trouvé pour sa pensée une forme plus précise. Privé des secours d'une éducation littéraire, mais nourri de la lecture des historiens et des poètes de l'antiquité, la main chez lui n'était pas à la hauteur de la pensée. Il concevait mieux et plus fortement qu'il ne savait rendre, et pourtant, quoiqu'il n'eût pas vécu sous la sévère discipline de David, il a mis dans son *Marcus Sextus* une franchise, une évidence d'expression qui émeut profondément. Or, si l'émotion des spectateurs ne démontre pas l'excellence de l'œuvre sous le rapport technique, elle prouve du moins qu'il y a chez le peintre un sentiment poétique très développé, et je ne crois pas qu'à cet égard le *Marcus Sextus* puisse laisser aucun doute dans les esprits les plus incrédules.

Phèdre et Hippolyte, Andromaque et Pyrrhus, sont bien loin de valoir l'ouvrage dont je viens de parler. La pantomime des personnages a quelque chose de théâtral dans l'acception la plus vulgaire du mot. Au lieu de s'inspirer, pour traduire sur la toile deux tragédies de Racine, du modèle que Racine lui-même avait consulté, au lieu de relire et de méditer l'*Hippolyte* et l'*Andromaque* d'Euripide, Guérin a demandé à ses souvenirs de théâtre tous les élémens de ces deux compositions, et tous ceux en effet qui ont vu Talma et Mlle Duchesnois les

reconnaissent dans Phèdre et dans Oreste. Talma, malgré l'excellence de son talent, malgré le génie qui l'animait dans tous ses rôles, était obligé, pour enlever les applaudissemens du parterre, de se plier aux conditions de la scène. Malgré son ardent amour pour la vérité, malgré sa passion constante pour le naturel, il ne pouvait se dispenser d'accentuer avec une exagération involontaire certains effets de pantomime, et, si je le rappelle, ce n'est pas pour lui en faire reproche : c'était une des nécessités de son art; la simplicité absolue n'eût pas été comprise. Ainsi Talma lui-même, très utile sans doute à consulter, ne devait pas servir de modèle unique au peintre qui voulait représenter Oreste. Quant à Mlle Duchesnois, je confesse très franchement que je n'ai jamais rien compris à sa renommée; c'était à mes yeux un talent parfaitement faux. Quoiqu'elle eût reçu les avis d'un poète ingénieux, elle faisait du rôle de Phèdre une perpétuelle cantilène. Quel que fût son interlocuteur, Œnone, Hippolyte ou Thésée, elle ne consentait jamais à parler simplement; elle soupirait, elle fredonnait, et je ne me souviens pas d'avoir surpris dans sa voix un accent naturel. Sa renommée est une de ces bévues grossières dont la tradition n'est malheureusement pas perdue : il était donc très imprudent, sinon insensé, d'interroger le masque et la pantomime de Mlle Duchesnois pour trouver le vrai type de Phèdre, car le masque et la pantomime suivaient nécessairement toutes les inflexions de sa voix. Aussi les deux tableaux de Guérin, bien que défendus avec ardeur par ses nombreux amis, sont-ils demeurés pour tous les hommes clairvoyans entachés de manière et de faux goût. Je ne doute pas que l'auteur n'eût évité cet écueil en relisant l'*Hippolyte* et l'*Andromaque* d'Euripide. Si le dernier des tragiques grecs, dont nous possédons les œuvres, ne peut se comparer ni à Eschyle ni à Sophocle pour la grandeur et la simplicité, il est certain pourtant qu'il sait, au milieu de ses déclamations, trouver des accens vrais, des accens pathétiques. Bien que Racine ait pris dans Virgile l'argument dramatique de son *Andromaque*, les conseils du poète athénien n'étaient pas à négliger pour la représentation d'Andromaque et de Pyrrhus : Talma et Mlle Duchesnois ne pouvaient remplacer la lecture d'Euripide.

Didon écoutant le récit des malheurs d'Énée offre des qualités fort remarquables. Il est impossible de ne pas rendre justice à la pose de Didon, tout à la fois gracieuse et nonchalante. L'inflexion générale du corps est d'une grande souplesse et se recommande par des lignes très heureuses. Le visage tout entier écoute bien. Guérin a très habilement rendu l'expression du poète latin, qui nous représente la reine de Carthage suspendue aux lèvres d'Énée. L'attitude voluptueuse du personnage se concilie sans effort avec l'attention qui respire dans tous les traits. On a trouvé le héros troyen quelque peu insignifiant, et j'a-

voué qu'il me serait difficile de saisir sur son visage une pensée nettement déterminée. Cependant il y a dans son attitude, sinon dans son regard, une expression de noblesse et de grandeur. La sœur de Didon, appuyée sur le lit où la reine est couchée, est une des figures les plus gracieuses qui soient nées sous le pinceau de l'auteur. Les yeux et la bouche sont pleins de tendresse, et cette tendresse est mêlée de générosité. Anna écoute d'une oreille attentive le récit d'Énée, comme si elle pressentait la passion funeste que ce récit allumera dans le cœur de Didon. Je ne professe pas une grande admiration pour le faux Ascagne, bien que cette figure ait obtenu, il y a trente-trois ans, une popularité prodigieuse. La malice que le peintre a voulu mettre dans les yeux et sur les lèvres du faux Ascagne n'est pas exempte d'afféterie. Or, s'il y a au monde un poète qui conseille, qui prescrive la simplicité, c'est à coup sûr Virgile. Chez le poète latin, il n'y a pas trace du défaut que je signale dans le faux Ascagne. Cependant, malgré la physionomie insignifiante du narrateur, malgré l'afféterie qui gâte la malice du fils de Vénus, il reste encore dans ce tableau beaucoup à louer. La toile tout entière est inondée de lumière. La mer s'étend au loin, et l'œil nage avec bonheur dans cet espace indéfini. On pourrait souhaiter une plus grande sobriété de détails dans le vêtement de la reine, dans le lit même où elle est couchée. Il est certain en effet que les ornemens prodigués par le peintre exposent le regard du spectateur à de fréquentes distractions, et nuisent d'autant à l'effet poétique de la composition. Pourtant il ne faut pas oublier que Virgile nous représente Didon comme une femme belle et fière de sa beauté, et l'illustre Mantouan, dans le portrait de la reine de Carthage, n'omet pas la coquetterie. Ainsi je n'attache pas une grande importance à la remarque précédente. Bien que je préfère, en toute occasion, la simplicité à la profusion, je ne puis voir dans les ornemens imaginés par le peintre pour le vêtement de Didon un sujet de reproche bien sérieux, et je loue volontiers l'élégance et l'élévation qui règnent dans toutes les parties du tableau; car le faux Ascagne lui-même, malgré sa malice un peu affectée, n'est pas dépourvu d'élégance. Pour traduire ainsi les poètes de l'antiquité, il faut avoir vécu avec eux dans un commerce familier, et la *Didon* de Guérin demeure comme un témoignage éclatant de l'assiduité, de la persévérance de ses études.

Clytemnestre poussée par Égisthe au meurtre d'Agamemnon n'est pas moins digne d'attention que *Didon écoutant le récit d'Énée*. La lumière sanglante répandue sur tous les personnages s'accorde très bien avec la scène que l'auteur a voulu représenter. La lecture d'Eschyle n'a pas été pour lui moins féconde que la lecture de Virgile. La reine adultère est très bien conçue. Son visage, sa démarche, respirent une rage homicide. Pour posséder librement l'amant qu'elle a choisi, elle a résolu

d'égorger son mari; mais sa main n'est pas aussi hardie que son cœur et tremble au moment de l'exécution. La mère d'Oreste, qui doit un jour venger le meurtre de son père, cherche dans le crime même un lien de plus pour enchaîner Égisthe. Toutes les intentions du poète sont fidèlement rendues par le peintre. Tout dans cette composition est si habilement calculé, que l'esprit n'hésite pas un instant sur le rôle assigné à chaque personnage. Il est permis de blâmer les proportions que l'auteur a données au roi d'Argos. Il faudrait en effet qu'Agamemnon fût placé assez loin d'Égisthe et de Clytemnestre pour que le spectateur pût accepter ces proportions. La reine et son amant sont dans la chambre du roi, et il semble qu'Agamemnon soit séparé de nous par une vingtaine de pas. C'est là certainement une erreur positive, mais une erreur toute matérielle, qui n'enlève rien à la grandeur de la composition. C'est une question de perspective, qu'un écolier, après six mois d'étude, pourra facilement redresser. Quant au mérite poétique de ce tableau, il faudrait, pour le contester, ne pas connaître le premier mot de la tragédie grecque. Quiconque en effet a vécu familièrement avec Eschyle, avec Sophocle, comprend toute l'élévation, toute la fidélité du tableau de Guérin. Si l'exécution n'est pas aussi savante, aussi précise qu'on pourrait le souhaiter, la physionomie et la pantomime des personnages sont de nature à contenter le goût le plus difficile. Y a-t-il aujourd'hui beaucoup de peintres dont les œuvres méritent le même éloge? La *Clytemnestre* de Guérin est une composition long-temps méditée, habilement conçue, et qui tiendra toujours un rang élevé dans l'école française.

Cette rapide analyse des ouvrages de Pierre Guérin nous montre assez clairement que ce n'était pas un maître vulgaire, et en effet plusieurs artistes éminens de notre temps ont puisé à son école, sinon le respect aveugle des principes qu'il professait, du moins l'habitude de méditer à son exemple et de ne pas confier aux caprices du pinceau la révélation ou plutôt l'invention de leur pensée. J'ai dit que Géricault avait excité chez Pierre Guérin plus d'étonnement que de sympathie, et cela se conçoit : pour peu qu'on prenne la peine de comparer *le Radeau de la Méduse* à *Didon écoutant le récit d'Énée,* rien au monde n'est plus facile à concevoir que l'étonnement de Pierre Guérin. Il y avait chez Géricault une passion pour la réalité qui ne pouvait accepter aucune contrainte. Lorsqu'il n'avait pas encore quitté le collége, les jours de sortie, il ne connaissait pas de plus grand plaisir que d'assister aux exercices de Franconi, et ses camarades ajoutent que, frappé d'admiration pour le talent de cet habile écuyer, il regardait comme un honneur de s'entretenir avec lui sur la meilleure méthode à suivre dans le maniement des chevaux, et non-seulement il suivait assidûment les exercices de Franconi, mais il allait se placer à

la porte des grands hôtels du faubourg Saint-Germain et du faubourg Saint-Honoré pour contempler à son aise les beaux attelages de mecklembourgeois à haute encolure. Ravi en extase par leur belle robe et leurs muscles puissans, il les suivait à la course aussi long-temps qu'il le pouvait, et, quand l'haleine lui manquait, il se consolait en commençant une nouvelle faction. Ces détails, qui nous ont été conservés par ses amis, nous expliquent pourquoi, avant d'entrer dans l'atelier de Guérin, il suivit quelque temps les leçons de Carle Vernet. Les études spéciales de Carle Vernet avaient excité chez Géricault un vif désir de prendre ses conseils; mais, au bout de quelques mois, il sentit que Carle Vernet n'était pas son homme. En effet, ce peintre, qui ne manquait certainement pas d'habileté, s'attachait trop obstinément à reproduire certains types de chevaux, tels que le type arabe et le type anglais; encore avait-il pour ce dernier type une préférence marquée. Il apportait d'ailleurs dans la représentation du cheval certains procédés que la mode avait acceptés, mais qui jetaient dans ses œuvres une singulière monotonie. Géricault ne pouvait s'accommoder d'un maître si étroit dans ses goûts et dans sa méthode. Sa passion pour les chevaux embrassait tous les types, depuis le type normand jusqu'au type arabe. Aussi n'eut-il pas de peine à découvrir tout ce qu'il y avait de mesquin dans le talent de Carle Vernet, bien qu'il rendît pleine justice à l'adresse de son pinceau. Pour lui, l'habileté de ce premier maître était une habileté purement industrielle. La peinture proprement dite n'avait pas grand'chose à démêler avec les tableaux de Carle Vernet. Les gens du monde l'avaient accepté comme un artiste consommé, et, sans prendre au sérieux sa renommée, il en recueillait les bénéfices. Géricault, sincèrement épris de la beauté du cheval, mais qui la comprenait dans toute sa variété, ne pouvait demeurer long-temps dans l'atelier de Carle Vernet. Malgré sa prédilection pour les haras, pour les courses du Champ-de-Mars, il entra dans l'atelier de Guérin.

On se figure sans peine tout ce qu'il eut à souffrir sous la discipline de ce nouveau maître; son ardent amour pour la réalité ne trouvait pas à se satisfaire chez l'élève de Brenet et de Regnault. Chaque fois qu'il lui arrivait de déserter les principes consacrés dans l'atelier et de faire l'école buissonnière, il était vertement tancé, et, sincère ou non, soit qu'il exprimât sa conviction, soit qu'il voulût venir en aide aux répugnances de la famille de son élève, Guérin conseillait à Géricault de renoncer à la peinture. Il y avait certainement dans ces remontrances de quoi décourager un esprit vulgaire et moins fortement trempé; heureusement Géricault, sans se demander si son maître parlait selon sa pensée ou selon la pensée de sa famille, avait assez de bon sens pour partager sa vie entre l'obéissance et la liberté : tant qu'il

était dans l'atelier commun, il écoutait docilement les conseils de Guérin; une fois seul, une fois livré à lui-même, il regardait la nature d'un œil avide et la copiait à sa guise. Souvent même il lui arrivait d'ébaucher des compositions empruntées à ses lectures et de les soumettre à Guérin : le maître promenait sur l'ébauche un regard rapide et dédaigneux, et répétait pour la centième fois sa première sentence; mais il avait beau dire au jeune écolier : « En suivant une telle voie, vous ne ferez jamais rien; le plus sage pour vous serait de renoncer à la peinture; » — l'écolier persévérait sans relâche dans ses études indépendantes, et, tout en acceptant les conseils du maître pour la pratique matérielle de son art, il interrogeait la nature avec une curiosité assidue, et préférait volontiers le témoignage de ses yeux aux enseignemens de l'atelier.

Bien que la manière de Géricault ne s'accorde en aucun point avec la manière de Guérin, bien que le peintre de *la Méduse* professe pour la réalité une passion constante et que l'élève de Regnault préfère le choix des lignes à l'imitation matérielle de la nature, je ne crois pas cependant que nous devions regretter les leçons données à Géricault par Guérin, car le maître futur a puisé sans doute dans la contradiction même une nouvelle énergie. Et puis il ne faut pas oublier que, si Guérin ne possédait pas une main très habile, s'il ne rendait pas toujours avec une précision satisfaisante ce qu'il avait conçu, il se recommandait au respect de ses élèves par l'élévation permanente de sa pensée. Il ne croyait pas que la peinture tout entière fût dans l'œil et dans la main. Il attribuait à l'intelligence une part considérable dans les arts qu'on appelle *arts d'imitation*, comme s'il suffisait de voir et de transcrire pour toucher le but.

Un tel maître ne pouvait manquer de développer chez Géricault l'habitude de la méditation, et de combattre heureusement le goût matérialiste qu'enfante l'étude exclusive de la nature. Si l'enseignement de Guérin n'a pas pleinement réussi à effacer l'influence de cette étude exclusive, il est permis du moins d'affirmer qu'il n'a pas été sans profit pour Géricault. Je ne parle pas de l'*Offrande à Esculape*, dont l'exécution et la pensée ne méritent pas une discussion sérieuse. *Marcus Sextus*, *Didon* et *Clytemnestre*, quoi qu'on puisse dire de l'indécision anatomique des formes, offrent à l'intelligence de nombreux sujets d'étude. Pour interpréter avec une telle simplicité, une telle grandeur, l'histoire et la poésie, il faut avoir nourri son esprit de lectures austères, et c'est ce que Guérin avait fait de bonne heure, bien qu'il n'eût pas reçu d'éducation littéraire. Géricault, qui sur les bancs du collége Napoléon avait recueilli une ample moisson de souvenirs historiques et poétiques, pouvait sans effort s'associer à la prédilection de son maître pour l'antiquité. Cependant nous ne voyons rien, dans

les œuvres qu'il nous a laissées, qui établisse nettement la prédilection dont je parle; mais il y a dans les croquis recueillis par ses amis plusieurs figures qui reportent la pensée vers Athènes. C'en est assez pour montrer que l'enseignement de Guérin n'avait pas été sans influence sur le développement intellectuel de Géricault; car ces croquis n'ont rien à démêler avec les œuvres achevées que nous connaissons.

A mon avis, ce qu'il faut louer dans l'enseignement de Guérin, ce n'est pas seulement l'amour de l'antiquité, c'est surtout l'amour de la réflexion. Or, c'est là un mérite inappréciable, et qui se rencontre chez bien peu de maîtres. Ç'a été pour Géricault une bonne fortune de rencontrer dans l'auteur de *Didon* un homme habitué à se contenter difficilement, et qui ne cherchait sur sa palette l'expression de sa pensée qu'après avoir long-temps envisagé sous toutes ses faces la pensée qu'il voulait traduire. Il a puisé dans ses leçons le respect de l'intelligence et l'horreur de l'improvisation; il ne croyait pas que le génie le plus hardi, le plus fécond, fût dispensé de réfléchir avant de produire, et les nombreuses ébauches de *la Méduse,* conservées dans le cabinet de M. Marcille, sont là pour attester ce que j'avance. A l'exemple de son maître, il se contentait difficilement et retournait sa pensée dans tous les sens avant de la confier à la toile. Sa main, si docile et si prompte, ne se mettait à l'œuvre que lorsque l'intelligence avait terminé sa besogne. Guérin n'eût-il enseigné à Géricault que l'habitude et le goût de la méditation, nous lui devrions encore une vive reconnaissance; mais ce n'est pas le seul bienfait qu'ait reçu de lui l'auteur de *la Méduse :* il y a dans les œuvres de Guérin une élégance, une élévation de style que Géricault n'a jamais oubliée. Dans la représentation même des scènes empruntées à la vie familière, il a trouvé moyen de se montrer fidèle aux leçons de son maître; il a remplacé l'harmonie des lignes par la vigueur des formes, par l'énergie de l'expression : il a mis du style dans la peinture d'un haras, d'une forge de maréchal ferrant, car toute chose bien comprise et bien exprimée se prête au style; il n'y a guère de trivial que les objets mal compris et mal rendus.

Lorsque Géricault fit son début, il avait vingt-deux ans : il envoya au salon de 1812 un *Chasseur de la garde impériale,* qui fut accueilli avec admiration par ses camarades, avec étonnement par les disciples fidèles de l'école de David. Il y avait en effet dans la couleur et le style de ce morceau quelque chose d'inattendu; la manière dont l'auteur a conçu l'attitude du cavalier et le mouvement du cheval ne relèvent d'aucune tradition. C'est la nature même prise sur le fait. Géricault a représenté naïvement, franchement ce qu'il avait vu, sans s'inquiéter de savoir si les lignes que la réalité lui fournissait s'accordaient ou ne s'accordaient pas avec les règles établies dans l'école de David et docilement acceptées dans l'atelier de Guérin. Il faut dire pourtant que,

dans cet atelier même, Géricault n'était pas le seul dissident. Eugène Delacroix, Ary Scheffer, ses condisciples, cherchaient déjà, chacun à sa manière et dans la mesure de ses facultés, une voie nouvelle, une méthode qui leur permît de produire leur pensée dans toute sa franchise. Si l'admiration fut grande pour le *Chasseur de la garde,* l'étonnement fut encore plus vif que l'admiration. Les élèves de David, réglant leur surprise sur la surprise du maître, demandaient gravement d'où cela sortait, et ne prenaient pas même la peine de discuter le mérite d'une œuvre dont l'origine ne pouvait être établie. Le *Chasseur de la garde* était traité comme un enfant trouvé, comme un aventurier sans famille, qui n'avait pas d'explication à donner sur ses antécédens, et n'était pas digne d'une lutte sérieuse. Cependant ceux même qui opposaient au *Chasseur de la garde* cette singulière fin de non-recevoir, qui, pour éviter tout échange d'argumens, disaient à Géricault : D'où venez-vous? où allez-vous? tant que vous n'aurez pas répondu à ces deux questions, nous sommes dispensés de compter avec vous, — ne pouvaient méconnaître la puissance qui éclate dans cette œuvre. Le respect des principes ne tenait pas contre l'évidence. Les maîtres avaient beau dire : Si le nouveau venu réussit, si cette manière nouvelle est acceptée par le public comme une imitation fidèle et vraie de la nature, tout ce que nous avons enseigné jusqu'ici est réduit à néant; il se trouvait, même parmi leurs élèves, des esprits indisciplinés qui n'osaient pas au nom des principes nier leur émotion, et la foule a fini par se ranger à leur avis. Le *Chasseur de la garde,* placé il y a quelques années dans le salon rouge du Palais-Royal et maintenant rendu à la famille d'Orléans, est demeuré comme une protestation éloquente contre le caractère exclusif des principes professés par David, mais n'a pas aboli et ne pouvait pas abolir ce qu'il y avait de grand et de sérieux au fond de son enseignement. La réalité, telle qu'elle nous est présentée dans l'œuvre de Géricault, garde sa vigueur et son mouvement; l'harmonie linéaire, l'élégance des formes empruntée à la statuaire antique, malgré les dangers qu'elles offrent à la peinture lorsqu'elles ne sont pas contrôlées par l'étude du modèle vivant, conservent encore une valeur considérable pour tous les esprits habitués à la réflexion. L'étonnement et la colère de l'école de David n'ont pu envelopper dans l'oubli l'œuvre de Géricault; le succès obtenu par le *Chasseur de la garde* n'a pas entamé la valeur des *Sabines* et de *Léonidas.*

Aujourd'hui que la lutte est terminée, nous pouvons parler sans prévention et sans colère du *Chasseur de la garde.* David et Géricault sont pour nous deux personnages historiques. Le plaisir que nous donnent leurs tableaux, ou, pour parler plus exactement, le rapport que notre intelligence établit entre leur puissance et leur volonté, entre

le but qu'ils se proposaient et le but qu'ils ont touché, est pour nous la seule mesure de leur mérite. Or, envisagé de cette manière, le *Chasseur de la garde* ne peut être rangé parmi les œuvres de second ordre. Il n'est pas douteux en effet que Géricault, en nous représentant un chasseur de la garde à la tête de son escadron, entraînant ses camarades par sa vigueur, par sa résolution, n'ait voulu nous peindre la vie militaire sous une face héroïque. Et qui oserait dire que le portrait de M. Dieudonné n'ait pas pleinement réalisé le vœu de Géricault? Le regard étincelle, la bouche frémit, les narines se dilatent, le mouvement du corps exprime l'état d'un homme qui va joyeusement au-devant du danger; le cheval, puissamment étreint par le cavalier, s'associe avec ardeur à l'élan de son maître. L'escadron s'ébranle et se précipite sur les pas de son chef. Que faut-il de plus pour démontrer que l'auteur a victorieusement accompli sa volonté?

Si, comme je le crois, le mérite d'une œuvre se mesure d'après le rapport établi entre le but marqué et la route parcourue, il me semble difficile de contester la valeur du *Chasseur de la garde,* car l'intention de Géricault n'a certes rien d'équivoque, et l'émotion qui s'empare du spectateur en présence de son tableau prouve assez clairement que son esprit a trouvé dans sa main un interprète éloquent et docile. Je sais que des juges, d'ailleurs très bienveillans, ont trouvé dans le mouvement du cavalier quelque chose de théâtral. J'accepterais la réprimande et je la tiendrais pour fondée, s'il ne s'agissait pas d'entraîner un escadron et de le lancer sur l'ennemi; mais, étant donnée la pensée qui a inspiré ce tableau, j'aurais peine à comprendre que Géricault eût prêté à son cavalier un autre mouvement. Le chasseur se retourne à demi sur sa selle comme pour adresser à ses camarades une dernière parole d'encouragement. Que cette demi-conversion, exécutée sur un cheval lancé au galop, rentre dans les données des exercices que nous voyons chaque jour au cirque et au manége, je ne veux pas le nier. La question se réduit à savoir si le mouvement prêté au cavalier par Géricault est conforme à la vérité; or, je ne crois pas qu'on puisse le contester. C'est pourquoi je ne vois dans le reproche dont je parlais tout-à-l'heure qu'une objection spécieuse. Du moment en effet que le mouvement blâmé comme théâtral exprime très nettement une intention très vraie, la discussion est close, et l'objection ne vaut pas la peine d'être réfutée.

Quant à l'exécution proprement dite, le *Chasseur de la garde* ne mérite pas de moindres éloges. Si la composition est bien conçue, toutes les parties du tableau sont traitées avec une énergie, une précision qui révèlent chez le jeune peintre un savoir très avancé. Bon gré mal gré, il fallait bien admirer l'aisance avec laquelle l'auteur s'était joué des difficultés de son art. Quoiqu'il n'eût alors que vingt-deux ans, il

avait traité toutes les parties de son œuvre avec une habileté digne d'un maître consommé. Aussi, dès l'année 1812, le rang de Géricault dans l'école française fut marqué d'une façon précise pour les vrais connaisseurs. Les disciples mêmes de David, tout en maugréant contre l'intrusion d'une manière nouvelle, imprévue, qui heurtait de front toutes les doctrines consacrées, furent bien obligés de reconnaître dans l'élève indocile de Guérin une main familiarisée avec tous les secrets de l'exécution : le *Chasseur de la garde* obtint un succès populaire.

Cependant, si les esprits délicats, habitués à réfléchir avant de porter un jugement sur une œuvre nouvelle, comprenaient pourquoi l'auteur avait donné à son cavalier une attitude qui n'était pas sans analogie avec celle des écuyers du Cirque Olympique; si, loin de blâmer le caractère quelque peu théâtral du chasseur lancé au galop, ils voyaient dans le feu du regard, dans l'expression belliqueuse de la physionomie la justification complète du parti adopté par le peintre, bien des esprits moins éclairés, amoureux de la chicane, reprochaient à Géricault de n'avoir pas mis dans son tableau toute la simplicité que le sujet réclamait. Pour ces juges chagrins, l'admiration populaire ne méritait pas d'être prise en considération; l'émotion des spectateurs ne signifiait rien : c'était une erreur déplorable qu'on ne pouvait invoquer comme un argument. Géricault, sans se laisser détourner de la voie qu'il avait choisie par des reproches dont il comprenait tout le néant, sentit pourtant la nécessité de produire son talent sous une forme nouvelle. A ceux qui blâmaient amèrement l'emphase et l'attitude théâtrale du *Chasseur de la garde*, il voulut montrer qu'il savait émouvoir en traitant très simplement une donnée en apparence insignifiante : au *Chasseur de la garde* il donna pour frère le *Cuirassier blessé*, afin de fermer la bouche aux détracteurs obstinés de son premier ouvrage.

Il est impossible en effet d'imaginer un contraste plus frappant. Si la même main se révèle avec une égale puissance dans ces deux tableaux, il y a entre les deux compositions une différence si profonde, qu'après les avoir contemplées tour à tour il faut bien se résigner, à quelque doctrine qu'on appartienne, à voir dans Géricault un homme résolu à étudier la nature sous toutes ses faces, et non pas, comme on le disait devant le *Chasseur de la garde*, en peintre ami de l'emphase. L'auteur n'avait pas perdu de temps pour répondre aux censeurs, et la réponse parut victorieuse. Le *Cuirassier blessé*, exposé en 1813, fut accepté comme la preuve d'une grande souplesse d'imagination; car, s'il y a parenté dans l'exécution, il n'y a aucune ressemblance entre les deux sujets. Autant le *Chasseur de la garde* entraînant son escadron est plein d'ardeur et d'enthousiasme, autant le *Cuirassier blessé* est morne et abattu. Démonté, conduisant son cheval par la bride, les yeux levés au

ciel qu'il implore dans sa détresse, tout son visage respire la souffrance et la résignation. Lors même que la date de ce tableau n'aiderait pas le spectateur à deviner le lieu de la scène, le terrain du premier plan, l'aspect glacé du fond sur lequel se détache le cavalier, indiqueraient que l'auteur a voulu nous représenter un épisode de la retraite de Russie. Je ne crois pas que l'esprit le plus passionné pour la simplicité puisse trouver dans le *Cuirassier blessé* la plus légère trace d'emphase. L'expression de la tête, le mouvement du corps, tout est réglé par la convenance la plus sévère. Le cheval même joue un rôle important dans cette scène navrante, car il semble comprendre et partager la douleur de son maître. On dirait qu'il regrette comme lui les dangers et l'ivresse du combat, et qu'il se plaint aussi de la rigueur des élémens. Je ne veux pas pousser plus loin l'interprétation poétique de cette composition, car on m'accuserait, à bon droit, de substituer à l'étude du tableau l'analyse des sentimens que j'aperçois, ou que je crois deviner. Cependant je ne pense pas que cette analyse, purement morale, soit dépourvue d'intérêt et d'utilité; car, s'il faut avant tout chercher dans la peinture la peinture elle-même, si la partie matérielle joue un rôle immense dans les arts du dessin, il n'est cependant pas hors de propos de comparer l'objet représenté à l'idée que l'auteur a voulu exprimer et d'estimer l'un par l'autre. Sans cette comparaison préliminaire, il est impossible de prononcer un jugement sérieux. Or, dans le *Cuirassier blessé* de Géricault, non-seulement la partie matérielle, celle qui s'adresse aux yeux et dont chacun peut vérifier la valeur d'après la forme réelle des corps, est savante, précise, facile à saisir, mais la partie morale, celle qui relève directement de l'intelligence, n'est pas moins digne d'éloge. L'auteur a très nettement exprimé la pensée qu'il avait conçue. Il voulait nous montrer le courage militaire sous son aspect le plus sublime, non pas au milieu de la mêlée, car l'odeur de la poudre et la vue du sang enflamment souvent les plus timides, mais aux prises avec un climat meurtrier, réduit à l'impuissance, à l'inaction, et se transformant sans se dénaturer; l'héroïsme guerrier s'élevant jusqu'à la résignation chrétienne. En présence de son tableau, est-il permis de conserver l'ombre d'un doute à l'égard de la pensée qu'il avait résolu de traduire? Y a-t-il dans sa composition quelque chose d'équivoque et d'ambigu? Assurément non. Il est impossible de se méprendre sur le but qu'il s'est proposé. Le pas chancelant du cavalier nous révèle toute la profondeur de ses souffrances, et le regard confiant qu'il élève vers le ciel nous montre l'énergie morale survivant à la force qui l'abandonne. Malgré ses blessures, malgré le froid qui pénètre dans son flanc déchiré et glace le sang dans ses veines, il invoque l'assistance divine, il ne renonce pas à toute espérance et ne regrette pas ce qu'il a souffert pour la gloire de son pays. La lutte entre le corps qui menace de défaillir et l'ame qui prie et

persévère est traduite si éloquemment, que le spectateur saisit du premier regard l'intention de l'auteur, et plus il étudie son œuvre, plus il reconnaît que la main a fidèlement obéi à la pensée.

Le *Chasseur de la garde* et le *Cuirassier blessé* annonçaient clairement que Géricault rompait sans retour avec les traditions de l'école. Aussi l'alarme fut grande parmi les disciples demeurés fidèles : l'étonnement fit place à la colère et la colère à l'anathème. Je n'ai pas entendu les imprécations prononcées contre le chef de la nouvelle hérésie; mais le témoignage des contemporains nous les a transmises, et nous devons les envisager comme un cri de guerre, car dans le domaine de l'art commençait une lutte sérieuse, une lutte acharnée. Géricault n'entendait pas nier dans leur ensemble toutes les traditions de la peinture. Tous ceux qui ont vécu dans son intimité savent à quoi s'en tenir sur ses prétentions: ils n'ont jamais surpris en lui les symptômes d'un orgueil immodéré. Fermement résolu à poursuivre ce qu'il avait entrepris, il avait une foi bien plus vive dans la légitimité du but qu'il se proposait que dans l'étendue de ses forces. S'il était permis de comparer la réforme de la peinture à la réforme de la philosophie, je mettrais volontiers sur la même ligne la tentative de Géricault et la tentative de Descartes. Ni l'un ni l'autre n'étaient égarés par l'orgueil au point de vouloir effacer le passé. Géricault ne croyait pas créer la peinture, pas plus que Descartes ne croyait créer la philosophie. Il se révoltait contre l'école de David comme Descartes s'était révolté contre la scolastique, et de même que le gentilhomme tourangeau, pour ramener la philosophie dans la voie de la vérité, avait commencé par affirmer la pensée pour déduire de cette affirmation l'existence de l'ame, l'existence de Dieu, l'existence du monde entier, — Géricault, pour ramener la peinture vers son but, retournait violemment à l'origine même de l'art, c'est-à-dire à l'imitation de la nature. Je ne crois pas, malgré le réalisme empreint dans ses œuvres, qu'il voulût réduire l'art à l'imitation de la nature, qu'il n'aperçût rien au-delà de la réalité. Une telle assertion ne tiendrait pas contre l'étude des deux tableaux que je viens d'analyser. Ni le *Chasseur de la garde,* ni le *Cuirassier blessé* ne peuvent être considérés comme une imitation littérale de la nature : l'imagination joue un grand rôle dans ces deux compositions. Il est permis d'affirmer, en présence de ces deux tableaux, que, pour Géricault, l'imitation de la nature n'était qu'un moyen d'exprimer la pensée, et non pas le but même de la peinture. Cependant je conçois très bien que ses admirateurs se soient mépris sur ses intentions, et je ne m'étonne pas qu'ils aient confondu le moyen avec le but, car il y a, dans le *Chasseur de la garde* et dans le *Cuirassier blessé,* une telle réalité, que l'imitation semble, au premier aspect, avoir absorbé toute l'énergie de la volonté. Il faut regarder long-temps ces deux figures pour faire la part de l'idéal; mais il me semble impossible de ne pas la faire,

dès qu'on tient compte de l'émotion produite dans l'ame du spectateur. Il y a dans ces deux figures quelque chose de plus que l'imitation littérale de la réalité : il y a une pensée qui donne à ces œuvres une valeur poétique, une valeur morale que le mérite de l'exécution ne suffirait pas à expliquer.

Géricault voyait l'école française s'égarer dans l'étude exclusive de la statuaire antique, combiner laborieusement des lignes et des masses empruntées aux marbres de la Grèce et de l'Italie, et négliger d'interroger la nature. Convaincu, par la réflexion comme par l'histoire, qu'un tel système, obstinément poursuivi, devait, dans un court espace de temps, priver la peinture de séve et de vie, il résolut de réagir violemment contre les traditions sculpturales de David. Il procéda comme si la nature n'eût pas compté, depuis Phidias jusqu'à Raphaël, d'éloquens, d'immortels interprètes. Ce n'était de sa part ni dédain ni oubli; c'était plutôt un respect profond pour ces maîtres illustres. Il sentait que le plus sûr moyen de leur ressembler n'était pas d'imiter servilement leurs œuvres, mais de remonter jusqu'à la source même où ils avaient puisé, jusqu'à la nature. En ne copiant ni les marbres grecs ni les marbres romains, il prouvait une saine intelligence de l'antiquité, car les plus belles œuvres de Phidias, bien qu'idéalisées par une imagination puissante, laissent apercevoir l'étude assidue de la nature. Ce n'est pas aux marbres d'Égine, qu'elle admirait pourtant et très justement, que l'école attique a demandé le secret de la beauté. Imitateur servile de ses devanciers, Phidias n'eût jamais conçu les murailles du Parthénon. Par son ardent amour de la nature, par son désir sincère de la reproduire dans toute sa richesse, dans toute sa variété, Géricault se montrait plus fidèle aux traditions de la Grèce que toute l'école de David.

Il avait d'ailleurs, pour se révolter contre l'imitation exclusive de la statuaire antique, une raison indépendante de son amour pour la réalité : il comprenait, malgré sa jeunesse, que la statuaire et la peinture, qui toutes deux emploient l'imitation comme moyen, sont soumises à des conditions très diverses. Il ne croyait pas qu'il fût permis de concevoir et de composer d'après les mêmes données un bas-relief et un tableau. Tous ceux qui ont réfléchi sur les ressources de la peinture et de la statuaire, qui ont comparé les œuvres du ciseau et du pinceau choisies dans les époques les plus glorieuses de l'art, savent à quoi s'en tenir sur le mérite de la statuaire pittoresque et de la peinture sculpturale. Une telle doctrine ne peut enfanter que des œuvres bâtardes. Géricault a donc agi très sagement en n'acceptant pas comme fondement de la peinture l'imitation de la statuaire antique. En suivant les principes adoptés par l'école de David, il aurait méconnu le but de la peinture; par son retour violent à l'origine même de l'art, à l'imitation, il a montré à tous les bons esprits quelle voie il fallait suivre. Il

est donc permis d'affirmer que son passage, loin d'être marqué par des ruines, comme le répètent à l'envi les admirateurs exclusifs de l'école impériale, a laissé des traces durables et glorieuses, que ses œuvres, loin de renverser toutes les notions du juste et du vrai, ont exercé sur la peinture française une action salutaire et féconde.

Cependant, malgré le succès éclatant de ses deux premiers ouvrages, Géricault sentit le besoin de voir l'Italie. Habitué à la réflexion, connaissant l'histoire de la peinture, il ne croyait pas, comme nous l'entendons répéter chaque jour, que l'Italie fût un spectacle dangereux. Il comprenait la nécessité d'étudier l'art qu'il pratiquait dans les plus beaux monumens de l'imagination humaine. Sans concevoir le projet de modeler sa pensée sur les œuvres des maîtres de la renaissance, il éprouvait le désir de les consulter. Les esprits secondaires peuvent seuls en effet redouter l'enseignement et les exemples que nous fournit l'Italie. Le spectacle de la beauté suprême est toujours sans danger pour ceux qui savent le comprendre. Que des talens d'une valeur douteuse, enivrés par les applaudissemens et l'adulation, habitués à recueillir chaque matin les louanges de la foule ignorante, redoutent l'épreuve d'un voyage en Italie; que, sous le prétexte superbe de conserver vierge et pure l'originalité de leur génie, ils s'obstinent à ne jamais voir ni le Vatican ni la chapelle Sixtine, je le conçois sans peine, et ce dédain, qui se donne pour prudence, n'a pas besoin d'être expliqué. Les esprits fortement trempés ne craindront jamais de laisser dénaturer leur pensée par l'étude des œuvres de premier ordre. Les leçons que nous offrent les artistes éminens fécondent les esprits capables de produire et ne peuvent effrayer que les intelligences condamnées à la stérilité, mais qui, en consultant les caprices de la mode, ont réussi à se composer une popularité passagère. Et pourtant ce ridicule préjugé trouve encore de nombreux partisans. Tous les peintres, tous les statuaires qui ont négligé d'apprendre les premiers élémens de leur art, qui, en moulant le modèle humain, en imitant littéralement l'étoffe qu'ils ont devant les yeux, ont surpris l'admiration des badauds, continuent à traiter l'Italie comme un lieu commun sans valeur. A les entendre, pour garder la puissance et l'intégrité de sa fantaisie, pour marcher dans sa force et dans sa liberté, il faut s'interdire le voyage au-delà des Alpes; l'indépendance du génie est à ce prix. De telles billevesées méritent-elles d'être réfutées? A quoi bon discuter des idées qui n'ont d'autre patronage que l'ignorance et l'orgueil?

On invoque, je le sais, l'exemple de Lesueur, qui n'a jamais vu l'Italie, et qui pourtant a laissé une trace immortelle de son passage dans la série de compositions exécutées pour les chartreux. A Dieu ne plaise que je veuille mettre en doute les mérites qui recommandent la *Vie de saint Bruno;* j'admire très sincèrement l'élégance, la gravité, la sobriété

de ces compositions, je reconnais volontiers qu'elles occupent un rang très élevé dans l'histoire de la peinture; mais je suis loin de croire que Lesueur, en visitant l'Italie, eût entamé l'originalité de son génie. Ce qu'il a trouvé dans le travail solitaire et persévérant, peut-être l'eût-il rencontré avec de moindres efforts, si la fortune lui eût permis de consulter l'Italie. Les génies les plus spontanés dans toutes les branches de l'imagination, poètes, peintres, statuaires, architectes, musiciens, sont là pour protester contre cette doctrine qui veut nier la fécondité de l'exemple. Byron, dont personne sans doute ne contestera le caractère personnel, que nul n'essaiera de confondre avec le troupeau des imitateurs; Beethoven, qui s'est signalé dans son art par des pas de géant, connaissaient parfaitement le passé, et ne l'ont pourtant pas reproduit servilement. Lesueur, interrogé sur les doutes et les défaillances de ses études solitaires, n'eût pas manqué d'accueillir par une légitime ironie cette apothéose de l'intelligence réduite à elle-même, obligée de trouver dans la réflexion les ressources que des œuvres nombreuses auraient pu lui fournir. Qu'on ne me parle pas des génies privilégiés qui ne relèvent que d'eux-mêmes, qui ont reçu du ciel une puissance imprévue, qui puisent dans leurs souvenirs comme dans une source intarissable, et peuvent se passer de l'enseignement de leurs devanciers : un tel argument ne saurait être invoqué, car les génies privilégiés n'ont jamais fait loi. Géricault le sentait bien, et il voulut voir l'Italie. Bien qu'il se proposât comme but prochain, je ne dirai pas comme but dernier, l'imitation de la nature, il comprenait pourtant que la nature ne lui suffisait pas. Il n'était pas aveuglé par l'orgueil au point de croire qu'il n'eût rien à apprendre des maîtres illustres qui l'avaient précédé. En partant pour l'Italie, il ne cédait pas, comme on se plaît à le répéter, au vulgaire entraînement de la mode; il ne quittait pas son pays, il ne franchissait pas les Alpes, pour le stérile plaisir de parler au retour du Vatican et du Capitole. Malgré la ferme conscience du mérite et du savoir qu'il possédait déjà, il comprenait pourtant que son savoir n'était pas complet, que son habileté n'était pas encore ce qu'elle pouvait devenir : il pressentait pour son pinceau une puissance plus éclatante, pour sa fantaisie une plus grande fécondité, et marchait vers l'Italie comme vers une source généreuse. Loin de le blâmer, loin d'accuser son intelligence de pusillanimité, son voyage est à mes yeux un témoignage évident de bon sens. Bien qu'il possédât en effet la pleine connaissance du modèle, qu'il avait étudié, il devait, comme tous les hommes qui ont marqué loin des idées vulgaires le but de leurs travaux, éprouver le besoin de consulter, sur l'interprétation du modèle, tous les esprits éminens qui, depuis Giotto jusqu'à Michel-Ange, avaient poursuivi la même tâche. Cette légitime défiance de soi-même ne peut être blâmée que par les artistes qui confondent la vogue avec la gloire et n'aperçoivent rien au-delà de leurs œuvres.

Tout homme qui prend au sérieux l'expression de sa pensée rêve toujours quelque chose de mieux que la tâche accomplie. Il imagine pour sa fantaisie une forme plus pure et plus précise, une révélation plus nette et plus éclatante, et doit chercher dans les conseils de ses aïeux en génie un secours que l'étude solitaire ne lui donnerait pas.

Arrivé en Italie, Géricault n'avait que l'embarras du choix; les modèles ne lui manquaient pas : depuis la grace de Raphaël jusqu'à la science de Michel-Ange, depuis l'ingénieuse élégance d'Annibal Carrache jusqu'à l'énergie parfois un peu sauvage du Dominiquin, les œuvres les plus éclatantes, les plus variées, sollicitaient son attention et sa sympathie; mais, en Italie même, Géricault, instrument prédestiné d'une réaction violente contre l'école académique, devait demeurer fidèle aux premiers instincts de son adolescence, aux premières volontés de son âge viril. Les chambres du Vatican, la chapelle Sixtine, malgré les prodiges de puissance et de génie qu'elles nous révèlent, n'avaient pas de quoi le séduire et le métamorphoser. Ce qu'il poursuivait, ce qu'il rêvait, c'était la réalité, opposée aux formes conventionnelles, aux lignes préconçues enseignées par David et par ses élèves. Or, ni *l'École d'Athènes,* ni *le Jugement dernier,* ni la voûte de la chapelle Sixtine ne pouvaient contenter cette soif ardente de réalité. Il y a certainement dans *l'École d'Athènes* et dans *le Jugement dernier* tout ce qu'il faut pour enseigner à une intelligence docile les secrets les plus mystérieux de la peinture. Essayer de le démontrer serait tout simplement ressasser un lieu commun. Cependant, pour ceux qui comprennent le sens vrai, le sens complet du mot réalité, il est hors de doute que la grace de Raphaël et la science de Michel-Ange ne sont pas la réalité même. Raphaël par l'harmonie linéaire, Michel-Ange par l'interprétation des formes, se sont élevés bien au-dessus de la réalité, car ils avaient compris la mission de la peinture dans toute son étendue, et ne la réduisaient pas à la pure imitation. Géricault, s'il eût vécu plus long-temps, n'eût pas manqué sans doute de la comprendre avec la même netteté, la même précision. Obligé par le bon sens, par l'évidence de réagir contre l'éducation qu'il avait reçue, il devait naturellement négliger le but définitif de son art pour n'envisager que le but immédiat, ou plutôt le moyen, confondu trop souvent par l'ignorance avec le but même de la peinture. Géricault ne méconnaissait pas la différence profonde qui sépare le moyen et le but; mais, tout entier au désir de substituer la réalité à la convention, il ne pouvait embrasser d'un seul regard toutes les parties de sa tâche, et ajournait ce qu'il semblait ignorer. Pour ceux qui ont vécu à Rome pendant quelques mois, l'embarras de Géricault est facile à comprendre : chacun trouve en effet dans cette ville sans rivale l'incarnation de la beauté qu'il a rêvée. Je regrette que Géricault n'ait pas laissé le journal de ses impressions quotidiennes; il serait curieux de

connaître ce qu'il a senti, ce qu'il a pensé devant *le Parnasse* du Vatican, devant *le Premier Péché* de la chapelle Sixtine, et de suivre pas à pas son admiration et ses scrupules.

Quand je parle de scrupules, le lecteur familiarisé avec l'histoire de la peinture me comprend sans peine. Il est évident en effet que, pour un homme épris de la réalité, qui poursuit l'imitation de la nature sinon comme le but suprême, du moins comme le but prochain de son art, Michel-Ange et Raphaël sont tout à la fois un sujet d'admiration et une source de scrupules. Ni *l'École d'Athènes* ni *le Jugement dernier* n'appartiennent à la peinture *réelle*. Le *Triomphe de Bacchus*, peint à fresque dans la galerie du palais Farnèse par Annibal Carrache, n'est pas plus *réel* que *l'École d'Athènes* et *le Jugement dernier*. *Les Heures* de Guido Reni au palais Rospigliosi, *l'Aurore* du Guerchin à la villa Ludovisi, ne sont pas non plus une imitation littérale de la nature. La tribune de Saint-André della Valle, chef-d'œuvre du Dominiquin, se rapproche davantage du but que poursuivait Géricault. Le *Martyre de saint André*, placé dans l'église de Saint-Grégoire en regard d'une composition de Guido Reni sur le même sujet, est peut-être encore plus voisin de l'imitation littérale. Cependant aucun de ces maîtres, si variés, si ingénieux, si féconds, ne pouvait contenter Géricault, car il ne trouvait ni dans l'école romaine, ni dans l'école florentine, ni dans l'école de Bologne la réalité vivante et complète, la réalité pure, qu'il appelait de tous ses vœux. Pour demeurer fidèle à la cause de la vérité, je suis obligé d'avouer que l'auteur de *la Méduse* a choisi pour modèle un peintre qui, dans l'histoire de l'art, est placé bien loin de Michel-Ange et de Raphaël, bien loin d'Annibal Carrache et du Dominiquin : c'est à la Lombardie qu'il a demandé conseil, et il n'a choisi pour guide ni le fondateur de l'école milanaise, ni son élève le plus illustre, ni Léonard de Vinci, ni Bernardino Luini; Géricault, qui avait devant lui Michel-Ange et Raphaël, a détourné les yeux, comme ébloui de cette splendeur toute puissante : le parrain qu'il s'est donné, vanté, fêté il y a deux siècles comme un peintre accompli, aujourd'hui réduit à sa juste valeur, s'appelle Michel-Agnolo Amerighi, et, comme il était né dans une petite ville de Lombardie, à Caravaggio, il est connu généralement sous le nom de Michel-Ange de Caravage. Quoique ce peintre, mort depuis deux cent quarante-un ans, soit aujourd'hui singulièrement déchu de son ancienne renommée, on ne peut nier cependant qu'il ne possède une singulière habileté : il y a dans sa manière de distribuer la lumière, de donner du relief à toutes ses figures, une puissance qui peut se comparer à la puissance de Rembrandt. Si le peintre hollandais possède un génie plus fécond, une imagination plus abondante, le peintre lombard lutte avec lui de ruse et de finesse, lorsqu'il s'agit de montrer la forme dans l'ombre, et, selon la belle expres-

sion de Milton, de rendre les ténèbres visibles. C'est à Michel-Ange de Caravage que Géricault a demandé conseil, et c'est avec le souvenir de ses œuvres qu'il a composé *le Radeau de la Méduse.*

Malgré la prédilection très évidente de Géricault pour Amerighi, il ne faut pas croire qu'il ait choisi les œuvres de ce maître comme objet exclusif de ses études. Tous ceux qui ont vécu dans le commerce familier du peintre français savent à quoi s'en tenir sur la variété, j'allais dire sur l'universalité de ses travaux. Ses amis, ses camarades d'atelier parlent avec admiration du nombre prodigieux de dessins et d'esquisses qu'il avait rapporté de ses voyages. Géricault avait voulu habituer son œil et sa main à tous les procédés, à toutes les ruses de son art, et cette ambition persévérante n'avait pas été déçue. Non seulement il avait copié avec un soin assidu des morceaux importans de tous les chefs d'école depuis Léonard jusqu'à Michel-Ange, non-seulement il avait tenté tour à tour de s'assimiler le style de Sainte-Marie-des-Graces et du *Jugement dernier;* mais, lorsqu'il eut quitté l'Italie, il choisit dans l'école flamande, dans l'école hollandaise des sujets qui ne semblaient pourtant unis par aucune parenté prochaine ou lointaine avec ses méditations habituelles, et s'efforça courageusement d'en reproduire les moindres détails avec une fidélité littérale. J'ai vu des fleurs et des fruits copiés de la main de Géricault d'après un maître hollandais; à voir la précision qui donne tant de valeur à toutes les parties de cette œuvre délicate, je n'aurais pas deviné que l'auteur de cette copie ingénieuse devait un jour peindre *le Radeau de la Méduse.*

J'insiste sans hésiter sur les études de Géricault, parce qu'il serait impossible d'expliquer autrement la prodigieuse habileté qui éclate dans ses œuvres. Si je négligeais d'examiner les épreuves de toute nature auxquelles il s'est résigné avant d'aborder la conception et l'exécution d'une œuvre originale, son talent ne serait plus qu'un effet sans cause, ou du moins l'admiration, qu'on ne pourrait lui refuser, ne s'adresserait pas aux facultés qui ont marqué sa place. On aurait tort, en effet, de croire que Géricault soit un talent spontané. Une telle pensée serait accueillie avec un profond étonnement par tous ceux qui ont assisté à ses travaux. Malgré sa mort prématurée, malgré les distractions du monde, malgré les plaisirs qu'il poursuivait avec ardeur, Géricault a trouvé le temps d'acquérir, à la sueur de son front, une science consommée. Il n'a jamais conçu l'orgueilleuse pensée de se placer directement en face de la nature et de lutter avec elle avant d'avoir consulté à plusieurs reprises les artistes éminens qui avaient entrepris la même tâche. Ce n'est pas là, quoi que puissent dire les novateurs de nos jours, une preuve de faiblesse, mais une preuve de bon sens. Géricault n'acceptait pas la tradition, il n'entendait pas la suivre docilement, comme une loi soustraite désormais à toute discussion. Cepen-

dant, tout en gardant son indépendance, tout en protestant contre le caractère exclusif de l'enseignement inauguré par David, il reconnaissait la nécessité d'interroger les maîtres sur la manière de comprendre et d'interpréter la nature. Quelques mots me suffiront pour expliquer plus nettement ma pensée : Géricault échappait au danger de la routine en s'adressant tour à tour aux écoles les plus diverses; l'obéissance ne pouvait rétrécir le champ de son imagination, car il s'inclinait devant des volontés d'origine si variée, que, par sa docilité même, il trouvait moyen de se renouveler, de se multiplier.

Quand on a mesuré d'un regard attentif la route parcourue par Géricault, son habileté n'a plus rien d'inattendu. L'admiration ne s'attiédit pas, mais elle se dégage de l'étonnement. Malgré son ardent amour pour la réalité, il n'est pas vrai qu'il ait engagé une lutte immédiate avec le modèle vivant. Si les murs de son atelier offraient à ses amis de nombreuses esquisses faites d'après nature, ils présentaient aux regards étonnés une moisson également abondante de souvenirs recueillis dans toutes les écoles. Ainsi le talent de Géricault, avant de tenter l'expression d'une pensée nouvelle, se formait, se complétait lentement. Tantôt le disciple infidèle de Guérin copiait hardiment ce qu'il voyait sans tenir compte des leçons de l'école; tantôt, guidé par une prudence supérieure à son âge, il consultait l'interprétation de la nature au lieu de la nature elle-même. Sûr de retrouver sa puissance, son originalité dès qu'il le voudrait, il consentait pour quelque temps à travailler d'une façon impersonnelle. Ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux contraste singulièrement avec les habitudes de Géricault. Nous entendons chaque jour annoncer la venue d'un nouveau messie qui doit tout régénérer. Tantôt c'est à la décadence romaine, tantôt à la vie des champs qu'il demande ses inspirations; mais qu'il nous peigne une orgie antique ou le convoi du pauvre, il prétend ne relever que de lui-même. C'est à lui que commence l'école française. Poussin et Lesueur n'ont jamais vécu, ou n'ont laissé aucune trace durable de leur passage. Il faut laisser aux érudits entêtés le stérile plaisir de rappeler et de vanter *les Sacremens* et la *Vie de saint Bruno*. A quoi bon consulter le passé quand il s'agit de renouveler le présent, de conquérir l'avenir? Et pourtant toutes ces paroles présomptueuses que la raison désavoue, que l'histoire condamne, sont recueillies par des oreilles avides, par des esprits crédules, et le nouveau messie s'enivre d'encens pendant quelques mois; puis son nom s'efface de toutes les mémoires, et l'oubli fait justice de ses folles prétentions.

C'est dans *le Radeau de la Méduse* qu'il faut étudier le talent et le savoir de Géricault; c'est là, en effet, que le peintre a déployé librement toutes les ressources de son imagination et de son pinceau. Ses nombreux dessins, ses ébauches si variées, nous inspirent une légi-

time admiration; il a trouvé dans Byron le sujet de plusieurs compositions, tantôt énergiques, tantôt attendrissantes. La lecture du poète anglais avait produit sur son intelligence une impression profonde; les compositions dont je parle, lithographiées par l'auteur même, se recommandent par un caractère éclatant de spontanéité. On devine du premier regard que Géricault, pour traduire Byron, n'a eu qu'à suivre la pente naturelle de son imagination. Pour comprendre pleinement les passions de Conrad et de Lara, il n'avait pas besoin d'oublier les habitudes de sa pensée; il retrouvait dans ses souvenirs le germe des poèmes qui s'épanouissaient sous ses yeux. Aussi les croquis inspirés à Géricault par Byron semblent-ils n'avoir rien coûté, et pourtant, quand on les regarde avec attention pendant quelques instans, on reconnaît bien vite que, si la conception a été spontanée, l'exécution n'est pas improvisée. Cependant, malgré le mérite qui se retrouve dans les moindres caprices esquissés par cette main habile, *le Radeau de la Méduse* peut seul marquer nettement la place et le rôle de Géricault dans l'histoire de la peinture, et je me hâte d'y revenir.

Un tel sujet convenait merveilleusement au caractère de l'auteur, car l'amour effréné du plaisir s'alliait chez lui à de fréquens accès de mélancolie, et l'image de la mort, imprévue ou volontaire, tenait une grande place dans sa pensée. Une lettre de Charlet dont l'authenticité ne peut être contestée, et qui sans doute sera bientôt publiée par les soins de M. Lacombe, l'un de ses plus fidèles amis, nous apprend en effet que Géricault a plus d'une fois songé au suicide. Sans la vigilance de ses camarades, il est probable qu'il eût accompli son sinistre projet. Charlet raconte qu'il l'a sauvé, et le discours qu'il lui a tenu pour le décider à vivre est un curieux mélange d'affection et de raillerie. Cette singularité n'étonnera personne parmi ceux qui ont vécu dans le commerce familier de Charlet. La raillerie était chez lui un don si évident, un talent si impérieux, qu'il ne pouvait s'empêcher de sourire dans les occasions les plus solennelles. S'il n'eût adressé à Géricault, pour le détourner de la mort volontaire, que des paroles sérieuses inspirées par la philosophie ou la religion, peut-être n'eût-il pas réussi à le sauver; la raillerie, en ramenant de vive force la gaieté dans l'ame qui voulait aller au-devant de la mort, est venue au secours de la religion et de la philosophie. Ce détail anecdotique peut servir à expliquer comment Géricault, pour sujet de sa première composition, a choisi *le Radeau de la Méduse*. L'idée de la mort lui était si familière, qu'il devait trouver dans la représentation de la mort une sorte de joie. Le naufrage de *la Méduse* ouvrait un libre champ à son imagination, et la mort des naufragés telle qu'il nous la montre est à coup sûr une des pages les plus effrayantes qui se puissent rêver. Si je cherchais dans un art qui parle une autre langue, dans la poésie, un terme

de comparaison; si j'essayais de montrer comment la parole, maniée par une puissante intelligence, lutte d'énergie et d'épouvante avec la peinture, je ne trouverais dans mes souvenirs que la tour d'Ugolin. Il y a en effet une évidente analogie entre la scène racontée par le poète florentin et la scène retracée par le peintre français. Dans la tour d'Ugolin comme sur *le Radeau de la Méduse*, nous voyons le désespoir poussé à ses dernières limites. Si le peintre n'offre pas à nos yeux l'horrible image que le poète emprunte à l'histoire, la faim étouffant les plus tendres sentimens, l'imagination du spectateur vient en aide à son pinceau, et n'a pas de peine à deviner que la faim sur les flots de l'Océan, comme dans la tour murée de Pise, a dû réduire au silence les affections les plus sincères. Si j'indique ce rapprochement, ce n'est pas que j'y attache la moindre importance. Les devoirs de la poésie et de la peinture sont tellement distincts, les lois qui régissent ces deux formes de la fantaisie sont tellement diverses, qu'on ne pourrait sans enfantillage insister sur une pareille comparaison. Je n'ignore pas que mon avis trouvera de nombreux contradicteurs. Les pages éloquentes que nous a laissées Diderot ont habitué le public à juger la peinture plutôt d'après les pensées qu'elle suggère que d'après les pensées qu'elle exprime. Malgré ma vive admiration pour Diderot, je considère cette manière de juger comme parfaitement fausse. Avec un pareil système, on arrive à louer des œuvres médiocres, à laisser dans l'ombre et l'oubli des œuvres d'une grande valeur. Si les imaginations pareilles à celles de Diderot sont rares, on m'accordera bien qu'il se rencontre dans les classes lettrées un grand nombre d'intelligences capables de compléter, d'interpréter et parfois même de dénaturer par leurs souvenirs le tableau placé devant leurs yeux; si, au lieu d'estimer l'œuvre en elle-même, le spectateur l'estime d'après les idées qu'elle suscite ou qu'elle réveille, il peut se laisser entraîner de la meilleure foi du monde aux jugemens les plus iniques. Je connais trop bien les dangers d'une telle méthode pour m'aventurer sur les pas de Diderot. Sûr de me tromper aussi souvent que lui, je ne pourrais pas invoquer la même excuse. Docile aux conseils de la prudence, j'aime mieux suivre une route plus modeste et juger le tableau que je vois, au lieu de prêter à la toile des pensées que le peintre n'a jamais conçues.

Il est facile de saisir dans *le Radeau de la Méduse* un double caractère : le caractère pathétique et le caractère académique. Si Géricault eût vécu plus long-temps, il est probable qu'il se fût délivré complétement des habitudes contractées dans l'atelier de Guérin, on peut même regarder cette conjecture comme certaine; mais ce serait mal comprendre la composition dont je parle, que de n'y pas reconnaître la trace profonde des leçons recueillies par l'auteur dans sa jeunesse. Toutefois, bien que la plupart des figures étudiées individuellement

portent l'empreinte des traditions académiques, la justice nous commande de louer sans réserve le désespoir qui anime tous les visages. Je ne veux pas m'arrêter à discuter la disposition générale des figures, qui forment ce qu'on appelle, dans la langue des ateliers, la pyramyde. Pour ma part, je ne crois pas que Géricault, en adoptant cette disposition, ait obéi aux conseils de son maître; je pense que la forme pyramidale lui était dictée par la nature même du sujet. La voile lointaine qui blanchit à l'horizon explique suffisamment la disposition des figures. Tous les naufragés qui ont conservé un reste de force se hissent à tour de rôle sur les débris du navire pour apercevoir cette voile. Il n'était guère possible d'exprimer autrement l'espérance qui survit dans le malheureux aux plus terribles angoisses, ou qui du moins se réveille pour soutenir son courage et ranimer sa vigueur pendant quelques instans. Ainsi ce n'est pas dans la forme générale de la composition que je reconnais la trace de l'éducation académique: la nature même de la scène que Géricault avait entrepris de représenter justifie pleinement le parti qu'il a choisi; mais il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour ne pas voir, dans presque toutes les figures de ce tableau, le souvenir de l'enseignement inauguré par David. Est-ce à dire que ces figures manquent de vérité? Telle n'est pas ma pensée. Je n'y vois rien qui choque le bon sens, les convenances poétiques. Cependant, tout en reconnaissant qu'elles s'accordent avec la nature même de la scène, je suis obligé d'avouer qu'elles n'ont pas toute la simplicité qu'on pourrait souhaiter. Ai-je besoin d'indiquer la différence qui sépare la simplicité de la vérité? Ne serait-ce pas, de ma part, une prétention superflue? et si j'essayais de l'indiquer, réussirais-je à la rendre évidente? Où trouver des mots pour marquer cette différence? S'il est facile de la sentir, combien n'est-il pas difficile de l'expliquer? Tous ceux qui ont étudié avec soin la peinture française du consulat et de l'empire me comprendront à demi-mot; quant à ceux qui attendent de moi la définition précise de cette différence, je dois renoncer à les convaincre, et j'y renonce sans regret. Les figures placées sur *le Radeau de la Méduse*, quoique vraies dans l'acception la plus rigoureuse du mot, puisqu'elles s'accordent avec la nature du sujet, ne sont pas simples, c'est-à-dire ne sont pas conçues spontanément, ont quelque chose tout à la fois de laborieux et de traditionnel. Sous peine d'exagérer, de *surfaire* le mérite de Géricault, il faut absolument proclamer le double caractère de cette œuvre capitale. Le vieillard qui regarde le cadavre de son fils étendu à ses pieds est certainement d'une expression poignante. Cependant il est permis de trouver dans l'attitude même de ce vieillard, d'ailleurs si beau et si grand, quelque chose de solennel et d'un peu théâtral. Le cadavre du jeune homme, dont la couleur est si vraie, semble disposé par une

main savante pour faire valoir tous les détails de la forme; on a beau admirer la pâleur livide des joues et des lèvres, les yeux enfouis sous les paupières immobiles; on sent que les membres inférieurs n'ont pas reçu de la mort cette disposition élégante : une main savante, un œil exercé, ont arrangé les lignes de ce cadavre. Les membres sont séparés de façon à marquer toutes les finesses anatomiques; la forme des hanches et des genoux, des jambes et des chevilles, qui aurait pu se révéler incomplétement, si l'auteur eût copié le cadavre d'après nature, nous charme et nous étonne, grace aux précautions dont je viens de parler. Mon admiration très sincère pour le talent de Géricault ne m'empêche pas d'apercevoir le côté artificiel de cette figure. Qu'elle soit très habilement, très élégamment conçue, je ne le nie pas; mais qu'elle soit très simplement et très naturellement disposée, c'est une autre question dont la solution ne saurait être douteuse.

Je ne pense pas, comme je l'ai souvent entendu répéter, que la composition du *Radeau de la Méduse* accuse chez Géricault la stérilité de l'imagination. C'est à mes yeux une imputation purement gratuite et qui ne repose sur aucun fondement. Non, l'homme qui a conçu une telle scène n'est pas un esprit sans puissance, une imagination sans fécondité. Ce qui est vrai, ce qui est évident, c'est que Géricault, lorsqu'il conçut *le Radeau de la Méduse,* n'était pas encore pleinement maître de lui-même, n'avait pas encore secoué le joug de l'école. Ni le spectacle de l'Italie, ni le Vatican, ni le Capitole, n'avaient réussi à effacer complétement de sa mémoire les leçons de Guérin. En nous retraçant la mort des naufragés de *la Méduse,* il se débattait courageusement contre ces souvenirs, mais n'arrivait pas à les chasser. C'est ce qui explique le double caractère de cette composition. Le côté pathétique appartient tout entier à Géricault; c'est là sa gloire, ce qui assure la durée de son œuvre; le côté académique appartient à Guérin. N'oublions pas l'âge de l'auteur à l'époque où il conçut ce tableau empreint d'un désespoir si poignant. Il avait vingt-neuf ans. Faut-il s'étonner s'il n'a pas donné à sa composition toute l'originalité qu'il avait rêvée, qu'il poursuivait avec tant d'ardeur? Les nombreux tâtonnemens par lesquels il a passé, et dont la preuve nous a été conservée, sont là pour attester toute l'énergie de ses efforts. Si la mort n'eût pas interrompu ses travaux, je ne doute pas qu'il n'eût triomphé des souvenirs importuns qui entravaient le développement de son talent. Telle qu'elle est, sa part est encore assez belle.

L'exécution du *Radeau de la Méduse* mérite les plus grands éloges. Il est impossible de méconnaître l'énergie et la réalité qui éclatent dans tous les détails de cette composition. Malgré l'imitation de Michel-Ange Amerighi, il n'est pas permis de contester la puissance qui se révèle dans toutes les figures de ce vaste poème. Les procédés sont bien ceux

d'Amerighi; c'est la même manière de distribuer la lumière, d'arriver au relief des parties éclairées par l'exagération des ombres. Tout en reconnaissant que le peintre français a surpris avec une rare habileté, pratiqué avec une singulière adresse tous les secrets d'Amerighi, bon gré, mal gré, le spectateur le plus sévère ne peut refuser à Géricault le mérite de l'originalité. Si la distribution de la lumière rappelle la manière du peintre lombard, le choix des formes n'a rien à démêler avec les tableaux qu'il nous a laissés. Ainsi, malgré l'analogie que j'ai signalée, et que je maintiens comme évidente, comme irrécusable, je n'hésite pas à louer la manière de Géricault comme une manière vraiment originale. Les procédés demeurent les mêmes, les formes sont diverses, et le plagiat ne peut être affirmé sans injustice. Si Géricault, en adoptant la méthode d'Amerighi, lui eût emprunté les lignes et les figures de ses compositions, nous aurions le droit de le considérer comme n'existant pas par lui-même, comme relevant d'une nature qui n'est pas la sienne. Les modèles qu'il a choisis, les types qu'il a représentés, répondent victorieusement à ce reproche, ou plutôt nous défendent de l'exprimer. Le cadavre du jeune homme étendu aux pieds de son père n'a rien de commun avec les figures que nous trouvons dans les tableaux d'Amerighi. La galerie du Louvre possède plusieurs ouvrages importans de ce maître, et chacun peut sans peine vérifier l'exactitude de mon assertion. Je n'ai donc pas besoin d'insister. Les preuves que je pourrais fournir, les argumens que je pourrais invoquer, deviennent parfaitement inutiles en présence des compositions d'Amerighi. *Le Christ au Tombeau* démontrera mieux que toutes les paroles en quoi Géricault diffère d'Amerighi.

Si j'abandonne le maître lombard pour comparer Géricault aux peintres les plus illustres de son temps, à ne considérer que la question d'exécution, je ne puis m'empêcher de le proclamer supérieur à tous ses contemporains. Les plus belles toiles de Gros, si éclatantes d'ailleurs par la richesse et la variété de l'invention, sont bien loin de pouvoir se comparer au *Radeau de la Méduse* sous le rapport de l'exécution. Dans la *Bataille d'Eylau*, dans la *Bataille d'Aboukir*, dans la *Peste de Jaffa*, les figures du premier plan manquent de solidité. C'est ce qu'on appelle dans la langue des ateliers de la peinture *lanterne*. Je me sers à dessein de cette expression, qui pourra sembler barbare, parce qu'elle rend avec une rare précision le sens vrai de ma pensée. Je ne veux pas comparer Gros et Géricault; ce serait un pur jeu d'esprit, un parallèle sans intérêt, sans profit pour le lecteur. Il est incontestable que Gros, dans les diverses compositions que je viens de rappeler, a fait preuve d'une souplesse, d'une fécondité que Géricault eût peut-être montrées, s'il eût vécu plus long-temps, mais qui ne se trouvent pas dans les œuvres qu'il nous a laissées. Si Gros, sous le rapport

poétique, doit être considéré comme supérieur à Géricault, Géricault, sous le rapport de l'exécution, est incontestablement supérieur à Gros. Préoccupé très justement de l'effet dramatique, Gros néglige trop souvent l'imitation de la réalité, surtout dans les figures du premier plan; il se contente d'indications grossières et ne prend pas la peine de modeler ce qu'il indique. Géricault, sans accorder moins d'importance à l'effet dramatique, traite avec un soin persévérant l'imitation de la réalité; il s'efforce d'en reproduire tous les détails avec un soin scrupuleux, et ses efforts sont presque toujours couronnés de succès. La poitrine du jeune homme étendu aux pieds de son père, qui est sans contredit la figure la plus remarquable du tableau que j'étudie, ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'imitation; les fausses côtes sont indiquées avec une précision qui défie tous les reproches. On trouverait difficilement, dans l'histoire entière de la peinture, un modèle rendu plus exactement. Toutes les parties de ce cadavre sont traduites avec une fidélité qui étonne, qui épouvante. Ni David, ni Girodet, ni Gros n'ont jamais trouvé, pour représenter la forme humaine, la puissance, l'énergie que nous admirons dans Géricault. *Le Déluge* de Girodet, si justement applaudi d'ailleurs pour la science qu'il nous révèle, demeure bien loin de la figure qui tout d'abord attire l'attention dans *le Radeau de la Méduse.*

Ainsi l'Italie, que tant d'esprits étroits regardent comme une épreuve dangereuse, loin d'altérer l'originalité de Géricault, lui a laissé toute sa puissance, et je puis même affirmer qu'elle l'a doublée. L'élève de Guérin, en étudiant les murailles de Rome, n'a pas renoncé à ses instincts et n'a emprunté aux maîtres italiens qu'une méthode plus sûre pour les contenter. C'est ce qui arrive toujours aux natures vraiment fortes. Le spectacle des grandes œuvres ne peut énerver que les natures indigentes. Tous les esprits doués de riches facultés, en contemplant les efforts suprêmes du génie humain, se sentent saisis d'une émulation généreuse, et, sans se proposer une imitation servile, s'efforcent de dérober aux maîtres privilégiés les secrets de tout ce qu'ils ont si glorieusement pratiqué. Ils demeurent ce qu'ils étaient avant de se trouver face à face avec ces œuvres immortelles; ils gardent leur nature, leurs vœux, leurs inspirations, et n'emploient leur énergie qu'à surprendre les ruses du métier. Pour ma part, je crois sincèrement que Géricault, s'il n'eût pas visité l'Italie, n'aurait pas donné au *Radeau de la Méduse* la beauté qui nous étonne et qui assure la durée de son nom.

Quel rang faut-il donc assigner à Géricault dans l'histoire de l'école française, dans l'histoire générale de la peinture? Il est incontestable, et je me suis efforcé de le prouver, que Géricault, dans les ouvrages trop peu nombreux qu'il nous a laissés, a fait preuve d'un immense talent; mais à quoi ce talent s'est-il appliqué? quelle a été sa direction?

quel a été son but? L'auteur de *la Méduse*, estimé sévèrement, sans prévention, sans partialité, ne s'est jamais proposé, du moins dans ses œuvres connues, qu'une seule chose, l'expression de la réalité. Or, est-il permis de voir dans l'expression de la réalité le but suprême de l'art? Je ne parle pas, bien entendu, des formes de la fantaisie, où l'imitation ne joue aucun rôle. Il est trop clair en effet que l'architecture et la musique n'ont rien à démêler avec la réalité; mais dans les arts mêmes qu'on est convenu d'appeler arts d'imitation, dans la peinture, dans la statuaire, dans la poésie, l'expression de la réalité ne résume pas la tâche entière de l'intelligence humaine. Phidias, Raphaël, Homère, ont établi leur gloire sur de plus solides fondemens. Les tympans et la frise du Parthénon, les chambres du Vatican, le récit poétique de la guerre de Troie, offrent aux hommes clairvoyans quelque chose de plus que la réalité. Pour ne pas le comprendre, pour ne pas le proclamer, il faut tout simplement ne pas comprendre le rôle de l'intelligence humaine et la transformation que subissent les objets en passant du monde extérieur dans la conscience qui les perçoit. Réduire les arts d'imitation à l'expression de la réalité, vouloir que le peintre, le statuaire et le poète se proposent comme but suprême la transcription de ce qu'ils voient, c'est nier la nature et la puissance de l'imagination, c'est confondre l'imagination et la mémoire. Le souvenir ne suffit pas, il faut faire un choix dans les objets que la mémoire nous retrace, et combiner de la façon la plus harmonieuse les traits gravés dans la pensée. Que Géricault connût parfaitement le but de la peinture, qu'il se fût rendu compte de toutes les conditions de son art, je ne songe pas à le mettre en doute. *Le Radeau de la Méduse*, j'en demeure profondément convaincu, n'eût pas été son dernier mot. Cependant, comme nous devons le juger d'après ses œuvres et non d'après les pensées que nous pouvons légitimement lui attribuer, nous sommes forcé de caractériser ce tableau d'après les seules qualités qu'il nous révèle. Or, ces qualités, sur lesquelles j'ai appelé l'attention, estimées d'une façon générale, se réduisent à l'expression de la réalité. Et s'il est vrai, comme je le pense, sans vouloir essayer de le démontrer, que la tâche du peintre n'est pas renfermée tout entière dans l'imitation, il faut bien reconnaître que Géricault, malgré son prodigieux talent, n'est pas un peintre complet. Je lui rends pleine justice, mais il m'est impossible de voir en lui un homme digne de prendre place à côté de Léonard, de Michel-Ange, de Raphaël.

Je n'ignore pas qu'une telle déclaration semblera puérile à tous les esprits familiarisés avec l'histoire de la peinture. Aussi n'est-ce pas pour eux que je parle. Je m'adresse au public français, habitué à entendre citer Géricault comme chef, comme rénovateur de la peinture française. Combien de fois le nom de Géricault n'a-t-il pas retenti à

mes oreilles comme le nom d'un maître qui défie tous les reproches! Le réalisme a fait depuis quelques années des progrès effrayans dans toutes les branches de la fantaisie. L'invention est considérée par la foule, et malheureusement aussi par un grand nombre de peintres, de statuaires et de poètes, comme une condition secondaire. Imiter, transcrire littéralement, s'appelle aujourd'hui faire preuve de génie. Or, Léonard, Michel-Ange et Raphaël, qui sans doute connaissaient la nature aussi bien que les réalistes de nos jours, n'ont pas circonscrit leur tâche dans ces étroites limites. Pour ces génies privilégiés, l'imitation était un moyen et non pas un but. Si *la Cène* de Sainte-Marie-des-Graces, *le Jugement dernier, l'École d'Athènes,* n'offraient pas à nos regards quelque chose de plus que l'imitation fidèle de la réalité, Léonard, Michel-Ange et Raphaël n'occuperaient pas dans l'histoire une place si considérable. Il y a dans leurs œuvres un mérite indépendant de l'imitation. On trouverait sans peine dans l'école hollandaise, dans l'école flamande, plus d'un maître dont le pinceau a copié la nature avec une fidélité que Rome et Florence n'ont jamais connue, et pourtant Rome et Florence tiennent le premier rang : pourquoi? C'est que Rome et Florence ont compris toute l'importance de l'idéal dans la peinture.

Géricault, voyant l'école française s'épuiser dans l'imitation servile de la statuaire antique, a voulu la rappeler à la source même de toute vérité, à l'imitation de la nature. A l'heure où il est venu, peut-être n'avait-il rien de mieux à faire. Quelque jugement que nous portions sur ses œuvres, nous devons reconnaître qu'il a exercé sur l'école française une action salutaire. Pour marquer nettement le rang qui lui appartient, il faut étudier son rôle en même temps que ses œuvres : c'est la seule manière de lui rendre justice. Si le temps lui a manqué pour nous révéler toute sa pensée, s'il n'a pas satisfait à toutes les conditions de son art, s'il a toujours attribué, du moins dans ses œuvres, trop d'importance à la réalité, il a laissé dans l'école française une trace profonde, et vouloir contester les services qu'il lui a rendus serait se rendre coupable d'ingratitude. *Le Radeau de la Méduse,* d'où l'idéal n'est pas d'ailleurs complétement absent, n'est pas le dernier mot de la peinture, ce n'est pas non plus le dernier mot de Géricault : je prends à témoin tous ceux qui ont vécu dans son intimité, et qui savent ce qu'il pensait, ce qu'il disait de cet ouvrage si justement admiré. Géricault est à Nicolas Poussin ce que Ribeira est à Murillo, ce qu'Amerighi est à Raphaël.

GUSTAVE PLANCHE.

CLAUDE ET MARIANNE

ÉPISODES DE LA VINGTIÈME ANNÉE.

I.

Vers les derniers jours du mois d'octobre, à l'époque de la rentrée des vacances, la *Poule-Noire*, lourde diligence qui faisait le service entre Joigny et Paris, déposa rue des Nonaindières un jeune homme qui, après avoir transporté sa malle dans un fiacre, se fit conduire place Saint-Sulpice, où il prit pied à terre dans un hôtel habité presque exclusivement par des professeurs et des ecclésiastiques. Ce jeune homme s'appelait Claude Bertolin et venait à Paris pour y étudier la médecine : il était né à Joigny, en Bourgogne, et avait un peu plus de vingt ans. Fils d'anciens commerçans qui avaient amassé une petite fortune, Claude était resté orphelin à l'époque de l'adolescence, et fut alors recueilli par son oncle, curé dans un petit village qui se mire au bord de l'Yonne et s'appelle Cezy. L'abbé Bertolin, devenu le tuteur de son neveu, se chargea de son éducation, et, pour mettre le jeune homme en état de choisir, quand le temps en serait venu, la profession qui pourrait le mieux convenir à ses goûts, il lui donna une instruction semblable à celle que les jeunes gens reçoivent dans les colléges; mais le vieux prêtre n'infusa point la science dans l'esprit de son pupille à la manière des professeurs qui la rendent si amère en employant avec tous leurs écoliers, quels que soient d'ailleurs les différences et le degré d'aptitude dans les intelligences, une méthode unique d'enseigne-

ment brutal. Ses classes terminées, il arriva donc que l'élève du curé savait ce qu'il avait appris, et le savait bien, comme on sait ordinairement les choses dont l'étude a été facile.

Les vœux de la mère de Claude avaient été de voir un jour son fils embrasser la carrière ecclésiastique; mais l'abbé Bertolin, qui n'avait pas toujours été sans inquiétudes sur la santé de son neveu, pensa que les austérités, les abstinences et toutes les fatigantes pratiques du noviciat seraient peut-être dangereuses pour Claude. Aussi employa-t-il toute son influence à détourner son élève de cette idée, à laquelle, tout jeune, celui-ci s'était particulièrement attaché, guidé peut-être par le désir qu'avait exprimé sa mère, et peut-être aussi par les instincts natifs qui attiraient Claude vers une vie de recueillement et de tranquillité.

L'abbé Bertolin avait pour ami le docteur Michelon, médecin à Joigny, qui n'est séparé du village de Cezy que par la rivière de l'Yonne, fort étroite dans cet endroit et guéable pendant les beaux temps. Grace à ce voisinage, le curé et le docteur se fréquentaient assidûment, et une fois par semaine ils dînaient l'un chez l'autre. Un soir, l'abbé consultant le médecin sur la profession qu'il devait donner à son neveu, le docteur Michelon lui indiqua la médecine et acheva la consultation par la confidence d'un projet qu'il avait conçu. Ce projet était simplement un mariage entre Claude et la fille du docteur, Mlle Angélique, une modeste et jolie personne qui avait été élevée dans un des meilleurs pensionnats de Sens, jouait du piano et dessinait à la sépia d'après les cahiers d'Hubert.

— Mais, dit l'abbé sans trop s'émouvoir de la proposition, avez-vous donc remarqué, docteur, quelque chose qui pût vous faire supposer une inclination entre ces deux jeunes gens? Mon neveu ou votre fille vous aurait-ils parlé dans ce sens?

— Aucunement, reprit le docteur. Claude, vous le savez, ne parle guère, et ma fille n'est point bavarde; mais j'ai des yeux, et j'ai vu.

— Quoi donc? dit l'abbé avec une nuance d'inquiétude.

— Rien qui soit de nature à vous effrayer, reprit M. Michelon en frappant familièrement sur les genoux du curé, rien qui ne soit bien simple et bien innocent. J'ai vu que nos deux enfans se regardaient beaucoup, d'où je conclus qu'un beau jour ils finiront par s'apercevoir. Et où serait le mal, curé? Connaîtriez-vous quelque obstacle à ce que votre neveu devînt mon gendre?

— Aucun; mais je dois vous rappeler que Claude n'est pas riche. Les frais de ses études et le temps qu'il passera à Paris emporteront la plus grosse part de ce que lui ont laissé ses parens, et ce qui en restera... ne fera pas grand'chose, car je ne suis pas riche non plus, et après ma mort...

— Sans reproche, curé, dit le médecin, faisant en sourdine une al-

lusion aux charités particulières du prêtre, vous pourriez être plus à votre aise. Ainsi voilà six ans que vous méditez l'achat d'une étole neuve pour les fêtes carillonnées; cependant je parie qu'à la Noël prochaine vous direz encore la grand'messe avec la vieille.

— Que voulez-vous, docteur? répliqua l'abbé, la fabrique n'est pas riche non plus, et quand viendront les neiges de Noël, le bon pasteur, mon maître, aimera mieux, j'en suis sûr, un chaud vêtement de futaine sur le dos d'un pauvre qu'une étole de soie et d'or sur l'épaule de son serviteur.

— Après tout, reprit M. Michelon en revenant à son idée, pensez-vous donc que je donne un million de dot à ma fille? Point, s'il vous plaît; elle n'aura guère plus que votre neveu : un clos de vingt futailles et quelques milliers d'écus, voilà tout ce que je mettrai au bas du contrat de mariage d'Angélique. Claude a la petite maison de ses parens, à Saint-Aubin, et quelques sous dans le fond de votre tiroir; quand il sera reçu médecin, je lui céderai ma clientèle, si Dieu me la conserve. Eh bien! avec tout cela, ces enfans auront de quoi vivre près de nous. Et si l'épidémie de santé qui règne dans ce pays-ci fait les trois quarts du temps une sinécure de l'état de médecin, Claude aura toujours la ressource de se faire vigneron, l'état naturel des Bourguignons, un joli état quand on a le soleil pour soi, et qu'on sait acheter les tonneaux à bon compte. Pas vrai, l'abbé? Eh bien! que dites-vous de ma proposition?

— Je parlerai à Claude, répondit le curé en mettant un doigt sur sa bouche pour indiquer au docteur qu'il fallait causer d'autre chose, car Angélique venait d'entrer dans la chambre, apportant le damier que son père lui avait demandé pour faire sa partie avec l'abbé, qui le gagnait obstinément. La jeune fille avait un air tout mélancolique, et se retira silencieusement dans sa chambre après avoir allumé la lampe. En poussant les premiers pions, l'abbé dit au docteur :

— Qu'a donc votre fille ce soir? Elle paraît triste.

— Elle est fâchée. Je vous prends deux pions, l'abbé.

— Je me fais prendre exprès. — Fâchée... et contre qui?

— Contre vous, répliqua le docteur en préparant sournoisement un coup dangereux pour son adversaire.

— Contre moi, et pourquoi donc? demanda le curé Bertolin, qui opposa une défensive savante à l'attaque plus brave que réfléchie du docteur.

— Pourquoi? dit celui-ci, parce que vous n'avez pas amené votre neveu dîner avec nous ce soir. Permettez-moi de vous souffler un pion, l'abbé.

— C'est juste; mais, continua le curé, ce n'est pas moi qui ai empêché Claude de venir; c'est lui qui a voulu rester au presbytère. A votre tour de prendre, docteur.

— C'est grave, dit M. Michelon en se posant dans une attitude méditative. Si je prends à gauche, murmura-t-il tout bas, comme s'il se fût parlé à lui-même, il me rafle cinq pions...

— Et si vous me prenez à droite, répond l'abbé d'un air triomphant, je vais à dame et je suis maître de la grande ligne.

Le docteur appuya ses coudes sur la table, posa son menton dans ses mains, et examina, avec une inquiétude intérieure qui se reflétait visiblement sur son visage, le double péril où sa fausse manœuvre l'avait engagé : évidemment la partie était perdue.

— Sacre... exclama-t-il.

— Chut! fit l'abbé avec un geste pacificateur.

— ...bleu!... continua le docteur, c'est trop fort; je ne joue plus avec vous, l'abbé, à moins que vous ne me rendiez des pions.

— Eh bien! soit, j'y consens, dit M. Bertolin, mais à une condition.

— Laquelle?

— C'est que nous jouerons quelque chose.

— Tiens! s'écria le docteur étonné, quelle est cette lubie qui vous prend maintenant? Je ne demande pas mieux que d'intéresser la partie, moi; c'est vous qui vous y êtes opposé jusqu'à présent. Combien jouons-nous?

— Ah! reprit le curé, je n'entends point jouer d'argent.

— Quel enjeu voulez-vous donc proposer?

— Écoutez, docteur, vous rappelez-vous ces beaux Elzevirs que vous avez un jour découverts dans le coin le plus caché de ma bibliothèque?

— Si je me les rappelle, vous me le demandez! s'écria le docteur avec enthousiasme; les éditions les plus rares, des Elzevirs et des Estienne merveilleux, les chefs-d'œuvre du génie de la renaissance!

— Oui, dit l'abbé, des chefs-d'œuvre sans doute, mais d'une littérature profane, et qui, vous le comprenez bien, docteur, ne pouvaient pas faire bon ménage avec les auteurs permis par le dogme, qui trouve saint Augustin et même certains pères de l'église peu orthodoxes.

— Eh bien! demanda le docteur avec curiosité, où voulez-vous en venir?

— Je veux me débarrasser de ces livres, dont j'avais entièrement oublié la possession depuis l'époque éloignée où ils m'ont été légués par un de mes paroissiens, et que vous avez su découvrir malgré la précaution que j'avais eue de les cacher derrière un panneau secret.

— Oui, répondit le docteur, mais mon flair de bibliophile est si fin, que je suis tombé en arrêt rien qu'en mettant la main sur la clé de votre bibliothèque. Je vous les achète, vos livres, je vous les achète tous, et, avec le prix que je vous en donnerai, vous pourrez vous procurer une étole neuve pour la messe de minuit qui vient, voire une

chasuble, et ma fille vous brodera encore une aube par-dessus le marché. Vous serez beau comme un évêque. C'est conclu, hein?

Cette soudaine animation, pleine de convoitise, fit sourire l'abbé.— Mais, dit-il, je ne vous ai pas parlé d'une vente.

— Ah! fit le docteur tout décontenancé. Eh bien! alors à quoi bon me mettre ainsi inutilement l'eau à la bouche, si vous ne voulez pas vous dessaisir de ces trésors, dont vous ne pouvez pas profiter, vous en convenez vous-même? Je ne vous en parlais plus, moi; cependant vous aviez bien deviné que je mourais d'envie de les avoir. Ah! il y a surtout un Rabelais... un collègue à vous, curé... avec des marges... pour l'avoir en ce monde, je donnerais ma part de paradis dans l'autre!

— Ah! ah! s'écria l'abbé, je vous y prends; vous y croyez donc?

Cette boutade, décochée au matérialisme affecté par le docteur, ne l'arrêta pas. — Voyons, l'abbé, reprit-il, arrangeons cette affaire-là. Les rats finiront par les manger, ces livres : vendez-les-moi. Tenez, je donnerai une cloche à votre paroisse. La méchante crécelle fêlée qui se balance dans votre clocher se fait entendre à peine, et vos paroissiens s'emparent de ce prétexte pour manquer la messe. Une belle cloche, l'abbé, dont votre neveu sera parrain avec ma fille, et qui fera autant de bruit qu'un carillon de métropole, din, din, ding! Le curé de Saint-Aubain, qui est si fier de sa *Jacqueline*, en séchera de jalousie dans sa stalle.

— Merci, merci, dit le prêtre en riant toujours, je n'ai point besoin de cloche.

— Si fait, reprit le docteur, je vous dis que la vôtre fait pitié; c'est un méchant grelot.

— Le conseil municipal m'a promis une cloche neuve pour la prochaine grande fête, répondit l'abbé; ainsi vous voyez....

— Mais alors, reprit le docteur avec tant de vivacité que ses lunettes dansaient sur son nez, puisque vous ne voulez ni les vendre ni les changer, ces livres, expliquez-moi comment vous entendez vous en débarrasser, car je ne comprends pas..... à moins que..... Dites donc, l'abbé, est-ce que vous voudriez m'en faire cadeau? s'écria le docteur, comme un homme qui, après avoir long-temps cherché, croit avoir trouvé le mot d'une énigme.

— Non pas précisément. Je.... vous les joue, dit le curé en accentuant ses paroles, je vous les joue : comprenez-vous maintenant?

— Ah bah! vous me les jouez.... sacre.....

— Chut! fit de nouveau l'abbé.

— Sacr.... isti.... Eh bien! mais, j'y songe, contre quoi me les jouez-vous, au fait? Avez-vous donc découvert ici quelque chose qui vous fasse envie?

— Écoutez, dit le curé, voici comment j'entends régler la partie; elle aura d'ailleurs ceci d'avantageux pour vous, que, de quelque façon que tourne la chance, vous gagnerez néanmoins.

— Comment, l'abbé, même si je perds, je gagnerai? Vous êtes aussi difficile à comprendre qu'un miracle : soyez plus clair.

— Si vous gagnez, dit l'abbé, vous choisirez dans mes Elzevirs celui qui vous plaira.

— Très bien; mais si je perds, curé, que devrai-je vous donner?

— Rien; une promesse seulement.

— Une promesse... de quoi?

— De venir à la messe le dimanche.

A cette proposition, faite avec la plus naïve bonhomie, le docteur partit d'un large et retentissant éclat de rire. — Ah! finaud, s'écria-t-il en frappant sur les genoux du curé, qui paraissait tout heureux d'avoir imaginé ce stratagème, vous avez donc juré de me convertir?

— Oui, pécheur que vous êtes, répondit l'abbé.

— Sans reproche, répliqua M. Michelon, il faut avouer que votre système de recrutement évangélique procède par de singuliers moyens. C'est tout simplement une ruse du diable que vous avez trouvée là, curé.

— Eh! le diable n'est point un sot, fit l'abbé.

— Mais, reprit le docteur, expliquez-moi donc la cause de cette persistance que vous mettez à me vouloir compter parmi vos ouailles, moi la brebis dangereuse, moi le docteur Michelon, l'homme le plus sceptique, le plus matérialiste, le plus railleur... le plus...

— *Vanitas vanitatum,* murmura l'abbé.

— Hein! grogna le docteur.

— Eh! mon Dieu, oui, vous êtes athée comme moi je suis Turc.

— Je ne suis pas athée! par exemple, c'est trop fort, s'écria le docteur; moi qui ai souscrit l'un des premiers au Voltaire édition Touquet, moi dont l'esprit s'est tout jeune allaité aux mamelles de l'*Encyclopédie,* moi qui, à vingt ans, quand la France était une sacristie, osai présenter à la Faculté de Paris une thèse tellement audacieuse, que *le Constitutionnel* en a publié des fragmens, — *le Constitutionnel,* l'abbé! articula le docteur avec un majestueux accent.

— J'entends bien.

— Je ne suis pas athée! reprit le docteur, moi qui pendant trois ans ai suivi les cours de M. Dupuytren, ce grand homme à qui j'ai dédié mon fameux opuscule dirigé contre la médecine spiritualiste, un livre plein de révoltes, qui m'a valu une excommunication de la cour de Rome; car je suis un excommunié, entendez-vous bien? acheva le docteur en frappant du poing sur la table et en regardant le curé jusque sous le nez. — Ah! je ne suis pas athée, c'est trop fort... — Eh bien!

mais qu'est-ce que je suis donc alors? demanda-t-il en se redressant.

— Le plus honnête et le plus excellent homme du monde, répondit l'abbé.

— Certainement, dit le docteur; mais enfin un hérétique, un païen?

— Eh! reprit l'abbé, croyez-vous donc que je ne vous ai point jugé depuis le temps que je vous connais, et pensez-vous que je prenne au sérieux ce matérialisme brutal, qui est chez vous moins une conviction qu'un instrument de métier qui trouve sa place dans votre trousse, entre vos bistouris et vos scalpels? Non, docteur, au fond de l'ame vous n'êtes point ce que vous dites : pratiquer la vertu et la respecter, l'avoir en soi et la désirer chez les autres, ce n'est point là le fait d'un homme qui croirait réellement que tout est dit quand la mort est venue, et que rien ne reste de nous après nous.

— Ta, ta, ta, sifflota le docteur entre ses dents. Je sais ce que je sais. Depuis trente ans, j'ai les mêmes principes; on ne se trompe pas pendant trente ans.

— On se trompe quelquefois toute la vie, répondit l'abbé.

— Tenez, dit M. Michelon, parlons d'autre chose, et revenons à notre partie.

— Soit.

— Il est bien entendu que vous me demanderez un autre enjeu...

— Ah! pour cela, non... non, docteur. Si vous perdez, vous viendrez à la messe le dimanche, et il en sera ainsi pour chaque partie que je gagnerai.

— Alors n'en parlons plus, fit le docteur légèrement.

— N'en parlons plus, dit le curé.

— Vous garderez donc ces livres... *dangereux?*... reprit le docteur après un moment de silence.

— Non, répondit l'abbé, et, puisque vous n'y tenez pas... je vais les brûler tous en rentrant.

— Les brûler! s'écria M. Michelon en faisant un bond, détruire de semblables chefs-d'œuvre! mais c'est un sacrilége, vous ne le commettrez pas; grace au moins pour le Rabelais!

— Demain, je vous en apporterai les cendres, dit tranquillement l'abbé en regardant son ami.

— Mais songez donc, reprit tout à coup le docteur après un nouveau silence, songez donc que ma présence à l'église serait une apostasie.

— Ce mot d'apostasie, dit le prêtre, me rappelle que, parmi les livres en question, se trouve précisément le livre d'Heures sur lequel le roi Henri IV suivit la messe le jour de son abjuration, qui était aussi une apostasie, celle de l'erreur.

— Mais, continua le docteur... si je consentais à ce que vous me demandez, ce ne serait jamais que comme contraint et forcé, malgré moi,

et alors votre but ne serait pas atteint, car ce ne serait point une conversion; et puis, ajouta M. Michelon en manière d'argument irrésistible, ne craignez-vous pas que la présence d'un excommunié dans une église soit un sacrilége?

— Je prends sur moi de vous en absoudre, répondit l'abbé.

— Enfin, s'écria le docteur à bout de raisons, qu'est-ce que vous gagnerez à une semblable partie, vous, l'abbé?... Ah! mais j'y songe, dit-il en se grattant l'oreille; en effet... ma présence à la messe passera pour une conversion aux yeux du monde, et, comme l'on connaît notre intimité, c'est vous qui serez jugé l'auteur de ce retour au bercail... Je comprends votre but... c'est une affaire d'amour-propre... comme nous autres médecins, quand nous nous obstinons après une cure, moins pour le malade que pour la gloire qui nous en revient... *Vanitas vanitatum!*... Ah! l'abbé, je ne suis pas fâché de vous retourner votre citation.

— Je vous permets de tout supposer, répliqua le curé; il y a en effet dans ma persistance un motif intéressé en apparence, et, s'il vous plaît de le connaître, le voici dans toute sa naïve simplicité : les gens de ce pays-ci sont un peu comme les moutons de Panurge.

— Ah! vous connaissez Panurge? dit le docteur en riant.

— De réputation proverbiale... Je disais donc que nos paysans font un peu ce qu'ils voient faire, et que la présence au banc d'œuvre de ma paroisse d'un homme estimé, honoré et aimé comme vous l'êtes, serait d'un bon exemple pour eux.

— Voyons, l'abbé, combien me rendrez-vous de pions... si j'accepte la partie dans les termes posés par vous? demanda le docteur, attiré, malgré lui, vers les splendides bouquins.

— Un pion!

— Ah! un peu de conscience... égalisons les forces, maintenant que la partie est sérieuse... Je veux deux pions, sinon... nous en resterons là définitivement.

— Eh bien! soit, deux pions, répondit le curé.

— Commençons-nous ce soir?

— A vos ordres.

— Allons donc alors... dit le docteur. Et on ne soufflera pas? ajouta-t-il en sauvegardant d'avance son étourderie accoutumée.

— Soit, répondit l'abbé. A vous de jouer.

La partie dura un quart d'heure, silencieuse et muette. Le docteur fit des prodiges de valeur, mais enfin il dut se rendre, immobilisé dans son jeu par deux dames maîtresses, qui ne lui permettaient pas même de faire partie nulle.

— J'ai perdu... dit-il.

— Les dettes de jeu se paient dans les vingt-quatre heures, je crois; c'est demain dimanche, docteur.

— A quelle heure la messe?

— A onze heures.

— J'y serai; mais vous savez que je vous demanderai une revanche.

— Tout ce que vous voudrez, docteur, dit le prêtre en prenant son chapeau pour sortir. A demain matin pour la messe, ajouta-t-il en donnant une poignée de main à M. Michelon.

— A demain soir pour la partie, répondit celui-ci.

Le lendemain, exact à tenir sa parole, le docteur entrait dans la paroisse de Cezy, accompagnant sa fille, qu'on avait dans le pays l'habitude d'y voir venir seule; l'installation de M. Michelon dans le banc d'œuvre, où le maire et le notaire se serrèrent un peu pour lui faire place, causa même un certain étonnement.

Cependant les parties de dame continuaient chaque soir, et le docteur n'était pas plus heureux. Aussi un beau soir il dit à l'abbé :

— Tenez, curé, restons-en là; je ne peux pas vous gagner. Ainsi c'est inutile de jouer.

— Ah! mais, dit le curé, vous n'oublierez pas que vous avez perdu... vos dimanches jusqu'à Pâques prochain? (On était alors à la Notre-Dame de septembre.)

— Oh! répondit le docteur, soyez tranquille, je paierai, j'irai à la messe, et tenez, l'abbé, je n'y serais pas engagé, que je crois véritablement que j'irais tout de même; ah! l'habitude!

Par une dernière révolte de l'orgueil humain, le docteur ne voulait pas avouer que ce qu'il avait d'abord considéré comme l'acquittement d'une dette lui avait peu à peu semblé un devoir, en même temps qu'un bon exemple à donner.

— Eh bien! dit le curé de Cezy en se frottant les mains, vous voilà arrivé où je voulais. Vous ferez votre salut malgré vous.

— Oui, répondit le docteur un peu dépité, grace à ma mauvaise chance, vous avez gagné un paroissien, et, par-dessus le marché, vous gardez encore pour vous tous ces livres qui vous ont servi d'appât pour me séduire et m'entraîner à ma perte, ajouta-t-il en riant. Voilà-t-il pas déjà le journal libéral de Joigny qui m'appelle jésuite!

— Vous y tenez donc toujours à mes bouquins? demanda le prêtre.

— Comment! si j'y tiens! Méfiez-vous, curé, un de ces jours je vous les volerai.

— Eh bien! vous n'en aurez pas la peine, docteur; demain ils ne seront plus dans ma bibliothèque.

— Ah bah! s'écria le docteur; où seront-ils donc?

— Dans la vôtre, répondit M. Bertolin.

Peu de temps après, en allant visiter les vignes du docteur, le curé annonça à celui-ci, pour son compte et pour celui de son neveu, qu'il acceptait la proposition dont il avait été question. — Je ne sais, dit le prêtre, si vous avez influencé Claude; mais quand je lui ai demandé quelle carrière il comptait choisir, il m'a répondu sur-le-champ : La médecine.

— Parbleu! j'en étais bien sûr, et quant à la proposition d'être mon gendre, de quel air l'accepte-t-il, notre futur Esculape?

— Tenez, dit l'abbé en montrant au docteur Claude et Angélique qui venaient au-devant d'eux, je crois qu'il s'en explique avec votre fille.

— Comment! l'abbé, vous ménagez des tête-à-tête entre votre neveu et ma fille! C'est qu'ils ont l'air de deux amoureux au moins. Ah! voyez-vous, curé, l'amour est la première vertu du monde. Je ne sais pas si c'est dans l'Évangile, mais ça devrait y être.

— L'amour honnête réjouit Dieu, répondit le prêtre.

Le jour où Claude devait partir pour Paris, on dîna à Joigny dans la maison du docteur; les deux jeunes gens étaient placés en face l'un de l'autre. Le prêtre et le médecin remarquèrent plusieurs fois que Claude et Angélique interrogeaient souvent avec un grand ensemble de regards la pendule, dont l'aiguille se rapprochait de l'heure du départ.

— Il faut au moins leur laisser cinq minutes pour les adieux, dit tout bas le docteur à l'abbé Bertolin. Venez un peu dans mon cabinet, curé, que je vous montre le nouvel appareil qu'on m'envoie de Paris. Avec cela, on vous coupe une jambe le temps de dire *oremus*.

Et le docteur entraîna l'abbé dans une chambre voisine. Les deux jeunes gens restèrent seuls, tous deux fort embarrassés, osant à peine se regarder, mais osant bien moins se parler. Voyant que le silence se prolongeait, Mlle Angélique Michelon employa pour le rompre une petite ruse bien innocente. Elle se plaignit d'avoir trop chaud, et, quittant la table, elle se dirigea vers une petite terrasse de laquelle on pouvait embrasser une assez vaste étendue d'horizon, car la maison du docteur était bâtie sur une côte élevée. Claude suivit la jeune fille, qui l'engageait à venir admirer avec elle la beauté du couchant.

Un joli tableau d'automne s'offrit à leurs regards. Dans l'air attiédi par les dernières chaleurs du soleil d'été qui avait brillé toute la journée, flottait un brouillard demi-transparent à travers lequel on apercevait la campagne au loin vague et confuse. Au milieu du calme crépusculaire de cette tranquille soirée s'élevaient par bouffées sonores les clameurs joyeuses des petits enfans et des indigens grapillant dans les vignes nouvellement vendangées, et dont les chansons semblaient bénir l'année féconde qui, en faisant la vendange si belle, laissait au pauvre le droit d'entrer dans la vigne du riche et d'y cueillir

sans le dépouiller les grappes du glanage mûries par la Providence. Plus loin, sur la rivière qui coulait lente et claire au pied des coteaux, on entendait l'aigre cri de la poulie grinçant sur les cordes du bac, les bêlemens des troupeaux qui rentraient aux étables et le gémissement des charrettes ramenant aux celliers les futailles emplies au pressoir. Les maisons d'alentour étoilaient leurs fenêtres de lueurs vacillantes et rougeâtres, et la cheminée, où la bûche d'hiver, allumée pour la première fois, réjouissait le grillon, noir ermite de l'âtre qui mêlait sa chanson aux complaintes de la veillée, couronnait le toit de petites fumées dont les folles spirales montaient vers le ciel que les étoiles trouaient de points lumineux. Toutes ces choses si simples de la poésie rurale, Angélique et Claude les avaient vues cent fois, et jamais elles n'avaient éveillé en eux qu'une curiosité distraite; ces bruits quotidiens, ils les avaient cent fois entendus et ne leur avaient prêté qu'une attention indifférente; mais en ce moment, et sans qu'ils sussent pourquoi l'un et l'autre, ils éprouvaient une impression singulière et toute nouvelle dont leurs regards, qui se cherchaient et s'évitaient tout à la fois, semblaient furtivement se demander l'explication. C'est que la douce tristesse de ce paisible spectacle entrait en communion sympathique avec la tristesse douce dont s'imprégnait leur rêverie commune; c'est que pour la première fois peut-être elle venait révéler aux deux jeunes gens la mystérieuse fraternité qui existe entre les choses et les êtres, et les unit plus particulièrement en de certaines occasions. En d'autres temps, cette heure qui sonnait au clocher noyé dans les brumes n'eût été pour eux qu'un signal quotidien de retraite et de repos : alors on se quittait tranquillement en se souhaitant la bonne nuit et en échangeant l'espérance du prochain revoir; le galop des chevaux qui passaient sous les fenêtres en secouant leurs colliers de grelots eût indiqué l'arrivée ou le départ de la diligence, et on n'y eût point pris garde; mais cette fois, en ce moment même, l'heure qui sonnait indiquait l'approche de l'instant où l'on allait se quitter pour se dire adieu : adieu! ce vœu mélancolique adressé au hasard et que l'on fait presque toujours les yeux à demi mouillés. Et le marteau qui frappait sur le timbre de l'horloge frappait aussi par contre-coup sur le cœur des deux jeunes gens, qui tressaillaient intérieurement en écoutant le piaffement des chevaux qu'on allait atteler, et dont les colliers de clochettes semblaient sonner le tocsin du départ.

Appuyé sur le balcon de la terrasse, Claude, silencieux auprès d'Angélique muette, contemplait avec émotion cette campagne endormie qu'il allait bientôt quitter. Au milieu du silence, une voix enrouée s'éleva chantant dans la rue un refrain de complainte.

— Monsieur Claude, dit Angélique en posant sa main toute tremblante sur l'épaule du jeune homme, voici Jean Filaud qui vient

prendre vos bagages pour les porter à la voiture. Avant de fermer votre malle, je voudrais vous prier de vous charger d'une petite commission pour Paris. Venez, dit-elle en entrant dans sa chambre, où Claude la suivit.

Angélique tira d'un carton à dessin deux aquarelles, et les donna à Claude, qui les approcha de la lampe pour mieux les examiner. L'une représentait la campagne environnante telle que Claude venait de la voir; l'autre était, avec une minutieuse exactitude de détails, la reproduction du presbytère de l'abbé Bertolin, où Claude avait passé sa jeunesse. Le jeune homme remarqua que ces deux dessins avaient été faits tout récemment, comme l'indiquait une date qui se trouvait au bas de chacun, près de la signature d'Angélique.

— Vous m'obligeriez, dit la jeune fille, si vous vouliez emporter ces deux dessins à Paris, où vous les ferez encadrer bien mieux qu'on ne le ferait ici. Si vous y pensez, ajouta-t-elle en rougissant un peu, vous me les rapporterez lorsque vous viendrez nous revoir aux vacances prochaines.

Claude mit les aquarelles dans sa malle, et Angélique tressaillit de plaisir en lisant dans les yeux de son ami qu'il avait compris la ruse qu'elle employait pour lui faire emporter un souvenir d'elle-même en même temps qu'un souvenir des lieux où elle allait l'attendre. Après quelques minutes de silence, Claude prit la jeune fille par la main, et, sans lui rien dire, l'attira à son tour vers la terrasse, où elle se laissa conduire, émue intérieurement par cette inquiétude délicieuse qu'on pourrait appeler l'angoisse du bonheur. La nuit était venue, enveloppant tout le paysage dans ses masses d'ombres épaissies encore par le brouillard qui s'élevait de la rivière. Un vent sonore et déjà froid bruissait dans les arbres du jardin, et par momens inclinait la cime d'un platane d'Italie jusque sur la terrasse où les deux enfans n'osaient toujours rien se dire, tant ils avaient peur de ne pouvoir achever. Avec mille précautions délicates et discrètes pour ne pas éveiller l'instinct de résistance, Claude, passant alors doucement sa main autour de la taille de la jeune fille, l'attira auprès de lui avec lenteur, et, profitant d'un moment où la plus haute branche du platane venait de nouveau se balancer au-dessus de leurs têtes, si rapprochées que leur haleine s'embrassait, il appuya sa bouche à pleines lèvres sur le front de la jeune fille, couronnée alors, comme une nymphe des bois, par le feuillage mobile. Avec un mouvement gracieux de colombe endormie qui cache sa tête sous ses ailes, Angélique ferma les yeux et pencha son visage sur son épaule. Claude, l'entourant alors d'une étreinte plus douce, regarda avec une admiration extatique cette blanche figure subitement envahie par la pourpre rosée d'une aurore amoureuse. Angélique entr'ouvrit un instant les yeux et regarda son

fiancé en laissant échapper de sa bouche à demi ouverte une vague prière, dont la dernière syllabe alla mourir sur les lèvres du jeune homme.

— Angèle! chère Angèle!... murmura Claude.

— Claude, mon ami, balbutia l'enfant. Et la corne argentée de la pâle chasseresse, amante d'Endymion, disparut alors derrière un nuage, tandis que le vent lui-même semblait se complaire à maintenir plus long-temps au-dessus du couple juvénile ces rameaux de feuillage qui flottaient sur leurs têtes comme un poêle nuptial, destiné à cacher au regard curieux des étoiles les pudiques mystères du premier aveu et du premier baiser.

Un bruit se fit entendre dans la chambre voisine, Angélique se dégagea vivement des bras de Claude, qui repoussa la branche protectrice, dont une feuille lui resta même dans la main. On entendit la voix du docteur et celle de l'abbé.

— Adieu, adieu, dit Claude en mettant sa main dans celle d'Angélique.

— Adieu, adieu, répondit-elle, et, avec un geste adorable de tendresse ingénue, elle arracha à la main de Claude la feuille encore verte du platane, la porta à ses lèvres en regardant le jeune homme et la glissa rapidement dans son sein. En ce moment, l'abbé Bertolin et le docteur Michelon entrèrent dans la chambre, suivis du commissionnaire qui venait prendre la malle de Claude.

— Allons, mon garçon, dit le docteur, en route! La *Poule-Noire* n'attend personne, pas même les amoureux. J'entends la trompette du conducteur qui nous appelle; nous n'avons que bien juste le temps.

Et comme il jetait un regard sur sa fille, M. Michelon s'aperçut qu'Angélique était toute pensive et semblait hésiter à lui faire une demande. Il s'approcha d'elle en souriant et lui dit à l'oreille : — Gageons un baiser, petite, que je devine ce que tu n'oses pas me dire?

— Moi, fit la jeune fille embarrassée et baissant les yeux, je ne comprends pas, mon père.

— Ne mentez pas devant M. le curé, mignonne, dit le docteur en montrant l'abbé Bertolin. Vous avez envie de nous accompagner jusqu'à la *Poule-Noire*. Allons, fillette, prends ton châle, mets ton chapeau et viens avec nous.

Un quart d'heure après, la *Poule-Noire*, lourd véhicule qui semble être une protestation contre l'abolition de la torture, faisait étinceler sous ses roues l'horrible pavage en silex de la *grande rue* de Joigny. Le lendemain, Claude arrivait à Paris, et, comme nous l'avons dit, descendait à l'hôtel Saint-Sulpice, tenu par des personnes d'une piété recommandable, et qui avaient été indiquées à l'abbé Bertolin par un de ses collègues, vicaire dans une paroisse de Paris.

II.

En province et traditionnellement, Paris est considéré comme la cité minotaure à qui la France envoie chaque année un tribut de victimes, ainsi qu'autrefois Athènes au monstre vaincu par Thésée. C'est avec effroi que les familles voient arriver le moment où la nécessité vient leur enlever leurs enfans, et les appelle à vivre dans la grande capitale, où ils doivent apprendre à devenir des hommes.

Esprit crédule et craintif, Claude, exagérant encore les tableaux exagérés qu'il avait maintes fois entendu faire de Paris et de ses mœurs, éprouvait un véritable sentiment d'épouvante en songeant au temps qu'il devait passer dans cette ville pavée de dangers et pleine de tentations. Aussi, en y arrivant, s'était-il d'abord tracé un programme d'existence dans lequel il s'enferma sous le double tour de la volonté. M. Michelon et son oncle lui ayant mille fois répété que c'était surtout la société qui perdait les jeunes gens, Claude poussa ces conclusions jusqu'à l'extrême : il vécut dans une perpétuelle défiance de lui-même et des autres, ressemblant un peu à ces gens qui, traversant une forêt la nuit, — par cela même que c'est une forêt et qu'il fait sombre, — se laissent abuser par l'optique de la peur, et prennent tous les arbres pour des brigands.

Hors les heures où ses études l'appelaient au dehors, Claude se cloîtrait dans une réclusion complète. Depuis deux mois qu'il habitait Paris, il ne connaissait du quartier où il logeait que les rues par lesquelles il était forcé de passer, et n'avait point traversé les ponts quatre fois. Au reste, comme la plupart des esprits laborieux, Claude avait de tout temps trouvé de grandes jouissances dans le travail; mais, depuis que la science qu'il venait acquérir était devenue pour lui une route au bout de laquelle il était certain de trouver un établissement définitif, qu'il considérait comme le seul bonheur désirable, — c'est-à-dire une existence tranquille au milieu des êtres qui avaient son affection, — Claude, éperonné d'ailleurs par l'effroi que lui inspirait le séjour de Paris, apportait à son labeur la fièvre d'opiniâtreté qui était un des côtés saillans de son caractère. Le neveu de l'abbé Bertolin se croyait donc bien garanti dans son isolement contre toute surprise que pourraient tenter contre lui les passions qu'il redoutait tant sans les connaître, et il attendait avec une impatience calme l'époque des vacances, qu'il devait aller passer auprès de son oncle et de la fille du docteur. De son côté, Angélique attendait son arrivée avec moins de tranquillité, comme son père avait pu le remarquer plus d'une fois, lorsqu'il la surprenait, un almanach entre les mains, comptant les jours qui la séparaient encore de la grande fête du retour.

Pendant que sa fiancée égrenait ce long rosaire formé des heures séculaires de l'attente, Claude ignorait les cruelles souffrances de la nostalgie du cœur, non point cependant qu'il eût oublié Angélique. Cette douce figure traversait quelquefois sa pensée, surtout lorsque ses yeux tombaient sur les dessins que la jeune fille lui avait donnés; mais l'apparition souriante et légère ne causait au jeune homme qu'une sensation pacifique qui eût certainement été taxée de froideur par le jury des anciennes cours d'amour, et d'indifférence par les casuistes de la passion moderne. Ce souvenir n'était jamais pour Claude plus qu'un hôte passager dont l'arrivée ou le départ n'éveillait aucun trouble dans son ame, n'augmentait point la vivacité de son pouls, et interrompait à peine de quelques secondes la solution du théorème commencé.

L'austérité de son existence quasi monacale, l'aridité des sciences mathématiques qui ne laissent aucune porte ouverte à la rêverie, et à l'étude desquelles Claude se livrait exclusivement depuis son arrivée à Paris, n'étaient peut-être point étrangères à ce refroidissement subit d'un sentiment qui avait débuté avec tout l'emportement précurseur de cette première passion, invariable prologue de la vie de jeunesse. Cependant l'impression qu'il avait éprouvée le soir de son départ de Joigny en se trouvant seul avec Angélique n'avait été véritablement chez Claude qu'un fugitif éveil. Son cœur, enveloppé un instant par une irrésistible poésie, s'était ému plus que de coutume dans cette soirée des adieux, où la brise qui avait mêlé ses cheveux à la chevelure de la jeune fille était peut-être la même qui avait jadis murmuré dans les orangers l'épithalame des noces mystérieuses au couple amoureux du balcon de Vérone. Cette émotion avait été vive, spontanée, sincère au moment où il l'éprouvait; mais Claude l'avait presque oubliée après huit jours de résidence à Paris.

Une ou deux fois par mois, Claude écrivait à son oncle pour le tenir au courant de ses progrès, et chacune de ces lettres était communiquée au docteur, ainsi qu'à sa fille. Un jour qu'ils se trouvaient l'un et l'autre au presbytère, l'abbé reçut de son neveu la nouvelle qu'il allait passer dans deux jours son examen de bachelier, à la suite duquel il se proposait, s'il était reçu, de prendre immédiatement sa première inscription. Le matin du jour où Claude devait passer son examen et à l'heure même peut-être où il se présentait à la Sorbonne, l'abbé Bertolin, montant à l'autel pour dire une messe en faveur de son neveu, aperçut dans le coin le plus obscur de l'église Angélique Michelon. La fille du docteur était venue de son côté prier pour l'étudiant qui allait conquérir son premier diplôme.

Claude fut reçu, il eut même un brillant succès dont la nouvelle arriva au presbytère, apportée par Angélique Michelon, qui était allée attendre le courrier bien avant l'heure où il arrivait d'ordinaire. Une

lettre de félicitations fut adressée au jeune homme à l'occasion de son triomphe, et à ce propos Angélique rusa comme une fille d'Ève pour qu'on la chargeât de porter elle-même la lettre à la poste. Son père comprit parfaitement qu'il y avait dans cette insistance quelque puéril et innocent secret d'amoureux, et, feignant de se laisser prendre au petit manége de la jeune fille, il lui donna la lettre adressée à Claude — en oubliant de la cacheter, car il avait deviné qu'Angélique voulait y ajouter un post-scriptum.

Le lendemain, lorsque Claude, ayant reçu la lettre, l'ouvrait pour la lire, une petite feuille verte s'échappa de ses plis : c'était une feuille de platane, la première qui fût sortie du bourgeon printanier, et qu'Angélique avait cueillie sur cet arbre, qu'elle ne pouvait regarder sans rougir, pour la glisser dans la lettre. Claude devina bien en effet quelle main lui adressait ce souvenir; mais il le ramassa et le serra tranquillement dans le papier qui le lui avait apporté, sans écouter toutes les choses charmantes qu'était chargé de lui dire ce messager qui portait les couleurs de l'espérance.

Tous les dimanches, Claude allait à la messe le matin, et les jours de grande fête il assistait à l'office complet. Deux fois par mois, il avait l'habitude d'aller dîner et passer une partie de la soirée chez un des amis de son oncle, — l'abbé Moriot, vicaire de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas, — la seule personne de connaissance qu'il eût à Paris. Un dimanche soir, l'abbé Moriot s'étant senti indisposé après le dîner, Claude se retira plus tôt que de coutume. Il faisait grand jour lorsqu'il se trouva dans la rue, et, avant de rentrer chez lui pour se mettre au travail, comme il en avait l'habitude chaque soir, il lui prit la fantaisie d'entrer dans le jardin du Luxembourg pour y attendre la tombée de la nuit. On était alors dans les derniers jours d'avril, et une magnifique soirée terminait une journée admirable, la première du printemps tardif, et durant laquelle le nouveau soleil de l'année avait fait son début solennel dans des cieux qui eussent rivalisé avec l'azur vénitien. Tout le quartier semblait s'être donné rendez-vous dans ce beau jardin que Claude connaissait à peine, bien qu'il en fût proche voisin. Il alla d'abord s'asseoir sur l'élégante terrasse qui domine l'une des pelouses réservées où la musique d'un régiment donnait un concert. Cette partie du jardin est, durant la belle saison, une espèce de salon de conversation en plein air. Habituées à s'y rencontrer chaque soir, toutes les personnes qui viennent s'y promener ou s'y asseoir se connaissent un peu : de là une espèce de familiarité distinguée qu'on y remarque. Les femmes y brodent, les maris lisent le journal, les enfans jouent. Ce spectacle commença à jeter quelques germes de tristesse dans la pensée de Claude, déjà énervé à son insu par la musique, qui exécutait ce soir-là les motifs les plus mélancoliques de

Lucie et de *la Favorite*, ces deux élégies jumelles, filles d'une inspiration maladive, et dont l'harmonie éplorée s'épanche avec le murmure d'un ruisseau de larmes. Claude quitta brusquement la place sans attendre la fin du concert, et s'enfonça dans ces massifs épais où les arbres entendent chaque été s'échanger plus de sermens qu'ils n'on de feuilles à leurs branches; mais, à peine entré sous la voûte déjà touffue des grands marronniers dont les rayons du couchant incendiaient la cime, Claude croisa à chaque instant un couple enlacé qui se détournait à son approche pour aller renouer un peu plus loin le tendre duo que sa présence avait interrompu. Ces apparitions multipliées rejetèrent Claude dans le courant des idées qu'il voulait éviter. Malgré lui, il se sentait devenir pénétrable à des influences contre lesquelles il luttait, et qu'il était parvenu à repousser jusqu'alors en élevant entre elles et lui la barrière du travail. En ce moment, et pareil à un homme qui, au milieu de l'ombre, sent se mouvoir autour de lui un danger qui le menace, Claude, inquiet comme par intuition, devinait qu'il allait prochainement avoir à subir l'assaut d'une de ces passions qui lui causaient tant d'effroi. Pour lui, cette langueur inaccoutumée qui l'avait engourdi quand il avait écouté la musique, ce soupir de regret qui lui était échappé en se trouvant tout seul, sans avoir à qui parler, au milieu de ces groupes de jeunes gens et de jeunes filles qui riaient et causaient sous le regard de leurs familles, cet éclair d'envie qui avait traversé son esprit, et, pour un moment, lui avait fait trouver si triste la solitude dans laquelle il vivait, quand il avait rencontré ces couples mystérieux marchant la main dans la main; cette espèce d'insistance taquine et jalouse qu'il avait mise à les poursuivre tout en devinant bien que sa poursuite les troublait : toutes ces pensées, tous ces désirs, quoique vaguement formulés, toutes ces aspirations confuses encore, il les considéra comme autant de symptômes précurseurs formant l'avant-garde d'un péril, et il ne put s'empêcher de tressaillir, car il sentait en même temps que toutes les pièces de son armure de placidité se détachaient de lui une à une, et qu'il allait se trouver désarmé au moment du combat.

Claude quitta enfin d'un pas rapide ces allées solitaires où il avait rencontré le vertige, et où les blanches statues elles-mêmes, nymphes et déesses du paradis païen, semblaient ouvrir leur bouche de marbre en étendant les bras comme pour arrêter au passage et presser un instant contre leur sein pâmé les sylphes amoureux qui voltigeaient par essaims dans cette atmosphère embrasée de tous les irritans parfums du printemps. En sortant de l'allée des soupirs, silencieuse et discrète, il déboucha tout à coup dans la grande allée de l'Observatoire, voie bruyante et tumultueuse, traversée alors par des groupes joyeux descendus en foule des collines savantes du quartier Saint-Jacques.

Comme ces oiseaux ambassadeurs du printemps, qui apparaissent au premier soleil, cette nombreuse population, dont le départ à l'époque des vacances suffit pour faire le silence et le désert dans les rues qu'elle habite, venait reprendre possession de ce jardin du Luxembourg, ombreux Élysée où elle promène son *far niente*, ses amours et sa gaieté.

Où allaient-ils ainsi d'un pas hâtif, fredonnant en chœur quelque refrain qui est leur Marseillaise du plaisir? où allaient-ils ainsi par groupes et par couples : jeunes gens et jeunes femmes dont quelques-unes étaient réellement jeunes, et dont le plus grand nombre, hélas! étaient déjà presque aussi loin de leur jeunesse que la jeunesse elle-même est éloignée du berceau? Où allaient-ils, ceux-là dans cette toilette dont le négligé est proche parent de l'élégance; ceux-ci demi-plèbe, demi-gentilhomme, étalant un jabot de fine batiste sur un gilet cramoisi, les autres portant sur le dos les prospectus des modes les plus extravagantes? Et les femmes donc : — celles-ci coiffées en Marie-la-Folle d'un de ces bonnets légers qui s'envolent par-dessus les moulins, vêtues d'une méchante robe d'indienne trop courte, à corsage trop long, taillée en dix minutes et bâtie en trois quarts d'heure à grands points par une main impatiente qui a oublié le maniement de l'aiguille en apprenant à rouler des cigarettes; — celles-là toutes pimpantes, sous un chapeau pavoisé de rubans frais, en jupe de soie de couleur gaie et garnie de volans, avec la flottante écharpe ou le châle en dentelle transparente qui laisse deviner la souplesse d'une taille étranglée dans l'étau du corset? Où allaient-ils ainsi bras-dessus bras-dessous, les pieds ailés d'impatience? Ils allaient de compagnie ouvrir la galante campagne du bal en plein air, sous les bosquets où les appelaient déjà les fioritures de la petite flûte, ce rossignol de l'orchestre; ils allaient donner le branle à ce gigantesque quadrille qui commence aux premières feuilles vertes et fait encore crier sous ses pas les dernières feuilles jaunies.

Peu à peu, la nuit était descendue. Les promeneurs devinrent plus rares, les bruits s'éloignèrent, et Claude, assis sur le banc où il avait vu pendant une heure passer devant lui cette procession de pèlerins allant au plaisir, ne songeait plus à rentrer chez lui. Le bruit des tambours battant la retraite et les cris des gardiens annonçant la fermeture du jardin le réveillèrent comme en sursaut de la rêverie où il était tombé. Il se leva de son banc et s'éloigna précipitamment. Au bout de cinq minutes, il était rentré à son hôtel. Aussitôt arrivé, il alluma sa lampe, se mit à une table, ouvrit un livre et essaya de reprendre l'étude au chapitre interrompu; mais son esprit n'était déjà plus à l'étude. Entre ses yeux et le volume ouvert devant lui passaient et repassaient

incessamment des visions qui lui retraçaient les scènes dont il avait été témoin dans sa promenade au jardin du Luxembourg. Alors il se mit à lire tout haut, croyant ainsi obliger sa pensée distraite à suivre la lecture; mais un murmure confus, formé de chants, d'éclats de rire et de cris joyeux, se leva à côté de sa voix, et finit par l'étouffer dans un crescendo, comme un accompagnement d'orchestre qui couvre un solo de chant. Claude ne s'entendait plus lire. Alors il se crut indisposé, ferma son livre et se mit au lit, appelant le sommeil à son secours pour faire cesser l'hallucination à laquelle il était en proie; mais il ne vint pas, ce bon sommeil aux songes tranquilles, ce doux et salutaire repos qui délasse l'esprit des fatigues de l'étude, comme un bain délasse des fatigues du corps, et qu'il était habitué chaque soir à retrouver derrière ses rideaux après une longue et fructueuse veillée où il avait brûlé ses yeux aux clartés de la lampe. Ce fut l'insomnie qu'il trouva assise à son chevet pour tenir ses yeux ouverts aux visions qu'il ne voulait pas voir et ouvrir malgré lui ses oreilles qui ne voulaient pas entendre à cet incessant murmure qui chantait l'hymne de la jeunesse et de l'amour, et auquel il lui semblait que son cœur répondait par des battemens précipités. Ce fut seulement bien avant dans la nuit qu'il commença à s'endormir, ou plutôt à tomber dans un assoupissement fiévreux, troublé par de brusques réveils, où il se surprenait les mains tendues dans le vide, comme s'il eût voulu saisir au passage la forme réelle du fantôme qui lui était apparu dans son rêve interrompu subitement.

Le lendemain, il se réveilla beaucoup plus tard que de coutume et dans un véritable état de malaise. Néanmoins il se rendit à l'École de médecine, où il suivait un cours; mais, quoiqu'il y prêtât toute son attention, il ne comprit rien à la leçon du professeur. Le cours terminé, il rentra chez lui mécontent de lui-même. En se retrouvant dans sa chambre, il s'aperçut pour la première fois combien elle était triste et maussade. En effet, c'était un lieu obscur et étroit, participant de la cellule claustrale et du cabanon du prisonnier; par une fenêtre grillée, ouvrant sur une cour en forme de puits, pénétraient un jour avare et un air raréfié; le soleil n'y descendait jamais. Claude, inquiété par cette remarque qu'il venait de faire, se demanda pourquoi il trouvait inhabitable tout à coup un logement où il s'était plu pendant six mois, précisément parce qu'il se trouvait dans des conditions qui, en l'isolant de la vie extérieure, lui permettaient de se renfermer plus complétement, loin de toute distraction, dans un demi-jour et un silence favorables à l'étude. D'où lui venait, en effet, ce besoin subit d'air, d'espace, de lumière et de bruit, besoin devenu si impérieux en ce moment même, qu'il lui fut impossible de résister à la

puissante attraction qui l'arrachait pour ainsi dire violemment à cette chambre obscure pour l'attirer au dehors, où brillait le soleil d'une belle journée?

Comme il passait devant le bureau de l'hôtel, la maîtresse de la maison l'arrêta pour lui remettre une lettre qui venait d'arriver de Bourgogne. Elle était de son oncle, et contenait dans un mandat sur la poste la somme qui lui était adressée mensuellement pour son existence et pour les frais de ses études. A cette lettre était jointe un post-scriptum dans lequel M. Michelon priait Claude de lui faire parvenir deux volumes de médecine. Au bas de l'écriture de son père, Mlle Angélique demandait également à son fiancé de lui procurer quelques romances dont elle donnait la liste. En décachetant cette lettre, il sembla à Claude qu'il s'échappait de ses plis comme une bouffée de l'air du pays venue à propos pour rafraîchir et calmer les brûlantes ardeurs de cette fièvre inconnue qui depuis la veille le rendait si peu semblable à lui-même. En voyant ces trois noms réunis sur cette même feuille de papier, il se représenta les trois êtres dont il était l'unique espérance, et qui, séparés de lui par la distance et le temps, s'en rapprochaient chaque jour par la pensée; il les vit tous les trois formant une trinité de vœux pour son bonheur, et se demandant l'un à l'autre en regardant la place qu'il avait laissée vide : Celui-là qui est parti nous ramènera-t-il au retour les vertus et l'amour de celui qui nous a quittés? Un peu enclin à la superstition, Claude vit une coïncidence providentielle dans l'arrivée de cette lettre reçue justement au début d'une crise qui était un commencement d'insurrection du cœur contre le joug de la raison. La lettre venue de Bourgogne produisit sur lui l'effet que produisent les apparitions soudaines des couleurs de son drapeau sur le soldat qui songe à le déserter : elle fortifia de nouveau en lui l'instinct du devoir un instant ébranlé par un premier choc. Toute sa sérénité ordinaire lui était revenue; il était replacé au centre des idées bonnes conseillères, et rentrait d'un pas ferme dans la route tracée, comme un voyageur dévoyé qui vient de retrouver son pôle.

A quelques jours de là, Claude, pour accélérer les progrès de ses études, alla suivre tous les matins la visite du docteur L..., médecin à l'hôpital de la Charité. Un jour le docteur, suivi de tous ses élèves, parmi lesquels se trouvait Claude, s'arrêta devant le lit d'un jeune homme en convalescence d'une fièvre cérébrale dont il avait failli mourir. Le docteur allait lui adresser les questions ordinaires sur son état, lorsque le malade lui demanda d'une voix très faible encore s'il voulait lui accorder la permission de sortir pendant deux heures.

— Est-ce que vous êtes fou? répondit le médecin.

— Pardon, monsieur, répliqua le jeune homme; j'ai absolument besoin de sortir aujourd'hui.

— Ma sœur, dit en s'éloignant le médecin à la novice qui suivait la visite, si le n° 10 n'est pas plus sage, vous lui supprimerez sa portion de poulet.

— Allons, mon ami, ajouta la sœur de charité avec une ineffable câlinerie du regard, soyez raisonnable.

— Il faut absolument que je sorte, ma sœur.

— Mais vous ne pourriez point faire deux pas! dit la novice avec un geste qui l'invitait au repos.

— Alors, reprit le jeune homme en s'animant, puisqu'on ne veut pas me laisser sortir deux heures, je m'en irai tout-à-fait. Je vais faire signer mon *exeat*.

Puis, détachant la pancarte accrochée au-dessus de sa tête, il la jeta sur le pied de son lit, en disant : On ne peut pas me retenir de force. — Et avant que Claude eût pu l'en empêcher, il était déjà hors du lit et essayait de passer un vêtement; mais ses forces l'abandonnèrent, son visage pâlit soudainement, la tête lui tourna, il perdit l'équilibre et se laissa tomber sur une chaise.

— Vous voyez bien, dit Claude, que vous êtes encore trop faible et que le docteur avait raison. Allons, recouchez-vous bien vite.

— Ah! mon Dieu! mon Dieu! murmura le jeune homme en cachant sa tête dans ses mains.

Et, avec la docilité d'un enfant, il se laissa remettre dans son lit, aidé par Claude et un infirmier. Claude se disposait à aller rejoindre la visite, lorsque le jeune homme le retint par la basque de son habit.

— Monsieur, lui dit-il, vous le voyez, je suis cloué ici, et ce que je souffre, je ne puis le dire. Vous êtes jeune comme moi; vous me comprendrez sans doute, et peut-être voudrez-vous m'aider à sortir d'une incertitude si cruelle, qu'elle me tuera, si elle se prolonge.

— Parlez, monsieur, dit Claude en s'asseyant sur une chaise au pied du lit.

— Si j'ai tant insisté pour sortir aujourd'hui, malgré l'état où je suis, vous pensez bien, monsieur, qu'un motif sérieux m'appelait au dehors. Dimanche dernier était, comme vous le savez, le jour d'entrée publique dans l'hôpital. Pendant les deux heures que dura la visite, j'ai attendu une personne qui devait venir me voir : cette personne n'est pas venue. Le lendemain, je lui ai fait écrire pour lui demander ce qui avait causé son absence : elle ne m'a point répondu. Ah! combien j'ai regretté alors cette fièvre délirante qui, pendant quinze jours, m'a privé de raison et de sensibilité! Enfin l'espérance me revint hier matin, c'était jeudi, et de nouveau jour de visite pour les parens et les amis. Eh bien! hier encore mon attente a été vaine; elle n'est pas venue, et cependant la dernière fois qu'elle m'a vu, j'étais en danger de mort; on désespérait de moi; j'étais sans connaissance étendu sur ce

lit, où je venais de recevoir le dernier sacrement, et je ne pus même entendre l'adieu qu'elle me fit, et qui pouvait être le suprême adieu, car tout semblait bien fini. Elle pleurait et ne voulait pas me quitter, elle voulait mourir avec moi. Cette scène m'a été racontée depuis par mes voisins. Trois ou quatre jours après, par un miracle, je suis sauvé du danger, je lui en fais savoir la nouvelle... et depuis ce temps-là elle n'est pas revenue me voir, elle ne répond même pas à mes lettres; elle me laisse dans l'abandon et le désespoir, moi qui suis ici par elle et pour elle!

Tout en écoutant ce court récit, fait d'une voix étranglée, Claude avait jeté les yeux sur la pancarte du malade et y avait lu ce nom : *Fernand de Sallys, étudiant en droit, âgé de vingt-trois ans.* Au-dessous du nom se trouvaient les indications du lieu de naissance, de la date d'entrée à l'hôpital et de la maladie.

— Vous comprenez sans doute, monsieur, reprit Fernand, quelle est la nature du service que vous pouvez me rendre?

— Je crois comprendre, répondit Claude; vous désirez que j'aille m'informer auprès de la personne que vous attendiez des motifs qui l'ont empêchée de venir vous voir.

— Oui, monsieur, c'est là le service que je comptais vous demander. Vous êtes étudiant en médecine sans doute, puisque vous suivez les visites des hôpitaux?

— Oui, répondit Claude.

— Et vous habitez le quartier latin?

— Place Saint-Sulpice.

— Alors, continua Fernand, si vous habitez le quartier, vous connaissez probablement la personne dont je suis inquiet; elle s'appelle... Mariette, dit-il après un moment d'hésitation, et, en prononçant ce nom, une rougeur plus vive vint colorer son visage.

— Je ne connais pas la personne dont vous parlez, répondit Claude.

— Pas même de nom? ajouta Fernand avec étonnement.

Claude fit un geste négatif.

— C'est étrange : eh bien! ce que vous venez de me dire m'encourage encore à me confier à vous; mais, demanda Fernand avec inquiétude en croyant deviner une hésitation dans l'attitude réfléchie que Claude avait prise, est-ce que vous ne consentez plus à faire ce que je vous demande?

— Je ferai ce que vous voulez, dit Claude, qui hésitait en effet, mais qui n'osa plus refuser ce qu'il avait promis. Cependant, ajouta-t-il, si je ne trouve pas cette personne, si elle n'était plus où vous l'avez laissée? Et cela est facile à croire, puisque les lettres que vous lui avez adressées sont restées sans réponse. Sans doute elle ne les aura pas reçues.

— Où serait-elle donc alors! dit Fernand avec une exclamation jalouse; où est-elle? c'est ce que vous m'avez promis de me dire. Si elle n'est plus chez moi, vous vous informerez... On vous l'indiquera, elle est bien connue, et quand vous l'aurez rencontrée, vous lui direz que vous m'avez vu, que je voudrais la voir, quand bien même elle devrait me dire qu'elle m'a quitté; mais je voudrais en être sûr et l'entendre d'elle-même, parce que je trouverais sans doute des mots qui la ramèneraient à moi... Je lui promettrai tout ce qu'elle voudra... Vous la verrez... traitez-la doucement... Ce n'est pas une méchante fille, elle pleurait de toute son ame quand elle est venue ici.

— Mais si elle n'est plus seule, demanda Claude, comment ferai-je pour lui parler?

— Plus seule... plus seule! murmura Fernand, dont la figure se contracta péniblement. Ah! j'entends ce que vous voulez dire; si elle a cru que j'étais mort!... c'était moi qui la faisais vivre.... Il aura bien fallu qu'elle en trouve un autre. Je la reprendrai à celui qui me l'aura prise, car cette fois je ne pourrai pas lui en vouloir; et puis, que voulez-vous? je ne puis me passer d'elle, et j'aime tout en elle, jusqu'au mal qu'elle me fait.

La voix de Fernand, épuisé par la fatigue et l'émotion, était devenue si faible, que Claude l'entendait à peine. — Ne parlez plus, lui dit-il, et reposez-vous maintenant. Je ferai ce que vous voulez.

— Tout de suite? demanda Fernand.

— Aujourd'hui; vous allez me donner l'adresse de Mlle Mariette.

— Ce n'est pas bien loin, dit Fernand; elle demeure à côté, rue Jacob, hôtel de....

— C'est bien, j'irai tantôt, et demain je vous dirai ce que j'aurai appris.

Claude sortit de la Charité tout pensif, regrettant d'avoir accepté une mission qui l'embarrassait et lui répugnait presque. Cependant, comme il avait promis, il se dit qu'il tiendrait sa promesse. Le soir, avant son dîner, il se rendit en effet rue Jacob, à l'adresse que lui avait donnée Fernand, et demanda Mlle Mariette.

— C'est moi, monsieur, répondit une jeune femme mise avec élégance, et qui dans ce moment déposait sa clé chez le concierge de l'hôtel.

— Mademoiselle, dit Claude en la saluant, je désirerais vous parler.

— A moi, monsieur? fit Mariette en l'examinant.

— De la part de M. Fernand.

— Fernand! s'écria Mariette en pâlissant. — Elle reprit sa clé, se retourna vers Claude et l'invita à la suivre.

Arrivés au deuxième étage, ils entrèrent dans une petite chambre en désordre. Mariette offrit une chaise à Claude, qui se tint debout contre un meuble. La jeune femme resta debout comme lui.

— Mademoiselle, dit Claude, ma visite sera courte; je vois que vous vous disposiez à sortir, et je ne veux pas vous gêner. Je n'ai, du reste, que peu de mots à vous dire. Je viens de la part de M. Fernand....

— Pardon, monsieur, interrompit Mariette, qui, depuis son entrée dans la chambre, avait observé Claude avec une attention particulière; il me semble que j'ai déjà eu l'honneur de vous voir; le son de votre voix ne m'est pas inconnu non plus. Ah! bien sûr, nous nous sommes déjà rencontrés.

— Je ne sais, dit Claude avec un certain embarras. Pour moi, mademoiselle, je ne me rappelle pas en quelle occasion.

— C'est singulier, insista la jeune femme; mais plus je vous regarde, plus je crois reconnaître..... Alors c'est une ressemblance extraordinaire. Ah! mais... c'est-à-dire, ajouta-t-elle en frappant dans ses mains, c'est-à-dire que, s'*il* avait un frère, je croirais que c'est vous. Pardon, monsieur, vous êtes de Paris?

— Non, mademoiselle, répondit brièvement Claude.

— Je suis indiscrète, excusez-moi, dit la jeune fille; mais c'est que cette ressemblance étrange me rappelle quelqu'un avec qui j'ai été élevée, un petit camarade d'enfance, et ça me fait penser à mon pays et à un autre temps qui est bien loin.

Mariette, dont la voix s'était un peu altérée, s'assit sur la chaise qui était en face d'elle et reprit en détournant les yeux :

— Vous disiez, monsieur...

— Fernand, très inquiet de ne pas vous voir, m'envoie auprès de vous....

— Vous êtes de ses amis?

— Je l'ai vu ce matin pour la première fois, continua Claude, à l'hôpital de la Charité, où il a failli mourir, comme vous le savez.

Tout à coup le regard de Mariette, qui errait machinalement, tomba sur un portefeuille garde-notes dont Claude se servait pour aller au cours, et qu'il avait, en entrant dans la chambre, déposé sur un guéridon. Sur la couverture de ce portefeuille, Mariette avait lu le nom de Claude Bertolin.

— Ah! s'écria-t-elle en se levant avec vivacité, c'est monsieur Claude; j'étais bien sûre que je ne me trompais pas, dit-elle en s'approchant du jeune homme, à qui elle tendit la main. Et vous, ne me reconnaissez-vous pas?... Regardez-moi donc bien... Ah! j'y pense, ajouta Mariette en retirant tristement sa main, qu'elle avait inutilement tendue au jeune homme, vous ne voulez pas me reconnaître, peut-être?

— J'ai beau chercher, dit Claude, qui en lui-même tâchait de réveiller ses souvenirs, je ne me rappelle point où et quand je vous ai vue, et je n'ai connu personne qui portât votre nom.

— C'est que mon nom n'est pas mon nom, répondit Mariette. Vous m'avez vue en Bourgogne, dans notre pays que j'ai quitté il y a cinq ans, lorsque ma mère est morte. Quand nous étions petits, nous faisions de bonnes parties tous les deux dans les prés du père Filaud. Nous avons fait notre première communion ensemble à l'église de Cezy, et c'est vous qui m'avez fait apprendre mon catéchisme, monsieur Claude; car dans ce temps-là, dit la jeune fille avec un demi-accent de reproche, c'était moi qui manquais de mémoire... Je ne m'appelle pas Mariette, je m'appelle Marianne, et je suis la fille du père Duclos le passeur, qui vous a retiré de l'eau un jour que vous étiez tombé dans le gué du moulin rouge, en jouant au bateau avec un sabot. Vous rappelez-vous maintenant?

— Quoi! dit Claude, c'est vous qui êtes Marianne Duclos?... Excusez-moi, mademoiselle, si j'ai été aussi long-temps à vous reconnaître; mais le nom nouveau, le lieu où je vous retrouve, le changement qui s'est opéré en vous, et surtout les circonstances qui m'amènent aujourd'hui, tout cela avait si peu de rapport avec Marianne, que je n'aurais jamais supposé que vous puissiez être la même personne que j'ai connue autrefois.

— Vous saviez cependant que j'étais à Paris, dit Mariette, car le jour où j'ai quitté Cezy, j'ai été au presbytère pour faire mes adieux à M. le curé, qui avait toujours été si bon pour moi.

— Je me le rappelle en effet, dit Claude.

— Et depuis, reprit Mariette, vous n'avez plus entendu parler de moi... On doit pourtant dire bien du mal de Marianne là-bas?

— Je ne sais, dit Claude.

— Oh! tout ce qu'on dit de moi, je mérite qu'on le dise, ajouta Mariette, et de ceux qui m'ont connue autrefois, vous n'êtes pas le seul qui ne me reconnaîtriez pas... ou qui ne voudriez pas me reconnaître aujourd'hui. Allons, dit-elle en faisant un geste brusque, on n'est pas toujours ce qu'on aurait voulu être; je suis ce que je suis, ou plutôt ce qu'on m'a faite; mais, vous, monsieur Claude, vous avez donc quitté votre oncle?

— Je suis venu à Paris pour y étudier la médecine, répondit le jeune homme.

— Vous êtes étudiant? Comment se fait-il donc que je ne vous aie jamais rencontré? demanda Mariette. Est-ce que vous habitez de l'autre côté de l'eau?

— Je demeure dans ce quartier, dit Claude; mais je sors peu de chez moi.

— Vous vivez tout seul? demanda Mariette.

— Certainement tout seul. — Mais, reprit Claude, qui voulait enfin aborder le motif qui faisait l'objet de sa visite, vous alliez sortir quand

je suis arrivé, et je ne voudrais pas vous retenir plus long-temps... Marianne... pardon, Mariette.

— Pourquoi vous reprendre? fit la jeune fille. Non, je ne suis pas pressée, ajouta-t-elle; d'ailleurs je ne pourrais pas sortir en ce moment, car il va pleuvoir; il pleut déjà, voyez, dit-elle en indiquant les fenêtres, dont les vitres étaient fouettées par les gouttes rapides et bruyantes d'une pluie d'été; nous avons bien le temps de causer, — à moins, dit-elle, que vous ne soyez pressé, vous?

— Non pas moi, mais celui qui m'envoie.

— C'est vrai, je ne pensais déjà plus que vous étiez venu chez moi pour un autre; mais, au fait, expliquez-moi donc, monsieur Claude... Vous m'appelez mademoiselle, cela m'oblige à vous dire monsieur, interrompit Mariette en façon de parenthèse malicieuse... expliquez-moi donc comment vous avez connu Fernand? Il ne m'a jamais parlé de vous.

— J'ai vu M. Fernand aujourd'hui pour la première fois, répondit Claude, et il répéta à Mariette tout ce qui s'était passé la matinée à l'hôpital entre lui et Fernand, et comment celui-ci l'avait envoyé auprès d'elle pour savoir ce qu'elle était devenue. Mariette écouta sans tressaillir ce récit, dans lequel le neveu du curé Bertolin avait mis toute l'émotion que lui inspirait la sympathie qu'il éprouvait pour celui qui l'avait chargé de cette mission. Lorsque Claude eut achevé, il n'aperçut aucune trace de sensibilité sur le visage de la jeune fille.

— Cette fille n'a pas de cœur, pensa-t-il en lui-même, et il jeta sur Mariette un regard si dédaigneux, que celle-ci devina probablement sa pensée, car elle lui dit :

— Je sais ce que vous pensez de moi, monsieur Claude.

— Que devrai-je dire à M. Fernand quand je le verrai demain? demanda Claude froidement.

— Je ne puis répondre maintenant, dit Mariette. Vous aviez raison tout à l'heure, je me suis attardée trop long-temps. Il faut que je sorte, j'ai affaire. La pluie a cessé; je m'en vais.

Et, ayant pris son châle et son chapeau, elle fut prête en un moment.

— Avant de partir, donnez-moi au moins une bonne parole.

— Je réfléchirai, dit Mariette en mettant ses gants.

— Mais songez que je dois voir Fernand demain matin, insista Claude. Pensez à son inquiétude, à ce qu'il souffre.

— Eh bien! nous pourrons nous voir d'ici là.

— Nous revoir! dit Claude étonné. A quoi bon? Et puis, quand nous reverrons-nous? Tout mon temps est pris.

— Ce soir.

— Mais où? Je ne puis recevoir personne chez moi, dit Claude avec vivacité, une femme surtout.

— Ah! mon Dieu, fit Mariette, qui vous demande à aller chez vous? que dirait votre maîtresse? Je ne pense pas plus à cela qu'à vous proposer de venir chez moi, où il serait inconvenant que je vous reçusse, le soir surtout.

— Eh bien! alors? demanda Claude.

— Hé! ne peut-on se voir ailleurs? Paris est grand. Je serai à huit heures au Luxembourg, allée de la grille d'Enfer; je vous y attendrai. Vous m'aiderez à décider comment je dois agir avec Fernand. Viendrez-vous? demanda Mariette en regardant fixement le jeune homme.

— Oui, répondit-il, j'irai.

— Eh bien! partons maintenant, ajouta Mariette en ouvrant la porte.

Quand ils furent dans la rue, Claude allait se séparer de Mariette, mais celle-ci le retint.

— Ayez donc la bonté de m'offrir votre bras jusqu'à la voiture, lui dit-elle, c'est à deux pas.

Claude parut hésiter un instant, cherchant sans doute une manière convenable de formuler un refus; mais, n'en ayant point trouvé, il tendit gauchement son bras sans mot dire.

— Je suis indiscrète, dit Mariette, ce n'est pas votre chemin peut-être?

— Non, ce n'est pas mon chemin.

— Et puis, ajouta Mariette, qui semblait prendre plaisir à taquiner Claude, vous avez peur de rencontrer votre maîtresse. Est-ce qu'elle est jalouse?

— Je suis libre de faire ce que je veux, dit Claude entre ses dents. Tenez, reprit-il, voici une voiture vide qui passe justement. Nous n'avons pas besoin d'aller plus loin. — Et, faisant signe au cocher, Claude s'arrêta brusquement sur la place et quitta le bras de Mariette, à qui le cocher vint ouvrir la portière.

— A ce soir! dit-elle en faisant un geste amical auquel Claude répondit par un simple salut.

HENRY MURGER.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA

VEUVE DE CORRÉ.

A MADAME ALIX M.

AU MANOIR DE KER***.

Il est des époques de la vie (et, si court que soit votre passé, peut-être, madame, aurez-vous déjà cette expérience), il est des temps que volontiers on désigne par quelque événement particulier; on dira : C'est le mois où naquit notre enfant, — l'automne où notre sœur s'est mariée, — et l'on retrouve ainsi la date indécise et lointaine. Trop souvent il faut remonter à de tristes souvenirs.

Pour moi, je saurai comment dater mon paisible et dernier séjour dans nos campagnes : c'est l'année, dirai-je, où il fut tant parlé de la veuve de Corré, l'hiver où je vis dans un manoir le noble journalier Primel gagnant ses habits de noce; — scènes touchantes, indiquées par vous, vivante poésie qui m'attira tout d'abord, et que j'essayai, à mesure qu'elle se développait, de saisir dans sa vérité pour un jour, madame, vous en faire hommage.

J'en ai l'espoir, vous qui, heureusement exempte des fausses graces, cherchées ou convenues, aimez nos taillis et nos grèves et savez la langue de la ferme, vous aimerez encore, reproduite, cette simplicité naïve qui brille par elle-même, cette élégance naturelle et intime de nos mœurs rustiques, enfin cette franchise de forme toujours si belle dans la vie et à laquelle un art idéal et vrai serait glorieux d'atteindre. Mon effort et mon plaisir ont été de m'en rapprocher.

Que cette sœur de Marie et d'Anna Hoël se présente donc sans trop de défiance, même hors de Bretagne et malgré nos troubles, sous la favorable influence du sourire gracieux et jeune qui, dans nos hameaux, la protége.

N'est-ce point d'ailleurs dans les jours mauvais que les bons génies, toujours calmes, doivent nous visiter?

A. B.

I.

Comment Nola fut rencontrée par Primel sur le chemin du bourg.

A peine, en ces vallons, des ombrages épais
J'ai senti sur mon front la fraîcheur et la paix,
Qu'un murmure charmant passant de feuille en feuille
Sort du pays voisin : poète, je l'accueille.

Sur le bord d'un talus qui fermait un grand pré,
Pâle, s'en vint s'asseoir la veuve de Corré (1).
De loin elle entendit le son de la grand'messe;
Mais, ne pouvant, hélas! surmonter sa faiblesse,
La grand'messe finie, on revenait du bourg,
Qu'au bord de ce talus, le cœur froid, le front lourd,
Elle cherchait encor, la jeune et belle femme,
Si parmi ces chrétiens serait une bonne ame,
Un passant dont le bras la mît dans son chemin;
Mais, pitié! nulle main ne lui serra la main,
Et, plus faible toujours, et toujours délaissée,
Pâle, elle gisait là comme une trépassée.

Oh! c'est que la beauté, faible contre le mal,
La beauté, même aux champs, est un présent fatal :
Quelle femme, en voyant Nola (2), n'était jalouse?
Quel homme ne rêva de l'avoir pour épouse?

Or, le jeune Primel, par ses amis fêté,
Plus tard que de coutume au bourg était resté :
Avec ses grands cheveux que partage une raie,
Sous les plis réguliers de son immense braie,
Seul il s'en revenait par les prés verdissans,
Heureux de la saison et de ses jeunes ans;
Car des murs de la ville à la libre campagne,
Cet âge d'or, toujours un rêve l'accompagne.
Par-dessus les buissons il regarde : « Est-ce vous,
Blanche veuve? » Et déjà, comme un nouvel époux,
Il disait : « Sur mon bras appuyez ce bras faible.
Je suis l'arbuste fort, vous, la tremblante hièble.
Jusqu'à votre logis il vous faut un soutien.
Venez. Les médisans sur vous ne peuvent rien. »

(1) Ou, selon les cartes, Coray (Pays-Haut). C'est, dans notre Cornouaille, une paroisse vers la racine des Montagnes-Noires.

(2) Abréviation de *Guennola*, Toute-Blanche.

La veuve à ce jeune homme obéit sans rien dire,
Et tous deux cheminaient avec un doux sourire.

— « Pourquoi, dit-elle enfin, maîtrisant son émoi,
Quand tous si durement me délaissaient, pourquoi
Seul voir mon abandon, vous, pauvre, mais superbe,
Et d'où vient que l'arbuste est l'appui du brin d'herbe?
Dieu vous fit un bon cœur, ô Primel! un bon cœur!
Vous n'êtes point léger, vous n'êtes point moqueur;
La femme sans soutien, le vieillard sans défense,
Sont vos frères, ami de tout ce qu'on offense. »

Puis ce fut un silence, et par les chemins creux
Ils allaient, et leurs cœurs émus battaient entre eux.

— « Que du moins le mérite ait un jour son salaire,
Reprit-elle, et, de grace, écoutez sans colère.
Lorsque mon vieux mari mourut dans sa maison,
Le cher être y laissa des choses à foison.
J'ai du blé dans mon champ, du linge dans mon coffre,
Un tiroir plein d'argent : tout cela, je vous l'offre.
Vous-même l'avez dit : il me faut un soutien,
Femme ne peut régler et son ame et son bien.
Donc, homme plein de cœur, à vous je me confie :
Vous sauverez mon bien, ayant sauvé ma vie. »

Lorsque les nids chantaient parmi les buissons verts,
Par ce mois enflammé, par ces chemins couverts,
Primel, jeune Primel, la séduisante épreuve!
Mais déjà sur sa terre entrait la belle veuve;
Le hameau fermentait, et les garçons fermiers,
Les grands jeux du dimanche autour des châtaigniers
(Tel un homme qui craint de parler dans la fièvre),
Éteignirent vos yeux, fermèrent votre lèvre.

Est-ce tout? Le bonheur, ô cœurs irrésolus,
Si l'on n'ouvre à sa voix, passe et ne revient plus.
Quand l'arme du chasseur hésite, l'hirondelle
Dans les fonds bleus du ciel s'élance à tire d'aile.

Et moi, pour rapporter leurs entretiens, comment
Ai-je su pénétrer ce mystère charmant?
Amoureux, amoureux, des plaines aux vallées,
D'invisibles Esprits les landes sont peuplées;
Les guérets ont des yeux, ils entendent; cent voix
De vos chastes accords se parlaient dans les bois.

Mes vers se sont émus. Douce histoire! je l'aime
Comme une belle chose arrivée à moi-même,
Et, comme d'un bourgeon près de s'épanouir,
De vos amours j'attends la fleur qui doit sortir.

CHANSONS DE PRIMEL.

LE PRINTEMPS.

On voit des noms écrits autour des arbres verts;
Plus d'une chanson tendre est déjà composée;
Les cœurs des amoureux laissent couler des vers,
Et l'aube épanche sa rosée.

UN PASSANT.

Ah! voici le renouveau!
Que chante-t-on, pastoureau,
Sur la lande?
Que chante l'oiseau petit
Tout en bâtissant son nid
Dans les touffes de lavande?

LE PATRE.

L'oiseau, voletant toujours,
Chante et chante ses amours;
Nous, de même :
Tout pâtre, ainsi que l'oiseau,
Chante en suivant son troupeau,
Et chante encor ce qu'il aime.

LE PASSANT.

C'est bien, oiseaux, jeunes gens!
Mêlez, durant le beau temps,
Vos voix douces :
Chantez, aimez à la fois
Sur la lande et dans les bois,
Les bois tapissés de mousses.

Cette chanson, écrite autour des arbres verts,
Un simple journalier l'a, dit-on, composée :
Les cœurs des amoureux laissent couler des vers,
Et l'aube épanche sa rosée.

II.

Histoire de Nola racontée, dans une aire neuve, entre deux commères. — Ce qu'elles augurent pour Primel.

Un village voisin a fait une aire neuve,
Et, son deuil finissant, la riche et belle veuve
Est venue à la fête, où, pour lui faire honneur,
On avait invité certain jeune seigneur.
Besoin n'était : chasseur, il n'ignore aucun gîte;
Une dot, le galant la flaire encor plus vite.
Monsieur Flammik aussi, clerc à demi bourgeois,
Étourdissait chacun des éclats de sa voix.
Tout fier du poil nouveau qui tremble sur sa joue,
Il passait, repassait, pigeon qui fait la roue.
Et bien d'autres encor, jeunes, vieux, de tous rangs,
Roulaient des yeux : c'était une foire aux galans.
Mais elle, sans rien voir, laissait errer sa vue,
Tout entière, il semblait, dans ses rêves perdue :
Charmante ce jour-là sous ses vêtemens bleus,
Sa robe d'un bleu clair, mais moins clair que ses yeux,
Et sa coiffe de lin qui sur son col s'épanche,
Moins pourtant que son col éblouissante et blanche.
Pour le jeune Primel, ce vaillant journalier,
Il n'avait, on l'eût dit, qu'un souci : travailler,
Toujours l'oreille ouverte au fermier qui l'appelle,
Et promenant partout les rateaux et la pelle.
Mais le hautbois éclate, et sans autres labeurs
Le sol va se durcir sous les pas des danseurs;
Et l'aire, tout le jour aplanie et foulée,
De seigle et de blé noir bientôt sera comblée;
Les gerbes entreront en danse, et les fléaux
De leurs bruits cadencés empliront les coteaux.

Or, quand la belle veuve apparut dans la ronde,
Une commère (langue en paroles féconde),
Qui jour par jour savait tous les événemens,
Et baptêmes joyeux, et noirs enterremens,
Au flux de son caquet se livrant de plus belle,
Disait à sa voisine aussi parleuse qu'elle :
« Oui, depuis bien long-temps servant loin du pays,
De cette histoire-là vous n'avez rien appris.

Ma voisine, écoutez!... Certain jour, une noce,
Telle que n'en ont pas ceux qui vont en carrosse,
Marchait vers notre église, et cent coups de fusils
Faisaient tourbillonner les ruches des courtils.
D'abord venait l'époux ajusté comme un prince,
Homme aux cheveux blanchis, mais encor droit et mince,
Et, comme tout devait émerveiller les gens,
A peine l'épousée entrait dans ses vingt ans.
Elle allait lentement, pâle et presque tremblante,
Mais de la tête aux pieds d'or toute ruisselante.
C'étaient dans tous les yeux des sourires, des pleurs,
Et pour les deux époux des vœux dans tous les cœurs;
Car sur cette union miraculeuse, étrange,
Chacun avec bonheur voyait le doigt d'un ange.

« Mais comment le vieux Marc, jardinier du château,
Marin dans sa jeunesse et maître d'un bateau,
Sur ses gains d'autrefois avait pu, l'habile homme,
Placer chez le notaire une si forte somme,
Qu'il acheta comptant, en bels et bons deniers,
Trois fermes qui feraient l'orgueil de trois fermiers:
C'est encore un mystère. Avant qu'il eût pris femme,
Ses gages paraissaient tout son bien. Sur mon ame,
C'était un fin renard... mais un grand jardinier;
Oh! ma voisine, un maître, un roi dans son métier!
Cependant, triste et vieux, trop souvent à l'office
Il avait à souffrir de la gent du service.
Ses arbustes taillés, mais lui faible et bien las,
Le soir, quand il rentrait à l'heure du repas,
Sa place au coin du feu maintes fois était prise,
Et le chagrin ridait alors sa barbe grise;
Car, son travail fini, dans un coin du foyer,
De grand cœur il passait une heure à sommeiller.
Peut-être, calculant ses immenses richesses,
Il cherchait l'héritier digne de ses largesses.
Voici de ça trois ans; à son retour, le soir,
Voyant l'escabeau libre, heureux il va s'asseoir,
Quand (par un vilain tour), plus alerte, un jeune homme,
Pour cette lâcheté méritant qu'on le nomme,
S'en empare, et le vieux, dont bouillonnait le sang,
Dut, chassé de partout, descendre au bout du banc.
Primel le journalier, seul, pâle de colère,
Au premier des méchans préparait son salaire;

Comme un dogue saxon, il lui sautait au cou,
Lorsqu'une belle enfant, se levant tout à coup,
(Celle qui devant nous, légère, danse et passe)
Cria : « Venez ici, père, et prenez ma place!... »
Muet, il obéit; mais, on l'a dit plus tard,
Des pleurs tendres brillaient sous les cils du vieillard.

— « Commère! ah! je pressens un concert de merveilles!
De grace, poursuivez, car je suis tout oreilles.

— « La mère de l'enfant, à peine il faisait jour,
Entre au manoir : « Nola, mon orgueil, mon amour!
Ma fille, embrassez-moi, vous n'êtes plus servante,
Mais une femme libre et qu'il faudra qu'on vante.
Un richard ignoré se fait votre soutien.
Marc, en vous épousant, vous donne tout son bien.
Le maître jardinier, heurtant à ma chaumière,
Cette nuit m'a conté l'histoire tout entière.
Oui, vous êtes, Nola, ma joie et mon honneur,
Car votre vertu seule a fait votre bonheur... »
Puis, comme elle restait sans répondre, la mère
Dit : Me laisserez-vous mourir dans la misère? —
Elle n'hésita plus. Dès-lors ce fut chez nous,
Voisine, un caquetage à rendre les gens fous.
Avec pompe à l'église enfin fut célébrée
Cette union, hélas! de bien peu de durée.
Mais quel jeune prendra le lit du vieil époux?
On nomme cent rivaux, on nomme cent jaloux. »

Une heure ainsi jasa la commère Catelle;
Car je passe, lecteur, les dit-il, les dit-elle,
Et les digressions sur chaque prétendant,
Puis les gestes, les cris, les soupirs; cependant
Ici dut s'arrêter cette maîtresse langue,
Car l'autre, qui brûlait d'entamer sa harangue,
S'écria... Mais, bon Dieu! plutôt qu'un tel discours,
D'un fleuve débordé suivre, suivre le cours!

Durant tout ce narré, les rondes, les gavottes
N'avaient cessé leur train, ni le hautbois ses notes.
L'heureux fermier sentait l'argile se durcir;
On dansait par devoir autant que par plaisir;
Nul oisif; cette sœur pleurant encor son frère
Dansait, même les vieux suivaient à leur manière;
On disait : Je travaille! Oui, jusques aux dévots

Secouaient tout scrupule au choc de leurs sabots.
Pourtant (le soir venu), du haut de leur barrique,
Messires les sonneurs font taire leur musique.
Il faut partir. — « Cherchons, à l'heure des adieux,
Quel est son préféré : voisine, ouvrez les yeux.
Bon! sur son alezan le beau seigneur qui l'aime
Se penche, il lui sourit, elle sourit de même...
Voisine, je vois clair, je dis : C'est celui-ci!
— Eh bien! je vois plus clair, commère, le voici! »

Primel, en ce moment, traversait l'aire neuve,
Mais froid, les bras croisés, sans regarder la veuve,
Qui laissa retomber sa coiffe sur son front,
Essayant de cacher sa peine et son affront.

CHANSON SUR PRIMEL.

L'ABEILLE.

Les amans dédaignés sont cruels et moqueurs;
Au fond des bourgs pullule une race méchante;
Riche et belle, une veuve attirait tous les cœurs,
Un jeune homme lui plaît, et voici qu'on les chante!
Les amans dédaignés sont cruels et moqueurs.

« Sur les fruits et les fleurs la mouche à miel se pose :
Amoureuse, elle va des pêches à la rose.

Le murmure léger qui dans son vol la suit,
C'est de la volupté l'irrésistible bruit.

Chaque nouveau printemps, tel j'accours! Quelle belle
N'entend son nom chanté dans ma chanson nouvelle?

Une veuve aujourd'hui me possède... Nola!
Où va cette charmante, aussitôt me voilà.

J'ai délaissé les fleurs pour la pêche vermeille.
On peut dire de moi ce qu'on dit de l'abeille,

L'abeille harmonieuse et que l'amour conduit :
Elle erre sur la fleur, elle goûte du fruit. » —

Jamais l'amant heureux ne trahit ce qu'il aime;
L'avare pour son or est moins mystérieux.

Primel, tu n'as point fait ces rimes sur toi-même,
C'est la voix d'un méchant, le cri d'un envieux :
Jamais l'amant heureux ne trahit ce qu'il aime.

III.

Violens reproches que Nola adresse à Primel un jour de marché. — Réponse et départ de Primel.

Oh! fuyez les pardons (1), redoutez les veillées,
Ames pleines d'amour et toujours épiées!
Où les cœurs sont en jeu, tout est ruse et danger :
Les serremens de mains ne peuvent s'échanger,
Et les aveux charmans aux paroles couvertes
Trouvent dans tous les coins des oreilles ouvertes.
Mais les jours de marchés mouvans, tumultueux,
Aux rumeurs de la foule, aux grandes voix des bœufs,
Venez! Toute à son gain, la pensive avarice
N'ira point s'enquérir de votre vain caprice;
Ses yeux sont sur sa bourse, et le choix d'un taureau,
L'allure d'un poulain, occupent son cerveau.
Sous la halle profonde, aux portes des auberges,
Prenez-vous donc les mains, jeunes gens, belles vierges;
Leur fouet autour du cou, leur chapeau sur le front,
Acheteurs et vendeurs sans vous voir passeront.

La veuve ainsi pensait quand, sous sa mante noire,
Le jour de Saint-Michel, elle vint à la foire.

Je le retrouve encor, le fleuve de l'Ellé,
Et l'Isôle où mon cœur est toujours rappelé :
Eaux sombres de l'Ellé, claires eaux de l'Isôle,
De vos bords enchantés je dirais chaque saule!

Or, la foule remplit les murs de Kemperlé,
Et les marchands forains ont partout étalé;
Mais les draps les plus fins, les toiles les plus blanches,
Les tabliers soyeux, parures des dimanches,
N'attirent point Nola : de portail en portail,
Puis sur l'immense place, au milieu du bétail,
Elle erre bien long-temps. Enfin une boutique
Adossée à la tour de l'église gothique

(1) Fêtes patronales.

L'arrête. Elle s'approche; un jeune homme était là.
Voici, sous un auvent, comme elle lui parla :

— « C'est moi. Pourquoi me fuir? Lorsque dans une fête
J'arrive, en rougissant vous détournez la tête.
Viendront les soirs d'hiver : vous verrai-je, à mon nom,
Comme de ce marché fuir de chaque maison?
Suis-je donc vieille ou laide? Imprudente la femme,
Malheureuse à jamais qui laisse voir son ame!
En un jour bien aimer vous trouvant généreux,
J'avais dit dans mon cœur : Je veux faire un heureux!
Nos biens sont différens, mais notre âge est le même,
Et ma fortune et moi seront à lui, s'il m'aime...
Las! vous ne m'aimez pas! Plus âpre chaque jour,
L'orgueil dessèche en vous la tendre fleur d'amour! »

Il reprit : — « Je suis tel que dans notre jeune âge.
En moi la fleur d'amour rit de l'orgueil sauvage.
Un cœur simple et loyal me dit seul mon devoir.
Celui qui sait donner sait aussi recevoir.
Comme votre beauté je sens votre mérite,
Et ce n'est jamais vous, ô veuve, qu'on évite.
Pourtant j'ai ma fierté. Devant votre foyer
Si je m'assieds en maître, un jour, moi, journalier,
Par le travail des champs ou par quelque négoce,
Je veux du moins gagner mes vêtemens de noce;
Loin de vous éviter, alors je viens à vous;
Debout, sur votre seuil, je dis : Voici l'époux! »

Tel fut son discours fier, mais tendre, et, comme preuve,
D'une verte ceinture il enlaçait la veuve,
Et des bouts de la chaîne entre ses mains flottans,
Près de lui, prisonnière, il la retint long-temps.
Et les ardens soupirs, les expressions molles
Qu'on envie aux jours froids des sévères paroles,
S'échangèrent sans crainte à l'ombre de l'auvent;
Puis tous deux, accordés, s'éloignèrent rêvant.

CHANSONS DE PRIMEL.

LE RAMIER.

On pleure amèrement seul, loin de son pays;
Loin de l'objet qu'on aime, amèrement on pleure;

Primel a tout quitté, ses amours, sa demeure,
Et sombre, au bord des flots, il chante ses ennuis.

« Elle avait les yeux noirs, une figure blanche,
Un cœur ouvert à l'amitié :
Reviens, jeune homme errant, vers l'ame jeune et franche!....
La tourterelle fait pitié,
Quand elle a perdu sa moitié.

Le hameau verdoyant dans un creux des montagnes,
Comme un nid, dormait appuyé;
Reviens, ô voyageur, vers tes belles campagnes.
La tourterelle fait pitié,
Quand elle a perdu sa moitié.

Tel le ramier aux bois qui le virent éclore,
Tel, plus d'un orage essuyé,
L'exilé reviendra vers tout ce qu'il adore.
La tourterelle fait pitié,
Quand elle a perdu sa moitié. »

Seul, loin de votre amie et de votre demeure,
Jeune homme sombre, ainsi vous chantiez vos ennuis :
Heureux encor celui qui chante alors qu'il pleure,
Et, de larmes baigné, s'apaise avec ses bruits.

IV.

Lettres qui furent adressées à la veuve par le journalier Primel et la dame d'un manoir.

Voilà donc séparés, et pour long-temps peut-être,
Ceux qui s'aimaient d'enfance au lieu qui les vit naître!
Mais entr'eux va, revient un discret messager,
Et du moins leurs soupirs se peuvent échanger.

Oh! la main de Primel, au travail alourdie,
Était lente à mener la plume et peu hardie;
Si ferme à la charrue, au plus rude labeur,
Sur le papier luisant elle avait comme peur;
Mais sous les mots tremblés, voyez, quelle tendresse!
— « A LA BELLE NOLA, DE CORRÉ. » — C'est l'adresse.

— « Nola, nous habitions, tout jeunes, un manoir
Que des chênes couvraient, verts comme notre espoir;
Aromes et chansons pleuvaient des branches hautes;

Aujourd'hui mon manoir s'élève près des côtes,
L'âcre sel de la mer nous pénètre souvent,
Et le pleur des courlis arrive avec le vent.
Notre riant manoir plaisait à mon jeune âge,
Et celui-ci me plaît dans son cadre sauvage,
Car, loin de vous, mon cœur, nourri de sels amers,
Aime à se lamenter avec l'oiseau des mers.
Heureux pourtant, heureux si, dans ces jours d'attente,
Plus nouveau, nul parfum du pays ne vous tente,
Et des clercs, des seigneurs si vous fuyez la voix,
Vous souvenant toujours des chansons d'autrefois! »

Ainsi le journalier parlait dans cette lettre,
Que certain mendiant s'engageait à remettre,
Avec mille détails sur les lieux, la maison,
Et le retour probable à la belle saison,
Enfin la vérité sur le point qui les touche,
Ce que l'encre dit mal, et que dit bien la bouche.

Dans la serre vitrée, il traça ce billet.
Déjà pour le fermer une cire brûlait,
Lorsque la jeune dame, avec un bon sourire,
Dit en entrant : « Montrez si vous savez écrire! »
Elle était belle à voir parmi ses dahlias
Et les fûts élancés des fiers magnolias,
Tandis que la campagne était blanche de neige,
Parcourant cet écrit, blanche aussi sur son siége :
Ce n'étaient alentour que myrtes, orangers,
Et bouquets odorans d'arbustes étrangers;
Des poêles s'exhalait l'haleine humide et chaude;
Quelques mouches à miel, s'insinuant par fraude,
Dans les fleurs bourdonnaient, et, sur les clairs vitraux,
Heureuse la chenille étendait ses anneaux...
Elle lut, et bientôt, de malice égayée,
Voici ce qu'ajoutait sa plume déliée :

— « Je vous aime, Nola, comme on aime une sœur.
Je sais votre beauté, je sais votre douceur.
La dame veut écrire à la riche fermière
Qu'un jaloux va, de loin, troubler dans sa chaumière,
Sans dire, le rusé, car ils sont tous ainsi,
Que des regards bien vifs le provoquent ici.
Mais, femme, je serai l'appui d'une autre femme.
Oui, fermière, mettez votre espoir dans la dame...

Plutôt, belle Nola, sans autre malin tour,
Fiez-vous à Primel, croyez à son amour.
Du noble journalier amie et confidente,
Je sais comme en son cœur luit votre image ardente,
Hélas! et que ses yeux maintes fois ont pleuré
En voyant le chemin qui mène vers Corré. »

Debout, le mendiant attendait sous la porte :
— « Mon brave homme, partez! Le jour baisse, n'importe.
Marchez toute la nuit, marchez encor demain.
Votre sac est rempli, ne tendez pas la main.
Cette lettre par vous fidèlement remise,
C'est un mois de bonheur pour votre tête grise.
Puis, mon service fait en ce lointain pays,
Quand moi-même j'aurai regagné nos taillis,
Venez! Sans peur du chien, heurtez à ma demeure :
Chez moi, vous trouverez chaque jour, à toute heure
(Et j'engage en mon nom la maîtresse du lieu),
Votre pain sur la table et votre place au feu! »

CHANSONS DE PRIMEL.

MONSIEUR FLAMMIK.

O Flammik, malin clerc où l'esprit seul foisonne,
Vous avez contre vous lancé la mouche à miel!
Cette douce ouvrière a cependant son fiel :
Vous chansonniez Primel, et Primel vous chansonne. —

« Voici monsieur Flammik avec son air matois;
Il n'est plus paysan et n'est pas un bourgeois.

Sous ses habits nouveaux méprisant ses aïeux,
Au tondeur aux moutons il vendit ses cheveux.

Il revient de l'école, écoutez son jargon :
Ce n'est pas du français, ce n'est plus du breton.

Attablé le dimanche aux cabarets voisins,
Il se moque du diable, il se moque des saints.

Tel est monsieur Flammik, fils d'un bon campagnard;
Notre agneau blanc se change en un petit renard.

Voici monsieur Flammik avec son air matois,
Il n'est plus paysan et n'est pas un bourgeois. »

Donc, le railleur s'est pris à ses propres embûches.
L'abeille poursuivie en fuyant l'a piqué.
Il pleure maintenant, rouge et le front marqué :
Esprits malicieux, ne troublez pas les ruches.

V.

Merveilleuse réunion de Primel et de Nola à la fontaine de la ferme.

Sous de grands châtaigniers, honneur de son domaine,
La veuve est à filer au bord d'une fontaine :
Au murmure des bois, au murmure des eaux,
Entre ses doigts légers tournent les blonds fuseaux,
L'herbe jette à l'entour ses marguerites blanches,
Et les oiseaux chanteurs sautillent sur les branches;
Mais que lui font les fleurs, les concerts du pourpris!
Primel, son doux Primel a quitté le pays!
Dans un manoir lointain, du côté de la grève,
Il s'est mis en service, et là sans paix ni trêve,
Comme un serf à la glèbe, ouvrier diligent,
De ses habits de noce il amasse l'argent;
Car, s'il reçoit les biens de la femme qu'il aime,
Ses habits du grand jour, il les paîra lui-même :
Et Nola, pour priser cette noble fierté,
Par de si longs retards sent son cœur attristé.
Faible, elle gourmandait cependant sa faiblesse,
Quand, son fusil au bras, son lévrier en laisse,
Le jeune seigneur passe : — « O vous, belle Nola! »
Comme si le hasard seul l'avait conduit là.
Mais elle, son fuseau tournant toujours dans l'herbe :
« — Ne connaissez-vous pas, sire, un ancien proverbe? » —
Il comprit, et, lançant l'agile lévrier,
Le galant ce jour-là ne courut qu'un gibier.
Puis arriva Flammik : battant chaque feuillage,
Cherchant des nids, il vint ainsi jusqu'au village.
— « Eh bien! cherchez plus loin, mon bel ami, cherchez!
Ici, depuis long-temps les nids sont dénichés. »
Sans un geste, un regard, sans quitter son ouvrage,
Elle savait jeter le mot qui décourage.

Mais le soleil baissait, et, sous l'astre penchant,
La fontaine, miroir qu'enflamme le couchant,
Brillait; le saint du lieu, majestueux et riche,

Le saint resplendissait tout doré dans sa niche.
Lors, sur la belle source inclinant son beau front,
Et pensive, la veuve en regarda le fond :
Là scintillaient aussi, comme un jeu de féerie,
Des fragmens bigarrés de rouge poterie.
Elle-même naguère en fit don à ses morts.
Car les Esprits, sitôt qu'ils ont quitté leurs corps,
S'en viennent près des eaux, ces mornes purgatoires,
Errer et se laver des fautes les plus noires.
Ils sont tristes. — Plaignons, nous disent les anciens,
Plaignons les trépassés! Que chacun songe aux siens! —
Lorsque son vieil époux mourut, la jeune femme
Sema donc ces fragmens pour réjouir son ame.

Toutefois, par degrés quittant ce souvenir,
Vivante, elle tourna son cœur vers l'avenir.

Une épingle attachait le bord de son corsage
(Autre croyance antique, infaillible présage).
— « Si l'épingle descend au fond sans dévier,
Disait-elle, et tremblant déjà de l'essayer,
Si le fond la reçoit et sans qu'elle dérive,
Il m'est resté fidèle et fidèle il arrive. »
Puis elle reprenait, tremblant encor plus fort
(Imprudens! qui venons, pâles, tenter le sort) :
— « Mais, si l'eau de la source en jaillissant l'entraîne,
Comme ce dard léger, c'est que son ame vaine
En des courans mauvais sera tombée... hélas!
Entraîné par une autre, il ne reviendra pas. »

L'épingle cependant des doigts fins de la veuve
Glissait, et, pour bien voir la redoutable épreuve,
De l'onde frissonnante elle approchait les yeux,
Lorsqu'un bruit, comme fait le pas d'un curieux,
Un léger frôlement, penchée ainsi l'arrête,
N'osant plus regarder, ni relever la tête :
— « Oh! si le clerc rusé, si le hardi seigneur
L'ont surprise livrant le mot de son honneur;
S'ils ont à la fontaine entendu ses paroles,
Demain jouet de tous! ô folle entre les folles! »
Pourtant par un effort subit... Ah! sur le ciel,
Entre les arbrisseaux, qu'a-t-elle vu? — Primel!
Oui, Primel, arrivé de son lointain voyage,
Rapportant les habits gagnés par son courage!

Et qui la regardait avec des yeux en pleurs;
Et ne pouvait parler, et lui jetait des fleurs!
Primel libre, bientôt le chef de ce domaine,
Brillant comme le saint doré de la fontaine.

CHANSONS DE PRIMEL.

LA SERVANTE DE LA QUENOUILLE.

Primel a découvert le secret de son ame.
En dormant, il chantait hier cette chanson :
La harpe, au moindre vent qui passe, jette un son,
L'églantier son parfum, le cœur aimant sa flamme.

« La veuve de Corré, ce bijou de beauté,
Porte un autre bijou qui brille à son côté :
Chaîne de fin laiton, bague jaune et sans rouille,
La *servante de la quenouille.*

C'est le nom de l'agrafe aussi pure que l'or
Qui reluit au corset des fileuses d'Arvor;
Mais, chaîne de laiton, bague luisante et neuve,
J'aimerais mieux encor la veuve.

— « Je veux voir, belle enfant, je veux toucher l'anneau
Où pend votre quenouille avec ce long fuseau. »
Et, vers elle incliné, je bois l'air de sa bouche!
Femme et bijou, ma main les touche! »

Ah! qu'un cœur bien épris est prompt à s'épancher!
Le sommeil parle : amans, dormez vos portes closes!...
Mais qu'importe? un jour vient qu'il faut cueillir les roses;
Primel, vers l'églantier, n'a plus qu'à se pencher.

VI.

Comment Nola fut ramenée par Primel sur le chemin du bourg.

Oh! la joie est dans l'air : des cloches! des hautbois!
A ces chants de bonheur, heureux, j'unis ma voix...
Doux Esprits qui veillez près de nos métairies,
Les sources de beauté que l'on disait taries,
Vous les faites jaillir limpides sous mes pas;

Sans cesse j'y reviens et ne m'en lasse pas :
Poète en son sentier fut-il jamais plus ferme?
Achevons ce récit, doux Esprits de la ferme.
Un seul toit les attend. Oh! suivons jusque-là
Les touchantes amours de Primel et Nola!
Vous, hymens primitifs, grace antique et suprême,
D'une blanche couronne entourez ce poème!

C'est au bourg. Jusqu'au soir, la noce avait duré
De celle qu'on nommait la veuve de Corré;
Noce, disaient les vieux, comme on n'en vit pas une,
Et qui fera cent ans l'orgueil de la commune,
Où mon village aimé tenait aussi son rang,
Où le cidre coulait comme l'eau d'un torrent,
Où les fours enflammés ne cessaient pas de cuire,
Les danseurs de danser, les sonneurs de bruire.
Fête immense! Surtout, splendides, radieux,
Les nouveaux épousés émerveillaient les yeux.
Leur bonheur mutuel éclairait leur visage.
Du même âge tous deux et dans la fleur de l'âge,
Toujours se souriant, à la danse, au repas,
Et la main dans la main, ils ne se quittaient pas.
Chacun, tout attendri, redisait leur histoire
Que, dans nos jours mauvais, on aurait peine à croire :
Celle qu'un vieillard riche aima pour son bon cœur,
Libre, épousant aussi son jeune bienfaiteur :
D'abord c'est leur rencontre et la fuite soudaine
De l'un, puis son retour superbe à la fontaine;
Enfin le pur roman que plus d'un a rêvé,
Tout l'idéal perdu dans nos bois retrouvé.

Selon l'usage antique, une nombreuse escorte,
Le matin les prenant sur le seuil de leur porte,
Les mena jusqu'au bourg; mais, lorsque vint la nuit,
Primel dit : « Je pars seul, sans être reconduit. »
Donc, les mille invités enfourchant leurs cavales,
Dans le creux des chemins, bientôt par intervalles
Retentirent leurs cris et les pas des coursiers.
La lune se levait claire sur les sentiers.
Le jeune époux alors du portail de l'auberge
Approcha sa monture, et telle qu'une vierge
La veuve vint s'asseoir derrière son seigneur,
Tandis que le hautbois d'Éven, le blond sonneur,
Sur la route entonnait l'air du départ, l'air tendre

Que, jeune ou vieux, sans trouble on ne saurait entendre.
Le firmament brillait, et le chant nuptial
Mollement s'exhala vers ce ciel de cristal.
Ils partirent, rasant les buissons et les haies,
Faisant pleuvoir sur eux la fleur des épinaies,
Et le bras de l'épouse à l'époux enlacé
Toujours plus fortement le retenait pressé.
Ils allèrent ainsi sous les feuillages sombres.
Quand la lune entr'ouvrait parfois leurs larges ombres,
En arrière penché, le muet ravisseur
Tournait vers son amie un œil plein de douceur;
La monture un instant s'abreuvait à la source,
Et, plus rapide encore, ils reprenaient leur course.

Mais au bord d'un talus entourant un grand pré
Leur course s'arrêta : « Ce lieu, qui m'est sacré,
Le reconnaissez-vous? dit l'amant à l'amante.
Oh! laissez-moi bénir cette place charmante!
Celle à qui pour jamais un heureux sort m'unit,
Ici je la trouvai : faible et loin de son nid,
Sous le frais églantier qui sur le pré retombe,
Ici languissamment roucoulait la colombe;
Je vins, mon chant plaintif était l'écho du sien,
Son nid sous les grands bois va devenir le mien! »

A ces fêtes du cœur, fêtes de la nature,
Comme vous répondiez! Sur leur libre pâture
Les poulains hennissant bondissaient; les ormeaux
Mêlaient aux flancs des monts leurs humides rameaux;
Des senteurs traversaient la lande, et les nuées
Faisaient jaillir la flamme en de longues traînées :
Par cette sainte nuit plus belle qu'un beau jour,
Accord mystérieux, tout ne semblait qu'amour!

A. Brizeux.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1851.

Nous arrivons enfin à l'époque où l'on pourra légalement aborder le grand problème de la révision. Le pacte sous l'empire duquel la France a vécu depuis trois ans a-t-il ou non mérité de durer encore? La constituante de 1848 était-elle douée de manière à travailler pour un plus long avenir? Les législateurs élus en 1849 croient-ils le pays assez protégé par la charte républicaine dont ils nous ont aidé à faire l'expérience, pour la léguer imperturbablement à une nouvelle législative, qui, pas plus qu'eux, ne soit à même d'y rien changer?

Nous reconnaissons, disons-le tout de suite, nous reconnaissons un avantage très réel à la constitution de 1848, un avantage qu'elle ne pouvait pas ne point posséder, mais qui n'en a pas été moins précieux pour la paix publique : elle a servi de barrière entre les passions rivales qui se fussent déchaînées de toutes parts, n'eût été pour les retenir la loi quelconque d'une lettre écrite. Malgré ses imperfections et ses inconséquences, elle a exercé, elle a représenté tout au moins l'impassible autorité du droit positif en un moment de notre histoire où nous étions encore une fois violemment tentés de n'invoquer, d'un bord comme de l'autre, que le droit révolutionnaire du salut public. Tous les partis, les plus honorés même aussi bien que les plus détestables, se figurent trop volontiers qu'ils nous sauveraient d'un coup de baguette, si seulement ils avaient la permission de le donner. Lorsqu'on n'obtient pas cette permission, combien il est encore naturel d'avoir envie de la prendre! La gloire, la jouissance de ce coup de baguette, c'est le rêve des partis; mais c'est à rêver ainsi que les peuples perdent l'habitude d'un régime normal, et laissent tous les ressorts réguliers de leur existence se rouiller ou se détendre. Ce n'est point exister tout de bon pour un peuple que d'en être toujours à compter pour le lendemain sur

les inspirations et sur les hasards d'une dictature patriotique. Il faut aux sociétés un fondement moins variable, un ordre moins arbitraire; elles ont besoin d'une règle muette, qui leur offre à propos un recours assuré, qui préside constamment, et par le fait seul de son institution, à leurs destinées diverses, qui les conduise et les juge, sans qu'elles aient à s'imposer d'efforts de tous les instans pour être conduites et jugées. Cette règle muette, c'est le droit positif qui contient, qui corrige le droit de nature, qui en restreint les libertés sauvages pour les transformer en libertés raisonnables, et qui élève l'homme à la hauteur du citoyen.

Nous ne voulons pas prétendre que la constitution de 1848 ait réalisé cet idéal du droit positif, tel que nous nous plaisons à le contempler. Elle a trop affecté de réserver dès le préambule ces *droits antérieurs et supérieurs* à toutes les chartes, dont la proclamation impérieuse n'est ni plus ni moins que la négation même du droit positif. Et cependant c'était déjà beaucoup d'avoir alors entre soi une convention obligatoire et formelle, dont le texte précis pût couvrir la société contre les interprétations pernicieuses que les individus s'aviseraient de donner aux dépens de tout le monde à ces fameux *droits antérieurs et supérieurs* qui leur étaient garantis. La charte de 1848 était sans doute subordonnée en principe à la théorie du sens individuel, qu'elle élevait pour ainsi dire au-dessus d'elle par cette vague indication de droits trop élastiques; mais la pratique ne devait pas manquer de contredire et de paralyser la doctrine. C'était en vertu de leur sens individuel, de leur appréciation particulière du *droit antérieur et supérieur*, que les hommes du 13 juin 1849 en appelaient à l'insurrection contre la politique du gouvernement dans les affaires de Rome. C'était de par la même faculté d'appréciation personnelle que la montagne aurait proscrit, si elle l'avait pu, tous ceux qui votèrent la loi du 31 mai 1850. Pourquoi les hommes du 13 juin ont-ils été vaincus? pourquoi, le 31 mai, leurs successeurs ne se sont-ils pas montrés? C'est que, le 13 juin et le 31 mai le gouvernement et la société étaient restés dans les termes de la constitution, et gardaient ainsi pour leur cause cette force que prête l'appui d'un point fixe, lorsque tout flotte et branle alentour.

Qui sait encore où nous auraient menés les jalousies mutuelles, la concurrence acharnée des opinions entre lesquelles le parti conservateur est fatalement divisé, si chacun n'avait craint d'ouvrir une brèche dans cette constitution, pourtant si fragile, de peur que ses adversaires ne s'y précipitassent avant lui, et ne prissent pour leur compte la place qu'elle défendait? Si quelquefois, après de brusques éclats, après des ruptures menaçantes, nous avons eu de trop courts intervalles d'abnégation et de paix au sein du parti modéré, nous les devons ainsi à la constitution même, dont l'inviolabilité devenait pour tous la raison suffisante d'une trêve honorable, qui fournissait un terrain neutre où l'on pouvait respirer en commun, puisqu'il abritait tout le monde. On pensera peut-être que nous professons une gratitude excessive pour la charte de 1848, on dira que le mérite de cette constitution n'était en somme que d'être une constitution. En effet, c'était déjà bien quelque chose d'aborder là au sortir du chaos qu'il avait fallu traverser, et puisse ne pas venir un jour où nous sentions mieux encore le prix que cela valait! La constitution de 1848 ne nous a rendu que des services négatifs; soit, mais c'étaient encore des services; son

principal titre à nos yeux mêmes, c'est d'avoir été un obstacle; mais, entendons-nous, un obstacle contre le mal au moins autant que contre le bien.

Nous ne sommes donc pas injustes pour la constitution de 1848, nous lui faisons la part belle; nous nous sentons d'autant plus convaincus que son temps est fini. Ce n'est pas assez pour la loi politique d'un grand pays de n'être qu'un obstacle, il lui faut un autre caractère; il faut qu'elle soit une force agissante et perpétuelle. La constitution de 1848 ne s'est pas trouvée pourvue de la sorte à son berceau. Son utilité n'a été, au contraire, qu'une utilité provisoire. Une fois donnés les mauvais élémens de cette constitution, elle est encore demeurée notre meilleure ressource contre de mauvaises conjonctures; mais la France périt, si ces conjonctures ne changent enfin, si l'état général de dislocation et de morcellement pour lequel la constitution n'était qu'une sauvegarde et non point un remède, si cet état déplorable des intérêts et des idées ne s'améliore d'une façon définitive. Or, quel moyen de procurer cette amélioration, sans laquelle tout s'en va? quel autre moyen que de refondre la constitution elle-même, qui tout à la fois entretient le mal et le neutralise? Nous venons de dire le bon côté qu'elle avait comme symbole de la légalité : on connaît assez les vices qu'elle tient de son origine, — l'incohérence et la lutte organisée entre tous les pouvoirs, les contre-poids supprimés dans le gouvernement, et le reste... On ne se figure pas aussi bien l'effet chaque jour croissant de cette impuissance universelle, impuissance des partis contre la constitution, impuissance de la constitution à vivifier elle-même quoi que ce soit, puisqu'elle n'a point été dotée du don d'être féconde, puisque l'article qui, dès le principe, en a paru le plus populaire, ç'a été celui qui permettait de la réviser.

Il ne faut pas s'y tromper; la situation s'aggraverait d'autant plus que l'on s'obstinerait davantage à n'y point toucher. On a beaucoup parlé, dans ces derniers jours, des projets de désordre qui traîneraient dans les bas-fonds des factions extrêmes pour l'anniversaire du 4 mai. Les organes avancés de la presse radicale se sont crus eux-mêmes obligés de protester contre les exhortations anonymes d'un mystérieux *comité de résistance*, et l'on a opposé les bulletins aux bulletins. On a déclaré que la police seule pouvait inventer de pareilles horreurs, et les plus violens d'entre les radicaux ont recommandé la modération et la discipline dans les rangs de leur armée; ils ont désavoué les barbares qui demandaient à si grands cris, pour assouvir leur fureur, *du plomb, du fer et du feu*. Nous sommes très persuadés que les radicaux ne se connaissent pas bien entre eux; nous sommes sûrs que l'échelle du radicalisme descend de degrés en degrés jusqu'à ce qu'on trouve tout en bas ces hordes farouches qui sortent de dessous les pavés dans les heures d'angoisses pour déshonorer par leurs exploits les révolutions légitimes, pour faire les révolutions criminelles; nous admettons volontiers que les radicaux civilisés seraient les premiers dévorés par les radicaux sauvages : c'est pour cela que nous ne nous fions pas à eux, quand ils s'offrent comme les seuls capables de nous protéger contre l'invasion. Qu'est-ce qui ressort en effet de ces publications qui émanent ainsi l'une après l'autre de leurs sombres officines? C'est que ces officines rivalisent d'atrocités dans leur propagande. A lire attentivement la procédure quasi-officielle qu'instruisent certains journaux au sujet du dixième bulletin, on apprend qu'il existe en réalité un *comité central de résistance*; seulement il

est d'accord, à ce qu'il paraît, avec le comité de la montagne parlementaire pour prêcher la patience, et il accuse de contrefaçon ou d'usurpation ceux qui prêchent la guerre. Mais voyez la différence des styles, et jugez de l'empire qu'auraient hiérarchiquement les uns sur les autres des hommes qui parlent ces différentes sortes de langages!

Les montagnards qui font des discours, M. Baudin, M. Baune, M. Madier de Montjau, en sont encore à la rhétorique de 93 : ils mettent des formes, et des formes classiques, dans leur homélie de pacification; ils ont appris l'antithèse à l'école du poète qui les fréquente, mais qui ne signe pas avec eux. « Citoyens, soyez calmes, car vous êtes forts; soyez confians, car la justice est de votre côté. Le repos dans la force n'est pas le sommeil dans l'indifférence. Otez au pouvoir tout prétexte de mal faire, forcez-le par la sagesse de votre conduite au respect de la paix publique, comme nous le forcerons, nous, par la fermeté de nos actes au respect de la constitution. Au cri d'alarme poussé par vos mandataires, vous que le sentiment du devoir tient toujours en émoi, vous levant tous comme un seul homme et confondus parmi vos représentans fidèles (j'incline à croire, pour plus d'une raison, que ce seraient les représentans qui seraient confondus parmi leurs féaux), vous n'auriez qu'à vous montrer unis sous la bannière de la république, pour faire rentrer dans le néant les ennemis du peuple! » *Le néant* est une image un peu vieillie; mais voilà du moins des gens bien élevés, qui savent ce que parler veut dire, et qui ménagent leurs termes. Comparez-les maintenant à ces autres apôtres de douceur et de résignation dont voici la harangue, et demandez-vous de quel côté serait la suprématie le jour où l'on se disputerait au lieu de s'accorder!

« Vous tous qui supportez seuls le fardeau de la société sans recueillir aucun des avantages qu'elle vous promet, vos souffrances auront bientôt un terme! Encore un an de patience, et le baume de l'égalité cicatrisera vos plaies! Vos oppresseurs en frémissent, l'épouvante s'est emparée des exploiteurs de tout ordre. Comme des bêtes fauves auxquelles on veut enlever leur proie, ils exhalent leur fureur en rugissemens; ils voudraient pouvoir nous broyer tous sous leurs dents carnassières... Ils n'abandonneront pas le terrain, soyez-en sûrs, sans laisser derrière eux une traînée de sang... Tenons-nous plus que jamais sur le qui vive, et attendons-les venir. Ils annoncent niaisement une émeute pour le 4 mai. Qu'ils se tranquillisent! Des émeutes! notre discipline les rend désormais impossibles. »

Telle est l'éloquence authentique et certifiée conforme du véritable *comité de résistance;* on veut prouver ainsi qu'il n'est pas le même que le comité réputé faux dont le chef-d'œuvre a paru le premier. « Soyons énergiques, s'écriait celui-ci; que 1851 comble la lacune laissée en 1793, et tout sera dit. » Nous ne voyons pas après tout pourquoi il n'y aurait pas ainsi un troisième comité, non moins authentique que les deux autres, qui voulût pour sa part que *tout fût dit* dès à présent. Nous sommes pourtant de l'avis de l'autre : il n'y aura pas d'émeute le 4 mai, la discipline est trop bonne. Ces quelques enragés qui font à leur aise des rêves de sang, ou qui peut-être s'y amusent par passe-temps littéraires, ces minorités exécrables, composées de rhéteurs ou d'assassins, ne se glissent que par surprise de la queue à la tête d'un parti. La tête est trop sur ses gardes pour se laisser engager dans une bataille désespé-

rée, quand elle a tout le droit possible de nourrir l'espérance d'une victoire que nos divisions lui livreraient à bien moindre prix.

Ce ne sont pas, en effet, ces sottes horreurs qui sont le côté le plus grave de la situation. Nous soupçonnons même les journaux qui ont l'air de les exploiter de viser un peu à l'intimidation du pauvre monde. De deux choses l'une au bout du compte : ou il n'y a sous tout ce tapage de guillotine que des fanfaronnades de cerveaux pervertis, et leurs auteurs ne méritent que les verges et les sifflets, ou il y a réellement sous nos pieds un certain nombre de *bêtes fauves*, comme dit le 10e bulletin, le véritable, et alors il faudra voir si la bête aura raison de l'homme, ou l'homme de la bête. Ce n'est pas un combat qui dure bien long-temps. Le mal qui dure, la mort qui se répète tous les jours, c'est la lente agonie d'une société délabrée qui s'affaisse sur elle-même et succombe faute d'un pouvoir pour la soutenir. L'assemblée nationale et le président de la république ne sauraient assez ouvrir les yeux avant qu'il soit trop tard. Quiconque a sa part d'action dans le pays doit regarder en face le péril de cette épreuve suprême qu'il va subir. Dès à présent, on sent partout que la machine s'arrête peu à peu d'elle-même, comme s'arrête la machine humaine à mesure que la paralysie gagne le système nerveux. Le pouvoir disparaît d'avance par cela seul qu'on est d'avance averti qu'il doit disparaître. Les transactions de toute espèce deviennent chaque jour plus rares, parce que chaque jour on est plus proche du moment où l'on ne saura plus du tout quelle autorité les garantira. La fabrique de Lyon ne marche plus qu'à peine; l'industrie n'ose pas risquer ses capitaux dans des entreprises à long terme; le commerce réduit ses spéculations et son papier; les propriétés ne se vendent plus qu'au rabais. Les marchandises restent donc de plus en plus sans débouchés, les ouvriers sans travail, les propriétaires sans fermages, et nous ne sommes encore tout au plus qu'à une année du terme auquel la crise doit s'accomplir! Que sera-ce lorsque la crise approchera davantage, lorsque le pouvoir n'aura plus devant lui des mois et des semaines, lorsque les jours et les heures lui seront comptés? Qui pourrait de sang-froid, dans l'assemblée, s'habituer à l'idée de la condition où le pays sera tombé, lorsque l'assemblée n'aura plus elle-même qu'une existence précaire?

Que l'on n'oublie pas l'état de choses auquel on aboutissait sur la fin de la constituante, et alors pourtant on envisageait avec empressement un meilleur avenir. Où en serait-on en 1852 entre une assemblée démoralisée par la conscience de sa fin prochaine et un avenir inconnu? Il n'est point d'argument qui doive peser sur les consciences des membres de l'assemblée nationale d'un poids plus irrésistible. On verra quels seront ceux qui, pour garder jusqu'au bout l'ombre d'une autorité sans vertu, n'auront pas de scrupule de plonger la France dans cette mortelle langueur qui la gagne déjà, ceux enfin qui, en repoussant jusqu'au bout la révision, voudront de gaieté de cœur abandonner à la loterie des aventures les destinées de leur patrie. Nous ne nous faisons pourtant pas d'illusion à ce sujet-là. Nous n'ignorons pas toutes les difficultés qu'on aura devant soi pour arriver au but; nous croyons néanmoins qu'il est trop indispensable de l'atteindre pour qu'une persévérance convaincue et dévouée ne l'atteigne pas encore à temps. La révision est le salut de tout le monde; n'importe, il y en aura qui la refuseront : ce sont ces absolutistes rouges ou

blancs, dont nous avons assez parlé, qui ne jurent que par le droit divin de la république ou par le droit divin de la royauté. Il y en aura qui la marchanderont, ceux par exemple qui voudraient de bonne foi qu'on retirât la loi du 31 mai avant de nommer la nouvelle constituante, comme si les ordonnances du gouvernement provisoire d'où sortait la constituante de 1848 étaient pour la qualification du droit électoral un titre plus haut et plus sacré que la loi solennellement votée par la majorité des représentans de la France. D'autres encore prétexteront qu'ils n'entendent point laisser des élections si importantes sous l'influence actuelle du pouvoir exécutif, comme si le gouvernement dominait à sa volonté les résultats du suffrage universel, comme si le gouvernement provisoire avait empêché les élections de la constituante qui l'a renversé, comme si le gouvernement du général Cavaignac avait empêché l'avénement du prince Louis Bonaparte à la présidence.

Ces objections tomberont en leur temps devant la nécessité qui presse tout homme raisonnable de disputer de son mieux au hasard la conduite des événemens. L'évidence se fera. On comprendra que, pour tous les drapeaux dans cette mêlée où ils sont engagés, il n'y a plus de retraite honorable qu'à la condition de s'abriter derrière une injonction décisive de la volonté nationale. Orléanistes ou légitimistes, bonapartistes ou républicains purs, tous ceux qui ne voudront pas déserter leur devoir de citoyen n'auront plus qu'à se ranger sous la loi qui sera dictée par une assemblée régulièrement investie d'un mandat spécial. Il n'y aura plus alors d'autre solution à chercher que celle qui aura été l'expression du vœu constitutionnel. Vienne la république, elle sera cette fois plus légale qu'on ne l'a pu faire au 4 mai 1848, lorsqu'il ne restait qu'à la sanctionner. Vienne la légitimité elle-même : elle n'en sera pas plus, il est vrai, un sacrement et un dogme; elle sera un fait reconnu par la majorité de la nation, et à ce titre accepté de ceux mêmes qui lui contesteraient la souveraine origine de ses droits antérieurs. A ce propos, nous ne pouvons passer sous silence la campagne inattendue que dirigent aujourd'hui, dit-on, en faveur de ces droits suprêmes, des hommes d'état très bien déguisés en journalistes.

Il n'avait d'abord été question de ce qu'on appelle la fusion qu'en assez petit comité. La fusion a cependant aujourd'hui un organe accrédité qui la représente devant le public et la recommande de la manière qu'on a cru la plus persuasive. Nous étant déjà exprimés avec franchise sur cet expédient politique, nous ne trouvons pas trop difficile de caractériser aussi sincèrement la position où ceux qui le prônent encore viennent de se placer.

Cette position est toute en deux points qui ne nous paraissent pas se prêter mutuellement beaucoup de force, et que l'on affaiblit plutôt l'un et l'autre en les soutenant tous les deux à la fois. On déclare que l'on se met en campagne pour convertir le pays à l'idée de la fusion : c'est le premier point; mais on déclare aussi que l'on est, pour sa part, tout converti d'avance, en cas de besoin, à une idée pourtant très différente, à la prolongation des pouvoirs du président de la république : c'est le second point de la thèse. On ne s'est ainsi déterminé à planter solennellement le drapeau de la fusion monarchique qu'en accompagnant la cérémonie d'une réserve expresse au bénéfice de la prorogation présidentielle, et il est à remarquer que dans la nuance où rentrent, par

leurs antécédens, les principaux promoteurs de la fusion, personne n'avait accordé à la prorogation du président une adhésion aussi catégorique que l'a été la leur, malgré sa forme conditionnelle, le jour où ils ont tendu leur autre main au parti légitimiste.

Ils ont un double désir, le désir très ardent, très expansif de rétablir en France la véritable royauté telle qu'ils la comprennent maintenant, puis en seconde ligne, et à défaut de cette satisfaction souveraine, le désir médiocre, soit, mais avoué, ce qui est bien quelque chose, de continuer tout bonnement le *statu quo*. Il est probable que, s'ils avaient été entièrement possédés par le plus vif de leurs deux désirs, ils n'auraient point eu tant de hâte d'inscrire, pour ainsi dire, en marge celui qui les préoccupait le moins, et il faut qu'ils aient pensé que cet article supplémentaire de leur profession de foi avait aussi son importance pour l'avoir enregistré si vite à côté de l'article capital. Ils seraient du premier ban de la légitimité; ils ne seront qu'à l'arrière-ban du bonapartisme, mais enfin ils y seront, et ils ne détestent point qu'on le sache. Ils aimeraient mieux que le pays se sauvât par une porte que par l'autre : ils font en conscience les honneurs de la grande, ils passeront néanmoins par la petite avec tout le monde. Ils parlent cependant à merveille de la régénération héroïque qui suivrait dans un avenir quelconque la nouvelle union des familles royales : seulement, comme le temps n'est point à l'héroïsme, ils se précautionnent en conséquence et se rabattent sur des voies plus ordinaires. Si ce n'est pas pour couvrir la retraite qu'ils prêchent l'héroïsme, toujours est-il qu'ils ne se la refusent point; on n'est jamais obligé de brûler ses vaisseaux.

Nous nous contentons d'indiquer la mauvaise apparence de cette fausse situation des fusionistes; nous ne voudrions pas appuyer davantage. Cette situation d'ailleurs s'explique assez naturellement pour qu'il n'y ait point lieu d'y chercher d'autre mal. Nous avions dit que la fusion serait bientôt conclue entre les chefs de partis, entre les dynasties elles-mêmes, lorsqu'elle serait opérée dans l'opinion publique; qu'il ne servait pas à grand'chose de négocier entre soi la possession de ce qu'on ne tenait encore ni d'un côté ni de l'autre, et que c'était un peu trop la vieille histoire de la peau de l'ours, pour qu'il fût très à propos de la recommencer. Qu'est-il arrivé? Des hommes graves, des hommes éminens se sont assis autour d'un tapis vert, en s'annonçant dès l'abord qu'ils avaient la meilleure intention de s'embrasser tous. Comme ce sont des gens polis, quoiqu'ils ne pensent pas de même, ils ont évité dans l'entretien, avec beaucoup de convenance, les mots qui les auraient réciproquement blessés, réciproquement ils se sont toléré certaines formules qui n'en continuent pas moins de leur déplaire; il a été réglé de la sorte qu'il n'y avait plus de dissidence possible entre des personnes si complaisantes, et la fusion s'est trouvée définitivement consommée. Et puis après? Après, on n'en est pas plus avancé, puisqu'on fait pour tout chef-d'œuvre la besogne qu'il était très loisible de faire sans un si grand manége : — on attend la France. A quoi bon alors ces éclatantes résipiscences dans des ames qui n'ont pas toujours été si timorées, ces sacrifices de principes et de souvenirs, ces doctrines monarchiques qui ne relèvent une monarchie qu'aux dépens de l'autre, celle qu'on a combattue aux dépens de celle qu'on a servie? A quoi bon la fusion faite et parachevée dans un salon, signée et contresignée dans un journal, si l'on n'a point par devers soi l'acceptation

de la France? Et certainement on ne se dissimule pas que la France n'est point acquise, lorsque, tout en lui prêchant la solution que l'on dit suprême et nécessaire, on lui permet si aisément une solution de circonstance. Inventer la fusion pour aboutir en fait et en dernier ressort à la prolongation de la présidence, c'est peut-être démontrer que le pays n'a pas d'autre ressource disponible, mais c'est aussi prendre par le plus long et faire un chemin qu'on eût gagné de toute façon à s'épargner. Voilà ce qu'il en revient d'avoir célébré si bruyamment cette alliance nouvelle qui pouvait, à bon droit, paraître moins urgente; on ne veut point l'avoir conclue pour rien, on s'est condamné soi-même à en tirer parti : il faut qu'il sorte quelque chose de ces touchantes accordailles entre orléanistes et légitimistes, fût-ce la prorogation du président. Le résultat ne serait certes point méprisable, si seulement on le poursuivait assez franchement pour ne pas le compromettre.

On le compromet, comme on compromet tout à jouer un jeu impossible, à fabriquer un parti avec une idée de convention. Les partis ne vivent que s'ils sont bâtis de chair et d'os; les arrangemens les plus ingénieux et les plus vertueux ne suffisent pas encore à faire un parti, s'ils reposent en l'air. Les idées de l'abbé de Saint-Pierre étaient fort estimables; elles n'ont enfanté jusqu'à présent que les *amis de la paix*, qui ne sont point un parti. L'idée de la fusion est à peu près du même ordre; elle ne respire que la générosité; il ne lui manque, en revanche, que ce fond solide et substantiel où s'enracinent les idées qui mènent les hommes. Voyez aussi comme on s'embarrasse, comme on s'empêche soi-même à son service, comme tout y est contradictoire, parce que rien n'y vient de nature. On gâte l'une par l'autre les deux causes que l'on défend ensemble, la cause de la prorogation et celle de la fusion : la fusion en montrant qu'elle n'est point chose si sûre, qu'il n'y ait une autre sûreté ailleurs; la prorogation, en la reléguant d'avance à l'état de pis-aller. Était-ce là ce qu'on cherchait au prix de tant d'efforts, et la France en est-elle mieux pourvue? Autant valait demeurer tranquille et pratiquer en paix la sainte vertu de patience. De toutes les vertus qui sont nécessaires aux hommes d'état de ce temps-ci, c'est celle qu'ils possèdent le moins. Ils ne sont jamais assez persuadés que la patrie ne se passera point d'eux; ils se croient trop obligés de prendre position pour qu'elle ne les oublie pas. Il y avait à Rome un moyen très simple d'annoncer au peuple qu'on briguait ses suffrages : on se mettait en évidence sur le Forum avec une robe blanche, et l'on appelait ainsi les regards. Nos modernes candidats ont remplacé ce procédé trop primitif par un autre plus savant et quelquefois surtout plus coûteux; ils se composent à tout prix une attitude politique. L'ambition de l'attitude est le premier degré dans l'ambition du pouvoir, et souvent, lorsque celle-ci a cessé ou paraît avoir cessé de subsister, l'autre survit encore.

Le plus notable des événemens extérieurs de ces derniers jours, celui qui a causé le plus de bruit, sinon celui qui aura eu le plus d'effet, c'est l'insurrection avortée du maréchal Saldanha contre le gouvernement de la reine de Portugal. L'histoire de cette insurrection a cela d'assez particulier que le désordre y garde encore, pour ainsi dire, une physionomie nationale, et ne s'est point calqué sur les procédés ordinaires de la démagogie européenne. On a dit cependant que les meneurs de cette démagogie essayaient déjà d'organiser une

succursale à Lisbonne; mais on voit, rien qu'au début même du mouvement si vite arrêté par l'énergique initiative de la reine dona Maria et du roi Ferdinand, que la guerre civile se serait probablement toujours faite à l'ancienne mode. Il peut sembler que ce soit une triste consolation, c'en est une pourtant de penser que par-dessus tous les maux invétérés de son régime intérieur le Portugal n'a pas encore précisément à subir le mal moderne de la propagande radicale. Ce n'est point, il est vrai, la nature du pays de se prêter beaucoup à une agitation de ce genre : le Portugal est, comme l'Espagne, plus ou moins préservé, par le caractère même de sa population, du trouble des questions sociales. Il n'y a point, jusqu'à présent, beaucoup de place pour les fureurs qu'elles soulèvent ailleurs sur cette terre de la Péninsule, où l'on vit si aisément au soleil, où le sentiment d'une égalité primitive subsiste avec assez de force pour que la différence des conditions n'y soit point encore un sujet d'implacables jalousies. Aussi, quand il s'agit de préparer une révolution à Madrid ou à Lisbonne, on ne s'y prend pas en remuant des clubs, on travaille tout bonnement l'armée. Le peuple ne montrant point de goût ou d'aptitude pour la fabrication des barricades, il n'y a presque point d'émeute que ce ne soit une conspiration militaire. Les généraux, dans l'un et l'autre royaume péninsulaire, sont au premier rang parmi les hommes politiques : quand les autres moyens leur manquent pour arriver au pouvoir, ils trouvent très simple de prendre ceux de leur métier. Pour peu que le général qui s'est *prononcé* ne tombe pas tout de suite en une minorité trop visible, comme il paraît que c'est le cas du maréchal Saldanha, la guerre dure, et tout le débat politique se résout ainsi par la prise d'une forteresse ou par le succès d'une campagne. Une armée de soldats mutinés, un conseil d'officiers qu'on a entraînés avec soi dans la révolte, la lutte irrégulière qu'il faut soutenir dans le camp même du gouvernement, ne sauraient être la meilleure école pour former un homme d'état; aussi ne faut-il pas s'étonner qu'à bien peu d'exceptions près tous ces capitaines qui ont gagné leur importance dans les guerres intestines de la Péninsule n'en aient point fait toujours l'usage le plus patriotique. C'est ce que prouve surabondamment l'aventure du maréchal Saldanha.

Cette aventure elle-même est encore un contre-coup de la crise ministérielle qui a privé l'Espagne des vigoureuses directions du général Narvaez. Il est presque impossible qu'une émotion politique surgisse à Madrid sans réagir à Lisbonne. Ce n'est pas qu'il y ait une sympathie quelconque entre les deux peuples; tout au contraire, ils sont, comme on sait, aussi éloignés l'un de l'autre par leurs mutuelles répulsions qu'ils sont rapprochés par les territoires; ils affectent de ne correspondre en rien, et il faut la suprême ignorance de la *jeune Europe*, ou, si l'on veut, son suprême mépris des réalités, pour rêver la future fraternité d'une république péninsulaire. Néanmoins il n'est pas à contester que le plus petit des deux états ne doive toujours à peu près graviter dans l'orbite du plus grand, et quand l'influence des modérés l'emporte à Madrid, elle est aussitôt très puissante au palais de Las Necessidades; l'inverse va de soi. Le général Narvaez était le véritable garant du maintien de l'ordre établi dans toute la Péninsule; il le maintenait comme il pouvait au milieu des tracasseries et des embarras que lui suscitaient ses ennemis de cour plus encore que ses ennemis de tribune; il gouvernait en comprimant, mais enfin il

gouvernait. Depuis qu'il est sorti des affaires, les partis ont repris un train bien autrement vif, soit à la chambre, soit dans le pays; le ministère Murillo n'a pas su leur imposer assez, parce qu'il a trop montré qu'il tenait beaucoup à se différencier du cabinet qu'il remplaçait. Il a rompu de la sorte une tradition d'autorité qui était sa meilleure force, et il s'est vu battre, comme nous l'avons dit, sur le terrain parlementaire dans une question où le seul sentiment de l'honneur espagnol aurait dû le protéger.

On se rappelle que la reine Isabelle, en ouvrant les cortès au mois d'octobre de l'année dernière, avait promis, dans un paragraphe spécial de son discours, un prochain règlement de la dette étrangère. Nous avons, il y a quelque temps, expliqué nous-mêmes ici la façon au moins expéditive dont M. Bravo Murillo se proposait de liquider au meilleur marché possible la situation de son pays; nous répétons l'explication. Supprimer sans autre cérémonie la moitié des intérêts arriérés, réunir l'autre moitié au capital primitif et ne payer d'intérêts nouveaux sur ce capital ainsi consolidé que dans des proportions si lentes à croître, qu'il eût fallu dix-neuf années pour atteindre seulement le taux de 3 pour 100, — tel était le plan commode que M. Murillo n'a pu cependant faire passer aux cortès. Faute d'influence et de consistance, le ministère espagnol a succombé devant le plan beaucoup plus commode encore de M. Millan Alonso, qui ne voulait rien payer du tout aux créanciers de l'Espagne, et démontrait avec effusion tout le parti que l'Espagne avait à tirer de son argent plutôt que de solder ses dettes. M. Murillo en appelle maintenant à des élections générales, et, sous la première impression de surprise et de chagrin que lui avait causée cette défection de la majorité, il ne s'était point, à ce qu'on assure, montré trop hostile aux candidatures des progressistes. MM. Olozaga, Cortina, Mendizabal, San-Miguel, se mettaient sur les rangs sans être beaucoup contrariés par l'administration. On comptait qu'il y aurait jusqu'à soixante progressistes dans la prochaine assemblée. Les événemens de Portugal auraient, dit-on, à leur tour, arrêté le cabinet espagnol sur la pente où il se laissait couler et mis un terme à des capitulations dangereuses.

Les événemens de Portugal sont ainsi de toute manière en contact avec les affaires d'Espagne; ils ont cependant aussi leurs causes plus intrinsèques. Pour gouverner les royaumes péninsulaires, il a surtout été besoin jusqu'ici de financiers et d'hommes de guerre. Les deux premières conditions d'existence dans ces états ébranlés par de continuelles secousses, c'étaient plus encore qu'ailleurs une armée qui tînt le pays en paix, un trésor qui défrayât l'armée; l'un ne pouvait aller sans l'autre : point de soldats sans argent, point d'argent sans soldats. L'Espagne a su résoudre le problème, grace à deux hommes qui se sont partagé la tâche, et l'ont tirée de l'abîme où l'avaient jetée depuis tant d'années l'indiscipline militaire et le gaspillage des deniers publics. M. Mon a réorganisé les finances en même temps que le général Narvaez réorganisait l'armée, et ils ont donné assez d'ascendant au régime qu'ils instituaient pour qu'il pût même fonctionner sans eux. Le Portugal n'a pas eu jusqu'ici cette bonne fortune qui est échue à ses voisins. On a quelque raison d'espérer que son gouvernement sera désormais plus affermi, maintenant que cette infructueuse tentative du maréchal Saldanha n'a fait que prouver en sa faveur. Cet affermissement est bien nécessaire pour permettre au pays de sortir des vieilles

ornières où il s'est ruiné : on ne doit pas méconnaître que le malaise général dont il souffre déjà de si longue date contribue à produire les agitations qui l'inquiètent.

En Portugal comme en Espagne, les besoins d'argent ont toujours été la grande question, et les habitudes du pays en matière d'économie publique et privée n'étaient pas de nature à diminuer cette difficulté-là. La sévérité de nos usages administratifs, celle de notre comptabilité financière, ne nous préparent pas à comprendre ce laisser-aller en toute chose, qui semble une condition normale dans des états où il est resté beaucoup de souvenirs de l'ancien absolutisme sous l'apparence même des formes constitutionnelles. Ce n'est point, à coup sûr, avec ce laisser-aller que l'on peut pourvoir aux exigences d'un gouvernement régulier. Le Portugal ne représente par son territoire que le cinquième, par sa population et son revenu que le quart ou à peu près de l'Espagne; il a cependant à entretenir une cour, des troupes, une armée de fonctionnaires. La cour en un si petit royaume est le point de mire de toutes les critiques, rien n'y passe inaperçu; on n'y risque point une dépense qui ne soit contrôlée par une rumeur très volontiers malveillante. Les grands personnages du pays seraient de leur côté encore plus volontiers magnifiques; il faut donc se procurer de l'argent à toute force, anticiper sur les revenus publics en en laissant le tiers ou le quart aux rares capitalistes assez osés pour risquer leurs avances, suppléer enfin à tout prix au déficit du trésor et quelquefois à l'insuffisance des traitemens.

Que ce soient là de bonnes recettes d'administration, personne ne voudrait le prétendre; le malheur est qu'elles se transmettent à travers toutes les révolutions ministérielles. Le comte de Thomar, M. Costa Cabral, a du moins eu ce mérite de chercher à se frayer d'autres voies pour dégrever la situation. Il a voulu faire ressource des douanes; il a montré vis-à-vis de l'Angleterre une indépendance qui lui a valu les colères de toute la presse anglaise, et ce n'a pas été trop de l'échec du maréchal Saldanha pour ramener le *Times* à des sentimens plus équitables par rapport au vainqueur. M. Costa Cabral avait en effet élevé d'une manière assez sensible les droits d'importation sur les marchandises anglaises, qui depuis un siècle et demi entraient en Portugal à la faveur d'un tarif illusoire. Tout le goût que nous professons pour la liberté du commerce ne saurait cependant nous faire regretter que le Portugal essayât ainsi de se dérober quelque peu, si tard que ce fût, aux conséquences du traité de Méthuen. Le premier ministre de dona Maria da Gloria avait encore un autre tort vis-à-vis de l'Angleterre : il ne se prêtait pas très volontiers à ces réclamations des sujets britanniques, qui bien ou mal fondées trouvent auprès de lord Palmerston un si ardent et quelquefois un si brutal appui. Lord Palmerston lui reprochait en revanche d'être à la dévotion du général Narvaez, quoique ce fût assurément une politique plus opportune et plus sensée de s'entendre avec l'Espagne que de se donner aux Anglais. Cette froideur très déclarée entre le cabinet de Lisbonne et celui de Londres a sans doute encouragé le maréchal Saldanha dans cette entreprise, dont la chute du ministère Narvaez lui aura suggéré l'idée.

Le duc de Saldanha a passé sa vie à courir tous les partis, sans garder envers aucun d'eux les sermens qu'il leur a successivement prêtés. Petit-fils de Pombal par sa mère, il a de bonne heure considéré le pouvoir comme un patrimoine

de famille, et n'a guère tenu de compte des opinions politiques qu'autant qu'elles servaient ses ambitions personnelles. Il a rendu certainement de grands services à la maison de Bragance; il en a été récompensé : les places, les pensions, les honneurs lui ont été prodigués. Il a siégé dans les conseils de la couronne, il a représenté le Portugal auprès des principales cours européennes; mais aux divers momens de sa carrière il a poussé si loin ses prétentions dictatoriales, que, faisant compter tout le monde avec lui, il ne voulait lui-même compter avec personne. Il a donné ce spectacle, que nous avons vu du reste chez nous, ce singulier spectacle d'un homme d'état mettant tout son orgueil à quitter les affaires quand une fois il les avait prises, comme il le mettait à les prendre quand il ne les tenait pas. Aussi, toujours à la façon de nos politiques, il n'est jamais sorti du pouvoir sans entrer aussitôt dans l'opposition la plus vive : il est allé cette fois jusqu'à la révolte ouverte, sans prendre à peine le soin de déguiser les motifs qui l'y entraînaient, sans cacher sa passion jalouse contre le comte de Thomar.

Lorsqu'en 1847 le Portugal eut sa part de cette agitation qui précéda dans presque tous les petits états de l'Europe le contre-coup de notre mouvement de 1848, Lisbonne fut sauvée par le maréchal Saldanha lui-même de l'attaque des septembristes. Il devint alors le premier ministre de la reine, et il gouverna jusqu'au mois de janvier 1849. Le maréchal, qui accuse aujourd'hui la corruption du gouvernement de M. Costa Cabral, doit cependant se rappeler que tout le temps de son ministère il fut en butte aux mêmes attaques, et se trouva fort embarrassé d'y jamais répondre d'une façon décente. Ainsi affaibli dans les cortès, le maréchal, qui n'était pas non plus en très bonne position vis-à-vis du dehors, fut remplacé tout d'un coup par le comte de Thomar, qui reprit le poste où l'appelaient et la préférence de la reine et ses bons rapports avec l'Espagne et la France. Le maréchal lui voua aussitôt une implacable inimitié, et il a employé ces deux dernières années à lui faire une guerre incessante dans les cortès. Il semblait que cette guerre dût suffire pour renverser le nouveau ministre. Le frère du comte de Thomar, M. Silva Cabral, mortellement brouillé avec lui depuis 1848, s'employait sans relâche à réunir toutes les oppositions en un même faisceau, à réconcilier les septembristes avec le général qui les avait battus. Néanmoins la majorité parlementaire s'obstinait à demeurer fidèle au gouvernement. C'est le maréchal lui-même qui le confesse dans cette étrange épître qu'il a cru devoir écrire au duc de Terceira. Deux ans d'attente et d'efforts inutiles avaient lassé sa résignation et envenimé ses rancunes. Il est parti un soir de Lisbonne avec le plus grand sang-froid du monde pour commencer la guerre civile; il avait présidé le matin l'assemblée d'une compagnie qui se forme pour l'exploitation de chemins de fer et de bateaux à vapeur; il avait été de là siéger à la chambre des pairs, il avait assisté à la réception de la reine et baisé respectueusement la main de sa majesté; puis il s'en est allé comme de coutume à sa maison de campagne de Cintra, et le ministère n'a su qu'il s'agissait d'un *pronunciamiento* que plus tard, lorsqu'on a appris que cinq ou six aides-de-camp du maréchal avaient couru le rejoindre.

Les déceptions ont bientôt commencé; elles n'étaient que le juste châtiment de cet étrange libérateur qui, pour sauver le pays des abus qu'il dénonçait et rétablir la sincérité d'un bon gouvernement constitutionnel, ne voyait pas de meilleur remède qu'une insurrection militaire. Cette lettre au duc de Terceira

dont nous parlions tout à l'heure est curieuse à plus d'un titre. Elle est un modèle piquant de l'emphase péninsulaire, encore plus marquée chez les Portugais que chez les Espagnols. Le comte de Thomar est désigné là comme « un homme fatal, » et le factieux, qui ne craint pas de s'en remettre à la soldatesque du sort de son pays, invoque « le tribunal inexorable de l'histoire et les lois éternelles de la morale. — Laissez-moi vous rappeler que, si la justice de Dieu est dans le ciel, les lois de la morale ne sont pas abolies sur la terre. Cette insurrection ne sera pas une lutte de partis... elle représente seulement la lutte de la nation contre la mort qu'on lui a préparée de longue main par une série de souffrances, etc. » Ce qui n'est plus de l'emphase, ce qui est un bel et bon artifice de rhétorique prétorienne, c'est l'argument du vieux maréchal pour justifier sa levée de boucliers; nous le recommandons aux futurs Césars de M. Romieu. — La révolution était imminente, dit le duc de Saldanha, il n'a vu qu'un moyen d'empêcher le peuple de la faire, c'était de la faire lui-même avec des soldats : si les soldats n'y suffisent pas, il laissera le champ libre au peuple, comme il a pris son parti de recourir aux soldats, quand il a compris « l'inanité des moyens légaux. » Les révolutionnaires parlent tous le même langage malgré la diversité des circonstances et des lieux.

Ce langage n'a cependant guère servi le duc de Saldanha. Non-seulement il n'a pu gagner le duc de Terceira qui occupait Santarem, le comte de Casal qui défendait Oporto; mais il a échoué au début même de l'expédition devant la résistance d'un simple sous-officier. C'est peut-être la première fois, dans ces tourmentes militaires du Portugal, qu'un subalterne ose prendre sur lui de résister en face au commandement illégal d'un chef supérieur. C'est un symptôme qui n'a pas été perdu pour ceux qui connaissent le pays. Et voyez la grande vertu du devoir accompli avec cette stricte obéissance, à quelque étage que ce soit! L'humble sous-officier qui arrêta quelque temps à Mafra les pas du maréchal a peut-être ainsi contribué plus que personne à la prompte répression de l'anarchie qui commençait. C'est grace à ce retard inattendu que le roi Ferdinand a pu devancer les rebelles dans Santarem. Il est probable que le duc de Saldanha, privé maintenant de tous les appuis sur lesquels il avait trop compté, n'a plus qu'à chercher un refuge en Espagne. Il faut se féliciter que sa coupable tentative n'ait pas fait plus de victimes en faisant plus de dupes.

Au milieu même de ces événemens qui ont failli être si graves, le cabinet de Lisbonne signait avec le ministre de France, M. Adolphe Barrot, une convention que nous devons signaler comme un pas de plus dans une voie où nous ne saurions trop encourager les gouvernemens. Par la convention du 12 avril, le Portugal est désormais interdit à la contrefaçon étrangère; c'est une porte de plus fermée maintenant aux pirates industriels de la Belgique; c'est une nouvelle garantie pour l'un des droits que l'Europe civilisée a peut-être le plus de raisons d'inscrire dans ses codes internationaux, pour le droit de la propriété littéraire. Si la Belgique ne s'assure pas un jour ou l'autre l'honneur de renoncer d'elle-même à ce fâcheux brigandage qui n'est profitable qu'à quelques individus, et dont les mauvais effets rejaillissent sur la nation tout entière; si la Belgique tarde quelque temps encore à supprimer ses contrefacteurs, il faut espérer qu'ils trouveront à la fin devant eux un blocus de plus en plus hermétique. La convention portugaise, obtenue par la persévérance de M. Adolphe

Barrot, est peut-être encore plus complète que celle que son frère, M. Ferdinand Barrot, a signée avec la Sardaigne. Nous avons tout sujet de croire que l'activité consciencieuse de M. de Billing ne réussira pas moins bien à La Haye, où il a été envoyé pour suivre spécialement cette négociation.

Les chambres hollandaises ont pris, comme la nôtre et comme le parlement anglais, leurs vacances de Pâques. Ce repos n'était pas inutile après les travaux multipliés auxquels on a dû se livrer en préparant les lois relatives à l'organisation communale et à l'organisation judiciaire. Parmi les lois qui ont été votées avant la suspension des séances, il en est une qui intéresse très vivement toute une branche assez considérable de l'industrie néerlandaise. Cette loi diminue la rigueur des prescriptions qui fixaient jusqu'ici l'ouverture de la pêche du hareng. Le hareng, qui a fait jadis la fortune de la Hollande, ne laisse pas d'être encore un produit très important pour ses armateurs. Le nouveau règlement leur accorde plus de latitude, malgré certains préjugés qui avaient jusqu'ici restreint le temps légal de la pêche. Les affaires maritimes vont d'ailleurs changer de main. Le ministre de la marine, M. Lucas, a donné sa démission; le ministre de la guerre, M. Spengler, est provisoirement chargé de l'intérim : on ne sait point encore à qui reviendra ce département, dont la bonne gestion est d'un intérêt si pressant pour la Hollande. L'un des plus distingués entre tous ceux qui l'ont occupé, le vice-amiral Van den Bosch, vient de mourir. Il commandait les forces navales aux Indes, et il avait rendu de très grands services par des travaux de toute sorte, notamment par les travaux hydrauliques qu'il avait dirigés dans les possessions d'outre-mer : c'était ce savant homme qui avait aussi vaillamment présidé aux dernières opérations de la flotte contre les Chinois mutinés de Bornéo et les pirates de l'archipel; il venait de terminer une inspection à Java, lorsqu'il a été frappé de la maladie qui l'a enlevé. Son successeur sera, dit-on, le contre-amiral Van der Plaat. Le gouverneur général encore en exercice, M. Rochussen, se prépare à revenir dans la métropole, aussitôt que M. Duysmaer Van Twist aura été installé à sa place; il s'applique, en attendant, à réaliser la fortune colossale qu'il possédait aux Indes. Les nouvelles de ces lointaines colonies sont d'ailleurs plus rassurantes, et confirment une amélioration progressive dans l'état des finances; cette amélioration se fait également sentir à l'intérieur : le trimestre échu du budget des recettes présente sur le trimestre correspondant de l'année 1850 un excédant d'un million de florins.

On parle vaguement en Belgique d'une nouvelle modification ministérielle. Cette crise serait amenée par les lois d'impôt que doit présenter M. Frère-Orban, le ministre des finances. M. Frère-Orban est l'une des personnes les plus distinguées de la Belgique, et il entend en homme d'état la conduite de son ministère. Il serait cependant, dit-on, obligé de se retirer dans le cas où il ne consentirait point à l'ajournement de ses lois d'impôt; mais en toute hypothèse M. Rogier garderait toujours la présidence du cabinet, dont la direction resterait par conséquent la même. M. Frère-Orban s'est attiré à différentes reprises l'antipathie la plus significative de l'opposition dite catholique, qui travaille incessamment à reconquérir le pouvoir. Elle ne veut point se persuader que c'est parce qu'elle a été constitutionnellement vaincue dans les élections que la Belgique a pu tenir contre la bourrasque de 1848. La Belgique avait d'avance paré le coup. L'opposition dite catholique joue maintenant dans le parlement belge ce rôle

funeste des conservateurs aveugles qui se joue malheureusement encore dans plus d'un endroit de l'Europe. De même qu'il y a des gens qui ferment les yeux sur toutes les tendances socialistes et se laissent pour ainsi dire devenir eux-mêmes socialistes sans le savoir, ces prétendus conservateurs voient le socialisme et la révolution dans tout ce qui n'est pas la routine et l'inertie. Ils tireraient presque leur patrie jusqu'à l'abîme, tant ils s'y prennent mal pour l'empêcher d'y tomber. On l'a dit avec raison à M. Dumortier et à ses amis dans le parlement belge : « Prenez garde, si, devant toutes les réformes auxquelles on vous convie, vous n'avez d'autre réponse que de crier toujours au socialisme, vous finirez par donner à penser que réforme et socialisme ne sont qu'une même chose, et qu'il n'y a plus de salut possible à moins de confesser ce nom dont vous abusez comme d'un épouvantail. »

Ç'a été là du moins l'objection favorite de la minorité durant tout le cours des longs débats engagés au sein de la chambre belge sur l'établissement d'une caisse de crédit à l'usage des propriétaires. Ç'a été le fond de tous les sarcasmes lancés par M. de Mérode contre M. Frère, « le ministre des finances publiques et privées, » comme il le nommait ironiquement : le gouvernement passait au socialisme; il introduisait dans les relations de la propriété le communisme de l'état. Les institutions de crédit foncier peuvent être plus ou moins habilement organisées et d'une façon plus ou moins opportune, suivant les habitudes et les circonstances locales : c'est une mauvaise fin de non-recevoir que de les repousser comme suspectes de socialisme. M. Frère l'a démontré victorieusement à ses adversaires. C'étaient les mêmes d'ailleurs qui trouvaient aussi du socialisme dans l'établissement des caisses de prévoyance pour la vieillesse, dans le patronage accordé par l'état aux nombreuses associations de secours mutuels fondées par les classes ouvrières : ce n'est pourtant pas en se croisant les bras que les gouvernemens échapperont aux nécessités du temps; ce n'est pas de refuser les satisfactions possibles qui leur donnera plus d'empire pour combattre les exigences illégitimes. Et remarquez encore la conséquence et la bonne foi de l'opposition belge! M. Malou, l'un de ses chefs, quand il était ministre des finances à l'époque de l'ascendant clérical, M. Malou ne méditait rien moins qu'un vaste système d'assurances générales qui eût reposé sur les fonds de l'état, et garanti toutes les valeurs mobilières aussi bien qu'immobilières. Les mêmes hommes enfin qui voient si volontiers le socialisme dans le gouvernement ne craignent pas trop de le propager dans les masses en poussant les Flandres à pétitionner au nom de « la misère flamande. »

C'est demain que s'ouvrira la grande exposition de Londres. Quelles que soient les misères de notre temps et de notre pays, nous n'en accuserons jamais ni les lumières ni la liberté en présence de ce spectacle inoui, dans l'histoire, que l'Angleterre va maintenant offrir au monde : ni les lumières ni la liberté n'auront jamais remporté de plus magnifique triomphe sur l'antique ignorance et sur l'antique despotisme.

ALEXANDRE THOMAS.

HISTOIRE DE L'ORGANISATION DE LA FAMILLE EN FRANCE, par M. L.-J. Kœnigswarter (1). — Dans les années qui précédèrent la révolution de février, l'Académie des sciences morales et politiques mit successivement au concours ces trois questions : *Histoire de la propriété, histoire de la condition des femmes, his-*

(1) Chez Augustin Durand, 5, rue des Grés.

toire de l'organisation de la famille. Le choix de semblables sujets en de telles circonstances dénotait un juste instinct des nécessités du moment, un pressentiment secret des dangers de l'avenir. En effet, tous les rêves mauvais qui dès lors assiégeaient les esprits, tous les plans audacieusement chimériques que depuis l'on a vus monter à l'assaut de la cité politique pour la briser en s'y introduisant de force, tous, à des degrés divers, ont pour but avoué le renversement de la propriété et de la famille au moyen de la destruction de leurs bases séculaires. L'Académie proposait donc aux penseurs une tâche d'une utilité manifeste. Malheureusement, les travaux qu'elle a eu à couronner ne satisfaisaient point pleinement à ses intentions, pas plus les deux mémoires de M. Édouard Laboulaye, malgré leur supériorité, que le mémoire unique de M. Kœnigswarter, dont le mérite bien moindre est réel encore. Ici comme là, le juriste domine trop en général l'historien, et l'historien, à son tour, efface outre mesure le publiciste. Il fallait passer vite sur beaucoup de détails, insister sur les traits principaux et placer plus souvent en regard des faits de droit les faits sociaux, tantôt principes et tantôt conséquences. Dégagée du poids d'une érudition trop chargée, s'attardant moins aux questions secondaires, la logique historique eût marché plus libre et plus prompte à son but, eût paru plus saisissante dans ses déductions, et dans ses conclusions plus pressante. Propriété, famille, dignité de la femme, c'étaient autant de conquêtes lentes de l'humanité à suivre pas à pas. — Bornons-nous à la famille, objet spécial des études de M. Kœnigswarter. Qu'était la famille romaine à l'époque de la loi des douze tables? L'ensemble des personnes et des biens placés sous la main du chef. — Que fut la famille germaine? L'association armée des parens. — Et la famille féodale à son tour, par quel caractère se distingua-t-elle? En haut, nous trouvons la subordination aux devoirs du fief à qui furent sacrifiés les femmes et les puînés dans un intérêt de force indispensable; en bas, l'assujétissement au service de la terre qui faisait parquer les personnes sur le sol et les enfermait dans l'éternelle prison d'une communauté obligatoire. *Serfs et mainmortables ne succèdent, s'ils ne sont demeurans en commun.* — Voilà les premières réflexions qui naissent dans notre esprit à la lecture du travail de M. Kœnigswarter, et pourtant M. Kœnigswarter croit d'une foi médiocre à l'existence des rapports qui unissent l'organisation de la famille à celle de l'état. Chose plus singulière, cette contradiction entre les témoignages du livre et la pensée de l'auteur ne se renferme pas en un cas unique. Ainsi le livre constate les tristes effets du divorce à Rome, et l'institution du divorce compte en France M. Kœnigswarter parmi ses partisans chaleureux. Enfin la contradiction, bornée d'abord entre le livre et l'auteur, éclate de l'homme à l'homme. Après avoir démontré que le principe de perpétuité est de l'essence de la propriété, après avoir exalté ce droit par je ne sais quel retour de sentiment, M. Kœnigswarter, par une étrange aberration, rappelle avec faveur la proposition récente de deux montagnards ayant pour objet de limiter la faculté de succéder au quatrième degré. Nous relevons ces erreurs de logique; nous aurions pu relever des erreurs de doctrine : espérons que M. Kœnigswarter saura mieux diriger désormais son érudition. P. Rollet.

V. de Mars.

1852

ET

LA RÉVISION

DE LA CONSTITUTION.

On dit assez ordinairement que les temps de révolution sont le règne de l'imprévu; c'est même un prétexte dont beaucoup d'honnêtes gens usent complaisamment pour se dispenser de songer au lendemain, sauf à se plaindre ensuite, s'il arrive malheur, d'avoir été pris par surprise. Pour cette fois, la Providence a trouvé bon de se mettre en règle contre leurs plaintes. A la veille du plus grand danger qui les ait jamais menacés, elle a daigné leur faire connaître le jour, l'heure. et, dans ses moindres accidens de terrain, le lieu où ils pouvaient périr. Elle a jugé à propos d'annoncer une des plus formidables crises politiques qui aient jamais plané sur une nation, non pas par ces vagues pressentimens qui d'ordinaire devancent les révolutions, mais en deux ou trois articles parfaitement clairs, inscrits dans la loi fondamentale du pays. Elle a laissé pendant trois ans cette menace se dresser devant nos regards et peser sur nos têtes sans un nuage pour l'obscurcir. S'il y a de l'imprévu cette fois pour quelqu'un, c'est pour ceux qui ne veulent pas voir. Vienne maintenant le moment redoutable qui s'avance à pas comptés, il n'y aura pas moyen de s'en prendre à la force

des choses, cette commode excuse des faiblesses humaines : jamais la liberté et le courage des gens de bien n'auront été plus solennellement mis en demeure.

Envisageons une fois de plus, après bien d'autres, dans leur véritable caractère, les complications que la constitution de 1848 a préparées, avec un soin tout particulier, pour la nation qu'elle voulait former à l'amour des institutions nouvelles.

Le gouvernement actuel se compose de deux pouvoirs : l'assemblée nationale et le président de la république.

L'article 31 de la constitution règle ainsi la durée de l'assemblée nationale :

« L'assemblée nationale est élue pour trois ans et se renouvelle intégralement. Quarante-cinq jours au plus tard avant la fin de la législature, une loi détermine l'époque des nouvelles élections.

« Si aucune loi n'est intervenue dans le délai fixé par le paragraphe précédent, les électeurs se réunissent de plein droit le trentième jour qui précède la fin de la législature. »

L'assemblée nationale ayant pris séance le 28 mai 1849, c'est le 28 mai 1852 qu'arrive le terme constitutionnel de son mandat. Le 13 avril au plus tard, une loi doit intervenir pour fixer l'époque des nouvelles élections. Ces élections nouvelles doivent avoir lieu, au plus tard aussi, le 29 du même mois.

Poursuivons. Les articles 45 et 46 de la constitution sont ainsi conçus :

« Le président de la république est élu pour quatre ans, et n'est rééligible qu'après un intervalle de quatre années.

« L'élection a lieu de plein droit le deuxième dimanche de mai.

« Dans le cas où, par suite de décès, de démission ou de toute autre cause, le président serait élu à une autre époque, ses pouvoirs expireront le deuxième dimanche du mois de mai de la quatrième année qui suivra son élection. »

Précisons les dates; elles sont importantes.

Le président actuel de la république a été élu le 10 décembre 1848; il entre dans la quatrième année de ses pouvoirs le 10 décembre 1851 : c'est donc le second dimanche de mai 1852, ou bien encore le 10 mai 1852, que l'élection d'un nouveau président de la république devra avoir lieu, aux termes de la constitution.

Il suit de ces articles combinés qu'entre le 1er avril et le 15 mai de l'année prochaine, la France aura à procéder à un branle-bas électoral de telle nature, que tous les exercices qu'elle a faits en ce genre depuis quatre ans, et Dieu sait pourtant la fatigue qu'elle en a éprouvée! ne lui paraîtront qu'un apprentissage et un jeu d'enfans. En six semaines, elle aura à élire sept cent cinquante représentans et un président de

la république. A deux reprises différentes, en six semaines, les négocians, les avocats, les paisibles citoyens des villes, seront, du soir au matin, pendant de longues journées, arrachés à leurs affaires pour assister à des délibérations de comité, à des examens de candidature, pour former des listes et rédiger des circulaires. A deux reprises en six semaines, toutes les routes de France seront sillonnées par des agens électoraux colportant des noms propres et des professions de foi. Deux fois en six semaines, toutes les gardes nationales seront sur pied, et toutes les populations en émoi. Deux fois en six semaines, les cultivateurs devront descendre de leurs montagnes ou sortir de leurs vallons pour venir dépenser sur le pavé des petites villes leurs économies de plusieurs mois. En un mot, l'année 1852 nous promet, à quinze jours de distance, un double accès de cette fièvre électorale dont le travail intérieur consume si long-temps à l'avance toutes les forces du corps social, et dont le jour du scrutin n'est que l'accès décisif, quelquefois salutaire, mais toujours douloureux.

Si l'on veut se faire une idée exacte de l'état où sera la France pendant ces six semaines si bien encadrées par la constitution, l'opération est bien simple : on n'a qu'à multiplier juste par elles-mêmes toutes les angoisses que nous avons éprouvées dans les grandes élections républicaines par l'épreuve desquelles nous avons déjà passé. Nous avons eu l'élection du 10 décembre. Deux mois avant ce jour fameux, la seule attente d'une telle crise partageait par la moitié l'assemblée, qui tenait alors ses séances au palais Bourbon. La presse, même la presse amie de l'ordre, ne faisait entendre qu'un bruit discordant de récriminations et d'injures. Celui-ci contestait le courage du vainqueur de juin, celui-là la nationalité du neveu de l'empereur. Le chef du pouvoir exécutif était obligé de passer trois heures à la tribune, ou, pour mieux dire, sur la sellette, pour démontrer qu'il n'avait pas trahi la société le jour qu'il la commandait. Chacun en France était sur sa porte, attendant le courrier de Paris. Ce n'était que l'élection du président de la république. Nous avons eu l'élection de l'assemblée nationale au 13 mai 1849. Quel hiver que celui qui la précéda! que de pourparlers à huis-clos entre les partis! que de violence à ciel ouvert dans les clubs! A-t-on oublié ce dernier mois où l'assemblée mourante délibérait, sous les yeux de ses successeurs désignés, se résignant avec désespoir à abandonner un pouvoir qui la quittait, et prêtant de loin l'oreille aux frémissemens de l'émeute? Oublie-t-on que l'ébranlement causé par ce spectacle étrange se fit ressentir jusque sous les murs de Rome, dans les rangs de notre armée, et que plus d'un, trop prompt à s'effrayer, allait jusqu'à douter de la fidélité de nos soldats? Ce n'était qu'une élection d'assemblée. Et cependant ce fut l'honneur du général Cavaignac au 10 décembre, ce fut la gloire du général Changarnier au

13 mai, d'avoir préservé la paix matérielle au milieu du trouble moral. La crise de 1852 associe l'élection du président à l'élection de l'assemblée : ce sont les deux secousses combinées et les deux points d'appui retirés. Au 10 décembre, le pouvoir exécutif était en question; mais la paix de la société restait confiée à une assemblée souveraine dont les principes, à la vérité fort équivoques, étaient corrigés par une énergie pratique et grande. Au 13 mai, c'était le pouvoir législatif qui s'éclipsait; mais une administration ferme, commandée par un chef qui avait donné des gages éclatans à la cause de l'ordre, garantissait la tranquillité publique et répondait de l'interrègne. L'an prochain, il n'y aura plus ni assemblée pour tenir lieu de président, ni président pour tenir lieu d'assemblée; il n'y aura que deux pouvoirs expirans en face de deux urnes muettes : les deux câbles du vaisseau rompent à la fois.

Ce serait faire injure à notre bon sens et nous supposer aussi trop peu de mémoire que d'insister sur les résultats de cette double incertitude. Il est bien entendu que, pendant toute cette première moitié d'année, il ne faut parler ni de mouvement dans les affaires ni de travaux dans les ateliers. Il est convenu que ce serait du temps perdu pour tous les cultivateurs de se rendre aux foires des villes voisines, où, à la place des consommateurs de leurs denrées, ils ne trouveraient que des ouvriers sans ouvrage à la porte des fabriques fermées. Il va sans dire que, pendant le premier semestre de 1852, le bordereau du percepteur sera, dans chaque ménage, le seul article de compte à enregistrer. Tous ces résultats matériels peuvent se prévoir : ce sont des comptes tristes, quoique faciles à établir; mais la situation générale d'un pays sans autre autorité que des pouvoirs frappés de mort à terme fixe, la situation de ces pouvoirs eux-mêmes en face de la nation en détresse, voilà ce qui, ne s'étant jamais vu, ne peut pas trop s'imaginer. Personne ne sait mieux que nous de quelle énergie dans le danger, de quelle courageuse fidélité dans la défense des lois est capable l'administration française. Nous ne doutons pas qu'en dépit des menaces des partis et malgré l'incertitude de sa propre destinée, chacun de ses membres n'ait la résolution de faire jusqu'au bout, pour le maintien de la paix publique, son devoir tout entier; mais avouons que ce singulier procédé, si fort affectionné par la constitution, de placer pendant des semaines entières en face d'un pouvoir encore en fonctions un autre en expectative, est de nature à causer aux regards les plus exercés une hallucination fatale. A qui obéir dans cet intervalle entre un pouvoir qui n'est plus et un autre qui n'est pas encore? Quelle sera, par exemple, dans les derniers jours de mai, l'autorité morale de l'assemblée législative actuelle, destinée, une semaine après, à faire place à des combinaisons de majorité nouvelle? Et cependant c'est à cette

assemblée dont la succession aura déjà saisi ses héritiers présomptifs qu'appartiendrait, nous dit-on, la tâche de valider, d'annuler au besoin l'élection du président, de choisir entre les divers candidats, si aucun d'eux n'a réuni la majorité absolue des suffrages? On se flatte qu'une assemblée déjà remplacée pourra disposer de la France par testament, et que ses successeurs accepteront avec une piété plus que filiale tous les ordres de sa volonté défaillante! Malheureusement pour les assemblées comme pour les hommes, le terme de la vie est le même que celui de la puissance, et il y a long-temps qu'on sait que le lit de mort des plus grands rois est entouré de peu d'hommages. Une assemblée et un président dont les pouvoirs seront légalement épuisés, voilà quels seront au plus fort d'une agitation électorale, dans le conflit de partis acharnés, en face de factions audacieuses, les chefs de la société française! voilà dans quelles mains affaiblies sera déposée toute l'autorité sociale! Pour se flatter qu'elle y fût en sûreté, il faudrait que nous eussions fait de bien grands progrès dans le respect littéral de la loi. Parlons sérieusement ; il n'y aura plus de force de gouvernement en 1852, et les défaillances de la tête se communiqueront à tous les organes. L'anarchie le sait bien, et nous l'entendons de toutes parts donner rendez-vous à ses auxiliaires pour ce jour inespéré où, son éternel ennemi ayant disparu, le terrain lui appartiendra sans contestation.

Et cependant, s'il y eut jamais une occasion où la présence d'une autorité ferme, vigilante, prête à agir énergiquement, ait été nécessaire sur tous les points du territoire à la fois, cette occasion se présentera assurément la première fois où le suffrage universel sera appelé à intervenir pour une élection quelconque, ou de président, ou d'assemblée. Rien n'est en effet, nous le savons, devenu plus difficile à définir que ce qui constitue le suffrage universel. Il avait plu à l'assemblée constituante de donner ce nom à un système électoral de son choix. L'assemblée législative actuelle, usant exactement du même droit, a, par la loi du 31 mai, étendu le temps nécessaire pour reconnaître le domicile véritable du citoyen et pour faire naître en lui cet attachement au sol de la patrie, cette stabilité d'habitudes dont les états les plus démocratiques ont toujours fait la condition nécessaire du droit de cité. Une minorité a émis alors la prétention d'interdire à l'assemblée actuelle la faculté dont la précédente avait usé sans contestation. A ses yeux, le suffrage a cessé d'être universel du moment où la condition du domicile a passé de six mois à trois ans, et, sur cette prétention, la loi du 31 mai, votée aux deux tiers des suffrages, a été déclarée par certains docteurs en droit constitutionnel nulle et non avenue. Une résistance a été organisée contre elle, et n'attend, nous

a-t-on beaucoup dit, pour se produire que la première élection générale dont la France sera le théâtre. Nous ne sommes pas outre mesure effrayés de ces menaces; une indignation si bien réglée, si prudemment ajournée, ne nous paraît pas menacer de tout emporter devant elle. La loi du 31 mai sera exécutée, nous n'en doutons pas, à une condition cependant, c'est qu'il y ait un pouvoir exécutif debout. Donnez-nous un pouvoir énergique, et la loi du 31 mai sera exécutée comme elle a été faite, sans autre résistance que d'impuissantes fanfaronnades; mais pour agir il faut être, et le cours légal de la constitution abîme le pouvoir dans le néant en 1852. C'est là le véritable danger des élections prochaines. Espérerait-on le fuir en lui cédant le terrain? En dénaturant la loi du 31 mai pour complaire aux violences de l'opposition, espérerait-on la ramener à déposer un vote paisible dans l'urne électorale? Ce serait l'illusion de la faiblesse. A moins de revenir au suffrage universel tel que l'avait organisé le gouvernement provisoire, c'est-à-dire au chaos électoral; à moins de laisser de nouveau à une majorité factice la faculté d'opprimer, à l'aide des populations vagabondes, le vœu sincère du pays, le parti révolutionnaire ne se contentera d'aucune loi électorale. Toute organisation électorale régulière rencontrera de sa part la même opposition que la loi du 31 mai; il lui faut la confusion ou le conflit. Des élections perdues dans le désordre ou opprimées par la violence sont la seule chose qui lui convienne, et pour nous, il faudra, à la prochaine lutte électorale, nous résigner à livrer le sort de la France au hasard, ou nous préparer à défendre le droit par la force.

Le parti de l'ordre, je le sais bien, n'est point à sa première épreuve pour une telle lutte. Il lui est arrivé de la soutenir non-seulement sans gouvernement pour l'appuyer, mais même en face d'un gouvernement qui le combattait. Nous n'avons point oublié l'attitude courageuse des départemens en présence des commissaires et à la lecture des circulaires du gouvernement provisoire. Nous nous rappelons comment s'évanouirent en fumée les menaces des fondateurs de la république. Aussi il est une condition qui, dans toutes les crises, pourrait suppléer à nos yeux comme gage de sincérité à l'existence et à l'action d'un gouvernement régulier. Cette condition, c'est l'union franche, loyale, complète, de tous les défenseurs de l'ordre; c'est cette union, telle qu'elle est sortie émue et pour ainsi dire brûlante du terrible combat de juin 1848. Nous croyons fermement que le parti de l'ordre, bien uni et tout armé, comme nous l'avons vu, est plus que suffisant pour se défendre et tenir à lui seul lieu de gouvernement au pays. Nous espérons aussi que cette union, fort ébranlée dans ces derniers temps, n'est pas définitivement rompue, nous essaierons même de dire tout à l'heure sur

quel terrain nous nous croyons sûrs qu'elle se rétablira toujours; mais, à parler franchement, s'il est une chose douteuse, c'est qu'on puisse, d'ici à l'année prochaine, grouper sur tous les points de la France le parti de l'ordre tout entier autour d'un nom propre, quelque illustre qu'il puisse être. Les noms propres, au contraire, semblent avoir la propriété de dissoudre le parti de l'ordre, et même, plus ils sont illustres, plus par conséquent ils réveillent de souvenirs, plus ils paraissent prompts à faire ravage dans ses rangs. Or, l'élection d'un président, c'est avant tout le choix d'un nom propre, et de ce choix dépendra, dans le double combat auquel nous aurons à faire face, l'union ou la dissidence de l'armée de l'ordre. Nous prions en effet qu'on veuille bien ne le jamais perdre de vue : le véritable nœud de la crise prochaine, la véritable nouveauté du péril, c'est l'élection simultanée du président et de l'assemblée. Faites dans le même mois, ces deux élections devront se faire aussi sous la même inspiration. Il sera impossible d'être uni sur l'une et divisé sur l'autre. Les mêmes comités électoraux devront se prononcer entre les candidats à la présidence et dresser la liste des représentans de l'assemblée. Si les défenseurs de l'ordre sont en dissentiment sur un point, ce désaccord se fera sentir dans l'opération tout entière. Et supposant même par impossible qu'un candidat à la présidence se crût assez fort du prestige de son nom, assez sûr de son autorité sur les esprits populaires pour se passer du concours des comités modérés de chaque département, nous ne voyons pas bien encore en quoi son élection isolée serait utile soit à lui, soit à la France. Ne faut-il pas à ce président une assemblée unie avec lui d'intentions et de sentimens? La France n'est-elle pas rassasiée des conflits de pouvoirs? et lui est-il réservé, pour dernière épreuve, de voir en face d'un président engagé dans la cause de l'ordre une assemblée où, grace aux dissentimens du parti modéré, l'esprit révolutionnaire parviendrait à disputer ou à dominer la majorité?

Ainsi une double crise électorale, le terme de tous les pouvoirs réguliers, la loi du 31 mai attaquée peut-être à main armée, une division probable dans le parti de l'ordre, voilà le véritable bilan de l'année 1852. Point de gouvernement, des lois contestées, une majorité rompue, voilà où nous arrivons à un jour marqué par une pente insensible. Il est plus que temps d'y songer.

Comment faire cependant? Pour sortir d'embarras, faut-il sortir de la loi? La question est posée avec inquiétude par beaucoup d'esprits honnêtes. Elle est répétée sur un ton de défi ironique par les ennemis habituels de toute loi, déguisés aujourd'hui en défenseurs accidentels d'une légalité révolutionnaire. Nous répondrons aux premiers; nous n'avons rien à dire aux seconds, excepté qu'ils ne nous font ni illusion ni peur.

Il y a deux manières, en effet, d'invoquer en France le respect scrupuleux de la légalité : nous connaissons ces deux manières, et nous ne les confondrons jamais. Il y a un esprit de légalité hypocrite qui se presse incessamment autour des lois pour les désarmer d'abord et les étouffer ensuite. Nous avons vu la pratique de cet esprit-là le 24 février 1848; on en a fait la théorie devant la cour de justice de Versailles. Une question de légalité douteuse, soulevée à propos, met dans un jour de crise le pouvoir en suspicion; avec la mobilité de l'opinion française, un pouvoir suspecté est bientôt abandonné, puis détruit. Alors le tour est fait, comme on dit, et les lois entières sont sacrifiées à un scrupule de détail dont le nom qui servait la veille de cri de guerre n'est prononcé le lendemain qu'avec dérision. Ç'a été l'histoire du droit de réunion et de la monarchie. La constitution actuelle a déjà vu accourir plus d'une fois à sa défense ces champions bénévoles qui n'auraient pas mieux demandé que de bouleverser la société en son nom. On a toujours réussi à se dégager à temps de ces embrassemens perfides. Nous sommes donc parfaitement édifiés sur la valeur des protestations légales et des menaces du parti révolutionnaire, et, si elle n'avait que des défenseurs aussi compromettans, la légalité serait à nos yeux fort en péril; mais nous savons parfaitement aussi que dans des temps comme le nôtre le respect de la loi est la seule garantie qui reste au repos de la société, et pour ainsi dire le seul point de repère de la conscience publique égarée. Les honnêtes gens ont trop souffert des coups insolens de la force et du hasard pour être pressés de se jeter eux-mêmes, quelque nécessité qui les y pousse, dans le jeu des révolutions. Il est de leur dignité, de leur conscience, de leur prudence même, de se tenir attachés le plus long-temps qu'il leur est possible au droit, à l'ombre même du droit. Et s'il est absurde de prétendre que la propriété, la famille, tous ces biens qui font partie de la liberté providentielle et inaliénable de l'homme, et qui sont aujourd'hui tous en question, doivent être sacrifiés jusqu'au bout à un scrupule de légalité, si c'est là, ou jamais, le cas d'invoquer ces droits imprescriptibles antérieurs aux constitutions dont on nous a tant parlé, il n'en est pas moins vrai qu'avant de recourir à de terribles extrémités, les derniers efforts de courage et de patience doivent être tentés pour concilier le salut de la société et l'intégrité des lois.

C'est ce désir infiniment respectable de légalité qui a suggéré, dès l'année dernière, à tant d'organes éclairés de la presse modérée, à tant de corps constitués exprimant le véritable vœu du pays, l'idée de provoquer l'assemblée nationale actuelle à décréter la révision légale de la constitution. Cette demande encore timide peut se résumer ainsi : La société périt dans la constitution, il lui répugne d'en sortir violemment; mais si elle pouvait en sortir légalement? Or, la constitution a

ouvert elle-même une porte, très étroite à la vérité, par l'article 3, que nous allons transcrire ici, bien qu'il soit déjà connu de tout le monde :

« Lorsque, dans la dernière année d'une législature, l'assemblée nationale aura émis le vœu que la constitution soit modifiée en tout ou en partie, il sera procédé à cette révision de la manière suivante :

« Le vœu exprimé par l'assemblée ne sera converti en résolution définitive qu'après trois délibérations consécutives prises chacune à un mois d'intervalle et aux trois quarts des suffrages exprimés. Le nombre des votans devra être de cinq cents au moins. »

Ainsi, sans sortir des termes de la constitution, si l'assemblée actuelle s'y prêtait, avant le mois de septembre une assemblée de révision pourrait être convoquée. Elle serait élue dix mois avant qu'il fût question d'une nouvelle élection de président, sous les yeux par conséquent d'un pouvoir en état de prêter main forte à l'exécution des lois. L'interrègne serait ainsi prévenu. Le pouvoir ne tomberait pas en déchéance, et, avant qu'il fût question de procéder au choix d'un chef de l'état, les bases de l'édifice politique eussent été partout raffermies; les attributions de tous les pouvoirs auraient été mieux définies, par là même les sujets d'ombrage, les occasions de conflit écartés : l'union du parti de l'ordre pour le choix du président serait devenue plus facile ou sa division moins dangereuse.

Il est clair que c'est là le moyen unique de dénouer légalement les complications légales; il est tout simple par conséquent que ce soit de ce côté que tournent leurs regards tous les amis de la paix, des lois et de leur pays.

On leur dit que cet espoir est vain; on leur dit que la révision légale de la constitution est impossible pour deux raisons principales : d'abord, parce que les divisions intestines du parti de l'ordre ne permettent pas d'attendre de ses fractions diverses un concours unanime dans l'œuvre d'une constitution nouvelle; ensuite, parce que, fût-il réuni tout entier, il ne dispose pas, dans l'assemblée actuelle, de la majorité suffisante pour obtenir constitutionnellement, c'est-à-dire aux trois quarts des suffrages exprimés, le décret de révision. Abordons résolûment l'une et l'autre difficulté.

Les divisions du parti de l'ordre ne sont un mystère pour personne. A dire le vrai, nous nous étonnons que, parce qu'il était prudent de les taire, quelques personnes aient paru penser qu'il était possible de les effacer complétement. Lorsque fut formée, il y a trois ans, cette coalition des partis qui a sauvé la France, leurs chefs, divisés la veille par tout ce qui peut séparer des hommes publics, n'ont pas prétendu s'être réveillés, le lendemain, transformés par un coup de baguette et par-

faitement d'accord sur tous les points. Une telle profession eût été ridicule et au fond peu digne d'eux : c'eût été reconnaître qu'ils avaient compromis, pendant des années, la paix de leur patrie pour des opinions irréfléchies, pour des dissentimens de peu d'importance qu'un seul jour pouvait leur faire oublier. Rien ne serait plus loin de la vérité. Le péril commun, une horreur commune pour d'épouvantables doctrines, un désir pareil de rendre un peu de repos à la France épuisée, imposaient silence à tout autre sentiment; mais des différences qui ne portaient sur rien moins que sur la manière d'envisager tout le cours des idées et des événemens en France depuis soixante ans ne pouvaient disparaître si facilement. Trois choses de très inégale valeur séparaient les hommes de l'ordre : des ressentimens, des affections et certains principes. Il ne fallait que de la vertu pour oublier des injures; mais on ne pouvait ni arracher son cœur, ni étouffer sa conscience. Les hommes d'ordre prirent le seul parti raisonnable : ils ajournèrent les questions qu'ils ne pouvaient résoudre en commun; ils laissèrent à l'action salutaire du temps le soin de concilier leurs sentimens et de rapprocher leurs convictions, et en attendant ils se mirent résolûment à l'œuvre pour combattre en commun ce qui leur était également contraire, et pour rétablir en commun ce qui leur était également cher. Le fruit de cette résolution patriotique ne se fit pas attendre. Sous cette action commune et limitée, le bon ordre rentra dans les finances, la régularité dans l'administration, la fermeté dans la justice; les recrues de l'émeute furent balayées du sol; l'instruction publique reçut une direction religieuse; la presse contint sa licence. La France respira. La rapidité de ce succès a fait illusion sur la possibilité de le pousser plus loin encore. On aurait bien voulu rendre complète et définitive une union si fructueuse. Avec l'instrument de cette majorité qui avait sauvé le présent, il eût été infiniment désirable de pouvoir fonder l'avenir. De là tant de solutions improvisées de tous côtés, proposées, discutées, repoussées. C'est que les divisions qui s'effaçaient dans l'ajournement et le silence ont reparu quand on a voulu les annuler tout-à-fait. Le parti de l'ordre a éprouvé à ses dépens ce que l'expérience apprend même à d'assez bons ménages : c'est qu'à moins que la sympathie des cœurs ne soit complète, une certaine réserve sur les points délicats est la meilleure sauvegarde de la paix domestique. L'union s'est rompue quand on a essayé de la rendre trop intime. Ne pouvait-on prévoir ce résultat? Je l'ignore. A coup sûr, on ne peut pas aujourd'hui le méconnaître.

Le point à éclaircir maintenant est celui-ci. La conduite qui avait si bien réussi au parti de l'ordre, cette conduite qui ajourne tous les sujets de dissentimens et concentre sur les questions urgentes le concours

puissant d'une action commune, cette conduite est-elle épuisée et ne peut-elle pas être reprise? Autrement, n'y a-t-il plus que des questions de dynastie, de république et de monarchie, de politique proprement dite à résoudre en France? Le parti de l'ordre n'a-t-il plus d'ennemis communs à combattre? N'a-t-il plus de réformes communes à faire prévaloir sur les idées anarchiques? Le terrain est-il déblayé à ce point que les divers partis politiques n'aient plus qu'à se le disputer librement? Le bon sens public répondra pour nous. Les questions de politique proprement dite sont aux yeux du public aujourd'hui, comme il y a trois ans, des questions secondaires. Les ennemis communs du parti de l'ordre lui paraissent aussi menaçans que jamais. Les idées anarchiques comptent un tiers des représentans dans l'assemblée : elles sont inscrites dans presque toutes les institutions républicaines de 1848. A ce point de vue, nous dirions volontiers que c'est précisément la constitution de 1848 qui est la commune ennemie du parti de l'ordre; mais nous nous hâtons d'expliquer cette parole. La constitution de 1848 n'a été ni une œuvre libre ni une affaire de choix pour beaucoup de ceux qui l'ont votée. Le jour où elle a été faite, elle a été comme une planche de salut, où la société a pu sauver ses principes fondamentaux dans le naufrage de toute institution régulière. Elle a consacré la famille, la propriété, la liberté de la conscience et du travail : c'était beaucoup faire pour une assemblée qui comptait dans son sein M. Louis Blanc et M. Proudhon; cependant il faut convenir que, tout en consacrant ces grands principes, elle les a très mal protégés. Elle a condamné la révolution, mais elle a tout fait pour l'encourager. Elle a mis dans tous les ressorts du pouvoir tant de complications à la fois et de faiblesses, que la machine est presque impossible à gouverner sur la mer orageuse où nous sommes, et fait eau de toutes parts. Nous en appellerions volontiers au souvenir de tous les hommes politiques qui ont siégé dans l'assemblée depuis deux ans : y a-t-il une des difficultés qui ont paralysé l'action du pouvoir, — soit l'indécision de la situation réciproque du président et de ses ministres, soit l'agitation fiévreuse produite par une assemblée permanente, obligée toujours et de s'occuper elle-même et d'occuper l'attention publique, — y a-t-il une de ces questions, qui nous ont fait perdre le fruit de trois années de repos, dont il ne faille faire honneur aux bizarreries de la constitution? Aussi voyez la singularité du résultat : la constitution, dans son préambule, condamne toutes les doctrines socialistes avec une netteté sans réplique; la constitution n'est chère en France qu'aux socialistes de toutes les couleurs : elle n'est invoquée que par ceux-là même qu'elle flétrit. Œuvre étrange et contradictoire, qui, en donnant toute raison aux amis de la société, a mis toute la force du côté de ses ennemis!

Si ces considérations sont vraies, leur conséquence est nécessaire; si la constitution est l'ennemie commune du parti de l'ordre, l'œuvre commune du parti de l'ordre, c'est la réforme de la constitution. C'est à écarter des complications qui perdent le pouvoir d'abord et la société ensuite que son action commune doit s'appliquer. On dit qu'il est impossible de faire une constitution qui satisfasse toutes les nuances de la majorité du pays: est-il nécessaire pour cela d'en maintenir une qui les mécontente toutes également? Parce qu'on désespère d'insérer dans une constitution nouvelle tout le bien qu'on peut rêver, est-il nécessaire de subir dans la constitution actuelle tout le mal qu'on peut craindre? On dit que la situation présente des partis ne contient pas la solution définitive de tous les problèmes politiques qu'une constitution pose; mais, si la constitution actuelle contenait la ruine définitive de tous les intérêts qui fondent une société, aimerait-on mieux périr définitivement que se sauver provisoirement? Ce serait pousser loin la haine du provisoire et le goût des solutions franches. Pour ma part, la hardiesse de certains dilemmes m'effraie; j'avoue que, quand le socialisme est l'un des deux termes, je n'ai jamais assez d'intermédiaires. Il en est, j'imagine, des nations comme des hommes : c'est toujours au fond d'une question de temps qu'on dispute; toute guérison est temporaire, mais la mort est irrémédiable.

Nous sommes intimement persuadé que si l'assemblée actuelle, par exemple, avec toutes les divisions qu'elle renferme, avait eu les mains libres pour travailler à l'œuvre de la constitution, elle en serait venue à son honneur. Il ne lui aurait pas fallu beaucoup d'efforts pour faire quelque chose d'infiniment plus sensé, plus social, plus honorable pour la raison d'un peuple que l'ébauche informe de 1848. Je suis persuadé qu'il ne se serait trouvé dans aucune nuance du parti modéré non-seulement aucune voix pour proposer, mais même aucun cerveau pour imaginer quelque chose d'aussi absurde que l'antagonisme de deux pouvoirs issus de la même origine, renfermés dans le même cercle de fer, et élevés sur deux piédestaux parallèles comme pour se mesurer de l'œil et se provoquer du geste. Je suis convaincu qu'il ne serait passé par l'esprit d'aucun membre du parti modéré d'imposer au chef du pouvoir exécutif un véritable supplice de Tantale, en lui donnant tout l'éclat des prérogatives royales, et lui en refusant en même temps la durée et la jouissance. Quelque déplorables que soient les divisions du parti de l'ordre, il est pourtant des principes de gouvernement qui sont communs à tous ses membres. Le bon sens qui leur est à tous échu en partage, l'expérience des affaires qu'ils ont tous acquise sous des régimes différens, ont mis parmi eux de certaines règles politiques au-dessus de toute contestation sérieuse. Il règne dans leurs rangs un esprit

de gouvernement qui s'est fait jour dans toutes les mesures politiques qu'ils ont prises. Cet esprit a présidé à la loi sur l'enseignement, à la conduite de l'expédition de Rome, à la discussion laborieuse de la loi du 31 mai : pourquoi ne présiderait-il pas aujourd'hui à l'œuvre d'une constitution nouvelle? Une constitution n'est pas un arcane qu'il faille recevoir du ciel ou concevoir par inspiration. Elle se fait comme toute œuvre humaine, avec de la bonne volonté et du bon sens. Le bon sens suffit pour bien juger ce qui est possible, et la bonne volonté pour l'accomplir.

Mais nous savons bien, sans qu'on nous le dise, où est la difficulté véritable. Que fera la constitution nouvelle à l'égard du pouvoir exécutif? Toute la constitution est là pour certaines personnes, et si, à la place de ce mot abstrait, nous consentions à mettre un nom propre, nous serions encore plus près de la vérité. Le président actuel de la république sera-t-il ou ne sera-t-il pas prolongé dans l'exercice de ses pouvoirs? Il n'y a pas, aux yeux de beaucoup de gens, d'autre question constitutionnelle que celle-là. La constitution actuelle interdit la réélection du président : c'est là son unique tort pour les uns, c'est aussi son seul mérite pour les autres. Nous connaissons des gens qui trouveraient la constitution excellente, si elle permettait au prince Louis-Napoléon de garder les rênes de l'état; nous en connaissons d'autres qui dès à présent trouvent qu'elle n'est pas si mauvaise, parce qu'elle proclame à un certain jour la déchéance du prince Louis-Napoléon. Suivant qu'elle satisfait soit un désir, soit une crainte personnelle, la constitution tout entière est glorifiée ou condamnée. Étrange préoccupation dans un pays qui a fait depuis tant d'années la douloureuse expérience de la faiblesse du pouvoir et de l'inanité des hommes! singulière vertu des souvenirs! incroyable persistance des habitudes d'une nation! Vainement dix révolutions ont-elles prouvé que les pouvoirs peuvent très peu de chose pour leur propre défense, encore moins pour la ruine de leurs ennemis : il semble toujours à ce pays, si long-temps gouverné d'en haut, que le nom du titulaire du pouvoir est la grande, l'unique affaire qui l'intéresse. A nous voir tous rechercher ou redouter, avec ces terreurs ou ces ambitions passionnées, les insignes du pouvoir exécutif, on dirait toujours que l'autorité de Louis XIV est cachée quelque part dans un coin inconnu de cette société, et que, si nous ne sommes pas les premiers à la découvrir, elle en va sortir pour nous écraser! Hélas! il n'y a plus de Louis XIV, il n'y a plus de Napoléon! Il y a des hommes dont la société se sert; il n'y en a plus qui la sauvent et qui la dominent. Aussi les grands échauffemens de la presse pour et contre ce qu'on nomme, dans le jargon des partis, la prolongation des pouvoirs, nous semblent-ils par-

faitement disproportionnés à la réalité des choses. L'article qui interdit la réélection d'un président est une des absurdités de la constitution de 1848. Le mot d'absurdité n'a rien de trop fort pour un système qui condamne un pays à n'avoir jamais qu'un novice à la tête de l'état, qui interdit au pouvoir toute vue de progrès et toute pensée d'avenir. Ce n'est ni la seule ni la plus choquante. Il ne s'agit donc ni de cet article seul, et encore moins du président actuel en particulier. Changer la constitution pour un homme serait un dévouement puéril que personne ne mérite ni n'inspire dans notre âge sceptique; mais craindre un homme à ce point qu'on s'enferme de gaieté de cœur dans une constitution détestable pour avoir le plaisir de l'y tenir prisonnier avec soi, ce ne pourrait être que l'égarement d'une irritation exaltée.

L'important, suivant nous, c'est qu'en 1852 la France soit rendue à la liberté de ses vœux et de ses mouvemens. La constitution de 1848 semble avoir conspiré de toutes les manières contre cette liberté; les gens qui l'ont faite avaient leur raison pour cela : c'est une constitution toute prohibitive. La moitié de ses articles est consacrée à interdire au peuple souverain de faire telle ou telle chose, d'élire celui-ci ou celui-là, de telle façon ou de telle autre. Cette constitution, qui n'oppose aucune barrière aux entreprises des factieux, a inventé mille entraves pour arrêter l'expression du vœu national. Il faut faire tomber ces liens. Qui profitera de cette liberté? Je l'ignore, et ne veux pas même le savoir; quel qu'il soit, il n'en profitera pas seul. Nous serons rentrés dans le vrai. La vérité est au profit de tout le monde. J'ajouterai même que, si l'on ne veut pas que la situation violente où nous sommes se dénoue au bénéfice d'un seul parti ou d'un seul homme, si l'on veut maintenir entre les diverses fractions du parti de l'ordre cette trêve de Dieu que la république a consacrée, il faut à tout prix commencer par replacer la France dans un état où elle puisse, non pas s'asseoir définitivement, mais faire halte sans trop d'inquiétude. Une société dans l'état où est la nôtre, qui n'est pas sûre du lendemain, qui ne peut jamais respirer jusqu'au fond de sa poitrine, est une société qui attend et qui appelle un sauveur; elle est prête à se jeter dans les bras du premier qui semble lui promettre un peu de repos : c'est une carrière ouverte pour tous les coureurs d'aventures, c'est une prime incessament offerte à tous les rêveurs de coups d'état et à tous les faiseurs de coups de main.

L'intérêt des hommes d'ordre, aussi bien leur intérêt commun dans le salut de la société que l'intérêt particulier de chacun d'eux dans le maintien de l'équilibre des partis, commande donc impérieusement la réforme de la constitution. Ils le sentiront tous, ils le sentent déjà, j'en suis sûr. A la voix de l'intérêt d'ailleurs se joint la voix de l'hon-

neur. L'assemblée actuelle, élue au lendemain des jours d'orage, a reçu la mission de sauver la France; elle ne peut pas la laisser échapper de ses mains défaillantes pour aller de nouveau tomber en quelque sorte par déshérence sous la prise de la révolution. Elle ne peut pas reparaître au jour marqué devant le pays sans autre compte à lui rendre que le terne et triste récit de ses dissensions intérieures. Si, pendant trois ans d'omnipotence, en possession de toutes les forces d'un grand pays, renfermant en soi toutes les lumières, l'assemblée législative n'a rien fait, rien su, rien voulu, rien tenté; si le socialisme reprend le cours de nos annales à la même page où 1849 en a marqué le sinet, je ne sais quel châtiment la Providence réserve à ses membres, mais leur honneur en répondra devant l'histoire.

J'ose donc espérer que pas un des membres du parti de l'ordre ne viendra donner à la constitution de 1848 un vote confirmatif qui serait la condamnation des convictions de toute sa vie, et qu'un décret, convoquant les colléges électoraux pour la révision de la constitution, réunira l'entière, l'ancienne majorité de l'assemblée actuelle.

Dans les trois circonstances les plus solennelles de son existence, voici de combien de voix cette majorité se composait :

Dans le scrutin de division pour le crédit de l'expédition romaine, au mois d'octobre 1849, le nombre des votans était de 649; la majorité s'éleva à 469 voix.

Dans le scrutin de division pour la première délibération du projet de loi sur l'enseignement, le nombre des votans était de 642; la majorité fut de 455.

Dans le scrutin de division sur la première délibération du projet de loi électorale, le nombre des votans atteignit le chiffre de 689; la majorité se composa de 466 voix.

Dans ces diverses occasions, la majorité a dépassé les deux tiers du nombre des votans, elle n'a pas atteint les trois quarts; il s'en est fallu de trente à quarante voix chaque fois que ce maximum constitutionnel fût obtenu. Il y a quelque différence sans doute entre le vote d'une mesure quelconque de politique qui emporte une adhésion positive à la conduite d'un parti et le vote d'un décret de révision qui n'engagerait nullement l'avenir et laisserait toute liberté à l'expression du vœu national. Un appel au pays réunira toujours plus de suffrages qu'une loi déterminée. Il est probable cependant que, dans l'état actuel des partis, le décret de révision, à sa première épreuve, rencontrera une minorité d'opposition plus forte que le quart de l'assemblée. Il faut le croire, puisqu'on nous le dit : l'appel au pays sera repoussé par les prétendus organes des volontés et des intérêts populaires.

Un tel spectacle sera instructif pour la France et édifiant pour tout

le monde; mais, pour apprécier la valeur morale et par conséquent la durée probable d'une telle résistance, il faut se placer sérieusement dans l'esprit des institutions républicaines telles que les républicains eux-mêmes les ont faites et proclamées.

Sous la république dont 1848 a posé les fondemens, il n'y a qu'un seul principe de gouvernement : c'est la souveraineté absolue, illimitée, imprescriptible de la majorité numérique des électeurs. La majorité est le seul pouvoir qui survive au sein d'une démocratie rigoureusement nivelée à l'abaissement de toutes les autorités humaines. La république est le premier gouvernement qui ait hardiment repoussé tout autre droit que celui de majorité pure et simple. L'ancienne société française avait vécu sur la croyance qu'une longue suite d'aïeux, la possession continue du pouvoir, l'éclat des services rendus, tous les signes reconnus d'une protection divine, pouvaient donner à l'aîné d'une famille mise depuis long-temps hors de pair le droit de commander à une nation dans les règles de la justice éternelle et de l'intérêt social. La république a banni des lois le nom de l'hérédité et ses représentans du territoire. Nous avons connu, nous, un gouvernement qui, sans prétendre à cette délégation divine, croyait tenir du libre consentement de la nation, de la foi réciproque des sermens, un droit une fois acquis que le parjure seul pouvait faire perdre. Ce gouvernement est tombé, au sein de la fidélité la plus entière, dans la pleine observation de la parole, sans qu'on pût lui reprocher d'avoir effacé un trait de lettre du serment qu'il avait prêté. La république née de ses ruines a applaudi à sa chute; elle a proclamé qu'une nation ne pouvait prendre d'engagement envers aucun homme et n'était pas esclave de sa foi. Sous tous les gouvernemens précédens, une certaine distinction fondée sur l'éducation, sur l'expérience, sur les services rendus, existait entre les hommes; on proportionnait le droit politique à la capacité présumée; les vieux serviteurs de l'état, ceux qui avaient répandu leur sang sur les champs de bataille, ou blanchi dans l'étude des lois, partageaient à titres égaux, avec l'élément populaire, l'autorité législative. La république a effacé ces distinctions anciennes comme la nature et les sociétés humaines; elle a fait des hommes autant d'unités mathématiques, figurant tous avec la même valeur dans les opérations politiques. Hérédité, légalité constitutionnelle, équilibre des pouvoirs, elle a tout sacrifié au culte, à l'idolâtrie de la majorité pure et simple. Dans les principes républicains, la moitié plus un des électeurs dispose d'un pouvoir sans limite sur la moitié moins un. C'est la dernière règle, le dernier boulevard d'ordre qui subsiste; c'est la seule autorité reconnue; elle est sans rivale et sans contrôle.

Il serait permis par conséquent de se demander (et de toutes parts

déjà la question s'élève) si les mêmes législateurs qui proclamaient ce principe en termes si formels ont eu le droit d'en suspendre immédiatement l'application en soumettant l'acte par excellence de la souveraineté populaire au bon vouloir d'une minorité. Il serait permis de se demander si l'article qui exige pour la révision de la constitution le concours des trois quarts d'une assemblée délibérante, qui permet par conséquent à une minorité d'un quart d'arrêter le vœu populaire, n'est pas absolument dérogatoire au principe absolu de la souveraineté des majorités, et si, la contradiction existant entre le principe et les conséquences, ce n'est pas le principe qui doit l'emporter. Mais nous aimons mieux, sans poser par avance ces questions toujours épineuses d'interprétation légale, envisager de sang-froid quelle sera la situation de la minorité de l'assemblée s'opposant, au nom d'un article inconséquent de la constitution, à ce qu'un appel soit adressé par la majorité de l'assemblée à la majorité du pays.

Cette minorité sera républicaine par essence; elle se prétendra même, et c'est une prétention qui ne lui sera pas contestée, la seule partie de l'assemblée cordialement républicaine. Les mots de souveraineté du peuple, de suffrage universel, d'égalité absolue, s'échapperont à tout instant de sa bouche, et, après ces protestations éloquentes, elle conclura de cette manière : — La majorité du peuple, légalement représentée par la majorité de ses élus, demande à changer les formes du gouvernement sous lequel elle vit. Cela ne se fera pas, parce qu'à nous minorité, représentans d'une minorité, cela ne convient pas. Cela ne se fera ni demain, ni aujourd'hui, ni l'an prochain, ni dans dix ans, tant qu'il y aura dans une assemblée quelconque cent cinquante d'entre nous pour s'y opposer. Vous alléguez vos souffrances, vos intérêts qui languissent, la misère qui vous gagne, la patrie qui, s'affaissant avec l'autorité qui la représente, descend de son rang élevé dans le monde. Un cri s'élève du sein du commerce ruiné et des entrailles appauvries de la terre. Que nous fait ce cri? Nous ne l'entendons pas. Nous voulons rester législateurs six mois de plus, pour atteindre en paix le terme de notre mandat. La constitution nous accommode : que le pays la subisse et s'en tire comme il pourra!

Puis la minorité ajoutera, en se tournant vers la majorité : Vous avez fait une loi électorale; cette loi est parfaitement conforme aux termes exprès de la constitution, elle est revêtue de toutes les sanctions légales; mais cette loi ne nous convient pas. Sachez bien que nous n'avons nulle intention de l'observer et que nous passons nos troupes en revue pour la renverser à jour fixe par la force. Ainsi, d'une part, résignez-vous à respecter la constitution dans ses rigueurs les plus extrêmes, mais préparez-vous a nous voir violer les lois les plus for-

mellement consacrées. Quand la loi nous plaît, nous l'imposons à tout hasard; quand elle nous déplaît, nous l'attaquons à tout venant. A vous majorité, l'obéissance est votre partage; à nous minorité, l'insurrection est notre droit.

Voilà le langage que deux cents représentans se proposent, dit-on, de tenir le mois prochain à la France assemblée; quand ils se lèveront pour s'opposer au décret de révision, ce sera sous cette forme irritante qu'ils feront connaître au vœu public le *liberum veto* de leur fantaisie individuelle.

Ce langage sera tenu une fois, deux fois peut-être; il ne sera pas long-temps répété. Nous vivons dans un temps où une certaine hardiesse de déraison n'est pas long-temps possible, nous vivons dans un temps où le poids de l'opinion se fait sentir sur toutes les têtes. L'opinion est plus souveraine que tous les souverains : elle a renversé dans ses écarts les trônes les plus solides; elle a arrêté une première fois la révolution victorieuse; elle emportera, si elle le veut, dans le cours irrésistible de ses vœux légitimes, les derniers retranchemens des velléités révolutionnaires.

Les amis éclairés de la légalité actuelle le sentiront d'ailleurs. Il y a dans toutes les situations fausses un mot que tout le monde dit tout bas, mais qu'il ne faut pas laisser prononcer tout haut. Depuis 1848, chacun voit, chacun sait que le gouvernement républicain est une œuvre imposée par la minorité à la majorité de la France. Quand il y aura d'un côté deux cents voix pour le maintien de la constitution présente, et de l'autre cinq cents pour appeler contre elle au tribunal de la France, le secret de la situation sera écrit en gros caractères et lisible pour le plus ignorant. Quand on en est là, les situations se dénouent d'elles-mêmes : ce n'est ni tel homme ni tel parti qui s'en charge, c'est tout le monde.

ALBERT DE BROGLIE.

LA

COMÉDIE POLITIQUE

A ATHÈNES ET A PARIS.

Le bonheur des peuples ne se mesure pas à leurs plaisirs. Il en est des nations comme des individus : les plaisirs sont la consolation de ceux qui ne connaissent pas le bonheur; c'est la petite monnaie de la joie, un remède contre l'ennui dont on souffre à l'époque des grands désabusemens. Personne n'imagine sans doute qu'il y ait plus de bonheur en un soir, sur les boulevards de Paris, où s'ouvrent pour la foule vingt théâtres, que dans quelque paisible village, enseveli à ces premières heures de la nuit dans le repos et le sommeil. C'est une vérité dont les hommes politiques devraient plus encore se préoccuper que le moraliste ou le poète. Les peuples s'agitent et se tourmentent, comme un malade sur sa couche, à la poursuite douloureuse de biens impossibles. Pour guérir ce mal, il n'est que deux remèdes : la règle dans les désirs ou la satisfaction complète de ces désirs; le premier dépend de nous, l'autre a été placé hors des conditions de l'humanité.

Plus l'humanité a obtenu jusqu'ici de la civilisation, plus elle lui a demandé : c'est la soif de l'hydropique. On a fait de nos jours une confusion déplorable entre les jouissances matérielles, le bien-être du peuple, ses amusemens mêmes et son bonheur; on a cru qu'en dehors de la règle morale il y aurait assez de biens dans le monde matériel, assez de jouissances dans le développement de l'industrie et des arts pour satisfaire l'homme, — tous les hommes. Avec quelle généreuse

charité on s'est précipité dans cette voie sans issue! On a supputé les facilités toujours plus nombreuses que la civilisation et le progrès des sciences ont apportées à toutes les classes, les améliorations introduites chaque jour dans la demeure, dans le vêtement, dans la nourriture des classes laborieuses; on a comparé nos villes modernes, pavées, éclairées, assainies, avec les cités du moyen-âge, enfoncées dans la boue, dans les ténèbres et les épidémies; les chemins de fer, ces ailes du XIXe siècle, avec les chemins lents et poudreux que parcouraient, il n'y a pas cinquante ans encore, le riche dans sa pesante voiture, l'ouvrier un bâton à la main. Notre charité, encore plus que notre orgueil, s'est complu à ces comparaisons; mais, quand on a voulu se rendre compte du résultat, quand on a voulu savoir de quel pas la félicité publique avait suivi les progrès de la prospérité publique, s'il y avait enfin sur la terre un plus grand nombre de créatures humaines heureuses et contentes de leur destinée, alors une triste vérité s'est révélée. A part un petit nombre d'exceptions, l'aisance universelle n'avait créé qu'une plus grande somme de désirs, d'ambitions et de mécontentemens. Nos besoins, nos désirs surtout, s'étaient augmentés dans la proportion arithmétique, quand les moyens préparés pour les satisfaire n'avaient suivi que la proportion géométrique. On était dix fois plus riche et cent fois plus besoigneux. Toute politique fera fausse route, qui ne tiendra pas compte de cette disposition des esprits. Agiter les imaginations, c'est se créer l'impossibilité de les satisfaire jamais. Ce qu'on appelle le *progrès* aura beau faire; il ne suivra jamais l'imagination et ses désirs dans leur essor sans limites. On n'a fait qu'étendre l'horizon déjà si vaste de la cupidité et de l'envie. Bien que l'envie, en effet, soit l'un de ces vices qui viennent de bas en haut et s'attaquent à ce qui est supérieur, elle suppose certains rapports d'égalité. L'envie est, comme l'amour, un certain désir excité par l'espoir d'atteindre à l'objet envié. En proclamant l'égalité universelle, on avait créé l'envie universelle.

Si le bonheur, pour les peuples comme pour les individus, au lieu d'être une disposition de l'ame, était en effet dans la multiplication des objets destinés à nos besoins ou à nos plaisirs; si le nombre et la variété des amusemens faisaient le bonheur, le peuple de Paris serait heureux entre tous. L'ancienne Rome, Rome servie par les tributs du monde entier, n'avait qu'un cirque pour les plaisirs du peuple-roi. Il y a à Paris vingt-six théâtres en plein exercice et plus de cent cinquante cafés-théâtres, concerts et bals publics; soixante mille spectateurs peuvent y trouver place tous les soirs. Ainsi, en estimant à six cent mille la population adulte de la capitale, chaque habitant pourrait assister une fois la semaine à ces divertissemens populaires. Depuis l'Opéra et le Théâtre-Français jusqu'au théâtre des Funambules

et aux sociétés dites *goguettes*, l'échelle de ces spectacles parcourt tous les degrés de l'intelligence et de la fantaisie humaines (1).

Si de ce chiffre prodigieux de spectateurs on veut rapprocher celui de deux cent mille indigens que la charité publique a secourus l'année dernière, on verra dans quelles proportions, avec quelles largesses *le pain et les cirques* sont distribués à la population de Paris (2). Le budget de l'état fournit sa contribution aux plaisirs de la capitale. Les théâtres reçoivent une subvention qui a varié depuis 1,800 jusqu'à 1,200,000 francs. Cette dépense se justifie par les meilleures raisons. Certes, si pour 1 ou 2 millions le législateur peut exercer une surveillance et une autorité salutaires sur un instrument de prédication et de propagande aussi puissant que le théâtre, jamais argent n'aura été mieux employé; mais en réalité quel a été l'effet moral du théâtre dans ces dernières années? quels ont été les leçons, les exemples qu'il a donnés au public? A-t-il résisté au mal, ou l'a-t-il au contraire propagé? C'est ce qu'on peut examiner rapidement, à l'aide d'une excellente enquête faite sur la question des théâtres devant le conseil d'état. Cet examen simplifiera fort la question même que je voudrais traiter, et qui n'est qu'un épisode de la question générale : l'invasion de la politique dans le drame, et les tentatives faites à plusieurs reprises pour introduire sur la scène française la satire personnelle, la comédie renouvelée d'Aristophane.

On peut dire hardiment que c'est au théâtre et au théâtre seul que le plus grand nombre des spectateurs viennent apprendre tout ce qu'ils sauront jamais de la société et du monde, en dehors du cadre étroit où la vie réelle se renferme pour eux : ce que chacun de nous sait par son expérience personnelle est sans doute ce qu'il sait le mieux, ce qui est le plus profondément acquis; mais c'est une portion infiniment petite de nos connaissances. Nous y ajoutons tout ce que l'étude, la lecture, les récits, l'expérience des autres en un mot peut nous fournir. Les classes laborieuses, au contraire, n'ont guère que deux enseignemens : l'église et le théâtre. L'église les entretient de leurs devoirs; le théâtre ne les occupe que de leurs plaisirs. Il n'y a point à s'étonner si bientôt dans les grandes villes elles désertent les leçons de l'une pour les amusemens faciles et bruyans de l'autre; mais il faut s'étonner et se plaindre qu'on livre à des doctrines empoisonnées des intelligences vives, curieuses, ouvertes, par leur ignorance même, à tous les sophismes du vice et des factions.

Le théâtre en lui-même est-il bon ou mauvais? méritait-il les fou-

(1) Voyez le *Rapport au conseil d'état sur la liberté des théâtres*, 1850.

(2) Le nombre des indigens secourus à domicile en 1848 a été de 95,709, celui des indigens traités dans les hôpitaux de 83,279, des enfans trouvés 5,600, etc. La dépense a été d'environ 18 millions.

dres dont l'éloquence chrétienne l'a frappé, les déclamations magnifiques auxquelles la philosophie, pour cette fois d'accord avec la chaire, s'est livrée contre lui? Nous n'avons point mission pour entrer dans un tel débat; Bossuet (1) et Jean-Jacques Rousseau (2) ont laissé peu à dire sur ce sujet, et qui les relira à ce propos ne se plaindra point que nous renvoyions à leurs écrits. Quelle énergie de langage dans tous les deux! quelle vue profonde, et qui pénètre jusqu'au fond de l'être humain! Mais quelle autorité et quelle ardeur de conviction dans le premier! Là où le philosophe déclame, l'évêque ordonne et subjugue; à travers la logique éloquente et l'argumentation serrée du Genevois, on entrevoit l'auteur du *Devin du village* et le faiseur de comédies. Il y a de la mise en scène dans ses anathèmes contre le théâtre. Il reproche aux poètes dramatiques de peindre l'amour et de disposer les cœurs à la faiblesse, avec ces images et ce style passionné qui entraîna Julie dans les bosquets de Clarens. « Les tableaux de l'amour ont toujours une impression plus contagieuse que les maximes de la sagesse,» nous dit-il, et il retrace avec complaisance les charmes et les transports les plus décevans de la passion. Que les allures de Bossuet sont différentes! Sa sévérité n'est point un jeu joué, et son indignation contre la comédie une comédie. Il ne cherche ni ne redoute ces occasions dangereuses qui amollissaient tout à l'heure l'éloquence du philosophe. Ce hardi confesseur en sait long sur la passion humaine, et lui arrache les voiles trompeurs dont elle s'enveloppe. «De quelque manière dont vous vouliez qu'on tourne cet amour, ordinaire sujet de vos comédies, et qu'on le dore, dans le fond ce sera toujours, quoi qu'on puisse dire, la concupiscence de la chair, qu'il est défendu de rendre aimable, puisqu'il est défendu de l'aimer. Ce que vous en ôtez de grossier ferait horreur si on le montrait, et l'adresse à le cacher ne fait qu'y attirer les volontés d'une manière plus délicate, et qui n'en est que plus périlleuse lorsqu'elle paraît plus épurée. Mais, tenez, il ne faudrait pas nous réduire à la nécessité d'expliquer ces choses, auxquelles il serait bon de ne penser pas.» Et le saint évêque termine brusquement.

Il ne s'agit point ici du théâtre à ce point de vue supérieur et intime d'où le considérait Bossuet. Nous avons toujours pensé que les sociétés humaines gagneraient à ce que chacun fît son métier sincèrement, et qu'on ne se crût pas propre surtout à l'office du voisin. Aux évêques la prédication et la décision sur ces matières délicates : nous sommes du monde et de notre temps; il n'est pas donné à chacun de revenir à l'innocence première, ou de pratiquer cette austérité pénitente, qui voit

(1) Lettre au père Caffaro sur la comédie.
(2) Lettre à d'Alembert sur les spectacles.

partout le danger auquel elle a succombé. Le théâtre est sans doute, comme le monde, une occasion de corruption et de chute : nous ne prenons pas le froc cependant, et nous vivons à nos risques et périls dans cette mêlée du monde. Les doctrines de l'église n'ont jamais été d'ailleurs rigoureusement arrêtées sur la question des théâtres. On sait que les premières comédies de la renaissance ont été faites par des cardinaux et jouées devant la cour pontificale. A Rome, le théâtre a toujours été permis aux fidèles, souvent même aux ecclésiastiques. L'église gallicane seule s'est montrée plus sévère : elle semble au moment d'adopter une autre discipline; le concile provincial de Reims a levé, l'année dernière, l'interdit qui frappait encore les comédiens. Sans nier donc les dangers que le théâtre peut offrir au point de vue religieux ou dans l'intérêt des mœurs, nous reconnaîtrons que le bien aussi y peut entrer pour une large part, que la jeunesse y peut puiser un noble enthousiasme, avec ce goût exquis et supérieur qui est comme la fleur de la vertu.

Le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille,

n'est-ce pas l'exemple de ce qui peut se contempler de plus élevé et de plus pur dans les sentimens du cœur humain? Ainsi ému et désintéressé tout ensemble, il ne sent de la passion que ce qu'elle a de divin; c'est la flamme, moins les alimens grossiers qui la nourrissent.

Hélas ! il faut descendre de ces hauteurs; ce n'est ni de Corneille ni de Racine qu'il s'agit ici; personne, de notre temps, ne songe à supprimer les théâtres; peu de gens s'interdisent d'y aller par scrupule religieux. Les théâtres, nous l'avons dit, sont devenus un des besoins de la population de Paris. Il s'agit uniquement de savoir si, à cet amas de périls dont parlait Bossuet et qui troublaient le grand évêque, on laissera s'ajouter un mal qu'on ne pouvait pas même soupçonner dans le temps où il vivait, l'ardeur et la passion des partis transformant le théâtre en une arène politique.

De la tribune et des journaux, son légitime empire, la politique a successivement envahi l'école, la chaire et les salons : elle a tué la conversation au profit de la discussion ou plutôt de la dispute. Sans doute elle a créé en France un genre d'éloquence que le siècle de Louis XIV n'avait pu connaître; mais, à part les maîtres, qui s'élèvent toujours, n'importe par quelles routes, vers les régions supérieures, — à part les grands esprits, dont la vigueur native ne saurait s'altérer par les vices du régime, l'intelligence générale, le domaine public de la pensée, si je puis dire, s'est laissé envahir et amoindrir par les discussions politiques. Cette société, si renommée par la vivacité, la spontanéité, l'originalité de ses impressions, s'est mise à réciter certaines formules qui sont devenues le fonds commun de tous les esprits. Il y

a un certain nombre d'argumens pour et contre chaque opinion; chacun prend ceux qui sont à son usage, chacun s'en contente, ne va pas plus avant, n'imagine pas autre chose, et tourne perpétuellement dans ce cercle monotone. Les journaux, en fournissant des lieux communs pour toutes les conversations, ont contribué puissamment à cette énervation de la pensée. Si les théâtres se mettent de la partie et se laissent envahir aussi par la politique, encore quelque temps, et, pour trouver une pensée originale, il faudra prendre la lanterne avec laquelle Diogène cherchait un homme.

I.

Aux époques régulières, quand l'ordre règne dans les esprits, le goût de la règle pénètre naturellement dans les institutions, et nul ne songe à se plaindre de la part faite à un besoin senti de tous; l'ordre s'établit alors jusque dans les divertissemens. L'ancienne monarchie avait donc facilement rangé les théâtres à son autorité absolue. Sous Louis XIV, les théâtres étaient placés, on peut dire, sous la direction personnelle du monarque; de là ces noms de théâtres royaux, de comédiens ordinaires du roi conservés jusqu'à ces derniers temps. C'était aussi un reste de cette magnificence romaine qui s'est conservée de nos jours même en Italie. Seulement, là où le préteur romain amusait le peuple par des combats de bêtes et de gladiateurs, le grand roi offrait à l'admiration de son siècle et de ceux qui suivront *Phèdre*, *Armide* et *le Misanthrope*. Il entrait lui-même dans les petits détails d'administration. Il accordait des entrées de faveur aux courtisans qu'il voulait distinguer, et, en fondant l'Académie royale de Musique, en 1672, il espérait, disaient les lettres patentes, que « cet établissement compterait parmi les principaux ornemens de son règne. »

Sous une telle impulsion, l'art dramatique s'éleva à une hauteur qu'il n'a atteinte dans aucun autre siècle et chez aucun autre peuple. Il devint la gloire la plus incontestée de l'esprit français, celle que les étrangers eux-mêmes proclament sans rivale. Un tel régime n'avait pas besoin de censure. Le beau est la plus sûre des barrières contre le mal. Loin d'avoir à se défendre contre des tentatives d'opposition, le théâtre ne servait qu'à étendre et à glorifier la puissance du monarque. Les esprits étaient tournés vers l'obéissance et l'admiration. Le génie peut résister dans la solitude aux entraînemens de la foule; très souvent même c'est le secret de sa grandeur dans l'avenir. Du fond de la retraite, le philosophe, l'historien sourient des erreurs ou des préjugés, du dédain même de leurs contemporains. Ils savent quelles glorieuses représailles leur garde la postérité. Saint-Simon peut se soustraire au prestige exercé autour de lui; son immortelle et chagrine opposition

ne prétend pas avoir raison le jour même et devant les courtisans de Versailles. Le poète dramatique a besoin de la foule et de son suffrage : il lui faut le succès, et le succès immédiat. Il ne connaît de la gloire que le côté le plus positif, la partie matérielle en quelque sorte. Les bravos de la multitude, la passion de l'auditoire qu'il rencontre, exprime et soulève, les transports du parterre qui le traîne sur la scène, voilà son domaine et son triomphe. Pour réussir, il faut marcher avec son siècle, adopter ses idées, ses préjugés même. L'auteur dramatique n'est point un penseur, c'est le traducteur de la pensée universelle, le dirai-je, hélas! souvent son flatteur et son corrupteur. Quand la loi nécessaire est le succès, tous les moyens paraissent bons pour l'obtenir; vis-à-vis du parterre, les auteurs dramatiques sont comme les courtisans devant le monarque : il faut plaire au maître. Heureux encore quand ce maître est Louis XIV! Tout plie devant la gloire sans avoir à s'abaisser. Les grands génies ne commandent pas, ils inspirent. Sous la puissante impulsion de Louis XIV, le théâtre conspira, comme la chaire, comme le barreau, comme les belles-lettres et toutes les forces intelligentes qui dirigent la société, à faire pénétrer et régner partout la pensée souveraine. Après Corneille et La Fontaine, qui conservent quelque peu la trace des mouvemens et des troubles de la régence, qui discutent devant Auguste sur la forme du meilleur gouvernement, ou osent dire *en bon français : Notre ennemi, c'est notre maître,* Racine et Molière font du théâtre un instrument puissant de l'établissement monarchique de Louis XIV, *instrumenta regni.* Racine donne à la royauté, dans toutes ses pièces, un caractère majestueux et souverain qui reste dans les imaginations comme l'idéal de la royauté. De son côté, Molière s'attaquait à tout ce qui déplaisait au roi. *Les Précieuses ridicules, Pourceaugnac, le Bourgeois gentilhomme,* se raillaient de tout ce qui pouvait offusquer son autorité; tout conspirait à l'ordre, tout marchait à l'unité.

Le spectacle des grandes infortunes de l'histoire, et surtout de l'histoire ancienne, le jeu des intérêts et des passions dans le monde, les travers des classes entre lesquelles se partageait la société, voilà ce qui suffit alors à l'art dramatique. *Cinna, Athalie* et *le Misanthrope* se mouvaient à l'aise dans ce cadre, qui paraît étroit de nos jours. Chose singulière, et qu'il faut noter pour l'édification des partisans des libertés illimitées, c'est sous le régime de la tutelle royale et sous l'empire des règles d'Aristote que s'est développée la gloire de cette scène que le génie français a peuplée de ses chefs-d'œuvre. Il nous paraît que Racine, Molière et les autres portaient légèrement cette double charge. De nos jours, les auteurs dramatiques n'ont pas eu les épaules aussi fortes. Ils ont secoué d'abord le joug d'Aristote; que pouvait-on faire avec ces absurdes règles qui défendaient de traiter tout sujet dont le héros,

Enfant au premier acte, est barbon au dernier?

Nous avons vainement attendu cependant les chefs-d'œuvre de la liberté. — C'est que la liberté n'était pas complète, a-t-on répondu : à défaut d'Aristote, dont on s'était débarrassé, la censure, ce monstre aux cent yeux, arrêtait tout, empêchait tout. Les révolutions aidant, deux fois de nos jours on a aboli la censure : le théâtre a été livré à lui-même. — Nous dirons tout à l'heure ce que cette émancipation a produit dans les régions de la politique; mais, disons-le tout de suite, l'art dramatique surtout en a été mortellement atteint. Il s'est trouvé qu'en enlevant toutes les barrières, en supprimant toutes les contraintes, on avait du même coup brisé l'effort qui fait le génie. C'est ainsi qu'en rompant les digues, ou brisant les aqueducs d'où jaillissaient les eaux captives dans les grands parcs de nos rois, nous avons changé ces beaux lieux en de tristes marécages.

Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que la censure fut organisée suivant des règles fixes et générales. L'esprit d'opposition et de liberté qui se faisait jour de tous côtés éveillait le pouvoir sur la nécessité de la défense. Dans les gouvernemens libres, on a multiplié les lois contre la presse, multiplié les amendes et la prison contre les écrivains : cela témoigne seulement de la puissance de la presse. En Turquie, il n'y a pas de loi sur la presse : imagine-t-on qu'elle y ait plus de force qu'en France? La censure théâtrale, confiée à des gens de lettres, à des philosophes comme d'Alembert, ne paraît pas avoir excité alors les réclamations qui la poursuivent aujourd'hui. Toutes les pièces de Voltaire sont là pour constater quelle part était faite aux nouveaux instincts de la société. On pourrait bien plutôt reprocher à la censure de cette époque de n'avoir pas compris la portée de certaines attaques, et d'avoir laissé détruire les remparts qu'elle devait garder; mais, quand une société tout entière veut périr et conspire elle-même sa perte, il ne faut point s'attacher aux petites causes. Ce n'est pas parce qu'on laissa représenter *le Mariage de Figaro* que la révolution de 1789 éclata; mais *le Mariage de Figaro* montrait où en était arrivée la société, ce qu'elle tolérait, ce qu'on pouvait oser contre elle, contre tous les élémens qui la constituaient alors.

Le théâtre passait donc peu à peu et tout entier aux idées nouvelles. Nous l'avons dit, la générosité n'est pas dans ses allures ordinaires : c'est aux forts qu'il porte volontiers secours et appui. De sujet et de flatteur de Louis XIV, il était devenu le serviteur et l'allié puissant de la philosophie, ce nouveau despote du nouveau siècle. Les philosophes et l'*Encyclopédie*, ce grand cheval de Troie qui portait dans ses flancs la ruine de ce monde vieux et frivole, étaient alors, sous le ministère de M. de Choiseul, dans leur plus grande gloire. Tous ployaient le genou devant l'idole du jour : depuis Mme de Pompadour jusqu'au

grand Frédéric, tous les souverains de l'Europe étaient ses adorateurs. Frédéric faisait sa cour à Voltaire et même à d'Alembert, il lisait entre deux victoires *Candide* et les lourds factums de La Mettrie. Mme de Pompadour se faisait peindre par Latour à sa toilette entre les in-folio de l'*Encyclopédie,* avec une corbeille de fleurs et deux perroquets. Toutes les grandes dames avaient leur philosophe, comme leurs mères avaient eu un directeur, comme leurs filles ont aujourd'hui leur homme d'état, une sorte de dieu lare du salon. La mode s'en mêlait, c'est tout dire : la philosophie triomphait sur toute la ligne. De la liberté et de la tolérance qu'elle réclamait d'abord uniquement, la philosophie avait passé à cette seconde phase de toutes les nouvelles doctrines qui réussissent : de martyre, elle s'était faite inquisiteur. Il n'y avait de salut que dans le cénacle des frères.

Cependant cette victoire devait être mêlée de quelque amertume. Si irrésistible que fût l'ascendant des nouvelles idées, elles devaient rencontrer des oppositions, des inimitiés, des vengeances. Plus on marche vite et plus on heurte de gens qui se retournent et se fâchent. Les triomphateurs romains avaient un insulteur qui marchait derrière leur char; les philosophes eurent aussi le leur. Un obscur ennemi osa les attaquer, les traduire sur la scène, poursuivre leurs écrits, outrager leur personne. La colère, l'étonnement surtout des vainqueurs fut au comble; il y eut chez les philosophes quelque chose de la stupeur naïve qu'éprouve l'opposition dans les états constitutionnels, lorsqu'une fois parvenue au gouvernement elle s'aperçoit qu'une opposition nouvelle se forme des débris du parti vaincu, et qu'on l'attaque avec ses anciennes armes. Ce fut un événement, dans l'histoire des idées au XVIIIe siècle, que la représentation sur le Théâtre-Français de la comédie des *Philosophes* de Palissot.

Nous nous arrêterons avec quelques détails à cette pièce. C'est la satire la plus violente et la plus personnelle qu'on ait osé mettre sur la scène depuis les temps du théâtre grec. L'auteur de cette comédie aristophanesque, comme il l'appelle lui-même en invoquant l'exemple et l'autorité du poète grec, Palissot, était un avocat bel esprit du barreau de Nancy; son père avait été conseiller du duc de Lorraine. A y regarder de près, il semble bien qu'il ait soutenu thèse contre la philosophie, comme Jean-Jacques Rousseau contre les lettres, par amour du bruit et pour arriver plus vite à la célébrité. Une première comédie, *le Cercle,* représentée à la cour du roi Stanislas, et dans laquelle le philosophe genevois jouait un rôle assez piteux, avait lancé Palissot dans l'opposition contre les puissances du jour. Venu à Paris, il attaqua Diderot et les encyclopédistes dans un pamphlet qui eut de la vogue, — *Petites Lettres contre de grands philosophes.* — Encouragé par ce succès, soutenu par la protection de quelques personnages qui, par conviction ou par singularité, n'avaient point fléchi devant les idoles, il osa com-

poser la comédie des *Philosophes*. Il faudrait citer tous les mémoires du temps pour faire comprendre le scandale, le tumulte, la sédition qu'excita cette pièce, aujourd'hui à peu près oubliée. On était alors au plus fort de la guerre de sept ans; la France venait de perdre la bataille de Rosbach : de quoi s'occupait-on à Paris? « Rien ne peint mieux le caractère de cette nation, écrit Grimm, que ce qui vient de se passer sous nos yeux. On sait que nous avons quelques mauvaises affaires en Europe; quel serait l'étonnement d'un étranger qui, arrivant à Paris dans ces circonstances, n'y entendrait parler que de... Palissot! Voilà cependant où nous en sommes, et si la nouvelle d'une bataille gagnée était arrivée le jour de la première représentation des *Philosophes*, c'était une bataille perdue pour la gloire de M. de Broglie, car personne n'en aurait parlé (1). »

La comédie de Palissot était une satire pleine de sarcasmes et d'injures grossières : Diderot, Helvétius, d'Alembert, Rousseau, figuraient sous des noms à peine déguisés par quelques transpositions de lettres. Pour qu'on ne se trompât point, quand l'anagramme manquait, l'auteur avait mis dans la bouche de ses personnages des fragmens empruntés à leurs écrits les plus récens. D'ailleurs, « ils étaient tous traduits sur la scène, dit l'abbé Morellet (2), comme des coquins ennemis de toute autorité et destructeurs de toute morale. » Ils jouaient, à vrai dire, dans la pièce le rôle que Molière a donné au Tartufe, au grand scandale de beaucoup d'honnêtes gens et de vrais dévots : tristes et éternelles représailles de l'esprit de parti. — Un misérable, sous de beaux semblans de désintéressement et de philosophie, s'est introduit chez Cydalise, sorte de bel esprit, entichée de la philosophie et des philosophes. Il est au moment d'épouser sa fille, lorsqu'il est démasqué par un valet habile qui, pour pénétrer jusqu'à Cydalise, a pris le déguisement du philosophe Jean-Jacques. Ce personnage entrait sur la scène marchant à quatre pattes et mangeant des laitues :

> Au lieu du Misanthrope on voit Jacques Rousseau,
> Qui, marchant sur ses mains et mangeant sa laitue,
> Donne un plaisir bien noble au public qui le hue (3).

On applaudit avec plus de justice une situation dont l'idée est originale et comique, et qui, par un côté d'ailleurs, tient au fond même de cette étude : c'est la scène où le philosophe Valère enseigne à son valet que tout est commun entre les hommes; la naissance et la fortune étant donc des caprices du hasard, le vol n'est pas un crime, mais une tendance vers l'égalité. Là-dessus le valet, goûtant fort cette morale, vole la tabatière de son maître :

(1) *Corresp. de Grimm.*, juin 1760.
(2) *Mémoires*, tome Ier.
(3) *Le Russe à Paris*, — Voltaire.

CARONDAS (D'ALEMBERT).

Tout devient donc permis?

VALÈRE (HELVÉTIUS).

Excepté contre nous et contre nos amis.

. . . . . .

Comment sur des rochers on plaçait la vertu!
Y grimpait qui pouvait! l'homme était méconnu;

. . . . . .

Mais enfin nous savons quel est son vrai moteur,
L'homme est toujours conduit par l'attrait du bonheur,
C'est dans ses passions qu'il en trouve la source.
Ce pouvoir inconnu, ce principe caché
N'a pu se dérober à la philosophie,
Et la morale enfin est soumise au génie!
Du globe où nous vivons, despote universel,
Il n'est qu'un seul ressort, l'intérêt personnel!

CARONDAS.

Quoi, monsieur, l'intérêt doit seul être écouté?

VALÈRE.

La nature en a fait une nécessité.

CARONDAS.

J'avais quelque regret de tromper Cydalise,
Mais je vois clairement que la chose est permise.

VALÈRE.

La fortune t'appelle, il faut la prendre au mot!

CARONDAS.

Oui, monsieur.

VALÈRE.

La franchise est la vertu d'un sot.

CARONDAS, se disposant à lui voler sa tabatière.

Oui, monsieur... mais toujours je sens quelque scrupule
Qui voudrait m'arrêter.

VALÈRE.

Préjugé ridicule
Dont il faut s'affranchir!

CARONDAS.

Quoi, véritablement?

VALÈRE.

Il s'agit d'être heureux; il n'importe comment!

CARONDAS.

Tout de bon?

VALÈRE.

Mais sans doute. . . .

. . . . . .

Bien voir ses intérêts, c'est être de bon sens;
Le superflu des sots est notre patrimoine :

Ce que dit un corsaire au roi de Macédoine
Est très vrai dans le fond?

CARONDAS, fouillant dans la poche de Valère.

Oui, monsieur.

VALÈRE.

Tous les biens
Devraient être communs; mais il est des moyens
De se venger du sort : on peut avec adresse
Corriger son étoile, et c'est une faiblesse
Que de se tourmenter d'un scrupule éternel!
(S'apercevant que Carondas veut le voler.)
Mais que fais-tu donc là?

CARONDAS.

L'intérêt personnel...
Ce principe caché... monsieur, qui nous inspire,
Et qui commande enfin à tout ce qui respire...

VALÈRE.

Quoi, traître, me voler!

CARONDAS.

Non, j'use de mon droit,
Tous les biens sont communs...

Jusqu'au dernier jour, la coterie encyclopédique avait conservé l'espoir que la pièce ne serait pas jouée. L'autorisation avait été accordée et retirée quatre fois. Enfin M. de Choiseul se prononça en faveur de Palissot, et la représentation eut lieu le 2 mai 1760. On a beaucoup dit alors que l'intervention de M. de Choiseul avait été déterminée par ses liaisons avec la princesse de Robecq. Cette jeune femme, qui devait mourir peu de jours après d'une maladie de poitrine, s'était sentie atteinte par quelques paroles indiscrètes que Diderot avait placées dans la préface du *Fils naturel;* elle ne voulait pas, disait-elle, laisser aux seuls philosophes le plaisir de la vengeance. Sans contester la vérité de cette anecdote, répétée dans tous les mémoires du temps, il y eut aussi, sans nul doute, dans la décision de M. de Choiseul contre ses protégés un dédain de grand seigneur pour toutes ces querelles, si peu dignes, je ne dirais pas seulement de la philosophie, mais même du théâtre. Le plus habile des philosophes, qui avait été épargné dans la bagarre et qui formait à lui seul une espèce de tiers parti, Voltaire, ne s'y trompait pas. « Mettez-vous bien dans la tête, écrit-il,— et plusieurs fois, que M. de Choiseul se moque du Palissot; il l'a protégé, lui et sa pièce, en grand seigneur, sans trop considérer qu'en cela il faisait tort à des personnes très estimables. C'est un malheur attaché à la grandeur de regarder les affaires des particuliers comme des querelles de chiens qui se mordent dans la rue... Il avait donné du pain à Palissot, qui est le fils d'un de ses hommes d'affaires; mais depuis il m'a mandé

ces propres mots, que je vous prie pourtant de tenir secrets : « On peut donner des coups de bâton au Palissot, je le trouverai fort bon. »

Personne ne se présenta pour profiter de la permission; on continua de se battre avec la plume. Parmi les nombreux pamphlets qu'enfanta cette querelle, nul ne causa plus de scandale que celui qui parut sous le titre de *la Vision*, et dans lequel la protectrice supposée de Palissot, Mme la princesse de Robecq, était clairement désignée et outragée (1). La mort de cette jeune femme, qui arriva sur ces entrefaites, excita une grande pitié, et le sentiment public se prononça vivement en sa faveur. La police redoubla ses recherches, et comme après tout l'auteur ne se cachait guère, que ces persécutions pour la bonne cause étaient plutôt enviées, qu'elles vous mettaient en honneur, donnaient la célébrité, affiliaient à des patrons et à des prôneurs, il fut bientôt connu : c'était un de ces abbés philosophes, un des grands scandales assurément de cet ancien régime qu'ils contribuèrent si bien à détruire; c'était l'abbé Morellet, qui reçut alors de Voltaire l'énergique surnom de *Mord-les*. Il fut mis à la Bastille; il y resta six semaines, et il nous a laissé sur le régime de cette prison d'état, sur la chère qu'on y faisait, des détails qui pourraient la faire regretter à plus d'un zélé défenseur de la liberté de la presse (2).

Cependant le débit de ce pamphlet ne suffisait pas à la rancune des philosophes : le succès de la comédie allait grandissant; les représentations se succédaient rapidement. Voltaire la déclarait très bien écrite; il adressait à Palissot, qui lui avait envoyé sa pièce « reliée en maroquin du Levant, » des remontrances vives, mais faites sur le ton de l'amitié. Voltaire savait gré à Palissot de ne l'avoir pas attaqué personnellement; il voulait ménager la faveur de M. de Choiseul, il ne se souciait pas de se faire de nouveaux ennemis parmi les protecteurs puissans de Palissot. Dans le fond, il donnait raison aux philosophes; mais sur la forme et dans tous les détails il les condamnait. « S'attaquer à des femmes, et à des femmes mourantes, quelle indignité! Je ne me mêlerai plus en aucune façon de cette affaire, elle m'attriste, et je

(1) « Et l'on verra une grande dame bien malade désirer pour toute consolation d'assister à la représentation, et dire : « C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez aller « votre servante en paix, car mes yeux ont vu la vengeance! »

(2) « On me donnait chaque jour une bouteille de fort bon vin, une soupe de bœuf, une entrée et dessert; le soir, du rôti, de la salade et des fruits... Je trouvai à la Bastille une bibliothèque de romans qu'on tenait là pour l'amusement des prisonniers. On me donna de l'encre et du papier,... plus environ quatre-vingts volumes de romans... Je voyais quelque gloire littéraire éclairer les murs de ma prison. Persécuté, j'allais être plus connu; les gens de lettres que j'avais vengés, et la philosophie dont j'étais le martyr, commençaient ma réputation; les gens du monde qui aiment la satire allaient m'accueillir mieux que jamais... Six semaines de Bastille devaient faire infailliblement ma fortune. Ces espérances n'ont pas été trompées, et je n'ai pas trop mal calculé les suites de cet événement de ma vie littéraire. » (*Mém.* de l'abbé Morellet, tome Ier, chap. IV.)

veux finir gaiement ma vie... Je veux rire, je suis vieux et malade, et je tiens la gaieté un remède plus sûr que les ordonnances de Tronchin... Je vous dirai ce que je viens d'écrire à frère Menou : Il y avait une vieille dévote très acariâtre qui disait à sa voisine : Je te casserai la tête avec ma marmite. — Qu'as-tu dans ta marmite? dit la voisine. — Il y a un bon gros chapon, répondit la dévote. — Eh bien! mangeons-le ensemble, dit l'autre. Je conseille aux encyclopédistes, jansénistes, et à vous tout le premier, et à moi, d'en faire autant. »

Les ménagemens qu'on gardait à Ferney étaient un grand scandale pour la coterie des encyclopédistes : ils voulaient une revanche éclatante, ils voulaient avoir cette revanche sur le théâtre même où ils avaient été insultés; il fallait à leur colère le bruit et les applaudissemens de la foule. D'Alembert ne cessait de gourmander Voltaire; il lui répète vingt fois que la chose le regarde, que c'est lui, le patriarche de la philosophie, qui doit prendre fait et cause pour elle, que sa gloire y est intéressée, qu'on murmure à Paris contre sa faiblesse; rien n'est épargné de ce qui doit le piquer et l'animer au combat. Voltaire avait assez à faire avec ses vengeances particulières. Il venait de composer la comédie de *l'Écossaise* contre Fréron, le rédacteur de *l'Année littéraire*, où il était périodiquement critiqué, harcelé, souvent raillé pour quelques erreurs de détail qui lui échappaient au milieu de son prodigieux labeur. Fréron, Lefranc de Pompignan et Palissot étaient à ce moment les trois antagonistes les plus décidés des philosophes. Frapper sur l'un était, dans une certaine mesure, atteindre les autres : faute de représailles plus directes, les amis de Paris durent se contenter de *l'Écossaise*. Voltaire se prêtait à une manœuvre qui, en servant la vengeance de tous, satisfaisait son animosité personnelle. D'ailleurs, au milieu de toutes les petites passions contradictoires qui le tiraillaient, Voltaire sentait que les reproches de d'Alembert étaient vrais, que la philosophie était en cause au fond du débat; — il écrit à Mme d'Épinay : « Il est vrai que Jean-Jacques a un peu mérité ces coups d'étrivière par sa bizarrerie, par son affectation à s'emparer du tonneau et des haillons de Diogène, et encore plus par son ingratitude envers la plus aimable des bienfaitrices; mais il ne faut pas accoutumer les singes d'Aristophane à rendre les singes de Socrate méprisables et à préparer de loin la ciguë que M. Joly de Fleury voudrait faire broyer pour eux. »

Le malheureux Fréron paya donc pour Palissot. Il fut traduit sur la scène sous le nom peu déguisé de *Frélon*, qui n'était qu'une insulte de plus. Vraiment, c'était bien la peine d'avoir la censure pour laisser de telles grossièretés se produire au théâtre! Grimm dit avec un parfait bon sens (1) : « Le gouvernement, honteux d'avoir permis *les Phi-*

(1) *Corresp. de Grimm.*, tome II, 1er octobre 1760.

losophes, a voulu donner une marque d'impartialité en permettant la représentation du rôle de Fréron dans *l'Écossaise;* ce n'était pas réparer une faute, c'était en commettre deux. Si le public, par des acclamations et des ris immodérés, a montré le mépris qu'il faisait du faiseur de feuilles, tout en achetant ses drogues, il n'a fait que son rôle; mais la police n'a pas fait le sien en permettant ce scandale. »

Rien de plus faible d'ailleurs, de moins digne de l'auteur, du succès qu'elle obtint et de la renommée qu'elle garde encore, que cette pièce de *l'Écossaise*. Fréron est un personnage purement épisodique : il n'est rattaché à l'intrigue que parce qu'il dénonce la présence à Londres de Lindane, fille d'un seigneur écossais, Monrose, compromis dans on ne sait quelle conjuration. Voici comment s'exprime Fréron dès la première scène :

« Que de nouvelles affligeantes! des graces répandues sur plus de vingt personnes! aucune sur moi! Cent guinées de gratification à un bas officier, parce qu'il a fait son devoir : le beau mérite! Une pension à l'inventeur d'une machine qui ne sert qu'à soulager des ouvriers! une à un pilote! des places à des gens de lettres! et à moi, rien! encore, encore, et à moi, rien! Je voudrais me venger de tous ceux à qui on croit du mérite. Je gagne déjà quelque chose à dire du mal; si je puis parvenir à en faire, ma fortune est faite. »

S'adressant à Monrose, qui est aussi dans le café, il ajoute :

« ..... Si vous avez, monsieur, quelque ami à qui vous vouliez donner des éloges, ou quelque ennemi dont on doive dire du mal, quelque auteur à protéger ou à décrier, il n'en coûte qu'une pistole par paragraphe... Si vous voulez faire quelque connaissance agréable dans la ville, je suis aussi votre homme.

MONROSE.

Et vous ne faites point d'autre métier?

FRÉRON.

Monsieur, c'est un très bon métier.

MONROSE.

Et on ne vous a pas encore montré en public, le cou décoré d'un collier de fer de quatre pouces de hauteur?

FRÉRON.

Voilà un homme qui n'aime pas la littérature ! »

Il faut bien reconnaître que ce n'est pas ainsi qu'aucun pamphlétaire a jamais parlé de soi. L'espèce s'est fort multipliée depuis l'époque de Voltaire; aucun ne s'avise de s'adresser ces vérités par trop dures. Le rôle le plus original de la pièce est une espèce de quaker, *Freeport*, riche négociant, sorte de providence bourrue et bienfaisante, peu prompt à s'échauffer, et qui cependant commence à prendre feu pour la vertueuse Lindane, lorsque celle-ci retrouve son amant, sa fortune et son père.

Grace au nombre et au détail des mémoires que nous a laissés sur lui-même le XVIIIe siècle, nous pouvons assister avec toutes les passions et les colères du moment à la première représentation de *l'Écossaise* (1). « Le personnage de Frélon a été applaudi avec fureur dès les premiers traits; les ennemis de ce journaliste, les amis de Voltaire, les encyclopédistes, beaucoup d'honnêtes gens neutres, mais qui méprisent Fréron, ont battu des mains à chaque injure qui lui était adressée..... et ce n'était pas dans le parterre seulement, c'était des balcons, des loges, de la salle entière que partaient les applaudissemens..... L'impudent Fréron était à cette représentation au milieu de l'orchestre : il soutint assez bien les premières scènes; mais M. de Malesherbes, qui était à côté de lui, le vit ensuite plusieurs fois devenir cramoisi, et puis pâlir. Il avait placé sa femme au premier rang de l'amphithéâtre, M. de Marivaux m'a dit qu'elle se trouva mal. Dans cette comédie au reste comme dans celle des *Philosophes*, j'ai été également indigné de la licence scandaleuse qui s'introduit actuellement de jouer les citoyens sur le théâtre, et personne n'a pourtant un plus froid, un plus profond mépris que moi pour Fréron; mais enfin, je le répète, il est odieux de personnifier des gens sur la scène, et en particulier d'y voir exposer les gens de lettres comme des bêtes féroces qui combattent pour le divertissement des spectateurs; je ne ris point de cela, j'en gémis. »

Le malheureux Fréron osa rendre compte dans son journal de cette représentation, et affecta d'en parler avec le calme d'un stoïcien qui a reçu des coups de bâton. Il se défendait assez maladroitement dans cet article du reproche d'avoir été aux galères. « Le bruit en a couru, disait-il, mais c'était une calomnie. » Sur quoi Voltaire se hâtait d'écrire : « Mais, je vous en supplie, que ce monsieur ait été aux galères quelque temps, ou qu'il y aille bientôt, quel rapport cette anecdote peut-elle avoir avec la pièce de *l'Écossaise!* » Voilà les aménités philosophiques et littéraires qui s'échangeaient entre les gens de lettres au XVIIIe siècle. Quelque disposé qu'on soit à juger avec sévérité le temps actuel, il faut le reconnaître, la polémique des partis a pu tout au plus égaler de telles grossièretés de langage; elle n'a pu les surpasser.

Le combat entre ces deux comédies, entre la témérité applaudie de Palissot et la vengeance applaudie aussi de Voltaire, laissait les choses comme elles étaient avant l'année 1760. Les philosophes, un moment étonnés, avaient pris une revanche telle quelle; leurs positions restaient entières, leur influence était la même. Après cet effort plus bruyant qu'utile à la cause qu'on avait voulu servir, toute résistance cessa. Le théâtre s'associa de plus en plus à la philosophie,

(1) *Journal de Collé*, tome II, page 378, 27 juillet.

et devint un auxiliaire puissant pour ses doctrines. Les dernières pièces de Voltaire sont des prédications pour ce qu'il appelle la cause des honnêtes gens (1). L'art en a disparu presque autant que de celles de ses disciples Marmontel et La Harpe; *l'art, le beau,* semblent n'être plus pour eux que l'objet secondaire; ce qu'ils poursuivent, c'est une idée abstraite. Ils font des tragédies contre le fanatisme, ou contre le droit d'aînesse, ou l'intolérance (2), comme on a fait depuis des motions ou des discours; elles n'ont guère plus de valeur.

Rien de décisif dans ces années de langueur politique et littéraire, où s'éteignait le règne de Louis XV, jusqu'à ce que j'appellerai la grande crise théâtrale du *Mariage de Figaro.* L'effet de cette pièce dépassa toutes les limites connues jusqu'alors, et il n'a jamais été égalé depuis. J'ai vu des gens qui avaient assisté à cette journée, convaincus que *le Mariage de Figaro* avait amené la révolution de 1789, et qu'on l'eût prévenue si on avait défendu la pièce. C'est aller trop loin. Les généalogies d'idées remontent plus haut. Pour être nouvelles, les idées ne sont pas des parvenues dans ce monde : elles viennent de loin, elles ont aussi leurs ancêtres, et ne font point leur chemin en cinq ni dix ans; mais cette exagération explique bien l'impression profonde que reçurent et gardèrent les assistans. Depuis, la plupart ont vu la révolution et la terreur, et, après les avoir vues, ils ont pu croire encore que ces terribles Euménides étaient bien les filles de cette comédie qu'ils avaient applaudie.

Le témoignage d'un contemporain va nous associer à ces impressions. « Ç'a été été sans doute aujourd'hui, lisons-nous dans les *Mémoires* de Bachaumont (3), pour le sieur Beaumarchais, qui aime si fort le bruit et le scandale, une grande satisfaction de traîner à sa suite, non-seulement les amateurs et curieux ordinaires, mais toute la cour, mais les princes du sang, mais les princes de la famille royale; de recevoir quarante lettres en une heure de gens de toute espèce qui le sollicitaient pour avoir des billets d'auteur et lui servir de *battoirs*; de voir Mme la duchesse de Bourbon envoyer dès onze heures des valets de pied au guichet attendre la distribution des billets indiquée pour quatre heures seulement; de voir des cordons bleus confondus dans la foule, se coudoyant, se pressant avec les Savoyards, afin d'obtenir une place; de voir des femmes de qualité, oubliant toute décence et toute pudeur, s'enfermer dans les loges des actrices dès le matin, y dîner et se mettre sous leur protection dans l'espoir d'entrer les premières; de voir enfin la

(1) *Olympia*, 1762; *les Guèbres*, 1769; *le Droit du Seigneur*, 1779.

(2) « D'Argental demande des adoucissemens sur la prêtraille, écrit Voltaire à propos d'*Olympia*, mais c'est la chose impossible, la pièce n'étant fondée que sur l'horreur que la prêtraille inspire. » 14 aug. 1768.

(3) Voyez les *Mémoires* de Bachaumont, tome XXV. — *Le Mariage de Figaro* fut représenté le 27 avril 1784.

garde dispersée, les portes enfoncées, les grilles de fer brisées sous les efforts des assaillans; mais le triomphe véritable pour lui, ç'a été de faire lever une défense du roi de jouer sa pièce, donnée par écrit il n'y a pas un an, et signifiée avec une solennité qui semblait en faire une affaire d'état... *Monsieur* a paru s'ennuyer beaucoup de cette *folle journée;* quant au comte d'Artois, on sait qu'il s'était opposé à la représentation en disant au roi que c'était une vilenie, une infamie. »

N'est-ce pas vraiment le sommaire de la révolution que ce récit? La volonté du roi contrainte à céder, l'insurrection qui enfonce les portes du théâtre comme elle fera bientôt de celles de la Bastille, la confusion des rangs, je ne sais quel dédain contagieux de toutes les maximes de l'ordre social préparant les esprits à l'assaut du vieux monde, et devançant les entraînemens de la nuit du 4 août; enfin ce prince, qui sera un jour Charles X, essayant déjà contre cette nouvelle et capricieuse puissance du temps, l'opinion, la lutte qu'il renouvellera quarante ans plus tard, et qui lui coûtera la couronne!

II.

Le Mariage de Figaro n'avait pas préparé la révolution, ai-je dit, il l'avait annoncée. Elle suivit de près, renversant ou transformant tout, les trônes et les théâtres, renouvelant, comme ces grandes eaux dont parle l'Écriture, la face même de la terre. Les improvisateurs politiques de l'assemblée constituante n'avaient garde d'oublier le théâtre dans ce monde nouveau que fabriquaient leurs décrets. La constitution de 1791 plaça la liberté des théâtres au rang des droits de l'homme et du citoyen. La politique s'empara aussitôt de la scène. D'abord le théâtre appartint tout entier aux idées victorieuses : il se fit l'auxiliaire et l'écho emphatique de la tribune; mais la résistance y trouva bientôt aussi des organes. Il y eut des théâtres réactionnaires, comme il y avait des théâtres démagogues. La Comédie-Française surtout se fit remarquer par ses témérités contre-révolutionnaires; c'est là que se réfugiait tout ce qui restait à Paris d'anciens partisans de la royauté, ou même d'anciens constituans dont la foi aux doctrines de la révolution n'avait pu résister au spectacle de tant de ruines et de sang. Des femmes, des jeunes gens enthousiastes s'y donnaient rendez-vous. Parmi les œuvres qu'on y applaudissait chaque soir, il est impossible de passer sous silence une pièce qui souleva des orages au sein de la convention au moment même où se jugeait le procès de Louis XVI, provoqua une formidable émeute dans Paris, et dont la représentation ne put être achevée que sous la protection de six pièces de canon. Les témoins de cette époque sans nom qui précéda en France la terreur se souviennent encore de la comédie de *l'Ami des Lois.*

Ce titre seul était une protestation contre le sanglant despotisme des

jacobins et de la commune de Paris. Dans cette pièce, dont le courage fait d'ailleurs le plus grand mérite, les tyrans futurs de la convention étaient signalés sous des traits qui peuvent nous paraître obscurs aujourd'hui, mais auxquels ne se trompaient alors ni les complices ni les victimes du lendemain. Cependant les physionomies étaient encore indécises. Robespierre n'était pas ce dictateur impitoyable grandi par la terreur des contemporains et par la vengeance de l'histoire; c'était

Un esprit dur et faux qui maraude et maraude
Dans l'orateur romain, met Démosthène à sec,
Et n'est, quand il écrit, pourtant Latin ni Grec,
Ni Français! . . . . . Animal assez triste,
Suivant de ses gros yeux les complots à la piste,
Cherchant partout un traître, et courant à grand bruit
Dénoncer le matin les rêves de la nuit.
Dans le champ politique effaçant ses émules,
Nul ne sait comme lui cueillir les ridicules.

Les ridicules de Robespierre! cela nous paraît assez étrange! Aujourd'hui nous en savons plus long sur son compte.

Marat était plus connu ou mieux deviné déjà. C'est à lui que le public fit l'application de cet hémistiche resté célèbre :

... Des lois et non du sang!

et aussi de cette tirade qu'on pourrait reproduire de nos jours :

De la propriété découlent à longs flots
Les vices, les horreurs, enfin tous les fléaux!
Sans la propriété, point de voleurs; sans elle,
Point de supplice : donc, la suite est naturelle,
Point d'avares, les biens ne pouvant s'acquérir;
D'intrigans, les emplois n'étant plus à courir;
De libertins, la femme, accorte et toute bonne,
Étant à tout le monde et n'étant à personne.
. . . . . .
Or, je dis, si le mal naît de ce qu'on possède,
Ne plus rien posséder en est le sûr remède.
. . . . . .
Dans votre république, un pauvre sottement
Demande au riche. — Abus. — Dans la mienne, il lui prend :
Tout est commun. Le vol n'est pas vol, c'est justice.
J'abolis la vertu pour mieux tuer le vice...

La pièce fut couverte d'applaudissemens. « Aucun *robespierrot* ou *maratiste*, dit un journaliste du temps (1), n'osa mêler d'aigres sifflemens aux applaudissemens du parterre et des loges. La commune de Paris a fait à cette pièce le même honneur que le feu parlement ac-

(1) *Révolutions de Paris*, par Prudhomme, nº 185.

cordait à des ouvrages mort-nés, en les investissant du privilége de la brûlure. » Le maire de Paris et Santerre, avec la garde parisienne, avaient occupé le théâtre pour empêcher les représentations; mais les spectateurs s'ameutèrent, se rendirent à la barre de la convention avec l'auteur, M. Laya; et « comme la commune avait suspendu la pièce parce qu'on faisait allusion à Robespierre et à Marat, dit le même journaliste, la convention la rétablit précisément par cette raison. La quatrième représentation eut donc lieu, de par la convention, » à dix heures du soir devant deux mille spectateurs assiégés par trente mille hommes qui couvraient la place et les rues voisines, et en présence du maire et de Santerre, qu'on avait prudemment gardés en otage. — A Marseille, la pièce fut représentée deux fois dans la même soirée, sur le même théâtre. Tout ceci se passait, nous le répétons, deux jours avant l'exécution de Louis XVI. La terreur vint bientôt apaiser et terminer toute lutte; il y eut alors un moment de silence au théâtre comme dans la France entière, interrompu seulement par le bruit qui se faisait à la place de la Révolution. Après une représentation de je ne sais quelle pièce dont la majesté de la convention se trouva offensée, le Théâtre-Français fut fermé, et tous les acteurs envoyés à la Conciergerie. Plus d'un sans doute regretta la censure de MM. les gentilshommes de la chambre et le For-Lévêque de l'ancien régime.

Après le 9 thermidor, la réaction de l'esprit public éclata avec une nouvelle force au théâtre. L'une des pièces les plus applaudies fut *l'Intérieur des Comités révolutionnaires, ou les Aristides modernes*, jouée pour la première fois le 8 floréal an III. C'était le tableau fidèle d'une de ces cavernes de brigands et de délateurs qui avaient fait de la France, disait-on, « une immense forêt fermée de murs, habitée par des loups qui dévorent et des brebis qui se laissent égorger. » — En 1796, le directoire rétablit la censure, en maintenant d'ailleurs le droit d'élever, sans privilége de l'autorité, des entreprises théâtrales. On en compta bientôt jusqu'à cinquante-deux. La soif des plaisirs qui marqua cette époque n'empêcha ni la ruine, ni les banqueroutes de la plupart de ces spectacles. Il y avait émulation parmi ceux qui se soutenaient pour attirer la jeunesse par des nouveautés plates ou obscènes (1).

Enfin, en 1806, l'empereur voulut rétablir aussi l'ordre au théâtre. Il organisa la censure, réduisit les théâtres au nombre de huit, et les plaça sous la surveillance du ministre de la police (2). On sait avec quelle sollicitude il veillait constamment à tout ce qui touchait aux questions de l'art dramatique. Il en comprenait l'importance comme souverain et législateur; il l'aimait comme un délassement digne de lui et de ses grands travaux. La tragédie surtout, cette littérature hé-

(1) Rapport au conseil d'état.
(2) Décret du 8 juin 1806.

roïque où les hommes grandissent de toute la perspective de la scène, plaisait à son génie. On sait sa prédilection pour Corneille : à Sainte-Hélène, il se faisait lire ou lisait lui-même à haute voix ses tragédies, en cherchant à se rappeler l'accent et les inflexions de Talma. Le décret de Moscou, sur lequel repose encore l'organisation du Théâtre-Français, et où l'on crut voir une sorte d'affectation puérile à régler au milieu du fracas de la guerre des intérêts et des débats de coulisse, n'est peut-être que la preuve de l'attention continue que son esprit accordait au sujet qui nous occupe aujourd'hui.

La restauration accepta le régime que les décrets de l'empire avaient fait aux théâtres. Seulement l'esprit d'opposition développé par les nouvelles formes de gouvernement rendit plus difficile le rôle des censeurs; les moindres allusions échappées à leur examen, ou même créées par la complicité des spectateurs, qui les saisissaient avec avidité, donnèrent lieu plus d'une fois à de véritables scandales : les exemples en sont encore présens à la mémoire de toute notre génération.

Le gouvernement de juillet essaya d'abord de vivre avec la liberté des théâtres; cette tolérance de quelques années, même avec l'appui que l'autorité trouvait dans la continuation du régime des *priviléges*, fut laborieuse et pleine de périls. Plusieurs fois, pour maintenir la paix publique, le ministre de l'intérieur fut obligé de défendre arbitrairement la représentation de certaines pièces : un jour, à la Porte-Saint-Martin, le théâtre fut occupé par les gendarmes au moment où on allait lever la toile. La loi de 1835 rétablit enfin la censure.

Les remèdes les meilleurs ne valent que si le médecin et le malade sont d'accord pour les appliquer jusqu'au bout. Souvent la volonté du premier est incertaine et molle, ou le tempérament du second trop affaibli par le mal même; c'est ce qui arriva précisément ici. Le gouvernement, gêné par les précédens de l'opposition libérale, était embarrassé de l'arme qui lui était confiée. A son tour, la société, préoccupée des affaires et des plaisirs du jour, se plaisait, sans en comprendre les ravages, à toutes les œuvres déréglées de l'imagination. La censure théâtrale ne devint jamais ce qu'elle devrait être, un instrument de direction morale pour les esprits; son rôle se borna à ôter au mal les traits les plus grossiers par lesquels la conscience publique, — qui sait? — eût peut-être été réveillée et effrayée. D'ailleurs on ne tenta rien pour faire respecter ses décisions, pour leur donner crédit et autorité : il suffisait d'être un auteur en renom ou de compter de nombreux amis à la chambre pour n'avoir rien à redouter.

Cependant, attaqués par la presse et l'opposition, mal soutenus par le pouvoir, les censeurs accomplissaient leur tâche difficile sans conviction et avec une secrète défiance de leur droit. Rien de plus fatal pour tous les pouvoirs qu'une telle incrédulité. C'est le respect qu'on a de soi-même qui commande le respect aux autres, et jamais prêtre incré-

dule n'a converti personne. La mollesse et les hésitations de la censure laissaient peu à peu s'introduire et reparaître sur le théâtre toutes les doctrines funestes contre lesquelles la société l'avait appelée à sa défense. Au milieu de l'ardeur stérile des débats parlementaires, un travail désorganisateur, je ne sais quelle conspiration du mauvais esprit se faisait jour dans les derniers rangs de la société : — que d'hommes, je l'ai dit en commençant, n'ont jamais eu d'autre image du monde et presque d'autre rapport avec la société que par le théâtre! C'est un malheur, c'est le malheur inévitable surtout des grandes villes; on est si près et si loin! On s'ignore, on est étranger les uns aux autres, et comme dans l'antiquité ce mot d'*étranger* signifie presque ennemi. La multitude ne connaît de l'organisation sociale, de cette foule brillante qui s'agite au-dessus d'elle, de ces riches qui, de loin, lui paraissent si heureux, que ce que lui en apprend le théâtre; c'est là seulement qu'elle voit parler, agir, vivre devant elle ces classes supérieures, objet naturel de sa curiosité, de son envie. Comment les représente-t-on? Sur les théâtres, et surtout sur les théâtres destinés particulièrement au peuple, il y a comme des types convenus, masques menteurs et hideux, dévoués à la haine du spectateur. Aux théâtres du boulevard, tous les gens du monde ont des richesses immenses qu'ils doivent à quelque forfait secret; ces richesses servent à exploiter quelque criminelle passion. Toutes les femmes sont adultères ou empoisonneuses; les grandes dames n'ont de bontés que pour leurs laquais; enfin on crée à plaisir, pour le peuple, une société de voleurs, d'assassins, d'escrocs et de femmes perdues, et on dit à ce peuple : « Voilà les gens qui vous gouvernent! voilà les gens pour lesquels vous travaillez, les gens qui vous exploitent; ce sont des misérables! » Alors l'envie s'ennoblit aux yeux du pauvre, elle revêt presque le caractère de la justice. C'est une mission vengeresse contre les vices de la société! Quand il est prouvé que toutes les richesses sont mal acquises, le vol n'est plus un crime, c'est la restitution au profit des pauvres. Si, dans le monde, tous les enfans sont le fruit de l'adultère, quel droit ont-ils à l'héritage de leur père? Quel prétexte reste-t-il aux défenseurs stupides de l'hérédité et de la famille? Oui, vous avez raison, si la propriété est en effet le vol, si le mariage est l'adultère, le communisme n'est plus le bouleversement des lois divines et humaines, c'est le règne de la vérité et de la justice : il remet toutes choses à leur place; c'est le grand justicier d'une société coupable! Depuis trente ans, on a laissé stoïquement étaler ces peintures, on a nourri nos générations de ces maximes, et l'on s'étonne que le poison ait peu à peu filtré, qu'il ait pénétré dans les masses! on s'étonne qu'une multitude ignorante n'ait pas découvert la calomnie sous la déclamation, l'envie sous le masque d'une pitié sympathique pour ses souffrances!

Tandis que les théâtres du boulevard poursuivaient leur fatal ensei-

gnement, une nouvelle industrie prêtait à la prédication démagogique un perfide et puissant organe : la lithographie, cette imprimerie à l'usage de ceux qui ne savent pas lire, triomphait de toutes les difficultés qui s'étaient opposées à sa diffusion, et allait prêter son crayon à toutes les débauches de la pensée, à toutes les rancunes des partis; vive, railleuse, insultante, sans respect ni pitié, elle exposa aux gémonies populaires ses victimes désarmées. Le crayon fut plus audacieux que la plume; ce qu'on n'osait point écrire, on le dessinait. On pouvait encore se défendre contre les injures de la presse : les bonnes raisons, les démentis, le silence même, en faisaient quelquefois justice; mais, contre les outrages de la caricature, tout fut impuissant, le dédain comme la colère. Si vos discours et votre conduite, si vos actions échappaient à l'insulte, quelque trait exagéré de votre figure, que dirai-je? un nez allongé ou raccourci suffira à la malignité du crayon; on créera de vous je ne sais quel type ridicule et bientôt populaire, d'après lequel les petits enfans eux-mêmes vous reconnaîtront sans vous avoir jamais vu; c'est ainsi que les Apelle de nos jours transmettront à la postérité l'image de nos grands hommes.

Je n'ai jamais compris par quel aveuglement on avait laissé prendre à la caricature cette extension déplorable. L'exemple de l'Angleterre ne signifie rien dans la matière. Il y a dans les mœurs anglaises un fonds de respect et de soumission à la hiérarchie qui permet d'obéir encore à un supérieur qu'on a tourné en ridicule; en France, cela est impossible; le ridicule est mortel à toute autorité. Sous cette nouvelle forme, visible et à la portée des plus vulgaires intelligences, toutes les calomnies ressassées contre le gouvernement pénétrèrent jusque dans les dernières couches du peuple; tous les pamphlets contre la liste civile ont moins dégradé la majesté royale et perverti l'opinion que ces tristes caricatures où un Harpagon à la face hébétée, une couronne par-dessus son bonnet de coton, entassait des sacs d'argent au fond de quelque trappe mystérieuse. On sait aujourd'hui comment la royauté de juillet a dépensé 20 millions de son patrimoine pour consacrer à la gloire de la France le palais de Louis XIV. Le mal fut grave et profond; il ne dépendait en quelque sorte de personne de s'y soustraire. En dépit de vous, la calomnie déposait au fond de votre esprit ses plus ignobles images. Vous pouviez ne pas lire les journaux qui outrageaient la dignité royale; mais, à l'étalage de chaque boutique, vos yeux rencontraient forcément quelque grossière insulte contre tout ce qu'on devait respecter; l'image, malgré vous, pénétrait et restait dans votre esprit, vous n'étiez plus maître de l'écarter; le mal avait fait de vous son complice. Il en est du respect comme de la pudeur : ce sont des vertus fragiles et qu'un souffle dissipe : sans que la volonté y consente, on les peut détruire; les yeux n'ont pas regardé, mais ils ont vu; l'oreille

n'a pas écouté, mais elle a entendu; le mal est fait, il est irréparable, et la pureté de l'ame reste à jamais ternie.

La caricature et le théâtre se prêtèrent donc une fatale assistance pour corrompre l'esprit des masses et y abolir tout vestige de respect. Souvent le théâtre empruntait ses types les plus fameux à la caricature, et celle-ci les reprenait quand leur renommée était faite. *Robert Macaire*, la satire la plus audacieuse d'un temps de démocratie, puisqu'elle s'attaque au temps lui-même et à tous, et ne ménage pas plus les petits que les grands, imbéciles qu'elle méprise ou fripons qu'elle châtie, *Robert Macaire* fut un type commun à la scène et à la caricature : toutes deux l'exploitèrent long-temps. La société attaquée, insultée, vilipendée sous la figure d'un ignoble escroc, venait battre des mains à l'image des turpitudes qu'on lui reprochait. En perdant le respect d'elle-même, elle avait marqué son jour fatal. Ce fut *le Mariage de Figaro* du gouvernement de juillet.

La révolution de février ouvrit une carrière plus large encore à la licence. Sans que la loi de 1835 eût été formellement abolie, la censure disparut comme incompatible avec les institutions républicaines. Quelques théâtres se hâtèrent de spéculer sur les nouvelles passions des vainqueurs; des voix forcenées chantèrent *la Marseillaise* sur la scène que Racine et Molière avaient illustrée dans le grand siècle. Le socialisme eut ses théâtres, comme il avait ses journaux et ses clubs. A leur tour aussi, après l'effroi et le silence des premiers jours, les vaincus trouvèrent sur d'autres scènes je ne sais quelle obscure consolation à prendre, à peu près en famille, leur revanche des vainqueurs de février. L'esprit d'opposition aidant, la réaction gagna vite du terrain. Le théâtre, complice de la révolution, se retourna vivement contre ceux dont il avait préparé le triomphe. C'est du théâtre que partit le signal de la résistance. Un vaudeville! telle fut la première protestation de la France indignée contre ses vainqueurs de février. Le jour où deux cent mille hommes armés défilaient stupidement devant les dictateurs du gouvernement provisoire, on chantait assez timidement, sur un des petits théâtres de Paris, et l'on applaudissait avec quelque défiance de son voisin des couplets satiriques, triste vengeance d'une défaite sans combat. En sortant, on retrouvait l'émeute maîtresse du pavé; elle plantait les arbres de la liberté, ou faisait illuminer sur son passage les façades des théâtres contre-révolutionnaires. Les étranges souverains de cette époque se montraient peu sensibles aux taquineries littéraires.

Les sanglantes journées de juin délivrèrent la France de cette tyrannie de carrefour. Le sentiment public put se manifester avec plus d'énergie. Il y eut cependant dans les théâtres la même anarchie que dans la cité; on se jeta dans la politique; on exploita les passions

confuses du moment; chaque opinion eut son théâtre; le boulevard resta socialiste; le Cirque évoqua de nouveau la gloire et le petit chapeau de l'empereur; au Vaudeville, on était monarchique et même un peu fusioniste. L'art ne jouait pas un grand rôle dans ces *premiers-Paris* mis tous les jours sur la scène. Il est certaines époques où l'esprit, sous le poids des préoccupations qui l'oppressent, ne peut admettre qu'une seule idée; toute distraction lui est à charge, ou plutôt il ne se peut distraire qu'en variant la forme de sa constante préoccupation; c'est là le seul plaisir qu'on pût alors goûter au théâtre; on y traduisait pour les yeux les journaux du matin : c'était un journal en action (1).

N'exagérons pas la valeur de ces succès d'esprit et de moquerie contre la catastrophe de février. Outre le côté puéril, ces démonstrations provoquaient et autorisaient la licence bien autrement dangereuse des scènes dévouées aux doctrines révolutionnaires. Les théâtres du boulevard avaient remplacé les clubs fermés par le gouvernement. Le directeur d'un théâtre subventionné annonçait qu'il donnerait, en réduisant le prix des places, des pièces destinées à répandre les sentimens révolutionnaires. Le désordre menaçait de passer des esprits dans les rues; le chemin est connu, et la distance n'est pas grande. Le péril devenait visible aux yeux de tous. L'opinion publique s'en émut; la presse elle-même vint en aide, et donna du courage au gouvernement. L'assemblée nationale adopta d'urgence une loi qui défendait la représentation de toute pièce non autorisée par le ministre de l'intérieur. Cette mesure doit cesser à la présentation de la nouvelle législation promise sur les théâtres. Il faut croire et espérer que nous l'attendrons long-temps.

C'est maintenant au gouvernement à faire son devoir. Qu'il défende la société, il sera énergiquement soutenu dans ses efforts par l'approbation des bons citoyens. Que la censure théâtrale ne se règle pas sur le ton général de la presse et de la littérature : un mauvais livre corrompt quelques dizaines de lecteurs, des milliers de spectateurs sont pervertis par une pièce coupable. Il n'y a nulle bonne foi à vouloir mettre sur la même ligne la liberté de la presse et celle des théâtres; celle-ci a certes de beaux côtés; l'autre, au point de vue d'où nous

(1) On se rappelle, à propos de la discussion sur le suffrage universel, ces parodies qui montraient au public une multitude d'aveugles appelés à se prononcer sur le mérite comparatif de l'éclairage au gaz, à l'huile ou aux bougies. — C'était la chandelle qu'ils choisissaient, en chantant un hymne au soleil! — A propos du droit au travail, on voyait un barbier arrêtant un passant dans la rue pour le raser de force, et comme celui-ci se débattait, criant : « Monsieur, je ne veux pas être rasé! » le barbier lui coupait la gorge avec son rasoir. — Toutes ces imaginations extravagantes étaient des inspirations et des réminiscences d'Aristophane.

la considérons, n'offre que des dangers et n'a jamais produit que des scandales.

III.

La question politique ainsi vidée, nous demandons qu'on nous permette d'être moins net et rigoureux, à prendre les choses du côté littéraire. Si le champ était resté libre à la satire personnelle, à l'audacieuse moquerie, à la verve licencieuse même, l'esprit français eût pu faire de ce côté de nouvelles conquêtes; il y a plusieurs régions dans l'empire de l'art, et il ne faut en fermer aucune par des répugnances et une délicatesse mal fondées. — « Délicatesse n'est que faiblesse, » a dit Nicole : chaque société politique a une littérature qui lui est propre; — ne demandons point aux sociétés démocratiques cette fleur exquise, cette éloquence noble et grave, et ces chefs-d'œuvre du goût, où la passion qui brise les lois et se joue des dieux et des hommes obéit encore à la convenance; les sociétés aristocratiques ont seules ce secret. Il y a là un public qui ne s'émeut que sous l'empire de certaines règles et qui rejette la vérité même, si elle est grossière : c'est moins une affaire de vertu que de finesse et de tact. Les époques démocratiques ou seulement révolutionnaires ont moins de scrupule et de retenue; mais par là aussi elles ouvrent de nouvelles voies à l'imagination et saisissent vivement l'esprit. Les passions n'ont plus besoin de se dissimuler sous ces raffinemens qui leur ôtent souvent avec la crudité la saveur; parlant à tout le monde, l'art parle de tout et peut gagner en énergie ce qu'il a perdu d'élévation et de dignité.

A ce point de vue, mais à celui-là seulement, à un point de vue exclusivement littéraire, on peut regretter qu'un homme de talent, recherchant par-delà Molière la verve hardie de Rabelais et de Montaigne, n'ait pas montré au public français quelque chose de la gaieté et des hardiesses du vieil esprit gaulois. Plus loin encore, remontant à l'origine même de la poésie, il eût rencontré dans l'antiquité grecque un modèle que Racine n'a pas dédaigné d'imiter, et qui, malgré la licence grossière et les bouffonneries dont s'enveloppe chez lui la raison, aurait pu donner des avertissemens utiles encore de nos jours, et châtier, à Paris comme à Athènes, les vices éternels de la démocratie.

Aristophane, car c'est à lui que remonte la comédie satirique que nous rappelons, c'est à lui que revient le dangereux honneur d'avoir le premier mis le théâtre au service des partis politiques, aurait ainsi conquis une popularité et, si je puis dire, une jeunesse contemporaine. Ses pièces, avec de légers changemens de costume, auraient pu avoir de notre temps un succès d'à-propos et d'allusion; seulement le parterre aurait souri d'incrédulité quand on lui aurait dit que ces railleries sur

les faits et les hommes du jour, ces portraits qu'il avait reconnus tout d'abord, que tout cela était l'ouvrage d'un poète grec mort il y a deux mille ans. C'est qu'il y a dans le génie créateur une inspiration puissante qu'on chercherait en vain chez les hommes de talent qui le suivent; tout est de premier jet; la séve n'a rien de fade et d'épuisé : il en est de la poésie comme de ces eaux que la nature a fait jaillir des montagnes pour la santé de l'homme; leur vertu est à la source.

Aristophane écrivait au temps de Périclès; mais si on a quelquefois rapproché les deux siècles de Périclès et de Louis XIV, pour les confondre dans une gloire commune, il ne faut pas nous laisser tromper par ce rapprochement : à ces deux époques, l'esprit humain reçut également une vive et féconde impulsion; toutes les deux ont laissé derrière elles ces traces lumineuses qui éclairent long-temps l'horizon. Les deux sociétés différaient d'ailleurs sur toutes choses; ce sont deux mondes : l'un irréligieux jusqu'à l'impiété, l'autre dévot jusqu'à la persécution; l'un réglé et majestueux, l'autre licencieux et turbulent; celui-ci monarchique jusqu'à l'adoration, celui-là démocrate jusqu'à l'anarchie. Rien ne ressemble moins en vérité à Périclès que Louis XIV, si ce n'est Mme de Maintenon à Aspasie. Là où règne d'ailleurs la démocratie, tous les autres traits disparaissent bientôt, pour ne laisser place qu'aux sentimens et aux vices que cet état social fait naître dans le cœur humain. Ce n'est donc point au siècle de Louis XIV, mais au nôtre, qu'il faut songer quand nous parlons d'Aristophane. La démocratie athénienne et la démocratie française, à vingt-quatre siècles d'intervalle, se ressemblent, au moins par leurs mauvais côtés. Comment s'en étonner? Nous naissons tous avec le péché originel, c'est-à-dire avec une aptitude singulière au mal; seulement les institutions, les conditions générales des temps où nous vivons, développent cette disposition et ouvrent à cet instinct du mal des voies diverses. Sans restreindre, à Dieu ne plaise, la part que les hommes ont dans leur propre destinée, il faut bien reconnaître à travers les siècles une génération mystérieuse qui fait découler les mêmes effets des mêmes causes. Il y a des époques pour la cruauté, il y en a pour l'orgueil; celles-ci pour la superstition et celles-là pour l'incrédulité : comme on a distingué les siècles par les grands hommes ou les événemens mémorables qu'ils ont vus, on pourrait les caractériser aussi par quelqu'un des péchés capitaux. A l'avénement et au retour de la démocratie, nous retrouverons le même vice, l'envie : l'envie est le péché des siècles démocratiques; je ne veux certainement pas dire le seul.

Cette ressemblance entre le siècle où vivait Aristophane et le nôtre frappa tous les esprits dès les temps de la première république. Voici ce qu'en pensait en l'an II de la république, dans une disposition qui ne portait guère aux paradoxes littéraires, quelques jours avant de

monter sur l'échafaud, le révolutionnaire Camille Desmoulins. Il écrivait dans *le Vieux Cordelier :*

« Lis Aristophane, qui faisait des comédies il y a trois mille ans, et tu seras étonné de l'étrange ressemblance d'Athènes et de la France démocrate; tu y trouveras un père Duchesne comme à Paris, les bonnets rouges, les *ci-devant*, les orateurs, les magistrats, les motions et les séances absolument comme les nôtres; tu y trouveras les principaux personnages du jour, en un mot une antiquité de mille ans dont nous sommes contemporains. Le plus grand divertissement du peuple à Athènes était de voir jouer sur la scène ses généraux, ses ministres, ses philosophes, et, ce qui est bien plus fort, de s'y voir joué lui-même. La seule ressemblance qui manque, c'est que, quand ses poètes le représentaient ainsi sur son opéra, et à sa barbe, tantôt sous le costume d'un vieillard, et tantôt sous celui d'un jeune homme, dont l'auteur ne prenait pas même la peine de déguiser le nom, et qu'il appelait le *peuple;* le peuple d'Athènes, loin de se fâcher, proclamait Aristophane le vainqueur des jeux, et l'encourageait par des bravos et des couronnes... Notez que ces comédies étaient si injurieuses contre les ultra-révolutionnaires et les tenans de la tribune de ce temps-là, qu'il en est telle, jouée sous l'archonte Strétoclès, quatre cent trente ans avant Jésus-Christ, que, si elle était traduite aujourd'hui, Hébert soutiendrait aux cordeliers que la pièce ne peut être que d'hier, de l'invention de Fabre d'Églantine contre lui et Ronsin, et que c'est le traducteur qui est cause de la disette des subsistances... et il jurerait de le poursuivre jusqu'à la guillotine. Les Athéniens étaient plus indulgens : loin d'envoyer à Sainte-Pélagie, encore moins à la place de la Révolution, l'auteur qui décochait les traits les plus sanglans contre Périclès, Cléon, Alcibiade, contre les comités et présidens des sections, les sans-culottes athéniens applaudissaient à tout rompre, et il n'y avait de morts que ceux des spectateurs qui crevaient à force de rire d'eux-mêmes. »

Nous avons peu de détails sur Aristophane. Il était né dans la petite île d'Égine, environ 420 ans avant Jésus-Christ. Ses ennemis lui contestèrent la qualité de citoyen d'Athènes; il s'appliqua plaisamment devant le tribunal saisi de ce procès deux vers assez naïfs que l'Odyssée place dans la bouche de Télémaque :

Je suis le fils d'Ulysse, à ce que dit ma mère;
Pour moi, je n'en sais rien; qui sait quel est son père?

Odyssée, I, v. 216.

Ce fut pendant la guerre du Péloponèse qu'Aristophane donna la plupart des pièces qui fondèrent sa réputation et l'ont portée jusqu'à nous. De plus de cinquante comédies qu'il fit représenter, nous n'en connaissons que onze. Les plus célèbres sont celle des *Nuées,* où il attaquait la philosophie de Socrate, et celle des *Guêpes,* que Racine a popularisée en lui empruntant le sujet et bon nombre de plaisanteries des *Plaideurs*. Toutes ces pièces respirent, nous l'avons déjà indiqué, le désordre et l'audace de ce qu'on a appelé la *comédie antique;* les per-

sonnages du jour y sont traduits sur la scène; on les désigne par leur nom. Un masque grotesque représente leurs traits en les déformant. Si on soupçonne en eux quelque vice honteux, quelque infirmité secrète, ils sont ridiculisés sans pitié; c'est à la fois un libelle, une caricature et une dénonciation. Le fiel, le ridicule et le poison, voilà ce que les victimes se peuvent promettre! Dans cette petite république, les fonctions ne se partageaient guère; c'était le parterre qui avait applaudi *les Nuées*, qui, siégeant plus tard au tribunal, jugeait Socrate et le condamnait à boire la ciguë (1).

Il paraît d'ailleurs que le caractère et les mœurs d'Aristophane donnaient du crédit à sa comédie. Sa verve audacieuse, l'âpreté de ses attaques, l'exagération même de ses peintures, étaient soutenues et protégées par une vie qui défiait les représailles. Accusé plusieurs fois comme calomniateur par ceux qu'il avait exposés sur la scène au mépris public, il sortit toujours triomphant de ces épreuves; il y puisa même une sorte d'autorité magistrale contre ses victimes. C'était en effet une sorte de magistrature populaire que l'office de poète comique tel qu'il était compris à Athènes. Le poète comique n'était point un homme privé, traduisant sur la scène quelque travers ou quelque ridicule particulier; c'était un homme public, un orateur politique, continuant sur le théâtre la lutte engagée à l'Agora, poursuivant ses ennemis avec des armes plus mortelles que celles de la tribune, les livrant aux sarcasmes de la foule, aux implacables tortures de la risée publique: supplice sans nom auquel les sociétés démocratiques condamnent avec une indifférence égale tantôt le génie et la vertu, tantôt le crime et le vice, en sorte que, je ne sais quelle contagion s'étendant à des victimes si différentes, la vertu la plus pure en est ternie. Il faut des siècles et la justice de la postérité pour que toutes choses soient remises à leur vraie lumière. Alors, il est vrai, le démagogue Cléon, le misérable flatteur de la populace athénienne, reste aux gémonies où l'a attaché la comédie des *Chevaliers*, tandis que la gloire de Socrate, triomphant des calomnies des *Nuées* et des insultes du poète, resplendit aujourd'hui plus éclatante et plus belle.

En attendant cette justice incertaine et tardive de la postérité, qui réhabilite un nom et venge une renommée, le poète comique était le fléau de ses contemporains, le despote de la république; c'était le pamphlétaire de nos jours. On a comparé l'office du poète comique à Athènes à celui du censeur public à Rome; mais il n'y a que Caton pour un tel métier. C'était plutôt le journalisme moderne, avec sa

(1) Il ne faut point cependant exagérer la part que les accusations d'Aristophane purent avoir dans la condamnation de Socrate. Le philosophe ne fut mis en accusation que vingt-cinq ans après la représentation des *Nuées*.

verve, ses passions, ses éclats bruyans, ses vives et soudaines illuminations, sa partialité, ses calomnies et surtout sa puissance.

La comédie d'Aristophane n'est guère qu'un dialogue satirique en vers, mêlé de chœurs; point d'intrigue : tout prétexte lui est bon pour attaquer ses ennemis. Dans *les Chevaliers*, Cléon, le démagogue, était insulté avec une violence telle qu'aucun acteur n'osa représenter ce personnage, alors tout-puissant à Athènes. Aristophane prit hardiment le masque, se chargea du rôle de Cléon, en dénonçant aux spectateurs la tyrannie qui le réduisait à jouer lui-même sa pièce. En lisant cette pièce aujourd'hui, et en songeant que le nom de ce malheureux Cléon n'arrive à nous que défiguré par les sanglantes blessures du poète, nous trouvons bien plutôt que le tyran ici, c'est Aristophane. Dans *les Nuées*, le poète attaque les philosophes, Socrate en tête, qui tournaient en ridicule la religion de la république, et, par leur méthode d'argumentation, mettaient tout en problème, jusqu'aux notions fondamentales du juste et de l'injuste; mais c'est surtout pour le peuple athénien que sont réservées les vérités les plus dures. Dans les pièces d'Aristophane, le peuple est représenté sous les traits d'un bonhomme ridicule, quelque Cassandre volé par ses valets, plumé par les courtisanes, trompé par des parasites flatteurs, qui, en exaltant ses vertus, ou déplorant les injustices qu'il essuie, boivent son vin et lui soutirent son argent. Il est vain, léger, crédule, gourmand, vantard : à Marathon, c'est lui qui a fait fuir les Perses; à Salamine, Thémistocle était perdu, si lui n'avait ordonné une manœuvre qui sauva la flotte. Il était aussi à la dernière assemblée du Pnyx; il a parlé deux heures, et entraîné tous les juges.—Le peuple athénien écoutait tout; on lui plaisait en le flattant, et on ne lui déplaisait pas en lui reprochant ses défauts. C'est qu'il voulait surtout qu'on s'occupât de lui, qu'on l'amusât. A ce prix, il pardonnait tout. Aussi que de sacrifices faits à cette nécessité! Toutes les licences théâtrales, depuis *la Mandragore* de Machiavel jusqu'aux pièces de Collé, jouées après les petits soupers de la régence, ne sont que propos de philosophes et plaisanteries discrètes à côté des énormités d'Aristophane. Sans parler ici de la corruption tant reprochée aux mœurs grecques, et qui échappe, par son indignité même, à la réprobation de la critique, dans tout le reste, quelles grossièretés volontaires! quelles équivoques obscènes! quel cynisme dans les paroles! Rabelais et Brantôme en donnent à peine quelque idée. Point d'artifice de langage, aucun de ces stratagèmes délicats par lesquels l'esprit français s'est toujours plu à faire accepter les images les plus vives. Ici, toute chose s'appelle par son nom, et on y parle de toutes choses. Certes, il a fallu un grand dévouement à la science et au grec, pour qu'une femme ait traduit Aristophane. Mme Dacier n'était encore que Mlle Lefèvre lorsqu'elle entreprit cette œuvre héroïque, et si elle avait épousé un homme

moins savant lui-même, un helléniste moins profond que M. Dacier, elle eût pu l'étonner beaucoup le premier jour de leurs noces.

La comédie politique finit à Athènes avec Aristophane; cette petite république ne put elle-même supporter une telle licence. La censure théâtrale fut établie après la guerre du Péloponèse, environ quatre siècles avant notre ère. On voit que le remède est presque aussi ancien que le mal.

Je regrette que, suivant le conseil du *Vieux Cordelier*, nos faiseurs de pièces politiques n'aient pas essayé, après la révolution de février, de nous donner simplement la traduction d'une comédie d'Aristophane. On aurait facilement rattaché à quelque intrigue dramatique les scènes sans lien et sans unité du poète grec. Puisque nous devions voir transportées sur la scène française la licence et la satire cruelle de la comédie grecque, au moins aurions-nous voulu retrouver le véritable Aristophane. A défaut de cette œuvre, qui aurait eu le double intérêt de l'art et de la politique, j'ai réuni ici quelques scènes éparses dans le théâtre d'Aristophane, qui s'appliquent plus particulièrement à ce qu'on appelle de nos jours les *doctrines socialistes*. C'est le seul lien qui rattache ces fragmens, et leur donne quelque droit à paraître ensemble. Au reste, les comédies d'Aristophane, même dans leur intégrité, n'ont rien de la marche et de l'action qu'exige le théâtre moderne; sous ce rapport, au moins, la mutilation sera excusée par les gens du métier; pour les autres, ces fragmens, même à l'état de *centons*, pourront leur donner une idée de la manière d'Aristophane.

SCÈNES SOCIALISTES.[1]

PERSONNAGES.

POPULUS.
LYSISTRATA.
CLÉON, candidat.
UN MARCHAND DE SAUCISSES, autre candidat.
DÉMOSTHÈNE, serviteur de Populus.

Le démagogue Cléon, en flattant Populus, s'est emparé de l'esprit de ce vieillard bonhomme et crédule. Cléon aspire à une des magistratures de la république. Démosthène, qui cherche à éclairer Populus sur le compte de Cléon, oppose à cet ambitieux un candidat dont la naissance et le métier doivent plaire à la multitude, personnifiée ici par Populus, un candidat « fils d'ouvrier, ouvrier lui-même, » comme disaient les circulaires aux élections de 1848.

DÉMOSTHÈNE.

Où trouver un candidat? où le chercher? Mais voici notre affaire, j'imagine :

(1) Ces scènes sont extraites, pour la plus grande partie, de la comédie des *Chevaliers* et de *l'Assemblée des Femmes*. La première a fourni l'exposition, la seconde le dénoû-

les dieux nous l'envoient! (Entre le charcutier avec une file de boudins qui pend sur son épaule.) Salut au libérateur d'Athènes! Voilà précisément l'homme qu'il nous faut, le sauveur de la république que nous cherchions!

LE CHARCUTIER.

Qu'est-ce? que me voulez-vous?

DÉMOSTHÈNE.

Allons, mon ami, dépose d'abord ta hotte.

LE CHARCUTIER.

Eh bien! soit... De quoi s'agit-il?

DÉMOSTHÈNE.

Mortel fortuné! ô toi qui aujourd'hui n'es rien et qui demain seras tout, ô souverain de notre glorieuse patrie! ton jour est enfin venu! Va au bain, bois, mange, reçois la haute paie de trois oboles, due par l'état à tout citoyen oisif.

LE CHARCUTIER.

Pourquoi vous moquer de moi? Laissez-moi donc laver mes tripes et vendre mes saucisses (1).

DÉMOSTHÈNE.

Insensé! il est bien question de saucisses et de travail! Vois-tu ce peuple nombreux? tu en seras le maître, et maître aussi du marché, des ports et de l'assemblée! Tu mettras les riches à tes pieds, et leurs écus dans ta poche! Tu destitueras les généraux, et tes maîtresses coucheront au Prytanée!

LE CHARCUTIER.

Bah! comment deviendrais-je un personnage, moi! pauvre vendeur de saucisses!

DÉMOSTHÈNE.

C'est pour cela même que tu deviendras grand : c'est le tour des misérables, vois-tu! N'es-tu pas de la lie du peuple? Paresseux, effronté, pourquoi n'arriverais-tu pas à tout? Tiendrais-tu, par malheur, à des parens honnêtes et bien élevés?

LE CHARCUTIER.

J'en atteste les dieux! j'appartiens à la canaille.

ment, ou, pour mieux dire, le commencement et la fin. J'ai pris dans les autres pièces ce qui s'appliquait le plus aux doctrines socialistes, — renouvelées des Grecs, c'est bien le cas de le dire. — Enfin, j'ai supprimé tout ce que nos mœurs rejettent, en regrettant souvent de mutiler par ces sacrifices nécessaires la verve audacieuse et l'indignation patriotique du poète. — Les *chevaliers* formaient à Athènes le second ordre de l'état. Solon avait distribué les citoyens en quatre classes : la première comprenait ceux qui avaient 500 mines de revenu; la seconde, ceux qui en avaient 300, et qui pouvaient entretenir un cheval, d'où le nom de chevaliers. C'était donc la classe qui correspondait dans l'ordre politique au tiers-état, à la bourgeoisie moderne, cette aristocratie de 1789, aussi haïe et menacée déjà que l'ancienne. Il y avait à Athènes mille chevaliers sur une population d'environ vingt-cinq mille citoyens. J'ai donné pour femme à Dêmos ou Populus, la personnification du *peuple*, cette Lysistrata dont le nom est attaché à une autre pièce.

(1) C'est le début de Valère et de Lucas avec Sganarelle dans *le Médecin malgré lui*.

DÉMOSTHÈNE.

Mortel fortuné! que de qualités précieuses tu apportes pour les affaires de la république!

LE CHARCUTIER.

Mais je n'ai pas reçu la moindre éducation, si ce n'est que je sais lire, et encore assez mal!

DÉMOSTHÈNE.

Tais-toi! ceci pourrait te faire tort : c'est trop que de savoir lire, même assez mal; — le gouvernement populaire n'appartient pas à des gens habiles ou instruits, mais aux rustres ignorans (1).

LE CHARCUTIER.

Comment! tu me crois capable de gouverner l'état?

DÉMOSTHÈNE.

Rien de plus facile : tu n'auras qu'à faire ce que tu fais. Brouille les affaires comme les hachis de tes andouilles, cajole le peuple en lui promettant la viande à bas prix, les olives à bon marché. Tu as tout ce qu'il faut pour entraîner la populace : voix forte, esprit effronté, impudence de la halle; ce sont là les qualités requises aujourd'hui.

(Après une violente dispute entre Cléon et le charcutier, qui en viennent aux mains, la victoire reste au vendeur de saucisses. Il est proclamé candidat. Survient Populus, qui s'informe des motifs de la querelle. Les deux rivaux cherchent, à l'envi l'un de l'autre, à gagner son suffrage.)

CLÉON.

Hélas! c'est à cause de toi que cet homme et ces jeunes gens me battaient!

POPULUS.

Eh! Pourquoi donc?

CLÉON.

Parce que je t'aime, ô peuple! bon peuple! et que je suis passionné pour tes intérêts!

POPULUS, au charcutier.

Et toi, qui es-tu alors?

LE CHARCUTIER.

Moi, je suis son rival. Depuis long-temps je t'aime, ô peuple! et je veux absolument te servir, ainsi que tant de gens de bien. Celui-ci est un pillard; crois-moi, il entre au Prytanée le ventre vide, et il en revient le ventre plein. Convoque au plus tôt une assemblée, tu jugeras lequel de nous deux est le plus dévoué à ta cause.

CLÉON.

Oui, décide entre nous. C'est un infâme, un scélérat, un braillard; mais pourquoi une assemblée? Prononce tout de suite.

POPULUS.

C'est ma coutume à moi, j'aime les assemblées. Je ne juge que là; j'ai besoin de délibérer.

(1) « La plus grande erreur contre laquelle il faille prémunir les populations de nos campagnes, c'est que, pour être représentant, il soit nécessaire d'avoir de l'éducation. » *Circulaire* du ministre de l'instruction publique du 6 mars 1848.

LE CHARCUTIER.

Ah! malheureux, je suis perdu. Seul, chez lui, ce vieillard est le plus raisonnable des hommes; mais, quand il est une fois assis sur les bancs, il perd la tête et fait cent sottises. — Que lui promettrai-je pour le gagner?... Écoute, mon ami, vois-tu, si tu me nommes, les anchois ne coûteront plus que deux oboles la livre; on les prendra chez les marchands. L'hiver, les foulons seront contraints de fournir des tuniques en drap à tous ceux qui en auront besoin; ceux qui n'auront ni lit, ni couverture, iront coucher, après le bain, chez les pelletiers. Les marchands de farine donneront aux pauvres trois mesures pour leur nourriture;... sinon, on les pendra. Que t'en semble? Cela te convient-il?

(Entre Lysistrata, femme de Populus. Cléon a promis à Lysistrata de demander l'émancipation des femmes; c'est ce qui la détermine à intervenir contre le charcutier.)

LYSISTRATA.

Mon cher mari, n'écoute pas ce vilain homme avec ses cordes de saucisses; toutes ces belles paroles sont pour faire ripaille à tes dépens. Il est comme les nourrices qui mâchent les morceaux, mais qui en avalent les trois quarts et donnent seulement le reste à leur poupon. Il te promet des merveilles, et cependant il te laisse durement assis sur la pierre, toi qui as versé ton sang à Marathon!

CLÉON.

Cher Populus, voici un coussin que j'ai rempli moi-même. Soulevez-vous un instant, reposez plus mollement ces membres qui ont tant fatigué sur le banc des rameurs à Salamine. (Il place un coussin pour faire asseoir Populus.)

POPULUS, s'asseyant.

Par ma foi! voilà une attention digne d'un véritable ami du peuple; tu es un digne fils d'Harmodius.

LE CHARCUTIER.

Allons donc, cet homme, avec tout son amour, qu'a-t-il donc fait pour toi? Il te donne un coussin; mais il t'a vu sans pitié habiter dans des baraques, dans des antres, dans de misérables greniers où il te laisse grelotter ou t'enfumer. Ton ami, cet homme! T'a-t-il jamais donné une semelle, une seule semelle en cuir pour ressaveter tes souliers?

POPULUS.

Non, en vérité!

LE CHARCUTIER.

Eh bien! voilà l'homme jugé! Moi, j'ai acheté pour toi cette paire de souliers toute neuve, et je t'en fais présent.

POPULUS.

Par Jupiter! dans mon opinion, aucun citoyen n'a mieux mérité du peuple que toi; nul autre n'a montré plus de zèle pour la république. Seul tu gouverneras; le trident en main, tu commanderas aux alliés.

CLÉON.

Mais toi, tu vois ce vieillard sans culotte (1), et jamais tu ne lui en as donné une pour l'hiver. Tiens, je te donne celle-ci, mon bonhomme.

(1) En grec, sans tunique.

POPULUS.

Par ma foi! voilà une chose à laquelle Thémistocle n'a jamais pensé. Certes, le port du Pirée est une belle chose, mais cela vaut-il l'idée de cette culotte?

(Au milieu de ces bouffonneries et de cent autres trop grossières pour les indiquer ici, le chœur intervient, et de sa voix poétique et solennelle il adresse au peuple ces paroles auxquelles vingt siècles n'ont rien ôté de leur énergique vérité :).

« O peuple! ta puissance est grande, on te craint comme un maître irrité; mais qu'il est facile de te séduire! Tu veux être flatté et trompé, celui qui parle te fait toujours sa dupe, et alors ton bon sens déménage. Il n'y a nulle raison sous tes cheveux noirs ou gris. Tu aimes à boire tout le jour, tu prends pour chef un voleur que tu nourris, et, quand il est engraissé, tu l'immoles! »

(Populus rentre chez lui; mais sa femme Lysistrata est partie pour le club des femmes (1).

POPULUS.

Qu'est-ce que cela veut dire? Où ma femme peut-elle être allée? Ah! que je suis malheureux de m'être marié à cette jeunesse, moi, un homme d'âge, et que je mérite bien ce qui m'est sans doute arrivé! (Lysistrata revient enfin, suivie d'une foule de femmes.) Ah! d'où viens-tu, coquine?

LYSISTRATA.

Qu'est-ce que cela te fait, mon cher époux?

POPULUS.

Ce que cela me fait? La belle réponse!

LYSISTRATA.

Tu ne me diras pas que je viens de quelque rendez-vous chez un amant?

POPULUS.

Pas de chez un seul peut-être. Où t'es-tu donc enfuie ce matin, avec mon manteau encore...

LYSISTRATA.

Eh bien! puisqu'il faut t'obéir une dernière fois, je viens de notre club; on y a proclamé l'émancipation des femmes. Vois-tu, tu peux rester tranquillement à manger des poissons frits et à gouverner la marmite; la république est remise entre nos mains.

POPULUS.

Pourquoi faire? Pour filer?

LYSISTRATA.

Non, pour gouverner.

POPULUS.

Vraiment! Eh bien! je ne m'en étonne pas, puisque aussi bien c'était la seule nouveauté dont on ne se fût pas encore avisé à Athènes. Tu as toujours été la maîtresse céans... C'est une bonne école pour le gouvernement.

LYSISTRATA.

Par Vénus! notre république sera conduite sur un plan tout nouveau. Je n'essaie rien de ce qui a été pratiqué ou proposé, car tout ce qui est ancien nous ennuie, mon pauvre vieux; il nous faut du nouveau.

(1) En grec, l'assemblée des femmes.

POPULUS.

Tu vas donc faire une constitution? Cela n'est pas bien neuf.

LYSISTRATA.

Attends donc, et juge après m'avoir entendue. D'abord, tous les biens seront en commun, et chacun aura sa part pour vivre. Il n'y aura plus ni riche ni pauvre. Il ne faut pas que l'un possède de vastes domaines et que l'autre n'ait pas de quoi se faire enterrer, que l'un traîne avec lui une foule d'esclaves et que l'autre n'ait pas un seul serviteur. Je mettrai en commun les terres, l'argent, toutes les propriétés; on vivra tous ensemble, et on dînera à la même table.

POPULUS.

Et celui qui ne possède pas de terres, mais de l'or, de l'argent, des écus?

LYSISTRATA.

Il apportera ces richesses à la masse, car elles ne seraient bonnes à rien. La pauvreté ne contraindra plus personne à travailler. Tout appartiendra à tous, maisons, pain, salaisons, tuniques, vin, pois et haricots. Quel profit y aurait-il à ne pas déposer sa part dans la communauté? Nous aurons de grands magasins.

POPULUS.

Mais pour les femmes, comment fera-t-on? Si quelqu'un voit une jolie fille qui lui plaise plus?...

LYSISTRATA.

Ah! il n'y a pas de privilége contre nous; toutes les femmes seront communes, oui, mais tout sera aussi commun pour elles (1).

(Grande dispute entre le chœur des vieilles femmes et celui des jeunes filles sur les moyens d'établir une véritable communauté. Les vieilles entendent bien qu'on ne leur fasse pas tort, et que l'égalité ne soit pas un vain nom. Les filles préféreraient un régime de liberté, et les citoyens sont assez de cet avis; mais le principe est absolu : les vieilles proposent des mesures plus folles les unes que les autres pour assurer à leur profit l'exécution fidèle de la loi. On comprend assez quelles grossièretés sortent d'un tel sujet. Il faut rejeter absolument toutes ces scènes malgré le sel et la verve comique de plusieurs passages.)

PÓPULUS.

Mais, en vivant ainsi, comment chacun pourra-t-il reconnaître ses enfans?

LYSISTRATA.

A quoi bon? les enfans regarderont comme leurs pères tous ceux qui seront plus âgés qu'eux. On sera sûr ainsi de ne pas se tromper.

POPULUS.

Mais qui cultivera la terre?

(1) Je trouve dans un projet de constitution présenté à la convention nationale un code du mariage et des successions qui ressemble fort à celui de Lysistrata. « Le mariage est un contrat tacite de la nature entre deux individus de sexe différent pour la propagation de l'espèce humaine. Il est rompu par la volonté de l'un ou l'autre des deux individus. Les enfans provenus de mariage sont les créanciers de la nature et de la république..... La justice ne connaît pas de testament, parce qu'un homme ne peut avoir de volonté après sa mort; elle ne connaît pas non plus d'héritiers collatéraux, parce que tous les citoyens sont *frères* en république. » (*Révolutions de Paris*, nº 192.)

LYSISTRATA.

Les esclaves (1), et tu n'auras autre chose à faire que d'aller manger selon tes besoins.

POPULUS.

Et les procès? Par exemple, si on nie une dette, ou qu'on ne paie pas d'intérêt?

LYSISTRATA.

Imbécile! il n'y aura pas de dette dans ma république. Si tout est en commun, où le prêteur prendra-t-il de l'argent pour le prêter? Et puis l'intérêt, quel animal est-ce que cela?

POPULUS.

Comment! c'est l'argent qui s'accroît sans cesse, chaque mois et chaque jour, à mesure que le temps s'écoule.

LYSISTRATA.

Pauvre sot! crois-tu que la mer soit maintenant plus grande qu'autrefois?

POPULUS.

Que veux-tu dire? Non, elle est toujours la même; il ne serait pas bon même qu'elle s'accrût.

LYSISTRATA.

Comment, misérable! la mer ne grossit pas malgré les fleuves qui s'y jettent, et tu prétends que ton argent augmente tous les jours. Ne parle plus de l'intérêt, nous l'abolissons (2). Plus de voleurs! que volerait-on, puisqu'on aura sa part de toutes choses? Et si l'on vous dépouillait, vous céderiez vos habits de bonne grace, car vous en recevriez de meilleurs sur le fonds commun. La ville sera une seule maison, la cité une seule famille; les portiques serviront de salle à manger pour tous les citoyens; chacun aura de tout en abondance et se retirera ivre-mort, un flambeau à la main et sa couronne sur la tête.

POPULUS.

Par Apollon! tout cela me convient fort.

(La nouvelle constitution est proclamée et acclamée sur la place publique. Populus et Cléon se rencontrent. Le premier met tous ses meubles et ustensiles en ordre et les charge sur une charrette pour les porter aux magasins de la république; le second le regarde faire avec étonnement.)

POPULUS.

Je vais tout préparer pour porter mes meubles sur la place publique et faire l'inventaire de mes richesses.

(1) Au moins à Athènes le socialisme avait-il cette réponse à faire à ceux qui démontraient son impossibilité.

(2) Dans le projet de constitution déjà cité, il y a une démonstration aussi victorieuse que celle de Lysistrata, non-seulement contre la légimité de l'intérêt, mais contre celui du prêt; elle est curieuse : « La justice ne connaît pas les prêts pécuniaires. Le prêteur pécuniaire est ou plus riche ou moins riche que celui à qui il prête : s'il est plus riche, le prêt n'est qu'une dette sacrée qu'il a acquittée; s'il est moins riche, son prêt n'est point présumable; ce serait alors un *don*, et il est impossible de donner et de retenir à la fois. » Le journaliste remarque que cette constitution contient d'excellentes choses, surtout dans la partie morale.

CLÉON, à part.

Irai-je donc livrer tout ce qui m'appartient? Il faudrait être un pauvre homme et avoir perdu le sens; non, je ne livrerai pas follement et sans raison le fruit de mes sueurs et de mes épargnes... Eh! cher voisin, que signifient ces meubles, ce déménagement? vas-tu loger ailleurs, ou mettre tes meubles en gage?

POPULUS.

Point du tout; je vais les déposer sur la place publique, conformément au décret.

CLÉON.

Tu vas les déposer? Par Jupiter, tu es un pauvre homme!

POPULUS.

Eh quoi! ne dois-je pas obéir aux lois? Tu ne songes donc pas à donner ce qui t'appartient?

CLÉON.

Je m'en garderai bien; je veux voir comment feront les autres.

POPULUS.

Que peuvent-ils faire que livrer leurs biens? On ne parle que de cela dans les rues.

CLÉON.

On en parlera long-temps encore.

POPULUS.

Chacun dit qu'il va porter son argent au trésor.

CLÉON.

Laisse-les dire.

POPULUS.

Tu m'assommes de ne vouloir rien croire.

CLÉON.

Crois-tu qu'un citoyen sensé aille donner son bien? Cela n'est pas de notre temps; il aimera mieux prendre celui des autres.

POPULUS.

Tu es un mauvais citoyen, et je te dénoncerai à l'assemblée.

CLÉON.

Quelle folie! ne pas attendre ce que feront les autres! et alors même...

POPULUS.

Eh bien!

CLÉON.

Attendre et différer encore. Je connais les Athéniens, ils sont prompts à voter les décrets; mais, une fois rendus, personne ne les exécute.

POPULUS.

Par Neptune! si tu me retardes encore, je ne trouverai plus de place où déposer tout cela. (Il fait emporter ses meubles par des esclaves.)

UN HÉRAUT.

Citoyens, la nouvelle république commence par un banquet fraternel. Hâtez-vous de prendre chacun la place que le sort vous a assignée : les tables sont prêtes, la cuisine est excellente; les lits sont ornés de guirlandes et de tapis;

des esclaves parfumées de rose versent le vin de Chio dans les coupes; les poissons sont grillés, on met les lièvres à la broche, on pétrit les gâteaux de miel; on tresse les couronnes; les jeunes filles ont cueilli les plus beaux fruits. A table! à table!

CLÉON.

Il faut obéir, la république l'ordonne.

POPULUS.

Où veux-tu aller, vilain avaricieux, toi qui n'as pas contribué pour ta part?

CLÉON.

A table.

POPULUS.

Certes, si la république est sage, tu ne seras pas admis avant d'avoir apporté ta part.

CLÉON.

Par Apollon! ce n'est pas moi qui serai en retard.

POPULUS.

Que dis-tu?

CLÉON.

Je t'assure que d'autres paieront encore après moi.

POPULUS.

Et en attendant, tu vas te mettre à table?

CLÉON.

Que faire? Tout bon citoyen doit rendre à l'état les services qui dépendent de lui.

(Le repas est dressé sous un portique, des milliers de citoyens viennent y prendre part.)

POPULUS, après le repas.

Certes, le dîner était bon; mais avec quoi dînerons-nous demain? C'est le travail d'hier qui nous a nourris aujourd'hui; personne ne travaillera plus, si la pauvreté n'est pas là pour l'éveiller. C'est la pauvreté qui nous dit : Lève-toi et travaille, sinon tu mourras de faim. Si la fortune se donne à tous également, qui voudra forger le fer, construire les vaisseaux, coudre les vêtemens, fabriquer le drap, le cuir, les tapis, et labourer la terre pour en tirer les dons de Cérès. Telle qu'une maîtresse vigilante, la pauvreté força l'artisan, par l'indigence et le besoin, à travailler pour gagner sa vie, et la société humaine naquit.

CLÉON.

Ce sont là des niaiseries. Tous les hommes ne fuient-ils pas la pauvreté?

POPULUS.

Sans doute, parce qu'elle les rend meilleurs. Ils sont comme des enfans qui fuient leur père, qui ne veut que les corriger; mais si tu t'en remets à la Providence pour ton dîner de demain, qu'as-tu donc dans ce grand panier? (Il fouille le panier.) Par Jupiter! mais c'est tout un garde-manger! Que de viandes! que de poissons! quel énorme gâteau il s'était réservé, et il nous en laissait à peine quelques bouchées. Ah! scélérat, tu me volais! tu me trompais! Je t'ai donné des couronnes, je t'ai chargé de présens! (Il lui donne des coups de bâton.) Voilà ce que tu mérites! (Il le chasse hors du théâtre et le poursuit.)

CHOEUR DE VIEILLARDS ET CHOEUR DE FEMMES QUI S'INJURIENT.

Il ne s'agit plus de festin et de sommeil; vous tous hommes libres, disposez-vous pour le combat. Voilà des femmes, ennemies des dieux, qui veulent s'emparer de nos trésors et de la république. N'est-il pas indigne qu'elles osent donner des ordres aux citoyens, parler de boucliers d'airain et discuter avec nous de la paix et de la guerre? Oui, tout ce qu'elles trament tend à la tyrannie; mais, grace aux dieux, nous avons passé l'âge où elles peuvent être à craindre pour les hommes, et nous saurons les mettre à la raison. Tissez votre toile, filez votre laine, citoyennes, et laissez les hommes maîtres de la place publique.

(Le chœur des vieillards se précipite sur celui des femmes et le met en fuite; mais à peine les femmes sont-elles chassées, que le bon Populus se lamente d'avoir perdu Lysistrata. Il sort désespéré pour la chercher. Les portes s'ouvrent. On voit dans le fond la ville d'Athènes.)

LE CHOEUR.

Belle et brillante Athènes, au front couronné de fleurs, habitée par un peuple illustre, montre-nous le maître de ce pays et de la Grèce entière. (On porte en triomphe Populus, une couronne sur la tête.) Le voilà dans tout l'éclat de sa jeunesse, vêtu de la cuirasse qu'il portait à Marathon, parfumé de myrte, ami de la paix et des arts et dégoûté des factions. Salut, souverain de la Grèce, reçois nos félicitations. Enfin la raison t'est revenue, tu ne seras plus la dupe des flatteurs et des ambitieux!

LE POÈTE AUX SPECTATEURS.

Le poète n'a pas encore fait son éloge; mais, puisque les ennemis de la Grèce le calomnient auprès de vous, puisqu'on l'accuse de jouer la république et d'insulter le peuple, il parlera de lui, ô volages Athéniens! Il prétend avoir bien mérité de vous, s'il vous a appris à vous défier de la flatterie et des flatteurs. Maintenant, quand les candidats commenceront leur harangue par vous appeler « nobles guerriers couronnés de lauriers! » vous ne tressaillerez plus sur vos siéges; si d'autres vous disent : « O grande nation! » vos oreilles charmées ne s'ouvriront pas et ne se fermeront pas comme un parasol. Tenez, tous ces tribuns vous assaisonnent avec de douces paroles comme des anchois avec de l'huile; défiez-vous de leur malice, ils ne veulent que sédition et troubles : les pêcheurs d'anguilles, quand le temps est calme, ne prennent rien; mais, quand ils ont agité la vase, la pêche est bonne. Donc, si le poète vous a détrompés, s'il vous a montré à l'œil les vices de la tyrannie démocratique, applaudissez, Athéniens! — Que les sages me jugent sur ce que j'ai dit de sage, les rieurs sur ce qui les a fait rire. Les nations voisines elles-mêmes ont été curieuses de voir le poète courageux qui vous a fait entendre la vérité, et le grand roi a déclaré à vos ambassadeurs que le peuple qui suivrait de si sages conseils, ou serait heureux par la paix ou victorieux dans les combats.

E. DE LANGSDORFF.

SOUVENIRS DE VOYAGE

EN

ARMÉNIE ET EN PERSE.

L'ARMÉNIE.

I.

Nous avions dit adieu à Stamboul, et le dernier promontoire du Bosphore nous avait caché les pointes les plus élevées des minarets de la ville des sultans. Notre bâtiment se dirigeait vers Trébisonde. Une fois débarqués sur le territoire de l'ancienne Arménie, nous devions traverser, pour gagner la Perse, quelques-unes des provinces les moins connues de l'empire ottoman. On comprend quelle fut notre joie quand, après une navigation des plus pénibles, nous pûmes enfin toucher terre. Il était aisé de prévoir cependant qu'aux tempêtes de la mer Noire allaient succéder pour nous des périls et des fatigues non moins redoutables dans les solitudes glacées qui s'étendent entre le pachalik de Trébisonde et la frontière persane.

Quand nous débarquâmes à Trébisonde dans les premiers jours de décembre, le ciel était noir et tout chargé de neige. Les préparatifs du

long voyage que nous allions entreprendre, en dépit des rigueurs de la saison, furent bientôt terminés. Le 15 décembre, deux cents mulets ou chevaux, les uns portant des bagages, les autres des cavaliers, n'attendaient plus pour se mettre en mouvement que le signal du départ : ce signal fut enfin donné, et nous quittâmes Trébisonde, après avoir appelé sur nous, par une collecte faite au profit des pauvres catholiques, la protection de la Providence.

A peine étions-nous sortis de la ville, que nos fatigues commencèrent : nous avions à gravir un sentier coupé de roches glissantes sur lesquelles s'abattaient à chaque instant nos chevaux, pauvres bêtes plus habituées à porter des fardeaux que des hommes. Pendant cette marche pénible, nous eûmes tout le temps de regarder la mer Noire, qui s'étendait à nos pieds, cette mer qui nous avait bien maltraités, et dont nous ne pouvions nous séparer sans regret. Les mâts noircis du *Véloce* se dessinaient au loin dans la brume. C'était pour nous comme un petit coin de la France que nous apercevions une dernière fois, et auquel nous dîmes tristement adieu.

Au-delà de cet âpre sentier, nous débouchâmes dans un pays ouvert, planté de genêts et de bruyères. Sans la pluie fine et serrée qui tombait depuis que nous étions montés à cheval, cette première journée de marche aurait été assez agréable. Le paysage était pittoresque : devant nous, une route étroite serpentait à mi-côte d'une montagne couverte de grands arbres qui avaient conservé leur feuillage. A droite, au fond d'un ravin, coulait une petite rivière qui se heurtait à toutes les roches et mêlait son murmure au bruit des pas de nos chevaux. De grands rochers à pic, d'un aspect sévère, couronnés de sapins, bornaient notre horizon. La température n'était pas trop rude encore, mais elle devait s'abaisser à mesure que nous nous rapprocherions des montagnes neigeuses vers lesquelles se dirigeait notre caravane.

Nous fîmes halte, à la tombée de la nuit, dans un hameau où des écuries nous servirent de logement. Le mauvais temps continuait, et le froid, qui avait beaucoup augmenté, nous rendait notre triste gîte insupportable; aussi le quittâmes-nous sans trop de regret dès le point du jour. Le chemin traversait un bois de mélèzes et de sapins, coupé par de nombreux torrens dont la gelée n'avait pas encore immobilisé les cascades. A la fin de cette seconde journée, nous sortîmes du bois, et nous atteignîmes la région des neiges, que, pendant trois mois, nous ne devions plus quitter. La nature changea aussitôt d'aspect : nous vîmes se dérouler devant nous des plaines immenses, couvertes d'une neige épaisse, et sur lesquelles planait un morne silence. Le froid était devenu subitement excessif : le thermomètre marquait déjà 15 degrés au-dessous de zéro. Nous étions sur le Zingâna, l'un des monts les plus élevés de la chaîne que nous avions à franchir. Le vent

soufflait avec furie, et précipitait sur nous des tourbillons d'une poussière glacée. Sur cette neige, qui avait cinq à six pieds d'épaisseur, aucun chemin n'était tracé; des ours seuls, ainsi que des loups, que nous aperçûmes au loin, y avaient laissé leurs empreintes. Notre caravane marchait péniblement, enfonçant à chaque pas, décrivant au bord des précipices un sentier mouvant qui se dérobait sous les pieds des chevaux, obligés de marcher les uns derrière les autres; elle formait ainsi un long ruban noir dont les ondulations serpentaient au loin sur ces crêtes éblouissantes sous les rayons du soleil. A chaque instant, des mulets roulaient avec leurs charges dans les ravins. Les muletiers s'y laissaient descendre à leur suite pour les en tirer; ils remontaient avec les plus grandes peines, ramenant les animaux qu'ils rechargeaient pour recommencer vingt pas plus loin. Les cavaliers devaient souvent mettre pied à terre pour réchauffer leurs membres engourdis, ou éviter des chutes que rendait imminentes le pas mal assuré de leurs montures.

Du haut du Zingâna, nous descendîmes dans une contrée moins difficile, mais que la neige couvrait aussi en grande abondance. De ce moment, nous étions voués à des neiges continuelles et à un froid qui ne varia guère que de quinze à vingt-cinq degrés. Nous atteignîmes ainsi la petite ville de Gumuch-Khânèh, dont le nom signifie *maison d'argent*, à cause des mines de ce métal qui se trouvent dans son voisinage. Cette ville est adossée à une montagne dont elle garnit la pente jusqu'au sommet d'une façon très pittoresque.

J'étais parti en avant avec un de nos camarades de voyage, pour aller préparer des logemens; arrivés à Gumuch-Khânèh, nous nous présentâmes aussitôt chez le *mutselim*. Ce fonctionnaire avait été instruit de l'arrivée de l'ambassadeur de France (1); il avait dû aviser aux moyens de l'héberger, lui et toute sa suite. Trouvant les gens peu empressés et à moitié polis, nous montons sans hésiter chez leur maître. Nous voyons un petit homme court, mais très gros, à l'œil rond et stupide, enfoui dans une pelisse d'où se dégageait à peine une tête coiffée d'un énorme turban, et qu'on ne devinait guère qu'à la direction d'une longue pipe trahie par les nuages d'une épaisse fumée. Le *mutselim* donnait audience quand nous vînmes lui demander d'une manière assez cavalière ce qu'il avait fait pour recevoir l'*elchi* (ambassadeur). Mécontent de ce que nous avions souillé ses tapis avec nos bottes couvertes de neige, ou bien peut-être ignorant ce qu'il devait à des voyageurs munis de firmans impériaux, le *mutselim* nous reçut fort mal; il grommelait entre ses dents et le bout d'ambre de son *tchibouk* des mots rapides dont nous ne comprenions pas le sens, mais qui

(1) Le voyage que nous racontons ici a été fait de compagnie avec la légation française envoyée, il y a peu d'années, à Téhéran.

nous parurent moins que bienveillans. Nous n'en réitérâmes pas moins notre demande, insistant sur la nécessité d'avoir tout de suite une maison pour l'*elchi*, qui nous suivait de près; mis au pied du mur et sans doute ému de notre aplomb, le *mutselim* se décida, tout en murmurant, à nous offrir une salle dans sa maison; mais nous la refusâmes en alléguant la malpropreté de ce réduit, d'ailleurs trop étroit, et en demandant un logis plus convenable et plus vaste pour nous contenir tous avec nos gens et nos chevaux. On nous en montra plusieurs dans des conditions qui les rendaient inacceptables : il était évident qu'il y avait mauvais vouloir, intention de ne pas nous loger ou de nous loger fort mal; nous en fîmes l'observation en termes sévères, et regagnâmes la route par laquelle nos compagnons devaient arriver. Nous fîmes part à l'ambassadeur de ce qui venait de se passer. De son côté, le *caterdji-bachi*, ou muletier en chef, ne se souciant pas de faire gravir à ses mules le chemin un peu raide, et d'ailleurs hors de la route, qui conduisait à Gumuch-Khânèh, avait persuadé à l'*elchi* de s'arrêter dans un hameau où se trouvaient, avec quelques masures en bois, trois petits cafés où il prétendait que nous serions aussi bien qu'en ville. On se rendit à ses raisons et l'on s'établit comme on put dans les maisons où le prudent *caterdji* avait déjà fait décharger ses bêtes.

Nous n'avions sans doute, en restant là, que peu de chose à regretter du comfort de la ville voisine; mais la mauvaise volonté manifeste du *mutselim* ne pouvait être passée sous silence, l'ambassadeur devait à son caractère officiel et au pays qu'il représentait de lui témoigner son mécontentement : il lui envoya un attaché de l'ambassade avec un drogman. Après l'avoir malmené et lui avoir, en termes amers, reproché les airs qu'il se donnait de ne point avoir égard au firman impérial sous la protection duquel voyageait l'ambassadeur, ces messieurs firent craindre au *mutselim* les suites de sa conduite. Ils allèrent même, pour l'humilier, jusqu'à repousser la pipe et le café que le gouverneur leur fit offrir. Cet affront est l'un des plus graves que l'on puisse faire subir à un Turc, et celui-ci en parut très décontenancé, d'autant plus que cette scène se passait en public, et que les deux envoyés de l'ambassadeur n'avaient, comme nous avant eux, épargné au *mutselim* aucune des humiliations qui devaient lui être les plus sensibles. Cependant le gouverneur chercha à se défendre, mais avec son apathie habituelle et sans paraître même comprendre de quel manque de procédés il s'était rendu coupable envers l'ambassadeur. Nous apprîmes plus tard que le *mutselim* avait été destitué.

Peu de temps après nous être éloignés de Gumuch-Khânèh, nous passions d'un pachalik dans un autre. Nous avions traversé celui de Trébisonde et nous entrions dans celui d'Erzeroum, ou, pour rappeler ici des noms devenus classiques, nous quittions le royaume de Pont pour celui d'Arménie. Nous mettions le pied dans une des contrées

d'Asie les moins explorées et les moins connues. Ce vaste pays, toujours mêlé aux grands faits de l'histoire des peuples asiatiques, est tombé victime des vicissitudes de toutes sortes qui les ont agités; le nom seul de l'Arménie subsiste aujourd'hui, et c'est peut-être encore trop dire, car, incorporée à la Turquie, à la Perse ou à la Russie, la patrie de Tigrane n'a plus même de nom sur les cartes. Quoi qu'il en soit, une réception gracieuse nous attendait sur le territoire de l'ancienne Arménie. A peine entrés dans le pachalik d'Erzeroum, nous vîmes venir à nous un groupe de cavaliers, parmi lesquels se faisaient remarquer des officiers supérieurs. C'était le *mutselim* de la petite ville de Baïbout qui venait à notre rencontre avec un colonel et un autre officier de la maison du pacha d'Erzeroum. Ces personnages étaient envoyés par celui-ci pour complimenter l'ambassadeur et l'escorter en veillant à ce que, sur son territoire, rien ne lui manquât, non plus qu'à sa suite. Le gouverneur de la province d'Erzeroum était Hafiz-Pacha, celui qui commandait l'armée turque à Nézib et perdit contre Ibrahim-Pacha cette bataille qui décida du sort de la Syrie, devenue dépendance de l'Égypte. Hafiz-Pacha nous traita grandement, avec une bienveillance et une considération toutes particulières. A Baïbout, d'excellens logemens avaient été préparés par ses ordres. Plus tard et jusqu'à Erzeroum, nous trouvâmes, grace aux instructions qu'il avait données, des toits aussi hospitaliers que le comportait le pays dans lequel nous étions engagés. Les officiers d'Hafiz-Pacha nous escortèrent jusqu'au pied des murs d'Erzeroum.

Nous apercevions depuis long-temps cette ville et nous n'en étions plus qu'à une demi-heure, quand nous rencontrâmes une compagnie d'infanterie rangée en bataille sur le bord de la route : elle présenta les armes quand nous passâmes devant ses rangs, et, faisant un mouvement de flanc, elle vint aussitôt se former de nouveau en avant de notre petite troupe, afin de nous précéder dans la ville. Nous entrâmes à Erzeroum en passant sous des voûtes épaisses fermées par des portes doublées de fer, dont les gonds étaient fixés à d'antiques murailles. Le pacha avait fait préparer pour nous des appartemens comme nous avions perdu l'habitude d'en voir depuis que nous avions quitté Trébisonde, j'allais dire même Constantinople. D'excellens tapis, des divans moelleux, de bonnes cheminées bien approvisionnées de bois sec allaient nous faire, pour quelques jours, oublier les tristes étapes faites dans la neige et les non moins tristes haltes de chaque soir dans les cahutes ou dans les étables des villages de l'Arménie. Le pacha, dans sa libéralité, avait recommandé qu'on n'oubliât rien de ce qu'il fallait pour notre cuisine (1).

(1) La liste des approvisionnemens qu'avait ordonnés pour nous Hafiz-Pacha est une pièce vraiment curieuse; on en jugera par les chiffres que nous allons citer : 6 bœufs, — 12 moutons, — 1,000 œufs, — 60 poulets, — 100 livres de café moka, — 30 livres de

Pendant le séjour que nous fîmes dans sa résidence, nous vîmes souvent Hafiz-Pacha; nous allions chez lui, il venait chez l'ambassadeur, et s'y invita même une fois à dîner. Nous trouvâmes en lui un homme excellent, aussi simple qu'affable : sa physionomie ouverte et intelligente n'accusait en rien le type turc, elle nous étonna au premier abord; mais le pacha prit bien vite le soin de faire cesser cet étonnement en disant qu'il était Circassien. Amené, dans son enfance, de Circassie à la cour du sultan Mahmoud, Hafiz-Pacha monta successivement tous les échelons que la fortune lui rendit faciles jusqu'au jour où elle le trahit à Nezib. Voué et fidèle au service de l'empereur de Constantinople, son ame n'en était pas moins restée sensible aux malheurs comme aux victoires de ses compatriotes. Dans les entretiens que nous eûmes avec lui, sa nature franche et disposée à la sympathie se laissait aller à l'abandon des causeries intimes; il parlait volontiers de la Circassie et du patriotisme de ses nobles enfans. Les vœux secrets de son cœur pour le succès de leur cause se trahissaient cependant plutôt qu'il ne les avouait hautement. Hafiz-Pacha expliquait ses réticences en disant : « Je suis allé en Russie, j'y ai été comblé de faveurs et de bontés par le czar, je ne peux lui souhaiter du mal; je me borne à attendre ce qui résultera des décrets de Dieu. » Ces paroles étaient trop dignes pour laisser prise au blâme. Le plus sincère ami des Tchirkess n'eût d'ailleurs pu se méprendre sur les sentimens secrets de Hafiz, en l'entendant parler de ce qu'ils avaient déjà fait et de ce qu'ils étaient capables de faire encore. Entre autres phrases qui le trahissaient, je citerai celle-ci : « Ce qui fait la force des Russes, c'est le dénûment des Tchirkess, qui manquent de soufre pour fabriquer de la poudre. Tous les ports, tous les rivages sont gardés... on ne peut leur en faire passer... mais, par un miracle de la volonté providentielle, une montagne s'est ouverte, et dans ses entrailles les Tchirkess ont trouvé cette matière indispensable. Désormais ils pourront mieux résister aux Russes, peut-être les repousser... *Inchâllah!* » Tout le patriotisme du pacha, tous ses vœux pour les Circassiens se révélaient dans cet *inchâllah;* cette invocation à l'Être suprême, cette espérance en Dieu est l'expression la mieux sentie de la confiance d'un musulman dans la protection du Tout-Puissant. Hafiz-Pacha disait donc noblement qu'il ne voulait pas de mal à l'empereur de Russie dont il avait été l'hôte; mais son cœur gardait l'espoir que le ciel interviendrait dans cette guerre et protégerait les héros du Caucase. A propos du caractère aventureux et batailleur des Circassiens, le pacha

miel, — 3 jarres de vin, — 200 livres de tabac, — 200 livres de beurre, du sucre, de la bougie en abondance, telles étaient les provisions réunies à Erzeroum pour les besoins de l'ambassade envoyée en Perse par le gouvernement français. Nous étions vingt-cinq pour consommer tout cela en cinq jours que nous devions passer dans la capitale de l'Arménie.

d'Erzeroum nous dit quelques mots que tout le monde ne prendra peut-être pas en bonne part, mais qui, dans sa pensée, était un compliment à notre adresse : « Je ne connais, disait-il avec courtoisie, que deux peuples qui soient véritablement braves, les Français et les Tchirkess. Les autres peuples se battent bien, mais toujours mus par un sentiment réfléchi, l'obéissance, le devoir ou le fanatisme : les Français et les Tchirkess se battent par goût et pour le plaisir de se battre. »

Un soir que le pacha était venu sans façon s'inviter à dîner chez l'ambassadeur, il y fut reconnu par le *tchiaouch-bachi*, ou chef des serviteurs turcs de l'ambassade. Il avait sauvé la vie à cet homme il y avait vingt ans. Celui-ci s'appelait Fesy, avait été janissaire à Constantinople, et, mauvais sujet, comme ils l'étaient tous, il n'avait connu pendant long-temps d'autre loi que celle du sabre, d'autre argument que le poignard. A la suite d'une rixe dans laquelle il avait tué un homme, Fesy avait été condamné à perdre la tête. Hafiz-Pacha, grace aux fonctions qu'il remplissait alors, put intervenir en faveur du janissaire et le sauver. Cet épisode datait déjà de loin, et, si le coupable gracié se souvenait du bienfait, le bienfaiteur avait oublié sa clémence. Le pacha, retrouvant, après vingt années, l'ancien janissaire devenu grave à mesure que ses moustaches grisonnaient, demanda à Fesy comment, lui qui paraissait maintenant un homme si sage, il avait pu se laisser aller à des violences aussi fâcheuses. Le vieux *tchiaouch* répondit, avec le plus grand sang-froid et comme s'il se fût agi d'une simple peccadille : « J'étais jeune dans ce temps-là..... et janissaire! »

Dans toutes les causeries auxquelles se laissait aller le pacha d'Erzeroum, il régnait une animation excessive. Chez lui, cette animation était parfois, mais bien faiblement, modérée par les habitudes de nonchalance particulières aux Turcs. Ses manières étaient prévenantes et aimables; il paraissait rechercher beaucoup le commerce des Européens et s'intéresser sérieusement à leurs découvertes. Il tenait à s'en instruire pour en faire profiter son pays, et affectait de rejeter bien loin le mépris stupide qu'ont en général les mahométans pour la civilisation occidentale. Il y avait cependant un point sur lequel nous ne pouvions passer condamnation en sa faveur : Hafiz-Pacha avait pour médecin un Piémontais qui avait été *cuisinier* à bord d'un navire marchand. Le pacha ne l'ignorait pas. A la vérité, il n'avait pas une foi aveugle dans la science du Piémontais, mais il disait : « Que voulez-vous? faute de mieux, je le garde. *Allah kerim!* » ce qui voulait dire : *Dieu est grand! Dieu me sauvera!*

Hafiz-Pacha était un spirituel causeur, et se laissait aller parfois aux jeux de mots. L'un de nous lui avait offert une boîte de cigares, parce qu'il avait fait la remarque que c'était une manière de fumer plus commode à cheval que le tchibouk turc. Le pacha prit tout de

suite un cigare; on lui présenta du feu au bout d'une pince, un charbon s'échappa, et comme on s'empressait de secouer sa pelisse qui brûlait, il dit en riant : « Le pacha n'a pas peur du feu. » Je pensai à la bataille de Nézib, où Hafiz avait en effet vu le feu de très près, et où, dit-on, il voulait se faire tuer quand sa cavalerie fut tournée par les Égyptiens et que son infanterie passa du côté d'Ibrahim. Ce grand désastre avait entraîné non-seulement la perte de sa gloire militaire, mais encore celle de toutes ses richesses : sa tente, resplendissante d'or et de soie, pleine de riches tapis et d'objets précieux, était tombée au pouvoir des Égyptiens, et fut saccagée par une soldatesque avide de pillage. Le pacha nous racontait ces tristes scènes avec une philosophie admirable; il ne paraissait pas regretter ses biens perdus ni les trésors qu'on lui avait enlevés; son front ne s'obscurcissait que quand il en venait à parler de son infortune comme soldat et de l'obligation où il fut, pour sauver sa tête, de fuir presque seul. En effet, quand tout fut perdu, sans qu'il pût même appliquer à son armée transfuge le mot consolant de François Ier, il s'échappa du champ de bataille où il se voyait abandonné, escorté seulement de cinq à six officiers fidèles et dévoués. Il se jeta dans le Kurdistân, dont les montagnes et les défilés lui offraient plus de chances de salut. Il y rencontra cependant des ennemis nouveaux, et fut attaqué par un parti nombreux de Kurdes. La petite troupe dut se défendre : elle se comporta vaillamment, le pacha lui-même mit le sabre à la main et tua deux de ces bandits; mais c'était là une bien faible compensation à la perte d'une grande bataille.

Les compatriotes d'Hafiz-Pacha auraient pu à bon droit le regarder comme un homme excentrique : la plupart des Turcs, endormis, insoucians et apathiques, font ressortir comme une anomalie toute nature vive, spirituelle et sympathique. La veille de notre départ, Hafiz-Pacha nous donna un dernier témoignage de la prodigalité orientale qui, chez lui, s'unissait aux qualités les plus solides; il envoya à l'ambassade, pour être distribués entre nous, seize chevaux, seize sabres damas, et il alla jusqu'à faire remettre une énorme somme d'argent, 20,000 piastres, qu'il priait l'ambassadeur de répartir entre tous les serviteurs de sa suite. Il fallut accepter les chevaux et les armes, en retour des présens offerts au pacha; mais les largesses qu'il entendait faire à notre domesticité étaient trop contraires à nos usages pour que l'ambassadeur les agréât. Ce ne fut au reste qu'avec les plus grandes peines, et malgré lui, que le pacha renonça à une libéralité qu'on lui représenta comme un dangereux précédent dans les circonstances analogues que l'avenir pouvait lui réserver.

Il y avait cinq jours que nous nous reposions à Erzeroum : c'était assez; il fallait remonter à cheval. Nous nous rendîmes tous au sé-

rail du pacha pour lui faire nos adieux. Dans cette dernière visite, il se surpassa encore en cordiale amabilité. Il nous témoigna avec une affection sincère le chagrin qu'il éprouvait de nous voir le quitter si tôt. Il avait espéré, disait-il, que les glaces de l'hiver et les passages si difficiles à franchir dans les montagnes nous auraient retenus auprès de lui quelque temps. Il ajoutait « qu'il ne nous oublierait jamais, qu'il s'estimait bien heureux de nous avoir connus; que, dans le cours de sa vie, il avait quelquefois rencontré des hommes aimables et qu'il avait affectionnés, mais que jamais il n'en avait trouvé autant réunis. » Ce compliment était certes aussi flatteur que bien tourné. Il ne fallut pas moins que tout l'esprit et tout le savoir de l'interprète de l'ambassade pour n'être pas en reste de gracieuseté avec le pacha. L'ambassadeur mit à profit la bonne disposition où il le voyait pour lui demander la grace d'un chrétien. Ce malheureux, pris d'une velléité d'apostasie, avait voulu se faire circoncire; mais le repentir l'avait fait reculer, et il ne voulait plus devenir mahométan. La loi musulmane est formelle sur cet article; elle entraîne la peine de mort. Cependant le pacha accorda la grace du pauvre chrétien, en disant « qu'il ne savait pas comment il s'arrangerait avec les *mollahs*, très fanatiques dans cette partie reculée de l'empire ottoman. »

Nous prîmes congé d'Hafiz-Pacha, enchantés de lui, très reconnaissans aussi de sa brillante et cordiale hospitalité. De son côté, il paraissait très ému en nous répétant : « *Koch-Gueldin... Allah saklasen* (vous êtes les bienvenus, Dieu vous conserve!) »

Pendant la durée de notre halte à Erzeroum, l'ambassadeur avait reçu la visite de tous les Européens, agens politiques ou autres, qui habitaient cette ville. Parmi les premiers, les seuls qui fussent accrédités officiellement étaient le consul d'Angleterre et celui de Russie : ces deux puissances sont les seules qui, à partir de ce point, aient des représentans en Asie. La France n'en a aucun; Trébisonde est la limite extrême du rayonnement de son influence dans le nord du continent oriental. Dans une autre direction, l'influence française s'étend sur quelques points du littoral de la Méditerranée, puis, franchissant les déserts du sud, elle déployait encore naguère son pavillon à Mossou et à Bagdad; mais il ne flotte plus aujourd'hui dans ces deux villes, et dans tout l'intérieur de l'Asie-Mineure, en Arménie, en Kurdistan, en Perse et au-delà, jusqu'en Chine, il ne se rencontre aucun agent français. Aussi le terrain politique, c'est-à-dire celui des intrigues, celui où se joue le sort de ces vastes pays, est-il exclusivement abandonné à l'ambition envahissante de la Russie et de l'Angleterre. Cet abandon porte ses fruits depuis long-temps: ces deux nations sont toutes-puissantes sur ce vaste théâtre du monde asiatique où la France est à peine connue de nom, et où son indifférence lui méritera un jour, devant l'humanité, le reproche de n'être pas intervenue.

II.

Avant de reprendre la vie nomade, nous avions eu le temps de parcourir Erzeroum et de recueillir quelques notions précises sur l'état actuel de la nombreuse population qui habite cette curieuse cité. Erzeroum, dont quelques étymologistes font dériver le nom de *Arx Romanorum*, a été fondée en 415 par Théodose II, et s'est appelée *Theodosiopolis*. Elle est la capitale du pays qu'on désignait autrefois sous le nom de la *Haute-Arménie;* elle est aussi le chef-lieu du pachalik d'Erzeroum, qui se divise en plusieurs districts commandés par des pachas soumis à celui qui y fait sa résidence. Cette contrée, qui fut le berceau du christianisme arménien, est célèbre par le martyre de saint Grégoire, qui vint y prêcher l'Évangile.

Erzeroum tomba au pouvoir des Ottomans dans l'année 1517; les Russes s'en emparèrent en 1829, mais la rendirent à la Porte l'année suivante. Leur passage coûta cher à cette ville, car ils emmenèrent avec eux un grand nombre de familles arméniennes pour les établir au-delà de l'Araxe devenu leur frontière. Ils ne firent d'ailleurs aucune différence entre les orthodoxes et les schismatiques, et ils opérèrent sur une si vaste échelle, que, pour ne parler que des catholiques, sur quatre cent cinquante familles de ces derniers, il ne s'en trouve plus actuellement à Erzeroum que trente-six. La population de cette ville est aujourd'hui peu industrieuse. L'émigration forcée de 1829, la nature du pays, le génie même de la nation arménienne, concourent à expliquer l'état actuel de cette cité. Essentiellement pasteurs et agriculteurs, les Arméniens, dans ce pays du moins, ont conservé leurs goûts, entretenus d'ailleurs par la fécondité des plateaux élevés et la richesse des vallées qu'ils habitent. Aussi la plaine d'Erzeroum, qui est très vaste, est-elle un des points les mieux cultivés et les plus riches de l'empire ottoman où généralement tout languit, tout meurt, la nature comme les générations. A part les marchés nécessaires aux cultivateurs des nombreux villages qui avoisinent Erzeroum, le commerce de cette ville est tout de transit; dans ses vastes khans, où se succèdent les caravanes, les ballots qu'elles y apportent restent intacts. Venus de la Perse ou de l'Inde, ils s'acheminent vers Constantinople. S'ils arrivent de cette ville ou du Franguistân, ils continuent leur route pour aller dans les bazars éloignés de Tabriz ou d'Ispahan.

Erzeroum présente peu de monumens remarquables. On y trouve quelques vestiges d'édifices empreints d'une grandeur et d'une élégance dont les constructions modernes ne portent plus de traces. Un de ces édifices mérite une attention particulière, à cause des souvenirs qui s'y rattachent et de l'abandon même auquel les préjugés mahométans l'ont voué. Il faut en chercher le motif dans l'origine que lui

attribuent les Turcs, qui y voient les restes d'un ouvrage des *guiaours* ou *infidèles*, c'est-à-dire des *chrétiens*. Je n'ai pu recueillir, sur les ruines d'Erzeroum, aucun renseignement certain, et j'ai pensé que les *guiaours* qui auraient élevé cet édifice n'étaient autres que les Arméniens possesseurs aborigènes du pays avant l'intrusion des hordes mahométanes. Quoi qu'il en soit, à en juger par la disposition intérieure, ces curieuses ruines seraient celles d'une église. Le plan de l'édifice était fait suivant une croix latine, et la nef principale aurait été lcomprise entre deux rangs d'arcades, surmontés chacun d'un second étage d'arcades semblables. Les Arméniens racontent qu'il y eut, sur l'emplacement occupé par ces débris, une belle église renversée et ruinée de fond en comble par les Turcs; mais à quelle époque, pourquoi, et à la suite de quel événement? C'est là ce que je n'ai pu découvrir. Il est probable que la dévastation, qui semble avoir passé sur ce monument comme un ouragan furieux, remonte à l'invasion des tribus turcomanes seldjoucides, qui a couvert tout l'Orient de tant de ruines et de tant de poussière. Aujourd'hui quelques réduits abrités au milieu de ces décombres servent de magasins d'armes. Parmi ces armes, il y en a de toutes sortes, et je ne fus pas peu étonné d'en voir qui avaient dû appartenir à des guerriers de la croix. Les Turcs paraissent attacher un grand prix à la possession de ces dépouilles, qui proviennent, disent-ils, des *guiaours* qu'ils ont vaincus. Ces armes n'auraient-elles pas été conquises sur les infortunés croisés qui périrent dans l'Asie-Mineure, et ne faudrait-il pas y voir les tristes trophées enlevés, par les princes musulmans de Koniah, aux chrétiens massacrés dans les défilés du Taurus, ou sous les murs d'Antioche? Il est difficile d'expliquer autrement la présence de ces armures à Erzeroum, car jamais, aux temps les plus prospères et les plus glorieux de leur puissance, les croisés ne se sont avancés jusque-là. Il ne me semble pas qu'il soit plus admissible de voir dans ces trophées des armures génoises. Aussi aventureux négocians qu'ils étaient intrépides marins, les Génois avaient bien obtenu des empereurs de Byzance des comptoirs ou colonies dans la mer Noire; mais nul souvenir, que je sache, ne constate qu'ils aient fondé un établissement dans l'intérieur du continent asiatique. Voilà bien des hypothèses et des doutes relativement à l'intérêt moral que peuvent offrir au voyageur les vestiges du bel édifice chrétien dont Erzeroum montre encore les restes. A défaut de souvenirs historiques, les belles formes architecturales de ce monument suffiraient pour le désigner à notre attention. Extérieurement, la façade se compose d'une grande porte ogivale surmontée de chaque côté de deux espèces de petites tours à larges cannelures et dont la surface était entièrement couverte de briques émaillées. Les dessins de cette mosaïque, à en juger par ce qu'il en reste, étaient variés et d'une grande élégance. Malheureusement la dégradation qui a envahi le reste de l'édifice a

déjà atteint et fait disparaître en grande partie l'ornementation éclatante de ces tourelles. Une puissante porte bardée de fer interdit l'accès de ces ruines que les habitans décorent du nom d'*arsenal* à cause des heaumes, des cuirasses et autres fragmens d'armures entassés dans un coin où la rouille de plusieurs siècles les dévore.

Je n'ai rien retrouvé dans la ville d'Erzeroum qui dénotât l'antiquité de son origine. Les chrétiens du pays n'en ont pas moins de singulières prétentions à ce sujet, car ils affirment avec une grande naïveté que leur ville remonte à Noé; selon eux, ce patriarche, étant sorti de l'arche, aurait descendu les pentes du mont Ararat pour venir la fonder. Il ne faut voir là qu'une vanité commune à plusieurs populations de ces contrées, qui, non contentes de faire remonter l'origine de leur hameau à Noé, veulent aussi que l'arche se soit arrêtée sur le pic qui en est le plus voisin. La vérité s'efface ici et devient presque insaisissable au milieu de l'obscurité et de la multitude des traditions.

Le climat d'Erzeroum est un des plus désagréables qui se puissent rencontrer sur le globe. Cette ville est située dans une vaste plaine à plus de deux mille mètres au-dessus du niveau de la mer Noire; — la neige y couvre la terre pendant au moins six mois de l'année, et quelle neige! jamais moins de cinq à six pieds. — Le froid, qui commence en septembre, s'y prolonge jusqu'en mai : il y devient très intense, et varie, durant trois mois, de 15 à 25 degrés. Pendant notre séjour, nous vîmes le thermomètre descendre à 23 degrés. On comprendra que nous ayons quitté Erzeroum sans regret; cette ville ne pouvait être pour nous une Capoue malgré toutes les bontés du pacha. Aussi nous préparions-nous à marcher en avant avec résignation et avec l'espoir d'être bientôt délivrés de ces affreux frimas; mais nous ignorions les horreurs qui nous attendaient non loin de la capitale de la Haute-Arménie.

Nous marchions depuis deux jours, après avoir quitté Erzeroum, quand nous arrivâmes à un village appelé Delibaba, à l'entrée d'une gorge ouverte dans une montagne très élevée, et qui était réputée très dangereuse à cause des tempêtes qui y règnent presque constamment l'hiver. Le temps qui, dans la journée, avait été assez doux, s'était assombri sur le soir; le vent commençait à souffler, tout s'annonçait mal pour la marche du lendemain, qui devait être fort pénible. La montagne que nous devions traverser porte le nom de Daar, qu'elle emprunte à un village situé presque au sommet, et où nous devions nous rendre. Nous avions trouvé à Delibaba des voyageurs et une caravane qui n'avaient pas osé s'aventurer dans cette montagne redoutée : ils attendaient patiemment une occasion favorable pour la franchir. On nous dit à Delibaba qu'il arrivait fréquemment, dans cette saison, que l'on fût obligé de séjourner quinze et vingt jours avant de pouvoir passer. Cependant, plus hardis ou plus imprudens que les voyageurs

restés à Delibaba, nous ne tînmes aucun compte de ces avertissemens, et nous tentâmes l'aventure malgré les sinistres présages d'un ciel noir et d'un vent impétueux. Suivis par un colonel turc qu'Hafiz-Pacha nous avait donné pour compagnon jusqu'à la frontière, et en dépit des avis de cet officier, nous nous engageâmes dans les premiers défilés de la montagne. Nous n'avions pas marché une heure, que le vent souffla avec violence en face, chassant devant lui des tourbillons de neige qui nous glaçaient et nous empêchaient de distinguer la direction que nous devions suivre. Plus nous nous élevions, plus la tourmente augmentait. Bientôt nous ne trouvâmes plus aucune trace de route, et la neige était autour de nous tellement remuée par le vent, que le sentier se fermait immédiatement entre un cavalier et celui qui le suivait. Nous nous égarâmes; nos guides ne savaient plus eux-mêmes où ils étaient; pourtant il fallait avancer et retrouver quelque faible indication qui nous tirât d'embarras. Les Turcs qui étaient avec nous semblaient triompher, et nous disaient : *On vous avait prévenus; vous n'avez pas voulu croire,* puis ils répétaient à tout instant : *Allah! Allah!* Pour toute réponse nous poussions nos chevaux dans des directions différentes, enfonçant et disparaissant presque dans la neige. Enfin, après des efforts incroyables, après avoir franchi plusieurs ravins que le vent avait comblés, nous fûmes assez heureux pour apercevoir au loin un sommet qui était comme un jalon et sur lequel nous nous dirigeâmes. Au-dessous était le village de Daar. Six mortelles heures avaient été employées à lutter contre les rafales et la neige, quand nous arrivâmes à cet abri. Daar était un de ces hameaux comme nous en avions déjà vu plusieurs, composé de quelques cavernes ou tanières creusées en partie dans la terre et couvertes par des terrasses qui se confondaient avec le sol. Ce hameau était habité par des Kurdes qui s'y réfugiaient l'hiver, quand les neiges les chassaient des gorges où, pendant la belle saison, ils campaient au milieu des pâturages avec leurs troupeaux.

Une fois en sûreté, nous voulûmes, comme un général après la bataille, connaître l'état de nos pertes : il manquait quatre chevaux restés engloutis dans la neige. Daar était un si misérable trou, que nous eûmes beaucoup de peine à nous y loger. Pour moi, ne trouvant pas supportables les antres infects qu'on avait mis à ma disposition, je cherchai si, parmi les maisons qu'on ne nous montrait pas, je n'en trouverais point quelqu'une plus commode et où je pusse me réconforter un peu après la pénible course que nous venions de faire. Ces cahutes, assez chaudes à cause de leur construction souterraine, étaient de très bonnes étables pour des bestiaux; mais elles avaient le désagrément de mettre les bêtes et les gens dans une communauté qui offrait peu de charmes. Nous n'étions point difficiles : nous avions appris à nous faire aux cabanes sales et enfumées, seuls gîtes que

nous avions rencontrés sur notre route; mais c'était trop d'être pêle-mêle avec des bœufs, des buffles ou des chèvres, et, sans être sybarites, il nous était permis de chercher à éviter cette compagnie aussi puante qu'incommode. J'avisai donc une tanière dont la porte en bon bois, assez proprement et élégamment travaillée, me semblait clore la demeure d'un des habitans les plus aisés de l'endroit. J'avais l'espoir d'y trouver un logement meilleur, et je poussai la porte. Au-delà d'un espace obscur qui était encore une de ces maudites étables où j'entendais ruminer des buffles, un demi-jour me laissa entrevoir une sorte de petite chambre séparée de l'écurie par une balustrade en bois. J'avançai hardiment : là, autour d'un excellent feu, dont la vue seule me faisait envie, étaient rangés quelques Turcs, qui me parurent être des courriers ou des soldats. La pièce assez propre, les tapis étendus par terre, et surtout cette cheminée auprès de laquelle ces hommes aspiraient la fumée de leurs pipes, me tentèrent au point que je résolus de m'approprier le tout. Le maître du logis était là. Sans autre forme de procès, je lui dis de mettre dehors les Turcs, parce que je voulais leur place. Ceux-ci, bien étonnés d'un pareil langage, firent des objections très naturelles, et je dirai même bien justes; mais le froid m'avait rendu inexorable. On dit que *ventre affamé n'a pas d'oreilles;* ceux qui ont voyagé à cheval, dans la neige, avec 20 degrés de froid, doivent savoir si un homme gelé et morfondu n'est pas à peu près sourd : je le fus complétement, je l'avoue, aux représentations des Turcs que je dépossédais. Quand j'y pense aujourd'hui, je me repens; je vois encore la mine piteuse de ces braves gens qui, comme moi, avaient sans doute souffert aussi du vent, de la neige; mais ils m'épargnèrent, par leur résignation, une lutte dans le cours de laquelle j'eusse peut-être fini par reconnaître mes torts. Au reste, j'appuyai mes raisons d'argumens victorieux, nous étions tous les hôtes du sultan, ils étaient ses esclaves, ils devaient céder : je ne dis pas que ce fût sans beaucoup maugréer et m'accabler, entre leurs dents, d'injures et de malédictions; mais peu m'importait, pourvu que le lieu, le tapis et le feu fussent à moi. J'en pris possession, et, en bon camarade, comme la chambre était grande, j'invitai quelques-uns de mes compagnons, plus discrets ou plus patiens que moi, à venir partager ma conquête. Je dois dire que, s'ils désapprouvèrent le moyen par lequel je me l'étais appropriée, ils en jouirent comme des gens qui savaient l'apprécier, et chez qui les scrupules n'allaient pas jusqu'à repousser le partage d'un bien mal acquis.

Une fiente de cheval ou de buffle bien sèche et bien pétrie en mottes était jetée incessamment dans l'âtre par le maître de la maison, qui déployait toutes les ressources de son hospitalité avec empressement. Il pensait sans doute qu'il ne devait rien épargner pour des personnages qui se faisaient place avec un si merveilleux sans-façon. Nous avions

chaud, nous étions à couvert et mollement étendus sur les tapis; nous entendions les rafales passer sur le toit de notre tanière sans en être émus. Les heures d'angoisse étaient oubliées; nous laissâmes s'écouler sans inquiétude celles du repos et du *kief* (1).

Nous devions cependant quitter Daar le lendemain. Nous n'avions gravi qu'une partie de la montagne; il nous restait à en franchir la plus longue et la plus difficile. Dans la nuit, la tempête redoubla : le vent, qui avait soufflé avec violence, avait précipité, des sommets élevés, des avalanches de neige qui avaient prodigieusement augmenté celle qui couvrait déjà le village. Le matin, quand nous voulûmes sortir de notre écurie, nous trouvâmes la porte comme barricadée. Les énormes flocons qui tombaient étaient si rapprochés les uns des autres, que l'on ne distinguait rien. On ne se voyait pas d'une hutte à l'autre. Comment penser à se mettre en route par un temps pareil? Des éclaireurs partirent néanmoins pour voir ce qu'il y avait à tenter; mais, au bout d'une heure, ils revinrent : toutes les passes étaient fermées, il était impossible de songer à partir. Il n'y avait pas de raison pour que le temps s'améliorât; nous étions en plein hiver, au 3 janvier, nous avions donc la triste perspective de rester cernés dans cet endroit indéfiniment, sans pouvoir ni avancer ni reculer. Tapis comme des renards dans les sombres tanières de nos hôtes farouches, nous n'avions que de tristes réflexions à faire sur les suites que pouvait avoir notre imprudente précipitation. Nous passions des heures sans fin à consulter le temps, à écouter les rafales et à en apprécier la force. Il n'y avait pas de distraction possible dans nos logemens : l'air et la lumière ne nous y arrivaient qu'à grand'peine par une étroite ouverture pratiquée au toit, où ils se trouvaient refoulés par une épaisse fumée dont les tourbillons s'échappaient difficilement. Parfois nous causions avec nos hôtes; mais quelle conversation pouvions-nous avoir avec ces hommes sauvages, qui nous avouaient, avec la naïveté d'un fanatisme stupide, qu'ils ne pouvaient ressentir pour nous, Européens et chrétiens, que de la haine? Cependant, nous disaient-ils, en jetant de côté un regard fauve sur leur longue lance accrochée au mur : *Nous vous donnons pour le moment l'hospitalité, et vous êtes sacrés à nos yeux;* ce qui pouvait se traduire, pour qui connaît les Kurdes, par ces mots : *Si vous n'étiez pas si nombreux et si bien armés, nous vous dépouillerions et vous assassinerions.*

Le jour tirait à sa fin, et le temps n'avait fait qu'empirer. Nous étions au fond d'une de ces petites vallées en forme d'entonnoir, comme on en trouve dans les montagnes; la vallée était de toutes parts dominée par des pics blancs et glacés, sans horizon. Le vent s'y engouffrait avec

(1) *Kief* en turc veut dire bien-être; c'est le *dolce far niente* des Italiens.

furie, et, descendant des hauteurs qui lui avaient un instant fait obstacle, il tourbillonnait en labourant la neige qu'il soulevait et éparpillait de tous côtés. La nuit précédente, nous avions entendu les hurlemens des loups, auxquels avaient incessamment répondu les aboiemens des chiens en vedette sur chaque maison. Au jour, nous eûmes la satisfaction de voir ces loups se promener par bandes, et venir, à quelques centaines de pas, flairer les troupeaux, dont les pâtres nous dirent qu'ils trouvaient toujours moyen de dérober quelques brebis.

Le second jour ne se passa pas mieux que le premier, et nous dûmes encore renoncer à quitter Daar. L'ambassadeur envoya bien quelques hommes de corvée pour essayer de faire une trouée dans la partie la plus difficile à franchir; mais ce travail, sans cesse détruit par le vent et par les éboulemens de la neige, n'amena aucun résultat. Cependant notre *tchiaouch-bachi,* le brave Fesy, s'était hasardé à pousser son cheval tant qu'il le put vers le sommet de la montagne, là où nous devions passer; il revint, le soir, assurer que, si le temps n'était pas plus mauvais, nous pourrions tenter le passage le jour suivant. Cette espérance fut accueillie avec joie par tous; nous avions hâte, coûte que coûte, de quitter l'affreux séjour où nous étions retenus. Nous préférions la fatigue et les dangers d'un chemin, quelque pénible qu'il fût, à notre immobilité au fond des antres enfumés où nous partagions la vie la plus triste avec de vrais sauvages.

Le lendemain, le ciel étant un peu moins noir, nous pliâmes bagage. Quarante hommes étaient partis avant le jour, avec pelles et pioches, pour faire une tranchée dans la neige au point le plus difficile. L'expérience que nous avions de ces marches, les pertes que nous avions faites dans la dernière, nous firent juger qu'il serait prudent que quelques-uns de nous marchassent derrière la caravane pour être sûrs qu'aucune des charges ne serait abandonnée, dût-on la faire porter aux muletiers eux-mêmes. Notre troupe, ainsi escortée et précédée par les travailleurs, se mit en mouvement. Grace aux précautions prises, nous passâmes, mais ce ne fut pas sans des chutes recommencées à chaque pas, et sans acquérir la preuve de ce qu'il y avait de fondé dans les craintes que nous avaient témoignées les officiers turcs qui nous accompagnaient. Nous rencontrâmes en effet, en plusieurs endroits, ensevelis sous la neige, des hommes et des animaux qui, moins heureux que nous, avaient tout récemment été surpris par l'ouragan et n'avaient pu lui échapper. Ces funèbres jalons nous indiquaient le chemin, qui fut long et pénible, et que nous mîmes huit heures à parcourir.

Au-delà de ce dangereux passage, nous trouvâmes un pays plus facile, où nous n'avions plus qu'à suivre lentement le guide marchant en tête de la caravane. Nous traversâmes plusieurs fois sur la glace le

Mourad-Tchaï, bras de l'Euphrate, et, après en avoir remonté le cours sur sa rive droite jusqu'à Diadïn, petite ville complétement ruinée, où il prend sa source, nous nous en éloignâmes pour gagner Bayazid. Long-temps avant d'arriver à cette ville, nous l'aperçûmes, comme un nid d'oiseaux de proie, perchée sur de gigantesques rochers de l'aspect le plus triste. Au pied des premières éminences s'étendait une vaste plaine toute blanche, sur laquelle les montagnes de droite répandaient déjà l'ombre bleuâtre du soir; à gauche, un pic immense élevait dans l'azur d'un ciel profond sa cime glacée que doraient légèrement les derniers rayons du soleil : c'était le mont Ararat, dont le sommet, après le déluge, dominait l'étendue de la mer sans rivage sur laquelle l'arche errait au hasard; c'était l'écueil où les traditions disent que sont encore les restes de cette épave, berceau de l'humanité.

Le pacha de Bayazid était absent. Il était en campagne contre certaines fractions de Kurdes pillards, dont les déprédations avaient fini par lasser sa patience. Son fils nous reçut dans son palais, et nous y donna une hospitalité qui trahissait l'heureuse influence des ordres envoyés par Hafiz-Pacha. Le sérail de Belloul-Pacha, c'est ainsi que s'appelait celui dont nous étions les hôtes, est un des plus élégans et des plus somptueux monumens que l'on puisse rencontrer dans cette partie de l'Asie. Ce sérail est construit en marbre sculpté avec un art infini. Les murs en sont couverts de peintures d'un goût exquis et de boiseries travaillées avec une adresse surprenante. Les plafonds de toutes les salles sont peints des couleurs les plus brillantes et supportés par des corniches en encorbellement dont toutes les facettes sont émaillées ou dorées. Partout règne une suite d'ornemens d'un goût délicat relevé par une rare élégance d'exécution. Cette habitation princière est complète; elle comprend une partie réservée, qui est le sérail, c'est-à-dire la portion exclusivement consacrée au pacha et à sa famille; à côté sont les appartemens destinés à ses hôtes. — Entre ces deux parties de l'édifice s'élève une jolie coupole à laquelle est adossé un minaret fait de marbre rose et blanc : c'est la mosquée. — En avant de l'enceinte, qui comprend la mosquée et ses deux ailes, se trouvent d'autres bâtimens donnant sur une vaste cour. C'est là que sont les écuries et les logemens des serviteurs du palais ou de ceux qui y séjournent. Presque en face de l'entrée de cette demeure se voyait une espèce de petit fortin ou de maison crénelée dont l'aspect triste lui donnait l'air d'une prison. C'est là que fut enfermé pendant trois mois un Français, M. Jaubert l'orientaliste. Nous ne manquâmes point de visiter ce sombre réduit, et nous vîmes la salle basse, espèce de citerne, dans laquelle avait été descendu, à l'aide de cordes, notre infortuné compatriote, chargé par Napoléon, en 1805, d'une mission en Perse et victime de la politique ombrageuse du gouvernement turc.

La frontière persane n'était qu'à trois lieues de Bayazid. Après avoir fait nos adieux aux officiers d'Hafiz-Pacha, nous nous hâtâmes de la gagner. Nous quittions l'Arménie sans regret. Ce pays ne nous avait partout offert qu'un aspect sauvage et triste, des montagnes rudes et difficiles, couvertes de neige, inabordables, une nature désolée, grande seulement de solitude, et des huttes inhospitalières peuplées d'habitans farouches. Quel contraste entre l'Arménie telle que nous l'avions vue et l'Arménie telle que nous la rêvions, telle que nous la montre l'histoire, telle même qu'encore aujourd'hui elle se révèle à l'Europe par les savans colléges que l'élite de sa population y a fondés! C'était sous ce dernier aspect que nous nous plaisions encore à contempler l'Arménie, même après avoir franchi les frontières de la Perse.

III.

Que l'on remonte le cours des siècles, on voit l'Arménie toujours puissante et valeureuse; encore idolâtre, elle repousse les aigles romaines; devenue chrétienne, elle défend sa foi contre les khalifes; quelquefois victorieuse, souvent vaincue, elle se relève toujours pour venger son indépendance et s'affranchir de ses ennemis sans cesse renaissans. Ces ennemis pourtant ne lui laissent point de trêve : à l'occident, les Romains sont à peine repoussés, qu'aussitôt les Parthes l'envahissent du côté de l'orient; les Grecs ou les Arabes ont-ils enfin cessé de l'inquiéter au midi, ce sont les montagnards du Caucase ou les Tartares qui font irruption dans ses provinces septentrionales. Les Arméniens, pendant plus de vingt siècles, eurent à soutenir avec leurs voisins des luttes glorieuses, qui devaient se terminer par un asservissement complet.

Aujourd'hui on cherche en vain cette nation, on ne la voit pas; l'histoire des temps modernes interrogée reste muette : l'Arménie est tombée sans bruit. Le voyageur rencontre à peine quelques débris épars de sa population, qui ont conservé traditionnellement quelque chose de ses mœurs, de sa langue; quant à son indépendance, il n'en faut plus parler. Courbées sous le joug, quelques rares familles de pasteurs arméniens ne connaissent plus la liberté; elles ont perdu le sentiment de la patrie, et plient le genou devant les pachas turcs ou les officiers russes. L'Arménie, comme la Pologne au dernier siècle, a été dépecée, partagée : elle s'est vue divisée entre la Turquie, la Perse et la Russie. Comme autrefois les Juifs, les Arméniens, fugitifs ou emmenés par leurs conquérans, ont été transplantés sur d'autres sols; ils errent çà et là du nord au midi, d'Asie en Europe.

L'Arménie se divisait en grande et petite : l'une était le pays primitif, originel, ou Arménie proprement dite; l'autre était une annexe

faite à celle-ci par la conquête. Cette division a survécu, et aujourd'hui encore elle sert à distinguer le pays situé entre l'Euphrate et l'Araxe de celui qui s'étend à l'ouest du premier de ces fleuves. Entre la mer Noire et la mer Caspienne s'étend une région extrêmement élevée, où se croisent dans tous les sens les racines par lesquelles sont attachés au globe le Caucase au nord et le Taurus au sud. Ces deux immenses chaînes, dont les ramifications se relient entre elles, forment comme un vaste réseau de montagnes et de vallées. Un hiver prolongé, un froid rigoureux, rendent les premières âpres et arides; la fonte des neiges et de nombreuses rivières qui ont leur source sur les sommets des monts donnent aux vallées une courte, mais riche fertilité. Au centre de ce pays se dresse, sur sa large base déjà bien au-dessus du niveau des mers, le pic Ararat. Sur cette pointe de glace éternelle, que les rayons ardens du soleil brûlent sans la fondre, s'arrêta l'arche sainte. Ce n'est pas un des moindres titres à l'intérêt historique que présente l'Arménie, d'avoir été ainsi le berceau du genre humain.

Cette terre primitive, à laquelle se rattachent des traditions qui se perdent dans la nuit des temps, s'appela d'abord Arem, nom qui lui vient sans doute du fils de Sem. Les Arméniens lettrés lui donnent celui de Haïk-Hasdân ou Haïasdân, qui dérive de Haïk, fugitif, selon eux, de la Babylonie vingt-deux siècles avant Jésus-Christ. Quant à son nom vulgaire, il paraît venir d'un des plus anciens rois arméniens, appelé Armenig ou Armen. C'est sous cette dernière dénomination que les Orientaux désignent les Arméniens.

Il règne sur les premiers âges de la nation arménienne une obscurité telle que l'on chercherait inutilement à la percer : on la croit liée à la vie des peuples de la Babylonie, sans savoir au juste comment. Les souverains de cet empire paraissent avoir été en guerre avec elle, et de fait il est très présumable que, voisine de l'Assyrie et de la Médie, ayant les mêmes intérêts, cette nation n'a pas dû rester étrangère aux révolutions qui ont agité, transformé ou fait déchoir le pays de Sémiramis. Tributaire de Ninive, on distingue confusément l'Arménie dans la grande conspiration d'Arbace et de Belesis, qui alluma le bûcher de Sardanapale.

Dans ce chaos de faits, dans ce labyrinthe où les traditions s'entremêlent d'une façon inextricable, aucun fil, aucune lumière ne conduit l'investigateur. Les premières lueurs qui se font et qu'aperçoit l'historien ne dépassent pas le VIe siècle avant Jésus-Christ. Le règne de Tigrane Ier est le jalon qui sert de point de départ pour se guider avec quelque certitude dans le dédale historique des fastes de la nation arménienne; mais dès cette époque commence pour elle une série de vicissitudes pendant lesquelles les revers plus fréquens que les victoires, l'asservissement plus long que l'indépendance, l'amenèrent à l'état d'abaissement où elle semble tombée pour toujours.

Ainsi, après Tigrane allié de Cyrus, les princes arméniens deviennent les vassaux de ceux de la Perse. Alexandre dédaigne d'aller les combattre en personne; il leur envoie un de ses lieutenans, et l'épée macédonienne triomphe facilement de la faiblesse de leurs armes. Profitant de la division qui survient entre les successeurs d'Alexandre, l'Arménie recouvre un instant l'indépendance, puis retombe sous la loi des rois de Syrie. Antiochus est défait par les Romains; les Arméniens en profitent pour secouer son joug. La puissance des Grecs diminuait de plus en plus; chaque peuple qui avait dû la reconnaître cherchait à s'en affranchir. Arsace levant le premier l'étendard de la révolte, les Parthes avaient recouvré la liberté. A leur exemple, les Arméniens tentèrent de s'affranchir; mais une indépendance éphémère, en leur faisant perdre l'appui des Séleucides contre lesquels ils s'étaient armés, les précipite sous la puissance naissante des Arsacides. Mithridate s'empare de l'Arménie et y fonde une dynastie nouvelle dont l'avénement recommence une ère glorieuse pour ce pays. Il recule alors ses frontières, tient en respect tous ses voisins, et, l'empire d'Orient étant affaibli, il pousse, disent les historiens nationaux, jusqu'en Grèce; mais c'est assez pour la gloire des Arméniens de croire qu'ils aient pu arriver jusqu'au rivage de la mer Égée. Plus tard, un autre Tigrane, digne de son nom, s'empare de la Perse occidentale, de la Syrie, et range sous son sceptre plusieurs provinces de l'Asie Mineure. L'Arménie était arrivée à l'apogée de sa gloire; son roi portait le titre fastueux de *roi des rois*.

Cependant l'aigle romaine, qui avait si long-temps plané sur l'Asie, y revient d'un vol plus rapide. Marc-Antoine envoie le fils de Tigrane à Cléopâtre, qui lui fait trancher la tête. Ce coup fut le plus fatal porté à l'Arménie. Ravagée, déchirée entre les mains des Parthes et des Romains, elle sert de théâtre aux exploits et aux crimes des uns et des autres. La couronne de Tigrane, souillée, avilie, passe de main en main. Son pays est, pendant un long laps de temps, le terrain sur lequel les Romains et les Perses se disputent les limites toujours changeantes de leurs possessions. Tous les petits princes d'Arménie se partagent son sol, en se faisant de ses montagnes ou de ses fleuves des remparts derrière lesquels ils cherchent à abriter leur faible pouvoir. L'anarchie, ce dissolvant infaillible des empires les plus compactes, agit facilement sur cette nation divisée, qui vit s'échapper alors ses provinces méridionales, Édesse, Nisibe et toute la Mésopotamie. Désormais concentrée dans sa partie septentrionale, vers les monts Ararat et les bords de l'Araxe, il n'y eut plus pour elle que quelques rares et pâles éclairs de gloire. La position géographique de l'Arménie n'avait pas seulement exercé une influence fâcheuse sur ses destinées politiques: elle avait encore contribué à lui façonner une religion mixte, dans laquelle le paganisme grec avait autant de part que le culte idolâtre des

Perses. Jupiter et Vénus avaient leurs autels à côté de ceux élevés à Ormuz et à Mithra.

Peu à peu néanmoins, la lumière s'était faite, et le sang des martyrs n'avait pu l'éteindre ni l'empêcher de se répandre. A la fin du IIIe siècle, beaucoup de Syriens étaient venus prêcher la religion du Christ en Arménie. Les mages, abusant de la puissance des princes sassanides, cherchaient, de leur côté, à entraîner les Arméniens vers le culte du feu. Ils avaient réussi à faire un assez grand nombre de prosélytes, principalement dans le nord; mais Tiridate ayant vaincu le roi de Perse, les dogmes de Zoroastre perdirent leur principal appui. Ce fut alors que saint Grégoire, faisant luire aux yeux de ce prince, de tout leur éclat, les vérités du christianisme, le convertit et le baptisa. Surnommé l'*illuminateur*, saint Grégoire devint l'apôtre de sa patrie, dont il fut aussi le premier patriarche. A son instigation, Tiridate manda de la Syrie, chrétienne depuis long-temps, des prêtres qui répandirent de tous côtés dans son royaume la doctrine de l'Évangile. Des moines y fondèrent de nombreux monastères sur les ruines des temples païens. Ce fut la cause de la communauté d'idées qui existe encore entre l'église syriaque et l'église arménienne. Il faut remarquer cependant qu'aux dogmes seuls se borna, dès le principe, cette alliance, car les Arméniens, obligés de se défendre contre les envahissemens des évêques syriaques que l'ambition poussait vers la suprématie religieuse, en conçurent une haine profonde contre eux, haine qui dure encore.

Il était dans la destinée de la malheureuse Arménie d'être le but continuel de l'animosité et de l'hostilité de ses voisins. Protégée ou asservie par l'un d'eux, un autre, jaloux de se l'approprier, la ravageait, la déchirait, afin d'en arracher quelques lambeaux. La transformation religieuse qu'elle avait subie l'avait nécessairement rapprochée de l'empire romain devenu chrétien à l'exemple de Constantin; mais les Perses ne pouvaient lui pardonner d'avoir renversé les autels du feu, et dès-lors d'atroces persécutions sanctifièrent la foi persévérante des Arméniens. Ces persécutions furent le premier signal d'une émigration qui devait plus tard, provoquée par une religion plus intolérante encore, aboutir à la dépopulation de l'Arménie. Les montagnes inaccessibles des Kurdes servirent de premier refuge aux chrétiens persécutés; plus tard, ceux-ci se transportèrent en grand nombre dans l'Asie Mineure et jusque sur les deux rives du Bosphore.

Jusqu'à la fin du Ve siècle, l'Arménie était restée fidèle aux dogmes fondamentaux de l'orthodoxie chrétienne; mais vers cette époque le scepticisme se prit à discuter le grand principe de la double nature du Christ. Eutychès et Nestorius, condamnés tous deux par les conciles de Chalcédoine et d'Éphèse, n'en persistèrent pas moins dans leurs erreurs. Le doute et la discussion en matière religieuse aboutissent

souvent à la négation; tel fut le résultat des idées émises par ces deux hérésiarques, et le symbole sacré du *fils de Dieu fait homme* trouva des incrédules. Des écrits émanés des nestoriens pénétrèrent dans l'Arménie, dont la foi ébranlée prêta l'oreille au schisme, qui l'envahit. De là sa scission avec Rome et Constantinople. Toutefois celle-ci était encore orthodoxe, et la rupture de son alliance religieuse avec Byzance fut fatale à l'Arménie. Elle oscilla long-temps entre l'empire de Constantinople vieilli, ébranlé, et celui qui naissait sous les khalifes. Plus tard, les Grecs ayant voulu les réunir à leur communion, les Arméniens préférèrent se ranger sous la domination des princes musulmans plutôt que d'obéir à l'empereur byzantin. En butte aux vexations des uns, aux invasions des autres, leur pays demeura un champ-clos dont les Grecs et les Arabes se disputèrent la possession. Les premiers punissaient l'Arménie de son obéissance aux chefs musulmans, ceux-ci y répandaient le sang pour se venger de ses infidélités et la martyrisaient à cause de ses croyances. Dans ces temps de prosélytisme fanatique et sanguinaire, s'il y eut des apostats parmi les Arméniens, il y eut un plus grand nombre d'héroïques victimes de la foi chrétienne.

Vers le xe siècle, la majeure partie de l'Arménie ne méritait déjà plus de porter ce nom. Tous les petits princes entre lesquels le pays était divisé guerroyaient ou conspiraient les uns contre les autres: ils allèrent jusqu'à se rendre aux mahométans plutôt que de reconnaître la suprématie de l'un d'entre eux. Un pays divisé par de semblables rivalités ne pouvait subsister; il fut aisément asservi par les khalifes et envahi par l'islamisme. Quelques débris de la nation arménienne s'étaient retirés et concentrés au nord, vers Kars et Ani. Ce pays forma même un instant, sous la protection d'un des princes musulmans, un petit royaume qui fut le dernier portant le nom d'Arménie. Ani en devint la capitale, et répandit quelque éclat; mais ce ne fut qu'une lueur passagère.

Le royaume d'Ani avait à peine duré un siècle; les Mongols le ravagèrent et s'en emparèrent. Les princes échappés à leur cimeterre se réfugièrent en des châteaux inaccessibles où ils continuèrent à porter et portent encore le vain nom de *melik* ou *roi*. Dans cette fuite générale des chefs de la nation arménienne, quelques-uns, prenant une direction opposée, s'étaient enfuis jusqu'en Cilicie. Ils y avaient fondé, à Tarse, un petit état qui se maintint bravement au milieu des Grecs, des sultans d'Iconium et de ceux de Syrie. Lorsque les croisés parurent dans l'Asie Mineure, les princes de Tarse se souvinrent de la communauté de croyance qui les rapprochait d'eux, et servirent la cause chrétienne. Il y en eut même qui combattirent glorieusement sous la bannière des princes d'Antioche.

Au xive siècle, le dernier roi de Tarse, serré de près par les Turcs,

avait demandé des secours aux Latins et au pape, qui restèrent sourds à l'appel des hérétiques. En face des côtes de Cilicie, un royaume franc s'était formé; la famille de Lusignan régnait à Chypre. Les Arméniens, ayant perdu leur roi sans qu'il laissât aucun héritier de sa couronne, la placèrent sur la tête d'un Lusignan; mais, malgré l'appui que ce lien avec les Francs pouvait donner à Tarse, cet état était trop faible pour opposer une barrière au puissant sultan du Kaire. Les chevaliers de Rhodes firent, pour l'arrêter, tous les efforts que leur dévouement à la cause chrétienne pouvait faire attendre d'eux; ce fut en vain, l'étendard de Mahomet fut planté sur les murs de Tarse. Le dernier roi, Léon VI, de la maison de Lusignan, d'abord captif à Jérusalem, puis au Kaire, vint mourir à Paris en 1391.

Ce fut le dernier soupir de l'Arménie. Jamais depuis, aucun pays, si petit qu'il fût, ne put porter ce nom avec indépendance. A partir de ce moment, l'histoire de ce peuple se confond avec celle de la Turquie. Les brillans exploits des croisés n'avaient pu refouler les hordes musulmanes qui se renouvelaient toujours plus nombreuses. D'affreux désastres avaient entraîné, non-seulement la perte des saints lieux, mais encore celle de toutes les conquêtes des Latins, et les mahométans étaient restés les maîtres de l'Asie. Ils avaient poussé leurs chevaux jusque dans les flots du Bosphore, barrière trop faible pour résister à leur invincible élan : ils l'avaient franchi. La ville de Constantin était devenue le siége du vaste empire des Ottomans. L'héroïque Villiers de l'Ile-Adam n'avait pu sauver Rhodes, et de toutes parts, sur ces contrées arrosées du sang chrétien, la croix s'était vue repoussée par le croissant. Si les chevaliers de Rhodes, malgré leur courage, avaient été obligés de capituler avec Soliman, qu'avaient pu devenir les Grecs et les Arméniens? Esclaves ou fugitifs, ils étaient anéantis ou dispersés. On se demande surtout où sont aujourd'hui les descendans des anciens tributaires de l'empire romain, de toutes ces populations répandues dans l'Asie Mineure. A l'exception des fanariotes de Constantinople, ils ont disparu presque entièrement. Les rares chrétiens de cette communion que l'on rencontre dans l'Anatolie vivent dans un état si abject, qu'on rougit de les avoir pour coreligionnaires.

Quant aux Arméniens, forcés, par les invasions des Perses, des Arabes ou des Tartares, d'abandonner leurs vallées, ils se sont éparpillés et ne forment plus un corps de nation. L'antique territoire d'Arménie en compte à peine quelques milliers sur sa vaste surface, confondus avec les peuplades turcomanes ou kurdes qui ont pris la place des émigrés. Ceux-ci, passant les frontières du nord ou de l'est, sont allés en Russie, en Perse et jusque dans l'Inde; mais le plus grand nombre s'est établi dans les principales villes de l'Asie Mineure ou à Constantinople. Ils y ont oublié les traditions pastorales de leurs an-

cêtres, et y exercent des professions industrielles, dont les Turcs, dans leur paresse ou leur orgueil militaire, leur abandonnent le monopole. Ils ont ainsi acquis une certaine habileté dans les arts, dans l'industrie, et la plupart des objets fabriqués en Turquie, dont nous admirons souvent l'élégance et le bon goût, sont dus à des artisans arméniens. Quelques-uns, rehaussant leur condition au niveau de connaissances d'un ordre plus élevé, sont architectes, sculpteurs ou peintres. Les Turcs leur demandent de construire et d'orner leurs habitations, leurs sérails, même leurs mosquées, dont le voyageur admire la hardiesse des proportions ou l'originalité des lignes. Ces émigrés ou descendans d'émigrés s'adonnent aussi au trafic de l'argent, et tous les banquiers ou *serafs* de l'Orient sont Arméniens. A une aptitude financière qui ne le cède pas à celle des Juifs, avec qui ils ont encore ce point de ressemblance, il faut leur rendre la justice de dire qu'ils joignent une probité plus exemplaire. Les professions qui exigent des connaissances financières sont en Turquie du domaine presque exclusif des Arméniens; mais on en voit un grand nombre exerçant de petits commerces au bazar. Il y en a aussi qui sont agriculteurs, et qui cherchent à appliquer à la culture des terres des moyens un peu moins primitifs que ceux pratiqués par les populations musulmanes, entre les mains desquelles le sol si riche de l'Asie s'appauvrit de plus en plus. Tous travaillent, l'oisiveté est inconnue parmi eux, et l'on peut dire que les Arméniens aident les Turcs à vivre.

Les villes de l'empire ottoman, où les Arméniens paraissent s'être établis le plus volontiers sont Constantinople, Angora, Kaïsarièh, Tokat, Sivas et Diarbekhr. Dans chacune d'elles, il y en a quelques milliers. Viennent ensuite des villes de second ordre où on les rencontre moins nombreux, mais liés au sol de la patrie; car si ces villes obéissent à des pachas turcs, si elles se sont rangées sous la puissance de chefs kurdes indépendans, elles n'en sont pas moins de vieilles cités arméniennes.

Indépendamment des agglomérations d'Arméniens qui existent dans ces divers centres nationaux, beaucoup de villages ont aussi une population semblable. Il n'en est pas de ces Arméniens demeurés attachés à l'antique territoire de leurs pères comme de ceux qui l'ont fui pour échapper aux rigueurs de la conquête ou de la persécution religieuse. Ces derniers ont subi la loi d'existence commune à tous les émigrans qui, arrivant dans un pays ancien, viennent demander l'hospitalité à une vieille société : ils deviennent artisans, se livrent à un petit négoce, et donnent peu à peu, dans la mesure de leurs ressources, plus d'extension à leur industrie. C'est ainsi qu'ont fait les Arméniens fugitifs. Ceux qui au contraire sont restés et ont tout enduré pour vivre sous le ciel de la patrie, continuant les mœurs de leurs ancêtres, fidèles aux traditions nationales de leur pays, sont toujours pasteurs.

La topographie de l'Arménie et les cours d'eau qui l'arrosent sur tous les points y ont créé de nombreux et gras pâturages. Aussi de tout temps les Arméniens ont-ils été et sont-ils encore essentiellement pasteurs. Toutes les populations arméniennes que l'on rencontre éparses parmi les Turcs et les Kurdes, et qui s'adonnent à l'agriculture, réunissent aux travaux agricoles l'entretien de nombreux troupeaux.

La grande ou haute Arménie se divise aujourd'hui en trois pachaliks, ceux de Kars, d'Erzeroum et de Van, qui se subdivisent en plusieurs petits gouvernemens ou *sandjaks*, parmi lesquels le plus grand nombre ont des autorités turques, mais dont quelques-uns ont pour chefs des Kurdes feudataires de la Porte, s'en déclarant indépendans dès qu'ils trouvent une occasion favorable. Les villes principales de ces *sandjaks* sont Erzindjâm, Mouch, Djulamerk, Van, Erzeroum, Kars et Ani. Ces deux dernières ont, comme je l'ai dit plus haut, joué le dernier rôle dans l'histoire de la monarchie arménienne.

Kars fut ville royale pendant cent trente ans seulement. Ce fut assez pour lui donner une importance qui a survécu à la chute des princes arméniens, et qui lui vaut aujourd'hui l'honneur d'être la résidence d'un pacha. Sa voisine, Ani, eut à peu près la même destinée, et fut aussi la capitale de l'Arménie, mais de ce royaume réduit aux proportions qu'il avait lors de la grande invasion des sanglans apôtres de l'islamisme. C'était une ville forte, et derrière ses remparts les rois mettaient leurs trésors en sûreté, ce qui ne contribua pas peu à en faire un objet de convoitise pour tous ses voisins. Aussi eut-elle à soutenir plusieurs siéges contre les Turcs, les Persans ou les Grecs auxquels elle prit le parti de se donner, dans l'espoir d'échapper aux premiers; mais Byzance était déchue, et Ani lui fut enlevée, comme tant d'autres de ses possessions. Cette ville, après avoir passé de main en main et avoir nécessairement subi des épreuves funestes à sa conservation, finit par être complétement ruinée en 1319 par un tremblement de terre. Alors sa population, tombée dans une profonde misère, fatiguée de révolutions qui avaient si souvent changé son sort, était découragée par les malheurs dont les guerres lui avaient fait porter le poids; découragés surtout à la vue des décombres sous lesquels leurs demeures étaient abîmées, les habitans d'Ani n'attachaient plus assez de prix à leur ville tant de fois saccagée pour la reconstruire. Ils l'abandonnèrent et se dispersèrent dans toutes les directions. Depuis ce grand cataclysme, jamais Ani ne s'est relevée, et l'on n'y voit aujourd'hui que des ruines. Les restes de ses fortes murailles, de ses églises, les vestiges du palais de ses rois attestent sa grandeur passée; cette ville semble être l'image matérielle de la puissante nation abattue, dispersée, dont les tronçons résisteront long-temps encore sur le sol asiatique où ils sont éparpillés.

Quant à Erzeroum, c'est une des cités anciennes de ce pays où s'est

maintenue une nombreuse population arménienne. A Van, qui est d'origine non moins reculée, on retrouve le souvenir du contact des Assyriens avec le peuple d'Aram. Cette ville, que les Kurdes, ses possesseurs actuels, appellent *Schamiramagherd* ou *ville de Sémiramis*, porte aussi des traces du règne de cette princesse. En avançant vers le sud, les souvenirs de la puissance arménienne se retrouvent encore à Diarbekhr, à Suverik, à Bir, à Mardin et à Nisibin, qui fut une des résidences de Tigrane.

IV.

Dans les villages, la même communion réunit ordinairement les habitans de l'Arménie; mais dans les villes la population arménienne se divise en deux branches très distinctes : les schismatiques et les catholiques. Le nombre des premiers dépasse de beaucoup celui des autres, et il n'y a sorte d'intrigues qu'ils n'imaginent, avec succès quelquefois, pour l'augmenter par des conversions forcées. Cependant ils repoussent la qualification d'hérétiques; ils la considèrent même comme injurieuse, tout en persistant dans leurs opinions dissidentes. Il y a deux causes très graves qui les maintiennent dans la voie où ils sont engagés : l'obéissance au pape et le mariage. Aux yeux du haut clergé, reconnaître la suprématie de Rome, ce serait un amoindrissement d'autorité, une sorte d'abdication. Quant au célibat, le bas clergé ne le comprend pas, parce qu'il n'a ni le sentiment ni l'intelligence d'aucune des vertus pratiquées par les prêtres latins, et qui les soutiennent dans leur isolement. Les ministres de l'église schismatique se divisent en deux catégories : l'une se compose des *derders*, qui ne sont que de simples desservans, se mariant, exerçant une profession industrielle, et ne s'acquittant que très irrégulièrement de leurs devoirs. Ils vivent dans l'infériorité et la dépendance vis-à-vis des *vartabeds*, qui constituent la seconde catégorie et sont les vrais prêtres. Ceux-ci observent seuls le célibat et forment la pépinière dans laquelle on choisit les sujets appelés au patriarcat. Les ministres de la communion dissidente sont généralement fort peu instruits et très peu recommandables par leurs mœurs. Quant à la manière dont ils exercent leur ministère, on peut dire qu'elle est complétement stérile au point de vue philanthropique. Il en résulte qu'il y a, au milieu des membres de cet obscur clergé, très peu ou même point de raisons qui établissent la supériorité de l'un d'entre eux sur les autres. Aussi la dignité d'évêque ou de patriarche a-t-elle été presque de tout temps mise aux enchères et conférée au plus offrant.

Il était resté à la Perse, dans la division de l'Arménie, une part beaucoup plus grande que celle qu'elle possède aujourd'hui. Ses

guerres avec la Russie lui ont fait perdre presque toutes ses possessions arméniennes, qui aujourd'hui se bornent à un petit territoire compris entre l'Araxe, les montagnes à l'est de Van et le lac d'Ourmyah; mais elle a, comme la Turquie, quelques milliers d'Arméniens répandus dans ses diverses provinces et mêlés à son peuple. On en compte environ vingt-cinq mille. De son côté, la Russie, par ses envahissemens, s'est fait récemment une belle part dans le partage de l'Arménie, en arrachant à la Perse, par les armes d'abord, par un traité ensuite, les provinces d'Erivan et de Nakchivan; elle possède aujourd'hui toute la partie de l'antique territoire compris entre le cours de l'Araxe et celui du Kour. Pour compléter cette nouvelle conquête, les Russes, dans leur campagne de 1827-1829, ont enlevé, sur beaucoup de points, dans plusieurs villes turques mêmes, des populations entières d'Arméniens qu'ils ont portées au-delà de l'Araxe et transplantées sur le sol nouvellement conquis.

Indépendamment de l'idée d'agrandissement territorial, la politique russe a voulu avoir sur toute la nation arménienne et sur ses groupes épars, que la foi seule peut rapprocher, une influence religieuse. Pour y arriver, la Russie a compris qu'il lui fallait chez elle le siége du patriarcat, le trône pontifical de saint Grégoire, devenu celui des schismatiques. Par ce moyen, elle pouvait tenir elle-même le bâton pastoral au moyen duquel elle devait conduire le troupeau dispersé. C'est à cette grande raison politique qu'il faut attribuer la prise, par le général Paskewitch, de la ville d'Erivan, près de laquelle se trouve le monastère d'Etchmiazin.

La Russie était trop habile pour se tromper dans ses prévisions. En effet, ce que la force et la persuasion n'avaient pu faire pour arracher au sol natal les Arméniens voisins de la nouvelle frontière russe, la dévotion le fit, et le patriarche, devenu sujet du czar, vit bientôt se grouper autour de sa résidence un nombre considérable d'émigrés. Parmi eux se trouvèrent des catholiques. Se faisant illusion sur l'appui et la bienveillance qu'ils pensaient trouver dans un empire chrétien plutôt que chez les Turcs ou les Persans, ils passèrent l'Araxe; mais le gouvernement russe, naturellement porté vers les schismatiques et croyant avoir une action plus facile sur eux que sur les orthodoxes, emploie tous les moyens en son pouvoir pour faire abjurer ceux-ci. Indépendamment des vexations de tout genre qui sont mises en œuvre pour les dégoûter de leur persévérance dans leur réunion à l'église romaine, les autorités russes poussent la rigueur jusqu'à les priver de prêtres et à interdire leur territoire aux missionnaires catholiques. Quelques conversions ont été le résultat de ces violences, et ces populations abandonnées, sans ministres de leur religion, sans soutiens de leur foi, doivent infailliblement faiblir, en grossissant le nombre

des sujets de la Russie, réunis par une commune hostilité à la souveraineté spirituelle de Rome.

Cependant l'influence attractive du siége patriarcal d'Etchmiazin ne s'est pas étendue avec la même intensité dans toute la Turquie. Quand le patriarche arménien devint sujet russe, les schismatiques restés en Turquie ne purent voir sans regret le chef de leur église placé sous une dépendance qu'eux-mêmes ne subissaient pas. Ils ont voulu alors avoir un autre pontife demeurant avec eux sur la terre d'Arménie, et ils ont érigé un nouveau siége de cette dignité. Ils firent, dans cette vue, choix d'une île située au milieu du lac de Van, triste rocher sur lequel s'élève le petit monastère d'*Aktamar*. C'est en ce lieu solitaire, presque inabordable, qu'ils ont installé un de leurs évêques décoré du nom pompeux de patriarche. Celui qui y séjourne actuellement vit non-seulement dans un état de misère qui fait honte à son troupeau et avilit la dignité dont il est revêtu, mais encore dans un isolement et un discrédit qui ne peuvent inspirer aucune jalousie à son rival d'Etchmiazin.

La Russie tire vanité d'ailleurs de la politique religieuse dont elle couvre son influence sur les Arméniens. De leur côté, ceux-ci ne dissimulent pas la servitude dans laquelle se trouve placée même la plus haute dignité de leur église, car sur le trône pontifical d'Etchmiazin la colombe, symbole de l'Esprit saint, a été remplacée par l'aigle noir, symbole de l'autocratie sous la pression de laquelle vit et agit le patriarche qui s'y asseoit.

Le monastère d'Etchmiazin paraît occuper l'emplacement d'une ancienne ville, et, à en juger par des inscriptions grecques qui se retrouvent sur ses murs, cet édifice remonterait aux premiers siècles de notre ère. Autour du pape arménien que l'élection y amène, avec le consentement du czar, se groupent quelques évêques et *vartabeds* qui vivent là à peu près comme des religieux. Il s'y trouve une imprimerie et une bibliothèque qui possède cinq à six mille volumes, preuves incontestables d'une littérature arménienne qui autrefois embrassait presque toutes les branches des connaissances humaines; cette littérature remonte au IVe siècle, époque à laquelle les Arméniens eurent une écriture nationale. Jusque-là les langues grecque ou syriaque, répandues parmi eux par les prêtres qui vinrent les évangéliser, étaient les seules en usage dans leurs livres; mais, vers l'an 380, la conversion de l'Arménie l'ayant mise en rapports plus étroits avec les Grecs, elle commença à recevoir par eux quelques notions de leurs sciences. Alors se fonda une école de laquelle sortirent de jeunes disciples choisis pour aller puiser une instruction plus étendue dans les écoles célèbres d'Édesse, d'Antioche, de Constantinople, d'Athènes et de Rome. Quelques ouvrages grecs furent d'abord traduits en arménien. C'est ainsi

que l'on trouve dans cette langue la traduction des doctrines philosophiques de Platon et d'Aristote, des traités d'Hippocrate et de Galien; mais on voit, par le nombre considérable de livres théologiques traduits d'une foule d'écrivains ecclésiastiques de tous les pays, que le goût littéraire des Arméniens les portait de préférence vers la littérature religieuse. Cependant une fréquentation plus longue et plus intime des écoles de la Grèce et de l'Italie produisit parmi eux quelques auteurs que la religion ne fut pas seule à stimuler. Le plus célèbre de ces écrivains est Moïse de Khorren, à qui l'on doit la meilleure histoire de son pays. D'autres ont laissé des ouvrages dignes d'intérêt, soit sur la géographie de l'Arménie, soit sur la chronologie ou les événemens politiques dont ils furent les témoins; mais tous leurs écrits remontent à une date fort ancienne, car avec l'avilissement de la nation arménienne est venu l'abaissement de son esprit et du niveau de ses connaissances. Aujourd'hui et depuis long-temps, il ne sort de l'imprimerie d'Etchmiazin que des livres de liturgie, et, à part ceux que peuvent comprendre quelques prêtres dont le nombre est très restreint, on n'en trouve actuellement pas d'autres dans les mains des Arméniens.

Il n'en est pas du fameux couvent des mékitaristes de Venise comme de celui d'Etchmiazin. Celui-là a toujours en vue la propagation des lumières du monde civilisé au milieu de la nation arménienne. Ce monastère fut fondé, au commencement du siècle dernier, par un prêtre du nom de Mékitar, qui signifie consolateur. Il s'était donné la tâche de ramener ses compatriotes à l'orthodoxie romaine. Cette entreprise fut pour lui une cause de persécutions devant lesquelles son dévouement fut obligé de reculer. Il passa dans la Morée, qui était alors une des possessions de la république de Saint-Marc. De là il se rendit à Venise pour y fonder, dans l'île de Saint-Lazare, un couvent dont les religieux prirent le nom de mékitaristes.

Cette première congrégation arménienne, soutenue par le gouvernement vénitien, ayant pris de l'extension, donna naissance à une nouvelle société de prêtres du même pays, qui se réunit à Trieste en 1773. Cette ville prenait alors, sous l'impulsion de Marie-Thérèse, l'essor qui devait plus tard en faire la rivale de Venise; elle comptait, parmi les négocians qui s'y étaient établis, un grand nombre d'Arméniens. Les mékitaristes détachés du couvent de Saint-Lazare y trouvèrent naturellement, dans leurs compatriotes et coreligionnaires, un puissant appui dont ils avaient d'ailleurs déjà reçu des preuves de la part de l'illustre impératrice. Cette succursale du grand monastère de Venise n'existe plus depuis une quarantaine d'années. Les guerres de l'empire ont violemment troublé le repos de ses cloîtres, et les moines en ont été exilés. Après mille tribulations, ils parvinrent à se réunir sur un autre point de l'Autriche : ils se rapprochèrent de leurs frères de

Transylvanie, qui sont très nombreux, et fondèrent ainsi une nouvelle maison qui existe encore à Vienne.

Le véritable centre arménien, le foyer des connaissances de l'Europe mises à la portée de l'Orient, c'est toujours le couvent des mékitaristes des lagunes de Venise. Voués à l'éducation des jeunes disciples que leur envoient les divers tronçons de la nation répandue en Asie, les mékitaristes les instruisent, en font de bons prêtres, des *vartabeds* instruits, et par leur moyen, en les renvoyant aux points d'où ils sont partis, ils étendent une action bienfaisante sur tous les lieux où sont rassemblées des familles arméniennes catholiques. La sphère dans laquelle ces moines essaient d'agir est si étendue, que de leur imprimerie orientale ils font sortir, pour les verser sur toute l'Asie, des livres écrits non-seulement en arménien, en turc ou en arabe, mais encore en persan, en syriaque, en hébreu et même en chinois. Malheureusement ces livres, dont le fonds est puisé à d'excellentes sources, sont peu lus et font peu d'adeptes parmi les enfans dispersés de la nation arménienne, pour lesquels ils sont surtout écrits. C'est là un fait d'autant plus étrange que les Arméniens ont un esprit très accessible à l'influence de la civilisation européenne. Les orthodoxes, qui forment parmi eux le parti national, ont pour l'Europe une vive sympathie qu'ils savent concilier avec le culte de l'ancienne Arménie, dont ils parlent la langue et conservent religieusement les traditions. Ils connaissent même leur histoire, fort ignorée des schismatiques, dont les *vartabeds* s'occupent très peu de cultiver l'esprit, qu'ils emprisonnent dans un cercle rétréci de connaissances purement théologiques. Aussi les catholiques se considèrent-ils comme l'aristocratie de la nation arménienne, et, adoptant la devise : *Noblesse oblige,* ils ont une louable émulation qui les pousse de plus en plus vers les progrès et les lumières.

Dans le milieu grossier et stupidement fanatique où les Arméniens se trouvent en plus grand nombre, c'est-à-dire confondus dans la population turque, ils ne peuvent guère sortir de l'état d'ignorance et de barbarie primitive où nous les avons trouvés; mais à Constantinople, dans la ville franque de Péra, où ils sont continuellement en commerce, en contact avec les Européens, ils se montrent tels qu'ils sont naturellement : aimant les sciences et les arts de l'Europe. Cette disposition et cette aptitude à recevoir comme à conserver les empreintes de la civilisation les font rechercher même par les Turcs, qui leur confient des emplois, éloignés qu'ils en sont par leur insouciante apathie. Ainsi, à la monnaie, à l'arsenal, dans les fonderies de Constantinople, dans la plupart des établissemens impériaux, ce sont des Arméniens qui travaillent ou dirigent. On pourrait dire que la nation arménienne est la cheville ouvrière de la grande machine turque, un

peu détraquée, un peu arriérée, et qui, sans ce secours, ne marcherait pas du tout. Au reste, le caractère des Arméniens et leur intelligence leur sont profitables, car il y en a qui ont acquis de grandes richesses.

Le grand-seigneur n'est pas seul à se trouver bien de l'emploi des Arméniens : le pacha d'Égypte, Méhémet-Ali, avait su les utiliser également. Par leur concours, le vice-roi a ravivé ce pays mort, il lui a restitué le mouvement; prenant, en dépit du fanatisme turc, des Arméniens pour chefs de grands établissemens et même pour ministres, il n'a pas craint de leur confier la direction de son pays. Il semble que de tout temps il ait été dans la destinée du peuple arménien de servir d'instrument à la gloire et à la prospérité de ses voisins, car au XVIe siècle nous voyons Châh-Abbas, le plus grand des princes sophis, transporter, des bords de l'Araxe sur ceux du Zenderoud, une population tout entière, l'établir sous les murs d'Ispahan, et lui demander de contribuer par son intelligence, son activité et son industrie, à la splendeur de l'un des plus beaux règnes dont se puisse glorifier la Perse. Les Arméniens de Djoulfa ont pleinement répondu aux vues du monarque persan, et, faisant fructifier les trésors qu'il mit à leur disposition comme instrumens de travail, ils les rendirent au centuple à leur royal commanditaire ainsi qu'à leur nouvelle patrie. Aujourd'hui, si les Arméniens ne forment plus une nationalité, ils restent encore une des populations les plus intelligentes de l'Orient : ce sera un précieux point d'appui pour toute puissance qui voudra faire pénétrer en Turquie et en Perse l'influence occidentale, non dans des vues exclusives d'agrandissement politique, mais dans l'intérêt même des populations de ces deux pays et de la civilisation européenne, qui seule peut les régénérer. L'idée de ce rôle utile auquel les Arméniens pourraient encore prétendre en Orient apportait seule quelque adoucissement à l'impression de tristesse que nous avions ressentie en traversant l'Arménie turque. Dans ces populations asservies et misérables, nous avions peine à reconnaître les débris d'une grande nation chrétienne. En Perse, malheureusement, où les Arméniens, d'abord émancipés et privilégiés, ont été, depuis le règne de Châh-Abbas, en butte à des persécutions de tout genre, nous allions retrouver les mêmes spectacles qui nous avaient affligés en Turquie; mais nous comprenions aussi que la patrie de l'Arménien n'est pas seulement dans ces solitudes désolées. Ce qui reste à l'Arménie de vie nationale, c'est peut-être plus près de nous qu'il faut le chercher; c'est dans les établissemens fondés en Europe par l'élite de sa population; c'est là que se conservent encore intactes les nobles traditions de culture morale et intellectuelle qui firent la grandeur des Arméniens dans le passé, qui peuvent encore perpétuer leur gloire dans l'avenir.

E. Flandin.

CLAUDE ET MARIANNE

ÉPISODES DE LA VINGTIÈME ANNÉE.

III.[1]

En donnant rendez-vous à Claude dans les allées du Luxembourg, ce n'était pas au mandataire officieux de Fernand de Sallys, c'était au neveu du curé Bertolin que Marianne Duclos, la fille du passeur de Cezy, s'était surtout proposé d'ouvrir son ame. Elle voulait raconter à Claude toute une période de sa vie dont elle n'avait encore osé dire à personne ni les joies ni les souffrances. Quant à Claude, après avoir d'abord accepté le rendez-vous sans trop d'hésitation, il en était venu plus tard à se repentir de n'avoir pas refusé la mission dont l'avait chargé Fernand, mission qui jusque-là n'avait abouti à rien, puisque Mariette s'était renfermée dans des réponses évasives. Il s'était reproché d'avoir laissé prendre à l'entretien qu'il venait d'avoir avec la jeune fille une tournure qui avait presque constamment éloigné sa visite de son but véritable pour en faire une causerie où il n'avait guère été question que de Mariette et de lui. Une voix intérieure semblait lui répéter : Prends garde! — Mais à ce conseil du pressentiment, une autre voix répondait en même temps : Prendre garde, à quoi? où est le danger? qu'y a-t-il à craindre? D'ailleurs n'avait-il pas promis à Fernand de lui rapporter des nouvelles de Mariette, et pouvait-il se dispenser de tenir sa promesse? Pourquoi ne pas achever ce qu'il avait commencé? — J'irai au Luxembourg, décida Claude; je verrai Mariette; elle

(1) Voyez la livraison du 1er mai.

m'expliquera ce que je dois répondre de sa part à Fernand, et tout sera dit. A huit heures juste, il se trouvait à l'endroit que lui avait indiqué la jeune fille. Elle y arriva en même temps que lui; seulement Claude ne la reconnut pas d'abord, car elle avait remplacé l'élégante toilette dans laquelle il l'avait vue la première fois par une toilette très simple, et un voile épais qui tombait de son chapeau de paille sans fleurs ni rubans cachait son visage.

Au moment où Claude allait passer auprès d'elle, Mariette, voyant qu'il ne s'arrêtait pas, l'aborda en soulevant son voile à demi. — Me voici, dit-elle.

— Ah! pardon, fit Claude un peu étonné; je ne vous aurais pas reconnue.

Il y eut un instant de silence. Mariette attendait sans doute que le jeune homme lui offrît son bras; mais il ne paraissait pas y songer. Il se bornait à marcher auprès d'elle, en réglant son pas sur le sien. Un caillou que Mariette heurta du bout de son pied la fit trébucher légèrement, et elle profita de ce mouvement pour appuyer sa main sur le bras de Claude, qui se trouva ainsi dans la nécessité de le lui offrir; mais ce fut avec une mauvaise grace si apparente, que Mariette ne put s'empêcher de s'en apercevoir.

— N'ayez pas peur qu'on vous voie avec moi, monsieur Claude, lui dit-elle d'une voix pleine d'humilité chagrine; je me suis arrangée exprès pour ne pas être reconnue. Et puis, si vous le voulez, nous pouvons descendre dans le potager; nous y serons presque seuls.

Ils descendirent le petit escalier qui mène aux terrains potagers et prirent une des allées les plus solitaires de cette rustique et tranquille partie du jardin. La soirée, d'une sérénité parfaite, rappelait celle où Claude était venu pour la première fois au Luxembourg. Les feuillages, lavés par la pluie de la journée, dégagaient dans l'air rafraîchi une pénétrante et verte odeur de végétation qui enivrait le poumon. Les deux premiers tours de promenade furent silencieux. Claude attendait que Mariette ouvrît la conversation, et Mariette cheminait au bras de Claude en chassant du bout de son ombrelle toutes les feuilles tombées qui se trouvaient sur son chemin. Son pas était celui d'une personne qui marche au hasard, en causant tout bas avec sa pensée; sa tête se penchait dans une mesure réglée qui semblait obéir au mouvement de valse d'un vieil air qu'un orgue de Barbarie nasillait dans une rue voisine.

— Eh bien! mademoiselle, demanda Claude tout à coup, avez-vous réfléchi?

Cette brusque interrogation tombée à l'improviste au milieu de sa rêverie fit faire un mouvement à la jeune fille. — Hein! dit-elle; quoi?

Claude répéta sa question. — Réfléchi? répondit Mariette; ah! oui, je comprends. — Et sa figure prit une expression sérieuse.

— Eh bien? dit Claude.

— Eh bien! reprit Mariette, mon parti est pris. Vous ferez entendre à Fernand qu'il doit renoncer à moi, et que notre liaison, qui pour son malheur n'a que trop duré, est rompue.

— Mais, demanda Claude, quel motif devrai-je lui donner?

— Il doit presque être préparé à une rupture, répliqua Mariette, après l'abandon où je l'ai laissé pendant ces derniers temps, car, d'après ce que vous m'avez dit vous-même, lorsqu'il vous a envoyé chez moi, il n'était pas sûr que vous m'y trouveriez... seule.

— C'est vrai, dit Claude; mais ce n'était qu'une crainte incertaine, et si un soupçon suffisait pour lui faire souffrir ce qu'il souffre, que sera-ce donc quand il saura que sa supposition s'est réalisée? Je vous le répète, mademoiselle, cette nouvelle peut lui porter un coup terrible. N'y regarderez-vous pas à deux fois avant de prendre un parti dont le résultat peut amener la perte de sa raison?

— Monsieur Claude, reprit vivement Mariette en arrêtant le jeune homme, Fernand, à ce que je devine, vous a longuement parlé de notre liaison.

— Il m'a tout dit, et ce que j'ai appris m'a suffi pour le prendre en pitié...

— Et moi en mépris sans doute, interrompit Mariette. Ah! je le vois bien, ce que votre bouche tait, vos yeux le disent.

— Écoutez, Mariette, reprit Claude, je n'ai pas l'expérience du sentiment qui vous lie à Fernand. Pour moi, l'amour n'est encore qu'un mot, et un mot qui m'effraie, je l'avoue. Je n'ai pas le droit de faire des remontrances aux autres, et je ne vous en ferai pas. Fernand m'a parlé longuement de vous, c'est vrai, et j'ai vu qu'il avait beaucoup souffert à cause de vous. Je ne vous connaissais pas alors, et je puis vous le dire : en apprenant qu'il existait une femme qui laissait dans un hospice, et près de mourir, l'homme qu'elle disait aimer, qui l'abandonnait en proie à son agonie, et qui ne s'informait point même si elle n'avait pas à prendre le deuil de cet homme, j'ai dit que cette femme était une horrible créature. C'était la première fois que je me trouvais en face de l'ingratitude, et ce vice odieux m'a épouvanté. Les tourmens de toute nature que Fernand a endurés pour vous, son avenir compromis, sa vie dont vous avez fait un enfer, et toutes les faiblesses sur lesquelles il s'est volontairement aveuglé, — comme lui sans doute j'aurais tout pardonné; mais il est des choses devant lesquelles l'indulgence serait condamnable : c'est l'ingratitude, c'est l'absence de pitié chez une femme, dont les fautes sont excusables souvent parce qu'elles naissent de la pitié même.

— Et Fernand! s'écria Mariette, et Fernand! a-t-il partagé votre indignation? a-t-il aussi pour moi ce mépris qui fait votre parole si dure?

— Plût au ciel! répondit Claude. Si Fernand vous méprisait, il se-

rait sauvé de vous; car, s'il est vrai que l'amour soit une grande passion, il ne doit pas résister au mépris.

— Eh bien! alors, monsieur Claude, interrompit Mariette avec vivacité, puisque vous vous intéressez à Fernand, il faut m'aider à achever ce que j'ai déjà commencé le jour où j'ai cessé d'aller le voir à l'hôpital. Il faut faire passer dans l'esprit de Fernand toute l'indignation qui est dans le vôtre. Il faut, sans pitié pour ce qu'il souffrira, l'amener à avoir pour moi ce mépris indifférent, calme, dédaigneux, qui peut faire oublier que celle à qui on parle est une femme, après tout, dont l'enfance a été compagne de la vôtre et qui fut l'amie de vos premiers jeux. Il faut que Fernand me haïsse autant qu'il m'a aimée, que mon nom lui emplisse le cœur de répugnance, qu'il rougisse de moi, qu'il ait honte de m'avoir connue, comme vous-même avez honte en ce moment d'avoir à votre bras cette créature qui s'appelle Mariette, et que son ancien nom de Marianne n'a pas pu préserver de ce mépris impitoyable dont l'accable le seul être au monde de qui, à défaut d'estime, elle voudrait obtenir au moins la pitié.

— Mademoiselle, murmura Claude, pardon, j'ai été brutal avec vous.

— Monsieur Claude, reprit Mariette, je ne vous fais pas de reproches. Quand je me serai expliquée, ce que vous appelez en ce moment ingratitude et manque de cœur, peut-être lui donnerez-vous un autre nom; mais si je m'explique, ce sera seulement à la condition que tout ce que je vous dirai sera tenu secret, et que, pour Fernand, je n'aurai point cessé d'être ni ingrate, ni hypocrite, ni impitoyable, car je me le suis promis à moi-même : il faut que Fernand soit sauvé de moi, et que son amour succombe au mépris que je lui inspirerai.

Ces dernières paroles avaient été prononcées avec l'accent volontaire qui dénonce une résolution long-temps combattue, mais décisive une fois qu'elle a été prise. Claude regarda Mariette attentivement; son teint était animé, sa poitrine était oppressée, et tout son corps paraissait agité par une contraction nerveuse.

— Vous souffrez? demanda Claude en la forçant à s'arrêter un instant.

— Non, répondit-elle, cela est passé. Tout à l'heure, quand vous m'avez parlé avec tant de sévérité, cela m'a fait mal; mais je ne vous en veux pas, toutes les apparences étaient et sont encore contre moi.

— Vous avez parlé d'une explication? reprit Claude.

— D'abord, répliqua Mariette, avant d'arriver à ce qui concerne ma liaison avec Fernand et aux raisons qui me poussent à la rompre aujourd'hui, me permettrez-vous de vous parler un peu de moi? Voulez-vous savoir comment Marianne est devenue Mariette?

Sans attendre la réponse du jeune homme, elle commença son histoire depuis l'époque où elle avait quitté la province pour venir à Pa-

ris. Dans ce récit, Mariette fut un biographe impartial. Elle dit tout naïvement, sans réticences mensongères, sans artifices de langage pour atténuer les choses qui lui étaient défavorables, et sans cynisme cependant, avec une humilité contrite, qui laissait deviner un regret sincère, une désolation navrée, au fur et à mesure que cette confession faite à un autre lui retraçait en même temps à elle-même la déchéance où elle se voyait tombée.

A l'époque de son veuvage, et pour faire une bouche de moins dans la maison, où le pain quotidien n'emplissait pas toujours la huche, le père Duclos, le *passeur*, dont le métier avait été ruiné en partie par l'établissement d'un pont qui lui enlevait ses pratiques, avait envoyé Mariette chez un de ses parens éloignés, qui tenait à la Râpée un établissement de marchand de vins aubergiste où descendaient les vignerons et les mariniers de l'Yonne. Mariette entra chez son cousin comme servante. Elle avait alors un peu plus de quinze ans : c'était une robuste beauté campagnarde, dont les grosses joues bouffies par une pléthore de santé avaient les roses couleurs du vin nouveau, et dont les mains étaient rouges à effrayer un bœuf. Son cousin, — les Bourguignons sont un peu les Normands du centre, — aurait, pour l'avarice, damé le pion à un natif de Caudebec. Peu soucieux des liens de famille, il traitait la jeune fille sans ménagement, plus durement même que si elle eût été une étrangère, car il savait qu'elle était obligée de supporter sa brutalité. C'était son pain que Mariette était venue chercher dans cette maison, et, pour le gagner, il fallait bien qu'elle se résignât à subir l'existence telle qu'elle lui était offerte. Elle vivait là depuis six mois, faisant chaque jour un travail pénible, sans que jamais une bonne parole tombât des lèvres de son parent pour la récompenser de ce rude labeur.

Au retour de la belle saison, la clientelle grossière qui fréquentait l'auberge s'augmenta, une ou deux fois par semaine, de quelques sociétés de jeunes gens qui venaient faire des parties de canot sur la Seine. Le plus souvent, ces compagnies de marins d'eau douce se composaient d'étudians. Dans le trajet, ils s'arrêtaient à *la Bonne Cave*, — c'était l'enseigne de l'auberge, — où une chambre leur était réservée. Pour la jeune fille, c'était presque une distraction de se trouver parmi les étudians, qui ne la rudoyaient point comme le faisaient les gens du port; aussi, le mercredi et le dimanche, attendait-elle avec une certaine impatience l'arrivée de l'équipage de *la Glaneuse*.

Un jour, pendant qu'elle servait le dîner des canotiers, elle ne répondit pas assez vite à l'appel d'un ouvrier qui se trouvait dans la salle commune; et lorsqu'elle arriva près de lui, cet homme l'injuria avec tant d'emportement, qu'elle ne put réprimer une réplique qui redoubla la colère de celui-ci. Le maître de l'auberge arriva dans ce moment et

vit son habitué qui se disposait à s'en aller, disant qu'il allait se faire servir ailleurs, puisqu'on répondait à ses réclamations par des sottises. Marianne voulut s'excuser; mais son cousin furieux ne lui en donna pas le temps, et, avant qu'elle eût ouvert la bouche, elle fut étourdie par un soufflet qui lui mit tout le visage en sang. En la voyant revenir dans cet état, les étudians lui demandèrent ce qui était arrivé. Marianne, en pleurant, leur raconta la scène qui venait de se passer, et en quelques mots les instruisit de la façon dont elle était traitée par son parent.

— Pourquoi diable restez-vous ici? demanda l'un des jeunes gens. La jeune fille raconta les motifs qui la forçaient quand même à rester dans la maison.

— Mademoiselle Marianne, reprit le jeune homme, ça vous ferait-il bien plaisir que j'aille casser un bras au lourdaud qui vous a fait battre?

— Oh! non, monsieur Édouard, je vous en prie; s'il arrivait une querelle à cause de moi, mon cousin me chasserait.

— Eh bien! s'il vous chasse, vous viendrez chez moi.

— Chez vous? fit Marianne en ouvrant de grands yeux.

— Eh parbleu! oui, répliqua le jeune homme; je ne vous battrai pas, moi.

En ce moment, une voix brutale et quasi menaçante appela Marianne dans la salle voisine.

— Oh! mon Dieu, s'écria-t-elle en faisant un geste d'effroi, c'est l'homme qui m'a fait battre.

— Ne lui répondez pas, j'y vais aller pour vous, dit Édouard, et il s'élança hors du cabinet accompagné d'un de ses amis qui l'avait suivi, devinant sans doute ce qui allait se passer. Les deux jeunes gens étaient sortis depuis deux minutes à peine, lorsqu'un grand tumulte, mêlé d'injures et de cris, se fit entendre dans la grande salle, où Marianne se précipita; mais elle poussa un cri terrible et tomba évanouie en apercevant Édouard qui chancelait entre les bras de son ami et dont la figure était couverte du sang qui ruisselait d'une blessure profonde, ouverte au front par un tesson de bouteille. A quelques pas de lui gisait sur le parquet l'ouvrier du port à qui Édouard avait cherché querelle. Il avait été atteint en pleine figure par un coup de poing qui lui avait brisé la mâchoire. Les étudians transportèrent leur ami chez un pharmacien du voisinage, et, après la pose d'un premier appareil, ils envoyèrent chercher une voiture pour le ramener à Paris.

Lorsque Marianne revint à elle, tout le monde était déjà parti, et ce qu'elle avait prévu arriva. Son cousin, ayant été instruit qu'elle avait été la cause de la querelle entre l'étudiant et l'ouvrier, la maltraita plus durement qu'il n'avait fait jusqu'alors et l'avertit qu'il allait la renvoyer à son père, auquel il ferait part de la belle conduite qu'elle menait avec les étudians, — car, ajouta-t-il, ce n'est sans doute pas pour

rien que ce jeune homme a risqué de se faire casser la tête; et comme, en servant les jeunes gens, Marianne se trouvait quelquefois seule avec eux, son cousin tira de ce fait des conclusions qu'il exprima dans le langage le plus cynique. Marianne protesta de son innocence et supplia son parent de ne pas la renvoyer à son père; mais le Bourguignon fut impitoyable. Le maître de *la Bonne Cave* quitta la jeune fille en lui répétant que dans trois jours elle retournerait dans son pays, où le bruit de sa mauvaise conduite serait arrivé avant elle.

Marianne pleura toute la nuit; mais peu à peu son chagrin personnel finit par disparaître devant l'inquiétude qui s'éveilla en elle au souvenir de l'étudiant blessé. Toute la nuit, elle eut devant les yeux la figure d'Édouard couverte de sang, et son cœur battait avec violence, et ses larmes coulaient plus abondantes. Le lendemain matin, en faisant son service dans la grande salle où les ouvriers du port étaient rassemblés pour déjeuner, elle fut accueillie par eux avec mille sarcasmes grossiers. Ils s'entretenaient de la scène de la veille, et, à quelques paroles échangées entre eux, la jeune fille ne tarda pas à comprendre qu'ils méditaient une terrible revanche le jour où les étudians reviendraient chercher leur canot, qu'ils n'avaient pu emmener la veille. Marianne, qui avait plus d'une fois assisté à ces collisions très fréquentes sur le port, savait combien elles étaient dangereuses, et fut épouvantée du terrible guet-apens dans lequel devait tomber l'équipage de *la Glaneuse*. Elle eut sur-le-champ l'idée de faire prévenir les étudians du danger qui les menaçait; mais comment? par qui? et où les trouver d'ailleurs? Elle ne connaissait pas leur adresse et ne savait que le nom de l'un d'eux, celui d'Édouard, vers qui sa pensée, aimantée par une pitié presque tendre déjà, se tournait obstinément. Une circonstance fortuite vint la tirer de son embarras. Comme elle passait, dans la journée, devant la boutique du pharmacien où Édouard avait été transporté après la bataille, l'élève en pharmacie qui avait pansé le blessé l'appela pour lui remettre un portefeuille qu'il avait trouvé dans sa boutique après le départ des jeunes gens. — Comme ces messieurs viennent souvent à *la Bonne Cave*, dit-il, vous rendrez le portefeuille à M. Édouard G..., à qui il appartient.

— Ah! fit Marianne avec un ton de vivacité qui surprit le pharmacien, c'est le portefeuille de M. Édouard?

— C'est le nom que portent un diplôme et des cartes de visite qui s'y trouvent.

— Est-ce que l'adresse de M. Édouard s'y trouve aussi? demanda Marianne en ouvrant une poche du portefeuille.

— Je crois que oui, répondit le pharmacien; il doit demeurer dans le quartier des écoles.

— Rue des Grés, hôtel de..., s'écria Marianne, qui avait regardé une carte de visite.

— Mais au fait, demanda le pharmacien, en regardant la jeune fille fixement, qu'est-ce que cela vous fait?

— Ah! répondit-elle en feignant beaucoup de simplicité, c'est que mon cousin disait hier au soir qu'il voudrait bien savoir l'adresse de ces messieurs. Il a peur qu'ils ne reviennent plus à *la Bonne Cave* à cause de la querelle d'hier; il voudrait aller leur faire des excuses et s'informer de l'état du blessé. Dame, ajouta Marianne, mon cousin a raison; ces jeunes gens font beaucoup de dépense à la maison, et leur pratique vaut bien qu'on prenne la peine de se déranger. Ce portefeuille lui fournira l'occasion de faire une visite au blessé. Ça n'est pas bien dangereux, n'est-ce pas, ce coup qu'il a reçu? demanda-t-elle en s'efforçant de donner à cette interrogation le ton d'une indifférente curiosité.

— Peuh! fit le pharmacien, si votre cousin veut arriver à temps, je lui conseille de se dépêcher : le tétanos pourrait bien lui enlever sa pratique.

— Je vais lui dire d'y aller tout de suite alors, reprit Marianne en s'appuyant au comptoir pour ne pas tomber. Est-ce bien loin d'ici, la rue des Grés?

— C'est à côté du Panthéon, répondit le pharmacien.

— Merci, dit Marianne, et elle sortit de la boutique en se soutenant à peine.

Son parti était pris déjà; elle ne voulait pas retourner dans son pays. Qu'y ferait-elle d'ailleurs? Les calomnies qu'elle trouverait répandues sur son compte lui rendraient la vie insupportable; toutes les maisons se fermeraient à son approche; on la montrerait au doigt dans le village, et son père voudrait-il la recevoir? Et puis elle se sentait attirée vers Paris. Au milieu de son chagrin et de ses inquiétudes sur l'avenir, elle éprouvait une joie singulière dont la cause, encore confuse pour son esprit, ne l'était déjà plus pour son cœur. C'était bien décidé, le soir même elle quitterait cette maison de *la Bonne Cave* où elle avait été si malheureuse. Où irait-elle, et que deviendrait-elle? C'était le secret du lendemain presque, car la pauvre fille n'avait pas de quoi se suffire à elle-même plus de trois ou quatre jours; elle n'avait pas un ami dans la grande ville. Cependant le jeune homme qui avait presque risqué sa vie pour la protéger contre une brutale oppression n'était-il pas un ami pour elle, l'abandonnée et la misérable? Ne pouvait-elle aller chez lui pour lui expliquer sa situation? Si naïve qu'elle pût être alors, Marianne ne se dissimulait pas combien cette démarche était hasardeuse et délicate : à quel titre pouvait-elle se présenter chez ce jeune homme? Comment y serait-elle reçue, et que penserait-il d'elle en la voyant arriver? Mais au milieu de ces hésitations elle se rappelait le fâcheux pronostic du pharmacien et le complot des ouvriers du port,

dont les étudians devaient être victimes, s'ils retournaient à *la Bonne Cave :* ne devait-elle pas les prévenir de se mettre en garde, et le hasard qui lui avait procuré le moyen de les retrouver ne l'avait-il pas choisie exprès pour cela même? Et d'ailleurs, ces jeunes gens lui eussent-ils été entièrement étrangers et inconnus, n'était-ce pas toujours un devoir d'éviter à son prochain le danger qui le menace? N'était-ce donc pas une action honnête qu'elle ferait en allant savoir l'état dans lequel se trouvait l'homme qu'on disait en danger de mort, à cause d'elle après tout? Pouvait-elle n'y pas aller sans manquer au sentiment de la reconnaissance et de la pitié? Ah! la pitié, c'est toujours par là que commence chez les femmes ce même amour qui doit les rendre plus tard impitoyables.

Pendant que l'esprit de Marianne amassait tous ces prétextes spécieux pour s'en faire une raison qui apaisât sa conscience mal convaincue, son cœur trouvait la meilleure raison, qui était la vraie et la seule à trouver; elle se rappelait qu'Édouard lui avait dit : — Si on vous renvoie, venez chez moi. — Chez lui! mais que pourrai-je y faire? se demandait Marianne, combattue par un dernier scrupule. Et la pitié lui disait encore : Il souffre, il est mourant peut-être; qui pourra mieux que toi l'entourer des soins que son état réclame? Tu demandes ce que tu iras faire chez ce jeune homme? Tu feras l'évangélique métier des pieuses créatures qui veillent aux chevets des hôpitaux, tu remplaceras sa sœur ou sa mère absentes, et dans son délire peut-être il prendra ta main pour celle d'une femme aimée. — A cette dernière pensée, Marianne sentait son cœur traversé subitement par une douleur inconnue. Dans le portefeuille qu'on lui avait remis pour qu'elle le rendît à Édouard, elle avait en effet trouvé des lettres de femme adressées à l'étudiant. Ces fragmens de correspondance, qui contenaient le douloureux récit d'une passion récemment brisée, étaient écrits dans un style qui attestait une fréquentation assidue des écrivains qui ont depuis trente ans imprimé un si grand mouvement à la poésie et à la passion modernes. En lisant ces lettres, il avait semblé à Marianne qu'elle lisait dans une langue étrangère, et cependant, sans comprendre les mots, elle devinait par intuition le sens des pensées qu'ils exprimaient. Elle souffrait toutes les souffrances de cette femme qui avait été la maîtresse d'Édouard, et s'associait instinctivement aux déchiremens d'un cœur que la raison forçait d'abjurer son idolâtrie; puis, un instant après et par réflexion soudaine, l'égoïsme naturel reprenait le dessus, et la jeune fille remerciait le hasard qui, en livrant ces lettres à son indiscrétion, lui donnait la preuve que l'étudiant ne tenait plus à la femme qui les avait écrites; elle pensait à tout ce qu'elle aurait eu à souffrir, si cette correspondance, au lieu de renfermer l'acte mortuaire d'un amour oublié par l'étudiant, en avait contenu pour ainsi

dire l'acte de naissance, et elle frémissait de tout son être. Après une longue lutte, Marianne se décida à aller chez Édouard, et comme pour s'enlever tout motif à de nouvelles hésitations, ce fut un prétexte futile qu'elle choisit comme raison capitale. « Il faut bien que j'y aille de toute manière, se dit-elle; et son portefeuille que j'ai promis de lui rendre! »

Le soir même à minuit, quand tout le monde dormait, Marianne quitta silencieusement la maison de *la Bonne Cave*, emportant ses hardes dans un petit paquet. Ignorante des chemins, elle s'égara dix fois dans la route, et n'arriva à l'hôtel de la rue des Grés qu'à une heure très avancée de la nuit. Il fallut même toute son insistance pour qu'on la laissât pénétrer chez Édouard; il était veillé par un ami, l'un de ceux qui l'avaient récemment accompagné à *la Bonne Cave*. En entrant dans la chambre, la première parole de Marianne fut pour demander des nouvelles de l'étudiant; mais son ami fut tellement surpris par l'arrivée de la petite servante à cette heure indue, qu'au lieu de répondre aux questions qu'elle lui adressait, il accumulait les siennes pour avoir l'explication de sa présence. Marianne lui raconta brièvement tout ce qui s'était passé à *la Bonne Cave* depuis le départ des étudians; elle le prévint du complot tramé contre eux, et, quand elle eut tout dit, elle renouvela ses questions au sujet du blessé avec un accent si ému, un regard si plein d'anxiété, que l'ami d'Édouard ne put s'empêcher d'en être surpris. Il confirma à Marianne les craintes que celle-ci avait apportées avec elle. Le chirurgien qu'on avait appelé s'était renfermé dans des réticences de mauvais augure, il avait même conseillé d'écrire aux parens d'Édouard; mais celui-ci, qui ne voulait pas croire au danger, s'y était formellement opposé. Dans la soirée, son état avait encore empiré; le contre-coup de la blessure avait déterminé un épanchement dans les organes cérébraux, et le délire l'avait pris. Au moment où Marianne était entrée, il venait de s'endormir : c'était le premier instant de repos qu'il eût goûté depuis deux jours.

— Eh bien, ma pauvre enfant, demanda l'ami à Marianne, qui se tenait debout au milieu de la chambre, que comptez-vous faire maintenant, et où irez-vous?

— Où j'irai? répondit-elle machinalement en faisant un pas vers le lit; où j'irai, je ne m'en suis pas encore occupée.

— Mais vous aviez une idée, sans doute, quand vous êtes partie de chez votre parent. Où alliez-vous si tard, toute seule, sans connaître les chemins?

— Où j'allais? dit Marianne, où vouliez-vous que j'aille? Et quand même j'aurais su où aller, n'était-ce point ici que je devais venir d'abord? Ai-je donc mal fait, et croyez-vous que M. Édouard serait fâché

contre moi, s'il me savait ici? Ah! je ne pouvais rester plus long-temps sans savoir au juste ce qui en était de sa blessure, et maintenant que je le sais, ajouta-t-elle en essuyant ses yeux avec son mouchoir, il me semble que je ne peux plus m'en aller.

En disant ces paroles, Marianne avait encore fait deux ou trois pas dans la direction du lit vers lequel elle tendit la tête en prêtant l'oreille. Comme elle n'entendit aucun bruit de respiration dans l'alcôve, fermée seulement par un rideau, ce silence l'effraya : un soupçon terrible traversa son esprit, et il lui sembla en même temps que son cœur cessait de battre. Avant que l'ami d'Édouard, qui observait attentivement l'émotion à laquelle Marianne était en proie, eût pu l'en empêcher, la jeune fille écarta brusquement les rideaux d'une main tremblante. La tête du blessé lui apparut alors, rendue encore plus pâle par la blancheur du linge dont elle était enveloppée : sa bouche était toute grande ouverte et paraissait tendue par la suprême contraction de l'agonie, et les yeux, noyés dans une sueur sanglante, avaient le regard fixe de ceux qui ne voient déjà plus la lumière.

— Ah! mon Dieu, je suis venue trop tard! s'écria Marianne. Il est mort.

Et elle tomba au pied du lit.

Le bruit de sa chute et le cri qu'elle avait jeté tirèrent le blessé de sa torpeur engourdie. Il regarda vaguement autour de lui, murmura quelques mots et se retourna de l'autre côté dans son lit pour éviter la lumière, que sa vue ne pouvait supporter. Au mouvement qu'il venait de faire, l'erreur de Marianne se dissipa, et la joie intérieure qui succéda sans transition à son épouvante se manifesta dans le rayonnement de son regard. La langue de feu de la passion était descendue sur son front, et donnait à son visage un caractère nouveau qui pour un moment la transfigura presque. Après avoir fermé avec précaution les rideaux du lit, elle se rassit dans le fauteuil qui était au chevet et resta quelques minutes silencieuse, écoutant renaître son cœur, immobilisé un instant par une douleur qu'elle n'avait pas encore ressentie, même devant le lit où sa mère était morte. Quand elle fut un peu remise de son trouble, la pauvre fille n'osait plus lever les yeux sur l'ami d'Édouard; elle comprenait qu'il avait dû deviner la nature réelle du sentiment qui venait seulement de se révéler à elle-même. En effet, le jeune homme, qui n'avait point cessé d'observer Marianne, connaissait déjà son secret, quand celle-ci l'ignorait peut-être encore.

— Ne vous désolez pas ainsi, mon enfant, lui dit-il, tout n'est pas désespéré; Édouard a beaucoup de chances pour lui, la force et la jeunesse pourront le sauver, et, si vous m'en croyez, vous irez prendre un peu de repos; vous habiterez ma chambre pour aujourd'hui, de-

main on vous en préparera une autre dans l'hôtel. Moi je veillerai encore Édouard cette nuit. Demain on doit nous envoyer une garde.

— Une garde, s'écria Marianne, une étrangère, quand moi je suis là!

— Vous avez raison, dit l'étudiant; mais ce soir il faut aller vous reposer.

— Non, répondit Marianne, je ne suis point fatiguée, et je n'ai pas sommeil. Ma place est ici, près de ce lit, et je ne la quitterai pas.

Arrivée à cet endroit de son récit, la voix de Marianne s'affaiblit tout à coup, et elle détourna la tête du côté opposé à celui où se trouvait Claude, qui l'avait jusque-là écoutée sans l'interrompre.

— Eh bien! lui dit-il, ne continuez-vous pas?

— Pardonnez-moi, monsieur Claude, répondit-elle; mais cela est plus fort que moi, voyez-vous; et si peu digne d'estime que je vous paraisse, je ne puis cependant me rappeler avec tranquillité les événemens qui devaient avoir pour résultat de m'amener à être ce que je suis devenue.

Ce fut seulement au bout de quinze jours, reprit Marianne après un nouveau moment de silence, que le docteur déclara Édouard hors de danger. Durant ces quinze jours, le délire ne l'avait pas abandonné; il ne reconnaissait point ses amis, et j'étais la seule personne dont il voulût accepter les soins; mais cette préférence, qui aurait dû faire ma joie, faisait au contraire mon supplice de toutes les heures, car, en réalité, ce n'était point moi, Marianne, la pauvre fille, qui étais l'objet de cette préférence : Édouard ne m'avait pas reconnue mieux que les autres; dans son délire, il me prenait pour cette maîtresse qui l'avait quitté quelques mois auparavant. Cette femme, qui appartenait a la société distinguée de Paris, avait jusque-là été la seule passion sérieuse d'Édouard; mais, après deux années d'une liaison qui, dans les derniers temps, avait été accidentée de crises quotidiennes, Édouard, fatigué d'un bonheur monotone, s'était montré tout à coup si dur, si indifférent, si oublieux vis-à-vis de celle qui lui avait tout sacrifié, que sa maîtresse, malgré le violent chagrin qu'elle ressentit, avait rompu avec lui définitivement. Aux yeux de ses amis, il avait paru d'abord accepter assez froidement cette séparation, qui, disait-il, lui rendait sa liberté; mais, au fond, il n'avait point cessé de penser à celle qu'il aimait peut-être davantage depuis qu'elle était, et par sa faute, à tout jamais perdue pour lui. Pour essayer de se distraire, il avait repris ses habitudes de désordre et de dissipation. Abandonnant ses études, qu'il était près de terminer, il était rentré dans la vie d'oisiveté et de débauche d'où une passion honorable l'avait déjà tiré une fois. Il compromettait volontairement son avenir et mettait son amour-propre en des triomphes faciles, obtenus sur des créatures que la nécessité ou l'habitude livre à qui veut les prendre. Tous ces détails me furent ré-

vélés par Édouard lui-même. Le soir, il fallait que je fusse auprès de son lit pour qu'il s'endormît; il prenait mes mains dans les siennes, il les couvrait de baisers, il m'appelait par le nom de *l'autre* et me demandait pardon de tout le mal qu'il *lui* avait fait; il me remerciait d'être revenue l'arracher à une existence où tout ce qui était bon et honnête en lui s'en allait chaque jour lambeau par lambeau. Un soir, il m'obligea même à passer à mon doigt une bague qu'il avait jadis donnée à sa maîtresse, et que celle-ci lui avait rendue à l'époque de leur rupture. — Reprends-la, me dit-il, au nom de tout ce qu'elle rappelle, au nom de notre bonheur passé, reprends-la, et que tout soit oublié.

Ah! tout ce que j'ai souffert durant ces quinze jours, je ne saurais l'exprimer. Les fragiles espérances que j'avais apportées en venant dans cette maison avaient été détruites par Édouard lui-même, qui m'avait ouvert son cœur rempli par une autre. Et pourtant, malgré les tortures cruelles que subissait chaque jour mon pauvre amour, qui avait en naissant reçu le baptême des larmes, j'aimais chaque jour davantage celui qui me faisait la confidente de son amour pour une autre. Malgré tout ce qu'il y avait d'insensé et de douloureux dans cette passion, je ne pouvais l'éloigner de moi; mon cœur chérissait la folie qui faisait son tourment, et j'avais pour elle cette idolâtrie étrange que les mères ont quelquefois pour ces pauvres enfans mal venus qui ne doivent pas voir la fin de leur enfance. La jalousie que m'inspirait la passion d'Édouard pour son ancienne maîtresse avait fait naître en moi une haine violente pour cette rivale inconnue. A son nom seul, les mauvaises pensées traversaient mon esprit, et j'aurais voulu la perdre pour me venger du mal qu'elle me causait, si innocemment pourtant!

Un matin, pendant qu'Édouard dormait, et comme j'étais seule occupée à quelques soins de ménage dans une pièce qui précédait la chambre à coucher, j'entendis frapper deux petits coups à la porte. J'allai ouvrir, et je vis entrer une femme vêtue avec une élégance recherchée. Un voile noir et très épais, qui tombait sur son visage, m'empêcha de distinguer ses traits; mais, en la voyant entrer, la précaution qui la fit jeter un rapide regard dans l'escalier pour voir sans doute si elle n'avait pas été suivie éveilla subitement en moi un soupçon jaloux qui ne devait pas tarder à se réaliser.

— M. Édouard est seul? demanda-t-elle sans paraître aucunement étonnée de ma présence, car elle me prenait sans doute, à cause de mon costume, pour une fille de service de la maison.

— Oui, madame, lui répondis-je.

— Peut-on le voir? me dit-elle.

— Non, madame. M. Édouard est malade.

— Je le sais.

— Il est très malade, répliquai-je, et ne reçoit personne; le médecin l'a défendu positivement.

— Il va donc plus mal? me dit-elle d'une voix que j'entendis trembler.

Je fis un signe de tête affirmatif.

— Je ne le dérangerai pas, je ne lui parlerai point, continua la dame, en faisant un pas dans la direction de la chambre à coucher. Permettez-moi d'entrer; je voudrais seulement le voir un instant.

Ce fut alors que mon premier soupçon fut une certitude : j'étais en face de ma rivale.

— C'est impossible, madame, répondis-je avec vivacité en me plaçant devant la porte de la chambre comme pour lui barrer le passage; Édouard est trop souffrant pour recevoir des visites de qui que ce soit.

Le ton familier avec lequel j'avais prononcé le nom d'Édouard, l'accentuation particulière que j'avais donnée aux mots *qui que ce soit,* parurent étonner l'étrangère. Elle fit un pas en arrière, et resta un moment sans rien dire. Bien que je ne pusse le voir, je sentais que son regard était fixé sur moi et qu'elle se demandait à elle-même qui je pouvais être. Quant à moi, j'attendais qu'elle me fournît une occasion de le lui faire deviner.

— Vous pouvez sans danger me laisser entrer, reprit-elle, il ne vous grondera pas; je lui dirai que j'ai forcé la porte. Je suis une de ses parentes, ajouta-t-elle avec cet accent de sincérité cherchée qui indique le mensonge.

— C'est impossible, madame, lui répondis-je en la regardant en face; Édouard n'a aucun parent à Paris.

C'était la seconde fois que je disais, avec intention, *Édouard* tout court. Cette récidive et le ton d'assurance avec lequel je la démentais causèrent à la dame voilée un nouveau tressaillement de surprise qu'elle ne put me dissimuler.

— Comment savez-vous cela, mademoiselle? me demanda-t-elle brusquement.

— Mais, lui répondis-je avec un ton de simplicité qui redoubla sa surprise, je sais toutes les affaires d'Édouard.

— Au moins, me dit-elle, puisque vous ne voulez pas que je voie M. Édouard, pourrai-je savoir la vérité sur son état? Est-il vrai, comme on le dit, que cette blessure soit très dangereuse?

— Dangereuse à en mourir, madame. — Et comme cette pensée du danger que courait Édouard me faisait toujours pleurer, je portai machinalement la main à mes yeux.

Tout à coup la femme voilée s'empara de ma main, qu'elle prit dans l'une des siennes, et d'une voix impérieuse elle me demanda qui m'avait donné la bague qu'elle venait de voir briller à mon doigt, et qui

était précisément l'anneau qu'Édouard m'avait forcée à prendre. Cette fois il ne me restait plus aucun doute. L'étrangère ne dissimulait pas son émotion. Je sentais sa main trembler dans la mienne, j'entendais les battemens de son cœur et je devinais toute son angoisse dans l'accent avec lequel, en désignant l'anneau, elle me répéta une seconde fois : — Qui vous a donné cela? — Enfin j'avais donc entre les mains ma vengeance; celle par qui je souffrais tant, je pouvais faire mordre son cœur par la vipère jalouse qui déchirait le mien.

— C'est Édouard qui me l'a donnée, répondis-je en essayant de retirer ma main d'entre les siennes.

— Édouard! murmura-t-elle, mais c'est impossible!

— Pourquoi donc?

— Mais qui donc êtes-vous, mademoiselle? dit-elle alors en lâchant mes mains et en me regardant en face.

Dans l'espace d'une seconde, je compris que le mensonge que j'allais faire rendrait impossible toute réconciliation entre Édouard et celle que j'allais blesser au plus vif du cœur et de l'amour-propre. J'hésitai un moment, puis je répondis lentement, la tête baissée et d'une voix tremblante :

— Je suis sa maîtresse.

— Tenez, monsieur Claude, dit Mariette, je ne veux pas me faire meilleure que je ne suis, ou que je n'étais alors, ajouta-t-elle, mais je n'eus pas achevé cet aveu, que je m'en étais déjà repentie. Mon cœur, aigri par la jalousie, avait obéi au premier mouvement de la haine, mauvaise conseillère; mais il me parut qu'en ce moment même je ressentais le contre-coup du mal que j'avais causé à cette pauvre femme, et la pitié me prit pour elle, lorsque, songeant à ce qu'elle me faisait souffrir, je devinai ce qu'elle souffrait à son tour, elle encore blessée plus cruellement que moi, puisqu'elle voyait devant ses yeux la créature chétive et misérable pour qui elle était oubliée. C'était la première mauvaise action que je commettais depuis que j'étais au monde, et quelque chose vint me dire que cela me porterait malheur. La femme voilée se retira lentement en me disant qu'il n'était pas utile de dire à Édouard qu'elle était venue.

— Mais comment le pourrais-je, madame? lui répondis-je, je ne sais pas qui vous êtes, et puis, M. Édouard n'a pas même sa raison.

— Ni maintenant, ni plus tard, reprit-elle. Il est inutile qu'il sache que je suis venue. Ainsi, je vous en prie, ne lui en parlez pas.

— Je vous obéirai, madame, lui dis-je en la saluant avec respect.

— C'est dans votre intérêt peut-être que je vous fais cette recommandation, ajouta-t-elle en se retirant.

Au bout de quinze jours, comme je vous l'ai dit déjà, le délire cessa, et le médecin put répondre d'Édouard. En recouvrant sa raison, il

parut très étonné de me voir auprès de son lit faisant fonction de garde-malade, et bien plus étonné encore, quand il apprit que j'étais là depuis le lendemain de son accident.

— Mais, s'écria-t-il en m'examinant plus attentivement, cette pauvre fille est méconnaissable! Elle s'est tuée à passer ainsi les nuits. Pourquoi n'a-t-on pas fait venir une garde? dit-il à son ami l'étudiant qui se trouvait là.

— Marianne n'a pas voulu, répondit celui-ci.

— Comment! dit Édouard en me regardant.

— Quelle raison aurais-je eue pour rester ici? lui répondis-je en baissant les yeux. N'était-ce pas à cause de moi que vous aviez reçu ce vilain coup qui a failli vous faire mourir? En vous soignant, ai-je fait autre chose que mon devoir? et, ajoutai-je, n'ai-je pas été encore bien heureuse d'en avoir l'occasion, puisque je ne savais où aller en sortant de *la Bonne Cave?* — Et je lui racontai alors que c'était à cause de lui que mon cousin m'avait chassée.

— Vous avez bien fait de venir ici, me répondit Édouard; je vous l'avais dit, je crois me le rappeler d'ailleurs; mais, quand je vous ai dit cela, je n'entendais pas faire de vous ma... servante... au contraire, reprit-il en riant.

J'étais alors si troublée que je ne compris pas l'équivoque.

— Vous êtes bonne, Marianne, reprit-il en me regardant avec beaucoup d'amitié, et vous êtes belle, ajouta-t-il; je ne m'en étais pas encore si bien aperçu que maintenant. Pauvre enfant! vos fraîches couleurs du pays se sont fondues à mener cette vie de fatigue.

— N'y étais-je point accoutumée à la fatigue? répondis-je pour dire quelque chose. Je n'ai jamais été si heureuse que depuis... j'allais dire depuis que je suis ici; mais je me repris... : depuis que je ne suis plus là-bas.

— Heureuse! En tout cas, on ne le dirait point, reprit Édouard en m'examinant de nouveau. On dirait que vous avez du chagrin... Mais, attendez donc... je crois me rappeler... oui... au milieu de mon délire, quand je me réveillais la nuit, je voyais toujours à mon chevet une femme qui pleurait... c'était vous... mais c'était vous, Marianne. Je croyais que c'était une autre.

— Oui, monsieur Édouard... c'était bien moi, m'écriai-je.

— Mais pourquoi pleuriez-vous?

— Vous étiez si malade... Et quand je pensais que c'était à cause de moi... je ne pouvais pas m'empêcher... Malgré moi, en disant cela, je me mis à fondre en larmes.

— Eh bien! me dit Édouard, me voilà hors de danger maintenant.

— Oui, monsieur Édouard; aussi, je suis bien heureuse... Et maintenant je peux m'en aller.

— Vous en aller, Marianne! et où irez-vous? Ne m'avez-vous pas dit que vous ne connaissez personne à Paris?

— C'est vrai; mais il faut que je m'en aille.

— Pourquoi? demanda Édouard; vous avez donc fait de nouvelles connaissances depuis que vous êtes venue ici?

— Elle n'a pas seulement quitté le coin de ton lit, interrompit son ami. Pendant ces deux semaines que tu as passées entre la vie et la mort, Marianne ne s'est pas couchée une seule fois; elle dormait sur sa chaise, et deux ou trois heures par jour seulement; je ne sais pas comment elle a pu y tenir.

— Bonne Marianne! me dit Édouard en prenant une de mes mains qu'il porta à ses lèvres.

Ce baiser me fit frémir; c'était la première caresse que je reçusse d'Édouard, car cette fois elle s'adressait bien à moi, et non à une autre; mais, en portant ma main à ses lèvres, Édouard reconnut la bague de son ancienne maîtresse. Il devint très pâle et me regarda sans me rien dire; ses yeux n'exprimaient que l'étonnement. Il garda ma main dans la sienne et appuya son front sur le chaton de l'anneau.

— Ah! pardon, monsieur Édouard, m'écriai-je, j'avais oublié de vous la rendre.

Et je retirai de mon doigt la bague, qui roula sur le drap du lit.

— De me la rendre! fit Édouard.

Et quand je lui eus expliqué que c'était lui qui, dans son délire, m'avait obligée à la prendre et que je ne l'avais gardée que parce qu'il paraissait contrarié lorsque je ne l'avais pas à la main, il devint tout rêveur. Cet incident nous avait rendus silencieux tous les trois, Édouard, son ami et moi.

— Marianne, me dit l'étudiant, faites-moi donc le plaisir de descendre en bas voir s'il n'y a pas de lettres pour moi.

Je compris qu'il désirait rester seul avec Édouard, et que sa commission n'était qu'un prétexte. Aussi je restai absente plus de temps qu'il n'était nécessaire. Comme je remontais, n'ayant pas trouvé de lettres, en entrant dans la première pièce, j'entendis prononcer mon nom. Je suis superstitieuse et je crois aux pressentimens. Quelque chose me dit que mon sort se décidait. Je retins mon haleine et j'écoutai à la porte de la chambre où Édouard et son ami causaient à voix basse, mais assez distinctement cependant pour que je pusse les entendre. Édouard lisait tout haut une liste contenant les noms de ses amis qui étaient venus savoir de ses nouvelles pendant sa maladie.

— Il n'est pas venu d'autres personnes? demanda-t-il à son ami.

— Je ne pense pas, dit l'étudiant.

— Et elle? demanda tout à coup Édouard.

— Qui?... ah! répondit l'ami, Hélène?... Comment serait-elle venue et pourquoi?

— Mais tu ne sais donc pas que je lui ait écrit? répliqua Édouard avec vivacité.

— Est-ce que le délire te reprend? répondit l'étudiant. Quand donc lui aurais-tu écrit? tu as été fou pendant quinze jours; il y avait des instans où tu croyais être le pape.

— Je lui ai écrit le jour même où j'ai été blessé. Le docteur m'avait tellement effrayé, que j'ai cru n'avoir plus deux heures à vivre. Je lui ai écrit que j'étais en danger de mort, que je voulais la voir une dernière fois, qu'à tout prix il fallait qu'elle vînt.

— Tu crois avoir écrit? Tu te trompes.

— J'en suis bien sûr, continua Édouard. Je me souviens peut-être!... j'ai même fait porter ma lettre en me cachant de toi.

— Alors c'est différent, répondit l'étudiant.

— Elle n'est pas venue! murmura Édouard; elle a su que j'étais mourant, et elle n'est pas venue! Et quand bien même je ne lui aurais pas écrit, elle a dû être instruite du danger où j'étais. Son médecin est le mien, c'est elle qui me l'a procuré. Sans cœur ni pitié! Qu'est-ce que je lui demandais pourtant?...De venir seulement... c'était tout... et elle n'est pas venue!... Elle a su que l'homme qui avait été son amant pendant deux ans avait à moitié le drap des morts sur la figure, et elle n'est pas venue!... elle a continué à aller tranquillement au bal, dans le monde, à l'Opéra... et elle n'est pas venue!

— Elle n'aura pas pu, qui sait? répondit l'ami d'Édouard.

— Elle pouvait bien jadis. Les torts que j'ai pu avoir envers elle autrefois ne justifient pas son abandon d'aujourd'hui, et d'ailleurs, si elle craignait de se compromettre par une visite, ne pouvait-elle pas écrire? Non, te dis-je, elle est sans excuse; son silence et son abandon me font douter même de son amour passé. — Sans cœur, sans cœur, comme toutes ses pareilles! Et, pendant ce temps-là, qui prenait soin de moi, qui veillait à mon chevet, cœur fidèle et dévoué? Une étrangère, une pauvre fille, qui m'aimait, dis-tu. Ah! je comprends ses larmes maintenant, je comprends tout ce qu'elle a dû souffrir pendant ces quinze jours, et pourtant, elle qui savait que j'en aimais une autre, elle à qui je le disais chaque jour, elle est restée, elle ne m'a pas quitté; ah! le voilà, le véritable héroïsme de l'amour!

— Écoute, reprit son ami, Marianne t'aime, c'est vrai. Pendant que tu étais en danger, elle a été admirable de soins et de dévouement pour toi, admirable dans sa résignation à supporter le rôle cruel que lui fai-

sait jouer ton délire; mais tu es injuste envers Hélène. C'est une brave et noble créature, qui t'a donné pendant deux années des preuves de l'amour le plus complet. Elle s'est faite l'esclave de tous tes caprices; elle a supporté tous tes dédains avec une patience angélique, et, si tu peux aujourd'hui l'accuser d'insensibilité, ne t'en prends qu'à toi-même; si elle n'a plus de cœur, c'est que tu le lui as brisé jadis par toutes tes duretés; toute ton amertume n'est que du dépit de voir qu'Hélène t'a oublié. Eh bien! si cela est, elle a bien fait; oui, elle a bien fait de tenir sa parole, car, si elle était revenue, vous auriez sans doute renoué ensemble, et, une fois l'égoïsme de ton amour-propre satisfait, tu l'aurais encore délaissée pour retourner aux misérables créatures que tu lui donnais pour rivales.

— A quel propos ce sermon? dit Édouard. Crois-tu sérieusement que Marianne m'aime?

— Il y a une chose dont je suis certain du moins, c'est qu'en sortant d'ici elle ira se jeter à la rivière.

— Mais elle ne s'en ira pas, dit Édouard. Après tout ce qu'elle a fait pour moi, il y aurait de ma part plus que de l'ingratitude à ne pas essayer de lui être utile.

Ce fut sur ces dernières paroles que je rentrai dans la chambre, reprit Mariette. La conversation que je venais d'entendre avait jeté le trouble dans mes idées. Je ne savais pas quel parti j'allais prendre. Grace aux dernières paroles d'Édouard, j'étais rassurée sur un point. Je savais qu'il ne songeait pas à me renvoyer, et que je pourrais rester auprès de lui. Oui, mais à quel titre? Chose étrange! après tout ce que j'avais fait déjà, j'en étais encore à chercher des scrupules, et cependant pourquoi étais-je venue chez Édouard? Pourquoi y étais-je restée, même en sachant qu'il aimait une autre femme? Et plus tard, pourquoi lui avais-je caché la visite de celle-ci? N'avait-ce pas été dans l'intention de faire supposer à Édouard qu'il était oublié par celle qu'il aimait, et de l'amener à l'oublier lui-même? N'était-ce point pour prendre sa place que j'avais éloigné la maîtresse d'Édouard par un mensonge? Et maintenant que ma ruse avait réussi, qu'avais-je à hésiter? Cette hésitation était une dernière révolte des instincts honnêtes qui existaient encore en moi, elle fut de courte durée. Je ne vis qu'une chose, c'est que je resterais près d'Édouard, que je pourrais l'aimer, le lui dire, qu'un jour peut-être il me le dirait lui-même, et j'attendis qu'il s'expliquât. Cette explication eut lieu le soir même, et Édouard la provoqua avec une délicatesse qui me le fit aimer davantage. Il feignit toute sorte de réserves pour m'annoncer quelles étaient ses intentions, et me traita comme si je n'eusse pas été une pauvre petite paysanne. Nous passâmes la soirée ensemble à faire des projets pour l'avenir.

Quand il fut un peu tard, comme il n'avait plus besoin d'être veillé, je le quittai pour me retirer dans une chambre voisine en dehors de son logement.

Au bout de huit jours, il était en état de sortir. Nous prîmes une voiture, et nous fîmes ensemble la première promenade de convalescence. Édouard, qui recevait de sa famille une assez forte pension mensuelle, avait dépensé beaucoup d'argent pour me faire habiller, car il avait désiré que je fusse très bien mise. J'aurais voulu que ma toilette fût plus simple; car je me trouvais tout embarrassée dans ces beaux atours; mais il me répondit que rien n'était trop beau pour moi. Quand je quittai pour la première fois ma robe d'indienne faite à la mode de mon village et mon petit bonnet de campagne, je me pris à pleurer amèrement. Les pauvres vêtemens que je venais de dépouiller, c'étaient ceux sous lesquels j'avais vécu honnête et chaste; ce bonnet que j'allais remplacer par un chapeau élégant, c'était ma mère qui l'avait fait jadis de ses mains, et je pensai que, si elle vivait encore, et qu'elle me rencontrât ainsi parée, elle ne me reconnaîtrait pas, ou ne voudrait point me reconnaître. Ma pauvre mère! elle est morte à temps, m'écriai-je, et, à travers les larmes qui coulaient de mes yeux, il me sembla que je voyais la place de Cezy, où les bonnes femmes qui filaient sur le seuil de leur porte me regardaient passer en souriant, et se disaient entre elles : Quelle brave fille que cette Marianne! depuis que sa mère est défunte, c'est elle qui fait marcher la maison de son père, et tout va au doigt et à l'œil. — Je revoyais aussi la petite église où nous avons fait ensemble notre première communion, vous savez, monsieur Claude. Ah! tenez, dans ce moment-là, j'ai eu une bonne idée; je voulais retourner à Cezy. Malgré tout et n'importe comment, j'aurais quitté Édouard, je lui aurais tout confessé, et, en apprenant que son ancienne maîtresse était revenue à lui, il m'aurait bien laissé partir. Mon plan était fait. En arrivant au pays, j'aurais été tout droit trouver votre oncle, l'abbé Bertolin, qui est si bon. Je lui aurais raconté fidèlement mon histoire, et, comme jusque-là j'étais restée honnête et que je n'avais pas à rougir de mon amour, votre oncle m'aurait crue; il aurait eu pitié de moi, et m'eût reconduite à mon père, et celui-ci m'aurait pardonnée en me voyant ramenée dans sa maison par M. le curé, qui est pour lui comme la main de Dieu. Tous les méchans bruits que mon cousin aurait pu faire répandre sur mon compte eussent été démentis, et j'aurais pu reprendre, au milieu de gens qui m'eussent aimée et respectée, ma vie modeste et tranquille pour la mener jusqu'où Dieu aurait voulu et par le chemin qu'il aurait tracé. Tel était le projet que je formais confusément, lorsqu'on vint m'apporter ma toilette neuve pour l'essayer : quelque chose me disait que ces beaux habits seraient cause de ma perdition, et que je serais vouée

à la honte et au malheur éternels dès que je les aurais mis seulement un instant. Cette pensée salutaire, que le ciel m'envoyait à la veille de ma perte et qui devait être la dernière sans doute, j'allais la suivre sur-le-champ; mais, au moment même où je remettais mon ancienne robe du village, Édouard entra dans ma chambre pour voir si j'étais habillée. Hélas! toutes mes bonnes pensées s'envolèrent en le voyant.

— Dépêche-toi, me dit-il, la voiture attend; fais-toi bien belle.

Je n'étais plus la même déjà; les beaux habits qui m'avaient tant effrayée un instant auparavant m'attiraient à eux par mille séductions irrésistibles. L'instinct de coquetterie s'éveillait en moi brusquement et tout d'un coup. Je mis à ma toilette un soin minutieux. J'entendais dans la chambre voisine Édouard qui s'impatientait de ma lenteur; cette impatience me charmait, et j'allais encore plus doucement. Je faisais jouer avec une joie d'enfant les plis de ma robe de soie à reflets changeans. Chaque nouvel objet de toilette qui complétait ma métamorphose me jetait dans le ravissement. Quand j'eus terminé et que j'allai me regarder dans le miroir, la glace me renvoya un madrigal qui me fit rougir de satisfaction. J'étais bien belle, et depuis que j'étais au monde, c'était la première fois que j'avais conscience de ma beauté. Édouard resta un moment tout étourdi de ma transformation. J'étais méconnaissable en effet. — Allons, partons, me dit-il après m'avoir embrassée.

Je n'avais plus que mes gants à mettre. En voyant la difficulté que j'éprouvais à les faire glisser sur mes mains, Édouard ne put s'empêcher de faire la moue, et, comme un gant se déchira dans un effort que je fis, il laissa échapper un geste d'impatience. — Descendons, me dit-il, nous en prendrons d'autres en chemin.

En effet, il fit arrêter la voiture devant un magasin.

— Reste, me dit-il en me prenant des mains le gant déchiré; je vais en choisir une autre paire avec une pointure au-dessus de celle-ci.

Cette puérile préoccupation chez Édouard me fit de la peine, mais j'en eus bientôt l'explication en regardant mes mains rouges et grossières. Édouard me rapporta d'autres gants, qu'il m'aida à mettre lui-même. — Et maintenant, me dit-il lorsque je fus gantée, vous avez tout-à-fait l'air d'une dame. — Mes pauvres mains, pensai-je avec tristesse, il faut que l'on vous cache comme si vous aviez fait une mauvaise action, parce que vous portez les marques du travail.

Pendant la route, Édouard fut charmant avec moi, et sa gaieté m'avait presque gagnée; mais, en arrivant à l'endroit où nous devions descendre, un petit incident vint me rappeler à des pensées qui m'attristaient, et jeta un peu de froideur dans cette première partie de plaisir que nous faisions ensemble. Comme nous traversions un village célèbre

par ses champs de roses, une jeune fille s'avança vers moi pour m'offrir un bouquet. Elle était vêtue à peu près comme je l'étais moi-même le matin. En la regardant, j'avais les yeux en larmes, et je ne pus les retenir lorsque je vis la jeune fille rejoindre sa famille groupée sur le seuil de la maison. Édouard devina sans doute quelle était ma pensée, et voulut essayer de me distraire. — Avez-vous remarqué, me dit-il, le coup d'œil envieux que cette petite paysanne a jeté sur vous? — Non, je n'y ai point pris garde, lui répondis-je. — Je l'ai bien vu, moi, dit Édouard, et je réponds bien que la petite n'est pas loin de songer à faire comme sa sœur. Et là-dessus il me raconta que la sœur de la petite paysanne qui m'avait offert des roses s'était laissé séduire par des jeunes gens qui venaient autrefois dans ce village le dimanche, et qu'elle était devenue en peu de temps, grace à sa beauté, une des femmes les plus courues de Paris. Le ton léger avec lequel Édouard m'avait raconté cette aventure augmenta encore ma tristesse, et, voyant que je ne répondais pas à ses paroles, il devint à son tour rêveur et préoccupé. Comme nous marchions depuis quelque temps dans les bois et qu'il faisait une chaleur accablante, ayant aperçu à peu de distance une espèce de pavillon où plusieurs personnes semblaient se rafraîchir, je priai Édouard de m'y conduire. A mon grand étonnement, il ne se rendit pas tout de suite à ma demande et en parut même contrarié; mais, comme j'insistais, il se décida à me conduire à cette petite buvette en plein air. En nous voyant arriver, la vieille femme qui était assise sous une tonnelle salua Édouard comme si elle le connaissait, et parut me regarder curieusement. Presque en même temps un petit garçon vint se jeter dans les jambes d'Édouard et ne voulut pas le quitter qu'il ne l'eût embrassé; puis il accourut vers moi. Comme je l'avais pris dans mes bras pour l'embrasser aussi, il me regarda avec de grands yeux, et dit à sa mère : — Tiens, ce n'est plus *la madame* des autres fois. — Édouard fit un geste de dépit et baissa les yeux quand je le regardai. — Achetez donc un gâteau à cet enfant, lui dis-je, et j'ajoutai tout bas en essayant de rire : Il m'embrassera peut-être comme la dame des autres fois. J'avais le cœur bien gros, car ces petits incidens m'avaient révélé quel était le motif de la préoccupation d'Édouard depuis que nous étions dans cette campagne, toute pleine pour lui de souvenirs qui lui rappelaient celle avec qui il y venait sans doute jadis. Ainsi il m'avait menti le matin quand il m'avait dit qu'il m'aimait et qu'il ne pensait plus à l'autre; ainsi cette promenade pour laquelle il avait choisi un lieu familier à son amour passé, c'était le commencement de l'expérience dont il avait parlé à son ami. Dès le premier jour qu'il sortait avec moi, il avait voulu voir si l'amour naissant pourrait triompher de l'ancien amour, et j'assistais à cette lutte qui agitait son ame, et j'étais pour ainsi dire le témoin de ma défaite, car ma jalousie

me disait que, dans ce moment même, ce n'était point moi qui étais au bras d'Édouard, mais bien l'autre.

Quand nous eûmes rejoint, sans avoir échangé une seule parole, notre voiture que nous avions laissée à la porte du bois, Édouard me demanda si je voulais dîner à Paris ou rester à la campagne.

— Comme il vous plaira, et où il vous plaira, lui répondis-je. Et j'ajoutai en feignant de rire : Pourvu que ce soit dans un endroit où nous soyons seuls.

— Que voulez-vous dire? fit Édouard en balbutiant.

— Je veux dire, lui répondis-je très doucement, que nous étions partis deux de Paris et que nous sommes arrivés trois dans ce pays.

— Mais qui vous a dit?... fit Édouard, sans nier, après un moment de silence pendant lequel il m'avait examinée avec un redoublement de surprise.

— Personne n'a pu me le dire, et vous le savez bien, lui répondis-je. Je l'ai senti là, ajoutai-je en lui montrant mon cœur, et, pendant que vous ne me parliez pas, je vous entendais causer avec...

— Marianne, me dit Édouard, sans me laisser achever et en me prenant la main; Marianne, je vous assure que je vous aimerai.

— J'ai bien de l'avance sur vous; pourrez-vous me rattraper? lui répliquai-je en riant. Tenez, mon ami, votre amour pour moi, j'en ai peur, ressemblera long-temps à la maison de mon parrain, qui est le sabotier de chez nous.

— Qu'est-ce que la maison de votre parrain? me demanda Édouard.

— La maison de mon parrain, lui répondis-je, c'est une maison qui est encore à bâtir. Excusez-moi si j'exprime mal ce que je veux dire; mais je me comprends très bien.

Le dîner fut plus gai que n'avait été la promenade. Édouard me fit remarquer avec raison que, s'il était tombé dans une rêverie qui m'avait éloignée de sa pensée, c'était un peu ma faute à moi, qui, par mon silence et ma tristesse, avais permis aux souvenirs qu'Édouard voulait éviter de venir se glisser dans notre tête-à-tête. Après le dîner, nous retournâmes à Paris. Comme il était encore de très bonne heure, Édouard me proposa de me conduire dans un bal fréquenté par ses compagnons d'études et de plaisirs. J'entrai dans ce lieu sans savoir où j'allais et sans me faire aucune idée de ce que j'allais voir. Je n'y fus pas plus tôt que j'aurais voulu en être dehors. L'éclat des lumières me blessait les yeux, le bruit m'étourdissait. Edouard fut bientôt entouré par plusieurs de ses amis, qui, ne l'ayant pas vu depuis son accident, vinrent le féliciter sur son rétablissement. Il me présenta à eux, et reçut de nouveaux complimens à cause de moi. J'étais la plus belle de toutes les femmes qui fussent dans ce bal. Édouard le savait; mais sa vanité, qui venait de s'éveiller, semblait prendre plaisir à se le faire

dire dans les regards pleins de convoitise que m'adressaient les hommes et jusque dans les jalouses railleries de leurs compagnes. Je n'étais au bras d'Édouard que le drapeau vivant de son amour-propre.

Quand nous rentrâmes à la maison le soir, j'étais très fatiguée, j'avais besoin de repos. Je priai Édouard de me laisser seule : Édouard parut touché de mon chagrin; pendant une heure, il me parla avec une tendresse et un respect infinis. Pauvre ignorante que j'étais! Je crus véritablement que l'amour seul pouvait inspirer un tel langage, et mes yeux étant tombés sur l'anneau de son ancienne maîtresse, qu'il avait remis à son doigt depuis le jour où je le lui avais rendu, je ne pus retenir un mouvement qui trahissait ma profonde émotion.

— Qu'as-tu donc, Mariette? demanda Édouard.

— Rien, mon ami, rien, lui dis-je.

— Tu as une arrière-pensée; je ne veux pas que tu la conserves.

Il retira de son doigt la bague sur laquelle mes regards s'étaient de nouveau fixés, et la passa au mien, en ajoutant :

— Cette fois, Marianne, c'est bien à toi que je la donne.

Et il s'empara d'une de mes mains qu'il couvrit de baisers. Quand il se fut relevé, je tombai à genoux, pleurant et riant comme une folle; j'étais heureuse, oh! bien heureuse!

IV.

Pendant trois mois, Édouard parut être tout à moi, comme j'étais de mon côté toute à lui, mettant toutes mes pensées à prévenir ses désirs et tous mes efforts à deviner ce qu'il désirait que je fisse. Édouard avait changé mon nom de Marianne contre celui de Mariette, qu'il trouvait plus distingué, et j'avais compris, par ce seul fait, combien il était impatient de voir la métamorphose de la personne compléter celle commencée par le nom. En toutes choses, dans mes habitudes comme dans mon langage, je m'appliquai donc à faire disparaître tout ce qui pouvait indiquer la vulgarité de mon origine; j'avais remarqué souvent un embarras qu'Édouard dissimulait mal lorsque je me trouvais au milieu de ses amis, et j'avais deviné que cette inquiétude était causée par certaines tournures rustiques qui m'échappaient dans la conversation, et qui parfois faisaient sourire ceux qui m'écoutaient. Je connaissais déjà assez Édouard pour savoir qu'une grande partie de l'amour qu'il disait avoir pour moi n'était que de l'amour-propre, et je voulus éviter au sien jusqu'aux plus puérils motifs qui auraient été de nature à le blesser. A beaucoup d'esprit naturel je joignais beaucoup d'intelligence, une volonté opiniâtre, et cette patience obstinée qui arrive à de si grands résultats chez une femme quand elle a l'amour pour mobile. J'entrepris donc d'apprendre à parler et à écrire

avec correction. J'achetai une grammaire et je l'étudiai pendant les heures de la journée où Édouard me laissait seule pour aller à ses études, car je l'avais décidé à se remettre à ses travaux, qu'il avait si long-temps négligés. Quelquefois la nuit, pendant qu'il dormait, je copiais des chapitres entiers dans les livres que renfermait sa bibliothèque : mes progrès devinrent très rapides, et je pus m'en convaincre moi-même, lorsque je comparais au livre où je les empruntais des passages écrits de mémoire, et dans lesquels je remarquais que les fautes devenaient de jour en jour plus rares. Tout le temps que j'avais de libre, je l'employais ainsi à faire ce que j'appelais *mes classes*, et jamais pensionnaire qui voit approcher le jour des prix ne ressentit plus de joie que je n'en éprouvai quand je fus en état de réaliser un grand projet que je m'étais mis dans l'idée et qui devait être la récompense de toutes les peines que j'avais eues dans mes études. J'avais choisi le jour de la fête d'Édouard pour réaliser ce beau projet : c'était un compliment écrit de ma plus belle main, et dans lequel je voulais lui dire tout l'amour que j'avais pour lui, — sans faire une seule faute d'orthographe. — Je mis bien huit jours à composer mon petit discours, et cependant on ne s'en serait pas douté, car ce n'était pas bien long, et c'était bien simple. Le jour anniversaire de la fête d'Édouard, j'allai choisir un joli bouquet au Marché aux Fleurs, près duquel nous demeurions. Quand je rentrai à notre hôtel garni, Édouard était sorti pour aller au cours : cette absence arrivait à propos pour me servir dans une petite ruse que je méditais. Afin de mieux jouir de la surprise que ma lettre devait causer à Édouard, j'appelai le garçon de l'hôtel, et je lui fis sa leçon.

— François, lui dis-je en lui montrant le bouquet que j'avais déposé sur une table, voici des fleurs et une lettre pour M. Édouard. Il ne va pas tarder à rentrer, sans doute, car c'est son heure. Quand il reviendra, vous lui direz qu'une dame, que vous ne connaissez pas, vous a remis pour lui ce bouquet et cette lettre. Et s'il me demandait, vous lui répondrez que je suis sortie.

— Oui, mademoiselle, me répondit François; j'ai bien compris; mais tenez, je crois que voilà précisément M. Édouard qui monte l'escalier.

— Vous avez raison, dis-je, c'est son pas, — et je passai précipitamment dans une autre chambre, contiguë à celle d'Édouard et occupée par son ami, que je savais ne pas devoir rentrer en ce moment. Dans la mince cloison mitoyenne à ces deux logemens, séparés seulement par une porte condamnée, il existait des lézardes, à travers lesquelles on pouvait voir assez facilement ce qui se passait d'une chambre dans l'autre. A ces observatoires, qu'on eût dit préparés à point pour l'inquisition du regard, se joignait une acoustique si favorable à l'indiscrétion de l'oreille, que les locataires co-mitoyens pouvaient presque

s'entendre penser. J'étais donc sûre de ne pas perdre une seule nuance de la surprise que ma lettre causerait à Édouard, qui, se croyant seul, s'abandonnerait plus librement à son impression. Ah! j'ignorais alors la fable antique de Psyché.

Lorsque Édouard rentra, il n'était pas seul; l'étudiant dans la chambre duquel j'étais cachée alors l'accompagnait. Le garçon de l'hôtel fit ma commission, comme je le lui avais recommandé.

— Une femme! dit Édouard avec surprise. Vous dites que c'est une femme qui a apporté ce bouquet et cette lettre? Cette personne est-elle déjà venue me demander?

— Je ne la connais pas, répondit le domestique.

— Mais à quel propos ces fleurs? Qu'est-ce que cela signifie? fit Édouard en prenant la lettre.

— Parbleu! s'écria son ami, c'est aujourd'hui ta fête. Je me rappelle que les autres années, dans ce temps-ci... Hélène!

— Ah! mon Dieu! fit Édouard avec un cri qui m'entra dans le cœur, serait-ce elle?

Et je le vis décacheter ma lettre; mais aux premiers mots le désappointement se peignit sur son visage : je ne crois pas qu'il la lut même tout entière; il la jeta du reste sur la table, auprès du bouquet, et dit à son ami : — Cette lettre m'a donné un coup!

— Eh bien! demanda l'étudiant, si ce n'est pas...

— Mais non, interrompit brusquement Édouard, ce n'est pas celle que tu croyais. Tiens, lis. — Et il tendit le papier à l'étudiant, qui se mit à lire mon compliment tout haut.

— Quelle adorable créature que cette Marianne! dit-il à Édouard; quand je la regarde quelquefois, il me semble que j'ai devant les yeux la résurrection de cette naïve fillette que Greuze fait pleurer sur une cruche cassée, — et avec cela spirituelle, vive et gaie comme l'ivresse des vins de son pays! Tiens, tu n'es pas digne d'avoir une aussi charmante maîtresse. Pauvre fille! elle ne sait qu'imaginer pour te faire plaisir. Dire qu'elle a appris la grammaire!... Dieu fait exprès pour toi le miracle de créer une Ève qui n'aime pas les pommes, et tu accueilles aussi tranquillement ce cadeau! c'est décourageant pour la Providence. Je donnerais mon diplôme pour qu'on t'enlevât Mariette.

— Qu'on s'en avise! répondit Édouard avec vivacité.

— Eh bien! tu l'aimes donc?

— Elle m'est nécessaire.

Il fallut toute la force de ma volonté pour que je n'éclatasse point en sanglots; mais on aurait pu m'entendre, et je ne voulais point qu'Édouard se doutât que j'avais assisté à une scène où il avait donné un si cruel démenti aux chères espérances que je caressais avec tant de sécurité, et détruit, dans une seule minute, mon bonheur de

trois mois. Cette obéissance quasi-magnétique qui me faisait accomplir ses moindres désirs avant même qu'il les eût exprimés, cet amour que j'avais pour lui, qui se trahissait dans les plus petites choses, qui se révélait dans tous les moindres détails de la vie intime, qui l'enveloppait, pour ainsi dire, d'un réseau de tendresse, rien ne le touchait. En voyant mon bouquet, il s'était demandé qui pouvait lui souhaiter sa fête; il n'avait pas pensé à moi. En ouvrant ma lettre, il avait songé à l'*autre*. Mais alors que faisais-je près de lui, et pour lui qu'étais-je? Quel étrange sentiment le faisait persister à garder près de lui une malheureuse jeune fille dont la présence devait lui être un supplice, puisqu'elle l'obligeait à jouer perpétuellement avec elle la comédie d'un amour qui était à une autre? Tout à coup je me rappelai, au milieu de toutes ces réflexions, qu'un éclair jaloux avait paru dans les yeux d'Édouard, quand son ami l'étudiant lui avait dit qu'il n'était point digne de m'avoir, et qu'il souhaitait qu'on m'enlevât à lui. Il ne m'aimait pas, et il était jaloux de moi, et il tremblait à la seule idée de me perdre! Je lui étais nécessaire, avait-il dit. Nécessaire à quoi, mon Dieu! me demandai-je, l'esprit perdu devant cette énigme, qui me fut cruellement expliquée plus tard.

En sortant de la chambre où je m'étais cachée pour entendre cet entretien, qui ne me laissait pas même la consolation d'un doute, je ne voulus point me trouver sur-le-champ en face d'Édouard : pour me remettre un peu de mon agitation et réfléchir à la conduite que j'allais tenir avec lui, je sortis et je marchais dans la rue au hasard. Au bout d'une heure, je revins à la maison. Édouard m'accueillit avec des démonstrations de tendresse insensées. Toutes ces caresses de langage, tout cet amour du bout des lèvres souleva en moi un levain de mépris naissant, que j'eus le courage de dissimuler. Un fiel navrant déposait sa vase au fond de mon cœur, et s'y mêlait aux larmes que je m'efforçais d'y retenir. Et cependant cette parodie de l'amour était si bien jouée, le mensonge avait tellement le visage de la vérité, tous ces élans, toutes ces caresses, toutes ces paroles avaient une telle apparence de spontanéité, qu'il y avait des instans où je doutais de moi-même, de ce que j'avais vu et entendu le matin, et que je me demandais si je n'avais pas été le jouet d'un mauvais rêve! Quelques amis étant venus voir Édouard, il les retint à dîner pour arroser le bouquet de sa fête. J'avais besoin de m'étourdir; je bus de tous les vins, et, durant tout le dîner, je fus d'un entrain qui jeta dans une grande surprise les amis d'Édouard, qui se trouvaient pour la première fois avec moi dans une occasion de familiarité et d'intimité. On m'accabla d'éloges. J'avais la chanson aux lèvres et le sourire à la bouche; mais, comme dans cette sérénade de *Don Juan*, où le chant gémit comme une plainte, et dont l'accompagnement est si vif et si joyeux, à la bruyante

fanfare de ma gaieté apparente, qui redoublait celle des convives, se mêlait, en sourdine, le gémissement de ma douleur cachée.

On parla, après le dîner, d'aller achever la soirée au bal, et, à la grande surprise d'Édouard, qui savait combien j'aimais peu ces lieux de tumulte, j'acceptai avec empressement cette proposition. Pendant toute la soirée, je ne manquai pas un seul quadrille ni une seule valse. J'étais possédée par un étrange esprit d'agitation : il me semblait que je vivais dans un tourbillon; je répondais à tout et à tous. Édouard était stupéfait. — Je ne te reconnais plus, me dit-il avec une certaine inquiétude; tu n'es plus Marianne.

— Marianne? lui répondis-je; je suis Mariette! Et, comme il cherchait à me retenir, je lui échappai pour retourner prendre ma place dans un quadrille. On ne parlait plus que de moi parmi les danseurs, et, à chaque pas que faisait Édouard, qui me suivait des yeux, il se heurtait à une admiration nouvelle dont j'étais l'objet. — Quelle charmante fille! Mais regardez-la donc danser? Ne dirait-on pas d'un oiseau?

— Oui, répondait Édouard; elle essaie ses ailes.

Le surlendemain était un jeudi, jour de bal. Après le dîner, j'allai me mettre à ma toilette. Édouard en parut surpris. — Tu sors donc? me demanda-t-il.

— Mais, lui répondis-je d'un ton très naturel, tu as donc oublié que c'était aujourd'hui jeudi?

— Eh bien? dit Édouard.

— Eh bien? répliquai-je sur le même ton, est-ce que nous n'allons pas au bal?

— C'est toi, Mariette, qui me demandes à aller au bal? reprit-il en me regardant d'un air singulier.

— Je sais que tu aimes ce plaisir, lui répondis-je; jusqu'à présent, je ne me sentais aucun goût pour ces réunions, et, comme tu avais deviné ma répugnance, je te privais souvent, pour rester avec moi, d'une distraction à laquelle tu étais habitué. J'ai compris qu'il y avait de ma part de l'égoïsme à t'enlever un plaisir qui n'en était pas un pour moi, et maintenant je suis toute disposée à t'accompagner au bal toutes les fois que tu y voudras aller.

— Marianne, me dit Édouard d'un ton presque chagrin, tu manques de franchise avec moi. Ce n'est pas pour mon plaisir que tu demandes à aller au bal; c'est pour le tien. Depuis la soirée de l'autre jour, tu y as pris goût, non pour le bal lui-même, car je ne te crois pas si folle que cela de la danse, mais à cause de l'entourage.

— Quel entourage? et que veux-tu dire?

— Tu n'en es plus à ne pas me comprendre, — continua Édouard. Tu sais parfaitement ce que je veux dire. Quand une seule graine de

coquetterie est tombée dans l'esprit d'une femme, le lendemain il y pousse une forêt.

— Je t'assure, Édouard, que je ne comprends pas ce que tu veux me dire.

— Marianne, me dit-il, as-tu cessé si vite d'être franche? Je ne sais rien de plus odieux que l'hypocrisie.

— C'est toi qui le dis! m'écriai-je. Je m'en souviendrai, quand j'aurai besoin de m'en souvenir.

— Eh bien! maintenant, reprit Édouard, en supposant que ce soit véritablement avec l'intention de me faire plaisir que tu me proposais d'aller au bal, si je désirais au contraire n'y pas aller, que ferais-tu?

— Je n'irais point seule, j'imagine.

— Et tu ne serais point privée à ton tour?

— Pas le moins du monde.

— Tu paraissais pourtant bien heureuse l'autre soir au bal.

— M'en ferais-tu un reproche? répondis-je. Ce serait bien injuste; tu vois bien que je suis franche, puisque je n'ai pas songé à cacher le plaisir que j'avais éprouvé. Pourquoi l'aurais-je fait d'ailleurs? Ne m'as-tu pas dit cent fois que le plaisir devait être le seul but de l'existence quand on était jeune? Ne t'ai-je pas entendu vanter avec enthousiasme les femmes insoucieuses et frivoles qui se mettaient un bandeau sur les yeux pour ne point voir vers quel avenir les entraînait leur présent? En me parlant ainsi, n'était-ce point pour ainsi dire m'encourager à faire comme elles? Mais, Dieu merci! je n'en suis pas là encore et ne voudrais point y être. Une seule fois, depuis que tu me connais, il m'est arrivé de tremper ma chanson dans un verre, et c'est toi-même qui l'avais rempli. Une seule fois il m'est arrivé de danser dans un bal et d'y oublier une timidité que tu appelais de la niaiserie : vas-tu donc m'en vouloir à présent? On m'a trouvée jolie et on me l'a dit : fallait-il battre les gens qui avaient cette opinion? A ce compte-là, je devrais casser tous les miroirs qui saluent mon visage. On m'a dit que j'avais de l'esprit : je n'ai pas été fâchée de le savoir, bien que j'eusse préféré l'apprendre de ta bouche. Eh bien! oui, je ne le cache pas, j'ai été flattée des hommages qui m'ont accueillie; mais, je le répète encore une fois, c'était à cause de toi, et au lieu de la moue que tu m'as faite j'espérais au contraire que tu serais content et fier de mon succès, comme peut l'être un auteur qui voit sa pièce applaudie; car enfin, puisque c'était à cause de toi que j'étais devenue ainsi, tu étais en réalité l'auteur de cette transformation qui paraît te chagriner à présent. Voyons, qu'est-ce que tu veux? dis-le-moi, que je sache à quoi m'en tenir, car en vérité je ne sais plus deviner ce qui te plaît ou te déplaît. Est-ce que tu as déjà assez de Mariette et désires-tu retrouver Marianne? Parle au moins; demain je reprends ma robe de village et mon bonnet de marchande de gâ-

teaux de Nanterre. Est-ce que tu me trouves encore trop ignorante? Dis-moi alors ce que tu veux que j'apprenne; donne-moi au moins ton programme. Quelle que soit la femme que tu veuilles faire de Mariette, elle aura toujours pour toi le cœur de Marianne.

— Mariette ou Marianne, s'écria Édouard quand j'eus achevé, pardonne-moi. Je suis fou; je ne sais ni ce que j'étais, ni ce que je dis. Mon ami a raison; je ne suis pas digne de posséder une créature comme toi.

Et il m'embrassa avec des transports dont je ne pus cette fois suspecter la sincérité. Dans ce moment-là, du moins, j'en étais sûre, son cœur et sa pensée étaient à moi, rien qu'à moi. Il ne me trompait point et ne cherchait pas à se tromper lui-même. J'étais parvenue, pour une heure seulement, à lui faire oublier l'absente. Cela me consola un peu du chagrin que j'avais éprouvé l'avant-veille. J'en voulus moins à Édouard. Je sentais qu'il faisait des efforts pour m'aimer, et le souvenir qui l'attachait encore à son ancienne maîtresse blessait plus mon amour-propre que mon amour même.

— Allons, me dit Édouard en prenant son chapeau, partons-nous?

— Partir! mais où allons-nous? répondis-je.

— Au bal, fit Édouard. Ne veux-tu pas y venir maintenant?

— Mais puisque cela te contrariait tout à l'heure?...

— Tout à l'heure j'étais un fou, me répondit Édouard.

— Et moi, répliquais-je, tout à l'heure j'étais une folle.

Édouard me regarda d'un air étonné. — Que veux-tu dire?

— Tout à l'heure, continuai-je, j'ai fait un peu de coquetterie, je ne te demandais à aller au bal que dans l'espérance que tu refuserais de m'y conduire.

— Qu'est-ce que cela signifie?

— Moi aussi, j'ai voulu faire ma petite expérience. Je voulais savoir si mon triomphe de l'autre soir ne t'avait pas inquiété un peu, et si tu étais véritablement resté indifférent en me voyant si familière avec tant de gens que je ne connaissais pas. Maintenant je sais à quoi m'en tenir; si tu veux m'en croire, nous n'irons pas au bal ce soir, et nous n'irons que le moins possible.

— Pourquoi? dit Édouard. Tu me disais que cela t'amusait.

— Oui, répondis-je, mais je ne te le cache pas, c'est un plaisir avec lequel je ne tiens pas à me familiariser; il m'a suffi d'une fois pour m'apercevoir qu'il y avait peut-être du danger à respirer fréquemment cette atmosphère de flatterie. Ce qui n'est d'abord qu'un amusement peut devenir une nécessité avec l'habitude. L'oreille d'une femme est toujours ouverte plus qu'il ne faut aux séductions qui savent caresser sa vanité.

— Sais-tu que, pour la mienne, cet aveu n'est pas agréable? me répondit Édouard en riant.

— Veux-tu te blesser de ce que je préfère n'avoir de plaisirs que ceux qui me viennent de toi? Et puis je t'ai confié cette crainte pour t'amener à une demande que j'hésite depuis long-temps à te faire. Depuis que je suis avec toi, je ne me suis jamais préoccupée de mon avenir. Ma vie n'a commencé réellement que le jour où je t'ai connu; elle sera finie le jour où tu me quitteras. Je ne veux pas tourmenter mon bonheur présent en y laissant pénétrer la pensée que ce jour doit arriver. Je n'en veux pas à ma destinée qui exige que ce soit ainsi. Quand tu m'as prise, bien que je fusse très novice, je savais que nous ne devions pas finir nos jours ensemble; mais aussi dès ce moment je me suis promis à moi-même que, lorsque l'heure de notre séparation aurait sonné, si je ne vivais plus avec toi par le fait, j'y vivrais toujours par le souvenir. Tu ne me crois pas?... interrompis-je en voyant qu'un sourire venait plisser les lèvres d'Édouard.

— Ma pauvre enfant, me répondit-il, nul en ce monde n'est maître de son lendemain; l'avenir n'est à personne. Il y a là-dessus de beaux vers d'un grand poète que je te ferai lire.

— Ainsi tu ne crois pas que je t'aimerai toujours?

— *Toujours!* c'est un mensonge éternel que les amans commettent avec la plus grande sincérité. Toujours, c'est un billet signé par l'enthousiasme et protesté tôt ou tard par l'oubli.

— Pourquoi t'efforces-tu de me faire douter d'un bon sentiment? et si je me trompe, à quoi bon me le dire d'avance? N'en serai-je pas assez affligée quand je m'en apercevrai moi-même? Ainsi, en supposant que je reste avec toi jusqu'à l'époque où tu retourneras dans ta famille en me quittant, tu ne serais pas heureux de savoir que le souvenir que tu laisserais en moi serait comme un verrou qui fermerait à d'autres le cœur où tu as régné?

— Je ne sais pas pourquoi tu éveilles cette pensée pénible de notre séparation future, dit Édouard. Fais donc comme moi; ne regarde jamais plus loin que le lendemain. L'aiguille du temps est arrêtée sur le midi de notre jeunesse; les heures qui passent sur notre tête sont comme de joyeux oiseaux qui gazouillent dans le printemps de notre vie. Pourquoi troubler ce doux concert en faisant sonner d'avance l'heure qui dira à mon cœur : Assez battu, assez aimé, assez rêvé? — Achève au moins : où donc veux-tu en venir?

— Eh bien! repris-je, si jamais nous nous quittons, je voudrais, c'est bien difficile à dire, n'avoir besoin pour vivre du secours de personne.

— Ah! ah! s'écria Édouard en me regardant avec un air que je ne lui connaissais pas encore, je devine maintenant : tu vois les choses de loin. C'est-à-dire, ajouta-t-il, qu'après notre séparation tu m'offres une fidélité que l'on n'est pas en usage d'exiger, et tu désires savoir d'avance si elle sera récompensée. J'admire ta prévoyance.

— Ce que vous dites là est triste, m'écriai-je; comment votre esprit est-il donc fait pour imaginer de pareilles choses? Est-ce bien à moi que vous parlez ainsi? Ah! tenez, je ne sais pas pourquoi je vous aime, et je donnerais gros pour être guérie de cet amour, que vous n'insulteriez pas avec tant d'impunité, si vous en étiez moins sûr! Quelles sont donc les femmes que vous avez connues jusqu'ici? Vous ont-elles tellement empoisonné le cœur, qu'étant si jeune encore, il n'y reste plus même, à défaut d'amour, au moins le respect et la compassion pour celles qui vous aiment? Encore une fois, vous vous êtes trompé, car l'amour qui aime bien a de meilleurs instincts. Avant que je me fusse expliquée, vous avez détourné le sens de ma pensée. Il y a autant de différence entre ce que je voulais vous demander et ce que vous m'avez proposé, qu'il y a de différence entre mon amour et le vôtre. Depuis que je suis avec vous, vous m'avez fait vivre, et bien vivre. A mon grand regret, j'ai su que vous aviez fait des dettes; mais je ne vous demandais pas ces prodigalités. Malgré moi, vous m'avez vêtue comme une grande dame, et, à mon corps défendant, vous m'avez donné des habitudes de coquetterie qu'il m'en coûterait peut-être d'abandonner maintenant; mais ces belles toilettes, qui étaient moins mes vêtemens que ceux de votre propre vanité, convenez-en, je ne vous les demandais pas. De servante que j'étais avant de vous connaître, je suis devenue servie. Vous avez cru me faire monter peut-être? Eh bien! moi, je pense au contraire que je suis descendue. J'ai pu accepter le bien-être dont vous m'aviez entourée, parce que je vous aimais. Je sais aussi, bien que vous paraissiez en douter, que tout ce que j'ai d'amour en moi, je l'aurai dépensé avec vous, et, quand vous me quitterez, je ne veux pas, le lendemain de votre départ, continuer cette vie avec un autre. Je veux pouvoir vivre moi seule, et de moi seule. J'ai de l'intelligence, de la volonté, du goût; j'apprendrai facilement et promptement un état. Cette inaction dans laquelle se passent mes journées me rend quelquefois honteuse de moi-même. Les heures me paraissent longues, quand vous n'êtes pas là. Ne vaudrait-il pas mieux, pendant que vous étudiez de votre côté, que je travaille aussi du mien, et ne pensez-vous pas que nous aurions plus de plaisir à nous retrouver ensemble le soir, après une journée bien employée? En me permettant d'apprendre un état dont je pourrais vivre quand vous ne seriez plus là, vous m'auriez rendu un service, et à l'amour que j'ai pour vous se joindrait encore ma reconnaissance. Et puis j'ai mon père, qui est vieux et pauvre. Si modique que fût le gain de mon travail, je pourrais encore en distraire une partie pour le secourir, car il n'hésiterait pas à accepter un argent qu'il saurait venir d'une source honnête. Telle est la demande que je voulais vous faire, telle est la précaution que je voulais prendre pour m'assurer un avenir indépen-

dant, lorsque nous devrons nous quitter. Si vous m'aviez laissé parler, vous m'eussiez épargné le chagrin de savoir que vous me confondez avec les femmes dont l'amour commence par une caresse et finit par des chiffres.

— Tu m'as déjà parlé de cela en effet, et tu sais ce que je t'ai répondu, dit Édouard; le sentiment qui te guide est très honorable et part d'une bonne nature, mais, cette fois encore, comme les autres, je te répondrai la même chose. Quand je lis La Fontaine, je prends parti pour la cigale, et je donne tort à la fourmi. Maintenant que je t'ai dit mon opinion là-dessus, Mariette, tu feras néanmoins ce que tu voudras.

— Vous savez bien, lui répondis-je, que je ne veux jamais que ce que vous voulez, et qu'en toutes choses votre volonté est la mienne. Je ne travaillerai pas.

— Alors, me dit-il, ne parlons plus de cela.

V.

Peu de temps après cette explication, qui n'avait amené aucun changement, Édouard reçut de sa famille une somme assez importante, destinée à l'acquittement de dettes contractées avant qu'il me connût. La plus faible partie de ces fonds fut seulement employée à l'usage auquel ils étaient destinés. De modiques à-comptes donnèrent de la sécurité aux créanciers, qui, sachant Édouard de bonne famille, n'hésitèrent pas à lui ouvrir de nouveaux crédits. Un grand changement s'introduisit alors dans notre existence. Édouard quitta l'hôtel garni qu'il avait habité jusqu'alors, et prit un logement qu'il fit meubler presque avec somptuosité. — L'amour, me disait-il, est comme les bonnes pièces de théâtre, qui gagnent toujours à être jouées dans de beaux décors. Ne te trouves-tu pas mieux ici, au milieu de ces élégances et de ce comfortable, que dans l'horrible niche à poète crotté que nous venons de quitter?

— Peu m'importe où je sois, lui répondis-je, pourvu que tu y sois avec moi!

Pendant deux mois, notre existence ne fut guère qu'une fête perpétuelle. Deux ou trois fois par semaine nous allions au spectacle, pour lequel je ne tardai pas à prendre un grand goût; nous suivions surtout assidûment les premières représentations. Je ne tardai pas à être remarquée de ce public particulier qui assiste aux solennités dramatiques, et sans doute confondue avec une certaine classe de femmes qui ont pour habitude d'y avoir leur loge ou leur stalle. Ma beauté, mise en relief par d'élégantes toilettes, devenait le pôle où se tournaient toutes les lorgnettes dès que j'entrais dans la salle, et, avec cette

ouïe subtile de la coquetterie qui ferait entendre à une femme sourde les complimens dont elle serait l'objet, je devinais les remarques flatteuses et la curiosité que ma présence excitait.

Un jour, Édouard me conduisit à l'Opéra : on donnait une représentation extraordinaire à laquelle concouraient les artistes du Théâtre-Italien, qui devaient exécuter un acte du *Pirate*. Quand un célèbre ténor chanta la fameuse cavatine qui est devenue classique, je me tournai machinalement vers Édouard, guidée peut-être par ce sentiment qui nous fait désirer de voir partager par un autre l'émotion que nous fait éprouver la vue ou l'audition d'une belle chose. Édouard ne regardait pas la scène; ses yeux étaient fixés sur la loge voisine de la nôtre. Au mouvement que j'avais fait, il s'était aperçu que je l'observais, et, s'étant détourné de mon côté, il essaya de me distraire en me demandant mon opinion sur la musique italienne. Je remarquai alors un peu d'altération dans sa voix, d'embarras dans son attitude, et il me sembla que ses regards se portaient de nouveau dans la direction de la loge d'à côté, occupée sans doute par des personnes qui se tenaient dans le fond, car je ne pouvais les apercevoir de ma place. Avant qu'Édouard eût pu me retenir et deviner ce que j'allais faire, je me penchai vivement en dehors de notre loge, et je regardai dans l'autre : elle était vide; mais, au même instant, j'entendis le bruit de la porte que refermaient derrière elles les personnes qui venaient de sortir.

— Que fais-tu donc, Mariette? me dit Édouard en me tirant par le bras.

— Je voulais savoir, lui répondis-je, qui tu regardais avec tant d'obstination tout à l'heure.

— C'est une cantatrice très connue qui était dans cette loge, me répondit Édouard, et j'étais curieux d'observer l'effet que lui causerait cet air chanté par cet acteur. — Et il m'expliqua à voix basse la petite chronique qui circulait alors dans le public à propos de ces deux artistes. Cette explication me sembla jusqu'à un certain point plausible; néanmoins je fis remarquer à Édouard qu'il avait paru bien ému en écoutant la cavatine.

— Il y a trois airs qui me produisent cet effet-là, me répondit-il : c'est la *Dernière pensée* de Weber, *les Adieux* de Schubert et l'*adagio* de l'air que tu viens d'entendre. Quand Rubini chantait cette musique aux Italiens, les cariatides de l'avant-scène avaient des larmes aux yeux.

— Puisque c'est une cantatrice célèbre qui est près de nous, lui dis-je, lorsqu'elle rentrera dans la loge, tu me la feras voir. Je voudrais bien la connaître.

— Ah! répondit Édouard; elle n'était venue que pour l'opéra italien : elle ne reviendra sans doute pas. Tiens-tu beaucoup à voir le ballet?

— Non.

— Eh bien! allons-nous-en.

Nous venions de quitter la loge et nous avions à peine fait quelques pas dans les corridors, lorsque j'entendis prononcer derrière moi le nom de la cantatrice dont Édouard m'avait parlé. Je suivis des yeux la femme qu'on venait de nommer pour voir si elle retournerait dans la loge qui était près de la nôtre; mais elle passa devant celle-ci et se fit ouvrir une loge de face.

— Comment se fait-il, dis-je à Édouard, que Mlle ... ne soit point retournée dans sa loge?

— Je n'en sais rien, répondit Édouard; elle est peut-être entrée chez sa sœur la danseuse.

Depuis quelque temps, Édouard me faisait croire qu'il préparait un examen, et, deux ou trois heures par jour, il me laissait seule à la maison. Je remplissais ces heures de loisir par la lecture, qui d'une distraction qu'elle était d'abord finit par devenir une passion. Au bout d'un certain temps, Édouard fut tout étonné de voir que je connaissais en grande partie, et par leurs œuvres principales, les grands écrivains et les poètes modernes. En voyant l'enthousiasme avec lequel je m'exprimais à propos de quelques-uns, il me railla un jour doucement et me dit :

— Prends garde, ma chère, tu vas devenir un bas-bleu.

Néanmoins je m'aperçus bien que, dans le fond, sa vanité était chatouillée lorsqu'il me voyait quelquefois au milieu de ses amis, qu'il réunissait une fois par semaine, en état sinon de discuter, au moins d'apprécier les romans ou les drames nouveaux. Un jour, Édouard m'annonça qu'il allait faire venir un piano.

— Qu'en ferons-nous? lui dis-je. Nous ne pourrons nous en servir ni l'un ni l'autre.

— Serais-tu fâchée si je te faisais apprendre la musique? me demanda-t-il.

— Non pas, lui répondis-je; mais c'est bien difficile et bien long.

— Parbleu! je ne compte pas que tu deviendras de la force de Listz ou de Thalberg, mais je ne serais pas fâché que tu pusses tapoter passablement un air de romance ou une valse.

Le lendemain même, j'eus un piano et une maîtresse. Pendant les huit premiers jours, je me martyrisai les doigts à faire des gammes. J'étais occupée de mon piano comme un enfant d'un jouet nouveau; mais le bruit que je faisais agaçait horriblement Édouard. — Je recommanderai à ta maîtresse, me dit-il, qu'en dehors des études élémentaires elle t'apprenne à jouer très vite deux ou trois airs pour t'amuser; cela fait que tu pourras donner aux voisins l'idée que tu es musicienne.

En effet, ma maîtresse de piano, à force de patience, me mit en état

d'exécuter tant bien que mal trois airs différens. Bien que j'eusse entendu seulement une fois le motif qu'elle m'avait appris en dernier lieu, il me sembla le reconnaître. — De qui est cette musique? demandai-je.

— Elle est de Bellini, me dit ma maîtresse de piano, dans l'opéra du *Pirate*.

— Ah! Et les deux autres?

— C'est la *Dernière Pensée de Weber* et l'air des *Adieux* de Schubert.

Je me rappelai alors qu'Édouard m'avait parlé de ces trois airs comme de ceux qui lui causaient le plus de plaisir, et je compris pourquoi il me les avait fait apprendre; mais une chose m'étonna: ce fut de voir que, dès qu'il m'eut entendu jouer les trois morceaux qu'il avait choisis, il suspendit les leçons de piano.

— Pourquoi as-tu renvoyé ma maîtresse? lui demandai-je.

— Tu en sais assez, me répondit-il brusquement.

— Trois airs! Je ressemble à une tabatière à musique.

— J'aime ces trois airs, répondit Édouard.

En effet, tous les soirs il me faisait mettre au piano et me priait de lui jouer souvent, même plusieurs fois de suite, ses morceaux favoris.

— Vois comme tu es égoïste, lui disais-je; moi qui serais si contente si je pouvais jouer les jolies polkas que nous entendons dans les bals, tu ne veux pas que je continue mes leçons. Pourquoi as-tu commencé à me faire apprendre? Je suis comme un enfant à qui on n'aurait appris que le commencement de l'alphabet. Cela m'ennuie de répéter toujours la même chose. Et puis, tes trois airs sont très beaux, mais ils sont tristes à mourir, et toi-même, quand tu les écoutes, tu as l'air tout mélancolique.

— Allons, ma petite serinette, me répondait Édouard en m'embrassant, va me jouer la *Dernière Pensée* très *piano*, et recommande les basses à ta main gauche. — Et si je détournais la tête, j'apercevais Édouard qui m'écoutait tout rêveur, le front appuyé dans ses mains.

Un jour il me demanda pourquoi, au lieu de me coiffer avec des anglaises, je ne portais pas mes cheveux en bandeaux ondulés.

— Je ne sais point si cette mode ira à l'air de ma figure, lui répondis-je, mais j'essaierai.

Le lendemain même, comme je faisais l'essai de ma nouvelle coiffure, je trouvai sur ma table de toilette un flacon d'essence portant un nom exotique très peu commun dans la parfumerie. J'appelai ma femme de chambre, et je lui demandai pourquoi elle avait, sans me consulter, changé l'odeur dont je me servais habituellement, l'héliotrope ou la verveine. — Ce n'est point moi, madame, me répondit-elle; c'est M. Édouard qui m'a dit de mettre cela sur votre toilette. Édouard, que je questionnai à ce propos, me répondit que ce parfum, qui avait

de grandes qualités hygiéniques, lui avait été recommandé par un chimiste de ses amis. Le soir, il me pria de me mettre au piano.

— Ah! c'est bien ennuyeux! m'écriai-je. Et comme je jouais très négligemment, il m'arriva de fausser quelques mesures de l'accompagnement.

— Fais donc attention à ta main gauche, s'écria-t-il, tu joues faux. Aussi, pourquoi ne regardes-tu pas le clavier?

— Je n'ai pas besoin de regarder; je suis tellement fatiguée de cette musique, que je l'exécute comme une mécanique. Je suis sûre de jouer juste en fermant les yeux.

— Je gage, s'écria Édouard en se levant avec précipitation, que tu n'es pas capable de jouer sans lumière.

— Nous allons bien le voir, m'écriai-je à mon tour, et, ayant soufflé les bougies, j'exécutai très correctement la mélodie des *Adieux*. J'avais à peine achevé lorsque Édouard, qui s'était approché de moi sans que je l'entendisse, m'attira brusquement vers lui, et je le sentis qui couvrait mon front et mes cheveux déroulés de baisers fous.

— Mais qu'as-tu donc? lui dis-je en riant; je ne t'ai jamais vu ainsi.

— Je ne sais, me dit-il; c'est cette musique, cette soirée de printemps, ces odeurs de lilas qui entrent par les fenêtres, ce parfum qui émane de ta chevelure. Le cœur a quelquefois de ces ivresses spontanées.

— Je vais rallumer les bougies, dis-je.

— Non! non! s'écria Édouard; c'est inutile . restons ainsi. Il me semble que l'obscurité augmente encore le charme de ce moment délicieux. — Et il s'étendit à mes pieds, tenant mes mains sur ses lèvres et ne disant pas un mot.

Le bonheur que me causa cette soudaine explosion de tendresse fut bientôt troublé par de vagues appréhensions. Des soupçons navrans murmuraient dans mon esprit, mais je m'efforçais de les repousser avant qu'ils se fussent formulés clairement. Il me semblait que toutes les arrière-pensées, tous les sentimens de doute seraient, si je les admettais en ce moment, une offense faite à l'amour qu'Édouard avait pour moi. Qu'y avait-il d'étonnant à ce que cet amour se manifestât avec plus de vivacité en de certains instans que dans d'autres? N'étais-je pas ainsi moi-même à l'égard d'Édouard? N'y avait-il point des jours où il me semblait plus cher, où son absence me faisait plus triste, où son retour me trouvait plus joyeuse? Comme l'esprit et l'imagination, le cœur n'avait-il donc pas ses heures de verve, d'emportement, d'enthousiasme, s'expliquant par les choses en apparence les plus futiles : un chant d'oiseau, une musique lointaine, un mot dit d'une certaine façon, et transformé par l'accent en une caresse de langage? J'essayais ainsi de justifier les transports dont Édouard venait

d'être saisi auprès de moi, et comme on est toujours habile à gagner son procès quand on se fait l'avocat de sa propre cause, je trouvais encore mille raisons qui me venaient expliquer le motif de cet accès de passion soudaine. Ne réalisais-je pas mieux chaque jour le programme des qualités et même des défauts qu'Édouard semblait exiger dans une femme aimée, pour qu'elle lui parût parfaite? Ses idées, quelquefois singulières, et qui d'abord étaient le plus antipathiques avec mes goûts, j'avais fini par les admettre et même par les partager. Quand il lui arrivait de me consulter sur quelque chose, je saisissais du premier coup le sens de sa question, et jamais ma réponse n'apportait un envers à son avis. Corrompu, sinon de cœur au moins d'esprit, par une longue fréquentation de quelques jeunes gens qui passaient leur temps à mettre des étiquettes ridicules aux sentimens et aux choses les plus honorables, Édouard était devenu, moins par conviction que par le désir d'étaler une vaine audace, un de ces joueurs de paradoxe, un de ces sophistes dont l'immoralité de convention ouvre l'oreille à tout mauvais propos et la ferme au proverbe qui dit : « Ne rien faire est mal faire. » Ces conversations d'après boire, qui, dans les premiers temps, me rendaient rougissante et confuse, avaient maintenant pour moi une sorte d'attrait : j'y prenais part avec une vivacité qui m'attirait les applaudissemens des compagnons d'Édouard. J'avais appris peu à peu à parler leur libre langage, où le cynisme de l'expression égalait celui de la pensée. De la petite Marianne, la naïve servante de *la Bonne Cave*, il ne restait plus en moi qu'un souvenir chaque jour oublié davantage, parce que je voulais le faire oublier à Édouard. L'élan qui venait de le courber à mes genoux, c'était peut-être, en même temps qu'un cri d'amour, le cri de sa reconnaissance tardive, quand il s'était aperçu que, fidèle à ma promesse, en devenant la femme qu'il avait désiré que je fusse, de tout mon être ancien je n'avais conservé que mon cœur.

Au bout d'une heure de silence, Édouard se leva subitement, et alla s'asseoir à quelque distance de moi. Je rallumai les bougies, et je me retirai dans ma chambre, inquiétée intérieurement par la placidité soudaine qui sans transition remplaçait son enthousiasme. Le baiser qu'il m'avait rendu ne ressemblait pas à ceux qu'il m'avait donnés quand nous étions à la fenêtre. C'était le même homme qui venait de m'embrasser, et il me semblait que ce n'était pas avec les mêmes lèvres.

Peu de jours après cette soirée, Édouard m'annonça qu'il venait de louer à Bellevue une habitation de campagne, et que nous irions y passer un mois ou deux de la belle saison, dans laquelle on venait d'entrer. Le lendemain même, nous étions installés dans un des petits cottages qui bordent cette magnifique avenue de Meudon, dont le pa-

norama lutte d'immensité avec celui de la terrasse de Saint-Germain. Dans la journée, Édouard me quittait pour aller suivre les cours, car le chemin de fer le mettait à une demi-heure de l'École. Le soir, après le dîner, nous allions faire ensemble une promenade dans le parc ou dans le bois de Meudon, tout peuplé de charmantes oasis, qui appellent la solitude à deux, et conviennent aux dialogues à bouche close.

Un matin, avant son départ pour Paris, Édouard m'annonça qu'il devait y dîner avec un de ses amis, et que je ne fusse point étonné, s'il rentrait plus tard que de coutume. Au moment où il me quitta, je ne sais à quel propos je me mis à la fenêtre, et j'aperçus Édouard qui, au lieu de se diriger du côté qui le conduisait au débarcadère, remontait au contraire l'allée dans le sens opposé. Tout à l'heure il s'était plaint d'être en retard; pourquoi prenait-il ce singulier chemin? Et, comme je le suivais des yeux, je le vis ralentir le pas et se promener devant une maison de campagne située à une cinquantaine de pas de la nôtre, et dont ses regards semblaient épier les fenêtres. Deux ou trois fois je l'aperçus qui s'approchait de la petite porte d'un jardin attenant à cette habitation. Au bout de cinq minutes à peu près, il se décida à reprendre sa route; mais, deux ou trois fois encore, je le vis se retourner et regarder dans la direction du lieu qu'il venait de quitter; puis il disparut au tournant d'un sentier par lequel il pouvait, bien que ce fût plus long, regagner le chemin de fer.

Quand je quittai la fenêtre et que je rentrai dans ma chambre, j'aperçus ma figure dans la glace : j'étais toute pâle, et mes traits étaient bouleversés. Un bourdonnement confus troublait mon cerveau comme aux approches d'une fièvre ardente. Ma femme de chambre parut effrayée de me voir ainsi, et me demanda ce que j'avais. — Rien, lui répondis-je, une migraine. Je vais aller faire un tour dans le parc; cela passera.

En me dirigeant vers la maison devant laquelle j'avais vu Édouard s'arrêter, je fis la réflexion que, lorsqu'il nous arrivait de sortir ensemble, il me faisait toujours passer du côté opposé à celui où se trouvait cette habitation. Comme je n'en étais plus qu'à quelques pas, les sons d'un piano arrivèrent jusqu'à moi, et je ne tardai point à reconnaître le prélude de l'un des airs qu'Édouard me faisait jouer si souvent : c'était l'adagio de la cavatine du *Pirate*. Lorsque je fus sous les fenêtres de la maison, le piano commença une autre ritournelle, et une voix de femme chanta ce couplet sur la mélodie des *Adieux* de Schubert :

Voici l'instant suprême,
L'instant de nos adieux.
O toi! seul bien que j'aime,
Sans moi retourne aux cieux.

La mort est une amie
Qui rend la liberté.
Adieu donc pour la vie
Et dans l'éternité!

Édouard, à qui j'avais plusieurs fois demandé la chanson sur laquelle était faite cette musique, m'avait répondu qu'il n'existait pas de paroles sur cette mélodie. Le chant et l'accompagnement de piano s'éteignirent brusquement dans une rumeur causée par des éclats de rire enfantins; puis le silence se fit dans la chambre, et je n'entendis plus rien. Cette certitude que je demandais la veille, j'allais donc pouvoir l'acquérir enfin. Déjà j'appelais à moi toutes les forces de ma volonté pour prendre un parti; d'avance je réunissais tout mon courage pour supporter le coup terrible que j'allais me porter moi-même. Tout à coup, à travers la porte du jardin dont la partie supérieure était à claire-voie, j'entendis retentir les voix des enfans dont l'arrivée avait, une minute auparavant, interrompu la femme qui chantait; c'était leur mère sans doute. Je m'approchai de la porte; c'était là, près de cette grille, que j'avais vu Édouard essayant de regarder dans l'intérieur. J'avais bien deviné; c'étaient la mère et les enfans, car j'entendis l'un de ceux-ci qui disait « maman. » La mère répondit quelques paroles; mais je ne me souvins pas d'avoir jamais entendu cette voix. Après tout, que m'importait cela? Connue ou non, cette voix était celle d'une femme, et c'était devant sa maison, sous ses croisées, que j'avais vu Édouard s'arrêter. N'en était-ce point assez pour m'alarmer justement? Et cette musique que j'avais entendue, ne me disait-elle pas tout? Quelle était cette femme? Enfin j'allais le savoir; je n'avais qu'à me dresser un peu sur la pointe du pied pour atteindre la partie grillée de la porte qui laissait le jardin pénétrable aux regards. En me rapprochant de cette porte, j'étais comme un condamné qui se bouche l'oreille pour ne pas entendre lire sa sentence; je voulais et je ne voulais plus. Cette preuve tant souhaitée que je savais n'être plus séparée de moi que par un seul regard, cette preuve qui venait à moi, en songeant à tout ce qu'elle allait détruire, je me mis à trembler. Un instant j'eus l'idée de la fuir, je voulais retourner à la maison, oublier ce que j'avais vu et me renfermer dans mon ignorance primitive; mais je n'eus pas le temps de retourner en arrière : la porte s'ouvrit brusquement. Je m'écartai de quelques pas, et du jardin je vis sortir, donnant la main à ses deux enfans, une femme que j'eus bientôt reconnue : c'était Mme J. G..., l'ancienne maîtresse d'Édouard.

Sans se douter de la terrible revanche qu'elle prenait en ce moment même par le seul fait de sa présence, elle passa devant moi et ne me reconnut pas. Une année presque entière s'était écoulée depuis le jour où je croyais l'avoir, par mon mensonge, à tout jamais séparée d'É-

douard, et d'ailleurs, en supposant qu'elle eût gardé de moi un souvenir, elle ne pouvait point retrouver la femme qu'elle avait vue jadis dans la femme qui se trouvait près d'elle en ce moment. En la voyant si tranquille, je ne pus m'empêcher de songer en moi-même qu'il fallait sans doute qu'elle eût bien complétement oublié Édouard, et qu'elle ne l'aimât plus, puisque rien ne lui avait dit en me voyant que j'étais sa rivale. Bien que je ne l'eusse regardée qu'avec beaucoup de réserve pour ne point attirer son attention, je m'aperçus que sa coiffure était la même que celle dont Édouard avait, quelque temps auparavant, désiré que j'adoptasse la mode. Si puérile que semblât cette remarque dans la circonstance présente, elle n'était pas moins pour moi comme la dernière lettre d'un mot qui venait achever le sens d'une énigme déjà à moitié devinée. Avant de savoir que la femme qui allait sortir de cette maison était la même qu'Édouard avait jadis aimée, mes pressentimens ressemblaient aux pièces dispersées d'un de ces jeux de patience dont le sujet n'est saisissable que dans la réunion complète des fragmens qui le composent. Tant qu'il en manque un seul, l'ensemble du tableau reste encore vague, et permet des interprétations diverses. Avant la découverte que je venais de faire, il en était de même de mes pressentimens qui ne pouvaient rien préciser; mais dès cet instant je sus à quoi m'en tenir. Je n'avais plus même une seule raison pour douter de la vérité; tout ce qui était mystérieux était devenu clair et irrécusable, même pour l'incrédulité la plus obstinée. Ah! combien je regrettais alors mes doutes et mes incertitudes! Mais il n'était plus temps; j'avais voulu savoir, je savais.

J'avais pour ainsi dire sous les yeux le plan détaillé de la comédie qu'Édouard m'avait fait jouer depuis que nous nous connaissions. C'était bien la présence de Mme G... qui avait causé l'émotion que j'avais remarquée chez Édouard, dans cette même soirée de l'Opéra, pendant qu'on chantait sur la scène cette cavatine du *Pirate* qu'il m'avait fait apprendre à lui jouer sur le piano, ainsi que les deux autres airs qui formaient sans doute le répertoire favori de son ancienne maîtresse. En m'écoutant, il se rappelait ainsi les heureuses soirées passées jadis auprès d'elle dans un demi-jour paisible et discret, alors qu'il se tenait, comme il faisait avec moi, derrière sa chaise, le cœur extasié et la figure noyée dans les ondes de ses cheveux bruns, imprégnés des enivrans parfums de la flore tropicale chers à cette dame qui était créole, et dont il m'avait ordonné l'usage pour ajouter une illusion de plus au simulacre de cet amour adultère. Je m'expliquai ainsi pourquoi il préférait l'obscurité quand je lui faisais de la musique, et pourquoi il n'avait point voulu que j'apprisse les paroles des airs qu'il me faisait jouer : c'est qu'il craignait que ma figure et ma voix ne vinssent donner un démenti aux chimères qu'il évoquait, et que ma réalité, surgissant brus-

quement au milieu de son rêve, ne fît évanouir le fantôme chéri. Ainsi, lorsque j'avais cru qu'Édouard renonçait à ses projets d'expérience, que je ne comprenais point du reste, je m'étais trompée. Quand je m'étais crue aimée de lui, je m'étais trompée encore. Pendant un an, il m'avait menti du cœur et menti des lèvres, et pendant un an j'avais pu me laisser prendre à cette imposture quotidienne. Lorsque, par tous les moyens possibles, je m'efforçais de hâter cette métamorphose, qui devait si rapidement me rendre méconnaissable à moi-même; quand, chaque jour, je tâchais de détruire une de mes rustiques ignorances, un de mes bons instincts natifs; quand j'apprenais chaque jour à déchiffrer un mot de plus dans le dictionnaire des séductions civilisées; lorsque, pour flatter les goûts d'un amant, ou pour satisfaire sa vanité, je *m'habituais* à des habitudes qui répugnaient à ma nature instinctive, — je me grimais moi-même, et sans m'en douter, pour lui mieux rappeler la femme qu'il n'avait jamais cessé d'aimer. Je n'étais qu'un automate vivant, ayant le don de parole et d'intelligence, qu'on faisait mouvoir au gré de son caprice, qu'on faisait poser, comme les peintres font de leurs modèles, sous de certains costumes, dans de certaines attitudes et dans la lumière de certains *jours*, et moi-même j'avais favorisé cette honteuse parodie. Quand Édouard me parlait de sa tendresse, ce n'était point à moi qu'il parlait, et quand ma tendresse répondait à la sienne, ce n'était point moi qu'il entendait. Mon amour n'était pas mon amour, ce n'était que l'écho de l'amour qu'une autre femme avait jadis eu pour lui.

Quand je rentrai à la maison, j'étais comme folle; je brûlais de me trouver en face d'Édouard. Je supposais qu'il était près de moi, alors j'éclatais en reproches amers et je me répondais à moi-même, comme si c'eût été lui qui eût parlé. Mais que pourrait-il me dire pour se justifier? Tenterait-il même une justification? et ne se bornerait-il point à me répondre : « C'est vrai! »

Au milieu de mes pénibles anxiétés, une circonstance très simple d'ailleurs, une lettre de Paris à l'adresse d'Édouard, et dont le timbre portait le quantième du mois, vint me rappeler que ce jour était l'anniversaire de celui où j'avais quitté mes habits de village pour prendre ceux que j'avais gardés depuis. Il y avait donc juste une année que j'avais commencé à cesser d'être Marianne pour commencer à devenir Mariette. Le rapprochement de ces deux dates, dans la situation où je me trouvais, m'inspira la singulière idée de reprendre pour cet anniversaire les habits que je portais autrefois, et que j'avais conservés par je ne sais quelle superstition : je voulais savoir quel sentiment jaillirait de la première surprise d'Édouard, quel accueil il ferait au costume de la petite paysanne, et comment répondrait son cœur interrogé à l'improviste. En me voyant ainsi sous ces vêtemens grossiers,

qui faisaient disparaître l'élégance de ma taille, peut-être comprendrait-il d'où j'étais partie et où j'étais arrivée pour lui plaire, tout ce qu'il m'avait fallu de persévérance et de soins; peut-être aurait-il une honte intérieure du rôle qu'il me faisait jouer depuis un an; peut-être un cri d'amour sincère lui échapperait-il! Et puis, dans la lâcheté de ma tendresse, je commençais déjà à faire des concessions : je trouvais, sinon des excuses à sa conduite envers moi, au moins des prétextes par lesquels je tâchais de le justifier. Les romans que j'avais appris à lire m'avaient montré des hommes qui avaient aimé deux femmes et dont le double amour était sincère. Ne voyant plus une exception monstrueuse dans Édouard, je me disais que je pourrais peut-être m'habituer à cette bigamie de son cœur; qu'il n'aimait l'autre que comme un souvenir et qu'il m'aimait, moi, comme une réalité; qu'au fond c'était encore ma part qui était la meilleure. Et je ne m'apercevais pas que ce moyen conciliateur, dont ma faiblesse s'était emparée, était absolument le même raisonnement que je m'étais tenu à moi-même le jour où, lui ayant souhaité sa fête, il avait fait si peu d'attention à mon bouquet, préoccupé qu'il était par l'idée que c'était son ancienne maîtresse qui le lui avait envoyé. Je me rappelai que c'était aussi ce jour-là que j'avais entendu Édouard déclarer que je lui étais nécessaire, et je ne pouvais m'empêcher d'avouer qu'il en était de même pour moi, et que, par un sentiment différent du sien, je ne pouvais pas plus me passer de lui, quoi que je fusse à ses yeux, que lui ne pouvait se passer de moi. Je songeai aussi que ma métamorphose passagère de Mariette en Marianne fournirait peut-être une entrée tranquille dans l'explication que je désirais avoir avec Édouard, quand il serait de retour. Enfin je trouvai mon projet excellent, et je me hâtai de le mettre à exécution. J'étais habillée à peu près depuis une heure, quand j'entendis Édouard sonner à la porte de la maison. Malgré moi, et malgré mes pacifiques résolutions, mon cœur bondit dans ma poitrine avec le farouche instinct de haine qui indique à un ennemi l'approche de son ennemi; mais cette agitation tumultueuse s'apaisa soudainement, et, quand Édouard montait l'escalier, mon visage avait déjà repris le sourire de bon accueil avec lequel j'avais l'habitude de saluer son retour.

J'allai au-devant de lui pour le débarrasser de son chapeau, et je fus un peu étonnée en voyant qu'il n'avait pas remarqué mon changement de costume.

— Votre servante, monsieur Édouard, lui dis-je en m'inclinant devant lui et en lui faisant une révérence à la mode de mon pays; et j'ajoutai avec l'accent de ma campagne : Voici une lettre pour vous.

— Tiens, c'est toi, Mariette? me répondit-il d'un air soucieux en décachetant la lettre que j'avais reçue pendant son absence.

— Appelle-moi Marianne, lui dis-je, pour aujourd'hui; cela me fera plaisir.

— Quelle est cette fantaisie? continua Édouard en froissant la lettre qu'il venait de lire; et, s'étant alors aperçu de mon costume, il ajouta : Que signifie cette mascarade? Sommes-nous en carnaval? Tu ne regardes donc pas l'almanach?

— C'est toi, au contraire, qui ne le regardes pas, lui répondis-je; sans quoi, tu saurais quel jour nous sommes : c'est une fête pour nous; c'est le 15 juin. Il y a un an aujourd'hui que tu m'as appelée Mariette pour la première fois, et que tu m'as fait quitter ce costume pour me faire mettre ma première robe de soie. Comprends-tu maintenant, et te rappelles-tu?

— Tu n'avais pas besoin de changer de costume pour m'apprendre quel jour du calendrier nous sommes. Je le savais bien.

— Tu le savais; vraiment? m'écriai-je, tu avais pensé à cet anniversaire?

— Ah! me répondit-il brusquement, je ne suis pas en train de faire du sentiment. Je l'ai su par une assignation au tribunal de commerce, que j'ai trouvée à mon logement de Paris; je l'ai su par cette lettre, qui me menace de nouvelles poursuites.

— Mais pourquoi?

— Je te conseille de le demander, s'écria Édouard avec emportement. Ne portes-tu point des robes dont le prix égale ma pension d'un mois, et le bijou qui entoure ton bras n'est-il pas à lui seul plus riche que le modeste écrin de mes sœurs, qui sont pourtant d'honnêtes filles!

— Eh bien? et moi, que suis-je donc? m'écriai-je indignée par cet odieux reproche, mêlé à cette injure indirecte.

— Parbleu! répondit Édouard, tu es ma maîtresse peut-être!

— Peut-être est le mot, car je n'en suis pas sûre.

— Est-ce que tu es folle aujourd'hui?

— Non pas, au contraire, j'ai toute ma raison, et je n'ai plus que ma raison, car mon cœur est mort, vous venez de lui porter le dernier coup. Je ne suis plus Marianne, je ne suis plus que Mariette, et prenez garde à vous.

— Que veut dire ce ton de menace? explique-toi enfin! s'écria Édouard. Je ne te comprends pas.

— Je vais me faire comprendre, et ce ne sera pas long, m'écriai-je. Oui, je suis votre maîtresse, et j'en ai honte, non point parce que j'ai un amant, mais parce que mon amant est un menteur, un hypocrite, un lâche!

— Mariette! dit Édouard en faisant un pas.

— Un lâche! je le répète et je le prouve. Ce que vous venez de me dire tout à l'heure est une lâcheté. Vous n'avez point le courage de

supporter la mauvaise humeur où vous jette le mauvais état de vos affaires, et vous vous débarrassez sur moi de cette mauvaise humeur en me donnant à comprendre que je suis la cause des embarras que j'avais prévus, et qu'à toute force je voulais éviter. Malgré moi, vous avez fait des dettes, et vous venez me les reprocher; malgré moi, vous m'avez fait une vie de prodigalités, et vous venez me la reprocher. Ne demandant de vous que vous-même, j'ai voulu être laborieuse, vous ne l'avez point voulu; vous m'avez empêchée d'être une ouvrière, parce que cela vous eût fait rougir, parce que mon labeur eût fait la honte de votre oisiveté, et aujourd'hui vous venez me reprocher d'avoir été à votre charge, et vous me faites rougir en me jetant comme un outrage le titre de votre maîtresse! Dites donc que ce n'est pas une lâcheté! dites-le donc! Et vous le direz, ajoutai-je sans lui donner le temps de m'interrompre, vous le direz pourtant, parce que vous ne pouvez pas rester un seul instant sans mentir.

— Mariette! Mariette! s'écria Édouard, effrayé de ma vivacité; écoute-moi. Quand on accuse les gens, on leur permet de se défendre au moins. Laisse-moi parler. Tu as raison, j'ai eu tort tout à l'heure en te parlant ainsi. Ces menaces de poursuites m'ont inquiété; j'ai peur qu'on n'écrive à ma famille, que mon père ne se fâche, qu'il ne me rappelle près de lui; il faudrait te quitter alors; c'est tout cela qui m'a inquiété. Tu as raison, je manque de courage pour les petits embarras de la vie. Pauvre fille! tu l'avais bien prévu : si je t'avais écoutée, je n'en serais point là; mais, après tout, je ne regrette rien, tu as été belle. Eh bien! voyons, en supposant même qu'il y ait eu de ma part un peu d'égoïsme à te vouloir parée, à te voir admirée, c'est vrai, mon orgueil y trouvait son compte; mais cet égoïsme-là, n'est-ce pas naturel au fond? n'y avait-il point de l'amour dans ce sentiment de vanité? et suis-je impardonnable pour t'avoir aimée?

— Oui, vous êtes impardonnable, parce que vous mentez encore en ce moment même, parce que tout ce que vous dites là est faux!

— Comment! tu doutes que je t'aie aimée, que je t'aime?

— Non, je ne doute plus, car je suis sûre du contraire.

— Mais que se passe-t-il donc? s'écria Édouard. Il est impossible qu'un mot de dépit échappé dans un moment d'ennui ait suffi pour te changer ainsi. Que se passe-t-il encore une fois? que t'ai-je fait? Explique-toi plus clairement. Quelle est cette énigme?

— Une énigme! répliquai-je. Oui, c'est une énigme, et j'en ai deviné le mot aujourd'hui.

— Eh bien! ce mot, quel est-il? Dis-le-moi.

— Je ne vous le dirai pas, Édouard; je vous le chanterai.

— Mariette, ne plaisantons pas.

— Ah! je ne plaisante pas, continuai-je en allant m'asseoir au piano.

Je vous le chanterai sur un air que vous aimez à entendre. Vous plaît-il que j'éteigne ces lumières? lui demandai-je avec ironie, et je frappai les premiers accords de la mélodie des *Adieux*.

— Pourquoi? que veux-tu dire? balbutia Édouard. Ferme ce piano; cesse cette comédie.

— Chacun son tour, lui dis-je en continuant mon prélude. Il me plaît à moi de jouer la comédie, et vous allez voir que j'ai perfectionné mon rôle.

— Assez, Mariette! assez! s'écria Édouard.

— Vous m'entendrez, lui dis-je, et pour la dernière fois, car

Voici l'instant suprême,
L'instant de nos adieux...

— Mariette! s'écria Édouard en s'approchant de moi; Mariette, qui t'a appris cette chanson?

— Que vous importe? Allons donc, soyez mieux en scène et n'oubliez pas votre réplique.

Et je recommençai à chanter le couplet de la romance de Schubert :

Voici l'instant suprême,
L'instant de nos adieux....

— Mariette, murmura Édouard en cherchant à s'emparer de mes mains, comment sais-tu? Parle-moi donc... tu me fais mourir.

— Et moi, lui dis-je, je n'existais que par mon amour, et mon amour est mort :

La mort est une amie
Qui rend la liberté....

— Mariette!... Marianne!

— Marianne n'est plus.

Adieu donc pour la vie....

continuai-je à chanter en me levant et en me dressant devant Édouard, qui se traînait à mes pieds.

— Mariette!... Mariette! s'écria-t-il, et je l'entendis pleurer.

Adieu donc pour la vie
Et dans l'éternité.

— Mme G... vous chantera le reste, ajoutai-je en allant m'asseoir dans un coin de la chambre.

Édouard vint m'y rejoindre et me dit en prenant dans ses mains, que je sentis trembler, mes deux mains que je lui abandonnai :

— Voyons, Marianne, écoute-moi, laisse-moi te parler, laisse-moi t'expliquer... Ah! vois-tu, il y a d'étranges choses dans l'amour! Je

vais tout te dire; tu me comprendras, tu as de l'esprit, mais crois bien ce que je vais te dire.

— Si vous voulez que je vous croie, Édouard, dites-moi le contraire de ce que vous pensez.

— Si tu savais ce que je souffre! me dit-il en posant ma main sur son cœur.

— C'est votre égoïsme qui souffre, lui répondis-je, et non votre cœur. Vous avez deviné quelle était ma résolution; mais ce n'est point moi que vous regretterez quand je serai partie, car moi, je n'ai jamais été rien pour vous. Ce qui vous épouvante et vous fait souffrir, c'est de perdre une seconde fois, en me perdant, votre ancienne maîtresse, c'est de voir s'enfuir l'ombre qui vous rappelait une réalité, et dans le moment où vous vous traînez à mes pieds, c'est à ses pieds que vous êtes, et c'est elle que supplie votre désespoir.

— Est-ce vrai ce que tu me dis là? reprit Édouard en m'entourant de ses bras et en essayant de m'embrasser; est-ce bien vrai? Tu vas me quitter, tu peux avoir aussi tranquillement la pensée de m'abandonner comme cela tout d'un coup?...

— Moi, je n'ai jamais menti : je vous ai dit que je ne vous aimais plus; c'est la vérité. Marianne qui vous a tant aimé est morte, et c'est à peine si Mariette a encore une larme pour la pleurer. La fille qui n'avait que du cœur vous aurait tout pardonné, la femme que vous voyez devant vous, et qui n'a plus que sa raison, est impitoyable, parce qu'elle sait que votre douleur est une hypocrisie. Vous pouvez vous rouler à mes pieds, vous pouvez m'embrasser et me dire tout ce que vous voudrez, je ne vous crois pas et ne vous entends pas. Ah! vous êtes un singulier Pygmalion! Vous aviez une femme qui vous aimait de toute son ame, dont le dévouement aveugle aurait suivi vos caprices jusqu'où vous auriez voulu les conduire : de cette créature vivante, vous avez fait un objet d'art, vous avez réglé les mouvemens de son cœur comme on règle une horloge; vous lui avez dit : A telle heure tu seras gaie, à telle heure tu seras triste; vous avez noté sa voix sur le rhythme d'une autre voix; vous avez forcé son visage à prendre un sourire qui n'était pas le sien; vous lui avez brisé le cœur, vous l'avez pétrifiée dans les propres larmes de sa douleur; aujourd'hui cet être vivant est une créature de marbre, insensible, sourde et froide comme une statue; elle n'a plus d'humain que le mouvement; elle n'est plus elle-même; elle n'est que son apparence. Toutes vos supplications sont inutiles; autant vaudrait essayer d'attendrir la Psyché qui est dans ce jardin.

— Eh bien! Mariette, reprit Édouard en se calmant un peu, tu ne peux pas me pardonner maintenant?

— Ni maintenant, ni jamais.

— Pourquoi préjuger de l'avenir? Tu as beau dire, c'est moins ton

amour qui souffre que ton amour-propre, atteint cruellement par ce que tu as appris. Tu es femme après tout, ou plutôt avant tout; c'est ton orgueil blessé qui se plaint dans ces emportemens. Ah! je connais ces douleurs cruelles et je les ai éprouvées, moi qui te parle; mais tôt ou tard on souffre soi-même de ne plus sentir dans son ame qu'un vide sonore où se lamente le regret du bonheur passé. Lorsqu'on fait de son cœur une prison dans laquelle on renferme la rancune et la haine, le cachot lui-même s'émeut et s'attriste des cris sinistres et des malédictions que poussent ces prisonniers; et quand on souffre de sa propre haine, on n'est pas loin de regretter le temps où l'on ne souffrait que de son amour. Peu à peu, moitié appelés, moitié venus d'eux-mêmes, les souvenirs de l'amour qu'on a chassé apparaissent lentement dans la rêverie: malgré tout ce qu'on a dit, malgré tous les sermens de l'orgueil en révolte, on fait un pas en avant pour mieux voir les fantômes jadis adorés, on les repousse de l'esprit, on les attire du cœur, ils vous disent oubli, et vous leur répondez pardon.

— Ce mot-là ne sortira jamais de ma bouche, répondis-je froidement.

— Si tu savais, reprit Édouard, combien je t'aime! Il me semble qu'un bandeau tombe de mes yeux. Oui, j'ai été lâche et ingrat, vaniteux et sot; mais comme l'avenir expierait le passé.... si tu connaissais tous mes projets!... D'abord je renoncerais à la vie que nous avons menée jusqu'ici; puisque tu désires travailler, tu apprendrais un état, et ta vigilance serait un éperon qui activerait mon propre travail.

— Je n'ai plus les mêmes idées, Édouard, et je ne veux toucher ni aiguilles ni ciseaux. Mes mains n'auront jamais d'autre occupation que de ressembler à des lis.

— Je vais être forcé de mener une vie plus simple et plus réglée, reprit Édouard, je restreindrai mes dépenses. Tu t'habilleras à ta guise, avec ces robes modestes qui te faisaient tant envie, quand tu les voyais aux étalages.

— Il est trop tard. Vous m'avez donné le goût du luxe, et j'entends ne pas changer mes habitudes. De quoi semblez-vous étonné? ajoutai-je; si je suis ainsi, c'est votre ouvrage; soyez-en fier. Et d'ailleurs est-ce que je crois à vos bonnes résolutions? Elles fondraient demain comme la neige au soleil sous le balcon de Mme G...

— Ah! cette femme! murmura Édouard avec amertume, en tout temps elle sera donc le malheur de ma vie? Mariette, je t'en supplie, ne parle pas ainsi... écoute-moi... je t'aime!

— Mais, ce matin, vous étiez sous ses fenêtres?... Vous ne l'aimez donc plus?

— Non, je ne l'aime plus, ni ce matin, ni depuis long-temps. Ma

conduite est inexplicable, je le sais; mais c'est pourtant vrai ce que je te dis... c'est pourtant bien vrai, ajouta-t-il avec un accent si désolé, que je ne pus m'empêcher d'en être émue.

— Vous ne l'aimez plus; mais qui aimez-vous donc alors? il faudrait s'entendre.

— Mais c'est toi, fit Édouard, c'est toi seule... Ne t'en va pas... tu verras... Nous retournerons dans notre hôtel, tu sais, là-bas, où tu es venue pour la première fois... Mariette, ne t'en va pas... dis que tu vas rester.

— Est-ce bien votre cœur qui parle cette fois?

— Mais écoute-le donc. — Et il prit ma main qu'il mit sur sa poitrine.

— J'ai vu au théâtre des acteurs dont le cœur battait très bien; c'était une émotion factice, empruntée aux accessoires avec le rouge et le blanc.

— Mais comment faire pour te convaincre? Indique-moi un moyen.

— Écoutez, lui dis-je, j'ai un moyen pour m'assurer si vous êtes sincère en ce moment où vous paraissez l'être tellement que mon insensibilité m'abandonne. Pour une minute, je vais redevenir ce que j'étais; profitez-en.

— Parle... parle vite... Que faut-il faire? s'écria Édouard.

— Vous dites que vous m'aimez et que vous n'aimez plus Mme G...?

— Oui, je le dis à toi comme je le dirais à elle.

— A elle... vous lui diriez cela?... Mais si elle vous aimait encore... Vous pâlissez, Édouard.

— Moi! dit-il en me regardant avec étonnement. Mais pourquoi faire cette supposition?

— Si la chose était vraie, que serait-ce donc, puisque la supposition seule vous cause tant d'émotion?

— Mariette, il ne s'agit pas de Mme G..., il s'agit de nous, de notre bonheur. Que voulais-tu dire tout à l'heure? quelle est cette expérience que tu voulais tenter?

— Je l'ai commencée, Édouard, lui répondis-je.

Il me regarda un instant avec ce coup d'œil qui cherche à pénétrer la pensée. — Je t'assure que je ne comprends pas, me dit-il après un moment de silence.

— Laissez-moi finir. Vous êtes bien sûr, dites-vous, que votre passion pour cette personne est complétement éteinte? Et si des circonstances que vous ne soupçonnez pas amenaient entre elle et vous la possibilité d'une réconciliation? si vous étiez placé vis-à-vis de cette femme dans la même situation où vous étiez avant de me connaître, entre elle et moi ce serait moi que vous choisiriez, dites-vous, parce

que c'est moi que vous aimez et que Mme G... vous est indifférente? Vous êtes bien sûr de cela? C'est ce que vous venez de dire. Est-ce bien aussi ce que dirait votre cœur?

— Oui, répondit Édouard.

— Eh bien! alors sachez donc la vérité, et moi, je vais la savoir aussi, ajoutai-je en le regardant attentivement. Il y a un an, quand vous avez été blessé, Mme G... ne vous avait pas oublié; elle vous aimait encore. En recevant la lettre que vous lui aviez adressée, et qui ne lui est parvenue qu'un peu tard, elle est accourue.

— Non, interrompit Édouard, elle m'a laissé dans le plus cruel abandon, elle n'a même point écrit.

— C'est moi qui vous ai trompé. Elle est venue, attirée autant par son amour que par sa pitié. Je connaissais votre amour pour elle, qui était chaque jour le martyre de celui que j'avais déjà pour vous; elle est venue, j'ai deviné sur-le-champ qui elle était, et j'ai compris ce qu'elle venait faire chez vous. Elle venait prendre à votre chevet la place que j'occupais depuis quinze jours, ma vie suspendue à un souffle de la vôtre. Je n'ai point voulu que ce fût elle que votre premier regard rencontrât, et, pour porter le dernier coup à son amour renaissant, je l'ai renvoyée avec un seul mot : je lui ai dit que j'étais votre maîtresse.

— Elle l'a cru! s'écria Édouard.

— Elle a cru ce qu'elle avait déjà deviné en voyant briller à mon doigt la bague qui jadis avait été la sienne, et que vous m'aviez donnée lorsque dans votre délire vous me preniez pour elle. Quand vous êtes revenu à la raison, votre premier cri a été pour elle; mais déjà elle était perdue pour vous : je vous avais à tout jamais séparés l'un de l'autre, car elle n'a pu vous pardonner de l'avoir appelée à votre chevet pour qu'elle s'y rencontrât avec une rivale aussi indigne d'elle, et vous ne pouviez lui pardonner l'abandon où vous supposiez qu'elle vous avait laissé quand vous étiez en danger de mort.

— Malheureuse! s'écria Édouard, l'œil plein d'éclairs.

— Ah! m'écriai-je à mon tour, aussi terrible et aussi menaçante que lui, vous voyez bien que vous mentiez tout à l'heure, vous voyez bien que c'est elle que vous aimez encore, que vous aimerez toujours!

— Oui, c'est elle, ce n'a jamais été qu'elle, et toujours ce sera elle!

— Non, Édouard, celle que vous aimez maintenant, c'est moi; c'est moi que vous aimerez demain. Cette fureur même qui en effraierait une autre que moi, c'est la plus franche déclaration d'amour que vous m'ayez faite. Vous m'aimez parce que vous êtes ainsi fait, que vous voulez avoir ce qui ne veut pas de vous, que vous courez après ce qui

vous fuit. Les amours faits de haine sont les plus tenaces, et c'est un de ceux-là que vous avez pour moi.

— Je ne t'ai jamais aimée, jamais, entends-tu bien? Tu avais raison tout à l'heure. Non, tu n'étais pas ma maîtresse, tu n'as été que la servante de ma fantaisie, que le jouet de mon caprice. Paroles ou baisers, ma bouche t'a toujours menti. Sache-le donc de moi-même, et que ce soit ton châtiment!

— Au temps où je vous aimais, une seule de ces paroles m'eût tuée, lui dis-je; mais maintenant que voulez-vous que cela me fasse? Je ne sens plus rien, ajoutai-je en frappant sur mon cœur. Là est mon amour que vous avez tué, et, pas plus que vos supplications, vos injures ne sauraient émouvoir le mort ou le tombeau.

— Va-t'en, me dit Édouard d'une voix étouffée, va-t'en.

— Oui, je m'en vais, lui répondis-je, je m'en vais sous les pauvres habits dont j'étais vêtue quand ma destinée a voulu que je vinsse placer entre vous et la mort qui vous menaçait ma pitié, qui devait être de l'amour; mais je n'aurai point fait un pas hors de cette maison, que votre pensée s'élancera sur ma trace. Où est-elle? que fait-elle? vous écrierez-vous en mordant vos poings avec rage, et ces deux jalouses interrogations deviendront le supplice de votre insomnie. C'est à compter de cette heure seulement que votre amour pour moi commence, et toutes les souffrances que le mien a endurées, vous allez les connaître à votre tour. Pour vous désormais je suis morte et perdue. Morte et perdue, en effet, à la tendresse sincère et aux charmantes délicatesses de l'amour dévoué, mais aussi née, de cette heure où je vous quitte, à l'existence vagabonde qui m'effrayait tant jadis, et que tous mes désirs éveillés par vous convoitent aujourd'hui, résolue à tout, prête à tout, armée, par vos déplorables maximes, contre toutes les tentations de ce qui est honnête et bon, déchue et avilie, mais fière de l'opprobre qui sera devenu mon seul patrimoine, et chaque jour étalant en spectacle à votre désolation l'insolente ironie de mes prospérités et l'inconstance de mes amours, dont votre jalousie saura le compte mieux que moi. Ah! Édouard, Édouard! comme je serai cruellement vengée de tout le mal que vous m'avez fait par le mal que vous vous ferez vous-même, et comme vous allez souffrir, resté seul au milieu de vos regrets inutiles!

— Va-t'en, va-t'en! s'écria Édouard qui se leva en faisant un geste de menace.

— Adieu donc, lui répliquai-je en le regardant en face; dans huit jours, vous serez à mes pieds.

HENRY MURGER.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LES

FEMMES POÈTES

DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

The Female Poets of America, by Rufus Wilmot Griswold.[1]

Il est une croyance assez généralement répandue, c'est que les Américains ne s'occupent guère que d'affaires matérielles, de commerce et d'industrie. Le volume de M. Griswold semble bien fait pour la rectifier : il contient près de quatre cents pages, il a presque la dimension d'un in-quarto, et renferme les noms des quatre-vingt-dix femmes poètes les plus célèbres de l'Amérique du Nord. Quatre-vingt-dix femmes poètes! et toutes, à quelques exceptions près, contemporaines! L'Europe tout entière n'en pourrait pas citer un plus grand nombre. Si nous ajoutons que cette volumineuse *flore* poétique ne contient que des noms féminins, et que l'auteur, M. Rufus Griswold, a consacré deux volumes d'une dimension pareille, l'un aux poètes du sexe masculin, l'autre aux prosateurs des deux sexes, il semblera difficile de croire encore à la stérilité littéraire des États-Unis. Pourquoi donc cepen-

(1) Philadelphia, Carey and Hart.

dant sur ces trois ou quatre cents écrivains, trois ou quatre noms à grand'peine ont-ils passé l'Océan? C'est qu'une littérature ne se compose pas de rêveries harmonieuses, d'élégantes imitations, de fantaisies agréables, que la poésie ne consiste pas seulement dans la musique du rhythme, ni même dans le choix exquis de l'expression et dans la connaissance parfaite du langage. La poésie, ainsi que toutes les formes possibles de l'inspiration et de la pensée, sort des profondeurs mêmes de la vie; elle n'est que l'expression extérieure de la vie nationale, le récit — fait par la bouche d'un individu qu'enveloppe et transporte l'esprit de sa race — des mystères de l'existence de sa patrie, des désirs, des aspirations, des croyances de ses compatriotes. Le poète est l'interprète du caractère moral de son pays auprès des autres peuples, et ses œuvres sont le résumé suprême des mœurs et de la manière de vivre de sa patrie et de son temps. Toute poésie qui ne remplit pas ces conditions n'est pas de la poésie; tout homme écrivant des vers, qui ne sent pas en lui s'agiter plus vivement les désirs qui tourmentent ses contemporains comme une vague fièvre, qui ne sait pas que sa seule mission est d'exprimer dans une forme harmonieuse et nette les clameurs et les paroles confuses et incorrectes de ces désirs, — n'est pas un poète.

Si telles sont les nécessités morales qui donnent naissance à la poésie, comment se fait-il que l'Amérique du Nord n'ait pas une littérature originale? Comment se fait-il qu'elle n'ait pas de grands artistes, et que ce soient précisément trois ou quatre prosateurs, Fenimore Cooper, Channing, Emerson, qui expriment le mieux ses tendances et son esprit? Aucune des grandes qualités morales qui sont nécessaires à un poète ne manque aux Américains : ils ont un orgueil national poussé jusqu'à la susceptibilité; ils ont des croyances fortes et libres; la vie y est énergique et s'y répand à flots de toutes parts. Comment se fait-il donc, encore une fois, qu'il ne s'y rencontre pas un homme de génie pour raconter ces miracles de défrichement et de colonisation, ces hardiesses industrielles, ces ardentes manifestations de l'activité humaine, ce *thoroughgoing* universel; pour chanter tous ces aventureux héros du commerce et de l'industrie, et cette combinaison surprenante de la vie domestique, des vertus sédentaires avec une sorte d'esprit nomade; cet amour du foyer qui persiste immuable au milieu de déplacemens perpétuels, comme jadis sous les tentes des patriarches chaque jour repliées? Est-ce que tout cela pourtant n'a point sa poésie? Ici nous touchons à l'un des phénomènes les plus curieux et à une des lois les moins étudiées de l'histoire littéraire.

Devons-nous estimer les Américains malheureux, parce qu'ils n'ont pas une littérature véritable? Ce serait plutôt, à un certain point de vue, une raison pour nous d'envier leur condition. La poésie, quand

elle apparaît chez un peuple, n'est pas toujours un signe prophétique de grandeurs futures, c'est le plus souvent un reflet de grandeurs passées; elle ne lui annonce pas des destinées nouvelles, mais elle lui raconte une histoire évanouie ou près de s'évanouir. Toutes les fois qu'un grand poète apparaît, on peut être sûr que les mœurs, les croyances qu'il chante sont près de leur fin. Ainsi Shakspeare, le miroir le plus fidèle du moyen-âge et de la vie féodale, arrive avec la réforme et le XVIe siècle, Calderon avec le déclin du catholicisme espagnol. Pour que les croyances et les mœurs deviennent de la poésie, il faut qu'elles soient déjà devenues un commencement de fables; pour que leur idéal apparaisse, il faut qu'elles cessent d'exister. Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! a-t-on dit jadis non sans raison; heureux les peuples qui n'ont pas de grands poètes! serions-nous tenté de dire à notre tour. C'est une preuve qu'ils jouissent de la plénitude de leur vie, qu'ils n'ont rien à regretter, qu'ils sont encore dans toute l'innocence première, l'énergie native de leur être. Il est en outre curieux de remarquer combien les hommes animés d'une foi héroïque se doutent peu qu'il y a de la poésie et de l'idéal dans cette foi même et dans les actes qu'elle leur inspire. Certes, les premiers puritains qui s'embarquaient sans ressources sur un frêle bâtiment, pour venir en Amérique pratiquer librement leurs croyances, nous paraissent aujourd'hui très poétiques; Walter Scott a tiré des milliers de figures originales de l'histoire des guerres des cavaliers et des têtes rondes : eh bien! savez-vous quelle était la littérature de ces hommes pleins de l'esprit de la Bible? savez-vous quel est le caractère des premiers essais poétiques publiés dans l'Amérique du Nord? J'ouvre le volume de M. Rufus Griswold, et le premier nom que j'y lis est celui d'Anne Bradstreet, venue avec son père, ardent non-conformiste, dans la Nouvelle-Angleterre. Voici le titre sous lequel furent imprimés ses poèmes en l'année 1640 à Boston : « *Quelques Poèmes avec une grande variété d'esprit et de science, pleins de charme, et renfermant spécialement un Discours complet et une Description des quatre élémens, des différens âges de l'homme, des saisons de l'année, avec un exact Épitome des trois premières monarchies, les monarchies assyrienne, perse et grecque, le commencement de la société romaine jusqu'à la mort de son dernier roi, ainsi que d'autres poèmes agréables et sérieux,* par une dame de la Nouvelle-Angleterre. » Cette mistriss Anne Bradstreet, baptisée par les Américains de cette époque du surnom de dixième muse, très bonne protestante probablement, faisait des invocations à Phébus et imitait... Dubartas! Certes, les émigrans américains, les plus zélés à coup sûr de tous les protestans, ne se doutaient pas de la sombre poésie que contenait le protestantisme, poésie que nous apercevons aujourd'hui. Il en est de même de la vie

américaine de nos jours. Cette absence de grande et véritable poésie, loin d'être un mauvais signe, est au contraire une preuve de force et d'énergie.

Ce ne sont donc pas des chefs-d'œuvre que nous demanderons aux poètes américains : nous chercherons bien plutôt à découvrir en eux les traces de l'esprit moral de leur pays, nous chercherons en eux des renseignemens historiques, des indices philosophiques plutôt que des fables poétiques habilement construites et éloquemment racontées. Par exemple, ces femmes poètes de l'Amérique du Nord soulèvent une question curieuse à examiner pour nous Européens. Toutes ces miss et ces mistriss qui écrivent des poèmes, des drames, des sonnets, voire des articles de journaux, ont-elles donc quelques traits de ressemblance avec nos femmes auteurs, et l'Amérique, qu'on prétend de mœurs si grossières, a-t-elle donc hérité des vices de nos sociétés corrompues au point de donner naissance à ce monstre féminin qu'on nomme chez nous un *bas-bleu?* Nous avons cherché minutieusement à découvrir dans ce gros volume des traces de ressemblance entre nos femmes de lettres et les femmes poètes de l'Amérique : nous n'avons pu en saisir aucune. Toutes ces filles et femmes de bourgeois américains, de marchands, de banquiers, de magistrats, de docteurs en théologie, n'écrivent point, comme nos femmes auteurs, par vaine ambition ou par amour du scandale, ou encore (ce qui est chez nous un cas assez fréquent) par repentir du scandale qu'elles ont occasionné. Elle écrivent comme chez nous les jeunes filles dessinent ou chantent. La poésie est pour elles un art d'agrément, et rien de plus. Au reste, ce grand nombre de femmes poètes en Amérique s'explique par l'éducation, beaucoup plus forte, beaucoup plus libre et surtout plus littéraire, que reçoivent les femmes de race anglaise et de religion protestante. On peut trouver de meilleures poésies à coup sûr que celles de ces femmes de l'Amérique du Nord; mais rien n'égale la discrétion et la réserve qui règnent dans tous ces vers. Nous avons cherché avec attention quels étaient les sentimens que s'étaient plu surtout à traduire les femmes américaines : un seul est exprimé librement et énergiquement, l'amour maternel. Tous les autres sentimens, toutes les autres vertus, sont soigneusement voilés et enveloppés d'ombre, comme des sujets sur lesquels il est délicat et scandaleux de s'arrêter. Tous ces vers sont pleins de scrupules, et c'est là pour nous leur plus grand charme. L'amour, ce sentiment sur lequel il est si difficile à une femme de s'exprimer à haute voix, les confidences passionnées qui prêtent si vite au sarcasme, et qui sont presque repoussantes lorsqu'elles sont faites par une bouche féminine, n'y paraissent pas. Il n'y a pas là de passions individuelles fortement exprimées. Les désirs vagues et sans objet, les froides flammes

et les lumières sans chaleur des rêveries y brillent seules; quelquefois on y aperçoit un regret, un souvenir douloureux, mais noyé et perdu dans un souhait général de bonheur qui ne s'est point réalisé. Nous avons cherché avec curiosité si le sentiment de l'amour conjugal s'y trouvait décrit; nous ne l'y avons pas rencontré. Pour nous Européens, qui avons été saturés de romans où ce chaste sentiment se trouve analysé et décrit de manière a soulever le cœur, nous ne savons plus combien de discrétion, de chaste froideur extérieure doit envelopper cet amour pour qu'il n'ait pas un aspect impur, oserai-je dire, et pour qu'il ne blesse pas toutes les délicatesses de l'ame et toutes les convenances. Rien donc que de pur, de discret, de moral ne sort de ces poésies, et le talent de toutes ces dames ne s'exerce que sur les sujets permis, au lieu de s'exercer, comme le font trop souvent chez nous nos femmes poètes, sur les sujets illicites et à tout le moins scabreux.

Cette honnêteté et cette réserve parfaites entraînent nécessairement une grande monotonie; mais peu nous importe après tout. Nous n'aurions pas songé à parler de ce livre, si c'eût été pour y chercher des beautés littéraires véritables; nous y cherchons, avant tout, quelques reflets du caractère américain. Nous nous servons de toutes ces élégies, rêveries, monodies, comme de moyens pour découvrir les traces des vertus qu'elles recouvrent de leur nuage un peu pâle ou trop uniformément coloré. La vie de toutes ces femmes, telle au moins qu'elle nous est présentée par leur historien, n'a rien d'aventureux, de passionné ou d'excentrique; trois événemens la composent d'ordinaire : la naissance, le mariage et la mort. Quant aux intervalles compris entre ces trois solennels événemens, le biographe n'en dit rien le plus souvent, et nous pouvons supposer qu'ils sont remplis par toutes les nobles et fortes vertus et par l'accomplissement des devoirs qu'imposent à la femme les lois divines et humaines. Trois de ces femmes pourtant, par leur condition ou leur talent, se détachent du fond uniforme de ce livre, et ce sont les uniques singularités qu'il présente.

Ces poésies sont toutes écrites, avons-nous dit, par des femmes ou des filles de riches bourgeois, de magistrats ou de docteurs en théologie; deux de ces femmes poètes sont cependant de condition servile, une négresse, Philis Wheatley-Peters, et une servante, Maria James. La négresse appartient à la fin du XVIIIe siècle, et semble être née juste à point nommé pour donner raison aux pamphlets de Franklin sur l'esclavage et aux réclamations des philanthropes. Cette fille du *noir Sénégal*, comme la nomme un de ses critiques, a eu, grace à sa naissance et à sa condition, une sorte de rôle historique. Vendue à l'âge de six ans à Boston, dans le marché aux esclaves, elle fut achetée par mistriss Wheatley, respectable dame qui lui donna de l'éducation et

plus tard lui fit porter son propre nom. Cette négresse, bien inconnue aujourd'hui, a eu, elle aussi, son moment dans l'histoire; elle voyagea à Londres, où elle fut l'objet de l'admiration générale. George Washington ne dédaigna pas de correspondre avec elle; l'abbé Grégoire, notre révolutionnaire régicide, la proclama un grand poète dans son *Essai sur les facultés intellectuelles et morales des nègres*. Les ennemis de l'esclavage applaudirent à ses vers avec enthousiasme; les partisans de l'esclavage la dénigrèrent. Cette humble esclave noire a été pendant un moment aux yeux de l'univers comme le type suprême de sa race; elle a été dans le monde civilisé le représentant de tous ses frères; son existence a été un des incidens de l'histoire universelle, et cette personne inconnue a eu sa part d'influence, si petite qu'elle soit, dans les révolutions du monde. Maria James, de son côté, est une pauvre servante, fille d'émigrans du pays de Galles. Poète illettré, elle a tiré sa seule instruction de la Bible, du *Pilgrim's Progress* et de miss Hannah More, une sorte de Mme de Genlis du puritanisme, et cependant c'est cette pauvre fille qui a écrit la pièce lyrique la plus complète, la plus nette et même la mieux composée au point de vue littéraire que nous trouvions dans ce recueil, car assez généralement toutes ces poésies lyriques sont mal composées; les pensées y sont vagues, les images s'y confondent et enjambent en quelque sorte les unes sur les autres; le sentiment principal ne s'y détache pas nettement. Ces pièces lyriques sont comme une sorte de bourdonnement d'abeilles, ou plutôt comme un miel à peine formé, dont chaque goutte conserverait encore la saveur particulière au parfum d'où elle est tirée. Voici la pièce de Maria James que nous ne donnons point, tant s'en faut, comme un chef-d'œuvre, mais qui respire un profond sentiment religieux, et qui force les yeux du lecteur de s'attacher un moment sur le port éternel :

LES PÈLERINS. — A UNE DAME.

« Nous nous rencontrons ici-bas comme se rencontrent les pèlerins qui se dirigent vers des reliques lointaines, qui dépensent les heures du voyage en douces conversations depuis l'heure de midi jusqu'au déclin du jour, mêlant et fondant leur ame à mesure qu'ils parlent de leurs craintes et de leurs espérances dans cette vallée de larmes qu'ils traversent.

« Et cependant ils parlent avec plaisir de leurs travaux et de leur joie, des vents du désert qui les glacent pendant la nuit et de la chaleur qui les accable pendant le jour; car, pour le cœur fidèle, un compagnon est toujours près de lui, comme l'ombre d'un rocher sur une terre stérile.

« Nous nous rencontrons comme se rencontrent les soldats. Avant que la victoire soit gagnée, avant que, joyeux, ils puissent déposer leur armure aux pieds de leur capitaine, ils s'encouragent mutuellement à combattre et à vaincre, dans l'espérance de conquérir la couronne que portent les vainqueurs.

« Quoique chaque jour ils recommencent leur combat et abattent les nombreuses armées de leur ennemi, cependant ils gardent toujours dans leur souvenir la promesse de salut, de protection, d'abri qui leur a été faite, l'espérance d'une demeure où ils savent que leur souverain confère des faveurs telles, « que nul œil n'en a jamais vu, dont nulle oreille n'a entendu parler. »

« Nous nous rencontrons comme se rencontrent les marins sur les plaines de l'océan. Les vagues se gonflent, et les tempêtes soufflent avant qu'ils aient pu gagner le port; mais ils bravent les vagues, et ils se rient des tempêtes, certains que leur pilote est assez puissant pour les sauver.

« Ils vivent pleins de souvenirs des dangers passés, de craintes sur les périls qu'ils pourront encore courir, jusqu'à ce qu'ils jettent l'ancre dans le port du repos où le bonheur est certain et complet, jusqu'à ce qu'enfin un jour les tours et les flèches de cette demeure éternelle se dressent dans le lointain comme une radieuse étoile.

« Nous nous rencontrons comme se rencontrent des frères jetés sur une côte étrangère, dont les cœurs éclatent en transports joyeux à mesure qu'ils causent de leur terre natale, de la maison de leur Père dans le monde d'en haut, de sa tendre sollicitude et de son amour sans limites.

« Ils espèrent s'unir enfin pour jamais dans cette cité si belle où habitent dans des demeures pleines de paix, parmi des joies indicibles, les élus vêtus de blanc, où des louanges sans fin dans un monde éternel montent incessamment vers Dieu et l'agneau divin. »

Mais de toutes ces femmes poètes, la plus remarquable, à coup sûr, me semble Maria Brooks, surnommée par les Américains Maria del Occidente, morte en l'année 1845, auteur d'un poème étrange intitulé *Zophiel,* que Southey admirait et que Charles Lamb déclarait trop extraordinaire pour avoir pu être conçu par une tête féminine. Nous n'avons malheureusement dans le volume de M. Griswold qu'une analyse assez incomplète et de trop courts fragmens de ce poème. Malgré cet état incomplet dans lequel il se présente, on peut y sentir un souffle puissant et une imagination singulière. Il y a dans ce poème une combinaison surprenante de Thomas Moore et de Shelley. Figurez-vous les bosquets de *Lalla Rook,* dans lesquels passerait, agitant les feuilles et brisant les roses, l'aquilon de Shelley. Les *Odes à Cuba, à l'Ombre de son enfant* et toutes les pièces lyriques en un mot ont un mouvement remarquable, et sont pleines de mystérieuses inquiétudes et d'inexplicables ardeurs. On ne peut se faire une idée de la douceur et de l'impétuosité qui sont mêlées dans ces vers qu'en se figurant une combinaison impossible de l'aigle et de la colombe, qu'en imaginant une colombe qui aurait la grandeur et le battement d'ailes d'un aigle, mais qui, malgré sa puissance exagérée, garderait sa timide nature de colombe, s'effraierait de sa force, et ne pourrait considérer sans trembler le soleil idéal. Ces pièces sont pleines d'idées audacieuses et de

sentimens hardis incomplétement exprimés, comme si l'auteur s'épouvantait de l'audace de son cœur. Trop souvent pourtant sentimens et idées tombent dans l'alambiqué, dans la métaphysique, dans l'abstrait. Son amour pour son enfant a inspiré à Maria Brooks les plus beaux vers peut-être qu'elle ait composés. Les jeux de ce petit être qu'elle ne reverra plus, associés au souvenir des forêts, des plaines immenses, des cataractes, donnent à cet amour la grandeur et l'infini de la nature américaine. Maria Brooks me semble celle de toutes les femmes poètes du Nouveau-Monde qui a le plus en elle de l'esprit sibyllin et des inspirations des femmes célèbres de l'Europe contemporaine. Toutefois, elle n'a aucune trace de l'esprit byronien qui règne chez la plupart d'entre elles; et, s'il nous fallait indiquer l'école poétique européenne à laquelle elle se rattache, nous citerions les noms de Southey, son admirateur, de Coleridge, de John Wilson, l'auteur de *la Cité de la Peste*, bien plutôt que le nom de lord Byron.

Maria Brooks est la seule exception éclatante qu'on rencontre dans le recueil de M. Griswold. Toutes ses compagnes poétiques, comme on aurait dit au XVIIIe siècle, tirent les sources de leur inspiration, non pas de leur vie individuelle, mais de leur éducation, des leçons qu'elles ont reçues; et comme cette éducation a été à peu près la même pour toutes, il ne faut pas s'étonner s'il y a dans leurs œuvres de l'uniformité et de la monotonie. Ne nous en plaignons point pourtant, car, grace à cette uniformité, nous pouvons saisir quelques-unes des nuances du caractère américain beaucoup plus facilement que si un génie original inspirait chacun de ces poètes. Le sentiment religieux, par exemple, est partout répandu dans ces vers; mais, le dirai-je? j'y retrouve le même caractère que j'ai rencontré toujours dans les prosateurs américains : j'y trouve une sorte de théisme chrétien qui de plus en plus devient le caractère du protestantisme en Amérique. L'esprit du Christ souffle dans toutes leurs pages, mais la personne même du Christ y apparaît rarement. Le Christ y est bien toujours le sauveur du monde et le révélateur, mais le rédempteur crucifié semble presque oublié. Le fils de Dieu s'y manifeste tel qu'il se montra à ses disciples, lorsque, transfiguré sur le Thabor, ils le virent, éclatant de lumière, conversant avec Moïse et Élie, les prophètes de l'ancienne loi. A la place des disciples et de la foule muette d'étonnement au pied de la montagne, mettez l'humanité prosternée, et vous aurez une idée de l'esprit que les croyances religieuses adoptent de plus en plus en Amérique. Mais les souffrances de l'agonie divine, mais la croix du Golgotha, toute cette partie tragique de l'histoire du Sauveur sur la terre que les peuples du moyen-âge et les anciens chrétiens avaient éternellement dans l'esprit est presque oubliée. Nous signalons ce fait comme étant un

de ceux qui peuvent le plus donner à réfléchir aux esprits religieux et philosophiques de notre époque : c'est le symptôme d'une crise imminente dans le protestantisme, et qui ne peut, tôt ou tard, manquer d'éclater. Ce sentiment théiste, qui fait le fond des écrits de Channing, de Théodore Parker, se fait continuellement sentir dans tous les vers de ce recueil qui, par la forme ou le sujet, touchent à la religion.

Les descriptions de la nature, chose bizarre, ne frappent pas ici, comme on devrait s'y attendre, par leur nouveauté. Je vois bien de loin en loin les noms des palmiers, des cotonniers, des cocotiers, les noms botaniques d'une flore qui m'est inconnue; mais peu s'en faut que je ne prenne tous ces arbres et toutes ces plantes exotiques pour les peupliers, les chênes et les bouleaux, pour les plantes modestes de notre Europe. On sent très peu, dans toutes ces poésies, le sentiment particulier d'une nature originale; au milieu de ces bois et de ces forêts du Nouveau-Monde, on se croirait presque dans un bois ou dans une forêt de France ou d'Angleterre; seulement on peut y remarquer une peinture plus vive de la verdure et des eaux. Avez-vous vu quelquefois les paysages de Théodore Rousseau? La verdure y est plus verte, les feuilles jaunies y sont plus jaunes que dans les tableaux de tel ou tel autre paysagiste; mais l'esprit de la nature n'y circule pas davantage : tel est l'effet que nous font éprouver les descriptions de la nature faites par ces poètes féminins. Voici une peinture due à la plume de mistriss Francis Green à l'appui de notre assertion.

« Aucun vent ne soufflait à travers la forêt et n'agitait la plus mince feuille. Si quelque léger bruit se faisait entendre à travers les arbres, ce n'était que le léger bruit que peut faire un oiseau en bâtissant son nid, ou la feuille qui, courbée tout à l'heure par le vent, se redressait et reprenait sa place naturelle. Au loin se faisait entendre le mugissement profond des eaux, mais changé par la distance en un mélodieux murmure comparable aux chants que chantent les naïades avant de prendre leur repos du midi. Un mouvement de frisson courait à travers les feuilles du tremble, et de leurs rameaux sortait un bruit si délicat et si semblable au bruit que peut faire un esprit, qu'on aurait dit l'ame de la musique passant muette et sans rendre un son. L'anémone courbait sa tête languissante, pleurant l'absence de son amant paresseux, jusqu'à ce que, la douce langueur courbant sa tête somnolente, elle rêvât de zéphyrs du sud venus pour la réveiller et lui donner une vie nouvelle. L'églantine exhalait ses parfums, et la rose étalait ses boutons rougissans... Dans les tranquilles vallées et dans leurs ombreux replis, les eaux coulaient lentement, trouvant dans d'indéfinis détours de douces excuses pour leur lenteur. Les lis croissaient en foule sur leurs bords, fleurs chéries des naïades, lorsqu'elles apparaissent pour jouer avec les eaux profondes.

« L'abeille sauvage, rôdant d'une aile voluptueuse, attaquait à peine les fleurs et sommeillait presque fatiguée du poids de son miel; comme oppressée de

douceur, elle se laissait tomber au fond de leur calice. La tourterelle caressait tendrement sa compagne... Le serpent aux écailles resplendissantes rampait lentement hors de sa retraite pour frétiller au soleil, et le lièvre, le nez au vent, l'oreille droite, sortait de sa couche de feuilles, puis, d'un saut léger et velouté, se précipitait dans les fougères; l'écureuil essayait ses gambades, etc. »

Ces vers sont jolis, trop jolis peut-être; la nature y a une apparence charmante, trop semblable à la description du printemps éternel d'Ovide. Ne vous semble-t-il pas que vous êtes couché à l'ombre d'une forêt européenne? Ce sont les mêmes arbres, les mêmes fleurs, les mêmes animaux; seulement les arbres ont plus de feuilles, la verdure est plus épaisse, le soleil plus ardent, les eaux plus tièdes; mais de peinture profondément originale, de descriptions larges et à grands traits, il n'y en a pas.

Le sentiment du beau, de l'idéal, est vaguement exprimé dans ces poésies, d'une manière abstraite, métaphysique, incolore; on ne sent pas bien si toutes ces femmes aiment et comprennent les beaux-arts et surtout les arts plastiques; le seul de tous les beaux-arts qu'elles sentent vivement, celui qu'elles semblent préférer, c'est la musique. C'est encore un fait curieux que cette prédilection des peuples modernes pour la musique. Cette préférence qu'ils lui donnent sur la peinture et la sculpture a une cause : c'est que la musique s'accorde davantage avec leurs instincts; la musique est véritablement l'art du XIXe siècle par excellence, c'est l'art qui exprime le mieux ses aspirations incroyables, c'est un art démocratique dans son essence. Comprise par tous les êtres vivans, même par les animaux, la musique ne demande, pour être sentie, ni science, ni longues études; elle contente tout le monde, et raconte à chacun son rêve. Pour produire des sculpteurs, des poètes et des peintres, il faut à un pays de longs siècles, une histoire, une longue suite de traditions, des coutumes établies, que sais-je? mais les peuples modernes, les Américains surtout, devancent le temps, agissent avec précipitation et n'ont pas le loisir d'attendre les traditions et l'histoire. De là cet amour extraordinaire de la musique, le moins coûteux d'ailleurs de tous les arts. Ils aiment la musique comme on aime les conversations du soir et le sommeil après une longue journée de travail. La musique est donc, si nous osons nous exprimer ainsi, l'art des peuples qui n'ont pas de temps à eux pour réfléchir et méditer, l'art des peuples ardens et fiévreux, car, pour être comprise, elle ne demande à l'homme que d'avoir une ame et des désirs. Nous trouvons dans ce recueil deux sonnets en l'honneur de Beethoven et de Mozart, où le génie de ces deux maîtres est parfaitement senti et apprécié; ces sonnets sont de Marguerite Fuller, depuis comtesse d'Ossoli, morte l'année dernière à la suite d'un naufrage, en revenant en Amérique.

BEETHOVEN.

« O le plus intellectuel des maîtres de l'art! ô toi qui as le mieux exprimé l'esprit de l'homme et le plan infiniment varié de l'univers! quelles pensées étrangement entremêlées font naître tes chants! Tantôt le ténor mélancolique va remuer le cœur dans ses profondeurs, tantôt la riche basse montre la balance de la raison; maintenant murmurent les plus doux soupirs que l'amour ait jamais connus; puis des fantaisies soudaines, en apparence sans raison, flottent comme les souffles de la brise; le passé est entièrement oublié, les espérances doucement respirent, et notre être entier s'illumine, lorsque tout à coup, au-dessous de cette terre fleurie, se fait entendre le sanglot profond du désespoir : effrayés, nous luttons pour nous délivrer de nos chaînes; mais des notes triomphales éclatent aussitôt, et nous restons tes captifs. »

MOZART.

« Si Beethoven parle à l'intelligence et aux grandes passions avec une irrésistible puissance et nous transporte dans cette heure de plénitude où sa baguette magique fit surgir l'essaim mystique de ses étranges fantaisies, à toi, Mozart, l'instrument le plus beau de la nature, appartiennent les accens les plus doux et les plus profonds de la tendresse, les chants dont les anges eux-mêmes bénissent la pureté, en y reconnaissant les notes argentines des chants séraphiques! Tristes sont les cordes de ta lyre, ame qui t'efforces de remonter au ciel! Un amour qui ne peut être rencontré sur la terre *vibre pensivement*, même au milieu de ta joie; tes notes les plus charmantes et les plus gaies elles-mêmes critiquent tristement les douces lois des affections terrestres; cependant bénie soit cette tristesse! l'harmonie des sphères purifie d'autant plus les cœurs, qu'elle les ouvre et les amollit davantage. »

De ces deux sonnets, nous préférons peut-être celui de Mozart, comme exprimant mieux, à notre avis, le caractère de la musique du grand maître, comme plus pénétrant que celui de Beethoven, description parfaite d'ailleurs du génie de l'auteur de *Fidelio*. Ces deux sonnets nous ont paru curieux à citer comme échantillons de la poésie esthétique en Amérique.

Le sentiment de l'orgueil américain, la susceptibilité nationale, vibrent aussi çà et là dans ces poésies, mais trop rarement. Le souvenir des premiers émigrans, la description de l'Amérique lorsqu'elle était habitée par des hordes sauvages, et la comparaison de cet ancien état de barbarie avec les merveilles industrielles du XIXe siècle, sont des thèmes assez rares, mais qui se rencontrent néanmoins quelquefois. Nous avons même distingué deux ou trois pièces qui amènent le sourire sur les lèvres, et où les ombres des vieux *sachems* indiens apparaissent pour bénir la civilisation moderne, et semblent presque remercier le Tout-Puissant d'avoir permis que leur race fût exterminée,

dépouillée et chassée de ses bois et de ses prairies. Il y a d'ailleurs dans ce volume peu de pièces empruntées à des sujets historiques, peu de noms propres; quelques pages en l'honneur de Washington et de Napoléon, voilà tout. Le reste se compose de rêveries, de fantaisies, d'élégies, et n'exprime aucun sentiment véritablement distinct et précis.

Qu'importe cependant la faiblesse relative de ces poésies? Élevons-nous vers des sphères plus hautes que la sphère purement littéraire. Le caractère moral et les vertus que laissent supposer ces poésies sont supérieurs à ces poésies mêmes. Qui peut dire, en effet, le bien qu'ont pu faire ces vagues et musicales rêveries et ces innocens caprices? Ces vers ont été composés au sein du calme le plus complet, auprès du foyer domestique, à côté des parens, des amis de la famille : voilà leur vrai public, le public qui les a admirés, qui en a extrait sans effort ce qu'ils contiennent de bon et de noble. Probablement bien des chastes tendresses se sont mirées dans ces petites sources claires et sans limon, bien des oreilles ont été réjouies par ces harmonies; plus d'un marchand, sans doute fatigué du travail de la journée, a pu, en écoutant les vers de sa fille ou de sa femme, apercevoir quelques rayons des choses idéales, et rêver sur des beautés dont il n'avait eu jusqu'alors qu'un faible sentiment. Dans ce pays de l'utile, bien des germes poétiques ont pu ainsi prendre racine, bien des ames grossières ont pu être entamées; peu importe donc que ces poésies soient originales ou non : elles ont eu leur effet utile, elles ont rendu leur service, elles aussi, et c'est pourquoi, au lieu d'âpres critiques, nous adresserons à toutes ces femmes poètes des remerciemens pour tous les germes de piété, de vertu et de noblesse qu'elles ont semés dans leur pays. Sans grand fracas, sans prétentions humanitaires, elles ont rempli, elles aussi sans doute, leur mission civilisatrice.

ÉMILE MONTÉGUT.

UN

VOYAGE AU SAHARA.

Le Désert et les Oasis.

***Travels in the Great Desert of Sahara*, by James Richardson; London, Richard Bentley.** [1]

De toutes les routes qui peuvent conduire au centre de l'Afrique, celle du nord est peut-être la plus courte et la plus sûre. Il est vrai qu'en partant de l'une des villes africaines qui bordent la Méditerranée les voyageurs rencontrent entre eux et le Soudan les espaces désolés du Sahara; mais le désert est plus clément que les hommes, la traversée du Sahara est moins périlleuse que celle des pays peuplés, et l'on surmonte la fatigue des longues marches sur le sable brûlant plus aisément qu'on ne déjoue l'astuce des princes africains, jaloux et avides. En outre, les pays habités de l'Afrique sont précisément ceux où l'Européen ne peut pas vivre. Les principes morbides qui agissent si puissamment sur la constitution des blancs et qui la ruinent si rapidement en Afrique ne viennent pas du soleil, mais de la terre. Ce sont les beaux ombrages, ce sont les eaux fraîches et séduisantes qui, dans ces climats, tuent les Européens. Sous ces arbres si majestueux, au bord de ces lacs pittoresques, les poisons les plus actifs sont distillés. Les détritus des végétaux et des animaux fermentent dans

(1) Containing : *A Narrative of personal aventures, during a tour of nine months through the desert, among the Touaricks and other tribes of Saharan people.*

les marécages, et la vapeur qui s'en élève, surtout à l'approche de la nuit, pénètre avec la respiration dans les poumons, s'infiltre par tous les pores, et cause dans l'organisation d'affreux ravages. Gardez-vous de porter à vos lèvres desséchées par l'ardeur du soleil tropical cette onde dormante et bleuâtre qu'abritent de hautes branches entrelacées, et qu'entoure une verte ceinture de plantes aquatiques. Les substances vénéneuses que mélangeait la main de Médée, le poison qui coule des crochets du terrible *cobra capello,* sont à peine plus dangereux que cette boisson si pure en apparence.

Pour vivre en Afrique, parlez-moi de la vaste étendue du désert, sans ombrage, sans verdure perfide, des eaux brunes et troublées qu'on découvre en creusant le sable, des vents brûlans et secs qui gercent la peau, qui aiguisent la soif en jetant dans la gorge une poussière impalpable. En effet, ne vaut-il pas mieux souffrir de la soif, de la chaleur et de la fatigue, que de respirer une fraîcheur venimeuse et de prendre un repos mortel? Au désert, point de ces animaux malfaisans qui abondent dans les parties habitées de l'Afrique. Le lion du désert est un mythe. Le roi des animaux ne quitte jamais ses riches domaines, les épaisses forêts, les cascades jaillissantes où il trouve facilement sa proie, pour les solitudes nues, arides, sablonneuses du Sahara. L'aigle, le vautour, que les peintres et les poètes se plaisent à représenter planant au-dessus de l'homme ou de la bête de somme qui agonise sur le sable du Sahara, ne s'aventurent jamais dans ces régions, où l'eau est rare, où chaque passant couvre de pierres et de branchages la source qui l'a désaltéré. Les monstres toujours nouveaux que Pline a fait naître au désert n'ont jamais existé que dans son imagination. Cette vaste contrée, couverte de rochers, ne nourrit même pas de reptiles venimeux autres que le scorpion. Le serpent monstrueux qui jadis arrêta, dit-on, les progrès de l'armée de Régulus devait être unique de son espèce, car personne, depuis lors, n'en a jamais rencontré de pareil. En un mot, le Sahara est complétement privé d'existence et de mouvement; on n'y trouve ni animaux ni végétaux. Quelquefois un oiseau vit dans le rayon des trois ou quatre palmiers qui croissent autour d'une fontaine, et s'y nourrit des miettes du souper des caravanes. Les voyageurs, en écrasant leur grain sur la pierre pour préparer leur repas du soir, en laissent toujours tomber quelques parcelles, et ils récompensent ainsi les chants joyeux par lesquels le solitaire accueille leur arrivée. L'œil fatigué de la complète immobilité du paysage, l'oreille engourdie par le silence absolu de la nature, sont charmés de rencontrer cet habitant des solitudes qui sautille gaiement et qui gazouille; mais combien est rare cette heureuse diversion! Le désert mérite son nom à ce point qu'une fourmi, un insecte ailé, y font événement. Il faut pourtant faire une exception en faveur d'une espèce de lézard qui se présente fréquemment à la vue, salamandre qui vit sans doute du feu des rayons solaires.

D'après quelques descriptions plus poétiques qu'exactes, on pourrait encore se représenter le Sahara comme une plaine immense, parsemée de monticules de sable que le vent pousse et roule, en sorte que les voyageurs trouvent souvent un fossé là où ils avaient vu précédemment une hauteur. On se tromperait étrangement. Le désert a des zones de sable, des zones de rochers, des zones de terre qu'on pourrait cultiver, si l'eau ne manquait pas. La zone sablonneuse est la plus désolée; la zone de rochers offre parfois des aspects très

pittoresques; la température y est plus variée et moins uniformément brûlante; la zone des terres cultivables, couverte de broussailles, d'herbes et de plantes qui meurent de soif, offre un spectacle pénible, surtout à l'homme civilisé, qui pense qu'habitée par une race active et industrieuse cette région pourrait produire de belles moissons. Malheureusement tout est contraire à l'exploitation des terres sahariennes : le gouvernement, la religion et les hommes. Le gouvernement turc, qui domine dans une grande partie du désert, s'est établi par le massacre et le ravage; il ne se maintient que par un système d'exactions et de razzias; la religion inspire à l'habitant un fatalisme indolent et commode, qui laisse à Dieu le soin de tout faire; l'homme, qui subit l'influence du climat, consacre à la prière et au sommeil les deux tiers de sa vie. Aussi aperçoit-on souvent dans le désert des espaces de terrain où se remarquent encore des traces d'anciennes cultures que la guerre et la misère ont fait abandonner. Quant aux vagues de sable que le vent déplace, dit-on, si elles existent, c'est seulement dans les imaginations fécondes. Les montagnes de sable, dans le Sahara, présentent devant les pas du voyageur un sol ferme et stable, et elles sont solidement assises au même endroit depuis des siècles. Ce n'est pas une faible tempête qui pourrait les déraciner et les renverser de leur base; il ne faudrait pour cela rien moins que la main de Dieu, manifestée dans une de ces profondes commotions, dans une de ces révolutions du globe qui changent la mer en montagnes et les montagnes en océan. Sans doute le vent soulève, dans ces vastes espaces, le sable et la poussière en assez grande quantité pour incommoder les caravanes et pour y propager les ophthalmies; mais il y a loin de ces ouragans, les seuls véritables, à ces prétendus tourbillons de sable, à ces monts entiers que la tempête enlève, a-t-on dit, et laisse retomber ensuite sur les caravanes englouties.

La chaleur, dans le Sahara, est intolérable pendant l'été. A midi, ceux qui affrontent la traversée du grand désert sont pantelans, exténués, hors d'état de faire un geste ou un signe, étendus à terre, sans voix, sans mouvement. Chaque aspiration jette du feu dans leurs poumons. Un tel état ne pourrait se prolonger sans suffocation. En hiver, au contraire, le vent du désert est très froid, malgré le voisinage de l'équateur, et les vêtemens de laine à capuchon sont à peine assez épais pour combattre les atteintes d'une bise glacée. La nuit, les voyageurs se roulent, sans ôter leurs vêtemens, dans des couvertures. Un noir nommé Saïd, un compagnon du voyageur anglais que nous voudrions suivre dans son excursion de neuf mois au Sahara, M. Richardson, avait coutume de s'envelopper avec plusieurs autres Africains de la caravane dans la toile de la tente de son maître; ces peaux noires, si sensibles au froid, se réchauffaient ainsi l'une l'autre. En général, les esclaves conduits par les caravanes couchent sur la terre nue, sans abri et sans protection contre le vent glacial. Ce n'est là pourtant que la moindre de leurs misères.

I. — ROUTE A TRAVERS LE DÉSERT.

C'est de Tripoli que M. Richardson est parti pour son voyage dans le désert. Les Anglais exerçaient alors sur Tripoli une suzeraineté à peine déguisée. Le

consul de la Grande-Bretagne était le véritable pacha de cet état barbaresque, nominalement placé sous la domination de la Porte. Ce consul, à l'époque du départ de M. Richardson, était le colonel Warrington, et il possédait une autorité dont un incident assez curieux pourra faire connaître l'étendue. Un jour, le pacha prit je ne sais quelle mesure que le consul anglais crut devoir considérer comme une atteinte portée à sa dignité. Lorsqu'on lui rapporta le fait, le colonel se promenait à cheval. Mettant aussitôt pied à terre, il courut au palais, et il se présenta, le fouet en main, devant sa hautesse. Cette entrée incivile répandit la consternation parmi les courtisans. En ce moment, le pacha donnait audience à un Italien, qui, voyant la fureur peinte sur les traits de M. Warrington, s'écria : « *Che cosa vuole, signore consule?* — Dites-lui, répondit le colonel en anglais, dites-lui qu'il est une canaille! » — Fort heureusement, l'Italien ne savait pas l'anglais, et l'interprète de sa hautesse était absent; mais le colonel fit, avec le fouet qu'il avait à la main, un geste plus brutal encore que ses paroles. Le pacha fut saisi d'effroi, et le lendemain il donna au colonel des explications, après lesquelles M. Warrington le fit rentrer en grace, le reçut à dîner et le grisa malgré la loi et le prophète.

Du reste, le colonel Warrington n'avait pas le commandement monotone; il avait plusieurs manières d'imposer ses volontés. Tantôt il exigeait l'obéissance avec violence, comme dans la scène précédente; tantôt il condescendait à railler agréablement le pacha et à cacher sous une aménité apparente la griffe du lion britannique. On sait de quel respect religieux les musulmans entourent les tombes. Le pacha apprit que des Anglais avaient profané des cimetières en remuant des sépulcres pour en tirer des ossemens. Il envoya dire au consul de venir en toute hâte. M. Warrington, ayant endossé son plus bel uniforme, se rendit au palais, accompagné de son chancelier, de son drogman et du vice-consul. Il fut introduit en plein divan. Sa hautesse l'attendait entourée des principaux fonctionnaires; on l'invita à s'asseoir, puis, avec une figure allongée et du ton le plus solennel, le pauvre pacha demanda s'il était vrai que les chrétiens enlevassent du pays tous les ossemens qu'ils pouvaient se procurer, ajoutant que les cimetières même avaient été mis à contribution pour cette exportation sacrilége. — Le colonel, sans se déconcerter le moins du monde, félicita le pacha d'avoir assemblé le divan pour l'entretenir d'un si important sujet. « Je trouve fort inconvenant, ajouta-t-il, que les chrétiens aillent chercher jusque dans les tombeaux des ossemens pour les emporter en Europe. — Comment, inconvenant! s'écria le pacha; mais celui qui se rend coupable d'une pareille impiété mérite d'avoir la tête tranchée. — Si vous le voulez, répliqua le consul; comme il plaira à votre hautesse. » Rassuré par ces paroles, le pacha pria le colonel de lui expliquer quel emploi les chrétiens pouvaient faire de tous ces ossemens. M. Warrington, prenant alors son plus grand air, daigna répondre sérieusement : « Veuillez m'écouter avec calme, dit-il à sa hautesse. Vous prenez du café? — Oui. — Vous mettez du sucre dedans? — Oui, répliqua le pacha impatient. — Ce sucre est blanc? — Oui, oui. — Sachez donc, dit le consul, que l'on emploie les vieux ossemens pour blanchir le sucre. » Une explosion unanime de *Allah!* s'éleva du sein de l'assemblée, et le colonel, saluant et souriant, souriant et saluant, tourna le dos au pacha, puis revint à sa demeure. Sa hautesse fit publier le lendemain, pour la forme, une défense

d'exporter les ossemens; mais les Anglais n'en continuèrent pas moins leur commerce. Seulement le pacha, depuis ce jour, a proscrit de sa table le sucre raffiné.

M. Richardson, par l'intermédiaire de M. Warrington, obtint facilement la permission de visiter les possessions du sultan dans l'intérieur du Sahara. Bien plus, le pacha lui promit une escorte. En effet, lorsqu'il eut rejoint la caravane qui allait de Tripoli à Ghadamès, il se trouva placé sous la protection de soixante soldats arabes commandés par un scheik à cheval. C'étaient de pauvres diables qui faisaient peine à voir; ils marchaient courbés sous le poids de leur corps, bien que leur maigreur fût extrême. Leurs dents blanches, aiguisées par la faim, ressortaient sur le fond noir de leur face brûlée par le soleil. A les considérer avec leurs yeux brillant comme des charbons ardens au sommet de leur figure couleur de fumée, on les eût pris pour des tisons éteints où resplendissaient encore deux étincelles. Ils portaient des fusils à mèches qui faisaient toujours long feu, et cependant ils n'avaient pas de satisfaction plus grande que de brûler leur poudre sur la route, de telle sorte qu'avant que M. Richardson fût parvenu au tiers du chemin, ils n'avaient plus un seul coup à tirer. Tels étaient les soldats de la régence de Tripoli, et cependant M. Richardson, à la veille de quitter la ville de ce nom, avait assisté à une revue des troupes de la garnison, et il avait vu un régiment proprement vêtu et manœuvrant à l'européenne. Voilà bien ces contrastes si communs en terre musulmane! Un peu d'apparence, mais rien au-dessous. On peut comparer quelques parties de l'empire ottoman à ces vieux arbres qui ont encore leur écorce, tandis qu'à l'intérieur il n'y a plus que des cendres.

L'escorte de la caravane était couverte de haillons. Plusieurs de ces soldats n'avaient pour tout vêtement qu'une couverture de laine rayée qui cachait à peine leurs membres et leur poitrine décharnés. Étaient-ils braves? Peut-être; mais certainement ils ne se seraient pas battus contre des bandits qui eussent assailli la caravane. Le chef de cette troupe n'avait pas moins de quatre fusils, sans compter des pistolets et un sabre. M. Richardson lui demanda ce qu'il voulait faire de cette panoplie. L'officier ottoman répondit : « Je n'en sais rien; Dieu le sait. » Un marchand de la caravane ajouta aussitôt : « Si nous devons être volés et assassinés, nous serons assassinés et volés; le pacha et toutes ses troupes ne pourraient pas l'empêcher. » Avec une telle manière de voir, on devait évidemment trouver l'escorte inutile; dans la caravane, on la regardait même comme nuisible, car les malheureux soldats affamés mendiaient sans cesse et saisissaient toutes les occasions de piller les voyageurs qu'on leur avait donnés à garder.

M. Richardson avait acheté deux chameaux au prix de 12 dollars (108 fr.). L'un devait lui servir de monture; l'autre portait sa tente, ses ustensiles de cuisine et une partie des provisions. Le premier de ces animaux était chargé de deux paniers fermés, sur lesquels une natte avait été étendue : le tout formait une espèce de plate-forme où devait s'asseoir le voyageur. M. Richardson s'était muni d'un coussin et d'un parapluie, le coussin pour être placé sous la tête, le parapluie pour être étendu par-dessus. Ces deux objets constituaient tout son appareil d'armes offensives et défensives. — Sur une surface plane, la marche du chameau est extrêmement sûre, et son pas, bien que rapide et

allongé, est d'une grande égalité. Dans les montées ou les descentes, cette allure change, devient brusque, saccadée, et l'écuyer inexpérimenté est fort exposé à se rompre le cou. Le péril est d'autant plus grand, que l'animal devient ordinairement rétif quand il est engagé dans les hauteurs. En l'y conduisant, on fait violence à sa nature, et il en montre son mécontentement. Bien que patiens d'ordinaire, les chameaux donnent assez souvent des preuves de mauvaise humeur ou d'indomptable opiniâtreté. Il broutent en chemin partout où, d'un œil plein de perspicacité, ils découvrent l'herbage qui flatte leur goût. Il n'y a pas de coups, il n'y a pas d'injures proférées à grands cris qui les en détournent. Il existe surtout une sorte d'arbre à raquettes épineuses qui offre, à ce qu'il paraît, à cet animal mélancolique et obstiné une tentation irrésistible. Autant il est sobre en général, autant il devient avide à la vue de cet aliment favori, qui sans doute lui chatouille agréablement le palais. Quand les chameaux ont pleinement satisfait leur appétit, il leur prend ce que chez l'animal le plus noble on appellerait un accès de misanthropie. Non-seulement ils cherchent sournoisement à se débarrasser des paquets et des cavaliers qu'ils portent, mais ils s'en prennent à leurs compagnons de fatigue, aux quadrupèdes de leur espèce; ils les poursuivent, ils ne peuvent souffrir leur voisinage; ils leur font des morsures souvent dangereuses. La femelle montre des dispositions plus sociables et un caractère plus pacifique; elle est bien plus estimée que le mâle par les habitans des oasis, où l'on fait une grande consommation de son lait; elle s'appelle *nagah;* c'est sur une *nagah* d'une blancheur sans tache que Mahomet a fait son ascension au paradis. Celle que montait M. Richardson paraissait reconnaître son maître, bien qu'il portât le costume du pays commun à tous les voyageurs de la caravane; elle s'arrêtait à sa voix, et ne manquait jamais, le soir, à l'heure du repas, de sonder du regard les paniers d'où l'on avait coutume de tirer sa nourriture. Il n'en est pas moins vrai qu'un jour, en gravissant une colline, elle jeta son cavalier à terre. S'il n'avait été retenu dans sa chute par un esclave qui se trouva à portée, il ne serait probablement jamais revenu en Europe pour y faire le récit de son exploration. Ce fut, du reste, la seule circonstance où la *nagah* mérita des reproches. Je me trompe, M. Richardson eut encore à la blâmer d'un acte de cannibalisme qu'elle commit en suçant un jour des ossemens de chameau semés sur la route.

La caravane marchait dans un beau désordre. Les uns étaient en avant, d'autres fort loin en arrière; ceux-ci étaient à droite, ceux-là à gauche à plus d'un mille de distance du groupe principal. Le commandant se donnait beaucoup de mouvement pour réunir tout son monde. Il courait de l'un à l'autre, criant, gesticulant, et assaisonnant ses avis d'imprécations et d'injures. — « Vous êtes des brutes, disait-il aux uns; — vous êtes pires que ce chien de chrétien, criait-il aux autres en désignant M. Richardson. » Mais les marchands l'écoutaient avec le plus grand flegme, bien qu'il tirât fréquemment son sabre et qu'il l'agitât sur leur tête: ils n'en continuaient pas moins de marcher à leur guise. La colère du malheureux commandant était aussi risible que ses efforts étaient vains. Un certain Gaméo, originaire de Malte, qui exerçait la médecine, avait surtout le privilége d'exciter sa bile. C'était un caractère singulier. Il avait la prétention de se faire un nom illustre par l'exercice de son art; aussi pratiquait-il des saignées à tort et à travers. Il saignait le Maure qui venait lui demander

le moyen d'avoir un enfant d'une femme stérile; il saignait celui qui invoquait le secours de la médecine pour obtenir, par quelque philtre, l'affection d'une jeune fille. Sur la route, il saignait dans tous les villages; il saignait au bord de toutes les sources. Son frère, grand admirateur de son talent, aurait voulu qu'il n'en fût pas si prodigue : il engageait Gaméo à ne saigner personne sans exiger une rétribution, si petite qu'elle fût; mais le généreux Maltais dédaignait ces conseils mesquins. Tout entier à son art, animé d'un noble mépris pour les soins matériels et vulgaires de ce monde, il continuait à faire l'usage le plus libéral de sa lancette en disant à son frère : *Ancora voglio lasciare il mio nome qui!* Cependant, lui et sa famille étaient réduits, la plupart du temps, à la plus affreuse détresse. On conçoit, d'ailleurs, que l'infatigable opérateur, arrêté en chemin par les patiens qui réclamaient le secours de sa science, retardât souvent la marche de la caravane. Il faisait le désespoir du commandant Mohammed, qui, à chaque halte, l'apostrophait avec exaspération : « Gaméo, s'écriait-il, est-ce lui enfin, Gaméo! Que d'ennui et de tourment il nous donne! Gaméo un docteur! lui! Il n'est pas même bon pour donner une médecine à un chien. Gaméo! infernal Gaméo! éternel bavard! que le diable, son père, l'emporte au plus vite! »

Avec Mohammed et Gaméo, le nègre Saïd, domestique de M. Richardson, complétait le trio le plus singulier qu'il fût possible de rencontrer. Ce noir était un esclave fugitif, il avait déserté l'atelier d'un tisserand, et M. Richardson, en vrai méthodiste philanthrope, faisant bon marché des lois étrangères, du moment qu'il les jugeait mauvaises, s'était empressé de soustraire cet esclave aux recherches de son maître; il l'avait emmené à sa suite. Un esclave noir, dans les pays où l'esclavage existe, représente un capital, et les philanthropes croient faire acte de moralité en dérobant ce capital aux propriétaires : soit. Le fait est qu'on a organisé cette soustraction en grand, notamment sur les frontières du nord des États-Unis. Le congrès a été obligé récemment de voter une loi pour y mettre un terme. — Le pauvre noir fugitif Saïd était gourmand, paresseux, menteur, imprévoyant, luxurieux et d'une vanité sans pareille; il ne rendit jamais aucun service à son maître, mais en revanche il lui coûta fort cher et lui suscita mille désagrémens. Saïd était en discussion perpétuelle avec Mohammed; ils ne s'entendaient point notamment sur la politique. Mohammed était partisan de l'esclavage, tandis que Saïd professait les opinions abolitionistes les plus avancées. Au fond, il considérait les gens de sa race comme ayant le droit incontestable de prendre toutes leurs aises, de faire toutes leurs volontés, et en outre d'être nourris, vêtus et payés à ne rien faire. Mohammed, au contraire, était intimement convaincu que les Africains sont au monde pour être battus et affamés, porter des fardeaux, supporter le froid, le chaud et la fatigue au profit d'un certain nombre de leurs semblables, tout cela gratuitement. Il cherchait à prouver son raisonnement par le fait : il s'était emparé d'un chameau qui, d'après les termes d'un marché conclu avec M. Richardson, devait servir de monture à Saïd, et il l'avait destiné à son propre usage. Quand le voyageur anglais lui reprocha ce manque de foi, il crut donner une excuse excellente en disant qu'il avait fait présent à Saïd « d'une paire de souliers! » D'après le même principe, il s'appropriait l'eau destinée à l'Africain. M. Richardson avait les oreilles constamment fatiguées des plaintes de son domes-

tique : c'est ce qui fait sans doute qu'il fermait les yeux sur ses peccadilles. Saïd dérobait la provision d'eau du *bon blanc*, il en buvait la majeure partie, et il distribuait le reste à ses connaissances; mais M. Richardson, quand il le surprenait en flagrant délit de vol, eût dit volontiers comme Orgon : « Le pauvre homme! » Quand on est négrophile, on se montre souvent aussi implacable pour les ridicules et les erreurs des blancs qu'on est indulgent et faible pour les sottises des noirs. M. Richardson est un curieux exemple de cette inconséquence. Sa critique est amère et mordante quand il s'agit d'Européens : nous autres Français surtout, nous avons le privilége d'exciter sa verve satirique. Il est pleinement imbu des vieux préjugés contre la France que l'Angleterre a longtemps nourris, et que la plupart des hommes éclairés des deux nations savent aujourd'hui mépriser; mais, quant à ce qu'on appelle le préjugé de couleur, M. Richardson ne peut pas en supporter la pensée sans une violente irritation. Il se livre sans scrupule à l'antipathie contre nature que lui inspire notre nation, avec laquelle il est en communauté d'origine, de civilisation et de croyance, et il s'émeut à l'idée de l'éloignement instinctif qu'éprouvent réciproquement la race blanche et la race noire que Dieu semble avoir voulu séparer l'une de l'autre, ici par le désert, là par la vaste ceinture de la mer! Telle est la logique de l'esprit de système.

Au Sahara, les sources sont plus précieuses que l'or, et, au terme d'une longue course, on donnerait volontiers tous les diamans des mines de l'Inde pour les perles liquides d'un ruisseau. Les fontaines du désert tantôt jaillissent à fleur de terre, et, dans ce cas, elles sont protégées très souvent par de petits monumens ou par des pierres et des broussailles amoncelées; tantôt elles coulent en grandes nappes sous les sables en des vallées que connaissent les chefs des caravanes : il suffit alors d'écarter la croûte sablonneuse qui les couvre, et l'on voit aussitôt sourdre l'eau pure, fraîche et plus délectable cent fois pour le Maure altéré que les vins des plus grands crus. Quelquefois les sources gisent à des profondeurs considérables, en des espèces de puits creusés par la main des hommes. On y descend en s'appuyant aux aspérités des parois, en s'accrochant aux plantes qui y croissent. Tout autre qu'un habitant du Sahara perdrait l'équilibre dans cette manœuvre délicate. Telle est cependant la sécurité des Maures du désert, en descendant au fond de ces puits, qu'ils s'y querellent, qu'ils s'y poussent mutuellement et qu'ils y échangent force gourmades. Le bord des sources est en effet le théâtre de disputes continuelles causées par le désir qu'éprouve chaque voyageur d'être des premiers à étancher sa soif et à abreuver ses bêtes. En général, le volume d'eau que produit chaque fontaine est des plus minces; il est vite épuisé, et les traînards sont obligés d'attendre que le bassin se remplisse de nouveau. Les acrobates les plus renommés ne sont pas plus agiles sur leurs cordes tendues que les Maures et les Arabes le long des parois de leurs puits. Les doigts des pieds posés sur des pierres en saillie, une main fermement attachée à quelque racine pendante, ils réservent l'autre pour frapper leurs voisins, et pendant tout le temps que dure la descente, c'est un concert de cris et de querelles où les adversaires se prodiguent les épithètes de *chien* et d'*infidèle*, de *chrétien* et de *juif*, ce qui est tout un pour les musulmans de ce pays.

Beaucoup d'habitans des oasis traversent seuls, dans le désert, des espaces

considérables; on voit des femmes même entreprendre, sans protection, des voyages de longue durée sur les sables du Sahara. Le plus grand danger qu'on y peut courir, après celui de rencontrer des bandes de maraudeurs, est de perdre sa route. On lit souvent dans les relations de voyages le récit de souffrances qu'ont éprouvées des voyageurs égarés au milieu des forêts du Nouveau-Monde. Il est aisé, dit-on, de s'y perdre et d'y errer long-temps en tournant dans le même cercle. Sur une surface plane, qui s'étend de tous côtés et se perd à l'horizon sans présenter à la vue un seul point de repère, un seul arbre, un seul rocher, il est aussi très difficile de suivre une ligne droite. Nous avons tous vu des enfans s'essayer à marcher les yeux bandés sur une pelouse bien unie. Pas un ne maintient sa ligne; tous en dévient : celui-ci incline à gauche, celui-là penche vers la droite. Le touriste, lancé au milieu de l'océan de sable, s'éloigne de sa route par la raison qui fait que ces enfans s'écartent de la leur. Le voyage de M. Richardson a été marqué par une aventure de ce genre.

C'était aux environs d'un amas de rochers jetés les uns sur les autres avec cette régularité que la nature affecte souvent dans ses désordres même. Ces pierres, sorties du sein de la terre au milieu de quelque convulsion volcanique, ressemblent, dit-on, aux ruines d'un édifice gothique, et les Arabes, grands amateurs du merveilleux, ont désigné ce lieu sous le nom de « Château-des-Démons. » D'après la tradition, les esprits habitent ces ruines gigantesques; ils y gardent un trésor, comme les génies des *Mille et une Nuits*. Malheur à l'imprudent qui visiterait leur demeure, la nuit surtout! il y serait évidemment initié à de terribles mystères. A quatre heures après midi, la caravane dont M. Richardson faisait partie s'arrêta à quelque distance de ce redoutable château. Le voyageur anglais, voulant montrer aux disciples de Mahomet combien le christianisme le mettait au-dessus de leurs terreurs superstitieuses, résolut de visiter seul le *Château-des-Démons*. Il partit, armé d'une lance et d'un sabre. Dès qu'il eut perdu de vue le campement et qu'il se vit couvert de l'ombre épaisse des rochers, il se sentit en proie aux craintes que la mystérieuse solennité du lieu est faite pour inspirer. Involontairement ses regards sondèrent avec inquiétude les environs, comme pour s'assurer qu'il ne s'y trouvait ni démons ni bandits. Rassuré par l'immobilité des objets, ses pensées se tournèrent vers la science; il voulut satisfaire la curiosité des badauds du *British Museum* en rapportant des spécimens géologiques du célèbre palais qu'habitent les esprits au cœur même du Grand-Désert. Il ramassa quelques fragmens et quelques cailloux, puis il se mit à contempler les aiguilles pyramidales des rochers. La pensée lui vint de gravir une de ces monstrueuses excroissances du sol; mais, toute réflexion faite, il vit dans cette entreprise un petit avantage, une grande fatigue, sans compter la chance d'être précipité d'un de ces sommets et de se rompre les membres. Il tourna donc décidément le dos au palais des démons, sans avoir eu le moindre rapport avec un de ses habitans immatériels; il reprit ou du moins il crut reprendre le chemin du campement.

Déjà le soleil descendait rapidement à l'horizon. M. Richardson eut la malheureuse idée de se diriger par la voie qui lui parut la plus courte. « Je recommande, dit-il, à tous les voyageurs qui me suivront dans le Sahara de ne jamais chercher à abréger leur route, surtout en une partie du désert qu'ils

ne connaissent pas parfaitement. » Après un quart d'heure de marche, il crut être dans la direction du campement, et il se figura qu'il devait le trouver derrière certaines collines de sable; mais, en arrivant, il ne vit rien. En ce moment, le soleil avait disparu, et les derniers nuages empourprés couraient sur ses traces se plonger dans l'océan. M. Richardson poussa un peu plus loin sa recherche en se disant : « C'est là qu'ils sont campés; » mais ils n'y étaient pas. Il s'avança davantage en répétant : « Ah! c'est là qu'ils sont! » Il fut encore trompé dans son attente. Il poursuivit ainsi sa course incertaine pendant une demi-heure, et tout à coup une pensée traversa son esprit comme un éclair : « Suis-je donc égaré? se dit-il, et faut-il me préparer à passer la nuit sans compagnon dans cette immense solitude? » Ce n'était encore qu'une contrariété; M. Richardson éprouva le besoin de s'en dédommager en jetant loin de lui avec colère les échantillons de quartz et de basalte qu'il avait recueillis dans la demeure des esprits. L'obscurité devenait de plus en plus profonde; le hardi touriste retourna sur ses pas avec le dessein de grimper jusqu'au sommet d'un des rochers, dans l'espérance d'apercevoir les feux du campement. Il erra dans le voisinage, gravissant les monticules de sable, s'élevant sur les branches des arbres, cherchant les plus hautes collines d'où ses regards pussent embrasser un vaste horizon et discerner dans le lointain des signes de vie et de mouvement. Vains efforts, inutile recherche! aucune lueur ne brillait comme un phare de salut dans l'immensité du désert.

Accablé et presque ivre de fatigue, M. Richardson se vit en proie aux illusions les plus singulières : tantôt il s'imaginait entendre une voix qui l'appelait, tantôt il croyait voir des lumières, tantôt il se figurait apercevoir un voyageur qui, monté sur un dromadaire, était à sa recherche. Cette dernière illusion fut si forte, qu'il appela ce cavalier imaginaire. Chose étrange, quoique l'endroit où il se trouvait fût renommé comme un séjour de fantômes, toutes les visions de M. Richardson lui présentèrent des objets matériels; son imagination surexcitée n'évoqua aucun être surnaturel : c'était l'occasion ou jamais de voir des rondes de fées et d'esprits dansant aux pâles rayons de la lune; mais cette occasion, il la laissa complétement échapper. Il entretenait encore le secret espoir qu'on viendrait à sa recherche, et, dans cette prévision, il marchait d'un pas fiévreux sous l'ombre épaisse que projetaient les rochers. Plusieurs heures s'écoulèrent dans ce pénible exercice; il fit plus d'une excursion dans la plaine, mais inutilement : il ne trouva ni dromadaire, ni Maures, ni esclaves, ni campement, ni lumière, rien qui eût une apparence de mouvement et de vie : partout régnaient le silence et l'immobilité. Enfin il sentit ses jambes se dérober sous lui, et il tomba épuisé. Après quelques momens de repos qu'il employa à rassembler ses esprits, M. Richardson se décida à abandonner la recherche du camp jusqu'au lendemain matin; il se releva : à quelques centaines de pas, un liége solitaire couvrait d'une ombre épaisse le sommet d'un monticule : le voyageur s'y creusa dans une couche séculaire de feuilles mortes une espèce de fosse étroite, où il s'étendit comme pour l'éternité.

Le vent d'est s'était levé et gémissait dans les branches du liége; enveloppé dans son manteau, l'explorateur égaré s'efforça de retrouver un peu de sang-froid. Il n'avait point à craindre l'attaque de bêtes fauves, puisqu'il n'y en a pas dans ces régions; des êtres plus féroces encore, les bandits du désert, n'erraient

pas en ce moment dans cette partie du Sahara : M. Richardson n'avait donc à redouter qu'un ennemi, la soif, dont il éprouvait déjà les cruelles atteintes. Il essaya de dormir, mais en vain. Depuis long-temps, le vent de la nuit n'élevait plus sa voix plaintive; la lune achevait sa course, et ses rayons allaient bientôt s'évanouir : ils ne luttaient plus que faiblement contre les ombres. Le missionnaire anglais éprouva en cet instant, plus vivement que jamais, le sentiment de la solitude et de l'abandon. En des heures d'une telle détresse, la pensée se reporte aisément vers les scènes de paix et de bonheur tranquille qu'on a quittées pour s'exposer au danger; l'imagination retrace alors les tableaux qui ont le plus vivement impressionné pendant les années de l'enfance : c'est ainsi que le gladiateur de Byron, dans les dernières convulsions de l'agonie, voit les vertes rives du Rhin, théâtre fleuri des amusemens de son jeune âge, et qu'étendu sur l'arène sanglante d'un cirque romain, il entend retentir à ses oreilles les innocentes clameurs des compagnons de ses jeux enfantins.

Une heure avant le lever du jour, M. Richardson s'endormit; lorsqu'il rouvrit les yeux, l'orient était tout en flammes. — « Je me levai sur mon séant, dit-il, pour contempler en silence et avec un sentiment de tristesse — *le grand roi du jour*, — qui commençait sa course quotidienne. Le Château-des-Démons ne laissa pas pénétrer la lumière dans les crevasses profondes de ses rochers. Il l'enveloppa d'une ombre mystérieuse, tandis que le soleil du désert s'élevait dans le ciel — *en répandant sur la terre les perles liquides de l'orient;* — car, même sur le sol stérile et desséché du Sahara, l'aurore verse une sorte de rosée. » M. Richardson descendit le monticule où il avait passé la nuit, non sans jeter un regard d'adieu sur son lit de feuilles sèches. Il y avait souffert, moralement sans doute; mais aussi il y avait trouvé quelques heures d'un repos nécessaire : savait-il d'ailleurs s'il trouverait un abri la nuit suivante, et n'avait-il pas devant lui une perspective de tourmens assez grands pour l'obliger à regretter d'avance ses souffrances de la veille? Dès que les objets devinrent distincts, il se mit en devoir de reprendre sa route; mais avant tout il adressa à Dieu une prière fervente, le suppliant d'opérer sa délivrance. C'est vers le château fatal qu'il voulait se diriger de nouveau, dans la pensée que ses compagnons de voyage y viendraient à sa recherche. Il se retrouva bientôt au pied de ces funestes rochers, mais en vain s'efforça-t-il de reconnaître l'endroit où la veille il avait fait sa collection géologique; après avoir erré long-temps à la base de ces pierres gigantesques, il se sentit en proie à une nouvelle lassitude. Il soupira en disant tout haut : « Eh quoi! déjà la fatigue! »

M. Richardson s'éloigna encore du palais des esprits. Le désert s'étendait devant lui dans sa hideuse uniformité; les monticules succédaient aux broussailles, les broussailles aux monticules; puis venait une petite plaine, puis des sables, puis encore des monticules, des broussailles, une plaine et des sables. Toujours le même théâtre, toujours la même scène; partout les mêmes objets. Enfin M. Richardson reconnut les traces d'une caravane, et il se décida à les suivre, mais il rencontra des difficultés imprévues. A de longs intervalles, le terrain sec et dur cessait de recevoir l'empreinte des pas. Plus d'une fois les vestiges du passage de la caravane disparurent entièrement; le voyageur s'écarta du chemin qu'elle avait suivi et ne le rejoignit qu'après un long détour.

Cependant il distingua les marques des pieds des chameaux, des moutons, les traces des conducteurs, il lui arriva même de croire reconnaître l'empreinte de ses propres pas; mais où donc étaient les signes du passage des esclaves? La caravane ne comprenait pas moins de cinquante esclaves. Où donc était marquée la trace des pieds nus de ces malheureux? M. Richardson fut obligé de se dire que ces vestiges n'étaient pas ceux qu'il cherchait; il en éprouva une telle angoisse, qu'un profond gémissement s'échappa de sa poitrine. Il vit la nécessité de revenir sur ses pas; mais le peu de forces que son désespoir lui avait laissées l'abandonnaient. Il continua ses efforts pendant deux heures encore; la nature ne lui permit pas de les prolonger plus long-temps; il tomba plutôt qu'il ne s'assit au pied d'une hauteur sablonneuse, puis il se releva subitement sous l'influence d'une surexcitation morale qui galvanisa un moment ses forces éteintes; à peine pouvait-il soulever la lance sur laquelle il s'appuyait en marchant. En une telle extrémité, la mort même est regardée comme une délivrance. M. Richardson était au moment de l'invoquer. Tout à coup il vit passer à sa droite une figure blanche : était-ce un ami ou un ennemi? N'était-ce pas une illusion nouvelle, un désappointement plus cruel encore que les autres? Il rassembla toutes ses forces défaillantes dans un élan suprême. Comment peindre sa joie? le touriste égaré venait d'arriver droit au campement qu'il avait quitté la veille.

Tout le monde était à sa recherche, à l'exception du pauvre Saïd, le nègre, qui surveillait la cuisson du déjeuner. Tout bien examiné, Saïd avait préféré cette partie du service. On croyait M. Richardson emprisonné par les démons, ou peut-être enlevé par des bandits; il y avait de la fatigue à éprouver et des dangers à courir : Saïd était prudemment resté au camp, où il faisait la cuisine, se disposant ainsi à prendre un peu de courage pour ceux qui étaient partis. Soyons juste pourtant, il arrosait le déjeuner d'abondantes larmes, juste tribut de regrets payé à un maître qui emportait toujours en voyage d'excellentes provisions de bouche. M. Richardson, épuisé par la fatigue et l'émotion, s'étendit à terre pendant que le nègre lui préparait une tasse de thé. Bientôt il éprouva le besoin de réparer ses forces au moyen d'alimens plus substantiels, et il achevait un copieux repas, quand arrivèrent ses compagnons de voyage. Gaméo était le premier; il offrit le secours de sa lancette, et il ne fallut rien moins que la vue des restes d'un déjeuner solide que M. Richardson venait d'achever pour déterminer ce Sangrado du Sahara à réserver sa phlébotomie pour une meilleure occasion.

II. — SÉJOUR DANS LES OASIS.

Après cette excursion au Château-des-Démons, M. Richardson avait hâte, on le comprend, de sortir le plus tôt possible des sables et des rochers où il avait failli périr. Après avoir observé dans ses aspects les plus désolés la région stérile du Sahara, il lui restait, pour compléter cette pénible exploration, à parcourir quelques-unes des parties cultivées du Grand-Désert. Un auteur ancien, Strabon, je crois, a dit : « Le désert est semblable à une peau de panthère,

fauve et tachetée. » Cette comparaison est juste. On peut dire avec vérité que le Sahara est tacheté d'oasis, tant sont nombreux ces îlots de terre fertile sur le vaste océan des sables. M. Richardson ne s'était pas proposé en quittant Tripoli de limiter son exploration à quelques oasis, c'est vers le Soudan qu'il dirigeait ses pas. Il n'y est pas parvenu dans ce premier voyage; mais il a marqué la route, fixé les étapes et préparé les logemens pour les voyageurs futurs par un séjour prolongé dans deux villes principales des oasis du Sahara, Ghadamès et Ghat.

Ghadamès est comprise dans la zone du désert qui obéit aux lois du sultan de Constantinople : elle est soumise au pouvoir absolu d'un gouverneur turc, et jouit néanmoins d'institutions municipales. C'est une cité de marchands qui se considèrent tous comme marabouts, et qui n'ont point d'instincts belliqueux. Avant la domination des Turcs, la ville de Ghadamès était sans cesse exposée aux attaques des bandits du nord et des bandits du sud : les Shanbahs, ou Arabes pillards, qui habitent la frontière septentrionale du désert; les Touaricks, puissante nation d'aborigènes, descendant vraisemblablement des Numides, qui peuplent de nombreuses villes libres sur les confins méridionaux du Sahara vers le Soudan. Quand l'une ou l'autre de ces tribus pillardes fondait sur Ghadamès, les pacifiques habitans de la ville s'enfuyaient et laissaient dévaster leurs demeures. Malgré ces *razzias* assez fréquentes, ils avaient acquis quelque richesse, car leur cité était l'un des entrepôts du commerce entre Tripoli et le Soudan. Ils savaient d'ailleurs opposer leurs ennemis les uns aux autres, et, en payant aux Touaricks un léger tribut, ils obtenaient facilement leur protection contre les voleurs du nord.

Quand les Turcs s'emparèrent de la régence de Tripoli, ils occupèrent le pays de la même manière que le voyageur de la fable avala l'huître pendant la lutte des deux plaideurs. La contrée était ravagée par deux factions qui se faisaient une guerre acharnée. Telle était l'opiniâtreté des deux partis, que, pour soutenir la lutte au milieu de la détresse générale, les combattans, qui possédaient tous une quantité de vieux joyaux de famille, selon l'usage des Orientaux, vendaient ces objets précieux pour le quart de leur valeur, afin de se procurer de l'argent à tout prix. D'autres avaient emprunté des sommes assez considérables à un intérêt de 500 pour 100. Le gouvernement ottoman se vit donc possesseur d'un pays complétement ruiné. Comme c'était moins une acquisition de territoire qu'il cherchait qu'un moyen de remplir le trésor épuisé de Constantinople, sa conquête l'eût médiocrement satisfait si elle ne lui eût ouvert le chemin de triomphes plus lucratifs. Les Turcs jetèrent les yeux tout d'abord sur Ghadamès. Cette cité, sise au cœur du désert, réputée sainte dans tout le Sahara, était restée étrangère aux révolutions sanglantes qui avaient ravagé la régence. On chercha un prétexte qui permît de fouiller cette mine découverte si à propos pour remplir les coffres vides du pacha. « Les gens de Ghadamès sont des rebelles, dit un jour le délégué de la Sublime Porte; ils ont sympathisé avec les Arabes que nous avons récemment combattus; ils ne nous ont point aidés dans notre lutte : cette conduite mérite une punition. » Cette raison du plus fort ayant obtenu l'approbation unanime de tous les courtisans affamés du pacha, la ville de Ghadamès fut frappée d'une contribution extraordinaire de

50,000 *mahboubs* (1). Les femmes furent obligées de se défaire de leurs bijoux pour satisfaire les collecteurs turcs; mais à peine cet impôt de guerre était-il acquitté, que les habitans apprirent qu'ils auraient à verser annuellement 10,000 mahboubs dans la caisse du pacha. Sous le régime précédent, la contribution annuelle de la ville était de 850 mahboubs. Cette nouvelle exaction répandit la consternation dans la cité. Les habitans amenèrent leurs femmes et leurs enfans devant le gouverneur, et, se précipitant la face contre terre, ils le supplièrent de ne pas leur ôter le pain nécessaire à leur subsistance. La ville était réellement hors d'état de payer une si grosse somme. Le pacha le comprit, et, pour ne pas tuer la poule aux œufs d'or, il réduisit l'impôt annuel à 6,250 mahboubs; mais de temps à autre cette malheureuse cité est victime de quelque exaction imprévue. C'est ainsi qu'au moment où M. Richardson y est arrivé, l'ordre était venu de lever une contribution extraordinaire, nécessaire, avait dit le pacha, pour entretenir sur les routes des troupes destinées à protéger le commerce. M. Richardson rapporte que la nouvelle de cet acte d'extorsion avait frappé les habitans de Ghadamès d'une telle stupéfaction, qu'ils avaient été deux jours sans paraître hors de leurs demeures, et que pendant ce temps aucun d'eux n'avait vaqué à ses affaires quotidiennes. En effet, le paiement des impôts ordinaires était déjà arriéré de quatre mois. Le gouverneur avait représenté plusieurs fois au divan de Tripoli l'impossibilité où se trouvaient ses administrés de payer ce qu'on exigeait d'eux, et chaque fois il avait reçu du pacha la même réponse : « Il me faut de l'argent. »

Tel est le caractère particulier de l'administration ottomane dans les déserts de l'Afrique. Cette terre si pauvre, où l'industrie humaine s'exerce si péniblement, où les périls du commerce sont si grands et les profits si petits, est considérée par le Turc uniquement comme une source de revenus; on la pressure, on lui fait rendre tout ce qu'elle peut donner. Politique imprévoyante qui aboutit à la ruine commune du gouvernement et des sujets! Déjà la misère est extrême dans cette cité, autrefois florissante : l'or et les pierreries en ont tout-à-fait disparu; les habitans ne font plus qu'un commerce de courtage pour le compte de maisons de Tripoli; le peu d'argent qu'ils parviennent à économiser est déposé par eux entre les mains des Juifs de la régence, et bientôt le gouvernement turc ne pourra plus faire suer l'argent à ces malheureux, qui n'auront plus rien à Ghadamès. Il faut constater d'ailleurs ce que le gouvernement ottoman fait de bien dans ce pays. Depuis qu'il y est établi, les routes sont devenues beaucoup plus sûres, les relations entre les oasis beaucoup plus fréquentes. Les principales fontaines, où les bandits attendaient autrefois les voyageurs, comme les bêtes fauves attendent les daims le soir près des sources, sont gardées par des postes de soldats. Les Arabes habitant la partie de l'Atlas située entre Tripoli et Ghadamès étaient des voleurs : la Porte les a métamorphosés en gendarmes, qui escortent actuellement les caravanes. Certes, leur protection n'est pas bien efficace; mais ne vaut-il pas mieux les avoir pour compagnons indifférens sur la route que de les trouver placés en embuscade sur le passage, avides d'un gain illicite?

(1) Le *mahboub* vaut environ 5 francs de notre monnaie.

L'administration ottomane, qui se montre impitoyable sur la seule question d'argent, est du reste parfaitement douce et paternelle à Ghadamès. Jamais l'on n'y voit d'exécutions sanglantes. La ville s'administre elle-même par ses principaux citoyens, elle a ses juges, et les condamnés mécontens de l'arrêt qui les atteint peuvent en appeler à la juridiction supérieure du gouverneur. Celui-ci rend la justice d'une manière toute patriarcale. M. Richardson cite un exemple des singulières notions d'impartialité de ce juge ottoman. Un jour, on amena en sa présence un Arabe, espèce d'Hercule que la rumeur publique accusait d'avoir frappé un enfant dans la rue. L'enfant témoignait par ses larmes des mauvais traitemens dont il avait été victime. Le gouverneur fit mettre l'Arabe à genoux et dit au jeune plaignant de lui rendre les coups qu'il avait reçus. Celui-ci, sans hésitation, leva sa petite main, et administra, avec une rapidité risible, cinq ou six coups de poing à son antagoniste, après quoi il se sauva à toutes jambes au milieu d'une explosion d'hilarité générale. Le gouverneur, se tournant ensuite vers le docteur Richardson, spectateur de cette scène, lui dit en se frottant les mains et d'un air qui sollicitait son approbation : « Voilà comme nous rendons la justice! »

Ghadamès est une ville fort ancienne. On la regarde aujourd'hui comme l'antique *Cydamus* qui, dix-neuf ans avant l'ère chrétienne, fut prise par Cornelius Balbus. Les Romains sont, dit-on, les auteurs de fortifications dont les ruines existent encore aux environs. Au temps de Léon l'Africain, Ghadamès était fort peuplée et passait pour une cité riche : elle se gouvernait alors elle-même, quoiqu'elle payât tribut aux Arabes; sa physionomie ne doit pas avoir beaucoup changé depuis l'établissement du mahométisme. Cette religion rend les peuples essentiellement stationnaires : l'on trouve, au sein du désert, des Pompeïa vivantes et animées. Ghadamès est bâtie dans un bois de dattiers et autour d'une source d'eau chaude qui sort de terre et se répand dans un bassin de vingt pieds de long sur quinze de large. La température moyenne de cette source est de cent vingt degrés, et il est impossible de se baigner près de l'orifice d'où elle jaillit en bouillonnant. Comme toutes les cités orientales, cette ville est composée de ruelles obscures, tortueuses, qui s'enfoncent entre des murs sans fenêtres. Dans l'intérieur de la ville, les rues sont des espèces de tunnels qui passent sous les maisons et qui conduisent à des places publiques ornées, au centre, d'un palmier en caisse, et entourées de nombreuses terrasses où se promènent les femmes. Ces petites places offrent à la population indolente de nombreux bancs de pierre : c'est là que se traitent les affaires en plein air; c'est là que le cadi rend ses arrêts, là que le marchand noue ses opérations et règle ses comptes, là qu'on reçoit ses amis et qu'on raconte les nouvelles du jour.

L'architecture des maisons, qui s'élèvent généralement à la hauteur de trois ou quatre étages, n'est pas purement mauresque. Les habitans du Sahara ont des fantaisies architecturales qui donnent à leurs édifices un caractère particulier. Il n'y a d'ailleurs que le dessin qui puisse en donner une idée. Généralement les maisons n'ont pas d'appartemens au rez-de-chaussée; on monte, par un escalier de pierre, dans une grande salle qui est entourée de petites chambres; il n'est pas rare d'y entendre bêler des moutons que les habitans de

la maison engraissent et dont ils font leurs commensaux. Cette salle n'est pas un lieu de séjour habituel; la famille habite l'étage supérieur, et quelquefois, pendant les nuits très chaudes, elle transporte ses pénates en des espèces de niches construites sur le toit en terrasse de la maison. Les salles basses servent souvent de magasins. M. Richardson raconte qu'ayant été visiter un habitant, la femme de ce dernier s'enfuit et se renferma dans une chambre; mais une autre fois le docteur Richardson entra dans la même maison, en l'absence du mari de la dame : celle-ci, loin de montrer le même effroi, vint à sa rencontre et, qui plus est, réunit ses voisines pour leur faire voir le chrétien. « C'est de leur mari et non des étrangers, dit M. Richardson, que les femmes ont peur en Afrique. Du reste, les femmes des habitans pauvres ne songent pas à éviter les regards des étrangers; mais il est d'usage que les femmes riches se dérobent à la vue. Celles qui sont jolies et bien faites, ajoute le voyageur anglais, trouvent pourtant toujours le moyen de se faire voir. »

Ghadamès était la première étape du missionnaire après son départ de Tripoli. De cette ville, M. Richardson voulait se rendre à Ghat, pour gagner ensuite le Soudan, s'il le pouvait. La distance entre Ghadamès et Ghat est de vingt jours de marche dans le désert. Parti le 24 novembre, le missionnaire arriva à Ghat le 15 décembre. Ce n'était pas sans appréhension qu'il entrait dans cette ville, habitée par les redoutables Touaricks. Les Touaricks, dont les nombreuses et puissantes tribus peuplent toute la partie méridionale du Sahara, sont considérés comme une barrière vivante entre l'Europe et les riches contrées de l'intérieur de l'Afrique. Il est facile d'arriver jusqu'à eux par le désert; il est très difficile de pénétrer au sein de leurs peuplades et de les traverser pour entrer dans le Soudan. C'est le dragon qu'il faut vaincre pour pénétrer dans le jardin des Hespérides. Dévots musulmans, ils sont surtout hostiles aux chrétiens, avides d'ailleurs comme une nation pauvre, affamée, qui n'a ni agriculture ni industrie. Les bagages d'un voyageur offrent à ces hordes sans frein une tentation irrésistible, et plusieurs explorateurs ont déjà payé de leur vie l'imprudence avec laquelle ils ont exposé aux regards de ces peuples pillards les produits de l'industrie européenne.

La nation des Touaricks se divise en plusieurs branches ennemies les unes des autres, qui diffèrent par les mœurs et la forme des gouvernemens. Les Touaricks de Ghat passent pour être plus sociables que ceux de l'ouest. Les premiers sont placés sur la route de Tripoli au Soudan, route anglaise déjà visitée bien des fois, et qui bientôt deviendra comparativement facile à parcourir; les seconds barrent le chemin de l'Algérie au Sénégal. Nul n'a parcouru cette route, quoique plusieurs Français y soient entrés avec courage.

Les Touaricks de Ghat forment une république aristocratique. Ils naissent tous nobles et ne connaissent d'autre profession que celle des armes. Dans les districts ruraux où ils sont répandus, chacun d'eux plante sa tente ou bâtit sa hutte au milieu d'une vaste solitude, et il y vit patriarcalement avec sa famille et ses esclaves, exerçant une autorité en quelque sorte sans contrôle; il ne reconnaît de pouvoir supérieur que dans les occasions où les intérêts de la nation tout entière sont engagés. La haute stature, la force herculéenne du Touarick, sont sa meilleure protection dans la demeure inviolable qu'il s'est choisie.

Quand la guerre éclate, chaque scheik ou noble d'un rang inférieur se range sous les ordres des scheiks du premier ordre, qui sont censés obéir à un sultan ou *scheik-kebir*. La vérité est qu'ils se gouvernent eux-mêmes, et que toutes les résolutions importantes sont prises dans des assemblées des principaux scheiks. Les Touaricks de Ghat présentent un effectif de dix mille guerriers, ce qui suppose une population de soixante mille ames, y compris les vieillards, les enfans, les femmes et les esclaves. Leur équipement militaire se compose d'un long couteau suspendu sous le bras gauche par un large baudrier de cuir, d'un glaive semblable aux épées à deux mains des anciens chevaliers, et dont la poignée est en forme de croix; ce glaive s'attache sur le dos de telle manière que la poignée passe au-dessus de l'épaule; enfin ils portent une lance à la main. Cette dernière arme n'a souvent qu'un manche de bois, mais souvent aussi elle est tout entière en métal, et principalement en fer. Ils ont aussi des javelots dont ils se servent alternativement comme de cannes ou comme de moyens d'attaque et de défense. Quant au fusil arabe, ils le méprisent. — Que peut-on faire d'un fusil contre une épée? — disent-ils. Il ne faut pas oublier leur monture. Le *mahry* est au chameau arabe natif de la côte ce que le limier est au chien ordinaire. Les Touaricks le dressent pour la course et pour la guerre, et rien n'égale son agilité et la rapidité de sa marche. Il est plein de feu et de vigueur. Monté sur son mahry, dont le harnais est de couleurs et de formes variées selon le caprice de son propriétaire, le Touarik, armé de sa dague, de sa grande épée et de sa lance, part pour une expédition de guerre, prêt à tout oser sans rien craindre, si ce n'est Dieu et les démons. En 1844, les Touaricks de Ghat ont fait une incursion sur le territoire aride et sablonneux qu'habitent les bandits du nord, les Arabes Shanbahs. Pendant des journées, des semaines et des mois entiers, ils poursuivirent leurs ennemis, et, durant cette longue campagne, ils passèrent sept jours et sept nuits sans prendre aucune nourriture, sans boire une goutte d'eau, mais suivant incessamment et tuant leurs adversaires, qui enfin disparurent, cachés en des trous creusés sous les sables. Du reste, les Touaricks ne mangent ordinairement que de deux jours l'un. Cette extrême sobriété, qui, sans être poussée aussi loin, est en général dans les habitudes de tous les habitans du désert, n'empêche pas le peuple dont nous parlons d'arriver à un développement de force physique tel que la plupart des Touaricks seraient regardés comme des géans en Europe.

Sur l'une des places de Ghat se trouvent des rangées de bancs disposés en gradins. C'est un spectacle imposant de voir les Touaricks assis sur ces degrés le soir avant l'heure du repos. Ils sont placés les uns auprès des autres, en phalange serrée et profonde, comme les esprits de Milton dans le *pandémonium*. L'aspect sombre de leurs figures à moitié voilées par le *litham* qui couvre la bouche et une partie des joues donne une grande vraisemblance à cette comparaison. Leurs lances sont plantées devant eux dans le sable, prêtes pour le combat ou pour la pompe guerrière. — « J'ai passé bien des fois, dit M. Richardson, le long de ces forêts de lances, et je n'ai pu regarder, sans éprouver un sentiment d'effroi, ces noires figures, à l'expression énigmatique, accroupies dans le plus profond silence et la plus complète immobilité. » Mais qu'une rumeur se fasse entendre dans la ville; qu'un bruit, un accident, une bagatelle

éveille l'attention de ces statues à l'apparence inerte et glacée, et on les verra se lever avec une précipitation d'enfans, — terribles enfans! — et se jeter les uns sur les autres, se pousser, se précipiter vers l'objet qui attire leur curiosité. Après ces alertes, le silence se rétablit aussitôt, et l'on voit les Touaricks rester ainsi sans mouvement durant des heures entières, dédaignant d'échanger une seule parole avec les marchands étrangers. C'est de leur part une preuve de dignité et de supériorité. Dans toute l'étendue des pays barbaresques, la lenteur des mouvemens est regardée comme une marque de noblesse.

Il paraît toutefois que les Touaricks ne croient pas compromettre leur dignité en demandant ou en extorquant l'aumône. Ce sont les mendians les plus obstinés et les plus effrontés qu'il soit possible d'imaginer. La pauvreté est le fruit de la paresse orgueilleuse de ce peuple; les chefs mendient des présens, les nobles de seconde classe mendient leur nourriture. Dès l'enfance ils apprennent à demander honteusement ou à prendre ce qu'ils ne savent pas se procurer par le travail. L'avidité que ce peuple montre n'est souvent que ridicule; mais il serait toujours fort dangereux de ne pas la satisfaire. Lorsque M. Richardson eut séjourné quelque temps à Ghat, il porta au fils du sultan des Touaricks de ce pays, le prince Khanouhen, le cadeau que lui doivent tous les étrangers. Parmi les objets qu'il offrit se trouvait un pain de sucre dont la tête avait été cassée. C'était d'ailleurs le seul que le docteur eût en ce moment à sa disposition. Il ne vit pas le prince, qui n'était pas à la ville, mais il fut introduit en présence de sa première femme, Lalla Fatima. La princesse reçut le docteur très poliment, et l'entrevue fut amusante. Le docteur commença par s'excuser de ce qu'il apportait un pain de sucre dont la tête était cassée. En apprenant cette particularité, la dame faillit s'évanouir. « Eh quoi! s'écria-t-elle, Khanouhen n'est-il pas le vrai sultan? Mon mari est le maître et le seigneur de tous les Touaricks. Il a la parole prompte et le geste rapide. Tous les étrangers, tous les marchands, tous les chrétiens qui viennent ici entendent ses ordres et s'empressent d'y obéir. Et vous lui apportez un pain de sucre dont la tête est cassée! Ah! cela n'est pas bien! ce n'est pas ainsi qu'on agit, et je tremble pour vous. » M. Richardson fit observer qu'il se trouvait dans l'impuissance de se procurer un pain de sucre entièrement neuf et parfaitement intact. Lalla Fatima se rejeta alors sur autre chose. « Les gants que vous apportez, dit-elle, ne sont pas pour moi. Khanouhen les donnera à son autre femme à la campagne. Il faut en apporter pour moi. » Le docteur l'engagea à partager ceux qu'il offrait. Elle répondit : « Ah! Khanouhen aime sa femme de la campagne bien mieux que moi. » Et, en disant ces mots, elle se mit à rire, au moment où M. Richardson s'attendait à la voir pleurer. Il ne put se tirer de ses mains qu'après lui avoir promis de lui donner, lorsqu'il reviendrait à Ghat, des colliers de verroterie, ainsi qu'un cadenas et une clé.

A quelques jours de là, le docteur assista à une scène de mendicité qui parut au moment de tourner au tragique. Il passait la soirée, selon son habitude, chez un riche marchand de Tripoli qui était venu à Ghat pour affaires de commerce. La porte extérieure fut tout à coup violemment ébranlée. Un jeune serviteur arabe cria suivant l'usage du pays : — Qui est là? et, sans attendre la réponse, il ajouta : — N'ouvrez pas! — Les marchands de Ghadamès et de Tripoli, quand ils

se trouvent à Ghat, ont toujours soin de tenir leur porte fermée le soir, principalement à l'heure du souper : c'est le moment où les Touaricks affamés rôdent comme des loups par la ville, cherchant quelque chose à dévorer. Le tumulte augmenta à la porte du marchand quand la voix du jeune serviteur se fut fait entendre, et les visiteurs réclamèrent l'entrée avec des menaces si terribles, que le marchand, effrayé à bon droit, dit : « Ouvrez. » Une bande de Touaricks s'élança aussitôt dans l'intérieur de la maison. Le premier soin de ces hôtes forcés fut de maltraiter à tour de rôle le malheureux Arabe qui avait parlé le premier pour recommander qu'on tînt la porte fermée. Les fourrageurs cherchaient à souper. Vainement le marchand essaya-t-il de défendre son repas et celui de ses serviteurs. L'imprudente colère qu'il avait d'abord montrée tomba devant un discours du chef de la bande qui, d'une voix tonnante, lui adressa cette allocution : « La contrée est sûre et paisible, on n'y voit ni voleurs, ni pillards; vous achetez, vous vendez, vous remplissez vos sacs d'argent, vous allez et vous venez sans être inquiétés. Pour prix de la protection que nous vous accordons, ne pouvez-vous nous laisser apaiser notre faim? » La résistance eût été une folie. Le souper que le marchand avait fait préparer pour lui et ses serviteurs fut livré à ces convives inattendus. Le cuisinier, en plaçant devant eux le plat de couscoussou, leur dit, non pas : *Il pranzo è servito,* mais : C'est là notre propre souper et tout ce que nous avons à manger à la maison. — Les Touaricks se jetèrent tous ensemble sur le plat, dont le contenu disparut en quelques minutes.

M. Richardson faillit lui-même être victime de cette mendicité furieuse des Touaricks. Il prenait son repas sur la terrasse de sa maison, lorsqu'il vit entrer deux enfans en guenilles qui crièrent : « A manger! à manger! nous voulons manger! » Le docteur, qui ne les distinguait pas dans l'ombre, s'avança à leur rencontre et s'aperçut, en approchant, que l'un des deux brandissait une lance beaucoup plus grosse que celui qui la portait et faisait mine de vouloir l'en frapper. Il les poussa dehors et ferma la porte. Le lendemain, il rapporta ce singulier incident à un marchand de Ghadamès, et, en même temps, il lui demanda quelle était l'occupation ordinaire des Touaricks. Celui-ci répondit avec indignation : « Mendier, mendier et mendier, telle est leur unique occupation! Lorsqu'ils se sont procuré de l'argent, ils l'enfouissent, et ils mendient, ils mendient et puis ils mendient encore. »

Après un séjour de près de deux mois dans la ville de Ghat, M. Richardson revint en Europe par le Fezzan. En quittant Tripoli, il avait laissé son noir Saïd aux soins du consul d'Autriche, qui avait promis de le garder à son service ou de lui trouver un autre emploi. Ce nègre était devenu de plus en plus insupportable à mesure que croissait l'indulgence du docteur. Sa principale manie consistait à éclater en sanglots, subitement, sans rime ni raison, quand aucun incident n'était survenu qui fût de nature à déterminer un tel accès. Au sein du calme le plus profond, Saïd poussait tout à coup les gémissemens les plus douloureux. « Qu'est-il arrivé? » s'écriait M. Richardson éveillé en sursaut. Rien de fâcheux ou d'extraordinaire n'était arrivé, et Saïd ne pouvait donner au docteur que les plus futiles raisons pour expliquer ses gémissemens. Tantôt il pensait à sa femme, mais il lui eût été impossible de désigner laquelle, car ce

nègre ébauchait des mariages partout où s'arrêtait M. Richardson, tantôt il se lamentait de n'avoir pas un certificat constatant qu'il était affranchi de l'esclavage. Or, qui aurait pu le lui donner, puisqu'il s'était enfui de chez son maître? Une autre fois Saïd pleurait parce que les domestiques du gouverneur de Ghadamès étaient mieux habillés que lui. M. Richardson supportait ses lubies avec une patience exemplaire, se bornant à lui tirer l'oreille, comme on fait à un enfant mutin, mais charmant et adoré. Jamais Saïd n'avait pu garder un *para* dans sa poche; il donnait son argent au premier venu. Quand M. Richardson partit de Ghadamès pour Ghat, le noir distribua toute la monnaie qu'il possédait. Le docteur lui ayant reproché cet excès de générosité, Saïd lui dit : « A quoi bon garder de l'argent, puisque nous ne devons pas trouver de boutiques sur notre route? » Quand ce nègre était mélancolique, il faisait part de ses chagrins à tous venans, et, pour exciter davantage leur sympathie, il leur offrait son propre dîner et même celui de son maître; quand il était joyeux, il aimait à répandre sa gaieté par la ville, et dans ce cas il oubliait tout-à-fait de préparer le repas du voyageur. Celui-ci, en rentrant à l'heure du souper, trouvait le foyer vide, les cendres froides, et la marmite renversée. On ne s'étonnera donc pas si, en quittant l'Afrique, M. Richardson n'a eu de regrets que pour son dromadaire, fidèle et patient animal qui l'avait porté pendant de longues marches, et qui l'avait ramené sain et sauf au port d'embarquement : « Si j'étais poète, dit-il, je lui adresserais des adieux touchans. J'ai vivement recommandé à l'Arabe qui l'a acheté de le traiter avec douceur; il m'en a fait la promesse, et il s'est engagé à l'employer seulement comme monture. »

Un voyage tel que celui de M. Richardson n'aurait qu'un attrait stérile, s'il ne tendait pas à multiplier les relations entre les peuples et à augmenter le bien-être général. Quand l'Europe cherche à civiliser l'Afrique, elle travaille dans son intérêt propre et pour accroître sa prospérité. La nation européenne qui la première parviendra à s'ouvrir des communications fréquentes et faciles avec l'intérieur de l'Afrique verra s'augmenter considérablement sa richesse et son commerce. L'Angleterre est à la tête d'un mouvement d'exploration qui, d'année en année, devient plus marqué et obtient plus de succès. Elle y apporte l'esprit de suite qui distingue son gouvernement, et qui lui assure dans le monde une position prééminente. La régence tout anglaise de Tripoli est placée comme une tête de pont à l'entrée du désert, et les sujets du royaume britannique apportent continuellement de nouvelles pierres à l'édifice qui doit joindre, à travers le Sahara, les riches contrées du Soudan à la Méditerranée. Depuis long-temps, l'administration britannique entretient des agens dans plusieurs oasis : elle a un consul à Mourzouk; elle vient d'en nommer un à Ghat. Son influence est donc établie déjà jusqu'à mi-chemin du Soudan, et les Anglais sont certains d'être dans une certaine mesure protégés sur cette route. Rien n'est plus digne des réflexions des hommes d'état dans tout pays que la prévoyance avec laquelle le gouvernement de la Grande-Bretagne prépare de longue main les voies à sa grandeur croissante. Ce gouvernement a les yeux sans cesse fixés sur la carte du monde pour y occuper les positions qui, dans un avenir plus ou moins éloigné, doivent lui donner la prépondérance sur toutes les parties du globe. C'est grace à cette admirable prévoyance que l'An-

gleterre s'est assuré la possession de Gibraltar à l'entrée de la Méditerranée, et d'Aden à l'issue de la mer Rouge. C'est ainsi qu'elle plante son pavillon à l'embouchure de tous les grands fleuves pour les ouvrir ou les fermer à son gré. En Asie, elle est maîtresse du Gange; dans l'Amérique du Nord, elle partage le Saint-Laurent; dans l'Amérique du Sud, elle s'avance par le Rio-Blanco vers l'Amazone; en Afrique, elle commande l'entrée du Niger. Elle occupe un des rivages du détroit de Torrès, qui unit la mer des Indes à l'Océan Pacifique, et tout récemment elle vient de s'assurer, au moyen d'un traité avec les États-Unis, le passage de l'isthme de Panama.

Aujourd'hui, le commerce entre le Soudan et l'Angleterre par Tripoli est encore peu de chose. Ghat offre cependant un intérêt particulier, qui a déterminé sans doute le docteur Richardson à y faire un long séjour. C'est un marché libre, où se font les échanges des marchandises d'Europe et de celles du Soudan. Le missionnaire anglais y a vu venir des caravanes de Kanou, de Bornoua, de Touat, du Fezzan, de Souf, de Ghadamès, de Tripoli, de Tunis et de la côte septentrionale d'Afrique. Pendant le séjour de M. Richardson à Ghat, le nombre des commerçans avait été d'environ cinq cents, qui avaient employé mille cinquante chameaux pour le transport de leurs marchandises. Ces caravanes apportaient des esclaves, des dents d'éléphant, des cotons indigènes, des plumes d'autruche, des parfums, des noix de gouro, du séné, etc. La valeur de ces exportations sur le marché même de Ghat pouvait s'élever à 900,000 francs, et au double de cette somme sur les marchés d'Europe. En outre, les marchands de l'intérieur avaient fourni une quantité considérable de peaux d'animaux et de cuirs préparés, des cuillers, des bols et autres ustensiles en bois, des sandales, des peignes en bois, des coussins de cuir, des sacs, des bourses, des bouteilles et des outres pour contenir l'eau dans le désert, des armes telles que javelots, lances, dagues, larges épées dont les lames proviennent des manufactures européennes ou de celles des États-Unis. Nous ne parlons pas des objets de consommation, tels que le beurre liquide, un certain fromage très fort, du bœuf coupé en tranches et séché sans sel au soleil, du poivre d'une force extraordinaire, des fruits à coquilles, etc. Quant au coton, qu'on fabrique en grande quantité au Soudan, la teinture en est mauvaise. Les Africains se bornent à couper l'indigo et à le placer dans l'eau avec l'étoffe qu'ils veulent teindre. Ils retirent cette étoffe après un intervalle de temps assez court, ils la font sécher, et ils la glacent avec de la gomme. Les femmes de race blanche qui portent des cotons ainsi préparés ont le bout du nez, les pommettes des joues, le menton et les mains noirs. Du reste, la propreté n'est pas une des qualités des habitans et des habitantes du désert, qui se servent de sable pour faire leurs ablutions.

Quant aux articles d'importation provenant d'Europe, ce sont des étoffes de soie et des draps de qualités inférieures et de couleurs très vives, de petits miroirs, des bracelets en bois peint, des lames d'épée, des aiguilles, du papier, des gants, etc. La monnaie en circulation est principalement espagnole; pourtant on voit beaucoup de pièces de cinq francs dans les oasis depuis que nous occupons l'Algérie. Un jour M. Richardson demanda à un marchand de Ghadamès pourquoi les musulmans préféraient la monnaie des infidèles à celle

qui est frappée au coin du sultan de Constantinople. Cet homme lui répondit : « Dieu a voulu que les chrétiens apprissent à fabriquer la monnaie, parce qu'elle est maudite, bien qu'on en fasse usage en ce monde. Les musulmans souffrent le contact de cette chose abominable, mais ils ne se souillent pas en la fabriquant. Dans l'autre monde, les musulmans jouiront sans argent de toutes les félicités possibles; mais les chrétiens auront un ruisseau d'argent et d'or fondus et bouillans qui leur sera versé continuellement dans la gorge, et qui fera leur tourment pour l'éternité. »

Le docteur Richardson n'a pas voulu jouir long-temps du repos auquel il avait droit après une exploration si fatigante; il est reparti pour le désert avec cette ardeur patriotique qui fait braver aux Anglais tant de privations et tant de périls, en pleine paix, pour la grandeur et la prospérité de la Grande-Bretagne. Nous serions toutefois injuste envers notre pays si, en rendant hommage au dévouement d'un voyageur étranger, nous ne signalions pas les efforts courageux de plusieurs de nos compatriotes qui, dans le cours des dernières années, ont essayé de porter le drapeau de la civilisation dans l'intérieur de l'Afrique. Les principaux sont MM. Auguste Bouet, lieutenant de vaisseau; Raffenel, commissaire de la marine; Hecquart, lieutenant de spahis; Léopold Panet, du Sénégal. Ces voyageurs ont montré tous un zèle pareil, quoique leurs tentatives aient eu des résultats différens. On doit les découvertes les plus intéressantes à M. Auguste Bouet, frère du capitaine de vaisseau qui a porté long-temps avec une très grande habileté et beaucoup de succès le pavillon français sur la côte d'Afrique. En fait de dévouemens individuels, la France n'est laissée en arrière par aucune nation du globe. Le gouvernement, de son côté, n'a cessé d'encourager, dans les limites d'un budget fort restreint, les entreprises sérieuses des voyageurs qui offrent les garanties nécessaires d'instruction et de fermeté; mais ce qui manque à nos explorations, c'est la popularité, c'est cette faveur de l'opinion publique qui est le mobile et la récompense du courage. Ce qui soutient l'énergie des voyageurs anglais au milieu des périls incessans de longues explorations, c'est la pensée que leur pays a les yeux fixés sur leur noble entreprise et qu'il y prend un vif intérêt. L'explorateur français n'a pas l'appui de sympathies aussi ardentes, aussi générales; il n'est consolé des privations et des souffrances que par le sentiment du devoir accompli.

L'indifférence de nos compatriotes pour tout ce qui sort du cercle ordinaire de leurs relations commerciales est un fait malheureux, mais incontestable. Comment expliquer cette indifférence, surtout quand il s'agit de l'Afrique? N'avons-nous pas un grand empire à fonder au nord de ce continent? A l'ouest, n'avons-nous pas des établissemens où le commerce naissant n'a besoin que d'une impulsion un peu généreuse pour prendre des développemens considérables? Sur la côte orientale, les populations africaines semblent aussi faire appel à notre activité. Cependant l'esprit d'entreprise manque à notre commerce; il n'aime à rien hasarder, et ses spéculations, faites le plus possible à coup sûr, sont généralement mesquines. Proposez à une maison de commerce une opération nouvelle, dans un pays non encore exploité, et vous la verrez, pleine d'effroi, refuser de se lancer dans ce qu'elle appellera une aventure. Cependant, si vous n'aventurez rien, comment voulez-vous n'être pas primés par

ceux qui savent aventurer quelque chose à propos? Ce sont les aventures heureuses et sagement calculées qui donnent de grands bénéfices, qui ouvrent des débouchés nouveaux; l'aventure, c'est l'air nécessaire au commerce pour qu'il prenne un puissant essor. Combien il y a loin d'ailleurs de l'esprit d'aventure dont notre commerce s'effraie si facilement à l'extrême timidité, à la triste routine qui nous distinguent! On ne saurait s'imaginer l'étonnement et l'embarras de notre industrie, quand on veut la tirer du sillon où elle marche opiniâtrément. Pourquoi nos armateurs, qui trafiquent sur la côte d'Afrique, sont-ils obligés si souvent d'acheter leurs marchandises de troc à l'étranger, en Angleterre, par exemple? C'est que nos fabricans ne savent pas sortir de leurs habitudes pour former des chargemens qui conviennent aux populations africaines.

Dans la situation où se trouve placée la France, alors que l'état a dépensé des milliards en Afrique et qu'il y verse chaque année des centaines de millions, comment l'industrie privée ne se sent-elle pas disposée à quitter son ornière et à entrer dans la route nouvelle que la pacification de l'Algérie et l'établissement de notre souveraineté sur le vaste espace compris entre la Méditerranée et le sommet des monts Atlas ouvrent devant elle? Comment se fait-il que l'Angleterre, qui ne possède pas un pouce de terre sur la côte septentrionale d'Afrique, nous précède quand il s'agit de pénétrer, par cette voie même, au centre du continent africain et d'y nouer des relations commerciales? C'est que le commerce français n'a pas l'habitude, comme le commerce de la Grande-Bretagne, de compter sur lui-même : il demande tout au gouvernement, même ce que celui-ci ne peut donner, c'est-à-dire la résolution et l'initiative. Un courant régulier d'échanges est établi entre le Soudan et l'Algérie par des caravanes. La France pourrait s'emparer de ce commerce, qui fructifierait et qui prendrait des accroissemens inouis, s'il était exploité avec l'intelligence et l'activité européennes : rien n'a été fait cependant pour atteindre ce but. Il est vrai que les routes du désert sont pénibles, dangereuses; l'Algérie même recèle encore des bandits; les transactions avec les Arabes ne sont ni commodes ni sûres. Si c'est là réellement ce qui arrête notre commerce, s'il n'ose rien entreprendre en Afrique avant que le désert soit sillonné par des brigades de gendarmerie, traversé par de bonnes routes et parsemé d'auberges et de relais de poste, soit : qu'il attende cette transformation réservée peut-être à un autre âge; mais qu'il ne s'étonne pas d'être partout devancé par des rivaux plus heureux, parce qu'ils savent être plus entreprenans.

PAUL MERRUAU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1851.

A Londres et à Paris, le mois de mai s'est ouvert par une solennité publique : chacun des deux pays a célébré une grande fête, et chacun a mis respectivement dans la sienne, avec l'empreinte de son caractère, le symbole de sa fortune. Le 1er mai, la reine Victoria inaugurait à Londres l'exposition des travaux de l'industrie universelle, et offrait aux produits du monde entier la magnifique hospitalité du palais de cristal. Le 4 mai, Paris et la France, Paris surtout grace au luxe et à la multiplicité de ses décors, Paris consacrait le troisième anniversaire du jour où la république fut officiellement proclamée.

Ce n'est pas nous qui voudrions rabaisser à plaisir notre pays malheureux; plus nous le sentons dépérir sous la lente obsession des infirmités qui l'épuisent, plus nous voudrions fermer les yeux pour ne pas voir sa ruine, ou pour croire à sa résurrection; mais c'est cependant un devoir, un triste devoir, de regarder le mal en face, de le regarder jusqu'au bout, et passât-il déjà pour incurable, de le signaler chaque jour au malade, comme s'il pouvait le guérir. Il y a d'inexplicables retours dans les destinées des nations; il y a particulièrement dans notre histoire des reprises merveilleuses; à plus d'une époque, on dirait d'un homme qui faisait un mauvais rêve, qui avait les pieds et les mains liés au fond de l'abîme que lui représentaient ses songes, et qui, s'éveillant en sursaut, se retrouve libre, frais et fort. Il semble que ce soit un secret avertissement qui vienne alors tout d'un coup rompre le charme et rappeler la véritable vie. C'est pour cela qu'il ne faut jamais se lasser d'avertir, en recueillant, si dure qu'elle soit, la leçon que les événemens eux-mêmes nous apportent. Le contraste de ces deux fêtes de Paris et de Londres est une instructive et sévère leçon qu'il faudrait pourtant bien comprendre.

Voici d'abord la reine d'Angleterre dans tout l'appareil à moitié féodal de son

antique monarchie; elle arrive du vieux palais de Buckingham, assise au fond de son carrosse d'état, entourée de ses gardes du corps, accueillie par les hurrahs de la foule qui la salue et qui l'aime; le canon tire, les trompettes sonnent. La reine met le pied dans le palais de l'industrie : les gentilshommes à la baguette d'or la précèdent, marchant devant elle à reculons comme devant une princesse des légendes d'autrefois. Elle monte sur son trône : aussitôt se rangent autour d'elle les gardes bourgeoises de la Cité, les hallebardiers de la Tour, les gras et respectables mangeurs de bœuf (*beef-eaters*) : tout ce monde vêtu comme pour jouer des rôles du moyen-âge dans une pièce de Shakspeare. Le promoteur de cette vaste entreprise, le prince Albert, en fait, pour ainsi dire, un public hommage à la souveraine personne dont il est en même temps le royal époux et le premier sujet. La fiction constitutionnelle se mêle ici et se confond presque avec les fictions chevaleresques. L'archevêque de Cantorbery prononce une prière et une bénédiction : à ce seul nom se rattachent encore les plus vénérables souvenirs du passé. On chante l'*Alleluia* de Haendel; les chœurs sont conduits par des musiciens anoblis, ainsi que c'était jadis l'usage pour les ménestrels de cour. Le cortége défile, précédé des hérauts d'armes; il se déroule en ordre le long de ces galeries transparentes. On croirait des contemporains de Henri VIII ou d'Élisabeth perdus dans ce public moderne dont l'affluence les enveloppe, et admirant avec lui les modernes chefs-d'œuvre du travail et de la science.

Est-ce donc là peut-être une fantasmagorie puérile, un de ces jeux d'imagination et d'archéologie comme on en a pu voir quelquefois, par exemple, à Potsdam? Est-ce par amour de l'art que l'on s'applique ainsi les dehors d'une société qui n'est plus? est-ce pour étouffer sous une vaine mascarade la société réelle du temps auquel on appartient? Non, car c'est justement au contraire l'avénement de cette société nouvelle que l'on glorifie de la sorte avec les dehors et les pompes des siècles écoulés. Il y a là une des grandes puissances de l'esprit anglais, celle que j'appellerais volontiers la puissance de continuité. Le peuple anglais n'a pas été mis aux prises avec ces violentes épreuves que nous avons subies, et dans lesquelles nous avons, de nos propres mains, déchiré notre existence nationale en deux moitiés qui ne sont pas encore réconciliées. C'est un fait regrettable, mais c'est un fait qui a sa raison d'être : la France d'aujourd'hui ne s'est constituée qu'en reniant l'ancienne France; son histoire ne commence pour les masses qu'avec l'explosion guerrière de la révolution; les masses ignorent jusqu'à nos anciens rois, jusqu'à nos anciens capitaines. Sans nul doute, il faut les leur apprendre; mais, si l'on veut qu'elles apprennent ces noms illustres des premiers fondateurs de la France, il faut les leur nommer comme l'honneur de la France et non pas comme celui d'un parti. Il n'y a jamais eu de parti en Angleterre qui prétendît s'attribuer le passé à titre de patrimoine, pas plus, en somme, qu'il n'y a eu de parti pour le proscrire : le passé de l'Angleterre est à tous les Anglais; il ne fournit point d'argumens à l'une des classes de la population contre l'autre. Toutes y remontent et se plaisent à y remonter; mais pourquoi? parce qu'aucune ne s'y renferme. Telle est, en effet, cette puissance de continuité dont je parle; ce n'est point l'immobilité de la routine : c'est le mouvement de la tradition vivante, c'est le progrès, non pas comme chez nous par secousses lamentables, c'est le progrès sans lacunes

et sans soubresauts. La royauté anglaise est restée jusqu'à présent (et puisse-t-elle durer toujours ainsi pour attester la vertu des grandes œuvres politiques!), elle est restée comme un monument national. Les observances de son entourage, ses galas, ses réceptions, son costume, son étiquette, aucun de ces prestiges si aisément et si cruellement démonétisés ailleurs, n'a pu tourner contre elle, parce qu'elle n'a jamais été exclusive. De tous les rangs et par tous les chemins, il a été permis de s'élever jusqu'à elle, de l'approcher et de recueillir quelque reflet de son éclat. Aussi tous les amours-propres, tous les orgueils qui donnent du nerf à un peuple, se sont-ils complus en elle, et c'est ainsi qu'elle est devenue l'idéal le plus cher du patriotisme le plus altier qu'il y ait en Europe; c'est ainsi que l'antiquité même de ses usages est demeurée populaire, parce que cette antiquité, se prêtant si libéralement au commerce de toutes les choses nouvelles, ne sert plus qu'à leur conférer un surcroît d'illustration.

L'ouverture de l'exposition universelle était certainement un spécimen extraordinaire de cette curieuse alliance des formes antiques et des *pensers nouveaux* qui se produit à chaque pas en Angleterre. C'était à la fête de l'industrie que cette cour de pairs et de pairesses venait docilement s'associer. Des maîtres de cérémonie par trop maladroits avaient imaginé de faire de cette grande scène un spectacle privilégié; l'industrie a énergiquement réclamé son droit de présence, elle a donné très clairement à comprendre que c'était elle qui invitait la reine, et qu'elle voulait la reine pour elle. La reine s'est rendue à ces exigences avec une bonne grace à la fois politique et charmante. Hier encore, elle venait à l'improviste visiter l'exposition, et marquait ainsi son empressement comme tout le monde.

Le jour de la grande solennité, quels étaient ceux qui marchaient derrière les hérauts, qui tenaient la tête de l'imposante procession? C'étaient les entrepreneurs qui avaient bâti l'édifice; c'était l'ingénieux architecte qui en avait fourni le plan, M. Joseph Paxton, le jardinier du duc de Devonshire. Ils avaient tous ainsi leur place d'honneur dans l'aristocratique compagnie, et ils n'en étaient que plus fiers du mérite de leur labeur plébéien. C'était encore un épisode bien significatif que cette première rencontre du duc de Wellington et de M. Cobden arrivant en pareille occasion et en pareil lieu, mettant face à face pour se tendre la main, non pour se combattre, le plus solide champion du principe de résistance et le plus ardent avocat du principe de réforme. Tous les deux étaient pourtant à leur place dans le palais de cristal. Qu'est-ce après tout que ce palais, sinon le temple où l'Angleterre instituait avec une consécration splendide le dogme du libre échange et de la libre concurrence prêché par Richard Cobden avant d'être érigé par Robert Peel en loi politique et sociale? Et si c'était la victoire de Cobden qui trouvait là sa récompense, comment la récompense eût-elle été complète sans l'assistance du vieux duc? Ce sage et vaillant esprit qui a toujours su vouloir à temps les réformes nécessaires est le témoin naturel de toutes les circonstances considérables en Angleterre, le patron obligé des plus belles fêtes britanniques. A cause de sa gloire, à cause de ses quatre-vingt-trois ans, peut-être aussi à cause de cet amour tout ensemble tenace et raisonnable qui l'attache au vieil établissement anglais, le duc de Wellington semble chargé par la faveur populaire de relier l'ancien monde avec le nouveau, en apparaissant dans celui-ci aux grandes occasions,

Rentrons chez nous, et passons maintenant à notre 4 mai. Sous ce ciel aussi brumeux que celui de l'Angleterre, sous cette pluie décourageante, la foule ne fait pas non plus défaut; mais où est le mobile qui la guide, le zèle, l'idée qui la soutient? Elle va machinalement devant elle, cherchant pour ses yeux une assez misérable pâture; encore n'est-elle pas si occupée des jeux et des spectacles auxquels on l'invite, qu'elle ne prête de temps en temps l'oreille pour écouter si l'insurrection dont on la menace d'autre part ne sortira point des pavés au coin du premier carrefour. Paris a célébré son 4 mai sous l'impression plus ou moins sinistre de ce fameux bulletin qu'on a si heureusement désavoué, qu'il s'en est, au bout du compte, trouvé tout de suite trois au lieu d'un. Paris et la France ont éprouvé pour premier besoin, le jour anniversaire de la fondation de la république, le besoin très sincère de se garder mieux ce jour-là qu'un autre. A peine s'il y a quelques milliers de soldats ou de *policemen* pour défendre l'habitant de Londres contre les inconvéniens possibles de ce flot d'étrangers, pour préserver l'ordre au milieu de cette immense multitude. C'est une précaution que le gouvernement anglais a prise en considérant l'état général de l'Europe plutôt que le fond particulier du pays. Sur ce fond-là, les coups de main de l'émeute n'ont jamais eu de brillantes fortunes. L'émeute a livré, quelquefois même gagné chez nous de si redoutables batailles, qu'on ne se croit pas, qu'on n'est pas toujours en sûreté contre elle avec des armées. Et pourquoi ce peuple est-il si inquiet et si faible devant les assauts de l'émeute? pourquoi cette inquiétude et cette faiblesse qui proviennent en lui d'une trop juste appréhension des surprises, des violences illégales, pourquoi redoublent-elles au moment même où il semble confirmer par une démonstration de plus l'ordre légal établi chez lui? C'est qu'il ne croit pas à cette légalité, c'est qu'il n'a pas de foi dans sa constitution.

Voulez-vous savoir jusqu'à quel point l'ame de ce peuple est vide? Regardez la fête dont il est censé se réjouir. Et d'abord ce n'est pas lui qui se la donne, pas plus qu'il ne s'est donné le gouvernement en l'honneur duquel il la célèbre. Quand l'Angleterre a convié le monde à sa grande exhibition, quand elle a résolu de décerner à l'activité humaine les splendeurs de ce triomphe nouveau, c'est que le peuple anglais devait faire lui-même les frais de l'entreprise : il s'y intéressait assez pour cela. Ce sont des souscriptions ou des spéculations particulières qui ont déjà fourni près de 2 millions sur les 4 ou à peu près qu'on a dépensés, et toute la somme sera bientôt amplement couverte. Le gouvernement n'a participé à cette œuvre gigantesque que dans une mesure très restreinte : il ne lui a rien accordé de plus qu'un appui moral. Nous souhaiterions beaucoup qu'il y eût en France cet audacieux génie d'initiative; nous commencerions, bien entendu, par l'employer aux choses de nécessité avant de lui demander ces récréations grandioses qu'il procure maintenant à l'Angleterre; nous irions au plus pressé. Nous ne sommes même pas très sûrs que cette initiative, si jamais elle s'éveillait, s'appliquât très vivement à conserver la mémoire du 4 mai : c'est pour cela qu'il faut que l'état s'en charge, tant que l'état reposera matériellement sur cette date. L'état néanmoins peut sans doute avoir la meilleure intention possible de nous gratifier d'amusemens patriotiques dont le sens réponde à cette date mémorable; mais il ne lui est pas donné d'exprimer avec bonheur des sentimens qui ne sont

pour tout le monde que des sentimens de convention. L'état aurait beau vouloir être gai, on ne force pas les gens à rire. L'état, surtout quand il est rentré dans de sages mains, l'état n'est pas un être abstrait qui vive en dehors, au-dessus de la nation : l'état, c'est vous et moi, comme c'était jadis le roi Louis XIV. Essayez donc de trouver quelque manifestation enthousiaste pour faire honneur aux origines de la république! vous verrez bien pourquoi le gouvernement n'y réussit pas mieux : l'inspiration manque, et comment ne manquerait-elle point?

Comparez la fécondité d'une idée sérieuse à l'avortement d'une idée fausse! Voyez seulement cette riche décoration du palais de cristal : voilà certes des gages positifs et précieux pour prouver en faveur de la pensée qui les a réunis, pour assurer sa juste importance à la solennité qu'on inaugure. Tous les produits bruts de la nature transfigurés et multipliés sous toutes les formes, par tous les arts humains, sans distinction, sans exclusion de provenance, d'atelier, de climat et de race, quel plus majestueux enseignement! quelle plus haute philosophie! Revenons en France, à Paris, sur nos ponts, dans nos promenades. Nous étions, l'année dernière, en pleine Égypte de Sésostris; nous sommes pour celle-ci au cœur du paganisme; nous adorons Neptune, nous construisons à sa ressemblance des statues de plâtre que nous dressons par-dessus des cascades de toile cirée. Nous dépensons à cela quelques centaines de mille francs, et le lendemain il nous en reste du gâchis ou des lambeaux; mais nous avons du moins la consolation d'imaginer que nous nous sommes gratifiés d'un divertissement national. A qui s'en prendre s'il n'est pas plus vif? Les républicains de vieille souche, que l'expérience a condamnés à laisser gouverner la république par d'autres qu'eux, diront probablement que la chose irait bien mieux et serait bien plus goûtée, s'ils en avaient encore le soin. Hélas! on les a vus à l'œuvre. Il leur siérait bien vraiment de se moquer des *beef-eaters* et des *goldensticks* de sa majesté Victoria! Ce n'est pas eux qui s'amuseraient à des pastiches du moyen-âge! Ils gardent leurs fracs noirs avec une austérité puritaine, mais ils servent au peuple les vieilles toiles de David; ils recommencent à copier les Romains et les Grecs pour former les Français au civisme; ils ont pour embellir leurs cérémonies des faisceaux de bois peint, des bœufs aux cornes dorées et des vierges à tant par tête. Non, les républicains qui nous ont gouvernés n'ont rien là-dessus à reprocher aux *réactionnaires* qui nous gouvernent. Je ne prétends pas qu'on ne pouvait point bâiller au nez du Neptune de plâtre : — il fallait rire de pitié ou se détourner par dégoût devant les mascarades de chair et d'os qui *illustraient* à leur guise la fraternité naissante.

On se heurte là, nous le répétons, on se heurte contre une irrémédiable impossibilité. Il est impossible d'instituer une solennité véritable à propos d'un accident ou d'un prétexte. L'exposition de Londres n'est pas un caprice; elle est le couronnement le plus logique de ces réformes qui ont renouvelé depuis quelques années toute l'économie matérielle et sociale de l'Angleterre; elle est en quelque sorte un appel fait au monde, que l'Angleterre prend ainsi à témoin du ferme propos avec lequel désormais elle s'engage dans les voies salutaires de la liberté commerciale. Si nous voulons mieux apprécier à ce point de vue la portée de l'exposition universelle de Londres, rappelons-nous seulement la vivacité avec laquelle nos protectionistes empêchèrent ici qu'on essayât modestement et en petit quelque chose d'analogue lors de l'ex-

position parisienne de 1849. La grandeur de la fête anglaise s'explique donc de reste; nous en avons assez dit pour expliquer la pauvreté de la nôtre : c'est la fête d'un principe auquel personne, pas même ceux qui s'en font les défenseurs attitrés, personne n'adhère encore que sous bénéfice d'inventaire. La république est dans la constitution, ou elle n'est pas. Or, la constitution, nous l'avons assez souvent démontré, peut bien être une arme, une barrière que les partis s'opposent réciproquement avec une utilité tantôt particulière, tantôt publique; elle n'est un palladium pour aucun.

Personne n'a professé un respect plus sévère que nous pour cette constitution, tant qu'il ne servait à rien de l'attaquer, sinon à susciter un désordre de plus en minant la seule légalité sur laquelle on eût où poser le pied. Aujourd'hui que l'on peut légalement en appeler de cette légalité imparfaite et vicieuse à une autre qui soit meilleure et plus stable, c'est la stricte obligation de tout citoyen de décharger son cœur et de proclamer ses griefs. Le temps est passé où l'on avait par devers soi une excuse suffisante pour prendre son mal en patience et chercher peut-être à s'abuser. Ce n'est pas assez de dire que la constitution permet qu'on la révise, elle le commande, tant elle est faite pour être révisée. Non, la constitution n'est pas un palladium, et les peuples pourtant ne vivent pas, s'ils n'ont point de palladium. L'histoire de la fabuleuse Pergame est en cela l'histoire du genre humain. C'était une règle de la vieille tactique électorale et parlementaire chez nos voisins d'outre-Manche qu'il fallait un *cri* pour entrer en campagne; il y avait tantôt un *cri*, tantôt l'autre, dans le service des whigs ou des tories. Ce mot de ralliement devenait à la longue une espèce d'emblême matériel; on s'y attachait, on se reconnaissait par là. Les états aussi bien que les partis ont besoin de ces emblêmes auxquels on finit par se dévouer sans y plus rien analyser, que l'on aime de cette forte et simple affection du bon soldat pour son drapeau. Nous avons fait de terribles progrès en politique; de tous les bords, nous avons marché de plus en plus à l'abstraction; les ultras de tous les régimes se sont de plus en plus infatués du grand honneur qu'ils avaient de représenter la Providence dans le monde, et de ces hauteurs où ils planent, du sommet de leur montagne rouge ou blanche, ils méprisent singulièrement la petitesse d'esprit qui présidait à nos luttes publiques d'il y a vingt-cinq ans. Nous sommes, quant à nous, de ceux qui voudraient pour beaucoup vivre encore dans ce temps-là; nous estimons médiocrement la politique transcendante; nous croyons qu'il est plus sain de s'enfermer sur un terrain plus pratique, et, plutôt que de chicaner dans les nuages à la façon d'aujourd'hui, nous aimerions qu'on eût encore à se battre pour ou contre la charte, comme de 1815 à 1830. Le devoir alors était clair, le but défini, le courage aisé.

De bonne foi, qui est-ce qui pourrait se passionner à présent pour ou contre la constitution de 1848, comme on se passionnait en 1827 pour ou contre la charte de 1815? Les plus zélés avocats de notre constitution républicaine ne prétendent s'y tenir que parce qu'ils la prennent pour un moyen; la charte était le tout de ceux qui l'invoquaient; ils ne voyaient et ne voulaient rien au-delà. Nous, au contraire, nous ne regardons plus jamais qu'au-delà; au-delà de quoi? c'est toute la question.

Cette situation est trop funeste, il faut absolument qu'elle change! il faut un

point fixe auquel nous rallier et nous prendre : ce n'est pas à supporter longtemps que de sentir toujours le sol trembler, s'affaisser, que de sentir le vide partout, le vide autour de soi, au-dessous de soi. Le vertige saisirait les ames les mieux trempées, si elles devaient flotter encore ainsi beaucoup sur l'abîme. Cette incertitude de toutes choses hébête à la longue et démoralise le pays. Ceux qui se mêlent de le conduire, ceux qui l'enseignent et le prêchent, semblent, en vérité, succomber chacun à son tour aux atteintes du mal : on dirait un tournoiement universel où, personne ne restant en place, on ne sait plus où retrouver personne. Cet homme d'esprit sans gêne et d'heureux loisir s'était improvisé publiciste par grace pour le pauvre monde qui ne demandait qu'à jurer sur sa parole, et qui l'attendait comme la manne. Il protégeait les princes, il conseillait la France; il était une des colonnes de l'ordre, un des vaillans du bataillon sacré; il devait monter à l'assaut de toutes les barricades en traînant après lui, pour plus de sûreté, quiconque il soupçonnerait de n'être pas aussi brave, et le voilà qui pactise avec l'ennemi, qui propose de faire la part du feu, et quelle part! de sacrifier sans autre forme de procès la loi du 31 mai, parce qu'elle pourrait bien exaspérer la faction qui n'en veut pas! Figurez-vous le désappointement de ceux qui s'en étaient fiés aux débuts de l'oracle, et qui, de tout leur cœur, lui auraient continué leur foi! Ils ne connaissent pas le secret de certaines brouilles, ils ne savent pas pourquoi Jupiter tonne de son tonnerre aigre-doux; ils savent seulement que l'un des champions de l'ordre passe avec armes et bagages dans le camp des ennemis de la loi du 31 mai. Comment le suivre, mais comment le quitter? quel embarras pour de bonnes gens! Le nouveau ministère paraît heureusement moins préoccupé de cet abandon, et, au milieu de ces étourdissantes variations qui désolent le public, il est consolant de voir que cette loi du 31 mai, la pierre de touche à laquelle on distingue la bonne cause de la mauvaise, reste le fondement inébranlable de la politique du cabinet. On doit savoir gré à M. Faucher de s'être déclaré aussi énergiquement en faveur de cette loi tutélaire, et nous sommes heureux de pouvoir constater ainsi la parfaite unité d'intentions qui anime le gouvernement tout entier au sujet d'un point si essentiel.

Encore un mot sur l'état présent des esprits dans l'atmosphère qu'ils respirent. Si ce n'était que la presse qui vacillât ainsi au gré des circonstances, on apprendrait à ne s'en pas troubler. Comment après tout, par exemple, se tourmenter beaucoup de ce que tel journaliste, qui se vantait si fort d'avoir exterminé la candidature présidentielle du général Cavaignac vienne maintenant lui en offrir une autre? Le personnage est ainsi fait, c'est tout ce qu'on en peut dire, et l'opinion aurait vraiment le droit de ne pas plus s'émouvoir des conversions de cette nature que l'honorable général ne s'émeut sans doute de pareilles avances. Malheureusement, cette mode des conversions soudaines gagne des régions plus hautes. Les hommes les plus éminens ont l'air de douter d'eux-mêmes et de tout leur passé; le pêle-mêle où nous vivons les emporte. Les consciences tourbillonnent au hasard, comme si c'était une danse des morts. Il y en a qui portaient le rationalisme incarné dans la moelle de leurs os; croyez-les, ils sont devenus mystiques, ou plutôt ne les croyez pas : ils essaient sur vous de ce mysticisme qui n'a jamais rien pu sur eux; — *experimentum faciamus!* Et le malaise universel augmente encore à voir qu'on vous propose tant de re-

cettes dont les médecins n'usent pas pour eux-mêmes. Et puis les caractères se délabrent aussi bien que les doctrines; il y a de plus en plus une tendance au médiocre et au vulgaire; les héros descendent de leurs échasses, et les faux magnifiques se dévoilent sans trop de mauvaise honte. Il n'est qu'une porte par où l'on puisse introduire un air plus salubre dans ce chaos où nous nous débattons, par où l'on puisse arriver à rétablir un peu de calme dans les idées, un peu de dignité dans la conduite : c'est celle qu'on ouvrirait sur un autre avenir en travaillant sincèrement à refondre le pacte politique. Qu'on élève tous les argumens que l'on voudra contre la révision de la constitution; en est-il un seul qui puisse prévaloir contre le service qu'elle nous rendrait en nous dégageant du gouffre où l'asphyxie nous étouffe?

Nous avons peu de chose à dire des travaux parlementaires de la quinzaine; nous ne saurions trouver beaucoup d'intérêt à nous étendre sur l'éloquence de M. Nadaud, qui n'est pas encore président de la république. M. Nadaud veut supprimer le livret des ouvriers, supprimer l'article 1781 du Code civil, relatif aux contestations des maîtres et des domestiques en ce qui touche les gages. M. Nadaud est convaincu qu'il n'y a que de bons serviteurs et que de mauvais maîtres. La société française n'est composée pour lui que d'ilotes rivés à la préfecture de police et d'exploiteurs qui *se promènent sur le boulevard en gants jaunes*. Cet homme est victime d'un fâcheux mirage. J'ai connu un romancier démocrate qui peignait infailliblement tous les bourgeois comme des monstres, les procureurs du roi comme des tigres, et les sous-préfets comme des abîmes de malice; que voulez-vous faire à cela? La question qui a surtout occupé les dernières séances de l'assemblée, la question importante, c'est celle du chemin de fer de l'ouest. La seconde et la troisième lecture se sont succédées rapidement et ont abouti à bien, malgré toutes les peines que certains orateurs se sont données pour les arrêter en route. La loi a été votée hier à la majorité de 436 voix contre 208. L'exécution va marcher dorénavant sans retard; la concurrence ruineuse des deux chemins de Versailles est ainsi terminée, en même temps que le réseau des lignes de fer qui entourent et approvisionnent Paris s'agrandit encore de cinq ou six des plus riches de nos départemens. Mentionnons enfin la discussion préparatoire engagée dans les bureaux sur les conventions conclues avec la république argentine et avec celle de l'Uruguay. Cette discussion viendra bientôt à la tribune. Nous avons toujours essayé, pour notre part, de lutter contre les préjugés qui ont obscurci ou envenimé cette affaire. Nous ne savons vraiment ce qu'on pourrait répondre aux raisons apportées par M. Dariste en faveur du traité conclu par l'amiral Leprédour; la grande majorité des commissaires nommés par les bureaux a d'ailleurs voté pour la ratification.

Nous ne terminerons point la chronique intérieure de cette quinzaine sans parler de deux publications qui, à des titres divers, ont frappé l'attention publique. Dans un travail assez considérable intitulé *la Chambre des Députés et la Révolution de février*, M. Sauzet, l'ancien président, a voulu montrer qu'au 24 février tout le monde dans la chambre avait fait son devoir; nul plus que M. Sauzet n'avait le droit de plaider cette cause : c'est à l'opinion de dire s'il l'a gagnée. L'auteur termine son livre par une profession de foi fusioniste. M. Sauzet demande qu'on mette les fleurs de lis sur le drapeau tricolore. Mon Dieu, oui; la chose n'est pas plus difficile que cela! Des récits élégans, mais

quelquefois emphatiques de M. Sauzet, nous passons volontiers aux vives peintures de M. Cuvillier-Fleury dans ses *Portraits politiques et révolutionnaires*. M. Cuvillier-Fleury a réuni sous ce titre un choix des articles les plus remarquables qu'il ait donnés au *Journal des Débats* depuis trois ans. Ces études, qui ont été très bien accueillies à mesure qu'elles ont paru, gagnent encore à se trouver rapprochées, parce qu'on aperçoit mieux l'unité du sentiment qui les inspire. M. Cuvillier-Fleury est un critique vigoureux qui châtie l'un par l'autre le romantisme et la démagogie; il a mis une plume exercée au service d'un esprit droit et d'une ame sincère.

Si l'on se souvient des explications que nous avons données, il y a quinze jours, sur l'état intérieur du Portugal et sur la nature des révolutions qui s'y déroulent, on comprendra qu'il n'y ait pas lieu de s'étonner beaucoup qu'une révolution nouvelle ait encore, depuis quinze jours, entièrement changé la face des affaires. Nous avions laissé l'autre mois le duc de Saldanha vaincu et fugitif, le roi maître des troupes et vainqueur sans combat, la reine assurée de sa couronne, M. Costa-Cabral, comte de Thomar, ministre dirigeant; voici maintenant les rôles intervertis. C'est au comte de Thomar de chercher un asile à l'étranger; la reine n'a plus d'autorité, le roi plus de soldats; la monarchie constitutionnelle du Portugal est soumise à la dictature du duc de Saldanha. La cause la plus claire d'un si grand revirement n'est ni plus ni moins qu'une mutinerie de caserne. Quand les peuples vieillis ont perdu ce qu'ils avaient de consistance morale, il suffit de ces misérables accidens pour bouleverser leurs destinées. Moins ils tiennent à quelque solide fondement, moins il faut pour les ébranler; ces commotions trop faciles sont à la fois le signe et le châtiment de leur décadence. L'histoire du triomphe de Saldanha est bonne à raconter. Qui sait où nous allons nous-mêmes? Instruisons-nous d'avance au spectacle de ces aventures stériles, qui sont seulement un peu plus mesquines que les nôtres. Si décidément nous ne sommes plus capables d'aviser de sang-froid et de longue main aux solutions possibles, aux accommodemens raisonnables, préparons-nous aux solutions portugaises.

Rappelons d'abord qu'entre le duc de Saldanha et le comte de Thomar la dissidence était surtout personnelle et très peu politique : l'un et l'autre s'étaient tour à tour accusés d'avoir enfreint la charte et gouverné par l'arbitraire; mais l'un et l'autre avaient donné des gages de leur commun attachement au principe même de cette constitution. C'était Saldanha qui avait battu les septembristes en 1847; on assure qu'à présent il les amène avec lui dans le ministère, et il est à peu près certain que les ultra-libéraux seront les premiers, sinon les seuls, à profiter du triomphe remporté sur la couronne par ce singulier conservateur. On parle en effet déjà d'exiger l'abdication de la reine dona Maria et de transmettre la dignité royale à son fils aîné, qui n'est âgé que de quatorze ans; la transmettre ainsi conduirait assez vite à la supprimer, et l'on reconnaît l'influence du parti septembriste à ces inventions révolutionnaires. Quoi qu'il en soit, on ne peut dire que ce parti ait eu dans le mouvement une action très directe; il est resté à l'écart, attendant le résultat, par défiance ou par rancune contre l'auteur du *pronunciamiento*. Le *pronunciamiento* n'est donc plus même une affaire de parti, c'est une querelle de ménage; ç'a été le coup de tête d'un ambitieux mécontent, servi à l'improviste par un ca-

price de la soldatesque, après avoir failli échouer contre son indifférence. Tout cela ne comporte donc en soi rien de plus profond; mais, pour n'avoir que de si médiocres origines, l'anarchie n'en est pas moins désastreuse. Il n'y a qu'à la suivre, comme nous voulons le faire, dans ses principales phases pour se représenter le degré d'impuissance que suppose chez un peuple cette funeste habitude des insurrections militaires.

Ajoutons encore que ces insurrections sont fatalement aidées par la position respective de Lisbonne et d'Oporto. Il a pu paraître extraordinaire qu'à la seule nouvelle du succès imprévu de Saldanha dans Oporto, on n'ait plus pensé qu'à transiger au palais de Las Necessidades. C'est qu'une fois Oporto rangé dans un autre camp que Lisbonne, il n'y a presque pas moyen de réduire cette ville rivale. Les approches des deux cités, soit par terre, soit par eau, sont également malaisées. Oporto est couvert par le Douro et par la barre de ce fleuve aussi bien du côté de la mer que du côté de la terre ferme, comme Lisbonne est couverte par Torres-Vedras et par Santarem. Pour entrer de force dans Oporto comme dans Lisbonne, il faut une flotte anglaise ou une flotte française. M. Costa-Cabral n'était pas en position de solliciter en 1851 l'appui que l'Angleterre avait donné en 1846. Le ministre anglais, sir Hamilton Seymour, n'a pas été plus tôt informé de la réception du duc de Saldanha dans Oporto, qu'il a employé toute son autorité pour obtenir le départ du comte de Thomar. La presse anglaise, qui avait attendu pour rendre quelque justice au ministre portugais que son adversaire fût ou semblât anéanti, s'est retrouvée unanime pour l'accabler aussitôt que la rébellion a eu définitivement réussi. La bonne volonté du ministre de France ne pouvait aller loin; la république n'a déjà que trop d'affaires en train. Deux vaisseaux de guerre français sont cependant arrivés dans le Tage; trois vaisseaux anglais, *le Phaëton*, *l'Aréthuse* et *l'Infatigable*, croisent à l'embouchure du Douro.

C'est presque un roman que cette dernière campagne de Saldanha, quoiqu'elle vienne aboutir d'une façon très positive à la formation d'un ministère. Le duc était le 20 avril à Castro d'Aire, avec les troupes qu'il avait soulevées, lorsqu'il reçut avis de ses affidés d'Oporto que la majeure partie de la garnison se déclarerait pour lui aussitôt qu'il se montrerait. Il se mit en route à une heure du matin, accompagné seulement de deux aides-de-camp; il avait dû laisser en ôtages à ses propres troupes son fils et le reste de son état-major; les soldats révoltés ne s'étaient pas rassurés à moins en le voyant partir. A neuf heures, il touchait aux bords du Douro, qui était alors enflé par les pluies, et là, s'abandonnant à la rapidité du courant, il fut en peu d'heures tout près d'Oporto; mais il rencontra d'autres nouvelles dans le voisinage de la ville. Ses amis lui mandaient que l'on ne pouvait plus compter sur personne, et qu'il eût à s'occuper avant tout de sa sûreté. Ce fut une véritable consternation. Le duc avait fait quatorze lieues dans la matinée à travers des chemins affreux, malgré tous les accidens et tous les risques. Le fleuve était trop gros pour qu'on pût le remonter; on ne savait comment rejoindre les troupes, et les abandonner, c'était perdre toute la partie. Saldanha la tint pour perdue, et gagna seul la frontière de la Galice; ses deux aides-de-camp se cachèrent dans un faubourg d'Oporto. L'armée insurgée n'avait plus qu'à devenir ce qu'elle pourrait; un coup de hasard en fit une armée victorieuse.

Le comte de Casal, gouverneur d'Oporto, avait eu vent de ce qui se passait; il avait jeté en prison quelques militaires suspects, le colonel de la garde municipale et des sergens du 9e chasseurs. Puis, se croyant le maître de la situation et de la place, il avait eu l'idée malencontreuse d'encourager ses régimens à rester fidèles en leur délivrant quinze jours de solde le lendemain même de ces arrestations. Les chasseurs et les gardes municipaux, qui les avaient assez mal prises, se sentirent encore bien plus courroucés quand ils eurent dépensé leur argent à boire, et, l'ivresse s'en mêlant, les casernes se *prononcèrent* dans la soirée du 24. Informé tout de suite de la bagarre au milieu de laquelle un colonel venait de périr, le comte de Casal marche sur les casernes avec un régiment d'infanterie et un escadron de cavalerie qu'il croyait à sa dévotion. Les insurgés, massés devant les portes, tiraient en l'air et criaient *vive Saldanha!* Casal ordonne de les charger; le colonel d'infanterie Moniz, qui allait tenir le rôle principal dans ce moment de tumulte, refuse de commander le feu, sous prétexte qu'on n'y voit pas clair; la cavalerie n'obéit pas davantage. Le comte de Casal, avec une soudaineté d'intelligence et de résolution qui prouve combien il connaissait son monde, pique des deux sans plus attendre et se sauve au galop devant ses propres soldats. Le colonel Moniz, à la tête de son régiment, va délivrer l'officier supérieur et les sergens prisonniers; la musique joue l'hymne de Saldanha, et l'on rentre paisiblement au quartier. A une heure du matin, la ville était aussi tranquille que s'il ne fût rien arrivé, et la plupart de ses habitans ne se doutaient pas même qu'il fût arrivé quelque chose et qu'ils eussent changé de maître.

Les aides-de-camp de Saldanha n'avaient cependant pas perdu leur temps : on courut après lui, mais on ne savait où le trouver, et le colonel Moniz n'avait point assez d'ascendant pour contenir des troupes sur lesquelles il n'y avait guère de discipline possible. Les bourgeois d'Oporto ne mettaient plus d'espoir que dans l'arrivée du duc de Saldanha et ne demandaient qu'à le saluer comme un sauveur de la patrie, tant ils avaient peur de ces soldats sans chef. Ce fut seulement après deux jours d'angoisses que le duc fit son apparition. On l'avait rattrapé de l'autre côté de la frontière d'Espagne, et il avait aussitôt tourné bride. Il avait chevauché vingt heures de suite pour rallier à temps les troupes également insurgées dans Braga, et il entrait enfin à Oporto en triomphateur. Deux lieues en avant de la ville, sur la route par laquelle il devait passer, la foule se pressait à pied, à cheval, en voiture; dans les rues même, on faisait la haie; les maisons étaient tendues de draperies; les pavillons de toutes les nations flottaient aux fenêtres sur la tête des femmes, qui agitaient leurs mouchoirs. Ce n'était pourtant que le 27 avril, le premier dimanche après celui où le maréchal duc de Saldanha, seul avec ses deux aides-de-camp sur la rive du Douro, avait été averti par ses amis les plus fidèles qu'il n'y avait point à se fier aux gens d'Oporto. Ces brusques variations caractérisent de reste la moralité des événemens et des personnes. Nous en empruntons le détail pittoresque au récit d'un témoin oculaire qui n'est pas suspect, puisque c'est un correspondant du *Times*.

La reine dona Maria a fait la meilleure contenance qu'elle a pu devant ces nouvelles vicissitudes. Obligée de se séparer du comte de Thomar, elle n'a consenti à subir le joug du duc de Saldanha qu'après avoir cherché à former

un cabinet intermédiaire dont le duc de Terceira aurait eu la présidence. Malheureusement, le roi n'a pu résister assez pour appuyer cette combinaison, il n'a pu garder l'armée qu'il commandait; à peine l'état-major l'aura-t-il suivi dans sa retraite. A Coimbre, par exemple, deux régimens se forment sous ses yeux en ordre de marche; il donne le commandement : les troupes tournent le dos à la route qu'il leur indique, criant en passant devant lui que c'est à Oporto et non pas à Lisbonne qu'elles veulent aller. Le duc de Terceira n'a pu se faire une longue illusion sur la possibilité de composer un ministère qui ne fût point à la discrétion du vainqueur. Dès le 28 avril, celui-ci écrivait cette lettre, datée de son quartier-général : « Dans la dernière dépêche que j'envoyais à votre excellence (nous l'avons citée il y a quinze jours), je lui marquais la nécessité de remplacer le ministère par un autre qui eût la confiance du pays. Aucun des membres de la majorité parlementaire qui a soutenu un ministère corrupteur et corrompu ne saurait mériter cette confiance. Qu'il plaise à votre excellence faire savoir à la reine, avec le plus grand respect, que ce n'est point pour préparer le retour du comte de Thomar au ministère dans six mois ou dans un an, que le duc de Saldanha a tiré l'épée du fourreau. »

Voilà du moins le vrai langage d'un conspirateur militaire, et il est facile de découvrir le mobile de la révolution sous ces phrases orgueilleuses : on connaît là que c'est le tempérament qui parle. Voulez-vous au contraire avoir une idée de cette creuse éloquence qu'inspirent des opinions auxquelles on ne tient que pour la forme, voulez-vous voir ce que deviennent nos modernes doctrines constitutionnelles à travers la rhétorique des langues pompeuses du midi? lisez la proclamation du colonel Moniz, qui, le lendemain de la révolte, s'intitule déjà commandant de la 3e division militaire. Le duc de Saldanha soulève les régimens non pas seulement contre la reine et contre le ministère, mais contre les représentans légaux du pays, contre les chambres; le colonel Moniz donne à ses soldats l'exemple de la défection : — l'un et l'autre ne trouvent rien dans cette conduite qui gâte ou qui gêne leurs beaux sentimens libéraux. Ces promoteurs d'anarchie militaire sont, à les entendre, des champions de liberté : « Soldats! tous les Portugais désirent la liberté et l'ordre. Ils désirent cette liberté accordée par l'immortel empereur dom Pedro, mais pure et non pas imaginaire. Leur désir a été comprimé, et c'est pour leur permettre de l'exprimer librement que le noble duc de Saldanha en appelle à l'armée portugaise. La brave garnison d'Oporto a dans ce jour consolidé la vraie liberté derrière les murailles de la cité invincible. Soldats! le brave maréchal sera bientôt ici pour vous conduire; toute l'armée vous imitera; la reine et la charte seront sauvées. Longue vie à sa majesté la reine dona Maria! Hurrah pour la charte constitutionnelle de la monarchie! hurrah pour le noble maréchal duc de Saldanha! hurrah pour la brave garnison d'Oporto! hurrah pour les braves habitans de la cité invincible! » Est-il un plus curieux et plus hypocrite mélange de toutes les emphases à la fois, de celle du soldat et de celle du tribun? Nous voulons encore espérer que sir Hamilton Seymour n'y sera point trop sensible, et ne se prêtera point trop à l'empire du duc de Saldanha, fût-ce, comme le prétendent les feuilles anglaises, par amour platonique pour les institutions parlementaires : il pourrait bien pousser ainsi au-delà du but et aboutir, sinon au despotisme militaire, peut-être au désordre d'un gouvernement septembriste. Qu'est-ce que gagnera

lord Palmerston à mettre dans ce coin de l'Europe un peu plus de trouble qu'il n'y en a par nature?

Le grand spectacle de l'exposition n'a pas absorbé toute l'attention publique en Angleterre durant ces derniers jours; les affaires de politique et de religion ont eu leur place comme en un temps moins occupé. Ainsi le mois de mai se trouve de longue date l'époque à laquelle se réunissent à Londres en assemblées solennelles toutes les sociétés qui s'occupent de dévotion ou de charité. Le prosélytisme britannique a considérablement étendu ces pieuses associations, et les *meetings* généraux seront cette année d'autant plus fréquentés, que l'exposition aura, par un motif, il est vrai, plus mondain, conduit dans la capitale bon nombre des associés, des frères ou des sœurs de province. On compte du 9 avril au 24 juin jusqu'à cent douze anniversaires qui ont été ou qui doivent être célébrés par des institutions de bienfaisance ou de piété, dans des *meetings*, des dîners ou des sermons. Exeter-Hall n'est pas très loin du palais de cristal. Exeter-Hall est le nom reçu, le mot de convention, sous lequel on désigne ordinairement le lieu de ces *meetings*, quoiqu'il n'y en ait guère qu'une trentaine qui se tiennent dans cet édifice, mais ce sont les plus importans, et Exeter-Hall est tout rempli de leurs comités et de leurs bureaux. Exeter-Hall, projeté en 1825 et ouvert en 1831, sous les auspices de sir Thomas Baring et de quelques autres patrons, est devenu tout de suite le foyer d'un certain monde qui depuis long-temps d'ailleurs était organisé. L'usage des *meetings* de mai date du règne de Charles II; il commença dans la Société des Amis, et s'accrédita peu à peu parmi les autres dissidens. Ce fut seulement vers 1760 et 1770 que ces réunions touchèrent à des questions qui n'étaient point purement religieuses, à des questions politiques et sociales, comme fit l'*Anti-Slavery Society* : celle-ci comprenait naturellement pour un pareil but des *dissenters* aussi bien que des ecclésiastiques de l'église établie : la Société Biblique, fondée au commencement de ce siècle, a continué cette fusion, et l'influence d'Exeter-Hall s'est progressivement accrue par des ramifications nombreuses. Exeter-Hall a fait du bien et du mal; il pousse loin l'esprit de secte, et il se mêle parfois des choses qui ne sont pas précisément de sa compétence, de colonisation et de discipline pénitentiaire. Il serait pourtant injuste de ne pas lui reconnaître ce qu'on appellerait en Angleterre un grand fonds de *respectabilité* : c'est l'incarnation du puritanisme anglais.

Les protectionistes continuent à remuer avec une infatigable persévérance; ils ont convoqué, il y a quelques jours, une grande assemblée au théâtre de Drury-Lane, et leurs journaux ont nommé ce *meeting* une démonstration sans pareille. A croire le *Standard*, on ne se souviendrait pas de mémoire d'homme d'en avoir vu qui l'égalât. Les réunions du *free trade* n'étaient que de la fausse monnaie à côté de celle-là; la qualité, la quantité, tout se rencontrait à la fois dans le *meeting* protectioniste. Le *Times* ne parle point avec la même révérence de ces dignes campagnards qui se perdaient dans les détours intérieurs de Drury-Lane, comme dans un labyrinthe entièrement nouveau pour eux. L'instant, dit le *Times*, avait été bien choisi entre les travaux du printemps et ceux de l'été pour amener du monde à cette manifestation; des trains spéciaux avaient été chercher des convois entiers de cultivateurs, et le théâtre était rempli de robustes *gentlemen*, de solides *yeomen* (*substantial yeomen*). L'adversaire capital

du *free trade*, dans cette séance solennelle, fut un avocat irlandais, M. Isaac Butt. Les résolutions votées à l'unanimité par le *meeting*, sous la présidence du duc de Richemond, demandaient comme toujours une protection efficace pour l'agriculture.

Le cabinet de lord John Russell continue à n'être pas très favorisé dans le jeu souvent ingrat des luttes parlementaire; il oppose, il est vrai, à chaque nouvel échec un surcroît de résignation, et tel est, à cette heure, le singulier état des partis anglais, que cette résignation obstinée ne blesse pas autrement les plus scrupuleux parlementaires : elle se fait accepter. Elle ne réconcilie, bien entendu, personne; mais on la souffre, et, tout en votant résolûment contre le ministère, on n'a pas l'air d'exiger qu'il se retire, comme on l'eût exigé, comme il l'eût fait lui-même dans les temps de susceptibilité politique. Ainsi, dès le 2 mai, M. Hume propose de n'accorder l'*income-taxe*, encore en question, que pour un an seulement, au lieu des trois ans de concession réclamés par le gouvernement. Les protectionistes et les radicaux se coalisent, mais sans entraîner M. Cobden, qui vote pour le ministère, ce qui n'empêche pas le ministère d'être battu par 244 voix contre 230, et de rester ainsi avec une minorité de 14 voix. Lord John Russell se croit quitte pour déclarer à la chambre qu'il répartira l'impôt du revenu selon le plan qu'elle lui a prescrit; il demande, en retour de sa déférence, quelque ménagement pour le chancelier de l'échiquier, sir Charles Wood, victime trop constante du parlement. On eût pu supposer que la paix était encore replâtrée. Deux jours après, lord John Russell et sir Charles Wood n'en étaient pas moins battus sur un autre point. Lord Naas avait proposé de modifier les droits sur les spiritueux irlandais et écossais d'une manière assez favorable aux distillateurs. Cette proposition combattue par lord John Russell, divisa la chambre en deux, 159 contre 159, et la voix du *speaker* tombant contre le gouvernement, celui-ci eut encore ainsi le dessous dans la séance du 7 mai. On ne peut dire qu'il se soit beaucoup relevé en remportant depuis son médiocre avantage contre la proposition formulée par M. Urquhart au sujet du bill des titres ecclésiastiques. Aussi, dans cette même journée du 7 mai, M. Roebuck, malgré les bonnes paroles échangées le 5 avec d'autres, il est vrai, qu'avec lui, revenait à la charge et demandait la retraite du ministère. Il s'y est pris de sa façon sarcastique, comparant le ministère au cercueil de Mahomet, qui était suspendu entre ciel et terre, lui reprochant de ne tenir à rien, de ne reposer sur rien, et conseillant charitablement à lord John Russell de quitter les affaires par souci pour sa bonne renommée. Lord John a répondu d'une assez verte manière au député de Sheffield, que ce n'était pas précisément lui qu'il consulterait sur le soin de sa renommée personnelle; il a derechef expliqué, en véritable homme d'état, que ce ne serait jamais par pique ou par ressentiment qu'il sortirait des affaires, et donnerait les mains à un changement aussi grave dans la politique du pays.

Les chambres prussiennes ont été closes par un message de la couronne dont M. de Manteuffel était le porteur. Les princes vont maintenant se retrouver à Varsovie, pendant que la diète de Francfort recommencera comme elle pourra l'œuvre interrompue des conférences de Dresde. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche traiteront en personne devant l'empereur Nicolas. Les ministres de ces trois grands états, M. de Nesselrode, M. de Schwarzenberg et M. de

Manteuffel, accompagneront leurs souverains. On essaiera encore de régler là des difficulté plus sérieuses que ne le veulent les uns, moins inconciliables peut-être que ne le voudraient les autres. Nous n'avons jamais supposé que l'Autriche et la Prusse jouassent la comédie en feignant de se disputer l'Allemagne pour amuser la galerie jusqu'à l'heure où l'on devrait agir tout de bon. Il y a trop de griefs positifs entre les deux puissances pour que cette dispute s'évanouisse au premier commandement. Nous ne nous fions pas davantage outre mesure à la durée de ces querelles. Il n'y a qu'à jeter un regard vers nos frontières pour apercevoir comme un cercle hostile qui se forme et se resserre de plus en plus autour de nous. L'Europe nous entourera bientôt d'une sorte de cordon sanitaire pour se garer des éventualités de 1852. Ce sera notre propre sagesse ou notre propre folie qui nous livrera ou nous préservera. Notre sort, non pas seulement vis-à-vis de nous-mêmes, notre sort vis-à-vis de l'Europe est tout entier dans nos mains.

ALEXANDRE THOMAS.

PEUPLE ET ROI AU XIIIe SIÈCLE, *étude historique*, par L.-D. Moland (1). — Au milieu des luttes qui ont agité de notre temps la société française, l'histoire est devenue souvent le champ-clos des partis, et c'est peut-être à cette circonstance qu'elle doit la popularité dont elle a joui dans ces dernières années; malheureusement les écoles opposées, qui combattent chacune pour sa foi politique, en sont venues souvent, en transportant dans le passé les passions du moment, à nier les vérités les plus évidentes, et, quand on veut se former une opinion indépendante et sûre, il importe avant tout de remonter aux documens eux-mêmes et de faire parler les morts. C'est à cette méthode d'évocation qu'a recouru l'auteur de *Peuple et Roi*, et c'est là ce qui donne à son livre un intérêt sérieux. Déterminer d'une manière générale quel a été dans le moyen-âge le rôle de la royauté française, et d'une manière plus particulière quels étaient au XIIIe siècle les rapports des rois de France et du peuple, tel est le but que s'est proposé M. Moland. Il a curieusement étudié, au point de vue spécial de son sujet, les années comprises entre 1226 et 1243, c'est-à-dire la première régence de la reine Blanche de Castille, et l'une des périodes les plus remarquables des luttes de la royauté contre le système féodal. Son livre est divisé en trois parties : la première et la troisième sont avant tout expositives et dogmatiques; la seconde est plus particulièrement narrative, et nous regrettons que l'auteur, dans cette seconde partie, tout en s'inspirant des documens contemporains, tout en conservant même dans les détails une grande exactitude, ait cru devoir adopter une forme qui se rapproche de celle du roman historique. On a tant abusé du pittoresque et de la couleur locale, qu'il y a danger aujourd'hui à les transporter dans les travaux sérieux. Cette réserve faite, *Peuple et Roi*, qui est le premier ouvrage de l'auteur, est à plus d'un titre un livre distingué, et un début aussi sérieux dans cette carrière de l'érudition où se pressent tant de médiocrités vaniteuses mérite à tous égards d'être encouragé. M. Moland, pour éclairer sa thèse, a compulsé une grande quantité de textes peu connus : les poètes, les dramaturges, qui expriment si nettement au moyen-âge le sentiment populaire dans sa sincérité naïve, lui

(1) 1 vol. in-8°, Paris, Dentu, 1851.

ont fourni un nombreux contingent, et, en combinant avec les révélations de la littérature les révélations de l'histoire, il a fort bien montré ce qu'était la vieille royauté française, l'identité d'intérêts qui unissait sa cause à celle du peuple, comment et pourquoi elle était populaire. M. Moland n'appartient à aucune école monarchique; il ne prend point parti pour une famille plutôt que pour telle autre, et, placé sur la limite souvent indécise de l'érudition et de la polémique, il reste toujours sur le terrain de l'érudition et de la philosophie politique. — Suivant lui, la royauté ne fut pas seulement une institution tutélaire, mais aussi une institution libérale à laquelle le pays dut sa force de résistance et sa force d'expansion, la douceur et la bienveillance des mœurs, la noble indépendance du caractère national. Profondément identifiée avec la grande famille française, il était dans son intérêt de s'appuyer de préférence, et pour ainsi dire avec plus d'affection, sur la partie du peuple dont la condition a surtout besoin d'être améliorée; et, en effet, son rôle dans la France du moyen-âge a été de traduire, dans une application ferme et prudente, l'éternelle aspiration de l'humanité vers une organisation sociale de moins en moins imparfaite. Expression providentielle de l'autorité, la royauté a sauvegardé l'ordre moral et religieux, en veillant, armée du droit et du glaive, sans défaillances et sans transactions, sur ce dépôt sacré; elle s'est constituée et perpétuée par la volonté nationale, et de la sorte elle a reçu de la démocratie elle-même une force nouvelle. Son rôle, qui a commencé avec la nation, ne doit finir qu'avec elle, et, si le passé est réellement l'enseignement de l'avenir, on peut penser, d'après la leçon des siècles, que la royauté est encore aujourd'hui le gouvernement qui convient le mieux à la France, et celui qui peut opposer à la désorganisation sociale la résistance la plus énergique et la plus efficace. Telles sont les conclusions pratiques de l'étude historique de M. Moland. Ces conclusions trouveront sans aucun doute plus d'un contradicteur; mais, qu'on les adopte ou qu'on les contredise, on doit reconnaître qu'elles sont très habilement et très logiquement tirées des faits mêmes réunis dans le livre. L'auteur, qui possède une connaissance étendue des institutions et des mœurs du moyen-âge, ne s'arrêtera pas, nous l'espérons, à ce premier essai. Les travaux sérieux qui réunissent l'érudition et l'idée sont assez rares de notre temps pour qu'on s'empresse de les signaler, lors même que l'on se trouve, sur certains points de doctrine, en dissidence avec les auteurs. CH. LOUANDRE.

Essai d'une théorie du style, par M. Edmond Arnould (1). — Comme l'observe judicieusement M. Arnould lui-même, une *œuvre de théorie littéraire* semble peu de circonstance. Un présent incertain, un avenir plein de dangers, ne laissent guère de place aux questions de rhétorique, et les rendent d'un médiocre attrait. Ce dédain est-il raisonnable cependant? Nous ne le croyons pas. La même loi qui préside à l'ordre du monde préside à l'ordre des pensées, et à peine le trouble s'est-il manifesté dans les discours de l'homme, qu'il éclate dans la société. Sans aller chercher loin de nous la preuve de cette vérité, qu'on se rappelle la littérature qui a précédé la révolution de février : le goût de l'étrange, l'amour de l'excessif, le dédain fastueux du simple pour l'é-

(1) 1 vol. in-8°, chez Hachette, 14, rue Pierre-Sarrasin.

clatant, du réel et du vivant pour le spéculatif et l'abstrait mathématique, voilà ses traits saillans, voilà par quels signes elle nous annonçait l'invasion prochainement victorieuse du paradoxe politique, de l'utopie sociale, le règne des calculs étroitement égoïstes s'accouplant aux rêves niaisement grandioses. Malheureusement M. Arnould ne s'est point proposé dans son œuvre l'étude curieuse des rapports qui unissent les révolutions littéraires et les révolutions sociales; il s'est borné à tracer les règles du bon goût dans l'art de s'exprimer. Il y a tout d'abord trois choses à distinguer : le langage, représentant la pensée parlée dans ce qu'elle a de général et d'éternel; la langue, qui correspond au génie particulier d'un certain peuple, au caractère d'un certain espace de temps; le style enfin, propre soit à une époque déterminée, soit à un individu, et qui marque la langue commune d'un cachet spécial. C'est en lui donnant cette acception que Buffon a pu dire : *Le style, c'est l'homme;* c'est ainsi qu'à son tour M. de Bonald a pu dire : *Les littératures sont l'expression des sociétés.* Le style se forme d'élémens divers. M. Arnould en compte cinq, dont les uns se rattachent à la musique, *le son* et *le ton*, et les autres sont un emprunt aux arts plastiques et mimiques, *la couleur*, *le dessin*, *le mouvement*. De la combinaison du son et du ton avec la pensée de l'écrivain résulte l'harmonie du discours, purement mélodique au premier cas, et au second arrivant à une justesse d'accord qui s'adresse à l'ame plus qu'aux sens. Par la couleur, l'écrivain peint les objets; le dessin lui sert à les préciser et à les délimiter, et, par le mouvement, il leur imprime la vie. Nous ne suivrons pas plus loin M. Arnould; mais nous voudrions faire à propos de son livre une dernière remarque. Les époques reposées et fortes, en pleine possession d'elles-mêmes et de leur génie, ont adopté de préférence le ton moyen pour l'harmonie, affectionné le calme de la pensée et la netteté du dessin, se montrant sobres de couleur et réglées jusqu'au sein du mouvement. Aux années de décadence, c'est le contraire qui a lieu. L'éclat des figures dans la confusion des objets, le brusque passage du ton élevé au ton grave, la violence emportée et bruyante de l'action, un pêle-mêle criard de sons, de couleurs et de gestes rapides qui étonne et surprenne, voilà ce qu'on recherche, ce qu'on veut à tout prix. — M. Arnould clot son essai par une interrogation. Les peuples se rapprochent, l'Europe marche à l'unité; quel sera le rôle de la langue française? Moins sonore et moins douce que les langues du Midi, moins âpre que les langues du Nord, héritière de la tradition classique, habituée à l'expression des idées générales, elle deviendra, dit-il, la langue européenne au milieu de la persistance des idiomes nationaux. Cette vue a de la justesse; mais, pour qu'elle soit prophétique, les écrivains français ont à remplir de graves devoirs, dont les premiers sont le respect d'eux-mêmes et des autres, le retour à la discipline, le culte du beau et de la vérité humaine, qualités qui firent la grandeur impérissable des vieux maîtres.

P. ROLLET.

V. DE MARS.

HISTOIRE

DES MARIONNETTES.

LES MARIONNETTES EN ANGLETERRE.

Si je ne m'étais proposé dans ces études (1) que de rompre quelques lances courtoises en l'honneur des marionnettes, je pourrais regarder ma tâche comme surabondamment accomplie : ou je me trompe fort, ou il est suffisamment prouvé que la muse légère et badine qui préside à ce petit spectacle a occupé un rang assez distingué chez tous les peuples de race et de civilisation gréco-romaines, et qu'elle a même obtenu parmi eux, grace à sa gentillesse, le pas sur plusieurs de ses plus fières rivales; mais j'ai entrepris (qu'on me permette de le rappeler) moins de faire l'éloge de ce menu genre de drame que d'en tracer l'histoire sincère et détaillée. Mon travail se trouverait donc trop incomplet, si, après avoir exposé tout au long quelles ont été les destinées de mes petites clientes dans les contrées du centre et du midi de l'Europe, je négligeais de rechercher comment elles ont été accueillies dans les régions septentrionales, notamment en Angleterre et en Allemagne. Là, en effet, les mœurs, les races, le climat, le goût, tout diffère, et il n'y aurait pas à s'étonner qu'un divertissement qui sup-

(1) Voyez les livraisons des 15 juin, 1er août et 15 septembre 1850.

pose dans l'artiste qui le pratique, dans l'auditoire qui s'y abandonne, une sensibilité d'organes et une souplesse d'imagination si promptes, n'eût point obtenu auprès de populations moins flexibles et sous le ciel plus rigide de Londres, d'Amsterdam et de Berlin, autant de succès qu'en Grèce, en Italie, en France et en Espagne.

Il n'en a cependant pas été ainsi, et je puis annoncer dès à présent, sans craindre d'être démenti par les faits dont l'exposition va suivre, que les peuples d'origine germanique, que l'on regarde communément comme doués d'une trempe d'esprit plus ferme et plus sérieuse que la nôtre, ont accepté les données fantastiques de ce trompe-l'œil théâtral avec la même facilité crédule et la même docilité d'émotions que les peuples plus impressionnables dont nous nous sommes occupés jusqu'ici. Oui, nous allons rencontrer nos petits comédiens de bois aussi aimés, aussi choyés, aussi facilement compris sur les bords de la Tamise, de l'Oder et du Zuyderzée qu'à Naples, à Paris ou à Séville. Nous aurons même occasion de remarquer que les Anglais et les Allemands ont quelquefois porté dans ce badinage un fonds de sérieux et de gravité qui est sans doute un trait de leur caractère national.

Quant à l'Angleterre en particulier, le goût de ce genre de spectacle y a été si généralement répandu, qu'on ne trouverait peut-être pas un seul poète depuis Chaucer jusqu'à lord Byron, ni un seul prosateur depuis sir Philip Sidney jusqu'à M. W. Hazlitt, qui n'ait jeté à profusion dans ses ouvrages des renseignemens sur ce sujet, ou n'y ait fait au moins de fréquentes allusions. Les écrivains dramatiques surtout, à commencer par ceux qui sont la gloire des règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier, ont déposé dans leurs œuvres les particularités les plus curieuses sur le répertoire, les directeurs, la mise en scène des marionnettes. Shakspeare lui-même n'a pas dédaigné de puiser dans ce singulier arsenal d'ingénieuses ou énergiques métaphores qu'il met dans la bouche de ses plus tragiques personnages, aux momens les plus pathétiques. Je puis citer dix à douze pièces de ce poète où se trouvent plusieurs traits de ce genre : *les deux Gentilshommes de Vérone* par exemple, *le Conte d'hiver*, la première partie de *Henri IV*, *la méchante Femme mise à la raison*, *la Douzième Nuit*, *les Peines de l'amour perdu*, *le Songe d'une nuit d'été*, *Antoine et Cléopâtre*, *Hamlet*, *la Tempête*, *Roméo et Juliette*, *le Roi Lear*. Les contemporains et les successeurs de ce grand poète, Ben Jonson, Beaumont et Fletcher, Milton, Davenant, Swift, Addison, Gay, Fielding, Goldsmith, Sheridan, ont emprunté aussi beaucoup de saillies morales ou satiriques à ce divertissement populaire. Grace à ce penchant singulier des dramatistes anglais à s'occuper de leurs petits émules des carrefours, j'ai pu trouver en eux pour mon travail des auxiliaires aussi agréables qu'inattendus. Privé, comme on l'est nécessairement à l'étranger, de

l'usage des sources directes et des pamphlets originaux, n'ayant à ma disposition que les œuvres des grands maîtres, qui sont sur les rayons de toutes les bibliothèques, il m'a suffi, chose étonnante, de rapprocher les passages que me fournissaient si abondamment ces écrivains d'élite, pour me former sur les marionnettes anglaises un ensemble de documens plus circonstanciés et plus complets, j'ose le dire, que ceux qu'ont rassemblés jusqu'à ce jour les critiques nationaux les mieux informés. C'est là, on l'avouera, un des résultats les plus notables de la différence si profonde et si tranchée qui sépare les littératures dites romantiques des littératures plus sobres et plus circonspectes qu'on appelle classiques. Certes, un critique anglais ou allemand aurait beau étudier attentivement nos grands écrivains dramatiques, Corneille, Rotrou, Racine, Molière, Regnard, Marivaux même et Beaumarchais, il ne pourrait, j'en suis convaincu, recueillir de ces lectures, même à l'aide de l'induction la plus subtile, une suite d'observations assez substantielles et assez précises pour reconstituer, avec de tels matériaux, la moindre partie de notre histoire civile ou littéraire. Ce n'est point un reproche que j'adresse à nos grands écrivains, ni une critique que je fais de leur système, à Dieu ne plaise! ce n'est qu'un simple fait que je note au passage et qui me paraît tout-à-fait propre à marquer nettement la diversité de ces deux poésies, dont l'une s'élance et se maintient dans une sphère de généralisation idéale et impersonnelle, tandis que l'autre, particulièrement attentive aux singularités caractéristiques, plonge ses racines au plus profond et au plus vif de la réalité individuelle.

Cela dit, débarquons sans retard sur les bords de la Tamise, et parcourons en *cockney* les rues, les ponts et les *squares* de Londres.

I. — STATUAIRE MÉCANIQUE DANS LES ÉGLISES, — DANS LES MIRACLES-PLAYS ET LES PAGEANTS.

En Angleterre, comme partout ailleurs, la sculpture mobile a commencé par prêter son prestige aux cérémonies du culte. Le crucifix à ressorts de l'abbaye de Boxley n'a point été un fait isolé de superstition monastique (1). Jusqu'au moment de l'établissement du schisme de Henri VIII, le clergé catholique célébrait, dans toutes les églises de la Grande-Bretagne, les solennités de Noël, de Pâques, de l'Ascension, avec un appareil presque scénique (*in manner of a show and interlude*). On employait, dans ces occasions, de petites poupées mobiles (*certain small puppettes*). L'historien duquel j'emprunte ces détails raconte qu'il assista, vers 1520, à l'office de la Pentecôte dans la cathédrale de Saint-Paul, où il vit la descente du Saint-Esprit, figurée par un pigeon

(1) J'ai signalé ce crucifix célèbre dans le nº du 1er août 1850.

blanc qu'on faisait sortir d'un trou pratiqué au milieu de la voûte de la grande nef (1). De semblables spectacles avaient lieu aussi dans les provinces. A Witney, grande paroisse du comté d'Oxford, le clergé représentait la résurrection de Notre-Seigneur au moyen de statuettes à ressorts qui figuraient au vif Jésus, Marie, les gardes du tombeau et les autres acteurs de ce drame sacré (2); mais, depuis l'invasion du protestantisme, tous les rites dramatiques et jusqu'à la musique instrumentale furent bannis des églises, afin de n'accorder aux sens que le moins possible. En effet, il y a toujours eu, comme je l'ai dit, dans la société chrétienne, deux écoles profondément divisées sur le degré d'influence qu'il convient d'accorder aux beaux-arts dans la célébration des rites. Toutes les sectes protestantes sont comme des rameaux issus de la plus austère et de la plus restrictive de ces deux écoles, et elles ont encore enchéri sur sa rigidité et sa sécheresse. Anglicans, luthériens, presbytériens, ont travaillé à l'envi, dans la mesure de leur rigorisme, à abolir ce que le catholicisme avait introduit ou toléré de cérémonies touchantes et sensibles dans les offices. Quoique l'église anglicane ait conservé dans son rituel beaucoup plus de l'ancienne liturgie qu'aucune autre communion dissidente, elle a pourtant, sous la pression du puritanisme, repoussé des temples toutes les pratiques figuratives que Knox, Cameron et leurs disciples qualifiaient bien injustement de momeries papistes (*papistical mummeries*). Je dis bien injustement, car celles de ces pratiques qui pouvaient détourner l'esprit des méditations pieuses émanaient des goûts grossiers de la foule et du bas clergé, contrairement aux défenses réitérées des évêques, des conciles et des papes. On a peine à concevoir que les membres les plus éclairés de l'église anglicane aient partagé, sur cette question, tous les préjugés populaires. Le spirituel doyen de Saint-Patrice, Swift lui-même, dans le *Conte du tonneau* (3), attribue à lord Peter (c'est le sobriquet irrespectueux qu'il donne au pape) l'invention des marionnettes et des illusions d'optique (*original author of puppets and raree-shows*). Le crayon du célèbre Hogarth a commenté ce beau texte dans une gravure intitulée *Enthusiasm delineated*, où l'on voit un jésuite en chaire, dont la soutane entr'ouverte laisse percer un bout d'habit d'arlequin. De chaque main, le fougueux prédicateur agite une marionnette : de la droite, le Père éternel, d'après Raphaël; de la gauche, Satan, d'après Rubens. Autour des parois de la chaire pendent six autres marionnettes de rechange, savoir, Adam et Ève, saint Pierre et saint Paul, Moïse et Aaron (4). Poussés par la fureur des nouveaux iconoclastes,

(1) Lambarde, *Perambulation of Kent.*

(2) *Id.*, *An alphabetical description of the chief places in England*, p. 459.

(3) *The Tale of a tub.* Outre leur sens littéral, ces mots ont encore le sens de *conte bleu.*

(4) Voyez, au département des estampes de la Bibliothèque nationale, *Hogarth illu-*

non-seulement les épiscopaux bannirent des temples, mais détruisirent les anciens monumens de la statuaire mobile. Stow nous apprend quel fut le sort du crucifix de Boxley, qu'on appelait, dit-il, le crucifix de graces, et dont les yeux et la bouche se mouvaient par de certains ressorts (*with divers vices*). Le dimanche 24 février 1538, il fut montré au peuple par le prêcheur, qui était l'évêque de Rochester, puis porté à *Powle's cross*, et là démonté et brisé devant la foule (1).

Cependant le drame religieux, exclu des temples par le schisme, se maintint long-temps encore sur les échafauds de plusieurs confréries fondées par les catholiques et continuées par les anglicans. Dans les mystères et *miracle-plays* joués à Chester, à Coventry, à Oxford, à Towneley, etc., la statuaire mobile avait pour emploi de rendre possible l'introduction de quelques personnages gigantesques de l'Écriture et des légendes, Samson, Goliath, saint Christophe, ou celle de quelques animaux monstrueux, tels que la baleine de Jonas, le dragon de saint George, etc., colosses que l'on représentait à l'aide de mannequins d'osier qu'un homme placé dans l'intérieur faisait mouvoir avec adresse et à-propos.

D'autres grandes marionnettes avaient aussi et ont conservé long-temps un rôle considérable dans les *pageants* municipaux ou populaires, tels que la procession annuelle pour l'élection du lord-maire et les *may-games* (2). Dans la première de ces solennités, on voyait défiler, entre autres divertissantes mascarades, quelques figures de géans fabuleux armés de pied en cap. A Londres, c'était Gogmagog et Corinœus, aujourd'hui immobiles sur leurs piliers de Guildhall (3). Dans les *may-poles*, le cortége se composait, suivant l'importance des lieux, d'un plus ou moins grand nombre de groupes qui avaient chacun leurs chefs, leurs danses et leurs chansons à part (4). D'ordinaire on voyait gambader en avant du cortége soit un Jack ou Jeannot, soit un fou en costume officiel, c'est-à-dire avec grelots, vessie, marotte et bonnet à oreilles d'âne. Puis venaient les principaux acteurs des ballades nationales, Robin Hood, frère Tuck, Maid Marian, tous représentés (y compris la belle Marianne et ses compagnes) par de jeunes garçons vêtus comme l'exigeait leur rôle. Cette procession devait, pour ne rien laisser à désirer, offrir à l'arrière-garde plusieurs groupes particuliè-

strated by John Ireland, t. III, p. 233, et les deux volumes de l'œuvre de Hogarth, grand in-folio. La planche dont je parle est une altération de celle qui est intitulée *a Medley*.

(1) *Annals or general Chronicle of England*, p. 575.

(2) On nommait indifféremment cette fête *may-game* ou *may-pole*. Elle avait, comme chez nous, pour but ou pour prétexte la plantation d'un arbre ou *mai*.

(3) Ned Ward, dans son ouvrage intitulé *London's Spy*, appelle l'un de ces géans *Gog* et l'autre *Magog*. Voyez l'histoire de ces deux colosses dans l'ouvrage de M. William Hone, *Ancient Mysteries*, p. 241 et 262-276.

(4) Voyez Nathan Drake, *Shakspeare and his Times*, t. I, p. 166.

rement aimés du peuple, à savoir des danseurs moresques et certains grands mannequins qu'on appelait *hobby-horses*, chevaux d'osier à tête de carton que des hommes cachés sous les plis de leurs longues housses faisaient marcher et caracoler (1). Cette dernière partie des *may-games* fut constamment en butte à la violente réprobation des *precisians* ou protestans exagérés. Aussi, malgré l'affection du peuple, les *hobby-horses* furent-ils supprimés, vers le milieu du règne d'Élisabeth, comme un damnable débris du paganisme. Le regret populaire s'exhala dans une ballade satirique dont le refrain, devenu proverbial, a fourni à Shakspeare un des traits les plus poignans du sarcastique entretien d'Hamlet avec Ophélia pendant la représentation accusatrice du meurtre du roi son père :

HAMLET.

L'homme a-t-il rien de mieux à faire en ce monde que de se livrer à la joie? Voyez comme la gaieté brille dans les yeux de ma mère! Et pourtant il n'y a que deux heures que mon père est mort!

OPHELIA.

Mais non, monseigneur; il y a deux fois deux mois.

HAMLET.

Si long-temps! Oh! alors que Satan porte le deuil! Moi, je vais me parer d'hermine. O ciel! mort depuis deux mois et n'être pas encore oublié! A ce compte, on peut espérer que le souvenir d'un grand homme lui survivra la moitié d'une année, pourvu cependant qu'il ait fondé des églises, car autrement, par Notre-Dame! on ne pensera pas plus à lui qu'à la danse du cheval de bois dont vous connaissez l'épitaphe : Mais hélas! mais hélas! le *hobby-horse* est oublié (2).

En effet, dans une comédie de Ben Jonson, *the Bartholomew Fair*, jouée en 1614, on voit les mots *hobby-horse* employés dans leur simple et primitive acception de jouet d'enfant : « Achetez, ma belle dame, crie un marchand forain, achetez un beau cheval de bois (*a fine hobby-horse*) pour faire de votre fils un hardi coureur, ou bien ce tambour pour en faire un soldat, ou ce violon pour en faire un virtuose. » Ce qui n'empêche pas un zélé puritain qui passe d'injurier le marchand, qu'il appelle un *publicain*, et de traiter par habitude l'innocent *hobby* « d'idole, de véritable idole, d'insigne et damnable idole (3). »

Après plusieurs alternatives de rétablissemens et d'abolitions (4), la

(1) Les *hobby-horses* entraient dans le programme de plusieurs autres fêtes, notamment dans les jeux de Noël. Voyez la comédie de John Cooke intitulée *Greene's tu quoque*, dans *a select Collection of old plays*, édit. de 1825-1827, t. VII, p. 79, et note 37.

(2) *Hamlet*, acte II, sc. II et la note de Steevens. Shakspeare fait encore allusion à cette complainte dans *Love's labour's lost*, acte III, sc. I.

(3) *The Bartholomew Fair*, acte III; *Works*, t. IV, p. 436 et 463, édit. Gifford.

(4) Dans sa déclaration du 24 mai 1618, le roi Jacques a compris la chevauchée des *hobby-horses* parmi les jeux permis les dimanches et fêtes après les prières. Voyez *Book of sports and lawful recreations after evening prayers and upon holy-days*, cité par Burton,

cavalcade des *hobby-horses* se retrouva en grande faveur sous le règne de Charles Ier. On peut voir dans une tragi-comédie de William Sampson, *the Vow breaker* (l'homme qui a rompu son vœu), la peinture fort plaisante des laborieux exercices qu'était obligé de s'imposer le citadin qui, sous la longue housse du palefroi d'osier, devait volter, trotter, galoper, ruer au naturel. L'auteur a peint d'une manière très originale le désespoir d'un honnête bourgeois désigné pour ce rôle, et qui se voit menacé d'être supplanté dans cet emploi, après s'être exténué au fatigant apprentissage de toutes les allures chevalines, et quand il pouvait enfin se flatter de savoir agréablement piaffer, se cabrer, ambler, hennir, secouer en cadence les panaches et les rubans de sa crinière, et faire sonner sa sonnette et ses grelots avec la justesse d'un carillon (1). La préoccupation que causait naturellement une tâche aussi difficile a donné naissance à une expression qui est demeurée dans la langue anglaise : *It is his hobby-horse*, c'est son idée fixe (2), *son dada*, comme nous disons aussi familièrement. Au commencement de ce siècle, les Anglais nommèrent *hobby-horse* un jouet qui se composait d'une planchette soutenue par un montant et deux roulettes, et qui était muni d'un ressort à l'aide duquel on pouvait le mettre en mouvement et le diriger. Une passion singulière pour ce jeu puéril s'empara, il y a trente ans, des citoyens de la Grande-Bretagne de tous les âges et de tous les rangs. En 1819 et en 1820, ces petites manivelles sillonnaient les allées de tous les parcs d'Angleterre. La caricature s'exerça largement, comme on peut le croire, sur cette *hobby-manie*. Princes et ministres, tories et whigs, furent représentés enfourchant chacun leur *hobby*. M. Thomas Wright a publié, comme échantillon des plaisanteries pittoresques qui accueillirent ce caprice, une caricature qui représente l'impétueux duc d'York (*the military episcopal duke of York*) précipitant son fougueux *hobby* sur la route de Windsor, à la poursuite de la réduction de la liste civile, dont il prélevait pourtant une part assez jolie (3).

Anatomie of Melancholy, p. 278; édit. d'Oxford, 1638. Cependant la volonté royale ne prévalut pas contre le fanatisme. Dans un *masque* de Ben Jonson représenté trois ans après devant le roi, *the Gipsies metamorphosed*, on se plaint encore de l'absence des danseurs moresques et des *hobby-horses*.

(1) *The Vow breaker, or the fair maid of Clifton*, 1632. Le passage cité m'a été fourni par Nathan Drake, *Shakspeare and his Times*, page 170, en note.

(2) Je trouve déjà cette expression dans une lettre de John Dennis qui paraît se rapporter à l'année 1695 (*the select Works of John Dennis*, t. II, p. 510); mais était-elle usitée du temps de Shakspeare? Je soumets ce doute à M. Benjamin Laroche à propos de la manière dont il a rendu le passage d'*Hamlet* que j'ai traduit plus haut, et de la note qu'il y a jointe.

(3) Voyez *the England under the house of Hanover, illustrated from caricatures and satires of the day*; 1848, t. II, p. 460. La *Revue* a rendu compte de ce piquant ouvrage dans les livraisons des 15 mai et 15 juillet 1849.

II. — NOMS DIVERS DES MARIONNETTES EN ANGLETERRE.

Le nom générique des marionnettes anglaises est *puppet*, dérivé soit du français *poupée*, soit directement du latin *pupa*. Je rencontre ce mot pour la première fois, vers 1360, sous la forme archaïque de *popet*, dans les poésies de Chaucer, où il a déjà, suivant quelques critiques, le sens de poupée mobile. Dans le prologue d'un des *Contes de Cantorbery* (*prologue to the rime of sir Thopas*), Chaucer suppose que le maître de l'hôtellerie où est rassemblé le cercle des conteurs lui dit :

Approchez, ami, et levez le front gaiement! Et vous, faites-lui place, car il est d'une aussi large encolure que moi. C'est une poupée qu'il ferait bon voir entre les bras d'une femme mignonne et jolie...

This were a popet in arms to embrace
For any woman small and fair of face (1).

Ce mot, pris dans le sens général de marionnettes, est d'un si fréquent usage dans les écrivains, même les plus graves, du règne d'Élisabeth, que je n'en citerai qu'un exemple, emprunté à Shakspeare. Dans *la méchante Femme mise à la raison*, un gentilhomme d'humeur fort positive prie un de ses amis de lui procurer un riche mariage, car « la fortune, dit-il, est le refrain de ma chanson d'amour. » Grumio, son valet, pour qu'il ne reste aucun doute sur la pensée de son maître, ajoute :

Vous le voyez, monsieur, il vous dit tout naïvement ce qu'il désire. Oui; donnez-lui de l'or assez, et mariez-le à une marionnette, à une petite figure d'aiguillette (2) ou à une octogénaire à qui il ne reste plus une dent dans la bouche, ce sera pour le mieux, si l'argent s'y trouve (3).

Dans *la Tempête*, le magicien Prospero, évoquant les esprits de l'air, ses légers serviteurs, les appelle *demi-puppets* :

O vous, menu peuple d'esprits nains, êtres ambigus, qui tracez, au clair de lune, des cercles enchantés sur le gazon, où la brebis refuse de paître (4)...

Ce nom de *demi-puppets* convient à merveille en effet aux petits sujets de Prospero, qui agissent plus par son impulsion que par eux-mêmes.

(1) Geoffrey Chaucer, *Canterbury Tales*, V, 1328-1400; *Poetical Works*, p. 104, édit. Tyrwhitt, 1843. Ce poète a employé dans le même sens, selon quelques commentateurs, le diminutif *popelot*. Voyez *the Milleres tale*, *ibidem*, v. 3254, p. 25 et 183.

(2) Il y avait au bout des aiguillettes, suivant Mezeray, de petites têtes de mort sculptées.

(3) *The Taming of the shrew*, acte I, sc. II, et acte IV, sc. III. Shakspeare a encore placé heureusement le mot *puppet* dans *Antony and Cleopatra*, acte V, sc. II, et dans *Midsummer night's dream*, acte III, sc. II. Voyez aussi l'*Arcadia* de sir Philip Sidney, liv. II, p. 162, édit. in-fol° de 1605.

(4) *Tempest*, acte V, sc. I.

Un autre nom donné jadis aux marionnettes anglaises est le mot *maumet* ou *mammet*, qui, comme notre ancien mot *marmouset*, a eu originairement le sens d'idole (1). On l'appliqua, par extension, aux figures de saints et de saintes qu'on exposait dans l'intérieur et aux environs des églises, et enfin aux poupées mobiles au moyen desquelles on représentait dans les foires des scènes de la Bible et du martyrologe. Cette expression se rencontre dans *Roméo et Juliette* avec une nuance encore assez appréciable de sa première acception. Le vieux Capulet, outré de l'entêtement de sa fille à refuser la main du comte Paris, s'écrie :

Pain de Dieu! c'est à en perdre l'esprit, de voir une sotte mijaurée, une poupée gémissante, une petite sainte Nitouche, qui, lorsque la fortune d'un bon mariage s'offre à elle, vous répond : Je ne veux pas me marier; je ne puis aimer encore, je suis trop jeune (2).

L'Angleterre s'est servie, pendant la seconde moitié du XVIe siècle et toute la durée du XVIIe, d'une expression qui lui est particulière : je veux parler du mot *motion*, qui, au propre, signifie *mouvement*, et s'appliqua par extension à une poupée, soit automatique, soit mue par des fils, puis enfin à un spectacle de marionnettes, à un *puppet-show*. Nous trouvons un exemple remarquable du premier sens (du sens d'automate) dans une comédie de Beaumont et Fletcher, intitulée *the Pilgrim*. Un jeune seigneur, contrefaisant le muet, s'introduit, au milieu d'une troupe de quêteurs, chez le père de sa maîtresse. Celui-ci, impatienté de ne pouvoir obtenir un mot de ce jeune homme, lui dit avec humeur : « Quel étrange quêteur êtes-vous? Non, vous n'êtes qu'un automate, une marionnette habillée en pèlerin.... »

What country craver are you? Nothing but motion,
A puppet pilgrim (3)....

Le second sens, celui de figurine mue par des fils, était fort en usage à la fin du XVIe siècle. Les exemples abondent. Il me suffira de rappeler un vers des *Deux Gentilshommes de Vérone*, où le mot *motion* est employé comme exactement synonyme de *puppet* :

O excellent motion! O exceeding puppet (4)!

Ben Jonson a inséré deux fois dans le même vers le mot *motion*, d'abord avec le sens de poupée mécanique, puis avec celui d'une re-

(1) Chaucer, *Canterbury tales : Poetical works*, p. 163, col. 2, l. 31.

(2) *Romeo and Juliet*, acte III, sc. V. Le mot *mammet* est employé, avec le même sens à peu près, dans la 1re partie de *Henri IV*, acte II, sc. III.

(3) *The Pilgrim*, acte I, sc. II, et *Rule a wife and have a wife*, acte I, sc. II.

(4) *The two Gentlemen of Verona*, acte II, sc. I.

présentation de marionnettes (1). Il joue encore sur ce dernier sens et sur le sens propre de *mouvement* dans une de ses meilleures pièces, *Every man out of his humour*. Avant le lever du rideau, il nous montre Asper, l'auteur supposé de la comédie qu'on va jouer, apostant près de la scène deux de ses affidés auxquels il recommande de bien examiner l'ouvrage et surtout de juger de l'effet qu'il va produire sur l'auditoire :

Observez bien, dit-il, si, dans cette rangée de spectateurs, vous ne remarquez pas un galant qui, pour se donner des airs de connaisseur, s'assied de la sorte, pose ainsi le bras, tire son chapeau de cette manière, crie, miaule, hoche la tête, frappe de sa main son front vide et montre sur son visage plus de mouvemens (*motions*) que dans les nouvelles pièces de *Londres*, *Rome et Ninive* (*New London*, *Rome or Nieniveh*) (2).

Ailleurs, dans *the silent Woman*, le même écrivain appliqué, avec encore plus de bizarrerie, ce mot *motion* à deux idées tout-à-fait contraires, à l'idée de silence et à celle d'agitation. Le protagoniste de cette comédie est un M. Morose que la liste des personnages nous fait connaître pour un gentilhomme qui n'aime pas le bruit. Il a pensé faire merveille en épousant une femme qu'il croyait muette et qui n'est ni muette ni femme. Épicène, comme son nom érudit l'indique, est un jeune homme vêtu d'habits féminins. Grande est la stupéfaction de M. Morose aux premières paroles qu'il entend sortir de la bouche de la fausse muette : « O ciel! vous parlez donc? — Assurément, reprend celle-ci; pensiez-vous avoir épousé une statue par hasard, ou un automate (*or a motion only*), ou une marionnette française (*or a french puppet*), dont un fil d'archal fait tourner les yeux (3), ou une idiote sortie de l'hôpital qui se tient coi, les mains ainsi croisées, et vous regarde avec une bouche de carpe (4)? » Et en effet la *silent woman* parle si bien et si haut, et fait un tel vacarme au logis, qu'au cinquième acte le malheureux ami du silence, assourdi et aux abois, s'écrie dans son désespoir : « Vous ne savez pas quel supplice j'ai enduré pendant tout le jour! Quelle avalanche de contrariétés! Ma maison roule dans un tourbillon de bruit; j'habite un moulin à vent; le *mouvement perpétuel* est ici et non pas à Eltham. » L'auteur oppose par un badinage intraduisible les mots *perpetual motion*, pris dans le sens propre et ordinaire, aux *mo-*

(1) *Cynthia's Revels*, acte I; *Works*, t. II, p. 252, édit. Gifford.

(2) La force du sens amène ici nécessairement le mot *motions* (pièces de marionnettes). Voyez *Every man out of his humour; Works*, t. II, p. 19.

(3) Il faut noter ce témoignage bien remarquable que l'Angleterre rend au mécanisme de nos marionnettes. Jusqu'ici je n'ai pas trouvé à cette date (1609) un renseignement aussi précis dans les auteurs français.

(4) *Epicœne or the silent Woman*, acte III, sc. II; *Works of Ben Jonson*, t. III, page 406.

tions tirées de l'Écriture sainte, qui avaient alors un si grand succès à Eltham, qu'on les y représentait du matin au soir (1).

A ces diverses façons de nommer les marionnettes et les *puppet-shows*, il faut en ajouter une dernière qui présente une nuance encore différente. Dans le troisième acte de *la Tempête*, un vieux roi de Naples est jeté par un naufrage sur la plage d'une île enchantée où il est accueilli par un concert qu'exécutent des musiciens invisibles. Une troupe de petits gnômes s'empresse de lui servir un splendide repas et forme autour de la table une danse muette entremêlée de gestes engageans. « Quels sont ces petits êtres? demande le roi surpris. — Dieu me pardonne! reprend un autre naufragé, c'est une troupe de marionnettes vivantes (*a living drollery*)! Je croirai désormais que la licorne existe et qu'il y a en Arabie un arbre qui sert de trône au phénix (2). » Ainsi, suivant la remarque de Steevens, le mot *drollery* signifiait, du temps de Shakspeare, une farce jouée par des acteurs de bois (*by wooden machines*), puisque la seule addition de l'épithète *living* suffit pour faire de ces petites personnes un phénomène non moins merveilleux que la licorne ou le phénix. De nos jours et depuis le milieu du dernier siècle, on n'appelle plus *drolls* ou *drolleries* que les farces ou parades qu'un bateleur et son compère jouent en plein air à la porte des théâtres forains.

En résumé, les Anglais ont eu, comme on voit, quatre mots qui répondent à autant de sortes de marionnettes, *puppet*, *mammet*, *motion* et *drollery*.

III. — MARIONNETTES ANGLAISES DEPUIS LE XIVe SIÈCLE JUSQU'A L'ÉTABLISSEMENT DU THÉATRE RÉGULIER (1562).

Le début des marionnettes a été en Angleterre, comme chez tous les peuples, la reproduction en miniature, et à peu de frais, des mystères et des *miracle-plays* que les membres de diverses confréries jouaient en grande pompe aux jours solennels. L'avantage que les *motion-men* avaient sur les joueurs de mystères était de pouvoir promener leur léger théâtre de paroisse en paroisse et montrer, à toutes les époques de l'année et plusieurs fois par jour, leurs édifiantes merveilles. Outre les scènes tirées des mystères, ils reproduisaient encore les personnages et les épisodes que la foule admirait le plus dans les *may-poles* et les *pageants*, surtout les héros des ballades nationales, le roi Bladud,

(1) Un contemporain de Ben Jonson, Peacham, donne à une *motion* jouée à Eltham l'épithète de *divine*, probablement à cause du sujet qu'elle représentait. Ben Jonson parle encore des *motions* d'Eltham dans sa XCVIIe épigramme. Voyez *Works*, t. VIII, p. 209.

(2) *Tempest*, acte III, sc. III, et la note de Steevens. Voyez aussi une note très développée de M. Gifford, *the Bartholomew Fair; Works of Ben Jonson*, t. IV, p. 370. Cf. Beaumont and Fletcher, *Valentinian*, acte, II, sc. II.

Robin Hood, la jeune Marianne et Little John. Ils montraient même en raccourci les géans tant applaudis dans les fêtes municipales, les danseurs moresques et jusqu'aux *hobby-horses*. Plusieurs de ces personnages n'ont même laissé d'autres traces de leur ancienne renommée populaire que sur les théâtres de marionnettes. Hawkins remarque que, peu avant le temps où il écrivait, un more dansant une sarabande était un des acteurs obligés des *puppet-shows* (1). Quant aux géans, le duc de Newcastle, dans sa comédie *the humorous Lovers*, jouée en 1677 (2), fait dire à un de ses personnages : « On s'est amusé à faire paraître, pour m'effrayer, un homme habillé comme un géant aux marionnettes (*like a giant in a puppet-show*). » Le fameux cheval de Punch et ses ruades pourraient bien être un dernier souvenir de la cavalcade des *hobby-horses*.

Quand, au milieu du xve siècle, les confréries s'avisèrent de varier leur répertoire en mêlant aux *miracle-plays* des moralités, c'est-à-dire des pièces où figuraient les vices et les vertus personnifiés (procédé qui devait bientôt amener la comédie de mœurs et d'intrigue, comme les mystères et les *miracle-plays* ouvraient la voie au drame historique), les joueurs de marionnettes se hâtèrent de suivre encore en ce point l'exemple des confrères. Il leur suffit de tailler dans le bois ou le carton une douzaine de nouveaux acteurs, *Perverse Doctrine, Gluttony, Vanity, Lechery, Mundus*, et ce personnage qui les résumait tous, *the old Vice*, ou, comme on l'appelait aussi quelquefois, *the old Iniquity* (3). Cet acteur, sorte d'Arlequin grossier descendu des anciens mimes (4), était, dans toutes les pièces jouées par les confréries, le joyeux partner de maître *Devil* (le diable). Shakspeare, dans *Hamlet*, a tiré de ce bouffon des moralités et des *puppet-shows* une allusion de la plus saisissante énergie. Au milieu des sanglans reproches qu'Hamlet adresse à sa mère, il déploie sous ses yeux un épouvantable portrait de Claudius :

Un vil meurtrier, un serf ignoble qui ne vaut pas la moitié de votre premier époux! un roi de comédie (*a Vice of kings*), un coupeur de bourses qui a filouté la couronne et les attributs de la justice! qui, rencontrant sous sa main le diadème, l'a volé et mis dans sa poche!... un royal paillasse, vêtu de chiffons et d'oripeaux (5)!...

(1) Hawkins, *History of music*, vol. IV, p. 388, en note.

(2) Et non en 1617, comme le dit M. Strutt, *Sports and pastimes of England*.

(3) Ben Jonson, *the Devil is an ass*, acte I, sc. I. *Works*, t. V, p. 13 et 14.

(4) Le nom d'Arlequin n'apparaît en Angleterre que vers 1589, dans la dédicace d'un pamphlet attribué à Thomas Nash, *an Almond for a parrot* (une amande pour un perroquet), que M. Malone rapporte à cette date. Voyez *Malone's Shakspeare by Boswell*, t. III, page 198.

(5) *Hamlet*, acte III, sc. IV.

Dans *la Douzième Nuit*, Shakspeare achève de peindre le caractère et le costume de cet ancien bouffon :

> Like to the old Vice
> . . . . . .
> Who with dagger of lath
> Cries ah! ah! to the devil...

Semblable au vieux Vice des moralités, qui, armé d'une épée de bois, chante une belle gamme au diable (1).

A ceux qui douteraient que les théâtres de marionnettes aient représenté des *morals*, j'apporterais le témoignage de Shakspeare. Le loyal comte de Kent, saisissant un émissaire de Goneril, la fille ingrate du vieux monarque, l'apostrophe en ces termes :

L'épée à la main, misérable! Tu apportes des lettres contre le roi, et tu sers la révolte de cette présomptueuse marionnette, *lady Vanity*, contre la légitime royauté de son père.

.... Take *Vanity the puppet's* part against the royalty of her father (2).

On voit donc que *Vanity* ou *lady Vanity* (3), qui était un des personnages habituels des moralités, figurait aussi dans les *puppets-shows* (4).

Quant aux titres des moralités ou des *miracle-plays* représentés par les marionnettes (*acted by mammets*) pendant cette première période, nous n'en connaissons, à vrai dire, aucun avec certitude. Je crois pourtant pouvoir indiquer trois pièces religieuses qui me paraissent avoir dû être jouées par les marionnettes avant 1560. Dans un pamphlet posthume de Robert Greene, publié l'année de sa mort (1592), sous le titre de *Greene's groat' sworth of wit bought with a million of repentance* (les quatre sous d'esprit de Greene payés par un million de repentir), un vieux comédien se vante à Roberto (probablement Robert Greene lui-même) d'avoir été pendant sept ans interprète et directeur de marionnettes (*absolute interpreter of the puppets*) et d'avoir composé deux

(1) *Twelfth-Night*, acte IV, sc. II, et la note du docteur Johnson. Voyez *Malone's Shakspeare by Boswell*, t. XI, p. 479 et note. Ben Jonson arme aussi *the old Iniquity* d'un *wooden dagger* dans *the Devil is an ass*, acte I, sc. I; *Works*, t. V, p. 13 et 14.

(2) *King Lear*, acte II, sc. II.

(3) Voyez, pour cette dénomination, Marlow, *the Jew of Malta*, acte II; *a select Collection of old plays*, t. VIII, p. 277. Un mari jaloux, dans une des meilleures comédies de Ben Jonson, donne aussi à sa femme le nom de *lady Vanity*. Voyez *Valpone*, acte II, sc. III. Cf. *the Devil is an ass*, acte I, sc. I.

(4) M. Whalley, éditeur et commentateur de Ben Jonson, cite à l'appui de cette opinion un passage de l'*Alchimist* où se trouvent ces mots : *A puppet with a vice;* mais il n'est pas question dans cet endroit du *Vice* des moralités, il s'agit d'une marionnette mue par un ressort, *with a vice*, comme l'ont fait remarquer MM. Farmer (*Malone's Shakspeare by Boswell*, t. XIX, p. 249) et Gifford (*Works of Ben Jonson*, t. IV, p. 41 et la note). Nous avons vu plus haut le crucifix de Boxley mu *with divers vices*.

excellentes moralités, *Man's wit* et *the Dialogue of dives* (1). C'est à Shakspeare que nous devons l'indication de la troisième pièce. Dans *le Conte d'hiver*, le bandit Autolycus, qui s'est travesti pour commettre un mauvais coup, dit, en parlant de lui-même à quelqu'un qui l'interroge sans le connaître :

Oui, je connais ce vaurien : il a été conducteur d'ours et de singes, procureur et recors, puis il a promené une boutique de marionnettes, et il montrait *l'Enfant prodigue* (2).

IV. — MARIONNETTES DEPUIS 1562 JUSQU'A LA FIN DU RÈGNE DE CHARLES Ier.

Le cadre restreint du répertoire des *puppet-shows* s'agrandit naturellement lorsque le théâtre régulier s'établit en Angleterre. La grande révolution qui s'est opérée dans le goût européen et qu'on a nommée la renaissance a eu lieu pour le théâtre anglais vers 1562 (3). Alors, aux *morals*, aux *masques*, aux *interludes*, qui avaient été en faveur sous Henri VIII, Édouard VI et Marie, vint se joindre une foule de nouvelles sortes de drames, *tragedy, comedy, history, pastoral, pastoral-tragical, comical-pastoral*, en un mot toutes les formes de divertissemens scéniques que Polonius énumère si pédantesquement dans *Hamlet*. Alors aussi les *puppet-players* ne tardèrent pas à exploiter ces nouveaux genres. A l'exemple des enfans ou écoliers de Saint-Paul, de Westminster, de Windsor, de la chapelle de la reine et des *servants* des comtes de Leicester, d'Essex, de Warwick, de lord Clinton, etc., qui, sans cesser de jouer, à certains jours, des *miracle-plays* et des *morals*, offraient quotidiennement au public des pièces tirées de l'histoire ancienne ou nationale, les *puppet-players* se composèrent un double répertoire, l'un religieux, l'autre profane. Parmi les pièces de la première classe dont le souvenir a survécu, je puis citer *Babylone* (4), *Jonas et la baleine, Sodome et Gomorrhe, la Destruction de Jérusalem* (5), et la plus célèbre de toutes les *motions* de cette époque, *the City of Niniveh* (6). Cette dernière, si j'en crois un éloge un peu

(1) M. Payne-Collier, *History of English dramatic poetry*, t. II, p. 272.

(2) *Winter's Tale*, acte IV, sc. II.

(3) Cette année 1562, fut jouée devant la reine, à Whitehall, *Gorboduc*, première tragédie anglaise, composée dans la forme antique et avec des chœurs. Il n'est cependant pas certain qu'un drame sur le sujet de *Romeo and Juliet* n'ait pas précédé *Gorboduc*.

(4) Cette pièce est mentionnée par Anthony Brewer; voyez *Lingua or the combat of tongue and the five senses for superiority*, acte III, sc. VI. Dans cette moralité, représentée au collége de la Trinité à Cambridge, Olivier Cromwell, alors fort jeune, joua le rôle d'un des sens, celui du *toucher*.

(5) Ben Jonson, *Every man out of his humour*, acte II, sc. I, et *the Bartholomew Fair*, acte V, sc. I.

(6) Beaumont and Fletcher, *Wit at several weapons*, acte I. — Cowley, *Cutter of Co-*

équivoque que lui adresse un dramatiste contemporain, présentait une suite de tableaux (*sights*) plus faits pour plaire aux yeux qu'à l'esprit (1). Quant aux pièces sur des sujets profanes, Ben Jonson nous en fait connaître deux, *Rome* et *Londres*, qu'il associe à *Ninive*, et qui offraient probablement, comme celle-ci, un spectacle plus pittoresque que dramatique (2).

Après avoir vu les *motion-men* s'approprier sans scrupule les passages les plus saillans des mystères et des moralités, on ne s'étonnera pas de les voir agir avec la même liberté à l'égard des premières œuvres du théâtre régulier : « J'ai vu, dit un des personnages d'une vieille comédie, toutes nos *histoires* (c'est-à-dire toutes nos *chronicle-plays*) jouées par les marionnettes (3). » En effet, les pièces tirées de l'histoire nationale attiraient particulièrement la foule. *Lanthorn Leatherhead* (Lanterne Tête-de-cuir), un excellent type de *puppet-player*, que Ben Jonson a introduit dans sa *Foire de Saint-Barthélemy*, se rappelant les plus beaux succès qu'il a obtenus dans sa carrière, s'arrête avec complaisance aux *chronicle-plays* :

Oui, dit-il, *Jérusalem* était une superbe chose, et *Ninive* aussi, et *la Cité de Norwich* (4), et *Sodome et Gomorrhe*, avec l'émeute des apprentis et le saccage des mauvais lieux au mardi gras; mais *la Conspiration des poudres!* c'est là ce qui faisait pleuvoir l'argent! Je prenais dix-huit à vingt *pence* par personne, et je donnais neuf représentations dans une après-midi. Non, rien ne nous réussit mieux que les pièces tirées de nos troubles domestiques; ces sujets sont aisés à comprendre et familiers à tous (5).

Dix-huit à vingt *pence* d'entrée était un prix considérable et exceptionnel, car notre ami Lanterne nous apprend ailleurs que le taux habituel des places aux *puppet-shows* était beaucoup moins élevé. En effet, avant l'ouverture, il fait annoncer et tambouriner le spectacle (aujourd'hui on se sert de la trompette), et il place à la porte un gaillard aux poumons robustes qui se met à crier : « Entrez, messieurs, entrez! c'est deux *pence* par personne, deux *pence!* un excellent jeu de marionnettes! le meilleur jeu de marionnettes qu'il y ait dans toute la foire! »

leman street, acte V, sc. IX. — J. Marston, *the Dutch Courtesan* et *Every woman out of his humour*. — Pour ces deux dernières pièces, voyez *Malone's Shakspeare by Boswell*, t. II, p. 449.

(1) *Lingua*, acte III, sc. VI.

(2) *Every man out of his humour*. — *Works*, t. II, p. 19.

(3) M. Gifford cite ce passage sans indiquer dans quelle ancienne pièce il l'a trouvé. Voyez *the Works of Ben Jonson*, t. IV, p. 532 et note.

(4) Norwich a été brûlée par les Danois, forcée de se rendre par la famine à Guillaume-le-Conquérant, et enfin ruinée par la révolte de Kett, le tanneur de Windham, sous Édouard VI. Je ne sais quelle est celle de ces catastrophes qui a fourni le sujet de la *motion* mentionnée par *Lanthorn Leatherhead*.

(5) *The Bartholomew Fair*, acte V, sc. I.

Cependant les *motion-men* ne se sont pas contentés de jouer des *chronicle-plays;* ils ont porté leur ambition plus haut : ils ont voulu représenter des tragédies proprement dites. Dekker, contemporain de Shakspeare, nous dit en propres termes qu'il a vu *Julius Cæsar* et *le Duc de Guise* joués par les marionnettes (*acted by mammets*) (1). Son témoignage est confirmé par celui de deux écrivains du même temps, John Marston et l'auteur inconnu d'une comédie intitulée : *the Woman out of her humour.* On se demande tout d'abord quels étaient ce *Duc de Guise* et surtout ce *Julius Cæsar.* Il est probable que la première de ces *tragical puppet-plays* était prise en partie du drame de Christophe Marlow, *the Massacre of Paris, with the death of the Duke of Guise.* Quant au *Julius Cæsar*, l'éditeur de *Punch and Judy* n'hésite pas à croire que c'était la tragédie de Shakspeare; mais cette opinion, qui d'ailleurs n'aurait en soi rien d'invraisemblable, est renversée par une impossibilité chronologique. C'est en effet dans *the Dutch Courtesan,* comédie imprimée en 1605, que Marston a fait mention du *Jules César* des marionnettes, et la tragédie de Shakspeare n'a paru au plus tôt sur la scène qu'en 1607 (2). Il est donc certain que le *Julius Cæsar* des *puppet-shows* n'a pu être emprunté que d'une des pièces, en assez grand nombre, composées sur ce sujet avant Shakspeare (3), peut-être de celle qui fut représentée devant Élisabeth le 1er janvier 1563, et dont les curieux ont gardé le souvenir, comme du premier drame anglais dont le sujet ait été tiré de l'histoire romaine. Dans tous les cas, et quelle qu'ait été cette pièce, elle n'a pu être représentée sur un *puppet-show* que par extraits, puisque *Lanthorn Leatherhead* vient de nous apprendre que les joueurs de marionnettes donnaient alors jusqu'à neuf représentations de la même pièce en une soirée.

Cette irruption des *puppet-players* dans le répertoire classique blessa vivement l'amour-propre et les intérêts des auteurs et des comédiens. Aussi n'ont-ils laissé échapper aucune occasion de déprécier leurs impertinens émules. C'est même dans les railleries qu'ils leur lancent sans cesse que nous avons recueilli nos meilleures et nos plus sûres informations. Les vieux *motion-men* eux-mêmes, habitués à faire agir et parler les personnages de la Bible et les héros bien connus des ballades nationales, durent se montrer peu favorables à cette innovation. Ben Jonson qui, dans *la Foire de Saint-Barthélemy,* a, comme on l'a vu, mis si plaisamment en scène un joueur de marionnettes de la vieille

(1) M. Gifford (*Works*, etc., t. IV, p. 532) et l'éditeur de *Punch and Judy* enregistrent cet important témoignage de Dekker, mais sans indiquer ni l'un ni l'autre le titre de l'ouvrage où ils l'ont trouvé.

(2) Voyez *Malone's Shakspeare by Boswell*, t. II, p. 449.

(3) On peut lire la liste de ces pièces dans l'avertissement qui précède le *Julius Cæsar* de Shakspeare, édition de M. Boswell, t. XII, p. 2.

école, nous le montre fort contrarié de cette invasion du pédantisme dans les *puppet-shows :* « On met aujourd'hui, remarque-t-il, beaucoup trop de science dans cette affaire, et j'ai grand'peur que cela n'amène la ruine de notre métier (1). » Dekker, qui nous a fait connaître, en s'en moquant, les emprunts faits par les *puppet-players* au répertoire tragique et comique, n'était pas non plus tout-à-fait désintéressé dans la question. Cet écrivain, aussi besoigneux et plus spirituel que notre Colletet, est soupçonné d'avoir écrit plus d'une *drollery* et d'un prologue anonymes, à la demande des *motion-men* de Smithfield et de Fleet-Bridge, et il ne pouvait par conséquent voir sans déplaisir ses patrons prendre l'habitude de se pourvoir d'une besogne toute faite dans les drames applaudis au *Globe* ou au *Phœnix* (2).

Ben Jonson, pour achever de jeter le ridicule sur les *puppet-players,* qui se lançaient dans les voies tragiques, nous fait assister, dans le cinquième acte de *the Bartholomew Fair,* à une de ces représentations burlesquement classiques. Voici l'affiche du chef-d'œuvre, telle que la lit un amateur avant d'entrer dans la petite salle de Lanterne : « Ancienne-moderne histoire de Héro et Léandre, ou la pierre de touche de l'amour, avec un vrai combat d'amitié entre Damon et Pythias, deux fidèles amis de Bankside (3). » On voit que, pour complaire aux amateurs avides de l'antiquité grecque, Lanterne Tête-de-cuir a pensé ne pouvoir mieux faire que d'accoupler et d'amalgamer deux de ces sujets héroïques, pensant que ce qui abonde ne vicie pas. Le dialogue tient et au-delà tout ce que l'affiche promet de coq-à-l'âne et de confusions baroques. Chose singulière! nous avons vu à Paris, pendant tout le XVIIIe siècle, les marionnettes des foires Saint-Germain et Saint-Laurent parodier nos meilleures tragédies, y compris *Alzire* et *Mérope,* tandis qu'à Londres, en 1614, un des plus illustres dramatistes, un homme qui recevra bientôt le titre de poète lauréat, parodiait, sur un théâtre de premier ordre, les *puppet-plays* de la foire! Étrange interversion entre les rôles, et tout à l'avantage des marionnettes!

Il ne faut pas croire qu'il n'y eût alors à Londres et en Angleterre que des *motion-men* ambulans et forains. Outre les joueurs de marionnettes en plein air, qui dressaient leurs petites scènes à *Stourbridge fair* (4) et à *Smithfield,* il y avait des *puppet-showmen* en possession de salles

(1) *The Bartholomew Fair,* acte V, sc. I.

(2) Voyez une épigramme de John Davies contre un certain *Dacus*, réduit à écrire pour les marionnettes, et que M. Gifford croit être Dekker. — *Works of Ben Jonson,* t. IV, p. 363 et note.

(3) *Bankside* est un quartier de Londres sur la rive méridionale de la Tamise où se trouvaient alors beaucoup de cabarets et plusieurs salles de spectacle.

(4) *Lingua,* acte III, sc. VII; *a select Collection of old plays,* t. V, p. 164.

permanentes, à *Paris-Garden* entre autres (1), et dans les quartiers les plus populeux de la Cité, à *Holborn-Bridge* et à *Fleet-street* (2). La curiosité poussait même souvent la foule hors de Londres, à *Eltham*, par exemple, résidence royale, dans le comté de Kent, dont les *motions* étaient célèbres. Jasper Mayne, dans sa pièce intitulée *the City match*, fait allusion à la coutume qu'avaient les femmes de Londres d'aller à Brentford voir les marionnettes (3). Ce divertissement était aussi fort recherché dans les provinces. On comptait les marionnettes au nombre des plus agréables passe-temps que pût se procurer la *gentry*. Dans une comédie de Ben Jonson, *Cynthia's Revels*, un personnage allégorique (Phantaste), énumérant les plus doux plaisirs dont une femme puisse espérer de jouir dans les diverses conditions de la vie, dit :

Si j'étais fermière, je voudrais aller danser aux *may-poles* et faire des fromages de lait et de fruits aigres; si j'étais la femme d'un gentilhomme campagnard, je voudrais tenir une bonne maison et aller à la ville les jours de fête voir les marionnettes (3).

Quelquefois de graves provinciaux venaient chercher ce divertissement jusqu'à Londres, comme on le voit dans *Every man out of his humour*, de Ben Jonson. Ajoutons que les *motion-men* transportaient souvent leurs petits acteurs de bois chez les riches bourgeois et négocians de la Cité pour égayer les réunions de famille. Il arrivait même quelquefois que des particuliers contribuaient de leur adresse et de leur esprit à l'agrément de ces spectacles. C'est ainsi que Ben Jonson nous montre, dans la dernière pièce qu'il ait donnée au public (*the Tale of a tub*), un jeune *esquire* qui offre à ses parens et à ses voisins le régal d'un *puppet-show* dont il est à la fois le sujet et l'inventeur. Sous Henri VII, il y avait même dans les rues de Londres des joueurs de marionnettes étrangers. Une lettre du conseil privé, adressée au lord maire le 14 juillet 1573, autorise quelques Italiens à montrer leurs *strange motions* dans la Cité (4).

Quant aux procédés de mise en scène, nous avons vu précédemment qu'en Italie, en France et en Espagne il y avait eu deux sortes de jeux de marionnettes : ceux où les petites figures étaient muettes, et ceux où elles étaient supposées parler. Il en a été de même en An-

(1) Voy. John Hall, *Satires*, Book IV, sat. 1 (1599), et Thomas Nash, *Strange-newes*, etc., 1592.

(2) *Punch and Judy*, p. 29. Ben Jonson indique *Fleet-bridge*. *Every man out of his humour*, acte II, sc. 1; *Works*, t. II, p. 66 et la note.

(3) *Cynthia's Revels*, acte IV, sc. 1; *Works*, t. II, p. 297. Le texte dit *to term*, aux jours fériés; dans une autre piece, on lit : *every term*, ce que M. Gifford explique par *law-terms*, c'est-à-dire les époques légales de repos et de plaisir. Voy. *Every man out of his humour*. — *Works*, t. II, p. 7.

(4) Voyez G. Chalmers, *Farther account on the early English stage*; ap. *Malone's Shakspeare by Boswell*, t. III, p. 430, note.

gleterre. Les deux *puppet-shows* placés dans les œuvres de Ben Jonson nous fournissent un exemple de l'un et de l'autre mode de représentation. *Le masque* joué par les marionnettes, qui termine *the Tale of a tub*, est exécuté suivant le procédé que je considère comme un legs fait aux bateleurs du moyen-âge par les derniers pantomimes de l'antiquité. Ce procédé consiste en une action muette, expliquée par une exposition verbale ou une cantilène narrative, ce que les Anglais appellent un *pageant*, et ce dont Cervantes nous a laissé une si charmante description dans le spectacle que maître Pierre, le *titerero*, donne à la compagnie rassemblée dans une *venta* de la Manche (1). Le *masque*, dans *the Tale of a tub*, se compose de cinq *motions* ou tableaux, qui passent sous les yeux des spectateurs, à la manière des ombres chinoises, derrière un transparent. Le maître du jeu, tenant à la main une baguette garnie d'argent et armé du sifflet de commandement (*whistle of command*), se montre en avant du rideau, et expose dans un court programme la marche de la pièce; puis il tire le rideau et raconte chacun des incidens à mesure qu'ils se produisent, nommant chaque personnage à son entrée, et indiquant avec sa baguette (*virge of interpreter*) les divers mouvemens que font les acteurs (2). Dans l'autre comédie de Ben Jonson, *the Bartholomew Fair*, la mise en scène du *puppet-show* qui la termine est tout-à-fait différente. Ici les marionnettes parlent, je veux dire qu'une voix officieuse parle pour elles dans la coulisse. On donne en Angleterre le nom d'*interpreter* tant à celui qui fait le récit et explique les gestes qu'à celui qui parle pour les *puppets* derrière la toile du fond. Plusieurs comédiens anglais ont commencé leur carrière, et beaucoup d'autres l'ont tristement achevée dans cette modeste fonction. Parmi les cruelles extravagances dont Hamlet afflige l'amour d'Ophélia, on remarque cette blessante réplique :

OPHÉLIA.

En vérité, un chœur n'annoncerait pas mieux que vous chaque personnage, seigneur!

HAMLET.

Oh! oui, je pourrais fort bien servir d'interprète entre vous et votre amant dans un jeu de marionnettes!

OPHÉLIA.

Vous êtes bien piquant aujourd'hui, monseigneur.

Shakspeare s'est servi une autre fois de cette locution dans *les deux Gentilshommes de Vérone;* mais là, c'est un *clown* qui parle (3). Le directeur du *puppet-show* s'acquittait ordinairement lui-même de l'of-

(1) *La Mancha de Aragon*, dit le *ventero* en parlant de la contrée qu'il habite. Voyez *Don Quijote*, part. II, cap. 25.

(2) *A Tale of a tub. Works of Ben Jonson*, t. VI, p. 220-241.

(3) *The two Gentlemen of Verona*, acte II, sc. 1.

fice d'*interpreter*, et parlait seul pour toute sa troupe. Lanterne Tête-de-cuir, dans *la Foire de Saint-Barthélemy*, nous fait connaître cet usage d'une manière assez piquante. Pour satisfaire la curiosité d'un gentilhomme provincial qui n'a aucune idée d'un *puppet-show*, et qui lui a témoigné le désir de faire, avant la pièce, connaissance avec ses acteurs, il va chercher le panier qui renferme ses *puppets*. « Quoi! s'écrie le provincial, c'est là qu'habitent vos acteurs? — Oui, monsieur; ce sont de petits comédiens. — Oh! des comédiens fort petits, en vérité. Et vous appelez cela des acteurs? — Assurément, monsieur, et de très bons acteurs, aussi parfaits qu'aucun de ceux qui se soient jamais montrés sur un théâtre de pantomimes. A la vérité, je suis la bouche d'eux tous (1). »

Ben Jonson, à qui nous devons déjà tant de curieux renseignemens sur le sujet qui nous occupe, nous a transmis le nom de deux joueurs de marionnettes anglais, plus anciens que notre Brioché. Le premier était le vieux Pod, qu'il appelle aussi parfois avec une certaine courtoisie le capitaine Pod. Il cite le nom de ce *puppet-showman* comme étant, en 1599, inséparable de l'idée de marionnettes (2). En 1614, cet artiste n'existait plus, et depuis même assez long-temps (3). Deux années après, un nommé Cokely était en possession de la faveur publique (4). Il paraît, à la manière dont Ben Jonson parle à plusieurs reprises de ce nouveau joueur de marionnettes, qu'il était alors du bel usage de le faire venir avec ses *puppets* dans les réunions aristocratiques ou bourgeoises pour divertir les invités (5).

V. — GUERRE DES PURITAINS CONTRE LES ACTEURS. — MARIONNETTES PENDANT LA SUPPRESSION DES SPECTACLES ET DEPUIS LEUR RÉOUVERTURE JUSQU'A LA RÉVOLUTION DE 1688.

Dans aucune autre contrée de l'Europe, la guerre entre l'église et le théâtre n'a été aussi longue et aussi acharnée que dans l'Angleterre protestante. Nous avons vu, après l'établissement du schisme de Henri VIII, les nouveaux ministres expulser de l'intérieur des temples presque tout ce que le christianisme y avait introduit ou toléré de cérémonies propres à émouvoir les sens; nous avons vu les chefs de l'église anglicane, sous la pression du fanatisme presbytérien, abolir, comme un legs dangereux du paganisme, les divertissemens séculaires

(1) *The Bartolomew Fair*, acte V, sc. II. Cette scène contient plusieurs allusions aux acteurs du temps.

(2) *Every man out of his humour*, acte III, sc. I.

(3) *The Bartholomew Fair*, acte V, sc. I. — Cf. Ben Jonson, épigramme XCVIII; *Works*, t. VIII, p. 209.

(4) *The Bartholomew Fair*, acte III, sc. I.

(5) *The Devil is an ass*, acte I, sc. I.

qui égayaient les villes et les campagnes à certaines époques. Si l'on ne supprima pas du même coup les *miracle-plays* et les moralités joués par les confréries de plusieurs villes, c'est que, pendant que les puritains et les *new gospellers* traitaient ces jeux de profanation et d'idolâtrie, les anglicans, plus politiques, jugeaient bon d'employer ce puissant levier de prosélytisme au profit du nouvel établissement religieux. John Bale, évêque d'Ossory, composa et fit représenter avec un grand succès, par les élèves du collége épiscopal de Kilkenny, une vingtaine de mystères et de moralités, tous empreints de l'esprit du protestantisme. Le clergé anglican entra même avec tant d'ardeur dans cette singulière voie de propagande, qu'il recommanda aux fidèles certains drames de ce genre, disposés de manière à pouvoir être joués dans l'intérieur des familles par un très petit nombre de personnes (1). Toutefois, ce mode d'instruction protestante ayant été supprimé en 1553 par une proclamation de la reine Marie, qui restaurait en même temps dans toute leur splendeur catholique les mystères et les *miracle-plays* (2), le rétablissement de ces sortes de prêches dramatiques n'eut pas lieu, comme on pouvait s'y attendre, à l'avénement d'Élisabeth. Cette princesse, quoique portée sur le trône par le parti protestant, se hâta d'interdire la scène à toutes les controverses religieuses, prétendant, en vraie fille de Henri VIII, régler seule tout ce qui avait rapport à la foi. Cette disgrace du drame théologique fut une des principales causes de l'essor subit que prit le théâtre profane et classique, qui avait l'appui de la jeune reine et qui répondait d'ailleurs si bien à ses goûts d'érudition, d'élégance et de poésie. Tout souriait donc à la comédie et à la tragédie renaissantes, lorsqu'en 1562 (l'année même où l'on applaudit la première pièce anglaise modelée sur la forme antique) se répandit en Angleterre la traduction des lois de Genève, qui prohibent, comme on sait, avec la dernière rigueur toutes les représentations scéniques. L'effet fut immense : tous les presbytériens des trois royaumes, pour qui la parole de Calvin était plus sainte et plus révérée que l'Évangile, jetèrent un cri de réprobation contre ce théâtre qui sortait, disaient-ils, des cendres du paganisme, et qu'ils maudissaient comme un retour à l'idolâtrie. De ce moment commença entre les puritains et les acteurs une guerre à outrance qui a duré plus d'un siècle. Geoffrey Fenton en 1574 (3), John Northebrooke en 1577 (4), Stephen Gosson

(1) Entre autres moralités protestantes ainsi disposées, on peut voir *New Custom* dans *a select Collection of old plays*, t. I, p. 266.

(2) En 1566 et 1567, on représenta en grande pompe à Londres, sous les auspices de la reine Marie, *la Passion de notre Sauveur* et quelques *miracle-plays* tirés de la vie des saints.

(3) *A Form of christian policie*, London, 1574, in-8°.

(4) *Treatise wherein dicing, dauncing, vaine plaies, etc., are reprooved.*

en 1579 (1), Philip Stubbes en 1589 (2), William Rankin en 1587 (3), le docteur Rainolds en 1599 (4), William Prynne en 1633 (5), Jeremy Collier en 1697 (6), etc., furent les principaux champions de cette longue croisade, qui, après avoir fait suspendre plusieurs fois, sous divers prétextes, les représentations théâtrales, obtint enfin, sous le long parlement et pendant le protectorat de Cromwell, la clôture et la suppression complète des théâtres. Avant ce dénoûment funeste et lorsque durait encore la lutte, les comédiens et les auteurs dramatiques, soutenus par la faveur particulière d'Élisabeth et de Jacques Ier, exercèrent contre l'intolérance de leurs persécuteurs les plus cruelles et les plus mortifiantes représailles. En France, les acteurs et les écrivains dramatiques, violemment attaqués par les jansénistes et les gallicans, n'ont tiré de leurs adversaires que de rares, mais bien éclatantes revanches : *Tartufe*, une scène de *Don Juan*, et les deux lettres de Racine contre Port-Royal; je ne compte pas le Basile du *Barbier de Séville*, parce que ç'a été là plutôt, ce me semble, une agression qu'une représaille. En Angleterre au contraire, sous les règnes d'Élisabeth, de Jacques Ier et de Charles Ier, il n'y a pas eu un seul auteur comique qui n'ait introduit dans presque tous ses ouvrages quelques figures d'hypocrites, de *precisians*, de *Banbury-men* (7), sur lesquelles la verve des auteurs répandait à pleines mains les traits les plus acérés du ridicule et de la satire. Je ne puis résister au désir de donner ici quelques fragmens d'une scène de ce genre, qui rentre d'ailleurs d'une manière toute spéciale dans l'histoire des marionnettes. Un des caractères les mieux tracés de la comédie de Ben Jonson intitulée *the Bartolomew Fair*, est celui de Rabbi Busy, que la liste des personnages désigne comme un *Banbury-man*. Conduit, par les incidens du drame, dans un *puppet-show* de Smithfield, il ne peut contenir les bouillons de son zèle à la vue des petits acteurs; il interrompt brusquement la pièce par un déluge d'invectives tirées de son vocabulaire biblique :

BUSY.

A bas Dagon! à bas Dagon! Je ne puis endurer plus long-temps vos profanations détestables.

LE JOUEUR DE MARIONNETTES.

Que voulez-vous, monsieur?

(1) *The School of abuse*, 1579, et *Plays confuted in five actions*, 1582.

(2) *Anatomie of abuses*.

(3) *Mirror of monsters*.

(4) *Overthrow of stage-plays*.

(5) *Histriomastix*, 1633, in-4°.

(6) *On the profaneness and immorality of the English stage*, 1697, in-8°.

(7) Le bourg de Banbury était célèbre par le nombre et la violence des sectaires qui l'habitaient. — Ben Jonson s'est aussi moqué des femmes de Banbury, notamment dans *the Gypsies metamorphosed*.

BUSY.

Je veux chasser cette idole, cette idole païenne! cette poutre monstrueuse qui blesse l'œil des frères!... Vos acteurs, vos rimailleurs, vos danseurs moresques se donnent tous la main, au mépris des frères et de la cause.

LE JOUEUR DE MARIONNETTES.

Je ne montre rien ici, monsieur, qui n'ait reçu la licence de l'autorité (1).

BUSY.

Oui, vous n'êtes que licence! vous êtes la Licence elle-même! *Shimey!*

LE JOUEUR DE MARIONNETTES.

J'ai, monsieur, la signature du maître des menus plaisirs (*the master of the revel's hand*).

BUSY.

Dites la signature du maître des *rebelles*, la griffe de Satan! Allez vous cacher! fermez la bouche, bouffons! votre profession est damnable. Plaider pour la défendre, c'est plaider pour Baal. J'ai aspiré aussi ardemment après votre destruction que l'huître aspire après la marée...

Et le bouillant puritain se fait fort de prouver sa proposition en forme. A ce défi, le malin joueur de marionnettes répond narquoisement :

Ma foi, monsieur, je ne suis pas fort instruit des controverses qui se sont élevées entre les hypocrites et nous; mais j'ai là dans ma troupe un *puppet* nommé Denis (Denis de Syracuse, qui a été maître d'école) : il essaiera de vous répondre, et je ne crains pas de lui remettre ma cause.

UN SPECTATEUR.

Bien dit, bien dit! maître Lanterne! Je ne connais point, pour opposer à un hypocrite, de champion qui convienne mieux qu'une marionnette.

Alors s'engage entre le puritain et le *puppet* la controverse la plus burlesque. A la fin, épuisé et à bout d'argumens, le théologastre s'écrie : « Oui, vous êtes l'abomination même, car, parmi vous, le mâle revêt l'accoutrement de la femelle, et la femelle l'habit du mâle.—Tu mens, tu mens! riposte le *puppet*. C'est là le vieil et éternel argument que vous adressez aux comédiens (2); mais il est sans force contre nous :

(1) Ces traits et les suivans prouvent que l'autorité exerçait une surveillance préalable sur les *puppet-plays*. Outre l'autorisation qu'ils devaient obtenir, les joueurs de marionnettes payaient une certaine somme aux constables. Voyez *the Tatler*, n° 50.

(2) Cet argument n'a fait défaut aux puritains qu'en 1659, quand les femmes furent enfin admises à jouer sur la scène anglaise. Déjà, en 1657, mistriss Coleman avait paru dans *le Siége de Rhodes*, mais plutôt comme chanteuse que comme actrice. En 1629, sous Charles Ier, des comédiennes venues de France s'étaient montrées sur le théâtre de *Blackfriars;* de plus, les filles françaises de la reine avaient rempli des rôles dans plusieurs *masques* joués à la cour, et la reine elle-même figura dans une pastorale, à Sommerset-house, aux fêtes de Noël de 1632. Cette fantaisie royale fit condamner William Prynne au pilori et lui coûta une oreille, pour avoir, dans son *Histriomastix* publié l'année suivante, traité brutalement de *prostituée* (*notorious whore*) toute femme qui prenait part à une représentation théâtrale.

il n'y a parmi les marionnettes ni mâle ni femelle, et cela, tu peux le vérifier, si tu veux, toi, homme zélé, malicieux et myope. » Et là-dessus, la petite poupée, levant prestement sa jaquette, administre au puritain déconcerté la preuve démonstrative de ce qu'elle avance. Alors le joueur de marionnettes, joyeux de son triomphe et jaloux de pousser jusqu'au bout ses avantages, soutient résolûment que sa profession est aussi conforme à la loi que celle de son adversaire; puis continuant son parallèle : « Ne parlé-je pas, dit-il, d'inspiration comme lui (1)? Ai-je plus que lui rien à démêler avec l'érudition? » accablant ainsi le triste ennemi du théâtre d'une grêle de plaisanteries du plus gai, du plus mordant, du plus excellent comique.

Cependant cette passion contre les marionnettes, que Ben Jonson prête à son *Banbury-man* comme une extravagance hyberbolique, s'était bien réellement logée dans quelques cervelles de *precisians*. Geoffrey Fenton a employé tout le septième chapitre de son fameux livre, *a Form of christian policie* (2), à établir que les ménétriers et les *puppet-players* sont aussi indignes que les comédiens eux-mêmes de jouir du droit de bourgeoisie. Il semble même que, dans quelques comtés, les *puppet-shows* faillirent être enveloppés dans la suppression des *hobby-horses*, car Jacques Ier ne crut pas inutile de les comprendre nommément dans la liste des jeux permis les dimanches et fêtes après les prières (3); mais ce ne fut là qu'un orage passager. La plupart des puritains eux-mêmes ne se faisaient aucun scrupule d'assister aux *scriptural plays* jouées par les marionnettes. La preuve de cet usage nous est fournie par une comédie de Cowley, *the Guardian*, représentée à la fin du règne de Charles Ier, et remise au théâtre, après la restauration, sous le titre de *the Cutter of Coleman street*. Dans cette pièce, on introduit au cinquième acte un *masque*, accompagné de quelques violons, pour donner un divertissement à une dame puritaine. Un des personnages de la pièce remarque que ce galant inpromptu sera un plaisir céleste pour cette respectable veuve, qui n'a de ses jours vu d'autre spectacle que *la Cité de Ninive aux marionnettes* (4).

Lorsque tous les jeux de théâtre furent suspendus par le bill du 2 septembre 1642, et enfin abolis par le bill du 22 octobre 1647, les

(1) Ce passage nous montre que, si le canevas des *puppet-plays* devait être soumis à l'approbation du lord-maire, le dialogue était laissé à l'improvisation de l'*interpreter* et à la discrétion du directeur.

(2) Le titre porte en outre : *gathered out of french*. Je regrette de ne pas savoir de quel auteur français a été tiré ce singulier livre. Pour le passage cité, voyez G. Chalmers, *Malone's Shakspeare by Boswell*, t. III, p. 433 et note 8.

(3) Burton, *Anatomie of melancholy*, sous le nom de *Democritus junior*, 1638, p. 273.

(4) *The Cutter of Coleman street*, acte V, sc. II. Cette pièce, refaite et remise au théâtre sous Charles II, offrait une piquante critique des faux émigrés et des prétendues victimes de la révolution, qui exploitaient impudemment la monarchie restaurée.

puppet-shows ne furent pas atteints par cette proscription. La tolérance exceptionnelle dont ils jouirent est nettement établie dans une supplique que les comédiens de Londres adressèrent au parlement le 24 janvier 1643. Ces pauvres gens se plaignaient dans cette pièce du silence qu'on leur imposait et de la clôture qui frappait les théâtres réguliers, tandis qu'on autorisait les combats de taureaux et les jeux de marionnettes (1). Libres de toute concurrence, il ne paraît pas que les *motion-men* se soient fort ingéniés pour accroître leur répertoire durant cette époque, pour eux prospère. Je ne puis, en effet, ajouter qu'un seul titre à la liste que j'ai déjà donnée de ce genre de pièces; mais ce titre présente un intérêt particulier, parce qu'il indique un *puppet-show* sur le sujet du *Paradis perdu*, et que, par une rencontre singulière, ce renseignement nous est fourni par Milton. En 1643, vingt ans avant la publication de son chef-d'œuvre, ce grand homme adressait au parlement un éloquent plaidoyer pour la défense de ce que nous appelons aujourd'hui la liberté de la presse (*Areopagitica, a speech for the liberty of unlicensed printing*). L'auteur dans les premières pages, voulant établir les bases légitimes de la liberté humaine, dit : « Il y a des gens qui osent blâmer la divine Providence d'avoir permis qu'Adam péchât. Folles langues! Lorsque Dieu donna la raison à l'homme, il lui donna la liberté de choisir, car choisir est proprement user de la raison. Autrement, notre premier père n'aurait été qu'un Adam mécanique, comme l'Adam qu'on voit aux marionnettes. » Non-seulement, pendant la fermeture des théâtres, les *puppet-plays* étaient représentées librement dans tout le royaume, mais les joueurs de marionnettes de Norwich, alors très en vogue, venaient montrer à Londres leurs meilleurs *opera-puppets*. Je trouve cette indication au milieu de beaucoup d'autres, également curieuses, dans une pièce de William Davenant intitulée *la Salle de spectacle à louer*, sorte de potpourri dramatique que ce poète ingénieux obtint de faire représenter en 1656, malgré l'édit de suppression, en y insérant contre les Espagnols un épisode conforme aux vues de Cromwell, qui préparait alors un armement contre Philippe IV (2).

La restauration rendit la vie aux théâtres. Affranchis de ce long silence, poètes et comédiens déployèrent une excessive activité. Les *mo-*

(1) *The actor's remonstrance or complaint for the silencing of their profession and banishment from their several play-houses.* Voyez M. Payne Collier, *the History of English dramatic poetry*, t. II, p. 110.

(2) Cette pièce *à tiroirs*, où la détresse des comédiens est peinte avec autant de vérité que d'*humour*, est intitulée *Play-house to be let, containing the history of sir Francis Drake and the cruelty of the Spaniards in Peru, expressed by instruments and vocal music.* M. Payne Collier s'est trompé en donnant à ce drame, composé pour servir les desseins de Cromwell, la date de 1663 et ailleurs celle de 1673 (*the History of English dramatic poetry*, t. III, p. 328 et 424); ces dates sont celles de l'impression.

tion-men, pour leur part, s'efforcèrent de conserver la faveur qu'ils possédaient. La concurrence qu'ils firent aux grands théâtres parut assez redoutable aux intéressés pour que, vers 1675, la troupe royale de Drury-Lane et celle du duc d'York, réunies dans le théâtre de *Dorset-Garden*, crussent devoir présenter une requête à Charles II pour obtenir la fermeture ou au moins l'éloignement d'un jeu de marionnettes qui s'était établi sur l'emplacement de *Cecil-street* dans le *Strand*, et dont le voisinage portait un très notable préjudice à leurs recettes (1).

Mais nous approchons d'une grande date, d'une date qui a ouvert une nouvelle ère politique et une nouvelle époque dans l'histoire des marionnettes; je veux parler de la glorieuse révolution de 1688, qui a produit, suivant M. Payne Collier, deux événemens mémorables, l'avénement de l'illustre maison d'Orange et l'heureuse arrivée de Punch ou Polichinelle en Angleterre.

VI. — MARIONNETTES ANGLAISES DEPUIS 1688 JUSQU'A NOS JOURS. — RÉPERTOIRE ET CARACTÈRE DE PUNCH.

A partir de 1688, l'histoire des marionnettes anglaises se concentre tout entière dans l'histoire et le répertoire de Punch. Nous dirons d'abord que le nom de Punch a donné lieu à plusieurs fausses explications étymologiques. On a cru saisir, par exemple, je ne sais quels secrets et fantastiques rapports entre le nom et même entre les flammes de l'esprit de Punch et le breuvage ardent dont la recette nous est, dit-on, venue de la Perse. C'était aller chercher une erreur beaucoup trop loin (2). Punch est tout uniment le nom de notre ami *Pulchinello*, un peu altéré et contracté par le génie monosyllabique de la langue anglaise. On trouve en effet dans cette première époque les noms de *Punch* et de *Punchinello* pris indifféremment l'un pour l'autre; mais est-il bien certain que Punch soit arrivé de La Haye à Londres, à la suite de Guillaume d'Orange? J'ai, à cet égard, quelque doute. De l'aveu même de son savant et spirituel biographe, on peut trouver quelques traces de sa présence en Angleterre avant l'abdication de Jacques II (3). Dès-lors, le héros des marionnettes ne serait pas venu de Hollande détrôner *the old Vice*, à la suite de Guillaume III; il serait venu de France avec les Stuarts.

Une remarque plus importante, c'est que Punch ne possédait pas, dans ces premiers temps, la profonde et plus que satanique immoralité dont on l'a accusé et même dont on l'a complimenté plus tard. S'il

(1) Voyez *Punch and Judy*, p. 28.

(2) *Ibid.*, p. 85. Suivant quelques personnes, le mot *punch* viendrait du persan *pantche*, qui signifie cinq, parce que ce breuvage est composé de cinq élémens.

(3) Voyez Grainger, *Biograph. histor.*, t. IV, p. 350.

faut en croire un portrait d'une touche très fine, tracé dans une jolie pièce de vers latins par un jeune *fellow* de *Magdalen-College* qui se nommait *Joseph Addison*, Punch n'était encore en 1697 qu'un vert galant, joyeux et tapageur, une sorte de petit roi d'Yvetot ou de Cocagne, un peu libertin, très hâbleur, mais faisant beaucoup plus de bruit que de mal. Laissons parler Addison, dont la pièce est intitulée *Machinæ gesticulantes, Anglice puppet-shows* (1) :

. . . . . .
Ludit in exiguo plebecula parva theatro;
Sed præter cæteros incedit homuncio, rauca
Voce strepens.....
In ventrem tumet immodicum; pone eminet ingens
A tergo gibbus; pygmæum territat agmen
Major, et immanem miratur turba gigantem.

Après la description des avantages physiques, l'auteur passe à la peinture du caractère :

. . . . . Jactat convitia vulgo,
Et risu importunus adest atque omnia turbat.

Quant à sa galanterie, elle est plus vive et plus étourdie que perverse :

Nec raro invadit molles, pictamque protervo
Ore petit nympham, invitoque dat oscula ligno.

Quelques passages de cette jolie pièce nous prouvent que le théâtre de Punch était en grand progrès sur les anciens *puppet-shows* que nous avons vus à Londres du temps de la reine Élisabeth. On se rappelle qu'en 1614, il n'y avait aux marionnettes de la foire de Saint-Barthélemy qu'une seule espèce de places, et à très bas prix : « deux *pence!* messieurs, deux *pence* par personne, les meilleures marionnettes de la foire! » En 1697, le théâtre de Punch était devenu plus comfortable et moins exclusivement plébéien; il y avait des places à divers prix :

Nec confusus honos; nummo subsellia cedunt
Diverso, et varii ad pretium stat copia nummi.

Il ne manquait à la mise en scène aucun des artifices que nous avons vu employés en France et en Italie pour faire naître et entretenir l'illusion, tels que les fils perpendiculaires tendus devant la scène pour dérouter l'œil du spectateur :

. . . . . Lumina passim
Angustos penetrant aditus, qua plurima visum

(1) Le badinage dont on va lire quelques extraits a été imprimé pour la première fois, je pense, dans un recueil ayant pour titre : *Musarum Anglicarum delectus alter*, Londini, 1698, et l'année suivante, avec quelques corrections, dans le second volume des *Musarum Anglicanarum analecta*, Oxonii, 1699, volume publié par Addison lui-même et dédié à son compagnon d'études sir Charles Montagne.

Fila secant, ne, cum vacuo datur ore fenestra,
Pervia fraus pateat (1). . . . . .

Tous les membres de ces petites figures étaient articulés, et du sommet de leur tête sortait une tige métallique qui réunissait tous les fils dans la main qui leur imprimait le mouvement :

.....Truncos opifex et inutile lignum
Cogit in humanas species, et robore natam
Progeniem telo efformat, nexuque tenaci
Crura ligat pedibus, humerisque accommodat armos,
Et membris membra aptat, et artubus inserit artus.
Tunc habiles addit trochleas, quibus arte pusillum
Versat onus, molique manu famulatus inerti
Sufficit occultos motus, vocemque ministrat...

Malheureusement, dans sa composition scholaire, Addison n'a mentionné ni un seul titre de *puppet-play*, ni un seul nom de joueur de marionnettes. Nous le regrettons, parce que nous n'avons que très peu de renseignemens relatifs à ce sujet sous le règne de Guillaume III; tout au plus pouvons-nous citer *le Siége de Namur*, joué en 1695 à la foire de Saint-Barthélemy, pièce à spectacle à laquelle un bel esprit de cette époque, un critique de profession, John Dennis, a consacré quelques lignes dans une de ses lettres (2). Quelques années plus tard, on jouait à la même foire quelques *opera-puppets* tirés de l'Écriture sainte, et dans lesquels, malgré la gravité des sujets, se montrait constamment le seigneur Punch. Voici une affiche non datée, mais qui paraît remonter aux premières années du règne de la reine Anne (1703), et dont l'original est conservé au *British Museum*. Le style rappelle celui des annonces de notre ancienne foire Saint-Germain (3).

A la loge de Crawley, vis-à-vis la taverne de la couronne, à Smithfield, pendant toute la durée de la foire de Saint-Barthélemy, on représentera un petit *opéra*, appelé *l'antique Création du monde*, nouvellement retouché et augmenté du *Déluge de Noé*. Plusieurs fontaines jetteront de l'eau pendant toute la pièce. La dernière scène montrera Noé et sa famille sortant de l'arche avec tous les animaux par couple, et tous les oiseaux de l'air perchés sur des arbres... Enfin, au moyen de diverses machines, on verra le *mauvais riche* sortant de l'enfer, et Lazare porté dans le sein d'Abraham, outre plusieurs figures dansant des gigues, des sarabandes et des quadrilles, à l'admiration des spectateurs; le tout accompagné des joyeuses fantaisies du seigneur Punch et de sir John Spendall.

(1) Le *Tatler*, dans son nº 44, décrit aussi les divers artifices employés dans les *puppet-shows*.

(2) *Select Works of John Dennis*, t. II, p. 512.

(3) Ce document a été publié par J. Strutt et reproduit par M. W. Hone, *Ancient Mysteries*, p. 230.

Ce John Spendall était le vieux *Jean Mange-tout*, acteur des moralités, passé au théâtre des marionnettes avec *the old Vice* et sa bande.

On peut lire dans le seizième numéro du *Tatler*, daté du 17 mai 1709, le récit d'une représentation de marionnettes donnée à Bath, dont le sujet était encore la *Création du monde*, également suivie du *Déluge*. « Quand on fut arrivé à la seconde partie, dit l'auteur, on introduisit Punch et sa femme, qui dansèrent dans l'arche. » L'avis de l'auditoire fut que ce spectacle était fort instructif pour les jeunes gens. A la fin de la pièce, Punch salua respectueusement jusqu'à terre et fit un compliment très civil à la compagnie. Dans un autre *puppet-show*, toujours sur le *déluge*, lorsque la pluie commençait à tomber par torrens, Punch avançait la tête hors du rideau d'une coulisse, et disait à demi-voix au patriarche : « Il fait un peu de brouillard, maître Noé (1). »

Addison, devenu, sous la reine Anne, un écrivain à la mode et l'associé de sir Richard Steele dans la rédaction du *Tatler* et du *Spectator*, se plut, de moitié avec son ingénieux collaborateur, à élever une réputation colossale à un habile *puppet-showman* qui commençait à se produire. Les deux amis tirèrent des petits danseurs et chanteurs mécaniques de M. Powell et des pièces que ce spirituel petit bossu arrangeait lui-même (2) une agréable occasion de critiques malignes et de piquantes comparaisons. Grace à cette fantaisie de deux écrivains d'esprit, au goût peu élevé du public et à son talent réel, M. Powell acquit et conserva, sous la reine Anne, George Ier et les commencemens de George II, une célébrité fort étendue et presque sérieuse. Il paraît avoir d'abord essayé son savoir-faire dans diverses grandes villes du royaume; il se rendait particulièrement à Bath dans la saison des bains. En 1709, Steele publia dans plusieurs numéros du *Tatler* une amusante correspondance entre le fantastique esculape Isaac Bickerstaff, qui est presque toujours supposé tenir la plume dans le *Tatler* (3), et notre déjà célèbre et très réel *puppet-showman*, M. Powell. L'infortuné docteur se plaint amèrement de la malignité des prologues et des épilogues satiriques de M. Powell, et surtout des brocards qu'un certain M. Punch ne cesse de lancer contre sa science et sa personne (4). M. Powell, dans la réponse ironiquement apologétique que le *Tatler* lui prête, affirme n'avoir rien négligé pour se perfectionner dans son art : il a voyagé en

(1) *Punch and Judy*, p. 29.

(2) Une note de la traduction du *Tatler* nous apprend cette particularité. Voy. *le Babillard*, t. I, p. 240.

(3) Isaac Bickerstaff est une heureuse création de Swift; Steele recueillit dans le *Tatler* cet excellent type. Le doyen de Saint-Patrice ne fut pas, à ce qu'il paraît, fort reconnaissant de cette adoption.

(4) *The Tatler*, nos 44 et 45.

Italie, en France, en Espagne, et il n'ignore aucun des procédés à l'usage des plus habiles mécaniciens de l'Allemagne. Il impute à son adversaire d'être un brouillon et un dangereux niveleur, qui voudrait introduire l'insubordination dans sa troupe et persuader notamment à l'honnête Punch de briser les fils qui font mouvoir ses mâchoires : complot odieux, car c'est par le droit le plus légitime, par le droit de création, qu'il est maître absolu de sa petite troupe, pouvant, si bon lui semble, allumer sa pipe avec une jambe de M. Punch, ou même se réchauffer les doigts avec sa carcasse.

En janvier 1710, nous voyons les *puppets* de M. Powell et ses drames quelque peu fantastiques fort bien accueillis, non plus seulement à Bath, mais à Londres même. *Punchinello* et sa grondeuse compagne, accompagnés du *docteur Faust*, faisaient, suivant le *Tatler*, pâlir le nouvel opéra italien de *Hay-Market*, et lui enlevaient la meilleure partie de son brillant auditoire. *Punchinello* surtout balançait, dans l'opinion du beau sexe, le mérite du fameux chanteur Nicolini (1).

Au commencement de l'année suivante (1711), M. Powell établit son théâtre sous les petites galeries de *Covent-Garden*, du côté opposé à l'église paroissiale de Saint-Paul. Dans le numéro quatorze du *Spectateur*, Steele suppose qu'il a reçu un billet du sous-sacristain de cette paroisse tout rempli des doléances de ce fonctionnaire vexé. Depuis vingt ans, ce brave homme n'a pas manqué six fois de sonner l'heure de l'office; mais il éprouve, depuis quinze jours, une extrême mortification en voyant ses habitués cesser de se rendre à son pieux appel. C'est que M. Powell a choisi précisément l'heure de la prière pour celle de l'ouverture de son *puppet-show*. Le digne sacristain, fort scandalisé d'annoncer le commencement d'un jeu profane au lieu d'un exercice de piété, demande à M. le Spectateur ce qu'il doit faire pour éloigner ce M. Punchinello, ou le forcer du moins à choisir pour ses ébats des heures moins canoniques (2). La pièce de M. Powell, qui enlevait ainsi ses paroissiens à l'église de Saint-Paul, était tirée d'une légende très populaire, *Whittington et son Chat, ou Whittington trois fois maire de Londres*. Ce conte, que l'on retrouve chez presque toutes les nations commerçantes du monde, en Italie, en Bretagne, en Portugal, en Orient même, est l'histoire d'un pauvre marmiton qui n'avait rien qu'une chatte à remettre pour pacotille au patron d'un vaisseau de commerce partant pour les Indes. On embarqua pourtant, par plaisanterie, le chat sur le navire. Or, ayant relâché dans une île qu'infestait une multitude de rats, le patron pensa que la chatte et les petits qu'elle avait faits pendant la traversée seraient de bonne défaite en ce pays,

(1) *The Tatler*, n° 115, 3 janvier 1709-10. L'année commençait encore à Pâques en Angleterre.

(2) *The Spectator*, n° 14, 16 mars 1710-11.

et les vendit avantageusement au roi de l'île. Cette somme, remise à Whittington, prospéra entre ses mains, et fut l'origine d'une fortune qui le conduisit à être trois fois maire de Londres. Steele eut la cruauté d'établir un parallèle en règle entre *Whittington and his cat* et un grand opéra qu'on jouait à *Hay-Market*, *Rinaldo ed Armida*, et de donner, comme on le pense bien, tout l'avantage au premier. Il prit en outre soin d'annoncer que, pour continuer sa lutte avec le théâtre de *Hay-Market*, M. Powell se disposait à représenter incessamment l'opéra de *Susanne ou l'Innocence découverte*, avec une paire de vieillards tout neufs.

L'habileté de M. Powell était alors proverbiale, et l'on mettait son nom en avant dans toutes les occasions sérieuses ou badines qui touchaient à la mécanique. *Le Spectateur*, dans son 277e numéro, rappelle qu'avant la rupture avec la France, les dames anglaises recevaient leurs modes de Paris, au moyen d'une poupée à ressorts (*a jointed baby*) habillée dans le dernier goût, et qui faisait régulièrement tous les mois la traversée de Calais à Londres. Le Spectateur raconte qu'il a été invité à aller voir une de ces poupées, arrivée malgré la guerre, et donne une agréable description de tous ses atours, jusque, mais non compris, les nœuds de ses jarretières, « car je porte trop de respect, dit-il, même à du bois couvert d'un jupon, pour avoir consenti à pousser jusque-là mon examen. » Puis il ajoute : « Comme j'allais me retirer, la marchande de modes m'apprit qu'avec l'aide d'un horloger voisin et de l'ingénieux M. Powell, elle avait inventé une autre poupée (*another puppet*), qui, au moyen de petits ressorts intérieurs, pouvait mouvoir tous ses membres, et qu'elle l'avait envoyée à son correspondant de Paris pour qu'on lui enseignât les inclinations et les mouvemens gracieux de la tête, l'élévation méthodique de la gorge, la révérence, la démarche, toutes les graces enfin qui se pratiquent aujourd'hui à la cour de France. »

La popularité dont jouissaient les marionnettes de M. Powell, et même les marionnettes beaucoup plus vulgaires, était si grande alors, que le docteur Arbuthnot, publiant en 1712 un pamphlet allégorique sur les affaires du temps, intitulé *Histoire de John Bull*, n'oublie pas de signaler, comme un trait qui caractérisait le peuple de Londres, l'amour effréné de ce genre de plaisir. Parmi les reproches que la colérique mistress Bull adresse à son mari, elle place au premier rang le temps qu'il perd aux marionnettes : « Vous êtes un sot, dit-elle, un pilier d'estaminets et de tavernes; vous perdez le meilleur de votre temps aux billards, aux jeux de quilles et devant les boutiques de marionnettes. » Et un peu plus loin : « Toute cette génération n'a d'amour que pour les joueurs de cornemuses et pour les *puppets-shows*. » *Le Spectateur*, dans son n° 377, énumérant les lieux de Londres où l'on a

le plus de chances de périr de mort violente, et dressant la liste des derniers accidens de ce genre, place en tête de ce nécrologe fantastique « Lysandre étouffé aux marionnettes. »

Quelles étaient ces si dangereuses et si attractives marionnettes? Probablement celles que M. Powell avait logées sous les galeries de *Covent-Garden*. En 1713, cette petite salle portait le nom de *Punch's Theatre*. Ce renseignement nous est fourni par le titre d'une pièce ainsi conçu : *Venus and Adonis, or the Triumphs of love, by Martin Powell; a mock opera, acted in Punch's Theatre in Covent-Garden;* 1713, in-8°. Ce Martin Powell était-il notre fameux directeur, le favori de Steele et d'Addison? Je le crois, sans pouvoir l'affirmer. Les admirateurs de cet artiste prétendent qu'il fabriquait tous ses acteurs et composait lui-même presque toutes ses pièces; mais ils ne nous apprennent pas qu'il en eût fait imprimer aucune. L'auteur de *Punch and Judy* affirme même qu'il les improvisait (1); cependant il y avait dans plusieurs d'entre elles des vers et des ariettes qui étaient certainement écrits, et qui ont pu être imprimés. Il est assez surprenant que ni Steele, ni Addison, ni Swift, qui ont si souvent parlé de M. Powell, ne nous aient pas fait connaître son prénom. Une seule fois, Addison, pour le distinguer de George Powell, le célèbre tragédien, qu'il proposait par raillerie de faire jouer dans une même pièce avec les petits acteurs de notre Powell, appelle celui-ci Powell *junior* (2). Il parut en 1715 un piquant pamphlet qu'on attribue à M. Thomas Burnet, intitulé *a Second Tale of a tub, or the history of Robert Powell, the puppet-showman; dedicated to the earl of Oxford.* Ce titre semble lever tous les doutes et prouver que le prénom de M. Powell était *Robert;* mais il faut prendre garde. *Le second Conte du tonneau* est une satire fort maligne, dirigée contre Robert Walpole (3). L'allégorie commence, avec le titre, par l'attribution facétieuse faite à M. Powell du prénom qui appartenait à l'homme d'état. La gravure du frontispice représente le ministre, en habit de cour, tenant à la main la baguette de M. Powell, la fameuse baguette garnie d'argent de l'*interpreter*. Dans le fond, sur un petit théâtre qu'éclairent des flambeaux à pieds, paraissent deux marionnettes en scène, Punch et sa femme (4). M. Thomas Wright, dans son histoire de la maison de Hanovre, *illustrée* par les caricatures et les pamphlets, a reproduit la figure grotesque du ministre-jongleur;

(1) *Punch and Judy*, p. 39 et 40.

(2) *The Spectator*, n° 31.

(3) Le comte d'Oxford était alors placé à la tête du cabinet, dont Robert Walpole était le membre le plus influent. Walpole porta aussi le titre de comte d'Oxford, mais beaucoup plus tard, et seulement à sa sortie des affaires.

(4) Cette description nous est fournie par l'éditeur de *Punch and Judy*, qui paraît avoir eu ce curieux ouvrage sous les yeux. Voyez p. 39 et 40.

mais il a négligé malheureusement de nous montrer le théâtre et les deux *puppets*, qui auraient eu pour nous un intérêt particulier.

L'auteur du *second Conte du tonneau*, tout en frappant rudement Robert Walpole sous le nom et le costume de M. Powell, nous fait connaître, chemin faisant (surtout dans son avant-propos), plusieurs des meilleurs *opera-puppets* composés ou arrangés par l'habile M. Powell. Il cite comme faisant couler bien des larmes *the Children in the wood* (les enfans dans la forêt), tirés d'une touchante ballade populaire, — *King Bladud*, peinture héroïque d'un vrai roi patriote, — *Friar Bacon and friar Bungay*, — *Robin Hood and Little John*, — *Mother Shipton* — et *Mother Goose* (ma mère l'Oie). Quant au caractère de Punch, il ne l'indique encore que comme celui d'un bouffon qui provoque le rire par ses impertinences et ses *quiproquo*.

C'est à cet âge d'or des marionnettes anglaises qu'il faut, je crois, rapporter une suite de strophes composées par Swift sur les *puppet-shows*. Je traduis cette pièce où l'auteur, à un brillant filet d'imagination poétique, mêle, suivant le tour de son génie, un flot encore plus abondant de verve capricieuse et sarcastique :

LE SPECTACLE DES MARIONNETTES.

Pour représenter la vie humaine et montrer tout le ridicule qu'elle contient, l'esprit a inventé le spectacle des marionnettes, dont le principal acteur est un fou.

Les dieux de l'antiquité étaient de bois, et les marionnettes eurent jadis des adorateurs. L'idole se tenait droite et parée d'une robe antique; prêtres et peuple courbaient la tête devant elle.

Qu'on ne s'étonne pas que l'art ait commencé par façonner des figurines votives et tailler un bouffon dans un soliveau, ni qu'on ait songé à consacrer ce bloc à la renommée.

Ainsi la fantaisie poétique a appris que les arbres peuvent recevoir des formes humaines, qu'un corps peut se changer en tronc, et des bras s'allonger en branches.

Ainsi Dédale et Ovide ont reconnu, chacun à sa manière, que l'homme n'est qu'une souche. Powell et Stretch ont poussé cette idée plus loin : pour eux, la vie est une farce et le monde une plaisanterie.

La compagnie de la mer du Sud prouve aussi cette grande vérité sur le fameux théâtre qu'on appelle la bourse. Les directeurs tiennent les fils, et à leur impulsion obéissent des milliers de niais, tristes monumens de folie.

Ce que Momus fut jadis pour Jupiter, Arlequin l'est aujourd'hui pour nous : le premier fut un bouffon dans l'Olympe, l'autre est un polichinelle ici-bas.

La scène changeante de la vie n'est qu'un théâtre où paraissent des figures de toute sorte. Jeunes gens et vieillards, princes et paysans s'y partagent les rôles.

Quelques-uns attirent nos regards par une fausse grandeur, trompeuse apparence qui empêche d'apercevoir que l'intérieur est de bois. Que sont nos législateurs sur leurs siéges de parade? Bien souvent des machines qui ont l'air de penser.

Il peut arriver qu'une bûche porte un diadême, qu'une poutre occupe la place d'un lord; une statue peut avoir le sourcil froncé et nous tromper par un air pensif.

Voici d'autres gens qui entreprennent des actes dont ils ne prévoient pas la fin; ils obéissent à l'impulsion des fils qui les mènent; les paroles qu'ils prononcent ne leur appartiennent même pas (1).

Trop souvent, hélas! une femme impérieuse usurpe la souveraineté. Combien de maris boivent la coupe de la vie troublée et rendue amère par une Jeanne!

Bref, toutes les pensées que les hommes poursuivent, plaisirs, folies, guerre ou amour, la race imitatrice des pantins nous les montre en elle. Ils s'habillent, parlent et se meuvent comme des hommes.

Continue, grand Stretch (2), d'amuser les mortels d'une main habile, et de te moquer d'eux! Et quand la mort tranchera le fil de ta vie, tu recevras pour récompense tout ce qui flatte l'orgueil d'une marionnette.

On taillera ton image dans un chétif morceau de chêne; le ciseau fera vivre ta mémoire; l'avenir proclamera ton mérite; la postérité connaîtra les traits de ton visage et se plaira à répéter ton nom.

En attendant, dis à Tom (3) que c'est perdre le temps que d'esquisser une farce avant d'avoir consulté le miroir de la nature. Dis-lui que des pointes ne suffisent pas pour composer une scène ingénieuse, et que la pédanterie n'est pas l'enjouement.

Quant à vouloir réduire les hommes à l'état de bois inerte et les forcer de marmoter des formules mystiques, c'est faire visiblement violence à la chair et au sang : un tel dessein dénote une félure dans le cerveau.

Celui qui essaiera de pousser le raffinement plus loin que toi, et voudra changer ton théâtre en une école, sera éternellement le jouet de Polichinelle, et doit se tenir pour le plus grand des fous.

Cette prétention des marionnettes à se transformer en un spectacle grave, sérieux et moral, que Swift voyait poindre avec humeur, ne tarda pas à grandir et à se développer, aidée des tendances déclamatoires et philosophiques de l'époque. Fielding, grand ami du naturel et en particulier de maître Punch, qu'il a fait agréablement parler dans une comédie de sa jeunesse, où il a, par parenthèse, introduit un *puppet-show* tout entier (4), s'est très finement moqué de cette ambi-

(1) Swift semble traduire ici le vers très heureux qui termine la pièce latine d'Addison sur les *puppet-shows :*

Vocesque emittit tenues et non sua verba.

(2) Stretch était probablement un directeur de marionnettes de Dublin.

(3) C'est ici un conseil amical donné par Swift au docteur irlandais Thomas Sheridan, ou plutôt à son jeune fils, nommé aussi Thomas, pour le détourner du goût précoce qu'il montrait pour le théâtre. Ces deux Sheridan, hommes d'esprit et de mérite, sont l'aïeul et le père de l'illustre Richard Brinsley Sheridan.

(4) Cette petite pièce de Fielding, jouée à Hay-Market en 1729, et reprise, quelques années plus tard, à Drury-Lane, est intitulée *the Author's farce, with a puppet-show; call'd the Pleasures of the town;* elle est en trois actes et mêlée de couplets, dans le goût des petites pièces de Lesage et de Piron.

tion déplacée dans un excellent chapitre de *Tom Jones*. Il fait arriver son héros dans une auberge de village, au moment où un joueur de marionnettes représente, avec tout le *decorum* désirable, et avec des pantins presque aussi grands que nature (car on commençait à exiger de la vraisemblance, même aux marionnettes), les plus belles et les plus ennuyeuses scènes d'une comédie fort à la mode de Colley Cibber, *le Mari poussé à bout* (*the provoked Husband*). L'assemblée, où étaient réunis tous les beaux-esprits du lieu, se montra très contente de ce divertissement sérieux, convenable, sans aucune basse plaisanterie, sans gaieté, et, pour dire toute la vérité, sans le moindre mot pour rire. Après la pièce, le joueur, encouragé par la satisfaction non équivoque de son auditoire, crut pouvoir faire remarquer que rien, dans le siècle actuel, ne s'était autant perfectionné que les marionnettes, et qu'en mettant de côté Punch, sa femme Jeanne et tous les quolibets à leur usage, elles étaient parvenues à prendre place parmi les spectacles raisonnables. « Je me souviens, ajoutait-il, que, quand j'ai commencé ma carrière, on débitait encore force niaiseries pour faire rire la foule; mais rien ne tendait à améliorer les dispositions morales des jeunes gens, ce qui certainement doit être le but principal des marionnettes. » Au milieu de l'assentiment universel, Tom Jones se permit d'émettre un léger doute sur ce progrès prétendu. Il ne pouvait, pour son compte, s'empêcher de regretter son vieil ami Punch, et il avait grand'peur qu'en supprimant ce personnage, ainsi que Jeanne, sa joyeuse compagne, on n'eût gâté les marionnettes. La prétendue moralité de ce nouveau genre de pièces reçut presque aussitôt un fort grave échec. Une des filles de l'auberge, surprise dans une conversation peu décente avec le compère du joueur, donna effrontément pour excuse qu'elle n'avait fait que suivre l'exemple de la belle dame que tout le monde venait d'applaudir dans *le Mari poussé à bout;* ce qui fournit à l'hôtesse, qui n'avait encore rien dit jusque-là, l'occasion naturelle de se plaindre hautement des mauvais principes que les marionnettes répandaient dans les campagnes et de regretter le temps où les *puppet-players* ne jouaient que des pièces irréprochables, comme *le Vœu téméraire de Jephté,* dont on ne pouvait jamais tirer aucune mauvaise interprétation (1).

On voit qu'à l'époque où nous sommes parvenus il s'était formé, à l'exemple des grands théâtres, une école de marionnettes déclamatoire et sentimentale à laquelle appartenaient, je pense, Russel, un des plus renommés successeurs de Powell, et l'infortunée Charlotte Charke, fille du poète et comédien Colley Cibber. Cette femme, d'un esprit et

(1) *History of a foundling*, liv. XII, ch. V et VI. L'éditeur de *Punch and Judy* accuse Fielding d'une *étrange* méprise pour avoir donné à mistress Punch le nom de *Jeanne*. Je crois que ni Swift, qui lui donne le même nom, ni Fielding ne se sont trompés; le nom de *Judith* est plus moderne.

d'une éducation distingués, mais d'une humeur aventureuse et inconstante, abandonna la scène, où elle avait débuté avec quelque succès, et ouvrit vers 1737 un grand théâtre de marionnettes, *a great puppet-show*, situé, comme elle nous l'apprend dans son autobiographie, à *Tennis-Court*, dans *James street*, près de *Hay-Market*. Ruinée bientôt par sa mauvaise conduite, elle se trouva heureuse de recevoir une guinée par jour pour faire agir et parler les marionnettes de Russel, dont la loge était située à *Kickford's great Rome*, dans *Brewer street* (1).

Cependant les sujets bibliques, les ballades populaires et les joyeuses plaisanteries de Punch n'en continuaient pas moins d'intéresser ou d'égayer la foule, au moins dans les foires. Hogarth a réuni, dans une belle gravure datée de 1733, toutes les merveilles accumulées à *Southwark fair*. Ici, un petit joueur de musette, accompagné d'un singe en habit militaire, fait danser deux poupées avec le pied; là, une femme dans le costume de la Savoie, et sa vielle sur le dos, montre la lanterne magique à un enfant émerveillé. Dans le fond, on voit l'entrée d'un *puppet-show*, sur la porte duquel est écrit en grosses lettres *Punch's Opera*. Une grande pancarte qui pend sur le balcon indique le spectacle du jour. Dans un des compartimens, Polichinelle est peint chevauchant tant bien que mal, tandis que son coursier bien dressé visite à fond les poches d'Arlequin; sur un autre compartiment, on reconnaît une scène de la Bible, Adam, Ève et le serpent : c'est encore le sujet du *Paradis perdu* (2).

Gay, dans la peinture d'une *foire de village*, touchée à la manière fine et naïve de Gérard Dow, introduit une scène à peu près semblable, et où Punch n'est pas oublié :

... Ici un charlatan, monté sur des tréteaux, vend à la foule rustique ses baumes, ses pilules et ses spécifiques contre la pierre; là, le sauteur agile s'élance, et la jeune fille vole hardiment sur la corde. Plus loin, Jack Pudding, habillé d'une veste de deux couleurs, agite un gant et chante les divertissantes prouesses de Punch, à savoir, les poches vidées dans la foule et toutes sortes de gaies fourberies; puis, passant à un mode plus triste, il chante les enfans dans la forêt, l'oncle barbare, les pauvres petits cueillant des mûres dans le désert sauvage, et souriant sans défiance à la vue du poignard qui brille... Il chante la complainte de Jeanne violée par un matelot... et les guerres déplorables qui ensanglantèrent la forêt de Chévy (3).

Jusqu'ici, comme on voit, poètes et chanteurs forains n'imputent encore à maître Punch que quelques peccadilles amusantes; mais nous

(1) *Biograph. dramat.*

(2) Voyez à la Bibliothèque nationale (département des estampes) l'œuvre de Hogarth, 2 vol. grand in-folio.

(3) John Gay, *the Shepherd's week;* sixth pastoral (*the flights*), v. 81-94.

touchons à l'époque critique où ses mœurs vont de plus en plus se dépraver, et où il va commencer à prendre les habitudes de férocité goguenarde qui font aujourd'hui le fond de son caractère. Swift, vers 1728, nous le montre déjà sur cette pente, dans une satire en vers à l'adresse d'un whig brouillon et malfaisant, Richard Lighe, qu'il met aux prises, sous le nom de Timothy, avec un pauvre infirme nommé Mad Mullinix, bien connu dans les rues de Dublin pour ses opinions tories. Celui-ci compare son adversaire à un malicieux Polichinelle, et nous fait connaître par occasion quelques-uns des *puppet-shows* que l'on représentait alors avec le plus de succès à Dublin :

.... Tim, vous croyez être le fléau des tories, vous vous trompez; vous êtes leurs délices. Ce serait si vous changiez de rôle, si vous deveniez grave et sérieux, que vous leur causeriez un poignant chagrin; mais, Tim, vous avez un goût que je connais : vous allez voir souvent les marionnettes. Ne remarquez-vous pas quel malaise éprouvent les spectateurs, tant que Punch reste derrière la scène? Mais, dès qu'on entend sa voix rauque, comme on s'apprête à se réjouir! — Alors l'auditoire ne donnerait pas un fétu pour savoir quel jugement Salomon va prononcer, ni quelle est la véritable mère, ou celle qui prétend l'être. — On n'écoute pas davantage la pythonisse d'Endor. — Faust lui-même a beau traverser le théâtre, suivi pas à pas par le diable, on n'y fait aucune attention. — Mais que Punch, pour éveiller les imaginations, montre à la porte son nez monstrueux et le retire prestement, oh! quelle joie mêlée d'impatience! Chaque minute paraît un siècle jusqu'au moment où il entre en scène. D'abord il s'assied impoliment sur les genoux de la reine de Saba. — Le duc de Lorraine met sans succès l'épée à la main. — Punch crie, Punch court, Punch injurie tout le monde dans son jargon. Il rend au roi d'Espagne plus que la moitié de sa pièce; il n'y a pas jusqu'à saint George qu'il n'attaque, à cheval sur le dragon. Il empoche un millier de coups et de gourmades, sans renoncer à un seul de ses méchans tours; il se jette dans toutes les intrigues : à quelle intention? Dieu le sait. Au milieu des scènes les plus pathétiques et les plus déchirantes, il arrive étourdiment et lâche une plaisanterie incongrue. Il n'y a pas une marionnette faite de bois qui ne le pendît volontiers, si elle pouvait. Il vexe chacun, et chacun le vexe. Quel plaisir pour les spectateurs, eux qui ne mettent point le pied sur le théâtre, et qui ne viennent que pour voir et écouter! Peu leur importe le sort de la jeune Sabra, et l'issue du combat entre le dragon et le saint, pourvu que Punch (car c'est là tout le beau du jeu) soit bien étrillé et finisse par assommer tous ses adversaires. — Cependant, Tim, des philosophes prétendent que le monde est un grand jeu de marionnettes, où de turbulens coquins jouent le rôle de Polichinelles (*Punchinelloes*). Ainsi, Tim, dans cette loge de marionnettes qu'on appelle Dublin, vous êtes le Polichinelle, toujours prêt à exciter la noise. Vous vous agitez, vous vous démenez, vous faites un affreux sabbat; vous jetez à la porte vos sœurs les marionnettes; vous tournez dans un cercle perpétuel de malices, semant la crainte, l'anxiété et la discorde partout; vous vous lancez, avec des cris et des grimaces de singe, au milieu de toutes les affaires sérieuses; vous êtes la peste de votre clan, où cha-

que homme vous hait et vous méprise; mais, avec tout cela, vous divertissez les spectateurs (les tories) qui s'amusent de vos histoires bouffonnes. Ils consentiraient plutôt à laisser pendre toute la troupe qu'à se voir privés de vous (1).

Dans ce portrait, qui n'est pas flatté, non plus que dans quelques couplets chantés vers 1731 et tirés de je ne sais quelle *puppet-play* (2), Punch, ou plutôt Punchinello (car c'est le nom qu'il se donne), ne se montre encore qu'un *little fellow* fort libertin, fort tapageur, et déjà passablement brutal; mais on ne le voit commettre encore aucune de ces énormités conjugales et paternelles qui vont bientôt lui donner une si singulière ressemblance avec Henri VIII ou Barbe-bleue. Les critiques anglais glissent sur ce rapprochement; ils préfèrent comparer leur ami Punch à don Juan. M. William Hone a même établi entre ces deux personnages un parallèle en forme où, contre ses habitudes de critique exacte, il avance que les déportemens de Punch ont pu suggérer l'idée du caractère et des exploits du fameux *burlador de Sevilla* (3). Il est obligé, pour donner une apparence de vérité à cette opinion que repoussent les faits et les dates, de supposer que Punch, comme don Juan, est emporté au dénoûment par le diable, ce qui est l'opposé du vrai. Il oublie même qu'en 1676, lorsque Shadwell introduisit sur la scène de Londres la première imitation de *Don Juan* (*the Libertine destroyed*), Punchinello n'était pas encore connu dans la Grande-Bretagne. M. Payne Collier pense, avec beaucoup plus de raison, que le drame de *Punch and Judy* est d'une date assez récente en Angleterre, et, prenant le contre-pied de l'opinion de M. Hone, il attribue les licences hyperboliques de cette composition à l'engouement qu'excita le chef-d'œuvre de Mozart à la fin du dernier siècle. Punch, suivant la définition de M. Payne, est le don Juan de la populace. D'ailleurs le plus ancien texte où cet habile critique ait trouvé la mention des aventures de Punch et Judy est une ballade qu'il ne croit pas remonter au-delà de 1790, et qu'il a extraite d'un recueil de pièces, tant imprimées que manuscrites, formé pendant les années 1791, 92 et 93. Il présume que ces stances ont suivi d'assez près le drame, et ont été composées par un amateur que la représentation avait charmé. Je dois ajouter pourtant que je ne serais pas fort surpris que M. Payne ne fût quelque chose de plus que l'éditeur de cette ballade. Quoi qu'il en soit, on lira ici, je crois, la traduction de cette pièce avec plaisir :

(1) L'abbé Morellet, qui connaissait bien la littérature anglaise, a composé, à l'imitation de Swifft, une petite satire en prose, intitulée *les Marionnettes*. Cette pièce assez piquante circula manuscrite sous le ministère de l'abbé Terray, et ne fut imprimée qu'à la suite de ses *Mémoires* en 1822; t. II, p. 353-370.

(2) Voy. *Punch and Judy*, p. 46.

(3) M. W. Hone, *Ancient Mysteries*, p. 230.

LES FREDAINES DE M. PUNCH.

Oh! prêtez-moi l'oreille un moment! je vais vous conter une histoire, l'histoire de M. Punch, qui fut un vil et mauvais garnement, sans foi et meurtrier. Il avait une femme et un enfant aussi, tous les deux d'une beauté sans égale. Le nom de l'enfant, je ne le sais pas; celui de la mère était Judith. — *Right tol de rol lol*, etc.

M. Punch n'était pas aussi beau. Il avait un nez d'éléphant, monsieur! Sur son dos s'élevait un cône qui atteignait la hauteur de sa tête; mais cela n'empêchait pas qu'il n'eût, disait-on, la voix aussi séduisante qu'une sirène, et par cette voix (une superbe haute-contre, en vérité!), il séduisit Judith, cette belle jeune fille. — *Right tol de rol lol*, etc.

Mais il était aussi cruel qu'un Turc, et, comme un Turc, il ne pouvait se contenter de n'avoir qu'une femme (c'est en effet un pauvre ordinaire qu'une seule femme), et cependant la loi lui défendait d'en avoir deux, ni vingt-deux, quoiqu'il pût suffire à toutes. Que fit-il donc dans cette conjoncture, le scélérat! Il entretint une dame. — *Right tol de rol lol*, etc.

Mistress Judith découvrit la chose, et, dans sa fureur jalouse, s'en prit au nez de son époux et à celui de sa folâtre compagne. Alors Punch se fâcha, se posa en acteur tragique, et, d'un revers de bâton, lui fendit bel et bien la tête en deux. Oh! le monstre! — *Right tol de rol lol*, etc.

Puis il saisit son tendre héritier... oh! le père dénaturé! et le lança par la fenêtre d'un second étage, car il aimait mieux posséder la femme de son amour que son épouse légitime, monsieur! et il ne se souciait pas plus de son enfant que d'une prise de macouba. — *Right tol de rol lol*, etc.

Les parens de sa femme vinrent à la ville pour lui demander compte de ce procédé, monsieur! Il prit une trique pour les recevoir et leur servit la même sauce qu'à sa femme, monsieur! Il osait dire que la loi n'était pas *sa* loi, qu'il se moquait de la lettre, et que, si la justice mettait sur lui sa griffe, il saurait lui apprendre à vivre. — *Right tol de rol lol*, etc.

Alors il se mit à voyager par tous pays, si aimable et si séduisant, que trois femmes seulement refusèrent de suivre ses leçons si instructives. La première était une simple jeune fille de la campagne; la seconde une pieuse abbesse; la troisième, je voudrais bien dire ce qu'elle était, mais je n'ose : c'était la plus impure des impures. — *Right tol de rol lol*, etc.

En Italie, il rencontra les femmes de la pire espèce; en France, elles avaient la voix trop haute (*too clamorous*); en Angleterre, timides et prudes au début, elles devenaient les plus amoureuses du monde; en Espagne, elles étaient fières comme des infantes, quoique fragiles; en Allemagne, elles n'étaient que glace. Il n'alla pas plus loin vers le Nord; c'eût été folie. — *Right tol de rol lol*, etc.

Dans toutes ces courses, il ne se faisait aucun scrupule de jouer avec la vie des hommes. Pères et frères passaient par ses mains. On frémit rien qu'à penser à l'horrible traînée de sang qu'il a versé par système. Quoiqu'il eût une bosse sur le dos, les femmes ne pouvaient lui résister.—*Right tol de rol lol*, etc.

On disait qu'il avait signé un pacte avec le vieux *Nick'las*, comme on l'appelle; mais, quand j'en serais mieux informé, je n'en dirais pas plus long. C'est peut-être à cela qu'il a dû ses succès partout où il est allé, monsieur; mais je

crois aussi, convenons-en, que ces dames étaient un peu coucy-coucy, monsieur! *Right tol de rol lol*, etc.

A la fin, il revint en Angleterre, franc libertin et vrai corsaire. Dès qu'il eut touché Douvres, il se pourvut d'un nouveau nom, car il en avait de rechange. De son côté, la police prit de promptes mesures pour le mettre en prison. On l'arrêta au moment où il pouvait le moins prévoir un pareil sort. — *Right tol de rol lol*, etc.

Cependant le jour approchait, le jour où il devait solder ses comptes. Quand le jugement fut prononcé, il ne lui vint que des pensées de ruses en songeant à l'exécution; et quand le bourreau, au front sinistre, lui annonça que tout était prêt, il lui fit un signe de l'œil et demanda à voir sa maîtresse. — *Right tol de rol lol*, etc.

Prétextant qu'il ne savait comment se servir de la corde qui pendait de la potence, monsieur, il passa la tête du bourreau dans le nœud coulant et en retira la sienne sauve. Enfin le diable vint réclamer sa dette; mais Punch lui demanda ce qu'il voulait dire : on le prenait pour un autre; il ne connaissait pas l'engagement dont on lui parlait. — *Right tol de rol lol*, etc.

Ah! vous ne le connaissez pas! s'écria le diable. Très bien! je vais vous le faire connaître. Et aussitôt ils s'attaquèrent avec fureur et aussi durement qu'ils le purent. Le diable combattait avec sa fourche; Punch n'avait que son bâton, monsieur! et cependant il tua le diable, comme il le devait. Hourra! Old Nick est mort (1), monsieur! — *Right tol de rol lol*, etc.

J'admets avec M. Payne Collier que le drame dont cette ballade offre l'analyse soit d'une date assez récente; mais je ne la crois pourtant pas, à beaucoup près, aussi rapprochée que le pense ce critique. En effet, le docteur Johnson, qui publia, comme on sait, son édition de Shakspeare en 1765, dit dans sa note finale sur *Richard III*, qu'il a vu, dans les boutiques de marionnettes, Punch rosser vigoureusement le diable (*the devil very lustily belaboured by Punch*), ce qui d'ailleurs était, comme nous allons voir, une ancienne tradition anglaise. Cependant M. Payne Collier, sans méconnaître certaines nuances vraiment britanniques de la physionomie de son héros, dans lequel il nous fait très finement apercevoir le mélange de la sensualité obèse de Falstaff et de la froide atrocité du roi bossu, Richard III (2), n'en est pas moins disposé à renvoyer à la France (par pure courtoisie railleuse) le principal honneur de cette peu édifiante création. Je ne refuse pas assurément la part fort étendue qui nous appartient dans cette œuvre populaire, aujourd'hui européenne. Cette part, c'est la gaieté; mais je crois devoir, en conscience, et sans pensée aucune de réciprocité épigrammatique, restituer à l'Angleterre une notable portion de cette légende. Les droits

(1) *Old Nick*, le vieux Nick ou Nicholas, Satan.

(2) *Punch and Judy*, p. 76. Shakspeare a signalé la ressemblance de Richard et du *old Vice* : « Comme l'ancien *Vice* des moralités, dit ce prince, je donne aux mots un double sens. » Act. III, sc. I.

de nos voisins à cet égard sont anciens et réels; ils sont même antérieurs à l'arrivée de Punch en Angleterre. On se rappelle que, dans les anciennes *moral-plays*, le vieux *Vice* tenait hardiment tête à *master Devil*, et lui en remontrait même sur le chapitre des péchés capitaux; mais au dénoûment *master Devil* finissait par avoir raison du vieux pécheur ou plutôt de l'antique Péché personnifié, et il emportait le *Vice* en enfer, sans plus de façon que Judas, le docteur Faust ou le valet de frère Bacon. Eh bien, Ben Jonson, en 1616, soit de sa propre inspiration, soit en acceptant une fantaisie nouvelle de quelque *stroller* inventif, renversa ce lieu commun, et imagina de nous montrer un pauvre sot de diable, surpassé en malice et en perversité par un simple représentant de l'iniquité humaine. Ben Jonson a réalisé, ou, pour ne rien surfaire, a finement esquissé cette heureuse pensée dans *the Devil is an ass* (le Diable est un âne). « Autrefois, remarque un des acteurs au dénoûment, le diable avait coutume d'emporter le *Vice;* aujourd'hui les rôles sont changés; c'est le *Vice* qui emporte le diable. » Cette nouveauté plut au public, et passa du théâtre de *Blackfriars* sur les théâtres de marionnettes, et Punch, en arrivant de Paris ou d'Amsterdam à Londres, ne manqua pas de s'approprier cette partie du répertoire de *old Vice*, son devancier (1). Remarquons toutefois que jusqu'ici la majesté de Satan n'est nullement compromise. Le diable, si mal mené par un fils d'Adam, n'est qu'un démon subalterne, un pauvre diablotin; ce n'est point *Old Nick* en personne. Puis, rosser le diable, l'emporter même (*to carry away*), ce n'est pas le tuer (*to kill him*). Or, tuer le diable, c'est là la grande affaire, le mot suprême, quelque chose de supérieur, comme le duel de Satan et du Péché dans Milton : c'est là aussi le grand exploit de Polichinelle. Si Ben Jonson n'a pas poussé sa pensée jusqu'à ce point extrême, il est juste au moins de reconnaître qu'il s'en est singulièrement approché. D'ailleurs la multitude anglaise a bien compris que c'est dans l'étrangeté même de ce dénoûment fantastique que réside toute l'excellence du drame de *Punch and Judy*. Au rapport de M. Payne, un certain joueur de marionnettes ambulant ayant un jour refusé, par scrupules religieux ou autres, de faire tuer le diable par maître Punch, non-seulement vit s'évanouir l'espoir de sa collecte, mais fut hué et maltraité par les spectateurs (2).

(1) Le docteur Johnson a dit, dans une note sur *Hamlet*, que « *the Vice* est l'antique bouffon des farces anglaises dont le moderne Punch est descendu. » M. Douce (*Illustrations on Shakspeare*, t. II, p. 251) n'a pas eu beaucoup de peine à prouver qu'aucun lien de parenté ne rattache Punch au vieux *Vice;* mais ce n'est pas là non plus ce qu'avait voulu dire Johnson. Sa pensée, qu'il a mieux exprimée dans sa note finale sur *Richard III*, est que Punch, en offrant à la foule un type supérieur de difformité physique et morale, a supplanté le *Vice* et lui a naturellement succédé dans les farces.

(2) *Punch and Judy*, p. 66.

Le drame de *Punch and Judy*, qui fait les délices de la multitude anglaise, a commencé, vers les premières années du XIXe siècle, à piquer la curiosité blasée du monde élégant. Aussi a-t-il reçu depuis lors de nombreuses retouches et des embellissemens plus ou moins heureux. Le *Morning Chronicle* du 22 septembre 1813 rend compte d'une de ces rédactions nouvelles et plus raffinées. — Punch, dans cette pièce, en proie, comme un second Zéluco, à une jalousie frénétique, donne la mort à sa femme et à son fils; puis il passe en Espagne, où il est jeté dans les cachots de l'inquisition, dont il parvient à s'ouvrir les portes au moyen d'une clé d'or. Attaqué par la Pauvreté que suivent ses deux acolytes, la Dissipation et la Paresse, il la combat sous la forme qu'elle prend d'un chien noir et la met en fuite. Il triomphe également de la Maladie, qui l'accoste sournoisement sous le costume d'un médecin. La Mort, à son tour, veut le saisir; mais il secoue si bien les os desséchés du vieux squelette, qu'il lui donne enfin à elle-même le *coup de la mort* (1). Parmi les autres rédactions qui portent le cachet de l'*humour* britannique, j'en signalerai une encore où l'on applaudissait une conversation assez originale entre Punch et Barbe-bleue sur la question si intéressante pour les deux sexes de la pluralité des femmes.

Ce n'est aucune de ces versions enjolivées, c'est le texte pur et populaire de la *Tragical comedy of Punch and Judy* que M. Payne Collier a publié, en 1828, avec les jolies illustrations de George Cruikshank. Ce texte a été en grande partie fourni à l'éditeur par un vieux joueur de marionnettes italien, nommé Piccini, qui, à la fin du dernier siècle, parcourait les villes et les hameaux d'Angleterre avec de jolies marionnettes apportées de son pays. Devenu avec les années plus célèbre et moins ingambe, Piccini fixa sa résidence à Londres. Vers 1820, il ne promenait plus son petit théâtre que dans le voisinage classique de Drury-Lane. Il avait joué d'abord *Pulcinella* dans sa langue natale; mais peu à peu il avait saisi le vrai caractère et l'accent de Punch et finit par adopter le canevas plus sombre que préférait le goût national. L'éditeur de *Punch and Judy*, pour obtenir un texte tout-à-fait satisfaisant, a dû confronter le manuscrit de Piccini avec ceux de plusieurs autres *puppet-players* ambulans. Ainsi Punch, après avoir eu ses rapsodes, comme Homère, a trouvé comme lui un Aristarque. Il y a plus, *Punch and Judy*, cette création sensuelle et sceptique où se heurtent la vie et la mort, le rire et le meurtre, le surnaturel et le trivial, a fait vibrer une des cordes de la lyre de lord Byron. Voici un sonnet attribué à l'auteur de *Childe Harold* et du dernier *Don Juan*. Je le traduis, comme M. Payne nous le donne, sans en garantir l'attribution :

Triomphant Polichinelle, je te suis avec joie à travers les gais détours de

(1) *Punch and Judy*, p. 68 et 69.

ta course badine, où la vie humaine est peinte avec tant de vérité et d'énergie. Jamais acteur ne nous en montrera une image aussi frappante sur aucun autre théâtre, soit que tu assommes gaiement ta femme, soit que tu jettes sans remords ton doux enfant par la fenêtre, soit que tu enfourches ton cheval et sois aussitôt désarçonné, soit que tu danses avec la gracieuse Polly, si belle et si facile, ayant tué préalablement son père dans un mouvement de juste dédain, car il était sourd à l'harmonie de ta lyre, aussi agréable que la clochette des brebis, et « qui n'aime pas la musique est indigne de vivre. » Puis, lorsque le bourreau te conduit à la potence, peut-on ne pas rire en te voyant pousser si adroitement sa tête dans le nœud coulant dont il ne peut se dégager? Celui qui feint d'être scandalisé quand il te voit sortir impuni des serres de la loi et de celles du diable, et qui regrette que tu le tues lui-même, celui-là est un hypocrite. Il n'y a rien de si charmant que de te voir frapper à coups redoublés son antique et noire carcasse.

Mais à côté de ce Punch ironique, paradoxal et ultradiabolique, que Byron salue en riant d'un air de parenté, il n'a pas cessé d'y avoir en Angleterre, et il y a encore aujourd'hui un autre Punch, satirique, franc-parleur, jovial, prêt à siffler tous les scandales, à fustiger tous les ridicules. Ce Punch, sorte de Figaro britannique qui s'est personnifié de nos jours dans un recueil qui porte son nom, a commencé, dès le dernier siècle, à jouer un grand rôle dans la politique. Voici le titre d'une pièce de marionnettes imprimée en 1742 : *Politicks in miniature or the humour's of Punch's resignation; tragi-comi-farcical, operatical puppet-show* (1). On peut soupçonner, d'après la seconde des quatre grandes estampes composées sur les élections de 1754 par Hogarth, que les marionnettes ne furent pas, à cette époque, des dernières à fronder la corruption électorale. Dans cette gravure, intitulée *Canvassing for votes* (manière de briguer les votes), parmi plusieurs ingénieux épisodes, on remarque, dans le fond, un grand poteau auquel est suspendue une pancarte ou affiche peinte, semblable à celles des *puppet-shows*. Cette affiche représente Punch, candidat de la trésorerie, promenant par les rues une brouette pleine de *bank-notes* et de guinées qu'il distribue de droite et de gauche à la foule. On lit au bas de cette pancarte : *Punch candidate for Guzzledown* (2). Une autre caricature, qui a trait aux événemens de 1756, semble nous révéler également un titre de *puppet-play*. Elle est intitulée : *Punch's Opera, with the humours of little Ben, the sailor* (3).

Vers 1763, il s'établit à Londres, sous le nom de *Fantoccini*, de nou-

(1) 1 volume in-12. Voyez *the Westminster Journal*, 1742.

(2) Les deux épreuves de cette pièce que possède la Bibliothèque nationale portent la date de 1757. Voyez l'œuvre de Hogarth, t. I et II, grand in-folio. M. Thomas Wright a reproduit cette belle planche dans son ouvrage *England under the house of Hanover*, etc., 2e édition, t. I, p. 256.

(3) Voyez M. Th. Wright, *ibid.*, t. I. p. 286.

velles marionnettes très perfectionnées; aussi leur faisait-on exécuter toutes sortes de tours d'adresse (1). Le minutieux biographe du docteur Johnson, James Boswell, raconte à cette occasion une anecdote qui montre bien toute la puérile vanité du grand critique. Johnson fréquentait volontiers les *puppet-shows*. Étant allé un soir aux *Fantoccini*, il s'impatienta d'entendre ses voisins vanter la dextérité des petits acteurs artificiels et s'écria : « Bah! j'en ferais bien autant, moi. » Et en effet, soupant le soir même chez M. Burke, le pesant docteur faillit se rompre le cou en voulant montrer à la compagnie qu'il sauterait par-dessus un bâton aussi lestement que les marionnettes (2).

Il existait à Londres, en 1779, un *puppet-show* connu sous le nom de *Pantagonian theatre*, situé à *Exeter-change*. Voici le titre d'une pièce de son répertoire qui a eu les honneurs de l'impression : *The Apotheosis of Punch; a satirical masque, with a monody on the death of the late master Punch*. C'était la parodie fort inopportune d'une pièce de vers composée, sous le titre de *monody*, par l'illustre Richard Brinsley Sheridan, à l'occasion de la mort de Garrick, et récitée avec pompe sur le théâtre royal de Drury-Lane, dont Sheridan avait pris la direction après la retraite du grand tragédien.

Depuis le commencement du XIXe siècle, les marionnettes anglaises et Punch en particulier n'ont pas failli à leur mission satirique. Tout homme célèbre, tout événement important, ne manquent jamais d'être salués ou sifflés à Londres par maître Punch. Lord Nelson fut naturellement un de ses favoris. Après la bataille d'Aboukir, qu'on appelle en Angleterre la bataille du Nil, les *puppet-players* exploitèrent la popularité du vainqueur : « Viens ici, Punch, mon garçon, disait l'amiral; viens sur mon bord m'aider à combattre les Français. Je te ferai capitaine ou commodore, si tu le veux.—Nenni, nenni! répondait Punch, je ne m'en soucie pas; je me noierais. — N'aie donc pas cette crainte, répliquait le marin; ne sais-tu pas bien que celui qui est né pour être pendu ne court aucun risque de se noyer? »

Pendant une de ses candidatures pour le siége de Westminster, sir Francis Burdett eut aussi l'honneur d'être joué par les marionnettes. Le baronnet se glissait en humble solliciteur chez M. Punch.— « Pour qui êtes-vous, monsieur Punch? demandait-il. J'espère que vous me donnerez votre appui. — Je n'en sais rien, répondait maître Punch; demandez à ma femme; je laisse toutes ces choses à gouverner à mistress Punch. — C'est très bien fait, reprenait sir Francis. Et que dites-vous, mistress Judith? Vive Dieu! le joli petit poupon que vous avez

(1) Jos. Strutt, *Sports and pastimes of people of England*, p. 173 et 231.

(2) *The Life of Sam. Johnson*, by James Boswell, t. I, p. 396. Plusieurs autres *puppet-shows* se sont établis plus tard à Londres sous le nom de *Fantoccini*, notamment en 1801 ou 1802. Voyez J. Strutt, *ibid.*, p. 168.

fait là! Je voudrais que le mien lui ressemblât. — Eh! mais, cela aurait bien pu arriver, sir Francis, observait mistress Judith, car vous ressemblez beaucoup à mon mari. Vous avez, comme lui, un nez de grande et belle dimension. — C'est la vérité, mistress Judith; mais lady Burdett ne vous ressemble pas, ajoutait le baronnet en l'embrassant. Oh! le joli nourrisson, vraiment! j'espère qu'il est en bonne santé? Comment vont ses petites entrailles? — Comme un charme, je vous assure, » répondait mistress Judith. Et on pense bien qu'elle n'avait garde de repousser les sollicitations d'un aussi gracieux et aussi galant candidat (1).

Il ne faut pas trop s'étonner de la piquante originalité que présentent quelques-unes de ces railleries politiques jetées au vent des carrefours. Plus d'une fois, grace à l'incognito qui couvre le truchement des marionnettes, il s'est trouvé en Angleterre de jeunes hommes à la parole exubérante, à l'esprit inflammable, à la verve agressive ou plaisante, qui se sont passé, sous le nom de Punch, la fantaisie de l'improvisation satirique ou bouffonne, comme chez nous, à l'Opéra, le jeune Helvétius se passa, dit-on, une ou deux fois, sous le masque du fameux Dupré, la fantaisie de la danse théâtrale (2). Je puis citer pour exemple un homme devenu célèbre dans le barreau et dans le parlement britannique, John Curran, qui, à New-Market, sa patrie, jeune étudiant et grand amateur de *puppet-shows,* sollicita et obtint d'un joueur de marionnettes la permission de faire, pendant une soirée, parler et gesticuler ses pantins. La verve et l'esprit du nouvel interprète enlevèrent tous les suffrages, et la collecte fut quatre fois plus abondante qu'à l'ordinaire. Charmé de son succès, le jeune Curran continua cet exercice pendant quelques jours; puis, remarquant avec quelle facilité il prêtait à ses petits cliens des argumens pour et contre, il entrevit sa vocation, et se lança plus tard dans le barreau. D'avocat brillant et pathétique, il devint membre du parlement d'Irlande et de la chambre des communes; puis, en 1806, sous l'administration de Fox et de Sheridan, il fut nommé maître des rôles en Irlande et siégea dans le conseil privé (3). Ce pourrait fort bien avoir été quelque futur et malin collègue de Francis Burdett, qui, blotti dans la coulisse d'un *puppet-show,* avait si finement persiflé le candidat de Westminster?

Après avoir vu en Espagne les *titeres* représenter des combats de taureaux sur leurs petits théâtres, nous trouverons tout naturel que les joueurs de marionnettes anglais aient cherché à complaire au goût

(1) *Punch and Judy,* p. 72 et 73.

(2) Grimm, *Correspondance,* t. VII, p. 386, édit. de 1829. Saint-Lambert dit que ce fut sous le masque de Javillier qu'Helvétius dansa une ou deux fois à l'Opéra dans sa jeunesse.

(3) Voy. *the Life of John Philpot Curran,* by his son, W. H. Curran, 2 vol. in-12.

national en représentant des courses, voire des courses d'ânes (*donkey races*). Dans celles de ces pièces dont quelques détails nous sont parvenus, Punch, qui n'est pas, comme on sait, un très habile écuyer, remplit avec beaucoup de finesse et d'esprit les rôles de parieur et de maquignon (1).

Ne croyez pas cependant que les *puppet-players* ambulans et les *gallantee-showmen* de Londres aient tout-à-fait abandonné de nos jours leur ancien répertoire religieux. Outre *le Vœu téméraire de Jephté*, qu'on jouait, comme nous l'avons vu, du temps de Fielding, et *la Cour du roi Salomon*, dont Goldsmith parle dans sa jolie comédie *She stoops to conquer* (2), M. William Hone nous a fait connaître un habile artiste, M. J. Laverge, qui avait conservé presque jusqu'à ces derniers temps la tradition des *puppet-shows* religieux. Son théâtre, sous le nom de *Royal gallantee-show*, était, en 1818, placé à *Holborn-hill* dans *Ely-court;* il montrait en ce lieu ou chez les particuliers la *Passion de Jésus-Christ*, l'*Arche de Noé*, l'*Enfant prodigue* et une pièce fantastique et légendaire, *Pull devil, Pull baker*, où se voyait la juste punition d'un *boulanger qui vend à faux poids, et que le diable emporte en enfer dans sa corbeille* (3).

Punch et les *puppet-shows* n'ont pas eu seulement, comme je le disais tout à l'heure, leurs rapsodes et leurs Aristarques; ils ont encore rencontré de nos jours un Aristote, je veux dire un critique à la fois ingénieux et philosophe, qui n'a pas dédaigné de chercher à fonder la poétique du genre, et de rendre psychologiquement raison de l'attrait que les marionnettes exercent en tous pays. Dans ses excellentes *lectures on the english comic writers*, à la fin du premier chapitre (*on wit and humour*), M. William Hazlitt a brièvement, mais magistralement indiqué quelques-unes des raisons naturelles qui assurent aux *puppet-shows* ce qu'il appelle leur *irresistible and universal attraction*. Je regrette de ne pouvoir suivre en ce moment l'habile critique dans cette étude tout esthétique, mais j'ai cru devoir au moins la signaler.

Je terminerai cette histoire des marionnettes anglaises en faisant connaître un dernier fait qui leur est particulièrement honorable. Le docteur Johnson, très amateur, comme nous l'avons dit, des *puppet-shows*, a répété souvent dans l'intimité que des marionnettes représenteraient tout aussi bien que des acteurs vivans les drames de Shakspeare, et que l'effet de *Macbeth* en particulier était, à son avis, plus affaibli qu'augmenté par l'appareil scénique *et quidquid telorum habent armentaria theatri*. M. Boswell, en confirmant l'authenticité de ce dire singulier, fait cependant observer que le judicieux et humoriste critique n'a con-

(1) *Punch and Judy*, p. 79.

(2) *She stoops to conquer*, acte III, sc. I. Cette pièce a été jouée à *Covent-Garden* en 1773.

(3) Will. Hone, *Ancient Mysteries*, p. 231.

signé ce paradoxe ni dans son commentaire sur Shakspeare, ni dans aucun autre de ses ouvrages imprimés. Ce propos n'était qu'une des mille boutades où il se laissait si facilement emporter dans la chaleur de la conversation, et où le poussaient particulièrement ses préjugés contre les comédiens (1). Quoi qu'il en soit, avant la fin du dernier siècle, un joueur de marionnettes, nommé Henry Rowe, sans connaître assurément l'opinion du grand critique, conçut l'idée hardie de faire jouer en entier les pièces de Shakspeare par ses acteurs de bois. Il récitait lui-même et avec talent, dit-on, toutes les parties du dialogue. Il continua ces représentations pendant plusieurs années dans la ville d'York, sa patrie. Et, ce qui est encore plus digne de remarque, non-seulement il joua ainsi fort long-temps *Macbeth,* mais il fit imprimer, en 1797, une édition critique de cette pièce, et ce travail d'un humble *puppet-showman* tient aujourd'hui dignement sa place parmi les nombreux ouvrages destinés à élucider et à honorer Shakspeare. Ce brave Henry Rowe était d'ailleurs un esprit original et un musicien passionné. On l'appelait le *trompette d'York,* parce qu'il avait sonné la charge et la retraite à la bataille de Culloden, et que, revenu dans sa ville natale après la soumission des jacobites, il fit, pendant près de cinquante ans, entendre sa trompette dans toutes les solennités publiques. Mort en 1800, il a mérité que l'on conservât sa mémoire dans les vers suivans, où je regrette qu'on n'ait pas rappelé ses marionnettes :

« Lorsque l'ange redoutable sonnera la trompette du jugement, il devra toucher de sa main Harry Rowe, car, sans cela, le pauvre Harry ne se réveillerait pas. Il se méprendrait au bruit de la trompette céleste, et croirait entendre la sienne. Toute sa vie, il a sonné de cet instrument avec habileté et sans relâche, et il en sonnerait encore, si le souffle ne lui avait pas manqué. »

Je voudrais être poète pour consacrer à Henry Rowe une autre épitaphe où j'enlacerais son nom modeste à ceux de Shakspeare, de John Kemble et de mistress Siddons.

CHARLES MAGNIN.

(1) Voyez *Malone's Shakspeare,* t. XI, p. 301-303, et James Boswell, *Life of Johnson,* t. I, p. 146, et t. II, p. 88. L'antipathie du docteur Johnson pour la profession de comédien venait de l'imperfection de ses organes (il avait l'oreille dure et était myope), du peu de succès de sa tragédie d'*Irène,* et de la grande fortune que Garrick, son élève, s'était faite par un genre de mérite qu'il regardait comme bien inférieur au sien. Cela ne l'empêchait pas, cependant, d'aimer et d'estimer beaucoup ce grand artiste. De son côté, Garrick, que le docteur rudoyait souvent, disait de Johnson qu'il n'avait d'un ours que la peau.

CLAUDE ET MARIANNE

ÉPISODES DE LA VINGTIÈME ANNÉE.

V.[1]

En racontant à Claude les douloureux accidens de sa liaison avec Édouard, Marianne Duclos avait en quelque sorte révélé au neveu du curé Bertolin le secret de toute sa vie. Les aveux qu'elle venait de faire montraient assez ce qui se cachait de larmes et d'angoisses secrètes sous l'insensibilité apparente de la jeune fille. Connaissant les causes de la transformation qui s'était opérée chez Marianne, Claude pouvait encore la juger sévèrement, la condamner peut-être, mais non la mépriser. C'est contre ce mépris d'une ame honnête que Marianne avait voulu se défendre par une confession sincère et courageuse. Arrivée cependant aux derniers, aux plus tristes souvenirs de sa vie, elle sentit la force lui manquer : elle aurait voulu jeter un voile sur les années de vertige qui avaient suivi sa rupture avec Édouard; mais elle comprit qu'elle devait à Claude une franchise entière, et, après un assez long silence, elle reprit d'une voix ferme le récit interrompu.

Une heure après avoir quitté Bellevue, Mariette descendait à Paris chez une jeune femme de sa connaissance; elle quitta ses habits de paysanne pour prendre des vêtemens de ville, et pria son amie de l'accompagner au bal. Elle avait besoin de bruit et de distraction. A peine entrée dans le bal, sa présence et la nouvelle de sa rupture, qui s'était déjà répandue, attirèrent autour d'elle un grand nombre de jeunes

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 mai.

gens. Parmi eux, elle retrouva l'étudiant ami d'Édouard et leur voisin à l'époque où ils avaient habité le quartier latin. Ce jeune homme, à qui elle avait raconté tout ce qui s'était passé entre elle et Édouard, lui demanda ce qu'elle comptait faire maintenant qu'elle se trouvait libre. Avec un cynisme qu'elle était encore au fond bien loin d'avoir, Mariette montra du doigt les femmes qui se trouvaient là, et répondit : Je ferai comme les autres!

— Est-ce bien vrai ce que vous dites là? fit le jeune homme. Est-ce bien vous que j'entends parler ainsi?

— Que voulez-vous! répondit Mariette tristement, je suis maintenant pareille à toutes les femmes qui sont ici. Elles ont peut-être souffert comme moi, et sont venues demander au plaisir l'oubli de leurs tourmens; je ferai comme elles.

— Ah! Marianne, reprit l'étudiant, réfléchissez bien avant de vous jeter dans l'abîme, et mesurez-en toute la profondeur. Avez-vous pu réellement songer au suicide volontaire de tous les instincts honnêtes qui existent en vous? Je ne puis le croire. Écoutez-moi donc. Vous vous calomniez en vous disant pareille aux créatures qui nous entourent. Ne vous fiez pas non plus à leur insouciance apparente; cette animation, ces rires que vous prenez pour de la gaieté, tout cela est faux. Parce que vous les voyez bondir sous les lustres comme les phalènes qui voltigent autour des lampes nocturnes, vous pensez qu'elles s'amusent : elles travaillent, les malheureuses! car pour elles le plaisir est devenu une nécessité d'existence. Parmi ces femmes, il en est qui ont déjà vu tomber dix fois les feuilles des arbres sous lesquels elles se promènent, et il n'en est pas une seule qui ose sans frémir songer au lendemain. Depuis long-temps il n'y a plus en elles aucun sentiment qui soit resté vulnérable à une émotion sincère : elles ne se donnent même plus, — elles se laissent prendre. Quant à ces jeunes gens, vous ne les connaissez pas encore assez; moi qui ai vécu parmi eux, j'ai pu apprécier la précoce caducité de leur jeunesse, et c'est un spectacle navrant, je vous jure, que de les voir et de les entendre employer le peu d'esprit qu'ils ont à calomnier le peu de cœur qui leur reste, car la corruption est tellement active parmi eux, que les plus jeunes ont à peine touché le pavé de ce quartier qu'ils rivalisent avec les vétérans de débauche. Chez les hommes comme chez les femmes, le cynisme est devenu le principal moyen de séduction, et l'adolescent dont le visage est encore mouillé par les pleurs de l'adieu maternel parle d'amour dans un langage qui souvent même fait monter le rouge au front pour qui la honte n'a plus de rougeur. Et c'est à eux que vous songez à abandonner votre jeunesse! Oh! Marianne! Marianne!...

— Ma vengeance n'existera, répondit Marianne, que le jour où

Édouard me verra devenue aussi banale que cette femme qui danse là-bas, et autour de qui s'amasse un cercle d'admirateurs. Avant un mois, je veux que ma renommée efface la sienne, et que mon portrait s'étale aux vitres des marchands d'estampes. Pourquoi me plaindre? Après tout, cette destinée n'a rien qui m'effraie. La philosophie épicurienne qui prend pour devise : « Courte et bonne! » a bien son charme, et dès aujourd'hui je l'adopte.

— Marianne, lui dit l'étudiant en lui serrant la main, vous aimez encore Édouard. Avant de mettre à exécution un projet de vengeance dont vous seriez la seule victime, attendez.

Mariette ne lui répondit pas et le laissa s'éloigner; mais ces paroles la firent réfléchir. A la fin du bal, elle se retira seule avec son amie, qui lui avait offert l'hospitalité pour quelques jours. La nuit qu'elle passa fut horrible; une secrète pensée lui faisait néanmoins supporter sa douleur avec une joie égoïste, car au milieu de son insomnie elle croyait voir Édouard en proie aux angoisses qu'elle lui avait prédites. Elle s'endormit enfin avec l'espérance que le lendemain elle aurait de ses nouvelles, ou que peut-être elle le verrait lui-même; mais le lendemain cette espérance fut déçue, et pendant quatre ou cinq jours elle ne le rencontra point, bien qu'elle fréquentât les lieux où il avait l'habitude d'aller. Elle le guetta aux heures des cours à la porte de l'école, et ne le vit ni entrer ni sortir. Un des amis d'Édouard lui apprit enfin que depuis plusieurs jours celui-ci n'était pas même venu à son logement de Paris.

Le silence d'Édouard donnait un démenti aux prédictions de Mariette : il ne songeait plus à elle, il l'avait oubliée! Un grand combat s'engagea alors entre l'orgueil de la jeune fille humiliée par la déception qu'elle subissait et l'amour qui lui restait encore pour Édouard. Un instant elle fut sur le point de retourner auprès de lui, mais elle fut arrêtée par cette idée qu'elle ne le trouverait peut-être pas seul. Elle pensa qu'après sa rupture avec Édouard, celui-ci avait sans doute revu son ancienne maîtresse, et que l'explication qu'il lui aurait donnée avait pu décider Mme G... à renouer avec lui. A la supposition que son départ venait d'ouvrir la porte d'Édouard à sa rivale, Mariette sentit se réveiller toutes ses colères, et sa douleur, envenimée par la jalousie, rêva les plans d'une vengeance odieuse. Elle forma le dessein d'acquérir la preuve de ses soupçons, se promettant, s'ils se réalisaient, d'écrire au mari de la maîtresse d'Édouard pour lui apprendre tout; mais, le soir même du jour où elle avait médité cette vengeance, elle rencontra Édouard au bal. A l'instant où elle y entrait, elle l'aperçut au milieu de trois ou quatre jeunes gens qui parlaient très haut et avec une grande animation. L'amie de Mariette, qui avait précédé celle-ci au bal, vint à sa rencontre et lui expliqua ce qui se

passait. Un jeune homme qui faisait la cour à Mariette depuis le retour de celle-ci au quartier latin avait, devant Édouard qu'il ne connaissait pas, donné à entendre qu'il était le seul favorisé parmi tous ses rivaux, et l'ancien amant de Mariette lui avait répondu par un démenti. La querelle en était là lorsque celle qui en faisait l'objet pénétra dans le groupe. — Qu'y a-t-il? demanda-t-elle. Et Mariette, en s'efforçant de contenir l'émotion que lui causait la présence d'Édouard, essaya de deviner l'effet que sa vue produisait sur lui.

— Ah! te voilà, dit le jeune homme; tu arrives à propos, Mariette. Voici monsieur qui te calomnie, continua-t-il en désignant l'étudiant que l'arrivée de Mariette rendait tout interdit, et qui le fut encore bien davantage quand il vit la jeune fille s'approcher de lui et s'emparer de son bras avec une inquiétude presque tendre. Édouard, que l'action de Mariette avait paru surprendre, reprit en la regardant fixement : — Il prétend que tu es sa maîtresse.

Quand il prononça ces paroles, son air, son accent, son regard plein d'anxiété impatiente qui semblait demander un démenti à Mariette, révélèrent à celle-ci tout ce qui se passait dans le cœur d'Édouard, dont l'amour s'accusait par le douloureux dépit que lui avait causé le mensonge d'un fat. Tout ce que j'ai souffert, pensa-t-elle, il l'a souffert aussi; dix fois sans doute, depuis notre séparation, il a eu l'idée de revenir à moi; aux mêmes instans où j'avais espéré son retour, il a espéré me revoir. Toutes ces réflexions furent, pour Mariette, l'affaire d'une seconde; mais ce peu de temps avait suffi pour achever une métamorphose dans ses sentimens. La démarche que venait de faire Édouard lui indiquait assez que les soupçons qu'elle avait formés quelques jours auparavant n'étaient pas fondés. Édouard n'avait pas revu son ancienne maîtresse. Cette découverte fit sortir la jalousie du cœur de Mariette, et l'orgueil y rentra aussitôt. Ce qu'elle avait prédit à Édouard le jour où elle l'avait quitté se réalisait. En effet, il était en ce moment même presque à ses pieds. Un démenti ajouté par elle à celui qu'il venait de donner lui-même, et il y était tout-à-fait.

Mariette hésita une seconde.—Si je dis non, pensa la jeune fille, il est évident que je vais retourner avec Édouard. Cette simple syllabe, elle la sentit un moment sur sa bouche; elle entr'ouvrait ses lèvres, elle allait lui échapper; mais la raison prévoyante lui fit comprendre qu'une réconciliation avec Édouard ne pouvait être que passagère, qu'avant peu ils auraient l'un et l'autre à subir la douleur d'une nouvelle rupture, et qu'il valait mieux en finir résolûment. Et d'ailleurs si elle affirmait le démenti qu'Édouard venait de donner, n'était-ce point lui dire clairement que, n'étant pas à un autre, elle n'avait point cessé d'être à lui? Et cet aveu ne produirait-il pas sur Édouard la même impression qu'elle venait d'éprouver elle-même en décou-

vrant qu'il était resté fidèle à son souvenir? Une dernière fois cependant sa pensée descendit au fond de son cœur pour lui demander la réponse qu'elle devait faire; mais ce fut son amour-propre, enivré de son triomphe, qui la lui dicta. Et comme Édouard lui demandait encore en désignant le jeune homme dont elle avait pris le bras :

— Est-ce vrai, oui ou non? es-tu sa maîtresse?

— Oui, répondit Mariette tranquillement en serrant le bras de son cavalier. Une pâleur mortelle se répandit sur le visage d'Édouard.

— C'est vrai? demanda-t-il tout bas à l'oreille de Mariette.

— Ne suis-je donc pas libre? répondit-elle tout haut.

Le jeune homme dont Mariette avait pris le bras vit sans doute une déclaration d'amour dans cette réponse qui justifiait le mensonge échappé à un moment de fatuité, et, se retournant vers Édouard : — Je pense, monsieur, lui dit-il, que vous allez rétracter ce que vous avez dit.

— Je vous ai donné un démenti, répondit Édouard; je ne reprends jamais ce que j'ai donné.

Mariette entendit le cœur de son cavalier bondir sous cette nouvelle insulte. Il arracha son gant de sa main et le jeta aux pieds d'Édouard en lui disant : Il y a un soufflet dedans. Des amis s'interposèrent alors entre les deux jeunes gens. On emmena Édouard d'un côté, tandis que son adversaire disparaissait avec Mariette. Celle-ci comprit bien vite qu'une rencontre était devenue inévitable entre les deux jeunes gens, et ce duel, qui était la seule chose à laquelle elle n'eût point songé d'abord, la remplit d'épouvante et la rendit odieuse à elle-même. Le jeune homme qu'elle avait suivi voulut l'emmener souper chez lui avec quelques amis. Après l'aveu qu'elle venait de faire, Mariette ne pouvait refuser de l'accompagner. Il fut très gai et très aimable durant tout ce souper, et comme un de ses amis lui avait dit tout bas :

— Écoute, Léonce; sans vouloir t'intimider, je t'engage à faire un tour chez Grisier ou chez Lepage avant de te présenter sur le terrain, si tu dois te battre avec Édouard; on le dit très adroit...

— C'est égal, répliqua l'étudiant en portant à ses lèvres la main de Mariette; quand le moment sera venu, mon cœur ne battra pas plus fort que maintenant.

Entre les deux adversaires, Édouard avait d'abord été le seul pour qui Mariette eût tremblé; mais ce qu'elle venait d'entendre dire à propos de son habileté la rassura un peu, et ses craintes se tournèrent alors du côté de l'étudiant, chez qui elle était venue dans la seule pensée de le décider à retirer sa provocation. Ce jeune homme était brave, et elle devina qu'il lui serait impossible de le faire renoncer à un combat dont le résultat pouvait être dangereux pour lui. Ce fut alors qu'elle songea à voir Édouard le soir même; elle voulait lui avouer le mensonge qu'elle avait fait, et le motif qui l'avait poussée à le faire, à la condition qu'il

ne se battrait pas. Aussi, dès que les jeunes gens qui avaient assisté au souper l'eurent laissée seule avec Léonce, Mariette prit son châle et son chapeau, et dit à l'étudiant, qui la regardait faire tout étonné :

— Il est tard, je m'en vais; vous allez me reconduire.

— Comment! fit Léonce avec une véritable stupeur; vous partez?

— Sans doute. Après ce qui s'est passé au bal, je ne pouvais pas refuser de vous accompagner, devant tous vos amis surtout; mais vous savez bien que ce que j'ai dit ce soir n'est pas et ne peut être.....

— Pourquoi l'avez-vous dit alors? interrompit Léonce.

— Je voulais seulement vous tirer de la situation pénible où vous vous étiez mis si légèrement. J'espérais que ma réponse, qui a dû vous surprendre, je le confesse, amènerait une solution pacifique; le contraire est advenu, je ne saurais vous dire combien j'en suis désolée; mais rassurez-vous, ajouta Mariette étourdiment, ce duel n'aura pas lieu.

— Que je sois tranquille, Mariette! s'écria le jeune homme en se redressant; quel sens donnez-vous à ces paroles? Entendez-vous dire par là que j'ai peur depuis qu'on m'a présenté mon adversaire comme redoutable, ou lui faites-vous l'injure de supposer qu'il ne relèvera point le gant que je lui ai jeté? Quel rôle jouez-vous donc dans tout ceci? Encore une fois, pourquoi désavouez-vous maintenant ce que vous avez dit tantôt? Dans un moment d'étourderie vaniteuse, s'il m'est échappé devant Édouard un propos qui n'avait aucune intention offensante pour lui, car j'ignorais ses relations avec vous, n'étiez-vous pas un peu la complice de ma légèreté? Le *oui* que vous ne m'aviez pas encore dit entièrement, ne m'aviez-vous pas permis de l'espérer? et le sourire avec lequel vous aviez accueilli l'aveu de mes sentimens n'était-il point pour ainsi dire comme la première lettre de votre consentement? Cependant, bien qu'un démenti soit chose grave, comme je méritais celui que l'on m'avait donné, me sachant dans mon tort, il m'eût été possible encore de le confesser loyalement, et l'affaire alors aurait pu s'arranger; mais après m'avoir publiquement donné raison de votre propre mouvement, après que vos paroles, en m'empêchant de revenir sur les miennes, ont amené la provocation que j'ai dû adresser à ce jeune homme, par quel moyen espérez-vous empêcher la rencontre qui doit avoir lieu demain?

— Quoi! déjà! s'écria Mariette; c'est pour demain?

— Sans doute, répondit Léonce; j'ai prié mes témoins de presser l'affaire, et je crois que ceux de M. Édouard seront du même avis.

— Demain, répéta Mariette, et vous êtes si tranquille pendant qu'on débat à combien de distance vous serez placé de la mort!

— Je ne fais point de vantardise, reprit Léonce. Dans les circonstances où je me trouve, les hommes les plus courageux ne peuvent

s'empêcher de ressentir l'émotion qu'on éprouve aux approches de l'inconnu. Toutes les chances sont contre moi, je le sais, et cependant mon duel n'est inscrit dans ma mémoire qu'à l'article *affaires* et non point à celui d'*événemens;* l'événement, Mariette, c'était vous. N'attribuez donc pas ma sécurité à un héroïsme que je n'ai pas; je suis très superstitieux. Par suite d'une longue expérience que j'ai acquise à propos des petites choses comme des grandes, j'accorde une pleine confiance aux pressentimens, et, à l'heure où nous sommes, je n'en ai aucun qui soit de nature à m'effrayer; voilà tout le secret de ma tranquillité.

Comme Mariette partageait la même crédulité au sujet des pressentimens, la déclaration de l'étudiant fit renaître son épouvante, et de nouveau elle se reprit à trembler pour Édouard. C'est lui qui sera tué, pensa-t-elle.

— Et puis, continua le jeune homme en prenant les mains de la jeune fille dans les siennes, moi qui ne suis coupable d'aucune action méchante et qui jusqu'ici n'ai point été gâté par le bonheur, quand vous m'avez laissé croire un moment que je l'amenais chez moi avec vous, je ne pouvais supposer que le hasard eût préparé tout exprès cette sanglante ironie de m'arracher si tôt de vos bras pour me placer en face d'un danger mortel.

— Mais, répondit Mariette avec vivacité, ne sera-ce point plutôt l'autre personne qui va courir ce danger? Quelle que soit son adresse, les armes ne seront point égales entre elle et vous. Cette prescience de l'avenir que vous dites posséder à un aussi haut degré, et qui vous donne tant de sécurité en ce moment même, est pour vous comme un talisman, et, j'en appelle à votre loyauté, est-ce un combat véritablement loyal que celui où l'un des deux adversaires arrive en face de l'autre cuirassé par la certitude de sa victoire?

— Oh! oh! interrompit le jeune homme en riant, doucement! Ceci n'a pas été prévu par les tribunaux d'honneur. Vous êtes un casuiste trop subtil, Mariette; mais je devine où vous tendez avec toutes ces finesses.

— Que devinez-vous? Est-ce encore un pressentiment? lui demanda Mariette en riant aussi.

— C'en est un, et vous allez savoir jusqu'à quel point il dit vrai, reprit-il en la regardant de manière à lui faire presque baisser les yeux. Toute votre singulière conduite avez moi commence à m'être expliquée. Je comprends maintenant votre tristesse pendant le souper et votre brusque idée de départ dans un moment où la femme qui se trouve chez l'homme qu'elle a avoué pour son amant ne songe point ordinairement à s'éloigner. — Et en effet, comme s'il avait pu lire couramment dans sa pensée et dans son cœur, il fit à Mariette le tableau exact de tous les sentimens divers qui l'avaient agitée pendant la scène du bal et depuis qu'elle était chez lui. — Vous avez voulu, lui

dit-il, vous servir de moi dans une comédie; mais vous n'avez point été maîtresse des événemens, et vous avez peur à présent du tragique dénoûment qui menace de rougir votre pastiche du *Dépit amoureux*. — Est-ce vrai, cela? continua-t-il avec animation et sans colère pourtant. Oui, n'est-ce pas? car votre sein s'agite, et vous tremblez à l'idée de ce qui peut arriver demain, et, depuis que vous êtes entrée ici, vous n'avez point songé à autre chose qu'à trouver le moyen d'empêcher un duel que vous croyez dangereux pour celui que vous aimez; mais, je vous le répète, vous nous avez placés vous-même dans une situation où il est impossible à lui comme à moi de reculer. Cependant, Mariette, vous qui tout à l'heure me conseilliez la tranquillité, soyez plus tranquille vous-même. Ne vous alarmez pas outre mesure à cause de ma sécurité, n'y voyez pas un pronostic fâcheux pour le sort réservé à mon adversaire, et rappelez-vous que, si les chances doivent être inégales, ce ne sera pas à mon avantage. Et puis tous les duels ne font pas porter le deuil : M. Édouard n'est pas un spadassin, et, devant un homme qui n'est qu'un adversaire et pas un ennemi, il n'aura peut-être pas l'adresse qu'il faut avoir devant un plastron d'escrime ou devant la plaque d'un tir. Quant à moi, je suis complétement inoffensif. Rassurez-vous donc, vous reverrez Édouard, et, si vous l'aimez!...

Toutes ces paroles n'avaient aucunement rassuré Mariette; son inquiétude était toujours partagée entre les deux adversaires, mais inégalement peut-être, car à son insu c'était maintenant pour l'étudiant qu'elle tremblait le plus; elle éprouvait un commencement de sympathie pour ce jeune homme en le voyant traiter avec tant de douceur une femme qui avait fait de lui le jouet de sa coquetterie et s'efforcer de la consoler, au lieu de l'accabler des reproches qu'elle méritait. Après l'avoir d'abord inquiétée et embarrassée, il la charmait presque par sa conduite retenue, par les délicatesses de son langage. — Singulière influence que le romanesque exerce sur le caprice féminin! Elle commençait à s'en vouloir de n'avoir pas apprécié plus tôt sa sensibilité et toutes les qualités séductrices qu'elle venait de découvrir en lui. Après lui avoir pardonné le mensonge dont les suites la jetaient dans la perplexité, elle lui en voulut presque à lui-même en le voyant renoncer si vite à l'espoir d'en faire une vérité. Mariette savait bien que la passion de Léonce pour elle n'avait point de profondes racines, que la déception qu'elle lui faisait subir était plutôt une contrariété qu'un chagrin bien vif; et cependant sa vanité s'irritait un peu de la prompte obéissance avec laquelle il lui tenait sa porte ouverte; elle aurait souhaité le voir moins calme, elle aurait voulu, dans cet instant où elle se tenait près de la porte, qu'il se fît un droit de sa présence chez lui, et qu'il lui eût fourni un prétexte à revenir sur ses idées de départ, ou du moins à paraître les oublier.

— Eh bien! Mariette, demanda l'étudiant après un moment de silence, vous ne m'avez pas répondu, vous n'avez point dit *non* à ce que je vous ai dit tout à l'heure.

— A quoi?

— Allons, continua Léonce, voilà qui prouve alors la vérité de ce que je vous disais; vous êtes ici, mais votre pensée est ailleurs. Allez donc, Mariette, je ne vous retiens plus.

— Vous ne m'accompagnez pas? lui dit-elle d'un ton un peu dépité.

— Que je vous accompagne où vous voulez aller? s'écria-t-il avec un commencement de colère dont Mariette lui sut gré; c'est trop de raillerie à la fin! Prenez garde que je ne me repente, Marianne. Vous êtes venue ici librement, et, comme toute contrainte me répugne, vous en sortirez de même. Si mes amis le savaient, je serais la fable du quartier; mais ménagez-moi aussi et ne me demandez pas une chose ridicule.

— Quel ridicule voyez-vous à me reconduire chez moi? Votre refus n'est qu'une manière de me forcer à rester, car vous pensez bien que je n'irai pas seule dans les rues à cette heure-ci.

— Ah çà, Marianne, demanda l'étudiant, quel quiproquo jouons-nous? Êtes-vous une femme ou un sphinx, décidément? Tout à l'heure je vous ai demandé si vous aimiez encore Édouard, votre silence était une affirmation : c'est ce qui m'a décidé à ne point vous retenir. Vous voyant si inquiète et si pressée de me quitter, j'ai dû nécessairement présumer que c'était chez lui que vous désiriez aller, et voilà pourquoi j'ai refusé de vous conduire. Cette demande d'ailleurs était une ironie : n'étiez-vous pas toute rendue?

— A votre tour, expliquez-vous. Je ne comprends pas ce que vous voulez me dire; je ne songe pas à aller chez la personne dont vous parlez, dit Mariette.

— Vous n'y songez pas?

— Je n'y songe plus au moins; mais que signifient ces paroles : N'êtes-vous pas rendue?

— Est-ce vrai que vous ignoriez cela? fit l'étudiant. Voyez donc vous-même, ajouta-t-il en lui faisant lire un papier resté sur la table.

— Qu'est-ce que cela?

— L'adresse que M. Édouard a donnée à mes témoins et que l'un d'eux a oubliée ici.

Mariette prit le papier, et y lut : *Édouard de M...*, rue Mazarine, hôtel de la *Côte-d'Or*.

— Mais c'est une fausse adresse! s'écria-t-elle : Édouard n'habite plus le quartier latin depuis long-temps; son domicile est dans la Chaussée-d'Antin.

— Cependant, reprit l'étudiant, je puis vous affirmer qu'il est mon voisin depuis environ huit jours.

— Votre voisin!

— Il habite le premier, et nous sommes au troisième.

— Dans cette maison!

— Sans doute, c'est ici l'hôtel de la *Côte-d'Or*.

Ce que Mariette venait d'apprendre fut pour elle une révélation. Depuis huit jours qu'elle croyait Édouard à Bellevue, il habitait le même quartier qu'elle. Pourquoi? la jeune fille ne fut pas long-temps à chercher. Pourquoi, sinon pour l'épier, pour savoir si elle tiendrait les promesses que sa colère lui avait laissées comme adieux le jour où elle l'avait quitté? Dans cette maison, habitée par des étudians, il pouvait en effet savoir par eux-mêmes des nouvelles de Mariette, car, depuis qu'elle retournait régulièrement au bal, on commençait à s'entretenir d'elle dans le quartier. Édouard ne l'ayant jamais vue venir chez le jeune homme avec qui elle se trouvait seule pour la première fois en ce moment, Mariette comprit le démenti qu'il avait donné à celui qui s'était vanté de lui avoir succédé, et si Édouard n'avait pas retiré son démenti, c'est qu'il avait sans doute deviné le motif qui avait poussé sa maîtresse à un aveu blessant pour lui. Après la provocation, et après avoir vu Mariette partir au bras de son rival, l'amour-propre d'Édouard avait pu douter encore; mais il avait dû apprendre que Mariette avait suivi Léonce dans cette maison où sans doute il avait épié le départ de la jeune fille. A cette heure avancée où l'on était, il attendait certainement encore; mais cette fois il attendait sur les charbons de la jalousie, car enfin il était bien près de l'évidence. Telles furent les pensées qui se présentèrent à l'esprit de Mariette en apprenant qu'Édouard habitait la maison où elle se trouvait. — Si Édouard me voit sortir maintenant, pensa-t-elle, il devinera tout, et demain, orgueilleux d'avoir si bien deviné, il montera sans doute ici pour dire à Léonce : « Mariette n'est pas chez vous, vous voyez bien qu'elle n'était pas votre maîtresse. » Et la jeune fille se promit qu'Édouard boirait jusqu'au bout le calice amer de la jalousie. Comme elle restait toute pensive, appuyée contre une fenêtre, Léonce s'approcha d'elle.

— Eh bien! lui demanda-t-il, à quoi pensez-vous encore?

— Je pense, répondit Mariette, que voici le jour qui approche, et que ce soir peut-être... Et elle se laissa tomber sur une chaise auprès d'une table, sur laquelle elle s'appuya dans une attitude méditative.

Son parti était bien pris : elle ne voulait plus s'en aller; mais elle ne savait pas comment le dire.

— Vous l'aimez donc bien? fit le jeune homme, qui venait de s'asseoir auprès d'elle.

— Qui?

— Celui qui est en bas, ajouta l'étudiant en indiquant du doigt l'étage inférieur.

— Eh! si je l'aimais, serais-je donc ici? dit Mariette à voix basse.

— Puisque vous voulez partir?

— Suis-je partie? continua Mariette en retirant son chapeau, qu'elle déposa sur la table. On étouffe ici, dit-elle un moment après en prenant ce prétexte pour retirer son châle.

Léonce se leva et ouvrit la croisée. Au même instant, Mariette entendit le bruit d'une autre croisée qui s'ouvrait à l'un des étages inférieurs de la maison. Elle présuma que c'était Édouard qui ne s'était point endormi et qui se mettait aux aguets pour découvrir un indice de sa présence chez l'étudiant son rival. Mariette s'approcha de la fenêtre ouverte, où Léonce la suivit. Il lui suffit d'un coup d'œil pour se convaincre qu'elle avait deviné juste. La fenêtre qui venait de s'ouvrir était en effet celle de la chambre d'Édouard, et, à la clarté du bec de gaz qui montait au niveau de l'étage, elle le reconnut lui-même au moment où il quittait son balcon.

— Vous êtes cruelle, Mariette, lui dit Léonce; *il* va nous entendre et nous voir.

— Croyez-vous donc, lui répondit-elle, qu'il ignore ma présence ici?

La nuit était claire et ressemblait à celle où, un an auparavant, Édouard avait employé toutes les séductions pour convaincre Marianne de son amour, alors que celle-ci n'était qu'une petite paysanne. En cet instant où ce souvenir traversait sa pensée, les regards de Mariette tombèrent sur la bague qu'il lui avait donnée dans cette même nuit. Ce bijou, qui avait été l'alliance de leur amour, rappela à la jeune fille tout ce que cet amour lui avait fait souffrir, et une idée de vengeance infernale traversa son esprit. Elle voulut qu'Édouard sût l'heure exacte où elle allait cesser d'être à lui pour être à un autre, et, sans que Léonce pût s'apercevoir de ce qu'elle faisait, Mariette retira la bague de son doigt et la laissa tomber sur le balcon, au-dessus duquel elle plongeait. Le bruit que la bague avait fait dans sa chute attira l'attention d'Édouard, qui était rentré dans sa chambre, et Mariette l'aperçut comme il avançait le bras pour ramasser le bijou dont la présence lui signifiait une rupture définitive. Mariette n'en dit rien à Léonce; mais elle connaissait le caractère d'Édouard, elle avait, par expérience, une grande confiance dans la justesse de ses instincts féminins, et elle commença à espérer que le duel n'aurait pas lieu.

Le lendemain, en effet, deux jeunes gens se présentèrent chez Léonce et demandèrent à l'entretenir en particulier. C'étaient les témoins d'Édouard.

— Pardon, messieurs, dit Léonce, je m'étonne de vous voir chez moi. J'ai deux de mes amis à qui j'ai donné mission de s'entendre avec vous, et dont M. Édouard a l'adresse.

— M. Édouard nous envoie chez vous particulièrement, reprit le jeune homme qui avait parlé.

— Et nous venions pour terminer vite un arrangement pacifique,

ajouta l'autre; mais, reprit-il, en désignant Mariette du regard, il est utile que nous soyons seuls.

Sur un signe de Léonce, Mariette se retira dans la seconde pièce. Elle voulut écouter; mais les trois jeunes gens parlaient si bas, qu'elle n'entendit qu'un murmure de paroles confuses. Au bout de vingt minutes, l'étudiant vint la rejoindre.—Est-ce arrangé? lui demanda-t-elle.

— J'ai renvoyé ces messieurs à mes amis, mais je doute qu'on s'entende.

— Pourquoi, si votre adversaire propose une conciliation honorable?

— Il me la propose dans des termes blessans pour vous, dit l'étudiant, et c'est pourquoi j'ai refusé.

— Ah! je devine, s'écria Mariette; je n'ai rien entendu, mais je suis sûre que je devine les propositions d'Édouard. Voulez-vous que je vous les dise?

— Ces propositions, les voici, répondit Léonce; ayant acquis la preuve d'un fait qu'il croyait faux, il retire son démenti devant nos témoins.

— Et il demande que vous retiriez votre gant?

— Nécessairement.

— Eh bien! c'est très acceptable, ce me semble, et au besoin cette démarche de sa part peut passer pour une reculade.

— Je n'y comprends rien; mais ce qui est moins acceptable, c'est le motif qu'il donne pour justifier cet arrangement, et, comme ce motif est injurieux pour vous, je lui fais signifier que je considère l'affaire comme étant restée dans les premiers termes.

— Écoutez-moi, je connais celui qui vous a provoqué. Maintenant qu'il me sait bien perdue pour lui, il aura dit sans doute que deux galans hommes ne devaient point se couper la gorge pour une personne comme moi.

— Vous avez donc écouté aux portes?

— Non; mais moi aussi j'ai des pressentimens, et, si vous le voulez, je vous dirai l'heure où Édouard a pris cette résolution.

— Comment?

Mariette lui raconta l'épisode de la bague et elle ajouta : — Tant qu'Édouard a pu croire que je l'aimais encore et que je jouais avec lui une scène du *Dépit amoureux*, il aurait voulu se battre; mais, maintenant qu'il me sait votre maîtresse, il craindrait, en se battant avec vous à cause de moi, que j'attribuasse son duel à la jalousie. Il ne veut pas, dans sa pensée, me donner la satisfaction de supposer que son amour a survécu à la perte du mien. J'avais prévu tout cela cette nuit, et j'étais sûre, en lui renvoyant ma bague, qu'il me renverrait votre gant. Vous n'avez qu'une chose à faire, c'est d'accepter ce qu'il propose.

Le soir même, l'affaire était arrangée; le lendemain, Édouard avait

quitté la maison; huit jours après, il avait quitté Paris. — Depuis ce temps, reprit Mariette, je ne l'ai jamais revu, et sans doute il sera resté dans son pays.

Pendant deux années, je menai une existence pour ainsi dire quotidiennement improvisée, sans attachement sérieux, existence de hasard et de caprice, égrenant les plus beaux jours de ma jeunesse au milieu de plaisirs dont l'habitude me fit bientôt une fatigue, n'osant plus regarder derrière moi et osant moins regarder en avant, ayant parfois de soudains et d'amers dégoûts pour cette vie déplorable et n'ayant pas le courage de faire une tentative pour en sortir, le cœur prompt aux bonnes résolutions et l'esprit trop faible pour les mettre à exécution, indolente, paresseuse, et disant toujours demain quand il aurait fallu agir le jour même et sur l'heure. Ce fut alors que je rencontrai Fernand de Sallys. Quand je le connus, c'était presque un enfant; il sortait de chez ses parens, et je fus la première femme qu'il aima. Après Édouard, il fut aussi le seul pour qui mon cœur retrouva quelquefois le juvénile enthousiasme des premières tendresses. La bonne nature de Fernand avait presque réagi sur moi, et, tout joyeux et tout fier, le pauvre enfant s'écriait déjà : — Tu vois bien, Mariette, tu vois bien que je suis parvenu à te sauver de toi-même, à t'arracher à cette vie de désordre! — Mais ce ne fut là que le rêve d'un instant. Pour me faire persévérer dans la bonne voie où j'étais rentrée, il eût fallu que l'amour de Fernand eût dès le principe exercé sur moi la domination qu'il me laissa prendre sur lui; sa tendresse soumise au contraire n'avait d'autre volonté que la mienne : il sentait bien que peu à peu les mauvais penchans rentraient dans mon cœur par les brèches de l'oisiveté et de la coquetterie, mais il n'osait point me faire de remontrances, et son chagrin silencieux voyait mon amour s'éloigner de lui sans rien tenter pour le retenir; aussi ne tarda-t-il point à souffrir avec moi tout ce que j'avais jadis souffert avec Édouard. Je me reconnaissais dans sa douleur muette ou doucement plaintive, qui n'excitait plus chez moi qu'une pitié impatiente, et l'égoïsme brutal avec lequel je traitais Fernand me fit plus d'une fois justifier celui avec lequel Édouard m'avait traitée jadis. Dix fois j'ai voulu rompre avec Fernand, qui, pour moi, compromettait sérieusement son avenir, mais cela n'a pas été possible, il est toujours revenu à moi. Si une seule fois il avait paru accepter tranquillement ces projets de rupture, peut-être eût-ce été moi qui serais retournée à lui; mais son amour naïf ne comprenait pas toutes ces ruses de la passion expérimentée, il ne pouvait point se passer de moi, il le disait franchement et il le prouvait de même, en fermant les yeux sur ma conduite. Cette patiente indulgence, cette tendresse obstinée et si peu méritée, ne contribuèrent pas peu à me rendre impitoyable avec lui. Je m'indignai de la persévérance de Fernand. Prompte à oublier toutes les lâchetés de mon

premier amour, j'accablai de mon mépris toutes les faiblesses du sien. Cependant, quand il revenait à moi, quand il me criait : Ne t'en va pas, je t'aime quand même, — je finissais par lui céder, et une banale promesse tombait de mes lèvres; mais l'indifférente aumône d'amour que m'arrachait sa douleur ressemblait aux charités forcées que l'on accorde plutôt à l'obsession d'un pauvre qu'à sa misère. Il y a un mois, il a passé vingt nuits de suite pour achever je ne sais quel travail en dehors de ses études, et dont le produit devait être employé à m'acheter une nouvelle toilette d'été. Le jour où j'ai mis cette toilette pour la première fois, nous devions aller ensemble à la campagne, c'était pour me procurer ce plaisir et pour le partager avec moi qu'il avait travaillé aussi long-temps. Eh bien! ce jour-là même, pour satisfaire je ne sais quel caprice de vanité, j'ai manqué le rendez-vous que j'avais donné à Fernand, et c'est avec un autre que j'ai été à la campagne, c'est avec un autre qu'il m'a rencontrée le soir au bal, où son instinct de jalousie l'amenait toujours dans les momens où il devait acquérir la preuve que je le trompais. Et cependant le même soir il se roulait encore à mes genoux et me suppliait de ne pas le quitter. Ce fut le lendemain même que se déclara la maladie qui l'a conduit où vous l'avez rencontré, monsieur Claude. Les fatigues du travail nocturne, le mauvais régime qu'il s'imposait pour satisfaire de son mieux les insatiables fantaisies de ma coquetterie, avaient déterminé cette fièvre dangereuse dont il a failli périr. Comme il est depuis longtemps brouillé avec sa famille à cause des dettes qu'il a contractées pour moi, il n'avait point même de quoi se faire soigner chez lui, et il s'est fait transporter à l'hôpital. Vous savez le reste, monsieur Claude.

Le long récit de l'histoire de Marianne avait plus d'une fois ému Claude très vivement, comme la jeune fille avait pu s'en apercevoir.

— Eh bien! Marianne, demanda-t-il, que prétendez-vous faire maintenant? quelle sera votre conduite avec Fernand?

— Ne vous l'ai-je pas déjà dit assez clairement, et ne m'avez-vous pas devinée? répondit-elle; je veux que notre liaison finisse. Je souffre peut-être plus que lui de ces perpétuels orages, et, puisque l'occasion s'en trouve, je veux empoisonner par le dégoût l'amour que Fernand a pour moi, et il faut que vous m'aidiez dans cette œuvre, qui est presque une bonne action. Vous le verrez demain, dites-vous?

— Demain matin, répondit Claude, et je dois lui rendre compte de la mission dont il m'a chargé.

— Eh bien! répondit Mariette, il faut lui répondre que vous ne m'avez pas trouvée à l'hôtel.

— Fernand se doutait déjà que je ne vous y trouverais pas, aussi m'avait-il chargé de m'enquérir de vous dans le quartier.

— Ce n'est pas tout, reprit Mariette, vous ajouterez que vous avez

appris par la maîtresse d'hôtel que je suis partie, retenez bien ceci, il y a eu jeudi soir huit jours, avec l'étudiant qui était notre voisin. N'oubliez pas la date, ajouta la jeune fille.

— Mais ce jour-là, reprit Claude, si je me rappelle ce que Fernand m'a dit ce matin, c'était précisément le jour où vous êtes venue voir Fernand pour la dernière fois; c'était le jour où l'on désespérait de lui.

— C'est vrai, répondit Mariette, on ne croyait pas qu'il passerait la nuit, et c'est pourquoi je choisis justement cette date. Quand Fernand apprendra que, seulement quelques heures après avoir quitté son lit dont approchait le dernier sacrement, celle qu'il avait vu mouiller son drap de ses larmes s'enfuyait avec un autre, j'espère que j'aurai atteint le but que je me propose.

— Mais c'est un mensonge, sans doute? dit Claude.

— Ah! merci, s'écria Marianne, merci de ne pas croire que j'aie pu commettre une telle action! Oui, c'est un mensonge; mais, pour Fernand, il faut que ce soit une vérité. Si je n'avais jamais menti que pour de semblables motifs, Dieu ne m'en voudrait pas.

En ce moment, ils étaient arrivés à la grille de l'Observatoire, pourchassés par les gardiens qui renvoyaient le monde à cause de l'heure avancée.

— Adieu, monsieur Claude, dit Mariette quand ils furent hors du jardin.

— Vous me quittez, fit le jeune homme; mais où donc allez-vous... à cette heure? demanda-t-il après une courte hésitation.

— Je vais là, répondit Mariette en indiquant la porte d'un bal dont on apercevait les lumières. Faites bien ma commission, ajouta-t-elle, et venez me dire l'effet qu'elle aura produit. Je vous attendrai toute la journée.

— Je ferai ce que vous me demandez, Marianne, dit Claude, mais à une condition.

— Laquelle?

— C'est que vous n'irez pas là ce soir,—et Claude indiqua les portes du bal.

La jeune fille le regarda un moment avec étonnement.

— Soit, dit-elle d'une voix singulière, je n'irai pas, je vous le promets. Adieu, monsieur Claude. —Et elle allait quitter le bras du jeune homme quand celui-ci la retint.

— Je vais vous reconduire, lui dit-il.

— Mais puisque je vous promets de ne point aller au bal, reprit Mariette, dont la voix accusait le nouvel étonnement que lui causait l'insistance de Claude à ne point la quitter.

— C'est pour cela que je vous offre de vous remettre à votre porte.

— Comme vous voudrez, répondit Mariette en retournant sur ses

pas. En effet, dit-elle, il est déjà tard, je vous ai retenu bien longtemps à vous conter mon histoire qui ne vous intéresse pas. Vous allez être grondé.

— Grondé par qui? fit Claude.

— Par celle qui vous attend sans doute, dit Mariette.

— Je suis fâché avec elle.

— Tiens, vous me disiez ce matin que vous n'aviez pas de maîtresse.

— Puisque je n'en ai plus, c'est comme si je n'en avais pas, répondit Claude en se demandant intérieurement pourquoi il venait de faire ce mensonge.

— Mais pourquoi vous êtes-vous fâchés? demanda Mariette.

— Pourquoi? fit Claude embarrassé, je ne m'en souviens plus.

— Ah bien! alors ce n'était pas grave; vous vous raccommoderez.

— Je ne crois pas, répondit Claude machinalement.

Au bout de vingt minutes, on arriva à la porte de Mariette.

— A demain, dit-elle à Claude. Voulez-vous me donner la main?

— A demain, répondit le jeune homme, dont la main tremblait un peu dans celle de la jeune fille.

Quand Mariette fut rentrée, Claude reprit tout rêveur le chemin de sa maison.

VI.

Cette nuit-là, Claude ne dormit pas; des sensations inconnues, des réflexions toutes nouvelles troublaient son insomnie, causée, comme il ne pouvait pas se le dissimuler, par le récit que lui avait fait Marianne. Il était comme ces bonnes gens qui vont au spectacle pour la première fois de leur vie, et qui, se trouvant mis en face d'une action dramatique où se meuvent des passions étrangères à leur existence paisible, emportent du théâtre une impression qui se prolonge aussi long-temps que le souvenir. Claude n'avait jamais lu de romans, pas même *Paul et Virginie,* ce livre charmant dont les pages arrosées de tant de larmes éveillent dans les cœurs adolescens les premiers murmures de la rêverie et du chaste désir. L'histoire de Marianne avait donc produit sur lui ce qu'il eût éprouvé sans doute en lisant un roman d'amour, et cette impression avait été d'autant plus vive, qu'il ne pouvait y échapper, comme font certains lecteurs qui tentent de résister à l'émotion que leur cause un livre attachant, en s'écriant : « Ah! bah! cela n'est pas arrivé. » Autre chose est d'ailleurs la lecture à tête reposée et le récit, surtout quand le personnage qui le fait en est lui-même le héros, et que sa voix, son geste, son regard, les battemens de son cœur, animent les sentimens qu'il exprime, et les rendent presque palpables pour celui qui écoute. Cette initiation indirecte à un sentiment dont le nom seul l'épouvantait eut d'abord pour résul-

tat de maintenir Claude dans son système de prudence, qu'il trouvait moins que jamais exagéré. En effet, comme tous les esprits où veille une logique permanente, après ce qu'il venait d'entendre, Claude ne pouvait manquer de faire ce raisonnement : que si, en arrivant à Paris, il s'était mis à vivre comme la plupart des gens, il serait peut-être à cette heure dans la même situation où se trouvait Fernand de Sallys. Néanmoins, il n'envisageait déjà plus avec autant d'inquiétude la mission dont ce jeune homme l'avait chargé; il ne regrettait pas de se trouver mêlé à une de ces intrigues de jeunesse dont les suites confirmaient tout ce qu'il avait pu en soupçonner; ce spectacle déplorable devenait pour lui un utile exemple, dont le souvenir lui crierait : Prends garde! si jamais, plus tard, il se trouvait lui-même près de céder à la tentation. Au milieu de toutes ces pensées éveillées dans son esprit par l'histoire de Marianne, il en était une pourtant qui revenait par intervalles, et dont le retour intermittent semblait une interrogation faite par lui-même à lui-même. — Il était donc bien puissant, ce charme de l'amour, puisque tous ceux qui le subissaient renonçaient aux joies sûres et tranquilles des autres sentimens, et leur préféraient une passion qui est une source de tourmens certains? Quelle étrange félicité les faisait s'obstiner dans leur martyre? et qu'y avait-il donc enfin au fond de ce mot, qui est à la fois le miel le plus doux et le fiel le plus amer que puisse effleurer une lèvre humaine?

Réveillé par cette interrogation, le souvenir d'Angélique vint alors traverser la pensée de Claude, et le jeune homme le retint plus longtemps qu'il n'avait coutume de le faire; il se reprocha même de ne songer que si rarement à celle qui songeait à lui toujours, et dont, malgré la distance, il lui semblait entendre battre le cœur fidèle. Une espèce d'attendrissement pénétra dans son propre cœur. Il se demanda si sa tranquillité, dans les rares momens où il pensait à sa fiancée, n'était point de l'indifférence, et si cette indifférence n'était pas une infidélité. Pour la première fois peut-être depuis son séjour à Paris, Claude songea à l'époque des vacances et s'attrista subitement d'avoir encore plus de deux mois à attendre; il fut pris d'une attaque de nostalgie soudaine; il aurait souhaité pouvoir partir à l'instant et arriver le lendemain même, à cette heure matinale où la campagne encore endormie commence à se réveiller aux appels des *angelus* qui se répandent dans le ciel, traversé par l'alouette sonore qui monte au soleil comme une fusée partie d'un sillon. Ses regards venaient de s'arrêter sur les aquarelles qu'Angélique lui avait données le jour du départ, et qui représentaient, on se le rappelle, les sites du pays où il avait vécu. Claude se croyait transporté au milieu de la campagne natale. Les yeux fixés sur les dessins d'Angélique, il lui semblait s'y voir lui-même, marchant la main dans la main de la jeune fille. Avec elle, il gravissait la rude montée du coteau au bord duquel se penchait la maison du docteur

Michelon; il revoyait l'humble presbytère où il avait grandi auprès de son oncle, il s'enivrait à respirer la saine odeur du tan que l'on prépare sur les bords de la petite rivière. A travers les arbres de l'île *aux Trembles*, il voyait fumer les grands brasiers allumés par les charbonniers de l'Yonne; il entendait les cris des mariniers conduisant les lourds bachots chargés de futailles et remorqués par l'antique coche d'Auxerre, qui nageait lentement dans les eaux basses, remorqué lui-même par de vigoureux chevaux, dont Claude croyait entendre retentir le trot sur les cailloux du chemin de halage. Là était le clos où il avait joué avec les enfans du village; ici la garenne, et plus loin le bois aux mûriers où fredonne une source cachée; là-bas, derrière les saules et les noyers, il entendait le tic-tac du Moulin-Rouge; il reconnaissait la place où il avait failli se noyer en jouant au bateau, et, à ses pieds, il voyait bouillonner l'écluse d'où le bonhomme Duclos l'avait retiré. Mais, chose étrange! dans cette promenade imaginaire qu'il faisait depuis un moment en évoquant l'image de sa fiancée, Claude s'aperçut que ce n'était point Angélique, mais au contraire Marianne qu'il tenait par la main, et il lui parut voir et entendre la jeune fille qui lui disait, en lui montrant le ru du Moulin-Rouge : C'est ici que mon père vous a sauvé quand vous étiez petit. Au même instant, il sembla à Claude que le dessin sur lequel ses yeux étaient restés attachés subissait une métamorphose; en effet, le paysage bourguignon avait disparu avec la rapidité d'un changement à vue, pour faire place à un lieu dans lequel Claude reconnut bien vite les sombres et discrètes allées du Luxembourg où il s'était promené toute la soirée avec Marianne. Cette apparition inattendue de la figure de la jeune fille, qui venait se placer entre lui et le souvenir de sa fiancée, inquiéta Claude. A deux ou trois reprises, il rechercha par quelles causes, indépendantes de sa volonté, sa pensée se trouvait détournée d'Angélique et ramenée vers Marianne. Qu'y avait-il donc de commun entre lui et cette fille, pour que son image s'introduisît avec tant d'importunité dans sa rêverie, quand c'était l'image d'une autre qu'il tentait d'évoquer? Claude, se rappelant alors les petits incidens qui avaient terminé son entrevue avec la maîtresse de Fernand, se demanda pourquoi il avait menti, en lui faisant croire qu'il était fâché avec une maîtresse qu'il n'avait pas; mais, n'osant peut-être point insister pour trouver l'intention véritable qui l'avait poussé à faire ce mensonge, il se persuada l'avoir commis uniquement pour ne point paraître ridicule aux yeux de Marianne, en lui faisant l'aveu d'une vie sage et régulière qui eût peut-être été l'objet de ses plaisanteries. Alors à quoi bon dire qu'il était fâché avec cette maîtresse imaginaire, et pourquoi surtout avait-il ajouté qu'il ne se remettrait point avec elle? En quoi tous ces détails, même s'ils eussent été vrais, concernaient-ils Marianne? Vers quel but

tendait toute cette diplomatie? Quel sentiment le poussait, lorsque, après avoir empêché la jeune fille d'entrer au bal, il avait insisté pour la reconduire chez elle? Pourquoi, après l'avoir quittée à sa porte, l'avait-il encore guettée quelques minutes dans la rue, et pourquoi avait-il été inquiet à l'idée de la voir ressortir? Ne sachant que répondre à tout cela, et voyant les premières lueurs du jour qui commençaient à blanchir ses jalousies, Claude finit par se dire qu'il était bien temps de dormir, et il s'endormit en effet.

Le lendemain matin, le domestique de l'hôtel entra dans la chambre de Claude pour l'éveiller; mais le jeune homme, tiré brusquement d'un sommeil qui durait depuis une heure à peine, s'y replongea, après avoir répondu machinalement qu'il allait se lever. Cependant la maîtresse de l'hôtel, inquiète de ne l'avoir pas vu descendre, monta chez lui pour s'informer s'il n'était point malade. Claude, honteux de sa paresse, s'habilla rapidement, et se mit en route pour l'hôpital, où c'était jour de clinique. Dans le trajet, il aperçut l'heure à une horloge publique. Il était près de midi. La visite devait être terminée depuis long-temps. Claude était contrarié d'avoir manqué la visite et la leçon : c'était la première fois qu'il lui arrivait d'être en retard. Un instant il fut sur le point de revenir sur ses pas; mais il pensa à Fernand, qui devait attendre avec tant d'impatience le résultat de sa démarche, et il continua plus lentement sa route, en méditant les termes dans lesquels il reporterait au malade le pénible et difficile message dont l'avait chargé Marianne.

Lorsque Claude arriva dans la salle, il s'aperçut que les rideaux du lit de Fernand étaient hermétiquement fermés; mais, quand il eut remarqué que la *pancarte* ne se trouvait plus dans le cadre placé à la tête du lit, il ne put s'empêcher de frémir. Claude était au courant des habitudes de l'hospice, et savait que l'absence de la pancarte pouvait, dans la situation où il avait quitté la veille le malade, être considérée comme un indice sinistre. La sœur de garde, qui voyait Claude tourner avec inquiétude autour du lit, lui demanda qui il cherchait.

— J'étais venu pour parler au numéro dix, répondit Claude, et il ajouta plus lentement, en désignant le cadre où n'était plus la pancarte : Est-ce que...

— Non, répondit la sœur, mais il a fait une rechute dangereuse.

— Qu'est-il donc arrivé? demanda Claude.

— Ce matin, reprit la sœur, pendant tout le temps que la visite a duré, il a paru très agité; et quand le docteur L... est repassé devant lui, son agitation est presque devenue du délire. Il a appelé le docteur, et lui a demandé la permission de sortir pendant deux heures. Comme depuis huit jours il fait tous les matins la même demande, on n'y a point pris garde; mais, dans l'instant où le médecin s'arrêtait à la table

pour signer les cahiers de service, le numéro dix, qui avait trompé la vigilance des infirmiers, est arrivé près du docteur, tenant sa pancarte à la main, et lui a déclaré que, s'il ne voulait pas lui accorder la permission de sortir, il allait adresser au préfet de police une plainte en séquestration. Le médecin lui a répondu qu'il allait le faire mettre à la diète. Alors le malade s'est répandu en injures contre lui, et a poussé des cris tels qu'on l'a entendu dans toute la maison. Les élèves et les infirmiers ont voulu s'emparer de lui; mais la fièvre chaude lui avait donné une force telle, qu'il a fallu plus d'un quart d'heure pour en avoir raison. Il faisait arme de tout ce qui lui tombait sous la main. Le docteur L... a ordonné qu'on lui mît la camisole de force, et il a fait envoyer la pancarte à la direction, pour qu'on prenne des informations sur son compte, et qu'on prévienne sa famille ou ses amis, car son état n'est pas sans danger, et il paraît bien délaissé. Mais vous le connaissez peut-être, vous? demanda la religieuse à Claude.

— Non, ma sœur, répondit Claude, il m'avait chargé d'une commission, et je venais lui rendre la réponse; seulement, je devais venir ce matin avant la visite, et je crains que l'impatience que mon retard a dû lui causer ne soit pas étrangère à l'accès qui lui a pris.

— Il paraît assoupi, reprit la sœur en écartant les rideaux. Dès que sa crise a été calmée, il est tombé dans une prostration silencieuse. Il a beaucoup pleuré. Il a bien besoin de repos, et, à moins que la nouvelle que vous lui apportez ne soit de nature à le tranquilliser, il vaudrait mieux ne pas l'éveiller.

— Non, ma sœur, répliqua Claude, c'est une mauvaise nouvelle, et il sera toujours temps de la lui apprendre.

Mais, comme il allait s'éloigner, il entendit les rideaux du lit glisser sur leurs tringles, et il aperçut Fernand qui faisait de pénibles efforts pour se dresser sur son séant.

— C'est donc vous à la fin, lui dit le malade d'une voix brisée, et, montrant du regard l'appareil qui tenait ses bras captifs, il ajouta : Voyez comme on me traite.

— Si vous vous tenez bien sage jusqu'à la fin du jour, j'obtiendrai du médecin qu'on vous ôte cela, dit la novice en laissant échapper un geste de pitié, — et elle se retira pour le laisser parler avec Claude.

— Eh bien? — dit brusquement Fernand en indiquant à Claude la chaise qui était près de son lit, et son regard un peu égaré accusait mille angoisses intérieures.

Claude l'observa un moment sans répondre : — Je n'oserai jamais faire ce que m'a dit Marianne, une telle révélation dans un semblable moment... ce serait lui porter un coup mortel, et, mensonge pour mensonge, mieux vaudra celui qui pourra momentanément apaiser son désespoir... Eh bien! reprit-il très vivement, sans oser regarder le ma-

lade en face, je vous apporte une bonne nouvelle; quand je dis bonne, ce n'est point ce mot-là que j'aurais dû employer, mais enfin ce que j'ai à vous apprendre calmera vos inquiétudes. J'ai vu Mlle Mariette, vous l'accusiez à tort. Elle ne vous a point oublié, et si elle n'est point venue vous voir, si elle n'a pas répondu à vos lettres, c'est qu'elle n'a réellement pas pu.

— Pas pu! répéta machinalement Fernand, et quel prétexte vous a-t-elle donné?

— Ce n'est pas un prétexte, ajouta Claude très vite, c'est une raison. Mariette a été malade, gravement malade; je l'ai trouvée au lit : le chagrin qu'elle a éprouvé en vous voyant la dernière fois qu'elle est venue ici a causé cette maladie dont elle relève à peine.

— Assez... assez... interrompit Fernand. Je vois bien, en effet, que vous avez vu Mariette, ajouta-t-il avec un sourire amer, et il a suffi d'une fois pour qu'elle exerçât sur vous cette influence à laquelle il est difficile de se soustraire.

— Que voulez-vous dire? demanda Claude étonné.

— Vous me trompez, répondit le malade : c'est par charité peut-être et parce que vous craignez d'augmenter mon chagrin, mais vous me trompez. Peut-être aussi est-ce uniquement pour obéir à Marianne, qui vous a chargé de justifier près de moi son oubli odieux; mais vous me trompez, j'en suis sûr.

Claude fut un instant étourdi par ce démenti donné avec tant de sûreté. Ne pouvant prévoir comment il devinait qu'il ne lui disait pas la vérité, il pensa que c'était peut-être à cause d'un vague pressentiment que Fernand refusait de le croire.

— Dans quel intérêt vous tromperais-je? reprit-il enfin; je regrette bien de m'être mêlé de vos affaires, puisque vous n'avez pas même confiance en moi, ajouta Claude avec vivacité, espérant sans doute que son dépit simulé donnerait à ses paroles un air de conviction. Je vous répète que Mariette est depuis huit jours hors d'état de répondre à vos lettres et de venir vous voir.

Le ton de franchise avec lequel Claude lui avait parlé parut en effet ébranler Fernand.

— Où avez-vous vu Mariette? demanda-t-il.

— A l'hôtel où vous m'avez adressé, répondit Claude.

— Et elle était malade à ne pouvoir sortir?

— Sans doute.

— Il est possible qu'elle vous l'ait fait croire, reprit Fernand après une pause.

— Mais, dit Claude, Mariette n'était point prévenue de ma visite. Si elle avait voulu me tromper... comment l'aurais-je trouvée au lit?... Vous voyez bien que ce que je vous dis est vrai; qui peut vous en faire douter?

— A quelle heure l'avez-vous quittée? demanda Fernand, était-ce le soir ou dans le jour?

— Le soir, dit Claude obstiné à persévérer dans son mensonge. Assez tard même, car elle m'a retenu; elle avait, disait-elle, du plaisir à me parler de vous. Vous la retrouverez bien changée.

— Mais enfin, insista Fernand, à quelle heure précise êtes-vous parti de chez elle? J'ai une raison pour vous demander cela.

Claude hésita un moment. — Je suis parti à neuf heures, neuf heures et demie, répondit-il.

— Eh bien! s'écria Fernand, Mariette, que vous avez quittée malade dans son lit à neuf heures et demie du soir, était au bal à dix heures.

Claude sentit qu'il devenait pâle.

— C'est impossible, murmura-t-il : vous êtes le jouet de votre délire; c'est impossible... Mariette au bal...

— C'est pourtant vrai, continua Fernand.

— Mais comment avez-vous su?... qui vous a dit? Mais non, ce n'est point croyable, exclama Claude.

— Le hasard me sert toujours merveilleusement, quand il s'agit de m'apprendre une mauvaise nouvelle. J'ai connu celle-là ce matin, avant la visite, par deux étudians, qui causaient tout haut, en faisant un pansement auprès de mon lit. L'un d'eux parlait de Mariette, et c'est par lui que j'ai appris qu'elle était allée au bal hier au soir.

Claude se rappela que la veille, en effet, Mariette n'avait pu retenir un petit mouvement d'humeur quand il avait insisté pour qu'elle n'entrât point au bal. — C'est indigne! s'écria-t-il. Et il allait ajouter : — Après ce qu'elle m'avait promis! Mais il se retint à temps. Fernand ne semblait point prendre garde à son animation.

— Vous voyez bien qu'il est inutile de me vouloir tromper, ajouta le malade.

— C'est une misérable, reprit Claude, je le lui dirai moi-même.

— Je ne veux point que vous vous dérangiez davantage, dit Fernand. Je devais m'attendre à ce que le hasard m'a appris. Je ne sais même pas pourquoi je vous ai envoyé hier à la quête d'une certitude. Quand il s'agit de Mariette, ce n'est que du bien qu'il faut douter : c'est une fille sans cœur et tout-à-fait méprisable.

— Cependant, interrompit Claude, à qui ces paroles causaient un certain malaise, elle a de bons sentimens.

— Vous la défendez? dit Fernand étonné. Oui, en paroles elle a de bons sentimens; mais ce n'est que de l'hypocrisie. Tenez, ce matin, quand j'ai appris qu'on l'avait vue au bal hier au soir, ce qui m'indique suffisamment qu'elle n'a point changé de conduite, j'ai cru un instant que j'allais devenir fou tout-à-fait. L'idée de me voir où je suis à cause d'elle, la pensée de tant d'indulgence et de dévouement de ma

part récompensés par une ingratitude aussi impudente m'a rendu furieux. Je l'aurais eue entre les mains que je l'eusse tuée sans doute. C'était pour aller chez elle que je voulais sortir ce matin; mais je crois que cette violente crise a étouffé ce qui me restait d'amour pour elle... Mais non,... ce n'était point de l'amour. Cela n'est pas possible que j'aie pu aimer un pareil monstre. Je commence à m'en guérir.... Oui, oui, je sortirai de ce honteux esclavage. Quand je pense à tout ce que j'ai fait pour cette fille! Ah! tenez, pour avoir été aussi long-temps mené en laisse par cette passion ignominieuse, je sens que Mariette a presque le droit de me rendre tout le mépris que j'ai pour elle. Ah! c'est égal, interrompit Fernand en prenant sa tête dans ses bras, on souffre bien quand on est forcé de haïr ce qu'on a tant aimé. Elle vous a dit qu'elle était malade. Ah! voyez-vous... j'eusse préféré le cynisme de son abandon odieux à cette hypocrisie.... Ce dernier trait a comblé la mesure de mon dégoût.... On viendrait demain me dire qu'elle est morte : eh bien! tenez.... je crois, je suis sûr que je ne bougerais pas... et que cela ne me ferait rien. Quand je pense, au contraire, que c'est moi qui ai failli mourir pour elle... et ma pauvre mère qui m'aime tant.... Ah! la malheureuse, la malheureuse!... Mais je n'y vais plus penser. Vous supposeriez que je dis tout cela par colère! Je suis bien calme, vous voyez, monsieur.... Ah! reprit le malade avec une exaltation nouvelle... Dieu vous préserve d'une liaison semblable... On a beau dire : Ah! bah! il faut que jeunesse se passe.... ces amours-là... c'est une pente qui mène à tout. Si vous saviez ce qu'on y laisse!... si vous saviez toutes les belles choses que j'avais là, continua Fernand en se frappant le cœur... et maintenant... Cependant je suis jeune encore.... Et dire qu'il y a d'honnêtes filles, de chastes vierges, qui seront peut-être nos femmes, dont le cœur nous aura gardé tous ses trésors d'amour, de pureté, et à qui nous ne pourrons donner en échange qu'une jeunesse dévastée, qu'un cœur trop fatigué par d'indignes passions pour que nous puissions espérer d'y voir renaître un amour digne d'elles!...

En écoutant ces paroles dites avec une véhémence qui le pénétrait jusqu'au fond de l'ame, Claude crut voir passer devant lui le fantôme de sa fiancée, et il lui sembla que des larmes mouillaient son visage attristé.

— Ne vous tourmentez pas ainsi, dit-il à Fernand. Ne songez plus à cette femme. Vous aviez raison tout à l'heure... ce n'est pas de l'amour que vous aviez pour elle... vous ne l'avez pas aimée.

— Je ne l'ai pas aimée! qui dit cela? reprit Fernand à voix basse... Pas aimé Mariette... moi! Mais vous ne la connaissez pas, vous... Est-ce que vous pouvez savoir? Pas aimée! mon Dieu! j'ai pu dire cela... et quelqu'un a pu le croire! Mais mon amour c'est mon excuse... Si je ne l'avais pas aimée, je serais le dernier des misérables d'avoir accepté

tout ce que j'ai accepté pour ne point la quitter. Quoi! tant de souffrances, tant de jours perdus, tant de nuits passées dans les fièvres du désir ou dans les anxiétés de l'attente, la misère supportée avec tant de joie pour mettre un ruban frais à son chapeau, tous ses caprices barbares subis avec la docilité d'un enfant craintif, tant de larmes versées! Ma mère si charitable, qui se cache des pauvres parce qu'elle m'envoie l'argent destiné aux aumônes, et cet argent dévoré par la coquetterie de cette fille! Ma sœur, qui aime tant les fleurs et qui s'en prive pour me donner ses économies, afin que Mariette ait un bouquet à la main chaque fois qu'elle entre au bal.... Mariette, qui m'a fait menteur et vil... elle pour qui je suis devenu mauvais fils et mauvais frère, je ne l'aurais pas aimée! Ne me dites pas cela... Raillez mon amour, méprisez-le, mais au moins ne le niez pas... ne le niez pas.

Claude, resté debout près du lit, regardait silencieusement Fernand, et le spectacle de ce malheureux jeune homme emprisonné dans le vêtement des fous l'émouvait d'une pitié véritable qui lui mettait presque les larmes aux yeux.

— Mais, reprit tout à coup le malade, je ne sais pas pourquoi je m'emporte ainsi! La maladie me trouble et me rend peut-être injuste. Vous aviez raison tout-à-l'heure, monsieur : dans quel intérêt voudriez-vous me tromper?... Mais vous savez, quand on est jaloux, la plus petite chose devient un prétexte à se tourmenter; c'est comme les objets les plus inoffensifs qui prennent dans la nuit des formes effrayantes.... on ne réfléchit pas et on en a peur. Je pense maintenant à une chose bien simple : les jeunes gens que j'ai entendus ce matin, ce n'était peut-être point de Mariette qu'ils parlaient. Il peut bien y avoir dans le quartier une autre femme qui porte ce nom.

Claude commençait à se sentir un poids de moins sur le cœur.

— Dire que je n'ai pas songé à cela plus tôt, reprit Fernand presque joyeux. Cela se comprend... Dans mon inquiétude, au moment où je pensais à elle, j'entends dire à mon côté : Mariette était au bal. Est-ce qu'on réfléchit dans ces momens-là? Mon esprit a été frappé de ces paroles. Je ne m'imagine jamais qu'il puisse y avoir au monde une autre Mariette que celle que j'aime. Mon Dieu! comme on est habile à se chagriner soi-même! Ah! ce n'est point la première fois que cela m'arrive!

— Mais vous avez raison, lui dit vivement Claude, presque aussi joyeux que Fernand et aussi prompt que lui à accepter une idée qui lui laissait intérieurement la possibilité de justifier Marianne; vous avez raison, c'était sans doute d'une autre Mariette que ces jeunes gens parlaient entre eux.

— Vous voyez bien que j'ai raison, reprit Fernand; mais vous qui avez tout votre sang-froid, comment n'avez-vous pas fait cette remarque depuis long-temps? Comment avez-vous pu croire que la

même femme que vous aviez quittée malade au point de ne pouvoir m'écrire quelques lignes avait pu se trouver dans un bal une demi-heure après votre départ? Raisonnablement, cela n'est pas possible... n'est-ce pas?

Ces dernières paroles rendirent Claude soucieux. Fernand resta un moment silencieux et immobile, dans l'attitude d'un homme qui cherche à rassembler ses souvenirs.

— Non, non, reprit-il douloureusement, en se débattant dans ses liens; non... c'était bien elle... et pas une autre... c'était bien elle!

Claude leva les yeux.

— C'était bien elle, continua Fernand d'une voix entrecoupée;... le doute n'est plus possible. Je me souviens. L'étudiant qui parlait de la Mariette qui était au bal... disait à son ami : Voilà long-temps que je la connais; c'est encore une belle fille, mais elle était mieux au temps d'Édouard, son premier amant, celui qui l'a lancée...

— Alors, répéta Claude, tristement envahi par une certitude qui lui était pénible, vous avez raison, c'était bien elle!

— Vous voyez donc bien, vous voyez donc bien, reprit Fernand... Après cela, continua-t-il sur un autre ton, c'est une fille si singulière! Quand elle a un caprice, rien ne peut l'arrêter. Aussi elle est folle de la danse. Le jour où on l'enterrera, si elle rencontre des violons en route, elle est capable de ressusciter, ajouta le malade en essayant de rire. Elle ne regarde pas à commettre une imprudence. Je me rappelle qu'une nuit d'hiver, elle est restée plus d'une heure aux fenêtres, les pieds nus, et à peine vêtue, pour regarder un incendie. Malgré sa maladie, elle est bien capable d'avoir été au bal, très innocemment, pour se distraire seulement. Cela ne m'étonnerait pas... d'autant plus que le jeune homme qui parlait d'elle disait encore à son ami : Je ne sais pas ce qu'elle a, notre Mariette, mais elle paraît toute triste à présent. C'était sans doute à cause de moi. C'est cela, ajouta Fernand, elle s'ennuie de ne point me voir... Mais non, si elle va au bal, elle pourrait bien venir ici.

Claude demeura tout étourdi par cette versatilité de sentimens. Il ignorait combien les plus solides résolutions sont fragiles, et combien sont peu durables les révoltes de l'amour-propre, quand elles se trouvent aux prises avec une passion aveugle. Quant à lui, sans pouvoir se rendre compte du singulier sentiment qui le troublait en ce moment même, depuis qu'il avait appris que Marianne avait menti à la promesse qu'elle lui avait faite la veille, il était agité par une impatience douloureuse, et il brûlait d'être auprès d'elle pour l'accabler de reproches amers. Il ne comprenait pas comment Fernand avait pu entreprendre de la justifier. Il s'était associé au mépris que l'amant de Mariette avait dit avoir pour elle, et il eût souhaité le voir persévérer

dans ce mépris; mais son brusque et lâche retour en faveur de Marianne pétrifiait Claude et l'indignait presque.

— Comment! dit-il tout à coup, vous excusez Mariette à présent, après ce que vous avez dit d'elle! Vous cherchez à justifier sa présence dans un lieu de plaisir et de perdition au moment où vous êtes ici, dans ce lit de la charité publique! Mais vous ne comprenez donc pas que cette fille ne vous aime pas, qu'elle ne vous aimera jamais, que votre souvenir l'importune comme un remords, que vous êtes, sans le savoir, la victime sur qui elle se venge de tout ce qu'elle a elle-même souffert jadis!

— Comment savez-vous cela? pourquoi me dites-vous ces choses-là? balbutia Fernand en regardant Claude avec inquiétude. Tout-à-l'heure vous m'assuriez que Mariette vous avait parlé de moi en de bons termes... Elle ne m'aime pas, elle ne m'aimera jamais, dites-vous maintenant, et, il y a un instant, vous disiez au contraire que c'était le chagrin de me voir où je suis qui l'avait rendue malade; vous me disiez encore qu'elle avait témoigné du repentir du mal qu'elle m'avait fait; vous vous fâchiez contre moi parce que je refusais de vous croire; vous preniez sa défense, et maintenant c'est vous qui l'accusez!

— Eh bien! oui, répliqua Claude, qui paraissait surmonter une hésitation intérieure; vous aviez raison tout à l'heure; je vous trompais par ménagement pour votre état. J'avais tort : c'était vous rendre un mauvais service que de vouloir rattacher votre amour à une espérance qui prolongeait une crise dont le dénoûment est devenu inévitable. D'ailleurs, vous auriez toujours appris ce que je voulais vous taire; mieux vaut donc que vous le sachiez tout de suite. Recueillez vos forces, ayez du courage pour recevoir ce dernier coup, et puisse-t-il vous faire à jamais oublier celle qui vous le porte! Puissiez-vous guérir d'une passion qui est plus qu'une folie, qui est une faute grave! vous l'avez avoué vous-même.

Claude ne donna pas à Fernand le temps de l'interrompre; il passa outre sur une nouvelle hésitation qui semblait vouloir l'arrêter lui-même, et, se penchant à l'oreille du malade, il lui dit brièvement : — Je vous ai menti; la maladie de Marianne est fausse, et faux aussi son repentir. Tout ce que vous aviez prévu avant de m'envoyer vers elle s'est réalisé, et voici la vérité telle que je l'ai apprise de la bouche de la maîtresse d'hôtel où vous m'aviez adressé. Si Mariette n'est point revenue vous voir et si elle n'a point répondu à vos lettres, quelque suppliantes qu'elles fussent, c'est que, le jour même où elle vous avait quitté si près de la mort, Mariette devenait la maîtresse d'un jeune homme que vous connaissez peut-être, puisqu'il habitait l'hôtel même où vous logiez. Mariette a quitté cet hôtel avec lui. Voilà ce que j'ai

appris lorsque je me suis présenté hier dans la journée, et ce que Mariette elle-même m'a avoué avec le plus profond cynisme quand je l'ai rencontrée le soir au bal, où elle était en effet hier, car je suis sûr qu'elle y était, moi. C'était pour entendre d'elle-même la confirmation de l'abandon complet où elle vous laissait que je suis allé la joindre dans ce bal, où je n'avais jamais mis les pieds, continua Claude. Je ne la connaissais pas; mais vous disiez la vérité, la première personne à qui je l'ai demandée me l'a indiquée sur-le-champ.

Claude avait à peine achevé cette révélation, qu'il s'en repentit soudain en voyant le visage bouleversé de Fernand; mais il ne tarda pas à se féliciter intérieurement de ce qu'il venait de faire, et il commença à espérer que ce mensonge amènerait le résultat que Mariette en avait attendu. En effet, après quelques minutes de silence, Fernand sortit de l'accablement où l'avait plongé cette nouvelle, dont chaque parole, en tombant sur son cœur, lui avait causé la souffrance cuisante que peut causer une goutte d'acide en tombant sur une plaie vive. Il avait ressenti en écoutant le récit de Claude une douleur intraduisible; mais son désespoir, contenu par une certaine pudeur, n'avait point voulu s'exhaler devant un témoin. C'est d'ailleurs le propre de certains caractères et de certains tempéramens qui, d'ordinaire, s'émeuvent outre mesure quand ils se heurtent à des incidens vulgaires ou à de puériles contrariétés, de supporter le premier choc d'une grande douleur avec un stoïcisme factice qui a quelquefois les apparences du courage véritable. Ce phénomène, qui venait précisément de se produire chez Fernand, contribua à maintenir Claude dans sa dernière supposition, et il fut complétement la dupe de la tranquillité indifférente avec laquelle le malade lui répondit :

— Je regrette bien que vous ne m'ayez pas dit la vérité plus tôt; je ne saurais vous exprimer la brusque métamorphose que vos paroles viennent d'opérer en moi : c'est comme si un bandeau m'était tombé des yeux. Ah ! vous aviez raison de me prévenir, le coup a été dur. Ce que vous m'avez appris là pourrait se comparer à ces remèdes terribles que les médecins tiennent en réserve pour les cas suprêmes; ils tuent sur l'heure ou ils guérissent à jamais. Je ne suis pas mort, dit Fernand en essayant de sourire, donc je suis guéri. N'en doutez pas au moins; c'est bien fini, je vous jure. Depuis dix-huit mois, voici la première heure de repos que je goûte. Ainsi donc, reprit le malade avec la même tranquillité trompeuse, le jour même où j'ai failli mourir, Mariette était à un autre; les baisers d'un autre ont séché sur son visage les larmes qu'elle avait répandues en voyant s'éloigner le prêtre qui m'avait administré. Cinq minutes après avoir crié ici même, avec toute sorte de convulsions : Fernand ! mon Fernand ! comme Mme Stoltz dans *la Favorite*, elle allait dire un autre nom au milieu

des éclats de rire, — Philippe ou Paul, non, c'est Charles qu'il s'appelle, mon voisin, — comme cela, sans transition. Je ne connais rien de plus fort dans les romans ou dans les drames; c'est quelque chose en dehors de ce qui est humain; c'est l'insensibilité et la cruauté devenues phénomènes. Ah! je vous le disais bien qu'elle était très forte, cette fille-là, et, après tout, je ne suis pas fâché de l'avoir connue, car je crois bien que je pourrais faire le tour du monde sans rencontrer sa pareille. Quelle bonne affaire d'en être quitte, et à si bon marché! Mais c'est pourtant vrai que j'ai été amoureux d'elle, ajouta Fernand après un court silence, amoureux à lier, et la preuve, c'est que je le suis encore, dit-il en montrant la camisole de force. Ah! je voudrais bien retrouver un petit morceau de mon amour; ce doit être une étrange curiosité, quelque chose à mettre sur une étagère, entre des coquillages et des idoles chinoises.

Ce flot d'ironie qui venait de s'échapper des lèvres de Fernand sembla l'avoir épuisé. Il laissa tomber sa tête sur l'oreiller, ferma les yeux et garda le silence.

— Adieu, lui dit Claude au bout d'un instant.

— Vous partez, reprit le malade en rouvrant les yeux. Où allez-vous?

— Mais, répliqua Claude en rougissant un peu, je suis resté longtemps près de vous; j'ai affaire. Ainsi, ajouta-t-il en regardant Fernand avec attention, vous me promettez de ne plus penser à...

— Ce serait promettre plus que je ne pourrais tenir, lui dit le jeune homme sans le laisser achever; mais je puis vous assurer qu'entre cette fille et moi, tout est dit.

— Bien sûr?

— Bien sûr. Je regrette de ne pouvoir vous donner la main, ajouta Fernand en indiquant du regard le fourreau de grosse toile qui tenait ses bras captifs.

— Vous me la donnerez demain, répondit Claude. Je parlerai au docteur, et si vous êtes calme, avant peu vous pourrez sortir d'ici.

Et après avoir échangé encore quelques paroles amicales avec lui, Claude le quitta et le recommanda aux soins de la novice, qui l'avait accompagné jusqu'à la porte de la salle.

HENRY MURGER.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

DU

MOUVEMENT INTELLECTUEL

PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES.

I.

L'ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL EN FRANCE.

A entendre les déclarations du gouvernement proclamé à l'Hôtel-de-Ville de Paris en 1848, on aurait pu croire que la révolution de février allait immédiatement ouvrir une ère toute nouvelle pour l'enseignement du peuple. L'instruction populaire devenait à coup sûr plus nécessaire que jamais sous un régime qui appelait tout le monde à la vie politique : elle allait être une condition essentielle de la paix sociale. Personne ne pouvait contester que la question ne fût désormais considérablement agrandie. Cependant les hommes qui se trouvèrent chargés alors, par le hasard des événemens, des destinées de la France, ne surent mettre en avant, sur ce grave sujet, aucune idée qui leur appartînt en propre : avec l'école libérale de la restauration, pour laquelle ils professaient en secret un profond dédain, ils se contentèrent de répéter solennellement ces mots élastiques et vagues : *Il faut instruire le peuple.* Oui, sans doute, il est aujourd'hui indispensable que le peuple soit étroitement associé à la vie intellectuelle du pays, et pour cela il faut l'instruire; mais comment? Quel système pourra suffire à

cette impérieuse nécessité, qui est une conséquence absolue de la civilisation moderne? Voilà ce qu'il aurait fallu déterminer.

Nos gouvernemens antérieurs avaient eu chacun sa tâche particulière. Lorsque le premier consul, il y a un demi-siècle, jetait les bases d'un vaste système d'instruction publique, il en appropriait le programme aux besoins d'une société qui avait rompu avec les traditions des grandes études littéraires. En relevant le niveau de l'enseignement, il servait la cause de l'esprit humain et cherchait à retenir entre les mains de la France cette initiative intellectuelle si profondément empreinte dans notre histoire. — La restauration suivait la voie tracée en s'efforçant de rattacher davantage l'éducation à une pensée religieuse; elle y aurait mieux réussi sans aucun doute, si elle n'avait pas mêlé d'aussi près à la politique proprement dite les intentions qui la dirigeaient. — Le gouvernement de juillet vint ensuite asseoir l'enseignement primaire sur une base élargie et renouvelée. Descendant des hautes régions de la société, l'instruction projeta bientôt ses rayons sur les populations laborieuses. Les masses commencèrent à participer, en une certaine mesure, au mouvement intellectuel de la France. Ce ne sera pas le moindre honneur du dernier gouvernement devant l'avenir que d'avoir contribué à rehausser le travail en relevant l'état moral du travailleur. Facile encore à détourner de la voie régulière, parce qu'il n'est pas suffisamment éclairé, l'esprit du peuple ne s'en est pas moins prodigieusement étendu; le domaine du raisonnement s'est agrandi, et, après avoir un moment cédé à des excitations irritantes en 1848, le bon sens des masses a été la digue contre laquelle est venu expirer un débordement impétueux et inattendu. Ce résultat, on en était redevable aux efforts antérieurement accomplis pour développer la raison populaire.

Qu'a fait à son tour la révolution de 1848? En se plaçant au point de vue philosophique, on reconnaît qu'elle a eu pour effet de rappeler l'attention sur tous les grands problèmes de la sociabilité humaine. Elle a obligé la société à reprendre l'étude trop délaissée de ses lois fondamentales, et à expliquer ces mêmes lois de manière à les rendre accessibles aux esprits les moins cultivés. Elle a provoqué de cette façon, parmi les intelligences populaires, un grand travail qui s'est accompli dans l'ordre moral, religieux, politique, comme dans l'ordre purement intellectuel, et qui mérite d'être étudié sous ces différens caractères; mais quelles institutions a-t-elle créées jusqu'à ce jour pour répondre à ce mouvement des esprits, et, par exemple, pour développer l'instruction spéciale qui convient aux masses? Nous voyons bien dans la constitution le mot d'*éducation professionnelle* placé là comme un point de départ. C'est une parole stérile encore; rien de nouveau n'a été tenté pour la réalisation de cette promesse, et beaucoup d'idées fausses, en-

gendrées par l'inexpérience, sont venues même en obscurcir les termes. Il y a là cependant un germe qu'il importe de dégager. Les intelligences sont aujourd'hui préparées à recevoir l'enseignement, dont il ne s'agit plus que d'assurer la bonne distribution en renouvelant, en complétant le système actuel d'éducation industrielle. C'est ici une des plus graves questions que soulève l'état moral des classes populaires, et, en s'aidant de quelques documens, de quelques études récentes, il y a, ce semble, utilité aussi bien qu'opportunité à en chercher la solution.

L'enseignement professionnel est déjà constitué chez nous pour les professions qualifiées du nom de libérales, mais il n'est constitué que pour celles-là. Comment s'étonner dès-lors que les facultés de droit, les facultés de médecine, toutes les écoles qui conduisent à des emplois publics, soient littéralement encombrées, puisqu'on a pris si peu de soin d'ouvrir d'autres voies à l'activité individuelle et à l'ambition des familles? Au lieu de contenir cette propension naturelle de nos mœurs, qui pousse chacun à sortir de son état, on semble tendre à l'exciter davantage. Demandez à ce fabricant, à ce marchand, à cet ouvrier que le travail a conduit à une certaine aisance, ce qu'il rêve pour son fils : vous obtiendrez presque invariablement la même réponse,—une profession dite libérale ou une place du gouvernement. Comme la société ne peut occuper en définitive qu'un certain nombre d'avocats, de médecins, d'hommes de lettres, de fonctionnaires publics, elle laisse impitoyablement sans emploi des capacités souvent réelles qui ont eu le tort de se lancer dans une voie où l'on n'a pas besoin de leurs services. Les enfans de citoyens utiles sont ainsi à charge à leur famille et à eux-mêmes; luttant péniblement pour s'ouvrir une issue au milieu de rangs trop pressés, ils ne s'en prennent pas des déceptions qu'ils essuient à la mauvaise direction de leurs études, mais à la société qui les repousse.

Dans un pays comme le nôtre, où l'esprit traditionnel exerce si peu d'empire sur les familles, où toutes les carrières sont ouvertes à toutes les ambitions, l'éducation professionnelle s'élève à la hauteur d'une mesure de salut social. Étendre cet enseignement aux classes ouvrières, c'est une mission que notre époque doit savoir accepter résolûment. L'instruction primaire toute seule ne suffit plus aux populations laborieuses. Ce n'est point assez de donner à un enfant un certain développement intellectuel, ou même de semer dans son cœur les germes de quelques vérités morales et religieuses; il reste encore à le préparer pour la place qu'il est appelé à remplir dans l'immense arène ouverte au travail. Quand l'homme apprend de bonne heure à envisager sa profession d'un peu haut, il est mieux disposé à s'y tenir; il conçoit mieux aussi que tous les métiers ont une utilité qui les relève et donne naissance à de légitimes avantages.

Après ce qui a été réalisé sous les gouvernemens antérieurs en ma-

tière d'instruction publique, c'est seulement sur le terrain de l'enseignement spécial que des perspectives nouvelles se déploient devant nos regards; des luttes de partis n'ont jamais pu réussir à dénaturer le problème, à rétrécir la question qu'il est si important de résoudre. Ici notre initiative n'est pas gênée par ce qui existe. Ainsi, en ce qui concerne l'instruction industrielle, nous ne possédons que d'insuffisantes ébauches qui deviennent de plus en plus incomplètes à mesure qu'on se rapproche des masses. Nous voudrions tâcher d'indiquer les moyens d'asseoir sur de larges bases, et surtout en vue des classes ouvrières, cette partie si essentielle de notre système d'enseignement. Quelques germes se rencontrent, soit en France, soit au dehors : il faut d'abord les connaître. Après avoir recueilli avec soin les leçons que peut nous fournir l'expérience, nous serons mieux en état d'apprécier l'insuffisance de nos institutions actuelles. Nous pourrons nous demander, en dernière analyse, comment, en tenant compte de nos idées et de nos mœurs, l'enseignement industriel devrait être organisé, afin de suffire à sa mission économique et sociale. Aujourd'hui, la raison populaire pèse trop fortement dans la balance des destinées du pays pour que la question ne touche pas tout le monde de fort près. Nul ne saurait être indifférent au mouvement irrésistible qui élève les masses; nous ne sommes pas de ceux qui s'en effraient comme d'une calamité publique. Nous y voyons au contraire un nouveau progrès accompli par l'humanité; mais, pour écarter les périls attachés à toute grande évolution sociale, il faut savoir préparer les voies où la société s'élance, et adapter l'instruction de la classe ouvrière à ses besoins, à ses devoirs, en un mot à son rôle dans la vie. Les masses aspirent à s'éclairer. Déjà les instincts populaires se sont rectifiés, en une certaine mesure, au spectacle des événemens qui se sont succédé depuis trois ans et au rude contact des expériences de 1848. Les ouvriers sont presque partout moins accessibles maintenant à l'esprit d'agitation qui arrête le travail et met toutes les existences en danger. Ils comprennent mieux comment leur propre bien se lie étroitement au maintien de l'ordre dans la société. Si le calme règne depuis deux années dans le pays, sans prétendre diminuer en rien la juste part qui revient ici à l'assemblée nationale et au gouvernement, on doit en faire honneur aussi aux sentimens intimes de cette partie de la population qui naguère était la plus docile aux provocations des apôtres du désordre. Disons-le bien haut : la situation n'aurait, sous ce rapport, rien d'alarmant, si le resserrement des affaires, l'interruption du travail et la misère qui en est l'immédiate conséquence, ne venaient pas altérer le cours naturel des choses et rouvrir les ames aux suggestions perfides et envenimées. Plus on approfondit l'état intellectuel et moral de la masse laborieuse, et plus les faits abondent pour corroborer cette opi-

nion. On verra dès aujourd'hui, dans le cercle de l'enseignement industriel, se révéler des dispositions propres à calmer les inquiétudes publiques, et qui, à ce titre, ne sauraient trop être mises en évidence.

I.

L'idée d'associer dans l'instruction des classes laborieuses un travail manuel à la culture de l'intelligence n'a reçu qu'au XIXe siècle une application un peu étendue. Cette idée, qui marque le point de départ de l'enseignement industriel, n'est pas néanmoins particulière à notre époque. Réalisée dès long-temps dans quelques établissemens hospitaliers de l'Italie, elle s'était produite en Angleterre avant même que cette contrée eût étalé aux yeux du monde, avec le spectacle de sa colossale industrie, les problèmes qui s'y rattachent; mais on n'en avait pas compris la portée politique. Locke publiait au XVIIe siècle un remarquable mémoire sur la question, sans en voir lui-même tous les côtés. Ce qu'il attendait surtout de la création des écoles industrielles, c'était un moyen de diminuer le nombre des pauvres et d'amoindrir la taxe imposée pour venir à leur secours. Encore devançait-il son temps; le parlement, saisi d'un bill élaboré par Locke, en qualité de commissaire du bureau du commerce, repoussait l'innovation, parce qu'il n'y trouvait qu'un sujet de nouvelles dépenses. Pitt reprit plus tard ce même projet : sous le rapport pratique, il le développa en homme accoutumé au maniement des affaires; au point de vue moral, il resta au-dessous du penseur qui en avait eu l'initiative. Le bill de Pitt n'obtint du reste pas plus de succès que la proposition de Locke.

Le gouvernement anglais, depuis cette époque, n'a renouvelé aucune tentative pour constituer un système d'instruction industrielle. S'il est intervenu dans la question durant ces derniers temps, c'est seulement d'une manière partielle et locale. Il importe toutefois de se rendre compte des actes de cette intervention officielle, afin d'apprécier le véritable caractère des institutions spéciales que possèdent nos voisins. On doit chez eux au gouvernement quelques essais tentés en Irlande, où la tâche administrative du pouvoir central est plus compliquée qu'en Angleterre; on lui doit encore une vingtaine d'écoles de dessin industriel, créées successivement dans diverses villes des trois royaumes, sous la direction des lords du comité du commerce au conseil privé. La plus ancienne, celle de Londres, qui date de 1837, est établie dans le vaste et morne palais de Sommerset-House, où siége aussi l'université de la capitale. On y enseigne le dessin d'ornement et le dessin propre aux manufactures. Les autres villes qui possèdent une institution semblable sont : Manchester, Coventry, Leeds, Birmingham, Norwich, Newcastle, Stoke, Hanley, Shelfield, Spitalfields, Huddersfield,

Nottingham, York, Glasgow, Paisley, Dublin, Belfast et Cork. Tous ces établissemens réunis reçoivent trois mille élèves environ. Telle est à peu près la seule part d'action qui revienne au gouvernement anglais dans l'enseignement industriel. Comme beaucoup d'autres institutions dans la Grande-Bretagne, cet enseignement est né du génie naturel de la race anglaise, de cet esprit essentiellement pratique qui, s'il ne s'élève jamais à une synthèse bien haute, saisit du moins de prime abord le côté utile des choses. L'initiative particulière a fondé l'instruction industrielle des classes laborieuses, de même qu'elle avait créé l'instruction primaire.

A côté de la part du gouvernement, il est bon de préciser celle de la société anglaise. Les associations privées et les paroisses ont tâché de suppléer à la législation absente. Si nos yeux se portent d'abord sur les institutions centrales, nous voyons une simple association autorisée par une charte royale de 1838, sous le nom de *royal polytechnic institution*, doter Londres d'un établissement propre à favoriser l'avancement des arts, des sciences pratiques et des différentes branches de l'industrie. L'établissement renferme, outre un amphithéâtre destiné à l'enseignement, plusieurs galeries où sont déposés des outils, des machines, des modèles de tout genre, ainsi que des échantillons de produits indigènes et exotiques. Il ne serait pas possible sans doute d'assimiler les ressources de ce musée particulier à celles de notre Conservatoire national des arts et métiers, dont il paraît vouloir imiter les fonctions. Il s'y mêle d'ailleurs une idée de spéculation qui en rapetisse le caractère. Comme le public y est admis en payant, on se préoccupe surtout des moyens d'y attirer un grand nombre de visiteurs. Cependant cette institution sert à populariser, au moins dans une partie de la société, les données pratiques de la mécanique, de la physique et de la chimie.

Les établissemens appelés *mechanics' institutions*, qui, sans être des écoles, comme on pourrait le croire, touchent de plus près à l'éducation industrielle des classes laborieuses, sont également des créations particulières. Vastes cercles destinés aux artisans et aux ouvriers, ces maisons leur offrent une bibliothèque, une collection de journaux et de *revues*, et des cours sur les sciences appliquées aux arts et sur les branches les plus usuelles des connaissances humaines. L'institution, qui remonte à 1823, obtint d'abord un prodigieux succès. De Londres, elle se répandit dans toutes les villes de la Grande-Bretagne, et pénétra bientôt jusque dans les plus petites localités. Les résultats ont-ils répondu à cette confiance universelle? Pas toujours; les professeurs ont délaissé trop souvent les questions spéciales pour les matières littéraires; trop souvent aussi des embarras financiers sont venus ralentir un premier essor. Les *mechanics' institutions* avaient été montées

sur un pied coûteux. On donnait bien des fêtes et des bals au profit de ces réunions, on recevait bien quelques souscriptions de la munificence aristocratique; mais ces ressources ne suffisaient pas généralement aux besoins. Il fallut faire de larges appels à la bourse des sociétaires. Les ouvriers ne voulurent pas toujours y répondre, et ils s'éloignèrent, au moins dans un certain nombre de villes, de ces établissemens créés pour eux; ils y furent remplacés par des commis ou de petits boutiquiers qui vont y chercher des récréations plutôt qu'une instruction sérieuse. Malgré ces déviations, les cercles fondés sous le nom de *mechanics' institutions* ont rendu des services véritables toutes les fois qu'ils ont été prudemment administrés. On a fait le calcul que quatre cents de ces établissemens possédaient plus de cinq cent mille volumes dans leurs bibliothèques, et donnaient par an plus de quatre mille leçons sur des sujets divers. Bien qu'à l'origine whigs et tories eussent également songé à s'en faire un moyen d'influence politique, l'idée première qui avait présidé à ces créations était une idée libérale; on voulait appeler l'esprit des artisans en dehors du cercle de leurs occupations manuelles; on voulait élargir l'horizon de leur intelligence. Pour que les *mechanics' institutions* produisissent tout le bien qu'en attendaient les fondateurs, il aurait fallu les consacrer exclusivement à un enseignement spécial. Ramenées dans ces conditions, dégagées d'un faste inutile, elles pourraient être alimentées avec les ressources propres des sociétaires, aidés seulement au début par des souscriptions qui ne manquent jamais en Angleterre aux œuvres vraiment utiles. On commence à réunir ces maisons sous la même administration que les écoles populaires : c'est là une bonne mesure. S'il importe que l'institution ne se confonde pas avec l'enseignement ordinaire, elle se trouvera moins exposée en s'en rapprochant à perdre de vue le seul rôle qu'elle doive remplir, celui de procurer aux ouvriers adultes les connaissances nécessaires pour l'exercice de leur état.

C'est ailleurs, c'est dans les écoles des paroisses annexées aux *workhouses*, dans les *ragged schools* (écoles en haillons), qu'il faut chercher l'instruction industrielle destinée aux enfans que la détresse ou les vices des parens réduisent à la misère. Le régime des *ragged schools* n'est pas inattaquable, la critique économique y pourrait relever des abus; mais enfin l'Angleterre doit à ces écoles la première application un peu large de l'enseignement industriel (*industrial training*). Auparavant, on recueillait et on nourrissait les enfans dans les asiles des paroisses, on ne les préparait pas à se suffire à eux-mêmes. Pauvres êtres abandonnés sans état, sans valeur active, sans ressources, sans espérance, ils grandissaient pour l'éternelle misère, et quelquefois pour être la honte et la plaie de la société. Leur âge mûr n'avait en perspec-

tive que le refuge abrutissant des *workhouses*. En face de cette jeune et misérable population des *ragged schools*, on se demande encore chez nos voisins quel est le meilleur mode d'enseignement à introduire dans ces maisons. — Faut-il instruire les enfans en vue d'une émigration lointaine dans les colonies anglaises? Faut-il leur apprendre à exécuter un travail qui leur permette de gagner leur vie dans la métropole? — Jusqu'à ce jour, les *écoles des pauvres* se sont trop préoccupées de l'émigration; elles ont trop souvent considéré leurs jeunes hôtes comme une matière toute prête pour ce que les Anglais appellent le *drainage humain* (*human drainage*). Il vaut mieux tendre à mettre les enfans en mesure de se rendre utiles, même dans leur patrie, s'ils y restent. Supposez que la nécessité ou leur goût les appelle à la vie du pionnier dans les vastes solitudes de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande; il suffit qu'ils soient habitués à un rude labeur pour pouvoir supporter les exigences de leur nouvelle situation. Les établissemens qui obtiennent aujourd'hui les meilleurs résultats, notamment l'école des apprentis de Norwood et l'école industrielle de Limehouse, sont précisément ceux qui répudient tout système exclusif; mais, si l'émigration ne doit pas être la seule perspective des *ragged schools*, qu'on se garde bien d'y enseigner des métiers dont l'exercice demanderait le moindre capital. Autrement l'avenir des enfans serait voué à la plus cruelle de toutes les souffrances, à celle qu'engendre l'impossibilité de tirer parti de son savoir-faire.

Les écoles industrielles de la Grande-Bretagne ne sont, comme on voit, que des corollaires de la loi sur les pauvres. Cette idée éclate partout. L'*industrial training* est le moyen employé par la charité locale pour préparer les enfans indigens à se soustraire par le travail au triste héritage qu'ils tiennent de leurs familles. L'école d'apprentis de Norwood a été établie sous le patronage de la commission de la loi des pauvres. L'*united industrial school* d'Édimbourg, une de celles où l'enseignement pratique est le mieux organisé, distribue à ses élèves le pain qui manque à leur misère. Comme nous n'avons pas en cette matière une législation analogue à celle de nos voisins, l'enseignement industriel ne saurait évidemment pas reposer chez nous sur une base aussi rétrécie. Qu'on s'occupe en France de l'instruction pratique des enfans pauvres, rien de plus nécessaire : la politique le demande aussi bien que la morale; mais l'arène ouverte à l'enseignement professionnel est beaucoup plus étendue. De notre sol, remué par la philosophie du XVIIIe siècle et par la révolution française, ont surgi des exigences d'un caractère infiniment plus général. Au lieu d'appartenir au domaine de la bienfaisance, les écoles industrielles deviennent en France une institution économique. Elles doivent s'adresser surtout à cette partie de la population ouvrière qui peut nourrir ses enfans, mais qui a besoin d'être

aidée pour les instruire. Elles intéressent encore à un degré plus élevé tous les jeunes gens des classes aisées qui se destinent aux professions industrielles : nos voisins n'ont pas organisé pour ces derniers un enseignement particulier; les mœurs publiques et privées comblent le vide laissé par les institutions. Autour du foyer domestique, sous l'inspiration paternelle, dans les ateliers et les usines, les enfans reçoivent presque à leur entrée dans la vie une direction pratique. Ils apprennent qu'ils ont devant eux une carrière de travail, et que le meilleur moyen de la féconder, c'est de l'aimer et de s'y tenir. Cette influence des traditions de famille, sous le toit le plus humble comme dans les palais somptueux, forme un des traits distinctifs de la sociabilité anglaise; elle fournit des ressources particulières à l'enseignement professionnel. Cependant, malgré la différence des situations, le système suivi de l'autre côté de la Manche en ce qui concerne les enfans pauvres reste pour nous un sujet d'études éminemment utile.

La Belgique et la Prusse sont, après la Grande-Bretagne, les deux contrées où les tentatives accomplies offrent le plus d'intérêt. Depuis quelques années, la Belgique a fait de grands efforts pour constituer un mode spécial d'instruction. Une loi de 1850 vient d'y prescrire l'organisation de ce qu'on appelle l'*enseignement moyen*. Les établissemens d'instruction moyenne sont de deux degrés : les écoles moyennes supérieures, les écoles moyennes inférieures. Ces institutions peuvent dépendre du gouvernement, de la province ou de la commune. Les écoles moyennes supérieures comprennent deux sections, une pour les humanités, une autre pour l'enseignement professionnel; mais dans cette dernière section, comme dans les écoles moyennes inférieures, l'instruction a-t-elle bien le caractère pratique qu'on a prétendu lui imprimer? Le programme des études renferme, on ne saurait le nier, des élémens tout-à-fait techniques. Ainsi, dans les écoles moyennes inférieures, on enseigne le dessin linéaire et industriel, l'arpentage et les autres applications de la géométrie. Dans la section professionnelle des écoles supérieures, on ajoute aux mathématiques élémentaires la physique, la mécanique, la chimie, les élémens de l'économie industrielle, etc. Les programmes peuvent d'ailleurs être modifiés suivant le besoin des diverses localités. Cet enseignement peut convenir à la grande et à la petite bourgeoisie; mais ce n'est pas là l'instruction pratique telle que nous la concevons dans des écoles vraiment industrielles ouvertes aux populations ouvrières. Il n'y a pas de place pour ces institutions dans le système de la loi belge de 1850. Peut-être cette loi a-t-elle en outre le tort de poser en principe que la section d'humanités et la section professionnelle des écoles supérieures seront réunies, à moins d'une décision exceptionnelle prise par le gouvernement. Rien ne serait plus propre à dénaturer peu à peu le caractère de l'instruction spé-

ciale. Avant 1850, une sorte d'enseignement industriel était déjà annexée à quelques-uns des athénées. On peut se convaincre, d'après les rapports officiels (1), que moins la section professionnelle était rapprochée de la section littéraire, et plus l'enseignement technique avait de réalité. A Gand, par exemple, où l'instruction industrielle était mieux constituée que partout ailleurs, les deux sections avaient été séparées. A Liége, le rapprochement était très intime, et l'enseignement professionnel presque nul; Mons et Tournay se trouvaient à peu près dans le même cas : on y avait greffé sur le collége latin une instruction spéciale tout-à-fait insignifiante. La loi de 1850 n'a pas eu sans doute l'intention de mêler les deux enseignemens; mais elle aurait dû rendre la séparation absolue.

A l'instruction spéciale que sont appelées à fournir les institutions d'enseignement moyen, se rattache le musée de Bruxelles, que dirige un homme éminemment entendu dans les matières industrielles. Ce musée contient une collection de machines et un cabinet de physique. Il est entretenu dans un bon état; mais, faute d'argent, on ne saurait l'enrichir. On n'y fait pas de cours public sur les sciences appliquées; un professeur de dessin de machines y est seulement attaché, et forme tous les ans une douzaine d'élèves qui se placent ensuite dans les grandes usines du pays. Il avait été question d'annexer au musée de Bruxelles une école pour la gravure sur pierre; une réduction opérée dans le budget a fait ajourner indéfiniment la réalisation de ce projet. Le musée possède une bibliothèque technologique qui reçoit tous les bulletins industriels du monde, en échange du bulletin de l'établissement. L'école centrale de Bruxelles se lie encore à l'enseignement industriel; elle est tout-à-fait indépendante des athénées; on lui reproche de se montrer trop accommodante pour les prétentions de ses élèves et d'avoir un programme plus pompeux que solide. En résumé, l'enseignement professionnel que la politique du gouvernement belge a cherché à constituer convient surtout à la population aisée. Les écoles industrielles pour les classes laborieuses manquent encore dans le pays. Il existe bien des établissemens appelés *écoles de manufactures*, qui se sont même multipliées depuis peu en une forte proportion, surtout dans les Flandres; mais ce sont de simples ateliers qui prennent à tort le nom d'écoles.

Le régime adopté en Prusse diffère complétement de celui qu'a inauguré en Belgique la loi de 1850. Toute ville un peu importante possède un gymnase et une école supérieure dite *école civique* ou *bourgeoise*. Ces deux établissemens sont indépendans l'un de l'autre. L'école supérieure se divise bien en deux sections comme les athénées belges :

(1) Voyez notamment un remarquable rapport adressé au ministre de l'intérieur en 1848 par M. Trasenster, ingénieur des mines et professeur à l'université de Liége.

une section littéraire et scientifique appropriée aux besoins de la bourgeoisie, et une section industrielle proprement dite; mais là s'arrête la ressemblance. Tandis que chez les Belges l'enseignement professionnel a pour principal élément des notions plus ou moins étendues sur les sciences mathématiques et physiques, toute l'instruction des écoles industrielles de la Prusse se dirige vers les arts et métiers, dont les études plastiques et graphiques forment la base. La constitution économique du pays assure à ces écoles un rôle déterminé. Le principe de la liberté du travail n'est pas, en Prusse, la loi souveraine de l'industrie. Des conditions sont imposées pour l'exercice de certaines professions : ainsi il faut avoir un certificat de capacité pour être charpentier, maître maçon, fontainier, constructeur de moulins, etc. La section industrielle des écoles bourgeoises donne les connaissances nécessaires pour obtenir ces titres. Au-dessus de ces institutions disséminées sur toute la surface du royaume, il existe à Berlin un institut central de l'industrie, où les meilleurs élèves des écoles bourgeoises peuvent obtenir une bourse et venir perfectionner leurs études. Cet établissement embrasse quatre sections d'états : 1° les constructeurs de bâtimens (maçons, charpentiers, menuisiers); 2° les ciseleurs, graveurs, lapidaires, sculpteurs en bois et en ivoire, fondeurs en bronze; 3° les teinturiers et les fabricans de produits chimiques; 4° les mécaniciens. Une telle division révèle évidemment des intentions tout-à-fait pratiques. Cependant on a accusé l'institut de Berlin de viser à l'art et de s'écarter ainsi de son but; au lieu d'ouvriers habiles, on y formerait plutôt des artistes, dont l'industrie n'a pas autant besoin.

Dans les autres parties de l'Allemagne, l'instruction industrielle, sans être organisée comme en Prusse, compte pourtant des institutions nombreuses qui rendent des services incontestables dans les localités où elles existent. Déjà, durant la seconde partie du dernier siècle, la Bohême avait vu naître et prospérer plusieurs de ces écoles, où le travail matériel était associé à la culture de l'esprit. Quelques hommes de bien avaient voué leur existence à la propagation de cet enseignement mixte. Une classe d'industrie fondée à Prague servit de modèle aux établissemens du même genre. Le Hanovre et la Hesse suivirent bientôt cet exemple. Dans le premier de ces deux pays, Gœttingue créa d'abord une école dont l'administration encouragea l'essor, et qu'elle prit ensuite pour type de fondations ultérieures. Dans la Hesse, la société des arts de Cassel plaça sous son patronage l'institution, à peine introduite dans cette dernière ville. La Bavière, la Saxe, la ville de Hambourg, établirent aussi des classes industrielles appropriées à divers âges de la vie. Ces écoles se sont particulièrement multipliées dans le Wurtemberg et dans le duché de Bade, où elles exercent une influence salutaire. Le gouvernement de Stuttgart en a même rendu

la fréquentation obligatoire pour les enfans des familles qui sont inscrites sur le livre de l'assistance publique : c'est là une condition pour obtenir des secours. Partout en Allemagne le régime de ces maisons est à peu près le même. Le travail manuel succède à l'instruction primaire. Les jeunes gens faisant partie des divisions d'une même école se remplacent successivement à l'atelier et dans les classes. Les travaux sont répartis de façon qu'un même exercice ne se continue pas assez long-temps pour fatiguer l'attention des élèves.

Ce mode d'instruction, que l'Allemagne a si favorablement accueilli, compte en Suisse plusieurs établissemens destinés aux enfans de l'un et de l'autre sexe, notamment à Bâle, à Lausanne, à Berne, etc. Il y a plus de vingt ans que la société helvétique pour l'instruction publique s'est prononcée dans un sens favorable à ces institutions. Parmi les états de l'Europe centrale, la Hollande est peut-être celui où l'enseignement industriel est le moins développé. On pourrait s'étonner qu'il en soit ainsi dans un pays où tout est dirigé vers l'utile, si on ne savait pas que les mœurs privées des familles sont chez le peuple hollandais un moule où se façonne l'éducation professionnelle des enfans. La question a perdu de son importance, il faut le dire, depuis la séparation des provinces belges, qui étaient le principal siége de l'industrie nationale. C'est surtout en vue des exigences de la Belgique qu'avait été rendue en 1825 une ordonnance royale pour instituer dans les universités des cours de chimie et de mécanique appliquées aux arts. Aujourd'hui, en fait d'institutions spéciales, la Hollande n'a guère qu'une école, fondée à Delft en 1832, qui forme des ingénieurs, et dont l'état fait les frais. L'athénée de Maëstricht se distingue aussi des autres établissemens du même genre par un ensemble de cours scientifiques un peu plus rapprochés de la pratique. Il n'y a pas en Hollande, sous le rapport de l'instruction professionnelle, un mouvement comparable à celui qui s'opère en Belgique; on dirait d'ailleurs que le Rhin forme entre les deux peuples, en ce qui concerne les communications intellectuelles, une muraille chinoise. La Haye est plus loin de Bruxelles que Londres, Paris ou Berlin.

Dans le midi de l'Europe, l'Italie elle-même, la molle Italie, a déployé plus d'efforts que l'infatigable et laborieuse nation néerlandaise. Elle est moins arriérée que ne le feraient supposer les fréquens déchirements auxquels elle a été en proie. On ne doit citer qu'en passant certaines créations annexées aux hospices de Rome et de Naples, et qui remplissent, à l'égard des enfans pauvres, le rôle d'écoles professionnelles; mais, dans le royaume lombard-vénitien, dans les états sardes, des institutions spéciales sont consacrées à un enseignement technique. En Lombardie, ces écoles sont généralement fondées et soutenues par des familles riches que la politique autrichienne a tenues écartées

des fonctions publiques, et qui ont cherché dans des œuvres utiles un moyen d'exercer leur activité dédaignée. Le cabinet de Vienne a vu naître ces écoles sans ombrage; durant sa longue carrière ministérielle, M. de Metternich les a regardées comme un élément de cette bonne administration par laquelle il aurait voulu faire oublier la liberté absente et la nationalité perdue. Dans la Sardaigne, l'école industrielle de Novare, fondée, il y a une quinzaine d'années, par un grand acte de munificence individuelle, reçoit des enfans des deux sexes dans des bâtimens spéciaux, et se préoccupe à la fois d'exercer leurs forces physiques par la pratique de divers métiers et d'éclairer leur esprit par l'instruction élémentaire.

Ainsi, le sentiment plus ou moins prononcé des besoins de l'éducation professionnelle pour les classes laborieuses se retrouve à peu près partout; mais en réalité cet enseignement n'existe guère encore qu'à l'état d'ébauche. Nulle part il n'est mis d'une manière assez libérale et assez complète à la portée des familles ouvrières. Il y a seulement une tendance plus ou moins marquée à s'avancer dans cette voie. Laissant de côté les résultats obtenus, si nous comparions les exigences particulières créées par la situation des divers pays, nous verrions surgir des différences encore plus frappantes. Les états du Nord ont d'autres besoins que ceux du Midi. Les intérêts économiques ont généralement pris dans les premiers un essor beaucoup plus rapide et beaucoup plus étendu que dans les autres. Ce n'est pas pourtant que le génie industriel manque aux nations méridionales; mais ce génie s'y tourne de préférence vers l'art. Le sentiment délicat des proportions et des formes, l'idée du beau, passent avant la recherche de l'utile. Sans aller prendre bien loin nos exemples, mettons en parallèle les productions de nos cités méridionales, Lyon, Saint-Chamond, Tarare, Nîmes, etc., avec les articles analogues fabriqués en Angleterre. On reconnaît bien vite que ce n'est pas ici qu'excelle l'industrie manufacturière de nos voisins; ses produits plus communs visent à se rendre accessibles à l'immense majorité des consommateurs. En outre, les nations du Nord se distinguent par une plus grande intelligence du négoce, par le goût des spéculations et des entreprises. L'éducation commerciale est chez elles fort avancée, et s'y fait toute seule pour ainsi dire, tandis qu'elle est à peu près nulle chez les peuples du Midi.

Ces distinctions étaient indispensables pour qu'on pût apprécier la situation relative des états européens, et se rendre compte du but vers lequel doit principalement tendre dans chaque contrée l'éducation professionnelle des masses : il s'agit maintenant de savoir en quelle mesure la France s'associe au mouvement qui pousse les sociétés modernes à rendre l'instruction spéciale dans tous les rangs, et quelles sont les ressources que possède notre pays en fait d'*enseignement industriel*.

II.

Avant et depuis la révolution de février, on a beaucoup disserté sur l'instruction professionnelle. En cette matière comme en beaucoup d'autres, on dirait qu'au lieu d'aborder la question pour la résoudre, nous n'y avons cherché qu'un sujet de controverse. Nous en sommes encore réduits à de rares établissemens, isolés les uns des autres, qui ne se mêlent guère à la vie quotidienne des populations, et ne sauraient s'emparer des esprits et des mœurs de manière à réagir sur la conduite et sur les habitudes des familles.

Dans la hiérarchie des institutions vouées à cet enseignement spécial, le premier rang appartient au Conservatoire des arts et métiers de Paris. Ce grand établissement remplit un double rôle : il forme des collections de modèles, dessins ou descriptions de machines, instrumens, appareils et outils propres à l'industrie; il donne des leçons publiques sur les sciences mathématiques et physiques appliquées aux arts. L'idée première du Conservatoire avait été conçue, sous le règne de Louis XVI, par un mécanicien fameux, qui semblait avoir puisé aux sources mêmes de la vie une ame pour en doter ses merveilleux appareils. La pensée de Vaucanson, transformée en loi dans le cours de l'an III de l'ère révolutionnaire, ne fut véritablement réalisée qu'en l'an VI. Depuis cette époque, le Conservatoire a suivi les développemens de l'industrie nationale; ses moyens d'action se sont successivement accrus au point de vue de son double rôle. Il comprend aujourd'hui quatre élémens : les collections d'instrumens, une bibliothèque spéciale, l'enseignement supérieur, une petite école pratique élémentaire (1).

Les galeries, qui renferment des richesses matérielles très précieuses, forment ce qu'on peut appeler les archives des arts industriels. Dès son origine, le Conservatoire avait recueilli, outre les appareils de Vaucanson, les machines entassées dans les greniers de l'Institut, les machines et outils d'horlogerie de Ferdinand Berthoud, le riche cabinet de physique de l'habile et intrépide Charles, et les instrumens déposés dans la galerie des arts mécaniques de la maison d'Orléans. Enrichies chaque année, ces collections se sont étendues à d'autres objets, et composent aujourd'hui treize galeries.

L'enseignement supérieur a été institué vers les commencemens de la restauration. Jusqu'en 1817, il y avait seulement au Conservatoire un dessinateur et trois démonstrateurs qui devaient donner des conseils et des explications à ceux qui venaient les consulter. En fait, ces fonctions étaient restées à peu près inutiles au public. Mieux valaient des

(1) Le budget de 1851 alloue au Conservatoire une somme de 150,000 francs, dont 90,840 sont affectés au personnel, et 59,160 au matériel.

cours réguliers, comme ceux qui s'ouvrirent en 1819 sur la géométrie appliquée aux arts, la chimie industrielle et l'économie industrielle. Auprès de ces trois premières chaires, on en a érigé d'autres, sous le gouvernement de juillet, pour la mécanique industrielle, la géométrie descriptive, la chimie appliquée aux arts, la législation industrielle, l'agriculture et les arts céramiques. Placé au centre d'un quartier populeux, cet enseignement attire un auditoire qui se compose en majorité d'hommes appartenant aux professions laborieuses. C'est le mérite des cours du Conservatoire d'être clairs, simples, accessibles à toutes les intelligences et de tendre immédiatement à l'application. La théorie s'y montre sans cesse en contact avec les faits. Avides de s'instruire, les ouvriers se pressent à ces leçons; ils y accourent chaque soir en quittant l'atelier. C'est un heureux symptôme à signaler que l'ordre admirable qui règne au milieu de ces auditeurs en blouse entassés dans un amphithéâtre immense et qui se trouve souvent trop étroit. Tout le monde y est silencieux et attentif. Il n'y a pas là d'exemple de ces scandales qui se sont trop souvent produits dans un enseignement plus élevé.

La bibliothèque du Conservatoire des arts et métiers est appropriée au rôle de l'établissement; elle se distingue par une belle collection d'ouvrages scientifiques français et étrangers; on y trouve toutes les publications qui peuvent éclairer les praticiens dans les diverses branches des arts industriels. Quant à la petite école fondée sous l'empire, elle peut être regardée comme une école primaire de l'industrie raisonnée. Les trois cours de géométrie descriptive et élémentaire, de dessin des machines et d'architecture, et de dessin industriel, qui y sont institués, sont fréquentés par cent cinquante à deux cents élèves.

En dernière analyse, le Conservatoire des arts et métiers, tel qu'il est constitué, offre des élémens précieux pour l'instruction industrielle. Ouvriers, contre-maîtres, chefs d'établissemens, enfans des familles laborieuses, y peuvent venir puiser un enseignement qui éclairera devant eux la carrière du travail. L'achèvement des constructions entreprises depuis six ans permettra de rendre plus faciles et plus étendues les communications réclamées par l'intérêt public. De larges améliorations viennent déjà d'être réalisées. D'autres développemens projetés par une administration active et intelligente élargiront encore l'arène ouverte à l'action de cet établissement. On se demande toutefois si, en se bornant à ces termes, l'éducation industrielle, envisagée dans ses rapports avec les besoins du pays tout entier, trouverait là une grande cause de progrès, si les diverses questions qu'elle soulève seraient plus près d'être résolues. Comme aujourd'hui, nous aurions toujours au Conservatoire le faîte d'un édifice, mais d'un édifice dont le corps n'est représenté que par des lignes éparses. Quelle que soit d'ailleurs la richesse des collections de l'ancienne abbaye Saint-Martin, quel que soit

l'essor qu'il donne à son enseignement, le Conservatoire ne saurait remplacer les institutions locales. Dans ces dernières réside le germe le plus fécond de l'instruction professionnelle des classes ouvrières.

Les trois écoles d'arts et métiers de Châlons, d'Angers et d'Aix, qui, comme le Conservatoire, relèvent directement de l'état, se lient de plus près à l'enseignement pratique. La plus ancienne, celle de Châlons, établie un moment à Compiègne, a été instituée par un arrêté du gouvernement consulaire de l'an XI. La seconde, créée en 1811, avait été placée d'abord par la politique impériale à Beaupréau, au milieu du pays vendéen, pour devenir dans cette région peu avancée un centre d'activité nouvelle. La troisième date seulement de 1843. Les écoles d'arts et métiers sont destinées à former des ouvriers habiles; chacune d'elles se divise en quatre ateliers : la forge, la fonderie, l'ajustage et la menuiserie. Les trois établissemens de Châlons, d'Angers et d'Aix sont inscrits au budget de 1851 pour 1 million 1,000 fr.; mais, en déduisant de ce chiffre les sommes payées par les élèves pensionnaires et le produit de la vente des objets fabriqués, la dépense nette qu'ils imposent au trésor ne monte guère au-dessus de 600,000 fr. Il s'agit de savoir si les résultats justifient ces sacrifices, et si ces écoles ont répondu à la pensée qui leur a donné naissance.

L'existence de ces institutions, ou tout au moins de l'une d'elles, a été récemment menacée par la commission du budget de 1851. On soutenait que la majorité des élèves ne suivaient pas la carrière industrielle pour laquelle on avait entendu les préparer, et que la théorie tenait trop de place dans l'enseignement. A la première de ces objections, on a opposé des chiffres officiels, d'où il résulte que plus de la moitié des élèves sortans chaque année entrent dans l'industrie comme ajusteurs, fondeurs, forgerons, mécaniciens ou menuisiers. Encore parmi les autres en trouve-t-on un certain nombre qui se placent dans les ponts-et-chaussées comme piqueurs ou conducteurs; quelques-uns sont occupés comme dessinateurs soit dans les ateliers de construction de machines, soit chez des architectes. Les écoles d'arts et métiers contribuent encore en une proportion notable au recrutement des compagnies de mécaniciens pour les bateaux à vapeur de l'état. Ainsi, dans les sept dernières années, on a admis près de cent élèves de ces écoles en qualité de contre-maîtres ou de chauffeurs. Quant au partage qui s'opère dans l'enseignement entre la théorie et la pratique, il suffit de dire que les élèves passent sept heures et demie par jour dans les ateliers et cinq heures et demie seulement dans les classes et dans les salles de dessin. Les professeurs sont rigoureusement astreints à se placer dans leurs leçons au point de vue le plus usuel, à celui d'où l'esprit voit le mieux le moyen de tirer parti des connaissances acquises. Lorsque le concours a été substitué, il y a deux ans, au choix ministériel pour la nomination des professeurs, les programmes ont été rédigés

de manière à écarter les hommes de théorie qui ne sauraient pas exécuter eux-mêmes ce qu'ils enseignent. Ainsi tombent devant les faits les accusations dirigées contre l'enseignement des écoles d'arts et métiers. Porter atteinte à l'institution, amoindrir encore l'enseignement industriel dans notre pays, c'eût été agir dans un sens diamétralement opposé aux vrais besoins de la situation.

Le principal avantage des écoles ne consiste pas à nos yeux dans l'influence directe qu'elles exercent sur l'industrie nationale. Les deux cent cinquante élèves qui en sortent à peu près chaque année représentent à peine la millième partie des ouvriers que la France voit se former durant le même laps de temps; mais les écoles offrent un niveau d'enseignement qui sert au dehors de terme de comparaison et de modèle. Les élèves apportent dans les ateliers privés des connaissances théoriques qu'ils ne pourraient point y acquérir, et qui éclairent fort utilement la pratique. Ouvriers encore imparfaits, ils se perfectionnent plus vite que d'autres et sont plus aptes à devenir d'excellens contre-maîtres. Tandis que chez divers peuples étrangers les mœurs, comme nous l'avons vu, suppléent aux institutions, chez nous les écoles viennent stimuler un peu nos mœurs rebelles. Elles ont encore une destination d'une importance plus haute : elles pourront être une pépinière de professeurs pour cet enseignement industriel dont le pays attend l'organisation, et auquel nous cherchons en ce moment même à préparer la route. Une fois éprouvés par la pratique dans les usines et les manufactures de l'industrie privée, les bons élèves pourront prêter un concours utile au développement de cette éducation spéciale qui aura besoin d'un corps enseignant particulièrement approprié à ses exigences.

Une institution établie à Paris, l'École centrale des arts et manufactures, peut aussi concourir à l'accomplissement de cette même œuvre. Une pareille fonction justifierait seule l'aide que le gouvernement lui accorde, et qui lui confère une sorte de caractère public (1). Éprouvée par une existence de vingt ans, l'École centrale a pleinement justifié la pensée de ses fondateurs; elle est consacrée à former des ingénieurs civils, des directeurs d'usines, des chefs de fabriques et de manufactures. Avec les quatre grandes spécialités qu'elle embrasse, les arts mécaniques, les arts chimiques, la métallurgie et la construction des édifices, elle dirige ses élèves dans toutes les branches du travail industriel. Depuis que la chimie a franchi l'enceinte des laboratoires pour entrer dans les usines et y perfectionner les procédés de fabrication, depuis qu'on a cherché dans la physique les moyens d'employer la chaleur et la vapeur, qui sont devenues un si puissant instrument de pro-

(1) L'état alloue à l'École centrale une somme annuelle de 30,000 francs, qui est répartie entre les candidats à la suite d'un concours.

duction, l'industrie n'a pu rester abandonnée à l'empirisme. Il n'est pas une seule fabrique qui n'ait été obligée de demander à la science des moyens plus prompts, plus sûrs, plus économiques. L'École centrale satisfait à ce besoin. Par les études physiques et chimiques, elle prépare des hommes spéciaux pour la direction des travaux industriels, de même que l'École polytechnique, par l'étude des sciences mathématiques, forme une pépinière pour les travaux publics et pour quelques autres professions spéciales.

Au-dessous de ces divers établissemens, qui ont un caractère de généralité, viennent des institutions qu'on peut appeler *locales*. Ces dernières se divisent, au point de vue de leur destination, en deux larges catégories : les unes ont pour but d'enseigner tel ou tel élément des sciences envisagées dans leurs rapports avec les arts industriels; les autres, plus spéciales, portent principalement sur la pratique même d'un art, d'un métier, ou sur des connaissances accessoires qui sont indispensables pour l'exercer. Quand on veut mesurer l'influence réelle des unes et des autres, il faut les considérer dans le lieu même où elles existent; mais on ne saurait alors trop se tenir en garde contre les apparences. Le mot *professionnel* est à la mode. Vous le voyez adopté par de nombreux établissemens qui n'ont pas le moindre caractère pratique, et dans lesquels on ne songe guère à préparer les enfans pour les carrières industrielles. Aussi, malgré certaines additions faites au programme en vue de justifier un nom nouveau, ces maisons rentrent dans le domaine de l'enseignement ordinaire. On a essayé d'introduire dans les écoles primaires du second degré l'étude des principes de quelques-unes des sciences les plus susceptibles d'application. Cependant il y en a bien peu qui puissent être signalées comme la source d'une éducation technique même incomplète. Les frères des écoles chrétiennes s'efforcent tout particulièrement, depuis plusieurs années, d'imprimer ce caractère à quelques-unes de leurs excellentes institutions : ils y réussiront vraisemblablement; mais, pour le moment, sans contester certains résultats partiels, nous ne voyons encore là que l'instruction élémentaire plus ou moins développée, et, en recherchant quelles sont dans les diverses zones de la France les ressources de l'enseignement industriel, nous ne devons y relever que les seuls élémens pratiques.

Dans la région septentrionale, où l'industrie manufacturière domine en souveraine, nous n'apercevons guère que le dessin appliqué aux arts et métiers qui soit enseigné gratuitement. Les écoles de dessin établies dans la plupart des villes un peu importantes sont, en général, de création assez récente. Les plus anciennes datent de la restauration ou de l'empire; trois ou quatre ont une origine plus reculée : ainsi l'école d'Arras, dont l'enseignement se rapporte en partie aux professions industrielles, avait été fondée par les états-généraux d'Ar-

tois en 1775; celle de Saint-Omer remonte à 1780, et celle de Calais à 1787. Partout ces institutions sont fort appréciées des populations ouvrières. Certaines classes réunissent jusqu'à cent cinquante élèves. Quelques-unes sont spéciales pour les enfans; le plus grand nombre concernent les adultes. Le dessin d'architecture et du bâtiment y occupe assez souvent une place. On y donne beaucoup plus rarement des notions de géométrie pratique pour la coupe des pierres, des bois, etc. Quelques rares essais pour l'enseignement de la mécanique élémentaire méritent à peine d'être mentionnés. On avait établi à Arras, en 1833, un cours public de modelure et de broderie; mais il a été malheureusement interrompu. Dans toute cette zone si populeuse qui s'étend des frontières de la Belgique jusqu'aux extrémités occidentales de la Normandie, et renferme des métropoles manufacturières comme Rouen et Lille, on ne saurait guère citer que deux petites institutions locales qui aient réellement le caractère d'école industrielle. L'une est située à Dieppe : c'est une école pour la dentelle et la couture ouverte aux jeunes filles. Fondée sous la restauration, accrue sous le gouvernement de juillet, elle reçoit environ trois cents élèves, et, tout en leur donnant l'instruction primaire, elle leur enseigne un état. L'établissement a exercé une influence heureuse sur la fabrication des dentelles; on y a réuni, depuis 1836, un internat où quelques jeunes filles pauvres sont nourries et entretenues gratuitement, et élevées pour former des ouvrières de choix et des sous-maîtresses. L'autre institution, située à Mesnières, dans l'arrondissement de Rouen, recueille une soixantaine de jeunes garçons orphelins et les prépare à un métier dans des ateliers appropriés à diverses professions manuelles. Quelques sociétés locales, comme la *Société des travailleurs* de Saint-Quentin, etc., essaient de propager certaines connaissances spéciales parmi les populations laborieuses; mais on n'a pu encore obtenir sur ce terrain que d'assez faibles résultats.

Dans nos départemens de l'est, le domaine de l'instruction industrielle est un peu moins restreint. On y trouve quelques écoles, quelques institutions techniques, qui s'adressent aux ouvriers. Les classes de dessin y sont plus multipliées que dans le nord, et y prennent en général une tendance plus essentiellement manufacturière. Des fabriques de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Angleterre ont appelé plus d'une fois dans leurs ateliers d'impression sur étoffes des dessinateurs, des graveurs et des coloristes formés dans les écoles gratuites du Haut-Rhin. Certaines classes de dessin moins spécial rendent cependant de remarquables services à l'industrie. On peut le dire surtout de l'école de Saint-Étienne, où s'instruisent ces dessinateurs de tout genre employés par les fabriques locales, et surtout par la rubannerie, si jalouse du bon goût de ses articles de mode. A l'enseignement du dessin sont annexés de temps en temps des cours publics fondés et entretenus par

les villes, notamment des cours élémentaires de chimie, de mécanique, de physique et de mathématiques, propres à développer dans l'esprit des ouvriers l'intelligence de leur profession. Parmi les cités qui jouissent à un degré quelconque d'un enseignement de ce genre, on peut nommer Metz, Mulhouse, Colmar, Bar-le-Duc, Besançon, Reims, Nancy, Dijon, Rive-de-Gier, Langres, etc. Quelquefois ces créations sont dues à l'initiative individuelle : ainsi, à Besançon, c'est un simple citoyen qui a fondé en 1823 un cours public et gratuit sur les mathématiques dans leurs rapports avec les arts. A Bar-le-Duc, des cours industriels avaient été institués par une association de souscripteurs; ils ont été pris à la charge du budget communal. Des sociétés particulières, à la tête desquelles figure, par son influence et ses ressources, la *Société Industrielle* de Mulhouse, ont stimulé l'activité locale et donné l'élan aux populations. Dans une petite ville de la Côte-d'Or, à Sémur, une société privée a établi des cours de physique et de chimie. Quelques manufacturiers sont entrés dans la lice : ainsi, dans un grand établissement de Guebwiller (Haut-Rhin), on donne aux ouvriers des leçons gratuites sur le dessin linéaire, la géométrie et les machines.

On rencontre encore dans l'est de la France plusieurs institutions vouées à une destination toute spéciale. Les plus importantes, celles dont le régime mérite le plus d'être étudié, sont situées à Lyon, Strasbourg, Nancy et Saint-Étienne. La ville de Lyon vient, sous ce rapport, au premier rang comme sous celui de la population et de la richesse industrielle. Outre l'école Lamartinière, qui joint à l'enseignement de la mécanique, de la physique, de la chimie et du dessin, des cours sur la fabrication des étoffes, un assez grand nombre d'institutions particulières démontrent par pratique le tissage au métier, et par théorie la décomposition des étoffes; elles apprennent ainsi à monter les métiers conformément à tous échantillons donnés. On y enseigne *la mise en carte*, le dessin pour la fabrique, la comptabilité des ateliers; ces leçons pénètrent, comme on le voit, au cœur même de l'industrie lyonnaise; il serait à désirer seulement que l'instruction fût ici plus libéralement dispensée, et que la ville la rendît gratuite. Lyon compte aussi des cours de tracé de figures et de coupe des pierres, et plusieurs écoles de dessin pour les ouvriers menuisiers; mais on regrette encore qu'il faille payer pour y être admis. Strasbourg possède une école industrielle fort bien organisée et entretenue par la munificence communale. En dehors d'un enseignement théorique élémentaire sur les sciences mathématiques et physiques, l'instruction pratique y comprend le travail du fer à la forge et à l'étau, l'art du tourneur, la menuiserie, la lithographie, les manipulations chimiques. Pour le choix de l'atelier, on se règle sur les goûts et l'aptitude des élèves. A Nancy, on a créé, il y a quelques années, une *maison pour les apprentis* sur un plan tout-à-fait neuf. Les résultats obtenus ont paru dignes des encou-

ragemens du conseil-général de la Meurthe. Les apprentis forment une famille et s'appellent frères. Les infractions au règlement sont jugées par un tribunal composé de tous les apprentis qui ont obtenu un certain nombre de bonnes notes; la bonne note est votée par tous les élèves. Les peines consistent dans un système de réparations tirées de la nature même de chaque faute. Ainsi, celui qui rompt le silence quand le silence est ordonné, est condamné à le garder quand il est permis de parler. Lorsque deux apprentis se querellent, ils doivent s'embrasser et devenir compagnons de jeu pendant un temps déterminé. Les élèves de cette maison travaillent dans les ateliers qui y sont établis, et se rendent aux écoles communales pour y recevoir l'instruction primaire. A Saint-Étienne, une école des mines est destinée à former des conducteurs gardes-mines, des directeurs d'exploitations et d'usines minéralogiques. Comme l'enseignement y est gratuit, des ouvriers peuvent y venir recevoir l'instruction nécessaire pour l'emploi de garde-mine.

Quelques autres tentatives pour développer, sur divers points de la zone orientale de la France, l'enseignement industriel n'ont pas également réussi. Dans le Doubs, par exemple, une école pratique d'horlogerie avait été fondée, en 1836, à Morteau, en vue de conserver et de développer la belle industrie qui fournit au travail, dans cette contrée, un si important aliment. Durant les loisirs d'hiver, toujours si longs dans les montagnes, les cultivateurs, murés si long-temps chez eux par les neiges, n'ont pas ici d'autres moyens de s'occuper. La ville de Besançon, le département, l'état même, avaient encouragé la fondation de l'école de Morteau, qui paraissait susceptible de prendre un large essor; mais, diverses causes ayant fait diminuer le nombre des demandes que le commerce adressait aux horlogers du Doubs, l'école, après avoir déjà rendu des services, s'est vue forcée de fermer ses portes. Des institutions analogues n'ont pas pu se maintenir non plus à Dijon et à Mâcon. Peut-être les départemens et les villes auraient-ils dû leur prêter un concours plus libéral. On doit en dire autant d'une école d'un autre genre, pour le montage des métiers, créée à Reims par une société locale, dans laquelle s'étaient déjà formés d'excellens monteurs et tisseurs, et qui a péri faute de ressources financières.

Dans cette même région, sur un des points les plus ignorés du département de la Meurthe, on s'occupe en ce moment de l'exécution d'un projet auquel nous souhaitons de meilleures destinées. Il s'agit d'établir une école spéciale pour une industrie fort modeste, mais à laquelle est lié le sort d'une population assez nombreuse. Au pied des montagnes des Vosges, les habitans de six communes de l'ancien comté de Dabo, réuni à la France seulement en 1801, n'ont d'autres moyens d'existence, avec leurs droits d'usage dans les forêts de l'état, que l'exécution d'ouvrages en bois grossièrement travaillés. Leur industrie héréditaire, étant demeurée absolument immobile, se trouve

dépassée par d'autres fabrications analogues, et peu à peu le commerce en refuse les produits. L'école projetée a pour but d'enseigner à ces tourneurs malhabiles un mode de travail plus en rapport avec les goûts et les besoins actuels. On leur apprendrait à faire des jouets d'enfans, des ustensiles de ménage dans le genre de ceux qui s'exécutent en Suisse et dans la Forêt-Noire. Pour avoir ici des chances de succès, c'est aux jeunes gens qu'il faudrait s'adresser, et non pas aux ouvriers adultes, dont il serait difficile de rectifier les habitudes traditionnelles. Ces derniers acquerraient bien difficilement de la délicatesse dans la main, après avoir été exclusivement adonnés à la fabrication de grossiers ouvrages. Sous cette seule réserve, la pensée des fondateurs de l'institution nous paraît excellente; quand elle aura été réalisée, elle sera un bon exemple de plus que nos départemens de l'est offriront en matière d'enseignement industriel.

La zone méridionale n'est pas aussi favorisée sous ce rapport; elle prend une physionomie analogue à celle des départemens septentrionaux. Des écoles de dessin linéaire industriel, d'architecture ou d'ornement existant à Marseille, Avignon, Montauban, Digne, Auch, Grenoble, Tarbes, Grasse, etc., quelques cours dans trois ou quatre villes sur les élémens de la chimie, de la physique, de la mécanique, de la géométrie, telle est à peu près l'unique part faite à l'enseignement industriel. La ville de Nîmes seule est plus largement dotée; peut-être même n'y a-t-il pas dans toute la France une autre cité où l'instruction spéciale ait des bases aussi étendues. Un cours de dessin de fabrique y embrasse la fleur brochée et la fleur d'impression. Un autre cours sur le dessin géométrique complète les notions que les enfans ont reçues dans les écoles élémentaires. L'enseignement de la chimie comprend des leçons sur la teinture, cette branche si essentielle de l'industrie locale. Dans toutes ces classes, l'admission est gratuite. Une école de tissage, qui date de 1836, s'ouvre tout aussi libéralement pour un enseignement théorique et pratique sur la fabrication des étoffes. La théorie porte sur les procédés employés, soit pour les tissus unis, soit pour les tissus brochés; la pratique consiste dans l'exécution même des étoffes sur le métier. La ville fournit les outils, machines et matières premières nécessaires aux travaux. En éclairant l'industrie du tissage sous un double aspect, cette école a eu d'excellens effets sur la fabrication nîmoise. On devrait tendre seulement à y attirer le plus possible les chefs d'atelier et les ouvriers. Dans ce même département du Gard, à Alais, on a institué une école de maîtres-ouvriers mineurs. L'enseignement n'a pas ici un caractère et un but aussi élevés qu'à Saint-Étienne, du moins dans les cours de cette dernière école réservés aux directeurs d'usines. Les exercices pratiques consistent en levées de plans tant à la surface du sol que dans les mines, et en travaux ma-

nuels dans les exploitations de houille situées autour d'Alais. Les élèves s'exercent aussi au travail de la forge, de la charpente et du charronnage. Les admissions n'y sont pas gratuites, mais on n'y compte guère que des pensionnaires entretenus soit par quelques départemens, soit par quelques compagnies houillères. On pourrait encore trouver dans deux ou trois autres villes du sud des institutions privées qui touchent à l'enseignement industriel par quelques côtés, mais cette spécialité n'y est en somme qu'assez faiblement prononcée.

Dans nos départemens de l'ouest, les deux grandes cités de Bordeaux et de Nantes sont les seules qui se soient un peu largement préoccupées de l'éducation spéciale. Dans la capitale de l'ancienne Guyenne, le conseil municipal a fondé en 1834 et en 1835 des cours publics et gratuits sur la chimie industrielle, les mathématiques et la mécanique appliquée aux arts et métiers. De son côté, la chambre de commerce, qui est riche et active, a institué en 1843 un cours de chimie et d'histoire naturelle. Une société particulière dite *Société Philomathique*, dont l'action tutélaire a secouru, en maintes circonstances, la population laborieuse de Bordeaux, subvient depuis dix années aux frais d'un enseignement spécial, dont la partie pratique embrasse le dessin linéaire et la démonstration des machines à vapeur. A Nantes, bien que la ville entretienne une école gratuite de dessin, fondée en 1789, c'est une société particulière, connue sous le nom de *Société industrielle*, et dont les efforts en faveur des jeunes ouvriers sont aujourd'hui appréciés de toute la France, qui est à la tête de l'éducation professionnelle des masses. Elle reçoit de la commune, du département et de l'état des subventions auxquelles vient se joindre le montant de souscriptions particulières. On compte par centaines les ouvriers dont elle a guidé les premiers pas dans la rude carrière du travail. Donner à ses élèves une instruction soigneusement accommodée à leur état, pourvoir à l'apprentissage des enfans dans les diverses professions manuelles, telle est la double action de cette société.

La Rochelle et Brest ont fait aussi quelques efforts pour développer l'enseignement professionnel dans l'ouest de la France. A la Rochelle, on a établi en 1844 un cours théorique sur les constructions navales; à Brest, une société appelée *Société d'émulation* cherche à propager la connaissance du dessin linéaire, de la levée des plans, etc. Au fond, quelque utiles qu'elles soient, ces créations ne touchent que de loin à la pratique. Il n'y a là rien d'assez technique, rien qui se rapporte assez directement à l'application. Dans cette partie de la France, voici comment les choses se passent : tous les enfans, non-seulement des classes aisées, mais encore de celles qui ne sont pas sous le poids d'une gêne trop grande, suivent tant bien que mal l'enseignement littéraire des colléges. Interrompus bien souvent dans leurs études par l'impuis-

sance où se trouvent leurs parens de suffire à des dépenses prolongées, ils réussissent rarement à utiliser plus tard l'instruction incomplète qu'ils ont reçue. Les familles qui ne peuvent envoyer leurs enfans au collége se contentent de l'instruction ordinaire. L'idée de l'enseignement spécial est à peine en germe sur ce sol, qui semble la repousser. Nulle part ailleurs le mot professionnel n'est appliqué dans un sens plus étroit ou plus faux.

Le centre de la France, si on laisse de côté le département de la Seine, qui domine au nord, et dont les établissemens méritent d'être mentionnés à part, n'est guère moins déshérité que la région occidentale. La plupart des départemens manquent là aussi d'établissemens sérieux. Des cours de dessin linéaire et de dessin plus ou moins applicable à l'industrie y existent seulement de loin en loin. On doit citer cependant quelques institutions qui accordent à la pratique une certaine part dans leur enseignement. Ainsi, le prytanée de Menars, institué, en 1832, dans le département de Loir-et-Cher, reconstitué récemment après avoir été fermé quelque temps, s'applique aux études industrielles. Conçu sur un plan analogue à celui de nos écoles d'arts et métiers, l'établissement est loin par malheur de disposer d'égales ressources. La ville de Tours a créé un cours de physique et de chimie, mais elle ne l'a point organisé sur des bases assez larges pour appeler beaucoup d'auditeurs. A Limoges, le conseil municipal et la société d'agriculture, en réunissant leurs efforts, ont obtenu de meilleurs résultats au moyen de leçons publiques et gratuites sur la géométrie, la mécanique, le dessin, le modelage, la stéréotomie. Dans la Haute-Loire, le Puy a été doté, en 1827, par des souscriptions particulières, d'une école industrielle gratuite, dont la ville acquitte les dépenses annuelles. Moins complète que celle de Strasbourg, cette institution est taillée sur le même modèle et reçoit une centaine d'enfans appartenant à des familles ouvrières. Le Puy possède encore quelques cours spéciaux; mais le côté pratique de la science n'y est pas suffisamment mis en relief. Dans le département de la Corrèze, si pauvre et si maltraité par la nature, on voit avec plaisir à Tulle une école gratuite de géométrie mécanique; le dessin linéaire y est appliqué au tracé des figures et des machines, à la coupe des pierres, à la charpente et à l'architecture.

A l'autre extrémité de la zone centrale, dans le département de la Seine, dont la richesse et l'éclat contrastent singulièrement avec le dénûment et la simplicité du pays que nous quittons, on a réuni la plupart des moyens d'instruction industrielle répandus çà et là sur la surface de la France. Paris n'a rien cependant qui soit comparable à l'école de tissage de Nîmes, aux institutions privées de la ville de Lyon pour le tissage des étoffes, aux écoles nationales d'arts et métiers de Châlons, d'Angers et d'Aix. On y chercherait vainement d'ailleurs un

enseignement pratique systématiquement organisé et pourvu de toutes les ressources nécessaires pour répondre aux besoins publics. Les établissemens qui s'y rencontrent, en dehors du Conservatoire national des arts et métiers, peuvent être rangés dans deux catégories : les unes sont réservées aux classes aisées, à celles du moins qui peuvent payer une subvention mensuelle, les autres sont gratuites et dès-lors accessibles aux populations ouvrières. A la première division se rattachent le collége municipal Chaptal et l'école Turgot, qui dirigent une partie de leur enseignement du côté des professions industrielles; plusieurs écoles préparatoires pour les écoles d'arts et métiers; des écoles d'architecture, d'horlogerie, etc. Au point de vue où nous sommes placés, a seconde catégorie réclame surtout notre attention. Le nombre des établissemens publics qui en font partie n'est pas considérable. Après la petite école du Conservatoire, je ne vois guère que des classes gratuites de dessin industriel. Encore le dessin de fabrique n'y occupe-t-il pas la place qu'il devrait y avoir : on ne sera pas surpris que le côté artistique y soit prépondérant, quand on saura que, par une de ces singularités dont notre système administratif offre plus d'un exemple, ces écoles sont tout-à-fait étrangères au ministère du commerce, et relèvent exclusivement de la direction des beaux-arts.

Dans le vaste champ de l'instruction professionnelle des classes ouvrières, la tâche principale à Paris échoit à des *œuvres* particulières inspirées par la charité ou par la prévoyance économique. Au milieu du gouffre immense de la capitale, l'action de ces établissemens ne frappe pas l'œil indifférent ou distrait du monde; mais, silencieuse et à peu près ignorée, elle soulage bien des infortunes, aide bien des impuissances et profite largement à la communauté. L'*Œuvre des apprentis de la ville de Paris*, placée sous la présidence de M. Armand de Melun, recrute pour le travail, sur le pavé de la cité, dans les greniers de la misère, une foule d'enfans qui grandissaient jadis pour aller peupler les prisons. En même temps qu'on illumine leur esprit par l'instruction primaire et qu'on cherche à former leur cœur au sentiment du bien, on les initie peu à peu à la vie réelle qui les attend. Une autre *œuvre*, celle de Saint-Nicolas, reçoit quelques centaines d'élèves dans deux maisons, dont l'une est située à Paris, et l'autre à Issy. Une direction intelligente y sait associer en une juste mesure l'instruction élémentaire à des travaux manuels. Malheureusement les ressources dont dispose l'institution ne lui permettent pas de varier assez les métiers qu'on y enseigne. D'autres associations analogues sont entrées dans la même voie. Les ouvroirs des filles constituent de véritables écoles professionnelles pour la partie la plus faible, la plus exposée, et par conséquent la plus digne d'intérêt de toute la population laborieuse. On trouve encore à Paris de petites écoles d'apprentis créées

presque exclusivement avec les ressources de quelques chefs d'atelier pour recueillir des orphelins pauvres. De telles intentions se recommandent d'elles-mêmes à la judicieuse libéralité du conseil municipal.

Dans un ordre d'idées et par des moyens tout différens, des cours publics et gratuits, fondés sous les auspices de sociétés particulières, contribuent à répandre l'instruction spéciale parmi les ouvriers. Quand l'homme a un état, quand il a été mis en mesure de remplir ainsi un rôle utile à la société et de gagner sa vie, un enseignement de ce genre, soigneusement adapté aux nécessités industrielles, plus nourri de faits que de théories, simple et s'adressant au bon sens des masses, est de nature à produire les plus excellens effets moraux. Je ne voudrais pas dire que les programmes actuels remplissent toutes ces indications; il y a des additions et des retranchemens à y opérer. Le sentiment philosophique de la grande tâche de l'enseignement professionnel des masses ne s'y révèle pas assez, et de plus on s'y tient souvent trop loin des conditions de la vraie pratique. Cependant beaucoup d'efforts individuels éminemment honorables ont été dépensés sur ce terrain-là; ils ont produit un bien réel, et ils méritent les encouragemens effectifs de la municipalité parisienne.

Voilà sans doute des sacrifices isolés, des créations particulières dignes d'un très haut intérêt. Cependant, il faut bien le reconnaître, à Paris même, dans cette ville si justement fière de ses lumières, de son opulence, de ses mille institutions d'utilité publique, l'enseignement industriel des classes laborieuses n'est assis sur aucune base certaine; partout il est livré au hasard de programmes arbitraires. Est-il difficile, après cela, de voir combien il demeure incomplet et combien est faible le nombre des travailleurs en mesure d'en tirer profit? Si, du vaste centre où aboutissent les grandes artères de la vie nationale, nous cherchions à embrasser d'un regard toute l'étendue du pays, à quelles étroites proportions l'instruction professionnelle vraiment pratique ne nous paraîtrait-elle pas réduite! Sur les deux cent cinquante à trois cent mille ouvriers qui atteignent chaque année l'âge d'homme, combien y en a-t-il qui aient pu puiser dans cet enseignement, avec le sentiment de leur rôle social, de sérieuses connaisances pour l'exercice de leur état? Nous n'avons pas vingt-cinq départemens qui jouissent d'institutions techniques ouvertes aux travailleurs. Encore ces établissemens ne sont-ils à la portée que d'une partie très minime de la population. Soyons, si l'on veut, plus accommodans, et contentons-nous d'une instruction qui, sans être tout-à-fait pratique, présente du moins une tendance professionnelle : nous la rencontrerons encore à peine dans la moitié de nos divisions départementales. Si nous disions, en dernière analyse, que l'éducation industrielle, telle que nous l'avons définie, est à la portée d'un ouvrier sur cinquante, nous croirions em-

bellir le tableau. Appliquée seulement aux deux millions de travailleurs qui peuplent les manufactures et les usines, une telle évaluation serait surtout en dehors de la vérité. Dans les localités où quelques ébauches d'enseignement professionnel existent sur des bases vraiment libérales, les ouvriers se montrent presque toujours avides d'en profiter. Ils sont frappés de l'utilité pratique de cette instruction spéciale. Tels sont les faits, telles sont les tendances qui se manifestent; mais quelles conséquences faut-il tirer de ce tableau de la situation? Comment satisfaire à ce besoin de s'instruire qui est la garantie de l'avenir, et qui caractérise parmi les classes laborieuses le mouvement intellectuel auquel nous assistons?

III.

Toutes les institutions d'enseignement professionnel accessibles aux ouvriers sont antérieures à la révolution de 1848. L'examen de l'état actuel des choses nous a dit assez haut que l'instruction industrielle n'avait encore reçu depuis cette époque aucun développement sérieux. L'éducation donnée aujourd'hui aux travailleurs ne suffit point pour les éclairer sur leur position. Si le système de l'enseignement ordinaire restait tel qu'il est, s'il n'était pas complété par un enseignement spécial, il nous exposerait à des désastres. Avec des sentimens dont l'honnêteté et le désintéressement ont survécu à tous nos déchiremens politiques et sociaux, les ouvriers ne pourraient encore que se presser confusément dans cette grande mêlée de la vie générale, faute d'avoir appris à se guider sur le chemin où le destin les pousse. Combler des lacunes désolantes, et, par une intelligente organisation, donner la vie au principe de l'éducation professionnelle, c'est le meilleur moyen de raffermir les bases de notre société. Une synthèse un peu hardie rattacherait facilement à cet objet la politique intérieure de la France.

Les vices du régime actuel sautent aux yeux. Le cercle de l'enseignement industriel est infiniment trop restreint; les institutions existantes sont, et par la nature de leur organisation et à cause de leur petit nombre, beaucoup trop éloignées des masses. De plus, cette partie de l'éducation publique manque d'une direction raisonnée; il ne serait pas difficile de trouver des établissemens qui n'ont pas la moindre idée du rôle qu'ils sont censés remplir; on ne touche pas assez au côté positif de la vie, on ne met pas les élèves en contact assez immédiat avec la pratique. Non-seulement le travail manuel est presque toujours abandonné, l'instruction générale elle-même reste trop théorique, trop étrangère à l'application. Comment s'étonner dès-lors que nos prétendues institutions spéciales ne rendent, la plupart du temps, leurs élèves capables d'exercer aucune profession? Comments'étonner qu'elles

se bornent à les recouvrir d'une sorte de vernis plus ou moins scientifique qui s'efface promptement et reste sans profit pour l'avenir? L'instruction industrielle manque de sens, si elle n'est pour un enfant un capital susceptible de porter des fruits; plus on se rapproche des masses, et plus elle doit représenter le pain du lendemain.

Dès qu'on approfondit un peu les programmes de cet enseignement, on est frappé d'une autre circonstance également fâcheuse. L'instruction est à peu près semblable partout. Cette uniformité, qui ne convient même pas aux jeunes gens destinés à remplir une profession industrielle, non comme ouvriers, mais en qualité de chefs d'établissement, est radicalement mauvaise pour les classes laborieuses. Veut-on que l'enseignement soit efficace pour elles, il a besoin de varier dans les différens districts comme les industries qu'on y cultive, d'être approprié au caractère du travail local. Qu'il s'y trouve inévitablement un fonds commun et invariable, cela n'est pas douteux; mais on doit en outre préparer les esprits et les bras à un emploi probable et déterminé. En se ressemblant partout, l'instruction ne saurait disposer les hommes à être ce qu'ils doivent être. Quelle influence voulez-vous qu'exerce sur les mœurs un enseignement aussi rare, aussi vague, aussi dédaigneux de la réalité? On ne cherche point à éclairer les masses en vue d'aplanir pour elles les difficultés de la vie laborieuse; on ne sait pas, en montrant à chacun son état d'un peu haut, préparer la satisfaction des cœurs et guider l'activité de chacun dans la voie où elle pourrait le mieux se déployer, — et on se plaint ensuite de la stérilité de ses efforts et de l'insignifiance des résultats moraux obtenus! A qui la faute? Sans doute nos habitudes ne se prêtent pas d'elles-mêmes à une influence disciplinaire; mais, si elles demeurent aussi rebelles à la main qui les veut modérer, il faut bien en accuser un peu l'insuffisance des moyens mis en œuvre. L'instruction professionnelle est, suivant les cas, ou la préparation ou le complément de l'apprentissage; elle seconde les intentions des parens qui élèvent leurs enfans pour le travail en leur proposant de bons exemples à suivre, et répare quelquefois les fautes de ceux qui n'ont pas su se mettre en position d'accomplir dans l'intérieur de leur famille leurs devoirs sociaux. Le but est atteint quand on a donné à un homme, avec la science de son métier, l'idée et le goût de sa destinée.

Ces vérités-là procèdent si évidemment de la nature des choses, qu'elles resteraient inattaquables, quand même nous supposerions réalisées quelques-unes des utopies sociales écloses dans notre temps. Il est impossible de les méconnaître, à moins de nier que les fonctions doivent être diverses, ce qui serait répudier le bénéfice même de l'association. Chacun doit donc se préparer pour la carrière qui s'ouvre devant lui : c'est l'intérêt de l'homme envisagé isolément, car il n'au-

rait pas sans cela de place indépendante dans la vie; c'est l'intérêt de la communauté, car il importe au bien-être général et aux progrès des arts que tous s'acquittent de leur tâche le mieux possible. Comment parviendrons-nous à mettre l'instruction industrielle en parfaite harmonie avec ces principes? Comment faut-il organiser l'enseignement professionnel pour le peuple de façon à venir en aide à l'instruction primaire et à en féconder la pensée?

Il ne s'est encore produit sur cette importante question aucune idée large et systématique qui pût embrasser la vie populaire tout entière; mais on a mis en avant quelques moyens partiels qu'il n'est pas inutile de mentionner. Ainsi, avant que nos écoles nationales d'arts et métiers aient été en butte aux attaques inattendues qui les ont naguère assaillies, on avait parlé d'en créer de nouvelles, en vue de développer l'enseignement relatif à l'industrie. Ce n'était pas là résoudre le problème. Quand on en eût doublé ou triplé le nombre, ces établissemens n'eussent toujours été abordables qu'à une très faible minorité de la population laborieuse. Les écoles d'arts et métiers ont d'ailleurs un rôle particulier, et, dans l'état actuel de la fabrication nationale, il n'est pas nécessaire, pour l'accomplir, qu'elles soient plus nombreuses qu'aujourd'hui. Très propres à seconder le développement de l'instruction industrielle, elles ne sont pas cependant un patron sur lequel toutes les autres institutions doivent être modelées. Dans le désir d'attirer les esprits vers une éducation technique et d'agir sur les volontés, d'autres personnes auraient voulu que le gouvernement instituât pour les arts et métiers des diplômes d'ingénieurs, qui auraient été délivrés après l'accomplissement de certaines conditions. Le Conservatoire national de la rue Saint-Martin aurait été chargé d'examiner les candidats. Qu'on nous permette de le dire, c'était vouloir commencer l'édifice par le toit. Les diplômes supposaient une hiérarchie d'écoles industrielles primaires et secondaires qui n'existent point; on aurait été, dans tous les cas, entraîné beaucoup plus loin qu'on ne l'avait prévu. Un dernier projet, qui n'atteint pas mieux le but, s'est fait jour sur cette matière : il consiste à annexer aux lycées et colléges, en dehors des études littéraires, un enseignement spécial, qui préparerait un certain nombre de jeunes gens aux carrières industrielles. Ce projet est aujourd'hui en cours d'exécution. Avant d'exprimer notre opinion sur cette tentative dans ses rapports avec l'enseignement professionnel, nous aurions volontiers attendu que l'épreuve eût été plus prolongée; mais on a déjà essayé d'en prôner les résultats. Des éloges aussi prématurés légitiment quelques observations impartiales : l'institution fût-elle susceptible de produire tout le bien que certaines personnes ont cru pouvoir en attendre, il est évident d'abord qu'elle ne comblerait pas les lacunes signalées dans notre régime d'instruc-

tion populaire. Ce n'est pas en effet aux populations ouvrières que s'adresserait l'enseignement annexé aux colléges; quelques enfans appartenant aux classes aisées en profiteraient seuls. Une objection beaucoup plus grave naît en outre du fond même des choses : jamais l'enseignement industriel ne pourrait prendre, dans les mains de l'université, un caractère pratique. L'université n'a pas les moyens de lui imprimer ce caractère; elle manque d'un corps enseignant formé pour cette mission nouvelle, elle n'a aucune ressource pour en créer un. Ses professeurs de mécanique, de chimie, de géométrie appliquée aux arts et métiers, qui n'ont jamais pratiqué ce qu'ils enseignent, seront toujours murés, malgré eux, dans la théorie. Où auraient-ils puisé ces connaissances expérimentales qui constituent l'essence même de l'enseignement professionnel? quels ateliers ont-ils fréquentés? quels travaux ont-ils exécutés de leurs mains? Hélas! ils n'ont cherché la pratique que dans les livres, c'est-à-dire où elle n'est pas. Aussi, nous pouvons le dire, — en ce qui concerne les carrières industrielles, — les classes spéciales annexées à quelques colléges, quels que soient les talens et la bonne volonté des hommes qui se sont occupés de ces créations, n'ont produit aucun effet et n'en promettent pas davantage pour l'avenir.

Comme c'est en bas qu'on veut porter la lumière, c'est en bas qu'il faut agir. De petites écoles industrielles communales, dirigées par des hommes pratiques, où les enfans seraient admis avant, pendant ou après l'apprentissage, et où ils recevraient une instruction adaptée aux exigences des industries locales, sont les seuls moyens d'arriver au but. Qu'un travail manuel y soit ou non, suivant les circonstances, annexé à l'éducation morale et intellectuelle, les jeunes ouvriers devraient y trouver mises à la portée de leur intelligence les données les plus simples, les plus élémentaires, les plus pratiques de la théorie. On n'y recommanderait pas à l'enfant d'aimer son état, mais on le préparerait à le mieux comprendre, on le mettrait à même de le mieux exercer, et on se reposerait pour le reste sur le cours naturel des choses, sur cette loi de la nature humaine qui veut qu'on s'attache davantage aux travaux où l'on réussit. L'école de tissage de Nîmes, l'école dentelière de Dieppe, l'école industrielle de Strasbourg, donnent quelque idée du caractère spécial de ces écoles professionnelles. Quelques exemples rendront encore notre pensée plus claire. Transportons-nous dans la ville de Lyon, où règne en souveraine une si magnifique industrie. La plupart des écoles, dans la partie pratique de leur enseignement, se rapporteraient ici à la soie, à la nature de ce produit, aux différentes préparations qu'il doit subir, aux influences qui l'altèrent soit en masse, soit en fil, soit en tissu, aux transactions auxquelles il donne lieu dans les divers pays du monde, à la teinture, au dessin pour les étoffes soit brochées, soit imprimées, etc. A Lille, Rouen, Saint-

Étienne, Mulhouse, Saint-Quentin, Roubaix, Limoges, il ne serait pas plus difficile de reconnaître le caractère principal que l'enseignement aurait à revêtir.

A côté des écoles industrielles se placeraient des cours également appropriés aux exigences des différentes régions de la France et destinés en général aux adultes. En restant invariablement élémentaire et pratique, l'enseignement pourrait ici recevoir une certaine extension. Déjà, comme nous l'avons vu, des cours institués sur un plan plus ou moins adapté aux besoins vrais des travailleurs existent dans un certain nombre de villes : il faut les multiplier en les rapprochant davantage de l'application. Quant à la spécialité que les leçons embrasseraient, elle serait naturellement indiquée par les circonstances. N'est-il pas visible, pour ne citer qu'un exemple, qu'un cours sur les couleurs conviendrait merveilleusement dans les villes qui teignent nos tissus de soie, de laine et de coton (1)? De pareilles leçons, mises en rapport avec les exigences réelles du travail, seraient éminemment propres à attirer la population laborieuse; elles serviraient ses intérêts aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre matériel. La création de bibliothèques spéciales, libéralement ouvertes aux ouvriers et composées d'une manière conforme à leurs besoins, fournirait à l'enseignement oral un très utile complément. Chez nos voisins d'outre-Manche, on voit de temps à autre dans les grandes manufactures des bibliothèques destinées aux travailleurs qui y sont employés (*workmen's libraries*). En France, la mission d'en former de pareilles semble revenir plutôt aux communes qu'aux établissemens particuliers. Ces bibliothèques, on ne saurait trop le dire, devraient se garder d'offrir un aliment à des lectures frivoles, comme on l'a reproché à quelques-unes des *mechanics' institutions* de la Grande-Bretagne. On choisirait des livres qui se rapportent au travail local et des écrits élémentaires sur l'industrie, le commerce, les arts, les sciences appliquées; on s'empresserait de recueillir les rares ouvrages qui simplifient les notions morales et religieuses, et donnent à l'homme une idée de ses devoirs sociaux. Les dons de livres peuvent aussi prendre place dans le système de l'enseignement industriel du peuple. De même que les communes distribuent des secours aux indigens, nous aimerions à les voir distribuer aux ouvriers des livres propres à éclairer la pratique des arts et métiers.

Ces écoles industrielles, ces cours, ces bibliothèques, en un mot toutes ces institutions laisseraient d'ailleurs subsister les moyens de l'enseignement ordinaire, qui serait complété et vivifié sans recevoir

(1) Il y a quelques années, la chambre de commerce de Lyon avait appelé de Paris, pour faire un cours sur les couleurs, un savant professeur qui s'est acquitté de cette honorable mission avec autant de succès que de désintéressement.

aucune atteinte. Dans l'état de nos idées, il sera toujours ouvert une voie assez large aux vocations littéraires pour qu'on ne craigne point d'en arrêter l'essor par une instruction spéciale. On ne vient pas non plus peser violemment sur les volontés individuelles, ni porter atteinte à la liberté de disposer de soi-même, qui est le premier et le plus précieux patrimoine du citoyen. Tout mode d'enseignement qui méconnaîtrait le grand principe de l'égale admissibilité de chacun à tous les emplois sociaux formerait un contre-sens avec nos mœurs et avec nos lois écrites depuis soixante années; il heurterait des tendances profondes qui dominaient dans l'esprit public à l'état de vagues aspirations long-temps avant la révolution de 1789, et qui sont l'ame de la civilisation moderne. Frayer des voies, offrir des facilités, indiquer des directions, éclairer les choix individuels, en un mot recourir à des moyens d'influence morale en faisant mieux comprendre à chacun son propre intérêt, tel est le but que doit se proposer un système d'enseignement industriel qui veut rester d'accord avec nos idées, nos mœurs et les tendances essentielles de notre sociabilité.

Mais cet enseignement peut-il se suffire à lui-même? Comme l'industrie suppose le commerce, l'instruction industrielle n'implique-t-elle pas l'instruction commerciale? Oui, sans doute. Chez les peuples civilisés, dans le vaste champ où l'activité humaine s'exerce sur la nature physique, on ne fabrique que pour placer ses produits; le travail a besoin d'être stimulé et fécondé par l'échange. Malheureusement, sous le rapport de l'enseignement commercial, notre pays est encore plus mal partagé qu'en fait d'enseignement industriel. Parmi les institutions privées, où l'on prétend préparer les jeunes gens aux professions commerciales, il en est bien peu qui remplissent leur programme. Quant au gouvernement, il a toujours encouragé de préférence l'enseignement industriel. Un seul établissement, l'École spéciale du commerce créée à Paris il y a une vingtaine d'années, reçoit du budget une allocation pécuniaire; encore cette subvention est-elle très restreinte (1). Cette école forme cependant des élèves dont la coopération comme professeurs sera éminemment utile, si on veut développer cette branche de l'enseignement spécial. L'instruction y porte principalement sur la géographie commerciale, la comptabilité, la tenue des livres, le droit commercial, l'économie commerciale dans ses principes généraux, et, en dehors de toute controverse, l'histoire particulière du commerce, etc. Ce n'est plus l'art de fabriquer des produits, ce sont les connaissances nécessaires pour les vendre qui deviennent ici le thème essentiel des leçons. Il serait à désirer qu'un

(1) 8,000 francs, divisés en seize demi-bourses de 500 francs chacune, qui sont données au concours.

enseignement analogue fût constitué dans toutes nos villes du littoral maritime. Quand l'instruction industrielle et l'instruction commerciale se prêteront un mutuel appui, on ne sera plus exposé à voir dépérir l'esprit d'entreprise au moment même où la production prend le plus grand essor.

Quelle main sera chargée de créer, d'organiser un système d'éducation spéciale accommodée aux exigences économiques des différentes contrées de la France? A qui confiera-t-on le soin de constituer l'enseignement professionnel pour les masses laborieuses, et de réaliser ainsi une des pensées les plus hautes de notre siècle? Est-ce à l'état? Faut-il établir une université du travail placée sous la main du gouvernement, avec les lourdes charges qu'entraînerait une semblable institution? Nous ne pensons pas que les prérogatives de l'état en matière d'instruction publique doivent ici s'exercer de cette manière. Une autre route nous paraît à la fois plus courte, plus sûre, moins coûteuse : il s'agit de besoins qui changent suivant le caractère de l'industrie dans les diverses régions du pays; qui pourrait dès-lors mieux apprécier ces besoins que les conseils-généraux ou les conseils municipaux? La nature des choses l'indique nettement : les petites écoles industrielles et les institutions qui s'y relient doivent être des créations communales ou départementales entretenues aux frais des départemens ou des communes. Tout au plus pourrait-on admettre, dans une limite restreinte et seulement au début, à titre d'encouragement, les subventions du trésor. Est-ce à dire qu'il ne revient au gouvernement aucune part d'action? Est-ce à dire qu'une œuvre qui intéresse de si près la stabilité sociale s'accomplira complétement en dehors de son influence? Non certainement : le pouvoir central doit être investi d'une haute direction morale, qui consisterait à stimuler l'activité sommeillante, à propager les bons exemples, à signaler les meilleures méthodes, à rectifier ou à compléter les programmes vicieux ou insuffisans, à recueillir des renseignemens et à les porter à la connaissance de tous, à composer enfin le tableau général des résultats obtenus. Plus l'administration serait débarrassée de ces mille détails d'une intervention journalière qui entraînent toujours d'affligeantes pertes de temps, et plus elle pourrait exercer son influence avec sûreté et avec ampleur. L'action serait naturellement placée entre les mains du ministre dont relèvent les intérêts industriels et commerciaux du pays. Non-seulement le département du commerce est seul assez rapproché de la pratique des arts et métiers pour en observer fidèlement la marche, mais encore il a seul le moyen de former dans les institutions qu'il administre ou qu'il encourage un personnel pour l'instruction spéciale.

Dans l'accomplissement de la mission réservée à l'état, le Conserva-

toire des arts et métiers trouverait un rôle qui élargirait sa base. Le *conseil de perfectionnement* deviendrait naturellement une sorte de comité consultatif de l'enseignement industriel. C'est en servant de lien entre les diverses institutions éparses dans le pays que le Conservatoire peut s'associer le plus utilement aux destinées de l'instruction professionnelle. Le conseil de perfectionnement ne demanderait pas mieux, dans les circonstances extraordinaires, pour donner encore plus d'autorité à ses avis, et comme il l'a déjà fait dans diverses occasions, que d'admettre dans son sein des élémens extérieurs puisés surtout dans la pratique, dans les ateliers de l'industrie privée.

En essayant de tracer une voie à l'enseignement professionnel des populations ouvrières, nous n'oublions pas quels obstacles s'opposent de ce côté à un brusque changement de système; mais il importe, au moment où la question s'agite, qu'on se fasse une idée exacte de l'œuvre à tenter, des moyens d'action qui s'offrent pour l'accomplir, et qu'on se place au moins sur la route qui conduit au but. Initiation de l'homme à la vie pratique, l'enseignement professionnel lui communique un caractère d'utilité sociale et le rattache à un centre déterminé. Envisagé isolément, l'individu n'aurait aucun besoin de se préparer à un emploi spécial, puisque l'exercice de ses facultés ne se rapporterait qu'à lui-même. Membre d'une association, il est obligé de se rendre utile aux autres pour légitimer les avantages qu'il tire de la société et la place qu'il y occupe. Plus la civilisation se développe, plus les fonctions se divisent, et plus il est indispensable que l'homme reçoive de bonne heure une instruction appropriée à l'usage qu'il doit faire de son activité. La société a toujours elle-même un avantage évident à lui faciliter les moyens d'acquérir cette instruction; mais son intérêt devient, suivant les circonstances, plus ou moins impérieux. Supposez-vous dans un pays où tous les principes ont été remis en question, où tous les ressorts de l'organisation sociale sont à nu, où personne ne se croit à sa place, et dites si, dans des conditions pareilles, une organisation puissante de l'enseignement professionnel ne doit point être comptée parmi les plus urgentes nécessités du moment, parmi les plus solides garanties de la prospérité commerciale et de la sécurité intérieure.

A. Audiganne.

LES RÉCITS

DE

LA MUSE POPULAIRE.

LES BOISIERS.

I. — LE BRACONNIER.

Il est surtout trois formes sous lesquelles la création se révèle à nous plus souveraine, la montagne, l'océan, la forêt : de ces trois grands aspects de l'œuvre divine, deux restent à l'abri de toutes les atteintes humaines et immuables dans leur sublimité; mais la troisième est soumise à la volonté de l'homme. Partout où il s'établit, sa hache fait la place libre. Ces longues chaînes d'ombrages que le travail latent de la terre a mis des siècles à élever comme de verdoyantes montagnes; il les taille, il les entr'ouvre, il les abat à son gré; aussi la forêt devient-elle chaque jour, dans notre vieux monde, un accident plus rare et par cela même plus curieux.

J'avais traversé les grands taillis et les petites futaies qui parsèment nos provinces de l'ouest, mais il me restait à voir une oasis forestière assez vaste pour renfermer une population spéciale, créer des caractères et des industries. Je me décidai à visiter la forêt du Gavre, enclavée entre le Don et l'Isac, deux des principaux affluens de la Vilaine.

J'avais pour compagnon momentané de ce voyage un nouveau garde que l'administration expédiait au Gavre, afin d'activer la surveillance et de réprimer des abus favorisés par la négligence et la tradition. Il eût été difficile de trouver un homme plus propre que Moser à une pareille mission; il était né sur cette terre alsacienne qui fournit à la France ses soldats les mieux disciplinés : race laborieuse, positive, esclave de la règle, et qui, étrangère aux sentimentalités un peu puériles d'outre-Rhin, est, pour ainsi dire, la prose de l'Allemagne. Moser joignait d'ailleurs aux qualités générales de sa race une perspicacité singulière, aiguisée par l'expérience. Dans sa carrière de forestier, il avait eu à déjouer trop de subterfuges pour n'avoir pas appris lui-même à s'en servir; il marchait en toutes choses comme dans la forêt, moins souvent par les larges avenues que par les *foulées*, et plus volontiers sur la mousse qui éteint le bruit des pas que sur les cailloux qui avertissent de l'approche. Cependant, chez lui, la ruse n'avait rien de bas et s'aidait plutôt du silence que du mensonge : c'était, à tout prendre, une nature droite, mais mise en défiance; c'était surtout un caractère. Tel vous l'aviez vu au premier instant, tel vous le retrouviez toujours. Moser avait donné le règlement des eaux et forêts pour doublure à sa conscience et se tenait inébranlable derrière ce bouclier.

L'étude de cette personnalité, d'autant plus facile à déchiffrer qu'elle n'avait pas de recoins, donna un véritable intérêt à la route que nous faisions ensemble. Le garde alsacien prenait rarement l'initiative d'une confidence, mais ne refusait jamais de répondre. Je l'amenai à me raconter ses longues embuscades dans les fourrés pour surprendre les coureurs de bois, ses poursuites sur la piste des braconniers, ses ruses victorieuses ou déjouées, les luttes corps à corps qu'il avait eues à braver, en un mot tous les incidens de la vie demi-sauvage qu'il menait depuis bientôt vingt années, et dont il avait fait son plaisir après en avoir fait son devoir. Pendant ces récits, forcément entrecoupés de beaucoup de pauses et de digressions, nous avions franchi la *vallée d'or* (Orvault), tantôt suivant la route sinueuse qui ondoie avec la coulée, tantôt coupant au plus court à travers les *sentes* qui traversent les prairies et s'enfoncent au milieu des châtaigneraies. Après avoir escaladé le bourg bâti au haut des collines, nous avions gagné la grande lande qui remplace l'ancienne forêt de Sautron, où le duc de Bretagne François II fit bâtir la chapelle de Bongarand, encore debout, puis côtoyé l'étang de la Barossière, grande flaque immobile et sans ombrage, devant laquelle se dressent, comme des fourches patibulaires, quelques arbres desséchés qu'entourent des volées de corbeaux. Enfin, quittant le chemin direct, j'avais incliné, avec mon compagnon, vers le hameau de la Thébaudière, désireux de visiter la demeure de cette femme célèbre qui sut, à force de grace et de

bon sens, écrire sous forme de lettres à sa fille un livre immortel. Nous arrivâmes au château du Buron par une avenue de sapins de cent pieds de haut. Il ne reste pas autre chose de ce que Mme de Sévigné appelle les *plus vieux bois du monde*. Dès 1680, son fils avait fait abattre le dernier bosquet. « Votre frère, écrit-elle à Mme de Grignan, a trouvé l'invention de dépenser sans paraître, de perdre sans jouer et de payer sans s'acquitter. Toujours une soif et un besoin d'argent, en paix comme en guerre : c'est un abîme de je ne sais quoi, car il n'a aucune fantaisie; mais sa main est un creuset où l'argent se fond. Ma fille, il faut que vous essuyiez tout ceci : toutes ces dryades affligées, que je vis hier; tous ces vieux sylvains, qui ne savent plus où se retirer; tous ces anciens corbeaux, établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois... tout cela me fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur. » On ne trouve au Buron d'autre souvenir de Mme de Sévigné que quelques lettres autographes et la chambre où elle couchait : c'est une petite pièce écartée, à six pans, ornée de boiseries sculptées et encore garnie de meubles du XVIIe siècle.

Partis du Buron, nous atteignîmes la lande de Treillères, steppe de près de sept lieues de circonférence, où quelques pousses de chêne et de hêtre, dernière trace des forêts druidiques, percent un tapis de maigres bruyères, puis enfin le bourg de Blain, d'où nous nous dirigeâmes sur la forêt du Gavre, qui depuis long-temps déjà dessinait à l'horizon ses sombres contours. L'entrée en était autrefois gardée par un château dont la possession fut la cause première des plus dramatiques épisodes de notre histoire. Le duc de Bretagne l'ayant donné à Chandos, au préjudice de Clisson qui le sollicitait, celui-ci jura Dieu *qu'il n'aurait pas un Anglais pour voisin*, et courut brûler la propriété du nouveau seigneur. Le duc se vengea par un guet-apens célèbre dans l'histoire et auquel Voltaire a emprunté les ressorts dramatiques de sa tragédie d'*Adélaïde du Guesclin*. Plus tard eut lieu le meurtre du connétable, que Charles VI voulut venger. On sait comment la folie surprit le roi à la tête de son armée et commença cette longue série de désastres qui faillirent rayer la France du rang des nations. Je cherchai long-temps en vain la place de ce château, dont le nom éveille un si lugubre retentissement dans le passé. Les tours que s'étaient disputées les seigneurs et les rois les plus puissans de la chrétienté ne forment plus qu'une imperceptible ondulation de terrain; leurs décombres mêmes ont disparu sous les orties.

Quand nous descendîmes au bourg, le soleil commençait à disparaître derrière les horizons de Rozet et de Plessé. Une lueur pourprée incendiait les toits de chaume. Les femmes revenaient des *vagues* de la forêt, portant des fagots d'ajoncs ou de fougères qu'elles retenaient à l'épaule avec la pointe de la faucille; des enfans couraient pieds nus

en poussant devant eux les porcs qui arrivaient de la glandée. Debout à la porte du cabaret qui sert d'hôtellerie aux rares voyageurs qu'amène le hasard, je contemplais d'un œil curieux l'étrange bourgade. Ses habitans avaient je ne sais quoi de rude et d'effarouché; ils accouraient pour voir les étrangers et s'enfuyaient dès qu'ils avaient rencontré leurs regards. Leurs chaumières croulantes, leurs habits en lambeaux, leur chevelure hérissée, l'expression un peu dure des physionomies, tout annonçait une pauvreté sauvage, mais rien ne révélait l'ambition du désir. La forêt leur fournit le bois qui les chauffe, l'herbe qui nourrit leurs troupeaux, l'écorce de houx dont ils fabriquent la glu qu'on vient leur acheter de loin; le reste leur manque, et ils n'y songent pas. Par instans, il me semblait voir un de ces campemens fixes de Bohêmes arrêtés dans les grandes clairières de la Valachie et vivant, comme les oiseaux, de ce que leur donnent les bois. Cependant, quelle que fût l'indigence de tout ce qui m'entourait, l'heure et le mouvement donnaient au tableau un certain charme agreste. Au milieu de cette fange et de ces haillons, les éclats de rire se répondaient d'une fenêtre à l'autre, quelques chants de jeunes filles s'élevaient çà et là; les vieillards souriaient sur les seuils aux derniers rayons du soleil, et la fumée qui montait des toits de chaume annonçait le repas du soir. A travers cette sauvagerie misérable, on sentait que les paisibles joies de la famille n'étaient point absentes.

Je fus réveillé dès le point du jour par le son prolongé du buccin d'Amérique. Avec un soleil moins voilé de brumes, j'aurais pu me croire au pied de quelque morne des Antilles. J'ouvris ma fenêtre et j'aperçus le vacher du Gavre, qui réunissait les bestiaux du village. On les voyait arriver à l'appel du *lambis*, dont les intonations monotones étaient égayées par le bruit des sonnettes et des grelots. Tous se dirigeaient vers la forêt, où le droit de pacage, autrefois concédé aux habitans par les vieilles chartes, leur a été conservé. Quelques hommes les suivaient portant sur l'épaule l'*étrèpe*, faux recourbée, avec laquelle ils coupent dans le bois les litières de leurs étables.

J'avais hâte de prendre le même chemin, et je descendis au rez-de-chaussée. J'y trouvai Moser, qui, en attendant les gardes auxquels il avait fait savoir son arrivée, déjeunait debout avec un verre de vin et un morceau de pain bis. Je commençais à partager son frugal repas, quand nous vîmes entrer un paysan qui, à notre aspect, s'arrêta sur le seuil, parut hésiter et finit par s'avancer vers la cabaretière, à laquelle il présenta une petite gourde de cuir sans prononcer un seul mot; elle la prit également en silence et se prépara à la remplir d'eau-de-vie. Le paysan attendit, adossé à la table qui servait de comptoir et les deux mains appuyées sur son bâton de houx. Il était grand, maigre, un peu voûté, mais d'une apparence robuste. Vêtu d'une veste de drap vert

très usée, d'un pantalon de berlinge et de souliers à semelles de bois, il portait en bandoulière une poche de toile qui affectait la forme d'un carnier. Son regard, promené autour de lui d'un air d'insouciance, glissa sur nous sans paraître s'arrêter, puis il se mit à siffler en tourmentant de la pointe de son bâton la terre battue qui servait de plancher. Quand l'aubergiste lui tendit la gourde remplie, il n'en paya point le prix, mais il fit un geste d'intelligence auquel la femme répondit par un signe de tête, gagna la porte et disparut.

— Vous ne connaissez point cet homme? demandai-je à Moser, qui venait, comme moi, de s'approcher du seuil pour suivre des yeux le paysan.

Moser fit un signe négatif et descendit les deux marches de l'entrée pour voir la direction que prenait l'homme à la veste verte.

— Il va vers la forêt, dit-il au bout d'un instant.

— Où pourrait-il aller? répliquai-je; la forêt est ici le champ commun où tout le monde moissonne.

— Mais tout le monde n'y fait pas la même récolte..

— J'ai trouvé en effet quelque chose de particulier dans la tournure de ce visiteur silencieux.

— Avez-vous remarqué qu'il n'était point chaussé de sabots, mais de galoches plus commodes pour la marche et qui laissent la même empreinte? Les autres paysans vont jambes nues, tandis qu'il porte des guêtres de cuir pour se défendre des épines du fourré; leur veste est brune ou bleue; la sienne est verte, afin de se confondre plus facilement avec les feuilles. Son carnier de toile pourrait passer pour une pannetière sans les taches de sang qu'on y voit encore, et ses mains seraient celles d'un laboureur, si elles n'avaient point été noircies par la poudre du bassinet.

— Ainsi vous croyez que nous venons de voir un braconnier?

— De la pire espèce, et je me tromperais fort si ce n'était celui qui dépeuple depuis dix ans la forêt, et qu'on a signalé à l'administration.

— Vous le nommez?...

— Antoine, ou plus communément *Bon-Affût*.

La cabaretière, qui rangeait ses bouteilles, se retourna à ce mot en tressaillant.

— Vous voyez que j'ai touché juste, dit l'Alsacien, à qui ce mouvement ne put échapper; notre vagabond est en compte-courant avec le *Cheval-Blanc*, et paiera un de ces jours sa provision d'eau-de-vie en gibier.

Notre hôtesse commençait à protester par un de ces flux de paroles que les paysannes prennent pour des raisonnemens, quand l'arrivée d'une jeune *boisière* vint heureusement l'interrompre. Ce nom de *boisier* n'appartient, à vrai dire, qu'aux *navreurs* de cercles et d'échalas,

aux tailleurs de cuillers, aux tourneurs d'écuelles ou de rouets, aux charbonniers, aux fendeurs de lattes, aux sabotiers, population nomade qui habite des huttes de feuillage dans les clairières, déloge forcément à chaque coupe, et s'établit là où frappe la cognée; mais l'habitude a fait donner le même nom à tous ceux qui vivent des produits forestiers, alors même qu'ils ne travaillent pas le bois de leurs mains. C'était le cas de Michelle, la jeune marchande qui colportait les ustensiles fabriqués au Gavre dans les foires des villages, où ses façons riantes, sa malicieuse adresse et son inépuisable faconde ensorcelaient les chalands jusqu'à les empêcher de distinguer le hêtre du bouleau. Elle revenait avec trois chevaux, dont les mannequins étaient vides, et retournait aux campemens des *boisiers* pour renouveler son approvisionnement. Cette direction était précisément celle que je désirais prendre. Moser allait commencer avec ses gardes une inspection qui ne leur permettait point de me servir de guide : je demandai à Michelle s'il me serait permis de la suivre, en profitant de sa compagnie.

— Pourquoi donc pas? dit-elle en riant; la route du roi est ouverte à tout le monde, mêmement que, pour mieux passer les fondrières, monsieur pourra monter sur une de mes bêtes à la place des sébiles et des boîtes à sel.

J'acceptai la proposition sans fausse honte. Moser m'aida à me hisser sur le bât recouvert d'un coussin de paille, et, après avoir échangé un adieu, nous nous séparâmes, lui pour suivre avec les gardes le fossé qui enceint la forêt, moi pour la traverser avec Michelle. Le hasard ne pouvait me donner une compagne de route de plus vive humeur. Son oncle lui avait confié la vente des *boiseries* depuis l'âge de quatorze ans, et, obligée de défendre ses intérêts et sa personne contre tous les accidens d'une vie nomade, la jeune paysanne avait acquis cette hardiesse un peu virile qui choque au premier abord, puis amuse par la nouveauté. A chaque rencontre faite sur le chemin, il y avait échange de confidences ou de railleries dans lesquelles le dernier mot lui restait toujours. C'était une grande fille d'environ vingt ans, plutôt leste que jolie, mais dont l'œil noir, le teint coloré, les dents blanches avaient un certain attrait de vie et de santé. Du reste, la malice chez Michelle n'excluait point la coquetterie; elle se servait d'épigrammes comme d'hameçons pour arrêter les passans et les attirer. Un d'eux qui tenait le milieu entre le bourgeois et le manant reçut ses agaceries avec une majesté officielle dont je ne pus m'empêcher de rire.

— Ne faites pas attention, dit Michelle, qui avait remis sa monture au trot, nous sommes un peu fier, rapport à notre titre d'officier municipal.

Je demandai si c'était vraiment le maire du bourg.

— Qu'est-ce que vous parlez de bourg! s'écria la *boisière* d'un air plaisamment scandalisé; heureusement que la *chevaline* n'est pas de

la paroisse, sans quoi ce mot-là l'eût fait ruer! Vous ne savez donc pas qu'en sortant du paradis terrestre, Adam et Ève arrivèrent juste au fond de cette grande ravine où vous voyez le Gavre, que l'endroit leur parut trop avenant pour aller plus loin, et qu'ils bâtirent là, dans la crotte, la première ville du monde. M. le maire doit en avoir la preuve dans ses paperasses timbrées, et les enfans de cinq ans vous conteront la chose. Aussi méprisons-nous ici les gens de Vay, de Rozet et de Plessé, qui ne sont que des paysans, tandis que ceux du Gavre ont toujours passé devant Dieu pour les premiers bourgeois de la création.

Tout en causant, nous avions atteint la forêt, et nous commencions à cheminer sous une jeune *vente* de chênes: ce nom de *vente* est donné aux divisions qui forment les triages de la forêt, au nombre de quatre cents; elles sont soumises à des coupes calculées qui constituent le système d'aménagement.

Après avoir pris une des dix grandes avenues ou *rabines* qui aboutissent au point central, nous tournâmes par les *foulées*. Le feuillage de chêne, qui dominait dans ces longues routes de verdure, était entrecoupé çà et là de merisiers, de trembles et d'alisiers. Au-dessous, les *aigrasses* ou pommiers sauvages tordaient leurs rameaux noueux, et le nerprun dressait ses faisceaux de branches fines destinées au vannier. Le pas des chevaux résonnait à peine sur la mousse; l'air, plus frais et plus léger, avait une sorte de saveur agreste qui se communiquait à tout l'être, et me donnait une facilité de vivre jusqu'alors inconnue. En se sentant plus loin des hommes, on se sentait plus près de l'œuvre de Dieu; on en percevait par tous les pores la séve fortifiante, on s'y trouvait plongé. Le silence même de la forêt était traversé par mille souffles mélodieux et animés : ici, c'étaient les roucoulemens des tourterelles, les martellemens cadencés du pivert, les sifflemens des grives ou la joyeuse chanson des bergeronnettes; là, le murmure de l'eau parmi les glaïeuls, les soupirs du vent dans le feuillage, le bourdonnement de l'abeille, ou la rumeur confuse de mille insectes invisibles; partout enfin le bruit du grand flot de vie qui vient de Dieu, passe sans cesse et se renouvelle toujours. Lorsque nous eûmes atteint les nouvelles *ventes*, la forêt perdit son aspect solitaire : l'homme reparaissait comme d'habitude par la trace de récens ravages. Des arbres fraîchement équarris jonchaient çà et là le sol, des ornières déchiraient l'herbe fine des *placis*, et l'on entendait les clochettes des vaches qui broutaient les jeunes pousses. Je demandai à ma conductrice si le baraquement des *boisiers* était encore éloigné.

— Assez pour qu'on ne puisse en voir la fumée, répondit-elle; il a fallu se détourner du droit chemin afin de conduire monsieur à la Magdeleine.

Je m'excusai de l'avoir retardée. — Ne vous en inquiétez point, re-

prit-elle; ce sera une occasion de voir la ferme des Louroux en passant, et de savoir si les cheveux de la Louison ont changé de couleur.

— C'est une parente ou une amie? demandai-je.

— La Louison! s'écria Michelle; eh! fi! Jésus! monsieur ne sait donc pas? C'est une pauvre créature dont le nom de famille est un nom de baptême.

— J'entends, une enfant d'hospice.

— Du tout, du tout, la Louison a été trouvée dans le bois par un homme du pays qui vit d'aventure et qu'on appelle Antoine.

— Le *Bon-Affût?*

— Juste! Monsieur le connaît?

— Je l'ai vu ce matin pour la première fois.

— Eh bien donc! le *Bon-Affût* est arrivé ici, voilà quinze ans, pas loin, portant dans sa peau de chèvre l'enfançon qu'il avait soi-disant trouvé à un des carrefours de la forêt; mais ceux qui l'ont reçu disent qu'il ne criait point la faim comme un nourrisson abandonné, et que, pour sûr, le braconnier le tenait de la mère.

— Et il l'a fait élever?

— A la ferme de la Magdeleine, où on la garde depuis, bien que ce soit une rousse et pas trop vaillante! Mais les Louroux ont des affaires avec Antoine, et, comme il protége la Louison, on lui passe ses mièvreries. Monsieur n'aura pas à s'étonner s'il retrouve là-bas le braconnier avec la petite.

— N'est-ce pas lui qui vient de ce côté? demandai-je en montrant quelqu'un dont on apercevait la silhouette à travers les branches d'une jeune *vente*.

— Lui! répéta Michelle, qui se pencha sur le cou de son cheval. Eh! non pas! c'est Bruno! Monsieur doit avoir entendu parler à l'auberge de Bruno, le *chasseur de miel* de la forêt. Gage qu'il va aussi à la Magdeleine! Eh! Bruno! tournez un peu la tête par ici; vous pouvez nous voir sans impolitesse.

Celui à qui s'adressait cet appel venait de paraître au coude du chemin, et se retourna vers nous en souriant. C'était un jeune garçon dans toute la fleur de la première virilité, et dont les haillons semblaient trahir plutôt que voiler la beauté. Un chapeau de paille aux bords frangés retombait sur sa chevelure bouclée; une veste trop étroite dessinait son buste et ses bras bien attachés; un pantalon de toile en lambeaux laissait voir des jambes nerveuses qui eussent fait l'admiration d'un statuaire. La force dominait dans cet ensemble plein de grace, mais la force jeune et souple de l'adolescence; on eût dit un de ces arbres à la fine écorce, au feuillage foncé et aux branches hardies qui poussent d'un seul jet dans les terres généreuses. Il portait un vase de bois à couvercle mobile retenu sur l'épaule par une courroie.

— Eh bien! les *avettes* ont-elles travaillé pour toi? demanda Michelle, que la supériorité d'âge et de fortune rendait plus libre de langage.

— Les mouches du bon Dieu travaillent toujours pour les chrétiens, répliqua Bruno en nous montrant son vase plein de rayons récemment enlevés.

— Et où as-tu *picoré* ton sucre de chêne?

— Là-bas, vers l'*Épine des haies*, au creux d'une *bourdaine* que j'ai enfumée. J'ai encore plus de dix autres endroits où les petites belles se fatiguent à mon intention. L'année sera bonne pour la récolte des douceurs, vu que les *lancygnés* (sureaux) ont fleuri dru au printemps.

J'interrogeai Bruno sur l'abondance de ces nids d'abeilles, et j'appris qu'on en comptait plusieurs centaines dans la forêt. Le jeune garçon les connaissait presque tous; mais la plupart se trouvaient placés hors de portée, et, pour recueillir le miel, il eût fallu abattre l'arbre, comme le font les chasseurs de miel du Nouveau-Monde. Le commerce de Bruno était donc peu lucratif, et il avait dû y joindre la quête des magasins d'écureuils où il s'emparait des faînes, des châtaignes et des noix entassées pour leurs provisions d'hiver; il vendait enfin des baguettes de *bourdaine* aux cagiers, de l'écorce de houx aux fabricans de glu, et portait au bourg, en hiver, quelques oiseaux d'étang pris au trébuchet. Toutes ces industries de contrebande n'avaient point réussi à le faire riche, mais semblaient le faire heureux. Toléré par les gardes, que sa complaisance et sa bonne humeur avaient apprivoisés, il vivait dans la forêt aussi libre que le pêcheur sur les flots.

Michelle avait d'abord paru accepter la compagnie de Bruno avec empressement; mais un scrupule subit parut traverser sa pensée, elle ralentit le pas de sa monture et demanda brusquement à Bruno s'il ne s'éloignait point trop de sa route.

— M'éloigner! dit le jeune garçon, je me rapproche au contraire.

— Où vas-tu donc?

— Mais, comme vous, jolie Michelle, à la ferme des Louroux.

La *boisière* le regarda en face.

— C'est-il, comme ton bon ami Antoine, pour quelque affaire de maraude? demanda-t-elle.

— Sur ma conscience, non! dit Bruno d'un accent de sincérité; je ne vais que pour dire un bonjour à ceux de la Magdeleine et pour leur faire goûter mon sucre d'avettes.

— Ah! ah! je comprends, reprit Michelle avec un rire trop éclatant pour ne pas être forcé, c'est un cadeau que tu apportes à la Louison.

— A elle,.... et aux autres! répliqua le jeune paysan un peu embarrassé.

— Alors pourquoi ne nous en as-tu pas offert?

— Pardon, dit Bruno, qui dégagea de son épaule le petit baril qu'il

découvrit en l'avançant à portée de la jeune fille; vous pouvez en manger à votre appétit.

Michelle l'écarta de la main. — Non, non, reprit-elle, il n'y en a point trop pour la *trouvée!* Prends garde seulement que le sucre de chêne ne lui tourne dans le sang, ses *roussures* pourraient grandir, et son visage prendre la couleur d'un coin de beurre de Nozay. — Elle accompagna cette plaisanterie rustique d'un nouvel éclat de rire; le chercheur de miel secoua la tête. — Vous êtes méchante, la Michelle, dit-il d'un ton fâché; ceux qui ont bon cœur ne raillent pas les misères que Dieu nous a faites. Si la Louison n'est ni belle, ni de grand courage, elle n'a pas moins ses mérites.

— On sait bien que tu en es amoureux, mon pauvre moissonneur de noisettes! dit Michelle toujours plus aigre.

— Ceci est une menterie, reprit Bruno plus vivement : la Louison n'a point l'âge pour qu'on l'épouse, et par ainsi je ne puis pas en être amoureux; mais c'est la vérité que je lui veux du bien, parce qu'elle a une bonne ame, ce qui est encore, je vous le dis, la Michelle, plus profitable et plus rare que la beauté. J'ai aidé la Rousse à marcher quand elle n'était guère plus haute qu'un fagot couché; je l'ai retirée du grand étang, déjà si noyée qu'elle avait perdu la voix; on sait bien que tout ça attache, et il n'est point juste de nous tourmenter pour une honnête amitié.

— Eh bien! eh bien! s'écria la *boisière,* sait-il donc parler à cette heure, lui qui d'ordinaire n'a pas plus de voix qu'un hanneton? Allons, ajouta-t-elle en voyant le mouvement d'impatience du jeune garçon, ne vous retournez pas vers moi avec l'air d'un sanglier qu'on est venu tracasser dans sa *fougeace.* Voici la maison des Louroux, pauvre innocent; et, si je ne me trompe, la Louison a senti l'odeur du miel, car je l'aperçois devant la porte qui vous attend pour vous souhaiter la bienvenue.

Une fillette d'environ quinze ans venait en effet d'accourir sur le seuil. Ce qu'en avaient dit Bruno et Michelle m'avait préparé à une laideur exceptionnelle; je fus tout surpris de trouver une créature petite, frêle et un peu pâle, mais d'une physionomie si douce et d'une grace si mignonne, que dès le premier coup d'œil on était gagné. Sa chevelure, d'un roux splendide, tombait en désordre sur un cou dont la blancheur de marbre défiait le hâle et le soleil. Ses yeux bleus et un peu ronds avaient je ne sais quoi d'étonné, comme ceux d'un enfant qui s'éveille; ses traits suaves étaient éclairés par un fin sourire. La seule disgrace de ce charmant visage adolescent était les rousseurs auxquelles la *boisière* avait fait allusion. Louison nous salua avec une politesse agreste.

— Quoi donc! demanda ironiquement ma conductrice, c'est-il au-

jourd'hui dimanche pour la Louison, qu'elle se tient là écoutant l'herbe pousser et les mains sous sa *devantière*?

— Faites excuse, Michelle, répondit la fillette d'une voix doucement timbrée; mais les pauvres gens ne sont pas plus robustes que Dieu le créateur, qui a eu besoin de se reposer.

— Voyez-vous ça! dit la *boisière*, qui se tourna de mon côté comme si elle eût voulu me rendre complice de ses moqueries; c'est une savante, oui! le *Bon-Affût* lui a appris à lire dans l'imprimé, et les murs de la ferme sont tapissés d'images que lui a données M. le curé.

— Tout le monde ne peut pas avoir sa chambre comme la jolie Michelle *adournée* des cadeaux de ses amoureux, fit observer la petite.

Bruno eut l'imprudence de rire de cette innocente malice, ce qui parut faire perdre à Michelle tout son sang-froid. — Si les amoureux sont honnêtes pour moi, c'est que je ne leur fais pas honte, reprit-elle en jetant un regard expressif sur les pauvres habits de l'orpheline; mais consolez-vous, la Rousse, voici un galant qui n'a point tant de *braverie* et qui vous cherche. Allons, le beau gars, ouvrez votre barillet et offrez à celle-ci vos friandises de mendiant.

Je voulus m'entremettre pour donner une autre tournure à l'entretien; mais Michelle avait une piqûre au cœur, et, quoi que je pusse dire, elle reprit toujours l'offensive. Bruno, qui s'était assis près du seuil sur une pierre, écoutait avec impatience. Quant à Louison, elle fut quelque temps sans sentir les coups et riant des sarcasmes de Michelle : elle jouait avec sa colère comme un enfant avec des armes dont il ne se défie pas, mais la *boisière* finit par trouver le joint du cœur en lui demandant méchamment si les Louroux ne l'habilleraient point de neuf pour la prochaine fête de Plessé. Elle faisait sans doute allusion à quelque avanie précédemment infligée à l'orpheline pour son pauvre costume, car je la vis tout à coup rougir et balbutier. Michelle, qui comprit que le coup avait porté, redoubla avec la cruauté d'une femme qui se venge; elle n'épargna à la Louison aucune raillerie sur ses misérables vêtemens, énuméra tout ce qui lui manquait, et finit par une description complaisante du nouvel habit que faisait pour elle le tailleur de Niort. La Louison, qui jusqu'alors avait eu la réplique si libre, écouta tout sans répondre et la tête basse. Évidemment, la cruelle insistance de la *boisière*, après lui avoir rappelé quelque pénible souvenir, venait d'éveiller ses innocentes coquetteries. Ramenée à ce désir de parure qui n'est chez la femme qu'une des formes du besoin de plaire, elle était passée presque subitement de son insouciante gaieté à toutes les amertumes de la honte et du souhait sans espoir. Debout près de la porte, elle roulait de son petit pied nu quelques feuilles que le vent avait poussées jusqu'au seuil; des mèches de cheveux couleur d'or bruni voilaient son visage, et une de ses mains arrachait avec distrac-

tion la mousse qui veloutait par taches le mur auquel elle s'appuyait. L'arrivée du maître de la Magdeleine coupa heureusement court à l'entretien; l'orpheline en profita pour s'échapper, et, après avoir remercié assez brièvement Michelle, qui continua sa route, j'entrai au logis avec le fermier.

J'étais curieux de connaître les détails d'une exploitation agricole placée dans des circonstances aussi particulières. Le père Louroux m'expliqua et me fit visiter tout ce qui méritait d'être connu. Ces terres enclavées dans la forêt étaient entourées d'innombrables ennemis contre lesquels il fallait sans cesse les défendre. A chaque instant, mon guide me dénonçait quelque fausse trappe creusée sous le gazon pour les loups, et toute semblable à celle où tomba Daphnis quand Chloé vint l'en retirer en « l'aidant du cordon qui nouait ses cheveux. » Ainsi ramené au souvenir des pastorales de Longus, j'avais précédé le père Louroux de quelques pas, et j'allais franchir une brèche ouverte sur un champ de blé, quand le fermier accourut avec un cri d'épouvante et me montra une faux cachée sous les ramées, à l'intention des sangliers, très nombreux au Gavre, et qui, en se précipitant par l'ouverture, devaient rencontrer la faux et s'ouvrir les entrailles. Ces sortes de piéges, les plus redoutables de tous, étaient aussi les plus multipliés. Cependant ils ne suffisaient point pour garantir les moissons contre la voracité des *grogneurs*. Le père Louroux m'apprit qu'à l'époque où les fromens jaunissaient, tous les gens de la ferme devaient se disperser dans les champs, monter sur des chariots comme les barbares de la Crimée, et, le fusil à la main, attendre au haut de ces citadelles roulantes l'arrivée des sangliers. Quant aux loups, ils n'étaient redoutables qu'en hiver; mais alors ils se rassemblaient par troupes et venaient assiéger les étables. Deux ans auparavant, ils avaient failli dévorer la Louison, qui était perdue sans Antoine.

— Et il paraît, dis-je, que depuis tous deux sont restés amis? — Le braconnier et la jeune fille causaient intimement au coin de la clairière que nous allions traverser.

— Ah! ah! *Bon-Affût* est par ici! reprit le fermier, dont la figure s'éclaira; gage qu'il apporte quelque chose à la petite! On ne sait pas ce que c'est que l'attachement de ces endurcis-là, monsieur; ils sont pires que le fer, car la rouille du temps n'y peut rien. Depuis le jour où Antoine a ramassé la pauvre créature parmi les feuilles mortes, il l'a aimée autant à lui seul qu'un père et une mère, et, si elle lui demandait son œil droit, au lieu de refuser, il lui donnerait encore le gauche pour appoint.

L'attitude et l'expression du braconnier ne démentaient point les paroles de Louroux. Antoine était assis aux pieds de la Louison, accoudé sur ses genoux, où il mangeait un morceau de pain noir, la tête levée vers

elle, et les regards plongés dans ses yeux. On eût dit que la table transformait pour lui ce frugal repas en festin, car tous les plis de son rude visage semblaient sourire. La jeune fille, qui venait sans doute de lui raconter l'humiliation qu'elle avait eu à subir de la Michelle, essuyait encore de temps en temps une larme avec le coin de son tablier, et ne pouvait retenir de petits sanglots qui lui entrecoupaient la voix; mais les paroles du braconnier avaient déjà ramené la gaieté sur ce visage d'enfant, où le rire reparaissait à travers les derniers pleurs comme le soleil dans un rayon de pluie. Nous suivions la lisière du bois, cachés par les touffes de houx, et le gazon éteignait le bruit de nos pas : aussi approchions-nous sans être aperçus. La voix du braconnier s'était insensiblement élevée, et je crus distinguer quelques mots dont l'accent étranger m'était bien connu. — On dirait qu'ils parlent breton? fis-je observer à demi-voix.

— C'est la vérité! reprit le père Louroux, qui se mit instinctivement à mon diapason; le *Bon-Affût* est né devers les bois de Camore, et, quand il est venu ici voilà une quinzaine d'années, il avait grande peine à parler comme tout le monde. Aussi a-t-il appris le jargon du bas-pays à sa mignonne Louison, et celle-ci l'a enseigné à Bruno, si bien que, lorsqu'ils sont ensemble, ils font un verbiage que le bon Dieu n'y entendrait rien. Écoutez plutôt si cela ressemble à une langue faite pour le monde?

Malgré l'opinion du fermier, je commençais à comprendre parfaitement.

— La paix! la paix! répétait Antoine d'un ton caressant : je te dis que tu iras à l'assemblée prochaine et que tu seras la plus belle, oui!

— Le drap et la toile sont bien chers! objectait la fillette, qui ne pleurait plus que d'un œil.

— Mais les chevreuils se vendent bien, répliqua le braconnier, et pas plus tard que demain il y en aura un à la ferme. Le père Louroux se chargera comme d'habitude de le faire arriver à Nantes.

— Et si les gardes veillent cette nuit? demanda la Rousse tout-à-fait consolée.

— Ils ne veilleront point, répliqua *Bon-Affût*, j'ai un moyen sûr de les envoyer au fenil....

Les branches mortes qui craquaient sous nos pieds dénoncèrent notre approche; le braconnier fit un geste rapide qui recommandait à l'enfant la discrétion et se leva pour nous recevoir. Il reconnut évidemment en moi le voyageur aperçu le matin à l'auberge en compagnie de Moser, dont l'uniforme lui avait révélé les fonctions, car il prit subitement une expression défiante. Je m'efforçai de dissiper ses soupçons en expliquant, pendant le cours de l'entretien, ce qu'il y avait de fortuit dans mon rapprochement avec le forestier, dont je n'étais ni le

collègue ni le chef; je fis connaître le motif de mon excursion dans la forêt, et je demandai au fermier le chemin qu'il fallait prendre pour arriver aux huttes des *boisiers*. *Bon-Affût*, qui avait jusqu'alors écouté sans rien dire, mais que mes déclarations avaient sans doute rassuré, répondit qu'il allait du côté de la grande coupe, et que je pouvais le suivre.

II. — UNE NUIT DANS LA FORÊT.

Après avoir traversé avec quelque peine les lisières des *placis* tout encombrées de ronces et de buissons, nous arrivâmes à la vieille futaie. Je fus involontairement saisi de la grandeur religieuse de ces mille arceaux de feuillage entremêlés comme les voûtes d'un palais mauresque, et dont les troncs moussus formaient la verte colonnade. Ici, la solitude n'invitait pas à l'idylle comme celle que j'avais traversée quelques heures auparavant, mais à la vie hasardeuse et mâle. Animé par l'air plus pur, attiré par les perspectives mobiles et infinies qui s'ouvraient de tous côtés, sentant la marche plus facile sur ces tapis de feuilles en poussière, on arrivait à comprendre l'espèce de délire qui, vers le XIIe siècle, s'empara de la noblesse entière et la poussa dans les forêts au milieu des chevauchées, des aboiemens de meutes et des hallalis de veneurs. Alors les bois, pareils à une marée montante, envahirent partout les champs et les villages. En Normandie, un seul gentilhomme fit disparaître trente-deux paroisses pour planter *une chasse;* au Gavre, le flot de verdure avait également expulsé les hommes : il fallut des lois pour préserver les seigneurs des séductions du *couvert*. Je subissais à mon tour et je comprenais ces irrésistibles attiremens de la forêt. Plus je me plongeais sous ses ombres mouvantes, plus leur fraîcheur embaumait mon sang, fortifiait mes membres et m'excitait à poursuivre. Je me sentais une vigueur enivrée qui m'eût fait prendre volontiers pour devise le cri de force et de jeunesse adopté par les Byrons d'Angleterre : *En avant!*

Le braconnier, à qui j'essayai d'expliquer ce que j'éprouvais, m'avoua que hors du *couvert* il ne respirait jamais qu'à moitié. Fils d'un *boisier* de Camore, il était né et avait grandi dans la forêt. Les ombrages étaient pour lui ce qu'est la mer pour le matelot; il en aimait le murmure et la couleur, il en connaissait tous les mystères. Après avoir suivi les *sentes* quelques instans, il prit sa direction par des ouvertures où les branches brisées indiquaient *la passée* des sangliers. Nous traversions à vol d'oiseau les fourrés et les brandes. Au milieu de ces mille *bouées* (bosquets) qui entrecoupent les jeunes *ventes* de tant d'ombres et d'éclaircies, que l'œil s'égare dans leurs inextricables détours, il marchait tout droit et sans regarder, comme si une

mystérieuse attraction lui eût indiqué sa route. A mesure que nous avancions, les sites devenaient de plus en plus sauvages. Enfin toute trace du travail de l'homme disparut. Nous n'avions plus autour de nous qu'un chaos d'arbres de toutes grandeurs, une bataille de végétation dans laquelle le plus faible se tordait au pied du plus fort, qui l'étranglait de ses replis ou l'asphyxiait sous son ombre. Çà et là, de grands chênes abattus par le temps appuyaient leurs squelettes poudreux aux robustes troncs de leurs successeurs; les arbustes grimpans qui cherchaient le soleil lançaient leurs guirlandes jusqu'aux cimes les plus élevées, couraient de l'une à l'autre, et formaient mille ponts suspendus le long desquels se balançaient les écureuils. Le sol lui-même, autrefois bouleversé par quelque terrible convulsion, était entrecoupé de ravines au bord desquelles surplombaient des rocs hérissés de ronces échevelées. De loin en loin, il se faisait une ouverture dans ce fouillis de pierres et de verdure; alors apparaissaient des étangs tout brodés de nénuphars. On voyait passer au-dessus de grandes volées de ramiers, tandis que l'alcyon aux couleurs diamantées rasait rapidement les oseraies, et que le héron, immobile sur les rameaux desséchés du saule, penchait la tête vers les eaux dormantes comme un pêcheur patient.

Nous suivions la rive d'un de ces lacs perdus dans la solitude, quand un grand mouvement se fit tout à coup près de nous. Les grenouilles qui croassaient sur les glaïeuls s'élancèrent au fond des eaux, tous les chants s'arrêtèrent dans le feuillage, et les oiseaux descendirent en tournoyant jusqu'au pied des arbres. Au même instant, l'ombre de deux grandes ailes noircit la surface argentée de l'étang, et j'aperçus un aigle de mer qui semblait flotter dans l'azur du ciel. Après avoir plané quelques minutes, l'aigle descendit comme un trait dans le fourré, d'où il ressortit bientôt tenant dans son bec une proie. Je le vis alors voler vers un grand chêne au haut duquel *Bon-Affût* me montra son nid. L'oiseau de mer était grand comme une de ces cabanes roulantes en usage parmi les bergers, et il semblait surcharger la cime de l'arbre, qu'agitait un continuel balancement. Mon guide m'apprit que les aigles étaient si nombreux dans la forêt, qu'ils étendaient leurs ravages jusqu'aux basses-cours des villages voisins. On eût même dit que les violences de ces suzerains de l'air encourageaient l'audace des moins forts, selon la remarque de Panurge, que « les bonnes aubaines des brigandissimes élèvent partout des brigandeaux. » J'appris en effet qu'au Gavre la fable du *corbeau qui veut imiter l'aigle* n'était point une allégorie, mais une réalité. Ces voleurs de fromages osaient ici s'abattre sur les jeunes agneaux et cherchaient à leur dévorer les yeux.

Nous avions atteint le centre de la solitude et nous arrivions à un *placis* au milieu duquel brillait une flaque d'eau si limpide, que le ciel

s'y reflétait avec toutes ses lueurs et toutes ses nuées. Arrivé là, le braconnier ralentit le pas en promenant autour de lui des regards plus complaisans, comme un propriétaire qui rentre dans son domaine. Il se mit à répondre à chaque chant d'oiseau par un chant si merveilleusement imité, que l'oiseau trompé descendait de branche en branche et s'arrêtait à quelques pas de nous en penchant la tête pour mieux écouter. Les écureuils accouraient à son cri; les poules d'eau sortaient des touffes de joncs pour venir picorer les graines qu'il semait sur le lac; des lapins qui jouaient sous une touffe de bruyère s'étaient arrêtés et nous regardaient d'un air presque effronté. Le braconnier sourit de ma surprise.

— Ce sont mes amis et mes voisins, me dit-il; voilà long-temps que nous vivons sans procès, et, comme on ne vient guère de ce côté, ils n'ont pu apprendre à se méfier.

— Alors vous ne leur tendez jamais de piéges?

— Jamais; ce serait tromper leur confiance! Mais je ne vois pas la *verdaude*, d'habitude elle est plus alerte.

Il s'était approché de la flaque, et se mit à siffler d'une façon particulière; bientôt un sifflement pareil lui répondit, et la tête triangulaire d'une énorme couleuvre se dressa dans les roseaux; je fis, malgré moi, un mouvement en arrière. — N'ayez pas de souci, dit *Bon-Affût* tranquillement, c'est une vieille camarade; elle m'a reconnu, voyez! La couleuvre était en effet sortie de *la rosière;* elle nageait vers nous la tête haute, en dardant sa langue fourchue avec de petits sifflemens. Les longs replis de son corps verdâtre, marbré de taches sombres, traçaient derrière elle un sillon sur les eaux dormantes; elle s'élança d'un bond vers la rive, et, se *lovant* sur elle-même, elle arriva à la ceinture du braconnier. Celui-ci étendit le bras; elle s'y enroula vivement, et atteignit ainsi son giron, où je la vis s'enfoncer.

— Monsieur s'étonne de ma confiance, dit *Bon-Affût,* qui avait remarqué mon expression d'inquiétude et de dégoût; mais ça n'a point de malice, c'est un aspic d'eau. Quand on passe de longues semaines seul dans les bois, voyez-vous, on devient moins difficile pour sa compagnie; on est heureux de trouver quelque chose qui vit et qui vous connaît. Aussi, quand je ne puis aller à la Magdeleine causer avec la Louison, et que Bruno est en voyage, je tombe quelquefois dans mes *chétiveries;* alors je viens ici pour me distraire, et les bêtes du bon Dieu me font société.

Il ajouta beaucoup de remarques étranges sur les animaux de la forêt. Il s'était composé lui-même une histoire naturelle, mélange de préjugés et d'observation dans lequel il me parut fort difficile de distinguer l'erreur de la vérité. Les *fauves* avaient été classés par lui en amis ou en ennemis des hommes, et il prétendait reconnaître leur na-

ture selon qu'ils étaient sensibles ou non à la voix humaine; une tradition forestière faisait remonter cette division aux premiers jours du monde. L'homme et le lion se disputaient alors la royauté de la terre; les animaux prirent parti dans la querelle selon leurs inclinations. Tous ceux qui avaient *l'esprit ouvert et le cœur soumis* se rangèrent du côté d'Adam, tandis que *les violens et les stupides* se faisaient les défenseurs du lion. L'homme remporta la victoire; mais il fut chassé peu après du pays de délices qu'il habitait, et perdit ainsi la couronne du monde. C'est depuis que les animaux qui l'avaient combattu sont restés les ennemis de ceux qui avaient soutenu sa cause. Malheureusement les hommes de nos jours ont perdu le souvenir du passé, et, comme le traité d'alliance entre leurs pères et les animaux du paradis terrestre a été noyé dans les eaux du déluge, ils ne se souviennent plus de leur ancienne amitié; mais, quand on la connaît, on n'a qu'à se montrer, et les *fauves*, qui ont été autrefois les soldats d'Adam, se le rappellent. Ces explications nous avaient conduits hors du fourré, à l'entrée d'une des grandes *rabines*. Nous y rencontrâmes Bruno assis au bord de la route, où il dépouillait de leur écorce des branches de *bourdaine*. En apercevant le braconnier qui débouchait le premier de la *passée*, il fit un geste d'avertissement qu'il réprima de son mieux en me voyant. *Bon-Affût* fouilla d'un regard rapide les avenues. — Eh bien! dit-il en s'arrêtant devant le jeune garçon, qui s'était remis au travail, tu nous prépares donc des paniers, mon mignon?

— Faites excuse, ceci est pour le cagier de Rozet, répliqua Bruno sans lever les yeux.

— C'est s'y prendre tard que de préparer des prisons aux oiselets quand ils ont déjà toutes leurs plumes, objecta le braconnier, et tu n'es guère plus diligent, toi qui attends pour blanchir tes baguettes que le soleil ait un œil fermé.

— Le jour n'est pas si long que la volonté, répondit Bruno.

— Et comptes-tu porter ce soir ta marchandise au Rozet?

— Non, dit le jeune garçon, qui releva la tête en regardant *Bon-Affût*, la route est trop mauvaise du côté des *boisiers;* voyez plutôt.

Il montrait le sol boueux que sillonnaient de profondes ornières et les traces de pas tout récens. Le braconnier sembla particulièrement frappé de celles-ci qu'il reconnut sans doute, car je le vis échanger un regard avec Bruno, et après avoir hésité un instant :

— Monsieur n'a plus besoin de moi, dit-il brusquement; il n'a qu'à suivre la *rabine* pour trouver les huttes des *boisiers;* s'il veut presser un peu le pas, il pourra encore y arriver avant le jour failli.

Je compris que cette détermination avait quelque motif que l'on ne voulait point me faire connaître. et dont il était par conséquent inutile de s'informer; je pris donc congé de mon guide sans insister

davantage, et je m'engageai seul dans la longue avenue. L'épaisseur du feuillage interceptait les dernières clartés du jour, de sorte qu'il y régnait déjà une demi-obscurité; mais, par intervalles, la brise qui s'élève le soir entr'ouvrait la voûte de verdure, et alors un rayon du soleil couchant plongeait tout à coup dans cette ombre, s'y brisait et faisait pleuvoir mille jets lumineux. Lorsque je me retournais, j'apercevais l'immense allée qui se déroulait derrière moi comme un souterrain au fond duquel apparaissait le ciel bleuâtre du levant, déjà diamanté de pâles étoiles. Le premier hameau de *boisiers* que je rencontrai n'était composé que de quelques huttes; je le traversai sans m'y arrêter, gagnant le milieu de la coupe, où se trouvait le principal campement. Je voyais se dessiner çà et là, sous les vagues lueurs de la nuit, des groupes de cabanes qui formaient dans l'immense clairière comme un réseau de villages forestiers. Toutes les huttes étaient rondes, bâties en branchages dont on avait garni les interstices avec du gazon ou de la mousse, et recouvertes d'une toiture de copeaux. Lorsque je passais devant ces portes fermées par une simple claie à hauteur d'appui, les chiens-loups accroupis près de l'âtre se levaient en aboyant, des enfans demi-nus accouraient sur le seuil, et me regardaient avec une curiosité effarouchée. Je pouvais saisir tous les détails de l'intérieur de ces cabanes, éclairées par les feux de bruyères sur lesquels on préparait le repas du soir. Une large cheminée en clayonnage occupait le côté opposé à la porte d'entrée; des lits clos par un battant à coulisses étaient rangés autour de la hutte avec quelques autres meubles indispensables, tandis que vers le centre se dressaient les établis de travail auxquels hommes et femmes étaient également occupés.

J'appris plus tard que ces baraques dispersées dans plusieurs coupes étaient habitées par près de quatre cents *boisiers* qui ne quittaient jamais la forêt. Pour eux, le monde ne s'étendait point au-delà de ces ombrages par lesquels ils étaient abrités et nourris. Cependant dans le cercle étroit de ces obscures destinées se retrouvait tout ce qui agite ailleurs la foule haletante : espérances déçues ou remplies, amours accueillis ou repoussés, joies ou deuils de la famille, et par-dessus tout l'éternelle épée suspendue au banquet du genre humain, la misère. Pour le moment, celle-ci était heureusement absente; mais on se rappelait ses visites, et les femmes me les racontèrent. A plusieurs reprises, l'exploitation du bois avait été suspendue, le prix du blé s'était élevé, et les *boisiers* sans ressources avaient dû vivre, comme les bêtes fauves, de ce qu'ils trouvaient dans la forêt. Chassés par la faim, ils avaient cherché secours dans les villages voisins; mais la pauvreté avait fermé les portes, l'amitié seule eût pu les rouvrir, et, pour le laboureur qui vit hors du *couvert*, le *boisier* est un étranger. Aucune al-

liance ne rattache la campagne à la forêt, aucune habitude ne les rapproche; il y a plus, une vieille défiance met la première en garde contre l'homme du *couvert*. Son accent rude et précipité, ses vêtemens sordides, sa physionomie sauvage, tout étonne et inquiète; puis la tradition rappelle qu'autrefois les *boiseries* servirent de champ d'asile aux désespérés, et qu'alors les hommes de la forêt faisaient irruption dans les villages pour y enlever les femmes ou les moissons, et, bien que l'abus ait cessé, le souvenir a survécu.

Je trouvai au principal campement, ainsi qu'on me l'avait annoncé, une hutte plus vaste convertie en cabaret, et où un certain nombre de voisins étaient alors rassemblés. J'y aperçus Moser avec ses deux gardes qui soupaient dans un coin où j'allai les rejoindre. Vers le milieu de la cabane, autour d'un feu dont la fumée était recueillie par une sorte d'entonnoir en clayonnage, plusieurs femmes se tenaient accroupies. A l'aspect étrange du lieu, on eût pu se croire dans un wigwam de peaux rouges sans la conversation bruyante des fileuses réunies près de l'âtre. Le nom de Michelle plusieurs fois prononcé attira mon attention; Michelle faisait les frais de la veillée, et il me parut, dès les premiers mots, qu'en fait de médisance la ville n'avait rien à apprendre à la forêt. L'élégante *boisière* déplaisait évidemment à tout le monde, sans que l'on pût s'accorder sur ses défauts. Les unes l'accusaient d'être hautaine, les autres trop familière; on lui reprochait de ne songer qu'à faire fortune, puis de se ruiner pour paraître *brave;* celle-ci la déclarait sans esprit, celle-là lui en trouvait trop; il n'y avait unanimité que dans la malveillance. Quand on eut épuisé toutes les critiques, une jeune fille dont le teint couleur de taupe et les cheveux roussis excusaient la jalousie demanda pourquoi la Michelle ne venait point avec les autres à la veillée.

— Pauvre innocente! répondit une seconde fileuse à mine aigre-douce, tu ne sais donc pas que quand les garçons soupent, on est sûr de les trouver au logis?

— Eh bien! qu'est-ce que cela fait? demanda brutalement la *noiraude*.

— Cela fait, ma mignonne, que la Michelle choisit ses heures, continua la maligne paysanne, et que pour le moment elle va de hutte en hutte montrer sa coiffe blanche.

— Vous croyez ça, la Landry! interrompit tout à coup une voix.

Et la *boisière* parut à la porte de la cabane, le visage rouge et un peu essoufflée.

— Elle nous écoutait! s'écrièrent les fileuses étonnées.

— Je ne porte pas assez de coiffes sales pour avoir à les montrer quand elles sont blanches, reprit Michelle, qui désignait de l'œil la *dormeuse* en toile rousse de la Landry, et je n'ai encore visité aucun logis dans la coupe depuis mon arrivée.

— Vous êtes pourtant bien échauffée, ma bonne amie, fit observer la fileuse avec un regard de vipère qui s'éveille.

— Parce que j'ai couru pour traverser le *placis*, dit la *boisière*, rapport à ce que vient de me dire Bruno.

— Ah! vous vous sauvez devant le chercheur de miel, reprit ironiquement la Landry; jusqu'à présent, quand vous vous rencontriez sur le grand chemin, c'était lui qui prenait les *voyettes*, mais il faut croire que vous l'aurez enhardi.

— Allons, n'ayez donc pas comme ça des *innocences* par mauvaiseté, s'écria Michelle en colère; ce n'est pas Bruno qui m'a *épeurée*, mais son dire, et gage que vous n'auriez pas été plus vaillante, bien que vous soyez douce comme une louve qui n'a pas sevré!

— Et qu'a pu te dire ce pauvre coureur, pour te rendre aussi rouge qu'une graine de houx? demanda la plus vieille des fileuses.

— Ce qu'il m'a dit, mère Colette? répliqua la *boisière*, qui baissa la voix; eh bien! il m'a avertie qu'il venait de rencontrer, vers les fourrés de *l'Homme mort*, le *mau-piqueur* qui *faisait le bois*.

Il y eut à ces mots un mouvement général; toutes les conversations furent interrompues.

— Bruno l'a vu? demandèrent en même temps plusieurs voix.

— Comme je vous vois, dit la *boisière;* il tenait à la chaîne son chien noir et avait l'air de chercher les pistes. Au premier moment, Bruno a cru que c'était un forestier; mais, quand l'*avertisseur de tristesse* s'est tourné vers lui, il a vu ses yeux qui laissaient couler des flammes, il l'a entendu qui prononçait les mauvaises paroles :

Fauves par les passées,
Gibiers par les foulées,
Place aux ames damnées!

Puis il a disparu dans les *ventes* en faisant grésiller les feuilles.

Les femmes avaient cessé de filer, les hommes se regardèrent, et les gardes eux-mêmes semblèrent saisis. Moser leur demanda ce que cela voulait dire. L'un d'eux répondit avec un peu d'embarras que, selon la croyance du *couvert*, l'apparition du *mau-piqueur* annonçait *la grande chasse des réprouvés*. — Et il y a des gens baptisés qui peuvent croire à de pareils contes? demanda Moser scandalisé. Un murmure s'éleva parmi les *boisiers*.

— Les gens baptisés croient ce qui frappe leurs oreilles, fit observer un vieillard; tous ceux qui sont ici ont ouï la trompe de l'*avertisseur de tristesse*, et vos gens eux-mêmes peuvent en rendre témoignage.

Les gardes avouèrent, avec un peu d'hésitation, que c'était la vérité. — Ainsi vous avez entendu le cor dans la forêt sans chercher les chasseurs? demanda l'Alsacien.

— Par la raison qu'ils seraient allés au-devant de la mort, reprit le *boisier* qui avait déjà parlé : la venue du *mau-piqueur* est toujours un méchant signe; mais quiconque raconte la chasse n'a qu'à faire préparer sa bière, car ses heures sont comptées.

— Eh bien! j'en courrai la chance, dit Moser, et que le diable me brûle si je ne force vos damnés à me montrer leurs ports d'armes!

Tous les assistans se récrièrent; le vieillard secoua la tête. — Il ne faut pas jouer avec les morts, dit-il, Dieu a fait les parts; il a donné le jour aux hommes et la nuit aux mauvais esprits. C'est d'un cœur trop fier d'aller contre sa volonté, et, si vous avez un bon patron dans le ciel, il vous épargnera cette épreuve.

— J'attends au contraire qu'il me l'accorde, dit Moser. Depuis quinze ans que je marche sous le *couvert*, je n'y ai trouvé que des braconniers de ce monde-ci : j'aurais plaisir à en rencontrer enfin quelques-uns de l'autre; mais vous verrez que la chasse aura été remise, et que le diable nous trouvera trop à jeun et trop éveillés pour faire retentir la trompe du *mau-piqueur*.

Nul ne répondit, il y eut une pause. La hutte était enveloppée de ce grand silence de la solitude à peine entrecoupé par le bruit du vent et la rumeur des eaux. Tout à coup un son de cor s'éleva, grandit, courut le long des *rabines*, et vint éclater à la porte de la cabane. L'effet fut terrible et soudain. Hommes et femmes se levèrent d'un seul mouvement. Moser me regarda avec surprise; il y eut un court silence, puis l'appel de la trompe se répéta plus vif et plus rapproché. — C'est lui! c'est lui! murmurèrent toutes les voix. Le forestier s'était levé. — Il est clair que quelqu'un s'amuse à nos dépens, dit-il avec une impatience irritée; reste à savoir qui rira le dernier.

Et se tournant vers ses deux compagnons : — En route! ajouta-t-il; le *mau-piqueur* me semble un peu enroué, nous allons tâcher de lui éclaircir la voix.

Les gardes, qui s'étaient levés, se regardaient avec inquiétude, et le son du cor continuait à retentir avec une force croissante; tous les *boisiers* s'étaient rassemblés autour de la cheminée, où ils parlaient à voix basse. Moser attendait près de la porte en examinant la batterie de son fusil. Enfin ses compagnons le rejoignirent, mais d'un air qui trahissait leur trouble. L'Alsacien leur demanda s'ils avaient peur.

— On peut craindre sans honte ce qu'on ne comprend pas, dit le plus âgé avec humeur, et, pour mon compte, je me demande ce que nous allons faire à cette heure dans la forêt.

— Votre devoir! répliqua Moser durement; savez-vous ce que cache cette mauvaise plaisanterie dont on veut nous effrayer? êtes-vous sûrs qu'elle ne serve point à quelque maraudeur pour ravager les *ventes*? Le bois nous est confié, nous devons le surveiller comme notre enfant.

Voulez-vous donc qu'on vous prenne pour des lâches? Allons, en avant! vous dis-je, et veillez à vos fusils.

Les gardes ne dirent mot, et nous prîmes notre chemin vers la futaie. Moser se dirigeait sur le son du cor, qui devenait à chaque instant plus distinct. Ses hallalis ne ressemblaient en rien aux airs de chasse contemporains : c'étaient des appels prolongés et plaintifs, entrecoupés de fanfares furieuses, mais dont le rhythme antique rappelait les airs de la vieille France. Le *mau-piqueur* paraissait venir à notre rencontre par un sentier parallèle à celui que nous suivions. Bientôt le cor éclata à notre droite et de si près, que nous en paraissions à peine séparés par quelques buissons. Moser tourna brusquement de son côté; mais à l'instant même nous l'entendîmes retentir à notre gauche. Le forestier surpris s'élança dans la nouvelle direction; l'hallali passa aussitôt à droite, plus éclatant que jamais. Cette fois, Moser lui-même s'arrêta désorienté, et demanda aux gardes s'il y avait dans la forêt des échos : tous deux répondirent négativement; ils nous firent même remarquer que le son du cor avait de nouveau changé de place et se faisait entendre derrière nous. L'Alsacien allait rebrousser chemin, quand nous le distinguâmes en avant. Le son se maintint dans cette direction, que nous suivîmes quelque temps, mais avec des intermittences qui continuaient à nous égarer. Parfois on eût cru le corneur nocturne à quelques pas; dans d'autres instans, il nous paraissait perdu à l'autre extrémité de la forêt. Les deux gardes nous suivaient dans un saisissement que trahissait leur haleine haletante. Quand nous nous arrêtâmes enfin au milieu d'un carrefour sauvage, ils se mirent à regarder autour d'eux avec une épouvante qu'ils ne cherchaient plus à dissimuler.

— C'est aller volontairement à l'encontre du malheur! dit le plus vieux d'une voix altérée; le forestier doit savoir à cette heure que nous n'avons pas affaire à des hommes, et la raison nous dit de retourner aux huttes.

Moser ne répliqua rien. Le corps penché et l'oreille ouverte à toutes les brises de la nuit, il semblait étudier depuis quelque temps avec une attention particulière les hallalis du *mau-piqueur;* il se redressa enfin et se tourna de notre côté. — J'ai le mot de l'énigme, dit-il vivement; les sons éloignés sont plus nets et plus forts que ceux qui retentissent à quelques pas : ce n'est ni le même musicien ni le même instrument; il y a évidemment deux trompes, et voilà une heure qu'on se moque de nous!

Quelque vraisemblable que fût l'explication, elle ne put persuader nos compagnons, qui se refusèrent positivement à explorer l'un des côtés de la forêt, tandis que Moser et moi aurions parcouru l'autre. L'Alsacien dut se résigner à les conduire dans une des directions, en me laissant prendre seul la route opposée. Un des gardes me donna

son fusil, et j'entrai dans une étroite *foulée* qui me conduisait à la partie la plus solitaire de la forêt. J'avançais avec difficulté sur un terrain marécageux, où le pied glissait à chaque pas. La clarté stellaire donnait à l'ensemble de la futaie je ne sais quel aspect chimérique : tantôt des lueurs filtrant à travers l'ombrage couraient devant moi sur l'herbe fine à la manière des follets, tantôt de vieux arbres desséchés se dressaient aux angles des *bouées* comme des fantômes qui agitaient à la brise leurs linceuls de lierre; mille rumeurs couraient dans l'air, des cris sans nom sortaient des tanières creusées sous les racines, des soupirs étouffés descendaient du haut des cimes; on sentait vivre autour de soi un monde inconnu et invisible. Le cor avait cessé de retentir; mais depuis quelque temps il me semblait entendre, au milieu des murmures de la nuit, un bruit de pas que trahissait de plus en plus le craquement des branches mortes et des glands desséchés. Enfin, à l'entrée d'un *placis*, j'aperçus distinctement une ombre tenant à la main une trompe de chasse : elle émergeait comme moi de l'obscurité, et entrait dans l'espace éclairé. Au léger cri que je laissai échapper, elle se retourna de mon côté, puis s'élança vers le centre du *placis*, où elle disparut derrière un obstacle que je pris d'abord pour un rocher; mais, en approchant, je reconnus un chêne gigantesque, dont le tronc vermoulu avait fait jaillir à quelques pieds de terre un taillis de rameaux. Après avoir vainement tourné autour du colosse sans pouvoir atteindre l'ombre fuyante, je revins brusquement sur mes pas, et je me trouvai en face du porteur de trompe, qui n'était autre que Bruno. En me reconnaissant, il parut plus surpris qu'effrayé; mais j'étais un peu en colère de l'émotion que la plaisanterie m'avait causée, et je lui mis la main au collet. — Parbleu! je tiens cette fois le *mau-piqueur!* m'écriai-je, et je veux le faire connaître aux gens de la coupe.

— Au nom du Christ! ne le faites pas, monsieur, interrompit le chercheur de miel d'une voix troublée, ce serait me perdre à jamais... et d'autres avec moi.

— Qui cela? demandai-je.

Il hésita.

— Notre musique ne porte dommage à personne, reprit-il en évitant de répondre; nous avons seulement voulu faire causer les gens...

Un coup de feu l'interrompit; il s'arrêta court d'un air déconcerté.

— Voici qui vous donne un démenti, maître Bruno, répliquai-je.

— Ce sont les gardes qui tirent en rentrant, balbutia le jeune garçon.

— Les gardes suivent une direction opposée, repris-je, et je gage que les gens qui ont entendu parler les fusils de la forêt reconnaîtraient plutôt la voix de celui de *Bon-Affût*.

Bruno me regarda.

— Ah! il faut que quelqu'un ait averti monsieur, s'écria-t-il; il n'au-

rait pu avoir tout seul une pareille idée... Mais monsieur ne voudrait point faire de peine à un pauvre homme...

— D'autant que je sais à qui il destine la chasse, répliquai-je.

Et je lui racontai comment j'avais entendu la promesse faite à la Louison par le braconnier; je lui annonçai en même temps que Moser était dans la forêt avec les gardes. Un peu effrayé pour *Bon-Affût,* qui se croyait à l'abri de toute poursuite grace à son stratagème, Bruno voulut aller l'avertir : j'avais perdu mon orientation à travers les *bouées,* et, dans la crainte de m'égarer de plus en plus, je me décidai à le suivre. Le chasseur d'abeilles ne prit ni par les avenues, ni par les sentiers; il coupa droit vers le lit d'un ruisseau desséché que nous longeâmes quelque temps sans bruit sur une jonchée de feuilles humides et cachés par les touffes de coudriers. Nous atteignîmes ainsi un *gîte* très fourré où le braconnier venait également d'arriver avec un chevreuil. Bruno lui expliqua rapidement notre rencontre et la présence des forestiers dans le bois. J'indiquai le plus exactement qu'il me fut possible la direction que je leur avais vu prendre et le carrefour où ils m'avaient donné rendez-vous. Le chercheur de miel fit observer que leur route devait les éloigner de nous.

— S'ils la suivent! objecta *Bon-Affût;* mais ils auront entendu, comme monsieur, ma canardière chanter sous le *couvert :* en se dirigeant sur le son, ils vont arriver par la *rabine* de la Hubiais, et avant dix minutes nous les aurons sur nos talons. Le plus sage est de tourner vers la brande et de filer par la clairière de la *petite Fougeace.*

A ces mots, sans attendre notre réponse, il reprit le chevreuil dont Bruno avait lié les pieds, le jeta sur son épaule et se mit en marche. Au sortir du fourré s'ouvrait une vaste bruyère sans ombrages, dans laquelle il fallut s'engager. Toutes les étoiles avaient disparu du ciel; un vent froid s'était élevé; on apercevait à travers la brume nocturne les lisières de la forêt, qui semblaient ourler la brande d'un pli plus sombre, et d'où sortait la triste rumeur du vent dans les feuilles. De temps en temps retentissaient dans la nuit des cris de loups affamés auxquels répondaient comme un écho les hurlemens des chiens dans les villages. *Bon-Affût* rentra enfin sous le *couvert,* et, après avoir traversé une jeune *vente,* tourna vers la clairière de *la Fougeace.* Nous commencions à côtoyer le long étang qui la ferme à gauche, quand une grande clarté nous apparut de l'autre côté dans les arbres. Des vapeurs lumineuses montaient sous les voûtes de verdure, puis disparaissaient derrière les tourbillons d'une fumée blanchâtre que pailletaient des étincelles.

— Le feu! s'écria *Bon-Affût,* le feu est à la futaie!

Et il courut avec nous vers la clairière. Nous vîmes alors que l'incendie n'avait encore gagné que les lisières. Le feu allait de buisson

en buisson jusqu'au pied des grands arbres dont il effleurait les troncs noueux. *Bon-Affût* s'était arrêté les deux mains appuyées sur son fusil. — Encore quelque vacher du diable qui aura allumé une bourrée aux bords des traînes! dit-il. Si on ne débarrasse point la forêt de ces fainéans, nous n'aurons bientôt plus que des *bois-arcis*.

— Sans compter que c'est nous autres qu'on accuse de tous les dégâts, fit observer Bruno.

— Le garçon dit pourtant vrai! reprit le braconnier en me regardant. Demain les gardes assureront que le feu a été mis par les coureurs de bois, comme si le monde avait coutume de brûler son champ et sa maison!

Je déclarai que le forestier alsacien ne manquerait point en effet de regarder l'accident comme une nouvelle malice du *mau-piqueur*, et que celui-ci ferait sagement d'éviter sa rencontre, s'il ne voulait s'exposer à quelques semaines de retraite forcée dans la prison de Savenay.

— Moi en prison! interrompit *Bon-Affût*, qui releva sa canardière par un geste instinctif et menaçant; c'est impossible! J'ai besoin du *couvert* pour vivre. En prison! que le diable me torde si je n'en userais pas les murs avec mes ongles! C'est dans la forêt que j'ai toutes mes connaissances; faut que j'y reste... pour la *verdaude*... et pour d'autres encore!... Mais monsieur a raison, pas moins; il est inutile de s'arrêter; d'autant que nous ne pouvons rien contre le feu. Si le vent reste où il souffle, il n'y a d'ailleurs pas de danger; la forêt se tiendra bien. Seulement faut rebrousser chemin, vu qu'ici on ne peut plus passer, et que nous sommes enfermés entre le feu et l'eau.

Nous retournâmes vers l'entrée de la clairière; mais, près d'y arriver, Bruno, qui marchait en avant, revint vivement sur ses pas. — Qu'y a-t-il? demanda le braconnier en s'arrêtant.

— J'ai vu quelqu'un dans la *foulée!* répliqua le jeune garçon à voix basse.

Nous reculâmes jusqu'à l'ombre projetée par une touffe de saules qui bordaient l'étang, mais trop tard pour échapper aux regards de Moser et des deux gardes, qui venaient de déboucher dans la clairière.

— Nous sommes pris! dit le chasseur d'abeilles en voyant l'Alsacien nous montrer du doigt.

— Pas encore! murmura *Bon-Affût* caché derrière le buisson, et dont j'entendis craquer la batterie.

Les forestiers continuaient à marcher sur nous avec précaution; ils ne pouvaient avoir aperçu le braconnier, qui, dès le premier instant, s'était accroupi dans l'ombre. Je fis comprendre rapidement à Bruno que le seul moyen de dérober la présence de *Bon-Affût* et d'éviter une lutte dangereuse était de marcher à leur rencontre. Il se débarrassa à l'instant de sa trompe de chasse qu'il laissa glisser sur l'herbe près

de *Bon-Affût*, et il s'avança avec moi vers Moser. Celui-ci m'eut à peine reconnu que, sans prendre le temps de nous interroger, il courut examiner l'incendie. Bien que les flammes ne parussent point devoir s'étendre, il envoya les deux gardes pour réclamer en toute hâte du secours au campement des boisiers. Ce fut seulement après leur départ que nous pûmes échanger quelques explications. Ainsi que le braconnier l'avait prévu, Moser *était venu au coup de fusil*. Les taillis en feu le confirmèrent dans ses premiers soupçons.

— Les braconniers sont à l'ouvrage, me dit-il, et, afin d'avoir le *couvert* à eux, ils ont voulu effrayer. Heureusement que je suis sevré depuis trop long-temps pour croire aux contes de nourrice. Dès ma première tournée, ce matin, j'ai reconnu que la forêt était au pillage; tout le monde en use comme de son bien. Les troupeaux du Gavre broutent, en guise d'herbe, les chênes naissans; l'*étrèpe* des paysans fauche le reste pour litières; les marchands de glu, en écorçant les houx, font chaque année pour cent louis de bois mort. Il ne reste déjà plus de cerfs sous le *couvert;* bientôt on cherchera en vain des chevreuils. Il est temps d'en finir avec les vagabonds qui moissonnent effrontément dans le champ du roi.

A ce moment, son regard tomba sur Bruno, qui revenait vers nous après s'être approché du marais, et il me demanda ce que c'était que ce compagnon recueilli en chemin. J'expliquai notre rencontre la veille chez le fermier et tout à l'heure près du *chêne du grand-duc* de manière à prévenir tout soupçon. Moser voulut lui adresser quelques questions, mais le chercheur de miel n'eut point l'air de les comprendre. Un masque de stupidité s'était subitement étendu sur tous ses traits; à chaque demande du forestier, il éclatait de rire et répondait longuement par de puériles divagations. Je m'aperçus bientôt que, pendant qu'il fixait ainsi l'attention de l'Alsacien, ses yeux fouillaient la nuit vers l'ouverture de la clairière; je suivis leur direction, et il me sembla distinguer, à travers l'obscurité, une forme vague qui rampait aux bords de l'étang. Je compris que c'était *Bon-Affût* qui gagnait le bois. Bruno ne témoigna aucune intention de le suivre. Assis sur l'herbe devant le *brûlis,* dont les flammes commençaient à s'abattre et ne serpentaient plus que dans les broussailles, il écoutait Moser, qui me développait son plan contre les maraudeurs de la forêt.

Notre conversation fut interrompue par le retour des gardes, qu'accompagnait une troupe nombreuse de boisiers. A l'annonce d'un *brûlis*, tous étaient accourus armés de seaux, de haches et de hoyaux. Les femmes elles-mêmes avaient suivi pour prêter secours. Le premier effort les rendit maîtres de l'incendie : la lisière de buissons qui brûlait encore fut abattue, le terrain nettoyé, et le brasier éteint. Le dommage avait été peu de chose; mais les boisiers, nourris par l'exploitation de

la forêt, qu'ils regardent comme leur champ, restèrent émus et irrités de l'inquiétude qu'ils venaient d'éprouver. Tout le monde demandait à la fois comment le feu avait pris.

— Comment? répéta le forestier; demandez aux vauriens que vous laissez maîtres du *couvert*, et qui tôt ou tard vous en feront un tas de cendres! Voilà où conduisent vos histoires de veillée! On vous fait trembler comme de vieilles femmes avec une fanfare, et pendant ce temps les braconniers tuent le gibier et mettent le feu aux futaies.

Il y eut parmi les *boisiers* un mouvement et un échange de réflexions rapides. Quelques-uns des plus jeunes penchaient évidemment vers l'opinion de Moser; mais la plupart ne pouvaient échapper ainsi à l'empire de la tradition.

— Bruno a vu le *mau-piqueur*, disait une femme.

— Nous avons entendu tous la trompe maudite, ajoutait un vieillard.

— Demain, on verra par les foulées la trace de la meute avec les plumes ou le poil du gibier.

— Et puisque le forestier est sorti pendant la chasse, il en aura sa part.

— Dieu me damne! ceci est une chose que je voudrais voir! s'écria en riant Moser, qui alla reprendre son fusil posé contre un chêne.

Il s'interrompit tout à coup. Une patte de chevreuil était plantée dans le canon même de la carabine! Le saisissement fut d'abord général. Les *boisiers* se montrèrent avec une surprise effrayée l'envoi du chasseur maudit qui devait être, selon la tradition, un talisman de malheur; mais, après avoir réfléchi un instant, l'Alsacien se frappa le front, et se tournant de mon côté :

— C'est un tour du jeune drôle que vous avez rencontré près du *chêne au duc*, s'écria-t-il; il était là tout à l'heure; qu'est-il devenu?

Je cherchai Bruno autour de moi; il avait disparu. Le forestier s'informait à tout le monde du chemin qu'il avait pu prendre, quand des femmes qui puisaient de l'eau à l'étang pour éteindre le dernier brasier accoururent avec la trompe de chasse cachée par le chercheur de miel derrière les touffes de saule. Les *boisiers* la reconnurent aussitôt pour l'avoir vue aux mains de *Bon-Affût*. A ce nom, Moser fut frappé d'un trait de lumière. Les renseignemens recueillis depuis son arrivée sur le braconnier ne lui permettaient point de douter que tout ce qui venait d'arriver ne fût son ouvrage. Le chasseur d'abeilles lui servait évidemment de compère; tous deux avaient abusé de la crédulité des gens du *couvert* en jouant cette comédie du *mau-piqueur*, et, quand ils s'étaient vus poursuivis, ils avaient mis le feu au taillis, afin de détourner l'attention.

Malgré la vraisemblance de ces explications, les *boisiers* eussent peut-être continué à douter sans l'arrivée de Michelle, qui, tardivement

avertie du *brûlis*, avait pris par les grands sentiers, et ne savait rien de ce qui s'était passé à la clairière. Elle raconta que, vers la petite ravine, elle avait aperçu deux hommes qui lui avaient d'abord fait peur, mais qu'en les laissant approcher, elle avait reconnu Bruno et *Bon-Affût*, qu'elle les avait appelés, et qu'au lieu de répondre, tous deux s'étaient enfoncés dans les jeunes *ventes*. Ceci mit fin aux incertitudes. Il s'éleva un cri de réprobation générale. Honteux d'avoir été pris pour dupes et irrités d'un essai d'incendie qui les exposait à perdre leur gagne-pain, les *boisiers* s'écrièrent qu'il fallait arrêter les deux maraudeurs. D'après le rapport de Michelle, ils avaient pris le chemin de la Magdeleine : on se partagea en plusieurs bandes qui devaient occuper tous les passages et se rabattre ensemble vers la ferme. Ne pouvant ni prévenir les fugitifs, ni empêcher cette battue, je me décidai à ne point quitter le forestier. La troupe que Moser conduisait prit par le sentier où *Bon-Affût* et Bruno avaient été aperçus; mais ceux-ci avaient sans doute trop d'avance pour qu'on pût les atteindre, car nous arrivâmes à la Magdeleine sans avoir rien rencontré. Bien que la ferme fût close et silencieuse, une raie de lumière dessinée sur le seuil prouvait suffisamment que tout le monde n'y était point endormi; un chien ayant aboyé à notre approche, la lumière disparut. Moser nous arrêta du geste en pressant le pas. Presque au même instant la porte s'ouvrit, le père Louroux avança la tête pour voir qui venait, et le forestier se trouva brusquement devant lui.

A l'exclamation poussée par le fermier, nous nous rapprochâmes tous ensemble, ce qui le fit reculer et nous permit d'entrer; mais, déconcerté un instant, il se remit vite et demanda ce qui nous amenait.

— D'abord ce vaurien, dit Moser en montrant Bruno assis sur la pierre du foyer, puis un autre qui doit être à la ferme avec lui.

— Qui cela? demanda Louroux d'un air étonné.

— Le braconnier de la *Mare aux aspics*.

— *Bon-Affût?* il n'est point ici, comme vous pouvez voir; mais je lui ai parlé pas plus tard qu'hier, même que monsieur était témoin.

Le forestier ne perdit point son temps à contester, et se mit à fouiller tous les coins de la ferme sans rien découvrir. Le paysan, qui vit son désappointement, jugea l'occasion favorable pour se plaindre d'une visite faite sous cette forme et à pareille heure : il commençait à le prendre de très haut; mais l'Alsacien lui coupa la parole en l'avertissant qu'on connaissait ses rapports avec les braconniers, que la présence du chasseur d'abeilles, reçu au milieu de la nuit, était une confirmation suffisante, et qu'il aurait lui-même à rendre compte de sa part de responsabilité dans le double crime de braconnage et d'incendie. Il raconta ensuite brièvement ce qui avait eu lieu, annonça que toutes les routes étaient surveillées, et reprit sa recherche, suivi cette

fois du paysan effrayé, qui était bien vite redescendu de la récrimination à l'humilité, et prenait tous les saints du calendrier à témoin de son innocence.

Le forestier voulut emmener Bruno. En passant devant un des lits refermés dont l'unique chambre de l'habitation des Louroux était garnie, celui-ci murmura quelques mots bretons que je ne pus distinguer; mais à peine eut-il disparu, que le battant du lit glissa doucement dans la coulisse, et, aux premières clartés du jour qui pénétraient par la porte ouverte, je vis la tête charmante de la Louison s'avancer avec une précaution inquiète. Fatigué de ma longue course de nuit à travers la forêt, je m'étais assis dans l'ombre du foyer, où elle ne pouvait me voir. Elle se pencha au bord du lit, regarda encore vers l'entrée, et se laissa couler à terre; elle était pieds nus, coiffée d'un petit bonnet à trois pièces, comme en portent les enfans, et vêtue d'une simple jupe de berlinge. Je la vis s'avancer jusqu'à la porte à pas comptés, regarder au dehors, puis gagner la seconde entrée, qui donnait sur une cour de derrière.

Persuadé qu'elle voulait avertir le braconnier, je la suivis jusqu'au seuil. Comme elle allait traverser la cour, la voix de Moser se fit entendre, et il parut lui-même, continuant ses recherches. La jeune paysanne effrayée fit d'abord un mouvement pour rentrer, puis s'arrêta. Le forestier venait vers elle en compagnie du père Louroux. Michelle causait plus loin très vivement avec Bruno.

— C'est-il donc la naissance d'un nouveau Jésus, notre maître, demanda la Louison en souriant, pour qu'on mène tant de *déduit par l'housteau*, et qu'on réveille les bergères avant la pointure du jour?

— D'où vient cette fille et que veut-elle? interrompit brusquement Moser; mais Michelle avait tressailli à la voix de Louison.

— Eh bien! le forestier ne voit donc pas? dit-elle en s'approchant; c'est la pastoure de la Magdeleine, à qui ses parens n'ont laissé ni bas ni sabots.

Et s'adressant à l'enfant avec cette pitié triomphante qui insulte :

— Hélas! voici bien du malheur pour toi, pauvre créature, ajouta-t-elle; ton grand ami *Bon-Affût* va être conduit en prison.

— Et son chagrin vous portera beaucoup de profit, faut croire, répliqua un peu aigrement la Louison, car la mauvaise nouvelle rit plein vos yeux.

— Il y a toujours profit pour les honnêtes gens qu'on fasse justice, reprit Michelle en élevant la voix; le braconnier est un malheureux qui a mis le feu aux futaies...

— Vous mentez, la Michelle! s'écria Louison, dont l'œil bleu étincela; *Bon-Affût* aime trop le *couvert* pour lui avoir fait du mal. Allez, allez, c'est d'un méchant courage d'accuser ainsi ceux qui ne sont point là et qui n'ont personne pour les défendre.

— Tu le défends, toi, laideronnette! s'écria la *boisière* en éclatant de rire.

— C'est du moins preuve qu'elle a le cœur mieux placé que vous, dit sévèrement le chercheur de miel.

Michelle se retourna de son côté avec une expression de rancune hautaine. — C'est bon, mon Bruno, reprit-elle amèrement, on sait que vous êtes bien disposé pour la Louison et pour *Bon-Affût*. Quand les oiseaux ont le même plumage, ils font ensemble leurs nids; mais, pour le moment, le commerce va mal, mon pauvre gars, et vous voilà tous les deux pris.

— Encore une menterie! interrompit la pastoure en colère; *Bon-Affût* n'est point pris et ne le sera pas.

— Voyez-vous la rusée qui sait cela! s'écria Michelle; gage qu'elle connaît le retrait du braconnier!

Moser, qui avait prêté jusqu'alors peu d'attention à la querelle des deux jeunes filles, devint attentif. Il interrogea Louison en usant de tous les moyens de la surprendre; mais la petite pastoure échappa à ses piéges avec une finesse naturelle et alerte dont je fus émerveillé. Les *boisiers* arrivèrent sur ces entrefaites; ils avaient exploré les chemins sans rien rencontrer. Le forestier ne put cacher son dépit. Outre la nécessité de justifier la confiance de l'administration, à laquelle il avait promis une prompte réforme des abus qui ruinaient la forêt, il mettait sans doute son amour-propre à ne pas échouer devant tant de témoins et à signaler son arrivée au Gavre par une prise importante. Après avoir ordonné de fouiller encore les environs de la Magdeleine, il s'assit à la porte de la ferme et alluma sa pipe allemande, comme s'il eût voulu attendre là le résultat des nouvelles recherches.

Cependant je m'étais aperçu qu'il continuait à suivre de l'œil tous les mouvemens de la Louison; le jour s'était levé, et l'on commençait à entendre au loin dans la forêt le *lambis* du vacher; la pastoure fit sortir les bestiaux des étables et se dirigea avec eux vers les pâtures. Moser la laissa partir sans avoir l'air d'y prendre garde; mais à peine fut-elle engagée dans le sentier qui conduisait aux friches, que je le vis éteindre vivement sa pipe et reprendre son fusil. Je lui demandai ce qu'il voulait faire; il mit le doigt sur ses lèvres en me montrant la pastoure, et se glissa dans le champ qu'elle côtoyait. Je le rejoignis sans trop comprendre son projet, et nous suivîmes la Louison de l'autre côté de la haie. La bergerette marchait en chantant, sans se presser ni regarder derrière elle, uniquement occupée en apparence des pailles qu'elle tressait. Elle arriva ainsi au *patis*, grimpa sur un petit monticule qui le dominait et s'assit sous un bouquet de frênes. Pour la première fois alors elle promena les yeux autour d'elle, mais vaguement et comme si elle n'eût point regardé. Presque à ses pieds était

un champ de blés mûrs dont les épis ondulaient à la brise du matin. A droite s'ouvrait la forêt, à gauche s'étendait la culture où nous nous tenions cachés. Louison continuait à chanter; mais sa voix s'élevait insensiblement et jetait au loin les modulations de la complainte champêtre.

— Dans quelle langue de sauvage nous chante-t-elle là? demanda Moser, qui s'efforçait en vain de comprendre les paroles.

Je lui fis signe de se taire, car j'avais reconnu le rude accent celtique. La pastoure chantait le vieux *guerz* de *Jean Devereux*, mais en l'entrecoupant d'avertissemens adressés à un auditeur invisible.

« Bretons, soyez tous sur vos gardes, — c'est là que demeure Jean *la Prise*, — il est avec ses soldats dans sa citadelle, — comme un bigorneau dans sa coquille. »

A cet endroit, la voix changeait légèrement d'inflexion, et substituait aux paroles traditionnelles ce rapide avertissement : « Toute la troupe des coupeurs de bois est ici; le plus sûr pour vous est de retourner à cette heure dans la forêt, vers le gîte de la Mare aux aspics. »

Puis le chant primitif reprenait :

« Ils ont pillé dans ce pays tout ce qui était vieux et tout ce qui était neuf, — les croix d'argent des églises, — les hanaps dorés des bourgeois. »

Et l'accent s'élevait encore pour ajouter : « Il n'y a personne à droite; suivez les blés sans lever la tête, vous arriverez à la petite bouée de houx. »

Mon œil se retourna vers le champ de blé, et, au bout de quelques secondes, je vis la mer d'épis s'entr'ouvrir légèrement et dessiner un sillon qui semblait se diriger vers la forêt. Je me levai pour mieux distinguer; Moser, qui suivait tous mes mouvemens, surprit mon regard, aperçut l'agitation des épis et poussa une exclamation joyeuse : il avait tout deviné. Écartant les buissons derrière lesquels nous étions abrités, il traversa en courant la friche, arriva à la clôture du champ de blé, trop élevée en cet endroit pour être franchie, la côtoya un instant, et, apercevant enfin une ouverture garnie de ramées, s'y élança; mais je l'entendis aussitôt jeter un cri de douleur et je le vis s'abattre : il avait rencontré la faux cachée sous les feuilles pour la *passée* des sangliers. Les deux gardes, qui arrivaient et qui avaient vu comme moi l'accident, accoururent pour m'aider à relever l'Alsacien. Moser était couvert de sang, mais il ne parut point s'en préoccuper. — Vite, vite, au braconnier! balbutia-t-il en montrant la direction dans laquelle fuyait *Bon-Affût*.

Après un moment d'hésitation, les gardes se précipitèrent à la poursuite d'Antoine, tandis que Moser s'aidait du talus pour se redresser et

les suivre du regard. Je voulus en vain savoir s'il était dangereusement atteint; étanchant machinalement avec son mouchoir le sang qui coulait de ses mains et de sa poitrine, il ne semblait s'occuper que du braconnier. Dès que celui-ci s'était vu découvert, il n'avait plus songé à se cacher dans les blés et courait à travers les sillons; il s'efforçait de gagner le bois, poursuivi par les forestiers. L'intervalle qui le séparait d'eux s'agrandissait de plus en plus, et il était évident qu'il allait leur échapper, lorsqu'à la dernière clôture il se trouva inopinément en face d'une troupe de *boisiers* qui l'entourèrent et le saisirent. Aux cris qui l'avertissaient de cette capture, Moser fit un geste de triomphe, et, à bout de forces, se laissa glisser au pied du fossé.

Un quart d'heure après, tout le monde était réuni devant la ferme du père Louroux. On attelait une charrette pour le forestier, dont on avait pansé les blessures; à quelques pas, au milieu d'un cercle formé par les *boisiers*, se tenaient *Bon-Affût* et Bruno. Ils avaient les mains liées et étaient appuyés à un petit mur d'enclos. Louise, assise un peu plus loin, sanglotait, la tête sur ses genoux. Je m'approchai pour donner quelques encouragemens aux prisonniers; mais le braconnier, long-temps silencieux, venait d'adresser la parole à la jeune pastoure : il parlait breton, afin de n'être pas compris de ceux qui les entouraient.

— Ne pleure plus, chère créature, disait-il d'une voix très douce : oublies-tu qu'il y a ici un mauvais cœur jaloux qui boit tes larmes comme une eau de source?

Son œil indiquait Michelle, qui les regardait de loin avec une expression de joie troublée; mais la pastoure ne parut point prendre garde à l'espèce d'avantage qu'elle donnait à sa rivale : le malheur de ses deux amis l'occupait uniquement.

— En prison! vous, en prison! mes pauvres gens! reprit-elle les mains pressées l'une contre l'autre.

— Le garçon n'y sera pas long-temps, vu qu'on ne trouvera rien contre lui.

— Mais vous, cher homme, dit Louison en regardant *Bon-Affût* avec une tendresse filiale, qu'allez-vous devenir quand il n'y aura plus de feuilles sur votre tête, que vous ne pourrez plus respirer *au cœur de l'air*, et qu'il faudra rester nuit et jour entre des murailles?

Le front du braconnier s'obscurcit. — Oui, ce sera une dure épreuve, dit-il sourdement.

— Laissez-moi vous suivre au moins, vieil Antoine, reprit vivement Louison; peut-être qu'ils me permettront de demeurer avec vous, et, si c'est défendu, je pourrai rester à la porte de votre prison, je chanterai pour vous avertir que je suis là, j'irai prier les juges qu'ils vous laissent partir.

— Pauvre innocente ! interrompit *Bon-Affût*, qu'est-ce qu'on dirait ici, et comment vivrais-tu là-bas?

— Ici on dirait que je vous sers comme mon vrai père, répliqua la pastoure, vous savez qu'on le dit déjà, et, pour vivre là-bas, je travaillerais, ou, s'il n'y a pas d'ouvrage pour moi, eh bien! je m'asseoirais au coin de la prison, et quand il passerait de bonnes ames, elles verraient que j'ai faim et elles me secourraient pour l'amour du Christ!

Un sourire attendri passa sur le visage du braconnier; il regarda avec complaisance la petite paysanne, dont le charmant visage était tourné vers lui. — Tu as bon cœur, la Louison, dit-il, mais il faut que tu restes à la Magdeleine, je le veux. Il n'est pas bon que les jeunes filles soient par les chemins, demandant secours à ceux qui passent. S'il y en a qui donnent au nom du Christ, comme tu dis, il y en a aussi qui veulent prendre au nom du diable. Demeure ici; Bruno reviendra avant qu'il soit long-temps, et moi plus tard.

La pastoure voulut insister. — C'est dit, entends-tu bien? ajouta le braconnier d'un ton impérieux.

Louison joignit les mains et baissa la tête. — On fera selon votre désir, dit-elle avec une résignation presque craintive.

Il y eut un assez long silence; Bruno l'interrompit en annonçant à demi-voix qu'on allait partir. Les gardes venaient, en effet, de placer Moser dans la charrette et reprenaient leurs fusils. La pastoure se jeta au cou de *Bon-Affût* en sanglotant. Le courage de celui-ci parut fléchir : il devint très pâle, tout son corps tremblait, et il fut obligé de s'asseoir; mais ce ne fut que l'émotion d'un instant. Il se releva presque aussitôt. — Allons, Dieu vous gardera, pauvre fille, dit-il en retenant avec peine ses sanglots, ne pleurez pas, vous donneriez occasion de parler aux mauvaises gens... Embrassez-la, Bruno... et maintenant en voilà assez. Du courage, mes enfans, nous reviendrons quand il plaira à Dieu !

Puis, comme s'il se ravisait :

— Encore un mot, la Louison, ajouta-t-il plus bas; vous savez où est la *Mare aux aspics*, vous connaissez le trou de la *verdaude;* j'ai caché au fond sept pièces de six livres, qui sont toutes mes économies : je voulais en avoir dix pour le jour où Bruno et vous seriez revenus ensemble de l'église. Tant que j'aurai chance de compléter la somme, n'y touchez pas; mais, si on vous dit que je n'ai plus besoin que de prières, alors prenez l'héritage; la *verdaude* vous connaît comme moi, et vous laissera faire.

A ces mots, il embrassa de nouveau la jeune paysanne, dont les sanglots redoublaient malgré elle. Je me décidai à intervenir.

— Rassurez-vous, ma bonne créature, lui dis-je en breton, vos deux amis reviendront bientôt.

— Monsieur parle *blohik* (1)! s'écria le braconnier; alors il a tout entendu!...

— Mais il n'abusera de rien, ajoutai-je rapidement, car il part aussi tout à l'heure et vous rejoindra demain à Savenay, où il espère bien que sa déposition vous justifiera complétement.

— Que Dieu vous en récompense! répondirent en même temps Bruno et la pastoure.

Nous ne pûmes en dire davantage, car les gardes arrivaient. Ils firent signe aux prisonniers, qui allèrent se placer derrière la charrette, et la petite escorte se mit en marche. En passant, Moser me salua. Il y avait sur son visage défait et dans ses yeux enfiévrés une expression de joie farouche. A le voir si faible et si pâle conduire en triomphe ces deux hommes pleins de vigueur, je me rappelai involontairement Richelieu à l'agonie, traînant à sa suite de Thou et Cinq-Mars. Les *boisiers* regardaient, groupés à l'entrée de l'aire, et Louison, debout sur le petit mur, adressait de loin des signes d'adieu aux prisonniers; mais tout à coup elle poussa une exclamation, se retourna vers moi et se rassit en pleurant. La charrette et ceux qui la suivaient venaient de disparaître sous l'ombre des *rabines*.

Je ne pus arriver à Savenay que le surlendemain; mais je me rendis aussitôt chez le magistrat chargé d'instruire l'affaire de Bruno et du braconnier. Mes explications suffirent pour dissiper tous les soupçons d'incendie et pour faire rendre la liberté au jeune coureur de bois. Quant à son compagnon, il avait trop de vieux comptes à régler avec les forestiers pour que je pusse obtenir son élargissement avant mon départ; mais j'avais heureusement retrouvé à Savenay un ancien condisciple, devenu avoué, qui me promit de surveiller son affaire et de l'assister au besoin. J'appris effectivement, assez long-temps après mon excursion chez les *boisiers*, que l'avoué de Savenay avait réussi à tirer *Bon-Affût* de prison au bout de quelques semaines, et qu'il l'avait placé sur le domaine de Carheil, où l'ancien braconnier était devenu le modèle des gardes-chasses. On m'assura même que ce dernier allait se trouver de nouveau réuni au *chercheur de miel*, récemment gagé au château comme terrassier-planteur, et qui devait le rejoindre, après la séve d'août, avec la *pastoure* de la Magdeleine, que les gens du *couvert* appelaient par avance Louison Bruno.

ÉMILE SOUVESTRE.

(1) Dialecte breton de l'évêché de Vannes.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

LIV.

M. DE LAMARTINE.

Œuvres complètes avec commentaires autobiographiques.

M. de Lamartine a tenu sa promesse : il a publié ses *Méditations* et ses *Harmonies*, accompagnées de commentaires. J'aurais souhaité que cette promesse demeurât sans effet, j'aurais souhaité que l'auteur, éclairé par les conseils de ses amis, comprît tout le danger d'une telle entreprise; mais, puisqu'elle s'est accomplie, je ne crois pas inutile d'étudier ces commentaires en les comparant aux pensées qu'ils ont la prétention d'expliquer. C'est d'ailleurs une occasion toute naturelle de caractériser définitivement le talent poétique de M. de Lamartine et d'en marquer avec précision les différentes phases, car ce talent si spontané, si abondant, n'est plus aujourd'hui ce qu'il était il y a trente ans. Tout en demeurant fidèle à son origine, il a cependant subi des transformations nombreuses. Si les pensées sont demeurées les mêmes, l'expression a singulièrement varié; l'abondance est devenue prolixité. Je ne crains pas qu'une telle parole dans ma bouche puisse être ac-

cusée d'amertume. L'admiration que j'ai professée en toute occasion pour le génie lyrique de M. de Lamartine me dispense de toute apologie. Je ne cède pas au besoin de blâmer; je n'éprouve aucune joie à compter les taches que je découvre dans les œuvres éclatantes. Bien que le langage de l'auteur, en parlant de lui-même, me prouve très clairement qu'il ne tiendra jamais aucun compte de mes réflexions, bien que M. de Lamartine affiche pour la critique un dédain superbe, je ne crois cependant pas hors de propos de soumettre à la discussion les *Méditations* et les *Harmonies*.

En lisant les *Confidences* et *Raphaël*, je regrettais de voir ramener aux proportions de la réalité la plus prosaïque les odes, les élégies qui avaient enchanté ma jeunesse : les commentaires publiés aujourd'hui donnent tristement raison aux craintes que j'exprimais après avoir achevé cette lecture. Pour donner à ma pensée plus de relief et d'évidence, pour imposer silence aux flatteurs agenouillés, pour réduire à néant le reproche de dénigrement, je veux dire d'abord les sentimens que m'ont inspirés les *Méditations* et les *Harmonies*. Les *Recueillemens poétiques*, le *Chant du Sacre, la Mort de Socrate, le Dernier chant du Pèlerinage de Childe-Harold*, ne nous apprennent rien sur le talent lyrique de M. de Lamartine. *Jocelyn* continue heureusement les *Harmonies*. Quant à *la Chute d'un Ange*, bien que l'idée-mère soit pleine de grandeur, bien que plusieurs épisodes soient traités avec une hardiesse d'imagination que je me plais à reconnaître, la forme est tellement imparfaite, tellement confuse, que ce serait calomnier l'auteur que de vouloir le juger sur une telle œuvre. Pour rendre à M. de Lamartine toute la justice qu'il mérite, pour louer dignement son génie, il faut s'en tenir aux dix premières années de sa vie littéraire, c'est-à-dire aux *Méditations* et aux *Harmonies*.

J'adopte volontiers la pensée de l'auteur sur lui-même quand il dit que les *Méditations* étaient attendues, et qu'elles ont été applaudies, lues et relues avidement, parce qu'elles répondaient à un besoin général. Oui, je crois comme lui que les *Méditations* traduisent, sous la forme lyrique, les sentimens exprimés déjà avec tant d'éloquence par Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre. Il est certain que Parny ne pouvait suffire à la génération nourrie de *la Nouvelle Héloïse* et des *Études de la Nature*. L'amant d'Éléonore n'avait chanté que le plaisir : la France attendait un poète qui chantât la passion, qui, prenant l'amour au sérieux, en célébrât d'une voix attendrie toutes les joies, toutes les douleurs, toutes les espérances, tous les regrets. C'est pour avoir clairement compris le sentiment qui animait la génération nouvelle que M. de Lamartine est devenu populaire le lendemain de son début. A peine avait-il parlé, que tous les cœurs ont répondu à sa voix comme un écho fidèle. Disciple fervent de Jean-Jacques Rousseau

et de Bernardin de Saint-Pierre, il chantait la mélancolie et l'amour dans une langue pleine de pudeur et de mystère, et qui pourtant n'excitait aucune surprise, car elle se rattachait par des liens sans nombre à la langue de Saint-Preux, aux *Rêveries d'un promeneur solitaire*. Ainsi la popularité des *Méditations* est parfaitement légitime, puisqu'elle repose sur la sincérité des sentimens, sur la vérité des pensées exprimées par le poète. — La poésie lyrique, asservie puérilement à l'imitation de l'antiquité dans les odes de Ronsard, laborieuse et verbeuse dans les odes de Jean-Baptiste Rousseau, pompeuse et emphatique dans les odes d'Écouchard-Lebrun, avait enfin trouvé sa voie dans les *Méditations*. Elle renonçait à l'érudition, au blutage des mots, pour s'associer à la vie commune; elle ne s'adressait plus aux savans, aux beaux esprits, aux académies: elle parlait à tous les cœurs en qui l'amour du gain n'avait pas obscurci ou effacé les sentimens généreux, l'instinct du dévouement, la passion du sacrifice. Ce que Béranger avait fait dans la chanson, Lamartine le faisait dans l'ode et dans l'élégie; c'était des deux parts une véritable révolution, préparée de longue main et accomplie sans secousse, sans résistance, par deux génies prédestinés. Béranger chantait la patrie et maudissait l'invasion; Lamartine chantait l'amour tel que l'avaient compris toutes les femmes en lisant les lettres ardentes de Julie d'Étange. La chanson et l'élégie se trouvaient renouvelées par la toute-puissance de la vérité. La chanson quittait le cabaret pour marcher sur les traces de Tyrtée; l'élégie abandonnait l'imitation de Catulle et de Properce pour n'interroger que le cœur, pour demander au cœur seul toutes ses inspirations.

La vérité n'est pas le seul mérite des *Méditations*. Ce que j'admire surtout dans ce recueil, c'est la spontanéité des sentimens et des pensées. Quelle que soit en effet la parenté qui unit les effusions lyriques de M. de Lamartine au génie de Rousseau et de Bernardin, il est hors de doute que cette parenté n'est pas née de l'étude et de la réflexion. C'est plutôt une rencontre heureuse qu'une obéissance préconçue aux principes posés par ces deux écrivains illustres. Il n'y a pas une page des *Méditations* qui offre la trace d'une docilité servile. Le lecteur sent à chaque ligne qu'il se trouve en présence d'un génie original. Lors même que les *Confidences* et *Raphaël* ne seraient pas venus nous révéler la jeunesse de l'auteur, nous pourrions affirmer qu'il a puisé en lui-même le sujet et la substance de ses odes et de ses élégies. C'est là le mérite le plus éclatant, le mérite incontesté des *Méditations*. Il se rencontre encore parmi nous, même dans la génération nouvelle, plus d'un disciple de l'école voltairienne qui prend *Candide* pour le dernier mot de la sagesse humaine, et qui proscrit la rêverie au nom de la raillerie. Aux esprits de cette trempe je n'ai rien à dire. Je n'essaierai pas de leur démontrer le caractère spontané des *Méditations*; ils ac-

cueilleraient par un sourire tous mes argumens. La lecture assidue, l'admiration constante de *Candide*, n'ont rien à démêler avec la poésie lyrique, et ce serait peine perdue que d'essayer de convertir les disciples de l'école voltairienne. Si les sarcasmes de Voltaire ont eu leur utilité lorsqu'il s'agissait de combattre l'intolérance et la superstition, ce n'est pas à lui qu'il faut demander l'intelligence impartiale de l'histoire ou du génie poétique. Pour affranchir son temps, pour assurer la liberté des générations futures, il a plus d'une fois dénaturé le sens du passé. Son impitoyable ironie ne prépare pas les jeunes cœurs au respect de la passion et de tous les mécomptes que le dévouement traîne après lui. Pour comprendre toute la valeur des *Méditations*, il faut prendre conseil de ses émotions personnelles et chercher au fond de sa conscience le type des sentimens que l'auteur a développés.

A l'époque où parut le premier recueil de M. de Lamartine, Goethe dominait l'Allemagne depuis un demi-siècle, Byron était déjà grand, et cependant l'auteur des *Méditations* n'a rien emprunté à ces deux beaux génies. Je ne veux établir aucune comparaison entre ces trois poètes; il ne s'agit pas ici d'une question de prééminence, mais bien d'une question d'originalité. Or, je ne crois pas que l'œil le plus exercé puisse surprendre dans les *Méditations* un seul trait, une seule image qui appartienne au poète anglais ou au poète allemand. Blâmez ou approuvez tout à votre aise : chacun peut, selon sa vie personnelle, admirer ou sourire; mais ce qui demeure hors de toute atteinte, c'est l'originalité des *Méditations*. Ce livre est sorti tout entier du cœur de l'homme qui l'a signé. Combien y a-t-il de livres qui méritent un pareil éloge?

Et pourtant la tentation était puissante. Goethe et Byron comptaient déjà en France de nombreux admirateurs, qui allaient bientôt devenir des imitateurs obstinés et maladroits. Pour résister à l'entraînement général, il fallait sentir en soi la faculté de se frayer une route à part, avoir confiance dans sa force, ou plutôt il fallait se dégager de toute préoccupation littéraire, vivre et sentir sans songer au parti qu'une parole habile pourrait tirer de la tristesse ou de la joie. Depuis trop long-temps la poésie lyrique n'était chez nous qu'un écho du passé : l'heure était venue de remonter à la source commune de toute inspiration, d'interroger la conscience après avoir épuisé l'enseignement des livres. Chacun le sentait, toutes les voix le répétaient à l'envi, et pourtant ce conseil si simple, d'une sagesse si évidente, n'était suivi par personne. On parlait de l'antiquité avec dédain, et l'ignorance rendait le dédain facile; on ne citait plus qu'un seul vers d'Horace, le vers où il flétrit le troupeau servile des imitateurs, et, malgré toutes ces belles sentences, l'imitation des nations voisines avait succédé à l'imitation de l'antiquité. On ne jurait plus par Sophocle et par Euripide, on jurait

par Goethe et par Byron. A quoi bon briser ses vieilles chaînes pour aller tendre ses bras à des chaînes nouvelles? M. de Lamartine n'avait ni chaîne à briser, ni chaîne à prendre. Une fois sorti du collége, il n'avait pas eu de peine à oublier l'antiquité au milieu des passions de sa jeunesse. Quant aux poètes des nations voisines, il ne les connaissait guère que par ouï-dire, et, en rappelant ce fait, mon intention n'est pas de lui en faire un reproche : je veux seulement établir que M. de Lamartine a résisté à l'engouement de la France pour l'Allemagne et pour l'Angleterre plutôt par instinct que par réflexion. C'est une ame tendre, ce n'est pas un esprit curieux. Il a trouvé de bonne heure un sujet inépuisable de rêverie dans le souvenir de ses impressions, et n'a pas cherché dans l'étude des livres une distraction à ses chagrins. Il était donc placé dans une excellente condition pour débuter par l'originalité, pour y persévérer.

S'il appartient à la vie moderne par la mélancolie que l'antiquité n'a pas connue, qui n'a commencé à se développer qu'après le triomphe de la religion chrétienne, il appartient aux âges primitifs par son aversion pour toute espèce d'analyse, si ce n'est l'analyse de l'ame elle-même. Il n'aime à contempler que sa propre pensée, et lorsqu'il lui arrive de s'oublier lui-même, c'est pour embrasser d'un seul regard Dieu, l'homme et la création tout entière, à l'exemple des sages de la Chaldée, de l'Égypte et de la Grèce. Décomposer la réalité pour en mieux étudier, pour en mieux connaître toutes les parties, n'est à ses yeux qu'une impiété, ou tout au moins une preuve d'impuissance. Il ne comprend pas que la poésie puisse se concilier avec la division des sciences : je pense qu'il se trompe, et Goethe l'a bien prouvé; toutefois je reconnais que la poésie lyrique peut très bien se passer de la connaissance du monde extérieur, et la vie puissante qui anime toutes les pages des *Méditations* ne laisse aucun doute à cet égard.

Vraies, spontanées, les *Méditations poétiques* se recommandent encore par la sobriété du style. Cette dernière affirmation surprendra plus d'un esprit, je ne l'ignore pas, et cependant je crois pouvoir la maintenir. La sobriété du style, en effet, ne doit pas être confondue avec la concision. M. de Lamartine n'a jamais rencontré, jamais cherché la concision; mais il a souvent trouvé, surtout dans les *Méditations*, un style sobre et précis, qui traduit fidèlement toutes ses pensées et ne laisse dans l'ame du lecteur aucune incertitude sur ce que le poète a senti, sur ce qu'il a voulu dire; or, la précision n'exclue pas l'abondance. Les images peuvent se multiplier sans lasser l'intelligence, pourvu qu'elles présentent la donnée primitive sous un aspect nouveau, et c'est là justement ce qui arrive à M. de Lamartine. Les comparaisons tirées du monde extérieur ne sont pas chez lui un jeu de rhéteur; elles nous expliquent ses souvenirs, ses émotions : il ne s'a-

muse pas à les manier pour le seul plaisir de nous montrer son habileté; elles se présentent naturellement à son esprit, elles viennent sans qu'il les appelle, et il leur confie le soin de rendre sa pensée plus claire, plus évidente. Chez lui, en un mot, les images sont presque des argumens, puisqu'elles servent à prouver ce qu'il a souhaité, ce qu'il a perdu, ce qu'il espère, et, après avoir donné à la pensée la splendeur et l'évidence, elles l'aident à se graver dans la mémoire. Les comparaisons oiseuses, les métaphores parasites, n'obtiennent jamais un tel succès. Loin de creuser dans le champ de la mémoire un sillon profond et fidèle, qui garde, comme un germe fécond, les vers du poète, elles n'y laissent qu'une trace confuse qui s'efface et disparaît tout entière au bout de quelques jours. Y a-t-il dans notre langue des strophes, des stances plus faciles à retenir que les *Méditations*? Est-il besoin de les apprendre pour s'en souvenir? Ce n'est donc pas sans raison que je loue, que je recommande, dans cet admirable recueil, la précision, la sobriété du style.

Cette qualité si précieuse n'est pas malheureusement de celles qui peuvent se transmettre par la voie de l'enseignement; elle dépend tout à la fois de la nature d'esprit et de la condition où le poète se trouve placé. Il est bien rare qu'elle se concilie avec la pratique de l'industrie littéraire. Pour ne rien dire de trop, il faut absolument n'être pas forcé de parler chaque jour. Le poète qui prétend à la précision du style doit se résigner au silence dès qu'il ne sent pas en lui une pensée qui demande à se révéler. Il doit accueillir par un sourire bienveillant le reproche de paresse ou de stérilité, car, en essayant de réfuter cette banale accusation, il s'exposerait à la mériter; tôt ou tard il succomberait au danger. Une volonté énergique peut sans doute accroître nos facultés; mais la volonté a bien peu de prise sur l'imagination, et le poète qui n'attend pas pour parler que son heure soit venue franchit rapidement la pente qui sépare la poésie de la versification. Qu'il écoute donc sans colère les plaintes perfides de l'envie, qu'il ne réponde pas à ceux qui semblent déplorer son silence par une œuvre improvisée, qui trop souvent est cent fois pire que le silence. La lecture des *Méditations* montre bien qu'elles ont été conçues, écrites sans l'intervention de la volonté. Le poète ne s'est pas assis devant sa table en se disant : Je vais écrire deux cents vers. Il était ému; une rencontre inattendue, une circonstance fortuite venait de lui rappeler des jours heureux dont le souvenir sommeillait au fond de son ame, et, pour soulager sa douleur, il la laissait déborder en strophes gémissantes. Si l'art avait sa part dans l'expression de ses regrets, s'il jouait même un rôle important dans la révélation de ses plus intimes sentimens, du moins le poète n'appelait l'art à son secours que lorsqu'il était sûr d'avoir quelque chose à dire. L'industrie littéraire pratiquée aujourd'hui

par tant d'ouvriers, encouragée, rémunérée par tant de spéculateurs, ne s'accommode pas de ces vulgaires conditions. Le beau mérite vraiment de parler quand on a quelque chose à dire! Le premier venu peut en faire autant. La glaneuse qui marche pieds nus derrière les moissonneurs et ramasse les épis oubliés, le laboureur qui conduit sa charrue, parlent sans embarras, sans hésitation, quand ils ont à exprimer un sentiment qui les domine, et pourtant ils ne savent pas parler; ils n'ont pas étudié, ils ne connaissent pas l'art d'exprimer leur pensée. Où serait donc le mérite de l'industrie littéraire, s'il ne consistait pas tout entier à trouver des paroles nombreuses et bien ordonnées pour des idées absentes, pour des sentimens dont le type ne se trouve nulle part? Révéler ce qu'on a compris, ce qu'on a senti, n'appartient qu'à la foule ou aux esprits qui ne connaissent pas la valeur commerciale de la parole. L'expression d'une pensée vraie, d'une émotion sincère, ne peut devenir l'objet d'une profession fructueuse : il faut donc laisser aux dupes ce puéril passe-temps. Il est certain que, si le poète demande conseil aux économistes, il sera bien obligé d'admettre la légitimité de ce raisonnement. Le savoir acquis par l'étude ou par la pratique de la vie étant considéré comme un capital, il faut l'exploiter comme un champ, comme une forêt, et en tirer, sinon un revenu régulier, car les champs et les forêts mêmes n'offrent pas cet avantage, du moins un revenu moyen, qui donne au savant, au poète, une vie douce et facile. Malheureusement pour le savant et le poète, personne encore n'a trouvé le moyen de soumettre l'exercice de la pensée aux mêmes conditions que les champs et les hauts fourneaux. Le travail intellectuel échappe à tous les calculs des économistes, et, de toutes les parties du travail intellectuel, le travail poétique est, à coup sûr, celui qui les déjoue le plus constamment. Si le premier recueil de M. de Lamartine domine de si haut la plupart des œuvres contemporaines, ce n'est pas seulement parce que les feuilles en ont été assemblées par un génie puissant et richement doué, c'est aussi parce que l'auteur a eu le bonheur et le loisir d'attendre sa pensée et de ne pas songer un seul instant à l'industrie littéraire.

La démonstration la plus complète des idées que je viens d'exprimer se trouve dans *le Lac*. Jamais, en effet, M. de Lamartine n'a rencontré une inspiration plus vraie, jamais il n'a trouvé pour le sentiment qui l'animait une langue plus claire, plus transparente, plus docile, plus fidèle. Il n'y a pas une stance de cette pièce qui ne traduise une émotion sincère et n'éveille dans l'ame du lecteur un écho sympathique. C'est dans cette pièce surtout qu'il est facile de vérifier ce que j'ai dit tout à l'heure de la sobriété du style. *Le Lac*, sans viser jamais à la concision antique, se recommande cependant par une rare économie de paroles. Or, il est impossible de nier que cette qualité, si

précieuse et si rare parmi les poètes modernes, n'exerce une action puissante sur l'intelligence. Plus les mots sont ménagés avec avarice, plus la pensée se montre à découvert. Je sais que la méthode contraire est aujourd'hui en grand honneur et prônée par des voix nombreuses. Les vers qui ne se comptent pas par centaines sont dédaignés comme des ébauches sans importance et qui ne méritent pas d'arrêter un instant l'attention. Que tous ceux qui ont vécu dans le commerce intime de l'antiquité se chargent de répondre; qu'ils disent si les paroles, en se multipliant, accroissent l'évidence et la splendeur de la pensée; que ceux qui ont pratiqué Dante et Milton aussi familièrement que Virgile expriment sans détour leur avis sur le relief que l'idée tire de la sobriété du style : j'accepte d'avance leur témoignage. M. de Lamartine eût écrit sans peine quelques centaines de vers sur la fuite irréparable des heures fortunées, sur la fragilité du bonheur humain, sur l'amertume des regrets; mais que fût-il arrivé? Qu'ai-je besoin de le dire? Le poète aurait fait place au rhéteur. Un sentiment vrai, divisé en mille parcelles, aurait perdu toute sa valeur, et se fût éparpillé sous le regard comme la poussière balayée par le vent. M. de Lamartine ne s'est pas laissé prendre au piége. Malgré sa jeunesse, malgré le désir bien naturel de montrer son habileté dans le maniement des images, il a su se contenir dans de justes limites. Chose plus rare encore que la sobriété du style, les idées sont ordonnées naturellement et d'une façon progressive. Il n'y a pas une stance qui puisse être impunément déplacée. Cette pièce, si courte et si pleine, nous offre un commencement, un milieu, une fin, et cet éloge n'a rien de banal pour ceux qui ont étudié sérieusement la poésie lyrique applaudie chez nous depuis trente ans. Le poète nous dit ce qu'il sent et ce qu'il pense, et la sincérité de son langage le dispense de tout artifice. Ses souvenirs s'ordonnent d'eux-mêmes; ses regrets, en se traduisant, prennent le rang qui leur appartient. Il nous ouvre son ame tout entière, et sa franchise ne dégénère jamais en prolixité. Aussi *le Lac* est pour moi une des pièces les plus parfaites du recueil publié il y a trente ans, et je crois que ma prédilection est partagée par un grand nombre de lecteurs.

Cependant il y a parmi les *Nouvelles Méditations*, publiées deux ans plus tard, deux pièces qui ne le cèdent en rien aux stances que je viens de louer : je veux parler des *Étoiles* et du *Chant d'Amour*. Il n'est pas difficile de reconnaître dans la première de ces deux pièces le souvenir et la trace d'Ossian. Lors même que l'auteur eût négligé de nous révéler son admiration pour les poésies offertes à l'Europe crédule par un faussaire ingénieux, lors même qu'il n'eût pas confessé sa sympathie exaltée pour Macpherson, la lecture des *Étoiles* ne laisserait aucun doute à cet égard. Et pourtant, malgré le souvenir de Macpherson, *les Étoiles* nous charment et nous émeuvent. C'est que le poète

français et le poète écossais se sont rencontrés dans une commune pensée, c'est qu'une même inspiration a dicté les paroles qui s'échappent de leurs bouches, sans que l'un des deux ait rien dérobé à l'autre. Leurs idées, leurs sentimens appartiennent à la même famille; mais il est évident que *les Étoiles* de M. de Lamartine n'ont rien emprunté à Fingal ou à Dartula. Le poète français a librement exprimé ce qu'il sentait, et, s'il s'est souvenu d'Ossian en modelant sa pensée, ce souvenir n'a pas altéré l'originalité de la composition. Il ne faut pas vanter la beauté des *Étoiles* devant les membres du Caveau, devant les disciples de Panard et de Desaugiers, qui croient fermement que toute poésie se trouve au fond d'un verre plein de vin généreux. Pour ces bons vivans, pour ces francs buveurs, toute rêverie est une niaiserie et rien de plus; aussi n'essaierai-je pas de les convertir. Qu'il me suffise d'affirmer que *les Étoiles* traduisent sous une forme harmonieuse une pensée commune à tous les cœurs qui ont aimé, et je ne crains pas d'être démenti. Oui, le silence de la nuit invite à la rêverie, la contemplation du ciel étoilé réveille dans nos cœurs les plus chers souvenirs, et si la femme que nous avons chérie tendrement, que nous avons préférée au monde entier, dont le sourire nous égayait, dont les larmes nous attristaient, a quitté la terre, le regret se change en prière, la piété prend la forme de la crédulité la plus enfantine, et nous cherchons dans le ciel, parmi les étoiles, celle que nous avons aimée, et qui est tout entière dans notre mémoire. Cette pensée si vraie inspire à M. de Lamartine une série de comparaisons tantôt ingénieuses, tantôt éloquentes. Il règne dans toute cette pièce un accent de sincérité qui ne laisse pas à l'émotion le temps de s'attiédir; il n'y a pas un sentiment qui ne porte l'empreinte de la vérité. Si parfois les images rappellent le style de Macpherson, l'abondance et la spontanéité des idées qu'elles traduisent éloignent bientôt toute accusation de servilité. Pour moi, je vois dans *les Étoiles* l'expression d'un regret sincère, d'une passion vraie, et, comme je ne comprends pas qu'une affection fervente ne rêve pas l'immortalité, je trouve tout simple qu'un amant cherche dans le ciel, parmi les étoiles les plus pures, la femme qu'il a perdue. Si la raison condamne comme puérile cette pieuse rêverie, l'imagination l'accepte, et le cœur l'absout. Le style des *Étoiles*, quoique plus abondant que le style du *Lac*, n'est pas moins précis. Les images plus variées, plus nombreuses, ne sont pas moins vraies; la pièce tout entière est sortie d'un cœur sincèrement affligé, et les sentimens qu'elle renferme sont tellement élevés, tellement purs, qu'ils échappent à toute discussion.

Le *Chant d'Amour* est tendre comme une caresse et pieux comme un cantique d'actions de grace. Les strophes amollies murmurent à l'oreille comme la brise du matin parmi les roseaux de la rive. Toute

la première partie de cette pièce exprime en termes éloquens l'impuissance du langage humain à traduire les profondes émotions, les affections ferventes. Le poète essaie tour à tour tous les tons, toutes les images, et chaque fois qu'il a trouvé pour sa pensée une forme nouvelle, un accent plus sonore, il l'abandonne à la hâte, comme s'il désespérait de jamais rendre ce qu'il éprouve. Il veut peindre la femme qu'il aime, et la nature entière, interrogée dans toutes ses merveilles, ne suffit pas pour esquisser cette radieuse image. Il y a dans cette abondance, dans cette variété de comparaisons haletantes qui s'accumulent et s'effacent, un charme singulier qui attendrit le cœur et l'associe à la passion du poète. Si les sens parlent haut dans ce cantique amoureux, ils ne parlent pas seuls; l'idéal se mêle aux peintures les plus séduisantes de la beauté visible, et la présence permanente de l'idéal donne à toutes les strophes une grandeur, une sérénité que la passion purement sensuelle n'atteindra jamais. Éclat du regard, mélodie de la voix, flots de la chevelure qui tour à tour voilent les yeux et se répandent sur les épaules comme un manteau, grace harmonieuse des mouvemens qui semblent réglés par une harpe invisible, soupirs plus émouvans que les paroles les plus tendres, sommeil visité par les rêves, le poète n'omet rien de ce qui peut nous expliquer son amour; mais il ne s'arrête pas à la peinture de la beauté qui frappe les yeux : il franchit le monde des sens pour aborder le monde des idées pures. Au-delà du regard radieux qui ravit son regard en extase, il aperçoit et il contemple avec bonheur une ame qui lui appartient tout entière, qui réfléchit son image, dont toutes les pensées, toutes les espérances se résument en lui. Jamais l'imagination la plus riche, l'esprit le plus exercé n'ont réussi à composer un tel tableau. Pour prêter à l'amour des accens si vrais, si pathétiques, pour assouplir la langue et trouver dans l'assemblage des mots tantôt le chuchotement des feuilles agitées par le vent, tantôt le gazouillement du ruisseau qui vient mourir sur les cailloux et la mousse, l'habileté ne suffit pas : il n'y a qu'un cœur vraiment épris qui puisse opérer de tels prodiges. La langue refuserait d'obéir à l'esprit qui voudrait se souvenir de ce qu'il a vu, mais elle répète comme un écho docile tout ce que le cœur a senti. C'est dans la sincérité du poète que nous devons chercher l'origine et la vie des images que nous admirons. Ingénieux et discret, s'il n'eût pas éprouvé les émotions qu'il essaie de peindre, tous ses efforts viendraient échouer contre la parole rebelle; ému, passionné, les mots s'échappent de sa bouche comme l'eau jaillit d'une source vive. La poésie ainsi comprise n'est plus une œuvre de l'esprit, mais un cri de l'ame; l'art disparaît tout entier dans la spontanéité de la pensée, ou plutôt n'est-ce pas là le comble de l'art?

La première partie de ce cantique amoureux rappelle plus d'une fois le cantique de Salomon. Cependant il n'y a pas une strophe qui soit

tirée littéralement du poème hébraïque. M. de Lamartine, nourri de bonne heure de la lecture de la Bible, ne pouvait guère échapper à l'empire de ses souvenirs. D'après son propre témoignage, ces réminiscences ne sont pas d'ailleurs complétement involontaires. Il lui a plu d'engager la lutte avec les versets passionnés de Salomon; mais la lutte même lui défendait le plagiat : copier n'est pas combattre; M. de Lamartine ne l'a pas oublié un seul instant. Les images mêmes qui nous étonnent par la nouveauté, la hardiesse, nous sembleraient timides, si nous prenions la peine de les comparer aux images prodiguées par Salomon. L'imitation biblique chez le poète français n'a jamais rien de servile; on dirait qu'en étudiant les traditions et les chants de la Judée, il a réussi à faire siens tous les sentimens qui animaient l'antique Orient. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il parle sans effort la langue d'Isaïe et de David; les images bibliques se présentent à lui comme l'expression de sa pensée. Si j'avais besoin de prouver que les strophes du poète français, malgré les souvenirs qu'elles réveillent, sont vraiment originales, il me suffirait d'insister sur le caractère exclusivement sensuel du cantique hébreu. Salomon, comme Djamy, comme Hafiz, excelle à peindre le désir et la volupté; il trouve pour l'ivresse, pour l'extase des sens, des paroles ardentes dont la splendeur n'a jamais été dépassée; mais l'amour qu'il célèbre ne survit pas à la possession; une fois rassasié des délices qu'il a souhaitées comme le dernier terme du bonheur humain, il s'énerve et languit. Comme il n'a rien rêvé au-delà des sens, et que la joie des sens est limitée dans sa durée, il s'attiédit et meurt au sein du bonheur même. Rien de pareil dans le cantique de M. de Lamartine, ou du moins, si quelques strophes nous peignent la joie des sens en couleurs éclatantes, le poète complète bientôt la peinture de la passion en ajoutant à l'expression du désir l'expression d'un ravissement qui survit au désir satisfait, à la possession même de la beauté. Il oublie le cantique de Salomon pour ne plus songer qu'à la fragilité du bonheur humain, pour se consoler dans l'espérance d'une vie meilleure. Il croit que les cœurs unis sur la terre par un mutuel et profond amour se retrouveront un jour dans une vie plus pure, plus sereine, et cette croyance ne se révèle pas une seule fois dans les versets de Salomon. Je me contente d'indiquer cette différence, que chacun peut vérifier. Il demeure donc démontré que les strophes du poète français, malgré leur couleur orientale, sont l'expression d'un sentiment vrai, d'une passion réellement éprouvée, et non le souvenir imaginaire d'un livre lu et relu pendant les années de sa jeunesse. La foi chrétienne joue un rôle important dans la peinture de l'amour tel que le comprend M. de Lamartine; aussi n'est-il pas permis de confondre cette élégie passionnée avec les élégies païennes, car le polythéisme n'avait rien de commun avec le sentiment exprimé par le poète français. Moins vive, moins éclatante que la poésie hé-

braïque, la poésie païenne n'apercevait rien au-delà des sens; moins riche en images que le cantique de Salomon, elle circonscrivait sa tâche dans les mêmes limites. C'est pourquoi l'élégie de M. de Lamartine me semble réunir tous les caractères de l'originalité : je l'admire et je l'aime comme une œuvre belle et sincère.

Les *Harmonies poétiques*, publiées sept ans après les dernières *Méditations*, nous montrent le génie du poète, sinon sous un aspect nouveau, du moins appliqué à des sujets d'un ordre plus sévère. Sauf quelques rares exceptions, les deux premiers recueils étaient consacrés à l'expression de l'amour; la philosophie, la religion, ne tenaient pas alors la première place dans la pensée de l'auteur : les *Harmonies* sont presque toutes consacrées à l'expression du sentiment religieux. Le style des *Méditations* s'est-il agrandi, s'est-il épuré dans les *Harmonies?* Question délicate que bien peu de lecteurs songeront à se poser, dont la solution, quelle qu'elle soit, paraîtra sans doute téméraire aux admirateurs de M. de Lamartine. Si je dis qu'il est parejl à lui-même, on me reprochera de parler pour ne rien dire; si j'ose affirmer que son style a perdu en limpidité ce qu'il a gagné en abondance, on m'accusera de blasphème; si d'aventure je trouve qu'il a grandi, on me répondra qu'il ne pouvait pas grandir, puisqu'il avait déjà touché les cimes les plus hautes de la poésie, et pourtant parmi ces trois solutions je suis forcé de choisir la seconde comme la seule qui traduise fidèlement ma pensée. Toutefois, malgré cette restriction qui me semble justifiée par l'évidence, je suis loin de placer les *Harmonies* au-dessous des *Méditations*. Si l'analyse du langage ramené à ses lois fondamentales m'oblige de préférer le style des *Méditations* au style des *Harmonies*, je reconnais que l'inspiration n'a rien perdu de sa vigueur. Malgré la permanence de l'idée religieuse, qui imprime au recueil tout entier un caractère d'unité, il y a dans les pièces dont ce recueil se compose plus de variété que dans les *Méditations*.

Jéhovah ou l'idée de Dieu suffirait seul à démontrer ce que j'avance. La division de ce poème lyrique est pleine à la fois de grandeur et de sévérité : d'abord l'idée de Dieu écrite dans la nature entière. — Depuis la mousse que nous foulons aux pieds, depuis l'insecte que nous écrasons sous nos pas jusqu'au soleil qui nous éclaire, jusqu'aux étoiles sans nombre qui resplendissent dans l'azur du ciel, il n'est pas une page de la création qui, selon l'expression biblique, ne raconte la puissance divine. — Après cet exorde vraiment lyrique, le chêne et l'humanité, qui nous montrent la grandeur de Dieu sous deux formes diverses, également mystérieuses, également impénétrables. — Puis, après cette double démonstration, le poète revient à sa première pensée, se confirme dans sa foi, et achève en quelques strophes ardentes son hymne d'amour et de reconnaissance. Il y a dans cette division quelque chose de magistral qui indique chez le poète l'élargissement de

l'intelligence. Les plus belles *méditations* n'offrent rien de pareil. Pourquoi la forme ne s'est-elle pas épurée en même temps que la pensée s'agrandissait? Je ne me charge pas de l'expliquer. J'aime mieux insister sur l'admiration que j'éprouve chaque fois que je relis la seconde et la troisième parties de ce poème. Les transformations du gland qui devient chêne sont racontées avec une richesse, un éclat de couleur qui étonnent et ravissent. Le germe du chêne futur apporté par le vent sur la cime du rocher, quelques grains de poussière pétris par la pluie qui le nourrissent et le fécondent, et voilà le roi des forêts! Quelle humilité dans son berceau! quelle grandeur dans son adolescence!

Le développement de l'humanité n'est pas traité avec moins de bonheur. Avec un goût que je ne saurais trop louer, l'auteur, après la peinture du chêne dont les vastes rameaux couvrent de leur ombre un arpent de terre, nous raconte l'enfance et la jeunesse de la femme : il y a dans le contraste de ces deux tableaux une délicatesse que je n'ai pas besoin de signaler. M. de Lamartine a trouvé pour exprimer la beauté virginale, l'épanouissement de la jeunesse sous le souffle de l'amour, des paroles d'une ineffable tendresse. Il est impossible de lire sans émotion les strophes où il décrit la jeune fille étonnée et confuse de l'admiration qu'elle excite; jamais poète n'a mieux caractérisé le charme que la pudeur ajoute à la beauté. Toutes les comparaisons que le spectacle de la nature peut suggérer à l'imagination sont tour à tour employées avec un rare discernement et nous enchantent sans nous éblouir. S'il y a dans cette troisième partie moins de nouveauté, moins de traits inattendus que dans la vie du chêne, en revanche les traits gracieux sont prodigués avec une générosité inépuisable. La vie du chêne nous imposait la foi par l'étonnement; la vie de la jeune fille nous mène à Dieu par l'attendrissement et le bonheur : cette blonde créature, dont les yeux réfléchissent l'azur du ciel, dont les cheveux ruissellent en flots d'or, dont la bouche vermeille s'entr'ouvre en souriant pour nous laisser compter les perles d'Ophir, laisse dans l'ame une si délicieuse impression, que la foi naît de la reconnaissance. Le gland devenu chêne nous élève à Dieu en nous montrant toute l'impuissance de nos spéculations; la jeune fille devenue femme nous offre l'image du bonheur et nous conduit au pied de l'autel pour remercier le Créateur, qui nous a fait un tel présent. M. de Lamartine n'a jamais été mieux inspiré. Il serait trop facile de relever çà et là quelques négligences; je renonce à les signaler. Quant à l'impression générale que j'ai reçue de ce poème, c'est une admiration que je voudrais ressentir plus souvent. Bien peu d'ouvrages m'ont ému aussi doucement, bien peu ont laissé dans ma mémoire une trace aussi lumineuse. Rien de factice, rien d'apprêté; les pensées naissent sans efforts et s'ordonnent d'elles-mêmes; la parole obéissante saisit l'idée à peine éclose et la revêt des plus brillantes couleurs. Depuis le vent qui mugit dans la ra-

mure du chêne jusqu'au souffle embaumé qui s'échappe des lèvres de la jeune vierge, depuis l'orage qui ébranle le rocher sans déraciner le géant des forêts jusqu'au soupir qui soulève la poitrine où l'amour va s'éveiller, il n'y a pas un trait qui ne soit rendu avec éloquence. Si la précision manque parfois, c'est à peine si l'intelligence du lecteur trouve le temps de s'en apercevoir, tant elle est charmée, tant elle se laisse aller avec bonheur à la contemplation du tableau qui lui est offert. Éplucher les expressions qui tantôt vont au-delà de la pensée, tantôt demeurent en-deçà, serait une besogne stérile : ces taches légères n'altèrent pas la sérénité, la splendeur de la composition. Fervent au début, austère en racontant la vie du chêne, mélodieux et tendre en racontant la vie de la jeune fille, animé d'un pieux enthousiasme quand il revient à sa première pensée, le poète a dit ce qu'il voulait dire; il a trouvé l'évidence dans l'émotion : n'est-ce pas la vraie logique de la poésie? Il n'a pas eu besoin de disserter pour nous imposer sa conviction; il nous a montré la création dans toute sa magnificence, la vie du chêne dans toute sa vigueur, la vie de la jeune fille dans son radieux épanouissement, et, suspendus à sa bouche par une chaîne d'or, nous l'avons écouté avec bonheur, avec sympathie, jusqu'au moment où ses lèvres se sont fermées, où notre cœur s'est ouvert à la prière. Le sentiment religieux trouve rarement parmi les poètes un interprète aussi éloquent.

Après *Jéhovah*, la plus belle *harmonie*, celle du moins qui réalise le mieux le dessein du poète est, à mon avis, *l'Infini dans les Cieux*. C'est la même idée, la grandeur de Dieu, mais présentée sous une autre forme, et les détails sont d'une telle richesse, d'une telle variété, que l'idée, bien qu'identique, peut à bon droit passer pour nouvelle. Il serait d'ailleurs superflu d'insister sur la nouveauté du thème. La grandeur de Dieu, l'immensité de la création, le peu de place que l'homme tient dans l'ensemble des choses, sont éternellement rajeunis par la pensée. Les psaumes de David n'ont pas épuisé la matière; les pères de l'église, en traitant le même sujet avec une rare éloquence, ne l'ont pas appauvri pour les générations futures : il est dans la destinée de l'humanité d'agiter sans relâche ces questions que les esprits frivoles regardent comme sans valeur. En relisant l'*Infini dans les Cieux*, je me rappelais le mot d'un homme d'esprit : — Pourquoi M. de Lamartine, au lieu de remettre sur le métier quinze ou vingt fois la même idée, ne s'est-il pas décidé à établir dans ses *Harmonies* un ordre méthodique? Le recueil n'eût pas manqué d'y gagner. — Le mot fut applaudi comme l'expression d'une pensée vraie, et pourtant tous ceux qui ont étudié sérieusement la poésie, tous ceux qui connaissent le rôle assigné à chacune de nos facultés, savent à quel point cette *spirituelle* question est dépourvue de bon sens. Vouloir soumettre l'imagination aux mêmes lois que l'histoire, la philosophie ou les sciences positives, est un pur caprice

qui ne soutient pas la discussion. Que le récit des événemens accomplis, l'exposition d'une vérité morale, ou la démonstration d'une série de théorèmes, soient réglés par des lois rigoureuses, rien de mieux; mais que l'imagination se plie à ces lois, c'est un rêve qui mérite tout au plus un sourire. Que le géomètre enseigne les propriétés des figures avant d'expliquer les propriétés des solides, c'est une nécessité à laquelle il ne peut se soustraire. Si le poète acceptait une telle condition, s'il confondait la poésie et la science, il ne produirait qu'une œuvre inanimée : il est dans la nature même de l'imagination de remanier à plusieurs reprises la même pensée, et de la renouveler par cela seul qu'elle l'interroge au milieu de circonstances diverses. L'ame heureuse ou affligée, fière ou abattue, n'aperçoit pas l'idée divine sous le même aspect, et cela suffit pour faire de l'idée divine le thème de chants très différens. C'est pourquoi je suis loin de blâmer M. de Lamartine. En écrivant *Jéhovah*, il ne se proposait pas de nous montrer la place infiniment petite de l'humanité dans la création; il voulait célébrer la puissance divine. Quoique l'idée soit la même, elle est donc présentée sous deux faces diverses, et les deux pièces ne peuvent être accusées de ressemblance. Je regrette seulement que M. de Lamartine, dont l'imagination se prête si heureusement à la peinture de la grandeur divine, n'ait pas compris le danger des termes techniques. Je ne demande pas que la poésie, lors même qu'elle célèbre les merveilles des cieux, lutte de précision avec Delambre et Cassini; mais elle ne peut se dispenser d'étudier la valeur des mots avant de les employer, et M. de Lamartine a négligé cette vulgaire précaution. Il parle sans façon des ellipses décrites par les étoiles, comme si la figure elliptique s'appliquait indifféremment au mouvement de tous les corps célestes. Il y a dans cette étourderie plus d'un péril. Les hommes uniquement occupés d'études littéraires ne connaissent guère que l'ellipse grammaticale, et pour eux le mouvement prêté aux étoiles par M. de Lamartine n'a pas de sens défini. Quant aux hommes qui savent la valeur géométrique de l'ellipse, ils ne peuvent lire sans sourire, et parfois même sans dépit, cette singulière bévue. Si les étoiles, en effet, décrivent une ellipse, et si, comme le pensent les astronomes dont l'autorité est reconnue par l'Europe savante, les étoiles sont le centre de systèmes analogues au système solaire dont notre planète fait partie, tout l'ordre du monde est renversé. Newton et Laplace ne savaient ce qu'ils disaient; Copernic est un rêveur dont les affirmations ne méritent aucune foi. Voilà notre pauvre terre obligée de décrire un mouvement circulaire autour du soleil, qui décrit lui-même un mouvement elliptique. Se charge qui pourra de prévoir et de prédire les incroyables désordres engendrés par cette combinaison inattendue : climats, saisons, tout change. Il a suffi d'un trait de plume pour biffer toute la science humaine, ou du moins la partie la plus sublime et la plus parfaite de la science. Et qu'on ne

vienne pas me dire que je prends plaisir à éplucher des mots : il ne s'agit pas ici d'une règle de syntaxe; il s'agit d'un mot employé par un poète justement applaudi. Or ce mot ne veut rien dire ou exprime une idée absurde. Ou la poésie n'est qu'un pur enfantillage, un passe-temps, un hochet, ou elle doit servir à populariser des idées vraies en même temps que des sentimens généreux. Quelle confiance mérite, quelle confiance inspire le poète qui ne prend pas la peine de connaître le sens des mots qu'il emploie? Ne donne-t-il pas à la foule le droit de le confondre avec les rhéteurs dont le souci le plus cher est d'assembler des périodes sonores, sans jamais prendre au sérieux les idées qui par hasard peuvent se rencontrer sous les mots? Et pourtant, malgré l'étrange bévue que je signale, *l'Infini dans les Cieux* demeure un admirable morceau. La comparaison de l'homme avec les étoiles sans nombre semées dans le ciel par la main de Dieu, avec le grain de sable, est pleine de magnificence. Le mouvement des corps célestes qui obéissent sans murmure à la loi qui leur est tracée, opposé aux défaillances, aux cris de rage et de révolte poussés par l'humanité, offre une grande et touchante leçon, une leçon pieuse et résignée. Si M. de Lamartine n'eût pas joué imprudemment avec la langue de la science et se fût contenté de la langue poétique, je n'aurais pour cette *harmonie* que des éloges, et je serais heureux de les prodiguer. Il semble qu'il ait pris à tâche d'excuser l'élévation constante de sa pensée en montrant aux esprits jaloux de son génie et de sa renommée à quel point il ignore les données les plus vulgaires recueillies sur le mécanisme de l'univers. Il y a dans son ignorance une sorte d'ostentation que je suis tenté de prendre pour un bouclier. Je croirais volontiers qu'il a voulu se défendre contre l'envie en s'abritant derrière ce singulier argument : Oui, je suis grand; oui, je plane au-dessus de la foule; mais pardonnez-moi ma grandeur en voyant mon ignorance. Étrange manière de se défendre! N'eût-il pas été plus sage d'étudier la vérité, au lieu de la travestir?

L'*Hymne au Christ*, rempli d'ailleurs de grandes pensées, pèche par une singulière imprévoyance. Sans vouloir exiger du poète un ordre rigoureux, il est permis du moins de lui demander une sorte d'enchaînement dans les sentimens qu'il exprime. Or, dans l'*Hymne au Christ*, on ne trouve rien de pareil. C'est l'improvisation dans le sens étymologique du mot, c'est-à-dire l'improvisation fermement résolue à ne s'inquiéter ni de la valeur ni de l'ordre des idées. Le résultat inévitable d'un tel procédé, c'est une abondance verbeuse qui, loin d'ajouter à l'éclat de la pensée, finit par la rendre insaisissable à force de la présenter sous des formes nouvelles. Il m'est impossible de croire que M. de Lamartine, en commençant l'*Hymne au Christ*, se soit interrogé sérieusement, qu'il ait arrêté ce qu'il voulait dire. Il s'est fié à son inspiration, et son inspiration, bien que puissante, n'a pas effacé la

trace de l'imprévoyance. Il y a dans cet hymne harmonieux et sincère des redites sans nombre qui fatiguent l'intelligence la plus patiente. Telle idée qui, mise à sa place, éloquemment exprimée une première fois, nous frappe d'étonnement, nous charme, nous entraîne, — ramenée sans raison, exprimée une seconde, une troisième fois, dans une langue moins vive, moins colorée, semble s'étioler et passe à l'état de lieu commun. Certes, je ne veux pas contester la grandeur de l'idée générale qui domine toute cette composition; mais je dois dire que les idées particulières qui se déduisent de cette idée générale gagneraient singulièrement à se présenter dans un ordre prévu et réglé, selon l'importance qui leur appartient. Répéter trois et quatre fois la même pensée sans y rien ajouter en la reproduisant n'est pas faire preuve de fécondité. Abrégé de moitié, l'*Hymne au Christ,* je n'en doute pas, doublerait de valeur. Une telle proposition sera traitée de blasphème, peu m'importe. C'est précisément parce que j'admire une moitié de cet hymne que je voudrais voir disparaître l'autre moitié, qui me gâte la première. Il y a çà et là des taches qui blessent le goût. Je ne conçois guère pourquoi le poète, s'adressant au Christ, lui parle du télescope d'Herschell et lui dit : Ta parole a semé dans le monde moral plus de vérités que notre œil, armé du télescope, ne découvre d'étoiles dans le ciel. Cette comparaison, qui serait grande et flatteuse si elle s'adressait à un philosophe, à Platon, à Leibnitz, devient mesquine et pédante quand le poète parle à Dieu même.

Les images que M. de Lamartine appelle au secours de sa pensée pour la graver plus rapidement et plus sûrement dans la mémoire du lecteur ne sont pas toujours choisies avec discernement. Parfois même, soumises à l'épreuve de l'analyse, elles ne présentent pas de sens déterminé, ou n'offrent qu'un sens désavoué par la raison. Quand le poète dit au Christ : Ton éclipse est bien sombre, il ne dit rien que nous puissions comprendre, car cette image, tirée de l'étude des corps céleste, avait besoin d'un complément pour offrir à l'intelligence une idée précise; un corps ne s'éclipse pas lui-même, et le Christ, comparé au soleil, est logiquement obligé d'accepter cette condition. Je n'aime pas la vérité chrétienne *rongée par la rouille des temps.* L'astronomie ne porte pas bonheur à M. de Lamartine. Après avoir parlé de l'éclipse du Christ sans nous expliquer comment et pourquoi le Christ nous est caché, il revient sur cette comparaison dont nous sommes séparés par un grand nombre de strophes, et cette fois il prend à tâche de lui donner plus de précision et de clarté. Hélas! il eût mieux valu y renoncer que d'y revenir pour aggraver sa faute. La terre, selon M. de Lamartine, projette son ombre sur l'étoile du Christ, et voilà pourquoi le Christ s'obscurcit à nos yeux. Si cette explication n'a pas le mérite de la vérité, elle a du moins le mérite de la nouveauté. Nous, placés sur la terre qui projette son ombre sur l'étoile du Christ, qui, dans la pensée du

poète, ne sommes séparés de sa splendeur par aucun corps intermédiaire, nous n'apercevons plus qu'une lueur confuse; devine qui pourra cette énigme singulière. Jusqu'à présent, nous avions cru que, pour apercevoir l'ombre projetée sur un corps céleste par un corps de même nature qui venait à passer devant lui, il fallait de toute nécessité être placé sur un troisième corps différent et distant des deux premiers. Il paraît que cette opinion, généralement accréditée, ne repose sur aucun fondement; c'est du moins l'avis de M. de Lamartine. A quoi bon parler à tout propos du soleil et des étoiles? à quoi bon entasser bévue sur bévue? Il est trop facile de relever des erreurs si manifestes pour que la clairvoyance devienne un sujet d'orgueil; je serais heureux de n'avoir pas à les relever.

Ces reproches, que je ne sépare pas d'une admiration sincère, ne sont pas les seuls que mérite l'*Hymne au Christ*. Bien que la pensée générale de la composition soit une pensée chrétienne, le poète déploie un tel luxe de souvenirs, il parle avec tant de complaisance de Palmyre et de Memphis, d'Osiris et de Mercure, du Panthéon et des dieux de la Grèce et de Rome, que l'idée première disparaît plus d'une fois dans ce déluge d'appels au passé, et, quand elle reparaît, elle se trouve amoindrie. Entre le point de départ et le point où nous sommes parvenus, il y a un tel espace, que nous avons presque oublié les destinées de la foi chrétienne pour ne songer qu'à la splendeur éphémère des empires, aux erreurs baptisées du nom de vérité qui se détrônent tour à tour avant de s'abîmer dans le néant. Ainsi l'inspiration du poète, chrétienne au début, s'altère à son insu, et prend un caractère cosmopolite et purement philosophique. Sans la péroraison, qui semble empruntée aux procédés de l'art musical et qui nous ramène au ton primitif, les modulations infinies par lesquelles nous avons passé effaceraient de notre mémoire le thème religieux que M. de Lamartine a voulu développer.

Ce que j'ai dit de l'*Hymne au Christ* s'appliquerait encore avec plus de justesse et d'évidence à l'une des plus belles pièces du recueil : *Mon ame est triste jusqu'à la mort*. Assurément il est impossible de méconnaître la grandeur, la sincérité de l'inspiration qui a dicté cette plainte éloquente. Non-seulement l'idée première est parfaitement vraie, non-seulement la tristesse qui s'exhale dans cette élégie suprême n'a rien de factice, rien d'apprêté, mais les divisions imaginées par le poète semblent destinées à nous montrer clairement toutes les faces de sa pensée, toutes ses angoisses, toutes ses défaillances. Et pourtant, malgré la grandeur de l'inspiration, malgré la vérité des sentimens, la lecture la plus attentive de cette pièce, si admirablement conçue, ne laisse dans la mémoire qu'une trace confuse; en nous recueillant, nous arrivons à grand' peine à recomposer dans un ordre intelligible, dans une série logique les tableaux qui ont passé sous nos yeux. La substance poétique de

cette pièce est excellente; pourquoi la mise en œuvre est-elle si imparfaite? La tristesse qui saisit parfois l'ame la plus courageuse vers le déclin de la vie, le souvenir de l'amour qui se disait immortel et s'est évanoui comme un songe, le regret des heures consumées en études impuissantes, le blasphème fils du désespoir, le cœur flétri, noyant dans le flot des voluptés impures l'image importune de ses espérances déçues, le cœur ramené à la foi par le néant du bonheur qu'il a poursuivi, et retrouvant, dans le passé même qu'il maudissait tout-à-l'heure comme une promesse perfide, un sujet de reconnaissance, le thème d'un cantique fervent adressé au Créateur, — à coup sûr, il y a bien là de quoi défrayer une ode, une élégie, selon la disposition où se trouve l'ame du poète; mais la succession d'idées que je viens d'indiquer se laisse à peine entrevoir dans la pièce de M. de Lamartine, tant il a pris soin de les confondre en les développant. Il a traité chacune de ces idées avec une impitoyable prolixité; il ne l'a quittée qu'après l'avoir épuisée, qu'après l'avoir pressée dans tous les sens et s'être bien assuré qu'elle ne contenait plus rien. Grace à l'application obstinée de ce procédé, il a réussi plus d'une fois à flétrir les plus fraîches images, à rendre prosaïques, à dessécher les comparaisons qui s'annonçaient d'abord sous les couleurs les plus attrayantes. Si jamais le souffle poétique a doué d'une vie nouvelle les sentimens qui semblaient épuisés depuis long-temps, dont l'expression multipliée à l'infini paraissait défier toute tentative de rajeunissement, ce miracle ne s'est nulle part accompli d'une façon plus éclatante que dans la pièce dont je parle: malheureusement M. de Lamartine, enivré de sa parole, n'a pas su s'arrêter à temps; il ternit à plaisir les métaphores les plus splendides en les superposant, en les accumulant. Il n'est satisfait qu'après les avoir entassées. Peu lui importe que sa pensée disparaisse sous ce monceau de métaphores. Il a prouvé sa richesse, et son orgueil est satisfait. Quoiqu'il ait à exprimer un sentiment vrai, il ne tient pas à frapper juste, mais à frapper fort, et il manque le but faute d'avoir mesuré son élan. Nulle part ce travers n'est plus saillant que dans : *Mon ame est triste jusqu'à la mort.*

Il n'est pas rare d'entendre des orateurs de salon, d'ailleurs assez peu lettrés, accuser de sécheresse la poésie française du XVIIe siècle. Sans vouloir entreprendre ici la défense littéraire de cette époque glorieuse, je me borne à rappeler que les œuvres comprises entre l'avénement de Louis XIII et la mort de Louis XIV se recommandent surtout par la mesure. Je ne m'arrête pas à discuter le caractère studieux ou spontané des œuvres qui remplissent cette période; il me suffit d'insister sur le style limpide qui donnait à la pensée tant de relief et d'éclat. En lisant les *Harmonies poétiques* et surtout les deux dernières pièces que je viens d'analyser, il est impossible de ne pas se reporter vers ce

moment de notre histoire. Quoique le style, pour avoir une véritable valeur, doive naître de la pensée même, et que le style de Racine appliqué aux comédies de Molière, comme le voulait un bel-esprit de nos jours, soit une des idées les plus saugrenues qui se puissent concevoir, un esprit sérieux peut se demander ce que fût devenu, dans les mains d'un poète du XVIIe siècle partagé entre la foi et le découragement, le sujet traité par M. de Lamartine. Bien qu'alors l'imitation de l'antiquité païenne dominât l'étude de la poésie biblique, Isaïe et David n'ont pourtant pas trouvé un écho moins harmonieux que Sophocle et Euripide. Si le livre des *Rois* n'est pas scrupuleusement respecté dans *Athalie, Iphigénie* ne rappelle pas la Grèce héroïque d'une façon très littérale. Ce qui assure à ces deux ouvrages une longue jeunesse, c'est d'abord la vérité humaine, la vérité des sentimens pris en eux-mêmes, abstraction faite du temps et du lieu, et puis la mesure dans l'expression. J'imagine donc que le sujet traité par M. de Lamartine, soumis aux lois acceptées par le XVIIe siècle, n'eût rien perdu de sa grandeur, de sa vérité. Les détails qui nous éblouissent et nous fatiguent, émondés par une main sévère, laisseraient à la pensée toute sa clarté, toute son évidence. L'esprit suivrait sans effort toutes les transformations de la tristesse et ne chercherait pas, en achevant le dernier hémistiche, à retrouver sous les ronces et les broussailles le sentier indécis qu'il a parcouru. La mesure dans l'expression, quoi que puissent dire les panégyristes de l'improvisation, n'appauvrit pas la pensée. Ce qu'on nomme aujourd'hui abondance n'est trop souvent que prolixité; les images prodiguées à l'infini, loin d'ajouter à l'éclat, au relief de la donnée poétique, ressemblent à ces draperies dont les plis capricieusement multipliés abolissent la forme du corps. Regardez une statue trouvée dans les champs de l'Attique : le lin ou la laine, disposés par une main tout à la fois savante et hardie, laissent deviner la force de l'athlète ou la beauté de la jeune canéphore. Les plis semblent comptés, ou plutôt c'est le mouvement même du personnage qui commande à l'étoffe obéissante. Regardez une statue de Bernin : le marbre est fouillé avec une merveilleuse adresse, il semble vouloir lutter de souplesse avec les tissus les plus fins; mais le ciseau, en multipliant les caprices de la draperie, a effacé les contours du corps. Laquelle de ces deux statues vous semble plus près de la vérité, plus près de la beauté? Eh bien! sans vouloir établir aucune comparaison directe entre M. de Lamartine et Bernin, n'est-il pas permis de voir dans la prolixité du style le même danger que dans les draperies dont les plis multipliés sans raison et sans mesure masquent les contours du personnage?

Est-ce à dire que l'inspiration qui a dicté les *Harmonies* soit moins abondante, moins sincère, moins sûre, moins féconde que l'inspiration qui a dicté les *Méditations?* Telle n'est pas ma pensée. Ces deux recueils, sans être consacrés à l'expression du même sentiment, appar-

tiennent cependant à une intelligence douée de la même séve, de la même force. Des *Méditations* aux *Harmonies,* il n'y a ni affaiblissement, ni déchéance. Tous ceux qui aiment la poésie, tous ceux qui sont habitués à interroger l'imagination humaine dans ses manifestations diverses, à comparer les monumens de l'intelligence aux différens âges de l'histoire, savent bien à quoi s'en tenir sur ce point. Le sentiment de l'amour, purement exprimé dans les *Méditations*, n'est pas supérieur au sentiment religieux exprimé dans les *Harmonies*. Dans le second comme dans le premier recueil, c'est la même spontanéité, la même vérité. Seulement, et c'est ici que la critique reprend ses droits, la mesure qui éclate dans les *Méditations* est presque toujours absente des *Harmonies*. Les idées se présentent avec la même abondance, les sentimens se succèdent avec la même sincérité, mais les images destinées à les traduire ne sont point triées avec un goût aussi sévère. C'est, à mes yeux, la seule différence qu'il soit permis d'établir entre les *Méditations* et les *Harmonies*.

Ce qui est vrai, ce qu'il faut affirmer, ce qui peut servir au développement, à la popularité des saines idées littéraires, c'est que les *Harmonies,* malgré le mérite éclatant qui les recommande sous le rapport purement poétique, demeurent bien au-dessous des *Méditations* dans toutes les questions qui se rapportent à la pureté de la forme. Dans les *Méditations,* en effet, l'improvisation n'était qu'un accident; dans les *Harmonies,* l'improvisation est devenue une habitude. Dans les *Méditations,* il est bien rare de rencontrer des paroles inutiles, des paroles qui fassent double emploi; dans les *Harmonies,* au contraire, même dans les plus belles pièces, il est bien rare de rencontrer des idées dont l'expression soit contenue dans de justes limites. Trop souvent, même dans *Jéhovah,* même dans l'*Hymne au Christ,* l'idée la plus excellente, le sentiment le plus vrai, se ternissent et s'amoindrissent en subissant les évolutions d'images sans nombre. Le poète, faute de s'arrêter à temps, trouve, à son insu, le moyen de gâter les intentions les plus ingénieuses, d'attiédir les émotions les plus ardentes. Ce serait méconnaître les devoirs de l'histoire littéraire que d'omettre une telle remarque; l'énoncer en toute franchise n'est pas manquer de respect pour le génie, mais le traiter avec toute la sévérité, avec toute l'impartialité qu'il mérite.

M. de Lamartine, je n'hésite pas à le dire, abuse dans les *Harmonies* de la richesse de sa nature. Plein de confiance dans ses facultés, il ne se donne pas la peine de prévoir ou même d'entrevoir les paroles qui vont s'échapper de ses lèvres; il livre à toutes les chances du hasard l'ordre des idées aussi bien que l'arrangement des mots. Je ne parle pas des nombreuses égratignures que la langue reçoit de ses mains; ce détail, sans être dépourvu d'importance, pourrait passer pour puéril chez un grand nombre d'esprits qui considèrent l'étude et le respect de la langue comme un danger pour l'imagination; je me borne à con-

stater ce qui ne peut être mis en doute par aucune intelligence sérieuse, qu'il n'y a pas dans le recueil entier des *Harmonies* une seule pièce qui se recommande par la même sobriété, par la même mesure que *le Lac*. Dans cette dernière pièce, en effet, il ne se rencontre pas une stance parasite, une stance qu'on voulût retrancher; toutes les paroles portent coup, tous les sentimens trouvent un écho. L'ordonnance des idées, sans révéler un esprit habitué aux combinaisons symétriques, c'est-à-dire hostile à toutes les lois de la poésie, se distingue pourtant par une clarté, par une évidence qui ne laisse rien à désirer. Dans les *Harmonies*, l'intelligence la plus complaisante ne peut signaler rien de pareil; l'ordonnance est toujours absente; il est bien rare de rencontrer une idée qui ait une place déterminée, une place nécessaire; la place assignée à l'expression d'un sentiment semble presque toujours un pur caprice; la volonté, la prévoyance, n'interviennent presque jamais; l'improvisation règne en souveraine, et traite avec un dédain absolu tous les calculs de la réflexion. Or, si un pareil procédé réussit sans peine à produire l'étonnement, il réussit bien rarement, je pourrais dire qu'il ne réussit jamais à produire l'admiration. Qu'on me pardonne de citer un proverbe qui, pour être vieux, n'en demeure pas moins vrai : le temps ne respecte pas volontiers ce qu'on fait sans lui. L'improvisation éblouit l'auditoire; il est bien rare qu'elle éblouisse les lecteurs. Pour ceux qui écoutent et n'ont pas le loisir de songer, les paroles qui s'échappent en flots pressés des lèvres du poète sont des preuves irrécusables de puissance; pour ceux qui lisent, à qui le temps ne manque pas pour méditer sur les pensées qu'ils ont recueillies, sur les images qu'ils ont vues passer devant leurs yeux, la question change d'aspect, l'indulgence est difficile, la sévérité devient nécessaire. Les applaudissemens prodigués avec complaisance dans un salon font place aux remarques les plus inattendues et pourtant les plus légitimes. Les *Méditations* ne sont pas exposées à un tel danger; les *Harmonies* semblent prendre à tâche de le braver. Le poète des *Harmonies* semble dire au lecteur : — Voyez comme je suis puissant et fécond! Je n'ai pas pris la peine de préparer les strophes que je vais vous réciter; eh bien! je suis pourtant sans inquiétude. Quoi que je puisse dire, je compte sur vos applaudissemens. Rien de vulgaire ne peut sortir de ma bouche. Écoutez et admirez. Respirer pour moi, c'est chanter; vivre, c'est inventer. Pourquoi craindrais-je de m'abandonner aux chances de l'improvisation? J'aurais beau faire, je ne réussirai pas à faiblir. — Le lecteur prête au poète une attention complaisante; puis la réflexion vient, et la réflexion blâme sévèrement ce que l'étonnement avait amnistié.

A ces deux recueils si riches et qui ont obtenu et gardé depuis longtemps une si légitime admiration, M. de Lamartine a cru devoir ajouter un nombre considérable de pièces nouvelles; je dis considérable,

car les pièces nouvelles ne s'élèvent pas à moins de quarante-six. Malheureusement, parmi ces pièces, il n'y en a pas une qui soit digne de figurer en si glorieuse compagnie. Si ces pièces étaient signées d'un autre nom, elles passeraient parfaitement inaperçues; elles iraient s'engloutir dans le gouffre toujours ouvert qui engloutit tant d'idées insignifiantes décorées de rimes sonores : signées du nom de M. de Lamartine, elles éveillent de pénibles pensées. Pourquoi ces vers ne sont-ils pas restés dans les albums parfumés qui leur avaient donné asile? Pourquoi ont-ils quitté le demi-jour mystérieux qui les protégeait? Le poète inspiré qui nous a donné les *Méditations* et les *Harmonies* a-t-il donc pris au sérieux les louanges qui ne manquent jamais au génie lors même qu'il se fourvoie? Quelle femme s'est jamais permis de trouver mauvais les vers qui lui sont adressés, quand ces vers sont signés d'un nom illustre? Parmi ces quarante-six pièces nouvelles, il n'y en a pas une qui méritât de voir le jour, de circuler parmi les indifférens, je veux dire parmi les lecteurs désintéressés qui jugent l'œuvre en elle-même sans tenir compte du milieu où elle s'est produite pour la première fois. Telle chanson fort étonnée de se trouver à côté des strophes improvisées à la Grande-Chartreuse semble trouvée dans les papiers de Planard; livrée à nos regards indiscrets seule et nue, sans les gracieuses mélodies d'Hérold, elle nous étonne et nous afflige. Je tourne le feuillet, et j'aperçois des vers qui pourraient porter le nom de Demoustiers, des vers adressés à une jeune fille qui, dans un rêve, déposait un baiser sur le front de l'auteur. C'est bien la peine vraiment d'avoir écrit les *Méditations* et les *Harmonies* pour lutter de mignardise et d'afféterie avec les *Lettres à Émilie!* Une ode sur l'ingratitude des peuples, qui porte la date de 1827, et dont toutes les strophes sont placées dans la bouche d'Homère, n'est que le remaniement très malheureux de la belle pièce *à Manoel.* Autant les vers adressés au poète portugais respirent d'affection et de sympathie pour le génie méconnu, autant les strophes placées dans la bouche d'Homère sont banales et déclamatoires. Dante, Tasse, Milton, Camoëns, passent tour à tour sous nos yeux comme de pures marionnettes, comme de simples sujets d'antithèse. Si cette ode date vraiment de 1827, si elle précède de trois ans la publication des *Harmonies,* il est fort à regretter qu'elle ait quitté l'ombre hospitalière du portefeuille où elle était enfouie. Tous ces lieux communs contre l'ingratitude des peuples sont usés depuis long-temps et ne méritent pas un instant d'attention, à moins qu'ils ne soient rajeunis par l'élégance et la nouveauté de la forme. M. de Lamartine, qui, depuis trente ans, a trouvé tant de stances empreintes d'une tristesse sincère, tant de strophes animées d'un souffle ardent, n'a écrit sur l'ingratitude des peuples envers les poètes qu'une suite de plaintes et d'invectives qui ne semblent dictées ni par le malheur, ni par la colère.

Les vers à M. de Musset, que j'avais entendu vanter, sont loin de

mériter les louanges qu'ils ont obtenues. Le style en est tour à tour pâteux et semé d'images qui nous dépaysent. Les comparaisons sont tirées des détails les plus vulgaires, de la réalité la plus triviale. Les pensées les plus vraies, en subissant le joug de ces métaphores inattendues, se dénaturent et se rapetissent. *Les fentes du cœur, le cœur fêlé, l'amour qui s'évapore,* impriment à toute cette pièce un caractère matérialiste qui contraste singulièrement avec les sentimens développés par l'auteur. Si le style de M. de Lamartine, dans ses œuvres les plus belles, ne présente pas toujours une irréprochable pureté, il se recommande du moins par l'élévation constante des images et le caractère exclusivement spiritualiste de l'inspiration. Les vers à M. de Musset dérogent à cette glorieuse habitude. Le cœur se réduit en tessons comme une misérable poterie; l'amour s'évapore comme l'eau d'une bouilloire; en un mot, la poésie disparaît et fait place au vulgaire entassement des images les plus banales. Parlerai-je d'une très longue pièce adressée à M. Hubert, et qui s'intitule : *Ressouvenir du lac Léman?* Il y a dans cette conversation plusieurs traits de paysage dont la vérité ne peut être contestée; mais ces traits heureux disparaissent au milieu des déclamations sans fin auxquelles M. de Lamartine se laisse aller : il ne sait pas s'arrêter et suit, en nous parlant de la Suisse, tous les procédés de *Cyrus* et de *Clélie.*

J'arrive enfin aux commentaires que M. de Lamartine a écrits sur les *Méditations* et les *Harmonies.* Ici, l'indulgence n'est pas permise. Ces pages que je redoutais, que j'aurais voulu pouvoir effacer à mesure qu'elles naissaient sous la plume de l'auteur, ne nous apprennent absolument rien et nous forcent trop souvent à nous apitoyer sur l'étrange importance que le poète attribue aux moindres circonstances de sa vie. En revenant de la Grande-Chartreuse, il est surpris par l'orage, il s'abrite sous un rocher, et, sans quitter la selle de son cheval, il écrit sur son genou les vers que nous avons lus et relus avec une ardente sympathie. N'est-ce pas là une révélation vraiment intéressante? Ces vers ont été écrits à cheval, que la postérité reconnaissante ne l'oublie pas! Qu'elle sache aussi que M. de Lamartine n'était pas seul dans ce pèlerinage à la Grande-Chartreuse : il accompagnait une femme charmante, la marquise de B., et la marquise était assise paisiblement au fond d'une grotte, tandis que le poète demeurait héroïquement sur la selle de son cheval. M. de Lamartine, dans cette assez risible occasion, trouve moyen de jouer à la fois le rôle de Louis XIV et le rôle de Dangeau. Il pose avec majesté, et il note ses moindres mouvemens comme si le récit de cette averse devait prendre place entre la bataille de Marathon et la bataille d'Arbelles. Il est vraiment difficile de pousser plus loin la puérilité; cependant le poète a trouvé le moyen de dépasser cette limite qui semblait infranchissable. Une nuit, il avait mal dormi; tranchons le mot, il avait passé une nuit blanche; il se lève au

point du jour, il se met à sa table, il commence la pièce qui s'appelle *Novissima Verba, ou mon ame est triste jusqu'à la mort*. Plusieurs de ses amis qui étaient venus passer quelques jours à Saint-Point le pressent de venir déjeuner; il résiste courageusement et continue d'écrire; arrive l'heure du dîner, mêmes instances, même résistance, et, pendant seize heures, la plume de M. de Lamartine ne s'arrête pas. Au bout de seize heures, il avait écrit six cents vers. Après une telle révélation, qui donc oserait noter dans cette pièce, tour à tour éloquente et verbeuse, les tirades parasites, les redites inutiles, les comparaisons confuses? Six cents vers en seize heures, six cents vers écrits à jeun, après une nuit blanche, cela répond à tout. Oronte, pour imposer silence à l'esprit chagrin d'Alceste, défendait son sonnet comme une bagatelle écrite en un quart d'heure. M. de Lamartine, que son génie devrait protéger contre le ridicule, marche à son insu sur les traces d'Oronte. Le public, je n'en doute pas, sera de l'avis d'Alceste : le temps ne fait rien à l'affaire. Peu nous importe que les *Novissima Verba* soient écrits en un jour, en trois jours, en huit jours. La seule chose qui nous intéresse, la seule qui mérite notre attention, c'est la vérité de la pensée, l'enchaînement des sentimens, la transparence du style, trois qualités précieuses qui se déduisent l'une de l'autre. Luttez de prestesse avec Eugène de Pradel, ou prenez le temps de mûrir votre pensée : le public ne s'en inquiète pas, et il a raison.

Cette puérile confidence n'est pourtant pas le dernier mot de M. de Lamartine en fait de hâblerie. Un soir, dans le voisinage de Livourne, il achevait la dernière strophe d'une *harmonie*, quand une rafale emporta les feuillets placés sur ses genoux; la mer reçut ces vers tracés au crayon, mais se garda bien de les engloutir. Le lendemain, la fille d'un pêcheur venait, pieds nus, les rapporter à M. de Lamartine, qui donnait une piastre pour chaque feuillet et ajoutait à cette récompense, déjà magnifique, le don d'un tablier de cotonnade bariolée. N'y a-t-il pas dans la manière miraculeuse dont ces vers nous ont été conservés quelque chose qui vous émeut profondément? Depuis le *Spasimo* de Raphaël, destiné aux moines de Palerme, qui fit naufrage dans le golfe de Gênes, et que le pape rendit aux pieux destinataires, il ne s'est rien vu de si merveilleux. Que dis-je? le sort du *Spasimo* s'explique par des raisons tirées de la nature des choses, tandis qu'il faut recourir à des moyens surnaturels pour expliquer comment les vers de M. de Lamartine, baignés par l'eau de la mer, sont demeurés à quelques pas du rivage jusqu'à l'arrivée providentielle du pêcheur.

Dans Paris même, dans cette ville prosaïque, l'inspiration poursuit le poète sans relâche, et c'est lui-même qui nous l'apprend. Mme de Lamartine prie son mari de l'accompagner à Saint-Roch; pendant que le prêtre célèbre la messe, le souvenir de Graziella vient s'emparer de l'esprit du poète, et le poète écrit une pièce nouvelle sur cette mal-

heureuse fille, dont il nous a déjà trop parlé. Peut-être Graziella ne lui eût-elle pas inspiré une strophe, s'il fût demeuré au logis : il est allé à Saint-Roch, et Graziella lui est apparue. En vérité, plus j'y songe et plus je m'étonne que l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies* ait trouvé le courage d'écrire de telles niaiseries. Sans doute le génie a droit au respect, mais c'est à la condition qu'il se respectera lui-même. Or, M. de Lamartine, en nous racontant tous ces enfantillages, semble prendre plaisir à se rapetisser. Qu'il ne se plaigne donc pas si une juste gaieté accueille ses confidences : en livrant au vent de la publicité tous les épisodes, toutes les heures de sa vie, il appelle la raillerie, il encourage l'irrévérence.

La Fontaine, Rabelais, Byron et Manzoni sont traités dans ces étranges commentaires d'une façon quelque peu cavalière. La Fontaine enseigne la méchanceté; qui jamais s'en serait douté? Byron, en écrivant son *Don Juan*, est descendu jusqu'à Rabelais! Quant à Manzoni, l'auteur avait lu sans enthousiasme ses tragédies et *ses romans :* les hymnes religieux du poète lombard ont éveillé dans son ame une pieuse admiration. Si Manzoni a lu ces lignes, il a dû se demander avec étonnement où M. de Lamartine a pu lire ses romans. Jusqu'ici en effet les *Promessi Sposi* sont et demeurent l'unique roman de Manzoni, car *la Colonne infame* ne peut passer pour une composition poétique. J'ai grand'peur que l'auteur des *Harmonies* n'ait pas même lu *le* roman de Manzoni. Je suis bien forcé de croire qu'il connaît à peine les fables de La Fontaine, car, s'il les connaissait, il ne l'accuserait pas d'enseigner la méchanceté aux générations naissantes. Pour parler de *Don Juan* avec ce dédain superbe, il faut l'avoir feuilleté d'une main maladroite et parcouru d'un œil bien inattentif. Je serais vraiment curieux d'apprendre en quoi les poétiques amours de don Juan et d'Haydée rappellent Pantagruel et Gargantua. Le dédain de M. de Lamartine pour Rabelais n'a pas besoin d'être réfuté. Molière, La Fontaine et Voltaire se sont chargés de le défendre en l'admirant, et lui ont fait plus d'un emprunt. Si le joyeux curé de Meudon n'est pas un modèle de chasteté, ce n'est pas une raison pour le condamner comme un bateleur sans verve et sans esprit. D'ailleurs, il n'y a pas une strophe de *Don Juan* dont Rabelais puisse revendiquer l'idée première. *Candide* est parmi nous le seul livre qui ait quelquefois suggéré au poète anglais de cruelles railleries; mais ce qui fait l'excellence du poème appartient en propre à Byron et n'appartient qu'à lui. La partie passionnée, la partie pathétique ne relève ni de Pangloss, ni de Cunégonde, et fait de *Don Juan* le chef-d'œuvre de l'auteur. Malgré la faiblesse des quatre derniers chants, ce mélange inoui de rêverie et de raillerie, de passion et de gaieté, demeure un prodige de puissance. Les autres poèmes de Byron, que M. de Lamartine accuse de célébrer éternellement le triomphe du

mal, se défendent par eux-mêmes. Pour ne pas comprendre que ces poèmes sont des plaintes et non des hymnes à l'enfer, il faut ne les avoir jamais lus ou n'en avoir gardé qu'un souvenir très infidèle.

La colère de M. de Lamartine contre les mathématiques et la physiologie n'est pas moins singulière : il accuse les sciences positives de dessécher l'imagination. Après avoir inventé pour le mouvement du soleil une ellipse dont les astronomes n'ont jamais entendu parler, il a vraiment mauvaise grace à se fâcher contre eux. Il ne consent pas à croire que le cœur soit un muscle et se raille des savans qui s'obstinent à soutenir cette thèse. Le cœur musculaire des physiologistes vaut bien le *cœur fêlé* qui *laisse par ses fentes l'amour s'évaporer*. La *corniche de l'ogive qui sert de portique* au tombeau décrit par le poète dans le commentaire d'une pièce adressée à la mémoire de sa mère peut prendre place à côté du *cœur fêlé*.

Ainsi les notes de M. de Lamartine sur les *Méditations* et les *Harmonies* doivent inspirer des regrets à tous ceux qui aiment, à tous ceux qui admirent son génie lyrique. Il eût agi sagement en ne les écrivant pas; en les relisant, il aurait dû se décider à les brûler.

Quand M. de Lamartine, renonçant à commenter chaque pièce sortie de sa plume, essaie de juger l'ensemble de ses œuvres, est-il plus heureux, mieux inspiré? Hélas! non. Il a mis en tête des *Méditations* une lettre à M. Dargaud, en tête des *Harmonies* une lettre à M. d'Esgrigny : eh bien! dans ces deux morceaux épistolaires, il n'est pas moins étrange, moins puéril que dans ses commentaires. Il paraît, d'après son témoignage, que M. Dargaud lui aurait demandé pourquoi le succès des *Nouvelles Méditations* n'était pas égal au succès des premières. En réponse à cette question, qui n'est pas, à mes yeux du moins, justifiée par les faits, M. de Lamartine adresse à son correspondant une série bruyante et confuse de déclamations sur l'envie, sur la routine, sur les ennemis inévitables que la gloire suscite à tous les poètes applaudis. L'orgueil des vieilles renommées, s'il faut l'en croire, ne s'offense pas des éloges donnés à un nom nouveau. Il accepte les débuts les plus éclatans, mais à la condition de prendre bientôt sa revanche. Que le poète nouveau venu publie un second ouvrage, et la foule, sous l'inspiration des meneurs, c'est-à-dire des jaloux, s'empressera de rabaisser le nom qu'elle avait d'abord applaudi. Si le témoignage de M. de Lamartine était accepté comme irrécusable, il serait défendu de réussir deux fois de suite. Je ne veux pas m'engager dans la discussion de cette théorie; je me contente de contester les faits personnels sur lesquels l'auteur prétend l'étayer. J'ai beau consulter mes souvenirs, j'ai beau interroger les mémoires les plus fidèles, je ne retrouve pas la trace de ces haines jalouses dont le poète se plaint avec tant d'amertume. Si quelques voix sans autorité, sans écho, ont mis les *Nouvelles*

Méditations au-dessous des premières, ce n'est pas une raison pour prendre à partie le siècle tout entier et l'accuser d'ingratitude et d'ignorance. L'envie, qui attaque si obstinément tant d'œuvres éclatantes, n'a jamais eu grand'chose à démêler avec M. de Lamartine. Les *Méditations* ont en effet l'incontestable avantage de ne pouvoir être invoquées comme argument ni pour ni contre aucun système. Par leur nature même, elles échappent à toute discussion, du moins à toute discussion conduite d'après les principes de l'école; pour les analyser, pour les apprécier, il faut renoncer à invoquer les préceptes établis dans les poétiques. Ni le maître d'Alexandre, ni l'ami de Mécène, n'avaient prévu ce genre d'effusions; il serait donc inutile de leur demander conseil pour estimer ce qu'elles ont de contraire ou de conforme aux lois de l'art. Le caractère spontané, personnel des *Méditations* les a soustraites jusqu'à présent aux querelles académiques et scholastiques, et je suis encore à deviner l'attaque, l'accusation qui a pu motiver les plaintes de M. de Lamartine. La lettre à M. Dargaud n'est, à proprement parler, qu'un effet sans cause. Je ne blâme pas les éloges qu'il se décerne pour les premières *Méditations;* mais je ne puis accepter comme sensée sa colère contre le prosaïsme du siècle. Qu'il s'admire, j'y consens : il a le droit de s'admirer; mais qu'il se plaigne d'avoir été méconnu dès son second ouvrage, je ne puis lui donner raison. L'ingratitude n'est pas du côté de la foule, elle est tout entière du côté du poète. Ou l'admiration accordée aux premières *Méditations* avait rendu M. de Lamartine singulièrement exigeant, ou il a fermé l'oreille aux louanges que la France prodiguait aux *Nouvelles Méditations* pour n'entendre que les voix sans crédit, sans autorité, dont je parlais tout à l'heure.

La lettre à M. d'Esgrigny, placée en tête des *Harmonies,* est plus puérile, plus déplorable encore que la lettre à M. Dargaud. L'auteur, ne sachant que dire de ce nouveau recueil, c'est lui-même qui le déclare, ayant promis une préface et ne devinant pas sur quoi il pourrait l'écrire, au lieu d'abandonner sagement son premier projet, imagine de se rejeter dans l'autobiographie et de nous raconter une de ses courses à Milly, un de ses entretiens familiers avec le père Dutemps, qui a connu sa mère et ses sœurs. Ces détails, bien que dépourvus de toute importance littéraire, réussiraient peut-être à nous intéresser, s'ils nous étaient présentés sous une forme plus modeste et surtout dans une langue moins prolixe; mais, de Mâcon à Milly, M. de Lamartine ne nous fait pas grace d'un clocher, d'un pan de muraille, d'un bouquet de bois, d'un coteau, d'une vigne; il compte les cailloux et les brins d'herbe, et, quand nous arrivons enfin à Milly, notre attention est déjà fatiguée. Sous ces descriptions sans fin, toute pensée disparaît. Comment le lecteur poursuivrait-il une tâche que l'auteur abandonne?

Vous croyez peut-être que M. de Lamartine, heureux de rencontrer le témoin de ses jeunes années, aime à retrouver dans la mémoire du père Dutemps la trace de ses premières joies, de ses premières souffrances? Que vous êtes loin de compte! L'auteur des *Harmonies* n'est venu à Milly et n'a choisi le père Dutemps comme interlocuteur que pour placer dans la bouche du vieillard l'accusation dirigée contre lui par ceux qu'il nomme ses ennemis, et dans sa propre bouche la défense de toute sa vie. C'était bien la peine, vraiment, d'entreprendre le voyage et de nous arrêter à tous les points de la route, pour aboutir à une telle conclusion! Si M. de Lamartine veut se défendre, et certes c'est un droit que personne ne lui contestera, s'il veut prouver que toute sa conduite depuis trois ans est un modèle de sagesse, de prévoyance; qu'il n'a jamais en politique sacrifié le bon sens à l'effet théâtral; qu'il ne s'est jamais enivré de sa parole, qu'il a respiré impunément l'encens brûlé à ses pieds par la flatterie, qu'il parle, et nous l'écouterons. A quoi bon nous présenter ce plaidoyer dans le cadre d'un dialogue? L'accusation, en passant par la bouche du père Dutemps, ressemble trop aux objections hérétiques produites dans les églises du moyen-âge par l'avocat du diable. Le prédicateur, en désignant l'avocat de l'esprit malin, avait soin de ne pas choisir un adversaire trop redoutable, et de lui prescrire des attaques faciles à repousser. Ainsi fait M. de Lamartine avec le père Dutemps. Quand le vieil aveugle de Milly lui parle des bruits sinistres venus de la grande ville, et lui demande s'il a repris l'œuvre sanglante de Robespierre et de Marat, il est trop facile de lui répondre. Qui donc, parmi nous, voit dans M. de Lamartine l'héritier, le disciple de Robespierre et de Marat? En lisant ce dialogue si puéril, si vide, si dépourvu de sens et de portée, je crois entendre un prédicateur qui, n'ayant pas trouvé parmi ses amis un seul homme capable de parler au nom de Satan, prend le parti de s'adresser à son bonnet. C'est dire assez clairement ce que j'en pense. La lettre adressée à M. d'Esgrigny ne nous apprend absolument rien sur la pensée qui a inspiré les *Harmonies*. Malheureusement tout ce que M. de Lamartine a écrit sur ses œuvres n'est pas plus instructif.

Arrivé au terme de cette longue analyse, je sens le besoin de résumer ma pensée. Si je n'ai rien dit de *Jocelyn* ni du *Voyage en Orient*, c'est que *Jocelyn*, malgré sa forme narrative, n'est qu'une suite d'*harmonies*, et que le *Voyage en Orient*, sans le nom dont il est signé, aurait trouvé bien peu de lecteurs. Quant à la moralité contenue dans ces commentaires sans fin, il n'est pas difficile de la dégager. Plus le poète prodigue les détails sur sa vie privée, plus il amoindrit son œuvre; plus il laisse de champ et d'espace aux conjectures, plus il excite d'étonnement, plus il confirme l'admiration déjà établie. C'est là, selon moi, la moralité de cette lecture. *Raphaël* et *Geneviève* nous avaient avertis;

les commentaires sur les *Méditations* et les *Harmonies* nous démontrent pleinement combien nos craintes étaient fondées. En nous disant quel jour, à quelle heure il a écrit l'ode ou l'élégie que nous admirons, qui nous a charmés, le poète n'ajoute rien à son autorité; il diminue le prestige dont il était environné. Nous consentions à le placer dans une sphère à part, à le croire pétri d'un autre limon que nous, à voir en lui un être composé d'élémens plus purs; en nous racontant tous les momens de sa vie, en nous énumérant toutes ses souffrances, toutes les joies puériles de son orgueil, toutes ses espérances déçues, tous ses accès d'égoïsme, toutes ses heures mauvaises et sans pitié, que nous apprend-il, sinon qu'il est homme comme nous, et que Dieu, en lui donnant le génie, ne l'a pas dispensé des communes misères? Sans doute, après ces dangereuses confidences, l'œuvre du poète demeure ce qu'elle était. Cependant je ne conseille à personne, pas même aux plus habiles, aux plus vaillans, d'imiter l'exemple de M. de Lamartine, et je lui conseille à lui-même de ne pas aller plus avant dans la voie où il est entré. L'amant de Graziella n'est pas une recommandation pour l'amant d'Elvire. Les détails mêmes, qui pourraient nous émouvoir racontés par une autre bouche, placés dans la bouche du poète, nous blessent comme un symptôme de vanité. Il n'est pas bon qu'un homme, quel qu'il soit, s'écoute penser, se regarde vivre à toute heure. Cette contemplation assidue de soi-même ne peut s'expliquer que par un immense orgueil, et l'orgueil, quand il prend de tels développemens, expose le contemplateur à de cruels mécomptes. Le poète doit laisser à ses amis le soin d'enregistrer, de raconter aux générations futures ce qui dans sa vie mérite d'être conservé. Il n'est guère en mesure de juger lui-même ce qui est digne d'attention dans les épreuves diverses dont sa vie se compose. En ne prenant conseil que de son indulgence paternelle pour ses œuvres, il court le danger d'insister sur les points qu'un ami sage omettrait, et d'omettre les points mêmes que chacun voudrait connaître. Je conçois l'autobiographie des hommes d'état, je comprends qu'ils éprouvent le besoin de raconter la part qu'ils ont prise aux affaires publiques, le rôle qu'ils ont joué dans les événemens, mais je ne comprends pas l'autobiographie des poètes, car les seules pensées de leur vie qui nous intéressent sont celles qu'ils ont traduites en œuvres durables, et, pourvu que le métal soit pur, nous ne tenons pas à savoir de quelle mine il est tiré.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1851.

L'histoire de l'assemblée législative est depuis quelques jours toute pleine de vivacités et d'orages : c'est une série d'incidens qui se détachent en relief sur le fond même de la situation, qui s'y rapportent de près ou de loin, qui même en naissent quelquefois, qui d'une manière ou de l'autre la dessinent et l'accusent. Encadrée, pour ainsi dire, dans cette suite d'épisodes parlementaires, la situation s'aperçoit mieux, elle se laisse plus entièrement saisir, elle tombe maintenant tout-à-fait sous les regards du public. Il suffit de peu de mots pour en résumer le sens intime, pour en caractériser les divers aspects; nous la réduirions volontiers à ces trois points sur lesquels nous appelons de toute notre ame la réflexion des gens de bien, les priant de s'interroger eux-mêmes en conscience sur chacune des questions que voici, et d'agir ensuite selon le juste jugement qu'ils auront prononcé, d'agir avec toutes les ressources qui sont à la disposition d'un vrai citoyen, lorsqu'il veut jusqu'à la fin dernière espérer en son pays.

N'est-il pas vrai d'abord qu'il se produit à cette heure un mouvement d'une incontestable puissance au milieu de la nation, un mouvement naturel et de plus en plus fort, qui monte à vue d'œil comme la crue des grandes eaux? N'est-il pas vrai que dès l'instant où l'idée de la révision, pour la nommer par un nom devenu si vite populaire, a pénétré dans les couches épaisses de cette société si troublée, elle les a traversées comme un rayon de lumière? Qu'on y prenne garde, et qu'on se demande s'il n'y a pas une analogie plus profonde peut-être qu'on ne le soupçonne encore entre la phase qui commence et celle d'où sortit l'élection du 10 décembre. On se souvient sans doute de cet irrésistible élan des masses, qui, une fois mises sur la voie, s'y portèrent sans plus rien entendre et votèrent avec la *furie française*. Il y avait pourtant des raisons pour

modérer cet entraînement vers l'inconnu; mais l'inconnu qui alarmait la sagesse, ou, si l'on veut, la défiance, n'avait rien qui effrayât la foule dans cette passion où l'avait jetée la violente envie d'un meilleur état. La foule ne se contente pas facilement d'être mal par crainte d'être pis; elle va droit à l'opposé du côté où elle sent la souffrance, parce qu'elle s'imagine que le remède est là et qu'elle l'y trouvera d'emblée. Les paysans et les manœuvres qui, se levant en masse au 10 décembre, votèrent à la république la présidence d'un Napoléon, ne raffinaient pas davantage. L'idée leur était venue que c'était le moyen de guérir du terrible malaise qui avait gagné tout le monde; ils coururent tête baissée chercher la guérison. Il en est à présent de la révision du pacte constitutionnel de 1848 comme il en était alors de l'élection du 10 décembre : c'est une issue (et celle-là est plus encore l'unique que ne l'était l'autre), c'est une issue pour se tirer de l'impasse où l'on étouffe. On peut commenter d'autant de façons qu'il y a de partis et de nuances de parti les motifs individuels qui auront décidé les hommes politiques à prendre l'initiative de ce suprême effort; le motif universel du succès qui le couronne, de l'impulsion qui le précipite et le rend invincible, c'est l'ardeur fiévreuse avec laquelle on aspire par toute la France à conquérir de l'air et de l'espace pour soulager sa poitrine. Écoutez seulement la multitude qui pétitionne, écoutez l'expression la plus sincère et la plus unanime de ses vœux : on demande la révision pour la révision, on ne la demande pas en somme contre la république, — ce sont les purs républicains qui le feraient croire à force de s'en fâcher; — on la demande contre la position insoutenable qui a mis toutes les patiences à bout, et ne dût-elle être qu'un second répit après le premier répit de l'élection du 10 décembre, il le faut à présent comme il a fallu naguère celui-là. Il n'y a point là-dessous d'intrigue qui puisse prévaloir, il n'y a pas de tactique clandestine qui produise de ces effets contagieux sur tout l'être moral d'un peuple; il y a l'empire absolu d'une nécessité d'ordre public et je dirais presque d'existence nationale : *primo vivere!* Ce que donnera la révision, où l'on ira le lendemain du jour où elle sera décidée, personne assurément n'en sait rien; mais on sait parfaitement que l'on ne peut plus aller du tout, si on ne l'obtient pas elle-même, et c'est cette claire conscience du besoin qu'on en a qui fait qu'on l'obtiendra. On ne lutte pas long-temps, même dans un pays en révolution, contre le cri de la conscience universelle.

N'est-il pas vrai cependant, et voilà une autre face de la situation, n'est-il pas vrai que plus ce cri souverain se propage et s'entend, plus on voit s'exaspérer tous ceux qui avaient pensé déposséder la France d'elle-même et lui imposer la règle de leur école, ou simplement le joug de leur volonté? A mesure que le pétitionnement pour la révision a pris de la consistance, sourdes ou tumultueuses, on a senti redoubler les passions des esprits factieux; on croirait que ces passions prétendent déjà couvrir la voix du pays et l'intimider par leur bruit ou par leurs menaces. Ceux-là sont des esprits factieux, qui ne savent point être conséquens avec eux-mêmes, si ce n'est dans leur penchant invétéré pour une domination brutale, qui démentent sans gêne leurs plus essentielles doctrines pour le profit de cette domination, qui soutiennent par exemple que le suffrage universel ne manquerait point de rendre la France républicaine, et qui

ne veulent point admettre pourtant que la république dépende du suffrage universel. La république, c'est eux et leur amis, c'est leur étroite orthodoxie, c'est leur intolérant catéchisme, je ne parle que de ceux qui sont honorables, sans quoi j'ajouterais, c'est la satisfaction égoïste de leur orgueil et de leurs appétits. La république, ainsi conçue par ces fiers cerveaux, s'explique assez aisément pour eux, et comme ils n'y voient point d'autres mystères, ils ne pardonnent pas au reste de la nation d'être moins sûre qu'eux-mêmes que la république lui convienne et de chercher à s'édifier. De là ces voix qui se grossissent, ces gestes qui s'emportent, ces scandales de tribune, ces sinistres rumeurs qui courent dans l'ombre. De là ces explosions calculées d'un fanatisme systématique qui annonce à coups de tam-tam qu'on est prêt à mourir plutôt que de se rendre : on essaie de faire peur aux gens. N'est-il pas vrai que, s'il est une manière d'ôter aux institutions républicaines ce qu'elles peuvent garder de prestige, c'est cette conduite des républicains forcenés? N'est-il pas vrai que ce tapage affecté n'aboutit qu'à stimuler davantage les sentimens qu'il a l'air de braver, tourne rapidement contre ceux qui l'exécutent, et dégoûte de l'opinion qu'ils prétendent ainsi servir? On verra combien à la longue il en restera qui ne s'apercevront point de l'abîme où ils poussent leur fortune et leur drapeau, ou qui, s'en apercevant, l'y pousseront toujours par entêtement et par colère.

Enfin, et c'est notre troisième point, qui n'est pas le moins singulier, à côté de ces désespérés qui ne veulent à aucun prix de la révision, il y a des sages qui, d'un très grand calme, professent qu'ils en voudraient bien, si elle était possible, mais qui, la déclarant d'avance impraticable, donnent en même temps à comprendre qu'il ne leur coûte guère de se résigner à s'en passer. N'est-il pas vrai que cette résignation doit paraître au moins étonnante chez des hommes d'état qui savent, à n'en pas douter, tous les vices de la constitution de 1848, n'ayant eux-mêmes réussi dans l'origine qu'à lui épargner les plus gros, sans pouvoir la préserver des inconvéniens inséparables du milieu d'où elle émanait? Quels que soient les motifs qui semblent aujourd'hui les tranquilliser sur les éventualités de 1852, pour les dispenser de s'en beaucoup inquiéter d'avance, quels que soient les motifs plus ou moins particuliers de cette attitude indifférente, n'est-il pas vrai qu'une pareille attitude en face d'un avenir si proche et si sombre contraste péniblement avec les préoccupations du pays, et ne lui impose point de manière à lui rendre plus de confiance? Si peu qu'on regarde autour de soi, et plus encore dans le pays que dans l'assemblée, on ne saurait se dissimuler que quiconque prendra froidement cette question capitale de la révision se trouvera bientôt en dehors du courant de l'opinion, d'un courant, non pas capricieux et fugitif, mais durable et profond. N'est-il pas vrai que cette scission qui se ferait entre l'opinion et les chefs parlementaires qu'elle aime à respecter et à suivre finirait par être une cause de discrédit pour eux et de désarroi pour tous?

Tels sont les points principaux auxquels la pensée s'arrête naturellement, quand on observe la crise présente; tels sont les points sur lesquels il faut avoir une conviction faite pour se faire aussi une conduite en face des circonstances prochaines dans lesquelles tout homme sera peut-être plus personnellement

responsable qu'on ne l'a encore été dans aucune des passes de notre histoire révolutionnaire. Faut-il s'associer à l'entraînement qui se prononce en faveur de la révision et contribuer chacun pour sa part à l'accélérer? Faut-il seulement regarder d'un peu haut cette poursuite, et ne s'y joindre que pour en décourager les autres en leur prodiguant l'avis de ne s'y point trop livrer? ou faut-il, par hasard, approuver l'acharnement que les républicains du temps de la conquête opposent à tout essai de ce genre-là, comme si, la république étant leur bien à eux et non pas celui de tout le monde, personne qu'eux n'y devait toucher? Il est impossible de prendre ici l'un ou l'autre parti : c'est un devoir de choisir et de s'en tenir fermement à son choix. Pour choisir en connaissance de cause, ce n'est pas un mauvais apprentissage de recueillir et de méditer les scènes récentes qui ont agité l'assemblée nationale, de voir dans leur ensemble les opérations des partis aux prises et les coups qu'ils essaient.

La première impression qui nous vienne en comparant les souvenirs de ces tumultueuses séances, c'est que l'extrême gauche s'applique évidemment à tenir en haleine le parti sur lequel elle croit pouvoir compter en dehors de l'enceinte législative. Elle travaille de son mieux, par les voix de tous ses orateurs, par les grossières violences de tous ses excentriques, à distraire ses frères et amis, ses soldats d'aventure, du spectacle décourageant de cette union soudaine qui se manifeste dans la majorité raisonnable et sensée de la France pour arriver d'un commun accord sur le terrain neutre de la révision. Nous l'avons dit, son procédé est de faire plus de bruit que le pétitionnement, afin de l'étouffer ou de le dissimuler. Elle avait un instant pensé qu'aux pétitions pour la révision du pacte de 1848, elle serait à même d'opposer en nombre à peu près suffisant des pétitions rivales pour l'abrogation de la loi du 31 mai. C'était une illusion qui devrait l'éclairer. On a essayé en province, et l'on n'a trouvé que de rares signatures; on a essayé à Paris, et, sur une plus ample vérification, l'on a dû renoncer à l'espoir de produire un mouvement quelque peu significatif : on s'est désisté prudemment, avant même d'avoir rien mis en œuvre. L'hostilité imprévue, déclarée tout d'un coup, contre la loi du 31 mai par quelques-uns de ses plus chauds promoteurs n'a pas ramené beaucoup de recrues dans ce camp-là. Le vigoureux accent avec lequel M. Baroche a professé pour lui et pour le ministère tout entier une adhésion complète et fondamentale au système d'une loi si nécessaire, l'à-propos de cette véritable déclaration de cabinet, ont brusquement coupé court à toutes les incertitudes qu'on entretenait par artifice dans beaucoup d'esprits.

Ç'a été d'ailleurs, cette fois en particulier, une chaude rencontre, la suite assez éloignée, mais encore très passionnée, du jour où dans l'autre quinzaine la querelle s'était annoncée et déjà presque ouverte. On se rappelle que l'occasion en avait été fournie par le texte d'un message télégraphique relatif à l'élection des Landes. Le débat allait être renouvelé par le rapport que M. de Dampierre avait à lire sur cette élection, qui n'était pas d'ailleurs contestée, et qui envoyait à la chambre le général Durrieu, un partisan avoué de la loi du 31 mai. La montagne se promettait de saisir cette conjoncture toute naturelle pour exciter dans le parlement, en l'honneur du suffrage illimité, le tumulte qu'elle n'a point encore obtenu du pays, pour livrer une bataille de plus à

la loi du 31 mai. Elle s'était par malheur rangée sous un chef qu'elle a bien souvent répudié quand il s'offrait, qu'elle soupçonne toujours, même quand elle l'accepte, et qu'elle acceptait là, parce qu'elle se fiait à l'âcreté de son tempérament pour envenimer un litige où il n'entrait guère moins d'animosité personnelle que de motifs politiques. M. de Girardin lui semblait très en état d'être fort désagréable à M. Léon Faucher; l'inconvénient est que M. de Girardin a toujours plus d'une rancune en train, et qu'il n'est pas maître de les régler comme ses idées, une idée par jour. Il y a dans cette tête échauffée une surexcitation maladive qui se trahit surtout au grand éclat de la tribune, et transforme en de soudaines colères les projets les mieux calculés de son habileté la plus froide. M. de Girardin a manqué M. Léon Faucher pour entreprendre M. de Dampierre, et la loi du 31 mai, au lieu de subir un assaut en règle, n'a plus guère eu à essayer que le feu croisé d'interruptions à peu près parlementaires. « Le vice de l'élection des Landes, a crié M. Madier de Montjau, c'est la loi du 31 mai. » Voilà tout le fort des argumens de la montagne. La loi du 31 mai n'existe point, parce qu'il ne lui plaît pas qu'elle existe. La montagne sait se départir à sa convenance de la méthode d'interprétation judaïque qu'elle applique à la constitution. Les pères de la constitution ont prévu qu'elle donnerait de grands sujets de la vouloir changer, et ils ont fait de leur mieux pour qu'on n'y parvînt pas; ils ont décidé qu'en pareil cas, 188 voix seraient un chiffre qui pèserait plus que 562. Ce chiffre de 188 est devenu, sur les bancs de la gauche, un chiffre sacramentel; on s'y tient à n'en pas démordre, et l'on ne jure, sur ce chapitre-là, que par la lettre de la constitution. La lettre de la constitution n'a pas interdit cependant de régler le domicile électoral; elle a sagement déterminé qu'on aurait à vingt et un ans la maturité nécessaire pour participer au gouvernement de son pays, qu'on aurait, sans savoir lire, l'intelligence assez façonnée pour nommer à soi seul et tous en bloc les huit ou dix députés de son département. Ce sont là des mérites recommandables qui valent bien qu'on l'excuse de n'avoir pas dit aussi qu'il y aurait indifféremment des électeurs volans et des électeurs sédentaires; mais enfin elle ne l'a pas dit, et la loi du 31 mai a passé par la place que lui ouvrait cette lacune du texte constitutionnel. Or le texte n'est plus ici de rien aux yeux de ces puritains de la constitution, qui se refusent à sortir du sens littéral quand il s'agit de la révision. Ils vous menacent de l'émeute, si vous entreprenez la révision en dehors de leur texte; ils vous en menacent encore, si vous ne leur abandonnez pas la loi du 31 mai, qui ne dépasse point cependant les termes de leur évangile : ce qui revient à dire qu'ils sont à eux seuls la loi et les prophètes, les maîtres souverains de la république et par conséquent de la France, à qui la république est supérieure, les maîtres en vertu de ce droit du plus fort occupant dont la France ne leur pardonne guère pourtant d'avoir un jour usé.

Nous ne savons pas ce que cette théorie pourra soulever de désordre à un moment donné sur la face du pays; c'est une doctrine d'insurrection à tout bout de champ, qui ne soutient pas la discussion dans une assemblée délibérante. L'intérêt de la séance n'était pas là; il était dans une complication plus délicate qui pouvait se présenter, comme le suggéraient des insinuations maladroites ou perfides. Nous ignorons si M. le président de la république a con-

couru à la loi du 31 mai par sympathie ou par raison, nous sommes seulement très persuadés qu'il comprend aujourd'hui que le rétablissement du droit désordonné de suffrage ne tournerait pas plus à son bénéfice qu'à celui de la France, et il n'a point d'ailleurs donné lieu de supposer qu'il pût jamais songer à séparer l'un de l'autre. Il est certain néanmoins que tout le monde n'a pas autour de lui un si juste sentiment de la vérité des choses. Le propre des politiques subalternes, c'est de trouver toujours des raisons d'état pour faire leur cour aux grands, et d'inventer des expédiens considérables à cette seule fin de s'imposer comme nécessaires. Il ne serait pas impossible que le président eût des amis dangereux qui lui répétassent que le cœur de la France est à lui, et que la passion qu'il inspire à la France est notre meilleur préservatif contre l'anarchie; que d'en appeler hardiment à cette passion populaire, c'est le vrai moyen de paralyser les influences démagogiques. La France, hélas! n'est folle de personne, elle ne sait que faire de son cœur, et depuis longtemps elle ne se marie plus par inclination. C'est une grande faute en politique de trop compter sur l'inclination publique, et surtout de compter sans son hôte. Un autre malheur des personnes puissantes est encore que ces amis dévoués les compromettent de leur chef par un excès de zèle qu'ils se figurent toujours qu'on leur pardonnera, et pour lequel ils ne demandent ni de permission ni d'excuse. On eût donc pu supposer, à de certaines publications, que le président ne voyait pas de mal à ce qu'on battît en brèche la loi du 31 mai. On ne ménageait pas les suggestions; peu s'en fallait, au dire des chroniqueurs, que le ministère ne fût intérieurement divisé sur cette loi fatale, et l'on nommait ceux des ministres qui n'avaient été introduits au pouvoir que pour la supprimer. Sur ces entrefaites est venue la déclaration de M. Baroche; nous ne croyons pas nous tromper en pensant qu'il avait été chargé par ses collègues et par le président de la république de porter la parole au nom du gouvernement tout entier, afin que le désaveu fût plus efficace en étant infligé par celui des membres du cabinet auquel on prêtait le plus de relations avec ceux auxquels il l'infligeait. Il était du moins assez clair que M. Baroche tenait à formuler en toute franchise une opinion catégorique sur la loi du 31 mai, et il ne pouvait trouver d'occasion meilleure qu'en revendiquant l'apologie de la dépêche télégraphique de M. Faucher. L'apologie a été complète, et la base du ministère fortement assise sur un principe qui sert de digue contre le débordement du principe démagogique dans la constitution.

Ce serait fermer volontairement les yeux et s'abuser à plaisir que de chercher dans la pratique radicale du suffrage universel une voie de conservation. Nous l'avons dit bien des fois, le suffrage universel non mitigé ne saurait être qu'une arme agressive au milieu du déchaînement d'idées et de passions qui remue la société. Le suffrage politique exercé comme droit naturel de l'homme et non pas comme fonction relative du citoyen est incapable de rien édifier. Il est impossible que le suffrage universel réussisse beaucoup aux partisans de M. le président de la république, quand il est encore invoqué avec tant d'ardeur par les amis de M. Ledru-Rollin; car nous le rappelons pour tous ceux qui ne se pressent pas de travailler aux solutions de 1852, on y travaille de reste à leur place. Les journaux rouges des provinces ne se font pas faute d'annoncer la

candidature de M. Ledru-Rollin à la présidence; ils demandent que dès à présent « toute la presse démocratique des départemens ouvre ses colonnes à cette question : — la démocratie des villes et des campagnes veut-elle, oui ou non, porter Ledru-Rollin à la présidence de la république? » Nous trouvons même, dans une feuille du midi, cette candidature déjà prêchée par un ancien constituant, et par quelles raisons? Ce sont bien les raisons qu'il faut donner quand on se réclame du suffrage universel. « 1° Ledru-Rollin a toujours voulu et veut plus que jamais l'abolition de la présidence; 2° il est aujourd'hui le propagandiste le plus croyant du gouvernement direct du peuple par le peuple : il s'appliquerait de toutes ses forces à substituer la souveraineté effective et réelle du peuple à la souveraineté *illusoire et nominale que lui a faite la constitution de* 1848. » C'est donc là ce qu'on pense à Bagnères de cette constitution pour laquelle on veut mourir à Paris. On l'adore comme un fétiche, quand elle peut gêner la marche régulière de la société; on la foulerait volontiers sous les pieds, quand on s'aperçoit qu'elle ne lui est pas encore assez nuisible. Et vous savez comment s'y prendrait M. Ledru-Rollin pour la rendre à souhait; M. Louis Blanc lui-même en recule d'horreur et crie à la sauvagerie, tout en écrasant son rival de la montagne du nom dédaigneux de girondin. On n'est pas si dégoûté parmi les socialistes de province; le meilleur titre qu'on invoque pour l'honneur de M. Ledru-Rollin, c'est son plan d'anarchie, qui éclipse tous ceux de M. Proudhon. « Afin d'éviter les luttes, les déchiremens, les dictatures et le despotisme des minorités (qu'en dit la future minorité des 188?), il veut qu'il y ait pour tous liberté illimitée de la parole, de la presse, du droit de réunion; il veut, en second lieu, que toutes les solutions proposées soient discutées par les assemblées du peuple et votées par la majorité des citoyens avant d'être érigées en loi. » — Comme le dit M. Ledru-Rollin lui-même, « la France n'aurait-elle pas bien gagné sa journée, quand la nation entière aurait statué en connaissance de cause sur ses intérêts les plus précieux, sur son impôt, son crédit, etc.? »

A qui s'adresse cette propagande des feuilles rouges? Sur qui ces absurdités révoltantes, tristes fantaisies de l'ignorance ou de l'hébêtement, peuvent-elles avoir une action quelconque? N'est-ce pas principalement sur ceux qu'on appelle en beau langage les déshérités du suffrage universel, sur ceux qui présentent les moindres garanties de consistance et de stabilité, dans un système dit restreint qui admet encore sept millions d'électeurs? Rendez-leur donc le suffrage pour qu'ils l'emploient à constituer, sous l'égide de M. Ledru-Rollin, le *gouvernement direct du peuple par le peuple!* Et voulez-vous aussi vous figurer jusqu'à quel point on peut leur apprendre à dénigrer ces prestiges de gloire et de grandeur guerrière qui sont les indispensables élémens d'une popularité napoléonienne, si toutefois c'est avec celle-là que vous comptez solliciter la faveur des masses? Lisez encore cette feuille du midi, c'est un riche numéro; il y a là une petite histoire de *Jacques Bonhomme à la recherche d'une politique* qui a bien son sens. Les journalistes des chefs-lieux rouges ont beaucoup abusé de Jacques Bonhomme dans ces derniers temps; comme invention littéraire, ce n'est donc pas un fonds très neuf, mais la variation brodée sur ce thème usé ne laisse pas d'avoir de l'à-propos : c'est la satire, la charge du *re-*

traité par le paysan. S'il était un type dont on avait jusqu'ici respecté la simplicité démocratique et vertueuse, c'était bien le soldat laboureur, le vieil officier rentré dans ses foyers. Le paysan de mon journal n'est plus si niais. Jacques va trouver le capitaine, un capitaine qui a vu l'*autre*, qui a été sergent s'il vous plaît, qui est *enfant du peuple*, rien n'y manque, si ce n'est qu'il ne sait pas assez bien lire et écrire pour présider un club, — et Jacques se moque du capitaine, *couvert de balafres et de croix*. « La discipline, la discipline, avec cela on vient à bout de tout, » dit le vieux militaire. — Et Jacques de répondre : « Sous ce régime, monsieur le capitaine, ceux qui commanderaient seraient heureux, ceux qui obéiraient fort malheureux; or, comme le peuple obéirait toujours, le peuple serait toujours malheureux. N'en parlons plus; votre politique ne sera jamais la politique du paysan. » Supposez-vous que les gens qu'on aura nourris de cette saine lecture iront ensuite voter en braves pour leur empereur? Ils seraient plutôt tout préparés à voter selon le mot d'ordre qui leur viendrait de quelque comité de résistance, ou bien peut-être au besoin à faire ainsi qu'il est écrit dans le onzième bulletin, lequel vient de paraître, — c'est l'évangile de ce jour, — à s'emparer d'abord du *droit au fusil*, sauf à s'amuser ensuite du droit de suffrage.

Ces lamentables dispositions se montrent trop visiblement et de trop de côtés; ce sera l'un des torts les plus graves de la montagne parlementaire vis-à-vis de l'histoire de les avoir encouragées à plaisir et comme avec un parti pris de chercher en dehors de l'assemblée la revanche qui lui échappe toujours à l'intérieur. Ce *droit au fusil*, elle l'a réclamé en propres termes dans la discussion de la loi organique sur la garde nationale. M. Napoléon Bonaparte, qui est très républicain, comme chacun sait, en sa qualité d'en-cas pour une présidence rouge, M. Napoléon Bonaparte a prêté là le secours de son éloquence; tout ce que nous pouvons dire du rôle que la montagne voudrait attribuer à la garde nationale, c'est qu'il faut réellement les hyperboles en sens inverse du général de Grammont pour nous réconcilier avec cette honorable et civique institution, qui a passé de nos anciennes mœurs dans nos mœurs nouvelles. Il n'y a qu'à se résigner en l'acceptant telle qu'elle est dans son essence, parce que pour la supprimer on n'oserait, et pour la changer on ne peut. Nous ne nous soucions pas beaucoup qu'elle fasse profession d'*éclairer l'armée*, comme l'entend M. Hennequin; nous ne serions pas beaucoup plus fiers que l'armée fît profession de la compter pour rien, comme M. de Grammont a l'air de s'en vanter : après quoi nous avouons qu'il nous serait difficile de ne point excuser les singularités qui émaillent la politique et la faconde de l'honorable général en considération des méchans quarts d'heure qu'il a dû faire passer « aux voraces, aux ventre-creux et aux rutilans, *lorsqu'il avait l'honneur de commander à la Guillotière, le plus mauvais des faubourgs de Lyon.* » M. Baune a réclamé la parole pour une question personnelle et vengé ses commettans par des injures à l'adresse de leur brave ennemi. La montagne ne néglige jamais de couvrir tant qu'elle peut ses postes fortifiés, de donner à tous les siens des marques de sa protection et de sa vigilance. On a vu le tumulte soulevé par la simple déposition du projet de loi qui doit concentrer la police de Lyon et des communes suburbaines entre les mains du préfet du Rhône, avec attribution spéciale des

fonctions déléguées, à Paris, au préfet de police. M. Baudin appelle une *loi de terreur* cette loi que tout Paris serait bien fâché de ne point subir, et dont le premier effet sera de préserver Lyon du retour de la véritable *terreur* qu'ont exercée les ventre-creux et les voraces.

Pendant que les républicains extrêmes croient servir leur cause en plaçant ainsi leur patronage, pendant qu'ils plaident pour les populations émeutières ou pour les émeutiers toujours en révolte jusque dans leur prison, les populations pacifiques envoient à l'envi les unes des autres ces pétitions que nous signalions en commençant. M. Moulin et M. Morin ont demandé, de leur côté, des mesures particulières destinées à faciliter le cours des propositions qui seraient faites au sein du parlement par des membres de l'assemblée concurremment avec les démarches des pétitionnaires. M. Morin a dû renoncer à une modification qui n'avait point assez de chances de succès; celle que demandait M. Moulin a prévalu dans la séance d'aujourd'hui. Il y aura une commission spéciale de quinze membres qui sera chargée d'examiner toutes les propositions relatives à la révision, et qui devra communiquer son rapport un mois après le dépôt de la première. Aujourd'hui même la première a été remise sur le bureau du président par M. le duc de Broglie. Si de cette affluence combinée de pétitions et de propositions il résulte tôt ou tard un effet salutaire, personne plus que M. de Broglie n'aura de droits à la reconnaissance du pays. La proposition, signée par tous les membres de la réunion des Pyramides a réuni dans l'assemblée de nombreuses adhésions. Elle est ainsi conçue : « Les représentans soussignés, dans le but de remettre à la nation l'entier exercice de sa souveraineté, ont l'honneur de proposer à l'assemblée nationale d'émettre le vœu que la constitution soit révisée. »

Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est point sans peine que les choses en sont arrivées jusque-là; ce n'est point sans jalousie, sans tiraillement, sans amertume. Le bien ne se fait pas facilement. La révision serait une large voie de salut ouverte devant la France, mais les intérêts étroits des coteries ou des factions ne se soucient pas de manœuvrer en un si grand jour. Les uns, en s'expliquant sur ce qu'ils entendent par révision *totale,* s'y prennent de manière à ne nous tirer d'une extrémité que pour nous pousser dans une autre, et comme ils sentent que la France ne veut guère tomber dans celle-là, il se pourrait, à ce qu'on assure, qu'ils cherchassent par-dessous main à ne plus avoir de révision du tout, au lieu de cette *totale* révision, qui n'était au fond qu'une révision très spéciale. Les autres s'épouvantent du danger qu'on fait courir à la légalité, notre seule sauvegarde, en pétitionnant trop activement contre elle; ils ne demanderaient pas mieux que de la garder telle quelle au service de leurs visées particulières, s'ils osaient seulement la déclarer moins mauvaise. Ils oublient d'expliquer comment on la changera en ne s'en plaignant pas, et comment on aura raison des réfractaires obstinés en se plaignant tout bas, par égard pour leur obstination. Au-dessus de ces rumeurs et de ces contradictions s'est heureusement élevée la ferme et patriotique volonté d'un homme de bien. Lorsque la postérité réglera la part de nos hommes publics, cette part, pour plusieurs d'entre eux, sera certainement brillante. Je doute cependant qu'il y en ait beaucoup dont elle puisse dire qu'ils se seront dévoués au bien de leur pays

sans ambition, sans vanité, par amour pour cette noble et calme jouissance du devoir accompli. Il en est un du moins dont elle dira cela : ce sera M. de Broglie.

Nos possessions d'Afrique viennent d'être le théâtre de nouveaux combats. L'expédition dirigée contre la petite Kabylie est déjà signalée par de très vifs engagemens, par d'heureux résultats glorieusement achetés. Sortie de Milah, petite ville au sud-ouest de Constantine, située presque à l'entrée des montagnes qu'habitent les populations hostiles, la colonne expéditionnaire a soutenu durant sept journées, du 17 au 21 mai, date des dernières nouvelles, les fatigues et les pertes d'une marche même victorieuse en un pareil pays. La résistance que nos troupes ont rencontrée est une preuve de plus de l'importance et de la nécessité de l'entreprise qu'elles exécutaient. Pour que l'œuvre de la France en Afrique s'accomplisse jusqu'au bout, il faut coloniser; mais il n'y a point de colonisation possible tant que la sécurité manque. Or, la sécurité de la province de Constantine est perpétuellement compromise par l'inquiétude ou le mauvais vouloir des populations kabyles qui l'avoisinent, notamment dans cette partie des montagnes qui s'étend entre Bougie et Philippeville, et qu'on désigne sous le nom spécial de petite Kabylie.

Les gens de montagne sont partout plus durs à l'obéissance que ceux de la plaine; mais en Algérie la différence absolue qui sépare les deux races, uniquement réunies par le lien religieux, rend encore le contraste plus sensible. Les Kabyles en effet, d'origine berbère, sont les anciens maîtres du pays, que la conquête arabe a refoulés dans les montagnes, où ils ont emporté leur langue (le *chaouia*), leur industrie, leur courage infatigable, leurs habitudes d'égalité civile, leur droit de propriété personnelle, et encore cet entêtement proverbial qui fait dire aux Arabes : *Casse la tête d'un Kabyle, il en sortira une pierre.* Kabyle ou montagnard, c'est donc tout un; aussi les différentes parties de l'Algérie en renferment-elles beaucoup. Toutefois, l'agglomération de montagnes entre Alger et Philippeville étant plus considérable que partout ailleurs, leurs habitans ont toujours su s'y mieux maintenir, y garder leur indépendance et s'affranchir des tributs. Ils pouvaient ainsi passer à bon droit pour les représentans les plus énergiques de la race entière, et l'usage s'est établi de nommer Kabylie toute cette ligne de côtes; puis, comme de Bougie à Philippeville le pays, large jusque-là de vingt-cinq lieues environ, ne l'est plus guère que de dix, cet étroit territoire s'est appelé petite Kabylie, et on l'a distingué comme cela de la grande, qui longe la première partie de la chaîne.

Plus rapprochée de la route de Philippeville à Constantine et de nos différentes colonies, la petite Kabylie était devenue la citadelle où se réfugiaient tous les aventuriers qui bravaient ainsi notre autorité après l'avoir inquiétée sur nos propres terres par leurs mauvais coups. Il était urgent de faire sentir à ces populations *la longueur de notre bras*, comme elles disent elles-mêmes, si nous ne voulions voir le danger prendre les proportions les plus graves. Ces motifs, qui ont décidé l'expédition actuelle, ne sont guère moins urgens pour la grande Kabylie, et nous forceront tôt ou tard à y intervenir aussitôt que le le développement de notre colonisation nous aura mis en un contact encore plus proche avec les indigènes.

L'entreprise reconnue nécessaire, il fallait frapper de ces coups qui laissent des traces, et dont le souvenir ne se perd pas chez ces rudes ennemis. Le général Saint-Arnaud et les troupes sous ses ordres sont venus à bout de la tâche laborieuse qui leur était confiée. La nature même des lieux où ils combattaient ne permettait pas d'espérer que le combat ne leur coûterait point cher. Entre Milah et Djidjelly, ce n'est qu'une succession de crêtes et de ravines qui s'entrecroisent. Dans les fonds qui séparent ces crêtes, sur leurs pentes inférieures, s'élèvent des villages solidement bâtis, entourés de leurs vergers et comme isolés les uns des autres par la difficulté des passages. Pour tout chemin, on a des sentiers de deux pieds de large qui serpentent jusque par-dessus les hauteurs auxquelles ils sont comme accrochés. Les bons marcheurs du pays ne s'y habituent eux-mêmes qu'avec peine. Qu'on se figure maintenant à tous les coins de ces défilés des hommes de grande taille, souples comme des panthères, bien armés, bien pourvus de munitions, car ils fabriquent leurs armes et leur poudre, et tous exaltés par les cris de leurs femmes, par les invocations de leurs marabouts et de leurs poètes, qui les envoient à la guerre sainte en leur chantant leurs anciennes victoires sur les Turcs. Aussi, dès que, le 11 mai, les huit mille cinq cents hommes de la colonne, chargés chacun de leurs huit jours de vivres et de leurs soixante cartouches, commencèrent à gravir un à un les pentes escarpées, l'attaque commença. Elle devait être furieuse. Presque tous formés de vieilles troupes d'Afrique, nos bataillons sont restés impassibles au milieu des cris et de ces élans de rage qui saisissent parfois les Kabyles comme un vertige, et les lancent sur les baïonnettes et les soldats pour faire une trouée par le poids de leurs corps. Le général Saint-Arnaud, le général Bosquet, le général Luzy, étaient partout présens sur le terrain; tous les officiers, les premiers au danger, donnaient l'exemple et l'élan. C'est ainsi que le 16 mai l'armée arrivait à Djidjelly, et y déposait des blessés par malheur trop nombreux. Une embuscade où sont tombées deux compagnies d'un régiment nouvellement arrivé de France a surtout grossi le nombre des victimes.

Les Kabyles n'avaient pu arrêter la marche de nos troupes jnsqu'à Djidjelly. Le 20, au retour de la colonne, ils devaient éprouver un de ces désastres qui trompent toutes leurs résistances. Grace à des dispositions aussi heureuses qu'habiles, le général Saint-Arnaud, secondé par les généraux Luzy et Bosquet, est parvenu, après les avoir débusqués d'une position très forte, à leur couper la retraite, et leur a tué en moins d'une demi-heure cinq cents combattans, dont les cadavres ont été comptés sur le terrain. La précision des ordres, l'ardeur des troupes, la façon dont elles comprenaient le commandement, le saisissant en quelque sorte dans les regards des chefs, tous ces mérites de notre armée ne sauraient trop être signalés. L'armée est en France le rempart de l'ordre; en Afrique, toujours bonne à la fatigue, vaillante au danger, elle reste fidèle à ses traditions d'honneur. C'est ainsi que ses faits de guerre ont le privilége de prévaloir un instant sur les haines et les discordes de partis, d'éveiller l'intérêt universel dans un pays aussi déchiré que le nôtre, et de rappeler au milieu de ces déchiremens un peu d'affection sympathique pour la commune patrie. Il est bon de constater ce symptôme consolant, quand il y en a tant d'autres qui le sont si peu.

Il y a de temps en temps dans l'histoire, à mesure qu'elle se fait, des rencontres singulières, des jours qui se trouvent rapprochés ou rappelés comme par une ironie instructive ou vengeresse. Le jour où la diète de Francfort a, pour la première fois depuis sa dispersion en 1848, repris le cours de ses séances, c'était presque le troisième anniversaire de celui où Francfort avait vu son fameux parlement germanique s'assembler à Saint-Paul. Que de rêves alors, que d'espérances patriotiques qui n'ont guère duré plus que ce printemps-là, plus que les feux de joie dont l'enthousiasme populaire avait à cette occasion couronné les hauteurs qui entourent la vieille cité! Ces feux symboliques n'ont été que des présages mensongers; la lumière ne s'est pas produite, ainsi qu'ils semblaient l'annoncer, dans les destinées de l'Allemagne, dans l'esprit de ses hommes d'état; la vie nationale ne s'est pas autrement rallumée. La preuve en est dans le retour même qui ramène maintenant, comme par force, à l'ancien établissement. Sans doute il ne faut pas se fier outre mesure à ces vives démonstrations de l'allégresse des multitudes, et croire que les choses ne sauraient s'en passer pour être grandes. Il y avait cependant de bonnes raisons pour que l'avénement de la diète restaurée ne fût point salué par une allégresse très particulière, pas plus d'ailleurs que les gouvernemens eux-mêmes ne tenaient à l'inaugurer par des cérémonies et des discours. C'est qu'en effet le résultat est au fond plutôt négatif que positif : le plus grand mérite de cette restauration, et certes on ne doit encore l'accepter que sous bénéfice d'inventaire, son meilleur titre est d'en finir décidément avec les théories et les projets auxquels on a perdu trois années, et d'établir en fait que ces trois années sont perdues; c'est d'être, pour ainsi parler, un certificat d'avortement. Après une si dure leçon, l'Allemagne comprendra peut-être que, pour se remettre à l'œuvre, il faut s'y remettre sur nouveaux frais.

On ne saurait néanmoins méconnaître qu'il y a dans la résurrection de la diète de Francfort un côté très positif : elle n'atteste pas seulement l'impuissance générale de l'Allemagne à s'organiser, elle atteste la prépondérance acquise par l'Autriche vis-à-vis de la Prusse, elle range la Prusse à l'état d'obéissance. Nous n'avons aucun plaisir à revenir sur un passé malheureusement accompli; il y a désormais toute une portion du règne de Frédéric-Guillaume IV qui n'appartient plus qu'à l'histoire, et qu'il ne lui est plus donné d'amender. Il ne s'agit donc pas ici d'insister avec une affectation gratuitement blessante sur ces engagemens par lesquels la Prusse s'était vouée d'avance à toutes les extrémités d'une lutte suprême plutôt que de subir celles qu'elle subit aujourd'hui sans avoir tiré l'épée : nous ne sommes pas les gardiens de son honneur, et nous pouvons la féliciter en conscience et nous féliciter avec elle que le cœur lui ait manqué pour rompre la paix européenne. Il s'agit pourtant de préciser une situation et d'expliquer ce que c'est que l'apparition des plénipotentiaires prussiens à Francfort : ce n'est en somme ni plus ni moins que l'abandon solennel de tous les points de droit ou de fait que la Prusse avait voulu maintenir à son avantage depuis le commencement du démêlé. La Prusse prétendait que, depuis la révolution de 1848, l'Allemagne était en quelque sorte devenue table rase, que tout y était depuis lors à reconstruire, et elle avait, pour sa part, essayé à plusieurs reprises de s'arranger une nouvelle place.

L'Autriche n'admettait pas que la révolution ait eu d'effets possibles; elle considérait comme nul et de nulle conséquence l'arrêt de dissolution prononcé sur elle-même par la diète de Francfort, par l'organe légal de la fédération de 1815 : elle persistait à dater du pacte de Vienne, que la Prusse considérait comme aboli. La diète germanique avait-elle été abolie ou seulement ajournée? Avait-elle besoin pour exister derechef d'être derechef consentie par les états allemands, ou les obligeait-elle toujours comme une autorité dont l'exercice n'eût jamais été interrompu? La question se posait en ces termes, et, si l'on s'en souvient, elle se posait avec fracas. C'était pour constater la vertu permanente de cette existence non interrompue que la diète intervenait l'année dernière dans la Hesse et dans le Holstein; c'était pour la récuser que la Prusse mobilisait sa landwehr. A l'heure qu'il est, tous les états de la fédération ayant, selon l'exemple de la Prusse, envoyé leurs plénipotentiaires à Francfort, la question est vidée; c'est même pour cela qu'il n'y a pas eu de séance d'ouverture. Le *Journal de Francfort* s'exprimait là-dessus très catégoriquement : « Cela prouve, disait-il en annonçant cette résolution, qu'on ne reviendra pas à la diète comme à une institution qu'on n'a point réussi à remplacer par un autre organe fédéral; cela prouve qu'on s'en tient à la diète comme à une institution qui a été ajournée, mais qui n'a pas cessé d'exister un seul moment. »

Or, si la diète n'a pas cessé d'exister un seul moment, toute la conduite de la Prusse depuis 1848 n'a été qu'une suite d'illégalités flagrantes, et de ces grandes ambitions qu'elle a manifestées par devant l'Allemagne, il ne lui reste d'autre fruit que l'embarras de les désavouer, que la nécessité d'en faire un *meâ culpâ* qui ne saurait évidemment ajouter à sa considération politique. Il y a pis encore : si c'était la Prusse qui se trouvait jusqu'ici en dehors de la légalité, la légalité était donc du côté de la diète, et par conséquent, dès que l'on rentre dans le giron de la diète, il faut accepter tous ses actes antérieurs, les actes les plus ouvertement hostiles à la politique prussienne; il faut en endosser la solidarité. Ainsi les dépenses des armemens que l'Autriche et la Bavière ont naguère tournés contre la Prusse étaient assurément des dépenses fédérales, puisque ces armemens avaient été ordonnés par la diète. La Prusse aura-t-elle maintenant à en porter sa part, et sera-t-elle obligée de contribuer à solder le budget de la guerre dont on l'avait elle-même menacée? Il ne manquerait plus que cette amertume après tant d'autres pour compléter les déboires du cabinet de Potsdam, pour éprouver la résignation des chambres berlinoises.

La présence des plénipotentiaires prussiens à Francfort signifie de la sorte que l'ordre de choses de 1815 était bien et dûment l'ordre normal; qu'il l'est toujours demeuré, même quand il n'apparaissait pas, qu'il fonctionnait, si l'on ose ainsi parler, à l'état latent, quand c'était pourtant la Prusse qui tenait tout le théâtre et se produisait au grand jour; qu'il a été remis, non pas en vigueur, puisque sa vertu n'avait point été altérée par l'usurpation de la Prusse, mais en lumière, puisque la Prusse a dû cesser de la lui disputer. La signification de cette démarche, son caractère de résipiscence est encore plus marqué par la choix des personnes auxquelles on en a confié le soin. M. de Rochow, M. de Bismark-Schœnhausen étaient les personnes qu'il fallait pour donner en toute sûreté cette adhésion nouvelle au régime de 1815. Il est même permis de pré-

sumer que, pour M. de Bismark tout au moins, c'est encore là une ère bien moderne et qu'il aimerait à remonter plus haut. M. de Bismark est à sa façon et selon son humeur un des coryphées de cette *jeune droite* qui pointe aujourd'hui par toute l'Europe, et qui a inventé pour toute gloire de donner à notre vieux marquis de Carabas une mine profonde avec des allures fringantes. Un critique éminemment ingénieux et sagace a montré une fois, dans cette *Revue* même, la fraternité piquante qui unissait par de certains endroits ce qu'il appelait alors la *jeune Rome* et la *jeune Genève*. Ce ne sont là que des nuances de la *jeune droite*, et cette fraternité subsiste en politique à travers les différences de pays, comme elle subsiste en religion malgré la différence des symboles. Ces conservateurs dans le genre sublime finissent par être aussi monotones d'un bout du monde à l'autre que les libéraux quand même, qu'ils ont tant raillés pour avoir voulu appliquer le constitutionnalisme sous toutes les latitudes. Ils n'ont, eux aussi, qu'une recette, c'est de revenir, en France, jusque par-delà Richelieu; en Espagne, à la dynastie autrichienne, sinon aux conciles de Tolède; en Angleterre, jusqu'en 1648, sinon jusqu'aux Saxons; en Prusse, au grand-électeur, sinon peut-être aux Teutoniques. Nous qui ne sommes que des conservateurs ordinaires, nous estimons qu'il est déjà bien suffisant de conserver au jour d'aujourd'hui l'année 1815, et nous ne voyons même pas beaucoup d'inconvéniens à ce qu'on ne la conserve point tout entière, cela soit dit pour d'autres encore que pour des Allemands.

Le *Journal de Francfort*, que nous citions tout à l'heure et qu'on n'accusera jamais d'être une feuille révolutionnaire, ne craint pas, pour son compte, de déclarer dans cet article, où l'on devine une communication, qu'il ne vient à l'esprit de personne d'en rester purement et simplement à cette date de 1815. Le *Journal de Francfort*, qui est une feuille d'ancienne roche germanique, une feuille de chancellerie, va jusqu'à parler de progrès; il assure que la diète se modifiera d'elle-même selon les besoins nouveaux, maintenant qu'on a reconnu la légitimité de son droit. « La diète doit être développée et consolidée dans ce sens conservateur qui tient compte non-seulement du droit, mais aussi de l'expérience historique, cette dernière garantissant de la manière la plus sûre et la plus ferme que le droit consacré par les siècles ne deviendra jamais l'injustice du présent et de l'avenir. » Voilà sans doute de belles paroles, et il est à souhaiter que ce ne soient pas seulement des fleurs de langage diplomatique. La diète de Francfort a certainement eu son utilité de 1815 à 1848; ç'a été surtout d'amortir, en les enveloppant dans son ombre, les contrariétés réciproques que se causaient les deux grandes puissances rivales, et d'ajourner le choc qui devenait inévitable après des froissemens trop publics. En revanche, la diète, livrée tout entière à ces influences qui s'y partageaient ou s'y disputaient la haute-main pour gouverner par son intermédiaire, la diète n'a rien fait pour assurer à l'Allemagne une assiette plus solide contre les éventualités du jour où ce choc éclaterait. Elle a servi d'instrument de compression, elle a comprimé à outrance beaucoup plutôt qu'elle n'a organisé. Elle a fomenté l'idée de l'unité chimérique, par cela même qu'elle rendait odieux le seul pouvoir qui représentât l'unité réelle; on a le droit de dire qu'elle a contribué sensiblement à faire éclore l'esprit révolutionnaire en étouffant les justes libertés.

On peut lui imputer, comme un malheur dont elle est responsable, l'inexpérience sous laquelle ont succombé les hommes les mieux intentionnés que le mouvement de 1848 ait portés aux affaires. Incapable de se défendre elle-même contre ce brusque assaut de la démagogie, elle avait empêché ses successeurs de se préparer à le recevoir; elle avait empêché l'éducation constitutionnelle de l'Allemagne sans l'avoir habituée à la discipline du bon plaisir. L'Autriche serait donc tout-à-fait bien inspirée si elle renonçait, comme elle le dit ou le fait dire, à ses anciens erremens; si elle méditait, comme elle s'en vante, la régénération de l'Allemagne par la régénération de la diète. Nous ne demandons pas mieux que d'assister à ce beau spectacle, et autant nous avions peu de goût pour une concentration violente des forces nationales de l'Allemagne, autant nous applaudirions à l'établissement équitable d'une sage et raisonnable union entre tous les peuples de ce grand pays.

A cela, malheureusement, il n'y a qu'une difficulté, c'est que la première condition que l'Autriche veuille débattre à Francfort, la première exigence qu'elle y apporte n'est encore autre que celle sur laquelle on s'est heurté si vainement à Dresde : il lui faut l'entrée de tous ses états non allemands dans la confédération. L'Autriche propose toujours à la Prusse le même marché avec la même persistance inflexible et hautaine. La Prusse n'a plus, depuis 1848, que 500,000 sujets qui ne soient pas compris dans le corps fédéral; à remonter même au-delà, elle n'avait en dehors de la fédération germanique que ses deux provinces de Prusse orientale et de Posen : ce sont les districts polonais de Posen qui restent encore séparés. L'Autriche offre de tenir pour allemandes ces 500,000 ames polonaises, mais c'est parce qu'elle entend elle-même introduire d'abord dans le nouvel empire allemand ses Polonais à elle, ses Hongrois, ses Illyriens, ses Italiens, qui ne font pas moins de vingt-quatre millions d'hommes. Le cabinet de Vienne se gouverne en toute cette affaire à peu près comme les républicains de profession se comportent chez nous dans l'affaire de la révision. Il veut ou ne veut pas du pacte de Vienne, selon qu'il l'accommode ou le gêne. Il en veut pour astreindre la Prusse, il n'en veut plus quand il s'agit pour lui-même de s'ouvrir l'Allemagne par une large brèche que le pacte ne l'autoriserait point à y faire.

La Prusse cependant s'empresse de déclarer en toutes circonstances que son développement intérieur ne sera point gêné par ces relations nouvelles qu'on peut bien dire inattendues après les vicissitudes de 1848. Elle fait bonne mine à mauvais jeu. C'était là le principal du discours prononcé par M. de Manteuffel lors de la clôture du parlement. C'est encore ce que voudrait donner à entendre, par rapport à la Russie, un article semi-officiel publié dans la *Gazette de Prusse* au sujet de l'entrevue de Varsovie. Autre exemple de ces rapprochemens qui sont comme des malices du sort : le roi Frédéric-Guillaume quitte l'hospitalité protectrice du czar pour venir inaugurer à Berlin la statue triomphale du grand Frédéric, et, pendant ces fêtes nationales qui rappellent à la Prusse des temps plus prospères, l'empereur de Russie va jusqu'à Olmütz au-devant du jeune empereur d'Autriche. On jurerait qu'il isole ainsi tout exprès l'un de l'autre les souverains qui semblent maintenant accepter ses directions, comme pour marquer davantage l'ascendant qu'il exerce. Du reste, à ne voir que les dehors de

la situation, tout à Varsovie se serait passé en fêtes, et le czar, laissant la politique à ses ministres, n'aurait eu que des complimens et des tendresses pour le *cher Fritz*.

En Angleterre, l'exposition et le *derby* ont un peu rejeté dans l'ombre les questions parlementaires. La chambre des communes a été obligée de se compter au milieu même d'une discussion; il n'y avait plus assez de membres présens. Les membres irlandais ont continué à disputer amendement par amendement le bill des titres ecclésiastiques; une seconde lecture du bill de l'*income-tax* dans la chambre des lords a fourni à lord Stanley une nouvelle occasion d'attaquer le ministère, comme s'il était prêt maintenant à le remplacer. Maintenant, à vrai dire, Londres et l'Angleterre ne sont plus qu'à l'exposition et tout à l'exposition; le palais de cristal défraierait à lui seul vingt chroniques; il est le rendez-vous de la cour et de la ville, et la fête perpétuelle dont il est le théâtre sert d'occasion au déploiement des magnificences de l'aristocratie britannique. Les levers et les bals de la reine, les réceptions du duc de Wellington, les soirées instructives, les *conversazione* chez les nobles lords qui, protecteurs des arts et des sciences, montrent à leurs visiteurs les trésors de leurs collections, les banquets où les corporations municipales invitent les étrangers et les traitent solennellement dans leurs vieux hôtels, voilà les nouvelles qui remplissent les journaux anglais. J'oubliais les festins-réclames de l'*immortel Soyer;* il est vrai que le *Symposium* a surtout fasciné des journalistes français qui, par un autre trait de caractère, n'ont plus voulu du tout y avoir dîné, quand ils ont soupçonné qu'ils avaient pris trop au sérieux ce dîner d'ouverture.

Le maréchal de Saldanha est entré à Lisbonne au milieu d'acclamations qui ne sont précisément très honorables pour personne. Il ne faut point juger trop sévèrement des humeurs si différentes de nos humeurs septentrionales et nous choquer par trop de leurs métaphores ou de leur emphase. On dirait que tous ces personnages ont des rôles de capitan. La lettre écrite de Vigo par le comte de Thomar au maréchal Saldanha était pourtant d'un ton plus sensé jusque dans l'amère expression du ressentiment qu'elle trahissait; elle aura peut-être troublé par les souvenirs qu'elle réveillait le triomphe de Saldanha. Ce triomphe serait complet, s'il n'avait maintenant qu'à humilier le roi Ferdinand et la reine dona Maria, s'il n'avait à se défendre contre ses alliés. Son ministère est en partie composé de progressistes, et, forcé de capituler à chaque instant avec des exigences sans cesse multipliées, il pourrait bien exciter, en penchant trop du côté de la charte de septembre, les mécontentemens que le comte de Thomar avait provoqués en restant exclusivement fidèle à la charte de dom Pedro. Il paraît que déjà beaucoup d'entre ceux qui ont coopéré à la chute du comte de Thomar en sont à s'indigner d'être réduits à partager avec les septembristes. Prendre ou partager est en effet le dernier mot et même le premier de ces révolutions, qui ne songent pas seulement à cacher leur jeu. Les officiers qui se sont prononcés pour l'insurrection s'irritent de voir introduire dans leurs rangs les militaires de l'ancienne junte d'Oporto, que Saldanha, bon gré mal gré, rétablit dans leurs grades. Le premier décret du nouveau ministère a été un décret dictatorial : il a suspendu la loi rendue l'année dernière par les cortès sur le régime de la presse; il n'y aura plus de loi du tout.

C'est sans doute une grande liberté promise. Reste à savoir si tout le monde en jouira; pour l'instant, tout le monde en abuse. On parle d'une épuration de la chambre des pairs, mais l'on ne sait pas encore ce que sera la nouvelle loi électorale.

Les élections viennent d'avoir lieu en Espagne, et c'est aujourd'hui 1er juin que le congrès se réunit. Le gouvernement espagnol, comme on le sait, avait dissous le parlement à la suite de scènes fâcheuses qui s'étaient produites dans la discussion du règlement de la dette. C'est du moins une justice à rendre au cabinet de Madrid qu'il n'a mis aucun retard à poser la question aux électeurs et à convoquer le nouveau congrès lui-même. Autant qu'on puisse se faire une idée exacte du résultat des opérations électorales, la majorité semble acquise au ministère en fonction. Le parti progressiste rentre au congrès quelque peu grossi, pas autant qu'on avait pu néanmoins le supposer. Ses chefs principaux, MM. Madoz, Olozaga, Escosura, Domenech, Cortina, ont été élus. L'opposition modérée paraît devoir compter environ cinquante membres. Du reste, les hommes les plus éminens de l'opinion modérée, MM. Mon, Pidal, Martinez de la Rosa, Seijas Lozaño, Calderon Collantes, ont été réélus, comme cela devait être. Nous remarquons seulement l'échec éprouvé par l'ancien ministre de l'intérieur, M. Sartorius; les circonstances de cet échec donneront lieu probablement à de vives contestations. En somme, le résultat est tout-à-fait favorable aux idées modérées. Malheureusement, dans les récentes difficultés politiques de l'Espagne, il y a un grand fonds de questions personnelles. Sans avoir à insister sur le côté purement intérieur et local, une seule chose nous préoccupe. La politique conservatrice a beaucoup fait pour l'Espagne depuis huit ans; elle l'a sauvée principalement du désastre de 1848. Elle a beaucoup à faire encore au point de vue économique, administratif. Sera-ce le moment de se fractionner, de se diviser, surtout en présence des prochaines éventualités européennes? C'est aux hommes publics de l'Espagne à méditer sur cette situation, et au gouvernement à rendre les rapprochemens faciles. Le gouvernement espagnol va présenter, assure-t-on, le budget de 1851; il proposera de nouveau, sans nul doute, son projet de règlement de la dette. Ce sont là les questions qu'il serait le plus utile de traiter de préférence à toute récrimination personnelle. Le concordat avec Rome vient d'être publié, et règle définitivement la question religieuse. Ce concordat, préparé par l'ancien ministère, promulgué par le nouveau, démontre mieux que toute autre chose qu'en définitive ce n'est point sur des questions essentielles de politique générale que reposent les scissions du parti modéré espagnol. Dans ces conditions, la législature qui s'ouvre aujourd'hui à Madrid peut contribuer à raffermir la situation de l'Espagne par le rétablissement de l'intégrité du parti conservateur, ou ouvrir la porte à des difficultés nouvelles dont on ne saurait prévoir l'issue.

Le parti vraiment conservateur en Belgique, c'est le parti libéral, et voilà pourquoi nous aurions regretté que le ministère Rogier persistât dans la démission qu'il a donnée ces jours-ci devant un vote de la chambre. Il paraît actuellement très probable que cette démission sera reprise, et que le cabinet reviendra tout entier, si ce n'est peut-être M. Frère-Orban, qui voudrait absolument se retirer. Des susceptibilités réciproques ont malheureusement gêné

les rapports du ministère et de la majorité, et, après avoir vécu depuis quelque temps en termes de plus en plus froids, on est venu à rompre. Le ministère se proposait de liquider la situation financière du pays par un ensemble d'économies et de réformes qui constituaient tout un plan. Ce plan a été mutilé sans beaucoup d'égards par la majorité. D'autre part, les ministres eux-mêmes ne s'entendaient pas le mieux du monde sur la part qu'ils voulaient chacun se faire au budget des travaux publics dans l'intérêt des provinces dont ils sont députés. L'intérêt provincial est très fort en Belgique et domine au fond même des ministères. Les membres du cabinet n'ont peut-être pas été fâchés d'avoir un prétexte pour couper court à une situation pénible. Après avoir consenti à beaucoup de sacrifices dans un projet de loi qu'ils présentaient aux chambres pour obtenir un droit sur les successions, ils se sont retirés, parce qu'on avait repoussé la formalité du serment qu'ils voulaient exiger de l'héritier comme garantie de la valeur de l'héritage. Ils s'étaient même réduits à demander seulement pour le magistrat la faculté de déférer ce serment. La majorité, encore aujourd'hui sous le coup des souvenirs de la prestation du serment à l'époque hollandaise, la majorité a rejeté comme immoral le serment obligatoire et même facultatif. Telle a été l'origine de cette crise, qui semble heureusement terminée. Un ministère catholique était impossible : M. Nothomb a usé et abusé des ministères mixtes; il ne serait pas fort aisé de trouver dans les chambres les élémens d'un autre ministère libéral. Celui de M. Rogier n'a pas démérité de la Belgique, tant s'en faut, et l'opinion n'a vu dans cette brouille passagère qu'un incident sans importance qui ne saurait changer en rien la direction générale du pays, si forte après tout et souvent si habile.

ALEXANDRE THOMAS.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

RÉCEPTION DE M. NISARD.

L'Académie française poursuit le cours de ses solennités paisibles et élégantes au milieu des préoccupations et des turbulences contemporaines; elle procure ainsi de temps à autre à une société choisie et dispersée des occasions heureuses de se retrouver, de se compter une fois de plus, de se témoigner à elle-même qu'elle existe encore, et qu'elle n'a point perdu son goût pour les plaisirs relevés de l'intelligence. Dans quelques jours sans doute, ce sera le don de la parole qui sera couronné à l'Institut dans la personne d'un orateur des plus vifs et des plus brillans; hier, c'était la fête de la critique personnifiée dans trois hommes qui ont compté ou comptent encore, avec des tours d'esprit assez différens, parmi ses plus remarquables organes : M. de Feletz, dont l'égloe était à retracer, — M. Nisard, le nouveau récipiendaire, et M. Saint-Marc Girardin, qui avait à donner la bienvenue à l'historien des *Poètes latins de la décadence*. Et n'avons-nous pas même été un moment sur le point de voir la dernière séance académique prendre un sens plus particulier encore et devenir

bien autre chose que la fête de la critique, — la fête d'un journal? Il s'est trouvé en effet, par une de ces combinaisons singulières qui s'arrangent toutes seules et sans calcul, que les trois critiques avaient fait leurs premières armes littéraires, à des époques diverses, dans le même lieu et sous les mêmes auspices. Aussi a-t-on pu voir sans grande surprise se mêler à l'objet principal de la séance le souvenir de deux hommes supérieurs, — les frères Bertin, — dont l'action a été notable dans la presse contemporaine, et qui ont eu dans leur vie la rare bonne fortune d'introduire dans les lettres M. Saint-Marc Girardin et M. Nisard, comme ils y avaient attiré précédemment, à l'aube du consulat, M. de Feletz : tant il est vrai que le journal se mêle à tout aujourd'hui, se retrouve au fond de tout et conduit à tout, même à l'Académie, — à la condition qu'on soit un journaliste comme M. de Feletz, comme M. Saint-Marc Girardin ou M. Nisard.

On a beau médire à son aise de l'Académie, l'Académie a des ressources singulières de vengeance et se réserve des jours certains de représailles. A l'égard de ceux qui lui font une guerre d'épigrammes avec préméditation en quelque sorte, avec des desseins sur elle, parce qu'ils se sentent en fonds pour y prétendre, elle attend patiemment qu'ils veuillent être académiciens, et elle les nomme, selon le mot spirituel de M. Saint-Marc Girardin, afin de consommer et de constater sa vengeance; mais elle ne peut évidemment recevoir tous les railleurs, et si le railleur c'est le public, il ne lui reste plus qu'à convoquer cet étrange et capricieux faiseur d'épigrammes à ses séances solennelles, ce qui peut être parfois un genre de représailles plus sûr et mieux constaté que le premier. Il n'est pas sans exemple que l'Académie se soit ainsi parfaitement vengée. Cela n'arrive pas toujours cependant, et il faut bien avouer, au surplus, que le public oublie facilement les vengeances de ce genre exercées contre lui. Il semble même que depuis quelque temps un redoublement de faveur et de déférence entoure les travaux de l'Académie. Voyez la séance de réception de M. Nisard. Les railleries continuent peut-être, mais les salles de l'Institut ne suffisent pas à contenir l'auditoire le plus illustre et le mieux fait pour goûter toutes les distinctions littéraires. Cela se conçoit : les exemples et les choix de l'Académie peuvent contribuer sans doute à ce retour de faveur, il n'y a point trop à dire à cette flatteuse persuasion; mais il y a une autre raison encore qui n'est pas moins vraie peut-être et que nous dirons un peu crûment : c'est que l'Académie est une vieille chose dans un temps où la fureur d'innover se change par degrés en lassitude universelle, en besoin de se rattacher à tout ce qui porte un certain cachet de durée. C'est une tradition et une institution encore debout sur un sol où les ruines s'accumulent depuis un demi-siècle, où les révolutions viennent périodiquement raser tout ce qui germe, s'élève ou tend à s'affermir. Songez donc! un corps public qui peut dater de 1635, continuant à vivre dans les conditions premières de son origine, et où il était de convenance, il n'y a pas beaucoup d'années encore, de ne point entrer sans faire l'éloge de Richelieu, — n'est-ce point un phénomène assez curieux pour qu'il s'y attache une certaine faveur de bon goût, une certaine popularité même, ne fût-ce que de mode et par opposition aux vieilles nouveautés d'hier en attendant celles de demain? L'Académie a ainsi le bénéfice d'une réaction plus

générale. Son mérite, c'est qu'elle est vieille. Tandis que toutes les autres traditions sont brisées, elle représente quelque chose du moins des traditions littéraires, et ce ne sont pas les moins chères à notre pays. C'est après tout, et malgré tout, un centre où une certaine dignité intellectuelle se perpétue, où on ne peut oublier qu'on parle la langue de Racine, de Bossuet, de Fénelon, de La Bruyère, et où le lieu commun lui-même a une figure honnête. N'est-ce point assez pour qu'on s'y réfugie à certaines heures, comme pour échapper un moment aux déclamations furibondes, à la logomachie solennellement grotesque des assemblées et des journaux? Pour peu que l'Académie française réfléchisse sur les conditions de son origine, sur sa situation, sur les circonstances en même temps favorables et difficiles qui l'environnent, elle y peut puiser le sentiment d'un rôle, sinon nouveau, du moins plus marqué, plus décisif, au milieu de l'avilissement intellectuel contemporain; elle n'a qu'à se faire la gardienne sévère et active de l'honnêteté, du goût, du bon sens, de tous les principes supérieurs de l'art littéraire. La dernière séance, nous nous hâtons de le dire, ne s'éloigne pas tellement de cet idéal, aussi bien par les talens qui étaient en présence que par les questions qui s'offraient naturellement à eux, et qu'ils ont traitées.

Peut-être avait-on à redouter quelque monotonie dans une séance tout occupée par la critique, entre hommes du même métier, de mêmes habitudes et de tendances d'esprit qui ne sont pas très différentes. Il n'en a rien été, on peut l'affirmer, et si le discours de M. Nisard, en soumettant notre époque à un sévère jugement, était fait pour inspirer plus d'une réflexion salutaire, M. Saint-Marc Girardin a su, tout à côté, suivre le même chemin, mais avec moins de sévérité dans la parole, en prodiguant les traits d'une verve saine, d'un bon sens ingénieux et vif, qui a pu tout dire en se faisant applaudir, et a été occupé pendant une heure à débarrasser de ce qu'elle avait de trop absolu peut-être la pensée de son savant interlocuteur. L'un et l'autre se sont employés avec zèle à faire revivre l'honorable figure de M. de Feletz. Nous entendions dire un jour, non certes en plein Institut, mais par quelqu'un qui en était, qu'en fait d'académiciens auxquels on succède il y a de *bons morts* et de *mauvais morts*, ce qui veut dire qu'un nouvel élu est très heureux, quand il a à peindre un Chateaubriand, un Royer-Collard ou un Nodier, pourvu cependant que le portrait d'un Bonald n'échoie pas par hasard à quelque vaudevilliste sur le retour. Si l'on nous permet de continuer la figure, M. de Feletz était assurément un *bon mort* pour un critique appelé à le remplacer et à retracer son éloge. Aussi bien M. de Feletz était un écrivain excellent, non de notre époque, à laquelle il tenait peu, je crois, à appartenir, mais de l'époque qui a précédé la nôtre, du consulat, de l'empire et de la restauration. Son nom se lie à l'éclatante réaction du commencement de ce siècle. Un des premiers alors, il s'est trouvé tout prêt à faire revivre les traditions de l'esprit et du goût; un des premiers, il a fait la guerre au mauvais langage, mauvais surtout parce qu'il cachait de mauvaises pensées et de mauvais sentimens. L'intervalle de 1800 à 1830 a été rempli pour M. de Feletz par une rare assiduité de collaboration au *Journal des Débats*, par une série d'articles dont la collection très variée dénote une singulière liberté d'esprit. Qu'on parcoure ce recueil, publié en 1828 sous le

titre de *Mélanges de Philosophie, d'Histoire et de Littérature;* l'auteur passe sans effort d'une critique des *Soirées de Saint-Pétersbourg* à un article sur les *Mémoires de Bassompierre,* d'une analyse de l'*Essai sur la Réformation* de Charles de Villers à une étude sur les *Méditations poétiques* de M. de Lamartine. Un des traits distinctifs du talent de M. de Feletz, c'est, à travers beaucoup de fermeté de critique et de jugement, une aisance familière, un atticisme aimable et piquant, une humeur ingénieuse et polie. Il est des esprits aux yeux desquels cette politesse passe pour un signe de frivolité. Ce n'est point l'avis de La Bruyère, qui disait : « Il faut très peu de fonds pour la politesse dans les manières, il en faut beaucoup pour celle de l'esprit. » Quelque peu gentilhomme de naissance, tenant à l'église par état, très assuré sur les choses de conscience et de conviction, aimant le monde et en étant aimé, l'abbé de Feletz était aussi peu que possible homme de lettres de profession. Un des préjugés les plus bizarres et les plus excessifs de notre temps, c'est de faire de l'écrivain un être singulier, vivant en dehors de la vie commune, se nourrissant de son imagination et ayant pour profession, si ce n'est pour industrie, d'instruire ou d'amuser. M. de Feletz n'était rien de cela, et il était mieux que cela : c'était un homme du monde tenant la plume et résumant souvent une conversation entre gens de goût en lui donnant une forme vive et animée. Il avait conservé beaucoup des habitudes du XVIIe et du XVIIIe siècle. Pour nous servir encore du langage de La Bruyère, c'était un de ces esprits fins, délicats, subtils, vigoureux, propres à briller dans les conversations et dans les cercles, et qui arrivent à faire les critiques les plus goûtés, quand ils s'en mêlent. Comme pour mieux prouver qu'il était le moins possible homme de lettres de profession, M. de Feletz s'était retiré de la critique avant que le succès se retirât de lui; c'est ce qui explique comment il était peu connu des générations nouvelles et aimé de tous ceux qui avaient pu goûter une fois l'atticisme de son esprit. Nous ne faisons ici que résumer quelques-uns des traits principaux spirituellement esquissés par M. Saint-Marc Girardin et M. Nisard, le successeur de M. de Feletz.

Nous ne savons s'il est encore quelqu'un qui soit surpris de l'entrée de M. Nisard à l'Académie. Cette vieille et éternelle plaisanterie d'une *académie refusée,* par opposition à l'académie officielle, est fort passée de mode, et aurait peu de succès à être reprise par les romanciers aux abois. Il est probable qu'à l'avenir plus d'un critique aura encore le pas sur plus d'un romancier. Plus même ce critique aura marqué d'un fer brûlant les turpitudes effrénées du drame et du roman modernes, plus il aura de titres aux yeux de l'Académie et aux yeux du public. Ç'a été l'honneur de M. Nisard d'avoir l'un des premiers généreusement signalé les hideux excès de l'imagination moderne, et d'avoir infligé à tout un genre l'épithète de *littérature facile.* Le mot ne disait pas tout assurément, mais il a survécu comme un stigmate une fois imprimé à tout un ordre de compositions malsaines. M. Nisard a fait depuis des travaux plus élevés, des livres plus savans et plus étendus, il a eu de plus sérieux succès; nul n'a égalé pour lui peut-être le succès de 1834, de même que l'auteur n'a rien écrit qui surpasse en verve honnête et franche cette brillante polémique. Ç'a été pour M. Nisard, si l'on nous passe ce terme, l'heure de sa vie littéraire mar-

quée du plein soleil. Chacun a plus ou moins ainsi son heure; mais la conviction qu'il était dans le vrai alors n'a-t-elle pas poussé M. Nisard à une sévérité excessive parfois dans le choix de son idéal littéraire, à une espèce de sentiment d'infaillibilité de la critique? « La critique se trompe rarement, » dit-il dans son dernier discours académique. Nous ne demanderions pas mieux que de le croire, si ce n'étaient les conditions de cette infaillibilité. Ces conditions sont bien simples : c'est que la critique sera « éclairée, savante, exercée au nom de principes certains, par un honnête homme qui veut le bien de la vérité sans vouloir le mal des auteurs.... » Ne faut-il que cela en vérité? A ce prix, combien y a-t-il de critiques, fussent-ils académiciens, qui se *trompent rarement?* S'il est difficile, hélas! d'atteindre à cet idéal, M. de Feletz eût ajouté, sans nul doute, au programme une petite chose, — l'agrément, qui ne gâte rien, et qui aide souvent à avoir raison. M. Saint-Marc Girardin est bien aussi de cet avis, je crois; n'en donnait-il pas de charmans exemples dans cette séance même?

Par tournure d'esprit et par goût, M. Nisard n'était point homme à reculer devant les grandes questions littéraires qui se lient aujourd'hui aux questions politiques et sociales. Il les a abordées avec courage, avec beaucoup de courage, d'autant plus qu'il avait à faire au public accouru pour l'entendre une confidence singulière : c'est que le vrai, le grand coupable dans nos désastres littéraires, c'est le public lui-même. Si la littérature se plonge dans toutes les corruptions, c'est la faute du public; si les écrivains violent les plus simples lois du bon sens, de la morale, du goût et de la langue, c'est la faute du public. Le public est un grand coupable sans doute, il pèche beaucoup par complicité et par tolérance, nous le voulons; mais, pour le charger à ce point, il faudrait reconnaître essentiellement sa compétence, et c'est surtout en littérature que les majorités sont incompétentes, c'est surtout en littérature que le succès, les vogues capricieuses ne sont point la mesure de la valeur d'une œuvre et des devoirs de l'écrivain. Le public fait son éternel métier en ayant des caprices, en aimant qui le flatte, en s'enivrant de ce qui le corrompt; l'écrivain est infidèle à son devoir en s'inspirant d'autre chose que des nécessités supérieures de son art, en faisant de sa plume un instrument de scandale. S'il faut absolument atténuer la responsabilité des écrivains, il ne reste qu'à se rejeter sur une certaine atmosphère morale qui enveloppe tout le monde, qui imprègne tous les esprits et à laquelle on ne peut se soustraire; mais encore, cette atmosphère, qui a contribué à la créer, si ce n'est les écrivains? Et qui peut contribuer à l'épurer, à l'assainir, si ce n'est eux, parce que dans tout ce qui touche à l'intelligence l'initiative n'appartient point au public, mais à celui qui a reçu les dons heureux et rares du génie ou du talent? M. Saint-Marc Girardin a réfuté bien autrement M. Nisard. Il a répondu en homme d'esprit qui sait qu'il a le public en face de lui, — un public qui n'est point venu précisément pour recevoir de trop vertes leçons. Assurément, semblait dire M. Saint-Marc Girardin, il serait bien mieux que le public fût vertueux; mais, s'il l'était, à quoi servirions-nous? Et s'il n'était pas ce qu'il est, c'est-à-dire un mélange de caprice, de mobilité et d'inconstance, comment se lasserait-il du mal et aurait-il par momens de ces beaux retours au vrai et au bien qu'il faut savoir saisir sans trop prétendre les imposer? S'il y eût eu un troisième interlocuteur, peut-être

entre l'extrême sévérité de M. Nisard et l'extrême facilité de M. Saint-Marc Girardin eût-il trouvé quelque chose à ajouter.

La réponse de M. Saint-Marc Girardin a été, du reste, en tous points digne de cet éminent et charmant esprit, même quand elle touchait presque au paradoxe, et c'est peut-être alors qu'elle a été le plus applaudie. Pendant une heure, au milieu du plus persévérant succès, M. Saint-Marc Girardin a su intéresser à mille questions littéraires, à des digressions sans nombre, à une appréciation souvent fort piquante des ouvrages du récipiendaire. Le directeur de l'Académie, pour tout dire, semblait un peu parfois s'être chargé des représailles du public à l'égard du nouvel élu, et c'était peut-être fort heureux pour M. Nisard en ce moment. M. Saint-Marc Girardin a un mérite rare de notre temps : il sait envelopper de pures et fortes leçons de bonne grace, maintenir d'immortelles vérités sans effaroucher son monde, contredire en ayant l'air de louer, et même, quand la malice l'emporte, il laisse le public charmé, sans que celui qui a eu à essuyer le feu ait guère autre chose à faire qu'à le remercier, parce qu'au fond des spirituelles saillies il y a la justice rendue au talent.

CH. DE MAZADE.

THÉATRES. — L'OPÉRA. — LA CORBEILLE D'ORANGES.

Il y a certaines heures dans la carrière des musiciens et des poètes dramatiques où il faut que leur talent ou leur bonne volonté se montre, non au profit de leur gloire, mais pour le bien du théâtre qu'ils alimentent. M. Scribe et M. Auber ont eu cette fois à sacrifier aux nécessités immédiates. Il fallait tout de suite, sans prendre le temps d'y songer, un opéra pour la rentrée de Mlle Alboni. Cet opéra ne devait être ni trop sérieux ni trop gai; on avait vu Mlle Alboni dans les rôles du répertoire ordinaire : il fallait faire connaître au public, dans une musique faite exprès, le côté bouffe du talent de la célèbre chanteuse. Le poète et le compositeur se sont mis à l'œuvre. On prend rarement M. Scribe en défaut; ses cartons fourmillent de livrets de toute taille qu'un trait de plume approprie aux circonstances; pour M. Auber, la chose est aussi facile, et quoique depuis près de trente ans il puise aux sources de l'harmonie, sa coupe est toujours pleine; puis, si le temps manque, et il a manqué, n'a-t-il pas, comme M. Scribe, de petits trésors enfouis : airs de ballets d'un opéra retiré du répertoire, fragmens d'un duo plus récent, petits couplets oubliés dans le tumulte d'un finale, et qu'on a soigneusement mis de côté pour une meilleure occasion? Avec ces dépouilles rajustées, rajeunies, saupoudrées de quelques jolis motifs pour relier le tout, M. Auber fait un opéra. Ce n'est donc pas d'une œuvre originale que nous parlerons, mais d'un cadre préparé pour faire valoir sous toutes ses faces le ravissant talent de Mlle Alboni.

Jusqu'à présent, on n'avait entendu Mlle Alboni à l'Opéra que dans la musique sérieuse et dramatique, on avait apprécié les qualités incontestables de son organe, la pureté, la limpidité cristalline de sa vocalisation; mais, au milieu de ces trésors, un seul défaut atténuait l'ensemble : l'ame manquait, et avec elle le sentiment ardent, passionné. Aucune vibration ne sortait de ces notes alignées

et correctes; c'était délicieux à entendre, mais monotone à écouter; on aurait désiré une aspérité à cette voix de velours pour y accrocher une émotion. Dans la musique bouffe, demi-souriante, demi-attendrie, le talent de Mlle Alboni est complet. Le plaisir, la joie, mettent leur étincelle là où il faut; la mélodie vive d'allure sort tout épanouie en jets vigoureux et puissans. L'organisation de l'artiste se sent à l'aise et prend ses coudées franches, son visage même si gracieux et si ouvert, heureux de laisser les grands airs tragiques, subit comme le reste une transformation. Mlle Alboni dit d'une façon ravissante une petite chanson dont le motif revient souvent et explique la situation du poème; elle la dit ou naïvement ou avec malice, la note simple, ou éblouissante de fioritures; s'il fallait analyser de combien de trilles, d'arpèges, de gammes ascendantes et descendantes elle se fait un jeu, ne laissant jamais le son se poser sans prendre haleine, jouant avec sa voix comme Paganini avec son violon, tout le vocabulaire musical y passerait. Mlle Nau fait de son mieux et gazouille du bout des lèvres avec une méthode qui n'est pas sans charme, mais qui manque absolument de force et de couleur. Elle seconde Mlle Alboni, et il faut l'avouer à la honte de notre première scène lyrique, personne autre qu'elle n'était en état de lui donner la réplique, et, malgré l'invraisemblance flagrante qui fait de Mlle Nau la fille de Mlle Alboni, il a bien fallu passer par là : libre aux spectateurs de se faire des illusions.

Puisque nous sommes en train de parler des opéras écrits pour des chanteurs, il ne faut pas oublier de signaler pour mémoire, car, hélas! la critique en a fait justice, un opéra, *Sapho*, écrit pour mettre en lumière le côté *antique* du talent de Mme Viardot. On a dit, dans le monde, que la musique de cette partition avait été composée sous l'inspiration et même avec la collaboration de l'artiste. Nous avons trop bonne opinion du talent musical et du goût de Mme Viardot pour penser que, si elle avait travaillé à cette œuvre, elle ne s'y fût pas montrée plus à son avantage; quand on écrit pour soi, ordinairement on soigne mieux ses intérêts. Ceci nous amène naturellement à dire que vu la facilité avec laquelle de pareils ouvrages se produisent, *Sapho* et *le Démon de la Nuit*, par exemple, il n'est plus permis de prétendre que la carrière est fermée au talent inconnu; les portes de l'Opéra doivent être grandement ouvertes au contraire, puisque, soit disette ou bon vouloir, on accepte et on fait étudier à des artistes sérieux d'aussi déplorables essais. Heureusement pour l'Opéra que le succès de *la Corbeille d'Oranges* et la présence de Mlle Alboni viennent réparer le double échec de *Sapho* et de la cantatrice. F. DE LA GENEVAIS.

La Séparation des Apôtres, gravée à l'aqua-tinte par M. Gautier, d'après M. Ch. Gleyre (1).— Le tableau que M. Gautier vient de reproduire dans une estampe, estimable à beaucoup d'égards, fut exposé au salon de 1845. Peut-être, à cette époque, ne rendit-on qu'une justice incomplète aux qualités qui distinguent l'œuvre de M. Gleyre; il serait à désirer qu'un succès plus général l'accueillît aujourd'hui, et que la gravure réussît à populariser cette composition tout-à-fait neuve, et cependant intelligible au premier coup-d'œil. Réunis une der-

(1) Paris, chez Goupil et compagnie, boulevard Montmartre.

nière fois, les apôtres vont se disperser par toute la terre pour y porter la parole de vie. La croix, encore humide du sang du divin maître, s'élève au milieu du groupe des disciples. Déjà quelques-uns, faisant les premiers pas dans la voie qu'ils ont mission de suivre, quittent le calvaire où saint Jean s'attarde, agenouillé et comme éperdu de ferveur; d'autres s'embrassent avant de se séparer, tandis qu'au pied de la croix Simon-Pierre fortifie ses saints compagnons par une exhortation suprême et les bénit au nom de celui qui l'a établi leur chef. Un pareil sujet, dont le choix est une découverte, avait échappé aux grands artistes. Plusieurs maîtres italiens ont, il est vrai, symbolisé la passion dans des compositions analogues en apparence à celle-ci. Par un sentiment de piété qui justifiait l'anachronisme, ils mêlaient quelquefois des saints de tous les siècles et de tous les pays aux personnages témoins, selon l'Évangile, de l'agonie du Sauveur : ainsi Fra Angelico, dans sa grande fresque du couvent de Saint-Marc, à Florence, fait assister à la mort du Christ les docteurs de l'église et les fondateurs des ordres religieux, pour montrer, à côté du sacrifice qui se consomme, l'avenir fécondé par la foi. Le tableau de M. Gleyre est conçu à un tout autre point de vue; il ne se rapproche des monumens de la peinture ancienne que par la distribution des lignes générales. Ici la croix est nue, et les hommes qui l'entourent n'en ont pas encore propagé les mystères; le lieu où ils se trouvent n'est pas seulement un lieu d'adoration et de prière, c'est le point de départ de leur apostolat : il n'y a donc, dans l'invention de cette scène, rien qui rappelle les exemples du passé. Très française en ce sens qu'elle s'adresse surtout à l'intelligence, la composition des *Apôtres* ne procède nullement de ces hérésies esthétiques qu'aujourd'hui nous consentons presque à accueillir comme la théorie du progrès. Au lieu de cette « délectation de l'ame » que Poussin propose comme but de la peinture, ne recherchons-nous pas en effet une impression de surprise, et l'étrangeté de l'exécution matérielle ne nous trouve-t-elle pas trop enclins à lui sacrifier la vérité poétique? Peu s'en faut que l'oubli des principes pratiqués par les maîtres ne nous paraisse la marque assurée du mérite, et nous avons tellement pris goût aux innovations radicales, que les chefs de l'école romantique ne sont déjà plus à nos yeux que des révolutionnaires girondins. D'abus en abus, on en est venu à méconnaître les limites où chaque art doit demeurer circonscrit. La peinture, en s'efforçant d'être musicale, c'est-à-dire d'éveiller une sensation vague, s'est dépouillée de son charme sévère sans emprunter à la musique sa puissance affective. La musique, au contraire, a entrepris de tout peindre, et l'on a prétendu imiter par des sons jusqu'à la lumière. La poésie a, depuis long-temps, quitté sa lyre pour une palette. La sculpture s'est faite et dite pittoresque. En un mot, sous prétexte d'agrandir le domaine des arts, on a semé partout la confusion et le désordre, et (dernier symptôme de décadence!) voici qu'un réalisme brutal menace de se substituer, dans les productions de notre école, au spiritualisme, qui, depuis des siècles, en est le caractère principal et l'honneur. Pour faire sentir le vice de la doctrine nouvelle, il convient d'appeler l'attention sur les travaux qui la démentent, et, dans ce temps où abondent les œuvres nées de l'irréflexion et de l'erreur, *la Séparation des Apôtres* mérite d'être signalée comme un exemple contraire.—La planche de M. Gautier retrace avec fidélité

l'aspect de la peinture originale, et se recommande par une certaine largeur d'exécution, bien que le ton de plusieurs parties ne soit pas exempt de lourdeur, et que le contour manque parfois de netteté. Ainsi, la figure placée derrière saint Jean présente, dans son ensemble, quelque chose de vague et d'indécis : d'un côté, le pied gauche se confond avec le terrain; de l'autre, le bras qui tient le bâton ne se relie pas, par l'effet, à la main de saint Jean et ne se détache pas du groupe rejeté au second plan. Le visage de l'apôtre debout à la gauche du spectateur semble trop coloré par rapport aux mains; enfin la proportion de quelques têtes, trop forte pour la taille des figures, ôte à celles-ci un peu de leur majesté. Malgré ces imperfections de détail, l'apparition de l'estampe des *Apôtres* peut avoir sur le goût public une influence favorable. On ne saurait lui donner l'importance d'un événement dans l'art, mais il est permis d'y voir un accident heureux. Si la gravure traduisait moins rarement des compositions de cet ordre, peut-être se détacherait-on plus vite de celles qui n'ont pas de signification morale; peut-être aussi quelques-uns des prétendus réformateurs n'essaieraient-ils plus de réduire la peinture au rôle d'une industrie subalterne, et cesseraient-ils de sacrifier le respect des conditions de l'art aux entraînemens de la fantaisie ou au culte de la réalité vulgaire.

H. DELABORDE.

Essais sur quelques points de législation ou de jurisprudence, par M. Blondeau, de l'Institut (1). — Cet ouvrage, composé d'opuscules divers antérieurement publiés, touche à de nombreuses questions. A côté de morceaux qui se réfèrent à une réforme des classifications juridiques, à des projets de codification générale, à côté d'un essai sur l'*effet rétroactif des lois*, d'un essai sur les *contrats nommés* au point du vue de nos codes, à côté enfin d'un exposé scientifique du *jus in re* et du *jus ad rem*, de l'*actio in rem* et de l'*actio in personam*, d'observations sur le code civil de la Louisiane et celui des Pays-Bas, — on trouve des études curieuses sur les principes généraux de la législation. C'est ce dernier côté de l'ouvrage de M. Blondeau qui doit surtout appeler notre attention. Le fondement de tout ordre social est dans la loi, et les obligations qui en dérivent pour tous et pour chacun sont le véritable lien qui unit les hommes; mais quelle sera la source de la loi? — Le pouvoir arbitraire du souverain, la conscience humaine éclairée par la raison, ou l'utilité particulière de la société? — Ici les opinions diffèrent, et la dispute commence. *Le droit*, dit Montesquieu avec cette hauteur de génie qui le caractérise, *est la raison humaine en tant qu'elle gouverne les peuples de la terre*. Et sa définition donnée, il fait naître les lois des rapports nécessaires des choses et des êtres. Les rapports des peuples entre eux donnent naissance au droit des gens, les rapports des citoyens dans un état avec eux-mêmes ou avec le gouvernement au droit public et privé. — De la sorte, règle vivante, la loi sort des entrailles même des choses qu'elle a pour objet de régir, elle déclare le droit plutôt qu'elle ne le crée, et lui prête force et action plutôt qu'existence substantielle. Hobbes, pour qui la guerre est

(1) Chez Durand, rue des Grés.

l'état de nature, regarde la défense comme la première loi : d'où la nécessité de ne pas retenir le droit pour soi, de le quitter en partie pour le transporter à autrui. Du droit ainsi transporté naît le pouvoir social, constitué pour la défense et omnipotent sous cette seule condition : *le salut public*. Rousseau pense aussi qu'à considérer humainement les choses, les lois de la justice sont vaines parmi les hommes, et, à l'exemple de Hobbes, il en conclut que la volonté du souverain fait la loi. Toute la différence réside dans le nom et la qualité du souverain, qui s'appelle ici *le peuple* et *le nombre*. Enfin une école a été fondée par Bentham, qui, donnant au droit une autre origine, a prétendu le faire sortir de l'utilité, ralliant au même titre et les lois naturelles issues de rapports indéterminés et les lois créées d'autorité par la fantaisie du pouvoir. M. Blondeau appartient à l'école de Bentham. Pour lui comme pour le maître, l'intérêt général est la source véritable et la mesure commune des bonnes lois, et les droits et les obligations sont des enfans de la loi subordonnés comme elle à la règle fondamentale d'utilité publique.

Que faut-il penser des opinions si diverses qui se sont fait jour depuis le XVIIIe siècle sur l'origine des lois? Renfermant chacune une portion de vérité, elles pèchent également par défaut de largeur. Trop philosophique peut-être, la doctrine de Montesquieu semble pencher vers une idée de droit général, immuable, éternel; que des esprits imprudens s'en emparent, et voilà les droits de l'homme proclamés, non-sens abstrait dont la verve ironique de Joseph de Maistre a fait si rude justice. Les opinions de Hobbes et de Rousseau ne peuvent soutenir l'examen; la souveraineté, indépendante de la justice et s'élevant contre les lois de la nature, ne saurait se concevoir. Roi ou peuple, l'homme ne puise point sa souveraineté en lui-même, mais dans l'accord de sa volonté avec l'équitable, le possible et le nécessaire. Quant à l'intérêt considéré comme règle unique de la loi, rien de plus triste et de moins décisif. Avec cette doctrine, plus d'obligation morale et partant plus de conscience, plus de sanction suprême. Le droit devient une arme, et le devoir n'a désormais pour le représenter que la force. De tout ceci que conclure? C'est que le droit a des sources différentes, la raison et le cœur de l'homme, les nécessités variables du temps, des circonstances, des lieux, la nature et le génie des peuples; c'est qu'enfin le pouvoir contribue lui-même à créer, à maintenir le droit par la forme de la loi qui la rend claire à chacun, par la promulgation qui la fait connaître de tous, et par la sanction pénale qui ne permet pas qu'on la viole impunément.

P. ROLLET.

V. DE MARS.

PADMAVATI

RÉCIT DE LA COTE DE COROMANDEL.

I. — LES KOURAVARS.

Les poètes de l'Occident sont tous d'accord pour célébrer la mélancolique beauté des soirs d'automne sous nos latitudes tempérées. La douce lumière du crépuscule éclairant la cime des arbres rougis par les premières gelées leur inspire ces chants plaintifs qui nous émeuvent, parce qu'ils répondent aux intimes douleurs de chacun de nous. Le spectacle de la nature silencieuse et calme, qui s'assoupit après avoir livré à l'homme le trésor de ses moissons, n'est-il pas en effet le symbole de la vie humaine si pleine de labeurs et si vite arrivée à son déclin? En Orient, sous le climat brûlant de l'Inde, loin de se tourner avec attendrissement vers les dernières lueurs du jour, loin d'adresser un adieu mêlé de soupirs à l'année qui finit, c'est le soleil levant, c'est leur été sans fin que les poètes et les brahmanes saluent avec espérance. Là point de ces heures incertaines où les ténèbres reculent lentement devant le jour. Les étoiles pâlissent tout à coup comme des feux qui s'éteignent, et l'astre enflammé s'élance à l'horizon; la nature surprise s'éveille instantanément à cette immense clarté. A peine le chacal a-t-il cessé de faire entendre ses aboiemens lugubres, que le coucou noir (*kokila*) lance dans les airs son cri sonore pareil à la voix humaine. A travers l'espace, des myriades d'insectes aux antennes diaprées, des volées de petits oiseaux nuancés des plus vives couleurs, brillent comme des étincelles : la nuit est vaincue, le jour triomphe. Le brahmane, qui

se regarde comme le premier né de la création, se rend aux étangs consacrés pour y faire ses ablutions. Plongé jusqu'à la ceinture au milieu des eaux, il en prend quelques gouttes dans le creux de sa main et les jette dans l'espace, en adressant à ses dieux des hymnes de louange et de reconnaissance. Il ne s'humilie point devant la divinité. Placé au-dessus des autres hommes par la dignité de sa caste, il aspire à franchir l'espace qui le sépare des immortels, pour s'absorber enfin dans le sein du grand être en qui tout vit et se résume.

Par une de ces matinées si belles pour l'homme contemplatif, mais assurément très fatigantes pour qui se meut et travaille, deux voyageurs, un Hindou et sa femme, marchaient d'un pas rapide dans la plaine sablonneuse qui s'étend au bord de la mer, depuis Pondichéry jusqu'à Madras. La femme pouvait avoir dix-huit ans; une pièce d'étoffe à raies roses et blanches, souple et transparente, entourait la partie inférieure de son corps et retombait en écharpe sur sa poitrine. De la main droite, elle soutenait sur sa hanche nue un tout petit enfant, dont un collier de graines aussi brillantes que le corail composait à la fois la parure et le vêtement. Quant à l'Hindou, il avait les jambes entièrement découvertes, ce qui ne l'empêchait pas de porter avec fierté un habit militaire rehaussé d'épaulettes de laine rouge. Ses cheveux nattés flottaient sur son dos; un mouchoir de Madras roulé en turban protégeait le sommet de sa tête. Le shako de carton verni et le pantalon de drap bleu liés ensemble formaient un paquet qu'il avait suspendu sur son épaule en le fixant au bout de son sabre. Certes, un soldat de nos armées aurait eu peine à reconnaître, dans cet indigène de la côte de Coromandel, un camarade, un frère d'armes : c'était pourtant un grenadier des bataillons de cipayes de Pondichéry en tenue de route.

Les deux voyageurs se trouvaient à une dizaine de lieues de la ville de Madras. Le jour les avait surpris au moment où ils débouchaient sur une grève au milieu de laquelle s'avance un bras de mer peu profond : des dunes élevées empêchent de voir le point par où cette nappe d'eau communique avec l'océan; on la prendrait pour un lac. Bien loin devant eux, au-delà de la baie dont ils suivaient les bords, s'étendait, comme une zone verdoyante, comme une oasis en plein désert, une masse compacte de plantations sous lesquelles se cachait un village. Autour d'eux, le paysage était monotone et triste : des sables et de l'eau. Leurs pieds s'enfonçaient dans un sol léger et brûlant, et le soleil leur lançait à la face ses rayons acérés, — ses flèches aiguës, comme disent les poètes de l'Orient. De loin en loin, ils passaient près d'un arbre aux rameaux dépouillés, au grêle feuillage; de gros vautours chauves, couverts de plumes hérissées, sales et maigres, comme s'ils se fussent échappés la veille des cages d'une ménagerie, s'éveillaient à leur approche et s'envolaient avec un piaulement plaintif.

— Padmavati, dit le cipaye à sa femme, tu te fatigues à porter l'enfant; donne-le-moi.

— Oh! non, répliqua Padmavati, qui commençait à rester en arrière, et dont la lassitude se trahissait par le mouvement de sa gorge haletante; il ne pèse guère, le pauvre petit! Est-ce qu'une mère est jamais lasse de porter son enfant? Regarde, je ne fais que le soutenir avec ma main.

— Donne-le-moi, reprit le cipaye; nous avons de la route à faire avant d'arriver au prochain village. J'ai hâte de me reposer sous les grands arbres qui nous attendent là-bas.

— Eh bien! prends-le, dit Padmavati, mais à la condition que tu me le rendras quand nous atteindrons les premières maisons. Que diraient les femmes du hameau, si elles me voyaient marcher à tes côtés les bras pendans et les mains vides?

La jeune mère embrassa son enfant et le présenta au cipaye. — Il ne pèse pas autant qu'un mousquet, le bambin, ajouta celui-ci en l'enlevant à hauteur de bras; allons, petit, n'aie pas peur: une, deux, trois, à califourchon sur mon épaule.

Effrayé d'abord de se sentir élever dans les airs par un mouvement si rapide, l'enfant s'accrocha de ses mains débiles aux cheveux de son père; il lui tirait la moustache et lui pinçait les oreilles. Patient et débonnaire, le soldat ne laissait échapper aucune plainte.

— Il te fait du mal? disait Padmavati.

— Non, non, au contraire, répondait le cipaye; il a la poignée forte, ce petit homme-là. Il fera un fameux militaire, quand il sera grand!

Et Padmavati souriait. Ils cheminèrent ainsi pendant plus de deux heures sous un soleil de feu. Pour ne pas rester en arrière, Padmavati était obligée de courir ou plutôt de trotter à la manière des porteurs de palanquin, en sautant alternativement sur un pied et sur l'autre, car son mari faisait de grandes enjambées et soutenait héroïquement son pas accéléré. Si quelque brahmane avait aperçu ce père complaisant qui voyageait son enfant sur l'épaule, il l'eût comparé au saint personnage Vasoudéva emportant dans son ermitage le petit dieu Krichna. Nous pourrions dire, dans un langage chrétien, qu'il rappelait le saint Christophe des légendes du moyen-âge chargeant sur son dos l'enfant Jésus pour lui faire passer un ruisseau.

Dès que les deux voyageurs furent près du village, la jeune mère réclama son fardeau. Ils ne purent résister au désir de s'asseoir au bord du chemin sous les premiers arbres qui s'offrirent à eux; accablés de lassitude, ils avaient besoin l'un et l'autre de prendre haleine. Autour d'eux régnait le silence le plus absolu; qui eût osé travailler aux champs par une chaleur aussi suffocante? Le seul bruit qui frappât leurs oreilles était celui d'une grande roue d'irrigation cachée au milieu d'une touffe de bambous. De petits bœufs bossus, aux cornes

effilées, imprimaient un mouvement continu à cette roue qui répandait à travers les rizières une eau vivifiante. Incessamment humectée par ces arrosemens et fécondée par l'ardeur du soleil, la terre faisait germer les moissons que le laboureur lui avait confiées; mais, hors des espaces cultivés, le *jungle* reparaissait bientôt, montrant dans toute sa force cette végétation sauvage et luxuriante dont un sol généreux se revêt et s'enveloppe comme de sa parure naturelle. Il y avait donc là, entre les rizières et la route, un bois de palmiers de la plus belle venue, hérissés du haut en bas de feuilles larges comme des parasols, les unes séchées par le vent d'été et découpées en lanières, les autres vertes encore, et jetant sur la tête du passant une ombre abondante. Le cipaye et sa femme se reposaient sous ces palmiers. A quelques centaines de pas derrière eux, cinq ou six cabanes étaient dressées, pauvres huttes, formées de nattes en lambeaux, autour desquelles gambadaient et se roulaient dans la poussière des bambins malpropres qui n'avaient pour tout vêtement que la couleur sombre de leur peau. Des chiens maigres au pelage gris moucheté de noir rôdaient aux abords de ce camp. Dans les huttes, si basses qu'il eût été difficile de s'y tenir debout, des hommes et des femmes presque nus, accroupis sur les talons, s'occupaient à tresser des paniers. On voyait, suspendus au soleil à l'entrée des cabanes, des restes d'animaux fraîchement dépouillés, que l'œil le moins exercé eût reconnus pour des carcasses de chats, de chiens et de rats musqués. A peine les deux voyageurs avaient-ils pris place sous les palmiers, qu'une vieille mégère, se glissant parmi les buissons, s'approcha d'eux, et s'inclina devant Padmavati : — Vous êtes une heureuse mère, lui dit-elle; les dieux vous ont donné un bel enfant. Faites-moi l'aumône d'un *païça,* et que la route vous soit douce!

— Viens, dit tout bas le cipaye à sa femme, marchons!

— Il a bien deux ans, votre petit? reprit la vieille d'une voix doucereuse.

— Il n'a pas encore dix-huit mois, répondit la mère avec orgueil; n'est-ce pas qu'il a profité pour son âge?

— Marchons, interrompit le cipaye avec impatience en poussant sa femme devant lui. Tu ne vois donc pas que cette femme est de la tribu des *Kouravars*? Ce sont des vagabonds qui n'appartiennent à aucune caste, des gens sans aveu, sans asile, qui vivent de rapine et se nourrissent de viandes immondes. Fi des Kouravars! leur contact souille même les parias.

— Elle ne m'a pas touchée, reprit vivement Padmavati, ni le petit non plus.

— C'est égal; qui sait si elle n'a pas cherché à jeter un sort sur notre enfant? dit le cipaye avec inquiétude. Ces gens-là ont tant de manières de faire le mal!

En parlant ainsi, ils avançaient toujours, suivis de loin par la vieille

femme, qui semblait les menacer de ses deux bras décharnés. Ses cheveux gris flottaient en désordre sur ses épaules ridées; l'âge et la misère donnaient un aspect hideux à son torse amaigri. Elle représentait dignement la race maudite à laquelle elle appartenait, celle des bohémiens de l'Inde, que la police du pays condamne à camper toujours en rase campagne, à distance respectueuse des villages. Les Kouravars mènent une vie indépendante, mais ils végètent toujours dans la plus profonde misère. Bateleurs, saltimbanques, marchands de paniers, mendians, charlatans et vendeurs de drogues, ils se font admirer et craindre des autres castes; on les redoute partout, nulle part on ne les aime: peu leur importe, ils se vengent du mépris et du dégoût qu'ils inspirent en faisant autour d'eux le plus de mal possible. Errans sur la terre, ils fixent leurs demeures temporaires aux abords des lieux habités, afin d'être à portée de piller quand ils le veulent, et se tiennent toujours prêts à disparaître dès qu'ils le jugent convenable.

II. — LE CHEF DE VILLAGE.

Dans l'Inde, les hôtelleries sont inconnues; tout voyageur trop pauvre pour prendre des domestiques à son service doit acheter lui-même au bazar les provisions dont il a besoin. Arrivé dans le village, le cipaye se mit à en parcourir le marché; les jambes nues et l'habit militaire boutonné sur la poitrine, il allait d'une boutique à l'autre, entassant dans son mouchoir les fruits, les légumes, le piment et le riz, qui forment la base d'un *carry* (1) indien. Padmavati, sa femme, s'était établie sous un figuier de la famille des multiplians qui couvrait de son ombre comme d'un immense parasol tout le centre du village. Les habitans du lieu, pour témoigner leur vénération à cet arbre gigantesque, sous lequel s'étaient abritées plusieurs générations, l'avaient entouré d'une enceinte de pierres, espèce de plate-forme ou d'autel dressé autour de l'arbre-dieu. Les racines chevelues qui tombaient de chaque branche s'implantaient dans le sol; ces ramifications nombreuses avaient produit autant de nouveaux figuiers qui tenaient par leurs tiges au tronc principal et grossissaient de haut en bas. Les passans se logeaient sous ces voûtes de feuillage, simple hôtellerie, dont une végétation puissante faisait tous les frais. En attendant le retour de son mari, la femme du cipaye s'y était choisi une place. Après avoir allaité son enfant, elle lui fit une couchette avec quelques feuilles vertes, l'y déposa et le regarda dormir. Penchée sur lui avec sollicitude, elle écartait les mouches de son front et l'admirait de toute son ame. Il n'était pas beau, le pauvre petit! Ses parens, issus de basse caste, lui avaient transmis la couleur noire de leur peau nuancée de ces reflets bleuâtres que les

(1) Le mot *carry* ou *kurry* signifie proprement sauce, ragoût.

poètes hindous comparent avec admiration au luisant éclat de l'aile du corbeau frappée par le soleil. Cette image est poétique et vraie; mais, en Europe, nous serions peu sensibles à ce genre de beauté. Jamais nous ne nous sommes avisés de peindre en noir les anges qui sont pour nous le symbole du premier âge dans son innocence et sa pureté. Transporté dans un village de France, cet échantillon de la race hindoue avec sa grosse tête noire, ses lèvres rouges, ses yeux larges comme des amandes, eût mis en fuite toutes les commères. Dans son pays, on l'appelait un bel enfant, parce qu'il était plein de vie et de santé. Sa mère l'aimait et le trouvait charmant; son père était fier de la progéniture que le ciel lui avait accordée.

Cependant le cipaye s'attardait dans le bazar. Tandis que son riz cuisait dans une cabane voisine, il conversait avec d'anciens camarades qu'il n'avait pas vus depuis long-temps, et qui allaient en pèlerinage à la pagode de Chillambaram : les Hindous sont le peuple du monde qui voyage le plus volontiers et le plus facilement. De son côté, Padmavati cédait à la fatigue. Incapable de lutter plus long-temps contre le sommeil, elle étendit un mouchoir sur son enfant pour le préserver de la piqûre des insectes et s'appuya contre l'un des troncs du figuier, décidée à dormir. Bien qu'elle fût, nous l'avons dit, aussi noire que l'ombre sous laquelle elle s'abritait, la jeune femme était pourtant belle dans l'attitude du repos. Ce qui lui manquait du côté de la couleur était racheté par la délicatesse des formes et la grace de la pose. En statuaire, le bronze vaut le marbre. Comme elle venait de fermer les yeux, la vieille aux cheveux gris qui l'avait abordée quelques instans auparavant s'approcha d'elle à pas comptés. On eût dit un chacal flairant une gazelle, un vautour guettant une palombe. Les bras et les épaules chargés de paniers, la vieille kouravar se pencha sur la jeune mère comme pour s'assurer qu'elle était bien réellement endormie. Padmavati sommeillait, et si profondément, qu'elle ne s'aperçut pas de la présence de l'étrangère. Celle-ci, prenant de ses deux mains l'enfant assoupi, le glissa dans un de ses paniers, puis, par un mouvement rapide, elle en mit un autre à sa place. Après avoir exécuté cet escamotage avec autant de précision que de dextérité, la vieille se glissa furtivement sous les voûtes de feuillage qui la protégeaient de leur ombre, et disparut. Un quart d'heure après, les Kouravars campés aux abords du hameau avaient plié bagage. Ils poussaient devant eux vers l'intérieur des terres les bœufs efflanqués qui portaient leurs nattes, leurs ustensiles de ménage, leurs paniers et l'enfant du cipaye.

Celui-ci rejoignit enfin sa femme; il lui frappa doucement sur l'épaule pour l'éveiller. — Tiens, dit-il avec joie, voilà de quoi faire un bon repas. Buvons d'abord le lait de ce coco, je meurs de soif!... Et le petit?

— Il dort, répondit Padmavati; ne le touche pas, tu le ferais pleurer.

— J'aurais pourtant aimé le voir dormir, répliqua le cipaye en versant dans son écuelle de bois le riz fumant et blanc comme la neige. Et la vieille kouravar, tu ne l'as pas revue? Il m'a semblé qu'elle rôdait tout à l'heure sous ces arbres.

— La vieille?... je ne l'ai ni vue ni entendue, dit Padmavati. Ce n'est pas elle que tu as aperçue; elle m'aurait bien éveillée pour me demander l'aumône. Pauvre femme! on dirait qu'elle jeûne depuis qu'elle est en âge de marcher.

Tout en causant, les deux époux absorbaient avec un appétit dévorant le *carry* et les fruits, dont une centaine de corneilles, hôtes du figuier séculaire, leur disputaient avidement les restes. Tout à coup un petit cri fit dresser l'oreille à la jeune mère; elle leva précipitamment le mouchoir qui recouvrait l'enfant, et poussa une exclamation de surprise.

— Eh bien, qu'a-t-il? demanda le cipaye.

Padmavati ne répondait pas : elle avait pris l'enfant dans ses bras et cherchait à calmer ses cris; mais la pauvre petite créature se tordait dans des convulsions horribles. — Le soleil de ce matin lui a fait mal, dit enfin Padmavati; la douleur le rend méconnaissable..... Il n'est plus le même! — Et elle le berçait en le pressant sur son sein.

— Femme, répliqua le cipaye, qui contemplait avec tristesse le visage contracté de l'enfant, la vieille a passé par ici.... elle a jeté un sort sur le petit.... c'est bien elle que j'ai vue. Laisse-moi courir au campement des Kouravars; je l'amènerai ici de force, et il faudra bien qu'elle guérisse la maladie qu'elle lui a donnée, ou je lui tords le cou, foi de cipaye!

Il ne tarda pas à se convaincre que les Kouravars avaient décampé. Abandonner sa femme dans un pareil moment et poursuivre ces vagabonds par monts et par vaux était chose impossible. Il revint donc au pas de course, inquiet, agité de mille pensées contradictoires. — Ils sont partis! s'écria-t-il, ils sont partis, preuve qu'ils ont commis quelque méchante action dans le voisinage! Et toi, Padmavati, qui plaignais cette vieille sorcière! Vois dans quel état elle a mis notre enfant!

La pauvre femme pleurait; en vain essayait-elle d'apaiser les cris du petit être qu'elle couvrait de baisers, et qui la repoussait avec ses mains crispées. Accablé de chagrin, le cipaye s'arrachait les cheveux, s'emportait en imprécations contre les Kouravars, puis retombait dans un morne abattement. — Vois-tu, Padmavati, dit-il enfin avec l'accent d'une profonde tristesse, nous étions trop heureux; les dieux ont été jaloux! Depuis six mois, je demandais à mon capitaine un congé pour aller voir ma vieille mère, qui ne te connaît pas encore. Je lui annonce que nous arrivons tous les deux, joyeux et alertes, avec le plus joli marmot... Et puis voilà qu'un spectre hideux survient à la traverse...

Oh! la vieille sorcière! la vieille sorcière! Que faisait-elle là, sur le bord de la route?...

Comme il se lamentait ainsi, un grand mouvement se fit remarquer dans le bazar. Des habitans de la campagne, hommes, femmes et enfans, des marchands de fruits et des blanchisseurs, parlaient tous à la fois : les Asiatiques sont en général peu causeurs; mais, quand ils sortent de leur long silence, ils deviennent tout à coup bruyans et criards. Dans cette foule subitement accourue et dont l'animation allait croissant, on entendait les plus hardis appeler distinctement le *patel* (chef du village). Celui-ci parut enfin : c'était un Hindou de haute taille, au teint moins foncé que ses administrés, un *banyan* de la caste assez respectée des *Vaïcyas*. Le front ceint d'un turban de mousseline blanche, le corps enveloppé de la longue tunique de coton, il affronta la multitude sans s'émouvoir, et la multitude se tut.

— Eh bien! mes enfans, dit le chef du village, de quoi vous plaignez-vous?

— Des Kouravars, répondirent en chœur les mécontens; ils nous ont volé des poules, des fruits, du riz, des nattes, etc. — La nomenclature des larcins se composait d'autant d'objets divers qu'il y avait de métiers et de professions représentés dans ces groupes tumultueux.

— Mes amis, il fallait vous tenir sur vos gardes; vous savez bien que la corneille et le Kouravar prennent le bien d'autrui partout où ils le trouvent : que voulez-vous que j'y fasse?

Ces paroles semblèrent avoir calmé un instant la tempête; cependant l'orage grondait sourdement encore, et la foule s'agitait comme un homme qui hésite à dire quelque chose dont la hardiesse l'effraie. Parmi ceux qui criaient le plus haut, il y en avait plus de la moitié qui n'avaient pas été volés d'un grain de riz. Le cipaye, animé par le mécontentement général auquel il s'associait de toute la violence de son chagrin, s'avança résolûment vers le chef du village. — Ces pauvres gens-là n'osent pas parler clairement, dit-il en tenant la tête haute; ce sont des laboureurs, des petits marchands qui ont peur de s'attirer des vexations de la part de ceux qui les gouvernent. Eh bien! je dirai en leur nom qu'il y a par la côte de Coromandel des chefs de village qui s'entendent avec les Kouravars et partagent avec eux le fruit de leurs rapines. Si la *Bahadour company* (1) le savait!... Mais ce n'est pas à moi de le lui apprendre; je n'ai rien à démêler avec elle, attendu que, moi, Pérumal, fils de Seshnag le forgeron, je suis cipaye de sa hautesse le roi de France.

Une bruyante acclamation accueillit ces paroles, qui exprimaient la pensée de chacun. Tandis que l'alcade indien manifestait son indigna-

(1) L'honorable compagnie des Indes.

tion par les injures dont il accablait le cipaye en lui lançant à la face des expressions empruntées au vocabulaire du bazar, celui-ci s'esquivait modestement au milieu de son triomphe. Replaçant sur son épaule son paquet de voyage, il sortit de la bourgade, accompagné de Padmavati qui le suivait tristement, en proie à un serrement de cœur inexprimable. A peine débarrassé du seul homme qui osât lui tenir tête, le chef du village recouvra tout son sang-froid. D'une main ferme, il saisit par sa longue boucle d'oreilles le premier mécontent qui se trouva à sa portée : c'était un marchand de fruits petit et grêle, à la voix flûtée, assez madré pour voler ses voisins, mais trop fin pour se laisser dévaliser, même par un Kouravar.

— Voyons, lui dit le *patel*, tu oses dire qu'on t'a pillé?

— Il ne m'a rien été pris, à moi, répondit l'Hindou en balbutiant; ce changeur que voilà réclame une poignée de *païças* qui lui ont été enlevés comme il dormait à côté de sa cassette.

— Je ne réclame rien, s'écria vivement le changeur, qui devait lui-même quelque argent au *patel*, et je n'ai chargé personne de porter plainte en mon nom. C'est cette femme de laboureur qui est là, devant vous, qui fait tout ce bruit pour trois œufs qui auraient disparu de son panier.

— Non, non, interrompit la marchande; j'avais mon panier à mon bras : c'est dans celui de ma sœur que le vol a été commis.

— Vous êtes tous des menteurs! dit le *patel;* vous êtes tous des pillards! et, quand ces pauvres diables de Kouravars paraissent dans le pays, vous leur mettez sur le dos tous les larcins que vous avez commis vous-mêmes dans le courant de l'année. Si je faisais pendre comme rebelles une demi-douzaine d'entre vous au choix, je n'aurais pas à me reprocher la mort d'un seul homme honnête. Retirez-vous, ou je fais un exemple!

Il n'eut pas la peine de le dire deux fois; la foule se dispersait d'elle-même. On eût dit d'une de ces nuées de corbeaux qu'on voit s'abattre autour d'un oiseau de proie, le harcelant de leurs cris et l'étourdissant de leurs clameurs, mais qui prennent leur vol dès que l'oiseau aux serres crochues hérisse seulement ses plumes. Le *patel* n'avait pas tout-à-fait renoncé à sévir contre ses administrés; pour imposer silence aux mauvaises langues, il fit mettre en prison le petit marchand de fruits, et ne l'en laissa sortir que moyennant finance. Cette émeute, si vite calmée, ne fut donc pas pour lui sans profit, et il s'en consola en répétant le proverbe indien qui dit : « D'une bonne vache à lait, on peut bien souffrir quelques coups de pied. »

III. — LE DOMBEN.

La vieille mère du cipaye habitait un village éloigné de quelques lieues de la route qui conduit de Pondichéry à Madras. Les deux voyageurs devaient y arriver à l'entrée de la nuit; ils marchaient aussi vite, mais moins gaiement que le matin. Padmavati trouvait un peu pesant à son bras l'enfant malade qui ne cessait de pleurer et de pousser des cris.

— Pauvre petit! disait le cipaye, il dépérit à vue d'œil. — Et la jeune mère résignée jetait sur le marmot des regards inquiets. Tout en cheminant, elle le berçait et roulait entre ses doigts le collier de graines rouges suspendu à son cou. C'était de sa part un mouvement habituel et machinal. Tout à coup elle s'arrêta avec effroi et soutint l'enfant en l'air pour le mieux considérer. Un affreux soupçon venait de traverser son esprit... Le collier n'avait pas le nombre de graines accoutumé; cet enfant n'était pas le sien! Ce terrible secret qui se dévoilait subitement à ses yeux, elle eut la force de le faire rentrer dans son cœur. Elle se prit à haïr cet enfant inconnu de toute la violence des regrets que lui causait la perte de l'autre; mais comment eût-elle osé déclarer à son mari la vérité tout entière? Elle seule pouvait se reprocher un instant de fatigue et de négligence, puisque c'était son rôle de mère de veiller sur son enfant endormi. Ce mystérieux secret, elle sut le contenir, mais il la déchirait comme un remords. Le cipaye, qui surprenait sur le visage de sa femme les marques d'un profond chagrin, l'attribuait à sa tendresse alarmée. Il cherchait à son tour à lui donner du courage, et ses consolations ne servaient qu'à redoubler les tourmens de Padmavati.

L'entrée dans la cabane de leur mère ne fut ni joyeuse ni triomphale, comme les deux époux l'avaient espéré. Accablée de tristesse, Padmavati gardait un morne silence; dans toutes ses allures se trahissait un air de contrainte qui choquait son mari, et dont la mère du cipaye se montrait froissée. Durant la nuit, l'enfant malade poussait des cris qui troublaient le sommeil de toute la maison. Au matin, l'aïeule prenait le marmot sur ses genoux et essayait de l'endormir à son tour, puis elle le rendait à Padmavati en disant : — Garde-le, ton petit, je n'en veux plus; il est né sous une mauvaise étoile, et tu auras bien de la peine à l'élever. Il ne ressemble pas à son père. C'était, lui, un beau et vigoureux enfant, toujours riant, toujours de bonne humeur! — Alors, sous prétexte d'aller chercher de l'eau à la fontaine ou des fruits au jardin, Padmavati sortait pour pleurer. Son orgueil de mère était humilié. Pareille à la fleur qu'un insecte a flétrie de sa piqûre et qui s'incline sur sa tige, elle baissait la tête et semblait craindre de rencontrer les regards de son mari. Elle avait toujours devant les yeux la méchante

femme qui lui avait adressé la parole sur le bord du chemin. A force d'y penser, elle évoquait une vision qui la suivait partout. En proie à cette obsession, elle tombait dans une langueur maladive, et le cipaye, voyant se ternir chez sa femme cet éclat de l'adolescence et cet épanouissement de la vie qui le charmaient, commençait à ne plus ressentir pour elle la même affection.

Une vingtaine de jours se passèrent ainsi pendant lesquels il n'y eut, pour ces trois êtres unis entre eux par les liens les plus chers, ni bonheur ni consolation. La vieille marchande de paniers avait laissé parmi eux le germe de cette douloureuse tristesse et emporté dans sa course le seul objet sur qui reposaient leur joie et leur espérance. Un soir, le cipaye Pérumal, armé de la bêche, cherchait à se distraire en plantant des fleurs dans le petit jardin de sa mère; celle-ci déroulait des fils de coton sur un dévidoir fait de quelques planchettes de bambou mal ajustées, et Padmavati pilait du riz dans un mortier de bois. La porte de la chaumière étant ouverte, les rayons obliques du soleil y pénétraient, pareils aux barres de fer rougi que le forgeron tire de sa fournaise. Cette lumineuse clarté s'éclipsa tout à coup, et les deux femmes tournèrent la tête. Un grand homme à la figure effrontée se tenait debout dans l'étroite ouverture en faisant entendre un son strident qui ressemblait moins à la voix humaine qu'au sifflement d'un oiseau.

— Salut à vous, dit l'étranger; voulez-vous voir des tours de passe-passe, des jeux d'adresse? Je suis le *domben* (1); j'avale des sabres, j'escamote des boules grosses comme la tête, je fais danser des serpens et parler des poupées magiques; je marche pieds nus sur des lames de couteau... Je suis le *domben*, le *domben*, le *domben!* — Et il accompagnait cette rapide énumération du sifflement accoutumé, qu'un Européen eût pu prendre pour la *pratique* de Polichinelle.

— Nous sommes de pauvres gens, répondit la mère du cipaye; passez votre chemin, *domben!*

— Pauvres gens ont bon cœur, répliqua le jongleur en franchissant le seuil. Je n'ai rien fait d'aujourd'hui; donnez-moi un peu de riz, et je vous le paierai en tours d'adresse.

Il déposa aussitôt à ses pieds les sabres, les couteaux, les gobelets qu'il portait dans un grand sac suspendu à ses épaules, et, après avoir fait claquer ses doigts, il se mit à lancer autour de sa tête une demi-douzaine de boules de cuivre qui étincelaient au soleil et ceignaient son front d'une auréole lumineuse. Tout en se livrant à ses exercices, il prononçait à voix basse des formules d'incantation. Son regard était fixe; on eût dit que par le prestige de sa prunelle ardente il dirigeait les boules dans leurs évolutions successives et les empêchait de tomber;

(1) Jongleur.

puis il les reprit l'une après l'autre et les fit jaillir de ses deux mains comme une double cascade. Le cipaye, qui venait de rentrer dans la chaumière, le regardait avec une satisfaction naïve; de son côté, Padmavati s'approchait d'un pas timide, et épiait l'occasion de lui adresser la parole en particulier.

— *Domben*, lui dit-elle avec hésitation, connaissez-vous l'art de guérir?

— L'art de guérir? répliqua le charlatan, c'est mon affaire; je connais aussi celui de conjurer les maladies à venir, de se venger d'un ennemi, d'éloigner les maléfices; je sais les incantations, les évocations, les secrets de la magie,... et pour un peu d'argent je suis au service de tout le monde.

— Tenez, ajouta la jeune femme en lui présentant une pièce d'argent, dites-moi s'il y a moyen de guérir ce petit être? — Et elle lui montrait l'enfant malade. Le cipaye et sa femme s'avancèrent en même temps vers le *domben*, qui répondit avec le plus grand sang-froid : *H'hom, h'rhum, sh'hrum, sho'hrim, ramaya, namaha* (1); puis, prenant une attitude suppliante, il adressa aux dieux une longue prière. La pauvre petite créature sur laquelle le jongleur opérait ne paraissait pas éprouver un soulagement bien visible.

— La maladie sera-t-elle longue? demanda Padmavati.

— Cela dépendra des soins que vous donnerez à l'enfant, répondit le jongleur; il est né sous une mauvaise étoile!

— C'est ce que je dis tous les jours, s'écria l'aïeule.

— A moins qu'on ne lui ait jeté un sort, ce qui rendrait la cure plus difficile, ajouta le *domben*.

— C'est ce que je crois, ce dont je suis même certain, interrompit le cipaye.

Tout en parlant ainsi, le *domben* regardait furtivement Padmavati. Sans être sorcier, comme il le disait, comme il le croyait sans nul doute, le jongleur avait assez de tact et de perspicacité pour lire dans le cœur de ceux qui le consultaient. L'accent de résignation et de froide douleur avec lequel Padmavati venait de l'interroger éveilla sa curiosité. Il pensa que cette jeune femme cachait en elle-même un secret dont la révélation, adroitement amenée, pourrait lui rapporter quelque bénéfice, et il se promit d'en faire son profit. Dès qu'il eut achevé le frugal repas qui lui était dû pour prix de ses tours d'adresse, il ramassa lentement les ustensiles épars sur le sol et dit à voix basse en se tournant vers Padmavati : — N'avez-vous rien à me demander? Je vous attends derrière le jardin, au bord du puits.

Parler à un étranger, seul à seul, en un lieu écarté, c'est un grand

(1) Ce sont les mots consacrés.

crime pour une femme indienne. Padmavati, troublée, n'osa rien répondre; elle feignit même de n'avoir pas entendu. En partant, le jongleur jeta sur elle un regard perçant qui la fit trembler; il lui semblait que cet homme allait la trahir, qu'il lui avait ravi son secret. Dès qu'il fut parti, elle s'esquiva par la porte du jardin, fit semblant d'arroser les fleurs que son mari avait plantées quelques instans auparavant, et, comme entraînée par un mouvement irrésistible, elle marcha vers le lieu indiqué. Le *domben* l'y attendait.

— Le petit est bien mal, dit Padmavati se réfugiant dans son rôle de mère pour inspirer plus de respect au jongleur, il est bien mal, n'est-ce pas? De retour à Pondichéry, je le ferai voir au chirurgien du bataillon de cipayes.

— Vos médecins *firinguis* (1) guérissent-ils au nom des dieux ou au nom des *boutams* (2)? demanda ironiquement le jongleur; ils ne prononcent jamais sur les malades de formules magiques. Qu'est-ce que leur science? Aussi bien la santé de cet enfant ne vous intéresse guère.

Padmavati baissait les yeux; le *domben* continua : — Votre mari croit que cet enfant lui appartient, n'est-ce pas?

— Que voulez-vous dire? s'écria Padmavati.

— Pas si haut, reprit le jongleur, ou bien il va vous entendre. Je dis que votre mari se croit le père de cet enfant, et vous, vous savez qu'il se trompe. Vous n'êtes pas sa mère non plus.

— C'est vrai, c'est vrai, interrompit la jeune femme avec exaltation; on m'a volé le mien; où est-il? qu'en a-t-elle fait?

— J'ai un moyen de vous venger; mais ça coûterait un peu cher. Pour faire un maléfice complet, il me faudrait les os de soixante-quatre animaux d'espèces différentes, y compris l'os du pied d'un paria, d'un savetier, d'un mahométan et d'un Européen. Ce sont là des ingrédiens qu'on n'a pas toujours sous la main, tout ignobles qu'ils sont, et puis l'incantation serait trop longue. C'est dommage pourtant, car, après avoir mêlé ensemble ces ossemens divers, après les avoir consacrés par des formules et des sacrifices, nous aurions pu choisir une nuit propice et les enterrer devant la maison de votre ennemie, qui aurait péri infailliblement.

— Mon ennemie n'a pas de maison, répondit Padmavati; mon ennemie mène la vie errante des Kouravars, et je ne veux pas tuer celle qui m'a volé mon enfant. Que m'importe qu'elle vive ou qu'elle meure? Je veux la retrouver, jeter à ses pieds l'odieux petit être qu'elle a glissé entre mes bras et lui reprendre le trésor qu'elle m'a dérobé.

— Très bien, dit le jongleur, très bien. J'ai au fond de mon sac tout

(1) Européens.

(2) Mauvais génies, esprits ennemis de l'homme que les Hindous combattent par des incantations.

ce qu'il vous faut. Laissez-moi chercher... Tenez; vous voyez ce morceau d'argile, il est formé de fragmens de terre recueillis dans soixante-quatre endroits sales et immondes : ces fragmens ont été pétris avec des poils de rat, des cheveux humains, des rognures d'ongles, des débris de cornes de buffle, etc. Les formules d'incantation ont été répétées sur le tout; pour que le charme opère, il suffit de façonner avec cette masse informe l'image de votre ennemie. Elle souffrira tous les maux qu'il vous conviendra de lui infliger.

— Oh! qu'elle souffre toutes les douleurs du *naraca* (1), je le veux bien, interrompit Padmavati; mais que je la retrouve!

— Attendez donc, répliqua le jongleur. Maintenant que la petite statue est achevée, — elle a en vérité forme humaine, — voici une épine, enfoncez-la dans la jambe de la statuette; votre ennemie deviendra boiteuse. Comme elle courra moins vite, vous l'atteindrez plus facilement, et, quand elle passera devant vos yeux, vous n'aurez pas de peine à la reconnaître.

Padmavati saisit avidement l'image de terre, et, d'une main que la haine et le désir de la vengeance rendaient tremblante, elle lacéra à coups d'épine la jambe de cette grossière statuette; puis, craignant d'être aperçue, elle se retira précipitamment en jetant au jongleur quelque menue monnaie qu'elle tenait en réserve dans un pan de son vêtement. L'aveu qu'elle venait de faire soulageait son ame après une si longue contrainte; un vague espoir la ranimait. De son côté, le *domben* se remit en route, assez satisfait d'avoir pu exercer dans un humble village sa triple profession de jongleur, de médecin et de magicien. — Chercher un Kouravar sur la côte de Coromandel, se disait-il à demi-voix, autant vaudrait poursuivre l'hirondelle dans les airs... A tout prendre pourtant, j'aurais bien du malheur si la vieille qui a volé l'enfant ne se faisait pas mordre la patte par un chien dans quelque expédition nocturne!

Tandis qu'il se parlait ainsi, il s'enfonçait à travers les halliers, et coupait au plus court pour gagner la grand'route. Son sac sur l'épaule, le turban incliné sur l'oreille, il marchait à grands pas et chantait à demi-voix. Habitué à vivre au jour le jour, et à dormir sur le seuil des pagodes, l'insouciant *domben* ne s'inquiétait ni de l'approche de la nuit, ni de l'aspect désert de la campagne. Tantôt il arrachait aux buissons de petites graines qu'il faisait sauter d'une main dans l'autre; tantôt il faisait pirouetter son bâton sur l'extrémité de ses doigts; il charmait ainsi les ennuis de la route, en se livrant à ses exercices de jongleur.

(1) L'enfer des Hindous.

IV. — LA PAGODE ET L'ÉGLISE.

Quelques jours après, un groupe composé d'une demi-douzaine d'Indiens de basse caste sortait de Pondichéry par les sentiers qui conduisent dans la campagne du côté du sud. La brise du soir commençait à rafraîchir l'atmosphère embrasée; les touffes de bambous balançaient leurs tiges flexibles avec un doux murmure. Le long des haies bordées de bananiers et de *vacouas*, sous les manguiers gigantesques dont les feuilles épaisses frémissaient au vent, de jeunes filles marchaient d'un pas rapide; la cruche de terre rouge posée sur la tête, la main sur la hanche nue, elles se dirigeaient vers les fontaines pour y puiser de l'eau. Les anneaux de cuivre suspendus à leurs pieds rendaient un bruit métallique, entendu des laboureurs, qui, du haut des cocotiers dont ils cueillaient les fruits, semblaient y répondre par de joyeuses chansons. A la molle langueur d'une journée brûlante succédait la fraîcheur vivifiante qui annonce le réveil de tous les êtres; les oiseaux eux-mêmes, sortant de l'ombre où ils s'étaient tenus cachés, voltigaient en plein soleil et gazouillaient d'une voix plus hardie. Tout renaissait dans la nature, tout revêtait un air de fête; cependant le petit groupe qui traversait cette riante campagne paraissait morne et attristé. En tête du cortége marchaient deux parias coiffés du turban blanc; ils portaient sur leurs épaules une tige de bambou à laquelle était attachée une pièce de toile nouée aux quatre coins. Ce qu'enveloppait cette toile, disposée comme un hamac, c'était le corps de l'enfant chétif substitué par la vieille kouravar à celui du cipaye, et qu'ils allaient enterrer. A trois reprises les porteurs s'arrêtèrent, et le cipaye Pérumal, qui les suivait, fit glisser dans la bouche de l'enfant mort quelques grains de riz et quelques gouttes d'eau; touchante et inutile cérémonie qui prouvait aux assistans que la vie avait pour toujours abandonné cette pauvre petite créature! Enfin, quand le cortége fut arrivé au lieu désigné pour la sépulture, un sonneur de trompe, portant à ses lèvres une grande corne de terre cuite, en tira un son éclatant et terrible; mais ce dernier appel ne put faire tressaillir l'enfant, qui dormait du sommeil dont on ne s'éveille plus.

La fosse fut bientôt creusée; on y déposa le petit corps; puis les parias piétinèrent le sol dont ils l'avaient recouvert, afin d'empêcher les chacals de l'exhumer. Sur sa tombe, le cipaye plaça une noix de coco brisée, dont le lait lui servit à faire une libation, et y jeta aussi une fleur comme un symbole de cette frêle existence, de cette tige naissante fauchée presque au berceau. Cette petite scène se passait à une certaine distance de la ville, au-delà de la plaine rendue fertile par les irrigations, à l'ombre d'un de ces bois de palmiers qui poussent

spontanément parmi les sables de la côte de Coromandel. Quand les gens qui composaient le convoi se furent retirés et que le silence régna de nouveau dans cette savane solitaire, la vieille kouravar sortit du milieu des broussailles. Sa tribu campait à un mille de là, près du bord de la mer. Au moment où le cipaye accomplissait la cérémonie funèbre que nous venons de décrire, la méchante femme, qui cueillait furtivement des branches de palmiers, l'avait reconnu. Cachée près de là, elle avait suivi d'un œil attentif tous ses mouvemens, et restait convaincue que le secret de son larcin demeurait à jamais enfoui sous la terre. Elle aurait pu d'un mot changer en joie les larmes de ce pauvre homme, dont elle avait détruit le bonheur et brisé l'espérance. Insensible à tout sentiment de pitié, elle s'applaudit du succès de sa ruse et haussa les épaules en regardant le cipaye qui s'éloignait les yeux cachés dans ses mains. Déjà les corneilles s'abattaient sur la tombe et fouillaient le sable à grands coups de bec; les milans affamés rasaient le sol de leurs longues ailes en poussant des cris aigus. La vieille s'avança au milieu de ces oiseaux criards et voraces qui se mirent à voltiger tumultueusement au-dessus de sa tête. Ils s'approchèrent d'elle familièrement; on eût dit qu'elle savait charmer les habitans de l'air. Avec quelques grains de riz et des parcelles d'un gâteau qu'elle émiettait dans le creux de sa main décharnée, elle faisait tourbillonner autour de son front le noir essaim, excitait ses clameurs ou les apaisait tout à coup. Il semblait que ces oiseaux pillards rendissent hommage à la supériorité de cet être dégradé, mais intelligent, qui vivait comme eux de vols et de rapine. Quand le jour baissa, cédant à leur instinct, les milans gagnèrent les forêts, et les corneilles se perchèrent au hasard sur le sommet des palmiers. Restée seule, la vieille s'achemina vers le bord de la mer; la brise qui soufflait avec plus de force faisait bondir et écumer la vague sur le sable avec un bruit retentissant. A genoux sur leurs *catimarans* (1), les pêcheurs, pareils à des points noirs, ramaient vigoureusement pour atteindre le rivage. Il n'y avait plus à l'horizon sur la haute mer que les voiles gonflées d'un grand navire qui passait au loin, faisant route vers le golfe du Bengale. La voix de la mer dominait tout autre bruit; à la lueur des étoiles qu'aucun nuage n'éclipsait, la vieille hindoue, les cheveux épars, demi-nue, le dos chargé de branches d'arbres, se mit à marcher lentement, le front au vent, les pieds baignés par l'écume des flots.

Pendant toute cette soirée, Padmavati était restée au logis, la loi hindoue ne permettant point aux femmes d'assister aux cérémonies funèbres. Ses voisines n'avaient pas manqué de lui faire leurs visites

(1) Radeaux composés de trois pièces de bois liées ensemble et relevées aux deux extrémités.

de condoléance, et elle avait fait retentir l'air de ses gémissemens selon la coutume; sa douleur était sincère cependant, car elle pleurait l'enfant qu'on lui avait volé. Délivrée de celui à qui elle était contrainte, pour ne pas se trahir, d'accorder des soins incessans, elle ressentait plus douloureusement le vide qui s'était fait autour d'elle. Lorsque son mari rentra, il jeta sur elle un regard plein d'angoisse, mais ne lui adressa pas une seule parole. Padmavati n'osait lever les yeux sur cet homme au front haut et fier, que le chagrin avait vaincu et qui pleurait comme une femme. Il se passa ainsi une demi-heure d'un morne silence; peu à peu, le cipaye Pérumal maîtrisa ses larmes, mais ce fut pour donner un libre cours aux sentimens tumultueux qui l'obsédaient :

— Tu ne l'aimais pas, cet enfant! s'écria-t-il; tu l'as mal soigné!... On lui a jeté un sort entre tes bras, et tu n'en as rien su! Plus de joie pour moi, ni dans ce monde, ni dans l'autre! L'homme qui meurt sans postérité n'a personne qui célèbre après lui des sacrifices pour le faire entrer dans le séjour des félicités éternelles!...

A ces reproches, à ces paroles de désespoir qui s'appuyaient sur l'un des points fondamentaux de la doctrine brahmanique, Padmavati ne répondait rien; elle courbait la tête avec résignation, car elle connaissait aussi ce texte de la loi hindoue : « Il n'y a pas d'autre dieu sur la terre pour une femme que son mari... Si son mari se met en colère, la menace, la bat même injustement, elle ne lui répondra qu'avec douceur, lui saisira les mains, les lui baisera, et lui demandera pardon, au lieu de jeter les hauts cris et de s'enfuir hors de la maison. » Et puis un espoir lui restait toujours, et elle s'y livrait presque malgré elle : c'était de retrouver la vieille kouravar. Que de fois elle avait contemplé avec rage la statuette informe façonnée par le jongleur! que de fois elle avait piqué avec une épingle et mordu à belles dents cette image de son ennemie! Un jour, elle crut la voir passer devant la porte de sa cabane : elle sortit précipitamment dans la rue, courut jusqu'au carrefour, où il lui semblait que la vieille avait tourné; mais, arrivée là, une de ses amies l'arrêta tout à coup pour lui demander où elle allait si vite. Padmavati se troubla; on répéta dans le voisinage qu'elle devenait folle, et son mari, dont l'affection diminuait graduellement, ne savait plus que penser de sa femme, qui paraissait chaque jour plus absorbée dans une idée fixe.

Cependant les obligations du service militaire retenaient souvent le cipaye hors de chez lui. Tant qu'il avait le fusil au bras,—qu'il fît l'exercice sur l'esplanade ou qu'il montât la garde à la porte du gouverneur, — il oubliait en partie ses peines de cœur; mais ses tourmens renaissaient plus poignans encore quand il se retrouvait seul avec Padmavati. Celle-ci n'avait d'autres distractions que les soins du ménage, fonctions

monotones qui ont leur charme sans doute, surtout chez les peuples aux mœurs simples et primitives, mais à la condition d'être récompensées par des témoignages d'affection. Privée désormais de l'amour de son mari, Padmavati n'avait plus à jouer chez elle que le triste rôle d'esclave, tel que le lui imposaient les lois sévères de son pays. Chaque fois qu'elle le pouvait, elle s'élançait hors de sa demeure, traversait les bazars et courait dans la foule, cherchant partout celle qui l'avait réduite à cette humiliante condition de femme oubliée et méprisée. Si un groupe se formait sur les places publiques autour d'une troupe de sauteurs, de baladins, de tous ces vagabonds qui se recrutent en partie chez les Kouravars, elle se glissait au plus épais de la cohue, au risque de passer pour une femme effrontée, et son regard ardent plongeait à travers les rangs pressés des spectateurs. « Qui sait? se disait-elle avec un battement de cœur inexprimable, elle est peut-être là? Ces bateleurs ont toujours une vieille qui tient le sac aux gobelets. » Quand un coup d'œil jeté sur la troupe lui apprenait qu'elle s'était trompée, elle ne se rebutait pas. « Pendant que les plus vigoureux et les plus agiles éblouissent le public par leurs tours d'adresse, pensait-elle encore, les autres profitent du moment pour enlever au spectateur attentif ses anneaux et ses bracelets. » Et elle recommençait, toujours sans succès, à examiner de la tête aux pieds ceux qui l'approchaient, à épier les mouvemens de quiconque se mouvait dans son voisinage.

Le mois de *tchaït* (mars-avril), le premier de l'année solaire des Hindous, arriva bientôt. Depuis plus de huit mois, il n'était pas tombé une seule goutte d'eau; sur le ciel embrasé ne paraissait pas encore le plus petit nuage qui pût faire présager, même de loin, la saison des pluies; les étangs, complétement desséchés, ne pouvaient plus alimenter les canaux des rizières; partout la terre se fendait, les moissons commençaient à se flétrir, et les épidémies se répandaient parmi la population découragée. Pour conjurer tous ces fléaux, les brahmanes promenaient les idoles en grande pompe à travers les rues de Pondichéry. Dès que la nuit avait fait rentrer dans leurs maisons les Hindous travailleurs de toutes les castes et de toutes les professions, à l'heure où tous les quartiers fourmillent de peuple, où les vendeurs de bracelets, de fleurs, de gâteaux, offrent leurs marchandises aux gens plus aisés qui prennent le frais devant leurs portes, couchés sur des bancs de pierre, dans le simple appareil de baigneurs sortant de l'eau, la conque retentissait dans l'enceinte de la grande pagode. Bientôt s'ouvrait la porte principale surmontée de bas-reliefs mythologiques : ce sont des groupes repoussans ou gracieux, pleins de naturel, de mouvement et de naïveté, que des artistes anonymes, comme chez nous ceux du moyen-âge, exécutent avec un sentiment exquis de la légende et une connaissance parfaite de la tradition. A travers ce portail béant, on

voyait l'idole parée de ses habits de fête, ruisselante d'huile parfumée, le front oint de poudre de sandal, s'élever du fond du sanctuaire sur un brancard porté par une troupe de brahmanes desservans. Aux acclamations de la foule, elle se mettait en mouvement et franchissait le seuil que semblent garder de grandes statues de pierre au visage grave et doux; ces gardiens de la porte (*dwara-pala*), comme on les nomme, subitement éclairés par les mille lumières allumées autour de l'idole, devenaient si vivans dans leur attitude souriante et sévère, qu'on eût dit, — et la foule le répétait, — qu'ils changeaient de posture et modifiaient leurs gestes chaque soir. Une fois hors de l'enceinte, le cortége se déroulait avec une certaine solennité; les chandelles romaines, croisant dans les airs leurs feux bleus et rouges, formaient au-dessus de l'idole un berceau lumineux dont l'éclat se reflétait dans les feuilles des cocotiers plantés devant la plupart des maisons. Au jeu de ces fantastiques lumières se joignait le bruit assourdissant des gros tambours, des trompettes de cuivre, musique désordonnée qui arrache aux chiens des hurlemens plaintifs, déchire l'oreille des hommes et met en fuite les rats palmistes. Le chef d'orchestre, *natouva*, réglait la mesure de cette effroyable symphonie, et les bayadères de la pagode, excitées par le bruit, par les lumières, par les regards de la foule, par les sourires triomphans des brahmanes, et aussi par quelque boisson enivrante, exécutaient avec une verve prodigieuse et une révoltante effronterie les danses les plus extravagantes. Pour ces peuples païens, il s'agit de fléchir un dieu comme on désarmerait la colère d'un nabab, par des offrandes d'argent, de fleurs, de fruits, ou en déridant son front par le spectacle grossier d'un ballet. La foule a peur et ne prie pas; les brahmanes se posent en familiers du dieu ou de la déesse; ils ont dans le regard autant de charité et de douceur que le *cawas* qui, marchant devant un pacha, écarte les passans à coups de bâton. L'idole que l'on promenait ainsi à travers la ville émue, tremblante, l'effigie devant laquelle chacun courbait la tête, était celle de Dourga ou Bhawâni, la terrible déesse aux huit bras, qui tous portent une arme ou font un geste menaçant, et dont pas un ne se lève pour bénir ou rassurer. On doit rendre cette justice aux bayadères, qu'elles s'acquittaient de leur rôle avec une conscience digne d'éloges; attachées dès leur enfance, bon gré mal gré, au service de la pagode, considérées comme les esclaves de la divinité dont elles composent la cour, elles faisaient tourner cette fête religieuse à leur propre glorification. Tous les regards se fixaient sur elles, excepté ceux des musulmans, qui se détournaient avec horreur de ces symboles polythéistes en répétant à demi-voix : « Il n'y a de Dieu que Dieu... Dieu est grand! *Allah akbar!* »

Les Kouravars, campés à quelques milles de Pondichéry, n'avaient pas manqué une si belle occasion *de pêcher en eau trouble*. Dès le pre-

mier jour de la procession, ils se glissèrent dans la foule et firent une assez abondante moisson de boucles arrachées aux oreilles des enfans, — les Hindous les traînent partout avec eux, — de menues monnaies et de mouchoirs de soie. On ne songeait guère à les surveiller ni à se prémunir contre leurs tentatives hardies. A ce moment-là, les péons de la police n'étaient plus que de fervens Hindous inclinés sous le regard hautain de l'idole. Une seule personne pensait à ces bohémiens : c'était Padmavati. Au milieu d'un groupe où l'on se poussait, où des enfans foulés aux pieds criaient comme des chats dont on écrase la patte, elle vit distinctement la vieille kouravar son ennemie se glisser tête baissée et faire une trouée; elle s'élança pour la saisir en appelant au voleur, mais la rusée bohémienne coula dans la foule comme une couleuvre entre les pierres; puis il se fit une violente poussée, et Padmavati se trouva au milieu d'un cercle de gens ébahis qui la montraient au doigt et s'éloignaient d'elle en l'accusant de jeter le désordre dans les groupes pour commettre quelque méchante action.

Honteuse de ces imputations déshonorantes, Padmavati se promit bien de ne plus se risquer seule parmi ces rassemblemens tumultueux. Pendant plusieurs jours, elle eut la force de résister au désir qui la portait presque invinciblement à chercher son ennemie dans la ville. N'avait-elle pas acquis la certitude que la Kouravar était dans les environs? Son enfant était donc là, près d'elle, à sa portée, et ne savait-elle pas aussi qu'un matin la tribu errante se remettrait en route pour ne plus revenir peut-être? Ces diverses pensées la tourmentaient nuit et jour; elle était dans un état d'agitation et d'inquiétude qui n'échappait point à son mari. Quand elle tombait dans ses rêveries, quand, en proie à des distractions qui lui faisaient oublier les soins du ménage, elle laissait passer l'heure du repas sans préparer le riz, Pérumal la regardait tristement et disait avec plus de chagrin encore que de colère : — Les voisins ont raison, elle a perdu la tête! — Et il s'asseyait dans un coin, attendant avec patience que sa femme eût achevé la besogne attardée. Un incident assez étrange qui eut lieu peu de temps après le confirma dans l'idée que l'intelligence de Padmavati s'affaiblissait par degrés.

Tandis que les païens se livraient aux manifestations extravagantes de leur culte, les chrétiens se préparaient par le jeûne et la prière aux solennités de Pâques. Le grand jour du vendredi saint arriva. Partout où le catholicisme est établi dans l'Inde, on le célèbre avec une pompe particulière, et il devient ainsi comme une fête immense à laquelle tous les indigènes prennent part, quelle que soit d'ailleurs la religion qu'ils professent. Dès que l'office du matin est terminé, le tabernacle restant vide et ouvert, on laisse la foule assiéger les abords de l'église. La grande place plantée de tulipiers à fleurs jaunes qui conduit au couvent

des missions se remplit de curieux avides de pénétrer dans l'enceinte au milieu de laquelle est bâti le temple chrétien. Dans ce préau sont représentées toutes les scènes de la passion, non pas en tableaux, — la peinture ne parlerait pas assez aux yeux de ces peuples naïfs, — mais au moyen de personnages sculptés, de grandeur naturelle, disposés par groupes dans une douzaine de cabanes qui leur servent d'encadrement. Il faut voir avec quelle curiosité, avec quel intérêt même les Hindous considèrent et étudient ces illustrations du grand drame chrétien. Ici des musulmans, reconnaissables à la calotte de coton blanc qui surmonte leur tête rasée, à la barbe pointue qui pend à leur menton, expliquent à haute voix l'histoire de *Aïssa* (Jésus) et de *bibi Mariam* (Mme Marie). Nous sommes à leurs yeux des infidèles que Dieu a frappés d'aveuglement pour avoir rejeté le Coran et refusé de reconnaître Mahomet, mais ils savent nos livres saints. Derrière eux, et comme au second plan, se tiennent les Hindous païens : ceux-là ne comprennent pas grand'chose aux mystères de notre culte; cependant ces douces images, empreintes d'onction et toutes marquées au sceau de la douleur, les touchent et les attirent. Les femmes les regardent avec émotion, les pères les montrent du doigt à leurs enfans, qu'ils élèvent dans leurs bras au-dessus de la foule. Çà et là des groupes plus sérieux s'arrêtent, s'inclinent et prient; ce sont les néophytes, les indigènes baptisés et chrétiens. Émus, attendris, ils conservent, au milieu de l'agitation qui les entoure, une attitude recueillie. L'après-midi tout entière se passe dans ces promenades, dans la contemplation des figures dressées autour de l'enceinte de l'église. Le soir arrive; la population de Pondichéry se presse en masse aux portes des missions; la place est remplie de lumières. C'est un murmure confus de voix, une ondulation immense de têtes noires, de fronts ceints de turbans rouges ou blancs. A la clarté des feux allumés par les marchands de gâteaux qui font leur cuisine en plein vent, étincellent les anneaux suspendus aux nez des femmes, les larges boucles qui oscillent à toutes les oreilles. Les mendians, les paralytiques et les lépreux, qui se traînent à genoux dans la poussière et s'appuient contre le tronc des arbres, poussent des gémissemens lamentables; les uns demandent l'aumône au nom d'Allah, les autres chantent des stances chrétiennes en langue tamoul ou télinga. Peu à peu ces flots de peuple entrent dans le préau de l'église; là tout est illuminé, la cour, les loges qui contiennent les images, les arbres, tout, excepté l'église, dont les grandes portes ouvertes permettent à peine de distinguer les voûtes pleines de ténèbres. Que veut cette multitude? pourquoi cet empressement autour du sanctuaire habité par des prêtres étrangers? Il s'agit d'entendre prêcher une passion, là, au grand air, non pas entre quatre murs, comme dans nos froids

climats, mais comme jadis au temps des apôtres, sous le ciel de l'Asie, à la face des nations infidèles.

Telle était la solennité qui poussait hors de chez eux tous les habitans de Pondichéry. Sollicitée par ses voisines, Padmavati refusa d'abord de partir; elle voulait aller seule et poursuivre à son gré ses investigations. Quand elle vit la rue déserte, elle s'esquiva furtivement et courut. Ce n'était pas la curiosité qui l'attirait; élevée dans la campagne, elle ne savait rien de la religion des chrétiens et n'avait jamais assisté à cette cérémonie. Une idée fixe l'occupait : retrouver la vieille qui rôdait depuis quelque temps dans la ville, lui sauter au visage et la forcer d'avouer ce qu'elle avait fait de son enfant. Soutenue par cette espérance, elle supportait le poids de ses douleurs avec énergie, et quand le découragement s'emparait d'elle, quand le souvenir de ses joies maternelles si vite évanouies la jetait dans la désolation, elle s'écriait en frappant la terre du talon : Je le retrouverai! il me sera rendu!

Elle marcha donc précipitamment vers la place où s'assemblait la multitude. Il était tard déjà; toutes les avenues de l'église se trouvaient encombrées. En vain Padmavati cherchait à se frayer une route. Tout à coup elle entend derrière elle des voix qui criaient : Gare! place! Le gouverneur arrivait avec son cortége, porté dans son palanquin sur les épaules de ses péons. Devant lui, les rangs s'ouvrirent, et ils ne se refermèrent pas si vite que la femme du cipaye ne pût se glisser dans le préau, comme une petite barque qui franchit un courant trop rapide en se jetant dans le sillage d'un gros navire. Un fauteuil attendait le gouverneur; il y prit place, et aussitôt un prêtre malabar monta dans la chaire dressée en face de la porte de l'église. A ce moment, les spectateurs impatiens tournèrent leurs regards vers un rideau mystérieux qui pendait derrière le prédicateur; le rideau fut tiré et laissa voir un Christ de bois, de grandeur naturelle, aux pieds duquel de jeunes Hindous vêtus en soldats romains faisaient sentinelle. On put compter dans l'auditoire autant de signes de croix qu'il y avait de chrétiens; puis tous ces visages plus ou moins noirs, représentant les nuances diverses des peuples de l'Asie orientale, se levèrent à la fois vers le prêtre qui commençait son discours. Un profond silence régna instantanément dans cette vaste enceinte; on entendait respirer la foule et souffler les curieux attardés qui grimpaient sur les cocotiers pour voir par-dessus les murs.

Padmavati faisait de grands efforts pour circuler dans cette masse compacte de gens attentifs, les uns assis à terre, les autres debout; elle avançait d'un pas, puis s'arrêtait regardant autour d'elle. Tantôt elle prêtait l'oreille aux paroles émues du prêtre, tantôt elle oubliait cette

voix retentissante pour s'exciter à ne pas se ralentir dans la recherche qui l'occupait. Peu s'en fallut qu'elle ne réussît à rencontrer la vieille kouravar qui se faufilait pendant ce temps-là au milieu des groupes; à plusieurs reprises ces deux femmes passèrent si près l'une de l'autre, que leur souffle se confondit; mais les flots humains sont comme ceux de la mer, ils changent incessamment de place et de forme. Autour des gens arrêtés qui écoutaient de toutes leurs oreilles la prédication, s'agitait une houle dans laquelle il était impossible de se joindre ou de se reconnaître. Exténuée de fatigue, Padmavati s'assit sur les marches de l'église, près d'un pilier auquel s'adossait, dans l'attitude rêveuse du premier âge, un petit enfant de chœur vêtu de la blanche robe de lin. Le prêtre haletant, suffoqué par la chaleur et la poussière qui lui montait au visage, interrompit son discours et entonna la stance : *O Crux ave!* que tous les chrétiens répétèrent avec lui. L'enfant de chœur y répondit d'une voix si pure, si harmonieuse, que Padmavati fondit en larmes. Cet enfant était un Hindou des faubourgs élevé par les missionnaires; il se pencha vers la femme étrangère qui pleurait et la regarda avec compassion. Troublée par l'expression naïve de cette physionomie si calme et si sereine, Padmavati se leva pour se plonger de nouveau dans la foule. Deux fois encore le prêtre s'arrêta et donna le signal du chant solennel : *O Crux ave!* et parmi les voix criardes et grêles qui s'élevaient pour saluer la croix, celle de l'enfant à la robe blanche, comme si elle fût venue d'en haut, vibrait à l'oreille et au cœur de Padmavati. Jamais la pauvre Hindoue n'avait rien entendu, rien ressenti qui eût fait sur elle une impression aussi extraordinaire. Quand l'enfant chantait, elle eût voulu lui mettre la main sur la bouche pour le faire taire; quand il se taisait, elle désirait l'entendre encore.

En proie à cette émotion, qui se composait de colère jalouse et d'attendrissement, Padmavati fixa enfin son regard sur la croix, et dit avec désespoir : Oh! si mon fils m'était rendu, je voudrais qu'il fût comme celui-là, élevé dans le temple de ce Dieu que je ne connais pas! — Et le Christ de bois ouvrant les yeux les leva au ciel, les promena sur la foule, puis les referma et laissa tomber sa tête sur sa poitrine. A ce moment suprême, vous eussiez vu les Hindous chrétiens tomber à genoux en se frappant la poitrine. Le prêtre venait de dire les dernières paroles de la passion : *emisit spiritum.* On entonna le *Stabat;* les jeunes gens costumés en soldats romains procédèrent à la descente de croix. D'autres clercs, représentant les disciples, Joseph d'Arimathie et Nicodème, mirent respectueusement le Christ dans le tombeau et le transportèrent à la chapelle.

Padmavati n'avait rien vu de cette dernière scène, qui produisit sur le public un effet prodigieux. Le mouvement du Christ levant les yeux vers le ciel et expirant sur la croix n'était un secret pour per-

sonne; loin de faire un mystère de ce mécanisme fort simple, les missionnaires en abandonnaient le jeu aux néophytes eux-mêmes. Cependant le regard du Christ, joint au peu de paroles qu'elle avait écoutées et comprises, foudroya la mère désolée : elle s'était précipitée à genoux comme ses voisins; comme eux, elle avait baisé la terre sans savoir ce qu'elle faisait; puis, bouleversée par les émotions de cette soirée, elle se sentit défaillir, et resta couchée sur la poussière. La multitude, qui commençait à s'écouler, bourdonna autour d'elle avec un murmure qui ne servit qu'à l'étourdir davantage. Le bruit se répandit qu'une femme venait de se trouver mal; quelques gens, mieux avisés que les autres, firent reculer ceux qui regardaient la pauvre Padmavati sans songer au moyen de la rappeler à la vie. On lui jeta de l'eau au visage, et, dès qu'elle rouvrit les yeux, on la porta dans une maison voisine. Quand elle fut assez remise pour indiquer aux charitables personnes qui l'avaient recueillie son nom et sa demeure, on l'aida à retourner chez elle. Son mari ne savait que penser de cette absence si prolongée; dès qu'elle l'aperçut, Padmavati se précipita à ses genoux, lui prit les mains en s'écriant, avec l'exaltation du délire : — Je le retrouverai; tu sauras tout, et tu me pardonneras! Tu me pardonneras, et tu m'aimeras encore!...

V. — LA VEUVE.

Les Hindous, superstitieux et crédules, attribuent toujours à l'influence immédiate d'une divinité ou d'une constellation les malheurs qui les accablent dans le courant de la vie; aussi sont-ils, plus que les peuples de l'Occident, faciles à abattre et résignés à leur sort. S'ils manquent de courage pour lutter contre un destin ennemi, au moins la foi qu'ils ont dans la métempsycose les rend-elle moins sensibles aux maux d'une existence qu'ils regardent comme une première épreuve. Le plus misérable mendiant espère renaître sous la forme d'un puissant et riche nabab; l'homme que de cruelles maladies ont rendu difforme et hideux se console en pensant que son ame entrera un jour dans un corps doué des trente-deux qualités qui constituent dans l'Inde l'idéal de la beauté et de la grace. C'est ainsi qu'en abandonnant le présent au destin, ils se réservent l'avenir; c'est pour monter d'un rang dans l'échelle des êtres qu'ils s'imposent souvent de rudes pénitences et des expiations insensées. Tout soldat qu'il était, le cipaye Pérumal prenait très au sérieux les pratiques de la religion dans laquelle on l'avait élevé. Tous les lundis, il rendait un culte spécial au *garouda*, bel oiseau de proie de la famille des aigles, qui détruit une grande quantité de reptiles, et que pour cette raison sans doute les brahmanes ont déifié en le surnommant la monture du

dieu Vichnou. Dès que le jour commençait à poindre, le cipaye partait à la recherche de l'oiseau garouda, et à peine l'avait-il aperçu, qu'il l'appelait par son nom en agitant ses bras au-dessus de sa tête. L'aigle voltigeait autour du pieux Hindou, et enlevait lestement dans ses serres les petites boulettes de viande que lui jetait son ami. Chaque semaine aussi, le cipaye portait à manger à un grand singe qui s'était installé depuis de longues années dans la principale pagode de Pondichéry et y recevait les honneurs divins; il représentait aux yeux des brahmanes et du peuple confiant le singe Hanouman, qui dirigea les armées de Rama à la conquête de Ceylan. On conçoit que le quadrumane si semblable à l'homme devait trouver place dans le panthéon hindou, ouvert à tous les êtres de la création. Cependant ces actes d'une piété puérile ne rendaient point à Pérumal l'enfant qu'il pleurait et ne lui apportaient aucune consolation. Intérieurement, il s'irritait contre les dieux ingrats qui acceptaient ses offrandes sans exaucer ses prières. Padmavati, muette et le regard fixe, semblait insensible à ce qui l'entourait. Il n'y avait plus de lien entre les deux époux : pareils à deux voyageurs qui traversent péniblement un désert, ils marchaient côte à côte, sans se rien dire, sous le poids d'une même douleur. Dans le voisinage, chacun les regardait avec pitié et aussi avec un certain effroi. — Ces gens-là, disait-on, ont commis dans une vie antérieure des fautes dont ils portent la peine. — Charitable croyance qui dispense l'homme de prendre part aux souffrances d'autrui et de chercher à y porter remède!

Cependant Padmavati roulait dans sa tête un projet qui l'absorbait depuis long temps, et dont elle n'osait confier le secret à personne, à son mari moins encore qu'à tout autre : c'était de quitter la maison conjugale et de se mettre à la poursuite de la vieille qui lui avait enlevé son enfant. Une année s'était passée depuis l'époque où elle l'avait rencontrée dans une rue de Pondichéry, un soir qu'elle assistait à la procession de l'idole. Sans aucun doute, les Kouravars ne se trouvaient plus dans les environs de la ville : devaient-ils y revenir jamais? Les chercher à travers tout le pays qui s'étend du golfe du Bengale à Ceylan, c'était une entreprise folle, mais moins folle encore que de les attendre devant le seuil de sa porte. Quand son plan fut bien arrêté, Padmavati prit le costume d'une veuve : elle se couvrit d'une seule pièce de toile blanche, coupa ses longs cheveux qu'elle se plaisait autrefois à relever en nattes sur le sommet de sa tête, et partit, n'emportant avec elle qu'une ou deux pièces d'argent et la petite image façonnée par le *domben*. Une veuve dans l'Inde, ou, pour parler le langage du pays, une femme qui n'a pas été assez fidèle à son époux pour le suivre dans l'autre monde en se brûlant avec son cadavre sur un bûcher, est vouée au mépris : on la repousse, on la chasse de partout,

comme un être dont la présence est d'un funeste augure. Sous ce costume, Padmavati pouvait voyager sans craindre d'être outragée; la répulsion qu'elle inspirerait devait lui servir de sauvegarde.

Un soir donc, Pérumal trouva sa case vide; Padmavati était partie. Il n'interrogea point ses voisins pour savoir d'eux ce qu'elle était devenue; il garda pour lui son chagrin, et répondit à ceux qui le questionnaient avec une curiosité trop pressante qu'elle était allée en pèlerinage au temple de Jaggernath. Pendant quelques semaines, il conserva l'espérance de la revoir; quand il approchait de sa cabane, son cœur battait bien fort, car l'absence faisait revivre en lui des sentimens d'affection et de tendresse assoupis depuis long-temps. « Hélas! se disait-il tristement, j'aimerais encore mieux la voir telle qu'elle était, muette comme une statue, flétrie par la souffrance, que de vivre ainsi solitaire! Peut-être ai-je été pour elle dur et injuste. Elle est partie; elle erre dans la forêt, seule, sans appui, sans soutien, poursuivie par une douleur qui l'a rendue folle, parce que j'en ai laissé retomber sur elle tout le poids! »

Ces reproches, qu'il aurait pu se faire plus tôt, le cipaye se les adressait durant ses factions de nuit, en se promenant de long en large devant sa guérite. Ses camarades, qui d'abord l'avaient raillé, comprirent bientôt qu'il était sous le coup d'un de ces malheurs réels qui commandent le respect. On le considérait d'ailleurs comme l'un des plus braves soldats de la compagnie et l'un des plus habiles du bataillon dans le maniement des armes. Il possédait à un haut degré la précision de mouvement, l'impassibilité, la patiente résignation, qui sont les qualités distinctives du cipaye : il devint plus encore que par le passé exact à remplir les devoirs de sa profession. Ses chefs, qui l'aimaient, le signalèrent comme ayant des droits à l'avancement, et il ne tarda pas à recevoir solennellement dans une revue les galons de caporal. Combien cette récompense l'eût rendu fier et heureux quelques années plus tôt!

Pendant que son mari faisait un premier pas dans la carrière des honneurs, Padmavati s'enfonçait résolûment dans les pays à moitié sauvages qui occupent le centre de la presqu'île de l'Inde. Elle ne vivait que d'aumônes; quand, après une longue marche, une maison, une chaumière s'offrait à sa vue, elle allait s'asseoir devant la porte, et attendait patiemment qu'on s'aperçût de sa présence. Quelque mère de famille, voyant une femme en habit de veuve arrêtée au seuil de sa demeure, vidait dans les mains de la mendiante une écuelle de riz, comme pour lui dire : Allez plus loin porter le malheur qui vous accompagne! et Padmavati continuait sa route. Les petites pagodes, les *mandabams* ou reposoirs élevés sur le bord des chemins et à tous les carrefours par la piété des fidèles, lui offraient pour la nuit des asiles

certains. Parfois aussi elle se glissait dans quelque coin d'un caravanseraï où personne ne prenait garde à elle, et, après le départ des voyageurs, elle disputait aux corneilles les restes du repas abandonnés par eux. Son existence était pénible; ses habits de veuve éloignaient d'elle jusqu'aux enfans. Souvent elle souffrait de la faim, mais au moins n'éprouvait-elle jamais la sensation la plus douloureuse et la plus décourageante pour l'être oublié du reste du monde, celle du froid. La fraîcheur des nuits reposait ses membres fatigués par une longue marche. Roulée dans la pièce de toile blanche qui l'enveloppait comme un linceul, elle dormait sous les grands arbres, au bord des étangs, dans les ruines des temples, où le petit lézard aimé du voyageur fait entendre son gloussement mystérieux. L'espérance la soutenait, et elle allait toujours. Les *iroulers*, habitans des bois, qui prétendent posséder l'art de charmer les bêtes sauvages, périssent souvent victimes de leur imprudence; cette pauvre femme, qui ne possédait aucune de leurs armes, ni celles du chasseur ni celles de la magie, traversait de dangereuses contrées sans que les tigres se rencontrassent jamais sur son passage. Il y a un Dieu pour les malheureux.

Depuis six mois que Padmavati voyageait, elle avait fait bien du chemin, quoiqu'elle marchât à petites journées. Il lui semblait que les Kouravars rencontrés par elle aux environs de Madras, puis à Pondichéry, devaient s'être dirigés vers le sud; ce fut donc du côté du Tandjore qu'elle s'achemina, sortant ainsi du territoire de la compagnie pour s'enfoncer dans les pays gouvernés par des princes indigènes. Les états du radja de Tandjore abondent en pagodes renommées qui toutes ont leurs légendes merveilleuses; elles sont devenues des lieux de pèlerinage célèbres dans la presqu'île de l'Inde, et à certaines époques de l'année les dévots s'y rassemblent en grand nombre. Au milieu de ces concours de peuple, dans ces foires improvisées que fréquentent aussi les vagabonds de toute espèce, Padmavati avait des chances de trouver ceux qu'elle cherchait. Cependant elle venait de parcourir sans succès une partie du Tandjore, et arrivait un soir, à demi morte de lassitude, auprès d'un vieux temple abandonné. Au pied de cette ruine, vieille de tant de siècles, s'étendait un étang comblé aux trois quarts, que dominaient de toutes parts des arbres gigantesques. Au centre de la pièce d'eau s'élevaient encore les restes d'un pavillon soutenu par de sveltes colonnes; une douzaine de petits hérons blancs comme la neige s'y reposaient, immobiles sur une patte. Parmi le feuillage des grands arbres roucoulaient des centaines de colombes à gorge bleue; dans ce lieu retiré régnait la paix profonde qui partout environne les ruines. Padmavati se coucha sur le seuil de la pagode, à laquelle conduisait un escalier de larges dalles un peu maltraitées par le temps. Bientôt, la fatigue aidant, elle s'endormit sur ce

lit de pierre, et la lune, resplendissante comme un disque argenté, monta dans le ciel. La blanche lumière, qui donnait en plein sur l'entrée du vieux temple, en illuminait les profondeurs, tandis que les arbres voisins, restés dans l'ombre, ne formaient qu'une masse compacte et ténébreuse.

Les gens accoutumés à coucher sur la dure et à camper en plein air, sous la garde des étoiles, ont d'ordinaire le sommeil assez léger. Vers le milieu de la nuit, Padmavati, qui dormait sous le péristyle de l'édifice, fut éveillée par un bruit qu'une oreille moins exercée n'eût point entendu : celui de deux pieds nus marchant sur les dalles de la pagode. Elle se releva précipitamment et voulut fuir, car elle avait eu peur. Cependant, retenue par la curiosité, elle se mit à regarder avec attention le personnage qui était venu, comme elle, demander un asile à cette ruine, et qu'elle n'avait point aperçu. Elle vit un homme de haute taille émerger du point le plus obscur de la voûte et se placer sous la lumière de la lune; là, il ouvrit un panier, et en tira un serpent à lunettes (1) qui se dressa aussitôt sur sa queue en sifflant. L'homme porta rapidement à sa bouche un instrument de musique fait en manière de calebasse, qui rendait un son aigre et criard, et le serpent, gonflant la peau de sa tête aplatie, sembla marquer la mesure par ses oscillations. Un petit miroir adapté à la partie inférieure de l'instrument, et qui reflétait l'orbe lumineux de la lune, était dirigé devant les yeux du reptile par le jongleur; celui-ci sautait d'un pied sur l'autre tout en soufflant dans son bizarre flageolet, et le serpent, fasciné par la lumière, charmé par l'étrange mélodie, obéissait au rhythme de la musique; il allongeait et comprimait tour à tour ses anneaux roulés en spirale. Il y avait bien dix minutes que le bipède et le reptile exécutaient l'un devant l'autre cette danse fantastique, lorsque Padmavati reconnut dans ce jongleur le *domben* de qui elle tenait la mystérieuse amulette qui devait lui faire retrouver son ennemie.

— *Domben!* s'écria-t-elle en s'avançant vers lui, me reconnaissez-vous?

— Non, répondit le jongleur d'une voix mal assurée; je sais bien que la divinité de cette pagode se montre quelquefois aux voyageurs qui passent ici la nuit; mais c'est la première fois que je la vois de mes yeux! — Et, jetant à terre son instrument, il se prosterna devant la femme aux vêtemens de veuve qu'il prenait pour une apparition.

— Une pauvre veuve n'a point droit à tant de salutations, reprit Padmavati. — Et comme le jongleur, à moitié remis de son émoi, s'approchait pour la considérer de plus près : — Tenez, ajouta-t-elle en lui

(1) *Cobra-capello;* il a la tête plate et large, et ses yeux sont entourés de cercles noirs semblables à des lunettes.

présentant la petite figure d'argile, voilà l'ouvrage de vos mains; vous savez qui je suis maintenant?

— Eh bien! dit le *domben* avec humeur, avez-vous encore une consultation à me demander? Attendez au moins que je rattrape mon serpent; il s'est enfui, et j'aurais du chagrin de le perdre, — un animal à moitié dressé, un sujet plein d'avenir, qui danse déjà comme une bayadère!

En parlant ainsi, il s'agenouilla au milieu de la pagode, et prononça quelques mots baroques accompagnés de sifflemens et de petits cris gutturaux. Le serpent, qui s'était glissé dans une fissure de la muraille, dressa la tête, sembla hésiter un instant à répondre à l'appel du jongleur; puis il rampa lentement sur le sol et se jeta de lui-même dans le panier ouvert pour le recevoir.

— Voyons, dit le *domben* de l'air important d'un devin qui va donner audience à un paysan; parlez!... Votre mari est mort, et vous n'avez pas voulu le suivre sur le bûcher; cela se voit quelquefois. Quand on est jeune, la vie a son prix. Le petit que vous portiez sur vos bras est mort aussi, n'est-ce pas? La pauvre créature était condamnée; aucune conjuration, aucun remède ne pouvait le rappeler à la santé. Et l'autre...

— L'autre! s'écria Padmavati, où est-il?

— Ah! c'est là le mystère, reprit le jongleur. Il a parcouru bien des pays depuis qu'on vous l'a volé, et il a été plus près de vous qu'il ne l'est maintenant. — Il prononçait ces paroles à demi-voix, d'un air distrait, et tout en faisant sauter d'une main dans l'autre ses boules de cuivre; puis, s'abandonnant peu à peu à ses instincts de jongleur, il se leva et exécuta ses exercices avec des gestes emphatiques.

— *Domben,* répondez-moi, dit Padmavati, qui écoutait avec une attention religieuse les phrases sorties de la bouche du jongleur, répondez-moi; où est-il?

— Est-ce moi qui vous l'ai pris? répliqua sèchement le *domben.* Étais-je donc payé pour le redemander à tous les Kouravars que j'ai rencontrés sur ma route? Je n'appartiens point à cette race de bateleurs, de sauteurs, de danseurs de corde, de vagabonds; moi, je suis *domben,* et je connais la science des *pambatty* qui savent charmer les serpens... Il termina sa phrase par un de ces cris vibrans et saccadés que les gens de sa caste font entendre dans les rues pour s'annoncer aux passans.

— Voilà une roupie, la dernière qui me reste, répondit Padmavati; dites-moi, avez-vous vu des Kouravars dans ce pays?

— Oui, dit le jongleur d'une voix radoucie; j'en ai vu une belle troupe, bien complète. Les enfans entrent dans les maisons pour danser et reconnaître les lieux; les femmes vendent des paniers et volent;

les hommes font des tours de force et de passe-passe... Est-ce la jambe droite ou la gauche que nous avons piquée?

— La gauche, répliqua vivement Padmavati; voyez plutôt!

— En ce cas, retournez sur vos pas; à trente milles d'ici, vous trouverez un petit village pas plus considérable que celui où je vous ai vue la première fois. Les Kouravars doivent y arriver : aujourd'hui ils n'y resteront pas long-temps; mais, en marchant vite, vous pourrez les y joindre. Cherchez..... et vous verrez si le *domben* a menti!

A ce dernier mot, Padmavati partit comme un trait; debout sur le seuil de la pagode, le jongleur la vit disparaître sous l'ombre des grands arbres. Quand elle fut hors de vue, il fit sonner la roupie sur l'ongle de son pouce, et la glissa dans un pli de son turban en se disant à lui-même : Je ne m'attendais guère à gagner une pièce aussi ronde dans cette pagode abandonnée. Courage, *domben;* en route pour Madras! Un homme de ta trempe ne doit travailler que dans les grandes villes!

Quand le soleil parut, Padmavati était déjà loin. Elle marchait vite; pour la première fois, depuis son départ, elle prêtait l'oreille au chant des oiseaux; il lui semblait que leurs voix la saluaient au passage pour lui annoncer une bonne nouvelle. L'impatience qu'elle éprouvait d'arriver au terme de ce long pèlerinage soutenait ses forces; mais, vers le soir, lorsqu'elle distingua les touffes de bambous qui signalaient à ses regards le village indiqué par le *domben*, un doute cruel traversa son esprit. Si cet homme s'était joué d'elle? si les Kouravars avaient pris une autre direction? si son enfant était mort? Toutes ces conjectures vinrent l'accabler à la fois; ses jambes tremblèrent, elle fut obligée de faire halte sur le bord du chemin; puis elle s'avança plus lentement, tant elle craignait de se heurter contre une réalité désespérante. Cependant elle allait toujours, et les derniers rayons du soleil éclairèrent les huttes des Kouravars groupées à quelque distance du village dans une savane. Cette nuit lui parut bien longue, car elle la passa sans dormir, en proie à une agitation fébrile. De la *chauderie* (1) où elle s'était retirée, elle entendait le bruit qui se faisait dans le camp des Kouravars; elle voyait briller leurs feux, devant lesquels se dessinaient vaguement des formes humaines.

VI. — LE CAPORAL DES CIPAYES.

En tout pays, la population des campagnes est de bonne heure sur pied; mais dans l'Inde, où le soleil fane si vite tout ce qu'il touche de ses rayons, le bazar s'anime avant l'aurore. Il y avait donc, dès l'aube du jour, un assez grand nombre de cultivateurs et de petits marchands

(1) Caravanserai ouvert à tous les voyageurs.

réunis sur la place du village; tous ces gens affairés ou oisifs causaient et trafiquaient, lorsqu'un roulement de tambourin fit dresser toutes les têtes. Des saltimbanques débouchaient en grande pompe sur le bazar, à la satisfaction évidente des campagnards, peu habitués à ce merveilleux spectacle. Personne dans la foule ne dirigeait sur eux des regards plus attentifs et plus perçans que Padmavati. Blottie au pied d'un arbre, cachée sous son vêtement de veuve, elle cherchait à distinguer tous les sujets de cette troupe de bateleurs qu'un cercle de spectateurs ébahis entourait de toutes parts. Se faufiler dans leurs rangs était chose impossible; on l'eût repoussée. Elle se leva cependant, et, par-dessus les têtes qui lui faisaient obstacle, elle vit s'élever une longue tige de bambou sur l'extrémité de laquelle pirouettait un enfant. La pointe inférieure du bambou reposait sur le front d'un Kouravar, qui la maintenait en équilibre et se promenait triomphalement à droite et à gauche. A un signal donné, l'enfant cessa de tourner, envoya de ses petites mains des baisers à la foule, et une secousse imprimée au bambou le fit tomber debout sur l'épaule du bateleur, qui le montra aux assistans. Le petit baladin fut vivement applaudi; chacun voulait le regarder de près. De son côté, Padmavati fixait ses yeux sur lui; il n'avait point les traits de la race maudite des Kouravars; sa peau était moins noire, sa chevelure plus fine. Emportée par un élan irrésistible, elle se jette dans la foule; une vieille marchande de paniers la heurte au passage. Cette vieille, qui faisait partie de la troupe des Kouravars, traînait une jambe malade enveloppée de guenilles.

— Je la tiens, je la tiens, s'écrie Padmavati en s'accrochant à elle, rends-le-moi! rends-moi mon enfant!

Et sa main crispée serrait comme un étau le bras de la Kouravar. Cette scène imprévue avait jeté du trouble parmi les spectateurs. — Braves gens, disait la vieille, ayez pitié d'une pauvre marchande de paniers qui n'a fait de mal à personne. Cette femme est folle, voyez-vous! Je ne sais ce qu'elle me veut.

— Elle m'a volé mon enfant pour en faire un sauteur, un Kouravar! criait Padmavati; c'est lui qu'ils font pirouetter comme une marionnette sur la pointe d'un bambou. Qu'elle me rende mon enfant, et je la lâche. Tenez, voilà son image! Regardez si cette poupée d'argile n'a pas la jambe percée de mille coups d'épingle....

— Ah! la vilaine veuve! répétait la vieille; ah! quelle honte pour une femme de survivre à son mari et de rester seule en ce monde à traîner dans le mépris quelques jours misérables!

Mais la figurine d'argile avait fait sur l'assemblée une impression profonde. Aux yeux de cette population crédule, c'était là un témoignage en faveur de la veuve et une preuve irrécusable de la culpabilité de la marchande de paniers. Pendant ces débats, les Kouravars, qui se

doutaient de quelque mésaventure et ne pouvaient continuer leur spectacle devant un parterre distrait par un accident inattendu, envoyèrent en reconnaissance le petit sauteur qui venait d'obtenir un si brillant succès. Il passa entre les jambes des spectateurs et arriva sur le lieu de la dispute le plus doucement qu'il put. Padmavati, lâchant la vieille, le saisit à deux bras, le pressa sur son cœur et fondit en larmes. Les gens qui l'entouraient se reculèrent instinctivement comme pour ne pas la gêner dans ce premier moment d'expansion.

— Ne craignez rien, dit Padmavati en levant les yeux d'un air de triomphe, je ne suis point ce que vous croyez : j'ai pris ce costume pour me garantir des outrages auxquels je m'exposais en courant seule le pays; je n'en ai plus besoin maintenant. Qui ne respecterait une mère voyageant avec son enfant dans ses bras?

Elle contemplait avec ravissement à travers ses pleurs ce fils tant regretté et s'étonnait de le trouver si vif et si robuste. Les commères accourues au bruit de l'événement entouraient de soins sympathiques la femme inconnue dont elles se détournaient quelques minutes auparavant. Chacune d'elles brûlait du désir d'entendre de sa bouche le récit de ses souffrances et de ses aventures.

Ce n'était pas sans recevoir bien des coups et des bourrades que le pauvre petit avait appris à pirouetter sur l'extrémité d'un bambou; le sourire qu'il prodiguait au public durant ce périlleux exercice était le fruit de beaucoup de larmes : il trouva donc bien douces les caresses de sa vraie mère. Quant à la vieille qui passait pour son aïeule, elle aurait encouru un châtiment sévère, si son méfait eût été constaté sur le territoire de la compagnie. Le chef du village se contenta de la mettre au piquet durant toute une journée, la laissant ainsi exposée aux railleries de la population et aux ardeurs d'un soleil dévorant. On parla de la fouetter; mais on lui fit grace de ce surcroît de peine en considération de la plaie mal fermée qu'elle portait à la jambe gauche : cette blessure provenait de la morsure d'un chien qui avait attaqué la vieille dans une de ses expéditions nocturnes.

Quinze jours après cette mémorable rencontre, Padmavati rentrait à Pondichéry : elle n'alla point directement rejoindre le père de son enfant; il lui fallait, à la suite de tant d'humiliations, un triomphe complet. Une de ses amies lui prêta des vêtemens pareils à ceux qu'elle portait dans des temps plus heureux; elle couvrit son enfant d'une tunique d'indienne, lui attacha au cou un collier de corail et le coiffa d'un bonnet de mousseline à paillettes d'or, sous lequel ses cheveux se relevaient en boucles gracieuses. Cette toilette achevée, elle gagna l'esplanade où les cipayes faisaient l'exercice. La compagnie de grenadiers à laquelle appartenait Pérumal manœuvrait entière et sur deux rangs. Padmavati la reconnut de bien loin et la montra du doigt à l'enfant, qui

battit des mains en voyant l'éclat des uniformes et le reflet du soleil sur les baïonnettes. Tournant alors derrière les arbres, l'heureuse mère dépassa le front de la compagnie; Pérumal n'occupait pas sa place accoutumée : en sa qualité de caporal, il se tenait au centre de la ligne. Il fallut donc quelque temps à Padmavati pour l'y découvrir. Quand elle fut certaine que c'était bien lui, elle dit à l'enfant : — Tu vois ce beau soldat qui a sur le bras deux barres rouges? Va droit à lui, prends-lui les mains, appelle-le ton père bien haut, pour que tous ses camarades t'entendent.

L'enfant obéit; il courut en sautant, ne s'émut point de la voix de l'officier qui lui criait : — Arrière! — et, d'un bond rapide, comme s'il se fût agi de grimper à la pointe du bambou, il s'élança au cou du cipaye.

— Caporal, dit l'officier, que veut dire cette plaisanterie?

— Ma foi, mon capitaine, je n'en sais rien, répondit naïvement le cipaye; ce petit m'a pris d'assaut avant que j'aie eu le temps de me reconnaître.

Pérumal se remettait au port d'armes; mais l'enfant, qu'il venait de déposer à terre, lui prenait les mains, l'appelait son père et s'obstinait à demeurer près de lui. Dans les rangs de la compagnie régnait un silence absolu; les cipayes regardaient avec étonnement cette petite scène, à laquelle ils ne comprenaient rien.

— Mon capitaine, reprit le caporal embarrassé et visiblement ému, je n'avais qu'un enfant.... je l'ai enterré de mes propres mains. Ma femme est devenue folle, et je ne sais où elle est... Foi de cipaye, je n'entends rien à tout ceci...

Il se tut; Padmavati, qui était là debout devant lui, découvrit son visage. La fatigue d'une longue et pénible pérégrination se peignait sur ses traits amaigris; la douleur avait terni l'éclat de sa peau brune et transparente, mais une indicible joie animait sa physionomie expressive; elle lançait sur son mari des regards rayonnans et passionnés. Cette jeune mère long-temps éprouvée, qui allait reconquérir l'affection de son mari et lui rendre un fils tant pleuré, s'épanouissait de nouveau au bonheur et à l'espérance.

— Pérumal, dit-elle enfin en s'avançant vers celui-ci, souviens-toi de mes paroles : « Je t'avouerai tout, et tu me pardonneras, parce que je te le ramènerai. » Embrasse-le donc, c'est notre enfant. Padmavati a bien souffert, mais jamais elle n'a été folle.

— Allons, mon brave, sors des rangs, dit l'officier; ton fusil s'échappe de tes mains, et tes jambes tremblent sous toi. Tu m'expliqueras ce mystère un autre jour; va! — Grenadiers, garde à vous!

Tandis que la compagnie de grenadiers reprenait le cours de ses exercices, un instant interrompu, Pérumal regagnait sa demeure. Sa

femme le suivait à quelques pas de distance par respect; le caporal donnait la main à l'enfant. Ils se regardaient l'un l'autre avec attendrissement et surprise, mais aussi avec une entière confiance. Dans le cœur du grand soldat, comme dans celui du petit bambin, parlait ce sentiment que Cervantes a si justement appelé la *fuerza de la sangre*, la force du sang.

Cet enfant venait de passer plus de deux ans en assez mauvaise compagnie; il en avait quatre. Sa mère proposa de le faire élever par les prêtres français de la mission, et Pérumal y consentit. Il était trop content de trouver une occasion de plaire à Padmavati; les Hindous, d'ailleurs, ne sont pas fâchés de jouer pièce aux divinités qu'ils ont le plus fatiguées de leurs prières, quand celles-ci ne les ont point exaucés. — Après tout, disait-il, je veux bien qu'il soit chrétien; mes dieux ne se sont point donné la peine de me le rendre, et je ne les en remercierai pas! C'est toi qui me l'as ramené.

Plus d'une fois, le petit Hindou troubla par ses espièglerie la classe où d'autres enfans de son âge écoutaient avec docilité et attention les enseignemens des prêtres catholiques: les mauvais tours que lui avaient appris les Kouravars ne pouvaient tout de suite sortir de sa mémoire. Bientôt cependant, son bon naturel reprenant le dessus, il se montra digne de ses nouveaux maîtres. Quand j'ai connu le fils de Pérumal, — il y a dix ans bientôt, — il parlait couramment le français, le tamoul, le télinga, et savait assez d'anglais pour se faire comprendre; je doute que les brahmanes lui en eussent appris davantage. Les missionnaires, en le baptisant, lui ont donné le nom de René, *Renatus*, parce que son père l'avait long-temps cru mort. Vêtu de la blanche robe de lin, comme l'enfant de chœur dont la douce voix avait si vivement impressionné sa mère, il chante aux offices et porte, les jours de grande fête, un beau chandelier d'argent devant l'évêque.

Quant au cipaye Pérumal, qui se désolait de n'avoir pas de postérité, il est parfaitement rassuré sur ce point. Outre celui que la Providence lui a rendu, il comptait, lorsque je le vis, une demi-douzaine de charmans enfans bien noirs, mais alertes, dispos et heureux de s'épanouir sous le beau ciel de l'Asie.

TH. PAVIE.

VOYAGE

DANS

LES RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

LES ANTIS. — LES RUINES DE CHOQUIQUIRAO. — LE BAS-PÉROU. — LIMA.[1]

I. — L'HACIENDA DE GUATQUINIA ET LE HAMEAU DE PALOTÉQUI.

Entre Cusco et Lima se déroulent des plaines tour à tour humides et fertiles, bien différentes des hauts plateaux qui séparent Aréquipa de Cusco. A peine sorti des groupes de montagnes qui de trois côtés entourent la ville du Soleil, on voit se succéder les riches cultures et les eaux stagnantes, ces deux aspects caractéristiques de la nature dans le Bas-Pérou. On commence par traverser des gorges bien cultivées, puis on arrive dans une plaine où de nombreux conduits, avant la conquête, favorisaient l'écoulement des eaux, et que l'incurie des Espagnols a transformée en un vaste marais. Le hameau de Zurite s'élève à l'extrémité de cette plaine; au-delà, les terres productives reparaissent jusqu'à Curaguassi, et la rivière Sauceda baigne près de ce village de belles plantations de maïs et de blé.

Il m'en coûtait de dire adieu si vite aux grands paysages des Cordillères, il m'en coûtait surtout de quitter la haute région du Pérou

(1) Voyez les livraisons du 15 janvier et du 1er mars 1851.

sans avoir visité une sorte d'Herculanum péruvien sur lequel j'avais recueilli, chemin faisant, les récits les plus étranges : la ville antique de Choquiquirao, à peu près perdue dans les âpres solitudes de la *sierra* qui porte son nom. Le curé du village de Curaguassi était un antiquaire : il me parla de ces ruines d'un ton mystérieux bien fait pour redoubler ma curiosité. Je n'y tins plus, et, au lieu de me diriger vers Lima, je pris le chemin de la haute Cordillère, d'où je devais gagner les gorges où se cachent, sur les bords de l'Apurimac, les monumens de Choquiquirao. Le curé antiquaire me donna une lettre pour le maître de poste de Mollepata, village où je devais m'écarter de la grande route de Lima pour gagner les Andes. Une fois en marche vers Choquiquirao, il s'agissait d'abord de franchir les Cordillères, au-delà desquelles l'*hacienda* de Guatquinia devait terminer ma première étape. C'est dans cette *hacienda* que je comptais faire les derniers préparatifs d'une excursion qui n'était pas sans périls, et qui exigeait le concours de quinze travailleurs indiens, dirigés par un guide expérimenté. De Guatquinia jusqu'aux ruines de Choquiquirao, nous n'allions plus rencontrer d'autre abri que la voûte des bois, d'autre lieu de repos que le bord des torrens.

A celui qui voudrait, en quelques heures, admirer la nature américaine dans tous ses contrastes et dans toutes ses magnificences, je conseillerais de franchir les Cordillères entre Mollepata et Guatquinia. De Mollepata à Soraï, hutte de bergers indiens, le chemin va en montant jusqu'aux hauts pâturages qui marquent sur ce point les dernières limites de la végétation. Au-delà de ces pâturages, où errent des troupeaux de moutons et de lamas, commencent les glaciers de la grande chaîne des Cordillères. *Glaciers* n'est peut-être pas le mot propre; le mot par lequel on désigne ces pics couverts de neige, *nevaos*, n'a pas d'équivalent en français. Ce sont des réservoirs de neige; chose singulière, sur ces montagnes plus hautes que les Alpes, il ne se forme pas de véritables glaciers. On bivouaque à Soraï au milieu des poules, des puces et des petits cochons d'Inde, *couis*, pensionnaires obligés et chéris de toute cabane d'Indiens : je laisse à penser avec quelle joie on se remet en route le lendemain dès le point du jour. A l'heure où l'on quitte cette station, le brouillard qui couvre les pics neigeux commence à se dissiper, et l'on peut jouir du grand spectacle que présentent les *nevaos*. Deux de ces *nevaos*, le *Salcantay* et le *Soraï*, resserrent la route qu'on suit et qui va s'élevant encore jusqu'au versant, d'où l'on doit redescendre vers les plaines de l'est. Au bout d'une heure de marche, on a laissé derrière soi les derniers pâturages; on est dans la *région des pierres*, et le sol disparaît presque sous les blocs de granit rose que les éboulemens y ont accumulés. La montée devient de plus en plus rapide, et bientôt de la région des pierres on passe à la

région des glaciers. Ici, des tourbillons de vent et de neige forcent les mules à s'arrêter tous les dix pas pour reprendre haleine en secouant les flocons glacés qui les aveuglent. Enfin les crêtes neigeuses sont franchies; on est sur l'autre versant du col, que l'on descend à travers les entassemens de rochers qui marquent partout la transition des *nevaos* aux pâturages. Les pâturages reparaissent à leur tour; puis ce sont les bruyères, les forêts à la sombre verdure, plus bas les champs de pommes de terre, plus bas encore les blés et les maïs, les plantes à larges feuilles et les buissons en fleurs; au dernier degré de cette échelle, dont chaque gradin marque une nouvelle zone végétale, les immenses lianes, les bananiers, les grenadiers, la canne à sucre, les ananas, les cafeïers, transportent sous la zone torride le voyageur qui, quelques heures auparavant, pouvait se croire au milieu des glaces du pôle. La nature animée suit la même progression. Dans la région des *nevaos* et des pierres, le *cuntour* (condor) aux longues ailes immobiles plane seul au-dessus des neiges éternelles. Plus bas voltigent des *gallinazos* et quelques papillons jaunâtres, ensuite apparaissent des oiseaux à chétif plumage; mais descendez encore, et les beaux papillons bleus, les serpens dorés, les perruches vertes, annonceront à vos yeux ravis la région chaude avec sa splendide population d'oiseaux à la voix rauque et au plumage éclatant.

C'est à l'*hacienda* de Guatquinia que je goûtai pour la première fois quelques heures de repos complet, après avoir quitté Soraï. Si les paysages entre Soraï et Guatquinia sont d'une beauté et d'une grandeur sans pareilles, la route en revanche est détestable. Soit que l'on monte ou qu'on descende, le chemin est formé de marches inégales taillées dans le roc. Dans plusieurs endroits, cet escalier se déroule entre des parois de rochers taillés à pic et de profonds précipices. Les eaux qui suintent à travers le granit rendent ces marches d'escalier luisantes comme de la glace, et pourtant il faut y passer. Plus d'une fois, malgré l'expérience que j'avais des mauvais chemins du Pérou, je voulus mettre pied à terre; mais toujours je me vis forcé, faute de pouvoir marcher pour mon compte, de remonter sur ma mule et de me confier à son admirable instinct : deux troupes de mules ne se rencontrent jamais dans ces dangereuses passes sans que plusieurs de ces animaux ne soient précipités dans l'abîme. Aussi les *arrieros* qui entrent dans ces défilés ont-ils la précaution de pousser de grands cris pour signaler l'approche de leur *tropa* aux autres caravanes qui pourraient venir en sens contraire. Celle des deux troupes qui est la plus éloignée du passage s'arrête alors et se range au bord du chemin, attendant que l'autre *tropa* ait passé le défilé. C'est le seul moyen d'éviter les accidens dont cette partie des Cordillères est encore trop souvent le théâtre.

J'avais connu au Cusco le maître de l'*hacienda* de Guatquinia; sa

propriété comprenait trente lieues de pays, des *nevaos* de Soraï à la vallée de Santa-Anna. L'*hacendero* de Guatquinia était peut-être le seul propriétaire du monde entier qui possédât sur sa terre tous les produits des quatre parties du globe. Dans les différentes régions de ses domaines, il avait les laines, les cuirs, le crin, les pommes de terre, le blé, le maïs, le sucre, le café, le chocolat, la *coca*, sorte de thé, plusieurs mines de plomb argentifère et des *lavaderos* d'or : le tout rapporte 3,000 piastres par année, c'est-à-dire 15,000 fr. Cette *hacienda* avait appartenu aux jésuites, et les parens du nouveau propriétaire l'avaient achetée après l'expulsion de la compagnie; ils ne savaient pas plus ce qu'ils achetaient que le gouvernement ne connaissait l'étendue de terrain qu'il allait aliéner. Deux élémens essentiels de fortune manquent dans cette terre : la population et les débouchés. Toutes les deux ou trois lieues, on rencontre une cabane d'Indiens ou une maison de métis au milieu d'un champ de maïs ou de pommes de terre; les habitans sont des locataires qui paient annuellement 12 ou 15 piastres pour affermer autant de terrain qu'ils en peuvent cultiver, et c'est encore là le revenu le plus net de l'*hacienda*.

Les jésuites cultivaient à Guatquinia la canne à sucre et l'arbre qui produit la *coca*. Les propriétaires qui leur ont succédé n'ont rien changé au système de culture; seulement, au lieu de deux cents Indiens que nécessitait cette double exploitation, c'est à peine si l'*hacienda* en compte quarante. Le prix de la main-d'œuvre est extrêmement élevé, 4 réaux par jour (52 sous), et les propriétaires ne peuvent s'en tirer qu'en tenant un magasin qu'ils ont soin de fournir de tout ce qui est nécessaire à l'Indien : étoffes, quincaillerie, eau-de-vie, etc. L'Indien prend à crédit ses marchandises, dont on prélève la valeur sur ses journées de travail, et dans ce marché le vendeur gagne 100 pour 100. La canne à sucre se cultive comme dans toutes les colonies : elle est récoltée tous les dix-huit mois, portée à un moulin dont les roues cylindriques l'écrasent et en expriment tout le suc; ce suc est versé dans de larges chaudières, où il cuit un certain nombre d'heures; puis, quand il est refroidi et à l'état de sirop, on le met dans des moules coniques remplis d'une couche épaisse de terre glaise, à travers laquelle filtre la mélasse. Quand la mélasse est entièrement égouttée, on dégage le sucre, qui se trouve alors en cassonnade; puis viennent les procédés de clarification pour le sucre consommé dans le pays.

La *coca* est un arbuste naturel des vallées du Pérou. La feuille en est séchée au soleil et tient lieu aux gens de race indienne de tabac en chique. Ils y ajoutent un petit morceau d'une terre blanchâtre d'un goût acide, qu'ils appellent *manubi*. On fait par an trois récoltes de *coca*. L'arbuste atteint la hauteur de quatre à cinq pieds, la fleur est jaunâtre, et la graine enfermée dans une pulpe épaisse comme la graine

du thé. Cet arbuste est de la famille du thé, avec lequel il a les plus grands rapports, non-seulement par la forme, mais encore par le goût. Il est difficile de distinguer, quant à la saveur, la *coca* du thé de Chine. L'*arrobe* (trente livres) se vend sur place de 5 à 8 piastres. La *coca* provoque une excitation nerveuse qui soutient l'Indien dans ses travaux, et lui fait oublier les fatigues, la privation ou l'insuffisance de nourriture. Hommes et femmes, tous mâchent la *coca*, qui, avec le *manubi*, leur gâte les dents et leur noircit les lèvres, chose dont ils s'inquiètent fort peu. L'Indien ne va jamais au travail, jamais il n'entreprend un voyage sans avoir suspendu à son col un sac de cuir, avec une poche pour la *coca* et une autre pour sa provision de maïs grillé; avec cela, il peut aller loin.

Je dis à mon hôte de Guatquinia le motif de mon excursion et mon espoir de pénétrer à Choquiquirao. Il me représenta que la chose était à peu près impossible, à moins que l'on n'ouvrît un sentier dans les bois qui couvrent la pente des montagnes jusqu'à l'Apurimac, et nous convînmes que quinze travailleurs, dirigés par un Indien qui avait pénétré quatre années auparavant dans Choquiquirao, débarrasseraient la route des obstacles les plus gênans. Le propriétaire de Guatquinia eut la complaisance de se charger pour mon compte des détails de l'opération. Heureux de pouvoir disposer à mon gré des quinze jours nécessaires pour la mener à bien, je résolus de profiter de ce délai pour visiter la vallée de Santa-Anna et une mission qui est la dernière limite de la civilisation de ce côté des Cordillères, celle de Cocabambilla.

De Guatquinia à Santa-Anna, la route ou plutôt le sentier serpente sur les flancs de montagnes couvertes jusqu'à leur sommet de plantes et d'herbes épaisses : il y aurait là de quoi occuper des milliers de bras et nourrir des millions de bêtes à cornes ou à laine. Toutes les trois ou quatre heures, l'on rencontre une cabane faite de boue et de roseaux, avec son petit champ de maïs; les bords du sentier sont garnis d'ananas exquis, venus là, comme le fruit du buisson qui les abrite, par la grace de Dieu. On longe la rive droite de la Vilcanota, rivière formée par les eaux des torrens qui descendent des *nevaos* de la Cordillère. Après neuf heures de marche, on aperçoit une vallée plus large que celle que l'on a côtoyée depuis Guatquinia : c'est la vallée de Santa-Anna, la plus riche et la plus peuplée des vallées à l'est des Andes; les nombreuses *haciendas* que la vue embrasse à la fois et les cabanes d'Indiens qui s'élèvent du milieu des touffes de bananiers sont d'un joli effet. Le premier hameau que l'on rencontre est Uchumaïo; plus loin, à une lieue, est la paroisse de Santa-Anna, avec son église et ses habitations rapprochées. La vallée, dans cet endroit, est large d'une demi-lieue; les montagnes qui l'encadrent sont jusqu'à leur sommet cou-

vertes de verdure, et au sud le Salcantay, avec son pic blanc, termine bien le paysage.

Le lendemain de mon arrivée au hameau de Santa-Anna, des boîtes, des fusées et le son des cloches annonçaient aux habitans de la paroisse et aux rares voyageurs qui passent dans la vallée que l'on célébrait une fête d'église importante. On exécuta en effet une messe à grand orchestre, avec accompagnement de violons, de guitares et de harpes. Les basses étaient soutenues par une sonnerie de conques qui faisaient un *houhou* assourdissant. Les Indiens arrivèrent à la messe, portant des croix de bois; ils les déposèrent près de l'autel, où le curé les bénit. Après la messe, le curé se plaça près de la porte de l'église, dont un seul battant restait ouvert, et les Indiens se mirent en devoir de sortir, chacun sa croix à la main. Quand ils arrivaient au curé : « *Tatai* (père), disait l'Indien de son ton ordinaire de mendiant, *tatai*, ma croix est bien petite, elle ne vaut pas plus de quatre réaux. — Comment, coquin! reprenait le curé, quatre réaux une croix comme celle-là? elle vaut deux piastres. — *Tatai*, pour une piastre! — Allons, donne et passe; à un autre. » La vente des croix bénies achevée, la recette montait à près de trois cents piastres. Le curé s'avança sur le seuil de son église : « Holà, mes ouailles, cria-t-il à la foule assemblée et bénie, souvenez-vous bien que cette croix a pour cette année un grand nombre de vertus, mais qu'elle ne vaudra plus rien l'année prochaine..... » Les deux jours suivans, ces mêmes croix furent exposées en public, chacune dans une chapelle provisoire faite de toile et de branches d'arbres. Jour et nuit, les Indiens, hommes et femmes, dansèrent et chantèrent tout en buvant de la *chicha* et du rhum devant ces chapelles en l'honneur des croix. Dans notre Europe, ce genre d'hommage à la divinité serait trouvé impie; à Santa-Anna, personne n'y prenait garde.

Des nouvelles nous arrivèrent de la mission voisine, portées par un *arriero* qui conduisait au Cusco dix mules chargés de *coca :* tout ce qu'il avait pu ramasser, à 5 piastres l'arrobe, dans les vallées de Santa-Anna, d'Icharate et de Cocabambilla. Je le questionnai sur la mission, les missionnaires, les sauvages : il me répondit qu'il n'y avait plus de bonne foi à Icharate et Cocabambilla, que les *habilitadores* (prêteurs sur le gage de la récolte) étaient indignement trompés au temps du travail de la *coca;* que, lorsqu'il fallait des ouvriers pour bêcher le pied des arbres de *coca,* les arroser, enlever le ver qui les détruit, les planteurs venaient supplier les *habilitadores* de leur acheter leur future récolte à 2 piastres l'arrobe; mais une fois le marché conclu, quand les *habilitadores* venaient chercher la récolte, la *coca* était déjà vendue à 4 piastres et transportée au Cusco, où l'arrobe atteignait le prix de 14 piastres. Encore si les sauvages mâchaient de

la coca comme les chrétiens; mais non, ces païens préfèrent mâcher le tabac, et cela parce qu'il pousse de lui-même au pays qu'ils habitent! Il nous montra quelques feuilles de tabac que les sauvages avaient apportées à la mission. « Et depuis quand, lui demandai-je aussitôt, les sauvages sont-ils à la mission? — Depuis les fêtes de l'invention de la croix. — Et ils s'en retournent? — Après les fêtes. — Je pars pour Cocabambilla. »

En suivant la rive gauche de la rivière Santa-Anna et arrivé en face de l'*hacienda* de la Media-Luna, on traverse l'eau sur un radeau formé de troncs d'arbres. Le radeau est emporté par la rapidité du courant et vient, à trois cents pas plus bas, aborder sur l'autre rive. Il va sans dire que l'on quitte ce bac singulier mouillé jusqu'aux os. Sur le midi, laissant les montagnes, je descendis vers la plaine d'Icharate. Le soleil était intolérable; heureusement qu'à chaque pas l'on rencontre ici des ruisseaux qui descendent des montagnes et dans lesquels on peut se mouiller d'eau bien froide. Le village d'Icharate est un amas de maisons de boue et de roseaux. Les habitans de cette vallée cultivent la coca, le sucre et le cacao. Le cacao est excellent, seulement il se vend 18 piastres l'arrobe, ce qui fait à peu près trois francs la livre. A Icharate, je tenais ma journée pour finie et mon dîner pour dûment gagné, quand j'appris que les sauvages s'apprêtaient à retourner chez eux : je me remis aussitôt à cheval pour Cocabambilla.

Imaginez des hommes presque nus, à la peau jaune et rouge, aux yeux petits, noirs et bridés, aux pommettes saillantes, à la crinière épaisse, ayant pour tout vêtement une longue chemise d'écorce d'arbre tissée. Maintenant couvrez leurs cheveux de poussière, leurs joues de rouge et de noir, leur chemise de taches de graisse et de tabac; prêtez-leur par intervalle un gros rire enfantin et en général une contenance et une expression de physionomie empreinte de tristesse : vous aurez là devant vos yeux de vrais sauvages, tels que j'eus la bonne fortune d'en rencontrer à quatre mille lieues de Paris, à Cocabambilla. Ces sauvages venaient à la mission échanger des arcs, des flèches, des singes, des perroquets, de la poudre d'or, pour du sel, des haches, des couteaux, des verroteries. Le chef de la troupe, Tadeo, était chrétien, c'est-à-dire qu'on l'avait baptisé. Quant aux dogmes de la religion, on ne s'était pas fatigué à les lui expliquer, vu l'impossibilité de les lui faire comprendre; la morale chrétienne d'ailleurs était trop contraire à certaines coutumes sauvages enracinées pour qu'on pût espérer de la lui faire goûter. Le seigneur Tadeo avait d'ordinaire quatre ou cinq femmes qu'il cédait en toute propriété à ses amis, ou qu'il troquait contre n'importe quoi, quand il en était fatigué; ses concitoyens en faisaient tout autant. « A part cet usage de polygamie auquel ils ne veulent pas renoncer, me disait un des pères de la mission,

le père Raimond, un bon et respectable prêtre espagnol, ces sauvages sont de bonnes ames que Dieu prendra en pitié dans l'autre vie. »

Les sauvages que je rencontrai à la mission choisissent, pour y venir, le temps des fêtes principales de l'année, qu'on célèbre à Cocabambilla, comme partout ailleurs au Pérou, par des danses autour des chapelles illuminées et par une grande consommation de *chicha* et d'eau-de-vie. Ils y passent ordinairement vingt-quatre heures, puis retournent à leur hameau, distant de Cocabambilla de trois journées de marche. Tadeo et sa troupe devant partir le lendemain, je résolus de les accompagner et le dis au père Raimond. Il me fit quelques observations, insista sur le peu de sécurité que présente le caractère des sauvages et sur les fatigues du chemin; mais, comme il vit que c'était chez moi un parti pris, il eut l'extrême complaisance de se charger de la négociation auprès des sauvages. Quand le père Raimond leur expliqua que je désirais les suivre à leur hameau, ils parurent se soucier fort peu de la proposition. « Les routes sont bien mauvaises, disait Tadeo, qui parle un peu l'espagnol; le blanc sera forcé de faire une partie de la course à pied, et puis nous n'avons rien de bon à lui offrir. » Ce Tadeo craignait que mon voyage ne fût une exploration des terres de sa tribu, et comme, depuis quelques années, les sauvages commencent à planter des bananes, du maïs et des pommes de terre douces, l'idée que les blancs voulaient profiter de leurs défrichemens ne lui souriait pas du tout. Le père Raimond s'efforça de lui faire comprendre que je ne resterais pas à Cocabambilla et que j'allais partir pour l'Espagne, « pays bien loin, bien loin, où le soleil se couche, » et que j'apportais des haches, des couteaux, des colliers de verre et des piastres pour les récompenser, s'ils me traitaient bien. Ce dernier argument décida victorieusement la question, et, quand j'eus distribué à chaque Indien un *réal* sorti tout neuf de la monnaie de Cusco, il n'y eut plus qu'un gros rire joyeux et des grimaces de plaisir en mon honneur.

Escorté de mes étranges guides, je quittai Cocabambilla; les hommes marchaient devant, leur arc et leur paquet de flèches sous le bras, et sur les épaules un sac dont les cordons leur passaient sur le front. Les femmes venaient ensuite, portant sur le dos leurs enfans et les différens objets achetés dans le village de la mission. Nous continuâmes à suivre la rive droite de la rivière Santa-Anna. Les montagnes s'abaissaient sensiblement, les arbres étaient plus hauts, les lianes plus vigoureuses; de larges fleurs sauvages de toutes couleurs pendaient des buissons : c'était absolument la riche nature du Brésil. Notre première journée de marche fut courte, et nous nous arrêtâmes de bonne heure pour donner aux femmes le temps de nous rejoindre, puis nous couchâmes à la belle étoile. Le lendemain, sur les quatre heures, nous arrivâmes à Chawaris, au confluent de la rivière Santa-Anna et

de la rivière Yanatili, qui vient du sud. A soixante lieues de Chawaris se terminent ces gradins de montagnes qui montent, comme un escalier de géans, jusqu'aux *nevaos* des Andes. Là commence la pampa del Sacramento (la plaine du Saint-Sacrement), qui s'étend jusqu'au grand Para sur une longueur de huit cents lieues. A deux cents lieues de Chawaris, la rivière Santa-Anna, grossie par les nombreux torrens et les larges ruisseaux qui viennent s'y jeter, se réunit à l'Apurimac, et prend le nom de Yucayali. L'Yucayali court au nord-est sur un espace de quatre cents lieues, au milieu de la pampa du Sacramento, et alors se joint au Marañon, qui sort du lac du Serro de Pasco.

Nous trouvâmes à Chawaris une large cabane de roseaux et des champs de maïs et de *coca* en plein rapport. Don Simon, le propriétaire de ce terrain, qui n'appartient plus aux domaines de la république péruvienne, était un métis tenant le milieu entre le sauvage et l'Indien non civilisé. Il ne payait aucun impôt et n'était soumis à aucune autorité. Il avait pris pour compagne une des anciennes femmes de Tadeo. La dame, ainsi que ses enfans, se peignait la figure de rouge et de noir, et portait sur la tête le petit sac des Antis. Le logis de don Simon me parut infiniment plus comfortable que la plus riche des habitations indiennes de la sierra dans lesquelles j'étais entré. Il y avait dans tous les coins des amas d'épis de maïs et de racines de *yuca*, qui attestaient la richesse du sol et la facile existence du Crusoé péruvien.

Un acte de violence commis par un homme de mon escorte faillit faire échouer mes projets de visite au hameau de Tadeo. Voyant courir des poules, cet homme en avait conclu qu'il devait y avoir des œufs, et il avait offert à un métis de lui en acheter quelques-uns pour mon dîner; mais le métis jurait par le Christ que ses poules ne pondaient plus depuis quinze jours. Mon homme, en rôdant dans le taillis qui entourait la maison, vit un poulailler abondamment garni d'œufs; comme la porte en était fermée, il en coupa les attaches et revint au logis, apportant dans son *poncho* une douzaine d'œufs que je payai à l'instant dix fois leur valeur. Le métis parut mécontent de la liberté grande, et se mit à parler aux sauvages dans leur dialecte *antis* que pas un de nous n'entendait; seulement leurs regards et leurs gestes indiquaient clairement que nous faisions le sujet de l'entretien, qui était devenu fort animé. Les avertissemens du père Raimond me revinrent alors à l'esprit; j'avoue que, la nuit venue, je me couchai avec quelque anxiété; j'eus soin de placer mes pistolets sous la selle qui me servait d'oreiller. Précaution inutile, car je dormis d'un long somme jusqu'au lendemain bien avant dans la matinée. Les sauvages avaient disparu. Le métis nous dit que la troupe était partie de grand matin, et que Tadeo l'avait chargé pour nous des paroles suivantes : « Dites aux blancs que,

pour arriver jusque chez nous, les chemins sont si mauvais, qu'ils crèveraient de colère, et que nous n'avons pas d'œufs de poules à leur donner. Adieu. » Cet arrêt suprême du capitaine don Tadeo me chagrina mortellement. Arriver à une demi-journée de marche d'une bourgade de sauvages et ne pouvoir y pénétrer, c'était désolant. J'eus alors recours aux grands moyens; je donnai une piastre au métis, et lui dis solennellement : « Vous êtes un *caballero* qui avez de l'influence sur le capitaine Tadeo et son aimable troupe; courez après eux, et portez-leur ces chapelets et ces couteaux, qui ne sont qu'une faible partie des cadeaux qu'ils auraient reçus pour prix de l'hospitalité qu'ils m'avaient promise. » Le métis partit comme une flèche, et deux heures après revint haletant m'informer que Tadeo nous attendait de l'autre côté de la montagne, au bord du fleuve Yanatili. Après une montée rapide, nous atteignîmes la troupe, qui se reposait au bord du Rio-Yanatili. Tadeo m'assura avec aplomb qu'il n'était parti de si bon matin que pour éviter la grande chaleur, et je n'eus garde de le contredire.

Il était midi, on se remit en route. Nous marchions sur la rive gauche du Yanatili, et les montagnes qui l'encaissent des deux côtés nous renvoyaient une réverbération insoutenable. Enfin nous quittâmes les pâturages et entrâmes sous les bois. Les sauvages marchaient en avant, et à coups de haches et de longs couteaux ouvraient un chemin au milieu des broussailles qui formaient un dôme de fleurs, de fruits sauvages, et surtout d'épines. Nous traversâmes, dans une pirogue faite d'un seul tronc d'arbre, le Rio-Yanatili, et, vers quatre heures de l'après-midi, nous arrivâmes à Palotéqui, résidence des sauvages Antis. Deux longues cabanes, dont les côtés et le toit sont en roseaux, forment la demeure d'une trentaine d'individus, hommes, femmes et enfans. Des cloisons, également de roseaux, séparent les chambres des différentes familles, mais toutes font ménage ensemble.

La peuplade des Antis se compose de cinq ou six cents individus, qui occupent les bords du Rio-Yanatili et de la rivière Santa-Anna sur un espace de cent lieues. Comme la chasse est leur principale ressource, ils ont divisé les forêts de leur domaine, et chaque famille de trente à cinquante personnes forme un hameau à part, qui possède en toute propriété six ou sept lieues de forêts le long du fleuve. Tadeo me céda deux chambres de la cabine qu'il habitait, et me laissa pleinement libre de me divertir à ma fantaisie, car, une fois les blancs installés et les mules envoyées au pâturage, il recommença sa vie ordinaire et ne s'occupa plus de nous. Il croyait que nous étions assez grands garçons pour nous servir nous-mêmes, et il ne comprenait pas en quoi il pouvait nous être bon à quelque chose. La tribu reprit à son exemple ses occupations de tous les jours. Les hommes chassaient, pêchaient, se vautraient au soleil, et les femmes prenaient soin du ménage. Je m'as-

sociai à toutes leurs parties, je les accompagnai à la pêche, à la chasse, et restai confondu de leur adresse à tirer de l'arc. Ils tuaient des tourterelles et des perruches jusque sur les dernières branches des arbres les plus élevés. Un daim franchissait-il un sentier, ils l'abattaient d'un coup de flèche. Ce qu'il y avait de plus extraordinaire encore, c'était leur façon de pêcher : ils remontaient la rivière, les yeux fixés sur l'eau, leur arc et leurs flèches sous le bras gauche; en une seconde, le paquet de flèches était à terre, une flèche barbue était mise sur l'arc, qui se détendait, et vous aperceviez aussitôt un poisson qui se laissait aller au courant, une longue flèche au travers du corps. Le sauvage ôtait sa chemise, se jetait à la nage, et rapportait sa flèche avec le poisson. Tout ceci durait le temps qu'il faudrait pour tirer deux coups de fusil. Plusieurs fois je suivis Tadeo pas à pas, mon fusil armé, m'efforçant de ne quitter des yeux ni l'eau ni les mouvemens du sauvage; je voulais, pour l'honneur des armes à feu, cribler de plomb le premier poisson qui se montrerait à fleur d'eau. Ce fut chose impossible : ce diable d'homme avait décoché sa flèche et rapporté le poisson avant que j'eusse eu le temps de mettre en joue.

Les forêts voisines du hameau des Antis étaient remplies de divers animaux. Pendant les huit jours que je passai à Palotéqui, j'eus occasion de voir morts et vifs des singes, des daims, des sangliers de petite espèce, des ours, des tapirs, que les sauvages chassent au moyen d'une demi-douzaine de chiens maigres de race européenne. Il y avait aussi en grande abondance du gibier et des oiseaux, parmi lesquels je remarquai une espèce de dindon sauvage et un faisan noir d'un goût exquis. Ce que les chasseurs tuaient était apporté au hameau, préparé et ordinairement mangé en commun.

Comme les domaines des Antis bornent les terres des vallées du côté de Cocabambilla et du Yanatili, les propriétaires des *haciendas* limitrophes, afin de se ménager l'amitié de ces dangereux voisins, leur ont donné des vaches, des cochons, des poules, des canards, ce qui procure à cette peuplade un bien-être matériel que n'ont pas leurs voisins, les Chuntaquiros et autres tribus qui habitent les bords des nombreux affluens du Marañon.

Nous avons tous lu des récits de voyage dans lesquels il est parlé fort au long de l'extrême frugalité des sauvages. Les Antis, qui n'ont pas à lutter avec le froid, et qui ont des vivres en abondance, ne justifient guère cette opinion, assez généralement répandue. A une heure du matin, les femmes se lèvent, et mettent sur le feu des pots de terre remplis de légumes, dont les sauvages ont plusieurs sortes, telles que des *camottes* (pommes de terre douces), des *yuccas*, racine de la famille du manioc, qui n'a pas le suc vénéneux de celle qui croît dans nos colonies, des fèves, du maïs, des potirons, etc. Au

point du jour, les hommes sont réveillés, et font leur premier repas. Les femmes mangent à part. On prend le bouillon avec des coquilles, les légumes avec les doigts. Les hommes vont ensuite à la chasse ou à la pêche, et les femmes préparent un second déjeuner. Entre neuf et dix heures, les chasseurs reviennent et mangent; puis ils s'étendent sur le sable, ou, si le soleil est trop brûlant, ils rentrent dans les maisons et se mettent dans leur hamac, où ils fument et dorment. Les femmes, pendant ce temps-là, vont aux champs déraciner des *yucas*, que les sauvages mangent grillées, en guise de pain, et ramasser du bois mort; elles reviennent au logis et préparent un bon repas, que les hommes dévorent à midi. Jusqu'à trois ou quatre heures, moment où le soleil perd de sa force, ils s'occupent de raccommoder leurs arcs, de faire des flèches, et d'autres petits travaux qui ne demandent ni industrie ni efforts. A trois heures, nouveau repas et nouveau départ pour la chasse. Au coucher du soleil, ils rentrent, soupent et vont se coucher. Voilà bien comptés cinq repas, et cinq copieux repas, où figurent, outre les légumes, le gibier tué à la chasse et le poisson pêché dans la journée. Un matin, ils rapportèrent un grand singe femelle, avec son petit macaque, qui n'avait pas voulu quitter le corps froid de sa mère. Ils dépecèrent le grand singe, et le mirent bouillir dans une large marmite en terre. L'eau chaude dépouilla bien vite les membres velus du singe, et la peau resta blanche comme celle d'un enfant. Pendant l'ébullition, la tête, les bras et les jambes de l'animal montaient à la surface de l'eau, et me rappelaient tous les contes d'anthropophages. Malgré ma répugnance, je mangeai de la bête, dont la chair était noire et le goût absolument semblable à celui du mouton.

Les laides, les misérables femmes que les femmes sauvages! Mariées dès l'enfance, chargées des soins du ménage et des travaux des champs, elles sont à vingt ans décharnées et flétries. Leurs maris les traitent avec l'indifférence la plus dégradante, et les pauvres créatures acceptent doucement leur sort; mais on ne les voit jamais rire ou se livrer, ainsi que leurs maîtres et seigneurs, à de joyeux ébats. Leur devoir est d'écouter et de se taire; elles ont pendue au nez une plaque d'argent, ronde et large comme une piastre, qui leur couvre la bouche. Pour manger, elles sont obligées d'écarter cette plaque avec la main gauche, tandis que la main droite introduit les alimens.

Dans une des cabanes du village, au fond d'une chambre, il y avait un amas de branchages qui formait une sorte de hutte, haute de trois à quatre pieds. Curieux de savoir ce que cachaient ces branches, je m'en étais approché, quand une femme accourut et me tira par le bras, en cherchant à m'expliquer vivement une chose que je ne pouvais comprendre, vu mon ignorance de la langue antis. Tadeo, que je questionnai à ce sujet, m'apprit que, pendant quelques jours de chaque

mois, les femmes étaient séparées de la communauté et regardées comme impures. On les cachait alors sous des feuillages, car leur vue seule pouvait porter malheur au reste de la famille. Ce temps d'épreuve passé, la femme secoue son enveloppe de feuillage, traverse deux fois à la nage le Rio-Yanatili, et recommence à préparer les cinq repas de son époux.

Une pauvre femme sauvage, grosse à pleine ceinture, prenait ses repas toute seule, et paraissait un objet de mépris pour la communauté entière, hommes et femmes. Son mari était une espèce d'idiot, riant à tout propos, et passant sa vie à pincer deux ou trois cordes de laiton tendues sur un morceau de bois en forme de guitare. Il se nommait don Juan. Je fis demander à don Juan pourquoi il maltraitait ainsi sa femme. « C'est une paresseuse, dit-il, qui ne veut pas travailler. » Et il laissa retomber sa tête sur son instrument. « Veux-tu que j'emmène ta femme? lui dis-je. — Emmène, reprit don Juan. — Et ton enfant? — L'enfant aussi!... » Si l'enfant avait eu seulement sept ou huit ans, le père n'aurait pas eu le droit d'en disposer ainsi, car les Indiens ne comprennent pas qu'un homme ait le droit de dire oui ou non pour un autre avant de l'avoir consulté. Dans la chambre de Tadeo, il y avait un hamac que je désirais acheter. « Je ne puis le vendre, me dit Tadeo; il est à ma fille. Attendez qu'elle revienne du bois. » La fille revint; c'était un enfant de dix ans : je lui offris pour son hamac un couteau et deux piastres; l'enfant ne voulut pas. Le père eut beau lui expliquer que c'était un superbe marché, elle refusa et se mit à pleurer. Tadeo me dit que puisque sa fille ne voulait pas céder le hamac, il ne fallait plus y songer. Alors je pris une poignée de réaux et demi-réaux, un collier en verre rouge, un couteau, et proposai de nouveau l'affaire à la petite sauvage; cette fois elle ne put résister à tant de belles choses, et me donna le hamac au grand contentement du père. — J'avais acheté toutes les chemises (*tchagarinchi*) et tous les sacs (*chagi*) de la tribu qu'il y avait à céder. On me dit qu'il n'y en avait plus à vendre, et pourtant j'en aperçus deux ou trois encore. J'offris de les payer ce que j'avais payé les autres, mais les sauvages ne voulurent pas me les livrer. « Ils ne sont pas à nous, dirent-ils. Les gens à qui ils appartiennent sont absens, et, quoique ce soit un très bon marché qu'ils s'empresseraient de faire s'ils étaient ici, nous n'avons pas le droit d'en disposer sans leur consentement. »

Ces couteaux, ces colliers et autres objets que les Indiens viennent chercher aux missions ne sont pas uniquement pour eux; ils en font un objet de commerce avec la tribu des Chuntaquiros qui, après eux, occupent deux cents lieues sur les bords du Yanatili. Les Chuntaquiros remontent la rivière chaque année au mois de juin ou de juillet, et, en échange de haches et de couteaux, ils apportent des hamacs tissus

d'écorce d'arbre, des sacs de cacao et de la poudre d'or. A la mission, l'on n'aime pas leur visite, et l'on ne permet qu'à des délégués qu'ils choisissent parmi eux de venir jusqu'à Cocabambilla. Encore déposent-ils leurs arcs et leurs flèches avant d'entrer dans le village. Mes amis les Antis étaient mendians et intéressés, mais du reste fort honnêtes, car pendant huit jours mes richesses en couteaux et en verroterie furent jetées sur un banc de jonc, exposées à la vue de chacun, sans que personne y touchât. Tout ce que je pris chez eux fut l'objet d'un marché préalable : œufs, poules, lait, étaient offerts à tel ou tel prix, marchandés, parce qu'ils abusaient du laisser-aller, et enfin livrés à un prix inférieur au prix d'abord demandé.

Ce qui me frappa surtout, c'était la bonne harmonie qui régnait parmi eux et le respect que chacun avait pour son voisin. Tadeo était le chef de la peuplade entière, ce qui lui donnait de l'influence dans le conseil de la tribu et le faisait consulter par les autres, sans lui valoir pour manger la soupe une coquille plus large que la coquille de ses compagnons. Tadeo avait du bon sens; mais ses idées sur la Divinité étaient très confuses, et, d'après ce qu'il me dit, les autres sauvages de sa tribu ne songeaient guère à un Être suprême; ce qui ne les empêchait pas de se laisser baptiser quand ils allaient à la mission chercher du sel et du fer : il est vrai que les missionnaires commençaient presque toujours par griser leurs catéchumènes.

Après être resté huit jours avec ces bonnes gens, je leur dis adieu, et, ne voulant pas revenir à Cocabambilla par le même chemin, je me dirigeai vers la vallée Yanatili en remontant la rive droite du fleuve. Toute la tribu, hommes et femmes, vint m'accompagner jusqu'à la distance d'une lieue, et nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde. Tadeo et son fils me servirent de guides jusqu'au premier hameau chrétien, où nous arrivâmes bien avant dans la nuit. Sans des guides aussi exercés, il nous eût été impossible de nous tirer de ces affreux chemins. Souvent nous quittions les bois trop épais pour nous donner passage, et nous entrions dans le lit de la rivière, que nous remontions à gué. Nous arrivâmes enfin à l'*hacienda* de Chanco-Mayo, où Tadeo me laissa en me souhaitant tout ce que je pouvais désirer. Ce que je désirais surtout, c'était de ne jamais revenir à Palotéqui.

II. — LES RUINES DE CHOQUIQUIRAO.

Je regagnai l'*hacienda* de Guatquinia par la vallée Yanatili, plus étroite, plus chaude et plus humide que la vallée Santa-Anna. La *coca* y vient mieux et se vend plus cher; on y cultive aussi le tabac, qui est d'une fort bonne qualité. Mon voyage n'offrit de remarquable que les incidens d'une halte de quelques jours dans le grand village de Larès,

situé au pied de la sierra des Andes et sous la triste influence de leurs vents glacés. Mes mules, en arrivant à Larès, étaient épuisées de fatigue. Force me fut donc de passer dans ce village plusieurs jours que je mis à profit tantôt pour visiter les ruines des environs, tantôt pour observer les mœurs des habitans.

Pendant mon séjour à Larès, je vis un pauvre Indien venir se plaindre à l'alcade de l'inflexibilité du curé, qui ne voulait pas accepter 14 piastres pour enterrer sa femme morte la veille. L'Indien suppliait l'alcade de vouloir bien intercéder pour lui. L'alcade écrivit au curé, qui vint lui-même apporter sa réponse avec force injures contre le gouvernement et contre l'alcade. L'alcade objecta avec politesse que 30 piastres, c'était trop pour ces pauvres gens. — Pauvres! reprit le curé; ils ont deux vaches et cent moutons : je prends les deux vaches pour 20 piastres, et, pour les 10 autres piastres, vingt moutons, à 4 réaux pièce. — Mais la famille mourra de faim! — Bah! ces gueux-là cachent leur argent; 30 piastres, ou pas de messe de mort! » La famille et les amis de l'Indien se répandirent alors en gémissemens. « *Tatita* (petit père), enterrez la défunte pour l'amour du bon Dieu et pour 14 piastres! — La famille Yapanqui était plus pauvre que vous, et elle a payé un enterrement 30 piastres. » Comme la scène n'en finissait pas, l'alcade impatienté alla prendre dans sa maison une lettre du sous-préfet de Colca, et la montra au curé; cette lettre portait textuellement : « C'est certainement par erreur que le curé de Larès a exigé 30 piastres pour l'enterrement de l'Indienne Yapanqui; engagez-le fortement de ma part à ne pas obliger les autorités civiles à recourir au directeur ecclésiastique. » Le curé finit par rabaisser ses prétentions à 20 piastres, somme énorme, surtout si l'on considère qu'elle était extorquée à de malheureux Indiens qui ont à payer par an dîme, prémices, et 9 piastres de tribut!... Les Indiens, joyeux du bon marché, allèrent chercher la morte et la portèrent à l'église, couverts eux-mêmes de la *yacolla,* pièce d'étoffe noire qui, les jours de deuil, remplace le *poncho* de couleur. Le curé dépêcha sa messe, pendant laquelle, en guise de musique, les Indiens soufflèrent dans leurs *bocinas,* gros coquillages qui font un bruit assourdissant. Le cadavre descendu dans la fosse, les cris et les gémissemens commencèrent. Parens, amis et conviés, tous se lamentaient à haute voix : « Pourquoi nous abandonnes-tu? Que t'avons-nous fait pour t'enfuir ainsi? Ne te verrons-nous plus? Ne boiras-tu plus la *chicha* avec ta famille? » La fosse fermée, les cris cessèrent; les conviés se réunirent dans la maison du mari, et alors commença le repas des funérailles, où l'on but de la *chicha* à en mourir, le tout en l'honneur de la défunte.

Je profitai de mon séjour forcé à Larès et de la complaisance extrême de l'alcade, chez qui je demeurai, pour m'informer des rapports des

curés avec les Indiens. L'un des impôts volontaires les plus productifs pour les curés, c'est l'*alferage* des Indiens. L'Indien ne comprend pas clairement l'idée de Dieu; mais il est facilement frappé par la vue d'un saint peint en rouge et or, et il se met sous sa protection, à laquelle il a recours dans toutes les tribulations qui lui surviennent. Arrive le jour de la fête de ce saint, et, pour la célébrer dignement, le curé crée l'Indien *alferez*, c'est-à-dire porte-bannière de la fête. A ce titre, l'Indien doit payer grand'messe, sermon, procession, cire, etc., de plus faire des cadeaux au curé et à sa famille, puis traiter les assistans et les griser d'eau-de-vie et de *chicha*. Un Indien mange dans ce glorieux jour le fruit de ses économies de dix ans. Si un Indien refuse l'honneur de l'*alferage*, le curé le lui impose, et il faut qu'il accepte.

D'après les règlemens ecclésiastiques du Pérou, les curés sont tenus de faire chaque dimanche le catéchisme aux enfans de leur paroisse. Pour rester fidèle à la lettre de son devoir et se dispenser des ennuis de l'enseignement, le curé dresse quelque vieil Indien estropié à chanter sur un ton nasillard le catéchisme, arrangé par demandes et par réponses. Tous les dimanches, l'Indien s'asseoit au milieu de la petite congrégation, et commence ses lamentables interrogations, auxquelles les enfans apprennent à répondre. C'est là toute l'instruction religieuse. En échange, chaque enfant apporte au curé un œuf, une livre de laine, un fagot de broussailles, un paquet d'herbe pour ses mules. La femme du curé, car les prêtres vivent publiquement en concubinage et élèvent leurs enfans dans le presbytère, fait travailler à son profit les femmes du village : à l'une, elle donne du coton à filer; à l'autre, de la toile à tisser; une troisième est chargée de soigner des poulets, etc.

De Larès, pour éviter de suivre la route ordinaire, qui m'aurait fait passer de nouveau par la vallée d'Urubanba, je traversai deux *nevaos*, et, pendant plus de six heures, me trouvai au milieu des neiges, qui heureusement étaient assez dures pour que les mules pussent y trouver un point d'appui solide. Après trois jours de marche, j'arrivai à Huayru, *hacienda* d'un Péruvien élevé à Paris, qui avait quitté la France depuis une année seulement. Mon hôte bénissait et maudissait à la fois la tendresse mal éclairée de ses parens, qui lui avait fourni l'occasion d'entrevoir la *délicieuse civilisation parisienne*, pour le rappeler ensuite et le mettre à la tête d'une *hacienda* de sucre et de *coca* dans la vallée de Santa-Anna, au fin fond du Pérou. Il me pressa de passer vingt-quatre heures chez lui; le lendemain était la fête de saint Antoine, patron de l'*hacienda*, et tous les métis ou Indiens des environs devaient s'y réunir. Je n'eus garde de refuser.

Le lendemain matin, nous fûmes réveillés par le branle des cloches et le bruit des boîtes et pétards. Quatre reposoirs étaient élevés dans la cour de l'*hacienda*. Le curé dit la messe dans la chapelle, et sortit avec

la procession, s'arrêtant à chaque reposoir pour le bénir. Cela fait, l'église fut fermée, et alors commencèrent les réjouissances publiques. Chaque reposoir avait son orchestre, invariablement composé d'une harpe, de deux violons et de deux guitares, plus une sorte de timbalier, dont le métier est de frapper des deux mains sur la caisse de la harpe pour accompagner la musique; partout où paraît une harpe paraît aussi ce timbalier. Les Indiens, hommes et femmes, passèrent toute la journée à danser tristement des *cachuchas*, des *yaravis*, à boire tristement du rhum et de la *chicha*, et à se faire tristement la cour. La nuit arrivée, les reposoirs furent illuminés avec des lanternes de papier de couleur, et les danses avec leur accompagnement de buvette continuèrent silencieusement, mais sans interruption. Peu à peu les lumières s'éteignirent, ce qui n'arrêta ni le *fronfron* des violons, ni les amusemens de la foule. A deux heures du matin, nous quittâmes la fête.

C'est dans ces grands jours que les propriétaires des *haciendas* paient une partie des travaux de leurs paysans. L'économe de l'habitation tient pendant ce temps boutique ouverte, et le rhum que demandent les Indiens leur est abondamment fourni. Au plus fort des réjouissances, c'est-à-dire au moment où les Indiens étaient ivres à ne plus parler, j'entrai dans ladite pièce, et vins m'asseoir près de la table où siégeait l'économe, un grand registre ouvert devant lui. A sa portée se trouvaient des brocs de rhum en quantité. Je vis arriver à la file tout ce qui était capable de travailler, par conséquent ayant droit de boire à mort, vieillards et jeunes gens, jeunes et vieilles femmes. Ils marchaient, tendant leurs bouteilles d'un air hébété, regardant sans voir leur nom que l'on inscrivait sur le registre, et s'en allaient ensuite en s'appuyant contre les murs. — Que voulez-vous faire à cela? me disait le propriétaire de l'*hacienda*, à qui j'exprimais mon dégoût de cette espèce d'encouragement donné à l'ivrognerie des Indiens. Il faut que ces gens-là se grisent les jours de fête : c'est une habitude que rien ne peut extirper. Le village est rempli de marchands auxquels s'adresseraient les Indiens, si l'*hacienda* ne leur fournissait pas le rhum, dont ils veulent absolument. Il vaut mieux que ce soit nous qui en profitions, et, quant à eux, ils y gagnent de ne pas être trompés et de ne pas avoir de liqueurs frelatées.

En arrivant à Guatquinia, je trouvai les préparatifs de mon expédition projetée assez peu avancés. Les ouvriers avaient à peine ouvert de deux lieues le chemin de Choquiquirao : en vérité, c'était trop peu pour trois semaines de travail; à ce train-là, il eût fallu attendre encore deux mois et dépenser un millier de piastres. Je pris donc la résolution de partir sans retard, et je déclarai à mes compagnons de route que nous arriverions comme nous pourrions. On se préoccupait fort d'ailleurs dans le pays d'une entreprise qu'on regardait comme

très audacieuse, et un cousin de mon hôte accourut de vingt lieues pour partager les fatigues et les profits du *descubrimiento*. Mon hôte et son parent espéraient découvrir des trésors enfouis depuis la conquête; ils me proposèrent de faire trois parts de tout ce que nous devions immanquablement trouver. J'y consentis, certain de rencontrer plus de pierres, de vases brisés et de poterie que de monceaux d'or.

Il fallut quelques jours pour achever nos préparatifs de départ. Un bœuf fut tué, coupé en petits morceaux et salé; son cuir servit à faire des *ojotas*, sorte de sandales fort commodes pour les Indiens, qui sont habitués à les porter, mais dures et blessantes pour des pieds européens. Une provision de farine de maïs et d'eau-de-vie, le bœuf salé, des haches, des pioches et des barres de fer, tout cela fut réparti entre les quinze Indiens qui devaient nous accompagner, et le 2 juillet au matin nous partîmes, heureux comme des gens qui vont prendre possession d'une mine en plein rapport.

La première partie de la route fut charmante; nous gravissions une montagne à pic, mais c'était l'affaire de nos mules, qui suaient et soufflaient de leur mieux; nous chantions gaiement et admirions l'effet grandiose d'une quantité de pics rangés les uns à côté des autres, comme un immense jeu de quilles. Pour descendre, il fallut dire adieu à nos mules, qui reprirent le chemin de Yanama, et nous marchâmes droit sur l'Apurimac, qui coulait à quelque mille pieds plus bas. L'horrible chose que d'être les premiers à frayer un sentier à travers les bois et les hautes herbes! Les Indiens marchent en tête, hache et serpe à la main, coupant à droite et à gauche juste ce qu'il faut de place pour le passage d'un ours ou d'un homme plié en deux. De temps à autre, une fissure profonde coupe le chemin, et il faut, pour passer, fabriquer un pont volant. Heureusement que les gros bambous ne manquent pas, non plus que les lianes pour les attacher solidement. L'on a perdu deux ou trois heures, et l'on reprend son fatigant voyage; mais la provision d'eau est achevée : être obligé de courir sans eau au grand soleil, et cela dix heures de suite, c'est à pleurer de colère.

Le torrent qui sort des *nevaos* de Yanama passe dans la vallée au bas des montagnes qu'on descend pour gagner l'Apurimac. Du moment où nous l'aperçûmes, nous nous mîmes à courir, et, en moins d'une demi-heure, nous avions parcouru les trois ou quatre milles qui nous en séparaient. Nous trouvâmes, dans la vallée qui se nomme Cotacouca, des champs de cannes à sucre qui datent du temps où les jésuites possédaient l'*hacienda* de Guatquinia. Je ne crois pas qu'il soit possible à un homme d'habiter cet étroit vallon, qui, du reste, est très fertile, tant sont nombreux et affamés les moustiques qui en ont pris possession. Impossible de respirer, de boire ou de manger, sans avaler des quantités de ces horribles petites bêtes. Nous avions l'air

de gens masqués, à voir nos figures enflées et couvertes de sang. Il fallut pourtant dormir dans cet enfer. Nous avions établi autour de notre campement un large rempart de feux de fagots que les Indiens étaient chargés d'entretenir pendant la nuit, et, grace à la fumée épaisse du bois vert et à une grosse couverture de laine qui nous enveloppait de la tête aux pieds, nous pûmes dormir à peu près tranquilles.

Après trois jours de marche, nous fûmes aux prises avec de nouvelles difficultés. Plus de sentiers; des deux côtés, les montagnes se rapprochaient et ne laissaient de place que pour le passage des eaux du torrent de Yanama. Pendant toute une journée, nous descendîmes le lit du torrent, sautant de pierre en pierre; ceux qui glissaient s'évertuaient dans l'eau jusqu'à ce qu'ils s'en fussent tirés; chacun était pour soi, Dieu pour tous. Sur les bords, à l'endroit où nous nous arrêtâmes pour manger, les Indiens reconnurent la trace d'une once; sa tanière était là, garnie de feuilles et de paille. Les chats-tigres et les onces sont communs sur les bords de l'Apurimac; parfois ils remontent jusqu'aux pâturages de la sierra pour dévorer les veaux et les brebis.

A un certain endroit sans nom, nous quittâmes le lit du torrent et nous établîmes notre camp à gauche sur un plateau entouré de broussailles. On envoya une partie des Indiens brûler les hautes herbes et les broussailles de la route que nous devions faire le lendemain : ce fut un immense incendie dont la flamme vint jeter de magnifiques reflets sur le rocher à pic devant nous à la droite du torrent. La pluie, dont nous n'avions aucun moyen de nous défendre, nous interrompit brusquement dans notre admiration de ce grand effet de lumière; nous jurions tous comme des muletiers.

Le quatrième jour de notre campagne fut marqué par de nouvelles fatigues. Nous gravîmes des montagnes droites comme des murailles, profitant, pour arriver à leurs plateaux juchés en gradins les uns sur les autres, des éboulemens de sable ou de pierres. Un des Indiens roula, avec son havresac sur le dos, du haut d'un éboulement : il n'était pas mort, mais il avait le corps brisé, et ne put continuer sa route. Nous lui envoyâmes deux de ses camarades pour le transporter à Yamana et nous ramener une nouvelle provision de rhum. Nous buvions du rhum le matin et le soir, parce qu'il faisait froid; à midi, parce qu'il faisait chaud. Nous manquions tout-à-fait d'eau; mais nous n'en marchions pas moins, résignés à tout souffrir plutôt que de revenir sur nos pas. Notre route traversait des bois à demi consumés, et dont la cendre, dispersée par le vent, nous aveuglait. Nous allions toujours, toussant et maugréant; il fallut cependant nous arrêter, la nuit venue, au bord d'un précipice. C'était notre dernier jour d'épreuve, et le lendemain nous aperçûmes, à cinquante pas de nous, les premières maisons de la ville déserte de Choquiquirao.

A peine arrivés au milieu des ruines, nous ne perdîmes pas de temps, et nous passâmes quelques heures à les visiter. A chaque pas, nous rencontrions des vestiges de civilisation, des maisons bien construites, des murailles en pierres de taille. En suivant la principale ligne des maisons, qui descend en gradins sur les flancs de la montagne, on se trouve sur une vaste place ayant d'un côté un palais et de l'autre un portique ou plutôt un mur triomphal. Les Indiens abattirent les arbres qui croissaient dans une des salles du palais, ils firent un toit de bambous et de roseaux, et là nous établîmes notre camp pour les huit jours que nous comptions passer à Choquiquirao.

Dans mes projets de fouilles à faire et de plans à lever, je n'avais pas fait entrer une des conséquences forcées de l'abandon du terrain pendant des siècles, la végétation qui envahit tout. Ce ne sont pas seulement les rues, mais les maisons et les murs mêmes des maisons qui sont garnis d'arbres et de plantes grimpantes. Impossible de dessiner l'ensemble de la ville. Le terrain est de toutes parts soutenu par des terrasses qui s'étendent les unes au-dessus des autres et qui servent de terre-plein pour les maisons. Les rues sont étroites, surtout celles qui traversent la ville dans la direction de la pente de la montagne, qui forme un demi-cintre profond au nord. Derrière la ville s'élèvent à pic des rocs dentelés et couverts de neige; à l'est et à l'ouest, deux presqu'îles de montagnes s'étendent comme deux bras pour cacher et protéger ces ruines; au sud, et à une grande profondeur, coule l'Apurimac. Un monticule de forme circulaire se détache de la ville et s'avance comme un promontoire au-dessus de l'Apurimac. Le sommet de ce monticule, plat et arrondi, est soutenu par une muraille en maçonnerie. Nul doute que ce ne fût un de ces lieux destinés aux sacrifices et à la prière que l'on connaît dans le pays sous le nom d'*adoratorios del sol*. La base de ce monticule termine un des côtés de la grande place de Choquiquirao. En face est le palais; à droite et à gauche, un précipice. Le pied du monticule est, dans toute sa largeur (dix-huit mètres trente-deux centimètres), formé par le mur triomphal qui borde la grande place. Ce mur, d'une architecture irrégulière, n'a d'ouverture qu'une seule porte à gauche, devant les degrés qui conduisent à la plate-forme de l'*adoratorio*. L'ensemble du monument, dont la construction et les détails sont soignés, est d'une ordonnance architecturale des plus bizarres : il appartient cependant à l'époque la plus moderne de la civilisation péruvienne. La porte ouverte dans le mur triomphal est d'un style tout égyptien.

Nous fîmes déblayer la place et les édifices qui y touchent. Les différentes constructions au nord et à l'ouest de la place font partie du même édifice et sont réunies par des portes de communication. On retrouve ici, comme dans toutes les anciennes villes du Pérou, les

doubles maisons appuyées sur le même mur de séparation, et ne communiquant entre elles que par des portes extérieures donnant sur le corridor qui règne sur toute la profondeur de l'édifice. Le premier et seul étage qui existât au-dessus de ces maisons est parfaitement marqué; les poutres formant le plancher du premier étage sont encore engagées dans les murs, et sans les arbres qui ont poussé au beau milieu des appartemens, nul doute que des débris de toiture ne subsistassent encore. Le toit était en appentis rapide, appuyé sur le mur mitoyen qui sépare chaque double maison. Les appartemens sont carrelés avec de larges briques en terre cuite recouverte d'un vernis noir fin et brillant; dans chaque appartement, il y a plusieurs de ces niches que j'avais remarquées pour la première fois dans les maisons de l'île de Titicaca : on retrouve encore sur les parois de ces niches des trous à distances égales, qui ne pouvaient servir qu'à soutenir divers rayons de planches. Il ne reste aucune trace d'escalier qui permette de supposer que l'on arrivât au premier étage par l'intérieur des appartemens.

Le bâtiment principal, qui fait face au mur triomphal de Choquiquirao, est formé de deux maisons composées chacune de trois longs appartemens, dont l'un, celui du milieu, paraît avoir servi d'antichambre. On y pénètre par deux corridors qui règnent sur toute la profondeur de l'édifice, l'un à droite, l'autre à gauche. A la droite du principal corps de logis, vers le milieu de la grande place, s'élève un bâtiment dont les cloisons intérieures se sont écroulées, et dans lequel on pénètre par trois portes. Un peu plus loin, on rencontre un réservoir et un bain à larges dalles de pierres, parallèles au principal corps de logis; sur toute la longueur des corridors s'étend une large salle, dont rien n'indique la destination première.

En fait d'habitation particulière, le palais de Choquiquirao est ce que j'ai vu de plus complet parmi les monumens antiques du Pérou. Il nous initie en partie à la vie intérieure des anciens habitans du pays, et, s'il ne nous donne pas l'idée d'un grand comfort dans la vie matérielle, du moins il prouve que leur manière de vivre était en rapport avec leur civilisation, c'est-à-dire qu'ils avaient déjà dépassé l'état de lutte contre les nécessités de la vie, et qu'ils en étaient à la recherche du bien-être. Les pièces carrelées, les antichambres, les bains appartiennent à une civilisation qui peut être encore jeune, mais qui marche visiblement à la virilité.

Pendant que je m'occupais à dessiner les vieilles maisons de Choquiquirao et à mesurer leurs portes et leurs fenêtres, mes co-associés fouillaient la terre partout où ils croyaient reconnaître des traces d'enfouissement; mais là, il n'y avait pas de ces grandes et belles *chulpas* comme à Atun-Colla ou à Maïocohamai. Les morts étaient empilés dans des trous creusés sous des rochers, et on n'y enterrait

rien avec eux, ni vases, ni *topos*. Mes compagnons percèrent une des fausses portes de la grande muraille triomphale, qui semblait sonner creux sous les coups de pioche. Derrière était le roc vif. On sonda dans plus de dix endroits, et toujours inutilement. Rien ne reste donc aujourd'hui pour nous dire quels étaient les habitans de cette ville, qui pouvait contenir quinze mille ames; rien pour nous apprendre leur vie et leur mort! Pour toute trace de leur existence, des ossemens sans linceuls ni vases funéraires, un nom à peine conservé par la tradition. En vérité, c'est une mélancolique histoire que celle des anciennes populations du Pérou. A peine trois cents ans se sont écoulés depuis la conquête, et les villes les plus magnifiques ont disparu sans laisser d'autres preuves de leur existence que de vastes ruines sans nom.

L'histoire nous dit bien qu'après le siége de Cusco, l'Inca Mancocapac, craignant la colère du marquis François Pizarre, qui accourait de Lima pour venger la mort de son frère, don Jean Pizarre, tué d'un coup de pierre dans la forteresse de Rodadero, se retira dans les montagnes inaccessibles de la rive droite de l'Apurimac. Sa famille, sa cour, les gens compromis et ses plus dévoués serviteurs le suivirent dans son exil. Les sites les plus escarpés leur parurent seuls capables de les dérober à la poursuite des Espagnols. Ils coupèrent les sentiers qui pouvaient conduire à leur retraite, placèrent des corps-de-garde sur toutes les crêtes des rochers, et commencèrent à élever des villes. Les Espagnols essayèrent en vain de les forcer dans ce dernier asile. Vilcabamba, Choquicancha, Choquiquirao, continuèrent ainsi, pendant de longues années encore, à reconnaître l'autorité des descendans des Incas échappés au massacre commandé par l'inca Atahualpa et aux assassinats judiciaires des Espagnols. Enfin le vice-roi don André Hurtado de Mendoza, marquis de Lañete, arriva d'Espagne avec des instructions pour obliger les Indiens, de gré ou de force, à sortir de leurs rochers. Sayritupac, un des descendans de l'inca Huascar, gouvernait tristement son petit royaume de rochers et de précipices. Le marquis envoya une députation à Sayritupac, pour lui proposer, s'il voulait quitter sa retraite et consentir à recevoir le baptême, une pension annuelle de 18,000 *castillanos* d'or et le marquisat d'Oropesa, dans la vallée d'Ycay. Les envoyés prirent la direction de Santa-Anna, et ne purent continuer leur route, parce qu'ils trouvèrent les chemins coupés. Ils revinrent au Cusco et passèrent l'Apurimac; ils arrivèrent en face d'une ville où résidait l'inca. L'histoire dit que c'est Vilcabamba; mais comme, d'après le récit des envoyés, la ville indienne s'élevait sur la rive droite de l'Apurimac, en face de Curaguassi, il est plus probable que cette ville était Choquiquirao. S'avançant jusque sur les bords du côté gauche de l'Apurimac, les députés du vice-roi firent des signaux qui furent aperçus des Indiens; ces derniers s'approchèrent, et une

conférence s'établit. Les envoyés exposèrent le but de leur mission et firent, de la part de la cour d'Espagne, les propositions formulées par le vice-roi. Le conseil de l'inca s'assembla, et il fut déclaré d'une commune voix que remettre ce prince aux mains des Espagnols, c'était le livrer à la mort. Les envoyés revinrent au Cusco, apportant un refus formel de la part de l'inca. Le vice-roi ne se découragea point : il nomma une nouvelle députation, composée en partie de nobles péruviens, partisans ou amis de la famille des Incas. Ceux-ci pénétrèrent jusqu'à Vilcabamba ou Choquiquirao, ils obtinrent de Sayritupac qu'il renoncerait à son exil volontaire et viendrait à la ville sacrée du Soleil. Ce malheureux prince périt plus tard assommé comme un bœuf par un capitaine espagnol qui, jouant avec lui aux quilles, lui lança dans un moment de colère sa boule à la tête.

Il est probable que c'est à l'époque du départ de Sayritupac que furent abandonnées ces villes-forteresses situées dans les montagnes de la rive droite de l'Apurimac. Disant pour jamais adieu à leur triste séjour, les habitans suivirent leur prince, emportant tout ce qu'ils avaient d'objets précieux. Ainsi s'explique l'absence complète d'ornemens et d'ustensiles anciens au milieu des ruines de Choquiquirao. Au bout de quelques jours, nous étions tous désappointés, mes co-associés de ne pas trouver d'or, et moi de n'avoir à rapporter que quelques fragmens de vases et deux ou trois *topos* de cuivre. De nouvelles fouilles auraient été peut-être plus heureuses; mais les vivres commençaient à nous manquer, et il fallut songer au départ. Après quelques jours de marche plus pénibles encore que les premiers, nous étions de retour à Yanama. Le lendemain, sans plus tarder, je dis adieu à mes compagnons de découverte, auxquels je souhaitai meilleur succès dans une seconde visite à Choquiquirao, et, reprenant le chemin des *nevaos* d'Yanama et de la vallée de Guatquinia, je passai de nouveau, et sans accident, la grande Cordillère du Soraï et du Salcantay. Le 22 juillet, je me trouvai avec joie à Mollepata, sur le chemin de Lima.

III. — LE BAS-PÉROU.

Les approches d'une grande capitale sont partout curieuses; mais, au Pérou surtout, il y a un intérêt singulier à observer les changemens qui se produisent dans les mœurs des populations et dans l'aspect du pays à mesure qu'on s'avance vers Lima. Le Bas-Pérou a une physionomie originale, et dont on saisit mieux les traits principaux au sortir des âpres solitudes des Cordillères. Les pluies avaient tout-à-fait cessé quand je repris la route de Lima, et les chemins étaient devenus praticables. C'était un véritable bonheur pour moi, qui, depuis Cusco, n'avais rencontré que montées et descentes ardues. Ces sentiers, bons

pour des chèvres, portent, il est vrai, le nom fastueux de *camiño real*, route royale; mais nous n'en voudrions pas dans nos provinces les plus reculées de France pour routes de traverse.

Après avoir gravi pendant trois heures une montée fort rude, on se trouve à un village qui a nom la Banca, et, en descendant pendant trois autres heures, on arrive aux bords de l'Apurimac, qui roule ici large et profondément encaissé. Dans un endroit où deux énormes rochers forment de chaque côté une muraille perpendiculaire, on a construit un pont suspendu de cordes et de bois, semblable à nos ponts de fil de fer. Deux câbles, tendus d'un bout à l'autre de l'Apurimac, supportent des cordes qui tombent perpendiculaires et soutiennent le plancher du pont, formé de pièces de bois rondes, rattachées entre elles par d'autres cordes. La distance entre les deux rochers étant de quatre-vingts vares (la vare a trois pieds), il en résulte que le pont forme une courbe effrayante et que le poids d'une seule personne suffit pour le faire trembler comme une escarpolette. On décharge les mules, qui dressent les oreilles et soufflent horriblement; à force de cris et de coups, on parvient à les pousser sur le pont, et, une fois là, elles sont trop effrayées pour songer à retourner sur leurs pas. Ce misérable pont, sur lequel doivent passer les caravanes et les voyageurs qui font le commerce de l'intérieur ou qui se rendent à Lima, est si mal entretenu, qu'il n'y a pas de semaine où il n'arrive quelque accident.

A Curaguassi, nous dîmes un dernier adieu aux montagnes de Choquiquirao, qui étaient là en face du village, de l'autre côté de l'Apurimac. Bien aise d'y avoir été, j'étais enchanté d'en être revenu; j'avais le corps rompu, comme si j'avais roulé du haut en bas d'un précipice. A partir de Curaguassi, on voit la canne à sucre croître à côté des champs de blé. La température est certainement plus froide ici que dans le midi de la France, puisque le thermomètre ne monte jamais au-dessus de 68 degrés Fahrenheit, 16 degrés de Réaumur. Il est vrai qu'il se maintient à peu près toute l'année à ce même point. L'absence de gelée est ce qui protège cette culture. Au reste, dans ce district, la canne à sucre n'arrive à sa maturité qu'au bout de trois années, et, après cette lente croissance, on doit renouveler la plantation. Ce qui est digne de remarque, c'est que, dans les expositions plus froides, le sucre est plus blanc, plus doux et de meilleure qualité. J'ai essayé de mâcher des morceaux de canne à sucre; mais, au lieu de trouver le roseau tendre et plein de suc comme au Brésil, je l'ai trouvé si dur et si sec, qu'il était impossible d'y mordre : c'est, dit-on, la première qualité de canne à sucre.

Abancay est une petite ville dans la vallée du même nom. En l'honneur de la Santiago, on y donnait des courses de taureaux à l'époque de mon passage. Les taureaux ne manquaient pas de courage, mais les

toreadores à pied et à cheval ne brillaient guère par la bravoure. Les *toreadores* ici ne sont autres que quelques *chiolos* qui, dans la grande place de l'endroit, courent à cheval, non pas sur le taureau, mais le plus loin possible du taureau. Quelques Indiens à moitié ivres s'avancent à dix pas des barrières qui ferment les avenues de la place et appellent le taureau en agitant leur *poncho*. Dès que le taureau vient à eux, ils s'empressent de passer de l'autre côté de la barrière. Les dames sont aux fenêtres ou aux balcons, encourageant les *toreadores*, mais en vain. Ceux-ci ont pour les petites cornes pointues des taureaux de la *sierra* un respect que les cris des dames ne peuvent les engager à perdre. De temps à autre, un pauvre Indien, ivre de *chicha*, s'avance en trébuchant au-devant du taureau qui le culbute et le foule aux pieds. Chacun alors de rire et de crier *bravo toro!*

Entre Abancay et Auquibamba, on traverse le Puchachacuc sur un pont en pierres de taille d'une bonne et solide construction. Le Puchachacuc sort des montagnes qui entourent la vallée d'Abancay. Je passai une journée à Auquibamba, *hacienda* de cannes à sucre appartenant au beau-frère du général Santa-Cruz. Guaucarama, Argama, sont des hameaux insignifians. Andaguilas, sous-préfecture, est une petite ville dans une jolie position à l'entrée d'une vallée bien cultivée en *alfafa*, maïs et blé. Au coin des rues était placardé un appel à tous les citoyens blancs et rouges qu'on invitait à venir jurer une nouvelle constitution; l'appel donnait aussi la formule et le cérémonial du serment. On engageait les propriétaires des environs à paraître à cheval, sous peine d'être considérés comme indifférens ou malveillans. On enjoignait à tout boulanger et chef de quartier de se charger des divertissemens publics sous peine d'amende. Les Indiens seuls vinrent jurer, parce que c'était pour eux une occasion de boire, et parce qu'il était dans leurs habitudes d'obéir à l'autorité sous peine d'amende et de prison. Cette même bonne grace avec laquelle l'Indien a accepté son humble lot dans l'état social du Pérou est une des causes qui de long-temps empêcheront son émancipation. On le pille, il s'enfuit; on le frappe, il demande pardon pour avoir été frappé. En temps de guerre, les soldats brûlent sa cabane, battent sa mère, violent ses sœurs et le conduisent lui-même enchaîné à leur quartier : là, on lui met un fusil entre les mains, et ce même malheureux, devenu brave par ordre, se bat comme un lion, et, si ses officiers l'ordonnent, il saccagera son propre village.

J'avais quitté deux ou trois bourgades qui s'échelonnent sur la route de Lima, au-delà d'Andaguilas. Je pressais le pas de ma mule pour rejoindre mes bagages, partis depuis assez long-temps, et maudissais de bon cœur un curé qui, pour me faire causer du pape et de l'empereur, m'avait retenu jusqu'à dix heures du matin, quand, à l'entrée du village de Chinchero, j'aperçus mon *sambo* entouré d'un groupe

d'Indiens, hommes et femmes, lui tendant cordialement des vases remplis de *chicha*, que le drôle avalait sous prétexte de politesse. — *Ah sambo condemnado!* une lieue en deux heures! — Monsieur, impossible de traverser cette foule. — Va, pousse, nous passerons... Et les mules, où sont les mules?... Les mules, abandonnées à elles-mêmes, avaient franchi les murs de pierre qui bordaient le chemin, et ravageaient à leur aise des jardins de maïs et d'*alfafa*. Ce fut avec peine qu'on les ramena sur le chemin. Personne ne se dérangeait pour nous aider, les propriétaires eux-mêmes regardaient avec apathie le dégât que nos mules faisaient dans leurs plantations. Mon brave domestique mulâtre harangua ses mules, qui s'avancèrent bravement sur la foule entassée dans la rue, et, pour les encourager, il leur distribua de vigoureux coups de *lasso* qui tombaient, probablement par hasard, plus souvent sur les Indiens que sur les mules, mais le tout en vain. Les Indiens frappés pour les mules ne se retournaient même pas; ceux qu'attrapait la corde en cuir ôtaient leur chapeau et nous saluaient d'un *Ave Maria purissima tatita*, ou bien ils nous tendaient amicalement des verres de *chicha*. Après un quart d'heure, nous avions à peine fait dix pas, quand nous aperçûmes, assis sur une estrade, trois graves ivrognes, les magnats du pays. L'un d'eux se leva, et, s'avançant au bord de l'estrade, me tendit un verre de *chicha tostada*. — *Caballero*, me dit-il, on ne passe pas; je ne laisse passer personne, et je suis l'alcade de Chinchero. C'est aujourd'hui la fête de Notre-Dame de Lorette, patronne de Chinchero. La fête a été remise à ce dimanche, parce que le tremblement de terre du mois de mars de l'année dernière avait endommagé l'église. Nous avons procession et course de taureaux. Donc, si vous êtes chrétien... achevez votre verre de *chicha*. Vous logerez dans cette maison, il y a un large *patio* pour les mules. Au revoir, *caballero*. — Nous entrâmes dans la cour, où, bêtes et gens, nous fûmes bien vite casés par ordre supérieur de l'alcade.

En ce moment, les cloches commencèrent à sonner, les tambours à battre, les trompettes et cornets à beugler. Ce vacarme indiquait que la procession sortait de l'église. Je courus vers la place, enjambant avec peine les barricades préparées pour la course de taureaux. Partout, dans l'Amérique espagnole, les places de village se ressemblent. L'église, avec son cimetière, fait un côté du carré; les trois autres côtés sont formés par des maisons et des clôtures de jardins. Sur la place de Chinchero, devant chaque porte de maison, était élevée une barricade, et contre chaque muraille solide se dressait un échafaudage, le tout bien garni de brocs de *chicha* et d'outres d'eau-de-vie. La procession sortit de l'église, et les assistans se mirent à genoux, invoquant à haute voix les bénédictions de Notre-Dame de Lorette. Venait d'abord une musique de trompettes, harpes et violons; puis les *lanceros*, pauvres

diables qui, pour se griser aux frais du capitaine de la course, viennent, lance en main, attaquer le taureau au milieu de l'arène; ensuite s'avançait à cheval le capitaine, celui qui paie l'eau-de-vie et la *chicha* qu'engloutissent les *toreadores* indiens; enfin une madone en cire, habillée d'oripeaux, qui représentait *Nuestra Senora de Loretta;* M. le curé sous son dais, et une troupe de dévots, hommes, femmes et enfans, tous, moins le clergé, parfaitement ivres. Ils avaient commencé *samedi soir* la veillée de la fête, le dimanche les avait trouvés le verre à la main, et à midi, heure de la procession, l'enthousiasme était à son comble.

Le cortége fit lentement le tour de la place et rentra dans l'église, qui se ferma pour toute la journée. Alors commencèrent les courses et les réjouissances. Ce jour-là, les habitans de Chinchero avaient tous le cœur sur la main; aussi je reçus de nombreuses et pressantes invitations d'entrer dans différentes maisons où s'était rassemblé le beau monde de l'endroit et des environs. La place continuait toujours à être remplie de *lanceros* qui brandissaient leurs lances, de *chiolos* qui caracolaient et d'Indiens qui s'enivraient tristement, quand de grands cris partis d'une rue voisine vinrent animer toute cette foule, qui disparut comme par enchantement et laissa la place vide. Un taureau, les cornes ornées de fleurs et de rubans, arriva en bondissant sur la place, dont il fit plusieurs fois le tour, s'arrêtant devant les barrières qui le séparaient de la foule et les ébranlant à coups de cornes. *Los lanceros! los lanceros!* criait la foule; mais les *lanceros,* qui tout à l'heure brandissaient leur arme de façon à éborgner les voisins, tenaient tristement leur petite lance à la main, comme on tient une canne qui embarrasse, et se poussaient l'un l'autre pour commencer l'attaque. Enfin une demi-douzaine d'entre eux, plus résolus ou plus gris que les autres, sautèrent dans l'arène, et, mettant un genou en terre, réunirent les pointes de leurs lances en un faisceau qu'ils présentèrent bravement à l'animal. Le taureau accepta lestement le défi, car à peine cette espèce de bataillon carré était-il formé que, tête baissée, l'animal se précipita sur les *lanceros;* mais, avant qu'il eût pu atteindre les Indiens de ses cornes, les six fers de lance lui étaient entrés dans le mufle, dans le col et la poitrine, et le taureau s'arrêta court en beuglant douloureusement. Les autres *lanceros* accoururent alors et l'achevèrent en une minute. Le corps fut traîné hors de la place, et un second taureau parut bientôt. Comme le premier, il se précipita sur les lances, et fut tué comme lui. Un troisième eut le même sort. Un quatrième s'élança; c'était un petit taureau noir, avec une étoile blanche sur le front. Il bondissait comme un chevreau, puis s'arrêtait court, poussait des mugissemens brefs et saccadés, piétinait la terre, qu'il faisait voler à dix pas, puis recommençait à bondir. C'était plaisir de le voir faire; aussi de toutes parts il s'éleva un murmure de contentement qui se formula

bientôt en éloges passionnés du joli taureau noir. Deux ou trois fois il s'avança jusque sur les fers de lance, il se piqua le nez et se retira furieux. Encouragés par la timidité de l'animal et par leurs premiers succès, les *lanceros* se débandèrent, s'agenouillèrent deux par deux dans la place, et attendirent le taureau le pommeau de leur lance fixé en terre. Le taureau se précipita vers les deux premiers qui se rencontrèrent sur son chemin. Arrivé à portée, il sauta par-dessus lances et lanciers, puis revint sur ces malheureux qu'il foula avec rage, laboura de ses cornes pointues et finit par lancer à plus de dix pieds en l'air. Il y eut alors un cri général dans la place : *Bravo toro! bravo toro!...* J'avoue que, pour moi, j'étais ému à ne pouvoir respirer. Les deux hommes mutilés étaient là dans l'arène, se traînant sur les genoux et les mains pour gagner les barrières et échapper à la mort; mais le taureau furieux courait de l'un à l'autre, les foulait de nouveau aux pieds et les frappait de ses terribles cornes. « C'est horrible! » dis-je à mon voisin le plus rapproché. Celui-ci ne m'écoutait pas; son ame tout entière était passée dans ses yeux; il avait même laissé éteindre sa cigarette, qu'il avait retirée de sa bouche pour crier plus fort que les autres. « *Bravo toro! Ah! toro picaro!* criait-il chaque fois que le taureau revenait à la charge sur les deux malheureux Indiens. Ah! vaillant taureau, petit coquin de taureau! C'est mon taureau! disait-il avec orgueil en regardant les gens qui l'entouraient; il est de mon *hacienda,* c'est moi qui l'ai donné pour Notre-Dame de Lorette. » Et à la fin, quand il m'entendit répéter que c'était une lâcheté de ne pas aller secourir les deux Indiens : « Ils n'en ont plus besoin, dit-il en souriant; ils sont certainement morts. » En effet, les malheureux étaient là, dans l'arène, les membres brisés, vomissant le sang, morts enfin, bien morts. J'en avais assez de ce drame d'abattoir; je cédai ma place au véritable amateur qui, avec sa bouche avinée, me faisait passer devant la figure des *bravo toro!* à m'asphyxier. Je m'en allais rejoindre mes honnêtes mules qui, elles, ne tuaient personne et n'en étaient pas mieux traitées, car, pour ce jour-là, impossible d'obtenir à prix d'or autre chose que de la *chicha,* de l'eau-de-vie et des *chupes.*

A Chinchero, j'avais fait la connaissance d'un propriétaire des environs, qui me proposa de m'arrêter en passant dans son *hacienda,* sur la route de Lima. Là, je trouvai deux grandes demoiselles fort ennuyées de leur sort et encore irritées contre leur père, qui n'avait pas jugé à propos de les mener aux courses de *toros* de Chinchero. En vérité, c'est une désolante existence que celle des propriétaires péruviens établis loin des grandes villes. Leurs maisons forment un carré, composé de l'habitation des maîtres et des bâtimens d'exploitation. Dans cette cour pataugent poules, canards, cochons, et aussi les gens de la maison, quand ils veulent mettre le pied dehors. Pas un piano,

pas un livre, pas un pauvre journal. Une guitare, dont chacun râcle plus ou moins, et quelques livres de prières, voilà ce qui doit suffire à la vie intellectuelle des dames de l'intérieur du Pérou; aussi sont-elles, comme le veut l'Évangile, les très humbles servantes de leurs maîtres et seigneurs, qui les traitent avec une supériorité brutale dont les pauvres femmes ne peuvent que rarement se venger.

De Chinchero à Guamanga, la route n'offre de remarquable que les larges ravins qu'il faut à chaque instant monter et descendre. Tout près de la petite ville de Guamanga, l'on traverse sur un pont de pierre un ruisseau profondément encaissé, dont les eaux font tourner plusieurs roues de moulins à farine. Le blé est le principal produit et à peu près la seule culture du pays. L'aspect de Guamanga est riant; les maisons, surtout celles des faubourgs, paraissent s'élever du milieu de jardins verts : en approchant, l'on reconnaît que cet effet de verdure est produit par les cierges et les raquettes (plantes de la famille des cactus). Les maisons, couvertes de tuiles rouges, sont blanchies avec une terre crayeuse d'un blanc éclatant; les rues sont droites et bien alignées, et celles que n'ont pas bouleversées les torrens qui, pendant la dernière saison des pluies, couraient par la ville et inondaient les maisons, sont propres et bien pavées. Les autres sont encombrées de monceaux de pierres et de terre. La place de la cathédrale est de trois côtés entourée de portiques qui lui donnent un air élégant et monumental. Les églises de Guamanga n'ont absolument rien de remarquable, non plus que les couvens. Comme partout, les monastères de femmes sont conservés, mais les biens des religieuses sont appliqués au service de l'état. Guamanga est bâtie au pied de l'un de ces nombreux rameaux de montagnes qui descendent en toute direction de la chaîne principale des Andes. La plaine qui l'entoure des deux côtés est cultivée en blé : le manque complet d'arbres, la sécheresse de la terre crevassée à chaque pas, la stérilité des montagnes qui, de tous côtés, ferment l'horizon, donnent à ce paysage un aspect sévère.

Guamanga est le chef-lieu de préfecture du département d'Ayacucho. Un des préfets qui se sont succédé dans cette ville, le général Frias, a commis, pendant son administration, des horreurs renouvelées des Espagnols au temps de la conquête. Sans consulter ses administrés, il s'était déclaré pour le général Gamarra, et avait commencé par lever des contributions forcées, par s'emparer de tous les chevaux et mulets du département, et presser tous les hommes en état de combattre, blancs, métis et Indiens. Des femmes vieilles et infirmes furent chassées du département dans les vingt-quatre heures; des jeunes gens des premières familles de la ville furent condamnés à mourir sous le bâton. Quand Frias fut tué dans le combat livré près de Huancavelica, il y eut à Guamanga une explosion de joie. Une dame me

disait : « J'ai fait prier le lieutenant*** (celui qui l'avait tué) de passer chez moi, et je lui ai baisé les mains. »

Le département d'Ayacucho produit du blé, du maïs, des fruits et des légumes; il renferme aussi quelques mines d'argent, travaillées avec de faibles capitaux. Quand même ce département, presque uniquement agricole, donnerait quelques produits exportables, il serait impossible de les faire arriver à la côte, vu la difficulté des chemins et l'éloignement de la mer. A Guamanga, le climat est tempéré, et déjà les habitans commencent à perdre la tournure rustique qui annonce presque toujours dans la population péruvienne le voisinage de la *sierra*. Je fus invité, avec une nombreuse troupe de jeunes gens et de jeunes femmes, à une *trilla* (battage du blé) dans une *hacienda* à trois lieues de Guamanga. Les dames chevauchaient, jambe de ci jambe de là, et poussaient leurs chevaux au grand galop dans des sentiers remplis de cailloux et bordés par des précipices. De ce train-là, nous arrivâmes bientôt à la ferme. Sur un plateau isolé et exposé à tous les vents, le blé était entassé à trois pieds de hauteur. On amena des chevaux et des mulets, pour la plupart non domptés, et on les lâcha sur le blé. Une quarantaine d'Indiens, formant un cercle et les effrayant par des cris aigus, les faisaient galoper à toute vitesse. Quand les chevaux cherchaient à s'échapper, on les arrêtait à coups de bâton, et c'était un tintamarre, une poussière à s'enfuir, ce qui divertissait beaucoup la compagnie.

Le soleil était brûlant; nous avisâmes trois arbustes hauts d'une dizaine de pieds, et nous nous établîmes pour déjeuner à l'ombre trouée de leurs petites feuilles. Comme je voyais la conversation tourner au blé, je me hâtai de raconter qu'il y avait en Europe une machine fort simple pour séparer le grain de l'épi, sans briser l'un ni l'autre, et l'Europe nous fit oublier le blé de Guamanga : la conversation devint animée; mes compagnons étaient d'un naturel, d'une bonhomie charmante, et nous fûmes toute cette journée gais et joyeux comme de vrais paysans. Notre petite fête se termina, comme se terminent les fêtes dans ce pays, par des politesses commencées et rendues le verre à la main, enfin par une joie un peu tumultueuse. Il était trop tard pour retourner à Guamanga; il fut résolu, d'une voix unanime, qu'on camperait dans la ferme jusqu'au lendemain matin. Nous dansâmes une bonne partie de la nuit, et le restant, nous le passâmes dans une grange, où mères et demoiselles, pères, frères, amis et conviés, nous nous arrangeâmes chacun dans notre coin, le moins mal possible, riant du campement improvisé et babillant toute la nuit de façon à ne pas laisser dormir des deux yeux un seul d'entre nous.

Cette méthode paresseuse de faire battre le blé par des chevaux est encore usitée dans certaines parties de la France, en Espagne et en Orient.

L'on en conçoit tous les inconvéniens : perte de grain et de paille, surcroît de dépense, lenteur et irrégularité du travail. L'agriculture est restée, dans ces pays, ce qu'elle était au temps de la conquête : la charrue n'a pas de roues, et le soc est formé d'une barre de fer longue d'un pied et large de deux pouces, qui est attachée au bois par une sangle. Cet instrument gratte à peine la terre à une profondeur de trois ou quatre pouces, et pourtant le blé forme la grande richesse de ce département; on ne songe pas à cultiver la vigne, qui, dans ces terrains légers et crayeux, donnerait une bonne qualité de vin.

La population de Guamanga est de six milles ames, pour la plupart blancs et métis. Il y a un collége où, comme au Cusco, l'éducation est toute classique et catholique, et tout aussi médiocre. Je passai à Guamanga quinze jours, et je quittai cette ville regrettant, je n'ose pas dire des amis, mais des personnes qui m'avaient traité avec bonhomie et bienveillance.

Le petit village de Quina est à cinq lieues d'Ayacucho. De là le terrain s'élève en pente douce jusqu'au pied d'une de ces nombreuses montagnes, rameaux de la grande Cordillère. La plaine qui s'étend entre le village et la montagne, au pied de la montagne même, a été le théâtre de la célèbre bataille d'Ayacucho, restée, dans l'histoire moderne du Pérou, comme l'événement le plus important de la guerre de l'indépendance. Là, cinq mille hommes en combattirent neuf mille; contre toute probabilité, les vieux soldats de la guerre de la Péninsule capitulèrent devant les *gauchos* colombiens et les Indiens de la sierra. Du côté des Espagnols, il y eut confiance et négligence; résolution du côté des indépendans. Le vice-roi Lacerna était en désaccord avec ses généraux, et les généraux étaient en désaccord entre eux. On prétend que le vice-roi ne songeait à rien moins qu'à élever pour son propre compte un trône constitutionnel au Pérou, que ce but était avoué par lui et soutenu par nombre de partisans, pour la plupart Américains, et qu'il en résultait une grande indécision dans sa conduite vis-à-vis des indépendans.

L'armée espagnole, infanterie et cavalerie, était rangée sur la montagne qui domine la plaine de Quina. Les tirailleurs espagnols descendirent et ouvrirent le feu; les tirailleurs américains avancèrent sur eux et les firent reculer. L'armée espagnole s'ébranla pour soutenir les siens; mais, au-dessus de la plaine, la montagne est très raide : il fallut prendre un chemin moins rapide et plus étroit, par lequel un bataillon seul pouvait descendre à la fois. A mesure que ce bataillon débouchait dans la plaine, il se trouvait en face d'un corps plus nombreux de troupes des indépendans, qui le chargeait et le culbutait avant que les autres bataillons ou escadrons qui descendaient à la file eussent le temps de se déployer. Lacerna, voyant les troupes espagnoles hésiter, quitta précipi-

tamment la position qu'il occupait, et, l'épée à la main, il chargea les indépendans. Il fut blessé et fait prisonnier; les autres généraux, Valdès, Cantarac, Bonet, capitulèrent; plus de la moitié de l'armée n'avait pas tiré un coup de fusil. L'on a beaucoup parlé et l'on parle chaque jour en Amérique de la bataille d'Ayacucho: les Espagnols accusent un de leurs chefs d'avoir trahi, mais ce fut un de ceux qui ne quittèrent pas un instant le champ de bataille, et il avait donné de nombreuses preuves de sa loyauté. La veille de l'action, il s'opposa vivement aux idées du vice-roi, l'exécution du plan de Lacerna devait amener presque nécessairement la perte de la bataille. Sur le lieu même de l'action, on se voit forcé d'attribuer la défaite des Espagnols aux détestables dispositions prises par le vice-roi. Au reste, le gain de cette bataille n'eût fait triompher que momentanément la cause espagnole. Le premier cri d'indépendance avait été trop hautement jeté, trop d'individus étaient compromis dans cette nouvelle cause, pour ne pas la soutenir jusqu'à la fin. Bolivar, toujours infatigable, préparait déjà une nouvelle armée pour remplacer l'armée qui pouvait être détruite à Ayacucho. La bataille livrée dans la plaine d'Ayacucho a eu cela d'heureux, qu'elle a arrêté l'effusion du sang, qui aurait pu couler long-temps encore, mais sans résultat pour l'Espagne. La bataille fut dite d'Ayacucho, du nom du village voisin de la plaine. Guamanga fut baptisé *Ayacucho*, ainsi que le département dont cette ville était le chef-lieu. Aux termes de la capitulation, l'armée espagnole devait être embarquée à ses frais et renvoyée en Espagne; les autorités espagnoles pouvaient également profiter du bénéfice de la capitulation et quitter le Pérou sans être molestées; quant aux Indiens des deux armées, ils désertèrent après la bataille : peu leur importait la cause des blancs, leurs ennemis; ils avaient été enrôlés par force, ils s'étaient battus parce que les blancs, leurs maîtres, leur avaient dit de se battre; ils savaient que, sous le roi comme sous la loi, ils seraient toujours serfs, et ils ne réclamèrent pas la promesse qu'on leur avait faite de les exempter du tribut. Ce tribut fut augmenté d'une piastre, ils ne s'en plaignirent pas davantage; seulement, quand, après l'action, on vint pour ramasser les fusils, quatre mille avaient disparu du champ de bataille.

De Cusco à Guamanga, j'avais traversé la plus belle et la plus curieuse partie du Pérou; j'avais pu comparer, chemin faisant, la civilisation des Incas dont les monumens du Cusco et les ruines de Choquiquirao m'avaient donné une haute idée, la barbarie indienne représentée par les sauvages Antis, avec les mœurs demi-espagnoles, demi-américaines des habitans du Bas-Pérou. De Guamanga à Lima, je traversai des campagnes où les richesses métalliques alternent avec les produits d'une végétation qui rappelle tous les climats. En arrivant dans la capitale du Pérou, je cherchai à m'expliquer l'impression de tristesse qui

me restait de mon excursion à travers ce riche pays, au milieu de cette population intelligente et hospitalière, et jamais je n'avais mieux compris qu'en franchissant les barrières de Lima, après un voyage de plusieurs mois dans l'ancien empire des Incas, l'impuissance des sociétés auxquelles manquent ces deux conditions essentielles de force et de prospérité : l'ordre et le travail.

IV. — LIMA.

Le premier aspect de Lima ne saurait modifier en rien l'impression pénible qu'on rapporte d'un voyage dans l'intérieur du Pérou. Ici encore de singuliers contrastes de grandeur et de misère, d'activité inquiète et d'indolence, viennent étonner et attrister l'Européen. J'eus l'occasion d'observer ces contrastes fort à l'aise pendant un long séjour à Lima, et, tout en rendant justice à ce que les mœurs liméniennes ont d'aimable et de charmant à la surface, je ne pouvais méconnaître que sous ces brillans dehors se cachent bien des germes de désordre, bien des causes de faiblesse que l'action d'un pouvoir résolu et d'un gouvernement établi pourrait seule efficacement combattre. Parmi les souvenirs que j'ai rapportés de la capitale du Pérou, je ne veux noter ici que ceux qui mettent en relief ce double aspect tour à tour gracieux et triste de l'ancienne ville des Incas.

J'arrivai à Lima au milieu d'une fête religieuse, et je quittai cette ville à peine remise de la consternation où l'avait plongée une émeute militaire. Toutes les observations que je pus recueillir entre l'époque de mon arrivée et celle de mon départ venaient pour ainsi dire se résumer dans ce premier et ce dernier épisode de mon séjour. Le goût des spectacles en religion comme en politique, tel est, je ne l'avais nulle part mieux compris qu'à Lima, le trait caractéristique des Péruviens. Je n'oublierai jamais l'impression que me fit éprouver la capitale du Pérou au moment où, par une nuit profonde, j'en franchissais pour la première fois les barrières. On célébrait la fête de *Nuestra Señora de la merced,* patronne de l'indépendance. Les cloches sonnaient leurs carillons; les habitans se pressaient dans les rues illuminées. On sentait bien que cette population, mise en si grand émoi par une fête religieuse, avait conservé toutes les anciennes passions nationales. Le costume seul avait changé : les hommes étaient vêtus à l'européenne; les femmes portaient des robes de soie ou d'indienne au lieu de l'antique *saya,* qui n'est plus que le costume du matin. Il était impossible de se tromper à ces apparences, et, dès mes premiers pas dans les rues de Lima, j'avais pu reconnaître, sous les dehors sérieux de la civilisation européenne, le vieil esprit péruvien dans toute sa poétique et traditionnelle frivolité.

L'aspect extérieur de Lima n'a guère plus changé depuis le temps des vice-rois que l'esprit de ses habitans. La capitale du Pérou est restée une des plus bizarres cités du Nouveau-Monde. Représentez-vous une sorte de jeu d'échiquier dont chaque case, séparée des autres par une rue droite, serait formée d'un groupe de maisons larges et basses au toit en terrasse; jetez au milieu de tout cela soixante églises aux tours bariolées de couleurs éclatantes; puis encadrez cet ensemble pittoresque de vastes jardins, limités d'un côté par la mer, de l'autre par les plateaux sablonneux qui s'élèvent en gradins jusqu'aux *nevaos* des Cordillères : vous aurez une idée du grand spectacle qu'on découvre du haut de la cathédrale de Lima. Puis, si vous descendez dans les rues animées de la cité péruvienne, si vous les parcourez surtout un jour de fête ou de cérémonie publique, vous arriverez sans peine à saisir dans la physionomie de cette population aimable et joyeuse les traits distincts qui font de Lima la plus charmante ville du Pérou.

Ce plaisir qu'on éprouve à découvrir l'originalité naissante d'un peuple qui se forme à la vie politique, j'eus plus d'une fois l'occasion de le goûter à Lima. Toujours cependant les souvenirs du passé revenaient malgré moi se mêler dans mon esprit aux impressions du présent. A vrai dire, il y a des époques, il y a des jours exceptionnels où Lima se retrouve presque tout entière telle qu'on la pouvait voir au temps des vice-rois. Le jour des Morts, par exemple, toute préoccupation politique s'efface devant les grandes et tristes pensées qu'éveille cette solennité religieuse. C'est au cimetière alors que se porte et qu'il faut chercher la population de Lima. Le principal cimetière de cette ville, *le Panthéon,* rappelle cependant une victoire assez péniblement remportée par les idées philosophiques de l'Europe du XVIIIe siècle sur les croyances religieuses de l'Espagne du XVIe. L'usage d'enterrer dans les églises s'était long-temps maintenu au Pérou. C'était là une prérogative des couvens, une source féconde de présens et de donations. Il ne fallut rien moins que la courageuse initiative d'un vice-roi pour faire disparaître cet usage, qui, dans un climat peu favorable à la conservation des corps, avait de fâcheuses conséquences pour la santé publique. C'est le vice-roi Abascal qui fit construire hors de Lima le vaste cimetière décoré du nom de *Panthéon.* Les moines et les confréries résistèrent; on cria au *scandale,* à l'*athéisme;* rien n'y fit. Les pierres des caveaux furent scellées à jamais, et les moines acquirent la douloureuse certitude qu'ils seraient après leur mort portés eux-mêmes, par ordre du vice-roi, à l'odieux Panthéon.

Les murs de ce cimetière embrassent un vaste emplacement carré, divisé en compartimens de largeurs différentes. Les couvens de Lima, les confréries, les diverses corporations, les avocats, juges ou médecins, ont des sépultures réservées. Les murs de séparation sont larges

de sept pieds, et, dans leur épaisseur, on a réservé des niches qui peuvent chacune contenir une bière. Les morts sont posés en long dans cette espèce de *columbarium*, dont on maçonne l'ouverture. Dix ans après, la niche est démurée, la bière ouverte, et les ossemens, couverts de chaux vive, sont jetés dans la fosse commune. La sépulture appartient de nouveau au premier occupant qui paiera 20 piastres pour cette singulière location de dix années. Pour 200 piastres, l'on devient propriétaire à perpétuité de l'une de ces niches. Ainsi les parens et les amis de tout mort qui n'a pas payé 200 piastres ne peuvent venir pleurer sur la tombe ou plutôt contre la tombe des leurs que pendant dix années. Ce temps passé, il faut qu'ils s'agenouillent sur la fosse commune, qui depuis a englouti tant de nouveaux cadavres. Bien des gens trouveront cet usage d'une inconvenance parfaite; mais les Liméniens, si désireux de bien vivre et si fort attachés à ce qu'ils ont sous les yeux et sous la main, oublient facilement ce qu'ils ne voient plus; puis, que leur importent les ossemens des leurs? Le souvenir d'un corps défiguré par la mort les fait frémir; ils en détournent leur pensée, et l'arrêtent plus volontiers sur l'ame du défunt qu'ils croient sauvée, s'il est mort après confession; dans le cas contraire, ils espèrent dans la miséricorde infinie de Dieu, et surtout dans les messes et prières (*responsos*) qu'ils prodiguent à l'ame dont le salut est douteux.

Le jour des Morts, il me prit envie d'aller, comme tous les habitans de Lima, au Panthéon. Ce cimetière présentait l'aspect le plus varié. Les femmes de Lima ont un tel désir de voir et d'être vues, les hommes aiment tant le plaisir, que partout où quatre personnes s'assemblent, on voit accourir des milliers de curieux. Tout leur est bon : courses de taureaux, processions, sermens à la constitution, fêtes des vivans, fêtes des morts; vous êtes sûr de trouver à toutes ces réunions nombre de *tapadas* qui montrent leurs bras nus couverts de bracelets et leur petit pied serré à marcher sur les ongles, ou des *señoras* en toilette de bal, coiffées en cheveux, raides et l'éventail à la main, occupant à elles seules un large cabriolet. Les rues qui mènent au Panthéon étaient remplies de promeneurs, les balcons garnis de femmes plus ou moins élégantes, toutes bien peignées et la tête surchargée de fleurs naturelles. Les voitures, marchant sur deux files, s'arrêtaient aux portes du cimetière; les cavaliers entraient dans la première enceinte, et la foule circulait librement partout. Une chapelle de forme octogone sépare cette enceinte des autres cours, où sont nichés les corps des morts. La chapelle est ouverte, et ses deux portes donnant, l'une sur la cour, l'autre sur la première enceinte, elle sert de corridor à la foule.

Sur les marches qui des deux côtés conduisent à la chapelle étaient assis des groupes de *tapadas*, la plupart en *saya rota* (*saya* déchirée, qui indique la prétention de rester incognito), arrêtant les cavaliers ou

les moines de leur connaissance, et faisant un *à parte* à la face de la foule qui va, vient, les presse et ne les regarde seulement pas. Les allées du cimetière sont ombragées de catalpas et bordées d'une charmille de buis. Les pauvres sont enterrés au milieu des grands carrés, dont la terre semble toujours labourée fraîchement, car elle est trop souvent remuée (1) pour que les mauvaises herbes aient le temps d'y prendre racine. Les oisifs, qui étaient le grand nombre, se promenaient dans ces allées droites, fumant leur cigarette. Les intéressés se rapprochaient des murailles en cherchant parmi ces nombreuses inscriptions le nom du parent ou de l'ami pour lequel ils venaient prier; mais, comme dans ce bienheureux pays la paresse est la première loi de chacun, l'on s'adresse d'ordinaire aux moines, qui, ce jour-là, se dévouent au salut des ames du purgatoire, et l'on achète leurs prières. Les guerres civiles, qui ont peuplé les couvens de jeunes hommes indolens, infirmes ou ruinés, ont enlevé à ces ordres religieux jusqu'aux apparences de la piété, et cependant telles sont les habitudes de foi contre lesquelles jusqu'ici rien n'a prévalu, que les religieux peuvent même compter sur le respect des femmes qui auraient le plus lieu de douter de leur soumission à la règle monastique.

Une autre croyance particulière à ce même jour des Morts, c'est que les numéros de loterie pris sous l'invocation d'une ame du purgatoire doivent infailliblement sortir. Voici plusieurs devises données aux *sorteros,* employés de la loterie, qui accourent partout où se porte la foule; je les ai copiées sur place dans le livret de loterie que m'avait prêté un *sortero;* elles servent de mot de passe pour le numéro gagnant : *Madriña y san Camilo, piden lo de Dios* (ma marraine et saint Camille, demandez-le à Dieu); — *viva Maria, resiente el Demonio* (vive Marie; *crève* le démon);—*Dios me la de para pagar lo que devo* (que Dieu me le donne pour payer ce que je dois); — *la cachucha de mi madre es men'grande que la mia* (le bonnet de ma mère est moins grand que le mien); —*bueno es sembrar para recoger* (il est bon de semer pour récolter), etc. Je ne pouvais rendre au complaisant *sortero* son livret de loterie, tant je m'amusais des saillies pieuses et bouffonnes que j'y trouvais à chaque page. Ce peuple, avec ses lazzis, sa foi et sa mollesse, me rappelait parfaitement les Napolitains, non pas les *lazzaroni,* race fort abrutie par sa vie de mendicité, mais la classe des artisans et celle des petits bourgeois à demi aisés. Les acteurs les plus animés de la scène étaient les moines et les *sorteros.* Les moines, moyennant deux réaux, priaient pour telle ou telle ame du purgatoire; à côté d'eux, les *sorteros* inscrivaient à force les nombreuses demandes de numéros de loterie, tou-

(1) Il meurt à Lima de 6 à 7 personnes par jour. Pour une population de 50 à 55,000 ames, c'est un chiffre de mortalité considérable.

jours mis sous la protection de l'ame bénie pour laquelle le moine achevait son *responso*, et le moine lui-même, crédule et besoigneux comme ses autres pratiques, employait l'argent qu'il venait de recevoir en billets de loterie, qu'il mettait également sous l'invocation de l'ame pour laquelle il venait de prier. C'était là un joli tableau de genre : le Panthéon dessiné comme un jardin à la française, la mêlée de *tapadas*, d'officiers au large plumet et au sabre traînant, de *chiollos*, d'Indiens, tous groupés autour des *sorteros* ou des moines, et le moine, sa cigarette à la main, priant dévotement pour l'ame du corps qu'on lui nommait, moyennant 2 réaux qu'il plaçait à l'instant même sur un billet de loterie!

Lima a ses fêtes politiques aussi bien que ses fêtes religieuses. Tous les ans, le 9 décembre, on y célèbre en grande pompe l'anniversaire de la bataille d'Ayacucho. Il y a messe solennelle, salves d'artillerie sur la *Plaza Mayor*, et harangue au palais présidentiel, dont les portes sont ouvertes à la foule. Le président, placé sous un dais, écoute gravement les discours des chefs de corps et des hauts fonctionnaires. Le soir, le palais et l'hôtel-de-ville sont illuminés. Le théâtre de Lima célèbre cet anniversaire à sa façon par des pièces de circonstance. Celle que je vis représenter offrait un mélange assez curieux de scènes allégoriques et de scènes militaires. On y voyait l'Ambition, diadème en tête, s'emparer de la toute-puissance, puis la Constitution venir arrêter la coupable, que le Pérou, habillé en sauvage, menaçait de toute sa fureur. Après force déclamations entre ces trois personnages, un colonel décidait les troupes de l'Ambition et celles de la Constitution à fraterniser. Les soldats finissaient par s'embrasser et par décharger leurs fusils en l'air. Il faut rendre cette justice aux Liméniens, qu'ils assistaient indifférens et presque moqueurs à cet étrange drame; j'entendis même un général, dans la loge duquel je me trouvais, dire tout haut qu'il ferait mettre l'auteur en prison.

Les combats de taureaux sont le complément obligé d'une fête espagnole. A Lima, tout s'y passe à peu près comme en Espagne même. Seulement chaque combat est précédé d'un exercice très brillant d'origine péruvienne, et dont les Liméniens sont fiers à bon droit : c'est celui des *capeadores* à cheval. Un cavalier agitant un manteau royal entre dans l'arène au grand galop, passe auprès du taureau, et agite le manteau sur ses cornes. Le taureau s'élance en bondissant pour atteindre l'agresseur; mais l'intrépide cavalier, faisant rapidement tourner son cheval autour du cirque, arrête constamment le taureau en lui présentant le terrible manteau rouge. Après deux ou trois tours, l'animal, découragé, reste immobile, et le cavalier se retire au milieu des applaudissemens de la foule.

Malgré l'empire des doctrines chrétiennes, qui auraient dû supprimer

à Lima les distinctions de caste, l'égalité sociale n'a jamais été qu'un mot vide dans la capitale du Pérou. Les créoles, quand ils proclamèrent l'indépendance, n'entendaient pas affranchir les Indiens et les nègres; mais San-Martin proclama la liberté des nègres et fit de chaque Indien un électeur, il appela même les métis aux emplois publics. Dès-lors commença au Pérou une rivalité de races qui n'est pas près de s'éteindre. La plupart des guerres civiles qui désolent depuis tant d'années ce pays n'ont pas d'autre source que cette antipathie insurmontable des races blanche, indienne et noire, augmentée plutôt qu'atténuée au Pérou par la proclamation du dogme de l'égalité sociale. Les fêtes religieuses, les solennités publiques, si nombreuses à Lima, ne font que passagèrement disparaître ces haines qui divisent la population liménienne, et qui se réveillent plus vives à chaque occasion de luttes politiques.

C'est du fond d'une petite bourgade voisine de Lima que j'assistai de loin à quelques scènes qui me donnèrent une triste idée de ces crises si fréquentes au Pérou. C'est là aussi que j'observai les mœurs de ce qu'on pourrait appeler la *fashion* de Lima. Chorillos est une petite ville à quelques heures de Lima, et où le beau monde de la capitale, pendant deux ou trois mois de l'année, se donne rendez-vous aux bains de mer. Cédant aux instances de quelques amis, j'allai prendre ma part de la vie oisive et assez élégante que l'élite de la société liménienne vient tous les ans mener à Chorillos. Il y a, pour aller à ce village où l'on danse et où l'on joue beaucoup, un costume obligé : veste, pantalon et gilet blancs, cravate blanche, *poncho* blanc, chapeau de paille du Chili. Je sortis ainsi vêtu par la porte de Guadalupe, traversant au galop les faubourgs et les jardins de Lima. Bientôt les jardins firent place aux champs d'*alfafa*, et je me trouvai dans une grande plaine verte, bordée de montagnes bleuâtres. Au bout d'une heure de marche, j'atteignis le joli village de Miraflores, aux maisons en belvédère entourées d'épais feuillages; de là, me dirigeant vers la mer, je ne tardai pas à gagner le village de Chorillos, composé de cabanes de pêcheurs blanchies intérieurement, et qui servent de refuge aux familles les plus distinguées de Lima pendant la saison des chaleurs.

J'étais parti de Lima en nombreuse compagnie. Notre cavalcade s'arrêta à la porte d'une de ces cabanes ou *ranchos*, et mes amis, sans descendre de cheval, demandèrent à plusieurs reprises don Antonio, le maître de la maison. Un nègre, qui se balançait dans un hamac suspendu sous la *verandah*, souleva un peu la tête pour nous dire que son maître était au *barranco*, et, se laissant retomber dans le filet, il continua à se balancer. Nous repartîmes aussitôt, et, au milieu d'un tourbillon de poussière, nous descendîmes le chemin qui conduit à la plage. Alors je me retournai et remarquai, non sans effroi, la pente rapide

des sentiers tracés en zigzag sur les flancs de ce mur de sable; mais les chevaux de la côte ont le pied sûr et tombent rarement. La plage peut avoir en cet endroit vingt-cinq pieds de largeur : les Indiens de Chorillos y ont élevé des cabanes de joncs où les baigneurs s'habillent et se déshabillent. Les cloisons, à peu près à jour, permettent plus d'une observation indiscrète; mais ici on ne s'émeut guère d'un pareil inconvénient. Ces pêcheurs indiens ne le cèdent ni en babil ni en importunité aux *ciceroni* italiens. Ils ont pour tout costume un mouchoir noué autour des reins. Grace à leur peau rouge, ils passent inaperçus, et on ne s'occupe pas plus de leur singulière toilette qu'on ne remarque celle des nègres dans les colonies.

A l'époque des vice-rois, les maisons de Chorillos étaient beaucoup plus simples qu'aujourd'hui : c'étaient de vraies cabanes de pêcheurs. Quand venait la saison des bains, les filets et ustensiles de pêche faisaient place à quelques hamacs et à une large table en bois; des coffres couverts de tapis servaient d'armoires et de siéges, mais ces tables de bois étaient chaque nuit chargées de monceaux d'onces et de piastres. Aujourd'hui, les murs des *ranchos* sont proprement blanchis; des canapés et des fauteuils ont remplacé les vieux bahuts; des pianos même sont orgueilleusement établis chez les femmes les plus à la mode. L'on s'habille deux fois par jour; le soir, les femmes se coiffent avec des fleurs, mais l'on joue petit jeu. En général, il y a au milieu de l'appartement une table, non pas couverte d'un *petit Dunkerque*, comme les tables de nos dames en France, mais bien d'un tapis divisé en deux parties, l'une rouge et l'autre noire. Quand vous entrez, on vous propose de jouer aux dés : les mères jouent des onces, les jeunes filles des piastres, les enfans des réaux. Le soir, quand tout le monde est rassemblé, c'est l'aumônier de la maison, ordinairement un moine, revêtu du costume de son ordre, qui tient la banque et qui paie ou ramasse l'argent, suivant les chances du jeu. A côté des joueurs ou dans une chambre voisine, les amoureux et ceux qui n'ont pas d'argent passent la soirée et une partie de la nuit à danser des *londons*, des *boleros* et des *samacuecas*. Bien souvent, musique en tête (l'orchestre se compose ordinairement d'un nègre ou d'un Indien râclant une guitare), la troupe se transporte en masse dans une maison où l'on s'installe pour danser, sans s'inquiéter si la chose convient ou déplaît au propriétaire.

Telles étaient les scènes assez monotones qui remplissaient la vie des baigneurs de Chorillos, pendant que j'y cherchais une distraction aux scènes révolutionnaires qui se passaient alors à Lima. Une insurrection militaire avait en effet éclaté dans cette ville peu après mon arrivée à Chorillos. Un général s'était emparé du pouvoir en promettant et en faisant à l'armée de folles largesses. Je n'ai point à raconter ici une des mille révolutions du Pérou; proclamations emphatiques, coups d'état

de toute sorte, batailles heureusement peu sanglantes, on connaît tout cet appareil des guerres civiles de l'Amérique espagnole. Ce côté-là n'attirait qu'assez peu mon attention dans l'insurrection qui avait subitement transformé autour de moi le village si animé de Chorillos en une solitude. Ce qui m'étonnait surtout, c'était l'attitude de la population, qui assistait silencieuse et morne à ces jeux militaires. C'est en face de spectateurs muets et insoucians que des généraux ambitieux se disputaient, les armes à la main, le gouvernement du Pérou. De péripétie en péripétie, le drame arriva enfin à sa dernière scène, l'avénement d'un *protecteur absolu* de la république : vaincu et fusillé quelques semaines après sa prise d'armes, le chef de la révolte avait cruellement expié son audace. C'est alors que je me hâtai de rentrer à Lima.

Je trouvai Lima fort triste; au lieu de cette exaltation patriotique propre dans les momens de crise aux peuples vraiment forts qui croient à leur avenir, ce n'était partout qu'abattement, prostration et silence. Plus de *samacuecas*, plus de parties de campagne. Les portes des maisons se fermaient, et les rues étaient abandonnées bien avant la nuit : on pouvait se croire dans une ville assiégée. Rien ne me retenant plus dans la capitale du Pérou, je songeai décidément au retour. Une population vive et spirituelle, partageant sa vie entre de stériles agitations politiques et de frivoles plaisirs, passant avec une singulière facilité de l'enthousiasme à l'insouciance, de la gaieté au découragement; — au-dessus de cette population, quelques chefs luttant sans cesse pour garder ou conquérir le pouvoir, une armée toujours prête aux révolutions et toujours sûre de les terminer à son profit, — tel était en résumé le spectacle que m'avait offert Lima, et je quittai cette ville aussi charmé du caractère aimable de ses habitans qu'affligé de la situation politique où je laissais leur pays.

Au point de vue commercial, la situation du Pérou n'est guère plus satisfaisante qu'au point de vue politique. Le commerce du Pérou est presque entièrement un commerce d'importation, comme dans tous les pays où l'industrie n'est pas encore sortie de l'état d'enfance. Il embrasse tous les articles manufacturés en Europe et dans l'Amérique du Nord. Il faut y ajouter les soieries de Chine que les Américains de l'Union viennent jeter en grande quantité sur les côtes de l'Océan Pacifique, de Valparaiso à San-Blas. Parmi les trois grandes nations qui commercent dans ces parages, l'Angleterre, la France et les États-Unis, c'est la nation anglaise qui tient la première place, et qui semble de plus en plus appelée à s'approprier le monopole des marchés commerciaux de la mer du Sud. Les maisons anglaises établies dans les places principales de l'Amérique méridionale sont les succursales d'autres maisons dont le siége est en Angleterre; devinent-elles un goût ou un besoin nouveau du pays, elles en informent la maison prin-

cipale, qui commande et reçoit directement du manufacturier les objets demandés. Arrivées à Valparaiso ou à Lima, les marchandises anglaises sont achetées par les détaillans du Chili ou du Pérou; on n'exige d'eux qu'une partie du prix au comptant; on leur donne de grandes facilités pour le reste, et, si la maison anglaise parvient à recouvrer seulement la moitié du prix convenu, elle a déjà fait un bénéfice suffisant. Notre commerce est malheureusement beaucoup plus gêné dans ses opérations. Les subrécargues de nos bâtimens, après quelques voyages sur les côtes de l'Amérique du Sud, trouvent aisément à se créer une pacotille; mais, l'achetant à crédit, ils ne peuvent être exigeans sur le choix et la qualité des marchandises. Arrivés en Amérique, il faut qu'ils vendent cette pacotille, et cela au comptant, car au retour ils doivent satisfaire à leurs obligations. Si, la spéculation terminée, ils n'ont pas gagné 50 pour 100, ils peuvent à peine payer leurs frais de voyage, de séjour et de commission. La bonne foi peut difficilement s'arranger de conditions si dures; aussi notre bijouterie est-elle traitée au Pérou de *chrysocale* et appelée *or français*. L'on ne veut plus de nos vins frelatés, de nos toiles qui diffèrent trop souvent de l'échantillon montré. Ici, comme partout, le commerce français est compromis par l'inintelligence et la légèreté coupable des agens auxquels il est confié.

Il était toujours entré dans mon plan de revenir par les *pampas* jusqu'à Buenos-Ayres, et de m'embarquer là pour le Brésil; mais, après mon dernier voyage dans les Cordillères, je me sentais fort peu disposé à recommencer mes promenades à dos de mule. Je m'arrêtai donc au parti le plus simple, c'est-à-dire à doubler le cap Horn. Je m'embarquai au Callao sur un brick français, et, quarante-huit jours après avoir quitté la république péruvienne, je prenais terre dans l'empire brésilien.

E. DE LAVANDAIS.

CLAUDE ET MARIANNE

ÉPISODES DE LA VINGTIÈME ANNÉE.

VII.[1]

Quand il se trouva dans la rue, après avoir quitté Fernand de Sallys, Claude prit sans hésiter le chemin qui conduisait chez Mariette. Pourquoi y vas-tu? lui disait en route un pressentiment inquiet, et Claude répondait intérieurement : Pourquoi n'irais-je pas? N'ai-je point promis à Mariette d'aller lui rendre compte de la mission que j'ai acceptée? Et, puisque tout semble terminé comme elle l'avait espéré, ne vaut-il pas mieux qu'elle le sache pour en faire le point de départ de sa conduite future?

Il avait tellement pressé sa marche, qu'en moins de deux minutes il arrivait devant la maison de Mariette, qui demeurait, du reste, à peu de distance de la Charité. — Mlle Mariette est-elle chez elle? demanda-t-il au concierge.

— Elle est sortie, répondit celui-ci.

Cette réponse causa à Claude un vif désappointement. — Après tout, se dit-il à lui-même, il n'est pas absolument nécessaire que je la voie, je lui écrirai pour lui apprendre le résultat de mon entrevue avec Fernand. — Néanmoins il s'éloignait avec un regret qu'il s'efforçait de se dissimuler, lorsque la femme du concierge courut après lui :

— Excusez-nous, monsieur, lui dit-elle, mon mari s'est trompé, Mlle Mariette est chez elle.

(1) Voyez les livraisons du 1er et 15 mai, et du 1er juin.

Cette réponse causa au jeune homme un sentiment de plaisir aussi vif que l'avait été son mouvement de dépit en apprenant l'absence de Mariette. Il monta rapidement l'escalier; la clé était sur la porte, mais, par discrétion, il s'annonça par deux coups légers.

— Entrez, répondit-on de l'intérieur.

Lorsque Claude entra dans la chambre, Mariette était assise auprès d'un guéridon, un énorme bouquet était posé devant elle, et elle s'occupait à couper avec des ciseaux la tige de chaque fleur, qu'elle plaçait ensuite dans un vase rempli d'eau. — Asseyez-vous, dit-elle à Claude, sans se déranger et sans presque lever les yeux sur lui.

Ce serait peut-être ici le moment de tracer le portrait de la bizarre et charmante fille que Claude venait de surprendre dans une si gracieuse attitude. J'en suis bien fâché pour les amoureux des types grêles qui n'aiment que les roseaux vivans et se plaisent à comparer leurs maîtresses aux plantes blanches et longues, comme si leur amour n'était que de la botanique : — Mariette n'était point maigre ni pâle : c'était véritablement une bien belle fille et une vraie femme. Ses mains n'étaient point d'albâtre, elles étaient de chair fraîche et vivante, d'une blancheur possible, rompue par un réseau de petites veines où l'on sentait courir un sang vif et fluide. Je n'affirmerais point qu'elle eût couru sur les blés sans en courber la cime, comme la Camille du poète, mais, à coup sûr, l'empreinte de ses pieds n'eût point effrayé Robinson dans son île. Sa démarche n'était point de celles qui révèlent au flâneur que la femme qui passe devant lui, en faisant bruire les plis de sa robe de soie, est venue au monde dans un lange de toile bise; quand le hasard l'amenait dans les beaux quartiers, on regardait passer Mariette, et si on la suivait, ce n'était que du regard; on ne la poursuivait pas. Rue de la Harpe ou rue Dauphine, sur son terrain même, le *sans-gêne* proverbial des étudians se tempérait de formes polies quand ils l'abordaient, et elle était peut-être dans ce quartier la seule femme qui leur rappelât de temps en temps que leur chapeau n'était pas cloué sur leur tête. Au bal, sa manière de danser ne participait point du tour de force; elle dansait pour son plaisir, et non point pour celui d'un cercle de badauds blasés, comme en rassemblent autour d'elles telles et telles célébrités ridicules dont la chorégraphie semble un programme de libertinage : — non point cependant que Mariette fût ce qu'on appelle une bégueule; c'était au contraire une franche épicurienne, qui s'efforçait de ramener parmi les jeunes gens au milieu desquels elle vivait les traditions, oubliées par eux, de cette galanterie où, sans que le plaisir y perdît rien, l'esprit pouvait toujours gagner quelque chose. Elle était charmante dans un souper, et plus charmante après, disaient les indiscrets. Pas une ne savait mieux qu'elle choisir la chanson qui mettrait les convives en gaieté, pourvu toutefois que ce ne fût point une de ces abominables grave-

lures comme en produit l'accouplement d'une ivresse brutale avec l'argot des bouges; refrains honteux, qui sont pourtant populaires, et que je n'ai jamais pu entendre sur les lèvres d'une femme, sans me rappeler cette fille de roi ensorcelée par une fée bancale, et condamnée à ne pouvoir ouvrir la bouche pour parler sans qu'on en vît sortir des scorpions, des crapauds et autres vilaines bêtes. Mariette parlait un langage tour à tour naïf et maniéré, semé d'aphorismes qui eussent fait songer un philosophe. Pas une ne savait, avec plus de retenue provocatrice, mêler les subtiles flammes du désir au vin qu'elle versait à la ronde, en faisant, pour la satisfaction des érudits, des citations d'Anacréon en pur grec du Portique. Elle devait cette petite science à un poète païen dont elle fut la muse quelque temps, et qui avait la manie de faire baigner ses maîtresses dans l'Eurotas. Mariette avait une jolie figure, la couche du hâle parisien n'avait point effacé entièrement le teint de son visage, dont les belles couleurs avaient fait pendant quelques mois l'admiration de tous les habitués de *la Bonne Cave;* mais sa physionomie, qui d'ordinaire était avenante et douce, variait selon les sentimens qui l'agitaient, et prenait quelquefois une expression d'énergie qui faisait douter si c'était véritablement la même femme qu'on avait vue un instant auparavant. Quand elle était dans ses heures de mélancolie, elle avait des attitudes penchées et des sourires pensifs qui rappelaient la Mignon regrettant ses orangers. Tout cela était peut-être un peu étudié, mais ne manquait point de charmes auxquels les plus indifférens souhaitaient intérieurement pouvoir se laisser prendre. Le matin où Claude vint la trouver, elle était vêtue d'un joli négligé printanier; ses cheveux étaient si bien lissés sur son front, qu'on eût dit une plaque d'acier sur laquelle courait un rayon lumineux; des manches flottantes de son peignoir sortaient ses beaux bras, dont la blancheur mate était mise en valeur par de petits bracelets formés d'un ruban de velours noir serré au poignet. Elle paraissait en belle humeur et pas le moins du monde préoccupée de la réponse que Claude venait lui apporter. Attendant peut-être qu'il parlât le premier, elle continuait l'arrangement de ses fleurs sans prendre garde au jeune homme qui se tenait debout, les mains sur le dossier de la chaise, dans une attitude très embarrassée.

— Voulez-vous que je vous embaume? dit tout à coup Mariette, et, relevant les yeux sur Claude, elle lui offrit un œillet. Approchez-vous, dit-elle, je vais le mettre à votre boutonnière.

Claude hésita un instant; mais il songea qu'un refus serait une grossièreté, et il se laissa faire. — Je vous fais chevalier de l'ordre du printemps, ajouta la jeune fille en riant. Et en se penchant pour mettre la fleur à sa boutonnière : —Eh bien! dit-elle en restant un moment dans cette position qui mettait son visage à une distance si rapprochée de

celui du jeune homme, quand on fait un chevalier, l'usage est de donner l'accolade; est-ce que vous ignorez les usages?

Claude avait hésité à prendre la fleur, mais l'offre non équivoque de ce baiser si gentiment quémandé le fit plus qu'hésiter, elle le remplit de confusion. Il devint subitement plus rouge que la fleur dont Mariette semblait lui demander le paiement en une monnaie dont un jeune homme n'est point ordinairement avare quand c'est la joue d'une jolie fille qui fait la quête. Cette familiarité paraissait étrange à Claude, et surtout dans les circonstances où il se présentait. Il ne devina point que ce n'était de la part de Mariette qu'un pur enfantillage, et qu'elle n'avait d'autre arrière-pensée que de le taquiner un peu. Il se décida à faire semblant de n'avoir pas compris et détourna brusquement la tête en se félicitant de son action, qu'il considérait comme héroïque; car en lui-même il ne se dissimulait pas qu'il avait dû lutter contre le furieux aimant qui semblait malgré lui attirer ses lèvres sur ce charmant visage, et encore n'était-il pas bien sûr que le baiser n'y fût pas allé tout seul. En tout cas, Mariette ne le tint pas pour reçu, et, relevant la tête avec un air étonné et dépité, elle se regarda, en jouant une maligne inquiétude, dans la petite glace d'une boîte à ouvrage ouverte devant elle.

— Eh bien! ma pauvre fille, murmura-t-elle avec un demi-sourire, et comme si elle se parlait à elle-même, il paraît que tu es devenue laide à faire peur, ou bien c'est qu'il y a des gens qui ne s'y connaissent pas. — C'est pour vous que je dis cela, ajouta-t-elle en regardant fixement Claude; mais je comprends, vous vous êtes sans doute réconcilié avec votre maîtresse? — Et Mariette se remit à ses fleurs.

— Certainement, répliqua Claude d'un ton bourru; n'est-ce pas vous qui me l'avez conseillé?

— Sans doute, et c'est plaisir de vous donner des conseils, puisque vous les suivez si vite et si bien! Et quand l'avez-vous revue? Est-ce hier soir?...

— Oui, c'est hier en effet, répondit Claude avec l'accent impatienté d'un homme qui aurait souhaité parler d'autre chose; mais Mariette, qui devinait son impatience, semblait prendre plaisir à la prolonger.

— A propos, reprit-elle, qu'est-ce que vous aviez donc hier? J'ai cru un moment que vous alliez me demander la permission de m'enfermer à clé chez moi.

— En tout cas, dit Claude brusquement, vous ne me l'eussiez sans doute pas donnée?

— C'est probable.

— Et vous aviez vos raisons pour cela, continua le jeune homme en s'animant peu à peu.

Mariette appuya sa tête sur son coude et regarda l'étudiant en face.

— Qu'est-ce que vous me chantez là? dit-elle.

— Je dis, reprit Claude, que vous aviez vos raisons pour ne pas rester enfermée.

— Ne suis-je donc pas libre de sortir de chez moi quand il me plaît, et d'aller où il me plaît?

— Au bal, par exemple?

— Au bal ou ailleurs, répliqua Mariette tranquillement.

— Vous avouez donc que vous y êtes allée! s'écria Claude avec une vivacité qui parut surprendre Mariette.

— C'est vrai, dit-elle, j'ai été au bal hier; mais comment l'avez-vous su? Vous avez donc une police à vos ordres?

— Je l'ai su, dit Claude, et, puisque vous l'avouez, on ne m'avait pas trompé.

— Eh bien! fit Mariette, qu'est-ce que cela vous fait au surplus?

Claude avait espéré un moment que Mariette le démentirait, ou qu'elle tenterait de se justifier; mais son sang-froid l'irrita. — Cela ne me fait rien, dit-il. Et que voulez-vous que cela me fasse? Vos actions ne me regardent pas.

— Il paraît que si, puisque vous y prenez garde.

— Je n'y prends point garde.

— Vous me faites presque des reproches.

— Je ne vous fais pas de reproches. Seulement, puisque vous n'aviez pas l'intention de tenir votre promesse, il était plus simple de ne point promettre.

— Que voulez-vous? reprit Mariette. On s'engage quelquefois étourdiment, et puis cela paraissait vous faire plaisir, que je n'allasse point dans cet endroit.

— Quel plaisir vouliez-vous que cela pût me faire? murmura Claude d'un ton indifférent.

— Eh bien! alors pourquoi me l'aviez-vous demandé, et pourquoi me faites-vous la moue?

— Mais, reprit Claude en éludant la question, quelle idée vous a prise d'aller à ce bal? Quel motif si impérieux vous y attirait... si tard?...

— C'est bien simple, dit Mariette en observant le jeune homme, qui venait de s'asseoir auprès d'elle. En rentrant hier, j'ai trouvé sur mon lit une robe neuve que ma couturière m'avait apportée pendant mon absence. J'ai voulu l'essayer; elle m'allait à ravir : quand je me suis vue dans la glace, je n'ai pas pu résister au désir d'aller faire voir comme j'étais belle. J'ai mis mon chapeau et j'ai couru au bal; je suis arrivée à temps pour la dernière polka.... J'ai eu un succès d'enfer... Estelle et Maria étaient vertes comme des feuilles.

— Et c'est pour si peu que vous avez manqué à votre parole? dit Claude.

— Tiens! s'écria Mariette, faire mourir de jalousie deux amies, vous appelez cela peu de chose, vous! Mais à propos, interrompit la jeune fille, je suis encore bien bonne de vous répondre, moi! Qu'est-ce que ce métier d'inquisiteur que vous faites? Êtes-vous comme cela avec votre maîtresse?

— Ma maîtresse n'est point coquette; c'est...

— Ne me faites point le détail de ses perfections, interrompit Mariette sans pitié pour Claude et comme fatiguée de la réserve qu'elle s'était imposée la veille. C'est une fille sage et modeste, qui a des engelures aux mains pendant l'hiver, un pot de réséda sur sa fenêtre durant l'été, et qui ne met pas de cachemire, parce qu'elle n'en a pas.

— Au moins elle m'est fidèle.

— C'est qu'elle est laide à ne pas oser regarder son miroir.

— Elle est très jolie, au contraire.

— Alors, ma foi, ce n'est pas une femme, c'est un objet d'art.

— Et j'en suis très amoureux, ajouta Claude.

— Ce n'est point vrai, répliqua Mariette en achevant d'effeuiller une marguerite qu'elle avait prise dans son bouquet, vous n'en êtes pas amoureux du tout : c'est le dernier mot de la marguerite.

— Vous croyez encore à cela? fit Claude embarrassé.

— Toujours. Et vous, vous n'y croyez plus?

— Ce sont des niaiseries.

— Vous dites cela maintenant que vous êtes un grand monsieur de Paris; mais, quand vous étiez un petit garçon de la campagne, vous n'étiez pas si incrédule; je me rappelle bien vous avoir vu jadis questionner les sorcières des champs, et, si elles vous répondaient non, vous poussiez de gros soupirs qui faisaient bien rire quelqu'un dont j'ai précisément le portrait ici.

— Où cela? fit Claude naïvement.

— Là, dans mon miroir, ajouta Mariette en se retournant vers la glace de sa cheminée.

— C'est bien loin de nous, ce temps-là! — dit au bout d'un instant Claude, dont l'attitude devenait de plus en plus embarrassée. Il y eut quelques minutes de silence entre les deux jeunes gens. Mariette s'était remise à ses fleurs, et ne levait pas les yeux. Claude regardait vaguement autour de lui.

— C'est là cette belle robe qui vous a fait oublier votre parole hier au soir? dit-il tout à coup en désignant une robe jetée négligemment sur un fauteuil.

— Oui, dit Mariette. Est-elle à votre goût?

— Je ne m'y connais pas. — Mais, reprit Claude après un nouveau silence, comment se fait-il que vous puissiez chercher du plaisir quand vous savez qu'il y a un être dans la peine à cause de vous?

Mariette tressaillit et releva la tête. — C'est vrai, dit-elle lentement, et vos paroles me font songer que vous êtes venu ici pour me parler d'une autre personne. Je ne sais pas comment cela se fait, je n'y pensais plus, et vous non plus au reste, ajouta la jeune fille.

— C'est vrai, dit Claude, nous avons parlé d'autre chose.

— Nous avons parlé de nous, répliqua Mariette, et rien que de nous! Eh bien! comment avez-vous trouvé Fernand? ajouta-t-elle avec un air d'intérêt véritable.

— Mal, dit Claude, et la nouvelle de votre présence à ce bal hier au soir avait contribué à rendre son état plus inquiétant.

— Pourquoi le lui avez-vous dit alors? s'écria Mariette.

— C'est lui, au contraire, qui me l'a appris, répondit Claude.

Et il raconta à la jeune fille tout ce qui s'était passé le matin entre lui et le malade. Quand il eut achevé, il aperçut quelques larmes couler sur les joues de Mariette.

— Mais quelle étrange fille êtes-vous donc? s'écria Claude. Quoi! vous pleurez, et vous m'avez chargé de porter à ce jeune homme une nouvelle qui pouvait le faire mourir de douleur! vous pleurez, et vous n'avez jamais eu la moindre pitié pour lui! vous pleurez, et vous ne pouvez pas faire le sacrifice d'une satisfaction de vanité ou d'un quart d'heure de plaisir! Où les larmes que je vous vois répandre prennent-elles donc leur source? Serait-ce dans le regret que vous éprouvez en apprenant que la nouvelle de votre trahison a produit sur Fernand l'effet que vous vouliez produire? Votre mensonge a réussi, Mariette : à cette heure, Fernand a pour vous tout le mépris que vous souhaitiez lui voir, et si vous l'aviez entendu l'exprimer comme je l'ai entendu moi-même, vous en seriez certainement convaincue. Est-ce pour cela que vous pleurez?

— Vous ne me comprenez pas, dit Mariette, et vous ne connaissez pas Fernand. Ce qu'il souffre à cette heure doit être horrible, et si je ne le savais pas surveillé, j'aurais des inquiétudes. C'est la pensée de sa souffrance qui cause mes larmes. Je ne suis point barbare comme vous le pensez. Pauvre Fernand! Dieu veuille qu'il persévère dans son mépris! Dieu veuille qu'il m'oublie et qu'il me pardonne! Moi, je n'oublierai pas son dévouement ni mon ingratitude, et ce souvenir sera long-temps mon châtiment. Mais, après tout, s'écria Mariette, dont le visage prit une soudaine expression de violence, pourquoi m'apitoyer? Ce que Fernand a souffert avec moi, ne l'avais-je pas autrefois souffert avec un autre? N'est-ce pas la peine du talion, en amour, appliquée par une destinée aveugle? Je ne l'ai point choisi, c'est lui qui est venu à moi. Suis-je donc coupable, et n'est-ce pas plutôt le hasard? D'ailleurs, je l'ai aimé tant et aussi long-temps que je l'ai pu. Pourquoi, lorsqu'il avait prise sur mon cœur, s'est-il reposé avec une sécurité

aussi téméraire sur un amour qui voulait être gardé à vue? Pourquoi m'a-t-il crue une autre femme que ce que j'étais réellement? Me suis-je parée de vertus absentes pour le séduire? Non, il peut m'accuser de tout, hormis d'hypocrisie : je ne lui ai point demandé qu'il me fît l'honneur d'une passion de roman dont je me savais parfaitement indigne. C'est la manie de certains très jeunes gens de prendre pour une Marion la femme la plus vulgaire, et de vouloir lui refaire une virginité. Cette pensée que tous les cœurs enthousiastes et naïfs adoptent pour devise est de la poésie, mais rien que de la poésie. On ne refait pas ce que Dieu lui-même serait impuissant à recréer. Le cœur d'une fille comme nous autres ressemble à une hôtellerie mal famée, où le passant honnête qui s'y aventure par hasard attire sur lui toutes les railleries des hôtes ordinaires. Quand un bon sentiment nous vient au cœur, les mauvaises passions maîtresses du logis l'en chassent bien vite.

A mesure qu'elle évoquait ainsi les souvenirs de sa liaison avec Fernand, Mariette se sentait entraînée à compléter par de nouvelles confidences celles qui déjà, la veille, avaient porté le trouble dans l'ame de Claude Bertolin. Seulement elle ne s'accusait plus, elle s'interrogeait tout haut, elle semblait se parler à elle-même plutôt qu'à Claude. —Et d'ailleurs, reprit-elle, Fernand était-il bien l'être qui aurait pu ranimer en moi tout ce que le désordre, la paresse et pis encore y avaient détruit? Il a souffert et souffre encore sans doute à cause de son amour pour moi; mais n'ai-je pas moi-même souffert autant que lui, sinon plus? Entre deux êtres, dont l'un est aimé par l'autre qui ne l'aime pas, croyez-vous que tout le mal soit pour celui qui aime? Celui-là qui ne peut rendre l'amour dont il est l'objet n'éprouve-t-il pas une douleur aussi grande que celui qui ne peut obtenir l'amour qu'il demande? Au milieu de son chagrin, le premier a du moins la consolation de sentir quelque chose de vivant s'agiter dans son cœur; mais celui qui met la main sur son cœur et qui le sent froid comme la pierre d'un tombeau, le pensez-vous exempt d'angoisses, et n'est-ce point un pénible état que de se survivre à soi-même? Ah! que de fois me suis-je sentie dévorée d'envie en voyant souffrir et gémir ce pâle jeune homme, et que n'aurais-je pas donné pour partager la moitié de ses douleurs! Moi aussi j'ai eu mon martyre, et la vie que j'ai menée avec Fernand était le plus souvent intolérable! Tous les jours, avec ou sans motif, j'avais à subir une scène de jalousie, et quelle jalousie encore! La pire espèce : une tempête de soupirs sur un ruisseau de larmes, un reproche monotone et placide; jamais l'attaque vive qui permet la riposte. Il n'y avait jamais rien à dire, il fallait se taire. Ah! combien m'a-t-il impatientée, ce Bartholo élégiaque dont le pas était toujours sur mes talons, et qui savait me trouver, les yeux bandés, en

quelque endroit que je fusse! On eût dit véritablement que le hasard s'était mis comme un alguazil au service de sa jalousie; c'est au point qu'il m'est arrivé dix fois pour une de le tromper, uniquement pour voir s'il ne me serait pas possible de faire perdre la piste à cette défiance magique, qui avait le flair du plus fin limier. C'était, entre ses soupçons et mes ruses pour les déjouer, une lutte où Fernand a toujours été le vainqueur. Et cependant rien n'a pu lasser cet amour où l'imbécillité se mêlait à l'héroïsme. Un beau jour, il voulut prendre une grande résolution, et tenta, pour savoir si je l'aimais ou non, l'expérience suivante : à cette époque, il était venu loger chez moi; il m'écrivit une lettre dans laquelle il m'annonçait très durement qu'il fallait en finir et qu'il allait me quitter; puis il alla se cacher sur une terrasse qui était de plain-pied avec ma chambre, attendant mon retour pour épier l'impression que me causerait sa lettre. Je rentrai très tard, bien après minuit, et je fus d'abord assez surprise de ne point trouver Fernand. Son billet me tomba sous les yeux : j'en pris lecture, et le jetai froidement dans les cendres. Fernand, qui me guettait sans que je le susse si près de moi, dut voir avec quelle indifférence j'accueillais sa rupture; mais ce ne fut pas tout. Me croyant libre, je me disposai à retourner d'où je venais; rien n'était plus net et plus précis, ce me semble. Cependant, comme j'ouvrais la porte pour m'en aller, Fernand sortit de sa cachette, se roula à mes pieds, et me demanda pardon de ce qu'il avait fait. Et dix aventures du même genre! Quand on aime une femme indigne de soi, et qu'on se sent trop faible pour la quitter, on a le courage de sa faiblesse : on se fait aveugle et sourd; c'est ce que Fernand aurait dû faire : il se fût épargné bien du chagrin, et à moi bien de l'ennui, sans compter le remords qu'on éprouve toujours en voyant qu'on fait le malheur de quelqu'un. C'est fini, dites-vous : c'est mon vœu le plus cher. J'embrasserai Fernand de bien bon cœur le jour où je le retrouverai n'ayant pour moi qu'une indifférence sincère, qui lui permettra de me serrer la main sans avoir la fièvre. Je ne me fie pas du tout à sa haine et à son mépris : car au fond de ces sentimens-là, qui sont comme la lie que dépose l'amour, il reste toujours quelque chose qui est de l'amour encore.

Mariette, qui, tout en parlant, s'était promenée à grands pas dans la chambre, vint, quand elle eut achevé, se rasseoir auprès de Claude, qui l'avait silencieusement écoutée.

— Eh bien! lui demanda-t-il, maintenant que vous voilà libre tout-à-fait, qu'allez-vous faire?

— Que voulez-vous que je fasse? répondit-elle. Mon chemin est tout tracé; je n'ai qu'à le suivre : c'est tout droit, et au bout...

— Au bout! fit Claude avec quelque inquiétude, eh bien?

— Dame, répondit la jeune fille, quand j'aurai vécu encore une di-

zaine d'années de cette vie-là, il est probable que je ne serai pas loin de la fin. Notre existence, à nous autres, est un roman banal pour lequel la destinée a toujours le même dénoûment, la misère dans la honte et la mort dans l'oubli.

Un frisson d'épouvante fit tressaillir Claude en écoutant cette belle créature évoquer aussi tranquillement la lugubre image de son avenir. — Et vous ne tenterez rien pour sortir de cette route périlleuse? vous savez quel abîme est au bout, et vous continuerez votre chemin?

Mariette fit un geste de résignation. — Écoutez-moi, lui dit Claude en essayant de lui prendre la main; mais la jeune fille la retira doucement et lui répondit :

— Je sais ce que vous allez me dire, du moins je crois le deviner. Par un sentiment qui indique un cœur humain, vous souhaiteriez me voir renoncer à cette existence où je ne sais pas la veille le nom de l'amant du lendemain, où je ne sais plus le lendemain le nom de l'amant de la veille. Mon avenir paraît vous effrayer plus qu'il ne m'inquiète moi-même, car aujourd'hui je mets en pratique les maximes d'indifférence qu'Édouard me conseillait jadis en me disant : Ne regarde jamais devant toi plus loin que le lendemain. Cette existence est horrible, je le sais;... ce n'est pas par goût que j'y veux rester, mais c'est à cause des efforts qu'il me faudrait tenter pour en sortir. D'ailleurs, j'ai derrière moi un passé que personne ne pourra jamais oublier et que je n'oublierai jamais moi-même, c'est le rocher de Sisyphe qui me retombera toujours sur la tête. Il est trop tard, je ne suis plus maîtresse de ma destinée. Le courant qui m'emporte est plus fort que tout, il faut que je m'y abandonne.

— Mais si l'on essayait de vous arracher à ce courant? fit Claude.

— Ce serait inutile, répondit Mariette; celui qui le tenterait courrait le risque de se perdre lui-même et ne me sauverait pas. Voyez Fernand!...

— Fernand était votre amant.

— Eh bien! reprit Mariette, quel autre qu'un amant tenterait ce que vous dites?

— Ce pourrait être un homme qui vous aimerait assez pour n'avoir point d'amour pour vous.

— Quel nom donnez-vous à ce sentiment-là? dit Mariette en regardant Claude avec curiosité.

— Vous l'appellerez comme il vous plaira, répondit le jeune homme. Pensez-vous qu'il existe?

— C'est selon; mais en tout cas je ne m'y fierais point.

— Pourquoi?

— J'ai assez d'expérience acquise, répondit Mariette, pour apprécier ce que valent ces sortes de sentimens neutres. Les sympathies vagues

finissent ordinairement par se préciser dans une passion absolue. D'ailleurs la vanité d'une femme, et d'une femme comme moi surtout, aurait de la peine à se persuader que le dévouement qu'elle exciterait pourrait rester long-temps désintéressé, et il est probable que tôt ou tard l'homme qui aurait entrepris cette tâche dont vous parlez me poserait des conditions ou du moins me les laisserait deviner.

— Quelles conditions? fit Claude préoccupé.

— Ah! répondit Mariette, vous m'avez bien comprise : je veux dire que dans un temps donné cet homme-là voudrait être mon amant.

— Mais, continua Claude, si c'était un homme si peu semblable aux autres qu'il lui fût impossible d'aimer une femme qui vous eût ressemblé?

— Encore une fois, quel sentiment le guiderait alors? fit la jeune fille en rougissant légèrement. Si, à défaut d'un amour sérieux que je n'accepterai plus de personne, l'homme dont vous parlez était même exempt de désir, il froisserait peut-être ma vanité; mais, en s'intéressant à moi par pitié seulement, il froisserait à coup sûr ma fierté. Ce ne serait ni un ami, ni un amant; ce serait quelque chose comme un philanthrope, et je le refuserais. Si vous connaissez cet homme-là, vous pouvez le lui dire, acheva Mariette en relevant sa tête devant Claude.

—Vous venez de lui parler vous-même, répondit celui-ci, et ayant remarqué un sourire sur les lèvres de Mariette, Claude ajouta : — Vous l'aviez deviné sans doute. Eh bien! oui, cet homme-là, c'est moi. Vous connaissant comme je vous connais, par vous-même, et sachant que vous êtes désormais incapable d'amour comme je le comprends, vous auriez pu vous fier à moi sans craindre que je vous imposasse des conditions, du moins de celles dont vous parliez tout à l'heure.

— D'ailleurs vous avez une maîtresse, continua Mariette avec le même sourire.

— Quant à votre fierté, à qui toute pitié répugne, reprit le jeune homme avec un ton presque dédaigneux, je regrette de vous entendre parler de ce sentiment; vous avez perdu le droit de l'invoquer : la fierté est la pudeur de l'infortune; mais, dans la situation où vous êtes et de laquelle vous ne voulez point sortir, la fierté est presque du cynisme.

— Voilà de belles paroles, dit Mariette froidement, mais où cela mène-t-il? Que puis-je entendre à toutes ces subtilités? En vérité, vous m'embarrassez beaucoup; mettez-vous un instant à ma place, et supposez qu'on vous parlât comme vous venez de le faire : quelle serait votre pensée? A quoi voulez-vous qu'une femme dans ma position attribue l'intérêt que vous lui portez? La confession franche, mettons même cynique, puisque le mot vous plaît, que je vous ai faite, les

scènes pénibles auxquelles vous avez assisté, n'ont pas dû, je le comprends, vous donner de moi une idée bien haute : comment expliquer alors cette sympathie sans nom que vous éprouvez pour une femme qu'avec vos principes il vous est impossible d'estimer? Que suis-je pour vous? Une étrangère.

— Ah! fit Claude, vous avez été jadis la compagne de mon enfance; vous êtes la fille d'un homme qui m'a sauvé la vie.

— Soit, dit Mariette, cela peut au besoin passer pour une raison de reconnaissance; mais véritablement est-ce l'unique raison qui vous guide? Réfléchissez; cherchez dans votre esprit ou cherchez ailleurs, ajouta la jeune fille, en soulignant pour ainsi dire le mot par l'accent singulier avec lequel elle le lança.

Claude resta silencieux; Mariette reprit : — Vous ne trouvez pas? Alors voulez-vous me laisser chercher pour vous? peut-être serai-je plus habile. Vous êtes jeune, monsieur Claude.

— J'ai vingt ans, répondit celui-ci.

— Ce n'est point cela que je veux dire, reprit Mariette. Moi aussi, je n'ai guère plus de vingt ans, et de ma jeunesse il ne reste plus que les apparences. Je voulais dire que vous aviez peu l'expérience de certains sentimens, l'amour, par exemple. Vous avez une maîtresse, me dites-vous; mais cela ne prouve rien : les étudians ont une maîtresse avant d'avoir un code; ils l'aiment ou ils ne l'aiment pas; le plus souvent c'est une fantaisie, ce qui vaut le mieux; quelquefois c'est une passion, ce qui est pis : voyez plutôt Fernand. Êtes-vous sûr d'aimer votre maîtresse, vous, monsieur Claude?

L'espèce d'obstination avec laquelle Mariette revenait à ce sujet impatienta le neveu du curé. — Ne me parlez plus de cela, dit-il. Je vous ai menti hier : je n'ai point de maîtresse et n'en veux point avoir.

— J'ignore pourquoi vous m'avez menti hier, dit Mariette.

— Je ne voulais point vous paraître un niais.

— Il n'y a point de niaiserie là-dedans, répondit Mariette.

— A vos yeux, cela pouvait en être une.

— Eh bien! en l'admettant, en quoi cela pouvait-il vous toucher? que vous importait mon opinion? Valait-elle qu'on lui fît l'honneur d'un mensonge... assez compliqué,... ajouta la jeune fille, puisque tout à l'heure vous m'avez dit que vous étiez réconcilié avec cette maîtresse de votre imagination, puisque vous aviez même entrepris la statistique de ses vertus? Qu'est-ce que toutes ces diplomaties... de mensonges et de démentis? Qui m'assure que ce n'est pas maintenant que vous mentez en désavouant cette maîtresse?

— Ah! je vous jure!... s'écria Claude.

— Pourquoi la solennité de ce serment? continua Mariette impitoyable.

— C'est pour vous convaincre.

— Et que voulez-vous faire de ma conviction?

A cette réponse posée devant lui comme un point d'interrogation, Claude ne put s'empêcher de rougir. Il sentit cette rougeur qui lui couvrait le visage, et son embarras ne fit que redoubler. Il chercha une réponse dans son esprit, mais il n'y trouva que le trouble où l'avaient jeté les paroles de Mariette. Celle-ci le tenait sous son regard et riait toujours de ce même sourire un peu railleur. Claude, ne sachant que dire, employa la ressource des gens timides, il fut impertinent et crut se tirer d'affaire en répondant aigrement : — Il n'y a qu'une fille comme vous qui puisse trouver du ridicule à ce qu'un jeune homme se tienne à l'écart des mauvaises liaisons.

— Qui vous parle de cela? répondit Mariette sans paraître offensée. Vous me trouvez étrange, mais vous êtes assez singulier vous-même: vous vous efforcez de me convaincre d'une chose, parce que vous supposez qu'elle ne m'est pas indifférente, en quoi votre supposition a bien tort, par parenthèse; je vous demande la raison de votre insistance; vous ne voulez pas la donner, parce que vous craignez d'en dire trop long. Vous êtes libre; cela ne m'empêcherait pas de deviner, si je voulais deviner. Mais, ajouta-t-elle en prenant la main de Claude, un conseil pour l'avenir : quand vous ne voudrez pas qu'on voie votre jeu, cachez donc mieux vos cartes.

— Je ne comprends pas, fit Claude, réellement déconcerté par ces façons de langage.

— Voulez-vous un dictionnaire? dit Mariette.

— Je vous assure que je ne sais pas,... balbutia Claude de plus en plus embarrassé; je ne sais pas ce que vous voulez dire.

— Quelle innocence! s'écria Mariette en frappant dans ses mains; dirait-on pas Chérubin? Gageons que vous cachez quelque part les rubans de la comtesse! Décidément, reprit-elle, vous ne voulez point parler; une fois, deux fois, non? Eh bien! soit; d'ailleurs vos paroles ne m'apprendraient rien que je ne sache déjà.

— Que savez-vous? fit Claude vraiment inquiet.

— Au fait, reprit Mariette à voix basse, vous n'en savez peut-être rien vous-même, de ce que je sais. Eh bien! si vous l'apprenez, ne me le dites pas; d'ailleurs il serait trop tard, car avant peu je ne pourrais plus vous entendre. Sans vous en douter, monsieur Claude, vous venez de me faire une visite d'adieu.

— D'adieu! s'écria le jeune homme frappé par ce mot.

— Oui, répliqua Mariette, je pars pour quelque temps. Fernand

sera sans doute bientôt guéri; j'aime autant qu'il ne me rencontre pas. S'il apprenait le mensonge que j'ai inventé pour le débarrasser de moi, il redeviendrait plus amoureux que jamais, ce dont Dieu le préserve, et moi aussi! Dans un mois, et peut-être auparavant, Fernand ira en vacances, et m'oubliera au milieu de sa famille, qu'il n'a point vue depuis long-temps à cause de moi; quand je le saurai loin de Paris, j'y reviendrai.

— Mais où irez-vous?... demanda Claude.

— J'ai à Dieppe une ancienne amie qui est allée prendre les bains; elle est avec le comte de G... Ils m'ont invitée à aller passer quelques jours avec eux; j'irai les joindre.

— C'est loin, Dieppe? demanda Claude machinalement.

— Assez loin, répondit Mariette sur le même ton; mais on y arrive.

— Alors je vous souhaite un bon voyage.

— Merci, dit la jeune fille.

— Et quand partez-vous? demanda Claude.

— Le plus tôt possible; d'ailleurs, ayant rompu définitivement avec Fernand, je ne puis plus rester dans sa chambre; il faut même que je m'inquiète d'en trouver une pour deux ou trois jours.

— Mais, si j'avais à vous parler, reprit Claude, où vous trouverais-je donc alors?

— Qu'auriez-vous à me dire? Parlez tout de suite, fit Mariette.

— Je veux dire que j'aurai peut-être à vous parler de la part de Fernand, que je reverrai demain.

— Fernand ignore que vous m'avez vue, et que vous pouvez me voir, puisque vous êtes censé ne m'avoir pas trouvée ici; et puis, je vous le répète, c'est fini entre lui et moi, et je vous remercie, avant de nous séparer, de m'avoir aidée dans cette rupture.

— Allons, dit Claude avec un effort, adieu.

— Adieu, fit Mariette en se levant comme pour le reconduire.

Quand ils furent près de la porte, Claude se retourna et voulut prendre la main de Mariette.

— Non, ce n'est point la peine, lui dit-elle.

— Pourquoi? fit Claude fâché, c'est l'usage quand on se quitte entre amis.

— Sommes-nous des amis?

— Je l'avais espéré.

— Non, répliqua Mariette, restons des inconnus l'un pour l'autre, cela vaudra mieux.

— Et vous ne voulez pas me donner la main? insista Claude.

— Je me souviens d'hier, vous serrez trop fort.

Avant qu'elle eût pu s'en défendre, Claude s'était emparé de sa main;

il allait la porter à ses lèvres, lorsque Mariette la retira brusquement et lui dit avec sa petite moue railleuse :

— Non, vous avez refusé mieux ce matin; je n'aime pas les caprices, et je prends ma revanche.

Claude la salua et sortit rapidement.

VIII.

En quittant Mariette, Claude ne voulut point rentrer chez lui; il craignait de rapporter dans son intérieur, encore si calme avant sa rencontre avec cette jeune fille, le trouble qu'elle avait fait naître en lui depuis deux jours, et particulièrement dans cette dernière entrevue. Il marcha au hasard, sans direction arrêtée, et s'aperçut seulement qu'il avait quitté le pavé des rues lorsqu'il entendit crier sous ses pas le sable des allées du Luxembourg. Il était trois heures de l'après-midi, et ce jour-là véritablement on eût dit qu'à la suite d'un brusque cataclysme Paris avait été transporté sous le méridien de Calcutta : le jardin était presque désert et silencieux; mais, en prêtant l'oreille, on aurait pu entendre le lion du zodiaque rugir et bondir dans les plaines incendiées du ciel. Sur les murs et les toits du palais ruisselait une lumière incandescente dont l'éclat repoussait le regard, et les eaux du bassin semblaient un lac d'argent figé, où la blanche escadre des cygnes traçait à peine un léger sillage. Aucun souffle d'air ne traversait cette atmosphère embrasée à suffoquer une salamandre, et les feuillages immobiles rappelaient à l'imagination la forêt pétrifiée de la Belle au Bois Dormant. Claude alla s'asseoir sous les marronniers d'où tombait une fraîcheur bienfaisante, et, avec l'inquiétude d'un homme qui, ayant le pressentiment d'une mauvaise nouvelle, n'ose pas ouvrir les lettres qu'on lui adresse, il hésita long-temps à regarder au fond de lui-même pour savoir ce qui s'y passait.

Un fait bizarre, peu croyable en apparence, et cependant accrédité dans l'esprit de bien des gens, c'est qu'il existe certaines épidémies qui se gagnent pour ainsi dire par la peur qu'on en a, ou par les soins que l'on prend pour les éviter. Il en est peut-être de même à l'égard de certaines passions auxquelles on succombe à son insu dans l'instant où l'on s'en croyait le plus éloigné. C'était à peu près ce qui était arrivé à Claude. Selon les caractères et les circonstances, les passions éclatent avec la rapidité du coup de foudre apoplectique, ou se révèlent avec une lenteur contenue qui déjoue la prudence de ceux qui veulent les repousser. Ainsi pendant cinq ou six mois, et tant qu'il n'avait été menacé par aucun danger, puisqu'il vivait en dehors de toute relation, Claude avait fait bonne garde autour de lui-même; mais sa vigilance,

lassée par ce perpétuel état de qui vive, s'était laissé mettre en défaut au moment même où elle aurait dû être plus active. La première fois qu'un hasard, qu'il n'avait pu prévoir, lui avait fait retrouver Mariette, il s'était présenté chez elle avec les préventions que Fernand lui avait inspirées; mais, au lieu d'une créature tout-à-fait vile, il avait vu une femme dont les manières et le langage modifièrent singulièrement l'idée qu'il s'était faite d'elle. A cela était venu se joindre ensuite l'intérêt qu'avait excité en lui l'histoire de la jeune fille. Nous avons fait connaître l'impression qu'elle lui avait causée: si, comme Mariette le lui avait dit, Claude avait eu plus d'expérience de certains sentimens, en découvrant la place que le souvenir et l'image de cette jeune fille occupaient déjà dans sa pensée, il aurait compris sur-le-champ qu'il était temps de se défier de lui-même et d'elle-même; mais il en était déjà arrivé à raisonner avec ses scrupules. Comme nous l'avons vu faire, il imaginait que son intervention entre Mariette et Fernand était une occasion dont il devait tirer un utile profit d'enseignement, et si une voix lui demandait tout bas : N'est-ce point plutôt une occasion dont tu veux profiter pour revoir Mariette? il feignait de ne point entendre. Quant à ces agitations intérieures, qu'il ne pouvait nier, il les attribuait au contact des événemens intimes auxquels il se trouvait mêlé, et se persuadait qu'il les verrait disparaître dès l'instant où sa mission serait achevée. Le sophisme lui était devenu subitement familier, et il s'en servait en toute circonstance pour se démontrer qu'il ne courait aucun danger, et qu'en agissant comme il le faisait il ne s'éloignait point de la ligne de conduite qu'il s'était primitivement tracée. Les places les mieux défendues offrent toujours un point où la résistance a été négligée. Il n'est point de si solide muraille qui n'ait sa pierre tombée, et l'étroite fissure où l'hirondelle fait son nid peut, le jour du siége, devenir une brèche assez large pour laisser passer une armée entière. La forteresse de placidité derrière laquelle Claude se croyait si bien en sûreté n'en était plus même à sa première pierre tombée. Pendant qu'il essayait de se donner le change à lui-même, la brèche avait été ouverte, et la passion victorieuse avait pénétré dans la place rebelle.

Ce fut là ce que Claude découvrit dans son tête-à-tête avec lui-même, sous ces marronniers du Luxembourg où son cœur avait déjà une fois senti un vague éveil, où l'autre soir il s'était promené avec Mariette. Son orgueil se révolta d'abord à l'idée qu'il était amoureux de cette fille. Il essaya de douter encore. Il tenta de donner un autre nom au sentiment dont il subissait déjà l'oppression tyrannique; mais l'évidence lui répondait. Que faisait-il en effet, à cette heure, dans cette promenade déserte, le front brûlant, le cœur en émoi, n'ayant qu'une pensée? Pourquoi n'était-il point chez lui, penché sur son travail,

esprit libre, le front calme et le cœur tranquille? Alors Claude adopta tout à coup un nouveau système : il voulut parlementer avec sa passion naissante, il s'efforça de la réduire aux proportions banales d'un caprice; il en était déjà arrivé à établir des nuances et à les comprendre. Quatre ou cinq heures après avoir refusé niaisement d'embrasser une femme sur le front, il sautait du haut en bas de l'échelle des concessions. Étrange faiblesse! amour-propre étrange! il ne voulait point avouer un sentiment, et se réfugiait dans un désir; mais un incident imprévu vint subitement troubler l'assurance fanfaronne au milieu de laquelle il se complaisait depuis un moment; son regard, qui errait vaguement, fut attiré par un nom qu'il venait d'apercevoir au milieu de diverses inscriptions faites au crayon, ou avec la pointe d'un couteau, sur le piédestal de la statue de Velléda, auprès de laquelle il était assis. Claude s'approcha et lut sur le marbre l'inscription suivante, inspirée sans doute par la rancune ou le dépit d'un galant évincé.

Pédante comme un docteur,
Sentimentale et coquette,
Frétillon maigre et sans cœur,
Ecce Mariette.

Signé GEORGE. Mardi, juin 184..

Claude, après avoir lu ces vers, tira brusquement de sa poche son mouchoir, dont il mouilla l'un des coins avec de la salive, et effaça le quatrain. Il avait éprouvé une douleur réelle, envenimée encore par une jalousie rétrospective, en voyant le nom de Mariette livré ainsi au regard des curieux; mais, en réfléchissant, il ne tarda point à comprendre que l'action qu'il venait de faire lui donnait un démenti à lui-même, et en effet, s'il n'était point amoureux de Mariette et n'éprouvait pour elle que le sentiment de convoitise qui s'éteint avec la satisfaction du désir, que lui importait le passé de cette fille et que lui importait son avenir? Cette réaction eut pour résultat de démontrer à Claude qu'il était, au contraire, épris de Mariette justement dans les conditions qui lui seraient le plus défavorables pour se faire écouter d'elle, puisqu'elle lui avait déclaré ne vouloir plus accepter aucun attachement sérieux. Et lui-même, d'ailleurs, n'avait-il pas sous les yeux l'exemple de Fernand pour le faire reculer devant cet amour dont le début le menaçait d'une infortune peut-être pareille à celle de ce jeune homme, et n'était-ce pas le moment ou jamais de tirer de cet exemple même le profitable enseignement qu'il se donnait encore la veille pour prétexte? Claude y pensait bien : il rassemblait dans son esprit tout ce qui s'était passé entre lui et Mariette; mais il ne savait à quoi se résoudre, et demeurait comme anéanti devant la révélation si prompte et si impérieuse d'un sentiment qu'il n'avait plus la force de

combattre. Quoi! c'était bien lui, Claude, qui était amoureux de Mariette après ce qu'il savait d'elle, après ce qu'elle lui avait dit elle-même! Eh bien! oui, c'était lui, et cela devait être. Dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre physique, toute compression détermine un éclat. Les passions les plus vives sont ordinairement celles qui ont été le plus long-temps contenues. La résistance qu'on leur oppose leur donne des forces nouvelles. Sages et prudentes peut-être, si on les eût abandonnées à leur essor naturel, elles deviennent aveugles et insensées quand on les force de conquérir leur liberté par la violence. L'éducation quasi-monastique que Claude avait reçue, s'ajoutant à certains préjugés exagérés, comme le sont presque toujours les appréciations des gens qui jugent les choses et les hommes plutôt d'après le ouï-dire d'autrui que d'après leur expérience personnelle, avait imbu son esprit de terreurs puériles. On se rappelle ses soins, ses précautions en arrivant à Paris : c'était là, aussi bien que dans la comédie, autant de précautions inutiles. Cette vie de solitude absolue, cette perpétuelle absorption de la pensée dans l'atmosphère d'une raison sèche était à la fois plus et moins que de la sagesse. C'était peut-être, sans que Claude s'en doutât lui-même, une révolte contre la loi humaine. Quoi! il avait vingt ans, l'âge des rires, des désirs et de l'enthousiasme, l'âge rapide où le cœur dit si facilement *credo* à toutes les chimères et à toutes les illusions séductrices; il avait devant lui cette vingtième année, terre promise des adolescens, et il refusait d'y entrer! En adoptant ce singulier système de résistance, Claude ignorait une chose : c'est que le meilleur et le plus puissant préservatif contre la passion, c'est la passion même. En s'enfermant dans son isolement, s'il avait laissé plus souvent pénétrer entre lui et l'étude le souvenir de sa fiancée, au lieu de le consigner à sa porte comme il l'avait presque fait, nul doute que cet amour l'eût défendu contre tout autre; mais, on se le rappelle, il s'était au contraire efforcé de l'oublier : il avait regretté de s'être abandonné un moment au charme enivrant de l'heure des adieux, aux chastes caresses qui avaient été comme le sceau du premier aveu, et, quand il y songeait, il se demandait s'il n'avait pas été un peu loin avec la fille du docteur, et s'estimait presque un séducteur, parce qu'il avait serré un peu tendrement la main de sa fiancée avant de lui avoir passé au doigt l'anneau qui devait la faire sa femme. Avec de pareilles idées, il était bien évident que Claude devait tomber amoureux de la première femme avec laquelle il passerait seulement une heure. Ce n'était que l'affaire du temps et de l'occasion, et, pour Claude, l'occasion était venue.

Cependant la chaleur de cette journée torride était tombée peu à peu, et quelques promeneurs commençaient à se montrer dans le jardin; l'horloge du palais, qui sonna tout à coup, fit lever la tête à Claude,

et le tira pour un moment de sa rêverie. Il s'aperçut que l'heure à laquelle on dînait ordinairement à son hôtel était passée depuis longtemps. Toute une demi-journée s'était presque écoulée depuis qu'il était là plongé dans ses perplexités, faisant tous ses efforts pour détacher de son esprit la pensée qui s'en était emparée, et sans cesse y étant ramené. Comme il venait de se lever de sa chaise, tourmenté subitement par un besoin de mouvement, deux jeunes gens passèrent devant lui en se tenant par le bras, et l'un d'eux fit un geste comme pour saluer Claude. C'était l'interne du médecin dont Claude suivait la clinique à la Charité. Claude lui avait machinalement rendu son salut, et avait déjà été dépassé par lui, lorsque l'interne revint brusquement sur ses pas comme un homme qui se ravise, et s'approcha de Claude :

— Pardon, lui demanda-t-il, n'êtes-vous point venu à la Charité aujourd'hui?

— Oui, répondit Claude; seulement j'avais affaire, et je n'ai pu venir qu'un peu tard, aussi ai-je manqué la clinique; est-ce que vous avez eu besoin de moi?

— Non, répondit l'interne; mais il est arrivé tantôt un événement qui a mis toute notre salle sens dessus dessous, et, quand je vous ai rencontré tout à l'heure, m'étant rappelé vous avoir vu causer hier avec le numéro dix, j'ai pensé que vous pourriez peut-être connaître la cause qui l'a poussé à se suicider.

— Quoi! s'écria Claude en interrompant le jeune homme, Fernand! C'est de lui que vous parlez?

— Fernand, oui, c'est en effet le nom que j'ai vu sur la pancarte. Eh bien! il vient de s'empoisonner avec du laudanum pris dans la bouteille destinée aux pansemens; c'est justement une heure ou deux après que vous l'avez quitté, car la sœur de service m'a désigné un jeune homme avec lequel le numéro dix a causé long-temps dans la journée, et, au portrait qu'elle m'a fait, j'ai cru vous reconnaître.

— C'était moi en effet, répondit Claude épouvanté. Est-ce qu'il est mort?...

— Pas encore, mais il n'en vaut guère mieux, dit l'interne avec l'insouciance des gens chez qui le spectacle journalier de la mort a presque anéanti toute sensibilité. Est-ce que vous savez pourquoi il a voulu se tuer?

— Non, balbutia Claude, je ne connais pas ce jeune homme; comme il ne pouvait point sortir, il m'avait chargé d'une commission dans la ville; je l'ai faite, et lui ai porté la réponse tantôt... Tout ce que je sais, c'est qu'il avait beaucoup d'ennui et de chagrin.

— Affaire de femme, hein? demanda l'interne.

— Je l'ignore, reprit Claude. Cependant, quand je l'ai quitté, il paraissait moins souffrir.

— Eh bien! avant peu, il ne souffrira plus du tout sans doute.

— Quoi! fit Claude, il n'y a véritablement pas d'espoir de le sauver?

— D'après les calculs de l'infirmier, qui savait à peu près le compte de ses gouttes, il a dû en prendre une dose capable d'assommer un bœuf. C'est dommage, c'était un garçon assez gentil. Je ne puis pas me rappeler où diable je l'ai vu avant de le rencontrer dans mon service; mais pour sûr sa figure ne m'était pas inconnue. Venez-vous avec nous prendre un verre de bière? ajouta l'interne en passant son bras sous celui de Claude; mais celui-ci se dégagea.

— Non, merci, dit-il; j'ai affaire dans le quartier.

— A demain donc, fit l'interne, qui s'éloigna tranquillement avec son ami.

Claude, resté seul, demeura tout étourdi de la nouvelle qu'il venait d'apprendre. Après avoir hésité un moment, il prit sa course et sortit du jardin. Dix minutes après, il était dans l'escalier de Mariette. Il frappa à la porte, on ne répondit pas; il frappa plus fort sans qu'on lui ouvrît.

— Mariette, murmura-t-il en collant sa tête contre la serrure, c'est moi, Claude : ouvrez. — Mais cette fois encore il ne reçut pas de réponse. Comme il appelait de nouveau, une voisine ouvrit la porte et parut sur le carré.

— Qui demandez-vous? dit-elle à Claude.

— Mlle Mariette.

— Je crois qu'elle ne loge plus ici; je l'ai vue descendre dans la journée avec un commissionnaire qui portait des malles. Le portier vous dira peut-être sa nouvelle adresse.

Claude remercia la voisine et descendit à la loge du portier.

— Mlle Mariette n'a point dit où elle allait, lui fut-il répondu; mais la femme du concierge ajouta : — Le commissionnaire qui est en face, près du marchand de vin, le sait peut-être; c'est lui qui a fait son déménagement.

Claude descendit dans la rue, aperçut l'homme qu'on lui avait indiqué, et qui fit d'abord la sourde oreille aux renseignemens qu'on lui demandait; mais une pièce de monnaie qu'il sentit couler dans sa main le fit parler. Mariette logeait actuellement rue de Vaugirard. Claude y courut. Mariette était chez elle. Cette fois Claude ne prit point la peine de frapper, il trouva la clé sur la porte et il entra. Mariette était seule, occupée à se tirer la bonne aventure avec un jeu de cartes étalé devant elle. Dérangée par le bruit que Claude avait fait en entrant, elle se leva brusquement et regarda le jeune homme avec surprise.

— C'est vous? lui dit-elle durement.

— C'est moi, fit Claude en s'asseyant sans qu'on l'en eût prié.

— Vous êtes sans gêne, fit Mariette; où avez-vous vu qu'on entrait

chez une femme sans frapper? Les cartes ont bien raison, elles m'annonçaient tout à l'heure la visite d'un homme de campagne. Il faut en effet être bien paysan pour avoir si peu d'usage. Qui vous a dit que vous me trouveriez ici? demanda-t-elle sur un autre ton.

— Qu'importe? fit Claude, je l'ai su.

— Et pourquoi donc me poursuivez-vous?... qui vous l'a permis?... êtes-vous sûr de ne pas me gêner?

— Gêner! Comment? fit Claude.

— Enfin, dit Mariette, que savez-vous?... que me voulez-vous? ajouta-t-elle en frappant du pied. Est-ce que vous avez oublié quelque chose chez moi tantôt?... votre montre, votre canne?... Je n'ai rien trouvé, je vous en préviens.

— Marianne, fit Claude, j'ai à vous parler, asseyez-vous.

— Je ne m'assieds pas; je suis lasse d'être assise... On meurt de chaleur ici, reprit la jeune fille en allant lever sa jalousie.

— J'ai à vous parler, dit Claude gravement.

— Eh bien! je vous écoute, et soyez bref, j'ai à sortir.

— Et vous allez?...

— Je vais au bal.

— Marianne, reprit Claude, c'est impossible, vous n'irez pas au bal ce soir.

— Ah çà! monsieur Bertolin, de quoi vous mêlez-vous, s'il vous plaît? fit la jeune fille avec une impatience souverainement impertinente. Est-ce que vous prétendriez me faire la loi chez moi, où vous êtes entré aussi brutalement qu'un huissier qui vient saisir?

— Depuis que je vous ai quittée, il s'est passé bien des choses, reprit Claude, et c'est pourquoi j'ai cherché après vous, car, sans cela, quel prétexte aurais-je eu pour me présenter chez vous? ajouta-t-il naïvement.

— En effet, dit Mariette, c'est ce que je me suis demandé en vous voyant... Que s'est-il passé? qu'est-il arrivé?

— Un grand malheur.

— Un malheur? répéta Mariette. Et, jetant un regard sur le jeu de cartes étalé sur la table, elle ajouta avec un accent de conviction : C'est donc cela qu'il y avait tant de piques dans mon jeu... Mauvaise nouvelle apportée à la nuit dans ma maison par un homme blond... vous êtes châtain-clair, c'est vous.

— Ne riez pas, Mariette, vous vous en repentiriez, fit Claude gravement.

— Oh! je ne ris pas, dit Mariette, qui était en effet très sérieuse. Eh bien! reprit-elle en levant les yeux sur Claude, parlez donc.

— Eh bien! celui dont nous parlions ce matin n'a pas eu le courage de supporter la fausse nouvelle que je lui avais apportée.

— Fernand! s'écria Mariette.

— Fernand, reprit Claude, il s'est empoisonné... dans la journée... je viens de l'apprendre tout à l'heure, et par hasard.

Il n'avait pas achevé cette révélation que Mariette était tombée à la renverse sur sa chaise.

— Fernand, Fernand! s'écria-t-elle en se cachant la tête dans les mains... Mon ami! mon pauvre ami!

— Mais vous l'aimez donc encore? fit Claude, qui se sentit troublé par cet élan de tendresse et le cri de douleur presque passionnée qui venait de s'échapper des lèvres de Mariette. Celle-ci ne répondit pas : elle était évanouie.

Presque au même instant, une jeune femme élégamment vêtue entra dans la chambre en sautillant. Comme la nuit était venue, elle n'aperçut point d'abord Mariette, qui était restée sans connaissance étendue sur sa chaise.

— Es-tu prête, Mariette? s'écria-t-elle, la voiture est en bas.— Mais, s'étant aperçue de l'état où était sa camarade, elle s'arrêta brusquement, jeta un regard rapide sur Claude et l'aida, sans lui rien demander, à donner des soins à Mariette, qui, au bout de quelques instans, ouvrit les yeux et put articuler quelques paroles.

— Vous aviez raison, monsieur Claude, lui dit-elle à voix basse, je n'irai pas au bal ce soir.

— Nous irons un autre jour, dit son amie.

— Jamais, murmura Mariette en regardant Claude avec des yeux noyés de larmes.

Claude la quitta au bout de quelques instans en lui promettant de revenir le lendemain.

IX.

Un soir du mois de septembre, environ trois mois après la scène que nous venons de raconter, Claude Bertolin, surpris par un orage violent qui venait d'éclater, s'était réfugié dans un café du quartier latin, où il demeurait toujours. Près de la table où il était assis, deux jeunes gens causaient, et quelques mots de leur conversation éveillèrent la curiosité de Claude, qui écouta leur entretien tout en feignant de lire un journal.

— Oui, mon cher Édouard, disait l'un d'eux, j'étais sûr que cela te paraîtrait incroyable, et cependant c'est comme cela.

— Et depuis quand? demanda l'autre jeune homme sur le ton de la plus profonde surprise.

— Depuis environ trois mois. Au reste, la dernière fois que je l'ai

vue, elle semblait déjà méditer quelque grave résolution. Il courait alors une assez méchante histoire sur son compte : on prétendait qu'un jeune homme, nommé Fernand, avait failli s'empoisonner dans l'hôpital où il était, en apprenant que Mariette s'était sauvée avec un de ses voisins deux heures après l'avoir vu au moment de rendre le dernier soupir.

— Ah ! fit Édouard, sans cœur ! c'est bien la même femme que j'ai connue jadis !

— C'est égal, répliqua l'autre jeune homme, c'était une réjouissante créature. Quand elle était en face d'une bouteille vide ou pleine, elle faisait des professions de foi à donner la chair de poule à Satan lui-même. Au reste, elle ne nous aimait guère, nous autres étudians, et elle ne se gênait pas pour nous le dire.

En ce moment, un jeune homme tout ruisselant de pluie entra dans le café, et s'approcha vivement des deux personnes dont Claude écoutait la conversation, en manifestant une grande surprise.

— Comment, Édouard ! c'est toi? s'écria-t-il en serrant la main de l'un des jeunes gens, est-ce que tu reviens à Paris? nous restes-tu longtemps?

— Je repars dans deux jours, répondit Édouard; je suis venu accompagner mon futur beau-père et ma prétendue.

— Tu te maries?

— Hélas ! et quand je dis hélas, j'ai tort : une jeune fille charmante, dont je suis parfaitement amoureux. Je l'épouse dans un mois, dans deux je serai notaire, et on m'appellera *mon cher maître*. Depuis trois jours que je suis ici, je paie mes dettes. Le premier jour, cela m'a amusé de voir toutes ces additions vivantes saluer les écus du sac paternel. Ah! c'est dommage de s'en aller, quand on a encore une fois vingt mille francs de crédit à l'horizon.

— Et tu ne vas pas faire un peu tes adieux à la vie de garçon avant d'aller t'asseoir à perpétuité au foyer conjugal? Ah! mais, au fait, je savais bien que j'étais venu ici pour quelque chose, s'écria le jeune homme qui venait d'entrer : je viens de faire une rencontre qui te concerne, Édouard; devine un peu qui je viens de rencontrer?

— Qui donc? parle! demandèrent à la fois Édouard et l'autre jeune homme.

— Mariette, mes enfans, la belle Mariette elle-même! et quand je dis elle-même, j'ai tort, car ce n'est plus elle.

Claude écouta avec plus d'attention.

— Mariette! s'écria Édouard.

— Ah! dit l'autre, tu penses encore à elle. Au fait, c'était ton élève, elle t'a fait honneur.

— Eh bien! demanda l'autre étudiant, lui as-tu parlé? Que devient-elle et que fait-elle? Pourquoi nous a-t-elle abandonnés si brusquement? Est-elle baronne, marquise ou duchesse?

— Rien de tout cela. Devinez ce qu'elle est actuellement? C'est fabuleux : elle est sauvage. Quand je vous disais que c'était à ne pas y croire! Figurez-vous qu'elle n'a pas voulu me reconnaître. Mon Dieu! oui; elle a eu l'aplomb de me dire qu'elle ne me connaissait pas. En voilà une qui n'a pas la mémoire du cœur, car enfin ce n'est pas pour te faire de la peine, Édouard, mais j'ai été aussi l'un des saints de son calendrier.

— Et tu ne soupçonnes pas ce qu'elle peut faire? demanda Édouard.

— Je ne soupçonne pas, répondit l'autre, je suis sûr.

— Eh bien?

— Mariette travaille.

— Comment sais-tu cela, puisque tu ne lui as point parlé?

— Je l'ai rencontrée rue Richelieu; elle sortait d'une maison toute pleine d'ateliers de lingères, de marchandes de modes. Il était l'heure où les ouvrières quittent leur ouvrage, et Mariette avait sous le bras le petit cabas de tradition qui signale la grisette.

— Il fallait la suivre, dit l'autre étudiant.

— Tu aurais su où elle demeure, ajouta Édouard.

— J'y ai pensé; mais la petite finaude aura sans doute deviné mon intention en voyant que je la suivais : arrivée à la Bourse, elle est montée dans un coupé qui stationnait sur la place, et je n'ai plus rien vu. Qu'est-ce que vous pensez de cela?

— Pourrais-tu m'indiquer précisément la maison d'où tu as vu sortir Mariette? demanda Édouard au jeune homme.

— C'est à côté d'un grand magasin de nouveautés, et juste en face l'Hôtel des Princes.

— C'est bien, dit Édouard. Messieurs, ajouta-t-il, vous me demandiez tout à l'heure si je ne comptais point faire mes adieux à la vie de jeune homme; je n'y songeais pas, mais ce que je viens d'apprendre m'en donne presque le désir. J'ai passé jadis, vous le savez, pour un *irrésistible;* mais, depuis si long-temps que je n'ai pratiqué, je me serai rouillé sans doute. Je veux savoir où j'en suis, et c'est Mariette elle-même que je choisis pour faire cette épreuve. Cette conversion mystérieuse me pique au jeu; ce sera ma séduction de retraite.

— Mais, dit l'un des jeunes gens, en supposant que tu réussisses, qu'est-ce qui pourra nous le prouver?

— Comment t'y prendras-tu? ajouta l'autre.

— Que vous importe? répliqua Édouard. Si demain soir vous me voyez arriver au bal avec Mariette à mon bras, me croirez-vous?

— Oui, mais prends garde à toi, dit en riant l'un des jeunes gens. Mariette est fille à te faire glisser sur le bord de ton contrat de mariage.

— Oh! n'ayez point peur, répondit Édouard, c'est une expérience que je veux faire.

— C'est que tu n'as pas été heureux jadis dans les expériences que tu voulais faire avec elle.

— C'est moins pour moi que pour vous que je travaille, messieurs, dit Édouard. Je m'engage à ramener toute une soirée Mariette au milieu de vous; quand elle s'y trouvera, ce sera à vous de la retenir.

— Au succès de ton entreprise! répondirent les jeunes gens en choquant leurs verres.

Claude appela le garçon, paya ce qu'il devait et sortit brusquement du café. Dix minutes après, il était rentré chez lui. Depuis trois mois, l'étudiant n'habitait plus le triste hôtel de la place Saint-Sulpice; il logeait dans une des rues tranquilles du quartier Vaugirard où il avait trouvé à louer en garni une petite chambre dont les fenêtres s'ouvraient sur le magnifique horizon des campagnes voisines. Comme il mettait la clé dans sa serrure, une jeune femme parut sur le seuil d'une chambre voisine de la sienne. C'était Mariette.

— C'est vous, mon ami. Entrez donc chez moi; j'ai de bonnes nouvelles à vous donner.

— Moi aussi, Mariette, répondit Claude, j'ai à vous parler. — Et il entra dans la chambre de la jeune fille.

— Comme vous rentrez tard ce soir! lui dit-elle; il est presque dix heures.

— J'ai été retenu par le mauvais temps, répondit Claude d'un air embarrassé; mais vous, Mariette, que vous est-il donc arrivé? Vous paraissez toute joyeuse ce soir. Est-ce que vous avez fait une bonne rencontre? ajouta-t-il en observant la jeune fille.

— Que voulez-vous dire? fit Mariette. Je n'ai fait aucune rencontre ni bonne, ni mauvaise. Je suis joyeuse, c'est vrai, mais c'est parce que j'ai une heureuse nouvelle à vous apprendre.

— Qu'est-ce donc? demanda Claude.

— Eh bien, dit Mariette, voici ce qui arrive. L'une des premières demoiselles du magasin où je travaille quitte la maison, et on m'a proposé de la remplacer. Une telle place était le but de mon ambition, mais je n'espérais pas si tôt la réaliser. Ai-je assez de bonheur en aussi peu de temps!

— Et vous acceptez? demanda Claude.

— Si j'accepte! pouvez-vous me le demander, mon ami? Mais songez donc, c'est une position qui assure mon avenir, un avenir sûr,

honorable, que je puis espérer, grace à vous, qui m'avez retirée de l'abîme où j'étais.

— Mais, demanda Claude, les exigences de cette place vous forceront sans doute à quitter cette maison?

— Certainement, répondit Mariette, sans remarquer l'inquiétude visible avec laquelle Claude attendait sa réponse, je serai logée au magasin. Oh! on me fait des conditions si belles, que j'avais d'abord peine à y croire. Figurez-vous, je l'ai déjà calculé, je pourrai mettre de côté trois ou quatre cents francs par an, et je serai augmentée. Mais qu'avez-vous donc, mon ami? vous paraissez triste. Moi qui espérais vous voir si heureux du bonheur qui m'arrive, et dont vous êtes l'auteur! Voyons, Claude, quel chagrin avez-vous?

— Que voulez-vous? dit Claude. Je me fais difficilement à cette idée, que vous allez quitter cette maison et que j'y resterai seul. J'étais habitué à vous entendre chaque matin, quand vous alliez à votre ouvrage; j'étais habitué à vous voir un instant chaque soir.

— Mais, mon ami, reprit Mariette, ce n'est point une séparation. J'aurai tous les quinze jours une journée de liberté qui vous sera consacrée. N'êtes-vous pas mon seul ami maintenant? ne vous dois-je pas d'être redevenue une honnête fille? Et d'ailleurs voici l'époque qui arrive où, de toutes façons, nous eussions été forcés de nous quitter. Vous allez retourner dans votre famille : le temps que vous passerez là-bas vous sera un apprentissage de notre séparation, et quand vous reviendrez, étant déjà habitué à ne plus me voir tous les jours, votre solitude vous sera moins pénible. Ah! moi aussi, je m'ennuierai bien dans les commencemens : votre bonjour du matin et votre bonne nuit de chaque soir me manqueront; mais je penserai à vous. Ah! mais, à propos, s'écria Mariette, étourdie que je suis, j'ai une lettre pour vous, que le portier m'a remise en montant, car il s'obstine à me donner vos lettres. C'est de votre oncle sans doute, acheva Mariette en remettant la lettre à Claude.

— Non, répondit le jeune homme, après avoir lu.

— De qui donc alors? fit Mariette.

— Lisez, lui dit Claude, en lui mettant la lettre ouverte dans les mains.

— Pourquoi? — fit Mariette étonnée. Elle prit néanmoins lecture de la lettre sur une nouvelle invitation de Claude. — Ah! dit-elle en riant, après avoir achevé, je ne m'étonne plus maintenant que vous soyez si sage, mon ami; vous aimez là-bas, et là-bas on vous aime. Pauvre Angélique! elle va être bien heureuse quand elle vous verra arriver! Je me rappelle l'avoir vue à l'époque où son père soignait ma pauvre mère défunte : c'était une ravissante petite fille, ce doit être une belle personne. Mais savez-vous, dit-elle, que c'est fort mal à vous

d'obliger votre fiancée à se rappeler à votre souvenir? Cette lettre m'a émue moi-même. Je croyais que vous écriviez tous les quinze jours à votre oncle et au docteur.

— Depuis trois mois, répondit Claude, j'ai écrit très rarement.

— Il faut répondre à cette lettre, dit Mariette d'une voix un peu troublée; le père d'Angélique vous le demande presque dans les quelques lignes qui accompagnent les tendres reproches de sa fille, inquiétée par votre silence. Vous avez été bien discret avec moi, Claude, ajouta Mariette, j'ignorais cette passion. Il faut répondre à Angélique.

— Non, dit Claude.

— Non, pourquoi?

— Parce que je ne sais pas mentir, dit le jeune homme.

— Pourquoi mentir? demanda Mariette.

— Je n'aime pas Angélique, dit le jeune homme en prenant dans ses mains la main de Mariette.

— Mais vous l'avez aimée?

— Je n'en sais rien véritablement; en tout cas, je ne l'aime plus.

Il y eut un moment de silence entre les deux jeunes gens : Mariette n'osait lever les yeux, et Claude avait baissé les siens. Pendant ces cinq minutes de silence, ils s'étaient dit tout ce qu'ils avaient à se dire.

— Claude, mon ami, il est tard, dit la jeune fille en retirant sa main, que le jeune homme avait gardée dans la sienne; rentrez chez vous, nous nous reverrons demain.

— Mariette, dit celui-ci, avant de vous quitter, j'ai quelque chose à vous dire, et c'est précisément à cause de cela que tout à l'heure je vous ai demandé si vous n'aviez rencontré personne.

— Que voulez-vous dire? dit Mariette en rougissant un peu.

— Vous m'avez répondu non, et cependant je savais le contraire.

— Comment avez-vous su? dit la jeune fille avec curiosité.

Claude lui raconta ce qu'il avait entendu au café. Au nom d'Édouard, il avait remarqué que Mariette avait tressailli.

— Je vous remercie de m'avoir prévenue, dit Mariette, j'agirai en conséquence. Demain et après, je n'irai pas à mon travail.

— Mais pourquoi n'aviez-vous pas voulu m'avouer que vous aviez rencontré ce jeune homme que j'ai vu au café?

— Je craignais que cela ne vous forçât à songer au passé, répondit Mariette à voix basse.

— Vous aviez donc deviné? s'écria Claude...

— Avant vous, répondit-elle avec une charmante coquetterie.

Ils se serrèrent la main une dernière fois, et Claude rentra dans sa chambre. Il ne pouvait dormir, et passa une partie de la nuit à regarder les étoiles : ce fut seulement au jour levant qu'il se mit au lit, attendant avec impatience l'heure où il reverrait Mariette. Celle-ci non plus ne

s'était pas couchée; elle avait passé debout toute une partie de la nuit. Elle relut plusieurs fois la lettre que la fille du docteur Michelon avait écrite à Claude, et demeura rêveuse après chaque lecture. Un grand combat s'engagea alors dans elle-même. L'aube naissante, qui vint éclairer sa petite chambre, la surprit dans la même attitude où Claude l'avait quittée; elle essuya quelques larmes qui avaient coulé le long de ses joues, et se leva brusquement en faisant un geste de résolution douloureuse. — Elle avait pris son parti.

Quand vint l'heure où elle se rendait chaque jour à son ouvrage, elle sortit comme d'habitude, malgré la promesse qu'elle avait la veille faite à Claude de ne pas travailler. Celui-ci, fatigué de sa longue veille, dormait quand Mariette quitta sa chambre avec toutes sortes de précautions pour n'être point entendue. Contre son habitude, elle s'était mise en toilette. En passant devant la porte du jeune homme, elle s'arrêta un instant, comme si elle hésitait.

— Comme il va souffrir! dit-elle; allons, du courage! — Et, après avoir murmuré un adieu étouffé à celui qui ne pouvait l'entendre, elle descendit rapidement l'escalier.

En approchant de la maison où était son magasin, elle aperçut de loin un jeune homme qui se promenait devant la porte.

— C'est lui! dit-elle en reconnaissant Édouard; heureusement qu'il est venu! Elle ralentit le pas un instant, comme arrêtée par de nouvelles hésitations, puis elle reprit brusquement sa marche. Une minute après, elle était en face d'Édouard. Elle feignit une grande surprise en le voyant.

— Mariette, lui dit le jeune homme, je savais te trouver ici. Dans deux jours, je quitte Paris. Je vais me marier; nous ne nous reverrons plus jamais. Avant de nous quitter, veux-tu oublier pour un jour le mal que nous nous sommes fait l'un et l'autre, et revivre ensemble pour quelques heures de la vie d'autrefois, quand tu t'appelais Marianne?

— Oui, je le veux bien, répondit celle-ci en détournant les yeux.

Une voiture passait, Édouard la fit arrêter et y monta avec Mariette.

— Nous allons?... dit le cocher.

— Je vous prends pour la journée, répondit Édouard; nous allons à Fontenay-aux-Roses.

Deux heures après, Claude Bertolin venait demander Mariette à son magasin.

— Nous ne l'avons pas vue aujourd'hui, répondit la maîtresse, très étonnée de voir un jeune homme.

Toute la journée, Claude fut comme un fou. A huit heures du soir, il se rappela le pari qu'il avait la veille entendu faire par Édouard, et il se rendit au bal, dans un jardin fréquenté par les étudians et où il

n'était jamais allé. Il n'avait point fait dix pas dans ce jardin, qu'il aperçut Mariette; elle dansait vis-à-vis d'Édouard. Claude voulut s'approcher; mais une muraille humaine s'était formée autour du quadrille où dansait la jeune fille. De tous côtés, Claude entendait les étudians qui se disaient les uns aux autres : — Tu ne sais pas, Mariette est revenue!

A la fin de la danse, un grand tumulte s'éleva dans le bal, et Claude fut forcé de se retirer dans les contre-allées. Tout à coup il vit passer devant lui, au milieu de cris et d'éclats de rires, un groupe de jeunes gens, parmi lesquels se trouvaient ceux qu'il avait vus la veille au café; ils portaient Mariette en triomphe; les bouquets pleuvaient sur elle de toutes parts. Au moment où elle passait devant Claude, elle l'aperçut collé contre un arbre, et partit d'un grand éclat de rire; l'éclat de cette joie insolente, qui ne respectait pas sa douleur, porta une blessure profonde au cœur du jeune homme. Il jeta un dernier regard sur Mariette que tout le bal poursuivait de ses acclamations, et disparut en murmurant : — Perdue encore une fois!

Après avoir erré comme un fou, Claude rentra chez lui; il avait hâte de se retrouver en face de Mariette; mais, en prenant sa clé chez le concierge, il ne put s'empêcher de pâlir en remarquant que la clé de Mariette était encore accrochée au clou qui lui était destiné, ce qui lui indiquait qu'elle n'était point rentrée. Il monta dans sa chambre, s'assit sur le pied de son lit, immobilisé dans une douleur affreuse. A minuit et demi, il entendit des pas sur son carré. — C'est elle, s'écria-t-il en allant ouvrir; mais il se trouva en face d'un garçon de café qui tenait une lettre à la main.

— M. Bertolin.

— C'est moi, dit Claude.

— Pour vous, dit le garçon en tendant la lettre, il n'y a pas de réponse, — et il disparut.

Claude ouvrit rapidement le billet; il était à peine cacheté, écrit au crayon, et ne contenait que ces mots :

« Oubliez-moi : j'ai revu Édouard, il reste à Paris. Adieu.

« MARIETTE. »

Claude passa la nuit à faire ses malles. Le lendemain de grand matin, il arrivait à *la Poule Noire*. Le buraliste lui annonça qu'il n'y aurait point de place avant deux jours.

Le jeune homme courut aux messageries. Il obtint une place d'impériale pour le départ du soir. Pendant toute la journée, il erra dans le quartier latin, regardant à toutes les fenêtres des hôtels, entrant dans tous les cafés; mais il ne rencontra pas celle qu'il voulait sans doute revoir encore une fois.

A six heures du soir, il était en route pour la Bourgogne, et, le lendemain de grand matin, il arrivait à Joigny. La diligence de Lyon s'y arrêta un instant pour relayer; en prenant ses malles, Claude entendit une voix qui le fit tressaillir. Il détourna la tête et aperçut à la portière du coupé Édouard, qui appelait le conducteur pour lui demander quelque chose.

— Lui! pensa Claude en reconnaissant l'ancien amant de Mariette, avec qui il avait fait le voyage sans s'en douter. Il quitte Paris... alors Mariette est libre... je la retrouverai!

Claude entra brusquement dans le bureau de la diligence de Lyon.

— Quand part la voiture de Paris? demanda-t-il.

— Dans une heure, répondit l'employé.

— Croyez-vous qu'il y ait des places?

— C'est probable, car à cette époque on s'en va plutôt de Paris qu'on n'y vient.

— C'est bien, dit Claude en donnant des arrhes; gardez-moi une place n'importe où, je repars pour Paris.

— Tiens, fit le conducteur, qui avait entendu Claude, mon voyageur qui s'en retourne à Paris!

— Il aura oublié son mouchoir, répondit un palefrenier.

Il était grand matin, et les rues de la petite ville étaient désertes. Claude ne craignait pas d'être rencontré et reconnu; il avait une heure à lui. Avant de retourner à Paris, où il serait le soir même auprès de Mariette, il voulut revoir au moins quelques instans les lieux où vivaient ceux qui l'aimaient tant et qu'il était au moment d'oublier. Bien enveloppé dans son manteau de voyage, qui lui montait jusqu'aux yeux, il se hasarda jusque dans les environs de la maison du docteur Michelon, dont toutes les fenêtres étaient fermées. La porte du jardin, qui donnait sur un petit clos, était entr'ouverte : Claude y pénétra doucement et éprouva une singulère émotion en se retrouvant dans ces lieux où si souvent il s'était promené avec Angélique; il reconnut le vieux banc où son oncle l'abbé Bertolin et M. Michelon s'asseyaient après le dîner pour la causerie du soir. Toutes les figures de ces êtres bienveillans et chéris qui lui avaient fait la vie si douce, entourée de tant de soins et de sollicitude, revinrent à sa mémoire; il les vit animer ce jardin tranquille, plein de frais murmures et de parfums qui l'enivraient. La fièvre qui l'avait agité pendant tout le voyage se calmait peu à peu, et une quiétude bienfaisante, qu'il semblait puiser dans l'air natal, rétablissait le calme dans ses esprits troublés. Il s'assit sur le banc et y demeura pensif pendant quelques instans. Tout à coup le bruit de la cloche annonçant l'arrivée de la diligence de Lyon, qui devait le remmener à Paris, se fit entendre au loin. Claude se leva pour regagner la station; mais une force mystérieuse semblait le rete-

nir, et il retomba sur le banc qu'il venait de quitter. Le galop des chevaux sur le pavé de la route vint de nouveau l'avertir qu'il n'avait plus de temps à perdre : il se leva brusquement, et fit quelques pas dans le jardin; mais, comme il tournait les yeux dans la direction de la maison, l'une des fenêtres s'ouvrit. Claude n'eut que le temps de se cacher derrière le tronc d'un gros arbre, et il aperçut alors Angélique, qui s'avançait sur le balcon. Claude hésita d'abord à la reconnaître, tant elle paraissait changée. La jeune fille regarda un instant autour d'elle; puis, étendant la main vers la cime du platane qui montait au niveau du balcon, elle en cueillit une feuille qu'elle porta à ses lèvres.

Au même instant, la cloche du bureau de la diligence fit entendre un appel plus pressé et plus impératif; mais cette fois Claude ne l'entendit pas. Il regardait Angèle qui donnait ses soins à des caisses de fleurs, déposées sur le balcon.

— Pauvre fille! murmura-t-il, pourquoi suis-je parti d'ici?

Puis, ayant cru entendre des pas, Claude fit un bond en arrière pour se réfugier dans un fourré d'arbrisseaux dont le feuillage épais pouvait mieux le cacher. Il se disposait à escalader cette espèce de haie formant clôture, lorsqu'il sentit tout à coup sa jambe prise dans une espèce de piége à loup. La douleur qu'il ressentait dans le moment lui fit pousser un cri. Il essayait de se dégager; mais il avait à peine tiré sa jambe hors du malencontreux engin, qu'une main vigoureuse l'empoignait au collet, et la grosse voix de M. Michelon s'écriait :

— Je vais donc enfin savoir quel est le maraudeur qui mange mes raisins! — Et d'un revers de main il fit sauter le chapeau de Claude.

— Quoi! c'est vous, mon gendre! exclama le docteur; que faites-vous donc chez nous si matin?

Un cri partit de la terrasse. Angélique venait de reconnaître Claude. Au même instant, la diligence de Lyon partait pour Paris; mais Claude ne se souvenait plus déjà qu'il avait donné des arrhes.

HENRY MURGER.

LE

MARQUIS DE FAVRAS.

C'est une triste et sombre histoire que celle du marquis de Favras. Personne jusqu'à présent n'a voulu ou n'a osé l'écrire; hors des pamphlets anonymes, devenus très rares, des pièces de procédure pénibles à lire, et quelques notes éparses et incomplètes dans les historiens de la révolution, rien n'a été publié sur cet infortuné. Sa vie n'a jamais été bien connue, même par ses contemporains; sa mémoire, emportée dès le premier jour par la tempête révolutionnaire, perdue au milieu des malheurs de la France, n'arrive à nous qu'enveloppée d'incertitude et de mystère; déjà son nom est presque oublié. Le marquis de Favras a eu cependant son jour en Europe; soixante ans à peine nous séparent des événemens dont il fut une des premières victimes, il existe encore des hommes qui l'ont connu; son procès a été public, et, chose étrange, à l'heure où nous sommes, personne n'a une opinion arrêtée sur son compte. Abandonné comme un aventurier par le parti de la cour, pour lequel il mourut, il fut traité de « héros de fidélité et de courage » par M. de Lafayette, qui le fit arrêter et le livra à la justice. Déclaré criminel de lèse-nation par le tribunal du Châtelet, des hommes de loi firent aux juges un crime de cette sentence, et portèrent contre eux une accusation formelle de faiblesse et de lâcheté. En un mot, le marquis de Favras a eu cette chance singulière en temps de révolution, de rencontrer les indifférens parmi ceux auxquels il sacrifia sa vie et de trouver des admirateurs dans les rangs

de ceux-là seulement qui voulurent sa mort : aux uns et aux autres il a laissé des doutes; il a légué, je crois, des remords à plusieurs.

Le marquis de Favras était-il aussi innocent qu'on l'a dit? était-il aussi coupable qu'on l'a prétendu? Telles sont les questions que je me suis posées et que je tâcherai de résoudre en interrogeant toutes les pièces qui subsistent encore dans la poudre des bibliothèques, et surtout quelques documens inédits qui jettent, ce me semble, un nouveau jour sur cette affaire. J'ai entrepris cette difficile étude sans esprit de parti, mais non pas sans scrupule. Il est délicat et malaisé de remuer en ce temps-ci ces souvenirs encore brûlans, ces calomnies mal éteintes, ces irritantes controverses : 1851 et 1790 se ressemblent, hélas! par plus d'un point. Quand on regarde avec soin ces premiers jours de la révolution, quand on pénètre un peu familièrement dans la coulisse de leur histoire, on se reporte involontairement à notre époque, et au milieu de dissemblances notables, Dieu merci, et consolantes, on est saisi par des rapprochemens bizarres et frappans. L'histoire même de M. de Favras a eu plus d'une fois son pendant de nos jours. Ces comparaisons, je ne les ai jamais recherchées; je n'ai pas pu non plus les éviter toujours; elles s'imposent d'elles-mêmes. Dans le langage actuel, M. de Favras serait nommé un *réactionnaire;* il a été en effet le premier réactionnaire militant, et il est mort comme tel. A ce titre seul, il aurait droit peut-être de nos jours à une biographie; mais ce que j'ai cherché surtout dans M. de Favras, ce n'est ni le réactionnaire, ni le conspirateur, ni le personnage politique : c'est l'homme, l'homme lui-même. Considéré à ce point de vue, dans son intimité, dans sa correspondance, comme individu, comme père de famille, M. de Favras offre, je crois, un intérêt dramatique et nouveau. Ses actes politiques, on peut les juger diversement; mais il n'y a place que pour l'admiration et la pitié devant la grandeur de son courage et l'horreur de sa fin.

I.

Thomas de Mahy, marquis de Favras, naquit à Blois le 26 mars 1744; sa famille était noble et assez ancienne. Les Mahy portaient dès le XIVe siècle le titre d'écuyer; plusieurs d'entre eux avaient occupé à Blois les premières places de la municipalité et de la magistrature. Par lettres patentes du mois d'août 1747, la terre de Cormeré, qui leur appartenait, fut érigée en baronnie. En un mot, le marquis de Favras, sans avoir une origine illustre, était de ces bons gentilshommes de province qui avaient plus de titres que d'écus, et qui, à cette époque, quittaient fort jeunes la maison paternelle pour aller chercher fortune à la cour. Il entra, en 1755, aux mousquetaires. Il n'y avait pas d'en-

fance alors. Comme tous ses pareils, à un âge où l'on redoute pour nous le collége, il abordait la vie militaire avec cette gaieté, avec cette assurance que donnaient l'espoir de réussir et la certitude de ne rien perdre à ceux qui avaient pour tout bien un nom honorable, une jolie figure, une bonne épée et un grand courage. Il fit, en qualité de mousquetaire, la campagne de 1761, et fut nommé à cette époque capitaine de dragons au régiment de Chapt, qui prit depuis le nom de Belzunce. Deux ans plus tard, après la campagne de 1763, il passa au grade de capitaine aide-major. Le marquis de Favras avait alors dix-neuf ans et déjà huit années de service et deux campagnes; mais le rang de capitaine ne suffisait déjà plus à ce jeune homme aventureux et hardi : il rêvait une destinée plus large, et, contre la coutume des officiers de son âge, il se préparait sérieusement à un plus grand rôle. C'était un de ces jeunes gens que la séve de la jeunesse enivre, et qui, sentant dans leur cœur une grande ambition, croient y sentir aussi une grande puissance et s'élancent résolûment vers l'avenir en se disant : « Il y a quelque chose là! » Souvent il n'y a là que la fougue juvénile, mais cet élan profite presque toujours à ces ames ardentes; lors même qu'elles n'atteignent pas leur but, elles puisent dans l'impulsion qu'elles ont suivie une force nouvelle. M. de Favras trouva dans ses songes l'amour du travail. Il entreprit de refaire son éducation incomplète, et s'appliqua à des études qui ne préoccupaient guère les officiers de son temps. Non-seulement il avait du goût pour la littérature, ainsi que nous l'apprendra plus tard son style, où l'on trouve sans peine une certaine recherche artistique, mais les finances, l'économie politique, le dessin, même l'architecture, furent tour à tour et peut-être tout à la fois l'objet de ses études. Il se livrait à ces travaux divers avec plus d'ardeur que de méthode. Son esprit plus entreprenant que profond, plus avide que pénétrant, s'attaquait à tout, se lassait vite, allait rarement au fond des choses et changeait aisément de direction et de mobile. Aussi ce travail, qu'un esprit plus calme et plus réfléchi eût aisément fécondé, fut-il plus nuisible qu'utile à M. de Favras. Il avait étudié ou entrevu beaucoup de choses : il crut tout savoir, et s'imagina que, le cas échéant, il pourrait être propre à tout. Son ambition prit au sérieux ces connaissances superficielles, et plus tard, lorsqu'elle s'exalta davantage au contact des nécessités de la vie et de certaines circonstances que nous allons raconter, M. de Favras devint un de ces hommes à projets, un de ces inventeurs inépuisables que tout excite, que rien n'arrête, et qui usent leur vie, sans profit pour eux ni pour personne, à poursuivre des idées chimériques, ou à tracer des plans irréalisables.

Dès le début cependant, un événement inattendu, oublié de tous aujourd'hui, dont il est impossible de découvrir la cause et dont les

détails sont absolument inconnus, vint donner raison à l'ambition de M. de Favras. Il épousa tout à coup, en Allemagne, la princesse Caroline d'Anhalt, fille légitime du prince d'Anhalt-Bernbourg-Shaumbourg. Comment un jeune capitaine de dragons, obscur et sans fortune, parvint-il à contracter une alliance « qui n'eût pas, comme il l'a dit lui-même (1), déshonoré nos rois? » C'est là un mystère étrange que rien n'explique, et sur lequel personne n'a jeté le moindre jour. M. de Favras était beau et jeune, spirituel et brave; il avait la parole vive, le cœur entreprenant; faut-il croire à un de ces épisodes romanesques dont les officiers de notre armée ont été plus d'une fois les héros, surtout en Allemagne? Les hasards d'une garnison ou d'un billet de logement, qui ont noué tant d'intrigues passagères, furent-ils le début d'une liaison dont le dénoûment devait être si sérieux et si grave? On l'ignore; mais tout porte à le croire. Le soin que prennent M. et Mme de Favras de ne faire jamais allusion à cet événement de leur jeunesse, la discrète réserve de leurs amis, le silence absolu du prince d'Anhalt, que l'autorité de la justice put seule forcer à reconnaître le mariage de sa fille, et qui ne consentit à payer sa dot que sur un jugement du conseil aulique (2), enfin l'esprit indépendant et la vive imagination de la marquise de Favras qui se révèleront dans la suite, confirment cette conjecture. Ce qu'il y a de certain, c'est que la princesse Caroline d'Anhalt vivait dans une situation exceptionnelle et malheureuse; elle avait embrassé, en dépit de sa famille, la religion catholique, et cet acte qui, chez une jeune fille, indique assurément un caractère résolu, avait été, suivant M. de Favras, l'origine « des adversités qui la tenaient éloignée de son père (3). »

(1) *Testament du marquis de Favras.*

(2) Voici le texte de ce jugement du 21 novembre 1776 : « On décerne rescript contre M. le prince d'Anhalt Bernbourg-Shaumbourg, de la teneur suivante :

« L'impétrante ayant suffisamment prouvé qu'elle est issue d'un mariage légitime, et ayant affirmé qu'elle n'avait reçu aucune dot jusqu'à présent, sa majesté impériale ordonne à M. le prince d'Anhalt de payer à l'impétrante une somme annuelle de mille florins, et cela par anticipation de six mois en six mois, à commencer de la date de la présente ordonnance, jusqu'à ce que ledit prince ait accordé une dot suffisante, ou qu'en justice on aura déterminé une dot convenable à la suppliante. Sa majesté ordonne en outre à M. le prince de prouver, dans le terme de deux mois, de quelle manière il a satisfait à cette ordonnance, et comment il pense la remplir à l'avenir. »

(3) *Testament de Favras.* — Il existe dans les archives de la police, où il nous a été permis de puiser, une lettre anonyme datée du 28 décembre et adressée au chevalier de Pio, qui explique tout différemment ce mariage. A vrai dire, cette lettre sans signature, écrite deux jours après l'arrestation de M. de Favras, ne mérite aucune confiance. Elle est pleine de mensonges lâches et de calomnies que rien ne justifie, mais elle donne sur le mariage de M. de Favras une version qui semble assez vraisemblable. D'après cette pièce, Mme de Favras était fille du prince d'Anhalt et de la fille d'un major de place hollandais. Comme son père était mineur, et que sa mère se conduisit mal, leur mariage fut cassé

Nommé chevalier de Saint-Louis, le marquis de Favras avait acquis, en 1772, la charge de premier lieutenant des Suisses de Monsieur, qui donnait le rang de colonel.

Il s'était cru sans doute obligé de prendre, à cause de son mariage, un certain rang à la cour, et le comte de Provence dut remarquer très particulièrement ce simple officier aux gardes qui avait épousé une princesse. Ce qui le prouve, c'est que, connaissant sa gêne pécuniaire, il lui accorda sur sa fortune particulière une pension de 1,200 livres pour subvenir aux frais d'éducation de son fils. M. le comte de La Châtre, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, s'employa dans cette circonstance en faveur de M. de Favras avec un zèle et un intérêt qui ne se démentirent jamais. La destinée semblait donc lui sourire, tout lui réussissait. Un mariage inespéré, un grade important, la protection du frère du roi, l'amitié d'un grand seigneur, c'étaient assez de succès à trente ans. Il paya cher ces faveurs apparentes du sort; il n'en est pas une qui n'ait plus tard tourné contre lui; en contemplant de loin et dans son ensemble la vie de cet homme, on voit sous tous ses pas, sous toutes ses actions, sous tous ses bonheurs même, le doigt de la fatalité. Les honneurs donc manquaient moins à M. de Favras que l'argent. Une rente annuelle de 1,000 florins, une petite pension pour son fils et les appointemens assez minces de lieutenant aux Suisses, ce n'était pas de quoi faire une très grande figure à la cour. Il s'aperçut même bientôt que ce n'était pas assez pour y vivre convenablement, et il donna sa démission. Il lui paraissait sage de se réfugier dans une sphère plus modeste en attendant que son esprit, toujours en travail, découvrît la route de la fortune. Avoir un prince pour beau-père et ne pas pouvoir payer son carrosse, c'était, à vrai dire, surtout à cette époque, une absurde anomalie.

Ce fut en 1776 que le marquis de Favras quitta le service. Sans lui ôter son grade, on le mit en non-activité; il fut, comme on le disait alors, attaché *à la suite*. Il prit à Paris un petit appartement Place-Royale, n° 21, en face de l'impasse de Guéméné (1), et vécut obscur pendant plusieurs années. C'était alors le moment des systèmes; déjà l'on sentait passer en France le souffle de la révolution, et chacun proposait le moyen de la conjurer. On prenait parti pour Turgot ou pour Necker, pour M. de Calonne ou pour M. de Brienne; on composait de tous côtés des plans de finance admirables. Alors comme aujourd'hui, on sentait qu'il y avait quelque chose à faire, on cherchait

juridiquement en Hollande. Le prince de Soubise avait donné asile au Luxembourg à cette jeune mère abandonnée, et sa fille, qu'elle gardait avec elle, lui avait fait, à sa majorité, des sommations respectueuses pour épouser M. de Favras.

(1) Cet hôtel, dont les croisées donnent, du côté opposé à la Place-Royale, sur l'impasse de Guéméné, porte aujourd'hui le n° 4.

et l'on ne faisait rien. Il va sans dire que le marquis de Favras, l'homme à projets par excellence, ne restait pas inactif au milieu de cette excitation générale. « Je l'ai beaucoup connu à cette époque, me disait dernièrement un des hommes les plus illustres et les plus aimables de notre temps; il venait assez souvent dîner chez mon père. Le pauvre diable n'était pas riche; je le vois encore avec sa belle figure, sa haute taille et son habit noir un peu râpé. Il avait toujours quelque pancarte en poche, et nous expliquait le soir, avec beaucoup de chaleur et d'entrain, des plans qui étaient peut-être très bons, mais que nul ne songeait alors à exécuter. » Lorsque la guerre éclata en Hollande, il eut l'idée de lever une légion et d'aller offrir ses services au parti patriotique. Ce fut à cette occasion qu'il fit connaissance, pour son malheur, avec un officier recruteur, nommé Tourcaty, qui devait jouer, comme on le verra, un rôle terrible dans sa vie. La pensée d'aller combattre en Hollande pour le bon droit était assurément très louable, il était même d'une bonne politique de prêter main forte, à charge de revanche, à un pays dont l'alliance pouvait, dans l'occasion, n'être pas à dédaigner; mais il n'a jamais été facile de lever une légion sans argent : aussi M. de Favras, malgré toute son activité, échoua-t-il complétement. Les publicistes qui ont prétendu le contraire et qui lui ont donné le commandement de cette légion se trompent; il ne l'a jamais vue et commandée qu'en rêve. Il en convient lui-même dans un mémoire aujourd'hui fort rare, et daté de la prison du Châtelet (1).

La guerre ne lui réussissant pas, il se tourna vers l'administration. Il inventa, écrivit, publia et fit distribuer, en 1785, aux états-généraux des plans pour remplacer les barrières enlevées par les Autrichiens dans les Pays-Bas. Enfin il s'adonna tout-à-fait aux finances, c'était la question à l'ordre du jour. Un vaste projet d'administration économique fut élaboré par lui. Il cherchait, comme tant d'autres alors et depuis, le gouvernement à bon marché, et son travail n'était pas sans mérite. Mirabeau le lut, et il paraît constant qu'il l'approuva. D'autres députés encouragèrent aussi M. de Favras, qui put avoir l'espérance de voir enfin une de ses idées prise en considération par l'assemblée nationale. Pour mieux suivre cette affaire et pour tenir en haleine le zèle des représentans qu'il connaissait, il alla s'établir à Versailles au mois de juin 1789. C'est là qu'il devait rencontrer la politique pour la première fois; à dater de ce jour, sa vie doit être étudiée de plus près, car son rôle appartient à l'histoire. Les opinions politiques de M. de Favras n'étaient pas douteuses, il n'en fit jamais mystère. Son origine, ses services, ses relations, la reconnaissance même, le rangeaient dans le

(1) *Mémoire* pour Thomas de Mahy, marquis de Favras. — Prix, 36 sols; chez Briand, 1790. — Il en existe un exemplaire à la Bibliothèque nationale.

parti de l'aristocratie et de la cour; mais on se trompe étrangement quand on le classe un des premiers parmi les champions de la résistance absolue, de la noblesse à tout prix et du *statu quo* sans concession; on s'abuse en le jugeant à la hâte et sur ses malheurs. Il était à la fois royaliste et libéral, très libéral même pour un officier de son temps. Sans doute, il n'avait qu'une confiance très limitée dans les idées américaines et dans les plans de M. de Lafayette; il ne trouvait pas irréprochable la nouvelle constitution, et il a dit publiquement, sans s'être jamais rétracté, que, tant que les bourgeois ne quitteraient pas les armes, on ne serait ni tranquille, ni heureux en France. Quantité de gens émettent de nos jours des opinions équivalentes, on ne leur en fait pas un crime, et dès cette époque la prise de la Bastille, les massacres qui l'avaient suivie, les emportemens de quelques orateurs de l'assemblée, à travers lesquels on devinait déjà les violences de l'avenir, tenaient beaucoup d'hommes, même très intelligens, en garde contre les novateurs. Alors comme aujourd'hui, le progrès effrayait beaucoup de bons esprits, parce qu'il était mal-défini; on voulait connaître toutes les conditions du nouveau programme avant d'y souscrire, on se méfiait des codicilles et des articles sous-entendus; l'avenir prouva que l'on n'avait pas tort et donna raison trop tard à ceux qui pensaient avec M. de Favras qu'il fallait réformer peu à peu, mais non détruire tout à coup. « Ce qui vous importe, messieurs, écrivait-il aux électeurs de la prévôté et de la vicomté de Paris avant la prestation des sermens (1), ce qui vous importe, l'objet contre lequel vous devez vous prémunir est de vous perdre dans un dédale d'innovations dont les suites pourraient porter atteinte aux droits de la couronne, à ceux du peuple français, à la sûreté individuelle, aux propriétés, à la liberté des suffrages.... On ne pourrait substituer à une possession immémoriale des droits des Français et de son roi qu'une forme de gouvernement, soit aristocratique, soit démocratique, qui permettrait indubitablement une plus grande extension à l'arbitraire, et nous aurions la forme de gouvernement la plus oppressive pour les peuples, sous l'apparence trompeuse d'une liberté plus grande. » En vérité, si ce langage n'était pas celui d'un révolutionnaire, il n'était pas non plus celui d'un conspirateur; le bon sens pouvait parler ainsi en 1789, et notre époque est là pour justifier toutes les opinions de ce genre. Il était nécessaire de planter ces jalons, de bien préciser, par ses paroles mêmes, les idées politiques du marquis de Favras avant de le montrer à l'œuvre, car, on ne saurait trop le répéter, une sorte de fatalité domine la vie de cet homme, et les événemens peuvent aisément

1) Cette brochure est de 1789. Il en existe un exemplaire à la bibliothèque du Louvre.

donner le change sur son compte. La figure de l'acteur nous est maintenant connue; il va entrer en scène le 6 octobre.

Le 6 octobre fut, on s'en souvient, la véritable préface de la terreur. La veille, à cinq heures du matin, Paris s'était réveillé aux tintemens lugubres du tocsin; on se demandait avec effroi ce qui se préparait. Les trois partis qui s'agitaient à Paris, — celui de la cour ou les légitimistes, les orléanistes et ceux qui prirent plus tard le nom de jacobins, — se rejetèrent avec fureur, dans le premier moment, la responsabilité du désordre qu'annonçait le bourdon; mais on apprit bientôt ce qui s'était passé. Une bande de femmes et d'hommes déguisés en femmes avait forcé tout à coup la porte de l'Hôtel-de-Ville : la garde résistait, une lutte avait lieu; de nouvelles bandes, armées de piques, arrivaient de tous les faubourgs, et l'émeute couvrit bientôt la Grève, les quais et les rues adjacentes. La disette, factice ou réelle, qui régnait à Paris était le prétexte bien plus que la cause véritable de cette manifestation. Les passions haineuses criaient alors — du pain! comme elles ont crié de nos jours — la réforme! et cette multitude, que nous n'avons pas, hélas! besoin de décrire, allait demander à l'assemblée nationale des vivres, comme une autre tourbe semblable lui a demandé récemment l'affranchissement de la Pologne. — A Versailles! à Versailles! hurlait-on de toutes parts, quand M. de Lafayette survint. Il déclara très courageusement qu'il n'irait point à Versailles, il défendit à la garde nationale de se mettre en mouvement, il chercha à calmer la foule; mais sa voix ne fut point écoutée : il avait trop compté sur sa popularité. Pour toute réponse, on lui montra la lanterne, et il put s'apercevoir pour la seconde fois, car les massacres de Foulon et de Berthier avaient pu déjà l'éclairer à cet égard, que l'on n'est général du peuple qu'à la condition de servir ses passions et ses colères. Des milliers d'hommes survinrent encore, armés de fusils et traînant deux pièces de canon. Un misérable qui devait acquérir plus tard une certaine célébrité, Maillard, un des héros du sac de la Bastille, s'était mis, un tambour à la main, à la tête de cette manifestation imposante, qui se trouva bientôt réunie dans les Champs-Élysées. Dans l'espoir de modérer au moins cette multitude qu'il ne pouvait plus arrêter et de contenir la garde nationale qui méconnaissait sa voix, M. de Lafayette prit le parti de conspirer avec elle, « comme le paratonnerre conspire avec la foudre. » Il donna, au milieu d'un applaudissement général, le signal du départ, et partit pour Versailles à la tête de plusieurs bataillons de gardes nationaux que suivait la hideuse armée de Maillard. « Les révolutions, a dit un des tribuns de notre époque, ne disent jamais le mot pour lequel elles se font. » En effet, il ne s'agissait en apparence, au 5 octobre, que de quelques réclamations sur la boulangerie; mais au

fond, bien que le nom n'eût pas été prononcé, c'était la république qui marchait derrière M. de Lafayette, et qui allait avoir raison de la royauté. Un grand tumulte se fit à Versailles dès qu'on y apprit la marche de cette colonne, qu'on prétendait être de quarante mille hommes. Le roi était à la chasse, on l'envoya prévenir en toute hâte. L'assemblée était réunie, et Mirabeau le premier vint avertir le président Mounier des événemens qui se préparaient, l'engageant à lever la séance. « Quarante mille hommes marchent sur nous! lui dit-il. — Tant mieux! répondit le président, qu'ils nous tuent tous,... mais tous, entendez-vous bien, et la France sera plus tôt en république. — Le mot est joli! » répliqua Mirabeau en se mordant les lèvres. Cependant la colonne des insurgés, qui avait devancé M. de Lafayette, défilait déjà dans l'avenue de Paris par une pluie battante. Maillard, vêtu d'un vieil habit noir, débraillé et couvert de boue, une épée nue à la main, excitait son monde de la voix et du geste. Au château, tout était dans la confusion; les gentilshommes et les courtisans n'avaient pas d'ordre : ils se regardaient ne sachant que faire, et l'OEil-de-Bœuf retentissait de leurs altercations bruyantes. Parmi ces officiers, un seul eut de la présence d'esprit et fit tout à coup une proposition hardie dont les conséquences, si elle avait été mise à exécution, pouvaient être immenses : ce fut le marquis de Favras. « Il est honteux, s'écria-t-il tout à coup, de laisser de pareilles hordes s'avancer sans résistance vers le palais du roi! » et il proposa aux courtisans qui l'entouraient de sortir l'épée à la main, d'appeler à leur aide quelques soldats fidèles et de se jeter sur la colonne de Maillard pour la disperser, ou tout au moins pour lui barrer passage. On lui objecta que cette colonne était trop nombreuse et qu'il faudrait des chevaux pour la charger avec quelque avantage. « Eh bien! j'aurai des chevaux! » s'écria M. de Favras avec sa résolution ordinaire, et il se rendit sur-le-champ chez M. le comte de Saint-Priest, alors ministre. Le ministre le fit long-temps attendre. Les événemens, si terribles qu'ils soient, n'ont pas aisément raison de l'étiquette des cours; ce qui arrivait à M. de Favras en 1789 s'est reproduit à Rambouillet en 1830 : on fit faire antichambre au solliciteur. A la fin cependant il fut introduit; M. le comte de Saint-Priest ne le connaissait pas, il l'accueillit très froidement.

— Monsieur le comte, lui dit le marquis de Favras, en mon nom et au nom de deux cents gentilshommes réunis en ce moment dans l'OEil-de-Bœuf, je viens vous demander la permission de disposer pendant une heure des chevaux du roi. Nous nous faisons fort, si vous le voulez bien, de disperser la horde qui vous arrive et de lui enlever ses canons.

M. de Saint-Priest lui répondit d'un ton glacé qu'il ne pouvait disposer des chevaux des écuries sans l'assentiment du roi; puis, sur les

instances de M. de Favras, il consentit à transmettre la demande qui lui était faite à Louis XVI, qui venait de rentrer, et il passa dans son cabinet. Il revint une heure après. La cour avait appris, disait-il, que M. de Lafayette et plusieurs bataillons de la garde nationale se trouvaient avec le peuple de Paris. Il n'y avait donc qu'à attendre. — Attendre! s'écria M. de Favras; mais c'est une honte, et le château sera envahi dans deux heures par ces brigands!

Le comte de Saint-Priest ne répondit rien.

— En un mot, vous ne voulez rien faire, dit encore M. de Favras.

— Non, monsieur, répliqua le ministre.

Le marquis de Favras s'inclina et sortit désespéré. Cette conversation, que je transcris textuellement d'après la déposition de M. de Saint-Priest lui-même, dont j'ai sous les yeux l'original signé et paraphé par lui, prouve que, le 5 octobre, M. de Favras eut le premier à Versailles l'idée de la résistance. Les conseils énergiques et même les hommes d'action n'ont jamais manqué aux gouvernemens dans les momens de crise, ce sont les gouvernemens qui ont toujours fait défaut à leurs plus fermes amis, et ne leur ont laissé que la liberté et l'honneur de mourir inutilement pour eux. A de pareilles heures, on ne se met pas impunément en scène, et l'on ne se mêle pas à de telles parties sans y risquer sa tête. En un coup de dé, on conquiert la gloire ou l'on perd la vie, c'est le hasard qui décide. Écouté par le comte de Saint-Priest, M. de Favras pouvait réussir et devenir en un instant un de ces héros que l'histoire déifie; éconduit par le ministre, il crut peut-être rentrer dans son obscurité, mais il se trompait. Il était pour toujours sorti de l'ombre; la révolution l'avait inscrit déjà parmi ses victimes, et cette démarche honorable fut, sous la royauté même, son premier pas vers l'échafaud.

Dans la nuit du 5 au 6 octobre, vers minuit, la proposition qu'avait faite M. de Favras de disperser, à l'aide de quelques centaines de chevaux, la horde venue de Paris, fut reprise, s'il faut en croire Bertrand de Malleville, par d'autres gentilshommes. Ils s'adressèrent à la reine, qui signa l'ordre de mettre à la disposition de M. de Luxembourg deux cents chevaux, à la condition toutefois qu'ils ne seraient employés que dans le cas où il y aurait danger pour les jours du roi, et la reine déclarait formellement que, s'il n'y avait péril que pour elle, on ne se servirait de son ordre sous aucun prétexte. Il n'en fut fait aucun usage; il était déjà trop tard. La manifestation triomphait partout. Les soldats du régiment de Flandre faisaient sonner leurs baguettes dans leurs fusils pour montrer qu'ils n'étaient point chargés; la milice de Versailles avait braqué ses canons entre l'hôtel des gardes-du-corps et le château. Suivant l'usage constant des milices bourgeoises, elle s'interposait entre la révolte et l'autorité. Maillard et sa bande avinée s'é-

taient fait jour jusqu'au pied de la tribune nationale, et là, tandis que les femmes qui le suivaient appelaient à grands cris « leur comte de Mirabeau, » la salle se remplissait de piques et de pistolets. Chaque député fut bientôt entouré et menacé. Les femmes, excitées par plusieurs représentans, notamment par un jeune homme encore peu connu, qui se nommait Robespierre, brandissaient des poignards et poussaient des cris de mort.

A trois heures du matin, il fallut lever la séance. Ne sachant comment employer le reste de la nuit, la horde de Maillard, qui n'avait plus rien à faire à l'assemblée, songea à piller le château et à assassiner le roi. Elle força les grilles, et l'on sait quelles horribles scènes eurent lieu cette nuit-là malgré les efforts de M. de Lafayette, qui fit des prodiges de courage. Bien que la calomnie ne l'ait point épargné, il n'en est pas moins vrai qu'il sauva Versailles le 6 octobre. La reine dut la vie au garde-du-corps Miomandre, qui se fit assommer à la porte de sa chambre, et à un jeune sergent, nommé Hoche, qui devait en peu d'années rendre ce nom, alors inconnu, un des plus justement célèbres de l'histoire contemporaine. Le pacificateur de la Vendée n'oublia jamais cette nuit mémorable où il défendit si courageusement la reine, et il conserva toujours pour elle une profonde vénération. La Providence prenait pitié de notre histoire, et accordait cette compensation à la France, à l'humanité et même à la révolution, de montrer la noble figure de Hoche au fond de la scène où apparaissaient, à la même heure, les personnages honteux de Maillard et de Théroigne de Méricourt, qui fut une des héroïnes du 6 octobre. M. de Lafayette, qui note dans ses mémoires la belle conduite du sergent Hoche, rapporte que, lorsqu'il entra lui-même au château et qu'il traversa dans l'Œil-de-Bœuf la foule des courtisans et des officiers exaspérés, l'un d'eux s'écria : *Voilà Cromwel!* Cette apostrophe, qui est restée anonyme, je l'attribuerais volontiers à M. de Favras, qui se trouvait là, plus indigné que tous les autres, et qui ne pardonna jamais au commandant de la la milice de Paris de s'être mêlé le 5 octobre, fût-ce même pour la modérer, à la populace insurgée. — *Cromwel ne serait pas venu seul,* lui répondit fièrement M. de Lafayette, et il passa. Tout le monde connaît la petite réconciliation théâtrale qui mit fin pour quelques heures au désordre. Au point du jour, le marquis de Lafayette parut sur le balcon du château avec la reine; aux yeux de la foule immense qui hurlait dans les jardins, il baisa respectueusement la main de Marie-Antoinette, et remit avec ostentation sa cocarde à un garde-du-corps. On ne manqua pas d'applaudir, car le peuple de Paris applaudit tout ce qui ressemble à une scène de théâtre. La paix semblait faite entre la révolution et la monarchie, entre la garde nationale et l'armée;

mais au fond rien n'avait changé, seulement l'insurrection avait audacieusement violé la majesté royale au palais, et la souveraineté nationale à l'assemblée : elle était victorieuse sur tous les points, et le roi, qu'elle eut la fantaisie de ramener pompeusement à Paris, servit de trophée à ce triomphe. M. de Favras, avec quelques officiers courageux et dévoués, escorta Louis XVI. Il revint à Paris avec cette colonne hideuse qui ramenait son souverain comme un captif. Les gardes-du-corps désarmés marchèrent à pied, entourés de brigands le sabre nu à la main; des femmes, couvertes de cocardes et de rubans tricolores, entouraient la voiture du roi, chantaient des chansons grossières, se mettaient à califourchon sur les pièces d'artillerie. On faisait de toutes parts, en manière de fantasia, un feu roulant de mousqueterie, pendant qu'à la même heure on promenait sur des piques, au Palais-Royal, les têtes de MM. des Huttes et de Varicourt, qui s'étaient fait tuer au château. Cet affreux cortége arriva la nuit à l'Hôtel-de-Ville, où Bailly déclara aux représentans de la commune que le roi et la reine revenaient avec une entière confiance dans leur bonne ville de Paris. Cette confiance, quelle qu'elle fût, n'était point partagée par les amis du roi; M. de Favras notamment, et il ne s'en est jamais défendu, était indigné de la tranquillité des autorités nouvelles; il trouvait absurde que, dans des circonstances aussi terribles, sur une pente aussi fatale, on se payât de quelques mots affectés, et que l'on se contentât de cacher sous les apparences d'une fausse sérénité de mortelles angoisses. Il aurait voulu réunir autour du roi un parti d'amis dévoués et prêts à tout pour sa défense. Entraîné tout à la fois par son esprit entreprenant, par son ardeur aventureuse et par son dévouement, gêné par son obscurité et par son manque de ressources, il cherchait de tous côtés les moyens de recruter cette phalange royaliste qu'il rêvait pour la première fois. Durant le funeste voyage de Versailles à Paris, il avait remarqué auprès de la portière du carrosse royal un jeune officier de la garde nationale, qui pleurait en voyant le roi et la reine dans une situation aussi affreuse. Il avait demandé le nom de cet officier; on lui avait appris qu'il se nommait Pierre Marquier, qu'il était sous-lieutenant d'une compagnie de grenadiers du faubourg Saint-Antoine, et qu'il sortait des gardes françaises. Il avait noté ce nom sur ses tablettes et compté Marquier parmi ceux dont les sentimens pouvaient se rapprocher des siens : on verra quelle fatale conséquence eut cette observation fort naturelle en ce moment. M. de Favras, on le devine, était à la fois un trop mince gentilhomme et un personnage trop peu en évidence pour pouvoir s'adresser, avec quelques chances d'être écouté, aux courtisans de haut parage. Il aimait d'ailleurs à primer en toutes choses, et les hommes d'une position secondaire lui convenaient mieux

peut-être en ce qu'il espérait avoir vis-à-vis d'eux un certain prestige; il tenait à l'autorité, et si, sous son inspiration, un parti audacieux et résolu s'organisait, il en voulait être le chef.

II.

C'est au lendemain de la rentrée du roi dans ce château des Tuileries désert depuis tant d'années qu'il faut placer ce qu'on a nommé la conspiration de Favras. En étudiant avec soin les pièces de la procédure, en commentant avec bon sens les témoignages, on peut aisément, sinon expliquer tous les mystères de cet événement, au moins les deviner, et raconter jour par jour la vie de l'accusé. L'instruction a été faite minutieusement et en toute connaissance de cause, car, à dater du 6 octobre, M. de Favras fut plus que suspect aux représentans de la commune; il fut surveillé de près, on épia toutes ses démarches. Il a été établi qu'un agent secret du comité des recherches, nommé Joffroy, ne l'avait pas perdu de vue pendant deux mois entiers, et cet espion, auquel s'adjoignait quelquefois M. Masson de Neuville, aide-de-camp de M. de Lafayette, nous révèlera en grand détail la conduite de M. de Favras. On a vu quel homme il était, on connaît ses opinions, ses intentions même; étudions ses actes.

Le marquis de Favras, au milieu de beaucoup d'autres entreprises, avait imaginé quelques mois auparavant, avons-nous dit, de lever une légion pour le Brabant. Il avait à cette époque connu, on s'en souvient, un sieur Tourcaty, qui se disait officier d'infanterie, qui l'était peut-être, mais qui faisait surtout métier de recruter au cabaret les jeunes gens de belle venue. M. de Favras était resté en relation avec Tourcaty; il le rencontrait au théâtre; quelquefois aussi Tourcaty venait le voir, et il lui avait un jour présenté un de ses amis, nommé Morel, autre racoleur de son espèce et comme lui officier de la garde nationale. M. de Favras était à la fois oisif à Paris et très inquiet de l'état des esprits. N'ayant rien de mieux à faire, il courait beaucoup dans les rues, et chaque soir il rentrait consterné de ce qu'il avait vu ou entendu : l'anarchie était partout; dans les groupes, dans les cafés, dans tous les lieux publics, on tenait des propos affreux; il n'était question que de vengeances et d'assassinats : le massacre du roi et de sa famille était projeté, à voix basse encore, mais presque sans mystère. Le théâtre même participait, comme il arrive toujours en France, aux excitations de la rue; on y jouait ouvertement des pièces de circonstance, et la fièvre révolutionnaire s'y dissimulait à peine sous des allusions perfides. Séduits par le grand mot de liberté et par l'apparence généreuse des idées qui s'agitaient à l'assemblée, de vrais poètes, tels que Joseph Chénier, ennoblissaient, en les traduisant en un beau langage, les déclamations

populaires. On sentait gronder partout, en France, le volcan souterrain qui devait bientôt faire irruption; le 6 octobre était passé, mais le 10 août était dans l'air. M. de Favras dirigeait souvent ses promenades vers le faubourg Saint-Antoine, qui était le principal foyer de la démagogie. Il se mêlait aux rassemblemens et écoutait avec stupeur les menaces qu'on y proférait. Un jour, dans un de ces groupes, il entendit un orateur aux bras nus exposer avec un tel luxe de détails, avec une si stratégique précision, un plan d'attaque contre les Tuileries, qu'il en fut épouvanté. Il crut devoir en aller faire part sur-le-champ, afin qu'on avisât, à M. de Luxembourg, qui remplissait alors auprès du roi les fonctions de capitaine des gardes. M. de Luxembourg connaissait un peu le marquis de Favras; il avait entendu parler de sa démarche auprès de M. de Saint-Priest, à Versailles. Sa persévérance et son dévouement le touchèrent, son intelligence le frappa; il l'écouta très attentivement, le remercia de l'attachement qu'il montrait à la famille royale, lui avoua qu'il pensait, comme lui, que le péril était imminent, si les hommes de cœur ne se jetaient pas à la traverse. Il le pria ensuite, puisqu'il était voisin du quartier Saint-Antoine, de continuer à observer tous les mouvemens de ce faubourg, l'assurant que les rapports qu'il pourrait faire seraient infiniment précieux. Il ajoutait que, le sachant peu riche, il lui demanderait la permission de mettre à sa disposition les fonds qui pourraient lui être nécessaires pour rendre cette surveillance suffisamment active. A cette proposition, M. de Favras rougit de déplaisir. M. de Luxembourg lui adressa des excuses, lui dit que sa délicatesse lui était connue, mais que cet argent il pourrait l'accepter hautement, et qu'il lui serait remis en un lieu propre à lever tous ses scrupules. Il l'engageait en même temps à se rendre le soir même au cabinet du roi. M. de Favras y vint; M. de Luxembourg, qu'il y trouva, lui remit cent louis, lui faisant comprendre que c'était de la part du roi, et le ramena dans son cabriolet jusqu'à la rue Vivienne, l'entretenant, comme le matin, des dangers que courait la famille royale. Selon lui, la meilleure sauvegarde qu'on pût imaginer eût été de trouver dans la garde nationale, ou parmi les anciens gardes françaises, une compagnie de braves gens résolus, prêts à se rendre aux Tuileries au premier signal, et à s'y faire tuer, s'il le fallait, devant la porte du roi, comme plusieurs avaient fait à Versailles.

Resté seul, le marquis de Favras sentit l'idée qui venait de lui être communiquée s'enflammer dans son cerveau. Il refondit, il compléta dans son imagination le plan d'une héroïque résistance; il se vit à l'avance le sauveur de la famille royale; il se crut cette fois destiné à jouer le rôle qu'il avait inutilement réclamé dans la nuit du 5 octobre. Une troupe de braves soldats prêts à tout, c'était une grande ressource en effet; mais où les trouver? Ce lieutenant de grenadiers nommé Mar-

quier, qu'il avait vu pleurer auprès du carrosse du roi au retour de Versailles, lui revint en mémoire; il se souvint que ses soldats s'étaient courageusement montrés au château. Il avait appris d'ailleurs que, peu de jours auparavant, Marquier, se trouvant de service aux Tuileries, avait parlé très nettement de son dévouement pour la reine. C'était bien l'homme qu'il fallait; mais comment le découvrir? Par quel intermédiaire pouvait-il, sans trop se mettre en évidence et sans compromettre ouvertement le château, faire sonder les dispositions de cet officier? Il arriva chez lui indécis et agité. Par une de ces coïncidences bizarres qui jouent un si grand rôle dans la vie des hommes, il reçut dans la soirée la visite de MM. Morel et Tourcaty, qui revenaient de la Comédie-Française; ils avaient assisté à la troisième représentation de *Charles IX*. C'était, disaient-ils, une pièce écrite dans le plus mauvais esprit, qui soulevait dans la salle des discussions orageuses, et qu'il serait aisé, moyennant quelque argent, de faire tomber. Ils proposèrent à M. de Favras de se charger de faire siffler la pièce de M. de Chénier. Charmé des sentimens que témoignaient ces deux hommes, M. de Favras réfléchit qu'ils pouvaient mieux que personne le seconder dans le projet qu'il méditait. Racoleurs par métier, obscurs de condition, adroits et rusés tous les deux, ils semblaient créés tout exprès pour la circonstance. Il s'était servi d'eux, peu de mois auparavant, pour recruter la légion qu'il voulait conduire en Hollande, pourquoi ne les emploierait-il pas à mettre en œuvre le plan que M. de Luxembourg lui avait inspiré? Il était d'ailleurs dans un de ces momens d'excitation et d'entraînement où tout semble facile. — *Eh! messieurs,* s'écria-t-il imprudemment, *ce n'est pas d'une tragédie qu'il s'agit; on veut assassiner le roi! C'est là ce qu'il faut empêcher* (1)! Les deux racoleurs parurent très surpris; ils pressèrent le marquis de Favras de s'expliquer, l'engagèrent à tenir grand compte de ce qu'il avait entendu, et se mirent à sa disposition. Celui-ci, qui ne perdait pas de vue son plan, leur demanda s'ils connaissaient Marquier; sur leur réponse négative, il pria Morel de s'informer de lui et de découvrir son adresse. Morel revint le lendemain; il avait trouvé le jeune lieutenant de la compagnie de Banks à la Porte Saint-Antoine. Alors le marquis de Favras, lui laissant entrevoir ce qu'il comptait lui proposer, le chargea de trouver les moyens de le mettre en rapport, sans le nommer cependant, avec Marquier. Morel y consentit volontiers, et le soir même le jeune lieutenant se rencontrait, à la nuit tombante, sous les arcades de la Place-Royale, avec M. de Favras, dont il ignorait à la fois le nom et les intentions. Morel se trouva aussi à ce rendez-vous, dans lequel il ne fut question que des gardes françaises, d'où sortait Marquier, de leur dévouement bien

(1) Déposition de Morel.

connu à la famille royale. M. de Favras rappela au jeune lieutenant qu'ils s'étaient vus le 6 octobre à Versailles, il lui dit qu'il avait remarqué son émotion, et lui demanda si, dans le cas où des hordes se porteraient aux Tuileries, les amis du roi pourraient compter sur ses grenadiers et sur lui, qui s'étaient conduits si vigoureusement à Versailles. Marquier était un homme circonspect. Il répondit d'une manière évasive, et promit de revenir à la même heure, sous les mêmes arcades, huit jours plus tard. On se sépara; mais cette conférence, dont l'apparence au moins pouvait avoir quelque chose de suspect, avait eu un témoin invisible. Caché derrière un des piliers de la place, l'espion Joffroy, il l'a révélé lui-même, avait tout vu, sinon tout entendu. A dater de ce moment, M. de Favras fut perdu.

La semaine suivante, Marquier fut exact au rendez-vous. Il revint plusieurs fois sous les arcades de la Place-Royale. La conversation y roula toujours sur le même sujet. M. de Favras insistait pour savoir dans quelle proportion les anciens gardes françaises se trouvaient dans la compagnie de Banks, si leurs dispositions étaient favorables au roi, et s'ils désireraient reprendre leur ancien nom et leur ancienne organisation. Marquier, sans rien rejeter, continuait de rester sur la réserve. Enfin M. de Favras un soir, et ce fut là le principal élément du procès qui s'ensuivit, lui remit un pamphlet dont il était fort question à Paris et qui était intitulé : *Ouvrez donc les yeux.*

Ce pamphlet, qui est passé à l'état de curiosité bibliographique, on ne le lit pas sans la plus profonde surprise aujourd'hui. Eh quoi! cette pauvre brochure a causé la mort d'un homme! Depuis vingt ans, il n'est pas un seul journal qui ne publie chaque matin un premier-Paris plus violent mille fois, et personne ne s'en émeut. Il faut ajouter que l'on pourrait reproduire ce pamphlet lui-même; il semble fait d'hier et pour la polémique de demain. Oui, notre époque ressemble par plus d'un point au temps qu'il nous rappelle. Les problèmes qui s'agitaient en 89 n'étaient pas plus formidables que ceux qui sont posés devant la société actuelle, et la solution des difficultés d'alors ne renfermait pas des menaces ni plus terribles, ni plus prochaines; mais, disons-le à l'honneur de notre temps, la liberté de discussion, contre laquelle on est trop souvent prêt à s'insurger, rend au fond bien différentes deux situations presque semblables en apparence. Aujourd'hui du moins on livre la tribune et la presse à toutes les opinions, à tous les systèmes, à tous les songes. On écoute dans nos assemblées, avec une patience qui coûte beaucoup quelquefois, mais qui nous sauvera peut-être, les plus irritantes théories. Loin de repousser les novateurs, on les invite à parler, on leur demande leur secret, on publie leurs discours; on ne combat leurs idées qu'en les mettant en lumière, et déjà le bon sens public a réduit les plus fameux d'entre eux au silence.

La raison continuera, il faut l'espérer, cette pacifique croisade. Bien des malentendus qui ne pouvaient, il y a soixante ans, s'expliquer que le sabre à la main, se résoudront à l'amiable; on transigera, on parlera avec ceux qui parlent et qui transigent, et quand le traité sera conclu avec les philosophes sincères et les philanthropes convaincus, quand la question sera posée nettement, à la face du ciel, entre les honnêtes gens et les bandits, la solution, qu'on se le persuade, ne se fera pas long-temps attendre. A la fin de 1789, sous la royauté, on ne pouvait dire qu'au péril de sa vie qu'on aimait le roi et qu'on préférait la monarchie qui existait à la république que d'autres voyaient en songe.

En remettant cette brochure à Marquier, le marquis de Favras, cela paraît prouvé par la procédure, avait marqué la page 51. Il lui en avait recommandé particulièrement la lecture, et le tribunal y vit un crime. Ouvrons donc cette page formidable, qui s'adresse aux gardes françaises. — « Les gardes françaises ont été trompés, ils en conviennent, et leur repentir se manifeste chaque jour; ils sont prêts à rentrer dans le devoir pour n'en jamais sortir. *Il ne leur manque qu'un homme qui sache les ramener dans les voies qu'ils suivaient autrefois...* Eh bien! soldats, c'est à vous gardes françaises que je parle, vous en trouverez un, c'est moi. Je me lie à vous; je sais les risques que je cours, mais vous me défendrez, et, si l'on m'assassine, vous vengerez ma mort; *j'aurai sauvé la patrie,* et je mourrai content. (Je me ferai connaître dès que vous le désirerez.) »

En fin de compte, on proposait aux gardes françaises de reprendre leur uniforme, leur nom, leur service auprès du roi et tous les avantages d'un corps privilégié. C'en était assez pour qu'on vît dans cette publication anonyme une tentative d'embauchage. Le lieutenant Marquier lui-même, malgré ses bonnes dispositions pour le roi, fut effrayé de la violence de ce pamphlet, qu'on lui remettait avec des précautions mystérieuses. Il ne vint plus à la Place-Royale et ne revit pas le marquis de Favras, dont il ignorait toujours le nom. Qui avait écrit cette fameuse brochure? On l'attribuait en général à M. de Biron, et M. de Favras fut déclaré coupable seulement de l'avoir approuvée et propagée. On pouvait aller plus loin, et il semble fort probable, bien que cette idée ne soit encore venue à personne, que le marquis de Favras fut l'auteur d'*Ouvrez donc les yeux!* Pour peu que l'on étudie avec soin cet écrit, on y retrouve les sentimens qu'il exprimait à tout propos, ses procédés de style et jusqu'à ses expressions favorites. M. de Favras avait, entre autres manies, la manie d'écrire; il aimait à se mettre en avant, et il se dévoile complétement dans l'offre qu'il fait aux gardes françaises de les commander, dans son rêve éternel d'être le sauveur de son pays, et surtout dans un post-scriptum final où il prend soin d'attaquer avec

violence le *Charles IX* de Joseph Chénier, cette pâle et ennuyeuse tragédie qu'il détestait particulièrement. Il est surprenant que les juges ne s'en soient pas doutés, et que pas une question n'ait été posée à cet égard dans les interrogatoires. Morel seul parut en avoir quelque soupçon. Il dit dans sa déposition : « Quand le marquis de Favras me remit cette brochure, je lui demandai s'il en était l'auteur; il me répondit en riant que non, et qu'on l'attribuait à M. de Biron. » Toujours est-il que M. de Favras avait donné le libelle à Marquier en présence de Morel; ce fait, qui devait être plus tard le motif de son arrestation, inspira dès le jour même à cet homme et à son acolyte Tourcaty une infernale machination.

Joseph Chénier était de mauvaise foi, ou il ne savait pas ce qu'il disait lorsque, dans la préface de *Charles IX*, il parlait, avec son emphase habituelle, de la vertu de son temps, qui avait eu raison « du fanatisme et de la Bastille, » et de « la pureté des mœurs publiques, qui ne se modelaient plus sur les mœurs dépravées des cours. » A aucune époque du monde, au contraire, la dépravation des mœurs et l'immoralité politique n'ont été poussées plus loin qu'en ces jours où M. de Sade publiait ses œuvres et où le comité des recherches, nouvelle chambre ardente, payait ouvertement, au prix de 24,000 francs par dénonciation, les agens provocateurs qu'il employait. Une infinité de preuves pourraient être invoquées à l'appui de ce dernier fait; mais le procès du marquis de Favras suffit pour établir, sans contestation possible, qu'à dater du 21 octobre, le comité des recherches promit une somme de mille louis à quiconque dénoncerait un ennemi de la révolution. C'était une prime d'encouragement accordée à la fourberie et à l'imposture sous le prétexte du patriotisme. Morel et Tourcaty, racoleurs sans ressources, n'étaient pas hommes à résister à un tel appât. Ils avaient entre les mains une victime, il ne s'agissait que d'en tirer parti. Pour commencer, ils se mirent en relation avec le comité des recherches, lui dévoilèrent, en les présentant sous un jour odieux, les menées secrètes du marquis de Favras; ils parlèrent de ses rapports avec Marquier; ils confondirent habilement les plans qu'il avait formés autrefois pour la Hollande, et dont ils avaient été les instrumens eux-mêmes, avec ses projets actuels; les chevaux qu'il avait demandés à Versailles, le 6 octobre, à M. de Saint-Priest, pour dissiper les hordes parisiennes, ils les convertirent en une tentative d'enrôlement pour commencer la guerre civile en France. Le comité des recherches fut frappé de ces renseignemens, qui concordaient à merveille, en ce qui touchait les conversations du marquis de Favras et de Marquier, avec les rapports de l'espion Joffroy, qui avait été, comme on sait, témoin des conférences de la Place-Royale. En outre, ces documens nouveaux, qui donnaient aux fantaisies peu dangereuses d'un contre-révolution-

naire obscur les proportions d'une conspiration véritable, répondaient trop bien aux secrets désirs du comité, ils justifiaient trop à point par la nécessité ses moyens d'action et ses scrupules, pour qu'il ne s'empressât pas d'exciter le zèle de ceux qui les apportaient. Morel et Tourcaty furent donc encouragés à diverses reprises, ceci est incontestable. On fit plus que de les encourager, on leur insinua, et ils comprirent qu'il fallait livrer mieux que des soupçons, qu'il fallait surprendre et saisir en flagrant délit la conspiration et le conspirateur. La remise d'une brochure ne constituait pas un corps de délit suffisant; il importait que M. de Favras se compromît plus gravement; un piége pouvait aisément lui être tendu; ils le lui tendirent aussitôt.

Morel et Tourcaty commencèrent par abonder dans le sens du marquis de Favras; ils se montrèrent plus épouvantés qu'il ne l'était lui-même du sens que prenaient les agitations du faubourg Saint-Antoine; ils lui firent chaque jour les rapports les plus alarmans. L'important selon eux, c'était de mettre le roi à l'abri d'un coup de main, et rien, à les entendre, n'était plus facile. Ayant des relations journalières avec les soldats de fortune, ils pouvaient mieux que personne recruter cette phalange secrète dont M. de Favras avait eu l'idée, et qui, au jour du danger seulement, devait se montrer tout à coup, tenir tête au premier orage et former le noyau d'une armée de résistance à laquelle, le cas échéant, se rallieraient les royalistes de toute la France; mais, pour mener à bien ces enrôlemens mystérieux, il fallait avant tout de l'argent. Morel et Tourcaty n'ignoraient pas les relations du marquis de Favras avec M. de La Châtre; ils savaient que, par son entremise, il avait obtenu de M. le comte de Provence une pension pour son fils. Ils insinuèrent habilement que, pour réaliser un emprunt dont la pensée n'avait rien que d'honorable et dont le résultat pouvait être si important, le comte de Provence ne refuserait sans doute pas un consentement tacite et l'offre de son crédit. Ils connaissaient un banquier qui prêterait volontiers une somme de 2 millions, s'il le fallait, sur une simple assurance des gens d'affaires de Monsieur. Excité par ces deux hommes dont il ne connaissait pas la fourberie et par l'espoir d'une réussite presque certaine, M. de Favras consentit à se laisser conduire par Morel chez M. Pomaret, banquier de Lyon, qui se trouvait alors à Paris. Il n'avait pas encore d'intention bien arrêtée. Il voulait s'assurer uniquement de la possibilité d'un emprunt et connaître les conditions du banquier avant de mêler, même indirectement, le comte de Provence à cette affaire. M. Pomaret, qui s'est montré dans le procès un homme très loyal et très honnête, offrit en effet de trouver une somme de 2 millions, pourvu que l'on offrît des sûretés convenables aux prêteurs. M. de Favras, dans une seconde visite, parla vaguement de délégations qui pourraient être fournies par un personnage très considé-

rable sur la terre de Sainte-Assises, ou sur le trésor royal; il mentionna également une vaisselle d'argent d'une valeur de 4 ou 500,000 francs, mais sans rien articuler de précis, sans nommer personne et sans prétendre être autorisé à conclure. M. Pomaret, soit qu'il soupçonnât cette affaire de n'être pas exclusivement financière, soit qu'il n'eût pas grande confiance dans ceux qui la proposaient, ne parut pas se soucier de s'en mêler, il l'ajourna; M. de Favras n'insista point, et il n'en fut plus question.

Morel cependant n'était pas homme à lâcher sa proie. M. de Favras avait donné déjà dans le panneau, il fallait l'y pousser complétement. Une affaire de banque ne se conclut pas sans laisser de traces. Saisir un gentilhomme pauvre, déjà suspect, en flagrant délit d'un emprunt de 2 millions; compromettre avec lui le prince qui le protégeait, c'était, pour un homme pareil, un coup de maître, c'était surtout un moyen assuré de gagner la récompense de 24,000 livres publiquement promise par le comité des recherches. et de payer une dette de 8,000 francs pour laquelle il allait être poursuivi. Il s'agissait de découvrir un banquier moins scrupuleux et plus accommodant que M. Pomaret, et l'on trouva dans M. Chomel l'homme que l'on cherchait. Sans aller aussi loin que le baron de Cormeré, frère de M. de Favras, qui prétend, dans un livre (1) écrit avec une passion très excusable, que M. Chomel ne fut que le prête-nom du comité des recherches et son agent direct, il est à croire qu'il fut au moins désigné par un membre de ce comité comme étant très propre à mener à bonne fin l'affaire en question. M. Chomel était Hollandais; c'était un grand point, car M. de Favras, dont on connaît les anciens projets sur le Brabant, pouvait s'en servir comme d'un prétexte pour traiter avec lui. A ce titre, l'emprunt n'avait rien de suspect; M. Chomel faisait au contraire acte de patriotisme en le fournissant, et le comte de Provence pouvait être nommé sans crainte et y souscrire sans scrupule. Plusieurs conférences eurent lieu. M. de Favras discuta lui-même les conditions de l'emprunt de 2 millions. Ces conditions furent définitivement arrêtées, sauf la ratification de Monsieur, et le comte de Provence les ratifia : cela ne peut être sérieusement contesté.

Nous arrivons ici à la partie la plus délicate de cette mystérieuse affaire. La complicité présumée du comte de Provence a seule donné une grande importance au complot véritablement fantasmagorique imputé au marquis de Favras. Monsieur conspirait-il avec Favras? l'a-t-il poussé secrètement pour le désavouer plus tard? Favras n'était-il, comme on l'a dit, qu'un instrument obscur qui fut brisé, au jour du danger, par la main puissante qui l'employait? Ces questions ont agité

(1) *Justification de M. de Favras*, Paris, 1791.

long-temps la ville et la cour; elles ont été résolues en sens divers, et la passion des partis y a trouvé un long sujet d'attaques calomnieuses et de récriminations virulentes. Tandis que les amis du comte de Provence reniaient M. de Favras, le traitaient d'aventurier inconnu, dont les projets même n'étaient jamais arrivés jusqu'à l'oreille du prince, les partisans de la révolution affichèrent tout à coup une grande commisération pour celui qu'ils avaient fait périr, et accusèrent Monsieur d'être le vrai coupable. Le général en chef de l'armée de Paris, qui s'exagéra toujours l'importance de cette prétendue conspiration, qui la suivit du regard dès le début, M. de Lafayette, dont l'aide-de-camp se trouve mêlé dans toutes les pièces de la procédure à toutes les menées du comité de recherches, s'explique très formellement à cet égard dans ses mémoires : « Favras, dit-il, est mort en héros de fidélité et de courage. *Monsieur*, son auguste complice, a manqué de l'un et de l'autre... Ce prince ne fut pas étranger au projet de renverser Bailly et Lafayette... Le projet de les assassiner n'est pas douteux, quoiqu'il ait été nié par Favras. Il avait été question aussi de levées secrètes déjà commencées, de l'emprunt secret de Monsieur, de l'enlèvement du roi à l'aide des chevaux de sa maison; mais tout fut déjoué par les mesures de l'Hôtel-de-Ville (1). » Plus loin, il ajoute que la conspiration, d'après ce que lui aurait dit plus tard M. de Cormeré, « pourrait avoir été différente de celle qu'on a publiée, et que les papiers du vrai complot, recueillis par M. Talon, ont été remis à Louis XVIII par sa fille, et sont devenus l'occasion de ses relations avec lui. »

Il ne faut admettre qu'avec une grande réserve cette dernière supposition, bien que M. Droz soit venu l'appuyer dans son *Histoire du règne de Louis XVI* par un témoignage qui serait très frappant, s'il n'était anonyme. Il est bon toutefois de remarquer en passant que M. de Lafayette admet que la conspiration de Favras pourrait avoir caché d'autres projets que ceux qui ont motivé son arrestation. Dans tous les cas, le commandant-général croyait le comte de Provence coupable, et peut-être n'en était-il pas très fâché. Outre la déclaration que nous avons citée, il semble avoir fait à un Américain de ses amis, le lendemain de l'arrestation de Favras, une confidence fort grave que l'on s'étonne de ne point trouver dans ses mémoires. Voici ce que Gouverneur Morris raconte dans son mémorial écrit jour par jour : « 27 décembre... Après dîner, Lafayette nous conduit, Short et moi, dans son cabinet. Là, il nous dit que depuis long-temps il avait connaissance d'un complot; *qu'il l'a suivi à la trace, qu'il a enfin arrêté M. de Favras*, qu'on a trouvé sur lui une lettre de Monsieur, laquelle *semblait* prouver que Monsieur n'y était que trop impliqué; qu'il s'était rendu,

(1) *Mémoires du général Lafayette*, tome II, p. 392.

muni de cette lettre, chez Monsieur, et la lui avait remise en lui disant qu'elle n'était connue que de lui et de M. Bailly; qu'en conséquence Monsieur ne serait pas compromis; que Monsieur avait été enchanté de cette assurance... que cependant il était allé ce matin à la commune prononcer un discours conseillé sans doute par Mirabeau, que lui, Lafayette, considère comme un misérable (1). »

Voilà donc, d'un côté, M. le comte de Provence mis en cause par M. de Lafayette et jugé criminel de lèse-nation, au même degré que Favras, par les journaux de son parti; de l'autre, il est déclaré complétement étranger à l'intrigue qui se fomentait à l'aide de son nom. La vérité est entre ces deux extrêmes. Monsieur n'a pas été le complice d'une grande conspiration contre l'état, parce que cette conspiration n'a jamais existé que dans l'imagination de M. de Lafayette et de ses amis; il a été, indirectement peut-être, mais il a été mêlé très certainement au projet fort peu criminel que M. de Favras ourdissait secrètement, et dans tous les cas il a autorisé l'emprunt de 2 millions chez M. Chomel; il en a connu les conditions et il les a ratifiées. Les preuves abondent. Il suffit d'écouter la déposition de M. de La Ferté, son trésorier-général. « Le 17 décembre, je reçus ordre de Monsieur de me rendre chez lui le lendemain matin. J'y fus. Monsieur me fit l'honneur de me dire qu'on *lui proposait une somme de deux millions* à emprunter pour les arrangemens de sa maison, de voir quelles pourraient être les conditions dudit emprunt, et que j'en fisse part à M. de La Châtre. J'allai en conséquence chez M. le comte de La Châtre, où je trouvai un chevalier de Saint-Louis (qu'on m'apprit se nommer M. le marquis de Favras). Il me fit part qu'il était assez heureux pour pouvoir être de quelque utilité à Monsieur en lui procurant un prêt de 2 millions chez un banquier hollandais de sa connaissance. Ledit sieur marquis de Favras me fit alors connaître les conditions de cet emprunt, dont le versement devait se faire en mes mains : savoir, 100,000 écus tant en argent qu'en bons de caisse, etc., etc., l'intérêt à 5 pour 100 et 2 pour 100 de commission, les 2 millions devant être remboursés en six années. Ces conditions ne m'ayant paru contenir rien que de raisonnable, je priai M. Morel de Chedeville (intendant de la maison de Monsieur) de dresser l'acte de soumission du banquier. M. de Favras revint chez moi le 22 décembre, et me remit la soumission de M. Chomel, banquier à moi inconnu. J'eus l'honneur de la porter le lendemain à Monsieur, qui, n'y ayant rien trouvé que de légal, *écrivit de sa main son acceptation* (2). »

(1) Voyez le *Mémorial* de Gouverneur Morris, ministre plénipotentiaire des États-Unis en France, publié en 1842.

(2) *Déposition et récolement* de Denis-Pierre-Jean Papillon de La Ferté, au Châtelet, le 4 février 1790. (Archives de la préfecture de police.)

Cette déposition est formelle; aucun doute ne peut subsister. M. le comte de La Châtre, premier gentilhomme de Monsieur, va la confirmer encore. Nous ne citerons qu'un court passage de sa déposition au Châtelet, copié sur la pièce originale signée et paraphée qui se trouve dans les archives de la préfecture de police : « M. de Favras me dit un jour qu'il avait appris que Monsieur avait besoin d'argent; qu'il se trouvait heureux de donner, dans cette occasion, à Monsieur des preuves de son respect; qu'il connaissait des banquiers hollandais qui prêteraient volontiers jusqu'à la concurrence de 2 millions, *et que par zèle il avait fait vis-à-vis d'eux des démarches préliminaires.* Je le priai de les revoir de nouveau. Il revint m'apporter de nouvelles assurances dont je fus rendre compte aussitôt à Monsieur, qui me fit l'honneur de me répondre positivement : — Je prendrai volontiers les 2 millions. Traitez cette affaire avec M. de Favras. *A quoi j'ai eu l'honneur de répondre que je demandais à ne m'en point mêler,* et que je *suppliais* Monsieur de faire cette opération par ses gens d'affaires; sur quoi Monsieur écrivit devant moi à son trésorier de venir prendre ses ordres le lendemain matin, ce qui fut exécuté. »

Au reste, le comte de Provence lui-même, dans le discours qu'il prononça à la commune, ne désavoue pas sa participation à l'emprunt. « M. de Favras, dit-il, m'a été indiqué, il y a quinze jours, par M. de La Châtre comme pouvant effectuer par deux banquiers un emprunt de 2 millions. J'ai souscrit une obligation pour cette somme qui m'était nécessaire pour payer ma maison (1). » Le comte de Provence, on le voit, ne pouvait pas nier et ne niait pas l'emprunt. Il se contentait de l'expliquer. Il s'agissait uniquement, selon lui, de *couvrir les dépenses de sa maison,* et, quant à M. de Favras, il ne lui avait pas parlé, il ne l'avait point vu depuis onze ans qu'il était sorti des Suisses. Les représentans de la commune se seraient payés en ce moment de raisons moins bonnes encore; ils étaient au fond extrêmement flattés de voir un prince du sang venir s'excuser à leur barre, prendre le titre de citoyen et faire devant leur juridiction encore récente une démarche que beaucoup de gens nommèrent « une platitude. » On s'aperçoit, en y réfléchissant, que la déclaration du prince n'était guère acceptable. Comment! le comte de Provence, un des plus riches particuliers de France, a besoin de 2 millions pour les dépenses de sa maison, et il ne peut négocier cet emprunt que par l'entremise d'un gentilhomme obscur, sans fortune, sans crédit, qu'il connaît à peine, et qu'il n'a pas vu depuis plus de dix ans! Le comte de Provence a des trésoriers-généraux, des intendans, des régisseurs, des hommes d'affaires de tous grades et de toutes qualités, et pour une négociation financière toute

(1) *Moniteur*, 29 décembre 1789.

simple, tout ordinaire, il a recours à un certain M. de Favras qui demeure à un troisième étage au fond du Marais! Quoi de plus invraisemblable? Monsieur aimait les intrigues; il s'en nouait beaucoup autour de lui; il les excitait par goût et par ambition; l'emprunt négocié par le marquis de Favras ne lui parut certainement pas aussi naturel qu'il le déclara avec ce ton de bonhomie que son esprit rusé savait prendre. Le comte de La Châtre, comme on l'a vu par sa déposition, ne s'y était pas laissé tromper. Il connaissait son maître, il connaissait aussi M. de Favras, et il soupçonnait sans doute la vérité quand il demandait comme une grace de n'être point mêlé à cette affaire. Avec la meilleure volonté du monde, on ne peut délivrer à Monsieur un brevet d'innocence; il eut certainement des relations avec le marquis de Favras; il l'encouragea probablement ou le fit encourager de loin. Le doute semble impossible, bien que M. de Favras ait protesté noblement jusqu'au dernier soupir contre les soupçons qui remontaient jusqu'à son protecteur, contre une délation qui lui était tacitement demandée, et qui lui eût peut-être sauvé la vie; mais, il ne faut pas se lasser de le répéter, le comte de Provence pouvait parfaitement connaître et même encourager le projet très innocent au fond et même très honorable de M. de Favras sans être le moins du monde coupable envers son pays. Le mensonge et la passion, les faux témoignages et les préjugés, la peur, l'envie, la cupidité et l'esprit de parti ont seuls pu donner les proportions d'un coup d'état chimérique, d'une contre-révolution imaginaire, à une simple tentative de résistance aux fureurs éventuelles de l'émeute et à l'assassinat. Seulement, lorsque l'opinion générale, égarée par de faux rapports, excitée par l'atmosphère de la révolution qui embrasait la France, eut pris parti contre Favras et accepté aveuglément l'accusation portée contre lui, le comte de Provence ne se sentit pas la force de lutter contre le sentiment populaire et de le ramener à la vérité. Il se mit en dehors de l'accusation et nia une complicité fort excusable, disons-le encore, alors même qu'on admettrait avec M. Droz le projet bien arrêté d'enlever le roi, pour lui rendre sa liberté d'action. Sans doute, ce ne fut point là de l'héroïsme; mais cette habileté, si elle n'a rien qui enthousiasme, est tolérée, à ce qu'il semble, comme une nécessité en politique, et la circonspection ne passe point pour un crime. Il en fallut beaucoup au comte de Provence pour éviter de laisser sa trace dans cette affaire, car, si l'on ne put jamais produire de preuves contre lui, on ne négligea rien pour en acquérir. Le banquier Chomel, habilement conseillé par Morel et par le comité des recherches, mit tout en œuvre pour attirer dans le piége tendu à M. de Favras le prince dont ils soupçonnaient la secrète intervention.

Prendre Monsieur en flagrant délit de conspiration, à la fin de 1789, quelle aubaine! Aussi rien ne fut-il négligé. La négociation financière

commencée, on pressait M. de Favras, on le harcelait sans relâche, on lui écrivait sans cesse pour l'obliger à répondre, on manquait à tous les rendez-vous pour le forcer à mettre sur le papier des réponses compromettantes à des questions insidieusement posées. Toutes ces lettres existent, et nous pouvons copier sur les textes mêmes (1). A dater du 8 décembre, M. Chomel ouvre la correspondance. « J'attends en vain depuis deux jours, monsieur le marquis, votre réponse à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire avant-hier. Les personnes avec qui je traite sont surprises de ce retard. Il faudrait conclure sans délai. » Le 14, il ajoute : « Je vous supplie, monsieur le marquis, de vouloir bien avoir la complaisance de me faire savoir où nous en sommes; mes commettans sont surpris de ce retard. » Le 16, il revient à la charge, et cette fois il se montre plus explicite. « J'ai pensé, monsieur le marquis, qu'au cas où vous trouveriez encore quelques difficultés à faire approuver le projet de soumission *par la personne principale*, il serait suffisant qu'il fût approuvé par quelques personnes connues *attachées à la personne principale;* mais il faut surtout se hâter. » Quatre jours après, on regrette cette concession; on paraît craindre que ce moyen terme ne soit accepté et que le comte de Provence ne se dérobe par cette issue maladroitement ouverte, et M. Chomel écrit le 20 décembre : « Je n'ai pu réussir à lever la difficulté principale. Mes amis (on devine quels étaient ces amis anonymes), mes amis sont très mécontens que j'insiste auprès d'eux pour les engager à se relâcher davantage. Ils disent, et j'avoue que je ne sais quelle réponse valable leur faire, qu'*assurément leur objet ne peut avoir été de faire une simple opération de finances;* que, sous ce point de vue, ils se seraient exposés de gaieté de cœur à perdre 4 ou 500,000 francs. Ils ne se sont pas fait d'illusion à cet égard dès le principe, et *il ne peut y avoir que le désir ardent de rétablir les affaires dans leur patrie* qui puisse engager des particuliers, même opulens, à s'exposer à de tels risques. » Il va sans dire que, sous le nom de patrie, on désigne ici la Hollande, qui était la patrie de M. Chomel, mais on a soin de ne pas la nommer. On parle au figuré et l'on invite à répondre sur le même ton. Puis on ajoute : « Il ne peut exister de sûreté à l'égard de mes amis qu'autant qu'ils pourront se *convaincre que les deux personnes distinguées* dont vous nous avez parlé s'intéressent véritablement à eux, *surtout la première,* qui seule peut assurer les opérations *et les récompenses.* On se croit en droit de solliciter à cet égard des assurances positives, *par écrit,* et l'on estime avoir poussé les égards aussi loin qu'il est possible en ne demandant que d'avoir de telles assurances sans *prétendre les garder en main.* » Le sens de ces lettres est clair. Si le comte de Provence faisait un em-

(1) Affaire Favras. Pièce 6. (Archives de la préfecture de police.)

prunt ordinaire pour ses propres dépenses, pourquoi donc aurait-il refusé de donner les sûretés convenables? Rien de plus naturel et de plus simple; mais ce n'était pas une opération de finances, les banquiers prenaient soin de le dire, et ils ne se trompaient pas, puisque Monsieur y regardait de si près avant de s'engager, et refusait même, s'il faut en croire la lettre suivante, datée du lendemain, les garanties exigées. « Tous mes efforts ont été inutiles, monsieur le marquis; mes amis ne conçoivent pas qu'on puisse trouver étrange qu'ils demandent des sûretés, et comment *quelqu'un serait compromis* en leur donnant quelque assurance à cet égard. Ils observent avec fondement que, comme il ne s'agit que d'eux et *de leur patrie* uniquement, il ne saurait y avoir de danger à confirmer *les promesses de protection* qui leur ont été faites. » Leur patrie! toujours cette fabuleuse Hollande! Et qu'importait alors au comte de Provence que M. de Favras recrutât une légion pour le Brabant? S'il consentait, ce qui est peu probable, à emprunter dans cette intention bizarre, pourquoi n'en pas convenir plus tard, et déclarer au contraire qu'il ne s'agissait que des affaires de sa maison? Là est tout le mystère, et la vérité s'entrevoit sous ces images.

MM. de Lafayette et Bailly suivaient de loin ces négociations, sans se douter apparemment des supercheries et des ruses que l'on mettait en jeu. Trompés par les rapports exagérés de certains agens qui flattaient sciemment leur désir et leur orgueil, ils donnaient par erreur à ce complot une importance qu'il était loin d'avoir, mais qu'ils lui eussent désirée. Les attaques injustes dont ils se croyaient l'objet, les menaces de mort auxquelles, pensaient-ils, ils étaient en butte, grandissaient aux yeux de leurs partisans leur cause et surtout leur rôle. Le danger qui semblait les environner ravivait le zèle de leurs amis. Ils entretenaient sans déplaisir l'excitation que causait autour d'eux l'intrigue éventée de Favras, dans laquelle des témoins calomnieux devaient bientôt signaler la préméditation d'un assassinat. M. de Lafayette lui-même, qui était si grand alors par ses campagnes d'Amérique, par sa foi inébranlable dans les idées nouvelles et par son ascendant immense sur la bourgeoisie, n'était pas insensible à ces recrudescences de dévouement que mille petits faits, grossis à plaisir, produisaient autour de lui. Dans le commandant-général, chevaleresque comme un gentilhomme et enthousiaste comme un croisé, il y avait place pour l'homme politique, devenu rusé au contact des partis et astucieux dans le maniement des affaires : pour arriver à de grandes choses, il ne dédaignait pas les petits moyens. Les hommes éminens, à toutes les époques, ont été sujets à cette faiblesse (1). Mirabeau, qui ne doit

(1) Il est impossible, en présence de cette situation et de ce complot, de ne pas faire un

être consulté, à la vérité, que sous toutes réserves, à l'égard de M. de Lafayette, Mirabeau, dans sa correspondance récemment publiée (1), s'exprime très violemment, à cette même date, sur le compte du commandant-général, qu'il nomme tour à tour « le *sous-grand homme* ou *Gilles César.* » — « L'intrigue, écrit-il quelques jours après l'arrestation de Favras, a redoublé d'activité et d'indifférence de moyens, au point qu'on a trouvé dans la rue une sentinelle de la garde nationale assassinée avec cet écriteau : *Va dans l'autre monde attendre Lafayette.* Or, vous noterez qu'aujourd'hui cette sentinelle se porte fort bien. » Le lendemain, il ajoute : « Je vous ai parlé de la scélérate facétie du garde national assassiné. Il se porte aussi bien que vous et moi. Paris n'en retentit pas moins de cris de fureur et de rage sur cet attentat imaginaire, et les bandes nationales disent tout haut que, si leur général éprouve un malheur quelconque, les nobles, les prélats, le clergé, etc., etc., serviront d'hécatombe à cette grande victime. Vous voyez que cet homme, qui du moins a le talent de tenir ses gens en haleine, a su se faire beaucoup de capitaines des gardes. » Il va sans dire que Mirabeau, qui détestait Lafayette, pousse beaucoup trop loin l'accusation en le désignant comme l'auteur même de ces événemens. M. de Lafayette, habile sans doute, mais loyal avant tout, était incapable de pareilles menées; seulement son entourage préparait la pièce, il la prenait aisément au sérieux, et il en profitait sans trop de scrupules.

Ce fut ce qui advint dans l'affaire de Favras. Cependant les négociations avec le banquier Chomel semblaient avoir réussi; l'emprunt devait être conclu le 24 décembre, et l'on devait toucher le soir même un premier à-compte de 300,000 francs. Il semblerait que M. de Favras conçut des soupçons le dernier jour, et fut près de tout abandonner. Il existe de lui, car rien ne se perd, un petit billet (2) adressé à M. Chomel dans la matinée, et qui le prouve. Ce billet n'est pas signé, mais il est facile, sans être expert en cette matière, de reconnaître l'écriture ferme et courante de M. de Favras, son papier bleuâtre et jusqu'au

retour sur les choses de notre temps et sur des événemens trop récens pour qu'on en puisse parler à l'aise. Faut-il le dire? l'affaire Favras ressemble par plus d'un point à l'affaire Allais. Cette fois encore il s'agissait, disait-on, d'assassiner le général en chef et le président de l'assemblée nationale; ce devait être aussi le début d'un coup d'état, d'une contre-révolution, et la phalange secrète que voulait organiser Favras peut être comparée à la société du 10 décembre. Elle devait également se composer en grande partie de Corses, et son but était de protéger la vie du chef de l'état dans un jour d'émeute. Les mêmes accusations d'embauchage, de complicité, de corruption, d'argent prêté, se sont reproduites; mais en 89 on a pendu, et de nos jours on a ri. La différence mérite d'être notée.

(1) *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck*, publiée par M. de Bacourt; Paris, 1851.

(2) Archives de la préfecture de police. *Affaire Favras*, pièce 32.

sable d'or qu'il employait. Il écrivait : « Tout est disposé pour conclure aujourd'hui; dans ce cas, M. Chomel, sur l'avis de ces messieurs, pourra y procéder. Si on y trouve quelque empêchement, *il devient inutile de s'occuper davantage de l'emprunt en question.* »

Ainsi donc une objection de plus, et M. de Favras renonçait à cette affaire si péniblement poursuivie. Enfin il ne croyait pas devoir signer sa lettre, ce qu'il n'eût pas manqué de faire sans doute, si l'emprunt eût été une négociation aussi simple que Monsieur le disait, et que Favras lui-même l'a prétendu. Maintenant qu'arriva-t-il dans cette journée où le marquis de Favras perdit pour toujours sa liberté. La déposition de M. de La Ferté va nous l'apprendre. « M. le marquis de Favras, déclare-t-il, se rendit le 24 sur les six heures du soir chez moi, et me présenta M. Chomel. Je lui fis voir l'acceptation de la soumission. M. Chomel, trouvant l'affaire en règle, me pria de lui donner quelqu'un pour l'accompagner et faire mettre dans son fiacre 40,000 fr. en espèces, qu'il disait être tout prêts chez M. Sertorius, autre banquier à moi inconnu, le surplus devant être payé en billets de la caisse d'escompte. Je crus devoir faire quelques représentations sur ce que la nuit il pouvait y avoir quelques dangers à transporter dans un fiacre une somme aussi considérable en espèces; mais, M. Chomel ayant témoigné le désir que l'affaire se terminât le soir même (il avait pour cela de bonnes raisons, comme on va voir), je fis descendre le caissier du trésor de Monsieur, on fit avancer une voiture, et ces messieurs partirent ensemble. M. le marquis de Favras les attendit dans mon cabinet, et, l'ayant prié de me permettre d'écrire plusieurs lettres qui devaient partir le même soir, il voulut bien y consentir, et se mit à lire les papiers publics et journaux qui se trouvaient sur ma cheminée. M. de Chedeville (le caissier) *revint seul* et nous apprit que le premier paiement n'avait pu se terminer le soir, M. Sertorius lui ayant dit qu'ayant été prévenu trop tard, son caissier n'y était plus... M. de Favras se retira en me faisant l'honneur de me dire qu'il reviendrait voir l'affaire se terminer le lendemain, s'il pouvait (1). »

Cinq minutes plus tard, on arrêtait M. de Favras; M. Chomel n'avait eu garde de reparaître le soir. Le tour était joué; on avait habilement laissé l'affaire se consommer, et le comité des recherches tenait sa proie; ses agens attendaient depuis l'entrée de la nuit, à la porte même de M. de La Ferté, la sortie du marquis de Favras. L'espion Joffroy les conduisait; il s'était blotti dans la loge du suisse, ainsi qu'il le raconte lui-même (2). Les officiers d'état-major qui devaient lui prêter main-forte étaient cachés dans des voitures. Lorsque, à neuf heures moins un

(1) Déposition de M. de La Ferté. (Archives de la préfecture de police.)
(2) Déposition de Casimir Joffroy. (Archives de la préfecture.)

quart, M. de Favras sortit, Joffroy appela un des officiers, suivit M. de Favras jusqu'à la rue Beaurepaire; là, il lui sauta au collet et l'arrêta, suivant les ordres qu'il venait de recevoir. Le même jour, dans le même instant, à neuf heures du soir, on arrêtait, Place-Royale n° 21, Mme la marquise de Favras, et on saisissait les papiers de son mari. Là, ce n'étaient point seulement des officiers d'état-major qui opéraient : c'était l'aide-de-camp même de M. de Lafayette, M. Masson de Neuville, qui en a déposé publiquement et qui a signé le procès-verbal de cette arrestation (1). M. et Mme de Favras, amenés d'abord à l'Hôtel-de-Ville, où ils subirent pendant la nuit un premier interrogatoire et conduits ensuite à la prison de l'Abbaye-Saint-Germain, furent enfermés séparément et mis au secret. Le soir même, on parla vaguement dans les cafés et dans les rues de l'arrestation de plusieurs aristocrates; mais, dès le lendemain, un billet ainsi conçu et tiré à des milliers d'exemplaires courut dans tout Paris et fut reproduit par plusieurs journaux : « Le marquis de Favras et la dame son épouse ont été arrêtés hier pour un plan qu'ils avaient fait de soulever trente mille hommes pour assassiner M. de Lafayette et le maire de Paris, et ensuite nous couper les vivres... Monsieur, frère du roi, était à la tête (2). » Cet écrit, signé Barauz, colporté dans les clubs, lu à haute voix sur les bornes, commenté dans les groupes, donna la fièvre à toute la ville. L'opinion publique s'exalta sur-le-champ jusqu'au délire, se réjouit du drame qui lui était promis, en esquissa d'avance les principales scènes, en arrangea le dénoûment. La vérité, si elle était simple, n'avait plus aucune chance d'être acceptée par la foule, dont la curiosité était affriandée. Enfin ce fut à l'occasion de cet écrit et pour lui répondre, que Monsieur alla le lendemain, sur le conseil de Mirabeau, faire à la commune le discours dont nous avons parlé. Cette démarche justifia jusqu'à un certain point l'émotion de la veille, et assura l'importance du complot. Quel qu'il fût, celui qui avait lancé ce billet perfide sous forme d'annonce et de préface avait réussi. La mise en scène était habile, et le public était préparé. Cet homme, qui avait pris le nom de Barauz et qu'on ne put pas découvrir, bien que 500 louis eussent été promis publiquement par le comte de Provence à qui le dénoncerait, quel était-il? C'était, à ce qu'il semble résulter de quelques dépositions inédites (3), un tailleur du nom de Posel, aidé d'un coiffeur nommé Brichemier. Ils avaient fait, dirent-ils, la chose par plaisanterie, et l'on feignit de le croire. C'était se montrer de bonne composition; mais, à distance, les plaisanteries qui ont de pareils résultats sont jugées différemment,

(1) *Affaire Favras*. Interrogatoires et procès-verbaux. (Archives de la préfecture, pièce 5.)

(2) *Moniteur*, 29 décembre 1789.

(3) Archives de la préfecture, pièce 8.

et il semble probable que ce billet n'émanait pas simplement de ces inconnus, et se rattachait étroitement à la sombre machination de Morel.

III.

Aussitôt après son arrestation, M. de Favras avait été conduit, à l'Hôtel-de-Ville, devant le comité des recherches. Avant de répondre un seul mot aux questions qui lui étaient adressées, il avait demandé formellement que le commandant-général et le maire de Paris fussent présens à son interrogatoire. On les fit appeler, et ils vinrent aussitôt. C'était la première fois que M. de La Fayette voyait Favras. Il répondit dans ce premier interrogatoire avec beaucoup de sang-froid et de fermeté, sans faire mystère de son royalisme et de son dévouement au comte de Provence. Quand il fut question de l'emprunt, il en parla avec un peu d'hésitation, avec quelques réticences, et avec la crainte évidente de compromettre malgré lui le frère du roi.

L'accusation, au reste, était encore fort indécise. Hors l'emprunt, les conférences avec Marquier et les indices vagues du projet d'enlever Louis XVI pour le mettre à l'abri d'un nouveau 6 octobre, elle avait peu à dire. C'était Morel, Morel seul, qui allait, quelques jours après, devant les juges du Châtelet, donner par sa déposition un caractère nouveau et odieux au marquis de Favras et à son complot. Ce n'était pas tout que de l'avoir livré, il fallait prouver que la prise était bonne. Il en fit donc un assassin et un traître. Avec une habileté singulière, il développa le plan fantasmagorique d'une conspiration immense qui mettait sur pied deux cent mille hommes de Strasbourg à Péronne et de Montargis à la frontière du Brabant. A ce projet imaginaire il rattacha adroitement l'épisode de la demande des chevaux à M. de Saint-Priest, les conversations avec le lieutenant Marquier, la levée pour la Hollande et l'emprunt de 2 millions. Il déclara que dans la pensée de M. de Favras, dont il s'avouait le complice, le meurtre de M. de Lafayette devait être le signal de cette contre-révolution terrible. Il fit plus, il déclara avec le plus révoltant cynisme qu'il avait demandé, lui Morel, et obtenu le rôle d'assassin dans cette tragédie. « Craignant, dit-il, qu'une main moins sûre ne fût choisie, je m'étais chargé de faire le coup moi-même (1). » Il entrait à ce sujet dans les plus grands détails. « Le soir de l'enlèvement du roi, quatre hommes bien montés devaient se porter dans un endroit convenu pour attendre la voiture de M. de Lafayette. Dès qu'on l'aurait vue, deux des quatre cavaliers devaient aller au-devant au petit pas, faire signe au cocher

(1) Déposition de Morel, *affaire Favras*. (Archives de la préfecture de police.)

d'arrêter en disant qu'on avait un avis très important à donner au général, qui n'aurait pas manqué de mettre la tête à la portière, et dans ce moment je lui aurais lâché à bout portant un coup de pistolet. »

Telle fut la fable indigne, l'accusation sans preuve et sans vraisemblance qui donna tout à coup une physionomie nouvelle au procès. Tourcaty lui-même, le collègue de Morel, n'osa pas tenir un pareil langage, et cette déclaration formidable ne fut jetée dans le débat que par un seul homme qui était à la fois dénonciateur et témoin. M. de Favras y répondit avec une hauteur et une fierté qui déconcertèrent un instant les juges et le public. « Sa vie entière, s'écria-t-il, et son honneur de gentilhomme protestaient suffisamment contre des infamies de ce genre. Sans doute il était dévoué au roi et prêt à mourir pour sa cause; mais il y avait loin des sentimens d'un royaliste qui souffrait de voir son souverain prisonnier dans son palais — aux plans de coupe-jarret qui lui étaient attribués par un espion patenté qui vivait d'escroquerie. Il n'avait rien de plus à répondre, et il plaindrait des juges qui, sur le témoignage d'un tel coquin, pourraient condamner un honnête homme! » M. de Favras parlait avec facilité. Son attitude pendant ce procès, qui dura près de deux mois, en imposa souvent, même à ses plus ardens ennemis. Quand, en face de ces témoins mal famés, on voyait se lever ce chevalier de Saint-Louis, remarquable par la hauteur de sa taille, par la beauté de sa figure, par l'énergie de son regard et par la mâle simplicité de son langage, un frémissement parcourait l'auditoire. Les journaux les moins suspects de partialité envers la cour prenaient parti pour l'accusé. La feuille de Prudhomme, qui avait d'abord demandé la mort de l'accusé comme un exemple salutaire de la sévérité nationale, s'écriait peu de jours après : « Il faut être juste même pour M. de Favras... Avant de le condamner, il faut épuiser tous les moyens par lesquels il serait possible de découvrir s'il est innocent... C'est une chose si bornée, si vague, si incomplète que l'échelle de nos certitudes... Plus une accusation est invraisemblable, plus il faut être difficile sur les preuves... Or, que le sieur Favras soit un aristocrate enragé, c'est ce dont on ne saurait douter; mais rien n'est moins prouvé que le plan dont on l'accuse, et quant aux témoins qui l'inculpent, quels hommes sont-ils?... » Ainsi, bien que le parti de la cour fût sur le banc de l'accusation dans la personne de M. de Favras, les républicains modérés avaient des scrupules, et les démagogues les plus furieux n'acceptaient pas eux-mêmes les autorités de l'Hôtel-de-Ville. Marat, dans son journal *l'Ami du Peuple*, les apostrophait en style de carrefour : « Vous poussez l'effronterie, s'écriait-il, jusqu'à vous constituer nos maîtres contre notre volonté... Il faudra donc vous chasser;... oui, vous chasser... Mais vous tenez à votre Hôtel-de-Ville comme les poux tiennent à la teigne. »

De leur côté, M. de Lafayette et M. Bailly, dégoûtés peut-être par le cynisme de Morel et voulant mettre leur conscience à l'abri du remords, écrivaient au lieutenant civil la fameuse lettre dans laquelle ils déclaraient que Morel avait été le dénonciateur de toute l'affaire (1). Les amis de M. de Favras avaient donc bon espoir. Ni l'instruction, ni les témoins, ni les débats n'avaient produit à sa charge un nouveau fait de quelque importance. On se donna beaucoup de peine pour établir, sur la déposition de Mme Savournin, que M. de Favras avait mis à son chapeau une cocarde blanche, quelques jours avant le 6 octobre, au moment sans doute où les officiers du régiment de Flandre avaient eu la folie d'en faire autant. On interpréta péniblement quelques lettres écrites à M. de Foucault, son ami, afin de leur donner un sens inconstitutionnel; bref, pour tout homme impartial et de sang-froid, il résulte de cette procédure que M. de Favras, bien qu'il s'en soit toujours défendu, avait réellement un projet, le projet de répondre à un coup de main contre le roi par un coup de main contre les agresseurs; mais il paraît également démontré que le *nec plus ultra* de son plan eût été de soustraire le souverain à la domination de Paris en le conduisant à Péronne ou à Metz, d'où il eût pu gouverner librement. Ce projet était de nature à trouver place dans son rêve, et, s'il l'eût exécuté, la postérité aurait sûrement amnistié sa mémoire; mais comment songer autrement qu'en rêve à une pareille tentative? Il ne s'agissait de rien moins, disait-on, que d'assassiner MM. de Lafayette et Bailly, d'enlever de vive force, en plein jour, le roi et la famille royale à trente-six mille hommes armés et à trois cent mille citoyens qu'un coup de cloche pouvait faire mettre sous les armes. De quelle puissante armée disposait donc ce pauvre gentilhomme pour qu'il osât tenter un pareil coup de main? On a dit qu'il était parvenu à rassembler douze cents cavaliers : c'était bien peu pour une telle entreprise; c'était vouloir renouveler les faits les plus héroïques de l'antiquité. Et d'où vient qu'après les investigations judiciaires les plus minutieuses, il a été impossible de découvrir le dépôt de ces douze cents chevaux, de produire même un seul cheval ou un seul de ces cavaliers? Évidemment on a fait à M. de Favras un rôle trop grand pour sa taille; on a vu des actes où il n'y avait encore que des songes, on a confondu la préméditation avec l'accomplissement. Au reste, cette idée que M. de Favras eut le premier d'enlever le roi et de le conduire à Metz pendant que l'on débattrait à Paris ce qu'Henri IV appelait « les questions de ménage » fut adoptée trois mois plus tard par Mirabeau. « La première pensée de Mirabeau, dit M. de Lamarck, était de sauver le roi dans le bouleversement général, de l'arracher aux mains des anarchistes, qui ne

(1) La lettre est aux archives de la préfecture de police.

pouvaient pas manquer de devenir bientôt ses bourreaux (1). » Mirabeau voulait encore ménager au roi une garde particulière et le faire sortir de Paris. Il pensa aussi à Metz comme lieu de refuge : en un mot, Mirabeau, qui avait été témoin dans l'affaire qui nous occupe, reproduisit le plan de M. de Favras et le proposa deux mois plus tard à la cour; mais il ne devait être mis à exécution que lorsqu'il devint d'une réussite impossible. Le départ pour Montmédy en 1791 et l'arrestation de Varennes furent le dénoûment fatal de ces projets que les amis du roi avaient conçus tour à tour dans des circonstances plus favorables.

Cependant le procès se continuait. Séparé de sa femme depuis le jour de son arrestation, M. de Favras lui écrivait après les audiences des lettres qui ont été publiées, et qui peignent admirablement son caractère. Ces lettres, qui étaient remises décachetées à Mme de Favras, sont assez rares, et il nous sera permis d'en reproduire quelques fragmens. « Je serai transféré ce soir au Châtelet, ma chère Caroline, écrivait-il le 7 janvier 1790; mais toi, tu restes encore à l'Abbaye, je n'entends pas bien pourquoi... En m'éloignant du lieu où je te laisse, je sens un vif regret : c'était toujours quelque chose de vivre sous le même toit et d'apprendre de tes nouvelles plusieurs fois par jour! Mais songe que l'honneur va avant toutes choses; si, à tes yeux, le mien n'est pas entaché, il l'est aux yeux d'une multitude abusée, et je n'en serai que plus digne de toi, lorsque je serai parvenu à me justifier auprès d'elle. Je finis par t'assurer, ma chère enfant, que ton image me suivra partout, et que mon ame ira toujours au-devant de la tienne... » D'autres fois il lui parlait avec plus de détails de son procès, bien que ses billets eussent été plusieurs fois interceptés à cause de ces confidences. « ... Réjouis-toi, lui disait-il, en pensant qu'il serait encore préférable d'être coupable aux yeux des hommes que de l'être vis-à-vis de sa conscience. Je ferai tout ce qui sera en moi pour mettre mes actions à découvert, et je défie, quoi qu'on puisse entreprendre, d'être long-temps inculpé d'attentats prémédités contre la nation ou de violence contre mon roi. Le surplus de ce qu'on met à ma charge est trop grossier pour que je puisse même supposer que j'ai besoin de défense. O mon amie, mon amie, que de perversité, que de méchanceté dans les hommes, et quelle fatalité dans les circonstances!... Il faut se résigner à la grace divine. » Les consolations qu'il adresse à Mme de Favras sont nobles et touchantes. « Quelle satisfaction pour moi, chère bien-aimée, de voir que mes lettres font une distraction à tes peines! tu m'es si chère, et j'ai tant de raisons de t'aimer!... Tu ne verras jamais en moi aucun changement au titre précieux d'un

(1) *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de Lamarck.*

homme qui se respecte dans celle qui a toutes ses affections. Sois sûre de mon courage, de ma résignation; n'importe le sort qu'on me prépare, ton cœur n'aura pas à rougir de m'avoir choisi. Je ne démentirai point le sang auquel je me suis allié... Caresse bien pour moi mes deux pauvres enfans, montre-leur souvent mon portrait (1); ils me reconnaîtront plus facilement quand je les verrai. A un âge si tendre, il est si facile d'oublier, et cela me ferait tant de peine! Je me rappellerai toujours le moment de joie que m'a donné mon fils (2) un soir, lorsqu'à mon retour de Hollande, après quatorze mois d'absence, il m'a reconnu sur-le-champ et s'est écrié : — Ah! papa, te voilà!... » Il ajoute plus loin : « C'est fort bien d'aimer ses enfans, mais il faut leur éviter autant que possible l'amertume de ses chagrins. Mon fils n'a jamais vu de prison; je crains que ces soldats, ces guichets, ces verrous, tout cet appareil, ne l'émeuvent beaucoup au-delà de ce que tu peux en penser, et cette émotion pourrait avoir à son âge de grands dangers. » On accorda plus tard à M. de Favras la permission de voir cet enfant. Il raconte cette entrevue dans une longue lettre. « Sa vue m'a fait à la fois peine et plaisir. Le pauvre enfant avait le cœur bien gros, les larmes roulaient dans ses yeux. J'ai fait semblant de ne pas les voir pour ne pas les augmenter, et je lui ai parlé de goûter, ce qui m'a réussi... Puis on m'a amené ma fille; cette jolie petite créature ne sent pas la position de son père... Heureux âge! comme elle m'a caressé! comme elle m'a dit des choses charmantes en bégayant! Que j'aime ces enfans! Au sentiment paternel se joint pour eux ce sentiment si tendre que m'a inspiré leur mère, et auquel ils participent sans qu'elle y perde rien... Tu fais toujours du noir, ma chère Caroline; ah! bannis-le, bannis-le! » La confiance qu'il commandait, M. de Favras ne la partageait guère, et, à mesure que le procès avançait, des appréhensions sinistres traversaient son esprit et éclataient dans ses lettres. « Il est des momens, chère Caroline, écrit-il le 2 février, où le courage cède aux faiblesses de la nature; mais il reprend toujours le dessus, quand le for intérieur ne reproche rien. Le sort s'est déchaîné bien cruellement contre moi : quelle aventure compliquée et extraordi-

(1) Ce portrait est probablement celui qui a été gravé par Mayliaud. C'est le meilleur que nous connaissions. Il rend bien le profil sévère et beau de M. de Favras, son œil fier, ses sourcils noirs, son front élevé et son grand air de hardiesse et de résolution. Un autre portrait a été publié en tête du livre de M. de Cormeré, *Justification de M. de Favras*.

(2) Le marquis de Favras avait un fils et une fille. Son fils vit peut-être encore, bien qu'il m'ait été impossible, malgré beaucoup de recherches, de le découvrir. Avant 1830, il touchait une petite pension de la liste civile, et vivait très obscur et très retiré dans la commune de Lamotte-Tilly, près de Nogent-sur-Seine (Aube). Après les événemens de juillet, il quitta ce village. Vainement je me suis adressé à toutes les autorités du département, je n'ai pu découvrir sa trace.

naire que la mienne! N'importe ce qui m'est réservé, mon ame ne m'abandonnera pas. On est toujours fort, on est toujours fier, quand on est honnête..... Pourtant, quand je songe à mes pauvres enfans, tout mon corps frissonne; je les aime trop, ils ont si grand besoin de moi! »

L'idée d'une fin prochaine semble percer dans ces dernières paroles, et bientôt elle se retrouve dans toutes les lettres de M. de Favras. C'est que, vers la fin de janvier, le procès était entré dans une phase nouvelle. On avait promis à la multitude une victime, et elle la voulait. Le revirement d'opinion de quelques journaux d'abord très hostiles à Favras, l'incertitude des témoignages, l'hésitation présumée des juges, exaspéraient la foule, qui se réunit bientôt furieuse et menaçante autour du Châtelet. Il lui fallait son spectacle, et elle le demandait le poignard à la main. On venait d'acquitter M. de Besenval, mis en jugement à propos de la défense de la Bastille et dans des circonstances assez analogues. Tous les aristocrates pourraient donc conspirer impunément contre le peuple! disait-on; la justice était donc partiale pour les nobles! Cela ne pouvait continuer ainsi, et, si Favras n'était pas condamné, le peuple jugerait ses juges! Telles étaient les clameurs odieuses qui retentissaient tout le jour autour du Châtelet. Des lettres anonymes pleines de menaces étaient adressées à tout instant aux membres du tribunal; ce devint bientôt une émeute permanente et redoutable. Dans la nuit du 26 janvier, il y eut une vive alerte autour de la prison; on put croire à une tentative d'assaut, à un projet d'enlever M. de Favras de vive force. Cette évidente pression que la fureur démagogique voulait exercer sur les juges, ce levier de la terreur que la populace commençait à mettre en mouvement, eurent sur l'issue du procès une influence malheureusement incontestable. M. de Lafayette lui-même n'en disconvient pas; seulement, qui le croira? il a la naïveté d'attribuer ces mouvemens aux complices de M. de Favras, aux amis de la cour, qui étaient, dit-il, impatiens de voir périr le dépositaire de leurs secrets (1). En vérité, c'est pousser un peu loin le souci d'excuser les passions révolutionnaires. Quel intérêt si grand avaient donc les amis du roi à précipiter la mort du marquis de Favras! S'il connaissait leurs secrets, et s'il voulait les révéler, n'avait-il pas le temps de le faire durant les deux longs mois que les débats durèrent? Non; ceux qui demandaient la tête de l'accusé, ceux qui tentaient d'intimider les juges, c'étaient bien plutôt les Morel et les Tourcaty, ces délateurs et ces espions tant zélés, c'étaient surtout ces misérables qui apparaissent au lendemain des révolutions, comme les reptiles après les orages, ces bandits à qui le massacre de MM. Delaunay et Flesselles avait donné

(1) *Mémoires de Lafayette*, vol. II, p. 394.

le goût du carnage. Ceux-là mêmes qui, tout en appartenant au parti de la révolution, n'avaient pas un intérêt aussi direct à défendre leur œuvre dans la juridiction du Châtelet et son entourage, ne s'y laissèrent pas tromper. « Les juges du Châtelet, dit formellement Prudhomme dans les *Révolutions de Paris,* s'étaient arrangé de manière à ce que la haine du peuple eût un aliment au moment où l'élargissement de Besenval éclaterait. Il ne sortit du Châtelet que dans la nuit du 29 au 30, et dès le matin, ce même jour, on annonçait partout que les juges étaient assemblés pour juger le sieur Favras, qui serait infailliblement condamné à perdre la tête..... A onze heures du soir, on répandit que le jugement était prononcé, et dès le lendemain des colporteurs privilégiés crièrent d'une manière si lugubre le *grand jugement* qui condamnait à mort le sieur Favras, qu'on ne pouvait guère réfléchir à l'élargissement de Besenval, qu'ils annonçaient en même temps. C'est une remarque qui a été faite dans toutes les classes que Favras était victime de Besenval. » L'avocat Thilorier, qui défendit le marquis de Favras avec beaucoup de chaleur, bien qu'il fût un patriote très ardent, fit la même remarque, et il accusa courageusement les agens du comité des recherches. « Le sieur Morel, s'écria-t-il, avoue lui-même s'être proposé pour être l'assassin de M. de Lafayette. Il faut de deux choses l'une, ou que Morel se soit en effet rendu coupable de la préméditation de cet assassinat, ou qu'il se soit accusé faussement d'un crime imaginaire dans la vue de donner plus de poids à son accusation. Dans l'un et dans l'autre cas, Morel est un homme infâme... vous devez repousser de pareils témoignages. » Il ajoutait : « Je suis aussi bon patriote, aussi zélé partisan de la révolution que qui que ce soit; on le sait. J'ai parlé liberté sous les verrous de la Bastille, et je ne crois pas devoir, pour les besoins de ma cause, désavouer les principes que j'ai hautement professés. Étranger à la personne de M. de Favras, j'ai dû surmonter pour le défendre bien des répugnances; mais la vérité que j'entrevois me force à parler avec cette chaleur que vous excuserez. Le marquis de Favras jouit du funeste honneur d'être le premier accusé sur la tête duquel se trouve suspendu le nouveau glaive dont le pouvoir législatif vient d'armer vos mains (1). S'il a désiré de voir rétablir en France le despotisme antique, qu'il soit rangé, j'y consens, dans la classe des mauvais citoyens; mais, s'il s'en est tenu là, il échappe à la censure des lois, qui ne punissent ni les folles ambitions, ni les vains désirs des hommes. »

Dans une péroraison très éloquente, M. Thilorier signala si vivement les influences sous lesquelles se débattait le tribunal, que le pré-

(1) Le tribunal du Châtelet, sorte de haute cour appelée à juger les procès politiques, avait été institué en septembre 1789 par un décret de l'assemblée, rendu sur la demande de M. de Lafayette.

sident lui ôta la parole. « Au moment de conclure, disait-il, j'éprouve ces angoisses inexprimables que cause nécessairement l'incertitude des jugemens humains. Je crois entendre une voix formidable... Oui, messieurs, je l'entends, et je la reconnais, c'est la voix du peuple! elle pénètre jusque dans cette enceinte; la multitude veut une victime. Ah! prenez garde..... » Ici le président interrompit brusquement l'avocat; mais il avait dit le mot de la situation, et toutes les consciences l'avaient entendu. Cela n'empêcha pas M. de Brunville, procureur du roi, de lire ses terribles conclusions. L'impression qu'elles produisaient sur l'auditoire se communiqua jusqu'à lui. Il hésita, il pâlit: on espéra qu'il n'irait pas jusqu'au bout; mais enfin d'une voix *tremblante* (le mot est au *Moniteur* du 1er février), il requit la peine de mort. Le tribunal, très ému, ajourna son jugement, et décida que de nouveaux témoins seraient entendus. Ce fut au sortir de cette audience qu'une discussion, qui fit un certain bruit dans Paris, éclata entre M. de Brunville, le procureur du roi, et M. Thilorier.

— Monsieur Thilorier, dit le premier avec une morgue insultante, il faut que vous ayez une étrange idée de vos fonctions et des miennes pour vous être permis des sorties aussi indécentes!

— Monsieur! répondit l'avocat, la postérité décidera qui de vous ou de moi a le mieux connu aujourd'hui les devoirs de son état.

M. de Brunville perdit tout son sang-froid.

— Je vous méprise trop pour vous répondre, dit-il.

A quoi M. Thilorier répliqua avec toute l'énergie de l'indignation :

— Monsieur, vous m'honorez par vos mépris!

Atterré par cette réponse, M. de Brunville se rendit dans la chambre du conseil et demanda une satisfaction que sa compagnie ne put pas refuser à la place qu'il occupait. M. Thilorier fut rappelé et publiquement admonesté; mais il ne se tint pas pour battu, et, dans une brochure (1) qu'il publia peu de jours après, il cita de nouveau M. de Brunville au tribunal de l'opinion.

Le lendemain matin, Mme de Favras écrivait à son mari : « Quelle affreuse soirée, cher ami, que celle d'hier, et quelle nuit l'a suivie! Grand Dieu! quelles conclusions! Je ne sais où j'en suis! Toute la nuit, j'ai été occupée de ces trois gouttes de sang que tu as trouvées sur toi quinze jours avant que l'on nous arrêtât, et cela sans que tu aies pu savoir pour quelle cause ni d'où elles venaient sur toi! Mais, mon ami, ton ame forte doit se soutenir. N'oublie pas ce que tu te dois. Après cela, la volonté du ciel. Implore aussi, mon ami, implore la mère de ce Dieu tout-puissant. Tu sais qu'au retour de Pologne, au moment où

(1) *Récit de ce qui s'est passé à l'audience du* 30 *janvier*, par M. Thilorier; imp. de Lottin. — Il existe un exemplaire de cette brochure à la bibliothèque du Louvre.

tu étais prêt à périr au bord de la Vistule, j'eus recours à elle et lui adressai mes prières. Tu ne peux douter que tu ne fus sauvé miraculeusement. J'ai toute mon espérance dans cette protection sainte... »

Par cette lettre, dont nous ne citons, pour abréger ce récit, qu'un fragment, on voit que Mme de Favras ne manquait, de son côté, ni de force, ni de courage. Quant à M. de Favras, il reste jusqu'au bout inébranlable et fier. Seulement une teinte religieuse est répandue sur ses dernières lettres. « Je suivrai tes conseils, ma chère amie, et je prierai comme tu le veux. Ne crains pas que je me démente. D'une part, je ne fais que remplir le devoir d'un chrétien; de l'autre, je ne voudrais pas, par une imposture sacrilége, te donner la promesse d'employer ce moyen pour y manquer. Cette consolation, qui me paraît si grande pour toi, ne sera pas négligée, ne l'a pas été depuis que je te l'ai promis. Tu peux compter que c'est avec ferveur que j'y ai recours... J'ai reçu les sermons du père Massillon; je t'en remercie : je les lirai avec attention. Tu es fâchée, me dis-tu, que je n'aie pas vu hier mes enfans, et tu m'invites à les voir demain. De grace, ne me presse pas. Ce n'est pas manque de désir, crois-le bien; ce n'est pas manque de tendresse pour eux, mais c'est au-dessus de mes forces. Qu'ils viennent me voir avec mes parens, quand cela sera permis : ce ne sera jamais assez souvent; mais que j'aie sous les yeux ces deux créatures si chères à mon cœur, que je sois chargé de les distraire, de détourner leur regard du chagrin que leur position cause à leur père infortuné... ah! chère Caroline, ne l'exige pas... » La fin de cette correspondance présente une particularité très frappante qui n'a pas encore été relevée. Dans cette ténébreuse affaire, c'est un mystère et peut-être une iniquité de plus. Il existe deux éditions différentes de la correspondance du marquis et de la marquise de Favras. Ces deux éditions, que nous avons sous les yeux, sont imprimées sur du papier pareil et avec les mêmes caractères. Jusqu'à la page 49, c'est-à-dire jusqu'au milieu de la dix-septième lettre de M. de Favras, il est impossible de noter entre les deux exemplaires la moindre dissemblance; mais là tout à coup le style change, et, à partir de cet endroit, les deux brochures n'ont plus ensemble aucun rapport : ce sont d'autres lettres, d'autres faits et d'autres sentimens. Dans l'édition falsifiée, qu'il est aisé de reconnaître pour peu que l'on ait l'habitude du style de M. de Favras, on lui prête trois dernières épîtres emphatiques, pleines de violences contre ses juges, de fureur contre MM. de Lafayette et Bailly, trois dithyrambes qui ne ressemblent en rien à ces pages que l'autre édition publie, et où respirent comme toujours cette sérénité chrétienne et cette paternelle tendresse que nous avons notées.

Quelle est donc la main perfide qui s'est interposée entre le malheureux Favras et la postérité? quel mystérieux faussaire a cru de-

voir prendre tant de soin pour tromper le public, pour inculper l'accusé, pour justifier dans l'avenir son jugement et ses ennemis? C'est là certainement la plus monstrueuse machination de ce sombre procès. Quant à l'intention du faussaire, elle n'est point difficile à saisir. M. de Favras avait préparé, pendant sa détention, un mémoire justificatif qu'il voulait publier et répandre dans le public. Il attendait le meilleur résultat de cette explication de sa conduite donnée loyalement en langage militaire et non plus en style d'avocat. Il en parle dans toutes ses lettres; il prie ses amis d'en presser l'impression. « J'y attache, écrit-il, la plus grande importance. M. Thilorier prétend que mon style, ma forme de mémoire n'est pas suivant l'usage; mais que me fait tout cela? Si mes moyens sont bons pour le plaidoyer, ils valent encore mieux pour l'instruction du public. » Or, par une fatalité singulière, ce mémoire tant attendu, tant désiré, où M. de Favras voyait, à tort ou à raison, sa justification complète ou sa consolation suprême, ce mémoire ne parut pas ou ne parut qu'après sa mort. Cela semble prouvé par la vingt-cinquième lettre de M. de Favras, écrite la veille du jugement et publiée dans la véritable édition de sa correspondance. « A la veille d'un jugement désiré, écrit-il, et lorsque le cœur ni la conscience ne reprochent rien, ce n'est pas le cas de s'inquiéter, puisque l'événement le plus extrême ne serait qu'une erreur de l'humanité; tu dois, ma chère Caroline, trouver là ta consolation, comme j'y trouve la mienne. Ce qui seul me chagrine, *c'est que mon mémoire ne sera pas prêt.* L'imprimeur, après m'avoir toujours promis qu'il le serait, est venu hier au soir me parler d'une espèce d'insurrection de ses ouvriers, qui, m'a-t-il dit, n'ont rien voulu faire ni le dimanche, ni le lundi, etc., etc. » Enfin, le lendemain 18 février 1790, le jour même de son jugement, la veille de sa mort, tandis que Mme de Favras, à bout de forces, s'écrie : « ... Toute la vigueur de mon ame cède à la faiblesse de la nature; ô mon ami! mon ami! que deviendront nos pauvres enfans! » Le marquis de Favras, toujours calme, écrit : « Cet imprimeur est un cruel homme, ma chère Caroline; il me joue le tour le plus perfide. *Je n'ai pas encore mon mémoire, maintenant jeudi,* à neuf heures du matin. Il a encore deux feuilles pleines en arrière. Cet *homme, à coup sûr, a été gagné par quelqu'un,* car visiblement je n'aurai pas ce mémoire. » Ces dernières lignes sont formelles. Eh bien! que dit au contraire l'édition falsifiée, et falsifiée évidemment pour parer à cette accusation dernière? Dès le 12 février, six jours auparavant, elle fait écrire à M. de Favras cette phrase toute différente : « Je reçois à l'instant, ma chère Caroline, la première épreuve de mon mémoire, et l'on m'assure qu'immanquablement il paraîtra ce soir à huit heures. Je ne l'ai pas lue... je l'ai dévorée. » Ainsi, d'après cette version, il aurait reçu cette épreuve à une époque où, suivant l'autre

édition, il est prouvé, par une lettre de Mme de Favras, qu'il n'avait pas trouvé d'imprimeur; plus tard, on lui fait dire encore : « Il a enfin paru ce mémoire, ma Caroline; il a généralement été lu. » Que conclure d'un pareil fait? comment expliquer cette contradiction étrange? qui accuser de cette supercherie, si facile à constater, et qui ressemble tant à un crime? Qui en accuser, sinon ces misérables agens dont nous avons entrevu partout l'intervention perfide et souterraine? Mme de Favras signala plus tard dans les journaux cette inexplicable falsification. Elle déclara que l'édition Gattey était la seule véritable; mais le coup alors était porté, le tour avait réussi, et le public avait pu croire que le marquis de Favras s'était servi de tous les moyens de défense.

Le 18 février fut le jour du jugement suprême. Dès le matin, une foule immense se répandit autour du Châtelet; la place tout entière et les rues aboutissantes étaient tellement encombrées, que toute circulation devint impossible. Des vociférations effroyables retentirent dès le début de l'audience : Mort à Favras! l'aristocrate à la lanterne! le traître ou ses juges! Ces cris servirent tout le jour d'accompagnement lugubre aux plaidoiries et aux réquisitoires. On a reproché à M. de Lafayette d'avoir déclaré publiquement qu'il ne répondait pas de la garde nationale, ni de la tranquillité de Paris, si M. de Favras était acquitté; ce reproche est injuste. M. de Lafayette au contraire dit hautement au lieutenant civil et au procureur du roi de juger sans crainte, et que la sentence, quelle qu'elle fût, serait exécutée. Il prit, pour la sûreté du tribunal et de l'accusé, des mesures militaires très imposantes. Ce fut entre cet appareil de guerre et le grondement lointain de l'émeute que le marquis de Favras entendit les derniers discours de ses défenseurs. M. de Cormeré, son frère, parla avec plus de courage que de talent, et M. Thilorier, sans souci de son républicanisme et du blâme qu'il avait encouru, fit un long plaidoyer où respirent à chaque ligne l'audace et la colère d'un homme convaincu. L'accusé lui-même prit la parole deux ou trois fois et déclara de nouveau, la main sur le cœur, que personne au monde ne devait être mêlé aux soupçons qu'il avait eu le malheur d'inspirer à la justice. Il jura sur l'honneur qu'il n'avait reçu aucune mission de personne, ni pour quoi que ce fût. Les nouveaux témoins entendus dans les derniers jours n'avaient révélé aucun fait nouveau, les conclusions du ministère public devaient donc être les mêmes. Pendant ces débats, la nuit était venue; on avait allumé quelques quinquets fumeux dans la salle du Châtelet. Les juges, épuisés de fatigue, étaient pâles et défaits. Un profond silence régnait à cette heure solennelle dans l'auditoire, dont on apercevait à peine la masse sombre et mouvante. Devant le banc de l'accusé, Mme de Cormeré et Mme de Chitenay, ses belles-sœurs, étouffaient leurs sanglots

avec leurs mouchoirs. Tel était l'aspect de cette salle, lorsqu'à minuit, M. de Favras ayant été emmené par ses gardes, on lut à haute voix le jugement qui le condamnait à faire amende honorable devant Notre-Dame (1), nu-pieds, nu-tête, en chemise, la corde au cou, une torche ardente à la main, et à être ensuite conduit dans un tombereau à la place de Grève pour y être « pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'en suive. »

L'exécution à cette époque devait avoir lieu dans les vingt-quatre heures. M. de Favras avait été conduit à la chambre de la question. Le rapporteur, M. Quatremère, quand il vint lui lire son jugement, le trouva assis devant une petite table, éclairée par une chandelle, et la tête appuyée sur sa main. Il se leva respectueusement à l'entrée du magistrat, et écouta son arrêt avec beaucoup de tranquillité. Deux ou trois fois seulement il interrompit la lecture en disant : *Tous ces faits sont faux; je suis incapable d'attenter aux jours des chefs de l'état; pour qui donc me prend-on?* Après la lecture, le rapporteur ajouta fort naïvement : « Monsieur, votre vie est un grand sacrifice que vous devez à la sûreté et à la tranquillité publiques. » Le marquis de Favras alors, lui jetant un regard plein de dédain, lui dit : « Monsieur, puisqu'il était besoin, pour la tranquillité de ce pays, de la vie d'un honnête homme, il vaut mieux que votre choix soit tombé sur moi que sur un autre, car je montrerai à vos Parisiens comment un gentilhomme sait mourir. » M. Quatremère, un peu embarrassé et ne sachant plus que dire, ajouta en manière d'adieu : « Je n'ai d'autre consolation à vous donner que celles que vous offre la religion, je vous invite à en profiter. — Monsieur, répondit le marquis de Favras, mes plus grandes consolations sont celles que me donne mon innocence. Je suis la victime de deux scélérats, et c'est vous, messieurs, que je plains. Je demande M. le curé de Saint-Paul pour confesseur. »

Le lendemain, il passa toute la matinée avec ce prêtre. Vers onze heures, le greffier Drié se présenta dans la prison et demanda au condamné, par ordre du tribunal, la croix de Saint-Louis, dont il était décoré : « Un soldat, monsieur, répondit le marquis de Favras, ne peut pas être dégradé par un greffier; » puis, s'adressant à un sergent-major, nommé Jacques Bruyant : « Tenez, camarade, lui dit-il avec beaucoup d'émotion, voilà ma croix; elle avait été, croyez-le bien, loyalement conquise, et je l'ai loyalement portée. » Il s'entretint ensuite jusqu'à deux heures avec son confesseur. En le quittant, il fit appeler de nouveau le greffier et lui demanda avec inquiétude si on

(1) Étrange contradiction! En 1790, il y a soixante et un ans, on maintenait ces cérémonies du passé; le peuple trouvait bon que le condamné demandât pardon à Dieu, qu'on allait supprimer et dont on insultait les temples chaque jour, — au roi, qui était prisonnier, et pour lequel précisément mourait M. de Favras.

lui détacherait les mains, et à qui il pourrait demander cette faveur. Le greffier répondit que cela était impossible, et cette grace en effet lui fut refusée. Il donna ensuite à M. Drié une somme de vingt louis : « C'est tout ce que j'ai, lui dit-il; vous voudrez bien remettre, après ma mort, cette somme à ma malheureuse femme, qui en aura grand besoin. » Le cortége devait partir à trois heures précises. On avait commandé, pour maintenir la foule, une garde très nombreuse : une double haie de soldats qui garnissait les rues et les quais disputait le terrain pouce à pouce à une multitude immense. Au coup de trois heures, on entendit un roulement de tambours; la porte du Châtelet s'ouvrit tout à coup : une escorte nombreuse en sortit, et, au milieu des baïonnettes et des uniformes, M. de Favras, vêtu de blanc, parut. A cette vue, la multitude, ivre de joie, battit des mains. On remarqua que le condamné avait la figure calme et sereine. Les cris du peuple, ses injures et ses outrages ne parurent ni l'irriter, ni l'affliger. Il portait sur ses habits une longue chemise blanche, et sur cette chemise un double écriteau avec ces mots : *Conspirateur contre l'état.* La hauteur de sa taille, aussi bien que la couleur de son vêtement, le rendait visible à tous. Sa tête nue s'élevait au-dessus du chapeau des soldats, et ses longs cheveux, dénoués et à demi dépoudrés, pendaient sur ses épaules. Au bas de l'escalier du Châtelet stationnait, entouré de soldats, un tombereau découvert attelé d'un petit cheval blanc et conduit par un homme en blouse. M. de Favras y prit place avec le curé de Saint-Paul. Le cortége se mit en marche lentement. Arrivé près du pont de Notre-Dame, le condamné se trouva rapproché davantage de la foule, et les cris redoublèrent. Il regarda froidement la multitude sans s'émouvoir et sans rien dire. La place que l'on atteignit bientôt offrait un spectacle imposant et bizarre. Plusieurs bataillons de la garde nationale en ordre de bataille formaient devant la cathédrale un grand carré dont le centre était vide. Autour s'agitait une foule impatiente; les croisées étaient encombrées de spectateurs. A différens endroits, on avait allumé de grands feux autour desquels on se pressait. Les traiteurs ambulans y avaient établi leurs boutiques; ils y vendaient à la foule transie des beignets et de l'eau-de-vie. Un grand silence se fit quand le tombereau eut pénétré dans le carré formé par les soldats. M. de Favras en descendit. Il prit d'une main ferme la torche ardente, de l'autre son arrêt de mort, s'avança vers la grande porte de l'église, et d'une voix sonore : « Peuple, dit-il, écoutez l'arrêt que je vais lire. Je suis innocent, comme il est vrai que je vais paraître devant Dieu; je ne fais qu'obéir à la justice des hommes. »

Ensuite il se mit à genoux, et lut à haute voix le prononcé du jugement; puis il remonta dans le tombereau et demanda à être conduit à l'Hôtel-de-Ville, où l'on arriva à quatre heures. M. Quatremère lui

ayant demandé s'il avait quelques déclarations à faire pour l'acquit de sa conscience : « Oui, messieurs, répondit-il, écrivez les derniers sentimens et les derniers aveux d'un innocent qui va périr. »

On remarqua que M. de Favras avait pâli. Il n'en dicta pas moins mot pour mot, d'une voix assurée, son testament, qui fut publié le lendemain et lu avec une telle avidité, que l'imprimeur déclare dans une note qu'il lui est matériellement impossible de satisfaire à toutes les demandes. Ce testament, qui est assez connu et que l'on rencontre encore chez les étalagistes des quais, il serait trop long de le reproduire en entier, bien qu'il soit extrêmement remarquable, et qu'il témoigne d'une rare élévation de pensée. Il commençait ainsi :

« Le malheureux condamné ici présent déclare qu'en ce moment terrible, prêt à paraître devant Dieu, il atteste en sa présence, à ses juges et à tous les citoyens qui l'entendent, d'abord qu'il pardonne aux hommes qui l'ont inculpé si grièvement, et contre leur conscience, de projets criminels qui n'ont jamais été dans son ame et qui ont induit la justice à erreur. » Après ce pardon solennel, il rentre dans les détails de sa conduite, l'explique de nouveau, et, tout en proclamant son dévouement pour le roi, il repousse énergiquement toute idée de complot. Il parla d'une main invisible qui avait tramé sa perte. Sommé de déclarer le nom d'un grand seigneur auquel il semblait avoir fait allusion dans le cours de ses interrogatoires, il répondit que ce seigneur ne lui ayant jamais rien témoigné qui pût faire suspecter ses intentions, ni donner à croire qu'il fût un conspirateur, son nom ne lui paraissait d'aucune utilité à déclarer. Après ces explications, il termina ainsi : « Ce n'est qu'une vie que je rendrai un peu plus tôt à l'Être éternel qui me l'a donnée, et qui, s'il me fait grace, m'accordera peut-être un dédommagement. Je recommande ma mémoire à l'estime des honorables citoyens qui m'entendent. Je recommande mon épouse trop infortunée, mes deux malheureux enfans... Une grande consolation pour moi sont les soins généreux de M. le curé de Saint-Paul. Je demande à la justice de permettre que mon corps lui soit remis, pour qu'il reçoive la sépulture de tous les catholiques, apostoliques et romains, Dieu me faisant la grace de mourir dans les sentimens d'un vrai chrétien et de la fidélité que j'ai jurée à mon roi. »

La dictée de ce long testament de mort ne dura pas moins de quatre heures. M. de Favras s'attachait beaucoup au style de son récit. Il substituait souvent une expression choisie à une autre qui lui paraissait moins juste. Il se faisait relire ce qu'il dictait et corrigeait des fautes avec beaucoup de présence d'esprit. On a prétendu qu'il cherchait en ce moment suprême à gagner du temps, et qu'il attendait quelque secours inespéré. On en a conclu que M. le comte de Provence aurait pu le sauver et qu'il y comptait. Cela n'est guère probable. Si Monsieur

avait été son complice à un degré quelconque, il ne pouvait que se perdre avec lui, sans profit pour personne; s'il était étranger à cette affaire, quelles déclarations devait-il faire et quelle en eût été la valeur?

Cependant la nuit était venue, et le public s'impatientait d'autant plus sur la place, qu'une pluie fine et froide rendait, par cette soirée d'hiver, l'attente fort pénible. Des vociférations retentirent; elles devinrent si violentes, qu'un officier de la garde nationale crut devoir entrer dans la salle et déclarer à haute voix que le peuple était en fureur, et qu'il y avait imprudence à le faire attendre davantage. M. de Favras avait corrigé la copie de son testament. Il écrivait une lettre, probablement un adieu à sa femme et à ses enfans. Les observations de l'officier ne parurent faire aucune impression sur lui; il continua paisiblement sa lettre, la plia, et, se levant : — Messieurs, dit-il, je suis prêt.

Aussitôt il passa comme un frisson dans l'auditoire, et le silence gagna bientôt les spectateurs même du dehors. Pourtant, lorsqu'au milieu des armes et des torches M. de Favras parut sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, les applaudissemens se renouvelèrent. On avait pris sur la place de Grève les mêmes précautions qu'à Notre-Dame. Le gibet se dressait au milieu d'un bataillon carré. Des lampions avaient été disposés sur le pavé, sur les bornes, sur les croisées. On en avait même placé sur le bras de la potence et autour de l'échelle. Le pavé mouillé était reluisant comme un miroir. M. de Favras, suivi de l'exécuteur, marcha d'un pas rapide vers le gibet. Le bourreau avait orné son chapeau d'une cocarde nationale; quelques jours auparavant, à l'occasion de l'exécution des frère Agasse, on l'avait accusé de sentimens rétrogrades contre lesquels il crut devoir protester en arborant les couleurs patriotiques. Arrivé au pied de la potence, M. de Favras monta trois échelons, et, faisant un geste de la main :

« Arrêtez un moment, dit-il, et priez ceux qui m'entourent de se taire. » Le plus grand silence s'étant fait sur la place : « Braves citoyens, s'écria-t-il, je vais paraître devant Dieu, je ne suis point suspect de mensonge en cet instant affreux; eh bien! je vous jure à la face du ciel que je ne suis point coupable et que vous versez le sang de l'innocent! » Il monta jusqu'au dernier échelon et répéta une seconde fois d'une voix éclatante : « Devant Dieu, je suis innocent; » puis, se tournant vers l'exécuteur : « Faites votre office, » lui dit-il.

Le bourreau attacha la corde et poussa le condamné hors de l'échelle. Un instant, il fut balancé au-dessus des têtes; une convulsion suprême l'agita, puis cette longue silhouette blanche apparut immobile à la lueur rougeâtre des lampions que la pluie faisait grésiller. Un silence de mort régnait sur la place; mais tout à coup un enfant, qui était grimpé, pour mieux voir, sur une borne, cria en s'élançant à terre : *Saute, marquis!* Ce cri fut comme un signal. Toutes les poitrines écla-

tèrent à la fois; toutes les voix retentirent : « Saute, marquis! saute, marquis! » cria-t-on d'un côté pendant que l'on hurlait de l'autre *bis! bis!* Ce devint un hurrah général, et la foule, enivrée de ses clameurs, se jeta sur la troupe pour lui disputer le corps du supplicié qu'elle voulait traîner par les rues. Les soldats durent croiser la baïonnette; ils eurent grand'peine à n'être point débordés. Le corps de Favras fut respecté cependant. On le donna à sa famille en échange d'un reçu, et il fut inhumé le soir même à Saint-Jean-en-Grève.

Mme de Favras n'apprit que le lendemain, par la voix d'un crieur public qui passait sous la fenêtre de sa prison, le jugement de son mari et son exécution. Elle tomba à la renverse et s'évanouit. On la mit en liberté. On l'avait arrêtée sans cause, on la rendit à sa famille sans jugement, et sa détention n'a jamais été expliquée. Pendant plusieurs jours, il ne fut question dans Paris que du procès de M. de Favras; il servit de prétexte à des récriminations violentes dans tous les journaux. Les partis opposés se rejetèrent réciproquement la responsabilité de cet événement; aucun ne l'accepta. Les amis de la victime publièrent des pamphlets où ils mirent plus de courage que de mesure, plus de dévouement que de savoir-faire. Puis la révolution grandit, et emporta dans son tourbillon jusqu'au souvenir de cet épisode.

Il nous a semblé qu'en ces jours où l'on fait si facilement des héros, où l'on conquiert la gloire à si bon compte, où il suffit de prononcer le mot de liberté et d'ajuster un soldat qui défend les lois pour laisser un nom qui sera gravé sur les tables du Panthéon ou de la colonne de la Bastille, il pouvait être utile d'évoquer la mémoire de l'un de ces hommes qui avaient gardé la religion du passé. Le mot de Brennus doit être odieux à tout le monde, et peut-être s'est-on trop pressé d'ailleurs de jeter l'anathème aux vaincus. Qui sait où aboutira la pente sur laquelle la France est emportée depuis 1789? Notre temps a démenti bien des espérances, justifié bien des craintes, autorisé toutes les appréhensions. Nul ne connaît le mot de l'avenir, et le spectacle auquel nous assistons doit rendre au moins très indulgent pour ceux que la révolution ne laissait pas sans méfiance et sans arrière-pensée. Toute conviction sincère est d'ailleurs respectable, la justice est due à tous les dévouemens, et, à côté des hommes qui ont voué généreusement leur vie au culte des idées nouvelles, l'histoire impartiale doit une place à ceux qui, ayant au contraire foi dans les traditions de leurs pères, leur restèrent fidèles et moururent pour les défendre.

ALEXIS DE VALON.

LA POÉSIE

ET

LES POÈTES POPULAIRES.

I. — *Muse populaire, Chants et Poésies*, par Pierre Dupont; 1 vol. in-18, Paris, 1851.
II. — *Fables* de Pierre Lachambeaudie, 1 vol. in-18, 10e édition; Paris, 1851.

Y a-t-il une poésie populaire? Incontestablement. Y a-t-il des poètes populaires? La réponse est ici plus difficile. Le nombre en est infiniment restreint, et l'on ne s'en étonnera pas, si l'on considère les qualités et les vertus qui sont nécessaires à un poète pour raconter l'existence du peuple, pour en pénétrer les mystères, pour vivre de la même vie que lui : l'infaillibilité morale et la certitude d'être dégagé de l'erreur et du préjugé auxquelles il faut être arrivé pour avoir le droit de parler en son nom. Si le poète n'est pas lui-même un homme du peuple, si même, lui appartenant par les liens du sang, il en est sorti par l'éducation, par les mœurs, par les habitudes, par le monde qu'il fréquente et la nouvelle sphère sociale dans laquelle il est entré, on a le droit de lui demander compte du moindre mot violent, du moindre accent de haine et de colère qu'il laissera échapper. Pour qu'un poète appartenant à l'une des classes supérieures de la société ait moralement le droit de parler au nom du peuple, il faut qu'il ait acquis ce droit par une carrière si entièrement dévouée au bien et par

une si longue habitude de la vertu, qu'on ne puisse en aucun temps l'accuser d'avoir joué un rôle et de n'avoir eu qu'une sympathie extérieure pour tous les infortunés et tous les déshérités de ce monde. Il faut que le caractère de ce poète repousse non-seulement le soupçon, mais jusqu'à l'idée même du mensonge, et que les mots de vérité et de sincérité arrivent sur les lèvres, comme une escorte naturelle, presqu'en même temps que son nom; il faut qu'on sache que par sa vie il était tellement intéressé à servir le bien absolu, que son amour pour les hommes était en conséquence entièrement désintéressé. Voilà l'idéal d'un poète populaire; ce n'est qu'un idéal, nous le savons trop, car les vertus que nous réclamons comme étant les attributs naturels du poète populaire, comme étant les moyens uniques de faire croire à la sincérité de sa parole, se rencontrent rarement : — aussi une ombre de soupçon et de défiance plane-t-elle toujours sur tous les hommes qui parlent au nom du peuple sans lui appartenir directement par les liens du sang ou par l'éducation; — mais, bien que le poète populaire ainsi compris ne soit guère qu'un type idéal, il est bon de le faire apercevoir dans un temps où la démocratie menace de tout envahir et ne se présente pas précisément sous une forme très idéale. Il est bon de rappeler à tous les enfans perdus qui errent dans toutes les capitales de l'Europe le cœur gonflé de fiel, ou (ce qui est un cas plus fréquent) l'esprit plein du vent impur et desséchant que souffle le siècle, que l'idéal de la démocratie, ce n'est pas l'orgueil ni la révolte, ce n'est pas même l'honneur et la bonne volonté, ni aucune des qualités sympathiques de l'homme, mais la vertu et la sainteté transportées de l'accomplissement des devoirs religieux dans l'accomplissement des obligations temporelles et des devoirs du citoyen. Si tel n'est pas l'idéal de la démocratie, elle ne peut en avoir qu'un autre : c'est celui que Milton a dessiné en traits si énergiques et chanté avec des accens si puissans, — Satan foudroyé et chassé, sans espérance de retour, de sa patrie céleste.

Que le poète populaire fasse son choix entre ces deux types de la démocratie, car, entre les mains d'un poète lettré, la lyre populaire ne peut rendre que deux sons, et infailliblement celui qui s'en servira fera résonner une de ces deux cordes, — ou la corde religieuse et morale, ou la corde de la violence et de la révolte. Quiconque touche au peuple touche aux profondeurs mêmes de l'humanité; quiconque remue le peuple remue les grandes eaux qui couvrent, comme dit l'Écriture, la face même de l'abîme. Comprenez-vous alors combien il faut de sagesse, de prudence et de vertu pour être en droit de parler en son nom? comprenez-vous combien il faut au poète populaire de scrupules, de sévères retours sur lui-même? Aussi la poésie populaire n'est-elle pas une affaire d'artiste : c'est l'œuvre d'un magicien qui évoque violemment les esprits, ou l'œuvre d'un sage qui les purifie, les apaise et leur

communique sa tendresse et sa grace. Avez-vous vu les gravures des vieux maîtres allemands, d'Albert Dürer, de Lucas de Leyde, où Jésus est représenté descendant dans les limbes pour délivrer les ames des patriarches qui y demeurent captives? Autour de lui grimacent, rampent et mugissent toutes les bêtes du chaos, tous les défenseurs et tous les alliés du péché et de la mort. Telle est l'image du poète populaire; dans les profondeurs où il descend, il rencontrera infailliblement, et surtout de notre temps, le même spectacle, des ames non encore rachetées, en proie à tous les caprices du mal; — des vertus sur lesquelles le vice s'acharne obstinément, qu'il cherche à entamer, comme le vautour qui rongeait incessamment le foie de Prométhée; — des désirs qui rampent tristement à terre, semblables à ces fleurs qui montent lentement le long des murs humides des souterrains et des caves pour atteindre à la lumière. Malheur au poète populaire, s'il ne s'arme pas de mansuétude et de fermeté! Selon le langage qu'il tiendra à cette foule d'ames captives de leur ignorance aussitôt qu'elles cessent d'être spontanées, victimes de leurs passions aussitôt qu'elles cessent d'être naïves, il entendra s'élever du sein de cette multitude une prière implorant le secours d'en haut ou un chant de sauvage triomphe; mais incontestablement ce sera l'un ou l'autre : si ce n'est pas le *De profundis clamavi ad te* qui s'élève, ce sera le chant de l'abîme qui désespère de lui-même, comme dit si éloquemment Calderon.

Interrogée par un poète des classes lettrées, encore une fois l'ame populaire ne répondra que par ces deux accens, elle ne rendra que ces deux vibrations simples et infinies. Le poète rencontrera dans le peuple le bien et le mal marchant sans aucune de ces lisières que la société nous impose et que l'éducation nous attache, afin de rendre les passions moins hideuses et de faire paraître l'homme plus agréable qu'il ne l'est en réalité aux yeux de ses semblables. Que celui qui aspire à être un poète populaire fasse donc son choix entre cette double facilité qu'il rencontrera en s'adressant au peuple, — de servir le bien ou le mal.

Voilà les écueils redoutables contre lesquels peut venir se briser le poète qui se donne la mission de parler au nom du peuple. Il est remarquable que tous les poètes dits populaires ne sont jamais, après tout, que des poètes de partis ou de sectes. Les uns nous rendent l'ombre de Tyrtée, les autres l'écho affaibli des anciens prophètes; mais que nous apprennent-ils en réalité sur la vie du peuple, sur ses douleurs et sur ses joies? A peu près rien. Ils ont vu les mœurs, les habitudes du peuple, et, comme ils n'y ont reconnu ni leurs mœurs ni leurs habitudes, ils s'en sont détournés avec pitié et avec fureur, — ils ont tonné contre les puissans d'ici-bas ou ont imploré leur secours; mais, voyez le miracle! tous ces dangers et toutes ces erreurs n'existent point lors-

que c'est le peuple lui-même qui raconte sa vie et qui chante ses passions et ses mœurs. Les poésies populaires véritables, celles qui ne sont point composées par un poète lettré ou par un homme des classes élevées (*educated*, comme disent très bien les Anglais), sont empreintes d'un calme singulier, d'une tendresse, d'une grace naïve et d'une douceur infinie. La gaieté et la bonne humeur y brillent partout, mais se manifestent rarement comme des éclats bruyans de bonheur passager ou comme le résultat de plaisirs et de divertissemens d'un instant : on dirait plutôt un état permanent de l'ame. Une douce joie circule à travers tous les anciens chants populaires comme le sang dans le corps, et répand partout, comme lui, la même plénitude de vie, la même santé, la même force. Cette bonne humeur ne trahit nullement un contentement puéril ou une grossière joie de vivre : ce qu'on y reconnaît surtout, c'est une facilité singulière à s'arranger de tous les événemens de l'existence, une aisance à prendre la vie que toutes les habitudes du monde ne donneront jamais au plus accompli *gentleman*. De cette naïve confiance dans la vie résultent un bon ton naturel, un bon goût, une finesse de tact et une délicatesse de sentimens qui se rencontrent rarement, même chez les plus grands poètes. Ne vous hâtez pas trop, lettrés, de déclarer que ces chants sont incomplets et incorrects; — toutes ces chansons, ballades, légendes, refrains, prouvent un fait incontestable : c'est que, laissée à elle-même, l'intelligence du peuple est plus près de la nature, comprend mieux les véritables lois de l'existence que l'intelligence du poète, du lettré et du savant. Il n'y a jamais dans ces chants de sentiment anormal ou qui ne soit pas justifié; il y a de la tristesse souvent, mais elle est toujours motivée, elle a toujours pour cause, remarquez-le bien, un motif irréparable, la mort, les longues absences, le déshonneur, la séduction. Dans le désordre apparent de la composition, dans les contrastes de brutalité et de grace qui nous semblent le fait de natures illettrées et grossières, il y a le plus souvent au contraire un bon sens d'une exactitude irréprochable. J'ai remarqué, par exemple, que, dans tous les chants populaires dont le sujet roulait sur l'amour et la séduction, le langage de l'amoureux était empreint d'une grace irrésistible et pleine de pudeur, tandis que le fait de la séduction était immédiatement après exprimé brutalement, avec une crudité impitoyable : c'est qu'en effet le langage de la séduction est toujours aimable, tandis que le fait de la séduction n'est rien moins que beau. Quant aux chants qui ont un accent religieux, rien n'en égale la mystique innocence et la douceur; l'ame et le cœur s'y fondent devant Dieu comme la neige immaculée sous les rayons du soleil. Tels sont quelques-uns des caractères de tous les chants populaires, qu'ils viennent de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Écosse, et même de la France;

mais n'admirez-vous pas combien cette lyre populaire, lorsqu'elle est touchée par le peuple lui-même, a tous les tons? Maniée par un homme des classes plus élevées de la société, elle n'en rend que deux, avons-nous dit : la violence ou l'amour; et, que ce soit l'un ou l'autre, ils seront toujours empreints d'une certaine monotonie, car je ne prends pas pour des chants populaires les ballades de Goethe ou de Uhland, tirées de vieux chants et arrangées par l'esprit des deux poètes. Nous avons lu certains de ces chants sur lesquels Goethe a composé quelques-unes de ses plus remarquables pièces lyriques; nous sentons bien dans les pièces de Goethe la vie générale de l'Allemagne, mais beaucoup moins la vie particulière du peuple allemand. La reproduction de la vie du peuple, voilà cependant quel devrait être l'élément principal de la poésie populaire; mais les poètes ne nous donnent d'ordinaire que des fables et des sentimens qui leur sont personnels, et qu'ils tirent de leurs inspirations, en ayant soin seulement de les placer dans un cadre familier au peuple, et de les rattacher à quelqu'un des sujets qui lui sont chers. Cela peut être une ruse littéraire fort habile, mais cela ne constitue pas en vérité une poésie populaire.

Puisque nous parlons des ruses littéraires, nous en signalerons une qui a bien son importance, et qui n'est pas précisément favorable à la poésie prétendue populaire. Il arrive assez fréquemment que les poètes se contentent d'un terme moyen, d'un *à peu près* superficiel, et qu'ils composent des chants à demi naïfs, à demi littéraires, propres à captiver à la fois les habitués des salons et les hommes des classes inférieures par leur apparence de naturel. Pour les connaisseurs véritables, cette poésie est aussi peu de la bonne poésie populaire que les peintures du Guide sont de la bonne peinture italienne; mais la foule, qui n'y regarde pas de si près, accepte parfaitement le mélange. C'est là un cas assez fréquent, et, parmi les poètes de notre époque, on pourrait citer des noms et même de très illustres, non-seulement en France, mais encore en Angleterre, qui ont dû à cette ruse une bonne partie de leur réputation. Cela s'appelle, dans les termes du métier littéraire, trouver sa manière, créer son genre : c'est à coup sûr une façon de se faire une place à part, de se constituer le propriétaire d'un domaine inexploré; mais combien cela est loin de l'idée qu'on doit avoir de la poésie populaire! En vérité, on peut, par ce moyen, devenir un poète fort remarquable, on peut parvenir même, cela aurait pu se voir, au fauteuil académique; quant à mériter d'être l'interprète des secrets du peuple, oh! non! N'a pas qui veut le droit et le devoir de parler en son nom, et tous ceux qui ambitionnent cet honneur ne l'obtiennent pas par cela seul qu'ils le cherchent. Qu'ils se contentent d'être ce qu'ils sont, des poètes et des lettrés. Tout cela nous montre assez comment

nous avons des poètes libéraux, démocratiques, socialistes, politiques, des poètes de parti enfin, et non pas des poètes populaires dans le vrai et dans le bon sens du mot.

On le voit, il y a tant de difficultés à vaincre pour devenir un poète réellement populaire, que ce genre de poésie est à peu près impossible. Il n'y a donc de vraie poésie populaire que celle qui est créée par le peuple lui-même. Tous les grands génies poétiques semblent l'avoir compris. Ils ne se sont jamais inquiétés spécialement de peindre les mœurs du peuple ou les mœurs de l'aristocratie; ils se sont contentés de raconter les impressions que la vie générale avait produites en eux. Dante, Molière, Shakspeare, Cervantes, ont fait, si nous pouvons nous exprimer ainsi, de la poésie *humaine*, et ils se sont servis indifféremment de tous les élémens que leur présentaient la société et la nature. Ils sont populaires, me dit-on; oui, si nous élargissons la signification de ce mot, si nous en changeons légèrement l'acception; ils sont populaires, parce qu'ayant peint avant tout l'homme éternel, ils peuvent être compris par tous les esprits. La véritable vertu des poètes, c'est d'être humains; ils laissent aux hommes de parti et aux politiques de profession le soin des récriminations et des colères; ils expriment dans leurs œuvres les modifications que l'être général de l'homme subit en passant à travers les différentes conditions de l'existence, les altérations que lui font éprouver les mœurs, les professions et tous les jeux de la fortune. Dans toutes les positions où ils le peignent, même dans les plus excentriques, c'est toujours l'homme et non pas la position qui domine. Bien différens en cela des écrivains de notre temps, qui peignent non plus le genre ou l'espèce, mais des individus qui sont si complétement excentriques et tellement individuels, qu'ils constituent leur espèce à eux seuls : les grands poètes sont simplement humains, même ceux qui sont sortis directement du peuple, tels que Plaute et Shakspeare.

Le nombre des poètes populaires est donc infiniment restreint, et, dans les temps modernes (la poésie populaire n'existe d'ailleurs que depuis le christianisme), on n'en compte que deux qui soient réellement remarquables, Robert Burns et Hebel. A côté d'eux, on pourrait encore citer Allan Ramsay et Burger, et la liste serait à peu près complète. Les deux premiers sont les seuls vraiment grands, parce qu'ils n'ont pas seulement un ton unique comme les deux autres, parce qu'ils n'ont pas seulement l'âpreté et la réalité des descriptions d'Allan Ramsay, ou les sourdes colères plébéiennes de Burger, mais parce qu'ils comprennent et reproduisent la vie du peuple dans toutes ses nuances et dans ses plus intimes délicatesses. Robert Burns, enfant du peuple, paysan, laboureur, doit à sa mauvaise fortune d'avoir pu rester un vrai poète populaire. Les dernières années de sa vie, l'époque où, devenu

un des lions des salons d'Édimbourg, il s'affaissa et perdit son talent en grande partie, pour avoir voulu se mêler de trop près au monde, prouvent assez clairement qu'il n'aurait jamais été le grand poète que nous connaissons, s'il eût été transporté pour ainsi dire dans un autre terrain que celui où il avait pris naissance, où s'étaient enfoncées dès l'enfance les racines de ses habitudes, et où s'étaient épanouis les sentimens de son ame charmante et de son cœur susceptible. C'est à cet heureux hasard de l'adversité qu'il a dû d'être exempt de tout artifice et de tout mensonge littéraire; c'est à cela qu'il a dû de parler, de respirer, pour ainsi dire, la vie du peuple en vers mélodieux; c'est à cela qu'il doit de sympathiser profondément avec le peuple, au lieu de s'apitoyer sur son sort en vers mélodramatiques.

Burns est par excellence le poète du peuple, et il en est aussi le philosophe. Il a ses mœurs, et il reflète sa conscience comme un miroir. Jamais je n'ai mieux senti qu'à la lecture des vers de Burns l'éternité du peuple et son impérissable immortalité. Pendant que s'écroulent les monarchies, que tombent et disparaissent les aristocraties et toutes les classes gouvernantes de ce monde, le peuple, lui, ne meurt jamais, et, toujours en travail, il bouillonne comme les sources de la vie, redonnant au monde, lorsqu'il a perdu ses espérances, des sentimens plus frais et des pensées plus jeunes. C'est là le sens admirable de la fameuse ballade intitulée *Jean Grain-d'Orge*. En vain les rois venus de l'Orient s'acharnent-ils contre lui, en vain le mettent-ils en terre : Jean Grain-d'Orge reparaît toujours et leur échappe; en vain ils le broient sous les meules, son sang qu'ils boivent les remplit de sa vie, de son esprit, de son courage et de sa gaieté. Il y a de Burns une autre pièce lyrique, *le Samedi soir dans une chaumière*, où le poète nous fait entrer dans la pauvre demeure des paysans écossais. Le souper fini, le père ouvre sa Bible, il lit les histoires des hommes saints qui méritèrent que Dieu jetât sur eux un regard de clémence et celles des peuples pervers qui méritèrent sa colère, et le poète, en nous décrivant ce spectacle, nous fait pressentir un moment où Dieu, fatigué des hypocrisies et des fraudes religieuses, cherchera un asile dans ces simples cœurs. Lorsque la religion sera oubliée sur la terre et que le nom de Dieu ne sera plus prononcé que pour être blasphémé, alors l'ame du peuple sera le dernier sanctuaire où seront gardés la parole et le nom du Tout-Puissant. Entre ces deux grandes compositions philosophiques à force d'être humaines se placent toutes les pièces où le poète raconte sa vie—qui est celle du peuple, ses habitudes, les accidens arrivés aux animaux ses fidèles serviteurs, la mort de la brebis Mailie, la vieillesse de sa bonne jument Maggie, et rien n'égale la sensibilité de cette ame populaire, mais que l'on peut sans crainte appeler bien née. Burns n'a jamais menti. Poète lyrique, il a souvent

parlé de lui. Quelle occasion pour vanter ses vertus, ou pour accuser le monde de ses vices! Mais Burns ne s'en fait pas accroire sur son propre compte : il est sensuel, et il le sait; il est ivrogne, et il s'en repent, mais il ne laisse échapper aucune récrimination. Il a des passions, mais il sait que ce sont des passions, et il n'en a pas le cynisme; il a l'esprit droit, et il est exempt de sottise. Comparez, par exemple, le livre des *Confessions* de Jean-Jacques, où l'orgueilleux écrivain se représente devant le tribunal de Dieu, se recommandant de sa propre bonté, et les prières où Burns supplie l'arbitre suprême des destinées d'épargner le pauvre mélange de bien et de mal qu'il a formé de ses propres mains.

Le doux Hebel n'est pas aussi vraiment populaire que Burns, mais il a son originalité bien marquée : il parle au peuple le langage naïf des nourrices à leurs enfans, il s'adresse à lui avec une humilité de cœur telle qu'on dirait qu'avant de lui parler, il s'est prosterné devant Dieu, a fait son examen de conscience, a émondé son cœur de tout désir et purifié son ame de toute pensée qui n'est pas une pensée strictement populaire. En le lisant, on oublie que le mal existe, et l'on ne peut se figurer qu'il y ait quelque chose qui s'appelle le vice ou le crime. Les méchans y font l'effet d'êtres symboliques, et les corrompus de populations lointaines et à demi fabuleuses. Il n'y a qu'un sentiment qui soit exprimé dans Hebel, sentiment qui est essentiellement populaire : la joie naïve d'être bon et l'orgueil naïf de se sentir tel.

Voilà les deux seuls poètes qui puissent véritablement porter le nom de poètes populaires. Si nous sortons des pays étrangers et si nous descendons jusqu'aux premières années de ce siècle, nous rencontrons Béranger, qui a la réputation d'être un poète populaire, et qui ne l'est pas dans le sens qu'on doit attacher à ce mot. Béranger est surtout un poète national. Son souvenir et ses œuvres s'attacheront à une date historique impérissable, et c'est là surtout ce qui lui assure une place élevée dans la mémoire des générations. Malgré la couleur politique trop vivement tranchée de certaines de ses chansons, il n'est point un poète de parti; il a échappé aux partis politiques à force d'esprit national, et au libéralisme, au républicanisme à force d'esprit patriotique; il a raconté les douleurs de l'invasion, les angoisses et le morne désespoir des populations, et non pas les ambitions, les convoitises ou les passions de telle ou telle classe de la société. Béranger a été, à un moment donné, le poète de cette personne morale appelée la nation française, mais nullement le poète des classes populaires, et en vérité cela est heureux pour sa gloire, car la lecture de ses chansons nous révèle clairement qu'il n'avait aucune mission pour cela. Au point de vue purement politique, Béranger est absolument irrépréhensible : il a exprimé un beau et noble sentiment, l'amour de la patrie. On nous

faisait apercevoir récemment dans Béranger une chose trop peu remarquée et bien digne de l'être : après Waterloo, nous disait-on, après l'invasion, il y eut un moment où la France, se sentant vaincue, crut que définitivement tout était fini, et qu'elle n'avait plus rien à faire dans le monde, il y eut un instant de suprême abattement où la France sembla repasser dans sa mémoire toutes ses destinées glorieuses et se dire que désormais rien de pareil ne lui arriverait. Se sentant blessée au cœur, elle ne douta pas de la mort, et l'attendit dans un muet et sombre accablement : c'est ce douloureux sentiment qui revit dans quelques-unes des plus belles pièces de Béranger, et qui le rend digne de passer à la postérité. L'observation est parfaitement judicieuse et part d'un sentiment profond; aussi, malgré ce qu'il y a de fausse vanité nationale dans le recueil de Béranger, pensons-nous qu'il n'est pas répréhensible au point de vue politique, l'esprit de parti étant comme noyé chez lui dans un sentiment large, profond de la patrie. Au point de vue moral, c'est autre chose. Si on considère Béranger de ce côté, on verra non-seulement qu'il n'est pas un poète populaire, mais même qu'il n'a pas mérité de l'être.

Nous savons combien il est difficile et délicat de toucher à cette gloire incontestée; mais la vérité est plus belle que le mensonge. En dehors du poète national, il y a deux poètes chez Béranger, le poète érotique et le poète voltairien, — l'un et l'autre très répréhensibles. Comme poète érotique, je ne trouve pas que les noms d'Anacréon populaire et d'Horace moderne, qui lui ont été décernés, lui conviennent. Il a commis un péché qui n'est jamais pardonné à un poète : il a outragé tous les sentimens élevés de l'amour; comme poète érotique, il a commis le plus grand crime qu'un poète de ce genre puisse commettre : il a outragé la volupté. Il m'est facile, en lisant Horace ou Anacréon, de rattacher l'idée de beauté à l'idée de plaisir; en lisant Béranger, il m'est impossible d'y rattacher autre chose qu'un sentiment lascif et grivois. La volupté n'est point une chose morale par elle-même; mais, comme une certaine idée de bonheur s'y rattache, elle acquiert ainsi une élévation relative qui fait naître l'idée de beauté. Béranger a presque toujours semblé ignorer cette vérité, qui est comme l'alphabet de tout vrai poète érotique : c'est que l'idée du plaisir séparée de l'idée de beauté est repoussante. Dussé-je être accusé d'hérésie, je dirai que personne ne me semble avoir touché à tous les sentimens délicats de l'ame d'une manière aussi coupable. Ce qui est charmant — avec lui frise vite l'obscénité. Il n'a point cherché la popularité en flattant les passions extrêmes des partis, je le lui accorde; mais il l'a cherchée en chatouillant les vices mesquins de la menue bourgeoisie et la grossière sensualité du peuple des villes. Quant aux chansons qui touchent à la religion, je n'ai jamais pu les lire sans qu'elles produisissent sur moi

un effet glacial. Elles ne font pas rire des choses dont rit le poète, et elles ne font pas non plus naître de colère contre lui. Il en est une, *le Dieu des bonnes gens*, qui contient plusieurs belles strophes, mais dont le refrain m'a toujours pénétré d'une grande tristesse. Singulière religion, en vérité, que celle qui consiste à prier Dieu les coudes sur la table et le *verre en main!* comme dit le refrain même. — On peut lui passer toutes ses chansons contre les personnes, les mandemens et même les institutions; mais il nous est impossible de ne pas trouver assez maigre la morale du déisme telle qu'elle se présente dans ces chansons, et nous avouons qu'il nous semblerait très difficile de discerner, au moyen de ce code et de cette religion de bon vivant, ce qui est permis de ce qui ne l'est pas. Nous trouvons donc que Béranger a outragé ou plutôt égratigné quelques-unes des vertus les plus désirables chez le peuple; nous trouvons qu'il a souvent manqué de respect envers les choses les plus saintes, et qui, lorsque nous avons le malheur de ne pas y croire, méritent au moins que nous gardions le silence; de tous les moyens de popularité il a employé le pire. Ce que nous venons de dire peut paraître audacieux, mais il est juste que chacun prenne sa part de responsabilité, et ne croie pas en être exempt, parce qu'il a la modestie ou la finesse de se tenir constamment à l'écart.

Depuis Béranger, les tendances des esprits ont bien changé. Les événemens politiques, les crises de l'industrie et surtout la révolution de février ont fait naître en foule des poésies démocratiques, socialistes, qui ne sont pas précisément ce qu'il y a de plus innocent au monde. Nous ne chercherons pas si ces poésies s'accordent avec l'idée du poète populaire telle que nous l'avons exposée, ce serait peine perdue; nous n'aurions point songé à en parler, si au milieu de ce fatras ne s'était pas rencontré un petit volume plein d'idées fausses, de sentimens incomplétement exprimés, mais où se révèle un talent qui pourrait être mieux dirigé et mieux employé.

De tous les jeunes poètes qui, depuis quelques années, ont tenté d'exprimer les sentimens populaires, le plus célèbre à coup sûr et le seul vraiment distingué est M. Pierre Dupont, l'auteur d'un recueil de chansons récemment publié sous le titre de *Muse populaire*. Le mérite de ces chansons peut être discutable, mais non pas la vogue de popularité qu'elles ont obtenue. Ces chansons ont été bruyamment chantées dans la rue et accompagnées sur les élégans pianos des salons de Paris. Le jeune poète a fait coup double, et a conquis à la fois la popularité et la mode. C'est beaucoup, qu'il prenne garde d'avoir trop réussi. Nous croyons qu'il cherche trop le succès et qu'il éprouve trop de joie de l'avoir obtenu; mais qu'il sache bien que le succès facile n'est jamais un bon signe, et que d'ailleurs, pour le trouver, le meilleur est de ne pas courir après lui. « Veux-tu trouver une chose?

dit le livre divin; eh bien! alors ne la cherche pas. » Et en effet celui qui cherche avant tout à réussir mine par avance les fondemens de son édifice futur. Je n'ai jamais pu voir un homme courir après la louange facile sans me rappeler involontairement cette flatterie de Potemkin, qui avait placé dans les steppes arides de la Russie des villages entiers, des jardins et des kiosques artificiels pour récréer et abuser un moment la vue de Catherine en voyage. Or, ce petit volume manifeste clairement que la pensée du poète est trop préoccupée d'une chose : réussir. A chaque instant, des allusions indirectes aux événemens politiques viennent gâter les plus heureux sentimens, et les flatteries, ou plutôt, tranchons brutalement le mot, les flagorneries perpétuelles à l'adresse de telle ou telle classe de la société viennent arrêter et glacer les émotions naissantes, auxquelles nous ne demandions pas mieux que de nous laisser entraîner. En employant un pareil système, on peut bien à coup sûr conquérir immédiatement le succès; mais on ne le maintient que par d'autres moyens plus élevés et plus conformes au but et à la nature de l'art.

Un autre grand défaut de ces poésies, c'est qu'elles sont systématiques. Le poète, dirait-on, unit à des instincts très vrais, très populaires, la subtilité d'esprit la plus bizarre, si bien qu'il touche toujours à la réalité par un côté, et qu'il en sort bénévolement pour entrer dans l'abstrait. Imaginez un mélange de Lycophron et de Burns, et demandez-vous ce qui pourrait sortir de là. Des accens très vrais s'y marient à la métaphysique la plus alambiquée, et ce mélange vous fait éprouver à chaque instant le mouvement de dépit qu'on éprouve en trouvant précisément le contraire de ce qu'on cherchait. Le socialisme est ramené perpétuellement de la manière la plus inattendue; la description d'un objet naturel, une fête de village, une fleur, tout sert à ramener le système. On dirait que toutes ces poésies ont été composées avec l'arrière-pensée d'y introduire quelques bribes de philosophie contestable. Joli métier pour un poète que de coudre des phrases de premier-Paris avec des sentimens, et d'entourer de déclamations les pensées les plus ingénieuses!

Le petit volume de M. Dupont relève de trois genres divers : les chansons politiques, les chants populaires, les chants de fantaisie. Les pires de toutes ces pièces assurément sont les chansons politiques. O trop juste châtiment! il n'y a pas dans tous ces chants un vers réellement poétique. Triste parti que celui qui est impuissant à fournir à un poète un accent capable de remuer et d'intéresser à lui! Si M. Pierre Dupont a voulu composer des chants de propagande socialiste, il peut être satisfait, il a réussi; mais, s'il a cru faire des chants d'un ordre plus élevé, il s'abuse. Ces chants politiques ne sont pas meilleurs et sont même pires que ce malheureux *Chant des Girondins* qui, pendant deux années,

a affligé nos oreilles. *Le Chant des Soldats, le Chant du Vote, le Chant des Étudians,* occupent dans l'ordre poétique à peu près le même rang que tiennent dans l'ordre politique les articles polémiques de tel ou tel journal socialiste. Qu'il ne s'abuse pas au point de croire que ces chansons ont quelque chose de patriotique et de national : elles sont composées pour certaines factions et chantées par des factieux. Ces chants sont du reste son crime, et un jour ou l'autre seront son châtiment. Lorsque ses facultés poétiques se seront pleinement développées, lorsqu'il sera arrivé, ce que nous lui souhaitons du reste de grand cœur, à écrire des œuvres dignes d'une admiration sans réserve, le souvenir de ces chants jettera son ombre sur son succès, l'empoisonnera et le poursuivra comme un remords. Combien faudrait-il de vers admirables et de flots de poésie pour effacer le souvenir de cet appel à la révolte et à l'indiscipline intitulé *le Chant des Soldats!* Qu'il fasse oublier, s'il se peut, ces malencontreuses excuses données par avance à tous ceux qui manqueront à leur devoir, ces refrains humanitaires et cosmopolites que nous avons vus se transformer en chants de menace! En voilà assez sur ce sujet, le poète a déjà reçu la punition qu'il méritait : c'est d'avoir manqué de talent quand il lui a fallu exprimer des sentimens aussi faux. Fasse le ciel qu'il ne reçoive pas un jour la punition qui est due à tout homme qui, étourdiment ou après y avoir long-temps réfléchi, sincèrement ou avec hypocrisie, peu importe, met entre les mains de ses concitoyens un brandon de guerre civile! Une seule fois, dans ces chants politiques, on rencontre une émotion véritable et un accent de douleur : c'est dans le chant intitulé *les Journées de Juin;* l'esprit politique est ici dominé par un sentiment humain, et le poète reproduit dans des vers vivement sentis les impressions funèbres de cette bataille sanglante :

Quatre jours pleins et quatre nuits,
L'ange des rouges funérailles,
Ouvrant ses ailes sur Paris,
A soufflé le vent des batailles.
. . . . . .
O république au front d'airain!
Ta justice doit être lasse;
Au nom du peuple souverain,
Pour la première fois, fais grace.

Ces derniers vers sont beaux et me semblent surtout reproduire parfaitement le portrait de la république telle que nous l'avons toujours connue en France : un masque despotique et un bras implacable. O république, s'écrie-t-il ailleurs, montre à ces perfides

Ta grande *face de Méduse*
Au milieu des rouges éclairs!

On ne peut pas mieux achever un portrait. Remarquez bien que le portrait est d'un ami de la république.

Les chansons rustiques, populaires ou de fantaisie, sont bien supérieures aux chants politiques. Si les arrière-pensées socialistes ne venaient pas à chaque instant gâter la sincérité des impressions et la grace des pensées, il y aurait là les germes d'une poésie véritable. Toutefois une chose nous frappe : dans ce recueil, toutes les idées sont à l'état de germe, aucune ne s'est épanouie complétement. Le recueil de M. Dupont a un défaut capital : il n'a pas d'unité de sentiment. Les sentimens et les passions dont se compose la nature humaine ne se sont pas fondus en un tout moral; en un mot, l'originalité du poète n'est pas véritablement formée. Qu'est-ce qui compose l'originalité du poète? C'est la manière dont tous les sentimens et toutes les passions de l'ame se sont combinés, agglomérés, unis, pour former un tout spirituel; ce sont les modifications particulières qu'ont dû recevoir les sentimens, les blessures et les pressions qu'ont dû éprouver les passions pour pouvoir entrer dans ce tout moral. Or, il est évident que chez M. Dupont ce phénomène ne s'est pas encore accompli. Il y a de tout dans ce petit volume, de l'élévation, de la familiarité, de la subtilité, de la finesse, même de la sensualité; mais aucune unité ne relie en faisceau ces sentimens, chacun d'eux s'en va de son côté sans s'inquiéter des autres, et de là résultent les discordances et les dissonances les plus désagréables. Les sentimens poétiques existent bien dans ce volume, mais ils s'y trouvent tous à l'état d'élémens poétiques purs et simples, à l'état de matériaux bruts. Ces germes mûriront-ils et s'épanouiront-ils? Il faut l'espérer; mais en vérité nous n'oserions rien affirmer hautement : c'est au poète lui-même de nous rassurer un jour. On sent bien qu'il y a quelque chose dans tous ces élémens qui réalisent à la lettre le mot d'Horace : *Disjecti membra poetæ;* mais il est fort difficile de dire au juste quelle forme ils revêtiront. L'épanouissement possible de ce talent est enveloppé d'obscurité et de nuages. Quelques strophes prises çà et là justifieront notre assertion en donnant une idée du talent de l'auteur. Voici, par exemple, une strophe de la chanson des *Fraises :*

O fraise! un poète latin
T'aurait fait mûrir sur le sein
De Vénus ou de sa maîtresse;
Je t'aime mieux où tu te plais,
A l'ombre où les rossignolets
Modulent sans fin leur tendresse.

Ronsard ou tout autre poète du XVIe siècle n'aurait pas mieux dit. Voici maintenant une strophe de la pièce intitulée *la Véronique :*

Fleurs touchantes du sacrifice,

Mortes, vous savez nous guérir;
Je vois dans votre humble calice
Le ciel entier s'épanouir.
O véroniques, sous les chênes,
Fleurissez pour les simples cœurs
Qui dans les traverses humaines
Vont cherchant les petites fleurs.

Un journal anglais, le *Morning Chronicle*, citait dernièrement cette strophe et la comparait aux poésies de Wordsworth; en effet, Wordsworth n'a pas de plus mystiques rapprochemens ni de plus subtiles analyses : que l'on relise, pour s'en convaincre, les pièces *à la Marguerite*. — Nous pourrions multiplier ces citations; ces deux exemples nous suffiront. Laquelle de ces deux strophes exprime le mieux l'originalité de l'auteur? Ni l'une ni l'autre. Eh bien! il n'y a pas plus d'unité de sentiment dans tout ce volume qu'il n'y a de ressemblance entre ces deux strophes.

Toutes les pièces de la *Muse populaire* contiennent des vers remarquables, mais il n'y en a peut-être pas trois qui soient complétement irréprochables. Si M. Pierre Dupont écrivait de longs poèmes, nous passerions volontiers sur quelques négligences et quelques incorrections; mais, puisqu'il se borne à écrire de petites pièces lyriques, il doit savoir que ce genre n'a de valeur qu'autant que l'inspiration s'y unit à la perfection de la forme. Un sonnet, une chanson, veulent être parfaits, et les beaux vers qui peuvent s'y trouver ne compensent jamais les imperfections, même légères. Le prix de tous ces petits ouvrages est dans le fini du travail, dans l'exquis de la forme. Pourquoi M. Dupont ne se donne-t-il pas la peine de composer et de développer sa pensée? L'idée première de ses chansons est heureuse d'habitude; mais l'exécution est bien loin de répondre à l'idée. Par exemple, nous avons remarqué une pièce très mal conçue, très mal composée, intitulée *le Tueur de lions*. Dans l'idée première de cette chanson se trouve le germe de tout un petit poème populaire. Ce simple soldat d'Afrique qui, sorti de son village il y a trois ou quatre ans à peine, a eu à se mesurer non-seulement avec les populations ennemies, mais avec les bêtes sauvages, et qui rapporte à son retour la peau du lion qu'il a tué, ne vous semble-t-il pas capable de fournir à un poète le sujet d'un chant naïf et délicieux? Les histoires qu'il raconte auprès du foyer de sa chaumière aux paysans de son village ébahis devant ce trophée, dépouille d'un monstre qui leur est inconnu, ne pensez-vous pas qu'elles peuvent égaler en exagérations fabuleuses et en poétiques hyperboles les récits des marins espagnols ou portugais du XVIe siècle? Et les commentaires des spectateurs, et l'orgueil de la vieille femme et du vieillard, assis près de leur fils, est-ce qu'il n'y avait pas là les élémens d'un

chant populaire vraiment moderne? Malheureusement nous sommes obligés de nous en tenir aux suppositions. Le poète va au plus facile; il néglige d'introduire l'élément dramatique dans ses chansons et même dans ses légendes; il use et abuse du procédé de description, le plus commun de tous. La poésie veut, au contraire, que le poète brise l'enveloppe extérieure des objets pour en pénétrer le sens moral. Ainsi, dans la chanson de *la Mer*, nous nous attendions à des sentimens vastes et profonds comme le spectacle que le poète devait avoir sous les yeux : nous n'avons trouvé que des descriptions géographiques et des explications chimiques sur la formation des sels marins. Dans la chanson du *Tisserand*, d'ailleurs pleine de détails gracieux, le poète nous raconte à quelle époque le chanvre est cueilli, comment on fait blanchir la toile, à quels usages l'humanité l'emploie. Or, tout cela ne m'intéresse pas; ce que je veux voir, c'est le tisserand à son métier; ce que je veux savoir, ce sont les pensées qui lui sont venues en poussant sa navette pendant de si longues années; c'est la tournure d'esprit que son état lui a donnée, les habitudes auxquelles il l'a formé, c'est la vie morale de cet homme qu'il fallait me montrer. Je n'aime pas beaucoup non plus les légendes et les ballades de M. Dupont. L'élément dramatique, qui est l'élément principal de la ballade, est à peu près absent de ces pièces, d'ailleurs peu variées. Le poète semble ignorer qu'une ballade est une action dramatique, vive et rapide, condensée en quelques vers, et non pas une explication de l'origine du mal et autres questions théologiques. Toutefois il faut faire exception pour deux de ces légendes : *les Louis d'or* et *les Fers à cheval*.

Ce qu'il y a de réellement remarquable dans ce recueil, ce sont les chants rustiques. M. Dupont a parfaitement rendu deux des côtés de la vie du peuple : la vivacité tapageuse, la joie bruyante, les confidences intarissables de l'ame populaire éclatent, rient et bavardent dans ses plus jolies chansons : *le Chien de Berger, la Mère Jeanne, les Bœufs, Mon Ane, Ma Vigne*. La trivialité y est pleine de décence, la grossièreté pleine de bonhomie, la familiarité tout-à-fait engageante et sympathique. Ces chansons respirent la joie de vivre, le bonheur de la vie domestique et journalière, l'insouciance des ames laborieuses. Les longues heures paresseuses après le travail, les repos du dimanche, tout cela est admirablement senti. Pas un sentiment honnête n'est attaqué même légèrement, et, bien que ces chants portent ordinairement sur les mœurs particulières du peuple, sur ses habitudes joyeuses, jamais il n'y est fait mention que des divertissemens et des plaisirs que peuvent permettre les fatigues du travail. Aucun vice d'oisif, aucune corruption de désœuvré n'élèvent leur voix grêle et stridente dans ce concert un peu bruyant de grosses voix et de francs éclats de rire. Oui, ce sont bien là les chants d'un peuple laborieux, heureux du travail

comme du repos. D'un autre côté, M. Dupont excelle à rendre toute la grace féminine, toutes les naïves coquetteries des paysannes : la fillette qui profite du miroir de l'eau où elle aide les commères du village à laver la lessive commune du pays, pour rajuster sa cornette; la paysanne qui dort tranquillement sous les rayons de la lune, son panier au bras, au milieu des panais et des choux, dans nos marchés de Paris; la science des ménagères et des laitières en économie domestique, — tout cela est délicatement décrit et exprimé. Il y a surtout une chanson intitulée *la Ronde des Paysannes*, moins célèbre que la plupart des autres, qui nous paraît le chef-d'œuvre du recueil; mais notre approbation ne sera pas ici non plus donnée sans restriction : nous n'avons là que l'extérieur de la vie du peuple, et non sa vie morale, ses secrets intimes, ses pensées cachées.

Nous en avons dit assez sur ces poésies pour en montrer les qualités et les défauts; nous ne ferons plus qu'une seule observation. Il nous semble que la lecture attentive de ce petit volume révèle assez clairement ce fait : à savoir, que le poète est dans une fausse position morale et intellectuelle; il n'est plus assez ignorant pour être instinctivement naïf, il n'est pas assez savant dans son art pour remplacer cette naïveté première par des qualités d'un ordre plus élevé, mais moins naturel; il hésite perpétuellement entre cette ignorance qu'il n'a plus et cette science qu'il n'a pas encore; de là très souvent résultent des sentimens faux et des pensées alambiquées. Il ne faudrait pas qu'une pareille situation se prolongeât long-temps pour que son talent fît complétement fausse route. Le seul conseil littéraire que nous puissions lui donner, c'est d'étudier les ressources et les lois de son art, qu'il est loin de connaître parfaitement : ce volume en fait foi. L'absence d'étude ne lui rendra pas son ignorance première, ce seraient peines perdues : l'auteur de la *Muse populaire* est un lettré, qu'il le veuille ou non; mais qu'il sache que dans la poésie, plus que partout ailleurs, il n'y a à choisir qu'entre l'ignorance absolue et la connaissance certaine et complète des choses de l'art : on ne peut admettre aucun compromis, il faut posséder l'une ou l'autre. Un progrès que M. Dupont doit faire encore sur lui-même, c'est de renoncer aux sujets politiques, ou du moins à faire de ses chansons une gazette rimée de tous les événemens. Une telle poésie est peu engageante pour le lecteur; pour le poète, c'est un exercice malsain. La poésie politique n'est excusable que dans un cas assez rare, dans le cas où le poète s'en servirait pour user à la longue et fatiguer ses passions par un exercice de tous les jours. Le métier de poète socialiste n'est d'ailleurs pas très séduisant : c'est le métier de Benserade retourné. Jusqu'à présent, le socialisme n'a pas réussi à M. Dupont, et certainement ce n'est point

de ce côté qu'il doit se tourner, s'il veut acquérir les perfections qui lui manquent.

Après M. Pierre Dupont, on pourrait citer encore quelques poètes qui se disent populaires; mais en réalité ce serait tomber dans les infiniment petits. A quoi bon nous occuper de toutes les chansons et de tous les pamphlets rimés qui peuvent naître et vivre ignorés et obscurs? Parmi ces poètes, un seul est connu : c'est M. Pierre Lachambeaudie. L'Académie a couronné son recueil de fables; le public l'a lu. Une modeste popularité l'a récompensé de la modération qui règne dans ses vers. Les fables de M. Lachambeaudie sont parfaitement inoffensives. En général, tous ces essais de poésie populaire appellent la même conclusion. — O vous qui prétendez au rôle d'interprètes du peuple, dirons-nous à M. Dupont, comme à tous les jeunes poètes qui aspirent à ce titre dangereux de poètes populaires, racontez les souffrances du peuple ou chantez ses vertus, il n'y a rien là que de très légitime; mais, au nom de Dieu, ne mettez pas vos sentimens à la place des siens, ne donnez pas vos désirs et vos passions pour les siennes; respectez-le, car il a une haute origine. Le peuple est né véritablement avec le christianisme; c'est depuis cette époque qu'il a eu une voix pour s'exprimer, car la poésie populaire est entièrement inconnue dans l'antiquité. Ménagez les vertus du peuple, et surtout ne lui enseignez point le mensonge : lorsque le mensonge, qui est le vice le plus dissolvant des sociétés, provient des classes éclairées ou des classes qui gouvernent, leur châtiment ne se fait pas attendre, et les révolutions se chargent de les punir. Une classe d'hommes n'a dans une nation qu'une importance relative après tout. Rongée par la corruption, elle meurt, et puis la société humaine reprend le cours de ses destinées; mais lorsque, dans une nation, ce sont les classes populaires elles-mêmes qui se mettent à mentir, ce n'est plus telle ou telle forme de gouvernement qui périt : c'est cette nation elle-même, car alors il n'y a plus de remède possible, les sources de la santé et de la vie étant corrompues et taries. Or, en France, on a appris au peuple à mentir, et il a déjà commencé à le faire. Que les poètes populaires s'interrogent donc et se demandent s'ils veulent être les promoteurs d'une décadence universelle, ou les instrumens d'une guérison possible par le retour à tout ce qui est le contraire du mensonge, de l'artifice et des insinuations perfides.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1851.

Nous en sommes toujours à la grande affaire de la révision. Il est un signe, très peu contestable, auquel on reconnaît vite les questions sérieuses en un temps où l'on en soulève beaucoup qui ne le sont pas, lorsqu'on aurait déjà cependant bien assez d'avoir sur les bras toutes celles qui le sont. Ce signe visible des véritables affaires d'état, principalement sous le régime populaire, c'est qu'à la différence des affaires de fantaisie ou de tactique, elles exercent de proche en proche une absorption de plus en plus marquée sur les esprits. On s'en préoccupe à l'exclusion de tout, on leur laisse prendre le pas sur tout, et il semble qu'il n'y ait plus au monde qu'un seul intérêt en jeu, celui qui vous tient sous son empire. Voyez par exemple si, dans le pays et dans le parlement, on a maintenant l'idée à autre chose qu'à la révision; c'est de cette manière-là qu'on trouve les problèmes, — en y pensant toujours. On pense à la révision naturellement, sans s'agiter, sans s'efforcer et se contraindre, comme il arrive pour les pensées creuses dont on a d'autant plus peur d'être distrait, qu'on dépense plus de bon vouloir à s'y appliquer. Nous le disions la dernière fois : c'est l'eau qui monte, elle ne va pas comme la foudre; mais on ne l'arrête guère. La pensée de la révision suit de plus en plus cette pente irrésistible, et personne ne s'y dérobe, pas même ceux qui lui nient son ascendant.

Elle ne fait pas assez de bruit pour être aussi puissante qu'on le prétend, assurent ses détracteurs, ceux-là peut-être qui, l'instant d'avant, lui reprochaient d'être un désordre. Est-ce que l'on ne voit pas qu'il n'y a rien à présent qui fasse beaucoup de bruit? Otez les clameurs convenues, le fracas systématique de la montagne, qui joue souvent au tapage de propos délibéré : est-ce que le parti radical fait un bruit très éclatant? est-ce que le rappel de la loi du 31 mai provoque des explosions bien brûlantes? C'est, répondra-t-on, qu'on est heureusement assez fort pour surveiller et contenir le radicalisme, ou bien encore

c'est que le radicalisme est assez avisé pour se contenir lui même. Soit; mais c'est aussi parce que le tempérament général ne souffre plus un remuement excessif, parce qu'après tout, en l'état des circonstances et des ames, les uns et les autres, tant que nous sommes, nous nous remuons, à proprement parler, dans le vide, et dans ce milieu-là tous les bruits s'amortissent. La révision fait donc autant de bruit que notre moral en comporte, et la preuve encore une fois, c'est qu'elle fait plus de bruit que tout le reste; tel incident qui se soit rencontré, ce n'a pas été une diversion. Avec une autre disposition du public, le banquet de Dijon eût pour long-temps accaparé toutes les controverses : que l'on se rappelle seulement les revues de Satory! Si peu qu'aujourd'hui l'on n'eût pas été dominé par l'urgence de la situation nouvelle, si peu qu'on eût eu de marge devant soi, quelle belle occasion pour les pouvoirs *séparés* — à la façon de M. de Cormenin — « de se disputer, de crier, de se battre sans se tuer! » (Le mot est précieux, et nous y voulons revenir.) Combien n'aurait-il pas circulé d'histoires et sur la brouille et sur le raccommodement! Par une contradiction assez inquiétante, il en est de notre jeune république, où tout a l'air de se passer sur le forum, comme des vieilles monarchies, où tout est caché dans l'ombre du palais : nous aimons passionnément les anecdotes. Les peuples qui commencent ont des épopées pour charmer leur imagination; les anecdotes sont les épopées des peuples sur leur déclin; ce symptôme n'est pas moins clair ici que beaucoup d'autres. L'un des inconvéniens du discours de M. le président de la république à Dijon, et certes il s'en faut que ce fût le seul, c'était de prêter une abondante matière à l'interpellation et à l'anecdote; mais quoi! l'une et l'autre ont été bientôt taries, car, avec cette idée fixe de la révision, le discours présidentiel est devenu tout de suite une pièce de plus au procès, au lieu de faire un procès à lui tout seul.

Rien en effet n'attire maintenant l'attention, dans l'assemblée comme au dehors, rien que ce qui aboutit là; ce n'est que par rapport à cette entreprise-là, et selon qu'ils la concernent, que l'on s'intéresse aux travaux parlementaires. On a commencé à discuter un projet du gouvernement qui demande la prorogation de la loi rendue il y a deux ans, et déjà maintenue l'année dernière, contre les clubs; on a commencé la troisième délibération sur la loi de la garde nationale. Il n'a pas été difficile d'apercevoir qu'au fond de ces débats et pour chaque orateur il y avait en perspective, derrière la question même qui se débattait, la question permanente de la révision. Là où il ne s'agissait point de la révision, tout a traîné. C'est à peine si l'on en a pu finir avec la loi des sucres. La première délibération sur le crédit foncier a été épuisée après un seul discours qui n'était cependant pas de nature à décourager des adversaires, quoique M. de la Moskowa eût traité le crédit foncier comme s'il avait eu sujet de lui vouer quelque rancune. Enfin l'on a voté la proposition de M. Sainte-Beuve, relative aux ventes publiques de fruits et de récoltes pendans par racines; mais la langueur ordinaire avec laquelle les assemblées se prêtent à étudier des lois d'une utilité si spéciale était encore accrue ce jour-là par la préoccupation très visible des fêtes scabreuses de la Bourgogne. Puisqu'ainsi les esprits n'ont pas cessé d'être tout entiers à la révision, nous en pouvons bien encore parler tout à notre aise.

Nous avons assez montré le sens et la nécessité d'un mouvement que l'on

n'empêchera point d'être considérable; nous ne devons pas néanmoins passer sous silence les objections qu'on lui oppose. Il en est dans le nombre qui viennent de personnes dont nous aimons fort l'esprit et la loyauté. On peut ne point partager toutes les appréhensions de M. de Rémusat ou de M. Piscatory, on ne peut pas ne point peser beaucoup leurs argumens, surtout si l'on songe combien il a dû leur en coûter, comme l'avouait noblement M. Piscatory lui-même, de se trouver en un désaccord plus ou moins sensible avec l'homme éminent qui a mis au service de la révision l'autorité de son jugement et de sa conscience.

Il y a donc pour nous contre la révision des objections de deux sortes : il y a celles qui ne nous touchent pas et celles qui nous touchent. Les premières, nous avons eu déjà l'occasion de les mentionner; nous demandons à nous en expliquer encore. Il y a d'abord l'objection de ceux qui soutiennent en propres termes, comme M. Madier de Montjau, que la république est de droit divin à titre encore meilleur que la monarchie légitime. Ils ne voudraient pour tout gouvernement républicain que « le gouvernement du club universel, selon l'expression de M. de Lamartine, qu'une liberté sans forme, extravasée en tout lieu et à toute heure en comices populaires, défaisant le lendemain ce qu'elle a fait la veille, etc., » et la première, la seule règle qu'ils imposeraient à cette liberté monstrueuse, ce serait justement l'impossible, ce serait de ne pas se défaire elle-même, de ne pas sortir de la république lorsque la république lui serait à son tour devenue aussi insupportable que possible. Ils concéderaient à perpétuité au peuple souverain le droit de tout changer mille et mille fois autour de lui, excepté ce fatal privilége qui le constituerait en permanence dans la révolution. « Je ne répondrai pas à M. Madier de Montjau, » a dit dédaigneusement M. de Lamartine, et ce dédain ne l'embarrasse cependant en aucune façon pour se déclarer ensuite l'apôtre du droit de suffrage illimité, comme si le fond de ces théories, qui semblent le révolter presque autant que nous, le fond de « cette utopie de l'instabilité, » pour parler encore avec lui, n'était pas précisément la jouissance illimitée du suffrage.

Rétablissez le suffrage illimité, dit M. de Lamartine, et je voterai la révision! C'est là son objection fondamentale, unique. Otez la loi du 31 mai, et puis M. de Lamartine ne demandera pas mieux que de réviser. Nous avons bien nos motifs pour relever chez lui une objection qu'il formule d'ailleurs en commun avec la majorité, on peut dire avec la masse du parti républicain : c'est que, dans le parti en général, l'objection ainsi formulée n'est qu'un prétexte, tandis qu'elle est une nécessité de position et de convenance pour M. de Lamartine. En effet, M. de Lamartine, qui ménage toujours beaucoup de place dans sa politique aux inspirations de sa spontanéité personnelle, a grand besoin de se conserver quelque solide et visible attache avec le gros de ses coreligionnaires, car il se sépare d'eux en un autre point où le schisme doit être singulièrement douloureux et délicat. Il n'aurait aucune horreur pour la rééligibilité du président de la république, il l'a déclaré de bonne foi dans son bureau, et la déclaration était tournée en manière de compliment, afin sans doute qu'elle allât plus sûrement à son adresse. M. de Lamartine ne craint point, pour son compte, « de trop populariser la république! » Voilà ce qui s'appelle donner aux choses un tour ingénieux; mais aussi, pour que cette popularité

qu'il veut communiquer à la république ne paraisse point trop peu républicaine, pour que l'intention qui la lui fait rechercher soit elle-même aussi peu soupçonnée que la femme de César, il lui faut se maintenir, et César avec lui, au faîte le plus ardu, le plus en évidence de l'édifice républicain tel que l'ont bâti nos premiers constituans. S'il lâchait ce contrepoids du suffrage universel, M. de Lamartine ne serait plus maintenant qu'un bonapartiste ordinaire, un bonapartiste de la prorogation. Au contraire, en se présentant avec le suffrage universel d'une main et la rééligibilité de l'autre, il est l'homme d'état tout trouvé de cette école originale qui renie si bravement l'esprit de conservation tel que l'entend le commun des intelligences froides, qui ne compte plus pour nous sauver que sur la sagesse providentielle, sur les instincts enthousiastes des masses, et qui, sachant d'avance par privilége spécial à qui va cet enthousiasme, nous conjure de nous laisser faire pour notre bien. Nous avions déjà la fusion de droite, l'union léonine du droit divin de la légitimité pure avec le droit très humain de la quasi-légitimité; c'est ici la fusion de gauche. Il y a un gouvernement qui jusqu'à présent, Dieu merci, a représenté l'ordre dans la société plus que la révolution; la révolution lui suggère par des bouches complaisantes qu'il n'est qu'un gouvernement de fait, et que, pour être un gouvernement de droit, il faut qu'il lui emprunte son signe le plus caractéristique, la sanction du suffrage illimité; elle n'ajoute pas que ce ne sera point seulement la reconnaître, que ce sera la subir. N'est-ce pas une tentation du même genre que celle dont on use dans le camp de la branche aînée vis-à-vis du camp de la branche cadette? Venez à nous, dit-on aussi par là; nous vous donnerons la consécration et le pardon; vous nous donnerez le commandement. M. de Lamartine peut donc croire qu'il a quelque chance d'être le tentateur de la fusion de gauche, et de ce point de vue, nous le répétons, l'objection dirigée contre la révision au nom de la loi du 31 mai est pour lui chose sérieuse.

Il n'en est pas de même pour ceux d'entre les purs républicains qui daignent mettre leur résistance à couvert derrière cette objection, bien mesquine quand on en a d'autres si formidables. Tout le monde n'est pas né pour soutenir carrément et même consciencieusement que le peuple français était prédestiné à la république, et que la république, une fois introduite en France, n'en doit plus disparaitre, comme il est arrivé à tous les régimes précédens, parce qu'elle y existe en vertu d'un droit éternel. Il n'y a que deux espèces d'hommes pour être aussi sûrs de leur fait : des avocats métaphysiciens ou des polytechniciens endurcis. Quand on n'a point le cœur à ce niveau-là, on aime mieux ne pas discuter du tout, et la loi du 31 mai est un prétexte assez commode pour rompre la conversation et s'enfermer dans son entêtement en s'épargnant l'embarras de le motiver. D'ailleurs ce n'est pas seulement aux opiniâtres que le prétexte sert, il sert encore aux naïfs, et c'est l'honneur véritable du parti qui s'intitule le plus exclusivement le parti républicain, c'est un honneur dont nous le félicitons sans la moindre ironie de compter dans son sein beaucoup de naïvetés persévérantes. On rencontre encore çà et là des frondeurs intrépides que la révolution de février n'a pas corrigés du goût d'être de l'opposition sans avoir la taille qu'il faut pour n'en être que jusqu'où l'on y consent. Nous ne dirons pas trop de mal de ces honnêtes gens, car peut-être les aimons-nous encore

mieux que certains autres qui se sont trop repentis, et qui, dans l'excès de leur contrition, deviennent d'aussi dangereux pénitens qu'ils ont été de maladroits pécheurs. Quant aux pécheurs obstinés, qui très sincèrement ne veulent point de la révision, parce que le gouvernement ne peut guère ne point en vouloir, et qu'il ne faut en rien vouloir ce que veut le gouvernement; quant à ces opposans de profession, qui ont les idées en général beaucoup plus simples qu'on ne croit, leur simplicité est trop heureuse de se retrancher à l'abri de ce prétexte, qui a pour eux l'aspect authentique et solennel d'un chiffre. Ils y vont en tout bien tout honneur; ils jurent sur la parole de M. de Girardin ou de M. Crémieux. Onze millions d'électeurs ont nommé les députés de la législative, comment sept millions suffiraient-ils pour nommer une constituante? Onze millions sont plus que sept, voilà les chiffres, les chiffres de M. de Girardin; qu'y pouvons-nous faire? vous diront-ils avec candeur. Otez-leur le prétexte, répondront de bonnes ames, puisque le prétexte les blesse. Notre avis à nous est qu'on ne discute jamais, pas plus qu'on ne transige utilement, ni avec les opiniâtres ni avec les naïfs, et que ce prétexte ôté ils en découvriront ou ils en accepteront un autre.

Nous ne sommes point positivement à genoux devant la loi du 31 mai; nous lui rendons cependant quelque chose de plus que le culte ordinaire dont nous nous sentons redevables à toutes les lois : nous nous rappelons qu'elle a été la première victoire pacifique des pouvoirs réguliers sur l'anarchie menaçante. Ce point lui demeurant bien et dûment acquis dans notre reconnaissance, il ne nous coûte guère de confesser que nous n'avons pas d'illusions exagérées sur sa valeur intrinsèque. Personne, lorsqu'on l'a faite, n'a prétendu la faire en perfection : on l'a faite comme on pouvait, puisque, ayant les mains liées, on ne pouvait la mieux faire. La constitution de 1848 avait eu l'à-propos d'être en même temps une loi organique de l'électorat; elle l'avait organisé sans garanties, sous ombre de l'organiser sans privilége. Il y eut bientôt un moment, et nous n'en perdrons pas si vite la mémoire, il y eut un moment où la société ressentit jusqu'au fond de ses entrailles le besoin de ces garanties, que la constitution lui refusait, pour procéder à la formation de son pouvoir le plus essentiel, du pouvoir législatif. On s'aperçut vite que le suffrage universel, abandonné à lui-même, livré pour ainsi dire à la promiscuité désordonnée avec laquelle on l'avait confondu, était bien moins un bouclier pour la république contre les factions qu'une arme pénétrante dirigée contre le corps social par la main des nouveaux barbares. Beaucoup des gens qui dénigrent aujourd'hui fort à l'aise la loi du 31 mai éprouvèrent alors ces mortelles inquiétudes dont la loi du 31 mai a tant bien que mal amoindri les causes. Que pour régulariser l'exercice du droit de suffrage il eût été mieux de modifier les conditions de l'âge ou du vote que d'aggraver peut-être assez rudement celle du domicile, rien de plus clair; mais, puisque la constitution empêchait le mieux, il a bien fallu se réduire à ce que la constitution n'empêchait pas. Nous ne disconvenons point que fixer à vingt-cinq ans la capacité de l'électeur, ou le dispenser de voter par scrutin de liste, c'eût été d'une moindre difficulté que de l'obliger à trois ans de domicile; mais à qui la faute, si l'on n'a pas eu le libre choix du procédé le plus rationnel dans un amendement indispensable? Et qu'est-ce que cela prouve, sinon la nécessité d'une autre constituante, non point pour abolir, — pour re-

faire la loi du 31 mai? On la refera, s'il plaît à Dieu, tôt ou tard sur des bases plus solides : non pas que nous entendions qu'il faille jamais revenir aux bases trop étroites de l'électorat ancien; mais il n'est pas moins impossible de laisser l'état, quelle qu'en soit désormais la forme, sur les fondations flottantes du droit électoral de 1848. Il suffit d'un peu de réflexion pour comprendre qu'il y a là dorénavant deux impossibilités en quelque sorte parallèles : l'impossibilité d'une monarchie qui subsiste avec un électorat de purs censitaires, l'impossibilité d'une république qui subsiste avec le suffrage illimité de la multitude.

A cette nomenclature des objections que l'on peut soulever contre la révision, sans que nous nous en trouvions fort émus, ajoutons enfin celles-ci, qui nous émeuvent encore moins, les objections de l'amour-propre paternel. Parmi les auteurs de la constitution de 1848, on en sait qui l'ont faite la moins mauvaise qu'il leur a été permis de la faire; ce ne sont pourtant pas ceux-là qui tiennent le plus à leur œuvre. D'autres, animés d'un zèle tout particulier, ont cherché, semble-t-il vraiment, bien moins à la rendre bonne qu'à la rendre éternelle; ils ont été plus préoccupés du soin orgueilleux d'enchaîner la France au code dont ils la dotaient que du soin patriotique d'arranger assez bien ce code lui-même, pour qu'il fût supportable à la France : c'est là du moins ce que nous voyons de plus net dans la récente confession de M. de Cormenin. M. de Cormenin ne peut plus rien écrire en un sens ou dans l'autre, ni pour les ultramontains ni pour la république, que nous ne regrettions chaque fois davantage qu'il ne se soit pas astreint plus rigoureusement à la spécialité de ses études administratives, et qu'il ait un jour résolu, dans sa dure cervelle, de doubler Paul-Louis, le vigneron. Il y avait sans doute chez Courier beaucoup du maître mosaïste, il y avait de la recette et du procédé dans ses affectations archaïques; mais il y avait encore un fonds de naturel et de vivacité qui manque à son imitateur. Aussi une fois le premier effet du procédé passé, une fois la main de l'auteur fatiguée à ce martelage de style qui avait eu d'abord une certaine sonorité, il n'est plus resté grand'chose du talent laborieux de M. de Cormenin. D'avoir de l'âcreté dans l'humeur, c'est une nuance de caractère; ce ne saurait être un genre de littérature : c'est à celui-là cependant que Timon s'adonne depuis déjà long-temps avec une préférence trop exclusive, et cette préférence finit par porter malheur à sa plume. Il en tombe maintenant des phrases que le Timon d'autrefois n'oserait point reconnaître : « Les pouvoirs qui se tiennent en équilibre sous l'œil nocturne et diurne de la presse;... la figure idéale de la souveraineté du peuple portant dans sa main le suffrage universel, tandis que la république se déroule dans les plis de son manteau, etc.»

Il en faudrait citer beaucoup, s'il s'agissait ici d'éplucher des phrases, et pourtant, qu'on ne s'y trompe pas, les phrases, en ce temps-ci plus qu'en aucun autre, servent à juger les hommes, parce que les hommes disparaissent, chacun selon son goût et ses moyens, sous une phraséologie de convention. Chacun a devant les yeux son propre type qu'il entretient, qu'il développe et qu'il exhausse au moins autant pour l'amour de l'art que pour l'amour du vrai. M. de Cormenin vise au bourru bienfaisant, et l'un des bienfaits les plus notables dont il veut nous avoir gratifiés, c'est sa collaboration au pacte constitutionnel de 1848. La plus forte objection de M. de Cormenin contre la révision, c'est évidemment qu'il est le père de la charte à réviser : *Me, me adsum qui*

feci! C'est lui qui « l'a bâtie avec son mortier et sa truelle;... il a pris ce qu'il y avait de mieux dans les chartes antérieures;... l'œuvre a été accommodée à l'état présent de la société;... elle est l'application des théories déductivement résumées il y a dix-sept ans dans un livre de lui. » Et l'application elle-même, il la définit, la résume aussi avec un laconisme dont l'énergique expression a fait fortune : « Des pouvoirs qui se battent sans jamais venir à bout de se tuer! » Que peut-on souhaiter de mieux pour l'agrément et la sécurité des existences privées ou publiques remises à la garde de ces pouvoirs protecteurs? et qu'il y a bien de quoi se vanter d'avoir trouvé tout cela! « J'ai écrit mot pour mot le troisième chapitre de la constitution! »—Il est juste de remarquer que cette bataille incessante n'est point une *hostilité* proprement dite selon le sens de M. de Cormenin; c'est ce qu'il intitule la *séparation*, et l'euphémisme a vraiment son prix, car il cache un spectacle qui n'est pas beau. Les amis de M. de Cormenin ne s'accordent pas avec lui sur le but et l'effet de sa constitution républicaine; ils nous répètent à tout bout de champ que, si l'on se bat dans cette arène où elle nous a parqués, ce n'est pas qu'elle soit faite à cette intention; c'est qu'on n'y apporte point la bonne volonté d'y vivre en paix. M. de Cormenin ne l'entend pas de la sorte. Il a conçu sa charte tout exprès de manière à faire battre les gens. « Si les pouvoirs se jalousent, c'est ce qu'il faut; s'ils se disputent, tant mieux; s'ils crient, c'est qu'ils ne sont pas morts! » Voilà qui est consolant, et au total il en a été comme l'a voulu M. de Cormenin, et l'événement, la réalité, ont confirmé les sages prévisions, les vœux du législateur! Les pouvoirs se battent à souhait, et, si exigeant que soit là-dessus M. de Cormenin, il doit en avoir à son contentement. Il a raison d'ailleurs. Qu'on nous passe cette trivialité : tant de tués que de blessés, il n'y a personne de mort; mais il n'y a rien non plus dans toute la machine qui soit resté sain, et c'est là ce qui le condamne.

M. de Cormenin n'accepte pas cette condamnation que le mouvement révisioniste inflige d'avance à son œuvre. Il étale à plaisir le catalogue de toutes les difficultés qu'il a savamment amassées pour empêcher qu'on y touchât. C'est Ossa sur Pélion, et il nous défie d'escalader ses retranchemens. Il nous déclare « qu'il s'en tient tout uniment aux bases du régime de son choix, » et que c'est à nous d'en prendre notre parti; que puisque Timon ne s'en trouve pas mal, le peuple français s'en trouve très bien, et qu'il ne bougerait pas, tant il est à son aise avec tous ces articles de loi fabriqués de main de maître, « n'étaient les impatiences féroces qui déchirent le foie de la classe officielle. » Il se rencontre quelquefois dans la polémique des partis de ces coïncidences de langage dont il faut garder note pour bien apprécier une situation. Tout le monde aujourd'hui se déchaîne contre la classe officielle « à laquelle appartient tout le monde, « cette nation bourgeoise, cette France lettrée, nerveuse, fiévreuse, comment la nommerai-je, si elle a un nom, cette France-là, dont je fais partie? » s'écrie M. de Cormenin en personne, ne sachant plus comment la mieux représenter qu'en se donnant une bonne fois lui-même pour en être le portrait.

Le portrait, à coup sûr, ne serait point flatté, et de fait l'original a bien des travers que nous sommes fort aises qu'on ne ménage point. Il nous paraît tou-

tefois que la « nation bourgeoise » doit avoir aussi quelque qualité qui l'aide à subsister malgré tout le mal qu'elle fait et tout celui qu'on lui rend. Ne serait-ce point qu'appelant à elle et finissant toujours par absorber toutes les fractions extrêmes de la société française, elle mitigerait les uns par les autres les défauts de chacune d'elles? Ne serait-ce point qu'elle formerait ainsi entre les diversités violentes et les exagérations respectives des opinions, des intérêts et des souvenirs, une sorte de milieu tempéré où ces exagérations ne s'acclimateraient point, ce qui les rejetterait toujours à la longue en dehors de la pratique? Les exagérés de toutes couleurs se vengent à leur tour des bourgeois en en médisant beaucoup, en les calomniant un peu. Nos ultramontains leur reprochent d'être athées, nos absolutistes d'être démagogues, nos démagogues d'être aristocrates, M. de Cormenin d'avoir un mauvais caractère qui les empêche d'aimer la république. Où serait-elle, hélas! s'ils n'avaient pas eu le caractère bien fait?

Nous avons trop insisté peut-être sur une publication éphémère, qui offre pourtant cela de curieux, qu'elle sert maintenant de catéchisme aux constitutionnels orthodoxes. La nourriture est, comme on voit, assez pauvre, et il n'y a certainement pas là de quoi se passer de la révision. Nous du moins qui n'y renonçons pas pour si peu, examinons encore cependant les autres objections, qui nous semblent beaucoup plus considérables, parce qu'à tout prendre, et même en tenant un compte équitable des faiblesses et des rancunes qu'il y a dans tous les partis, ces objections dérivent en somme de mobiles moins personnels ou d'esprits plus élevés. Ces objections sont bien simples. — On court le risque de vouloir faire encore de l'ordre avec du désordre. On ne sait pas où l'on va, si l'on ne réussit point; on le sait encore moins, si l'on réussit. C'est à peu près à ces termes que se réduit toute l'argumentation sérieuse et sincère qui s'est produite dans la discussion des bureaux avant le choix des commissaires chargés, selon la proposition de M. Moulin, de préparer le débat public des projets de révision. Cette argumentation n'est pas restée sans réponse.

Il serait certes bien préférable que le pays n'eût point si souvent à manifester ses volontés en dehors des circonstances ordinaires. Ce n'est pas le cours normal de la vie publique que cette surexcitation intermittente qui ne laisse le loisir de rien régulariser. L'inconvénient n'est pas douteux; est-il moindre que l'inconvénient de la résignation? Toute la question est là. Voici un nombre quelconque de représentans, une minorité issue, pour beaucoup de ses membres, des listes imposées en bloc aux électeurs avec l'inflexibilité de la consigne radicale, une minorité certaine, avouée, proclamée. Cette minorité se dit : « Nous serons aussi peu que possible contre la majorité, deux cents, moins de deux cents, et nous lui barrerons le chemin par où elle s'efforce de répondre aux vœux de cette autre majorité, de cette grande majorité du peuple français dont elle est l'expression, puisqu'elle a reçu son mandat. Nous nous prévaudrons contre cette majorité parlementaire d'une observation judaïque de la légalité constitutionnelle; nous la mettrons au défi d'en sortir; nous crierons, si elle y demeure, que ce n'est point le respect de la loi qui l'arrête, que c'est la peur de nos vengeances; nous soutiendrons que nous minorité, nous avons réellement la masse de la nation derrière nous, et qu'on le verra bien, lorsqu'en

1852 le droit au fusil refera la conquête du droit au suffrage. » A cette attitude injurieuse de la montagne, n'est-ce point la nation qui doit opposer les preuves convaincantes de ses véritables sentimens, puisque la majorité n'est plus à même de les traduire d'une façon efficace?

Le pétitionnement en France est peut-être plutôt dans les habitudes des partis turbulens que dans celles du parti de l'ordre; pourquoi celui-ci ne l'accepterait-il pas pour multiplier les rares moyens d'action dont il dispose? D'ailleurs, avec l'extension nouvelle des droits politiques, le pays qui pétitionne ne saurait être au fond que le pays électoral lui-même intervenant seulement d'une façon plus modeste dans le mouvement général, parce qu'il intervient sans avoir été régulièrement convoqué. Le droit de pétition, ainsi exercé par grandes masses, pourrait sans doute, quelque convenable qu'il soit en lui-même, friser un peu les méthodes révolutionnaires, et ressembler de loin au radicalisme arbitraire de la souveraineté du peuple, toujours suspendue, dans l'idéal des démagogues, sur la tête des autorités établies; — mais, pour éviter jusqu'à l'apparence de tomber dans les sentiers de la révolution, permettra-t-on à la révolution de jouir en toute assurance du triomphe qu'elle s'est ménagé, de s'incarner en quelque sorte dans ces cent quatre-vingt-huit députés qui suffisent pour en proroger l'ascendant, et de trôner ainsi au faîte de la montagne sans avoir même à souffrir le trouble des réclamations, des doléances universelles? Étrange alternative en face de laquelle le bon sens veut pourtant qu'il y ait une solution moyenne et raisonnable! Ou vous pétitionnerez trop fort (et le pétitionnement gagne, à vrai dire, des proportions de plus en plus vastes), mais vous risquerez peut-être de diminuer d'autant la légalité, votre dernière sauvegarde; ou vous pétitionnerez à voix basse et à pas de loup, de manière à ne pas déranger les cent quatre-vingt-huit, mais vous donnerez raison à leur orgueil, et ils affirmeront qu'ils ne vous ont pas entendus.

S'ils l'affirment enfin, reprend-on, si en tout état de cause il se rallie toujours à la consigne le strict nombre qu'il faut pour n'en pas démordre, à quoi pourrez-vous alors aviser? Il vous restera de votre campagne des institutions discréditées, et vous n'avez qu'à la regarder comme perdue, si, après avoir témoigné tant de fois de votre amour pour la légalité, vous n'êtes point poussés quand même aux expédiens illégaux. — Non, la campagne ne sera point perdue, si la révision n'arrive pas au plus prochain terme, — si, contrairement à l'hypothèse que ceux mêmes qui ne la désirent pas tiennent pour sa conséquence la plus probable, la révision n'aboutit point à rouvrir au président de la république les chances d'une nouvelle candidature. Il serait insensé de ne pas voir que, l'envie d'assurer ces chances entre et doit entrer pour beaucoup dans la propagation du mouvement révisioniste. Ce serait s'abuser tout-à-fait de supposer que, ces chances une fois ruinées, ce mouvement n'aurait plus de portée, qu'il avorterait entièrement, à moins d'un coup de main qui l'utilisât. Un homme peut beaucoup pour le salut de son pays, mais c'est un pays déjà mort que celui dont le salut dépendrait d'un homme. Le salut de la France est dans la résolution plus ou moins ferme avec laquelle elle saura manifester à la fois et la volonté d'user à son gré d'elle-même, et la volonté de maintenir, quoi qu'il en coûte, le culte du droit positif, de la loi écrite, pour ne

plus souffrir, comme elle a déjà trop souffert, de la maxime tyrannique : *Salus populi suprema lex*. Admettez ce qu'on a du moins très légalement, très naturellement tout le droit d'admettre; admettez que la campagne ait le succès qui s'annonce, que ce succès si grand, si patriotique, si national, ne soit pas encore assez complet pour enlever jusqu'à ces réfractaires cantonnés dans leur citadelle légale : est-ce que cette misérable résistance pourrait jamais avoir d'effet sur les destinées du pays? Est-ce que le pays au contraire n'aurait pas acquis une conscience bien meilleure de lui-même? est-ce qu'il ne se serait point avancé d'un pas énorme dans sa guérison, en se prouvant, après avoir eu tant de sujets de douter de sa propre vertu, qu'il pouvait dorénavant conduire un tel effort, le soutenir et le suspendre à son gré? Où serait le coup de désespoir dont le profit lui vaudrait la moralité qu'il pourrait ainsi tirer de cette expérience? Il n'y a qu'un parti qui ait assez démérité de la France pour n'avoir à demander sa fortune qu'à quelque hardiesse désespérée : c'est le parti de la république violente, qui s'est un jour persuadé qu'il nous avait à jamais ravis par surprise.

Une autre objection. La révision réussit, les 188 se disloquent, et légalement la bataille est gagnée. Que fera-t-on le lendemain d'une victoire si ardemment espérée? Nous savons d'abord que la veille du moins l'on aura fait son devoir, et c'est toujours de bon augure. Nous savons aussi que les partis, qui, dans cette éventualité, auront peut-être ajourné leurs querelles et contenu leurs prétentions rivales, y retourneront de plus belle et recommenceront les luttes interrompues, que ce sera pour eux une occasion de dresser leurs cadres. On le répète assez pour que nous ne l'ignorions pas : avec la révision octroyée, rien ne sera cependant encore fini, ce sera seulement l'ouverture d'un champ clos plus spacieux. Reste à dire si la France, qui se serait formée tout au moins dans cette épreuve, puisqu'elle en sortirait victorieuse, n'aura pas alors trouvé en elle, au plus fort même de son travail, une pensée assez claire, assez puissante, pour qu'elle s'impose à toutes les dissidences comme à toutes les rébellions. Ce n'est point trop s'aventurer de croire qu'au-dessous des partis qui s'agitent à la surface et au nom de la France, il y a dès à présent une immense quantité de citoyens qu'ils n'enrégimenteraient plus. L'histoire de nos partis prête beaucoup à l'observation philosophique. On ne peut méconnaître qu'ils se ramifient de moins en moins dans les profondeurs de la population. A mesure que l'envie de se montrer, de figurer quelqu'un, d'avoir un rôle, d'avoir un théâtre, s'est éparpillée pour ainsi dire dans la société sur un plus grand nombre d'individus, les partis sont devenus le refuge obligé de ces individus exigeans. La masse, en revanche, s'est retirée d'eux, et ne les suit plus guère que de nom. Regardez autour de vous; consultez vos proches, interrogez le bruit de la ferme, de l'atelier, de la rue : vous ne trouverez qu'un même esprit chez tous ceux qui ont encore le goût de vivre en hommes policés, un esprit formé par toutes les données raisonnables de la tradition et du progrès. Cet esprit-là réclame énergiquement les satisfactions auxquelles il a droit, et, pourvu qu'il les obtienne, il sait le même gré à quiconque les lui procure. Il se sent plus détaché des personnes qu'on ne le veut bien dire. Il n'est ni pour la rose rouge, ni pour la rose blanche, ni pour York, ni pour Lancastre; il est pour le triomphe le plus facile et le plus sûr

des intérets et des principes auxquels il s'appuie, mais il ne les pousse en aucun sens jusqu'à cette exagération où ils arrivent infailliblement, quand on les identifie avec des questions de personnes. C'est là vraiment l'esprit moderne, et si nous nous apercevons tous qu'il circule autour de nous, pourquoi ne se produirait-il pas dans l'assemblée de révision? Pourquoi n'y dominerait-il point les partis qui le méconnaissent, et s'affaiblissent de plus en plus en le méconnaissant?

On a trop aperçu cette faiblesse des partis dans la discussion préparatoire des bureaux; au lieu de chercher à s'unir sur le fond commun où l'esprit public voudrait les mettre d'accord, ils n'ont cherché qu'à se prononcer sur leurs différences, et ils les ont encore ainsi plutôt envenimées qu'atténuées. On a trop vu comment l'assemblée se divise en légitimistes, orléanistes, bonapartistes et républicains de toute nuance. Les légitimistes ont, pour leur compte, singulièrement accusé la leur en s'abstenant, ou en votant au profit des membres de l'opposition avancée, malgré le bon exemple de conciliation politique donné par M. Berryer. Les hommes qui ont la vieille expérience ou du moins le tact de l'opinion publique savent encore discerner le moment où elle se refuse à s'engager avec ses chefs ordinaires dans des aventures qui ne l'attirent plus. Le malheur est que les nouvelles recrues des partis aspirent à leur tour à briller au premier rang, et rompent ainsi davantage avec le corps d'armée qu'ils s'imaginent commander, en prétendant aller plus loin que leurs anciens *leaders*. La commission comprend de la sorte sur quinze membres six adversaires de la révision, et, sur les neuf qui défendent cette mesure, il n'en est presque pas qui l'entendent de même. Cette dissémination des volontés ne se retrouve certainement pas dans le pays au même degré que dans le parlement; c'est pour cela que le pays est appelé non pas à peser sur les décisions parlementaires, mais du moins à leur imprimer peut-être une direction plus ferme et plus une.

Nous n'avons fait qu'indiquer jusqu'à présent l'épisode regrettable qui ouvre l'histoire de cette quinzaine, l'improvisation trop inattendue de M. le président de la république à Dijon : nous ne voudrions pas nous y arrêter beaucoup plus; nous sommes trop sûrs que ce n'est point avec des écarts de langage, avec des représailles de tribune à tribune, que l'on introduira dans le parlement et dans le pays cette unité d'intentions qui serait si nécessaire. Nous avons eu plus d'une fois l'occasion de le dire : le président de la république est exposé par sa situation et par son nom à une erreur dont il ne s'appliquera jamais trop à se garder, — c'est l'erreur des princes absolus, c'est l'illusion séduisante de se croire aimé pour soi-même. Nous ne savons pas si ces princes ont été jamais appelés par d'autres que par les historiographes de cour du nom de bien-aimé, du nom de désiré; c'est toujours leur faire honneur de croire que c'était la flatterie qui leur agréait le plus. Cette flatterie avait peut-être encore quelque fondement dans la vieille France, nourrie des souvenirs du dévouement féodal; elle n'en a plus dans la France d'aujourd'hui. Ceux qui disent autre chose au président de la république ne font, pour ainsi dire, que lui ouvrir des portes qu'il est aussitôt obligé de refermer lui-même avec l'embarras de s'y être présenté sans y pouvoir passer. Il s'y résigne sans doute de bonne grace et toujours à temps; il

vaudrait mieux n'avoir point à se résigner. L'enivrement des acclamations et des fêtes populaires ne doit pas exalter sa reconnaissance à un point où elle dépasserait la juste mesure de celle qu'on a pour lui.

Ce peuple est ainsi fait à présent, qu'on ne s'y trompe pas : il n'a de gratitude qu'une gratitude très raisonnée; c'est la poétiser beaucoup que de la prendre pour « une sympathie touchante. » Il est reconnaissant, parce qu'il estime à sa plus juste valeur les services qu'on lui rend ou qu'on lui rendra; il sera même reconnaissant jusqu'à trouver bon qu'on lui dise « qu'il ne périra pas dans les mains où il est : » c'est une assurance qui l'encourage à se laisser vivre; mais, à votre tour, ne vous laissez pas tomber en le voulant ravir, car il n'est pas dit qu'il vous soutiendrait, si vous vous manquiez à vous-mêmes. Du reste, le plus sage est à présent de s'en tenir aux paroles si dignes et si mesurées de M. Léon Faucher dans la discussion provoquée sur le discours du président de la république au sein de l'assemblée. L'insistance énergique et dévouée du ministre de l'intérieur avait déjà diminué la gravité de l'embarras avant même qu'il devînt une difficulté parlementaire. Une fois sur ce terrain, M. Faucher a couvert avec beaucoup d'à-propos et de fermeté une position délicate. Nous disons donc comme lui : — Il n'y a qu'un discours prononcé par M. le président à Dijon, c'est celui qui est inséré au *Moniteur*. — Nous disons en même temps, comme disait M. Piscatory en acceptant très habilement et très loyalement la déclaration de M. Faucher : « Si ces paroles ont été dites, elles sont retirées; si elles ont été pensées, la pensée est rétractée par le gouvernement. » Nous aimons beaucoup mieux la manière dont la discussion s'est ainsi trouvée close que celle dont elle était engagée par le général Changarnier. C'est assurément d'un très mauvais exemple que les grands pouvoirs de l'état s'adressent réciproquement des duretés trop publiques; mais c'est peut-être encore d'une plus fâcheuse conséquence de voir les généraux s'offrir si hautement, eux et leur épée, pour protéger l'un et pour menacer l'autre. Les mandataires de la France sont défendus par l'inviolabilité de leur mandat et par les attributions exécutives de leur président; le zèle du général Changarnier dut paraître au moins présomptueux aux rigides parlementaires.

Tout ce débat était d'ailleurs venu par incident; mais, comme il était dans l'air, il fallait bien qu'il éclatât. Le lien était d'ailleurs facile à nouer entre l'histoire toute fraîche qui courait les bancs de l'assemblée et la question que l'on traitait à la tribune : il s'agissait de récompenses à donner aux soldats qui avaient fait leur devoir dans les révolutions politiques, — de fixer le point, s'il existe, où finit le devoir de l'obéissance militaire. Ce débat, aussi compromettant qu'inutile, s'est malheureusement encore renouvelé il y a deux jours, et il a fourni aux représentans de la montagne l'occasion d'un de ces scandales déplorables qu'ils ne ménagent point assez au pays. M. Arnaud (de l'Ariége), M. de Flotte, ont entrepris l'un après l'autre de soutenir la thèse la plus anarchique qui depuis long-temps ait égaré les délibérations de l'assemblée nationale. M. Arnaud (de l'Ariége) ne veut accepter, ni dans l'armée ni dans l'état, d'autre autorité que celle de la conscience individuelle; il accorde au soldat le droit de briser son épée et d'abandonner son drapeau en face de l'ennemi, de l'étranger; il accorde au citoyen le droit d'insurrection contre toute loi qui le

blesse. Ces bizarres métaphysiciens de l'orgueil n'oublient qu'un point dans leur dialectique : c'est que le premier besoin de la conscience individuelle, quand elle n'a pas été corrompue par le triste dévergondage des beaux esprits de notre temps, son premier instinct est de s'en rapporter à la raison générale. L'orgueil est aujourd'hui la maladie intime de toutes les existences publiques, grandes ou petites. Les sentimens de la plus parfaite démocratie n'en exemptent pas : il couve chez les uns à la manière sourde et sentencieuse de Saint-Just; il fait explosion chez les autres, il rayonne en feu d'artifice, il se prend à tout, se subordonne tout; il ne voit en toute occasion, en tout lieu, même aux plus sérieux passages, que son génie à prôner sous prétexte d'honorer l'humanité, et son style à placer pour continuer l'illustration de son génie. C'est comme cela que M. Victor Hugo nous l'a montré l'autre jour en cour d'assises, où il a composé sur la peine de mort.

Au dehors, il ne s'est point produit depuis ces derniers temps d'épisode nouveau dans les complications toujours pendantes; le seul endroit où il y ait eu quelque bruit inattendu, c'est à Hambourg, où le maréchal Legeditsch tient une nombreuse garnison qui s'est vue tout d'un coup assaillie par une partie de la population. On dit même que l'émeute n'aurait pas été réprimée sans des moyens très énergiques. Hambourg est pour l'Autriche un poste avancé qu'elle se fait gloire de tenir si loin de ses propres lignes de défense et à la face de l'Allemagne. L'occupation de Hambourg par les Autrichiens est un sujet d'inquiétude continuelle pour la Prusse, qui redoute de plus en plus l'ambition commerciale dont M. de Bruck semble avoir inspiré le goût au cabinet de Vienne. M. de Bruck a cependant tout récemment donné sa démission soit à cause des questions de finances, soit par suite de quelques difficultés avec le prince Schwarzenberg. Cette circonstance a provoqué dans la capitale de l'Autriche une certaine animation politique que l'on n'y remarquait plus depuis long-temps. On se croit sur le point d'aborder une phase nouvelle; on parle de grands changemens qui seraient introduits dans la constitution du 4 mars. On se demande comment l'idée favorite du ministre dirigeant, l'idée de centralisation, pourra s'accorder avec les tendances séparatistes de plus en plus marquées dans les divers états de la monarchie. On s'inquiète enfin de la situation financière, qui ne change guère. On avait appelé une commission choisie parmi les banquiers de Vienne à délibérer en commun avec une section du conseil de l'empire. La commission a terminé maintenant ses travaux sans que l'on en sache encore le résultat, et l'on craint qu'il n'en soit de ces délibérations comme il en fut naguère de celles des fabricans, que l'on a réunis avec si peu de profit pour étudier les questions de tarifs. Il devient cependant de plus en plus urgent de remédier à la dépréciation des valeurs autrichiennes et de relever, si l'on peut, ce côté faible d'une situation au premier abord si prospère. Les fêtes d'Olmütz, qui semblent le couronnement de ces prospérités, n'ont peut-être fait qu'en cacher un autre revers.

Le parlement anglais est toujours le théâtre de la lutte engagée dans toutes les règles contre le cabinet whig par ses adversaires de toute nature. Les protectionistes, à la fois jaloux d'humilier le ministère et incapables de lui succéder, usent des habiletés de leur stratégie pour infliger à lord John Russell

échecs sur échecs. Dernièrement par exemple, dans les communes, M. Hume voulait faire examiner en comité la loi de l'*income-tax*; les protectionistes l'aidèrent à l'emporter en principe contre les ministres et les députés de Manchester; puis, quand il s'est ensuite agi de passer à la nomination même de ce comité, les protectionistes se sont retournés contre M. Hume pour l'empêcher de l'obtenir, parce que c'était alors le ministère qui le portait. Tout ce que veulent ainsi les protectionistes, c'est en effet de mettre constamment le ministère en minorité. De son côté, lord John Russell manœuvre pour ne point endosser la responsabilité des mesures où l'on prend à tâche de lui arranger des embarras. C'est ainsi qu'il a déclaré qu'il ne prendrait aucune part à la direction de ce comité d'enquête sur l'*income-tax*, parce qu'il n'attendait de ses recherches aucun résultat pratique. L'impôt n'ayant été renouvelé que pour un an, lord John Russel ne saurait l'étudier trop soigneusement pour le remplacer ou pour l'amender; mais cette fausse situation où le ministère whig est désormais attaché en face de la chambre lui enlève toute initiative; il n'ose ni supprimer ni conduire ce comité de l'*income-tax*. Le langage ministériel s'est retrouvé tout pareil dans une question bien différente. Lord Melgund avait présenté un projet de loi sur l'éducation en Écosse; les ministres n'ont point voulu s'engager avec lord Melgund, et, tout en soutenant son projet, ils ont refusé d'y mettre leur responsabilité.

En Portugal, le maréchal Saldanha commence à sentir durement les embarras d'un triomphe qu'il aura plus d'un sujet de regretter. Quelles que soient les jouissances d'une victoire si singulière, le maréchal ne peut point s'y abandonner long-temps sans apercevoir qu'il a lui-même ébranlé le trône d'une princesse dont il s'était dit le champion et le chevalier, que pour comble il pourrait bien ne pas recueillir le triste profit de son infidélité, et devenir à son tour le jouet de l'anarchie après en avoir été l'idole. La position est, en effet, chaque jour plus pénible, toutes les factions se réveillent en même temps avec tous leurs griefs, et le maréchal a l'air fort mal à son aise entre les débris des miguelistes, qui refusent dédaigneusement ses restitutions, et les septembristes, qui, ne se trouvant point encore satisfaits, se déclarent cependant ses protecteurs avec une condescendance injurieuse. De son côté, le frère du comte de Thomar, M. Silva Cabral menace le cabinet du maréchal d'une hostilité décidée pour le punir de ne point l'y avoir admis. Il lui annonce à lui-même que, s'il ne rompt pas encore avec lui, c'est parce qu'il sait bien que tout se fait contre ses désirs et sans qu'il le sache. Il ne manquait plus au duc de Saldanha que de subir l'indulgence du frère du comte de Thomar; il est vrai que ce sont des frères ennemis. A travers ce pénible imbroglio, qui finira peut-être par amener quelque intervention étrangère, la commission chargée de préparer la loi électorale a presque terminé son travail, qui fera sans doute au pays une figure encore plus particulière. La commission incline assez hardiment vers le suffrage universel pour témoigner de l'influence dirigeante des septembristes. Les septembristes cependant se plaignent encore et assurent qu'ils en finiraient bientôt du maréchal Saldanha, s'il ne les débarrassait du comte de Thomar. Le suffrage, dans ce nouveau système portugais, serait à deux degrés, à peu près universel et sans aucune restriction de cens au premier degré, dans la paroisse; mais, pour

être électeur du second degré, il faudrait être inscrit sur les registres des impositions directes et payer la valeur de 5 à 6 francs.

La situation du Piémont offre un heureux contraste à côté de cette anarchie portugaise; le gouvernement sarde lutte avec courage, avec honneur, contre des difficultés de deux sortes, contre les sourdes tentatives d'une réaction plus aveugle que généreuse, contre les machinations des conspirateurs mazziniens, qui affectent de se servir de lui et annoncent trop publiquement qu'ils l'exploitent pour le croire eux-mêmes. M. Mazzini cependant vient cette fois de publier un véritable manifeste où l'on ne fait plus au Piémont la faveur d'une mention toute spéciale : c'est à l'adresse de l'Europe entière, c'est une suite philosophique aux bulletins de nos comités de résistance. M. Ledru-Rollin a signé le premier, pour nous autres Français. M. Ruge représente l'Allemagne, M. Darasz, la Pologne, et les quatre ensemble, le directoire central de l'Europe souterraine. Nous voyons apparaître encore dans ce manifeste le doctrinarisme transcendant qui vise à faire un culte de la démagogie pour commencer par faire un dieu du démagogue. M. Ledru-Rollin n'est pas assez sérieux dans ce rôle-là; ses souvenirs de basoche doivent le gêner vis-à-vis des grands-prêtres qui l'ont reçu dans leur collége.

Un mot, en finissant, au sujet de la Plata. Les amis trop ardens de la liberté montévidéenne ne reculent devant aucun expédient contre Rosas. Au moment où la discussion du traité Leprédour va s'engager en France, le paquebot de la Plata apportait à Londres des nouvelles bel et bien fabriquées, qui devaient faire tourner toutes les chances de la discussion contre Rosas en le représentant tout-à-fait abattu sous une coalition formidable. Le général Urquiza, gouverneur presque indépendant de l'Entre-Rios, avait lancé contre le dictateur de Buenos-Ayres un manifeste qui décidait la guerre. On a maintenant toute raison de penser qu'il n'y avait là qu'un de ces faux en écriture politique auquel les agens de Montevideo ont habitué l'Europe. Espérons que la chambre en finira résolûment avec une affaire où l'on a si souvent essayé de surprendre sa religion.

ALEXANDRE THOMAS.

Parmi tous les théâtres de Paris, l'Opéra-Comique est peut-être celui qui, avec des élémens restreints, tient le mieux l'attention publique en éveil. Le monde s'inquiète de ce qu'il prépare, accourt à ce qu'il lui offre, et se montre d'ordinaire assez satisfait de ce qu'il a vu pour y revenir sans se lasser. La faveur dont jouit ce théâtre a sa raison, il faut le reconnaître : elle est le résultat de l'ensemble remarquable et assez rare qu'on y rencontre. On ne chante là ni meilleure ni pire musique qu'à l'Opéra, puisque ce sont les mêmes musiciens qui l'alimentent; les chanteurs sont suffisans, ils chantent et jouent de leur mieux; la mise en scène est soignée; tout va de soi sans fatigue, et pour le comédien et pour le spectateur. Aussi doit-on toujours craindre de voir cette douce quiétude troublée par des tentatives hasardées. Une candidature, une élection académique à motiver ou à justifier, il n'en faut pas davantage pour détourner de sa voie naturelle quelque gracieux talent, comme l'auteur de *Raymond* par exemple et du *Songe d'une nuit d'été*. M. Ambroise Thomas, dans

son dernier opéra, s'est cru obligé de se jeter au travers des périls d'une action dramatique. Dans tout ceci, il n'a fait que donner la mesure précise de ses forces. Il est aujourd'hui bien reconnu que l'auteur du *Caïd* ne pourra jamais écrire une grande partition; mais cela ôte-t-il une note à sa mélodie, et l'en croira-t-on moins savant pour cela? N'est-on donc un musicien, un artiste avec lequel on compte, qu'à la condition de composer une épopée en cinq actes et en sept heures d'audition? Pour tous ceux qui font cas du savoir et de la distinction, M. Ambroise Thomas reste ce qu'il était, un agréable musicien; son talent, dans sa plénitude, avait donné tout ce qu'il promettait, sa ligne était tracée; la velléité qui l'en a fait sortir ne lui a rien ôté, mais a marqué pour long-temps, sinon pour toujours, la route qu'il devait suivre. Ce chemin, du reste, fut de tout temps assez bien parcouru pour qu'un homme comme M. Ambroise Thomas le trouve encore digne de lui. La perfection se rencontre aussi bien dans un air de Cimarosa que dans un finale de Meyerbeer. Il s'agit seulement de mettre le doigt dessus; heureux donc ceux qui se trouvent sur la voie et qui pourront l'atteindre!

Le Secret de la Reine est emprunté à la très mystérieuse histoire du masque de fer. Les auteurs n'ont pas cherché à donner à ce sujet de nouveaux éclaircissemens historiques : ils se sont contentés de la tradition qui fait du prisonnier des îles Saint-Marguerite le frère aîné de Louis XIV. Ceci une fois accepté et les anachronismes passés sous silence, le poème ne manque pas d'intérêt : il est long, diffus, écrit avec une afféterie parfois ridicule; mais il y a des situations musicales, quelques scènes bien posées. Pour un livret d'opéra d'ailleurs, il ne faut pas se montrer trop difficile, du moment que ces conditions principales sont remplies. M. Ambroise Thomas a profité de toutes les occasions où le genre qui lui est propre pouvait se développer à l'aise. Le premier acte, joyeuse fête de village, où le carillon des cloches se mêle aux chants des buveurs, est traité jusqu'au finale avec beaucoup d'art, le chœur des ivrognes est surtout un morceau d'un rhythme excellent; le finale, où certes M. Thomas a mis toutes les recherches de l'orchestre, ne satisfait pas autant à beaucoup près: il est confus, les masses ne sont pas distribuées avec le goût désirable, et la cabalette en est assez vulgaire. Il manque là le souffle inspirateur, la puissance, ce qui respire et qui entraîne; on sent que ces paysans sont arrivés pour chanter et qu'ils attendent que le rideau se baisse pour fermer la bouche. S'il fallait ici un point de comparaison, nous le prendrions dans le chœur des paysans du *Prophète*, pour marquer la différence qu'il y a entre le génie dramatique dans sa plus haute expression et l'impuissance d'un talent agréable et gracieux dans une situation à peu près analogue. Le second acte est coupé par un intermède dans le goût de Lulli; mais le pastiche est fait avec grace : l'air du berger et de la bergère sont excellens et chantés à merveille par Bussine et Mlle Lefèvre; à part quelques points d'orgue d'un goût assez équivoque, et qu'il est facile de faire disparaître, cette petite scène est parfaite. La partition du *Secret de la Reine* fourmille de romances; chacun a la sienne. Il est juste de dire que personne mieux que M. Thomas ne s'entend à composer ces petits poèmes tels que Schubert les comprenait; il les coupe, les module d'une façon tout inattendue. Au premier acte, la romance de Raymond; au troisième acte,

celle de Stella, réalisent la perfection dans ce genre. Pour terminer sur des éloges, il ne faudrait parler ni du chœur qui ouvre le troisième acte ni du duo final : ce sont des morceaux, à notre sens, complétement manqués.

Les chanteurs rivalisent de zèle pour donner à la partition de M. Ambroise Thomas cette unité d'interprétation qui distingue l'Opéra-Comique. Mlle Lefèvre surtout mérite une mention particulière : sa voix est peut-être un peu chevrottante, mais son exécution est presque irréprochable, et comme comédienne elle en remontrerait à beaucoup que nous ne nommerons pas. MM. Boulo, Mocker et Bussine font de leur mieux et font très bien; ce sont des acteurs et des chanteurs consciencieux qui aiment leur art, et dont on doit tenir compte. Au demeurant, *le Secret de la Reine* a été fort applaudi; mais aujourd'hui que M. Thomas n'a plus de fauteuil académique à poursuivre pour excuser ses sorties un peu excentriques sur le terrain de l'opéra sérieux, il doit songer à nous revenir avec un bon opéra-comique : c'est encore là que l'attendent de nouveaux et de plus durables succès.

F. DE LAGENEVAIS.

REVUE LITTÉRAIRE.

Les Ames en peine, contes d'un voyageur, par X. Marmier (1). — Jusqu'à ce jour, M. Marmier ne s'était fait connaître que comme un voyageur cosmopolite; de tous nos écrivains, c'était celui qui avait franchi le plus de montagnes, traversé le plus de mers, exploité le plus de continens, et Dieu sait s'il s'était fait faute de nous raconter longuement ses impressions sous les différens ciels qu'il avait visités. Aujourd'hui qu'il n'y a guère de terres dont M. Marmier ne nous ait rapporté d'échantillons, ce n'est plus au pays des réalités qu'il voyage; voici venir un petit volume, *les Ames en peine*, qui nous arrive tout droit du pays des fictions. *Les Ames en peine!* c'est-à-dire quelque chose de vague et d'indécis, quelque chose qui n'est pas de ce monde et qui voudrait en être, qui n'a ni forme, ni couleur. Ce titre est modeste : il résume le livre. M. Marmier manque absolument d'observation et de finesse en matière de roman; sa vie de voyageur a gâté son avenir de romancier. Quand depuis vingt ans on compare les horizons, des glaces du pôle aux sables de la Palestine, il est difficile de se mettre à discuter les petits sentimens, les petites passions des hommes; on ne peut pas tout connaître et tout enserrer. La synthèse chez M. Marmier a dévoré l'analyse. Ce nouveau volume est donc un recueil de contes plus ou moins originaux. C'est le sommaire des longues pérégrinations de l'auteur; l'un nous vient de Suède, l'autre de Hollande; celui-là, le meilleur, de Franche-Comté, le dernier enfin d'Amérique. Dans ce conte, nouvelle ou roman, comme on voudra bien l'appeler, M. Marmier donne carrière à son humeur contre la gent *yankee*. A l'entendre, tout célibataire étranger doué de quelques avantages physiques et d'une montre à breloques devient aux États-Unis le point de mire d'une nuée de frelons sous la forme de jeunes et très candides filles qui, entre le *lunchon* et le souper, s'abattent sur leur proie et ne l'abandonnent qu'après en avoir tiré pied

(1) 1 vol. in-18, chez Arthus Bertrand.

ou aile, un bon mariage ou une indemnité. Il est à craindre qu'en ceci M. Marmier ne se montre pas d'une entière impartialité. On ne juge pas un pays sur la population errante d'un bateau à vapeur ou d'un chemin de fer; certes, en suivant ce système, les voyageurs anglais ou américains de la force et du talent de M. Marmier, par exemple, prendraient une singulière idée de nos femmes en France, s'ils les croyaient toutes semblables au personnel qui hante les chemins de fer de Sceaux ou d'Asnières, le dimanche, par *trains de plaisir*. Ne doivent-ils pas attendre de nous ce que nous demandons d'eux? Les petites fantaisies de la muse familière de M. Marmier n'ajouteront donc pas une gloire de plus à son nom. Il faut qu'il se contente de son passé tout uniment; c'est un titre que plus d'un lui enviera.

Le Myosotis, par Hégésippe Moreau, nouvelle édition augmentée d'œuvres posthumes (poésies et lettres) (1). — Le poète n'est plus à juger chez Hégésippe Moreau, à quelque point de vue qu'on se place pour l'apprécier, moral ou littéraire. Malgré mille qualités brillantes et sincères, il a manqué à Moreau ce quelque chose qui achève la gloire et la couronne, et qu'on ne peut exprimer nettement. Il le sentait lui-même. « Dieu m'est témoin, disait-il dans une lettre à l'amie qu'il appelait sa sœur, que je suis un vrai poète; malheureusement je ne suis que cela. » Nativement doté des plus beaux dons de la muse originale, la grace piquante et fraîche, la sensibilité ardente et vraie, et se sachant poète, pourquoi ne put-il point l'être tout-à-fait? Par une circonstance favorable, l'*édition nouvelle* des poésies de Moreau se trouve particulièrement propre à éclairer cette question. A côté des œuvres poétiques, enfans et témoins de la pensée de l'écrivain, elle contient des extraits de correspondance qui nous font pénétrer jusqu'au vif de l'homme, au plus secret de son ame et de sa vie. Moreau eut le tort commun aux enfans d'un siècle qui a désappris l'austère loi du devoir et la valeur morale de la souffrance; il crut, sur la foi de la sagesse nouvelle, que le but unique de la vie est le bonheur, que la gloire est la seule fin du talent. De là ses défaillances de cœur et ses travers d'esprit, sa folie et ses misères. Connaissant mieux le sens de l'existence, il eût fait entendre moins de plaintes devant les obstacles, et eût montré plus de fermeté pour les vaincre. Mieux instruit des vertus secrètes de la douleur et des obligations où nous engage une nature choisie, loin de la maudire, on l'eût vu bénir, dans l'épreuve qui lui était envoyée, la vocation divine, et s'y élever, au lieu d'y périr. Ce ne fut point, comme il l'a dit et comme on l'a répété, le pain du corps qui lui manqua, mais le pain de l'ame, et si le poète succomba en lui, c'est que l'homme fit défaut. Plus que beaucoup d'autres, il rencontra sur son chemin appui et secours. Orphelin, il retrouva une mère; pauvre, il reçut dans une maison religieuse, avec l'hospitalité pour ses jeunes années, l'instrument viril de l'éducation. Au sortir du séminaire, deux femmes se disputent le soin de son bonheur, deux anges qui veilleront long-temps sur lui. Il vient à Paris, et dans cette ville, où la solitude des cœurs naît de la multitude des hommes, il est accueilli par des amis et des protecteurs plus jaloux de sa gloire que lui-

(1) 1 vol. in-12, chez Paul Masgana, 12, galerie de l'Odéon.

même. « J'attendais que mon sort changeât pour vous donner de mes nouvelles, écrit-il alors. Le moment est arrivé. Cinq ou six dames du *grand monde*, à qui mes vers et mes chansons ont plu, ont opéré ce miracle. Je suis maintenant bien accueilli partout, prôné, caressé, occupé... Leur but est d'inspirer à tout le monde la haute opinion qu'elles ont de mon talent, et de me faire écrire dans toutes les publications. Malheureusement il y a à ce projet un obstacle, moi. » Les camarades de Moreau ne lui sont guère moins affectueux : « La nouvelle que mes vers vont enfin être imprimés a mis en grande joie tous mes amis... Il y a si long-temps qu'ils vont partout criant mon talent, qu'ils ne sont pas fâchés de trouver à leur opinion un appui... Aussi les voilà tous copiant, arrangeant mes papiers. » Ajouterai-je que le poète, gratuitement élevé par des prêtres, qu'il eut l'ingratitude d'outrager dans ses vers un jour de mauvaise humeur, compta, entre ses bienfaiteurs les plus nobles, un homme qu'il avait eu le malheur d'offenser cruellement sans le connaître?

Il faut donc écarter comme vaines ces lamentations banales sur les rudesses de l'existence, le froid glacé de la solitude, l'horizon noir du lendemain, l'indigence cruelle de la pauvreté, la muse qui meurt faute d'un peu de bien-être et de jour, de sympathie et de pain. Il est de notre temps, en effet, des poètes qui ont tout réuni, le luxe de la vie, l'éclat de la parole, les amitiés empressées, la renommée grande et rapide, et puis au bout se sont trouvés l'échec et la chute profonde. Ensevelis dans leur triomphe, ils ne s'en relèveront pas mieux que Moreau de son adversité. Le même écueil a amené leur naufrage commun à des heures diverses, l'écueil contre lequel, en l'absence de règle morale pour les guider, sombreront inévitablement individus et sociétés : la poursuite exclusive du bonheur humain. Quand la satisfaction est posée en but suprême, que voulez-vous que deviennent des poètes avec leurs appétits de sensualité exquise, de vanité fiévreuse? Ils vont où va leur passion. Pauvres, la misère les tourmente et l'envie les fouette; heureux, ils se joueront de leur talent, livré aux aventures et aux caprices de l'imagination. La cupidité du succès en fera les flatteurs très humbles des goûts les plus pervers; ce ne seront bientôt plus que des ames damnées, poussées, selon le vent de la fortune, de l'adoration du pouvoir oppresseur à l'idolâtrie des foules anarchiques. Ainsi, toujours en dehors de la vérité et de la sincérité, n'ayant pour boussole que l'égoïsme opiniâtre et l'orgueil persistant, ils flotteront, les uns et les autres, au courant contraire des situations et des faits, au mirage trompeur des intérêts et de l'idée, sur une vaste mer d'incertitudes et de contradictions où, pas plus que la félicité, la gloire n'a de port, — cette mer où Moreau lui-même pressentait et annonçait son naufrage dans ces vers touchans :

Berçant de rêves d'or ma jeunesse orpheline,
Il me semblait ouïr une voix sibylline
Qui murmurait aussi : — L'avenir est à toi!
La poésie est reine; enfant, tu seras roi! —
Vains présages, hélas! Ma muse voyageuse
A tenté, sur leur foi, cette mer orageuse
Où, comme Adamastor, debout sur un écueil,
Le spectre de Gilbert plane sur un cercueil!

Les anciens qui entendaient l'art ne le séparaient point de la morale et tenaient la vertu comme son élément vital. Pénétré de leur sentiment à cet égard, Hégésippe Moreau y eût puisé peut-être la force de vivre et la pleine possession des facultés intérieures qui font le poète, et alors le spectre de Gilbert, par une influence secrète d'irrésistible fascination, ne l'eût point entraîné dans la tombe, au milieu de la foule mélancolique des talens avortés qui donnèrent moins de fruits que d'espérances, qui recueillirent plus de larmes pour leur souvenir que de gloire pour leur nom. P. ROLLET.

IDEEN ZU EINEM VERSUCH DIE GRAENZEN DER WIRKSAMKEIT DES STAATS ZU BESTIMMEN (*Des Limites du Pouvoir exécutif*), par Guillaume de Humboldt (1). — Depuis long-temps, la France connaît les travaux d'Alexandre de Humboldt; il est à regretter que les écrits de son frère Guillaume n'aient point eu de ce côté du Rhin la même fortune. Les investigations philologiques de Guillaume de Humboldt l'ont placé à côté, peut-être même au-dessus de l'auteur de *Cosmos* dans l'opinion du public allemand. Contemporain et en quelque sorte compagnon des Schiller, des Goethe, des Herder, M. Guillaume de Humboldt s'est associé à leurs travaux, en a commenté quelques-uns, et a résumé, en les expliquant, les tendances générales de ces grandes intelligences. Ce qui domine et dirige, malgré d'importantes et nombreuses divergences, tous les efforts et toutes les aspirations de cette mémorable époque, c'est le culte de l'humanité. L'admiration de sa grandeur dans le passé, la croyance à ses droits éternels dans le présent, l'abolition dans l'avenir de toutes les contraintes, la pratique volontaire de toutes les vertus par l'ennoblissement de tous les instincts, voilà quelle était la note souveraine dans cet harmonieux concert des intelligences germaniques; voilà le point central vers lequel gravitaient, la plupart avec une conscience claire et pleine de ce qu'ils faisaient, les maîtres de la pensée et de la parole au-delà du Rhin. Ils marchaient, à considérer de près leur ligne et leur but, dans la même voie que les Voltaire, les Diderot et les Rousseau, mais ils y marchaient avec plus de dignité et de noblesse, ils montraient de la déférence pour les choses long-temps respectées, quoiqu'elles ne fussent pas pour eux un objet de culte et d'affection; ils oubliaient rarement leur dignité dans la colère, et ils observaient un certain décorum jusque dans les bizarreries de leur fantaisie.

Chez les plus grands, ce culte de l'humanité trouvait d'ailleurs un correctif et un contrôle dans un bon sens vigoureux, dans le goût de l'étude et un juste sentiment des réalités de la vie. Ainsi nous voyons Goethe se plaire souvent à réprimer les écarts des imaginations trop ardentes par des sentences d'un laconisme foudroyant, et formuler avec une hauteur méprisante la conviction que « l'humanité a encore bien du chemin à faire avant d'atteindre à l'idéal. » M. Guillaume de Humboldt, au contraire, quoique l'heureuse modération de sa nature l'ait toujours préservé de vues entièrement chimériques et d'espérances par trop exagérées, s'abandonne avec une confiance admirable à l'idée d'une *cité* de plus en plus affranchie de la gêne des surveillances matérielles. C'est surtout dans un écrit de sa jeunesse, écrit posthume retrouvé parmi ses papiers

(1) Breslau, chez Édouard Trewendt; Paris, chez Scholler, rue de Tournon. 1851.

et publié récemment, — l'essai sur *le pouvoir exécutif*, — que cette tendance, vivifiée et soutenue par les belles promesses de la révolution française non encore souillée, se produit avec hardiesse et avec éclat. Il est vrai que M. de Humboldt a considérablement modifié par la suite les opinions tant soit peu chimériques de ce premier essai. Le changement dans ses idées est survenu même, à ce qu'il paraît, d'assez bonne heure, puisqu'il l'a fait renoncer à la publication de l'opuscule quelques années seulement après qu'il en eut écrit la dernière page. Cette publication avait été d'abord contrariée par les circonstances, et lorsqu'un peu plus tard une occasion plus favorable se présenta, un changement trop profond s'était opéré chez M. de Humboldt pour qu'il pût accepter la responsabilité de cet écrit tel qu'il avait été premièrement conçu. Des occupations d'une nature toute différente l'empêchèrent d'en entreprendre la refonte totale, et le travail fut abandonné à l'obscurité où M. de Humboldt, après que sa première ardeur fut éteinte, l'avait relégué. Cependant, tout en apportant des modifications considérables à sa manière de voir, tout en s'écartant dans la suite sensiblement du plan de conduite qu'il avait tracé pour le gouvernement de ses rêves dans son traité sur *le pouvoir exécutif*, M. de Humboldt, on peut s'en assurer, a toujours respecté les principes généraux posés dans cet écrit : il a élargi seulement les limites dans lesquelles il avait d'abord circonscrit l'action de l'état; il a tenu compte des révoltes incessantes de la réalité contre l'idéal, mais ses idées sur le but final des sociétés ainsi que sur la dignité et sur la félicité des citoyens sont restées ce qu'elles étaient.

M. de Humboldt, tel qu'il nous apparaît dans cette brochure, se montre directement contraire à l'opinion de Pascal sur l'homme; à ses yeux, l'homme n'est pas une créature dégradée, faible, incohérente, inconséquente, remplie de vanités et de contradictions, qui, sans le secours du ciel, ne pourrait se relever de l'abjection où une première faute l'a plongée : c'est, au contraire, un être qui porte en lui les germes de toutes les perfections, qui ne se meut et n'agit que pour les développer. Il peut s'égarer et empiéter par ses égaremens sur l'existence et les droits de ses semblables; dans ce cas, la société intervient pour réprimer et réparer; elle rétablit l'ordre qui a été troublé et cherche à prévenir le mal par l'exemple salutaire d'une punition que M. de Humboldt ne veut pourtant pas trop sévère. Quant aux modes et moyens nombreux qui s'offrent à l'homme de donner carrière à son activité, soit pour s'assurer de ses énergies, soit pour accroître son bien-être, l'état ne doit point, selon M. de Humboldt, à moins d'une invasion trop directe dans le domaine d'autrui, se mêler de les réglementer ou s'arroger le droit de les contrôler. M. de Humboldt ne veut pas que l'état entrave, par la mise en pratique d'une théorie préférée, la liberté des transactions commerciales, ou comprime par une police préventive les manifestations de la pensée. Bien qu'il parle avec un respect profondément senti, et même avec une sorte d'enthousiasme, de l'excellence du mariage indissoluble, il est d'avis que l'autorité s'abstienne, sans négliger les droits des mineurs ou porter préjudice au progrès désirable de la population, de s'ingérer dans les relations domestiques et familiales des citoyens. Toutefois ce qui caractérise le plus nettement la personnalité de M. de Humboldt, ce sont ses idées en matière de religion, c'est ce spiritualisme indépendant et quelque peu sen-

timental qui a été la foi de ses années d'illusion, et qui a fait de lui l'idole de ces natures fières, délicates et doucement exaltées qu'on ne trouve peut-être nulle part en aussi grand nombre qu'en Allemagne.

Le dieu de M. de Humboldt est né dans le cœur de l'humanité, et il se perfectionne à mesure que l'homme élève son niveau de civilisation et par conséquent son idéal. Les peuples primitifs, ne prisant rien au-dessus de la force, adorent un être suprême, qui n'est qu'une personnification de la force; les Grecs, enthousiastes de la beauté physique, ont fait de leur Olympe une galerie de types admirables pour le sculpteur et pour le peintre, et les nations modernes, s'étant élancées jusqu'à la sphère des beautés intelligibles, sont arrivées au culte chrétien du souverain bien. Il faut avouer que ce Dieu élaboré dans la conscience humaine, ce Dieu fils de l'homme et *fait*, pour rappeler le mot de Fontenelle, *à son image*, courrait grand risque de tomber dans le néant si l'humanité s'avisait un jour de ne plus le reconnaître et de renier une paternité dont les charges, portées si long-temps, auraient fini par épuiser sa patience. Il est évident que ce Dieu n'existerait plus alors, puisqu'il n'existe aujourd'hui que par la grace de l'homme, qu'il n'a qu'une existence purement idéale, par conséquent purement nominale, et que, à dire crument la chose, il n'existe réellement pas. Il est bon, il est nécessaire d'user de courtoisie envers les personnes, il n'est pas permis d'être poli envers les choses, et, il faut le dire, cette belle théorie de M. de Humboldt, admirée et caressée par tant de généreuses intelligences de l'autre côté du Rhin, n'est, après tout, qu'un athéisme mitigé qui s'accorde fort bien avec une glorification presque socialiste de l'humanité et avec un soin orgueilleux de la soustraire partout où la chose est possible aux entraves de la règle. Cependant M. de Humboldt n'est avoué ni par les démocrates ardens, ni par les athées prononcés. Il plaît aux esprits modérés, aux esprits d'élite, qui s'indigneraient, si on les accusait d'athéisme. C'est que M. de Humboldt est un libre penseur de fort bonne compagnie, qui aime par nature les précautions et les tempéramens. Il y a d'ailleurs chez lui une haute et délicate faculté d'analyse, bien faite pour séduire le public allemand. Quant au public français, ce livre traite de questions qui lui deviennent de plus en plus familières, et il serait à désirer qu'on cherchât à populariser par la traduction ce remarquable essai d'un des penseurs les plus distingués de l'Allemagne moderne.

V. DE MARS.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU DIXIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — AVRIL. — MAI. — JUIN.

NOUVELLE DÉFENSE DES PRINCIPES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF, par M. VICTOR COUSIN. 5

LE CHATEAU DES DÉSERTES. — Dernière partie, par M. GEORGE SAND. . . 47

LE SIÉGE DE ZAATCHA. — SOUVENIRS DE LA CAMPAGNE DES ZIBAN, par M. le capitaine CHARLES BOCHER. 70

DE LA VIE LITTÉRAIRE DEPUIS LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 101

LE PARAGUAY ET LES RÉPUBLIQUES DE LA PLATA, par M. TH. PAGE, capitaine de vaisseau. 126

REVUE DRAMATIQUE. — LA COMÉDIE ET LE DRAME, *Valeria*, *les Contes d'Hoffmann*, etc., par M. GUSTAVE PLANCHE. 170

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 181

LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ET L'EMPEREUR SOULOUQUE. — Première partie, par M. GUSTAVE D'ALAUX. 193

LA GUERRE DE MONTAGNE EN KABYLIE. — LE MARÉCHAL BUGEAUD, par M. F. DUCUING. 225

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE (*History of Spanish Literature*, de M. Ticknor), par M. PROSPER MÉRIMÉE. 275

HOMMES D'ÉTAT ET HOMMES DE GUERRE DANS LA RÉVOLUTION EUROPÉENNE. — LE GÉNÉRAL DE RADOWITZ, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 289

HISTOIRE FINANCIÈRE. — DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LE BUDGET DE 1852, par M. LÉON FAUCHER. 328

POÉSIES, par M. CHARLES REYNAUD. 364

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 370

REVUE LITTÉRAIRE. 385

LA MARINE DE LA RÉPUBLIQUE, par M. TH. PAGE, capitaine de vaisseau. . 393

LE SOCIALISME ET LA LITTÉRATURE DÉMOCRATIQUE EN ANGLETERRE (*Alton Locke*, *Tailor and Poet*, *an autobiography*, de M. Kingsley), par M. ÉMILE MONTÉGUT. 429

LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE ET L'EMPEREUR SOULOUQUE. — Dernière partie. — LE GÉNÉRAL SANTANA ET LE PRÉSIDENT BAEZ. — LES AGENS DE L'ANGLETERRE ET DES ÉTATS-UNIS A SANTO-DOMINGO, par M. GUSTAVE D'ALAUX. 459

PEINTRES ET SCULPTEURS MODERNES DE LA FRANCE. — GÉRICAULT, par M. GUSTAVE PLANCHE. 502
CLAUDE ET MARIANNE. — ÉPISODES DE LA VINGTIÈME ANNÉE. — Première partie, par M. HENRY MURGER. 532
LA VEUVE DE CORRÈ, par M. A. BRIZEUX. 559
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 577

1852 ET LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION, par M. ALBERT DE BROGLIE. 595
LA COMÉDIE POLITIQUE A ATHÈNES ET A PARIS. — SCÈNES SOCIALISTES DU THÉATRE GREC, par M. E. DE LANGSDORFF. 611
SOUVENIRS DE VOYAGE EN ARMÉNIE ET EN PERSE. — I. — L'ARMÉNIE, par M. E. FLANDIN. 651
CLAUDE ET MARIANNE. — ÉPISODES DE LA VINGTIÈME ANNÉE. — Seconde partie, par M. HENRY MURGER. 682
LES FEMMES POÈTES DE L'AMÉRIQUE DU NORD, par M. E. MONTÉGUT. . . 732
UN VOYAGE AU SAHARA. — LE DÉSERT ET LES OASIS, de M. Richardson, par M. P. MERRUAU. 745
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 768

LES MARIONNETTES EN ANGLETERRE, par M. CHARLES MAGNIN. 785
CLAUDE ET MARIANNE. — ÉPISODES DE LA VINGTIÈME ANNÉE. — Troisième partie, par M. HENRY MURGER. 832
STATISTIQUE MORALE. — DU MOUVEMENT INTELLECTUEL PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES. — L'ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL EN FRANCE, par M. A. AUDIGANNE. 862
LES RÉCITS DE LA MUSE POPULAIRE. — LES BOISIERS ET LE BRACONNIER BON-AFFUT, par M. ÉMILE SOUVESTRE. 894
POÈTES ET ROMANCIERS MODERNES DE LA FRANCE. — M. DE LAMARTINE, SES ŒUVRES COMPLÈTES ET SES COMMENTAIRES AUTOBIOGRAPHIQUES, par M. GUSTAVE PLANCHE. 928
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 958
ACADÉMIE FRANÇAISE. — RÉCEPTION DE M. NISARD, par M. CHARLES DE MAZADE. 975
THÉATRES ET BEAUX-ARTS. 980

PADMAVATI. — RÉCIT DE LA COTE DE COROMANDEL, par M. TH. PAVIE. . . 985
VOYAGE DANS LES RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE DU SUD. — LES ANTIS. — LES RUINES DE CHOQUIQUIRAO. — LE BAS-PÉROU ET LIMA, par M. E. DE LAVANDAIS. 1019
CLAUDE ET MARIANNE. — ÉPISODES DE LA VINGTIÈME ANNÉE. — Dernière partie, par M. HENRY MURGER. 1060
LE MARQUIS DE FAVRAS D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS, par M. ALEXIS DE VALON. 1091
DE LA POÉSIE ET DES POÈTES POPULAIRES (*Muse populaire, Chants et Poésies*, de M. Pierre Dupont), par M. ÉMILE MONTÉGUT. 1136
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1153
REVUE LITTÉRAIRE. 1169

FIN DE LA TABLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8467